Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti03pari

P
Fr. Lit.
R.

# REVUE

DES

# COURS LITTÉRAIRES

## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS — FACULTÉ DE DROIT — BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE ET DES VILLES DE PROVINCE
CONFÉRENCES LIBRES

TROISIÈME ANNÉE

197142
9. 7. 25

PARIS
GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

Londres
Hipp. Baillière, 219, Regent street.

New-York
Baillière brothers, 440, Broadway.

Madrid
C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1865-1866

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE · NUMÉRO 1 · 2 DÉCEMBRE 1865

Paris, 1er décembre 1865.

Les cours de la Sorbonne ne s'ouvriront que le lundi 11 décembre. Ceux du Collége de France ouvrent lundi prochain.

M. Gaston Boissier, maître des conférences à l'École normale, auteur du remarquable ouvrage intitulé : *Cicéron et ses amis*, dont M. Eugène Despois se propose d'entretenir prochainement nos lecteurs, est chargé de la suppléance de la chaire de poésie latine au Collége de France. Il ouvrira son cours, croyons-nous, le 8 janvier.

La Société des gens de lettres vient d'ouvrir à la salle Valentino, rue Saint-Honoré, des conférences artistiques, littéraires et scientifiques, sous le titre de Causeries populaires. Elles auront lieu trois fois par semaine, et les bénéfices, pour la plus grosse part, passeront à la caisse de secours de la Société. C'est M. Paul Féval et M. Méry qui les ont inaugurées mercredi dernier.

A Nancy, M. Émile Burnouf a ouvert son cours de littérature ancienne par une leçon remarquable, que nous publierons prochainement.

A Angers, on nous signale comme ayant obtenu un légitime succès une leçon de M. L. Maze, prononcée à l'ouverture des cours de l'École d'enseignement supérieur des lettres et des sciences de cette ville.

Nous publions aujourd'hui la 21e leçon de M. Labou-. La difficulté que nous éprouvons à corriger les euves sans nous priver de son bienveillant et amical oncours, explique pourquoi nous la donnons plus tard que nous n'aurions voulu.

---

### Ouverture des conférences et entretiens de la rue Scribe.

M. FERDINAND DE LESSEPS.

En se transférant dans la rue Scribe, à quelques pas de eur ancien domicile, les conférences de la rue de la Paix n'ont pas perdu au change. La nouvelle salle est plus vaste, plus large, plus commode, il y a plus d'air ; et l'orateur, au lieu d'avoir à se partager entre deux ongues chambres, allant l'une dans un sens, l'autre dans un sens différent, a devant lui la majeure partie de l'auditoire. Une bonne disposition du local est chose importante. Si l'orateur est en contact plus facile avec un auditoire groupé autour de lui; si l'auditoire, entourant l'orateur, le voit et l'écoute de plus près, il est certain que la conférence aura plus de vie, plus de mouvement, et que les impressions du public seront plus vives et plus marquées.

Le lundi 27 novembre, M. Ferdinand de Lesseps, qui devait partir le lendemain pour l'Égypte, a fait dans la nouvelle salle, à peine prête, une conférence sur l'isthme de Suez. On sait que M. de Lesseps ne manque aucune occasion de faire une conférence publique, soit à Paris, soit en province, pour s'expliquer sur la marche de l'œuvre considérable qu'il dirige. Il a bien raison. Et ce qu'on ne comprend pas encore assez, c'est que les conférences sont un moyen de propagation excellent pour une idée utile. Pour la soutenir, on peut bien faire des publications imprimées ; mais rien ne vaut une exposition orale, faite devant des publics différents, comme l'a déjà prouvé la campagne de M. Ernest Morin pour Jeanne d'Arc, et celle que M. Louis Audiat avait tenté de faire pour Bernard Palissy. Les auditeurs s'en vont plus animés, plus vivement convaincus que s'ils avaient lu sur le même sujet, au coin de leur feu, un article de journal, une brochure ou un livre. Ainsi, à Rouen, un comité s'est formé pour le rachat de la fameuse tour, et l'on peut regarder le succès comme assuré. M. Ferdinand de Lesseps prend un très-bon moyen pour convaincre ses auditeurs. Après une exposition générale de l'état où se trouvent ce jour-là les travaux du canal, il provoque les objections, il invite les auditeurs à lui poser des questions, à l'interroger sur tous les points qui leur paraissent obscurs ou incertains, de sorte que si quelqu'un ne s'en va pas complétement édifié, c'est sa faute, puisqu'il n'avait qu'à demander des explications sur ce qui fait naître ses doutes pour les recevoir à l'instant même.

La Bible et le Coran ont prédit, l'un après l'autre, que la mer Méditerranée et la mer Rouge seraient un jour réunies; preuve évidente, comme l'a dit M. de Lesseps, que le projet qu'il est en train de mener à bonne fin a toujours tenu grande place dans les préoccupations des peuples orientaux. La prédiction est en voie d'accomplissement, et les empêchements de toute sorte qu'on avait annoncés s'évanouissent successivement devant des

observations mieux faites, ou devant une politique ferme, ou devant l'habileté de nos ingénieurs.

La première objection était tirée de la prétendue inégalité de niveau entre les deux mers, à laquelle Hérodote et toute l'antiquité avaient cru, et qui avait été acceptée aussi par les savants de l'expédition d'Égypte. Mais ceux-ci, sans cesse inquiétés dans leurs études par les coups de fusil des Arabes et l'extrême difficulté de leurs marches, n'avaient pu faire des observations assez complètes, faute de quoi ils en sont venus à confirmer un vieux préjugé. En vain Laplace et Fourier ont-ils proclamé que cette différence de niveau était contraire à toutes les lois physiques et naturelles; rien n'a des racines tenaces comme un préjugé, et M. de Lesseps est encore contraint aujourd'hui de prendre à tâche de l'extirper.

Deux autres objections avaient trait soit aux sables de la mer qui devaient sans cesse combler l'ouverture du canal, soit aux sables du désert qui devaient en combler le parcours. Mais une énorme jetée, bâtie à Port-Saïd, et menée à la profondeur où l'on rencontre ce qu'on appelle les vases éternelles, suffira pour conjurer le premier danger, et le second n'est pas à craindre.

D'abord il n'y a pas dans les déserts d'Afrique, quoi qu'en aient dit des historiens et des romanciers à imagination trop vive, de ces tempêtes de sable capables d'enterrer les voyageurs; et quant aux tourbillons soulevés par le vent, ils sont aisément arrêtés par le moindre obstacle, tel que des palissades et des arbustes, sur lesquels ils s'accumulent de façon à former des dunes naturelles, sorte de rempart qui protégera le canal, loin de le menacer.

Le choléra, chose singulière! a été favorable aux travaux du canal. Il a fait fuir de nombreux travailleurs qui sont allés raconter sur les rives européennes de la Méditerranée qu'au canal de Suez un bon ouvrier trouvait du travail, tant qu'il voulait, à 4 ou 5 francs par jour. Dès que le choléra a cessé en Égypte, on a vu venir en foule des ouvriers de la Dalmatie et de l'Italie méridionale, et le manque de bras est un péril que la compagnie n'a plus à redouter.

Grande marque de succès, quand les événements, même malheureux, tournent ainsi au profit d'une entreprise. Grande marque aussi, quand l'action du temps y concourt. Depuis que les travaux du canal se sont ouverts, l'industrie du touage, qui doit être appliquée à la remorque des vaisseaux à travers l'isthme, a fait à Paris de très-remarquables progrès, et le système pratiqué sur le canal Saint-Martin est d'un grand perfectionnement; la compagnie de l'isthme de Suez n'aura qu'à l'emprunter, à moins que de nouveaux perfectionnements ne soient encore découverts et appliqués en France avant l'achèvement de ses travaux. Autre progrès qui doit faire plaisir aux actionnaires. En 1855, le trafic entre l'Europe et l'Asie, par le cap de Bonne-Espérance, s'élevait à 6 millions de tonnes; on estimait à la moitié, à 3 millions, le nombre de tonnes qui passeraient par l'isthme, ce qui, à 10 francs la tonne, donnerait 30 millions de revenu, et ce calcul est la base sur laquelle l'entreprise s'est fondée. Mais aujourd'hui ce trafic a doublé; c'est 11 millions de tonnes qui doublent le cap de Bonne-Espérance pour passer d'Europe en Asie ou réciproquement, ce qui, d'après le même calcul, doit porter le revenu à 60 millions. Cette estimation est-elle exagérée? Ce qui peut faire croire que non, c'est la substitution toujours croissante et rapidement progressive de la navigation à vapeur à la navigation sous voiles pour les transports du commerce. Décidément le commerce, même pour le transport des marchandises les plus encombrantes et les moins précieuses, préfère l'économie de temps et l'exactitude des arrivages à l'économie d'argent et à la durée incertaine des traversées; la fréquence des voyages que peut effectuer un bâtiment à vapeur compense, à ce qu'il paraît, et même avec avantage, l'accroissement de cherté.

Du côté politique, les choses sont également rassurantes. La cour de Constantinople se tient coi depuis que l'empereur a prononcé son arbitrage.

Ainsi il paraît certain que, dans très-peu d'années, le canal de Suez mettra en communication très-courte et très-directe les parties les plus extrêmes de l'ancien hémisphère. On peut se réjouir que l'accomplissement d'une si belle tâche ait été dévolu à notre siècle, qui en aura la gloire. La France en obtiendra la plus belle part: le canal de Suez, entrepris et poursuivi, achevé par des Français, en dépit des obstacles de la politique et de la routine, restera un monument de l'initiative, de la persévérance et de l'industrie nationales. En cela aussi la France aura été un « ouvrier de l'humanité ».

E. Y.

---

## M. DESCHANEL.

M. Deschanel est remonté sur la brèche, inaugurant, rue Scribe, sa sixième année de conférence de la rue de la Paix, puisque le nom reste quoique la rue ait changé. Il est assez inutile de dire qu'auprès d'une assemblée qui réunissait des maîtres éminents, M. Deschanel a trouvé l'accueil dû à la conformité si généreuse de sa vie entière, et de sa parole attrayante. Qui avait plus que lui le droit de célébrer le présent, d'exalter l'avenir, si la bonne semence doit être féconde; de saluer avec transport l'heureuse éclosion à Paris, dans les départements, à l'étranger, de tant de cours publics libres? Nous nous associons de grand cœur et sans réserves à la première partie de sa conférence, à la pensée qui animait sa conférence tout entière, à une joie si légitime en lui, et nous voulons tout ce qu'il prépare et tout ce qu'il espère. En énumérant les cours d'adultes croissant et

multipliant, les conférences populaires, les bibliothèques populaires, en montrant tant de lecteurs et bienfaiteurs du peuple, qui lui prodiguent ou des livres, ou de l'argent pour avoir des livres; l'orateur, quelle que soit l'habileté de sa parole, a dû se trouver plusieurs fois embarrassé ou plutôt forcé de se contenir. Comment rendre, par exemple, à ce vaillant Amédée Jacques qui vient de mourir à l'étranger, l'hommage dû à sa noble mémoire, quand on est soi-même Deschanel? Comment célébrer après les bienfaits de l'Écriture, de l'Imprimerie et de la Presse, les bienfaits, la salutaire et vivifiante influence des cours libres, quand on y a pris une si grande part? Ému, incisif, plein de verve et cependant conciliant, ce qui arrive quand les pensées sont encore plus généreuses que larges, et que les convictions sont dans les entrailles, l'orateur applaudissait à l'émulation de tous les enseignements, pour désintéresser l'homme de la matière, à l'avénement des femmes à la vie littéraire. Ce n'est pas là, a-t-il dit, une imitation de l'Angleterre, une importation britannique; c'est de l'esprit français, disait-il, et nous comprenons cette juste fierté; c'est une œuvre française.

Mais on nous objecte, dit M. Deschanel, que la mode des conférences passera. On devine la verve qu'a dû déployer sur ce thème un orateur, tout ensemble de bonne humeur et agacé. On ne fait pas de compte rendu de ces choses-là. Oserons-nous y substituer une observation?

Les cours libres et les conférences, quel sujet de méditations et de réflexions aujourd'hui nécessaires, indispensables, urgentes, à faire tout de suite pour les mettre en pratique à bref délai! Les cours libres! c'étaient, il y a huit mois, « sept cents foyers de lumière, ne devant allumer aucun incendie ». A la bonne heure! Mais s'ils devaient ne rien allumer du tout? Des becs de gaz à perte de vue, dans des rues nouvellement percées, éclairant le vide et des démolitions!

Nous ne voudrions pas agacer M. Deschanel en pure perte pour nous. Il est impossible de répondre aux objections avec plus d'esprit et de cœur. Voilà, quant à nous, ce qui nous préoccupe par-dessus tout. Nous ne nous sommes pas jeté comme lui dans la mêlée; M. Deschanel est toujours dans la bataille au premier rang; en vrai soldat qu'il est, il ne pense pas aux dangers; il triomphe assez pour être fier; pas assez pour ne pas s'irriter encore. Il a raison, et nous aussi. Dans la position élevée qu'il a si noblement conquise, nous ne pouvons mieux lui marquer notre sympathie, qu'en lui soumettant nos inquiétudes, qui d'ailleurs répondent aux siennes, sinon parce qu'elles sont les mêmes, au moins parce que c'est le même bien que nous voulons sauver.

Avec lui, le cours libre est charmant; autour de lui d'ailleurs, jusqu'ici tout va bien. Lorsque après un long siége les portes s'ouvrent, c'est un plaisir d'entrer (*Juvat ire*). On va pour aller, on parle pour parler. Ce plaisir n'a pas manqué dans ces derniers temps. Nous sommes bien loin de nous en plaindre. Ceux qui avaient le droit de parler ont fait leur devoir; d'autres avaient le droit de se taire. Les dignitaires de la pensée ont fait rayonner leurs lumières; les autres ont fait voir leurs lanternes, tout à fait spontanément; l'austère liberté en a souri. Encore une fois, c'est fort bien quant à présent, mais il faut d'ici à un an quelque chose de plus, il faut mieux encore; dans un an les cours libres auront fait à la France, que les peuples regardent, un visage nouveau. Que dira-t-on de la France?

Les cinq parties du monde ont les yeux sur nous; des Malgaches même doivent entendre notre bruit. Pendant que nous célébrons à Paris la lumière qui viendra de l'Orient, les Indiens, rassasiés d'upanischads, se croisent les jambes, sans doute attendant la lumière qui viendra de Paris. Après avoir fait tant de bruit, si nous allions faire fausse route! Si, sur un grave prétexte d'érudition universelle, nous n'allions faire sur les hommes et sur les choses de toutes les nations et de tous les siècles, qu'un gigantesque commérage; si la France, en fin de compte, ne se trouvait qu'une espèce de concierge de l'univers, qui, quand elle ne dispute pas chez elle, passe le temps à faire des cancans sur tout le monde! Ce n'est pas au point de vue du libre examen, conçu par un Descartes, que nos inquiétudes s'éveillent, mais comment et par qui se fera-t-il, et en vue de quoi ce libre examen? Il y va de l'honneur de la France. Qu'allons-nous dire à l'univers, et dans un an, que lui aurons-nous dit? Il y va de l'honneur de la pensée libre. Quel intérêt! Mais aussi que d'écueils et de dangers!

Dangers de toutes manières, et de toutes parts! La conférence libre ne passera pas de mode! Et si un jour M. Deschanel lui-même, il faut bien tout prévoir, en venait à désirer que la mode fût passée! Si la liberté de la parole n'était plus que la liberté de la banalité et de l'insignifiance! Qui ne préférerait, pour peu qu'il eût du cœur, la liberté muette, qui se sent, qu'on respecte encore, à ce triste, et ridicule, et honteux fantôme, qui se croit la vie, qui se croit la liberté, qui ne sent même plus son néant?

Certains accents échappés hier à M. Deschanel, emporté d'ailleurs vers d'autres horizons; de ces mots qui nous rassurent pleinement, quant à lui, des paroles comme celles-ci: « Nous ne sommes pas des amuseurs publics, » ces cris du cœur prouvent assez qu'il n'y a pas, qu'il ne peut y avoir entre lui et nous de séparation, quant au fond des choses. Et nous sommes certain que nous soumettons à M. Deschanel ses propres pensées, en murmurant tout bas à son oreille: Dangers! dangers de la part du public, de la part des orateurs, de la part de l'enseignement.

Les applaudissements du public! Aujourd'hui que n'applaudit-on pas? Bravo la sœur de charité, l'ange sans phrases, l'ange des malheureux, l'ange de la consolation, de la vertu, du dévouement! Bravo la batteuse d'entrechats! Bravo le *Fiat lux*, et le *Qu'il mourût*, et le

sapeur pour qui rien n'est sacré ! Touchante égalité démocratique où le niveau se fait par en bas ! C'est pourtant là ce qui nous rassure, ce public s'est tant compromis qu'il semble n'être plus à craindre. Si le respect de l'auditoire, quand même, à un point de vue fort élevé, *maxima debetur puero reverentia*, si la défiance de soi à tous les points de vue, si la prudence, si la modestie sont, pour les orateurs des cours libres, des devoirs impérieux, il y a aussi quelqu'un, et ce quelqu'un c'est le public, qui, pour des raisons personnelles majeures, a le devoir aujourd'hui d'être singulièrement défiant de soi et modeste. Franchement, Sa Majesté le Public n'a pas le droit d'être fier outre mesure. Le comprendra-t-il enfin? Qu'a-t-il fait de notre théâtre, d'une partie de notre littérature, d'une partie de la presse, et quel tour va-t-il jouer à nos conférences ?

Un monsieur, habit noir et cravate blanche, les mains gantées, la cervelle aussi, va se faire entendre dans un cours libre, et pense tout bas : Faisons-nous applaudir sans nous compromettre ! Pas de phrases, pas de zèle ! Essayez, dans cette atmosphère d'idées et de sentiments, au milieu des préoccupations mesquines où se brise l'essor de la pensée, de trouver le juste ton de la parole publique ! On ne peut avoir trop de zèle quand on cherche, par exemple, l'apaisement des esprits, la conciliation des partis, le triomphe du bon sens, de la sagesse, de la parfaite raison. On ne fait jamais de phrase, quand on dit ce qu'on sent, quand on parle de l'honneur de la France, et qu'on le sent, quand on parle de l'honneur de la pensée libre, et qu'on sent le prix d'une conviction, et ce que vaut la liberté. Les amis de M. Deschanel qui liront ces lignes verront bien que si nous avons pu l'oublier un instant pour les gens qui ont peur de se compromettre, rien n'était plus facile que de revenir à lui. Voici ce que nous tenons à soumettre au fondateur des conférences et des cours libres. Qui plus que lui peut avoir intérêt à défendre une telle œuvre, son œuvre? Ce qu'il y a de désastreux, c'est l'élastique ambiguïté des termes, qui met d'accord ceux qui s'entendent le moins, aux prises ceux qui sont le plus d'accord, engendre des disputes interminables, vu que la question est toute de mesure, et tout se réduit à la négation. Vouloir parler en France en public, au XIXe siècle, et prétendre dire quelque chose sans se compromettre, dans une langue où les sots ont dès le début le privilége de montrer tout de suite ce qu'ils sont ! où les hommes généreux, quoi qu'ils disent, peuvent être sûrs qu'ils vont se heurter à quelqu'un ou à quelque chose en proclamant la vérité ! où l'orateur, trop jaloux de ne pas se compromettre, est assuré tout d'abord de se compromettre en parlant pour ne rien dire ! Il faut en prendre son parti. Que de dangers, d'où dépend le sort des conférences ! M. Deschanel a peur d'ennuyer, comme si la chose était possible ! Un sot veut avoir de l'esprit, n'a pas peur d'ennuyer, et se flatte d'enlever son public, comme si la chose était possible. Nous n'avons rien à demander à ceux qui se figurent un cours libre de la manière suivante : on dit d'abord tout ce qui passe par la tête sans trop se compromettre, petites malices, petites maximes, petits faits, petites anecdotes, cela amuse les demoiselles, et puis, à la fin, c'est l'honneur, le dévouement, le patriotisme, et l'on applaudit. Les hommes intelligents et généreux nous permettront-ils d'espérer qu'ils ne rougiront pas devant le public, d'accentuer, de déclamer, dussent-ils même se compromettre; qu'ils ne rougiront pas d'eux-mêmes, de leur honnêteté, de leur dévouement, de leurs plus chères pensées, de leurs plus naturels sentiments, dussent-ils, en se montrant bien naïfs, se compromettre ? Feront-ils longtemps encore à ce que nous sommes forcé de mentionner, au ridicule chauvinisme de la phraséologie moderne, l'honneur de s'en occuper, de le craindre ou même de le nommer ? Où allons-nous si nous sommes destinés à voir s'établir successivement à côté de la progression la plus légitime des sentiments les plus sacrés la progression burlesque des barbarismes qui estropient la grammaire pour régenter le cœur et la raison? Assez d'esprit d'une part, si c'est là de l'esprit; assez de modération, de réserve, de circonspection, c'est-à-dire de négation d'une autre.

Hier, M. Deschanel nous racontait certaine aventure d'une dame hollandaise passablement ignorante de ce que nulle femme sachant un peu lire ne doit ignorer. Nous avons mieux que cela, par-devers nous, au service de M. Deschanel. Un grand garçon de dix-huit ans, élevé à Paris, dans un grand établissement de Paris, ne connaissait pas Athalie. « Monsieur, nous disait-il à nous-même, comment cela finit-il? » Nous lui avons répondu : « Par un mariage. » Voilà, toute différence dans les détails gardée, où l'on arrive dans tous les partis, par la crainte de se compromettre, par la négation, avec cette devise : pas de phrase et pas de zèle, soit qu'on cherche la lumière, soit qu'on la répudie.

Enseignement libre, entièrement libre, non suivi, irrégulier, prenant tous les sujets, la prédication courante du libre examen ! M. Deschanel y va de tout cœur. Très-bien, maître, continuez; nous reprendrons tout cela, un autre jour, si vous nous laissez une tâche que vous rempliriez si bien. Les conférences apprennent beaucoup à la fois ! Et les demi-savants ? Qu'aimeriez-vous mieux de deux pestes quelconques, un gros érudit bien épais, un demi-savant bien fringant ? Il est impossible d'apprendre beaucoup à la fois. Au milieu de tout cela, une de ces choses comme on en dit pour plaire au public : « *Qui nous délivrera des Grecs et des Romains.* Je n'espérerais pas être suivi de vous, mesdames et messieurs, si je vous entretenais des Grecs et des Romains. » M. Deschanel n'en pense pas un mot, nous non plus. Combien nous préférons à ces fusées d'esprit, cette pensée de M. Deschanel sur l'âme de l'orateur qui se livre à son auditoire familièrement. Nous sommes des

apôtres, a-t-il dit encore, et il ne l'a pas dit en français, mais en grec, pourquoi? lui qui venait de dire: *Qui nous délivrera des Grecs et des Romains!*

Ni les réticences, ni les causeries, ni les idées pures, ni les abstractions, ni les mille moyens qu'on imagine pour gouverner sur un océan inconnu le navire des cours libres, ne le porteront à l'horizon que salue M. Deschanel. A vrai dire, il n'était pas obligé de se préoccuper comme nous de ce qui nous inquiète. En disant d'une part: « Nous ne sommes pas des amuseurs publics, » quoiqu'il ne l'ait dit qu'entre parenthèses, en parlant de la familiarité d'une âme qui se livre, il a dit deux grandes choses, et, quant à présent, cela suffit. La vie entière de M. Deschanel abonde en traits qui pourraient servir aussi bien d'aiguillons que de frein, d'aiguillons et d'exemple aux uns, c'est-à-dire aux meilleurs, de frein à la pétulance qui pourrait ignorer que l'esprit le plus éblouissant ne suffit pas, si l'on n'y joint, comme l'a fait et le fait encore M. Deschanel, l'indomptable courage fondé sur les plus généreuses convictions. Les nombres cachés gouvernent l'univers, mais ne l'animent pas; il y faut la lumière, la vie; la tête ne suffit pas à l'homme, il lui faut la tête et le cœur, et le cœur n'a d'action que quand il se livre; sans doute il y a manière de se livrer; il faut regarder à plusieurs fois les temps, les lieux, les personnes, il faut se défier; mais comme on est fort quand on n'a pas à se défier de soi-même, nous voulons dire, non pas de son esprit, mais de son honnêteté; quand on n'a rien à dissimuler, rien à feindre, quand on ne risque rien à se traduire soi-même, quand on peut le faire sans appréhender que les pétulances d'une parole imprudente découvrent des secrets d'intérieur qu'il valait mieux garder! L'honneur de M. Deschanel, c'est que son discours peut galoper sans danger la bride sur le cou, parce qu'il sent, ne vent, ne respire rien que de généreux.

CONSTANT PORTELETTE,
Agrégé des lettres.

---

**Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII^e siècle,** par M. JULES BARNI; leçons professées à l'Académie de Genève, tome I^er.

Voltaire a écrit quelque part: « J'ai toujours fait à Dieu une prière qui est fort courte; la voici: *Mon Dieu, rendez nos ennemis bien ridicules!* — Dieu m'a exaucé! » Cette prière s'exauce encore, et bien des gens, sans le vouloir, s'emploient de leur mieux à en prolonger l'accomplissement. Notre temps a connu des ennemis de Voltaire qui, dans ce genre, atteignent l'idéal et dépassent évidemment les espérances de Voltaire même: Nonotte et Patouillet nous sembleraient faibles aujourd'hui; le père Loriquet lui-même voit sa popularité burlesque pâlir un peu devant certaines nouveautés historiques, qui font paraître bien timides ses assertions les plus hasardées. Voltaire aurait donc lieu d'être satisfait. Seulement sa prière était incomplète. Il n'eût pas dû se borner à souhaiter aux adversaires de la philosophie ce ridicule resplendissant auquel il contribua d'ailleurs avec tant d'efficacité. Il aurait dû demander aussi, pour ses amis, pour les amis du XVIII^e siècle, quelques-unes de ces qualités dont ce grand siècle était si largement pourvu et qu'il aurait pu nous inoculer, je veux dire, ce ferme bon sens et cette netteté dans les principes, qu'il serait temps d'étendre aux procédés mêmes et à la conduite. Si Voltaire, comme tout porte à le croire, a fait mentalement cette addition à sa prière, sur ce point il n'a pas toujours été exaucé: le voltairianisme a souvent compromis et Voltaire lui-même et son siècle. Il y a, du reste, plusieurs espèces de voltairiens, parmi lesquelles il convient de signaler ce voltairianisme étroit, fougueux ennemi de Loyola, et qui croit avoir tout fait quand il a répété, avec les patagons de Candide: Mangeons du jésuite! mangeons du jésuite! Mais, mes amis, leur dirait Cocambo, il y aurait mieux à faire que de manger du jésuite; ce serait de ne pas l'imiter; ce serait de se métier du jésuitisme, et trop souvent il prospère au milieu de vous, avec son cortége ordinaire d'équivoques, de faux-fuyants, de restrictions mentales, vous exploitant avec une aisance qui n'a pas même le mérite de l'habileté. Outre ce double voltairianisme, ou niais, ou hypocrite, il y en a un autre, fort inoffensif celui-là, car il est purement littéraire; c'est celui qui a gardé du grand siècle précisément ce qu'il en faudrait laisser: les petits mots, le papillottage, les fadeurs, les ailes de pigeons, les mouches et les paniers. Celui-là n'a d'autre tort que d'être un peu suranné; c'est un vieux ci-devant, qui se croit au comble du bonheur quand il peut se figurer qu'il a assisté le matin à la toilette de madame de Pompadour, et le soir aux soupers de la Camargo. Grâce à lui, le XVIII^e siècle prend un air tout à la fois enfantin et vieillot, et ne ressemble pas mal aux bals d'enfants de la mi-carême, avec leurs marquis et leurs douairières de dix ans. Mais en dépit de cette manie puérile qui réduit en statuettes mignardes les figures des grands hommes et les vieillit en les rapetissant, le XVIII^e siècle, le vrai, reste debout sur son inébranlable piédestal, toujours respecté et béni par les intelligences dignes de le comprendre, écrivant le préambule de la déclaration des droits, la préface de la révolution française. Celui-là est toujours jeune, car il est immortel.

C'est sous cet aspect seul qu'un ferme et solide esprit tel que M. Barni, un ami du vrai et du bien, devait envisager le grand siècle. Le savant professeur de l'Académie de Genève étudie les idées des penseurs, des hommes utiles, non leur costume et leurs façons; il recueille ce qui reste d'eux-mêmes, ce qui dure et persiste comme exemple et comme leçon. Pour lui, c'est la seule portion de leur héritage dont il convienne encore de s'occuper; les légèretés de leur conduite ou de leur plume ne

comptent guère auprès du patrimoine intellectuel et moral qu'ils nous ont légué.

Son premier volume, le seul qui ait paru, contient trois noms : l'abbé de Saint-Pierre, Montesquieu, Voltaire. Je regrette qu'il n'ait pas cru devoir commencer cette revue par Fontenelle ; l'auteur s'en explique dans une note : « Fontenelle, dit-il, n'a pas exercé sur le XVIII^e siècle une influence notable. » Je suis d'un avis contraire ; malgré sa circonspection proverbiale, fort concevable à la date où il écrivait et fort utile même aux idées qu'il s'agissait de faire agréer, Fontenelle n'en a pas moins préparé les voies. N'a-t-il pas popularisé et sécularisé les sciences, en montrant qu'elles pouvaient et devaient s'unir aux lettres et à la philosophie ? Or, cette idée est la base même du grand monument du siècle, l'*Encyclopédie*, et même de l'organisation de l'Institut par la Convention, lequel ne fut, comme on l'a dit, que l'Encyclopédie réalisée. N'a-t-il pas risqué même des opinions dont il se gardait bien, le prudent Fontenelle, de développer les conséquences, mais qui contenaient pourtant en germe bien des témérités philosophiques ? L'*Histoire des oracles* devait donner fort à réfléchir, et il est assez difficile de croire que Fontenelle n'ait pas prévu et volontairement provoqué ces réflexions. Enfin, les allures mondaines de son style, ses grâces un peu affectées, peuvent aujourd'hui nous faire sourire ; mais mieux vaut après tout exprimer en badinant des vérités utiles, que d'enfermer des riens dans des phrases graves ; ce qui nous est par malheur arrivé trop souvent : la légèreté que Fontenelle se permettait dans son style, nous l'avons mise dans nos idées.

Ce n'est certainement pas l'agrément du style qui recommande l'abbé de Saint-Pierre, puisque Jean-Jacques avait entrepris de traduire ses pensées en français, pour les mettre à la portée d'un siècle avant tout amoureux d'esprit et de beau langage. Ce rêveur pourtant, malgré le ridicule dont on a cherché à le couvrir, n'en a pas moins attaché son nom à une grande idée : celle de la paix perpétuelle ; il a eu le mérite de proposer, comme un idéal possible à atteindre, la substitution d'un état juridique à l'état de lutte et de barbarie qui, après avoir régné entre les individus au moyen âge, régnait et règne encore entre les nations. L'idée a fait son chemin, malgré les sanglants démentis que lui ont infligés les événements. La guerre, qui n'alléguait jadis d'autre motif que la gloire, l'intérêt ou le bon plaisir des souverains, a été réduite à se justifier théoriquement, soit par l'organe de Joseph de Maistre, soit par celui de philosophes plus modernes, et qu'on aurait dû croire moins dociles aux préjugés. Or, quand une coutume pareille est condamnée aux justifications, c'est qu'elle est atteinte : on l'a remarqué avec raison (M. J. Denis, *Histoire des théories morales dans l'antiquité*), l'apologie de l'esclavage, entreprise par Aristote et qui nous révolte, devrait au contraire nous réjouir comme le premier signe d'un progrès dont nous voyons aujourd'hui le couronnement. C'est de la même façon que la guerre se fait sophiste et, même quand elle se croit inique, se croit au moins tenue d'être hypocrite. Elle ne se contente pas de vouloir paraître juste ; elle affiche parfois un violent amour pour les intérêts des vaincus, exactement comme au temps d'Alexandre Aristote démontrait que l'esclavage était une tutelle utile pour les races où la servitude se recrutait. Il a fallu deux mille ans pour que l'humanité fît justice de ce paradoxe malsain ; l'échéance a été tardive, mais les idées ont aujourd'hui, pour passer dans les faits, des moyens cent fois plus rapides qu'au temps d'Aristote, et surtout quand elles sont servies par les intérêts. Or, l'esprit industriel, mercantile (*Carthaginois*, dit-on), des sociétés modernes, pourra bien avoir raison cette fois des traditions romaines ; ce sera une belle revanche et l'humanité applaudira.

L'abbé de Saint-Pierre a rêvé d'autres réformes plus aisées à accomplir et qui sont devenues aujourd'hui des réalités. M. Barni les énumère, en s'aidant des études spéciales publiées sur ce sujet par MM. Goumy et de Molinari. Parmi ces idées, fort neuves alors, et qui depuis ont fait fortune, on voit : un *projet de dénombrement*, c'est le cadastre ; — l'extinction de la mendicité ; — la réforme de l'impôt ; — un projet *pour rendre les chemins praticables en hiver* — (l'énoncé seul de ce projet nous dit ce qu'étaient alors les routes ; elles n'existaient que pendant le beau temps) ; — enfin la création d'une publicité officielle, le *Moniteur* : « Idée fort bonne, dit M. Barni, mais à laquelle il faudrait donner pour corrélatif la liberté de la presse, chose à laquelle l'abbé de Saint-Pierre ne paraît pas songer. » Cet oubli de la liberté se trouve du reste dans tous les projets de l'abbé ; par cette lacune au moins il se montrait fidèle à la tradition. Il veut tout faire par le gouvernement, et ne paraît pas seulement penser au parti qu'on pourrait tirer de l'initiative ou collective ou individuelle. Aussi est-ce uniquement à cause de son amour de la guerre et non de son despotisme, que Louis XIV s'est attiré l'anathème célèbre de l'abbé de Saint-Pierre, jugement sévère pour le temps et dont M. Barni nous a rapporté les termes : « On pourra bien, disait l'abbé, donner à Louis XIV le surnom de Louis le Puissant, Louis le Redoutable (car nul de ses prédécesseurs n'a été si puissant et ne s'est fait tant redoutable), mais les moins habiles ne lui donneront jamais le nom de Louis le Grand tout court et ne confondront jamais la grande puissance avec la véritable grandeur. C'est que cette grande puissance, à moins qu'elle n'ait été employée à procurer de grands bienfaits aux hommes en général, et aux sujets et aux voisins en particulier, ne fera jamais un homme fort estimable. En un mot, la grande puissance seule ne fera jamais un grand homme. » Ce jugement n'est aujourd'hui curieux qu'à cause du scandale qu'il souleva. Ce fut un éclat. « Vous avez frémi, messieurs, en entendant ce passage ! » s'écriait le cardinal de Polignac invitant les académi-

ciens à l'expulsion de son confrère. Nous ne frémissons plus guère aujourd'hui à la lecture de ce lieu commun. Saint-Simon nous a habitués à bien autre chose? Mais enfin l'Académie se crut obligée de frémir et l'abbé fut expulsé. Il ne faudrait pas pourtant, comme on l'a fait souvent, parler ici de la servilité de l'Académie. Après avoir encensé Louis XIV vivant, c'était une nécessité pour elle de défendre sa mémoire ; la seule excuse qu'elle put offrir de ses adulations passées, c'était de les continuer encore quand elles ne pouvaient plus lui être utiles. Ajoutons que la réaction contre Louis XIV était alors fort vive; que le régent y travaillait mieux que par des paroles, et que, s'il n'osa pas protéger ouvertement l'abbé de Saint-Pierre, il défendit au moins de lui nommer un successeur. L'Académie n'a donc pas été si complaisante qu'on le croit en expulsant l'abbé de Saint-Pierre; ni Fontenelle si hardi en votant seul contre son expulsion. En dépit du proverbe, *On ne prête qu'aux riches*, je ne vois aucune raison de prêter une faiblesse de plus à l'Académie.

En somme, l'abbé de Saint-Pierre fut un original, un homme rare et qui méritait bien l'étude approfondie que lui consacre M. Barni. Sa vie se compose de contrastes : Né en pleine Normandie, il débute par un projet « pour diminuer le nombre des procès ». Sous Louis XIV, il prépare son projet de paix perpétuelle; élève des jésuites, c'est un caractère indépendant; prêtre, c'est un libre penseur; enfin, quoique fils d'un marquis, il se prononce contre la noblesse héréditaire. Certes Montesquieu s'est moins détaché des préjugés de sa robe, quand il se prononce pour la vénalité des charges, sans qu'on puisse donner de cette opinion une raison plus plausible que celle-ci, c'est que l'illustre penseur était président à mortier du parlement de Bordeaux.

Aussi, de tous les grands esprits du XVIII^e siècle, Montesquieu est-il le seul qui ait trouvé grâce devant certains ennemis de la philosophie. On veut bien le considérer comme un esprit sérieux. On lui épargne même ces imputations de scepticisme qu'on prodigue à ses contemporains; et pourtant il est de tous celui dont la foi réelle est la plus équivoque. On sait très-exactement ce que croyait Voltaire et ce qu'il ne croyait pas : bien hardi serait celui qui pourrait nous dresser le *Credo* de Montesquieu ! Avant Voltaire, il a dans ses *Lettres persanes* attaqué vivement le christianisme, et l'on y trouve un esprit de dénigrement sceptique qui s'étend à toutes choses. Mais on lui a beaucoup pardonné, parce qu'en dépit de saillies très-hardies, c'est lui qui a le plus ménagé le passé, le plus conservé de principes qu'il est trop facile de retourner contre lui-même. Il abonde en contradictions : par exemple, nul n'a été plus vif contre l'inquisition d'Espagne, et pourtant, dans l'ouvrage même où il attaque cette exécrable institution, il écrit avec ces formes brèves et tranchantes qui lui sont familières : « Ce sera une très-bonne loi civile, lorsque l'État est satisfait de la religion établie, de ne point souffrir l'établissement d'une autre. Voici donc le principe fondamental des lois politiques en fait de religion ; quand on est maître de recevoir dans l'État une nouvelle religion on de ne pas la recevoir, il ne faut pas l'y établir » (*Esprit des lois*, liv. XXV, chap. x). Mais n'est-ce pas là précisément ce que pensait et pratiquait l'inquisition, ce que les Césars avaient pratiqué contre le christianisme lui-même? Après avoir énoncé un pareil principe, on peut encore blâmer l'excès sanglant des persécutions; mais, dès que le principe est admis, ce n'est plus là qu'un point fort secondaire et une simple question de mesure.

M. Barni, très-favorable d'ailleurs à Montesquieu, signale chez lui ce défaut dominant auquel l'auteur de l'*Esprit des lois* a dû de devenir le chef et le promoteur involontaire d'une école historique, indifférente au droit et fort préoccupée des faits. « Il n'a pas toujours su, dit M. Barni, distinguer suffisamment de l'histoire la philosophie, ni toujours assez bien secoué le joug de la tradition et des préjugés. » C'est le moins rationaliste des réformateurs de son temps, et il faut dire aussi que c'est celui qui a le plus besoin, pour être apprécié, que l'on consulte l'histoire contemporaine, et qu'on tienne compte des préjugés avec lesquels il eut le courage de rompre. On sait infiniment de gré à Montesquieu de la base philosophique qu'il donnait à la justice et aux lois, quand on entend l'avocat général Séguier s'écrier en plein parlement : « Loin de nous la pensée de faire prévaloir les idées d'équité naturelle sur les dispositions positives de l'ordonnance ! Plus on aurait de lumières, plus elles seraient à craindre : la loi est la conscience des magistrats (1). » Il y a une prodigieuse naïveté dans cet aveu, et cette confession étrange dans la bouche d'un autre que M. l'avocat général pourrait passer pour une violente ironie. « Loin de nous la pensée de faire prévaloir les idées d'équité naturelle ! » Hélas ! il est peu nécessaire de vous en défendre, et c'est assurément ce dont on vous accuse le moins ! De telles paroles, de la part d'un des premiers magistrats du temps, font sentir toute l'étendue des services qu'a rendus Montesquieu, quoique, après tout, son *Esprit des lois* ait pu paraître librement en France au XVIII^e siècle, et qu'en 1812 l'éloge de Montesquieu lui-même ait été proposé par l'Académie.

Voltaire n'a jamais rencontré la même tolérance; ses ouvrages les plus inoffensifs en apparence, comme son *Histoire de Charles XII*, n'ont pu être publiés librement chez nous. C'est que Voltaire a un but fort net qu'il poursuit avec une persistance infatigable; et, si j'ose le dire, moins grave que Montesquieu, il est peut-être au fond plus sérieux. Il se préoccupe des réformes à accomplir, de la pratique avant tout; il songe beaucoup moins à expliquer et à analyser le passé. Si Montesquieu est un

(1) Cité dans un curieux travail de M. Renault, *De l'influence de la philosophie du XVIII^e siècle sur les réformes de la procédure criminelle.*

anatomiste consommé, Voltaire est le médecin qui veut guérir, et il a guéri, en effet, des maladies qui semblaient mériter l'attention spéciale de Montesquieu. Je citerai, par exemple, l'abolition de la torture, qu'il a si bien préparée : il n'a cessé d'insister, de se répéter sur ce point, que quand il a été certain d'avoir fait passer sa conviction dans les esprits. Montesquieu dit à peine quelques mots de la torture, et encore se tire-t-il d'affaire par un mouvement oratoire, sans alléguer aucune raison sérieuse (1). C'est cette guerre à outrance poursuivie par Voltaire contre les abus et les préjugés de toute sorte qui fait sa gloire et justifie la haine toujours vivante attachée à sa mémoire et à ses écrits. Ses œuvres purement littéraires, si vivement discutées jadis, et qui presque toutes d'ailleurs avaient eu un succès retentissant, sont tombées généralement dans l'oubli, et quand on les relit aujourd'hui, c'est pour y chercher tout autre chose que les mérites de la poésie ou du style; c'est pour y trouver ce qui s'y rencontre toujours plus ou moins, c'est-à-dire cette constante pensée de réforme, qui fait l'unité de ces écrits, si divers et si nombreux. C'est là-dessus que M. Barni a appuyé, et il a bien fait : les idées de Voltaire sur la liberté de la presse, la liberté de conscience, ses protestations contre la barbarie de la procédure criminelle, contre l'esclavage et le servage, etc., ont fourni au savant historien le sujet de plusieurs chapitres pleins d'intérêt. Voilà la vraie philosophie de Voltaire, tout en action et en bienfaits : sa philosophie théorique est trop souvent insuffisante. Mais, grâce à ses écrits de toute sorte, quand l'opinion put enfin prendre la direction des affaires publiques, elle était éclairée, elle était fixée sur les réformes possibles et nécessaires; elle ne fut pas prise au dépourvu; la révolution était accomplie dans les esprits avant de passer dans les faits; je n'en veux pour preuve que les cahiers des états généraux en 1788; ceux des plus obscurs baillages attestent, par l'unanimité des vœux, à quel point de maturité les esprits étaient arrivés partout, et avec quelle netteté la France d'alors savait ce qu'elle voulait. Or, ce qu'elle voulut d'abord, c'était surtout ce qu'elle avait appris à l'école de Voltaire. Quoi qu'on en ait pu dire, l'influence de Voltaire, beaucoup plus que celle de Montesquieu, marque la première étape de la Révolution française, et, qu'on s'en félicite ou qu'on s'en plaigne, c'est encore, après les réactions diverses, ce qui survécut de plus durable à la Révolution.

C'est à quelques lieues de Ferney et dans la patrie de Rousseau, c'est sur les bords de ce lac dont tous les points gardent la trace et le souvenir des amis de la pensée libre, que M. Barni a professé le cours dont il publie aujourd'hui le premier volume. L'écrivain net et précis, qui a su, dans les savantes introductions placées par lui en tête de ses traductions de Kant, éclaircir les obscurités proverbiales du philosophe de Kœnigsberg et le mettre à la portée même des attentions paresseuses, n'avait pas, j'en conviens, les mêmes efforts à faire pour exposer les théories de nos philosophes, tous si accessibles et d'une lecture si engageante; leurs plus précieuses qualités se retrouvent dans l'exposé que M. Barni a fait de leurs doctrines, je veux dire la mesure, la justesse, ce rare bon sens qui nous pique aujourd'hui comme une nouveauté inouïe ou une mode oubliée, cette probité intellectuelle, non moins rare, qui manque parfois à des gens honnêtes d'ailleurs, et qui fait dire exactement à l'écrivain ce qu'il pense, sans sacrifier ni à l'effet littéraire, ni à de prétendues convenances, plus souvent déterminées par l'intérêt personnel de l'écrivain que par les égards qu'on doit toujours aux convictions d'autrui. Écrit simplement, ce livre respire une honnêteté vigoureuse. Nous nous félicitons doublement du succès de ce cours, et parce que les idées en sont justes et utiles, et parce qu'il est professé par un Français devant un public génevois. Ce sera plus tard une page honorable à ajouter au chapitre que le XIXe siècle pourra joindre au livre intéressant de M. Sayous, *La littérature française à l'étranger*.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) Il semble n'oser soutenir nettement qu'une chose, c'est que la torture n'est pas *indispensable;* « Nous voyons, dit-il, une nation très-bien policée la rejeter sans inconvénients (la nation anglaise). Elle n'est donc pas nécessaire par sa nature. Tant d'habiles gens et tant de beaux génies ont écrit contre cette pratique que je n'ose parler après eux. J'allais dire qu'elle pourrait convenir dans les gouvernements despotiques, où tout ce qui inspire la crainte entre plus dans les ressorts du gouvernement; j'allais dire que les esclaves, chez les Grecs et les Romains... Mais j'entends la voix de la nature qui crie contre moi » (liv. VI, 19). On entrevoit très-bien ici sa pensée, mais il faut convenir que Voltaire l'exprime et plus souvent et plus nettement.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LÉGISLATION COMPARÉE (1).

COURS DE M. ED. LABOULAYE.

**De l'administration française sous Louis XVI.**

### XXI.

LES LETTRES DE CACHET.

Nous avons étudié successivement le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire de l'ancien régime. Arrêtons-nous maintenant sur un quatrième pouvoir dont ne parlent guère les traités théoriques sur la constitution des États, mais qui jouait un très-grand rôle dans notre ancienne monarchie, et qui joue un certain rôle dans plusieurs États modernes : ce quatrième pouvoir, c'est la police.

Par le mot de *police*, je n'entends pas cette institution qui veille à nos portes pour empêcher les voleurs de s'égarer la nuit dans nos maisons, qui poursuit et livre les coupables à la justice; c'est là une institution

(1) Voyez les numéros 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de la seconde année.

utile, qui existe dans les pays libres aussi bien que dans les autres : j'entends par la police ce pouvoir mal défini qui dispose administrativement, c'est-à-dire sans jugement, de la liberté, des propriétés des citoyens. Dans notre ancienne monarchie, ce pouvoir avait pour origine une confusion du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire, qui était le plus grand vice de l'ancien régime, car son vrai nom, c'est l'arbitraire.

Les Grecs, si fiers de leur civilisation et qui appelaient les autres peuples des Barbares, bien qu'ils eussent autour d'eux des nations fort avancées dans les arts, telles que les Perses et les Égyptiens; les Grecs, dis-je, n'attribuaient pas leur supériorité sur les autres peuples à leur génie littéraire, mais au caractère de leur gouvernement. Ils disaient : « Chez les Barbares, c'est l'homme qui commande; chez les Grecs, c'est la loi. » Et cette distinction est restée la distinction véritable entre les pays libres et ceux qui ne le sont pas.

Dans notre ancien gouvernement, à côté et au-dessus de la loi il y avait le pouvoir d'un homme; le roi, étant considéré comme la source de toute justice, avait le singulier privilége de pouvoir disposer de la liberté et des propriétés des citoyens sans jugement, par sa volonté particulière. C'est ce qu'on appelait le pouvoir paternel du roi. On retrouve cet arbitraire dans tous les pays où le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont concentrés dans la même main. Nous inscrivons en tête de toutes nos constitutions que la division des pouvoirs est la première garantie de la liberté, non pas qu'il faille entendre cela dans un sens absolu, au point que les chambres ne se mêlent en rien du pouvoir judiciaire ou du pouvoir exécutif; non, j'ai déjà montré que des séparations aussi tranchées vont souvent contre le but qu'on se propose d'atteindre; mais, lorsque les mêmes mains réunissent en totalité le pouvoir exécutif et législatif, les citoyens n'ont plus aucune garantie, non-seulement parce que le pouvoir exécutif peut faire telle loi qu'il veut, mais parce qu'il se dit : Puisque je dispose de la loi, quel besoin ai-je de la suivre? ma volonté vaut loi. Et c'est ainsi que, par une pente irrésistible, on va à l'arbitraire. C'est là l'histoire des lettres de cachet.

Qu'était-ce que ces lettres closes, en vertu desquelles le roi disposait de la liberté des citoyens?

Nos rois donnaient leurs ordres de deux façons : par lettres patentes ou par lettres closes. Les premières étaient des actes de législation; elles étaient scellées du grand sceau de l'État par les mains du chancelier, qui les adressait au parlement. Celui-ci avait le droit de les vérifier et même de faire des remontrances à ce propos. Les lettres de cachet étaient des lettres fermées contenant un ordre du roi, qu'on exécutait sans discussion; c'était un mandement administratif et non pas un acte législatif; elles étaient signées par un secrétaire d'État et ne subissaient pas le contrôle du parlement.

La lettre de cachet était donc un ordre administratif, et le roi s'en servait aussi bien pour faire exécuter la loi que pour exécuter des vengeances particulières.

Je ne parlerai aujourd'hui que des lettres de cachet qui disposaient de la liberté des citoyens; je laisserai même de côté celles qui ordonnaient l'éloignement de tout un corps, qui exilaient, par exemple, le parlement tout entier; je me bornerai à ces lettres de cachet, pour ainsi dire, privées, qui envoyaient les personnes en exil ou en prison.

Cet exil était quelquefois un simple éloignement de Paris : ainsi, on n'admettait pas que le chancelier fût à Paris sans y exercer ses fonctions; en conséquence, quand on voulait se débarrasser de lui et le remplacer, on l'exilait à sa campagne. D'Aguesseau fut plusieurs fois exilé dans sa belle terre de Fresnes; il venait à Paris, on l'y tolérait, mais il ne pouvait y habiter; il était considéré comme étant en exil. De même pour les ministres. Un ministre, M. de Maurepas, reçoit, par lettre de cachet, un ordre d'exil; il allait partir pour la campagne, quand un solliciteur se présenta devant lui : « Monseigneur, lui dit-il, vous voici en *route?*—Vous voulez dire en *déroute!*» répondit le ministre facétieux, qui prenait gaiement un exil qui n'avait rien de rigoureux. Quand M. de Choiseul fut exilé à Chanteloup, toute la cour de France, les princes du sang eux-mêmes demandèrent à le visiter; la mode était de faire acte d'opposition à Sa Majesté. C'est un épisode des plus curieux du XVIII^e siècle.

Mais venons à ces lettres de cachet qui ordonnent un véritable exil, qui ruinent un citoyen, ou qui, sans jugement, le font enfermer dans une prison d'État.

Quand le parlement trouvait l'occasion de réclamer contre l'emploi des lettres de cachet, il le faisait. Nous en avons des exemples, même sous le grand roi. Louis XIV répondait : « On en a usé ainsi de tout temps. » Les lettres de cachet formaient un attribut de la puissance royale dont Louis XIV usait largement. A la fin de son règne, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, vint prier madame de Maintenon de mettre un terme aux abus détestables des lettres de cachet, abus dont la religion souffrait :

« Ce que vous insinuerez sur les lettres de cachet n'en diminuera pas le nombre, lui répond madame de Maintenon. *On* est persuadé qu'elles sont fort nécessaires et que l'*on* a le *droit* de les donner. Vous direz de bonnes raisons, mais quelle apparence que vous l'emportiez sur trois ministres, sur tous ceux qui les ont précédés, dont ils citent l'exemple, et sur l'habitude de gouverner ainsi? »

Tout cela était vrai; mais vous conviendrez que cela ne donne pas l'idée d'un très-grand caractère. Madame de Maintenon, qu'on a essayé de relever dans ces derniers temps, avait toutes les qualités d'une dévote, tout ce qu'il fallait pour vivre dans sa chambre et être utile dans un ménage bourgeois; mais, quand on est la femme d'un roi, — et elle était la femme légitime de Louis XIV, — quand on se trouve en situation d'avoir une grande

influence sur les affaires de l'État, on a mieux à faire qu'à passer son temps à tricoter pour les pauvres. Madame de Maintenon pouvait être la vertu, la sagesse même; mais elle était par-dessus tout la médiocrité en personne.

Dans sa jeunesse, Louis XIV avait vu le cardinal Mazarin prodiguer les lettres de cachet. Une des victimes de cette prodigalité fut Saint-Évremont, homme qui mérite d'être étudié pour la hardiesse de ses idées autant que pour la générosité de son caractère. Il avait commencé à se distinguer dès les premières années du XVII^e siècle : brave officier, tout dévoué au roi, et qu'on ne soupçonnait pas d'avoir de mauvais sentiments politiques; mais il avait l'esprit libre, c'était un *libertin*, comme on disait à cette époque, un *esprit fort*, comme on devait dire plus tard, un *libre penseur*, comme on dit aujourd'hui. Il fut dénoncé à Mazarin, qui le fit mettre à la Bastille. Quand il en sortit, il alla se plaindre à celui-là même qui l'y avait envoyé. Mazarin est encore un de ces hommes qu'on veut réhabiliter; c'est la mode de réhabiliter tous ceux qui ont fait du mal à la France. Il dit à Saint-Évremont : « Je suis convaincu de votre innocence; mais un ministre est obligé d'écouter toutes choses, et distingue difficilement le vrai du faux. » Saint-Évremont fut prévenu, quelque temps après, que le ministre était encore disposé à écouter toutes choses, et, par précaution, il passa en Angleterre. Louis XIV se sentit blessé de ce qu'un de ses sujets se fût exilé volontairement en Angleterre pour y penser et parler librement, et, quoiqu'il estimât Saint-Évremont, il ne lui permit point de revenir en France, le laissant ainsi vingt-huit ans en exil. A la fin, il lui fit dire qu'il pouvait rentrer dans sa patrie; Saint-Évremont avait alors soixante-seize ans, il avait pris des habitudes de liberté : il refusa et mourut sur la terre étrangère, montrant par là une fermeté de caractère qui mérite d'être louée.

Pendant tout le règne de Louis XIV, les lettres de cachet furent employées dans les affaires politiques, souvent aussi en des occasions où la politique n'avait rien à voir. Ainsi, dans le fameux procès de la Voisin, accusée d'avoir inventé une poudre de succession à l'aide de laquelle certaines familles décidaient leurs parents et amis à sortir de ce monde un peu plus tôt que de raison, le maréchal de Luxembourg fut gravement compromis. Il semble que le respect de la justice voulait qu'un maréchal, compromis dans une telle affaire, comparût devant les tribunaux : le roi l'envoie à la Bastille, et, quand le maréchal en sort, il n'est pas condamné, et cependant il est flétri.

C'est contre les protestants qu'on fit des lettres de cachet l'usage le plus étrange. Vous savez que Louis XIV abolit l'édit de Nantes en 1682. Après les dragonnades, on lui fit croire qu'il n'y avait plus de protestants en France; mais certains hommes courageux restaient dévoués à leur croyance; il fallut se rendre à la vérité et avouer au roi qu'il y avait encore des protestants. Cependant on ne voulait plus de persécutions violentes; on trouva une façon détournée de se débarrasser d'hommes gênants, façon dont il reste de tristes souvenirs, c'était d'envoyer le protestant, par une lettre de cachet, à cent lieues de son domicile. Comme il n'avait guère d'autre moyen de vivre que le commerce, toute autre profession lui étant interdite, il était réduit à vendre ses biens et à passer à l'étranger. Être protestant était un crime qui fut prévu par un édit dont je vais vous donner lecture; vous allez voir comment s'exprime le grand roi. L'édit est de 1705.

« Nous avons fait défense à tous nos sujets, de quelque condition qu'ils soient, de se retirer de notre royaume pour aller s'établir, sans notre permission, dans les pays étrangers, à peine de confiscation de corps et de biens et d'être réputés étrangers. Au préjudice desquelles défenses nous avons été informé que quelques-uns de nos sujets, même ceux que nous jugeons quelquefois à propos d'éloigner pour un temps du lieu de leur établissement ordinaire, *par des ordres particuliers et pour bonnes et justes causes à nous connues et pour le bien de notre État*, oubliant non-seulement les engagements indispensables de leur naissance, mais encore l'obéissance qu'ils doivent en particulier à l'ordre qu'ils ont de nous, quittent le lieu de séjour qui leur est marqué par notre dit ordre pour se retirer hors le royaume. Et dans la vue d'éluder l'effet de nos lois et déclarations et se soustraire aux peines qu'ils prévoient devoir encourir par leur évasion et leur désobéissance, font, avant leur retrait, des dispositions ou aliénations de leurs biens en fraude.

» A ces causes et autres *bonnes* considérations à ce nous mouvans et de notre *certaine science*, *pleine puissance* et autorité royale.... faisons très-expresses inhibitions et défenses à ceux de nos sujets qui seraient par nous *relégués* en quelque lieu de notre royaume que ce puisse être, d'en sortir sans notre permission, sous les mêmes peines de confiscation de corps et de biens pour raison de leur désobéissance formelle. »

Cet édit nous montre le roi-pontife dans toute sa naïveté. Louis XIV n'imagine pas qu'on puisse contester sa toute-puissance et sa certaine science; il a de bonnes raisons pour faire mourir de faim une partie de ses sujets. Le parlement était composé de catholiques ardents, qui ne firent aucune objection; il enregistra cet édit sans difficulté. Par une juste punition, cet édit tourna contre lui. Du jour où il l'eût enregistré, les lettres de cachet, qui n'existaient que par tolérance, — car il était de tradition que l'on pouvait toujours les contester, — les lettres de cachet devinrent légales : il y avait édit du roi enregistré par le parlement. Plus tard, le parlement se repentit; il prétendit qu'il n'avait point fait de remontrances parce que le roi l'avait défendu. Il faut toujours protester contre l'injustice; le parlement ne le fit pas quand il le devait, il en fut la première victime, et, véritablement, il l'avait mérité.

Sous la régence, une des premières lettres de cachet envoya à la Bastille Voltaire, pour une pièce de vers qui finissait ainsi :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Voltaire avait alors vingt-deux ans; mais la police pensa qu'il s'était rajeuni, et, comme il avait trop d'esprit, il fut emprisonné, quoique innocent. C'est à la Bastille qu'il composa sa *Henriade*, et fit ces deux vers sur son domicile :

Dans cet affreux château, palais de la vengeance,
Qui renferme souvent le crime et l'innocence.

Il garda longtemps rancune à ses persécuteurs, ainsi

qu'on en peut juger par ces vers adressés au lieutenant de police Voyer d'Argenson :

> O Marc René, que Caton le Censeur,
> Jadis dans Rome eût pris pour successeur,
> O Marc René, de qui la faveur grande
> Fait ici-bas tant de gens murmurer,
> Vos beaux avis m'ont fait claquemurer ;
> Que quelque jour le bon Dieu vous le rende !

L'innocence de Voltaire reconnue, le régent le fit venir; il ne lui fit pas d'excuses, — une erreur ne figurait pas dans le compte administratif, — mais il lui donna une gratification. Voltaire lui dit : « Monseigneur, je remercie Votre Altesse Royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement. » Le mot était spirituel; mais j'aurais préféré que Voltaire refusât la gratification. Recevoir une gratification pour oublier une injustice ! il y a là, dans nos idées, quelque chose de choquant.

Sous Louis XV, le cardinal Fleury, grand ami de son repos, étouffe dans le silence et ensevelit dans la nuit les secrets du gouvernement; au milieu de toutes les querelles religieuses, il jetait tout le monde en prison ou en exil. Aussi se vantait-il d'avoir décerné 40 000 lettres de cachet, mais de ces lettres de cachet qui obligeaient un curé de Paris à s'en aller à Orléans, et qui envoyaient chacun méditer dans la solitude. Le parlement se plaignit de la quantité de gens exilés et en évalua le chiffre à 80 000.

Louis XV répondit à ces remontrances, le 26 juin 1759 :

> « Que par des considérations ou des raisons d'Etat dont les magistrats ne peuvent être juges, le roi peut, *sans donner atteinte aux lois*, user du pouvoir qui réside en sa personne par des voies d'administration, dont qui que ce soit ne doit se dire exempt dans son royaume. »

Je veux bien croire que le roi avait le pouvoir de disposer administrativement de la liberté des citoyens; mais dire qu'en faisant cela il ne porte pas atteinte à la loi, voilà qui me paraît peu acceptable. Qu'est-ce que la loi si elle ne protége pas la personne du citoyen? Une duperie.

L'histoire de tous les prisonniers enfermés à la Bastille pendant le XVIIIe siècle formerait un livre intéressant; on y verrait figurer tout ce que la France a eu de grands seigneurs et d'hommes d'esprit. Aussi disait-on de la Bastille que c'était l'hôtel des grands seigneurs et des gens de lettres. Voltaire, Diderot, Marmontel, d'Arnaud y furent renfermés. Rousseau n'y échappa qu'en se sauvant, Raynal fit de même.

L'aventure de Marmontel prouve que le goût des grands seigneurs pour les gens de lettres était grand; ils avaient un certain respect pour les philosophes, même quand il s'agissait d'un aussi petit philosophe que Marmontel. Entré à la Bastille avec son domestique, on le mit dans une belle chambre, on lui servit un bon dîner; potage, deux plats de viande, et pour dessert, du fromage et quelques fruits. Marmontel, qui avait l'appétit excellent quoique prisonnier, fit honneur au repas; à peine avait-il fini, qu'on apporta un second dîner beaucoup plus beau. Le prisonnier d'État avait mangé le dîner de son domestique. Marmontel resta convaincu que, pour un homme de lettres, c'était tout bénéfice d'aller à la Bastille, car il ne vivait pas aussi bien dans son modeste logement. Mais tout le monde n'était pas traité comme l'auteur de *Bélisaire*, et nous avons un autre témoignage moins favorable : celui de Mirabeau.

Mirabeau a écrit son pamphlet contre la Bastille, non pas à la Bastille, mais à Vincennes, dans un donjon, où les prisonniers ne se voyaient pas, où chacun vivait dans l'isolement. A l'âge de vingt-six ans, il en était à sa quatrième prison. Vous savez que le père de Mirabeau, l'*ami des hommes*, passa sa vie à faire enfermer sa femme et ses enfants. Il obtint contre eux 59 lettres de cachet, dont 22 pour son fils aîné. Aussi ce dernier disait-il qu'il avait été traité « comme un aîné de Normandie » ; il avait eu la grosse part.

Mirabeau fut étroitement enfermé; on ne lui permettait même pas d'écrire. C'est avec un crayon qu'il écrivait son pamphlet sur les premières pages blanches des livres qu'on lui laissait lire et qu'ensuite il déchirait. Cet ouvrage, intitulé : *Des lettres de cachet et des prisons d'État*, est, comme tous les ouvrages de Mirabeau, d'une grande confusion, mais moins déclamatoire qu'on pourrait le craindre. On voit l'homme qui prend au hasard tout ce qu'il trouve dans l'histoire, dans le droit, dans l'économie politique. Toutefois, au milieu de cet amalgame, on sent une âme puissante qui s'agite. Sa philosophie politique, qui nous intéresse puisqu'elle nous donne la clef de ce que sera plus tard sa vie politique, est déjà formée ; elle est forte, juste, bien en avance sur les idées du temps et sur les rêveries de J. J. Rousseau qui nous ont fait tant de mal.

Cette philosophie, Mirabeau l'a prise dans les ouvrages de son père, dans ceux de Quesnay et dans les *Maximes du droit public français*, livre publié par des avocats de Paris, dont j'ai déjà parlé, et qui contient des notions très-justes sur la liberté, telle que l'entendait le parlement en 1764.

Mirabeau réclame la liberté pour chacun : L'homme est créé avec des besoins, il n'a pour les satisfaire que son travail et sa liberté ; c'est là son droit, et de son droit sort également son devoir. Il ne peut pas vivre seul, l'association est sa vie ; pour résister à toutes les forces qui menacent sa chétive existence, il lui faut se réunir à d'autres hommes, et cette réunion ajoute un devoir à son droit.

Ainsi les hommes sont faits pour vivre ensemble, pour se respecter mutuellement. Tel est l'objet de l'association qui ne résulte pas d'un contrat social, mais d'un besoin naturel à l'homme, parce que l'homme n'est fort que par le nombre et n'est heureux que par la paix.

Le but de la société, sa raison d'être, c'est la garantie des personnes et des propriétés. La sûreté et la justice, voilà l'objet de tout gouvernement. Il serait singulier

de prétendre qu'un chef d'État a le pouvoir de détruire la société, puisqu'il a pour mission de la conserver par la justice et le respect du droit de chacun. En conséquence, nul gouvernement, quelle qu'en soit l'origine, n'a le droit d'attenter à la vie ou à la liberté du citoyen. Quand un homme se sert de sa liberté pour empiéter sur celle de son voisin, il est juste qu'on le punisse; mais qu'un gouvernement se serve du pouvoir qu'il tient pour inquiéter ou perdre les individus qui forment la société, c'est là un abus de la force, un crime et rien autre chose. *Mars est le tyran, mais le droit est le souverain du monde.*

Ainsi, Mirabeau ne voit dans la justice que le respect de la liberté, et c'est aussi de ce respect qu'il fait sortir l'égalité. Si la loi impose l'égalité, c'est précisément pour que personne ne puisse attenter à la liberté d'autrui.

Ce sont là des principes parfaitement nets, définis, et que nous n'avons pas dépassés aujourd'hui.

Si la société n'a d'autre raison d'être que la justice, comment justifier les lettres de cachet? Jeter en prison, pour raison d'État, un citoyen, n'est-ce pas attenter à la sûreté sociale? Peut-on imaginer quelque chose de plus affreux que de prendre un homme innocent, que de l'arracher à sa femme, à ses enfants, à ses affaires, et de l'enfermer? S'il est coupable, jugez-le, entendez-le. Quelquefois il peut avoir des excuses, quelquefois sa défense peut déterminer son acquittement. Mais, fût-il tout à fait coupable même, vous n'avez pas le droit de l'enfermer arbitrairement. En agissant ainsi, vous faites tort à la société; car, dit Mirabeau avec juste raison, « l'objet des lois pénales c'est la publicité. » Ce n'est pas la mort d'un assassin, l'emprisonnement d'un voleur qui intéresse l'État; ce que veut l'État, c'est que l'exemple de cette punition arrête, en les effrayant, les voleurs et les assassins à venir. Comme le dit Cicéron, il faut que la peine empêche de commettre le délit ou le crime. On discute souvent sur le principe des peines; cette discussion ne mène à rien, par la raison toute simple que le droit pénal a plus d'une racine; mais il n'est pas douteux que la sécurité sociale ne soit un des objets que le législateur a en vue quand il punit le crime; et cette sécurité ne peut être garantie que par de bonnes lois, appliquées justement et publiquement.

L'observation de Mirabeau est profonde; lors même que l'individu est coupable, c'est un très-grand mal de ne pas le juger, et il eût pu ajouter, à l'appui de son observation, bon nombre de faits juridiques.

De plus, ajoute-t-il, les gouvernements arbitraires ont toujours rendu les hommes cruels. Voyez l'histoire romaine; les triumvirs étaient cruels, pourquoi? parce que leur pouvoir était absolu; les empereurs romains ont ruiné et déshonoré l'empire, pourquoi? parce qu'ils étaient à la fois législateurs et juges. Il n'y a que la division des pouvoirs judiciaire et exécutif qui puisse empêcher le gouvernement de se perdre dans des vengeances privées. D'ailleurs, ajoutait-il, en allant au fond des choses, d'où viennent les accusations qui font enfermer un homme à la Bastille ou à Vincennes? Elles viennent souvent des sources les plus suspectes. Un homme a été enfermé dans un cachot pendant des années, parce qu'il était soupçonné d'avoir fait la contrebande des tabacs, et cependant il était innocent. Des femmes sont enfermées sur la dénonciation de leurs maris, et il y a encore plus de maris enfermés sur la dénonciation de leurs femmes. Souvent c'était le crime de leur femme qu'on leur faisait expier. Lorsque Louis XIV imagina d'avoir une seconde femme sous le titre officiel de maîtresse du roi, M. de Montespan, l'époux légitime de cette reine de la main gauche, fut exilé dans ses terres par une lettre de cachet, et Louis XIV écrivit à Colbert, pour qu'on empêchât *ce fou de Montespan de revenir à Paris*, où sans doute il aurait scandaleusement réclamé celle qui lui avait donné sa foi devant Dieu. Qu'est-ce qu'un pareil exil, sinon une violence et un crime? M. de Montespan se vengea noblement. Quand il fut en exil, il fit peindre son carrosse en noir, prit le deuil de la femme qui l'avait trahi et le fit prendre à ses enfants. Entre Louis XIV avec sa lettre de cachet et M. de Montespan portant le deuil, il est clair que la grandeur n'est pas du côté du roi.

A propos des lettres de cachet, Mirabeau raconte des histoires étranges. Une jeune fille se marie, elle vit honorablement pendant quelques années avec son époux; un beau jour on la prend, on la jette en prison, pourquoi, elle l'ignore. Sa famille s'agite, et, à la fin, on découvre son crime : elle a épousé un moine! Son mari était sorti d'un couvent vingt-cinq ans auparavant, et, dans l'innocence de son âme, elle avait cru épouser un laïque. Voilà pourquoi on l'emprisonnait! Un homme a passé vingt-sept ans à la Bastille, dont tout le crime était d'avoir une famille qui avait trouvé le moyen de s'emparer de sa fortune. Mirabeau lui-même, malgré les fautes dont il a pu se rendre coupable, quelle fut la cause de sa première captivité? Son père le fit enfermer parce qu'il prenait la défense de sa mère contre lui à propos d'une concubine. Comme vous le voyez, Mirabeau le père, l'*ami des hommes*, était aussi celui des dames; de plus, la prison était pour lui un moyen de ne pas rendre de comptes à son fils et de disposer de toute sa fortune. Voici donc un homme dont on fait l'ennemi de la société et pourquoi? Pour satisfaire une vengeance et un intérêt privés.

En lisant ce livre, on y cherche quelque chose de personnel à Mirabeau; on s'attend à y trouver quelque plainte. Non! il ne parle de lui-même que dans une seule page, et cependant les souffrances étaient grandes, surtout pour un homme aussi énergique que lui et qui reste enfermé pendant trois ans. Dans une seule page on entend sa plainte; c'est le cri de l'aigle qui se brise les ailes contre les barreaux de sa cage :

« O mes aveugles compatriotes! il n'est pas plus difficile d'effacer du rôle des citoyens votre nom que le mien. Comprenez bien cette effrayante

vérité. Mais quel homme sensible aura besoin de faire retour sur lui-même pour être glacé d'effroi en pensant aux ordres arbitraires? Un tel brigandage ne l'intéresse-t-il point assez, si ce n'est dans soi-même ou dans les siens, du moins dans la personne de tant de concitoyens enfermés dans les plus sombres cachots, sans secours ni du côté de la loi ni de celui de leur famille, et qui n'ont d'autre crime peut-être que celui d'être craints, haïs ou importuns?

» Souffrir dans une solitude profonde toutes les privations et toutes les inquiétudes, être arraché à tout ce que l'on aime, à tout ce dont on est aimé, n'est-ce pas plus, infiniment plus que mourir? Oter la vie à un particulier qui n'est pas légalement condamné, c'est un acte de tyrannie si odieux qu'il jette l'alarme dans toute une nation; mais il fait peu de mal à l'individu si cruellement assassiné, car un instant le délivre de tous regrets, de tous désirs, de toutes peines. C'est donc seulement l'idée d'une violence atroce qui révolte les hommes dans une telle catastrophe.

» Par un étrange préjugé, l'emprisonnement illégal et indéfini semble moins barbare. N'est-il donc pas une punition beaucoup plus sévère? Les angoisses d'une prison d'État, où l'on ne laisse à un malheureux de sa vie que le souffle, sont un supplice incomparable à tout autre.

» L'amitié, l'amour, ces bienfaiteurs du monde, deviennent les bourreaux de celui qui l'endure; plus son cœur est actif, plus son âme est élevée, plus ses sens ont d'énergie et plus ses tourments sont aigus et multipliés. Ces précieux dons de la nature tournent à sa ruine; il ne vit que pour la douleur; nulle correspondance, nulle société, nul éclaircissement de son sort. Quelle mutilation de l'existence! C'est cesser de vivre, et ne pas jouir du repos que procure la mort. »

Quand Malesherbes arriva au pouvoir, son premier soin fut de visiter les prisons; il n'osa pas toucher aux lettres de cachet. Louis XVI était le meilleur des hommes, mais il tenait à conserver intacts les droits de ses ancêtres. Du moins, Malesherbes voulut régulariser les lettres de cachet; il conçut le projet de composer un bureau chargé d'examiner les demandes de lettres de cachet. Sénac de Meilhan, intendant de Valenciennes, homme d'esprit, qui nous a laissé des Mémoires sur l'époque de Louis XVI, et qui fut proposé pour être contrôleur général, alla trouver Malesherbes, et lui dit : «Il » y a là un piége tendu à votre vertu. Comment voulez-» vous régulariser l'arbitraire? Aujourd'hui un homme » est jeté à la Bastille; il y entre, et en sort au bout de » quelque temps; c'est une correction paternelle qui ne » touche en rien à son honneur. Mais supposez un bu-» reau composé d'hommes vertueux qui statuent sur les » demandes de lettres de cachet, alors la lettre de cachet » accordée par eux devient une condamnation, et plus » les hommes composant le bureau d'examen seront » honnêtes, plus leur décision tiendra lieu de jugement. » Vienne un ministre violent, votre bureau lui servira à » reconstituer le tribunal de l'inquisition. »

Sénac avait raison. C'est une erreur que de croire qu'on peut régulariser l'arbitraire; ce qu'on doit chercher, c'est à le faire disparaître, en faisant régner la loi. Il n'y a pas de compromis entre la loi, qui est la justice en action, et l'absence de la justice, c'est-à-dire l'arbitraire. L'essence de l'arbitraire est d'être injuste; si vous voulez être juste, vous avez la loi; elle suffit à tout.

Les lettres de cachet ne furent pas abolies sous le règne de Louis XVI, mais on ne s'en servit guère que pour enfermer des fils de famille sur la demande de leurs pères, et des femmes sur la demande des maris; c'était le plus souvent un moyen de dérober de grands coupables à la honte d'un châtiment public.

M. de Breteuil, intendant général en 1784, et qui, en cette qualité, avait les lettres de cachet dans son ressort, écrit aux intendants de province :

« Quand vous me proposerez l'expédition d'ordres demandés par les familles, marquez-moi la durée que doit avoir la détention. Je crois qu'en général, et sauf les circonstances particulières, elle ne doit pas s'étendre au delà de deux ou trois ans pour les hommes lorsqu'il y a libertinage ou bassesse, pour les femmes lorsqu'il y a libertinage ou scandale, et au delà d'un ou deux ans lorsque les femmes ne sont coupables que de faiblesse et les hommes d'inconduite.

» Il ne faut accueillir qu'avec *la plus grande circonspection* les plaintes des maris contre leurs femmes et celles des femmes contre leurs maris. »

Se douterait-on que ceci est écrit sous le bon roi Louis XVI, dans un pays qui avait des lois et des tribunaux?

Mirabeau raconte que, dans ses prisons, il a trouvé trois maris dont les femmes avaient obtenu des lettres de cachet de *ces valets décorés*. C'est ainsi que, dans son style, Mirabeau appelle les grands seigneurs.

Les victimes des lettres de cachet furent-elles nombreuses à la fin du XVIII^e siècle? Mirabeau avait pratiqué les donjons: dans les six forts qu'il connaissait pour les avoir habités, il avait compté 300 prisonniers; il en suppose autant dans les couvents, car c'était là que le plus souvent on enfermait les femmes; elles pouvaient y recevoir leurs amies, et même quelquefois on leur permettait de sortir. En tout, Mirabeau suppose qu'il peut y avoir près d'un millier de personnes emprisonnées par lettres de cachet.

Sénac, dont l'ouvrage a pour but de réhabiliter l'ancien régime, prétend que Malesherbes, quand il visita les prisons, n'en put faire sortir que 7; il ajoute qu'en trois cents ans il n'y a pas eu 300 prisonniers d'État. Ces chiffres de Sénac ont été fort contestés; je dois dire cependant que je suis disposé à admettre que le nombre des prisonniers d'État n'a jamais été bien considérable.

Lorsqu'on parle de notre ancien gouvernement, on peut examiner les choses en droit ou en fait. En droit, c'est partout l'arbitraire sans garantie d'aucune espèce : le roi peut disposer de la liberté et des propriétés des citoyens, il établit l'impôt comme il veut, c'est le despotisme le plus absolu. En fait, il en est autrement. Nos rois ne tenaient pas à passer pour des tyrans; ils se disaient *pères du peuple*, tel était le caractère de leur royauté, et ils en étaient fiers. Pour gouverner violemment, il faut un ministre violent, un roi violent; cela est rare dans notre histoire. On doit rendre cette justice à nos rois, qu'ils admettaient une certaine liberté autour d'eux; nous les voyons souvent même gouverner d'une main assez large; mais tout cela tient à l'homme, tout cela n'est qu'une concession gracieuse et révocable. Nos rois ne sont pas méchants, mais il ne faut pas qu'on les gêne, sans quoi ils vous exilent ou vous emprisonnent. La liberté n'est pas un droit, mais une faveur.

Si je me suis bien expliqué, vous comprendrez aisément comment on peut toujours défendre l'ancienne

monarchie quand on parle en fait, et la condamner comme une tyrannie quand on parle en droit. Le jugement véritable doit être sévère, et voici pourquoi : il ne faut jamais évaluer une loi par ce qu'elle fait de bien ou de mal, mais par ce qu'elle empêche de mal ou de bien. Je crois que si l'on prend nos anciennes constitutions, on reconnaîtra qu'elles ont fait beaucoup de mal en empêchant beaucoup de bien ; elles ont détruit cette liberté dont nos pères étaient si fiers, lorsqu'ils disaient que le mot *Franc* voulait dire *libre*.

Les lois de Louis XIV ont paralysé l'esprit public ; elles ont introduit en France une sorte d'hypocrisie. On ne dit plus la vérité vraie, on n'agit plus avec cette assurance de l'homme qui n'a rien à craindre que de la loi, on tâche de s'accommoder avec le ministre pour jouir plus à son aise de la vie, si bien que cet arbitraire démoralise le pays et lui ôte toute son énergie.

C'est alors que vous voyez l'Angleterre grandir et s'élever par l'énergie de la vie publique, tandis que la France de Louis XV ne tiendrait aucune place, si elle n'avait la philosophie qui la soutient. Voltaire et ses amis ont ce grand mérite, qu'ils protestent contre la fausseté et le mensonge des institutions.

Voilà le mal qu'a fait la monarchie ; elle a abaissé les âmes, et cela explique très-bien comment elle a élevé un peuple qui, en 1789, n'était pas habitué à la vie du citoyen, et qui, se trouvant en pleine liberté au sortir du despotisme, en a abusé. Il s'est trouvé comme les enfants le jour où vous les mettez en liberté si vous ne leur avez pas donné les moyens de se conduire seuls.

Prenez ceci comme le résumé de tout mon enseignement : les formes du gouvernement politique sont bonnes ou mauvaises, suivant qu'elles font régner ou qu'elles étouffent la vérité et la justice. Les bonnes lois sont celles qui laissent la vérité et la justice se faire entièrement ; les mauvaises lois, au contraire, sont celles qui favorisent le mensonge, l'hypocrisie, la convention. Le progrès n'est point chose fatale, mais un pas en avant dans le sillon lumineux de la justice et de la vérité.

*Plus de lumière !* s'écriait Gœthe mourant. Ce cri de Gœthe, qui avait travaillé toute sa vie pour éclairer son pays, pour éclairer l'âme de l'Allemagne, si l'on peut parler ainsi, c'est le cri de l'humanité. Oui, plus de lumière ! pour avoir plus de fraternité et moins d'égoïsme ; oui, plus de lumière ! pour que les citoyens connaissent mieux leurs devoirs et défendent mieux leurs droits ; plus de lumière ! plus de vérité ! plus de justice ! c'est le cri de la civilisation.

ED. LABOULAYE.

---

## VARIÉTÉS.

**Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques**, par M. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, et maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure (6e édition, chez Durand).

Si nous croyons devoir signaler aux lecteurs de la *Revue* la sixième édition de ce manuel, déjà bien connu des hommes studieux et assez recommandé d'ailleurs par la science, le talent d'exposition et la compétence toute spéciale de son auteur, c'est que la faveur dont commencent à jouir en France les études de grammaire comparée nous paraissent donner à cette publication un mérite d'opportunité qui distingue au même degré bien peu de livres nouveaux. Les grands ouvrages de grammaire comparée rebutent aisément tout lecteur qui n'est pas déjà linguiste, par la quantité de mots inconnus qu'ils font passer sous ses yeux : et pourtant un homme intelligent ne peut plus guère ignorer les éléments d'une science dont la naissance et les progrès rapides font tant d'honneur à notre siècle. La *Grammaire* de M. Egger est accessible à quiconque sait seulement épeler le grec et le latin ; et pour nous initier en quelques heures à tout un ordre nouveau de connaissances, elle ne nous demande que de raisonner avec son secours sur des choses que nous savons déjà.

Ce n'est pas que les raretés et les curiosités soient absolument bannies de cet excellent livre : l'auteur a su résoudre ce difficile problème, d'enseigner quelque chose à ceux qui savent le plus, sans surcharger la mémoire de ceux qui ont tout à apprendre. Moins que personne, le digne successeur d'Eugène Burnouf à l'École normale pouvait oublier ou laisser méconnaître à ses lecteurs cette prodigieuse variété des langues, dont celle des espèces animales ou botaniques peut seule donner une idée. C'est ainsi qu'à propos des parties du discours, une note très-curieuse sur les procédés, si étranges pour nous, de la grammaire chinoise, nous transporte tout à coup aux antipodes de notre petit monde gréco-romain. M. Egger appartient à cette école historique qui tient soigneusement compte de tous les faits et ne dédaigne que les hypothèses ; il repousse comme téméraire, ou du moins comme prématurée, toute théorie générale et absolue du langage, et surtout cette singulière méthode *à priori* qui était si fort en honneur au dernier siècle : ce qui n'ôte rien d'ailleurs à la valeur doctrinale de son petit ouvrage, fait pour l'enseignement et parfaitement approprié à sa destination. Par exemple, on chercherait vainement une meilleure théorie du pronom que celle dont ce manuel aussi bien que la science sont redevables aux profondes études de M. Egger sur le grammairien grec Apollonius Dyscole.

Si la grammaire proprement dite a fleuri dans l'antiquité même, l'étymologie appliquée à la comparaison des langues est une science purement moderne, car il y a tout au plus un demi-siècle que l'on commence à en connaître la vraie méthode. M. Egger ne pouvait, sans sortir du cadre qu'il s'était tracé, passer en revue toutes les découvertes de la linguistique moderne. Du moins, il a trouvé moyen de signaler dans un tableau succinct, mais bien suffisant, les plus frappantes analogies qui établissent l'unité d'origine des langues indo-européennes. Il a su également tracer d'une main sûre

les principales règles propres à diriger l'esprit dans cet ordre de recherches. Enfin, la partie de ce long chapitre qui concerne spécialement notre idiome est d'une richesse et souvent d'une nouveauté qui en rendent l'étude indispensable à tout Français désireux de connaître à fond sa langue maternelle.

ÉD. TOURNIER.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

**Du principe de l'art et de sa destination sociale**, par P. J. PROUDHON.

Proudhon a eu cette rare fortune de conserver jusqu'à la fin de sa vie toute la force de son prodigieux esprit. Peut-être aucun de ses ouvrages n'égale-t-il, par le style au moins, ce livre posthume, d'autant plus intéressant qu'un pareil écrivain ne pouvait traiter de l'art sans donner, sous forme de théorie, la définition de son propre talent. Proudhon ne voulait d'abord que défendre M. Courbet contre les attaques de ses nombreux détracteurs. Mais le moyen, pour un dialecticien de cette force, de toucher à une matière sans remonter aussitôt jusqu'au principe qui la domine? Proudhon n'est pas un réaliste au sens ordinaire du mot, et même il démontre à merveille que le réalisme n'est qu'une chimère, et qu'il n'existe pas une œuvre d'art d'où l'idéal soit tout à fait absent. Les objections porteront plutôt sur la seconde des deux thèses développées par l'auteur, à savoir, que l'art a pour but le perfectionnement physique et moral de notre espèce. Du moins, on sera forcé d'applaudir, tout en la trouvant parfois exagérée et d'une singulière crudité dans les termes, à la protestation du célèbre publiciste contre l'art licencieux et les encouragements qu'il trouve dans les mœurs du jour.

**Philosophie de la raison pure**, avec un appendice de critique historique, par M. SCHOEBEL.

Rien n'est si rare qu'un philosophe érudit, si ce n'est un érudit philosophe. M. Schoebel mérite certainement un de ces deux titres d'honneur. La philosophie de la raison pure est le sujet de son livre, mais la linguistique, l'histoire naturelle, toutes les découvertes les plus récentes, y sont mises à profit avec un rare bonheur. M. Schoebel a su d'ailleurs échapper au scepticisme où tombent facilement les hommes qui ont beaucoup lu comme ceux qui ont beaucoup voyagé. Spiritualiste convaincu et en même temps libre penseur déterminé, il satisfera par la franchise de son exposition et la fermeté modérée de sa polémique ceux mêmes qu'il ne convaincra pas. Une étude très-développée d'exégèse religieuse sur la vie et la résurrection de Jésus termine cet important travail.

**Le scepticisme**, études pour servir à l'histoire critique du scepticisme ancien et moderne, par M. Émile SAISSET (Didier, éditeur).

Si ce livre n'est pas une histoire suivie du scepticisme, on peut dire qu'il en tient lieu. Le célèbre professeur de la Faculté des lettres de Paris portait jusque dans ces études historiques, où il a particulièrement excellé, une constante préoccupation des idées modernes, des erreurs contemporaines, de l'état présent des esprits et des âmes. Ici, il caractérise, par quelques traits heureux, deux premières formes de scepticisme qui sont, à vrai dire, des maladies plutôt que des systèmes : d'abord ce scepticisme frivole qui provient seulement de la paresse de l'esprit ou de son impuissance ; puis celui de ces érudits qui, à force de considérer le tableau mouvant de l'histoire et les vicissitudes de la pensée humaine, arrivent à nier la vérité, parce qu'ils n'aperçoivent nulle part la permanence. Mais il y a un scepticisme plus sérieux, plus philosophique, fondé sur l'impossibilité de vérifier des affirmations de l'esprit par son propre témoignage. Cette doctrine a été dans l'antiquité celle d'Énésidème, à qui M. Saisset a consacré autrefois une thèse fort admirée, que M. Am. Saisset, éditeur de ce volume, a eu l'heureuse idée d'y reproduire ; et, dans les temps modernes, celui de Kant, dont l'auteur expose le système avec une clarté et une élégance qui en aplanissent les plus redoutables difficultés. Enfin, il y a un scepticisme aujourd'hui très-florissant dans une certaine école d'apologistes chrétiens : c'est celui qui s'attache à démontrer la faiblesse de la raison pour établir la nécessité de la foi. Parler de ce scepticisme, c'est nommer Pascal, que M. Saisset admire plus que personne, mais dont il ose combattre et sait vaincre l'erreur.

**Études de philosophie grecque et latine**, par M. Ch. LÉVÊQUE, membre de l'Institut, professeur au Collége de France (Durand, éditeur).

L'histoire de la philosophie n'a pas de sujets plus importants ni plus difficiles que ceux que M. Lévêque aborde dans ce volume avec la compétence d'un savant nourri des plus fortes études et le talent d'un écrivain distingué. Aristote, Plotin, Abélard, tels sont les trois philosophes, inégalement originaux mais également intéressants, dont l'auteur analyse et discute les théories. On remarquera surtout les chapitres consacrés à Aristote, reproduction d'une thèse que les amis des études sérieuses regrettent depuis longtemps de ne pouvoir se procurer. Dans son ensemble, ce livre peut être regardé comme un des titres les plus solides d'un écrivain que distinguent des succès populaires dans le plus sérieux des genres.

**Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique**, par M. ARTAUD, inspecteur général des études (Durand, éditeur).

Tous les amis de la littérature grecque devront se procurer ce livre, plein d'une érudition puisée aux sources et important par ces résultats. M. Artaud a jeté un jour tout nouveau sur une grande et curieuse figure, celle du poëte sicilien Épicharme. Aujourd'hui bien oublié, Épicharme fut pourtant le créateur de deux genres de comédie, dont l'un, tout mythologique, ne paraît pas lui avoir survécu ; et l'autre, la comédie de mœurs et de caractère, s'est propagée depuis sur tous les théâtres du monde et domine encore sur notre scène. M. Artaud a éclairci ce sujet comme un Allemand aurait pu le faire, et comme personne ne l'avait fait, pas même en Allemagne. Cette solide étude n'est pas, d'ailleurs, tout ce qu'il y a de précieux dans ce volume, que complètent deux essais intéressants : l'un sur Ménandre, l'autre intitulé : *L'histoire des mœurs humaines dans Plaute.*

---

## BULLETIN DES COURS.

### Collége de France. — *Programme des cours du 1er semestre* 1865-1866.

Droit de la nature et des gens. — M. Ad. Franck, de l'Institut, expliquera les Principes philosophiques du droit public par l'étude comparée des constitutions, les mardis, à une heure et demie, et exposera les Doctrines des principaux publicistes de la première moitié du XIXe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

Histoire des législations comparées. — M. Laboulaye, de l'Institut. Ce cours n'aura pas lieu pendant le premier semestre 1865-1866, pour cause de maladie.

Économie politique. — M. Baudrillart, de l'Institut, traitera, les mardis, à midi, de l'Impôt et des dépenses de l'État, et les vendredis, à dix heures et demie, des Notions fondamentales de l'économie politique.

Histoire et morale. — M. Alfred Maury, de l'Institut, traitera, les mercredis, à midi et demi, de l'Histoire de la civilisation en France et en Angleterre, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, et les samedis, à la même heure, des Origines et migrations des populations européennes.

Épigraphie et antiquités romaines. — M. Léon Renier, de l'Institut, traitera des grandes fonctions de l'empire romain, les mardis, à dix heures et demie ; il fera, les jeudis, à la même heure, l'Histoire des empereurs et de leurs familles par les monuments.

Philologie et archéologie égyptienne. — M. de Rougé, de l'Institut, expliquera les Principes de la grammaire égyptienne, les mercredis, et monuments du règne de Ramsès II, les vendredis, à dix heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. Munk, de l'Institut, lira, les lundis, à deux heures, l'Histoire de Joseph (*Genèse*, chap. 37, sq.) avec l'Analyse grammaticale comparée du texte hébreu et de la version chaldaïque d'Onkelos, et les jeudis, à la même heure, il continuera l'explication des Morceaux poétiques des livres historiques de l'Ancien Testament, à partir du *Cantique de Débora*, suivis des *Lamentations de Jérémie*.

Langue et littérature arabe. — M. Defrémery expliquera le *Coran*, à partir du chapitre LXIXe, divers morceaux de la *Chrestomathie* de Kosegarten, et le *Voyage à la Mecque*, d'Ibn Djobaïr, d'après l'édition de M. W. Wright, les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Langue et littérature persane. — M. Jules Mohl, de l'Institut, expliquera la partie de Fidoursi qui traite de l'*Histoire des Sassanides* et le *Diwan* de Hafiz, les mercredis et jeudis, à dix heures.

Langue turque. — M. Payet de Courteille expliquera le *Gulchenî-Mearif*, le *Divan* de Baki et l'*Histoire des Tatars* d'Aboul-Gazi, en turc oriental, les mardis et vendredis, à une heure et demie.

Langue et littérature chinoise et tartare-mandchou. — M. Stanislas Julien, de l'Institut, expliquera le *Chou-King*, le *Livre des annales impériales*, avec le *Commentaire de Chin-hao*, les lundis et jeudis, à trois heures.

Langue et littérature sanskrite. — M. Foucaux expliquera l'épisode de Sâvitrî (extrait du Mâhâbhârata), de Kalidâsa, les mercredis, à onze heures, le *Livre des lois de Yâdjnâlkya*, les samedis, à la même heure.

Langue et littérature grecque. — M. Rossignol, de l'Institut, interprétera alternativement l'*Alceste* et le *Cyclope* d'Euripide, les deux seuls monuments qui existent d'un drame satyrique et d'un drame demi-satyrique. A ce sujet, le professeur montrera que l'*Alceste* c'est déjà le drame romantique avec toute la liberté que lui pouvait laisser le génie grec, les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Éloquence latine. —M. Ernest Havet exposera l'histoire abrégée de l'Eloquence latine avant l'ère chrétienne, les mercredis, à deux heures. Les samedis, à la même heure, explication des textes.

Poésie latine. — M. Gaston Boissier traitera, les lundis, à midi et demi, de Juvénal et de la société romaine sous l'empire ; les jeudis, à la même heure, il expliquera les *Satires* d'Horace, et, à cette occasion, fera l'histoire de la satire à Rome.

Philosophie grecque et latine. — M. Charles Lévêque, de l'Institut, exposera, les vendredis, à deux heures, l'Histoire de l'école néoplatonicienne d'Athènes (Proclus, ses maîtres et ses successeurs) ; les mardis, à dix heures trois quarts, explication des textes.

Langue et littérature française du moyen age. — M. Paulin Paris, de l'Institut, étudiera les *Assises de Jérusalem* dans leurs rapports avec l'ancienne législation de la France, les lundis et jeudis, à deux heures.

Langue et littérature française moderne. — M. Guillaume Guizot traitera des *Essais* de Montaigne et des moralistes français au XVIe siècle, les mercredis, à deux heures, et les samedis, à onze heures.

Langues et littératures étrangères de l'Europe moderne. — M. Philarète Chasles donnera, les mardis, à trois heures, l'Histoire comparative des littératures du nord et du midi de l'Europe pendant les années 1860, 1861, 1862 (roman, drame, histoire). Les lundis, à la même heure, explication des textes.

Langue et littérature slave. — M. Alexandre Chodzko traitera de la Littérature russe depuis Pierre Ier jusqu'à Alexandre II, les lundis, à midi et demi ; les mercredis, à la même heure, il expliquera un choix de textes y relatifs.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal, docteur ès lettres, exposera, les lundis, à onze heures, les Principes de la grammaire comparée du sanskrit, du grec, du latin et des langues germaniques ; les jeudis, à la même heure, il fera l'analyse étymologique et grammaticale d'un texte latin.

---

### École des chartes (1865-1866).

*Première année.*

Lecture et déchiffrement des écritures des divers siècles ; abréviations ; formules ; caractères extrinsèques des chartes et des manuscrits. — Usage des sceaux ; valeur des monnaies. M. Lacabane, samedi à deux heures et demie ; M. Bourquelot, mercredi à onze heures. — Etude du latin du moyen âge, de la langue vulgaire dans ses principaux dialectes du Nord et du Midi ; formation de la langue nationale. M. Guessard, mercredi et samedi à midi et demi.

*Deuxième année.*

Monuments écrits considérés dans leurs diverses espèces, leurs caractères intrinsèques, leur authenticité et leurs rapports avec l'histoire et les usages du temps. M. Quicherat, mercredi à 2 heures 1/2 ; M. de Mas-Latrie, jeudi à 1 heure. — Classement des archives et des bibliothèques publiques. M. Vallet (de Viriville), mardi et jeudi à 1 h. 1/2.

*Troisième année.*

Géographie politique, ecclésiastique et civile ; divisions et subdivisions du territoire. — Système des monnaies, poids et mesures. — Histoire des institutions politiques de la France au moyen âge. M. Lacabane, mardi à 1 heure ; M. Bourquelot, vendredi à 2 heures 1/2. — Archéologie et arts du moyen âge, étude des sceaux, histoire de l'industrie. M. Quicherat, vendredi à midi. — Éléments du droit civil, du droit canonique et du droit féodal. M. Tardif, mardi et jeudi à 10 h. 1/2.

---

### Association polytechnique (section de la Chapelle).

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES (1re SÉRIE).

Le dimanche, à deux heures du soir, dans la salle de la Justice de Paix.

Dimanche, 3 décembre. — Ouverture solennelle des cours, sous la présidence de M. le Blanc, maire du 18e arrondissement. Discours de M. Perdonnet, président de l'Association.

*Première conférence.* — M. Ernest Morin : L'homme à la conquête du globe, ou Jeanne Darc.

Dimanche, 10 décembre. — M. Francisque Sarcey : Corneille.

Dimanche, 17 décembre. — M. J. J. Weiss : Le sire de Joinville et le roi saint Louis.

Dimanche, 24 décembre. — M. Félix Hément : La température et la vie.

Dimanche, 7 janvier. — M. Jules Duval : Les sociétés coopératives.

Dimanche, 14 janvier. — M. de Comberousse : Les grands ingénieurs.

Dimanche, 21 janvier. — M. le docteur Caffe : De l'éducation du corps.

Dimanche, 28 janvier. — M. Eugène Yung : Henri IV.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 2 — 9 DÉCEMBRE 1865


Paris, 8 décembre 1865.

Par une fâcheuse coïncidence de raisons diverses, un grand nombre de cours du Collége de France ne se sont pas ouverts cette semaine. MM. Havet, Chodzko, Guillaume Guizot, n'ont pu ouvrir les leurs pour cause de santé. Pour les deux premiers, ce n'est qu'un retard de huit jours; nous espérons qu'il en sera de même pour M. Guillaume Guizot.

---

### FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

### LITTÉRATURE ANCIENNE.

COURS DE M. ÉMILE BURNOUF.

**Le drame et l'État chez les Athéniens.**

L'histoire de la poésie dramatique chez les Athéniens présente un des contrastes les plus faits pour étonner les modernes. Athènes, on peut le dire, a créé le drame; elle en a fait sortir les premiers éléments d'une fête religieuse et populaire qui ne les renfermait qu'implicitement; de ces rudiments premiers elle a tiré une œuvre d'art, un genre littéraire absolument nouveau dans le monde. Ce genre, elle l'a cultivé avec ce désir de la perfection qui caractérise toutes les tentatives du génie athénien; au temps de Périclès, le drame avait dans cette république atteint une régularité de formes et une élévation de pensée que nulle autre époque chez aucun peuple n'a vues se reproduire au même degré : en un mot, Athènes avait, par une série d'efforts non interrompus, réalisé le type du drame sous ses deux formes essentielles, la tragédie et la comédie. D'un autre côté, aucun gouvernement n'a imposé au drame des conditions plus sévères que le gouvernement athénien : non-seulement le petit nombre des représentations tendaient à réduire le nombre des œuvres et des poëtes dramatiques; mais aucune pièce ne pouvait parvenir à la représentation sans avoir été soumise à l'examen d'une commission dont l'histoire atteste la sévérité inflexible; et quand la commission l'avait acceptée, la pièce de théâtre n'était pas sûre pour cela d'arriver jusqu'à la scène; il fallait qu'elle fût lue, jugée et approuvée par l'un des premiers dépositaires de la puissance publique, par l'archonte-roi. Je laisse de côté les difficultés de toute nature qui attendaient encore le poëte, lorsque, ayant, comme on disait, *obtenu un chœur*, c'est-à-dire l'autorisation de faire représenter la pièce, il s'agissait pour lui de réaliser à ses risques et périls cette représentation. Pour qui réfléchit à un tel contraste, qui nous montre, chez le peuple le plus libre du monde, l'art le plus difficile, parvenu à un haut degré de perfection malgré les difficultés dont la force des choses et la loi de l'État l'ont entouré, il y a là évidemment un problème dont la solution doit être cherchée, et qui nous intéresse au premier chef. Nous voyons en effet chez nous la réglementation, comme on dit, comprimer l'essor de l'esprit aussitôt qu'elle se fait sentir à lui : non-seulement les œuvres de commande et celles à qui l'État impose son idée demeurent pâles et peu estimées des artistes et des hommes de goût; mais toutes les fois qu'à un titre quelconque, une administration même locale soumet à son influence l'idée de l'artiste ou des hommes de lettres, cette idée éprouve à l'instant même une déchéance de laquelle elle ne peut plus se relever. Il semble donc que chez nous l'esprit réclame une indépendance absolue, et doive faire son œuvre, c'est-à-dire la concevoir et la réaliser en dehors de toute influence générale ou locale et de tout règlement particulier. Pourquoi les Athéniens ont-ils produit de si belles œuvres au milieu d'une contrainte si grande ? Pourquoi, chez nous, toute atteinte portée à l'autonomie de l'esprit le frappe-t-elle de stérilité ? Cette question ne peut être résolue que si l'on remonte aux principes qui commandent toute cette matière : c'est ce que j'essayerai de faire, en prenant pour point de vue la comédie.

I.

Une comédie est une œuvre d'art; en second lieu elle est, dans une certaine mesure, une exposition d'idées théoriques; enfin elle est un enseignement pratique, adressé par le poëte à ceux qui viennent l'écouter.

Comme œuvre d'art, elle échappe par sa nature à tout contrôle administratif. En effet, quelle que soit la constitution d'un État, l'État est toujours une chose artificielle

et factice, et n'existe sous une forme définie qu'en vertu d'une convention ou par une application violente de la force. Il n'est plus personne aujourd'hui qui soutienne l'institution divine de l'État, car il faudrait du même coup admettre que c'est sous une de ces trois formes, ou sous une forme mélangée, que cette institution serait divine; or, les raisons apportées par chacun des partis qui les ont représentées dans l'histoire étant identiques, il en résulterait que les partisans de chacune d'elles auraient également raison. On est donc conduit, et par l'histoire et par la théorie, à considérer les formes de gouvernement comme également factices et fondées sur l'intérêt présent des nations. Les nations les adoptent ou les supportent, selon l'avantage qu'elles croient avoir à les adopter ou à les supporter; mais la théorie ne peut établir la suprématie absolue d'aucune d'entre elles. De plus, la connaissance de la nature humaine, éclairée et fortifiée par l'histoire, nous montre que les institutions politiques sont essentiellement variables, qu'elles suivent la marche de la civilisation et les changements qui se produisent dans les intérêts physiques et moraux des peuples; et comme ces intérêts ne demeurent pas les mêmes pendant cinquante ans, mais se transforment et se déplacent, l'état politique change de même, la puissance publique se déplace, les constitutions se modifient, s'améliorent, se dénaturent, se remplacent violemment les unes les autres par des révolutions. La sagesse d'une constitution est de savoir se modifier au besoin, et même se supprimer spontanément quand le moment est venu de la remplacer. Celle qui proclame son invariabilité et qui la défend vient invariablement se briser contre les révolutions. L'État, sous sa forme actuelle, repose donc sur ce qu'on appelle en logique un *préjugé*, c'est-à-dire sur un ensemble d'idées et de besoins dont l'essence est de varier avec les temps et les lieux. C'est ce préjugé même qui le conserve; l'idée aristocratique fut l'ancre de salut de la société lacédémonienne et sauva Rome des plus grands périls qu'elle ait eu à courir pendant cinq cents ans; l'idée démocratique fit toute la grandeur d'Athènes, et vous savez combien ce qu'on a, par une expression vicieuse, appelé principe monarchique, a contribué au développement de nos civilisations modernes.

Ainsi, tout pris ensemble, l'État, c'est-à-dire la forme d'un gouvernement, est une institution qui n'a rien d'absolu; elle est diverse, variable, représente les besoins actuels des peuples et se modifie avec eux. Elle ne procède donc pas d'un principe de vérité supérieure, duquel elle puisse se déduire, et par conséquent s'imposer aux hommes, comme une théorie démontrée s'impose à l'esprit.

L'art se présente à nous sous un autre aspect. La science moderne en a, selon nous, parfaitement élucidé la nature. Il existe une notion supérieure à laquelle il se rattache, et dont il est comme une dérivation : cette notion, c'est l'idée de la beauté. Elle n'est ni factice, ni changeante, quand on la considère en elle-même; elle ne procède pas des sens, qui ne sauraient en fournir les plus petits éléments; elle est simple, indivisible, absolue; elle a tous les caractères des idées de la raison, et l'objet qu'elle représente fait partie de la nature divine. C'est la relation de notre raison individuelle avec cette idée qui fait que l'homme est artiste : mais il l'est plus ou moins, suivant que cette relation est plus ou moins étroite et parfaite. Il n'est personne qui soit entièrement dépourvu de l'idée de la beauté, puisque cette idée fait partie de la raison humaine, qui est indivisible; mais la clarté avec laquelle on l'aperçoit peut varier d'un homme à l'autre, et plus encore l'application que chacun de nous en peut faire dans ces œuvres qui la comportent ou qui la requièrent. C'est donc celle qui fait les artistes, et c'est en ayant sans cesse les yeux fixés sur elle que les artistes conçoivent et exécutent les œuvres d'art. L'art procède donc d'un principe supérieur et divin. Telle est la doctrine constante des écoles métaphysiques, telle était la doctrine des Grecs exposée dans les écrits de Platon. Ce grand écrivain l'a le premier développée, et depuis l'exposition qu'il en a donnée dans plusieurs de ses dialogues, elle est demeurée, sinon incontestée, du moins fondamentale pour tous les esprits supérieurs qui se sont appliqués à ce problème.

Au contraire, lorsque Platon a voulu rattacher à des principes absolus la théorie de l'État et déterminer d'après ces principes la forme naturelle et vraie de l'institution politique, il a non-seulement composé une œuvre chimérique et organisé une société idéale irréalisable, mais il a commis cette erreur insigne d'appliquer une forme sociale absolue à une nature humaine qui n'a rien de réel, supposant celle-ci invariable tandis que la condition de l'humanité est de varier sans cesse et d'être, comme disent les Allemands, dans un éternel devenir. Nos efforts, bien ou mal gouvernés, tendent constamment vers un terme où tous les besoins de notre nature seraient satisfaits; comme ce terme est à l'infini, nous ne parvenons jamais à l'atteindre; et comme ces besoins eux-mêmes varient suivant le point auquel l'humanité est parvenue, l'idée que les philosophes politiques peuvent se faire d'un État parfait est toujours incomplète et fausse par quelque point, et leurs systèmes sont toujours des utopies.

Ainsi, de quelque manière qu'on l'envisage, soit dans sa réalité, soit sous les formes idéales dont on l'a revêtue, l'institution politique paraît toujours marquée de cette imperfection dont souffre toute institution procédant de l'intérêt. Au contraire, la théorie de l'art, telle que les Grecs l'ont exprimée par la bouche de Platon, survit à toutes les utopies politiques, comme l'art grec dont elle est l'expression a traversé toutes les sociétés politiques anciennes et modernes, leur a survécu, et a sous tous les régimes fourni des modèles et des inspirations aux bons esprits. Aristote, qui vivait sous un gouvernement

monarchique peu d'années après Platon qui vivait dans un État républicain, Aristote a renversé la doctrine politique de Platon en posant les vraies origines de l'État, mais il n'a pour ainsi dire rien changé à la théorie de l'art, telle que son maître l'avait exposée. Le premier, il a exprimé toute la supériorité de l'art par rapport à l'État, en établissant ce simple contraste : que l'État procède de l'intérêt, et que l'art est désintéressé.

L'État n'est donc pas apte à juger les œuvres d'art. Un administrateur peut bien être un homme de goût, mais non pas en tant qu'administrateur. Un chef d'État peut se faire artiste ou écrivain, mais cela même le fait sortir de son rôle d'homme d'État, et le soumet au jugement des littérateurs et des artistes, c'est-à-dire de tout le monde. Si la puissance publique donnait à un homme la faculté de juger en matière d'art, le plus puissant serait par cela même le plus homme de goût, et la république des lettres ne serait pas différente de l'organisation administrative; le premier dans l'une serait le premier dans l'autre, et le simple administré n'aurait jamais ni goût ni génie. Puisque les faits de l'histoire et la vie de chaque jour nous montrent qu'il en est tout autrement, il faut bien admettre que le domaine de l'art se trouve dans une sphère étrangère et supérieure à la politique, c'est-à-dire à l'intérêt. Si vous passiez en revue notre organisation française, si régulière et si complète qu'elle pourrait presque servir de modèle aux autres États, vous verriez qu'elle est partagée entre un certain nombre de ministères, auxquels ressortissent des institutions secondaires, et dont les fonctions sont définies par la loi. Or, aucun d'entre eux n'a été institué par la loi juge en matière de goût et régulateur des choses de l'esprit; les plus intellectuels d'entre les ministères sont sans contredit celui des beaux arts et celui de l'instruction publique. Mais ces pouvoirs ont été établis pour qu'ils procurassent aux œuvres de l'esprit toutes les facilités de se produire dont une société dispose, non pour qu'ils fussent juges des choses de l'esprit. Il y a quelques années, un professeur eut la maladresse de faire et de publier de mauvais vers; son ministre crut pouvoir lui infliger une censure, en vertu de son autorité ministérielle; l'opinion publique, qui avait fait tomber le poëte sous les coups du ridicule, ne fut pas moins sévère pour le ministre, tout homme de goût qu'il fût d'ailleurs. Il est donc bien entendu que, quand nous établissons au-dessus de nous un pouvoir public, c'est pour qu'il administre nos intérêts, mais que nous ne soumettons pas à ses jugements cette partie plus élevée de notre nature, cette partie divine qui conçoit la beauté, et qui, par essence, ne peut relever que de la beauté seule, c'est-à-dire de Dieu.

La liberté dans l'art procède de cette doctrine, et ne peut être fondée autrement. Le sentiment personnel qu'eurent les Grecs, et surtout les Athéniens, de la liberté et de la beauté à la fois, fut cause qu'ils laissèrent à l'art une autonomie dont nul autre peuple peut-être n'a joui au même degré. Jamais chez eux les pouvoirs publics ne se sont constitués juges en matière de goût. Non-seulement les œuvres faites par un particulier pour son propre compte ont toujours échappé à tout contrôle autre que l'opinion d'un public éclairé; mais quand il s'est agi d'ouvrages faits pour le compte de l'État et ayant un caractère public, les magistrats n'ont point été considérés comme des juges compétents de la beauté et de la convenance de ces ouvrages; des concours publics ont été substitués au choix toujours arbitraire du magistrat, et le jugement du peuple au jugement de ses administrateurs. Lorsqu'une pièce de théâtre parvenait à la représentation, jamais les Grecs ne la considéraient comme jugée au point de vue de l'art : ce jugement, c'était les spectateurs eux-mêmes qui le prononçaient, et quand certaines tragédies d'Eschyle furent remises sur la scène après la mort du poëte, ce ne fut point par la volonté de ceux qui administraient la république, mais par l'initiative du peuple et, comme nous dirions aujourd'hui, par la force de l'opinion publique : ce qu'elle redemandait, c'était son vieil artiste, dont le génie avait enfanté tant de grandes images et de pensées presque divines, et dont l'âme, entraînant à sa suite les âmes de tous, les élevait au-dessus des intérêts privés et des misères de la vie publique.

Assurément, les Athéniens sont peut-être de tous les peuples celui qui a le mieux su accorder la liberté de l'art avec l'influence qu'une organisation savante peut exercer sur lui. C'est le privilége des États vraiment démocratiques, que l'action individuelle y est plus spontanée que dans les autres, et que le génie de chaque homme y rencontre un milieu plus propice à son développement. Car, si l'idéal social auquel l'humanité aspire est l'état où les besoins naturels et légitimes de chacun de nous trouveraient leur entière satisfaction, la constitution sociale qui naît de l'initiative de tous, et qui s'organise par une action commune et pour le bien commun, a plus que toute autre la chance d'être la meilleure. C'est, comme vous le savez, celle dont jouissait le peuple d'Athènes. Or, parmi ces besoins qu'il faut satisfaire, les Athéniens mettaient au premier rang l'art sous toutes ses formes. Les sommes qu'ils consacrèrent aux œuvres d'art paraîtraient incroyables si on les traduisait en chiffres modernes. L'admiration mêlée d'amour qu'ils avaient pour ces œuvres était pour leurs auteurs une récompense chaque jour renouvelée; et tandis qu'ils élevaient au pouvoir ou renversaient, comme en se jouant, leurs hommes politiques selon l'intérêt du moment, ils vouaient à leurs artistes et à leurs poëtes un culte durable et constant, et les regardaient comme des êtres lumineux et légers planant au-dessus des choses vulgaires, en un mot comme des dieux.

## II.

Voilà, messieurs, pour l'art considéré dans ses rapports avec l'État et avec l'opinion publique. Mais un

drame n'est pas seulement une œuvre d'art, il est aussi une exposition de doctrine, une sorte d'enseignement théorique, comme celui qui se donne dans toutes les réunions d'hommes et dans les livres. Par là, le drame semble se rapprocher davantage de la vie réelle et se mêler quelque peu à nos intérêts. Cependant, si l'on ne considère que la théorie pure ou la science qui peut se rencontrer dans un drame, elle appartient incontestablement au même domaine que l'art, et s'adresse à une partie de notre être sur lequel l'État n'a ni le droit ni le pouvoir d'exercer aucun empire. Aristote énonce de cette manière cette doctrine fondamentale : « La science procède de la vérité, et elle a pour formule le syllogisme; la pratique de la vie procède du vraisemblable et se formule par des enthymènes » ; ce qui revient à dire que comme les problèmes de la vie publique ou privée roulent toujours sur des intérêts privés ou publics, ils s'agitent dans une sphère inférieure à celle de la science, qui est par sa nature idéale et désintéressée. Il y a donc dans les sociétés humaines des doctrines idéales, des théories scientifiques dont l'État ne peut être juge, parce qu'elles sont supérieures aux intérêts dont l'État est le protecteur. Nous avons vu sous plusieurs règnes, et il n'y a pas longtemps encore, l'État français adopter certains systèmes de philosophie à l'exclusion de certains autres, et des ministres se servir de leur pouvoir constitutionnel pour faire prévaloir leurs propres opinions au détriment de celles d'autrui. L'État athénien, dans ses plus mauvais jours, n'a jamais professé aucun système de philosophie, n'a jamais pris parti dans aucune discussion scientifique. Euripide ne pense point comme Sophocle, Ménandre avait en matière de science d'autres idées qu'Aristophane; ce n'est pas sous le coup des pouvoirs publics, mais devant l'opinion que les sophistes sont tombés. Chez les Athéniens, la science a toujours énoncé librement ses doctrines, même au théâtre; la comédie y a même usé du droit de s'y moquer de toutes les théories et d'y en professer une qui ne différait pas beaucoup du scepticisme.

Le respect pour la liberté de penser en matière de science est un des grands côtés du génie athénien, et même du génie grec dans tous les temps. Non-seulement les pouvoirs publics chez les Grecs ne sont jamais intervenus en matière de science autrement que pour fournir aux savants les matériaux que des particuliers n'auraient pu se procurer ; mais les Grecs n'ont jamais rien eu qui réponde à ce que nous nommons d'un nom usurpé *académies :* car si l'État n'est pas apte à juger de la vérité ou de la fausseté d'une théorie, ces petits corps qui fonctionnent dans l'État, et dont l'État est l'instituteur, ne sauraient se considérer à juste titre comme dépositaires de la vérité et comme substituts de la raison universelle. Dans les sociétés monarchiques ils peuvent avoir leur raison d'être, parce que là où le roi est tout, il est aussi la source de la science et le grand juge de la vérité; mais dans les démocraties, les académies ne sauraient conserver longtemps leur autorité; l'initiative individuelle l'outrage sans cesse, et l'opinion publique casse ses arrêts. Or, dans les États ioniens, dont Athènes faisait partie, la tendance vers les institutions démocratiques était depuis longtemps décidée lorsque la science commença à naître et les théories à se former. On était en pleine démocratie quand philosophèrent les anciens sages; et la science était déjà puissante lorsque la constitution athénienne fut définie par Solon et perfectionnée par ses successeurs. La période où grandit la comédie fut donc une période de liberté pour la science comme pour l'art. Cette liberté commune, les auteurs comiques en jouirent parce qu'il n'y avait aucune raison de la leur ôter, et parce que personne ne désirait ni ne pouvait la leur ôter. Le peuple athénien, à qui revenait toujours en dernier appel toutes les questions, ne songea point à s'ôter à lui-même cette liberté dans la personne des hommes supérieurs qui la pratiquaient. En effet, comme la science procède d'une relation supérieure de la vérité avec la raison individuelle, celui qui la découvre est toujours plus avancé que les hommes de son temps. L'État, les commissions administratives, les académies ne peuvent que le suivre, elles ne le devancent jamais, et sont par conséquent incapables de le juger. Celui qui découvre la vérité est hors de pair, en tant qu'il la découvre; la somme des appréciations individuelles, fussent-elles celles de tout un peuple, ne saurait même être considérée comme égale à sa conception, puisque celui qui découvre la vérité marche le premier. Si un jugement soutenu par une forme quelconque intervenait en sa faveur, cela n'ajouterait rien à la valeur de sa découverte; et s'il intervenait contre lui, il couperait pour ainsi dire la voie à tous ceux qui marchent à la conquête de la vérité et qui ôtent les obstacles aux progrès des peuples : car la condition de la science est de marcher en avant par des transformations successives qui dépassent toujours l'appréciation publique, la précèdent et la dirigent.

Athènes eut le bon esprit de laisser à la pensée scientifique une liberté entière. L'exemple qu'elle donna fut imité par tout le reste de la Grèce; quand cette patrie de la science et des arts, cédant à un besoin d'unité qui la conduisit à la monarchie, eut accepté l'arbitrage politique des rois macédoniens, la liberté de l'esprit demeura entière et survécut à cette radicale transformation de la société; enfin, quand l'empire d'Alexandre se fut lui-même brisé et réduit en morceaux, on vit, dans des conditions nouvelles et sur le sol où avait régné la plus profonde servitude intellectuelle dont l'histoire fasse mention, on vit en Égypte l'esprit grec créer dans le musée d'Alexandrie une institution littéraire nouvelle, la plus libre et la plus influente qui ait jamais existé. J'ai rappelé ces faits pour montrer que la liberté de penser tout haut est un des caractères les plus saillants et les plus durables du génie grec. A-t-elle été le fruit de ses

institutions? N'est-il pas plus juste de dire que ces institutions ont été le fruit de son génie? S'il a fini par se personnifier dans Athènes, n'est-ce point parce qu'Athènes avait institué la forme de gouvernement la plus en harmonie avec le génie des Ioniens, et parce que la race ionienne, par son extension, sa mobilité et sa supériorité intellectuelle, avait fini par devenir le type de la race hellénique tout entière? Pour constituer une démocratie solide comme celle de Solon, il faut d'abord posséder dans son âme le génie de la liberté; car un cœur esclave reste éternellement soumis à la loi du plus fort. A son tour, le génie de la liberté se nourrit de science et d'intelligence; car l'ignorance ou la sottise ont toujours engendré la sujétion. Quand un peuple a su, comme celui d'Athènes, sortir de bonne heure des langes de la féodalité, il ne tarde pas à mettre son état politique en harmonie avec les besoins intellectuels et moraux qui l'ont poussé; car ses besoins sont les plus puissants de sa nature; et quand il s'est donné une constitution, bien loin que celle-ci puisse porter atteinte à la liberté de la pensée, elle la favorise, puisqu'elle en est elle-même le fruit. Cette harmonie de l'esprit athénien et des institutions de la ville d'Athènes est un des faits les plus importants de l'histoire ancienne; car il explique à la fois les variations continuelles de l'établissement politique suivant des besoins et des intérêts toujours nouveaux, et cette régularité constante du développement des lettres et des arts procédant d'un besoin supérieur et permanent du génie national.

Ce besoin, les Grecs et surtout les Athéniens l'ont poussé à un point que nous avons peine à comprendre. Car tandis que chez nous les pouvoirs publics ont presque toujours voulu avoir la haute main sur les lettres et sur les arts, les Athéniens, en se gouvernant eux-mêmes, avaient constamment en vue de faire de leur État une œuvre d'art. On ne comprendrait pas sans cela comment un homme tel que Périclès a pu gouverner la république athénienne pendant quarante ans, lorsqu'il n'avait pas entre les mains le pouvoir d'archonte, qui était le premier dans l'État, mais seulement celui de stratége, qui venait en seconde ligne, et l'on trouverait inexplicable que, exerçant en réalité une action plus grande que celle à laquelle son titre lui donnait droit, il ait pu, chez un peuple si ombrageux, être réélu chaque année pendant quarante ans. Mais en Périclès s'incarnait, pour ainsi dire, le génie du peuple athénien, qu'il plaçait dans les conditions sociales les plus heureuses pour produire les œuvres qui lui étaient propres. Ce grand homme subordonnait par là l'institution politique à ces besoins d'un ordre supérieur dont le peuple était tourmenté. On voit par la célèbre oraison funèbre qu'il prononça, et dont Thucydide nous a conservé la substance, qu'il n'estimait un État que par ce côté vraiment grand et vraiment humain, qu'en maniant la chose publique il s'efforçait de la modeler comme une œuvre d'art pleine de vie, de pensée et de liberté, de telle sorte que nous pouvons le caractériser lui-même en disant que Périclès fut l'artiste politique des Athéniens. Comme l'œuvre à laquelle il s'était voué exigeait cette indépendance de la pensée et de la parole sans laquelle l'action est impossible dans un État démocratique, il respectait chez autrui ce qu'il réclamait pour lui-même. Il fut donc l'homme le plus puissant de son époque parce qu'il en fut le plus libéral. Jamais le poëte sur la scène ne posséda la faculté de tout dire comme la possédèrent les poëtes comiques de son temps. Lui-même y fut tourné en ridicule, et n'en fut point choqué, parce qu'il connaissait la force des idées dont il était l'interprète dans une autre enceinte, et parce que les railleries dont il était l'objet au théâtre étaient pour cet homme vraiment supérieur un contrôle et un avertissement de plus.

Ainsi se développait, sans secousses comme sans entraves, cette merveilleuse liberté de la pensée et de la parole dont le peuple d'Athènes a donné l'exemple au monde. Le théâtre en jouit comme tout le reste, et il est incontestable que si, comme œuvres d'art, les drames furent toujours en dehors de la censure et de l'examen des hommes d'État, ils jouirent aussi, comme exposition de doctrines, de la plus complète indépendance.

## III.

Mais d'une autre manière le drame, et surtout la comédie, entrent dans la vie pratique et se mêlent à l'action. Par ce côté elles doivent subir les mêmes conditions que tout autre acte de la vie réelle s'accomplissant en public. Or, la vie sociale repose sur trois bases fondamentales : la religion, la constitution politique et la moralité. Toute société où l'une de ces trois choses s'écroule est sur le bord d'une révolution ou touche à sa destruction finale. L'histoire, fortifiée par le sentiment intime que nous avons de la réalité, nous montre que chaque peuple a suivi les vicissitudes de sa religion, et que les religions se meuvent pour ainsi dire dans la même voie où marchent les peuples. Quand la religion grecque a commencé d'être ébranlée, la décadence du peuple grec a commencé; il en a été de même pour les Romains; et nous voyons qu'à chaque transformation religieuse répond chez tous les peuples anciens et modernes une transformation sociale : or, cette transformation ne s'opère pas sans révolutions, c'est-à-dire sans souffrance et sans ruines. Un peuple qui veut vivre est donc conduit par son instinct, c'est-à-dire par la force des choses, à se faire lui-même protecteur de sa religion et à la défendre contre toutes les attaques qui, du dedans ou du dehors, peuvent être dirigées contre elle. Je sais bien qu'il y a une vie supérieure à celle des nations, c'est la vie de l'humanité, laquelle ne peut se réaliser que par la destruction successive des peuples et la ruine des éléments de conservation qui se trouvent en eux; mais cette vie supérieure à son tour ne se réalise que si chacun des peuples qui constituent l'humanité parvient à remplir le cercle

légitime de son développement. Chacun d'eux a un rôle spécial à remplir dans le drame humain, et c'est à l'accomplissement de ce rôle que ses institutions spéciales sont consacrées. Parmi elles se trouve sa religion, qui est sa forme privée de la religion idéale et universelle où tend l'humanité. Celle-ci, n'étant jamais réalisée à un moment donné, est purement théorique; elle est donc un objet de science; sa recherche, son étude échappe de droit à tout contrôle. Quand la puissance publique, sous quelque forme qu'elle se présente, veut intervenir dans le développement de ses théories, elle ne peut s'appuyer que sur des lois locales, étroites, qui limitent la vie légitime et les droits essentiels de l'humanité; elle se fait donc oppressive, car la science procède d'un principe supérieur à la loi publique. Celle-ci procède de la science qui la discute avant qu'elle soit portée, mais la science ne procède jamais de la loi. On a donc toujours le droit de rechercher selon l'ordre de la science les principes et les éléments de la religion universelle qui est celle de l'humanité.

Mais, puisque chaque peuple a sa religion au maintien de laquelle sa propre conservation est intéressée, il s'ensuit que toute attaque publique à la religion reconnue peut être poursuivie par la loi. J'ajouterai qu'elle doit l'être. La loi doit même se montrer à cet égard d'autant plus rigoureuse que les autres éléments constitutifs de l'État sont plus relâchés, comme cela a lieu dans les démocraties. Vous avez vu au siècle dernier la religion catholique, non-seulement attaquée, mais tournée en ridicule et bafouée, en pleine monarchie absolue, sans que la puissance publique parût s'émouvoir de ces sarcasmes qu'un État bien policé ne saurait souffrir. Aussitôt que la démocratie française a pu commencer à se reconnaître, elle a rappelé dans son sein les principes et les établissements religieux. Le retour des anciens rois, malgré la constitution à laquelle ils avaient juré de se soumettre, n'a point été favorable à la religion catholique. Mais dès que la démocratie a repris le dessus tout en plaçant à sa tête un chef unique à qui elle conférait ses pouvoirs, vous avez vu la religion entourée d'un respect dont elle n'avait pas joui depuis plusieurs siècles; les attaques de toute nature ont cessé par degrés; l'État s'est déclaré de nouveau protecteur des cultes, et l'opinion publique lui a donné raison. Mais en même temps vous voyez la science religieuse reprendre son rôle sérieux et ses recherches sincères avec une liberté qu'elle n'avait pas eue en France jusqu'à nos jours. Comme elle ne songe à blesser aucune croyance, toutes les croyances reconnues par les peuples l'accueilleront également, et les hommes de foi ne verront en elle qu'un flambeau destiné à éclairer, pour le passé comme pour l'avenir, la voie où cheminent leurs religions.

J'ai cru devoir m'étendre sur ce point, messieurs, parce que faute d'une théorie précise on ne comprend pas comment le drame ancien a pu être si hardi en matière de doctrines philosophiques et si orthodoxe, pour ainsi dire, en matière de religion positive. Et d'une autre part, on ne pourrait comprendre comment l'État athénien, si libéral à l'égard de la science, s'est montré censeur si sévère et si rigide répresseur de toute attaque portée à la religion. C'était le rôle de celui qu'on nommait archonte-roi de réviser avec le plus grand soin les pièces présentées au théâtre et d'en rayer sans pitié toute parole portant atteinte aux cultes établis. Que le souvenir d'Aristophane, riant en plein théâtre du gros appétit d'Hercule et faisant tenir à certains dieux des propos peu décents, ne vous fasse pas illusion; Aristophane par là n'attaquait pas les dieux; il était en parfait accord avec la tradition du peuple grec; mais quand il accusait les socratiques de nier les dieux et de leur substituer des forces matérielles, il portait contre ces philosophes une des accusations sous lesquelles Socrate succomba. Au contraire, le chœur célèbre où Sophocle parlait de ces lois supérieures à Jupiter, lois innées dans l'homme et dont Jupiter n'est que l'exécuteur et le gardien, ce chœur de religion théorique ne parut impie à personne; il parut fait pour élever les âmes et faire grandir d'autant la démocratie athénienne.

Vous voyez donc en quel sens s'exerçait à Athènes la censure des théâtres. Il en fut de la politique et de la morale comme de la religion. Il y avait des éléments essentiels de la constitution qu'il était absolument interdit de discuter sur la scène; mais les grandes théories y pouvaient paraître, et les actes journaliers des hommes politiques y furent longtemps critiqués et tournés en ridicule. Seulement, comme les éléments conservateurs de la société politique sont précisément compris entre ces grandes théories et ces actes privés des hommes d'État, l'extrême liberté que prirent les poëtes comiques du v^e siècle de mettre en scène les uns et les autres, fit que le contrôle devint plus sévère et que la loi interdit enfin de faire figurer sur la scène aucun de ces hommes. On aurait tort de croire que cette censure politique des théâtres fut une œuvre d'oppression, par cela seul qu'elle fut instituée par les trente tyrans, après la prise d'Athènes par Lysandre, car cette loi répressive fut conservée lorsque Athènes eut reconquis son indépendance, et elle fut exécutée même pendant cette période où le Pnyx, l'Agora, les Portiques et tous les lieux publics d'Athènes retentissaient des discours politiques les plus violents. La loi de censure répondait donc à un besoin public.

A son tour ce besoin public avait sa raison d'être, raison qui se produira dans toutes les démocraties comme sous les autres gouvernements, mais qui fut plus sérieuse dans Athènes qu'elle ne le sera désormais. Non-seulement le théâtre grec avait un caractère sacré qui devait le soustraire aux mouvements quotidiens de la politique; mais de plus l'Etat garda toujours pour lui les théâtres et en fit une grande institution populaire. Comme le théâtre n'était que la fête de Bacchus développée sous ses deux formes, l'État, conservateur de

toutes les cérémonies de la religion, ne pouvait pas plus abandonner celle-là que toutes les autres; il le devait moins encore depuis que, par le génie des grands poëtes, le théâtre avait reçu de si admirables développements. Il était de son devoir de lui conserver rigoureusement son caractère originel, et de ne pas le laisser se transformer en une seconde tribune où les affaires de la ville n'auraient pas tardé à prendre la place des choses héroïques ou divines. Déjà, quand sur les tréteaux d'autrefois un poëte avait mis des dieux divers là où la légende de Bacchus seule avait place, le public s'était écrié : « Qu'y a-t-il pour Bacchus? » Que serait-il donc advenu si, perdant son caractère primitif, le grand théâtre d'Athènes avait été changé en une arène politique?

Le peuple comprit si bien la vraie destination de son théâtre, que, pour en assurer l'éclat et la perpétuité, une loi créa, sous le nom de *Théoricon*, une caisse de spectacles, un fonds public pris sur le Trésor, et destiné soit à défrayer les représentations, soit à payer la place des spectateurs en compensation du temps qu'ils consacraient au théâtre. Car c'est un principe de toute démocratie bien organisée, que toute portion de temps employé par un citoyen à un service public, si petit qu'il soit, demande une indemnité proportionnée à l'importance du temps employé et du service rendu. Et, plus tard, une seconde loi fut portée, qui punissait des peines les plus sévères tout citoyen proposant de détourner à des usages militaires les fonds du *Théoricon*. Ainsi ce même peuple qui excluait la politique du théâtre était si loin de sacrifier le théâtre à la politique, qu'il sacrifiait aux besoins du théâtre des fonds pouvant servir à la défense de la patrie.

Mais il ne voyait aucun avantage à ce que la scène fût livrée au premier venu et servît de tribune pour y débiter devant trente mille spectateurs les mauvais conseils et les immoralités qu'un esprit sans art peut mettre au jour. Il y a, en effet, des théories de philosophie morale dont l'État n'est pas juge, parce qu'elles sont du domaine de la science; mais il y a des doctrines pratiques pour lesquelles l'État doit se montrer d'autant plus sévère que plus de liberté est laissée à l'individu. La moralité des hommes n'importe pas beaucoup aux constitutions artificielles, c'est-à-dire aux oligarchies et aux monarchies absolues, parce que leur base ne repose pas sur un principe de morale; aussi ont-elles souvent donné l'exemple d'une tolérance que nous n'approuvons plus pour l'immoralité des pièces de théâtre. Au contraire, une démocratie qui ne prendrait pas pour fondement la moralité et la dignité du citoyen, c'est-à-dire la vertu, étant par cela même condamnée à périr, le pouvoir public dans une démocratie a pour devoir de protéger la morale publique comme il protége la religion commune. L'abandon d'un tel devoir est une faute. Or le théâtre était chez les Grecs le plus grand centre de publicité qui pût être offert à un homme. L'action que le poëte pouvait exercer sur les hommes de son temps ne s'y bornait pas à l'enceinte des gradins; son enseignement, sous la forme synthétique du vers, se répétait au sortir des représentations et courait de bouche en bouche jusqu'aux extrémités du monde grec, puis de génération en génération, il allait faisant son œuvre et contribuant pour sa part à la grandeur morale de la race hellénique ou à sa décadence. Aristophane avait très-clairement compris ce rôle du poëte : il l'a défini dans une de ses comédies; il en a donné la formule en disant : « Comme le pédagogue est l'instituteur des enfants, le poëte dramatique est l'instituteur des hommes faits. » Malgré les images licencieuses et les expressions choquantes dont ses pièces sont déparées, on voit pourtant qu'il attachait la plus haute importance à la moralité de la scène, poursuivant les mauvaises doctrines jusque dans les scènes les plus pathétiques d'Euripide, et le relâchement des mœurs jusque dans la musique, ne manquant point une occasion de dire que la moralité des citoyens est la conservation des cités.

Si nous comparions la liberté des théâtres comme elle existe aujourd'hui chez nous à ce qu'elle fut chez les Athéniens, vous verriez, messieurs, que la différence vient de l'idée qu'ils se faisaient du théâtre et de celle que nous nous en faisons aujourd'hui. Chez eux, la représentation dramatique avait le caractère d'une cérémonie religieuse, et la pièce, par ses côtés pratiques, était soumise à toutes les conditions d'un acte social; chez nous, le théâtre est un lieu de plaisir. Quelque inscription que l'on mette à son frontispice, ce n'est point un enseignement qu'on y va chercher; si quelques esprits cultivés y vont chercher une œuvre d'art, la masse des spectateurs y cherche un délassement; plus d'une scène n'offre aux yeux et aux oreilles que des images et des paroles sans modestie, corruptrices de la dignité humaine, funestes à l'avenir d'un peuple qui prétend se gouverner lui-même. La liberté donnée aux théâtres et à d'autres établissements qui en sont comme un démembrement n'eût pas été dans Athènes considérée comme un droit. C'est une expérience que nous tentons; elle sera funeste aux théâtres si la moralité publique s'améliore, funeste à la morale publique, si elle réussit. Si le théâtre est un lieu de plaisir, le peuple n'a pas plus droit d'y goûter en public des plaisirs indécents qu'il ne peut se livrer en public à l'orgie ou à l'immodestie. La rigueur de la loi des théâtres doit croître au contraire avec l'extension des libertés publiques, s'il est vrai qu'un peuple libre doit plus que tout autre se montrer sévère pour tout ce qui porte atteinte à sa moralité. Pour nous, dont l'étude de l'antiquité a presque fait des anciens, nous aimons mieux un grand théâtre d'État, donnant gratis au peuple entier chaque année deux ou trois spectacles sublimes où la dignité d'homme est exaltée, qu'une multitude sans nombre de lieux privés où le corps et l'âme vont à la fois se flétrir.

Chez les Athéniens, le drame, par son côté théorique, jouit de la même liberté que l'art et que la science;

cette liberté, il la tenait de son origine et de sa dignité; elle lui était naturelle et non octroyée; et comme elle était comptée parmi ses droits reconnus, elle fut toujours respectée. Par là le drame devint un puissant instrument de civilisation, ou, pour mieux dire, il fut une des parties de la civilisation hellénique, et il n'a plus cessé d'offrir des modèles à tous les peuples civilisés. Par son côté pratique et comme institution d'État, il fut soumis à la surveillance et à la censure des magistrats; mais comme ces derniers étaient chaque année par le peuple, ils n'avaient pas le temps d'exercer à leur profit cette censure, qui demeurait soustraite à tout arbitraire et à tout esprit de parti. Ainsi, messieurs, par ses grands côtés le drame jouissait de cette liberté supérieure sans laquelle toute œuvre de génie est impossible; par ses côtés pratiques, il était contenu par la loi dans une limite où il ne perdait que le pouvoir d'être malfaisant. Je ne connais aucun peuple où ces deux conditions se soient balancées dans une aussi juste mesure; mais il n'en est aucun non plus qui ait produit une suite aussi continue d'œuvres de génie.

ÉMILE BURNOUF.

---

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. CAMILLE DE CHANCEL.

### Le théâtre de M. Émile Augier.

Au printemps de 1844, un an après l'immense succès de la *Lucrèce* de M. Ponsard, l'Odéon représentait une comédie en deux actes et en vers, nommée *la Ciguë*, d'un jeune homme, inconnu la veille, nommé Émile Augier.

Le débutant mettait en scène un jeune débauché du siècle de Périclès, qui par ennui, par dégoût des hommes, par curiosité de savoir tout de suite si les immortels en diffèrent beaucoup, voulait boire dans un dernier banquet offert aux compagnons habituels de ses plaisirs, aux parasites de sa fortune, le breuvage qui a immortalisé Socrate. Au moment où il portait à ses lèvres la coupe empoisonnée, un cri d'amour jeté par une douce esclave généreusement affranchie, le réconciliait avec la vie, et, lui fermant la tombe, lui ouvrait la famille, les affections honnêtes, — issue plus riante, porte de sortie moins sombre que le suicide.

Beaucoup de jeunes gens débutent au théâtre par des fantaisies de ce genre en un acte ou deux et en vers, qui ne sont que des odes à l'amour ingénieusement dialoguées. Ces petites pièces, qui provoquent souvent les applaudissements par l'éclat des métaphores et la sonorité des rimes, témoignent habituellement des qualités lyriques, plutôt que des aptitudes dramatiques de leurs auteurs. *La Ciguë*, au contraire, révélait un dramaturge plutôt qu'un poëte. Le vers était mordant plutôt que coloré. La gaieté avec laquelle M. Émile Augier ridiculisait les faux amis du jeune Athénien, la facilité avec laquelle il maniait ses personnages, les retournait, montrait le dessous de leurs caractères, l'envers de leurs pensées, dénotait un véritable auteur comique. Aussi, dès ce début l'attention du public fut acquise à M. Émile Augier, et depuis elle n'a manqué à aucune de ses tentatives, succès ou chute. Une première représentation d'une pièce nouvelle de M. Émile Augier est restée un événement dont Paris s'occupe.

Si du temps de *la Ciguë*, un passant avait abordé, vers minuit, quelque étudiant sortant de l'Odéon, pour lui demander quel était l'auteur qu'il venait d'applaudir, l'étudiant qui n'exige pas, comme un grand seigneur anglais, pour accepter une conversation, une présentation régulière de l'interlocuteur, l'étudiant aurait probablement répondu : « C'est un lieutenant de Ponsard, et, comme son maître, un amant de l'antiquité. Ponsard, imbu de Corneille, nous rend la simplicité tragique des Romains; Augier, nourri de Molière, nous apporte la familiarité comique des Grecs. *La Ciguë* est la sœur joyeuse de la grave *Lucrèce*. Émile Augier est le fantaisiste de l'école du bon sens. C'est l'Alfred de Musset du Victor Hugo nouveau que nous avons inventé l'an dernier, pour remplacer l'ancien qui devenait monotone, ayant toujours du génie. »

Si vingt ans plus tard, l'étudiant de 1844 rentré dans son département, et une génération nouvelle décidant des succès dramatiques, on avait interrogé sur M. Émile Augier un jeune homme sortant du Théâtre-Français après une représentation du *Fils de Giboyer*, le jeune homme, à son tour, aurait répondu : « M. Émile Augier? c'est le continuateur de Dumas fils, et, comme son précurseur et avec plus d'audace, un photographe de l'actualité. Dumas, qui connaît le demi-monde, reproduit les lorettes; Augier, qui est de l'Académie, copie les cléricaux. La baronne de Pfeiffers est de la famille des intrigantes comme la baronne d'Ange. Émile Augier est le politique de l'école réaliste. C'est un Beaumarchais qui voudrait bien trouver son *Mariage de Figaro*. »

Je ne vous donne pas ces deux définitions comme des appréciations approfondies du talent de M. Émile Augier; je vous les rapporte comme des empreintes superficielles prises sur l'opinion publique à vingt ans de distance et qui marquent assez exactement le point de départ du dramaturge et son point d'arrivée. Par leur simple rapprochement, il est manifeste qu'on a affaire à un esprit alerte, mobile, qui se renouvelle facilement. Cette mobilité même rend malaisée une exposition méthodique du théâtre de M. Émile Augier, théâtre considérable et qui ne comprend pas moins de vingt et une pièces. Je crois que si l'on donnait à lire, en supprimant le nom de l'auteur sur la première page, ces vingt et une pièces à un lecteur intelligent, lettré même, mais qu'un voyage ou toute autre circonstance particulière aurait tenu dans l'ignorance du mouvement dramatique contemporain, ce lecteur les attribuerait volontiers à trois ou quatre

dramaturges différents, tant elles sont variées de formes et d'intentions.

Jugez-en.

Depuis 1861 et depuis *les Effrontés*, M. Émile Augier fait jouer au Théâtre-Français de grandes comédies en prose dans lesquelles les mœurs contemporaines, présentées jusqu'ici à la scène sous leur aspect familial et passionnel, sont exposées par leur côté public et social. Ces pièces, qui ont entre elles un air évident de famille, et quelquefois même, par les personnages qui enjambent d'une comédie dans une autre, des rapports intimes de parenté, constituent un genre nouveau, militant, et quoi qu'en dise l'auteur dans ses préfaces, un peu politique. Mais avant, autrefois, à ses débuts, après la *Ciguë*, de 1844 à 1849, M. Émile Augier n'avait écrit que des pièces en vers et sans aucune actualité. Dans l'intervalle des deux périodes, pendant une douzaine d'années, il a alterné la prose et les vers, les sujets de fantaisie et les études de mœurs. Il a essayé de l'histoire dans *Diane*, du genre dans *Philiberte;* il a été académique dans *la Jeunesse*, réaliste dans le *Mariage d'Olympe;* il a obtenu un prix de vertu pour *Gabrielle*, et six mois après s'est brouillé avec la morale de l'Institut, en reprenant dans *le Joueur de flûte* le thème romantique de la courtisane réhabilitée par l'amour.

Comment donc présenter dans un certain ordre ce répertoire varié et épars?

Je le diviserai en trois groupes qui me semblent naturellement fournis par le mode de produire, par la manière même de travailler de M. Émile Augier :

Le groupe des pièces en vers;

Le groupe des pièces en prose écrites avec un collaborateur, dont les meilleures sont : *le Gendre de Monsieur Poirier*, *les Lionnes pauvres*, *un Beau Mariage;*

Le groupe, enfin, des pièces en prose écrites sans collaborateur, composé jusqu'ici du *Mariage d'Olympe*, des *Effrontés*, du *Fils de Giboyer* et de *Maître Guérin*.

Les pièces en vers feront le sujet de notre entretien d'aujourd'hui.

Elles sont au nombre de neuf; je les cite dans leur ordre chronologique :

*La Ciguë. — Les Méprises de l'amour. — Un Homme de bien. — L'Aventurière. — Gabrielle. — Le Joueur de flûte. — Diane. — Philiberte. — La Jeunesse.*

Je parlerai principalement de *l'Aventurière* et de *Philiberte*, les deux meilleures pièces en vers d'Émile Augier : mais avant et pour n'avoir point à y revenir, je dirai quelques mots d'œuvres moins importantes : *Diane* et un *Homme de bien*, qui n'ont pas réussi au Théâtre-Français; *les Méprises de l'amour*, qui n'ont jamais été représentées; *le Joueur de flûte*, qui n'a qu'un court développement.

*Le Joueur de flûte*, par sa brièveté, par son cadre grec et par son sujet fait pendant à *la Ciguë*. *La Ciguë* montrait un jeune débauché converti à l'amour honnête; *le Joueur de flûte* présente une femme vénale régénérée par une passion dévouée. La scène se passe à Corinthe, célèbre par ses courtisanes. Grecs et Barbares affluaient à cette Mecque du plaisir. Les poëtes trop pauvres pour entreprendre le voyage enviaient le sort des pèlerins. — Être huit jours l'amant de Laïs, puis mourir : — un pâtre de Thessalie a fait ce rêve et a conclu ce marché. Se vendant comme esclave, il a, pour les deux talents, prix de sa liberté, possédé pendant huit jours..... son idéal? non; la statue de Laïs seulement, la personnalité lui échappant. Amant et maîtresse sont restés inconnus l'un à l'autre en vivant ensemble, l'indignité même de leurs relations faisant d'eux des étrangers, malgré l'intimité. Ce n'est qu'en finissant leur bail de galanterie, qu'ils commencent enfin à se connaître. Laïs alors idéalise, pauvre, l'amant qui, riche, l'obsédait. Le vieux thème romantique de la courtisane réhabilitée par l'amour est ainsi ingénieusement rajeuni par cette nouveauté : la métamorphose d'une liaison vénale en passion dévouée. C'est Camusot lui-même qui devient le Lucien de Rubempré.

*Les Méprises de l'amour* contiennent les coquetteries de deux sœurs qui échangent leurs amoureux et les jalousies de ces messieurs qui se volent à leur tour leurs adorées. La chose dure cinq actes et se passe à Naples, du temps de Scapin.

*Un Homme de bien* est un Tartufe plus raffiné que le premier et qui cherche à se tromper lui-même en trompant les autres. Le double procédé qu'emploie ce coquin pour duper sa conscience et conserver sa propre estime est résumé par les quatre vers suivants :

> ... Par l'extérieure regarder l'action
> Lorsque la honte gît dans son intention;
> Ou bien des motifs seuls savoir se rendre compte,
> Quand c'est dans les effets que réside la honte.

La scène se passe à Paris et de nos jours, mais le milieu parisien est si peu précisé, la position sociale des personnages si peu définie, qu'il n'est pas possible de regarder la pièce comme un véritable essai de comédie contemporaine. *Un Homme de bien* a été joué en 1845; à cette époque, M. Émile Augier était encore trop préoccupé de Molière et des traditions comiques du XVII^e siècle pour pouvoir aborder franchement au théâtre la vie moderne.

*Diane* est un drame historique qui pendant quatre actes marche imprudemment sur les talons de *Marion Delorme*. Au premier acte, attaque nocturne, solitude de femme troublée par les envahissements de la rue, comme dans *Marion Delorme*. Au second acte, propos de mécontents, duel, encore comme dans *Marion Delorme*. Au troisième acte, le lieutenant criminel Laffemas sur la piste du duelliste, de plus en plus comme dans *Marion Delorme*. Au quatrième acte enfin, le roi Louis XIII sous l'obsession de Richelieu, toujours comme dans *Marion Delorme*. Malheureusement pour M. Émile Augier, la ressemblance s'arrête là; et il n'est pas possible d'ajouter : un large tableau d'histoire, une haute pensée de miséri-

corde, des scènes puissantes et des vers splendides comme dans *Marion Delorme*. *Diane* fut vaincue par ces redoutables souvenirs, malgré le secours de mademoiselle Rachel, qui jouait la pièce. Ce fut la revanche de l'école romantique sur l'école du bon sens. Diane écrasée sous Marion expia le triomphe de *Lucrèce* sur les *Burgraves*. Depuis cette défaite, M. Émile Augier n'a plus essayé de recommencer les drames de M. Victor Hugo.

Ceci dit, j'arrive à la première grande œuvre dramatique d'Émile Augier, à *l'Aventurière*, jouée en 1848.

Cette œuvre de jeunesse est restée pour l'auteur une œuvre de prédilection. Au bout de dix ans et après un succès, il a soumis sa pièce à une révision sévère, analogue au fameux remaniement du *Supplice d'une femme*, dont Paris s'est tant occupé. M. Émile Augier a réduit son drame de cinq actes en quatre, a changé le dénouement, redressé plusieurs caractères, renouvelé le dialogue; il a pratiqué enfin sur lui-même et à sa propre satisfaction l'opération que M. Alexandre Dumas fils a fait subir à M. Émile de Girardin, et que M. Émile de Girardin a trouvé douloureuse. Chose remarquable : cette seconde main-d'œuvre a donné à la pièce une unité d'allure et de style qu'elle n'avait pas. Pourquoi cela? Parce que le correcteur était ici l'auteur lui-même, plus expérimenté, arrivé à une personnalité plus intense, et qui débarrassait son texte primitif des réminiscences parasites, des formes conventionnelles qui y faisaient disparate et encombrement.

*L'Aventurière* est un drame acerbe, énergique, batailleur. Il représente la lutte qui s'engage au seuil du mariage, entre une courtisane qui a capté l'amour d'un vieillard, et la famille de celui-ci. Les enfants combattent l'aventurière avec des armes qui ne sont pas toujours loyales. Aussi, à un certain moment, cette fille vaincue, éconduite, va voir le fils de famille son vainqueur baisser la tête sous son regard, honteux des ruses qu'il a employées. Il y a des piéges qui déshonorent à la fois qui s'y prend et qui les tend.

Clorinde n'avait pas un but vulgaire. Si elle jouait la comédie d'une passion trop vive pour les soixante ans d'un vieillard trop crédule, c'était sans aucune arrière-pensée cupide. Ayant épuisé dans sa vie errante, tour à tour mendiante ou duchesse, tous les plaisirs que peut procurer l'argent, et par l'abus en ayant perdu le goût, sa seule convoitise désormais, sa seule curiosité inassouvie,

> C'est la douceur de vivre en épouse pudique!
> C'est la sérénité du foyer domestique,
> Un sort de modestie et de paix revêtu.

Clorinde entend donc remplir sérieusement les devoirs qu'elle embitionne, garder le foyer, tenir la foi jurée, et dorer d'une illusion sans doute, mais d'une illusion fidèle, les derniers jours du bon vieillard qui l'aura épousée.

Je ressemble, dit-elle,

> .....au marin fatigué de la mer;
> Et comme il porte envie à la tranquille joie
> Des rivages heureux que son vaisseau côtoie,
> Ainsi je porte envie au monde régulier,
> Que mon orgueil encor n'a pu que côtoyer.
> Je veux faire partie enfin de quelque chose!
> Au lieu d'être un jouet dont le hasard dispose;
> Je veux m'initier à ce monde jaloux
> Qui, par ses mépris seuls, communique avec nous;
> Je veux mon rang parmi les femmes sérieuses,
> Ces mères et ces sœurs pour nous mystérieuses,
> Dont nous ne savons rien, pauvres filles, sinon
> Le respect que font voir nos amants à leur nom.

C'est entre ce sympathique désir de régénération et la grande idée de la dignité de la famille, que le drame se débat avec violence et sans conclusion. Émile Augier n'a flatté ni son aventurière ambitieuse de considération, ni la famille qui la repousse; il n'a combiné systématiquement les émotions de sa pièce ni en faveur de la leçon d'austérité, ni en faveur de la leçon de miséricorde, que la pièce comportait également; il est resté neutre, ou plutôt moraliste à la façon de la Bruyère, qui se contentait de montrer le jeu des caractères.

Je détache du troisième acte de *l'Aventurière* une scène dans laquelle la question de l'innocence et du repentir est passionnément débattue entre les parties intéressées, Clorinde et Célie. — Clorinde, c'est l'aventurière, je vous l'ai dit; Célie, c'est la fille du vieillard que l'aventurière veut épouser.

CLORINDE.

> Oui, ma vie est coupable; oui, mon cœur a failli!
> Mais vous ne savez pas par quels coups assaillie,...
> Comment le sauriez-vous, âme chaste et tranquille,
> A qui la vie est douce et la vertu facile;
> Enfant qui, pour gardiens de votre tendre honneur,
> Avez une famille et surtout le bonheur!
> Comment le sauriez-vous, ce qu'en de froides veilles
> La pauvreté murmure à de jeunes oreilles?
> Vous ne comprenez pas, n'ayant jamais eu faim,
> Qu'on renonce à l'amour pour un morceau de pain!

CELIE.

> J'ignore ce que peut conseiller la misère;
> Mais suivre ses conseils n'est pas si nécessaire,
> Qu'on ne voie, en dépit de la faim et du froid,
> Plus d'une pauvre fille honnête et marchant droit!

CLORINDE.

> Ah! celle-là déploie un courage sublime,
> Sans doute. Admirez-la, mais plaignez la victime.

CÉLIE.

> Oui, d'avoir préféré, par un honteux effort,
> L'infamie au travail, à la faim, à la mort!
> Oui, de s'être à jamais de l'estime bannie,
> En troquant le malheur contre l'ignominie;
> Oui, si le mot peut être en ce sens employé,
> Je la plains de ne plus mériter de pitié.

CLORINDE.

> Voilà votre clémence!.... Ainsi, rien dans ce monde,
> Ni repentir amer, ni souffrance profonde,
> Ni résolution ferme pour l'avenir,
> Demandant mon pardon, ne pourra l'obtenir?

CÉLIE.

> Vous me faites parler sur d'étranges matières,
> Et mon esprit sans doute y manque de lumières..
> La vertu me paraît comme un temple sacré :

Si la porte par où l'on sort, n'a qu'un degré,
Celle par où l'on rentre, en a cent, j'imagine,
Que l'on monte à genoux en frappant sa poitrine.

CLORINDE.

Comme ils se tiennent tous! et comment les parents
Dressen les premiers nés à n'ouvrir pas les rangs!
O race des heureux! phalange impénétrable
Qui rendez le retour impossible au coupable,
Faisant au repentir un si rude chemin,
Qu'on ne peut y marcher avec un pied humain,
Vous répondrez à Dieu des âmes fourvoyées
Que vos rigueurs auront au vice renvoyées!

CÉLIE.

Dieu, dites-vous? Sachez que les honnêtes gens
Trahiraient sa justice à vous être indulgents!
Car votre arrêt n'est pas seulement leur vengeance,
C'est l'encouragement et c'est la récompense
De ces fières vertus qui, dans un galetas,
Ont froid et faim, madame, et ne se rendent pas.

Après cette lecture, et de peur que sous l'impression de ces derniers vers si énergiques, vous n'emportiez une idée fausse de *l'Aventurière*, je dois vous faire remarquer que la réplique de Célie n'est pas le dernier mot de la pièce. Au dénouement, Célie tendra la main à l'aventurière éconduite.

La repartie cruelle de Célie est d'ailleurs plus dramatique que vraie. Dégagée de sa forme poétique, réduite en prose positive, elle signifie qu'on doit, par des exemples de mépris implacable, retenir dans la vertu les pauvretés assaillies. J'ignore si cette dure morale empêche plus de chutes qu'elle n'entrave de retours, je doute qu'elle soit bien appropriée aux besoins de la nature humaine toujours faillible, mais aussi toujours améliorable; et je crois qu'elle n'est guère conforme à la grande justice idéale qu'elle invoque. Le Dieu de Magdeleine et de la femme adultère pratiquait d'autres maximes. Célie parle ici avec l'inflexibilité de l'inexpérience. Toutes les ignorances sont intolérantes, et la vertu elle-même, quand elle n'est que l'innocence avant l'épreuve, a des rigueurs parfois trop dédaigneuses. Une honnête femme qui aurait passé par les galetas dont parle Célie, une honnête femme qui, jeune fille pauvre, aurait personnellement défendu sa dignité, serait probablement moins puritaine que Célie, et, avec plus de mérite, aurait plus d'indulgence.

De *l'Aventurière*, je passe à une pièce d'un tout autre genre, à une comédie poudrée et mouchetée, jouée avec grand succès à ce charmant théâtre du Gymnase, qui a été souvent, quand les noms de M. Émile Augier, de M. Dumas fils, de M. Octave Feuillet, de George Sand se succédaient sur ses affiches, le véritable Théâtre-Français.

Philiberte est une jolie fille qui se croit laide. La donnée complétement inverse serait plus vraisemblable, mais M. Émile Augier excuse l'erreur improbable, le mauvais goût exceptionnel de son héroïne, par le caractère spécial, étrange, spiritualiste de sa beauté, qui est d'expression et de physionomie, et non de lignes.

Son accent est plus doux que sa voix; son sourire
Plus joli que sa bouche, et son regard plus beau
Que ses yeux; la lumière efface le flambeau.

Philiberte a été vraiment laide dans son enfance. Depuis, toujours envisagée sous ce vilain aspect par des parents qui ne lui dissimulent pas leur désagréable manière de voir, Philiberte s'est repliée sous leurs regards, dérobant son charme, comme ces fleurs de nuit qui, craignant le soleil, s'enroulent en cachant leurs fines couleurs. Il y a des natures fières et modestes à la fois, qui ont besoin de la confiance des autres pour avoir confiance en elles-mêmes, et qui n'osent montrer ce qu'elles valent que sûres de n'être pas méconnues. Philiberte est de ce nombre. Elle devient jolie, quand sa figure trouve bon accueil. Sa tête alors s'idéalise; son âme désintimidée rayonne à son front désassombri.

Quand sa beauté lui est enfin révélée, une joie enfièvre Philiberte, la secoue sous un rire nerveux, la fait étinceler, âme et prunelle! la joie d'avoir le nez bien fait et de recueillir des compliments? Non! le saint enchantement d'être vraiment une femme, d'en pouvoir accomplir la destinée, inspirer l'amour, donner le bonheur. Riche et se croyant déplaisante, Philiberte avait fièrement, mais tristement, renoncé au mariage, ne voulant servir ni de porte-monnaie à un jeune homme ruiné, ni de garde-malade à un vieillard en ruine. Être aimée, lui apparaissait à travers sa laideur, comme à travers leurs barreaux, le printemps, aux prisonniers! les fleurs interdites. — La beauté, c'est la clef des champs. C'est la certitude de plaire. Une vie nouvelle commence pour Philiberte; ou plutôt une Philiberte nouvelle commence à vivre. Ce doux laideron sort de sa torpeur, se dégage de sa gaucherie; son esprit brille, sa grâce ondule, et en même temps qu'un peu de coquetterie, une pudeur qu'elle ignorait vient compléter sa transformation à vue d'œil, la pudeur de la jolie femme qui sent qu'on prend plaisir à la regarder.

Il y a dans cette pièce qui marivaude un peu, c'est-à-dire qui analyse beaucoup, une scène audacieuse et charmante que je veux vous lire : d'abord, parce qu'elle est audacieuse et charmante; ensuite, parce que différant complétement de la scène de *l'Aventurière*, que je vous ai citée, elle précisera, mieux que tout commentaire, la diversité que j'essaye de vous montrer comme un caractère du théâtre de M. Émile Augier. C'est la scène où Philiberte apprend définitivement qu'elle est jolie, par l'impertinente entreprise d'un fat. La situation est scabreuse, mais une préoccupation visible dans le cœur de Philiberte sauve tout, et ridiculisant le séducteur en lui infligeant, au lieu du rôle de don Juan qu'il croit jouer, le rôle de Raton qui tire les marrons du feu pour un rival.

Philiberte est aimée, en effet, par un jeune homme digne d'elle. Se croyant laide, elle le croit intéressé, spéculateur. Si elle était jolie, il serait donc sincère! Voilà la pensée qui domine Philiberte pendant cette scène.

LE CHEVALIER DE TALNAY.

Quel Dieu
Propice aux délaissés vous amène en ce lieu?

PHILIBERTE.

Je viens tout simplement chercher ma broderie.
Mais vous-même ?

TALNAY.

J'étais dans une rêverie
Bien douce.

PHILIBERTE.

Vous pouvez la reprendre; je sors.

TALNAY.

Non, restez! je ne sais si je veille ou je dors;
Si mon rêve survit à ma raison perdue,
Ou si ma vision du ciel est descendue...
Une image flottait tout à l'heure à mes yeux,
Triste et fière à la fois, comme un cœur solitaire
Qui, sans daigner s'ouvrir, doit passer sur la terre.
Elle me regardait avec des yeux si doux
Que j'étais sur le point de tomber à genoux;
Mon rêve en était là quand vous êtes venue.
(Il tombe à ses pieds.)

PHILIBERTE.

Eh bien ! que faites-vous, monsieur ?

TALNAY.

Je continue.
C'est vous que j'aime, hélas! d'un amour éperdu,
Et si vous ne pouvez m'aimer, je suis perdu.

PHILIBERTE.

Relevez-vous, monsieur. — Je vous croyais très-riche.

TALNAY.

Je le suis en effet; mais l'or n'est qu'un fétiche!
Tant pis pour qui l'adore et n'en sait pas user !

PHILIBERTE.

Alors, monsieur, pourquoi voulez-vous m'épouser ?

TALNAY.

Qui ? moi ? vous épouser ? redescendre sur terre ?
Vous aimer par contrat et par devant notaire ?
Ah! faites-moi l'honneur de ne me croire pas
Le cœur aussi bourgeois et l'esprit aussi bas.
— Je suis de votre avis touchant le mariage.

PHILIBERTE.

Pardon, monsieur ! J'ai cru..... C'était un badinage,
Et vous m'allez trouver bien sotte d'avoir pu
Prendre au grand sérieux ce rêve interrompu.
L'amour-propre n'est pas mon défaut ordinaire,
Et je ne me crois pas de charme imaginaire;...
Mais votre badinage et son expression
Avaient vraiment un air de déclaration.

TALNAY.

C'en est une en effet, et très-catégorique.

PHILIBERTE.

Alors je n'entends rien à votre rhétorique.

TALNAY.

Ne comprenez-vous pas que l'on se puisse aimer
Sans ces liens qu'un vil intérêt vient former?.....
Je ne veux rien de vous, rien que votre tendresse.

PHILIBERTE (*rayonnante*).

Vous voulez !..... vous m'offrez d'être votre maîtresse !. ...

TALNAY.

Ah ! le mot est trop bas pour un sujet si haut.

PHILIBERTE.

Un autre ou celui-là, que m'importe le mot ?

TALNAY (*à part*).

J'aime autant celui-là s'il s'entend sans colère.

PHILIBERTE.

Vraiment, je ne suis pas trop laide pour vous plaire ?

TALNAY.

Vous moquez-vous ?

PHILIBERTE.

Voyons : n'est-ce pas un détour
Pour me persuader et m'épouser un jour ?

TALNAY.

La spéculation, si c'eu pouvait être une,
Ne vaudrait rien; j'aurais trois fois votre fortune.

PHILIBERTE.

C'est juste, et je dois croire à votre bonne foi.
Ce que vous désirez, c'est donc moi ? vraiment moi ?
Je ne sais pas comment peut vous plaire une femme,
Mais je vous plais ainsi, n'est-ce pas?

TALNAY.

Sur mon âme !

PHILIBERTE.

Et pour vous mon amour aurait quelques appas ?

TALNAY.

C'est le ciel !

PHILIBERTE.

O bonheur ! (*à part.*) Raymond ne mentait pas !

Tel est, dans sa partie de fantaisie et d'histoire, le théâtre en vers de M. Émile Augier. La couleur historique et locale y est légère, mais l'étude des caractères y est approfondie. Vieillards crédules et jeunes débauchés, hypocrites et parasites, courtisanes et spadassins composent le fond du personnel. Le poëte peint les vices, les lâchetés, les convoitises, les tartuferies, plutôt que les ridicules; il s'attendrit rarement; il a même parfois un peu des gaietés gauloises et qui dépassent la mesure; mais avec cela, un esprit ingénieux. La donnée première de ses pièces est le plus souvent une idée fine. On la voit luire sous les enchevêtrements du drame. Ainsi, *la Ciguë*, c'est le bienfait sauvant le bienfaiteur. *Un Homme de bien*, c'est Tartuffe se tartufiant lui-même. *Le Joueur de flûte*, c'est l'idéal perdu pour avoir été acheté. *Philiberte*, c'est l'âme rectifiant le visage, et le visage plus joli faisant à son tour l'âme plus pudique.

Quand de ces pièces qui portent la mouche du siècle dernier comme *Philiberte*, ou le pourpoint du moyen âge comme *l'Aventurière*, ou la tunique grecque comme *le Joueur de flûte* et *la Ciguë*, on passe à deux comédies vêtues de l'habit noir contemporain, *Gabrielle* et *la Jeunesse*, on est tout étonné d'avoir, en changeant d'époque, changé de style, de procédés dramatiques, et pour ainsi dire, d'auteur comique. Les personnages dissertent maintenant au lieu de vivre; et le vers, le vers mordant de *l'Aventurière*, le vers spirituel de *Philiberte* parle bourgeoisement cuisine, lessive, placements hypothécaires. Je vous ai annoncé, en commençant, qu'il y avait plusieurs dramaturges dans M. Émile Augier. Tout à l'heure, je vous en ai présenté un, fantaisiste et incisif; en voici un second, académique et raisonneur.

*Gabrielle*, qui a valu à Émile Augier un prix de l'Académie, est un plaidoyer contre l'adultère. Caché, l'adultère est un mensonge quotidien, un partage où amant et maîtresse perdent toute dignité; public, il est une révolte où les plus fiers courages se lassent, une solitude à deux, avec le remords pour distraction. Ces idées sont vraies, bonnes à répandre, M. Émile Augier a bien fait de

les porter au théâtre et l'Académie française a bien fait de les récompenser; mais par elles-mêmes, par leur simple énoncé, en dehors d'exemples vivants et de personnages qui souffrent, elles ne constituent pas une œuvre dramatique. Une pièce dont la paternité a été tout autant réclamée que déniée, a fait pleurer cet été sur le supplice de l'adultère caché; une autre pièce, de M. Émile Augier, celle-là, a intéressé aux lassitudes de l'adultère affiché; mais le couple morganatique des *Effrontés* n'habitait pas dans la coulisse; mais le *Supplice d'une femme* n'était pas subi en effigie. Dans *Gabrielle*, au contraire, tout se passe en narrations. C'est par la description des joies honorables qu'ils désertent, c'est par le récit de la vie misérable, errante, qu'ils se préparent, que le mari, survenant à l'heure de l'enlèvement de sa femme, détermine celle-ci et son platonique complice à rompre à tout jamais. Ce mari me semble le Théramène des catastrophes conjugales.

Le dernier vers de *Gabrielle*, et le meilleur de la pièce, est resté célèbre :

> O père de famille ! ô poëte ! je t'aime !

s'écrie la femme dans son repentir enthousiaste.

Appliqué à un avocat qui ne comprend pas que sa femme aime la lecture, à un mari qui, gagnant bon an mal an de vingt à trente mille francs, et n'ayant qu'une fille, n'a pas encore osé se

> ... donner le luxe d'un garçon.

l'épithète de poëte me paraît excessive; mais, appliquée à la dignité de la famille, l'idée de poésie est à sa place. Le mari, alors même qu'il serait personnellement inférieur à l'amant, et le mari de Gabrielle est réellement médiocre, domine l'amant par un roman lisible en ses travaux, l'avenir de l'enfant. Voilà ce qui signifie le vers célèbre de M. Émile Augier et le rapprochement intentionnel de ces deux mots, père de famille et poëte.

*La Jeunesse*, qui est la dernière comédie dans laquelle M. Émile Augier ait fait parler en vers les avocats et les avoués de la Cour impériale de Paris, débat une question qui, à cette heure même où je parle, s'agite en cette ville, dans plusieurs centaines de maisons. Le cas du principal personnage est, en effet, celui de beaucoup de jeunes gens engagés dans l'encombrement des professions dites libérales. Sachant la difficulté de parvenir, ils hésitent quand ils veulent fixer leur vie, choisir une compagne, entre les instincts révélateurs de la jeunesse et les calculs de leur expérience précoce. Pour l'avocat Philippe qui, en trois ans de chaussures usées dans la salle des Pas-Perdus, a gagné neufs cents francs à plaider la broutille et le criminel, la question se pose ainsi : épouser sa cousine pauvre, et rester dix ans encore avocat obscur, et toute sa vie peut-être père de famille gêné, ou épouser une fille quelconque de trois cents mille francs, acheter une charge d'avoué, et en dix ans faire fortune. La lutte avec l'amour pour soutien, ou la sécurité avec l'indifférence pour compagne, voilà la seconde bifurcation qui se présente aux jeunes gens quelques années après la petite bifurcation universitaire entre les lettres et les sciences.

Les familles généralement conseillent l'argent; les poëtes, les dramaturges sont du parti de l'amour. Ils combattent aujourd'hui les calculs bourgeois, comme ils combattaient autrefois les préjugés nobiliaires. — « Elle n'est pas née ! c'est une mésalliance ! » disaient dans les drames d'il y a trente ans des pères aristocrates à leurs fils amoureusement égalitaires. — « Elle n'a pas le sou ! c'est un sot mariage ! » disent dans les comédies nouvelles des mères » bonnes ménagères, à leurs fils qui ont une position à se faire.

La mère qui plaide dans *la Jeunesse* la thèse du mariage d'argent contre l'antithèse du mariage d'amour, représente sous ses cheveux blancs l'une des tristes choses de ce temps, la platitude des idées morales dans lesquelles, systématiquement et pour leur prospérité future, on élève les enfants dans trop de familles. On crève avec soin leurs jeunes enthousiasmes, comme des boursouflures dangereuses et qui les embarrasseraient dans la vie. On leur explique à toute occasion l'art de parvenir, par le travail sans doute, mais aussi par la faveur, par l'entregent.

Cette mère qui dit à son fils :

> Une bonne habitude à prendre est de ne point
> Penser de mal des gens dont nous avons besoin;

qui, lorsque le jeune homme s'écrie, lassé d'attendre sous l'orme un client imaginaire :

> A partir d'aujourd'hui, morbleu ! je me retrousse,
> J'entre dans la cohue à corps perdu; je pousse,
> M'accroche, me faufile et rampe s'il le faut,
> Quitte à me redresser en arrivant en haut !

répond tranquillement : Tu es dans le vrai,

> seulement
> La chose est inutile à dire aussi crûment;

puis ajoute — pourtant, mon fils,

> Il ne faut pas ramper : — c'est une maladresse !

Cette mère qui, une autre fois, quand ce même fils lui annonce qu'il va faire un mariage d'inclination, lui dit avec indignation :

> A vingt-huit ans passés ! ce n'est pas pardonnable !

Cette mère, vous devez l'avoir rencontrée ailleurs qu'au théâtre? qui sait? Vous la recevez peut-être chez vous ? Oh ! elle est avouable, n'a failli ni aux soins de son ménage, ni à l'honneur de son époux, et recherche les bonnes relations. C'est même par là, et en lui faisant mener par de secrètes économies de fourmi

> Un train d'homme au-dessus de sa position,

que, dans le temps, elle a fait parvenir son mari, d'humble surnuméraire qu'il était, chef de division dans un ministère.

Malgré ces plates théories, ne soyez par trop sévères pour cette mère de famille. C'est dans les soucis du ménage qu'elle est devenue

> Un être positif comme un homme d'affaires.

Cette femme, vous ai-je dit, représente cette chose triste, la diminution des idées morales sur lesquelles on base l'éducation dans trop de familles; mais elle représente aussi cette chose mélancolique, l'enseignement à rebours que donne souvent l'expérience. Les années, les faits qui améliorent les uns et les complètent par plus d'indulgence, par plus d'impersonnalité, par plus d'élévation, déforment les autres, les rétrécissent, les dessèchent. Madame Hugnet a porté autrefois au front et au cœur, comme les plus sympathiques, ces deux jeunesses qui s'harmonisent si bien, la beauté et l'amour. Pour épouser l'homme qu'elle aimait, elle a refusé dans le temps deux partis inespérés! Ce passé plus digne rachète sa médiocrité actuelle. Ses cheveux blonds sauvegardent ses cheveux blancs. Quand, sa tâche accomplie, ses enfants élevés, elle déclare que si elle pouvait recommencer sa vie elle la recommencerait autrement, elle ressemble à ces généraux couverts de blessures et de décorations qui regrettent, quand viennent leurs rhumatismes, de n'avoir pas vécu comme les bourgeois sans cicatrices. On leur pardonne leur lâche plainte d'aujourd'hui en faveur de leurs braves coups d'épée d'autrefois. Le personnage de madame Hugnet est l'un des caractères les mieux étudiés du théâtre contemporain.

J'ai fini cette rapide revue des pièces en vers de M. Émile Augier, dont les unes sont d'un poëte fantaisiste, les autres d'un poëte académique. Je vous parlerai une autre fois des pièces en prose qui font de M. Émile Augier un dramaturge réaliste et un auteur social.

CAMILLE DE CHANCEL.

---

## ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ANGERS.

### HISTOIRE.

COURS DE M. L. MAZE (1).

#### Du rôle de la guerre dans l'histoire de France.

L'histoire de l'humanité présente, au premier abord, le plus désolant spectacle. Prenez dans l'antiquité ou dans les temps modernes tel peuple qu'il vous plaira, et dans les destinées de ce peuple telle période que vous jugerez bon; allez des bords du Nil à ceux du Jourdain, du Tigre et de l'Euphrate, sous le beau ciel de Grèce, dans Carthage ou dans Rome, sur les rives plus voisines de la Tamise et de la Seine, partout vous trouverez la guerre. La guerre! L'humanité semble faite pour elle. Cherchez bien : partout du sang, partout des ruines; des traités violés aussitôt que conclus, et devenant eux-mêmes des occasions nouvelles de lutte; des intervalles de paix qui semblent seulement accordés aux nations pour réparer leurs forces et se préparer à de nouveaux combats.

Qu'est-ce que la vie du peuple juif? Une lutte perpétuelle, d'abord pour conquérir la Terre promise, puis pour la conserver. Les dynasties et les castes de l'Egypte ne firent que se culbuter les unes les autres, et nous ont transmis l'inextricable confusion de leurs faciles grandeurs et de leurs promptes décadences. Les empires fameux de Babylone et de Ninive n'ont guère laissé d'autres souvenirs que ceux de leurs sanglantes rivalités. La Grèce doit ses plus beaux jours aux guerres qu'elle soutint contre le grand roi, et dès qu'elle eut assuré son indépendance elle s'immola elle-même par ses divisions fratricides. Le peuple de Romulus dut acheter, les armes à la main, le droit d'exister et celui de posséder. Victorieux des peuples voisins, il commença la conquête de l'Italie, et, l'Italie soumise, celle du monde, et le lendemain du triomphe il fallut rouvrir ce temple de Janus, que l'on avait cru pour jamais fermé. La terre, désolée pendant trois siècles afin que tous les peuples reconnussent un seul maître dans César, s'agite alors pour la reconstitution d'Etats divers. Les Barbares se précipitent, se poussent les uns les autres; leurs bandes couvrent l'Europe et se disputent le terrain pied à pied; Charlemagne les unit un moment, mais par la force. La guerre encore dissout son empire; de sanglantes tragédies se déroulent au sein des nations, tantôt pour la conquête des trônes, puis pour celle des libertés politiques, plus tard pour l'établissement des monarchies. Au dehors, la péninsule britannique attire l'aventureuse race normande; l'Occident recommence contre l'Orient sa lutte éternelle, cette fois au nom du christianisme; le Nord veut assujettir le Midi, l'Angleterre convoite la France; tous les rois de l'Europe se disputent la riche contrée qui s'étend des Apennins à la mer de Sicile. Tour à tour l'Espagne, l'Autriche, l'Angleterre, la France, celle-ci à deux reprises, tentent par les armes de renouveler à leur profit l'œuvre de Charlemagne, et tandis que les hommes tombent par milliers dans les batailles européennes, les bûchers et les échafauds se dressent à l'intérieur de chaque pays; le sang coule à flots dans les guerres religieuses, dans les persécutions, dans les révolutions d'Angleterre, dans la révolution française.

Qu'en présence d'un tel tableau les dédaigneux et les oisifs semblent avoir raison de vouloir ignorer l'histoire! A quoi bon peupler son intelligence et sa mémoire de ces grands combats, toujours les mêmes et toujours renouvelés? Il n'y a guère en tout cela d'intéressant que la différence des armes; du moins est-il curieux de constater que les instruments de destruction deviennent plus terribles à mesure que la civilisation se développe; c'est un genre de progrès, il y a là une progression croissante qui va de la flèche du sauvage à notre canon rayé...

Depuis la formation des Etats modernes, la guerre avait presque toujours eu le caractère d'une simple lutte entre le suzerain et le vassal; il faut mettre à part les croisades, dues à des causes tout à fait supérieures et extrahumaines. Les rivalités de l'empire et de la papauté, celles de la France et de l'Angleterre étaient purement féodales. En 1328, tout change; les guerres entre nations commencent, et la première est une des plus terribles dont l'histoire fasse mention; elle remplit par ses origines et par elle-même un siècle et demi, elle s'appelle la guerre de Cent ans...

Cette lutte, si meurtrière et si longue, n'a-t-elle rien produit? Examinons.

Un fait, peu remarqué des contemporains, s'est produit dès 1340, au siége de deux petites places du Nord, du Quesnoy et de Tournay : pour la première fois en Europe, l'on s'est servi de la poudre à canon. L'invention ou l'usage nouveau de cet engin, c'est toute une révolution. Ils avaient beau jeu jusqu'alors dans les batailles, ces grands seigneurs couverts de leurs armures de fer!

(1) Nous ne donnons que des extraits de cette leçon.

Quand ils combattaient entre eux, ils arrivaient à grand' peine à se donner la mort. Souvenez-vous de la journée de Brenneville : dans les deux armées ensemble on compte trois chevaliers tués ! Mais quelle supériorité dans la lutte contre les manants et les vilains, sans casque ni cuirasse, sans autres armes souvent que leurs instruments de labeur ! Désormais les chances vont devenir égales, l'égalité descend sur les champs de bataille, en attendant qu'elle s'établisse dans l'ordre social.

N'était-ce rien aussi, pour le présent et pour l'avenir, que de voir la France sauvée par une enfant du peuple ? Une simple fille des champs avait commandé à nos généraux, à la noblesse, fait sacrer un roi, recouvré le royaume. Sans comprendre tout d'abord l'importance d'un tel fait, les contemporains, grands et petits, s'étonnèrent, réfléchirent.

Jeanne Darc avait encore fait appel, non plus seulement au monde féodal, mais à toutes les classes de la société, et toutes avaient envoyé des soldats sous sa bannière. La plébéienne infanterie s'était montrée digne de combattre près de l'aristocratie, et « cette ribeaudaille » tant dédaignée naguère aux champs de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, pour le malheur de notre pays, avait montré qu'en face des archers saxons et des rudes montagnards de Galles elle valait bien la chevalerie.

Ce qui avait surtout manqué à la France contre l'Anglais, c'était une sérieuse organisation de l'armée, des finances bien réglées, une forte discipline. Charles VII y pourvut sur le champ, avant même d'avoir déposé les armes. La leçon avait été trop rude. Armée permanente, taille permanente, respect du commandement, soumission à l'autorité royale, toutes ces choses datent de la fin de la guerre de Cent ans; elles en furent les conséquences.

Mais le plus grand résultat peut-être qu'ait amené cette lutte féconde, c'est le développement, dans les âmes françaises et dans l'esprit public, de la notion de patrie. Eh quoi ! la patrie n'existait-elle pas pour nos ancêtres du temps de Philippe Auguste et de saint Louis? Si vous entendez par ce mot de patrie l'espace étroit où l'homme voit le jour, où sa vie s'écoule, où il retrouve les souvenirs et les ossements de ses pères en attendant qu'il y laisse les siens, oui, sans doute, la patrie existait, la patrie locale, toute particulière; mais s'il faut entendre sous ce nom de patrie cette grande et harmonieuse communauté de lois, d'institutions, de mœurs, d'intérêts, de langue, à laquelle les hommes attachent un si grand prix, non, la patrie n'existait pas. Eustache de Saint-Pierre, en 1347, se dévoue pour sauver Calais, et sa ville natale est sauvée; il consent, pour y rester, à devenir Anglais. Eustache de Saint-Pierre était un des héros du temps; voilà comment il comprenait la patrie ! Au milieu de la guerre, les plus grands seigneurs de France, un duc de Bretagne, un duc de Bourgogne, croyaient pouvoir s'allier avec les Anglais. Depuis l'apparition de Jeanne Darc, tout est changé. Ces mots : « un Français, un bon Français, le sang français, » dont Jeanne se servit plusieurs fois, ont un sens déterminé. En présence de l'étranger, un peuple s'est formé, une nation s'est constituée sous l'impulsion de l'héroïque enfant qui l'appelait aux armes; son unité est apparue vivante sous Jeanne Darc d'abord et puis sous le roi.

On parle beaucoup aujourd'hui de patrie universelle, d'unification des peuples, et plusieurs semblent faire bon marché de ce sentiment patriotique que l'on avait cru longtemps généreux et sacré. Messieurs, c'est une grande et généreuse parole que celle-ci : « Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » J'ose dire que cette parole n'a été nulle part mieux comprise qu'en France; nulle part on ne s'est associé davantage aux grandes joies comme aux grandes infortunes de l'humanité. Et qui de nous ne gémissait naguère sur le sort de la Grèce et de l'Italie? Qui de nous n'a pleuré sur les destins de la Pologne et de l'Irlande? Et, hier encore, n'étions-nous pas profondément émus quand le sang coulait à flots sur cette terre américaine affranchie par nos pères? Mais nulle part aussi mieux qu'en France l'on n'a compris que l'homme, infini dans ses aspirations, dans ses vœux, ne pouvait étendre pratiquement, au delà de certaines bornes, sa personnalité, ses affections, ses intérêts, sa vie. La civilisation, d'autre part, ne peut faire aisément son œuvre qu'à travers une certaine diversité de systèmes encore vastes et beaux. La France est un de ces vastes et beaux systèmes ; elle nous est chère à ce titre; en cela nous ne sommes point égoïstes ni mesquins, nous sommes simplement humains, et la patrie française, grâce à Dieu, n'est pas prête à se fondre dans je ne sais quelle unité plus propice à la confusion, à la léthargie, qu'à l'ordre et à la vie.

Ces grandes créations d'un système de gouvernement, d'une nation, d'une patrie, datent donc de la guerre de Cent ans...

Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, combattent successivement pour la possession du royaume de Naples, pour celle du Milanais, pour celle du trône impérial, pour le renversement de la suprématie autrichienne. Une suite de sanglants revers ne peuvent être compensés par les journées de Fornoue, de Ravenne, de Marignan, de Cérisoles, pourtant si brillantes; mais ils le sont par les résultats des guerres d'Italie.

Alors est créé et s'affermit le système de l'équilibre européen, les grandes alliances se forment et donnent naissance à la diplomatie, à l'usage d'accréditer des ambassadeurs en pays étranger. La puissance de l'opinion publique commence à se faire énergiquement sentir. Si Charles-Quint retient le pontife romain prisonnier, il se constitue en Europe et en Afrique le défenseur de la chrétienté; si François Ier s'allie aux protestants d'Allemagne, il croit devoir en quelque sorte expier cette politique en persécutant les réformés dans son royaume. Les rois de France et d'Espagne se disputent, à la même époque, argent comptant, les louanges de l'Arétin. L'aristocratie, accoutumée à obéir au roi dans les camps, se montrera plus docile pendant la paix et le pouvoir monarchique s'en trouvera fortifié. Enfin l'art français sera complétement renouvelé par les grands exemples rapportés et les grands maîtres ramenés d'Italie.

La tradition qui représente François Ier au chevet de Léonard de Vinci pressant le grand artiste entre ses bras peut être démentie; nous le garderons comme emblème : c'est l'image de la France qui s'unit à l'Italie, reine des arts.

Le système économique de l'Europe fut bouleversé par la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance; le grand commerce naquit, le capital mobilier prit une importance aussi considérable qu'inattendue. Le grand commerce et l'importance nouvelle du capital mobilier contribuèrent largement aux progrès du tiers état, à l'affranchissement des classes inférieures. Que de grandes choses accomplies en peu de temps, et que cette époque des guerres d'Italie nous paraît maintenant féconde !

Les guerres d'Italie étaient à peine terminées que les

luttes religieuses commencèrent, celles-ci bien tristes, vraiment fratricides et les plus affligeantes que nous ayons à raconter. Pourtant, ne nous contentons pas de les déplorer. Les guerres de la réforme eurent pour conséquence l'établissement de ce principe, un des plus précieux qui régissent les sociétés modernes : la liberté de conscience. Après un siècle de combats à mort, il fallut bien s'entendre. La liberté des cultes fut consacrée dans le mémorable édit de Nantes, qui sera l'éternel honneur de Henri IV. Ajoutons que cette période anarchique est cependant féconde en grands caractères, en talents éminents. La production d'immenses travaux législatifs fut sa gloire : les l'Hôpital et les Cujas écrivaient au temps de la Saint-Barthélemy.

Le cardinal de Richelieu, vrai roi pour Louis XIII, reprit l'œuvre de Henri IV : la dernière partie de sa vie politique fut employée à lutter contre l'aristocratie; dans la première, il avait ruiné pour jamais le protestantisme comme parti politique, comme Etat dans l'Etat, et porté à la féodalité des coups dont elle ne se releva plus. Le grand cardinal ne vécut pas assez pour voir le triomphe complet de ses idées; mais, grâce à sa politique, notre pays s'accrut de quatre provinces, et fut placé, par les traités de Westphalie et des Pyrénées, au premier rang des nations. Ce n'était pas trop d'avoir lutté toute sa vie au dedans et au dehors du royaume pour obtenir ces grands résultats...

L'humanité, et la France en particulier, ont beaucoup souffert. C'est que l'humanité et la France, considérées dans leur ensemble, sont en définitive de grandes individualités qui achètent, comme toute autre, l'expérience et le progrès par la lutte, par la souffrance. Tel est le secret de ces guerres perpétuelles, par lesquelles, d'ailleurs, ou au milieu desquelles tant de résultats importants ont été conquis.

Ici apparaît, dans toute son étendue, l'erreur de ceux qui veulent faire commencer l'histoire de la France moderne en 1789, comptant pour rien le passé; bien aveugles de ne pas voir qu'un édifice comme celui qui s'appelle la France ne s'élève pas en un siècle ni en deux. La France moderne représente, résume vingt siècles de gloire et de malheurs, de fautes et de progrès. Nous sommes redevables aux générations qui présidèrent la révolution française, comme à celles qui la firent, comme à celles qui les ont suivies, à toutes ces époques, c'étaient nos pères qui travaillaient pour nous.

Messieurs, en retraçant le résultat utile de tant de luttes, j'espère qu'il ne saurait y avoir de malentendu entre nous au sujet de la guerre considérée en elle-même. En principe, la guerre est toujours un mal. L'histoire montre que la paix est surtout nécessaire au développement des forces matérielles et morales de l'humanité, à la diffusion des lumières, à l'expansion de toutes les libertés. Les termes que j'emploie en ce moment représentent, d'ailleurs, des idées extrêmement liées entre elles : la paix seule peut amener la diffusion des lumières, et la diffusion des lumières l'expansion de nos libertés.

L. MAZE.

## BULLETIN DES COURS.

### Sorbonne.

#### FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

Les cours de la Faculté (premier semestre), s'ouvriront le lundi 11 décembre 1865.

PHILOSOPHIE. — M. CARO exposera les principes de la théodicée, les lundis, à neuf heures et demie, et les mercredis, à une heure un quart.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — M. Paul JANET exposera et discutera la philosophie de Platon, les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à neuf heures.

LITTÉRATURE GRECQUE. — M. EGGER exposera l'histoire de la littérature grecque au siècle de Périclès, les lundis et mardis, à trois heures.

ÉLOQUENCE LATINE. — M. BERGER fera l'histoire de l'éloquence latine depuis le règne de Trajan jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, les jeudis et samedis, à trois heures.

POÉSIES LATINES. — M. MARTHA traitera des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile, les mardis, à dix heures et demie, et les samedis, à midi.

ÉLOQUENCE FRANÇAISE. — M. GANDAR traitera des ouvrages historiques de Voltaire, les lundis, à dix heures et demie, et les samedis, à une heure et demie.

POÉSIE FRANÇAISE. — M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER traitera de la poésie française au XVIe siècle, les jeudis, à midi et demi, et les samedis, à neuf heures et demie.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. MEZIÈRES traitera de la littérature italienne au XIVe siècle, et particulièrement des œuvres de Pétrarque, les lundis, à une heure et demie, et les jeudis, à dix heures.

HISTOIRE ANCIENNE. — M. GEFFROY traitera de l'histoire de la démocratie athénienne jusqu'à la fin du siècle de Périclès, les lundis, à midi et les vendredis, à une heure et demie.

HISTOIRE MODERNE. — M. H. WALLON exposera l'état de l'Europe, et en particulier de la France, à la fin du XVIe siècle, les mardis et vendredis, à midi un quart.

GÉOGRAPHIE. — M. Auguste HIMLY exposera l'histoire de l'exploration du nouveau monde depuis Colomb jusqu'à nos jours, en y rattachant la géographie physique et politique du continent américain, les mercredis et vendredis, à trois heures.

COURS COMPLÉMENTAIRE. — M. CHASLES est autorisé à faire cette année un cours sur la poésie populaire en Espagne, les mercredis, à onze heures trois quarts, et les vendredis, à dix heures.

#### FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS.

Les cours de la Faculté (premier semestre, année 1865-1866) se sont ouverts le 4 décembre 1865.

COURS DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE. — M. l'abbé HUGONIN traitera de la société chrétienne, ou de l'Église, et particulièrement de son établissement et de sa constitution, les vendredis, à trois heures, et les samedis, à huit heures.

COURS DE THÉOLOGIE MORALE. — M. l'abbé GRATRY fera le commentaire moral de l'Évangile selon saint Marc, les samedis, à neuf heures et demie, et les lundis, à huit heures.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé Ad. PERRAUD exposera l'histoire de la réforme catholique dans les XVIe et XVIIe siècles, les mercredis, à une heure et demie, et les vendredis, à neuf heures.

COURS DE DROIT ECCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé BOURRET exposera la transformation du droit criminel par le christianisme, les jeudis, à deux heures, et les vendredis, à huit heures.

COURS D'ÉCRITURE SAINTE. — M. l'abbé DOURIF traitera des Épîtres de saint Paul, et en particulier de leur authenticité et de leur doctrine, les samedis, à trois heures moins un quart, et les mardis, à huit heures.

COURS DE LANGUE HÉBRAÏQUE. — M. l'abbé BARGÈS expliquera alternativement la Genèse et le prophète Jérémie, les mardis et samedis, à une heure et demie.

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE. — M. l'abbé FREPPEL étudiera l'éloquence sacrée dans les écrits d'Origène, les mardis, à trois heures moins un quart, et les jeudis, à neuf heures.

---

#### CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Mardi 12 décembre. — M. J. LADBÉ : Les femmes de la Réforme. — La Marguerite des Marguerites et Renée de Ferrare.

Mercredi 13. — M. Edouard HERVÉ : Les orateurs parlementaires de l'Angleterre.

Jeudi 14. — M. Émile DESCHANEL : La bataille d'Hernani.

Vendredi 15. — M. SAMSON : La tragédie. — Lekain. — Talma.

Samedi 16. — M. GASPERINI : La critique musicale. — La critique française.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS, — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 3 — 16 DÉCEMBRE 1865

Paris, 15 décembre 1865.

En ouvrant son cours du Collége de France, mercredi dernier, M. Havet a commencé ainsi :

« Messieurs, quelques-uns de vous savent qu'avant de professer ici l'éloquence latine, je l'ai professée pendant dix ans à la Faculté des lettres comme suppléant de M. le Clerc. C'était M. le Clerc lui-même qui m'avait appelé à le suppléer, et non-seulement il m'a fait en cela mes meilleurs titres à cette chaire du Collége de France, qui a le même objet que la sienne, mais il a beaucoup contribué personnellement à m'y faire nommer. Vous ne trouverez pas mauvais que j'ouvre cette leçon par quelques paroles d'hommage à la mémoire de M. le Clerc. Je dis seulement quelques paroles, car la dette que je paye est la mienne plutôt que la vôtre; mais pourtant, en m'acquittant de ce tribut, je me tiens pour assuré de votre sympathie.

L'enseignement de M. le Clerc, comme professeur d'éloquence latine, remonte déjà bien haut, et je ne l'ai pas connu. Je sais seulement qu'il a été très-heureux et très-fécond, qu'il avait pour disciples ceux qui ont été mes maîtres, et je crois que M. le Clerc est le premier qui ait traité son sujet d'après cette méthode historique et critique, suivant laquelle ce cours a toujours été fait depuis. Quant à cet autre enseignement que nous avons tous continué à recevoir de lui pendant tant d'années dans ces séances du doctorat qu'il présidait d'une façon si mémorable, je ne puis mieux faire que de vous renvoyer à ce que son plus ancien collègue et son successeur comme chef de la Faculté en a dit avec tant d'autorité et tant de bonheur, quand il nous a rappelé « ces actes solennels de la vie classique, ces fêtes sérieuses des études, qu'animait sa science si riche de faits curieux, d'aperçus nouveaux, sa parole abondante relevée par d'originales saillies. » M. le Clerc était né professeur; sa science est essentiellement communicative, et même oratoire, et c'est pourquoi elle s'est longtemps attachée aux noms les plus littéraires et les plus brillants, à Montaigne, à Platon et au platonisme, à Cicéron, l'orateur universel; elle a fait voir depuis qu'elle ne reculait pas devant des études plus sévères. Son érudition est un sujet sur lequel il n'y a plus rien à dire, ou sur lequel il faudrait parler trop longtemps. Et pour cela il faudrait être à même d'embrasser cette érudition tout entière, et se sentir également familier, comme lui-même, avec l'antiquité grecque et latine et avec l'histoire et la littérature du moyen âge. Tout le monde le connaissait pour savant, et pourtant on était toujours surpris de son savoir. Il le nourrissait en puisant sans cesse dans la magnifique bibliothèque qu'il s'était formée; et il est permis de dire que jamais érudit n'a mieux profité d'une bibliothèque, et n'a su faire passer plus de choses de ses livres dans son esprit. C'est cette bibliothèque que la générosité du vieil ami à qui il l'a laissée abandonne à l'Université, M. Hallays-Dabot ayant voulu aller au delà des volontés du mort, dans l'espoir de rencontrer ses pensées, et de s'y associer encore après sa mort comme pendant sa vie. Au témoignage de la voix publique sur la science de M. le Clerc, s'est joint celui de l'Académie des inscriptions elle-même par la bouche de son président. Les premiers mots de M. Egger parlant sur sa tombe ont été ceux-ci : « Une des lumières de l'Institut vient de s'éteindre. » Je voudrais avoir à vous produire aussi le témoignage de l'Académie française, je ne le puis pas. M. le Clerc s'est présenté à l'Académie française en 1847, et n'a pas été élu. Il travaillait déjà depuis plusieurs années, au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à la grande *Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins, et il a pu, avant de mourir, achever le *Discours sur l'état des lettres au* XIV^e^ *siècle*, un monument dont notre érudition et notre littérature doivent également s'honorer. Le style de M. le Clerc, qui a commencé d'écrire sous le premier Empire, s'est ressenti de la diversité des temps qu'il a traversés : la manière du jeune professeur de rhétorique n'est pas la même que celle du président de la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*. Mais l'une a déjà le ton d'autorité que donne un grand savoir, et l'autre a encore la chaleur qui tient à la vivacité et à la générosité des sentiments : car M. le Clerc n'a pas donné seulement des leçons d'érudition et de goût, mais d'autres leçons aussi et d'autres exemples. Je ne veux parler ni de ces vertus privées dont les amis seuls ont le secret, ni de ces actes ou de ces habitudes d'indépendance dont il se donnait la satisfaction sans bruit et sans éclat; j'aime mieux vous montrer son caractère à la lumière de ses écrits. Je n'y chercherai pas précisément ses opinions. M. le Clerc disait son opinion sur tel ou tel point, là où il avait à la dire, avec beaucoup de netteté et de fermeté; mais il ne s'expliquait pas sur l'ensemble de ses idées. Ce ne serait peut-être pas un mystère bien difficile à pénétrer. On surprendrait aisément, si on le voulait bien, dans telles pages de ses livres, sa pensée sur les plus grandes questions. Mais il ne serait ni convenable ni juste de tirer à toute force de ces pages un *credo* qu'il n'a pas voulu formuler lui-même, ni de le mêler à la lutte des doctrines quand il a cru devoir se tenir à l'écart, rapportant plutôt en magistrat les procès de l'histoire qu'il ne les plaidait en avocat. Mais ce qu'on peut lire partout dans ses écrits, ce qu'il exprime bien haut, et qu'il tient à

faire entendre, c'est d'abord un patriotisme ardent, jaloux de voir glorifier la France et l'esprit français, et n'ayant pas d'ambition plus vive que celle de contribuer à retrouver et à faire reconnaître tous leurs titres. C'est une passion pour la poésie et l'éloquence, une sensibilité pour le beau, dont les sécheresses de l'érudition ne lui avaient heureusement pas appris à se défendre. C'est un attachement fidèle à la liberté de l'esprit et de l'âme, une pleine confiance dans l'étude, dans la discussion, dans le travail indépendant de la pensée. Il écrivait par exemple, à propos de la scolastique :

« Que l'on juge comme on voudra ce long travail de l'argu-
» mentation, sans cesse occupée à interroger et à répondre,
» à poser des thèses et des antithèses, à faire et à réfuter des
» objections : trop de sévérité nous semblerait injuste pour
» ce perpétuel dialogue de la raison humaine, qui dure
» encore sous d'autres formes ; *et nous croyons que pour l'hon-*
» *neur de notre intelligence et pour la seule vérité elle-même, ce*
» *dialogue ne doit point cesser.* »

Tout classique qu'il fût par le goût, M. le Clerc n'arrêtait point aux maîtres des grandes époques son admiration et sa sympathie ; il ne les arrêtait à aucune date ; et cet esprit, qui savait le passé et le comprenait autant que personne, resta toujours ouvert du côté de l'avenir.

Aussi il aimait beaucoup la jeunesse ; il était toujours prêt à la couvrir de son patronage et à lui aplanir les chemins. Il y a longtemps, messieurs, que quelques-uns de ces jeunes gens ne sont plus jeunes ; mais il n'avait pas cessé de leur être paternel. Il n'aimait pas seulement ceux qui restaient, pour ainsi dire, rangés derrière lui dans les honneurs modestes des titres universitaires ; il suivait avec la même sympathie ceux dont le talent avait des ailes qui les emportaient dans les régions éclatantes de la grande popularité. Je le vois encore, le jour où la Faculté perdit Ozanam, rappelant sur le cercueil du plus jeune alors de ses collègues les promesses que lui faisait l'avenir, et, à la fin de cette énumération, laissant tomber ces derniers mots : « Et peut-être un jour la gloire ! » Il me sembla que l'hommage était bien délicat et bien noble, de la part d'un homme si haut placé, mais qui, dans la dignité même de sa situation et de son âge, ne demandait pas qu'on fît briller un jour ce mot éblouissant sur sa tombe. J'ai retrouvé dans son discours sur le XIVe siècle une autre expression du même sentiment. De quelques mots échappés à Pétrarque au sujet de l'université de Paris, il prend occasion de rendre hommage à *ces grands centres d'activité intellectuelle qui se chargent de l'éducation des peuples :*

« Là sont les maîtres qui forment, dirigent, éclairent ; qui
» usent leur esprit et leur vie à ce labeur de tous les instants,
» *et ne se sentent pas humiliés d'avoir des disciples plus hardis*
» *et plus célèbres qu'eux.* »

Je suis bien tenté de croire qu'en parlant ainsi il pensait un peu au puissant esprit qu'il avait appelé à raconter à côté de lui, dans ce livre même, l'histoire de l'imagination et de l'art dans notre France, et qu'il avait suivi dans le vol de sa renommée avec un si tendre et un si ferme intérêt. Il y a, messieurs, quelque chose de précieux et de rare dans l'assemblage d'une telle science, de tant de chaleur de goût et de cœur. Et à part des droits qu'il s'est faits à la gratitude de quelques-uns, l'Université tout entière, ou plutôt tous ceux qui aiment tout ce que M. le Clerc a aimé, lui doivent une fidèle reconnaissance. Dans cette position plus élevée encore qu'apparente de doyen de la Faculté des lettres de Paris, il était quelque chose de semblable à un recteur de la vieille université, mais plein du meilleur et du plus large esprit de la nouvelle. Comme savant et comme écrivain, il a laissé un livre qui perpétuera avec son nom le souvenir des services qu'il a rendus à la France, à la science et à la raison, et qui perpétuera en même temps ces services mêmes. »

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LITTÉRATURE DU MOYEN AGE.

COURS DE M. PAULIN PARIS
(de l'Institut.)

### La théorie féodale.

I.

Je vais cette année entreprendre une étude, sinon aride au moins très-sévère, et dans laquelle je dois craindre de ne pas être suivi par tous ceux qui m'ont accompagné, les années passées, dans les routes plus riantes, sinon plus fréquentées, où je les avais conduits. Dans ce premier semestre, je n'entends vous entretenir ni des romans de la Table-Ronde, honneur littéraire de la Bretagne, ni de nos belles chansons françaises de Roncevaux, de Raoul de Cambrai, des Loherains ou de Guillaume d'Orange ; je n'aborderai ni les origines de notre théâtre français, ni les chroniques de Jehan Froissart, ni le roman de la Rose, ni les lais de Marie de France, ni la grande querelle de Maître Renart et de son compère Isangrin ; tous sujets qui, pour figurer assez peu dans les programmes du baccalauréat ès lettres n'en tiennent pas moins une grande place dans l'histoire, littéraire des temps modernes. Mais j'ai grande envie de partir avec vous pour la Syrie, non pas (comme dans la chanson dite aujourd'hui nationale) afin d'y contracter

Cette union chérie
Qui seule rend heureux !

mais pour y étudier la théorie et même la pratique de la législation féodale dans toute sa pureté, telle qu'elle avait été recueillie par les premiers rois chrétiens de Jérusalem, dans les domaines qu'ils venaient d'arracher à la domination musulmane. Cette étude, je le reconnais un peu tard peut-être, et je vous en dirai plus loin la raison, nous est indispensable : il est impossible de bien comprendre les monuments les plus anciens de notre littérature si l'on ne se rend pas compte de la législation contemporaine de ces monuments ; législation qui diffère autant de celle qui nous régit aujourd'hui que les chansons de geste primitives diffèrent de la *Henriade* du XVIIIe siècle. Après tant d'historiens et de légistes bien autrement savants et profonds que je ne saurais être, la théorie féodale, obscurcie par l'esprit de système des Boulainvilliers et des Mably, est aujourd'hui fort mal éclairée. On en connaît les abus, on en comprend et l'on n'en regrette pas la ruine, mais on n'a pas assez dit qu'elle

avait pu convenir mieux que toute autre à un certain état de la société; qu'aucune réclamation ne s'était élevée quand on la mit en pratique, qu'on ne l'attaqua jamais en face pendant sa véritable existence, qu'elle était complétement dénaturée bien avant l'époque où l'on s'acharna contre son ombre, et qu'enfin cette théorie tant décriée a donné naissance à la théorie de cohésion et de centralisation qui a fait de nos jours une si belle fortune, et qui, tout en ayant bien changé sur la route, garde cependant encore, au moins dans le principe de nos assemblées représentatives et dans l'institution du jury, des traces glorieuses et salutaires de son origine.

La féodalité, comme l'a dit admirablement Montesquieu, est sortie des forêts de la Germanie, pour se répandre dans tout le monde chrétien. On peut la définir d'un seul mot : ce fut la loi ou du moins la condition du recrutement militaire. Et pour démontrer qu'elle n'a pas été l'effet d'usurpations successives faites par les grands au détriment des peuples et des rois, il suffit de citer quelques lignes du livre de Tacite sur les mœurs des Germains.

« Dans ce pays, dit le grand historien, chacun des » princes, rois ou ducs, dispose d'une troupe de gens, » de compagnons (*comitum*), qui s'attachent à lui et le » suivent : il y a une grande émulation entre ces com- » pagnons pour mériter les faveurs des princes, entre » ces princes pour être entourés des plus braves. L'auto- » rité, la prépondérance s'accroissent en proportion du » nombre des clients dont on est entouré; c'est un orne- » ment dans la paix, c'est un rempart dans la guerre, » C'est le meilleur moyen de se faire honorer et craindre. » Alors de tous côtés les présents affluent, les ambassades » se succèdent. En guerre, le duc doit montrer autant » de bravoure que ses compagnons ; il serait honteux aux » compagnons d'être moins hardis que leur duc, et de » penser à lui survivre. Le devoir le plus sacré c'est de » le défendre envers et contre tous. Si le pays est en » paix, le duc, pour répondre au vœu de son entourage, » va dans le pays où la guerre est allumée. Les compa- » gnons reçoivent de lui le cheval de bataille et le glaive. » Ils sont ses commensaux, et n'ont pas d'autre solde que » sa table, jusqu'au moment où, la guerre terminée, le » partage se fait soit des terres conquises, soit du butin » enlevé à l'ennemi. »

Pour compléter ces lignes précieuses de Tacite, il faut ajouter que chacun de ces *convives* du prince, comme les appelle la loi salique, était lui-même entouré de ses propres compagnons. Quant le fort roi Clovis ou même les chevelus ou *Hurcpés*, ses prédécesseurs, demandèrent et obtinrent une place au soleil des Gaules, ils y trouvèrent des évêques revêtus d'une grande influence morale, et, dans les villes et les champs, des palais, des maisons de plaisance, de vastes terrains formant soit le domaine public, soit la propriété des hauts fonctionnaires romains. Le domaine public devint celui du roi ; et le nouveau souverain aussitôt investi sur les populations gallo-romaines de l'autorité qu'avaient eue les empereurs, envoya dans les grands centres de population une partie de ses convives, qui, sous le nom de comtes, tinrent une sorte de prétoire, et reçurent l'ancienne capitation exigée avant eux des esclaves attachés au domaine public et aux possessions particulières. Alors, en Gaule, au-dessus des esclaves il y avait les hommes libres gallo-romains, possesseurs ou non-possesseurs, payant au trésor, non pas l'impôt personnel qui était le stigmate de la servitude, mais un cens calculé sur la valeur des terres possédées. Le cens fut demandé par les comtes au nom du roi. Puis, au-dessus des hommes libres il y avait les familles nobles et sénatoriales, objet d'un certain respect, d'une certaine déférence de la part des hommes libres, mais dont les domaines étaient soumis aux mêmes cens, aux mêmes redevances. Peut-être ces nobles gaulois furent-ils obligés de céder aux Francs une partie de leurs propriétés ; mais d'ailleurs leurs rapports avec les nouveaux maîtres de la Gaule purent rester à peu près ce qu'ils étaient avec les agents du fisc, les patrices et les anciens maîtres de la milice.

Quant à ces grands domaines enlevés aux anciens agents de la puissance impériale ou distraits des terres de l'aristocratie gallo-romaine, ils devinrent autant de bénéfices que le roi partagea entre ses autres convives, à la condition d'un service militaire nettement déterminé. Ces bénéfices ne furent pas donnés à vie, le roi pouvait en dépouiller ceux qu'il en avait gratifiés, de sorte que ces premiers convives investis avaient plus d'un point de ressemblance avec nos préfets d'aujourd'hui. Seulement leur autorité était à peu près absolue dans l'étendue de leurs bénéfices, les serfs travaillant pour eux, et les hommes libres complétant le contingent militaire qui devait être fourni au roi.

Il y eut dès l'origine cette différence entre les convives du roi comtes, et les convives du roi bénéficiaires, que les premiers administraient pour le roi et rendaient la justice au nom du roi, tandis que les seconds usaient de toutes les prérogatives de la souveraineté dans l'étendue de leur bénéfice; sauf peut-être le cens des terres libres ou allodiales, qui faisait retour au trésor du roi. Les convives bénéficiaires pouvaient aussi, et c'était même une sorte de nécessité pour eux, céder à leurs propres compagnons une partie de leur bénéfice à des conditions analogues à celles qu'ils avaient acceptées du roi. D'ailleurs ils tenaient des plaids, ils présidaient dans les malles ou assises juridiques, et dès qu'une expédition était résolue dans les grandes assemblées du champ de Mars, ils fournissaient le nombre d'hommes d'armes auquel ils étaient tenus: ils faisaient acquitter par les hommes libres, possesseurs d'aleux, certains droits de transport, de voitures et de chevaux. Ils devaient aussi former la cour du roi, pour y donner leur avis sur toutes les causes d'intérêt général et de haute administration.

Si, venant à perdre la confiance ou la faveur du roi,

les bénéficiaires étaient révoqués et remplacés, les hommes qu'ils avaient eux-mêmes investis d'arrières-bénéfices se trouvaient par cela même également dépossédés. Il leur fallait une nouvelle investiture qui leur était rarement accordée, le nouveau bénéficiaire arrivant avec d'autres compagnons qu'il convenait de pourvoir. Une situation aussi précaire les accoutumait à confondre l'honneur et les intérêts du leude auquel ils étaient attachés avec leur propre honneur et leurs propres intérêts.

Telle fut dès les premiers temps de l'établissement des Francs la condition des personnes dans les Gaules : 1° des Gallo-Romains d'origine noble ou sénatoriale, qui n'avaient d'autre distinction que la considération attachée au souvenir des grandes charges possédées par leurs ancêtres et à l'opulence qu'ils avaient souvent conservée. 2° Les Gallo-Romains libres, possesseurs ou non-possesseurs de terres allodiales, c'est-à-dire franches. 3° Les Gallo-Romains serfs, attachés à la culture des terres et soumis à la capitation. Il y avait également trois classes de Francs : 1° Les leudes, ou convives du roi; qui tous avaient une nombreuse clientèle de convives personnels. 2° Les hommes libres, possesseurs de terres dont on ne leur réclamait pas le cens. 3° Les serfs attachés comme ceux des Gallo-Romains à la glèbe, et soumis au chevage ou capitation. Le clergé, composé principalement de Gallo-Romains, formait un ordre à part, avec sa justice, ses domaines et ses immunités.

Tant que les rois gardèrent l'usage de faire dans les grandes assemblées annuelles la distribution, la confirmation ou la révocation des bénéfices, on doit croire qu'ils n'eurent pas à demander de serment de fidélité à ceux qu'ils investissaient : c'était la récompense naturellement attendue de services antérieurs, et l'espoir des confirmations annuelles suffisait pour garantir le zèle et le dévouement des bénéficiaires. Le convive investi levait la main, frappait sur son écu et remerciait le souverain. Mais les bénéficiaires ne furent pas longtemps exposés à ces mutations fréquentes : le corps des leudes avait trop grand intérêt à ce que les dons auxquels chacun d'eux aspirait ne fussent pas légèrement retirés. On peut voir dans les chansons de geste de Guillaume d'Orange, de Raoul de Cambrai, de Beuve d'Anstone et du Loherain Garin, combien ces transmissions causaient de mécomptes et soulevaient de tempêtes. Dès le règne de Dagobert, les rois ne révoquaient plus leurs dons que dans des cas rares et graves; les bénéficiaires semblaient suivre la fortune des maires du palais qui avait grandi au point de confirmer le mot célèbre de Tacite, parlant des Germains en général : *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* « La noblesse de race décide du choix des rois, la vertu du choix des ducs. » Par vertu on sent qu'il faut entendre la force et vertu guerrière. Après le supplice de Brunehaut, Warnachaire, maire du palais de Bourgogne, obtint de Clotaire II la promesse de n'être jamais révoqué; en même temps, le roi, sous l'inspiration de son maire, prit l'engagement de rétablir les leudes dans les bénéfices qu'on leur avait enlevés.

Voilà donc les bénéfices accordés à vie, sauf les cas de forfaiture que les maires du palais faisaient constater dans les grandes assemblées de la nation. Voilà aussi, selon moi, le commencement de la forme qui a véritablement constitué la féodalité, je veux dire le *serment*, l'acte par lequel celui qui recevait un bénéfice engageait sa foi et promettait d'être désormais l'homme du chef qui lui confiait ce bénéfice. De son côté, le suzerain promettait de garantir et défendre la personne et la terre de son nouveau chevalier envers et contre tous. L'acte par lequel on s'engageait ainsi s'appela *hommage*, don de l'homme, et la terre dont on devenait possesseur à la condition de cet hommage s'appela *feodum* ou fief, c'est-à-dire don garanti par la foi jurée. On conçoit, en effet, que pour concéder un don à peu près irrévocable il fallait une garantie de durable service. Cette garantie fut mise sous la garde de la religion : les prêtres furent appelés, les châsses des plus précieuses reliques ouvertes, et les serments entourés de toutes les formalités qui pouvaient en rendre la violation plus honteuse et plus criminelle.

Mais il y avait dans le système féodal tel que je viens de l'exposer, une grande et bien étrange lacune. Tous les devoirs des particuliers envers leur suzerain immédiat avaient pour seule base et pour unique fondement l'hommage, la foi engagée. Le suzerain mort, le vassal reprenait l'exercice de ses droits naturels. Il n'avait plus rien qui le liât au nouveau prince ou au nouveau seigneur dont son fief dépendait. Il lui fallait demander et obtenir une nouvelle investiture, c'est-à-dire faire et recevoir un nouveau serment. Il est vrai que les successeurs du dernier suzerain ne refusaient guère d'agréer cet hommage et ces serments, mais le véritable danger, sous les deux premières races, c'est que, les Francs ne reconnaissant pas le droit d'aînesse, et la royauté étant partagée entre les fils du dernier roi, ce partage donnait constamment lieu à de grands débats, à de véritables guerres. Comme les engagements cessaient avec la vie du suzerain, les fieffés ou vassaux rentraient à cette mort dans leur première indépendance, et sans le moindre scrupule pouvaient prêter serment à celui des fils, ou même à celui des parents plus éloignés de leur dernier suzerain dont il leur plaisait de suivre la bannière. Les conséquences de cette imprévoyance politique, que le génie de Charlemagne ne songea lui-même à conjurer qu'en faisant prêter serment de son vivant, aux enfants auxquels il voulait laisser ses vastes États, donnèrent naissance à ce qu'on a justement appelé l'*anarchie féodale*, anarchie qui se prolongea jusqu'à l'avénement de Hugues Capet. Alors on avait eu le temps de reconnaître que le salut de la France dépendait de l'unité, ou, comme on aurait dit il y a bientôt cent ans, de l'indivisibilité de la couronne de France. Nos premiers rois de la troisième race rendirent ainsi à la féodalité les conditions rigoureuses de sa durée. Louis le Gros fut un de nos rois les plus habiles. Il eut

pour ministres de grands clercs ; il conduisit lui-même à la guerre les hommes de ses domaines et ne cessa d'exiger de ses vassaux l'hommage et les devoirs, conséquence de cet hommage; il soumit les plus turbulents ; il arrêta les envahissements de l'Église et ceux du baronnage, enfin il encouragea les hommes libres ou bourgeois habitant les villes à réclamer les chartes de commune, et à les faire respecter plus encore par les évêques et les abbés que par les seigneurs qui les avaient accordées.

C'est là un point qu'il me reste à examiner rapidement. Les Gallo-Romains libres, à l'époque de l'établissement des Francs dans les Gaules, n'étaient pas comme les serfs soumis à la capitation; mais, comme je l'ai dit plus haut, les terres qu'ils possédaient payaient au fisc une redevance légère, si on la compare à celles qui l'ont suivie. On donnait à cette redevance le nom de *cens*. Les comtes délégués d'abord par les rois mérovingiens, puis les vicomtes qui leur succédèrent dans l'ordre administratif en furent les receveurs. On ne voit pas, au moins depuis Hugues Capet, que les grands vassaux de la couronne aient prétendu retenir cette branche importante du revenu royal. Mais indépendamment du cens que les terres allodiales acquittaient, il s'établit insensiblement dans les villes et sur les bourgeois un certain nombre de charges qui, pour avoir été volontairement acceptées, n'en paraissaient pas moins lourdes. Il fallait entretenir les fortifications de la ville, fournir à l'ost du roi un contingent déterminé, dont le comte ou le seigneur du fisc, chargé de représenter les intérêts du roi, devait prendre le commandement. Retranché dans le château qu'il avait élevé dans la ville, le seigneur réclamait de la bourgeoisie de nombreux dons *gratuits*, auxquels elle n'était pas libre de se soustraire, à l'occasion soit du mariage du seigneur, soit de la naissance, du mariage ou de la chevalerie de ses enfants. Les droits d'entrée, de sortie, étaient partagés entre l'évêque, le seigneur et la commune; puis venaient les vingtièmes, les centièmes sur les fours, les moulins, les foires, les marchés, les marchands et les marchandises, tous droits qui se partageaient encore et d'une façon souvent inégale entre ces trois ordres de personnes.

L'heure des croisades survint, toute la chevalerie de France partit pour délivrer le tombeau du Sauveur du monde : ce fut un déshonneur de se soustraire à l'entraînement général. Mais si la ferveur religieuse et le respect humain se réunirent pour pousser en Orient tous les chrétiens, cependant ces deux grands mobiles agirent avec plus de force d'abord sur les serfs et les gens sans avoir, conduits par Pierre l'Ermite, puis sur les classes supérieures de la société, barons, chevaliers et clercs, conduits par Godefroi de Bouillon. Les bourgeois, sans doute, obéirent à cette impulsion, mais dans une proportion moindre, si bien qu'en l'absence des seigneurs et des évêques, les habitants des villes se gouvernèrent souvent eux-mêmes et prirent goût à l'expérience. Quand les barons revinrent, ils proposèrent une transaction qui fut en général acceptée. Comme ils étaient besoigneux d'argent, ils vendirent volontiers les droits contestés qu'ils avaient dans les villes de leur domaine; ils renoncèrent, moyennant finance, aux taxes extraordinaires. Ils s'accoutumèrent à vivre au milieu de leurs hommes, dans leurs terres cultivées par leurs serfs. Ils laissèrent aux communes qu'ils ne fondèrent pas, mais dont ils augmentaient les franchises, la pleine faculté de se gouverner, de se défendre, de se fortifier comme elles l'entendraient. De bonnes chartes scellées garantirent la durée de ces compromis, et les barons, n'ayant plus à se préoccuper des déportements de la bourgeoisie, renoncèrent au séjour des villes et se confinèrent dans leurs châteaux et leurs forteresses pour ainsi dire imprenables. Ils s'y croyaient à l'abri de toute attaque, qu'elle fût dirigée par le suzerain ou par la bourgeoisie ; ils se trompèrent. Les rois avaient commencé par résister à leurs tentatives d'empiètement, à leur tour ils empiétèrent sur les barons avec un succès assez constant pour leur ôter enfin toute pensée de résistance. Telle est, en peu de mots, l'histoire de l'époque féodale en France. L'application du système en fut toujours incomplète. Les vassaux et le roi, si l'on excepte le règne de saint Louis, ne tinrent jamais égale la balance de leurs droits et de leurs devoirs respectifs. D'abord les vassaux tyrannisèrent le roi, puis le roi confisqua l'un après l'autre tous les droits de ses vassaux. Cependant, dans plusieurs des pays voisins, la lutte eut un plus heureux résultat; la réaction organisée contre les usurpations royales conduisit au système qu'on a le mieux droit, tous les jours, de regarder comme le meilleur, le plus solide, le plus digne d'une grande nation. Je n'ai pas besoin de le nommer : il suffit de jeter les yeux sur l'Angleterre et les Pays-Bas.

Il ne faut donc pas juger de la théorie féodale uniquement d'après l'application que nous en avons faite en France. De même que les principes de l'ancienne architecture française ont été souvent méconnus et qu'on a longtemps considéré nos admirables églises du XIIIe siècle comme le résultat d'une imagination désordonnée, jusqu'au moment où, mieux étudiée par de véritables artistes et de profonds antiquaires, on a reconnu ses judicieuses combinaisons et ses règles sévères; il faut, pour n'être pas injuste à l'égard de la théorie féodale, consentir à l'étudier dans les monuments qui en ont exprimé les véritables conditions et nous les ont transmises dans toute leur pureté. Ces monuments existent, ils nous ont été conservés, ils ont toute l'authenticité désirable. C'est leur examen que je me propose de soumettre cette année à votre judicieuse appréciation.

Commençons par exposer l'histoire du grand recueil qui nous offre ces documents incomparables.

Il ne restait plus des anciens établissements fondés en Orient par les croisés, que l'ancienne Cilicie devenue la petite Arménie, et l'île de Chypre gouvernée par la race

française des Lusignan, quand, en 1360, le roi Pierre Ier, fils et successeur de Hugues IV, prince valeureux mais peu soucieux de l'observation des lois et coutumes qu'il avait juré de respecter, périt victime d'une conspiration à laquelle avaient pris part ses propres frères et tous les barons du royaume.

Aussitôt sa mort, les barons proclamèrent roi son fils, Pierre II, et offrirent la tutelle de l'enfant et la régence du royaume à son oncle, Jean de Lusignan, qui n'avait pas été étranger au meurtre de Pierre Ier. Mais avant de lui faire hommage, ils décidèrent qu'on rechercherait le texte des anciennes assises ou établissements du royaume de Jérusalem, et qu'une fois le texte reconnu, le régent et les rois après lui seraient tenus d'en jurer l'observation. Ces renseignements sont fournis par le préambule ajouté plus tard au texte des *Assises de Jérusalem :*

« Pour empêcher, y lit-on, le retour de plusieurs novelletés que l'on avoit introduites sous le règne précédent, sans l'assent et l'octroi des hommes liges et qui étoient encontre les assises et usages, et au grand dommage des hommes liges et de la communauté du peuple; les hommes liges du royaume de Chypre réunis au mois de janvier 1369 à Nicosie, considérant qu'il existoit plusieurs livres des assises ou établissements anciens, et que ces assises n'étoient pas comprises et interprétées de la même manière, décidèrent qu'on auroit recours à tous les anciens livres d'assises que le comte de Jaffa, Jean d'Ibelin, avoit fait réunir plus d'un siècle auparavant (vers 1255, peu de temps après le premier retour de saint Louis en France). Que ces livres une fois apportés devant l'assemblée, on les rapprocheroit l'un de l'autre, pour choisir le texte qui seroit reconnu le plus ancien et le plus sincère; que l'on y ajouteroit les assises ou établissements promulgués par les successeurs de Godefroi de Bouillon dans le sein de la haute Cour. Le livre ainsi généralement reçu seroit mis dans le trésor de la cathédrale de Nicosie, enfermé dans une huche sous la garde de quatre barons choisis l'un par le régent et après lui par le roi, les trois autres par la haute Cour. Les sceaux de ces quatre barons fermeroient la huche, qu'eux seuls auroient le droit d'ouvrir dès qu'ils en seroient requis.

» Ainsi quand il arriveroit aux barons de la cour de se trouver en dissentiment sur le véritable usage du royaume, le roi ou les barons réunis proposeroient l'ouverture de la huche : le livre seroit apporté par les quatre barons et l'on y constateroit quel étoit sur le point discuté l'ancienne Assise de Jérusalem. »

La haute Cour de Chypre désigna seize barons pour faire cette importante recherche : « Sur ce furent » recouvertes la plus grant partie des livres des as- » sises les plus vrais que le comte Jean d'Ibelin ot » faits, et en la presence des seize barons avant nommés » fut choisi le plus vrai livre des assises et fut contrescrit. » Lequel livre et ordonnances, et assises monseignor le » bail jura, et les homes liges aussi jurèrent. Et fu mis » ledit livre au trésor de ladite église dedans la huche, » scellée des quatre sceaux, comme il est devant dit. »

C'est à Jean d'Ibelin, comte de Jaffa et d'Ascalon que nous devons donc, sinon le meilleur texte conservé des anciennes lois féodales du royaume de Jérusalem, au moins la tradition de la façon dont ces lois, ces assises avaient été rédigées et promulguées. Jean d'Ibelin, né dans les premières années du XIIIe siècle, était mort en 1266. C'était un personnage considérable, fils de Philippe d'Ibelin, bail ou régent de Chypre pendant la minorité de Pierre Ier et neveu du plus grand légiste d'outre-mer, Jean d'Ibelin le vieux, sire de Baruth. Il avait recueilli religieusement tous les souvenirs du sire de Baruth, son oncle, et il avait rassemblé tous les livres composés avant lui sur les usages et sur les façons de procéder de la haute Cour. D'ailleurs, depuis longtemps, ces barons d'Ibelin étaient les oracles de la jurisprudence d'outre-mer. Il ne faut donc pas être surpris que les hommes liges de Chypre, voulant mettre un terme aux habitudes d'arbitraire contractées par les deux derniers rois Hugues IV et Pierre Ier, aient eu recours aux livres réunis et aux ouvrages rédigés par le comte de Jaffa. Et tout en reconnaissant que le texte original des chartes et des assises aurait encore un plus grand caractère d'authenticité, nous devons nous féliciter d'avoir, à leur défaut, une mine aussi précieuse, une source aussi pure de souvenirs législatifs. D'ailleurs, comme nous le dirons bientôt, Jean d'Ibelin ne sera pas le seul garant de la constitution politique des États chrétiens d'outre-mer.

Le grand légiste trace ainsi l'histoire de la rédaction primitive des Assises. Le premier soin de Godefroi de Bouillon, qui régna, comme on sait, un peu moins d'une année, avait été de faire en sorte que ses hommes et son peuple, et toutes manières de gens allants et venants fussent gardés et justiciés suivant droit et raison. En conséquence, ayant pris conseil du patriarche, des barons et des plus sages hommes, il avait chargé quelques personnages dont la science et la prudhommie lui étaient connues, de s'enquérir auprès des gens de diverses terres sur ce qu'étaient les usages de leur patrie respective. Le résultat de l'enquête fut écrit ; Godefroi en fit faire lecture devant le patriarche, les barons et les preud'hommes; on choisit dans les relations ce qu'on trouva de mieux approprié aux besoins du nouveau royaume, on en fit des assises, ou la règle de l'usage par lequel le roi, les barons, les hommes libres et toutes manières de gens devaient être désormais gouvernés et justiciés à droit et à raison. (*Livre de Jean d'Ibelin*, ch. I.)

Il n'y a rien dans cette exposition qui ne semble l'expression de la vérité. Bien que l'armée, ou pour mieux dire la population croisée, fût surtout composée de Français, elle comprenait aussi des Italiens, des Allemands, des Provençaux, des Belges, qui tous appli-

quaient d'une manière différente la grande théorie féodale. Godefroi de Bouillon était né vassal de l'empire; Boémond d'Antioche et son parent Tangré (le Tancrède de la poésie) étaient princes napolitains; Raimond était comte de Toulouse. Il fallait donc que le nouvel établissement se préoccupât de satisfaire à des sentiments souvent opposés et à des habitudes souvent diverses. Quant à la distribution des terres, elle était déjà faite, au moins dans les rapports du roi avec ses grands vassaux. Boémond avait la principauté d'Antioche; Baudouin, frère de Godefroi, le comté d'Édesse; Raimond de Toulouse le comté de Tripoli; Tangré la baronnie de Tibériade ou Tabarie; le reste formait le domaine du roi, c'était Jérusalem, Jaffa, Tyr, Ascalon, Saïs, Acre et Beyrouth. Ce fut plus tard et dans leurs domaines respectifs que ces grands vassaux, ces princes, durent procéder à la distribution des fiefs entre leurs propres hommes. Cela ne regardait plus le premier roi de Jérusalem que d'une façon indirecte. Quand Godefroi se trouva d'accord avec le patriarche d'un côté, les barons et les hommes libres de l'autre, on dressa une grande charte des droits et des devoirs de chacun des membres du nouvel État, charte dans laquelle fut déterminée l'étendue des redevances et du service militaire; elle devint la première des *Lettres du saint Sépulcre*, ainsi désignées parce qu'elles devaient être déposées dans l'église du Saint-Sépulcre, comme nous le redirons tout à l'heure.

Par une seconde *lettre*, le roi ou plutôt les hauts barons présidés par le roi établirent deux cours ou deux ordres de justice : la cour ou justice politique, la cour ou justice civile. Tout ce qui se rapportait aux questions féodales, au service des fiefs et aux contestations qui pouvaient s'élever à l'occasion de ces fiefs, dut être réglé et jugé par la haute Cour, que présidait le roi et qui était formée de la réunion des grands vassaux du royaume et des vassaux immédiats du roi.

La seconde institution dont les barons croisés n'avaient pas trouvé le modèle en France, et qui leur fut plutôt inspirée par ce qui se pratiquait dans les grandes villes d'Italie, fut le tribunal civil auquel ils donnèrent le nom de *Cour aux bourgeois*, parce qu'elle connaissait de tous les cas non féodaux et particulièrement de ce qui touchait aux terres possédées par des hommes libres, sans obligation de devoirs féodaux, de même que les alleux ou terres allodiales en France. Cette cour avait une juridiction bien plus étendue que la haute Cour; et quand un vassal du roi était en même temps possesseur d'*alleux* ou *bourgeoisies*, il était en raison de cet immeuble justiciable de la Cour aux bourgeois; il comparaissait devant elle et pouvait, suivant les cas, voir ses bourgeoisies sequestrées et lui-même condamné à la perte des membres ou même de la vie. Les jurés de la Cour aux bourgeois étaient choisis parmi les plus considérables propriétaires ou marchands de la ville : leur président désigné par le roi était un chevalier qui portait le titre de vicomte et réunissait la double fonction de notre ancien prévôt de Paris et de notre ancien prévôt des marchands. La Cour connaissait de toutes les choses qui intéressaient les habitants de la ville, et répondait par conséquent à la commune, à l'échevinage, au parloir aux bourgeois de nos anciennes cités françaises. Le texte des assises de cette cour ne dit pas comment et par qui les jurés étaient nommés et pour combien de temps ils étaient nommés. M. le comte Beugnot a conclu de ce silence qu'ils devaient être choisis par le roi; je préférerais la conclusion opposée comme étant bien autrement conforme aux habitudes du moyen âge. D'ailleurs, il suffit aujourd'hui de citer un seul chapitre de ces assises pour montrer quelle était la liberté de ses jugements et l'étendue de sa juridiction. Il s'agit là d'une question de simple police : pouvait-on obliger celui qui n'avait pas eu soin de balayer (*escouver*) le devant de sa maison à payer l'amende de sept sous et demi prononcée par le roi seul? Voici la réponse du livre des assises de la Cour aux bourgeois :

« Bien sachiés que la justise ne prent mie à droit » nul des set sous et demi d'escouver les rues; parce » que li rois Bauduins mist cest establissement sans le » conseil de ses homes et des borgois de la cité. Por » ce, commande la raison et l'assise que puis que l'on a » crié le ban par la ville qu'on esuete les rues, si aucun » home ou aucune feme faut à celui ban et riens ne fasse » net devant son hostel, la raison juge que le viscomte » doit aver de ce mesfait mout grant pitié, si que prendre » ne doit que au mains que il pourra, et doit souvent » pardonner par pitié ces set sous et demi » (ch. CCCIII).

Quelle preuve pourrait-on donner meilleure de l'influence de la bourgeoisie dans les délibérations, dans les résolutions qui pouvaient la concerner? Toutefois, ce n'est pas sans quelque étonnement que nous voyons ainsi provoquer, dans une sorte de Code, la résistance à un arrêté qui n'était pas revêtu de la sanction légale. Car nous aimons aujourd'hui à vieillir dans la jouissance de l'état de minorité perpétuelle : nous nous trouvons on ne peut mieux d'avoir dans le gouvernement un tuteur, usufruitier complaisant de tous nos droits, défenseur clairvoyant de tous nos intérêts. Nous avons fait sous ce rapport bien des progrès depuis le XIIe siècle. Mais il est un autre point qu'il faut au moins effleurer.

La multiplicité des juridictions dans le royaume de Jérusalem était une conséquence de cet excellent axiome du droit moderne : Nul ne peut et ne doit être jugé que par ses pairs. Ainsi, la haute Cour, d'outre-mer composée de barons, jugeait les causes baroniales; la Cour des bourgeois composée des bourgeois connaissait de tout ce qui n'était pas du ressort féodal; et ces deux juridictions ne suffisant pas encore, car il y avait en Syrie des Syriens, des Grecs, des Juifs, séparés par les mœurs, la religion, les coutumes des chrétiens nouvellement venus de l'Occident, Godefroi de Bouillon et ses hommes établirent une Cour des Syriens présidée par un personnage

chrétien portant le nom de rey ou raya, et chargé de connaître de toutes les causes intervenues entre Syriens, entre Juifs, entre Grecs et Arméniens, manants de la ville et du territoire de Jérusalem.

Un peu plus tard enfin, une quatrième Cour fut instituée sous le nom de Cour de la *chaîne*, ainsi désignée parce que sa juridiction ne s'étendait pas au delà de la chaîne qui fermait le port des villes maritimes. Elle connaissait de toutes les querelles qui s'élevaient entre les marchands et navigateurs étrangers et de toutes leurs contraventions. Par conséquent elle répondait assez bien à notre ancienne Cour de l'amirauté.

Il va sans dire qu'il y avait autant de Cours de barons, — de bourgeois, — de Syriens et de navigateurs, qu'il y avait en Syrie de grands fiefs et de grands ports de mer. Ainsi tous les intérêts semblaient représentés avec toutes les garanties désirables.

On a beaucoup remarqué le soin que les barons d'outre-mer avaient pris d'assurer la conservation du texte original des *Lettres du Sépulchre*, en les faisant déposer dans cette église vénérée, en les enfermant dans un coffre scellé du cachet de quatre barons dont l'un était nommé par le roi, les trois autres par les deux Cours baronnale et bourgeoise. On n'a pas moins remarqué les précautions minutieuses prises toutes les fois qu'il s'agissait d'ouvrir ce coffre et de lui rendre le dépôt précieux qu'on lui avait confié. Mais à notre humble avis, on s'est étrangement mépris sur les motifs de tant de précautions, en supposant que l'intention du législateur avait été de refuser toute publicité, toute promulgation véritable au Code de ses lois et d'en cacher mystérieusement le texte, afin de préparer par la jurisprudence, c'est-à-dire par l'opinion des légistes, l'abrogation de la loi. On a été conduit à soutenir cet étrange paradoxe par suite d'une première méprise sur le véritable caractère du livre d'un légiste de Syrie, messire Philippe de Navarre. Philippe, dans sa vieillesse, s'étant repenti d'avoir publié ce livre, on a cru que ses scrupules tardifs étaient fondés sur le regret d'avoir révélé le secret des établissements ou assises de Jérusalem. Comme si la législation d'outre-mer avait été faite pour demeurer cachée; et que chacun des barons qui arrivaient à la connaître dût jurer, comme dans certaines sociétés secrètes, de n'en rien révéler au public. Non, le véritable but que Philippe de Navarre s'était proposé en écrivant son livre *Des formes du plaid*, n'avait pas été de faire connaître le texte des assises ou établissements du royaume de Jérusalem. Ce n'est pas là ce qu'il se reprochait, mais bien d'avoir enseigné peut-être les moyens d'éluder l'esprit ou la lettre de ces établissements, en leur indiquant les finesses, les tours et les détours de la plaidoirie. Philippe craignait, comme il l'avoue sincèrement, d'avoir aidé les gens qui soutenaient le tort à persuader qu'ils soutenaient le droit; et l'on ne comprend pas qu'on ait sérieusement trouvé dans l'expression de ces remords la preuve que les barons de Syrie, en faisant la répartition des grands fiefs, en fixant la mesure des devoirs et des droits de chacun, en établissant quatre juridictions dans l'intérêt de toutes les libertés, eussent entendu couvrir tout cela d'un mystère impénétrable? S'ils avaient craint l'autorité des jugements précédents sur leurs propres décisions, s'ils ne voulaient d'autre règle que leur volonté, pourquoi auraient-ils fait rédiger et garder les *Lettres du Sépulchre?* Et s'ils avaient tenu à la rédaction de ces lettres, pourquoi auraient-ils tremblé qu'on pût les consulter, qu'on pût en faire usage? En vérité, l'autorité considérable des travaux de M. le comte Beugnot, le savant éditeur des *Assises de Jérusalem*, nous a seule décidé à réfuter devant vous une erreur aussi palpable, aussi surprenante. Nous allons maintenant parler de ce beau recueil des *Assises de Jérusalem*, au moins pour essayer de classer les morceaux dont il se compose.

Suivant le comte Beugnot, le plus ancien monument de la législation d'outre-mer est le livre de Philippe de Navarre, écrit dans les premières années du XIII^e siècle, *Sur la forme de plaid*; titre auquel on pourrait substituer celui de l'*Art de plaider*. C'est en effet le manuel de quiconque voulait porter ou défendre une cause devant la haute cour de Chypre. Philippe de Navarre rappelle ou produit un grand nombre de difficultés juridiques qu'il donne moyen de faire valoir ou de combattre. Dans son énumération minutieuse, il ne se contente pas d'exposer les bonnes raisons que peut alléguer celui qui représente une cause juste, il se met à la place du plaideur chargé d'une mauvaise cause, et lui offre des armes pour la faire prévaloir. Il n'apprend pas à l'ami qu'il veut initier dans les obscurités de la chicane, quels sont les établissements, quelle est la législation d'outre-mer; son ami les connaissait probablement tout aussi bien que lui: il prétend seulement lui dire comment un plaideur, un bon avocat doit procéder, de quelles précautions il doit s'entourer, comment il peut employer tel moyen subtil, et si par hasard son adversaire l'a prévenu dans l'emploi de ces moyens, comment il peut lui en renverser l'échafaudage. C'est un noble Chicanneau qui ouvre le sac de ses finesses et de ses ruses; non pas un jurisconsulte qui explique la lettre et justifie l'esprit d'une législation. » Je vous enseignerai, dit-il à son ami, le mestier de forme de plait, qu'il est bon de savoir et mauvais de faire usage; à moins qu'on ne s'en serve pour soi-même ou pour son ami. Gardez-moi le secret, car je fais pour vous ce que j'ai refusé jusqu'à présent à bien d'autres; surtout je vous engage à ne pas montrer cet écrit, car d'autres pourraient y apprendre de quoi, dans l'occasion, me faire perdre ma propre cause, soit à raison, soit à tort. » Ailleurs, il dit encore : « Cil qui a devisé ce qui est cidessus escrit, se douta moult que l'on ne prinst en mal ce qu'il fit por bien, et que aucunes males gens ouvrassent malement de ce que il, selon sa conscience, aprist et enseigna pour ouvrer bien et justement. » Le comte Beugnot, après s'être tant mépris sur l'intention et la portée de ce livre, est donc revenu à la véritable idée

qu'on doit s'en faire, quand il lui est échappé de dire : (Introduction, p. XLI) : «Après tout, ce n'est qu'un recueil » de consultations, sans relation immédiate les unes » avec les autres. »

Dans les entretiens suivants, nous n'aurons guère à citer ce livre de la *Forme de plaider*. Nous consulterons plus fréquemment celui de Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, quoique ce soit encore un manuel à l'usage des plaideurs, plutôt qu'un code législatif. Il complète, il paraphrase le livre de Philippe de Navarre son devancier. Mais si tous deux nous apprennent comment on intentait une action, quels étaient les moyens de défense des intimés, Ibelin nous dit aussi quelle était l'étendue des droits des diverses classes de la société, quelles limites on avait tracées à l'autorité royale, baronnale et bourgeoise. Geofroi le Tort, un autre jurisconsulte d'outre-mer, dit excellemment qu'il faut prendre «garde d'enseigner le plaidoyer, et de montrer les soutillances des plais. Car la malice et la convoitise des gens est si grande que qui lor enseigneroit ces choses et en feroit un livre, il feroit ainsi comme celui qui donroit au serpent du venin à boivre; il croistroit mal sur mal.» Paroles excellentes qu'on pourrait, sans trop d'injustice, appliquer non-seulement au vieux livre de Philippe de Navarre, mais à tous ces nouveaux romans prétendus historiques qui s'en vont aujourd'hui curieusement rechercher, rassembler et au besoin imaginer tout ce qui peut mieux nous ôter le respect des générations passées; sous prétexte de venger notre siècle de ses prétendus détracteurs, et de nous persuader que nous valons bien mieux que nos pères en dépit de l'abaissement général des caractères.

J'aborderai maintenant l'ouvrage que le comte Beugnot eût sûrement placé en tête de son important recueil des *Assises de Jérusalem*, s'il en eût connu à temps le manuscrit. Mais dans le seul volume qui, dans la bibliothèque impériale en contient la première partie, le texte est réuni à celui des *Assises de la cour aux bourgeois*, et comme M. Beugnot, il est aisé de s'en convaincre, ne se préoccupa de ce livre de la *Cour aux bourgeois* qu'après l'impression de la plus grande partie de son premier volume, la conservation du *Livre au roi* ne lui fut révélée que par l'édition que venait d'en donner M. Kausler, d'après un texte plus complet de la bibliothèque de Munich. C'est là ce qui explique l'embarras visible avec lequel le savant éditeur français en a parlé dans son introduction, bien que sa loyauté habituelle se manifeste dans le jugement qu'il porte alors de ce livre remarquable :

« Ce jurisconsulte, dit-il, au lieu d'argumenter sur les assises, comme Philippe de Navarre et Jean d'Ibelin, donne le texte précis des assises. Son livre a toutes les apparences d'un code. Le droit d'outre-mer s'y montre avec les signes de la fixité, et l'auteur, sans rechercher ce qui constitue la loi, la déclare sans hésitation et avec autorité. Toutes ses recherches se rapportent à la législation du royaume de Jérusalem, et il ne lui arrive pas une seule fois de nommer le royaume de Chypre. Or il devait exister plus de notions exactes sur les anciennes assises dans la Syrie qu'en Chypre, car les lois de Godefroi ou les principes sur lesquels ces lois reposaient, avaient régi pendant un siècle la Syrie avant d'être transportées en Chypre. Aussi les légistes de l'île de Chypre ne l'ont-ils étudiée qu'à une époque où elle avait perdu toute certitude. Assurément, après avoir reconnu si franchement l'importance et l'intérêt supérieur du *Livre au roi*, le comte Beugnot aurait bien fait, il nous semble, d'avouer que s'il l'avait relégué dans le dernier rang des ouvrages qu'il publiait, c'est qu'il ne l'avait pas assez tôt connu pour lui donner la première place qu'il méritait à tous égards.

C'est le *Livre au Roi* qui sera d'abord le sujet de nos études et qui devra nous initier à tout le secret des rouages assez compliqués de la machine féodale, telle qu'elle devait fonctionner dans son meilleur état. Cet examen nous mènera bien loin des théories de Mably, de Thouret et de leur école, mais elle nous fera mieux sentir le génie de Montesquieu ; elle nous donnera les meilleures armes pour défendre ce grand esprit dans ce qu'il a merveilleusement deviné sans avoir eu besoin de connaître tous les documents, toutes les preuves qui se réunissent aujourd'hui autour de l'historien et du légiste. Cette étude nous fera comprendre l'esprit et le caractère de nos poésies primitives, de ces grandes chansons de geste que la France commence à présenter avec un juste orgueil à l'attention, à l'admiration de toutes les nations chrétiennes. En les rapprochant des lois barbares, au premier rang desquelles se dresse la loi salique, et du *Livre au roi*, premier code écrit de la véritable féodalité, nous serons conduit à rechercher le berceau de notre grande poésie, non plus au XII^e ou au XI^e siècle, non plus à la grande époque de Charlemagne, mais jusque dans le berceau des Francs, possesseurs violents ou pacifiques de la Gaule. Une étude qui peut conduire à de tels résultats se lie rigoureusement à notre histoire littéraire, et mérite qu'on l'entreprenne. Le cours de langue et de littérature du moyen âge aurait dû, j'en conviens, commencer par là; mais les mêmes raisons qui avaient empêché le comte Beugnot, éditeur des *Assises de Jérusalem* de placer le *Livre au roi* en tête de son grand ouvrage, m'ont aussi empêché de vous en parler plus tôt. Je ne l'avais pas assez étudié, je n'en avais pas encore assez reconnu l'importance.

Le *Livre au roi* est placé, dans les deux seuls manuscrits anciens qui paraissent nous l'avoir conservé, à la suite du livre des assises de la Cour aux bourgeois, dont peut être il n'était pas séparé dans l'origine et qui pourrait bien être en effet du même auteur. Le titre seul de *Cour des bourgeois* suffit pour se recommander aussi à notre examen. Cette cour, ainsi que je l'ai dit plus haut, fut instituée dès les premiers jours de la conquête, avant qu'eût sonné la dernière heure du XI^e siècle.

Là venaient se résoudre toutes les questions d'ordre politique et de service militaire qui intéressaient les hommes libres en dehors du régime des fiefs et des transactions personnelles et réelles des vassaux et arrière-vassaux. Ainsi les droits, les franchises de la classe moyenne étaient reconnus et satisfaits en Syrie, plus d'un quart de siècle avant l'époque à laquelle on place en France le premier établissement des communes. Et comme les fondateurs de la *Cour aux bourgeois de Jérusalem* étaient surtout des Français, nous sommes obligés d'admettre qu'ils avaient apporté de leur patrie sinon la forme précise, au moins l'esprit de cette institution, et par là nous nous voyons encore obligés de faire remonter nos franchises bourgeoises bien au delà du terme que lui ont assigné les historiens.

Tel sera, messieurs, le sujet de nos études, de nos entretiens, durant le premier semestre, et même si l'insuffisance du professeur ne vous décourage trop, durant le second. L'occasion se présentera souvent, à l'occasion des textes qui passeront sous nos yeux, de faire ainsi que je le disais tout à l'heure, d'intéressantes excursions dans les domaines de l'histoire et de la poésie. C'est un beau spectacle, en effet, chez des peuples qui devaient encore si peu de chose aux traditions de l'art antique et de la législation romaine, que cet accord entre les institutions, les mœurs et les poétiques aspirations. L'ancienne législation revit dans l'ancienne poésie, et les anciennes mœurs ne cessent pas d'être l'expression de cette poésie et de cette législation. Aussi peut-on être en droit de s'étonner du peu de place laissée, sinon dans les cours de l'École des chartes, au moins dans ceux de nos écoles de droit, à l'étude du droit féodal, de la loi salique et des autres lois barbares. Cette lacune disparaîtra quelque jour, bientôt peut-être, quand les premiers siècles de la société moderne seront mieux connus, et quand on comprendra mieux tout ce que nous leur devons encore aujourd'hui. Malgré notre faiblesse, nos efforts pour nous rapprocher de ce but ne sont pas demeurés stériles. Plusieurs d'entre vous, messieurs, ont déjà pu trouver ici le germe qu'il leur appartient de féconder, et, suivant toutes les apparences, il ne restera de ce cours que les études plus complètes dont il aura réveillé la pensée. C'est quelque chose, et si le professeur donne à ceux qui l'écoutent le désir d'apprendre et de mieux faire qu'il n'a fait lui-même, il a touché le but, et je sens que vous ne pouvez attendre ni lui demander autre chose. Heureux s'il parvient à raviver en vous le désir d'étudier notre ancienne histoire dans nos anciens historiens, notre ancienne poésie dans nos anciens poëtes, et les anciennes lois de la France dans les textes originaux de ces lois, non dans les jugements et dans les appréciations de ceux qui, le plus souvent, en ont parlé sans les avoir sérieusement consultés. Assurément on peut aujourd'hui juger sans passion et en toute liberté les institutions féodales : le retour en est moins à craindre chez nous et dans tous les cas plus impossible que ne serait celui des lois de Lycurgue. Mais s'il est bon de connaître les lois de Solon ou de Lycurgue, il n'est pas mauvais de connaître les anciennes lois de notre cher pays de France. Voilà pourquoi je fais encore cette année un appel aux dispositions favorables que j'ai trouvées les années précédentes dans tous ceux qui ont suivi ces entretiens.

PAULIN PARIS.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LÉGISLATION COMPARÉE (1).

COURS DE M. ED. LABOULAYE

**De l'administration française sous Louis XVI.**

### XXII.

LA POLICE DE L'IMPRIMERIE.

C'est sous le nom de police de l'imprimerie que l'on trouve, dans nos anciens livres de jurisprudence, ce qu'on appelle aujourd'hui la liberté de la presse.

La découverte de l'imprimerie, en 1440, a fait une révolution dans le monde. Rien n'est plus malaisé que de se figurer comment les choses étaient avant notre naissance; nos enfants croiront que le monde a été créé avec des chemins de fer et des télégraphes électriques. Pour se figurer ce qu'était le monde avant une de ces inventions qui changent la face des sociétés, il faut un effort intellectuel. Mais on arrive ainsi à des découvertes politiques qui sont intéressantes. De nos jours, par exemple, la vapeur a fait ses prodiges; de nos jours, tous les peuples sont mis en communication par les bateaux à vapeur, les chemins de fer et le télégraphe; c'est une découverte purement matérielle, — mais une découverte matérielle a toujours un effet moral ou politique. Celui qui imagina de mettre un grain en terre, de récolter le grain produit et de le semer l'année suivante, celui-là a été le père de la civilisation, quoiqu'il n'eût pas certes une idée aussi ambitieuse. Aujourd'hui les chemins de fer, l'électricité, réunissent les peuples, et en les réunissant ils font une révolution politique. Cette ancienne jalousie des nations qui se montre encore aux frontières par l'exigence des passeports, — on semble toujours craindre que l'étranger ne vomisse chez nous une nuée de scélérats, — cette jalousie a beaucoup diminué; mais quand on laisse passer librement les gens à la frontière, il faut, à plus forte raison, laisser passer les marchandises. Ce n'est plus aujourd'hui comme il y a vingt deux ans, lorsque je fis un voyage en Espagne; on me demandait à la sortie d'Irun si je n'emportais pas du numéraire; on craignait que je n'appauvrisse l'Espagne. — J'avais apporté de l'argent,

(1) Voy. les numéros 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de la seconde année, et le n° 1 de la troisième.

mais j'en rapportais peu.— Avec les chemins de fer, cette économie politique tombe nécessairement, et avec elle le tout système douanier. Est-ce là que s'arrêtera le progrès des chemins de fer? Non. A mesure que les peuples se mêleront, on demandera une législation commune : il y a déjà une législation commune pour la lettre de change en Allemagne. Plus on ira, plus les peuples se mêleront, mais de ce mélange sortira infailliblement un nouveau droit des gens. Que les Anglais, les Allemands et les Français aient conservé longtemps une haine nationale, cela peut s'expliquer par les longues guerres que ces peuples se sont faites; mais la paix est au bout de la création des chemins de fer. Je ne suis pas membre du congrès de la paix universelle; je ne crois pas qu'un jour viendra où la paix réunira à tout jamais les peuples : car, à mon avis, la paix est comme la santé, et la guerre comme la maladie; je crois que si l'on parvient à faire vivre tout le monde en parfaite et continuelle santé, ce sera le jour où il n'y aura plus personne sur la terre; jusque-là il y aura des maladies. Mais cela n'empêche point les progrès de l'hygiène et les conquêtes de la santé publique.

Quand on examine l'antiquité, on y rencontre des amis de la paix, car il y a eu de tout temps des gens qui ont pensé que la guerre était un mal; ainsi les Grecs pensaient que les nations leurs voisines pouvaient se battre à leur aise, pourvu qu'ils eussent la paix chez eux; on avait la même opinion à Rome : la paix dans la ville, la guerre au dehors. Au moyen âge, on s'estime heureux quand la paix est dans la cité : sous Louis XIV, on veut que la paix règne en France; quant à la guerre au dehors, on l'accepte. Aujourd'hui, voici la différence : on veut que la paix soit sur le continent.

Revenons à l'imprimerie.

Avant l'invention de Gutenberg, la science la plus vulgaire était chose réservée à un petit nombre de gens. Une copie faite avec soin sur parchemin était chose chère, difficile à lire : car si un premier manuscrit était lisible, un deuxième manuscrit pouvait l'être moins. Même de notre temps, nous ne lisons pas toujours facilement l'écriture de chaque personne. Il en résultait qu'il fallait, pour ainsi dire, recommencer à apprendre à lire avec chaque manuscrit; aujourd'hui, qu'un livre soit imprimé en France, en Amérique ou en Angleterre, nous le lisons couramment.

Un homme vint qui trouva l'imprimerie, et permettez-moi de m'étendre un peu sur cette invention, en souvenir de mon premier métier de fondeur en caractères.

Graver les caractères sur bois, les rapprocher et imprimer le mot, cela s'est fait chez les Chinois; mais là n'est pas la découverte de l'imprimerie. C'est rester toujours dans des limites très-étroites; il n'y a que les Chinois qui aient pu se servir de ce procédé élémentaire, grâce à leur alphabet, dont le prix est très-modique. Mais le jour où un homme a eu l'idée de prendre un moule, puis de mettre au bout de ce moule une matrice de cuivre, où la lettre était poinçonnée en creux, il inventa la manière de reproduire par millions de fois une lettre qui pouvait être assemblée avec d'autres, et qui servait à former une page; ce jour-là l'imprimerie fut trouvée, et le livre parut.

Le livre est au manuscrit ce que le chemin de fer est à un homme qui marche à pied; un homme bien portant peut faire dix lieues par jour, le chemin de fer en fait deux cents et plus. La vapeur a donc augmenté la force de l'homme dans la proportion de 1 à 20.

Une fois les livres répandus à bon marché, la science cessa d'être un privilége ou un mystère; en politique et en religion chacun put s'instruire; c'était un monde nouveau révélé, un monde que très-peu de gens connaissaient; cela devait produire avec le temps les plus grands changements politiques. C'était l'imprimerie qui devait amener le gouvernement libre; sans l'imprimerie il n'est pas possible de le concevoir.

Les anciens, nos maîtres en toutes choses, pensaient que la liberté politique ne pouvait pas s'étendre au delà des murs d'une cité étroite. Aristote dit quelacité ne doit pas être grande; pourquoi? Parce que la liberté n'existe que par la manifestation de la parole, et la communication des opinions, et alors il vous dit naïvement : S'il y a beaucoup de citoyens, il y aura foule dans l'*agora*, et quel sera le hérant, quel sera l'orateur à la voix de Stentor qui pourra se faire entendre d'une si grande multitude? Aristote a raison. L'agora serait remplie par une foule qui n'entendrait point. Dans les temps modernes on a inventé la représentation nationale; les anciens ne connaissaient que l'exercice direct de la souveraineté par le peuple assemblé. On trouve, il est vrai, certains conseils fédératifs, et même certaines assemblées provinciales; les conciles de l'Église ne sont qu'une imitation de ces assemblées. Mais cette représentation, qu'est-elle sans la presse? Un certain nombre de personnes se consultent entre elles dans l'intérêt du pays; ce n'est pas là une représentation nationale. Ce qui fait une représentation nationale, c'est la communication constante des députés avec la nation, de sorte que les députés soient les représentants de l'opinion publique. Il peut arriver qu'il en soit autrement; mais en un temps donné, et dans un pays qui a des journaux, une Chambre finit toujours par être l'expression du pays.

Le Parlement d'Angleterre, jusqu'au commencement du XVI^e siècle, est composé de membres dont les délibérations ne sont pas connues du pays, qui n'ont à traiter que pour eux-mêmes, dans leur intérêt, et qui font leurs affaires et non celles du pays. Aussi n'y a-t-il là, à vrai dire, que le germe d'une assemblée nationale. Au contraire, mettez en pleine lumière par la presse les travaux des chambres, alors s'établit une communication universelle; et c'est ainsi que je puis dire, avec raison, que c'est à l'imprimerie qu'on doit la liberté moderne.

J. J. Rousseau était dans l'erreur quand il disait qu'un peuple qui se faisait représenter abdiquait et cessait

d'être libre ; J. J. Rousseau a vu la société antique et non pas la moderne, dans laquelle le moindre citoyen, avec son journal, contrôle le gouvernement chaque matin.

Nous venons de voir ce qu'il y avait en germe dans l'imprimerie ; voyons maintenant comment cette force nouvelle fut accueillie. Toute réforme en ce monde apporte un avantage et un danger. Avec un couteau on découpe la viande pour se nourrir, mais avec un couteau on tue son voisin ; avec un fusil on se défend d'un ennemi, on chasse, on tue du gibier, mais on tue aussi son rival. Pas de force qui ne soit à la fois bonne ou mauvaise ; c'est la règle générale. Il en était ainsi de l'imprimerie.

Elle apportait la lumière, et par cela même elle faisait trembler tout un monde qui vivait dans l'obscurité, ou tout au moins dans un demi-jour. La première chose qu'on fit fut d'appliquer l'imprimerie à l'étude de la religion, et de cette étude sortit nécessairement l'hérésie. Il est impossible à l'esprit humain de s'occuper d'une question sans que certains esprits ne conçoivent aussitôt des idées qui ne sont pas celles de tout le monde. Nous ne pouvons pas tous penser de même, pas plus que nous ne voyons tous de même. Au moyen âge, quand il s'agissait de questions religieuses, on n'avait affaire qu'à un homme, dont la parole ne portait pas bien loin. Abeilard, par exemple, qui près d'ici, sur la montagne Sainte-Geneviève, enseignait la philosophie aux écoliers parisiens, était un grand réformateur, mais on en eut facilement raison ; on finit par le faire taire et mourir d'ennui au fond d'un couvent. Après l'invention de l'imprimerie, il n'en est plus de même ; Luther peut dire qu'avec sa plume et son encre, il a fait plus qu'un empereur avec son armée ; la publicité existe, — nous sommes encore loin de la publicité américaine, qui est décuple de la nôtre, — mais cette publicité suffisait pour faire connaître à tous les théologiens les opinions de Luther, et c'est de là qu'est sorti le protestantisme, car remarquez que l'avénement de cette religion date de l'invention de l'imprimerie. Supposez que demain tous les livres disparaissent, le protestantisme ne peut plus exister. S'il faut dépenser 2 ou 300 francs pour mettre une Bible dans la main de chaque adepte, adieu cette forme du christianisme. On peut donc dire que le protestantisme est une religion sortie de l'imprimerie. Ainsi que le dit un vers célèbre,

Tout protestant est pape, une Bible à la main.

Mais cette Bible il faut la lui donner, car c'est à lui à chercher la vérité dans le livre sacré qu'on lui confie. On peut dire que, sous ce rapport, le protestantisme a été fécond en bienfaits, car son premier soin, partout où il pénètre chez un peuple non civilisé, c'est de faire un alphabet, ensuite une traduction de la Bible, et puis de la faire imprimer, et enfin d'établir des écoles pour que chacun apprenne à lire dans le livre divin.

Les Papes ne purent voir sans inquiétude cette force nouvelle. Seuls maîtres jusque-là de la conscience humaine, ils s'alarmèrent de ce mouvement. Aussi est-ce de Rome qu'est sortie la première censure ; il devait venir en effet à l'idée d'un souverain comme le Pape qu'il avait le droit d'empêcher l'erreur de se répandre, et de nommer des censeurs qui ne laisseraient imprimer rien de contraire à la religion. Cette censure est encore établie à Rome, et s'il vous est arrivé d'y voir un ballet mythologique, vous aurez lu, sur l'affiche, une note où l'auteur proteste de son entier dévouement à la foi chrétienne, disant qu'il ne se sert des dieux païens que comme de personnages fabuleux, et qu'il ne croit pas que Jupiter soit un dieu.

La Papauté, bientôt attaquée au moyen de l'imprimerie, ne se contenta pas d'établir la censure chez elle, elle excommunia, dans toute l'Europe, les gens qui critiquaient la religion ou l'Église. Ce droit d'excommunication, aucun souverain ne le contesta ; ce n'était pas un droit nouveau. Pendant longtemps nos rois se crurent obligés de prêter main-forte aux foudres de l'Église ; plus tard ils distinguèrent, et alors la Sorbonne, qui représentait chez nous la censure religieuse, se trouva réduite à prononcer l'excommunication contre certains livres et à demander que le Parlement supprimât les livres dénoncés. C'est elle qui, au XVIII^e siècle, condamnait les écrits dangereux ; mais elle le faisait avec peu de succès. Ainsi le roman de *Bélisaire*, par Marmontel, se vendit très-bien, grâce à la censure dont la Sorbonne l'avait frappé parce qu'il y était question de tolérance. S'il n'avait pas été censuré, il serait mort dix ans plus tôt.

On a dit que la Révolution était sortie de la Réforme : je crois qu'on a raison. La Réforme commença à dissoudre le gouvernement tel qu'il était constitué au moyen âge. Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, le gouvernement politique était établi à l'imitation de l'Église, et comme l'Église romaine était une souveraineté absolue, la royauté prenait le même caractère. Aussi les rois avaient-ils senti que leur puissance tenait à leur union avec l'Église, et il s'était fait entre l'État, la monarchie et l'Église une alliance intime. En France, il y avait un proverbe qui disait :

Mariage est de bon devis
De l'Église et des fleurs de lys ;
Quand l'un de l'autre partira,
Chacun d'eux s'en ressentira.

Le protestantisme changeait ce vieil esprit. Le réformé à qui l'on disait : Prends ta Bible, tu y trouveras la vérité, ne trouvait pas dans la Bible un grand amour de Dieu pour la royauté. Il y lisait au contraire, dans un passage où Dieu fait de grands reproches aux Israélites : « Vous aurez un roi, il vous prendra vos fils pour en faire des soldats, vos femmes pour en faire ses maîtresses et vos bêtes de somme pour s'en servir. » Les calvinistes étaient naturellement républicains. Le calvinisme fonda à Genève la république modèle d'où sortit

la république anglaise et plus tard la république des États-Unis. En France la réforme se propagea surtout parmi les nobles; mais tous ces protestants entendaient avoir une part de l'autorité, et fonder une république aristocratique. Leur manifeste est un livre latin écrit par un savant jurisconsulte. Qui veut connaître les idées politiques de la réforme française, n'a qu'à lire le *Franco-Gallia* d'Hotman.

Dès que nos rois sentirent les périls de l'imprimerie — et ces rois étaient des Valois italianisés, — ils se prirent de haine contre l'invention de Gutenberg.

François Ier passe pour avoir été le protecteur des lettres et des arts; il est vrai qu'il achetait de beaux tableaux, mais franchement c'est se moquer du public que de dire que François Ier, qui faisait pendre les gens qui parlaient, a été le protecteur des lettres. En 1639, Charles IX; digne héritier des Valois, rendit l'ordonnance suivante, qui est restée le fond de notre législation :

« Défenses sont faites à toutes personnes de quelque état, qualité et condition qu'elles soient, sous peine de confiscation de corps et de biens, de publier, imprimer, faire imprimer aucun livre, lettres, harangues ni autres écrits, soit en rithme ou en prose, faire semer libelles diffamatoires, attacher placards mettre en évidence aucune autre composition, *de quelque chose qu'elle traite*, et à tous libraires d'en imprimer sans permission dudit seigneur Roy, *sous peine d'être pendus et étranglés*, et que ceux qui se trouveront attachant, ou avoir attaché ou semé aucuns placards ou libelles diffamatoires, soient punis de semblables peines, et enjoint à tous magistrats publics, commissaires des quartiers et autres officiers qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution de ladite ordonnance, sur les peines y contenues. »

Cette ordonnance a subsisté jusqu'à la Révolution française. On ne l'a pas toujours appliquée, mais on a toujours eu le droit de la mettre à exécution, et c'était chose assez triste pour un homme qui faisait des livres, de penser qu'il pouvait être puni depuis la Bastille jusqu'à la pendaison.

Sous Charles IX, on trouve une autre ordonnance, celle de Moulins, qui semble plus douce, en ce qu'elle ne parle que du fouet ou des peines corporelles; mais elle n'abroge pas l'ordonnance de 1563. Un écrivain qui écrivait contre le roi était toujours exposé à subir le dernier supplice. Ainsi, en 1584, un certain Belleville fut pendu pour un livre composé contre le roi; en 1610, trois libraires furent pendus à Paris le même jour.

En 1626, sous Richelieu, — un autre « protecteur des lettres et des arts », — nous trouvons une ordonnance qui rétablit formellement la peine de mort contre quiconque écrira sans permission du roi, sur la foi, les mœurs ou *quelque autre chose que ce soit*. Richelieu ne veut pas être gêné. L'ordonnance ajoute que le roi veut protéger les lettres, et qu'en conséquence il sera permis de réimprimer les auteurs anciens, mais sans rien ajouter aux textes, gloses ou commentaires anciens *non condamnés*. Le gouvernement a peur qu'on ne découvre la liberté dans quelques morceaux perdus de Cicéron.

Ce fut dans ces idées que fut élevé Louis XIV; il ne faut pas s'étonner si, sous son règne, on voit la censure pour les livres qui le louent, et le carcan ou la mort pour ceux qui le blâment.

Il y a un parti puissant dans l'État qui ne se soucie pas de se soumettre à la censure, car il est habitué lui-même à l'appliquer, c'est l'épiscopat; mais Louis XIV, comme tous les despotes, est par-dessus tout partisan de l'uniformité, et un jour vient où il déclare que chacun, quel qu'il soit, doit demander au chancelier l'autorisation d'imprimer. Nous sommes en 1702, c'est à ce moment que Bossuet fait imprimer son *Instruction contre le Nouveau Testament de Trévoux*, et qu'on lui demande de soumettre son manuscrit à la censure. C'est un évêque qui défend la pure doctrine, et qui ne peut pas être soupçonné d'hostilité politique. Bossuet s'indigne, réclame ; il ne consentira pas, dit-il, à demander l'autorisation ; *il n'achèvera pas de mettre l'Église sous le joug ;* il lui faut cependant aller jusqu'au roi et obtenir, comme faveur, qu'on ne soumettra pas ce livre à la censure.

Au fond, si Bossuet résistait à la censure pour son compte, il trouvait tout simple d'y soumettre les autres. Voici un petit passage d'un de ses ouvrages. Il s'agissait de Richard Simon, qui voulait publier son *Histoire critique de l'Ancien Testament* Bossuet fait arrêter la publication et détruire l'ouvrage. Voici ses propres paroles :

« Il m'arrive ici à peu près ce qui m'arriva avec feu M. le chancelier le Tellier au sujet de la *Critique de l'Ancien Testament*. Ce livre allait paraître dans quatre jours, avec toutes les marques de l'approbation et de l'autorité publiques. J'en fus averti, très à propos, par un homme bien instruit, et qui savait pour le moins aussi bien les langues que notre auteur. Il m'envoya un index, et ensuite une préface, qui me firent connaître que ce livre était *un amas d'impiétés* et *un rempart du libertinage*. Je portai le tout à M. le Chancelier, le propre jour du jeudi saint. Ce ministre en même temps envoya ordre à M. de la Reynie de saisir tous les exemplaires. Les docteurs avaient passé tout ce qu'on avait voulu, et ils disaient pour excuse que l'auteur n'avait pas suivi leurs corrections. Quoi qu'il en soit, tout y était plein de principes et de conclusions pernicieux à la foi. On examina si l'on pouvait remédier à un si grand mal par des cartons, car il faut toujours tenter les voies les plus douces; mais il n'y eut pas moyen de sauver le livre, dont les mauvaises maximes se trouvèrent répandues partout : et après un très-exact examen que j'en fis avec les censeurs, M. de la Reynie eut ordre de brûler tous les exemplaires, au nombre de douze ou quinze cents, *nonobstant le privilège donné par surprise, et sur le témoignage des docteurs.* »

Richard Simon, savant hébraïsant, véritable rabbin, avait écrit un livre qui est resté dans la science; esprit critique, il en arrivait à se demander si le Pentateuque tout entier était de Moïse. Bossuet était forcé d'accorder lui-même que le récit de la mort de Moïse ne pouvait pas être de Moïse et que, par conséquent, il y a au moins un chapitre du Pentateuque qui est d'une autre main que celle du législateur des Hébreux. Or, dès qu'on peut toucher à un livre, il n'y a point de raison pour qu'on ne l'examine point tout entier, mais c'était là pour Bossuet une hardiesse monstrueuse et presque un crime.

Par les idées de Bossuet on peut juger de celles du grand roi.

Toute l'admiration de Louis XIV était pour l'Orient. Le sultan était pour lui un grand prince, parce qu'il faisait étrangler les gens qui lui déplaisaient. Louis XIV l'imitait de loin. Vous vous rappelez le rédacteur de la *Gazette de Hollande*, qu'au mépris du droit des gens il fit arrêter dans les Pays-Bas et emprisonner au mont Saint-

Michel. Vous savez que ce malheureux y resta enfermé dans une cage pendant de longues années, et que ce fut grâce à l'intendant Foucault qu'il lui fut permis de vivre prisonnier au mont Saint-Michel, et d'y mourir en paix.

Et maintenant, qu'on vienne nous dire que Louis XIV a été le protecteur des lettres et des arts! Cette phrase me choque; on dirait que les Muses sont de ces femmes qu'on achète avec de l'argent, et qu'il suffit de donner une place, une pension au premier homme de lettres venu pour en faire un homme de génie; je crois, au contraire, que les Muses sont d'honnêtes femmes qui se marient à d'honnêtes gens et qu'elles ne se laissent payer par personne; elles demandent la liberté et rien de plus.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones

est un mensonge de courtisan. Pour les Muses comme pour les peuples, les temps heureux sont ceux où l'on peut penser librement et dire ce qu'on pense.

Sous Louis XV, nous retrouverons le même esprit. Un édit de 1728 condamne « au carcan ou aux galères, même à plus grande peine s'il y échoit, sans que ladite peine de carcan puisse être modérée sous quelque prétexte que ce soit, l'imprimeur, et au bannissement l'auteur de tous ouvrages ou écrits non revêtus de permission, sur des disputes nées ou à naître en matière de religion, et notamment de tous ouvrages qui seraient contraires aux bulles reçues dans le royaume, au respect dû à notre saint-père le pape, aux évêques ou à l'autorité royale. »

Les mêmes peines étaient prononcées contre les écrits tendant à troubler la tranquillité de l'État ou à corrompre les mœurs.

Ce ne fut pas assez de cette cruauté.

En 1757, Damiens s'approche du roi, l'égratigne avec un canif, et dit, — on ne sait pourquoi : — *Maintenant prenez bien soin du Dauphin!* On martyrise Damiens avec une barbarie qui fait horreur; après quoi le parlement se rend auprès du roi et en obtient une déclaration qui rétablit la peine de mort pour les délits énoncés plus haut.

Cette déclaration révolte l'opinion sans intimider personne. L'atrocité de la peine en empêche l'application. Il ne faut pas croire qu'on ait pendu qui que ce soit, on ne tenait pas dans ce temps-là à être cruel, mais à répandre une grande terreur afin de faire respecter l'Église et le roi. On ne vous demandait pas d'être d'une grande vertu, d'avoir de bonnes mœurs, non! Seulement, si vous vous occupiez de politique ou de religion, on jugeait bon de suspendre sur votre tête cette peine de mort comme une épée de Damoclès. Cette épée ne tombera pas, on le sait; toutefois, on dîne mal avec une épée sur sa tête, et peu de gens résisteraient à cette épreuve. Que faire alors quand on était possédé du démon d'écrire? Aujourd'hui, écrire est un état honorable et même quelquefois lucratif, mais dans ce temps-là il fallait courir deux chances; la plus favorable, c'était de rester inconnu; la plus défavorable, c'était d'être mis au carcan, exilé ou pendu.

Dans ces terribles conditions il y avait deux partis à prendre; le premier, c'était de ne pas mettre son nom sur son ouvrage; il est vrai que c'était le secret de Polichinelle; le second, c'était de faire imprimer ses livres à l'étranger; c'est ainsi que furent imprimés : les *Lettres persanes*, à Cologne; l'*Esprit des lois*, à Genève, et la *Henriade*, à Londres, chez un libraire qui donne ainsi son adresse : chez *Abraham Bold Truth*, ou *M. Vérité hardie*. Je présume que ce nom n'est qu'une épigramme de plus.

Au XVIII^e siècle, tous les livres sont imprimés à Amsterdam, à Genève ou à Londres. Pour imprimer Voltaire sans se faire de querelles avec le parlement ni avec la Sorbonne, c'est en face du pont de Kehl que Beaumarchais établit son imprimerie.

Au XVII^e siècle, les auteurs un peu hardis, Descartes, Bayle, vivent à l'étranger; au XVIII^e siècle, les auteurs sont en France, mais l'imprimerie est toujours au dehors. C'est un progrès, mais il n'est pas grand.

Si l'on faisait des livres innocents, on pouvait les soumettre à la censure, et voici comment les choses se passaient. Le chancelier avait sous ses ordres la librairie; il fallait lui envoyer les manuscrits complets, la table comprise; on craignait même la table. Scarron, parlant, dans un de ses ouvrages, de la chienne de sa sœur, un jour qu'il s'était brouillé avec elle, mit dans la table après que l'ouvrage eût passé à la censure: *A ma chienne de sœur*. On craignait de pareils changements; défense fut faite de rien modifier sur les épreuves, et pour s'assurer que la défense serait respectée, on exigea que le manuscrit fût remis, de façon à pouvoir toujours le conférer avec les épreuves. C'est ce que j'appelle : danser les fers aux pieds.

Le chancelier avait des caprices. On apporta à d'Aguesseau un ouvrage intitulé : *Les principes de la philosophie de Newton;* il ne semble pas qu'un tel livre pût être écarté par la censure; cependant, comme le chancelier était partisan de la philosophie de Descartes, il refusa le privilége, quoique ce livre ne traitât que de mathématiques et d'astronomie. L'abbé Prévost lui apporta son roman de *Cléveland;* le héros était protestant, le privilége ne fut accordé qu'à la condition que Cléveland se ferait catholique au dénoûment. Ce système stupide amena niaiserie sur niaiserie. Ainsi cette phrase : *C'est avec l'honneur qu'on conduit le soldat français,* fut jugée criminelle; c'était le moment où, par amour pour la discipline prussienne, on voulait conduire le soldat français à coups de plat de sabre; on prétendit que l'auteur insultait le ministre de la guerre. En 1784, le *Mercure*, journal dont le privilége valait beaucoup d'argent, se permet de publier l'éloge du feu comte de Guibert; aussitôt le ministre de la guerre, le maréchal de Ségur, dénonce Suard, le directeur, à la sévérité du lieutenant de police. Suard était l'homme le plus char-

mant du monde; il désirait surtout rester en bonne intelligence avec le gouvernement; néanmoins il fut mandé par le maréchal de Ségur, qui lui dit qu'il n'entendait pas qu'on s'occupât de l'armée, et que même on citât son nom; sinon, dit-il, il retirerait le privilége.

Quand le censeur avait permis qu'un livre fût imprimé, ne croyez pas que l'auteur fût hors de danger; il pouvait encore craindre de déplaire au ministre qui disposait des lettres de cachet, ou bien au clergé, ou bien au parlement, qui avait rendu un arrêt par lequel les procès de presse lui appartenaient. Le parlement se trouvait ainsi le maître de l'opinion, — car celui qui jugera la presse la dominera toujours, — et lors même que le roi avait autorisé un livre, le parlement pouvait décerner une prise de corps contre l'auteur.

Le parlement poursuivait sans pitié tout ce qui lui déplaisait. Nous en avons un exemple célèbre dans l'histoire de Dupaty, du parlement de Bordeaux, qui fit un mémoire sur trois hommes condamnés à la roue, et qui, suivant lui, étaient innocents; le parlement fit rayer du tableau l'avocat qui avait signé le mémoire, et le mémoire fut brûlé.

C'était une étrange procédure : aujourd'hui, quand il y a un procès de presse, on suppose que l'accusé peut se défendre; dans ce temps-là il n'était même pas nécessaire d'appeler l'accusé, l'avocat général faisait son réquisitoire; l'auteur, qui n'était pas appelé, n'était même pas nommé, le livre était condamné à être brûlé; ce qu'il y avait de plus étrange, c'est que l'auteur du livre pouvait se trouver là, et qu'en sortant on pouvait aller dîner avec lui. Ces réquisitoires et ces arrêts ne restaient pas des documents isolés; les imprimeurs les attachaient au livre pour faciliter la vente de l'édition. Ainsi ce n'était pas l'arrêt qui supprimait le livre, mais c'était le livre supprimé qui conservait l'arrêt; par exemple, vous trouverez dans le livre de Mirabeau sur les *Lettres de cachet* l'arrêt qui le supprime. Chose plus bizarre encore, on vendait la brochure avec l'arrêt qui la supprimait dans la cour même du palais, au moment de l'exécution. Ceci eut lieu pour l'*Essai sur les droits féodaux* de Boncerf. Aussi Lauraguais écrivait-il au parlement : « Honneur aux livres brûlés ! »

Un homme avait fait un pamphlet contre le roi ou l'Église, pamphlet qui, ayant été supprimé, lui avait rapporté 30 000 francs; il écrivit au ministre pour le supplier de faire brûler un deuxième pamphlet qu'il venait d'écrire, disant qu'il avait besoin de 60 000 francs pour vivre, et qu'après cela il n'écrirait plus.

Il est remarquable que ceux qui supprimaient les livres étaient ceux précisément qui avaient le plus vif désir de les avoir dans leur bibliothèque. M. de la Vrillière, vous vous en souvenez, demande qu'on lui envoie le mémoire en faveur de Calas, car il n'en peut pas trouver une couple d'exemplaires pour lui et ses amis.

Au reste, sur cette époque bizarre, nous avons un morceau célèbre, c'est le monologue de Figaro : — Il est permis, dit le fameux valet, de parler de tout, à condition de ne parler ni du prince, ni de ses maîtresses, ni de quoi que ce soit qui touche à quelqu'un ou à quelque chose; en un mot, il est permis de parler de tout à la condition de ne rien dire. Sous chacune des plaisanteries de Figaro, il y avait un *fait* ou un *homme*. Beaumarchais n'avait pas voulu faire quelque chose d'imaginaire, il espérait que le public reconnaîtrait un personnage à chaque mot. Quand il disait : Il n'y a que les petits hommes qui s'alarment des petits écrits, etc., on applaudissait d'autant plus qu'on savait à qui l'auteur s'adressait.

A cette époque, un seul homme, bien qu'il ne soit pas connu comme homme politique, voyait juste : c'était Malesherbes. En 1750, il fut nommé directeur de la librairie et garda ces fonctions jusqu'en 1768. Malesherbes comprenait bien que les choses ne pouvaient durer ainsi, et qu'il fallait établir la liberté de la presse et abolir la censure. Il fut, pendant la durée de son administration, le protecteur des gens de lettres du XVIII^e siècle. Après la chute de la monarchie on lui a reproché d'avoir montré trop de faiblesse, mais Malesherbes, en défendant la liberté de 1750 à 1768, voulait sauver, en la réformant, cette royauté qu'il défendit au prix de sa vie, alors que des gens moins libéraux que lui rentraient dans leurs châteaux et s'y cachaient.

Quand Diderot vint prévenir Malesherbes qu'on allait saisir vingt volumes de l'*Encyclopédie* : « Il faut les cacher, dit Malesherbes. — Mais cela est difficile, vous avez de fins limiers ! — Eh bien, envoyez-les chez moi ! » Et c'est ainsi que ces volumes furent sauvés. Voltaire lui a rendu justice en disant que, pendant son administration, la France était à moitié libre. J. J. Rousseau lui a dédié ses *Rêveries*, et quand Malesherbes quitta le pouvoir, il lui dit : « *Je vous en félicite*, mais je plains les gens de lettres. »

Malesherbes était un vrai libéral; il y avait des philosophes, tels que d'Alembert, par exemple, qui venaient lui demander qu'on ne laissât pas parler tel ou tel de leurs adversaires. C'est là le défaut de l'abus; quand il existe, chacun veut en profiter; c'est l'histoire du chien qui porte à son cou le dîner de son maître. Malesherbes résistait même aux philosophes, et les forçait à mettre leur conduite d'accord avec leurs opinions.

Tel était l'état de la presse au XVII^e et au XVIII^e siècle; vous voyez que rien n'est moins brillant, et cependant, c'est au milieu de toutes ces épreuves que la presse a grandi; preuve certaine qu'elle porte en elle quelque chose de considérable; mais c'est là une question dans laquelle je ne veux pas entrer aujourd'hui.

J'ai voulu seulement vous montrer par quels sacrifices a grandi cette liberté, la plus précieuse de toutes. L'histoire ne s'est guère occupée des pamphlétaires et des imprimeurs qu'on a pendus; cependant ces hommes

qui se dévouaient à une mort obscure se sont sacrifiés pour une grande cause ; nous devons avoir un souvenir d'admiration et de reconnaissance pour ceux qui se sont fait tuer de la sorte, et proclamer que la vérité comme la religion a eu aussi ses martyrs.

ÉD. LABOULAYE.

## BULLETIN DES COURS.

### FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY.

PHILOSOPHIE. — M. de MARGERIE traitera des principales questions de la psychologie, en consacrant le premier semestre à l'étude des facultés intellectuelles. Dans sa *Conférence*, il continuera ses études morales sur les écrivains du XIXe siècle.

HISTOIRE. — M. E. LACROIX exposera l'histoire générale de l'Europe au XIIIe siècle, et s'attachera particulièrement à retracer l'état politique et administratif de la France sous le règne de saint Louis.

LITTÉRATURE ANCIENNE. — M. E. BURNOUF se propose d'étudier la comédie grecque au siècle de Périclès.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — M. Ch. BENOIST, continuant d'exposer l'histoire des lettres et des esprits en France au XIIIe siècle, étudiera surtout la crise intellectuelle et morale où le moyen âge se transforme pour enfanter le monde moderne.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. E. GEBHART étudiera la renaissance italienne dans les lettres et les arts, tout ensemble, depuis Dante et Giotto jusqu'à Arioste et Tasse, Raphaël et Michel Ange. Dans sa *Conférence*, il commentera l'Esthétique de Richter.

### FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG.

PHILOSOPHIE. — M. MAURIAL : Étude de l'esprit humain.

HISTOIRE. — M. FUSTEL DE COULANGES : Institutions et religion des anciens Gaulois ; conquête et transformation de la Gaule par les Romains. — Révolutions de la république romaine.

LITTÉRATURE ANCIENNE. — M. CAMPAUX : Du mouvement, de l'art et des idées dans la poésie grecque, de Solon à Alexandre. — Étude de Pindare au point de vue historique et littéraire. — Du mouvement, de l'art et des idées dans la poésie latine, de Sylla à Tibère. — Étude d'Horace au point de vue moral et littéraire.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — M. LAFITE : Histoire de l'éloquence française au XVIIIe siècle.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. BERGMANN : Les œuvres de *Schiller* et de *Goethe* appréciées au point de vue de la critique littéraire et des idées de notre époque.

### FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON.

PHILOSOPHIE. — M. TISSOT : Théorie de la connaissance et de la certitude.

HISTOIRE. — M. DUMÉRIL : Jules César et l'établissement de l'Empire romain.

LITTÉRATURE ANCIENNE. — M. BENLŒW : Du théâtre à Athènes et à Rome.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — M. AUBERTIN : Origines de la langue et de la littérature française. — Des mémoires, des sermons et du théâtre au moyen âge.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. BARÉ : Étude analytique du théâtre allemand aux XVIIe et XVIIIe siècles.

### FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER.

PHILOSOPHIE. — M. JEANNEL : De la Spiritualité et de l'Immortalité de l'âme aux différentes époques de l'histoire de la Philosophie.

HISTOIRE. — M. GERMAIN : Transformation de la société romaine sous l'influence du Christianisme et des principes germaniques.

LITTÉRATURE ANCIENNE. — M. CAMBOULIU : Homère et Hésiode (1er semestre). Plaute (2e semestre). — Explication des textes grecs et latins prescrits pour la licence.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — M. REVILLOUT : Histoire littéraire de la France pendant la première moitié du XVIIIe siècle.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. MONDOT : Tableau de la littérature italienne. — Explication des poëmes du Dante et du Tasse.

### FACULTÉ DES LETTRES DE LYON.

PHILOSOPHIE. — M. FERRAZ étudiera les principales questions de la morale.

HISTOIRE. — M. DARESTE exposera, le mercredi, l'histoire de la France sous Mazarin. Le mardi, il étudiera les principaux historiens romains.

LITTÉRATURE ANCIENNE. — M. HIGNARD traitera, le jeudi, d'Homère et de la poésie grecque jusqu'à Périclès. Le vendredi, il expliquera et commentera les auteurs grecs et latins du programme de la licence ès lettres.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — M. PHILIBERT-SOUPÉ étudiera, le lundi, la société du XVIIe siècle dans les comédies de Molière, et fera, le mercredi, l'histoire des lettres en France sous Henri IV.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. HEINRICH fera, le vendredi, l'histoire de la littérature italienne au XVIe siècle, et analysera les poëmes de l'Arioste et du Tasse. Le mardi, il exposera la grammaire comparée des langues néo-latines, en insistant principalement sur les origines de la langue française.

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE BORDEAUX.

DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE. — M. CHARLOT : Les Lois organiques de la hiérarchie catholique.

THÉOLOGIE MORALE. — M. FOURESTEY : Le traité des Vertus.

THÉOLOGIE DOGMATIQUE. — M. DELAPORTE : La Sainteté dans l'Église catholique.

ÉLOQUENCE SACRÉE. — M. SARATIER : Les règles de l'éloquence de la chaire.

ÉCRITURE SAINTE. — M. CIROT : Parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. — M. LAPRIE : L'Église catholique et le Protestantisme depuis l'apparition de Luther jusqu'à la Révolution française.

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE D'AIX.

THÉOLOGIE DOGMATIQUE. — M. l'abbé BOYER traitera du mystère de l'Eucharistie considérée comme sacrifice.

THÉOLOGIE MORALE. — M. l'abbé BONNEVILLE traitera de la régénération baptismale.

ÉCRITURE SAINTE. — M. l'abbé RAYNAUD traitera de l'obscurité de la Bible, et il continuera son commentaire sur l'Œuvre des six jours.

HISTOIRE ET DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUES. — M. l'abbé BICHERON traitera de l'histoire et de la justification de la législation mosaïque, et de la théorie et pratique de l'ancienne discipline sur les bénéfices.

LANGUE HÉBRAÏQUE. — M. l'abbé DIOULOUFET expliquera à ses élèves le 2e livre de Samuel, et leur traduira ensuite le 38e chapitre du livre de Job, ainsi que les deux suivants.

### CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Lundi 18 décembre 1865. — M. J. LABBÉ : Les Femmes de la Réforme. — Italie. — Renée de Ferrare et Olympia Morata.

Mardi 19. — Camille de CHANCEL : Le théâtre d'Émile Augier. — Le gendre de M. Poirier. — Les Lionnes pauvres, etc.

Mercredi 20. — GASPERINI : La critique musicale.

Jeudi 21. — Émile DESCHANEL : Molière. — Le Misanthrope.

Vendredi 22. — SAMSON : Casimir Delavigne. — Lamartine. — Hugo. — Musset.

Samedi 23. — Édouard HERVÉ : Les orateurs parlementaires de l'Angleterre.

### CAUSERIES POPULAIRES DE LA SALLE VALENTINO.

(Rue Saint-Honoré, 251.)

Mercredi 20 décembre. — 1° M. Emmanuel GONZALÈS : Les jardins de Monaco, lecture. — 2° MM. MÉRY et Frédéric THOMAS : Les procès antiques, dialogue.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 4 23 DÉCEMBRE 1865

Paris, 22 décembre 1865.

Nous devons constater le vif et légitime succès qu'a valu à M. Édouard Hervé, dans les salons de la rue Scribe, sa deuxième conférence sur les *Orateurs parlementaires de l'Angleterre.* Il a suffi à M. Hervé d'une première épreuve pour qu'à la seconde il s'élevât à un rang très-distingué parmi ceux qui tiennent les meilleures conférences.

A la Faculté des lettres de Lyon, M. Hignard a ouvert son cours par une remarquable leçon sur la manière d'étudier les poëmes homériques. « Dans un sujet tant de fois traité, dit le *Salut public*, M. Hignard a su être neuf sans paradoxe. » Ce jugement sera, nous n'en doutons pas, ratifié par nos lecteurs, qui trouveront cette leçon dans un de nos prochains numéros.

Il nous paraît important de signaler une communication qu'a faite à ses auditeurs, à la fin de sa leçon de lundi dernier, M. Michel Bréal, chargé du cours de grammaire comparée au Collége de France. Ce n'est pas William Jones, comme on le dit d'ordinaire, qui a constaté le premier la parenté du sanscrit et des langues de l'Europe : vingt ans avant lui, un missionnaire français, le père Cœurdoue, avait reconnu cette parenté et l'avait signalée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Supposez que vous soyez à la campagne, dans un château, avec une nombreuse compagnie. Pour une raison quelconque, soit qu'il pleuve, soit qu'on commence à se lasser des autres plaisirs, on y cherche un passe-temps qui ne ressemble pas aux amusements accoutumés. Ainsi Marguerite d'Angoulême, arrêtée par les torrents dans un endroit isolé des Pyrénées, avait obligé ses compagnons à débiter un conte à tour de rôle. Mais ce procédé est connu, il est d'un succès douteux, et d'ailleurs on veut quelque chose d'original. Il y a dans la compagnie un poëte et romancier bien connu pour les piquantes improvisations de son esprit, M. Méry, et un avocat éloquent qui s'appelle M. Frédéric Thomas. Ils font appel à leur imagination, et comme rien n'est plus neuf que ce qui a beaucoup vieilli, l'idée leur vient de renouveler ces joutes oratoires dont les sophistes donnaient le spectacle en Grèce à un public qui n'y trouvait que trop de plaisirs, et auxquels s'exerçaient à Rome les apprentis orateurs. Il est vrai que de nos jours, dans les examens universitaires, on retrouve encore des tournois de ce genre, qui nous viennent des écoles du moyen âge : ainsi dans certains examens de l'École de médecine et dans celui de l'agrégation des lycées ; mais les gens du monde ne sont pas obligés de connaître cela, et pour eux l'inconnu fera l'effet du nouveau. En conséquence nos deux jouteurs se mettent à la besogne ; il leur faut un de ces *lieux communs, loci communes,* dans l'acception que les anciens donnaient à ce mot, où le *pour* et le *contre* peuvent être soutenus avec une égale probabilité. Ils ne le cherchent pas dans la philosophie ou dans le dogmatisme littéraire ; cela tournerait trop aisément à la *thèse*, genre qui n'est pas de sa nature assez récréatif; ils le cherchent dans l'histoire, parce qu'une controverse historique offre plutôt matière à un double plaidoyer. Le point qu'ils choisissent est celui-ci, qui, étant pris en plein cœur de l'éducation classique, sera connu suffisamment de tous les auditeurs : « Annibal a-t-il commis une faute en ne marchant pas sur Rome après la bataille de Cannes? » L'un relit son *De viris*, l'autre repasse dans sa tête ses souvenirs de voyage, car il a fait à pied, en touriste, les mêmes étapes qu'Annibal à la tête de son armée. Puis on nomme un tribunal, quatre juges du camp, parmi les personnes les plus notables de la société, et la séance est ouverte. M. Méry explique qu'il a eu une conversation avec son ami M. Frédéric Thomas sur Annibal et Scipion, que la conversation a dégénéré en discussion, la discussion en dispute, et qu'ils viennent vider leur querelle sur le terrain..... d'une conférence publique, — le bois de Boulogne et le bois de Vincennes étant aujourd'hui trop fréquentés. M. Frédéric Thomas commence; il est contre Annibal; il rappelle le serment prêté par Annibal à l'âge de neuf ans, il le suit jusqu'au champ de bataille de Cannes, et là il le prend à partie : « Vous n'avez pas d'excuse ; il fallait marcher sur Rome, il fallait aller vaincre ou mourir au pied du Capitole. » Sur quoi il s'échauffe, presse Annibal, l'apostrophe, le saisit pour ainsi dire au collet, le tourne, le retourne, le secoue et produit un effet du plus haut comique, parce qu'on ne sait pas bien si celui qui malmène si vertement ce

pauvre Annibal est l'avocat exagérant les artifices de sa profession, et rappelant l'*Intimé* des *Plaideurs*, ou si c'est le défenseur d'une opinion personnelle et sincère, qui, se convainquant et s'animant de plus en plus à mesure qu'il la soutient, finit par voir dans la prétendue faute d'Annibal une sorte de crime impardonnable, qui émeut toutes ses fibres, qui enflamme sa colère, et dont il ne se consolera jamais.

M. Méry répond : « Mais ces pauvres soldats mercenaires, presque tous Espagnols ou Gaulois de la Transalpine et de la Cisalpine, ancêtres des zouaves et des *bersaglieri*, qui n'étaient pas payés, qui, depuis si longtemps, mouraient de froid en traversant les montagnes, et de faim en parcourant les plaines que l'ennemi avait dévastées en se retirant, peut-on leur reprocher d'avoir entraîné Annibal loin de Rome, où les consuls eux-mêmes ne se nourrissaient que de lentilles, vers Capoue, où ils savaient qu'ils trouveraient de l'agrément? »

C'est ce que M. Méry appelle le côté *humain* de la question, et il y a insisté avec un esprit et une verve qui eussent été fort amusants dans un salon, ou plutôt dans ce cabinet de *monsieur*, où, après dîner, les hommes se retirent pour fumer en causant. Puis il a, selon nous, vidé ou plutôt anéanti la question par cette observation pleine de sens : « Si Annibal avait pu prendre Rome, soyez sûrs qu'il n'y eût pas manqué. » Et enfin il a terminé par une comparaison très-heureuse entre Annibal détourné du terme de son voyage par les exigences supposées de ses soldats, et Alexandre empêché d'aller au cœur de l'Égypte par les fatigues et les plaintes de ses Macédoniens. « Un grand homme, a-t-il dit, pour mener à fin une entreprise aussi grande qu'aventureuse, devrait être aidé par des hommes aussi grands que lui. Il n'en peut être ainsi, et telle est la morale que comporte le sujet disputé. » C'est bien dit, et ce petit compte-rendu de la séance suffit pour faire voir que les assistants, les hôtes du château, ne se sont pas ennuyés.

Du château?... Malheureusement cela ne se passait pas dans un château, devant une société d'amis et de gens de connaissance désireux de s'amuser d'une façon un peu spirituelle, mais à la salle Valentino, avant hier, devant un public venu de tous les coins de Paris, sans autre invitation que le droit de payer sa place en entrant.

Alors tout change. Ce qui peut être un passe-temps agréable et piquant pour une société privée, devient une chose trop peu sérieuse quand le public est convoqué. L'incertitude où je suis lorsque, écoutant MM. Frédéric Thomas et Méry, je me demande s'ils n'ont d'autre dessein que d'être amusants, ou si réellement Annibal leur tient à cœur, cette incertitude, qui serait l'assaisonnement de mon plaisir si je les entendais dans un salon, n'existe plus quand ils appellent le public pour s'escrimer sous ses yeux ; ou, si elle existe, elle me choque, car, m'appelant à une conférence, ils ne doivent pas me laisser de doute sur la portée de ce qu'ils disent. Aussi n'en ai-je point. Ont-ils compté que le public de la rue Saint-Honoré s'intéresserait à une vieille controverse dont on ne parle plus que dans les classe de sixième? Oui, sans doute ; mais comment? — Moi, dit l'un, j'accumulerai dans ma péroraison toutes les figures de rhétorique dont on fait usage au Palais. — Moi, dit l'autre, je leur tournerai d'une façon familière et gaie un récit historique, et je les ferai adroitement songer aux zouaves de la Martinique en leur parlant des soldats d'Annibal. — Et nous aurons un grand succès. — En effet, le public a applaudi aux *tropes* de M. Thomas et à la jovialité méridionale de M. Méry. Quant à savoir si Annibal avait eu tort ou raison de ne pas marcher sur Rome après Cannes, cela était bien égal à tout le monde, même aux quatre juges du camp, qui avaient apporté d'avance, dans la poche de l'un d'eux, leur jugement tout écrit, jugement qui déclarait que la question restait pendante et qui ne donnait gain de cause ni à M. Méry, défenseur d'Annibal, ni à M. Thomas, son adversaire. Alors pourquoi avait-on appelé le public? Pour l'amuser. C'est à cela que sert maintenant l'antiquité : témoin la *Belle Hélène*. Je ne m'en fâche pas au spectacle, ayant su d'avance que j'allais voir une bouffonnerie, et ne lui demandant que de me faire rire, si elle peut. Mais quand je vais à une conférence pour entendre des littérateurs de talent et non pas des acteurs comiques, mon attente n'est pas la même, et j'ai d'autres exigences ; j'entends qu'ils me donnent quelque chose et que je sorte de là plus riche, avec une idée, un sentiment ou au moins une opinion de plus. J'aimerais mieux un lourd pédant, s'étant pris d'une indignation candide ou d'une candide admiration pour Annibal, qui me convaincra ou ne me convaincra pas, mais qui aura l'intention de me convaincre, que ce spectacle de deux hommes de talent qui perdent leur temps et me font perdre le mien dans je ne sais quelle parodie mondaine d'un exercice d'école. Je dirais en m'en allant : « Il m'a bien ennuyé, mais le brave homme y allait de bonne foi et pensait me rendre un grand service en fixant mes opinions sur Annibal ; » au lieu de dire : « Ils m'ont amusé, mais à quoi cela rime-t-il? Les poëtes et les avocats de notre temps en sont-ils venus à ce point que, trouvant une chaire libre, ils en font des planches, et que, pouvant mettre dans une conférence leur éloquence et leur esprit au service d'un sentiment ou d'une idée, ils préfèrent les employer à l'exécution d'une parade? »

EUG. YUNG.

---

Voici quelques fragments de la leçon par laquelle M. Delavigne, doyen de la Faculté des lettres de Toulouse, a ouvert son cours de littérature française au commencement de ce mois :

A nos yeux, une Histoire de France, vraiment digne de ce

nom, n'est plus et ne doit plus être qu'une histoire de la pensée française. Aussi est-ce avec grande raison que Bacon a pu dire : « Privée de l'histoire des lettres, c'est-à-dire de notre histoire intellectuelle et morale, l'histoire du monde ressemblerait assez à la statue de Polyphème ayant perdu son œil. »

En France, le génie des lettres s'associe étroitement à notre histoire. Il en partage toutes les vicissitudes, y puise ses inspirations, y trouve ses motifs d'élan, comme ses temps d'arrêt, ou ses causes de déclin. L'histoire intellectuelle peut donc se déduire, jusqu'à un certain point, de notre histoire politique et sociale.

Quand on veut étudier les origines d'une littérature, il ne faut point commencer par la prose, mais aller droit à la poésie et surtout à ces chants du peuple, qui ne sont pas le luxe ou la fantaisie d'une imagination raffinée, mais le meilleur document que l'on puisse avoir sur ses sentiments privés, sur ses inclinations, sur sa manière de voir et de comprendre les choses.

Dans notre France et en remontant au plus loin de nos annales, les chants ou chansons populaires se divisent en deux classes bien distinctes : la première, dont on trouve des traces assez nombreuses depuis le septième jusqu'au treizième siècle, est la chanson en langue latine. La plus ancienne date de 622 et célèbre la victoire que Clotaire II, fils de Chilpéric et de Frédégonde remporta sur les Saxons. Hildegarius, évêque de Meaux sous Charles le Chauve, et qui en cite deux couplets dans sa vie de saint Faron, ajoute : *Ex quâ victoriâ, carmen publicum juxta rusticitatem per omnium penè volitabat ora ità canentium, feminæque choros indè plaudendo componebant.* Ces poésies, *vulgares cantilenæ, gentilitia carmina,* avaient même des interprètes particuliers et qui jouissaient d'une notoriété populaire, comme l'atteste Alfridus dans la *Vie de saint Ludger* : « Le saint était à table, nous dit-il, au milieu de ses disciples, quand on lui présenta un aveugle du nom de Bernlef, que ses voisins aimaient fort parce qu'il était d'agréable entretien, et parce qu'il savait chanter les antiques hauts faits et les guerres des rois. » Charlemagne, qui en cela suivait les traditions germaniques, aima beaucoup ces chansons populaires; et même, s'il faut en croire son historien Eginhard, il les fit réunir et consigner par écrit : *Item barbara et antiquissima carmina quibus veterum regum actus et bella canebantur, scripsit memoriæque mandavit.* Un secret instinct lui révélait-il qu'il serait un jour l'âme et le sujet de tout un cycle poétique, et n'était-ce de sa part qu'une sorte de précaution personnelle ou d'avertissement à la postérité? — La seconde classe de ces chansons, de beaucoup la plus importante, est la chanson en langue vulgaire, destinée au peuple, et qui servit de fond et comme de substance à ce qu'aux douzième et treizième siècles on appela la *chanson de gestes,* c'est-à-dire chanson d'actions, d'exploits, de hauts faits, selon l'explication la plus probable; ou, si l'on préfère l'étymologie de *gesta, gestæ,* qui veut dire en bas latin *chronique, annales,* chansons historiques qui enregistrent les actions de certaines races, de certaines familles.

Dans l'origine, la *chanson de gestes* était surtout guerrière. Elle se divisait en *versus* ou *laisse,* c'est-à-dire en stances ou couplets d'inégale étendue, de trente, quarante, cent vers et même davantage, et tous sur une seule rime que l'on ne changeait qu'après son complet épuisement. Les vers étaient de dix, quelquefois de huit, et furent plus tard de douze syllabes. Cette geste était courte, faite pour être chantée avec la rote ou vielle, avec la viole ou violon, au milieu des banquets, dans la grande salle du château, ou sur les places publiques, aux jours de fêtes; souvent même pendant les marches militaires, avant le combat, ou au moment de le livrer.

Dans le vingt-sixième chant du *Purgatoire,* c'est à Arnaud Daniel, à l'auteur de *Lancelot du Lac* que Dante décerne la palme du roman; et c'est ce même roman de *Lancelot du Lac* qu'il plaçait aux mains de Francesca de Rimini, quand elle tomba, vaincue d'amour, dans les bras de Paolo. Aussi, à ceux qui voudraient pénétrer comme à la source de cet idéal amoureux qui, pendant plusieurs siècles, a été l'inspiration de la France, le moyen âge pourrait à bon droit répondre, comme Francesca fit elle-même à Dante :

> Noi leggavamo un giorno per diletto
> Di Lancilotto, come amor lo strinse...

Au moyen âge tous n'étaient pas chevaliers, tous ne portaient pas le haubert, l'écu de sinople et les éperons d'or. Il y avait des roturiers (romptiers ou routiers, *ruptuarii,* gens de labeur qui rompaient la glèbe), les bourgeois et manants, *manentes,* ceux qui demeurent, qui ne sont pas libres de s'éloigner du sol natal, toute la classe inférieure, la gent taillable et corvéable à merci, tous ceux qui répétaient chaque jour ces paroles que leur prête Robert Wace dans son *Roman du Rou* : « Les seigneurs, dit-il, ne nous font que du mal; nous » ne pouvons avoir d'eux raison ni justice; ils ont tout, » prennent tout, mangent tout, et nous font vivre en pau- » vreté et en douleur. Chaque jour est pour nous jour de » peines; nous n'avons pas une heure de paix, tant il y a de » services et de redevances, de tailles et de corvées, de prévôts » et de baillis! »

Donc, pour que l'imagination épique représente dans leur totalité les éléments de l'âme comme les éléments de la vie, il faut qu'à côté de l'enthousiasme elle nous montre le rire; à côté des réalités héroïques, les réalités joyeuses; à côté des grands courages, les grandes vilenies.

Dans le roman d'*Alexandre,* le trouvère, s'inspirant sans doute de cette pensée de Juvénal qui prétend qu'un seul univers ne suffisait pas à l'ambition du héros de Pella, prête à Alexandre le désir de visiter le fond de l'Océan. Pour effectuer ce voyage sous-marin, il se fait construire un grand tonneau de verre où il peut entrer avec deux de ses pages; à l'intérieur sont adaptées trois lampes qui doivent permettre de voir au dehors et au loin. Les bateliers attachent à la partie supérieure du tonneau une chaîne à anneau d'or, et, une fois au large, laissent glisser la machine au fond de la mer. Qu'y voit Alexandre? que découvre-t-il?... Hélas! rien de nouveau... Au fond de l'Océan comme sur terre, les petits sont dévorés par les gros :

> *Li plus fort prend le foible, si l'ocit et confont.*

Alexandre fait bientôt signe de remonter le tonneau; et à ses compagnons qui saluent son retour et le pressent de questions, il répond avec une mélancolie qui n'est pas sans amertume :

> « Je vis les grands poisçons dévorer les menus ;
> » Ainsi à povres gens est li avoir tolus. »

Mais ces menus poissons se laissent-ils dévorer sans rien dire?... Non..., et l'épopée du moyen âge va nous ouvrir maintenant ses satires vengeresses et faire éclater devant

nous les protestations de l'esprit contre la force, ou plutôt de la ruse contre la violence.

Au moyen âge, tout, même la plaisanterie, prenait involontairement la forme et les proportions de l'épopée. Mais à côté de ces longs récits qui nous font un peu peur, comme à la Fontaine, à côté de ces gestes interminables qui ne lassent pas plus le trouvère conteur que la robuste attention de son auditoire, il nous faudra comme la petite monnaie d'une littérature aussi lourde. Et cette petite monnaie, ce sera le récit court et vif, en vers de huit syllabes, qui peint la vie de chaque jour, l'accident bourgeois, chevaleresque ou clérical, qui s'égaye même aux dépens de ces pauvres vilains, trop souvent et trop réellement malheureux pour qu'on eût le droit d'en rire. Ce sera le *fabel*, plaisant ou dévot, mais toujours satirique, que répètent le trouvère, le ménestrel, le jongleur, aux foires, à table, aux veillées, à la porte même de l'église ou du moustier, ou dans les grandes salles des châteaux; car tous, nobles, moines, chevaliers, prêtres, bourgeois et paysans, tous y trouvent également leur plaisir.

Il nous faudra voyager avec les trouvères et remonter jusqu'à ces sources étrangères où ils vont sans cesse ranimer leur imagination appauvrie, à cette littérature grecque, plus souvent latine et théologique, et jusqu'à ces récits de la sagesse orientale où ils puisèrent si souvent, grâce aux pèlerinages, aux invasions des musulmans en Espagne, et surtout grâce aux croisades. Mais ce qui nous intéressera plus encore que ces recherches érudites, c'est l'esprit vraiment comique qui anime déjà leurs peintures des mœurs de la vie privée, de nos faiblesses, de nos travers et de nos vices. Pascal a dit que la suite des hommes doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement. Je veux bien croire qu'il apprend sans cesse; mais ce dont je suis convaincu, c'est qu'il ne se corrige jamais, et qu'à travers des siècles bien opposés, tous les comiques et les moralistes, depuis le trouvère obscur, anonyme, qui compose ses fabliaux au treizième siècle, jusqu'à Boccace ou Rabelais, la Fontaine ou Molière, tous conspirent, sous des noms bien divers, à la ressemblance d'un seul et même portrait.

Sans doute, dans ces poëmes plusieurs fois séculaires, l'art et le bon goût pourront trouver à reprendre. La langue est fruste et roide; la bouche bégaye encore; mais qu'importe, si le cœur est toujours ferme! qu'importe, si par la sincérité, la hauteur, la fierté convaincue de l'inspiration, ces gestes peuvent se rattacher sans peine, non plus à ces épopées de seconde main, comme l'*Enéide* ou la *Henriade*, mais à ces effigies vivantes de l'esprit de tout un peuple, qui s'appelle la *Divine comédie*, le *Romancero du Cid*, les *Niebulungen* ou l'*Iliade!* Car elles ne furent pas seulement le commencement de notre langue et de notre littérature, une partie de notre patriotisme et de notre gloire; elles ont surtout formé notre esprit et notre âme. Cette générosité, cette loyauté, cette politesse du cœur qu'on appelle courtoisie, les *Gestes*, livre d'or de l'antique chevalerie, nous les ont transmises; et grâce aux fils qui ne furent pas indignes des pères, elles sont devenues peu à peu comme le trait distinctif du caractère, de la société, de la littérature des Français. Tandis que Dante, Pétrarque, Boiardo et l'Arioste, Chaucer dans ses *Contes de Cantorbéry*, Spencer dans sa *Reine des fées*, Shakspeare, Calderon, Lope de Vega, Corneille dans *le Cid*, Voltaire dans *Tancrède* et surtout dans *Zaïre*, recueillent et fixent cet esprit de notre chevalerie, il se répand et survit dans les traditions de cette société d'élite qui orna le XVII^e siècle. Et c'est ainsi qu'en feuilletant la première page de notre histoire littéraire, on rencontre tout d'abord, et l'on éprouve tant de charme à ressaisir, comme à leur origine, ces sentiments et ces idées, qui, entrés en nous d'une façon presque imperceptible, ont bientôt pétri comme en tout sens l'âme de notre vieille France, et formé peu à peu le solide et brillant tissu de notre civilisation intellectuelle et morale. Tel fut le premier bienfait des lettres françaises, et j'ajoute que ce ne fut pas le seul; car, redisons-le haut et souvent à cette France qui parfois l'oublie: Toujours associées aux destinées de la commune patrie, les lettres ont préparé les fortes et indestructibles assises de notre société nouvelle. C'est à elles, à leur influence sur les âmes et les imaginations que nous devons, je ne dirai pas seulement notre domination morale dans l'Europe, mais encore ces améliorations sociales dont nous, générations parfois ingrates, nous goûtons les paisibles bienfaits. Et, je n'en doute pas, en élevant le niveau des esprits, en ennoblissant par l'âme ceux que la naissance avait abaissés, elles ont préparé la ruine de tant de priviléges iniques et amené la fusion de tous sous la seule aristocratie du travail, de la vertu et du talent.

---

## FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

### ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. BERGER.

Messieurs,

Le cours d'éloquence latine s'ouvre cette année sous de tristes auspices. Un coup soudain nous a enlevé M. le Clerc, que sa verte vieillesse, digne couronnement d'une vie austère et laborieuse, nous donnait l'espoir de conserver longtemps. En pleine possession de sa belle intelligence, dans l'exercice actif des fonctions qu'il aimait, il a été, non pas surpris, mais arrêté par la mort.

Quel deuil, messieurs, pour cette Faculté, pour l'Université tout entière, pour les lettres savantes! Quel vide dans les rangs de nos plus illustres maîtres! C'est là une de ces pertes qu'on déplore et qu'on ne répare pas. M. le Clerc nous manquera toujours: il manquera surtout à cette chaire, où dix années de ses efforts personnels, où trente années de son inspiration bienveillante ont fondé, ont perpétué un enseignement naguère encore si glorieux de s'abriter sous son nom. Il apporta ici ces qualités, pourquoi ne dirais-je pas ces vertus du professorat, qu'il a propagées depuis avec tant d'autorité, j'entends ce goût des recherches patientes, de l'érudition scrupuleuse, des jugements sévères, des résultats constatés plutôt que découverts. Il enseignait, dans le sens propre du mot: ajoutons qu'il enseignait avec ardeur. Interprète des lettres anciennes, il se souvint du mot de Tite-Live, et en racontant la vertu ou le génie de l'antiquité, son âme prit quelque chose d'antique. Combien de fois dans ses leçons n'avons-nous pas recueilli, au milieu de cette abondance si rare de renseignements et de faits, l'expression des plus nobles sentiments, et quelquefois le cri des

passions généreuses! Aussi, quand, appelé par des devoirs impérieux, il cessa de porter lui-même la parole dans cette chaire, il y laissa des traditions et des exemples qui n'ont jamais été, qui ne seront jamais oubliés.

Ne croyez pas, messieurs, que le terme de son professorat public ait été pour M. le Clerc le terme de son enseignement : il le transporta seulement de sa chaire dans son cabinet. Là il était tout à tous. Comme aux savants dont la conversation l'intéresse, sa porte est ouverte au simple débutant qui vient chercher des conseils. Combien de travaux indiqués par lui, exécutés silencieusement dans quelque ville obscure, apparaissaient tout à coup au grand jour de nos examens et sont restés pour l'honneur des lettres françaises!

A ce titre, quelle n'a pas été son influence sur la jeunesse studieuse, tant au dehors que dans le sein de notre Université! Son immense savoir lui permettait d'accueillir, de diriger toutes les vocations. Langues anciennes ou langues modernes, l'Orient ou l'Occident, la littérature et l'histoire, il ne rebutait rien. Pour toute étude il indiquait les auteurs à consulter, la méthode à suivre, les points à éclaircir. Ceux mêmes qui le visitaient par déférence ou par affection ne le quittaient pas sans avoir appris quelque chose. Voilà, messieurs, un enseignement aussi fécond que nouveau et dont je puis parler en connaissance de cause : j'en ai profité. C'est ainsi que, même dans les moments où il semblait se délasser de ses travaux, M. le Clerc travaillait encore.

Je remarquerai aussi, à sa louange, qu'il n'a jamais cherché en dehors de ses fonctions et de ses aptitudes le sujet de ses ouvrages. Professeur jeune encore, il traduit avec enthousiasme les plus beaux passages de Platon; professeur dans la maturité de l'âge et du talent, il publie cette collection complète latine et française des ouvrages de Cicéron, la première où aient figuré les récentes découvertes des Mai et des Niebuhr; il prend pour lui toutes les parties du travail ou les plus nouvelles, ou les plus ingrates, ou les plus périlleuses. C'est lui qui revise seul le texte tout entier; c'est lui qui rectifie et complète les notes de tous ses collaborateurs. C'est lui enfin qui traduit ou les textes les plus arides, la *Rhétorique à Hérennius*, les *Topiques*, les *Partitions*, et sa traduction est un bienfait pour le plus grand nombre des lecteurs; ou les livres mutilés comme le *Traité de la République*, et il soutient vaillamment la lutte, qu'il a cherchée peut-être, contre un grand écrivain qui l'avait devancé; ou enfin il traduit de purs chefs-d'œuvre, l'*Orateur*, l'*Éloge de Pompée*, la *Défense d'Archias*, et là le nouvel interprète prend aisément sa place à côté des maîtres d'alors, les Guerout et les Burnouf. Pour mener à bien une telle tâche, il fallait être érudit, homme de goût, écrivain. Au jugement de tous, M. le Clerc n'a pas eu à se repentir de l'avoir entreprise.

Devenu membre de l'Institut, il publia sur les *Annales des Pontifes*, sur les *Journaux chez les Romains*, des mémoires qui sont des chefs-d'œuvre de dissertation académique. Information complète; textes sans nombre expliqués, mis en leur jour et à leur place; clarté, méthode; rien de hasardé ou d'hypothétique; un style simple et rapide : jamais on n'avait rendu plus facile et j'oserai dire plus aimable la lecture d'un ouvrage d'érudition.

Ici, messieurs, s'ouvre pour M. le Clerc une nouvelle carrière où vous me permettrez de ne pas le suivre. L'historien des lettres françaises a le droit de n'être loué que par des juges compétents. Déjà, devant sa tombe, nous avons entendu et l'un de ses éminents confrères et son digne successeur dans cet illustre décanat de la Faculté des lettres exprimer à l'égard de sa dernière œuvre une admiration et des regrets qui seront universellement ressentis. Lui-même, pardonnez-moi cette supposition qui est une pensée consolante, il n'a pas dû mourir sans avoir la conscience qu'il laissait après lui un monument impérissable; il a tenu dans ses mains avec bonheur, peut-être avec fierté, ce livre qui marque à jamais sa place parmi les historiens de notre littérature. Il a pu terminer cette édition portative qui va rendre sa renommée populaire. Il a pu se reposer de la vie content du passé et sûr de son avenir.

Il vivra donc dans nos annales : il n'est pas mort dans nos cœurs. Tous, depuis ses intimes amis, ceux qui ont recueilli son dernier soupir, jusqu'à ceux qui, comme nous, l'aimaient aussi vivement, mais de plus loin et avec plus de respect que de familiarité, nous garderons religieusement son souvenir; et, pour moi, il me semblera toujours que je parle dans sa chaire, en son nom et sous son regard.

### Époque d'Adrien. — Changements survenus dans l'empire. — État des esprits.

Permettez-moi, messieurs, de renouer sans transition la dernière leçon de l'année précédente à la première de celle-ci.

La mort de Trajan, ou si mieux vous l'aimez, l'avénement d'Adrien, est une grande date de l'histoire littéraire de Rome. Il se passe à ce moment quelque chose d'analogue à ce que nous avons déjà observé deux fois dans l'histoire littéraire de l'empire, et à l'avénement et à la mort d'Auguste. Tout se renouvelle, les hommes et les choses.

Disons toutefois que le changement est moins profond qu'à l'avénement d'Auguste. Alors, à la république vaincue succédait le gouvernement impérial. La tribune se taisait, le Sénat flattait, et l'histoire tournait au panégyrique. Rome jouissait avec délices des deux biens qu'elle avait oubliés depuis si longtemps, la paix et la sécurité. De grands poëtes charmaient ces nouveaux loisirs; la beauté de leurs chants, la sublimité de leurs inspirations, relevaient les Romains à leurs propres yeux, et masquaient en partie la décadence de l'esprit public et

l'affaissement des caractères. Le génie n'avait pas disparu; il semblait plutôt s'être transformé. Rome n'avait plus Cicéron, mais elle avait Virgile. Encore une fois, à l'avénement d'Adrien, rien de semblable. Je prendrai plutôt pour terme de comparaison ce que nous avons observé à la mort d'Auguste et à l'avénement de Tibère. D'Auguste à Tibère, l'empire passe d'un maître à un autre, comme de Trajan à son successeur. Toutes les grandes voix qui avaient illustré le règne d'Auguste s'étaient éteintes avant lui. Virgile et Horace n'étaient plus. De même avant Trajan sont morts Pline et Tacite. Le vieux Tite-Live, le vieil Ovide, ont vu les commencements du règne de Tibère. Suétone, Juvénal, verront le commencement du règne d'Adrien. Avant la mort d'Auguste, Tite-Live s'est prudemment retiré dans sa chère Padoue. Ovide, malgré lui, a échappé aux périls de la cour. Sous Adrien, Suétone sera prié de quitter le palais impérial; Juvénal, d'aller porter ses os en Égypte. Après quoi, sous Adrien comme sous Tibère, la littérature de second ordre s'épanouira tout à son aise : les écoles bruiront; rhéteurs et grammairiens auront le verbe haut; les faiseurs de petits vers prendront le nom de poëtes; les avocats seuls jetteront encore un certain éclat, et, plus heureux que ceux du règne de Tibère, tout en faisant briller leur éloquence, pourront garder leur honneur.

Voilà la ressemblance; voici les contrastes. Je pourrais montrer la différence de la politique d'Auguste et de Tibère avec celle de la maison de Germanicus; je pourrais montrer les changements qui, à la chute de la dynastie des Césars, s'opérèrent naturellement sous les empereurs flaviens. Ce ne sont là que des changements partiels : mais si nous rapprochons la Rome de Tibère de la Rome d'Adrien, voici, messieurs, des changements d'une plus haute importance. Sous Tibère, l'empereur est le maître de Rome, et Rome est encore la maîtresse du monde; le Sénat est un sénat romain, et ses maîtres tiennent à ce qu'il reste tel. Les plus vigilants gardiens de la pureté du sang romain, c'est Auguste et après lui Tibère, qui ne diffère pas encore sur ce point de la politique de son prédécesseur. Les légions sont romaines, et les historiens remarquent que les premiers Barbares introduits dans les légions romaines l'ont été sous Auguste : ce sont les Celtibériens.

Rome a changé son régime intérieur, mais elle est restée la maîtresse de ses provinces, mais Rome est considérée comme le siége nécessaire du pouvoir, et ses empereurs se gardent bien de la quitter. Tibère, si menacé au commencement de son règne par des révoltes de légions qui peuvent entraîner des soulèvements de provinces, Tibère s'attache à Rome. Le peuple crie, le Sénat supplie, l'exhorte à courir en Gaule ou en Germanie, Tibère ne bouge pas; il tient Rome et par Rome tout le reste.

Voyez maintenant combien sont changés les temps. Quand Adrien parvient au trône, Rome est toujours la capitale de l'empire, il est vrai; mais elle est la capitale d'un empire dont les forces sont beaucoup plus partagées, dont les légions, qu'Auguste a rendues permanentes, sont pour ainsi dire de petites nationalités armées qui n'ont avec le pouvoir central que des liens malheureusement très-faibles. Les provinces ont leur importance; le Sénat n'est plus le sénat romain. Claude y a fait entrer les Gaulois chevelus, et, au temps d'Adrien, il nous serait plus difficile de compter les familles de race évidemment romaine que les familles étrangères dont les représentants siégent dans la curie. Je prends un document contemporain. Voici Fronton, un de ces avocats illustres dont je parlais tout à l'heure; il n'est point de Rome. C'est un Africain : il est né à Cirta.

Outre lui-même, né à Cirta et sénateur romain, Fronton nous dit :

« Alii quoque plurimi sunt in senatu Cirtenses clarissimi viri. »

Ainsi donc, de la seule ville de Cirta, voilà dans le sénat romain, *plurimi et clarissimi viri*, et si je voulais feuilleter l'œuvre de Fronton, je trouverais qu'il y avait un sénateur d'Hippone, Servilius Silanus. En voici un qui s'appelle Postumius Festus, et il est, dit Fronton, *nostræ provinciæ et civitatis non longinquæ*. On peut choisir parmi les villes d'Afrique.

Voilà, messieurs, le sénat d'Adrien. Le sénat d'Adrien représente l'empire de son temps, comme le sénat d'Auguste représente l'empire du sien. Rome seule alors avait l'empire et disposait de tout, et le sénat était purement romain; maintenant l'empire est partout et ce sont les provinces qui composent la curie romaine. Il en résulte dans les habitudes du pouvoir et les mœurs des princes les changements les plus singuliers. Tibère s'attache à Rome et ne la quitte pas; Adrien, c'est à Rome qu'il demeure le moins. Lorsqu'il reçut l'empire, il était à Antioche; il fait le voyage d'Antioche jusqu'en Cilicie pour saluer les restes de son prédécesseur qu'on portait à Rome; il l'embarque pieusement lui-même, et il retourne à Antioche. Quand il croit avoir mis en ordre les affaires de l'Orient, il prend sa route tout doucement par les îles de la mer Égée, par l'Achaïe, par l'Illyrie, et il arrive à Rome. De là une révolte des Sarmates et des Roxolanes l'appelle en Mœsie; de la Mœsie il revient à Rome, car il éprouve le besoin d'y faire mettre à mort trois ou quatre personnages consulaires dont la compétition à l'empire lui semble dangereuse; puis ce petit obstacle écarté, il en repart immédiatement et va visiter la Campanie.

Je ne vous ai raconté que les trois premières années de son règne. Mais en 873 il part de nouveau, et Dieu sait quand il reviendra. Voici son itinéraire : il remonte l'Italie tout entière, visite la Gaule et passe en Germanie; revient en Gaule et passe en Bretagne; revient de la Bretagne, séjourne en Gaule, et c'est dit-on l'époque des belles constructions de Nîmes, puis va en Espagne passer l'hiver à Tarragone, et de là s'en va tout près, en Orient, chez les Parthes; de là revient à

travers l'Asie, par la Syrie et les îles en Grèce, de Grèce il passe en Sicile, de Sicile en Afrique, et revient à Rome ; repart immédiatement pour l'Orient en passant par Athènes, part pour l'Asie et parcourt l'Arabie ; *peragrata Arabia*, il va voir l'Égypte ; il revient à Rome et fait un nouveau voyage en Afrique, où il gagne la maladie dont il est mort, *lectualis* ou *lethalis morbus*, comme vous voudrez lire, une maladie qui le tue ou le met à jamais sur son lit, on peut choisir.

Spartien lui trouve l'humeur voyageuse. Oui, sans doute, je le veux bien, il avait l'humeur voyageuse, mais Adrien est un des plus grands empereurs qui ait tenu le sceptre. Il a bien gouverné. Il avait les qualités les plus variées et les plus éminentes, c'était à la fois le meilleur soldat de son armée et le meilleur général qui pût succéder à Trajan ; c'était un écrivain, je vous en parlerai, n'anticipons pas ; il était peintre, architecte, que sais-je encore ? Il parcourait ainsi, et sans relâche le monde romain tout entier. Vous me direz, il avait une armée : oui à ce que dit Spartien ; mais non pas une armée de légionnaires, les légionnaires sont à leurs postes, mais une armée d'architectes et de maçons ; il emmenait avec lui tous les corps des métiers disposés en cohortes et en centuries. Aussi personne n'a bâti comme lui sur tous les points du monde connu.

Eh bien, je n'en conclus pas moins que, puisqu'un empereur qui, au bout du compte, a tenu fermement le gouvernail, et sous le règne duquel il n'y a pas eu de conspirations, a pu passer toute la durée de son règne dans ces pérégrinations incessantes, c'est que l'empire ne périclitait pas. Il est vrai, ce qui explique peut-être ce silence de la rébellion, qu'Adrien a son avénement et à son lit de mort fit tuer beaucoup de personnes, plus à son avénement qu'à son lit de mort, parce qu'on est mieux obéi dans ces sortes de commissions au commencement d'un règne qu'à la fin, et qu'Antonin le Pieux son successeur, en sauva d'ailleurs le plus qu'il put.

Mais enfin, entre l'époque où Tibère passait son temps sur le mont Palatin et celui où Adrien passait le sien à visiter les plus beaux points de vue de l'univers, il y a évidemment un changement profond et caractéristique, et il en est de Rome comme du pouvoir impérial. Rome pour ainsi dire se déplace. Les villes de provinces prennent une importance considérable, les capitales s'agrandissent et bravent quelquefois le souverain commun.

La première ville que je rappelle, c'est cette grande Carthage, sur laquelle je n'insiste pas maintenant. J'aurai à y revenir, il faudra bien suivre la littérature latine dans ses pérégrinations. Carthage, qui déjà sous le règne d'Auguste était redevenue *colonia opulenta*, qui, sous le règne de Tibère, commençait à prendre son rang de seconde ou troisième ville de l'Empire, est devenue au siècle des Antonins une métropole véritablement romaine ! Vous nommerai-je Alexandrie ? Ici, j'ai un témoignage très-curieux, c'est celui d'Adrien lui-même qui la visita. La lettre que je vous cite est à la fois dans Vopiscus et dans Phlégon de Tralles. Je réunirai les deux textes pour vous la donner tout entière :

« J'ai étudié avec soin, écrit-il à Servien son beau-» frère, ce peuple inconstant et léger qui cède à la » moindre impulsion. Ceux qui adorent Sérapis.....» Ici un passage que je laisserai de côté parce que j'aurai occasion d'y revenir quand je vous parlerai du rescrit d'Adrien à propos du christianisme, et je continue par ce qui regarde le caractère alexandrin en général, et la ville d'Alexandrie.

« Population séditieuse, vaniteuse, sans probité ; ville » opulente, féconde, industrieuse, où personne n'est » oisif. Les uns soufflent le verre, les autres fabriquent » du papier, d'autres tissent le lin. Les aveugles y exer-» cent un métier et les goutteux y travaillent. Juifs et » chrétiens n'y reconnaissent qu'un seul Dieu auquel ils » adressent tous leurs hommages. Plût au ciel toutefois, » qu'une si belle cité, la première de l'Égypte, eût de » meilleures mœurs !» Ceci est curieux dans la bouche d'Adrien. Au bout du compte, c'est son droit : il est empereur et censeur, et il peut faire la leçon aux gens ; il n'a que le tort de ne pas prêcher d'exemple. — « Je l'ai » comblée de bienfaits, je lui ai rendu ses anciens privi-» léges. Je lui en ai accordé de nouveaux : cependant à » peine étais-je éloigné...» — enfin, ils ont attendu qu'il fût éloigné, il ne faut pas leur refuser au moins un peu de prudence, — « qu'ils ont prodigué l'outrage à mon » fils Vérus, et tu sais, je pense, tout ce qu'ils ont débité » sur Antinoüs. Je ne leur souhaite que de se nourrir de » leurs poulets, je rougirais de dire comment ils les font » éclore. Je t'ai envoyé des coupes chatoyantes, dont le » grand prêtre du temple m'a fait présent. »

A Antioche, c'est plus terrible encore. Au moins dans cette Alexandrie, il y a un côté que la lettre d'Adrien ne montre pas, mais que nous ne pouvons oublier. Il y a le musée d'Alexandrie. Il en est question dans les biographies d'Adrien. Ajoutons donc à cette peinture de la ville industrieuse et du caractère des Grecs alexandrins, qu'Alexandrie est un centre d'études important. Songez aux leçons du musée ! Et vous comprenez ce que cette grande cité doit être pour les Orientaux. Il n'est pas trop fort de dire qu'elle est, pour ceux qui n'ont pas besoin d'aller à Rome, une capitale dans toute la force du terme. Il est évident que dans cette immense cité on peut se donner toute l'instruction possible, cultiver tous les arts, se livrer à tous les plaisirs, et même de temps en temps à celui de la révolte.

A Antioche, c'est pis encore par un excès de légèreté. Les habitants d'Antioche sont loin de manquer de culture intellectuelle : ce sont des raffinés ; mais pour eux les lettres et les arts ne sont que des plaisirs plus délicats que les autres et qui servent à les assaisonner. Les habitants d'Antioche, disent tous les biographes, passaient leur temps dans leurs théâtres, dans leurs assemblées de fêtes, et là, malheur aux magistrats romains

qui venaient les troubler! Il est vrai que, sauf cela, ils ne s'en inquiétaient guère; ils étaient riches et payaient bien leurs impôts. De temps en temps ils se donnaient le passe-temps d'une petite émeute, comme du temps de Théodose. Il faut dire que celle-là leur a coûté cher, malgré l'éloquence de Flavien et de Chrysostome qui ont su arrêter le mal presque dans son principe. Mais enfin beaucoup avaient été décapités, beaucoup avaient eu leurs biens confisqués : il était temps en un mot que cela s'arrêtât pour pouvoir encore s'appeler de la clémence.

Eh bien, voilà cette grande Antioche qui n'a pas respecté Adrien ! Adrien est furieux, mais comment la punir? Il pense bien à séparer d'elle toute la Phénicie, afin qu'elle cesse d'être la métropole de tant de grandes et florissantes cités. Il est probable que l'administration impériale en aurait souffert et que, tout considéré, il aima mieux laisser les choses en l'état.

Je retournerai plus tard à Antioche, ne fût-ce qu'avec Lucien qui, dans ce charmant petit traité où il se fait le défenseur de la danse,— je ne sais jusqu'à quel point il a raison, —met en scène, au commencement du dialogue, un certain cynique qui fait le rogue et qui, quand Lycinus lui a expliqué quels grands artistes on a vus sur le théâtre, quelle belle chose c'est que la pantomime, se convertit tout à coup et dit : « Qu'on m'y mène ! »

Antioche, je la retrouve encore tout à fait la même, ceci est à noter, au temps de Justinien. J'ai apporté un tout petit passage de Procope qui ne vous tiendra pas longtemps.

« On dit (c'est dans le premier livre des *Guerres de* » *Perse*) que par son opulence, sa grandeur et sa po- » pulation, la ville d'Antioche est la première de toutes » celles que les Romains possèdent en Orient. Elle n'est » point gardée et l'on n'y voit point un soldat. La vie » de ce peuple est concentrée tout entière dans ses » fêtes, ses plaisirs et ses factions de théâtre. »

Voilà Antioche : vous me permettrez de ne pas parler d'Athènes, et de résumer ceci en un mot : c'est que de toutes ces capitales, pour ne pas parler de celles des Gaules, où l'histoire même de la littérature romaine nous ramènera un peu vers le second siècle, et tout à fait au troisième, toutes celles qui ne sont pas grecques deviennent petites métropoles latines. La littérature latine y rayonne et trouve là ses foyers, si bien que c'est souvent en Afrique et en Gaule qu'il faut la chercher plutôt qu'à Rome même. C'est que Rome même devient de moins en moins latine, devient de plus en plus grecque. Athènes, Alexandrie et Antioche aussi l'envahissent, cette Rome.

« Jam pridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes. »

Rome devient grecque, tandis que toutes les civilisations qui ne sont pas d'origine grecque deviennent latines.

Les conséquences sont d'une grande importance, et vous voyez déjà poindre le moyen âge. Mais Rome devient grecque. J'emprunterais volontiers à Juvénal son cri éloquent :

« .... Non possum ferre, Quirites,
» Græcam urbem. »

Mais je le lui emprunterai à la condition de le commenter, de le séparer de ce qui suit. Dans la satire de Juvénal, ce qui suit est très-agréable et très-amusant, mais n'a peut-être pas une très-haute portée, ni en histoire proprement dite, ni surtout en histoire littéraire.

Qu'est-ce que Juvénal reproche à cette ville? C'est qu'elle devient grecque, c'est qu'elle est inondée d'une population de Grecs qui pénètrent dans toutes les grandes maisons, qui disposent de l'influence domestique, dont quelques-uns, par l'affranchissement, deviennent citoyens romains, et que sais-je? Juvénal fait un portrait du Grec : « esprit prompt », mais il n'y a pas de mal à cela, « audace effrénée », oh ! les Romains, à cet égard, ne devaient pas leur céder beaucoup, « pa- » role rapide et plus impétueuse que celle d'Isée, » c'est peut-être un ridicule, ce n'est pas un vice. « Dis, quel » est le talent que tu lui supposes? Il n'en est pas un » qu'il ne possède : grammairien, rhéteur, géomètre, » peintre, baigneur, augure, danseur de corde, médecin, » magicien, il est tout cela; un Grec affamé, si tu le lui » ordonnes, grimpera jusqu'au ciel. » C'est une exagération de Juvénal, je mets un Grec au défi sur ce point. Voyez comme le poëte latin reproche à cette race toutes ses aptitudes, aptitudes dégradées, si vous voulez, dans la condition servile que lui font les Romains. Mais, comme les populations d'origine romaine, dont Cicéron disait *fæcis Romulæ*, ne valaient peut-être pas beaucoup mieux que ceux dont Juvénal a dit *fæcis Achææ*, je ne vois pas en vérité ce qui peut, dans tout cela, faire condamner l'envahissement de Rome par la Grèce, en quoi cela pourrait abaisser à nos yeux le peuple romain.

« Ajoutez, dit Juvénal, que, flatteurs consommés, ils » admirent le langage de l'ignorant et la beauté du dif- » forme. Un efflanqué au cou mince a, selon eux, l'en- » colure d'Hercule qui soulève Antée et le tient éloigné » de la terre. Ils se pâment au son d'une voix plus aigre » que celle du mari de la poule. » Cela veut dire que si les Grecs ont le tort de se faire, en cela, les flatteurs des Romains, les Romains, eux, commencent par avoir le tort de mal chanter.

Est-ce pour cela que Juvénal dit ailleurs : « Tant il » nous sert de peu que notre enfance ait respiré l'air de » l'Aventin, et se soit nourrie de l'olive latine. »

Eh bien ! voilà ce que sont ces serviteurs des Romains qui sont venus de la Grèce. Parasites affamés, ils viennent aux festins des maîtres avec un pallium troué. Juvénal aimait mieux ceux qui y venaient avec une toge sale : je lui laisse absolument le choix. Je me trouve, sur ce point, parfaitement désintéressé.

Je trouverai pourtant dans un autre passage de Juvénal un point de vue un peu plus élevé.

Selon lui, la langue grecque serait devenue la langue des belles dames. C'est en grec qu'elles expriment leurs joies, leurs colères, leurs soucis ; c'est en grec qu'elles font leurs confidences. C'est en grec..... Il est temps de s'arrêter; on ne peut lire impunément Juvénal. Eh bien! il y a ici un point de vue un peu plus élevé. Il y avait longtemps déjà que les grandes dames de Rome parlaient grec; mais, d'après cette satire de Juvénal, toutes ces dames qui ne sont que des femmelettes opulentes parlaient grec à leur tour. C'était le bon genre. Elles ne se croyaient pas assez belles, si elles ne parlaient pas grec.

« ... Non se putat ulla
» Formosam, nisi quæ de Tusca Græcula facta est,
» De Sulmonensi mera Cecropis ..»

« Elles sont nées en Étrurie, il faut qu'elles soient de » pures Athéniennes. »

Il y avait longtemps, en effet, que les Grecs avaient envahi Rome, et si je remonte jusqu'à la République, je remarque que déjà Cornélie, la mère des Gracques, savait cette langue; elle avait lu souvent à ses enfants le grec de Démosthène. On aurait bien dû lire encore Démosthène du temps de Juvénal, mais je crois bien qu'on y lisait beaucoup plus Anacréon. Mais enfin, tout cela nous indique une diffusion de la langue et de la civilisation grecques qui est remarquable à beaucoup d'égards.

*Omnia Græce*, dit le poëte. Tout en grec : je trouve ici un commentaire. C'est ce bon Ruperti qui met en notes: *Ut nunc Gallice.* « Comme maintenant tout en français. » Ruperti était Hanovrien, il écrivait en 1801; que voulez-vous? Il lui était permis d'avoir cette rancune nationale.

Je compléterai les renseignements que nous fournit Juvénal par un fait bien autrement curieux.

Voici un questeur de l'empereur Trajan que ses fonctions amènent au Sénat pour y donner lecture d'une lettre de l'empereur. Son accent provincial excite le rire. C'est un homme très-fort en grec. C'en est assez pour qu'il s'applique à l'étude de la langue latine « jusqu'à ce qu'il en possède toutes les ressources et toutes les finesses. » Or, savez-vous quel est ce questeur de Trajan qui ne sait pas bien le latin? C'est son successeur, c'est l'empereur Adrien.

Voulez-vous voir encore par une autre anecdote du temps jusqu'où allait l'infiltration de cette langue grecque dans le palais impérial? Certainement, le plus grand écrivain latin du temps c'est Fronton, qui a créé un genre d'éloquence, et qui est resté célèbre à ce titre jusqu'au quatrième siècle.

Fronton est un écrivain latin, et lui aussi il a pour le grec une irrésistible passion. Aulu-Gelle, dans le XXVI^e chapitre du livre II nous le représente comme défendant les mérites de la langue latine dans une discussion avec Favorinus. Favorinus avait exalté le mérite de la langue grecque; il avait montré, à propos des couleurs, que les Grecs avaient un mot pour la couleur mère et pour toutes les nuances, tandis que les Romains, disait-il (il avait pris le rouge pour exemple), ont recours pour désigner les nuances du rouge à toutes sortes de comparaisons, *flammeus, aureus, sanguineus.* Enfin, Fronton prend la parole et lui montre que les Romains ont aussi des mots pour désigner les nuances du rouge. Je ne trouve pas son argumentation aussi triomphante que son interlocuteur, mais son interlocuteur est un Grec et un flatteur.

Quand Fronton a fini de parler, « Favorinus, amoureux de ce savoir si riche, de ce langage si élégant, lui » dit : Sans toi et sans toi seul peut-être, la langue » grecque l'eût emporté incontestablement. Mais toi, » cher Fronton, tu fais ce qui est dit dans le vers d'Homère : Ou tu es le premier ou du moins tu rends la chose » douteuse. »

Eh bien! ce Fronton, ce défenseur de la langue latine, a son petit cercle du matin, où il est entouré de savants, ses amis ou ses flatteurs; à la cour, il parle grec. Il fait du grec en rivalité avec son illustre disciple Marc-Aurèle; et c'est ce qui pouvait arriver de plus heureux, puisque, grâce à ce grec-là, Marc-Aurèle a oublié un peu du latin de Fronton et a pu lire les auteurs stoïciens.

Il écrit en grec à la mère de son disciple, et voici ce qu'il lui écrit ; il n'a jamais été plus mal inspiré. Remarquez qu'il veut s'excuser de n'avoir point écrit depuis quelque temps, parce qu'il était absorbé par la composition d'un panégyrique du prince.

« Il ne faut pas haïr, mais connaître les mœurs de son » ami, dit le proverbe romain. Voici quelles sont mes » mœurs; je parle en toute franchise. Telle est mon in- » capacité ou mon impuissance, que je ressemble à la » bête nommée par les Latins hyène, dont le cou, à ce » qu'on prétend, peut bien s'allonger, mais ne saurait se » plier ni à droite ni à gauche. De même, quand je com- » pose avec un peu d'ardeur, je ne puis marcher qu'en » avant. Je néglige tout le reste; tous mes efforts vont au » but que je désire atteindre. A la manière de l'hyène, » les serpents aussi, dit-on, poussent leur dard en ligne » droite, mais ne sauraient lui faire exécuter aucune » autre manœuvre. Les javelots et les flèches ont surtout » chance d'atteindre le but lorsqu'ils suivent la ligne » droite, sans être dérangés par le vent, sans être dé- » tournés par la main de Minerve ou d'Apollon, comme » il arriva aux traits lancés par Teucer ou par les préten- » dants de Pénélope. Me voilà donc représenté par ces » trois images, dont deux, celles de l'hyène et du serpent, » sont prises des animaux, et la troisième, celle des traits, » a quelque chose d'inhumain et de barbare. Si je dis » que, parmi les vents, on estime toujours le vent arrière, » parce qu'il pousse devant lui le navire sans lui impri- » mer aucune direction oblique, ce sera une quatrième » image empruntée encore aux forces brutales. Mais si » j'ajoute celle de la ligne, remarquant que la première » de toutes les lignes est la droite, j'exprimerai une cin- » quième image, non-seulement irréprochable comme

» celle des traits, mais encore incorporelle. Où donc » trouverai-je une image persuasive? Il faut chercher, je » crois, dans les actions humaines; si je la veux plus par- » faite, dans la musique; et si enfin la tendresse et l'a- » mour y ont part, ce sera la plus semblable des images. » On dit qu'il en coûta cher à Orphée pour avoir regardé » derrière lui : s'il eût toujours regardé et marché de- » vant lui, il eût échappé au malheur. Assez d'images. » Aussi bien celle d'Orphée ne persuade pas encore. »

Oui! assez d'images, assez, beaucoup trop! Je vous fais grâce de la moitié de la lettre.

Ainsi, pour faire sa cour à la mère de César, il fallait lui adresser des lettres en grec, et quelles lettres! Fronton veut nous faire croire que celle-là a été corrigée par son disciple, qui connaissait cette langue mieux que lui. Oui, Rome est devenue une ville grecque, et la littérature de cette époque est une littérature grecque. Je me dispenserai de vous citer les trois ou quatre écrivains romains que je vais étudier avec vous dans le premier semestre; mais sans parler de Plutarque, qui vient de mourir, quels sont les littérateurs contemporains? c'est Épictète, Dion Chrysostome, Appien, Phlégon de Tralles, Appien, Ptolémée, Hérode Atticus, Ælius Aristide, Gallien, Hérodien, Polyen, Pausanias, Maxime de Tyr, Alcinoüs, Sextus Empiricus, tous des Grecs, et si au lieu de faire l'histoire de la littérature latine de l'époque nous faisions l'histoire de la littérature grecque, la matière serait un peu plus riche. Oui! *græcam urbem!* et Marc-Aurèle lui-même écrivit en grec.

Marc-Aurèle! voici peut-être le seul petit exemple de vanité que j'aurai à constater dans sa correspondance. On lui parle grec, il est obligé d'écouter des compliments grecs; il en est si furieux, qu'il dit : « C'est au » point que moi, qui suis étranger aux lettres grecques » autant que ma colline du Cœlins est étrangère à la » Grèce, je pourrais, en les prenant pour terme de com- » paraison, m'égaler à Théopompe, le plus éloquent » des Grecs, à ce que l'on prétend. Ils m'ont donc à moi, » rustre de la vieille Italie (*opicum animantem*), inspiré » l'idée d'écrire en grec, ces hommes, comme dit Céci- » lius, d'*une irréprochable ignorance.* »

Et, en effet, il a écrit en grec, et ce n'est pas à la littérature latine proprement dite que nous pourrions le rattacher, sans la découverte que vous connaissez, et qui nous occupera, de la correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle.

BERGER.

---

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. A. FRANCK
(de l'Institut).

### Le droit de tester dans ses rapports avec les conditions de la société moderne.

Vous connaissez cette tradition populaire, d'après laquelle la flèche de Saint-Denis, aperçue à l'horizon, aurait éloigné Louis XIV du château de Saint-Germain, qui devait être dans l'origine sa résidence de campagne. Louis XIV ne se souciait pas de voir, même de loin, l'auguste sépulcre destiné à ses cendres.

Considéré d'un certain côté, le sujet dont je me propose de vous entretenir, n'est pas fait pour éveiller dans votre esprit des idées plus riantes que celles que faisait naître la funèbre abbaye dans la pensée du grand roi. Et, je l'avoue, avant de pénétrer dans cette enceinte, j'ai craint qu'il n'exerçât sur vous la même influence; mais à l'aspect de cette nombreuse et bienveillante réunion, mes inquiétudes se sont dissipées comme un nuage aux rayons du soleil. Vous ne serez donc pas surpris que mes premières paroles soient des accents de reconnaissance. La satisfaction que j'éprouve est d'autant plus vive, qu'elle n'est point purement personnelle; elle vient d'une source plus pure et plus haute qu'un vain sentiment d'amour-propre. L'empressement avec lequel vous arrivez de tous les points de cette grande capitale pour vous éclairer sur une question grave et difficile, me fournit la preuve, entre beaucoup d'autres, que nous ne sommes pas aussi déchus, ni aussi frivoles que des esprits chagrins le soutiennent chaque jour; que toutes nos facultés ne sont pas constamment tendues vers la dissipation ou le lucre, et que cette population parisienne, que l'on peint quelquefois sous des traits médiocrement flatteurs, même dans certains mémoires officiels, ne se compose pas entièrement de familles pareilles à celle qui a acquis récemment une si grande célébrité sur un de nos théâtres.

Cependant, je me hâte de vous dire que mon dessein n'est pas d'abuser de votre courage ou de la confiance que vous avez mis en moi. La liberté de disposer de ses biens par testament ou le droit de tester, comme on l'appelle dans le langage du droit, n'est pas, comme le prétendent ses défenseurs exagérés, une question purement politique, économique, qui regarderait uniquement l'homme d'État et le savant occupé des intérêts matériels de la société. C'est avant tout une question de conscience, d'équité naturelle, de justice et d'amour, selon les liens du sang, selon les lois éternelles du cœur humain, où les pères et les mères de famille ont autant de raison d'intervenir et peuvent apporter autant de lumière que les plus profonds légistes.

Or, quand la conscience, le cœur humain, le bon sens ont parlé, je m'inquiète peu, je l'avoue, des combinaisons plus ou moins savantes imaginées par des publicistes et des politiques. Je suis de l'avis de ce philosophe qui a dit : « Le premier devoir de la politique, c'est d'être aux genoux de la morale. »

Un certain nombre d'écrivains, et l'on peut dire toute une classe de la société française, sont persuadés que la loi qui régit actuellement la transmission des biens, que la loi de succession sous l'empire de laquelle nous vivons, est une loi tyrannique, surannée, malfaisante, attentatoire à la propriété

et à la liberté, destructive de l'autorité paternelle, funeste aux intérêts de la société tant matérielle que politique. Voilà un arrêt bien dur. Quelle est donc la loi contre laquelle il est rendu?

Elle se réduit à quatre articles du Code civil, que je vous demande la permission de citer, parce que c'est absolument nécessaire; si je ne vous soumettais pas à cette petite épreuve, je serais fort exposé à n'être pas compris.

Le premier article est l'article 745, aux termes duquel, en l'absence d'un testament, ou bien, comme disent encore les jurisconsultes, quand il y a succession *ab intestat*, tous les biens sont également partagés entre tous les enfants ou leurs descendants.

L'article 913 permet au père de famille de disposer de la moitié de ses biens quand il n'a qu'un enfant, du tiers quand il en a deux, et du quart quand il en a trois ou davantage.

L'article 915 réserve en faveur des ascendants le tiers ou le quart de l'héritage : le tiers, quand les deux lignes sont représentées; le quart, quand il n'en reste plus qu'une seule.

Enfin, l'article 916 reconnaît le droit de disposer de la totalité de ses biens à celui qui ne laisse que des héritiers collatéraux.

Vous voyez le sentiment d'équité qui a dicté ces dispositions.

Vous avez la liberté absolue de tester, quand les intérêts de famille ne sont pas compromis, quand vous ne touchez pas à ce qui fait la base directe, immédiate du foyer domestique. Vous avez le droit de disposer d'une partie de vos biens, quand vous voulez récompenser ou punir. Si vous gardez le silence, la loi suppose que vous êtes content de vos enfants et qu'ils tiennent tous une place égale dans vos affections. Elle se règle d'après la loi la plus naturelle, la plus générale du cœur humain, et alors le partage est égal.

C'est pourtant cette œuvre de justice et de sagesse que nous voyons en butte aux plus amères accusations. Mais en la supposant détruite, qu'est-ce qu'on mettra à sa place? ici les adversaires du Code civil cessent de s'entendre.

Les uns, sans proposer aucune amélioration, se contentent de protester, en termes généraux, contre une loi qui, dans leur conviction, n'appartient pas plus à l'avenir qu'elle n'appartient au passé. Leurs vœux secrets seraient en faveur du droit d'aînesse; mais ils n'osent pas le nommer dans la crainte d'éveiller les soupçons sur leur libéralisme de fraîche date, et peut-être aussi par la peur de compromettre certaines alliances républicaines. Mais ces mêmes hommes vous montrent dans le lointain le fils des croisés, le fils des preux se promenant sous les ombrages séculaires du manoir paternel, méditant sans doute sur le moyen le plus efficace d'appliquer au-dessous de lui, avec les restrictions ordonnées par son bon plaisir, les lois de l'égalité et de la liberté.

D'autres, préférant à l'orgueil de la primogéniture et à ses droits imaginaires un choix plus ou moins motivé, une faveur plus ou moins réfléchie, voudraient que le père de famille pût disposer de la totalité de ses biens pour celui de ses enfants ou de ses héritiers qu'il juge le plus capable de prendre sa place dans ce monde, à la tête de ses affaires ou de son industrie.

Nécessairement, ce sera toujours un fils, et, à défaut d'un fils, un neveu, un frère, un oncle, parce qu'il n'y a qu'un homme qui puisse suffire à la direction d'une grande exploitation commerciale, industrielle ou agricole. C'est une sorte de substitution de nouvelle espèce, que j'appellerai volontiers des substitutions de faveur.

A l'héritier unique, ainsi constitué par privilége, doivent être livrés à discrétion, non-seulement la fortune, la totalité de la fortune de la famille, mais son état civil et ses destinées morales. Elle doit être placée tout entière sous l'autorité de ce nouveau chef, comme elle l'était sous celle du père; il pourra disposer de ses frères comme le seigneur féodal disposait autrefois de ses vassaux; il leur permettra ou leur interdira le mariage; il leur imposera le célibat pour en faire, comme dit l'auteur de cette utopie, des confidents pour ses enfants à naître; il pourra les employer sur son domaine ou les prier, moyennant une compensation plus ou moins illusoire, d'aller chercher fortune ailleurs. En général, la position qu'il prendrait à leur égard peut être caractérisée par ce langage : vous voilà dans la cour de ma ferme, sur mon fumier; si vous voulez, vous pourrez y vivre sous mon autorité et ma protection, sans soucis, sans besoins; vous pourrez y croître, y multiplier, sans vous inquiéter de l'avenir ni du présent, exactement comme les bestiaux à l'engrais. Si j'ajoutais un seul mot à ce que je viens de dire, je substituerais un nom propre à une idée; c'est ce que je ne veux pas faire; j'aime mieux, pour ne pas vous faire attendre mon jugement, vous l'exprimer immédiatement.

Cette invention étrange, présentée au nom du progrès, me paraît être plus rétrograde, plus oppressive, plus tyrannique, plus flétrissante, et, selon toute ma pensée, plus odieuse que le droit d'aînesse.

Le droit d'aînesse, après tout, dans les pays où il existe encore, comme en Angleterre, ne donne à l'héritier privilégié aucun droit de commander aux frères qu'il a dépouillés au nom de la loi. La pauvreté leur laisse au moins leur liberté; ils peuvent aller où ils veulent et faire ce qui leur plaît. Ici, au contraire, je vois la famille entière, l'agglomération humaine la plus digne de respect, courbée sous la verge, sous le commandement d'un homme qui n'est pas leur chef naturel, et qui pourrait être moins âgé que ceux aux yeux desquels il représente l'autorité paternelle. Et voilà cependant ce qu'on veut mettre à la place du Code admirable qui nous gouverne; voilà ce qu'on veut mettre à la place du Code qui représente soixante ans de progrès!

La troisième catégorie des adversaires du Code civil se compose de ceux qui, acceptant l'article 745, se contentent de répudier les autres à l'exception du dernier : c'est-à-dire qu'ils se résignent à l'égalité de partage, quand il n'y a pas d'acte qui témoigne de la dernière volonté du mort; mais ils repoussent toutes les restrictions imposées au droit de disposer de ses biens, et réclament le droit de tester absolu, illimité, sans réserves, sans conditions.

C'est de tous les systèmes que nous avons passés en revue le plus sérieux, le plus digne d'examen. J'ajouterai qu'il est présenté sans arrière-pensée en faveur du passé, sans rancune pour le présent, sans exclusion des progrès à venir.

Ce sont là, messieurs, les trois systèmes contre lesquels nous avons à défendre, je ne dirai pas la loi actuelle, car rien d'humain n'est parfait, mais le principe de notre législation française.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit de ces substitutions de faveur, car heureusement elles ne sont pas moins contraires aux lois générales sur lesquelles la société repose qu'au

sentiment moral, au sentiment naturel de la dignité humaine.

Pour arriver à ce résultat de faire courber la tête à une famille entière sous la volonté d'un seul homme, investi du suprême commandement par un acte de faveur, il faudrait renverser toutes les institutions qui nous régissent, retirer une grande partie des droits dont nous jouissons, et ce ne serait pas assez. Il faudrait changer nos idées, nos mœurs, notre esprit; il faudrait créer en nous un nouvel homme; il faudrait nous ramener aux excès, aux chimères de cette législation indienne, qui fait un devoir à un homme âgé, à un homme à barbe blanche, s'il appartient à une caste inférieure, de donner le nom de père à un enfant de dix ans, s'il est issu d'une famille de Brahmanes. Il y aurait là aussi un Brahmane, investi du privilége paternel, qui obligerait tous ceux que le hasard a pliés sous sa loi, de le reconnaître comme leur père.

Ce qui m'étonne surtout, c'est qu'un pareil système ait été présenté au nom de la liberté individuelle, dont il est précisément l'antipode. C'est le despotisme oriental, ou si vous voulez, l'autocratie du père suprême saint-simonien, introduit dans le sanctuaire de la vie domestique.

Le droit d'aînesse est, comme je viens de le dire, le but secret d'une partie de ceux qui réclament à hauts cris le droit de tester. Ils comprennent très-bien que si ce droit, tel qu'ils l'entendent, leur était accordé, il leur serait bien facile de l'appliquer de telle sorte que le droit d'aînesse en fût la conséquence de fait. Mais pourquoi nous attaquer à la conséquence, quand nous aurons tout à l'heure bon marché, je l'espère, du principe?

Il me suffit de vous présenter à présent sur ce sujet quelques observations historiques. Elles sont bien mieux ici à leur place qu'une discussion de doctrine.

On a représenté, messieurs, le droit d'aînesse comme une institution religieuse. C'est une grande erreur. Rien n'est plus contraire précisément aux principes et à l'histoire de la religion; je m'explique, de la religion chrétienne; oui! rien n'est plus antichrétien, rien n'est plus antireligieux que cette transmission attachée au hasard de la naissance, que cette suprématie accordée dans une famille sur tous les enfants, parce qu'un d'eux s'est donné la peine de naître le premier.

Sous la loi de l'Ancien Testament, l'aîné partageait également avec ses frères les immeubles. Le territoire du peuple de Dieu était partagé en portions égales: personne n'avait portion double. Pour les meubles seulement, on accordait à l'aîné une part double de celle de ses frères. De sorte que s'il y avait deux enfants, il y avait un tiers en faveur de l'aîné; s'il y en avait trois, l'aîné réclamait en sa faveur un quart de plus que sa part, et ainsi de suite.

C'est à peu près ce qu'ordonne le Code français: égalité de partage, et le droit de disposer limité de manière que ce droit ne dépasse pas une proportion déterminée.

Voilà quelle a été la législation religieuse qui a précédé l'Évangile.

Qu'est-ce que nous apprend l'histoire? Est-ce que l'histoire sainte, par hasard, est une glorification des aînés? C'est tout le contraire. Dès que la première famille paraît à l'horizon de la vie, vous voyez deux frères, Caïn et Abel; lequel est le meilleur des deux? Est-ce l'aîné? Plus tard, vous trouvez une autre famille, encore deux frères, Ésaü et Jacob. Lequel des deux obtient la faveur divine? Lequel devient la souche du peuple de Dieu, d'où doit sortir le fondateur du christianisme? Ici encore ce n'est pas l'aîné. Au milieu d'une nombreuse postérité, à la tête de douze fils, se trouve placé par l'âge un homme qui ne joue aucun rôle dans l'histoire, c'est celui de tous qui occupe le rang le plus obscur. Et lorsqu'il s'agit plus tard de choisir un roi, n'est-ce pas dans la tribu de Benjamin, la tribu la plus jeune, que le prophète fait ce choix? Voilà ce que nous apprenons sur le droit d'aînesse dans l'Ancien Testament. Voilà comment le droit d'aînesse était une institution religieuse dans le code sacré qui a précédé le code évangélique.

Ouvrons l'Évangile: que nous apprend-il sur le droit d'aînesse? Quel est le seul privilége qu'il reconnaisse? la seule supériorité qu'il admette? La supériorité de l'humilité, du dévouement, la supériorité qui s'exprime par ces mots: Que celui d'entre vous qui veut être le premier soit le serviteur de tous les autres!

Maintenant, je vous le demande, est-ce pour être les serviteurs de tous les autres, est-ce dans un esprit d'humilité et de dévouement que tant de dévots personnages vous demandent à dominer leur pays par la magnificence de leur fortune et de leurs titres? Pour ce qui regarde leurs titres, nous pouvons les leur laisser, pourvu qu'il n'y soit attaché aucun droit. Qu'ils se les partagent, ou plutôt qu'ils se les transmettent; laissons-les faire sans envie et sans chagrin, car au-dessus des vains noms qui représentent les différents degrés de la noblesse et qui n'offrent une certaine importance aux yeux de l'histoire que parce qu'ils rappellent des souvenirs chers à la nation; au-dessus de ces noms-là, il y a toujours les noms sacrés d'homme et de citoyen. Voilà de quoi il faut être fier, voilà les titres qu'il faut garder intacts dans sa conduite et dans son cœur.

Il n'y a en faveur du droit d'aînesse que l'exemple de l'Angleterre. En Angleterre, messieurs, le droit d'aînesse est une règle, comme chez nous le partage en l'absence de testament. Mais dans l'ordre civil, dans l'ordre économique, ce droit, comme en témoignent les défenseurs même du droit absolu de tester, n'a produit que des conséquences regrettables. Il ne se présente avec un certain prestige et un certain éclat que dans l'ordre politique, quand on le considère comme le fondement de cette aristocratie puissante, qui, s'opposant tout à la fois aux caprices du pouvoir et aux passions de la multitude, a ouvert une vaste carrière à la liberté. C'est là, en effet, un résultat digne de notre reconnaissance. Gardons-nous cependant de proposer l'imitation de cet exemple à notre pays.

Nous, messieurs, nous n'aimons pas moins l'égalité que la liberté; or, il faut que chaque pays soit régi suivant la loi qui convient le mieux à ses mœurs, à ses convictions, à son tempérament, à ses préjugés même, si vous le voulez.

Eh bien, je ne pense pas que ce soit un préjugé que l'égalité, qui, après tout, est une forme de la justice. J'entends parler de l'égalité devant la loi, et non pas de cette égalité chimérique que l'on a voulu transporter dans les faits, et qui n'amenait que l'abaissement et la servitude.

Nous ressemblons plus ou moins à ce Grec de l'antiquité, qui disait: « Athéniens! ce qu'on vous propose peut être utile, mais ce n'est pas juste. » Le droit d'aînesse, quelque utile qu'il puisse être aux yeux de certains esprits, quelque utile qu'il ait été en effet dans l'histoire de l'Angleterre, ne

nous paraît pas juste; il répugne à nos convictions et à tous nos sentiments.

Reste donc à discuter le dernier des trois systèmes que nous venons de passer en revue, le seul, comme je l'ai dit tout à l'heure, qui appelle une discussion approfondie.

Il s'agit de savoir si le droit de tester ou de disposer de ses biens par donations doit avoir des limites ou s'il doit être illimité; si le testateur, le donateur doit rencontrer hors de lui d'autres droits qui restreignent le sien, ou bien s'il ne doit tenir compte que de sa propre volonté.

Vous connaissez d'avance mon sentiment; je l'ai déclaré tout à l'heure, et dût-on, dans un certain monde, m'accuser de marcher à rebours de ce qu'on a qualifié du nom de progrès, dût-on m'accuser de trahir cette cause si diversement comprise, je suis, non pas précisément pour la lettre de la loi, qui peut se transformer, se modifier, mais je suis pour le principe du Code civil, du droit limité à l'étendue de nos devoirs, contre ceux qui demandent le droit de tester illimité et absolu.

Tout ce qu'on a dit, et je ne crains pas d'ajouter tout ce qu'on peut dire, en faveur de la liberté absolue de tester, de la liberté testamentaire sans limite, se ramène à ces quatre ordres de considérations :

Le respect de la liberté individuelle;
Le respect du droit de propriété;
Le respect de l'autorité paternelle;

Le respect des conditions de la prospérité matérielle de la société ou des lois qui président au développement de la richesse publique, des lois économiques des nations modernes.

Tous ces arguments, messieurs, je ne crains pas de le dire, sont dépourvus de solidité, ne se défendent que par une vaine apparence. Il n'y en a pas un seul qui ne puisse être retourné contre la proposition même qu'il est appelé à défendre.

La liberté individuelle peut-elle être le fondement du droit absolu, du droit illimité de tester? Il faudrait pour cela que la liberté individuelle fût elle-même absolue, fût elle-même illimitée. L'est-elle? Y a-t-il une autre liberté dans ce cas? Y a-t-il une liberté absolue possible dans ce monde?

Je vous en supplie, ne vous laissez pas séduire par une pareille chimère, et lorsqu'on voudra défendre devant vous, dans quelque ordre de faits que cela puisse être, la liberté absolue, dites que ceux qui tiennent un semblable langage sont des sophistes ou des fous, ennemis de la liberté véritable, la seule possible en ce monde. La liberté individuelle absolue! Comment le serait-elle? Elle est limitée nécessairement dans chacun de nous par la liberté de nos semblables, par les sacrifices que l'État est en droit de lui demander pour la défense de la liberté commune et de la commune sécurité. Est-ce que vous êtes libres sous les armes, quand vous payez à votre patrie la dette du service militaire? Est-ce que vous êtes libres de refuser l'impôt? Est-ce que vous êtes libres, au sein d'une grande ville, d'exercer une profession qui porte atteinte à la santé, à la sécurité ou au repos de vos semblables? Si vous étiez libres de faire cela, les autres cesseraient de l'être; votre liberté à vous serait la servitude de vos semblables. Le nom de la liberté individuelle ne peut donc pas être invoqué en faveur de la liberté absolue de tester, car les conséquences ne peuvent pas être plus grandes que le principe.

Mais, ce n'est pas tout, messieurs; il y a une autre considération qui doit vous frapper.

Loin que le droit absolu de tester soit une conséquence, une application de la liberté individuelle, je dis qu'avec ce droit-là, la liberté individuelle devient impossible ou est gravement compromise. Quoi! vous voulez avoir la faculté d'établir au foyer domestique, dans le sein de ma famille, un homme qui dispose de tout, tandis que moi je suis réduit au plus absolu dénûment? Suis-je libre, après cela, quand cet état de choses s'est réalisé, de refuser les ordres que me donne ce maître tout-puissant, si j'ai besoin de lui pour vivre, pour gagner mon pain et celui de mes enfants?

Et ce qui est vrai de la famille se réalise à l'instant même au dehors, dans l'État tout entier. S'il vous est permis de constituer ainsi, au nom de ce droit suprême, de ce droit illimité, une aristocratie qui a tout et une plèbe qui n'a rien, quel est le spectacle qui frappera nécessairement vos yeux? Vous verrez d'une part ces patriciens d'une nouvelle espèce, les grands seigneurs, les hauts barons du comptoir, de la banque et de la boutique; puis d'un autre côté, vous verrez une plèbe avilie, affaissée, qui sera obligée pour vivre de subir toutes les conditions, toutes les humiliations et toutes les servitudes.

Voilà ce que, sous le nom de liberté individuelle, on nous représente comme un progrès attendu avec impatience par les âges présents et les générations à venir.

Le droit de propriété n'est pas un meilleur appui du droit absolu de tester que la liberté individuelle. Ce second argument de la doctrine que je combats n'est pas mieux fondé que le premier.

Le droit de tester, dit-on, est une conséquence nécessaire du droit de propriété; admettez-vous celui-ci, vous êtes obligé d'admettre celui-là; le droit de propriété emporte nécessairement le droit de tester; ils subsistent, ils succombent ensemble. Cela est vrai, messieurs : le droit de tester, le droit de disposer de ses biens en faveur de ceux que nous aimons, c'est non-seulement une des conséquences et une des applications du droit de propriété, c'est même de toutes ces applications la plus noble et la plus précieuse. Mais comment en tirer une conséquence en faveur de la liberté testamentaire absolue?

Savez-vous qui, messieurs, a défendu la liberté testamentaire absolue et par conséquent le droit d'aînesse?

Savez-vous qui a défendu la constitution de ces hautes baronies industrielles, agricoles et féodales? Ce sont précisément les hommes qui niaient le droit de propriété; qui, regardant le droit de propriété comme une institution civile, en ont conclu que le droit de tester, tel que la loi l'a reconnu, est contraire à la loi naturelle, et qu'un champ illimité doit être ouvert au droit de tester, parce que la propriété n'existe pas.

Mais remarquez que si vous imposez au droit de propriété des limites qui résultent du principe même sur lequel il s'appuie, vous êtes obligés d'en faire autant pour le droit de tester.

Le droit de propriété, d'où vient-il? De cette puissance qui est en nous, de cette puissance sans laquelle aucune autre n'existe, de cette puissance qui nous appartient d'une manière inaltérable, qui fait de nous une émanation divine; je veux dire de notre âme. Notre âme, c'est le principe de la liberté. Ce principe de la liberté intérieure devient hors de

nous le principe de l'activité et du travail, et comme je ne puis pas confisquer une âme humaine, de même je ne puis confisquer ce qui est sa représentation au dehors, ce qui est sa forme visible, la création de sa volonté et de son intelligence.

Comment y a-t-il des lois qui protègent la liberté humaine?

C'est parce que l'homme a des devoirs, c'est parce que l'homme est un être sacré, qui vit dans ce monde pour l'accomplissement de la loi divine, expression dernière de sa destinée! c'est parce qu'il est appelé à accomplir sa destinée, quel que soit l'obstacle qui se dresse devant lui, qu'il est défendu à aucune créature, à aucun de ses semblables, de l'arrêter dans son essor, de l'asservir à ses propres desseins ou de se servir de lui comme d'un vil instrument. Il appartient à la loi divine, il appartient à une loi absolue, à Dieu lui-même. Comment alors un autre homme pourrait-il le revendiquer comme sa chose?

Le devoir, voilà donc le véritable fondement de la liberté. La liberté ainsi réglée par le devoir, voilà le véritable fondement du droit de propriété.

Il n'en est pas autrement, messieurs, du droit de tester, qui en ressort nécessairement. Le droit de tester est lui aussi l'expression d'un droit qui ne peut se concevoir sans un devoir. Quel est ce devoir? On ne l'a jamais bien cherché jusqu'à présent, et l'on a plutôt cherché à expliquer le droit de tester par des raisons qui ne sont pas admissibles. Je n'en citerai qu'une seule.

Leibnitz a dit — il est vrai que Leibnitz était alors fort jeune, il n'avait que vingt à vingt-deux ans —, Leibnitz a dit que le droit de tester se fonde sur le dogme de l'immortalité. Les âmes, vivant toujours, restent toujours maîtresses de leurs biens, et les êtres vivants ne doivent être considérés que comme leurs procurateurs, comme leurs lieutenants sur la terre, comme leurs fermiers. Avec tout le respect que je dois au nom de Leibnitz, je dirai avec quelque apparence de justesse, peut-être, que c'est là un raisonnement de l'autre monde.

Il nous est impossible de concevoir un pur esprit propriétaire de biens, de maisons, de vignes, de champs; un pur esprit qui veille à l'administration de ses biens matériels, à la manière dont on cultive un fonds de terre, un jardin. Ce n'est pas là une raison sérieuse.

Il y en a une autre :

Si j'ai le droit de propriété, si les biens que j'ai créés par mon travail m'appartiennent, je me demande pourquoi je les ai créés. Si je n'avais pas le droit de les transmettre à ceux que j'aime, à ceux qui sont l'objet de mon dévouement et de ma sollicitude, l'objet de toute ma pensée, est-ce que je les aurais produits, ces biens-là! Si je n'avais pas le droit, la faculté de transmettre après moi à un fils, à une fille, à une sœur, à un frère, à une vieille mère, à un vieux père infirme, le fruit de mes labeurs, le fruit de mes sueurs, le fruit de ma pensée de chaque jour, est-ce que j'aurais pris tant de peine? est-ce que je ne me serais pas contenté de ce qui était entre mes mains, le dépensant tout entier pour mon plaisir ou mon bien-être? Car enfin à qui donc aurais-je transmis ce résultat si laborieusement acquis par le travail de toute ma vie?

Les biens qui accroissent la richesse publique n'existeraient pas, si la raison pour laquelle je les ai produits n'était pas admise. La raison pour laquelle je les ai créés, je les ai tirés du néant, eh bien! c'est ce foyer d'affections honnêtes que j'ai dans mon âme; c'est ce foyer de dévouement que j'ai dans mon cœur, c'est la pensée de veiller à l'avenir des miens, de laisser la jouissance de mon œuvre à celui qui portera mon nom après moi, et d'avoir aplani les voies de la vie à ceux pour lesquels je les ai ouvertes.

Voilà, messieurs, les motifs les plus nobles et les plus puissants du travail humain. Si vous refusiez de donner satisfaction à ces affections tendres et généreuses au nom desquelles ces biens ont été produits, ces biens n'existeraient pas.

C'est là dessus que je fonde le droit de tester.

Qu'est-ce que cela veut dire, messieurs?

La société est obligée de rester fidèle à un contrat qui peut s'énoncer en ces termes : Tu contribueras à mon bien-être général, à ma prospérité; ma richesse dépend de tes efforts dans le travail, et mes ressources sont le fruit de tes sueurs. Mais je te laisse la faculté d'appliquer tous ces biens à ceux dont tu es sur la terre la providence. Je sais bien que, si je ne fais pas cela pour eux, ton travail me manquerait ou serait frappé de stérilité. Par conséquent, je m'oblige et m'engage, après ta mort, à leur transmettre fidèlement le dépôt qui m'est confié. Et c'est ainsi que l'État intervient, le Code civil à la main, et qu'il dit : Ce père n'a pas parlé, il est vrai, mais sa pensée est facile à comprendre. Il a travaillé pour tous ses enfants; c'est entre eux, et par portions égales, que doivent se partager tous ses biens, et en l'absence d'enfants, il y a là une sœur, un frère, un père, une mère, c'est à eux qu'appartient le produit de ses labeurs.

C'est là tout à la fois le langage de la raison et du cœur, et félicitons-nous de voir que c'est en même temps le langage de la loi.

Maintenant donc que vient-on demander au nom du droit absolu de tester?

Pouvez-vous exercer ce droit contre ceux-là mêmes au nom desquels il existe, et dans l'intérêt desquels il est admis dans la société?

En effet, messieurs, quand la société reconnaît le droit de tester au nom des affections qui existent dans le cœur humain, la société ne peut admettre que les affections honnêtes, que les affections sur lesquelles reposent sa force, sa prospérité; car les meilleurs titres qu'elle peut faire valoir au respect de chacun de ses membres, ce sont précisément les garanties dont elle entoure les liens sacrés de la famille.

S'il y a des affections en dehors de la famille, elles sont en dehors des prévisions de la loi. Et encore, ces affections, la loi les reconnaît dans une certaine mesure et leur fait une certaine part.

Mais invoquer le droit de tester contre ces affections mêmes, c'est invoquer le droit contre le principe même d'où il découle; c'est invoquer la conséquence contre le principe qui en est la source, c'est invoquer la conclusion contre les prémisses. Je répète donc que c'est là évidemment un argument qui se tourne contre la cause qu'il doit servir.

Je n'ai jusqu'à présent envisagé le droit de tester ou de transmettre les biens que nous avons acquis par notre travail qu'au point de vue du testateur, au point de vue du donateur. Mais il y a un autre point de vue à examiner, c'est celui que nous présentent l'intérêt et le droit des enfants.

Peut-on admettre résolument, froidement, qu'un père, sans y être obligé, par une de ces raisons exceptionnelles qui peuvent à peine trouver grâce devant la loi, puisse dépouiller ses

enfants, puisse dépouiller les uns au profit des autres? Mais ses enfants, ce sont ses co-propriétaires, car c'est leur présence, leur vie qui a contribué à la production de ces biens dont on veut les frustrer.

Il ne faut pas juger les choses de l'ordre civil et social d'un point de vue purement économique et matériel.

Je ne crains pas d'éveiller un sourire de dédain sur les lèvres en vous disant, messieurs, que le sourire d'un enfant, que sa grâce, que le charme attaché à sa faiblesse même, que le parfum divin dont sa présence embaume notre vie, est un instrument, un principe de travail aussi puissant que la plus puissante machine inventée par la mécanique. Les forces de l'âme, voilà les forces véritables.

Cet enfant, par cela seul qu'il existe, qu'il vous aime, par cela seul que Dieu a mis sur ses lèvres son rayon divin, cet enfant contribuera à la production et à l'accroissement de nos richesses ; il en est le co-propriétaire, vous ne pouvez pas le repousser sans dureté et sans cruauté.

Est-ce tout? Pas encore. Sans qu'il ait commis aucune faute vous allez le chasser de votre foyer, de son nid, *dolce nido paterno*, comme disent les Italiens ; vous allez en expulser cet oiseau déplumé, en vous dispensant même de donner une raison de votre cruauté?

Non, messieurs, ce n'est pas admissible. C'est la dégradation du caractère sacré, du caractère sacerdotal du père de famille; c'est la mort, l'anéantissement de l'affection, de l'union qui doit régner entre ses enfants ; car si vous introduisez un germe de discorde, par un sentiment d'orgueil, d'une part, par un sentiment d'envie et de bassesse, de l'autre, le charme est rompu, le faisceau est détruit, les branches sont dispersées, tous les éléments généreux dont se compose notre foyer sont semés au vent.

Et vous appelez le droit illimité de propriété un moyen de fortifier la famille! Non! c'est, au contraire, un moyen de l'affaiblir, de la détruire, tandis qu'elle devrait être pour nous ce qui nous élève le plus près de Dieu, après l'idée de Dieu même, après la foi et la science.

Cependant, est-ce que la famille est dans une situation si prospère? Est-ce que la famille est universellement respectée? Pourquoi n'est-elle pas respectée? Qu'il me soit permis de dire toute ma pensée.

Ce qui fait que la famille est ébranlée, ce n'est pas l'égalité des partages, car c'est la vie, le principe, le feu sacré de la famille même. Non! ce qui fait que la famille est ébranlée, ce sont ces productions impures, abjectes, je n'ose pas dire de l'esprit, mais de la plume, qui vont semer des germes de corruption, de découragement, d'égoïsme, d'impureté, dans tous les rangs de la société, jusque dans la demeure du pauvre, dans les salons et les boudoirs, et déshonorent, sous le nom de drames, non-seulement nos théâtres secondaires, mais encore le premier de tous, celui que l'opinion, la loi et son nom même ont consacré à la représentation de nos chefs-d'œuvre classiques.

Messieurs, je n'ai qu'à appliquer à l'autorité paternelle ce que je viens de dire de la famille.

L'autorité paternelle est-elle un meilleur argument en faveur du droit de tester? Non! Qu'est-ce que l'autorité paternelle a à faire avec ce droit? Qu'est-ce que la liberté absolue de tester ajoute de force à l'autorité paternelle? L'arbitraire. Est-ce que l'autorité paternelle, comme l'autorité divine, repose sur l'arbitraire? C'est tout le contraire, messieurs. L'autorité sainte qu'un père exerce sur ses enfants repose sur la justice et sur la tendresse ; les deux unies ensemble : la justice dans la tendresse, la tendresse et l'amour dans l'œuvre de la justice. Le caprice, l'arbitraire, la faveur, voilà précisément les moyens de ruiner l'autorité paternelle. C'est un mauvais moyen d'exalter l'autorité paternelle que de la faire reposer précisément sur la cupidité, sur la captation et la faveur.

Quoi! vous voulez que je vous respecte parce que j'espère que vous serez plus libéral dans le partage de vos biens envers moi qu'envers un autre de vos enfants? que je vous accorde à ce titre la vénération que vous réclamez? C'est donc admettre que, dans le cas contraire, si vous m'aviez dépouillé, le respect qui vous est dû peut me manquer, et que j'ai le droit d'élever contre vous une voix accusatrice? Quelle carrière ouverte à l'intrigue, à l'hypocrisie, au mensonge, à la calomnie! Comme ce pauvre père et cette pauvre mère vont être entourés, parmi leurs enfants, de ceux qui sont les moins dignes de leur tendresse! Car, tandis que ceux qui ont quelque noblesse dans l'âme, qui sont capables de servir leurs semblables, iront sur le champ de bataille défendre l'honneur du drapeau, ou monteront sur le vaisseau qui doit porter la puissance de leur pays à l'étranger, il y aura là un être bas et vil, qui s'agenouillera devant son père, qui l'entourera de ses adulations, qui lui fera entendre des paroles de mensonge et de calomnie contre les absents, et c'est à lui que passeront tous les biens de la famille. Mais, arrêtons-nous ici; ce spectacle me fait horreur, et il faut l'éloigner afin qu'il ne souille pas notre imagination.

Si au dehors, messieurs, sur le grand théâtre de la vie, nous voyons les hommes en général, ou tout au moins un grand nombre d'entre eux, se traîner à genoux devant n'importe quel pouvoir pour avoir une place, un titre, un ruban, une particule, que ne sera-ce pas au sein de la famille, quand il s'agira de conquérir ou de conserver un patrimoine! Voyez quelle carrière vous ouvrez là à l'immoralité humaine! Mais, voyons :

Il faut cependant que la logique soit aussi pour quelque chose dans les objections que nous élevons contre nos adversaires, et que ces objections ne soient pas puisées tout entières dans le domaine du sentiment.

Vous voulez faire respecter l'autorité paternelle, et vous ne voulez pas être obligés de laisser quelque chose à votre père, à votre mère, à vos aïeux, comme la loi actuelle l'exige? Vous voulez être affranchis de votre obligation, de votre devoir de fils, afin de satisfaire votre orgueil de père? Mais alors c'est l'orgueil seul et non l'autorité paternelle qui se trouve intéressé dans cette question.

Ce n'est pas tout; le droit absolu de tester emporte le droit de donner ses biens à des étrangers, — ce serait encore un demi mal, — à des enfants nés hors du mariage, mais aussi à ces viles créatures que l'on a pris l'habitude inexcusable de mettre sous nos yeux, partout où nous portons nos pas, partout où nous tournons nos regards, dans le roman, sur le théâtre, dans la rue.

Que résulte-t-il de ce droit absolu? Précisément la destruction de la famille, dont l'autorité paternelle devrait être la base.

Vous parlez constamment de la faiblesse, de l'ingratitude des enfants; mais songez un peu à la légèreté et aux débordements de certains pères. Je veux bien que tous les en-

fants ne soient pas des modèles de reconnaissance, mais tous les pères ne sont pas des modèles de sagesse et de vertu.

Voilà, messieurs, ce que j'ai à dire contre le système qui se dresse devant nous au nom de plusieurs principes tirés de l'ordre naturel et de l'ordre moral, au nom du droit pur, au nom de la liberté individuelle, de la propriété, de l'autorité paternelle.

Nous voici arrivés au pied du dernier rempart auquel s'appuient les défenseurs de la liberté absolue de tester; il ne reste plus qu'à examiner les raisons qui sont tirées de l'ordre économique.

Il faut, dit-on, de grands capitaux pour faire avancer l'agriculture, pour donner l'essor au génie industriel, pour faire pénétrer dans ces deux sphères de l'activité humaine les découvertes de la science, enfin pour mettre à l'essai les inventions utiles.

Tout cela, je l'admets; mais qu'est-ce qui démontrera que ces grands capitaux ne peuvent être formés que par leur accumulation entre les mains d'un héritier privilégié ou d'une longue suite d'héritiers semblables? Les grands capitaux peuvent se former aussi par l'association, et ne voyons-nous pas aujourd'hui que c'est elle véritablement qui fonde et qui soutient toutes les grandes œuvres de l'industrie? Toutes les valeurs de l'association, tous les capitaux dont elle dispose sont représentés par des signes monétaires, par des obligations, des actions, des coupons d'actions et d'obligations. Pourquoi ces signes monétaires ne seraient-ils pas partagés entre les enfants comme la monnaie elle-même, comme la terre, les jardins, enfin comme tout ce qui fait le patrimoine paternel? Je ne vois rien qui mette obstacle à ce partage, où le principe de l'association se concilie parfaitement avec l'indépendance individuelle. Nous voyons des associations naître de toutes parts; nous voyons des sociétés coopératives nous conduire pas à pas vers un régime qui semblerait être le complément nécessaire d'une sage démocratie, laquelle préfère la dignité du travail aux agitations de l'émeute et la liberté aux révolutions.

Les terres, ajoute-t-on encore, sont divisées à l'infini par parcelles imperceptibles, qui opposent un obstacle sérieux aux progrès de l'agriculture.

Qui vous empêche de pratiquer ici l'association? Ou bien encore faites une loi qui oblige les propriétaires de ces petites parcelles à les vendre à ceux qui voudraient les acheter et les réunir à celles dont ils sont déjà propriétaires.

Du reste, s'il y a un grand nombre de propriétés, il y a à cela une compensation : c'est qu'il y a aussi un grand nombre de propriétaires. On en compte à présent plus de 12 millions; ce sont 12 millions d'hommes toujours prêts à défendre, de la double énergie du patriotisme et de la propriété, le sol béni de la France, qui n'est pas moins riche en laboureurs intelligents qu'en vaillants soldats.

Après tout, sommes-nous en décadence pour les arts utiles, pour l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation? Je pourrais vous parler, messieurs, le langage de la statistique; j'aime mieux produire devant vous des faits généraux que chacun de vous peut vérifier par lui-même et qui éclatent à tous les yeux.

On a cru, lorsqu'on a proclamé la liberté du commerce, que la France allait descendre dans l'abîme. Eh bien! la France est sortie de cette grande épreuve à son honneur, elle a vaillamment combattu, non-seulement contre des nations plus faibles qu'elle, mais contre la fière Angleterre.

Voyez ce qui se passe dans les expositions universelles de l'industrie. Là encore, le drapeau de la France se montre avec le même éclat qu'il a acquis autrefois sur les champs de bataille. Le champ de l'industrie est devenu aujourd'hui aussi profitable pour sa gloire que les champs qui autrefois étaient arrosés du sang de nos aïeux.

Je pourrais encore vous citer des faits d'un autre ordre.

Nos produits agricoles, par exemple, le monde entier les désire, et le pays qui les désire le plus est précisément cette Angleterre, dont on nous jette constamment le nom à la face comme celui d'une rivale invincible, d'un modèle que nous ne pouvons assez avoir sous les yeux, et que tous nos efforts ne parviendront pas à égaler.

Il a été constaté récemment que l'Angleterre vient de demander les machines de ses chemins de fer à une usine française, celle du Creusot.

Nous possédons, en outre, de puissantes sociétés de navigation qui n'ont pas d'égales. Il y a, par exemple, la Société des Messageries impériales, qui dessert la Méditerranée, et la Société transatlantique, qui transporte les voyageurs et les marchandises jusqu'au nouveau monde.

Que veut-on de plus? Que nous adoptions la grossièreté des mœurs de l'Amérique, l'orgueil aristocratique et, sans doute aussi, le paupérisme sans fond et sans remède de la Grande-Bretagne? Que nous chassions nos fils puînés afin qu'ils aillent peupler nos colonies? On dit que laisser ses enfants sans ressources c'est un grand moyen de peupler le monde. En fait de population, je ne m'inquiète pas du nombre, je m'inquiète de la qualité. Veut-on aussi que nos filles se marient, comme les jeunes Anglaises et les jeunes Américaines, à Gretna-Green ou ailleurs, sans nous prévenir?

Messieurs, si nous voulons résister à ces excès, si nous voulons nous garder de ces vices, si nous voulons concilier ensemble les droits du citoyen avec les sentiments de la famille, si nous voulons que l'âme, l'intelligence se développent au profit de toutes les classes de la société, et non pas d'une seule ou de quelques-unes d'entre elles; si nous voulons la liberté dans la démocratie et non pas le régime féodal, si nous voulons la démocratie avec la politesse des mœurs, l'élévation des sentiments et les plus pures affections du cœur humain, eh bien! conservons d'un œil jaloux ce Code glorieux qui nous a fait ce que nous sommes, et n'y touchons qu'avec une crainte respectueuse pour marcher plus sûrement dans cette voie de désintéressement, d'égalité et de liberté que nous ont ouverte les deux fortes générations de nos pères et de nos aïeux : je veux parler surtout de la génération de 89.

Un dernier mot encore, messieurs : et, puisqu'il s'agit de liberté, je vais vous rendre la vôtre.

Lorsque notre conscience religieuse et les monuments vénérés dont elle s'inspire nous représentent l'amour fraternel comme l'idéal, comme la fin suprême, comme le dernier terme de toutes les vertus sociales, en nous recommandant de nous aimer les uns les autres comme des frères, n'est-ce pas comme s'ils nous disaient que la tyrannie, l'oppression, le privilége, l'arbitraire, l'élévation capricieuse des uns, l'abaissement immérité des autres sont contraires à la loi divine, et que la loi divine, appliquée à l'ordre social, se renferme dans ces trois choses : la justice et l'amour unis à la liberté?

A. FRANCK.

## ENTRETIENS ET CONFÉRENCES DE LA RUE SCRIBE.

M. SAMSON
(professeur au Conservatoire.)

### Lekain et Talma.

La France n'a guère compté que quatre grands acteurs tragiques : Floridor, Baron, Lekain et Talma.

En fixant ce nombre de quatre, je n'ai nulle intention de jeter le moindre dédain sur des hommes de talent et même d'un grand talent qui ont honoré l'art dramatique français; mais, comme je prends ici l'art dans sa plus haute acception, je ne cite que ceux qui lui ont ouvert une route nouvelle, et dont le talent se rapproche du génie.

Il ne nous reste que fort peu de détails sur le talent de Floridor; de son temps on écrivait peu sur les acteurs. On sait seulement qu'il apporta sur la scène un débit plein de naturel et d'un naturel noble, et cette qualité est si précieuse qu'elle lui vaut l'honneur d'être compté parmi les grands acteurs. Le naturel était alors une grande innovation; ce qui régnait parmi les acteurs dont Floridor était entouré, c'était l'exagération, l'emphase et quelquefois aussi la trivalité, car ils savaient mêler ensemble le trivial et le déclamatoire.

Floridor était d'origine noble. C'était un parfait honnête homme, très-estimé du public; trop peut-être, car cette estime universelle que lui avait attirée son caractère lui fit tort dans la pièce de *Britannicus*, où il jouait le rôle de Néron. Le public ne put s'habituer à voir un homme si estimable reproduire les fureurs de ce fou couronné, coupable de tant de crimes. Le succès de *Britannicus* en souffrit; on ôta à Floridor son rôle, qu'on fit jouer par un acteur médiocre, et ce changement assura le succès de la pièce.

Baron est plus connu. Ce fut l'élève chéri, fêté, choyé, du grand Molière; et si Molière fut un père pour lui, Baron sut se montrer digne d'une telle paternité.

A tous les dons physiques les plus avantageux, Baron unissait une profondeur et une finesse incomparables. Par un effet de sa nature capricieuse, il suivit sa carrière d'une façon bien étrange. Arrivé à la plénitude de son talent, il se retira du théâtre, on ne sait pas pourquoi. Il n'y reparut que vingt-neuf ans après, et chose plus singulière encore, après ces vingt-neuf ans, son talent, loin d'avoir perdu, sembla s'être encore fortifié dans une si longue retraite. Il devint plus que jamais l'idole du public.

Comme son maître Molière, il eut le bonheur, si je puis me permettre ce mot, de mourir sur la scène, en prononçant ces vers de *Wenceslas :*

Si proche du cercueil où je me vois descendre.

Par suite, soit d'un asthme dont il souffrait, soit d'une réflexion subite sur son âge que ce vers fit naître dans son esprit, il se trouva mal; on l'emporta quelques heures après, il n'était plus.

Le troisième par ordre de date de ces grands tragiques, c'est Lekain. Comme Talma, il était fils d'un bourgeois possesseur d'une honnête aisance. Son père était orfèvre et lui fit apprendre son état; Lekain, loin de résister, montra une grande aptitude pour l'orfévrerie. Quant au père de Talma, il était dentiste et exerça longtemps cette profession à Londres. Mais tous deux, Lekain et Talma, furent possédés d'assez bonne heure de la passion du théâtre.

Du temps de Lekain, il y avait beaucoup de théâtres de société dans Paris. Il débuta sur l'une de ces scènes privées, située rue Saint-Merry, hôtel de Jaback. Arnaud Baculard écrivit une comédie pour le théâtre de la rue Saint-Merry; Lekain fut chargé du rôle principal, et ce succès de société fut tel que, transporté d'enthousiasme, l'auteur alla trouver Voltaire et lui vanta chaudement le talent du jeune amateur.

Voltaire aimait le théâtre; d'ailleurs il avait intérêt à déterrer de grands artistes pour jouer ses pièces. Il alla voir jouer Lekain, et aussi enchanté qu'Arnaud, l'engagea à venir chez lui (1). Ce fut un grand jour dans la vie de Lekain que celui où il rendit visite à Voltaire, qui était alors dans tout l'éclat de sa gloire. Il entra en tremblant; Voltaire le rassura, l'interrogea sur son âge, sur sa famille, sur ses ressources et sur ses intentions. Lekain lui apprit qu'il était pourvu d'un petit patrimoine qui lui permettait d'étudier pour le théâtre, qu'il avait l'ambition, dans le cas où il réussirait dans ses études dramatiques, d'être admis parmi les comédiens du Roi, et qu'il préférait la scène à la boutique paternelle. Voltaire avec sa chaleur habituelle se leva en s'écriant : « Ah ! mon ami, que me dites-vous là ? comment ! vous voulez monter sur le théâtre, vous faire comédien? C'est, il est vrai, un art admirable; c'est le plus beau, le plus difficile de tous les arts; mais il est proscrit par des hypocrites et avili par des barbares. Ne montez pas sur le théâtre, mon ami. Vous m'avez fait plaisir, même en jouant dans une assez mauvaise pièce; mais, je vous en supplie, ne vous faites pas acteur; vous seriez en butte à toutes les médisances. » Un pareil langage ne faisait qu'encourager et exciter le jeune homme.

Voltaire ajouta : « Écoutez-moi, je vous donnerai dix mille livres avec lesquelles vous pourrez vous établir; vous me les rendrez quand vous pourrez. »

Lekain fut ému jusqu'aux larmes, nous dit-il dans ses

(1) Ce n'est pas sur le théâtre de la rue Saint-Merry que Voltaire vit jouer Lekain, mais à l'hôtel de Clermont-Tonnerre. Le propriétaire de l'hôtel Jaback, obligé de faire quelques réparations dans sa salle de spectacle, avait mis Lekain et ses camarades dans la nécessité de demander à d'autres comédiens la permission d'alterner avec eux sur leur scène. L'autorité fit fermer ce théâtre, et plus tard en permit la réouverture. La pièce d'Arnaud Baculard était une comédie en cinq actes, en vers, intitulé *le Mauvais Riche*.

(*Note de M. Samson.*)

*Mémoires*, et d'autant plus qu'on lui avait représenté Voltaire comme un homme égoïste et avare.

Voltaire dit en terminant : « Réfléchissez à ce que je vous ai dit, et venez me voir dans huit jours. »

Lekain était tout résolu d'avance. Il fit semblant de réfléchir et, huit jours après, il vint dire à Voltaire : « J'ai cherché à me vaincre, je n'y suis pas parvenu. La fièvre me brûle, il faut que je sois acteur. »

Voltaire, qui avait prévu ce résultat de ses exhortations, lui offrit un logement chez lui ainsi qu'un théâtre, qu'il allait faire bâtir, pour s'y exercer et jouer la tragédie.

Il faut avouer que cette conduite de Voltaire est bien noble et généreuse. Aussi Lekain en conserva-t-il une éternelle reconnaissance. Il a proclamé jusqu'à sa mort le bienfait de Voltaire, et le lien qui s'était formé entre ces deux hommes ne s'est jamais brisé, ou plutôt il ne se brisa que par la mort de l'un d'eux, celle de Lekain. Coïncidence remarquable ! Lekain mourut le jour même où Voltaire, de retour à Paris en 1778, après un long séjour hors de France, fut reçu avec cet accueil, ces fêtes, ces transports dont le spectacle trop émouvant hâta, selon toute apparence, sa mort, qui survint quelques jours après. Le jour où il arriva à Paris, la Comédie française se présenta chez lui. Bellecourt, qui était le doyen des comédiens, voulut lui faire un compliment, mais il ne le put pas et, fondant en larmes, il ne prononça que ces seuls mots : « Voilà ce qui reste de la Comédie française. » Voltaire comprit que Lekain venait de mourir et mêla sa douleur à celle de Bellecourt.

Lekain fut surtout l'acteur de la passion, aussi a-t-il excellé dans le théâtre de Voltaire. Dans le théâtre de Racine, les rôles de femmes sont extrêmement passionnés, vous le savez. Ce sont Hermione, Roxelane, Phèdre et d'autres encore. Voltaire, — est-ce par calcul ? — a transporté chez les hommes la passion que Racine avait mise chez les femmes : ainsi Orosmane, Tancrède, Vendôme, etc., et ces rôles furent tenus par Lekain.

Peut-on établir un parallèle entre Talma et Lekain? Oui, car s'il y a entre ces deux hommes de notables différences, il y a aussi de grands rapports. Chez tous deux, le talent n'est arrivé que progressivement à son apogée; il s'est développé lentement par la réflexion et l'étude. Tous deux méditaient constamment sur leur art; pour atteindre ce degré de talent, il faut unir la passion avec l'intelligence. Selon Talma lui-même, pour être un comédien complet, il fallait être à la fois sensible et intelligent.

Diderot a émis une opinion paradoxale : c'est qu'un comédien doit avoir l'âme froide, parce qu'il est surtout un observateur et que ses succès ne lui arrivent qu'en raison du degré d'observation qu'il a atteint. Or, on ne peut pas juger sainement et observer profondément quand on est ému; on voit mal quand les larmes brouillent les yeux.

Non, il ne suffit pas à l'acteur d'être observateur; il y a des choses qui ne s'expliquent pas, il y a des secrets de la nature que l'observation ne découvre pas. L'acteur doit être sensible, et avoir pour ainsi dire dans son âme le spécimen de toutes les passions humaines, afin d'en trouver les éclats et de les jeter au public.

Mais la passion empêche-t-elle la réflexion? Toutes deux se concilient fort bien. C'est la réflexion qui préside au jeu de l'acteur. Le rôle se médite non-seulement dans le cabinet, mais partout, car la profession d'acteur a cela d'avantageux qu'on peut méditer partout, à la promenade, chez soi, je ne veux pas dire en compagnie; cependant il est arrivé plus d'une fois à des acteurs placés à côté de gens ennuyeux de songer à leur art tout en laissant ces braves gens discourir. Cet art, assez souvent nécessaire en société, de paraître écouter tout en pensant à autre chose, les comédiens sont particulièrement capables de le pratiquer. Ils sont habitués à produire des jeux de physionomie, et il suffit, pour tromper celui dont on a l'air d'être l'auditeur, de regarder sa figure, d'en prendre pour ainsi dire le diapason, et, selon qu'elle est triste ou gaie, de donner à la sienne les apparences de la tristesse ou de la gaieté.

Il faut donc que l'acteur soit sensible et intelligent. Il faut d'abord sentir son rôle, et, une fois qu'on l'a senti, le régler, le régler avec intelligence et ne rien laisser au hasard.

L'inspiration ! Voilà un mot qui me contrarie. Prêcher l'inspiration aux jeunes gens, c'est leur prêcher la paresse. Je ne nie pas l'inspiration, mais j'ajoute qu'il faut s'y préparer par l'étude. Le comédien, l'orateur ont besoin d'inspiration, mais quand cette inspiration peut-elle venir? Quand ils possèdent pleinement la matière qu'ils traitent. Mettez-les sur un sujet qui leur soit étranger, et vous verrez s'ils ont de l'inspiration.

Avant tout, on règle son rôle. J'ai eu souvent des discussions là-dessus. On veut voir dans un acteur je ne sais quel être qui n'a pas de pensée, qui est jeté là devant vous, auquel on met du rouge, et qui, une fois sur la scène, remue les bras et les jambes et trouve des choses superbes. Ce n'est pas ainsi que la nature agit, et l'art est bien obligé de se conformer à la nature. On ne raisonnerait pas ainsi si l'on savait comment nous procédons quand nous jouons une pièce nouvelle.

Nous la répétons un, deux, trois mois de suite. L'auteur est là qui explique sa pensée, qui reprend telle ou telle interprétation; les comédiens se donnent des avis réciproques; trouve-t-on une position mauvaise, on la change le lendemain; l'acteur, votre interlocuteur, vous donne-t-il mal la réplique, on lui indique le ton; on se *diapasonne*, on se conforme les uns aux autres, et quand tout est arrêté, il faut souvent recommencer. On découvre alors que ce n'est pas encore cela, on cherche de nouveau, et ce n'est pour ainsi dire que quand le rôle est entré dans les acteurs, s'est incorporé en eux, est passé en quelque sorte dans leurs bras, dans leurs jambes, dans leur figure, que la pièce se représente. Et c'est

après avoir assisté à cette pièce, répétée tant de fois, que le public dit en s'en allant : Ils ont joué d'inspiration !

Certes, il y a une certaine inspiration. Si vous veniez reproduire froidement les accents de la passion, vous seriez détestable. Il faut une certaine chaleur, et il se trouve même quelquefois qu'on dérange quelque chose à son jeu. Talma a en de ces bonnes fortunes, de ces hasards heureux.

Selon Talma, il y a dans un rôle des effets combinés et des effets inspirés. Quand on a eu un effet inspiré, il faut le retenir et l'ajouter aux effets combinés.

Talma ajoutait : Il faut que les effets combinés aient l'apparence de l'improvisation et de l'inspiration, et que les effets improvisés rentrent, au moyen de la mémoire, dans les effets combinés et soient retenus comme eux. Voilà quelle était la poétique de Talma.

Grand acteur, il sut trouver d'inspiration des choses nouvelles; mais aussi comme il s'occupait de son art! Il y rapportait tout, il en parlait avec amour. Avec les jeunes gens, il était très-paternel, sans apprêt, sans affectation, bon homme, et en même temps très-noble et très comme il faut. Il nous racontait comment il avait mûri son talent, comment il avait découvert telle ou telle règle de l'art, tel ou tel effet, et nous nous instruisions à ces conversations-là autant au moins qu'à sa classe.

Dans la question de prééminence entre Lekain et Talma, la génération actuelle a prononcé en faveur de celui-ci; mais j'ai connu des vieillards qui disaient : Talma n'a jamais valu Lekain. Je crois, pour ma part, qu'il y a tort des deux côtés.

Une génération voit un grand acteur dans la plénitude de son talent, et qui y joint cette force, cette confiance que donnent de longues années d'applaudissements continus. A côté de lui, un autre artiste, qui le dépassera peut-être un jour, est en train de se former, et les vieillards s'en vont un soir en disant : Il n'est pas fort, ce jeune homme-là. Puis, comme sur les dernières années de sa vie, on ne va plus au théâtre, quand ces vieillards entendent plus tard dire du bien de ce jeune homme, qui a fait des progrès, ils répondent : Nous l'avons entendu; il n'est pas fort, allez ! Et ils meurent en conservant de lui cette mauvaise opinion. Mais la génération nouvelle, qui le voit poindre et grandir, le juge autrement, et c'est ainsi qu'il faut s'expliquer les grandes divergences d'opinion sur les acteurs. Il est certain que Talma n'a joui tout à fait de sa gloire que quand les vieillards amoureux de Lekain eurent disparu. Il avait déjà fait des progrès remarquables dont ils convenaient, mais sans atteindre encore ce que la longue expérience peut seule donner, ce fini de talent, cette possession de soi-même, cette diction sûre, sans laquelle on ne saurait être un acteur complet. Voilà les qualités qu'on acquiert par un long exercice.

J'ai dit que Talma trouvait par inspiration des effets nouveaux. Dans un moment tristement mémorable, il eut une inspiration sublime en jouant le rôle de Néron.

C'était en 1815. Je vois encore la salle du Théâtre-Français pleine d'uniformes rouges; tous les officiers anglais occupaient les loges; ils étaient curieux de voir jouer Talma. Celui-ci, pour soutenir l'honneur national en présence de tant d'étrangers, se surpassa lui-même. On annonce que Britannicus arrive, et comme il est dans un état d'irritation assez grande, il s'écrie :

.....Qu'il vienne !
Qu'il vienne ! je l'attends.....

Il n'avait jamais produit aucun effet sur ce passage. Il eut ce soir-là une véritable inspiration. Sa physionomie s'anima, ses mains s'allongèrent, comme s'il voulait déchirer quelqu'un, avec la fièvre dans la voix, dans la figure, dans les membres. L'effet fut prodigieux, et je me rappelle le soulèvement de la salle entière, auquel je pris ma part.

Après la pièce, je me rendis sur le théâtre. J'étais si heureux de voir Talma, de le suivre, d'entendre quelques mots dits par lui, que je n'en manquais guère l'occasion. D'ailleurs, après une représentation, il parlait toujours du rôle qu'il venait de jouer. «Tu n'as jamais fait cet effet-là, lui dit-on. — Non, jamais, cela m'est venu.» Puis, il réfléchissait comment cela lui était venu. Il se rendait toujours compte des procédés matériels et mécanique, de son art, car dans les arts, comme partout, il y a une partie intellectuelle et une partie matérielle. « Oui, répétait-il, j'ai dit comme cela : *Qu'il vienne !* » et il levait le doigt pour montrer à quelle note s'élevait sa voix, moins éclatante dans ce premier *qu'il vienne* que dans le second : *Qu'il vienne ! je l'attends.* Il montrait que c'était à une opposition de voix qu'il devait son effet.

Mais peut-on admettre un seul instant qu'il aurait suffi à Talma, jouant le rôle de Néron, de venir s'habiller et de paraître sur la scène pour représenter ce personnage de cette façon admirable ? Non certes. Talma avait étudié son rôle dans toutes ses parties, il était aller rechercher dans l'histoire la différence qu'il y avait du Néron de Racine au Néron de Tacite. Il avait assoupli sa voix, il s'était rendu compte des sentiments intimes de son personnage, et quand il arrivait en scène, il était sûr de ce qu'il ferait. Et puis, au moyen de cette aisance, de cette possession de soi-même si nécessaire, il arrivait quelquefois que le mouvement de sa voix ou de son geste devenait plus rapide, qu'un mot se détachait avec plus de force, que sa physionomie apparaissait plus expressive, que ses yeux lançaient des éclairs plus vifs, et qu'il soulevait ainsi l'enthousiasme du public. Il y avait là une inspiration qu'il rendait apparente à force de réflexion et de méditation.

Lekain avait certainement aussi des inspirations. Mais ici je parle en aveugle. J'ai fait causer bien des vieillards sur Lekain, car, dans ma jeunesse, il y en avait encore

beaucoup qui l'avaient vu. Mais je n'osais pas hasarder cette question : Est-ce qu'il valait mieux que Talma? Car j'étais sûr de la réponse : Lekain, oh! il était bien supérieur à Talma! Il y avait entre autres un acteur tragique nommé Boursault, qui avait été directeur des jeux et membre de la Convention. D'aucuns disent qu'il était assez médiocre. Toujours est-il qu'il avait beaucoup de prétention et ne vous abordait jamais sans déclamer quelques vers de tragédie un peu ronflants. Je lui demandai un jour quelle différence il trouvait entre Lekain et Talma? Il se rejeta en arrière et, d'un air superbe, il me dit (je vous demande pardon de ce qu'il peut y avoir de profane sous son langage) : « Talma? Je le compare au curé de Saint-Roch, et Lekain au Pape. » Je le remerciai de cette définition qui ne m'apprenait pas grand'chose.

Voici le portrait que Molé a tracé de Lekain :

« Si l'œil s'arrêtait désagréablement sur un visage maigre, sur des joues creuses et sur des narines trop ouvertes, combien d'ailleurs n'y était-il pas fixé par la puissance de cette sympathie qui attache le regard, avec un intérêt invincible, sur la physionomie d'un acteur fort d'expression et toujours à la scène, soit en parlant, soit dans le silence!

» Quant à sa structure, elle n'était pas plus heureuse; sa taille était de cinq pieds trois pouces; ses formes étaient rondes; rien ne désignait en lui la force; sa profonde énergie était tout entière dans son âme et dans son caractère ; il était un peu arqué et ses jambes se terminaient désavantageusement ; d'où il résultait que les costumes qui l'enveloppaient lui étaient favorables.

» On lui reprocha, dans le temps de ses débuts, d'avoir la voix déchirée ; c'était déchirante qu'il fallait dire, et, quant au corps de sa voix, jamais effectivement elle ne fut sonore à un certain point ; mais au moins en possédait-il le médium, avantage si difficile à acquérir, avantage si précieux, si indispensable que, sans le médium de la voix, point de vérité, point d'illusion, point de talent du premier ordre, point de droit au souvenir de la postérité. Ce serait un peintre qui couvrirait son dessin de couleurs toutes fausses, qu'un acteur qui couvrirait son parler d'une voix factice, prise ou dans le haut ou dans le bas de son organe. »

Je fais du *medium* de la voix la base de l'étude dramatique. C'est Talma qui, le premier, au Conservatoire, m'a parlé de cela, et j'ajouterai même à ma honte que je n'ai pas trop compris d'abord ce qu'il m'a dit. Toutefois le mot m'est resté, et en ayant plus tard reconnu l'importance, j'ai fait comme Talma, j'en ai fait le principe de mon enseignement.

Il me semble qu'entre Talma et Lekain il y avait cette différence, que le jeu de Lekain était plus grave et plus lent que celui de Talma.

Le physique de Lekain, comme on le voit dans Molé, avait quelque chose de plus ample et de moins gracieux que celui de Talma. Il paraît même que sa lenteur devenait quelquefois de la lourdeur, jusqu'à ce qu'enfin les progrès de son talent eussent fait disparaître ce défaut.

Lekain parlait lentement; mais ne confondons pas cette lenteur avec le chant tragique. Il pouvait être lourd sans avoir cette chanson traditionnelle de ses devanciers à laquelle la plupart des contemporains trouvaient encore quelque charme.

Je comprends Lekain disant d'une voix lente ces vers:

Vertueuse Zaïre, avant que l'hyménée
Joigne à jamais nos jours et notre destinée,
J'ai cru sur mes projets, sur vous, sur mon amour,
Devoir en musulman vous parler sans détour.

Certes ces vers peuvent être dits d'un ton plus rapide que ne faisait Lekain; mais si cette rapidité s'exagérait, on serait en contradiction avec le caractère d'Orosmane, de ce personnage important, qui veut avoir un entretien sérieux avec celle qu'il doit épouser et qui lui explique ce qu'il fera. Lekain conformait toujours son jeu à la pensée de l'auteur.

Il avait de plus, dit encore Molé, une pantomime d'une grande éloquence, et Molé le prouve en nous retraçant le jeu de Lekain dans ce rôle d'Orosmane où il eût un si grand succès.

Laharpe dit dans son *Cours de littérature :* « Qui n'a pas vu Lekain dans les trois derniers actes de *Zaïre* ne comprend pas jusqu'où peut aller le prestige de la passion sur la scène. Nous pleurions abondamment pendant ces trois actes. » C'est là un bel éloge. Lekain s'entendait mieux que personne à pleurer et à sangloter, art qui, il faut le dire, a manqué à Talma.

Laharpe nous a laissé le récit détaillé de cette scène où Nérestan vient demander la liberté de Zaïre et apporte sa rançon. Il y a vraiment là une composition savante et parfaite.

Respectable ennemi qu'estiment les chrétiens,
Je reviens dégager mes serments et les tiens,
J'ai satisfait à tout, c'est à toi d'y souscrire,
Et je viens apporter la rançon de Zaïre.

Lekain affectait un air de grandeur vis-à-vis de Nérestan. Il lui parlait de haut et, comment dirais-je? car les contraires peuvent très-bien s'allier avec une bonhomie pleine de hauteur.

Chrétien, je suis content de ton noble courage,
Mais ton orgueil ici se serait-il flatté
D'effacer Orosmane en générosité?

Puis, quand il arrivait à répondre pour Zaïre, qui était placée à sa gauche, il s'arrêtait, et tournait avant de répondre son regard sur elle ; sa figure s'illuminait d'amour, il s'enivrait de ses traits, et quand il l'avait bien regardée, il se retournait avec un air qui voulait dire en prose vulgaire : Et voilà la femme qu'il ose me demander! et qui se traduisait par ces vers :

Pour Zaïre, crois-moi, sans que ton cœur s'offense,
Elle n'est pas d'un prix qui soit en ta puissance.
Tes chevaliers français et tous leurs souverains
S'uniraient vainement pour l'ôter de mes mains.
Tu peux partir.

Et se retournant vers Zaïre, il la regardait encore.

Personne au théâtre n'a jamais dit comme Lekain; personne n'a jamais eu comme lui l'accent de la royauté, du pouvoir et du despotisme.

Après avoir congédié Nérestan, Orosmane congédie Zaïre.

....Et vous, allez, Zaïre ;
Prenez dans le sérail un souverain empire;
Commandez en sultane ; et je vais ordonner
La pompe d'un hymen qui vous doit couronner.

Zaïre sortait, Orosmane la regardait sortir, et dans ce regard, où se peint son amour, il laissait déjà deviner cette jalousie qui ne devait trouver son terme que dans la mort de l'infortunée. Aussi reprenait-il aussitôt :

Corasmin, que veut donc cet esclave infidèle?
Il soupirait... ses yeux se sont tournés vers elle,
Les as-tu remarqués ?

Ici apparaissaient les deux nuances bien tranchées du caractère d'Orosmane : la générosité, la confiance, en même temps que se faisait jour la première pointe de cette jalousie.

CORASMIN.

.....Que dites-vous, seigneur?
De ce soupçon jaloux écoutez-vous l'erreur?

OROSMANE.

Moi, jaloux ! qu'à ce point ma fierté s'avilisse !
Que j'éprouve l'horreur de ce honteux supplice !
Moi ! que je puisse aimer comme l'on sait haïr !
Quiconque est soupçonneux invite à le trahir.

Et là l'amour reprenait tout son charme :

Je crois à l'amour seul ma maîtresse asservie,
Cher Corasmin ; je l'aime avec idolâtrie ;
Mon amour est plus fort, plus grand que mes bienfaits.
Je ne suis point jaloux.....

Et précisément là, comme dit Molé, il posait le premier jalon de cette jalousie qui domine dans le reste du rôle. Lekain, dans ce passage, était ou toute vivacité ou toute glace, et faisait frémir. Ceux qui l'avaient vu disaient : Ah ! l'on prévoyait déjà le dénoûment ! Tel est l'art des préparations, qui distingue le grand acteur.

Je ne suis pas jaloux... Si je l'étais jamais,
Si mon cœur... Ah ! chassons cette importune idée.

J'ai vu des vieillards tout émus en se rappelant ce passage. Mais après cette exaltation, Lekain reprenait avec une grande opposition de voix :

D'un plaisir pur et doux mon cœur est possédé.
Va, fais tout préparer pour ces moments heureux
Qui vont joindre ma vie à l'objet de mes vœux.
Je vais donner une heure aux soins de mon empire,
Et le reste du jour sera tout à Zaïre.

Talma avait un autre genre de talent. Mais ne croyez pas tout ce qu'on a dit de lui : que c'était un novateur, qu'il a foulé aux pieds la tradition, qu'il a tout créé, non; ne donnons pas à un homme plus de louanges qu'il ne mérite, et Talma en mérite assez pour qu'on n'exagère pas la dose de l'éloge.

Talma a été élève du Conservatoire. C'est un détail que les biographes ont passé sous silence autant qu'ils ont pu. Petite haine contre le Conservatoire, laquelle vient du grand mot : inspiration ! Oh ! qu'à propos de ce mot je me suis fait non pas précisément des ennemis, mais des querelles ! combien j'ai provoqué des sourires de mépris. « Il médit de l'inspiration, disait-on; nous savons bien pourquoi. » Mais laissons cela de côté.

Je puis certifier que Talma a reçu des leçons du Conservatoire, car j'ai eu entre les mains le registre des élèves, et j'y ai vu que Talma répétait souvent; mais il ne s'est pas contenté de cela et il a toujours fait des études personnelles.

Il faisait des emprunts à Lekain. La Comédie française comptait dans ses rangs un acteur plein de chaleur, d'intelligence, de génie dramatique, mais si petit, si laid, avec un organe si frêle, qu'il dut abandonner les premiers rôles tragiques, où l'intelligence et l'âme ne suffisent pas si l'on n'y peut joindre la force, la puissance et un physique imposant. Il s'appelait Monvel. Mademoiselle Clairon a été cruelle pour lui dans ses *Mémoires*, où elle s'est trop complu à montrer la décadence du Théâtre-Français, pensant que sa retraite allait encore y contribuer. Je dois dire qu'elle sentit son tort, et qu'elle fit plus tard bon accueil à ce pauvre Monvel, qui, empêché par les disgrâces de la nature de donner l'essor à son remarquable talent, méritait une grande commisération.

Quoi qu'il en soit, Monvel avait beaucoup observé le jeu de Lekain, et nous voyons dans un livre assez curieux, publié par M. Audibert, que Talma avait souvent profité des avis de son camarade Monvel.

M. Audibert, qui était passionné pour le talent de Talma, voulut connaître l'homme. Il se rendit chez lui à Brunoy, et il trouva le grand acteur en tenue de jardinier, avec de gros sabots aux pieds. Il mit la conversation sur le théâtre, et il apprit que Talma s'était souvent inspiré de Lekain par la voie de Monvel.

J'ai vu Talma autant de fois que j'ai pu. J'étais frappé de son jeu, et quand après l'avoir entendu, je m'en allais, c'était un chaos dans ma tête; puis, petit à petit, ce chaos se débrouillait, et je percevais, non-seulement ce qu'avait fait Talma, mais les procédés dont il s'était servi.

Dans *Britannicus*, vous connaissez tous la belle entrée de Néron :

N'en doutez point, Burrhus; malgré ses injustices,
C'est ma mère, et je veux ignorer ses caprices.
Mais je ne prétends pas ignorer ni souffrir
Le ministre insolent qui les ose nourrir.

Néron, entouré de licteurs, parlait avec Burrhus et Narcisse, et il fallait voir de quel air majestueux il balayait en un instant tout ce monde qui encombrait la scène.

J'ai surpris dans ce morceau quelques secrets de sa diction, quelques-uns de ses artifices. Il n'appuyait pas sur tous les mots, mais au moyen d'un mot plus accentué que les autres il éclairait la phrase. Dans cette tirade, il ne mettait pas la même force sur les trois premiers vers que sur les suivants. Oh ! alors il était frémissant de colère. On sentait le jeune empereur qui s'ennuie d'être vertueux. Trois ans de vertu pour Néron, c'est un fardeau un peu lourd ; il veut se livrer à ses vices, exercer le pouvoir, briser la tutelle de sa mère, et Talma savait faire ressortir cette pensée en détachant d'une manière plus accentuée ces mots : *le ministre insolent !* Voilà ce que j'appelle les secrets de Talma. En élo-

vant la voix sur ce mot *insolent*, il dévoilait son sentiment intime. Puis il reprenait d'un ton plus calme :

> Pallas de ses conseils empoisonne ma mère,
> Il séduit chaque jour Britannicus mon frère.
> Ils l'écoutent tout seul....

jusqu'à ce qu'arrivé à : *C'en est trop!* il avait un nouvel éclat de voix.

Eh bien! dans la conversation que rapporte M. Audibert, Talma dit lui-même qu'il devait les effets de cette entrée à Monvel, qui lui avait révélé le jeu de Lekain. Un autre jour, causant avec M. Audibert de la tragédie de *Manlius*, Talma se plut encore à reconnaître tout ce qu'il devait à Lekain : « Lekain, dit-il, était le peintre et je ne suis que le graveur. » Voilà l'hommage rendu par Talma à Lekain. C'est beau, c'est bien beau. J'ai entendu moi-même Talma disant : « Ils sont bien heureux, ces génies qui ne doivent rien qu'à eux-mêmes! Ce sont des phénix. »

Pour moi, j'ai rencontré souvent des acteurs qui, chargés d'un rôle, se gardaient bien d'aller le voir jouer par d'autres dans la crainte de les imiter. Malheureux! vous êtes donc bien peu sûrs de vous, si vous craignez d'imiter ce qui est mauvais! Il faut voir, chercher des avis: c'est ainsi que l'on arrive. Et je ne pouvais m'empêcher de dire à ces jeunes gens, que l'amour de l'inspiration possédait : «Mais savez-vous que vous n'êtes pas mal fats, car enfin l'inspiration c'est quelque chose qui vient d'en haut; vous êtes donc sûrs d'être fort bien avec le ciel? »

A propos d'inspiration, voici une anecdote. Saint-Priest était souvent d'une monotonie qui guérissait les spectateurs de l'insomnie. Je me rappelle une représentation d'*Iphigénie en Aulide* où il jouait le rôle d'Agamemnon. Il possédait les traditions, il avait une voix magnifique, mais il était lent et mesuré, et quand il disait ces vers :

> Prends cette lettre, cours au devant de la reine,
> Et suis sans t'arrêter le chemin de Mycène.
> Dès que tu la verras, défends lui d'avancer
> Et rends lui ce billet que je viens de tracer.
> Mais ne t'arrête point ; prends un fidèle guide,
> Si ma fille une fois met le pied dans l'Aulide,
> Elle est morte.....

il déployait une majesté lente; mais ce n'était pas un père, ce n'était pas un roi qui parlait. Et puis, ce n'était pas ce qu'avait écrit Racine. *Mais ne t'arrête point* indique un mouvement rapide. Un jour, j'étais dans les coulisses avec deux de mes amis, Perlet, qui a fait courir tout Paris au Gymnase, et Raymond, un autre élève de Talma qui mourut à vingt-trois ans. Saint-Priest, arrivé à ce passage :

> Mais ne t'arrête point ; prends un fidèle guide,

manqua de mémoire. Ce fut une bonne fortune pour le public et pour lui. Il fut superbe. Sentant que la mémoire lui faisait défaut, il trembla, il s'arrêta, il fut ému, et au lieu de dire d'un ton solennel : *Mais ne t'arrête point*, il apporta dans ces mots une agitation qui transporta les spectateurs. C'était un effet dû au hasard, mais qu'il était précieux de noter.

Molé, qui a dit des choses très-vraies, pose ce principe excellent, qu'au théâtre il faut livrer son cœur et garder sa tête. Le mot est admirable. Il ne s'applique pas seulement au comédien, mais à l'orateur, au général sur le champ de bataille. Il y a évidemment une double opération : celle du cœur et celle de la tête. Il faut se juger en même temps qu'on exécute, c'est ce qui a fait surtout de Talma un grand acteur. En rentrant dans les coulisses il nous disait : «Je repasse plutôt la scène que je viens de jouer que celle que je vais jouer, parce que j'ai observé les effets que j'ai produits, et comme je viens de les produire, j'en ai encore le secret, que j'emploierai plus tard. » J'insiste sur ce point, et j'ajoute : ce sont les hommes d'un grand talent qui travaillent, parce qu'ils sont modestes.

---

## VARIÉTÉS.

### Le judaïsme de la décadence.

Sous ce titre : *Jésus-Christ, sa vie, son temps, son œuvre*, M. Edmond de Pressensé est sur le point de publier un volume dont nous pouvons donner par avance l'extrait suivant :

« L'état moral et intellectuel du judaïsme, à la veille de la naissance du Christ, ne saurait être compris que lorsqu'on est remonté aux causes complexes qui l'ont produit. De ces causes, la plus puissante est certainement l'exil du peuple à Babylone, et la situation politique et religieuse qui en fut la conséquence. Cette situation aboutissait à une de ces contradictions violentes qui empêchent une nation de s'endormir dans le repos. On peut la résumer en deux mots : dépendance et haine de l'étranger. La Judée depuis la première destruction de Jérusalem n'a eu que de courtes périodes d'émancipation réelle; elle a été englobée dans les grands empires qui ont tour à tour pesé sur l'Asie. C'est depuis qu'elle porte le joug que cette forte race se redresse moralement dans le sentiment de sa haute destinée; autrefois, quand elle avait ses rois à elle, elle était toujours inclinée aux alliances coupables et aux idolâtries impures. Il n'en est plus de même depuis les jours amers de la captivité. Là, près du fleuve de l'exil, le Juif éloigné de sa Sion chérie dont il ne reste que les débris fumants, a retrouvé une autre cité sainte qui n'est pas bâtie avec des pierres, mais avec des paroles divines et dont le sanctuaire indestructible est la loi donnée à ses pères. Depuis qu'il a perdu la patrie matérielle, il a reconquis la patrie morale dans ses croyances raffermies; il sent que le culte du vrai Dieu est l'essence même de sa nationalité. Aussi quand il a retrouvé la terre de ses aïeux, comme il ne l'a jamais complètement reconquise et qu'il a eu la douleur de s'y sentir encore assujetti à un pouvoir étranger, a-t-il continué à unir étroitement sa religion et son patriotisme; il sait qu'une fois qu'il a renié son Dieu, il n'est plus qu'un vil esclave, comme ces troupeaux humains que les conquérants de l'Asie traînent après eux ou foulent à leurs pieds. De là

cette admirable restauration religieuse entreprise par Esdras et achevée par Néhémie; le peuple ne recule devant aucun sacrifice et brise sans hésiter les liens de famille formés pendant la désorganisation de l'exil. Désormais le Juif sera invariablement attaché à sa foi, à ses rites; la théocratie refleurit sur les ruines d'une gloire politique à jamais renversée. Ce n'est plus sous l'image d'un roi puissant, d'un nouveau Salomon que le peuple se représente le Messie; il voit plutôt en lui un souverain sacrificateur, comme cela ressort des oracles du prophète Zacharie. Le règne des saints a commencé, car la sainteté légale est la seule supériorité et la seule liberté que l'on puisse conserver.

Certes cette reconstitution morale du judaïsme est un grand progrès sur le passé, mais elle cache un germe fatal. La piété se confondant avec le patriotisme, la masse du peuple sera disposée à la considérer plutôt comme un moyen de conserver la prééminence sur les autres nations que comme un but excellent en lui-même. La sainteté ne sera plus alors qu'un légalisme tout extérieur, une conformité à la lettre sacrée sans action sur le cœur et la conscience; alors la loi, bien loin d'accomplir son principal office, qui est de briser l'orgueil humain en le plaçant devant un idéal accablant, ne fera plus que le nourrir et le fortifier. Là était le péril, l'avenir devait en démontrer la gravité. L'alliance étroite entre le patriotisme et la religion devait aussi surexciter outre mesure les passions politiques et la fierté nationale. Le Juif se sent à la fois le favori de Dieu et le jouet du despotisme païen; il se sait supérieur à tous les peuples dont l'idolâtrie lui paraît à juste titre abominable, et il doit néanmoins subir la domination de ceux qu'il méprise. Quelle tentation pour lui de se redresser devant des maîtres qui sont ses inférieurs et de leur rendre en dédain toutes les avanies qu'il en reçoit! Lui, l'initiateur de la vraie religion dans le monde, il est courbé sous un sceptre idolâtre! Comment une telle pensée n'entretiendrait-elle pas dans son cœur un ferment de révolte et de haine et ne le précipiterait-elle pas dans des entreprises violentes, encore plus périlleuses pour son sentiment religieux que pour ses intérêts terrestres? Évidemment l'espérance nationale subira une grande transformation sous de telles influences; elle s'imprégnera, dans cette atmosphère embrasée, de passions tout humaines; elle tendra à devenir elle-même un brandon d'agitation politique; l'horizon de l'avenir, éclairé par les grands prophètes de lueurs sereines et pures, se colorera des teintes chaudes et ardentes des rêves apocalyptiques.....

Le Juif des anciens temps tombait facilement plus bas que le Juif de cette période; il se laissait prendre à l'idolâtrie et à ses rites infâmes, mais aussi quand il se repentait sous la parole sévère du prophète, ou sous les coups de la justice divine, il revenait à une piété bien plus profonde, il éprouvait un ardent besoin de purification, d'expiation, et le sang des victimes ne suffisait pas pour lui rendre la paix. Depuis la restauration d'Esdras, le Juif a d'habitude une vie plus pure, plus correcte, mais aussi il échappe plus facilement au tourment de la conscience. Au sacrifice qui exprime le sentiment du péché et l'espoir du pardon, il substitue volontiers l'aumône, c'est-à-dire la bonne œuvre extérieure par laquelle il se met en règle avec la loi divine. On voit dans le livre de Tobie quelle importance prédominante est donnée à ce genre de réparation. Ce n'est pas seulement la main gauche qui sait ce que donne la main droite, c'est le cœur qui s'en applaudit et s'imagine avoir réalisé la justice parfaite.

Le contact avec l'étranger eut aussi pour effet de modifier le judaïsme à plusieurs égards. Tantôt il s'altère par un mélange d'idées tout à fait hétérogènes; tantôt il s'abandonne à de lâches concessions; tantôt enfin il s'exalte dans son patriotisme et se roidit dans une dévotion rigide et une opiniâtre résistance aux influences du dehors. Nous avons ainsi de très-bonne heure le germe des divisions tranchées qui plus tard se produiront et donneront naissance à des sectes ou à des partis. Toujours est-il que, bien peu de temps après la restauration, nous trouvons déjà en présence les éléments qui se heurteront ou se combineront dans la grande crise finale.

Le libérateur fut suscité; ce ne fut pas encore le divin fils de David qui devait répondre à la grande attente humaine, mais l'un de ces précurseurs incomplets qui, après avoir disparu, devenaient des types nouveaux du Messie. Rien n'est beau dans l'histoire du judaïsme de cette époque comme la guerre de géants engagée par la poignée de patriotes qui se rassemblèrent autour des Machabées. La douleur concentrée des Juifs fidèles à la vue des abominations du lieu saint, ce mélange de croissante indignation et d'aspiration frémissante qui respire dans les chants mutilés et obscurs dont nous avons cité quelques fragments, voilà quelle fut l'inspiration de cette insurrection héroïque qui sortit tout armée de la chétive bourgade où le vieux prêtre Matthathias avait conservé avec ses fils la foi d'Israël. On eût dit le lion de Juda s'élançant des montagnes d'Éphraïm. Nous n'avons pas à peindre cette lutte admirable dans laquelle la force matérielle se brise contre la force morale, où les immenses armées des Séleucides fondent comme la neige sous le soleil devant l'ardent courage de Judas Machabée et de ses frères, où les revers et les désastres ne font qu'enflammer la résistance et la rendre plus opiniâtre et plus invincible.

Cette magnifique explosion du patriotisme juif devait évoquer un idéal plein de grandeur, mais aussi de péril. Comment le Messie ne serait-il pas apparu sous les traits de Judas Machabée à un peuple enivré de la plus noble des passions humaines? Les symboles pathétiques d'Isaïe et de Jérémie pâlissaient devant l'image du jeune guerrier abattant la puissance d'Antiochus et lavant les marches du sanctuaire dans le sang de ses profanateurs. Cette vision d'archange guerrier devait toujours flotter désormais devant les yeux des Juifs. On peut juger par la portion des oracles sibyllins qui remontent à cette époque, et qui sont d'origine hébraïque, à quel point ces premiers triomphes de la guerre de l'indépendance les ont fascinés. C'est à Alexandrie que ces fameux oracles furent élaborés vers l'an 115 avant Jésus-Christ. Complétement étrangers à la tendance platonicienne et théosophique qui allait bientôt s'emparer des synagogues égyptiennes, ils sont visiblement pénétrés du patriotisme exclusif qui prévalait en Palestine. Ils n'ont emprunté au monde gréco-romain que la légende bien connue des sibylles. Ils mettent leurs rêves favoris dans la bouche de ces prophétesses de la nature qui doivent ainsi confirmer les grands oracles de l'Ancien Testament et contribuer à la gloire du peuple de Dieu au sein du paganisme. La sibylle n'est donc que l'écho complaisant des aspirations et des espérances des Juifs au temps des Machabées. C'est ce qui donne un haut intérêt à cette rapsodie monotone. Nous y retrouverons précisément cette

attente d'un Messie tout guerrier et d'un salut exclusivement terrestre, qui était la conséquence naturelle des récents événements accomplis en Judée.

On attend uniquement le salut de l'épée, et c'est pour cela qu'on périra par l'épée. »

---

## BULLETIN DES COURS.

### Faculté de théologie de Rouen.

Dogme. — M. Paploré : Sacrements (suite). — Eucharistie. — Pénitence. — Ordre. — Mariage.

Éloquence sacrée. — M. Labbé : Analyse et étude des Pères : saint Ambroise. — Saint Augustin.

Écriture sainte. — M. Lainé : Livre de *Job*.

Morale. — M. Malleville : Traité des *Lois*.

Histoire ecclésiastique. — M. Delalonde : L'Église et le moyen âge. — 4e période (1re partie) : de Boniface VIII au grand schisme d'Occident.

### Faculté des lettres de Rennes.

Philosophie. — M. Chauvet : De l'âme considérée en elle-même et dans ses rapports avec le corps.

Histoire. — M. Morin : Revue des temps anciens jusqu'au commencement de l'ère chrétienne, et particulièrement origines des peuples de la famille indo-celtique, d'après les données de la philologie moderne.

Littérature ancienne. — M. Martin : L'épopée grecque avant le siècle de Périclès. — Explication du chant XI de l'*Odyssée* et des trois premières *Pythiques* de Pindare.

Littérature française. — M. Delaunay : Histoire de la littérature française depuis les origines jusqu'au XVIIe siècle.

Littérature étrangère. — M. Nicolas : Histoire critique de la littérature allemande. — De la tragédie allemande au XVIIe et au XVIIIe siècle.

### Faculté des lettres de Grenoble.

Philosophie. — M. Patru traitera des Sciences en général, et en particulier de la psychologie.

Histoire. — M. Antonin Macé étudiera l'Histoire de France au moyen âge, surtout en ce qui concerne les éléments, la formation et les progrès de la nationalité française.

Littérature ancienne. — M. Roux exposera, le lundi, l'Histoire de la tragédie grecque depuis son origine jusqu'à Euripide ; le samedi, il expliquera la comédie d'Aristophane : *Les Grenouilles*.

Littérature française. — M. Maignien fera, au point de vue de l'histoire et de l'art, un tableau des chefs-d'œuvre de la Littérature française au XVIIe siècle, à partir de 1636.

Littérature étrangère. — M. Lapaume appréciera le chef-d'œuvre de l'Arioste, *Orlando Furioso*, tant en lui-même que dans ses rapports avec d'autres épopées anciennes ou modernes.

### Faculté des lettres de Poitiers.

Philosophie. — M. Bertereau : Psychologie.

Histoire. — M. Nicolas : Histoire de l'empire romain.

Littérature ancienne. — M. Chaignet : De la poésie philosophique chez les anciens.

Littérature française. — M. Mosnier : Histoire de la littérature française au XVIe siècle.

Littérature étrangère. — M. Beaussire : Littérature anglaise.

### Faculté des lettres de Toulouse.

Littérature ancienne. — M. Hamel : Histoire comparée de la poésie lyrique chez les Grecs et chez les Latins.

Littérature française. — M. Delavigne : Œuvres caractéristiques de l'esprit français pendant la durée du moyen âge.

Littérature étrangère. — M. D'Hugues : Histoire de la littérature espagnole au XVIe siècle.

Philosophie. — M. Gatien-Arnoult : Histoire de la philosophie à Toulouse et dans le pays voisin, en France et hors de France, à diverses époques et surtout aux trois derniers siècles.

Histoire. — M. Barry : De la France et en particulier du midi de la France à l'époque romaine.

### Conférences et Entretiens littéraires et scientifiques.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Mardi 26 décembre. — MM. Emile Durier : Les mémoires de Beaumarchais.

Mercredi 27. — Le docteur Henri Favre : Voyage en Égypte pendant le choléra de 1865.

Jeudi 28. — Émile Deschanel : Portraits physiologiques et littéraires.

Vendredi 29. — Samson : Casimir Delavigne. — Lamartine. — Victor Hugo. — Alfred de Musset.

Samedi 30. — Marius Fontane : Mahomet et son époque.

### Causeries populaires de la salle Valentino.
(Rue Saint-Honoré.)

Mercredi 27 décembre, à huit heures et demie. — 1° M. Desgarolles : Les mystères de la main. — 2° M. Georges Bell : Les Frances lointaines.

Le mercredi 3 janvier. — Relâche à cause du jour de l'an.

---

### Cours publics et Conférences nouvellement autorisées.

#### AUXERRE.

MM. Challe, président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne : Histoire d'Auxerre du Ve au XIVe siècle. — Crérot : Les monuments religieux d'Auxerre. — Cotteau : La géologie du département de l'Yonne. — Quantin : Tableau de la ville d'Auxerre au XIIIe siècle. — Hébert, professeur à la Faculté des sciences de Paris : Exposé de la science géologique. — Duché, docteur en médecine : De la distribution des races humaines à la surface du globe. — Dionis, docteur en médecine : Auxerre au point de vue de l'hygiène. — Blin, professeur au collége d'Auxerre : Le progrès au point de vue historique. — Guinault, professeur de physique au collége d'Auxerre : De l'air et de l'eau. — Durlhac, directeur de l'École primaire : La poésie pendant la Révolution française. — Bert, docteur en médecine : La physiologie de l'espèce. — Lepere : La poésie lyrique au XIXe siècle. — Libiere : Jacques Amyot. — Smyttere : La science de l'hygiène. — Petit-Sigaud, ancien chef d'institution : Histoire du système metrique.

#### PARIS.

MM. Léon Say, rédacteur du *Journal des économistes*, et Léon Walras, homme de lettres, salle du Waux-Hall : Principe et fonctionnement de la caisse d'escompte des associations populaires.

#### LYON.

M. Merritt, professeur à l'école centrale lyonnaise : Littérature anglaise.

#### SAINS (Seine-et-Marne).

MM. Hémin, maire de Sains : Lectures sur des sujets d'histoire et d'agriculture. — Lefèvre, vice-président du comice agricole de Coulommiers : Même sujet.

#### NICE.

M. le docteur Lubanski, membre du conseil d'hygiène du département des Alpes-Maritimes : Physiologie et hygiène.

#### BÔNE.

MM. Olivier, président de l'Académie d'Hippone : Cours de littérature comparée. — Dukerley, vice-président de l'Académie d'Hippone : Cours de physiologie et zoologie.

#### NICE.

MM. Bazin, professeur au lycée : La Tragédie au XVIIe siècle. — Leclerc, professeur au lycée : Cours public de physique. — Giraud, professeur au lycée : La France et l'Europe dans la deuxième moitié du XVIe siècle.

#### ANDUZE.

M. le pasteur Hugues : Conférences publiques sur l'histoire de la ville d'Anduze.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 5 — 30 DÉCEMBRE 1865


Paris, 29 décembre 1865.

L'illustre M. Gladstone, chancelier de l'Échiquier, avait été élu recteur de l'Université d'Édimbourg en 1859, puis réélu en 1862. C'est à l'expiration de ce second terme d'office qu'il vient de prononcer le beau discours que nous publions dans ce numéro. Tout le monde sait quel amour M. Gladstone a conservé aux lettres anciennes, avec quelle affection il a étudié Homère, et avec quelle persévérance, au milieu de ses grandes occupations administratives et politiques, il n'a cessé d'appliquer à la littérature grecque les facultés de son admirable intelligence.

---

### UNIVERSITÉ D'ÉDIMBOURG.

M. GLADSTONE.

**Du rôle de l'ancienne Grèce dans l'histoire providentielle du monde.**

Monsieur le vice-chancelier, Messieurs les professeurs, Messieurs,

Je me propose d'étudier avec vous, dans ce discours d'adieu, la place que l'ancienne Grèce occupe dans l'histoire providentielle du monde.

L'énoncé seul d'un tel sujet ne semble-t-il pas un paradoxe? En effet, personne ne songerait à contester que ce peuple, qui habitait ce petit amas de montagnes désolées et de vallées étroites, a joué un rôle, un grand rôle dans l'histoire, et a laissé une empreinte profonde, indélébile, sur le caractère de l'espèce humaine. Qui oserait douter que les Grecs ont laissé de brillants exemples d'énergie dans l'action, des œuvres intellectuelles et artistiques incomparables, des modèles dans les lettres et dans l'art? Il n'y a pas non plus lieu de douter que, pendant bien des générations, l'Europe chrétienne a assigné à la Grèce la plus grande part dans l'œuvre de la civilisation humaine. Mais à notre époque, alors que l'on remet tout en question, on se demande assez naturellement sur quelles bases repose le jugement qui assigne à la Grèce la place d'honneur dans la carrière de l'éducation générale. On regarde comme le délice, comme le bonheur suprême du petit nombre, son langage, son histoire, sa littérature, ses arts; mais la majorité des esprits conçoit difficilement que ses enseignements aient puissamment contribué aux intérêts communs de l'humanité. Ces enseignements enfin s'écartent tellement de ceux de l'Évangile, que dis-je, ils sont dans certains cas si opposés à l'esprit du code évangélique, qu'on est tout disposé à penser qu'ils s'adressent exclusivement aux intérêts profanes aussi bien qu'aux intérêts secondaires et, si je puis m'exprimer ainsi, aux intérêts mondains de la vie : aux intérêts secondaires de la vie, parce que la Grèce ne se propose pas de nous enseigner le choix d'une profession, ou le moyen de réussir dans le monde :

« τί δέ μ' ὠφέλησουσ' οἱ ῥυθμοὶ πρὸς τἄλφιτα; »

aux intérêts profanes, parce que, sans aucun doute, elle ne nous enseigne pas la vraie religion. Bien des fois même, la Grèce s'est montré la rivale du christianisme, car à l'époque de la renaissance, et aussi dans des temps plus rapprochés de nous, il nous serait facile de nommer des hommes de lettres, des hommes de génie même, nés chrétiens, et qui, fascinés par le souvenir de ce pays, en sont presque arrivés à secouer l'obéissance qu'ils devaient à leur foi et à relever, tout au moins dans leur imagination, les autels autrefois célèbres de ses temples depuis si longtemps déserts.

D'autres raisons encore ont produit une certaine répugnance à assigner à l'ancienne Grèce une place distincte et importante dans l'ordre providentiel du monde. Ce qu'on pourrait appeler la religiosité plutôt que la religion nous a portés, non pas à nier en termes formels que Dieu ait été et soit le Dieu et le père de la race humaine tout entière, des juifs aussi bien que des chrétiens, mais cependant à penser et à agir comme s'il n'avait eu d'amour et de soins que pour l'étroite vallée de Jérusalem dans l'antiquité, et depuis la naissance du Christ que pour l'Église chrétienne, ou même pour une portion de cette Église, portion dont nous traçons les limites selon notre bon vouloir. Mais certainement, nier ou même passer sous silence le rôle assigné à un peuple quel qu'il soit, et surtout à un peuple doué de qualités si remarquables que les Grecs, dans ce grand, dans cet admirable système de l'éducation des enfants

humains de notre Père qui est dans les cieux, dans ce magnifique ensemble que nous appelons l'ordre providentiel du monde, là serait le paradoxe.

Un si admirable ensemble basé sur des faits peut s'appeler la prophétie en action, et est, s'il est possible, une preuve plus grande, plus sublime encore que la prophétie écrite de la grandeur du Tout-Puissant.

Mais dans cet ordre providentiel, il y a bien des opérations différentes. Dans cette grande maison, il y a des vaisseaux d'or et d'argent, des vaisseaux de bois et de terre. Dans la sphère de notre commune expérience, nous voyons des êtres humains vivre et mourir et ne donner par leur passage sur cette terre aucune leçon spéciale à l'homme, si ce n'est cet enseignement simple et élémentaire qui découle de toutes les parties de l'expérience humaine. D'autres, au contraire, dès le moment où pour ainsi dire ils se sont montrés à l'horizon de la vie, semblent immédiatement

Éclairer de leurs feux l'horizon du matin ;

leur longue vie n'est qu'une succession de splendeur et enfin ils « laissent un nom fameux, une marque, un jalon dans le temple de la renommée ».

Ce ne sont pas des exemples vulgaires que nous a donnés l'ancienne Grèce. S'élançant, au contraire, dans les plus hautes régions, elle a droit à une place toute spéciale dans l'ordre providentiel du monde.

Examinons avec soin une théorie qui a prévalu dans le monde, quelquefois défendue par de nombreux arguments, plus souvent acceptée sans preuves, tantôt rampant souterrainement, tantôt assez hardie pour se produire à la lumière du jour; cette théorie se formule ainsi : bien que Dieu étende ses soins généralement à tous les hommes, ce n'est cependant que dans les pages de l'Ancien Testament et dans l'histoire et les traditions des patriarches et des Juifs que nous devons chercher les traces certaines d'une préparation à la venue du Christ. Cette opinion porte ce que nos pères auraient appelé « le masque de la piété » ; elle a été certainement soutenue par des personnes pieuses qui s'en sont servi pour défendre de prétendus intérêts de la religion. Mais je suis certain que c'est là seulement une apparence, un masque qu'il nous faut arracher, car il nous empêche de voir la vérité.

Selon cette théorie, les patriarches et les descendants d'Abraham ont seuls participé à ces dispensations divines qui, opérant dans des temps précédant la naissance du Christ, doivent être regardées comme une préparation à ce grand événement. Les patriarches et les Juifs auraient donc été les seuls gardiens de la civilisation humaine dans toutes ses variétés infinies; et quand nous croyons trouver cette civilisation autre part que chez eux, nous devons nous inscrire en faux contre le phénomène, ou bien considérer que cette civilisation n'est que le résultat d'une assimilation, par des moyens qui nous sont inconnus, des révélations divin faites au peuple favorisé. Cette théorie a trouvé son développement le plus complet, que dis-je, le plus fanatique, dans le *Paradis reconquis* de Milton. Le poëte déprécie en termes extravagants l'intelligence et l'imagination grecques, et, ce qui est pis encore, il place ces paroles sur les lèvres divines dont tous les mots ont été pesés et mesurés dans les balances les plus exactes de la vérité.

Il soutient d'abord que l'inspiration divine dispense de la nécessité de toute autre doctrine; « lors même qu'elle serait reconnue vraie ». « Mais », ajoute-t-il, « ces doctrines sont fausses ou ne sont guère que des rêveries, des conjectures, des fictions qui ne reposent sur aucune base solide. »

Il condamne en masse les philosophes grecs; quant à Homère et aux poëtes tragiques, ils ont, dit-il avec une gravité qui est en elle-même assez étrange, empruntés aux Juifs l'art de la poésie : « Toute notre loi, toute notre histoire est remplie d'hymnes; nos psaumes sont composés avec beaucoup d'art; nos chants et nos harpes qui plaisaient tellement aux oreilles de nos vainqueurs à Babylone, montrent assez que c'est plutôt la Grèce qui nous a emprunté ces arts. »

Il compare les orateurs aux poëtes hébreux : « Leurs orateurs sont bien loin d'égaler nos prophètes; ceux-ci sont éclairés par une lumière céleste, et enseignent bien mieux les règles du véritable gouvernement. »

Il est difficile de comprendre ce qui a pu porter le génie de Milton à comparer ainsi les unes aux autres des choses qui, après tout, ne sont pas réellement comparables; et comment lui, homme érudit, que son érudition même aurait dû rendre familier avec la philosophie grecque, a-t-il pu ne pas comprendre que des hommes comme Aristote et Platon étaient d'infatigables chercheurs de la vérité?

Warburton fait remarquer que ces passages étaient d'accord avec la mode du temps. Il paraît que, surtout dans les dernières années de la vie de Milton, il y avait un grand nombre de savants anglais et étrangers, tels que Bochart, Huet, Vass, Gale et Bogan qui s'appliquaient à prouver les coïncidences existant entre les traditions hébraïques et les traditions païennes. Quelques-uns et principalement Huet, évêque d'Avranches, poussèrent cette entreprise jusque dans les champs de l'imagination. Mais ils n'ont jamais, dans leur ardeur à faire dériver la littérature païenne de sources hébraïques, poussé l'esprit de système aussi loin que Milton; jamais ils n'ont employé les termes cyniques du *Paradis reconquis*. Leur but semble avoir été différent; ils ont plutôt cherché à fortifier la foi aux récits historiques des saintes Écritures en retrouvant autre part des faits exactement correspondants, prétendant que tantôt c'était des événements contemporains racontés d'une manière différente, tantôt des faits anciens provenant d'une même source.

Pour être dans le vrai, il faut dire que l'origine de ces

recherches remarquables remonte à une littérature beaucoup plus ancienne, bien plus intéressante, bien plus importante. Le paganisme, qui avait été, pour les deux plus grandes civilisations du monde ancien, d'abord une croyance, puis une profession, ne se retira pas du champ de bataille intellectuel, quand il fut assailli par le christianisme victorieux, sans une lutte désespérée, soutenue par toutes les recherches d'intelligences puissantes et subtiles. On demandait à juste titre à l'Évangile, considéré comme révélation des desseins de Dieu pour la rénovation morale de l'espèce humaine, non-seulement de justifier de ses titres, mais d'expliquer tout ce qui, dans le monde, l'avait précédé, ou se trouvait en antagonisme avec lui. Le système païen avait un avantage considérable dans la querelle, en admettant même que ce fût le seul : il représentait une tradition continue, s'étendant au delà de la mémoire de l'homme ; il s'était transmis de père en fils pendant plus de cent générations, ostensiblement toujours le même et toujours répandu sur presque toute la surface du monde connu; personne ne pouvait indiquer l'époque où il n'existait pas, où il ne régnait pas en maître sur les deux fameuses péninsules qui avaient civilisé l'ancien monde.

Dans ces circonstances, les défenseurs du christianisme ne pouvaient admettre qu'il existât dans les vieilles religions du monde, et surtout dans la mythologie grecque ou latine, aucun indice, aucune trace de la vérité primitive. Car une telle concession aurait semblé emporter cette conséquence logique qu'ils n'avaient aucun droit à chasser la vieille religion, mais qu'ils devaient essayer de la ramener à la pureté de ses commencements; en un mot, qu'ils devaient la réformer et non pas la détruire. Le but du christianisme, au contraire, était et ne pouvait être qu'une destruction et non une réforme. Ils combattirent donc les traditions du paganisme en s'appuyant sur les traditions plus pures, plus claires et surtout plus anciennes des Hébreux. Ils éludèrent la valeur, négative au point de vue du raisonnement, d'une antiquité indéfinie, en présentant le récit positif de la création du monde et le sublime exorde de la race humaine se propageant en ligne définie, d'homme en homme, jusqu'au ferme terrain des temps historiques. Jusque-là tout était bien. Mais les païens leur opposaient un système qui atteignait dans l'espace et dans la durée les mêmes limites que le monde civilisé; ils prétendaient, et cela avec quelque apparence de raison, que, quand la civilisation commença, elle ne fit pas cette religion, elle ne l'apporta pas avec elle, mais elle la trouva sur le sol avant elle. Ainsi, sur le terrain restreint de l'histoire, un spectateur indifférent aurait pu penser que la lutte n'avait pas de résultat certain, et cela au moment où il semblait nécessaire à la dignité et à la haute origine de la nouvelle religion de remporter la victoire non pas sur un seul point, mais sur tous. Aussi les défenseurs du christianisme ne se contentèrent-ils pas de prouver par le raisonnement la vérité et l'autorité de l'Évangile, d'abattre leur ennemi et de lui faire mordre la poussière par leurs arguments moraux contre le paganisme; mais obéissant aveuglément aux exigences de la controverse, ils cherchèrent à accélérer sa chute, à le dépouiller de tout, de ses titres, de l'antiquité même de son origine, en refusant d'en affilier la plus petite partie, en quelque temps que ce fût, à une religion primitive. Ils soutenaient, en outre, que les quelques vérités répandues dans la littérature païenne s'étaient transmises en détail, par des milieux successifs, de la Grèce à Rome, de l'Égypte à la Grèce ; mais que dans tous les cas, ces vérités étaient empruntées à l'ancien peuple de Dieu, et aux traditions historiques qui existaient chez ce peuple

Examinons maintenant l'ouvrage remarquable d'Eusèbe, connu sous le nom de *Præparatio evangelica*. Dans cet ouvrage, il expose l'impureté morale, l'impuissance, l'impiété et la fausseté du paganisme. Il lui compare les supériorités merveilleuses des saintes Écritures. Eusèbe ne va pas jusqu'à toutefois déprécier, en dehors de l'élément strictement religieux, le développement intellectuel de la race hellénique, développement aussi original qu'étendu. Mais, ajoute-t-il, les Grecs ont emprunté aux Égyptiens, aux Phénicien et à d'autres peuples étrangers, les formes élémentaires et superstitieuses d'une religion que leur génie les a bientôt amenés à refondre et à embellir. Quant aux quelques notions sur la Divinité et aux quelques enseignements vrais sur la culture de l'âme ils en étaient redevables aux Hébreux, excepté en ce que la nature elle-même avait pu leur apprendre.

Ici se présente cette question : si la race hellénique a emprunté sa religion à la Phénicie et à l'Égypte, où l'Égypte et la Phénicie ont-elles puisé la leur? Entraîné par les exigences de sa position, c'est sur ce point qu'Eusèbe a commis la principale erreur que nous ayons à lui reprocher. Selon lui, toutes les religions, même à leur point de départ, ont été de pures erreurs, de simples inventions de l'esprit humain, sans qu'il soit possible d'y découvrir aucun rapport, aucune liaison, avec ces vérités divines enseignées aux Hébreux, comme il le dit si bien, longtemps avant Moïse et la composition du *Pentateuque*. Selon Eusèbe encore, les vieilles religions se composaient d'une quantité de cultes différents qui avaient pour objet tantôt les corps célestes, tantôt les phénomènes de la nature, tantôt la mémoire des grands hommes, tantôt les arts utiles ou les inventions importantes, tantôt le bien ou le mal.

Les idées d'Eusèbe ont été, je le crois, partagées par presque tous les défenseurs du christianisme. Saint Clément d'Alexandrie pense que les Grecs n'ont par eux-mêmes trouvé aucune vérité; il les accuse d'avoir volé les idées des Hébreux, et à l'appui de cette accusation il cite bizarrement des exemples de plagiat entre les auteurs grecs. Justin, martyr, refusant une haute origine à la mythologie grecque, la fait sortir tout entière de l'imagination des poëtes, qui, dit-il, étaient bien mauvais, ou

des philosophes, qui valaient encore moins. Lactance attribue aux anges rebelles, aux démons, l'invention des idoles. Théophile affirme que les païens adoraient les morts, Lactance que leurs dieux étaient *reges maximi et potentissimi*. Je dirai seulement que les premiers écrivains chrétiens, qui n'avaient pas l'esprit aussi étroit qu'on le pense généralement, n'ont pas nié, n'ont pas même déprécié les prodiges intellectuels des grandes races païennes, de ces admirables philosophes, comme les appelle si souvent Eusèbe, de ce Platon si magnifiquement loué par son débiteur intellectuel le grand saint Augustin. Ils ont été les premiers à reconnaître l'importance de la voix de la nature dans le cœur de l'homme, l'efficacité de l'intervention divine dans le monde entier à toutes les périodes de son existence, la grandeur des nombreuses vérités qu'on trouve dans les écrivains anciens. Mais ils ont poursuivi de leurs arguments, ils ont écrasé sans miséricorde cette religion corrompue qu'ils ont trouvée sur leur chemin, religion qui, bien que corrompue et tombant en ruines était formidable encore par son antiquité, par sa diffusion, par la force de l'habitude, par les nombreux avantages, par les puissants intérêts temporels mis en jeu; et ils n'ont pas voulu admettre un seul instant que cette religion eût le moindre rapport historique ou même traditionnel avec cette foi primitive que les ancêtres communs des races sémitiques et européennes avaient autrefois partagée.

On ne peut guère leur reprocher d'avoir adopté cette ligne de conduite par mauvaise foi intentionnelle. Les écrivains chrétiens, aussi bien que leurs adversaires, n'avaient ni la connaissance ni l'habitude de la critique. Ils prenaient pour point de départ de leurs raisonnements, la vie, les actes, la généalogie des divinités païennes, tels qu'ils les trouvaient dans la croyance populaire. Réfuter une fausse religion, faire disparaître du monde un mal moral incurable, tel était leur but immédiat; ils n'avaient pas l'intention de construire une philosophie universelle de l'histoire religieuse de l'homme, ouvrage pour lequel le temps n'était pas encore arrivé alors, et n'est peut-être pas encore arrivé aujourd'hui. Mais nous, plus favorisés, nous avons de nouvelles sources de connaissance, de nouveaux moyens pour reconnaître l'erreur et pour guider nos recherches. De nouveaux points de vue nous sont ouverts; plus nous nous servirons de ces avantages, plus nous comprendrons que nous devons confesser avec amour et respect l'immensité de la sagesse et de la bonté de Dieu.

Dans tous les cas, il est facile de comprendre l'avantage de polémique que trouvait, dans cette terrible attaque, le défenseur du christianisme, se plaçant tout d'abord sur un terrain solide, et, comme un soldat sur le champ de bataille, se débarrassant de tout ce qui pouvait le gêner. Dédaignant les différentes images d'une divinité, après tout la même, mais qui avaient toutes cependant leurs champions respectifs, toujours prêts à voler au combat pour défendre leurs droits au milieu de préférences rivales et d'interminables querelles; dédaignant, dis-je, ces images, le chrétien établissait de suite la comparaison entre le Dieu des Hébreux, adoré depuis le commencement du monde, et de prétendus dieux qui ne pouvaient expliquer leur origine et qui après tout n'étaient pas dieux. Pour bien apprécier la grandeur de cet avantage, nous devons examiner la nature des raisonnements de leurs adversaires. Les champions du paganisme ne se donnaient pas non plus la peine de défendre les formes populaires, ou les fables de la vieille religion. Peut-être, pour le paysan crédule, la religion de Porphyre eût-elle été aussi inintelligible ou aussi odieuse que celle de saint Paul. Les écrivains païens se débarrassèrent donc bien vite de ces difficultés en appelant ces formes populaires des manifestations allégoriques, figurées, secondaires, de la vraie Divinité; ils admettaient même que dans bien des cas elles étaient dues à l'activité malicieuse des esprits du mal. Le champion du paganisme lui-même ne défendait donc pas les idoles, mais une grande divinité invisible dont, réduit aux expédients, il disait qu'elle avait été masquée par l'idole. Admettre en de semblables circonstances qu'un principe de vie intérieure, quelle que fût d'ailleurs la forme extérieure, pût se trouver à l'état latent dans la mythologie telle qu'elle existait devant leurs yeux, c'eût été pour les chrétiens trahir la vérité. Si même, sans aller si loin, ils avaient admis un instant que le paganisme, ce cadavre alors putréfié, avait jamais pu être plein de vigueur et de beauté, ils se seraient fermé la route de la conquête de l'esprit humain.

Les érudits du XVII^e siècle semblent s'être placés sur le même terrain qu'Eusèbe et les premiers écrivains chrétiens quand ils examinent les idées religieuses proprement dites des Grecs et leurs principes philosophiques. Quand, au contraire, ils examinent leur mythologie, n'ayant plus d'adversaires païens à combattre, ils n'ont aucune objection à la faire remonter aux saintes Écritures. Il ne m'appartient pas de juger s'ils ne se sont pas laissés entraîner beaucoup trop loin. Mais ceux qui admettent la véracité des saintes Écritures doivent certainement reconnaître qu'au fond ils étaient dans le vrai. On ne nous demande pas de croire que Neptune fut Japhet, ou qu'Iphigénie fut la fille de Jephté; que Deucalion fut Noé, ou que Bellérophon fut réellement Joseph dans la maison de Putiphar, malgré certaines similitudes de circonstances qui se font remarquer dans ces exemples et dans quelques autres. Mais si nous croyons à la véracité du texte et du récit historique des Écritures, nous devons croire aussi que, quand les familles issues de Cham et de Japhet commencèrent leurs longues migrations, elles emportèrent avec elles de l'ancienne demeure qu'elles avaient partagée avec les fils de Sem les traditions religieuses qu'ils possédaient en commun. Il fallait bien qu'ils partissent comme le poëte nous raconte qu'Énée avait quitté Troie,

« Cum sociis nataque, Penatibus ac magnis Dis. »

Quant à ceux qui ne veulent pas accepter le témoignage du livre qu'on peut appeler, pour se servir du plus modeste de ses augustes titres, le document le plus ancien et le plus vénérable de l'histoire humaine, nous pourrions leur répondre que le raisonnement reste encore le même. Le progrès des recherches ethnologiques et philologiques nous fournit des preuves évidentes de la suite des migrations vers le nord et vers l'ouest de la race Touranienne et principalement de la race Aryenne, parties de points nécessairement non définis, mais certainement très-rapprochés de la demeure des patriarches nomades. Rien, d'un autre côté, ne nous indique que leurs traditions provinssent d'une source différente de celle qui est décrite dans le livre de la Genèse, la séparation en trois branches de la famille de Noé. Si donc, tout semble démontrerles rapports intimes de ces races primitives avec les tribus sémitiques, comment est-il possible que les descendants de Cham et de Japhet aient pu laisser derrière eux leurs traditions religieuses au moment où, pour la première fois, ils se séparaient de leurs frères? Certainement ils ne burent pas, comme les âmes, des enfers païens, les eaux du fleuve de l'oubli; ils n'effacèrent pas de leur mémoire tout ce qu'ils avaient su, appris ou ressenti, pour se préparer à leur voyage. L'obscurcissement, la dégénérescence des systèmes religieux est sans contredit rapide, mais toujours graduelle. *Nemo repente fuit turpissimus;* et aucune tribu, aucune nation, ne passe en un instant de la lumière à l'obscurité, ou n'arrive si vite à la perte totale d'une croyance religieuse dont elle était en possession.

Il est donc probable, *à priori*, qu'en examinant le systèmes religieux plus récents des pays assez éloignés du berceau de l'espèce humaine, mais reliés à ce berceau par le grand courant des migrations humaines, nous trouverions des preuves d'affinité entre ces systèmes religieux et celui qui aurait prévalu chez les races plus étroitement unies à ce berceau. La mythologie hellénique tout entière nous fournit une foule de preuves suffisantes pour démontrer cette probabilité; ces preuves sont, sans contredit, obscures dans les derniers temps de la mythologie, mais elles deviennent plus claires et plus fortes à mesure que nous remontons le courant des âges; et elles sont même si claires et si fortes qu'il me paraît impossible de les réfuter.

Je crois donc que la vraie *Præparatio evangelica*, ou l'éducation, la préparation de l'espèce humaine pour recevoir l'Évangile, ne s'est pas trouvée tout entière dans les lois données aux patriarches et aux Juifs, mais qu'elle s'étend aussi à d'autres champs de l'histoire et de l'expérience humaines. Le Tout-Puissant a confié à tous, à un degré et d'une manière qui nous est plus ou moins perceptible, les opérations préliminaires de son grand, de son immense dessein pour la délivrance et le bonheur de l'humanité. De telle sorte que tous, chacun dans sa sphère respective, quelques-uns en pleine connaissance de cause, d'autres sans le savoir, ont coopéré à l'accomplissement de la volonté de Dieu, sous une direction d'autant plus sublime peut-être qu'elle était moins sensible.

Dans le corps de ces traditions de la religion primitive qui nous sont transmises par le livre de la Genèse, nous trouvons certainement ce que j'appellerai un élément humain, ne fût-ce que dans cette parole : la postérité de la femme écrasera la tête du serpent. Le principe du mal devait recevoir le coup fatal, et ce coup devait être porté par un Être né semblable à la race même qu'il venait délivrer.

Je désire maintenant vous faire observer qu'aucune mesure n'est prise, autant que nous pouvons le savoir toutefois, et certainement le système mosaïque est silencieux sur ce point, aucune mesure n'est prise, dis-je, pour entretenir cet élément particulier des traditions primitives, autrement que comme une anticipation qui ne devait se réaliser que dans un avenir très-éloigné. Toutes les précautions sont prises, au contraire, pour empêcher aucun être humain, aucune idée humaine de devenir l'objet d'un culte religieux. La disparition de Moïse, le lieu de sa tombe ignoré même par le peuple, paraît être une précaution prise dans ce sens, et les strictes défenses du second commandement du *Décalogue* semblent surtout dirigées contre la reproduction de la forme humaine par la main de l'homme. Car les Écritures nous parlent du serpent fait par Moïse et montré au peuple, et de la mer d'airain du temple qui reposait sur douze bœufs d'airain. Dans l'arche construite par Moïse, il y avait des chérubins, et Salomon fit faire pour le temple deux chérubins, mais ils ne ressemblaient pas, croit-on généralement, à l'homme; les quatre créatures vivantes de la vision d'Ézéchiel participaient chacune de l'homme, du lion, du bœuf et de l'aigle.

Il paraîtrait que ces mesures furent efficaces. Quoique les Juifs fussent tout disposés à adorer le serpent ou le veau d'or, leur idolâtrie ne devint jamais anthropomorphique. La majesté divine resta ainsi séparée d'une association corporelle, humiliante pour Dieu, selon les idées religieuses juives, mais qui, comme le paganisme nous l'a prouvé, constitue la partie la plus charmante, la plus attrayante, la plus séduisante d'une religion. Un système purement théocratique subsista chez les Hébreux; une rédemption future devint un article de foi. Et dans une religion surchargée de rites et de symboles, on ne tolérait aucun rite, aucun symbole, qui pût exposer aux sens, et par les sens, à l'esprit du peuple, la forme de celui qui devait être le grand libérateur. Ainsi resta vacante jusqu'au temps fixé dans la croyance générale, aussi bien que dans la théorie de la religion, la place sublime et solitaire que le Rédempteur du monde devait occuper. Il y eut des imposteurs, mais ils ne s'approchaient pas assez de la vérité pour pouvoir résister au Messie quand il devait paraître. Aussi, après sa venue, aucun rival, aucun compétiteur n'était possible. Il n'eut à combattre en Judée que des idées fausses sur son ca-

ractère et sur sa mission; mais c'était un bien faible obstacle, quand on le compare à ces formidables résistances qu'oppose à toute religion nouvelle une religion organisée; et l'Evangile n'eut à soutenir aucun assaut jusqu'à ce que la vie et les travaux de son auteur fussent achevés, jusqu'à ce qu'enfin les fondations de la société chrétienne fussent établies sur des bases solides.

Si nous examinons maintenant la religion de la race hellénique, nous trouverons qu'en fait cette religion s'appropria cet élément anthropomorphique que le système de Moïse excluait avec tant de soin, et auquel les autres religions de l'antiquité n'avaient donné comparativement qu'une place douteuse et secondaire.

Si l'on me demandait d'indiquer le chaînon qui relie plus particulièrement l'ancienne mythologie grecque à l'élément humain de la tradition primitive, je désignerais Apollon. Il est fils de Jupiter, mais il n'est pas fils de Junon. C'est par lui que les ordres divins parviennent au monde, par lui, le dieu des prophéties et des oracles. Ce flambeau de la science, qui brûle en lui, établit une affinité entre lui et le soleil; mais l'énergie anthropomorphique de la religion, s'oppose à l'absorption de la divinité dans la nature. Nous ne saurions dire à quelle époque se produisit, dans le système religieux hellénique, la personnification d'Apollon par le soleil; mais nous sommes au moins certains qu'au temps d'Homère cette personnification n'avait pas eu lieu, car pour le poëte Apollon et le Soleil sont deux êtres parfaitement distincts. C'est à Apollon qu'est attribué l'art de guérir, et la fonction générale de sauveur; c'est à lui enfin, à lui, qui reste jusqu'à la fin le modèle parfait de la beauté céleste dans la forme masculine, qu'est attribuée par la tradition la victoire sur la mort et sur les esprits rebelles. Il possède des fonctions si nombreuses, si importantes, qu'il nous est difficile de comprendre comment il se fait que Jupiter, la Divinité suprême, ait pu les remettre entre ses mains, jusqu'à ce que nous nous souvenions que ce sont les fonctions mêmes qu'un système religieux plus réel et plus élevé attribue au fils de Dieu; c'est en Apollon, le Maître, le Régénérateur, le Rédempteur, le Juge, le Vainqueur de la mort, que viennent se résumer le pouvoir et la majesté de la Divinité pour se manifester au monde.

Le caractère de ce dieu, qu'Eusèbe appelle « le plus vénérable et le plus sage » des dieux de l'Olympe, prouve abondamment, selon moi, ces affinités traditionnelles auxquelles je fais allusion. Je pourrais vous citer de nombreux témoignages de la même sorte. Mais je n'arrête pas votre attention sur ce point important dans l'espoir de vous convaincre de l'existence de cette affinité; il serait impossible d'en arriver à une telle affirmation sans une enquête minutieuse, sans l'étude attentive d'une foule de matériaux rassemblés de bien des côtés différents et dont l'évidence dépendrait beaucoup d'une comparaison approfondie. Si je fais allusion à cette affinité, c'est seulement parce qu'elle éclaire ce qui va suivre. Un point cependant me paraît prouvé, c'est le fait que la mythologie grecque est imprégnée tout entière de l'élément humain, et cela de telle sorte qu'elle se sépare ouvertement de toutes les autres religions de l'antiquité. L'anthropomorphisme est l'âme et le centre de tout ce qu'elle comporte de distinctif; en outre, cette qualité particulière se retrouve, plus ou moins, dans la religion des autres peuples selon qu'ils se rapprochent plus ou moins de la race hellénique.

Examinons brièvement cette mythologie, telle qu'elle se trouve dans les ouvrages d'Homère, qui en fut le premier, le plus remarquable créateur, et qui est aussi le vrai représentant de l'esprit hellénique, dans sa forme la plus étendue et la plus authentique.

La théologie d'Homère se compose d'éléments très-variés. Homère semble avoir vécu à ce moment critique de l'histoire de la race hellénique, où les différents éléments qu'elle allait s'assimiler, Pélasges, Ioniens, Égyptiens, Phéniciens et tant d'autres, se fixaient sur le sol, au moment où ils avaient cessé d'être un assemblage confus d'unités mal assorties, ou même en lutte les unes avec les autres, au moment enfin où ils naissaient à la vie de peuple et commençaient à exercer leur influence sur le monde qu'ils étaient destinés à civiliser.

La théologie d'Homère, c'est le système olympien; ce système est la représentation de la vie royale, mais d'une vie plus splendide, plus puissante, plus active, plus libre que celle des rois de la terre. C'est une création étonnante et somptueuse. Elle est entièrement conforme à la signification de cette épithète anglaise *jovial*, épithète fréquemment employée par nos vieux écrivains, et qui nous vient du mot latin *Jupiter*, *Jovis*, nom du chef de l'Olympe. C'est une vie où se concentrent tous les plaisirs de l'esprit et du corps, une vie de banquets et de réjouissances, de musique et de poésie; une vie dans laquelle la grandeur solennelle, les plaisanteries, les railleries, se succédaient tour à tour; une vie dans laquelle une opiniâtreté, une irritabilité d'enfants s'alliait aux soucis de l'empire; car l'Olympe d'Homère a du moins ce caractère estimable, qu'il n'est pas peuplé des dieux paresseux et égoïstes d'Épicure; tout au contraire, ses habitants discutent activement sur le gouvernement de l'homme, et dans leurs débats la cause de la justice l'emporte. Toutefois je ne discute pas maintenant les titres moraux du système olympien; ce que je désire vous faire remarquer, c'est sa grande ressemblance avec l'humanité. Le dieu ressemble à l'homme par sa grandeur et par ses petitesses, par ses gloires et par ses fautes.

L'esprit inquiet des Grecs place dans le ciel une société analogue à la société de cette terre, de même qu'il y a placé les soucis et les joies de la vie humaine. Bien que les noms et les traditions fondamentales de plusieurs divinités aient été entièrement ou en grande partie importés de l'étranger, les Grecs firent subir aux caractères,

aux relations, aux emblèmes de ces dieux une sorte de révision, et leur attribuèrent graduellement des fonctions spéciales, selon des lois qui presque toutes paraissent avoir été originales et indigènes, et qu'ils ont empruntées à la division du travail dans la société politique. Ainsi, au temps même d'Homère, alors que les prérogatives d'Apollon et de Minerve sont presque universelles, la société olympienne possède déjà tous ses officiers, tous ses serviteurs, et leurs fonctions sont bien déterminées. Vulcain moule les vingt trônes d'or qui se meuvent d'eux-mêmes pour former le cercle du conseil des dieux; il bâtit à chacun de ses frères divins un palais séparé dans les cavernes profondes de la montagne sacrée. Apollon et les Muses se chargent de la musique et de la poésie; Ganymède et Hébé versent l'ambroisie; Mercure et Iris sont les messagers; et Thémis, qui semble personnifier l'idée de délibération, se charge de convoquer la κατακλησία, ou la grande assemblée du vingtième chant de l'*Iliade*, assemblée qui va décider de l'issue de la guerre. Rien peut-être n'a été créé par l'imagination des poëtes qui se rapproche autant de cette assemblée, que la scène dans laquelle Schiller nous fait assister au couronnement de Rodolphe de Hapsbourg et nous montre les électeurs de l'empire remplissant leurs diverses fonctions autour de leur souverain : je cite d'après la seule traduction que j'aie sous la main.

« L'antique salle d'Aix étincelait de lumière; le puissant roi Rodolphe était assis au banquet du couronnement, environné de la pompe et de la majesté impériales. L'électeur palatin passait les plats devant lui, l'électeur de Bohême lui versait le vin pétillant. Les sept électeurs se tenaient debout autour du souverain de la terre, chacun accomplissant son office, comme les planètes autour du soleil. »

Mais ce qui prouve plus encore cet anthropomorphisme de la religion d'Homère, c'est l'introduction dans le ciel des liens de famille. Les Grecs n'auraient pu emprunter aux sources sémitiques que les principes les plus élémentaires d'un tel système ; eux, ils le poussèrent à ses conséquences les plus extrêmes et en firent la base de leur édifice surnaturel. Ils mirent en ordre, ils ajustèrent en un système fondé sur les relations domestiques qui nous sont familières sur la terre, les vieilles divinités pélasgiques du pays, les importations de la Thrace, de la Phénicie, de l'Égypte, et les traditions propres aux tribus helléniques elles-mêmes. Les phénomènes de la nature, objet d'un culte plus ancien, reçurent le privilége honorifique de devenir les parents ou les ancêtres de la dynastie régnante; mais tout en les parant d'une dignité stérile, les Grecs les privèrent de toutes fonctions actives et en firent pratiquement des dieux insignifiants. Eh bien, ces arrangements mêmes, irréguliers si on les considère d'une manière abstraite, sont une preuve de plus de ce principe anthropomorphique par lequel ces dieux furent conservés : car les autres vieilles divinités grecques ne gardèrent pas plus de puissance; les enfants supplantèrent leurs parents. Océan et Téthys, père et mère de toute la famille, n'avaient aucun pouvoir, n'occupaient aucune place dans le système olympien. Ils n'exercent aucune sorte d'action sur la vie ou les destinées de l'homme. Simples représentants de certaines forces physiques, ils furent chassés de leur vieil empire par les tendances plus élevées, plus vraies de la première foi hellénique; mais cette même croyance, copiant encore la terre dans le ciel, leur trouva une place, à eux les membres décrépits d'un système suranné, à eux qui s'étaient retirés du pouvoir comme Laërte s'était retiré dans sa ferme à Ithaque. Sans aucun doute les théogonies de quelques autres pays passent aussi pour avoir plus ou moins copié la vie domestique; mais elles doivent peut-être ce caractère à l'influence de la Grèce. Je ne sache pas d'ailleurs que dans aucune d'elles la théorie domestique ait été appliquée d'une manière aussi complète.

Il est vrai que sous un rapport au moins il y eut lutte entre deux sentiments opposés. Les anciens Hellènes semblent avoir eu une horreur toute particulière d'unions incestueuses. Mais la notion d'unité, de descendance parmi les dieux, excluait la possibilité de les grouper en famille, à moins qu'il n'y eût parmi eux des relations matrimoniales que sur la terre et pour eux-mêmes les Grecs eussent abhorrées. Cette forte répugnance céda à une nécessité plus forte encore. Par suite de leur sentiment profond de l'ordre naturel, ils préférèrent admettre un Zeus polygame, ayant sa sœur pour femme principale, plutôt que d'abandonner ce système de propagation de père en fils sur lequel reposait toute la hiérarchie olympienne. Cette acceptation d'un certain ordre de choses établi dans le ciel quoique défendu sur la terre, représente très-probablement les concessions qui devinrent nécessaires pour empêcher un schisme dans la croyance populaire, et pour fondre en un seul tout des éléments provenant de côtés si divers.

La base des vieilles religions, en dehors de la Grèce et des races grecques, consistait en grande partie dans l'adoration de la nature ou dans celle des animaux. L'ancien système hellénique évita, repoussa fermement ces deux cultes; la religion grecque se fonda sur l'incorporation de la Divinité dans la splendeur de la forme humaine. C'est là un point qui, comme beaucoup d'autres, obscurci par des traditions plus récentes et plus mêlées se retrouve clairement dans les plus anciennes annales des Grecs. La « Théogonie » d'Hésiode, qu'on doit considérer comme un ouvrage d'une haute antiquité, nous montre les dieux Éléments et les dieux de l'Olympe en groupes assez distincts. Les poëmes d'Homère, bien plus helléniques, excluent, repoussent de l'enceinte sacrée et les corps célestes et les éléments. La peste dans le premier chant de l'*Iliade* porte des traces évidentes de l'action du soleil; mais, sans faire la moindre allusion à cet astre, le poëte attribue cette

peste à Apollon dans l'un des plus magnifiques passages anthropomorphiques du poëme. Le soleil personnifié ne paraît qu'une seule fois dans l'*Iliade*, quand obéissant avec regret aux ordres de Junon il met fin, en se couchant, au dernier jour qui devait éclairer les succès des Troyens. Homère indique ainsi quel parti le soleil favorise comme dieu Élément. Xanthos, un fleuve-dieu, paraît aussi dans le combat des dieux; mais il y paraît comme défenseur de Troïe; ce fleuve semble avoir porté un nom comme divinité chez les Troyens, un autre comme fleuve chez les Grecs ou Achéens. Quand Agamemnon offre un sacrifice solennel pour son armée seule, il invoque Jupiter seul et l'invoque comme demeurant dans le ciel. Mais quand il offre le sacrifice commun pour les deux partis dans le troisième chant, alors il invoque Jupiter comme régnant sur le mont Ida qu'il pouvait apercevoir alors, et il invoque en même temps le Soleil, la Terre et les Fleuves. Les Fleuves sont convoqués à l'assemblée olympienne du vingtième chant; mais c'est une assemblée dans laquelle les dieux doivent prendre parti entre les Grecs et les Troyens. On se trompe en supposant que Neptune fut un dieu Élément, mais il était patron de la mer comme il l'était du cheval; il était plutôt le dieu de la navigation que celui de la mer. La mer avait son dieu Élément, Nérée, blanchi par l'âge, avec Amphitrite probablement pour femme; mais Amphitrite est toujours la gémissante Amphitrite et Nérée ne sort jamais des profondeurs de la mer; et quoiqu'il fasse souvent allusion à ce dieu, Homère ne le nomme jamais dans son poëme.

S'il répugnait au système olympien d'admettre le culte des éléments importants de la nature, ce système repoussait, avec plus de force encore, cette autre forme favorite d'illusion religieuse, le culte des animaux et particulièrement le culte du bœuf qui semblait fleurir principalement en Égypte. On ne trouve pas trace d'un culte adressé aux animaux, dans cette exposition complète qu'Homère, dans ses poëmes, nous donne de la religion sous ses formes primitives. Il est vrai que dans l'Odyssée une sainteté mystique et redoutable s'attache aux bœufs du Soleil. Retenus dans l'île de Sicile par des vents contraires, les compagnons d'Ulysse sont avertis que, sous aucun prétexte, même sous l'aiguillon de la nécessité la plus pressante, ils ne doivent détruire les bœufs du Soleil. Aussi se nourrissent-ils d'oiseaux et de poissons, aliments bien singuliers pour des Grecs homériques. Enfin, pour éviter de mourir de faim, ils mettent à mort quelques-uns de ces bœufs et, pour ce crime, l'équipage entier se noie dès qu'il reprend la mer, excepté toutefois Ulysse qui n'avait pas voulu toucher à la viande des animaux sacrés. Or, quoiqu'il n'y ait pas là le culte de l'animal, il y a tout au moins ce qu'on pourrait appeler la sanctification de l'animal. Mais il faut se rappeler que ce fait se passe dans un voyage lointain, et que le poëte met en scène une divinité qui n'était même pas reconnue, à cette époque, dans le système hellénique. Cette histoire est probablement basée sur des récits de marins phéniciens, car il paraît certain qu'elle appartient au cycle mythologique de la Phénicie.

Nous voyons là un exemple de la facilité avec laquelle l'immense pouvoir plastique de l'esprit grec s'assimilait les idées étrangères de toutes sortes. Ce que leurs sculpteurs firent de l'art grossier et informe de l'Égypte, ce que leurs philosophes firent des lambeaux de la science orientale qu'ils avaient recueillis dans leurs voyages, leurs théologiens le firent des nombreuses superstitions grossières qu'apportait la foule des émigrants qui, par terre et par mer, affluaient dans la péninsule hellénique. Les vieux dieux pélasgiens ne furent pas violemment renversés, ils furent placés à distance dans une sorte d'ombre lumineuse ; les animaux devant lesquels des races d'hommes inférieures inclinaient leur tête, faite à l'image de Dieu, ne furent pas rejetés tout à fait quand les traditions qui les déifiaient mirent le pied sur le sol de la Grèce; on se contenta de leur faire occuper des places secondaires. L'aigle de Jupiter, le faucon d'Apollon, le paon de Junon, le hibou de Pallas n'étaient regardés en Grèce que comme des attributs accessoires des divinités qu'ils accompagnaient.

On ne trouve même pas tous ces animaux dans le système d'Homère, et tandis que dans ses poëmes nous chercherions en vain la plus faible trace, excepté peut-être une phrase ambiguë, d'un rapport quelconque entre Apollon et le loup, ce rapport est pleinement établi dans la mythologie égyptienne. En effet, Diodore rapporte qu'Horos, l'Apollon des Égyptiens, est sauvé de la mort par Osiris, qui prend la forme d'un loup. D'un autre côté, il faut dire que les annales grecques plus récentes, et par conséquent plus mélangées d'éléments étrangers, abondent en traditions du loup, qui à Athènes était l'emblème protecteur des tribunaux. Mais, même à cette époque de décadence religieuse, il semble être de règle que quand les représentants de la création animale paraissent dans la mythologie grecque, c'est toujours dans un rang subordonné et secondaire.

Saint Clément reproche, il est vrai, aux Grecs certains cas d'adoration des éléments et d'adoration des animaux; mais il le fait de telle sorte et avec des détails tels, qu'il est facile de comprendre que c'étaient là de simples faits locaux.

En résumé, un fonds commun d'idées circule dans la masse des vieilles religions du monde; mais nous retrouvons le génie de chaque nation, et peut-être le but providentiel pour lequel ce génie lui a été donné, dans la manière toute particulière avec laquelle ce peuple a disposé du fond commun; augmentant, diminuant, élevant, déprimant, de manière à produire un résultat distinctif et caractéristique.

J'essayerai maintenant d'indiquer à grands traits les résultats les plus remarquables de cette idée mère de la religion grecque, l'annexion, pour ainsi dire, de l'hu-

manité à la divinité et l'incorporation réciproque de la divinité dans l'homme, ce qui faisait de la forme humaine, le lien entre le monde visible et le monde invisible, le point de réunion du ciel et de la terre. Mon but sera simplement de vous donner quelques exemples, tirés de la foule des matériaux qui s'augmentent tous les jours; j'emprunterai presque tous ces exemples à l'époque homérique ou à l'époque achéenne.

Je remarque tout d'abord un profond respect pour la vie humaine, respect que les passions les plus violentes de la guerre ne faisaient disparaître que rarement, et cela pour un seul instant. Aussi trouvons-nous déjà chez les Grecs ce raffinement des sentiments qui dénote le *gentleman*, à une époque où la civilisation matérielle était encore dans l'enfance, où l'écriture et l'alphabet étaient presque inconnus. Le sentiment d'honneur est exprimé à cette époque par un mot (αἰδώς) trop délicat pour que nous puissions traduire par un seul mot en anglais, peut-être même dans aucune langue moderne. Toutes ces horreurs, qui ont ailleurs souillé la vie de l'homme, quelquefois même au milieu des triomphes de la civilisation, sont inconnues à la période achéenne. Je n'en citerai qu'un seul exemple, la pratique des sacrifices humains.

Traduit pour la *Revue des Cours*,
avec l'approbation de M. Gladstone,
par E. Barbier.

(La fin au prochain numéro.)

---

## SALLE DU JEU DE PAUME.

PRÉSIDENCE DE M. ÉDOUARD CHARTON.

**Première séance générale de la Société de la Bibliothèque populaire de Versailles.**

La séance est ouverte à deux heures. Mille assistants se pressaient dans la salle, parmi lesquels on comptait quatre cents ouvriers environ.

Sur l'estrade, outre le président, assis entre M. Laboulaye et le trésorier M. Léon Rameau, on remarquait M. Bachelet, tailleur de pierre, vice-président; plusieurs autres membres du conseil, M. Frédéric Passy, M. Remilly, ancien maire de Versailles; M. Talbot, adjoint; M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Anquetil, inspecteur d'Académie; M. Joguet, professeur du lycée; M. Faré, secrétaire général de la Société Franklin; M. Ernest Bersot; M. Girard, fondateur des premières bibliothèques populaires, etc.

M. le Président.

Mesdames et messieurs,

Je croyais n'avoir à m'acquitter ici que d'un devoir bien simple. Je me proposais, en ouvrant la séance, d'exprimer notre regret d'être privés de la présence de notre président honoraire, M. Ploix, maire de Versailles; de remercier M. le préfet de Seine-et-Oise pour nous avoir accordé avec bienveillance une autorisation qu'il pouvait nous refuser, et enfin d'inviter à prendre la parole M. Rameau, notre trésorier, et notre éminent associé M. Édouard Laboulaye, qui veut bien nous prêter le concours de sa grande et légitime popularité. Mais on m'assure qu'il convient que je vous adresse quelques paroles sur notre bibliothèque et sur son but. Je me soumets, en vous demandant beaucoup d'indulgence et un peu de patience : je ne parlerai pas longtemps.

La bibliothèque publique de Versailles a été fondée le 15 décembre de l'année dernière. C'est un anniversaire que nous célébrons. Quelques personnes peuvent penser que c'est bien de la solennité pour assez peu de chose. En effet, notre bibliothèque est une pauvre petite chambre obscure, dont les murs sont garnis de livres que nous prêtons à qui veut les lire, pour quelques centimes par mois. Ce n'est rien de plus. Mais ce n'est pas d'après leurs apparences que de semblables institutions veulent être jugées; c'est d'après la pensée qui les a fondées et les promesses de leur avenir. Il ne faut pas mépriser les petits commencements. Un petit grain, un petit gland, c'est peu de chose aussi. Un passant le pousse du pied dans quelque trou; l'année suivante on voit, au même endroit, sortir de terre une faible tige. Cette tige sera peut-être un chêne.

Il y a un an, nous étions vingt ou vingt-cinq associés; aujourd'hui nous sommes près de trois cents. Il y a un an, nous avions à peine quelques centaines de livres à offrir aux lecteurs : aujourd'hui nous en avons près de deux mille. Que sera-ce dans deux ans, dans dix ans?

Toute institution fondée sincèrement en vue du bien public, dans l'intérêt du peuple, a un titre au succès, et dès son origine, si modeste qu'elle soit, est marquée d'un signe particulier qui la recommande à l'attention et à l'estime des honnêtes gens.

Un motif sérieux d'avoir confiance dans l'avenir de notre bibliothèque, c'est que l'idée qui a présidé à sa fondation n'est pas venue au hasard, et qu'elle n'est l'inspiration personnelle d'aucun d'entre nous. Cette idée, messieurs, fait en ce moment son tour de France. Elle est née, il y a quelques années, à Paris ou en Alsace, je ne sais, et maintenant elle parcourt nos provinces, semant des germes d'instruction, allumant des foyers d'éducation dans nos villes, dans nos bourgs, dans nos villages; et partout elle est bien accueillie des populations; partout les livres circulent et pénètrent dans les veillées, dans les usines. Six mille volumes ont été distribués depuis quatre ans dans les bibliothèques scolaires et populaires.

D'où vient, messieurs, ce succès si soudain, si rapide? Nous n'en chercherons pas ici les causes les plus profondes; ce n'est ni le lieu, ni le temps; nous dirons seulement que si cette idée a réussi, c'est qu'elle est venue à son heure, c'est qu'elle était attendue, c'est qu'après avoir appris à lire pendant tant d'années à tant d'enfants, les enfants sont devenus des hommes, et que les hommes demandent des livres; c'est que les répugnances les plus invétérées contre l'instruction du peuple commencent à céder devant la force invincible qui porte le monde en avant; c'est enfin que tous les partis, toutes les opinions, toutes les influences, s'accordent à reconnaître que l'ignorance n'est un bienfait pour personne, et qu'elle peut être un danger pour tous.

Voyez. Le ministre de l'instruction publique et son secrétaire général, hommes au cœur généreux, fondent, propagent, encouragent les bibliothèques scolaires et populaires.

Les ministres des diverses religions s'en servent pour propager les livres qu'ils préfèrent. On demandait à un évêque ce qu'il pensait de l'instruction populaire. Il répondit sagement : L'instruction populaire est comme la vapeur : elle marche ; il n'est plus au pouvoir de personne de l'arrêter. Il s'agit seulement de la bien diriger.

Les chefs des grandes industries françaises fondent des bibliothèques dans leurs usines, convaincus par l'expérience, par l'évidence, que les ouvriers qui aiment à s'éclairer arrivent à travailler mieux, plus facilement, avec plus de goût, en même temps qu'ils offrent plus de garanties de moralité.

Et nous, simples citoyens, nous qui ne relevons que de nous-mêmes, nous nous associons, nous nous attachons avec une ardeur persévérante à cette œuvre nouvelle de civilisation qui marque un si notable progrès dans la raison publique, et j'ajouterai dans la bienveillance publique, qui doit unir de plus en plus toutes les classes de la société.

Bienveillance est encore un mot trop faible ; il exprime un sentiment trop atténué. Il faut arriver à comprendre que le devoir d'éclairer ses semblables est aussi sacré que celui de la charité ordinaire.

Et je n'entends point par charité la pitié, la commisération ; non, je prends ce mot dans son sens le plus élevé, le plus digne, dans son sens le plus vrai, qui est sympathie et amour.

Ah ! sans doute, il faut d'abord secourir les misères physiques, nourrir ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, donner des soins à ceux qui sont malades, car avant tout il faut vivre. Mais doit-on s'arrêter là ? Le corps est-il l'homme tout entier ? Si l'homme est bon ou mauvais, heureux ou malheureux, n'est-ce point par son esprit, par sa pensée, par son âme ?

L'ignorance est la misère de l'âme.

Grande misère, et qui est la source de presque toutes les autres !

Est-il nécessaire d'énumérer tous les maux qu'elle engendre ? Non ; je laisse ce soin à vos intelligences et à vos cœurs.

Seulement, mettons-nous en garde contre une exagération trop ordinaire et qui peut nuire à la vérité de notre cause.

Quand on se penche sur la société, on est effrayé d'entrevoir ce qui se passe dans ces bas-fonds où ne pénètre aucune lumière. On se demande : quel est donc le mauvais génie, le démon qui pousse ces hommes à l'indifférence du lendemain, à l'imprévoyance, à l'oisiveté ? L'ignorance. A l'oubli de tous les devoirs de la famille et du citoyen ? L'ignorance. Aux vices, aux mauvaises pensées, aux délits, aux prisons et... plus loin encore ? L'ignorance. Oui, sans doute : cependant est-il toujours juste d'attribuer à l'ignorance seule tous ces désordres ? Si la perversité s'unit à l'ignorance, si toutes deux se saisissent d'un homme, quoi d'étonnant si elles le précipitent dans les abîmes ? Mais, grâce à Dieu, l'immense majorité de nos concitoyens des villes ou des campagnes, pour ne pas être aussi éclairés que nous le désirons, ne sont pas exposés à des chutes si profondes.

Si j'avais à instruire le procès de l'ignorance, je lui reprocherais surtout le mal qu'elle fait aux gens de bien.

C'est l'ignorance qui rend tant d'hommes incapables de développer assez leurs facultés pour valoir tout leur prix et assurer le bien-être de leurs familles ; c'est l'ignorance qui empêche le rayonnement de leur intelligence, comme un brouillard épais qui enveloppe une lampe ; c'est l'ignorance qui les rend défiants d'eux-mêmes et des autres, et qui, les séparant de la société des hommes éclairés, les humilie ou les irrite, et les condamne à une infériorité factice ; c'est elle aussi qui rend leurs loisirs arides et ne leur laisse trop souvent le choix qu'entre des plaisirs dangereux ou l'ennui ; c'est elle enfin qui voile à leurs yeux les beautés de l'histoire, des arts, des sciences, toutes ces splendeurs du monde intellectuel, qui sont l'honneur, la grandeur de la vie humaine, et qui, mieux encore que toutes les magnificences du monde visible, sont les éclatants témoignages de la toute-puissance du Créateur.

Ah ! liguons-nous, messieurs, contre cette grande ennemie du peuple !.....

Mais je m'aperçois que ce mot « messieurs » revient trop souvent seul sur mes lèvres. Jusqu'ici, nous regrettons que ce soient trop exclusivement les hommes qui se préoccupent de la fondation des bibliothèques populaires. Nous avons besoin du concours de nos mères, de nos sœurs, de nos filles. Il n'y a pas de grande cause dans l'histoire de l'humanité, qui ait triomphé sans le concours des femmes. Voyez leur rôle dans tous les progrès de l'assistance publique, dans la réforme des prisons, dans l'abolition de l'esclavage, dans la fondation des crèches, des asiles, des écoles professionnelles ! Partout ce sont elles qui décident en dernier ressort du succès et de la pratique des idées généreuses. Elles ont été de tout temps le trait d'union entre la richesse et la pauvreté ; qu'elles le soient aussi désormais entre l'instruction et l'ignorance ! J'ai entendu quelques-unes d'elles dire, avec un sentiment délicat et charmant, qu'elles avaient presque regret et honte de leur opulence en songeant aux misères qui les entouraient. Jamais, je crois, je n'en ai entendu aucune dire qu'elle eût regret et honte à la pensée de l'abondance des bienfaits de l'instruction dont elle jouissait en songeant à la détresse intellectuelle dont elle voyait autour d'elle tant de tristes victimes. Qu'elles élargissent le sentiment de leur charité ! Qu'elles persuadent les mères de famille de la nécessité d'instruire leurs enfants ! Qui trouvera mieux qu'elles des paroles pénétrantes si elles veulent bien penser que l'ignorance de leurs propres enfants serait non-seulement pour elles une calamité, mais presque un déshonneur !

Et ceci me remet en mémoire un vieux récit de voyage que je lisais dernièrement, et qui me semble être une sorte d'apologue de ce beau mouvement des esprits qui nous réunit en cette enceinte. Permettez-moi de le résumer en quelques paroles : ce seront les dernières.

Longtemps avant la grande découverte de Christophe Colomb, quelques peuplades du pôle nord étaient descendues dans les régions tempérées de l'Amérique. Une tradition a conservé l'histoire d'une de ces colonies.

Dans une île que l'auteur appelle le Pays des Ténèbres vivaient quelques centaines de familles. Là le ciel est toujours sombre, le soleil ne se montre presque jamais à l'horizon ; le sol glacé ne produit pas même l'herbe nécessaire à la nourriture des animaux. Les hommes n'y vivent que de la chair et du sang du phoque d'où ils tirent aussi leurs vêtements et l'huile de leurs lampes. Le froid, la faim, la nuit, règnent éternellement sur ces contrées désolées du globe.

Une fois, il arriva que quelques hommes, avertis par un secret instinct, se persuadèrent que le monde ne pouvait pas

être partout enseveli sous de si tristes ténèbres. Ils entreprirent d'aller à la recherche d'un séjour plus heureux.

Ils s'embarquèrent sur un bateau informe, et, après bien des dangers, chocs de glaces, vents furieux, tempêtes, ils furent enfin portés dans un golfe paisible du rivage américain.

C'était au milieu de l'été; le soleil répandait à flots la lumière et la chaleur; la terre souriait sous sa verdure. Ils abordèrent et approchèrent avec surprise d'une immense forêt dont les arbres gigantesques étaient chargés de feuillages et de fruits. A la vue de cette riche nature, des cris de joie, d'admiration, d'enthousiasme, jaillirent de leurs poitrines, et ils résolurent de fixer leur séjour dans ce beau pays. Ils se construisirent des huttes, tendirent des pièges aux poissons, aux oiseaux, aux animaux encore sans défiance; jamais, dans leurs rêves, ils n'avaient imaginé une vie plus facile et plus heureuse.

Quelque temps après cependant, trois d'entre eux se sentirent pris d'une grande tristesse. On les surprenait le front assombri, rêveurs. On les interrogea.

« D'où vient, leur dit-on, que vous avez perdu votre joie? N'êtes-vous pas heureux? Que pourriez-vous désirer de plus? Regretteriez-vous le Pays des Ténèbres, ses misères et ses horreurs?

— Non, répondirent les trois hommes; nous ne regrettons pas le Pays des Ténèbres, quoique nous sentions bien que la patrie, si misérable qu'elle soit, laisse toujours un doux aiguillon au cœur. Ce qui nous afflige, c'est la pensée que, tandis que nous jouissons ici de tous les bienfaits de la terre et du ciel, là-bas nos parents, nos amis, nos compagnons d'autrefois souffrent ce que nous avons souffert, et qu'ils sont privés de toutes choses. Nous sentons que nous n'éprouverons jamais de bonheur complet, tant que nous n'aurons pas été les chercher et que nous ne les aurons pas amenés ici. »

Ce langage parut étrange aux autres; ils l'accueillirent par des railleries.

« Retournez, leur dirent-ils, retournez, si telle est votre envie, au Pays des Ténèbres. On ne vous y croira pas. Ceux qui n'ont eu ni la volonté ni le courage de s'aventurer avec nous ne consentiront pas à vous suivre. »

Les trois hommes persistèrent dans leur dessein. Ils s'embarquèrent, ils arrivèrent à l'île glacée; et d'abord, comme on le leur avait prédit, on ne voulut pas ajouter foi à leurs paroles; et, alors même qu'on fût obligé d'y croire, à la vue des rameaux verts et des oiseaux aux brillants plumages qu'ils avaient apportés, la plupart des insulaires restèrent indifférents. « Il était trop tard! disaient-ils. Ils avaient toujours vécu dans l'obscurité, leurs pères y avaient vécu comme eux, ils y étaient accoutumés. Ils ne se sentaient d'ailleurs aucune curiosité et n'avaient nulle envie de s'exposer aux fatigues et aux dangers d'un long voyage pour aller à la recherche de l'inconnu. »

Les trois hommes s'adressèrent aux jeunes gens et furent mieux compris; enfin ils firent appel au cœur et à la tendresse des mères.

« Songez à vos enfants, leur dirent-ils, ayez pitié d'eux. Ne voyez-vous pas à quelle misère ils sont condamnés? Ne voulez-vous pas les soustraire au froid, à la faim? Ayez confiance en nous. Quel intérêt aurions-nous à vous tromper? Ce sont nos cœurs qui nous ont ramenés ici. Nous voulons vous tirer du Pays des ténèbres; persuadez vos maris, vos enfants. Ne nous laissez pas repartir seuls, venez, venez avec nous à la lumière! »

Cet appel, dit le vieux conteur, fut entendu. Il ne resta bientôt plus dans ce pays glacé que les esprits obstinés, paresseux, aveugles, ennemis d'eux-mêmes, comparables à ces malheureux qui, ayant passé une grande part de leur vie au fond d'une prison, n'éprouvent plus même, quand on leur en ouvre les portes, le désir de voir tomber leurs chaînes et refusent la liberté.

C'est là notre histoire. Nous connaissons tous le pays des ténèbres: tous les hommes sont nés dans l'ignorance. Mais ceux qui ont eu le bonheur d'en sortir viennent aujourd'hui dire à leurs concitoyens attardés, aux mères: — Sortez, sortez de l'ombre, montez à la lumière, à la civilisation! Il y va, non-seulement de votre intérêt, de l'intérêt de vos familles, mais aussi du bonheur et de la dignité de notre patrie!

Après ce discours, M. Léon Rameau, trésorier de la Société, rend compte de la situation financière, de ce qu'il appelle « la question d'argent ». Les commencements de la Société ont été modestes : une centaine de livres donnés par quelques personnes généreuses, peu d'argent en caisse, quelques rares adhésions, de nombreuses promesses, tel était le bilan d'entrée au moment où l'existence de la Société fut légalement reconnue, le 14 décembre 1864. Dès lors, on a si bien fait que, de 23 qu'on était au début, on est devenu 300. Un fait remarquable, c'est que la balance est à peu près égale entre les lectures amusantes (romans, etc.) et les lectures sérieuses recherchées par les sociétaires. Et encore les romans les plus demandés sont-ils les meilleurs, et, à un certain point de vue, les plus sérieux. Les emprunteurs ont le plus grand soin des livres. Un d'entre eux pousse l'attention jusqu'à porter et rapporter dans un sac les livres qu'il prend, de peur de les gâter. On va installer prochainement, dans le local de la bibliothèque, des *lectures à haute voix*, destinées à donner aux auditeurs le goût de certains ouvrages et le désir de les emprunter pour les lire.

Un rapport présenté récemment au ministre de l'instruction publique constatait que, depuis quatre ans, plus de 6000 bibliothèques, annexées aux écoles primaires, ont été ouvertes, et qu'en 1864 le nombre des prêts s'est élevé à 180 000. De son côté, la Société Franklin a fondé plus de 100 bibliothèques.

La Bibliothèque populaire de Versailles n'a pas à se plaindre. Le nombre des sociétaires et des livres grandissent à l'unisson, le chiffre des recettes et des dépenses s'accroît avec rapidité; cependant ce premier budget se solde par un excédant.

M. Laboulaye.

Mesdames, Messieurs,

Dans la tragédie antique, quand un personnage entre en scène pour la première fois, il s'avance vers le public et dit : Je suis Oreste, ou bien, Agamemnon. Je suis un peu dans la position de ce personnage. Non pas, je le suppose, que quel-

ques-uns d'entre vous ne connaissent mon nom; il y a trente ans que je travaille à conquérir à ce nom l'estime des honnêtes gens; mais à quel titre je me présente ici, beaucoup l'ignorent et peuvent se le demander. J'y viens à un titre qui m'est très-cher, j'y viens comme Versaillais, comme votre compatriote, comme un des vôtres. Plusieurs fois déjà l'on m'a fait l'honneur de me demander à Lyon, à Mulhouse, pour y soutenir une cause à laquelle je suis attaché, et quelque jour je cèderai à cette invitation flatteuse. Mais jusqu'ici un scrupule m'a retenu. Quelle nécessité d'aller en des villes lointaines pour faire dire aux gens : Voilà un Parisien qui s'est dérangé pour nous parler des choses que nous connaissons aussi bien, et que nous dirions mieux que lui? Ici on a fait appel à mon patriotisme. On m'a dit : Vous êtes des nôtres, payez votre bienvenue. On m'a pris par mon côté faible. Je suis Versaillais, et, quoique de nouvelle date, Versaillais féroce. Je ne le cède à personne en amour pour cette ville charmante. Qui l'aimerait plus que moi? Les fonctionnaires? Leur cœur est à Paris, et leurs yeux sur la grand'route. Ceux qui sont nés à Versailles? Le mérite de leur naissance appartient à leur mère plus qu'à eux. Mais moi, si je suis Versaillais, c'est par goût, par choix. C'est volontairement que je m'y suis établi. C'est là que j'espère vieillir, si Dieu me prête vie. Ce qui est de ma part une élection volontaire est chez eux l'effet d'une heureuse fortune. Est-ce enfin ceux qui sont ici depuis plus longtemps qui aimeraient Versailles plus que je ne fais? Sur ce point je m'en rapporte aux dames. N'est-il pas vrai, mesdames, qu'il y a eu dans les premiers temps de votre mariage un moment où vos maris étaient tous charmants, parce qu'ils faisaient toutes vos volontés? Cet instant fugitif est ce qu'on appelle la lune de miel. Plus tard monsieur est devenu volontaire, et cette lune de miel est restée à l'horizon de l'hyménée comme un vivant reproche de l'inconstance des maris. Eh bien, moi, je suis ici dans ma lune de miel; j'aime Versailles avec la ferveur d'un jeune époux. Je ne suis donc pas un étranger, et je veux que vous me regardiez comme un compatriote et comme un vieil ami.

N'attendez pas que je parle longuement de l'éducation populaire et de ses bienfaits. Je ne le ferai pas par cette raison que j'ai lue dans un auteur grec. Un homme avait entrepris l'éloge d'Hercule. Pourquoi le louer, disait un sage? Qui donc songe à le blâmer? Aujourd'hui tout le monde est partisan de l'éducation populaire. C'est un problème résolu dans toutes les consciences. Nous savons que dans l'état actuel de la société l'éducation populaire est un besoin impérieux. Autrefois, dans ce vieux Versailles de Louis XIV, de Louis XV, l'éducation du peuple était du luxe. Toutes les conditions étaient fixées, toutes les classes séparées, et ce que l'on enseignait alors, c'est que chacun devait se tenir à sa place et n'en pas sortir. Ainsi Bossuet, quand il cherchait l'idéal de la société, allait en Égypte où toutes les professions étaient héréditaires, où l'on était rasé et saigné héréditairement de père en fils. Aujourd'hui il n'en est plus de même : la carrière est ouverte à tous. Il n'y a plus entre les hommes qu'une différence : celle de l'éducation. Les uns partent munis, par les soins de leurs parents, de tous les instruments nécessaires : les autres se mettent en marche sans aucune espèce de ressources. C'est cette inégalité qu'il faut effacer. Aujourd'hui chacun a besoin de se faire une place au soleil, mais pour que chacun puisse conquérir cette place, il faut lui en faciliter les moyens. Telle est la première raison qui milite en faveur de l'éducation donnée à tous les citoyens.

L'éducation est encore nécessaire pour moraliser la société. L'homme qui ne sait rien est abandonné à ses passions. L'homme qui sait résiste davantage. On peut être ignorant et honnête, je le sais; mais, à conditions égales, celui qui a le contre-poids de l'instruction sera moins facilement entraîné. Si, dans un cabaret, quand on apporte sur la table un verre d'eau-de-vie, une main invisible inscrivait dessus : *poison*, combien y aurait-il d'hommes qui auraient le courage de le boire? Eh bien, l'homme instruit sait que cette boisson est un poison; l'ignorant ne le sait pas et boit. Voilà ce qu'il faut empêcher. Et à ce propos j'ai fait une découverte immense, et pour laquelle je ne prendrai pas de brevet d'invention. Je vais vous la communiquer. Elle est si grande, qu'elle rapporterait à la France plus de cent millions par an, et plus de soixante mille francs à la seule ville de Versailles. J'ai cherché dans l'almanach *saint lundi* et je n'y ai pas trouvé ce saint si souvent fêté; il n'existe pas, et j'ai découvert que *lundi* était tout bonnement un jour de la semaine comme les autres. Malheureusement on célèbre beaucoup ce jour-là, et je suis sûr que, chaque lundi, à Versailles, il y a deux cents ouvriers qui manquent à gagner trois francs, et qui mangent cette somme au cabaret. Cela fait pour chaque lundi douze cents francs, qui, multipliés à leur tour par cinquante-deux semaines, donnent plus de soixante mille francs par an. Voilà ma découverte. Faites en votre profit.

Enfin, il y a une troisième raison qui doit faire chérir l'éducation. On a donné à la France le suffrage universel. Chacun est citoyen au même titre. Aujourd'hui que nous avons tous les mêmes droits, nous avons tous les mêmes devoirs. Comment connaître ces devoirs, si on ne les apprend pas? Aujourd'hui que la responsabilité pèse sur tous, il faut donc que chacun sache ce qu'il doit faire pour être utile à lui-même et à son pays. Ignorant, on croit à tout, et tout parti peut s'emparer de vous. Instruit, l'on est citoyen, et quand on dépose son vote dans l'urne, on sait ce qu'on fait; on agit en citoyen. Autrement, l'on n'est qu'un troupeau destiné à être conduit par les autres, et, finalement, toujours tondu.

Du reste, qu'il me soit permis de rendre justice à Versailles. L'éducation primaire y est gratuite, chose excellente, et je vois que pour les cours d'adultes on y fait beaucoup. Je regrette que M. le maire n'ait pu assister à notre séance, j'aurais remercié la ville en sa personne, et je l'aurais engagé à ne pas s'arrêter dans cette voie féconde. S'il est possible, il faut en faire davantage. On a sous la main tout ce qu'il faut pour cela. Le nom de MM. Bertrand père et fils, instituteurs, est venu jusqu'à moi, ainsi que celui de M. Langlier, qui vient d'établir des leçons du soir. C'est là une chose excellente et qui prouve qu'on peut faire beaucoup ici, parce qu'il y a bonne volonté et dévouement.

Mais quand on aura répandu l'éducation, il n'y aura rien de fait si l'on ne communique aux gens le goût de la lecture. Combien de fois n'ai-je pas entendu dire à des ouvriers, à des paysans : « Mon fils marche bien, il va faire sa première communion; il a douze ans, il n'ira plus à l'école, il a fini son éducation. » Malheureux! il ne l'a pas commencée : on lui a donné seulement le moyen de s'instruire. Mais le père n'entend pas de cette oreille-là : l'enfant va aux champs ou à l'atelier, il ne lit plus; le fruit de l'enseignement est perdu.

Et cependant, c'est seulement avec les peuples qui lisent

qu'on peut faire quelque chose. Quand on veut dresser le tableau de la civilisation, on peut mesurer le rang d'un peuple au nombre de livres qu'il consomme. Montesquieu raconte que ce qui l'avait le plus frappé dans le voyage qu'il fit en Angleterre (il venait de quitter Paris, le centre de la civilisation), ce fut de voir, en arrivant à Londres, un couvreur à qui l'on montait le journal sur le toit. De cet observatoire élevé, cet homme jugeait les ministres et leur politique. Montesquieu n'en revient pas; quel pays, s'écrie-t-il, que celui où on lit la gazette jusque sur les toits! C'était le moment où l'Angleterre prenait la tête des peuples riches et libres. Cherchez aujourd'hui les peuples les plus civilisés, vous verrez toujours que ce sont ceux où on lit le plus. Ainsi, en Amérique, où l'éducation a été poussée le plus loin et est passée au rang de la plus grande institution politique, que voyons-nous? Vingt-neuf millions d'Américains consomment plus de papier que la France et l'Angleterre réunies. Un Américain lit plus que quatre Français.

L'Amérique, en ce moment, est en présence de difficultés extrêmes. On a jeté dans la liberté quatre millions d'hommes à qui il était défendu d'apprendre à écrire. Songez à ce que nous deviendrions, nous Français, si l'on nous disait qu'un de nos départements a été rempli d'une peuplade sauvage, et qu'il nous faut, sous peine des plus grands dangers, donner au plus tôt à ces barbares le goût de l'étude. Les Américains se sont mis bravement à l'œuvre. Ils ont ouvert des écoles, et ils espèrent, par la lecture, triompher de la barbarie. Et pour faire naître chez les nègres le désir de s'instruire, savez-vous comment les Américains s'y prennent? Ils font des journaux pour ces pauvres ignorants, et voici, à ce que l'on raconte, ce qui se serait passé entre deux nègres, dont l'un savait lire et l'autre ne le savait pas : « Que regardes-tu dans ce papier? dit celui-ci à l'autre. — Oh! si tu savais, répond le lecteur, comme cela est amusant! il y a là des personnes qui parlent; on entend avec les yeux. » Vous voyez que pour un nègre la définition n'était pas mauvaise; beaucoup de blancs pourraient s'en faire honneur.

Ce nègre, en effet, a compris ce que c'est qu'un livre. Si je leur demandais la définition d'un livre, j'embarrasserais bien des gens. On sait que c'est un assemblage de feuilles de papier sur lesquelles on a imprimé des caractères. Mais ce qui constitue véritablement le livre, on ne le sait pas. Un livre est une voix que l'on entend, une voix qui vous parle, c'est la pensée vivante d'une personne, séparée de nous par l'espace ou le temps; c'est une âme. Les livres réunis dans une bibliothèque, si nous les voyions avec les yeux de l'esprit, représenteraient pour nous les grandes intelligences de tous les pays et de tous les siècles qui sont là pour nous parler, nous instruire et nous consoler. C'est là, remarquez-le bien, la seule chose qui dure : les hommes passent, les monuments tombent en ruines. Ce qui reste, ce qui survit, c'est la pensée humaine. On m'a dit que Molière était mort. Je n'en crois rien. Est-ce que, quand je cause avec lui, il n'est pas là? Madame de Sévigné, prétend-on, est enterrée depuis 1696. Je réponds que ce n'est pas vrai; hier encore j'ai causé avec elle. Je la connais, comme je connais Coulanges, madame de Grignan, madame de Lafayette, Bussy-Rabutin, Larochefoucauld et tous ses amis. Tout ce monde-là vit et je vis avec eux.

Mais cette aimable société est fermée pour celui qui ne lit pas, tandis que le monde des belles âmes est ouvert à celui qui sait lire. C'est ce monde que nous voulons ouvrir aux ignorants. Songez que nous travaillons avec toutes les forces des générations passées. C'est parce que nos ancêtres ont assaini les marais, réglé la pente des rivières, bâti des villes, pavé des rues, qu'il nous est permis de vivre autrement que des sauvages. C'est grâce au capital accumulé par nos pères que nous résistons au froid et à la faim. De même il y a un capital intellectuel énorme à la disposition de qui sait lire. C'est ce capital dont il faut que chacun s'enrichisse et que nous voulons mettre à la portée de tous.

Ce n'est pas tout. Les livres ne sont plus qu'une question. Le livre, ou plutôt l'âme conservée dans le livre, est une société constante dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Sommes-nous disposés à nous amuser, prenons *Don Quichotte* : il nous fera rire comme jamais personne ne le ferait. Sommes-nous tristes et abattus, l'*Imitation* nous soutiendra. Dans quelque état que nous soyons, les livres sont toujours les bienvenus. A la veille de mourir, n'est-ce pas encore un livre qui nous console? N'est-ce pas l'Évangile qui nous apprend à résister à la douleur en nous disant les paroles de Celui qui a connu toutes les misères et toutes les souffrances?

Partout et toujours tout aboutit à un livre, et qui sait lire a plus qu'un roi une cour d'amis fidèles qui l'entoure et qui le sert. Nos amis nous fatiguent quelquefois. Si un livre nous ennuie, on le met de côté sans qu'il se fâche et l'on en prend un autre. N'avons-nous pas à notre service la société des beaux esprits de tous les siècles? C'est là une richesse qui dépasse de beaucoup tous les plaisirs que peuvent donner quelques millions d'or et d'argent. Nous pouvons penser avec la force de tous les siècles et nous consoler avec les consolations de tous les âges et de tous les lieux.

Mais des livres, tout le monde ne peut en avoir. Quoiqu'ils ne soient pas chers, dès qu'on les aime, on voit bientôt le fond de sa bourse. Qui a bu boira, dit avec raison le proverbe. On peut dire avec non moins de vérité : qui a lu lira. Mais quelle est la bourse qui puisse résister à cette soif de lecture? On achètera cent volumes, mais trois cents, mais mille! On a donc pensé à un moyen de supprimer cette dépense ou de la rendre insignifiante, et ainsi l'on a été amené à fonder des bibliothèques populaires.

Le premier qui y ait songé, c'est Franklin. Simple ouvrier imprimeur, réuni avec douze de ses compagnons, il fit cette remarque : Si nous avons chacun un volume, et que chacun l'apporte en commun, cela fera 12 volumes pour chacun. Mettons-nous cent, deux cents, trois cents, nous aurons chacun cent, deux cents, trois cents volumes à notre disposition. C'était un bénéfice clair et net, et la bibliothèque de Franklin fut fondée. Savez-vous ce qu'est devenue cette bibliothèque établie par un ouvrier et douze de ses compagnons? Elle est devenue la grande bibliothèque de Philadelphie, qui compte aujourd'hui 800 000 volumes. Je citerai encore la bibliothèque des commis marchands de New-York, qui a 5000 souscripteurs, 57 000 volumes, et qui reçoit chaque année 170 revues, et, chaque jour, 140 journaux.

En France, l'idée de ces bibliothèques est venue plus d'un siècle après Franklin, et elle est venue parce que l'état de la société en faisait sentir la nécessité. Ce sont des ouvriers (il faut leur rendre cette justice) qui ont eu les premiers à Paris cette idée. Un homme dont j'aime à répéter le nom, M. Girard, ouvrier lithographe, aujourd'hui agent de la Société

philotechnique, toujours prêt à aider de ses conseils ceux qui veulent établir des bibliothèques, et qui ne s'est point épargné quand nous avons fondé la nôtre ; M. Girard, qui a fait pour les bibliothèques populaires un livre de comptabilité, vrai chef-d'œuvre de simplicité, était animé de la même pensée que Franklin, et il est arrivé au même résultat. Associons-nous, a-t-il dit, à quelques-uns de ses compagnons, et nous aurons des livres.

Mais ce que M. Girard et ses amis ne voyaient pas peut-être, c'est qu'ils répondaient ainsi à une idée dominante de notre époque, et qui est encore un mystère pour beaucoup de gens, car on ne s'occupe guère plus des idées régnantes qu'on ne s'inquiète de l'air qu'on respire : on se laisse vivre sans y faire attention. Cette idée qui a pénétré dans toutes les classes laborieuses est une idée excellente, et dont il faut tenir compte très-sérieusement. Autrefois les classes laborieuses acceptaient le patronage des classes supérieures. On était résigné à être ouvrier, paysan toute sa vie. Il semblait naturel que le propriétaire qui faisait travailler eût une certaine autorité sur ses serviteurs et qu'au besoin il leur fît la charité. L'État d'ailleurs était là, et vous entendrez encore de vieux ouvriers répéter que l'hospice n'est pas fait pour les chiens. Aujourd'hui règne un tout autre esprit. La pensée de l'ouvrier, c'est de laisser l'hospice pour les chiens et de vieillir dans ses foyers, près de sa femme et de ses enfants. Cette idée que l'ouvrier ne doit rien à personne, qu'il est son maître et que c'est à lui à se tirer d'affaire, cette idée de responsabilité personnelle est aujourd'hui dominante. Ne parlez plus d'hospices : ce que veut l'ouvrier, c'est la *société de secours mutuels*, pour que, la maladie arrivant, l'appui de ses camarades le tire d'embarras ; ce qu'il veut, c'est verser son argent à la caisse des retraites pour la vieillesse ou à la caisse d'assurances pour faire après lui à sa femme une position moins précaire. Se suffire à lui-même et garder son indépendance, voilà son ambition. Les bibliothèques populaires doivent leur existence à une idée de même nature : se donner l'instruction sans devoir de reconnaissance à personne. L'ouvrier a compris qu'avec de petites bourses on fait de grosses sommes, et qu'on n'a besoin de l'appui de personne quand avec son travail on se suffit à soi-même. C'est là l'idée première de la bibliothèque populaire. Il y faut joindre le sentiment qu'on doit se réunir, que riches et pauvres ont besoin de se mêler, et que les lectures et les conférences amèneront de plus en plus cette fraternité que, au lendemain des révolutions, nous inscrivons au front des monuments, mais qu'il serait bon d'inscrire enfin au fond des cœurs.

A la vue de ce mouvement il y a eu des objections, et la première a été celle-ci : « Favorisez les réunions populaires, a-t-on dit, rassemblez les bourgeois et les ouvriers, et nous verrons les clubs renaître. » Non, nous n'avons aucun désir de gouverner la France, mais nous avons le désir de faire nous-mêmes nos propres affaires. Quant au danger, je le cherche. Je n'entends pas dire qu'à l'occasion de notre réunion l'on ait consigné la garnison, et que chacun ici soit pressé de rentrer chez soi par crainte de l'émeute. Et pourtant où sommes-nous? Dans une salle d'où est sortie la Révolution. C'est ici, en 1789, que la Révolution a commencé. Et cependant, il s'est trouvé un administrateur assez homme d'esprit et de sens pour ne pas craindre d'installer une réunion populaire dans cette salle dont le nom seul eût fait frémir nos ancêtres. Est-ce donc que le souvenir de la Révolution soit mort dans nos âmes? Non, ceux qui ont juré ici à la France de mourir pour la liberté, ceux-là vivent toujours dans nos cœurs et sont restés nos ancêtres. Malouet, Barnave, Duport, Bailly, vous dont je crois revoir ici les grandes figures, vous qui n'avez proscrit personne, mais qui avez été proscrits : vous qui n'avez jamais été les bourreaux, mais les victimes et les martyrs de la liberté, oui, vous êtes nos pères, et je vous rends hommage! Cette liberté que vous avez achetée au prix de votre sang, grâce à vous aujourd'hui nous en usons, et sans danger pour personne. Ce qui rend un peuple révolutionnaire, c'est la poursuite d'un droit qu'on lui refuse, ce n'est jamais l'exercice d'un droit accordé. Quand on exerce un droit, on est modéré par la force des choses; et si l'âge ne m'avait modéré, il me semble que je serais encore plus sage (à supposer que je sois sage), en pensant qu'ici rien ne me gêne, et que j'ai le droit de dire ici ce que je veux sous ma propre responsabilité. Cette liberté dont nous jouissons, c'est celle que ces hommes voulaient. Ce n'est pas cette liberté en bonnet rouge et la pique à la main, le pied sur des cadavres, qui trouble et ensanglante la rue. Non ; notre liberté est une mère de famille qui veille sur le berceau de ses enfants, qui protége les consciences, qui multiplie les écoles, une liberté enfin que l'on épouse et à laquelle on reste fidèle jusqu'à son dernier jour. Voilà la liberté que nous voulons, et, grâce à notre sagesse, j'espère que nous l'aurons tout entière.

Maintenant permettez-moi de vous dire ce que nous avons fait et ce que nous attendons de vous. Quand je dis : *nous*, je ressemble un peu à Sosie racontant la bataille, et qui était resté caché dans le camp tandis que les autres se battaient. Mais si l'on avait eu besoin de moi, Charton aurait bien su où me trouver. Je puis donc dire que j'étais de l'armée et parler de nos exploits.

Quand on veut fonder une bibliothèque, la première chose à faire, c'est de réunir quelques hommes dévoués qui apportent des livres et de l'argent. A Versailles, cette tâche était aisée : le dévouement ne manque pas. La seconde chose, c'est de choisir un président qui inspire la confiance universelle, et dont le nom soit un drapeau. Heureusement pour Versailles, il y avait un homme que Paris avait laissé échapper, et que nous avons eu l'esprit de saisir au passage. Nous en avons fait notre président, et, je ne crains pas de le dire, personne n'a eu la main plus heureuse. Cet homme, c'est le rédacteur du *Magasin pittoresque*. Quel est l'enfant de dix ans, l'homme de quarante, la femme de... (je n'ose fixer un chiffre), qui n'ait été instruit, élevé, moralisé par le *Magasin pittoresque*? Qui a répandu l'instruction en France, sinon ce livre admirable qui fait qu'à la fin du mois chaque enfant tourmente ses parents ou le concierge, et demande fièrement : Mon *Magasin pittoresque* est-il arrivé? Les étrennes approchent, on va donner des livres aux enfants. Quelle est la mère prudente qui ne commencera par feuilleter ces volumes inconnus pour voir s'il n'y a pas danger à les mettre entre les mains de sa fille? Mais le *Magasin pittoresque*, qui l'a jamais examiné ainsi? On est sûr qu'il est moral, instructif, excellent. Nous y sommes tellement habitués, qu'il nous semble qu'il se fait tout seul et qu'il ne peut pas être autrement. Tels sont les hommes : l'habitude les rend ingrats. Si nous réfléchissions, nous sentirions que, pour que ce journal entrât dans nos familles comme un ami, il a fallu un homme dévoué qui, au milieu des peines, des fatigues, des chagrins de la vie, veillât sans relâche sur l'âme de nos enfants. Un jour viendra,

où, quand on écrira l'histoire de notre temps, on fera une grande place au livre qui a commencé l'éducation populaire, et je ne serais pas étonné que dans un siècle (je dis un siècle pour ne pas blesser sa modestie) on mît dans la bibliothèque de Versailles, devenue une grande bibliothèque, le buste d'Édouard Charton. Et qui sait? Pourquoi n'aurait-on pas un jour à Versailles la rue Charton? Si les saints ont des rues qui portent leur nom, c'est parce qu'ils ont défendu la justice, aimé, instruit les hommes. N'est-ce pas ce que notre président a fait depuis trente ans?

Maintenant qu'avons-nous à faire pour que Versailles ait une bibliothèque populaire? Il faut que chacun de nous s'y intéresse, car Versailles, c'est vous, c'est moi, c'est chacun de nous. La première chose à faire, c'est de donner des livres. — Nous n'en avons pas, direz-vous. Cherchez bien, vous verrez que vous en avez. L'un a une histoire de France, l'autre une histoire de la Révolution; celui-ci, le livret du Musée. Ce livret servira à ceux qui voudront visiter le Musée. Rien n'est trop grand ni trop petit pour nous.

Mais on m'arrête. « Vous nous demandez des livres; dites-nous d'abord ce que c'est que votre bibliothèque? Que pensez-vous? Quelles sont ses opinions politiques et religieuses? » Je réponds : « Notre bibliothèque est une grande chambre assez nue, avec des planches et des livres. Par conséquent elle n'a pas d'opinion, à moins que le sapin n'ait une couleur politique ou religieuse. — Il ne s'agit pas des planches, mais des administrateurs. Est-ce de la propagande religieuse ou politique que vous vous proposez de faire? — Ni l'une ni l'autre. — Pourquoi donc cette bibliothèque? — Pour que chacun s'instruise librement en prenant les livres qui lui conviennent. — Cela n'est pas naturel. — Non, en France on n'est pas habitué à ce que des hommes s'occupent de leurs concitoyens sans avoir l'intention de les exploiter. Mais on finira par y croire. — Recevez-vous des livres religieux? » me demande-t-on d'un air inquiet. Je réponds : « Quel malheur qu'un mot grec nous cache le vrai nom de l'*Ancien Testament*! Si, au lieu de s'appeler la *Bible*, il s'appelait le *Livre*, on comprendrait qu'il n'y a pas de bibliothèque possible sans ce livre par excellence. Si vous avez les *Évangiles*, l'*Imitation*, Bossuet, Fénelon, Massillon, donnez-les nous. Ils seront les bienvenus. Des livres de religion, nous n'en aurons jamais assez. Nous chasserons seulement la polémique religieuse : nous n'aimons pas les querelles, même théologiques, et nous voulons la paix chez nous.

Quant à la politique du jour, aux discussions du moment, nous n'en voulons pas non plus. Si vous avez Montesquieu, quelques bons livres sur la science politique, envoyez-les nous. Y a-t-il ici quelque vieil officier qui trouve que l'ancien temps valait mieux que le nôtre, et que de nos jours les grands coups d'épée perdent de leur intérêt? S'il a les *Victoires et Conquêtes*, l'*Histoire de l'empire*, qu'il nous les apporte. Il essayera de faire des prosélytes. Avons-nous des gens plus pacifiques? Y en a-t-il qui pensent qu'avec l'économie politique on guérit toutes les maladies, qu'ils nous apportent des livres d'économie. Nous acceptons de toutes mains tout livre que peut lire un honnête homme, et qu'il peut confier à sa femme et à ses enfants.

Ce n'est pas seulement des livres qu'il nous faut, mais de l'argent. Il nous faut des souscriptions. Une bibliothèque sans catalogue est quelque chose de mort. Il nous faut donc un catalogue, et cela demande de l'argent. Donnez-nous en et vous verrez comme nous marcherons! Et quand cette bibliothèque aura grandi, si vous dites : « C'est grâce à moi, grâce à mon argent; elle m'appartient, c'est ma bibliothèque, » nous serons au comble de nos vœux. Car ce que nous voulons, c'est que cette bibliothèque soit votre chose, et plus vous y prendrez part de votre personne et de votre argent, plus vous nous ferez plaisir.

Examinons la chose maintenant au point de vue de l'utilité. Sans doute l'utilité des bibliothèques populaires est universelle. Mais, suivant les différents pays, une bibliothèque a des avantages plus ou moins grands. Si je parlais à Lyon, je ne craindrais pas de dire que l'industrie a tout à gagner à la diffusion des connaissances. Mais Versailles, qu'y gagnera-t-il?

Aujourd'hui on veut embellir toutes les villes, je ne crois pas que Versailles résiste à cette contagion. Il ne me semble pas très-nécessaire d'agrandir les rues de notre cité, le vent y souffle suffisamment; mais si on les pavait mieux, et qu'on fît arriver l'eau dans les maisons et dans les ruisseaux, je n'y ferais certes pas d'objection. Quand nous aurons fait cela, nous n'aurons pas encore fait de Versailles un Paris. Versailles ne peut pas être un centre industriel; il n'a près de lui ni rivières, ni canaux, ni charbon; il est destiné à être ce que l'on appelle une résidence, c'est-à-dire une ville où les étrangers s'installent commodément. Versailles a tout ce qu'il faut pour plaire à ceux-ci et aux gens tranquilles : il a de magnifiques promenades, un parc superbe et Trianon. Ce qui lui manque, c'est un peu plus de ressources intellectuelles. On me dira : C'est parce que vous êtes professeur et écrivain que vous nous parlez ainsi. Vous êtes orfèvre, M. Josse. Oui, je suis orfèvre, et voilà pourquoi je parle de ce qui regarde mon métier. Si je vous parlais de faire des fabriques, vous me diriez, et vous auriez raison : De quoi vous mêlez-vous, vous n'y entendez rien?

Je disais donc que si l'on pouvait avoir à Versailles plus de ressources pour l'éducation de la jeunesse et la distraction des familles, ce serait une excellente chose. Il ne faut, pour cela, qu'un peu de courage. La bibliothèque est un commencement. Une bibliothèque appelle des lectures, et les lectures appellent des conférences. Il y a une foule de gens instruits à Versailles dont vous pouvez vous emparer. Faites-le hardiment. Ainsi je vois qu'un de vos professeurs du lycée est appelé à Paris, en Sorbonne, pour y faire une conférence sur sur l'éducation des femmes au XIVe siècle. Si j'étais l'autorité, je dirais : arrêtons.... (non, n'arrêtons personne); je dirais à ce professeur : Faites d'abord votre cours à Versailles et donnez nos restes aux Parisiens. Il y a au lycée un homme qui a traduit l'*Histoire grecque* de Grote, en dix-huit volumes. C'est une entreprise monumentale, qui demandait autant de courage que de talent. Pourquoi M. de Sadous ne nous ferait-il pas un cours sur l'histoire grecque? Pourquoi M. Leroy, qui connaît mieux votre ville que ne l'ont fait Louis XIV et Louis XV, ne viendrait-il pas vous faire une leçon intéressante sur les rues de Versailles? Nous avons maint autre paresseux de même espèce qu'il faut enrôler pour l'œuvre commune. C'est ainsi qu'on ranimera la vie municipale, l'amour pour la commune, cette petite patrie qui fait mieux aimer la grande : Versaillais d'abord, Français ensuite.

Je suis venu ici pour me reposer après trente ans de travail. Je n'ai pas d'autre désir que de mettre, à l'exemple des anciens, un intervalle entre la vie et la mort, en m'entourant de bons amis. Mais chaque fois que vous croirez mon con-

cours utile, je vous en prie, disposez de moi. Je serai toujours heureux de servir l'éducation populaire et la liberté, deux causes qui m'ont toujours été chères, et auxquelles je consacrerai volontiers ce qui me reste de force et de vie.

La séance, fréquemment interrompue par de vifs applaudissements, s'est terminée avant quatre heures. Ce qui a constamment régné dans l'auditoire, c'est un sentiment sérieux, très-digne et très-élevé. Il y a eu là, pour tous, fondateurs et sociétaires, une grande satisfaction morale.

---

## BULLETIN DES COURS.

### Nouvelle instruction aux recteurs sur l'ouverture des cours publics.

M. le recteur, la sympathie dont les cours publics ont été entourés pendant ces dernières années donne lieu d'espérer que ce succès ne se démentira pas pendant l'année classique qui commence.

Je ne viens pas vous rappeler les dispositions légales qui régissent la matière : la circulaire du 23 janvier dernier les a complétement énumérées; je désire seulement appeler votre attention sur la marche à suivre pour simplifier les formalités de l'instruction.

Il serait utile d'abord qu'un avis publié par vos soins fît connaître que les personnes qui désirent ouvrir un cours public d'enseignement supérieur doivent m'adresser leur demande par votre intermédiaire. Les pétitionnaires s'épargneraient ainsi les lenteurs qu'entraîne le renvoi nécessaire des pièces à l'Académie. Une fois saisi, vous voudriez bien demander à M. le préfet son avis, et m'adresser cet avis avec le vôtre et les diverses pièces qui accompagnaient la demande. Ma décision pourrait être ainsi plus rapide et non moins éclairée que par le passé.

Vous ne négligerez pas d'user des pouvoirs qui vous sont accordés de donner des autorisations provisoires à certaines personnes dont la situation est spécifiée dans la circulaire ci-dessus visée. Dans ce cas, vous soumettrez immédiatement les demandes à mon appréciation définitive.

Enfin, quant aux personnes qui, ayant déjà obtenu l'autorisation de faire des cours, en solliciteraient le renouvellement, il suffira que vous preniez l'avis de M. le préfet, et que vous m'adressiez la demande accompagnée de quelques renseignements sommaires sur la direction précédemment donnée aux cours.

Je désire simplifier le plus possible les écritures et abréger les délais, tout en maintenant fermement les principes rappelés dans la circulaire du 23 janvier.

Vous voudrez bien m'adresser, comme par le passé, des rapports de quinzaine sur les divers cours libres d'enseignement supérieur de votre ressort académique.

Recevez, monsieur le recteur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

*Le Ministre de l'instruction publique,*
V. Duruy.

---

FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT.

Philosophie. — M. Rondelet traitera de la formation du caractère. — Il développera les théories historiques relatives à cette partie de la morale.

Littérature ancienne. — M. Siguier étudiera la portée morale et religieuse de *Sophocle*, en commençant par *Œdipe-Roi*. — Il expliquera l'*Orator* de Cicéron dans ses rapports avec les théories des principaux rhéteurs de l'antiquité.

Littérature française. — M. Damien étudiera les principaux écrivains du XVIII^e siècle, et particulièrement Montesquieu, Voltaire et J.-J. Rousseau.

Histoire. — M. Olleris exposera, pendant le semestre d'hiver, le mouvement des idées politiques, morales et religieuses en Europe, et principalement en France, depuis l'avénement de Louis XVI jusqu'à la fin de la Convention nationale.

Littérature étrangère. — M. Baret traitera de la *Divine Comédie* et de ses diverses imitations en Europe. — Il expliquera et commentera le texte anglais du *Macbeth* de Shakespeare.

ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES.

M. Léon Gautier, archiviste aux Archives de l'Empire, est autorisé à faire, à l'École impériale des chartes, pendant l'année scolaire 1865-1866, un cours gratuit et facultatif sur *l'histoire de la poésie latine au moyen âge*.

### Cours publics nouvellement autorisés.

CHARTRES.

MM. Ouellard : Études littéraires sur le XVI^e et le XVII^e siècle; littérature comparée; les anciens et les modernes. — Merlet : Hugues Capet; le connétable de Bourbon; la chambre ardente sous Louis XIV.

DOUAI.

MM. Desjardins, doyen de la faculté des lettres de Douai : La France physique; formation politique; rapports avec les autres pays. — Colincamp : Olivier de Serres, ou étude sur la littérature agricole. — Courdaveaux : Les caractères de femmes dans Virgile. — Tissandier : Rapports de la philosophie et de l'économie politique — Hillebrand : Le Charlemagne de l'histoire et le Charlemagne de la poésie. — Thézard : Du jury; des institutions de notre ancien droit destinées à conserver la propriété foncière dans les familles. — Talon : Conférences sur le droit commercial. — De Folleville : Position juridique de la femme sous l'empire du Code Napoléon. — Mabire : Du luxe chez les Romains — Accarias : Importance politique des affranchis à Rome. — Bonfils : De la condition des étrangers dans notre ancien droit. — Corne fils : De l'économie politique. — Corne père : De l'industrie et de l'art chez les anciens. — Maurice : Géographie, ethnographie et voyages. — Moy : La famille dans Homère.

HONFLEUR (Calvados).

MM. Puiseux : Histoire de France et d'Angleterre au moyen âge. — Collet : Le théâtre classsique français.

PARIS.

M. le docteur Mathieu : L'esprit de famille.

BAYONNE (Basses-Pyrénées).

M. Belin-Delaunay : Influence de l'imprimerie sur les progrès de la langue française au XVI^e siècle; influence de l'Église sur la conservation de l'unité et de la civilisation française au XI^e et XII^e siècle.

BORDEAUX.

M. Deschanel : Études littéraires.

VERSAILLES.

MM. Aderer : Polyeucte. — Bataille : La musique. — Eugène Bataille : Du rôle et de l'importance de l'imitation dans les arts. — Frémy : L'antiquité et le moyen âge; étude sur les deux civilisations. — Leune : La philosophie. — Noel : La tragédie nationale en France. — Soulié : Étude sur saint Simon.

CHALON-SUR-SAÔNE.

MM. Duparay : Du beau au XVII^e siècle. — Les avantages de la science. — Brion : Physique terrestre. — Crazalette : L'unité nationale. — Bouchard : Questions littéraires. — Millot, bibliothécaire-archiviste de la ville de Châlon-sur-Saône : Histoire de la ville de Chalon-sur-Saône. — Guillemin : Des choix de lectures. — de Montessus, docteur en médecine : Histoire naturelle de l'homme. — Dubois : Physiologie et hygiène.

DOUZY (Nièvre).

M. Rousset, ex-chirurgien de la marine : Histoire naturelle.

---

Conférences et Entretiens littéraires et scientifiques.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Jeudi 4 janvier. — MM. Émile Deschanel : Le théâtre au moyen âge.

Vendredi 5. — Samson : Lekain et Talma (suite).

Samedi 6. — M. Ed. Hervé : Les orateurs parlementaires de l'Angleterre. — Les premières luttes de Pitt et de Fox.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 6 — 6 JANVIER 1866

Paris, 5 janvier 1866.

Au jour et à l'heure où M. Guillaume Guizot commençait son cours au Collége de France, c'est-à-dire hier jeudi, à deux heures, M. Taine ouvrait le sien à l'École des beaux-arts. A ce propos, nous croyons utile de prévenir le public, qui l'ignore, que tout le monde peut, avec un peu de bonne volonté, assister au cours de M. Taine. Il est vrai que les élèves de l'École des beaux-arts ont la préférence et entrent les premiers; il est vrai aussi que, s'ils venaient tous, la salle serait plus que remplie, et que personne ne trouverait place après eux; mais la plupart de ces jeunes gens sont occupés ailleurs et ne peuvent venir écouter les leçons de M. Taine que d'une manière intermittente. Il en résulte qu'un certain nombre de places restent vides après qu'ils sont entrés, et, au moment où deux heures sonnent, ces places sont mises à la disposition de ceux qui se présentent pour les occuper. Il suffit d'arriver un peu avant deux heures pour être à peu près sûr de pouvoir assister à la leçon. Nous pensons que plus d'une personne va profiter de ce renseignement.

M. Édouard Hervé reprend demain ses conférences sur *les orateurs parlementaires de l'Angleterre*, qu'il se propose de continuer régulièrement, de quinzaine en quinzaine, jusqu'au 18 février.

---

### COLLÉGE DE FRANCE.

### LITTÉRATURES SLAVES.

COURS DE M. CHODZKO.

**Coup d'œil général sur la littérature russe depuis Pierre le Grand jusqu'à nos jours.**

Dans le courant de cette année, les universités de Moscou et de Pétersbourg ont célébré avec beaucoup de solennité le centième anniversaire de la mort de Lomonoçov, fondateur de la littérature russe. En effet, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir accompli une grande réforme que le tsar Pierre Ier n'avait qu'ébauchée, — la réforme littéraire.

On sait que ce monarque, après avoir donné à ses États une capitale, une armée et une flotte de sa création, entreprit aussi de leur donner un idiome de son choix. La langue officielle dont se servaient les chancelleries des tsars ses prédécesseurs, chargée d'idiotismes, de mots tombés en désuétude, et n'ayant pas de règles bien établies ni de grammaire, était incapable de servir d'interprète aux sciences des nations civilisées. Pierre Ier commença par remanier de sa propre main les types d'impression d'après le modèle de l'écriture latine, de même qu'il faisait raser la barbe ou rogner la capote de ses sujets afin de les habiller à l'européenne. L'alphabet réformé ainsi fut gravé et fondu dans une typographie hollandaise d'Amsterdam. La première publication imprimée avec ces types fut un numéro du journal (*Védomosti*) de Moscou, en 1705, et la seconde un traité sur les manœuvres militaires intitulé le *Livre martial*, en 1711. Quelques années plus tard, en 1721, on fit construire à Pétersbourg une imprimerie pour les ukazes.

Nous rappelons ces dates pour bien montrer que c'était là une des dernières réformes du tsar, enlevé peu de temps après, en 1725, à la suite d'une maladie mystérieuse. La langue russe employée à la rédaction de ces livres nouveaux n'avait rien gagné en pureté ou en élégance d'expressions sur celle des anciennes chancelleries du tsarat de Moscou. Seulement on y introduisit beaucoup de mots étrangers; par exemple, tous les termes techniques pour la construction navale étaient hollandais, pour l'armement, anglais, et ainsi de suite. Pierre Ier n'avait à cœur que les progrès matériels; son armée comprenait bien, exécutait les imitations de la tactique étrangère, et marchait de victoire en victoire; la marine se perfectionnait aux dépens de la flotte suédoise, les manufactures croissaient à vue d'œil, et le commerce prospérait. Or, c'était tout ce que le tsar demandait à la langue qui lui servait de véhicule pour tant de réformes : du reste, il méprisait son clergé, son peuple, ainsi que leur parler.

Dans ses moments heureux, il s'exprimait en danois; c'était son idiome de prédilection, la langue officielle de sa cour, de même que l'italien l'était à la cour d'Élisabeth, et le français avec l'allemand à la cour de Catherine et d'Alexandre Ier. Avec les goûts fort peu patriotiques des souverains russes, la langue nationale aurait

pu rester longtemps sans culture, sans développement quelconque, sans belles-lettres, comme elle était depuis le temps de la domination des Mongols. Il en fut autrement. Le géant enfanté par le génie de Pierre Ier n'avait pas encore reçu le don de la parole, mais le maître qui le lui apportera est venu.

Michel Lomonoçov n'était âgé que de quinze ou seize ans au jour de la mort de Pierre Ier. Il était fils d'un pauvre pêcheur qui vivait sur les côtes de la mer Blanche, près d'Archangel. Dans le rude métier de son père, il puisa des qualités qui le distinguèrent depuis, le courage moral, la force physique, l'esprit d'observation et le sentiment de la poésie, mais il n'y trouva pas de quoi étancher la soif de science qui le dévorait dès l'âge le plus tendre. Après une enfance de travail et de privations inouïes, il réussit à entrer d'abord dans la meilleure école de Moscou, et ensuite à l'université de Kiev, sous des professeurs polonais, et se fit remarquer par l'extrême facilité avec laquelle il étudia non-seulement le grec, le latin et les langues modernes, mais aussi les sciences exactes, ainsi que la physique, la chimie et la métallurgie.

A cette époque, il y avait déjà une Académie des sciences à Pétersbourg. Pierre Ier en avait demandé le plan au célèbre Leibnitz, et elle fut établie quelques années après sa mort.

Nous verrons ailleurs combien cette institution dégénéra par l'introduction de la *table des rangs* dans le corps enseignant, c'est-à-dire que les professeurs, académiciens et savants seraient rémunérés, non pas eu égard à leur mérite ou aux services rendus à l'instruction publique, mais selon le grade qu'ils occuperaient dans la hiérarchie du tsarat. Le recteur Schumacher, Allemand de naissance et de sympathie, avec ses compatriotes appelés de tous les coins de l'Europe, firent de l'Académie de Pétersbourg une espèce de ferme exploitée par eux à l'exclusion des Russes et des Slaves en général. Aussi Lomonoçov y reçut-il un accueil peu empressé. On le craignit à cause de son instruction aussi solide que variée, et aussi à cause de son patriotisme, et l'on chercha à le tenir éloigné de la capitale aussi longtemps que possible, sous prétexte de missions scientifiques, ce qui d'ailleurs ne lui a donné occasion que de se faire mieux connaître et de se perfectionner à l'étranger. C'est ainsi qu'il fit des séjours plus ou moins prolongés en Pologne, en Bohême, en Allemagne et en France, et s'y lia d'amitié avec des illustrations contemporaines, comme Konarski, Fontenelle, mais surtout avec le mathématicien J. Chr. Wolf, alors professeur de philosophie à Marbourg, homme d'une érudition immense, mais d'un esprit lourd, pédant, sec et imbu des doctrines de Descartes et de Leibnitz, dont il ne comprenait que la lettre morte. Dans les vingt-quatre volumes qu'il publia en latin de son *Corpus philosophiæ*, la plus vaste encyclopédie de son temps, Wolf chercha à coordonner les matériaux de toutes les sciences connues, et voulut appliquer à chacune d'elles — savez-vous quoi? — la méthode géométrique! Malheureusement il paraît avoir exercé trop d'influence sur l'esprit et les opinions du jeune Lomonoçov. Aussi un éminent critique russe, Bestoujev, remarque-t-il avec raison que les doctrines des professeurs allemands de Lomonoçov avaient desséché son âme, et que souvent, malgré lui, ses discours sont monotones et d'une prolixité fatigante. Or, ce sont précisément les défauts que l'Allemagne savante reproche aux ouvrages de Wolf.

Sans doute l'imagination slave d'un pêcheur de la mer du Nord, habitué à la féerie des aurores boréales et des orages, languissait dans l'atmosphère poudreuse des bibliothèques. Il s'étourdissait à force d'études de plus en plus approfondies. L'Académie de Pétersbourg, qui l'avait envoyé à Marbourg pour y étudier la métallurgie, la physique et la chimie, ne lui faisait pas parvenir exactement sa pension. Réduit presque à la misère, et accablé de travaux, il apprit tout à coup la nouvelle d'une victoire remportée par la Russie sur les Turcs, qui perdirent la place forte de Khotine, en Bessarabie, en l'année 1739. Une ode, qu'il écrivit à ce sujet et envoya aussitôt à Pétersbourg, y produisit un enthousiasme immense. Les idées du poëte n'offraient rien d'extraordinairement beau, mais le style, le rhythme, la correction exquise et la mâle énergie des expressions frappèrent d'étonnement tout le monde. On se demandait quel était ce langage que chacun comprenait, même les gens illettrés, sans avoir jamais entendu rien de semblable? — Lomonoçov n'a pas créé cette langue. Elle était parlée par la majorité des soldats de Pierre Ier, enrôlés principalement dans les goubernies de Moscou, de Novgorod, de Pskov et dans d'autres contrées habitées par les populations véliko-russes.

Comme la plupart des langues slaves, celle des poésies et de la prose de Lomonoçov était foncièrement riche et régulière. Lomonoçov n'a fait que la ramener au point du départ, à sa pureté primitive. Tout le mérite de Lomonoçov, et c'est beaucoup dire, consiste à l'avoir réhabilitée, en la dégageant de l'alliage des accessoires hétérogènes. Il s'y était préparé de longue main. Ayant étudié et appris à fond le slavon liturgique dans des écoles de moines du rite gréco-slave, le polonais à Kiev et le tchèque pendant son séjour en Bohême, Lomonoçov avait à sa disposition les œuvres nombreuses des littératures de ces trois langues, sœurs de la sienne. Avec ces ressources auxiliaires, ajoutées à celles que lui offrait au besoin sa connaissance du grec, du latin, de l'allemand et du français, il osa enfin faire table rase du jargon des chancelleries, et offrit ses productions russes en prose et en vers comme autant de modèles de lexicologie et d'éloquence nationales. Sa *Grammaire russe* couronna l'œuvre. Dès lors la langue, choisie et épurée par Lomonoçov, acquit le droit de cité dans la république des lettres du monde slave.

Cette langue, qui aujourd'hui est souveraine dans le plus vaste État du globe, a des origines bien humbles. Les

Slaves la nomment *moscovite* parce que, comme langue du peuple illettré, elle ne s'étend presque pas au delà des limites du territoire de la ville de Moscou (1).

De tous les idiomes slaves, le moscovite était alors le plus pauvre en monuments littéraires. Les Mongols, pas plus que les kiniazes et les tsars qui leur ont succédé, n'avaient laissé aucune espèce de belles-lettres. Il n'y avait que des cantiques d'église et des traités religieux, pour la plupart revêtus d'un caractère austère, sombre et ascétique. Les récits oraux, ou les contes du peuple illettré, étaient peu nombreux et se plaisaient surtout à exalter le triomphe de la force brutale.

La Russie de Pierre Ier, lancée en pleine Europe civilisée, ne pouvait pas y figurer convenablement avec une littérature puisée dans des sources comme celle-là. On chercha à se retremper ailleurs.

Le moyen le plus naturel et certainement le plus heureux était de recourir aux dialectes de Kiev ou de Vilna, que parlaient les Petits-Russiens et les Ruthènes des provinces polono-lithuaniennes; ce sont deux idiomes congénères du moscovite. L'un et l'autre possédaient déjà des littératures éminemment nationales et riches en poésies, en chroniques et en ouvrages de législature, sans compter un répertoire abondant de chants et de récits oraux. Mais alors, comment concilier le régime absolutiste de la Russie avec les aspirations vers l'indépendance qui font l'âme des preux chevaliers des poëmes de l'Ukraine, ou bien avec les sentiments de mansuétude et de justice qui caractérisent les héros des fabliaux ruthènes? — Tout cela n'avait pas de raison d'être dans l'État réformé par Pierre Ier, et d'ailleurs, au foyer même de la civilisation de cette époque, en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, quoique ces pays eussent eu déjà un Dante et un Shakspeare, le vent n'était pas à la culture des lettres indigènes. Les écrivains les plus renommés de l'Europe d'alors, la France en tête, imitaient les ouvrages de l'antiquité grecque et romaine, ou, pour mieux dire, ils traduisaient ou paraphrasaient les imitations françaises en vogue à la cour de Louis XIV. La littérature et l'esprit matérialiste des philosophes du XVIIIe siècle planaient dans les hautes sphères de la société de Pétersbourg.

Lomonoçov, depuis le succès de son ode, dont nous venons de parler, reçu à la cour, nommé conseiller d'État, décoré, patronné par les trois tzarines qui succédèrent à Pierre Ier, se laissa entraîner par le courant. Devenu professeur de chimie à l'Académie de Pétersbourg, dans les loisirs que lui laissait la publication de ses travaux sur la métallurgie et l'astronomie, il se vouait avec ardeur à la poésie et à l'éloquence panégyrique. Il laissa deux premiers chants d'une épopée héroïque intitulée *Pierre le Grand*, imitation de la *Henriade*, deux tragédies, celles de *Thémire et Sélim*, et celle de *Démophon*, plusieurs odes calquées sur le lyrisme de J. B. Rousseau, et à l'adresse de presque tous les princes et princesses de la dynastie tzarienne, etc.

Aujourd'hui tous ses ouvrages, la *Grammaire* exceptée, ont fait leur temps, et on ne les lit plus en Russie que pour en étudier la langue. Toutefois, ils exercèrent beaucoup d'influence en provoquant le zèle des initiateurs, et en leur ouvrant une route large et battue vers l'avenir. La littérature, s'adressant exclusivement aux gens titrés, devint en faveur à la cour, et elle fut tout spécialement protégée d'abord par les femmes, à savoir, les quatre tzarines qui, l'une après l'autre, succédèrent au trône de Pierre Ier, nous voulons dire Catherine, Anne, Élisabeth, et surtout Catherine II. On ne se souciait point d'instruire le peuple, mais la cour et tout ce qui l'approchait tenaient à être au courant des sciences, des progrès et des lettres de l'Europe civilisée.

Auteur et poëte au besoin elle-même, Catherine II maniait tout aussi habilement la plume que le sceptre du tsarat. On connaît d'elle plusieurs écrits historiques, politiques, et même une tragédie. Le style, russe, français, allemand, de ces œuvres est apprécié par les connaisseurs. A son exemple, on vit plusieurs hommes d'État, même des femmes russes, briguer la gloire des lauriers académiques. Une de ses amies de première jeunesse, plus tard sa dame d'honneur, la princesse Dachkova, après avoir reçu une éducation digne d'un docteur ès lettres, fut nommée présidente de l'Académie des sciences, et en même temps directrice de l'Académie des arts et des belles-lettres à Pétersbourg. Madame Dachkova dota la littérature russe d'un dictionnaire étymologique. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, au siége même de l'absolutisme, elle rêva d'abord un État républicain et ensuite une monarchie constitutionnelle pour la Russie. Pendant longtemps, l'impératrice semblait sympathiser et vouloir donner cours à ces velléités d'indépendance nationale et de civilisation.

Un de ses ambassadeurs près les cours de Versailles et de Saint-James, le prince Cantémir, compte aussi au nombre des auteurs nationaux. Ses satires et son histoire de Turquie ont eu de la vogue et furent traduites en français par le chanoine piémontais Guasco, ami de Montesquieu.

L'impératrice voulant avoir un théâtre national, les poëtes Kniajnine, Khéraskov, Sumarokov et autres écrivirent des drames imités ou traduits des répertoires étrangers.

Au milieu de ces auteurs chamarrés de décorations et de broderies, éblouis des splendeurs du luxe d'une cour aux mœurs dissolues et sciemment corruptrices, un homme de bien, Radichtchev, osa écrire en faveur des serfs russes. Catherine II en fut effrayée. C'était à une

(1) Davydov, feu président de l'Académie de Pétersbourg, et auteur d'une *Grammaire comparée des idiomes russes*, fait observer (p. 479) que, au nord de la ville de Moscou, à quelques dizaines de lieues de distance seulement, le peuple des campagnes parle le dialecte de Novogorod; au sud, le dialecte de Razane; à l'est, le dialecte de Vladimir, et à l'ouest, le dialecte de Smolensk, qui tous diffèrent plus ou moins du moscovite. La différence porte principalement sur la prononciation des consonnes. A Tver, toutes ces nuances se fusionnent ensemble pour former un jargon mixte.

époque où, son mari impérial étant mort, elle disposait à elle seule de tous les pouvoirs de l'État. Elle se hâta de faire déporter Rudichtchev en Sibérie; c'était, suivant elle, l'homme le plus dangereux de l'État. Les persécutions continuèrent, surtout contre les gens de lettres. Madame Dachkova fut disgraciée, parce qu'elle ne cachait point son mépris pour Orlov et autres favoris de la tsarine qui avaient participé au meurtre de Pierre III. Comme il fallait pallier de quelque prétexte la disgrâce encourue par la favorite, on lui reprocha d'avoir autorisé l'impression d'une tragédie russe, où entre autres vers on lisait :

« Un roi joint les faiblesses d'un homme à la puissance d'un dieu. »

Ce vers suffit pour faire brûler la tragédie par la main du bourreau, et pour éloigner de Pétersbourg la présidente de l'Académie, coupable de n'en avoir point été choquée.

Ainsi, d'un seul coup d'éventail fut brisé le prestige des idées libérales et civilisatrices que Voltaire, d'Alembert et tant d'autres attribuaient à Catherine II.

Alors déjà des gens clairvoyants acquirent la conviction que, dans l'esprit de Pierre Ier et de ses successeurs, la littérature et les savants ne sont qu'une pièce des rouages de l'État, subordonnée aux caprices du gouvernement, espèce de soupape de sûreté dont le gouvernement se réserve le privilége de régler la force motrice. Alors aussi Dachkova, Galitsin, Tourgueniev et autres esprits nobles et sincèrement libéraux, comme de nos jours Hertzen et ses amis politiques, se trouvèrent isolés, honnis et persécutés. Les uns et les autres eurent à rougir des annonces d'indépendance et du progrès en Russie qu'ils avaient faites à l'Europe civilisée.

Tel fut le point d'arrêt de la première époque de la littérature russe. C'était une littérature toute d'emprunt, qui commença par imiter les modèles étrangers, et, par cette raison, resta incomprise de la majorité du peuple russe. Elle gravita, pour ainsi dire, tout autour de son centre, le trône du tsarat à Pétersbourg, et atteignit un remarquable degré de développement vers la fin du règne de Catherine II. Ce développement, bien qu'il se soit ralenti et qu'il ait été peu profitable aux lettres nationales, fut cependant utile à la langue de Lomonoçov. Appliquée à tous les styles du classicisme français, en poésie et en prose, elle sortit victorieusement de cette première épreuve.

L'écrivain le plus accompli de ce cycle est le poëte lyrique Derjavine : son style pur et soigneusement élégant a des allures toutes nationales. On ne peut pas en dire autant du fond de ses compositions. Il n'est Russe que dans les passages les plus lyriques de ses œuvres, où il se passionne, se fâche et oublie ses modèles étrangers.

La prose des comédies de von Viezen, qui, pour les beautés de style, sont bien inférieures aux odes de Derjavine, les surpasse en originalité. On y rencontre déjà des traces de cet art de châtier les mœurs qui, plus tard, sous la plume de Griboïédov et de Gogol, méritera si bien de la morale publique. Le ton de leurs ouvrages satiriques ne ressemble ni à la bouderie d'un humoriste anglais, ni à la verve fine et mordante des comédies françaises. L'ironie russe a un tour particulier, une physionomie indigène. Elle effraye à force d'être vraie, et fait semblant de sourire au bord de l'abîme. Le poëte n'a aucun besoin de recourir à la fiction. Il ne manquera pas d'effet, pourvu qu'il observe bien la bizarre fantasmagorie des personnages et des faits qui s'agitent autour de lui, sous le ciel de Russie, et qu'il les reproduise en conservant à chaque type son aspect et son langage. C'est quelque chose d'analogue à ces ricanements de l'ogre fabuleux, Solovéi, qui, dans les contes véliko-russes, effraye le voyageur en imitant tantôt le chant d'un rossignol, tantôt les sifflements d'une vipère, tantôt les rugissements d'un urus. Il tue et il festoie en ricanant.

Voici ce qu'en dit un éminent publiciste russe que nous avons nommé plus haut : « La poésie, froide et pompeuse des dithyrambes et des panégyriques calqués sur le latin, l'allemand et le français, ne pouvait devenir populaire. Derjavine, fort goûté dans les hautes écoles et parmi le clergé, était, dans la société, beaucoup plus respecté que lu. Le premier succès profond, sérieux, appartient aux comédies de von Viezen, écrites vers le milieu du règne de Catherine II. Ayant passé beaucoup de temps à l'ambassade russe à Paris, von Viezen ne pouvait contenir sa verve satirique au spectacle de cette société demi-barbare, affectant les allures d'une civilisation raffinée. On se pâmait de rire en se voyant ridiculisé. Le succès de son *Brigadier* fut immense. Sa comédie postérieure, *Niedorosl* (le Mineur), vaut encore mieux comme tableau de mœurs de la noblesse russe refaite par Pierre Ier. Ce premier rire, car les satires de Cantémir n'étaient que des imitations, retentit au loin, et alla réveiller toute une phalange de grands rieurs. Et c'est à ces *rieurs à travers les larmes* que la littérature doit ses plus grands succès et la plus grande part de son influence en Russie. Le rire, cette flagellation de nous-mêmes, a été notre expiation, la seule protestation, la seule vengeance possible, et cela dans des limites très-resserrées. Le cri de rage prit le masque du rire. »

Arrivons à la plus riche époque de la littérature russe, à l'époque d'Alexandre Ier.

Son règne commença avec la première année de notre siècle, à ce moment suprême où les idées de 89 et les campagnes merveilleuses de Bonaparte ouvraient aux yeux de l'humanité des horizons jusqu'alors inconnus. Tôt ou tard, pensait-on à Pétersbourg, la Russie devra aussi entrer de plain-pied dans les voies intellectuelles et morales des peuples civilisés, commencer à vivre d'une vie conforme au génie slave et répudier ce qu'il y avait d'anti-slave et d'antichrétien dans les institutions importées par Pierre et Catherine au détriment des intérêts nationaux.

Le jeune tsar, dès le début, parut vouloir encourager toutes ces aspirations vers un meilleur avenir. Il avait une belle intelligence et un cœur ouvert à tous les sentiments généreux. A ses amis polonais il promettait la réparation du plus grand des crimes politiques de sa grand'mère par la restitution de la Pologne. Aux Russes, il faisait espérer un état plus conforme à leurs besoins moraux et matériels.

Après avoir fait cesser la persécution des martinistes russes, ordonnée par Paul, il introduisit des améliorations dans le système de l'instruction publique. Il créa en 1803 une place de l'historiographe de l'empire russe. Jusqu'alors, en Russie, le récit des actes publics et privés des princes régnants faisait partie des archives secrètes de l'État, au point qu'il était expressément défendu d'en parler. Les chroniques mêmes, rédigées dans quelques couvents, devaient être sobres de détails, sous peine d'encourir le blâme des autorités. L'historiographe choisi par Alexandre fut Karamzine, publiciste distingué de Moscou, connu déjà par ses voyages en Europe ainsi que par un grand nombre d'articles scientifiques insérés dans les revues et les journaux de cette ville. Au bout d'une vingtaine d'années de travaux et de recherches assidus, Karamzine justifia pleinement la confiance du souverain en donnant neuf volumes d'*Histoire de Russie*, qu'il conduisit jusqu'à 1584, l'année de la mort du tsar Ivan-la-Menace.

Karamzine est certainement le meilleur historien de son temps. Ses poésies ont une tendance supérieure à celles des poëtes du siècle précédent. Elles cherchent à s'inspirer au foyer domestique, reproduisant soit la vie de famille, soit les aspects pittoresques de la nature locale ou encore exhumant des traditions orales du pays. Les martinistes russes ayant facilité l'étude des littératures d'Allemagne et d'Angleterre, on vit à Moscou, à Pétersbourg, s'élever toute une nouvelle génération de poëtes, et c'est principalement l'armée qui en fournit le contingent. Joukowski, Batiuchkov, le prince Viazemski et beaucoup d'autres littérateurs, l'arme au poing, participèrent aux événements de 1812, consacrant le reste de leurs loisirs à la culture des belles-lettres. Joukowski fit connaître les chefs-d'œuvre du romantisme allemand et anglais. Ses traductions de Schiller, de Gœthe, de Thomas Moore et de beaucoup d'autres auteurs alors en vogue sont autant de modèles d'exactitude et de bon goût. Dans ses compositions originales, Joukowski reproduit avec bonheur les beautés de la poésie populaire des Slaves illettrés. Par ce moyen, il ouvrit accès à des trésors jusqu'alors inconnus à la littérature russe. Batiuchkov cherche à se choisir un juste milieu entre le classicisme et le romantisme. Les plus belles de ses pages ont été écrites pendant la marche victorieuse des troupes russes en 1814.

Le prince Viazemski, poëte spirituel, conquit la première place entre les critiques de son pays, en publiant des appréciations pleines de jugement et d'à-propos sur les poésies lyriques de Derjavine, les tragédies d'Ozérov, etc.

Le principal mérite de tous ces poëtes, comme celui du fabuliste Krylov, le la Fontaine russe, fut d'inspirer à leurs compatriotes le goût des livres russes. Avant eux, les libraires des deux capitales du tsarat ne gagnaient presque rien, et le publiciste Pletniev a raison d'affirmer que « tout le monde admirait les auteurs antérieurs au siècle d'Alexandre Ier, mais que personne ne les lisait. »

Cependant tous ces poëtes de la nouvelle école se virent tout à coup éclipsés par Pouchkine, élève du lycée impérial de Tsarkoé-Sélo. C'était alors la meilleure école de l'empire, dirigée principalement par des professeurs français et destinée à former les jeunes nobles pour la diplomatie et l'administration. Pouchkine, peu apte aux sciences positives, s'y fit remarquer par la facilité extrême avec laquelle il apprenait les langues étrangères, ainsi que par des épigrammes pleines de sel et de verve qu'il improvisait contre les supérieurs du lycée. Il acheva son éducation à l'âge de dix-huit ans (en 1817) et au moment même où Alexandre, de retour à Pétersbourg, était en pleine jouissance des triomphes que ses armes et sa diplomatie avaient obtenus en France et au congrès de Vienne. La majorité de ses officiers revint imbue d'idées libérales. Les soldats eurent lieu d'admirer le bien-être et l'indépendance de la classe agricole dans les pays civilisés. On espérait que l'empereur accorderait des franchises à son peuple, qui avait si bien mérité de la patrie dans les moments les plus difficiles. Toutes les poésies d'alors de Pouchkine, déjà chantre favori du public, palpitent de l'enivrement que donnaient ces espérances. Son poëme *Rouslan et Ludmila*, publié en 1820, qu'il emprunta aux mœurs de la vieille Ruthénie semble avoir voulu, par anticipation, esquisser le tableau du bonheur que les peuples slaves seraient en état de donner et de recevoir, si on les laissait libres de se développer dans le sens de leurs institutions antiques.

Pour le moment, bornons-nous à constater un changement qui s'opéra alors dans le caractère du génie de Pouchkine. Aucune des espérances libérales de ses amis ne se réalisa. Alexandre, prêtant l'oreille aux conseils de ceux qui voulaient maintenir le système de ses prédécesseurs, mourut avant d'avoir donné suite aux réformes qu'il méditait. Tout le monde se rappelle la malheureuse issue du mouvement insurrectionnel du 14 décembre 1825 à Pétersbourg. L'élite de la jeunesse russe, pour la plupart amis ou camarades de lycée de Pouchkine, disparut à jamais, les uns sous la mitraille des troupes commandées par Nicolas, les autres sous la main du bourreau ou dans les neiges de la Sibérie. Dès lors Pouchkine, malgré les cajoleries et les encouragements du nouveau souverain, perdit tout espoir de voir jamais sa patrie libre et heureuse. Le héros du plus beau de ses poëmes, Onéguine, nous dira tout ce qui se pas-

sait alors dans l'âme du poëte désillusionné. Ce sont des pages où se reflètent des traits de lumière du feu sacré, quoiqu'ils soient volontairement enveloppés dans un brouillard de scepticisme et dans la fumée d'un feu roulant de sarcasmes et de plaisanteries. Le cadre du poëme est esquissé sur le modèle du *don Juan* de Byron. Mais il n'y a que le cadre et la mise en scène qui soient empruntés d'ailleurs; le reste du tableau est marqué au coin d'une originalité qui n'appartient qu'à Pouchkine, et ce poëme sera lu avec plaisir aussi longtemps qu'existera la belle langue dans laquelle il est écrit.

Il y a vingt-cinq ans qu'un des plus profonds connaisseurs des choses slaves a fait observer que la littérature russe a fini avec Pouchkine et qu'elle est enrayée pour longtemps. Cette prédiction s'est réalisée déjà pour ce qui concerne la poésie. Après lui, il n'y a plus eu de poëtes, excepté Lermontov, dont les poëmes rappellent beaucoup ceux de Pouchkine et qui, comme lui, découragé et dégoûté de la vie, périt dans un duel. Dès lors, la séve poétique de la littérature russe passe dans les romans. A l'école de Pouchkine succède celle de Gogol; l'année même de la mort de Lermontov parurent les *Ames mortes* du grand romancier. C'est le pendant de la célèbre comédie de Griboïedov. Celui-ci nous initie aux mystères de la haute société russe telle qu'elle a été faite par ses soi-disant civilisateurs. Gogol agit dans une sphère plus large et plus profonde. Il nous fait descendre jusqu'aux bas étages de la société des petits employés, des seigneurs prolétaires et de leurs acolytes. Les deux tableaux tracés de main de maître sont d'une laideur d'autant plus effrayante qu'elle est irréprochablement vraie.

C'est à la vue de ces tristes réalités que Tchadaïev, dans ses méditations philosophiques, s'écrie avec l'accent d'un sincère et douloureux patriotisme :

« On dirait, dit-il, à nous voir, que la loi générale de l'humanité a été révoquée par nous. Solitaires dans le monde, nous n'avons rien donné au monde, nous n'avons rien appris au monde, nous n'avons pas versé une seule idée dans la masse des idées humaines; nous n'avons en rien contribué aux progrès de l'esprit humain, et tout ce qui nous est revenu de ce progrès, nous l'avons défiguré. Rien, depuis le premier instant de notre existence sociale, n'a émané de nous pour le bien commun des hommes; pas une pensée utile n'a germé sur le sol stérile de notre patrie; pas une vérité grande ne s'est élancée au milieu de nous Nous sommes du nombre de ces nations qui ne semblent pas faire partie intégrante du genre humain, mais qui n'existent que pour donner quelque grande leçon au monde. » (*Œuvres choisies* de Pierre Tchadaiev, publiées par le P. Gogarine, p. 27.)

Tchadaiev et madame Svetchine sont deux types foncièrement slaves.

C'est sous l'impression de ces tristes réflexions qu'ont été conçus et rédigés les plus beaux romans de la littérature russe avant 1848. Sur ces entrefaites, on reçut à Pétersbourg la nouvelle de la révolution de Février. Il ne nous appartient pas de nous étendre ici sur les rigueurs exercées alors contre les publicistes et les littérateurs russes. Sept ans de sévices inouïs finirent par arrêter tout mouvement intellectuel en Russie. Une censure qui poussait la rigueur jusqu'à l'absurdité, condamna même les ouvrages jusqu'alors permis, et les délits de presse étaient punis de mort ou d'exil à l'égal des crimes d'État. Pour éviter des allusions au régime de Nicolas, la censure défendit de parler du règne d'Ivan-Grozny.

Aussi, lorsqu'à l'avénement au trône d'Alexandre II on permit de publier de nouveaux écrits périodiques, le réveil des intelligences fut aussi instantané qu'universel. La poésie ne se releva plus, mais jamais on n'a vu à Pétersbourg et à Moscou autant de revues et d'ouvrages sérieux sur l'histoire et l'ethnographie nationale.

Peu à peu il s'établit deux camps l'un en présence de l'autre, et dont chacun se faisait fort de pouvoir guider la Russie vers un avenir brillant. A Pétersbourg, les partisans de la civilisation moderne, appelés *Zapadniki* (les Occidentaux), proposaient que la nation entrât en pleine jouissance des bienfaits de la civilisation européenne sans cesser d'être russe. L'autre camp, celui des *Slavophiles*, établi dans la vieille capitale, à Moscou, soutenait le contraire : ils prétendaient que les Slaves, pour se mettre à la tête des nations chrétiennes, dignes de ce nom, n'avaient qu'à rebrousser chemin. En d'autres termes, ils voulaient que la Russie renonçât à tout jamais d'imiter l'Europe moderne et cherchât à se retremper dans l'ancienne source de ses propres traditions législatives communales et ethniques, plus conformes, disaient-ils, à l'esprit du christianisme que tout ce que l'Occident décrépit a pu accomplir jusqu'à présent. Et ces recherches ont mis en lumière maints souvenirs conservés soit dans des chroniques, soit dans la tradition orale.

On sent que, dans une pareille lutte, les questions politiques les plus vitales devaient être nécessairement soulevées et discutées. Cette hardiesse a déplu au gouvernement. La grande question de l'émancipation des serfs, suivie de près d'une révolution à Varsovie, aboutit à des persécutions qui ne se peuvent comparer qu'à celles qu'ordonna Nicolas. Les meilleures revues et maints ouvrages russes furent supprimés; les honnêtes écrivains réduits au silence ou exilés; à l'heure qu'il est, il ne se publie plus de livres en Russie, sauf quelques traductions. Dans la Pologne russe, c'est encore plus triste; — je n'y vois que des autels renversés, un désert et une mare de sang!

Résumons-nous. La littérature russe a prouvé déjà qu'elle porte en elle un germe fécond de développement ultérieur. Malgré des circonstances contraires qui, à trois reprises, l'ont arrêtée dans sa marche, cette littérature est en progrès. Elle doit humaniser le peuple russe. C'est une tâche que Dieu lui a dévolue. Puisse-t-elle ne pas faillir à sa haute mission!

A. CHODZKO.

UNIVERSITÉ D'ÉDIMBOURG.

M. GLADSTONE (1).

**Du rôle de l'ancienne Grèce dans l'histoire providentielle du monde.**

Vous verrez dans un charmant volume, les *Mélanges* de lord Stanhope, qu'il y a quelques années les hommes les plus remarquables de notre époque commencèrent à sa prière des recherches pour résoudre cette question intéressante, mais extraordinaire pour beaucoup de savants : les sacrifices humains étaient-ils en usage chez les Romains? Non pas chez les Romains demi-barbares de Romulus et de Tarquin, mais chez les Romains de Rome arrivée au zénith de son pouvoir politique et aux plus glorieux jours de la civilisation. Assez naturellement on éprouvait une grande répugnance à accepter cette supposition. Au moment où les recherches se faisaient, un homme jeune encore, mais profondément savant, entra dans la lice. Ses recherches si complètes et si variées, qui s'étendent à tous les temps et à tous les pays, ne paraissent pas dans les pages de lord Stanhope, mais en voici les conclusions : « Nous trouvons des traces de sacrifices humains dans presque tout le monde hellénique, dans le culte de presque tous les dieux et à toutes les périodes . » Il ajoute que chez les Romains, les sacrifices humains étaient encore plus communs, et que, malgré des efforts répétés pour les restreindre ou les abolir, malgré même le fameux édit d'Adrien, auquel Eusèbe attribue l'honneur de leur extinction, ils continuèrent à subsister; bien plus, que pendant les quatre siècles qui se sont écoulés depuis la chute de la République à l'établissement du christianisme, les empereurs eux-mêmes ont commandé des sacrifices humains.

Malgré cette accusation terrible et trop bien prouvée contre le monde antique, remarquons que cet horrible rite n'était pas en usage dans la Grèce primitive. Il semble avoir été introduit plus tard du dehors ; l'idée du sacrifice humain ne se trouve pas dans Homère. C'est dans un accès de colère qu'Achille massacre quelques jeunes Troyens, mais ce massacre ne participe en rien du rite religieux, n'a aucun rapport avec la divinité. Homère semble ignorer complétement la tradition d'Iphigénie sacrifiée en Aulide pour la prospérité de l'armée achéenne; dans l'*Iliade*, Agamemnon parle de ses filles, parmi lesquelles Achille peut choisir une épouse, tout comme l'auraient fait depuis bien des pères qui ont deux ou trois filles en âge de se marier, et il en parle en termes qui excluent l'idée qu'aucune mort si fatale fût venue créer un vide dans le cercle de sa famille. Ce n'est que quelques siècles plus tard que nous trouvons cette tradition dans les ouvrages des poëtes tragiques. Dans la plus admirable de toutes les tragédies grecques, l'*Agamemnon* d'Eschyle, Clytemnestre cherche à excuser le meurtre qu'elle vient de commettre en rappelant l'immolation d'Iphigénie par la main de son père; le ton de la pièce est une condamnation si complète de cet acte, que nous devons supposer qu'un auditoire athénien, au milieu du v^e^ siècle avant le Christ, ne pensait pas que la religion fût une excuse suffisante pour un crime si monstrueux.

A une période un peu plus rapprochée de nous, l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide nous fournit une preuve plus directe encore que les sacrifices humains, tout en n'étant pas introduits en Grèce, dominaient chez d'autres races. La scène est placée hors de la Grèce, dans un pays barbare; le chœur des serviteurs grecs de la princesse condamnée, s'adressant à la divinité, lui dit : « Accepte ce sacrifice, ô vénérable déesse; accepte, s'il est vrai qu'il te soit agréable, ce sacrifice, que notre loi, à nous Grecs, déclare impur. »

J'ai déjà eu occasion de vous faire observer que les Achéens repoussaient l'inceste et la polygamie, je puis ajouter que le mariage incestueux d'Œdipe et de Jocaste, quoique cet inceste ne fut que le résultat d'une erreur, attire les plus grandes calamités. En outre, nous ne trouvons parmi les Grecs d'Homère aucune trace, soit de cannibalisme, soit de violences contre nature. L'avortement, l'exposition des enfants, autorisés et recommandés par Platon dans sa république idéale, ne se rencontrent jamais dans les poëmes homériques ; jamais non plus on n'y trouve le moindre indice de ces orgies ignobles qui ont fait la honte indélébile de la Grèce au temps où, souveraine des arts, elle se trouvait à l'apogée de sa civilisation si vantée.

L'appréciation que fait Homère de la beauté humaine surpasse sans contredit tout ce qu'ont pu écrire les auteurs de tous les temps et de tous les pays ; il n'introduit dans toute l'*Iliade* qu'un seul Grec vicieux, Thersite, et il nous décrit son physique en entrant dans des détails extraordinaires pour lui, mais afin sans doute que nous puissions nous le représenter dans toute sa hideuse difformité. Longtemps après Homère, les Grecs conservèrent cet amour de la forme. Des courtisanes d'une beauté extraordinaire étaient quelquefois choisies pour paraître dans les processions des dieux. D'un autre côté, puisque nous parlons de difformité, je ne me rappelle pas qu'Aristophane, dans sa campagne contre Socrate, ait exploité, comme nous aurions pu nous y attendre, la laideur du philosophe. Quoique les Grecs aimassent à faire des plaisanteries sur tout homme dont les traits étaient quelque peu ridicules, il ne paraît pas qu'ils eussent l'habitude de faire ce que nous appelons des caricatures, c'est-à-dire de fonder sur quelque trait connu ou particulier une difformité idéale dans le but d'exciter le ridicule ou la haine. La caricature semble avoir été employée chez les modernes pour stimuler l'animosité et même la fureur religieuse. La rareté ou l'absence de la caricature, chez le peuple grec, doué d'un esprit si profondément sarcastique, suggère l'idée que si

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

elle a été exclue, c'est à cause de ce respect traditionnel pour la beauté de la forme humaine. Respect qui provint, sans doute, des associations continuelles de la forme humaine avec les objets les plus élevés de la religion.

Je voudrais actuellement appeler votre attention sur les idées qu'avaient les Grecs, surtout pendant la période homérique, sur la violence corporelle ou l'exposition du corps. L'horreur que Priam ressent quand il pense à la mort qui l'attend, pendant le sac de Troie, arrive à son apogée quand il se représente son corps nu et déchiré par les chiens. La plus grande punition dont on menace Thersite, c'est de l'exposer nu à la risée du camp et de lui couvrir le corps de blessures « indécentes ». Ce respect pour la décence ne fut pas un sentiment superficiel ou de peu de durée. Ce sentiment fut mis à une rude épreuve, puisqu'il s'opposait à la passion du peuple pour l'activité physique et les exercices athlétiques, passion stimulée à l'extrême par la grande institution nationale des jeux, dans lesquels, comme le dit Horace avec peu d'exagération, la palme du vainqueur élevait les rois même de la terre aux honneurs divins. Cependant, quelque importante que fût, pour la perfection de ces luttes, l'absence de tout vêtement, Thucydide, dans sa préface, nous dit que les athlètes étaient autrefois vêtus, et que les Lacédémoniens furent les premiers à paraître nus dans l'arène ; il ajoute que cette coutume ne devint générale que peu de temps avant sa naissance.

Mais quand nous cherchons à comprendre quelle idée un peuple s'est faite de notre nature, la vraie pierre de touche est la position que ce peuple assigne à la femme. La force brutale est la loi de l'animal, et l'homme se rapproche de l'animal s'il se soumet à l'empire de cette loi ; mais aussi, plus il s'en éloigne et échappe à la domination, plus il s'élève dans l'échelle intellectuelle, plus il se rapproche de la divinité. L'émancipation et l'ascendant raisonnable de la femme ne sont pas seulement un fait, c'est l'affirmation d'un principe. Ce principe, c'est la négation de la loi de la force brutale, c'est l'établissement de lois plus élevées, à la place de cette loi et malgré cette loi.

Il serait difficile, en dehors du christianisme, de rien trouver qui ressemblât à la position qu'occupait la femme grecque pendant les âges héroïques. M. Buckle avoue candidement que cette position était alors beaucoup plus élevée qu'elle ne le fut depuis, au temps de la civilisation grecque la plus avancée. Cet aveu est précieux, car les tendances bien connues de M. Buckle devaient certainement le porter à une conclusion toute contraire. Si nous comparons les peintures que nous présentent les livres historiques de l'Ancien Testament à celles que nous fait Homère, l'impartialité nous forcera de préférer la position de la femme grecque à celle de la femme juive. Chez les Juifs la polygamie était permise ; chez les Grecs elle était inconnue, comme je l'ai déjà dit. Des histoires telles que celles d'Ammon et de Tamar, ou du Lévite et de la concubine, n'ont pas d'équivalent même dans les actes des amants dissolus de Pénélope, dans l'*Odyssée*. Chez les Juifs, c'est le Christ lui-même qui l'affirme : « C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; mais il n'en était pas ainsi au commencement. » Chez les Grecs des âges héroïques, hors les hasards violents de la guerre, les coutumes semblent avoir été, en ce qui concerne le divorce, à peu près ce qu'elles étaient pendant ce commencement dont parle le Christ. Pénélope attendant son mari pendant vingt longues années, et Ulysse soupirant de son côté pendant vingt années après sa femme, voilà un des traits les plus remarquables des mœurs humaines. Ce trait perdrait même bien peu de sa profonde signification et de sa force, si les personnes que le poëte nomme Ulysse et Pénélope n'avaient jamais vécu. Il faut remarquer aussi ce qui, dans l'esprit d'Homère, constitue la vertu extraordinaire de la matrone royale. Ce n'est pas qu'elle refuse de se remarier pendant que son mari est vivant, c'est son opiniâtre détermination à ne pas croire qu'il ait cessé de vivre, malgré les indices qui peuvent paraître certains. Les prétendants admettent eux-mêmes que, s'il est prouvé qu'Ulysse est vivant, aucun pouvoir ne peut rendre sa femme libre.

Une autre chose bien digne de remarque dans notre présente étude, ce sont les priviléges dont Pénélope ne cesse de jouir, même dans sa pénible position. On la tourmente, mais on ne l'insulte pas. Elle ressent de l'horreur et de l'aversion, mais elle ne peut avoir aucun motif de crainte. Tel était, au matin de la vie grecque, le respect qui environnait une femme, laissée seule et sans défense au milieu d'hommes puissants et dissolus.

Autre exemple : la fameuse scène d'Hector et d'Andromaque, cette scène si tendre, si touchante, est pour nous d'une immense importance, car elle nous peint les mœurs contemporaines et nous montre ce qu'on pourrait appeler l'égalité morale de l'homme et de la femme. En un mot, l'impression que nous laisse la lecture des poëmes d'Homère, c'est celle de l'égalité sociale entre l'homme et la femme, c'est l'idée que la femme partageait avec son mari les devoirs et les responsabilités de la vie. C'est là une position que nous chercherions en vain pour elle chez les Juifs, malgré quelques traits charmants. Il serait encore plus difficile de trouver, pour la femme, l'équivalent de cette position à l'époque de la grande civilisation grecque. A peine rencontre-t-on dans les annales des Grecs le nom d'une épouse ou d'une mère, quoique le nom de leurs maîtresses et de leurs courtisanes nous soit parvenu. Phryné faisait faire sa statue par Praxitèle et la dédiait à un temple phocéen. Enfin sans parler du poëte Euripide, des hommes sérieux, tels que Thucydide et Aristote, portent des jugements très-défavorables sur les femmes.

Il serait très-facile, je n'en doute pas, de prouver d'une manière catégorique, par les anciennes annales, le grand cas que les Grecs faisaient de l'homme, de son esprit, de

sa vie et de sa personne. Je me contenterai de deux exemples, que j'emprunte à Pausanias. Un Arcadien, habitant de Leuctres, avait deux filles qui furent violées par de jeunes Lacédémoniens. Préférant la mort au déshonneur, les deux jeunes filles mirent fin à leurs jours. Leur père, après avoir en vain demandé justice aux autorités lacédémoniennes, recula, à son tour, devant un nom déshonoré et se suicida. Plus tard, Epaminondas, au moment de livrer bataille aux Lacédémoniens à l'endroit même où le viol avait été commis, fit un sacrifice et offrit des prières aux mânes des deux jeunes filles et de leur père; puis, entraînant ses soldats, il remporta la victoire qui détruisit le pouvoir de Sparte.

L'autre exemple que je désire vous citer est d'un caractère différent et encore plus remarquable. La statue de l'athlète thasien Théogène tomba, après la mort de cet athlète, sur un de ses ennemis et le tua. Les fils de l'homme qui avait ainsi perdu la vie intentèrent une action à la statue, en exécution d'une loi de Dracon, qui punissait les objets inanimés pour avoir causé la mort. Cette statue fut jetée à la mer. Cette loi n'était donc pas particulière à Athènes, où elle avait été maintenue dans la législation de Solon, car nous la voyons appliquer à Thasos. Il y a une certaine ressemblance entre cette loi et la loi anglaise, selon laquelle, dit Blacktone, « tout objet ayant causé la mort d'un homme était confisqué au profit des pauvres. » Mais je crois que, malgré cette ressemblance apparente, les deux lois sont essentiellement différentes. La loi anglaise exigeait à l'origine le payement d'une amende que le souverain devait appliquer à des usages pieux; plus tard cela devint un droit seigneurial; dans les codes germaniques, où la même loi existait, c'était une compensation pour l'homicide, payable aux parents du mort. Mais cette loi reposait toujours sur le principe que l'homicide, accompli même par un objet inanimé, était sujet à compensation, et elle faisait payer les possesseurs de cet objet. La loi grecque, au contraire, infligeait une punition à l'objet inanimé lui-même, parce qu'il avait violé la sainteté de la vie humaine. Dans ce point essentiel, elle correspondait exactement à la loi de Moïse qui disait : « Si un bœuf heurte de sa corne un homme ou une femme et que la personne en meure, le bœuf sera lapidé sans aucune rémission, et l'on ne mangera point de sa chair. » Mais cette loi même ne comporte pas toute l'importance de la loi grecque, car l'animal qui tue sait ce qu'il fait, et c'est par colère qu'il se sert de ses cornes.

On peut affirmer que l'esprit anthropomorphique de la religion grecque a été la cause première de cette sublimité dans l'art qui fait encore de la Grèce, après tant de siècles, le seul modèle digne d'imitation, le seul tribunal sans appel en matière d'art.

Nous savons tous que la religion grecque était éminemment poétique, car elle remplissait de la manière la plus exacte cette condition que la poésie réclame avant tout, l'harmonie des relations entre l'âme et les sens. Hanté et gouverné par un esprit, qui se personnifiait toujours sous la forme humaine, chaque cours d'eau, chaque fontaine, chaque buisson, chaque colline parlait au cœur et à l'imagination du Grec. La beauté des formes, qui abondait dans le pays, était aussi favorable à l'art. On ne rapporte pas cependant que les Athéniens fussent beaux; et à Sparte, où l'art était négligé, on faisait grand cas de la beauté. La beauté physique d'une race ne suffit pas d'ordinaire pour produire le développement des beaux-arts. Quant à la poésie de la religion et à son influence sur l'art, il est très-difficile de définir le degré et le caractère de cette influence. L'adoration des images encourage la production de travaux d'abord rudes et grossiers, puis plus ou moins vulgaires et de mauvais goût. A peine trouverait-on à présent, sur tout le continent de l'Europe, un seul objet de la vénération populaire qui soit digne d'être appelé un ouvrage d'art. Parmi les plus beaux modèles de l'art grec que nous possédons, bien peu, j'imagine, portent la marque certaine d'avoir servi au culte. La grandeur colossale requise pour les statues, telles que celles de Minerve au Parthénon et de Jupiter à Olympie, était peu propre au développement artistique dans le sens le plus élevé du mot. Pausanias nous parle d'un nombre immense de statues placées à l'intérieur et à l'extérieur des temples, mais aucune n'est citée comme un chef-d'œuvre; d'ailleurs les matériaux mélangés auxquels il fait constamment allusion n'auraient probablement pas été choisis par l'artiste s'il avait pu suivre son inspiration. J'ai entendu dire à lord Macaulay que, dans le Jupiter de Phidias à Olympie, le mélange d'or et d'ivoire, quelque simple que fût cette combinaison, est probablement dû à la nécessité de la part de l'artiste de céder au goût populaire quand il s'agit d'un objet destiné au culte. Aussi, bien que les artistes les plus éminents aient fait des statues pour les temples, je doute qu'ils aient puisé leur inspiration dans la ferveur de la foule des adorateurs qui les encombrait. On ne saurait expliquer davantage la floraison des arts par la haute estime qui entourait les artistes éminents. Sans contredit, ils étaient comblés d'honneurs; et la succession des sculpteurs, dans les différentes écoles, semble avoir été consignée dans les annales avec autant de soin que celle des archontes d'Athènes, ou des prêtresses de Junon à Argos, ces jalons de l'histoire du pays. Mais une question se présente : les honneurs dont on comblait les artistes ont-ils été la cause de leur supériorité, ou leur supériorité fut-elle la cause de ces honneurs? Et si ces honneurs n'ont été que le résultat de leur supériorité, d'où vient cette supériorité elle-même? Honneurs et supériorité étaient peut-être dus à une autre cause.

Sans doute, bien des circonstances accessoires ont contribué à produire cet étonnant résultat. Mais, pour parler le langage d'Aristote, chaque art, chaque méthode, chaque projet, a principalement et essentiel-

lement un but, se façonne d'après le but à atteindre, et c'est d'après ce but qu'on en mesure la grandeur ou la petitesse. Or il semble admis que le but suprême de l'art, c'est la représentation de la forme humaine. Quoi donc de plus propre à faire arriver cette représentation à l'apogée de son excellence, qu'une religion qui enseigne que la forme humaine est non-seulement le tabernacle, mais la forme primitive, l'attribut inséparable de la divinité elle-même?

Pour employer les bizarres paroles de George Herbert : « Celui qui vise la lune atteint plus haut que celui qui vise un arbre. » Et comme Tennyson l'a dit aussi : « C'était mon devoir d'aimer le plus noble. Nous devons toujours aimer le plus noble quand nous le voyons. Je ne devais aimer ni Lancelot ni aucun autre. »

C'était cette pensée d'atteindre au sublime, continuellement présente à l'esprit de l'artiste grec, qui l'encourageait et l'excitait, et qui, malgré honneurs et récompenses, le poussait et encore et toujours vers le but qu'il s'était fixé. Quoi qu'il eût fait, il restait encore à faire.

« *Nil actum reputans dum quid superesset agendum.* »

Le désir de l'ambitieux était satisfait : il avait toujours de nouveaux mondes à conquérir. On peut le dire : un effort perpétuel en avant à la recherche d'un but plus élevé que nous-mêmes, plus élevé que nos œuvres, plus élevé que nos espérances, et qui cependant nous attire à chaque instant, qui se laisse à chaque instant atteindre en partie, telle est la vraie définition pour tous les temps et pour tous les lieux de l'excellence en quoi que ce soit.

La mythologie grecque si riche, si variée, facilitait singulièrement les efforts de l'artiste, car il y trouvait toujours une expression qui correspondait aux nombreux développements de la vie et de la pensée humaines.

Sans donc en avoir conscience lui-même, l'artiste grec, resserré dans son étroite patrie, se préparait non-seulement une gloire immortelle, mais jetait de siècle en siècle les fondements de cette grande école d'art qui devait léguer des principes et des modèles tout faits à une civilisation future plus pure et plus élevée; civilisation que pendant tout ce temps enfantait la divine providence, comme l'esprit se mouvait sur les eaux en attendant que les temps fussent accomplis.

Mais les Grecs, outre leur supériorité dans l'art et la poésie, ont abordé d'autres régions intellectuelles où leurs œuvres ne sont pas moins remarquables. Je dois vous dire quelques mots de leur philosophie.

La plupart des premiers philosophes grecs n'étaient pas nés en Grèce ou n'habitaient pas ce pays; ils n'étaient pas non plus soumis exclusivement à des influences grecques. Leurs méditations dans lesquelles se retrouve la trace de l'esprit oriental, avaient pour objet la nature des premières causes. Mais quand la philosophie vint s'établir dans le pays où l'hellénisme régnait sans rival, l'élément humain, qui imprégnait si profondément la constitution entière de l'esprit grec, se révéla dans la région des pensées spéculatives. Quand Socrate « fit descendre la philosophie du ciel », il semble n'avoir fait qu'exprimer le sentiment de son pays en proposant l'homme lui-même comme objet principal des études de l'homme. En suivant son exemple, ses illustres disciples, dont quelques-uns se sont montrés supérieurs à lui, ne copiaient pas, n'adoptaient pas une simple particularité individuelle du maître, ils obéissaient à une impulsion sympathique qui avait sa racine au plus profond de leur cœur. La vraie philosophie grecque ne pouvait être qu'une philosophie *éminemment* humaine; la renommée, les œuvres de ces philosophes, comme analystes de notre insondable nature, sont encore jeunes à notre époque. La mode peut agiter sa baguette, nous ne pouvons nous passer d'eux. Une vénération idolâtre a certainement engendré quelquefois une réaction temporaire, mais la puissance de la science grecque semble s'être réaffirmée bien des fois, en vertu de la loi qui veut que toutes choses trouvent leur niveau; et depuis qu'elle a paru dans le monde, elle n'a jamais cessé d'être, dans les temps où l'instruction a été le plus avancée, le principal moyen de la plus haute éducation intellectuelle, non pas nécessairement pour chaque individu, mais pour des contrées tout entières.

Le point sur lequel je désire appeler particulièrement votre attention dans ce moment, c'est l'idée large et bien équilibrée que s'est faite la philosophie grecque de la nature complexe de l'homme.

Un des traits les plus remarquables de la philosophie grecque, c'est la manière dont elle a senti et affirmé comme loi élémentaire la place que doit tenir le corps dans l'éducation humaine.

Elle ne considérait pas le corps comme un simple vêtement, un instrument, un esclave de l'âme; elle en faisait ce qu'il est, réellement une partie intégrante de l'homme lui-même.

En général, les systèmes philosophiques du monde, en dehors du christianisme, ont penché soit vers la sensualité, soit vers le mépris ou la haine de la matière, et vers une certaine tendance à l'identifier avec le principe du mal. Socrate, Platon et Aristote semblent avoir évité ce Charybde et ce Scylla. Les Grecs cependant voyaient, comme le voient tous les hommes, le corps se séparer de l'âme au moment de la mort et tomber rapidement en corruption, par une sorte de loi de la nature. Pour le Grec, doué de perceptions si délicates, et qui sentait si vivement, cette séparation, accompagnée de ses incidents tristes et pénibles, devait avoir plus d'horreur que pour tout autre homme. Il ne connaissait pas, il soupçonnait fort peu même une existence future: il avait encore moins la conception de la résurrection des corps et de la réunion après la mort des deux facteurs qui constituent l'être humain. Plus que tout autre il devait donc être tenté de déprécier le corps. Cependant, malgré cet immense désavantage, il lui a été donné de trouver une place pour le corps dans la philosophie de la nature hu-

maine, de fonder sur le principe qu'il avait ainsi découvert des lois, des usages, des institutions d'une clarté et d'une justesse telles que la science chrétienne en a déjà profité et fera bien d'en profiter encore. Ce qui pour nous est quelque peu douteux, quelque peu vacillant, et en théorie et en pratique, est pour lui familier et élémentaire, et il connaissait la science, sinon l'art de la perfection corporelle.

S'il en est ainsi, il est clair que les Grecs ont autant de droit à une place dans l'histoire providentielle du monde et dans la préparation de l'Évangile, que les enfants d'Abraham eux-mêmes.

Mais il n'est pas nécessaire, pour acquitter notre dette de reconnaissance envers l'ancienne Grèce, d'oublier et de déprécier les fonctions assignées par le père Tout-Puissant à son peuple favori. Les Juifs, dit saint Paul, ont eu de nombreuses prérogatives. Les oracles de Dieu leur ont été confiés. Ils étaient commis à la garde des promesses divines; ils possédaient ce dogme fondamental de l'unité de Dieu, sans lequel l'idée divine ne pouvait s'élever chez les hommes à sa juste hauteur. La Grèce avec toute sa poésie, toute sa philosophie, tout son art, n'a jamais découvert, au milieu même de ses conceptions les plus sublimes, cette simple loi d'amour envers Dieu et envers le prochain, sur laquelle reposent toute la loi et les prophètes, et qui est la base morale de la nouvelle dispensation. Il y a une histoire, la plus touchante et la plus profonde des histoires, que nous chercherions en vain dans les pages des classiques, c'est celle de l'âme humaine dans ses relations avec son créateur; c'est l'histoire de ses fautes, de ses douleurs et de sa chute; l'histoire de sa renaissance à la vie, à l'espoir et à une joie durable. Cherchons sur le rivage de la Grèce les merveilles de l'esprit, de l'éloquence, de l'art et du génie; cherchons-y des exemples dans la politique et dans la guerre. Mais, s'il est vrai que l'un des premiers problèmes de la vie est de trouver la paix de notre âme; que la condition la plus élevée de l'existence de la créature est dans ses rapports avec Dieu, à qui elle doit la vie et entre les mains de qui elle se trouve constamment placée; alors il faut chercher autre part. Toutes les merveilles de la civilisation grecque pâlissent devant cette autre merveille, le livre des Psaumes. La Palestine était faible et méprisée, toujours obscure, souvent et longtemps foulée aux pieds par des maîtres impérieux. La Grèce pendant mille ans, forte à l'intérieur, a repoussé de ses rivages tous les envahisseurs, et entretenant sa force aux brises vivifiantes de la liberté, elle a défié, puis renversé le plus formidable des empires; et quand enfin elle a senti l'étreinte irrésistible des maîtres du monde, elle leur a, à eux aussi, au moment même de sa chute, imposé sa littérature, son langage, ses arts, ses coutumes. La Grèce a eu en partage la valeur, la politique, la renommée, la sagesse, l'esprit, le génie; elle a possédé, en un mot, tout ce que ce monde pouvait lui donner; mais les fleurs du paradis, qui ne s'épanouissent que rarement, ont fleuri dans la Palestine seule.

Le christianisme n'était cependant pas destiné à une existence solitaire dans l'homme, et de même que les parties grossières de notre organisation sont aussi utiles à la santé du corps que les parties les plus délicates, de même le christianisme devait se créer des auxiliaires par l'emploi légitime de toutes les facultés humaines, par l'emploi des trésors longuement accumulés du génie, de la sagacité et de l'industrie des races européennes.

Outre cette partie suprême du travail que la Providence avait confiée aux Hébreux, il y avait d'autres travaux à accomplir, et ils s'accomplirent autre part. S'il était nécessaire de préparer les matériaux d'une rénovation divine et d'une harmonie morale pour le monde, il n'était pas moins nécessaire de développer toutes les qualités, toutes les aptitudes de l'homme dans ses rapports avec le monde et avec ses semblables, pour élever sa nature au niveau sur lequel allaient l'établir les relations de créature envers son créateur, et d'enfant envers son père.

On pourrait se demander si, parmi les instruments employés pour compléter l'éducation de notre race, on n'en trouverait pas quelques-uns destinés, je ne dirai pas à servir de correctifs au christianisme, mais de correctifs aux vues étroites et aux excès qui auraient pu provenir d'une certaine façon de le concevoir et de l'appliquer. Sans contredit, le but général de ces instruments a été de préparer la civilisation du monde et d'amener l'homme à consacrer tout son être à la gloire et aux desseins de son créateur. Quelques-uns peut-être ont, cependant, un but plus spécial encore : celui d'assigner de justes limites aux impulsions venues du christianisme lui-même.

J'ai déjà parlé d'un système étroit qui consiste à regarder les Juifs comme les seuls instruments des desseins providentiels de Dieu. Quoiqu'il ait sans doute pris naissance dans un sentiment pieux, ce système est devenu une superstition quand il a conduit les hommes à attribuer au peuple juif tous les dons, toutes les qualités imaginables; ce système enfin est devenu une impiété quand il a été jusqu'à prétendre que le Tout-Puissant s'occupait fort peu du reste de ses créatures. Ce n'est certainement pas dans les Écritures qu'on a puisé de semblables opinions. Dans une dissertation sur *les prophéties païennes annonçant la venue du Messie*, l'évêque Horsley a prouvé que les livres sacrés portent témoignage que les peuples voisins de la Judée avaient conservé la connaissance du vrai Dieu. La religion semble avoir été chez eux, pendant de longues périodes, ce qu'elle était souvent aussi chez les Juifs, un mélange inconséquent de vérités à demi efficaces et d'erreurs abondantes. Melchisédech, le type du Christ, Job, le plus parfait modèle de la foi et de la patience n'appartiennent pas à la race des patriarches. Les mêmes moyens prophétiques employés pour corriger et guider

les Juifs n'étaient pas refusés à leurs voisins; Balaam, chez les Moabites, était un prophète inspiré par le Très-Haut. Deux des livres prophétiques secondaires de l'Ancien Testament sont entièrement consacrés à raconter les malheurs de Ninive et les rapports de Dieu avec les habitants. Les Mages furent, pour employer les mots de l'évêque Horsley, « les premiers adorateurs de l'enfant sacré de Marie ».

Quelque parfait que soit un système religieux, quelque divines qu'en soient la conception et l'expression, il devient nécessairement humain dès qu'il se trouve en contact avec l'humanité; c'est-à-dire, dès qu'il commence à remplir sa mission en s'emparant du cœur et de l'esprit des hommes, en se mêlant, comme le levain se mêle à la pâte, à la vie et à la conduite de chaque individu, aux lois, aux institutions et aux usages de la société. Les diverses parties de l'édifice humain, tout en se soutenant et en se fortifiant les unes les autres, s'emprisonnent aussi les unes les autres, comme les pierres d'un mur, chacune à la place qui lui convient.

L'Évangile s'adresse aux besoins d'une nature complexe, aussi est-il complexe lui-même. Quoiqu'il découle d'un seul principe, il se compose de beaucoup de parties, et, afin de conserver l'équilibre entre ces parties, il fallait employer des moyens que nous appelons humains, aussi bien que des moyens plus particulièrement divins. Les formes profanes et les influences sociales, ajustées par le souverain du monde, contribuent toutes au but, qui a sa plus haute expression dans le royaume de la grâce. L'Évangile ne tend pas à détruire cet équilibre, mais à le rétablir; et pour opérer ce rétablissement il accepte, que dis-je, il recherche et, par une loi naturelle, requiert l'aide de moyens secondaires.

L'homme pouvait aisément, innocemment même, exagérer certaines parties du christianisme, et ces parties exagérées, n'étant plus chrétiennes sans paraître cesser de l'être, auraient sous un titre d'emprunt contribué à arrêter le développement complet de la civilisation humaine.

Rousseau reproche à la religion chrétienne d'être opposée au bon ordre de l'État et à la prospérité sociale, parce qu'elle porte l'homme à se regarder comme le citoyen d'un autre monde, et l'empêche ainsi d'accomplir ses devoirs comme membre de la société civile. « Loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'État, elle les en détache comme de toutes les choses de la terre. Je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social.... Une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes. Qu'importe qu'on soit libre ou serf dans cette vallée de misère? L'essentiel est d'aller en paradis et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela. »

A notre époque, dans le pays où nous vivons, il n'est pas besoin, il est à peine admissible de déprécier ces divers moyens de contrainte, de conquête sur lui-même, que l'homme, blessé dans sa douloureuse lutte contre la chair et contre le monde, s'est autrefois imposés pour établir la suprématie de l'âme en foulant aux pieds les sens et tous les besoins du corps. Au temps même des apôtres, il semble qu'une certaine tendance à un excès de ce genre s'était déjà manifestée dans l'Église chrétienne. A mesure que le temps s'écoula, l'esprit du monde non régénéré devint plus dominant dans l'enceinte sacrée, et comme conséquence naturelle, la réaction contre ce monde devint plus vraie et plus véhémente. Les déserts de l'Égypte se peuplèrent de milliers d'anachorètes, qui abjurèrent toutes relations humaines, éteignirent tous leurs appétits, absorbèrent tout motif, toute idée, tout mouvement de notre nature complexe, dans l'importante, mais unique pensée de leur salut. Sérieux, sincères dans leur appréciation du christianisme, ils représentent cependant un esprit d'exagération qu'il était nécessaire d'arrêter, car ils arrachaient ce qu'ils auraient dû émonder, ils détruisaient ce qu'ils auraient dû châtier, vaincre et convertir au bien. Les anachorètes paraissent avoir pensé que la lutte contre le péché, qui participe de l'essence même du christianisme, devait être une lutte contre tout le monde visible et sensible, contre la vie intellectuelle, contre une grande partie de leur propre nature. Pour presque tous, cette exagération fut pardonnable; ce fut sous bien des rapports une noble erreur. Si cependant ils avaient fait de plus grands progrès, s'ils avaient conquis la suprématie ils auraient fait de l'homme un être tronqué et mutilé. Le résultat eût été plus désastreux encore. En séparant de l'Évangile tout ce qui est beau et glorieux dans la création ils auraient exposé le maître spirituel à une résistance véhémente et juste, et auraient placé le royaume de la grâce en conflit perpétuel avec la nature, la raison, la vérité, la beauté, créations aussi du Tout-Puissant.

Ces principes de répression, indispensables à l'homme comme remèdes, ne valaient rien comme aliments. Ce qui importait, ce n'était donc pas d'expulser ces anachorètes de la communion chrétienne, et de revenir ainsi aux luttes et à l'impureté morale du paganisme, mais de mettre un terme à leurs usurpations et de les renfermer dans d'étroites limites. Ce n'était pas par les défenses qu'on pouvait atteindre ce but; c'était en réclamant pour toutes les parties, pour toutes les facultés, pour toutes les œuvres de la nature humaine, pour tous les besoins de la vie, une place convenable dans l'ordre divin et dans la constitution du monde. L'apôtre des Gentils jeta les bases de cette large philosophie dans ces paroles : « Au reste, mes frères, que toutes les choses qui sont véritables, que toutes les choses qui sont honnêtes, toutes les choses qui sont justes, toutes les choses qui sont pures, toutes les choses qui sont aimables, toutes les choses qui sont de bonne réputation, et où il y a quelque vertu, et qui sont dignes de louange; que toutes ces choses occupent vos pensées. » Grâce à une sage Providence, les matériaux solides et féconds de la civilisation grecque vinrent donc au secours des principes et des préceptes humanitaires de

l'Évangile, pour l'aider à développer, dans un juste milieu, le système chrétien, et pour empêcher que les instruments destinés à arracher les semences du mal ne servissent, au contraire, à étouffer les moyens encore plus élevés, choisis pour engendrer et développer la vie dans toutes les parties de notre être.

On pourrait écrire des volumes pour tracer l'application des principes que j'ai indiqués dans ce discours à l'histoire entière de l'Église et de la civilisation chrétienne jusqu'à notre époque. Plus on dirait, plus il resterait à dire. Ce que j'ai essayé n'est guère, en effet, qu'une suggestion qui pourra ouvrir à d'autres un champ de recherches déjà large et qui s'élargit tous les jours. Si cette suggestion est juste, il sera difficile de nier son importance. Examinons en quelques mots quelques-uns de ses résultats.

D'abord elle place sur un terrain élevé et solide cette supériorité fécondante des Grecs dans la littérature et dans la civilisation humaine, supériorité que l'Europe chrétienne a reconnue non pas tant par logique que par un sûr instinct, confirmé par une longue expérience. Cette supériorité ne peut pas être affectée par les nombreux progrès de la science, caractère distinctif de notre époque. Il était naturel qu'Aristote regardât les astres comme des objets plus nobles que l'homme. Mais le christianisme a consacré le titre de notre race à la royauté de la création visible. Fortes de ce verdict irrévocable, les études, si bien appelées études d'humanités, ne devraient pas persécuter, ne devraient pas craindre, devraient au contraire favoriser et encourager toutes les nobles recherches ayant pour objet le globe sur lequel nous vivons, les animaux qui peuplent la terre, l'air et la mer, les forces tirées de la nature ou encore à l'état latent dans ses retraites inexplorées, ou les espaces de ce vaste système,

« Ultra flammantia mœnia mundi, »

auquel appartient notre terre.

Bien plus encore. Nous vivons à une époque où la nature de nos relations avec le monde invisible est ardemment discutée de toutes parts. On nous parle quelquefois de lois générales conçues de telle sorte qu'elles seraient pratiquement indépendantes d'un législateur ou d'un juge. On nous parle quelquefois d'une nécessité qui pousse toutes choses vers des résultats uniformes, mais qui semble écraser et ensevelir sous ces résultats les ruines de notre volonté et de notre libre arbitre. On nous parle quelquefois d'un jugement personnel que nous ne pouvons posséder qu'autant que nous n'accepterons rien avec confiance, que nous laisserons de côté, au commencement de notre vie intellectuelle, toute l'éducation du monde antique, que nous n'aurons aucune gratitude pour ceux qui nous ont précédés, en un mot, que nous recommencerons tout à nouveau, chacun ne pensant qu'à soi; privilége que j'avais regardé jusqu'à présent comme restreint aux ordres inférieurs de la création où les parents ne communiquent aucune opinion à leurs petits. Telles sont les idées qui circulent dans le monde. Tels sont les nuages qui voguent dans le ciel, qui passent entre nous et le soleil, qui font penser follement aux hommes que tout ce qu'ils ne voient pas n'existe pas, tels sont les nuages qui obscurcissent l'avenir d'une époque heureuse sous tant de rapports et qui donne de si grandes espérances. C'est saint Augustin, je crois, qui a dit que ces périodes sont critiques et formidables quand le pouvoir de questionner surpasse de beaucoup la peine qu'on prend pour répondre. Tel paraît être, par rapport au monde invisible, la période dans laquelle nous vivons. Et tous ceux parmi nous qui ont à vivre dans le monde de la pensée peuvent bien se demander qui peut suffire à toutes ces études, qui peut d'une main juste et ferme séparer ce qui est éphémère de ce qui est durable, ce qui est accidentel de ce qui est essentiel, dans les vieilles opinions; qui peut combiner, dans les mesures que prescrirait la raison, le respect et la reconnaissance pour le passé avec le sentiment des nouveaux besoins, des nouveaux moyens, des nouveaux devoirs du présent; qui peut être assez fort, assez zélé pour se faire le champion de la vérité, et cependant respecter, comme il le doit, la liberté d'enquête; chérir, comme il le doit, une chevalerie de la controverse semblable à l'ancienne chevalerie des armes. Adoptons au moins une persuasion, évitons au moins une erreur. Adoptons cette persuasion que le christianisme par ses ressources inhérentes se fera une philosophie égale à tous les changements et à tous les besoins croissants de notre époque. Évitons l'erreur d'aimer un christianisme d'isolement. Le christianisme qui fleurit à présent, qui fleurira plus tard, le christianisme qui, par sa puissance sur les idées intimes de l'homme, est destiné à influencer, d'une manière beaucoup plus complète que maintenant, les masses de l'humanité, doit être tel que Salomon décrivait anciennement la sagesse de Dieu :

« Car, il y a en elle un esprit d'intelligence qui est saint, unique, multiplié dans ses effets, subtil, disert, agile, sans tache, clair, doux, ami du bien, pénétrant, que rien ne peut empêcher d'agir, bienfaisant, bon, stable, infaillible, calme, qui peut tout, qui voit tout...., parce qu'elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté.»

Le christianisme doit être plein d'une chaleur humaine et fécondante, il doit sympathiser avec tous les vrais instincts, avec tous les besoins de l'homme, il doit respecter les justes titres de toutes les facultés de la nature, il doit être apte à s'assimiler tout ce qui contribue à enrichir et à élargir le patrimoine de la race humaine. Il est donc bon que nous interrogions l'histoire pour voir si par hasard ses annales, mieux étudiées, nous donnent ou non, de nouveaux matériaux pour soutenir notre foi. L'expérience a convaincu quelques-uns au moins d'entre nous que l'étude de la structure de l'univers et de ses innombrables habitants fournissant la preuve

qu'ils sont tous adaptés à leur but et à l'usage de l'homme, produit à chaque instant une nouvelle surprise, un nouvel élan de reconnaissance envers Dieu; les mêmes résultats se produiront, mais plus grands encore si nous cherchons les empreintes du Très-Haut dans les sentiers qui semblent si obscurs de l'histoire humaine. Partout, devant nous, derrière nous, autour de nous, au-dessus et au-dessous de nous, nous trouverons le pouvoir dont le poëte a dit :

« Comme la vie et l'air il circule en tout lieu ;
» Nulle part divisé, s'étend dans chaque espace,
» Donne et produit sans cesse et jamais ne se lasse. »

Et en même temps que ce pouvoir, nous trouverons la sagesse et la bonté dont ce sublime pouvoir n'est que le ministre. Cette sagesse et cette bonté ne brillent nulle part d'une plus grande splendeur que dans cette prévoyance divine qui, travaillant dans tous les lieux, à travers les générations, règle d'avance les actes et les travaux des hommes, de telle sorte qu'ils convergent tous sur un seul point, sur cette rédemption du monde par Dieu fait homme, et qui concentre sur cet Homme-Dieu tous les rayons de sa gloire, pour qu'il s'en échappe à flots une lumière bienfaisante qui vient vivifier les lieux les plus obscurs et les plus désolés de la création.

Traduit pour la *Revue des cours*,
avec l'approbation de M. Gladstone,
par E. Barbier.

---

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. ÉDOUARD HERVÉ.

### Les orateurs parlementaires de l'Angleterre.

### I.

LORD THURLOW.

Je crains, messieurs, que le titre, nécessairement un peu vague et un peu général qu'il a fallu donner à ces entretiens ne vous ait trompés malgré moi sur leur importance et sur l'objet dont je vous demande la permission de vous entretenir. Vous pensez peut-être qu'il s'agit de quelques-uns de ces grands hommes d'État, de ces grands orateurs, qui ont laissé dans les événements de leur temps et de leur pays une trace profonde et ineffaçable. Ces hommes-là sont rares, et ce sont eux qu'on a étudiés le plus tôt et le mieux. Dans ce XVIII^e siècle anglais dont je compte vous parler, tout ou presque tout a été dit sur les hommes de premier ordre. M. Villemain, dans son *Cours de littérature*, M. de Rémusat, dans ses profondes *Études sur l'Angleterre au* XVIII^e *siècle*, ont tracé de main de maître les portraits de Bolingbroke, de Robert Walpole, de lord Chatham, de Pitt, de Fox, de Burke et de Shéridan. Tout récemment, à cette même place, un homme d'un grand savoir et d'un libéralisme véritable, M. Élias Regnault, a encore étudié quelques-uns de ces grands hommes et l'a fait en excellents termes et avec beaucoup de succès. Je ne veux pas essayer de faire moins bien ce qui a été fait si bien : ma tâche est beaucoup plus modeste. Je me propose, si vous voulez bien encourager ces entretiens par votre bienveillance, de mettre successivement sous vos yeux quelques-unes des figures secondaires de ce XVIII^e siècle anglais, dont vous connaissez depuis longtemps les grandes figures. Le sujet sera moins vaste, moins intéressant il sera peut-être un peu plus neuf. Au surplus, je ne veux rien exagérer. Les hommes dont je compte vous parler ont eu leur importance, ils ont été mêlés à de grands événements, ils ont été les confidents, les amis ou les rivaux d'autres hommes d'État plus importants qu'eux. Nous rencontrerons donc sur notre route et de grands hommes et de grands événements. Seulement, au lieu de les voir sur le premier plan, nous les verrons en perspective, et, pour ainsi dire, dans le fond du tableau.

Aujourd'hui, par exemple, je me propose de vous parler d'un homme d'État qui a laissé une assez grande réputation en Angleterre, et dont le nom est peu connu en France. Lord Thurlow a commencé par le barreau et s'est élevé peu à peu à de hautes fonctions judiciaires et politiques. Au barreau et dans la magistrature, on peut dire qu'il est arrivé au premier rang; en politique, il est toujours resté au second. Quand il a voulu en sortir, il s'est brisé, comme vous le verrez un peu plus tard. Cependant sa carrière, qui a été longue, a été assez bien remplie. Ses premiers succès d'avocat ont commencé à peu près à l'époque de l'avénement de George III. Il est mort au moment où finissait le règne effectif de ce prince. Je dis le règne effectif, parce que, comme vous le savez, pendant les dernières années de son règne, ce malheureux roi était dans un tel état d'esprit qu'il ne pouvait plus s'occuper des affaires de son royaume. Nous trouverons donc, dans l'étude que nous allons faire ensemble, un certain nombre d'événements de grande importance. Nous verrons d'abord les dernières années de lord Chatham, puis le ministère de lord North, la révolution d'Amérique, plus tard la révolution française, le commencement de la guerre contre la France. Vous le voyez, le sujet a son importance, et si je ne parviens pas à vous y intéresser, ce sera ma faute.

Avant d'entrer dans le récit des faits, je dois vous dire où j'ai puisé les renseignements que je vais résumer devant vous. Ne craignez rien, je ne vais pas vous donner une longue et minutieuse énumération de livres. La principale source que j'ai dû consulter, puisqu'il s'agissait de la vie d'un lord chancelier d'Angleterre, c'est le grand ouvrage de lord Campbell sur les lords chanceliers. Deux mots sur l'auteur de ce livre, afin que vous sachiez quelle autorité on doit attribuer à son œuvre.

Lord Campbell a rempli lui-même, pendant les dernières années de sa vie, les fonctions de lord chancelier. Il y a été appelé, il y a peu d'années, sous le ministère que dirigeait lord Palmerston. Il avait soixante-seize ans

lorsqu'il accepta ces fonctions, en juin 1859, au moment de la guerre d'Italie.

La place de lord chancelier n'est pas une sinécure, il s'en faut de beaucoup. Il y eut un temps où le lord chancelier était de fait et de droit le premier ministre d'Angleterre. Plus tard, son importance a un peu diminué. D'un côté, l'immense développement que prenaient de jour en jour les questions financières et économiques a fini par mettre la direction du pouvoir entre les mains du premier lord de la trésorerie. D'autre part, la multiplicité des affaires intérieures et extérieures, a rendu nécessaire la création des secrétaires d'État. Ces secrétaires d'État, qui n'étaient que deux dans l'origine, sont aujourd'hui au nombre de cinq et se sont partagé une partie des attributions autrefois dévolues au lord chancelier.

Néanmoins, malgré tous ces démembrements successifs, les fonctions des lords chanceliers sont encore aujourd'hui très-importantes et assez absorbantes, comme vous allez le voir. D'abord le lord chancelier est toujours membre du cabinet, il discute avec ses collègues toutes les résolutions qui intéressent l'État, il préside la chambre des lords, il remplit une grande partie des fonctions dévolues chez nous au ministre de la justice. C'est lui, par exemple, qui fait les propositions pour les nominations relatives à l'ordre judiciaire. Il est magistrat lui-même, il préside la cour de la chancellerie, assisté de trois vice-chanceliers; enfin, la chambre des lords elle-même, dans un certain nombre de cas, siége comme cour de justice. Vous le voyez, ce sont des fonctions bien lourdes pour un homme de soixante-seize ans. Lord Campbell, cependant, suffit à ces fonctions pendant deux ans, et c'est seulement en 1861, en juin, juste deux ans après avoir accepté le poste de lord chancelier, qu'il s'éteignit, une nuit, après avoir présidé jusque dans la soirée la chambre des lords.

Lord Campbell, par l'honorabilité de son caractère, par ses hautes relations, a été à même de consulter beaucoup de sources d'informations qui avaient été fermées à d'autres écrivains. On trouve dans son livre des renseignements intéressants, non-seulement pour la vie des lords chanceliers, mais pour l'histoire générale d'Angleterre, et il serait à souhaiter que cet ouvrage trouvât en France un traducteur. A côté de ce livre, j'ai dû consulter aussi la *Vie de Pitt* par lord Stanhope, qui pour la seconde partie de la vie de Thurlow contient des renseignements d'un grand intérêt. Ici nous sommes plus heureux, nous avons une excellente traduction de cet ouvrage, faite récemment sous les yeux et sous la direction de M. Guizot. Enfin, on trouve quelques curieux détails sur notre personnage dans la nombreuse collection de mémoires, de papiers publics ou particuliers qu'on a publiés en Angleterre dans ces derniers temps sur la seconde moitié du XVIII^e siècle, particulièrement dans les *Grenville Papers* et les *Buckingham Papers*.

J'ai hâte d'arriver à la vie de lord Thurlow.

Édouard Thurlow était né en 1793 dans un petit comté de Norfolk. Sa naissance était très-modeste, et son origine, si l'on remonte un peu haut, était plus modeste encore. Son père, Thomas Thurlow, était un ecclésiastique de campagne, qui occupa successivement plusieurs petites cures peu importantes dans le comté de Suffolk, et ensuite dans le comté de Norfolk, où naquit le fils dont nous parlons. La famille était assez nombreuse, et Thomas Thurlow n'était pas très-riche. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de donner à chacun de ses enfants une éducation convenable.

Pour Édouard Thurlow l'éducation fut même brillante. De très-bonne heure l'enfant avait annoncé d'heureuses dispositions. Son père disait de lui : « Je ne suis pas » inquiet pour Ned (Ned, vous le savez, c'est le dimi- » nutif familier d'Édouard en Angleterre), il saura faire » son chemin dans le monde. » Je ne sais s'il avait l'esprit de contradiction, ou s'il y avait quelque autre raison pour qu'on le crût propre à la carrière du barreau. Toujours est-il que de très-bonne heure on l'y destina, et l'un des vieux amis de son père, un ecclésiastique aussi, le révérend M. Leach, avait prédit plusieurs fois à l'enfant qu'il serait un jour lord chancelier. Ce sont là des prédictions qui ne coûtent guère, vous le savez. Quand elles se réalisent, on ne les oublie pas; quand elles ne se réalisent pas, on n'en parle plus, et tout est dit. Thurlow n'oublia jamais celle du révérend Leach, et ce dernier vécut assez pour recevoir du fils de son ami, devenu lord chancelier, un assez beau bénéfice ecclésiastique.

Édouard Thurlow reçut donc une éducation aussi complète que s'il eût été le fils d'un duc ou d'un marquis. Après avoir fait ses premières études dans une école de campagne, il alla dans une école plus importante, à Canterbury, et enfin, à dix-sept ans, il entra à l'université de Cambridge.

Là son caractère et son esprit se montrèrent à peu près tels qu'ils furent pendant toute sa vie. C'était à l'université un élève assez brillant, mais très-irrégulier. Il affectait de ne pas s'occuper de ses études, on le voyait constamment mêlé soit à des rixes entre les étudiants et les bourgeois de la ville de Cambridge, soit à des débauches d'étudiants.

Tout fils d'ecclésiastique qu'il était, il ne se faisait guère remarquer à la chapelle que par son absence, et c'est même cette fâcheuse habitude qui amena la brusque conclusion de ses études académiques. Le futur chancelier a été renvoyé du collége, ou peu s'en faut, comme vous allez le voir.

Il y avait déjà longtemps qu'il n'avait pas paru à la chapelle. Le doyen du collége, après lui avoir fait souvent des observations sévères à ce sujet, résolut de lui infliger une punition exemplaire, un *pensum*, mais non un de ces *pensums* vulgaires comme on en pourrait imposer à un écolier du dernier ordre. Il le fit venir, et lui imposa la tâche de traduire en grec un numéro tout entier du *Spectateur* d'Addison. Thurlow songeait déjà à la ven-

geance qu'il pourrait tirer du doyen de son collége. Le malheureux doyen n'était pas un helléniste de première force et l'élève le savait. Il fit la traduction avec le plus grand soin, voire même avec une certaine coquetterie, et il alla la porter, non au doyen, mais à un des professeurs qui passait pour être l'helléniste le plus fort de l'endroit. Le doyen sentit très-bien l'épigramme. Il fit venir de nouveau Thurlow devant lui et lui demanda des explications. Les explications, vous le devinez, aggravèrent encore la faute et on réunit le conseil des professeurs pour faire expulser solennellement l'écolier récalcitrant. Un des professeurs ouvrit un avis plus doux qui fut suivi et l'on se contenta d'inviter Thurlow à effacer lui-même son nom sur les registres du collége. Il ne prit donc pas ses grades avant de sortir de l'université, ce qui ne l'empêcha pas, bien entendu, de faire son droit, puisqu'en Angleterre il n'est pas indispensable pour cela d'avoir pris ses grades universitaires.

C'est en 1751, à dix-neuf ans, qu'il commença ses études de droit. Vous savez sans doute comment on fait son droit de Angleterre, et je ne sais si je dois entrer dans quelques détails à ce sujet. Il y a à Londres quatre corporations qui ont depuis plusieurs siècles le privilége de recevoir des avocats ; on se fait inscrire à l'une de ces quatre corporations, on y prend un logement, un certain nombre de repas, trente-six, si mes souvenirs ne me trompent pas, pendant une période de trois années, et une fois ce nombre de repas pris et payé surtout, on est reçu avocat après un examen de pure forme.

Les quatre corporations dont il s'agit, les quatre *Inns of court* (auberges de cour), comme on les appelle, sont *Lincoln's Inn*, *Gray's Inn*, *Middle Temple* et *Inner Temple*. C'est à *Inner Temple* que Thurlow fit son droit.

Vous comprenez qu'un cours de droit fait comme je viens de vous le dire a besoin d'être complété par des études plus sérieuses. Il y a des cours d'abord; il y en a aujourd'hui plus qu'il n'y en avait au dix-huitième siècle; seulement les suit un peu qui veut. En outre il était d'usage, au dix-huitième siècle, que les étudiants qui voulaient travailler sérieusement entrassent chez un *solicitor*, personnage qui répond à ce que nous appelons un avoué ou plutôt encore à ce qu'on appelait un procureur sous l'ancienne monarchie. Thurlow se conforma à l'usage. Il entra chez un M. Chapman, dont le nom n'aurait certainement pas passé à la postérité s'il n'avait eu dans son cabinet un homme qui devait arriver à une aussi haute situation. Chez M. Chapman, Thurlow se conduisit à peu près comme à l'université. On le voyait très-peu dans le cabinet du *solicitor*, on le voyait beaucoup plus dans quelques maisons où il avait été présenté, où l'on s'occupait de littérature et de politique. Dès cette époque, il commençait à être un causeur assez brillant. Il fréquentait également les cafés. Au XVIII^e siècle, la vie de café existait en Angleterre comme en France maintenant. Les clubs, c'est-à-dire les cercles, y ont tué aujourd'hui les cafés. Un homme du monde va au club, il ne va pas au café ; mais au XVIII^e siècle il en était tout autrement; les hommes les plus distingués ne dédaignaient pas de fréquenter les cafés et de s'y entretenir de la politique ou des nouvelles courantes. Thurlow pratiqua beaucoup plus les cafés de son temps pendant ces trois années de droit que les cours qu'il devait suivre ou l'étude du *solicitor*.

Il paraît qu'on flânait beaucoup du reste dans l'étude de M. Chapman, car, outre Thurlow, il y avait là un autre paresseux de la plus belle venue : celui-là était destiné, comme Thurlow, à arriver à la célébrité, mais à une célébrité d'un tout autre genre. Il s'appelait William Cowper, et vous savez qu'il a écrit, dans les intervalles de calme que lui laissait une maladie noire, quelques poésies qui comptent parmi les plus touchantes et les plus belles de l'époque. Cowper avait introduit Thurlow dans plusieurs maisons amies des lettres, et entre autres dans la maison d'une de ses cousines, lady Hesketh. C'est là surtout que Thurlow commença à faire briller le talent de conversation dont je vous parlais tout à l'heure. Un jour, dans cette maison, on lui renouvela la prédiction qu'on lui avait déjà faite dans sa jeunesse. On lui dit qu'il deviendrait lord chancelier. Il accepta en riant la prédiction, et Cowper qui ne se faisait pas beaucoup d'illusion sur l'avenir qui lui était réservé lui dit : « Eh bien ! mon cher Thurlow, quand vous serez lord chancelier, moi, je ne serai rien, j'en suis bien sûr; vous ferez quelque chose pour moi. — Je vous le promets, lui répondit Thurlow. » Cowper prit à témoin de cette promesse les personnes qui se trouvaient présentes. Vingt ans après, il aurait pu rappeler sa promesse à Thurlow; il n'y songea pas, et ce qui est triste à dire, Thurlow n'y songea pas davantage.

Enfin, au milieu de toutes ces études un peu irrégulières, Thurlow avait pris le nombre de dîners requis, et en 1754, il fut *appelé à la barre*, comme on dit en Angleterre, c'est-à-dire reçu avocat. Ne croyez pas qu'il fût ignorant et qu'il eût complétement négligé l'étude du droit pendant les trois années qu'il avait passées à Inner Temple. Il s'était conduit là comme à l'université. Il avait étudié le droit d'une manière irrégulière, mais comme il avait un esprit vif et prompt, avec un sens assez juste, il était arrivé à acquérir des connaissances vraiment étendues en matière de jurisprudence. Ce qui lui manquait et ce qui devait lui manquer pendant plusieurs années encore, c'était une clientèle. Pendant cinq ou six ans, il plaida à peine quelques causes secondaires ; dans d'autres causes, il fut chargé de préparer le dossier de l'avocat principal, de celui qui devait plaider; car en Angleterre, pour chaque cause il y a deux avocats : le *senior*, qui plaide, et le *junior*, qui prépare le dossier. Il avait là une occasion de se faire bien venir de quelques avocats plus âgés et plus célèbres que lui; mais quoiqu'il ait montré par la suite un certain talent pour la flatterie auprès des grands, il paraît qu'il n'avait pas l'art de

plaire à ses confrères, envers lesquels il se montrait hautain et parfois grossier. Les grands avocats qu'il avait été chargé d'assister à titre de *junior* évitèrent en général de s'adresser de nouveau à lui, et il fallut une circonstance toute particulière pour que ses talents très-réels fussent mis en lumière.

Thurlow avait conservé, depuis qu'il était devenu avocat, à peu près les mêmes habitudes qu'il avait eues pendant qu'il faisait son droit, et en particulier celle de fréquenter les cafés. Il était très-assidu surtout à un certain café appelé le *Café de Nando*, où le punch était excellent et les demoiselles de comptoir fort jolies. Ce café était fréquenté aussi par d'autres jeunes avocats de ses amis, et par conséquent le principal sujet de conversation portait d'ordinaire sur les causes importantes qui se plaidaient à cette époque. Un jour, il était allé chez Nando comme d'habitude, et la conversation tomba sur un procès important qui occupait alors l'Angleterre et l'Écosse tout entière. Les deux plus grandes familles d'Écosse, la famille des Douglas et celle des Hamilton y étaient intéressées. Voici en peu de mots l'origine de ce procès :

Lady Jane Douglas, fille du dernier duc de Douglas, s'était mariée et était restée jusqu'à un âge relativement assez avancé sans donner d'héritier à son mari. Elle avait quarante-six ou quarante-sept ans et n'avait pas encore eu d'enfants, lorsqu'au retour d'un voyage qu'elle fit en France, elle revint avec deux jumeaux nés à Paris. Ces deux enfants qui, s'ils étaient réellement les siens, se trouvaient être les petits-fils du dernier duc de Douglas, et devaient hériter de la fortune considérable qu'il avait laissée. La famille des Hamilton, qui descendait aussi des Douglas, prétendait avoir des raisons de croire que ces enfants n'étaient pas les fils de lady Jane, et elle avait surtout des raisons de le désirer. Il y eut procès; les Hamilton s'efforcèrent de prouver que les deux enfants avaient été achetés à Paris à des bateleurs.

L'affaire fut plaidée d'abord devant la *Cour des sessions*, en Écosse. Les Hamilton gagnèrent leur procès et les enfants de lady Jane furent déclarés enfants supposés. Le jugement venait d'être rendu et les habitués du café de Nando, un certain soir, s'entretenaient de l'affaire qui était alors le sujet de toutes les conversations. Un des amis de Thurlow soutenait le bien fondé du jugement. Thurlow avait l'esprit assez contrariant; il n'en fallait pas davantage pour qu'il épousât l'opinion contraire à celle que son ami venait de soutenir. Il prit donc le contre-pied du jugement et s'efforça de prouver que d'après les circonstances de la cause tout donnait lieu de penser que les enfants dont il s'agissait étaient bien réellement les petits-fils du duc de Douglas et les fils de lady Jane. Comme il avait des connaissances juridiques, une parole facile et une manière d'argumenter vive et saisissante, il soutint fort bien sa thèse et il eut ce soir-là un véritable succès auprès des habitués du café. Il ne s'imaginait probablement pas que cette discussion pouvait avoir une importance quelconque sur son avenir. Il rentra chez lui assez tard, très-satisfait de sa soirée, très-satisfait du petit succès qu'il venait de remporter, mais croyant que tout devait se borner là. Il fut donc assez étonné le lendemain matin, lorsqu'il reçut un dossier, avec des honoraires plus considérables que tous ceux qu'il avait touchés pendant les cinq ou six ans qu'il avait déjà exercé. Il n'avait pas remarqué que la veille, à quelque distance de la table autour de laquelle avait lieu cette conversation, se trouvaient dans le café deux hommes d'allure étrangère qui avaient écouté en silence, et avec beaucoup d'attention, tout ce qui s'était dit. Ces individus étaient deux agents chargés par les Douglas de venir suivre à Londres leur procès, qui venait en appel devant la Chambre des lords jugeant comme cour suprême. L'affaire, comme vous voyez, était de grande importance et devait mettre en lumière les avocats auxquels elle était confiée. Thurlow, bien entendu, n'était pas chargé de plaider l'affaire, mais simplement de la préparer. Il n'avait pas été choisi comme *senior*, mais comme *junior*. Mais l'affaire ne fut pas plaidée tout de suite. Il se passa neuf années avant que ce grave procès arrivât à sa solution, et par une circonstance que j'ai oubliée, l'avocat qui devait porter la parole pour les Douglas se trouva empêché, de telle sorte que Thurlow, qui avait étudié le dossier, dut plaider l'affaire. Il plaida contre deux des plus célèbres avocats de son temps, Wedderburn et Charles Yorke, qui tous deux devaient aussi devenir plus tard lords chanceliers. Il plaida fort bien, gagna la cause et jouit dès lors d'une immense réputation.

A vrai dire, la réputation de Thurlow n'avait pas attendu, pour se faire, le dénouement de ce procès. Par cela seul qu'il avait été chargé d'une cause aussi importante, il s'était trouvé tout de suite mis en lumière. En même temps la cause dont il s'agit lui donnait les relations qui lui manquaient jusque-là. Tous les parents, tous les amis de la famille Douglas, et ils étaient nombreux, s'intéressèrent à l'avocat des Douglas, et contribuèrent à faire sa fortune au barreau d'abord et plus tard dans la vie politique. Parmi les personnes qui s'intéressèrent à lui dès ce moment, celle qui lui rendit les services les plus grands fut la vieille duchesse de Queensberry, qui quarante ou cinquante ans auparavant avait brillé à la cour de la reine Anne, et qui à l'époque dont je parle avait encore conservé la vivacité d'esprit et la vivacité d'opinions de sa jeunesse. Elle était tory, mais d'un torysme aussi exagéré et aussi violent qu'on peut l'imaginer. Cette circonstance est assez importante à noter parce qu'elle exerça probablement une influence considérable sur la vie politique de Thurlow et sur les opinions politiques qu'il ne tarda pas à embrasser.

Au moment même où Thurlow venait d'être chargé de la cause des Douglas, où il venait de faire la connaissance de la duchesse de Queensberry, il se passait un

événement qui devait modifier complétement la direction politique de l'Angleterre. George II venait de mourir et son petit-fils George III lui avait succédé. Thurlow ne se doutait certainement pas que cet événement allait avoir une grande influence sur sa vie; il se doutait bien moins encore que le nouveau roi, quelques années plus tard, le regarderait comme un de ses conseillers les plus fidèles, comme un de ses meilleurs amis, et aurait pour lui une affection qu'il ne prodiguait pas à ses ministres.

Jusqu'à cette époque, sous les deux premiers princes de la maison de Hanovre, sous George Ier et George II, les whigs ou les libéraux, si vous voulez, avaient occupé le pouvoir presque sans interruption. Rien de plus naturel, du reste. C'étaient eux qui avaient le plus contribué à la révolution de 1688; c'étaient eux ensuite qui avaient le plus contribué à établir sur le trône la maison de Hanovre, malgré de violentes résistances, vous ne l'ignorez pas. Enfin, c'était eux encore qui avaient défendu la dynastie nouvelle contre les attaques réitérées des Jacobites, des partisans des Stuarts.

Mais en 1760, c'est-à-dire quarante-cinq ans après l'établissement de la maison de Hanovre, les dangers qui avaient menacé cette maison à l'origine étaient devenus beaucoup moins sérieux; la dernière tentative faite par les Stuarts pour remonter sur le trône, celle de Charles-Édouard, avait échoué complétement et les Jacobites n'étaient plus à craindre. Dès lors, il était assez naturel que la royauté se tournât du côté des torys. Au fond, le principe du torysme était beaucoup mieux fait pour plaire aux princes de la maison de Hanovre, comme à tous les princes, d'ailleurs; les torys étaient plus favorables aux prérogatives de la couronne. C'était par un concours de circonstances toutes particulières que pendant de longues années les deux premiers rois de la maison de Hanovre avaient incliné du côté des whigs et éloigné d'eux les torys.

Voilà la grande cause qui amenait à cette époque une modification importante dans la politique anglaise. Il y avait des causes plus petites et qui jouèrent aussi leur rôle dans ce changement. George III, comme je vous le rappelais tout à l'heure, n'était pas le fils, mais le petit-fils du précédent roi. Il avait donc été élevé non par George II, mais par le prince Frédéric de Galles et par sa mère la princesse de Galles. Le prince de Galles, comme cela arrive souvent aux héritiers présomptifs, faisait de l'opposition. Son père favorisait les whigs: il s'était fait le point de ralliement des torys. De plus, il y avait auprès du prince de Galles un personnage qui était destiné à jouer pendant les premières années du règne de George III un rôle assez important; c'était un Écossais, nommé lord Bute, qui remplissait les fonctions de chambellan auprès du prince de Galles, et qui par conséquent vivait dans l'intimité du prince et de la princesse de Galles. Comme lord Bute était très-aimable, comme la princesse de Galles était assez inconsidérée, on médisait beaucoup de cette intimité. Le prince de Galles savait ce qui se passait ou du moins ce qu'on disait. Je ne sais s'il y attachait une grande importance; il se vengeait seulement par quelques épigrammes contre lord Bute, qu'il regardait avec raison comme un homme assez médiocre. Lord Bute, disait-il, serait un excellent ambassadeur dans une cour où il n'y aurait rien à faire. Lord Bute était tory; il exerçait une grande influence sur la princesse de Galles du vivant de son mari; il en exerça davantage encore après la mort de ce prince.

Au moment où George III monta sur le trône, ce fut la princesse de Galles, sa mère, qui gouverna, ou plutôt ce fut lord Bute qui gouverna sous le nom de la princesse. Il ne fut pas cependant nommé tout de suite premier ministre, seulement on lui donna une place de secrétaire d'État à côté de lord Chatam qui était encore au pouvoir à cette époque. Peu de temps après, on écarta complétement ce dernier et on donna le pouvoir à Bute. A l'époque où nous sommes arrivés, lord Bute n'était encore que secrétaire d'État, mais il avait déjà une grande influence et la duchesse de Queensberry était très-liée avec lui. Ils étaient Écossais tous les deux et torys, ils avaient été disgraciés tous les deux et tenus à l'écart sous le règne précédent, il y avait donc toutes sortes de raisons pour qu'il y eût entre eux de l'amitié et de l'entente. La duchesse de Queensberry qui, comme nous l'avons vu, s'intéressait beaucoup à Thurlow, lui dit qu'elle jouissait d'un grand crédit auprès de lord Bute, et demanda à son jeune protégé s'il souhaitait qu'elle sollicitât quelque faveur pour lui. Thurlow lui répondit qu'une *robe de soie* ferait bien son affaire. La duchesse crut qu'il plaisantait: elle n'était pas très au courant des usages du barreau anglais, et il fallut que Thurlow lui expliquât ce qu'il entendait par une robe de soie, et en quoi cette robe de soie pouvait lui être utile.

En Angleterre, vous le savez, le ministère public n'existe pas, ou du moins il est organisé tout autrement qu'en France. La couronne donne le titre de conseiller du roi (aujourd'hui conseiller de la reine) à un certain nombre d'avocats choisis parmi les plus distingués du barreau, et qui ne quittent pas pour cela leur profession. Seulement ils ont, je ne dirai pas des appointements, mais une espèce d'indemnité officielle que leur donne la couronne; ils avaient, en outre, au XVIIIe siècle, quelques frais de bureau assez insignifiants. Mais les appointements sont la moindre partie des avantages attachés au titre de conseil du roi (*king counsel*). Le grand avantage de ce titre, c'est qu'il donne une certaine importance à celui qui en est revêtu, et augmente naturellement sa clientèle. C'est ce titre de conseil du roi que Thurlow ambitionnait, et s'il demandait une robe de soie, c'est parce qu'il est d'usage dans le barreau anglais que les conseillers du roi portent une robe de soie, tandis que les avocats qui ne sont pas revêtus de ce titre portent une simple robe de serge.

La duchesse de Queensberry s'adressa donc à lord

Bute qui trouva la chose toute simple, et lui promit sans difficulté d'employer tous ses efforts en faveur de son protégé. Seulement la chose ne dépendait pas uniquement de lui. Il fallait s'adresser au lord chancelier d'alors. Celui-ci fit quelques difficultés; il trouvait que l'avocat qu'on lui recommandait était trop jeune et trop peu connu. Lord Bute insista et Thurlow fut nommé. Un an après il fut élu *bencher* de la corporation d'Inner Temple, c'est-à-dire quelque chose comme membre du conseil de l'ordre. Vous voyez qu'il marchait assez vite. Le premier bonheur qu'il avait eu lui en amenait d'autres. Enfin, en 1768, grâce à l'influence des torys, il fut nommé député au parlement. Il fut chargé de représenter le bourg de Tamworth, qui a eu de nos jours l'honneur d'être représenté au parlement par sir Robert Peel. Il resta silencieux pendant quelques mois, et ce n'est qu'en 1770 qu'il commença à prendre une part active aux débats de la chambre des communes. Il s'était naturellement attaché au parti tory, non pas, je crois, qu'il eût beaucoup réfléchi sur les principes qui faisaient le fond du torysme, mais uniquement parce que ses relations et les protections qu'il avait rencontrées étaient toutes dans le parti tory. Il défendit donc avec une grande vivacité les mesures les plus impopulaires que les conservateurs, alors au pouvoir, avaient l'occasion de prendre. Il fut bientôt récompensé de son zèle, et au mois de mars 1770, lord North qui était devenu le chef du ministère le nomma solicitor général. C'était la première fonction officielle qu'il était appelé à remplir.

Le titre d'avocat général rend assez incomplétement le titre anglais de solicitor général. C'est cependant le meilleur équivalent qu'on puisse trouver pour donner une idée à peu près exacte des fonctions du solicitor général. Il y a pour toute l'Angleterre un *attorney général* et un *solicitor général;* seulement l'*attorney général* et le *solicitor général*, contrairement à ce qui se passe en France, tout en devenant jusqu'à un certain point des fonctionnaires publics, ne quittent pas le barreau; ils continuent à exercer leur profession d'avocat, de telle sorte qu'il ne s'établit pas entre eux et les avocats cette séparation, cette espèce d'hostilité même, qui existe quelquefois en France entre le parquet et le barreau.

Devenu *solicitor général*, Thurlow continua à exercer la profession d'avocat devenue alors pour lui très-productive. En même temps, dans la chambre des communes dont il était toujours membre, il défendait activement la plupart des mesures du gouvernement. Le ministère de lord North, vous le savez, ne fut pas très-heureux ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Ce fut cependant un des plus longs ministères qu'on ait vu encore en Angleterre. Il dura douze ans, de 1770 à 1782. Pendant ces douze années, Thurlow remplit constamment des fonctions officielles, et fut constamment sur la brèche, luttant dans la chambre des communes d'abord et plus tard dans la chambre des lords, contre les orateurs de l'opposition, qui n'étaient pas dépourvus de mérite, tant s'en faut. Lorsque le gouvernement fit exclure Wilkes de la chambre des communes, et lorsque les membres de l'opposition se demandèrent si cette assemblée avait le droit d'exclure un député nommé par les électeurs, Thurlow n'hésita pas à soutenir que ce droit appartenait bien et dûment à la chambre, il cita même un précédent inexact, absolument faux : peut-être le cita-t-il de bonne foi; en tout cas la chambre, qui n'eut pas le temps d'y réfléchir, s'y laissa prendre et vota d'enthousiasme. Lorsqu'il s'agit de poursuites dirigées contre l'imprimeur des lettres de Junius, ce fut lui qui porta la parole. L'imprimeur fut acquitté. Thurlow avait compromis la cause qu'il défendait par la chaleur même qu'il apportait à la défendre.

Néanmoins son zèle trouva sa récompense. Lord North le fit attorney général. Plus tard encore, un procès fut intenté à Horne Tooke, ecclésiastique qui avait abandonné les ordres pour se jeter dans la politique, et qui défendait dans les meetings et les journaux les idées les plus avancées, comme nous dirions aujourd'hui. Ce fut Thurlow qui fut chargé de porter la parole contre Horne Tooke; il mit tout en œuvre pour le faire condamner au pilori. Il échoua encore cette fois : les juges se contentèrent de l'amende et de la prison, et plus tard, chose assez curieuse, Thurlow et Horne Tooke, retirés tous les deux de la lutte, se rencontrèrent, devinrent fort bons amis et passèrent les dernières années de leur vie à discuter sur la littérature classique que tous deux connaissaient fort bien et aimaient beaucoup. Mais à ce moment l'un et l'autre étaient occupés de toute autre chose que de littérature. Enfin, lorsque la question américaine commença à naître, lorsque les colonies irritées d'être taxées sans leur consentement se soulevèrent, Thurlow se trouva encore sur la brèche, soutenant d'abord que la métropole avait le droit absolu de taxer les colonies sans les consulter, soutenant ensuite que les mesures les plus sévères ne l'étaient pas trop pour les Américains, ne se laissant décourager ni par les attaques croissantes des orateurs de l'opposition, ni par les revers qui ne tardèrent pas à arriver.

Enfin, après huit années de luttes dans les chambres et devant les tribunaux, en 1778, on eut l'idée de l'appeler à la chambre des lords et de le nommer en même temps lord chancelier. Le lord chancelier d'alors était un homme de talent secondaire, et d'un caractère assez faible. Au milieu des luttes dont nous parlons, on trouvait qu'il ne soutenait pas avec assez de vigueur le ministère dont il faisait partie. Il sentit lui-même la nécessité de donner sa démission, et c'est alors qu'Édouard Thurlow fut fait baron Thurlow et lord chancelier d'Angleterre. Il était arrivé à la plus haute dignité à laquelle un avocat anglais puisse aspirer.

Le ministère de lord North dura encore quatre années après la nomination de Thurlow comme chancelier. Dans la chambre des lords, Thurlow fut moins brillant d'abord qu'il ne l'avait été dans la chambre des com-

munes. Il parla plus rarement, il traita plus rarement les questions politiques. Peut-être commençait-il à s'apercevoir que le ministère de lord North perdait du terrain dans le pays, que la majorité dont il disposait encore diminuait peu à peu, et que le jour approchait où il serait obligé de se retirer.

En 1782, à la suite des revers des armées anglaises en Amérique, à la suite de discussions très-vives dans la chambre des communes, où lord North avait des adversaires tels que Fox, Burke, Sheridan, le second Pitt, qui venait d'entrer dans la chambre, le premier ministre lui-même comprit qu'il ne pouvait rester plus longtemps au pouvoir. Il avait eu encore la majorité dans le dernier vote; c'était, je crois, une majorité de neuf voix. Il trouvait que c'était trop peu et il s'attendait d'ailleurs à voir dans une discussion prochaine cette majorité si faible se transformer en minorité. Il prit donc son parti, et le 20 mars 1782 la chambre des communes vit un spectacle qu'elle n'avait pas vu depuis douze ans : un ministère annonçant qu'il se retirait.

Le secret avait été bien gardé par les ministres et par leurs amis les plus intimes. Ce jour-là même, une nouvelle motion contre le ministère devait être présentée par un membre de l'opposition, lord Surrey. Les deux partis avaient compté leurs voix, s'étaient préparés à la bataille, et étaient venus en force à Westminster. Au moment où lord Surrey allait développer sa motion, lord North se leva et du ton calme, courtois, presque indifférent qui lui était habituel, il annonça que la veille les conseillers de sa Majesté avaient cru de leur devoir d'offrir à sa Majesté leur démission, ajoutant qu'il pensait que, dans cet état de choses, la Chambre croirait opportun d'ajourner la discussion de la proposition qui lui était soumise. La Chambre ajourna, bien entendu, la discussion, s'ajourna elle-même pour laisser à un nouveau ministère le temps de se former, et la séance fut levée.

C'était, comme je vous l'ai dit, le 20 mars, par une froide soirée ; je crois même qu'il neigeait cette nuit-là. Les membres de la Chambre, surtout les membres de l'opposition qui s'attendaient à une longue discussion, à une de ces discussions qui se prolongent jusqu'à deux ou trois heures du matin, n'avaient pas pris leurs précautions pour rentrer chez eux à pareille heure. Ils étaient sous le portique de Westminster, hésitant à se risquer dans la rue, lorsqu'ils voient passer lord North avec son habit de cour, son ruban bleu de la jarretière et un sourire sur les lèvres. Son carrosse l'attendait; avant d'y monter, il se retourna vers eux : «Vous voyez, Messieurs, leur dit-il, l'avantage d'être dans le secret. » Ce fut la seule vengeance qu'il tira de ses adversaires. Six mois après il était réconcilié avec le plus redoutable d'entre eux, avec Charles Fox.

Le ministère s'étant retiré, il semblait naturel que le lord chancelier, qui avait pris une part si active à la défense des mesures les plus impopulaires prises par ses collègues, rentrât avec eux dans la vie privée. Mais nous allons voir ici un premier exemple de la facilité avec laquelle cet homme d'État savait s'accommoder à des situations fort diverses. Nous verrons aussi un exemple des concessions que d'honnêtes gens ont quelquefois le tort de faire lorsqu'ils se trouvent dans une situation difficile. Les hommes d'État qui formèrent le nouveau ministère dirigé par lord Rockingham, étaient certainement de très-honnêtes gens. Malheureusement ils ne s'entendaient pas complétement. Bien qu'on leur donnât à tous le nom de whigs, ils étaient divisés en deux grandes fractions à peu près égales par le nombre et l'influence. Il y avait, d'une part, les anciens amis de lord Chatham, qui depuis la mort de ce grand homme d'État étaient dirigés par lord Shelburne; il y avait d'un autre côté les whigs proprement dits, dirigés par le marquis de Rockingam, et qui comptaient parmi eux Burke et Fox. Il n'y avait pas de l'hostilité entre ces deux groupes, ce serait trop dire à cette époque, l'hostilité vint plus tard, mais il y avait une jalousie très-vive entre ces fractions du même parti. Lorsqu'on en vint au partage des siéges dont on avait à disposer dans le nouveau cabinet, on fut très-embarrassé de s'entendre pour le choix du chancelier. Les anciens amis de lord Chatham avaient leur candidat, c'était un jurisconsulte d'un rare mérite nommé Dunning. Les amis de lord Rockingam avaient un candidat d'un mérite inférieur. Ils n'arrivèrent jamais à transiger, ils aimèrent mieux garder comme chancelier lord Thurlow, qui n'avait sur aucune question les mêmes opinions qu'eux, mais qui était disposé à rester ministre à peu près dans n'importe quel cabinet, et qui d'ailleurs jouissait de la faveur personnelle du roi. Thurlow plaisait à George III, parce qu'il était un tory violent, en second lieu parce qu'il était, en théorie, partisan très-décidé de la haute église, et assez intolérant à l'égard des catholiques et des dissidents. Il plaisait enfin au roi pour la part qu'il avait prise aux discussions relatives à la question américaine, et pour sa manière de voir sur cette question, qui satisfaisait complétement les passions assez vives de George III à ce sujet.

Les whigs en arrivant au pouvoir firent donc au roi cette concession regrettable, de garder dans le ministère un homme qui était séparé d'eux sur tous les points importants. Ils eurent bientôt à s'en repentir. Pendant toute la durée de ce ministère, qui du reste ne resta pas longtemps aux affaires, le lord chancelier, tout en présidant la Chambre des lords avec impartialité, prit, comme membre de la Chambre, très-souvent la parole, et ce fut toujours pour attaquer les mesures proposées ou soutenues par ses collègues du ministère; en un mot, on vit, pour la première fois depuis longtemps, un ministre se faire le chef de l'opposition contre le ministère. Il combattit toutes les mesures libérales qu'essayaient de prendre les nouveaux ministres, il combattit les réformes économiques proposées par Burke; il com-

battit enfin toutes les mesures proposées pour adoucir les rigueurs des précédentes lois en matière de procès et d'instruction criminelle.

Bientôt du reste cette administration sans unité fut dissoute. Le premier ministre, lord Rockingam, mourut subitement. Aussitôt après sa mort, on se disputa le poste de premier ministre. Le roi qui n'aimait ni les whigs du parti de lord Shelburne, ni les whigs du parti de lord Rockingam, mais qui haïssait moins les amis de lord Shelburne que les autres, se hâta de donner à cet homme d'État le poste de premier ministre. Fox, qui n'aspirait pas pour lui-même, je le crois, à ce poste, et qui était satisfait de celui de secrétaire d'État des affaires étrangères, mais qui aurait voulu voir remplacer lord Rockingam par quelque autre grand seigneur du même parti, lequel aurait été le chef nominal du cabinet tandis qu'il en aurait été l'âme, fut offensé de la rapidité avec laquelle il avait été procédé au changement de lord Rockingam sans que le reste des ministres fût consulté; il donna sa démission. Ses amis le suivirent dans sa retraite, et les amis de lord Shelburne restèrent seuls au pouvoir. Les événements qui suivent sont peu connus. Fox commit la plus grande faute de sa vie : il s'allia avec lord North, son ancien adversaire, pour renverser lord Shelburne; par cette manœuvre il rentra aux affaires. Mais il paya cher son triomphe; il perdit pour longtemps sa popularité, et peu de temps après il perdit aussi le pouvoir, car en Angleterre on ne garde pas longtemps le pouvoir sans la popularité. Cependant il eut encore pendant quelques mois la majorité dans la Chambre des communes, et il en profita pour faire voter une loi relative à la réforme du gouvernement de l'Inde, loi à laquelle il attachait beaucoup d'importance et qui avait été préparée par Burke, alors son plus intime ami.

Il y avait de grands abus dans le gouvernement de l'Inde, assurément. Seulement, en voulant sincèrement réformer ces abus, Fox et Burke cherchèrent en même temps le moyen d'assurer d'une manière durable la prédominance de leur parti. Ils dépassèrent le but, ils froissèrent à la fois les sentiments monarchiques et les sentiments libéraux du pays. Le roi vit qu'on voulait démembrer son autorité, et le pays comprit que Fox, Burke et leurs amis voulaient s'éterniser au pouvoir. L'irritation fut très-vive, et quoique le bill eût été voté par la chambre des communes, le pays ne l'approuva pas. D'ailleurs il fallait encore le faire accepter par la chambre des lords. Là on devait s'attendre à rencontrer une opposition assez vive. La chambre haute partageait les dispositions défavorables du roi à l'égard du bill. De plus, lord Thurlow, qui cette fois avait dû rester dans l'opposition, lorsque Fox était arrivé au pouvoir, était très-disposé à combattre le bill de toutes ses forces. Cependant, malgré l'ardeur qu'il apporta dans cette lutte, ce ne fut pas lui qui décida de la chute du ministère de Fox et de lord North, ce fut le roi lui-même qui, intervenant d'une manière un peu trop directe dans la lutte, et oubliant jusqu'à un certain point son rôle de roi constitutionnel, fit savoir à la chambre des lords, par l'intermédiaire de lord Temple, que ceux qui voteraient en faveur du bill de M. Fox lui seraient particulièrement désagréables. Les lords n'étaient pas déjà trop bien disposés pour le bill, mais, quand ils furent sûrs de plaire au roi en le repoussant, son sort fut décidé.

Une fois le bill repoussé par la chambre des lords, le roi se hâta de congédier des ministres, qui lui avaient toujours déplu, et il appela au pouvoir un jeune homme de vingt-cinq ans, qui était entré trois ans auparavant dans la chambre des communes, qui avait eu des succès oratoires très-remarqués, et qui avait rempli les fonctions de chancelier de l'échiquier sous lord Shelburne. C'était le fils de lord Chatham, le second Pitt.

On ne croyait pas que ce ministère fondé par un jeune homme, menacé par une forte majorité dans la chambre des communes, combattu par l'éloquence d'hommes tels que Burke, Fox, Sheridan, pût durer longtemps, et Pitt eut beaucoup de peine à trouver quatre ministres destinés à courir avec lui une aventure qui paraissait si risquée. Ce ministère, qui ne devait durer que quelques mois d'après l'opinion des meilleurs juges, dura dix-sept ans. Vous voyez combien les prévisions politiques sont quelquefois déjouées. Lorsqu'il s'agit de former son ministère, Pitt songea naturellement pour le poste de lord chancelier à lord Thurlow, qui l'avait déjà rempli sous trois ministères différents. Lord Thurlow fut un de ceux qui s'associèrent volontiers à la fortune de Pitt. Au bout de quelques mois la situation du nouveau ministère fut à peu près affermie. Dans la chambre des communes Pitt avait tenu tête presque seul à tous ses adversaires; et il était arrivé à gagner sa cause, non devant la majorité de la chambre des communes qui était résolument et décidément hostile, mais devant le pays. Quand il crut que le pays était avec lui, il se décida à dissoudre la chambre, les élections lui donnèrent une énorme majorité, et pendant de longues années son pouvoir fut complétement assuré. A partir de ce moment le rôle de Thurlow dans la chambre des lords devint très-facile. De 1784, époque de la formation du ministère de Pitt, jusqu'à la révolution française, ou plutôt jusqu'au commencement de la guerre contre la France, il n'y eut presque pas de discussion importante des partis dans les deux chambres. La majorité qui soutenait Pitt était si forte, que les whigs soulevèrent rarement de grandes discussions. Il y en eut une seulement en 1788, époque où une circonstance toute particulière, la maladie du roi, parut mettre un instant en question l'existence du cabinet. Cette circonstance fournit encore une fois à Thurlow l'occasion de montrer que ses convictions politiques n'étaient pas bien fermes ni bien établies.

En 1788, le roi se trouva malade, et sa maladie prit bientôt un caractère de gravité tel qu'il fut impossible

de continuer à lui parler des affaires publiques. Aucune précaution n'était prise pour un cas pareil. Il ne s'en était d'ailleurs pas présenté de semblable dans l'histoire d'Angleterre, et au lieu de rechercher des précédents, il fallait en faire un. Pitt proposa un plan d'après lequel c'étaient les deux chambres qui, dans l'état de maladie du roi, devaient pourvoir elles-mêmes à la régence. Les whigs au contraire soutenaient que la régence appartenait de plein droit, dans un cas semblable, à l'héritier présomptif du trône, que le roi était pour ainsi dire mort civilement, et que par conséquent l'héritier du trône, le prince de Galles, se trouvait saisi de plein droit du pouvoir royal, pendant tout le temps que le roi ne pouvait l'exercer. Remarquez que dans cette occasion, les whigs soutenaient la théorie la plus monarchique, et que Pitt et Thurlow soutenaient une théorie presque républicaine.

Thurlow cependant, avant de se décider à suivre franchement et nettement le plan du ministère, avait passé par bien des hésitations; il savait que le prince de Galles voyait avec déplaisir le plan proposé par Pitt, il savait aussi que même en attribuant aux deux chambres le droit de choisir le régent, on verrait toujours le prince de Galles arriver au pouvoir, si la maladie du roi se prolongeait. Tout le monde était en effet d'accord qu'il fallait prendre pour régent le prince de Galles; seulement Pitt et la majorité des chambres voulaient avoir le droit de limiter son pouvoir pour l'empêcher d'en abuser. Thurlow était donc convaincu que dans peu de temps le prince de Galles allait être le maître et disposerait des ministères. Il chercha la première occasion d'entrer indirectement d'abord et directement ensuite en rapport avec ce prince, qui se tenait fort éloigné de la cour et qui était en très-mauvais termes avec son père et en très-mauvais termes aussi avec le ministère.

Le prince de Galles, pensant que l'appui déguisé d'un des ministres en exercice pouvait lui être très-utile, accueillit avec plaisir cette ouverture, et promit à Thurlow, si Thurlow soutenait ses intérêts dans la crise qui avait lieu, de le conserver comme lord chancelier, lorsqu'il serait régent. Toute cette négociation s'était faite en l'absence de Fox. Fox, qui était le principal conseiller du prince de Galles à cette époque, était en voyage. Quand il revint, son âme honnête et généreuse fut blessée par toute cette intrigue, et il s'en expliqua très-vivement avec le prince et ses amis. Mais il déclara que puisque la parole première était engagée, il n'y avait plus qu'à la tenir. Thurlow était donc destiné, si le prince de Galles était devenu régent, a être encore chancelier sous son gouvernement, et avec un ministère libéral. Mais les circonstances en décidèrent autrement. Le roi, contrairement à toute prévision, se rétablit avant que la régence eût été confiée à son fils. Et Thurlow, dès qu'il vit que la santé du roi était meilleure, se rapprocha de Pitt, et laissa de côté l'intrigue dans laquelle il s'était engagé. Cependant il avait transpiré quelque chose de toute cette affaire, et l'on eut vent de ce qui s'était passé. Aussi, à partir de ce moment, il n'eut plus dans son collègue la même confiance que par le passé.

Quelques années après, quelque chose de plus grave ou du moins de plus blessant survint entre les deux collègues. Pitt, qui à cette époque n'était pas encore le ministre guerroyant, dépensier et emprunteur que l'on connaît, qui avait au contraire réduit la dette publique, réduit les impôts, voulut créer un fonds d'amortissement. Il avait proposé à la chambre des communes une loi dans ce sens. La loi avait été votée dans la seconde chambre, et elle arriva dans la chambre des lords. Au grand étonnement de tout le monde, lord Thurlow se leva pour parler contre le projet ; il déclara que l'idée était ridicule et impraticable, il la combattit avec la dernière vivacité, on aurait dit qu'il se croyait encore au temps du cabinet Rockingam, au temps où il dirigeait l'opposition contre ses collègues.

Mais Pitt n'était pas homme à supporter, comme lord Rockingham, une incartade de cette nature. Dès le lendemain matin il fit savoir loyalement à Thurlow qu'il demandait au roi son remplacement. Il le lui fit savoir par un billet que je vous demande la permission de vous lire. Je n'ai pas abusé des citations jusqu'ici, mais celle-ci est assez curieuse parce qu'elle nous permet de voir de près le jeu du gouvernement constitutionnel dans ce qu'il a de plus intime, c'est-à-dire dans les rapports des ministres entre eux et avec la couronne.

Voici dans quels termes assez polis, mais assez secs, le second Pitt annonçait à son collègue la résolution qu'il avait prise à son égard.

C'est dans la soirée du 15 mai 1792 que Thurlow s'était laissé aller à cette singulière boutade; c'est le lendemain matin, le mercredi 16, que Pitt lui écrivit :

Milord,

Je me crois tenu de saisir la première occasion de faire savoir à Votre Seigneurie qu'étant convaincu de l'impossibilité de continuer à servir utilement Sa Majesté tant que nous resterons, Votre Seigneurie et moi, dans notre position respective, j'ai cru de mon devoir de soumettre mon opinion à Sa Majesté, en demandant humblement à Sa Majesté de vouloir bien en décider.

J'ai l'honneur, etc. W. PITT.

Le roi aimait beaucoup Thurlow et le préférait certainement à Pitt. Seulement, il avait assez de sens pour comprendre que celui-ci lui était beaucoup plus nécessaire et il se décida, avec regret sans doute, mais sans hésitation, à se séparer de Thurlow. Cette résolution mit fin à la carrière politique de Thurlow, et voici en quels termes elle lui fut notifiée. Le roi chargea Dundas, qui était secrétaire d'État, collègue de Thurlow par conséquent, de lui annoncer la fâcheuse nouvelle.

Voici la note par laquelle le roi confia à Dundas cette commission :

« D'après le chagrin que j'éprouve en prenant la plume pour charger M. Dundas de se rendre chez le lord chancelier, je comprends sans peine combien un pareil message sera désagréable à porter.

» M. Dundas devra faire savoir au lord chancelier que M. Pitt a déclaré aujourd'hui qu'il lui était impossible de siéger dans le conseil avec lord Thurlow; il me reste donc à décider lequel des deux doit quitter mon service. La sagacité du chancelier lui fera comprendre que, quelque grande que puisse être mon estime, je dirai même mon affection pour lui, je regarde la retraite de M. Pitt comme incompatible avec le bien de mon service. Je désire donc que le grand sceau me soit remis au moment qui sera le plus agréable au lord chancelier, avec le moins d'inconvénients possible pour les affaires de la Chambre des lords et de la Cour de chancellerie. Peut-être les longues vacances seraient-elles le moment le plus favorable; le chancelier en sera le meilleur juge.

GEORGE R.[1]

Aucun moment ne parut agréable à Thurlow pour rendre le grand sceau à Sa Majesté. Il profita du délai à peu près indéfini qui lui avait été accordé; il en profita tant qu'à la fin de la session, il fallut le lui redemander d'une manière formelle et définitive.

Il remit donc au roi le 15 juin 1792 ce grand sceau qu'il avait conservé si longtemps. Il ne croyait pas sans doute sa retraite définitive, mais comme le ministère de Pitt dura encore huit années sans interruption, et que le roi George III oubliait d'ailleurs assez aisément même les serviteurs qu'il avait le plus affectionnés, on ne vint pas tirer Thurlow de sa retraite, et alors il se rapprocha de nouveau du prince de Galles, espérant qu'un jour ou l'autre la mort de ce roi dont il avait été l'ami, le ministre et le confident, ou une nouvelle maladie de Sa Majesté amèneraient le prince au pouvoir. Il vécut dans cet espoir jusqu'en 1806, dégoûté des affaires publiques, d'autant plus dégoûté que dans l'intervalle un changement de cabinet avait eu lieu en 1801 et que personne n'avait songé à lui. Il reparut de plus en plus rarement dans la chambre des lords, parlant sur les questions légales plutôt que sur les questions politiques et perdant peu à peu l'influence dont il avait joui autrefois.

Dans les dernières années de sa vie, de 1801 à 1806, il s'abstint même complétement de paraître dans la chambre. Il passait presque tout son temps soit dans une des maisons de campagne qu'il avait près de Londres, soit à Brigthon, entouré d'une famille qui était, je dois le dire, une famille illégitime, mais qu'il affectionnait beaucoup; entouré des auteurs classiques qu'il avait toujours aimés, qu'il lisait, qu'il traduisait même à l'occasion. Il s'est donné, par exemple, le passe-temps de traduire des chœurs d'Euripide et la *Batrachomyomachie* d'Homère, traductions qui n'ont jamais été publiées de son vivant, mais qu'on a trouvées dans ses papiers et dont on a cité quelques extraits après sa mort.

Enfin, c'est à cette époque qu'il fit la connaissance de l'homme qu'il avait voulu autrefois envoyer au pilori, d'Horne Tooke, et qu'il recommença aussi à nouer des relations avec Cowper, qu'il avait oublié lorsqu'il était au pouvoir.

Vous voyez que chez l'homme dont je vous entretiens le caractère n'était pas à la hauteur du talent. Le talent d'ailleurs, qui à cette époque lui a valu une grande réputation, nous paraît aujourd'hui beaucoup moins puissant lorsque nous lisons ce qui nous reste des discours de lord Thurlow. L'effet qu'il produisait sur ses auditeurs, et qui était considérable, tout le monde nous l'assure, tenait moins encore à ce qu'il disait qu'à la manière de le dire. Il avait surtout les qualités extérieures de l'orateur : une physionomie énergique, une voix retentissante, un aplomb imperturbable, une grande violence et une énergie saisissante dans le débit. Avec toutes ces qualités il produisit, je vous le répète, beaucoup d'effet sur ses contemporains.

Dans la vie privée, j'ai eu l'occasion de le dire en passant, il avait plusieurs qualités; une certaine indépendance de caractère ou plutôt d'humeur, qu'il ne garda pas toujours cependant à l'égard des grands, car il savait flatter à l'occasion bien qu'il eût l'apparence d'un paysan du Danube, et il flattait d'autant plus habilement que ses flatteries étaient dissimulées sous des dehors rudes et pour ainsi dire rustiques. Il y a dans je ne sais quelle comédie un personnage appelé le *Bourru bienfaisant;* Thurlow était, en quelque sorte, le bourru courtisan.

Vous avez vu qu'il oubliait assez facilement ses amis : aussi n'en eut-il pas beaucoup. Dans sa famille, au contraire, il était adoré. Il fit la fortune de tous ses parents. Il fit évêque un de ses frères; il avait même obtenu du roi George III une patente qui lui permettait de transmettre la pairie à un fils qui faisait partie de cette famille irrégulière dont j'ai parlé tout à l'heure, et il fallait que George III eût beaucoup d'affection à l'égard de Thurlow pour lui accorder cette faveur, car il était très-sévère sur le chapitre des mœurs privées; une des grandes et sérieuses raisons qu'il avait pour écarter Fox du ministère, c'était précisément la vie assez irrégulière que menait ce grand homme.

Thurlow vécut donc pendant quelques années encore au milieu de ses livres et de ses enfants. J'ai oublié de vous dire tout à l'heure que son fils ne vécut pas assez longtemps pour profiter de la faveur accordée à son père, et que ce fut un neveu qui hérita de sa pairie. Mais il lui restait plusieurs filles qui l'entourèrent de soins jusqu'à son dernier jour.

Il s'éteignit sans grande souffrance le 12 septembre 1806, quelques heures seulement avant Fox. Cette année, du reste, fut une année funèbre pour l'Angleterre. Elle perdit en quelques mois ses trois plus grands hommes. Vous connaissez la mort de Nelson. Les détails de la mort de Pitt sont peut-être un peu moins connus, et quoiqu'il ne soit pas mort dans une bataille comme Nelson, on peut dire qu'il a été victime de la guerre. Il a été tué par la nouvelle de la bataille d'Austerlitz. Enfin Fox mourut en 1806, quelques mois après son rival, le même jour que Thurlow, le 12 septembre. L'Angleterre se trouva donc privée, au milieu même d'une lutte terrible, des hommes qui l'avaient dirigée jusque-là. Quant à ceux qui devaient la diriger plus tard, Canning, Castlereagh, ils n'étaient pas encore arrivés à la pleine possession de leur talent, de telle sorte qu'on peut dire que l'Angleterre se gouvernait elle-même; et cependant elle soutint

sans trop de désavantage la lutte qu'elle avait entreprise contre la première nation du continent et contre le premier homme de ce temps-là. Les nations soumises au pouvoir absolu ont sans cesse besoin de grands hommes et n'en trouvent pas toujours. Les nations libres en ont souvent, mais quand elles n'en ont pas, elles savent s'en passer.

ÉDOUARD HERVÉ.

---

## BULLETIN DES COURS.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN.

PHILOSOPHIE. — M. CHARMA, doyen. — 1er semestre : Psychologie. Des facultés de l'âme. — 2e semestre : Logique. De la vérité et de l'erreur.

LITTÉRATURE ANCIENNE. — M. JULES DENIS : Théâtre grec. Théâtre latin.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — M. JOLY : Chateaubriand et madame de Staël.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. REYNALD : Les humoristes au XVIIIe siècle.

HISTOIRE. — M. DANSIN : Histoire de Rome.

---

**Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.**

PAU.

M. MARTY, professeur libre : Histoire et géographie.

PARIS.

M. Frédéric PASSY est autorisé à faire, à Paris, dans un des amphithéâtres de la Faculté de médecine, pendant l'année scolaire 1865-1866, un cours public d'enseignement supérieur sur l'économie politique.

ROUEN.

MM. VANONI : Littérature italienne et espagnole. — LEFORT : Droit commercial. — DUCASTEL : De la chaleur. — BEAMISH : Littérature anglaise.

METZ.

MM. FAIVRE : Le ciel; l'ouverture de l'isthme de Suez. — TERQUEM : Géologie et paléontologie. — GOULIER : L'astronomie et la météorologie; de la précision dans les arts. — A. TERQUEM : Production, nature et propagation du son. — SCOUTETTEN : L'eau; l'air. — MÉZIÈRES : Critique, histoire et littérature anglaises. — CHABERT : Histoire littéraire du pays Messin; progrès réalisés sous l'influence de la Société royale et de l'Académie de Metz. — MAGUIN : Histoire de la philosophie pendant les premiers siècles du christianisme; vie de Jeanne d'Arc. — Ch. ADEL : Histoire de l'annexion de Metz à la France; les corporations messines. — MULLER : Les aérostats; les applications de l'électricité. — DE BOUTEILLER : Les premiers habitants du sol messin. — THIRIET : Les grands siècles littéraires de l'antiquité. — BOUCHOTTE : L'alcool au point de vue industriel. — J. LEJEUNE : La production et la circulation de la richesse. — BAMBERGER : Préceptes généraux de l'hygiène. — CAILLY : Inscription de la porte Serpenoise, à Metz. — MARCK : De l'art dramatique.

BORDEAUX.

MM. ABRIA, doyen de la faculté des sciences de Bordeaux : Étude expérimentale des actions mutuelles des corps. — LESPIAULT, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux : Exposé de divers points d'astronomie physique.

BRIVES.

MM. VERLAC : Questions de chimie. — LAPRADE : Sujets d'histoire.

CLERMONT (Puy-de-Dôme).

MM. AUBERGIER, doyen de la Faculté des sciences : Sur les métaux. — LECOQ, professeur à la Faculté des sciences : La géographie botanique de la France. — BOURGET, professeur à la Faculté des sciences : Sur la mesure du temps. — Sur les machines à vapeur. — ALLUARD, chargé du cours à la faculté des sciences : Sur l'atmosphère et les aérostats. — RONDELET, professeur à la faculté des lettres : Polyeucte de Corneille. — BARRET, professeur à la faculté des lettres : Biographie de Cervantes, de Lope de Vega. — Voyage autour du monde.

RIOM.

MM. LECOQ : Géologie appliquée au sol de l'Auvergne. — RONDELET : De l'association, ses moyens, ses formes, ses lois.

TULLE.

M. BERTHOLOMEY : Questions de physique.

ORTHEZ.

M. RICHARD, ingénieur civil : Géologie.

PAU.

MM. CASTETS : Chanson de Roland. — COMPAYRÉ : Le spiritisme. — LESPY : Les proverbes. — ZELLER : La jacquerie. — BOSSU : Richelieu. — DAUZON : La Fronde. — GAROT : La féodalité. — WALRAS : Rotrou. — FROSSARD, pasteur à Bagnères-de-Bigorre : Les Pyrénées. — LECŒUR, conservateur du musée de Pau : L'architecture au moyen âge.

THUREY (Saône-et-Loire).

M. le docteur MATHEY, conseiller général et maire de Thurey : Hygiène publique et privée.

LE MANS.

MM. CHARTIER : De la comédie de caractère. — JARRIGE : Études sur l'histoire de France. — BEIGNET : Histoire naturelle. — LESPERMONT, ingénieur civil : La chaleur et ses applications. — GUERRIER : De quelques variations dans le goût littéraire et artistique depuis l'antiquité. — ROUX : De l'organisation judiciaire chez les Romains. — CARRÉ père, bibliothécaire de la ville du Mans : Notions élémentaires d'archéologie.

RODEZ.

MM. ANDRÉ, proviseur du lycée de Rodez : Étude sur la prose française au XVIe et au XVIIe siècle. — ARDIN-DELTEIL : Les pierres précieuses; les cinq sens; les phénomènes de la mer et le monde des eaux. — LUNET : Histoire de Rodez. — MERCADIER : Des principes de la musique et de son enseignement. — BROCHOT : De la rêverie dans la littérature au XIXe siècle. — PEYRAS : Le calendrier civil et ecclésiastique. — JULIA : Histoire de l'économie politique. — DUBEUIL : De l'agriculture aveyronnaise en général; les races d'animaux dans l'Aveyron au point de vue agricole. — ROZIER, maire de la ville de Rodez : Hygiène publique et privée. — DISSEZ, maire de Savenza : De l'agriculture en général. — MABILLE : De la maladie morale du suicide, de ses causes et de ses remèdes. — LLOUBES : L'*Avare* de Molière.

---

CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Lundi 8 janvier. — M. Richard CURTAMBERT : Les illustres voyageurs : Barth, Speke et Grant.

Mardi 9. — M. Henri DE PARVILLE : Une heure dans le soleil (avec expériences).

Mercredi 10. — M. MARIUS FONTANE : Mahomet, sa vie et son rôle.

Jeudi 11. — M. Émile DESCHANEL : De l'exposition dans les œuvres dramatiques, Euripide, Aristophane, Shakspeare, Racine, Molière.

Vendredi 12. — M. SAMSON : Causeries dramatiques.

Samedi 13. — M. J. J. WEISS : Le sire de Joinville et le roi saint Louis.

CONFÉRENCES DE LA SALLE VALENTINO.

Mercredi 10 janvier. — M. Léo LESPÈS (Timothée TRIMM) : A bâtons rompus (causerie).

M. Alfred MICHIELS : L'histoire par la géographie (causerie).

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 7 — 13 JANVIER 1866

### Ouverture du cours de M. Guillaume Guizot.

Un petit incident, que nous regrettons pour plus d'un motif, nous met dans l'impossibilité de publier *in extenso* la première leçon de M. Guillaume Guizot. L'empressement du public a été tel, que notre sténographe, quoique venu de fort bonne heure, n'a pu gagner sa place ordinaire. Serré par la foule, obligé de se tenir debout, c'est à peine s'il est parvenu à recueillir quelques parties de la leçon. Ne pouvant donner que ce que nous avons, nous publions du moins ces fragments.

M. Guillaume Guizot a débuté ainsi :

« Votre accueil, messieurs, me touche profondément, et quoiqu'il me trouble autant qu'il me touche, je puis, du moins, vous en remercier sans embarras, n'étant pas obligé de prendre à mon propre compte toutes ces marques de votre sympathie et d'y voir la mesure de ce que vous attendez de moi. Je savais d'ailleurs, en venant m'asseoir pour quelques mois dans cette chaire, de quelle confiance elle est depuis longtemps entourée et comme dotée, grâce à ceux qui m'y ont précédé. Mais j'ai hâte d'en venir au sujet même de ce cours; à mon grand regret, nous avons déjà perdu un mois, et convaincu qu'une préface gagne toujours à être abrégée, tenté de croire que quelqu'un qui doit parler gagne à ne pas commencer par lire, je me bornerai à vous dire très-brièvement pourquoi j'ai choisi Montaigne et comment nous l'étudierons. Après quoi, nous entrerons en matière dès aujourd'hui.

» L'an dernier, messieurs, quand M. de Loménie étudiait avec vous la société française à la fin du XVIII^e siècle et cet homme extraordinaire en qui se combattaient comme en elle les vices du passé et le génie de l'avenir, M. de Loménie n'avait nul besoin de vous faire remarquer en quoi un tel sujet répondait au titre de cette chaire : évidemment, c'était bien de l'histoire moderne de notre littérature qu'il s'agissait; le nom de Mirabeau vous en assurait assez à lui seul. Et cependant, messieurs, en vous demandant aujourd'hui de remonter bien plus haut, en commençant à vous parler non, du XVIII^e siècle, mais du XVI^e, en remettant devant vos yeux un moraliste oisif au fond de son manoir gascon, au lieu du tout-puissant orateur parmi les explosions de l'esprit public, je me trompe tout à fait si je n'ai pas le droit de dire que c'est aussi de la littérature et de la société modernes que nous allons nous occuper. M. Daunou appelait le XVI^e siècle le siècle le plus tragique de l'histoire, et comme il parlait ainsi après la Terreur, c'était beaucoup dire : la date souligne le mot. Mais, n'en déplaise à M. Daunou, le XVI^e siècle a, pour nous attacher, mieux que les drames les plus émouvants; qu'il soit ou non le plus tragique de l'histoire, il en est par bien des traits le plus actuel : là sont les origines du monde où nous vivons. Pour sentir combien ce monde est nouveau, nous n'avons point d'effort à faire, nous n'aurions qu'à nous laisser aller, la tentation est grande de ne voir que sa nouveauté seule. Mais quoiqu'elle ait pour beaucoup d'esprits un attrait qui les ravit d'espérance et d'orgueil, la nouveauté ne suffit pas à contenter tous les instincts de l'âme; le même besoin qui nous pousse à chercher autour de nous ceux qui pensent comme nous, nous pousse aussi à chercher en arrière ceux qui seraient des nôtres s'ils vivaient aujourd'hui. C'est là un besoin, messieurs, qui a été trop souvent méconnu par les hommes qui appartiennent de cœur au monde moderne et qui croient à ses destinées. Trop souvent ils ont négligé de répondre à ceux qui en parlent, avec colère ou avec dédain, comme de quelque chose qui daterait d'hier, comme d'un assemblage confus de requêtes sans précédents et de systèmes sans exemples, comme d'un monde enfin que deux ou trois générations isolées auraient essayé de fabriquer à la main, pour les passions et selon la fantaisie du moment. Et non-seulement ils ont laissé parler ainsi leurs adversaires, ils ont eu aussi le tort d'imiter aveuglément leur langage; ils ont mis le meilleur de leur zèle à opposer sans cesse la tradition et le progrès. Ils auraient dû s'attacher bien plutôt à suivre à la trace dans le passé la tradition du progrès, à étudier l'histoire ancienne des idées nouvelles, à rendre le monde moderne d'autant plus fort en montrant de quel travail séculaire il est le résultat récent. C'est un chapitre, messieurs, de cette histoire ancienne des idées nouvelles que je voudrais entreprendre ici en détail, avec Montaigne et avec vous.

» Mais en étudiant ainsi, à propos de Montaigne, des questions qui appartiennent à son siècle autant qu'à lui,

et au nôtre autant qu'au sien, ne courons-nous pas le risque de perdre de vue Montaigne lui-même et d'élargir le cadre au point de réduire à rien le portrait? Assurément, messieurs, nous y prendrons garde. Montaigne d'ailleurs, n'est point homme à se laisser oublier; ses précautions sont prises dès longtemps pour qu'il soit impossible de toucher à ses idées sans s'occuper de lui. La principale cause de la grande et durable popularité des *Essais*, c'est précisément leur double caractère d'œuvre à la fois très-générale et très-personnelle. Montaigne y parle de tout et de telle manière qu'à chaque instant, après trois siècles, après mille vicissitudes, nous y retrouvons encore quelque sujet de nos plus habituelles pensées. Et en même temps, à propos de tout, Montaigne parle de lui-même. Quelle que soit la question à laquelle il nous fait penser, si éternelle et si universelle qu'elle soit, il s'y jette de sa personne, il l'anime, il la peuple, il est partout. C'est là, messieurs, ce qui doit régler notre étude. Nous en rattacherons les diverses parties aux divers épisodes de la vie de Montaigne. Sa propre figure et ses propres aventures nous serviront constamment de centre pour le tableau de ses idées, de point de départ pour l'histoire de ses idées après lui. Commençons dès à présent, par les souvenirs de son enfance, à comprendre ce qu'il a dit sur l'éducation des enfants. »

M. Guillaume Guizot est alors entré dans quelques détails sur la famille de Montaigne. « Vous vous croyez assurés, messieurs, a-t-il dit, que Montaigne était purement Français; on le prend même volontiers pour type de l'esprit français. Mais il faut toujours se méfier en pareille matière; toute origine est compliquée et obscure, et selon les plus fortes apparences, la famille Eyquem, de qui les seigneurs de Montaigne étaient une branche récemment détachée et ennoblie, était venue du Nord, peut-être de Flandre, peut-être d'Angleterre; Montaigne lui-même semble à plusieurs reprises favoriser ce dernier avis. Vous savez combien la domination des Anglais a été longue en Guyenne. « C'est une nation, dit Montaigne, à laquelle ceux de mon quartier ont eu autrefois une si privée accointance qu'il reste encore en ma maison aucunes traces de notre ancien cousinage... les miens se sont autrefois surnommés Eyquem, surnom qui touche encore une maison connue en Angleterre. » Quoi qu'il en soit de leur origine, les Eyquem étaient établis depuis longtemps à Bordeaux, à titre de bourgeois et de marchands. Scaliger veut que le père de Montaigne ait été vendeur de harengs; quelques-uns de ses biographes se fâchent à ce sujet, et il n'y a vraiment pas de quoi; il est certain que sa famille a fait le commerce à Bordeaux, peu importe lequel, et si ce n'était son père, c'était son bisaïeul. Enrichis par leur travail, les Eyquem achetèrent entre 1473 et 1491, dans le département de la Dordogne, dans l'arrondissement de Bergerac, la terre seigneuriale et le château de Saint-Michel de Montaigne, dont ils prirent désormais le nom. Pierre de Montaigne, le père de notre philosophe, apparaît dans les *Essais* avec une physionomie originale qui arrête et qui attache. Esprit actif et inventif, tourné aux choses pratiques, « d'un jugement bien net, pour n'être aidé que de l'expérience et du naturel, » il avait eu le premier l'idée d'établir dans les villes des bureaux de renseignements où chacun de ceux qui ont besoin de s'entendre serait venu faire enregistrer son affaire, comme : « Je cherche à vendre des perles ; je cherche des perles à vendre ; » idée que, vers 1615, le médecin Théophraste Renaudot emprunta peut-être aux *Essais*, et mit en œuvre à Paris. Pierre de Montaigne d'ailleurs parlait peu et bien; « le port, il l'avait d'une gravité douce, humble et très-modeste; singulier soin de l'honnêteté et décence de sa personne et de ses habits ; monstrueuse foi en ses paroles, et une conscience et religion penchant plutôt vers la superstition que vers l'autre bout »; voilà un dernier point où le père n'a pas été suivi par le fils. Malgré certains mots des *Essais* qui peuvent tromper, Pierre de Montaigne n'était pas sans quelque culture; il savait l'espagnol, on a même des vers latins écrits par lui à quinze ans qui ne feraient pas mauvaise figure aujourd'hui dans une de nos classes de troisième. Mais après tout il serait resté probablement, toute sa vie, un gentilhomme de province naturellement ingénieux, à demi-éclairé, et rien de plus, si la guerre ne l'avait mené en Italie vers 1515. Il y séjourna jusqu'en 1528 et revint un homme nouveau.

» Deux citations suffisent à faire comprendre de quel œil se voyaient et se jugeaient de prime abord les Italiens et les Français ainsi mis en présence. Avant ces guerres, malheureuses à tant d'égards, mais qui furent pour nous un véritable voyage de découvertes, les relations de la France et de l'Italie demeuraient limitées à un petit nombre d'hommes, et n'avaient que peu d'effet; ce que l'Italie avait dû autrefois à notre première poésie épique et à notre première civilisation provençale disparaissait dans l'inégalité nouvelle qui datait de la Renaissance, et Castiglione, dans son *Courtisan* (écrit entre 1516 et 1519) disait par la bouche d'un de ses personnages : « Après la bonté, je pense que les lettres sont le véritable et principal ornement de l'esprit, bien que les Français ne connaissent que la noblesse des armes et ne fassent aucun cas de tout le reste, en sorte que non-seulement ils n'étudient pas les lettres, mais encore ont de l'aversion pour elles, et tiennent les lettrés pour gens de peu. » Nos Français trouvaient, il est vrai, d'autres mépris à rendre aux Italiens; l'Italie n'avait alors que des mercenaires pour se défendre, et Montaigne se chargera lui-même de répondre à Castiglione que « quand notre roi Charles huitième, quasi sans tirer l'épée du fourreau, se vit maître du royaume de Naples et d'une bonne partie de la Toscane, les seigneurs de sa suite attribuèrent cette inespérée facilité de conquête à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusaient plus à se rendre ingénieux et savants que vigoureux et guerriers. » Le père de Montaigne, cependant, bien loin d'en croire une pre-

mière impression défavorable aux études, fut touché en Italie de la flamme de la Renaissance; il employait ses loisirs à enregistrer jour par jour ce qu'il avait vu de nouveau, et à son retour, quand il eut des fils, il voulut essayer sur l'un d'eux un régime d'éducation où une large place serait faite à cette culture de l'esprit qu'il avait admirée en Italie, et dont les périls ne lui cachaient pas les bienfaits.

» Ce fut son troisième fils, Michel, notre écrivain, qui servit à cette expérience et qui en profita.

» Nous trouvons là, a dit M. Guillaume Guizot, une porte heureuse pour entrer dans l'étude des *Essais* de Montaigne. Ni son temps ni lui-même ne nous satisferont complétement. L'ordre et la paix ont presque toujours manqué autour de lui. En lui, la netteté, la fermeté, ont souvent fait défaut. Mais son enfance est un épisode plein de douceur au début d'une vie que traverseront tant d'orages, et ses idées sur l'éducation sont parmi les mieux suivies et les plus précieuses entre tant d'idées qui s'entre-croisent et s'entre-dévorent dans son esprit. Aussi Montaigne revient sans cesse au souvenir de son père, il a osé l'appeler le meilleur père qui fût jamais, et il se plaît à faire remarquer que le système expérimenté par lui fit exemple et autorité auprès des juges les plus compétents. L'éducation était alors à l'ordre du jour. Deux écrits bien différents venaient d'attirer sur elle une attention croissante. Ce Hollandais qui a su se faire un latin si semblable au français de Voltaire, Érasme adjurait instamment les hommes de penser aux enfants. C'était, à ses yeux, le premier et le second et encore le troisième point auquel devaient s'attacher tous ceux qui voulaient pousser la société en avant. Nous voyons faire aujourd'hui de bien grands efforts pour améliorer les hommes en les instruisant; ni le zèle ni la confiance d'Érasme n'étaient moindres, et ses appels pressants s'adressaient à tous par delà le jeune seigneur à qui ils étaient dédiés.

» Rabelais, sous une autre forme, concourait puissamment au même travail. Sans doute, chaque fois qu'on ouvre Rabelais, on s'étonne, on est au moment de s'arrêter, à l'aspect de toutes les folies et de toutes les grossièretés qu'il faut traverser pour atteindre ses pensées; mais aussi, chaque fois qu'on le ferme, on s'étonne encore davantage de tout ce qu'on a trouvé, on se demande s'il y a jamais eu un esprit plus étendu, plus lucide, plus difficile à tromper, et qui ait pu jeter à travers un immense éclat de rire une telle somme de bon sens. Le double tableau qu'il a tracé de l'éducation factice et inefficace de Pantagruel sous son premier maître, et des progrès rapides où le mène une méthode plus naturelle, ne pouvait pas ne pas frapper ses lecteurs autant que ses bouffonnes saillies, et donne encore à penser aujourd'hui.

» Ainsi encadrée entre les idées d'Érasme et de Rabelais, l'éducation de Montaigne, selon M. Guillaume Guizot, est importante dans l'histoire morale du XVI^e siècle. Il a montré par quelques citations des *Essais* comment Montaigne fut confié d'abord par son père à des paysans d'un hameau voisin, de même que Montesquieu aura plus tard un mendiant pour parrain; comment il avoue que la précaution n'était pas inutile, qu'il avait dans son enfance quelque penchant à la fierté, mais que son père le façonna ainsi à « s'adonner volontiers aux petits et à regarder plutôt vers ceux qui lui tendaient les bras que vers ceux qui lui tournaient le dos »; comment on le réveillait au son d'une musique douce et comment il apprit le latin sans s'en apercevoir, avant le périgourdin et même avant le français, «n'ayant en autour de lui ni parent, ni précepteur, ni domestique qui ne fût astreint à lui parler toujours latin. »

De la maison paternelle, M. Guillaume Guizot a suivi Montaigne au collége de Bordeaux, où se consacraient à l'enfance les plus grands érudits d'alors, Muret, Élie Vinet, Buchanan qui venait de l'Écosse, Gouvéa qui venait du Portugal; il a raconté les soins que prenait le père de Montaigne pour que l'étude parût toujours à son fils invitante et facile; il a parlé des tragédies latines que représentaient les collégiens d'alors aux jours de fête et où le futur moraliste jouait à onze ans les premiers rôles, le rôle de Jules César assassiné ou de la fille de Jephthé. Ces représentations latines et scolaires ont eu, d'après M. Guillaume Guizot, une influence considérable sur notre théâtre : elles ont beaucoup contribué à faire que la tragédie se vouât chez nous à satisfaire les lettrés plutôt qu'à saisir et à émouvoir la foule, elles ont poussé le drame vers un monde à part et restreint, et les œuvres grandioses ou délicates qu'il y a produites plus tard nous laissent encore regretter qu'il ait alors perdu les chances d'un développement plus large et plus public. — Après ce tableau de l'enfance de Montaigne, M. Guillaume Guizot a passé aux idées de Montaigne sur ce qu'il appelle l'*Institution des enfants*. Elles peuvent se résumer en peu de mots. Pour lui l'instruction n'est qu'un moyen, c'est l'éducation qui est le but; il ne veut pas que l'enfant apprenne pour apprendre ni pour briller, mais qu'il apprenne à vivre, à penser, à être homme, à être un homme prêt pour toutes les fortunes, et sur ce thème excellent la fécondité de l'esprit de Montaigne est inépuisable : c'est là l'inspiration que lui ont empruntée Locke en Angleterre, Rousseau en France, et qu'ils ont répandue au loin. Afin d'atteindre ce but, Montaigne n'a qu'une méthode : suivre la nature, ne point imposer aux enfants la connaissance toute faite et toute sèche des résultats où les hommes croient s'être fixés, mais guetter l'éveil des facultés naissantes et les aider en les ménageant. Il y a pourtant des reproches à faire à Montaigne à propos de si justes conseils; il a porté la crainte du pédantisme jusqu'à la défiance du savoir, et à force d'être préoccupé de la nature, qu'il faut suivre dès l'âge tendre et qu'il faut ménager, il n'a pas assez compris tout ce que ce beau mot de notre langue, *élever* les enfants, contient de noble ambition. Il faut en effet les élever au-dessus

d'eux-mêmes, par degrés, mais sans cesse, et Rousseau à cet égard vise plus haut que ne fait Montaigne. « Pour juger Montaigne sur ce point, a dit M. Guillaume Guizot, imaginez-le aux prises avec le terrible enfant royal à qui Fénelon a eu affaire et que Saint-Simon nous a décrit. On ne saurait assez dire l'abondance d'agréments et de ressources, la souplesse que Fénelon apporte dans ses fonctions de précepteur du duc de Bourgogne; Montaigne en eût été ravi, mais il n'aurait pas osé prétendre à dégager et à tirer d'une nature si ardente et si rebelle le prince que Fénelon a formé : en présence d'une telle tâche, Montaigne se serait découragé trop tôt. »

M. Guillaume Guizot a annoncé, en terminant, que, dans sa seconde leçon, il parlerait de Montaigne magistrat. Ajoutons que cette leçon, qui s'est faite avant-hier, a parfaitement réussi. Mercredi dernier, le jeune professeur qui n'était pas toujours parvenu le jeudi précédent à maîtriser une émotion toute naturelle, et compliquée d'une indisposition physique, a paru fortifié par cette première épreuve. Cette deuxième leçon, que nous comptons publier dans notre prochain numéro, a été très-remarquable par le talent de la composition, par l'enchaînement à la fois aisé et rigoureux des idées; mérite qui est de première importance, et que tous les professeurs ne poussent pas à ce degré. De plus, elle a été dite d'une voix claire, d'un ton calme et assuré. Les auditeurs, aussi nombreux qu'à la première fois, ont applaudi avec une vivacité sympathique; tant pis pour les mauvais augures! Ils en sont pour leurs malveillantes prédictions, que tous les esprits impartiaux ont hautement blâmées; et les doutes qu'ils avaient cherché à propager sur le succès de ce cours se sont évanouis soudainement. Ce qui les remplace, c'est la certitude aujourd'hui acquise, que le Collége de France possédera cet hiver un bon cours de littérature française, fin, distingué, et riche en aperçus à la fois solides et ingénieux. E. Y.

---

## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

## ESTHÉTIQUE ET HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. H. TAINE.

### Le XVe siècle italien. — État des esprits en Italie au commencement du XVIe siècle.

Je vous ai présenté l'an dernier l'histoire de la peinture italienne; aujourd'hui nous reprenons cette étude, et j'espère, cette année, la conduire jusqu'au bout.

Nous nous sommes arrêtés à la fin du XVe siècle, et nous avons distingué deux époques dans cette première partie de l'histoire de la peinture. La première, qui s'étend depuis 1250 jusqu'à 1420, parmi des sentiments tout chrétiens et tout mystiques, comprend les premiers inventeurs, les restaurateurs de la peinture, Cimabué, Giotto et ses successeurs à Florence, Duccio, Simone, Memmi à Sienne, enfin les peintres qui ont décoré le Campo-Santo de Pise. Cette période se prolonge même au delà de l'année 1420, par un homme qui reste excentrique dans son temps, c'est Beato Angelico, qui, préservé par la vie de cloître et par la pureté de son imagination monastique, garde les traditions de l'époque précédente, et achève la peinture mystique, dont il est le dernier interprète et le représentant accompli.

La seconde période s'ouvre à peu près vers l'an 1420, et s'étend jusque vers l'année 1480. Ce qui la caractérise, c'est le goût de la vie présente, l'attachement aux plaisirs sensibles. Elle est l'aurore de la renaissance. Alors les peintres prennent peu à peu possession de tous les procédés qui leur avaient manqué jusque-là. On découvre successivement la perspective avec Paolo Uccello, le modelé et l'anatomie avec Pollaolo et Verrocchio, la forme idéale avec Masaccio, l'emploi de l'huile avec Antonio de Messine, et au bout de tous ces progrès matériels et scientifiques on voit paraître le premier peintre de génie qui ait réuni toutes les parties de l'art, Léonard de Vinci (1).

Dans la première époque, l'art ressemble à la graine qui vit sous la terre d'une vie incomplète et obscure. Dans la seconde, la graine a germé, la jeune plante est sortie du sol qui l'enfermait; elle s'accroît lentement, elle se transforme, et peu à peu atteint sa forme et sa taille définitive! Enfin, la voilà adulte, l'heure est venue de son entier épanouissement et de sa pleine floraison. C'est cette floraison que j'entreprends cette année de vous décrire. A aucune époque et nulle part, la peinture n'a brillé d'un aussi grand éclat qu'en Italie au XVIe siècle. C'est le siècle classique; encore aujourd'hui on vous y envoie pour vous rendre plus instruits et plus habiles dans votre art? Non-seulement l'Italie comptait alors cinq ou six grands hommes d'un génie extraordinaire, et qui dépassent tout ce que le monde a jamais vu : Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, Véronèse, Corrége, Titien; mais encore, autour de ces grands hommes, il y avait toute une population d'artistes d'un talent supérieur : André del Sarto, Sébastien del Piombo, Jules Romain, Fra Bartoloméo et cent autres; et, à côté de cette légion de peintres, des sculpteurs, des statuaires, des architectes éminents, Bramante, San-Gallo, Palladio, Cellini, Luca della Robbia, Bandinelli. En même temps florissent tous les arts auxiliaires qui donnent à la peinture, aux arts du dessin, leur complément : la gravure, l'orfévrerie, l'art de niceller, les divers arts d'ornementation, celui de l'émailleur, du potier, qui tous, à cette époque, avaient leurs représentants parfaits. Enfin, au-dessous de ces familles d'artistes si variées et si fécondes, il y avait une multitude de con-

(1) Voy. une leçon de M. Taine sur Léonard de Vinci, p. 423 et suiv. de notre deuxième année.

naisseurs, d'acheteurs, d'admirateurs, de protecteurs, un grand public qui leur faisait cortége. Nous ne pouvons donc considérer les grandes œuvres qui ont paru à cette époque comme le fait d'un hasard heureux, d'une sorte de coup de dé, qui aurait amené sur la scène du monde quelques têtes mieux douées, un lot extraordinaire de génies pittoresques; il faut reconnaître que ces œuvres sont le résultat, le produit d'une disposition générale des esprits, d'une aptitude universelle qui s'est rencontrée, à ce moment, dans toutes les classes de la nation. Aussi convient-il, pour comprendre ces grandes œuvres, d'étudier le milieu dans lequel elles se sont produites. Ce tableau préliminaire remplira les deux premières leçons. Aujourd'hui je voudrais vous exposer l'état des esprits en Italie aux environs de l'an 1500.

## I.

Le premier fait que l'on remarque, c'est que les Italiens étaient alors singulièrement intelligents et cultivés, si on les compare aux autres nations de l'Europe. Leur supériorité est énorme, et il y a de cela plusieurs causes.

La première, c'est que les hommes de ce pays ont naturellement une grande finesse et une grande promptitude d'esprit. Il suffit de passer quelques semaines en Italie pour en être frappé. Même parmi les hommes qui appartiennent aux classes les plus rustiques et les plus incultes, vous rencontrez une intelligence surprenante. Comparez-les aux gens de même condition dans le nord de la France, en Allemagne et en Angleterre : il n'y a pas seulement différence, mais contraste. En Italie, un garçon d'hôtel, une servante, un paysan, un *facchino* que vous rencontrez dans la rue, vous parlent de leurs affaires avec une ouverture d'esprit singulière, et quelquefois vous découvrez qu'ils ont toute une philosophie, toute une politique très-bien liées, très-intéressantes; vous découvrez surtout qu'ils ont une aptitude générale, un sentiment inné et très-vif de ce qui est beau. Il n'y a qu'en Italie qu'on entend les gens du peuple s'écrier en présence d'une œuvre d'art : « O Dio, come e bello! » et la langue italienne a pour l'expression de ce sentiment un accent, une sonorité, une emphase admirables, dont la sécheresse des mêmes mots français est impuissante à rendre l'effet.

En second lieu, l'Italie a eu cet avantage qu'elle n'a pas été germanisée au même degré que les autres pays de l'Europe par l'invasion des peuples du Nord. Les Barbares ne s'y sont établis que d'une manière superficielle. Ils en ont été chassés très-vite, ou, s'ils y sont restés, ils ont été gagnés bientôt par la culture latine; les derniers envahisseurs, les Lombards, sont devenus promptement des Latins. De plus, cette croûte germanique répandue sur l'Italie a été percée de bonne heure par la renaissance de la civilisation latine. L'Italie n'a pas connu les chansons de geste, les poëmes chevaleresques et féodaux qui ont pullulé dans toute l'Europe. L'architecture gothique n'y a pénétré que tardivement et d'une façon incomplète. Ce sont les formes de l'architecture latine qui reparaissent tout d'abord dans l'art italien du moyen âge. Dès le xe siècle, l'état social, le régime municipal, le goût des belles formes sociales, les mœurs et les instincts antiques commencent à se dégager ou à renaître sur ce sol où les Barbares ont passé et fondu comme une neige d'hiver.

La conséquence, c'est que l'Italie, à la fin du xve siècle et au commencement du xvie, ne ressemble en rien aux grandes nations de l'Europe du Nord environnantes, et qu'elle est infiniment plus polie et plus lettrée.

En Angleterre, nous assistons à la fin de l'horrible guerre de cent ans et à cette guerre plus horrible encore des deux Roses, dans laquelle on s'égorgeait de sang-froid, et où, après la bataille, on tuait les enfants désarmés. En Allemagne, c'est le moment de la guerre atroce et inexpiable des Hussites, puis de l'anarchie universelle; et, jusque sous Maximilien, du droit du *poing*, c'est-à-dire du droit de se faire justice à soi-même en l'absence de toute autorité protectrice. Pour la France, elle est alors dans la plus désastreuse période de son histoire : elle est conquise, dévastée par les Anglais; sous Charles VII, les loups entraient dans les faubourgs de Paris; quand les Anglais sont chassés, apparaissent les *écorcheurs*, c'est-à-dire des capitaines d'aventure qui vivent sur le paysan, le rançonnent et le pillent à plaisir; c'est l'époque où vit ce Gilles de Retz, dont le souvenir s'est perpétué dans la légende de Barbe-Bleue. Jusqu'à la fin du siècle, ceux qui forment l'élite de la nation, les gentilshommes, restent tout à fait rustiques, hommes de grands coups d'épée, d'aventures, livrés à la grossièreté et à la brutalité. Nous avons les correspondances des ambassadeurs vénitiens, qui, rendant compte au sénat de la république de ce qu'ils voyaient dans toute l'Europe, disent que les seigneurs français ont les jambes tout arquées et torses, parce qu'ils passent leur vie à cheval. Et voici comment s'exprime sur leur compte, en 1525, Baldassare Castiglione : « Les » Français, dit-il, ne connaissent d'autre mérite que » celui des armes et ne font nul cas du reste, de telle » façon que non-seulement ils n'estiment pas les lettres, » mais encore ils les abhorrent et tiennent tous les » lettrés pour les plus vils des hommes, et il leur » semble que ce soit dire une grande injure à un homme, » quel qu'il soit, que de l'appeler *clerc*. »

Au contraire, à la même époque, en Italie, vous trouvez une culture d'esprit raffinée et complète. Il y a toute une classe de gens qu'on appelle les humanistes, d'amateurs passionnés des belles-lettres grecques et latines, comme Poggio, Filelfo, Marcile Ficin, Pic de la Mirandole, Calcondile, Ermolao, Barbaro, Laurent Valla, Politicien. Ils font des recherches dans toutes les bibliothèques de l'Europe pour découvrir et publier les manuscrits grecs et latins qui s'y trouvent enfouis; non-seulement

ils les connaissent merveilleusement, mais ils arrivent à écrire d'une façon exquise dans cette langue latine qui semblait perdue. On trouve dans les œuvres latines de Poggio, de Politicien surtout, des morceaux qui atteignent presque à la perfection; on n'a rien écrit dans cette langue, depuis l'antiquité, qui, pour le nombre et la beauté des périodes, pour le choix exquis des mots, l'élégance des coupes, la belle harmonie et l'abondance de la diction, soit supérieur aux vers et à la prose de ces humanistes italiens.

Remarquez de plus que ces savants ne formaient pas une petite classe inconnue, enfermée dans les bibliothèques et dans l'étude de l'antiquité, éloignés de la faveur publique. Loin de là : le titre d'helléniste, de latiniste, était suffisant, à cette époque, pour appeler sur un homme l'attention et les bienfaits des princes italiens. Le premier ministre de Ludovic Sforza à Milan était un très-célèbre humaniste. Ce sont des humanistes qui entourent Laurent de Médicis à Florence. Un pape, Nicolas V, est le plus grand protecteur de ces lettrés italiens. Un d'eux envoie un manuscrit au roi de Naples, et le roi de Naples le remercie de ce cadeau comme d'une grande faveur. Plusieurs d'entre eux prennent part à une dispute savante sur la véritable amitié, instituée à la façon des anciens, dans l'église de Santa-Maria del Fiore, à Florence; c'est un Médicis, le premier magistrat de Florence, qui les a provoqués à cette controverse; il assiste à la lutte, et remet au vainqueur une couronne d'argent.

Non-seulement la littérature antique, grecque et latine est très-cultivée, très-admirée, très-populaire; la littérature italienne ne l'est pas moins. Ce qu'on appelle la langue vulgaire à cette époque produit des poëtes charmants et exquis. C'est d'abord Laurent de Médicis, le chef de Florence, le principal banquier et le premier magistrat de la ville, et en même temps le premier poëte italien. C'est Pulci, Machiavel, l'Arioste, et une infinité d'autres, surtout des satiriques et des hommes d'esprit. On raconte que le pape Léon X donna un jour 500 ducats à un poëte, Tibaldeo, pour une épigramme qui lui avait plu. A Rome, on cite un autre poëte, Bernardo Accolti, si admiré que, lorsqu'il faisait une lecture publique, on fermait, disent les contemporains, les boutiques pour venir l'entendre. Ces réunions se tenaient dans une grande salle, à la lueur des torches, et les prélats eux-mêmes y assistaient, entourés de la garde suisse. Il faisait des vers spirituels, si ingénieux que souvent ils ressemblaient à des pointes, et ces *concetti* raffinés étaient si bien compris que les applaudissements éclataient de toutes parts.

Je serais bien embarrassé de choisir entre tant d'écrits, qui sont la gloire de la littérature italienne; car cette époque est le siècle classique de l'Italie, comme le XVIIe siècle est le nôtre. Je cherche entre tous ces ouvrages celui qui pourra me permettre, par son contenu comme par sa forme, de vous donner la plus juste idée de la société des hommes accomplis de ce temps-là; j'en rencontre un qui trace le portrait des deux personnages que les gens bien élevés se proposent pour modèles, le cavalier parfait et la dame parfaite : c'est un livre du comte Baldassare Castiglione, intitulé : *Il Cortegiano*, l'homme de cour, le cavalier accompli.

Le comte Castiglione avait été au service de Guido d'Ubaldo, duc d'Urbin, puis de son successeur Francesco-Maria Della Rovere. Comme le duc Guido était infirme et perclu de rhumatismes, chaque soir, la petite cour se réunissait chez sa femme, la duchesse Élizabeth, une personne de grande vertu et de grand esprit. Autour d'elle et de sa principale amie, madame Émilia Pia, se groupaient toutes sortes d'hommes distingués venus de toutes les parties de l'Italie : Baldassare lui-même, puis l'Arétin, le célèbre satirique, Bembo, celui qui devint plus tard secrétaire d'un pape et cardinal, le seigneur Ottaviano Fregoso, Julien de Médicis, et bien d'autres. Le lieu et les circonstances de l'entretien étaient dignes de pareils personnages. Ils s'assemblaient dans un magnifique palais bâti par le père du duc, et qui, « au dire de plusieurs », était peut-être le plus beau de l'Italie. Les appartements étaient splendidement décorés, remplis de vases d'argent, de tentures d'or et de soie, de statues et de bustes antiques de marbre et de bronze, de peintures de Pietro della Francesca et de Giovanni Santi, le père de Raphaël. On y voyait une quantité de livres latins ou hébreux, recueillis dans toute l'Europe, et couverts par respect pour leur contenu, d'ornements d'or et d'argent. Du reste, cette cour était une des plus galantes de l'Italie. Ce n'étaient que fêtes, danses, joutes, tournois et conversations. « Les doux entretiens et les honnêtes gaietés de cette maison, dit Castiglione, faisaient d'elle la vraie demeure de l'allégresse. » Ordinairement, quand on avait soupé et dansé, on jouait des sortes de charades; à ces divertissements succédaient des entretiens plus intimes, à la fois graves et gais, auxquels la duchesse elle-même prenait part. Point de cérémonial; on prenait des siéges à sa guise; chacun se plaçait à côté d'une dame, et l'entretien n'avait rien de réglé ni de contraint. L'invention, l'originalité pouvaient se donner carrière. Un soir, l'Arétin, à la requête d'une dame, improvise un joli sonnet en l'honneur de la duchesse. Puis la duchesse ordonne à madame Margarite et à madame Costanza Fregoza de danser. Les deux dames se prennent la main, et, le musicien favori Barletta ayant accordé ses instruments, elles dansent au son de la musique, d'abord un pas grave, ensuite un pas plus vif. Vers la fin de la quatrième journée, comme on s'était oublié toute la nuit en de beaux entretiens, on s'aperçoit que le jour va paraître, et voici dans quel style l'auteur décrit l'arrivée du matin :

» On ouvrit les fenêtres de ce côté du palais qui regarde la haute cime du mont Catari; et ils virent que déjà du côté de l'orient naissait une belle aurore de la couleur des roses. Toutes les étoiles avaient dis-

paru, sauf la douce messagère de Vénus, qui occupe la frontière du jour et de la nuit ; d'elle semblait venir un air suave, qui, de sa fraîcheur poignante emplissait le ciel, et qui, parmi les forêts murmurantes des coteaux voisins, commençait à réveiller les doux concerts des aimables oiseaux. »

Ce style, comme vous voyez, est infiniment élégant et agréable. Le ton des entretiens est pareil. Il y a des politesses multipliées, des compliments aux dames sur leur beauté, sur leur grâce, leur vertu ; de leur côté, les dames font des compliments aux seigneurs sur leur bravoure, leur esprit, leur savoir. Tous se respectent et veulent se complaire les uns aux autres. C'est la société polie dans sa parfaite élégance. Comme assaisonnement, on rencontre quelquefois de petites piques, des escarmouches de société, et outre cela, de temps en temps, de petites histoires vives et gaies. Comme on essayait d'expliquer quelle est la vraie galanterie, une dame raconte ce qui lui est arrivé il n'y a pas bien longtemps : « Un seigneur à l'antique mode, homme de guerre, est venu, dit-elle, auprès de moi et m'a raconté tout au long combien il avait tué d'ennemis ; et, poussant la démonstration jusqu'au geste, il a voulu m'expliquer comment on se servait de l'épée pour les coups d'estoc et de taille, de sorte que j'étais très-inquiète, et que je regardais la porte, me demandant à chaque instant s'il ne voulait pas me tuer. » Il y a une foule d'histoires de ce genre qui relèvent à chaque instant la gravité du dialogue. Mais cette gravité n'en subsiste pas moins. On voit que ces hommes sont au courant de la littérature grecque et latine, qu'ils connaissent l'histoire, qu'ils sont versés dans la philosophie, même dans la philosophie des écoles. Les dames interviennent, grondent un peu et avertissent de revenir à des choses plus humaines ; elles n'aiment trop à voir apparaître dans l'entretien Aristote, Platon et quelques-uns de leurs commentateurs rébarbatifs. Tout de suite les causeurs reviennent au beau courant de la conversation mondaine, des façons agréables et galantes. De plus, il y a une obligation à laquelle ils s'astreignent tous, celle d'être littéraires. Ils ont un très-grand scrupule sur le choix des mots, raisonnent sur la propriété des expressions, comme nous au temps de Vaugelas, et parlent de ce beau style que nous avions, nous autres Français, dans les salons du règne de Louis XIV. Voici un morceau qui vous donnera une idée bien lointaine, bien approximative, de ces dialogues charmants, si nobles, si graves, si fleuris, et souvent si naturels. Mais il faudrait vous le lire avec ces belles terminaisons sonores, musicales, de la langue italienne, qui donnent tant de beauté et d'harmonie aux choses les plus ordinaires, et ajoutent une grâce exquise et voluptueuse aux choses qui déjà par elles-mêmes ont du charme et de la perfection. Il s'agit de peindre les funestes effets de la vieillesse :

« En ce temps-là se fanent et tombent dans notre cœur les douces fleurs de la joie, comme en automne les feuilles des arbres. Au lieu des pensées sereines et limpides arrive, comme un nuage trouble, la tristesse, accompagnée de mille calamités, de sorte que non-seulement le corps, mais encore l'esprit est malade et ne garde de tous les plaisirs passés qu'un souvenir tenace et l'image de ce bienaimé temps, de cet âge tendre dans lequel, quand nous y revenons, il nous semble que le ciel et la terre et toute chose nous fassent fête et rient autour de nos yeux, et qu'en notre pensée, comme en un beau et délicieux jardin, fleurisse le doux printemps d'allégresse. C'est pourquoi, lorsque dans la froide saison le soleil de nos jours s'incline vers le couchant et nous prive de nos plaisirs, il serait peut-être à propos de perdre avec eux leur mémoire, et de trouver un art qui nous enseignât l'oubli. »

Arrivons enfin au sujet même de l'entretien. Il s'agit de définir le cavalier parfait et la dame accomplie. Chacun, à la requête de la duchesse, se charge de décrire une partie des qualités qui forment le caractère du cavalier parfait et de la dame accomplie ; chacun expose le genre d'éducation qui peut former de tels personnages. Il est remarquable de voir à quel point déjà, à cette époque, on estimait que l'homme accompli devait être fin, délicat, instruit en toute espèce de choses. Nous nous croyons bien civilisés, bien avancés, et néanmoins, après trois cents ans d'éducation et de culture, nous pourrions encore trouver là des exemples et des leçons.

« Je veux que notre homme de cour soit plus que médiocrement instruit dans les lettres, au moins dans celles qu'on appelle belles-lettres ; et qu'il sache, non-seulement la langue latine, mais encore la grecque, à cause de la multitude et la variété des divers écrits qui sont en cette langue... ; qu'il soit versé dans les poëtes, et pareillement dans les orateurs et historiens, et de plus exercé à écrire en vers et en prose, principalement dans notre langue vulgaire, car, outre le contentement qu'il y trouvera lui-même, il ne manquera jamais de propos agréables avec les dames, lesquelles ordinairement aiment ces sortes de choses.

» Je ne serais pas content de notre cavalier, s'il n'était encore musicien, et si, outre l'intelligence et l'habitude de lire sa partie sur le livre, il ne savait jouer de divers instruments... Car, outre la diversion et l'apaisement des soucis que la musique donne à chacun, elle sert souvent à contenter les dames, dont les cœurs tendres et délicats sont aisément pénétrés par l'harmonie et remplis de douceurs. »

Cela est aussi poli et aussi charmant que possible. A présent voici quelque chose qui nous touche de plus près.

« Il y a encore une chose que j'estime de grande importance, c'est pourquoi notre cavalier ne doit nullement la laisser en arrière, c'est le talent de dessiner et la connaissance de la peinture. »

On était obligé à cette époque, à ce qu'il paraît, pour être un homme accompli, de comprendre et de goûter les œuvres des grands peintres et des grands artistes. Souhaitez, messieurs, que cette opinion se répande autour de nous.

L'essentiel, c'est le tact, « une certaine prudence, un jugement, un choix judicieux, la connaissance du plus, du moins, de ce qui croît ou diminue dans les choses, et fait qu'on les accomplit avec opportunité ou hors de saison ».

« Par exemple, quand même notre cavalier saurait que les louanges qu'on lui donne sont véritables, il ne faut pas qu'il en demeure d'accord ouvertement..., mais plutôt que modestement il les repousse, montrant toujours et prenant effectivement pour sa principale profession le métier des armes, et n'acceptant les autres talents que comme ornements de celui-là.

» Quand il danse en présence de beaucoup de personnes et dans un lieu plein de gens, il me semble qu'il doit garder une certaine dignité, tempérée néanmoins par une douceur aisée et gracieuse des mouvements.

» S'il en vient à faire de la musique, que ce soit pour passer le temps et comme contraint..., et quoi qu'il sache ce qu'il fait et y soit

maître, je veux qu'il dissimule l'étude et la fatigue qui sont nécessaires en toute chose pour la savoir bien ; qu'il fasse semblant de ne pas lui-même attacher grande importance à cette sorte de chose, tout en la faisant très-bien, et de façon à ce que les autres en prennent grande estime.

» Son visage doit être calme comme celui d'un Espagnol. Qu'il soit propre et soigné dans ses habits, que son goût en cela soit viril et non féminin, qu'il préfère la couleur noire, comme indiquant un caractère plus grave et plus posé. »

« Qu'il évite les grossièretés, les paroles crues, les mots qui peuvent faire rougir les dames. — Qu'il soit poli, plein de condescendance et d'urbanité pour autrui. — Qu'il sache dire des mots plaisants et conter des histoires gaies, mais avec décence. »

Voyons maintenant le portrait de la dame accomplie.

« Comme il n'y a point de cour au monde, si grande qu'elle soit, qui puisse avoir ornement, splendeur ou gaieté sans les femmes, et comme il n'y a point de cavalier qui puisse avoir de la grâce, de l'agrément ou de la hardiesse, ni faire œuvre brillante et de cavalier sans la fréquentation, l'amour et la faveur des dames, notre portrait du cavalier resterait très-imparfait, si les dames n'y intervenaient pour lui donner une partie de cette grâce par laquelle elles ornent et rendent parfaite la vie de cour.

» Je dis que la dame qui vit à la cour doit avant toute chose avoir une certaine affabilité aimable, par laquelle elle sache gracieusement entretenir toute sorte de personnes de propos agréables, honnêtes, accommodés au temps, aux lieux et à la qualité de la personne à qui elle parle. Elle doit avoir un déportement tranquille et modeste, une honnêteté qui doit toujours mesurer toutes ses actions, mais en outre une certaine vivacité d'esprit par laquelle elle se montre éloignée de toute lourdeur, et néanmoins elle doit y joindre une certaine façon de bonté qui la fasse estimer, non moins prudente, pudique et douce qu'aimable, judicieuse et fine. C'est pourquoi elle doit se tenir dans un certain milieu difficile, qui est comme composé de choses contraires, et aller jusqu'à certaines limites, mais sans les outrepasser.

» Cette dame ne doit donc pas, pour acquérir le renom d'honnête et de vertueuse, être tellement prude, et montrer tant d'horreur pour les compagnies et les propos même un peu lestes, qu'elle s'en retire lorsqu'elle s'y trouve, parce qu'on pourrait penser aisément qu'elle fait semblant d'être si austère pour cacher quelque chose d'elle-même qu'autrui pourrait savoir ; d'ailleurs, les façons sauvages sont toujours odieuses. — Aussi peu doit-elle, pour se montrer libre et aimable, dire des paroles déshonnêtes, et user d'une certaine familiarité immodérée et déréglée, de façon à faire croire d'elle ce qui peut-être n'est pas. — Mais quand elle se trouve assister à des propos comme ceux qu'on a dits, elle doit le faire avec un peu de rougeur et de honte.

» Elle doit aussi savoir les lettres, la musique, la peinture, bien danser, causer agréablement. »

Mettez maintenant, messieurs, là-dessus les figures que vous connaissez, les portraits du Titien, tous ces nobles Vénitiens vêtus de noir, comme le veut Castiglione, le *Jeune homme* de Francia, qui est au Louvre ; la *Jeanne de Naples ;* le *Jeune homme à la statuette* de Bronzino, qui est dans le Salon carré ; pensez à ces visages intelligents et calmes, à ces costumes riches et sévères, peut-être pourrez-vous vous faire une idée de la finesse, de la délicatesse, de la parfaite culture de cette société qui, il y a trois cents ans passés, en savait sur l'élégance et sur l'urbanité autant et peut-être plus que nous.

## II.

Il ne suffit pas de vous dire que les hommes de cette époque étaient très-intelligents et très-cultivés. Il y a d'autres époques dans lesquelles la culture des esprits a été aussi grande, sans que la peinture ait brillé d'un pareil éclat. Notre civilisation, par exemple, ayant accumulé toutes les connaissances et toutes les expériences du passé, est la plus instruite, la plus cultivée et la plus savante, et cependant on ne peut pas dire que la peinture et les arts de l'Europe contemporaine vaillent la peinture et les arts qui se sont produits en Italie vers l'an 1500. Il ne suffit donc pas, pour expliquer les belles œuvres de l'an 1500, de remarquer que les hommes étaient alors fort intelligents et fort cultivés ; il faut définir cette espèce d'intelligence et de culture, et après avoir comparé l'Italie à l'Europe du XVe siècle, la comparer à l'Europe d'aujourd'hui.

Entrons d'abord dans le pays qui certainement est, de nos jours, le plus savant de l'Europe, l'Allemagne. Dans ce pays, surtout dans l'Allemagne du Nord, tout le monde sait lire ; de plus, les jeunes gens passent aux universités cinq ou six ans, et non-seulement les jeunes gens qui ont de la fortune, mais presque tous ceux de la classe moyenne, et quelques-uns de la classe inférieure, au prix de grandes misères et de grandes privations. Ce qu'on appelle la science là-bas est en grand honneur. Beaucoup de jeunes gens, dès l'âge de vingt ans, quoique ayant de très-bons yeux, portent lunettes, afin de se donner un air plus savant. Ce qui domine dans une tête allemande de vingt ans, ce n'est pas le désir de posséder un habit très-élégant, de faire une jolie figure au café, comme cela se voit chez les Français, c'est le projet de se faire des idées d'ensemble sur l'humanité et sur beaucoup d'autres choses encore ; bref, d'avoir une philosophie complète. Il n'y a pas de pays où l'on rencontre un si grand goût et une si habituelle préoccupation des grandes spéculations de la philosophie, des grandes vues métaphysiques et historiques. C'est la patrie de toutes celles que nous avons aujourd'hui. Mais cette surabondance de la haute culture a nui à la peinture. Les grands peintres allemands s'efforcent d'exprimer sur la toile, ou dans leurs fresques, des idées humanitaires, des symboles complets, la philosophie et l'histoire tout entières. Ils négligent à peu près la couleur et la forme ; ils font un cours de philosophie et d'histoire sur les murs, mais ils ne font guère que cela, et si vous allez à Munich, vous vous en convaincrez largement.

Passons en Angleterre. Là, un homme de la classe moyenne entre très-jeune dans un magasin ou dans un bureau ; il y travaille douze heures de la journée, travaille encore chez lui, et lutte de toutes ses forces physiques et morales pour arriver à se faire une position. Si vous montez dans la classe supérieure, dans les classes riches, vous n'y trouvez pas davantage ce loisir que la fortune semble devoir donner. La politique absorbe l'attention de tous les hommes qui sont au-dessus du besoin, et même de ceux qui sont dans le besoin. Des *meetings*, des clubs, des journaux comme le *Times* qui tous les matins vous apporte un volume tout entier à lire, des chiffres, des statistiques, et par-dessus tout cela de grosses affaires religieuses, des préoccupations sur la manière de gouverner les cœurs, les esprits, les intérêts des hommes, voilà ce qui remplit leur esprit. Par suite,

la peinture et les autres arts sont réduits dans ce pays à une situation tout à fait inférieure. On n'a pas le temps de s'en occuper, on pense à autre chose, c'est une simple curiosité, une étude intéressante pour quelques amateurs. On pourra bien trouver quelques protecteurs des arts qui donneront de l'argent et feront des sacrifices pour fonder des musées, comme ils auraient fait pour toute autre chose, pour les enfants trouvés ou les petits épileptiques, mais pas autrement. Les peintres du pays sont des ouvriers d'un talent exact et étroit, qui vous feront une botte de foin, un pli de vêtement, une bruyère avec une sécheresse blessante, chez qui l'effort prolongé, la tension continue de toute la machine physique et morale a dérangé l'équilibre des sensations et des images, qui deviennent insensibles à l'harmonie des couleurs, versent sur la toile des pots de vert perroquet, font des arbres en zinc ou en tôle, peignent les corps avec du rouge sang de bœuf, et présentent aux étrangers un charivari de couleurs, aussi aigre, aussi discordant, aussi violent pour les yeux que le serait pour les oreilles un concert de casserolles et de chaudrons.

En Italie, au XVIe siècle, les choses se passaient autrement. On n'avait pas de préoccupations politiques, il n'y avait pas de parlements, de *meetings*, de grands journaux, de foules raisonneuses à conduire, d'opinion publique à consulter, de grandes discussions sérieuses à soutenir, pleines de chiffres et de raisonnements graves. L'Italie était gouvernée presque tout entière par de petits tyrans qui avaient pris le pouvoir par force après beaucoup de meurtres et d'assassinats, et qui le gardaient comme ils l'avaient pris. Quant aux gens riches, aux nobles, ils songeaient à deux choses : à s'amuser, à se pourvoir de belles maîtresses, de statues, de tableaux, de beaux habits, et d'amis affidés auprès du prince, qui les empêchaient d'être tués si on les dénonçait. Le soir, quand ils sortaient pour le spectacle ou la mascarade, leur grande affaire était d'avoir un poignard à la main, une bonne épée à leur côté, et la poitrine protégée par une cote de maille pour le cas où quelque ennemi les attendrait au coin d'un mur. Quant aux idées religieuses, les amis de Laurent de Médicis, d'Alexandre VI ou de Ludovic le Maure ne songeaient guère à faire des missions, des souscriptions, des entreprises pour la conversion des païens, des peuples lointains et autres choses semblables; on n'était pas fervent du tout en Italie, on n'était rien moins que fervent. Les classes supérieures étaient presque ouvertement incrédules. On s'y conformait aux usages du culte; on allait aux offices; mais on s'y moquait ouvertement de la religion avec plus de dureté, d'âpreté qu'on en a jamais vu en France au XVIIIe siècle. On croyait peu ou très-peu à l'autre vie. Nous en pouvons juger par ces vers de Pulci : « Il y a des » gens persuadés qu'ils retrouveront plus tard le bonheur » dont ils se sont privés dans ce monde, et qui à cause » de cela marchent sur les talons des moines. Mais, mon » cher ami, une fois que nous serons descendus dans la » vallée noire, nous ne mangerons plus de becfigues et » nous ne chanterons plus *alleluia*. » Le grand monde de cette époque était peuplé d'athées, de sceptiques, et surtout d'épicuriens.

Contre cette licence et cette débauche les moralistes et les prédicateurs de cette époque, par exemple Bruto et Savonarole, sont violents au possible : « Votre vie, » disait Savonarole aux Florentins qu'il allait convertir » pour trois ou quatre ans, votre vie est une vie de » porcs, elle se passe toute au lit, dans les commérages, » sur les promenades, dans les orgies et la débauche. » Défalquons de cela ce qu'il faut toujours retrancher lorsque c'est un prédicateur ou un moraliste qui parle et qui fait la grosse voix pour être entendu; quoi que vous ôtiez, il restera toujours quelque chose. On voit par la vie des seigneurs de cette époque, par les amusements de Léon X, d'Alexandre VI, des ducs de Ferrare et de Milan, par ceux des Médicis à Florence, jusqu'où était poussée la recherche de tous les plaisirs. J'aime mieux ne pas vous décrire ceux d'Alexandre VI. Vous les trouverez dans le journal de son chapelain Burchard. Quant aux Médicis, c'étaient de gros bourgeois devenus, à force de ruses et de violences, les premiers magistrats de la ville. Ils entretenaient autour d'eux des poëtes, des peintres, des sculpteurs, des savants; ils faisaient peindre dans leur palais toutes sortes d'histoires mythologiques; en fait de peintures, ils aimaient les nudités de Dello, de Pollaiolo, et aiguisaient le grand et noble paganisme par une pointe de sensualité voluptueuse. C'est pourquoi ils étaient fort tolérants pour les escapades de leurs peintres. Vous savez l'histoire de Fra Filippo Lippi, qui avait enlevé une religieuse; les parents se plaignirent; là-dessus les Médicis se mirent à rire. Le même Fra Filippo, travaillant chez eux, était si passionné pour ses maîtresses, que, lorsqu'on l'enfermait pour lui faire achever un travail, il prenait les draps de son lit, en faisait une corde et s'en servait pour s'échapper par la fenêtre. A la fin, Côme dit : « Qu'on lui laisse » la porte ouverte, les hommes de talent sont des es- » sences célestes, et non des bêtes de somme, il ne faut » par conséquent ni les emprisonner ni les contrain- » dre. » Avec de pareils goûts, une pareille tolérance, il n'est pas étonnant que les Italiens de cette époque se soient portés tout entiers vers l'art qui représente les formes sensibles, et d'un mouvement d'autant plus vif qu'ils étaient exempts de toutes les préoccupations morales, politiques ou matérielles dans lesquelles, aujourd'hui, les hommes dépensent la plus grande part de leur temps et de leurs efforts.

## III.

Mais il faut préciser davantage et définir de plus près le genre d'esprit singulier qui a produit cette singulière supériorité de l'art. On pourrait dire que parmi nos

comparaisons nous négligeons une ville qui est le centre de l'intelligence et des plaisirs, Paris. Il est vrai que Paris est la ville du monde en ce moment où l'on aime le plus à causer, à lire, à s'occuper des beaux-arts, et dans laquelle les étrangers trouvent la vie la plus agréable, la plus diversifiée et la plus gaie. Et cependant la peinture qu'on fait en France aujourd'hui, quoiqu'elle surpasse celle des pays étrangers, n'égale pas, de l'aveu des Français eux-mêmes, cette grande école italienne dont nous nous occupons. C'est que la différence des Parisiens de notre époque et des Italiens et des Florentins du XVIe siècle est énorme. Essayons de la montrer.

Il faut d'abord noter une première chose. A Paris et en France, il y a trop d'effort pour deux raisons. D'abord la vie est devenue coûteuse. On a besoin de beaucoup d'argent pour acquérir toutes les petites commodités qui nous sont devenues indispensables. Il faut des tapis, des rideaux, des fauteuils, même à un garçon; si l'on se marie, il faut des étagères couvertes de jolis brimborions, une jolie installation coûteuse, un appareil infini de menues choses qui, devant être acquises avec de l'argent et ne pouvant être volées sur les grands chemins, comme faisaient nombre de grands seigneurs du XVIe siècle, doivent être péniblement gagnées par le travail. La plus grande partie de la vie se dépense donc en efforts laborieux. En outre l'on veut parvenir; et comme nous formons une grande démocratie, bien organisée, dans laquelle les places sont données au concours, obtenues par la persévérance, conquises par l'habileté, chacun de nous espère devenir ministre ou millionnaire, et cette rivalité nous entraîne à doubler nos occupations, notre tension d'esprit et notre effort.

D'autre part, nous sommes ici seize cent mille; c'est beaucoup, c'est trop, et voici pourquoi : Paris étant la ville où il y a le plus de chance de parvenir, tous ceux qui ont de l'esprit, de l'obstination, de l'ambition, de l'énergie, y accourent et s'y coudoient. La capitale du pays devient ainsi le rendez-vous général de toutes les supériorités et de toutes les spécialités, qui mettent en commun leurs inventions et leurs recherches, qui s'excitent les unes les autres, qui mettent la tête humaine, par les lectures, le théâtre, les conversations de toute espèce, dans une sorte de fièvre et de concentration continuelles. La cervelle, à Paris, n'est pas dans un état régulier et sain. Elle est suréchauffée, surmenée, surexcitée, et ses œuvres, peinture ou littérature, s'en ressentent, parfois à leur avantage, mais souvent à leur détriment.

Il n'en était pas ainsi en Italie. On n'y voyait pas un million d'hommes mis en un tas dans un enclos, mais une quantité de cités de 50 à 100 000 âmes; on n'y rencontrait pas cette presse d'ambitieux, cette exagération de l'activité humaine. On trouvait dans chaque ville une élite, et non, comme chez nous, une multitude. En outre, le besoin du confortable était médiocre. Les corps étaient encore rudes. En ce temps-là, on vivait fort bien en plein air. Quand nous regardons les grands palais de cette époque, nous ne savons si un homme moderne, un petit bourgeois, voudrait les habiter; ils sont incommodes, on y a froid. Les siéges, sculptés de têtes de lion et de satyres dansants, sont des chefs-d'œuvre d'art, mais ils sont extrêmement durs, et le plus petit appartement, celui d'un portier de bonne maison, avec son calorifère, est plus confortable que ne l'était le palais de Léon X et de Jules II. Ils n'avaient pas besoin de toutes ces petites inventions, de toutes ces petites aisances que nous avons aujourd'hui, et leur esprit se trouvait complétement libre pour la recherche de la beauté et la culture de l'art. Enfin, les rangs étant fermés ou ne s'ouvrant que par la fortune militaire, pour quelques illustres brigands, pour cinq ou six assassins très-distingués, on ne voyait pas dans la société cette grande concurrence, cette âpre agitation de fourmilière, cet acharnement prolongé par lequel, chez nous, chacun veut dépasser autrui.

Tout cela peut se résumer en deux mots. L'esprit humain était alors mieux équilibré que dans ce Paris où nous vivons. Au lieu d'avoir le cerveau rempli d'idées mélangées, nuancées, multipliées, entrecroisées, que toutes les cultures, toutes les civilisations, celle de notre pays, celles de l'étranger, celles du passé, celles du présent, viennent verser dans nos têtes, un artiste avait dans l'esprit les idées colorées des objets environnants; il ne pensait pas par un million de petites idées ébauchées, mais par des images simples. Laissez-moi m'arrêter un instant sur ce mot, car il est capital. Prononcez, par exemple, le mot *arbre* devant un moderne, il saura qu'il ne s'agit ni d'un chien, ni d'un mouton, ni d'un meuble, il logera ce signe en sa tête, dans une case étiquetée et distincte; c'est là ce qu'aujourd'hui nous appelons comprendre. Au contraire, ce même mot entendu par un esprit, lui fait voir immédiatement l'arbre tout entier, avec la masse de toutes les feuilles qui remuent au sommet, les angles noirs que les branches dessinent sur le bleu du ciel, avec le tronc rugueux sillonné de grosses veines, avec les pieds enfoncés dans le sol contre le vent et l'orage, de sorte que ce qui n'est pour le premier qu'une notation et un chiffre, est pour le second un spectacle animé et complet. Le premier a eu l'*idée*, le second a eu l'*image*. Eh bien! le propre des hommes de cette époque, c'est que leurs têtes, au lieu d'être pleines comme les nôtres d'idées, c'est-à-dire d'abstractions, de formules, de notations, de classifications, étaient remplies d'images, c'est-à-dire de formes sensibles; c'est pourquoi le public, comme les peintres, était tout préparé pour les arts qui fixent les images et présentent les formes sensibles aux yeux.

Il y a mille preuves de ce que nous avançons là. Le costume d'abord : quelle différence entre le nôtre, entre nos pantalons, nos redingotes et notre funèbre habit noir, et le spectacle que présentait à cette époque une réunion d'hommes! Vous connaissez les costumes de ce

temps, les pourpoints de velours et de soie, la collerette de dentelle, les poignards, les épées damasquinées d'arabesques, les broderies d'or, les diamants, les chapeaux à plumes. Tout cet étalage de magnificence, qui n'est plus aujourd'hui qu'à l'usage des femmes, brillait alors sur le vêtement des gentilshommes. Mais ce n'est pas tout. Le goût public va tout entier du côté de la décoration et des beaux spectacles. Remarquons ces fêtes pittoresques qui se donnaient dans toutes les villes, ces entrées solennelles, ces mascarades, ces cavalcades, qui avaient tant d'éclat. Par exemple, Galeazzo Sforza, duc de Milan, vient visiter Florence en 1471 ; il est accompagné de cent hommes d'armes, de cinq cents hommes d'infanterie, de cinquante laquais à pied vêtus de soie et de velours, de deux mille gentilshommes et domestiques de suite, de cinq cents couples de chiens, et d'un nombre infini de faucons. Cette excursion lui coûte 200 000 ducats d'or. Vous qui connaissez les costumes du temps, figurez-vous la splendeur d'une pareille entrée dans la ville de Florence.

Pietro Riario, cardinal de San-Sisto, dépense 20 000 ducats en une seule fête pour la duchesse de Ferrare; il fait ensuite un tour en Italie avec un si nombreux cortége et tant de splendeur, qu'on le prendrait pour le pape, son frère. Laurent de Médicis imagine de faire à Florence une mascarade qui représente le triomphe de Camille. Quantité de cardinaux arrivent pour la voir. Laurent demande un éléphant au pape, qui lui envoie à la place de l'éléphant occupé ailleurs deux léopards et une panthère; le pape regrette que sa dignité l'empêche de venir à une fête pareille. La duchesse Lucrèce Borgia fait son entrée dans Rome avec deux cents dames, magnifiquement habillées, toutes à cheval, et chacune accompagnées d'un gentilhomme. Je choisis entre vingt la description d'un de ces triomphes. Vous allez voir ce qu'étaient ces belles fêtes, qui, plusieurs fois par an, s'étalaient dans les rues de Florence.

« Laurent de Médicis voulut que la compagnie du Broncone, dont il était chef, surpassât en magnificence celle du Diamant. Il eut recours à Jacopo, hardi, noble et savant gentilhomme florentin, qui lui organisa six chars.

» Le premier char, traîné par deux bœufs couverts de feuillages, représentait l'âge de Saturne et de Janus. Au sommet du char étaient Saturne avec sa faux et Janus tenant les clefs du temple de la Paix. Sous les pieds de ces divinités, le Pontormo avait peint la Fureur enchaînée et plusieurs sujets relatifs à Saturne. Le char était accompagné de douze bergers vêtus de peaux de martre et d'hermine, chaussés de brodequins antiques, portant des pannetières et couronnés de guirlandes de feuilles. Les chevaux sur lesquels étaient montés ces bergers avaient en guise de selle des peaux de lion, de tigre et de loup-cervier dont les griffes étaient dorées; les croupières étaient en cordes d'or; les étriers avaient la forme de têtes de bélier, de chien, ou d'autres animaux; les brides étaient des tresses d'argent et de feuillages. Chaque berger était suivi de quatre pastoureaux moins richement costumés, tenant des torches qui ressemblaient à des branches de pin.

» Quatre bœufs, couverts de somptueuses étoffes, traînaient le deuxième char. De leurs cornes dorées pendaient des guirlandes de fleurs et des chapelets. Sur le char était Numa Pompilius, deuxième roi des Romains, entouré des livres de la religion, de tous les ornements sacerdotaux et des instruments nécessaires aux sacrifices. Venaient ensuite six prêtres montés sur des mules magnifiques. Des voiles ornés de feuilles de lierre brodées d'or et d'argent leur couvraient la tête. Leurs robes, imitées de l'antique, étaient frangées d'or. Les uns tenaient une cassolette remplie de parfums; les autres un vase d'or, ou quelque objet du même genre. A leurs côtés marchaient des ministres subalternes qui portaient des candélabres antiques.

» Sur le troisième char, attelé de chevaux d'une grande beauté, et décoré de peintures par le Pontormo, était T. Manlius Turquatus, qui fut consul après la première guerre contre les Carthaginois, et dont le sage gouvernement rendit Rome florissante. Ce char était précédé de douze sénateurs montés sur des chevaux couverts de housses de drap d'or et accompagnés d'une foule de licteurs portant des faisceaux, des haches, et les autres insignes de la justice.

» Quatre buffles, travestis en éléphants, tiraient le quatrième char occupé par J. César. Le Pontormo avait peint les plus fameuses actions du conquérant sur le char, qui était suivi de douze cavaliers dont les armes éclatantes étaient enrichies d'or. Chacun d'eux avait une lance appuyée sur la cuisse. Leurs écuyers portaient des torches figurant des trophées.

» Sur le cinquième char, traîné par des chevaux ailés qui avaient la forme de griffons, était César Auguste. Douze poëtes à cheval et couronnés de lauriers accompagnaient l'empereur, que leurs ouvrages avaient contribué à immortaliser. Chacun de ces poëtes avait une écharpe sur laquelle son nom était écrit.

» Sur le sixième char, peint par le Pontormo et attelé de huit génisses richement harnachées, était assis l'empereur Trajan. Il était précédé de douze docteurs ou jurisconsultes à cheval, vêtus de longues toges. Des scribes, des copistes, des garde-notes, portaient d'une main une torche, de l'autre des livres.

» A la suite de ces six chars venait le char ou triomphe de l'âge d'or, peint par le Pontormo, et orné par Baccio Bandinelli de nombreuses figures en relief, et entre autres des quatre vertus cardinales. Au milieu du char était un immense globe d'or, sur lequel était étendu un cadavre couvert d'une armure de fer rouillé. Du flanc de ce cadavre sortait un enfant nu et doré, pour représenter la résurrection de l'âge d'or et la fin du siècle de fer, dont le monde était redevable à l'exaltation de Léon X au pontificat. La tige sèche de laurier, dont les feuilles reverdissaient, exprimait la même idée, bien que plusieurs personnes prétendissent qu'elle faisait allusion à Laurent de Médicis, duc d'Urbin. Je dois dire que l'enfant qu'on avait doré mourut bientôt après des suites de cette opération, qu'il avait endurée pour gagner dix écus. »

La mort de cet enfant, c'est la petite pièce, à la fois comique et lugubre, venant après la grande; mais la simple énumération de cette magnifique mascarade doit vous donner quelque idée de la splendeur des somptuosités de cette époque. Il y en avait que l'on appelait les Chants ou Triomphes carnavalesques. Laurent de Médicis les avait agrandies et diversifiées; il y prenait part lui-même, quelquefois il chantait ses vers et figurait au premier rang dans la fastueuse cérémonie. Considérez, messieurs, que Laurent de Médicis était à cette époque le plus grand banquier, le premier industriel de la ville, et qu'il en était en même temps le premier magistrat. Il réunissait en sa personne les qualités que vous trouvez dispersées aujourd'hui, par exemple, dans M. de Rothschild, le préfet de la Seine et le président de l'Académie française. C'était cet homme qui, sans croire compromettre sa dignité, allait dans les rues à la tête des mascarades. Le goût du temps était si décidé et si vif en ce sens que ce zèle, loin de le rendre ridicule, lui faisait honneur. Vers la fin du jour, trois cents cavaliers et trois cents hommes à pied sortaient de son palais avec des torches et parcouraient, jusqu'à trois et quatre heures du matin, les rues de Florence. Parmi eux se trouvaient des chœurs de musique à dix, douze et quinze voix; les petits poëmes qui se chantaient dans ces mascarades ont été imprimés et forment deux gros volumes. Je n'en citerai qu'un, celui de *Bacchus et d'Ariane*, qu'il composa lui-même. Vous allez voir l'agréable et charmant épicu-

risme qui florissait à cette époque sous l'autorité du premier magistrat de Florence.

« Que la jeunesse est belle! — Elle fuit cependant. — Que celui qui veut être heureux le soit tout de suite. — Il n'y a pas de certitude pour demain.

» Voilà Bacchus et Ariane, — beaux et enflammés l'un pour l'autre, — parce que le temps fuit et nous trompe. — Ils sont toujours heureux ensemble.

» Ces nymphes et les autres — sont gaies en attendant. — Que celui qui veut être heureux le soit. — Il n'y a pas de certitude pour demain.

» Ces joyeux petits satyres, — amoureux des nymphes, — leur ont dressé cent embuscades — dans les cavernes et les bois; — maintenant, échauffés par Bacchus, — ils dansent, ils sautent, en attendant. — Que celui qui veut être heureux le soit. — Il n'y a pas de certitude pour demain.

» Dames et jeunes amants, — vive Bacchus et vive l'Amour! — Que chacun joue des instruments, danse et chante; — que le cœur s'enflamme de douceur amoureuse; — la peine et la douleur doivent faire trêve. — Que celui qui veut être heureux le soit. — Il n'y a pas de certitude pour demain.

» Comme la jeunesse est belle! — Elle fuit cependant. »

Outre ce chœur, il y en avait beaucoup d'autres; les uns chantés par des fileuses d'or, les autres par des mendiants, par de jeunes femmes, par des ermites, des cordonniers, des muletiers, des revendeurs, des fabricants d'huile, des faiseurs de gaufres, etc. Les diverses corporations de la cité venaient prendre part à la fête. C'est comme si, pendant plusieurs journées de suite, l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Châtelet et le Cirque olympique paradaient dans les rues, mais avec cette différence qu'à Florence ce n'étaient pas des figurants qui composaient le cortége, de pauvres gens payés pour endosser un costume qui ne leur appartenait pas. C'était la cité elle-même qui se donnait cette fête et qui paraissait dans ces représentations, heureuse de se contempler et de s'admirer ainsi dans toute sa magnificence et dans ses plaisirs les plus somptueux. Rien de plus efficace pour donner tout l'essor aux facultés humaines, qu'une pareille communauté d'idées, de sentiments et de goûts.

On a remarqué que deux conditions sont nécessaires pour la production des grandes œuvres : la première, c'est d'avoir un sentiment spontané, une manière d'être propre et personnelle que l'on exprime comme on l'éprouve, sans craindre aucun contrôle ni subir aucune direction; la seconde, c'est de se trouver parmi des gens sympathiques, de sentir les idées que l'on a, et qui ne sont encore qu'à l'état d'ébauche, nourries, complétées, multipliées, enhardies par des idées semblables dont on se sent entouré. Cette vérité s'applique partout dans les fondations religieuses et les entreprises militaires, dans les œuvres littéraires et dans les plaisirs mondains. L'âme est comme un brandon ardent; pour agir, il faut d'abord qu'elle brûle par elle-même, et ensuite qu'elle trouve autour d'elle d'autres tisons enflammés. Le contact les avive et leur chaleur centuplée porte alors l'incendie de toutes parts. Considérez ces courageuses petites sectes protestantes qui quittant d'Angleterre allèrent fonder l'Amérique, il y avait là des hommes qui osaient croire, sentir, penser profondément, d'une certaine façon, chacun par une conviction vigoureuse et propre, et qui une fois réunis, pénétrés des mêmes sentiments et du même enthousiasme, devenaient capables de coloniser des contrées sauvages et de fonder des États civilisés.

Il en est de même dans les armées. Quand, à la fin du siècle dernier, les armées françaises si mal organisées, si ignorantes de l'art de la guerre, livrées à des officiers presque aussi ignorants que les soldats, se virent en présence des bataillons disciplinés du reste de l'Europe, ce qui les a soutenues, ce qui les a portées en avant, ce qui a fini par leur donner la victoire, c'est la fierté et la force de croyance intérieure par laquelle chaque soldat se considérait comme un homme supérieur à ceux qu'il devait combattre, et destiné à porter la vérité, la raison, la justice à travers tous les obstacles au cœur de toutes les nations; c'est la fraternité généreuse, c'est la confiance mutuelle, c'est la communauté de sympathies et d'aspirations par laquelle tous, le premier comme le dernier, le simple soldat comme le lieutenant et le général, sentaient battre leur cœur à l'unisson pour la même cause; chacun s'offrant en volontaire, chacun comprenant la situation, le danger, les nécessités, chacun se trouvant prêt à réparer les fautes, tous ne faisant qu'une âme et une volonté, et dépassant par l'inspiration native comme par l'entente involontaire la perfection des mécanismes que la tradition, les parades, les coups de canne, et la hiérarchie prussienne avaient fabriqués de l'autre côté du Rhin.

J'aurais d'autres exemples encore à vous citer. Que ces deux-là nous suffisent, et résumons-nous en quelques mots. Nous avons vu qu'il y avait des circonstances spéciales qui se sont rencontrées en Italie au XVe et au XVIe siècle. D'abord nous avons trouvé une culture intellectuelle très-délicate et très-complète qui n'a jamais été plus exquise, je crois, en aucun pays du monde, et qui, à cette époque, manquait dans le reste de l'Europe. Puis nous avons vu que cette culture et cette intelligence étaient tout entières dirigées vers la beauté, l'art et le plaisir, ce qui sépare l'Italie des civilisations plus récentes dans lesquelles la politique, la science, la religion, et toutes sortes d'autres préoccupations graves détournent les esprits. Ensuite nous avons remarqué que, par opposition à Paris et à la France contemporaine, où l'esprit, encombré de connaissances, se trouve comme enfiévré et dérangé de son équilibre, les esprits dans l'Italie du XVIe siècle, plus simples, plus voisins de la nature étaient remplis non de raisonnements et d'idées sèches, mais d'images sensibles et de formes pittoresques. Enfin, nous avons trouvé ce dernier trait que les Italiens, vivant dans de petites cités, et n'étant pas perdus dans la monstrueuse accumulation d'hommes des capitales modernes, pouvaient aisément agir en corps, qu'ils conspiraient ensemble pour se donner des fêtes dans lesquelles ils étaient acteurs eux-mêmes, et qu'ils portaient dans l'invention pittoresque et décorative tout l'élan et tout le génie que développe l'association libre. Ce sont là des conditions qu'on n'a point ren-

contrées ailleurs, et c'est pour cela qu'en Italie au au XVI^e siècle la peinture a atteint un degré de perfection qu'on n'a touché nulle part.

---

## VARIÉTÉS.

**Les lettres et la liberté**, par M. EUGÈNE DESPOIS.

Je connais un certain nombre de braves gens qui ne liront pas ce livre. Pourquoi? parce qu'il se compose d'articles déjà publiés dans des revues. Plus d'un sans doute a déjà lu ces articles à mesure qu'ils ont été publiés. J'en sais même qui les attendaient avec impatience, qui s'abonnaient pour être sûrs de ne pas les manquer et qui mettaient soigneusement à part les numéros où ils étaient publiés afin de les pouvoir relire sans avoir à feuilleter plusieurs collections. Mais du moment qu'ils sont en volume, ils perdent une bonne partie de leur valeur. « Convenez que, me disait l'un d'eux, ce n'est pas ainsi que se fait un livre. Concevez-vous Bossuet faisant l'*Histoire des variations* de pièces et de morceaux, réunissant des articles pour faire le *Discours sur l'histoire universelle?* Où est là dedans le plan, la suite? Quel rapport entre Périclès et les calvinistes, entre l'*Histoire romaine à Rome* et Napoléon? Pourquoi s'entêter à réunir ce qui ne se tient pas? Ce n'est pas ainsi que l'on s'y prenait autrefois, et la littérature ne s'en portait pas plus mal. »

Je voyais bien que ce qui le chagrinait, c'était de manquer de précédent, de trouver là un accroc à la tradition. Il n'osait pas me dire : Cela ne se faisait pas au bon siècle, donc cela ne doit pas se faire, mais c'était le fond de sa pensée, sans peut-être même qu'il le sût lui-même, et c'est là-dessus qu'il brodait ses arguments. Aussi lui répondis-je : Au XVII^e siècle, il est vrai, on ne faisait pas de livre en réunissant des articles de revues ou de journaux, mais ne serait-il pas possible que cela tînt uniquement à ce qu'il n'y avait ni revues ni journaux? Cependant, s'il vous faut des précédents, nous n'en manquerons pas, et Bossuet lui-même nous en fournira. Puisque vous avez cité l'*Histoire des variations*, je suppose que vous avez remarqué que ce grand ouvrage est suivi d'un certain nombre de morceaux assez courts, intitulés : *Avertissements aux protestants*. Eh bien, ces avertissements, qu'est-ce sinon des articles de polémique? S'il avait existé à l'époque où vivait Bossuet des revues religieuses, croyez-vous qu'il aurait hésité à les y publier? Quel scrupule aurait pu l'en empêcher, puisque en somme il les écrivait, je suppose, pour qu'ils fussent connus et que le seul résultat de leur insertion dans un recueil périodique eût été de les faire mieux connaître? Croyez-vous que cela seul les aurait empêchés de faire bonne figure à la place où ils sont maintenant? S'il faut absolument qu'un volume soit rempli par une seule œuvre, par le développement méthodique et suivi d'un plan unique, ne faut-il pas condamner les premiers qui ont eu l'idée de recueillir en volumes les sermons de Bossuet, les lettres de madame de Sévigné, les discours de Démosthènes et de Cicéron? Il me semble qu'il y a là des sujets assez variés réunis sous même couverture, et sans autre lien entre eux que le nom et le talent de leurs auteurs.

Ce fétichisme du format est moins rare qu'on ne pense. Chez quelques-uns, il a pour fondement un préjugé assez peu favorable aux revues et aux journaux. Il leur semble que des articles doivent nécessairement être des bavardages de circonstances, sans valeur propre en dehors de l'accident qui les a fait naître. Cette illusion peut paraître singulière à ceux qui suivent avec attention le développement de ce genre nouveau de littérature, mais elle n'en est pas moins réelle. Néanmoins elle commence à se dissiper, et je suis bien convaincu que le livre de M. Despois y contribuera pour une bonne part. Les articles qui le composent ont été fort remarqués à mesure qu'ils ont paru, et je ne vois pas qu'ils doivent l'être moins parce qu'ils sont réunis. Les amateurs les plus féroces de l'unité y trouveront de quoi se satisfaire; car, malgré la diversité des titres, la pensée qui anime toutes ces pages est toujours la même. Quelque part que vous ouvriez le livre, il est impossible que vous ne tombiez pas sur une démonstration de ce principe qui importe à la morale autant qu'à la littérature, qu'il n'y a pas de talent réel sans une conviction sérieuse; que par conséquent les pensions n'ont jamais donné le génie; que tout au plus pourraient-elles produire l'effet contraire, s'il est vrai que l'indépendance est la première des Muses. Cette démonstration, qui n'a rien de géométrique, se présente sous les formes les plus variées, tantôt gaies, tantôt tristes; souvent elle se cache dans une épigramme ou elle éclate dans un trait spirituel qui met à nu la pauvreté des arguments contraires. Il ne faut pas croire en effet qu'un écrivain cesse nécessairement d'être sérieux parce qu'il a de l'esprit et que ses livres sont agréables à lire. Une démonstration, même dans le sens le plus complet du mot, une argumentation avec toutes ses pièces et toutes ses preuves, n'est pas absolument tenue d'être lourde, embarrassée, ennuyeuse. Le talent de M. Despois consiste précisément dans cet heureux accord de la raison la plus sérieuse avec l'esprit le plus facile et le plus agréable; la gravité, l'austérité même de sa pensée n'ôte rien à la rapidité, au charme enjoué de sa parole; les expressions vives et spirituelles qui font sourire n'y sont pas plus rares que les expressions fortes et énergiques qui font éclater le caractère et les convictions vigoureuses de l'auteur. S'il possède l'ironie froide et acérée, il n'a guère moins la plaisanterie légère et aimable, et son style, tout en demeurant précis et ferme, n'a rien de sec et d'étroit. Ce qui frappe à la lecture de ce livre, c'est le naturel, et je ne sais quelle transparence qui semble mettre le lecteur en communication directe avec la pensée même de

l'écrivain; au lieu d'être en présence d'un livre, on se trouve en face d'un homme. Cette impression est une des plus vives qui me soient restées de la lecture de ce volume, et l'une des plus agréables.

Quant au livre lui-même, on peut dire que c'est un livre d'histoire ou de philosophie morale, aussi bien que de critique littéraire. Mais son vrai caractère, c'est d'être toujours une démonstration vive et puissante, qui, en se renouvelant et en se diversifiant sans cesse, atteint et pénètre les esprits les plus divers. Les seuls qui échapperont, ce seront ceux qui ont des raisons personnelles d'être convaincus du contraire, et qui se trouvent par nature enclins à ne reconnaître d'arguments irrésistibles que ceux que prisait si fort don Basile. Il est vrai que ce seraient ceux-là qu'il importerait surtout de convaincre, mais comment faire, si leur unique privilége est précisément d'être à l'abri de tous les raisonnements?

Non, il faut le reconnaître, l'argent, les pensions, les faveurs des gouvernements n'ont jamais rien fait pour la gloire littéraire des nations, pas plus dans l'antiquité que dans les temps modernes. Le préjugé des Mécènes ne tient pas devant le témoignage de l'histoire, et le génie n'a pas besoin de protecteurs. La thèse de M. Despois, tout opposée qu'elle soit à une opinion trop répandue, n'a rien de paradoxal, et il a choisi pour la démontrer une méthode qui ne laisse guère de prise aux objections. Il prend l'une après l'autre toutes les grandes époques littéraires de l'histoire, et il n'a pas de peine à prouver par les faits, que si quelques-uns des hommes qui ont marqué à ces époques ont pu recevoir des gouvernements quelques faveurs, ils en ont été plutôt diminués que grandis. En s'inféodant à un homme, ils ont perdu une partie de leur liberté et restreint le domaine de leur imagination.

L'habitude que nous avons prise de désigner certains siècles par des noms d'hommes contribue pour une bonne part à entretenir l'erreur commune. Parce qu'on dit : le siècle d'Auguste, le siècle de Louis XIV, on en conclut qu'il faut rapporter à Auguste ou à Louis XIV tout ce qui a pu se faire de grand à ces époques, comme si un homme pouvait concentrer en lui seul le génie de tout un peuple et distribuer les talents comme il distribue les emplois.

Cet usage est d'autant plus singulier, que la dénomination n'est pas même exacte et qu'il suffit de quelques dates pour renverser tout cet échafaudage de la superstition monarchique. Ainsi Térence, Ennius, Cecilius, Plaute, Lucrèce, Lucilius, Catulle, Cicéron, Tite-Live, sont ou morts ou déjà depuis longtemps célèbres au moment où Auguste s'empare du pouvoir. Il ne reste guère que Tibulle, Properce, Horace, Virgile et Ovide qu'il soit possible d'attribuer à son influence. Mais si les dates le permettent, les faits l'interdisent. Tibulle pour chanter ses amours n'a pas besoin de l'inspiration d'Auguste, et il n'a rien d'un poëte de cour. Quant à Horace et à Virgile, M. Despois démontre amplement que si Auguste tenait à les protéger, les deux poëtes ne semblaient guère moins tenir à être protégés le moins possible. Loin de devoir leur gloire et leur génie aux faveurs de la cour, ils ne leur doivent que leurs plus mauvais vers, ou bien il faut reconnaître que, si Auguste a été la muse inspiratrice de leurs chants, ç'a été une muse bien désintéressée, car elle ne leur a rien soufflé sur son propre compte qui mérite d'être conservé. Toutes les fois que dans leurs poëmes, il s'agit d'Auguste, l'inspiration tombe, l'éloge banal prend la place de la poésie. On sent que malgré les coquetteries du prince à leur égard, ils ne peuvent faire autre chose que lui payer une sorte de redevance poétique, qui consiste en vains compliments et en fades apothéoses que l'empire faisait entrer dans les habitudes de la littérature. Puis, leur tâche achevée, ils s'empressent de revenir à leur nature et de chanter des sujets plus poétiques. Tout ce qu'on peut faire, c'est de laisser, si l'on veut, à Auguste Properce et Ovide, deux poëtes de second ordre, et encore on sait ce qu'il fit du dernier. «Nous ne croyons guère, dit M. Despois à l'heureux effet des hautes influences en littérature; impuissantes pour le bien, elles ne l'ont pas toujours été pour le mal. On ne donne pas des ailes au génie, mais on peut les lui couper. On peut faire pis encore : quoi qu'en dise Boileau, Auguste n'a pas fait Virgile, mais il a tué Cicéron. C'est, de toutes ses influences littéraires, la seule qu'il ne soit pas possible de contester.»

L'observation impartiale des faits n'est guère plus favorable à Louis XIV. La plupart des grands écrivains du XVII^e siècle sont antérieurs à l'époque où il commence à régner par lui-même (1661). Descartes est mort onze ans auparavant; Corneille a écrit tous ses chefs-d'œuvre, les *Provinciales* de Pascal sont publiées depuis cinq ans, Molière, la Fontaine, Bossuet ont à cette époque de trente-cinq à quarante ans, et ils avaient déjà composé quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. Boileau avait écrit ses satires littéraires, les meilleures de son recueil, quand il fut présenté pour la première fois à Louis XIV, en 1669.

Racine, plus jeune et plus préparé que tous les autres par la nature même de son génie à subir l'influence de la cour de Louis XIV, ne peut cependant pas être porté sans réserves au compte de l'influence royale, car sa vocation poétique s'était déjà déclarée avant qu'il eût aucun rapport avec le roi. Quant à Fénelon, la nature de son génie et de ses idées est en opposition trop marquée avec le caractère de Louis XIV, pour qu'on puisse le lui attribuer. Quels sont donc les hommes que la date de leur naissance permet de revendiquer pour le grand règne? En prose, Fontenelle; en poésie, Jean-Baptiste Rousseau et Campistron.

Je sais bien qu'on peut citer quelques autres noms, le duc de Saint-Simon, Labruyère, Fléchier, Massillon, Bourdaloue, Regnard, Dancourt, Lesage. Mais de tous ces hommes, aucun n'a été protégé, pensionné par

Louis XIV. Il ne suffit pas, je pense, qu'ils aient été ses contemporains pour qu'ils doivent par cela seul être considérés comme ses créatures.

S'il suffisait de protéger la littérature pour faire naître des hommes de génie, nulle époque n'eût été plus fertile en chefs-d'œuvre que le premier empire. Je ne crois pas, en effet, que jamais prince ait désiré plus vivement que Napoléon attacher à son règne la gloire littéraire. On voit dans sa correspondance combien cette idée le préoccupait. Au milieu de ses triomphes, il ne pouvait s'empêcher de regretter la stérilité littéraire de son règne. Cette gloire aurait pu ne pas lui manquer s'il avait pu se décider à respecter l'indépendance des écrivains, mais il croyait suppléer à la liberté par les faveurs, les pensions et les prix décennaux. Tout le monde sait ce qu'a produit ce système.

Telle est la leçon d'histoire qui ressort de toutes les pages de ce livre. Mais cette leçon d'histoire est en même temps une leçon de morale que feront bien de méditer ceux des écrivains et des artistes qui croient encore à l'efficacité des pensions. Le moyen d'arriver au talent, à la gloire, ce n'est pas de soupirer pour les beaux yeux de la cassette, c'est d'apprendre et de comprendre, c'est de se former des convictions sérieuses sur les grands intérêts moraux de la vie, au lieu de se laisser ballotter d'un pôle à l'autre avec cette insouciance inconcevable qui semble aujourd'hui être considérée comme une des conditions du génie et comme une conséquence nécessaire de toute vocation artistique ou littéraire. Il semble que pour être poëte, on cesse d'être homme, et souvent on se fait d'un talent problématique un titre pour échapper aux plus simples devoirs de la vie. Ce peut être fort commode dans bien des cas, mais ce genre d'excentricité ne suffit ni pour donner ni pour prouver le génie. La passion qui fait les poëtes et les artistes n'a jamais été la passion du confortable.

Il ne manquera pas de gens pour accuser M. Despois de faire de la critique négative. En effet, il nie bien des choses que beaucoup d'autres tiennent à affirmer par calcul ou par habitude. Il nie l'influence poétique des décorations et des pensions, il nie la plupart des grandes qualités que nous octroyons si généreusement aux Romains; il nie les vertus d'Auguste et le génie de Louis XIV, il nie la plupart des axiomes et des superstitions de l'histoire officielle, il nie ce fétichisme classique qui s'entête à voir dans le passé le modèle de l'avenir. Mais comment le lui reprocher si, sur tous ces points, il prouve qu'on s'est trompé? La négation de l'erreur n'est-elle pas une des parties les plus essentielles de la vérité? Il ne nie pas pour nier, par un pur esprit de scepticisme, révolté contre toute affirmation. Il nie, parce que son idéal moral est trop élevé pour s'accommoder de ces admirations par trop complaisantes, qui font partie de notre bagage littéraire et de la routine de notre enseignement officiel. Ce n'est pas sa faute s'il trouve autour de lui tant de paradoxes plus ou moins honteux, établis dans l'histoire et dans la morale courante par une servilité monarchique qui n'est plus de notre temps, et trop docilement perpétués par la crédulité contemporaine.

Eugène Vénon.

---

**Essai sur la numismatique mérovingienne comparée à la géographie de Grégoire de Tours**, par M. de Ponton d'Amécourt (Chez Durand).

S'il n'était question que de numismatique dans le savant travail de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, il faudrait laisser aux érudits compétents le soin de l'apprécier. Mais la géographie de la France à toutes les époques est un sujet d'un intérêt plus général : et M. de Ponton d'Amécourt montre fort bien les services que la science des médailles peut rendre à cette étude, ainsi qu'à l'histoire et à la philologie.

D'abord, sans la numismatique, aurions-nous une juste idée de ce qu'on nous permettra d'appeler, à défaut d'autre mot, la décentralisation mérovingienne? On a compté jusqu'à six cents ateliers monétaires, dispersés à cette époque sur les divers points du territoire occupé par les Francs : et M. de Ponton d'Amécourt présume que nous connaissons à peine la moitié de ceux qui ont existé. Toutes les monnaies qui proviennent de cette origine ont en commun certains caractères : l'effigie de la croix et celle de l'empereur, le nom de la cité où elles furent frappées et celui de l'officier monétaire qui surveilla la confection, quelquefois celui du roi régnant. Mais outre les éléments de classification que fournissent ces légendes, il est d'autres signes, reconnaissables aux regards exercés, qui permettent à l'antiquaire de déterminer non-seulement l'âge, mais encore la provenance de la monnaie soumise à son examen. Qui ne voit sur-le-champ l'utilité de ces indices pour la géographie? Un vocabulaire topographique infiniment trop pauvre fait, en beaucoup d'endroits, des récits de Grégoire de Tours, de Frédégaire, des hagiographes, un véritable chaos. Là où l'historien, où l'érudit hésite, entre plusieurs villes jadis désignées par un même nom, l'antiquaire, une médaille à la main, peut prononcer : si toutes les médailles portant un même nom de cité offrent des caractères qui permettent de les rapporter à une même origine, il est clair que dans cette ville, et non dans aucune de ses homonymes, fut l'atelier monétaire, c'est-à-dire, selon toute apparence, l'importance et la richesse. Dès lors, la géographie historique de ces temps devient autre chose qu'un simple catalogue de noms, où les bourgs et les simples « manses » figurent au même titre que les villes. Les principaux centres de population commencent à sortir de la foule et à se dessiner nettement sur la carte : où l'on n'avait qu'une nomenclature, on commence à démêler un élément d'histoire sérieuse. On assiste à la naissance des grandes villes, on touche, on soupèse leur richesse : on voit, on apprécie un échantillon de leur industrie. Joignez à cela une source d'instruction précieuse pour le philologue, qui voit un nom de lieu, d'abord latin, se défigurer, s'altérer peu à peu, jusqu'à la corruption suprême qui en fait un mot français. Tout le monde sait que les Romains nommaient « Augusta » la même ville que nous appelons Aoste. Mais cette métamorphose ne s'est pas faite d'un coup : elle a une histoire, que chacun autrefois arrangeait à sa guise, et qu'il faudra savoir désormais, les mé-

dailles nous donnant la série de transformations suivante : AUGUSTA = AGUSTA = AUSTA. Si nous répétons que « Stephanus », en latin, est la même chose que « Étienne », ce n'est guère que sur la foi d'autrui. Nous ne connaissons d'ailleurs que les deux termes extrêmes et, tout au plus, la dernière étape de la route que le mot a nécessairement parcourue. De tout le reste, les livres ne nous apprennent rien : car les plus ignorants chroniqueurs ont contrefait le latin classique, jusqu'au jour où ils se sont résignés à écrire en français. Toute cette littérature a bien moins de prix pour un philologue que le moindre morceau, bien authentique et bien barbare, de parchemin. Si du moins cet âge de misère nous avait laissé quelques enseignes! Consolons-nous : voici des médailles, témoins, en un sens, moins naïfs, mais tout aussi véridiques. M. de Ponton d'Amécourt connaît une médaille où la ville de Saint-Étienne s'appelle « Istephanus ». Songez que ce sera « Estienne » dans nos vieux écrivains français : et vous trouverez la distance un peu moins longue. L'auteur fait de pareils rapprochements au sujet de tous les noms de lieux conservés à la fois chez Grégoire de Tours et sur les monnaies contemporaines. Il résulte enfin de ses recherches, qu'en pareille matière les indications fournies par les médailles sont généralement plus sûres que les renseignements empruntés aux textes littéraires.

Cet opuscule, quelque intéressant qu'il soit, n'est pourtant, dans la pensée de l'auteur, que la préface d'un travail plus considérable, pour lequel il sollicite le concours de tous les amateurs de l'archéologie nationale. Nous souhaitons vivement que cet appel soit entendu : alors M. d'Amécourt mettra sous nos yeux, il nous le promet, les pièces justificatives qui manquent à cet essai préliminaire. ÉD. TOURNIER.

---

## BULLETIN DES COURS.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

MM. BRUCH : Théologie dogmatique. — RICHARD : Cours de Dogme réformé. — REUSS : Histoire de la littérature sacrée des Israëlites. — SCHMIDT : Histoire de l'Église, depuis le XVIe siècle jusqu'à 1789. — COLANI : Cours d'éloquence sacrée; Exercices de prédication. — LICHTENBERGER : Histoire de la morale chrétienne.

SÉMINAIRE PROTESTANT DE STRASBOURG.

*Cours littéraires.*

MM. STAHL : Philologie générale comparée. — HASSELMANN : Morceaux choisis de Thucydide; Art tragique chez les Grecs, Iphigénie en Tauride; Histoire de la littérature grecque. — REUSSNER : Morceaux choisis de Plaute et de Térence; Lettres choisies de Cicéron et de Pline; Antiquités romaines. — SCHERDLIN : Éléments de la langue hébraïque. — KIENLEN : Grammaire et Littérature allemande. — STAHL : Histoire ancienne jusqu'au Ve siècle de notre ère. — CUNITZ : Histoire de l'art chez les Grecs et les Romains. — COLANI : Logique et Métaphysique. — WEBER : Histoire de la philosophie moderne.

*Cours théologiques.*

MM. LICHTENBERGER : Encyclopédie des sciences théologiques. — REUSS : Morceaux choisis dans les livres historiques de l'Ancien Testament (en français), Textes de loi du Pentateuque (en allemand); Anthologie tirée des livres dits Sapientiaux (en français), Morceaux choisis dans les prophètes antérieurs à l'exil (en allemand). — BRUCH : Épîtres aux Romains, aux Galates, aux Éphésiens et aux Colossiens. — CUNITZ : Évangile de saint Jean et Épîtres catholiques; Histoire de la théologie du Nouveau Testament. — COLANI : Vie de Jésus. — SCHMIDT : Archéologie chrétienne. — LICHTENBERGER : Symbolique. — BAUM : Histoire de la théologie pratique, d'après les principaux ouvrages sur cette matière depuis Chrysostome jusqu'à Schleiermacher.

— M. Frédéric PASSY, qui vient de faire aux Soirées littéraires de la Sorbonne une conférence sur l'*Histoire du travail*, doit commencer le dimanche, 14 janvier, dans l'amphithéâtre de l'École de médecine, une série de conférences sur l'économie politique, qui seront publiques et gratuites et auront lieu tous les dimanches, à dix heures et demie. Les premiers gradins seront réservés aux dames.

---

CERCLE AGRICOLE (à Paris, rue de Beaune).

Vendredi, 5 janvier. — M. DESCHANEL : Shakspeare.
Vendredi, 16. — M. Henri PRAT : Étude sur Émile Augier.
Vendredi, 9 février. — M. DESCHANEL : Perrault, les contes des fées.
Vendredi, 23. — M. le docteur LE MAOUT : De l'élément tragique dans l'œuvre de Molière.
Vendredi, 9 mars. — M. Henri PRAT : Correspondance de la reine Marie-Antoinette.
Vendredi, 13 avril. — M. SAINT-RÉNÉ TAILLANDIER : Louis XV et le maréchal de Noailles.

---

436 cours publics ont été autorisés jusqu'à ce jour, savoir :
136 pour Paris;
300 pour les départements.
Ces cours sont répartis dans 46 départements et 80 villes, dont 36 chefs-lieux.
Deux académies seulement ne comptent pas encore de cours : Grenoble et Chambéry.

---

**Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.**

PARIS (salle du Grand-Orient).

MM. FAUVETY : Conférences sur le monde moral. — CARLE (Henri) : Études sur Francklin, sur Pestalozzi; la science et les sciences, ou supériorité de l'homme sur la nature. — CH. SAUVESTRE : De l'éducation. — J. LABBÉ : Des différentes conceptions de la vie future. — VINOT : De l'astronomie.

AMIENS.

M. DOURS, docteur en médecine : Les Aïssaoua ou charmeurs de serpents.

MACON.

M. Martin REY : Les comtes de Mâcon.

METZ.

M. le comte DE PUYMAIGRE : Le Cid de l'histoire et le Cid des poëtes.

PARIS.

M. le docteur CARON : Sur l'éducation des jeunes enfants.

TOURS.

MM. DESDEVISES DU DÉSERT : Dernières années du règne de Louis XIV. — CARRÉ : Histoire juridique de la famille. — ROBERT : La philosophie de Descartes.

LAVAL.

MM. MARÉCHAL : Histoire de l'art. — DUPRÉ : L'idée du beau dans les arts et la littérature.

---

LEÇONS POPULAIRES DE L'ATHÉNÉE DE VENISE.

MM. MARCO DIENA : Des préjugés économiques en général et des tarifs en particulier. — Le docteur FIDELE LAMPESTICO : L'activité économique. — JACOPO SILVESTRI : Le droit et l'histoire; Base de l'organisation des États modernes et décentralisation administrative.

---

CAUSERIES POPULAIRES DE LA SALLE VALENTINO.
(Rue Saint-Honoré.)

Mercredi, 17 janvier. — 1° M. MARCHAL DE CALVI : Variole et vaccin (causerie scientifique).
2° M. DE GASPERINI : L'art populaire (causerie).

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 8 20 JANVIER 1866

## FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

### POÉSIE LATINE.

COURS DE M. MARTHA.

Messieurs,

En prenant la parole à la Sorbonne, il doit m'être permis d'adresser un respectueux et cordial adieu au Collége de France, auquel je suis attaché par huit années d'enseignement et dont j'emporte de précieux souvenirs; mais il est plus naturel ici d'exprimer les sentiments que j'éprouve en entrant dans cette autre éminente compagnie où je suis heureux de retrouver mes maîtres et mes amis. Aussi, mon premier devoir est de remercier M. le ministre de l'instruction publique qui m'a confié cette suppléance avec une bienveillance si prompte, et M. Patin, qui a bien voulu me proposer à son choix, au moment où, après trente années d'un enseignement non interrompu, il acceptait ces délicates fonctions du décanat, qui est devenu, depuis plus d'un quart de siècle, entre les mains d'un savant illustre, le plus haut patronage et la plus belle magistrature littéraire de la France. Mais M. Patin, si digne de remplacer le vénéré doyen que la Faculté vient de perdre, ne sera pas lui-même remplacé dans cette chaire. Je ne sais qui pourrait vous rendre cette érudition si solide et si fine qui a élevé à la tragédie grecque un monument durable et que vous retrouviez ici sous une forme plus familière; cette admiration naturelle du beau, qui se passait le plus souvent d'appareil oratoire, comme un culte épuré qui voudrait ne rien devoir à des cérémonies fastueuses; cette simplicité exquise qui était le meilleur commentaire de l'art antique en donnant l'exemple avec le précepte; les aimables détours d'une science épuisant tous les sujets, sans épuiser l'attention de l'auditoire; cette industrie diligente qui rapprochait sans effort les textes pour les faire valoir les uns par les autres; la grâce errante d'une parole qui recueillait d'un vol léger dans chaque auteur le suc le plus pur de la poésie; enfin, cette urbanité à la fois si française et si romaine, dont j'aurais tant de plaisir à vous peindre les nuances et que tout le monde voudrait entendre louer longuement, excepté M. Patin lui-même.



#### De la poésie rustique chez les anciens et les modernes.

Dans ce premier entretien, messieurs, permettez-moi de vous conduire par le plus long, mais par la voie la plus unie, au sujet qui doit nous occuper cette année, aux *Bucoliques* et aux *Géorgiques* de Virgile.

Il y a peut-être quelque opportunité à réveiller le souvenir des poëmes anciens et modernes qui touchent à la vie rurale, aujourd'hui que la poésie, un peu déconcertée et à la recherche de sujets nouveaux, court volontiers les champs pour peindre les choses rustiques. En poésie, comme en peinture, le paysage paraît le genre préféré et celui où l'on hasarde le plus d'originales nouveautés. En tout le reste les vers sont à peine tolérés, les fictions poétiques semblent ne plus convenir à l'esprit du siècle. On n'aime plus, même en vers, que les descriptions exactes, fussent-elles vulgaires, les réalités de la vie, dussent-elles être communes. Voyez comme le domaine de la poésie a été réduit peu à peu à d'étroites limites. La tragédie n'existe plus et il ne manque pas d'esprits distingués qui, je ne sais pourquoi, se réjouissent à grand bruit de sa mort. La comédie aspire à n'être que l'exacte copie de la vie sociale, à reproduire le langage ordinaire de la conversation, et craindrait de manquer à la vraisemblance, si ses personnages employaient la rime. La poésie lyrique, qui a fait la gloire de ce siècle, est bien discréditée, depuis qu'elle a fatigué les lecteurs par l'abus des confidences personnelles et qu'elle s'est évanouie dans l'inanité des impressions vagues, des pensées indécises et des fantaisies incompréhensibles. Dans cette décadence si visible, ou plutôt dans ce silence de la poésie contemporaine, à peine interrompu de loin en loin par quelque voix retentissante, on rencontre encore çà et là, en des livres qui souvent n'arrivent pas à la grande renommée, des descriptions splendides de la nature, des sentiments aimables et justes, inspirés par la vue ou le séjour de la campagne, des peintures assez précises de la vie rustique, qui font espérer que de ce côté du moins le champ est encore ouvert à l'imagination et à la langue poétique. Peut-être le temps viendra où, grâce à ce goût nouveau pour les tableaux de la nature, nous aurons, sous une forme ou sous une autre, qu'importe, ce qu'on n'a pas encore rencontré en France, un véritable poëme champêtre ou géorgique, où l'on trouve un

amour sincère des champs, une connaissance aisée et familière de la nature, une science touchante, en un mot, quelque chose de cette solidité brillante qui rend incomparable le poëme de Virgile. L'entreprise, je le sais, était plus facile dans l'antiquité que de nos jours. Nos mœurs, nos dédains ironiques pour la simplicité ne sont pas favorables à la composition d'un pareil poëme, et par suite notre goût littéraire et notre langue y répugnent. Nous voudrions montrer d'où vient cette différence de la poésie antique et de la poésie moderne en France dans les sujets champêtres, en indiquant les principales causes de notre misère poétique dans un pays si bien doué par la nature et qui ne manque assurément ni de beautés pittoresques, ni d'activité agricole, ni de grands poëtes.

## I.

Les poëtes anciens n'étaient pas, comme les nôtres, des citadins qui, par imitation, pour avoir la gloire de ressusciter un genre de poésie oublié, pour avoir fait à travers champs une agréable promenade, s'avisent un beau jour de célébrer la nature. Ils vivaient à côté d'elle, en elle ; ils en étaient comme enveloppés; ils l'étudiaient, à leur insu, doucement, à loisir, sans préoccupation littéraire. Le ciel clément des contrées méridionales, la simplicité de la vie primitive, le séjour de la campagne, la lenteur même des voyages, favorisaient cette étude d'autant plus sûre qu'elle était involontaire. Les plus beaux spectacles du ciel, de la terre, de la mer, ils les avaient vus de leurs yeux et ne les lisaient guère dans les livres. Les connaissances naturelles allaient à eux plutôt qu'ils ne les cherchaient, et d'ailleurs n'arrivaient à leur esprit que revêtues d'images. On ne retrouvera plus cette naïveté d'impressions qui sied si bien à ce qu'on peut appeler l'enfance du monde, *novitas florida mundi*. Mais ce n'est pas seulement par cette manière ingénue de voir et de décrire la nature que la poésie antique l'emporte sur la nôtre en charme et en vérité. A cet égard, nous aurions peut-être de quoi nous dédommager, et si nous avons perdu à jamais cette fleur de simplicité antique, nous éprouvons en face de la nature des sentiments plus profonds qui troublent davantage, et dont le langage mystérieux n'est pas moins poétique. Le progrès des sciences qui a élargi le cercle de la pensée, qui a, pour ainsi dire, agrandi la nature même, notre philosophie morale plus inquiète et plus pénétrante qui se plaît à voir dans le monde extérieur comme le symbole visible de notre obscure destinée, le goût de la rêverie amère, peu connue dans la sereine antiquité, ont renouvelé chez nous le caractère de cette poésie. Si l'art est moins net, l'inspiration est souvent plus haute et l'accent va plus avant dans le cœur. Cette source de poésie n'est donc pas tarie; elle s'est un peu troublée à travers les âges, mais elle coule toujours, avec une telle abondance, qu'elle ne se contient pas dans ses rives et qu'elle s'est aujourd'hui répandue partout, là même où souvent on voudrait ne pas la rencontrer.

Mais si nous comprenons aussi bien que les anciens les grands spectacles de la nature, si même il est juste de dire que nous en sommes plus émus, il faut convenir que dans la simple peinture de la vie rustique, non-seulement nous ne les avons pas égalés, mais que nous n'avons rien à leur opposer, du moins en vers. Ce n'est pas que l'agriculture soit méprisée, comme dans les derniers siècles; on la vante dans les livres d'économie politique, on l'encourage par des discours, on lui décerne des couronnes administratives. Il ne lui manque qu'une chose, que les anciens ne lui refusaient pas et qu'elle obtiendra difficilement dans notre pays, les honneurs de la poésie.

Plus on remonte dans l'histoire, plus on voit que l'agriculture est honorée, plus les poëtes sont à l'aise pour la chanter. Le premier des arts, le plus nécessaire à la vie humaine est d'abord placé sous la garde de la religion, il est l'objet d'un culte. Ce sont des dieux qui ont appris aux hommes à cultiver la terre et qui président à la moisson, à la vendange, à tous les détails de la vie rurale. Des fêtes charmantes ou sévères rappelaient à la Grèce que le travail des champs est une œuvre sacrée. Tout est sanctifié par la présence d'une divinité, la terre, les eaux, les bois, si bien que chanter ce qui est utile à l'homme, ce qui contribue à sa richesse, c'est rendre hommage à un dieu. Ce respect religieux pour l'agriculture est entretenu par la simplicité des mœurs primitives. On voit dans Homère que les rois, le sceptre à la main, assistent dans le silence de la majesté au travail de leurs moissonneurs. Le maître debout à la limite du sillon encourage par sa présence ses serviteurs et leur verse lui-même le vin qui ranimera leurs forces. L'agriculture n'était indigne ni de la protection divine, ni de la majesté royale. Aussi les poëtes des premiers âges, qui eux-mêmes souvent n'étaient que des hommes simples que l'esprit de la muse avait visités, qui n'avaient pas grandi dans les villes, mais au milieu de la libre nature, qui connaissaient, pour les avoir vues sans cesse et partagées quelquefois, les occupations rustiques, n'étaient pas embarrassés de les peindre avec noblesse et grandeur. A leurs yeux rien n'était vil, rien n'était mesquin de ce qui nourrit l'homme et lui donne le bien-être et la joie. Ils ne songeaient pas à dissimuler certains détails, sous prétexte qu'ils sont trop vulgaires, et ne se mettaient pas en peine de jeter le voile décent de la périphrase sur des objets qui paraissent aujourd'hui indignes de la poésie. Leur langue poétique était toute trouvée, c'était la langue rustique même, avec ses hardiesses pittoresques, sa vérité expressive, sa lumineuse exactitude; ils n'avaient que la peine de la plier, sans l'altérer, aux règles du mètre et aux lois de l'harmonie. Dans ces temps heureux où l'on ne connaissait pas encore les fausses délicatesses, où l'on n'avait pas fait de distinction entre ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire, ni attaché de mé

pris au libre travail de l'homme, la rusticité même était de la poésie. Le charme impérissable des plus vieux poëtes de la Grèce consiste précisément dans cette candeur, dans ce naturel courage, dans cette liberté hardie avec laquelle ils nous mettent sous les yeux tout ce qui les intéressait eux-mêmes, sans soupçonner qu'il puisse venir un temps où l'on trouvera grossier ce qui leur paraît si beau. Nulle part cette naïveté virile n'est plus touchante que chez Homère, qui ne craint pas, dans les plus sublimes tableaux de son épopée guerrière, de peindre les humbles scènes de la vie des champs. Avec nos idées modernes sur l'art, nous sommes tentés de croire que ce sont là des artifices de poëte se ménageant des contrastes et cherchant dans l'opposition de la fureur guerrière et des occupations paisibles une variété saisissante. Non, le vieux et simple poëte peignait tout uniment la vie humaine, les hommes de son temps partagés entre les travaux de la guerre et ceux de l'agriculture. Et de même qu'il connaît et décrit avec une science émue les héros et les batailles, les armes, les vaisseaux, la tactique et tout l'appareil des combats, ainsi il nous fait voir la vie des champs avec une science non moins solide, une vérité qui n'est pas altérée par des scrupules, et avec une sorte de précision technique. On peut dire, sans faire de paradoxe, qu'Homère était, pour son temps, un agronome.

Il suffit de parcourir l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour voir aussitôt combien Homère s'intéresse à l'agriculture. On dirait un homme des champs qui, racontant les batailles, est sans cesse ramené par les habitudes de son esprit au langage des laboureurs. Ses expressions, ses comparaisons sont souvent empruntées à la vie rustique et révèlent une connaissance familière de la science agricole. S'il parle d'un pays, d'une ville, il ne manque pas de les désigner par des caractères particuliers qui se rapportent à l'exploitation de la terre. Sa géographie est comme fondée sur l'agriculture, et les épithètes qu'il donne aux différentes contrées sont de véritables renseignements agronomiques. Il nous dira que la Phthie, patrie d'Achille, produit des génisses, des fruits, du froment; Ithaque est un pays âpre, ingrat, montueux; Trézène, célèbre vignoble; Argos est propre à l'éducation des chevaux; la Thrace nourrit les plus beaux coursiers blancs; Sélée les plus beaux alezans; Gygès abonde en poissons, Thisbe en colombes, Trinacrie est remplie de bœufs et de bêtes à laine. On rencontre ainsi dans les récits les plus épiques une foule de désignations agricoles renfermées dans des épithètes brillantes et sonores que l'on considère trop souvent comme d'inutiles et pompeux ornements. Si nous faisions un discours sur la science agronomique d'Homère, nous aimerions à citer ces longues comparaisons si poétiques et si fréquentes empruntées au domaine champêtre. On y trouve non-seulement de gracieux tableaux qui reposent l'esprit, mais des connaissances positives sur le labourage, sur l'élève du bétail, sur le caractère des animaux domestiques ou sauvages, sur l'économie rurale, sur le jardinage, et tout cela sans détour de langage, sans que le poëte se croie obligé de relever par des artifices l'humilité de ses descriptions. Rien n'avait besoin d'être ennobli, parce que tout était noble. De là vient que dans l'*Iliade* les plantes les plus communes, les animaux les moins héroïques, participent aux honneurs de l'épopée. Si un guerrier lance coup sur coup des traits impuissants qui ne font qu'un vain bruit sur le bouclier de l'adversaire, Homère dira sans scrupule : « Ainsi retentissent des fèves noires que lance sur l'aire le vanneur. » Dans un des plus beaux passages, Ajax seul tenant tête aux Troyens, accablé de traits, reculant pas à pas, Ajax, l'opiniâtre héros, est comparé à un âne entré dans un champ de blé, que des enfants veulent chasser à coups de pierres et de bâton, et qui continue à brouter tranquillement, sans s'inquiéter de tout ce tapage enfantin. Le domaine de la nature était ouvert tout entier à ces candides génies de la première antiquité, qui puisaient partout leurs images et leurs similitudes sans être inquiétés par les scrupules de ce que nous appelons le bon goût. Heureusement le *bon goût* n'était pas encore inventé, c'est-à-dire cette exclusion injuste, déraisonnable, arbitraire, qui tient aux caprices des temps, qui décide que tel objet de la nature est noble, tel autre immonde, qui transporte dans la nature même les distinctions sociales, donne un brevet de poésie à certains êtres, condamne les autres au mépris et supprime les trois quarts de la création.

Un poëme champêtre devient une œuvre impossible aux époques raffinées où la nature est mise en interdit, où l'on n'ose rien nommer en vers, ni les occupations rustiques, ni les instruments du travail humain, ni les plantes, ni les animaux serviteurs de l'homme. Si l'on veut voir par un contraste frappant jusqu'où peut aller ce goût timoré et dédaigneux, qu'on ouvre les traductions françaises d'Homère au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Comme ces traducteurs beaux esprits sont déconcertés par la simplicité hardie du vieux poëte! Qu'ils se donnent de peine pour éliminer, pour ennoblir, pour travestir cette bonne et saine rusticité! Avec quelle délicatesse ils esquivent tous les détails familiers qui rendent cette grande poésie si vivante! Lamotte, qui avait le courage de ses convictions littéraires, n'eut pas de peine à prendre son parti, et dans sa traduction en vers se mit à ravager consciencieusement l'*Iliade*, retranchant tout ce qui lui paraissait contraire à la civilité, à la dignité épique, et particulièrement les charmantes comparaisons rustiques. Les traducteurs en prose eux-mêmes, bien que leur langue fût plus libre et qu'ils fussent plus astreints à suivre pas à pas le poëte, se laissèrent effrayer par la simplicité d'Homère et s'ingénièrent à trouver des mots pompeux pour rehausser tant de choses communes, pour les faire tolérer. Au détriment de la vérité, de la justesse, ils s'avisèrent de substituer à une plante vulgaire une autre plus poétique, de changer les noms des animaux, d'envelopper toutes les opé-

rations agricoles de vagues périphrases dont l'habileté évasive consistait à désigner le moins clairement possible les objets. Ainsi les fèves noires, dont nous parlions tout à l'heure, se transformèrent en blé. La comparaison n'était plus juste, mais la noblesse du langage était sauve; l'instrument du vanneur était appelé, avec autant d'obscurité que de pompe, *un mobile instrument inventé par Bacchus;* l'âne qu'Homère nommait sans façon s'appela l'*animal utile qu'outragent nos dédains;* la vache changea de sexe et devint taureau, sous l'impertinent prétexte que le genre masculin est plus noble que le féminin; le porc, puisqu'il faut l'appeler par son nom, auquel on fait honneur dans l'*Iliade*, qui joue un rôle dans l'épopée, un rôle modeste dans la cuisine du temps, et qu'Homère ne nomme jamais sans lui donner une épithète digne de ses mérites, sans parler de ses dents blanches ou de son embonpoint florissant, le porc se transforma en sanglier, et les héros grecs, qui n'avaient pas moins d'appétit que de vaillance, sont condamnés par les beaux esprits modernes à ne manger que de la venaison. L'histoire naturelle d'Homère, l'économie domestique ou agricole est ainsi volontairement troublée par la délicate barbarie de nos traducteurs.

Rien ne montre mieux combien le goût français répugnait à la peinture des occupations rurales que ces circonlocutions embarrassées et ces omissions puériles. Si les traducteurs, qui peuvent avoir du courage puisqu'ils sont irresponsables, qui ont le droit et le devoir d'être fidèles, ont superbement reculé, si leur prose n'a pas pu condescendre à cette simplicité, comment notre langue poétique, si dédaigneuse, si altière, aurait-elle abordée de pareils sujets? Il n'y fallait pas penser, et c'était chose convenue et souvent répétée que notre poésie ne devait pas même tenter l'aventure. D'où vient donc cette impuissance de la langue et cette aversion notoire? Elle tient à bien des causes, et d'abord au mépris qu'on avait autrefois en France pour l'agriculture. Le système féodal et les priviléges de la noblesse, en maintenant l'homme des champs dans le servage, le mettaient naturellement en dehors de la poésie. C'eût été froisser tous les préjugés de la cour et de la ville que de faire des personnages de ces gens taillables et corvéables à merci. Et d'ailleurs, quel beau sujet de tableau que la vie de ces malheureux, défigurés par l'excès du travail et de la misère et dont les haillons offensaient les yeux : « L'on voit certains animaux farouches, dit la Bruyère, des mâles et des femelles : répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil... Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes. » Comment l'idée serait-elle venue de chanter ces *mâles et ces femelles?* Comment en parler avec agrément et dignité? La pitié même, qui donne ici tant d'accent à la Bruyère, la pitié qui aurait pu devenir une source d'inspiration, était le plus souvent refusée à cette abjection séculaire. Au temps de Louis XIV, non-seulement on méprisa l'agriculture, mais on finit par l'ignorer, par ne plus la voir, lorsque la grande et la petite noblesse, abandonnant ses domaines, vint à la cour se disputer les faveurs du roi, les grades de l'armée, les dignités de l'Église et de la magistrature. La cour était le champ qui promettait les plus belles moissons et le soleil était à Versailles.

Cette société élégante, du reste sans pareille pour les grâces sérieuses de la pensée et du langage, mais formée dans les salons, les écoles, les académies et les cloîtres, ne connaissait de la nature que ce qu'elle en voyait en traversant quelques jardins somptueux, et ne l'admirait que corrigée par l'art et façonnée par le Nôtre. Le beau monde d'alors pensait comme madame de Rambouillet qui disait naïvement : « Les esprits doux et amateurs des belles-lettres ne trouvent jamais leur compte à la campagne. » C'est au milieu de cette urbanité, de ces passions sans cesse éveillées, de cette noble étiquette, et aussi dans les graves délices de la pensée intérieure que notre langue littéraire s'est formée ou du moins qu'elle s'est affinée et polie. C'est ainsi qu'elle est devenue si habile à exprimer tout ce qui est de l'homme, toutes les nuances les plus fugitives des idées et des sentiments. Aussi presque tous les grands écrivains du temps se renferment dans la science de l'âme, ne peignent que la société, admirables dans l'expression des vérités morales, sachant prendre tous les tons, depuis le ton de la galanterie jusqu'à celui de la mysticité, mais ne portant pas leurs regards au delà de la nature humaine. Les poëtes eux-mêmes, dont l'imagination est plus aventureuse, ne sortent pas de ce cercle où ils ont été comme enfermés par les exigences littéraires du jour, et où ils sont retenus par leur propre goût et leur génie. Corneille, Molière, Boileau, Racine, ne peignent que l'homme sous ses aspects divers. Il faut excepter la Fontaine que l'aimable sauvagerie de son caractère a préservé de cette influence dominante et qui, dans le plus humble des genres, dut à cette humilité même de pouvoir décrire la nature et converser avec ses bêtes. La simplicité du bonhomme, qui le rendait impropre aux relations du monde, le retint dans la solitude et les molles rêveries, et lui fit retrouver la campagne et la nature oubliées de ses contemporains. Mais cette poésie modeste et naïve est comme un filet égaré de l'ancien esprit français qui se fait jour par hasard dans cette brillante société si bien réglée, comme il peut arriver qu'une petite source vive, venue de loin, jaillisse spontanément dans le jardin d'un palais. Les poëtes les plus admirés, ceux qui forment le goût public, qui exercent une influence décisive, sont les poëtes tragiques qui peignent avec grandeur les passions de l'homme. C'est au théâtre que notre langue poétique a été fixée, dans les entretiens des héros et des rois, où elle dut prendre ces airs de dignité soutenue qui devint depuis son principal caractère. Corneille lui donna une sorte d'austérité fière, de brièveté stoïcienne, de nudité athlétique qui convenait bien aux

luttes de la passion et du devoir ; Racine, tout en cachant la force sous l'élégance, tout en assouplissant le vers, ne put cependant lui donner, en de si grands sujets, que cette espèce de flexibilité qui est compatible avec la dignité tragique. Ce furent là les plus beaux modèles de tous nos poëtes, de ceux-là même qui cultivaient un genre de poésie moins élevé. Le vers français, dans les moindres sujets, garda volontiers son allure théâtrale ; il ne put descendre de son cothurne où il avait si grand air, et dans les descriptions familières il ent toujours quelque chose d'héroïque et de royal, comme un acteur accoutumé à remplir les grands rôles marche encore à pas comptés dans la rue.

La langue perdit la liberté et la franchise qui permettent de tout aborder et de tout dire, et se plaignit souvent d'être emprisonnée dans sa grandeur. Voltaire, dans son discours à l'Académie française, constatait et regrettait cette impuissance : « Pourrions-nous aujourd'hui, dit-il, imiter l'auteur des *Géorgiques* qui nomme sans détour tous les instruments d'agriculture? A peine les connaissons-nous, et notre mollesse orgueilleuse, dans le sein du repos et du luxe des villes, attache malheureusement une idée basse..... au détail de ces arts utiles que les maîtres et les législateurs de la terre cultivaient de leurs mains victorieuses. » Voltaire, qui parle si bien, a été forcé lui-même de se soumettre à la tyrannie de cette haute étiquette littéraire, et dans sa *Henriade*, par exemple, il a dû renoncer à toutes les descriptions rustiques qui auraient jeté une agréable variété dans la trop imposante monotonie de son épopée. Pourtant le sujet de son poëme lui offrait bien des occasions de décrire des scènes champêtres. Son héros avait été élevé à la campagne à peu près comme un petit pâtre de Béarn. Son enfance et sa jeunesse pouvaient fournir au poëte plus d'une peinture agreste, et le caractère du Béarnais demandait assurément plus d'originale simplicité. Voltaire n'osa pas, ou plutôt il ne pensa point à faire entrer dans les pompes épiques de ces détails empruntés à la vie des champs ; il évita même de peindre la nature et l'aspect véritable des campagnes de la France, et l'on a pu dire avec une exagération plaisante que dans la *Henriade* il n'y a pas assez d'herbe pour nourrir les chevaux. Un poëte du XVIII^e siècle, de l'école de Voltaire, tenant à mettre en vers le fameux mot de Henri IV sur *la poule au pot*, disait magnifiquement, n'osant parler ni de dimanche, ni de poule, ni de paysans :

> Je veux que dans ces jours consacrés au repos, (le dimanche)
> L'hôte laborieux des modestes hameaux (le paysan)
> Sur sa table moins humble, ait, par ma bienfaisance,
> Quelques-uns de ces mets réservés à l'aisance. (la poule).

Voilà comment il était permis de parler en vers des choses familières et rustiques.

Cependant, dans la seconde moitié du siècle, il se fit un mouvement général dans les esprits assez favorable à l'agriculture. L'impulsion était venue de l'étranger. Des publications anglaises sur l'économie rurale attiraient l'attention des académies et du public. L'école philosophique prit l'homme des champs sous sa protection, elle le plaignit, le vanta et en fit le sujet de ses doléances agressives et quelquefois de ses déclamations. Le gouvernement même et des ministres populaires se rappelaient le mot de Sully : « Le labourage et le pâturage sont les deux mamelles de l'État. » Les gens du monde, comme il arrive, se crurent dès lors le goût de la campagne. On fit des idylles en vers, en prose, en peinture, en tapisserie, sur les portes des salons. Vous rappelez-vous le bourgeois gentilhomme de Molière voulant apprendre la poésie et la musique et disant : « On m'a appris un air tout à fait joli il y a quelque temps. Attendez..... là..... il y a du mouton dedans. » Eh bien ! cet air cherché par M. Jourdain fut celui du XVIII^e siècle. Deux poëtes étrangers nouvellement traduits, l'un allemand, l'autre anglais, Gessner et Thompson, piquèrent d'émulation les poëtes français. L'honnête Gessner mit l'innocence à la mode, et le brillant Thompson les descriptions de la nature. Celui-ci surtout exerça une grande influence sur toute notre poésie ; il fut l'inventeur et le modèle du genre descriptif que l'on ne cessa de cultiver jusqu'au temps de l'empire et de la restauration. Le poëme anglais des *Saisons* fut comme une révélation poétique pour la société française, jusqu'alors si peu curieuse des choses de la nature, et lui donna subitement le goût des tableaux champêtres. Ce goût nouveau n'était pas spontané, comme on voit, il était une importation étrangère et il n'est pas étonnant qu'il soit resté superficiel. Dans l'espace de vingt ans seulement, il parut en France un grand nombre de poëmes descriptifs, prétendus didactiques sur la nature, sur les travaux et les plaisirs de la campagne, les *Saisons* de Saint-Lambert, la traduction des *Géorgiques*, par Delille, plus tard, l'*Homme des champs*, les *Jardins*, l'*Agriculture* de Rosset, les *Mois* de Roucher, et d'autres poëmes restés longtemps célèbres, aujourd'hui plus ou moins oubliés. C'était sans aucun doute une entreprise hardie de célébrer en vers français la vie rustique et de donner des préceptes sur l'agriculture. Jusqu'alors on avait laissé aux poëtes latins modernes, à Vanière, à Rapin, de pareils sujets qu'on ne pouvait traiter, disait-on, que dans la langue de Virgile :

> Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
> Mais le lecteur français veut être respecté.

Aussi quand Delille parla de traduire en vers les *Géorgiques*, on se récria sur son audace et son imprudence. Racine le fils, homme de goût et poëte, connaissant les faibles ressources de la langue, déclarait d'abord que l'entreprise était impossible. L'abbé Desfontaines, un des aristarques du siècle, lui-même traducteur en prose de Virgile, proclamait également que la langue française était trop ingrate et trop stérile pour exprimer des *choses communes et grossières* comme les travaux de la campagne et les *arts de cette espèce*, et disait tout crûment que la lecture des *Géorgiques* en vers français serait *dégoûtante*. Il s'agissait en effet de faire dans la langue poétique de

difficiles conquêtes et de donner un air de noblesse à une foule de mots roturiers et vilains, sans lesquels on ne pouvait parler ni des laboureurs, ni de leurs instruments, ni des plantes, ni des animaux. Delille eut le courage et la gloire d'introduire dans les vers beaucoup de ces mots autrefois exclus du beau langage ; il les a si bien habillés et entourés, il leur a donné si bonne façon, qu'ils ont eu partout leurs entrées. Avec une liberté qu'autorisaient les exigences de la traduction, il a forcé les portes de la langue si bien gardées par le dédain aristocratique de ses contemporains, et il a fait admettre dans le domaine de la poésie bien des noms nécessaires qu'on a été d'abord bien étonné d'y voir. On ne sait plus aujourd'hui que Delille a été un grand novateur et qu'il a été dans les lettres le promoteur d'une espèce de révolution populaire. De nos jours, il paraît plutôt timide, et parce que nous avons poussé plus loin l'audace, nous oublions tout ce qu'il a osé.

Mais tous ces efforts ingénieux des poëtes ne purent donner à la France quelque chose qui ressemblât même de loin à la poésie rustique de l'antiquité. Le public français n'aurait pas supporté une description réelle des mœurs de la campagne ; là-dessus tout le monde était d'accord. On répétait partout que nos paysans sont trop *grossiers* et trop *stupides*, pour figurer dans un poëme. On consentait bien à décrire les spectacles de la nature, mais le plus difficile était de trouver des personnages pour animer le paysage et le remplir. Chacun proposait un moyen de tourner cette grave difficulté. Fontenelle était d'avis de donner aux bergers les manières délicates du beau monde. Cela parut contraire à la vraisemblance et peu satisfaisant. Un critique fort estimé, l'abbé Dubos, pour concilier la vraisemblance avec la noblesse du langage, conseillait de représenter, par exemple, « un jeune prince qui s'égare à la chasse et qui, seul, ou bien avec un confident, parle de sa passion, et qui emprunte ses images et ses comparaisons des beautés rustiques. » De cette manière on pouvait prêter à son personnage des sentiments délicats, et l'on avait en même temps de la poésie champêtre. Malheureusement, dans ce système il ne fallait rien moins qu'un prince pour paraître dans la pastorale. Saint-Lambert, un peu moins exigeant, regrettait dans sa préface que Fontenelle n'eût pas choisi les acteurs de ses églogues parmi la noblesse. Il disait : « Il n'y faut pas placer de malheureux paysans.... Ils n'ont pas plus de sentiments que d'idées; leurs mœurs ne sont pas pures..., ils ont cette fourberie que la nature donne aux animaux faibles ; parlez d'eux, mais ne les mettez que rarement en action. » Voilà une singulière façon de faire honneur à ceux dont on va chanter la vie et les travaux. Nous sommes donc bien prévenus : dans ces poëmes de la nature nous aurons, autant que possible, une campagne sans paysans. Malgré cela, l'entreprise était encore téméraire et il n'était pas facile d'imiter Thompson. En Angleterre, le goût public ne rejetait pas ces descriptions naturelles qui choquaient en France toutes les habitudes littéraires. Saint-Lambert sentait bien que les salons auraient de la peine à s'intéresser à des peintures encore nouvelles, quand il disait dans le style maniéré du temps : « Le poëte anglais parle à des amants de leur maîtresse.., je veux inspirer de l'amour pour une belle femme qu'on n'a pas vue et je montre son portrait. » Il ne l'avait pas vue lui-même, et c'est chose assez curieuse de voir comment il la peignait.

II.

A ces beaux esprits, hommes d'un vrai talent quelquefois, il manquait trois choses également nécessaires, l'amour sincère de la campagne, la connaissance de la nature et une langue pour la célébrer. Bien qu'ils répètent sans cesse qu'un homme *éclairé et sensible* se plaît dans les champs, ils n'étaient que des hommes de salon qui, par imitation, s'évertuaient à faire aimer aux autres ce qu'ils n'aimaient pas eux-mêmes. On le voit bien à la composition de leurs poëmes froidement méthodique. Rien de plus monotone, de plus élémentaire que l'invention de ces ouvrages où tout est rectiligne, et dont l'ordonnance prévue n'est jamais traversée ni dérangée par un mouvement poétique. On procède comme dans un traité par 1°, 2°. Quelques-uns de ces poëmes suivent tout uniment l'almanach. Dans les *Saisons* de Saint-Lambert vous passez du printemps à l'été, de l'automne à l'hiver ; dans les *Mois* de Roucher vous avez à parcourir douze chapitres de janvier à décembre ; dans les *Jardins*, dans l'*Homme des champs*, dans les *Trois règnes* de Delille, ce sont des descriptions détachées, reliées par une transition tout artificielle, des peintures d'animaux, de plantes, d'occupations, de plaisirs. Dans l'ensemble comme dans les détails il n'y a qu'un procédé, l'énumération et l'inventaire. Un homme d'esprit, du goût le plus fin, Joubert, disait : « Delille a l'air de tenir boutique de poésie : Voulez-vous un cheval ? un coq ? une autruche ? un colibri ? » Dans cette poésie si bien alignée les morceaux se succèdent comme les plates-bandes d'un potager ou les cages d'une ménagerie. Tout est juxtaposé, rien ne se tient ; les choses ne sont pas unies entre elles par une idée dominante ou par un sentiment. Chaque description peut être agréable, mais elle ne doit rien ni à celle qui précède ni à celle qui suit. Un ancien dirait que si les Grâces ne sont pas absentes de ces poëmes, du moins elles ne se tiennent pas par la main.

Et comment ces poëtes n'auraient-ils pas laissé voir leur indifférence dans la description des choses rustiques, quand ils les connaissaient si peu. La plupart n'avaient interrogé la nature que dans les livres, et en courant, persuadés sans doute que dans les vers on n'exige pas de science réelle et que le plus léger canevas suffirait à la broderie poétique. D'autres quittant pour un jour les salons n'avaient aperçu la campagne qu'au vol, en chaise de poste, en se rendant à quelque château où les devoirs

du monde ne leur permettaient d'observer que les distractions de l'oisiveté élégante. Aussi dans le poëme de l'*Homme des champs* qu'on a eu le courage d'appeler les *Géorgiques françaises*, on décrit longuement des occupations rustiques qui sont : le billard, le trictrac, les échecs, les quilles, la balançoire, la lecture des gazettes et des madrigaux. Quand, par hasard, ces esprits trop aimables regardent par-delà les murs du parc, ils ne peuvent peindre la nature qu'avec des souvenirs classiques. Un certain nombre d'images, toujours les mêmes, défraye cette poésie commode. Ils ont l'air de composer à l'aide d'un dictionnaire où ils puisent leurs épithètes. Tous les ruisseaux sont clairs et murmurants, tous les vergers fertiles, tous les troupeaux bondissent. On veut que la campagne soit toujours *riante*, c'est le mot consacré et qui revient sans cesse sous la forme d'un verbe, d'un adjectif, d'un participe. Les jours sont *riants*, la pelouse *rit*, le laboureur *sourit* aux prés, les prés rendent la pareille au laboureur, et un de ces poëtes s'est cru obligé de faire *rire* même les déserts. Chacun tourne de son mieux le même compliment à la nature dont l'éternel sourire vous agace et vous exaspère.

Un autre caractère de ce style poétique fait voir que ces hommes du monde, transportés à la campagne, gardent toujours leurs préoccupations et le langage de la ville. L'herbe, les fleurs, les eaux, n'ont de prix à leurs yeux que si l'on peut les comparer à des produits de l'art, à des colifichets du luxe. Les fleurs sont de velours, les bluets sont des saphirs, les pavots des rubis, les gouttes de rosée des perles, les prés sont émaillés, le gazon est un tapis d'émeraude, certains fruits sont des globes d'or, d'autres sont de l'ambre, le lait est un nectar d'argent. Même en présence de la nature, leur imagination retourne à la ville et court chercher ses métaphores chez le bijoutier.

Mais où l'on reconnaît surtout ces poëtes citadins, c'est à leur langage toujours galant emprunté aux boudoirs. Ils ne peuvent s'en défaire même dans les plus magnifiques descriptions de la nature. La campagne leur paraîtrait insipide si elle n'était habitée par de jolies bergères, et si l'on n'avait pas la chance d'y rencontrer plus qu'ailleurs de légères aventures ; Saint-Lambert s'écriait :

> Amour, charmant Amour, la campagne est ton temple !

Au moment de commencer son poëme, il invoque le Créateur, *l'esprit universel, arbitre des destins, maître des éléments*, mais dans un postcriptum fort important de cet hymne mensonger, il se hâte d'invoquer *Doris, aimable et tendre amie*. Il se gardera bien de s'égarer tout seul dans les champs pour les admirer et les peindre, il veut partager ses poétiques impressions,

> Et, ravi des beautés qu'il voit dans la campagne,
> Du plaisir qu'il éprouve avertir sa compagne.

on prévoit déjà quel ton régnera dans ces descriptions faites à deux. La nature, la vraie, la sérieuse nature, risquera fort d'être oubliée ou méconnue. On tâchera de la rendre capable de plaire aux oisifs occupés d'amourettes et surtout aux dames de la ville, *des mœurs et des plaisirs arbirtes éclairées*. Le grand art consiste à rappeler de près ou de loin la galanterie, à inquiéter la pudeur sans la blesser, à flatter enfin l'aimable corruption du jour. Les bois ne sont que des berceaux discrets, on aime

> Les bosquets détournés, les vallons ténébreux,
> Tout devient un asile où l'amour est heureux.

Un amour à la fois raffiné et vulgaire préside à la composition de tous ces tableaux timidement corrupteurs dont on ne peut supporter la finesse suspecte ; on dirait que la nature n'a été destinée qu'à favoriser la galanterie et que le Créateur invoqué par Saint-Lambert n'est qu'un Watteau céleste. L'abbé Delille, qui dans l'*Homme des champs* a rédigé l'art poétique du genre, s'est cru obligé d'ériger en précepte ce gentil libertinage d'esprit :

> Peuplez donc ces côteaux de jeunes vendangeuses,
> Ces vallons de bergers et ces eaux de baigneuses.

Le poëme ressemble à la cour de Cypris. Tous les êtres, grands et petits, les quadrupèdes, les oiseaux, les insectes, ne marchent que deux à deux et imitent le poëte lui-même qui se promène en douce compagnie. Sans doute les anciens, Lucrèce, Virgile, ont célébré, eux aussi, la loi universelle qui propage les êtres et les espèces ; mais que nous sommes loin ici de leur gravité chaste, de leur philosophie gracieuse et de leur sévère poésie. Au XVIII^e siècle, toutes ces peintures respirent tantôt une légèreté toute mondaine, tantôt une affectation de vertu poussée jusqu'à la niaiserie. Non-seulement l'homme des champs a des sentiments trop raffinés, mais les animaux eux-mêmes connaissent le code du savoir-vivre. Qui ne sait avec quel art, quelle mesure, quelle exquise discrétion Virgile prêtait du sentiment aux animaux, aux plantes ? Ses imitateurs leur donnèrent avec la sensibilité les belles manières du monde. Ils ne sont pas amoureux, ils sont galants, ils ont de la politesse et de petites attentions. S'agit-il de tourterelles ? On nous dira : *se voir est leur bonheur ;* — du rossignol ? *il a chanté pour plaire ;* — en voyant un ménage d'oiseaux on s'écrie :

> Admirez deux époux pleins d'égards et de soins.

Le formidable taureau n'est pas ce que vous pensez, il n'a jamais ruminé que de tendres élégies,

> Et révèle aux échos les tourments qu'il endure.

Le poisson auquel on ne supposerait pas des grâces exquises, le poisson est le modèle du chevalier français :

> Il aime avec respect ; jamais de sa maîtresse,
> Il n'exige, discret, un gage de tendresse.

Les plantes mêmes dont l'*amour et l'hyménée allument les flambeaux*, nous donnent des leçons de vertu conjugale.

> La plante la plus humble a son fidèle époux.

Toujours de bons époux et d'honnêtes épouses, même dans le règne végétal ; ces poëtes si moraux tiennent à

ne célébrer que des unions exemplaires. On appelait cela chanter les vertus en même temps que la campagne. Si la nature est le temple de l'amour, il est aussi celui de l'innocence. Quelle innocence! On sent bien que sous ce masque grimaçant de la morale la frivolité sourit. La nature n'apparaît dans ces vers que comme un immense madrigal. Ces admirateurs des grandes lois du monde physique portent toujours avec eux leur petite morale équivoque, leur sensiblerie de boudoir. Qu'est devenue la grandeur et la touchante majesté de cette nature que Lucrèce appelait *rerum natura creatrix*, dont la vue et l'étude lui inspirait une sorte de respect religieux et comme une sainte horreur? Elle a bien changé de caractère et d'aspect; elle n'est faite que pour plaire, elle n'éveille que des sentiments prétentieusement communs et de mesquines pensées. Dans ses pompes fleuries, comme dans ses austères tristesses, on lui suppose toujours un artifice ingénieux pour enlever *les suffrages des amateurs*. Si elle se pare de fleurs au printemps c'est pour nous sourire; si en automne elle a perdu sa fraîcheur, elle sait encore faire valoir ses charmes flétris, la vieille coquette! Un de ces poëtes nous l'affirme :

> Ainsi l'adroite Églé prolongeant son empire
> Au déclin des beaux ans sait encor nous séduire.

Il ne serait pas juste d'attribuer uniquement au faux goût des poëtes ces fadaises élégantes dans les descriptions de la nature. La faute en est au siècle dont la futilité et la délicatesse dédaigneuse n'auraient pas toléré des peintures réelles de la vie rustique. On aimait les champs, mais vus de loin, et l'on ne se souciait pas de les voir de plus près. Madame de Staël disait : « J'aimerais assez la campagne, si cela ne sentait pas le fumier. » Les poëtes firent donc tous leurs efforts pour arranger à ces lecteurs trop dégoûtés une nature qui ne les offensât point. Ils se proposèrent d'*orner de fleurs le soc de Triptolème*. Le temps n'était pas encore venu où il fût permis de parler en observateur exact ailleurs que dans la science. Aussi ces poëmes sont-ils vides de choses, et au XVIII^e siècle on avait fini par en sentir l'inanité, témoin ce mot de Parny : « Quelques poëtes des villes ont écrit des espèces de géorgiques; elles sont pour l'agriculture ce que la rhétorique des demoiselles est pour l'érudition. »

Que de fois, en parcourant ces géorgiques françaises, je me suis rappelé cette ravissante image gravée sur une cornaline antique par un artiste étrusque, il y a peut-être près de trois mille ans. On y voit un papillon qui conduit à la charrue deux laborieuses fourmis. N'est-ce point là une petite caricature symbolique que la malicieuse antiquité semble avoir faite d'avance à l'adresse de nos gentils rimeurs, qui prétendent donner à nos laboureurs des leçons d'agriculture?

On pourrait faire un recueil piquant de toutes les erreurs de fait et des ignorances qui égayent un peu pour nous la lecture aujourd'hui si fastidieuse de ces poëmes. Travail des champs, mœurs des animaux, caractère des plantes, tout cela est souvent de pure fantaisie. Le Franc de Pompignan, dans ses *Géorgiques*, a l'air de croire que la herse se manie comme une bêche :

> La herse arme ses mains nerveuses.

Saint-Lambert, Delille et bien d'autres, chaque fois qu'ils décrivent le labour ne manquent jamais de dire que le bœuf *gémit sous l'aiguillon*, qu'il *fume sous l'oiguillon*, comme si le laboureur était assez stupide et ennemi de son propre intérêt pour assassiner ainsi l'utile compagnon de ses travaux.

Voulez-vous connaître les coutumes des paysans? Saint-Lambert, après avoir décrit le travail de la fenaison et montré les ouvriers *fatigués*, *harassés*, *inondés de sueur*, *affamés*, songe à leur préparer le repas qu'ils ont si bien mérité. On n'en devinerait jamais le menu. Homère, en pareil cas, faisait immoler un bœuf et composer avec de la farine des mets solides. Voici ce que notre délicat poëte offre à leur robuste appétit, il s'écrie :

> Ciel! avec quelle ardeur leur troupe impatiente
> Dévorait tour à tour la framboise odorante,
> La fraise.

Des fraises et des framboises pour des faneurs qui dévorent! et le poëte a le courage d'ajouter qu'ils étaient fort contents :

> Le plaisir d'un repas n'est senti qu'au village.

Après le chapitre des ignorances nous voudrions faire aussi celui des vérités trop vraies. Il en est un grand nombre qui mériteraient d'être relevées, tant elles ont d'agrément. Nous n'en citerons qu'une qui fera certainement plaisir. Il y a de ces choses connues, dont on est bien sûr, qu'on aime cependant à s'entendre redire. Castel dans son poëme sur les *Plantes* nous affirme que

> Jamais près de la Seine une bergère assise
> Du crocodile affreux ne craignit la surprise.

Cette vérité rassurante vous rafraîchit le sang quand on est assis comme nous si près des quais de Paris.

Nous ne parlerons pas des épisodes de ces poëmes, où l'on voit encore mieux la nécessité pour les auteurs d'accommoder leurs fictions au goût du jour. Ce sont de petites historiettes galantes, qui ont en même temps la prétention d'être morales, où paraissent de jeunes seigneurs qui marient de vertueuses bergères, qui réparent une faute par un acte de bienfaisance; ou bien encore ce sont des descriptions de l'opéra et des divertissements fort peu rustiques. Rosset, dans son poëme sur l'*Agriculture*, a pris pour épisode... devinez : le carnaval de Venise.

Tous ces prétendus imitateurs de Virgile, il faut le reconnaître, étaient bien empêchés par la pauvreté hautaine de la langue française, si peu propre à exprimer les petites choses, « de cette gueuse fière, disait Voltaire, à qui il faut faire l'aumône malgré elle ». Ils étaient obligés d'esquiver certains détails, de farder la nature au gré de mille bienséances impérieuses. Il faut vraiment les plaindre, ces poëtes de bonne volonté et d'esprit, et com-

pâtir à la peine qu'ils se sont donnée inutilement. Ils voulaient chanter la campagne et la langue ne leur fournissait pas un nom convenable pour en désigner les habitants. En latin cela ne fait point difficulté; les mots usuels sont poétiques, *agricola*, *arator*, *rusticus*, *vinitor*. En français on ne pouvait employer les mots de paysan, de villageois. On en était réduit à dire l'*habitant des campagnes, des hameaux, le citoyen des champs*, ou plus longuement encore :

> L'heureux cultivateur des présents de Pomone,
> Des filles du printemps, des présents de l'automne.

A plus forte raison avait-on de la peine à désigner les produits de la terre et les animaux sans lesquels on ne peut parler des occupations champêtres. Si sur ce point les traducteurs des anciens étaient gênés, les poëtes devaient l'être davantage. On pouvait bien donner un signalement vague, mais il n'était pas permis de nommer. C'eût été un crime de lèse-majesté contre la langue, et il ne manquait pas au XVIII^e siècle, dans la critique, de justiciers pour signaler et punir l'attentat. Le célèbre Clément, qu'on appelait l'*Inc'ément*, et Rivarol ont plus d'une fois exécuté les coupables. Que dans les vers on fît paraître un coursier, il n'y avait rien à redire, mais nommer l'étalon ou la cavale, c'était faire jeter les hauts cris. Pourtant à force de soins, de précautions, de courage, Delille est parvenu, malgré les protestations de la critique, à faire tolérer ces mots autrefois si malsonnants. Une vache était invariablement une génisse, ou bien une épouse, une Hélène; un veau, un folâtre enfant. Delille a encore eu la gloire de les nommer sans périphrase, et il a constaté lui-même son triomphe avec une légitime satisfaction :

> Ne rougissez donc point, quoique l'orgueil en gronde
> D'ouvrir vos parcs aux bœufs, à la vache féconde,
> Qui ne dégrade plus ni vos parcs ni mes vers.

Les poëmes du courageux novateur sont de véritables jardins d'acclimatation poétique; il aurait mérité une médaille d'honneur pour sa persévérance utile. On n'imagine pas ce qu'il a fallu de force d'âme, d'adresse, d'intrépide confiance dans le succès pour oser parler de l'âne, qui avait déjà causé tant de soucis aux traducteurs. Rosset voulut tenter l'aventure, mais sentant défaillir son courage, il se contenta de dire avec hauteur :

> Que ce nom méprisé dégraderait ses vers.

Il craignait d'ailleurs de faire de la peine au mulet superbe

> Dont l'orgueil rougirait si je nommais son père.

Vint un autre poëte un peu plus hardi, Campenon, qui se risqua jusqu'à demander la permission de le nommer dans une énumération d'animaux, disant avec une humilité suppliante :

> ...Et même enfin si l'âne osait paraître.

Delille, plus brave, avait lâché le mot sans précaution oratoire. On rit, on le railla, et Joseph Chénier, interprète de l'étonnement public, disait en vers spirituels :

> Un âne sous les yeux de ce rimeur maudit
> Ne peut passer tranquille et sans être décrit.

Nous pourrions faire ainsi, au point de vue de la langue, l'histoire de plus d'un animal domestique que d'abord on évita d'offrir aux yeux, qu'ensuite on enguirlanda de périphrases et d'épithètes pour en rendre la vue supportable. On a beaucoup ri de ces périphrases; on n'a pas vu que si elles sont souvent plaisantes, elles n'ont pas été inutiles. Elles ont permis d'aborder une foule de sujets autrefois interdits; elles ont familiarisé le goût public avec des choses qui paraissaient trop viles et qui ne laissaient pas d'être poétiques. Avant de les nommer on les désigna de loin, pour ainsi dire, on s'accoutuma à les voir à distance, à s'y intéresser, et bientôt il ne fut plus nécessaire de prendre de ces précautions dont la timidité nous étonne. De détours en détours la langue jusque-là si facile à effaroucher se rapprocha des objets et peu à peu ne les craignit plus. Les poëtes français ont dompté la langue poétique comme on dresse une monture trop susceptible et trop timide. Ils lui ont fait voir de loin d'abord la chose qui causait son effroi, ils s'en sont rapprochés en resserrant de plus en plus le cercle des circonlocutions, et, à force d'art et de patience, ils ont fini par faire une douce violence aux instincts ombrageux de notre poésie.

Aujourd'hui nous sommes bien plus à l'aise pour exprimer à la fois ce qui se rapporte à la nature et ce qui intéresse la vie rustique. Nous avons un sentiment plus juste et plus profond des beautés naturelles, nous les comprenons mieux et nous les aimons davantage. Chose remarquable et peut-être unique dans l'histoire des littératures! Ce ne sont pas les poëtes qui ont éveillé chez nous le sentiment de la nature, ce sont les prosateurs, Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand. Comme des circonstances diverses les avaient éloignés de la société et leur avaient fait oublier les exigences de la mode, il leur fut donné de contempler la nature et de la peindre hardiment, sans tous ces fins scrupules qui retenaient les poëtes mondains. C'est en pays étranger, loin de cette sociabilité énervante, qu'ils rencontrèrent leur génie, Rousseau dans son exil au pied des Alpes, de Saint-Pierre à l'île de France, Chateaubriand dans les solitudes de l'Amérique. Les Français, jusque-là fort peu sensibles à la nature qui les entourait, ouvrirent les yeux devant ces descriptions nouvelles des contrées lointaines, et s'avisant alors de regarder autour d'eux, ils finirent par trouver que leur propre pays offrait aussi quelque matière à des peintures poétiques. De même, la description des occupations rurales est devenue plus facile. La langue aujourd'hui ne fait plus obstacle; elle est moins superbe qu'autrefois, plus roturière, et s'accommode plus volontiers de la simplicité. La révolution française, en emportant les restes de la féodalité, a effacé aussi quelques-uns des préjugés qui s'opposaient autrefois à la peinture un peu précise de la vie champêtre. Une foule de mots qui tiennent à l'agri-

culture ont été relevés, ennoblis et émancipés; ils ont conquis leurs droits, ils sont réhabilités comme les choses et les êtres qu'ils représentent. Ce n'est pas trop de dire que les animaux mêmes et les plantes ont eu leur 89. Plusieurs grands poëtes de notre temps ont pu faire honneur à des mots rustiques jadis dédaignés, sans être obligés, pour leur donner de la noblesse, de les marier à une épithète de haut parage.

III.

Notre poésie est donc aujourd'hui bien plus libre de peindre ce qui lui a été si longtemps interdit, la nature et les réalités champêtres; et, comme nous le disions en commençant, c'est peut-être de ce côté qu'elle pourra trouver un nouvel avenir. Déjà on peut citer dans les poésies contemporaines bien des pages éparses, charmantes et vraies, d'une simplicité presque antique. Nous craignons seulement qu'un faux goût nouveau ne permette pas d'employer heureusement les ressources accordées à notre langue. Nous pourrions bien, nous aussi, avoir nos affectations et nos manies déplaisantes. Si les poëtes du dernier siècle rendaient la nature trop aimable et trop riante, nous risquons fort, à notre tour, de l'assombrir plus qu'il ne faut. Nous forçons toutes choses en sens inverse. Chez eux tout devait plaire, chez nous tout doit attrister. Autrefois l'eau murmurait, aujourd'hui elle sanglote. Nous faisons trop uniformément pleurer et gémir tous les objets de la nature, les ruisseaux, les arbres, les fleurs. Les animaux, de même, tournent à la mélancolie et paraissent avoir flairé Werther et René. Depuis peu d'années une nouvelle école, qu'on appelle, je ne sais pourquoi, *réaliste*, a prétendu corriger cet abus qui avait du moins quelque grandeur. L'eau ne murmure plus, sanglote encore moins, elle jacasse avec les cailloux, le ciel ricane, les arbres chantent ou dansent, les animaux sont facétieux et l'insecte fait du scandale parmi les fleurs. La nature, l'innocente nature a pris des airs de mauvais sujet.

Virgile demeure le vrai modèle, non pas seulement, comme on disait jadis, pour l'adresse avec laquelle il a su exprimer les petites choses et les détails techniques de l'agriculture, mais pour l'exacte vérité de ses descriptions, sa sensibilité contenue et cette naïveté d'impressions qui peut s'allier à l'art le plus savant. Il y a sans doute quelque ridicule à répéter après tant d'autres : Imitez les anciens. Nous savons aussi qu'un pareil conseil est d'ordinaire plus dangereux qu'utile. Car enfin les mœurs des Grecs et des Romains ne sont pas les nôtres, leurs pensées, leurs sentiments, leur art, doivent différer, et plus d'un moderne s'est fourvoyé pour avoir transporté chez nous le langage de l'antiquité. Mais ici le péril n'est plus le même. La nature est invariable et une des choses qui nous touchent le plus c'est précisément sa permanence et son écrasante immutabilité. Il passait déjà sur la tête d'Homère et de Virgile ce soleil qui nous éclaire; les flots de la mer qu'ils ont décrits avec une si simple grandeur sont les mêmes qui battent nos rivages et qui, durant tant de siècles, se retiraient sans qu'un beau vers eût salué leur passage. La vie rustique elle-même participe en quelque sorte à cette immutabilité de la nature et n'a point sensiblement changé depuis les premiers temps du monde. Ce sont toujours les mêmes labeurs, le même courage infatigable et muet des durs laboureurs, la même terre qu'on ne peut entamer qu'avec effort, rude nourrice des hommes, qui ne donne que ce qu'on lui arrache. En présence de cet éternel tableau dont les anciens sentaient si bien la mâle beauté, le sens profond et le charme paisible, devant la créature humaine courbée depuis des siècles sur sa charrue, devant ces mains actives ennoblies par le travail, devant la patience mystérieuse des animaux mêmes qui suivent, eux aussi, avec un courage si placide, leur obscure destinée, les poëtes français n'ont trouvé presque toujours que des paroles de bel esprit, des gentillesses de salon, de dédaigneuses sympathies ou des lamentations convenues et fastidieuses. Si, comme on le prétendait au XVIII^e siècle, comme on se plaît à le redire aujourd'hui, la nature est l'unique divinité, qu'elle a dû être humiliée de n'avoir inspiré si longtemps à nos poëtes que de feintes ou profanes amours qui l'offensent! Un de ses plus grands adorateurs, Lucrèce, dans une admirable fiction, osait un jour la faire parler et lui prêter une voix courroucée pour gourmander les hommes.

*... Si vocem rerum natura repente*
*Mittat et hac alicui nostrum sic increpet ipsa.*

Dans le sujet tout littéraire qui nous occupe elle serait en droit de nous gronder encore, même de nos jours, et de nous demander pourquoi nous la faisons la complice de nos passions légères, pourquoi nous lui prêtons nos ridicules et nos petites manies, pourquoi nous imposons à son éternité nos modes fugitives et nos éphémères fantaisies, pourquoi enfin nous ne gardons pas notre langage enfantin pour nous peindre les uns les autres. Qu'aurions-nous à répondre, sinon que la nature nous fait justement notre procès et qu'elle a bien plaidé sa cause :

*Quid respondeamus nisi justam intendere litem*
*Naturam et veram verbis exponere causam?*

Heureusement, depuis le commencement de ce siècle, on comprend mieux le prix de la vérité dans les descriptions naturelles et les peintures rustiques, et bien que le goût public toujours flottant et livré à tant d'incertitudes littéraires ait tour à tour applaudi à tous les travestissements classiques, romantiques, réalistes de la nature, nous croyons qu'un poëte familier avec la vie des champs, possédant une science abondante et facile, simple avec art, trouverait dans notre langue émancipée des ressources inconnues pour peindre avec une poétique candeur les grands spectacles du monde physique et les fortes simplicités de la vie rurale. Nous ne voyons pas pourquoi on ne tenterait pas en vers ce qu'on a déjà

plus d'une fois tenté en prose avec succès, ni pourquoi, même au sein de notre société si raffinée il ne s'éleverait pas un poëte disant à la France ce que Virgile, vivant dans une société non moins élégante, disait à sa chère Italie avec une si patriotique effusion : « Salut, mère féconde des moissons, terre aimée des dieux, féconde aussi en hommes vaillants; c'est pour toi que je chante un art autrefois en honneur et cultivé par nos aïeux et que j'ouvre le premier dans mon pays une source de poésie nouvelle et sacrée :

*Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus,*
*Magna virum, tibi res antiquæ laudis et artis*
*Ingrediior, sanctos ausus recludere fontes.*

Nous avons tenu à vous peindre le faux sentiment de la nature avant de vous montrer le vrai dans Virgile. C'est une petite hygiène littéraire, innocente et salutaire, dont nous aimons à faire usage, qui consiste à réveiller en soi le goût des belles choses, en se condamnant d'abord à voir des ouvrages affectés et sans justesse. L'esprit affadi par une nourriture insipide reprend son appétence et court plus volontiers aux pensées solides et savoureuses des grands écrivains. Aussi bien, tout en étudiant les *Églogues* et les *Géorgiques*, surtout au point de vue de l'histoire, en y cherchant les traits de l'originalité romaine, nous mettrons souvent en lumière ce sentiment plus général des beautés naturelles, qui donne à ces poëmes une éternelle grâce. S'il est malaisé de démêler tant de nuances délicates et de les faire sentir, je puis espérer du moins qu'il suffira de les marquer en passant, et que dans un sujet si simple et qui vous est d'avance familier, messieurs, mes pensées n'auront que la peine d'aller au-devant des vôtres.

MARTHA.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

### LITTÉRATURE FRANÇAISE (1).

COURS DE M. GUILLAUME GUIZOT.

**Opinions de Montaigne sur les lois de son temps.**

Jeudi dernier, messieurs, vous avez vu, ou plutôt j'aurais voulu vous montrer, dans l'histoire de Montaigne enfant et de ses études premières, l'origine de ses idées sur l'éducation qui ont eu tant d'influence après lui sur ceux qui se sont occupés du même sujet. Aujourd'hui, c'est Montaigne magistrat qui vient nous dire ses idées sur la magistrature et sur les lois de son temps; et tel nous le verrons dans cette partie de sa vie et de ses écrits, tel nous le retrouverons par la suite dans tous ses écrits et dans toute sa vie.

Il y a toujours, quand on parle de Montaigne et quand on l'écoute parler, deux parts à faire, quel que soit le sujet dont il nous entretienne; il y a deux moments ou deux mouvements bien distincts de son esprit, qu'il faut marquer. Quand Montaigne se place en face des faits, quand il les observe directement et qu'il se laisse aller à sa curiosité et à son instinct critique, il a la raison la plus libre, la plus hardie, la plus dégagée de toute prévention, la plus rebelle à toute apparence; c'est un jugeur soudain et perçant que rien ne trouble, qui va jusqu'au fond des choses, uniquement soucieux de les voir telles qu'elles sont et de les estimer à leur juste prix. Mais ensuite, dès que Montaigne rentre en lui-même, quand il regarde en face, non plus les faits, mais sa propre pensée, quand il en vient à mesurer l'écart entre les choses qui l'entourent et les sentiments qu'elles ont fait naître en lui, aussitôt Montaigne s'arrête, hésite, se trouble, et c'est à peine si on le reconnaît Cet observateur, tout à l'heure si assuré et si pénétrant, devient le plus timide des conseillers; après s'être complu à tout sonder d'un regard que bien des gens ont trouvé téméraire, il supplie et ses contemporains et ses lecteurs de prendre garde qu'il ne faut jamais toucher à rien. Aux premiers et libres mouvements de son naturel critique, on voit toujours succéder les retours et les repentirs d'une raison qui craint de s'être trop émancipée. Nous suivrons aujourd'hui, messieurs, ce double travail de l'esprit de Montaigne, à propos des magistrats et des lois de son temps.

Ce travail intérieur de l'esprit de Montaigne est surtout curieux à étudier, messieurs, quand on prend les unes après les autres les diverses éditions des *Essais*. Il en a publié trois de son vivant; à chacune d'elles il a ajouté, soit des passages nouveaux, soit même, à la troisième édition, un livre entier. Après lui, il laissa deux exemplaires de la dernière édition de ses *Essais*, encore tout chargés de notes, qui sont venues successivement prendre place dans un texte tant de fois réimprimé. Et toutes ces additions que Montaigne fait à ses premières pensées abondent en réserves nouvelles, de plus en plus timides, dictées à mesure par un scepticisme croissant. Malheureusement, messieurs, nous n'avons pas et je ne puis vous recommander aucune édition de Montaigne où ce travail successif de son esprit soit marqué et distingué comme il peut l'être. Mais j'ai aperçu parmi vous quelqu'un qui peut nous donner l'édition qui nous manque, M. le docteur Payen. Nous devons la lui demander tous, et si vous me le permettez, je prendrai la liberté de l'engager en votre nom à nous la donner bientôt. Assurément, après Étienne de la Boëtie, M. Payen est l'homme à qui Montaigne a été le mieux connu et le plus cher. Depuis de longues années, il a étudié les *Essais* et la vie de leur auteur, jusqu'aux derniers détails, avec une persévérance, avec une sagacité qui l'ont mené à de véritables découvertes. Il nous doit donc, ou plutôt, pour le séduire et le décider, il vaut mieux lui dire qu'il doit à Montaigne une édition définitive où chacun de nous trouvera tous ces rapprochements de faits et de

(1) Voy. le numéro précédent.

dates qui en rendront la lecture plus claire et plus fructueuse. Je voudrais, messieurs, si ce cours ne peut point servir à autre chose, qu'il servît du moins à cela, en vous intéressant de plus en plus à Montaigne et en nous donnant l'occasion d'adresser publiquement notre commune prière à M. le docteur Payen.

Montaigne, messieurs, n'était évidemment pas un magistrat fort épris des fonctions qu'il a remplies. Son père, il est vrai, l'avait destiné de très-bonne heure à entrer dans la magistrature, et ce fut au sortir du collége de Guyenne, à l'âge de treize ans, qu'il fut, comme il dit, plongé jusqu'aux oreilles dans l'étude du droit. Mais ses goûts l'attiraient ailleurs; il a même été soupçonné d'avoir voulu dissimuler dans ses *Essais* les années de sa vie où il fut magistrat. Balzac, au XVII^e siècle, fut le premier à soulever ce reproche contre Montaigne. Voici ce qu'il dit dans un des *Entretiens* qui furent, après lui, extraits de ses papiers : « Vous souvient-il, monsieur, du manquement que trouva dans les *Essais* ce galant homme qui était de notre conversation et qui eût bien voulu que Montaigne, étant lui-même son historien, n'eût pas oublié qu'il avait été conseiller au parlement de Bordeaux? Il nous disait, ce galant homme, qu'il soupçonnait quelque dessein en cette omission et que Montaigne avait peut-être appréhendé que cet article de robe fît tort à l'épée de ses prédécesseurs et à la noblesse de sa maison. Nous ne fûmes pas de ce sentiment, ni vous ni moi..... » Ainsi Balzac, après avoir mis en avant le reproche, semble le retirer et prendre lui-même en main la défense de Montaigne; mais ce qu'il se refuse à lui reprocher, il persiste à le regretter; l'insinuation reste, et messieurs de Port-Royal, plus sévères, plus désireux de trouver Montaigne en faute aussi souvent que possible, ont repris et aggravé de toutes leurs forces les malins propos de Balzac, dans un de ces livres où se confondent les plumes de Nicole et d'Arnauld et qui n'en expriment que mieux les doctrines de l'école tout entière. « Un auteur célèbre, disent-ils, dans l'*Art de penser*, remarque agréablement que Montaigne ayant eu soin fort utilement de nous avertir qu'il avait un page, il n'avait pas eu le même soin de nous avertir qu'il avait eu un clerc, ayant été conseiller au parlement de Bordeaux. Cette charge, quoique très-honorable en soi, ne satisfaisait pas assez la vanité qu'il avait de faire paraître partout une humeur de gentilhomme et de cavalier et un éloignement de la robe et des procès. Il y a néanmoins de l'apparence qu'il ne nous eût pas celé cette circonstance de sa vie, s'il eût pu trouver quelque maréchal de France qui eût été conseiller de Bordeaux. »

Ceci est un acte d'accusation en forme, et messieurs de Port-Royal semblent bien sûrs de leur fait. Il suffit pourtant de lire attentivement les *Essais*, pour voir que Montaigne a à peine besoin d'être défendu. S'il n'étale pas partout sa robe de magistrat, ce n'est pas pour mieux mettre en vue son blason et son épée : c'est parce qu'il a pris pour sujet de son livre sa vie privée et sa vie intérieure, et non pas sa vie publique. Aussi bien, quoique M. Grün ait fait sur la vie publique de Montaigne un livre savant et intéressant dont nous profiterons beaucoup, nous aurons à chercher Montaigne à son foyer plus que partout ailleurs. Il ne parle qu'en passant du monde et de la cour, et de ses diverses fonctions dans l'État, justement parce qu'il n'a fait que les traverser et s'y prêter, parce qu'il a surtout vécu chez lui et en lui-même, entre sa chatte et ses livres, entre sa famille et ses voisins, dans son petit château de Saint-Michel-de-Montaigne, et dans l'enceinte de son propre esprit. Ce qui n'empêche pas les souvenirs qu'il a gardés de ses années de magistrature, et les allusions qu'il y fait sans détour, d'être en assez grand nombre pour nous occuper pendant toute la leçon d'aujourd'hui; et comment cela nous serait-il possible s'il avait voulu cacher qu'il siégea au parlement de Bordeaux?

Montaigne n'entra ni tout droit ni sans peine au parlement de Bordeaux, et les difficultés qu'il rencontra avant d'y prendre place étaient bien propres à lui faire voir sous un jour défavorable ses collègues et son avenir. Le roi Henri II avait fondé, en 1553, à Périgueux, une nouvelle cour des aides, chargée de veiller au recouvrement de l'impôt dans l'Auvergne, le Poitou et la Guyenne. Il comptait aussi, pour remédier aux vides de son trésor, sur la vente de ces nouveaux offices. Mais à peine la cour des aides de Périgueux avait elle été établie, que le parlement de Bordeaux entra en négociations et en intrigues auprès du roi pour faire révoquer cette fondation. Ses instances furent écoutées; la cour des aides de Périgueux, fondée en mars 1553, fut abolie en mai 1554. A leur tour, les Périgourdins réclamèrent; ils tenaient beaucoup à l'honneur de posséder cette nouvelle cour; ils envoyèrent au roi des ambassadeurs et des offres d'argent pour contrebalancer l'action du parlement de Bordeaux, et comme l'esprit de suite et l'argent étaient justement ce qui manquait le plus au gouvernement d'alors, la cour des aides, abolie au mois de mai, fut rétablie au mois de juillet. Ses malheurs n'étaient pourtant pas encore finis : en 1556, elle vit sa juridiction soudainement restreinte, par complaisance envers ses rivaux de la cour des aides de Montpellier; en 1557, ses ennemis de Bordeaux c' tinrent qu'elle fût incorporée à leur propre parlement. Voilà, en quatre ans, bien des vicissitudes, peu séduisantes pour un jeune magistrat à ses débuts, et Montaigne ne les oubliera pas. Son père faisait partie, dès l'origine, de la cour des aides; puis, ayant été élu maire de Bordeaux et obligé de quitter Périgueux, il s'était fait remplacer par son fils, qui se trouva ainsi porté au parlement de Bordeaux; heureuse fortune, on aurait pu le croire; mais de nouveaux dégoûts l'y attendaient.

Quoique les membres du parlement de Bordeaux eussent sollicité eux-mêmes l'incorporation de la cour des aides, ils ne pensèrent plus, après l'avoir obtenue, qu'à traiter leurs collègues en juges inférieurs et ne siégeant pas de leur propre droit. Ils ne voulaient les ad-

mettre aux assemblées des chambres que lorsqu'on les aurait fait appeler. Montaigne et ses amis en furent réduits à forcer la porte, à braver toutes les réprimandes, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois qu'ils réussirent à s'établir définitivement.

Un incident où Montaigne fut mêlé quelques années plus tard montre bien quelles misérables guerres d'étiquette et de tracasseries venaient alors traverser le cours de la justice. Le grand sénéchal de Guyenne, M. d'Escars, avait voulu, en un jour solennel, ranger ses hallebardiers en haie jusque dans la salle d'audience. Le premier président, irrité, descendit de son siége, et M. d'Escars dut retirer son escorte militaire. Mais peu après, pour prendre sa revanche, ayant à intervenir dans quelques procès, il déclara qu'il récusait le premier président, et celui-ci répliqua aussitôt en demandant à récuser aussi un certain nombre de conseillers au parlement, qu'il regardait comme des amis et des commensaux de M. d'Escars; sans les nommer, il allait jusqu'à dire qu'ils s'étaient rendus *contemptibles* par leur intimité avec le grand sénéchal. On le somme de nommer ceux qu'il accuse; il en nomme onze, et Montaigne est du nombre. Chacun d'eux vint protester à son tour, et « quand ce fut le tour de Michel de Montaigne à parler », dit un document retrouvé par M. Payen, « il s'exprima avec toute la vivacité de son caractère, et dit qu'il n'y avoit lieu qu'ils » sortissent, et que le premier président n'étoit recevable » de proposer de récuser aucun par forme de remontrance ou autrement, lorsque lui-même étoit récusé; » puis il sortit en disant *qu'il nommoit toute la Cour*. Il est » rappelé. La Cour lui ordonne de dire ce qu'il entend » par ces mots, *qu'il nommoit toute la Cour;* sur quoi ledit Eyquem a dit qu'il n'avoit aucune affection en la » présente matière ni inimitié aucune contre le premier » président, ains sont amis et l'a été ledit premier président de tous ceux de la maison dudit Eyquem; mais » voyant l'ouverture mauvaise que l'on faisoit à la justice, que *jacta erat alea*, et que l'on recevoit les accusés contre les arrêts de la Cour, à récuser d'autres » juges qui n'y avoient nul intérêt non plus que lui; il » avoit dit que si cela étoit permis, il pourroit aussi récuser toute la Cour, mais n'entendoit pour cela nommer aucun, et se départoit de son dire en ce qu'il avoit » nommé toute la Cour. »

Montaigne, messieurs, vous le voyez, était au milieu d'un parlement où les petites passions personnelles et vaniteuses étaient excitées au plus haut point, où sa vivacité et sa franchise devaient être souvent provoquées à des sorties dont il avait ensuite regret. Aussi bien le parlement de Bordeaux est de ceux qui, au XVI^e siècle, ont la réputation de turbulence la mieux attestée. Nous jugeons trop souvent les grands corps d'autrefois d'après quelques personnages considérables et saillants par qui nous les croyons fidèlement représentés. Ainsi je suis convaincu que la dignité, l'élévation, le dévouement patriotique de l'Hospital et d'une petite élite qui se rattache à lui, ont répandu sur l'ensemble de notre magistrature au XVI^e siècle un éclat décevant et qui la flatte. Écoutons plutôt l'Hospital lui-même; qu'il nous rende témoignage du parlement de Bordeaux, des désordres qui y avaient pris pied et des réformes qui y étaient nécessaires. Pendant que Montaigne y siégeait, l'Hospital vint à Bordeaux avec le roi qui avait à tenir un lit de justice, et il en profita pour adresser au parlement une de ces mercuriales sévères où se plaisait sa verte éloquence et son grand désir de faire partout régner le bien. Avec quelle rudesse les magistrats d'alors étaient traités par ce chef vertueux! « Le roy, disait-il, est venu en ce pays non pas pour voir le monde, mais pour faire comme un bon pere de famille, pour sçavoir comme l'on vit chez soy, et s'informer avec ses serviteurs comme tout se porte. Il a trouvé beaucoup de fautes en ce parlement. Voicy une maison mal reglee, c'est vous autres qui en devez rendre compte.... La premiere faute, c'est la desobeissance que vous portez à vostre roy, et le mal vient que vous vous estes partagez entre vous en diverses factions. I'ai veu vos registres, et trouvé que quelques fois vous venez aux iniures et presque à vous battre. Il y en a de la cour, lesquels quand ils ont des procez, usent de grandes forces; il y en a aussi qui sont grandement scandalisez de faire des mariages par force, et quand on sait quelque heritiere, quant et quant, c'est pour monsieur le conseiller, on passe outre nonobstant les inhibitions. Ie vois aussy que de plusieurs forces et meurtres qui se commettent en ce ressort, il y en a qui les veulent excuser, disant c'estoit un mechant homme; or, il n'appartient à aucun de tuer, encore qu'il tue un mechant, mais il en faut laisser faire à la iustice.... Ie crains qu'il n'y ait ceans de l'avarice, car on dit qu'il y en a qui prennent pour faire bailler des audiences et autrement; on prend bien des gros presents à la cour, et les gros larrons sont *in aula*. Nous sommes depravez, nous ne craignons plus, voire l'on craint plus les gouverneurs que le roy. Il n'est pas un seigneur de ce ressort qui n'ait son chancelier en cette cour contre les ordonnances du roy. Vous estes aussi timides et craintifs; et m'estant informé pourquoy telles choses et telles n'estoient faites, l'on m'a respondu, non pas un d'entre vous, mais cinq ou six : Nous n'oserions le faire. Et qui est ce qui vous puisse faire force dont le roy ne puisse vous garder? Il y en a aussi ceans qui sont joueurs, et qui ne servent d'un demy an, aucunes fois d'un an, et toutes fois signent leurs *debentur*, et certifient avoir servy. Un conseiller de Paris ayant assuré d'avoir servy trois jours qu'il n'avoit pas servy, a esté cy devant condamné à de grosses amendes et suspendu de son estat. »

L'Hospital n'a pas tracé du parlement de Bordeaux un tableau plus sévère que n'a fait Montaigne lui-même. Des souvenirs épars çà et là dans les *Essais*, on pourrait composer aussi une mercuriale. Tantôt c'est un juge qui, après avoir prononcé contre un adultère, prend le reste du papier sur lequel il a libellé son arrêt, « pour en faire

un poulet à la femme de son compagnon » et se rendre coupable à son tour du crime qu'il vient de condamner; tantôt c'en est un autre qui profite « d'un âpre conflit » entre Bartolus et Baldus pour mettre en marge de son » livre : *Question pour l'ami*, se réservant ainsi de favori- » ser celle des parties que bon lui semblerait, » et Montaigne lui conseille ironiquement de mettre à chaque page la même remarque, tant les juges de son temps « trouvent de biais à toutes causes et les accommodent » à leur gré ! » En somme, selon lui, « un vilain trafic se » couve sous l'honorable titre de justice ; » il a mieux aimé, bien des fois, renoncer à son bon droit et « se » faire une évidente injustice, pour fuir le hasard de la » recevoir encore pire des juges, après un siècle d'ordes » et viles pratiques ; » les frais des procès et les *épices* l'indignent : il ne comprend pas que les arrêts soient taxés à purs deniers comptants et la justice, comme une marchandise, refusée à qui n'a pas de quoi la payer. Ses plaintes sont si diverses et si constantes qu'on le prendrait par moments pour le plus zélé des réformateurs : Ce ne serait pas assez d'exiger que les examens imposés aux nouveaux magistrats missent à l'épreuve leur jugement en même temps que leur savoir; ce ne serait pas assez d'abolir les règles qui arrêtent les jeunes gens au seuil du parlement et qui les empêchent d'être *embesognés* à leurs charges avant de s'être fanés et allanguis; Montaigne reconnaît, dans l'organisation de la magistrature, un tort bien plus grave, il s'élève avec force contre le grand abus que la détresse des finances royales y avait introduit : « Quoi de plus farouche, » dit-il, « qu'une » nation où la charge de juger se vende? » Il a fallu deux siècles pour corriger le vice ainsi signalé par Montaigne, et vainement Montesquieu a essayé de nous convaincre que la vénalité des offices convenait à un État monarchique : Montaigne avait vu, sur ce point là, plus juste et plus loin que Montesquieu; ce n'est pas un médiocre honneur pour sa sagacité.

De la magistrature, nous venons aux lois. A les prendre dans leur ensemble, Montaigne est aussi mécontent d'elles que de ceux qui les appliquent. Avant tout, elles sont trop nombreuses, et la justice, à qui elles prétendent apprendre les moindres chemins par où elle doit passer, n'en marche que plus licencieusement et au hasard. « L'opinion de celui-là ne me plaît guère, dit Montaigne, qui pensait par la multitude des lois brider l'autorité des juges en leur taillant leurs morceaux... nous voyons combien il se trompait, car nous avons en France plus de lois que tout le reste du monde ensemble, et plus qu'il n'en faudrait à régler tous les mondes d'Epicurus; *ut olim flagitiis, sic nunc legibus laboramus*... Qu'ont gagné nos législateurs à choisir cent mille espèces et faits particuliers, et y attacher cent mille lois? Ce nombre n'a aucune proportion avec l'infinie diversité des actions humaines... les lois les plus désirables, ce sont les plus rares, les plus simples et générales... » A peine aurait-on besoin de rajeunir ici quelques formes du langage, pour croire que l'on assiste à une de ces délibérations du Conseil d'État, d'où est sorti notre Code civil, et celui qui les présidait disait presque de même : « Les combinaisons d'application varient à l'infini, on tenterait vainement de les fixer toutes; il ne faut mettre dans les lois que des principes généraux, lumineux, féconds en conséquence. » Vous voyez qu'il vient de loin, messieurs, ce désir de la simplicité et de l'unité dans les lois, qui a eu tant de luttes terribles à traverser avant d'être satisfait parmi nous d'une manière définitive. Nous devons au XVI^e siècle à ce sujet une large part de notre reconnaissance. Les plus grands jurisconsultes d'alors, ceux qui s'occupaient de notre droit coutumier, comme ceux qui étudiaient le droit romain, ceux qui faisaient de la science pure et ceux qui touchaient au gouvernement, marchaient par mille chemins vers une même réforme, et maintenant que nous jouissons enfin du fruit de tous ces efforts, il faut penser souvent à eux et à Montaigne, qui apercevait si nettement le but, aux brusques lueurs de son bon sens primesautier.

Il ne se plaignait pas seulement du nombre des lois : il s'irritait aussi de ce que leur application fût encore entravée par l'emploi d'une langue morte et étrangère à l'immense majorité des citoyens. François I^er, il est vrai, avait ordonné en 1539 que les actes et jugements fussent désormais rédigés en français; mais en Gascogne, où le droit romain avait gardé toute sa puissance, on continuait, malgré les ordonnances de François I^er, à se servir du latin; Montaigne sent vivement les inconvénients de cette routine : « Quelle chose peut être plus étrange, selon lui, que de voir un peuple attaché en toutes ses affaires domestiques, mariages, donations, testaments, ventes et achats, à des règles qu'il ne peut savoir, n'étant écrites ni publiées en sa langue, et desquelles par nécessité, il lui faille acheter l'interprétation et l'usage? » Ajoutez à cela que, même en français, les hommes de loi ont un jargon à part, qu'ils s'appliquent à *trier des mots solennels et former des clauses artistes*, si bien que *notre langage commun, si aisé à tout autre usage, devient non intelligible* entre leurs mains; ajoutez au nombre des lois le nombre infini de docteurs à qui l'on donne autorité, quoiqu'ils ne fassent que *s'entregloser*, un Bartoldus, un Baldus, qui doutent sur Ulpien, et sur qui *re-doutent* leurs successeurs; ajoutez enfin, à la multitude des lois et au fourmillement des commentaires, le conflit des juridictions diverses « et cette licence, qui tache mer- » veilleusement la cérémonieuse autorité et le lustre de » la justice, de ne s'arrêter aux arrêts et courir des uns » aux autres juges pour décider d'une même cause. » Tels étaient, messieurs, les reproches généraux que Montaigne adressait aux lois de son temps, sa verve n'est jamais lasse à ce sujet; mais il ne s'est pas borné à les critiquer dans leur ensemble, il nous faut montrer maintenant quelques-unes des lois particulières auxquelles il s'est attaqué.

Les lois pénales du XVI^e siècle ne pouvaient que l'in-

digner. La cruauté de son temps, dont les témoignages nous étonnent, lui semblait aussi inouïe que s'il eût été d'une autre race que ses contemporains. « Je vis, dit-il, en une saison en laquelle nous abondons en exemples incroyables de ce vice, mais cela ne m'y a nullement apprivoisé; je suis d'une merveilleuse lâcheté envers la miséricorde et la mansuétude. » Aussi Montaigne eut-il souvent, comme magistrat, à se débattre entre les devoirs que lui traçait la loi, et les conseils que lui dictait sa propre nature; et s'il n'a pas poussé jusqu'à la généreuse hardiesse de Thomas Morus qui, deux cents ans avant Beccaria, avait condamné la peine de mort, il donne à entendre du moins, que l'idée du supplice est souvent venue le troubler sur son siége de juge, alors qu'il avait devant lui un accusé menacé d'une sentence capitale. « Lorsque l'occasion, dit-il, m'a convié aux condamnations criminelles, j'ai plutôt manqué à la justice.... ; l'horreur du premier meurtre m'en fait craindre un second, et la laideur de la première cruauté m'en fait abhorrer toute imitation. » Encore si la justice était assurée de ne frapper que des coupables! « Mais combien avons-nous découvert d'innocents avoir été punis? Et combien que nous n'avons pas découverts? » Quand un arrêt est conclu, si d'autres prisonniers avouent le crime, on passe outre, la condamnation est juridique ; on ne veut pas *accrocher le jugement;* « en somme, ces pauvres diables sont consacrés aux formules de la justice ». Mais à cette justice, vraiment criminelle, la mort même ne suffit pas, et Montaigne n'en peut supporter l'idée. « Tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté, dit-il. Nous ne pouvons espérer que celui que la crainte d'être décapité ou pendu ne gardera de faillir, en soit empêché par l'imagination d'un feu languissant ou des tenailles et de la roue. » Que sera-ce donc quand ces inhumains excès, comme Montaigne les appelle, au lieu d'aggraver la sentence, la devancent et s'appliquent à un homme dont le crime est encore débattu? C'est déjà trop pour Montaigne que le juge cherche à tromper l'accusé par un interrogatoire captieux et en semblant lui promettre qu'il le sauvera. Quant à la torture préalable, c'est l'extrémité de l'injustice, et il est parmi ceux qui lui ont porté les premiers et les plus rudes coups : « Que ne dirait-on, que ne ferait-on pour fuir à si grièves douleurs ? La souffrance force à mentir celui-là même qui n'est pas coupable, d'où il advient que le juge, l'ayant géhenné pour ne le faire mourir innocent, le fait mourir innocent et géhenné. » Ainsi commencent, par la voix isolée de Montaigne, ces réclamations humaines, qui ont deux siècles à attendre avant de vaincre et de changer les lois.

Parmi les crimes qui étaient alors le plus sévèrement punis, il est un que nous ne traitons plus aujourd'hui que comme un abus de confiance, quand nous n'en rions pas, mais qui menait alors à une mort certaine : je veux parler de la sorcellerie. C'est un des points sur lesquels Montaigne a décidément devancé son temps. Même parmi les grands penseurs qui l'entouraient, il en est très-peu qui n'aient pas cru aveuglément à la sorcellerie. Le Montesquieu du XVI^e siècle, Bodin, y croyait de toutes ses forces ; épargner les sorciers, c'était trahir Dieu même, selon lui. Ambroise Paré comme Bodin, Luther comme Calvin, les tenaient pour de véritables démons incarnés, et voulaient que le dernier supplice leur fût appliqué. Le parlement de Bordeaux n'hésitait pas, et le préjugé cruel auquel il obéissait était si profondément enraciné dans le pays, que, même en 1718, le parlement de Bordeaux, pour la dernière fois, je crois, en France, ordonna encore qu'un sorcier fût brûlé. Quant à Montaigne, ce n'est pas par le feu, c'est par l'ellébore qu'il demande à traiter les sorciers. Il a les oreilles battues de mille contes, les témoins ne manquent pas, mais il ne s'en croirait pas lui-même ; que les aveux s'ajoutent aux témoignages, peu lui importe ; il faut faire ici comme Alexandre, et trancher les preuves qu'on ne peut dénouer : ce ne sont que conjectures, et « c'est les mettre à trop haut prix que d'en faire brûler un homme tout vif ». Avec les sorciers, les hérétiques étaient en butte aux colères et aux sévérités du parlement de Bordeaux. Il rivalisa avec celui de Toulouse dans sa guerre contre la réforme, qui avait en Guyenne de nombreux adhérents, et, même après les édits de pacification de l'Hospital, les persécutions continuaient. Là encore Montaigne se séparait certainement de ses collègues. Il s'avança jusqu'à dire que, selon beaucoup de gens, « on ne peut se prendre à nous que de ce que » nous faisons contre notre conscience ; et sur cette règle est en partie fondée l'opinion de ceux qui condamnent les punitions capitales aux hérétiques et mécréants. » Pour son compte, il est vrai, c'est surtout l'incertitude des opinions et l'amour de la paix qui sont ses arguments favoris en faveur de la tolérance religieuse ; arguments qui ne nous suffisent plus, que nous discuterons plus tard avec lui, qui laissent trop chancelante la plus nécessaire et la plus sainte des libertés. Mais, au temps de Montaigne, la tolérance était déjà beaucoup, même la tolérance du sceptique, et plus d'un a douté comme lui, sans se refuser, comme lui, à frapper ceux qui croyaient.

Les lois civiles ont été comme les lois pénales l'objet des critiques de Montaigne. La puissance paternelle, dans la Guyenne, avait été très-fortement constituée d'après la loi romaine. Un fils, même marié, même père de famille, même magistrat, y restait sous l'autorité et dans la main de son père. Montaigne, au contraire, quoiqu'il n'ait pas eu pour sa part à souffrir de la puissance paternelle, vous vous en souvenez, Montaigne aurait voulu que le père ne pût pas retenir tous ses biens et ne laisser à ses enfants que le choix entre la dépendance et le dénûment. Il paraît même douter du droit de tester, il le limite du moins au nom de l'intérêt social et du droit des enfants; il accorde seulement au testateur quelque liberté au delà des règles que la loi établit pour le partage des

successions *ab intestat*. Il en veut surtout aux substitutions et au droit d'aînesse. Les cadets de Gascogne étaient fameux; nulle part le désir de conserver le futur chef de la famille aussi riche et aussi puissant que ses ancêtres n'était plus répandu, et ceux des jeunes gentilshommes qui se savaient par avance déshérités au profit de leurs aînés, se jetaient souvent dans une vie d'aventures et de désordres. Montaigne en fait un triste tableau. Il en avait connu plusieurs qui étaient devenus voleurs, voleurs d'habitude et de passion, au point de ne pouvoir plus se corriger si la fortune leur arrivait, et Montaigne lui-même fait remonter à leurs pères la responsabilité de leur honte. La constitution du mariage a aussi place parmi ses critiques; il y porte la main comme à une loi purement humaine. « Nous avons pensé, dit-il, attacher » plus ferme ce nœud, pour avoir ôté tout moyen de le » dissoudre. Mais d'autant s'est dépris et relasché le » nœud de la volonté et de l'affection, que celui de la » contrainte s'est étréci; et au rebours ce qui tint les » mariages à Rome si longtemps en honneur et en sûreté, » fut la liberté de les rompre, qui voudrait. » Vous le voyez, messieurs, Montaigne va loin, dans ses critiques, plus loin, assurément, que je ne voudrais sur ce dernier point; le Code civil n'a rien perdu à lui donner tort, quant au divorce, après lui avoir donné raison. Montaigne, d'ailleurs, n'armait-il pas ces adversaires contre lui-même, quand il écrivait : « On ne se marie pas pour » soi, quoiqu'on dise, on se marie autant et plus pour sa » postérité, pour sa famille; cet intérêt touche notre » race bien loin par delà de nous. » Aussi, dans les discussions du Code civil, M. Portalis qui combattait l'idée du divorce, invoquait Montaigne à son tour.

Je ne me charge pas, messieurs, de concilier les contradictions de Montaigne ni d'effacer ces erreurs; j'ai voulu seulement vous montrer quelle est son indépendance, quand il se laisse aller au plaisir de penser et de juger. Voilà comment il juge les lois de son temps. Certes, il ne les ménage pas; il en parcourt le champ presque entier, il trouve à se plaindre presque partout. Eh bien! à quoi conclut-il après avoir si librement exercé sa raison sur ces matières? Il demande à ses contemporains de ne point croire à la raison en matière de loi, de ne croire absolument, uniquement et à tout jamais qu'à la coutume, quelle qu'elle soit, à la coutume juste ou injuste, à la coutume ancienne et immobile. Il a trouvé trop de critiques à faire, il ne veut plus que personne en fasse; il ne veut pas même qu'on mette en œuvre celles qu'il a mises en avant. Parce que les nouveautés avaient surabondé autour de lui, parce qu'il avait vu mille malheurs provenir des innovations, il décide et déclare que rien de nouveau ne peut être meilleur que rien d'ancien. Ne lui demandez pas surtout de chercher à travers les lois, à travers ce chaos de règles confuses, un principe qui appartienne à la loi naturelle. Montaigne rit à l'idée seule d'une telle recherche, il rit de Cicéron et de tous les philosophes, et des grands jurisconsultes, ses contemporains, qui avaient vu, dans la marche historique du droit romain, comment un corps de coutumes locales peut s'étendre et s'élever peu à peu jusqu'à la hardiesse de s'appeler la raison écrite, et qui voulaient établir aussi en France, sur un fond d'équité commune et éternelle, toutes les lois diverses dont la société a besoin. Combien ce travail nouveau des jurisconsultes du XVI^e siècle sur le droit romain a été mieux compris par cet autre homme, que nous mettions jeudi dernier en regard de Montaigne, que Montaigne traite d'écrivain simplement plaisant, par ce bouffon de Rabelais! Frappé comme Montaigne de la confusion des lois, il les raille, s'il est possible, encore plus impitoyablement que lui. L'usage désordonné des commentaires qui détruisent le texte l'irrite d'autant plus, qu'il voit dans le texte des lois romaines non pas seulement une coutume plus antique, mais un des plus grands efforts de l'esprit humain, et son Pantagruel, au sortir de la Faculté de Bourges, « disait aucunes fois que les livres des loix lui semblaient une robe d'or, triomphante et précieuse à merveilles, qui fut brodée d'ordure; car au monde n'y a livres tant beaux, tant aornés, tant élégants comme sont les *Pandectes;* mais la brodure d'icelles, c'est assavoir la glose de Accursius, est tant salle, tant infame et puaise, que ce n'est que villenie. » Ces beaux textes, Pantagruel se souvient que son père lui a ordonné de les « conférer avec la philosophie », et quand il est appelé à juger, il gourmande tous ces fous, qui ont, par Dieu! moins étudié en philosophie que sa mule; il professe que « les lois sont extirpées du milieu de la philosophie morale et naturelle ».

Ce qui a manqué à Montaigne pour retrouver dans les lois, comme Rabelais, un terrain solide et fixe, c'est le goût et le courage de l'étude approfondie. Rabelais était un véritable savant; les longs ouvrages ne lui faisaient pas peur. On sent qu'il se peint lui-même, quand il dit que « l'esprit de Pantagruel entre les livres était comme » le feu parmi les brandes, tant il l'avait infatigable et » strident. » Mais Montaigne, de son propre aveu, s'arrête « à la croûte première des sciences ». Il a ce tort, assez français, que M. Renan a si spirituellement nommé le *pédantisme de la légèreté*. Montaigne voudrait que toute chose fût facile à apprendre, et qu'un gentilhomme pût suffire à tout avec sa sagacité instinctive et quelques lectures faites en courant. Le jugement même du premier paysan qui passe lui semble préférable aux recherches des meilleurs esprits, et la loi naturelle est, à ses yeux, perdue depuis si longtemps dans les désordres de la raison, qu'il supprimerait volontiers toutes les lois.

Ces deux parts que nous avons faites dans l'esprit de Montaigne, ces critiques auxquelles il se laisse d'abord aller, puis ce parti pris de tout conserver par scepticisme, auquel il s'arrête en dernière analyse, ces deux parts se sont comme distribuées d'elles-mêmes entre les deux siècles qui l'ont suivi. Au XVII^e siècle,

Pascal est insensible à ces tentations de réformer les lois, qui avaient surgi une à une dans l'esprit de Montaigne; mais il lui prend tout son scepticisme sur la loi naturelle, toutes ses idées sur la coutume comme seul fondement de la législation; il le pousse même à l'excès; il resserre, il condense, il redouble chacune des railleries de Montaigne. Vous vous rappelez, sans doute, comment il parle de cette plaisante justice qu'une rivière borne : vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. Ce sont autant de traits transportés des *Essais* dans les *Pensées;* on peut suivre le parallèle pendant plusieurs pages, nulle part l'alliance n'est plus étroite entre ces deux grands esprits si différents. Au XVIII^e siècle, au contraire, tous les arguments critiques de Montaigne contre les lois écrites sont repris, se répandent et arrivent à maturité. Mais le grand point que ne lui concèdent pas les philosophes d'alors, c'est sa négation de la loi naturelle. Il y en a une, selon eux. Voltaire le dit partout; Rousseau le dit en s'adressant directement à Montaigne, et c'est ainsi qu'en cherchant à retrouver dans l'homme les droits qui lui appartiennent, non pas à cause de telle ou telle coutume, de telle ou telle tradition, de tel ou tel écrit, mais parce qu'il est homme et parce que ses droits naissent avec lui; c'est ainsi, dis-je, messieurs, que le scepticisme de Montaigne et du XVIII^e siècle a été contrebalancé par une croyance généreuse, par une vraie foi, qui a poussé la France à donner pour base à ses lois la connaissance la plus générale et le respect le plus profond de la nature humaine dans ses grands traits.

On a souvent reproché à la Révolution française d'avoir exagéré ce droit abstrait et d'avoir, par la déclaration des droits de l'homme, attribué à la constitution nouvelle de la société un caractère plus général que la réalité ne le comporte. Je ne conteste pas qu'il y ait eu excès en ce sens; mais il ne faut pas, messieurs, oublier et abandonner ce grand principe, cette grande croyance d'une loi naturelle et commune à tous les hommes, qui, une fois reconnue, nous oblige tous, et de laquelle découlent des droits que personne ne peut enlever à personne. Réduite à ces termes, c'est là une idée qui appartient, non pas à un siècle, ni à une école, mais à tous ceux qui, depuis le commencement du monde, ont connu, aimé, estimé l'homme, non pas parce qu'il était de tel ou tel pays, de tel ou tel temps, parce qu'il était protégé par telle ou telle loi, mais uniquement parce qu'il était homme. C'est ce qu'il y a de plus chrétien à la fois et de plus philosophique dans les idées modernes, et je regrette que ce soit la seule idée que je ne retrouve pas dans Montaigne, et dont je ne puisse pas le louer ici.

GUILLAUME GUIZOT.

---

## FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE.

### PHILOSOPHIE.

COURS DE M. GATIEN ARNOULT.

**L'université de Toulouse lors de sa fondation en 1229**

M. Gatien Arnoult traite cette année de l'*histoire de la philosophie à Toulouse et dans le pays voisin.* Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse depuis 1830, c'est pour la *trente-sixième* fois qu'il a ouvert son cours par une leçon dont voici un fragment étendu :

La fondation de notre ancienne Université de Toulouse fut stipulée par un article spécial du traité convenu à Meaux et conclu à Paris entre le roi de France Louis IX et le comte de Toulouse Raymond VII, le jour du jeudi saint, 12 avril 1229.

Ce traité, comme vous le savez, termina la guerre des Albigeois : c'était un grand bien. Mais le comté de Toulouse cessa par là d'être ce qu'il était depuis longtemps, une véritable royauté indépendante, et le Languedoc perdit son individualité politique en devenant simplement une portion de la France, à laquelle il fut incorporé ou, comme on dirait aujourd'hui, annexé. Tous, en ce pays, crurent alors que c'était un grand mal. (Ils l'ont même cru bien longtemps encore après : ils en ont eu de profonds ressentiments, d'amers regrets, des retours pleins d'exigences, des réminiscences pleines d'agitation; et vous pouvez juger comme moi si, même aujourd'hui, après tant de révolutions de toute sorte et le passage de tant de générations, quand on remue certaines cendres du foyer populaire, on n'en fait pas jaillir quelques étincelles des vieux incendies, *veteris vestigia flammæ*).

Le traité de Paris, raison et loi du plus fort, déclara le Languedoc réuni, pour une très-grande partie, au domaine de la couronne de France : il imposa au comte de Toulouse, qui restait chargé du gouvernement du reste, l'obligation d'y faire observer toutes les lois de l'Église : et il lui imposa de même celle de poursuivre et d'exterminer tous les hérétiques; voulant que, sous sa protection, les prêtres et les moines eussent la facilité de continuer et d'achever par le feu l'œuvre que les soldats de la Croisade avaient si bien commencée et tant avancée par le fer.

Tout porte à croire que le roi de France voulait anéantir de même la liberté philosophique, au moyen de cet article spécial du traité qui obligeait Raymond à établir et à entretenir, pendant dix ans, dans sa ville capitale, un corps de maîtres ou, comme on disait alors, une Université scholastique. Il voulait certainement que ces maîtres fussent des professeurs de saines doctrines ou des instituteurs de bonnes études, ayant pour mission de remédier au mal qui avait été fait et d'empêcher celui qui pourrait se faire encore par d'autres maîtres, professeurs de mauvaises doctrines, publiquement assis en des chaires de pestilence ou répandant leur poison dans l'ombre. Par conséquent il voulait aussi que ces précepteurs de la jeunesse lui enseignassent à se défier des tendances vers l'indépendance intellectuelle et à courber docilement la tête sous le joug de l'autorité. Ainsi l'Université de Toulouse paraît bien avoir été fondée dans un esprit qu'en adoptant notre langage actuel, on pourrait appeler, avec plus ou moins de justesse, *réactionnaire* ou *illibéral.*

La question historique est de savoir si elle eut elle-même cet esprit, en ce temps-là.

Pour apprécier la réponse que je trouve à faire à cette question, il faut considérer quel était à cette époque l'état de l'enseignement philosophique en France et spécialement dans l'Université de Paris.

Alors cette Université de la grande ville du nord était elle-même bien jeune; car il n'y avait que quelques années qu'elle avait été, sinon fondée, au moins constituée officiellement et reconnue par le roi et par le pape.

On lui contestait même encore quelques-uns des droits qu'elle jugeait les plus essentiels à ce caractère : et souvent elle se voyait menacée de perdre le lendemain ce qu'elle avait gagné la veille. Mais l'esprit qui l'animait lui donnait, avec la foi en soi-même, cette conviction du droit, principe d'une volonté ferme, qui fait triompher de tous les obstacles.

En même temps, elle était animée d'un ardent amour de la science, principalement de la science philosophique en laquelle on résumait tout; et ce qui lui semblait s'y rapporter ou devoir en étendre le cercle était immédiatement l'objet de son affection et de ses études. Mais cette disposition paraissait quelquefois la conduire à des résultats funestes, plus souvent l'exposer à de grands dangers. Et l'autorité s'attachait à la comprimer ou tout au moins à la diriger.

Ainsi il y avait lutte.

Dans cette sphère spéciale de la philosophie, la lutte principale du jour était celle qu'avaient amenée certains ouvrages d'Aristote, nouvellement apportés en France, avec les commentaires des Arabes. Les maîtres docteurs-régents en logique, chercheurs curieux de tout ce qui leur semblait devoir contribuer au progrès de la science qu'ils avaient mission d'étudier et d'enseigner, s'étaient immédiatement emparés de ces livres. Ils voulaient les lire à leurs écoliers, c'est-à-dire leur en faire connaître le texte et l'expliquer, soit simplement en traduisant les mots et en commentant les passages difficiles, soit en développant les doctrines pour en tirer des conclusions, soit même en les modifiant de diverses manières. Mais l'autorité ne se montrait guère favorable à ces prétentions : elle se défiait de ces livres nouveaux, dont l'inconnu pouvait contenir quelque grand mal : elle s'inquiétait de ce mouvement des intelligences qui pouvait conduire à quelque abîme, lequel en aurait appelé un autre, *abyssus abyssum invocat* : elle n'avait qu'antipathie pour certaines tendances qui se manifestaient à cette occasion; et elle témoignait de toutes les manières que son plus vif désir était de les réprimer chez ceux où elle les trouvait et de les prévenir chez les autres.

De là ces interdictions d'ouvrages mis à l'index par le légat du pape et par le pape lui-même, ces excommunications lancées par le Concile contre ceux qui les liraient, ces enquêtes sur l'enseignement, ces inquisitions sur les auteurs et les propagateurs de certaines doctrines, les procès, les condamnations et les exécutions dont ces années eurent le spectacle.

Une autre lutte moins retentissante, mais guère moins importante peut-être, avait lieu dans la sphère de l'enseignement du droit, qui tient tant à la philosophie. Les maîtres ou docteurs-régents ne voulaient plus se borner à commenter le corps du droit canon; ils voulaient y joindre celui du droit civil : plusieurs d'entre eux allaient même pour cela tenir leurs écoles hors des lieux que l'Église avait entièrement en sa juridiction et sous la surveillance immédiate de sa police. Mais l'Église s'efforçait de les retenir matériellement en ces lieux ou de les y faire rentrer; et elle s'efforçait encore plus de les contenir intellectuellement dans les limites du vieil enseignement.

Donc, en cet état de choses certifié par l'histoire, si la nouvelle Université de Toulouse eût été animée de l'esprit que, je le répète, nous appellerions en notre langage moderne *libéral* ou *réactionnaire*, elle se serait déclarée l'ennemie de toutes les libertés scholastiques, dans lesquelles elle aurait affecté de ne voir que licence et révolte; et elle aurait fait immédiatement profession publique de soumission entière, très-humble et très-obéissante, à l'autorité dont elle se serait reconnue la servante. Elle aurait aussi enregistré sans opposition, ni remontrances, ni restrictions, les ordonnances et arrêts de proscription contre tous les livres nouveaux d'Aristote, de ses commentateurs et des autres mis à l'index, et elle aurait publié hautement qu'elle en défendait la lecture à ses maîtres en philosophie et à leurs écoliers. Enfin elle aurait annoncé que les professeurs en droit se borneraient strictement à l'enseignement du droit canon; qu'ils en respecteraient religieusement les limites comme saintes et qu'ils ne les franchiraient jamais pour aller faire des excursions dans le droit civil.

Mais est-ce bien là ce que fit, à son début, notre Université de Toulouse?

Sur cette question, nous avons, depuis quelques années seulement, un document authentique, très-précieux, qui, après être resté pendant plus de dix siècles enfoui dans la poussière d'une bibliothèque anglaise, a été déterré enfin et publié à Londres, d'où il est venu dans notre patrie. — Mais quelques explications préliminaires sont encore indispensables pour le bien comprendre.

Dès que le traité de Paris eut été juré devant le grand portail de l'église Notre-Dame, le cardinal légat du pape, Romain, et l'évêque de Toulouse, Foulques, s'occupèrent d'en faire exécuter l'article relatif aux quatorze maîtres que Raymond devait établir et entretenir, pendant dix ans, en sa ville capitale, pour y tenir école et y former une Université. Ne pouvant pas s'en charger eux-mêmes au milieu de tant d'autres affaires qui demandaient tous leurs soins et prenaient tout leur temps, ils confièrent cette mission à Élie Guarin, abbé de Grand-Selve. Celui-ci choisit ces maîtres à Paris, et quand son choix eut été fait, il les présenta au légat du pape, qui les amena peut-être lui-même à Toulouse, pourvut largement à tous leurs frais et les combla de présents.

Arrivés, ces maîtres paraissent être entrés promptement en fonctions : et peu après ils crurent devoir rédiger et publier une pièce que nous appellerions aujourd'hui un prospectus ou un programme des cours; sorte de manifeste de la nouvelle Université.

C'est cette pièce, retrouvée naguère dans un manuscrit perdu au fond d'une bibliothèque de Londres, qui contient la réponse à notre question.

Premièrement, en l'Université de Paris, dit ce programme, les maîtres ne lisent pas les livres d'Aristote sur la nature, ni les commentaires qui en ont été faits : ils ne les lisent ni en public ni en particulier; car cela leur est interdit. Mais, en l'Université de Toulouse, ces mêmes livres seront lus publiquement par les maîtres; ils seront expliqués par eux, et mis à la disposition de tous ceux qui veulent approfondir les questions philosophiques et sonder jusque dans la moelle le sein

de la nature : *Qui volunt naturæ sinum medullitùs perscrutari.*

Ainsi la décision du légat du pape, celle du pape lui-même et celle du concile, qui prohibaient ces livres, étaient nulles et comme non avenues pour les rédacteurs de ce programme. Ils semblent avoir dit que ces décisions ne regardaient que Paris et qu'elles n'étaient point applicables à Toulouse, terre de franchise : et les excommunications lancées contre tous les lecteurs de ces livres suspects ne leur donnaient aucun souci. Aristote et ses commentateurs, proscrits sur les bords de la Seine, étaient honorés sur ceux de la Garonne, qui devenaient, en France, le bienheureux champ d'asile des grands philosophes exilés.

Secondement, à Paris, dit encore le programme, on ne permet que l'enseignement du droit canon ou ecclésiastique; Justinien et le droit civil ou romain y sont condamnés à rester enfouis dans leurs tombeaux, comme indignes de reparaître au jour. Mais, dans l'école de Toulouse, on enseignera l'un et l'autre droit; à côté des canons de l'Église, on ne craint pas de placer le code de l'empire et l'on y fait l'*élévation* de Justinien comme celle d'un corps saint : *Decretistæ Justinianum extollunt.*

Nous comprenons bien que cet enseignement était nécessaire en un pays où le droit romain était la grande loi. Mais les maîtres ne s'en prévalaient que davantage pour montrer combien l'enseignement était différent dans les deux universités; et combien, en celle de Toulouse, on était peu disposé à reconnaître que toute puissance législative est absorbée par celle de l'Église.

Troisièmement, à Paris, continue toujours le programme, l'enseignement est plein de difficultés : on le gêne, on l'entrave, on le tourmente de toutes les manières. Outre les grandes défenses d'enseigner la haute philosophie de la nature et le droit civil, il y en a beaucoup d'autres sur une foule de questions. Les maîtres, avant d'obtenir leur licence, sont soumis à des conditions iniques; après, à une surveillance indigne. Ils ont toujours suspendue sur leur tête, comme une épée de Damoclès, la censure, tour à tour préventive et répressive. On ne les laisse même pas tranquilles en leurs tombeaux. Les écoliers partagent leur sort. Bien plus, ils ont beaucoup à souffrir de l'hostilité des habitants et des magistrats : ils sont là comme des esclaves sous des tyrans. Mais, à Toulouse, est la terre de la liberté; liberté de l'école ou scholastique, *libertas scholastica* : liberté pour les maîtres et liberté pour les écoliers. Bien plus, ils y trouvent l'amitié protectrice du Prince-Comte et celle des consuls qui siégent au Capitole, la sympathie de la milice, et une cordiale hospitalité de la part des habitants.

Ainsi l'on peut affirmer que rien ne leur manque : et chacun peut leur adresser la question : *Quid deerit vobis igitur?* C'est toujours le programme qui le dit.

Donc, en m'appuyant sur ce programme, que l'on peut appeler un document authentique et officiel, je me crois autorisé à dire que notre Université de Toulouse, à ce moment de sa fondation, eut un caractère bien différent de celui que nos meilleurs historiens, les plus récents, lui attribuent.

Suivant eux, cette Université représentait « la lourde » scholastique du Nord qu'on intrônisait sur le cadavre de la » littérature nationale du Midi ». Elle représentait « l'Église » voulant que, dans le lieu même où l'on avait enseigné les » doctrines qu'elle réprouvait, il n'y eût plus désormais d'autre » étude que celle de la théologie orthodoxe ». Et voilà que, dans son programme même, cette Université toulousaine se déclare libre du joug très-lourd qui pesait sur la plus grande école du Nord; et qu'elle se donne pour enseigner bien d'autres choses que la théologie, même malgré les interdits de l'Église, et en s'exposant au danger d'être accusée d'hétérodoxie. Le contraste ne saurait être plus fort.

Cependant il faut reconnaître que ce jugement de nos historiens a son côté de vérité. Sans aucun doute, les auteurs du traité de Paris, en rédigeant l'article sur le corps enseignant à établir dans Toulouse, voulaient que ce corps fût ce que disent ces écrivains : une institution du nord pour dénationaliser le midi, ou, dans notre langage du jour, un instrument de centralisation, et un autre instrument d'extermination morale de l'hérésie et de l'esprit hérétique, au profit de l'orthodoxie théologique ou de la soumission à l'autorité de l'Église. Les auteurs du programme le déclaraient eux-mêmes, quand ils parlaient de « faire monter jusqu'aux astres le cèdre » de la foi catholique en ces mêmes lieux où la dépravation » hérétique avait étendu les épines de sa forêt. » Telle était l'intention que nos historiens ont bien vue. Mais ce qu'ils n'ont pas vu, c'est que, par je ne sais quel enchaînement de circonstances ou quelle force des choses, le fait n'a pas été en complète harmonie avec l'intention; et que ce corps de maîtres, que l'on voulait animé d'un esprit *illibéral* ou *réactionnaire*, n'ouvrit sa plus grande bouche que pour en laisser échapper des paroles en un sens bien opposé.

Comment cela se fit-il? Pour les maîtres, deux hypothèses se présentent : ou bien ils parlaient franchement, sincèrement, suivant leur pensée; ou bien les phrases de leur programme n'étaient qu'un artifice et un moyen calculé pour le succès. Que de programmes ne sont pas autre chose!

Mais, dans l'un et l'autre cas, la conclusion est la même. Dans le premier, ces professeurs de Paris, qui appartenaient à la fraction des mécontents, parce qu'ils étaient froissés en leurs idées, apportèrent nécessairement leur esprit dans la nouvelle Université de Toulouse, et ils l'en pénétrèrent, et ils lui apposèrent en quelque sorte leur cachet, qui fut ce programme. Dans le second cas, puisqu'ils se croyaient obligés de faire une telle déclaration pour obtenir succès et crédit, ils témoignaient par là même quel était l'esprit de la grande majorité des écoliers auxquels ils s'adressaient : et ce dut être aussi l'esprit général de l'école, en ce moment.

Pour l'autorité, c'est-à-dire pour le légat du pape et pour l'évêque de Toulouse, je vois aussi deux hypothèses. La première, moins admissible, est qu'au milieu de toutes leurs autres affaires, ils ne remarquèrent pas ce programme et surveillèrent peu les nouveaux professeurs. La seconde, plus vraisemblable, est qu'ils crurent devoir donner cette satisfaction à la population du pays, et laisser dissimuler sous ces paroles dorées des intentions bien différentes. Alors ils n'auraient fait, au commencement du XIII^e siècle, dans le midi de la France, que ce qui avait été fait par tant d'autres, dans tous les siècles et dans tous les pays. Car combien de fois l'histoire n'a-t-elle pas montré de vainqueurs faisant des concessions aux vaincus; des programmes que nous disons *libéraux* servant de passeport et d'amnistie à des révolutions; certaines libertés offertes en échange d'autres; et, ce qui est moins bien, l'annonce de ces libertés devenant un moyen artificieux de despotisme! Mais, en ce cas encore, on arrive à la même conclusion.

Cette conclusion est que notre Université de Toulouse, à son origine, loin de recevoir l'esprit que, dans notre langage

moderne, on appelle *réactionnaire*, et *illibéral*, se montra vivement animée de l'esprit contraire; de cet esprit que, dans le même langage moderne, on appelle *libéral* et *progressif*.

Je vous donne cette conclusion comme vraie, car elle s'appuie, comme vous voyez, sur un document authentique. Peut-être pourtant que je me fais illusion! Il est si facile de ne voir les choses que par le côté qui plaît. Mais cette illusion m'est douce, et j'avoue que je ne me la laisserais pas enlever sans résistance. Jusqu'à ce qu'on m'ait clairement prouvé que je me trompe, je ne cesserai pas d'écrire sur le fronton de notre Université commençante ces mots : *liberté et progrès*.

GATIEN ARNOULT.

## BULLETIN DES COURS.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

PHILOSOPHIE. — M. TISSANDIER étudiera l'homme moral dans ses rapports avec l'homme physique.

HISTOIRE. — M. ABEL DESJARDINS fera l'histoire de la province des Gaules sous la domination romaine; il étudiera les grands historiens de l'antiquité, et principalement Tacite.

LITTÉRATURE ANCIENNE. — M. COURDAVEAUX étudiera Cicéron considéré comme orateur du barreau romain.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — M. COLINCAMP traitera de la poésie française au moyen âge, et de son influence sur la formation de la langue.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. HILLEBRAND fera l'histoire du roman en Angleterre; il expliquera et commentera, au point de vue philologique et littéraire, le *Hamlet* et le *Macbeth* de Shakespeare.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN.

THÉOLOGIE DOGMATIQUE. — M. MONOD : *Théologie biblique*. Développement de la révélation dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

MORALE ÉVANGÉLIQUE. — M. DE FÉLICE : *Morale chrétienne*. Exposition des devoirs de la morale chrétienne. — *Théologie pratique*. Homélétique et exercices d'éloquence sacrée.

CRITIQUE SACRÉE ET EXÉGÈSE. — M. SARDINOUX : Étude chronologique et critique de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les quatre Évangiles. — Examen des écrits de MM. Renan, Strauss et Schenkel sur la vie de Jésus.

HÉBREU ET CRITIQUE SACRÉE DE L'ANCIEN TESTAMENT. — M. BOIS : Introduction aux livres historiques de l'Ancien Testament, et spécialement au Pentateuque. — Interprétation du livre de Job.

HAUTE LATINITÉ ET LITTÉRATURE GRECQUE. — M. PÉDÉZERT : La grande apologie de Justin Martyr. — Études sur l'Apologétique pendant les trois premiers siècles.

PHILOSOPHIE. — M. NICOLAS : 1° Des bases de la morale; 2° Histoire du cartésianisme; 3° Histoire des religions : 4° religion des Indous.

### Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.

CHAUMONT.

M. SORET : Le règne de Louis XIV.

PARIS.

M. VILBORT : La Kabylie.

VALENCIENNES.

MM. LEDIEU : La liberté morale considérée en elle-même et dans ses rapports avec les divers développements de l'esprit humain. — GOUGEON : Des rapports du costume avec les idées à toutes les époques. — LOUISE : Des rapports de la morale et des beaux arts. — BOUCRY : La femme dans la société moderne; de l'à-propos de son dévouement; l'Antigone de Sophocle. — TUROT : La fable de la Fontaine : *la Mort et le Bûcheron*.

VANNES.

M. LALLEMAND, juge de paix : Archéologie celtique,

STRASBOURG.

MM. GOGUEL : Goetz de Berlichingen; Rabelais. — GRANSARD : La marine à vapeur; l'idéal. — GRUCKER : Études philosophiques. — KIRSCHLEGER : Le monde végétal dans ses rapports avec la légende, la poésie populaire, les us et coutumes des peuples rhénano-germaniques. — LEDERLIN : Étude sur le symbolisme dans le droit. — E. LEHR : La législation des Indous; les découvertes scientifiques modernes. — SCHNITZLER : Les voyages de Joseph II à la cour de Marie-Antoinette et à celle de Catherine II; beautés pittoresques des Alpes et de l'Asie centrale; questions commerciales qui se rattachent à cette dernière contrée. — SPACH : Hermann et Dorothée, poëme épique de Goethe; Egmont, drame historique de Goethe; Scènes de la vie de Goethe; Marie Stuart, de Schiller.

SENS.

MM. WALTZ : Influence des femmes sur la littérature et la langue au XVIIe siècle. — BUZY : Poëmes populaires et légendes. — PIERRE, ancien bibliothécaire intérimaire de la ville d'Alger : De l'Algérie.

ANGOULÊME.

MM. BERTEREAU, doyen de la faculté des lettres de Poitiers : Pensées de Pascal. — BEAUSSIRE : Dante et la formation de la nationalité italienne. — CHAIGNET : Les fables de la Fontaine. — DUCROQ, professeur à la faculté de droit de Poitiers : Des églises et autres édifices du culte catholique au point de vue domanial.

AUCH.

MM. DE LOSTALOT : De la critique littéraire dans Molière. — LAMIRAL : De la satire; Régnier et Boileau. — PAUL : Les femmes de Molière. — MASSON : Entretien historique sur Fénelon. — RIQUIER : L'esclavage antique, le servage, la traite des noirs. — MUSSAT : Le devoir, le droit, leurs rapports.

DOUAI.

M. THÉZARD, professeur à la faculté de droit de Douai : Du caractère français dans ses rapports avec le droit.

LIMOGES.

MM. GUILLEMOT, professeur en congé : De l'influence des reines de France sur le gouvernement et l'esprit de leur époque. — LEMAS, professeur au lycée de Limoges : Études sur Molière et madame de Sévigné. — LAUNAY : Le canal de l'isthme de Suez. — Le Nil. — Le Niger. — L'Inde et les Anglais.

NANCY.

M. DE METZ-NOBLAT, membre de l'académie Stanislas : Économie politique.

PARIS (Salle Valentino).

M. Arsène HOUSSAYE : Madame Tallien, Madame Récamier. — M. Ernest HAMEL : De la passion au théâtre et dans les livres. — Madame SUDRE : Exposition de la langue acoustique universelle.

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS (Saône-et-Loire).

M. MASSARD, juge de paix, membre de l'Académie de Besançon : Le droit civil.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT (Gard).

MM. le pasteur MOUCRON : La Bruyère, La Fontaine. — ALEGRE : Études sur l'histoire de France.

CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Lundi 22 janvier. — M. GEORGES BELL : Quelques pages peu connues de l'histoire de France.

Mardi 23. — M. DÉSIRÉ CHARNAY : De la condition des femmes dans tous les pays et dans tous les temps.

Jeudi 25. — M. H. REYNALD : Machiavel.

Vendredi 26. — M. SAMSON : Causerie dramatique.

Samedi 27. — M. ÉDOUARD HERVÉ : Les orateurs et écrivains français : Royer Collard, ses discours et ses écrits.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 9 27 JANVIER 1866

## SALLE HERZ.

PRÉSIDENCE DE M. LABOULAYE.

### Meeting sur l'abolition de l'esclavage aux États-Unis et à Cuba (1).

LA SÉANCE EST OUVERTE A HUIT HEURES UN QUART.

M. LE PRÉSIDENT.

Le 3 novembre dernier, nous avons tenu dans cette salle une première réunion en faveur des esclaves affranchis de l'Amérique du Nord. Nous avons appelé à nous, sans distinction d'opinion religieuse ou politique, tous les amis de l'Amérique et de la liberté. La salle a été remplie en un instant, et à notre grand regret, il nous a fallu refuser beaucoup plus de monde que nous n'en avons reçu : il y a eu beaucoup d'appelés et très-peu d'élus.

On nous a demandé de tenir une seconde réunion, nous avons saisi avec empressement cette occasion d'être utiles aux noirs, sans être désagréables aux blancs.

Je vais vous dire le fond de ma pensée. Nous sommes décidés à nous réunir toutes les fois que vous voudrez bien venir nous écouter. Tant que vous ne vous lasserez pas de nous entendre, nous ne nous lasserons pas de parler. Nous avons une armée d'orateurs en réserve, et nous sommes prêts à tout événement.

Quant à ces dames du comité qui recueillent des souscriptions, je ne les ai pas consultées, mais je ne crois pas trop m'avancer en vous assurant que vous vous lasserez plus tôt de donner qu'elles ne se lasseront de recevoir. Les Anglais qui ont tout réduit en statistique et qui vous diront très-exactement combien il y a de gens qui se pendent et qui se coupent la gorge dans leur heureux pays, les Anglais ont fait une statistique sur la ténacité des femmes en matière de bonnes œuvres; ils sont arrivés à ce résultat, qu'en fait de souscriptions une Anglaise vaut treize Anglais et demi et une fraction. Les dames de France sont décidées à ne céder en rien sous ce rapport à leurs vaillantes sœurs d'Albion, et c'est à vous, messieurs, que nous nous adressons pour soutenir généreusement l'honneur du drapeau.

Beaucoup de raisons nous faisaient désirer cette réunion nouvelle.

A première vue, j'en ai trouvé trois, et comme j'ai craint que ces trois raisons ne donnassent à mon discours l'apparence d'un sermon en trois points, je me suis hâté de leur en adjoindre une quatrième, qui n'est peut-être qu'une vue personnelle, et que je vous dirai confidentiellement. Toutes les fois que nous trouverons l'occasion de tenir une réunion, nous la saisirons avec empressement. Nous croyons que le droit de réunion est un des droits les plus précieux des peuples libres, et que par conséquent c'est un devoir pour tout bon citoyen de concourir à l'exercice de ce droit. La liberté est un instrument. Entre des mains maladroites, elle est quelquefois un danger ; entre des mains habiles, elle est une richesse pour tous : mais il n'y a qu'une manière de rendre une main habile, c'est de l'exercer.

Toutes les fois donc que des hommes, quelles que soient leurs vues particulières en politique ou en religion, voudront se réunir pour défendre une de ces grandes causes qui s'imposent à la conscience publique, je déclare que, quant à moi, je serai toujours prêt à m'associer avec eux. Soit qu'on veuille que je préside, soit qu'on désire que je parle, soit qu'on aime mieux que je me taise, je serai toujours heureux d'être là.

Je sais que des gens qui ont la conscience extrêmement timorée parlent toujours de coalition quand ils voient trois personnes qui se réunissent; je crois qu'en s'alarmant ainsi ils cèdent à une confusion d'idées et qu'avec une bonne définition on pourrait les rassurer.

Oui, toutes les fois que des hommes qui n'ont ni les mêmes idées, ni les mêmes principes, mettent leur drapeau dans leur poche et se réunissent pour monter à l'assaut du pouvoir, pour renverser un ministère ou un gouvernement, cela est mal, c'est une coalition dans le mauvais sens du mot. On ne peut trop les blâmer. Mais quand des hommes, au contraire, au lieu de mettre en avant leurs passions, les étouffent, au lieu de mettre en avant leurs intérêts, les oublient, et ne demandent qu'à défendre une idée, une vérité, une liberté, oh! alors cela n'est plus de la coalition, c'est de la belle et bonne association.

Une liberté, une vérité ne peut être le profit d'un parti, elle est le profit commun de tous. Quiconque sert la liberté ou la vérité, celui-là est dans notre camp; combattons avec lui.

J'ajoute que ces réunions ont un grand avantage; elles enseignent aux hommes deux choses : la modération et le respect; la modération, parce que lorsqu'on se réunit avec des hommes d'opinion diverse, on s'aperçoit bientôt qu'il faut transiger de part et d'autre, non sur la vérité, mais sur les moyens d'exécution; et on réussit parce qu'on est dans le vrai. On entre ainsi dans la pratique des choses. Ces réunions

(1) Voyez les discours prononcés à ce premier *meeting* par MM. Laboulaye, Leigh, Edmond de Pressensé, Sunderland, Athanase Coquerel fils, Crémieux, Rosseuw Saint-Hilaire, Théodore Monod, dans le n° 50 de notre deuxième année (p. 809 et suivantes).

enseignent aussi le respect, et le respect le plus nécessaire, celui qu'on doit toujours avoir pour ses adversaires ; elles enseignent à éviter ces injures, ces attaques violentes qui séparent des gens qui devraient être unis. Quand on discute avec des adversaires politiques ou religieux, et que cependant on se trouve avec eux sur un terrain commun, on est amené quelquefois à reconnaître qu'on se trompe, et même alors qu'on croit ne pas se tromper, on apprend souvent que ceux qui ne sont pas de notre avis sont d'aussi honnêtes gens que nous, quelquefois même valent mieux que nous. Ce respect mutuel amène dans toutes les relations politiques une douceur, des ménagements qui sont la condition même du triomphe de la vérité.

Voilà mon premier point, passons aux autres. Vous savez que le comité de souscription qui est aujourd'hui la cause principale de notre réunion, a été fondé par des dames françaises. Fatiguées d'entendre parler de ces Anglaises, de ces Américaines qui trouvent moyen de faire de bonnes œuvres, d'agir, de s'intéresser aux choses de leur pays, les dames françaises ont voulu, elles aussi, se mêler des affaires publiques. C'est leur début dans la politique; il y en a de plus mauvais. Mais dans ce début elles apportent cet enthousiasme qui marque toujours les premiers pas dans une voie nouvelle. Ces dames n'ont pas encore l'habitude des grandes affaires publiques, elles s'imaginent que des comptables, que des personnes qui administrent un budget, doivent être toujours pressés de rendre leurs comptes. Elles m'ont donc chargé de vous dire ce que devenait cet argent qu'on leur a déjà généreusement donné, et voici la note que j'ai reçue :

« Depuis le 3 mai 1865, qu'ont été versées les premières sommes, jusqu'à ce jour, le montant des souscriptions s'élève à 57 000 francs. Sur cette somme, nous avons fait trois envois d'argent et deux envois de vêtements, dont la date et la valeur suivent :

» 24 juillet, 15 septembre, 28 novembre ; ensemble 27 413 francs d'argent. Le 20 ou 25 juin, nous avons expédié deux caisses contenant 1 489 pièces pour hommes, femmes ou enfants, d'une valeur de 9635 francs 50 centimes; le 28 novembre, huit caisses contenant 3843 pièces d'une valeur de 18 334 francs 30 centimes.

» Ces deux envois représentent une valeur totale de 27 969 francs 80 centimes, ce qui, joint au montant des envois d'argent, donne une somme de 55 382 francs 80 centimes.

» Les sommes d'argent ont été envoyées par l'entremise de notre banquier, M. Monroe, au président de la Société nationale américaine, M. Shaw.

» Les vêtements ont été estimés à leur prix de revient. Aucune robe de femme n'a dépassé dix à douze francs. »

— Vous voyez qu'il s'agit de femmes qui ne sont pas des blanches.

« Le gouvernement des États-Unis a exempté nos colis des frais de douane, la compagnie de l'Ouest et la compagnie transatlantique les ont exemptés de frais de transport. Nous avons reçu l'accusé de réception de nos deux premières caisses, dont l'une a été envoyée à la Nouvelle-Orléans, l'autre à la Caroline du Sud. Nous n'avons pas encore reçu l'accusé de réception de notre dernier envoi. »

Ces envois ont été faits, comme vous le voyez, à la Société pour secourir les affranchis, qui s'est fondée à New-York.

Cette société a été établie par le général Sherman, qui, comme il l'a dit lui-même, dans ses campagnes avait toujours trois lieues d'esclaves derrière lui, et qui avait été témoin des plus horribles misères; par l'amiral Dupont, qui vient de consacrer à une œuvre de bienfaisance sa part de prises s'élevant à plus de 900 000 francs; et par M. Chase, aujourd'hui premier juge de la cour fédérale, c'est-à-dire le magistrat le plus considérable des États-Unis. C'est une commission formée d'hommes de toutes les églises, de toutes les opinions politiques, et qui ne s'occupe que de répartir ces vêtements et de distribuer cet argent entre les esclaves nécessiteux.

Vous voyez que l'entreprise de ces dames a déjà donné quelques fruits. Cependant c'est peu de chose que 57 000 francs donnés par la France, quand on songe que la petite ville de Lausanne a donné 30 000 francs et que l'Angleterre a donné du premier coup 500 000 francs.

C'est qu'en France, malheureusement, on n'est pas habitué à donner. De vieille date on nous a appris que le gouvernement devait tout faire ; il ne nous est pas encore entré dans la tête que pour nous et pour nos femmes il y a un rôle considérable à jouer dans ce que j'appellerai l'œuvre sociale. Si l'on prend un budget, je ne parle pas politique, je parle d'un budget de ménage, on y trouve en général quatre grandes divisions. Il y a d'abord le chapitre des dépenses ordinaires du ménage, qui s'élève à un chiffre assez fort, parce qu'en général on veut faire comme tout le monde et que tout le monde a l'habitude de dépenser plus qu'il n'a. Puis viennent les dépenses des enfants, qui atteignent aussi un chiffre notable ; je le dis à l'honneur de notre temps, où l'on a pour ses enfants un amour souvent un peu aveugle, mais qui vaut bien le respect à distance dans lequel on les tenait sous l'ancien régime. Ensuite vient le chiffre des dépenses de monsieur, chiffre parfois élevé, quand on porte à ce chapitre l'article des fonds secrets. (*Rires.*) En dernier lieu figure le chapitre des dépenses de madame; c'est également un chiffre variable sur lequel je n'oserais me prononcer. Cependant j'ai une vieille expérience, et j'ai remarqué depuis que je vais dans le monde que j'ai toujours entendu la conversation suivante entre deux dames invitées à une soirée : « Ma chère amie, irez-vous à ce » bal ? — Ma chère amie, je ne sais pas encore, je n'ai rien à » mettre. » D'où je conclus que puisque ces dames n'ont jamais rien à mettre, cet article du budget doit être peu considérable. (*Rires et applaudissements.*) Messieurs, je ne reçois pas ces applaudissements, leur énergie toute virile me prouve qu'il y a au moins une moitié de l'auditoire qui n'est pas de mon avis.

Les dames du Comité voudraient ajouter une cinquième colonne au budget des familles. Ce ne serait pas la colonne de la charité. Dieu merci, on peut rendre cette justice à la France, qu'elle est un pays charitable. Mais il y a d'autres dépenses que celles de la charité. Si l'on demandait à un Français : Qu'est-ce que vous faites pour vos églises, pour vos écoles, pour vos hospices ? il répondrait : Je ne sais pas, tout cela regarde le gouvernement, et ne me regarde pas. C'est là qu'il y a de grosses dépenses à faire, et il faut s'habituer à s'intéresser à ces dépenses-là. Cela n'est pas difficile, et même cela ne grossirait pas beaucoup le budget du ménage. Puisque nous parlons finances, je crois qu'il ne s'agirait que d'un simple virement. Monsieur réduirait ses dépenses pour donner davantage à une bonne œuvre. Madame consentirait peut-être à réduire l'immense envergure de sa robe, ou cet énorme chignon de cheveux qui lui appartiennent puisqu'elle les a payés, et de toutes parts la charité, et les bonnes œuvres,

et je dirai les bonnes actions dans le sens le plus large du mot, gagneraient beaucoup à cet essai tenté par les dames françaises. — Vous voyez que j'avais raison de craindre que mon discours ne ressemblât à un sermon.

Je passe au troisième point. Cette réunion est pour nous une occasion de remercier les personnes qui se sont associées à notre œuvre et qui ont eu pitié des pauvres noirs. Je ne parle pas de celles qui sont venues nous entendre et nous donner leur argent, nous les avons déjà remerciées. Je parle de celles que nous n'avons pas vues, qui n'habitent pas Paris, et qui cependant s'intéressent à nos efforts, et nous prouvent quelle est en France l'influence de l'opinion. J'ai reçu, comme président de la réunion, les lettres les plus curieuses de gens dont assurément je n'attendais rien, et qui s'empressent de m'envoyer leur souscription.

Pour vous en donner un échantillon, j'ai reçu de l'argent d'une loge maçonnique de Constantinople. Nous ne nous serions pas attendu assurément à voir Constantinople s'associer à nos efforts en faveur des nègres. Quelques jours après, j'ai reçu de Constantinople une autre lettre, dont je vous demande la permission de vous donner lecture. Elle est signée d'un nom qui me fait supposer que cette lettre est d'un Arménien, M. Garabed Caracache.

« Monsieur,

» Je prends la liberté de vous remettre ci-inclus une traite à onze jours de date de 800 francs, sur M. Mallet de votre ville. Cette somme représente, outre ma quote-part, le produit d'une collecte que j'ai faite en faveur des nègres affranchis de l'Amérique. Nous aussi, monsieur, enfants de l'Orient, nous sentons notre cœur battre à la vue des grandes choses qui se passent loin de nous, et nous briguons l'honneur d'y participer dans la mesure de nos moyens. Une de ces grandes choses, la plus grande assurément de celles qui attirent en ce moment l'attention du monde entier, c'est l'affranchissement des nègres de l'Amérique, de quatre millions d'hommes, de femmes, d'enfants qui ont jusqu'ici vécu dans les conditions de la brute, et dont il faut faire des hommes et des citoyens. La tâche est grande, monsieur, car, indépendamment de la rénovation de l'homme moral, il y a l'homme matériel, qu'il faut aussi nourrir, vêtir et abriter. Soyez donc béni, monsieur, d'avoir pris en France l'initiative de cette œuvre d'édification et de bienfaisance. Qu'elles soient bénies aussi entre toutes, les dames qui se sont mises en avant avec tant de ferveur et de charité angélique.....

» Je réclame, monsieur, votre indulgence pour mon français.... »

Je désire que nous recevions beaucoup de lettres écrites dans un langage et avec des sentiments aussi français.

J'ai reçu beaucoup d'autres lettres que je ne lirai pas, quoiqu'elles méritassent d'être lues ; je craindrais de prolonger mon discours. Mais je citerai des lettres de francs-maçons qui me déclarent que dans cette œuvre d'humanité ils désirent s'associer à nous. A quoi j'ai répondu, partout uniformément, que le concours et l'argent des francs-maçons seraient les bienvenus.

Reste une dernière raison qui nous portait à désirer cette réunion. Depuis le 3 novembre il s'est passé en Amérique un fait considérable. Ce fait considérable, c'est la promulgation de la loi qui déclare l'esclavage à tout jamais aboli dans les États-Unis.

Vous savez qu'aux États-Unis la guerre a écrasé le parti de l'esclavage; mais la guerre ne termine pas toujours les questions. Il reste des haines, des passions. C'est la loi, c'est la justice seule qui, en apaisant ces passions, en faisant que chacun se résigne à sa situation nouvelle, termine les différends et amène une paix véritable. Aux États-Unis, cela est d'autant plus vrai, qu'au lendemain de la victoire on n'a pas voulu tirer avantage de ce qu'on était le plus fort et qu'on a gardé toutes les formes constitutionnelles pour faire supprimer l'esclavage par la nation tout entière.

Vous savez qu'aux termes de la constitution des États-Unis nulle modification ne peut être faite au pacte fondamental qu'autant qu'elle est adoptée à la majorité des deux tiers par le Sénat et par la Chambre des représentants, et qu'elle est adoptée à la majorité des trois quarts par les différents États de l'Union. Il a donc fallu un temps assez long, non pas pour que cette modification fût votée par le Sénat et la Chambre des représentants, mais pour qu'elle fût acceptée par la nation.

Cette extinction de l'esclavage est aujourd'hui complète, et vingt-sept États sur trente-six se sont prononcés pour l'adoption de l'amendement qui abolit l'esclavage sur le territoire des États-Unis.

Cet événement considérable a été porté à ma connaissance, comme membre d'un autre comité, par M. le ministre des États-Unis à Paris. Sa lettre n'était pas faite pour être lue dans cette séance, bien que ce ne fût pas cependant une lettre confidentielle. Mais comme on m'a assuré qu'en fait de diplomatie ce qu'il y avait de mieux porté c'était l'indiscrétion, et que jamais on ne remettait une dépêche secrète sans la communiquer à trois ou quatre journaux, je ne crois pas devoir manquer en cette circonstance à la tradition, et je vais vous donner connaissance de cette lettre. C'est, du reste, confidentiellement que je vous fais cette communication, et j'espère que vous n'en abuserez pas.

« Paris, 1er janvier 1866.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous transmettre la copie d'une proclamation publiée le 18 décembre par ordre du président des États-Unis, et en vertu de laquelle le rang et les droits d'hommes libres sont conférés à tous ceux qui, à cette époque, étaient esclaves dans tout le territoire des États-Unis.

» Je crois qu'un aussi grand changement dans la condition sociale de tant de personnes n'avait jamais jusqu'ici été dû à la seule action de la législation humaine.

» Je m'empresse d'annoncer cet important événement à votre Société, et vous me permettrez de me féliciter, avec ses membres, que la première année de son existence ait été signalée par un acte si encourageant pour les champions de l'émancipation universelle.

» Je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Signé :* JOHN BIGELOW. »

Une question aussi considérable soulève tant de réflexions que, si je commençais à en faire une, je craindrais qu'il n'en fût comme d'un chapelet de perles qui se défilent les unes après les autres; je prendrais la soirée tout entière pour moi seul. Aussi, pour ne pas me laisser aller à cette tentation, je me hâte de céder la parole aux orateurs qui vous entretiendront, ce soir, de la grande question qui nous réunit.

Mais avant de finir, je me permettrai une seule réflexion. Ce ne sera pas sur l'acte lui-même, mais sur la communication qui nous en est faite.

En recevant cette communication, en recevant toutes ces lettres écrites de Paris, de France et d'ailleurs, il est une réflexion à laquelle on ne peut pas échapper, c'est que cette phrase banale : aujourd'hui tout le monde est solidaire, est une vérité qu'on touche du doigt dès qu'on agit. On sent alors qu'il ne se fait ici-bas rien de bien ou rien de mal, dans le monde matériel ou dans le monde moral, sans qu'aussitôt le contre-coup en soit ressenti, non-seulement en Europe, mais dans le monde tout entier.

Y a-t-il aujourd'hui une découverte matérielle qui puisse rester six mois la propriété d'un peuple? Les Anglais ont, dit-on, inventé la machine à vapeur. Aujourd'hui, à qui appartient cette découverte? A tout le monde. Fulton a fait marcher un bateau à l'aide de la vapeur; toutes les nations ont aujourd'hui des bateaux à vapeur. La photographie a été inventée par un Français; aujourd'hui, c'est la propriété du monde entier.

En est-il autrement dans les affaires humaines? Non, c'est la même chose.

Prenons, par exemple, la liberté commerciale. Pourquoi, aujourd'hui, la liberté commerciale est-elle considérée comme un bien universel? Pourquoi, peu à peu, tout gouvernement cède-t-il au besoin de supprimer les douanes et d'ouvrir ses ports à toutes les marchandises étrangères? C'est parce qu'on a appris, par l'exemple des pays les plus riches et les plus libres, que cette liberté commerciale était une fortune pour les pays qui l'admettaient.

Toute liberté n'est autre chose que le meilleur usage possible de nos facultés, et le propre de la liberté commerciale c'est, en stimulant l'effort et le travail individuel, d'enrichir la société et le gouvernement assez intelligent pour comprendre que la fortune de l'individu est la fortune du pays.

Il n'en est pas autrement dans le monde moral. Tout progrès nous profite, toute décadence nous affaiblit. Aujourd'hui tout le monde se tient; le bien ou le mal qui se fait chez nos voisins nous intéresse et nous touche directement.

C'est ce qui fait qu'aujourd'hui la liberté donnée à tous les esclaves en Amérique n'est pas seulement un fait américain, mais une question d'humanité qui intéresse la civilisation tout entière. La liberté ne peut pas monter dans un pays sans qu'elle monte partout, ni baisser sans que tout le monde en soit atteint, et c'est ainsi que cette lettre de M. le ministre des États-Unis a pour nous un intérêt très-direct, et que j'ai cru qu'il était important de vous la communiquer. Elle nous annonce une victoire qui est celle de la justice et du droit.

M. FRANCK.

Nous assistons au plus grand spectacle qui mérite d'attirer les regards et de rester dans le souvenir de notre génération. Quatre millions d'esclaves affranchis par une seule loi et pour ainsi dire en un seul jour, après une guerre de plus de quatre années, soutenue avec une indomptable énergie pour la perpétuité et l'extension indéfinie de l'esclavage!

Quel événement de notre siècle est comparable à celui-là? Où trouver une preuve plus éclatante de la supériorité du droit sur la force, des principes sur les préjugés, des saintes lois de la justice, de la charité, de la dignité humaine sur les passions cupides et orgueilleuses, alors même qu'elles auraient pour elles la complicité du temps et le prestige de la toute-puissance?

Quatre millions d'esclaves dont on a brisé les chaînes, ce sont quatre millions d'hommes réintégrés dans le fonds commun de l'humanité; ce sont quatre millions d'enfants reniés, dépouillés, chassés comme un vil troupeau, qui rentrent à la fois sous le toit paternel.

Oui, messieurs, ces pauvres nègres, si longtemps abaissés au niveau des bêtes de somme, ce sont des créatures humaines formées d'après l'image que nous portons en nous; ce sont nos semblables, ce sont nos frères.

On trouvera toujours des esprits frivoles qui diront, comme au temps de Montesquieu : « On ne peut se mettre dans la tête que Dieu, qui est un être sage, ait mis une âme dans un corps tout noir. »

Eh bien! cette âme, dont on conteste l'existence pour se donner le droit de confisquer le corps, elle rayonne comme une émanation de la lumière divine à travers la sombre enveloppe qui la couvre, elle apparaît au-dessus des ténèbres qui la tiennent captive, aussitôt qu'on lui permet de se montrer. N'empêchez pas le nègre d'avoir une femme qu'il puisse avouer pour la compagne de sa vie; n'empêchez pas le nègre de connaître son père, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et aussitôt vous verrez son cœur s'ouvrir à toutes les joies, à toutes les douleurs, à tous les dévouements du foyer.

Au lieu de lui faire un crime de savoir lire, offrez-lui le pain de l'intelligence; apprenez-lui qu'il y a des devoirs et des droits, qu'il y a une société dont on ne peut invoquer la protection qu'en la méritant par des services; il trouvera en lui-même le texte vivant de vos leçons, et il acceptera avec bonheur, au lieu du joug de la servitude, celui des lois et de sa propre conscience. Parlez-lui de Dieu, d'immortalité, d'un père céleste qui aime d'un amour égal tous ses enfants, ne connaissant point parmi eux d'autres noirs que ceux dont l'âme est souillée par le vice ou par le crime, ni d'autres blancs que ceux qui brillent de la blancheur de l'innocence; vous exciterez les élans de sa foi naïve; son cœur vous comprendra à défaut de sa raison.

Laissez-le pénétrer dans l'intérieur de vos temples, d'où l'orgueil l'a chassé si longtemps sous les regards d'un Dieu qui enseigne l'humilité; vous entendrez sa voix monter avec les vôtres en prières et en actions de grâces vers le trône de l'Éternel.

Je me rappelle avoir vu, il y a quelques années, assis à la table du ministre de l'instruction publique, un nègre de Saint-Domingue, trois fois lauréat du concours général. L'une des couronnes qui ceignaient ce front, du plus pur ébène, et cette chevelure crépue, c'était, le croiriez-vous, le prix de poésie latine; l'autre, c'était celui du thème grec, et la troisième, si j'ai bonne mémoire, était un prix d'histoire. Qu'on ose refuser une âme humaine à cet enfant de l'Afrique, si sensible aux charmes de l'éloquence et de la poésie, qui parlait, sinon très-bien, au moins aussi bien que nos propres enfants, la langue de Démosthène et de Virgile!

Une âme humaine, c'est celle que Dieu a créée pour la liberté, qui ne doit compte qu'à lui-même de ses œuvres, et dont l'asservissement n'est rien moins qu'un outrage fait à toutes les âmes, car nos devoirs, nos droits, nos titres, nos facultés, sont tous les mêmes. Si vous les contestez dans l'un de nous, vous les contesterez dans tous. Voilà pourquoi la honte de l'esclavage est une honte commune, que nous devons laver avec joie de tous les fronts qui en portent encore la trace.

Il ne faut apporter aucune exagération au service d'une cause juste, que la vérité toute seule suffit à défendre. La race noire serait peut être ensevelie encore longtemps dans le sommeil de la barbarie ou de la vie sauvage, si nous l'avions abandonnée à son isolement, si nos violences, nos iniquités, nos rapines, nos crimes et ses souffrances mêmes n'avaient contribué à la réveiller. Elle demeurait enveloppée dans une nuit profonde, traversée de distance en distance par quelques faibles lueurs, tandis que toutes les clartés de la science et de la foi, toutes les merveilles de l'industrie et des arts, inondaient notre

continent et celui du nouveau monde. Sans contredit, nous sommes ses aînés. Mais quel est le privilége des aînés ? C'est de tendre la main à leurs frères plus jeunes, c'est de les retirer du précipice de la mort pour les introduire dans les sentiers de la vie, c'est de partager avec eux la nourriture de l'âme, mille fois plus précieuse que la nourriture du corps ; c'est tout cela, et non point de les dépouiller, de les opprimer, de les ajouter comme des têtes de bétail à notre troupeau.

Puisqu'on a souvent invoqué la Bible contre l'idée même dont elle est une des sources les plus vénérables et les plus fécondes, qu'il me soit permis de dire que le patriarche dans lequel est personnifiée la royauté d'Israël et, selon des croyances respectables qui sont professées autour de moi, la royauté du monde, que ce Juda supplie qu'on reçoive sa personne en otage à la place de Benjamin, et qu'on lui permette de prendre ses fers. Nous ne voyons pas qu'il ait songé à lui en donner. C'est pourtant ce qu'ont fait les blancs en Amérique, pendant plus de quatre siècles, à l'égard des noirs

Grâce à la sagesse divine, qui dans l'excès même du mal a trouvé le remède, ce crime vient de cesser ; tous les esclaves sont affranchis dans la grande république des États-Unis, et j'espère, ou, pour mieux dire, je suis sûr qu'ils le seront bientôt à Cuba, au Brésil, dans toutes les parties de l'Amérique.

Mais si, comme dit un proverbe populaire, il y a loin de la coupe aux lèvres, la distance n'est pas moins grande de l'affranchissement à la liberté. L'affranchissement est un acte matériel, qui ne réclame que l'intervention de la loi et la puissance du gouvernement ; la liberté, c'est un état de l'âme auquel on n'arrive qu'avec le temps, à force d'énergie et de persévérance.

C'est une erreur grossière que de s'imaginer que de tout esclave dont on a brisé les chaînes on a fait un homme libre. Non, messieurs, la transformation de l'un dans l'autre ne s'opère pas aussi vite. Pour passer de l'affranchissement à la liberté, il faut avoir raison de trois grands obstacles : la misère, l'ignorance, l'abaissement moral.

L'esclave était nourri par son maître. En entrant en possession de lui-même, il rencontre d'abord le dénûment et les angoisses de la faim. L'esclave ne sait que ce que son maître lui a appris, et le maître était trop intéressé à le maintenir dans son abrutissement pour lui apprendre autre chose qu'à obéir. Le voilà donc privé de direction intérieure, sans expérience, sans prévoyance, exposé à se briser contre des obstacles qu'il ignore, à succomber sous des nécessités dont il ne soupçonne pas l'existence. La servitude, enfin, imprime dans l'âme des traces plus profondes que celles que laissent à la surface du corps le poids des chaînes qu'il a portées et les coups redoublés d'un maître implacable.

Aussi longtemps que subsisteront ces plaies infamantes, ceux-là même qui les ont faites ne manqueront pas de les reprocher aux esclaves affranchis. C'est l'histoire, messieurs, de tous les parias. On leur fait un crime de la servitude sous laquelle on les a abaissés et comme écrasés, on se fait un titre de l'iniquité même dont on s'est rendu coupable contre eux, pour la continuer sans mesure et sans terme. Je dis donc : aussi longtemps que subsisteront ces plaies intérieures, l'esclave affranchi sera incapable de se gouverner, de se commander. C'est à la guérison de tous ces maux que nous vous convions, mesdames et messieurs, à venir travailler avec nous, et ce n'est pas seulement pour obéir à un besoin de notre cœur, mais pour accomplir un devoir de notre nature. Car l'abaissement, la honte, la servitude qu'on inflige à nos semblables, c'est une plaie qui s'étend jusqu'à nous, c'est une souillure à notre honneur ; nous devons rougir qu'on ait osé infliger de pareilles taches à notre espèce, à la créature dont nous sommes fiers de porter le nom.

Vous vous efforcerez d'abord de soustraire les nouveaux affranchis aux étreintes de la misère, car là est la source, l'aliment de toutes les infirmités humaines. Les anciens attribuaient à la faim tous les mauvais conseils. Mis à l'abri du besoin, ils accompliront d'eux-mêmes leur délivrance par le travail, par l'instruction, par la conquête successive, lente peut-être, de toutes les qualités qui en feront un jour des membres utiles de la société, des citoyens respectables d'un grand État.

Mais, que dis-je ! la main que vous leur tendez par-dessus l'Atlantique est déjà par elle-même un signe et un instrument de rédemption, car l'aumône qu'elle contient n'est que le symbole d'un don plus précieux, de cette offrande invisible de la pensée et du cœur qui s'appelle la charité. La charité, bien plus que la liberté elle-même, leur fera comprendre qu'ils sont nos frères, et qu'il existe un lien mystérieux d'une douceur ineffable, qui, en unissant les unes aux autres les âmes les plus humbles et les plus élevées, les fait remonter toutes ensemble dans le foyer sans bornes de l'amour divin, de l'amour de la créature pour son créateur.

M. Albert de Broglie.

L'orateur que vous venez d'entendre a su, avec l'élévation d'esprit qui le distingue, vous porter en peu de paroles à des hauteurs d'une généralité éloquente, d'où j'éprouve un peu d'embarras à vous faire descendre.

Il vous a présenté le grave sujet qui vous réunit, la généreuse entreprise pour laquelle votre concours, à peine demandé, a été si promptement offert, sous tous les aspects qui étaient de nature à y intéresser la conscience et l'honneur de l'humanité tout entière. Pour émouvoir vos cœurs, pour vous décider à venir en aide aux premiers pas de tant d'êtres humains qui hésitent dans la carrière à peine ouverte de la liberté, il a fait appel aux sentiments et aux droits communs de toutes les créatures de Dieu. Il a invoqué cette sympathie fraternelle qui doit exister entre tous les enfants d'un même Père, formés par le même souffle divin, du même mélange de chair et d'esprit — cette solidarité suprême qui lie, à travers les âges, toutes les générations des hommes, quelque dénomination qu'ils portent, sous quelque latitude de climat et d'institutions que la Providence les ait fait naître. C'est le côté éternel, universel, humain par excellence de cette grande cause qu'il a plaidé devant vous.

Mon but, dans le très-court appel que je viens faire à votre attention, sera plus humble, un peu différent, et dans une certaine mesure même opposé.

Laissant de côté les généralités sur lesquelles je ne pourrai que répéter ce que l'honorable M. Franck a si bien dit, je voudrais au contraire appeler votre pensée sur ce qu'il y a de nouveau, de particulier, d'attachant, de piquant même pour l'observateur dans les conditions spéciales sous lesquelles le problème de l'émancipation d'une race asservie se présente en ce moment en plein XIXe siècle et en Amérique.

Je voudrais rechercher quelles difficultés, ou quelles facilités nouvelles, quelles complications, ou quelles ressources

résultent, pour l'accomplissement d'une telle œuvre, de la condition sociale dans laquelle l'Amérique l'entreprend, de cette condition sociale dont elle a eu l'honneur de prendre l'initiative dans le monde, à qui elle doit quatre-vingts ans d'une merveilleuse prospérité, et qui lui permet encore aujourd'hui, à l'issue d'une lutte gigantesque, de donner à l'Europe étonnée un si grand spectacle. C'est sur cette face étroite et bornée de la question que je voudrais un instant fixer vos regards avec les miens.

Remarquez en effet, messieurs, que le problème qui vous préoccupe et que l'orateur qui m'a précédé vient de vous expliquer si clairement, le problème de faire passer des êtres humains de la servitude à la liberté sans qu'ils périssent, ou sans qu'ils souffrent trop douloureusement dans la transition; ce problème, dis-je, n'est pas nouveau dans le monde. Il est vieux comme la servitude elle-même, et c'est une longue, une triste histoire dans les annales de l'humanité, que celle de la servitude. La race noire n'en a pas été la première victime. L'Amérique n'en a pas été le premier théâtre. L'ancien monde, en ce genre, n'a rien à reprocher au nouveau. Je ne sais même si, dans l'ancien monde, la servitude n'a pas sévi autrefois avec une rigueur, une dureté, une persistance dont l'autre rive de l'Atlantique, dans ses plus mauvais jours, n'a pas donné le spectacle.

Car enfin, l'esclavage tel qu'il existait encore hier en Amérique avant l'effort héroïque qui vient de le faire disparaître, avant cette mesure que vous couvriez tout à l'heure de vos applaudissements, cet esclavage était une exception honteuse, il est vrai, mais isolée, partielle, dont rougissaient les gens de bien; il n'était défendu que par des intéressés, qui rougissaient d'eux-mêmes. Effacé des institutions d'une partie du pays, il ne figurait dans l'autre qu'à mots couverts, et là même il ne frappait qu'une classe d'individus nominativement déshérités de la liberté.

Tout autre a été l'esclavage dans les siècles passés. Loin d'être une exception passagère, il a figuré dans les sociétés antiques à l'état d'institution reconnue, et à l'état de droit commun parfaitement régulier. Il a figuré dans toutes leurs constitutions politiques, comme la base de leur équilibre. Il a figuré dans leur jurisprudence, dont tous les monuments consacrent des moyens licites d'acquérir ou d'aliéner la personne humaine. Nous le trouvons dans le droit pénal comme un châtiment légal, et dans le droit des gens comme la conséquence de toute victoire, qui permettait au vainqueur de charger de fers le vaincu. Aussi, nous, les héritiers de ces sociétés antiques, nous, les fils de ces nations diverses, Barbares, Grecs, Romains, qui tour à tour vainqueurs ou vaincus, ont exercé ou subi tour à tour la servitude, il n'est pas un de nous qui puisse affirmer, quelle que soit son origine, que quelques gouttes de sang servile ne circulent pas dans ses veines. (*Sensation.*)

Oui, il faut le dire avec humiliation pour le passé de l'humanité, mais sans aucune fausse honte personnelle, et au contraire avec un sentiment énergique du devoir de sympathie qui nous est imposé pour ceux qui souffrent et qui servent encore, si le préjugé barbare qui n'est pas encore tout-à-fait éteint de l'autre côté de l'Atlantique, et qui considère une origine servile, même immémoriale, comme une tache indélébile, était fondé en raison, il n'y a pas dans la vieille Europe et même dans notre libre France un seul front qui pût se lever avec assurance : car il n'y en a pas un où l'on ne pût trouver caché sous une ride quelque vestige effacé de la servitude.

Et cependant, après avoir régné avec cette intensité et cette dureté dans le vieux monde, la servitude en a disparu et elle en a si bien disparu, que vous pouvez porter vos yeux autour de vous, sans qu'aucun de ses débris vienne affliger vos regards.

Il semble donc, pour en revenir à ce que je disais en commençant, que le problème que nous posait si bien M. Franck, malgré ses difficultés, a été tant de fois résolu dans l'histoire, que la solution devrait en être familière. Bien loin d'être un passage étroit et scabreux, le passage de la servitude à la liberté devrait être une voie large et facile, tant elle a été frayée souvent par les pas des générations humaines.

Qu'y a-t-il donc de nouveau dans le spectacle que l'Amérique nous offre aujourd'hui? Avec quelle difficulté nouvelle le vieux problème se présente-t-il?

Ah! il y a ceci de nouveau, qui ne s'était pas encore vu dans l'histoire; il y a un acte simultané et soudain, appelant le même jour, à la même heure, au même degré de liberté plusieurs millions d'êtres humains. Il y a une révolution profonde, apportée par les législateurs d'un grand pays, à un jour donné, de propos délibéré, et sous une subite impulsion de la conscience, dans ce qu'on pouvait regarder comme un des fondements de leur société.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est ce caractère collectif et soudain de l'acte d'émancipation. C'est là ce qui est à la fois plein de nouveauté, de grandeur et de péril.

Que ce soit nouveau dans l'histoire, je n'ai pas besoin d'y insister. Dans les sociétés d'autrefois où la servitude avait régné tant d'années, quand elle a péri, ce n'a jamais été par un acte simultané et soudain, mais toujours par une série d'opérations graduelles et partielles. La servitude a péri par une série d'affranchissements successifs répandus sur une longue série d'années. Les hommes ont passé de la condition servile à la condition libre, les uns après les autres, comme on monte les degrés d'une échelle; ils n'ont jamais été portés par un flot immense et soudain sur la même plate-forme. La liberté a pénétré lentement dans ces sociétés : elle s'y est rendue maîtresse sans qu'on puisse dire quel jour sa domination a été proclamée. J'en prendrai volontiers à témoin l'historien célèbre (M. Henri Martin) ici présent, que nous regrettons de n'avoir pas entendu, et qui a apporté une lumière si vive dans nos origines nationales. Je lui demanderai si, avec quelque patience qu'il ait remué la poussière de nos archives, il a trouvé nulle part dans notre histoire un acte royal pareil à l'acte déposé tout à l'heure sur le bureau de notre président. Et si je le prie de nous dire quand et par qui le servage a fini en France, son savoir, arrêté par sa conscience, ne lui permettra pas de me répondre.

Plein de nouveauté qu'il est, ce spectacle de l'émancipation collective des nègres en Amérique est aussi plein de grandeur. Oui, il y a dans la soudaineté même de cet acte une grandeur à laquelle aucun cœur généreux ne voudrait rester insensible. Il y a une touchante grandeur à voir une nation tout entière se lever le même jour pour rompre violemment et à tous risques, au risque d'une grande effusion de sang comme au risque d'un grand ébranlement social, avec ses traditions, ses préjugés, ses intérêts, afin de rendre un hommage public de respect et de repentir à un principe moral trop longtemps

méconnu et à un droit imprescriptible trop longtemps foulé aux pieds.

Oui, il y a une grandeur à laquelle aucun cœur humain ne peut rester insensible, dans ce que j'oserai appeler le réveil en sursaut de la conscience endormie d'un peuple.

Mais si la beauté du spectacle est grande, le péril est grand aussi; grand pour les maîtres, grand pour les esclaves, grand pour la société tout entière. Car précisément parce que l'acte est simultané et soudain, il a pour effet de laisser en présence, sur le même sol, deux classes d'hommes, les affranchis du jour et les maîtres de la veille, tête à tête, face à face, animés de passions et de préjugés opposés et sans qu'aucun lien social subsiste entre eux. Le lien factice de la servitude est violemment brisé : le lien naturel qui, dans les nations ordinaires, unit entre eux les concitoyens, le lien qui appuie le riche sur le pauvre, le faible sur le fort, ce lien n'est pas encore formé. Et dans cette interruption, pleine d'angoisses, le grand ressort de toutes les sociétés, celui qui les vivifie, qui les alimente, le jeu providentiel du capital et du travail, ce jeu est momentanément suspendu. Temps d'arrêt douloureux et qui peut devenir mortel en se prolongeant, comme le serait dans le corps humain la suspension de la circulation du sang. Voilà le péril de l'opération égal à sa nouveauté et à sa grandeur.

Maintenant, messieurs, si vous m'accordez encore quelques minutes pour examiner plus à fond la nature de cet événement sans pareil, laissez-moi vous demander si vous pensez que c'est librement et par plaisir que les États-Unis ont choisi ce procédé brusque et solennel d'appeler les esclaves tous ensemble à la liberté, s'ils ont obéi dans ce choix à une impulsion dans laquelle on pourrait trouver plus de générosité que de prudence, ou même si vous les soupçonnez d'avoir été secrètement guidés par l'espoir frivole de captiver au loin une popularité bruyante.

Je pense, pour ma part, qu'outre le motif moral que je disais tout à l'heure, il y a eu aussi dans le choix de ce procédé une nécessité impérieuse découlant de la condition sociale des États-Unis.

Remarquez, en effet, combien cette condition sociale des États-Unis est différente de celle qui régnait dans la vieille Europe à ce moment de l'histoire où la servitude, après avoir fait sentir son joug pendant des siècles, a pourtant pu s'éteindre sans éclat et sans bruit.

Dans ces sociétés, l'esclavage n'était pas à l'état d'institution sans analogue et tout à fait anormale, comme dans les États-Unis. Au contraire, par suite des conquêtes et des violences successives dont ces sociétés étaient sorties, d'autres institutions y avaient pris naissance, qu'il serait injuste de confondre avec l'esclavage, mais qui, si elles s'éloignaient de la servitude en un sens, s'en rapprochaient dans un autre : des institutions où une liberté relative existait, mais entravée par mille dépendances, et qui formaient entre la servitude complète et la liberté complète un passage, une transition naturelle. L'esclave tenait le degré le plus humble et le plus infime d'une hiérarchie sociale qui comptait plus d'un échelon. Au-dessus de lui étaient superposées d'autres conditions, rapprochées de la sienne, libres de noms, serves de fait, puis d'autres douées d'une mesure de liberté plus large, et ainsi de suite, toujours en s'élevant pour arriver enfin au petit nombre d'élus qui jouissaient seuls de la plénitude des droits publics, civils et naturels, qui constituent la liberté tout entière. Il y avait entre la servitude et la liberté des stations intermédiaires par lesquelles l'esclavage a pu passer pour se transformer par degrés et perdre peu à peu sa rigueur naturelle. Il y avait entre la servitude et la liberté des plans inclinés et des pentes insensibles qui ont pu être remontées graduellement.

Bien différente est la condition de la liberté en Amérique. Par le principe même de la constitution sociale de l'Amérique, la liberté ne supporte entre elle et l'esclavage aucune de ces stations intermédiaires, à l'aide desquelles la servitude a pu, dans les anciennes sociétés, s'évanouir en se transformant. La liberté en Amérique est une unité qui ne comporte aucune fraction. C'est un atome qui ne se prête à aucune division. Tout homme libre, du moment qu'il est libre, y jouit des mêmes droits que son voisin, qu'il soit riche ou pauvre, ouvrier ou ministre. Tout homme, du moment qu'il est homme, y jouit de la même somme de prérogatives. C'est le principe même de la constitution des États-Unis. La liberté y est générale, mais l'égalité plus générale encore. De là la nécessité, le jour où s'est posé dans ce pays le problème de la servitude, de le trancher au lieu de le dénouer ; de là la nécessité ou de refuser la liberté pour toujours aux noirs ou de la leur donner tout entière. En un mot, entre ces deux termes qu'il fallait rapprocher, la servitude et la liberté, l'un s'étant continuellement élevé dans les États-Unis, tandis que l'autre croupissait dans la fange sans en sortir, l'abîme s'est creusé chaque jour davantage, et quand enfin on a pris le parti de le franchir, il a fallu prendre un puissant élan pour le traverser d'un bond, quels que fussent le péril et la profondeur possibles de la chute.

Voulez-vous une preuve saillante de cette nécessité, dans laquelle ont été placés les États-Unis par le principe même de leur constitution sociale? En voici une qui m'a frappé dès le premier jour, et qui vous paraîtra, je crois, comme à moi, digne de remarque.

Depuis un an que l'émancipation des esclaves est décidée et depuis un mois qu'elle est décrétée, quand on s'occupe du sort qui va être réservé aux affranchis, quelle est la question que discute la presse d'Amérique, et qui arrivera peut-être bientôt dans le congrès? A-t-on eu un seul instant en Amérique, comme beaucoup de bons et libéraux esprits l'avaient eue parmi nous, il y a quelques années, à l'égard des esclaves de nos colonies, la pensée d'établir un régime intermédiaire, un régime de patronage dans lequel les noirs, sous la protection soit de leurs anciens maîtres, soit de l'État, s'habitueraient par degrés à la libre disposition de leurs bras et à la pratique du travail libre?

Rien de pareil. Du moment que les esclaves sont libres, personne ne comprendrait aux États-Unis qu'ils n'aient pas l'entière disposition de leur travail et de leurs bras. Non! ce qu'on discute, c'est la question de savoir s'il faut leur donner, quoi? le droit de suffrage comme aux autres citoyens. Voilà la seule question et délibération! La seule chose qu'on se demande, c'est si ces êtres qu'on ne traitait pas hier comme des hommes, qu'on ravalait au niveau de la brute, recevront aujourd'hui un droit qui est non-seulement l'apanage de la liberté, mais une quote-part de souveraineté, une fraction du pouvoir suprême, et qui pourra les élever à toutes les fonctions qui suivent le droit de suffrage, et peut même leur livrer d'un jour à l'autre la pratique et l'exercice du gouvernement tout entier.

Voilà la question qu'on discute. Vous jugez bien que je

n'ai pas la prétention de la résoudre ici. Je ne prétends pas décider si le congrès des États-Unis devra ou ne devra pas apporter quelques exceptions à la rigueur de son principe dans l'intérêt du bien social et des esclaves eux-mêmes. Je ne me fais pas juge de cette question. Je sais que tous les principes, même les plus absolus, souffrent des exceptions et j'ai confiance pour le sort des esclaves en ceux qui ont si généreusement versé leur sang pour eux. Mais le seul fait que la question ait été posée m'a paru caractériser vivement le milieu social où se débat en ce moment le grand problème de l'émancipation des noirs aux États-Unis. Et n'est-ce pas un contraste piquant de voir ces deux pôles de la civilisation et de la barbarie, le suffrage universel et l'esclavage, ainsi mis face à face dans un rapprochement auquel sans doute ils ne s'étaient jamais attendus ni l'un ni l'autre? (*Très-bien.*)

Et voyez combien il arrive souvent que des analogies du monde physique traduisent vivement les phénomènes du monde moral.

Ce contraste du suffrage universel et de l'esclavage n'a-t-il pas son analogue dans la condition matérielle de l'existence des États-Unis? Est-ce que ce n'est pas le même spectacle que présente cette société sans pareille, lorsque sur une nature que la main de l'homme a à peine touchée, en face de forêts où la hache n'a pas pénétré, au bord de fleuves dont aucune digue ne contient les flots, elle vient importer et improviser du soir au matin les découvertes les plus récentes de la science, les mécanismes les plus perfectionnés de l'industrie? Est-ce que ce rapprochement du suffrage universel et de l'esclavage ne vous rappelle pas les prodiges matériels qu'accomplissent les hardis pionniers des États-Unis, quand ils jettent un télégraphe électrique à travers le désert, ou quand ils ouvrent, sur une voie ferrée, à une machine à vapeur l'entrée des forêts vierges?

Eh bien, messieurs, c'est un prodige moral égal à ces prodiges matériels que les États-Unis sont tenus d'accomplir aujourd'hui, et c'est à ce prodige moral que vous venez apporter votre faible part. Ils sont tenus de faire passer les esclaves de l'état de bêtes de somme à l'état de citoyens libres, par la pratique immédiate des droits civils, dont ne seront pas longtemps séparés les droits politiques. Ils sont tenus de les transformer rapidement et d'en faire bientôt de petits souverains. Pour accomplir un tel prodige qui est imposé par ses institutions, c'est dans l'esprit, les sentiments qui ont dicté ces institutions que l'Amérique doit chercher ses moyens d'action. Deux sentiments ont inspiré ces grandes institutions démocratiques, et deux sentiments seulement peuvent les faire vivre sans qu'elles soient le comble de la déraison ou la réalisation habituelle du désordre. C'est un sentiment énergique et vif de la fraternité humaine, une croyance également énergique dans la possibilité d'élever les êtres humains par la religion, la morale et la liberté.

Ce sont ces deux sentiments seuls qui peuvent justifier les institutions démocratiques de tant de reproches que les théoriciens d'autrefois leur ont faites, et qui peuvent faire durer l'Amérique dans la grandeur où elle a su s'élever. C'est à une recrudescence, à un réchauffement, si l'on peut ainsi parler, de ces deux sentiments qu'il leur faut aujourd'hui demander la solution de la crise vraiment inouïe dans laquelle ils sont engagés par la coïncidence de la démocratie complète et de l'abolition soudaine de l'esclavage.

Et nous, témoins éloignés de ces grands débats, mais témoins intéressés, car il s'agit de deux choses qui nous touchent : des esclaves, nos frères en humanité, et d'une nation qui est notre devancière et notre modèle en démocratie,— si nous pouvons aider les Américains, nous le devons, et nous ne le pouvons qu'en leur faisant arriver à travers les mers un courant chaleureux de ces deux sentiments.

Voilà ce qui vous est demandé aujourd'hui! On vous demande, non pas une aumône matérielle à faire tomber dans une bourse, mais un grand acte de charité humaine, de charité fraternelle, comme le Dieu de la Bible et de l'Évangile sait seul en inspirer à ses enfants. Et l'on vous demande aussi un grand acte de foi dans la possibilité de relever la dignité humaine, quel que soit l'abîme de dégradation où elle soit tombée, et un grand acte d'espérance dans la puissance vivifiante de la liberté! (*Applaudissements.*)

M. GRANDPIERRE.

Il faut que la misère en faveur de laquelle quelques honorables citoyens des États-Unis ont sollicité notre concours soit bien grande, pour qu'ils aient pris le parti de nous demander notre assistance dans cette immense détresse. Ceux qui connaissent un peu les mœurs des Américains du Nord savent qu'ils ne tendent pas volontiers la main. Entendons-nous bien: s'il y a un peuple où l'on vous donne des poignées de main expressives et cordiales, c'est bien le peuple américain. Mais tendre la main pour demander, ce n'est pas leur habitude. Ils ont la noble prétention de vouloir se suffire à eux-mêmes. Ainsi, au lieu de compter sur les autres dans les occasions graves, aux États-Unis, on commence d'abord par se tâter le pouls à soi-même; au lieu d'attendre tout du gouvernement comme nous en avons ici l'habitude, l'initiative part toujours des particuliers. Ce sont des particuliers qui fondent et qui dotent les colléges, qui créent et qui soutiennent les universités, qui bâtissent les églises et pourvoient au traitement de leurs pasteurs, et ainsi du reste.

Aussi y a-t-il dans ce pays des habitudes de libéralité qui étonnent beaucoup de ce côté-ci de l'Atlantique. En 1853, je me trouvais à Boston, et un habitant de Boston qui avait été ministre des États-Unis à Londres, M. Lawrence, trouvant que l'Université d'Harward, qui est dans le voisinage, et qui comptait cependant quarante professeurs, n'en avait pas assez, eut l'idée de faire don à cette Université de 500 000 francs, dont le revenu devait être affecté au traitement de deux nouveaux professeurs.

A la même époque, un mécanicien de New-York, qui avait commencé par être un simple ouvrier et qui avait gagné une fortune considérable, venait de donner une somme de 2 millions pour fonder un vaste établissement d'enseignement destiné aux jeunes mécaniciens pauvres qui montreraient d'heureuses dispositions.

Or, des cas semblables, il s'en produit constamment. Vous me demanderez peut-être ce que disent les enfants de ces hommes généreux qui, de leur vivant, donnent ainsi une partie de leur fortune? ils ne disent rien du tout; mais voici très-probablement ce qu'ils pensent, — au moins c'est ce qu'on m'a dit dans le pays : « Mon père a gagné cette fortune, il est parfaitement libre de la donner à qui bon lui semble; c'est à moi à suivre son exemple », et en effet, c'est ce qu'ils font. Un jeune homme à vingt et un ans a jeté les bases d'un établissement, et songe à se marier. Quant à une dot, il n'y pense pas, il se marie, et puis vous savez l'expression améri-

caine, *Go a head....* ! En avant! Ces mœurs peuvent nous paraître un peu sévères, un peu puritaines, mais je crois qu'elles ont quelque chose de bon, et que nous pourrions les mettre quelque peu à profit; nous serions un peu plus larges que nous ne le sommes dans nos libéralités.

Il y a un fait qui s'est passé il y a quelques années aux États-Unis, et qu'on n'a peut-être pas assez relevé; c'est le témoignage touchant de sympathie que les États du Nord ont donné à l'Angleterre à l'époque de la crise cotonnière.

C'était au plus fort de la guerre, les États-Unis fléchissaient sous une dette de plusieurs milliards qui allait s'augmentant tous les jours. Ceux qui n'avaient pas parmi nous une foi robuste croyaient que les États-Unis allaient s'abîmer dans un épouvantable cataclysme. C'est à ce moment que la crise cotonnière éclata dans la Grande-Bretagne; eh bien, on recueillit 3 ou 4 millions dans les États-Unis pour les ouvriers anglais; et certes ce n'était pas de la générosité intéressée, car alors l'Angleterre montrait des sentiments bien peu sympathiques à l'égard de l'Union américaine. Mais je reviens à mon idée, car il ne faut pas que les faits me fassent perdre le fil de mon raisonnement.

J'imagine que si les Américains nous ont demandé notre assistance dans les circonstances solennelles où ils se trouvent, ce n'est pas pour se débarrasser d'un soin qui les regarde, eux les premiers, mais voici pourquoi ils se sont adressés à nous. C'est que cette cause de l'affranchissement des nègres, qui est sans doute américaine d'abord, est essentiellement une cause universelle, une cause humaine: et puis c'est ensuite parce qu'ils y sont contraints par la nécessité. Représentez-vous, en effet, messieurs, cette œuvre colossale confiée aux mains d'un peuple : quatre millions de noirs, placés d'un jour à l'autre par la Providence entre les mains de ce peuple pour qu'il les nourrisse, les habille, les élève, les instruise, les forme au travail, à la science, en fasse des hommes, des chrétiens. Je ne crois pas que dans l'histoire on trouve un second exemple pareil. Eh bien, y a-t-il une nation, si grande qu'elle soit, même la nation française, si libérale, si riche, si héroïque, qui pourrait à elle seule venir à bout d'une pareille entreprise?

Supposons que chacun de ces noirs ne coûte par jour pour sa nourriture, pour son habillement, son logement, son instruction, que 20 sous. Voilà 4 millions de francs par jour, 120 millions par mois, et 1 milliard 460 000 francs par an. Et vous imaginez-vous qu'au bout d'un an toute cette misère va disparaître par enchantement, que tout sera fini, et que ces 4 millions de nègres auront appris le travail libre, la vie libre, la morale chrétienne? Non, ce ne sera encore que le commencement du commencement.

Je sais bien que ce que nous pouvons faire ici est comme une goutte d'eau dans cet océan de misères; mais au moins tâchons que cette goutte d'eau soit la moins petite possible, et Dieu bénira ce que nous aurons fait.

Vous vous rappelez sans doute les paroles qu'un planteur du Maryland adressait un jour à quelques nègres affranchis qui, mourants de faim, étaient venus lui demander du pain. « Allez, leur dit-il, allez vers votre Lincoln, c'est à lui à vous donner du pain. » Eh bien, cette parole barbare a traversé l'Atlantique, elle est venue jusqu'à mon cœur et je l'ai commentée ainsi : Allez vers vos libéraux *Parisiens*, qui ont encouragé Lincoln dans sa folle entreprise, c'est à eux à vous donner du pain. En effet, messieurs, nous sommes solidaires en cette affaire, dans cette cause. (*Applaudissements.*) Nous l'avons voulue, nous l'avons désirée, nous l'avons demandée, nous y avons concouru; je dirai plus, nous l'avons hâtée par nos sympathies, nos efforts, nos prières.

Permettez-moi de vous présenter un jeune nègre ici présent. J'ai un peu pour lui les entrailles d'un père, et, si vous voulez bien le permettre, je vais vous faire en quatre mots son histoire :

Il est né dans la Virginie d'un père et d'une mère esclaves. Le père est mort, la mère vit encore. Il m'a raconté qu'étant encore tout petit, il disait souvent à sa mère : « Mère, je ne veux pas être esclave; mère, je ne serai jamais esclave. » Arrivé à l'âge de quinze ou seize ans, cette répugnance, cette antipathie pour l'esclavage a été telle, qu'il s'est enfui. C'était au mois de mai 1862, et j'espère que nous ne lui en ferons pas un trop grand crime. Le voilà donc courant à travers monts et vallées, forêts et marécages, sentant quelquefois sur ses talons les limiers des planteurs, et vous savez que ce ne sont pas de douces bêtes. Il a ainsi marché pendant huit jours et huit nuits, couchant où il pouvait, mangeant ce qu'il trouvait. C'est ainsi qu'il est arrivé au bord du Potomac, qui en cet endroit a seize milles de large. Heureusement il a trouvé un petit bateau avec un homme qui a bien voulu le traverser. De l'autre côté, il était sur la terre de liberté. Il est entré dans les rangs de l'armée du Nord, et, chose étrange, ou plutôt providentielle, car il faut reconnaître en ceci le doigt de la Providence, il rencontra un jeune Français, un jeune Parisien. Il paraît que le noir a plu au blanc et que le blanc a plu au noir; si bien que quand le jeune officier est arrivé au terme de son service et a songé à revenir en France, il a proposé à James de l'accompagner. Celui-ci lui a répondu que oui, car, ajouta-t-il, on m'a dit que les Parisiens sont le peuple le plus doux et le plus poli du monde, qu'ils respecteront ma liberté et ne me feront pas de mal. Vous voyez qu'outre ses sentiments élevés, ce jeune noir n'a pas mauvaise idée de nous.

Voilà donc le nègre et le blanc à Paris. J'avais quelques relations avec la famille de ce dernier; elle m'apprit que son protégé ne savait rien en religion, qu'il n'avait jamais été baptisé et qu'il ne connaissait pas le premier mot de l'Évangile. Au bout de quelques instants de conversation, je m'aperçus en effet que son éducation religieuse était complétement à faire. Je me mis immédiatement à l'œuvre; il ne savait pas un mot de français, je parlais très-mal l'anglais; mais il faut croire que nos cœurs se sont compris mieux que nos oreilles et nos langues, car nous avons éprouvé tout de suite de la sympathie l'un pour l'autre. Après l'avoir baptisé et l'avoir admis à la sainte communion, j'ai été souvent à même de reconnaître qu'il a un cœur aussi aimant et aussi susceptible de sympathie et de dévouement que le cœur de qui que ce soit parmi nous.

Quant à ce jeune homme, je vous dirai encore qu'il est aimé de tout le monde dans la maison où il est; qu'il est aimé des catholiques, des protestants, des maîtres et des domestiques, et qu'il a reçu l'Évangile dans son cœur.

Je vous demande, en son nom, une main fraternelle, et en la lui donnant, vous la donnerez à ces quatre millions de noirs affranchis, au delà de l'Océan, à ses frères, à ses sœurs, à tous ces hommes, à toutes ces femmes au nombre desquels est sa pauvre mère, dont il est séparé. « Ah! me disait-il dimanche dernier encore, si j'avais ici ma pauvre mère, que je serais heureux! »

Je ne viens pas demander de pain pour lui; il en a abondamment; mais il demande pour ses frères ce que nos frères d'Amérique nous ont déjà demandé.

Nous avons fait une collecte l'année dernière; elle ne m'a pas satisfait, je dois le dire. Je suis sorti la tête basse et le cœur gros. Je voudrais bien que nous en fassions une aujourd'hui qui me permît de relever la tête, qui encourage nos frères blancs des États-Unis, qui soit pour nos frères noirs une marque de sympathie, qui réjouisse les anges qui sont au ciel, en montrant que notre enthousiasme ne part pas de la tête, mais du cœur, et qui réjouisse surtout notre Maître qui est là-haut. Rappelez-vous cette parole : Un verre d'eau froide donné en mon nom ne demeurera pas sans récompense.

M. LABOULAYE.

Je donne la parole à M. Chamerovzow. C'est le secrétaire du Comité d'émancipation de Londres. C'est lui qui, lors des derniers événements de la Jamaïque, s'est mis à travers de l'opinion, qu'il croyait égarée, et a amené ce revirement d'idées qui nous a valu un spectacle très-grand : le gouvernement, au lieu de donner tout de suite raison à ses agents, se constituant lui-même en tribunal, et voulant avant tout savoir la vérité. C'est à M. Chamerovzow qu'on a dû ce grand mouvement d'opinion, et vous l'écouterez avec intérêt, car il vous donnera avec connaissance de cause des renseignements sur la situation des noirs émancipés aux États-Unis.

M. CHAMEROVZOW.

Avant de vous soumettre les quelques observations que je me propose de faire, je crois devoir réclamer votre bienveillante indulgence en faveur de l'étranger qui a osé accepter l'honneur de porter la parole dans cette réunion. S'il a eu cette témérité, c'est qu'il a cédé, non aux instances de ces dames dévouées, qui ont entrepris une grande et noble œuvre de charité, non à la demande de son ami, l'auteur distingué de l'*Histoire de l'esclavage*, — ouvrage aussi brillant par son style qu'il est remarquable par sa philosophie élevée et lumineux par ses faits — mais à cette voix chargée de larmes et de lamentations, qui a traversé tout un hémisphère, et qui vient demander, au nom de quatre millions d'infortunés, aide et secours. Voilà, mesdames et messieurs, l'excuse qu'un étranger vous soumet. Lui sera-t-il permis de vous demander si elle est suffisante?

En effet, est-il possible à un homme de cœur de rester sourd à un appel aussi douloureux? Quatre millions d'âmes qui souffrent et qui se plaignent! C'est plus de deux fois la population de cette immense ville de palais et de luxe au centre de laquelle nous nous trouvons. On a peine à se figurer une aussi vaste misère; l'imagination refuse de se la représenter.

Mais, demandera-t-on, quels sont ces quatre millions de malheureux? pourquoi sont-ils dans cet état déplorable, et comment leur position nous regarde-t-elle? Il faut répondre l'histoire à la main.

Il y a bien longtemps qu'un prêtre philanthrope, Espagnol de nation, zélé pour l'évangélisation de tous les peuples, a cru agir en faveur de l'humanité en faisant transporter des côtes de l'Afrique quelques individus indigènes, pour leur apprendre la civilisation aux Antilles. Cette civilisation — toute espagnole — avait déjà fait d'énormes progrès dans ces contrées qu'elle venait d'envahir. Elle y avait presque anéanti la race qu'elle y avait trouvée. Celle-ci fuyait et disparaissait devant les nouveaux venus, qui prêchaient l'Évangile au bout de l'épée, ne cherchant que de l'or et ne faisant que des victimes. Repeupler de nègres ces pays doués par la nature de tous les éléments de la production la plus riche, apprendre à ces pauvres païens à connaître et à aimer Dieu, leur enseigner les devoirs de l'homme envers son semblable, en un mot les préparer pour le ciel, c'était là le rêve de ce bon et enthousiaste Las Casas.

Si ce pieux homme avait pu prévoir tous les affreux malheurs qui devaient résulter de son rêve mis en pratique, à coup sûr il en aurait fait un pavé de plus pour certain endroit, non indiqué dans la géographie, où l'on ne marche, dit-on, que sur de bonnes intentions.

A peine eut-il donné à son idée un commencement d'exécution, que la cupidité l'exploita à son propre profit. Il ne manqua pas de gens qui ne demandaient pas mieux que de s'enrichir au nom de l'Évangile et de la civilisation. Pour apprendre aux nègres les devoirs de l'homme à l'état civilisé — eux qui ne connaissaient encore que la théorie et la pratique de la vertu sauvage — on commença par les enlever de force de leur pays, on les conduisit, hommes, femmes et enfants, à bord des navires destinés à traverser l'Océan; on les entassa, les uns sur les autres, au fond de la cale, où s'engendraient la peste, la fièvre, la dysenterie et autres maladies contagieuses, et arrivés enfin à la terre promise, mais tant redoutée, on vendit à l'enchère les survivants, qui, bien plus malheureux que leurs frères jetés aux requins, devinrent ainsi la propriété des apôtres de la civilisation nouvelle. C'est à cet infâme système qu'on donna plus tard le nom de la traite des noirs. Les colons demandaient des hommes pour travailler : rien de plus simple que de les aller chercher en Afrique. N'était-ce pas pour les civiliser, et les mettre sur la bonne voie du ciel? Bientôt, à force d'enlèvements, on dépeupla les parties les plus accessibles du littoral. On se rejeta alors sur l'intérieur, combattant des peuplades trop sauvages pour faire bon accueil à cette civilisation nouvelle, qui venait leur enlever leurs fils et leurs filles, et qui ne laissait sur son sillage que des ruines de villes et de hameaux incendiés ou autrement détruits et des cadavres se putréfiant au soleil. Si ces pauvres ignorants repoussaient une si belle civilisation, il faut bien leur accorder un peu d'indulgence. A leur place, et même avec notre civilisation avancée, nous en aurions fait tout autant.

L'exemple de messieurs les civilisateurs ne fut pas perdu cependant. L'amour de l'or gagna les chefs indigènes, qui se firent complaisamment les complices des marchands de nègres. Ils se chargèrent d'obtenir pour eux cette marchandise humaine tant recherchée, et alors commencèrent ces terribles guerres entre tribus qui ont enlevé à l'Afrique, pour alimenter la traite, au moins cinquante millions de ses enfants.

A cette époque, ce honteux trafic se pratiquait au grand jour, sous tous les pavillons, sans empêchement aucun, et toujours au nom de la civilisation. Aujourd'hui nul pavillon ne le couvre, il se fait à la sourdine : on lui oppose tous les obstacles possibles. Afin d'en obtenir l'extinction, on ne recule devant aucun sacrifice, l'Angleterre a dépensé, à elle seule, plus de 1250 millions de francs, et tous les ans elle en dépense 25 : et cela parce que l'Espagne, la première puissance chrétienne qui déporta au nouveau monde et y vendit de

Africains, tient encore à cette civilisation, dont les emblèmes sont les fers et le fouet.

On trouva les Africains dociles au travail ; ce qui n'empêcha pas qu'on les y contraignît à coups de fouet. On calcula que tant que la traite suppléerait aux lacunes que créait ce terrible système de travail, il y aurait économie à user ces malheureux jusqu'à la mort, et à en acheter d'autres jeunes et vigoureux. En effet, un Africain durait, en moyenne, de huit à dix ans. Son travail, pendant ce temps, couvrait le prix coûtant de l'individu, l'intérêt plusieurs fois compté du capital qu'il représentait, et, toute déduction faite, laissait encore un beau bénéfice comme fonds pour tenter une nouvelle spéculation sur la chair humaine. Peu importait au maître que son infortuné serviteur mourût d'excès de travail. N'avait-il pas produit tout le sucre, tout le café, tout le riz, tout le tabac, tout le coton dont il était capable ? Ne pouvant plus travailler dans ce monde, il était bien temps qu'il partît pour l'autre.

La cessation de la traite aux États américains et aux Antilles européennes — celles de l'Espagne non comprises — mit un terme à ce système monstrueux de meurtre en gros. On se vit alors forcé d'aviser aux moyens de conserver la race devenue si utile, et que la demande toujours croissante de denrées coloniales rendait d'année en année plus précieuse.

C'est surtout dans les États américains que ce besoin se fit sentir. Sans parler du tabac, du riz et d'autres produits des tropiques, le monde civilisé commençait à prendre goût aux colonnades, et en voulait à tout prix. Il fallait donc en produire ; mais, pour en produire il fallait du coton, et, pour avoir du coton, il fallait avant tout du monde pour cultiver la plante mère. Oui, il en fallait : car le chiffre de la production qui, en 1800, n'était que de 500 petits ballots, pesant à peu près 50 000 kilogr., avait atteint, en 1849, celui de 2 445 793 ballots, représentant un poids de près de 500 000 000 kilogr. (489 158 600), et, en 1859, était arrivé à plus de 500 000 000 de ballots (500 196 944), dépassant un poids total de 1 039 000 000 kilogr. (1 039 388 800), masse tellement énorme qu'on a peine à s'en faire une idée.

Pourtant, cette énorme masse de matière brute, dont nous avons tous profité, fut le produit du travail forcé et non rémunéré des descendants de ces Africains enlevés de leur pays par les disciples de la civilisation du fouet : de ces mêmes 4 millions de malheureux, qu'un affreux sort avait donnés en toute et entière propriété à 350 000 individus, et qui viennent déposer à vos pieds leurs plaintes et leurs gémissements.

Tout d'abord, si ces infortunés ne se trouvent pas dans le pays de leurs ancêtres, il n'y a pas de leur faute. Étrangers d'origine, c'est par accident de naissance qu'ils sont enfants du sol américain. Ils n'ont eu, jusqu'à présent, que des chaînes. Pour eux — esclaves — il n'y avait ni famille, ni mariage, ni lien aucun qui les rattachât à la société humaine. Esclaves — comme leurs pères et mères — ce n'étaient plus des hommes, mais des choses, des machines à travailler, des êtres qu'on accouplait comme des bestiaux et dont on vendait le produit, des créatures dénaturées par la loi, converties en bêtes de somme, figurant dans la même catégorie que le bétail, traitée avec autant et peut-être moins d'égards. Dessaisis de leur liberté personnelle, de ce droit sacré de s'appartenir à soi-même que tout être humain tient du Créateur, devenus des objets de propriété, appartenant corps, âme et esprit à autrui ; susceptibles d'être vendus au caprice du maître, en tous sens dénués de tous droits naturels, n'ayant que celui de naître et celui de mourir, ces infortunés n'ont pu faire autrement que d'attendre le jour de leur délivrance, tout en priant qu'il arrivât bientôt.

Voilà comment — tels que les Israélites en Égypte — ils ont supporté patiemment le joug d'un despotisme des plus tyranniques, en attendant leur Moïse. Le héros de ce nouvel Exode fut Lincoln, patriote et martyr. Honneur à la mémoire de ce grand homme ! (*Applaudissements.*)

La première proclamation de Lincoln, du 22 septembre 1862 — l'ombre qui précédait la substance — présageait la politique fédérale. Mais cette proclamation n'était encore qu'un avertissement. Elle donnait aux révoltés un temps de grâce pour faire leur soumission, et conservait aux États insurgés tous les droits et toutes les prérogatives à l'égard de leurs institutions — y compris l'esclavage — que leur assurait la constitution. Quant aux esclaves, il n'y avait pour eux d'espoir que dans le refus de Richmond d'accepter les conditions de rapprochement dictées à Washington. Richmond refusa, et la guerre civile continua.

Cependant, un grand nombre d'esclaves, profitant de la proximité des armées fédérales, s'étaient déjà réfugiés sous le drapeau national, dont ils réclamèrent la protection. Hommes, femmes, enfants, furent accueillis ; mais quoiqu'on leur donnât à manger, qu'on les vêtît tant bien que mal, qu'on les campât le mieux possible, on ne les considéra que comme « contrebande de guerre », c'est-à-dire comme libres de fait, mais encore esclaves selon la loi.

Le 1er janvier 1863, Lincoln émit sa deuxième proclamation. Elle convertit en affranchis ces « contrebands », et brisa les liens entre les maîtres et les esclaves, en déclarant ceux-ci libres désormais de tout service forcé. Cependant elle n'abolit pas la condition de l'esclavage, car chaque État restait toujours libre de faire de nouveaux esclaves. Pour achever l'entière et complète abolition de cette terrible institution, il fallait d'abord que les deux chambres du Congrès acceptassent un amendement à la constitution, et que cet amendement reçût la ratification des trois quarts de tous les États de l'Union. C'est ce qui devait arriver. Mais, pour le moment, n'étaient libres que ceux qui pouvaient s'évader et se réfugier soit dans les États libres, soit au milieu de l'armée fédérale.

La bonne nouvelle de la délivrance voyagea rapidement. Partout où flottait le drapeau de l'Union, on voyait arriver des fugitifs. Ils vinrent d'abord en petit nombre : par deux, trois, cinq ; puis dix, douze, vingt ; bientôt ils arrivèrent par troupes de cinquante, cent, et cela à toute heure ; nuit et jour ces pauvres voyageurs venaient réclamer leur liberté. Pour eux, la distance n'était rien. Ils affrontèrent tous les dangers, toutes les fatigues d'une longue marche à travers bois et champs, forêts et rivières, marécages et déserts. Ils ne sentirent, pour ainsi dire, ni faim, ni soif. Ils n'eurent qu'une seule idée, mais celle-là bien fixe : c'était la liberté qu'ils voulaient, c'était le droit de s'appartenir, de se dire : « Voilà ma femme, voilà mon mari, voilà mon fils, ma fille, mon père, ma mère, mes parents. Oui ! ils sont enfin à moi, ceux-là ; on ne pourra plus nous séparer ; on ne pourra plus nous fouetter, nous vendre. Nous nous appartenons ! que Dieu soit loué ! »

Impossible de décrire en toutes ses phases ce drame intéressant. Rien de plus touchant que ces tableaux de famille. Ici c'est un vieillard, à peine capable de se traîner, qui porte

son petit-fils jusqu'au camp du général Dow, et meurt. Il a fait cent lieues à pied. Là, c'est une bonne grand'mère de soixante-dix-huit ans, qui s'évade avec sept de ses petits-enfants, qui fait ses cinquante lieues, et qui réussit à gagner Vicksburg, dans la vallée du Mississippi. Elle est presque nue, n'a ni bas ni souliers, n'a mangé en route que quelques racines; mais se réjouit d'avoir vécu « pour voir la gloire de Dieu ». C'est ainsi qu'elle appelle la liberté.

Sur tous les points on voit arriver ce déluge de misère. Le gouvernement a beau faire, a beau improviser des agences pour recevoir, classifier, ces infortunés, et pourvoir à leurs plus pressants besoins, les nouveaux venus augmentent la foule, et malgré toutes les précautions, malgré la plus généreuse distribution de rations, tous les jours il en meurt, de faim, de privations, de froid, de fatigue. Néanmoins, pas une plainte ne s'échappe des lèvres de ceux qui succombent. « Libre! libre! » c'est tout ce qu'on entend. Et ils meurent contents, heureux. On estime à 4 millions le nombre des affranchis, parmi lesquels 800 000 enfants, dont 100 000 ne connaissent ni père ni mère. C'est que dans l'esclavage il n'y a ni paternité ni filiation. On peut compter autant d'infirmes, de vieillards, de malades, d'estropiés, tout à fait incapables de gagner une subsistance même précaire. Il y en a ensuite trois ou quatre fois autant, tous capables de travailler, mais ne trouvant pas de travail. C'est un terrible moment à passer, et il ne faut pas perdre de vue que cette affreuse misère, qui a déjà fait tant de victimes, et qui menace d'en faire encore, afflige des êtres qui n'ont rien fait pour se l'attirer. Il ne faut pas oublier non plus que la transition de l'esclavage à la liberté, dans les circonstances que nous venons d'indiquer, ne pouvait se faire sans souffrances physiques. Le pays a été désolé par une guerre des plus désastreuses. Dans la Géorgie, dans la Caroline du Sud, dans l'Alabama, on ne voit que des terres incultes, abandonnées. « La moitié du continent a souffert, » dit le général Saxton: «si l'on n'envoie des vivres et des vêtements, — au moins 35 000 couvertures de laines, — pour les affranchis de mon département, des milliers de ces malheureux doivent infailliblement mourir cet hiver ».

Le général Parsons dit « que dans l'Alabama, 750 000 personnes sont menacées de la disette »!

Les agents des bureaux des affranchis parlent dans leurs lettres de plusieurs millions d'affranchis dont la condition est terrible à voir. Des vieilles et des vieux, disent-ils, « à peine couverts, manquant d'une bouchée de pain ».

Je ne veux pas vous affliger par un récit détaillé de cette vaste misère, répandue sur tout un continent. Il vous suffit de connaître son existence. Le gouvernement des États-Unis a fait noblement son devoir dans ces circonstances exceptionnelles. Le peuple américain l'a aussi noblement secondé. Dès le commencement, des souscriptions ont été ouvertes sur la plus grande échelle. On fit des cotisations d'argent, de vêtements, de médicaments, d'outils de toute espèce. Il partit du Nord toute une armée de femmes et d'hommes, qui se vouèrent à l'œuvre de la charité. Rien de plus beau que ce spectacle digne de la civilisation du XIXe siècle! Ils visitèrent les camps des réfugiés, ils y établirent des hospices, ils prirent soin des malades, ils fermèrent les yeux aux mourants, les enterrèrent. Ils fondèrent des écoles, des sociétés de couture, des classes d'instruction mutuelle. Ils travaillèrent à la confection des vêtements, ils raccommodèrent et enseignèrent tout à la fois. Ils avaient trouvé là un véritable chaos; ils y ont remis l'ordre. Malgré tous leurs efforts cependant, la masse de misère allait en augmentant. Ils ont fait appel à la générosité européenne; à l'Angleterre d'abord, qui jusqu'ici a envoyé en argent, vêtements, outils, etc., une valeur d'au moins 4 millions de francs. Grâce aux efforts de la Société des dames françaises qui nous ont convoqués ici, ce soir, près de 100 000 francs, soit en espèces, soit en vêtements, ont été recueillis en France. Si par hasard, monsieur le président, ce chiffre n'était pas tout à fait exact, je ne doute point qu'on ne l'atteigne avant la fin de la soirée. (*Rires et applaudissements.*)

Toutefois, et en face de cette grande misère qui n'aura qu'un temps, il ne faut pas oublier de rendre justice aux affranchis. Les rapports des généraux Saxton, Howard, Dow, Butler, Banck et autres, ceux des bureaux des affranchis, ceux des agents des associations de secours, sont on ne peut plus encourageants.

A l'égard du travail, le témoignage est unanime; les affranchis s'y appliquent très-sérieusement. On les divise en trois catégories: ceux qui travaillent pour leurs anciens maîtres, ceux qui travaillent pour eux-mêmes, ceux qui travaillent sous la protection du bureau des affranchis. Déjà, avant l'organisation de ce dernier département, dans certaines parties de la Floride, de la Louisiane, de la vallée du Mississippi, les esclaves et leurs anciens maîtres s'étaient entendus. Au fur et à mesure que l'armée fédérale pénétrait dans ces contrées, les esclaves, assurés de la protection du drapeau national, allèrent trouver leurs maîtres, et leur dirent: « Nous n'allons plus travailler pour vous sans salaire. Il est temps que nous gagnions quelque chose pour nous-mêmes. » Comme les esclaves se trouvaient maîtres de la position, force fut aux propriétaires d'accepter les conditions qu'on venait leur imposer. Ils y accédèrent, firent des contrats avec leurs serviteurs, et d'après tous les rapports qui nous sont arrivés jusqu'ici, cette expérience de travail libre a complétement réussi. Depuis, elle s'est étendue partout, et avec les mêmes résultats. Les ci-devant esclaves sont contents, parce que ce qu'ils gagnent leur appartient; les ci-devant maîtres le sont aussi, parce qu'ils obtiennent de l'ouvrage mieux fait et en plus grande quantité, en donnant à leurs serviteurs des gages à la place du fouet.

Mais tous les propriétaires ne se sont pas prêtés au nouvel ordre des choses. Il y en avait beaucoup qui demandaient qu'on leur louât les affranchis à minime salaire, ou bien, qui, ayant fait avec ceux-ci des contrats de service, ne voulaient pas payer le prix convenu du travail dont ils avaient profité. C'est alors que la direction des bureaux des affranchis s'est interposée en faveur de la justice, et tout en laissant aux affranchis le droit de rendre leur travail à sa valeur, a déclaré que ce prix leur serait payé par tous ceux qui l'auraient accepté. Les propriétaires récalcitrants s'y sont résignés, et peu à peu s'y habituent.

Quant aux affranchis qui travaillent pour leur propre compte, on n'a qu'à lire les rapports des agents qui ont visité les localités où ils sont colonisés, pour apprécier leur activité et leur industrie. C'est M. Pierce, agent du département du Trésor, à Washington; c'est M. M'Kimm, secrétaire de la Société abolitioniste de Philadelphie; c'est le général Howard; c'est l'adjudant général Thomas; c'est le général Saxton, c'est le lieutenant général Kinsman, qui, avec bien d'autres, tour à tour, donnent au public les résultats de leurs voyages d'inspection, et tous s'accordent à dire, que dans

toutes ces colonies d'affranchis, l'industrie, l'ordre, l'intelligence du travail règnent; que les affranchis comprennent et remplissent parfaitement les devoirs que leur impose leur nouvelle position. Non-seulement ils gagnent de quoi se suffire, mais il leur en reste assez pour contribuer au soutien de ceux qui ne peuvent travailler, pour donner des secours aux malades, pour aider à la création et à l'entretien des écoles : enfin, bon nombre d'entre eux ont amassé suffisamment pour acheter, en partie ou en totalité, des propriétés abandonnées et confisquées, qui ont été mises en vente par ordre du gouvernement.

Il est vrai, malgré ces faits, qu'on accuse le nègre d'être paresseux. Moi je serais paresseux aussi, et très-paresseux peut-être, si l'on ne me donnait aucun salaire pour mon travail. Donnez à un nègre des gages pour sa journée, payez-les lui exactement, et il travaillera tout comme un blanc.

Il résulte de tous les faits qu'on a pu recueillir jusqu'à ce jour, que :

1° Règle générale, les affranchis sont non-seulement capables d'un travail soutenu, mais ne demandent pas mieux que d'être employés à un salaire raisonnable.

2° Que partout où l'on a établi des écoles, les affranchis, vieux et jeunes également, montrent une aptitude et un désir d'apprendre tout à fait extraordinaires.

3° Que le gouvernement américain fait tous les efforts possibles, par l'intermédiaire du bureau des Affranchis, pour veiller sur le sort de ces 4 millions d'infortunés.

4° Que partout parmi eux il y a dénûment et misère, conséquence de la désorganisation sociale qui règne dans le territoire immense sur lequel ils sont distribués; et que cet état de choses doit durer encore longtemps, à cause de l'hostilité des anciens maîtres contre leurs ci-devant esclaves.

5° Que la population des États du Nord, par l'établissement de Sociétés de secours, et par d'autres organisations semblables, seconde noblement les efforts du gouvernement, et a tout droit à notre sympathie.

Voilà ce qu'on peut dire, en somme, sur cette question intéressante, et pourquoi on vient faire appel à votre générosité.

Mais, me dira-t-on, que pouvons-nous faire? Cette œuvre de charité est si grande, et nous sommes si peu de monde! Ici il me vient une réflexion. Il est vrai que nous avons devant nous une œuvre immense, et que nous sommes peu nombreux. Mais rappelez-vous que la nature accomplit ses ouvrages par de très-humbles moyens. Ne vous méprisez pas. Que chacun de vous fasse de son côté le peu qui lui est possible, et nous finirons par avoir un grand résultat. Parlez, établissez des cercles de couture, comme l'ont fait ces dames du Comité; donnez-vous un peu de mouvement, tâchez d'intéresser votre voisin; enfin remuez-vous. Ne vous contentez pas de donner quelque chose vous-même, mais faites en sorte que d'autres suivent votre exemple. Surtout, comme je vous le disais tout à l'heure, ne vous méprisez pas. Vous connaissez tous la fable du Lion et de la Souris. La souris est certes un animal bien insignifiant. Mais le lion, ah! c'est différent. Lui, c'est l'empereur des forêts; fort, fier, fougueux. Malheureusement, le voyez-vous, pris dans ce filet? Il se débat, il mugit, il se rue contre sa cage de fil. Efforts inutiles! Vient alors la souris. « Qu'avez-vous donc, maître lion? — Comment, tu ne vois pas? mais je suis pris. — Ah! c'est vrai! Voyons. — Mais, que peux-tu faire, toi, si petite, si insignifiante? Et que fais-tu? — Ce que je fais? je fais mon possible! je grignote. » Et vous savez que la petite bête grignota si bien, que maître lion recouvrit sa liberté. Eh bien, mesdames et messieurs, grignotez, grignotons tous, et bientôt nous aurons mis en liberté ces affranchis qui se trouvent dans les filets d'une si effroyable misère.

M. Aug. Cochin.

Si j'avais eu l'honneur de parler au commencement de la séance, je n'aurais songé qu'à remercier les dames généreuses qui ont provoqué cette réunion, mais, à cette heure avancée, je crois beaucoup plus convenable de remercier les personnes qui y assistent, et qui nous font la grâce de leur patience.

Assurément, quelques-unes se disent, et nous nous disons, croyez-le bien, nous-mêmes : « Est-ce qu'il est nécessaire que tant d'avocats se lèvent pour défendre une cause gagnée d'avance ? »

Nous vous devons des remercîments, pour la bonté avec laquelle vous renfermez en vous-mêmes cette réflexion, et aussi cette autre pensée qui doit être bien près de vos lèvres, car dans un public parisien il y a toujours un peu de malignité : « Est-ce que, à propos d'affranchissement, on ne pourrait pas nous mettre bientôt en liberté ? » Je sens donc le besoin de remercier l'auditoire. Puis, si vous voulez bien me permettre d'aller avec une certaine hardiesse jusqu'au bout du sentiment qui m'anime en ce moment, tout en éprouvant le besoin de remercier dans l'auditoire tout le monde, (et veuillez prendre, mesdames et messieurs, chacun votre part de ces remercîments), je dois dire que, selon moi, il y a quelqu'un qui a plus de mérite qu'un autre à écouter tant de discours, c'est un grand orateur. J'ai aperçu dans la foule un homme qui devrait être ici, à cette place, et qui vient donner une heure à la liberté des esclaves après avoir consacré sa vie entière à la liberté de la France, je vois M. Odilon-Barrot, et s'il ne veut pas que mon éloge s'adresse à lui seul, j'ajouterai que, pour venir à cette réunion où il s'agit de l'Amérique, il a pris pour compagnon un ami de Tocqueville et un descendant de Lafayette (M. de Corcelles).

Maintenant, messieurs, que j'ai satisfait mon cœur, après ces remercîments, laissez-moi très-brièvement vous entretenir d'un côté de la question de l'esclavage qui n'a pas encore été abordé ce soir.

Tous les orateurs qui m'ont précédé se sont efforcés, avec une éloquence à laquelle vous avez rendu hommage, d'exciter votre enthousiasme en faveur de l'abolition de l'esclavage et votre reconnaissance envers l'homme à jamais illustre qui a attaché son nom à l'acte d'abolition en Amérique. Je voudrais maintenant porter vos regards vers d'autres régions, encore souillées par la servitude, vers ces *oasis* de l'institution patriarcale, qui déparent encore la carte de l'univers chrétien ; je voudrais vous présenter les motifs d'espérer que l'abolition de l'esclavage au Brésil et dans l'île de Cuba sera bientôt un fait accompli.

Le sort des esclaves dans ces deux pays, vous le savez, dépend avant tout de l'empereur du Brésil et de la reine d'Espagne.

Eh bien ! en écoutant tout à l'heure votre honorable président parler avec une simplicité éloquente qui n'excluait ni l'émotion ni la solennité, et vous donner lecture de ces quelques lignes si courtes qui consacrent à jamais la liberté de quatre millions d'hommes par un décret immortel, je me

disais : Ne nous est-il pas arrivé à tous, dans nos rêves d'imagination, alors que nous avions vingt ans, est-ce qu'il ne vous arrive pas parfois aussi, vous jeunes gens qui m'écoutez, vous, mesdames qui avez toutes vingt ans, de vous dire : « Si j'étais » roi ou reine seulement pendant une heure, que de grandes et » belles choses je ferais! » Je ne sais pas lire dans le cœur des rois et des reines, mais je me persuade que les tentations généreuses traversent souvent leurs âmes, que l'empereur du Brésil, si poétique, si savant, si généreux, comme on le sait, que la reine d'Espagne, si instruite par le malheur, inspirée aussi, j'aime à le croire, par la foi de ses ancêtres, éprouveront un jour cette tentation d'avoir aussi dans leur vie de souverain cette heure, ce quart d'heure, cette minute, cet instant solennel et sacré pendant lequel un ouvrier, devenu par le suffrage de ses concitoyens le chef d'un grand peuple, a pu prendre la plume et écrire son nom au bas de cet acte qui pour jamais met en liberté quatre millions d'hommes !

Mais, messieurs, sans lire dans le cœur des rois et des reines, lisons dans les faits tels qu'ils sont disposés, préparés, amenés par la volonté de ce Roi des rois, dont le cœur est toujours ouvert à la justice et à la pitié ! Étudions les faits. C'est là que je lis la prophétie déjà écrite de la prochaine abolition de l'esclavage, soit à Cuba, soit au Brésil.

Il est trop tard pour vous parler ce soir du Brésil; je me bornerai à vous entretenir des magnifiques colonies espagnoles aux Antilles.

Les habitants de Cuba (et je parle ici d'après des informations très-récentes et très-authentiques) (1) sont extrêmement frappés de l'expérience faite dans les contrées voisines. Ils n'ont qu'à jeter les yeux à droite et à gauche pour juger des effets de l'émancipation, d'après les conditions où elle s'est opérée. A droite, la Jamaïque, c'est-à-dire l'émancipation mal faite; à gauche, les États du Sud, c'est-à-dire l'émancipation trop longtemps différée, opérée enfin, mais à travers des efforts violents où le sang a coulé à flots, et comme à travers le passage de la mer Rouge.

Ils ont ces deux expériences sous les yeux, et il était impossible que leur esprit n'en fût pas frappé. Ils voyaient la veille, le lendemain et le surlendemain de l'émancipation. Or, en cette question, le lendemain a pour effet immédiat de démontrer l'inanité des arguments que l'on faisait valoir la veille, et le surlendemain a pour effet de démontrer le danger de toutes les demi-mesures auxquelles on s'arrête le lendemain.

On disait, la veille, que tous ces hommes étaient heureux de leur condition, et on les voit qui fuient avec horreur leur félicité. On disait que tous ces hommes coûtaient très-cher à ceux qui les nourrissaient, et le lendemain on voit qu'ils vivent de rien. On disait que tous ces hommes avaient été élevés dans des sentiments de christianisme, instruits, mis en famille, et le lendemain on entend les anciens maîtres, terrifiés, déclarer que ce sont des hommes grossiers, ignorants, sauvages, dont il faut attendre toute espèce de représailles.

Ainsi tombent un à un les arguments de la veille, et commencent les doléances et les terreurs du lendemain.

Alors, sous l'empire de ces épouvantes et de ces secrètes rancunes, on demande des restrictions à la liberté, on marchande aux affranchis la case, le jardin, le salaire, l'égalité, les droits civils; on maintient des démarcations, des mépris, des défiances; on appelle des Indiens, des Chinois, des esclaves déguisés en hommes libres; ce n'est plus la servitude, c'est encore la tyrannie. Les noirs s'éloignent, se vengent ou s'éteignent. La production est morte, et morte est la sécurité. Tel est le résultat des fausses mesures prises le lendemain de l'émancipation.

Ainsi, témoins de cette grande expérience à tous ses degrés, les hommes intelligents de Cuba disent en regardant les États du Sud : « Voici ce que l'esclavage trop prolongé a fait du travailleur, » et en regardant la Jamaïque : « Voici ce que l'émancipation mal opérée a fait du travail! »

A ces réflexions s'ajoutent des calculs d'intérêt. Quand je parle d'intérêt, je ne prends pas ce mot dans un sens abaissé, car l'intérêt s'appelle notre famille, notre légitime propriété, nos enfants, nos devoirs. L'intérêt ainsi compris, on a le droit de le consulter, et grâce à Dieu, l'intérêt à la longue est toujours d'accord avec la morale.

Voici les chiffres et les calculs : A Cuba, il y a cette situation extrêmement favorable que 1 million de blancs ou d'hommes libres de couleur se trouvent en présence de 300 000 à 400 000 esclaves seulement. Ce n'est plus comme dans les colonies de France et d'Angleterre, où un petit nombre de blancs vivaient au milieu d'un grand troupeau d'esclaves noirs. Ce ne sont plus de petites populations blanches exposées à des représailles de la part de leurs esclaves, ou courant risque de périr par la disette. Non, ce sont de très-nombreuses populations libres, croissant avec une rapidité qu'auraient à envier plusieurs pays de l'Europe, et où un grand nombre d'hommes blancs (environ 30 000 à Cuba), sans compter 6000 noirs affranchis et 220 000 hommes de couleur libres, sont déjà habitués au travail des champs. On sait qu'à Porto-Rico, des blancs, en très-grand nombre, les *Hivaros*, travaillent à la terre et sont parfaitement habitués à la culture des champs.

Il existe en outre à Cuba de bonnes relations entre les deux populations. C'est dans cette partie du monde que l'émancipation graduelle et individuelle a progressé avec le plus de rapidité, et s'il m'est permis de citer des chiffres, je dirai que tandis que, à Cuba, sur une population de 300 000 esclaves on compte environ 1800 affranchissements par an, on n'en comptait à peine 1500, sur 4 millions d'esclaves, dans les États du Sud.

Il y a donc entre les deux populations libre et esclave d'assez bons rapports, des lois et des procédés assez humains.

Ce n'est pas tout. L'émancipation ne tombera pas sur cette terre comme elle est tombée sur nos petites colonies, déjà chétives et souffrantes, que l'on soumit à la fois à trois rudes expériences : la concurrence du sucre indigène, la liberté du travail, et la liberté du commerce. Elle ne tombera pas sur des fortunes déjà détruites et sur des hommes déjà découragés par de longues vicissitudes. Non. Cuba est un des lieux les plus riches du monde. Riche par l'esclavage, l'île est riche aussi par l'émancipation. Les habitants de Cuba doivent beaucoup à l'émancipation qui s'est opérée chez leurs voisins. C'est nous qui leur avons payé d'avance leur indemnité et qui sommes les artisans de leur fortune. C'est parce qu'ils ont conservé le travail non salarié, tandis que nous avions recours au travail salarié, que, comme un manufacturier qui ne payerait pas ses ouvriers, ils se sont enrichis aux dépens de

(1) *Noticias estadisticas de la isla de Cuba en* 1862, per don José de Frias. — Habana, 1864.

leurs voisins. Ainsi, ils profitent depuis cent ans de l'esclavage, et depuis vingt ans de la liberté qui existe chez leurs voisins. Ils se sont enrichis par l'émancipation; ils lui doivent bien quelque chose aujourd'hui.

Cuba se trouve donc dans une position tout exceptionnelle. Une population nombreuse de blancs en face d'un petit nombre de noirs; beaucoup d'hommes de couleur blanche habitués au travail des champs, une grande prospérité accompagnée d'un grand développement de l'industrie. De nouveaux ateliers se sont ouverts; les nouveaux procédés pour la culture, les plus récentes découvertes de la chimie pour l'industrie, les machines de tout genre, sont déjà importés à Cuba; ses habitants n'ont donc pas à faire toutes les expériences que nous avons eu à faire dans nos colonies, d'où il résulte que la situation se présente extrêmement favorable pour l'émancipation.

Les leçons de l'expérience et les ressources de toute espèce semblent en quelque sorte se réunir pour cette grande œuvre, avec le cœur même des habitants de la Havane. Je pourrais vous lire ce que des hommes de cœur m'écrivent à ce sujet. En même temps qu'ils ont l'expérience des avantages de l'abolition de la servitude, ils ont aussi l'expérience des maux qu'elle engendre; car, si d'un côté la richesse augmente, de l'autre la société est corrompue, la religion est abaissée, la justice avilie, les mœurs lamentables.

Jetons un voile, si vous voulez, sur ces tristes résultats de la servitude, qui font gémir les cœurs généreux, surtout le cœur des femmes; car, je puis l'affirmer, l'esclavage est déjà aboli dans le cœur de toutes les femmes. Laissons-donc de côté ce tableau et répétons encore qu'il y a déjà dans le chiffre relatif des deux populations, dans les leçons d'expérience données par les pays voisins, dans la richesse accumulée, des circonstances favorables qui préparent en effet l'émancipation des esclaves à Cuba.

Quel peut donc être l'obstacle? J'appelle ici votre attention, car ce que je dois dire n'est pas une leçon pour l'autre côté des mers seulement, mais aussi une leçon pour tous les peuples qui veulent être libres. Quand on prend l'habitude de profiter de la servitude des autres, on est bien près d'être asservi soi-même, et l'on ne met pas injustement la main sur les petits de ce monde, sans sentir bientôt sur sa propre épaule une main plus lourde qui s'appesantit. La servitude engendre la servitude. L'habitude d'être servi et entouré d'esclaves conduit à la mollesse et à la peur. Mou, paresseux, affaibli par le luxe, l'homme perd toute énergie; il abandonne à un régisseur la chose privée, et il a bientôt besoin d'un régisseur et d'un commandeur qui prennent pour lui le souci de la chose publique. Comme il a peur et qu'il tremble toujours parce qu'il a des remords, il appelle un défenseur portant pour lui l'épée, et bientôt il voit à sa droite quelqu'un qui le gouverne, et à sa gauche quelqu'un qui le protége : le fonctionnaire et le soldat. Quand on appartient à une métropole, ces besoins-là sont vite satisfaits; seulement il s'ajoute bientôt au fonctionnaire et au soldat qui protégent la richesse, l'agent du fisc, qui la partage!

Messieurs, lorsque nos colons et ceux de l'Angleterre recevaient les sollicitations, les avertissements, les prières de lord Aberdeen ou du duc de Broglie, les adjurant d'être justes, d'écouter l'opinion qui débordait de tous côtés, et de préparer l'émancipation, ils opposaient une résistance opiniâtre, et le jour vint où le gouvernement du pays, qui s'appelait alors, et disons-le à son éternel honneur, la République de 1848, imposa aux colonies françaises la justice, comme la reine Victoria l'avait imposée quelques années avant aux colonies anglaises. Au lieu de cela, à Cuba, ce sont les colons qui se tournent vers l'Espagne et disent à la métropole : « De grâce, accordez-nous la liberté d'être justes. » Ce sont les colons de Cuba qui, à cette heure, ont envoyé des adresses à la reine et disent : « Si vous voulez nous rendre la liberté politique, nous rendrons la liberté civile à nos esclaves. Nous ne vous demandons rien, nous sommes riches, nous avons des douanes, des chemins de fer, des entrepôts; laissez-nous seulement profiter de nos richesses et les appliquer davantage à nos propres besoins. » Mais l'Espagne a aussi ses intérêts, et si l'on consulte la statistique, on voit que le nombre des fonctionnaires que l'Espagne envoie à la Havane, non compris l'armée et la marine, s'élèvent à plus de 2000 pour une population d'un million d'habitants. Et tout le monde le sait, le respect des lois les plus sacrées, des lois adoptées par le monde civilisé, est chaque jour violé à prix d'argent, et ceux qui en ont profité n'ont pas toujours été d'humbles fonctionnaires.....

C'est là que gît la difficulté; ces faits sont publics, sont connus; mais on n'y peut rien à la Havane. C'est à Madrid seulement que la question peut être résolue.

Si l'Espagne voulait donner à Cuba des lois plus libres, je ne doute pas que l'abolition de l'esclavage ne s'y accomplisse sans retard, sans indemnité et sans difficulté.

C'est pour cela que nous autres Européens nous pouvons quelque chose; car, la question devant se résoudre à Madrid, nous pouvons agiter pacifiquement l'opinion et faire peser sur le gouvernement de Madrid les clameurs et les prières de la conscience publique.

Déjà du reste, à Madrid, il s'est fondé des journaux et une société pour soutenir cette question; le 8 décembre dernier, un *meeting* comme le vôtre s'est tenu publiquement, et, même à Cuba, des planteurs se sont associés, avec l'approbation du capitaine général, pour s'opposer définitivement à la prolongation de la traite. J'ai reçu le règlement de leur association. Le mouvement est commencé, nous devons y prendre part et agir en ce sens par nos écrits, nos paroles et nos actions. C'est à Madrid qu'est la solution qui doit rendre à la liberté les 400 000 esclaves de Cuba.

Sans doute, messieurs, quelques inconnus réunis un soir dans le coin d'une salle de concert, à Paris, et qui vont se disperser tout à l'heure, ne peuvent pas grand'chose, et mon appel semble un peu chimérique.

Et toutefois vous venez d'entendre un Anglais qui, à lui seul, et sans le secours du nom, de la richesse, de l'influence, a réussi à retourner l'opinion de l'Angleterre sur la question de la Jamaïque. Il vous prouve ce dont l'énergique conviction est partout capable, et quand je l'entendais tout à l'heure appeler cela *grignoter*, et se comparer à une souris qui a rongé la maille du lion, je pensais que le lion, pendant quelque temps, avait pris la peau de la souris. (*Applaudissements.*)

Quand même, messieurs, nous n'y pourrions pas grand'chose, est-ce que nous serions déliés de nos devoirs? Ah! n'oublions pas les grandes lois morales du monde. Je vous le demande : est-ce que vous ne sentez pas que cette question vous touche? est-ce que vous ne sentez pas, depuis qu'il y a quatre millions d'esclaves de moins dans le monde, quelque chose de moins lourd sur vos épaules? est-ce que vous ne sentez pas que l'air a quelque chose de plus pur, et qu'enfin le poids qui pèse sur tout

homme venant en ce monde est singulièrement allégé? est-ce que nous ne sommes plus de cette race admirable des hommes dont Macaulay disait, à propos du grand Burke qui défendit contre Warren Hastings la cause des Indiens : « Il était de la » race de ces hommes dont l'injustice, sur quelque point du » monde qu'elle se présente, fait bouillir le sang dans les » veines, et qui ne craignent pas de consacrer de longues » années de leur vie pour des hommes qui ne sont pas de » leur nation ni de leur famille, qui ne connaîtront jamais » leurs noms, et dont ils n'entendront jamais ni les remercî- » ments ni les applaudissements? »

Si ce fil électrique qui a existé pendant un jour entre l'Europe et l'Amérique, et qui a porté d'un bord à l'autre de l'Océan ces sublimes paroles : « *Gloire à Dieu, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté,* » si ce fil électrique s'est rompu entre les deux rivages, il ne s'est pas rompu entre nos cœurs!

A ce devoir général, messieurs, s'ajoute un devoir spécial. L'Europe a une faute à réparer envers l'Amérique, une faute à laquelle mon honorable ami a fait allusion tout à l'heure, avec une erreur historique que je tiens à relever. Il ne faut pas oublier que le nouveau monde est un cadeau de Dieu à l'ancien monde. Dans les souvenirs bibliques auxquels on faisait il n'y a qu'un instant un si éloquent appel, nous voyons le premier homme, endormi, trouver à son réveil une compagne charmante chargée de partager sa vie et de l'embellir. Eh bien! l'ancien monde dormait comme le premier homme, et à son réveil il a trouvé à ses côtés le nouveau monde, qui depuis a partagé sa vie dans l'histoire. (*Très-bien.*)

Or, messieurs, ce magnifique présent que la Providence à faite à nos mains ingrates, qu'en avons-nous fait! Depuis le jour où l'une des plus nobles créatures qu'ait engendrées l'espèce humaine, Christophe Colomb, a plié le genou et planté la croix sur la terre américaine à laquelle il avait donné le nom du Sauveur, nous avons eu deux fois dans nos mains des populations faibles. Ces pauvres Indiens, qu'en avons-nous fait? Ils étaient nombreux, laborieux, soumis, ils regardaient les nouveaux venus comme des envoyés du ciel. Eh bien! qu'en avons-nous fait? On les a vendus, tués, massacrés, exterminés, et cette race n'existe plus à la surface de l'Amérique, si ce n'est par quelques rejetons dégénérés que nous poursuivons encore, que nous pourchassons jusqu'au fond des forêts, non pour leur apprendre l'Évangile, mais pour leur mettre nos pistolets sur la gorge, ou dans la gorge notre eau-de-vie qui les empoisonne.

Voilà ce que nous avons fait de cette première race. Dieu nous a mis entre les mains, pour la seconde fois sur le même continent, une race faible et soumise, la race noire. Il n'est pas vrai que ce soit Las Casas qui ait amené les *nègres* en Amérique. C'est là une banale erreur historique. Certes, il eût été bien déplorable que ce grand homme se soit rendu coupable d'une pareille inconséquence; l'asservissement par intérêt est odieux, mais l'asservissement pour convertir, ce serait épouvantable! (*Vifs applaudissements.*)

Heureusement cela est faux. Je désire donc ardemment laver en passant la mémoire de Las Casas de cette imputation, puisqu'elle vient d'être répétée. Or je l'affirme, il n'y a pas dans ses œuvres, que j'ai lues d'un bout à l'autre, il n'y a pas un mot, pas une syllabe, pas un point, pas une virgule, qui puisse prêter à cette imputation, qu'un auteur espagnol très-postérieur, Herrera, a jetée le premier dans le monde, et qui depuis, répétée par Robertson, a fait son chemin, et a pris la force d'un préjugé. J'espère donc que mon honorable ami remportera en Angleterre la conviction qu'heureusement Las Casas n'est pas coupable d'une telle inconséquence. J'ajouterai ce fait historique, que déjà depuis longtemps les Espagnols et les Portugais achetaient des nègres sur la côte d'Afrique, que c'était une habitude de ces peuples bien avant que Las Casas allât au nouveau monde. (1)

Mais ces noirs qu'on enlevait ainsi au sol natal, est-ce qu'on les avait conquis? était-ce en vertu du droit de la guerre qu'on les traitait de la sorte? étaient-ce des prisonniers faits les armes à la main? Pas du tout. Quand on les forçait ainsi à traverser la mer, était-ce pour les instruire, pour les gagner à la civilisation? Non! Aussi une seconde responsabilité pèse sur la race blanche. On parle toujours de la race noire. On dit : Les nègres ne sont pas capables de civilisation, peut-être qu'ils disparaîtront comme les Indiens, c'est une race inférieure. Il est très-possible, hélas! que la race noire soit, dans un temps donné, effacée de l'Amérique comme la race indienne. Mais savez-vous qui en sera responsable, messieurs? Il ne s'agira pas de savoir si les nègres ont été capables de civilisation, mais si les blancs ont été capables d'intelligence et de miséricorde. (*Très-bien!*)

C'est la grande épreuve que les Américains d'une part, et que les Espagnols de l'autre, ont à faire; c'est la grande expérience, la grande satisfaction, la grande pénitence, que toutes les nations civilisées attendent d'eux.

Il y a une responsabilité encore plus directe qui pèse sur chacun de nous : c'est que, dans ce grand crime, dans cette grande iniquité, tout le monde a péché. Enfant sincère de l'Église catholique, je sais la gloire qui appartient à ma mère; je sais parfaitement qu'avant la division des communions chrétiennes, l'esclavage avait disparu de l'univers chrétien; je sais qu'au XIe et au XIIe siècle, sous l'influence de l'Église catholique, l'esclavage avait disparu du monde chrétien. Je sais la gloire qui appartient à ma mère; mais je sais aussi que nous avons tous péché, sans distinction ni de culte ni d'opinion; je sais aussi que nous avons tous notre complicité dans l'épouvantable récidive; je sais que les républicains comme les monarchiques, les Saxons comme les Francs, les catholiques comme les protestants, ont péché, et c'est parce que nous avons tous péché et été complices dans la faute, qu'il convient que nous soyons, comme nous le sommes ici ce soir, associés dans la réparation. (*Applaudissements.*)

S'il ne s'agissait que de nos aumônes, nous pourrions les séparer. Assurément, les aumônes que nous ferons

---

(1) *La découverte des Indes occidentales par les Espagnols*, écrite par dom Barthélemy de Las Casas, évêque de Chiapa, traduite en français, 1697, — suivie des *moyens et remèdes* proposés par le même prélat dans l'assemblée convoquée à Valladolid pour la réformation des Indes, et de sa *dispute* avec le docteur Sepulveda.

Le conseil d'introduire des nègres aux Antilles pour soulager les naturels ne se trouve à aucune page de ces écrits. De plus, le récit et les protestations de Las Casas sont de 1514; l'assemblée de Valladolid eut lieu en 1542. Or, on vendait déjà des nègres à Séville en 1403, il y en avait à Saint-Domingue en 1500, et Charles-Quint accorda le privilége de la traite aux Flamands en 1511.

Qu'il me soit permis de rappeler une autre erreur historique plus inexplicable encore. Montesquieu, le grave Montesquieu, affirme (*Esprit des lois*, XV, 4) que Louis XIII consentit à l'esclavage dans l'espoir de convertir les noirs. Or, le premier acte législatif émané de la métropole sur la traite des esclaves est du 11 novembre 1673, c'est-à-dire trente ans après la mort de Louis XIII. (*Note de M. Cochin.*)

ici, il en sera fait une répartition équitable et consciencieuse; mais enfin, s'il ne s'agissait que d'aumônes, chacun de nous pourrait leur conserver le secret qui convient à l'aumône, la direction qui convient à son cœur.

Mais, vous le savez bien, nous ne vous entretiendrions pas si longtemps, s'il ne s'agissait que de vous engager à mettre la main sur votre cœur et sur votre bourse. Non! il s'agit d'une manifestation dans une cause pour laquelle, Dieu soit loué, tous les cultes, tous les partis, ont toujours été unis. Sous le régime parlementaire, M. de Montalembert réclamait l'abolition de l'esclavage, la main dans la main de M. de Gasparin, et, au congrès de Vienne, la suppression de la traite fut demandée par la protestante Angleterre et par le Souverain pontife.

Messieurs, je lisais dernièrement les mémoires de Buxton, publiés par son fils, qui siége après lui à la Chambre des communes et à la tête de toutes les entreprises utiles à l'abolition de l'esclavage. Lorsque la traite fut tombée sous les efforts de Wilberforce, ce fut Buxton qui le remplaça pour attaquer l'esclavage. Or, il était quelquefois saisi par le découragement. En effet, cela n'est pas toujours bien porté d'être abolitionniste. Un abolitionniste! on le trouve, en général, ennuyeux comme un philanthrope, monotone comme un utopiste, pesant comme un sermonneur et dangereux comme un révolutionnaire; en sorte que cette tâche n'est pas toujours très-agréable. Le pauvre Buxton était donc quelquefois saisi de découragement lorsque, se levant de son banc, tous les ans, à la même époque, pour faire le même discours, il éprouvait, tous les ans, le même insuccès. Personne ne votait pour lui; on le trouvait entêté, quelquefois ridicule et toujours ennuyeux. Ce n'est pas, en effet, le moindre des malheurs de l'infortune que l'ennui causé par l'expression réitérée des maux dont elle souffre! Buxton supportait ce dédain avec un peu de découragement, lorsqu'un beau jour, voilà que six ou sept députés votent pour lui, et, enfin, la distraction des autres ou la bonne volonté l'emportant, sa motion est renvoyée à une seconde lecture. Buxton n'en peut croire ses yeux et ses oreilles: il est abasourdi de son succès. Tout à coup, il sent une grosse main se poser sur son épaule, et il voit au-dessus de sa tête un gros visage animé qui souriait. C'était O'Connell, qui lui dit, en lui frappant sur l'épaule et en lui prenant la main : « *Buxton, I see land*, je vois la terre, nous allons aborder. » Eh bien! messieurs, je me suis toujours rappelé cette anecdote de Buxton et d'O'Connell, et puisqu'ils ont mis leurs mains dans leurs mains, nous devons faire comme eux, et réparer de concert la faute que nous avons commise en commun. Nous pouvons dire, comme O'Connell: Je vois la terre. Cette terre qu'il s'agit d'affranchir, ce n'est plus la terre de deux ou trois petites colonies, c'est l'ensemble de l'univers chrétien. *Je vois la terre*, je vois l'univers tout entier qui est sur le point d'être délivré, avant la fin du siècle, du fléau le plus odieux et le plus opiniâtre qui ait pesé sur le genre humain!

M. Dhombres.

On m'oblige à parler, je parle par conséquent; mais, comme je le disais à un ami il n'y a qu'un moment, puisque je suis chargé de sonner le couvre-feu, je tâcherai que la sonnerie ne soit pas longue.

Vous avez peut-être admiré comme moi, dans le musée du Louvre, deux statues de Michel-Ange, qui représentent deux esclaves en face l'un de l'autre. Si j'ai bien pénétré la pensée morale du grand artiste italien, l'une de ces statues représente un homme tristement résigné à la servitude, l'autre représente un esclave frémissant sous le joug. Le premier de ces esclaves est endormi, il repose sa tête sur le bloc auquel il est enchaîné; ses membres sont élégants, mais amollis, et tout, dans sa personne, trahit une lâche résignation à la destinée. L'autre esclave est rude, grossier, vulgaire sous ses formes athlétiques; mais il frémit sous les chaînes; ses bras, liés derrière son dos, semblent se tordre; son cou est gonflé par la colère et ses regards menaçent le pouvoir inique qui l'opprime.

Eh bien! messieurs, je viens appliquer cette double image, non pas aux esclaves, mais à l'état de l'opinion sur les esclaves. Il y a au milieu de nous, il y a en en France, et j'en ai rougi pour ma part, une opinion qui était, comme cet esclave efféminé, endormie, assoupie, qui avait la résignation de la lâcheté. Mais il y avait aussi, au milieu de nous et ailleurs, une opinion frémissante, une opinion indignée, une opinion soulevée, réveillée pour toujours; et j'espère, messieurs, ou plutôt je suis sûr que nous appartenons tous à cette opinion-là, disons mieux, à cette conscience-là, car ici le mot opinion est trop faible, et c'est du mot de conscience qu'il faut se servir.

Toutefois, ne nous décernons pas de trop faciles éloges. Ce que nous faisons ici est très-facile à faire; il est très-facile, quand on n'est pas au cœur des intérêts esclavagistes, mais à mille lieues du pays où il y a des esclaves, de soutenir la cause de l'émancipation. Il nous est très-facile ici, dans cette salle brillante et confortable, de parler en faveur des esclaves; il ne s'agit, pour nous, que d'un peu de préparation (quant au cœur, il est toujours prêt), et pour vous d'un peu d'attention, et, il faut le dire aussi, d'un peu de patience envers les orateurs, surtout envers ceux qui, comme moi, parlent les derniers et vous donnent l'occasion de déployer cette charité nouvelle, dont parlait un homme d'esprit: la charité envers les orateurs. (*Sourires.*)

Mais réservons l'honneur à qui appartient l'honneur, et, disons-le bien haut, honneur à ceux qui, à l'heure où il y avait à lutter contre toutes les colères nationales, protestaient contre l'esclavage!

Honneur à Jefferson, qui voulait introduire dans l'acte de déclaration de l'indépendance un article contre l'esclavage! L'article fut biffé, comme le disait M. Laboulaye dans son cours au Collége de France. Et nous savons aujourd'hui ce qu'a coûté cette rature!

Honneur à Washington, qui affranchit dans son testament ses propres esclaves!

Honneur à Channing et à Parker, dont je n'aime pas la théologie, mais dont j'aime l'amour pour l'humanité!

Honneur à cette femme, madame Beecher Stowe, qui laissa échapper de son âme un cri qui a ébranlé les deux mondes! (*Très-bien!*)

Honneur à cet homme, dont le nom m'échappe, qui, lors de la discussion de la loi sur les esclaves fugitifs qui agita toute l'Amérique, disait aux propriétaires : « Si vous voulez que je vous rende un esclave fugitif, présentez-moi le titre de vente de Dieu, et alors je vous le rendrai. »

Honneur au grand citoyen Sumner, dont j'ai pressé la main loyale à Montpellier, où il était venu faire soigner la blessure de sa tête meurtrie par un coup de canne d'un député du

Sud! Vous savez qu'on vota à ce député une canne d'or; j'espère qu'il ne s'en servira pas. (*Rires.*)

Notre rôle, je le répète, est beaucoup plus facile, et pour qu'il ait quelque valeur, il faut qu'il se traduise par une abondante charité.

Messieurs, on nous a dit tout à l'heure que la France n'avait pas assez donné. C'est vrai. La France a été mesquine jusqu'ici dans ses dons pour l'abolition de l'esclavage. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi; il faut qu'elle marche de pair avec les autres grandes nations. Avons-nous fait tout ce qu'il était en notre pouvoir de faire? Avons-nous donné tout ce que nous pouvions donner pour la cause sacrée de l'esclave? Avons-nous essayé de faire donner les autres? C'est un métier que je pratique quelquefois; c'est souvent un escalier bien rude à gravir que celui du collecteur, je le sais; mais l'avons-nous gravi, cet escalier, en faveur des pauvres esclaves? Avons-nous assez sollicité? Avons-nous assez importuné nos parents, nos amis, nos coreligionnaires? Voilà la question que nous vous posons.

Le comité des dames nous a donné des feuilles toutes prêtes pour une souscription populaire à 10 centimes; les avons-nous distribuées? Je ne doute pas que ces feuilles ne se couvrent bientôt d'une foule de signatures. Dans une école du dimanche, j'en ai donné à d'humbles enfants du faubourg Saint-Antoine. Il fallait voir toutes ces petites mains se lever pour avoir de ces feuilles, et j'espère qu'elles nous reviendront bientôt couvertes de souscriptions à 10 centimes de nos ouvriers, qui se souviennent des ouvriers esclaves tandis qu'ils sont libres eux-mêmes, et qui voudront ainsi leur donner le pain, l'asile et les vêtements qui leur manquent.

Je veux cependant dire que je ne restreins pas toute la question à une offrande matérielle. Ce que nous attendons aussi de cette réunion, c'est la puissance morale. Oui, une réunion comme celle-ci est une puissance morale dans la ville de Paris et le monde entier.

Je parlais, tout à l'heure, de l'opinion. Elle est encore endormie, il faut la réveiller. Elle est endormie en France, et on nous a montré à quel point elle était endormie en Espagne. Travaillons à la réveiller. On y a déjà travaillé en France dans des cours justement applaudis, dans des ouvrages justement couronnés, et l'on y travaille ce soir dans cette assemblée. Messieurs, nos réunions peuvent peser d'un grand poids dans la grande question de l'émancipation complète des esclaves. Il faut réformer, transformer, régénérer l'opinion à cet égard, parce que, lorsque nous aurons vaincu l'opinion, comme dit un proverbe latin, en nous laissant vaincre nous-mêmes par la vérité, il ne restera plus à l'esclavage qu'un appui, l'appui de la force.

Eh bien! laissez-moi, en terminant, répéter une parole que moi, simple ministre protestant, je suis heureux d'emprunter dans ce jour de fraternité à ce prédicateur célèbre d'une Église qui n'est pas la mienne, le Père Lacordaire : « La force, c'est ce qui est le plus près de l'impuissance! » (*Bravos.*)

M. le Président.

Avant de terminer la séance, je rappellerai, aux dames et aux messieurs qui pourraient l'oublier, qu'il y a, à la sortie, es dames du Comité qui sont bien décidées à prouver qu'elles valent plus de 13 et demi Français, et qui attendent avec reconnaissance l'aumône que vous voudrez bien leur faire.

La séance est levée à onze heures un quart.

---

## FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER.

### LITTÉRATURE FRANÇAISE.

COURS DE M. CH. REVILLOUT.

**Les lettres, les idées et les mœurs dans la première partie du XVIIIe siècle.**

Voici un fragment de la leçon par laquelle M. Charles Revillout vient d'aborder le sujet de son cours :

Le XVIIIe siècle est un siècle d'indépendance absolue et de critique universelle; l'esprit humain s'affranchit de toute sujétion, et, dans l'ivresse de sa force et de sa liberté, prétend ne plus relever que de lui-même.

Ce serait, toutefois, se montrer cruellement injuste envers cette époque mémorable, que de n'y voir absolument qu'une révolte générale contre tout ce qui méritait les respects du siècle précédent. Sans doute, elle détruit; mais elle essaye de reconstruire. Elle porte partout l'examen ; par sa critique indiscrète, inexorable, elle met à nu, pour les renverser, toutes les bases de l'ordre social; mais, sur les débris de ce monde ancien, qu'elle veut faire disparaître, elle prétend créer un monde nouveau. De là, deux périodes bien marquées dans son histoire : l'une, que l'on peut appeler la période de critique et d'examen ; l'autre, dans laquelle le XVIIIe siècle passe, pour ainsi dire, de la théorie à l'action, et se trouve emporté par deux passions contraires, mais qui s'unissent vers un but commun de réforme et de renouvellement : la passion de détruire et celle d'édifier.

L'une de ces périodes est plus littéraire, l'autre plus philosophique : la première arrive à la postérité avec *Gil Blas*, les *Mémoires* de Saint-Simon, *Charles XII*, le *Siècle de Louis XIV*, *Zaïre*, *Mérope*, la *Grandeur et la Décadence des Romains*, l'*Esprit des lois*, les *Réflexions* de Vauvenargues, la *Théorie de la terre;* l'autre, sans être pourtant stérile en grandes œuvres, présente plus de belles page que de productions magistrales, et, par son infériorité littéraire, arrache à Voltaire ces pénibles aveux : « Jamais la nation n'a eu plus » d'esprit et jamais il n'y eut moins de grands talents..... » » — Chacun fait des efforts pour surprendre ses lecteurs ; on » voit partout Arlequin qui fait la cabriole pour égayer le par- » terre. »

Ce qui domine dans cette première période, c'est, je le répète, l'esprit de critique et d'examen, la haine de toute entrave, aussi bien dans l'art que dans la vie. C'est en même temps l'amour de tout ce qui peut rendre l'existence heureuse et facile, du plaisir sous toutes les formes. Les jouissances des beaux-arts, les agréments et les surprises de la conversation, le charme des vers, les émotions du théâtre, les curiosités des sciences, les spéculations hardies de la métaphysique, le luxe des bâtiments et des meubles, les voluptés des sens, en un mot, la vie sans gêne, au milieu de toutes les délicatesses

d'une civilisation raffinée, voilà l'idéal de cette époque heureuse et frivole.

Le beau, le parfait, qu'avaient cherchés les contemporains de Louis XIV, sont trop austères et trop difficiles : on se rabat sur l'aimable et le joli; et la société la plus spirituelle de l'histoire dépense des trésors de talent et d'imagination pour produire les brillantes bagatelles nécessaires à sa consommation de tous les jours. L'art se plie comme les lettres aux exigences de la mode. Si Marivaux raffine sur le sentiment et « pèse des riens dans des balances de toiles d'araignée » ; si « tout ce qui ne finit point par un tour d'esprit est nul » pour Fontenelle ; si Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, a le tort de demander trop souvent le succès à la licence de ses tableaux : les beaux-arts rompent aussi avec les formes régulières et solennelles des maîtres précédents. La ligne courbe prend la place de la ligne droite, les angles s'arrondissent, les surfaces planes se renflent, les roideurs ondulent ; l'art se fait coquet et provoquant pour charmer ces abbés de cour et ces dames vaporeuses, que l'ingénieux Fontenelle venait d'initier galamment aux mystères de la science.

Voltaire, dans sa jeunesse et dans la première partie de son âge mûr, est le représentant le plus fidèle et le plus charmant de cette société voluptueuse ; mille fois il a peint ce temps heureux, et la sincérité de sa touche ajoute un attrait de plus à la grâce de ses peintures.

On y reconnaît l'épicuréisme, la doctrine du plaisir, cette sagesse molle et sensuelle dont les préceptes faciles ont déjà séduit le bon la Fontaine.

Le danger de cette doctrine, c'est de glisser aisément de l'amour modéré du plaisir dans la débauche, de la liberté d'esprit dans la licence, et de la douceur des mœurs dans la corruption. On commence comme Épicure, on finit comme Diogène.

Le XVIIIe siècle a descendu cette pente ; il est tombé, parfois même systématiquement, dans le relâchement et la dissolution, et c'est du sein des mauvaises mœurs qu'il a fait entendre son cri de réforme.

Ne soyons point cependant trop sévères. Ce siècle dont nous sommes sortis et dont nous devons répudier l'immoralité comme un trop lourd héritage, il l'avait reçue de plus loin : c'était à la fois un legs du siècle précédent, et, disons-le, puisque c'est la vérité, une part du patrimoine national. L'insouciance dans la conduite et le penchant vers le plaisir sont, en effet, des faiblesses françaises; mais elles sont contenues par des vertus contraires : l'amour de la famille, de l'économie, du travail, le sentiment du devoir, vertus bourgeoises dont nous rions volontiers au théâtre et dans la conversation, mais que nous aimons à retrouver dans ceux qui nous sont chers, et que nous finissons d'ordinaire par aimer et pratiquer nous-mêmes.

Le XVIIIe siècle ne pratiqua guère ces vertus modestes; il eut un tort plus grave, il les frappa d'impuissance en les tournant en ridicule. De là, messieurs, contre lui tant d'anathèmes, d'anathèmes justement mérités. Mais ils ne sauraient retomber sur lui seul. Sous le vernis de religion, d'austérité, de convenance, qui recouvre la dernière partie du règne de Louis XIV, il y a toujours le vieux levain national. De Rabelais à Voltaire, la tradition continue sans s'interrompre, et, derrière les austères et solennelles figures du grand siècle, l'élève de l'abbé de Châteauneuf, le légataire de Ninon de Lanclos, aurait pu montrer sans peine ses maîtres et ses ancêtres.

Allons plus loin, messieurs. Si la France tomba si brusquement de la décence extérieure des dernières années de Louis XIV dans les saturnales de la Régence, il faut en accuser le grand roi lui-même. Je ne parle pas même ici des scandales de sa jeunesse, de ces doub'es adultères flétries par Saint-Simon avec tant de justice et d'éloquence. Ces exemples criminels, partis de si haut, firent certainement à la morale d'irrémédiables blessures ; mais Louis XIV, en voulant tirer tout à lui-même, fit plus de mal encore, et prépara, par l'abaissement des caractères, la corruption et la frivolité du règne suivant. Écoutons Saint-Simon, dont la veine est ici trop clairvoyante : « L'esprit, la noblesse des sentiments, se » sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout » cela lui devint suspect et bientôt haïssable..... La souplesse, » la bassesse, l'air admirant, rampant, *plus que tout, l'air de* » *néant*, sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire.»

Que devenait donc, messieurs, sous la compression de cet orgueil intraitable, la dignité morale? Que faisait cette noblesse, ainsi condamnée à dissimuler sa force, à revêtir l'hypocrisie de la faiblesse? Ce qu'elle devenait, Saint-Simon se charge encore de l'apprendre : « Les seigneurs étaient livrés » à l'ignorance, au frivole, au plaisir, aux folles dépenses, et, » pour ceux qui pensaient le moins mal, à la fortune, et dès » lors à la servitude et à l'unique ambition de la cour. »

C'est là ce que Louis XIV, le grand Louis XIV, avait fait de la noblesse française; telle était la génération frivole et dissolue qu'il laissait, sans le vouloir assurément, mais non sans le savoir et sans en gémir, pour succéder au grand siècle.

Et pourtant ce ne fut pas son seul tort : ce roi, si respectueux et si dévoué pour la religion, si admirable pour sa résignation chrétienne au milieu de ses malheurs, est en un certain sens aussi responsable de l'incrédulité que de la corruption.

Saint-Simon, déplorant les excès qui avaient accompagné la révocation de l'édit de Nantes, nous montre les vrais chrétiens « pleurant amèrement sur l'odieux, durable et irremé» diable, que de détestables moyens répandaient sur la véri» table religion »; mais la cause du christianisme, si fortement menacée par les succès du doute en Hollande et en Angleterre, n'avait pas moins perdu dans les violentes et ridicules querelles du jansénisme; malheureux débats que Louis XIV avait eu le tort d'entretenir, par un zèle importun et des persécutions sans grandeur. Les calomnies mutuelles des deux partis, l'entêtement et les doctrines désespérantes des uns, les abus d'autorité des autres, toute cette dispute déjà quasi-séculaire, qui débuta par les *Provinciales* et finit par les sanglantes parades des convulsionnaires, n'étaient pas de nature à maintenir le respect des vérités religieuses. Aussi Voltaire exprimait-il le sentiment de lassitude et d'impatience provoqué par cette triste polémique, dont l'intervention du pouvoir avait presque fait un guerre civile, quand il disait avec autant d'irrévérence que d'exagération :

> Un ignorant qui de son frère
> Soulage en secret la misère
> Est mon exemple et mon docteur;
> Et l'esprit hautain qui dispute,
> Qui condamne, qui persécute,
> N'est qu'un détestable imposteur.

Il y eut, néanmoins, quelque chose de plus fatal encore que

ces persécutions et ces querelles, où le bon sens et la charité chrétienne avaient tant à souffrir : ce fut la déplorable hypocrisie qui devint de mode à la cour vers la fin du règne du Louis XIV. Vous avez lu dans la Bruyère le portrait de ces coutisans « qui allaient à leur salut par le chemin de la for» tune et des dignités », et vous connaissez le trait effrayant qui l'achève : « Un (faux) dévot est celui qui, sous un roi » athée, serait athée. » Il semble ici que le peintre a chargé sa palette de couleurs trop sombres et que son dernier coup de pinceau passe toute mesure. Non, messieurs, la Bruyère est ici réaliste, et, quand on a vu l'original dans les mémoires du temps, on n'est plus tenté de contester la ressemblance. « Le même individu qui fait l'athée à Paris jone, dit la prin» cesse palatine, le dévot à la cour. » Eh bien! quand Louis XIV fut mort et que le pouvoir appartint à un prince qui « se piquait ouvertement de faire peu de cas de la reli» gion », et même « affectait une profession publique de » libertinage d'esprit », le courtisan n'eut plus besoin de deux masques : il jeta la dévotion et garda l'athéisme.

CH. RÉVILLOUT.

## BULLETIN DES COURS.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS. — M. BERGER est nommé professeur d'éloquence latine en remplacement de M. Victor Le Clerc, dont il était suppléant.

### Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.

CHARLEVILLE.

MM. BAUDRILLART, membre de l'Institut : Vie de Jacquart; la laine et la soie, et la question du luxe des vêtements. — SARCEY : Corneille; Racine. — YUNG : Henri IV. — ERN. MORIN : Jeanne d'Arc; M. Vincent et la Fronde. — Félix HÉMENT : La température et la soie; les deux océans. — DESCHANEL : Portraits physiologiques et littéraires.

NÎMES.

MM. BABUT, pasteur protestant à Nîmes : Bordas-Demoulin, philosophe chrétien et réformateur catholique. — FABRE, pasteur intérimaire à Nîmes : Boissy-d'Anglas. — DUNAL, notaire à Nîmes : Olivier Cromwell.

ALAIS.

MM. DUGOURNEAU : Études sur la langue romane. — FAJON : Astronomie. — BRESSOLES : Turgot. — RIGAMBERT : Victor Hugo; la Fontaine. — GAUJOUX : Formation de la langue française. — Le docteur AUPUAN : Des effets de l'habitude : 1° sur l'organisme humain; 2° sur l'intelligence et le moral. — PLANTIER : Économie politique.

AMIENS.

M. MOULLART, docteur en droit : Économie politique.

BOURG.

MM. LEJOSNE : Situation politique de la France, de l'Autriche et de la Savoie au XVI^e siècle. — TIERSOT : De l'hygiène. — SOUPÉ, professeur à la Faculté des lettres de Lyon : Études du génie français dans les principaux monuments de l'histoire littéraire : Corneille, Racine, Molière.

ALBI.

MM. SARRUT : De l'éducation. — BRALLEZ : La femme dans Corneille, Racine; le théâtre grec et le théâtre anglais. — BATTUT : Histoire naturelle. — REBOUL : Études historiques.

ANGERS.

M. CHAUVET, professeur à la Faculté des lettres de Rennes : Le travail et la morale individuelle.

DÔLE.

MM. BARRAUD : Organisme et physiologie des animaux. — BRUN : L'air, l'eau. — PERROT : Histoire de la Franche-Comté et en particulier de la ville de Dôle. — JANTET : Comparaison du roman mauvais à la saine littérature.

CHINON.

MM. SAINTON : De la distribution de la chaleur à la surface de la terre. — FLEURET : Du théâtre, son influence sur la société; le progrès considéré au point de vue matériel, intellectuel et moral. — BENOIT : Charles VII et Jeanne d'Arc. — BOUIN : Les époques du monde; l'homme et la femme.

ANGERS.

M. NICOLAS, professeur à la Faculté des lettres de Rennes : Études sur Dante; Manzoni comparé à lord Byron.

LA CROIX-SAINT-LEUFRAY (Orne).

M. BÉHAMY, propriétaire : Sujets littéraires.

NANTES.

MM. NICOLAS : Les littératures européennes; du rôle de la France dans l'unité intellectuelle de l'Europe ; de la littérature anglaise et de ses véritables grandeurs; de Shakspeare; comparaison avec Casimir Delavigne. — CHAUVET : De l'imagination en général et spécialement dans son application aux beaux-arts.

PARIS (Salle Valentino).

MM. EDMOND ABOUT : La pisciculture. — GERMAIN DELAVIGNE : Un itinéraire de Charles-Quint. — CH. JOLIET : Le mariage de Diderot. — DESBAROLLES : De la main. — BARTH. MAURICE : Sterne. — ARG. VITU : Étude sur Stendhal (Beyle). — FRANCIS WEY : Une causerie. — TURPIN DE SANSAY : Les aristophaniens. — Le comte FOUCHER DE CAREIL : Étude sur le Faust de Goëthe. — WILLIAM RAYMOND : Sur l'influence des littératures germaniques en France au XIX^e siècle. — MAURICE CHAMPION : Des inondations. — POISLE-DESGRANGES : Mémoire préliminaire aux expériences de M^me veuve Sudre sur la langue musicale. — M^me ESTH. SEZZI : L'esprit des bêtes; Paris et Parisiens ; la terre avant le déluge. — M^lle JENNY SABATIER : Poésies.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE (2^e SÉRIE).

19 février. — M. ÉM. CHASLES, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des lettres de Paris : Vasco de Gama ; Camoens.

26 février. — M. ALBERT, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne : J. J. Rousseau et les encyclopédistes.

5 mars. — M. GAUCHER, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte : Les valets dans la comédie.

12 mars. — M. LEGOUVÉ, de l'Académie française : Lecture dramatique.

19 mars. — M. TALBOT, professeur de rhétorique au collége Rollin : Térence.

26 mars. — M. GIDEL, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte : Théâtre au moyen âge; les mystères.

9 avril. — M. BOULATIGNIER, conseiller d'État : Du budget.

16 avril. — M. REYNALD, professeur à la Faculté des lettres de Caen : Swift; Gulliver.

23 avril. — M. BATBIE, professeur à la Faculté de droit de Paris : Du luxe.

CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Mardi 30 janvier. — M. CHARLES FLOQUET : Mirabeau avant la Révolution.

Jeudi 1^er février. — M. ÉMILE DESCHANEL : Lamartine, le *Lac*. — Victor Hugo, la tristesse d'Olympia. — Alfred de Musset, *le souvenir et les nuits*.

Vendredi 2 février. — M. H. REYNALD, professeur à la Faculté de Caen : *Machiavel*.

Samedi 3 février. — M. ÉDOUARD HERVÉ : Les dernières années de Pitt et de Fox.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 10 — 3 FÉVRIER 1866


### FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

### LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER
(de l'Institut).

**Le siècle de Périclès.**

Y a-t-il de grands siècles pour la littérature et pour les arts? et Périclès a-t-il mérité de donner son nom à l'un de ces grands siècles?

Oui, je le crois fermement, sans méconnaître pour cela l'unité et la continuité essentielles de l'histoire. L'esprit de la critique moderne est de plus en plus favorable aux déshérités de la nature et de la fortune. Nous avons fait connaissance avec tant de peuples, notre curiosité est incessamment sollicitée vers tant d'objets nouveaux, que nous nous laissons aller, sinon à une indifférence complète en matière de goût, au moins à une certaine complaisance qui accueille, presque sans choix, les littératures et les arts de tous les pays et de tous les siècles. Grâce aux procédés, aujourd'hui si sûrs, de la philologie comparée, on a pu se replacer au berceau des sociétés européennes, et l'on y reste volontiers; on se complaît dans l'étude des religions naissantes, des arts ébauchés, des premiers bégayements du langage. Puis, on s'est épris des petits peuples; et, comme ils n'ont pas d'histoire, on a voulu du moins étudier à fond les dialectes, puis les patois avec les moindres productions littéraires qui s'y rattachent; et nous voyons reparaître de tous côtés des chansons populaires qui n'offrent de remarquable que leur extrême naïveté, simples essais que n'a suivis aucune œuvre considérable, fugitifs échos de la conscience humaine, dans des lieux et des temps où elle s'est bien peu développée. Cette passion des recherches savantes s'est étendue, plus légitimement peut-être, aux peuples qui avaient joué quelque rôle sur la scène du monde, mais que l'histoire semblait avoir définitivement condamnés : ainsi, les nationalités qui avaient disparu devant la conquête romaine reviennent au jour; les anciennes populations italiques ont trouvé des historiens pour rétablir leurs annales, des philologues pour classer leurs idiomes. Le nombre et la grandeur des problèmes excitent les efforts, et l'impossibilité même d'arriver à des résultats certains devient un aiguillon pour le zèle des savants. Rien ne lassera la patience de ceux qui s'attachent à l'interprétation des monuments étrusques, et qui, de loin en loin, au prix des plus pénibles efforts, arrachent à cet idiome mystérieux le sens d'un mot, à cette étrange religion la clef d'un symbole.

A l'autre extrémité de la série historique, nous voyons les périodes de décadence étudiées avec une curiosité non moins passionnée. Tel écrivain, tel artiste, placé naguère au deuxième ou au troisième rang, devient l'objet d'une sorte de culte. On recueille, on édite, on se dispute ses moindres ouvrages. La critique trouve même un plaisir vaniteux à tirer de l'oubli les peuples et les personnages peu connus. Il semble qu'elle grandisse elle-même à les relever de leur abaissement; exquise charité qui aide le prochain en même temps qu'elle nous profite à nous-mêmes. Que si, au contraire, un grand nom domine dans l'histoire, nom personnel ou collectif, si un grand ensemble de faits glorieux célébrés d'âge en âge s'impose à notre admiration, on dirait que, n'ayant rien à faire pour les relever, nous leur savons mauvais gré de leur supériorité trop éclatante. Il nous coûte toujours de rester petits en leur présence; nous disputons, nous chicanons avec la gloire. Louis XIV et son siècle souffrent beaucoup aujourd'hui de cette disposition trop commune parmi les critiques. Mauvais esprit au fond, mauvais sentiment que ceux-là, et dont il faut savoir nous défendre, si nous voulons rester sincères autant qu'équitables, si nous voulons toujours apprécier les hommes et les choses à leur juste valeur.

Certes, je ne méprise aucun des souvenirs que l'homme nous a laissés de son passage sur la terre, à quelque degré de civilisation qu'il y soit parvenu. Il semble même que plus l'homme se montre faible, moins s'est développé en lui le don divin de la raison, plus il nous intéresse par une sorte de compassion. Mais il ne faut pas que cette compassion nous fasse oublier le privilége d'estime et d'admiration qu'assure aux grandes races et aux grands hommes leur part éclatante d'efficacité dans les progrès accomplis ici-bas. Ni les misères de la barbarie primitive, ni celles de la décadence n'ont à notre attention les mêmes droits que les œuvres émi-

nentes du génie aux siècles tels que ceux de Périclès et d'Auguste.

Oui, il y a des hommes, il y a des âges privilégiés, et le secret de ces priviléges relève des lois les plus mystérieuses de la Providence. Ce n'est point le hasard qui donne à Thémistocle, à Cimon, à Périclès, des contemporains comme Eschyle, comme Sophocle, comme Aristophane, comme Phidias, comme Socrate. Ce n'est pas le hasard qui donne à Socrate des disciples tels que Platon, des continuateurs tels qu'Aristote. Inclinons-nous devant ces grandeurs.

L'Attique, au Ve siècle avant notre ère, entre Pisistrate et Alexandre, est un foyer de merveilleuse lumière qui éclaire et échauffe le monde, ce monde au moins dont nous descendons, celui qui a préparé le nôtre.

Hors de ce cercle, il y certainement des spectacles dignes d'attention et d'intérêt. Il y a la nation juive, alors presque ignorée des Grecs, qui revient de l'exil, reconstruit son temple, rétablit le canon de ses écritures sacrées. Plus loin, il y a l'Inde, que transforment les prédications de Bouddha. Plus loin encore, il y a la Chine qui, au milieu de l'anarchie, écoute cependant les leçons de trois grands philosophes destinés, l'un surtout (Kong-Tsen ou Confucius), à la doter d'une sorte de religion abstraite, mais sage.

Mais dans le cercle qui borne le monde classique, parmi les nations qui ont paru jusqu'alors sur la scène de l'histoire, aucune vraiment, ni l'Égypte, ni Carthage, ni Rome n'ont rien qui approche, durant ce siècle, d'un tel éclat, rien qui se puisse comparer avec une si vive et si féconde expansion du génie humain.

L'Égypte se débat dans l'anarchie ou s'affaisse sous la domination étrangère; Carthage élève lentement l'édifice d'une prospérité toute matérielle; Rome conquiert une à une ses libertés républicaines, et publie son premier code de lois (encore en fait-elle honneur à la Grèce).

Ni en Égypte, ni à Carthage, ni à Rome, rien qui se puisse appeller une littérature, un grand mouvement de l'intelligence, de la poésie ou de la pensée philosophique.

Au contraire, voyez l'Attique, ce petit pays qui n'a pas 600 000 habitants en y comprenant les esclaves, et qui, sans son commerce, ne pourrait pas les nourrir; voyez ce petit peuple athénien, entre Marathon et Ægos-Potamos, à travers ces vicissitudes de sa fortune, paisible ou agité, victorieux ou vaincu, avec quelle énergie il déploie les heureuses facultés d'une nature faite pour produire des chefs-d'œuvre! que d'exemples, que de modèles, créés une fois, et pour toujours!

En général, on étudie séparément l'histoire littéraire et l'histoire politique des nations. En ce qui touche Athènes, leurs synchronismes sont pourtant bien instructifs, si mutilés qu'ils soient aujourd'hui. Il est vrai que les Grecs eux-mêmes nous ont donné l'exemple de cette séparation. Nous avons remarqué et blâmé, en étudiant Thucydide et Xénophon, le silence de ces grands historiens sur tout ce qui touche au domaine des lettres. Les modestes compilateurs d'*Atthides* ou *Annales de l'Attique*, Philochorus, par exemple, avaient au contraire groupé conformément à l'ordre des temps tous les faits relatifs à la guerre, aux lois, à l'art, au théâtre, etc. Empruntons aux critiques modernes qui ont, de leur mieux, rétabli cette utile chronologie, quelques rapprochements intéressants. Nous y verrons comment, à Athènes, toutes les forces de l'humanité s'exercent à la fois, comment la guerre même et ses vicissitudes alimentent et excitent les talents. Les arts ont des fêtes pour la prospérité, des consolations pour la défaite. En 473 avant notre ère, les *Perses* d'Eschyle, en 467 les *Sept chefs* sont des chants de victoire. En 459, un revers des Athéniens vient attrister cette page de leurs annales; mais c'est l'année où Eschyle donne l'*Agamemnon*, les *Coéphores*, les *Euménides*. En 432, sous les menaces de la guerre du Péloponèse, est jouée la *Médée* d'Euripide. En 429, quand la peste a joint ses ravages aux désastres de la guerre et enlève Périclès à ses concitoyens, Euripide donne l'*Hippolyte*, chef-d'œuvre d'un genre idéal qui n'a pas été surpassé.

Quant à la comédie, elle est tout entière mêlée aux événements de cette guerre qui commence; elle en est inséparable pour l'histoire comme pour la critique littéraire.

Et notez quels contrastes! les corruptions d'Athènes égalent alors ses misères; mais les impuretés d'Aristophane ont leur rançon dans les beautés pures de la tragédie; et Aristophane, d'ailleurs, se défend lui-même et souvent nous désarme par la finesse et l'élévation de sa pensée, par la sincérité de son patriotisme.

Une prodigieuse activité dans toutes les voies signale donc cette époque de l'histoire d'Athènes. Tandis que l'hégémonie politique y fait affluer les trésors de la Grèce, qui trouveront leur emploi dans l'érection des beaux édifices de l'Acropole, l'hégémonie intellectuelle y attire en même temps tout le génie des races helléniques. Des étrangers, comme Hérodote, se dévouent à sa gloire et immortalisent la journée de Marathon; des exilés, comme Thucydide, ne se découragent pas de l'illustrer; des ennemis, comme Lysandre, s'inclinent devant le prestige de ses grands hommes. Ce général lacédémonien occupait Décélie et menaçait Athènes quand Sophocle mourut. Il fallait traverser les lignes ennemies pour porter le corps du poëte dans le tombeau de sa famille, et les Athéniens demandèrent une trêve que refusa le dur vainqueur. Bacchus, dit une légende pleine pour nous d'un sens que n'égale pas toujours l'histoire, Bacchus, le dieu des fêtes dramatiques, lui apparut alors en songe, et lui ordonna de céder à la prière des Athéniens en faveur de celui qui avait tant honoré les solennités de son culte. Mais le Spartiate, n'ayant pas compris cet avertissement, persistait dans son refus. Le dieu lui apparut une deuxième fois, menaçant et sévère. Alors

Lysandre obéit aux ordres de la divinité; une trêve d'un jour fut accordée, et la procession funèbre passa, respectée, au milieu d'ennemis qui s'inclinaient devant la grandeur du génie athénien.

Mêmes contrastes dans l'histoire des arts. C'est pendant la guerre du Péloponèse que s'élèvent ou s'achèvent les beaux monuments qui décorent l'Acropole. Deux inscriptions datent pour nous, de 412 à 407, les travaux du temple de Minerve Poliade et d'Erechthée, dont les débris font aujourd'hui l'admiration des artistes. Après le désastre de Sicile, Athènes marche de crise en crise à l'humiliation, à la ruine de l'an 404. Mais ses artistes ne perdent pas plus courage que ses poëtes. Ils ont senti qu'ils travaillaient pour l'éducation de la postérité, et ils restent, infatigables et sereins, toujours attachés à leur œuvre comme à un devoir patriotique et religieux.

Maintenant, si ce siècle-là est privilégié dans l'histoire d'Athènes, avouons qu'il n'y a pas d'injustice à le désigner par le nom de Périclès. Non pas que Périclès n'ait eu des devanciers, Thémistocle, Aristide, Cimon; non pas que le mouvement, qui commence avant lui, ne se prolonge après sa mort; non pas qu'il ait été lui-même un artiste ou un écrivain (au témoignage de Plutarque, il n'avait écrit que ses décrets, dont nous avons peut-être de faibles débris dans les inscriptions attiques de ce temps); mais par son génie, par ses vertus politiques, par ses faiblesses même, il est la plus fidèle image du peuple qu'il a si longtemps gouverné.

La popularité abrége forcément les souvenirs historiques; parmi les divers représentants d'une grande idée ou d'un grand peuple, elle en choisit un, de préférence, à qui elle s'attache, et en général elle le choisit bien; n'essayons pas de mieux faire, et résignons-nous à un lieu commun consacré, au moins depuis la Renaissance.

J'ai dit *lieu commun*, messieurs, pourquoi retirerais-je ce mot? Une des gloires de ce grand siècle est précisément d'avoir consacré sous des formes immortelles quelques-uns des lieux communs qui font l'honneur et la force de l'humanité.

Lieux communs, la méthode philosophique, la foi en un Dieu et en un meilleur avenir, telles que Socrate et Platon les ont établies; lieux communs, les règles essentielles du théâtre; lieux communs, les principes de la critique historique et de la philosophie politique fondés par Aristote; lieux communs, les procédés de l'observation et de l'analyse dont Hippocrate a donné les modèles!

Quant à moi, je m'y résigne, ou plutôt je m'en applaudis, et je ne mêlerai pas le moindre paradoxe à ces lieux communs pour en renouveler l'attrait. Tout au plus, par quelques observations de détail, par quelques rapprochements que suggère le progrès naturel de la science, essayerai-je de rendre de vieilles vérités plus claires et plus vives à vos yeux, et ajouterai-je ainsi quelque chose à leur inébranlable autorité.

## ENTRETIENS ET CONFÉRENCES DE LA RUE SCRIBE.

M. Samson
(professeur au Conservatoire).

### Lekain et Talma (1).

Vous vous rappelez la conduite généreuse de Voltaire envers Lekain, mais ce qui ne fut pas le moindre de ses bienfaits, ce furent ses conseils. Quoique j'aie lu quelque part certaines railleries sur la prétention de Voltaire à se faire professeur de déclamation, j'aime mieux croire en pareille matière Lekain lui-même, qui nous a laissé sur ce point des documents très-précieux. Racontant une représentation du *Catilina* de Voltaire qui s'était donnée à Sceaux, chez la duchesse du Maine, Lekain nous dit que Voltaire y joua fort bien le rôle de Cicéron, qu'il déploya dans ce rôle une majesté et une véhémence des plus remarquables, et que « c'était bien Cicéron lui-même, dans la tribune aux harangues, foudroyant de ses éloquentes invectives le destructeur de la patrie, des lois et de la religion. »

Les débuts de Lekain réussirent, mais sans avoir cet éclat qui se rencontre quelquefois dans les débuts d'un grand artiste. En effet, parmi les grands artistes, tous n'arrivent pas de la même manière. Les uns se forment progressivement; d'autres brillent tout d'abord. D'autres même, après avoir surpris le public par des qualités peut-être factices, ou bien après avoir déployé des qualités très-réelles que le travail ne vient pas fortifier, finissent par voir leur talent décroître et par perdre les faveurs du public.

Lekain fut de ceux qui luttent pour arriver. Il eut d'abord contre lui les courtisans et les femmes; pourquoi? parce qu'il était laid, et que la génération d'alors était accoutumée à voir de beaux acteurs. Les vieillards avaient vu Baron, d'autres avaient vu Quinault Dufresne, dont la taille et la figure étaient imposantes et majestueuses. Et puis, à ce moment-là, l'acteur qui jouait au Théâtre-Français les premiers rôles de la comédie et de la tragédie était Grandval, qui joignait à de grands avantages physiques une grande noblesse et une grâce parfaite.

Le parterre était alors la place où se mettaient les connaisseurs; plus tard ce fut l'orchestre. Je crois qu'à cette époque il n'y avait pas d'autre orchestre que celui des musiciens; ce n'est que peu à peu que les connaisseurs occupèrent les premiers bancs, qu'on finit par séparer du reste du parterre, et ainsi se forma cet orchestre du Théâtre-Français qui a eu une si grande réputation, et dont la trace, hélas! s'efface et s'éteint chaque jour.

Le parterre trouvait à Lekain une diction extrêmement juste, mais un organe sourd. Cette chaleur et cette intelligence qu'il avait à un si haut degré étaient encore

(1) Suite et fin. — Voy. le n° 4 (23 décembre 1865).

intérieures et peu apparentes, parce qu'il faut une longue pratique à certaines natures pour jeter au dehors ce qu'elles ont au dedans.

Il n'y a que les connaisseurs, au coup d'œil fin, qui aperçoivent dès le commencement ce qu'il y a d'intelligence dans l'âme d'un comédien. Ils déclarèrent qu'il y avait dans Lekain le germe d'un beau talent, et, dès les premiers jours, le parterre le prit sous sa protection.

Il lui manquait les loges et le balcon; il avait contre lui madame de Pompadour et le maréchal de Richelieu, chose fatale, car le maréchal était un des gentilhommes de la chambre, c'est-à-dire un des surintendants du Théâtre-Français, et, malgré tout le bien que pouvait lui en dire Voltaire, il ne put s'habituer à Lekain.

Quoique Grandval fût un homme de talent, on s'accordait cependant à dire que dans la tragédie il était insuffisant; et comme madame de Pompadour trouvait Lekain trop laid, on fit venir de Bordeaux, pour l'opposer à Lekain, un artiste aussi beau que Grandval, mais qui, par malheur, se trouva aussi insuffisant que lui. Dès le premier moment, il fut, pour ainsi dire, désarçonné et mis hors de combat. Lekain triomphait; mais il triomphait rarement, parce qu'on ne le faisait jouer qu'à de rares intervalles.

Il souffrait de ces entraves. Un beau jour, je ne sais pour quel motif, il quitta la Comédie française et retourna jouer à l'hôtel de Jaback, rue Saint-Merry. On se plaignit alors de ce que ce théâtre de société faisait du tort à la Comédie française. Lekain fut rappelé, et il reparut sur le Théâtre-Français avec plus de succès, parce qu'il avait acquis plus de pratique et de confiance; toutefois son sort ne se décidait pas.

Vous connaissez sans doute le mécanisme social du Théâtre Français. Il n'est plus tel qu'il était autrefois, mais il en reste encore quelques vestiges. Le personnel se divisait et se divise encore en deux fractions : les sociétaires et les pensionnaires. Aujourd'hui les pensionnaires sont ceux qui, comme moi, jouissent d'une retraite; mais autrefois on entendait par ce mot les artistes pris à l'essai, ceux qui étaient admis provisoirement à jouer, et qui, pour cela, recevaient une pension. Leur position était précaire et incertaine; tant qu'ils n'avaient pas été reçus définitivement dans la société, on pouvait les renvoyer. Le sociétariat était le bâton de maréchal des comédiens de ce temps.

Naturellement Lekain le convoitait; il y avait des droits, mais ces droits trouvaient des contradicteurs parmi les sociétaires, dont quelques-uns partageaient ce préjugé que, pour être acteur et monter sur la scène, il faut avant tout être beau.

En pensant aujourd'hui à la gloire de Lekain, je me réjouis de sa laideur; car il en a triomphé, et c'est une belle chose que cette victoire de l'art sur les désavantages corporels.

Tout d'abord les femmes s'écrièrent en le voyant : « Qu'il est laid! » Mais quand elles s'aperçurent qu'il joignait à une démarche imposante des accents insinuants, profonds, caressants, — car personne au théâtre n'a jamais parlé le langage de l'amour comme Lekain; il en avait à la fois la passion impétueuse et la tendresse; — quand, ne pouvant les prendre par les yeux, il les prit par les oreilles, et les obligea, à force de se faire écouter, à le regarder; quand il fit monter des larmes dans leurs yeux, et qu'elles le virent, à travers ces larmes, animé de la passion qu'il rendait avec tant de noblesse et de force, elles finirent par s'écrier : « Qu'il est beau! »

Son procès fut alors gagné; mais il fallut du temps. Je vous ai dit qu'on ne le laissait jouer que rarement. Lekain était d'un caractère réfléchi, mais passionné; il s'impatienta, et prit un jour une résolution extrême. Il alla trouver son chef d'emploi. Vous savez qu'on appelle de ce nom l'acteur qui est placé au premier rang pour certains rôles. Il lui dit : « Monsieur Grandval, — on se parlait avec un peu de pompe dans ce temps-là, et, il faut le dire, il y avait une ligne de démarcation bien tranchée entre les sociétaires et les pensionnaires, — monsieur Grandval, je me désespère, je n'y tiens plus, je ne puis pas vivre ainsi. On va donner *Zaïre* à Versailles; vous devez y jouer; voulez-vous me laisser jouer à votre place? » Grandval se mit à sourire et lui répondit : « Oh! monsieur Lekain, la proposition que vous me faites me semble assez téméraire; prenez-y garde! — Monsieur, reprit Lekain, j'en courrai tous les risques; il faut périr ou réussir; je vous en prie, ne me refusez pas. » Il parla avec tant de chaleur, qu'il ébranla Grandval, lequel, réfléchissant qu'après tout, le physique qui ne réussissait pas à la ville réussirait encore moins à la cour, lui dit : « Eh bien! monsieur, je vous accorde ce que vous me demandez; mais faites-y bien attention, souvenez-vous que c'est vous qui me l'avez demandé, et n'en rejetez pas sur moi la responsabilité. »

Le jour de la représentation arriva, et, ce jour-là, les femmes de la cour, comme la veille celles de la ville, jetèrent un cri d'effroi en voyant Lekain.

Jugez de la position d'un malheureux artiste qui, en entrant en scène, voit, lit sur toutes les figures le désappointement et l'aversion; imaginez-vous ce qu'il doit éprouver. Lekain comprit toute la gravité de la situation, et, prenant à l'instant une détermination extrême : « Allons, se dit-il, je brûle mes vaisseaux, et ne sortirai d'ici qu'anéanti ou vainqueur. » Ainsi Mirabeau devait dire dans une autre circonstance : « On me rapportera de la séance en triomphe ou en lambeaux. »

Lekain eut un grand succès; il plut; et il ne fut plus question de sa laideur à partir de ce jour-là.

Louis XV lui-même fut ému. Quelle victoire pour Lekain que d'émouvoir Louis XV! Aussi, quoique Louis XV eût des raisons pour être agréable à madame de Pompadour, qui ne pouvait souffrir Lekain, quand, après la représentation, le gentilhomme de service vint, selon l'usage, lui demander s'il daignait élever l'acteur ainsi

essayé au rang de sociétaire du Théâtre-Français, il répondit : « Il m'a fait pleurer, moi, qui ne pleure guère : je le reçois. »

Voilà comment se fit l'admission de Lekain au Théâtre-Français. S'il a été protégé par un roi, ce n'est pas une de ces protections dues à des motifs peu honorables, mais seulement au talent de l'acteur. Il faut dire aussi que Louis XV était très-connaisseur en fait de théâtre, et il l'a prouvé souvent dans les cas où il choisissait lui-même ses artistes.

Lekain fut donc reçu au nombre des sociétaires, et joua dès lors des rôles importants. Ce n'est pas lui pourtant qui a créé le rôle d'Orosmane; c'est Quinault Dufresne, qui était depuis plusieurs années retiré du théâtre. Le rôle était joué dans ce moment-là par Grandval; mais Lekain en fit pour ainsi dire une création nouvelle, et rejeta certaines traditions de ses prédécesseurs.

On a reproché à la tragédie de *Zaïre* de manquer de couleur locale; cette pièce, en effet, n'a rien d'oriental. Le mérite de Lekain, c'est de s'en être aperçu à une époque où l'on ne tenait aucun compte des mœurs et des usages du pays auquel appartenaient les personnages. Ainsi Lekain avait remarqué que ses prédécesseurs, dans le fameux mot : *Zaïre, vous pleurez*, se jetaient aux genoux de Zaïre. Je crois que Grandval devait tenir à ce jeu de scène, car mademoiselle Clairon déclare que cet artiste si gracieux était le seul qui sût tomber aux pieds d'une femme. Il ne devait pas manquer cette occasion de tomber aux genoux de mademoiselle Clairon, et il y tombait très-bien. Lekain supprima cet effet, résolution qui lui fit honneur, car il se créait par l'absence du mouvement attendu une grande difficulté. En effet si, au lieu de vous jeter aux genoux de Zaïre, vous restez debout, il faudra que l'expression de votre physionomie soit plus forte et entre mieux dans le regard et l'âme du spectateur. Mais il est beau de se créer des difficultés quand on en triomphe comme le fit Lekain.

Lekain, en cette circonstance, a réussi en ne suivant pas la tradition, je n'hésite pas à le reconnaître. J'accorde aussi qu'il y a des natures diverses. Quand on dit qu'on ne doit pas trop suivre les traditions, parce que tous les artistes peuvent ne pas sentir de même, on n'a pas tout à fait tort. Mais la vraie question est de savoir si telle tradition est bonne ou mauvaise. Si elle est bonne, il faut la suivre, et vous pouvez la suivre si vous avez l'âme d'un comédien; car l'un des talents du comédien, c'est précisément l'imitation. Quant à l'argument qu'on tire de la différence des voix, cela ne peut être soutenu que par des personnes étrangères au théâtre, car un artiste doit avoir dans la voix toutes les intonations et toutes les inflexions. Celui qui ne les a pas n'est pas un artiste, voilà tout.

La tradition, c'est la pensée première de l'auteur qui nous est transmise par les artistes qui se sont succédé, et je dis souvent aux ennemis de la tradition : Assurément nous serions bien malheureux si nous connaissions la manière dont Molière jouait le *Misanthrope;* on doit faire mieux que lui aujourd'hui, c'est présumable, mais je ne le crois pas.

Il en est de la tradition comme du chant. L'artiste qui, dans un opéra, succède à un autre artiste, chante le même air et tâche de le chanter juste, ce qui ne l'empêche pas d'y apporter ses qualités personnelles. Mais s'il ne vous chantait pas l'air, s'il y substituait autre chose, vous vous récrieriez.

Lekain a établi des traditions à son tour. Il en a créé de fort remarquables qui ont été suivies. Ainsi l'entrée de Tancrède, dans la tragédie de ce nom, est une création de Lekain, que Larive qui lui a succédé, que Talma qui est venu ensuite, et que Lafont après Talma ont tous tâché de reproduire, parce que ce jeu de scène exprime admirablement le sentiment qui doit remplir l'âme de Tancrède.

Exilé depuis longtemps, Tancrède revient enfin dans sa patrie; il la revoit. Dès que Lekain sortait de la coulisse, on sentait son émotion; son regard se jetait avec avidité sur tout ce qui l'entourait, ses mains devenaient tremblantes, ses yeux paraissaient se remplir de larmes; il s'approchait peu à peu et, avant de parler, il faisait déjà sur le public une impression profonde. Enfin, n'en pouvant plus, il s'écriait :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!...

Je ne veux pas ressembler à ce danseur, qui ne voyait rien au-dessus de son art, et qui en parlant d'un menuet disait avec le plus grand sérieux : « Ah! monsieur, que de choses dans un menuet! » Non, je cherche à éviter ce ridicule; mais je dis qu'il faut de grandes qualités pour être bon artiste, et si Lekain a été un grand acteur, c'est qu'il possédait ces qualités à un très-haut degré. Il y avait dans cet homme, disent ceux qui l'ont vu, une majesté perpétuelle qui lui permettait même de descendre jusqu'aux familiarités.

Larive a succédé à Lekain, et il a dû lutter longtemps contre la froideur du public. Ce fut son malheur de venir entre Lekain et Talma. Il a été pour ainsi dire pressé entre ces deux renommées, et la sienne en a souffert. Larive avait beaucoup de talent, mais il lui manquait cette âme brûlante et cette sensibilité passionnée de Lekain. Il jouait très-bien les rôles de bravade et disait admirablement ce qui avait de l'ampleur. Sa voix du reste était superbe. Je me rappelle l'avoir vu précisément dans *Tancrède*. J'arrivais de province et j'allais aux Français, quand on me dit que les artistes étaient réunis dans la salle où est aujourd'hui l'Opéra-Comique, pour répéter avec Larive la tragédie de *Tancrède*, qui devait être représentée au profit des incendiés de Salins. Je parvins à entrer, et là, blotti dans un coin du théâtre, j'entendis Larive. Je dois déclarer que je le trouvai très-beau et que je m'en serais bien contenté, moi qui n'avais pas vu Lekain. Je me sou-

viens qu'il prononçait les *a* un peu longs, mais, sauf ce défaut, il était fort beau, bien que sa voix eût déjà faibli et que ce ne fût plus « cette voix à faire des révolutions », comme disait Talma.

Entre Lekain et Talma, il est bien difficile de décider lequel fut supérieur à l'autre. Je crois, quant à moi, que si Lekain a été plus passionné que Talma, s'il a surpassé Talma dans l'amour proprement dit, Talma, d'autre part, l'a emporté sur Lekain dans l'amour sauvage d'Othello et dans l'amour de Néron.

Je l'ai vu dans *Manlius*, où il obtint un de ses succès les plus éclatants; je puis donc vous en parler en connaissance de cause. Il fallait l'entendre dans cette scène où Valerius, le soupçonnant de projets hostiles à la liberté romaine, lui reproche de flatter le peuple et de chercher à le gagner pour s'en faire un instrument. Manlius lui rappelle alors les services qu'il a rendus à sa patrie, et se plaint que tous les honneurs soient pour Camille.

> Vos éloges flatteurs ne partent que de lui;
> Mais que deveniez-vous avec ce grand appui
> Si, dans le temps que Rome aux barbares livrée,
> Ruisselante de sang, par le feu dévorée,
> Attendait ses secours loin d'elle préparés,
> Du Capitole encore ils s'étaient emparés?
> C'est moi qui, prévenant votre attente frivole,
> Renversai les Gaulois du haut du Capitole.
> . . . . . .

Manlius, qui sans en prévenir les conjurés a associé son ami Servilius aux projets qu'ils méditent, apprend que ce même Servilius a violé ses serments. Il entre en scène une lettre à la main, dans laquelle Rutile, l'un des conjurés, lui apprend par qui ils ont été trahis. Il s'arrête en entrant et contemple Servilius. On remarque sur toute sa physionomie une agitation terrible. Il se rapproche lentement de Servilius, qui tremble et se courbe sous son regard foudroyant, et lui dit en se contraignant :

> ..... Connais-tu bien ta main de Rutile? — Oui.
> — Tiens, lis.

Et quand la lettre était lue, il lui adressait son fameux et effrayant : *Qu'en dis-tu?*

Servilius, vaincu par l'évidence, avoue son crime ou plutôt sa faiblesse, car c'est une femme, Valérie, qui lui a dérobé son secret, et Manlius de s'écrier :

> Et je n'enfonce pas un poignard dans ton sein!
> Pourquoi faut-il encore que ma main trop timide
> Reconnaisse un ami dans les traits d'un perfide?
> Qui, toi, tu me trahis! l'ai-je bien entendu?

A cet endroit de la pièce, Talma tirait son poignard. Je vous ai dit que jamais personne au théâtre n'avait parlé le langage de l'amour comme Lekain; je puis également dire que jamais personne n'a tiré son poignard comme Talma. Il était rare qu'un cri ne partît pas de la salle à ce geste terrible, et le public, saisi d'effroi, oublait que ce fer menaçant n'était qu'une arme de théâtre, dont la lame rentrait dans le manche.

Je n'oublierai jamais les terribles et sublimes inflexions de voix que Talma déployait dans toute la suite de cette scène, et quand il jetait à Servilius ces mots :

> Lâche! indigne Romain, qui né pour l'esclavage,
> Sauves de fiers tyrans soigneux de t'outrager,
> Et trahis des amis, qui voulaient te venger!...

il y avait dans toute sa personne et ses paroles un mépris que je ne saurais imiter.

Et en disant ces derniers vers :

> Et trop vil à mes yeux pour laver ton offense,
> Je laisse à tes remords le soin de ma vengeance,

il lui mettait la main sur la poitrine, et avait l'air de lui attacher au flanc le vautour de Prométhée, emblème du remords vengeur.

Ce sont là des beautés qu'on est heureux d'avoir vues, et qu'on est malheureux de ne pouvoir reproduire.

Il n'a été donné ni à Lekain ni à Talma de jouir, entre leurs travaux et leur mort, de cet intervalle de repos, de cette retraite qui est regardée comme le couronnement d'une belle carrière. Tous deux sont morts dans le plein exercice de leur profession, Lekain à quarante neuf ans, après vingt et un an de services, et Talma à soixante-deux ans, après trente-six ou trente-sept ans de travail.

M. Régnier, dans une excellente notice qu'il a publiée sur Lekain et qui a été insérée dans la *Biographie* de Michaud, M. Régnier, mon ancien confrère au Théâtre-Français et mon collègue au Conservatoire, a dit une chose très-vraie : c'est qu'on se plaît à entourer les commencements d'une carrière brillante de difficultés et de déboires qui n'ont pas toujours existé, ou de persécutions qui n'ont pas toujours été aussi cruelles qu'on veut bien le dire. On a vu quelquefois l'envie se dresser contre le talent, mais il est bon de constater qu'il n'en est pas toujours ainsi.

Talma débuta à vingt-quatre ans, et ses débuts furent des plus heureux. Il y eut plus de bonheur que Lekain, parce qu'il n'apportait pas avec lui cette laideur qui fut pour Lekain un obstacle. Il avait tous les avantages naturels dont Lekain était dépourvu; il n'y a qu'une voix sur ce point; et, de plus, il apportait sur la scène, comme Lekain, des études déjà fort sérieuses. Il avait été élève du Conservatoire, il avait étudié avec Molé et Dugazon. En outre, il s'entoura toujours d'avis précieux. Plus tard, Monvel l'aida de ses conseils et lui transmit les traditions de Lekain.

Si, comme quelques-uns l'ont prétendu, Talma avait été arrêté dans le principe par la jalousie de ses camarades, comment expliquer que deux ans après ses débuts, qui eurent lieu en 1787, Joseph Chénier lui ait confié sa première tragédie, *Charles IX*? Il fallait que Chénier eût déjà eu l'occasion d'apprécier son talent dans l'ancien répertoire, où, en effet, Talma paraissait souvent.

De nos jours, on a voulu de même prétendre que

mademoiselle Rachel avait d'abord été persécutée, et on m'a même dit une fois que j'étais un de ses persécuteurs, que j'avais méconnu ses dispositions. Je courus au Conservatoire, je demandai les registres (elle avait passé quelques mois dans ma classe) et je vis cette note écrite de ma main : *physique grêle*. J'avoue et ceux qui l'ont connue savent qu'elle méritait alors cette définition. Plus tard, sa figure a pris un caractère de noblesse et de grandeur auquel cette épithète de grêle ne convenait plus; mais à côté de cette note était cette autre : *admirable organisation théâtrale*. Et je m'en allai en disant : Pour un persécuteur, ce n'est pas bien méchant.

Les acteurs d'un grand talent comme Talma, Lekain, mademoiselle Rachel, ont souvent des amis dangereux, toujours prêts à crier à la persécution, exagérant un éloge toujours funeste au talent même dont ils se disent les amis. Pour la moindre chose ils crient à la persécution. L'artiste, objet de leur adulation, n'a pas reçu son billet de répétition à l'heure habituelle : persécution!

Talma jouait donc au Théâtre-Français quand fut présentée la pièce de *Charles IX*, dont le retentissement fut considérable à cause des circonstances où la France se trouvait. On était à l'approche de grands événements, les passions politiques s'échauffaient, et la pièce était considérée comme une attaque à la royauté. Il y avait bien un peu de cela. Mais comme la royauté des Valois avait en effet ordonné le meurtre des citoyens, on ne crut pas pouvoir refuser une pièce qui n'avait rien de contraire à la vérité historique.

Talma joua donc Charles IX. Ce rôle lui convenait éminemment; le caractère sombre de Charles IX, le remords qui l'obsédait, les furies dont il était tourmenté, étaient parfaitement appropriés à ses moyens. Personne ne l'a jamais surpassé dans l'Oreste grec.

Mais quand les passions politiques sont agitées, tout l'est également. Au Théâtre-Français, il y avait divergence d'opinions. Comme ailleurs, les uns restaient attachés à l'ancien ordre de choses, les autres voyaient avec plaisir la révolution qui s'avançait. Talma appartenait au parti des révolutionnaires, dans la bonne acception du mot, car on n'a rien de grave à lui reprocher. Il a peut-être été parfois trop loin dans certaines circonstances de sa vie; son impétuosité de jeune homme, une ambition peut-être trop impatiente, l'ont porté parfois à des actes trop vifs; mais jamais il n'a rien commis qui flétrisse la mémoire d'un homme. Au contraire, au milieu des fureurs politiques, il s'est montré admirablement en donnant asile aux proscrits. Quand des reproches se sont élevés contre lui à cette époque-là ou plus tard, à l'instant même les calomniateurs ont été réduits au silence, non-seulement par Talma, mais par ceux mêmes dont on l'accusait d'être le persécuteur.

La pièce de *Charles IX* surexcitait donc les passions, et l'autorité, sans vouloir donner un ordre formel, disait aux comédiens : Tâchez de ne pas jouer trop souvent *Charles IX*. Il y eut à ce sujet des batailles, de véritables batailles, et quand on vient à parler aujourd'hui d'*Henriette Maréchal*, qu'est-ce cela auprès de ce qui se passait alors?

On suspendit donc la pièce quelquefois. Les circonstances justifiaient cette mesure. Tantôt on prétextait une maladie de Madame Vestris, tantôt une maladie de Saint-Priest; on finit même par dire que tous deux étaient malades en même temps.

Un jour, comme la suspension se prolongeait trop pour la patience du public, les fédérés provençaux envahirent la salle, — le Théâtre-Français jouait alors à l'Odéon, — et, Mirabeau en tête, se mirent à vociférer, comme peuvent vociférer des hommes politiques et surtout des fédérés provençaux. On demanda *Charles IX*, peut-être même alla-t-on jusqu'à demander *Charles IX ou la mort*. Naudet, médiocre acteur, mais homme très-estimable, qui se trouvait alors en scène, s'avança et dit respectueusement au public : « Messieurs, nous regrettons de ne pouvoir satisfaire votre vœu; mais en ce moment-ci la santé de M. Saint-Priest et de Madame Vestris ne nous le permet pas; aussitôt qu'ils seront rétablis, nous nous empresserons de vous offrir l'ouvrage. » En ce moment, Talma, qui voulait son *Charles IX* à toute force, car c'était toute sa gloire en ce moment-là, s'élance des coulisses et vient dire au public : « Messieurs, Madame Vestris est légèrement indisposée, elle pourra jouer, je réponds d'elle, elle sera charmée de vous donner cette preuve de son respect pour votre désir. Quant au rôle du cardinal, eh bien! un acteur le lira, et vous aurez la pièce. » On juge de quelles huées fut poursuivi le malheureux Naudet, et quelles clameurs s'élevèrent contre les comédiens.

Je ne puis m'empêcher, malgré mon respect pour Talma, de le blâmer en cette circonstance. Il y a certains procédés entre camarades qu'on doit observer. Qu'il ait fait jouer la pièce par n'importe quel autre moyen, je n'y trouverais rien à redire; mais exposer un homme avec lequel on joue tous les jours à l'inadversion du public, c'est un grand tort. Je crois que Talma n'aurait pas fait cela plus tard; mais, à ce moment, à l'effervescence de la jeunesse se joignait chez Talma l'effervescence politique : deux effervescences qui peuvent mener loin.

A cette escapade de Talma, vous devez penser quel orage éclata dans la salle; on dut baisser la toile. Dans les coulisses, l'orage n'était pas moins violent. Naudet, allant vers Talma, lui dit : « Ce que vous avez fait est indigne, et par votre conduite vous accréditez toutes les calomnies dont on abreuve la Comédie-Française. » Talma fit une réponse très-vive, et il s'ensuivit un accident très-fâcheux : c'est que Naudet eut vis-à-vis de Talma le même tort que le père de Chimène vis à vis de don Diègue, et lui infligea cette sanglante injure dont le père de Rodrigue ne pouvait pas se venger. Un duel eut lieu; personne ne fut atteint; mais les choses n'en restèrent pas là. Bientôt éclata la guerre des journaux et

des pamphlets; on se lança de telles injures, que les camarades de Naudet s'assemblèrent pour décider que Talma avait trahi les intérêts de la Société, et qu'on ne jouerait plus avec lui.

Ce fut Fleury qui fut chargé de faire connaître au public cette décision. La mission était dangereuse, car Talma avait pour lui la plus grande partie de la jeunesse; mais Fleury, un des hommes les plus loyaux qu'il y ait eu au Théâtre-Français, et en même temps artiste d'un grand talent, ne manquait jamais de courage dans ces occasions-là. Quand le public demanda que la Comédie-Française s'expliquât sur Talma, Fleury déclara que le lendemain il rendrait réponse, et le lendemain il vint lire l'arrêt de la Comédie française. Je n'ai pas besoin de dire le tumulte qui s'ensuivit. Enfin l'affaire, je ne dis pas s'apaisa, mais eut l'air de s'apaiser; on parut faire la paix, mais sous cette paix couvaient des projets de vengeance.

Talma quitta la Comédie-Française et s'engagea au théâtre des Variétés, qui se tenait alors dans les bâtiments actuels du Théâtre-Français. La direction y avait fait de très-belles affaires en y jouant une assez mauvaise farce, *Jeannot*, qui jouit d'une très-grande vogue. Cela faisait rire nos pères, nos mères et la plus haute société. Que voulez-vous? c'était dans le goût d'alors. Ne crions donc pas trop après ce que nous voyons de nos jours. Il y a de ces libertinages de goût qu'il faut laisser passer.

Talma entra aux Variétés, accompagné d'autres artistes de grand talent : Dugazon, Grandmesnil et Madame Vestris, sœur de Dugazon. On joua pour l'ouverture une tragédie de Chénier, intitulée *Henri VIII*, qui eut un grand succès, et à partir de ce moment Talma donna essor à son talent. Il joua souvent aussi des pièces de Ducis, et se fit une grande réputation dans *Hamlet*, *Othello* et *Macbeth*.

A ce propos, permettez-moi de revenir à Lekain, qui, lui aussi, eut affaire directement au public dans une circonstance qu'il n'est pas inutile de rappeler, parce que des faits de ce genre nous font retrouver dans l'âme des artistes quelque chose de leur talent.

Je vous ai dit que Lekain avait une nature grave, réfléchie, et même une certaine lourdeur dans ses manières; c'est précisément cette lourdeur, quand la passion l'agitait, qui donnait à son talent le caractère de majesté imposante que ses contemporains lui ont unanimement reconnu. Talma avait dans son jeu quelque chose de sombre; cela tenait également à son tempérament. Plusieurs personnes l'ont entendu dire que dans sa jeunesse il était extrêmement nerveux et irritable; il aurait même dit à quelqu'un : « Mon Dieu, je n'aurais peut-être pas un si grand talent, si je n'avais cette irritabilité nerveuse. » Il avait raison, car le talent tient presque toujours autant à nos défauts qu'à nos qualités.

Voici ce qui arriva à la Comédie-Française du temps de Lekain. Il y avait au théâtre un sociétaire, un certain Dubois, mauvais acteur d'abord, et malhonnête homme ensuite. C'était une triste emplette; mais la Comédie-Française ne l'avait pas cherchée, elle l'avait subie. On devait ce monsieur Dubois au crédit de sa fille; dans ce temps-là cela se faisait ainsi. Mademoiselle Dubois était une médiocre actrice, mais elle était bien jolie. Elle connaissait M. de Fronsac, fils de M. de Richelieu, qui tous deux, père et fils, étaient à la tête du Théâtre-Français. Dubois, qui était fort discrédité parmi ses camarades, s'attira leur mépris en niant à un médecin qui l'avait guéri d'une grave maladie le salaire qu'il lui devait, prétendant qu'il l'avait payé, et offrant même de prêter serment en justice. Comme il était connu de ses camarades, il n'y eut qu'un cri d'indignation. L'avocat de la partie adverse fit un mémoire dans lequel il établit et soutint que Dubois ne devait pas être reçu à prêter serment à cause de sa qualité de comédien. Nous en étions là à cette époque; nous ne pouvions pas prêter serment, et cependant il y a tant de gens qui ont prêté des serments et qui étaient des comédiens!

Vous jugez si les sociétaires furent irrités qu'un pareil misérable leur eût attiré un affront aussi sanglant, et ils arrêtèrent entre eux qu'ils renverraient Dubois. Ils avaient été autorisés à prendre cette décision par les gentilshommes de la chambre; mais quand il s'agit de l'exécuter, tout changea. Mademoiselle Dubois avait tant fait qu'elle avait obtenu la révocation de l'arrêté pris par les comédiens; mais elle se garda bien de la leur signifier avant l'instant de la représentation, de crainte que, l'ayant connue, et prenant le temps de la réflexion, ils ne se résignassent, malgré leur résolution de ne plus jouer si Dubois restait, à obéir aux ordres de leurs supérieurs. La toile se lève. Lekain ne parut pas, ni Molé ni les autres. Le public crie, c'est son rôle, il s'emporte contre les comédiens : « A bas les histrions! — c'est ainsi qu'on les appelait, — les histrions au fort l'Évêque! » Le fort l'Évêque était un privilége accordé aux comédiens; on les y emprisonnait sans jugement, et vous pouvez être persuadés qu'il ne nous a pas été pénible de renoncer à ce privilége-là. Ils allèrent donc au fort l'Évêque. Quant à M. Dubois, on voulut d'abord le réintégrer, mais on n'osa pas.

Cette anecdote peut vous donner une idée du côté sérieux du caractère de Lekain. Quelquefois cependant il descendait à l'enjouement. Un jour la reine venait d'assister à une pièce qui était tombée. Reconduite, selon l'usage, par Lekain, elle lui dit ce qu'on nous dit toujours en pareil cas : « Comment avez-vous pu recevoir cette pièce? » C'est le refrain éternel. Mon Dieu! on n'est pas infaillible, et le public ne sait pas combien on peut se tromper sur les choses d'art. J'ai vu, par exemple, tel tableau produire un grand effet dans l'atelier du peintre, et, au Salon, n'en plus produire aucun. J'ai vu telle pièce faire pleurer ou faire rire aux larmes à la répétition, et chacun de s'en aller en disant : Quel succès! Le lendemain c'était un échec complet, et l'on

disait : Comment avez-vous pu..... Enfin, la reine, ce jour-là, se servit de la phrase sacramentelle : « Comment avez-vous pu recevoir cette pièce-là? — Madame, répondit Lekain, c'est le secret de la comédie. »

C'est vers ce temps que Lekain se maria, et cela peut nous fournir une occasion d'établir encore un parallèle entre Lekain et Talma en ce qui concerne l'amour.

Talma a été amoureux; qui ne l'a pas été? Il fut même fou d'amour; mais c'était chez lui une folie assez passagère. Il aima beaucoup l'actrice qui jouait avec lui le rôle de Desdémone dans *Othello;* mais sa passion ne dura que le temps que dura la pièce. Il était aimant, bon, excellent; mais ses impressions étaient d'une mobilité extraordinaire. Il charmait par cela même.

Pour Lekain, il ne fut jamais ce qu'on appelle un homme à bonnes fortunes. Talma ne l'était pas dans le principe, mais il le devint. Lekain avait un amour grave et profond, tel qu'il savait le peindre. Il se maria et ne fut pas heureux en ménage. Puis, sur la fin de sa carrière, il fut pris d'un grand amour. Il approchait de la cinquantaine, qu'importe: on peut à cet âge ne pas plaire, mais on peut encore aimer. Il paraît qu'il plut; d'ailleurs les grands talents ont un grand attrait. Il aima donc passionnément et d'une manière tout autrement profonde que n'aurait fait Talma. Du reste, il cherchait à identifier sa passion propre avec celle qu'il devait rendre au théâtre. A cet effet, il faisait placer la femme dont il était épris dans un endroit des coulisses où il pût la voir, et, quand il parlait d'amour, il lui jetait des regards passionnés, s'embrasant à cette flamme qui était près de lui.

Talma n'a jamais pensé à cela. C'est peut-être que Talma était plus théoricien que Lekain. Aussi a-t-il toujours su, d'après le précepte de Molé, livrer son cœur, mais garder sa tête. Certes, Lekain, dans l'ivresse de la passion théâtrale à laquelle il s'abandonnait quelquefois, produisait des effets immenses; mais il faut le dire, c'était aux dépens de ses forces physiques, et c'est quelque chose que de les conserver longtemps. Ainsi madame Malibran s'est tuée par cette exaltation qui plaît au public, et Préville avait bien raison quand, s'adressant à l'un de ses camarades, il lui disait : « Mais, mon ami, pense à ta retraite, n'écoute pas le public qui te crie : Émeus-nous et crève. » J'ai entendu dire de mademoiselle Rachel qu'après avoir joué les imprécations de Camille elle se trouva mal. Elle eut un succès énorme; elle était magnifique, elle était vraie; mais c'était au moyen d'une surexcitation du système nerveux qui devait l'épuiser. Qu'importe, le beau monde disait : C'est charmant!

Talma a produit les plus grands effets en ayant toujours la tête froide au moment où le cœur était exalté. C'est là l'état de l'âme qui convient aux artistes et même aux orateurs; car je suppose un orateur ayant à exprimer des mouvements de colère; que deviendra-t-il si, l'émotion embarrassant sa langue, il ne peut plus parler? Que serait devenu Cicéron, si, au moment où il fulminait ces fameuses paroles : *Quousque tandem...* il eût perdu la tête?

On dit : Il faut s'imaginer qu'on est le personnage qu'on représente. C'est un mot qui a fait fortune, et j'ai souvent remarqué que plus une pensée est vide, plus elle a de succès. Qu'entend-on par ces mots : être le personnage qu'on représente? Pour ma part, je vous jure que je n'ai jamais cru être le personnage que je jouais. Eh! quand je vais entrer en scène, quand j'attends ma réplique, quand il faut que je me place à gauche ou à droite, quand il faut que je m'en aille par telle ou telle porte, comment voulez-vous que je me croie le personnage que je joue? Mais je serais un insensé; j'aurais droit aux Petites-Maisons! Il est malheureux que de pareilles pensées fassent fortune. Je voudrais que ceux qui se mêlent de juger le théâtre l'étudiassent davantage; ils seraient, à coup sûr, moins hardis dans leurs jugements et leurs maximes.

Voilà un homme, un grand esprit, Jean-Jacques Rousseau, qui, dans sa fameuse lettre à M. d'Alembert sur le danger d'établir des spectacles à Genève, s'est livré à une terrible colère contre ce corrupteur de Molière, parce qu'il avait mis en scène un misanthrope, et qu'il avait ridiculisé la vertu. Jean-Jacques étant misanthrope se croyait sans doute aussi le type de la vertu. Et il ajoute ceci, par exemple : « Croyez-vous que cet artiste, qui est habitué à jouer les Frontins et à s'attribuer l'argent de son maître, n'aura pas la même tentation à la ville? Êtes-vous bien sûr que sa main ne cherchera pas à dérober l'argent de son voisin? » On tombe des nues quand on lit de pareilles choses signées du nom de Jean-Jacques Rousseau. J'ai eu le malheur de jouer ces rôles qu'il signale, et avec la même sincérité que je déclare que je ne me suis pas cru le personnage que je représentais, je déclare aussi qu'en retournant chez moi, je ne me suis jamais senti cette démangeaison de voler mon prochain.

Jean-Jacques Rousseau a senti lui-même le ridicule de son raisonnement, et il a mis une note. Pourquoi une note? Il eût été beaucoup plus simple d'effacer la phrase. Non, sa phrase était bien faite, et comme c'était un philosophe, il lui convenait bien mieux de sacrifier les comédiens à sa phrase que sa phrase aux comédiens.

A propos de la possession que l'artiste doit avoir de lui-même à la scène, Lemercier, qui était très-connaisseur en matière de théâtre et grand ami de Talma, racontait un trait de Molé, que M. Étienne a cité dans sa notice sur cet acteur. Molé jouait dans une assez mauvaise pièce intitulée *le Jaloux*. Dans la scène où sa jalousie éclate avec le plus d'intensité, Molé avait produit un effet merveilleux; sous l'effet de son émotion, la voix lui avait en quelque sorte manqué, et ses cheveux avaient paru se dresser sur sa tête. Lemercier s'empressa, à la fin de l'acte, d'aller le féliciter chaudement. « Je me suis trop abandonné, répondit Molé, je me suis fatigué; revenez dans huit jours, et vous verrez. » Huit jours après,

Lemercier revint. Cette fois Molé dit la même scène avec sentiment, intelligence et passion, mais non plus avec cette fougue. On voyait que sa tête était calme au moment même où l'orage grondait dans son cœur; pourtant Lemercier avoua qu'il s'était surpassé.

Talma suivait le même système. Au milieu de ses effets les plus dramatiques il savait garder tout son sang-froid. On cite là-dessus des anecdotes assez étranges. En voici une qui m'a été racontée par le régisseur du théâtre de Metz.

Talma joua sur ce théâtre le rôle du grand maître dans la tragédie des *Templiers*. Dans la scène où le grand maître adresse à Dieu une fervente prière pour ses chevaliers qui l'entourent, Talma, qui faisait face au public, aperçut tout à coup, en se retournant, d'horribles comparses remplissant le rôle des templiers : « Grand Dieu! s'écriait-il au moment où il les vit,

..... Aujourd'hui ma prière
Ose te demander une grâce dernière.

Et s'adressant à celui qui était chargé de régler la marche des figurants : « Qu'est-ce que ces gens-là? » Et continuant sa prière :

Que je périsse seul, qu'ils vivent après moi!

— Ce sont des ouvriers de la ville. — Et pourquoi pas des soldats de la garnison? »

J'espère qu'ils vivront toujours dignes de toi.

— Mais ils sont affreux!

Oui, je m'offre pour tous; accepte ta victime!

Et il achève ainsi sa prière en dialoguant, et le public ému, qui ne s'était aperçu de rien, éclate en applaudissements.

Une autre fois, c'était au Théâtre-Français; nous étions trois élèves du Conservatoire, grands admirateurs de Talma. Il jouait ce soir-là le rôle de Philoctète dans la tragédie de Labarpe qui porte ce nom. Quand Philoctète aperçoit les Grecs, ses compatriotes, il éprouve un sentiment de joie, il s'approche d'eux, il veut les toucher, sentir les vêtements de ces hommes qui viennent de cette patrie dont il est depuis si longtemps éloigné. Les comparses, indifférents à ce jeu de scène, avaient l'habitude de se tenir les bras ballants et au fond du théâtre. Dieu sait, en fait de comparses et de donneurs d'accessoires, ce que c'est que la routine! Cela se fait ainsi depuis vingt ans, telle est leur seule réponse; impossible d'en obtenir autre chose. Ce pauvre Talma aurait bien voulu que ces Grecs eussent au moins l'air de s'apercevoir de son émotion, et le missent, en s'approchant, à portée de toucher leurs vêtements. Mais non; ils restaient là immobiles. « Mais avancez donc, leur criait Talma au milieu de sa tirade, mais avancez donc! » Et voyant que ses exhortations restaient sans effet, il laissa échapper un juron que je ne répéterai pas, mais qui produisit un effet magnifique. Je ne donne pas cela comme une régle; je ne dirais pas aux débutants : jurez à tel endroit, parce que Talma jurait; je recommande, au contraire, qu'on soit à son rôle, qu'on entre dans la situation autant qu'on peut, et les jeunes gens auraient tort de se laisser aller à de pareilles excentricités. Gardez-vous, leur dis-je, de faire comme cet acteur de province qui voulut imiter Molé.

Molé, entrant en scène dans le *Jaloux*, sent son habit accroché à un clou dans la coulisse, il tire, le déchire, et le public applaudit. « C'est bon, se dit un acteur qui assistait à la représentation, je porterai cela en province. » Appelé à jouer dans je ne sais plus quelle ville, il fait venir le machiniste et lui dit : « Mettez-moi un clou là. — Comment, répond le machiniste, un clou? — Oui, un clou.— Mais vous déchirerez votre habit.— Que vous importe? Mettez-moi un clou. » Le clou mis, et le moment de l'entrée en scène arrivé, notre homme a le malheur de ne pas s'accrocher. Furieux, il revient sur ses pas, cherche à accrocher son habit. On ne savait pas ce qu'il voulait faire, on s'étonne, on siffle. « Les malheureux, s'écrie-t-il, ils sifflent, et c'était du Molé que je leur donnais! »

Il est bon qu'un acteur, dans une circonstance imprévue, sache se tirer d'affaire par sa présence d'esprit, mais en règle générale tous ses effets doivent être étudiés et arrêtés à l'avance. Notre art tragique a compté trois grands théoriciens : Baron, Monvel et Talma. Lekain était excessivement sérieux et réfléchi, mais je crois que Talma se possédait davantage. Je n'ôte pas à Lekain le mérite des combinaisons, mérite sans lequel il n'y a pas de véritable artiste; mais je crois que Talma avait une pantomime plus savante; son jeu muet était vraiment admirable. Dans l'*Hamlet* de Ducis, quand il entrait en scène et disait : *Fuis, spectre épouvantable!* c'était effrayant. Bien que Ducis se soit éloigné considérablement de l'auteur anglais et n'ait pas osé, à l'exemple de Shakspeare, faire apparaître le spectre sur la scène, Talma le rendait en quelque sorte visible et présent par l'expression de sa physionomie. Et puis, dans cet autre passage où, reculant devant le meurtre de sa mère, il s'écrie en fondant en larmes : *Je ne puis, et ne pourrai jamais*, il est impossible de vous donner une idée de ce qu'il y avait de déchirant dans ce cri parti du cœur.

Talma eut une qualité de plus que Lekain : la variété du talent. Il a joué la comédie. Il a tenu dans son jeune âge les rôles de jeune premier avec distinction; il était gracieux et leste. Il aimait beaucoup à jouer des proverbes; mais ce qu'il préférait à tout, c'étaient les rôles de niais, les rôles les plus bouffons. Il était heureux de s'habiller d'une manière burlesque. Dans certains rôles il a même surpassé Molé, et bien des gens peuvent encore se rappeler l'avoir vu dans l'*École des vieillards*. Mais c'est dans la tragédie surtout qu'il fallait l'admirer. Jamais Oreste n'aura de semblable interprète. Il était né Oreste, et à l'occasion de ce rôle, Chateaubriand a écrit des pages très-éloquentes sur Talma. En arrivant sur la

scène, il avait déjà la fatalité peinte sur le front ; c'était bien l'homme que le courroux des dieux poursuivait.

Il y avait des riens qui n'appartenaient qu'à lui; ainsi il avait un certain mouvement d'épaules qui ne peut ni s'expliquer ni se définir. Il était Grec, il était Romain, et en ceci je crois que personne ne l'a surpassé et ne l'égalera jamais. On peut dire de Talma qu'il était né à Rome, à Athènes, à Sparte ; il possédait l'esprit de l'antiquité, qu'il avait étudiée dans sa jeunesse et qu'il continua d'étudier dans l'âge mûr. Il s'était identifié à ces hommes des anciens âges ; jamais on n'a rien vu de plus antique.

Il y a une personne cependant qui fut antique comme lui, c'est mademoiselle Rachel. Je crois que ces deux grands artistes sont les seuls qui aient possédé à un si haut degré ce sentiment de l'antiquité que l'on n'avait pas autrefois, et qu'autrefois il était à peu près impossible d'acquérir. C'est l'école de David qui a ouvert et révélé cette voie; c'est à l'école de David que Talma s'est initié à la connaissance de l'antiquité.

Il s'était adonné à l'art du dessin, et il s'occupa beaucoup de la réforme des costumes. Disons cependant, car il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, qu'à cet égard le véritable novateur fut Lekain. Il n'avait fait, il est vrai, qu'une réforme incomplète, mais c'est lui qui a inauguré ce progrès. Talma, comme Lekain, mais après lui, a été choqué de ces ridicules costumes à la Louis XIV sous lesquels on représentait Agamemnon ou Auguste, et il a achevé la réforme entreprise par Lekain.

On raconte que Quinault-Dufresne avait mis un bouquet de plumes rouges à son chapeau, et qu'au moment où il récitait ce vers de *Cinna :*

Le fils tout dégouttant du meurtre de son père,

il ramenait devant lui son chapeau, qu'il avait jusqu'alors dissimulé derrière son dos, et secouait les plumes rouges. Cela fit beaucoup d'effet la première fois; mais le bon goût fit promptement justice d'un pareil artifice.

Une dame qui a tenu un rang élevé sous l'Empire attribue, dans ses *mémoires*, cette anecdote à Talma, en substituant toutefois, à cause de la réforme du costume, un casque empanaché au chapeau à plumes. Elle a fait confusion ; Talma n'était pas capable d'un jeu de scène comme celui-là.

Lekain s'est peu exercé dans la comédie; la lourdeur de son débit la lui interdisait. Mais, me direz-vous, si cet homme était si lourd, il devait être ennuyeux et emphatique. Je m'explique. Je crois que Lekain dépassait un peu la nature; je ne veux pas dire qu'il allât contre la nature, mais simplement au delà. Dans son jeu, telle inflexion de voix, tout en ayant chez lui ce caractère de vérité qui lui appartenait, ses gestes, ses attitudes, prenaient une ampleur un peu extrême. Il ne faudrait pas imiter cette manière; mais comme elle était dans la nature de Lekain et que l'exécution était parfaite, on ne le trouvait pas emphatique; quoiqu'en dehors des bornes ordinaires, il était vrai.

Ainsi, chez ces deux grands artistes, il y avait des aptitudes spéciales. Chez Lekain, passion orageuse, brûlante et d'une majesté extrême; chez Talma, passion sombre, sentiment concentré, essentiellement propre aux rôles politiques. Cela se conçoit; Talma vivait à une époque toute politique, au milieu d'hommes politiques; il avait pu prendre la nature sur le fait. Il était très-lié avec les Girondins, et il me racontait qu'un jour, se trouvant avec eux, au moment où une nouvelle très-grave avait répandu une sombre agitation parmi ces hommes qui vivaient encore à cette minute-là, mais qui peut-être allaient mourir le lendemain, il s'était dit à lui-même en considérant leurs visages : « Ceci n'est pas du roman, c'est de la tragédie où il n'y a rien d'affecté. C'est donc ainsi qu'il faut la jouer. »

Plus tard, quand il fut admis dans la familiarité de Napoléon, il y puisa des leçons de grandeur héroïque. Napoléon lui disait, par exemple : « En jouant César dans la *Mort de Pompée*, vous avez un peu déclamé ; César devait parler autrement. » En lui communiquant ses observations, il semblait dire : « Voyez comme je parle. » Talma profitait de ses conseils en comédien habile, retenant tout et cherchant à se l'assimiler.

Il faut reconnaître aussi dans Lekain et Talma un sentiment qui est nécessaire par-dessus tout pour faire les grands artistes : l'amour passionné de l'art. Chez le comédien, comme chez les autres artistes, ce sentiment doit dominer. Non qu'il doive toutefois étouffer les autres sentiments de la nature. Pour moi, j'ai toujours blâmé l'artifice employé par un comédien grec, Paulus, et que tout le monde a vanté. Il jouait le rôle d'une mère, — vous savez qu'en Grèce il était défendu aux femmes de monter sur la scène, tous les rôles étaient remplis par des hommes; le masque qu'ils portaient sur la figure indiquait aux spectateurs le sexe et le caractère du personnage. — Cette mère devait pleurer sur l'urne où étaient renfermées les cendres de son enfant, et Paulus, afin d'exprimer plus naturellement sa douleur, eut l'idée de prendre l'urne qui contenait les propres cendres de son propre fils. C'est là, à mon avis, de la profanation; on n'a pas besoin, pour faire de l'art, de recourir à de semblables moyens. Paulus me paraît un mauvais père, et rien de plus. Qu'est-ce, en effet, que l'art? le mot le dit : l'art, ce n'est pas la nature, et si je viens représenter des sentiments qui sont précisément la nature, où est l'art? Je comprends, quand il s'agit de représenter des malheurs imaginaires, que quelques-uns de nos sentiments personnels nous aident à rendre la fiction plus vraisemblable; mais si vous substituez à cette fiction vos propres douleurs, si, pour être meilleur comédien, vous allez chercher les cendres d'un fils ou d'un frère, je dirai : Vous n'êtes pas comédien, vous êtes ce qu'il y a de plus honteux au monde, vous êtes un impie. J'en demande pardon aux mânes de Paulus; mais Talma n'avait

pas besoin de semblables moyens pour émouvoir ; il pleurait admirablement sur les cendres de son père dans *Hamlet*, et tous les spectateurs versaient des larmes avec lui.

J'ai assez loué Talma pour avoir le droit de signaler quelques-uns de ses défauts. Il avait contracté un défaut d'attitude, dont le motif était bon, mais dont l'effet était mauvais. Ayant fait une étude attentive de la statuaire antique, il avait le tort d'en appliquer trop exactement les procédés à l'art dramatique. Les arts doivent se faire faire des emprunts, mais ne pas sortir de leurs sphères respectives. Comme on représente généralement les Romains avec une jambe pliée et le bout du pied servant d'appui, Talma avait transporté cette attitude sur la scène, ce qui donnait à ses poses une sorte d'uniformité qu'il faut savoir éviter. Il n'était, pour ainsi dire, jamais sur ses deux pieds. Puis, était-ce un artifice de sa part? il agitait cette jambe et la faisait trembler. Peut-être ce tremblement lui était-il utile en communiquant à son jeu une certaine vibration. J'en ai fait l'expérience, et j'ai reconnu qu'on pouvait ainsi prolonger l'émotion; mais j'en demande pardon à Talma, comme tout à l'heure à Paulus : lui qui dans son jeu n'usait d'ordinaire d'aucun charlatanisme, il y avait cependant recours quelque peu en ceci. Du reste, il le reconnaissait lui-même, et il disait à un de ses élèves qui cherchait à lui emprunter ce mouvement : « Ne m'imitez pas sur ce point-là; c'est une habitude que j'ai prise, j'ai eu tort. » Peut-être y avait-il là un secret qu'il ne voulait pas dévoiler.

Somme toute, Lekain et Talma étaient deux grands artistes qui convinrent chacun, d'une façon singulière, au temps où ils vécurent. Non que je pense qu'à chaque époque il y a une manière de jouer différente, comme cette personne qui demandait à un de mes amis : « Si Fleury revenait, croyez-vous qu'il ferait plaisir? » Oui, certes et beaucoup. Sous la mobilité des usages et des modes, il y a un fonds éternel. Les héros d'Homère sont encore modernes par les passions; les costumes changent, les passions restent les mêmes.

---

## VARIÉTÉS.

### Une nouvelle étude sur les camps romains

C'est pour l'érudition une bonne fortune, quand les hommes qui se consacrent à la pratique d'une science ou d'un art sont assez familiers avec les langues anciennes et assez curieux de l'antiquité pour tourner avec fruit leur expérience vers le passé, et la mettre au service des études archéologiques. Quel est le lecteur instruit qui, en face d'un texte grec ou latin, n'a pas souhaité par instants d'être juriste, médecin, agriculteur, tisserand même ou au besoin forgeron, pour mieux s'expliquer quelque détail de la vie antique? Mais, parmi les sciences qui exigent une pratique spéciale, il en est une qui plus que toute autre est étroitement liée aux récits de l'histoire : c'est la science de la guerre. On conviendra sans peine que pour bien lire les annales militaires des anciens peuples, celles de Rome en particulier, qui dut à la savante organisation de ses légions l'empire du monde, il ne serait pas inutile d'avoir fréquenté les armées et vu de près les champs de bataille.

S'il est un cas surtout où il devient indispensable que l'érudit soit doublé d'un soldat, c'est lorsqu'il s'agit d'interpréter les écrivains qui ont exposé le côté technique de la guerre. La difficulté est que l'éducation militaire tend à un tout autre but qu'à former des philologues. Aussi qu'est-il arrivé? Les savants ont dû bravement commencer par faire leurs traductions et leurs commentaires; puis sont venus les tacticiens, qui ont présenté leurs objections, dessiné des plans, construit des figures stratégiques, mais sans pouvoir le plus souvent s'appuyer sur le fond solide des textes. Les premiers essais d'association entre des éléments aussi opposés ne pouvaient produire que des résultats incomplets. Il est difficile d'imaginer, par exemple, d'union moins assortie que celle qui donna jadis aux *Histoires* de Polybe pour traducteur le bénédictin dom Thuillier, et pour commentateur le mestre de camp Folard. Celui-ci, officier des plus habiles, que l'on dépêchait aux places bloquées et aux généraux dans l'embarras, cherchait avant tout dans l'antiquité et jusque dans la Bible la confirmation de ses théories militaires. Quant au religieux, il ne manquait certes pas de savoir; il fut seulement blâmé par son ordre d'avoir choisi un pareil travail, et lui-même, de son propre aveu, n'y trouvait pas tant d'attrait qu'il ne substituât quelquefois ses pensées à celles de son auteur.

L'impérieux besoin de méthode que notre siècle porte dans tous les genres de recherches devait nécessairement faire sortir l'érudition militaire de l'espèce d'impasse où elle se trouvait engagée. Des alliances mieux combinées entre l'expérience pratique de la guerre et la science de l'antiquité, surtout la présence chez les mêmes hommes de ces deux genres de connaissances d'une origine si différente, ont fait entrer définitivement dans le cercle de l'érudition générale des questions qui étaient restées longtemps comme réservées. Toutefois, cette heureuse union entre des aptitudes qui semblent s'exclure n'est pas un fait si commun qu'il ne faille signaler avec empressement aux amis de la science une nouvelle étude sur ces difficiles questions, due à la plume d'un officier distingué de notre armée, M. le capitaine Masquelez, aujourd'hui bibliothécaire à l'École de Saint-Cyr (1). C'est par de brillants services en Afrique et dans nos dernières campagnes que l'auteur a acquis le droit de dire qu'il a pratiqué la guerre. Envoyé en Crimée, à la tête d'une compagnie du 3e zouaves, il avait commencé sur

(1) *Étude sur la castramétation des Romains et sur leurs institutions militaires.*

cette expédition un journal des plus instructifs. Malheureusement de graves blessures, reçues dès l'affaire de l'Alma, ne lui ont permis de raconter que les opérations préliminaires de la campagne et l'instant critique du premier feu. Je connais peu de récits militaires qui fassent mieux voir et mieux comprendre l'engagement d'une grande action. On s'y sent conduit par un guide attentif et sincère, qui observe et qui juge, qui sait rendre aussi bien compte du mouvement des masses que de l'attitude du soldat. On devine déjà tout ce que promettent ces excellentes qualités d'esprit, appliquées à l'étude de la guerre dans l'antiquité.

De toutes les parties de l'archéologie militaire, M. Masquelez a choisi la plus importante et la plus compliquée, celle qui réclamait le plus impérieusement les lumières d'un homme du métier : l'étude de la castramétation romaine.

L'art de tracer et de retrancher les camps fut par excellence un art propre aux Romains et le grand instrument de leurs conquêtes. C'est grâce à ces ouvrages que leurs armées s'attachèrent partout si fortement au sol, s'implantant d'étape en étape dans la terre ennemie, comme ces végétations envahissantes qui ne marchent qu'en jetant des racines. Aussi, à mesure que grandit leur empire, ne cessèrent-ils de perfectionner leurs méthodes de campement. La castramétation devint chez eux une science exacte, qui eut ses lois et ses problèmes, ses hommes spéciaux, les *gromatici*, les *metatores*, ses termes techniques et jusqu'à ses instruments de précision, comme le *groma*, sorte d'équerre d'arpenteur qui servait à établir de suite les grandes lignes du camp. Ajoutez que cette science est si étroitement liée aux autres institutions guerrières de Rome, qu'on ne peut l'en séparer. Le camp romain, plus que tout autre, est l'image même de l'armée et sa représentation graphique sur le terrain. Il en reproduit la constitution intime, la hiérarchie, le système de commandement et les moindres divisions; il est conçu d'après les mêmes lois de discipline et de tactique, dans un double rapport avec l'ordre de marche et avec l'ordre de bataille. Étudier le campement des Romains revient donc à passer en revue toute leur organisation militaire : car c'en est à la fois le résumé et le chef-d'œuvre.

L'ouvrage que nous examinons aborde ce sujet compliqué par la voie la plus directe. Il ne cherche pas à faire prévaloir un système; il veut avant tout rendre un compte exact et raisonné de ce que les anciens nous apprennent eux-mêmes au sujet de la castramétation romaine. Choisissant les textes qui font autorité sur cette matière, et s'attachant particulièrement à ceux de Polybe et d'Hyginus Gromaticus, il s'impose la tâche de les traduire et de les commenter chapitre par chapitre, en y joignant des extraits étendus de Josèphe, de Julius Africanus, de Végèce et même de l'empereur Léon le Philosophe, et en éclairant la discussion par de nombreuses citations des historiens. Tel est, dans sa forme simple et pratique, l'ouvrage de M. le capitaine Masquelez. Une traduction commentée dans cet esprit de précision et de sincérité, n'est-ce pas la plus sérieuse et la plus difficile des dissertations ? En effet, lorsqu'un texte n'est cité et traduit que par extraits, il se défend mal contre les interprétations systématiques; tandis que, replacé dans la partie d'ouvrage à laquelle il appartient, il est comme le soldat qui rentre dans sa ligne de bataille : il ne se laisse plus prendre que de front.

Du reste, il ne faut pas s'y tromper : dans le choix même de ces écrivains et dans l'ordre où ils sont étudiés, il y a tout le plan d'une véritable histoire de la castramétation romaine. Les descriptions de Polybe et d'Hygin, autour desquelles l'auteur a groupé de préférence ses observations personnelles, représentent deux époques distinctes et comme les deux termes de cette histoire.

Nous avons d'abord le camp républicain des Scipions et de Paul-Émile, de forme exactement carrée, avec ses larges voies, ses divisions simples et symétriques, ses manipules rangés en échiquier, ses deux légions romaines installées sans défiance entre deux légions italiques, son quartier général placé non au point le plus sûr et le plus central, mais sur le front des troupes et en vue de l'ennemi. C'est bien le campement de ces petites armées consulaires de 16 000 hommes, homogènes et fortement disciplinées qui, après avoir lassé le génie d'Annibal, s'acheminent hardiment à la conquête du monde. Cependant, il résulte des curieux calculs de M. Masquelez que, dans les camps de la république, le fantassin occupait deux fois, le cavalier quatre fois plus de place que dans ceux de l'empire. La symétrie n'y était donc obtenue qu'au prix d'une perte de terrain assez notable et d'un surcroît de travail imposé aux soldats dans la construction des retranchements. L'art de tracer les camps, comme on le voit à cette régularité trop géométrique, touchait encore à la période de l'apprentissage.

D'un autre côté, le camp impérial de Trajan, tel qu'Hygin le décrit, ce rectangle aux coins arrondis, d'un tiers plus long que large, divisé en trois zones distinctes, montre à première vue les perfectionnements introduits dans une science toute de pratique par trois siècles de grandes guerres. La réduction des espaces de dégagement et de circulation, notamment de l'*intervallum*, la disposition plus mobile et en quelque sorte plus élastique des groupes de tentes, ont permis de réaliser une économie de terrain considérable et de mieux proportionner les dimensions des retranchements aux variations de l'effectif. En revanche, le *prætorium*, placé maintenant au centre, occupe avec son personnel et ses équipages trois fois plus de place que dans le camp de Polybe, sans compter les campements du nombreux état-major de l'empereur et des différents corps d'escorte alignés avec la garde prétorienne sur les flancs du quartier-général. Le reste du camp est occupé par les contingents d'infanterie et de cavalerie auxiliaire, qu'encadrent d'une bordure continue les troupes romaines, sous le nom de

*légions provinciales*. Hygin ne cache pas le motif de cette disposition et le peu de confiance qu'elle prouve dans l'attachement ou tout au moins dans la solidité de la partie non romaine de l'armée : « Comme les légions » provinciales sont les plus sûres, elles doivent camper » près du retranchement pour veiller à la défense de » celui-ci, ainsi que pour maintenir par le nombre de » leurs soldats, en formant comme un mur vivant au- » tour d'elles, les troupes étrangères ». Dans ces dispositions si savantes et si compliquées, on peut donc pressentir déjà quelques-uns des vices qui vont amener peu à peu la décadence de l'organisation militaire des Romains.

Il est vrai qu'il y a entre Hygin et Polybe, entre Trajan et les Scipions, toute une époque qui fut la plus grande dans l'histoire des armées romaines, puisqu'elle embrasse le siècle de Marius et de Jules César. Mais, pour tirer parti des renseignements épars dans les historiens de cette période intermédiaire, la plus sûre méthode est encore l'étude comparée des camps d'Hygin et de Polybe. Ce n'est qu'en connaissant bien le point de départ et le point d'arrivée que l'on peut mesurer les étapes successives et juger de la route parcourue.

J'avais donc raison de dire qu'il y a, dans le recueil de textes soigneusement commentés par M. Masquelez, toute la matière d'un traité en règle sur la castramétation romaine. Cependant, pour faire la part de la critique, il faut avouer que ce système d'un commentaire perpétuel, s'il a le mérite d'une certaine sincérité, présente aussi d'assez graves inconvénients. Il en résulte que de trop fréquentes digressions, provoquées en passant par des détails secondaires, viennent interrompre les démonstrations générales. Le besoin d'élargir les questions force à tout instant le commentateur à sortir du rôle trop modeste qu'il a voulu s'imposer. Les notes à propos du texte deviennent de véritables chapitres, qui gagneraient à être détachés et classés plus rationnellement. En effet, il est rare que les anciens, même dans leurs écrits scientifiques, adoptent une méthode bien rigoureuse. Les suivre pas à pas, c'est se condamner sans nécessité à un mode de composition peu compatible avec les exigences de la critique moderne.

Je n'hésite pas à croire qu'il y aurait eu avantage pour l'auteur à réunir en un faisceau les excellentes traductions qui sont une partie importante de son travail, pour les placer comme pièces justificatives à la fin de son volume. Les observations personnelles eussent ainsi formé un corps d'ouvrage divisé régulièrement, de manière à faire ressortir sur chaque question l'enchaînement des preuves et la valeur des conclusions. Des problèmes intéressants, dont les éléments sont dispersés, se seraient alors posés d'eux-mêmes. Par exemple, des chapitres spéciaux auraient permis d'établir une comparaison plus directe entre les descriptions de Polybe et d'Hygin, de rassembler plus d'inductions sur la prétendue réforme militaire dont on fait peut-être trop exclusivement honneur à Marius, enfin d'étudier de plus près et par les détails la question importante que M. Masquelez préjuge en des termes qui méritent d'être cités : « Nous » nous croyons autorisé à penser que dans les derniers » temps de la République, les troupes romaines étaient » déjà campées dans l'ordre indiqué par Hyginus ; nous » le croyons d'autant mieux que Marius, qui jouissait » d'une grande réputation d'habileté pour tout ce qui » concernait la castramétation, avait dû s'occuper des » modifications à adopter à ce sujet. L'écrit d'Hyginus » peut donc être consulté avec fruit par les savants qui se » livrent à l'étude si intéressante des campagnes de Jules » César. »

Il est vrai que pour traiter complétement le côté historique du sujet, il aurait fallu se résoudre à explorer à fond les auteurs qui, comme Tite-Live ou Salluste, Appien ou Dion Cassius, ont raconté la guerre sans l'avoir pratiquée. Ce n'est pas que M. Masquelez, en plusieurs endroits de son livre, ne tire un parti très-judicieux de cet ordre de témoignages ; mais peut-être, en sa qualité d'écrivain militaire, montre-t-il une prévention exagérée pour ce que l'on me permettra d'appeler les historiens *civils* de l'antiquité. Sans doute ils ont commis parfois des méprises qu'il est utile de relever ; mais on ne peut douter que les plus graves d'entre eux ne se soient préparés à leur mission par des études spéciales et n'aient en général consulté avec intelligence des documents sérieux. Ainsi, ne serait-ce pas rejeter un renseignement du plus grand prix que de méconnaître l'autorité de Tite-Live, lorsque, parlant de l'époque antérieure aux guerres de Pyrrhus, il nous donne sur la composition de l'armée romaine des notions assez différentes de celles que nous trouvons dans Polybe? Voici un autre exemple qui se rapporte directement à la castramétation. Au temps de Polybe, ce n'était qu'exceptionnellement que l'on plaçait quelquefois le *quæstorium*, ou quartier de l'intendance, entre les légions, à l'arrière du camp, position qui devint plus tard réglementaire et qui est en effet fort convenable pour le service des approvisionnements. Or Tite-Live cite un exemple de cet usage dès le temps de la guerre des Samnites. Il rapporte que, par un épais brouillard, l'ennemi s'étant glissé vers les derrières du camp romain et ayant forcé la porte décumane, le *quæstorium* fut pris et le questeur L. Opimius Pansa tué à son poste. Ce sont des faits que l'historien n'a pu inventer et qui ne permettent pas de l'accuser, comme on le fait trop facilement, d'avoir confondu les époques. Que faut-il en conclure? C'est que, si la théorie générale de la castramétation avait chez les Romains ses principes fixes, les règles de détail étaient beaucoup moins absolues que nous ne le croyons communément. Non-seulement elles n'ont pas cessé de se modifier d'époque en époque, mais, comme M. Masquelez est le premier à le reconnaître, elles variaient encore dans l'application, selon les circonstances de la guerre, selon la nature du terrain, j'ajouterai même suivant les systèmes différents adoptés par chaque

général en chef. Ainsi, il est très-possible que le malheur arrivé au questeur Opimius Pansa ait fait prévaloir, à l'époque des Scipions, l'usage de placer le *quæstorium* dans la partie antérieure du camp, ce qui n'empêcha pas dans la suite de revenir à l'ancienne méthode, qui parut, après expérience, plus commode et plus rationnelle. C'est une question que je soumets au jugement de M. Masquelez. Une étude particulière de ces variations à travers les récits des historiens eût certainement répondu aux besoins de la science moderne, qui plus que jamais travaille à se dégager des systèmes trop absolus.

Il était difficile que l'auteur de l'*Étude sur la castramétation* échappât complétement aux préoccupations un peu exclusives que devaient nécessairement faire naître chez lui ses études spéciales. Mais aussi quelle supériorité lui donne, presque à chaque page de son livre, pour approfondir dans ses détails la théorie du campement chez les Romains, l'expérience de sa vie militaire ! Il ne se contente pas de dessiner les lignes générales, sur lesquelles aujourd'hui on est à peu près d'accord. Il suit les anciens dans toutes les complications du tracé, de la fortification, du service des gardes, de la police intérieure. De même que les chimistes, pour analyser un corps, le réduisent à ses moindres éléments, il descend jusqu'à la tente, qui est comme la molécule du camp. Puis il recompose avec Polybe le campement du manipule, reprend avec Hygin les multiples combinaisons de la *striga* et du *semistrigium* (1). C'est une construction de toutes pièces, dans laquelle il n'y a pas de disposition qui ne soit raisonnée, de mesure qui ne soit établie par des calculs. Nul autre qu'un officier savant et expérimenté ne pouvait mener à bonne fin un pareil travail.

La même expérience fait naître à chaque pas des comparaisons d'un vif intérêt avec les usages militaires des modernes. Le seul rapprochement des termes techniques est souvent un trait de lumière. N'est-il pas très-instructif de voir que le *prætorium* des anciens, comme notre *quartier-général*, ne désignait pas seulement le campement particulier du général en chef, mais encore l'ensemble des hommes et des choses qui s'y trouvaient réunis? On n'est plus tenté de prendre le *classicum* pour un instrument de musique militaire, quand on sait que l'expression *classicum canere* répond mot pour mot à ce qu'on appelle dans nos camps *sonner l'assemblée*. Je signalerai pourtant un point où la préoccupation de cette correspondance des termes me paraît avoir été poussée trop loin. C'est à propos du *front du camp* dans Polybe. Tout le monde sait que, dans le langage de la guerre, on appelle ainsi la face qui regarde l'ennemi, celle où les Romains, à l'époque des Scipions, plaçaient ordinairement le *prætorium*. Toutefois Polybe, qui prend le *prætorium* pour point de départ de la description, avertit qu'il appellera *face antérieure* de sa figure la face opposée. Ici le traducteur proteste au nom de la technologie militaire et, plutôt que de mettre sur le compte de son auteur une pareille impropriété de termes, il préfère changer le sens du texte. Il n'a pas vu que Polybe, fidèle à sa définition première, y revenait par deux fois pour indiquer la position des dixièmes ou derniers manipules, tandis qu'il appelle en trois endroits *face postérieure* la région située en avant du *prætorium*, le véritable front du camp. Il faut bien permettre à un historien, qui n'est pas en somme un tacticien de profession ni l'auteur d'un ouvrage didactique, d'employer certains termes dans un sens conventionnel, pour la commodité de sa démonstration. Le seul tort est de vouloir les traduire par des expressions consacrées, qui ont un sens absolu, comme celle de *front de camp*. Il n'y a ici, comme on le voit, entre Polybe et M. Masquelez qu'une querelle de mots, et la description de l'un n'en est pas moins parfaitement conforme au tracé de l'autre.

Les comparaisons portent souvent sur des questions plus générales et deviennent alors de véritables démonstrations. On peut s'étonner, par exemple, que, dans le camp de Polybe, la tente du consul fût entourée spécialement de fantassins et de cavaliers choisis parmi les alliés, ce que l'on appelait les *extraordinaires ;* M. Masquelez en découvre la cause dans la nécessité d'épargner aux légions romaines les opérations secondaires et courantes de la guerre : « C'est en vertu de ces principes, » ajoute-t-il, qu'agissaient nos généraux d'Algérie, quand » nous les avons vus employer les Arabes alliés aux re- » connaissances, aux conduites des convois, et se faire » escorter par des spahis, alors même qu'ils avaient des » chasseurs d'Afrique à leur disposition. » Veut-on comprendre les avantages de la forme quadrangulaire donnée par les Romains à leurs campements, lorsque l'emploi de l'artillerie l'a fait abandonner presque généralement par les modernes, voici des souvenirs qui parlent d'eux-mêmes : « En Algérie, où nous avions rarement à crain- » dre le canon, nous avons toujours donné à nos camps » la forme carrée, si convenable pour mettre à l'abri des » ennemis les bagages ainsi que les blessés, pour se ga- » rantir de toute surprise, pour conserver les troupes » réunies dans la main du chef et pour épargner aux sol- » dats des fatigues inutiles. »

Le double résultat de ces perpétuels rapprochements, c'est que, tout en rendant plus sérieuse notre admiration pour l'esprit militaire des Romains, ils nous empêchent de tomber à leur égard dans une exagération qui ne vient souvent que de l'ignorance des faits. Dans le parallèle que l'auteur établit entre les zouaves de son régiment et les légionnaires, les premiers n'ont pas toujours le désavantage. Ce fait, que les soldats romains, sous leurs tentes de peaux, étaient beaucoup mieux abrités que les nôtres, lui suggère les réflexions suivantes : « Nous n'a- » vons pas d'autre but en faisant cette remarque que la » justice à rendre à nos soldats, que l'on considère trop

(1) Double ou simple file de tentes.

» souvent comme des hommes dégénérés en les comparant aux soldats romains. On parle aussi avec étonnement de la charge que portaient ces derniers; on a cru » que chacun d'eux avait à porter une réunion d'outils et » d'ustensiles qui étaient tout simplement répartis entre » eux, comme cela se fait encore de nos jours. » Venant alors au fameux poids de 60 livres, qui n'a pas cessé d'exciter l'enthousiasme des faiseurs de traités d'histoire, il ajoute : « Mais on ne songe pas à un détail qui ne manque pas d'importance, c'est que la livre romaine était » beaucoup plus faible que la nôtre; elle était équivalente à 327gr.,187; les soixante livres valaient donc » 19kil.,631. Or, nous avons vu souvent nos zouaves porter » douze jours de vivres, et alors leur charge, sans compter les vêtements qu'ils avaient sur le corps, s'élevait à » 37kil.,769. Avec ces énormes charges, nos soldats ont » fait de bien longues marches en Afrique, où elles sont » plus pénibles que partout ailleurs... » La modération et l'impartialité de ces jugements donnent une grande valeur aux paroles du même officier, lorsqu'il déclare que, malgré la révolution opérée dans l'art de la guerre par l'emploi des armes à feu, les Romains sont toujours nos maîtres par les principes immuables qu'ils ont posés : « Certes un camp romain eût plus difficilement résisté à » des canons qu'aux machines de guerre des anciens; » mais l'ordre, la discipline, les mesures de prudence » et l'énergie seront utiles et même indispensables dans » tous les temps. Du reste, quoique l'usage en ait beaucoup diminué, nous n'avons pas complétement renoncé » à l'emploi des retranchements : il est seulement à regretter qu'on oublie trop souvent combien de confiance » et de force réelle peut donner au soldat le plus simple » parapet. Nous devons ajouter encore que ce que nous » avons de meilleur dans nos institutions militaires a été » déduit des principes arrêtés par les Romains, et l'étude » de ces principes sera toujours utile à tous ceux qui » voudront réaliser des perfectionnements. »

Ces exemples suffiront, je pense, pour donner une idée des qualités sérieuses qui font la valeur du livre de M. le capitaine Masquelez. L'auteur nous fait espérer que ce ne sera pas son dernier mot sur les institutions militaires des anciens; nous en prenons note avec plaisir. L'érudition elle-même a ses lieux communs, et de pareils travaux contribuent à en diminuer le nombre.

LÉON HEUZEY,
professeur d'archéologie à l'École des beaux arts.

---

## BULLETIN DES COURS.

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE (SECTION DE L'ÉCOLE TURGOT).

*Conférences d'économie industrielle.*

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE. — 4 février. M. Joseph Garnier, professeur d'économie politique à l'École des ponts et chaussées.

LE CAPITAL. — 18 février. M. Baudrillart (de l'Institut et du Collége de France).

LES MACHINES. — 25 février. M. Horn.

TRAVAIL ET SALAIRE. — 4 et 11 mars. M. Batbie, professeur à l'École de droit.

INTÉRÊT ET USURE. — 18 mars. M. Courcelle-Seneuil.

LES CORPORATIONS ET LA LIBERTÉ DU TRAVAIL. — 25 mars et 8 avril. M. Levasseur, professeur au lycée Napoléon.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES. — 15 mars et 22 avril. M. J. Duval, rédacteur en chef de l'*Économiste français*.

ÉCHANGES ET MONNAIES. — 29 mars et 16 mai. M. Wolowski (de l'Institut), professeur d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers.

CRÉDIT. — 13 mai. M. Coq.

LIBERTÉ COMMERCIALE. — 27 mai. M. Fr. Passy.

---

**Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.**

PARIS.

M. CAMILLE DE CHANCEL est autorisé à faire, à Paris, pendant l'année scolaire 1865-1866, des cours publics d'enseignement supérieur sur les sujets suivants : Les romans d'Octave Feuillet; les romans de Ferdinand Favre.

PARIS (SALLE DU GRAND-ORIENT).

MM. DE FONVIELLE : Des éclairs et du tonnerre; des phénomènes de la vie collective chez les insectes; du rôle et de la constitution du soleil dans notre système planétaire. — M. FÉLIX HÉMENT : De la distribution de la chaleur sur le globe; son influence sur la nature organisée. — Le docteur MONTANIER : L'hygiène, son but et son utilité. — DELAUNAY : Un épisode de l'histoire de l'empire romain au 1er siècle. — BATAILLE, professeur au Conservatoire de musique : De la musique. — RICHER : La Franc-Maçonnerie au XIXe siècle.

BAR-LE-DUC.

MM. FÉLIX GILLON, ancien président du tribunal de première instance de Bar-le-Duc : Sur les divers genres de littérature. — CHARAUX : De l'imagination. — MENNEBAND : La lecture à haute voix. — RISSER : La duchesse d'Orléans; la duchesse de Bourgogne.

CARCASSONNE.

MM. ALAUX : Le beau dans l'art et particulièrement dans la poésie. — GUIBAL : Paul Riquet; souvenirs d'Allemagne.

CLERMONT.

MM. DAMIEN, suppléant à la Faculté des lettres : *Zaïre* et *Othello*. — IMBERT-GOURBEYRE, professeur à l'École de médecine : Les accidents causés par le tabac considéré dans son influence sur l'individu et sur la société.

GRENOBLE.

MM. MAIGNIEN, doyen de la Faculté des lettres : Exposé de la littérature française au XVIIe siècle; Molière et Boileau. — MACÉ, professeur à la Faculté des lettres : Études sur l'histoire de France au XVIIIe siècle.

MOULINS.

MM. GILLET, professeur au lycée de Moulins : La comédie nouvelle; le *Misanthrope* de Molière. — GOSSET : Électricité atmosphérique; foudre; paratonnerre. — SAUTEREAU : Les *Méditations* de Lamartine. — DELADÉRÉRE : Explication du calendrier. — NOLEN : Socrate et la société de son temps. — BOREL : L'*Enfer* de Dante comparé aux compositions semblables. — DES ESSARTS : Théâtre de Marivaux.

---

CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Mardi 6 février. — M. CHARLES LEMONNIER : *Spinosa moraliste*.

Jeudi 8 février. — M. ÉMILE DESCHANEL : *Diderot; Madame de la Pommeraye; Victor Hugo; Ruy-Blas*.

Samedi 10 février. — M. CAMILLE DE CHANCEL : Les romans de Ferdinand Fabre; les Courbezon; Julien Davignac; mademoiselle de Malavielle.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 11 — 10 FÉVRIER 1866


## COLLÈGE DE FRANCE.

### ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. ERNEST HAVET.

**Introduction à l'histoire générale de l'éloquence latine. — Comparaison de la littérature latine et de la littérature grecque.**

C'est aujourd'hui une chose convenue, un lieu commun sur lequel il n'y a pas à revenir, que l'infériorité marquée de la littérature latine par rapport à la littérature grecque. Mais, comme il arrive pour tous les lieux communs, on a poussé celui-ci à outrance. Ainsi, des esprits qui ont la main plus forte que légère, M. Mommsen entre autres, ont témoigné pour la littérature latine un suprême dédain dont je ne prétends pas atteindre la hauteur. Cette littérature, j'en conviens, n'égale ni la splendeur, ni l'abondance, ni l'originalité de la littérature grecque, et si vous êtes curieux de voir cette vérité banale exprimée avec toute la mesure et la délicatesse qui manquent quelquefois ailleurs, vous la trouverez dans une pièce de vers déjà ancienne, adressée par M. Sainte-Beuve à M. Patin, au sujet de son cours de poésie latine. Je vous renvoie d'autant plus volontiers à cette pièce de vers qu'elle ne fait pas moins honneur au poëte qu'au critique, et qu'en outre elle consacre et perpétue pour ceux d'après nous le souvenir d'un cours que ceux qui l'ont entendu n'oublieront jamais, mais qui, après avoir été continué pendant tant d'années par le professeur avec un zèle exemplaire, vient de cesser, au grand regret des amis des lettres antiques. Les talents déjà connus et aimés auxquels ce silence donne la parole, soit à la Sorbonne, soit au Collége de France, seront les premiers à me remercier d'exprimer ici ces regrets en votre nom, parce qu'ils savent bien que ce témoignage rendu à ce que vous n'entendrez plus ne diminuera rien de votre sympathie pour ce que vous allez entendre (1).

C'est donc, je le répète, une vérité banale, et qui n'a plus besoin de développement, que l'infériorité de la littérature latine vis-à-vis de la littérature grecque. A quoi cela tient-il? A plusieurs causes : d'abord, à l'infériorité de génie. Il est évident que les Latins n'ont pas été doués comme les Grecs; qu'il n'y a pas chez eux ce je ne sais quoi de sacré, de léger, d'ailé, dont parle Platon. Les Latins ont été longtemps barbares; eux-mêmes n'ont pas craint de l'avouer, et l'on a tort d'oublier, quand on les rabaisse, qu'ils ont été les premiers à s'abaisser. On répète partout les vers d'Horace qui représentent « la Grèce conquise conquérant à son tour son vainqueur farouche, et apportant ses arts dans le Latium encore rustique, » et ces vers fameux de Virgile : « D'autres façonneront d'une main plus souple un bronze qui respire, ou feront sortir du marbre une figure vivante; ils sauront mieux plaider une cause, ou tracer avec le compas les routes du ciel, et dire le lever des astres; toi, Romain, occupe-toi de gouverner le monde ! *Tu regere imperio populos, Romane, memento.* »

Le Romain se connaît donc bien lui-même. Il a la force de la volonté et celle de l'esprit qui se met au service de la volonté; il n'a pas l'inspiration et le charme. Ce n'est pas seulement la délicatesse de l'esprit qui lui manque, mais celle de l'âme. Dans ce sens aussi il est

(1) La pièce *A M. Patin* a paru dans les *Pensées d'août* (1837). L'auteur est au cours de M. Patin; un vieillard qui entre reporte son imagination jusqu'à l'autre siècle; il voit Voltaire; c'est Voltaire qui est entré à la Sorbonne, qui s'assied et qui écoute, avec étonnement d'abord.

> Mais il n'a pas plutôt ouï deux traits charmants :
> « Peste! le Welche encore a du bon par moments ! »
> Il goûte, en souriant, cette pure parole,
> Ce ton juste et senti, non pédant, non frivole...
>
> Ainsi le grand témoin qu'à plaisir je te donne,
> Le moqueur excellent se désarme, et s'étonne
> Qu'on trouve au vieil auteur tant de nouveaux accés,
> Et qu'on dise toujours aussi net en français.

Et plus loin :

> La muse des Latins, c'est de la Grèce encore ;
> Son miel est pris des fleurs que l'autre fit éclore.
> N'ayant pas eu du ciel, par des dons aussi beaux,
> Grappes en plein soleil, vendange à pleins coteaux,
> Cette muse moins prompte et plus industrieuse
> Travailla le nectar dans sa fraude pieuse,
> Le scelta dans l'amphore, et là, sans plus l'ouvrir,
> Jusque sous neuf consuls lui permit de mûrir....

barbare. Il n'y a qu'à relire le charmant dialogue de Xénophon sur l'économie rurale et qu'à le rapprocher du livre de Caton, *De re rustica*, pour apercevoir cette différence. Vous savez tous ce passage où Caton recommande à son fermier de vendre les vieilles ferrailles, les vieux bœufs, les vieux esclaves. Ce n'est pas là l'accent de Xénophon. Vous êtes dans un autre monde, et la flamme divine semble manquer ici.

C'est seulement parce que la Grèce a été conquise, et par une sorte de représailles de la Grèce contre la conquête, qu'il y a une littérature latine. C'est de là seulement qu'elle date. Malheureusement, en même temps que Rome a eu une littérature, elle a perdu la liberté. C'est là un point qui n'a peut-être pas été mis suffisamment en lumière dans les parallèles qu'on a faits entre les Grecs et les Latins; Quintilien, avec sa critique tout enfermée dans l'école, et qui ne se souciait pas d'en sortir de peur de se compromettre, ne l'a pas indiqué. La littérature latine n'a presque point connu la liberté. Elle existait cependant encore au premier âge de la littérature latine, au temps de Caton l'Ancien et des Gracques, espèce de XVI^e siècle de la littérature latine, si goûté plus tard par les critiques d'une époque résignée à la servitude. Ils y trouvaient une saveur qui ne tenait pas seulement à l'archaïsme, mais à un goût de liberté qu'on y sentait. Malheureusement, cette littérature est perdue. Elle avait encore, je le répète, l'accent de la liberté. S'il n'est pas très-sensible dans les poëtes, personnages demi-latins et demi-grecs, sujets et complaisants de leurs maîtres, il éclatait dans l'éloquence latine proprement dite, dans les vieux orateurs et les vieux historiens. Il y avait chez eux quelque chose qui ne se retrouva plus quand la liberté fut perdue.

Voilà plusieurs fois que je parle de la liberté perdue pour Rome sans répondre à l'école qui demande pourquoi on la regretterait, et qui fait si bon marché de la liberté romaine. Je sais ce que valait cette liberté et ce qui lui manquait. Comme toute liberté antique, elle était une liberté privilégiée, la liberté d'une aristocratie. Il y avait des esclaves au dedans, et au dehors des sujets, qui n'étaient qu'une autre espèce d'esclaves et que, du reste, on appelait ainsi les jours où l'on ne se gênait pas. « Les Juifs et les Syriens, dit Cicéron, race née pour être esclave. » Que le monde, las de cette oppression, se soit secoué au hasard, qu'il ait, comme il a pu, renversé ses maîtres au risque de tomber sous d'autres maîtres, je conviens que cela était inévitable, que c'était juste, si l'on veut; mais ce n'est pas une raison de convenir que cela ait été heureux. C'est, au contraire, une chose déplorable que le niveau n'ait pu s'établir que sous une servitude plus brutale, qui n'a rien de commun avec ce que nous appelons pouvoir absolu dans les temps modernes, mais où disparaît même la liberté morale, et qui ne peut être comparée qu'au pouvoir d'un chef de bande qui campe entouré de ses brigands.

Si donc l'historien ne peut pas faire si bon marché pour Rome de la liberté perdue, à plus forte raison ne le pouvons-nous pas ici, dans un cours de littérature, car l'éloquence a été perdue avec la liberté. Une liberté qui n'était que pour Rome ne suffisait pas sans doute à la justice, mais elle suffisait à l'éloquence. Les luttes des nobles et de la plèbe étaient un beau champ pour la parole. Il n'y eut plus que le silence sous les Césars.

L'éloquence politique dans l'ancienne Rome a eu deux âges : celui de Caton et celui des Gracques. Caton essaya de mettre fin aux iniquités des nobles en faisant appel aux nobles eux-mêmes, et d'établir la justice par la seule vertu des anciennes lois. Il échoua dans cet effort. Les Gracques vinrent alors et tentèrent une révolution légale à l'aide de la plèbe : la plèbe les abandonne et les laisse périr. Voilà deux grands moments pour l'éloquence. Il ne nous reste de Caton que quelques fragments, qui sont pleins de vie. Il faut les compléter par le beau portrait que Tite-Live nous a laissé :

« Ce personnage avait une supériorité d'esprit et de caractère par laquelle, dans quelque situation qu'il fût né, il aurait été lui-même l'artisan de sa destinée. Aucun talent ne lui manqua pour faire sa fortune, ni celle de la république. Il s'entendait également aux affaires de la ville et à celles de la campagne. Il en est qui sont arrivés aux honneurs suprêmes par le droit, d'autres par l'éloquence, d'autres par la guerre; pour lui, la souplesse de son génie se prêtait à tout, et il semblait toujours qu'il fût né pour cela même qu'il avait à faire. Soldat des plus braves et illustré par nombre de combats glorieux, quand il fut arrivé aux dignités, il se montra un grand capitaine. Dans la paix, il était, suivant l'occasion, juriste des plus habiles, ou orateur des plus éloquents; et cette éloquence n'était pas de celles qui ne vivent qu'autant que l'homme lui-même et ne laissent pas après elles de monuments; elle est plus vivante que jamais et plus florissante, consacrée par des écrits de toutes sortes. Il a fait une foule de discours pour lui-même ou pour les autres, ou contre les autres; car il fatigua ses ennemis, non de ses accusations seulement, mais aussi de ses défenses. Il s'attaqua à beaucoup, et beaucoup s'attaquèrent à lui; on ne saurait dire qui a été le plus acharné, ou la noblesse à l'accabler, ou lui à harceler la noblesse. Il avait le caractère âpre, la langue insolente et libre jusqu'à l'excès; mais il était invulnérable aux convoitises et d'une intégrité rigide; méprisant également l'influence et l'argent, d'une austérité, d'une fermeté en face des fatigues et des périls, qui faisait dire que son âme aussi bien que son corps était de fer. La vieillesse même, qui détruit tout, ne l'a pas brisé : à quatre-vingt-six ans il se défendait encore en justice, il prononçait lui-même sa défense et il l'écrivait; et, à quatre-vingt-dix, il mettait Servius Galba en accusation devant le peuple. »

Cet homme est le même qui, dans une lettre à son fils, avait donné cette définition de l'orateur : *Un homme de bien qui sait parler.*

Maintenant représentez-vous les Gracques, surtout le second, non pas plus brave, mais plus éloquent encore que le premier, qui avait l'imagination plus puissante, la sensibilité encore plus émue; figurez-vous ces scènes de l'histoire romaine, si touchantes encore dans les historiens qui les ont écrites à distance, vous comprendrez ce qu'a pu être l'éloquence dans Rome libre, cette éloquence que nous n'avons plus.

A la fin de cette période vivait le vieux poëte Lucilius, dont Horace nous parle avec un peu de mauvaise humeur moderne, comme un esprit élégant de la cour d'Auguste, mais à qui Juvénal rend un éloquent hommage en disant qu'il voudrait bien marcher sur ses traces, mais qu'il ne lui est pas possible de l'imiter : « Où sont,

dit-il, les vertus de ce temps antique, cette sincérité dont je n'ose pas même dire le nom, *cujus non audeo dicere nomen?* » Ce nom, c'est la liberté.

Passons maintenant à l'époque qu'on appelle du nom de César et que, du moins en littérature, il vaut mieux appeler de celui de Cicéron. Cicéron, au premier abord, semble encore enveloppé de la liberté, puisqu'il a eu l'honneur de vivre et de mourir pour elle et avec elle; mais il y a là beaucoup d'illusion. Voici deux dates : la carrière de Cicéron, comme orateur, commence sous Sylla, et elle s'achève sous Octave. Le plaidoyer pour Roscius est prononcé sous Sylla et contre un affranchi de Sylla. Il contient des hommages obligés à un maître qu'il fallait prendre garde d'atteindre, envers lequel l'orateur s'excusait en disant qu'il n'avait pu tout voir, puisque Jupiter lui-même ne le pouvait pas dans le gouvernement du monde.

Quant à Octave, on sait bien qu'il a laissé tuer Cicéron pour avoir prononcé ce qu'on a appelé ses *Philippiques;* mais on ne pense pas assez que ces discours mêmes, où l'on croit entendre une éloquence libre, n'ont pu être prononcés que pour son service et sous son congé. Quand les deux adversaires s'entendirent, Cicéron n'eut plus qu'à se taire et à mourir.

Entre ces deux dates, l'éloquence eut quelque liberté, mais aucune force et aucun pouvoir véritables. Depuis Sylla et Marius Rome ne dépendait plus que de ses armées et de ses généraux. Rien ne se faisait que par eux. De là l'impuissance de l'éloquence de Cicéron, en apparence si souveraine.

Quand vous jetez les yeux sur le grand âge de l'éloquence grecque, que voyez-vous? L'éloquence seule luttant contre les obstacles que la Grèce rencontre devant elle, seule combattant les forces qui la menacent. Le danger est dans Philippe : voilà Démosthène qui tient Philippe en échec. Maintenant, à Rome, où est le danger? Il est dans la grandeur de Pompée, dans l'union de trois hommes qui se liguent ensemble, surtout dans la grandeur de César : eh bien! contre la grandeur de Pompée et celle de César, que voyons-nous dans Cicéron? Rien; il ne peut rien dire contre eux, non plus que rien faire. Sa plus grande liberté à leur égard ne va qu'à se taire; quand il parle d'eux, c'est pour les louer. La *Manilienne* n'est qu'un panégyrique de Pompée; d'autres discours célèbrent la gloire de César. Il ne peut soutenir une mesure qui n'ait leur aveu et leur patronage. Le sénat même ne gouverne plus que sous la protection de quelque épée.

L'éloquence de Cicéron n'est plus guère qu'une éloquence de représentation, appelée à échauffer la foule pour une politique qu'elle ne conduit pas. Cependant, au-dessous des hautes régions, quelque liberté subsiste encore : on est libre, par exemple, en face de l'aristocratie qui va tomber, et cela suffit encore à enflammer l'éloquence des *Verrines*. On est libre envers les enfants perdus de cette plèbe, qui se remue en attendant que le maître la dompte; on est libre, contre les Catilina, les Clodius, et plus tard contre Antoine, et à plus forte raison contre un Vatinius et un Pison, de satisfaire des inimitiés personnelles, et même de donner à la conscience publique cette espèce de satisfaction qu'elle a besoin quelquefois qu'on lui donne aux dépens des tyrans subalternes. Ainsi, bien que contrainte, l'éloquence n'est pas absolument asservie, et il y a place encore pour les ardents discours de Cicéron. Mais ce n'est plus là cette liberté sous laquelle est née et s'est développée l'éloquence grecque, cette éloquence qui a seule conduit les destinées de la Grèce et l'a rendue glorieuse jusque dans la défaite et pour toujours.

Pendant cette période d'ailleurs, ceux qui se tiennent dans une situation modeste, qui ne doivent compte ni de leurs actes, ni des délibérations du sénat au maître qui surveille de son camp l'opinion publique, ceux-là sont libres encore. En un mot, l'opinion survit. La foule a toujours son franc parler, et cette partie de la littérature, qui n'est pas officielle comme les discours de Cicéron, est libre encore. Catulle attaque hardiment jusqu'à César; on sait l'âpreté et l'énergie de Lucrèce. Je ne veux pas parler seulement de tel passage où, à propos des folies humaines que la sagesse prend en pitié, le philosophe poëte nous montre les ambitieux travaillant avec tant d'acharnement et le jour et la nuit pour s'élever au pouvoir suprême, pour être les maîtres. Je parle de sa poésie tout entière, dont l'accent suppose un air plus libre que celui qu'on a respiré depuis.

> Primum Graius homo mortales tollere contra
> Est oculos ausus, primusque obsistere contra.

Je ne crois pas (je ne sais si vous serez de cet avis) que les poëtes de Mécène eussent pu faire entendre de telles paroles.

Horace dira bien qu'il n'est pas dévot, *parcus deorum cultor,* mais il ne parlera pas cet âpre langage. Il y a des tons qu'on ne prend plus quand on est déshabitué de la liberté. Vous savez la plainte et l'hommage de Virgile quand, dans ses *Géorgiques*, il salue avec respect les hauteurs où s'est élevé Lucrèce :

> Felix qui potuit rerum cognoscere causas,

et que, retombant sur lui-même et sur son poëme, il dit avec un accent plus humble :

> Fortunatus et ille deos qui novit agrestes.

Eh bien! que Virgile en ait eu conscience ou non, il y a là comme un aveu que les temps sont changés, et qu'il n'est plus permis d'être fort.

Sous Auguste, nous rencontrons d'abord la soumission décente et digne encore des premiers temps, celle d'un Virgile, d'un Horace, d'un Tite-Live, qui sont déjà des courtisans, mais non pas précisément des esclaves. Certainement on s'aperçoit que le maître est là : Virgile et Horace trahissent tous deux la mémoire de Cicéron, qui n'est pas en honneur à la cour d'Auguste. Ils sont pres-

que muets sur la gloire de César même, parce que la gloire de César faisait ombrage à son successeur. Tite-Live, qu'Auguste appelait *pompéien* à cause de ses prétendues hardiesses, dont nous ne pouvons pas juger, n'ayant plus les parties de son livre qui contenaient l'histoire de son temps, Tite-Live, dans un morceau qui nous reste sur la mort de Cicéron, finit par plaider les circonstances atténuantes du meurtre commis par Antoine, parce qu'Auguste en avait la responsabilité. L'abus de la mythologie, le goût d'un certain art savant et mort qui permet de parler sans rien dire, marque déjà cette brillante littérature. Mais à la fin du règne, le ton change d'une manière déplorable, et la vraie servitude, plate et honteuse, commence dans Ovide; servitude, je ne veux pas dire toujours condamnable, mais qui fait pitié. Puis, en des jours plus mauvais encore, chez Sénèque et ses contemporains, tantôt on rencontre une flatterie honteuse; puis, quand l'âme s'échappe et se révolte, alors, par une réaction inévitable, il se produit une sorte de déclamation fiévreuse, une façon de s'étourdir avec la parole, une chaleur tellement excessive, qu'elle n'est plus sérieuse, et par là n'a plus tant de danger, quoique la mort de Sénèque et celle de Lucain prouvent à leur honneur qu'elle en a encore. Au moins ils ont pu écrire, ils ne l'auraient pas pu s'ils n'avaient tant déclamé.

Après la dynastie des Césars, après les horreurs des règnes d'un Néron et d'un Domitien, le monde se soulagea un moment. Il y eut un intervalle de repos, qui fit l'effet d'une espèce de liberté. On fut libre du moins de juger le passé et d'en parler, et c'est dans cette éclaircie heureuse que paraît Tacite. Disons-le cependant, le génie de ce temps se sent encore de la servitude. Voyez Pline : à coup sûr son panégyrique de Trajan ne manque ni de goût ni de délicatesse morale, et cependant l'ensemble en est si triste, que Corneille disait qu'il n'avait jamais pu le lire jusqu'au bout. Tacite est tout autre chose; il témoigne que la liberté a pu se réfugier dans l'histoire. Mais à son style tendu, à l'effort habituel de sa manière, on sent ce qui pèse encore sur cette liberté. Tacite était résigné, et devait l'être. Tout le monde l'était alors; personne ne se révoltait plus contre une servitude trop évidemment inévitable. On demandait seulement aux maîtres d'avoir quelque honnêteté et quelque bon sens. Martial, avec son esprit plus souple que noble, a dit un mot très-vrai : « Caton même, s'il revenait aujourd'hui, serait césarien. » C'est parce que Caton serait césarien, que Tacite se résigne à l'être aussi. Mais la résignation est une contrainte, dont l'impression est dans ses écrits.

Je ne descendrai pas jusqu'aux panégyriques du bas empire; mais, vous le voyez, la littérature latine n'a jamais connu la liberté.

Si vous portez les yeux vers la Grèce, quel aspect différent! Là, depuis Homère jusqu'à Aristote, tous les genres se développent librement; tout pousse, tout fleurit dans un air tiède et bienfaisant. La poésie lyrique d'Archiloque et d'Alcée, la tragédie d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, la comédie d'Aristophane, l'histoire d'Hérodote et de Thucydide, la philosophie de Socrate et de Platon, quels noms et quelles œuvres! Démosthène enfin conduit la Grèce jusqu'à Chéronée, et la fait paraître encore belle, même dans la mort. La Bruyère a vivement senti ce génie libre de la Grèce. Dans son discours préliminaire sur Théophraste, il dit avec une admirable ironie : « Il est vrai, Athènes était libre, c'était le centre d'une république : ses citoyens étaient égaux, ils ne rougissaient point l'un de l'autre, ils marchaient presque seuls et à pied dans une ville propre, paisible et spacieuse, entraient dans les boutiques et dans les marchés, achetaient eux-mêmes les choses nécessaires : l'émulation d'une cour ne les faisant point sortir d'une vie commune : ils réservaient leurs esclaves pour les bains, pour les repas, pour le service intérieur des maisons, pour les voyages; ils passaient une partie de leur vie dans les places, dans les temples, aux amphithéâtres, sur un port, sous les portiques, et au milieu d'une ville dont ils étaient également les maîtres. Là, le peuple s'assemblait pour délibérer des affaires publiques; ici il s'entretenait avec les étrangers; ailleurs les philosophes, tantôt enseignaient leur doctrine, tantôt conféraient avec leurs disciples : ces lieux étaient tout à la fois la scène des plaisirs et des affaires. Il y avait dans les mœurs quelque chose de simple et de populaire, et qui ressemble peu aux nôtres, je l'avoue. Mais cependant quels hommes que les Athéniens, et quelle ville qu'Athènes! »

On comprend bien le reproche contenu dans ces paroles. Il ne faudrait pas l'exagérer à l'égard de notre littérature classique. Elle a été, je le veux bien, une littérature de cour, mais jamais une littérature esclave. Il y avait, même sous la royauté absolue et triomphante, une liberté intérieure qui s'est assez montrée à ses œuvres, puisque la littérature de Louis XIV a enfanté le XVIII^e siècle et préparé la Révolution. Sans doute notre théâtre laisse voir par trop de côtés qu'il a été un théâtre de cour et non celui d'un peuple, comme dans l'éloquence même d'un Bossuet (et c'est tout dire quand on parle d'éloquence), il y a des traces trop fréquentes de cet esprit de cour. Mais un Corneille, un Pascal, un Molière, un Labruyère, ne sont-ils pas des esprits libres et des précepteurs de liberté ?

La littérature latine a été plus asservie, et cependant c'est là encore que se retrouve tout ce que Rome a pu sauver de sa liberté. L'éloquence d'un Cicéron et d'un Sénèque trouvait un asile dans la philosophie comme celle d'un Tacite dans l'histoire. Et la littérature chrétienne des pères de l'Église, qu'est-elle autre chose que l'épanouissement de l'esprit à travers les servitudes du dehors? Les lettres latines ont conservé des semences de liberté qui, déjà fécondes et bienfaisantes dans le passé, devaient l'être plus encore pour l'avenir. Il s'est amassé dans les *Tusculanes*, dans les *Lettres* de Sénèque, dans

Tacite et dans les écrivains chrétiens, il s'est amassé des germes qui ont porté des fruits dès le moyen âge, mais surtout à partir de la renaissance et du XVIe siècle, et qui en porteront à jamais.

---

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. ADERER.

### De la condition des femmes au XIVe siècle.

Les pratiques diffèrent dans l'éducation des hommes; tantôt on s'en rapporte à la nature et on les laisse s'élever tout seuls : c'est peut-être pour cela qu'il y en a de si mal élevés; tantôt on leur prodigue les soins les plus minutieux; mais, dans les deux cas, c'est l'homme même que l'on a en vue, sa force, son caractère, son génie, tout au plus une condition déterminée ou un certain ordre politique. Quant aux femmes, les hommes se sont toujours accordés à les élever non pour elles, mais pour eux, à peu près comme l'Arnolphe de Molière. C'est le principe constant de leur éducation; il se montre dans l'antiquité par l'asservissement où elles sont tenues, et de nos jours même, quand nous réclamons pour elles plus de lumières, c'est peut-être moins dans leur intérêt que dans celui de notre agrément. Mais, si le principe est le même, les applications varient selon les temps et les pays. On a si souvent comparé les femmes aux fleurs, que vous me pardonnerez d'emprunter une image à l'art de les cultiver. Quand nous recherchions dans les plantes la couleur et le parfum, les jardiniers garnissaient les parterres de tulipes et de roses; depuis que nous nous sommes passionnés pour les feuillages, ils ont rempli leurs serres de palmiers et de bégonias; que la mode leur demande des plantes qui n'aient ni feuilles ni fleurs, ils trouveront le moyen de la contenter. Ils nous servent selon nos caprices, qu'ils éveillent quelquefois. Il en est de même de la culture des femmes; elle s'accommode au goût dominant. Dans les sociétés policées, la femme est comme un objet d'art qu'une adroite industrie fabrique pour des amateurs raffinés, et, de même qu'à l'aspect d'une statue grecque ou d'un colosse égyptien le génie différent des deux peuples frappe d'abord les yeux les moins attentifs, ainsi l'éducation et les habitudes des femmes révèlent l'esprit et les mœurs des hommes qui les ont faites à leur image.

D'autre part, la femme que sa faiblesse et ses devoirs retiennent au foyer domestique est la gardienne naturelle des traditions. Tandis que l'homme, attiré au dehors par des soins de toute sorte, reçoit chaque jour mille impressions du monde auquel il appartient, la femme, plus retirée, échappe plus longtemps à cette influence. L'un s'élance vers l'avenir, l'autre se recueille dans le passé; Lucrèce filait la laine quand Brutus portait dans sa grande âme la liberté des Romains. L'homme invente et crée, la femme amasse et conserve, et, par un effet de sa vie sédentaire, elle conserve le mal comme le bien. Par elle, la famille est un sanctuaire ou un foyer de corruption. Quand la vertu habite ce sanctuaire, elle le protége et communique aux générations successives la santé du corps et de l'esprit; quand le vice y pénètre, c'est la source même des vertus publiques et privées qu'il empoisonne. Si donc nous trouvons deux peuples, ou dans le même peuple deux ordres de citoyens, dont l'un, sous un faux semblant de galanterie, a tellement avili la femme, qu'il redoute pour elle la société même de ses plus proches parents (1), tandis que l'autre trouve la sécurité de l'honneur conjugal dans une confiance méritée, il sera aisé de comprendre à laquelle de ces deux classes doit demeurer l'avantage. La première pourra briller longtemps encore par l'esprit, l'élégance, le courage militaire, toutes les qualités qui ne sont pas incompatibles avec le déréglement des mœurs; mais elle a contracté une souillure que les terribles épreuves d'une révolution pourront seules effacer. L'autre essuiera bien des revers, et subira pendant de longues années l'oppression du dédain ou de la force; mais elle puise au sein de la famille une vigueur toujours renaissante qui la relève de ses chutes et lui garantit l'avenir.

C'est justement le spectacle que présente le XIVe siècle en France; et, par une rencontre heureuse à mon dessein, ce siècle nous a laissé deux ouvrages où ce contraste éclate avec une irrésistible évidence. L'un est le *Livre* que le chevalier de la Tour Landry composa en 1372 *pour l'instruction de ses filles* (2); l'autre, le *Ménagier de Paris* (3), écrit vers 1393 et tardivement publié, est l'œuvre d'un auteur anonyme, mais qui appartenait certainement à la bourgeoisie. Le premier est une espèce de morale en action où les conseils de conduite sont fortifiés par des exemples tirés de la Bible, de la Vie des saints, de quelques chroniques et des souvenirs personnels du chevalier; le second, adressé par l'auteur à sa femme âgée de quinze ans, qui l'avait prié de l'avertir « de ses descontenances et simplesses », est un traité complet de morale et d'économie domestiques, depuis la prière et la confession jusqu'aux recettes de cuisine. C'est à ces deux écrits que j'emprunterai mes principaux renseignements. J'aurais pu rendre le tableau plus noir, je l'aurais dû peut-être dans une autre assemblée. Je prie les personnes versées dans l'étude de ces questions d'excuser l'insuffisance de mon esquisse, et de voir à quels yeux je devais l'exposer. Si, malgré mes précautions, il m'échappait quelque trait un peu vif, je vous supplie, mesdames, de me le pardonner, considérant que je parle d'une époque presque étrangère à toute pudeur, et qu'on se gâte, sans le savoir, dans les

---

(1) Voyez le *Livre* du chevalier de la Tour Landry *pour l'instruction de ses filles*, p. 125.

(2) Réédité par M. Anatole de Montaiglon, biblioth. elzévir. P. Jannet, 1854.

(3) Publié peur la premiére fois par la Société des bibliophiles français. Paris, 1847.

mauvaises sociétés. Pour en prévenir le danger, je me contenterai le plus souvent des aveux involontaires que la force du mal arrache à l'un des hommes les plus honnêtes que la noblesse ait produits en ce temps, et des pages charmantes où la bourgoisie s'est représentée par la plume d'un de ses membres les plus sincères et les plus modestes.

Mais, quelque secours que j'aie tiré de ces deux ouvrages, je dois bien plus encore au *Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle* (1), chef-d'œuvre de l'homme célèbre dont la Faculté sent encore la perte, quoique si heureusement réparée. Je ne parle pas seulement des faits innombrables recueillis par son ingénieuse patience; mais la lumière qu'il a portée hardiment dans les ténèbres du moyen âge, sa perspicacité à démêler dans cette confusion sanglante et fangeuse les germes de notre civilisation, l'impartiale fermeté d'une raison que rien ne peut éblouir ni intimider, la sévère beauté d'un style toujours alerte sous le poids de l'érudition, et que la force de la vérité élève souvent jusqu'à l'éloquence, voilà le modèle offert à notre émulation dans ces pages où brûle encore le feu de la jeunesse, tandis que la mort s'annonce par de calmes et graves pressentiments (2). Je sais la disproportion qu'il y aura toujours entre ces prodigieux travaux et nos modestes études; mais, devant vous entretenir du XIVe siècle, je n'ai pu m'empêcher de rendre cet hommage désintéressé à la mémoire du savant qui en a tracé le vivant tableau, du maître envers lequel tous ceux qui cultivent ou enseignent les lettres ont contracté une dette de reconnaissance.

## I

La Boétie mourant disait à mademoiselle d'Arsat, sa belle-fille : « Je ne vous défends pas le vice..... car je ne veux pas penser seulement qu'il vous puisse tumber en l'entendement, voire je crois que le nom même vous en est horrible (3). » De telles paroles honorent celle qui les écoute et celui qui les prononce. La défiance à l'égard des femmes est la marque presque infaillible de la dépravation. Or, au XIVe siècle, cette défiance pèse sur la fille noble presque dès son berceau. Le souvenir d'Ève la poursuit; on suspecte, même dans l'innocence du jeune âge, la corruption de la nature, et l'on multiplie les précautions pour en prévenir les écarts. Ce n'est pas seulement par esprit de piété qu'on lui commande de dire de grand matin ses prières et ses heures, longuement et dévotement, « car qui plus en dict... et plus vault et en a plus de mérite » (4). Après, elle entendra toutes les messes qu'elle pourra jusqu'à midi : trois messes (5) ne sont pas de trop, non pour honorer Dieu qui se contenterait à moins, mais pour occuper la matinée. Elle jeûnera trois fois par semaine, et au moins un jour au pain et à l'eau (1). Le soir, les mêmes oraisons, et, toutes les fois qu'elle s'éveillera, elle priera pour les morts (2), comme si l'on voulait effrayer son sommeil même des terreurs dont la mort était environnée. Pour appuyer ces préceptes, l'image d'un Dieu menaçant et courroucé qui prodigue les miracles pour punir les moindres manquements ; nulle part le doux Jésus qui appelait les petits enfants et leur promettait la première place dans le ciel, mais un inquisiteur soupçonneux et impitoyable, armé du fer et du feu, de l'anathème, des maladies, de la mort et des tortures de l'enfer.

La tristesse d'une telle éducation laisse bien loin derrière soi les règles auxquelles les pensionnaires sont soumises dans les couvents renommés de nos jours. Je ne crois pas que toutes fussent élevées dans ces habitudes austères. Le chevalier lui-même cite l'exemple d'une fille gâtée « qui, dès qu'elle avoit ouï une petite messe et dit deux paternostres ou trois, s'en venoit en la garde-robe et là mangeoit la soupe au matin ou aucune lescherie (tartine) (3). » Mais il suffit qu'un père, qui connaissait le monde, ait cru devoir prendre ces mesures préventives pour accuser la corruption du temps. Qu'enseignait-on du moins à ces pauvres filles dans les heures qui restaient libres, en dépit de tant de pratiques? Ce qu'on leur a toujours appris, ce qu'on tâche encore de leur apprendre : à se taire et à se bien tenir. « Celles ressemblent à la grue et à la tortue qui tournent le visage, et qui vertillent de la tête comme une belette (4). » Le roi de Danemark avait trois filles, et le roi d'Angleterre désirait en épouser une. L'aînée avait l'avantage de la beauté ; mais elle regardait menu et souvent çà et là, et tournait la tête sur l'épaule; la seconde parlait beaucoup et répondait souvent avant d'avoir bien entendu; le roi choisit la troisième qui était la moins belle, mais avait le regard humble et ferme, parlait peu et mûrement (5). « Tenez-vous droite, ne dites rien », ce précepte était alors comme aujourd'hui le fondement d'une bonne éducation. Joignez-y de longs travaux à l'aiguille, d'interminables broderies, le catéchisme, la lecture, du moins dans les familles qui partageaient les idées libérales de notre chevalier; car beaucoup regardaient ce talent comme dangereux, et il était assez rare pour qu'à la fin du XIIIe siècle, l'auteur de *Berte aus grans piés* en ait fait honneur à une reine :

> En son lit, en séant, prit ses Heures à dire.
> Car bien estoit lestrée et bien savoit ecrire (6).

Le chevalier de la Tour ne va pas si loin; l'écriture lui est suspecte : « Quand d'escrire, il n'y a force que

(1) Par M. J. V. Leclerc, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV.
(2) A propos de l'*Imitation de Jésus-Christ*, p. 350, 351.
(3) *Essais* de Montaigne, édit. Charpentier, IV, 353.
(4) Le chevalier de la Tour, p. 10.
(5) *Id.*, p. 9 et 72.

(1) Le chevalier de la Tour, p. 16.
(2) *Id.*, p. 7.
(3) *Id.*, p. 12.
(4) *Id.*, p. 24.
(5) *Id.*, p. 26 et 27.
(6) *Berte aus grans piés*, couplet XIV.

femme en saiche riens (1). » Enfin, l'équitation, l'art d'élever des éperviers (2), et plus tard un peu de musique (3), quand l'exemple de la reine Isabeau en eût répandu le goût, voilà ce qui composait alors l'instruction d'une jeune fille noble.

Les parents, pressés de se décharger d'une garde si difficile, la mariaient le plus tôt possible : c'était d'ordinaire de douze à quinze ans (4). Le mariage se réglait entre les parents ou les tuteurs, à la façon d'une convention de commerce. Quelquefois le futur achetait sa femme, comme le duc de Berry qui paya 30000 francs la jeune héritière de Boulogne (5). Il ne paraît pas que dans aucun cas la fille fût consultée. S'il y en avait plusieurs, le père les présentait ensemble à l'amateur ou à ses fondés de pouvoirs, qui choisissaient. « Et des mariages », dit à son mari la duchesse de Lancastre; « comment en va? » Dit le duc : « Je lui ai accordé une de mes filles. — Laquelle? dit la dame. — Je lui ai mis à choisir ou de Catherine ou de Philippe; il m'en sçut bon gré; toutefois il est arrêté sur ma fille Philippe (6). » Quand le prétendant était en puissance de père, celui-ci avait quelquefois la condescendance de le consulter. C'est ainsi que le père du chevalier de la Tour le « mena voir une belle et noble femme, qui avait père et mère, avec laquelle on parlait de le marier. » Peut-être ne serez-vous pas fâchés de savoir comment se passa cette visite, toujours si difficile, de la présentation. Le chevalier a peint quelque part l'attitude du véritable amant, qui, « dès ce que il vient devant sa dame, est si paoureux..... qu'il n'est mie si hardi de dire un seul mot, et, se il aime bien, je pense qu'il sera trois ans ou quatre avant que il lui ose dire ne descouvrir (7). » Un tel entretien nous apprendrait peu de chose. Mais ce n'était pas le cas du chevalier, qui n'avait encore d'autre passion que la curiosité. Après divers propos, la conversation tomba sur les prisonniers. — « Mademoiselle, dit le galant, il vaudrait mieux être votre prisonnier que celui de beaucoup d'autres, et je pense que votre prison ne serait pas si dure que celle des Anglais. — J'ai vu naguère, reprit la demoiselle, celui que je voudrais bien avoir pour prisonnier.—Lui feriez-vous mauvaise prison? — Nesnil, je le tiendrai aussi cher que mon propre corps.» «Au départir, ajoute-t-il, elle me pria deux ou trois fois que je ne demourasse point à elle venir veoir, comment que ce fust. » (8) Je dirais volontiers avec Sosie :

Peste! où prend son esprit toutes ces gentillesses?

Le chevalier la refusa, et je crois qu'il fit bien. Cependant cette fille, que sans doute ses parents gâtaient, n'était pas invitée à se prononcer. Elle subissait son mari, seulement avec plus d'empressement qu'une autre. Mais le plus curieux exemple de mariage à cette époque, c'est, à cause de l'importance des personnages, celui de Charles VI avec Isabelle de Bavière (1). L'idée de ce mariage vint de la duchesse de Brabant, « qui étoit une dame bien imaginant toutes ces choses ». On amena la jeune étrangère d'abord à Bruxelles, puis au Quesnoy, en Hainaut, où, durant trois semaines, la duchesse de Brabant, « qui fut moult sage », l'endoctrinait tous les jours « en toutes manières et contenances ». Isabelle avait alors treize ou quatorze ans et n'était point sotte, mais elle ne savait pas le français. Quand on la jugea assez instruite, « on la fit vestir, parer et ordonner de toutes choses richement et grandement », et on la conduisit à Amiens, où se tenait le roi de France. Celui-ci connaissait depuis quelques jours l'entreprise formée contre son cœur, et il s'y prêtait volontiers. « A peine pouvait-il dormir...., et demandait au seigneur de la Rivière : Quand la verrai-je? » » Les dames riaient beaucoup de cette impatience. Le vendredi, elle lui fut présentée. Elle s'agenouilla devant lui. «Le roi vint vers elle, et la prit par la main, et la fit lever, et la regarda de grand'manière : en ce regard, plaisance et amour lui entrèrent au cœur. » Pendant ce temps, Isabelle « se tenoit toute coie et ne mouvoit œil ne bouche ». L'audience terminée, on demanda à Charles son sentiment, et si elle serait reine de France. — « Par ma foi, dit-il, oïl, nous ne voulons autre, et dites à mon oncle de Bourgogne, pour Dieu, qu'on s'en délivre (occupe). » — Mais les ressources d'Amiens ne paraissant pas suffisantes pour célébrer les noces, on se disposait à partir pour Arras, lorsque le roi s'en aperçut. — « Et pourquoi partir, dit-il, ne sommes-nous pas bien ici? Autant vaut épouser ici comme à Arras. » — En effet, le lundi suivant, 18 juillet 1385, Charles VI épousa solennellement à Amiens cette femme, si timide alors, qui, plus tard, devait sacrifier à de basses passions l'intérêt du royaume et l'honneur même de son mari et de son fils.

Voilà donc la jeune fille mariée. Le notaire de la seigneurie lui a rédigé un long contrat en latin, dont le préambule rappelle tous les heureux mariages de l'antiquité sacrée et profane (2). Les chants, les musettes, les réjouissances de toute sorte l'ont accueillie dans son nouveau domaine; la voilà dame à son tour. C'est alors que son éducation véritable va commencer. Elle se fera par le mari qui l'a choisie, par le château qu'elle habite, par les livres plus librement ouverts à sa curiosité, par les fêtes et les spectacles du monde, par la chaire chrétienne et l'influence de la religion.

Considérons d'abord les maris. Il y en avait sans doute, comme aujourd'hui, de bons et de mauvais; mais

(1) Le chevalier de la Tour, p. 173.
(2) *Le Ménagier de Paris*, II, 290 et suiv.
(3) Disc. sur l'état des arts au XIVe siècle, par M. E. Renan, *Hist. litt. de la France*, XXIV, 748.
(4) *Le Ménag. de Paris*, I, 116.
(5) Froissart, *Chroniq.*, tome II, 396 et suiv. Édit. Buchon.
(6) *Id.*, 516.
(7) Chevalier de la Tour, p. 251.
(8) *Id.*, p. 28 et 29.

(1) Froissart, *Chronique*, II, 318-323.
(2) A. Monteil, *Hist. des Français des divers Etats*, I, 198.

les mauvais formaient le plus grand nombre. Brutaux et dissolus, c'étaient les moindres de leurs défauts. Ils avaient vu Crécy et Poitiers, ils avaient entendu le peuple les accuser de trahison et de couardise, et les traiter « de fanfarons timides, de lièvres fugitifs » (1). Leurs terres avaient été ravagées par les Anglais ou par les Compagnies, et leur trésor s'était vidé à payer la rançon du roi Jean. De tous côtés un bruit sourd de mépris, de colère et de révolte venait frapper leurs oreilles et irriter leur orgueil. La coutume et la loi leur livraient les femmes presque sans défense. Aussi recommande-t-on « de ne les chastier que par bel et par courtoisie, car autrement ne leur doit l'en faire » (2). Le comte de Foix envoie sa femme auprès du roi de Navarre, son beau-frère, pour réclamer une somme de 50 000 francs, qui avait été versée entre ses mains. Le roi de Navarre ayant refusé de rendre cet argent, la comtesse n'osa retourner auprès de son mari « parce qu'il l'occiroit » (3). L'assassinat du jeune Gaston, son fils, montre que cette crainte n'était pas sans fondement. Tout endurer et se taire, c'était la condition des femmes, et leur obéissance était mise à de dures épreuves; car, avec la rudesse des camps, les nobles en avaient rapporté les mœurs, dont ils étalaient le scandale jusque sous le toit conjugal. Le chevalier de La Tour et l'auteur du *Ménagier* citent deux touchants exemples de leur résignation. Dans l'un, c'est sa tante même, la dame de Languillier, qui, malgré la coupable conduite de son mari, ne lui fit pas plus mauvaise figure; mais, quand il revenait de quelqu'un de ses rendez-vous, elle le priait de se laver les mains (4). Dans l'autre, c'est une bourgeoise qui, connaissant la folle passion de son mari pour une fille pauvre, fait porter chez elle et y porte elle-même du linge et des provisions, afin qu'il y trouve les aises auxquelles il est accoutumé (5). Toutes deux regagnèrent ainsi le cœur de leurs seigneurs. Mais combien d'autres, moins patientes ou moins heureuses, ressentirent les tourments de la jalousie! Il est à remarquer que cette passion sévit, tour à tour et selon les temps, sur un sexe ou sur l'autre; je ne parle pas des cas particuliers qu'un vice de caractère suffit à expliquer. Quand les hommes en sont atteints, cela est fâcheux pour eux, mais d'un bon augure pour l'indépendance des femmes; quand celles-ci sont jalouses, c'est qu'elles sont opprimées. Or, la jalousie est très-commune parmi le peu de femmes honnêtes du XIVe siècle. L'excellente Valentine elle-même, qui finit par faire élever Dunois avec ses enfants, ne s'en put défendre d'abord (6); elle eut sujet de s'y accoutumer par la suite. La femme d'un écuyer était jalouse d'une demoiselle du pays. Un jour qu'elle lui reprochait son mari, celle-ci répondit qu'elle mentait. Elles s'entreprirent. « Celle qui estoit accusée tenoit un baston, elle en frappa l'autre par le nez avec une telle force qu'elle lui rompit l'os, et eut toute sa vie le nez tort, qui est le plus bel et le plus séant membre que homme ne femme ait, comme celui qui sied au milieu du visage (1). »

A la pernicieuse influence du mari, il faut joindre celle du séjour habité par la noble châtelaine. Représentez-vous, en effet, le manoir féodal, non pas tel que l'ont fait les élégances de la renaissance, mais tel que nous le montrent des ruines comme celles de Coucy, encore debout dans leur haute et fière majesté, malgré l'artillerie et les mines de Mazarin. Sur un plateau de forme irrégulière, qui domine de rapides escarpements, un fossé profond, d'épaisses murailles flanquées aux angles de quatre tours énormes, enferment un espace de 10 000 mètres carrés. Entre les deux tours antérieures se dresse le donjon, construction gigantesque, haute de plus de deux cents pieds, et dans le fond, du côté le moins accessible, les bâtiments d'habitation où d'étroites fenêtres laissent pénétrer avec défiance la lumière d'une cour intérieure. Lorsqu'à la fin du siècle et dans le siècle suivant les progrès du luxe donneront l'idée d'une vie plus agréable, le seigneur voudra être bien logé en même temps que bien défendu, et ce désir, servi par l'immense fortune de Louis d'Orléans, donnera naissance à la merveille de Pierrefonds (2). Alors aussi des jours plus larges seront percés dans les murs de Coucy; il s'embellira même d'un boudoir éclairé par une vaste fenêtre donnant sur la campagne du côté de Noyon; mais, dans le plan primitif, tout est sacrifié aux besoins de la défense. La cour, ombragée par de hauts et sévères bâtiments, paraît étroite et sombre; l'ensemble a je ne sais quoi de rude et de sauvage, qui écrase l'homme de notre temps. Un long séjour dans un tel château devait être fort triste (3). Les bois précieux, les marbres, les tentures, la vaisselle, reluisent dans les appartements; mais que les heures y paraissent longues à une jeune femme dont le cœur est vide et l'esprit désœuvré! Ce n'est plus une distraction pour elle que ces pages, ces écuyers, ces piqueurs qui s'exerçent à monter à cheval, simulent un combat ou jouent aux quilles et au palet (4). Elle a des perroquets et des singes; mais toujours le même ramage et les mêmes grimaces! Elle a des éperviers; mais la perdrix commence à peine à couver dans les sillons. Un ménestrel est à la porte; qu'on l'introduise, c'est une heure de divertissement et de joie; mais le ménestrel s'en va, et la châtelaine reprend avec sa broderie l'ennui de sa captivité. Dirai-je dans quelles habitudes quelques-unes cherchaient la distraction et l'oubli? Dans un auteur du temps, je vois une dame se concerter avec

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 169.
(2) Chevalier de la Tour, p. 43.
(3) Froissart, *Chroniq.*, II, 400.
(4) Chevalier de la Tour, 37 et suiv.
(5) *Ménagier de Paris*, I, 237 et suiv.
(6) Froissart, *Chroniq.*, III, 117.

(1) Chevalier de la Tour, p. 36.
(2) *Hist. litt. de la France*, XXIV, 709.
(3) M. Viollet-Leduc, *Descript. du château de Coucy*. Paris, Bance, 1857, p. 5 et 6.
(4) A. Monteil, I, 94 et suiv.

sa chambrière pour prendre et manger une anguille que son mari gardait dans un vivier, et, trahie par une pie indiscrète, plumer de dépit la tête à l'oiseau (1). Dans un autre, c'est une gloutonne de qui «les matines sont: Ha! de quoi burons-nous? Y a-t-il rien d'hier soir? — Après, dict ses *laudes* ainsy : Ha! nous beumes hier bon vin! — Après, dict ses oraisons ainsy : La teste me deult, je ne serai mais aise jusques j'aye beu» (2).

Mais ces grossières consolations ne pouvaient convenir aux natures délicates. Parmi celles-ci, les unes s'abandonnaient au découragement, négligeaient leur toilette et refusaient de vêtir leurs bonnes robes, même pour les fêtes de la religion (3); les autres, au contraire, redoublaient de coquetterie; car, si les femmes se parent pour les autres, elles se parent aussi pour elles-mêmes; et ce n'est pas un plaisir à dédaigner, quand on est belle, que de se regarder dans un miroir de verre ou de métal d'un pied carré, comme on les fabriquait alors (4). La lecture pouvait aussi leur offrir une ressource. Cependant les livres étaient rares et chers, surtout à cause des reliures et des peintures dont on les enrichissait. Le duc d'Orléans acheta deux volumes, l'un de Tite-Live, l'autre de Boëce, à maître Pierre de Varenne, étudiant à Paris, la somme de 335 livres et 10 soulz tournois (5). En calculant qu'un bœuf, en 1382, valait environ 9 livres et un cheval 15 (6), on verra que si les étudiants de ce temps-là vendaient leurs bibliothèques, du moins en retiraient-ils plus d'argent que ceux d'aujourd'hui. La «librairie» de Charles V se composait de neuf cent dix volumes (7). Celles des particuliers n'approchaient pas d'une telle richesse; encore beaucoup d'ouvrages étaient-ils inaccessibles aux femmes, soit par leur sujet, soit par la langue dans laquelle ils étaient écrits. Des livres de prières, des fabliaux, des virelais et des ballades formaient à peu près toute leur littérature (8). Les productions du jour, dont les femmes qui lisent sont si avides, étaient nombreuses, mais sans agrément : c'étaient des poëmes didactiques, des pamplets politiques ou religieux, de plates chroniques sur les événements contemporains. La poésie, autrefois si féconde, use le reste de ses forces dans de misérables tours d'adresse; il faudra que Villon, un homme du peuple, la ranime aux éclats de sa mélancolique gaieté. Les meilleures publications étaient encore les vieux poëmes dont on rajeunissait le style (9). Mais une femme pieuse ne les ouvrait pas sans un scrupule de conscience. Le *Songe du vieux pèlerin*, interprète d'un sentiment sans doute assez répandu, engage à se garder « des livres et des romans qui sont remplis de bourdes, et qui attraient le lisant souvent à l'impossibilité, à folie, vanité et péchié (1). » C'est en lisant les amours de Lancelot et de la reine Genièvre que Paul et Françoise conçurent l'un pour l'autre cette passion que Dante a immortalisée. Le grand poëte n'a-t-il pas voulu marquer par là quelle dangereuse séduction la peinture de sentiments tendres et romanesques exerce sur un cœur rebuté par la grossièreté d'un mari et la langueur d'une vie monotone? Il est vrai que notre châtelaine lit seule, et que Paul n'est pas là pour lui expliquer des vers brûlants. Mais n'est-ce pas une raison de plus pour elle de rêver et de chercher son Paul ou son Lancelot?

Le seigneur est absent pour quelque chevauchée; la châtelaine est seule, livrée aux vagues inquiétudes de la jeunesse et de l'isolement. Un chevalier se présente; il est vaillant, il est amoureux, car ils le sont tous; c'est le dernier trait dont Froissart peint le caractère de ses personnages (2); l'amour est passé chez eux à l'état chronique. Que se passera-t-il? A peu près, j'en ai peur, ce que le même Froissart nous raconte d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury. Elle venait de soutenir dans son château deux assauts contre les Écossais. La « frisque dame » lui apparut dans tout l'éclat de sa beauté, rehaussée par l'animation du combat et de la victoire. « Le roi ne put se tenir de la regarder... Si le férit tantost une étincelle de fine amour au cœur que madame Vénus lui envoya par Cupido, le dieu d'amour. » A table, « il dîna petit. » Honneur et Loyauté soutenaient dans son cœur un rude combat contre Amour; mais Amour surmontait Honneur et Loyauté. « Ainsi se débattit en lui le roi tout le jour et toute la nuit, et au matin, il se partit tout confus et abaubi. » Mais, à quelque temps de là, il donnait à Londres une fête et des joutes, et commandait spécialement au comte de Salisbury d'y amener madame sa femme, « ce que le comte lui octroya très-volontiers. » Elle y vint, malgré elle, dit Froissart, le plus simplement atournée qu'elle put, « ne voulant mie que le roi s'abandonnât trop de la regarder » (3). Mais il n'en est pas moins vrai que sept ou huit ans après, lorsque Édouard institua l'ordre de la Jarretière, le comte de Salisbury fut le septième des vingt-six chevaliers choisis par le roi, et qu'on n'attribua pas cette faveur à ses services militaires.

Si jamais l'on a pu dire que la voie de l'honneur est étroite, si jamais le monde a mérité les invectives que des moralistes sévères lui prodiguent, c'est sans doute au XIVe. Partout régnait un luxe sans frein et sans goût qui semble s'accroître avec le malheur des temps. Les âmes pieuses voyaient dans ces excès la cause de nos

(1) Chevalier de la Tour, p. 35.
(2) *Ménagier de Paris*, I, 48.
(3) Chevalier de la Tour, p. 58.
(4) A. Monteil, II, 77 et les notes.
(5) *Hist. litt. de la France*, XXIV, 200.
(6) A. Monteil, I, 187.
(7) *Hist. litt. de la France*, XXIV, 322.
(8) Voir le Catalogue des livres de Marguerite de Male, *Hist. littér.*, XXIV, 197.
(9) *Hist. littér.*, XXIV, 225.

(1) *Hist. litt.*, XXIV, p. 224.
(2) Voy. entre autres, le portrait du comte de Foix, Froissart, *Chroniq.*, II, 399.
(3) Froissart, *Chroniq.*, I, 143, 164, 178.

désastres, et l'annonce de la fin du monde (1); ni leurs gémissements ni les ordonnances des rois ne pouvaient les arrêter (2). Le chevalier de la Tour s'effraye à l'idée que ses filles seront un jour mêlées à ce tourbillon; c'est même ce qui l'a déterminé à écrire son livre. « Le monde, dit-il, est aujourd'hui bestourné, et spécialement l'honneur des bonnes femmes (3). » Une d'elles avouc qu'entendant un compagnon dire : « Veéz cy un bel corps de femme, qui est bien taillé d'être amé d'un bon chevalier », lors tout le cœur lui réjouissait (4). Les principales occasions de réunion étaient les pèlerinages, les fêtes de famille et les fêtes publiques. Les pèlerinages ne sont plus des voyages de piété, mais des assemblées mondaines où les marchands, les ménestrels, les amoureux se donnent rendez-vous. On va en pèlerinage pour échapper à la surveillance et se procurer un peu de liberté (5). Dans les réunions privées, on entrevoit des mœurs étranges (6). Le fond des conversations était partout le même : « Et d'armes et d'amour les oyoit-on parler », dit Froissart (7). Les propos, même ceux des dames, étaient singulièrement vifs et hardis. Vous me dispenserez de citer mes preuves en détail; mais vous me permettrez, je pense, de rapporter ici l'anecdote des trois dames qui, dans un bal, tirèrent Boucicaut à la courte paille. « Belles cousines, dit l'une, honnie soit celle qui ne dira avec vérité si elle fut priée d'amour cette année. Pour moi, je l'ai été. — Vraiment, dit la seconde, je l'ai été aussi. — Par ma foi, dit l'autre, et moi aussi. — Honnie soit donc celle qui ne dira le nom de celui qui la pria en dernier lieu. Pour moi, c'est Boucicaut. — Vraiment, dit l'autre, et moi aussi. — Et moi aussi, dit la troisième. » Elles envoient chercher Boucicaut, et lui reprochent sa félonie. Mais lui, sans s'étonner : « Vous avez grand tort, mesdames, car à l'heure que je le dis à chacune de vous, je le pensois ainsi. — Savez-vous, dit l'une, ce que nous ferons? Nous jouerons au court festu à laquelle il demeurera. — Pour moi, dit la seconde, j'en quitte ma part. — Et moi aussi, dit la troisième. — Eh! mesdames, reprit Boucicaut, par le sabre Dieu, je ne suis point ainsi à prendre ou à laisser; aucune de vous ne m'aura (8). »

Les épisodes ordinaires des fêtes publiques étaient les repas, les spectacles et les joutes. Les repas étaient splendides et copieux. La profusion des grosses pièces de chair, les paons ornés de leur queue (9), les cygnes revêtus d'une peau d'argent, le bec et les pieds dorés (1), la variété des vins et des épices; ne font pas moins d'honneur à l'appétit des convives qu'au talent des cuisiniers. Le temps est loin où Philippe le Bel défendait de servir au dîner plus de deux plats et un potage, et concédait, par grâce, le fromage en sus, « s'il n'est en paste ou cuit en yaue » (2). Les intermèdes de ces festins étaient souvent remplis par des jeux de ménestrels, mais ce que nous appelons le théâtre n'existait pas encore (3). Les mystères latins et français continuaient à se représenter dans les églises. De temps à autre on jouait dans différentes villes du royaume quelque drame historique, religieux ou allégorique (4); mais les spectacles les plus fréquents et les plus goûtés étaient des farces populaires dont les conciles et les rois durent réprimer la licence (5), et des pantomimes dont la vulgaire naïveté ne prêtait guère à l'édification (6). Dans les tournois, les femmes semblaient présider en souveraines. Assises sur de hautes estrades magnifiquement décorées, elles jugeaient les prouesses des combattants et décernaient les prix. Mais les circonstances dont quelques-unes de ces joûtes furent accompagnées montrent trop clairement que les champions n'étaient plus les chastes et pudiques adorateurs d'autrefois. Dans les voyages, souvent lointains, qu'il fallait entreprendre avant l'aube du jour ou prolonger après le coucher du soleil, il survenait des rencontres où la vertu fut plus d'une fois désarçonnée. Le religieux qui nous a conservé le détail des fêtes données par Charles VI dans l'abbaye de Saint-Denis, en l'honneur des fils du duc d'Anjou, termine ainsi sa description : « J'engage la postérité à éviter de pareils désordres; car, il faut bien le dire, les seigneurs, en faisant de la nuit le jour, en se livrant à tous les excès de la table, furent poussés par l'ivresse à de tels déréglements que, sans respect pour la présence du roi, plusieurs d'entre eux souillèrent la sainteté de la maison religieuse, et s'abandonnèrent au libertinage (7). » Je pourrais citer des noms propres; mais je les évite à dessein, et je m'en tiens aux faits anonymes, dont le sens est plus général. Un chevalier perdit successivement trois femmes qu'il avait épousées. Comme il les aimait beaucoup, il obtint d'un ermite, son parent, une révélation sur le sort qu'elles subissaient dans l'autre monde. L'une est damnée à perpétuité pour ses robes « qui étaient fines et fourrées, et dont elle avait plus de dix paires ». L'autre endurera mille ans de tortures, pour s'être peint les sourcils et les tempes. La troisième, coupable de douze ou quinze adultères qui étaient demeurés secrets, en est quitte pour cent ans de purgatoire; « car,

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 469. — Chevalier de la Tour, 103, 104.
(2) Ordonnances du roi Jean, 1355-1356. — de Charles V, 1365.
(3) Chevalier de la Tour, p. 226.
(4) *Id.*, p. 59.
(5) *Id.*, p. 55.
(6) On dansait beaucoup, surtout l'été. Dans ces bals, c'était un jeu ordinaire d'éteindre les torches, et il était bon d'avoir toujours près de soi quelqu'un de ses gens ou de ses parents. (Chevalier de la Tour, p. 56.)
(7) Froissard, *Chroniq.*, II, 400. — Voir aussi II, 399.
(8) Chevalier de la Tour, p. 51.
(9) *Ménagier de Paris*, II, 181.

(1) *Ménagier de Paris*, 184.
(2) Ordonnance de 1293.
(3) Les confrères de la Passion s'établirent à Paris en 1398. L'ordonnance qui les y autorise n'est que de 1402.
(4) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 452, 453.
(5) *Ibid.*
(6) Froissart, *Chroniq.*, III, 4.
(7) *Chroniques de Saint-Denis*, règne de Charles VI, X, 2.

ajoute l'auteur, pour chaque délit, l'on est sept ans au feu du purgatoire (1). » Je n'ajoute rien à ce tarif, il est plus éloquent que toutes les réflexions.

Je n'engage personne à lire le livre maussade et graveleux du chevalier de la Tour; mais si vous le lisiez, vous auriez peine à comprendre l'aveuglement de ce père, qui, dans l'excellente intention de prémunir ses filles contre le vice, souille d'avance leur imagination par le récit d'horreurs qu'elles n'auraient peut-être jamais connues. Le plus grand charme de cet âge et sa plus solide défense, n'est-ce pas l'ignorance du mal? Si on la renverse, quels ravages n'exercera pas la lumière témérairement répandue dans des âmes encore obscures, mais qui aspirent à s'éclaircir? Il serait peut-être imprudent de leur figurer le monde comme une assemblée de saints et de sages: la déception serait trop forte; mais il l'est bien davantage de leur en dévoiler trop tôt les désordres. Surtout, ce n'est pas un père qui devait se charger de ce soin. La pudeur publique fait fermer dans certains procès les portes des tribunaux; et lui, il met un zèle bizarre à rechercher jusque dans la Bible les récits qui peuvent scandaliser les faibles, et à délayer dans sa prose les fabliaux les plus licencieux. C'était pourtant un honnête homme et un bon père; mais il vivait dans un monde où tout sens moral est perdu, où les vices les plus monstrueux sont chose si commune qu'il en parle sans embarras et les recommande sans le vouloir. Un tel langage adressé par un père à ses filles est la condamnation d'une société.

La religion seule aurait pu opposer une digue à de tels débordements, si quelques-uns de ses ministres, et des plus considérables, n'en avaient donné l'exemple Pour échapper à cette honte, un hardi réformateur, l'évêque de Mende, va jusqu'à proposer le mariage des prêtres (2). Les prédications deviennent rares, perdent de plus en plus le caractère moral, et dégénèrent en ridicules subtilités, en contes sangrenus, en distinctions puériles (3). Un schisme de soixante-dix ans déchire l'Église et trouble les consciences, scandalisées par les mœurs des prélats et les violences des ordres religieux. « Si notre foi, dit Froissart, n'eût été si fort confirmée au humain genre, et (sans) la grâce du Saint-Esprit, elle eût branlé et croulé; mais les grands seigneurs terriens... n'en faisaient que rire et jouer (1390) (4). » Ainsi la foi diminue, et la superstition augmente. Le dieu de ce temps, c'est le diable. Certaines gens, de nos jours, regrettent qu'il ait perdu de son crédit; peut-être leurs intérêts étaient-ils liés aux siens. Que n'ont-ils vécu plus tôt! ils auraient eu de quoi se satisfaire; car, au XIVe siècle, le diable est partout. Il est dans le grimoire des sorciers, sous la robe du moine, dans l'intempérie des saisons, dans les épidémies, dans la stérilité de la terre. Un souffle de folie a passé sur le monde, et les âmes les plus fermes en ont été ébranlées. Comment les femmes y auraient-elles résisté? Quelques-unes se jettent dans l'hérésie, comme Péronne d'Aubenton, brûlée en place de Grève (1); beaucoup cherchent un refuge dans les rêveries d'un mysticisme exalté, comme cette Anglaise et cette Milanaise qui se croyaient le Saint-Esprit incarné pour la rédemption des femmes (2); le plus grand nombre enfin suivaient le train général, cherchaient dans la facilité de la confession la licence de nouvelles fautes (3), et dans cette sécurité, pire que l'impénitence, s'accoutumaient à braver le Dieu qui ne les punissait pas.

Faut-il les accuser? Oui; mais surtout les plaindre et reporter la faute sur les vrais coupables, sur les hommes qui les ont égarées. Quand les mœurs des femmes se corrompent, c'est presque toujours à eux qu'il faut s'en prendre. Plus tard, il est vrai, le mal remonte vers sa source, et il se fait d'un sexe à l'autre un échange et un commerce de dépravation; mais le premier tort vient ordinairement des hommes, et, s'ils veulent le réparer, ce n'est pas des mesures de police qu'ils doivent prendre, mais le courage de se corriger. M. de la Tour tenait de son père que, du temps qu'il était jeune, si une femme dont la réputation avait souffert quelque atteinte se plaçait avant une dame ou une demoiselle de bonne renommée, lui fût-elle supérieure par la naissance ou la richesse, les chevaliers l'obligeaient à quitter ce rang et y faisaient asseoir celle qui le méritait mieux. « Mais aujourd'hui, ajoute-t-il, l'on porte aussi bien honneur aux blâmées comme aux bonnes; aussi maintes y prennent mal exemple, et disent : qu'importe de mal faire? tout se passe (4). » Ce mot profond et cet exemple devraient nous instruire, nous, dont la molle complaisance, non contente de tolérer le vice, le recherche et l'applaudit. Il en est des mauvaises mœurs comme du luxe qui les dénonce. Car je ne saurais souscrire à l'idée que le luxe est le rayonnement naturel et nécessaire d'une haute civilisation qui brille sans se consumer. Il y a sans doute un amour du grand et du beau qui témoigne de l'excellence et de la culture d'un peuple. La splendeur du Parthénon déposera éternellement en faveur des Athéniens, bien loin de les condamner; mais la frivole passion du nouveau, du bizarre, de l'impossible; cette émulation de dépenses qui égale toutes les fortunes en les dévorant; cette fureur de semer l'argent pour récolter la ruine et la honte, le vieux Caton avait raison d'y voir une menace pour la famille et pour l'État. Son tort fut de croire à l'efficacité des lois somptuaires et d'incriminer les femmes; ce n'était pas leur faute si leurs maris et leurs frères avaient rapporté dans leurs bagages les richesses de Syracuse et les séductions

(1) Chevalier de la Tour, p. 105, 111.
(2) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 125.
(3) *Ibid.*, 148.
(4) Froissart, *Chroniq.*, II, 458.

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 8.
(2) *Ibid.*, p. 28, 29 et 117.
(3) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, Disc. VIII, n° 14.
(4) Chevalier de la Tour, p. 229, 230.

de l'Asie. Un écrivain très-spirituel (1) a dit récemment que si les femmes étaient heureuses, elles ne songeraient pas à de ruineuses distractions; « c'est le refroidissement du ménage, c'est le vide de l'esprit et l'indigence du cœur qui éveillent l'amour du luxe et le désir de paraître. » Aussi nous conseille-t-il de redevenir de bons maris, « sinon par goût ni par vertu, du moins par économie ». C'est en effet le seul remède. Quand nous réserverons notre estime et nos éloges à la vertu simple et modeste, alors nous pourrons espérer un changement, et, s'il tarde, nous aurons du moins le droit de nous plaindre. Mais tant que nous exprimerons par notre langage et notre conduite une sotte admiration pour de ridicules extravagances et pour des mœurs douteuses ou mauvaises, les femmes, comme au XIVe siècle, continueront à se régler sur nos goûts et sur nos maximes.

## II

Mais il est temps de détourner nos regards de l'irréparable décadence de la noblesse féodale et de chercher ailleurs nos vrais ancêtres. Nous les trouverons dans la bourgeoisie. Le nom de bourgeois provoque de nos jours le mépris des délicats. Il rappelle un personnage d'une sottise vaniteuse, qui fait de la prose avec connaissance, ennemi des talents dont la turbulence peut troubler le sommeil de la société, et, du haut de sa fortune honnêtement mais sordidement gagnée, souriant à ce monde dont les dédains et les satires ne montent pas jusqu'à lui. Mais, au XIVe siècle, le bourgeois de Paris a une autre allure. C'est l'instrument, l'oracle, l'ami de la royauté; c'est le défenseur du peuple, le réformateur, le tribun; c'est Guillaume Flotte, Jean Desmares, Étienne Marcel. Aussi la bourgeoise de ce temps n'est-elle pas une madame Jourdain, toujours les armes, c'est-à-dire le balai, à la main, la servante honnête et vulgaire de quelque imbécile enrichi; c'est la compagne obscure, mais respectée d'un homme distingué par de rares talents et souvent mêlé aux plus graves affaires de l'État, la chrétienne aimable et douce dont la pitié éclairée échappe au déréglement de l'incrédulité et aux sottises de la superstition, la femme entourée des agréments de la vie, et qui, sagement renfermée dans les bornes d'un empire domestique, y fait régner avec elle l'ordre, la vertu et le bonheur.

Mariée très-jeune, selon l'usage, elle n'apporte ni l'orgueil d'une haute naissance ni la fureur d'indépendance d'une fille trop durement opprimée. Elle est plus riche que la plupart des filles nobles que, dès le commencement du siècle, les rois sont obligés de doter (2). Elle a reçu la même éducation : elle lit et elle écrit; elle chante et elle danse; elle coud et elle brode; elle sait même l'arithmétique. Plusieurs bourgeois mariés conviennent entre eux que celui qui ne pourrait faire compter sa femme jusqu'à quatre payerait l'écot. « On se rend d'abord à l'hôtel de Robin, qui appelle sa femme Marie, et devant tous, lui dit : Marie, dictes après moy ce que je diray. — Voulentiers, sire. — Marie, dictes : Empreu. — Empreu. — Et deux. — Et deux. — Et trois ... — Adonc Marie un peu fièrement disoit : et sept, et douze, et quatorze. Esgar! vous moquez-vous de moi? — Ainsi le mary de Marie perdoit. — Après ce, l'on aloit en l'hostel Jehan qui appelloit Agnesot, sa femme, qui bien savoit faire la dame, et lui disoit : Dictes après moy ce que je diray : Empreu. — Agnesot disoit par desdain : et deux. — Adonc perdoit. — Tassin disoit à dame Tassine : Empreu! — Tassine, par orgueil, disoit en hault : C'est de nouvel! on disoit : Je ne ne suis mie enfant pour aprendre à compter; on disoit : Or ça, de par Dieu, esgar! estes-vous devenu ménestrier? Et les semblables. Et ainsi perdoit. — Et tous ceulx qui avoient espousé les jeunes bien aprises et bien endoctrinées gaignoient et estoient joyeux (1). »

Ce détail est plus important qu'il ne paraît et que ne l'a cru le chevalier de la Tour, qui n'en parle pas dans son livre. « L'exactitude de compter souvent, dit Fénelon (2), fait le bon ordre dans les maisons. » Or, qui comptera souvent, si ce n'est la femme? Les femmes nobles ne s'en souciaient pas. Leurs maris en souffrirent peu tant que la guerre et les vilains fournirent à leurs dépenses; mais les revenus diminuèrent avec la paix, les exemptions et les affranchissements. Il n'en fallait pas moins entretenir sa maison et son domestique, paraître dans les fêtes, servir à ses frais dans les armées. De là, une gêne qui rapprocha maintes fois la noblesse de la bourgeoisie et finit par l'abaisser devant le souverain, unique dispensateur des grâces et de la fortune. La bourgeoisie, plus sage, connut de bonne heure la vertu de l'économie; par l'attention constante du mari et de la femme, elle put acheter, à deniers comptants, tous les priviléges de la noblesse. Elle fut, vis-à-vis d'elle, dans la situation de M. Jourdain à l'égard du marquis Dorante, qui, malgré ses dédains, est obligé de ménager son créancier; et quand la distinction des ordres fut abolie, elle trouva dans ses coffres le nerf de la puissance, l'argent, qui, après un moment de crise, devait remettre entre ses mains le sol, l'industrie, le commerce et les destinées du pays.

Dans la maison conjugale, la nouvelle mariée trouvait toutes les facilités de la vie et même les recherches du luxe. Les maisons du vieux Paris avaient, en général, peu d'apparence au dehors; mais l'intérieur était spacieux et commode. Les fenêtres n'étaient encore garnies que de toile ou de parchemin; les prodigues seulement se permettaient la folle dépense d'y mettre des carreaux de verre; mais elles s'ouvraient sur de vastes cours ou

(1) M. Edmond About, *La Vieille Roche. Les Vacances de la comtesse*, p. 357, 358.
(2) Ordonnances des rois de France, année 1309.

(1) *Ménagier de Paris*, I, 140, 141.
(2) Fénelon, *De l'éducation des filles*, chap. XII.

sur des jardins. Christine de Pisan, racontant une visite qu'elle a faite à une marchande de Paris récemment accouchée, montre partout, dans sa demeure, des tapisseries de Chypre rehaussées d'or, des tissus de soie et d'argent, des tapis somptueux, de riches bijoux (1). A peine si les habitations princières surpassaient en magnificence l'hôtel de maître Jacques Duchié, en la rue des Prouvelles. On y voyait une volière d'oiseaux rares, une galerie de tableaux, une salle de concerts, un salon de jeux, une chapelle, une bibliothèque, de somptueux appartements, un musée d'armes précieuses. « Par dessus tout l'ostel estoit une chambre carrée, où estoient fenestres de tous costés pour regarder par dessus la ville. Et quand on y mangoit, on montoit et avaloit vins et viandes à une polie, pour ce que trop hault eust été à porter. Et par dessus les pignacles de l'ostel estoient belles ymages dorées (2). »

Remarquons que dans la description de cette opulence ne figurent point les fantaisies coûteuses de la mode, ni les mille futilités qui n'ont de valeur que dans la boutique du marchand. Tout est solide, durable; tout se conserve et se transmet. Ce luxe n'est pas non plus, comme il arrive trop souvent, l'éphémère et trompeuse parure de la gêne; il repose sur des revenus assurés, sur une industrie lucrative, sur de grasses métairies dont les fruits entretiennent cette large et plantureuse existence. L'élégance n'en était point bannie, et, comme ce paysan de l'Attique qui, traitant un de ses voisins, fait décorer la table de branches de myrte, l'auteur du *Ménagier* indique plusieurs moyens de conserver des roses fraîches pendant tout l'hiver (3). Je crois les recettes assez mauvaises, mais je suis touché de cette attention. L'esprit, non plus, n'était pas oublié : ce même bourgeois possédait et avait lu un bon nombre de livres, dont les uns, saint Augustin, saint Grégoire, Tite-Live révèlent ses goûts sérieux; tandis que d'autres, comme l'histoire de Grisélidis, attestent qu'il ne dédaignait pas les nouveautés (4). Loin de redouter pour sa femme les effets de la lecture, il l'encourage à s'instruire, « car tant plus vous saurez, lui dit-il, tant plus d'onneur y aurez, et plus loés en seront vos parens et moy aussi » (5). Il ne lui interdit point les plaisirs honnêtes, en été et en automne les amusements de la campagne et la chasse à l'épervier; en hiver, les distractions d'une société choisie (6) : « Je ne prends pas déplaisir, mais plaisir en votre dancer et en votre chanter, et vueil bien que vous le continuez entre nos amis et nos pareils, et n'est que bien et onnesteté de ainsi passer l'âge de votre adolescence féminine. » Mais il lui recommande d'éviter les fêtes et les danses des grands seigneurs, « car ce ne vous est mie convenable, ne afférant à votre état ne au mien (1). » Nous avons vu s'il avait tort.

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 675.
(2) Gillebert de Metz, cité par M. E. Renan (*Hist. littér. de la France*, XXIV, 675, 676).
(3) *Ménagier de Paris*, II, 52 et 251-252.
(4) *Ibid.*, Introduction, XXVI, note 1.
(5) *Ibid.*, Prologue, 3.
(6) *Ibid.*, Prologue, 7.

A la façon dont les domestiques sont traités dans ces hôtels bourgeois, on comprend l'affection que les valets de l'ancienne comédie portaient à la famille. On y trouve dès lors ces serviteurs de confiance qui ont vu les enfants tout petits, et, sous l'œil de la maîtresse, ont la haute main sur la maison. Plus économes que si le bien leur appartenait, ils grondent le fils, consolent la fille, et disent leur mot dans les petites querelles d'intérieur. Humbles amis, parfois fâcheux et incommodes, mais précieux, et dont la race semble à jamais perdue ! Une attention sévère préside au choix des autres domestiques; mais une fois admis, ils font partie de la famille. On ne lésine point sur leur nourriture; on les encourage au contraire « à mangier fort et boire bien et largement », mais d'une seule espèce de viande et d'un seul breuvage, sans permettre que le repas devienne un prétexte de bavardage ou de paresse. Ils ont leur chambre meublée simplement et proprement. La maîtresse elle-même veille sur leur conversation et leur conduite, les reprend sans aigreur, les visite et les soigne dans leurs maladies, et, par sa charité discrète et proportionnée, acquiert le droit d'exiger d'eux les vertus dont elle leur donne l'exemple (2).

En effet, le peuple des serviteurs, la maison des champs comme celle de la ville, tout obéit à la femme que la confiance du mari revêt d'une pleine autorité. Elle commande, gouverne, corrige et châtie souverainement. Le linge des armoires et les violettes du jardin, le salon et l'office, les enfants et la cuisine appellent ses ordres et ses soins. Ce n'est pas qu'elle mette la main à de basses besognes : « de ce, dit le bourgeois, je ne veux que vous ayez fors le commandement et la diligence de le faire faire par aultres et aux despens de votre mari (3). » Ailleurs, il déclare que les femmes « sont toutes abominables de veoir seulement le sang d'un aignel ou d'un pigon quand on le tue devant elles » (4). Ce n'est pas Arnolphe ou Chrysale qui parlent de la sorte; c'est Ariste, c'est Clitandre; c'est la délicatesse du cœur et la sagesse de la raison.

J'imagine qu'une telle maison, ainsi ordonnée, devait être pour une femme raisonnable un séjour délicieux. Elle n'y souffrait point des tracas d'une médiocrité trop peu dorée, et d'une lutte journalière entre la nécessité de paraître et l'insuffisance des moyens. L'excès de ses devoirs ne lui donnait pas cet air soucieux et affairé qui dépare quelquefois nos meilleures mères de famille. Les soins de sa charge étaient mesurés dans la juste proportion où ils occupent sans accabler. Pareil à ces machines énormes que la main d'un enfant peut mettre en mouvement en ouvrant les voies à la vapeur, l'hôtel s'anime

(1) *Ménagier de Paris*, Prologue, 2.
(2) *Ibid.*, II, 71 et suiv.
(3) *Ibid.*, II, 2 et 3.
(4) *Ibid.*, II, 59.

à sa voix et reçoit d'elle la direction et la vie. La fable parle de dragons gigantesques qui obéissaient au signe d'une magicienne ; telle était la merveille que présentait la famille guidée par cette fée bourgeoise. On comprend l'ennui dans la vie banale et monotone que nos femmes se sont faite ; on le comprend mieux encore dans les conditions très-relevées où l'oisiveté passe pour un devoir et un honneur. Contre ce mal qui les tourmente les femmes ont imaginé trois remèdes : la dévotion, la maussaderie et la dissipation. Elles oublient le meilleur. Quel accès l'ennui peut-il trouver dans un esprit distrait par une activité constante, dans un cœur toujours égayé par une intérieure satisfaction? Des jours si utilement remplis ne laissent de place ni aux « langueurs de la paresse, ni aux pernicieuses rêveries de l'oisiveté » (1).

Et pour le mari, quel enchantement ! quelles délices ! Son devoir, à lui, « est d'aller, venir, courir de çà et de là, par pluies, par vents, par neiges, par gresles, une fois mouillé, autre fois sec, une fois suant, autre fois tremblant, mal repu, mal hébergé, mal chauffé, mal couchié. » Mais, comme il se reconforte à l'espérance des soins que sa femme lui prodiguera à son retour : « d'estre deschaux à bon feu, d'estre lavé les pieds, avoir chausses et souliers frais, bien repu, bien abreuvé, bien servi, bien seigneuri, bien couchié en blanes draps et couvre-chefs blancs, bien couvert de bonnes fourrures, et les autres joies dont je me tais (2). » C'est le pigeon de la Fontaine guéri de son humeur voyageuse, et qui revient chercher auprès de son frère

Bon souper, bon gîte et le reste.

Aussi, comme il oublie ses fatigues ! comme il savoure la vieillesse de son vin, la chaleur de son feu, le regard de sa femme, et le moelleux de sa robe de chambre ! Comme il se sait bon gré de s'être ménagé un tel paradis ! Et avec quel applaudissement intérieur il se répète : « Homme, en quelque état qu'il soit, noble ou non noble, ne peut avoir meilleur trésor que preude femme et sage (3). »

Ce n'est là, si l'on veut, que l'amour des aises et du confortable ; c'est le pot-au-feu et le rôti qui font ouvrir les narines à Chrysale ; mais, en pareille matière, l'amour du pot-au-feu est le commencement de la sagesse. Quand un homme se trouve bien chez lui, il y reste ; quand il y reste, d'autres n'y viennent pas. Pour que tout aille bien, il ne s'agit plus que d'empêcher la femme de sortir ; mais pourquoi sortirait-elle quand la joie de sa présence luit dans tous les regards, quand un mari, empressé sans exigence, la retient non par des verrous et des grilles, mais par le bonheur même qu'elle lui procure? Pour lui, voyez comme ce bonheur, sans troubler sa prudence, le rend tendre et bienveillant ! Époux très-mûr d'une très-jeune femme, il n'abuse pas de son expérience et de sa force pour la tyranniser, comme Bartolo. Il se regarde comme le dépositaire, ou, pour emprunter son mot, « le recors » passager de cette jeunesse qui après lui passera dans d'autres mains, et il l'entretient sans amertume de son époux « qui sera ». Il ne l'abandonne pas non plus à elle-même ; il lui marque sa place dans la maison et lui fait envisager de sérieux devoirs, sachant que rien n'élève plus une âme que de lui montrer de l'estime, et de lui proposer un utile emploi d'elle-même. Les obligations qu'il lui impose peuvent se réduire à trois : faire son salut, aimer son mari et lui obéir. Au lieu des pratiques sans fin recommandées par M. de la Tour, le bourgeois se contente d'un culte simple, et, s'il redoute la justice de Dieu, il se confie plus encore en sa clémence et en sa bonté. Il semble même qu'autour de lui le dogme des peines éternelles inspire quelque répugnance ; car malgré son éloignement marqué pour les discussions religieuses, il se croit obligé de rappeler la pure orthodoxie (1). Tous ses conseils à sa femme sont dictés par une sage et discrète piété. Si la cloche de matines l'éveille, elle dira une courte prière qu'il a lui-même composée pour elle, et sans attrister son esprit d'aucune réflexion effrayante, elle se rendormira doucement, car elle ne doit pas se lever avant six heures. Elle s'habillera avec soin, fera ses dévotions et se rendra au moustier « pour oïr messe ». Au départ il s'inquiète de sa toilette ; il s'assure « que les cheveux, la coiffe, le couvre-chef, le chapperon et le surplus des atours soient bien arengéement et simplement ordenés » (2). Il l'engage à se confesser souvent, non pas comme ces femmes qui font de leurs péchés deux parts, disent les gros à un confesseur et les petits à un autre (3), mais avec sincérité et contrition. Le soir, il veut qu'elle se réserve dans sa chambre quelques instants pour se recueillir, et demander la grâce de passer saintement la journée suivante. — C'est tout, et c'est assez. C'est la religion éclairée de nos pères, pure de tout fanatisme et de toute exagération. Elle n'exalte point l'imagination par un merveilleux suspect ou par le mysticisme d'un langage dangereusement figuré ; mais elle satisfait le cœur et la raison par l'image d'un Dieu puissant et miséricordieux, et elle conserve au culte le caractère de gravité sans lequel les exercices de dévotion ne sont qu'un divertissement ou une routine.

Sur le chapitre de l'obéissance je suis obligé d'avouer que mon bourgeois est intraitable. Toujours et partout, dans les choses grandes et petites, la femme doit faire la volonté du mari, sans même s'enquérir du motif ; elle est toujours sûre de bien faire dès qu'elle obéit (4). Cette prétention peut sembler étrange à notre époque où l'on prêche au profit des femmes la liberté et l'égalité. Dirai-je cependant que son précepte, dans le sens où il l'enferme, ne me paraît pas dépourvu de raison? La

(1) Bossuet, *Orais. fun. d'Anne de Gonzague.*
(2) *Ménagier de Paris*, I, 168, 169.
(3) *Ménagier de Paris*, I, 64.

(1) *Ménagier de Paris*, I, 42.
(2) *Ibid.*, I, 14 et 15.
(3) *Ibid.*, I, 26.
(4) *Ibid.*, I, 96 et suiv.

subordination des femmes n'est pas, comme on l'a dit, l'effet d'une conspiration masculine et un abus de la force; c'est la condition même du mariage, c'est la loi de la nature, c'est l'institution divine. Que les femmes entendent de notre bourgeois cette vérité : «Quiconque, povre ou petit qu'il ait été par avant, toutefois, pour le temps à venir depuis le mariage, doit-il être et est souverain. Et, pour ce, vous devez plus en mary penser à la condition qu'à l'avoir, car vous ne le pourrez après changer, et quand vous l'aurez prins, si le tenez à amour, et amez et obéissez humblement (1). » Mais, en échange de leur soumission, il exige que les hommes aient en elles une confiance entière et qu'ils soient raisonnables dans leur commandement. Il raconte, après Pétrarque, l'histoire de Grisélidis que son mari, le marquis de Saluces, sépara de ses enfants, répudia, réduisit à l'état de servante, pour l'éprouver; mais il refuse d'y croire ; il ne voit dans ce jeu barbare qu'une sorte d'allégorie de l'obéissance que nous devons à Dieu, quelques maux qu'il nous envoie (2). Ainsi la soumission qu'il réclame, c'est plutôt l'accord des deux volontés que l'asservissement de l'une à l'autre. « Sachez, ajoute-t-il, que Dieu vous aura fait grand grâce si votre mari prend plaisir en vous; car si vous estes la clef de son plaisir, il vous servira, suivra et aimera. Je vous conseille donc et admoneste de faire son plaisir en très-petites choses et en très-étranges et en toutes, et, si ainsi le faites-vous, ses enfants et vous-même serez son ménétrier et ses joies et ses plaisirs..., et sera un grand bien et une grande paix et honneur pour vous (3).» N'y a-t-il pas dans ces paroles plus de défiance contre l'homme que de dureté pour la femme? C'est le désordre du mari qui l'inquiète, et, pour le prévenir, il place à ses côtés un être charitable qui le captive par sa douceur et l'attache au bien par le charme invincible d'une vertu patiente, aimable et complaisante.

Peut-être vous étonnerez-vous de voir ranger parmi les devoirs d'une femme l'amour de son mari. C'est que l'amour dont il s'agit n'est pas la passion aveugle, impétueuse et fatale, mais une affection calme et clairvoyante, fondée sur l'estime réciproque et sur la communauté des sentiments et des pensées. Notre bourgeois fait une peinture charmante du bonheur que cette affection répand dans un ménage : « Je crois, dit-il, que quand deux bonnes preudes gens sont mariés, toutes autres amours sont annichilées et oubliées... Et quand ils s'entr'éloignent, si pensent-ils l'un à l'autre, et dient en leur cœur : quant je le verray, je lui feray ainsi, je lui diray ainsi, je le prierai de tel chose. Et tous leurs plaisirs espéciaulx, leurs principaux désirs et leurs parfaites joies sont de faire les plaisirs et obéissance l'un de l'autre (1). » Voyez-vous la conformité de ce langage avec celui d'Henriette :

> Et qu'est-ce qu'à mon âge on a de mieux à faire
> Que d'attacher à soi par le titre d'époux
> Un homme qui vous aime et soit aimé de vous,
> Et de cette union, de tendresse suivie,
> Se faire les douceurs d'une innocente vie (2)?

C'est ainsi que, dès le XIVe siècle, notre bourgeoisie française avait conçu et, sans aucun doute, réalisé un idéal que Molière emprunta à ses traditions, et que les beaux esprits de notre temps ne raillent que par désespoir de le rencontrer.

Certes, je ne prétends pas que tous les bourgeois de Paris eussent atteint dès lors ce degré de culture d'esprit et de délicatesse morale; mais il ne serait pas moins étrange que ce bourgeois anonyme eût été le seul de son espèce. De telles exceptions se rencontrent quelquefois pour des hommes d'un génie supérieur, mais non pour la mesure commune de bon sens et d'aimable sagesse qui forme le fond de son caractère. La bourgeoisie avait déjà fait connaître son existence par le rôle qu'elle avait joué dans les événements politiques, mais ce rôle qu'on pouvait regarder comme une usurpation ne nous rassurait pas sur son avenir. Ce qui nous rassure, c'est ce regard jeté dans l'intérieur des familles. La bourgeoisie perdra la puissance que lui donnera pour quelques jours un caprice de la fortune; mais ses qualités ne se perdront pas. A travers toutes les vicissitudes, elle continuera de se développer, ouvrant ses rangs aux opprimés du tiers état, à mesure qu'ils sortiront de la barbarie. Elle renversera les barrières qui leur défendent l'entrée de l'héritage; elle étendra sans cesse le domaine de la civilisation et de la liberté, jusqu'au jour, peut-être prochain, où elle aura si bien fondu le peuple en elle qu'on ne reconnaisse plus, comme dit Montaigne, la couture qui les a joints. La bourgeoisie n'est pas une caste; c'est la portion du peuple affranchie de la misère et de l'ignorance, et qui travaille à en délivrer ses frères. Le véritable état populaire, c'est celui où il n'y aura que des bourgeois.

Le privilége d'aisance et de bonheur dont jouissait la bourgeoisie parisienne fut un moment menacé par les vengeances qui suivirent la bataille de Rosebecque. Mais cette crise rapide mérite à peine d'être comptée au prix des maux qui frappaient presque sans interruption les provinces. Il y a une phrase qui revient souvent dans Froissart, et qui retentit comme un glas funèbre : « Et fut la ville pillée, courue, arse et robée. » Les couvents même n'étaient pas respectés (3). Les outrages faits aux femmes et aux filles étaient restés sur la conscience peu scrupuleuse d'Édouard III et figurent parmi les considérants d'une ordonnance relative au traité de Bretigny (4). Aux ravages des Anglais et des routiers se

(1) *Ménagier de Paris*, I, 99.
(2) *Ibid.*, I, 131.
(3) *Ibid.*, I, 154, 155,

(1) *Ménagier de Paris*, I, 139.
(2) Molière, *Femmes savantes*, I, 1.
(3) Froissart, *Chroniq.*, II 148, I, 79.
(4) *Ibid.*, I, 444.

joignirent ceux des paysans. « Obligés par droit et par coutume à labourer les terres des gentilshommes, cueillir les grains et amener à l'hostel, mettre en la grange, battre et vanner... et toutes celles corvées..., ces méchantes gens » comme dit l'excellent Froissart (1), commencèrent à penser que s'ils travaillaient pour leur seigneur, ils en devaient avoir le salaire. Vous savez les excès qu'ils commirent et qui n'eurent d'égal que la barbarie de la répression. Il me semble que je reconnais la haine des mères et des épouses outragées dans les vengeances atroces qui fouillaient au sein des femmes nobles pour y détruire jusqu'au germe d'une odieuse tyrannie. La guerre et les troubles amenaient la famine, « et mouraient les petites gens de faim, dont c'était grand pitié » (2). La peste enfin, la peste noire, à quatre reprises différentes (3), faisait périr les deux tiers des populations, et, dans la seule ville d'Avignon, enlevait 1 000 habitants par jour (4). Et, comme si toutes les puissances de la nature préludaient à l'universelle destruction, des astres redoutables s'allumaient au ciel, et répandaient dans les âmes désespérées les terreurs du dernier jugement. A ce spectacle lamentable, les étrangers même pleurèrent : « Non, s'écrie Pétrarque, je ne retrouve plus rien de ce que j' admirais autrefois..... Aux calamités de la peste se sont jointes les fureurs des hommes... En rencontrant à chaque pas les ravages du fer et du feu, je ne pouvais retenir mes larmes, car je ne suis pas de ceux à qui l'amour de la patrie fait haïr toutes les autres nations..... Qui, dans cet heureux royaume, eût pu se figurer, même en songe, de telles catastrophes? Et si un jour il se relève, comment la postérité voudra-t-elle y croire, lorsque nous-mêmes, qui en sommes témoins, nous n'y croyons pas? (5) » Il se releva pourtant, et son salut lui vint d'une femme, non d'une princesse ou d'une châtelaine, mais d'une paysanne. — Souffrez, vilains; vos maux ne sont pas encore à leur comble : le siècle qui s'ouvre vous réserve de nouvelles calamités, de nouvelles hontes à la patrie. Bientôt il ne restera plus à son indépendance qu'un boulevard prêt à tomber. Mais quand les nobles qui n'ont pu la défendre l'auront livrée à l'étranger, cette terre, comme rafraîchie par le sang et les larmes, enfantera sa libératrice. A l'appel de Jeanne d'Arc, la France se lèvera; elle combattra sous sa bannière; elle montera sur son bûcher, et, comme l'âme de la sainte, loin de périr dans ces flammes, elle en sortira triomphante et pardonnant à ses persécuteurs.

A. Aderer.

(1) Froissart, *Chroniq.*, II, 150, 151.
(2) *Ibid.*, I, 390.
(3) En 1340, 1360, 1373, 1382.
(4) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 19.
(5) *Ibid.*, XXIV, 572, 573.

## BULLETIN DES COURS.

Des savants anglais, libres-penseurs, ont conçu la pensée de tenir, le dimanche, des *sermons laïques* à Saint-Martin's Hall, à Londres. Ils y exposent la philosophie des sciences, dont ils tirent les conséquences morales. Chose extraordinaire! malgré le respect des Anglais pour l'observation du dimanche, ils viennent en foule à ces conférences, sans doute parce qu'elles ont pris le titre de sermons. MM. Huxley, Tyndall, Darwin, Ch. Lyell, et d'autres non moins illustres, sont les prédicateurs; prédicateurs peu religieux, dans le sens ordinaire du mot. Nous donnons dans la *Revue des cours scientifiques* d'aujourd'hui le premier de ces sermons laïques, qui vient d'être prononcé par M. Huxley.

### Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.

PARIS.

M. Germond de Lavigne est autorisé à faire une conférence sur *Charles-Quint* à la salle Valentino.

MM. Martelet : Les bibliothèques populaires. — Ernest Morin : Jeanne d'Arc. — Gaumont : Les machines. — C. Flammarion : Les grands faits de l'astronomie moderne. — Chavée : Les antiquités germaniques et scandinaves. — Le docteur Lariche : Législation commerciale et industrielle.

DOUAI.

M. Jouen, professeur à la Faculté de droit de Douai : La condition des étrangers en France sous notre droit actuel.

GAP.

M. l'abbé Templier : Histoire et archéologie.

BRIVES.

M. Lajoinie : 1° Du rôle de l'esprit français dans la civilisation moderne; 2° Des classiques et des romantiques, ou étude du beau dans la littérature et dans les arts chez les anciens; 3° Étude historique et littéraire sur M. de Feletz.

AGDE.

MM. Aressy : La littérature au XIXe siècle. — Forest : Homère et la poésie épique. — Icard : Les lettres au XVIIe siècle.

ARGENTAN.

MM. Doublet : De la méthode scientifique ou philosophique. — De Borville : Études de physique. — Sauvage : L'hôtel de Rambouillet; Pascal écrivain; la tragédie classique et le drame moderne. — Macé : Progrès de l'autorité royale, Louis XI, Richelieu, Mazarin.

CHATEAUROUX.

MM. Beauché, maire de Clion : Le docteur Bretonneau, ses doctrines; l'homœopathie. — Mairesse, inspecteur de télégraphes : De la télégraphie. — Rouet, médecin : Relations des êtres vivants avec les êtres inorganiques et le monde des êtres organisés. — Boucheron, inspecteur des enfants trouvés : Études sur le roman. — Druon, proviseur du lycée de Châteauroux : Les Fables de la Fontaine, Les Contes de Perrault. — Duportal : Études sur la poésie contemporaine. — Janoyer, ingénieur civil : Géologie et agriculture. — Lambert, professeur au lycée : Études sur le *Misanthrope*; de l'immortalité de l'âme chez les poëtes. — Paret : Les Gaulois et la France; Mahomet; les croisades; expédition d'Égypte. — L'abbé Trumeau, curé de Saint-Christophe : Récit d'un voyage en Terre-Sainte.

ORLÉANS.

M. le docteur Halma-Grand : Rapports de l'anatomie et de la physiologie avec la philosophie.

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 12 17 FÉVRIER 1866

Paris, 16 février 1866.

On nous écrit de Coutances :

« La ville de Coutances vient de voir s'ouvrir ses conférences littéraires et scientifiques. Elle doit cet avantage à son lycée, qui compte parmi ses professeurs des hommes pleins de zèle et de vrai mérite.

» Elles ont lieu le soir et sont très-fréquentées. On y remarque beaucoup de dames. Les cours sont professés par MM. Héon, professeur d'histoire ; Landrin, professeur de rhétorique ; Rebière, professeur de mathématiques ; Harivel, professeur de physique.

» M. Héon a déjà ouvert son cours. Il a pris pour sujet *les Normands d'Italie*, sujet qui a un caractère local. En effet les Tancrède, qui sont les héros des campagnes des Normands en Italie, sont nés dans la commune de Hauteville-le-Guichard, située à 13 kilomètres de Coutances.

« M. Harivel a fait aussi sa première leçon au milieu d'un public nombreux. Les dames y sont venues comme à celle de M. Héon. Il avait pris pour sujet *les Sources de la lumière*.

» Le sujet choisi par M. Landrin est *Horace moraliste*, et M. Rebière s'occupera, dans son cours, d'un Normand célèbre comme savant et littérateur, *Fontenelle*. »

Voici un résumé de la première conférence de M. Héon, qui a été fort applaudie :

M. Héon ne croit pas que les historiens aient rendu aux Normands d'Italie la justice qui leur est due.

« Les fils de Tancrède de Hauteville, dit-il, sont nés à quelques lieues d'ici, et le plus savant antiquaire a peine à retrouver les traces du manoir où fut leur berceau ; une modeste commune rurale porte seule leur nom. Cette cathédrale, dont nous sommes à bon droit si fiers, nous la devons en partie à leurs largesses : et, dans cette ville, pas une place, pas une rue ne rappelle leur souvenir. Braves à faire pâlir les héros d'Homère, habiles politiques, prompts à concevoir et à oser, ils ont rempli de leurs exploits l'Europe méridionale, sauvé l'Italie de l'invasion musulmane, failli mettre sur leur tête la couronne des Césars byzantins ; et, les grands historiens modernes qui se sont occupés de l'Italie, Gibbon, Sismondi, Cesare Cantù, se croient quittes envers eux, quand, dans quelques pages brillantes, ils ont esquissé à grands traits leur merveilleuse histoire !

» Les Normands d'Angleterre, inférieurs à leurs frères d'Italie en talents militaires et en combinaisons politiques, ont eu plus de bonheur. Leur chef a une statue dans sa ville natale ; ils ont trouvé leur historien, j'allais dire leur Homère. Les Normands d'Italie attendent encore un Augustin Thierry. »

Après avoir exposé rapidement les premières émigrations normandes en Italie, l'établissement de la colonie d'Aversa (1029), l'arrivée des fils de Tancrède de Hauteville, leurs exploits en Sicile, l'ingratitude des Grecs, leur défaite et la fondation de la république aristocratique de Melfi (1043), M. Héon fait remarquer ce génie organisateur des Normands, « qu'ils ont apporté en Normandie, qu'ils portent en Italie, qu'ils porteront en Angleterre ».

Il s'attache ensuite à faire de Robert Guiscard la personnification du génie normand au XI^e siècle. Il le suit depuis ses humbles commencements et sa vie d'aventures en Calabre jusqu'à sa mort à Céphalonie, dans l'empire grec. Il montre en lui un grand capitaine mettant au service de vastes projets une habileté militaire rare de son temps ; un profond politique, substituant à son profit une véritable monarchie à la présidence plus honorifique que réelle de la république de Melfi, faisant, à la fois par dévouement et par intérêt, de cette monarchie le bouclier du saint-siége, sans accepter toutefois (et il fait en cela preuve d'un bon sens supérieur à son époque) cette confusion du spirituel et du temporel, si fréquente alors ; concevant enfin l'audacieuse, mais non téméraire pensée d'aller s'asseoir sur le trône de Byzance, comme Guillaume sur celui d'Angleterre.

« S'il était permis à l'histoire de faire des conjectures, dit-il en terminant, que fût-il arrivé si Robert Guiscard eût réussi ? Quel changement un tel homme eût pu apporter aux destinées de l'empire grec ! Entre ses mains puissantes, entre celles de son fils Boëmond, si digne de le remplacer, cet empire décrépit, qui ne savait pas se servir des admirables ressources que la nature et l'héritage des Romains lui avaient données, se fût réveillé de sa léthargie. Point d'appui solide pour les croisades, il eût ôté à ces pieuses expéditions leur caractère aventureux ; il eût refoulé l'islamisme dans les steppes de l'Asie et les solitudes de l'Afrique ; l'Asie Mineure, la Syrie, seraient peut-être chrétiennes ; Constantinople ne serait pas Stamboul, et la question d'Orient ne viendrait pas jeter périodiquement l'alarme dans les cabinets européens.

» Du moins, messieurs, dans l'Italie méridionale, l'œuvre à laquelle Robert Guiscard consacra toutes les ressources de son génie si varié lui a survécu. Ces populations diverses,

grecques, lombardes, normandes, il sut les habituer à vivre ensemble; il forma d'elles toutes une seule nationalité. Il commença par le sud l'unité de l'Italie, que les Lombards n'avaient pu faire par le nord. Cette unité de l'Italie méridionale, les révolutions n'ont pu l'entamer, et la dernière, en l'absorbant, ne l'a pas détruite, elle n'a fait que la compléter.»

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer, l'an dernier, que les professeurs de l'enseignement officiel faisaient preuve de tact et étaient bien inspirés quand ils prenaient pour sujet de leurs conférences telle ou telle question d'un intérêt spécial pour les localités qu'ils habitent. On voit par ce qui précède que cet esprit d'à-propos a porté bonheur à M. Héon.

E. Y.

---

## ENTRETIENS ET CONFÉRENCES DE LA RUE SCRIBE.

M. J. J. WEISS.

### Le roi saint Louis et le sire de Joinville.

Il n'y a guère dans notre langue et dans notre littérature de livre plus agréable et plus digne d'être étudié avec soin que les mémoires du sire de Joinville. Tout y plaît, le style, le tour d'esprit de l'auteur, les aventures variées qu'il nous raconte. Tout y est de nature à charmer l'attention et à la fixer : d'abord le héros du livre, saint Louis, qui est l'un des héros de notre race et l'une des figures symboliques du moyen âge; le moment du livre, qui est le déclin des croisades et de l'esprit qui les a inspirées; le sujet du livre enfin, qui est double et qui a un double intérêt. En effet, sans que Joinville l'ait voulu et même sans qu'il s'en soit douté, ce qui fait le fond de son livre, c'est, d'une part, la réaction qui s'opère entre le monde musulman et le monde chrétien, mis en présence par les croisades, et dont Joinville, même avec moins de qualités, serait le témoin le plus exact, parce qu'il est le dernier venu. Sujet très-grand, l'un des plus saisissants de l'histoire, quand même il ne serait pas relevé par les catastrophes de la septième croisade. C'est, d'autre part, l'antithèse singulière ébauchée par la nature, achevée par les événements, qui se montre dès les premières pages du livre, et s'accuse de plus en plus entre l'auteur du livre, Joinville, et son héros, le roi saint Louis. L'un et l'autre, le roi et le baron, n'ont pu se voir et se connaître, parmi les vicissitudes de la septième croisade, sans éprouver l'un pour l'autre une vive sympathie, qui fut chez le roi une amitié tour à tour douce et sévère, mêlée de gronderies et d'indulgence, et qui fut chez le baron une admiration et un culte, la seule admiration et le seul culte enthousiastes dont il ait été réellement capable, car Joinville n'est au fond qu'un homme de bon sens, pénétré sans doute dans sa nature intime de toutes les croyances de son temps, assez preux chevalier pour se faire à l'occasion, selon la belle expression de saint Louis, le sergent de Notre-Seigneur Jésus-Christ; assez épris de l'inconnu pour suivre une première fois son roi à la conquête de Jérusalem, mais point assez fermé à la leçon vulgaire des événements pour recommencer le même voyage après qu'il a vu, de ses yeux vu, ce que c'était au juste qu'une croisade. Saint Louis, au contraire, est tout esprit. Pèlerin sur la terre, il remplit ses devoirs de roi, puisqu'enfin Dieu l'a fait roi, et lui a donné des devoirs à ce titre; mais, ce sacrifice une fois fait à ses destinées selon la chair, jamais homme ne vécut moins que lui dans le monde et pour le monde. Ils furent amis cependant, d'une amitié qu'aucune querelle et aucun dissentiment ne purent briser, ce roi tout absorbé dans sa foi, et ce sage homme, ce prud'homme et ce vaillant homme, Joinville, occupé pendant toute sa vie, nous le verrons, à faire la part de la foi comme on fait la part du feu, et à essayer de sauver des prescriptions et des aventures de la foi tout ce qu'il peut de son humble existence, de sa pauvre personne, et de son cher fief en Champagne. Si je réussis à vous faire descendre dans l'âme de ces deux hommes, non-seulement je vous aurai fait pénétrer au fond même du XIIIe siècle, mais encore je vous aurai montré deux faces éternelles de l'humanité.

C'est en 1248, au début de la septième croisade, que saint Louis et Joinville se rencontrèrent pour la première fois, bien loin de France, au seuil des grands désastres. Joinville était parti de Marseille, et saint Louis d'Aigues-Mortes. Le rendez-vous général de l'armée royale et chrétienne avait été fixé en Chypre. On y passa une année entière avant de se diriger sur l'Égypte. Ce fut là que Joinville et saint Louis se rencontrèrent. Le roi était l'aîné, il avait alors trente-trois ans, l'âge vrai pour conduire une pareille aventure; Joinville en avait vingt-quatre, le bel âge pour les coups d'épée et les voyages lointains. Ils se virent et s'aimèrent, et ce fut ainsi que Joinville entra pour la première fois au service du roi, pour lequel il avait eu jusque-là assez peu de goût. Mansourah, Damiette, Césarée, la Palestine, tous les maux qu'ils supportèrent ensemble, achevèrent de les unir.

Joinville est né en 1215, au château de Joinville, dans le comté de Champagne. Il était l'homme du comte de Champagne, remplissait à sa cour la charge de sénéchal, et il se piquait de ne dépendre en rien du roi de France. Au moment où fut décidée la septième croisade, le roi convoqua une assemblée des barons, où fut appelé Joinville. Joinville refusa de s'y rendre, prétextant que jamais ses aïeux n'avaient reçu lettre de convocation semblable. Si on l'étudie dans ses origines et son éducation, Joinville n'était disposé par rien à une piété plus profonde et plus particulière que celle de ses contemporains. Il avait eu dans sa famille des évêques, des moines, des abbés, des abbesses, il avait eu des aïeux qui s'étaient croisés; mais on ne voit pas que la religion fût l'occupation dominante de son enfance. En 1247,

cependant, se répand le bruit de la prise de Jérusalem. Le roi vient de faire une maladie, il se croise et fait prêcher la croisade. Il la fait prêcher malgré le pape. L'esprit des croisades était alors bien déchu. On se croisait par toutes sortes de raisons étrangères au tombeau de Jésus-Christ. Celui-ci s'en allait parce qu'il avait beaucoup de dettes, et qu'il était défendu d'intenter un procès pour dettes à un croisé; cet autre exigeait pour partir la nourriture à la table de son chef de bannière, et stipulait, en se croisant, une rente pour le reste de sa vie; cet autre encore se croisait pour faire comme tout le monde. Ce fut pour ce dernier motif que partit Joinville; il suivit la mode; et puis il avait envie de voir du pays. Les préparatifs de son départ n'indiquent pas une grande ferveur; il fait un pèlerinage pour la forme, puis il va prendre sa part d'un grand banquet à Vaucouleurs; et c'est après avoir bien festoyé qu'il se met en route.

Le premier caractère de son livre, c'est une simplicité extrême. Ni l'auteur ni le livre n'ont de prétention d'aucune sorte. On a dit souvent que nous étions la race la plus vaine de l'Europe, et il est tout aussi vrai que nous pouvons être les gens de l'Europe les plus destitués de vanité, et c'est même à cause de cette absence de prétention dont nous sommes capables, que la vie de société est devenue chez nous si parfaite. C'est un de nos poëtes qui l'a dit :

La sotte vanité nous est particulière,

et c'est aussi un de nos écrivains qui, voulant définir l'homme accompli, a dit : « L'honnête homme est celui qui ne se pique de rien ». Eh bien, Joinville était né, en ce sens, honnête homme; il n'y a pas dans son livre l'ombre d'une prétention; il avoue toutes ses impressions, quelles qu'elles soient, avec le naturel le plus parfait. Il était brave, nous voyons qu'à Mansourah il reçut quinze flèches et cinq blessures, et cependant il dit continuellement ses peurs. Lorsqu'on délibère si l'on doit quitter la Palestine, il donne le conseil de rester le plus longtemps possible, et quand il voit que son conseil est suivi, il se met à pleurer à chaudes larmes du regret de ne pas partir. Prenez dès les premières pages le récit de son départ, vous y trouverez toutes les sensations contraires qui se combattent en lui, le regret qu'il a au fond du cœur, tout en cherchant les aventures, de quitter la Champagne où il se trouve si bien.

« Et ainsy que je allois de Bleicourt à Saint-Urban, qu'il me failloit passer auprez du chastel de Jonville, je n'ozé oncques tourner la face devers Jonville, de paeur d'avoir trop grant regret, et que le cueur me attendrist de ce que je laissois mes deux enfans et mon bel chastel de Jonville que j'avoie fort au cueur. »

Comme c'est joli et en même temps comme c'est humain! quelle candeur et quelle bonne foi! Cette candeur et cette bonne foi sont répandues sur tout son livre, comme sur le récit de son voyage et de ses premières impressions. L'enthousiasme religieux, ni même l'enthousiasme féodal ou chevaleresque, n'est le sentiment dominant du livre de Joinville; c'est la curiosité. Saint Louis n'eût pu raconter comme lui la croisade. Les hommes de ce caractère, absorbés dans la contemplation intérieure et la vie de l'esprit, n'ont pas d'yeux pour les choses extérieures, ils ne reçoivent de la diversité des objets aucune diversité d'impressions. Au contraire, les impressions sont extrêmement vives pour Joinville. Lorsqu'il se met en route, il décrit tout. Tout lui est prétexte à s'émerveiller, la Saône, le Rhône, la ville de Lyon, Arles, le château de Roche-Guy, dont il a entendu dire que les seigneurs dépouillaient les passants et les bateliers qui descendaient le Rhône, la Roche de Marseille, son embarquement, les sensations étranges et absurdes qu'il éprouve quand on lève l'ancre et que les prêtres chantent le *Veni creator*. Il se figure que c'en est fait de lui :

« Et, en chantant, les mariniers firent voille de par Dieu. Et incontinant le vent s'entonne en la voille, et tantoust nous fist perdre la terre de veuë, si que nous ne vismes plus que le ciel et la mer; et chascun jour nous esloignasmes du lieu dont nous estions partis. Et par ce veulx-je bien dire, que icelui est bien fol, qui sceut avoir aucune chose de l'autrui, et quelque péchié mortel en son âme, et se boute en tel dangier. Car si on s'endort au seir, l'on ne sçait si on ne se trouvera le matin au fond de la mer. »

Pendant tout le voyage, il se lève chaque matin tout surpris de n'être pas au fond de l'eau. Après qu'il a quitté Marseille, une de ses grandes admirations, c'est une certaine montagne qu'il voit sur la côte d'Afrique. Elle est énorme, ronde, verte. Le lendemain il la voit encore, et encore le troisième jour. Il est bien persuadé que c'est la montagne qui le suit. Il arrive à Chypre; il y a là quelques approvisionnements, ce qui n'a rien de bien étonnant : mais lui voit partout des édifices de tonneaux de vin, des montagnes de blé. C'est le bavardage, intempérant et vif, d'un gentilhomme casanier qui voit le vaste monde et n'a jamais rien vu jusque-là. On dirait le rat jouvenceau de la fable. Ah! qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas eu plus tard, parmi les compagnons de Colomb et de Vasco de Gama, un homme de cette imagination; quels récits merveilleux nous aurions eus de la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance!

Par malheur, le voyage ici était trop vulgaire : aller de Marseille à Chypre, et de Chypre en Égypte, il n'y a pas là de quoi s'extasier. Les événements ne valent pas l'enthousiasme qu'ils excitent. Plus tard, l'Égypte, la Palestine, le feu grégeois, sont des occasions continuelles de surprise et d'épouvante mystérieuse, jusqu'à invoquer tous les saints en général et monseigneur saint Jacques en particulier. Ce qu'il y a de remarquable, au point de vue de l'histoire, dans les sensations qu'il éprouve, c'est son étrange ignorance, et sa prodigieuse crédulité. Par son éducation, par le livre qu'il a écrit, il est ou il doit être une des intelligences les plus cultivées de son temps; on ne se figure pas cependant à quel point il pousse la méconnaissance des choses les plus simples. Hormis les grands noms

de Chypre, de Palestine, de Jérusalem, de Syrie, il ne connaît pas un seul terme géographique; il n'y a pas de nom de ville ou principauté musulmane et chrétienne en Orient qu'il n'écorche. Il a eu des ancêtres croisés, et il a dû recevoir par des récits oraux la tradition des croisades; cependant il abonde en préjugés absurdes et en opinions fausses sur Mahomet, sur les princes d'Orient, sur tout ce qu'il devrait le mieux connaître. Nul souci de la couleur locale ou de la justesse des définitions; il parle des « barons » mameluks, et même des « évêques » sarrazins. Tout ce qu'on lui raconte, il l'accepte, fût-ce un récit d'empoisonnement ou la description d'un palais de sultan, dignes des *Mille et une nuits*. Il ne sait rien des Tartares, qui alors dominaient toute l'Asie et avaient conquis la moitié du monde connu; il aurait dû connaître quelque chose de leur origine, puisque de son temps des moines avaient pénétré chez eux; il les fait cependant venir des pays les plus fabuleux. Il est persuadé que, dans le centre de l'Asie, il existe un immense rocher au pied duquel sont nés les Tartares; au-dessus de ce roc insurmontable s'étend l'empire de Gog et Magog, d'où sortiront les légions qui doivent accomplir la fin du monde. Sur la géographie physique de l'Égypte, où il a résidé, il en sait beaucoup moins que n'en savait Hérodote. A force de chercher les causes de l'ignorance où l'on était des sources du Nil, voici ce qu'il trouve : c'est que le Nil sort du Paradis terrestre, et la preuve qu'il sort du Paradis terrestre, c'est qu'on recueille dans son eau, autant qu'on en veut, du gingembre, de la rhubarbe, du poivre, de la girofle. En un mot, le Nil charrie des épices!

Malgré cette ignorance des choses les plus simples, son récit est d'une grâce et d'un pittoresque merveilleux. Il était impossible de raconter les événements de la septième croisade avec plus de force et de majesté pénétrante. Je ne veux point vous faire ici ce récit, vous le connaissez tous; Mansourah fut à la lettre le Waterloo de la chrétienté et de la chevalerie française au moyen âge, suivi d'un Sainte-Hélène où tout fut sublime, où rien ne fut mesquin, où la fierté de la chevalerie resta intacte, où la résignation de la principale victime fut incomparable. Je ne vous raconterai ni la marche de Damiette sur le Nil, ni le passage du Nil à Mansourah, ni cette nuit terrible passée sur le champ de bataille, ni la retraite et la prise du roi et des chevaliers. Tout cela est classique. Mais comment ne pas rappeler, au moins en passant, quelques-uns des traits qui expriment le mieux et la sérénité magnanime du roi, et les mœurs de la noblesse française, à l'une de ses plus belles heures d'épanouissement héroïque, et le caractère ou le talent de celui qui raconte et ce grand désastre et ces grandes vertus! Comment oublier cette reine Marguerite qui, dans Damiette, fait venir le plus vieux chevalier, lui fait jurer d'obéir à la demande qu'elle lui adressera, et lui ordonne de la tuer quand les Sarrasins paraîtront devant Damiette! Comment ne pas détacher du fond terrible et sombre de la bataille de Mansourah l'aimable épisode du comte de Soissons, qui, parmi les cadavres amoncelés, incertain s'il sera encore vivant la minute d'après, ne peut s'empêcher de songer à « la gaie science » et à tout ce qui s'ensuit!

« Et ainsy que nous estions là, gardans ce poncel, le bon comte de Soissons, quant nous estious retournés de courir aprez ces villains, se railloit avecques moy, et me disoit : « Seneschal, lessons crier et braire » ceste quenaille. Et, par la creffe Dieu! ainsy qu'il juroit, encores parlerons-nous, vous et moy, de cette journée en chambre devant les » dames. »

C'est le vers mélancolique du poëte latin :

Forsan et hæc olim meminisse juvabit,

avec la pointe de galanterie française.

Comment surtout négliger rien de ce qui concerne Joinville et ne pas recueillir dans son livre quelques-uns de ces mots où se peint à la fois son âme courageuse et sans cesse défaillante, son humeur sceptique, mélange de bonté, d'indifférence et de prudence tant soi peu égoïste, son esprit à la fois émerveillé et précis? Soit qu'il brave la mort, soit qu'il s'y résigne, soit qu'il cherche prudemment à l'éviter, il se peint dans ses aveux naïfs; il confesse avec la même simplicité l'héroïsme et la peur. Le voici dans un moment de prudence :

« Mais ne tarda guères que tantoust veez-ci venir vers nous quatre des gallées du souldan, esquelles avoient dix mil hommes. Lors je appelé mes chevaliers, et requis qu'ils me conseillassent de ce qu'estoit de faire... Et fusmes tous d'ung accord de nous rendre aux gallées du souldan... A ce conseil ne se voulust mye consentir ung mien clerc que j'avoye, mais disoit que tous nous devions lesser tuer, affin d'aler en paradis. *Ce que ne voulusmes croire; car la paeur de la mort nous pressoit trop fort.* »

Il est là au naturel. Autant qu'un autre il aime et pratique la chevalerie, mais la chevalerie nécessaire, pas la chevalerie de luxe. Il lui manque la fleur de bravoure inutile à la façon d'un Robert d'Artois. Pour les mêmes raisons, il a aussi peu de goût pour le martyre; et cependant quand le martyre s'offre inévitable, avec quelle vertu sans effort et quelle humilité touchante il l'accepte :

« Quant les Sarrazins eurent ce faict, il en entra bien trente en nostre gallée, avecques leurs espées toutes nuës ès mains, et au coul leurs aches d'armes. Et je demanday à monseigneur Baudouyn d'Ebelin, qui entendoit bien sarrazinois, que c'estoit que celles gens disoient. Et il me respondit qu'ils disoient qu'ils nous venoient couppper les testes. Et tantoust je viz un grant trouppeau de nos gens, qui là estoient, qui se confessoient à ung religieux de la Trinité qui estoit avecques Guilleaume conte de Flandres. Mais endroit moy ne me souvenoit alors de mal, ne de péchié que oncques j'eusse fait, et ne pensois sinon à recevoir le coup de la mort. Et je me agenoillé aus piés de l'ung d'eulx, lui tendant le coul, et disant ces mots en faisant le signe de la croix : « Ainsy mourut sainte Agnès. » En cousté de moy se agenoilla messire Guy d'Ebelin, connestable de Chippre, et se confessa à moy, et je luy donnay telle absolucion comme Dieu m'en donnoit le povoir. Mais de chouse qu'il m'eust dicte, quant je fu levé, oncques n'en m'en recorday de mot. »

On peut citer parmi les morceaux les plus saillants et les plus francs du livre la description de la maladie contagieuse qui se mit dans l'armée chrétienne sur le champ de bataille de Mansourah. On y sent une âme accablée et devenue, par l'accablement même, indifférente à ses propres maux et à ceux d'autrui. Dans cette prostration, l'esprit seul est éveillé; seul, le besoin d'observer cu-

rieusement persiste dans Joinville, avec le sang-froid nécessaire pour décrire avec exactitude ce qu'il a observé.

« Et de ce, et aussy que au païs de là ne pleuvit nulle foiz une goutte d'eaue, nous vint une grant persecution et maladie en l'ost, qui estoit telle, que la chair des jambes nous dessecheoit jusques à l'os, et le cuir nous devenoit tannué de noir et de terre, à ressemblance d'une vieille ouze qui a esté long-tems mucée derrière les coffres. Et oultre, à nous aultres, qui avions cette maladie, nous venoit une aultre persecution de maladie en la bouche, de ce que nous avions mangié de ces poissons, et nous pourrissoit la chair d'entre les gencives, dont chascun estoit orriblement puant de la bouche. Et en la fin guères n'en eschappoient de cette maladie, que tous ne mourussent. Et le signe de mort que on y congnoissoit continuellement estoit quant on se prenoit à seigner du neys : et tantoust on estoit bien asseuré d'estre mort de brief. »

Les expressions les plus réalistes sont ici accumulées; elles indiquent, par leur énergie et leur brutalité même, cet état singulier d'une âme tout à fait endurcie et devenue insouciante à l'idée de la mort. La façon ingénue que Joinville a d'enterrer les gens trahit encore mieux cet endurcissement étrange. Un de ses chevaliers atteints de scorbut était borgne; il meurt. Comment Joinville fait-il son oraison funèbre? « Et a cetthuy perdit-il l'autre œil. » Une autre fois, il est mourant lui-même; il charge son chapelain de lui chanter la messe. Le pauvre prêtre est atteint du mal au moment même de cette messe, et il rend subitement le dernier soupir. Joinville dit : « Et oncques plus ne chanta. » Et cependant il y a des moments où cette insensibilité d'occasion se fond tout à coup et où la nature humaine proteste et s'exhale en un cri inattendu :

« Je fu logé cheux le curé d'Acre, là où l'évesque dudit lieu m'avoit institué mon logeis, où je fu griefvement malade. Et de tous mes gens ne demoura qu'ung seul varlet, que tous ne demourassent au lit malades comme moy. Et n'y avoit âme qui me reconfortast d'une seulle foiz à boire. Et pour mieulx me resjouïr, tous les jours je veoie apporter par une fenestre qui estoit en ma chambre bien vingt corps morts à l'église pour enterrer. Et quant je oye chanter *Libera me*, je me prenoie à pleurer à chauldes larmes, en criant à Dieu mercy, et que son plaisir fust me garder et mes gens de cette pestilence qui regnoit. Et aussy fist-il. »

Considéré comme tableau d'histoire, le livre de Joinville, par l'impression qu'il laisse dans l'esprit, rappelle Hérodote. C'est le même ton de grandeur et d'ingénuité épique. Là on saisit, comme nulle part ailleurs, l'amalgame singulier que les croisades avaient fini par amener entre les chrétiens et les musulmans. On se battait toujours, on se faisait toujours la guerre, mais peu à peu la guerre était devenue une guerre toute politique, et, chose étrange, où la religion semblait n'entrer pour rien. Peu à peu, les musulmans avaient pris quelque chose de chrétien, et il n'était pas rare que les chrétiens devinssent sans trop de scrupule musulmans. A chaque instant Joinville trouve des gens de son pays qui sont Sarrasins; à chaque instant, au milieu de ces Turcs qui l'entourent, il entend parler la langue d'oïl, la langue d'oc et la langue de si. Il y a des « seigneurs » turcs qui ont une dévotion particulière pour la sainte Vierge, ou pour saint Pierre. Il y a des chrétiens qui dissertent sur les avantages pratiques du mahométisme. Rien n'est curieux comme la conversation que Joinville eut un jour, au grand scandale de saint Louis, avec un Sarrasin qui justement parlait le plus pur français de Champagne, vu qu'il était de Provins. Joinville lui demande s'il n'a pas honte de s'être renié, et s'il ne désire pas beaucoup retourner au pays de France pour y reprendre la religion et la foi de ses pères. Mais le Sarrasin lui répond en substance qu'il se rappelle le pays de France, qu'il y était serf ou quelque chose d'approchant, pas toujours sûr de manger à sa faim et de dormir son soûl; qu'il est venu chez les Sarrasins, que là il a une maison, une femme, de grands biens, que Mahomet ne lui paraît pas avoir raison, mais que la pauvreté où il serait en son pays lui paraît avoir encore plus tort. Regnard, revenu de ses voyages chez le Turc et le Maure, a de ces sortes de raisonnements.

Est-ce à dire que la foi eût disparu? Elle s'altérait et se transformait chez les uns, mais elle s'exaltait chez les autres par le contraste même. Parmi les faits de religion que rapporte Joinville, l'un de ceux qui l'étonnent le plus et qui, en effet, sont le plus étonnants, c'est la rencontre qu'il fit en Palestine d'une femme atteinte d'une folie bien notable, si tant est que ce fût là de la folie, et non pas le souffle puissant d'en haut et le tourment de l'inspiration. Parmi les objections nombreuses que la philosophie panthéiste de l'Allemagne moderne a élevées contre la foi chrétienne, il y en a une que l'on croit très-neuve, et qui a paru si forte que beaucoup d'écrivains français l'ont depuis renouvelée et reprise. Cette objection, la voici : Les chrétiens, dit-on, n'ont aucun mérite à faire le bien et à éviter le mal. Pourquoi? Parce qu'ils n'évitent le mal et ne font le bien que dans un intérêt tout à fait égoïste, celui de mériter le paradis ou d'éviter le supplice éternel de l'enfer. La vraie vertu, la vertu complète et absolue serait de faire le bien sans aucun de ces deux mobiles intéressés.

Eh bien! cette objection si redoutable, et que l'on croit si récente, Joinville l'a connue, Joinville l'a entendu faire, et voici avec quelles circonstances dramatiques :

« Bien vous veulx, sir, compter une chouse, que ouy dire au Frère Yves, qui est que, s'en allant de la maison du Roy au logeis des ambassadeurs du Souldan faire le message du Roy, il trouva parmy la ruë une femme fort ancienne, laquelle portoit en sa main dextre une escuelle plaine de feu, et en la main senestre une fiolle plaine d'eauë. Et Frère Yves luy demanda : « Femme, que veulx-tu faire de ce feu, et de celle « eauë que tu portes? » Et elle luy respondist, que du feu elle vouloit brusler le Paradis, et de l'eauë elle en vouloit estaindre Enfer : affin que jamès ne fust plus de Paradis, ne d'Enfer. Et le Religieux luy demanda pourquoy elle disoit de telles paroles. Et elle luy respondist : « Pour ce, » fist-elle, que je ne veulx mye que nul face jamès bien en ce monde » pour en avoir Paradis en guerdon, n'aussy que nul ne se garde de » pechier pour la crainte du feu d'Enfer. Mais bien le doit-on faire pour » l'entière et parfaite amour que nous devons avoir à noustre Créateur » Dieu, qui est le bien souverain, et qui tant nous a aymés, qu'il s'est » soubmis à mort pour noustre redemption, et qu'icelle mort a souffert » pour le pechié de noustre premier père Adam, et pour nous saulver. »

C'est bien le cas de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Nous étions bien persuadés que c'est Hegel et ses disciples qui, de nos jours, avaient soulevé cette objection. Une pauvre chrétienne ignorée, simple de

cœur autant que de condition, se l'était déjà posée, par un amour exalté de la perfection, il y a six cents ans, et par cela même que c'est une chrétienne qui l'a posée, il me semble que la question est résolue en faveur de la foi, professée par elle.

Tous ces objets d'étonnement se mêlaient à bien des objets de scandale. Joinville, dans les rares instants où l'on ne se battait pas et où l'on n'avait pas la peste, eut le temps d'observer bien des faits qui lui suggérèrent des réflexions imprévues. Il vit des évêques exhorter le roi à faire de faux serments pour se délivrer des mains des Sarrasins; il vit des officiers du roi trafiquer, de la façon la plus odieuse, de la détresse des croisés; il vit le camp des croisés devenir le réceptacle d'impudentes débauches; tout cela n'augmentait pas le goût qu'il avait pour les croisades, et qui devint de plus en plus médiocre. Aussi lorsque, après bien du temps, on résolut enfin de quitter la Palestine et de revenir en France, sa joie fut immense. Il déclare que jusque-là il n'était pas né, que sa vraie naissance c'est le moment où il quitte cette terre de désordres et de malheurs. Une bien autre surprise et un scandale qui le touchait de plus près l'attendaient au retour. En son absence, les gens du roi, gens peu commodes, avaient mis, le plus qu'ils avaient pu, la main sur sa châtellenie de Joinville; ils s'étaient installés chez lui avec leurs procès-verbaux, leurs paperasses, leurs huissiers, et, s'il avait tardé un peu plus, on lui aurait peut-être démontré que le château de Joinville n'appartenait pas à lui, mais au roi. Il se promit de profiter de la leçon. Plus tard, quand le roi voulut faire une nouvelle croisade et aller à Tunis, il s'excusa de ne pas l'accompagner par une réponse deminarquoise. Il lui dit qu'il souhaitait à la religion et au roi tous les triomphes possibles, mais qu'il se souvenait que, tandis qu'il servait le roi en Palestine, les gens du roi lui avaient entamé son bien, et que cela suffisait pour une fois.

La croisade avait amorti l'enthousiasme de Joinville; elle mit le sceau au contraire à l'exaltation pieuse de saint Louis. Depuis le triste jour où il fut obligé d'abandonner la Palestine sans avoir délivré Jérusalem, sa vie fut rongée par le remords de Jérusalem captive. Lui et Joinville se retrouvèrent plusieurs fois en présence avec leurs impressions contraires. Mais avant de mettre saint Louis en présence de Joinville et de voir ce qui jaillira du contact de ces deux hommes, dont l'un ne rapportait de la Palestine que le dégoût de la croisade, et l'autre que l'amer regret de n'avoir pu délivrer le tombeau de Jésus-Christ, il faut voir comment et à quel point s'était développée la piété de saint Louis.

Un grand homme avec de grandes facultés se forme rarement tout seul. Il est rarement le produit d'une seule génération, et, pour ainsi dire, d'une seule naissance. Saint Louis est le dernier venu d'une suite de souverains dont les efforts ont toujours été dirigés vers le même but. Louis, neuvième du nom, est en même temps, vous le savez, le neuvième successeur de Hugues Capet, fondateur de la dynastie capétienne. Cette famille, la plus française, pendant des siècles, qu'il y ait eu en France, cette dynastie la plus merveilleusement douée qui ait jamais occupé un trône en Europe, cette race de rois qui a été inépuisable, et qui, après huit cents années de gouvernement laborieux, donnait encore à la France pour derniers rejetons Henri IV et Louis XIV, était, au moment où saint Louis devenait roi, dans toute sa vigueur et dans toute sa séve. Presque tous les prédécesseurs de saint Louis avaient eu à un haut degré le courage, l'esprit, la prudence politique. Mais, ce qu'on n'a pas assez remarqué, beaucoup d'entre eux avaient eu, comme lui, la piété et la charité. Sa vertu est fille de la leur, et sa sainteté est venue couronner d'autres efforts de sainteté qu'elle a fait oublier. Parmi ses ancêtres, celui-ci a composé quelques-unes des plus belles hymnes de l'Église catholique, celui-là chantait au lutrin, par goût plus encore que par bonne politique, cet autre est mort pour ne pas manquer à la chasteté, cet autre encore, Louis le Gros, qui n'a laissé dans l'histoire que la réputation d'un patient et rusé destructeur de donjons, d'un accapareur de fiefs, et d'un justicier habile aux confiscations, fit une fin si dévote, et de tout point si belle, — vous pouvez en lire le récit dans l'abbé Suger, — qu'à peine peut-on dire qu'il y ait eu plus de grandeur chrétienne dans la mort de saint Louis devant Tunis.

Ce fut donc en Louis IX une vertu de race que la piété; il était saint par héritage, il le devint par l'éducation que lui donna la reine Blanche; et ses propres efforts, surtout après qu'il eut subi l'influence de la première croisade, portèrent au comble cette sainteté native. On ne peut pas dire que saint Louis ait été le roi selon le cœur du clergé catholique et de la papauté, puisque les évêques, les conciles, les papes, le trouvèrent constamment rebelle à leurs ambitions. Il fut le roi selon l'Église catholique, la figure la plus expressive et peut-être la plus haute qu'ait produite le christianisme du moyen âge; il réalisa à la lettre le type rêvé par l'*Imitation de Jésus-Christ* avant qu'on l'eût écrite, et par tous les fondateurs d'ordre monastique, surtout par le plus original et le dernier venu, François. Il eut, comme François d'Assise et Jeanne d'Arc, un cœur d'enfant. C'est pour de telles natures qu'il a été écrit : « Laissez venir à moi les petits enfants », ou bien encore : « Bienheureux les pauvres d'esprit; car le royaume des cieux est à eux. »

Pour définir saint Louis, il n'y a qu'un mot : il fut un frère mendiant, un capucin sur le trône, ne se laissant distraire du salut qu'autant que l'exigeaient les soins du gouvernement. Et ne vous attendez pas à une piété ardente, mais correcte et contenue. C'est une faculté qui déborde, et ici il faut emprunter à un de nos écrivains contemporains, qui en a trop abusé, l'expression de faculté maîtresse. Tout aboutit là; toutes les actions de saint Louis découlent de ce sentiment dominateur, et, à la lettre, y

reviennent. Saint Louis n'admet rien, ne comprend rien, n'aime rien que Jésus-Christ, la vierge Marie, monseigneur saint Jacques, madame sainte Geneviève, ou s'il aime autre chose, et il aimait passionnément sa femme Marguerite de Provence, c'est en eux et sous réserve de ses devoirs envers eux. Sa religion le dévore, et en même temps, par un phénomène remarquable elle le soutient; c'est elle qui achève de consumer ce corps chétif et délicat par nature, et qui l'anime, l'excite, le fortifie. Le détail des exercices pieux de sa journée est effrayant; la seule énumération a de quoi accabler et confondre. Je le prends au moment où il se lève. C'est à minuit; il entend *laudes* et matines, il reste longtemps en prières, la tête prosternée à terre; puis il retourne se coucher. Son lit est une simple couchette avec un matelas de coton, sans paille ni lit de plume. Même en hiver, il se couche tout habillé; il remet à un de ses pages ou de ses officiers une bougie, et ce page ou cet officier a l'ordre de le réveiller quand la bougie a brûlé jusqu'à une certaine limite. Un de ses contemporains dit que, dans ce second sommeil, il n'avait pas le temps de se réchauffer. Il se relève ensuite, il s'habille et se chausse lui-même, ne voulant pas qu'aucun serviteur touchât à sa personne par un sentiment de réserve; il descend à l'Église, il entend primes et la messe et quelquefois plusieurs messes; il rentre alors dans sa chambre toucher les écrouelles; puis, cette cérémonie achevée, il expédie les affaires de son royaume. Midi sonne, il dîne, ordinairement avec des religieux ou avec de savants hommes et de saints hommes, et pendant qu'il dîne on chante sixte et tierce dans la chapelle. Après dîner il sommeille légèrement, puis il lit les Évangiles et les Pères de l'Église; il donne audience à des personnes pieuses, à des religieux, s'entretient avec eux des choses de religion. Arrive alors l'heure de vêpres, il va à vêpres, il soupe, entend complies, rentre de nouveau dans sa chambre; il reçoit ses enfants, leur enseigne lui-même le catéchisme, leur donne des leçons d'histoire sainte et d'histoire de France. Ses enfants retirés, il lit, entend de nouveau complies, fait sa prière du soir; pendant cette prière il s'agenouillait cinquante fois et se relevait cinquante fois de toute sa hauteur et, à chaque fois, il récitait un *Ave Maria*. A ce moment, la nature l'emportait; il avait des faiblesses et des éblouissements; il ne voyait plus quelquefois où était son lit, et l'on était obligé de l'y conduire. Voilà pour l'ordinaire. Il faut ajouter à cela les jeûnes et les pénitences du carême et de l'avent, qu'il observe très-régulièrement; la communion fréquente, la confession tous les vendredis; tous les vendredis la haire sur la chair nue, la discipline également tous les vendredis, et ce jour-là, jamais un sourire ni une distraction. Il faut ajouter les pèlerinages pieds nus. Le vendredi saint, il va pieds nus du Palais à Notre-Dame, et quelquefois à l'abbaye Saint-Antoine; il lui arriva un jour de faire de la sorte les cinq lieues qui séparent Nogent-le-Roy de Notre-Dame de Chartres. En ces occasions, ni le froid, ni la pluie, ni la boue ne l'arrêtaient; les pauvres, se pressant sur ses pas pour recevoir ses aumônes, lui marchaient sur les pieds et le martyrisaient sans qu'il murmurât. Quand il voulait faire un cadeau selon son cœur à une personne bien chère, à sa fille ou à sa femme, il lui envoyait dans une jolie boîte d'ivoire une ceinture de haire ou une discipline. Il faut ajouter les repas qu'il faisait avec les pauvres, et qui devaient être aussi bien souvent une mortification. Il faut ajouter ses retraites au monastère de Châlis, où lui-même se faisait le serviteur et l'infirmier des vieux moines. Il faut ajouter les constructions de monastères où il se faisait un devoir de servir les maçons. Il faut ajouter ses efforts de continence qui lui coûtaient le plus; aimant Marguerite avec passion, il passa en prières au pied de son lit les premières nuits de noces. Il faut ajouter le lavement des pieds qu'il pratiquait assidûment, comme le toucher des écrouelles et les visites aux lépreux. Il faut ajouter ses mortifications à table; jamais il ne but une goutte de vin pur; il s'irritait si les mets qu'on lui servait flattaient son palais, et quand on cherchait à ruser avec ses austérités et à le leurrer d'une sauce délicate, il demandait une écuelle de bois et étendait d'eau, pour la rendre insupportable au goût, cette friandise illicite. Il faut ajouter ses mortifications avec ses serviteurs; on le pouvait voler et injurier en face, sans qu'il se plaignît; il se contentait de remarquer qu'il ne serait jamais aussi malheureux avec ses officiers que l'avait été Jésus avec ses bourreaux. Il faut ajouter..... Mais qu'ajouterai-je? Déjà vous vous récriez peut-être qu'il était fou. Non! vous vous trompez : il était saint.

Voulez-vous savoir ce qui sépare la faiblesse de la charité, et la dévotion, un peu niaise, de la vertu chrétienne, arrivée à sa perfection. Prenez ce Géronte capétien qui s'appela le bon roi Robert. Sous prétexte d'imiter Jésus-Christ, il était débonnaire avec l'impudent larron qui lui venait voler à l'église la frange d'or de son manteau; mais il l'était plus encore avec ceux qui pillaient le royaume. Il composait des hymmes admirables; mais il ne savait pas maintenir la paix dans sa maison. Il était prosterné devant Dieu, mais il était anéanti devant sa femme Constance, une méchante femme. Il traînait à sa suite « six vingts pauvres », toujours les mêmes, qu'il logeait, hébergeait, habillait et promenait sur des mulets bien caparaçonnés, et il n'avait pas l'esprit de se dire que des pauvres ainsi choyés n'étaient plus des pauvres, mais des rentiers!

Autre était saint Louis! Songez que cet homme, anéanti dans l'amour de Dieu, trouva le temps d'agrandir son royaume; qu'il faisait restituer aux familles laïques ce que leurs chefs avaient donné indûment aux moines, que jamais évêque, concile, clerc, ni pape n'obtint de lui qu'il fît fléchir devant son orgueil la puissance civile; qu'il nous donna notre premier code politique et notre premier code commercial; qu'il fut le vrai fondateur de notre enseignement classique; qu'il réduisit le roi d'An-

gleterre à lui obéir en humble vassal. Songez que cet homme, absorbé en des dévotions terribles qui ruinèrent une santé déjà délicate, était le plus gai des causeurs, qu'il aimait la joie et cherchait à la répandre autour de lui, et, qu'un jour, reprenant un chevalier de la simplicité de son costume, il lui disait gravement et courtoisement : « On se doit vestir bien honnestement, afin d'estre mieux aimé de sa femme. » Tremblant devant Dieu et, comme un fils soumis et tendre, timide devant sa mère ; mais si intrépide à Mansourah que les héros de cette bataille épique en parurent moins braves, et selon le mot des Sarrasins, «le plus fier chrétien qui fut jamais.» Oui, bon avec excès, oui, timide, humble et ingénu, mais se relevant par le sentiment du devoir royal et l'héroïque éclat de la vertu. Il ne faisait rien qui ne fût bon, qui ne fût saint, qui ne tendît à Dieu ; mais, à l'occasion, rien non plus qui ne fût grand et fort. Voilà la sainteté, voilà la vertu ! Folie si l'on veut, folie de la croix qui le mènera mourir à Tunis, après d'incroyables exploits et le plus fécond des règnes. Quelle sagesse est plus belle que cette folie !

Le caractère propre de Joinville est d'admirer cette vertu autant qu'elle méritait d'être admirée, et cependant de ne se pouvoir retenir d'exprimer une certaine inquiétude qu'elle lui inspire. Quand il raconte la façon dont le roi se croisa, après une maladie dont il avait failli mourir, il semble que le souvenir des maux de la croisade lui revienne pour lui inspirer une solennelle et mystérieuse terreur : « Quant la bonne dame sa mère » sceust qu'il eût recouvert la parolle, elle en cust si » grant joie que plus ne povoit. *Mais quant elle le vist* » *croisié, elle fust aussi transsie comme si elle l'eust veu* » *mort.* » Il est évident que Joinville, revenu de la croisade et vivant à Paris dans le commerce quotidien de saint Louis, ne cessa jamais d'apercevoir, au delà des héroïques qualités de son roi et planant au-dessus d'elles, l'image de la Mansourah, la captivité dans les pays lointains, l'exil, la misère et la peste, et c'est pour cela qu'à chaque instant, tout en admirant, il faisait, malgré lui, ses réserves et protestait. La différence des deux natures se montre surtout dans leurs entretiens sur la religion. Saint Louis aimait à conter des anecdotes pieuses ou à poser à son ami des cas de conscience. Quelquefois c'était une parabole d'un sens relevé, telle que l'histoire de l'évêque et du maître en théologie. Le maître en théologie vient trouver l'évêque et lui explique qu'il est assailli de doutes sur le sacrifice de la messe. L'évêque lui demande si, « quand l'ennemi lui envoie cette tenta- » tion, cela ne lui plaît point. » Et le maître lui répond que rien, au contraire, ne le tourmente autant, et que, pour tous les trésors de la terre, il ne voudrait pas renier le moindre des sacrements de l'Église.

Adonques l'Evesque luy remonstra par exemple le grant mérite qu'il gaignoit en la peine qu'il souffroit en la dicte temptation, et lui dist : Vous savez, Maistre, que le Roy de France guerroye contre le Roy d'Angleterre. Et savez que le chasteau qui est le plus prez de la marche des dits deux Roys, c'est la Rochelle en Poitou. Doncques respondez-moi : si le bon Roy de France vous avoit fait bailler à garder le chasteau de La Rochelle qui est si prez de la marche ; et il m'eust bailler ou fait bailler le chasteau de Montlehry à garder qui est au fin cueur de France : auquel deveroit le Roy en la fin de la guerre savoir meilleur gré, à vous ou à moy, de luy avoir ainsy gardé ses chasteaux de perdre. — Certes, sire, fist le Maistre, je croy que ce seroit à moy qui luy auroyt bien gardé La Rochelle, qui est en lieu plus dangereux, et y est la raison assez bonne. — Maistre, fist l'Evêque, je vous certifie que mon cueur est semblable au chastel de Montlehry. Car je suis tout asseuré du saint sacrement de l'autel et des autres aussi sans aucun doubte y avoir. Pourtant vous dy, que pour ung gré que Dieu notre créateur me sceit de ce que je le croy seurement et en paix, que au double vous en sceit-il gré, de ce que vous luy gardez vostre cueur en perplecité et tribulation, et que pour nul bien terrien, ne pour quelconque mal ne adversité qu'on vous peust faire au corps, vous ne le vouldriez jamès regnier ne abandonner d'avecque vostre foy et créance.

Donc je vous dis que beaucoup mieulx luy plaist en ce cas vostre estat que ne faist le mien. Dont suis très-joyeux, et vous prie que l'ayez en souvenance, et il vous secourera à vos besoings.

Naturellement, à de si hautes et si sages leçons Joinville n'avait rien à objecter. Mais d'autres fois, il semblait bien à Joinville que le roi tombait dans l'excès : témoin l'histoire du juif et du chevalier avec les commentaires dont l'accompagne le roi :

Encore me compta le bon saint Roy que une foiz advint que au moustier de Clugny y eust une grant disputation de clercs et de Juifs ; et que là se trouva ung chevalier vieil et ancien, lequel requist à l'Abbé d'iceluy moustier, qu'il eust ung peu d'audiance et congié de parler, ce que à peine luy octroya. Et adonc le bon chevalier se lieve de dessus sa potence, qu'il portoit à soy soutenir, et dist qu'on luy fist venir le plus grant clerc, et le plus grand maistre d'iceulx Juifs, ce que luy fut fait.

Et le chevalier luy va faire ceste demande : Maistre, respondez. « Croyez-vous en la vierge Marie, qui porta Nostre Sauveur Jésus-Christ en ses flans, et puis en ses braz, et qu'elle l'a enfanté vierge, et soit mère de Dieu ? Et le Juif lui respond, que de tout ce, il ne croyoit rien. Et le chevalier luy dist : Moult follement avez dist, et estes trèz-fol ardy, quant vous qui le croyez, avez entré en son moustier et en sa maison. Et vraiment, fist le chevalier, présentement le compererez. » Et il lieve sa potence, et fiere le Juif bien estroit sur l'ouye, tant qu'il le coucha à terre renversé. Et ce voyant les autres Juifs, ils vont lever leur Maistre tout blecé, et s'enfuyent ; dont par ce demoura la disputation des clercs et des Juifs finie.

Lors vint l'Abbé à iceluy chevalier, et luy dist : Sire chevalier, vous avez fait folie, de ce que avez ainsy frappé. Et le chevalier luy respond : Mais vous avecz fait encore plus grant folie d'avoir ainsy assemblé et souffert telle disputation d'erreurs. Car ceans avoit moult grant quantité de bons chrestiens, qui s'en eussent allés tous mescreants par l'argut des Juifs. Aussy vous dy-je, me fist le Roy, que nul, si n'est grant clerc et théologien parfait ne doit disputer aux Juifs ; mais doit l'omme lay quant il oit mesdire de la foy chrestienne, desfendre la chose, non pas seulement de parolles, mais à bonne espée tranchant, et en frapper les mesdisants et mescreants à travers le corps, tant qu'elle y pourra entrer.

Souvent aussi Joinvillle aimait mieux admirer qu'imiter, et quand le roi le pressait trop et prétendait le convertir, il se révoltait tout de bon :

Le bon Roy m'appela une foiz, et me dist qu'il vouloit parler à moy, pour le subtil sens qu'il disoit cognoistre en moy. Et en présence de plusieurs me dist : « J'ai appelé ces frères qui cy sont, et vous fais une » question et demande de chose qui touche Dieu. La demande fut telle : » Seneschal, dit-il, quelle chose est-ce que Dieu ? Et je luy respons : Sire, c'est si souveraine et bonne chose que meilleure ne peust estre. Vraiment, fit-il, c'est moult bien respondu. Car cette vostre response est escripte en ce livret que je tiens en ma main. Autre demande vous foy-je, savoir lequel vous aimeriez mieulx, estre mezeau et ladre, ou avoir commis et commettre un pechié mortel. Et moi qui oncques ne luy voulus mentir, luy respondy que j'aymeroye mieulx avoir fait trante pechiez mortel que estre mezeau. » Et quant les frères furent departys de là, il me rappelle tout seul, et me fist seoir à ses pieds, et me dit : « Comment avez-vous osé dire ce que vous avez dit ? Et je lui respons que encore je le disoye. Et il me va dire : Ha ! foul musart, musart, vous y estes deceu. Car vous savez que nulle si laide mezellerie n'est comme de estre en pechié mortel ; et l'ame qui y est est semblable au

diable d'enfer. Parquoy nulle si laide mezellerie ne peut estre..... Pourtant vous prie, fit-il, que pour l'amour de Dieu, premier, puis pour l'amour de moy, vous retienguez ce dist en vostre cueur, et que vous aimiez beaucoup mieulx que mezellerie et aultres maux et noschiefs vous viensissent au corps, que commettre en vostre ame un seul pechié mortel qui est si infame mezellerie.

Aussy illeques me requist « si je lavoye les pieds aux povres le jour du jeudy saint. Et je luy dis : Fy, fy, en malheur ; ja les pieds de ces vilains ne laveray-je mie. Vraiment, fit-il, c'est trez-mal dist ; car vous ne devez mie avoir en desdaing ce que Dieu fist pour noustre enseignement. Car luy qui estoit le Maistre et Seigneur lava ledit jour d'iceluy jeudy saint les pieds de tous les Apoustres, et leur dist que ainsy que luy qui estoit leur maistre leur avoit fait, que semblablement ils fissent les uns aux autres. » Ainsy doncques vous prie que pour l'amour de luy, premier, et de moy, le veuillez acoustumer de faire.

Ce «pour l'amour de moy», qui revient deux fois dans la bouche du roi est un trait de bonté et de simplicité sublime. Il peint à lui seul le parfait chrétien. Mais comme Joinville se peint aussi dans ses promptes réponses! Joinville est une sorte de Chrysale du moyen âge, qui dit volontiers comme l'autre :

Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.

Il y a aujourd'hui six siècles que « le saint homme de roy Loys » et son sincère ami dorment dans la poussière. Nous avons étudié en eux deux formes d'esprit originales où sont profondément empreintes, ce semble, les passions, les habitudes, les croyances particulières d'une époque spéciale. Et cependant, ces deux formes d'esprit qui paraissent si spéciales à leur temps, sont deux formes d'esprit éternelles. La nature humaine, quand on cherche à la saisir en ses éléments primitifs, est si constamment semblable à elle-même, à travers la diversité des temps et des lieux, qu'il n'y a presque pas d'âme énergiquement façonnée par le travail d'un siècle et l'action d'une race, qui ne soit l'expression en haut relief, comme je le disais tout à l'heure, d'une des grandes directions de l'humanité en tout pays et à tout âge! Quand je vous ai montré cet homme pâle et maigre, rongé de veilles, exténué de macérations, dévoré de religion, qui ne soutient un corps chétif que par le feu intérieur de l'âme, qui s'en va, par monts et par vaux, donner des coups d'épée gigantesques à la recherche d'une Jérusalem impossible à atteindre, qui ne distingue sous les disgrâces que son Dieu qu'il sert et son devoir de chevalier qu'il accomplit; pour qui les ruines les plus palpables et les misères les plus dégoûtantes se transforment et disparaissent sous l'éblouissante vision du ciel entr'ouvert devant ses yeux; et quand, véridique historien d'une histoire vraie, j'ai joint au héros sublime, marchant côte à côte avec lui, ce compagnon sermonneur, juge froid des choses héroïques, témoin exact des choses réelles, qui admire son maître et qui l'aime, mais qui ne peut s'empêcher enfin de voir ce qu'il voit, c'est-à-dire la mer avec ses tempêtes et ses nausées, le scorbut avec sa puanteur, la peste avec son infection cadavérique, les ribaudes, infâme et grossier cortége des saints sous la croix, et qui, revenu dans le château de Joinville, sa vraie Jérusalem à lui, se met à supputer non sans chagrin, les dommages très-réels apportés à son petit ménage par la poursuite d'un idéal très-problématique; je suis tenté de me le demander : est-ce saint Louis, est-ce Joinville que je vous ai peint? Est-ce que vous n'avez pas cru par instants voir passer devant vos yeux deux images qui semblaient rappeler de loin notre vieil et populaire ami, l'ingénieux hidalgo de la Manche, escorté du prosaïque Sancho? C'est que l'esprit enthousiaste et l'esprit positif, la sublimité et la sagesse, la poésie et la simple prose, le roman et le pot-au-feu, se sont toujours disputé les âmes; ils se les disputaient il y a mille ans, ils se les disputent aujourd'hui, ils se les disputeront éternellement.

Ces deux hommes, Joinville et saint Louis, ne sont pas communs ; l'époque où ils vécurent ne fut pas non plus médiocre. Il y a tant de préjugés répandus sur le moyen âge, même parmi les personnes instruites, que je ne crois pas superflu, avant de vous quitter, d'insister sur ce point, et de vous montrer en très-peu de mots, que, si grand qu'ait été saint Louis, son époque le valait. Ce n'est pas l'opinion générale. On admet de nos jours une loi fatale du progrès, qui fait qu'un siècle, situé huit cents ans en arrière, est jugé de parti pris comme nécessairement inférieur à tous ceux qui l'ont suivi. Je crois bien au progrès continu et constant de notre espèce en ce sens que la somme de ses connaissances positives, de son bien-être, de ses jouissances, des ressources dont elle dispose, s'accroît sans cesse par le seul travail du temps; mais je n'y crois pas autant en ce sens que la somme de génie, d'intelligence et de vertu, qui est dans l'humanité, s'accroîtrait régulièrement et invinciblement par le seul cours des âges. Du moins l'histoire jusqu'à présent ne confirme pas cette loi du progrès général et continu en toutes choses qu'a imaginée la philosophie. L'histoire nous montre des peuples qui naissent, grandissent, se développent, s'épuisent, meurent, comme tout ce qui vit sur la terre, et comme s'épuisera probablement un jour la terre elle-même. Elle nous montre dans un même peuple des qualités et des vertus qui, après avoir été longtemps dominantes, disparaissent pour faire place à des vertus et à des qualités, non plus belles, mais d'un ordre différent. Elle nous montre enfin, dans un même groupe de peuples, de grands siècles succédant à de petits siècles par l'effet d'une loi aussi mystérieuse et aussi insaisissable que celle qui combine les années de disette avec les années d'abondance et qui fait succéder à des années tempérées des années rigoureuses. Si bien que ceux qui disent, comme Azaïs : *Tout est compensation*, paraissent beaucoup plus près de la vérité historique que ceux qui disent, comme Condorcet : *Tout est progrès*.

Le spectacle de la civilisation du moyen âge et des temps où vécurent saint Louis et Joinville confirme ces réflexions. Cette civilisation a eu, comme les plus brillantes civilisations de l'histoire, ses origines pénibles et sa décadence; mais elle a eu aussi son épanouissement glorieux, et de l'an 1100 à l'an 1500, la France a connu

de hautes époques aussi bien que des époques basses. C'est précisément sous le règne de saint Louis et de son aïeul Philippe-Auguste, c'est-à-dire à la fin du XII^e siècle et dans la première partie du XIII^e, que le moyen âge a été à son apogée; c'est alors aussi que cette première formation de la France, cette France de la première manière, si l'on veut me passer cette expression, qui commence à s'élaborer vers le temps de Hugues-Capet, qui se décompose sous Philippe le Bel, tombe en putréfaction sous Charles VI, la France féodale, communale et cléricale (je ne prends pas le mot clérical dans son mauvais sens) produit ses fruits les plus magnifiques et vit de sa vie la plus riche. Cette France-là, on la juge d'ordinaire avec une phrase toute faite, une phrase imbécile, «les ténèbres du moyen âge». Eh bien! sachez-le, cette France-là, avec d'autres vertus, d'autres qualités, d'autres sources d'émotions et de jouissances a valu, tout au moins, pour l'éclat jeté dans le monde, la France de Louis XIV et la France d'aujourd'hui. Je ne voudrais pas établir, entre le passé et le présent, une comparaison qui, poussée en toutes ses parties, ressemblerait à un jeu d'esprit puéril. Mais enfin, la plupart de nos contemporains se figurent la robuste enfance de notre nation comme celle d'une pauvre créature chétive et malingre, séquestrée dès sa naissance et jetée dans un donjon humide, où un jour douteux ne pénètre que pour éclairer des murs tapissés de sabres et d'images de saints fantastiques. Ils sont persuadés qu'en toute chose ils sont fort au-dessus de leurs ancêtres. Eh bien! non, non! Savez-vous que si je comparais seulement la surface territoriale occupée en ce moment par notre race, et celle qu'occupaient dans le monde alors connu, c'est-à-dire dans le bassin de la Méditerranée, nos aïeux de l'an 1100 à l'an 1300, j'aurais peur d'être amené à conclure qu'une des qualités essentielles d'un grand peuple, la force d'expansion, est chez nous en décroissance. Il y eut de 1100 à 1300 une diffusion de notre race, de nos lois, de notre langue et de notre domination à laquelle je ne vois rien à comparer aujourd'hui que l'inquiétante propagation de la race et de la langue anglaise en Amérique, en Asie, et dans l'extrême Orient. De 1100 à 1300, les chevaliers de France avec leurs hommes, se montrent partout; ils fondent partout des empires, des principautés, des royaumes et des baronnies françaises. Il y a eu presque en même temps, nous l'oublions trop, un roi français à Naples et en Sicile, un roi français à Jérusalem, un roi français en Chypre, un empereur français à Constantinople, des princes français à Édesse, à Antioche, en Cilicie, en Morée, à Corfou; il y a eu un roi français même à Londres, car notre langue, nos mœurs et nos lois ont dominé l'Angleterre pendant deux cents ans. Le nom de Franc fut alors, pendant un siècle ou deux, ce qu'avait été autrefois le nom de Romain, et un Italien illustre, Brunetto Latini, le maître du Dante, put intituler l'un de ses livres : «De l'universalité de la langue française.» Ce titre paraîtrait aujourd'hui exagéré; il y a deux langues qui nous disputent actuellement le monde, la langue allemande et la langue anglaise.

Considérez, je vous prie, les monuments qui nous restent de cette époque, la Sainte-Chapelle, Notre-Dame et la tour de Montlhéry. Les gens qui ont construit tout cela avaient apparemment quelques notions de l'art de l'architecte, du sculpteur et de l'ingénieur. Considérez les étoffes, les bijoux, les meubles sculptés du XIII^e siècle; vous supposerez facilement que derrière les épaisses murailles des donjons féodaux, dans l'intérieur des sombres maisons bourgeoises de la cité, on menait une existence assez confortable et assez luxueuse. Prenez une épée de la même date, essayez de la soulever, vous serez amené à conclure non-seulement que l'homme qui la maniait avec aisance était d'une constitution plus robuste que nous ne le sommes, mais encore que l'armurier qui l'avait fabriquée suppléait à la chimie industrielle par une connaissance pratique assez rare des métaux, de leur tempérament et de leurs vertus. Lisez les poëmes de la langue d'Oc et de la langue d'Oil ou tout simplement les lettres d'Héloïse et Abeilard; vous y trouverez tant d'idées fines et délicates sur la société, sur l'amour, sur le mariage, sur les femmes, sur le cœur, que vous vous demanderez si Larochefoucauld, Racine et la Bruyère, ont fait autre chose qu'ajouter à tout cela ce qui est l'œuvre du temps, l'éclat d'une langue plus polie et plus parfaite. Lisez les scholastiques, et à travers leurs formules hérissées et barbares, vous descendrez aussi loin qu'on peut aller dans l'analyse des notions essentielles de l'entendement humain. Après tout, aujourd'hui comme au temps de saint Bernard, la métaphysique ne fait que tourner sous d'autres noms dans la querelle du réalisme et du nominalisme. Nous sommes un peuple industriel, spéculateur et de plus en plus utilitaire, que protége une bonne police. Nous employons notre tranquille génie à étendre le domaine des sciences positives, à tracer des routes, à élever des halles qui sont admirables, à construire des chemins de fer, à inventer de puissantes machines de travail. Nos pères étaient, eux, un peuple guerrier, religieux, spéculatif, spiritualiste et aventureux. Eh bien! ils employaient leur génie à se mettre à l'abri des coups de main de leurs semblables derrière de bonnes murailles, à élever d'incomparables monuments de leur foi, à chercher dans les abstractions de l'esprit bien explorées la confirmation de leurs pieuses croyances. Comme ils ressentaient d'autres besoins que nous, ils dépensaient autrement que nous ce qu'ils avaient de génie, mais il n'est pas du tout démontré qu'ils en eussent moins que nous.

Ce qui fut chez eux incomparable, et le récit de Joinville suffit pour nous en convaincre, ce fut la force d'âme, et ce que produisaient surtout le XII^e et le XIII^e siècle, c'était des individualités énergiques qui, soit dans leur développement intérieur, soit dans leur action sur le

monde, allaient sans crainte jusqu'au bout de leurs sensations et de leurs ambitions. Le monstre qui voit tout et qui atteint tout, qui a cent bras, cent yeux, cent oreilles, l'administration, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'était pas encore né. Ni le roi, ni l'Église, ni la hiérarchie féodale, ni personne, n'avait à son service cette puissance, partout également présente et partout également active, qui réprime et qui, au besoin, prévient. Il en résultait, je ne le nie pas, d'affreux désordres, et la faiblesse qui ne se défendait pas elle-même était cruellement opprimée par la force. Mais à travers le désordre, comme à travers les mailles rompues du filet d'acier de la féodalité, se glissait quiconque avait une action à faire ou une parole à dire, et s'il avait fait le sacrifice de sa vie ou de son repos, il était assuré qu'à ce prix il se serait fait entendre avant que la main de l'Église eût eu le temps de se poser sur sa bouche, ou la main du roi sur la poignée de son épée. Selon ce que lui soufflait l'esprit intérieur, il fondait un ordre monastique, une université, une corporation, une commune, un royaume. Je vous parle aujourd'hui, et j'en suis très-heureux, mais en vertu de combien d'autorisations préalables, dont je remercie infiniment l'autorité! Au temps d'Abeilard, il fallait moins de cérémonies pour rassembler des milliers d'auditeurs sur la montagne Sainte-Geneviève que pour en réunir ici deux ou trois cents. La prédication spontanée des foules ne fut jamais aussi libre, jamais il ne fut donné à un simple individu qui ne tenait sa mission que de lui-même d'exercer une domination aussi efficace par la parole que dans ces siècles qu'on appelle l'âge d'or de la force brutale. La plus brillante valeur donnait bien peu auprès de ce que produisait l'éloquence d'un saint ou celle d'un docteur. A coups d'épée, ce petit gentilhomme normand, parti de sa châtellenie pour faire fortune et pour « gagner » comme il lui plairait, sans demander la permission de personne au monde, enlevait Naples, ou Bari, ou Antioche. Mais, à coups de paroles, ce petit bourgeois d'Assise, parti de la maison paternelle avec le dessein extravagant de réformer le siècle et de fonder sur la terre le règne de la charité parfaite, enlevait l'Europe tout entière. Suspect au pape, aux conciles, aux évêques, aux abbés des ordres déjà reconnus, à l'empereur, aux rois et aux barons, François d'Assise réussit, sans autre appui que la conviction intérieure et l'éloquence, à gagner les évêques et les conciles, à neutraliser les puissances féodales, à faire fléchir jusqu'aux résistances d'un pape qui s'appelait Innocent III, et à fonder par des affiliations successives entre les laïques, désireux de lutter contre les iniquités du siècle, cette association du tiers ordre, qui fut plus qu'un État dans l'État, qui fut une Église dans l'Église. Je suppose que François d'Assise fût né de nos jours avec la même exaltation pieuse, avec la même tendresse chrétienne pour l'univers entier, la même éloquence d'une chaleur et d'une onction irrésistibles; croyez-vous qu'il eût accompli les mêmes prodiges? Hélas! né de nos jours, malgré l'énergie de sa volonté et de sa foi, il n'eût pas dépassé la seconde borne au delà d'Assise; dès son premier pas vers le vaste monde, il fût venu échouer sans bruit, lui et sa mission, devant le plus insurmontable comme le plus vulgaire des obstacles, un bon et doux gendarme, lui demandant son passeport, au nom du roi d'Italie, avec une urbanité inflexible. Et si, après vous avoir fait mesurer par cet exemple tout ce qui était laissé à l'initiative d'un seul homme, je veux essayer de mesurer ce qu'était la rude audace de ces siècles lointains, je n'ai qu'à prendre deux disciples de François d'Assise, deux capucins, Plancarpin et Rubruquis. Permettez-moi d'embarquer sans façon ce Plancarpin et ce Rubruquis sur la petite escadre qui a naguère transporté quelques milliers de soldats français en Chine. Ils ont vu prendre Pékin; ils ont assisté à l'une des aventures hardies et extraordinaires de ce temps; les voilà de retour. Interrogez-les pour savoir s'ils admirent. Ils vous répondront simplement que la chose est en effet admirable en soi, et que vous ne sauriez trop vous émerveiller, vous autres Parisiens, qui n'avez jamais quitté la rue des Lombards et le faubourg Saint-Denis; mais que pour eux, ayant fait le même voyage un peu plus difficilement, ils ne sauraient éprouver un étonnement aussi vif. Que supposez-vous en effet qui exige le plus de témérité: ou de partir en corps, par régiments et par bataillons bien ordonnés et bien munis, sur des navires qui ont fait dix fois le chemin, et de s'en aller prendre Pékin à coups de canon,— ce qui est déjà, j'en conviens, suffisamment téméraire, — ou de partir d'un monastère de France ou d'Italie, comme Plancarpin et Rubruquis, sans autre arme qu'une robe de capucin, de s'en aller seul, ou à peu près, par terre, de village en village, de campement en campement, de désert en désert, à travers des pays que n'a jamais foulés le pied d'un Européen, à travers les langues les plus diverses et les plus inconnues, et d'arriver enfin au centre de la Chine, après avoir fait pendant une année entière une étape tous les jours, le plus souvent à pied, sans trop savoir où l'on arriverait et si l'on arriverait? Voilà ce qu'était en ce temps-là une expédition de Chine, et ce qu'elle exigeait de persévérance courageuse.

Ne craignez point qu'après cela je conclue en formant le vœu charitable de nous voir tous transportés en plein XIIIe siècle. Vous vous y trouveriez probablement fort mal, et moi aussi. Mon but, en vous exposant ces courtes réflexions, n'a point été de vous dégoûter du présent, mais d'essayer de vous rendre plus justes envers le passé. Ce serait soutenir le plus pitoyable des paradoxes que d'essayer de dissimuler le progrès général et continu de la politesse, du bien-être, de l'instruction, des lois et des mœurs en Europe et en France depuis quelques siècles. Quoiqu'il y ait le défaut d'un peu de fadeur dans notre prospérité, d'un peu de mollesse et d'effacement dans nos vertus plus douces et plus humaines, d'un peu de platitude dans notre bon ordre, notre civilisation est

de celles dont on a sujet d'être fier. Soyez donc aussi fiers que vous voudrez de votre présent, et jouissez des biens que vous avez acquis. Mais connaissez un peu mieux toute la gloire de votre nation ; corrigez-vous du détestable préjugé qu'il n'y a de beau dans notre histoire que les révolutions que vous y avez faites : le drapeau de Jemmapes et de Marengo n'est pas d'une seule couleur; il a gardé préciensement dans ses plis, et à la place d'honneur, au centre, la couleur blanche de Bouvines et de la Mansourah. Que ce soit là votre symbole et votre règle ! Unissez, comme ce glorieux emblème de la patrie, tout ce qui doit être inséparable dans une âme patriotique, et n'oubliez jamais quelle grande chose c'était que le royaume de France.

J. J. Weiss.

---

## FACULTÉ DES LETTRES DE LYON.

### LITTÉRATURE ANCIENNE.

COURS DE M. HIGNARD.

#### Les poëmes homériques.

Sans doute, avant le chantre de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* il y eut des poëtes qui lui préparèrent la voie ; il est évident que l'épopée n'a pu arriver de son premier bond à une telle hauteur ; et, d'un autre côté, nous trouvons dans Homère lui-même l'indice de poëmes antérieurs. Ce Phémius, ce Démodocus, qui, à la table des princes, chantent déjà les malheurs de Troie, ne sont point des portraits de pure imagination. Comme Orphée, comme Thamyris, ils représentent sans aucun doute un âge poétique dont Homère a été l'héritier. Mais, sauf des noms, cet âge poétique ne nous a rien laissé. Il n'y a pas un seul vers grec que l'on puisse dire avec certitude antérieur à l'*Iliade*. Il semble que cette grande gloire d'Homère a réellement éclipsé et plongé dans l'oubli tout ce qui l'a précédée, comme le dit une jolie épigramme de Léonidas de Tarente, dont j'ai essayé de reproduire le sens, sinon l'élégance et le tour poétique :

> Quand de Phœbus au ciel resplendit la lumière,
> Les astres de la nuit éteignent leurs flambeaux ;
> Tels on vit devant toi pâlir tous tes rivaux,
> Quand dans les cieux de l'art tu parus, grand Homère !

Montaigne disait, il y a trois cents ans, « que rien ne vivait dans la bouche des hommes comme les ouvrages d'Homère ». Cela n'a point cessé d'être vrai. Si on lit moins Homère aujourd'hui qu'au XVIe siècle, *Télémaque* nous en donne à tous, dès l'enfance, une très-vive et très-durable impression, qu'entretiennent encore beaucoup de nos lectures ; car plus d'un de nos poëtes et même de nos prosateurs, André Chénier et Châteaubriand, par exemple, pourrait dire, comme Eschyle, qu'il ramasse les reliefs des festins d'Homère. Mais est-il bien vrai que l'*Iliade* et l'*Odyssée* soient moins lues qu'autrefois ? il est permis d'en douter en voyant les traductions succéder aux traductions. Rien qu'en France, et sans remonter au delà du commencement de ce siècle, après madame Dacier, Lamotte et Bitaubé, je trouve (et je ne prétends pas les connaître toutes) cinq traductions complètes en prose et deux en vers, sans compter un nombre infini de fragments détachés. De ces sept traductions, il en est deux, une en prose et une en vers, qui sont l'œuvre de deux écrivains lyonnais, MM. Dugas-Montbel et Bignan. Un poëte, qui lui aussi est un peu notre compatriote, M. Ponsard, a intercalé dans son poëme d'*Homère*, tout entier imité de l'antique, le plus aimable épisode de l'*Odyssée*, celui qui nous représente le héros grec accueilli par la belle Nausicaa dans l'île des Phéaciens. Enfin, il y a peu d'années, les presses de M. Perrin tiraient à un petit nombre d'exemplaires le premier chant de l'*Iliade*, essai hardi d'un système de traduction que l'on peut critiquer, mais où il faut louer du moins un effort consciencieux. Si donc les études homériques ont été délaissées quelque part, ce n'est point à Lyon ; elles peuvent compter, au contraire, parmi les titres d'honneur de notre cité. En vous conviant à relire avec moi ces poëmes si anciens et toujours nouveaux, je continue une tradition.

Comment les étudierons-nous et quelle sera notre méthode ? Il y a une méthode, que l'on appelle philologique, qui consiste à interpréter littéralement le texte, à résoudre les difficultés de la langue, à choisir entre les variantes, à chercher d'heureuses corrections pour les passages altérés. C'est là, sans contredit, un travail solide et utile, le vrai travail des hellénistes. Mais la philologie n'est pas toute la littérature, elle n'en est que le vestibule. Il y a un enseignement plus large et plus élevé, qui s'attache non aux mots, mais aux idées, non aux formes matérielles de la langue et du texte, mais à l'esprit qui vivifie cette matière.

Je vois une méthode toute différente, fort en faveur de nos jours, et dont les hardiesses sont, en effet, très-propres à séduire les esprits avides de grands résultats. On peut l'appeler la méthode philosophique. Elle cherche dans les facultés de l'esprit humain l'origine et la notion exacte, la formule, devrais-je dire, des différents genres littéraires ; elle interroge le génie des nations ou plutôt leur tempérament, tel que l'ont fait le climat et les circonstances matérielles de leur vie, pour en déduire le trait dominant qui doit caractériser leur littérature ; enfin, dans chaque écrivain, elle prétend découvrir la faculté maîtresse d'où sortent fatalement toutes ses qualités et tous ses défauts, tout ce qu'il y a dans ses œuvres d'admirable ou de faible, et même tous les détails les plus minimes de sa pensée et de ses sentiments, comme les feuilles et les fleurs sortent du germe. Vous savez que je n'exagère point, et qu'il serait facile de mettre un nom propre au-dessous de ce portrait, même un nom déjà célèbre. Que cette méthode ait produit des ouvrages remarquables, qu'elle ait conduit quelquefois à des résultats imprévus et importants, c'est ce que je ne veux point nier. Toutefois, outre qu'elle choque le bon sens français par une tendance fataliste qui trahit son origine hégélienne, comme elle part de principes préconçus, il est à craindre qu'elle ne fausse et ne violente les faits pour les plier de vive force à un système imaginaire. Dans l'histoire des littératures, comme dans toutes les autres sciences, c'est des faits qu'il faut partir, sous peine de se perdre dans les généralités vagues, sinon fausses de tout point. Or, les faits, c'est l'examen attentif et scrupuleux, c'est la lecture et l'analyse détaillée des monuments littéraires qui seuls peuvent nous les fournir.

Je viens de décrire en deux mots la troisième méthode, vraie méthode littéraire, celle que nous suivrons. Entre

point de vue trop restreint de la philologie pure et les visées, trop ambitieuses en pareille matière, de la philosophie, nous prendrons une voie plus intéressante et plus sûre. J'analyserai devant vous les poëmes qui portent le nom d'Homère; je vous les ferai connaître dans leur ensemble et dans leurs détails. Nous examinerons de près toutes les questions qu'ils suggèrent à une curiosité intelligente et tous les éléments qu'ils fournissent eux-mêmes pour résoudre ces difficultés. Nous ouvrirons le livre pour *soigneusement peser*, comme dit Rabelais, *ce qui y est déduict et en tirer la substantificque moüelle*, c'est-à-dire tout le trésor de connaissances qu'il peut nous fournir sur un des âges les plus intéressants de l'humanité : la jeunesse de ce peuple grec à qui nous devons tout, et qui a fait dans le monde une si fière et si belle figure. De même, imposant silence pour un temps, d'un côté aux préjugés du scepticisme contemporain, de l'autre à une admiration traditionnelle qui risque de devenir superstitieuse et banale, c'est aux poëmes eux-mêmes que nous demanderons quelques notions, aussi précises que possible, sur leur origine et sur les causes de leur gloire.

Homère est historien presque autant que poëte; c'est même le seul historien des temps primitifs de la Grèce, puisque, jusqu'aux guerres médiques, nous n'avons pour ainsi dire que lui. Aussi Hérodote, Thucydide, et tous ceux qui plus tard ont voulu remonter à ces lointaines origines, en appellent-ils perpétuellement au témoignage du poëte, soit sur les faits qu'ils rapportent, soit sur des détails de mœurs et de coutumes; comme plus tard les géographes, Strabon, Pausanias, invoquent son autorité pour établir l'antiquité des villes qu'ils décrivent ou en déterminer le site. On a même remarqué ingénieusement qu'Homère est en quelque sorte le père de l'histoire. Hérodote lui a emprunté ses formes de récit, sa méthode d'exposition, qui, après avoir jeté le lecteur au cœur du sujet, le promène, par une suite d'épisodes, soit dans le passé, soit à droite ou à gauche, sur tout ce qu'il juge intéressant ou important à connaître. Ces longs discours qu'Hérodote met dans la bouche des chefs grecs ou barbares, et où leur caractère, leurs sentiments, leur physionomie morale se peignent en traits si vifs et si dramatiques, c'est encore une imitation d'Homère, que tous les historiens de l'antiquité, jusqu'au grave Tacite, ont imitée à leur tour, comme une tradition de leur art, pour faire connaître rapidement et sûrement leurs personnages, sans tomber dans la dissertation. Mais l'histoire doit à Homère quelque chose de plus précieux que ces procédés : c'est le sens du vrai. Au milieu de ses fictions les plus hardies, on sent partout l'observateur sagace et sincère de la nature humaine comme de la nature physique; et c'est par là surtout que la poésie homérique se distingue de cette poésie indienne qu'on aime aujourd'hui à lui opposer. Nous ferons plusieurs fois ensemble cette comparaison, lorsque nous étudierons, dans l'*Iliade* ou dans l'*Odyssée*, certains épisodes qui ont leurs analogues (bien que l'on ne puisse guère admettre une affiliation directe) dans le *Ramayâna* ou le *Mahabhârâta*. Vous y verrez que la muse indienne, parfois si noble et si brillante, se perd trop souvent dans un merveilleux monstrueux ou déraisonnable, qui ne laisse aucune place à la vérité humaine. Aussi l'Inde n'a pas eu d'histoire, tandis qu'Homère est le devancier et le modèle d'Hérodote. Lorsque Thucydide cherche à se rendre compte de ce qu'a pu être l'expédition d'Agamemnon contre Troie, bien qu'il semble douter sur certains points de la véracité d'Homère (« car en sa qualité de poëte, dit-il, il est probable qu'il a embelli les choses en les exagérant (1) »), il ne laisse pas toutefois de constater que ses hypothèses concordent avec les données de l'*Iliade*. Sur les généalogies des familles royales, sur les limites et la puissance relative de ces petites souverainetés, sur les rapports et les guerres des Hellènes, soit entre eux, soit avec leurs voisins, Homère entre à chaque instant dans une foule de détails d'une précision tout historique, et qui, s'ils ne sont pas vrais d'une vérité absolue (ce qui est si fréquent même dans les historiens), étaient vrais au moins comme traditions vivantes et généralement reçues chez les divers peuples de la Grèce. Les historiens des âges postérieurs n'hésitent pas à les reproduire comme des faits avérés. Pour n'en citer qu'un exemple, nous retrouvons dans Strabon (X, 3) toute la généalogie des fils de Porthéus, telle qu'elle est exposée au livre XIV de l'*Iliade*, et la guerre des Curètes et des Étoliens, telle que Phénix la raconte à Achille, au livre IX, dans cette fameuse nuit où les envoyés des Grecs essayent en vain de fléchir l'âme obstinée du jeune héros.

Mais je vais plus loin. Lors même que tous ces faits, tous ces détails ne seraient que des fables, lors même que le poëte (ce qui n'est point admissible) aurait créé de toutes pièces dans son imagination tous les éléments de ses récits, ou (ce qui n'est pas plus vraisemblable) que les traditions où il les a puisées seraient de tout point mensongères, l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'en resteraient pas moins une source inestimable pour l'histoire des premiers temps de la Grèce, pour l'histoire des mœurs, des usages, des institutions, de la civilisation, de toute la vie matérielle et morale de cette époque. C'est dans Homère, et dans Homère seul, que nous pouvons en trouver le tableau, et tous les historiens de la Grèce sont tenus de débuter par là, comme l'a fait naguère avec tant de succès M. Duruy, dans un beau chapitre sur les mœurs et l'organisation sociale des temps héroïques. A ce sujet, un des historiens de la Grèce et le plus récent, M. Grote, fait une distinction que je dois vous signaler, car elle prend faveur. M. Sainte-Beuve s'y ralliait récemment dans un de ces spirituels *lundis* où il touche avec une égale supériorité aux sujets les plus divers. Selon M. Grote, les mœurs dont nous trouvons la peinture dans Homère ne sont point celles des héros qu'il chante, elles appartiennent en propre à l'âge même du poëte, qui, par un anachronisme fréquent dans la poésie et dans les arts, revêt le passé des couleurs de son temps. « C'est ainsi, dit M. Sainte-Beuve, que nos an» ciennes chansons de geste, où figurent Charlemagne et » Alexandre, n'apprennent rien sur les héros mêmes ni sur » l'état de la société où ils vécurent, et ne seraient propres » qu'à égarer si on les interrogeait dans une telle pensée de » recherches; mais elles nous représentent, avec une vérité » naïve, les mœurs de l'âge féodal, où les trouvères mirent » en œuvre ces anciens canevas et les reprirent à l'usage de » leurs contemporains. De même, continue M. Sainte-Beuve, » les mœurs décrites dans les poëmes homériques ne nous » disent absolument rien de certain sur les mœurs de la so» ciété au temps du siége de Troie, *s'il y eut, en effet, un tel* » *siége;* elles n'appartiennent qu'à l'âge homérique lui-même, » et elles ont toute vérité en ce sens. » Messieurs, nous n'en demandons pas davantage. Il y aurait lieu de chercher si ce scepticisme, qui met en doute même la guerre de Troie, est

(1) Thucyd., I, 10.

bien fondé en raison; mais, pour le sujet qui nous occupe actuellement, il nous suffit que les mœurs dont nous trouvons la peinture dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* aient été celles du temps ou ces poëmes ont été composés, c'est-à-dire du IXe ou du Xe siècle avant notre ère. Et, à vous parler franchement, je ne vois guère l'importance de la distinction que l'on veut établir. Car enfin, suivant les calculs les plus larges, soit des anciens, soit des modernes, il n'y a pas plus de trois cents ans entre la guerre de Troie et son poëte. C'est beaucoup moins qu'entre Homère et Pindare; et, vous le savez, c'est surtout dans leur jeunesse que les peuples restent longtemps fidèles à leurs mœurs et à leurs usages. Il est donc permis de croire, quelque progrès que l'on suppose dans cet intervalle, que l'âge d'Homère ne différait pas très-sensiblement de celui de ses héros.

Je trouve une distinction plus spécieuse dans l'ingénieux et savant écrit d'un ancien membre de notre école d'Athènes, l'*Essai sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens*. M. A. Bertrand, l'auteur de ce livre, croit trouver dans l'*Iliade* seule deux civilisations distinctes, juxtaposées et côte à côte. Selon lui, Homère, lorsqu'il peint les Grecs, reste fidèle aux traditions vivantes de son temps, qui les représentaient tels qu'ils étaient à l'époque de la guerre de Troie, grossiers, avides, cruels, n'ayant encore ni temples, ni sacerdoce, étrangers aux arts et aux commodités de la vie. Quand il peint les Troyens, au contraire, comme les traditions sont muettes ou moins gênantes, il se met plus à l'aise; il leur prête les mœurs et les sentiments de son époque, plus civilisée et plus douce. Hector est le modèle des fils, des pères et des époux; le vieux Priam témoigne à cette Hélène, qui lui a causé tant de maux, une indulgence et une bonté dont Nestor lui-même ne serait pas capable; les Troyens ont un temple de Minerve dans leur acropole; il y a déjà, sur les côtes d'Asie, des prêtres qui ne sont que prêtres, comme Chrysès; enfin, Homère insiste souvent sur le luxe des Troyens, sur la décoration somptueuse de leur demeure, et, dans le temple de Minerve, il nous montre une statue de la déesse, témoignage d'une civilisation déjà bien avancée. Nous aurons à vérifier par le détail cette différence, à voir si elle est aussi tranchée qu'on le dit et s'il est permis d'en tirer des conséquences aussi arrêtées. Il saute aux yeux dès l'abord, ce me semble, que le poëte, peignant les Grecs dans un camp, et dans un camp où, depuis neuf longues années, loin de leur patrie, de leurs foyers, de leurs familles, ils endurent les privations et ne songent qu'au carnage, ne pouvait leur prêter des sentiments tendres ni des délicatesses qui, en général, ne se trouvent point en pareil lieu; car ce qui les fait naître, ce qui les entretient, c'est la compagnie des femmes et les caresses des enfants. La situation des Troyens est bien différente. Ils sont dans leur patrie; ils ont avec eux leurs enfants et leurs femmes; c'est pour elles qu'ils combattent et qu'ils meurent dans l'exaltation des sentiments les plus propres à attendrir le cœur. Et, quant au luxe, à la civilisation matérielle, est-ce sous la tente d'Achille et dans le vaisseau d'Agamemnon qu'Homère pouvait la peindre, ou dans le palais de Priam?

Sans toutes ces distinctions, ingénieuses sans doute, mais un peu subtiles, il est bien plus naturel de penser que si Homère semble parfois peindre des mœurs différentes, c'est que ces nuances coexistaient dans le caractère et l'état moral de ses contemporains. Ses héros ont des contrastes comme les hommes en ont, surtout aux époques primitives, dans les civilisations naissantes. Au sortir de l'enfance, la race grecque a des vices qui rappellent son origine, qui prouvent sa parenté avec les autres races sorties comme elle du tronc commun de la famille aryenne; mais elle a aussi des qualités propres qui vont se développer rapidement et lui donner sur toutes ses sœurs une précoce supériorité. C'est là, si je ne me trompe, une vue féconde, et qui donne à l'étude d'Homère un singulier intérêt. On a remarqué que le mot de *barbare* n'est pas de la langue d'Homère. Il ne se trouve qu'une fois dans l'*Iliade* à propos des Cariens, et tous les commentateurs anciens et modernes jugent le vers interpolé. Et cependant que d'occasions d'employer ce mot, soit dans les luttes des Hellènes contre les Troyens et leurs auxiliaires asiatiques, soit dans les voyages d'Ulysse sur toutes les côtes de la Méditerranée! Homère ne connaît ni le mot ni l'idée; nulle part il ne montre dans les Grecs, comme le font si souvent les poëtes, les historiens, les orateurs de l'âge suivant, une race à part, investie, au nom de sa supériorité intellectuelle et morale, du droit de mépriser tout ce qui n'est pas elle. Ce fait n'a qu'une explication possible, c'est qu'à l'époque d'Homère une pareille supériorité n'existait pas; mais elle allait naître, et mille traits l'annonçaient déjà. Les Hellènes sont violents comme leurs frères les Germains et les Celtes, avides de butin comme les Normands ou les soldats de Clovis, sanguinaires comme les enfants d'Odin. Comme eux, ils pillent et ravagent sans pitié, emportant l'or et les belles captives, massacrant les enfants et les vieillards; comme eux, ils immolent les prisonniers sur le bûcher ou le tombeau de leurs amis; comme eux, ils offrent à leurs dieux des victimes humaines. Thémistocle le fera encore au temps des guerres médiques. C'est la part de la barbarie, c'est par où ce peuple ressemble à ceux que Tacite a décrits. Mais il n'est pas là tout entier, ce n'est qu'une face de son caractère, et une face qui va pâlir et disparaître peu à peu, tandis que l'autre deviendra plus lumineuse. Achille chante sur sa lyre les exploits des héros, voilà la poésie et les arts; Nestor et Ulysse haranguent l'assemblée avec des paroles douces comme le miel, voilà l'éloquence. Agamemnon reconnaît noblement ses torts envers Achille, et Achille lui-même, quand il voit Priam prosterné à ses pieds, Achille lui tend la main, le relève, l'appelle « cher vieillard », le fait asseoir à sa table et pleure avec lui. Qu'est-ce que cela, messieurs, sinon de la magnanimité, de la vertu? Et la poésie, l'éloquence, la vertu, ne sont-ce point les plus grandes gloires de la Grèce? Si elle est si haut placée dans l'admiration de l'humanité, n'est-ce pas pour avoir donné au monde un Homère, un Démosthène et un Socrate?

Ainsi, en étudiant dans les poëmes homériques le tableau des mœurs de la Grèce primitive, nous tâcherons de distinguer d'un côté les ressemblances qui montrent sa parenté avec les autres branches de la même famille, notamment avec nos ancêtres celtes et germains; de l'autre côté, nous mettrons en lumière les traits caractéristiques qui en font réellement une race à part et qui expliquent sa grandeur. Mais d'autres points, non moins dignes d'intérêt, attireront notre attention. Ce qu'il y a de plus important dans la vie d'un peuple, c'est sa religion; ce qui détermine le plus exactement à quel degré de distinction intellectuelle et morale il s'est élevé, c'est l'idée qu'il s'est formée de la divinité. Homère sera pour nous le témoin des croyances de son temps; il nous apprendra ce qu'était la religion du peuple grec dans sa vive et poétique jeunesse. C'est une erreur trop répandue de con-

sidérer le paganisme hellénique comme un corps de doctrines ou de fables qui, une fois constitué, n'a plus varié. Le temps et le progrès des esprits lui ont fait subir de nombreuses transformations, jusqu'au jour où il s'est absorbé dans le paganisme romain, comme la Grèce elle-même, devenue une province dans l'empire des fils de Romulus. La mythologie que nous peint Homère a cela de particulièrement curieux et intéressant qu'elle paraît être une crise de la religion hellénique. On ne peut point infirmer le témoignage du poëte, ni traiter légèrement les données mythologiques qui abondent dans ses chants, car les siècles suivants les ont prises fort au sérieux. Les dieux ont vécu longtemps dans l'imagination des Grecs tels qu'Homère les avait représentés, sous la figure et avec les traits caractéristiques qu'il leur avait donnés, et il est resté ainsi, pendant de longs siècles, comme le théologien de la Grèce. Par là s'explique l'influence capitale qu'il a exercée sur les arts, sur la sculpture notamment, qui, pour figurer aux yeux les divinités que réclamaient les autels, a cherché (Phidias l'avouait expressément) ses modèles dans Homère. Et toutefois il est évident que ces mythes brillants sont souvent une déviation, une altération de croyances antérieures que l'on entrevoit encore sous le voile dont le poëte les a couvertes, ou plutôt, l'expression sera plus juste, à travers les contre-sens de la traduction. Bien souvent il semble ne point comprendre le sens profond des traditions qu'il raconte; il n'y voit qu'une matière à récits ingénieux, comme un poëte profane qui joue avec des légendes sacrées. De là, à côté de tant de belles paroles où respire le respect et la soumission envers la divinité, ces passages d'un ton si différent où les dieux deviennent plaisants et même ridicules, où la gravité de l'épopée semble dégénérer, précisément à l'égard des habitants de l'Olympe, en ironie et en satire. Je ne parle pas seulement de l'étrange récit de Démodocus dans l'*Odyssée*, où Mars et Vénus sont traités aussi peu respectueusement que nos saints dans les fabliaux du moyen âge. Dans l'*Iliade* même, dès le premier chant, nous voyons le boiteux Vulcain qui se trémousse à travers l'assemblée des dieux, soulevant leurs éclats de rire par sa mauvaise grâce. A plusieurs reprises, Jupiter et Junon se querellent comme des époux bourgeois, au point que l'auteur d'un livre récent sur Homère, M. Widal, les compare spirituellement à Chrysale et à Philaminte. Enfin, dans ce combat des dieux, qui a mis à la torture tant de commentateurs, le poëte nous montre Junon arrachant à Diane son carquois et lui en donnant des coups sur les oreilles. En dépit des efforts malheureux où s'épuisent les traducteurs pour rendre tout cela en style noble, ne voyez-vous pas, dans ces exemples, une véritable comédie dont les dieux sont les acteurs, je dirais presque les victimes? Que faut-il penser de ces étranges peintures? Devons-nous n'y voir qu'un caprice de poëte, ou bien y chercher, comme faisaient déjà quelques philosophes anciens, de profondes et mystérieuses doctrines cachées sous le voile d'allégories bizarres? N'y a-t-il pas là plutôt un souvenir de traditions antérieures mal comprises ou défigurées? A la suite d'illustres mythologues, nous tâcherons de retrouver sous ces récits les mythes antiques dont ils sont l'infidèle traduction. Nous ferons l'histoire des divinités grecques, nous verrons à quelle race particulière chacune d'elles appartient, et comment ces différents cultes, après des luttes dont les dissensions et les rivalités de l'Olympe homérique sont peut-être l'indice persistant, ont fini par se fondre dans une religion commune à mesure que l'unité des diverses tribus helléniques s'est constituée. Nous nous servirons beaucoup de cette *Théogonie* où Hésiode, à une époque voisine d'Homère, a recueilli et coordonné les anciennes traditions sur les dieux; mais nous irons plus loin. L'étude de la langue et des monuments littéraires de la race hindoue a fait faire de nos jours à la science mythologique un grand progrès. Elle permet de reconnaître dans plusieurs divinités grecques une image lointaine, mais incontestable, de ces personnifications des forces naturelles que chantent les *Védas*.

L'œuvre nous conduira à son auteur. Nous rechercherons ce que l'antiquité a cru savoir de la personne d'Homère, et ce qu'en ont pensé les modernes. Nous étudierons en détail ce grand problème qui depuis la fin du dernier siècle a suscité de si vives controverses, et donné naissance à tant d'écrits divers dont la seule nomenclature devient aujourd'hui une œuvre difficile. Nous dépouillerons les plus importants de ces plaidoyers pour ou contre la personnalité d'Homère, depuis les célèbres *Prolégomènes* de Wolf, jusqu'à la courte, mais substantielle dissertation de M. Ernest Havet sur l'origine et l'unité des poëmes homériques, et aux belles et savantes *Conclusions* de M. Egger. Nous examinerons de près les principales raisons alléguées, pour faire notre profit de ce qu'elles renferment de solide et de concluant. S'il faut dès aujourd'hui, comme il me semble juste, vous faire connaître la conviction qui s'est peu à peu formée en moi par un long examen de la question et surtout par une longue étude d'Homère (sans aucunement prétendre vous apporter ici des certitudes absolues qu'il est si difficile d'atteindre en ces matières comme en mille autres, et plus difficile encore d'établir par d'irréfutables raisons), j'espère faire accepter à beaucoup d'entre vous une solution qui concilie la tradition et les résultats des recherches nouvelles, qui sauvegarde la personne et la gloire d'Homère, tout en expliquant le caractère impersonnel qu'ont pu donner à ses poëmes des perfectionnements successifs.

A une époque tout historique et même très-rapprochée de nous, nous voyons les tragédies de Shakspeare subir, après la mort du poëte, des remaniements dont la trace serait certainement effacée si l'imprimerie et les bibliothèques n'eussent multiplié et conservé les exemplaires des premières éditions. L'acteur Garrick a refait toute la fin de *Roméo et Juliette*. Qui le sait aujourd'hui, en dehors d'un petit nombre de lettrés? Lorsque Juliette se réveille entre les bras de son époux, et que celui-ci, ivre d'un bonheur si inespéré, oublie le poison qu'il vient de boire, la foule bat des mains aux paroles enflammées par lesquelles s'exhale leur tendresse; elle acclame le génie de Shakspeare; et cependant Shakspeare n'a jamais eu l'idée de ce dénouement si pathétique. Grand exemple des erreurs de la gloire! Mais pourtant est-ce là tout à fait une erreur? Garrick aurait-il imaginé une correction si heureuse, si Shakspeare n'eût pas exhumé de l'oubli ces figures charmantes et mis leur histoire sur le théâtre avec ce talent puissant qui s'empare à tout jamais des imaginations et des cœurs?

Il a pu, il a dû se passer pour Homère quelque chose de semblable, et, en ce sens, on peut dire avec Vico que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre de la Grèce entière; car jusqu'à Pisistrate, et peut-être au delà, le goût de chaque rhapsode, guidé par celui du public, n'a pu manquer d'y introduire plus d'une modification. Quand on me montre dans ces poëmes quelque passage où l'interpolation est vraisemblable, j'applaudis à la sagacité du critique et j'en fais mon profit; mais,

s'il veut en conclure qu'il n'y a là qu'une collection de pièces d'origines diverses plus ou moins habilement recousues, mon bon sens se refuse à le suivre. L'unité incontestable du plan, le ton général qui caractérise ces poëmes et les distingue si complétement de tous ceux qui nous sont parvenus sous d'autres noms, enfin un certain tour de pensées et un certain accent plus facile à sentir qu'à définir exactement, mais qui donne l'impression du même cœur et de la même âme, voilà ce qui entraîne ma conviction, et fait de moi, quoi que j'en aie, un croyant à Homère.

Du reste, cette croyance à Homère semble reprendre faveur. De part et d'autre les bons esprits se rapprochent à divers degrés de cette solution modérée et conciliante qui respecte la tradition, mais la corrige et la complète par les découvertes de la science moderne. La superstition, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, avait engendré le scepticisme ; les excès du scepticisme ont suscité des recherches d'où est sortie une foi nouvelle et désormais plus solide. Le XVII^e siècle voyait dans Homère un homme de lettres, à peu près comme Boileau ou Racine ; par réaction contre une vue si fausse, l'âge suivant en a fait un peuple un âge de l'humanité. Il y avait erreur des deux côtés. Nous concevons aujourd'hui un Homère plus vrai. C'est un poëte, et un grand poëte, mais différant des nôtres de toute la distance qui sépare notre temps du sien. Il chantait, non point par métaphore, mais très-réellement et sur une vraie lyre, les exploits des héros de sa race, en y entremêlant d'antiques traditions religieuses et les libres fictions de son génie. Sa versification était non pour les yeux, mais pour les oreilles, et mille procédés d'improvisation semblent encore s'y trahir. Devenus bientôt populaires, tant par leur beauté que par l'intérêt patriotique du sujet, ses chants passèrent de rhapsode en rhapsode, toujours redemandés et toujours nouveaux, mais subissant dans cette longue transmission orale bien des modifications qui nécessitèrent plus tard la révision de Pisistrate. De là les longueurs, les répétitions, les sutures mal déguisées, certaines incohérences même que les critiques alexandrins, devançant la science moderne, avaient déjà signalées en partie. De là aussi peut-être certaines beautés de détail dont nous faisons honneur à Homère faute de savoir à quel heureux correcteur elles sont dues. C'est une concession aux scrupules de ceux qui ne peuvent croire qu'un homme, à lui seul, ait été si grand. Ainsi Homère se rapproche de nous. Naguère on l'avait trop idéalisé, trop reculé dans le lointain, par réaction contre les vues étroites de l'ancienne critique : peu à peu il reprend sa vraie place. C'est ainsi que les doctrines humaines oscillent à droite et à gauche, comme le pendule, mais peu à peu se rapprochent du centre où est la vérité.

H. Bignard.

## BIBLIOGRAPHIE.

**Les Philosophes français du XIX^e siècle**, par H. Taine (2^e édition, Hachette).

Jusqu'à ce que M. Taine ait donné au public une exposition complète et suivie de sa doctrine philosophique, on est réduit à chercher dans ce volume de critique la formule la plus rigoureuse et la plus complète des idées qu'il a répandues depuis en maint ouvrage, avec un si grand éclat de talent, sans les concentrer nulle part.

Ce livre a d'ailleurs un autre genre d'attrait qui n'a pas contribué pour une faible part à sa réputation : il est amusant, mérite rare chez les philosophes qui ont suivi Voltaire comme chez ceux qui l'ont précédé. Les représentants les plus autorisés de ce qu'on appelait alors la philosophie officielle y sont maltraités avec cette verve juvénile qui n'annonce pas toujours une forte virilité, mais qui, chez M. Taine, n'était que le premier épanchement d'une riche et puissante nature. Ce n'est point ici le lieu d'exposer ni de discuter les idées de l'auteur, qui sont d'ailleurs assez connues. Quoi que l'on pense de son système, il y aurait de l'injustice à oublier que, le premier parmi nos contemporains, il a, dans ce livre même, restitué à la philosophie son véritable caractère, en lui assignant pour objet unique la recherche de la vérité, indépendamment des conséquences qui peuvent sortir de la vérité découverte : idée qui semble aujourd'hui bien simple, mais idée juste, et qui paraîtrait moins incontestable si M. Taine ne l'avait mise dans tout son jour.

## BULLETIN DES COURS.

PARIS.

*Causeries historiques et littéraires destinées aux jeunes personnes et aux dames* (cité Trévise, 7, les jeudis, à une heure), par M. Théodore Lévi : Coup d'œil sur l'histoire générale de la civilisation. — Actualités de la littérature et des arts. — Jeudi, 22 février : Le théâtre de nos jours ; M. Ponsard, M. Sardou.

### Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.

ROCHEFORT-SUR-MER.

M. le docteur Dutouquet a obtenu l'autorisation de faire quelques *Entretiens familiers et publics sur l'hygiène de la première enfance.*

PÉZENAS.

MM. Dauzé : Chimie. — Jalabert : L'électricité. — Lamothe-Tenet : Charles VII ; Louis XI ; inventions du XIII^e siècle ; Henri IV et Richelieu. — Bertromier : Grands hommes d'Athènes ; Alexandre ; César et son siècle ; le christianisme à Rome. — M. Bourguet : Le travail, la famille, la justice, l'amitié, le bonheur, la patrie.

ALENÇON.

M. Dreéx : Divers sujets de littérature.

ANNECY.

MM. Alvin : De la composition littéraire. — Ducis, archiviste de la Haute-Savoie : Grands hommes de la Savoie. — Landrin : Rôle des femmes savantes au XVII^e siècle. — Guerby : Les paysans sous le règne de Louis XIV.

BAYONNE.

M. Hinstin, professeur de rhétorique au lycée de Pau : Souvenirs de Grèce.

CHAMBÉRY.

MM. Tessier : Novalaise considérée comme l'Alésia de César. — Joret : Goethe.

COLMAR.

MM. Simonet : Psychologie et morale. — Bertrand : Étude sur Zaïre. — La symbolique du monument Brust ; études d'ethnographie et d'économie politique.

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 13 — 24 FÉVRIER 1866


Paris, 23 février 1866.

L'Institution royale de la Grande-Bretagne, qu'il ne faut pas confondre avec la Société royale de Londres, a été fondée en 1799, en vue d'encourager les études scientifiques et littéraires. Elle compte aujourd'hui plus de six cents membres. Parfaitement indépendante de l'État, ses revenus consistent en une cotisation annuelle de cinq guinées payée par chaque membre, en intérêts de sommes considérables qui lui ont été léguées par différentes personnes, et en donations volontaires. Son budget s'élève chaque année à près de 200 000 fr.

Il se fait de nombreux cours à l'Institution royale. Le public y est admis moyennant deux guinées par personne et par an. Les conférences du vendredi soir, réservées aux membres de l'Institution et données par les professeurs les plus éminents, sont un lieu de réunion aristocratique. Les femmes y viennent ordinairement en toilette de bal, et les hommes en habit noir.

L'honneur de faire une conférence du vendredi, M. Baker l'a mérité par l'importante découverte qu'il a faite en cherchant, après le capitaine Speke, les sources du Nil. M. Baker, qui n'est aidé par aucune Société, consacre sa fortune à des explorations géographiques, qu'il entreprend, chose digne de remarque, accompagné de sa femme. Son dernier voyage vers les sources du Nil a fait faire un grand pas, peut-être définitif, à une question dont la solution a été cherchée de nos jours avec tant de persévérance par de hardis explorateurs qui ont acquis dans une si belle tentative une légitime célébrité.

Les conférences de l'Institution royale ne sont recueillies ni publiées régulièrement par personne en Angleterre, où il n'existe aucun recueil analogue au nôtre. Nous avons dû entamer des négociations directes avec les éminents professeurs pour nous mettre en état de publier ces conférences, soit dans la *Revue des cours littéraires*, soit dans la *Revue des cours scientifiques*, selon les sujets traités.

Nous ne saurions parler de l'Institution royale de la Grande-Bretagne sans éprouver un petit mouvement de jalousie, en pensant que nous n'avons rien de semblable en France. La «mode» des conférences libres qui se propage chez nous ne pourra guère, semble-t-il, devenir, pour emprunter le mot anglais, une *institution*, tant qu'il ne se formera pas en France un établissement du même genre, placé dans de semblables conditions, de façon à pouvoir acquérir la même estime et la même renommée. Cela viendra peut-être. Le futur *Athénée*, qui se construit derrière le nouvel Opéra, aura ce qui a fait défaut jusqu'à présent aux autres cours libres : un très-beau local et de larges ressources. Une direction habile parviendrait, croyons-nous, à en faire un établissement rival de celui qui, de l'autre côté de la Manche, brille d'un si grand éclat. L'avenir sans doute justifiera cette espérance; en attendant, le nouvel Athénée a un grave défaut, dont il se corrige tous les jours, il est vrai : celui de n'être point encore achevé.

E. Y.

---

## INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

M. S. W. BAKER.

### Les sources du Nil (1).

Les explorations géographiques ont pour but principal de faire connaître les parties de notre globe qui peuvent devenir utiles à l'humanité. L'explorateur est le précurseur du colon; le colon est l'instrument qui sert à préparer la civilisation du monde, cette entreprise si grande, mais si difficile !

Les progrès de la civilisation d'un pays dépendent de sa situation géographique. Chaque contrée présente certaines facilités ou certains obstacles à l'accès général. Les pays où l'on arrive aisément doivent toujours posséder une civilisation plus grande que ceux qui sont en dehors du grand courant humain.

On peut donc dire que les progrès de la civilisation dépendent des moyens de transport. L'activité de l'homme rend accessibles des pays éloignés de la mer; on transporte à la côte les productions naturelles de ces contrées, on les y échange contre les produits des pays

(1) Voyez sur le même sujet deux conférences de M. Guillaume Lejean (*Les populations du Nil blanc*, — *Un voyage vers les sources du Nil*), p. 91 et 544 de notre deuxième année, ainsi qu'une conférence de M. Ernest Morin (*L'Afrique et l'esclavage*), même année, p. 397.

étrangers, et le commerce ainsi établi devient le pionnier de la civilisation.

Les fleuves sont les artères naturelles du monde. Ils ont été dès les temps les plus reculés les phénomènes géographiques les plus importants, car ils offraient des voies de communication facile.

Les pays pourvus de rivières navigables sont toujours prospères. Les anciens avaient si bien compris ce fait, que tous les premiers centres ont été établis sur les rives des fleuves; l'homme est sorti d'un Éden situé entre le Tigre et l'Euphrate.

Londres est un imposant exemple de l'importance des communications fluviales. L'Amérique, ce rejeton géant de la Grande-Bretagne, est redevable à ses fleuves de son étonnante prospérité.

Si nous admettons donc que les fleuves sont les phénomènes géographiques les plus importants, nous étudierons avec un intérêt extrême cette grande artère fluviale de l'Afrique, ce fleuve mystérieux qui a toujours absorbé l'attention des géographes anciens et modernes, le Nil.

Le Nil est le créateur de l'Égypte. Le grand Sahara, ce terrible, cet immense désert de sable brûlant, qui s'étend de la mer Rouge à l'Océan Atlantique, n'est traversé que par un seul cours d'eau. Pendant des siècles, avant que l'homme pût habiter cette terre inhospitalière, ce cours d'eau remplissait sa tâche silencieuse; tous les ans il débordait, et, en se retirant, laissait sur le sable stérile un riche dépôt de terre fertile, jusqu'à ce qu'enfin le Delta fut formé. L'homme vint, à une époque si reculée que nous ne pouvons même pas indiquer une date approximative, habiter les terres fertiles ainsi créées par le Nil, et ce coin de la sauvage Afrique arraché au désert devint l'Égypte.

Les Égyptiens font remonter leur origine à une époque fabuleuse. Leur position géographique leur procura d'immenses avantages pour les entreprises commerciales. Bornée à l'est par la mer Rouge, et au nord par la Méditerranée, ayant la voie du Nil pour ses communications intérieures, l'Égypte devint très-anciennement le pays le plus civilisé et le plus florissant du monde.

Non-seulement le Nil a créé l'Égypte, mais les Égyptiens ne peuvent trouver leur subsistance qu'autant qu'il déborde chaque année; aussi tout ce qui a trait au Nil a toujours profondément intéressé les Égyptiens, car on peut dire que ce fleuve est leur père nourricier.

Il y a deux mille cinq cent quatre-vingts ans, on éleva en face du vieux Caire, sur l'île de Rhoda, un pilier gradué, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, on a toujours surveillé avec anxiété, on a toujours mesuré à ce *nilomètre* le débordement et la hauteur du fleuve.

Un siècle plus tard, le Pharaon Necho fit commencer un canal destiné à relier le Nil à la mer Rouge. L'entreprise échoua, mais fut reprise avec plus de succès et achevée après la conquête persane, et une communication par eau fut ainsi établie entre la mer Rouge et la Méditerranée.

L'Égypte était le Nil, et le Nil était l'Égypte. Il était naturel que l'origine mystérieuse de ses eaux sacrées absorbât l'attention de tous les penseurs. D'ailleurs, le Nil ne ressemble à aucune autre rivière. Alors que les fleuves de l'Europe, au plus fort des chaleurs de l'été, en juillet et en août, conservent à peine un filet d'eau, le Nil déborde.

Il ne pleut pas en Égypte. Il n'y a pas même une goutte de rosée dans ces déserts embrasés que le fleuve majestueux traverse dans une longueur de huit cent soixante milles sans recevoir un seul affluent. Vaporisé par l'air brûlant, absorbé par les sables du désert nubien, il ne cesse cependant pas de couler; malgré toutes les pertes causées par l'évaporation et par l'absorption, le noble fleuve répand ses bénédictions annuelles sur l'Egypte. Le Nil est une anomalie; il déborde dans la saison la plus chaude, il coule sans s'arrêter jamais au milieu de déserts de sable; où se trouve sa mystérieuse origine? où sont les sources du Nil?

Les sources du Nil! tel est, depuis l'antiquité la plus reculée, le grand problème géographique à résoudre. Dès les plus anciens temps de la civilisation égyptienne, prêtres et rois essayèrent de pénétrer ce grand mystère et d'indiquer la cause du débordement annuel.

L'événement le plus important de l'histoire des Juifs arriva vers l'an 1706 avant Jésus-Christ, quand la famille de Joseph vint de Chanaan en Égypte pour acheter du blé pendant les sept années de famine; ainsi commença l'établissement des Israélites en Égypte. C'est le Nil qui fut la cause de cette colonisation. Sept années de fertilité extraordinaire, qui durent être causées par des débordements considérables du Nil, avaient si bien rempli les greniers de Pharaon, qu'il put nourrir toute la population de l'Égypte pendant les sept années de famine. Ces années de famine furent probablement causées par une sécheresse extraordinaire, qui s'étendit jusque dans les chaînes de montagnes de l'Abyssinie, et qui épuisa les grands tributaires du Nil venant de ces montagnes. Ces tributaires sont l'Athara, le Settite ou Taccazy, le Salaam, l'Angrab, le Rahad, le Dinder et le grand Nil bleu.

Nous avons ainsi la preuve que 3570 ans avant notre époque, le Nil attirait en Égypte une nombreuse population, car la fertilité qu'engendre ce fleuve était suffisante pour nourrir non-seulement les indigènes, mais une foule d'émigrants. Tout ce qui se rapporte à l'Égypte est si intimement lié avec le Nil, qu'une des sept grandes plaies fut le résultat d'une grande perturbation de ses eaux.

« Le poisson aussi qui était dans le fleuve mourut, et le fleuve en devint puant, tellement que les Égyptiens ne pouvaient boire des eaux du fleuve, et il y eut du sang par tout le pays d'Égypte.

» Or, tous les Égyptiens creusèrent autour du fleuve

pour trouver de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvaient pas boire de l'eau du fleuve. » (*Exode.*)

La cause de cette plaie fut sans doute que le Nil était si bas que le courant cessa; l'eau stagnante engendra des milliers d'animalcules rougeâtres, ressemblant à du sang. Ce qui le prouve, ce sont les mots : « Les Égyptiens creusèrent autour du fleuve pour trouver de l'eau à boire. »

Cette coutume prévaut encore chez les Arabes, qui refusent de boire de l'eau du Nil blanc quand le fleuve est bas, à cause des petits vers que l'eau contient alors et qui affectent l'estomac.

La plaie suivante, au temps de Pharaon, est la plaie des grenouilles : « Et le fleuve produira une infinité de grenouilles, » etc.

La présence des grenouilles en si grande quantité est une autre preuve de la stagnation générale du fleuve, stagnation causée par une sécheresse extraordinaire.

Ces faits remarquables, qui nous sont transmis par les livres saints, donnent au Nil un intérêt tout particulier. La civilisation, la science, ont commencé sur les rives de ce fleuve; Moïse était, nous dit-on, « savant dans la science des Égyptiens ». Mais, quoique l'Égypte fût alors le centre de la civilisation humaine, toute la science, toute la sagesse de son peuple échouèrent dans la grande entreprise qu'ils avaient à cœur, la découverte des sources du Nil.

Je n'essayerai pas d'énumérer les nombreuses expéditions envoyées pendant des milliers d'années, par bien des peuples, à la recherche de ces sources. Toutes échouèrent, jusqu'à ce que notre compatriote Bruce découvrît, il y a environ quatre-vingt-dix ans, les sources du Nil bleu. Mais Bruce lui-même avoua que le Nil bleu n'était qu'un affluent du fleuve principal, connu sous le nom de Nil blanc. Après lui, de nombreuses expéditions partirent pour chercher les sources du vrai Nil, du Nil blanc. Aucune ne réussit. Une sorte de fatalité semblait repousser les explorateurs des régions marécageuses de l'intérieur de l'Afrique, et les sources du Nil semblaient devoir rester à jamais inconnues. Des difficultés insurmontables s'opposaient au voyage par le nord, et il a été réservé à l'Angleterre d'envoyer une expédition par le sud, *viâ* Zanzibar. Deux hardis explorateurs, Speke et Grant, chefs de cette expédition, ne se laissant décourager par aucun obstacle, atteignirent enfin la première source du Nil, le lac Victoria.

Je rencontrai avec bonheur ces intrépides voyageurs au centre même de l'Afrique, par 4° 55′ de latitude nord. Ils entrèrent à Gondokoro le 15 février 1863 à la tête de dix-huit braves serviteurs qui les accompagnaient depuis Zanzibar. Ils étaient maigres et décharnés, épuisés par les fatigues et les maladies, mais fiers d'avoir réussi dans une entreprise où le monde entier avait échoué.

Il serait impossible de trouver des paroles pour décrire notre rencontre. Depuis deux ans j'explorais tous les affluents du Nil, espérant toujours découvrir la source du Nil blanc, et espérant aussi rendre service à mon vieil ami Speke, que je savais être dans les mêmes parages.

Après avoir complété l'exploration de toutes les grandes rivières de l'Abyssinie, j'étais revenu par le Nil bleu jusqu'à Kartoum pour y organiser une puissante expédition en vue de remonter le Nil blanc. Afin de surmonter l'obstacle le plus formidable que présente l'Afrique centrale, le manque de moyens de transport, j'avais acheté un grand nombre de bêtes de somme, des chevaux, des chameaux, des ânes; j'en embarquai vingt-neuf sur trois bateaux auxquels je fis remonter le Nil blanc, et je les débarquai sains et saufs à Gondokoro le 3 février 1863.

L'étape de Kartoum à Gondokoro nous prit quarante cinq jours. Rien de plus pénible que ce voyage à travers des marais interminables et de vastes plaines couvertes de roseaux et de papyrus. On ne s'étonne plus que les anciennes expéditions aient reculé, découragées à la vue de ce pays désolé. Pendant tout ce long trajet on ne rencontre pas une seule montagne, pas même une colline. Dès qu'on arrive à Gondokoro, la scène change; les marais cessent tout à coup, et l'on retrouve avec joie la terre ferme. Des arbres toujours verts, des villages, des chaînes de montagnes, récréent l'œil fatigué de n'apercevoir que de monotones marais.

J'étais depuis douze jours à Gondokoro, attendant une caravane de marchands qui arrivait du sud et avec laquelle j'avais l'intention de voyager afin d'aller faire un dépôt de bagages et de provisions à sa station la plus avancée, quand elle arriva tout à coup amenant Speke et Grant qui s'étaient joints à elle.

Quelque joyeux que je fusse de revoir les deux voyageurs, je n'en fus pas moins un peu désappointé. Tout d'abord, je crus que le grand problème était résolu, et que mon expédition organisée avec tant de soins et au prix de tant de dépenses n'avait plus qu'à retourner en arrière.

Speke me consola en me donnant le tracé de la route, et en me montrant que, par 2° 17′ de latitude nord, le Nil, qu'il avait traversé au-dessous de la cataracte de Karuma, se dirigeait soudainement vers l'ouest, et que, d'après ce que lui avaient dit les indigènes, il allait se jeter dans un grand lac, le Luta N'zige. Son exploration était donc incomplète.

Il restait évidemment un point important à éclaircir, de grands efforts à tenter. Le pauvre Speke regrettait beaucoup de n'avoir pu suivre cette partie du fleuve. Il me dit : « Les géographes discuteront ce point inexploré, et ils oublieront ce que nous avons eu à souffrir pour faire ce que nous avons fait. » Je le consolai en lui promettant de ne pas revenir en Europe sans avoir complété cette exploration. Speke et Grant s'embarquèrent à Gondokoro pour revenir en Angleterre. En les voyant partir, je compris toute l'importance de la responsa-

bilité que j'avais assumée. Bruce était parvenu à découvrir les sources du Nil bleu; Speke et Grant avaient découvert le lac Victoria. Toutes les nations, excepté l'Angleterre, avaient échoué; la troisième expédition vers les sources du Nil reposait sur moi. Si j'avais été seul, je n'aurais pas hésité à aller chercher la mort dans ce pays inconnu, mais j'étais accompagné d'une personne qui, bien qu'elle fût mon grand soutien au milieu de mes découragements, causait aussi mes inquiétudes; d'une personne qui, avec le dévouement qu'on ne trouve que dans le cœur de la femme, avait voulu partager toutes mes fatigues et tous mes dangers. C'était ma femme; que deviendrait-elle si j'allais mourir, la laisser seule au milieu des sauvages du centre de l'Afrique?

J'étais prêt à partir cependant; mon escorte se composait de quarante-cinq hommes bien armés. Nos plus dures épreuves allaient commencer.

Ce qu'on appelle le «commerce du Nil blanc» n'est qu'un système de vols, de meurtres et de traite des esclaves. Les atrocités que commettent les gens employés par les marchands dépassent toute description. Le commerce des bestiaux consiste tout simplement à voler des troupeaux entiers aux indigènes; quant aux brigands employés dans le commerce de l'ivoire, leur grand amusement est de massacrer des tribus entières.

Les hommes que j'avais engagés, étant habitants du Soudan, avaient autrefois pratiqué ces différents commerces; ils se révoltèrent au moment du départ parce qu'ils savaient bien qu'à mon service il ne leur serait pas permis de piller et de faire la chasse aux esclaves. Ils me menacèrent de tirer sur moi si j'essayais de les désarmer, et tous les marchands, au nombre de six cents hommes armés, menacèrent de me repousser par la force si j'essayais de pénétrer dans l'intérieur. Mon escorte se dispersa et se joignit aux différentes bandes qui partaient pour aller faire la chasse aux esclaves. A force de présents, je parvins pourtant à conserver dix-sept hommes qui consentirent à m'accompagner. Je résolus à tout hasard de quitter Gondokoro, espérant que j'aurais plus d'influence sur mes hommes quand je serais dans l'intérieur. Ils consentirent à partir à condition que je me dirigerais vers l'est; la route que je devais suivre était au contraire vers le sud. Je découvris bientôt qu'ils avaient résolu de me quitter à une station de marchands, située à sept jours de marche à l'est de Gondokoro, dans le Latooka, et qu'ils avaient l'intention de m'assassiner si je cherchais à les désarmer. Je partis avec cette escorte, dans la nuit du 26 mars 1863, sans un seul indigène; il m'avait été impossible de me procurer un interprète ou même un guide. Je suivais à quelques heures de distance une troupe de marchands, et j'espérais, à force de présents, triompher de leurs mauvaises dispositions.

Après sept jours de marche dans un pays montagneux et fertile, habité par les tribus des Bari et des Ellyria, nous arrivâmes à Latooka, situé à environ 100 milles à l'est de Gondokoro. La révolte promise éclata. Plusieurs hommes de mon escorte désertèrent avec leurs armes et leurs munitions, et se joignirent à une bande qui partait pour la chasse aux esclaves. Cette bande, qui comptait de plus de cent hommes, armés de fusils, alla attaquer un village indigène dans les montagnes; mais les Latookas se défendirent bravement, et les chasseurs d'esclaves, perdant leur chemin dans une retraite précipitée, furent poussés par les indigènes dans un précipice, où ils furent tous massacrés. Les hommes qui m'avaient quitté étaient au nombre des morts. Ce désastre me rendit un immense service. Les hommes qui étaient restés avec moi attribuèrent au *mauvais œil* la mort de leurs camarades et me prirent pour une sorte de *jettatore* (1).

A force de présents, j'avais ramené à la neutralité une bande de marchands qui m'étaient hostiles, et je les accompagnai pendant 40 milles dans la direction du sud-ouest, pour me rendre à Obbo, situé par 4° 2′ de latitude. Ainsi, quoique j'eusse fait 140 milles, je ne me trouvais qu'à 53 milles, en ligne directe, au sud de Gondokoro. Obbo est un plateau élevé de 3600 pieds au-dessus du niveau de la mer; une haute chaîne de montagnes le sépare de la vallée de Latooka à l'est. Les eaux, du côté occidental de cette chaîne, vont tomber dans le Nil; du côté oriental, elles vont grossir la rivière Kanieté, qui, après avoir traversé la vallée de Latooka, se jette dans la rivière Sobat. A Obbo, situé au milieu de hautes montagnes, il pleut considérablement depuis le mois de février jusqu'en novembre. Les *tsetse*, sorte de mouches, paraissent au commencement de la saison des pluies, et tous les animaux que j'avais amenés avec moi moururent dans cet endroit fatal. (2) Ne pouvant rien faire sans moyens de transport, j'essayai de me mettre au mieux avec une bande de marchands qui se trouvaient dans le voisinage, en raccommodant leurs fusils, en soignant leurs malades et leurs blessés, et en prenant le rôle d'arbitre dans toutes

(1) Les Latookas sont d'une race magnifique; ils habitent un beau pays entrecoupé de plaines et de montagnes; ils sont extrêmement riches, car ils possèdent d'immenses troupeaux et cultivent plusieurs variétés de graines. C'est un peuple belliqueux, et quand après la bataille avec les chasseurs d'esclaves, je fraternisai avec eux, je les trouvai bien disposés en ma faveur. Comme toutes les tribus de cette partie de l'Afrique, ils sont bons forgerons, quoiqu'ils n'aient pour outils qu'un bâton fendu, en guise de tenailles, et deux pierres pour le marteau et l'enclume. Je quittai les Latookas avec regret.

(2) Kachiba, roi de l'Obbo, était le plus grand magicien de ce pays, mais il avouait que la magie était impuissante contre les mouches qui détruisent tous les bestiaux de son royaume. Il prétendait avoir une maison pleine de tonnerres, d'éclairs et de pluie dont il se servait à volonté pour la moisson, mais il avouait n'avoir aucun pouvoir sur les mouches qui, me dit-il, tueraient tous mes animaux. Malheureusement sa prophétie était vraie.

Ce vieux chef avait cent seize enfants vivants et paraissait être excellent père de famille. Il me dit que ce n'était pas par choix qu'il était tout nu, mais par nécessité; il me demanda des vêtements, non pas les miens heureusement, car je n'en avais pas à lui donner, mais ceux de ma femme. Je lui donnai un costume de femme, qu'il revêtit rapidement, aux applaudissements de son peuple et de ses femmes.

leurs disputes. Cela dura plusieurs mois; enfin le 5 janvier 1864, les pluies ayant cessé et les rivières étant redevenues guéables, je partis, me dirigeant au sud, vers le royaume d'Unyoro, où je trouverais, m'avait-on dit, le lac que je cherchais. J'avais échangé avec les marchands, contre des provisions, presque tous mes vêtements et toutes mes chaussures. Je leur avais aussi acheté des bœufs, que je payai en fusils. J'accoutumai ces bœufs à porter une selle, de manière à pouvoir les monter, et, laissant derrière moi tout ce qui me restait de mes bagages, je quittai Obbo, accompagné de quelques hommes qui portaient des couvertures, des munitions, etc., et surtout des présents pour le roi Kamrasi.

Après avoir traversé l'Atabbi, rivière considérable, par 3° 45′ de latitude, nous arrivâmes au bord de l'Asna, par 3° 12′ de latitude. Cette dernière rivière coule dans une profonde vallée, située à 1100 pieds au-dessous du niveau général du royaume d'Obbo. Cette rivière était alors, le 9 janvier, presque desséchée à l'endroit où je la traversais, au-dessus de sa jonction avec l'Atabbi. Quoique l'Asna ait, pendant la saison des pluies, 15 pieds de profondeur et près de 120 mètres de large, avec un cours violent, c'est un simple torrent de montagne qui disparaît dans la saison sèche. Le sol s'élève rapidement à partir de la rive méridionale de l'Asna, et atteint une élévation égale à celle de l'Obbo; c'est donc la principale rivière de cette partie du pays. Six jours après avoir quitté l'Asna, et en marchant toujours vers le sud, nous arrivâmes à la cataracte de Karuma, au bac où Speke et Grant avaient traversé le Nil, et où ils avaient quitté le fleuve qui se dirigeait vers l'ouest.

Depuis le Latooka jusqu'aux chutes de Karuma, le pays est magnifique, entrecoupé de montagnes de granit, de forêts, de prairies et de nombreuses rivières; cependant il est très-peu peuplé. Les indigènes y sont entièrement nus, ils n'ont pas la moindre idée d'un Être suprême, pas la moindre idée d'un culte quel qu'il soit, et n'ont aucune superstition.

Comme presque tous les Africains, ils détestent le travail et passent leur temps à chanter, à danser, à boire du gruau fermenté, et à faire des expéditions pour voler les troupeaux des tribus voisines.

Bien des parties de ce pays sont entièrement dévastées par les marchands d'esclaves, qui incendient les villages, dispersent la population, tuent des centaines d'hommes et en enlèvent un nombre considérable pour les vendre comme esclaves.

Pendant les cinq dernières journées de marche nous avions traversé des prairies inhabitées; arrivés aux chutes de Karuma, nous devions traverser le Nil, pour entrer dans le royaume d'Unyoro.

Après avoir perdu un jour tout entier à obtenir la permission de traverser le fleuve, un canot vint enfin nous chercher, une heure après le coucher du soleil, et nous transporta dans le royaume d'Unyoro. A la lumière d'un feu, le batelier me montra un collier de verroteries bleues que lui avait donné Speke. Il est impossible de décrire l'émotion que me causa ce simple incident. Ainsi, au milieu de ce pays sauvage, je me trouvais pour la première fois sur la route qu'avait suivie mon ami Speke.

Le lendemain matin, les indigènes refusèrent positivement de permettre à mes hommes de traverser le fleuve avant d'avoir reçu des ordres du roi Kamrasi; nous étions ainsi séparés de notre escorte. Le fleuve, en cet endroit, a 150 mètres de largeur environ; il tombe en bouillonnant de chute en chute et se dirige vers l'ouest entre deux rives élevées, couvertes de bananiers et d'une grande quantité d'arbres d'essences différentes. C'est le premier endroit où j'aie rencontré le bananier.

Il se passa bien des jours avant que je pusse reprendre mon voyage vers le sud. La capitale du royaume d'Unyoro était à environ 40 milles de distance, et le roi fit répondre que « les grands hommes ne sont pas pas pressés de faire des visites, et que par conséquent je devais attendre ». Enfin, sa majesté condescendit à donner l'ordre que je vinsse la trouver, mais nous mîmes douze jours à faire 42 milles, car des espions avaient l'ordre d'aller faire chaque jour un rapport sur notre conduite, et l'on nous retenait jusqu'à ce qu'ils fussent revenus de Kamrasi (1).

Enfin, après avoir épuisé une bonne dose de patience, nous arrivâmes à la capitale M'rooli, résidence du roi. En quittant les chutes de Karuma, nous marchâmes parallèlement au Nil, nous dirigeant vers le sud. Au confluent du Nil et de la rivière Kafoor, par 1° 37′ de latitude, on nous montra quelques pauvres cabanes, au milieu d'un marais, en face de la ville. C'était là le logement qu'on nous destinait.

A cet endroit le Nil coule très-lentement au milieu d'un marais couvert de papyrus. Le Kafoor est une rivière profonde, sans courant perceptible; il a environ 70 mètres de large. Je me trouvais alors à 80 milles du premier berceau du Nil, le lac Victoria. Pour me rendre au second lac, j'aurais dû me diriger vers l'ouest, mais jusqu'à présent je n'avais encore rien pu savoir de la distance à laquelle il se trouvait; quand j'en parlais aux indigènes, ils se contentaient de m'indiquer l'ouest, et de me dire : « Magungo ». Quand je leur demandais de m'indiquer son étendue par rapport à celle du lac Victoria, ils paraissaient très-amusés, et déclaraient qu'il était beaucoup plus grand que celui-ci. J'avais entendu dire aux indigènes du Latooka,

(1) Le peuple de ce pays est de beaucoup le plus intelligent que j'aie encore vu en Afrique. Les habitants sont d'excellents forgerons et et emploient des marteaux de fer; ils savent étirer le fer; ils font de bonnes poteries; ils préparent d'excellent tabac et font de jolies pipes; ils cultivent parfaitement le sol. Ils se nourrissent de plantain, d'une espèce de pomme de terre, de haricots et de maïs. Leurs vêtements consistent en une étoffe faite avec l'écorce d'une espèce de figuier; cet arbre est généralement cultivé, et les nouveaux ménages ont coutume d'en planter dans leurs jardins un certain nombre, destinés à devenir les tailleurs de la famille.

près d'un an auparavant, qu'il existait une communication par eau avec le sud ; les hommes blancs (1), disaient-ils, apportaient autrefois, en bateau, les coquilles *coris* à une ville nommée Magungo, que, d'après leurs rapports, j'avais pensé être située par 2 degrés de latitude nord. Pour la première fois maintenant on me parlait de la ville de Magungo avec certitude. J'étais donc sûr de l'existence du lac.

Après quelques jours d'attente, le grand roi vint me rendre visite à la tête d'un millier d'hommes. Kamrasi était un homme grand, à l'air digne, très-propre et revêtu d'une étoffe d'écorce, qu'il portait comme une toge romaine. Dans tout son royaume on considère qu'il est indécent d'aller nu ; hommes et femmes sont propres et font la plus grande attention à leur extérieur. Ce changement soudain d'une nudité complète à des sentiments de décence est très-extraordinaire, car sur la rive septentrionale du Nil, à Karuma, les indigènes sont complétement nus. Le Nil, par 2° 17′ de latitude Nord, est la limite des tribus qui ne portent aucun vêtement.

Le roi était plein de soupçon ; il me dit que le lac était à six mois de marche de sa capitale ; pendant longtemps, il s'amusa à me tromper sur tous les points, et ne faisait pas faute cependant de me demander tout ce que je possédais. Il craignait par-dessus tout que je n'allasse à Uganda visiter son ennemi, le roi M'tesé, et que je ne fisse des présents à ce roi : aussi était-il résolu à me dépouiller complétement, de manière à me mettre dans l'impossibilité de rendre visite à M'tesé. Il m'entoura d'espions, qui allaient lui indiquer tout ce qu'ils voyaient en ma possession : aussi me demanda-t-il ma montre, mon sextant, ma boussole, et quantité d'objets que je lui avais cachés avec soin. L'objet qu'il désirait par dessus tout était mon sabre ; je refusai de le lui donner. Je commençais à abandonner tout espoir d'atteindre jamais le lac. Ma femme et moi nous souffrions horriblement de la fièvre ; je n'avais plus de quinine ; mon escorte était réduite à treize hommes ; la conduite du roi était extrêmement suspecte, et j'ignorais quelle distance me séparait du lac.

La fortune me favorisa enfin : je trouvai un indigène qui faisait le commerce du sel. Le sel qu'on emploie dans l'Unyoro et dans les contrées avoisinantes se trouve sur les bords du lac ; étant parvenu, à force de présents, à gagner la confiance du marchand, il me dit que le lac se trouvait à quinze jours de marche de M'rooli, pour des hommes chargés, mais seulement à dix jours de marche pour un messager. Dès que j'eus une entrevue avec le roi, je lui fis un discours plein d'affection, et je lui offris de lui donner mon sabre, comme preuve de mes intentions amicales ; je lui offris en même temps de couper en deux d'un seul coup n'importe quel bouclier il voudrait faire apporter, afin de lui prouver combien le sabre était bon. Je m'attirai ainsi ses bonnes grâces ; ses manières changèrent tout à coup, il devint très-cordial ; il me dit qu'il croyait à ma sincérité, mais que pour prouver que nous étions frères, nous devions échanger notre sang et le boire, coutume que ces indigènes observent toujours quand ils échangent des serments d'amitié. Je trouvais que c'était aller un peu loin. Je lui dis que mes compatriotes regardaient, au contraire, le sang versé comme un signe d'hostilité ; mais que, pour lui montrer ma bonne foi, j'ordonnerais au chef de mon escorte d'échanger son sang contre celui de son plus grand chef. Il accepta immédiatement ma proposition. Les deux hommes se découvrirent le bras, on les piqua de la pointe d'une lame, et chacun se mit à sucer la blessure de l'autre. On me demanda alors de tirer un coup de fusil pour sceller le contrat, mais le bruit répandit parmi les assistants une si grande panique, que, dans leur empressement à se sauver après le second coup, ils tombèrent les uns sur les autres dans la plus grande confusion. Ce spectacle enchanta le roi, qui était de parfaite humeur ; il me promit de m'envoyer au lac et me donna immédiament toute sorte de renseignements, qui confirmaient sur tous les points ceux que m'avait donnés le marchand de sel. Je ne pus m'empêcher de lui dire : « Comment se fait-il qu'un si grand roi ait pu faire un si grand mensonge ? » Loin de rougir de honte, il se mit à rire et répondit : « Pensez-vous que je sois assez fou pour révéler à des étrangers tout ce qui se trouve dans mon royaume ? Je ne croyais pas à vos intentions pacifiques jusqu'à ce que vous m'ayez donné votre sabre. Maintenant que nous avons échangé notre sang, nous sommes frères. Quand voulez-vous partir ? » Il appela immédiatement un de ses chefs et un guide, et il leur ordonna de faire préparer pour le lendemain des porteurs et une escorte.

Cet ordre eut un effet magique. La langue de ses sujets, liée jusque-là par une sorte de franc-maçonnerie, se délia tout à coup, et tous s'empressèrent de me donner des renseignements.

Kamrasi me dit que le lac Luta N'zige était beaucoup plus grand que le Victoria N'yanza. Il ajouta que la route la plus courte pour s'y rendre de Zanzibar passait au sud-est de M'rooli, sur la rive orientale du lac Victoria. Il me confirma ce qu'avaient pensé Speke et Grant, que le Nil (ou, selon Speke, le *Somerset*) sortait du lac Victoria, et, après avoir tourné soudainement vers l'ouest aux chutes de Karuma, coulait dans cette direction pendant sept ou huit jours de marche, interrompu par de nombreuses cataractes, pour se jeter enfin dans le Luta N'zige. Le fleuve ressort du lac presque immédiatement après s'y être jeté, mais sous un volume beaucoup plus considérable, et continue, ajouta le roi, de couler vers le nord à travers les tribus des Koshi et des Madi, jusqu'à une distance qui lui était inconnue.

Le Luta N'zige s'étend, continua Kamrasi, vers le sud jusqu'à Karagwé, où il forme la frontière occidentale de

(1) Les indigènes désignent les Arabes sous le nom d'hommes blancs, parce qu'ils ne sont pas absolument noirs.

ce pays. De ce point, qui se trouve situé par environ 2 degrés de latitude sud, il se tourne vers l'ouest; mais Rumanika lui-même, roi de Karagwé, ne sait pas jusqu'où il suit cette nouvelle direction.

Anciennement ce roi Rumanika, faisant des affaires avec les marchands d'ivoire de Zanzibar, envoyait des hommes dans toutes les contrées environnantes pour acheter de l'ivoire en échange de verroteries, de bracelets de cuivre et de coquillages; quelquefois les Arabes accompagnaient ces émissaires et descendaient le lac Luta N'zige dans de grands bateaux jusqu'à Magungo, cette dernière ville étant la limite septentrionale de leur voyage.

J'avais donc la confirmation des renseignements que je m'étais procurés plus d'un an auparavant. On m'avait toujours parlé de Magungo comme de la ville d'où venaient les coquillages *coris*. Je m'expliquais maintenant la route qu'ils suivaient pour venir à Zanzibar. Rien de plus clair que l'exposé que me fit le roi de la géographie du pays. Le lac Luta N'zige forme la frontière occidentale de l'Unyoro, de l'Uganda et du Karagwé, et est évidemment le grand bassin du Nil. J'étais décidé à découvrir ce lac important.

Après plusieurs jours de délai, l'heure du départ arriva enfin. Une foule d'environ trois cents guerriers grotesques devait former mon escorte; ces sauvages hurlaient et dansaient, simulaient des combats, criaient comme des démons, et ils en avaient tous l'air, affublés qu'ils étaient de cornes, de fausses barbes, de queues de vache et de peaux de léopards.

Mes treizes lâches, qui formaient mon ancienne escorte, contemplaient ce spectacle en tremblant.

Au dernier moment, le roi parut pour me dire adieu, et me présenta une dernière requête; il me dit que comme il avait consenti à m'envoyer au lac, il désirait que je lui fisse présent de... ma femme !

Nous étions entourés par des centaines de sauvages, et cette insolente demande était son *ultimatum*. Je tirai immédiatement un pistolet et menaçai de le tuer sur-le-champ s'il osait répéter sa demande, lui expliquant que si je touchais la détente rien ne pourrait lui sauver la vie. A mon grand étonnement, au moment même où je croyais que tout était fini pour nous, il me dit : « Ne vous mettez pas en colère; je n'avais aucune intention de vous offenser. Je serais très-heureux de vous donner une de mes jeunes et jolies femmes, et je pensais que vous n'auriez aucune objection à me donner la vôtre. J'ai l'habitude de présenter une jolie femme à tous les étrangers de distinction qui viennent me visiter. » Je refusai son offre aimable, et j'insistai pour un prompt départ. Pour se faire pardonner sa malencontreuse demande, il donna immédiatement l'ordre désiré.

Notre voyage ne fut qu'une succession de misères. La pluie tombait par torrents; nous souffrions de la fièvre; ma femme, frappée d'un coup de soleil, dut être portée dans une litière et resta insensible pendant sept jours. Nous n'avions aucune provision, pas même de thé ou de café; pas de tentes, rien en un mot, si ce n'est des couvertures et des munitions. Tout le reste avait dû être abandonné bien longtemps auparavant, faute de porteurs.

Enfin, après dix-sept jours de marche, le guide nous affirma que le lendemain à midi nous atteindrions le lac. Cette nouvelle nous rendit le courage. Jusqu'alors nous avions traversé un pays semblable à un parc, entrecoupé de nombreux marais, couvert de papyrus, et dont le sol s'élevait graduellement.

Je dormis à peine cette nuit-là. Pendant des années j'avais essayé d'atteindre les sources du Nil. Dans mes rêves, j'avais toujours échoué; maintenant la coupe était à mes lèvres. Avant qu'une autre journée ne se fût écoulée, j'allais boire à la fontaine mystérieuse, à ce grand réservoir de la nature que, depuis la création, l'homme n'avait pu découvrir.

J'avais espéré, prié, lutté contre toutes sortes de difficultés, j'avais supporté la maladie, la faim, la fatigue, pour atteindre cette source cachée; alors que le succès paraissait hors de toute espérance, j'avais résolu de mourir sur la route plutôt que de revenir sans avoir réussi. Était-il possible que je fusse si près du but? Était-il possible que demain je pusse dire : « Ma tâche est accomplie? »

Le 14 mars, le soleil n'était pas encore levé que déjà je poussais le bœuf qui me servait de monture sur les traces de mon guide, à qui j'avais promis une double poignée de verroteries en arrivant au lac, et qui, grâce à cette promesse, s'avançait avec enthousiasme. Le temps était magnifique. Nous traversâmes une profonde vallée, et remontâmes la colline. Je m'élançai au sommet : un magnifique spectacle se présenta à moi ! A mes pieds, semblable à un mur d'argent, s'étendait un lac immense, une mer sans bornes au sud et au sud-ouest; à l'ouest, à 50 ou 60 milles de distance, des montagnes bleues, qui paraissaient sortir du lac, s'élevaient à une hauteur de quelque 7000 pieds. Je ne peux décrire les sentiments qui m'agitaient; voilà donc la récompense de tous nos travaux ! L'Angleterre a conquis les sources du Nil. Je me trouvais à 1600 pieds au-dessus du niveau du lac ; du haut de cette montagne de granit, je contemplais ce vaste réservoir qui nourrit l'Égypte et fertilise le désert, cette grande source qui avait été si longtemps un mystère, cette source de bénédictions pour des milliers d'êtres humains. Comme monument impérissable à la mémoire de l'homme que pleure notre reine, du prince que pleurent tous les Anglais, je baptisai ce lac du nom de « Albert N'yanza. »

Nous commençâmes à descendre par une passe en zigzag, et après une marche pénible de deux heures, affaiblis par des années de fièvre, mais soutenus par le succès, nous arrivâmes au bord de l'eau. Je m'élançai dans le lac, et je bus à longs traits aux sources du Nil.

Le nom de l'endroit où nous nous trouvions est Vacovia, par 1° 14′ de latitude nord. Le niveau du lac est de 2700 pieds au-dessus du niveau de la mer. La berge est

sablonneuse, et les vagues viennent se briser sur des cailloux.

Au bout de huit jours d'attente, je me procurai des canots, et je commençai à longer les côtes vers le nord pour trouver la jonction du Nil.

Après un voyage de treize jours en bateau, j'arrivai à cette jonction, à Magungo, par 2°16′ de latitude nord, à l'endroit dont j'avais entendu parler un an auparavant, alors que j'avais bien peu d'espoir d'y arriver. Pendant toute la distance le lac était transparent et profond ; les rochers, sur quelques points, s'élevaient perpendiculairement de l'eau jusqu'à une hauteur de près de 1500 pieds. On rencontrait, à de longs intervalles, de pauvres villages sur la côte orientale ; les habitants, peu nombreux, s'occupent de la pêche ou préparent du sel. Ils sont très-inhospitaliers, et, à plusieurs reprises, ils refusèrent de nous vendre des provisions.

A sa jonction avec le Nil, le lac n'a que 15 ou 20 milles de largeur; les côtes ne sont plus libres, elles sont bordées de grandes masses de roseaux qui empêchent les canots de s'approcher de la terre. Les montagnes cessent sur la côte orientale; elles sont remplacées par des collines d'environ 500 pieds de haut, qui, au lieu de s'élever brusquement du lac comme les montagnes situées plus au sud, en sont distantes de 5 ou 6 milles, et viennent mourir en ondulations au bord de l'eau.

Le village de Magungo est à environ 250 pieds au-dessus du niveau du lac. De ce village on aperçoit la vallée du Nil blanc, marquée par de nombreux roseaux verts qui se dirigent vers le nord et sortent du lac à une distance d'environ 16 à 20 milles. Immédiatement au-dessous de Magungo, le fleuve que j'avais traversé à Karuma, par 2° 17′ de latitude, se jette dans le lac Albert par 2° 16′ de latitude, après avoir coulé à l'ouest pendant près de 70 milles.

Mallegga, sur la côte occidentale du lac, est un vaste et puissant royaume gouverné par le roi Kajoro, qui possède des bateaux assez grands pour traverser le lac. Les Mallegga font un commerce considérable avec Kamrasi; ils apportent de l'ivoire et des peaux préparées, qu'ils échangent pour du sel, des bracelets de cuivre, des coquilles *coris* et des verroteries; tous ces articles, excepté le sel, viennent de Zanzibar par Karagwé, car il n'y a pas de communication avec la côte occidentale d'Afrique.

Le lac Albert forme un immense bassin situé à près de 1500 pieds au-dessous du niveau de la contrée adjacente. Il reçoit toute l'eau pluviale des grandes chaînes de montagnes situées à l'ouest, des royaumes d'Utumbi, d'Uganda et d'Unyoro qui sont à l'est; il reçoit en outre le grand tributaire qui, sorti du lac Victoria, se jette dans son sein à Magungo. Les eaux accumulées de ce réservoir forment la source du grand fleuve, le Nil blanc.

Je partis en canot pour remonter le Somerset, les indigènes refusant de s'avancer davantage vers le nord, à cause des tribus hostiles des Koshi et des Madi. A 10 milles environ de sa jonction avec le lac, le fleuve se resserre, il n'a plus guère que 250 mètres de largeur, le courant est très-faible, les bords sont couverts comme à l'ordinaire de forêts de roseaux, le pays est très-boisé. Arrivé à 20 milles de Magungo, mon voyage se termina soudainement; depuis quelque temps, j'entendais le mugissement des eaux, tout à coup j'aperçus la grande cataracte du Nil. Le fleuve, peu avant la cataracte, a une largeur de près de 200 mètres, puis se rétrécit en un canal de 50 mètres, traverse un défilé de rochers avec une rapidité effrayante, et se précipite tout à coup dans un bassin profond. Je pris la liberté de donner à cette magnifique cataracte le nom du président de la Société royale de géographie. Je l'appelai, « la cataracte Murchison ». A partir de ce point je voyageai par terre, en suivant les bords du Nil, à travers le pays de Chopi, jusqu'aux chutes de Karuma, et j'atteignis le point même où j'avais traversé la rivière pour entrer dans l'Unyoro.

L'exploration étant ainsi heureusement terminée, examinons un instant la géographie du Nil, qui est d'une extrême simplicité.

Nous rejetterons le nom de « source », car il serait impossible de choisir un fleuve parmi les nombreux affluents du Nil.

Speke et Grant, après avoir découvert le lac Victoria, en virent sortir un fleuve magnifique qu'ils nommèrent le Somerset; ce fleuve se jette dans la partie septentrionale du lac Albert. Le lac Albert, situé à 1500 pieds au-dessous du niveau général du pays, a près de 260 milles géographiques de long, et forme un grand réservoir général, où se réunissent toutes les rivières de cette partie de l'Afrique équatoriale. Il reçoit donc toutes les eaux, non-seulement du lac Victoria, mais encore d'une chaîne de montagnes qui s'étend de 2° de latitude sud à 2° 30′ de latitude nord ; il est par conséquent le grand bassin du Nil. C'est de ce bassin que sort le Nil, géant déjà à sa naissance, et qui ne reçoit plus, avant d'arriver à Khartoum, que deux affluents importants, l'Asna (desséché pendant près de deux mois), par 3° 47′ de latitude nord, et le Sobat, par 9° 22 de latitude nord. Ces deux affluents, comme tous ceux qui se versent dans le Nil, coulent du sud-est au nord-ouest.

Une saison de pluies qui dure dix mois grossit le lac Albert et permet à ce grand réservoir d'envoyer en Égypte, pendant toute l'année, un volume d'eau assez considérable pour résister à l'évaporation et à l'absorption des déserts nubiens. Sans le Nil blanc, pas une goutte d'eau du Nil bleu ne parviendrait en Égypte dans la saison sèche ; ainsi, sans le lac Albert, ce pays périrait de sécheresse. Au mois de juin, la saison des pluies en Abyssinie fait déborder le Nil bleu et l'Atbara ; la saison des pluies ayant lieu à la même époque dans les contrées qui avoisinent le lac Albert, nous pouvons nous expliquer les inondations de la basse Égypte.

Ainsi se trouve expliqué tout le secret du Nil. Le mystère qui a excité la curiosité des temps anciens et modernes a été révélé grâce à l'Angleterre, à qui appartient l'honneur d'avoir résolu ce grand problème.

Je suis heureux qu'il m'ait été permis d'être un humble instrument dans cette grande entreprise, et d'avoir pu compléter la découverte si vaillamment commencée par Speke et Grant. Moi qui ai tant voyagé en Afrique, je puis apprécier les obstacles sans nombre qu'ils ont dû surmonter, aussi ne puis-je finir sans exprimer toute mon admiration pour ces illustres explorateurs; je ne saurais oublier non plus que je leur suis redevable du respect dont je fus l'objet dès que j'arrivai sur la route qu'ils avaient suivie, respect qui n'a pas peu contribué au succès de ma tentative, et qui avait pour origine l'estime qu'ils avaient su inspirer aux sauvages eux-mêmes.

Traduit pour la *Revue des cours*, avec l'approbation de M. S. W. Baker, par E. Barbier.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LÉGISLATION COMPARÉE (1).

COURS DE M. ED. LABOULAYE

**De l'administration française sous Louis XVI.**

### XXIII.

RÉSUMÉ. — FIN DU COURS.

Nous terminons aujourd'hui. Pour cette dernière leçon le sujet est naturellement indiqué. Résumons ce que nous avons dit cette année. Nous avons fait un long voyage dans l'ancienne France, donnons-nous le plaisir que se donnent des amis à la suite d'un voyage fait ensemble; causons de ce que nous avons vu; c'est la partie la plus agréable du voyage; on a le souvenir; on n'a plus la fatigue et les ennuis du chemin.

Nous avons étudié l'ancienne constitution française, ou, comme j'ai dit dans mon programme, l'ancienne administration française. — *Administration*, mot plus juste dans un pays où il n'y avait pas de constitution, au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

La première question en effet qui s'est présentée à nous a été celle-ci : l'ancienne France avait-elle une constitution? Cette question a été fort agitée; selon moi, ce n'est qu'une querelle de mots. Tout dépend de la définition qu'on donne du mot *constitution*. Si l'on entend par là l'organisation d'une société, assurément l'ancienne France n'est pas anarchique, il y a là une société depuis longtemps constituée. Les rangs y sont fixés aussi bien que les pouvoirs qui gouvernent. Ouvrez un livre sur l'ancienne France, — j'entends un livre écrit avant la Révolution, — vous y verrez que la France est divisée en trois ordres : noblesse, clergé, tiers état; que la noblesse se divise en deux classes, noblesse d'épée ou gentilshommes de race, et noblesse de robe, où est entré le tiers état; que le tiers état se divise en bourgeois, en ouvriers qui forment des corporations, et en habitants des campagnes parmi lesquels se trouvaient les petits propriétaires, plus nombreux déjà qu'on ne suppose. C'est là une société si fortement organisée, que certains politiques y voient une œuvre divine. Prenez un sermonnaire du XVII^e siècle, Bossuet, Bourdaloue, vous y verrez que ces distinctions de rang ont été établies par Dieu même. Il appartient au peuple de travailler, aux gentilshommes de se battre, au clergé de prier : c'est là l'idée régnante. Lorsque Turgot veut remplacer la corvée par un impôt réparti sur tous les propriétaires, le parlement s'y oppose, l'avocat général Séguier déclare que c'est bouleverser tous les principes, et que le peuple seul est fait pour travailler. Le travail des mains était déclaré vil, et tout l'avantage était pour ceux qui se battaient. Ne rien faire s'appelait vivre noblement.

Cette société ainsi divisée avait besoin d'une main puissante qui réunît ces éléments divers et en formât une nation; cette main était celle du roi. C'est ce qui explique comment la France devint une monarchie absolue; le roi était la seule personne du royaume qui appartînt à tous les ordres. Par son sacre, il avait un caractère religieux, l'Église le reconnaissait comme son chef temporel, comme l'évêque du dehors; en outre, le roi se faisait gloire d'être le premier gentilhomme de son royaume, et souvent nos rois ont répété qu'un prince du sang pouvait croiser l'épée avec un gentilhomme de race. Quant au peuple, il n'avait d'autre protecteur que le roi. Écrasé par les exigences des seigneurs et celles du clergé; il ne trouvait protection que dans la toute-puissance du roi; aussi le cri de nos paysans était-il : *Si le roi le savait!* Le roi était donc regardé comme le protecteur du peuple, et pour que le peuple ait mis une pareille confiance dans le souverain, il fallait que nos rois l'eussent méritée. C'est qu'en effet pendant longtemps les rois ont parfaitement compris que pour abattre les seigneurs et les prélats féodaux, il fallait s'appuyer sur le nombre, sur le peuple. Pendant plusieurs siècles, nos rois ont eu intérêt à protéger le peuple, et qu'ils l'aient fait par intérêt ou par humanité, peu importe, le peuple s'est habitué à respecter et à aimer le roi comme son protecteur naturel.

Telle était cette société, si différente de la nôtre. Elle a sa constitution comme société; mais elle n'a point de constitution politique, car tout aboutissait au roi; chef de la noblesse, de l'armée, de l'Église et du peuple, il peut tout, il est tout.

Si vous demandez maintenant quelle était la garantie des libertés publiques, vous évoquez une idée moderne; nos pères n'y songeaient pas; c'est l'exemple de l'Angleterre au XVIII^e siècle et des besoins nouveaux qui ont

(1) Voy. les numéros 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de la seconde année, et les n^os 1 et 3 de la troisième.

fait souhaiter des garanties. Une constitution, c'est-à-dire un acte qui détermine les limites des pouvoirs publics, qui partage ces pouvoirs entre différentes personnes et garantisse la liberté du citoyen, c'était chose inconnue dans notre ancienne France. Donner des garanties au citoyen contre le roi, c'était là une idée complétement étrangère aux anciennes générations, qui considéraient le roi comme un père de famille disposant de la conscience, de la vie, de la fortune, de l'honneur de ses sujets, les traitant comme ses enfants, leur ordonnant de se taire ou de parler, leur disant : Tu feras ce que je veux, tu penseras ce que je pense. Dans une famille, tant que l'enfant est jeune, cela va bien; mais dans un État où l'enfant avait souvent plus d'esprit que son père, cela ne pouvait durer, et c'est de ce développement naturel de l'esprit de l'enfant qu'est sortie la Révolution.

Nos pères cependant ne se croyaient pas esclaves; ils parlaient toujours de la liberté française; mais cette liberté, composée de priviléges mal respectés, était quelque chose de fort éloigné de la liberté moderne; aussi, quand on nous proposait, en 1789, de revenir à l'ancienne constitution française pour avoir une liberté effective, poursuivait-on une chimère. C'est là ce que mon cours a eu pour objet de vous démontrer.

Nous avons trouvé partout un seul pouvoir législatif, exécutif, administratif et judiciaire. Je me suis servi exprès de ces expressions modernes, parce que je voulais vous prouver qu'il n'y avait pas de constitution à la moderne dans l'ancienne monarchie.

Le pouvoir législatif a d'abord occupé notre attention. Si l'on en croit ceux qui vantent notre ancienne constitution, ce pouvoir législatif était celui qui était le mieux organisé; le parlement limitait la puissance législative du roi. Rien de moins fondé que cette assertion. La maxime fondamentale de notre ancien droit public est celle-ci : Le roi n'a ni compagnon ni maître; si veut le roi, si veut la loi; en d'autres termes : La volonté du roi fait loi. Au-dessous de ce pouvoir royal, dont l'autorité était ainsi reconnue, était placé le parlement qui ne prétendait pas contester la toute-puissance du roi. Jamais les magistrats n'ont osé dire au roi, comme le dit aujourd'hui la Chambre : nous sommes une part du pouvoir législatif. Le parlement disait au roi : Remontez aussi haut que vous voudrez dans l'histoire, vous verrez que jamais les rois de France n'ont voulu gouverner militairement; ils ont toujours reconnu que la France devait être gouvernée par justice et non par caprice; aussi les rois se sont-ils toujours entourés de conseillers; il n'y a pas de loi qui ne porte cette mention : *Faite en conseil*, alors même que l'on n'a consulté personne : eh bien! nous sommes vos conseillers; de plus, nous représentons les pairs féodaux, nous avons le droit de vous donner des conseils. — C'est bien, disait le roi, conseillez-moi, mais si je ne veux pas vous écouter, cédez. Alors le parlement biaisait, il sentait sa faiblesse. S'il ne cédait pas, le roi tenait un lit de justice; le maître parlait, les conseillers se taisaient, l'acte royal était enregistré. Le lendemain, le parlement, avec une déférence plus respectueuse dans la forme que dans le fond, proclamait de nouveau que le roi était le maître, mais il ajoutait que le roi avait été mal conseillé et que le parlement avait le devoir de l'éclairer une seconde fois. Éclairer et obéir, telle était la devise du parlement. Au fond, sa force était une force d'opinion et rien de plus. Le parlement n'était pas un pouvoir constitutionnel, mais il fut souvent la voix de la France, et l'on trouva dans son sein de véritables amis de la liberté publique.

Au XVI^e siècle, le roi se servait volontiers du parlement contre les prétentions de la cour de Rome; Henri IV lui devait la couronne; c'était le parlement, qui, en maintenant la loi salique, avait déjoué l'ambition de l'Espagne.

Sous Louis XIV, le parlement n'est guère consulté; la maxime qui règne est celle-ci : Dieu veut que dans la monarchie les sujets obéissent au roi sans discernement. Aussi, pendant tout le règne de Louis XIV, le parlement ne fait aucune remontrance; ce n'est pas tout à fait sa faute; pour qu'une assemblée résiste, il faut qu'elle s'appuie sur l'opinion en face d'un roi qui a l'armée dans ses mains. Autrement, ce sont des bourgeois mécontents qu'on fait sauter par la fenêtre.

Si vous cherchez à ce moment ceux qui peuvent représenter l'opinion en France, vous trouvez des hommes comme Bossuet. Louis XIV disait : l'État c'est moi, et il avait raison, en un certain sens. En face de l'étranger, le prince aura toujours le droit de dire : La France, c'est moi; mais ce qui est moins acceptable, c'est Bossuet déclarant que le prince est un personnage presque divin, que le prince est l'État, ce qui revient à dire que l'autorité, c'est celui qui l'exerce. L'autorité est certainement quelque chose de divin, de respectable, mais celui qui l'exerce peut être un homme peu respectable, et c'est une grande erreur de dire que l'État c'est lui. Il en est de même pour la religion; la religion et le prêtre ne sont pas la même chose; la religion est chose sainte, le prêtre n'est pas toujours un saint; mais les fautes du prêtre ne doivent pas nous faire haïr la religion.

Sous Louis XV, le parlement, ranimé par le régent — et le régent lui devait bien quelque chose, puisque le premier usage qu'il fit de son autorité fut de casser le testament de Louis XIV, — le parlement, dis-je, entre en querelle avec le roi, qui, pourvu qu'il vécût tranquille à Trianon, ne s'occupait de personne, pas même de ses ministres. Il s'occupait si peu des affaires publiques, que quand on sollicitait son appui auprès des ministres, il répondait : « Moi, je ne demande jamais rien à ces gens-là! » Cependant tout le règne de Louis XV est rempli par des querelles avec le parlement : c'est la constitution *Unigenitus*, c'est la querelle des jansénistes. Le règne de Louis XV est le règne des lettres de cachet. Le roi est sans cesse en lutte avec le parlement qui est poussé par l'opinion. Le XVIII^e siècle se passe en que-

relles perpétuelles qui font discuter tour à tour les droits du roi et ceux du parlement. On peut dire que sous Louis XV le roi et le parlement ont fait l'éducation politique de la France, sans le savoir et sans le vouloir.

En 1771, Louis XV supprime le parlement; Louis XVI le rétablit en 1774; alors le parlement recommence sa lutte avec le roi, et cette lutte entraîne la chute de la monarchie qui entraîne la ruine du parlement.

Le parlement a joué un grand rôle dans notre histoire. La vénalité des charges, en concentrant les offices dans un petit nombre de familles, avait eu pour heureux résultat de créer en France une magistrature héréditaire, indépendante, qui, par ses mœurs, ses traditions, se séparait de la cour et du peuple. C'était encore la magistrature qui seule écrivait et parlait au milieu du silence universel. Il y avait bien le clergé, mais le clergé était absorbé dans ses querelles religieuses ou occupé à soutenir ses priviléges temporels. C'était pour lui qu'il parlait, non pour le peuple. Le parlement, au contraire, était là, on pouvait s'adresser à lui; il est donc naturel qu'il ait joué un grand rôle par le caractère de ses magistrats, qui n'allaient pas à la cour et qui, riches et nobles, ne s'occupaient que de faire respecter la justice. Toutes ces familles, vivant d'une vie sévère, inspiraient le respect autour d'elles. Il y avait de ces vieux magistrats qui étaient des Romains de l'antiquité au milieu de la France monarchique. Malesherbes est un républicain; sa vraie patrie, ce n'est pas le Versailles de Louis XV, c'est la Rome du vieux Caton.

Mais ce caractère des magistrats, qui donnait au parlement une si forte prise sur l'opinion, ne lui conférait cependant aucune autorité reconnue par les lois fondamentales. C'était aux États généraux qu'appartenait en théorie une part de la puissance législative. Nos rois sentaient bien que les états généraux représentaient la France et qu'il fallait leur céder; en conséquence, ils les traitèrent comme les papes ont toujours traité les conciles; on les entourait d'un profond respect, mais on ne les convoquait pas. En 1789, il y avait cent soixante-quinze ans que les états généraux n'avaient été réunis, et en 1789, quand on voulut les convoquer, on fit appel à l'opinion pour savoir ce qu'il fallait faire; au dernier moment on ne savait pas si le tiers état aurait ou non une double représentation. Ainsi les états généraux n'étaient plus rien qu'un souvenir pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle; les rétablir en 1789 était aussi chimérique que si, aujourd'hui, on allait chercher, pour la remettre en vigueur, une institution de 1690. Vous voyez quel monde il y a entre nous et cette date, mais il n'y avait pas une moins grande séparation entre la France de Louis XVI et celle de Louis XIII.

Ainsi le pouvoir législatif appartenait au roi tout entier; en fait, le parlement avait une certaine puissance quand il était soutenu par l'opinion et que le roi consentait à l'écouter, mais, sous un roi absolu comme Louis XIV, toute garantie disparaissait.

Si l'on veut se faire une idée de la toute-puissance du roi, il faut étudier l'organisation administrative. Nous avons vu que le roi était partout le maître : dans les finances, dans l'armée, dans l'administration proprement dite. Mais un roi n'est qu'un homme; il ne peut tout voir par lui-même; c'est ce que ne comprennent pas assez ceux qui font l'apologie des gouvernements paternels. Ces gouvernements commencent par se déclarer infaillibles, et ils se trompent. Leur puissance est absolue, mais leur science l'est beaucoup moins. Ce n'est pas tout. En supposant même que le roi, simple mortel, soit infaillible, il faut l'entourer d'un régiment d'hommes infaillibles, et ces hommes infaillibles, où les prendre dans une nation que l'on déclare incapable de se gouverner par elle-même? C'est là l'inconséquence, le sophisme du pouvoir absolu.

Le gouvernement royal avait pour instruments le conseil d'État, les ministres et les intendants.

Le conseil d'État était le grand ressort de la monarchie; mais il différait beaucoup de notre conseil d'État d'aujourd'hui, bien qu'il lui ait servi de modèle. Comme il représentait alors un roi absolu, il était lui-même absolu; son action n'avait pas de limites. Au moyen d'un arrêt du conseil, le roi pouvait faire des lois, administrer, casser des jugements; il n'y avait pas de mesures qu'on ne pût prendre avec un arrêt du conseil. Je regrette que dans la plupart des histoires que j'ai lues on n'ait pas fait assez attention à ces interventions personnelles de nos rois. Il n'y a pas de mesures prises contre la liberté de la presse, contre la liberté religieuse, contre l'industrie ou le commerce, qui ne parte du conseil d'État.

Comme vous le savez, un conseil d'État n'est qu'un instrument; nous ne pouvons pas admettre qu'il fasse des représentations au prince; son rôle est d'obéir et de faire passer dans les faits la volonté royale; il en résulte que dans les pays libres on a grand soin de n'avoir pas de conseil d'État. Sous Louis XIV, le conseil d'État était le principal agent du roi. Sous Louis XV, ce sont les ministres.

Les secrétaires d'État ou ministres étaient d'anciens magistrats; nos rois ne voulaient pas prendre leurs ministres dans les rangs de la noblesse; il leur fallait des gens du tiers état, on pouvait les congédier plus facilement. Ces ministres étaient dans l'origine de simples greffiers du conseil d'État, plus tard ils rédigent des rapports; ce sont eux qui inspirent le conseil d'État sous Louis XIV. Alors commence le pouvoir des ministres qui gouvernent véritablement; ainsi Colbert sous Louis XIV, mais Colbert travaille avec le roi. Sous Louis XV, pourvu qu'on ne dérange pas l'indolence du roi, les ministres gouvernent sans que rien ne gêne leur toute-puissance.

Au-dessous des ministres venaient les intendants ou maîtres de requêtes du conseil d'État.— Vous savez que dans l'ancienne monarchie on achetait toutes les places;

des gens riches commençaient par acheter une charge au parlement, ce qui leur donnait le droit d'acheter plus tard une charge de maîtres de requêtes; ils étaient donc magistrats d'origine. Ces intendants étaient envoyés dans les provinces pour les gouverner.

Là se trouve encore la même confusion entre la puissance du roi et celle de ses représentants; ils étaient les mandataires absolus d'un pouvoir absolu; rien ne gênait leur autorité, et l'on ne peut faire de comparaison entre nos préfets et les intendants. Ce n'est pas que le pouvoir du préfet soit limité par des institutions locales, mais il y a un principe nouveau qui borne son action, c'est la division des attributions administratives. Aujourd'hui, par exemple, le préfet ne peut pas se mêler des impôts, il ne peut davantage se mêler des affaires religieuses; ce n'est pas avec lui que correspond l'évêque; il n'a pas à s'occuper de la solde des troupes, cela est du ressort de l'intendant militaire; dans l'ancienne monarchie, l'intendant était à la fois préfet, surveillant des évêques, intendant militaire et même au besoin juge. Il avait droit d'entrer dans le parlement de sa province, où il siégeait immédiatement après le premier président; il pouvait évoquer une affaire, nommer un tribunal composé de commissaires qu'il choisissait lui-même; en un mot, il avait tous les pouvoirs en main; sa puissance ne trouvait d'obstacles que dans l'opposition du parlement ou dans la résistance du gouverneur; mais, à moins qu'il ne fût abandonné de tout le monde à Paris, il venait aisément à bout de ces obstacles; il était souverain absolu dans sa province. Il en fut ainsi de Foucault, intendant sous Louis XIV, et de Turgot, qui, sous Louis XV, fit tout ce qu'il put pour améliorer la province de Limoges.

Les intendants étaient tout-puissants pour le mal comme pour le bien. Vous vous souvenez que Law, après sa banqueroute, dit à M. d'Argenson, qui était intendant : « En France, vous n'avez pas de gouverneurs, pas de parlement, pas d'évêques; tout appartient aux intendants; ce sont eux qui sont les maîtres de tout. » Law voulait flatter M. d'Argenson, mais ce qu'il disait était vrai. Ces trente-quatre intendants recevaient le mot de Paris; c'était Paris qui appliquait déjà le système de la centralisation, plus forte alors par les hommes quoique plus faible par les priviléges. Aujourd'hui l'égalité a rendu la centralisation plus forte quant aux choses, mais, quant aux hommes, un préfet n'a pas le quart des pouvoirs d'un intendant.

Il y avait surtout un point où l'intendant était tout-puissant, c'était la question de l'impôt. Notre ancienne monarchie était toujours aux abois, on avait toujours mangé les revenus de l'année courante, souvent même une partie de ceux de l'année suivante, on avait toujours besoin d'argent, et c'est en cela que les intendants étaient tout-puissants pour le mal. — Il n'y a rien de plus terrible qu'un pouvoir besoigneux; il est toujours tyrannique. On ne sait pas assez ce qu'on doit à un prince avare, et je suis persuadé que si le règne de Louis XI a été populaire, c'est que le peuple sentait que le roi ménageait l'argent des pauvres. La gloire de Sully vient de ce que les courtisans appelaient son avarice.

Il n'y a qu'un gouvernement économe qui puisse faire le bien. Comment, en effet, pourra-t-on soulager les misères du peuple si l'on a besoin que l'impôt rende tout ce qu'il peut? Il faut avoir du temps devant soi pour répartir avec justice un impôt. Un gouvernement pressé d'avoir de l'argent sera toujours oppresseur, tandis qu'au contraire un pouvoir économe sera toujours libéral par cela même qu'il peut, avec le temps, chercher le meilleur moyen de répartir l'impôt.

Le fisc aujourd'hui n'a qu'un intérêt, c'est de tirer autant d'argent qu'il peut sans trop faire souffrir le peuple. Autrefois le fisc était brutal; aujourd'hui il désire que nous fassions tous fortune pour avoir lui-même une meilleure part; c'est un beau système, et il est juste d'ailleurs que nous payions des impôts; aussi le fisc s'ingénie-t-il à nous rendre service; il perfectionne les postes, les télégraphes; car plus nous augmenterons notre fortune, plus la sienne grandira; mais l'ancienne monarchie, toujours besoigneuse, ne pouvait pas faire des dépenses pour donner à ses sujets plus de moyens de s'enrichir; tout son système consistait à écorcher les gens et à leur fermer la bouche quand ils se récriaient.

Cette question de l'impôt, nous l'avons étudiée longuement, aussi je n'y reviens pas. Vous vous rappelez la taille ou impôt foncier, et comment on tirait des lois romaines la plus mauvaise combinaison pour la perception de l'impôt. On chargeait des paysans de ce soin, et ces pauvres gens étaient responsables de la totalité de l'impôt; aussi pour échapper à la misère faisaient-ils vendre jusqu'au lit, jusqu'aux fenêtres mêmes des maisons de leurs voisins, afin que l'impôt fût intégralement payé. Le paysan sait qu'il faut travailler rude pour avoir de quoi manger au bout de la journée, et vous allez lui dire : On te prendra tout ce que tu as si tu ne fais pas rentrer l'impôt! Mais, pour garder ce qu'il a, il vendrait la maison de son voisin et le voisin par-dessus le marché.

On avait trouvé moyen de faire du fisc un instrument de dévastation pour les campagnes; car le paysan se sauvait dans la ville où il prenait un état pour ne plus être l'agent et la victime du fisc.

L'impôt de la taille était dur; pourtant ce n'était rien à côté des autres impôts, tels que la gabelle, les aides ou droits réunis, les traites ou douanes.

Aujourd'hui, quand nous regardons une carte de France, nous sommes saisis d'admiration en voyant le pays si bien partagé; les lignes noires qui la traversent sont le Rhône, la Saône, la Seine, etc. Si vous regardez une carte du temps de l'ancienne monarchie vous trouverez aussi la France séparée par des lignes noires, mais elles ne représentent pas des rivières. Ces lignes noires qui coupent la France en vingt morceaux sont les lignes

de démarcation des douanes et des gabelles, qui avaient des armées entières à leur service. La gabelle avait à ses ordres 16 000 hommes enrégimentés pour entraver la production du sol. Le sel, par exemple, ne pouvait entrer en Normandie sans payer 240 fois sa valeur. Ainsi la France se trouvait gênée, emmaillottée, emprisonnée. On eût dit une conspiration de l'avarice et de l'ignorance pour empêcher la France de recueillir les biens que Dieu lui a donnés.

Nous ne saurions nous imaginer les souffrances qu'à cette époque endurait notre pays. Il faut lire les contemporains pour se convaincre que les galères étaient remplies d'hommes dont le seul crime était d'avoir pris du sel dans une province de France et d'avoir cherché à le passer dans une autre. Assurément c'était là un délit, mais c'était tout au plus un vol, et on le punissait comme un assassinat.

Ce qui accroissait encore la dureté de l'impôt, c'était l'inégalité de la perception. Aujourd'hui on cherche à établir un impôt sur le revenu qui fasse payer chacun en proportion de sa fortune, — impôt qui, selon moi, aurait de grands inconvénients, car il ne repose que sur la richesse, et celui qui a de gros revenus et dix enfants n'est pas en réalité plus riche que celui qui possède un petit revenu et n'a pas d'enfants. — Mais dans l'ancienne monarchie il semblait que tout fût calculé pour faire payer celui qui n'avait rien; ainsi le prêtre qui, en général, avait un bénéfice, le conseiller au parlement, le noble, ne payaient pas l'impôt, tandis que le paysan payait toujours. On érigeait cela en maxime : « C'est le mulet, » disait-on, et l'on allait même jusqu'à affirmer que si le paysan n'était pas poussé par l'impôt, il ne travaillerait pas. Le paysan aime à travailler, mais pour lui, et non pas pour le compte des employés des douanes.

De plus, la ferme était vexatoire. La perception des impôts mettait en présence l'intérêt d'un homme qui voulait s'enrichir et le droit du citoyen, et c'était toujours l'intérêt du fermier général qui l'emportait. Quand le contribuable résistait, le fermier disait au gouvernement : Soutenez-moi; et on le soutenait si bien qu'on l'armait de lettres de cachet, et qu'on semait dans l'âme des citoyens un levain de discordes et de haines d'où est sortie la Révolution.

Je suis persuadé que si, en France, nous aimons mieux l'égalité sans la liberté que la liberté sans l'égalité, cela tient aux souffrances que faisait endurer l'impôt. Le paysan pouvait alors se dire : « On vend mon bien parce que je n'ai pas payé l'impôt, et voilà telle personne riche, mon voisin, qui n'en paye pas; moi je paye le sel 100 et 200 fois sa valeur, et tel conseiller au Parlement le paye quatre fois moins que moi, et cependant je suis pauvre et il est riche. » C'est cette inégalité injuste qui a, j'en suis persuadé, accumulé tant de haines dans le cœur de nos pères.

En Amérique, on ne hait pas le riche et même on l'estime, pourquoi? Parce que chacun peut s'enrichir aux mêmes conditions. Mais quand la loi donne aux uns et fait souffrir les autres, et que cela dure pendant des siècles, le peuple devient à la fois envieux et révolutionnaire; tandis qu'avec l'égalité le peuple s'habitue à aimer l'ordre, parce que l'ordre n'est autre chose qu'une protection pour son travail et son droit.

La justice civile en France était la meilleure partie de l'ancien gouvernement. Il en est resté beaucoup dans nos institutions : il n'y a pas une grande différence entre la cour d'appel et le Parlement, les tribunaux de première instance et les présidiaux. Ce que la Révolution a fait disparaître, ce sont des abus qui tenaient à la façon dont la France s'était formée; elle a supprimé toutes ces petites justices seigneuriales qui, dans les plus petits hameaux, exerçaient une tyrannie tracassière, ce nombre infini de petits officiers de basse justice qui accablaient le paysan; — une partie de la France était occupée à faire rendre justice à l'autre. Il y avait dans chaque village ce que Loiseau appelait une *ménagerie de village*, une foule de gens accoutumés à tirer de l'argent du *bonhomme* — nom qu'on donnait au paysan. — Mais, je le répète, quant à l'organisation des tribunaux, nous n'avons pas eu besoin d'introduire dans la justice civile beaucoup de changements.

La justice criminelle était, après l'impôt, la partie la plus mauvaise de notre ancienne législation. On aurait pu diminuer l'impôt de moitié et recevoir autant par un meilleur mode de perception; de même, on aurait pu adoucir la législation criminelle sans que la répression en souffrît. Cette procédure criminelle empruntée à l'inquisition a longtemps pesé sur l'Europe; il faut aller en France jusqu'à Montesquieu pour trouver un publiciste qui proteste contre la cruauté des peines. Ayrault au XVI^e siècle a dénoncé le mal, mais sa voix s'est perdue; c'est Montesquieu qui le premier a trouvé la loi philosophique du droit pénal.

Tout est dans l'harmonie des choses. Supposez, par exemple, qu'au lieu de vous parler sur le ton de la causerie, je l'aie fait sur le ton de l'emphase. Peut-être auriez-vous d'abord applaudi le professeur, mais peu à peu vous vous seriez accoutumés à ce diapason et vous ne m'auriez pas mieux entendu qu'aujourd'hui où je cause avec des auditeurs qui m'écoutent. On crie à l'Opéra, on chante aux Italiens; on entend aussi bien les chanteurs aux Italiens qu'à l'Opéra. Pour les lois criminelles c'est absolument la même chose; vous pouvez punir un voleur en le coupant par morceaux ou en le condamnant à trois mois de prison; le résultat ne sera pas sensiblement différent. Il y a des gens qui ont la passion de voler; si vous les punissez de mort, vous serez cruels, mais vous n'empêcherez pas leurs pareils de voler. Montesquieu a prouvé que ce n'était pas la cruauté, mais la certitude de la peine qui pouvait prévenir le délit. L'homme qui a quatre chances sur six d'être pris s'il vole s'arrêtera devant une peine correctionnelle; mais si au con-

traire il a 99 chances sur 100 de ne pas être arrêté, il volera, au risque de la mort; car avoir une chance de mort sur cent, nous risquons cette chance-là quand nous allons nous baigner ou quand nous montons en chemin de fer.

C'est le génie de Montesquieu qui inspirait Beccaria quand il demandait des peines plus douces. Nous savons ce que fit Voltaire pour le malheureux Calas et pour le chevalier de la Barre. C'est aux philosophes français, — Beccaria n'est que leur élève, — que nous devons l'adoucissement des lois criminelles. Voilà ce qui frappe dans le XVIIIe siècle, voilà pourquoi, malgré ses défauts et ses vices, il charmera toujours ceux qui l'étudieront. Le XVIIIe siècle n'a pas l'aspect solennel du siècle de Louis XIV, où tout était si bien réglé, où l'on voit partout la démarche majestueuse et la perruque du grand roi; mais ce siècle a rendu au monde un service qu'on ne peut pas oublier, c'est lui qui a introduit les idées d'humanité dans les lois criminelles et la tolérance dans la vie civile et politique. Voltaire, le roi de ce siècle, esprit inégal, qui était, je le reconnais, de ces gens auxquels on ne peut pas donner l'absolution sans confession, a eu le grand mérite de se mettre à la tête de ce mouvement des esprits. C'est grâce à ces grands hommes du XVIIIe siècle que nous jouissons aujourd'hui de la liberté civile et politique, et toute la majesté du siècle de Louis XIV ne vaut pas de pareils bienfaits.

Après la justice criminelle nous avons parlé des lettres de cachet et de la police de l'imprimerie.

Les lettres de cachet et la police de l'imprimerie se tiennent étroitement. La vieille monarchie se sentait menacée par cette puissance nouvelle qu'on appelait l'imprimerie, ou plutôt pour cette puissance dont l'imprimerie est un instrument, l'opinion; elle aurait voulu que le silence se fît en France, qu'on ne parlât pas et même qu'on ne pensât pas. Dans les salons, on tolérait cette liberté sans écho; mais ces philosophes qui écrivaient des livres que lisait la foule portaient ombrage au gouvernement. Il n'y a pas, au XVIIIe siècle, un écrivain ou un livre dont la France s'honore qui n'ait été proscrit. Voltaire vit en exil, Montesquieu est réduit à faire imprimer ses ouvrages sans y mettre son nom. Diderot, Rousseau, sont poursuivis comme des criminels.

Ce fut la grande erreur de l'ancienne monarchie; elle se sentait menacée, et au lieu de se réformer, elle voulut écraser ses adversaires; elle périt dans cette lutte inégale. On tue les hommes, mais on ne tue pas les idées. Pour un homme que vous écrasez il en naît mille autres, et plus vous persécutez une idée, plus elle résiste; bonne ou mauvaise, plus vous la poursuivez, plus vous la faites grandir. Macaulay a dit cette grande parole : « Laissez la vérité et le mensonge se battre ensemble, la vérité tuera le mensonge; mais si vous mettez la force au service de la vérité, c'est le mensonge qui tuera la vérité. » Macaulay a raison. Dès que vous voyez la force, vous vous mettez en arrêt et vous dites : « Jupiter, tu te fâches; donc tu as tort. » La cause ainsi défendue paraît mauvaise; la conscience se tourne contre vous. Au contraire, laissez paraître l'idée au grand jour; si elle est mauvaise, elle tombera d'elle-même. En France on écrase les communistes; en Angleterre, on dit : « Exposez vos théories, il se trouvera des gens pour vous répondre », et alors on est tout étonné de voir que des fantômes effrayants s'évanouissent; quand le grand jour s'est fait autour d'eux, tout a disparu. Voilà le grand avantage de la liberté, que ne comprenait pas l'ancienne monarchie.

Maintenant, si, repassant nos études de cette année, nous voulons en tirer la morale, il me semble que nous n'aurons pas perdu notre temps.

Il n'y avait pas de garanties pour la liberté, avons-nous dit, donc il n'y avait pas de constitution. Mais la France était-elle en proie au despotisme? Devons-nous croire, comme le prétendent beaucoup d'historiens de la Révolution, que les rois de France aient été des tyrans? Non! La France au XVIIe et au XVIIIe siècle, ne se croyait pas esclave; certains esprits trouvaient bien que le gouvernement était mauvais, mais non pas tyrannique. Nos rois n'avaient pas de goût pour la tyrannie; c'est chose fatigante d'être un tyran. Ils voulaient exercer un arbitraire paternel, et rien de plus.

Le vice de l'ancien régime était d'une autre nature. La cour, vivant à Versailles, s'occupait peu de Paris, mais si l'on voulait parler de religion ou de politique, il fallait le faire imprimer au dehors, et au besoin s'exiler pour se mettre à l'abri d'une lettre de cachet. De là cet esprit léger et frondeur qu'on reproche aux Français, et qui n'est que l'amusement d'un désœuvrement forcé. Impossible d'être citoyen, impossible de s'occuper du bien public; le gouvernement empêchait toute action. Ce n'était pas un gouvernement tyrannique, c'était un gouvernement endormi qui entendait que rien ne troublât son repos. Le jour où la France se sentit mûre pour la liberté, elle comprit la faiblesse de ce gouvernement.

Rien dans l'ancienne monarchie n'est compatible avec la liberté moderne; le clergé n'en voulait à aucun prix, les ministres non plus; la noblesse tenait à ses priviléges; la cour avait peur de la publicité; autour du roi tout était opposé à la liberté. On sentait que le gouvernement tombait et l'on ne voulait pas accomplir les réformes indispensables pour sauver l'édifice.

La Révolution était-elle nécessaire? Encore une question comme celle de la constitution. Pour y répondre, il faut savoir ce qu'on entend par révolution. Si l'on entend par là la destruction des hommes et des choses, non, la révolution n'était pas nécessaire; comme Royer-Collard l'a dit, après Benjamin Constant, les crimes n'étaient pas nécessaires. La beauté de la Révolution est quelque chose de très-moderne; j'ai été élevé dans un temps où on ne la connaissait pas; je pense que nos pères, qui avaient souffert pendant la Terreur du despotisme révolutionnaire, avaient raison de médire de la Convention. Quant à moi, je ne crois pas que la Terreur fût un régime

inévitable; je crois, au contraire, que la liberté seule engendre la liberté et que la tyrannie n'engendre jamais que la tyrannie. Je le répète, la Révolution, avec ses excès, n'était pas nécessaire.

Mais si par Révolution nous entendons changement complet des institutions, alors je dirai : Oui, ce changement était nécessaire; la Révolution, à ce point de vue, était nécessaire pour arriver à l'état de civilisation où nous sommes, car l'ancien régime ne pouvait plus donner satisfaction aux intérêts du pays après le règne indolent de Louis XV.

Que fait-on aujourd'hui dans tous les États de l'Europe moderne? Que font nos Chambres, qui sont chaque année occupées à chercher les lois qu'il faut faire et celles qu'il faut détruire? Elles agissent comme les propriétaires de maisons qui font faire tantôt une réparation, tantôt une autre, et c'est ainsi qu'on fait durer la maison. Mais que faisait Louis XV? Rien. Il n'avait qu'une idée, c'est que la monarchie durerait autant que lui.

Pour nous, nous savons qu'un peuple vit comme un homme, que les idées marchent, et quand on arrive à la cinquantaine, on voit très-bien que la génération nouvelle ne pense plus comme celle à laquelle on appartient. Supposez un gouvernement qui s'arrête; il est impossible qu'il puisse durer, car il est impossible qu'au bout de dix ou vingt ans, ce gouvernement ne se trouve séparé de la société qu'il administre par une grande diversité d'idées, et que cette société ne conçoive pas des désirs assez ardents pour produire de ces déchirements qu'on appelle des révolutions.

En 1789, on en était là. Si droites que fussent les intentions de Louis XVI, il arrivait au trône chargé des embarras qu'avait accumulés l'inertie de Louis XV. Ce qui prouve que les princes ignorants ou indolents sont des princes révolutionnaires. Oui, la révolution était légitime, parce que depuis soixante ans on refusait toute réforme. Ce que demandaient, ce que voulaient ces hommes de 1789 était légitime; ce qu'ils demandaient, c'est ce qui fait notre prospérité aujourd'hui.

Nous avons étudié l'administration sous un autre point de vue, et cette administration nous a semblé beaucoup plus semblable à la nôtre qu'on ne le croyait généralement avant que M. de Tocqueville n'eût écrit son livre sur l'*Ancien régime et la Révolution*.

Quand on examine notre administration moderne, on voit très-bien que c'est l'ancienne administration qui a été rétablie par le Premier Consul. On a singulièrement amélioré la perception de l'impôt, si cruelle autrefois; en ce point, il y a une grande amélioration; mais en principe, l'administration de la France nouvelle comme celle de la vieille France repose tout entière sur ce principe que le gouvernement est seul chargé du soin de ses sujets, qu'il doit s'occuper de leur bien-être, de leur conscience, de leur éducation, de leur travail; c'est le gouvernement qui doit faire les affaires des citoyens. C'est là une idée de l'ancien régime, idée qui se trouve aujourd'hui en contradiction avec les besoins modernes, et de là viennent toutes ns agitations. Il semble que la France cherche sa voie, et ne la trouve pas.

Dans l'ancienne monarchie, le pivot sur lequel roule la société, c'est le roi, c'est un père qui gouverne, qui administre, qui règle tout. C'est le gouvernement qui s'occupe de maintenir à son rang chaque classe de la société, c'est lui qui sépare, par exemple, le cordonnier du savetier.— Un arrêt du conseil défend au savetier de réparer plus d'un tiers de chaussure, sous peine d'usurpation, cela nous fait rire aujourd'hui, mais c'est là l'ancien gouvernement avec le roi au centre, le roi qui fait tout, qui pense pour tout le monde. — C'est l'idéal de Bossuet.

Aujourd'hui le pivot de la société, c'est l'individu; autrefois on disait : l'État est plus que le citoyen, aujourd'hui vous voyez le nouveau président des États-Unis, M. Johnson, dire, dans son discours d'inauguration, que le gouvernement est fait pour l'individu et non pas l'individu pour le gouvernement; c'est l'idée du monde moderne. Aristote vous dira : l'État est plus que le citoyen, car la partie est moindre que le tout; c'était là l'idée de l'antiquité, idée qui vit encore dans beaucoup d'esprits. Dans l'idée moderne, l'individu est plus que l'État. Aussi est-ce à l'individu seul qu'il appartient de régler ses rapports avec Dieu. C'est au père à régler l'éducation de ses enfants et non pas à l'État, c'est au citoyen de travailler comme il le pourra, et tout ce qu'il demande à l'État, c'est de ne pas gêner son travail par des règlements de douane ou par une absorption de capitaux qui détourne les capitaux de l'industrie.

C'est là un changement complet dans les idées politiques. C'est une conception nouvelle et qui changera la face du monde. Autrefois l'État c'était Louis XIV; aujourd'hui l'État c'est la France.

Voilà le résultat de nos études de cette année.

Selon ma vieille habitude, je vous ai dit tout ce que je pensais. Ce que je cherche avant tout, c'est la vérité, et quand je crois l'avoir trouvée, je vous l'apporte sans phrases et sans précautions oratoires, ne tenant qu'à une chose, à mériter votre estime et non pas à flatter quelques faiblesses. En parlant ainsi, je vous donne mon âme tout entière; c'est là, je le dirai, le mérite de mon enseignement. Je ne me fais pas d'illusions, je suis venu trop tard au professorat pour savoir parler comme je l'aurais désiré, aussi je n'ambitionne d'autre succès que de voir triompher mes idées. Je crois en l'avenir de la démocratie, je crois qu'elle est en bonne voie, mais je sais qu'elle a encore de grands périls à surmonter; il faut qu'elle ne se se fasse pas d'illusions; or la démocratie actuelle a un grand défaut, c'est celui d'oublier le passé, et, en oubliant le passé, de marcher aveuglément vers l'avenir. Qui ne sait d'où il vient ne sait où il va.

Si j'ai étudié l'ancienne monarchie, c'est pour vous faire connaître le passé, et vous faire juger de la différence qui existe entre l'ancien régime et la société

moderne. N'étudier que le passé, c'est le défaut de beaucoup de gens qui ne voient l'avenir qu'avec effroi. J'ai voulu montrer à ces gens-là ce qu'était cette ancienne monarchie, et leur prouver, pièces en mains, que nous, démocrates, nous avons plus de lumières, de modération, de moralité et d'humanité que n'en avait cette ancienne monarchie. Mais je ne méconnais point que sous la monarchie il y a eu des grands hommes, de respectables citoyens qui ont combattu pour amener ce que nous avons aujourd'hui. Je respecte le passé, mais je ne l'adore point; je le juge suivant ce qu'il a fait. Celui qui adore le passé tourne le dos à l'avenir, il retombera demain dans les erreurs du passé; il faut connaître le passé, mais afin de mieux comprendre l'avenir et pour s'y avancer plus résolûment.

C'est pour vous aider à remplir ce devoir que j'ai abordé franchement ce sujet brûlant, en ayant pleine confiance dans votre bienveillance. J'ai commencé il y a seize ans avec un auditoire de quatre personnes, aujourd'hui j'ai un nombreux public qui m'écoute; je suis heureux de voir cette affluence d'amis inconnus, parce qu'il me semble que la graine que nous avons semée germera et que nos enfants profiteront de la moisson.

Et maintenant adieu et merci; si nous ne devons plus nous revoir, — l'avenir est toujours incertain, et je ne quitte jamais cette chaire sans émotion, — gardez un bienveillant souvenir à votre vieux professeur, conservez lui cette estime et cette sympathie qui sont le seul prix qu'il ait jamais ambitionné.

Ed. Laboulaye.

---

Nous ne saurions laisser s'éteindre une existence aussi honorable et aussi utile que celle de M. Labrouste, directeur de Sainte-Barbe, sans nous associer aux regrets universels que sa mort a excités, non-seulement parmi les barbistes, mais parmi tous ceux qui l'ont connu, pour les précieux et incessants services qu'il a rendus à toutes les formes de l'enseignement.

Aussi devons-nous ajouter au récit incomplet de ses obsèques publié par les journaux, qu'après les discours de MM. Devinck, Guérard et Verdot, M. Perdonnet, président de l'Association polytechnique, a prononcé quelques paroles chaleureuses sur sa tombe, pour rappeler la part active qu'il prenait aux travaux de cette Association. S'il y a des « conférences libres » qui s'adressent au public lettré, il y en a aussi, on le sait, à l'usage des illettrés, qui ont été fondées par l'Association polytechnique. Peu de temps avant sa mort, M. Labrouste avait eu l'heureuse pensée, ajoutée à tant d'autres, d'en établir à Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses, pour les employés inférieurs de ce vaste établissement, mettant ainsi à une très-fine culture littéraire le généreux souci de répandre l'instruction, non-seulement parmi les enfants confiés à ses soins, mais encore aux humbles serviteurs attachés à Sainte-Barbe, afin que ce nom devînt, pour ainsi dire, incompatible avec l'ignorance.

E. Y.

---

## BIBLIOGRAPHIE DES DÉPARTEMENTS.

Explication de quelques passages faussement interprétés de la comédie de Dante, par M. Bergmann, doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg. Une brochure in-8°. Imprimerie impériale.

Le Palatin et les fouilles actuelles, notice lue à la séance publique de la Société des antiquaires de l'Ouest, par M. Émile Beaussire, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Poitiers, imprimerie Dupré.

Les Normands d'Italie, cours public fait à l'hôtel de ville de Coutances, par M. E. Héon. — Première leçon : Robert Guiscard. Coutances, librairie Salettes.

Novalaise en Savoie. — La nouvelle Alésia, conférences de M. Jules Tessier. Chambéry, imprimerie Pouchet.

Cours d'économie politique, fondé par la Société industrielle d'Amiens; discours d'ouverture de M. Moullart, docteur en droit Amiens, imprimerie Jeunet.

Discours prononcé par M. Albert Janin, maire d'Évron, lors de la fondation de la Caisse d'épargnes et de prévoyance de cette ville. Laval, imprimerie Moreau.

Les Protestants rochelais, depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'au Concordat, par M. Louis de Richemond. Brochure in-8°, à Saintes.

---

## BULLETIN DES COURS.

PARIS.

A la seconde série des Soirées littéraires de la Sorbonne, dont nous avons donné la liste dans notre numéro 9, s'est ajoutée depuis, pour le 30 avril, une conférence de M. Lenient, maître de conférences à l'École normale, sur les *Œuvres poétiques de M. Pierre Lebrun.*

— Conférences gratuites pour les femmes, par madame Marie Pape-Carpantier, 10, rue des Ursulines, à partir du 1er mars, sur l'éducation et toutes les matières qui s'y rattachent.

ÉVREUX.

MM. Hippeau, professeur à la Faculté des lettres de Caen : Dante et Florence au XIIIe siècle et en 1865. — Ropiquet : Études de philosophie et d'économie.

AGEN.

MM. Peyronnet : Histoire et géographie. — De Trèverret : Littérature.

BAUME-LES-DAMES.

MM. Ed. Grenier, homme de lettres : Les écrivains contemporains; voyages. — Breniquet : Du roman; Corneille. — Bernard, avocat : La fable. — Faivre : Causeries sur l'histoire de France. — Perrin, avocat : Droit usuel; considérations sur les valeurs monétaires et fiduciaires. — Brelet, avocat : Droit usuel; entretiens sur les servitudes rurales et urbaines. — Routhier, docteur en médecine : Hygiène. — Joly : Influence de la musique sur la littérature et sur les mœurs. — Barbier, agent-voyer d'arrondissement : Culture des fleurs dans la chambre, sur la fenêtre et dans le jardin. — Henry, vérificateur des poids et mesures : Analyse des terres du pays, leur fertilisation.

DUNKERQUE.

MM. Barthe : Études philosophiques. — Guthlin : Littérature allemande. — Derode : La Flandre, ses premiers habitants, ses institutions au moyen âge; Molière et Scribe.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 14 — 3 MARS 1866

### SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. FRÉDÉRIC PASSY.

**Histoire du travail.**

J'ai à vous parler de l'histoire du travail. L'histoire du travail! allez-vous dire; mais c'est l'histoire de l'humanité tout entière, puisque c'est par le travail seul que l'humanité subsiste et qu'elle se développe. C'est l'histoire de ses succès et de ses revers, de son activité et de son indolence, de sa richesse et de sa pauvreté; c'est l'histoire des sciences qui découvrent et des arts qui appliquent, de l'industrie qui transforme et du commerce qui transporte; c'est l'histoire de la sagesse qui amasse et de la folie qui dissipe; c'est l'histoire de la paix et de la guerre, de la justice et de l'injustice, de la servitude et de la liberté.

Serait-ce par hasard de tout cela que j'aurais l'intention de vous entretenir ce soir, et aurais-je fait l'étrange gageure de vous présenter ici le tableau de l'histoire universelle en une séance? Évidemment non! et telle n'a jamais pu être ma pensée. Quelle est-elle donc?

Dans cet ensemble complexe qui forme la vie de l'humanité, je désire prendre un élément, le plus humble peut-être, — le plus humble en apparence au moins, — le plus nécessaire aussi, celui qui forme le premier et par conséquent le plus indispensable degré de l'échelle : le travail, le travail tel qu'il est le lot quotidien du plus grand nombre d'entre nous, et d'en suivre (rapidement, s'entend) les destinées à travers l'histoire; de voir ce qu'il a été aux différentes époques, matériellement, légalement, moralement; d'où il est parti, ce qu'il est devenu et où il tend.

C'est là à coup sûr une étude qui, si elle pouvait être faite comme elle mérite de l'être, serait d'un grand intérêt au point de vue de la simple curiosité. C'est une étude aussi qui, au point de vue social, au point de vue philosophique et moral, au point de vue de notre existence à nous-mêmes, au point de vue de nos intérêts et de nos droits actuels, est de la plus haute importance. Car pour savoir où nous sommes et où nous allons, il importe évidemment de savoir d'où nous venons; pour savoir quelle voie doit être désormais la nôtre, il importe de savoir par quelle voie nous sommes arrivés là où nous sommes.

Il s'est produit, messieurs, dans ce siècle ou vers le début de ce siècle, il s'est produit en Europe, chez les nations les plus avancées en civilisation, il s'est produit en France plus que partout ailleurs peut-être, de grands changements. D'antiques traditions ont été abandonnées, de vieux usages délaissés, des barrières séculaires renversées. A l'inégalité et à la réglementation systématiques ont succédé, sinon toujours en fait, au moins en droit et en principe, l'égalité et la liberté. A des industries morcelées, pourvues d'instruments primitifs, s'est substituée une industrie étendue et armée d'engins chaque jour plus puissants; à une production faible et uniforme, à des communications rares et difficiles, une production abondante et variable, une consommation et une demande non moins abondantes et non moins variables.

Au régime d'autrefois, en un mot, à ce régime qu'on appelle l'*ancien régime*, s'est substitué un régime *nouveau* fondé avant tout sur la liberté individuelle et sur la concurrence.

Ce régime nouveau ne s'est pas établi sans souffrances; il a déplacé et par conséquent froissé des intérêts; il a changé des habitudes. Nous ne sommes pas d'ailleurs, bien s'en faut, au terme du changement; le passé et le présent, la liberté et la réglementation sont aux prises sur plus d'un point encore, et par conséquent bien des plaintes s'élèvent.

Les uns voient tout le bien dans le passé, les autres tout le bien dans le présent et ne veulent apercevoir dans les temps qui ont précédé le nôtre que des objets dignes de mépris et de malédiction. D'autres enfin, érigeant pour ainsi dire l'indifférence et le fatalisme en système, professent à la face de l'humanité que *tout est ce qu'il est*, et que peu importe de changer, parce qu'en changeant on ne perd ni l'on ne gagne.

« Lorsque l'homme », dit un écrivain qui a eu de notre temps une immense renommée, Chateaubriand, « lorsque l'homme atteint au plus haut degré de la civilisation, il est au dernier échelon de la morale. S'il est libre, il est grossier; s'il polit ses mœurs, il se forge des chaînes. Toujours une vertu lui amène un vice, et toujours en se retirant un vice lui dérobe une vertu. »

N'importe-t-il pas, en vérité, de savoir quelle est entre toutes ces opinions diverses celle qu'il nous convient d'adopter? Le souci de la destinée future est un des plus légitimes soucis de l'individu; mais la préoccupation de la destinée future de la société est-elle moins légitime? N'est-ce pas pour nous un devoir de nous demander, en interrogeant le passé pour le mieux savoir, ce que deviendra après nous ce monde dans lequel nous vivons, ce que promet l'avenir aux êtres chéris que nous laisserons ici-bas derrière nous?

Eh bien! messieurs, l'avenir, je n'hésite pas à le dire, et j'espère le prouver malgré la rapidité excessive avec laquelle je serai contraint de faire devant vous la revue du passé, l'avenir, sans promettre l'âge d'or que beaucoup trop de personnes se plaisent à rêver, ne promet pas à ceux qui viendront après nous un état pire que celui dans lequel ont vécu ceux qui nous ont précédés, et le progrès n'est pas un vain rêve

Le progrès n'est pas chose fatale assurément, parce que l'homme est libre et qu'en vertu de sa liberté il peut bien ou mal faire, avancer ou reculer; mais le progrès tout au moins est le plan de la Providence, le dernier mot de l'histoire. Et lorsqu'on regarde les choses de haut, lorsqu'on jette sur les siècles ce coup d'œil d'ensemble qui ne voit plus de chacun d'eux que ses traits principaux et vraiment caractéristiques, on ne peut s'empêcher de reconnaître et de proclamer hautement que, malgré ses erreurs et ses défaillances plus ou moins longues, l'humanité avance. Elle avance, parce qu'au-dessus de cette liberté qui est son privilége et son péril, derrière cette liberté qui s'égare souvent, mais qui se corrige et se redresse, il y a la main supérieure de la Providence qui la mène, et qui, tantôt par la récompense du bien, tantôt par le châtiment du mal, la maintient ou la rappelle vers la ligne qu'elle doit suivre, vers la ligne du progrès, du progrès pour tous, du progrès en toutes choses.

Messieurs, je ne ferai pas, parce que j'ai besoin de réserver mon temps et le vôtre, une réponse en règle aux différentes opinions que je n'ai fait qu'indiquer. Est-ce bien nécessaire après tout?

A ceux qui voient tout le mal dans le passé, qui n'ont pour lui qu'injures et dédains, et qui, si on les écoutait, voudraient nous persuader qu'ils ne lui doivent rien, et que toute lumière s'est levée avec eux: à ceux-là il suffit de dire que la présomption et le dénigrement ne sont bons à rien, que ce n'est pas à l'épi à maudire le grain qui l'a engendré, et que les racines du présent, quoi qu'on fasse, sont dans le passé : car on ne coupe pas en deux à volonté, comme le disait énergiquement M. de Tocqueville, la vie d'une société, même par le plus gigantesque effort; et comme l'avait dit avant lui dans un langage plus trivial, mais non moins expressif, une autorité d'un autre genre, Bridoison, « on est toujours l'enfant de quelqu'un ».

A ceux qui ne voient qu'indifférence dans le mouvement du monde, à ces grands ennuyés que représente si bien le dégoût majestueux de M. de Chateaubriand, il suffit de demander quelle idée ils se forment de la Providence et de l'humanité, et si à leur avis le Créateur, en mettant ici-bas des créatures douées de raison, ne se serait proposé d'autre but que d'avoir à perpétuité sous les yeux le singulier spectacle d'une sorte de grand écureuil collectif tournant indéfiniment, sans avancer, la roue toujours agitée et cependant toujours inutile du progrès.

Quant à ceux qui voient tout en noir dans l'époque présente, et qui notamment nous parlent sans cesse du développement contemporain de la misère amené par le déchaînement récent des convoitises et par l'excès de la production; quant à ceux qui dans la concurrence ne voient qu'anarchie et violence, dans la liberté que désordre, collisions et même *servitude;* quant à ceux qui voudraient à tout prix nous ramener en arrière, et qui pour vaincre nos résistances se plaisent à nous représenter la paix, le bien-être, la sécurité comme l'apanage exclusif des temps où la concurrence et la responsabilité n'existaient pas, c'est à ceux-là, je l'avoue, que je voudrais répondre.

Et d'abord, je me permets de leur faire une humble observation: c'est que le passé est passé, et que les âges écoulés, pas plus que les eaux des fleuves, ne remontent vers leur source.

Le passé, l'ancien régime, « ce régime qui ne connaissait ni l'égalité civile, ni la liberté politique, ni la liberté de conscience », cet ancien régime, dit en propres termes un homme qui n'est pas, je pense, suspect d'être injuste envers lui, M. de Montalembert, « cet ancien régime, je ne veux ni le juger ni encore moins le condamner; il me suffit de lui reconnaître un défaut, mais capital : *il est mort*, et vous pouvez être certains qu'il ne ressuscitera jamais nulle part ».

Il est mort, messieurs, et non-seulement il est mort, comme le dit en termes si saisissants l'énergique orateur catholique; mais il a mérité de mourir. Il a dû mourir comme meurent les pousses des années antérieures pour faire place aux pousses de l'année suivante; il a dû mourir comme est morte la feuille de l'année qui vient de se terminer pour préparer la venue de la feuille qui va verdir au printemps prochain. Et, sans méconnaître le moins du monde son mérite,—je veux dire le mérite des hommes qui ont vécu dans des conditions plus difficiles que les nôtres, puisqu'ils avaient moins d'expérience et de lumières; sans être injuste en aucune façon envers qui que ce soit, il faut bien, pour être vrai, déclarer avec l'histoire que cette tranquillité, ce bien-être, cet ordre, cette quiétude qu'on nous montre en perspective, ce sont autant de vaines illusions d'optique. Si notre époque nous paraît plus dure à vivre que les autres, la raison en est que c'est notre époque que nous avons à vivre, et que nous n'avons pas vécu les époques qu'ont vécues nos pères.

Mais je ne veux parler que du travail, et je me renferme dans ma tâche, qui n'est déjà que trop vaste.

Le travail, à entendre les détracteurs du présent, aurait depuis peu seulement cessé de donner à la majorité des hommes le pain de chaque jour. Ce ne serait que depuis peu, depuis le début de ce siècle, tout au plus, que se seraient déchaînés avec l'*industrialisme* la dégradation, la misère, le *paupérisme*, pour l'appeler par son nom; et jamais dans les âges précédents on n'aurait entendu parler ni de souffrances ni de plaintes.

Jetons donc, messieurs, un coup d'œil sur le passé, et voyons quelles sont ces époques qui ont eu le privilége d'être exemples de souffrances et de plaintes. De plaintes, passe encore; car autrefois la voix partie d'en bas risquait fort de ne pas monter bien haut; autrefois le bruit de chaque soupir mourait à l'endroit même où il était poussé, aucune oreille n'était ouverte pour le recueillir, aucun écho ne le répétait au loin; et nulle part, à plus forte raison, l'on ne songeait à en tenir note pour les générations qui devaient suivre. Et cependant, malgré ce silence de l'écho contemporain, malgré cette impassibilité de l'histoire, les documents abondent, et ils abondent d'autant plus significatifs que les faits ont été enregistrés avec plus d'indifférence, et sans que le sens en ait été compris. Ils ont été enregistrés presque par hasard et comme des faits sans valeur, au milieu des détails de ces guerres, de ces fêtes, de ce déploiement du luxe ou de la violence qui, jusqu'au commencement de notre âge, constituaient toute l'histoire. Et, enregistrés ainsi, ils se sont trouvés former, lorsque la patience de l'historien les a recueillis, un faisceau qui, si je voulais l'étaler devant vous, vous retiendrait ici jusqu'à demain et plus longtemps encore.

On parle de la condition paisible des petits dans le passé : mais ce qui frappe dans l'histoire, au contraire, c'est l'écrasement des petits, c'est l'abaissement, c'est la faiblesse, c'est l'abjection du travail et de ceux qui vivent du travail.

Un écrivain célèbre de nos jours, un de ceux qui, tantôt en bien et tantôt en mal, ont eu le plus d'action sur notre époque, M. Michelet, a proféré une parole qui a eu un grand retentissement. « L'ouvrière t a-t-il dit, *mot nouveau*, mot impie, mot sordide, qu'aucun siècle ne connut jamais, qu'aucun âge n'eût compris avant cet âge de fer, et qui suffirait à lui seul pour compenser tous nos prétendus progrès. »

Telle est, messieurs, la douloureuse exclamation de l'historien, et voici en regard la réponse de l'histoire. L'ouvrière, mot nouveau! nouveau et bien nouveau en effet; nouveau comme le travail libre qui est d'hier, nouveau comme le droit commun que nous essayons à peine, nouveau comme l'égalité civile, nouveau comme le relèvement de l'homme, nouveau comme le relèvement de la femme surtout, ou comme la pensée même de ce relèvement.

Le mot ancien, voulez-vous l'entendre? C'est le serf, et avant le serf c'est l'esclave. Le mot le plus ancien, c'est la femme esclave; car la femme (et c'est une femme qui l'a dit) a été le premier animal qui ait été asservi et domestiqué par l'homme.

Ce qui domine dans les temps anciens, c'est l'asservissement, et, puisque ce mot a été employé de nos jours, je dirai l'*exploitation* de l'homme, l'exploitation de la femme, l'exploitation de l'enfant, l'exploitation *du faible* pour mieux dire; c'est l'abus de la force, c'est ce qu'on appelle, par un barbarisme qui dit tout, *le droit de la force*.

Il y a deux manières, et il n'y en a que deux, d'obtenir le nécessaire ou le superflu ici-bas; il n'y a que deux manières de soutenir sa vie ou de l'embellir: travailler ou voler, faire ou prendre, produire ou ravir. Production et spoliation, travail et rapine : c'est autour de ces deux faits que roule l'histoire.

Eh bien! messieurs, il n'y a pas un siècle qu'en formulant nettement la théorie de l'harmonie des intérêts légitimes, la science économique a commencé à proclamer la supériorité du premier moyen, le travail, sur le second, la spoliation; et pendant les âges qui nous ont précédés, pendant l'antiquité surtout, la spoliation, la rapine, l'emploi de la force ont été ouvertement à l'ordre du jour.

Faut-il, en vérité, entrer à cet égard dans des détails et vous présenter des preuves? Faut-il remonter avec vous jusque vers ces antiques civilisations de l'Inde et de l'Égypte, de la Grèce et de Rome? Faut-il vous montrer ici les castes, ces castes qui se sont perpétuées jusqu'à nous et dont la dernière, la plus abaissée et la plus écrasée, est toujours la caste des artisans; là, l'esclave, cet esclave qui n'est plus un homme, qui est un bétail quelconque, un outil parlant, une portion du capital de celui qui le possède; cet esclave qui n'a pas de droits, qui n'a pas de nom, qui n'a pas de titre, qui n'est qu'une chose et moins qu'une chose; cet esclave qu'on ne doit pas hésiter, quand il faut opter entre lui et un animal de prix, à sacrifier le premier; cet esclave enfin qu'on foule aux pieds, non-seulement dans son corps, mais dans son âme, et pour lequel il n'y a pas de loi, pas de morale, pas de religion, pas de Dieu? Est-ce que ce sacrilége perpétuel n'est pas au fond de toute la pratique de l'antiquité?

Oui, dit-on; mais quel génie! quelle puissance! quelle philosophie! quelle poésie! quels arts! Et l'on nous montre après tant de siècles les merveilles encore éblouissantes de ces temps antiques, les gigantesques constructions de l'Inde et de l'Égypte, les grands ouvrages des Romains, les livres admirables de la Grèce, et tant d'autres choses qu'en effet on admire et l'on admirera toujours.

On n'oublie qu'un point, c'est le prix auquel toutes ces merveilles ont été obtenues; on oublie que c'était là la fleur, la décoration, le luxe tout extérieur d'une civilisation artificielle et fausse, d'une civilisation dont les racines empoisonnées plongeaient dans la fange et le sang. Qu'importe, en effet, et pourquoi troubler de ces souvenirs notre classique admiration? est-ce que tout cela n'a pas disparu depuis longtemps? Écoutez cependant une page de Rossi.

« Sans doute, dit Rossi, partout où la richesse, le pouvoir et la science sont un privilége, il se peut, si toutefois la paresse et les plaisirs sensuels ne l'abrutissent point, que la classe privilégiée atteigne dans ses loisirs aristocratiques un assez haut degré de développement intellectuel; qu'elle réalise, si elle est maîtresse d'un peuple docile et dévoué, d'ingénieuses et même de grandes conceptions; qu'elle étonne le monde par les nécropoles et les temples de la Thébaïde en Égypte, d'Éléphanta et de Mavalipouram dans les Indes; mais encore une fois, que sont sous le point de vue économique les travaux de l'Inde et de l'Égypte, comparés aux produits si riches, si variés, si multipliés de la liberté dans le monde moderne? et quelle était, si l'on voulait élargir la question, l'état des populations asservies de l'antiquité, comparé même à la condition la plus humble de nos libres travailleurs? »

Que vous semble de ces paroles, messieurs, et Rossi a-t-il tort? Ah! tel est bien en effet le vice de ces civilisations brillantes sans doute, mais qui péchaient gravement par la base; ce sont des civilisations d'exception. A côté de prodiges arrosés de sueurs et de larmes, de prodiges accomplis comme s'accomplissent les travaux des fourmis, en attelant vingt hommes sur une pierre, ainsi que s'attèlent vingt fourmis sur un brin de paille; à côté de ces prodiges qui n'avaient souvent d'autre raison d'être que leur difficulté même et leur inutilité destinée à étonner le monde, la masse des hommes qui exécutait ces travaux, dont ces monuments devaient, si j'ose dire, cristalliser pour l'avenir les sueurs et le sang; cette masse d'hommes passait sur la terre dans l'opprobre et dans la souffrance, écrasée, oubliée, méconnue... et non-seulement oubliée, mais, ce qui est plus grave, inutile; inutile à elle-même d'abord, et inutile à ceux qui devaient venir après elle; non-seulement ces foules sans nom étaient comptées pour rien, et la dignité humaine n'existait pas pour elles; mais, de cet éclat brillant de grandeur apparente qui nous étonne encore, il ne devait pas sortir grand profit pour le monde: la torpeur devait continuer à peser sur ces pays voués à l'oppression et au despotisme. En immobilisant le travail au bas de l'échelle, ils se condamnaient à rester immobiles eux-mêmes.

« Du haut de ces pyramides, disait le général Bonaparte à ses soldats, quarante siècles vous contemplent! »

Que contemplaient-ils donc, ces quarante siècles? qu'avaient-ils donc contemplé jusque-là, sinon un sommeil d'égale durée? Et qu'a-t-il fallu pour secouer ce sommeil? une impulsion venue du travail libre, l'exemple, la sollicitation, l'expansion de ce travail libre qui non-seulement se développe sur place, mais qui a besoin de gagner de proche en proche, et qui fait sentir peu à peu sa vertu jusque dans les régions

les plus obstinément immobiles. Le commerce et l'industrie européens ont parlé,

« Et comme un serviteur qui reconnaît son maître,
» L'isthme des Pharaons s'apprête à disparaître. »

Quant à la Grèce, quant à Rome... Dieu me préserve, en vérité, de nier la grandeur de certains côtés de la civilisation romaine et surtout de la civilisation grecque! Dieu me préserve de méconnaître ce qu'ont valu pour l'humanité les Socrate, les Platon, les Aristote, les Cicéron! Mais, en vérité aussi, messieurs, il ne suffit pas qu'à la surface d'une société surnagent, comme des fleurs sur un marais, quelques brillantes exceptions telles que les hommes que je viens de nommer: il faut encore que le fond de cette société ne soit pas une corruption infecte; et toute société fondée sur l'esclavage peut-elle être autre chose?

Voyez cette société antique, voyez cet esclavage qui en fait le fond. Faut-il vous redire, messieurs, avec quelle froide analyse le plus grand génie des temps anciens, Aristote, cet Aristote qui était humain pour ses esclaves, qui émancipa les siens à sa mort, qui leur assura un sort, qui les recommanda à ses amis; faut-il vous dire avec quelle froide analyse cet Aristote nous montre qu'il y a des hommes libres *par nature*, et des hommes esclaves *par nature?* Et non-seulement, quand il parle ainsi, le grand philosophe ne semble pas comprendre que la même nature puisse se trouver au fond de ces corps différents, les mêmes droits sous ces existences séparées souvent par la seule violence et par le hasard seul de la guerre; mais en développant sa doctrine il résiste aux avertissements de la conscience humaine, car il répond aux objections déjà élevées de son temps contre l'institution de l'esclavage.

Faut-il vous rappeler tout cela, messieurs? et ces traitements si durs, et ces caprices sans nom auxquels étaient soumis ces êtres qui ne pouvaient se réclamer de rien ni de personne? A quoi bon? qui ne sait que les Spartiates chassaient les Ilotes comme on chasse le gibier dans la campagne, quand ils les trouvaient trop nombreux; ou qu'ils les faisaient poignarder la nuit par des jeunes gens choisis qui tiraient gloire de cette fonction? Qui ne sait qu'Athènes, après Périclès, comptait à peine 15000 citoyens contre 400000 esclaves; qu'à Rome le seul Crassus en possédait 20000; que Caton recommandait de se défaire des esclaves infirmes, et qu'un Pollion faisait jeter les siens aux murènes favorites? Qui ne sait tout cela? et à quoi bon faire devant vous un étalage trop facile d'érudition à bon marché?

Ce qu'on remarque moins, quoiqu'on ne puisse l'oublier, et ce que je répète, c'est que c'était là le sort non pas d'une minorité malheureuse, mais de la majorité, de la grande majorité, presque de la totalité de l'espèce humaine; c'est que ces esclaves, sur le compte desquels nous avons quelque peine à nous apitoyer sérieusement à distance, ce sont nos ancêtres, à vous, à moi, à nous tous; c'est qu'ils ont formé à mainte époque le fond de la population, et que les hommes libres n'étaient qu'une intime exception; c'est enfin que chez ces hommes libres eux-mêmes, le travail de l'esclave et le voisinage de l'esclave avaient déshonoré les occupations utiles, et avec les occupations les personnes réduites à s'y livrer.

« Vile multitude », dit Xénophon en parlant du peuple de son temps, « amas confus de foulons, de cordonniers, de maçons, de chaudronniers, de brocanteurs, et de petits marchands parmi lesquels il n'y a que désordre et méchanceté. » Gens dont les occupations sont basses et « avec lesquels la vertu n'a rien à faire », dit Aristote. « La nature n'a fait ni cordonniers ni forgerons, s'écrie Platon; de pareilles occupations dégradent les gens qui les exercent; vils mercenaires, misérables sans nom, qui sont exclus *par leur état même* des droits politiques. » Et Cicéron lui-même, messieurs, Cicéron écrit ce magnifique passage qui est dans toutes les mémoires, et que vous me saurez gré cependant de citer encore : « Quoi de meilleur et de plus excellent que la bonté et la bienfaisance? Parmi les vertus humaines rien n'est plus beau que l'union entre les hommes, que cette association, cette mise en commun de leurs intérêts, cet amour du genre humain (*caritas generis humani*) qui, commençant par la famille, se répand promptement au dehors sur les parents, les proches, les amis, les voisins, les concitoyens, les alliés, enfin *sur l'espèce humaine tout entière.* »

Cicéron écrit ces lignes admirables; puis, après avoir fait cette profession de foi qui semble si large en l'honneur de l'humanité et de ses droits, il ajoute à peu près sans transition : « On regarde comme bas et sordide le métier des mercenaires, ainsi que de tous ceux dont on achète le travail; car *le salaire même est pour eux un contrat de servitude.* On n'estime pas davantage ceux qui achètent en gros pour revendre en détail; à ce trafic on ne gagne qu'à force de mensonges, et il n'y a rien de plus honteux que la mauvaise foi. *Toute industrie est vile et méprisable; car il ne peut y avoir rien de noble dans une boutique ou dans un atelier.* »

Ne l'oublions pas, hélas! ce sont là des doctrines qui n'ont pas disparu avec le paganisme et l'esclavage. Leur influence a longtemps pesé sur le travail, elle y pèse encore; elle a maintenu sur lui cette vieille qualification de *servile*, sous laquelle aujourd'hui même maint érudit se plaît à l'opposer dédaigneusement aux arts *libéraux*. Elle a jusqu'à Louis XIII empêché la noblesse de se livrer même au grand commerce maritime sans déroger; et jusqu'à hier elle avait réservé l'expression de vivre *noblement* à l'acte de vivre oisif et inutile, et la qualification d'*ignoble* aux gens qui ne vivaient pas noblement.

Quels étaient les résultats? Les résultats, c'était la démoralisation et c'était la misère. La démoralisation d'abord, parce que partout où l'homme peut tout sur son semblable—ce n'est pas assez dire, — partout où il peut trop, partout où il ne se sent pas contenu à toute heure par la résistance ou par la pensée d'un droit égal au sien, l'homme est porté à abuser de son pouvoir, et cet abus se traduit promptement en vices et en dégradation. C'était la misère ensuite; car lorsqu'on a déshonoré le travail, lorsqu'on l'a découragé par le déshonneur, il est impossible que le travail suffise longtemps aux exigences chaque jour renouvelées de la vie humaine.

Certes, dit encore Rossi, c'est un grand crime que d'avoir abusé de la personne humaine, au point de l'exploiter comme un capital mort: mais il y a peut-être quelque chose de plus grave dans l'esclavage: c'est d'avoir déshonoré le travail, c'est d'avoir, en proscrivant l'effort libre, arrêté dans sa source la formation et l'ascension nécessaire de cette séve féconde de la vie humaine.

La réflexion est juste encore, et le plus grand mal de l'esclavage, en effet, ce n'a pas été peut-être l'écrasement passager de l'homme; ç'a été, je le répète, ce long et durable abaissement qui a pesé, qui pèse encore dans la plupart des esprits

sur le travail qui est le lot du plus grand nombre, et dont, si nous descendions sincèrement au fond de nos cœurs, nous trouverions, avouons-le, plus d'une trace dans nos sentiments et dans nos idées.

Ce qui est certain, c'est que l'antiquité en est morte. Dans les républiques de la Grèce, la limitation du nombre des citoyens était de rigueur, l'exposition et l'infanticide étaient de droit, et l'on vivait, comme dans les places en état de siége, dans la perpétuelle terreur des bouches inutiles. Rome a vaincu le monde, elle l'a affamé, et elle est morte de faim sur sa proie épuisée. *Panem et circenses*, les jeux du cirque et le pain de l'annone, telles étaient les deux préoccupations du peuple-roi. C'est le pain qui lui a manqué le premier.

Comment, messieurs, s'est relevé ce travail ainsi abaissé ? Comment s'est retrouvé l'homme sous cette chose vivante qui n'avait même plus de nom humain ? Comment la séve a-t-elle été rendue à la production et le sel à l'effort? Elle leur a été rendue par une grande transformation morale ; car le corps ne fait que traduire les actes de l'esprit, et tout ce qui paraît au dehors vient du dedans.

Il y avait sur les confins de l'Orient une petite peuplade pauvre et méprisée, race dure, âpre au gain, souvent malheureuse et foulée par les conquérants ou secouée par l'exil, mais dans laquelle s'était conservée à travers toutes les épreuves la pensée d'un Dieu autre que ces dieux des nations, dont les inimitiés encourageaient, par l'exemple du ciel, les violences de la terre ; d'un Dieu non-seulement supérieur, mais unique, d'un Dieu maître de tous les hommes, et, sinon père de tous encore, père du moins de la famille choisie qui l'adorait. Cette famille, il faut le reconnaître, n'avait pas échappé à l'esclavage ; mais l'esclavage, malgré sa dureté naturelle, y était mitigé. Dans la famille juive il y avait jusque pour l'esclave certains égards, certains respects même ; et, quant au travail mercenaire, il n'y était pas dégradé comme ailleurs, la loi religieuse elle-même y avait paré : « que le salaire de ton ouvrier ne passe pas la nuit dans ta demeure », lit-on dans les livres de cette loi. — « Ne fais pas de tort au mercenaire qui donne sa vie pour toi ;— celui qui répand le sang et celui qui fait tort à l'ouvrier sont frères. »

Un jour vient où cette idée des droits du mercenaire, de respect du travail, cette idée de la fraternité et de l'égalité des hommes devant Dieu, se répand au dehors, et non-seulement elle se répand, mais elle grandit et s'élève. Ce n'est plus seulement un Dieu protecteur d'un peuple à lui, c'est un Dieu père de tous les hommes Ce n'est plus seulement l'égalité au sein de la nation ; c'est l'égalité, de droit au moins, de tous les hommes quels qu'ils soient ; c'est l'exemple du travail, et du travail le plus humble, donné par Celui qui apporte au monde la bonne nouvelle et que le monde va placer sur ses autels. C'est cette parole prononcée par le plus puissant propagateur de la doctrine naissante : « Désormais il n'y a plus ni Juifs, ni gentils, ni barbares, ni Romains, ni Scythes, *ni libres, ni esclaves;* désormais, vous êtes tous frères; *vos autem omnes fratres estis.* »

A cette parole en correspond une autre de la même bouche : « Quiconque ne travaille pas n'est pas digne de manger »; et de toutes parts, cette parole est répétée et commentée en termes non moins énergiques. « Qui travaille prie», dira bientôt une autre voix éloquente et écoutée ; et elle ajoutera cette autre parole qui efface devant l'égalité morale toutes les inégalités extérieures et sociales : « Relève-toi, âme humaine, qui as valu le sang d'un Dieu, *anima, erige te, tantum vales.* » Et l'exemple est donné avec le précepte. Et des hommes, des femmes, nés dans les plus hautes conditions de la société romaine, élevés dans les délices du luxe et de la mollesse, quittent à l'envi cette oisiveté dorée pour se faire ouvriers, ouvriers vivant du travail de leurs mains. Ils travaillent parce qu'il faut travailler d'abord, et que c'est la loi ; ils travaillent pour eux, pour gagner leur vie ; et ensuite ils travaillent par charité, pour aider leurs semblables, et pour les aider de leur propre substance : donnant ainsi l'exemple tout à la fois de l'amour dû au travail et de l'amour dû aux hommes ; se réunissant, pour donner cet exemple, par milliers quelquefois, autour d'un pauvre moine travailleur comme eux, en Égypte, en Syrie, en Palestine ; et là accomplissant ces prodiges qui faisaient dire involontairement à ceux qui les contemplaient cette parole profonde : « Que de *vertus* sortent de vos mains!... »

Voilà la doctrine et l'exemple qui se répandent.

Et puis cet homme, ce même homme qui avait dit : « Qui ne travaille pas, ne doit pas manger »; et qui à l'appui de cette parole n'avait pas craint de prononcer contre les oisifs volontaires l'excommunication et l'anathème ; ce même homme, prisonnier pour sa foi, écrit un jour du fond de son cachot à un de ses amis en lui envoyant un esclave, un esclave fugitif, un esclave voleur; mais un esclave fugitif et voleur qui allait, presque le lendemain, devenir un missionnaire et un évêque ; et voici ce qu'en le lui renvoyant il lui dit : « Je te renvoie ton esclave : devant les hommes il est ton esclave, mais devant Dieu il est ton frère ; et au nom de ce maître commun je te le demande. » Et l'esclave, réclamé par le prisonnier, était remis en liberté par son maître.

Eh bien ! dit avec raison un écrivain contemporain, M. de Champagny, dans un très-beau livre sur la *charité chrétienne*, et dans une page admirable que j'aurais voulu avoir le temps de vous citer tout entière ; « le jour où cette parole a été prononcée, la clef de voûte de l'édifice de l'esclavage a été retirée, il croulera ». Car l'esclavage, ajoute M. de Champagny, ce n'est pas une simple distinction hiérarchique, une infériorité sociale, c'est une inégalité fondamentale, essentielle, du tout au tout ; c'est l'absence de droit, de famille, de patrie, de Dieu ; c'est l'athéisme légal fermant le ciel à cet être à qui la terre est fermée. Mais, si vous m'enseignez maintenant que cet esclave a une âme comme moi, un Dieu comme moi, aussitôt toute barrière tombe entre sa nature servile et ma nature libre.

Comme moi, il faut qu'il prie ; comme moi, qu'il se repose le dimanche ; comme moi, que son corps soit respecté ; comme moi, qu'il soit ménagé dans son travail. « Et si, grâce à son activité, il sait, à ce travail modéré que je lui impose, en ajouter un autre, et gagner par là quelque chose, quel droit aurai-je sur le pécule qu'il aura ainsi gagné aux dépens du loisir et du repos qui lui étaient dus? Mais quoi donc? cet esclave devient libre. Il est mon esclave de nom, mon ouvrier de fait. Le voilà devenu homme religieux, époux, père de famille, propriétaire. Que lui manque-t-il encore pour être réellement homme libre, sinon le mot et la formule légale de la liberté?»

Ainsi parle en effet la raison, aussi bien que la foi. Et voilà pourquoi, messieurs, un autre écrivain éminent, un écrivain contemporain aussi, M. Naville, de Genève, a pu dire à son

tour, dans un ouvrage récent, que cette lettre de saint Paul à Philémon était la *première charte écrite de l'émancipation des esclaves :* « Méditez le fait, ajoute-t-il, contemplez l'antique institution de l'esclavage ébranlée sur ses fondements, sans être l'objet d'aucune attaque directe, par le souffle d'un esprit nouveau. Vous comprendrez alors comment les historiens peuvent vous dire que les relations des peuples, le droit de la guerre, les lois civiles, les institutions politiques, toutes ces choses dont l'Évangile n'a jamais parlé, ont été et sont encore chaque jour transformées par la lente action de l'Évangile. Dieu a paru ; la justice marche à sa suite. »

Dieu a paru, la justice marche à sa suite ; mais il faut bien le dire, elle y marche comme marche le châtiment à la suite du crime dans les vers bien connus du poëte Horace, d'un pas lent et tardif, *pede claudo.*

Entre cette première charte d'émancipation des esclaves et la dernière, il ne se passe pas moins de sept cents ans : sept cents ans de douleurs, sept cents ans d'invasions, de guerres, de pillages, de ruines ; pendant lesquels assurément les émancipations se multiplient, les esclaves sortent de la servitude pour monter en nombre croissant à la vie civile, à la vie religieuse, et aux honneurs de la vie civile et de la vie religieuse, devenant parfois, à l'exemple des premiers émancipés de la loi chrétienne, évêques et chefs de l'Église croissante ; mais sept cents ans, malgré tout, pendant lesquels l'oppression pèse lourdement sur l'humanité qui travaille.

Il se produit sans doute de grands adoucissements dans les lois et dans les mœurs ; les codes et les constitutions impériales en sont pleins. Cependant au IVe siècle encore, saint Chrysostome reproche aux matrones d'Antioche de se complaire à marcher entourées de nombreux esclaves et de ne pas garder à leur égard les ménagements que commande leur foi. Et saint Éphrem, visité à ses derniers moments par la fille du gouverneur d'Édesse, lui laisse pour suprême recommandation celle de ne plus se faire porter en litière par ses esclaves, parce que l'Apôtre a dit que la tête de l'homme ne doit pas porter d'autre joug que celui du Christ.

L'esclavage diminue, d'ailleurs ; mais la liberté de son côté devient précaire, et il se forme, entre cette liberté sans cesse menacée et cet esclavage qui se détend, une sorte de situation intermédiaire et mixte qu'on appelle le colonat et les fabriques impériales.

Le colonat, c'est encore au fond une servitude. Le colon est attaché à la terre, il ne peut la quitter, mais au moins il a un toit ; on ne peut l'arracher à cette terre qu'il cultive, le vendre sans elle, l'enlever à sa famille qui l'occupe avec lui. C'est un commencement d'existence morale.

Quant aux manufactures impériales, ce n'est pas l'esclavage antique, mais c'est quelque chose de bien dur encore. L'homme y est marqué, de peur qu'il n'échappe à sa tâche et que le travail ne manque à l'empire ; et parfois, pour une faute légère, il est mis à mort. De toutes parts ce régime de chiourme s'étend avec la décadence de l'empire, et l'on arrive à ce singulier résultat, que les fonctions municipales sont imposées comme des corvées aux citoyens empressés d'y échapper, et que l'on va chercher jusque dans les bois, jusque dans le colonat, jusque dans la servitude, les malheureux héréditairement condamnés à administrer et à percevoir les impôts. Le nom des *curiales* est resté comme l'un des types de l'oppression de cette douloureuse époque.

Cependant le monde avance ; le flot de l'invasion barbare s'assied. Il s'assied en France au moins ; car au dehors il gronde rudement encore. Le règne éclatant de Charlemagne est occupé en grande partie par les guerres contre les Saxons, ses voisins ; et la vieillesse du grand empereur verra avec douleur, en pressentant l'impuissance de ses fils pour résister à ces nouveaux envahisseurs, les barques des Normands pénétrer audacieusement, jusque sous ses yeux, dans les fleuves de la France.

Le flot s'assied, et un régime nouveau se fonde. Ce régime c'est le régime féodal.

Le régime féodal a eu apparemment sa raison d'être, et je ne voudrais pas être injuste envers lui. Il fallait bien se rattacher à quelque chose, et à quelque chose de résistant, en présence de la faiblesse manifeste de l'autorité monarchique. Il fallait bien prendre son point d'appui où l'on pouvait, sur la terre d'abord, le point fixe par excellence, et sur l'homme énergique qui détenait la terre. Ainsi fit-on, et le manoir seigneurial devint le centre et le symbole de la résistance.

Il s'est déployé sous ce régime une grande énergie, de fortes vertus, et souvent une véritable grandeur.

Il y a eu, pour une partie de la nation au moins, non pas précisément la *liberté* (la liberté est chose nouvelle et ne fait pas acception de personnes); mais il y a eu à défaut de mieux ce qu'on appelait autrefois des *libertés*, c'est-à-dire des garanties assurées à certains hommes, et que ne possédaient pas les autres. C'était quelque chose. Était-ce assez? Vous allez en juger.

L'écrivain éminent que j'ai cité tout à l'heure, M. de Montalembert, a pour le régime féodal et ses mâles vertus une évidente prédilection, et il ne s'en cache pas. « C'est, dit-il, une glorieuse et féconde réaction contre l'abaissement monarchique de Rome et de Byzance. » — Mais les vertus ne lui cachent pas les vices ; car il ajoute aussitôt que ce régime « a vu promptement se creuser dans son sein des abîmes de corruption et d'égoïsme où il a fini par s'engloutir. Avec les seuls écrits des grands saints du moyen âge, tels que saint Bernard et saint Pierre Damiens, je me charge, dit-il, de tracer, de n'importe quel siècle entre le VIIe et le XIIIe siècle, ces deux âges d'or de la société du moyen âge, un tableau non moins lamentable et non moins vrai que celui qui vous a peut-être troublés tout à l'heure. »

Ce lamentable tableau dont parle l'orateur, c'était, en partie au moins, celui de cette agonie honteuse du monde romain, dont je mettais à l'instant même quelques traits sous vos yeux. Ce VIIe siècle, l'un des siècles d'or du moyen âge, c'est celui des rois fainéants.

Le XIIIe, c'est celui de saint Louis : grand siècle assurément, et à jamais illustre par le souvenir du meilleur et du plus réellement grand de nos rois ; siècle d'activité et d'énergie en toutes choses, qui couvrit le sol français de monuments admirables, fit progresser les arts et l'industrie, et vit s'améliorer et s'adoucir la législation sous l'inspiration bienfaisante du pieux monarque. Lisez pourtant les *Établissements* de saint Louis, et vous verrez à quel point, tout adoucies qu'elles soient, les lois sont encore sévères et dures. Songez aux querelles des seigneurs, à leurs vengeances à grand'peine contenues par la *quarantaine le roi*, aux révoltes, aux disettes, aux épidémies, aux lépreux et aux innombrables tombeaux où on les enferme tout vivants, aux mendiants et aux rigueurs implacables vainement déployées contre eux jusque dans la capitale ; et dites si ce siècle est, par rapport au nôtre,

un siècle d'or. Quant au XIIe siècle, l'histoire y enregistre cinquante et une famines; et c'est de ce temps que datent ces plaintes amères des paysans, recueillies et conservées pour la postérité dans le roman de Rou :

« Les seigneurs ne nous font que du mal; nous ne pouvons avoir d'eux raison ni justice; ils ont tout, prennent tout, mangent tout, et nous font vivre en pauvreté et en douleur. Chaque jour est pour nous jour de peine; nous n'avons pas une heure de paix, tant il y a de services et de redevances, de tailles et de corvées, de prévôts et de baillis..... Pourquoi nous laisser traiter ainsi? Mettons-nous hors de leur pouvoir; nous sommes des hommes comme eux, nous avons les mêmes membres, la même taille, la même force pour souffrir et nous sommes cent contre un..... Défendons-nous contre les chevaliers, tenons-nous tous ensemble; et nul homme n'aura seigneurie sur nous, et nous pourrons couper des arbres, prendre le gibier dans les forêts et le poisson dans les rivières, et nous ferons notre volonté, aux bois, dans les prés et sur l'eau. »

Et l'on parle de la nouveauté des souffrances et des plaintes! Mais qu'était-ce donc encore que la Jacquerie? Et qu'était-ce que les révoltes réitérées des Pastoureaux? J'allais oublier la période intermédiaire : cette trêve de Dieu qui vient, au XIe siècle, faire en quelque sorte une part légale et religieuse au besoin de violences et de meurtres qui possède les hommes; et ces famines dans lesquelles, comme il arriva au Xe, on vit un homme, dans la ville de Tonnerre, apporter publiquement de la chair humaine au marché. Il fut pendu et son abominable marchandise enfouie; mais telle était l'affreuse urgence du besoin, qu'il se trouva d'autres hommes pour al'er la déterrer et s'en repaître. Un seul trait peint ces âges lamentables. Un écrivain contemporain, le moine Glaber, écrit que dans l'une de ces années de maladie et de faim, « les souffrances furent si grandes qu'elles firent cesser jusqu'aux rapines des puissants. »

Quelle pouvait être, je vous le demande, au milieu de telles violences et de telles privations, la condition du travail et des travailleurs?

Ce qu'elle pouvait être?

Eh, mon Dieu! je n'en finirais pas, si j'essayais d'énumérer devant vous ces services, ces redevances, ces tailles et ces corvées dont se plaignent les paysans dans le roman de Rou. Il y a le droit de chasse, le droit de gîte, le droit de garenne, le droit de colombier, le droit de bris. Il y a la dîme et le *champart*, qui ne permet d'enlever la récolte qu'après que l'intendant du seigneur (à son loisir, bien entendu), en a vérifié la quotité, et prélevé le vingtième ou le dixième qui revient à son maître. Il y a la corvée, les péages et les banalités de tout genre, moulin, four, pressoir, et le reste. Il y a le ban de vendange et le ban de moisson, et la banvie ou banvin qui, pendant quarante jours, permet au seigneur de vendre seul et au prix qui lui convient le vin de sa vendange. Il y a, j'allais l'oublier, le droit d'*hébergement*, en vertu duquel le seigneur qui s'arrête chez son vassal reçoit tant pour lui, tant pour ses chevaux, tant pour ses mules, et pain pour ses chiens, et poules pour ses faucons; et le droit de *pourvoirie* qui l'autorise « à prendre pour son usage les chevaux, voitures et denrées de ses vassaux ». Est-ce le droit de pourvoirie que voulait restreindre le roi Philippe le Bel, quand il promettait que « sous aucun prétexte blés, vivres, vins, charrettes, ni choses quelconques ne seraient prises par princes, seigneurs ou gens de cour »? Je ne sais : je sais seulement que les promesses de Philippe le Bel étaient de la même nature que sa monnaie; et, en tout cas, ce qu'on ne devait plus se permettre atteste assez ce qu'on s'était permis jusque-là. Les abus, d'ailleurs, ne disparaissent pas si vite, et n'est-ce pas au XVIIe siècle, au plus beau temps de Louis XIV, que le bon la Fontaine, dans la fable du *Jardinier et son seigneur*, nous montre celui-ci mangeant les jambons du pauvre diable, buvant son vin et caressant sa fille. Quant à la trouée faite à la haie pour que la chasse suive plus aisément le lièvre, et à cette réflexion qui semble une plaisanterie :

> Car il eût été mal
> Qu'on n'eût pu du jardin sortir tout à cheval,

c'est encore un trait de mœurs, et les choses se passaient ainsi, en toute régularité, non-seulement à l'égard des malheureux roturiers, mais parfois aussi à l'égard de vassaux de haut parage; c'était le droit du moins, et si l'on en modérait l'exercice en haut, on ne le faisait guère en bas.

On voit dans Saint-Simon que la terre d'Oiron relevait de la terre de Thouars, de telle façon que, quand le seigneur de Thouars voulait chasser, il prévenait le propriétaire de la terre d'Oiron d'avoir à abattre pour tel jour tant de toises des murs de son parc, afin que si, par hasard, la chasse venait à passer par là, elle ne rencontrât aucune entrave.

Lorsque de pareils droits persistent encore au siècle de Louis XIV, et persistent à l'égard d'un personnage comme le sire d'Oiron, je vous demande quels devaient être ces droits de toute nature, onéreux ou vexatoires, ridicules ou odieux, qui pesaient en si grand nombre sur les vilains et sur les serfs.

Les serfs, on les donnait. En 1080, une certaine espèce de serfs, des *colliberts*, sont donnés par Thibault, de Chartres, à l'abbaye de Saint-Père de cette ville, à la condition que l'on chantera à son intention des psaumes tous les jours de l'année, excepté les jours fériés. Et le fait est énoncé sans réflexion aucune. Mais ce ne sont pas seulement des *colliberts* que l'on donne, ce sont des bourgeois. Écoutez ce vieux récit dans la langue du temps :

« Le comte Henry de Champaigne (Henry le *Large*, c'est-à-dire le Magnifique) voulut ung jour descendre de son palais de Troie, pour aller ouïr messe à Saint-Estienne, et aux pieds des degrez de l'église se trouva à genoux ung pauvre chevalier, lequel à haulte voix s'escrie : « Sire comte, je vous requier au nom de Dieu qu'il vous plaise me donner de quoy je puisse marier mes deux filles que voyez c'y, car je n'ai de quoy le faire. » Et Arthault de Nogent, bourgeois si riche hom, qui estoit derrière le comte, dict à iceluy chevalier : « Sire chevalier, vous faites mal de demander à monseigneur à donner, car il a tant donné qu'il n'a plus quoy. » Et quand le comte eut ce ouy, se retourne devers Arthault et lui dict : « Sire villain, vous ne dittes mie voir (pas la vérité) de dire que je n'ai plus que donner, et si ay encore vous-mesme, et je vous donne à lui. Tenez, sire chevalier, je le vous donne et vous le garantirai. » Subit le pauvre chevalier fust mie esbahi; mais empoigna le bourgeois par sa chappe bien estroit. Force fut au bourgeois de tiner (terminer) avec le chevalier à cinq cents livres. »

Qu'en dites-vous? et dans un temps où la liberté et la propriété des plus riches bourgeois étaient ainsi garanties, dans un temps où une vassale, fille ou veuve, quel que fût

son rang, pouvait s'entendre, en dépit de ses répugnances ou de ses regrets, adresser cette sommation : « Dame, vous me devez le service de vous marier », pour que le fief ne demeure pas en quenouille et son service compromis; quelle pouvait être en un pareil temps, encore une fois, la condition du vilain et du serf? Du vassal on disait, suivant un vieux brocart conservé par les jurisconsultes : « Un seigneur de feurre, paille ou beurre mange un vassal d'acier. » — Pour le vilain, le dicton était : « Oignez villain, il vous poindra; poignez villain, il vous oindra »; et le principe, qu'il était taillable et corvéable à merci et miséricorde. Il ne pouvait ni vendre, ni acheter, ni se marier, ni changer d'état sans le consentement de son seigneur; il ne pouvait même, s'il y avait un seigneur suzerain du sien, être affranchi par celui-ci sans le consentement de celui-là.

Mais à quoi bon tous ces détails, en vérité? Voici ce que dit le jurisconsulte de la féodalité, Beaumanoir : « Le sire peut prendre aux serfs tout ce qu'ils ont et les tenir en prison toutes les fois qu'il lui plaît, soit à tort, soit à droit; et il n'est tenu à en répondre fors à Dieu. » C'est net et complet, et c'était la conséquence naturelle du développement abusif de la féodalité. Le principe de la féodalité, c'était la force. Le seigneur féodal, c'était le baron, l'homme fort; et la prétention du seigneur féodal, c'était de n'être responsable envers personne et de ne rien devoir qu'à Dieu et à son épée. Au début, cette force responsable envers Dieu doit défendre et protéger le vassal; c'est là la cause, l'excuse et la justification de sa toute-puissance. Mais peu à peu l'égoïsme prévaut, il creuse ces abîmes dont parle M. de Montalembert; et la force responsable devant Dieu seul devient la prépotence et l'oppression sans contrôle.

Et cependant, messieurs, c'est dans cette situation lamentable, c'est dans cet écrasement sans trêve et sans merci, que le travail, plus puissant, même dans son abaissement, que la force et la richesse qui s'étalent en haut, parvient, à force de persévérance et de sueurs, à produire et à épargner quelque chose. C'est dans cet état d'abaissement et de dégradation que, peu à peu, quelques-uns de ces bourgeois, qu'on donnait quelquefois, mais qu'on ne donnait pas toujours, et quelques-uns de ces artisans perdus dans la foule qu'on pressure et qu'on méprise, vont former, pour s'y abriter, la ligue de la commune et celle de la corporation.

Un moment vient en effet où les seigneurs, entraînés vers la Terre sainte, ont besoin d'argent; et comme la guerre et la rapine épuisent aussi vite qu'elles procurent, ils sont bien obligés de s'adresser au-dessous d'eux aux pauvres épargnes des malheureux qui ont travaillé. Alors, peu à peu, se démembrent les seigneuries et se formulent les libertés des cités; alors la royauté, longtemps faible contre la féodalité, vient battre en brèche par en haut cette féodalité que le peuple sape par en bas. Alors commencent à paraître, avec les communes, les premières franchises municipales et la première indépendance de nos pères.

« Commune », dit un écrivain du XII^e siècle, Guibert de Nogent, « est un nom nouveau et détestable, et voici ce qu'on entend par ce mot : les gens taillables ne payent plus qu'une fois l'an à leur seigneur la rente qu'ils lui doivent. S'ils commettent quelque délit, ils en sont quittes pour une amende légalement fixée. » Vous le voyez, messieurs, l'explication est franche; à l'arbitraire, à ce droit sans limites des uns qui est la négation de tout droit pour les autres, commence à se substituer un peu d'ordre, un peu de sécurité, un peu de justice, et c'est ce dont on se plaint. Peu à peu ce progrès s'étend, il se propage, mais il ne se généralise pas encore. La commune n'est pas établie dans toutes les villes; et la commune n'est pas un asile à l'abri de toutes vexations et de toutes violences. D'ailleurs, la commune est restreinte aux villes et la corporation à un certain nombre de métiers. Au dehors reste le pauvre paysan, taillable comme devant et en contact direct avec le seigneur; le seigneur diminué il est vrai du côté du roi, mais resté puissant du côté du peuple, faible pour se défendre, mais fort encore pour opprimer.

Puis, voilà qu'au poids du pouvoir féodal succède, en se superposant graduellement à lui, le poids du pouvoir royal, et sous son nom le pouvoir de l'administration centrale. Voilà que se développe ce besoin de réglementation de tous les détails, de prévision de tous les besoins, et d'intervention dans toutes les tâches, que nous croyons quelquefois né de nos jours, et qui a pourtant de bien anciennes racines dans le passé. Le paysan reste, je le répète, sans grande défense à l'égard du seigneur; et la taille du roi, permanente depuis Charles VII, ne le dispense pas toujours de payer celle du seigneur : témoin ce Timoléon de Canillac, jugé aux grands jours d'Auvergne, en 1669, et dont les douze apôtres, chargés de catéchiser ses vassaux avec le bâton, levaient si gaiement la taille de monsieur, celle de madame et celle de messieurs leurs enfants. Il n'est pas d'ailleurs libre de se mettre comme il veut en état de pourvoir à ces exigences incessantes : il faut qu'il cultive ceci et ne cultive pas cela; qu'il arrache des vignes qu'il croit bonnes, mais que les intendants ou le conseil du roi déclarent de mauvaise sorte ou placées en mauvais terrain; qu'il renouvelle des semailles qu'il juge bien faites ou s'abstienne de renouveler celles qu'il croit manquées. En 1691, sous Louis XIV, on lui fait labourer malgré lui ses grains au printemps; en 1709, après un hiver désastreux, on lui défend de le faire, quoiqu'il trouve la chose indispensable. Il est vrai que la nature ne se soumet pas toujours à ces prescriptions administratives, et qu'en 1709, par exemple, malgré les déclarations du conseil du roi ou des intendants, le blé persista à ne pas repousser. La disette fut cruelle, et madame de Maintenon, à Versailles, fut réduite à manger du pain d'avoine.

Et le pauvre paysan, que mangeait-il? Il mangeait l'écorce des arbres, les glands des chênes, il broutait l'herbe des champs. Tous les témoignages à cet égard sont concordants. Je ne vous relirai pas le tableau si connu que nous a laissé la Bruyère, de ces animaux noirs et livides, nourris de pain noir et de racines. Je ne vous citerai pas Vauban et Boisguillebert et leurs plaintes si amères et si vives. Mais Massillon, mais Fénelon ne tiennent pas un autre langage, et nous montrent la France comme « un grand hôpital affamé et sans provisions ». Mais Bossuet, dans les lettres magnifiques qu'il adresse au roi sur ses désordres, le conjure de remédier sans délai à des maux « capables d'abîmer entièrement l'État ». Mais Lesdiguière adresse du Dauphiné, à Colbert, les plus lamentables récits, et Colbert déclare au roi que « tous les rapports des intendants des généralités sont pleins de la misère du peuple ». Il est vrai qu'à cette même époque, le même Colbert s'occupait avec une ardeur étrange de satisfaire les moindres désirs de madame de Montespan, en apparence retirée pour jamais à Clagny, et dépensait pour elle les sommes les plus exorbitantes. Il écrivait à Louis XIV, alors en Flandre, pour lui rendre compte de sa conduite, et le roi, instruit par lui des mi-

sères du peuple, répondait : « La dépense est excessive, tant mieux; cela lui prouvera davantage ma volonté de ne lui rien refuser : satisfaites tous ses désirs, allez même au devant s'il se peut; faites l'impossible; continuez, continuez. » Et Colbert continuait.

Ici, messieurs, une comparaison et un contraste se présentent forcément à ma pensée. Un siècle plus tard, à la veille de la Révolution française, un homme — celui qui, si la révolution avait pu être prévenue, si nos pères, moins entraînés, avaient eu la sagesse de la laisser prévenir, semblait prédestiné à cette tâche — le grand Turgot, sortait du cabinet du roi qui venait de lui confier l'administration des finances. Avant d'occuper ce poste, il avait tenu à remettre par écrit sous les yeux du monarque l'exposé général au moins des idées que celui-ci, en prenant les avis de son nouveau ministre, s'était engagé d'honneur à soutenir : et, dans cette pièce, qui à elle seule mériterait à jamais à son auteur l'admiration et la reconnaissance de la postérité, voici, entre autres observations, ce que disait le nouveau contrôleur des finances : « Il faut, sire, vous armer, contre votre bonté, de votre bonté même; considérez d'où vient cet argent que vous pouvez distribuer à vos courtisans, *et comparez la misère de ceux auxquels on est quelquefois obligé de l'arracher par les exécutions les plus rigoureuses à la situation des personnes qui ont le plus de titres pour obtenir vos libéralités.* »

En effet, sous Louis XVI, et sous ses prédécesseurs encore plus, c'était à peu près le peuple seul qui payait l'impôt; les deux grands ordres, possesseurs des deux tiers du territoire, en étaient en majeure partie exempts. A plus forte raison était-ce sur le pauvre paysan que pesaient les plus lourdes charges. C'était lui qui supportait la taille, et par suite les *crues* (c'étaient les centimes additionnels de l'époque). C'était lui qui subissait les corvées et les réquisitions. Ces corvées et ces réquisitions, Turgot encore les voulait abolir, et il avait contre lui tous les privilégiés, jusqu'aux frères du roi. Le garde des sceaux Miroménil les défendait; le parlement, par la bouche de son président et de l'avocat général Séguier, tenaient pour elles tête au roi jusque dans un lit de justice; et leur raison était « que l'impôt nouveau confondrait la noblesse et le clergé avec le peuple, qui n'a, disaient-ils, sujet de se plaindre de la corvée que parce que chaque jour doit lui rapporter le fruit de son travail pour sa nourriture et celle de sa famille ».

Il y avait bien, cela est vrai, quelques impôts qui peu à peu avaient gagné les ordres supérieurs. Il y avait entre autres les vingtièmes. Mais, en fait, ces vingtièmes n'étaient pas perçus comme ils l'auraient dû être selon le droit; et M. de Tocqueville nous a cité cette singulière lettre d'un personnage du siècle dernier qui, en trouvant la charge trop lourde, écrivait humblement et naïvement à l'intendant : « Votre cœur sensible ne saurait souffrir qu'un père *de mon état* soit assujetti à des vingtièmes stricts, comme le serait un *père du commun.* »

« Qu'est-ce donc que l'impôt », répondait encore, non pas à ce personnage burlesque, mais à l'esprit qui animait ce personnage, l'illustre Turgot? « qu'est-ce donc que l'impôt? Est-ce une charge imposée par la force à la faiblesse? Alors le prince serait l'ennemi commun de la société; les plus forts se défendraient comme ils pourraient, et les plus faibles seraient écrasés. Les dépenses du gouvernement ayant pour objet l'intérêt de tous, tous doivent y contribuer; et plus on jouit des avantages de la société, plus on doit se tenir honoré d'en partager les charges. Du côté de l'humanité, ajoutait-il, il est bien difficile de s'applaudir d'être exempt d'impositions comme gentilhomme quand on voit exécuter la marmite du paysan. » Ainsi se formulait, avec une imposante autorité, le principe de l'égalité devant l'impôt. Pour faire triompher ce principe, depuis près d'un siècle soutenu plus ou moins par tous les ministres des finances, il a fallu une révolution.

Vous me direz peut-être : mais le paysan n'était pas tout. Il n'y avait pas seulement les campagnes, il y avait les villes; il n'y avait pas seulement la culture, il y avait l'industrie; et ici se présente à nos yeux ce tableau paré des plus riantes couleurs que l'on se plaît à tracer, de divers côtés, de la situation économique du travail au temps des corporations.

Beaucoup de personnes, trompées par la distance ou aveuglées par des prédilections exclusives, se plaisent aujourd'hui encore à nous parler de l'ordre, de la régularité, de la sécurité et de la perfection du travail sous ce régime modèle. D'autres, n'osant le patronner ouvertement, mais espérant, comme dit Rossi, rajeunir les vieilles idées en leur donnant de nouveaux noms; espérant aussi pallier les vices du passé en en conservant les qualités, essayent, sous une qualification ou sous une autre, de nous faire adopter quelque plan soi-disant parfait d'organisation du travail et de hiérarchie légale des ateliers. Autant d'erreurs ou autant d'illusions. Et quant aux *confréries*, quant à ces petites associations nées, comme on le répète, aux pieds des autels, et répandant sur la corporation entière et sur ses plus humbles auxiliaires le parfum de leurs vertus et les fraternels bienfaits d'une assistance vraiment charitable, c'est là, messieurs, il faut le dire, bien qu'à regret, une illusion plus grossière encore que les autres.

Je ne prétends pas assurément, comme beaucoup de personnes l'ont fait à tort, qu'il n'y ait eu à l'origine des corporations que desseins coupables et sentiments mauvais; qu'elles n'aient été que la réalisation habile d'un plan perfide de fraude et d'égoïsme; et que, dès le début, maîtres et rois se soient entendus pour accabler et pour exploiter, sous prétexte de protection, le public et l'ouvrier. Non, de meilleurs sentiments et des nécessités plus naturelles ont présidé à leur naissance.

Mais les corporations ne sont pas nées, comme on se l'imagine, du pur sentiment de la bienfaisance et de la fraternité; elles ne sont pas sorties de la confrérie, et tout imprégnées de l'esprit chrétien. Il y a eu des confréries et il y a eu des corporations; elles ont souvent marché côte à côte; mais jamais elles ne se sont confondues, jamais surtout le travail n'a été la simple émanation de l'association pieuse. C'est là un fait que le savant historien des classes ouvrières, M. Levasseur, a désormais mis absolument hors de doute.

La corporation est née tout uniment du besoin de défense, et Rossi nous a très-bien montré ces hommes faibles s'élevant, dit-il, comme des plantes tendres et frêles au milieu des épées et des faux tranchantes, qui se groupent, parce qu'il le faut, pour résister, pour travailler, pour exister. La corporation, pour eux, est une armure défensive; c'est une question de vie ou de mort, c'est le *to be, or not to be* d'Hamlet.

Plus tard, l'habitude, la tradition, la commodité de faire comme on a fait, de se maintenir dans la situation où l'on se trouve, de rester assis dans le fauteuil où l'on repose, viennent consolider cette organisation, qui est agréable, d'autre part, à la royauté par ce qu'elle présente de commode pour la police

et la fiscalité. Les rois commencent eux aussi par y voir une arme contre les seigneurs féodaux, puis un moyen de surveillance au point de vue de la bonne confection des produits; et il n'est pas douteux que cette honorable préoccupation n'ait été celle de saint Louis et du célèbre rédacteur du *Livre des métiers*, Étienne Boileau. Mais bientôt les tentations se font jour, et peu à peu l'on y cède. Un monopole est une concession, et il a besoin de la main qui le soutient; il est incessamment battu en brèche, incessamment menacé; en le délaissant et en le soutenant à propos, on lui arrache des subsides: or, la royauté avait constamment besoin de subsides, et pour elle la question d'argent domina bientôt la question économique. Des subsides payés par la main du monopole, voilà, on peut le dire, à quoi finit par se réduire pour elle l'organisation des corps et métiers. La preuve en est dans les innombrables mesures soi-disant d'ordre dont les maîtres se rachètent à beaux deniers comptants. Le roi, dit encore à ce sujet M. Levasseur, « ne voulait que l'argent ».

Je ne puis, messieurs, à mon grand regret, insister beaucoup sur cette dernière partie du tableau que je comptais vous présenter, car je ne veux pas vous retenir ici plus longtemps qu'il n'est permis. Si je pouvais le faire, si je pouvais retracer devant vous avec quelque détail l'histoire des corporations, je vous montrerais aisément qu'on n'y trouve ni cette justice, ni cette prévoyance, ni cette sécurité qu'on se plaît à nous y montrer, et que les abus, au contraire, y éclatent de toutes parts.

Quels sont, en deux mots, les traits essentiels de ce régime? Vous le savez, c'est le classement officiel des métiers, autrement dit la division officielle du travail; la limitation du nombre des maîtrises; l'apprentissage forcé, le chef-d'œuvre et les formalités de réception; enfin les règlements de fabrication.

La limitation des maîtrises: mais c'est le monopole assuré à ceux qui sont en place; c'est la coalition permanente et légale des maîtres contre les ouvriers et le public consommateur; c'est l'exclusion de quiconque déplaît, et l'impuissance pour quiconque réclame.

L'apprentissage: c'est une servitude temporaire au profit du maître, servitude qui dure sept ans en général: car il ne faut pas moins, à ce qu'il paraît, pour apprendre à pétrir un pain selon les règles, tandis qu'il ne faut aucun apprentissage pour exercer le métier compliqué et difficile de cultivateur.

Pour ce qui est des règlements et de la division officielle des métiers: eh! mon Dieu, mais autant vaudrait dire qu'on fixe législativement les mouvements des flots de la mer. En fait d'industrie, tout se touche et tout change; et il n'y a ni limites précises, ni perfection durable. Prétendre en trouver, c'est vouloir susciter à plaisir les difficultés et les procès. Aussi les corporations sont-elles toujours en querelle les unes avec les autres. Les couteliers de lame et les couteliers de manche ne peuvent s'entendre pour faire un couteau complet. Les fileuses au petit fuseau et les fileuses au grand fuseau transforment en armes de guerre ces instruments pacifiques. Les apothicaires luttent contre les épiciers, et les savetiers contre les cordonniers; les bourreliers contre les selliers et lormiers; les garnisseurs de pommeaux contre les fourbisseurs; et les cloutiers contre les coffretiers-malletiers. Les perruquiers de Nîmes réclament contre les chirurgiens qui se sont fait autoriser à friser les cheveux et à peigner es perruques; et les barbiers-chirurgiens d'Amiens revendiquent 5 sous à leur profit pour chaque opération de la taille faite dans leur ressort. Les boutonniers faisant boutons à la main plaident contre les tailleurs et merciers faisant boutons en drap ou au métier; et le port d'un de ces boutons illicites entraîne 500 livres d'amende au profit de leurs corporations. Les chapeaux de demi-castor et de soie ou de coton sont proscrits et poursuivis pendant plus d'un siècle par les moyens les plus barbares. Pendant un siècle et demi, on voit une série de procès se continuer entre les oyers et les rôtisseurs pour savoir ce que pourront faire rôtir les uns ou les autres, et quel nombre de plats ils pourront servir en ville ou chez eux. De 1600 à 1650, on ne compte pas moins de soixante-douze règlements entre les seuls merciers et les corporations voisines. Enfin, à l'époque où les corporations furent abolies, les fripiers et les tailleurs plaidaient depuis deux siècles sans qu'on fût arrivé à déterminer nettement la différence qui distinguait un vieil habit d'un habit neuf. Les chaussiers avaient fait statuer que les chausses neuves seraient pliées, et les vieilles pendues, comme les gens de néant qui les portaient. Dieu sait comment l'arrêt était exécuté, et combien de vieilles chausses étaient journellement pliées et pressées sans qu'on pût prévenir la fraude. A tous ces débats on mangeait, sans parler du temps, 800 000 livres par an. Qui les payait? Le public, apparemment.

Mais ce n'est là que le côté burlesque de cette organisation étrange. Le côté grave, c'est l'essor de l'industrie arrêté; c'est le génie paralysé; c'est l'initiative et le progrès condamnés d'avance. C'est la lampe d'Argant, ce sont les papiers peints de Réveillon, c'est le métier de Jacquart, c'est tout ce qui n'était pas prévu, tout ce qui était nouveau et désirable, mis en bloc à l'index, et déclaré à tout jamais indigne de voir le jour. C'est la routine et le *statu quo* érigés en droit; c'est l'esprit d'invention accablé sous la chape de plomb de la réglementation; c'est l'impossibilité de faire un pas sans se mettre en opposition avec la loi, sans entrer en lutte ouverte avec les corporations, ou sans se réfugier sous l'abri difficile d'un privilége de manufacture royale.

Voilà, messieurs, quelle était la condition dans laquelle se trouvait placée l'industrie, et dont souffrait, vous le voyez, l'inventeur comme l'ouvrier. Ce n'est pas tout, et je dois ajouter les visites sans nombre, les vexations de toute nature auxquels les privilégiés eux-mêmes étaient exposés par cette multitude de règlements, qui les enlaçaient sous prétexte de les servir. Pour veiller à l'exécution de ces prescriptions sans nombre, il y avait une armée d'employés de tous genres, de tous noms; car on nommait jusqu'à des conseillers du roi langueyeurs de porcs et contrôleurs de perruques, qui venaient, à chaque jour, à chaque heure, faire acte de présence et montre de pouvoir et de zèle. On les voyait, par exemple, arriver chez un teinturier, et le forcer à tirer les étoffes de la cuve pour s'assurer si le noir, que Colbert appelait la couleur de la mort, avait été convenablement préparé, ou si les autres couleurs, qui représentaient les quatre éléments, ne laissaient rien à désirer. On comptait les fils; pour un de plus ou de moins on mettait une étoffe au pilori, et en cas de récidive on y mettait le fabricant lui-même. Une faute involontaire entraînait confiscation et amende. Une marchandise demandée par le public, mais non prévue par l'ordonnance, était réputée frauduleuse. Les fils moites étaient brûlés, comme s'il n'y avait eu d'autre moyen de les sécher; et la

fortune des fabricants, leur honneur, leur tranquillité, étaient, de l'aveu même des inspecteurs généraux des manufactures du siècle dernier, à la merci d'une administration ignorante, avide et tracassière. Qu'on lise, si l'on en doute, le tableau qu'en a laissé Roland.

Quant au pauvre compagnon, pour lequel la maîtrise était plus difficile à atteindre que le bâton de maréchal pour le soldat, il lui était, après ses sept années d'apprentissage, interdit de passer d'un métier à un autre, d'une ville à une autre : il était serf de son métier, serf de son pays ; et s'il voulait, dans sa détresse, s'échapper de sa patrie inhospitalière, la prison l'attendait au passage. Colbert ne plaisantait pas sur cet article. Il arrêtait non-seulement les nationaux, mais les étrangers au besoin, et l'on a une lettre de l'archevêque de Lyon lui écrivant qu'il a fait mettre à Pierre-Scize, selon ses ordres, trois Vénitiens qui, après avoir rempli en France les obligations qu'ils avaient contractées, s'en retournaient paisiblement chez eux munis de passe-ports de leur ambassadeur. Ce n'était pas ainsi que l'entendait le ministre ; l'industrie et les industriels appartenaient au pays, et on les gardait coûte que coûte.

Y avait-il au moins assistance mutuelle? J'ai dit que non. Il y avait la confrérie sans doute, mais la confrérie des maîtres seulement ; humiliante dans ses aumônes pour les vieux maîtres, exclusive pour les compagnons, et empêchant même souvent les confréries de compagnons de naître à côté d'elle. On ne trouve rien en ce temps qui ressemble à l'assistance fraternelle d'aujourd'hui. Quant aux chômages et aux crises, il y en avait autant et davantage, à proportion bien entendu, moins visibles peut-être, moins apparents, parce que l'industrie était moins active, mais non moins réels, et occasionnant des souffrances non moins vives.

Je puis nommer une ville qui a une triste célébrité sous ce rapport, la ville de Lyon. Dans le siècle dernier, Lyon eut à supporter de nombreuses crises. Elle en eut en 1752, en 1757, en 1784, en 1787 et 1788. Deux fois la souffrance amena l'insurrection ; et la ville, après avoir été plusieurs jours au pouvoir des insurgés, dut être reprise sur eux par la force armée. En 1788, le tiers des métiers étaient arrêtés ; tous les fléaux, le froid, la faim, sévissaient à la fois, et avec dix-sept et dix-huit heures de travail par jour on ne pouvait arriver à gagner le pain nécessaire, et à se passer des secours d'une assistance insuffisante. « Mais de pareils faits, dit avec raison M. Levasseur, n'occupent pas le devant de la scène. L'histoire ne les enregistre pas, ou les laisse confondus dans d'obscurs documents; la postérité oublieuse les ignore, et dans le lointain de la perspective elle s'imagine voir une mer toujours calme, parce que les flots ont depuis longtemps recouvert les naufrages. »

Il est donc vrai, messieurs, et c'est la conclusion des travaux du savant écrivain que j'ai cité tout à l'heure, et que je suis forcé de citer encore (car on ne peut traiter ce sujet sans s'appuyer à tout moment sur ses recherches); il est donc vrai que la misère et la souffrance dans le travail ne sont pas d'aujourd'hui, qu'elles sont de tous les temps, et que ce qui est nouveau c'est la préoccupation universelle qu'elles inspirent. « Qu'un grand nombre d'individus vivent du labeur manufacturier, agglomérés autour des fabriques, suspendus au salaire de chaque jour, sans épargne, sans lendemain, sous la menace toujours instante d'une diminution ou d'une cessation de travail, c'est-à-dire d'une privation du pain quotidien, sans qu'ils puissent régler ni même prévoir les fluctuations du marché dont dépend leur existence, voilà, dit M. Levasseur, ce qu'on désigne ordinairement sous le nom de *prolétariat*; c'est un spectacle qui frappe les yeux, qui émeut et effraye. Mais qu'une population tout entière languisse dans une commune indigence, attachée à la terre, qui ne lui fournit qu'une maigre pitance, ou courbée de père en fils sur le même établi; et que les générations se succèdent, végétant et mourant les unes après les autres, sans espérer ni même concevoir la pensée d'une situation meilleure : le silence de l'histoire cachera à la postérité ces misères muettes, mais les souffrances n'en seront pas moins réelles; et si une main curieuse vient à soulever le voile, le tableau sera bien plus affligeant pour l'humanité que celui du prolétariat dans une société industrieuse, parce que la lèpre de la misère y sera plus générale et moins facile à guérir. »

Eh bien, messieurs, et puisque l'heure ne me permet pas de donner à la dernière partie de cet entretien le développement qu'elle réclamerait et que je m'étais proposé de lui donner, je m'arrêterai sur ces paroles, et je me bornerai à vous dire que cette différence si bien marquée entre la souffrance passive et sans espoir, et la souffrance qui se sent et qui lutte, entre l'affaissement et la vie, c'est la différence capitale qui sépare la condition, douloureuse assurément, mais militante, du travail de nos jours d'avec la condition sans espoir et sans ressort du travail d'autrefois.

Certes, il est facile de montrer la misère qui existe autour de nous, elle frappe tous les yeux ; mais il est plus difficile de se figurer la misère et surtout l'abaissement et la dépendance qui pesaient autrefois sur le travail. Il est difficile même de se figurer l'état arriéré de l'industrie et de ses produits ; et l'on ne se rend pas compte, en voyant ce qui manque encore à notre société, de ce qu'elle a fait de progrès dans toutes les voies depuis trois quarts de siècle.

J'ai là sous la main un volume du doyen et du maître des statisticiens de nos jours, M. Moreau de Jonnès, c'est-à-dire d'un homme qui a vu le temps de l'ancien régime ; qui sait, pour y avoir vécu, comment on y vivait ; et qui reste parmi nous comme un témoin de cet âge déjà lointain. Il dit, dans ce volume, ce qu'on avait ou plutôt ce qu'on n'avait pas dans sa jeunesse, à la veille de 1789, et vraiment le tableau est curieux : le savon était gluant et mou ; le sucre ne cristallisait pas et coûtait fort cher; le papier, mal collé, buvait et prenait mal l'encre ; un couteau, non, un cutache, était une rareté dont s'émerveillaient les douze cents étudiants de la ville de Rennes ; une espagnolette paraissait un prodige ; une grille de fer forgé comme celle du Palais de justice étonnait tout Paris ; et la fonte, dont on ne produisait pas 5 kilogrammes par tête, était chère et si mauvaise qu'elle éclatait aux essais. Les toiles n'étaient pas blanchies, et les habits teints par les procédés réglementaires laissaient sur les mains de ceux qui les portaient une empreinte longtemps ineffaçable. C'était peut-être là le plus sûr moyen de constater leur état de nouveauté. En vérité, quand on voit ainsi tout ce dont manquaient nos pères, on est confondu, ou plutôt consolé, en songeant que tout cela ne nous manque plus.

J'avais lu jadis, dans Adam Smith, que le *salaire nécessaire* d'un ouvrier français ne comprenait de son temps ni souliers ni chemises, et j'étais tenté de crier à l'exagération. M. Moreau de Jonnès ne confirme que trop le fait, et il assure qu'il

était rare qu'un paysan ou un ouvrier possédât deux chemises : *Ab uno disce omnia.*

En regard de ce tableau, M. Moreau de Jonnès nous montre celui de l'émancipation de l'industrie. Il nous montre, après cette émancipation proclamée par la loi du 2 mars 1791, l'industrie libre, née depuis quelques mois seulement, sauvant la France en 1792, et payant ainsi, dès ses premiers pas, la rançon de sa liberté. « Grâce à cette liberté, dit-il, des ateliers et des fabriques, élevés comme par enchantement, improvisèrent des moyens de résistance qui surpassèrent, par la rapidité de leur exécution et par leurs quantités innombrables, tout ce qu'avaient pu faire jusqu'alors, dans leurs plus grands efforts, les nations les plus énergiques. La production du fer et sa transformation en armes de toute espèce furent décuplées. Le salpêtre sortit des murs, les cloches devinrent des canons, la télégraphie fit franchir l'espace à la pensée, les aérostats se firent machines de guerre, et l'artillerie, méritant le nom de volante, put courir au grand galop sur l'ennemi. Un million de volontaires et plus du double de gardes nationaux furent équipés, armés, habillés de la tête aux pieds par des manufactures qui n'avaient pas trois mois d'existence. Jamais services ne furent plus réels et plus grands. »

Un autre homme distingué et excellent, M. Droz, né vers le même temps, mais dont la vie, quoique longue, ne s'est pas prolongée aussi loin que celle de son savant contemporain, parle de même avec une vivacité singulière des abus de ce régime dont il a vu la fin et de « cette guerre incessante que l'administration, sous prétexte de protection, faisait à l'industrie ». Il s'étonne que l'industrie n'ait pas succombé sous tant de maux ; puis, après nous avoir dépeint ces souffrances et ces gênes trop oubliées, il nous montre à son tour la France nouvelle réparant, grâce à la liberté encore imparfaite de l'industrie, les pertes de ses guerres lointaines et celles de ses guerres intestines, se relevant des ruines de deux invasions et frappant d'admiration l'Europe étonnée. Exagère-t-il? Il suffit à cet égard de vous rappeler que, suivant Tolosan, le chiffre de la production industrielle n'atteignait pas en 1788 un milliard, et qu'aujourd'hui il dépasse 11 milliards. C'est là du moins un chiffre qui a été officiellement produit.

Et d'ailleurs, messieurs, est-ce que c'est là tout? Est-ce que ce progrès — ce progrès incontestable qui s'opère chaque jour dans la situation matérielle, dans le bien-être matériel — est-ce que ce progrès, si désirable pourtant, est le grand côté de la question? Oui, nous sommes mieux vêtus, mieux nourris, mieux logés, mieux outillés; la quantité de blé à elle seule a triplé depuis un siècle et demi et presque doublé depuis soixante ans. C'est beaucoup; mais ce n'est là, je le répète, que le petit côté de la question. Le grand côté, c'est la dignité humaine. Le grand côté, c'est le travail libre, c'est-à-dire la liberté de l'homme et la liberté de la femme. C'est que désormais on n'est plus obligé, comme dit encore M. Moreau de Jonnès, d'acheter du roi un métier, ou de payer à quelque favori (sinon à quelque favorite), qui en avait le privilége, le droit d'être savetier, bouquetière ou ravaudeuse. C'est qu'on peut, quand on s'en sent le désir et la capacité, exercer n'importe quelle profession et y vivre ou s'y enrichir si on a le mérite et la chance de le faire ; tandis qu'autrefois on ne travaillait que sous le bon plaisir du souverain, le travail étant, comme disent les ordonnances, *de droit royal et domanial.* C'était le roi qui concédait la faculté de travailler, c'est-à-dire de vivre ; et Louis XIV déclarait carrément qu'il n'appartenait qu'au roi de faire des maîtres ès arts. Aujourd'hui, messieurs, il n'appartient à personne ni de faire ni de défaire un maître ès arts quelconque. Chacun, sous sa responsabilité et à ses risques et périls, peut travailler, si bon lui semble, où, quand et comme bon lui semble. S'il paye, c'est à prix débattu ; s'il est payé, c'est à prix débattu ; et le salaire, qui, au dire de Cicéron, était un contrat de servitude — qui l'était, en effet, quand il n'était pas le résultat d'une transaction volontaire — est devenu, en devenant libre, et devient chaque jour davantage un contrat de liberté et d'égalité.

Je ne dis pas, messieurs, il s'en faut de beaucoup (mais je ne puis, après le passé, examiner avec vous le présent), je ne dis pas assurément que le présent soit parfait. Mais enfin vous m'accorderez bien que nous sommes tous aujourd'hui, sans supériorité ni infériorité légale, les uns en face des autres, faisant nos affaires par nous-mêmes, et traitant comme nous l'entendons les uns avec les autres : service pour service, salaire pour salaire. *Salaire pour salaire*, j'insiste sur le mot; salaire aussi bien pour celui qui paye en argent que pour celui qui reçoit, pour celui qui achète que pour celui qui vend, pour le riche que pour le pauvre, pour le savant que pour l'ignorant, pour le fonctionnaire que pour le simple citoyen; car c'est toujours peine pour peine, sacrifice pour sacrifice, produit pour produit, et encore une fois service pour service.

Salaire libre et travail libre, c'est-à-dire égalité devant la grande loi qui nous impose à tous, avec l'emploi de nos facultés, le recours à l'assistance d'autrui; effort pour tous et respect de tous, de tout homme et de toute tâche: voilà le germe fécond que l'avenir achèvera de développer sans doute, mais que le présent possède et que soupçonnait à peine le passé. Voilà le germe de la dignité et le germe du bien-être; et, bien loin de chercher à étouffer ce germe, faible encore, tous nos soins doivent tendre à le protéger, à le développer, à le fortifier.

Nous devons faire en sorte que ce qui est proclamé en droit, la liberté extérieure de l'homme en présence de sa liberté intérieure, son indépendance vis-à-vis de ses semblables, sa responsabilité vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de Dieu, devienne définitivement une réalité, une réalité complète, une réalité pour tout le monde, une réalité de tous les jours et dans tous les actes de la vie. Avez-vous lu, il y a quelques semaines à peine, un discours que le président des États-Unis d'Amérique adressait à des hommes qui, tout dernièrement encore, étaient autrement bas dans l'échelle sociale que n'y a jamais été parmi nous le dernier des artisans, à des noirs émancipés par la guerre? Si vous l'avez lu, vous y aurez, j'en suis certain, remarqué ce passage :

« L'idée de passer un matin une loi qui fera d'un noir un blanc avant la fin du jour, cette idée est absurde. Ce n'est pas à cela qu'il faut vous appliquer, mais c'est à votre conduite. C'est à travailler, à épargner, à vous élever par la vertu, par le mérite et par l'intelligence, afin que celui qui aura le plus de vertu, le plus de talent, le plus d'intelligence et le plus de connaissances arrive au premier rang, quelle que soit sa couleur. Voilà le moyen, et l'unique moyen, de faire d'un blanc un noir et d'un noir un blanc. Voilà, ajoutait le président Johnson, *la base sur laquelle repose le ciel même*, car chacun prend sa place dans ces régions sublimes à proportion de ses vertus. »

Voilà, messieurs, vous dirai-je à mon tour, la base sur laquelle doit reposer la terre, voilà le moyen de mettre chacun ici-bas à son rang, et voilà le moyen d'assurer et de développer de jour en jour cette prospérité commune qui nous est chère à tous. Or, ce moyen, ai-je besoin de le dire, c'est la liberté.

Il y a, messieurs, et c'est mon dernier mot, il y a deux paroles qui me frappent dans l'histoire. L'une, qui retentit tristement dans l'antiquité, c'est ce mot sinistre et si longtemps vrai : *Homo homini lupus*, l'homme à l'homme est un loup. L'autre, c'est cette parole que j'ai déjà citée, et qui la remplace : Quant à vous, vous êtes tous frères. *Vos omnes, fratres estis.*

Eh bien ! à ces deux paroles correspondent deux théories économiques, ou plutôt une théorie économique et une théorie antiéconomique.

La théorie antiéconomique, c'est celle de l'antagonisme naturel des intérêts. Si les intérêts sont contraires, il est clair qu'on ne peut satisfaire les siens qu'aux dépens de ceux des autres ; qu'il faut prendre à son voisin pour avoir ; et que, comme disent Montaigne et Bacon, le profit de l'un est le dommage de l'autre.

L'autre théorie, c'est la théorie de l'accord naturel des intérêts légitimes et de l'identité de la justice et de la prospérité, du progrès matériel et du progrès moral. C'est la théorie qui apprend aux hommes, et non-seulement aux hommes, mais aux sociétés et aux nations, qu'il y a plus de profit à s'aider qu'à se nuire, et à s'aimer qu'à se haïr. C'est la théorie qui dit que les prospérités rayonnent et que les adversités se partagent. C'est la théorie de l'harmonie, pour l'appeler par son nom. Dieu merci, c'est à cette théorie-là que l'histoire et l'expérience nous convient. C'est celle à laquelle l'avenir, plus heureux que le passé, appartiendra ; et c'est celle que je voudrais, en achevant ce trop rapide et pourtant trop long entretien, être pleinement assuré d'avoir mise à l'abri de tout doute pour vos esprits aussi bien que pour vos cœurs.

FRÉDÉRIC PASSY.

---

## FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

### COURS DE M. É. GEBHART.

### De la Renaissance en Italie.

Voici quelques extraits de la première leçon de M. Gebhart :

Un de nos poëtes écrivit un jour ces paroles : « Italie, terre des morts ! » Le Napolitain Pepe, celui-là même qui, en 1849, avec Manin, résista dans Venise jusqu'au dernier écu, jusqu'à la dernière balle et jusqu'au dernier pain, accourut en poste à Paris pour demander raison de cette injustice ou de cette injure faite à l'Italie. Non, ce peuple si fin, si artiste, si généreux et si héroïque n'est pas mort. On peut dire que l'Orient se meurt, malgré le génie de ses derniers grands hommes, le sultan Mahmoud et Mehemet-Ali, parce qu'un despotisme séculaire y a éteint toute vie politique, parce que le christianisme byzantin y a remplacé le christianisme, qu'à la foi vigoureuse qui enflammait les Arabes conquérants du moyen âge et poussait encore en avant les Turcs guerriers du xv^e^ et du xvi^e^ siècle, ont succédé le fatalisme inerte et l'incurable léthargie où s'endort le monde musulman ; parce qu'enfin à Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, à Jérusalem et au Caire, vivent cinq ou six races dépourvues de patriotisme, puisqu'elles n'ont pas de nationalité, que des cultes et des intérêts différents séparent, et que l'or de l'Europe achète et corrompt. La Grèce, elle aussi, est mourante : elle a gardé tous ses anciens vices sans retenir une seule de ses anciennes vertus : elle n'a aujourd'hui, après trente-cinq ans d'indépendance et d'autonomie, ni un homme politique, ni un bon officier, ni un orateur, ni un administrateur, ni un artiste : elle est le jouet de quelques mauvais citoyens qui cherchent, par de misérables intrigues, à satisfaire leur déloyale ambition : elle décourage, fatigue, et fait sourire l'Europe. Dans ces pays si beaux où a fleuri l'antique civilisation, où l'art et la science ont eu leur berceau, il semble que l'âme soit déchue pour jamais : la nature seule y a conservé son charme immortel : les roses du Bosphore et les lauriers du Pamisus s'épanouissent toujours au bord des eaux courantes ; les abeilles d'or habitent toujours les bruyères de l'Hymette, mais ne descendent plus sur les lèvres de Platon ; les races même n'ont rien perdu de la noblesse ou de la grâce de leurs types ; mais ces visages d'une beauté parfois merveilleuse n'inspirent plus un sculpteur là où la beauté avait eu des autels. Le mot triste de Byron est toujours la définition vraie de l'Orient : « Terre du soleil, où tout est divin, tout, excepté l'âme de l'homme ! »

Depuis la chute de l'empire romain jusqu'au xix^e^ siècle, des désastres tels que ni l'Orient ni la Grèce n'en ont jamais connu de semblables ont frappé l'Italie sans lasser son courage ni étouffer son génie.

..... Deux grands artistes, Callot et Piranesi, ont eu le sentiment de la misère profonde où tomba Rome et l'Italie avec elle, du xiv^e^ siècle au xvi^e^. Callot, fuyant de la maison paternelle, fit route jusqu'à Florence avec une troupe de ces bohémiens demi-mendiants et demi-brigands, débris sans cesse renouvelés des armées d'aventures, qui traversaient les champs déserts, cheminant vers Rome où ils campaient à l'aise dans les ruines. Il représenta au vif, dans les gravures et dans les dix petits tableaux de la *Vie d'un soldat* qui sont au palais Corsini, les méfaits de ces vagabonds dont les manteaux troués laissaient entrevoir les cuirasses et le mousquet. Ici, au coin d'un bois, ils attaquent un coche dont les mules se cabrent, et d'où ils tirent avec violence des gens qui tendent leurs bourses : là, ils mettent à sac un couvent : les uns sortent de l'église qui flambe déjà par le toit, le cou passé dans les chasubles précieuses, et portant processionnellement avec une gravité sacrilége les vases de l'autel ; d'autres entraînent vers la campagne les nonnes éperdues. Ailleurs, dans la haute salle d'une ferme, nos braves font bombance : ils s'entassent autour des tables massives, le poing sur la hanche, se querellant, jouant aux dés, et vidant les cruches de vin, tandis que deux ou trois, qui flairent de l'argent caché, ont porté à la cheminée où brille un beau feu leur hôte, trop avare à leur gré, et lui font rôtir la plante des pieds. Mais Callot n'a pas oublié le jour de la justice et de la pendaison, justice bien tardive, et qui ne réparera rien : le bandit, les bras liés au dos, marche d'un air piteux à la potence, entre son bourreau et son capucin, et sur les toits voi-

sins les corbeaux, qui finiront la fête, soulèvent déjà joyeusement leurs ailes noires.

Piranesi le graveur a rendu avec génie ce qui restait encore au temps où il vécut de la désolation de Rome, veuve en deuil, avait dit Dante, qui pleure nuit et jour. Dans ses planches les grandes ruines romaines apparaissent avec leur tristesse grandiose; mais l'on sent bien que les hommes les ont outragées plus que les siècles. Les arcades du Colisée, qui devaient être éternelles, s'écroulent; les voûtes du temple de la Paix vont s'effondrer; entre les colonnes mutilées de l'arc triomphal de Titus, sculptées du même marbre que le Parthénon, au-dessous de l'inscription impériale: *Divo Tito, Vespasiani filio, Senatus populusque Romanus*, à l'ombre d'un saule qui pousse entre les dalles de la voie Sacrée, est une misérable échoppe vermoulue. Quant à la populace que Piranesi a répandue sur les places, le long des palais, dans les églises, c'est le plus triste : pauvres gens et petites gens, tous affamés et mendiants, des bouviers des marais Pontins, sauvages, le visage farouche, et à moitié nus; des joueurs de *morra* qui tout à l'heure feront briller leurs couteaux; des enfants en haillons errant dans les rues fangeuses. Parfois passe, emporté par quatre chevaux panachés, le carrosse énorme et doré d'un cardinal que les malheureux saluent religieusement. Dans Saint-Pierre se déroule en grande pompe la procession des princes de l'Église dont les figures sourient, et dont les simarres de soie pourpre traînent sur le pavé de marbre de Bramante; mais je cherche en vain, dans la basilique vide, des bourgeois de Rome et du vrai peuple d'Italie : je ne vois que cinq ou six gueux comme Callot savait les dessiner, et autour d'eux quelques chiens, leurs compagnons d'aventures. Et là-bas, dans le sanctuaire de la sublime église, retentit le *Miserere* de Palestrina, comme une lamentation solennelle sur l'irréparable chute d'une grande ville et les souffrances accumulées d'un grand peuple.

Durant cette agonie de trois siècles, l'Italie donnait au monde la Renaissance.

Les travaux récents de MM. Le Clerc et Ernest Renan sur le XIVe siècle ont mis en lumière ces deux faits : que la France avait failli faire la Renaissance deux cents ans avant l'Italie, et qu'à la fin du XIIIe siècle l'art y dépérissait au moment même où il renaissait dans la Péninsule. « Au XIe et au XIIe siècle l'Italie n'avait rien à comparer à nos basiliques romanes, aux peintures de Saint-Savin, au portail de Saint-Gilles, près d'Arles. Au XIIIe la France est encore la première pour l'architecture. Au XIVe elle est définitivement dépassée. » L'art gothique « engage alors une sorte de défi avec la pesanteur et l'espace... Les clochers s'élancent à des hauteurs démesurées... L'extrême richesse des détails amène trop de formes anguleuses ou saillantes : statues surmontées de dais et de pinacles, galeries à jour, toute une broderie de pierre qui, comme le dit Vasari, a l'air d'être faite en carton... Les lignes horizontales qui, dans le premier gothique, ont encore conservé de l'ampleur, disparaissent tout à fait. L'unique souci est de monter toujours, et de revêtir l'édifice sacré d'une éblouissante parure qui le fait ressembler à une fiancée. L'architecture gothique était malade du même mal que la philosophie et la poésie, la subtilité... »

Elle entraîna dans une commune décadence la peinture et la sculpture. « Suivant leur principe d'amincissement jusqu'aux dernières limites, nos architectes en vinrent presque à supprimer les surfaces planes », et avec elles la grande composition murale, domaine naturel de la peinture. Au XIIIe siècle nos madones sculptées atteignaient encore, par leur grâce mystique, à l'idéal. Au XIVe la Vierge « descend de son trône poétique pour tomber dans la réalité d'abord, dans la vulgarité ensuite. Le Christ byzantin, qui apparaissait en juge et en dieu dans les nues, au milieu des douze apôtres, prêts à juger Israël, prend l'aspect d'un enfant qu'on amuse, avec une pomme, un oiseau, ou même, suivant un auteur du temps, un *moulinet fait d'une grosse noix*. Les corps maigrissent et s'allongent, les attitudes se roidissent; la statuaire, pathétique à l'excès dans ses *Ecce homo* et ses *Descentes de croix*, perd tout respect de la forme et parfois de la décence dans les êtres grotesques et les monstres qu'elle répand à profusion sur les murs des églises. » (Voy. Renan, *Arts au XIVe siècle*.)

La poésie tomba en France avec les arts du dessin. Elle avait eu, avec les chansons de Gestes, avec les poëmes du cycle de Charlemagne et d'Artus, dont la supériorité fut proclamée par Dante, un âge héroïque. Mais là encore la Renaissance, commencée par nous, nous échappa. L'allégorie pédantesque, les abstractions personnifiées du *Roman de la rose*, ont succédé aux passions vivantes qui animaient les romans chevaleresques. La satire se soutient encore, grâce à l'ironie gauloise; mais quelle chute du paladin Roland à Goupil le renard! La bouffonnerie grossière gagne le théâtre. « Quand les fils du roi en 1313 furent armés chevaliers, des jeux furent donnés au peuple de Paris, où l'on vit Dieu sourire à sa mère et manger des pommes. » (Le Clerc, *XIVe siècle*).

Ce qui manquait alors à nos pères, c'est le goût, le travail du style et la langue. Celle-ci dépérissait sous la barbarie scolastique qui abusait du mauvais latin et ajournait, pour l'idiome national, la précision, l'élégance et l'harmonie. La langue du Midi s'altère comme celle du Nord. « Notre langue provençalle s'est tellement avallée et embastardie, dit un écrivain de cette époque, que à peine est-elle de nous, qui sommes du pays, entendue. »

Ce n'est donc pas la Renaissance qui a tué l'art du moyen âge. Il est mort naturellement d'un mal incurable qu'il portait au cœur : l'ignorance ou le dédain de la forme. Car tout art, poésie, peinture ou sculpture qui, volontairement ou non, la néglige, est condamné à périr; mais dès que reparaissent le goût et le respect de la forme, l'art ressuscite.

Cela est si vrai que ce fut le plus plastique de tous les arts, la sculpture, qui donna avec Nicolas de Pise, quatre-vingts ans avant la *Divine comédie*, le signal de la Renaissance.

Avant Nicolas et Jean de Pise, les dieux de la beauté, les dieux grecs, brisés, enterrés, étaient inconnus. A Rome, durant tout le moyen âge, en haine du paganisme, on cassa en morceaux les statues et on les brûla pour faire de la chaux. Les vieilles basiliques où la sculpture n'est représentée que par les bêtes difformes de l'Apocalypse ont été bâties à l'aide de cette brutale destruction. J'ai vu déterrer, il y a deux ans, au Palatin, le torse de ce Faune si beau que les Grecs l'appelèrent le *renommé Périboëte* : la poitrine et le ventre sont d'un travail si accompli que l'on put croire, sans témérité, que c'était l'œuvre originale elle-même, enfouie dans le palais des Césars; mais on l'avait découvert dans les ruines d'un four à chaux, les bras et les jambes manquaient, et jamais cette tête charmante ne reverra le jour.

Dante a été comme Nicolas de Pise un grand révélateur : c'est véritablement lui qui a remis en honneur ces poëtes et

ces sages du vieux monde que le nouveau avait proscrits, et qui subissaient encore de son temps un sort aussi cruel que celui des marbres antiques. Écoutez ce récit de Boccace : « Me trouvant au mont Cassin, je demandai humblement la grâce de visiter la fameuse bibliothèque. Un moine me dit sèchement : « Montez, la porte est ouverte. » Il n'y avait ni porte ni clef; l'herbe poussait sur la fenêtre; les livres dormaient sur les bancs dans une épaisse poussière. J'ouvris force livres anciens, mais pas un complet : aux uns il manquait des cahiers; à d'autres on avait coupé les feuillets pour profiter des marges blanches. Je descendis les larmes aux yeux, et je demandai pourquoi cette mutilation barbare. Un moine me dit que ses frères, pour gagner quatre où cinq sous, arrachaient, grattaient un cahier, et vendaient aux enfants de petits psautiers, aux femmes de petits talismans. »

... Alors commença ce concert de tous les arts, dont le XIIIe siècle avait écouté les premiers préludes, ce concert où chaque artiste gardait, dans le rhythme universel, son chant personnel, et son goût original de la beauté.

Ce concert merveilleux enchante encore nos oreilles; sa mélodie domine l'histoire orageuse où il a retenti, le fracas des invasions, des batailles et des massacres, la clameur lugubre des incendies et des pestes, et nous admirons comment ce peuple, que tous les peuples accablaient, a pu, parmi les ruines de sa liberté et de son bonheur, donner cette grande fête à l'esprit humain.

Mais ne croyez pas que ces artistes, tout entiers à leur vision de l'idéal, n'aient pas ressenti les maux de l'Italie, et que la Renaissance ait brillé, comme le ciel, d'une implacable sérénité sur le deuil de la patrie. Tous ils avaient une âme de citoyen, participant aux luttes et aux calamités de la vie publique. Les poëtes, dont le langage est plus intelligible, Arioste, non moins que Dante et Pétrarque, ont toujours témoigné de leurs angoisses patriotiques, et vous entreverrez encore les souffrances de ce temps dans les Christs douloureux du Sodoma, dans quelques têtes mélancoliques ou rêveuses de Léonard de Vinci et de Raphaël, dans les figures exquises et maladives du Corrége. Quant à Michel-Ange, il procède de Dante et de Savonarole. Il a leur tristesse hautaine, leurs colères et leur souffle de vengeance : son âme a passé dans les êtres formidables dont il peupla la chapelle Sixtine; et quand il eût sculpté à demi, sur le tombeau de ces Médicis, contre les fils desquels il fortifia et défendit Florence, les statues du *Jour* et de la *Nuit*, il jeta son ciseau, et écrivit pour elles ces vers : « Il m'est doux de dormir, plus doux encore d'être de pierre, tant que durent le malheur et la honte. Ne pas voir, ne pas entendre est pour moi une bonne fortune. Ne m'éveille donc pas, parle bas ! »

Ainsi, le trait remarquable de l'histoire d'Italie, c'est qu'aux heures les plus sombres jamais la vie de la pensée, dont les lettres et les arts sont le signe, ne s'y est éteinte; et un jour peut-être, retournant avec vous au delà des monts, je vous montrerai quelles œuvres elle a su produire au milieu des désastres qui l'ont frappée dans le cours du XIXe siècle. Ce qui a soutenu les Italiens, et ce qui a sauvé leur génie, en ces derniers temps comme à l'époque de Dante et de Michel-Ange, c'est l'amour passionné qu'ils ont pour leur terre natale. Ils n'en ont jamais désespéré; ils ne se sont jamais résignés ni à la servitude politique, ni à la servitude intellectuelle; écrasés sous le despotisme, exilés, emprisonnés, menacés à Milan par les canons de l'Autriche braqués sur les places publiques, et à Naples par les canons du roi de Naples, ils protestaient par la plume de leurs publicistes, de leurs romanciers et de leurs poëtes au nom de leurs droits violés, de leur liberté détruite et de leur nationalité outragée, pensant tous le beau mot prononcé tout haut par l'un deux : *Italia farà da se!* Le jour de l'indépendance et de la pensée libre s'est enfin levé pour l'Italie. A Naples, où il y a six ans les livres de France n'entraient qu'en fraude et où les douaniers confisquaient la *Divine Comédie*, les savants et les érudits, revenus du bagne et de l'exil, ont créé tout d'un coup cette université, unique peut-être au monde, qui compte plus de soixante chaires et dix mille étudiants, dont quelques-uns parlent dix langues.

Voyez maintenant, au sein de ses lagunes, dont elle n'est plus maîtresse, la désolée Venise. Là, rien n'a pu abaisser l'inflexible orgueil des âmes italiennes. Venise attend, avec tristesse et dédain, l'heure de sa rédemption : elle garde encore, après de si longues infortunes, une dignité singulière. Un spectacle étrange est celui de la fête de l'empereur d'Autriche à Venise. Le matin, le patriarche officie pontificalement dans Saint-Marc; mais Saint-Marc est vide, et pas une bouche italienne n'y prononce une prière. Sur la place Saint-Marc, dans ce beau salon de marbre où Marco Polo entretenait ses concitoyens des merveilles de l'Asie, autour des trois mâts où la république arborait fièrement les étendards de Chypre, de Candie et du Péloponèse, les régiments jouent les plus douces symphonies allemandes : mais la place est déserte, et ces Italiens, par patriotisme, ont le courage de fuir le soleil, la vue de la mer riante et la musique. La nuit venue, le cortége officiel des dignitaires autrichiens remonte et redescend le *Grand canal* en gondoles illuminées : en tête, marchent deux bateaux qui portent les orchestres. Mais le *Grand canal* est noir, et les palais qui le bordent n'ont pas une lumière. Lentement la flottille étincelante glisse devant ces vieilles demeures en deuil. Voici le palais Foscari où habita Henri III, roi de France; le palais Mocenigo, où Byron commença *Don Juan;* et près du Rialto, le palais délabré de Manin, le dernier des doges, où on lit sur un écriteau : *Tableaux à vendre*. Les lueurs dorées des gondoles les éclairent tour à tour; puis ils reculent et s'enfoncent dans l'ombre altière où ils se plaisent, et qui les enveloppe à grands plis comme un crêpe funèbre. Parfois s'ouvre une étroite et longue lagune dont la profondeur rend cette solitude plus immense et cette nuit plus lugubre. En vain, dans le campanile de Saint-Marc, retentit le chant grave des cloches; en vain le canon et les mélodies de Mozart remplissent Venise d'un bruit solennel et charmant; lorsque ce cortége humilié repasse, sous ses guirlandes lumineuses, en face du *Palais ducal*, le long des quais silencieux, on sent bien que quelqu'un a manqué à la fête, et que la reine de l'Adriatique s'est vengée.

Ainsi, j'ai pu dire, en commençant ce discours, que l'Italie n'est pas morte. Elle continue, par une renaissance politique, la renaissance de sa littérature et de ses beaux-arts.

ÉMILE GEBHART.

## BULLETIN DES COURS.

Parmi les leçons professées au Collége de France cette semaine, nous devons signaler celle que M. Alfred Maury a faite mercredi dernier. Richelieu, d'accord avec les idées de son temps, voyait le fondement le plus solide de la monarchie dans le maintien des démarcations entre les classes dont se composait la société, et craignait, en conséquence, qu'une trop grande instruction répandue dans la masse de la nation ne mît l'État en péril en augmentant le nombre de ceux qui aspireraient à sortir de leur sphère et en favorisant le mélange des différents ordres. Tel a été le point de départ de la leçon de M. Maury, qui a été tout entière une protestation contre cette idée de l'ancien régime, protestation pleine de sens, de chaleur, d'élévation, pleine aussi de détails instructifs, variés et piquants. Au moyen âge, la science était considérée comme un privilége. Au reste, parlements, université, tout corps quelconque ne réclamait jamais que pour ses priviléges propres, et faisait obstacle aux droits des autres. On n'avait pas l'idée des droits, on n'avait que celle des priviléges. Mais, a dit M. Maury en terminant, chacun a un droit égal à la protection, aussi bien pour être éclairé, développé dans son intelligence, que pour ses autres intérêts; et il a donné, avec une éloquence à la fois familière et vive, d'excellentes raisons pour lesquelles nous ne devons plus craindre le « déclassement ».

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette leçon, très-remarquable à tous égards, et qui paraîtra dans la *Revue*.

---

Mercredi dernier, M. Paul Féval a fait, à la salle Valentino, sa conférence intitulée : *La Première aux Parisiennes*. Le sujet, que le titre n'indiquait peut-être pas très-clairement, était une comparaison entre les superstitions de Paris et celles de la Basse-Bretagne. M. Paul Féval y a trouvé l'occasion de nouer ensemble, par un lien un peu lâche, quelques anecdotes assez amusantes. Peut-être cependant aurait-il pu faire davantage, et, tout en laissant de côté la superstition du vendredi, celles du chiffre 13, du sel renversé, etc, qui n'ont rien de spécialement parisien, chercher dans des aberrations plus récentes, telles que le spiritisme, des rapprochements plus suivis et plus étroits entre les esprits frappeurs, qui ont fait tourner quelques têtes parisiennes, et ces esprits de plus ancienne date dont l'imagination des paysans bretons peuple les solitudes; peut-être aurait-il trouvé entre eux quelques rapports qui prouvent que certains côtés de la nature humaine se retrouvent, sous des formes diverses, à toutes les époques, et que tel homme qui se croit très-civilisé n'est pas si différent qu'il se l'imagine de l'homme primitif et naïf. Quoi qu'il en soit, voici un joli passage de la conférence de M. Paul Féval, que nous citons d'après l'*Événement :*

« Écoutez la légende d'Amel et de Penhor.

» Amel était un pêcheur; Penhor, sa femme, portait la marée aux moines du mont Saint-Michel. Il y a bien des années de cela. Amel et Penhor avaient un petit enfant.

» Une fois, ils furent surpris par la nuit dans les sables qui sont entre le mont et le bourg de Genest. La mer montait. C'était grand' marée; ils se sentirent perdus. Amel dit :

» Ma femme, c'est ici notre dernière heure; mets tes deux pieds sur mes deux épaules... Ainsi, tu dureras plus longtemps..., et aime bien mon souvenir.

» Penhor obéit. Amel entra en terre comme un pieu qu'on enfonce. Quand Penhor vit disparaître le pauvre visage de son mari, elle dit : Ce n'est pas toi, chéri de mon cœur, qui a la plus dure agonie! Puis, comme elle enfonçait à son tour, elle prit l'enfant et l'éleva au-dessus d'elle, disant : — Mets tes deux petits pieds sur mes épaules : ainsi tu dureras plus longtemps..., et aime bien le souvenir de ton père et de ta mère.

» Le sable l'engloutit, l'enfant pleurait, son petit corps disparaissait peu à peu. Il n'y avait plus déjà au-dessus des sables que l'or de ses cheveux bouclés.

» Mais la fée passa. En passant, elle mit sa main dans ces doux cheveux, et l'enfant sortit de sa tombe. — Comme tu es lourd! dit la fée. — Une autre chevelure blonde se montra. Penhor, la jeune mère, n'avait pas lâché les petits pieds de son cher fils. La fée sourit et dit encore : — Comme vous êtes lourds tous deux!... C'était Amel, qui n'avait point lâché les pieds de sa femme bien-aimée.

» Et la bonne fée poursuivit son vol vers le rivage, emportant cette grappe humaine, cette chaîne vivante dont chaque anneau était une tendresse. Ainsi est-on sauvé parfois tous ensemble, et même après l'espoir perdu, quand on se serre l'un contre l'autre, quand on se tient, quand on est lié par le saint amour qui est le cœur de la famille. »

---

### Grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

CONFÉRENCES D'ÉCONOMIE POLITIQUE
PAR M. FRÉDÉRIC PASSY
(le dimanche, à dix heures et demie précises).

Dans les séances précédentes, M. Frédéric Passy a successivement exposé les principes de la science économique sur la *propriété*, l'*hérédité*, l'*échange*, la *division du travail* et les mobiles du travail chez l'homme. Ces leçons doivent se continuer jusqu'à Pâques. Par la netteté de ses démonstrations, M. Frédéric Passy met la science à la portée de tous ceux qui l'écoutent, et, par l'éclat d'une improvisation brillante et vive, il rend attrayantes des questions qui sont du plus haut intérêt, mais dont beaucoup de personnes redoutent l'aridité. Son succès est la juste récompense de son dévouement désintéressé en ce qui touche le développement intellectuel des classes ouvrières. E. Y.

Dimanche prochain, 4 mars, M. Frédéric Passy traitera du *Capital*.

Ces conférences sont publiques et gratuites. Des gradins sont réservés aux dames.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 15 10 MARS 1866

## COLLÉGE DE FRANCE.

### POÉSIE LATINE.

M. GASTON BOISSIER.

**Juvénal et son temps** (1).

Appelé à enseigner ici l'histoire de la poésie latine, il semble que j'aurais dû commencer par le commencement, c'est-à-dire prendre la poésie latine à son berceau. J'aurais dû vous dire comment vers la seconde guerre punique « la muse aux pieds d'oiseau vint visiter la nation sauvage de Romulus ».

Musa, pinnato gradu,
Intulit se bellicosam in Romuli gentem feram.

J'aurais dû rassembler avec soin tout ce qui nous reste de ces poëtes perdus, et vous montrer quels sont les caractères, les qualités, les mérites de cette vieille littérature dont Cicéron parle toujours avec tant d'attendrissement et d'amour. Non-seulement cette marche eût été la plus naturelle, mais je crois bien qu'elle aurait été aussi la plus agréable. Il y a, dans les premières années d'une grande littérature, un si grand charme de fraîcheur et de jeunesse, tant de grâce et de naïveté, tant d'originalité sincère, que dans les époques fatiguées comme la nôtre, on préfère quelquefois ces vieux écrivains à ceux des époques plus parfaites. Il me semble qu'on peut leur appliquer ces deux vers d'un de nos grands poëtes :

Tout le plaisir des jours est dans leurs matinées;
La nuit est déjà proche à qui passe midi.

Pour les lettres latines, midi c'est le siècle d'Auguste; le soir y commence vite, presque avec Ovide. Juvénal, c'est la nuit. Il est, vous le savez, à peu près le dernier grand poëte latin. Après lui on compte encore quelques prosateurs distingués comme Fronton, mais la poésie était moins naturelle aux Romains que la prose, elle avait poussé chez eux des racines moins profondes, elle disparut la première.

Il faut donc nous y résigner, nous ne trouverons pas en étudiant Juvénal les qualités charmantes de la jeunesse ni la perfection de l'âge mûr. Avec lui nous sommes en pleine décadence. Cependant cette décadence mérite bien aussi d'être étudiée. Quelque plaisir qu'on éprouve à séjourner le plus qu'on peut dans les époques de perfection comme le siècle d'Auguste, qui donnent au goût des satisfactions si vives, quelque charme qu'on ressente à se faire antique par l'imagination en revenant aux temps antiques, comme disait et comme faisait Tite-Live, à aller étudier les époques les plus reculées et en même temps les plus honnêtes de l'ancienne Rome, l'empire avec toutes ses hontes a pourtant pour nous un intérêt tout particulier. Je ne crois pas qu'il y ait aucune partie de l'histoire romaine qu'il nous soit aussi utile d'étudier. Après tout c'est de l'empire et non de la république que notre société est sortie. Nos lois sont en grande partie les siennes. Ces institutions dont nous sommes fiers, qui font la sûreté et la force de notre société, presque toujours elles ont leurs racines chez lui. L'administration savante qu'Auguste avait créée a été recueillie comme un héritage par la plupart des nations modernes. Quand nos pères, les Barbares, ont passé le Rhin, c'est l'empire avec sa centralisation puissante et son gouvernement habile qu'ils ont eu devant les yeux. Ils l'ont détruit, mais en le détruisant ils l'admiraient. Ce coup d'œil rapide qu'ils ont jeté sur lui avant de le renverser leur a laissé l'idée d'une grande chose. Aussi, presque partout, le regret de l'empire a survécu à sa ruine. Pendant cette période de chaos qui suit l'invasion, l'empire reste une sorte d'idéal confus pour toutes les classes intelligentes qui se sentent opprimées par la force, et c'est cet idéal que, du moins dans ses éléments principaux, elles ont essayé de réaliser au réveil de la renaissance. Que de choses nous ignorerions du monde moderne, si nous ne connaissions pas l'empire romain !

Il y a donc, messieurs, une grande utilité pour nous à étudier l'empire; j'ajoute qu'on peut y trouver aussi un grand plaisir. Certainement rien n'est plus vénérable que la Rome de Régulus et de Caton, elle avait des vertus dont Juvénal parlera avec un grand attendrissement et dont il ne trouvait aucun exemple autour de lui. Cependant j'ose dire qu'à un certain point de vue

(1) Cette leçon débutait par un hommage rendu à M. Martha, prédécesseur de M. Boissier dans cette chaire, dont le titulaire est, comme on sait, M. Sainte-Beuve.

la Rome de Trajan et d'Adrien m'intéresse davantage. Le caractère de cette grande ville change avec l'empire. A partir de Jules César, elle devient, suivant l'expression du rhéteur Polémon, l'abrégé du monde entier. Que des Romains de vieille race, s'il y en a encore, s'en plaignent, qu'ils regrettent le temps où Rome n'appartenait qu'aux Romains, je le comprends; mais nous, qui sommes les fils des barbares, n'avons-nous pas un grand intérêt, un grand plaisir à y retrouver nos pères non plus enchaînés derrière le char des triomphateurs ou réservés pour l'arène, mais couverts de la casaque du centurion et quelquefois même de la robe des sénateurs? Sans doute la Rome impériale a perdu les agitations salutaires de la liberté; on ne nomme plus de magistrats au champ de Mars, on n'entend plus de discours politiques au Forum, le peuple est muet et le sénat obéissant. Nous n'avons plus devant les yeux le spectacle si attrayant d'un grand État qui se gouverne lui-même; mais il ne faut pas croire que toute activité des esprits ait cessé; elle s'est transformée; des affaires politiques elle est passée aux idées et aux croyances. Ce qu'Alexandrie a été à un certain moment, Rome l'est devenue alors et peut-être avec plus de force et d'éclat. Elle n'a pas seulement réuni autour d'elle l'Orient comme Alexandrie, elle a convoqué aussi l'Occident. Qu'on se figure cette ville, dont Lucain dit qu'elle était capable de contenir le genre humain tout entier :

generis, coeat si turba, capacem
Humani,

et dans cette ville une réunion de gens venus de tous les coins du monde. « Regardez, dit Sénèque, cette multitude à laquelle suffisent à peine les maisons de cette immense ville; une grande partie de cette foule est sans patrie. Des municipes, des colonies, de la terre entière on se rend à grands flots à Rome. Les uns y sont conduits par l'ambition, les autres par des fonctions politiques, ou par des ambassades, ou par la débauche qui cherche un endroit où le vice se développe en liberté; ceux-ci sont attirés par le goût des lettres et des arts, par l'amour des spectacles, ceux-là par le désir de produire leur talent sur un plus grand théâtre. Les uns viennent y vendre leur beauté, les autres leur éloquence. Enfin, il n'est aucun peuple dans l'univers qui ne se précipite vers une ville où l'on paye plus cher que partout ailleurs les vertus et les vices. » Dans une foule pareille, où se trouvent confondus ensemble les rhéteurs de la Gaule, les philosophes de la Grèce, les savants de l'Egypte, les mystiques de l'Orient, et jusqu'aux sages de l'Inde, que d'idées se communiquent! que d'opinions se répandent! Quel progrès pour l'humanité dans la seule rencontre de tant de connaissances, d'habitudes, de croyances diverses! Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu, dans le monde, une pareille activité d'esprit et un aussi grand mouvement d'idées. Et songez qu'au même moment, dans les couches inférieures de la société, dans cette petite communauté juive dont Perse et Juvénal ne nous parlent que pour s'en moquer, naissait et grandissait la croyance qui allait renouveler le monde. A la fin du premier siècle, c'est-à-dire à l'époque qui va nous occuper, elle était déjà sortie du quartier des Juifs, de ce petit bois d'Égérie, où Juvénal nous montre ce peuple mendiant et méprisé, campant sous des huttes. Elle s'était glissée dans l'enceinte de Servius Tullius, elle envahissait sans bruit la société romaine, et vers le temps de Domitien elle avait pénétré jusqu'au Palatin. C'est elle qui allait profiter de ce grand ébranlement que la philosophie avait communiqué aux classes riches, de cette recherche ardente de l'inconnu, de cet appétit du mystérieux que les religions orientales avait développé chez le peuple, de ce scepticisme que le choc des croyances anciennes avec les nouvelles avait fait naître partout; c'est elle qui allait recueillir les âmes plus excitées que satisfaites par ce conflit d'opinions; c'est elle enfin qui allait être l'héritière légitime du grand mouvement d'idées dont la Rome impériale était alors le théâtre.

Voilà le spectacle animé que nous offre la société de ce temps. Il serait difficile d'en trouver de plus attrayant. Il attire notre esprit non-seulement par l'originalité des tableaux qu'il nous présente, mais aussi par les problèmes qu'il soulève, et qui naissent à chaque pas dans l'étude qu'on fait de cette époque. Jamais société n'a paru aussi pleine de contradictions qui semblent, au premier abord, inexplicables. — C'est un temps de corruption, tous les historiens l'avouent, et cependant les lois s'adoucissent, la morale s'épure, la condition des esclaves et des femmes s'améliore, les barrières qui séparent les peuples tombent et la philosophie proclame avec plus d'éclat que jamais le grand principe de la fraternité universelle. C'est un temps d'affreux despotisme; la contrainte, la servilité règnent partout, et cependant toutes les croyances à peu près sont prêchées en liberté. Ce pouvoir oppressif, qui punit de mort un vers d'Atellanes susceptible d'un double sens, laisse grandir à côté de lui, et avec beaucoup moins de résistance qu'on ne l'a prétendu, la religion qui va le renverser. C'est un temps de honteuse faiblesse; si l'on tient les yeux fixés sur le Palatin, on y voit la sottise succéder à la folie; et cependant, à tout prendre, l'empire est heureux, les provinces s'ornent de monuments magnifiques. Depuis le Rhin jusqu'à l'Euphrate, le monde jouit d'une paix qu'il n'avait jamais connue, et qu'il a perdue depuis sans la retrouver. Sous le règne de ces lâches qui ne paraissent aux armées que pour donner l'exemple de la fuite, les ennemis du dehors sont vaillamment repoussés. Pendant trois siècles, ce gouvernement débile, qui change de mains à chaque instant, contient à la frontière ces barbares frémissants qui, à leur première apparition, avaient failli, d'un seul coup, renverser la république sous Marius.

Ce sont là, il faut l'avouer, de bien étranges contradictions; elles piquent notre curiosité. Elles redoublent le désir que nous avons de connaître cette société inex-

plicable. Malheureusement il n'est pas aussi aisé de pénétrer chez elle que nous le voudrions. Il nous faut d'abord choisir un guide, et ce choix est difficile. Si nous nous adressions à ceux qui semblent devoir nous y conduire le plus naturellement, aux historiens, même aux historiens les plus complets comme Tacite, nous nous apercevrions bientôt qu'ils ne nous montrent que les côtés extérieurs des événements et l'existence officielle de l'empire. Or ce n'est pas ce que nous tenons le plus à connaître. Nous voudrions pénétrer plus avant, ne pas étudier seulement les classes politiques, mais celles aussi qui ne prenaient pas part aux affaires, arriver à saisir la vie de famille, et découvrir, dans cette obscurité où ils se cachent d'ordinaire, ces défauts secrets qui amènent, préparent, expliquent les grands désastres publics.

Juvénal est le seul qui puisse nous introduire dans ces profondeurs où nous souhaitons pénétrer. Les seize satires qu'il nous a laissées contiennent le tableau le plus complet du monde d'alors. Il a passé en revue tous les vices de son époque; il a successivement hanté toutes les classes de la société de son temps. Il nous transporte de la maison d'Albe de Domitien à ce cabaret de la porte des Juifs fréquenté par les matelots, les voleurs, les esclaves fugitifs, et il nous fait voir couchés côte à côte les employés des pompes funèbres et les prêtres mendiants de la grande déesse. Il nous dépeint les caprices sanglants d'un Tibère et d'un Néron, les frayeurs des nobles « toujours pâles de leurs grands noms », l'insolence de ces parvenus « que la fortune élève aux plus hautes dignités quand elle veut s'égayer un moment », l'hypocrisie des philosophes, les misères des gens de lettres, les avanies de toutes sortes qu'on fait subir aux clients à la porte des grands seigneurs. En un mot, étudier ces seize satires l'une après l'autre, c'est faire une visite à peu près complète à la société de ce temps.

Je m'attends qu'on va tout d'abord me faire une grave objection. Nous nous mettons à la suite de Juvénal pour visiter cette société; n'est-ce pas mal choisir notre guide? Ne risquons-nous pas de nous égarer sur ses pas? Quelle confiance devons-nous avoir en son témoignage? Est-il un historien sincère de son temps, ou seulement un chroniqueur scandaleux qui ne trouve du plaisir qu'à médire?

Cette dernière opinion a été soutenue avec beaucoup de force de nos jours. Aujourd'hui la critique tient à paraître perspicace, elle veut affirmer son indépendance en se séparant des admirations du passé. Pendant trois siècles personne n'a mis en doute la vertu de Juvénal. Nos pères, en l'entendant gourmander les vices de son temps avec une si forte voix, en concluaient naïvement que c'était le plus honnête homme du monde. Aujourd'hui nous sommes devenus plus défiants; nous nous piquons surtout de n'être pas dupes, et l'excès même des colères de Juvénal a fait naître des soupçons sur leur sincérité. Il est de mode de suspecter sa véracité, de traiter de comédie ses grands airs de vertu, enfin de ne pas attacher plus d'importance à ses récits qu'à ceux de Pétrone ou de Tallemant des Réaux. Qu'y a-t-il de vrai dans ces reproches? Quelle autorité, quelle confiance devons-nous accorder au témoignage de Juvénal? C'est ce que je vais essayer de vous dire sincèrement, sans préventions favorables pour l'auteur que j'étudie, et avec le seul désir d'arriver à la vérité.

D'abord je remarque que Juvénal est un satirique : cela diminue un peu ma confiance en lui. Je ne crois pas qu'on doive entièrement se fier aux satiriques quand ils parlent de leur temps, et voici pourquoi : nous avons une tendance naturelle à exagérer les maux dont nous souffrons. Notre cœur contient une si grande abondance de pitié pour nous-mêmes, qu'au premier malheur qui nous arrive il nous semble que jamais personne n'a été plus malheureux que nous; et naturellement aussi, nous supportons beaucoup plus facilement les maux des autres que les nôtres. C'est ce qui explique qu'en général nous sommes beaucoup plus sévères pour notre temps que pour le temps passé. Cette tendance naturelle, les satiriques l'exagèrent encore, ils en font un genre et pour ainsi dire un métier littéraire. Ce sont des mécontents de profession, et comme leur spécialité consiste à gronder les défauts de leurs contemporains, ils sont amenés à trouver des défauts partout. Il ne leur est pas bien difficile d'en trouver avec un peu de complaisance. Toutes les actions humaines sont mêlées de bien et de mal : ils ne montrent jamais que le mal. Ils nous font voir les motifs douteux des bonnes actions et les petitesses des grands hommes. J'ai regret de le dire, Juvénal n'a pas échappé à ce défaut général des satiriques. Il se complaît dans la peinture du mal. Il n'a peint son époque que par ses méchants côtés. Il n'est question chez lui que des coquins, jamais il ne parle des honnêtes gens; ou s'il en parle, c'est pour dire qu'ils ne sont pas plus nombreux que les portes de Thèbes, ou que les bouches du Nil. C'est bien peu; et pour prouver que ce n'est pas assez, nous n'avons qu'à nous adresser à Tacite. Assurément Tacite n'est pas un optimiste; il rend pourtant beaucoup plus justice à son temps que Juvénal. Il dit souvent que son époque laissera aussi à la postérité des exemples dignes d'être imités. Dans l'admirable début de ses *Histoires*, après avoir indiqué toutes les tristesses, toutes les hontes du sujet qu'il va traiter, il ajoute : « Ce siècle toutefois ne fut pas si stérile en vertus qu'on n'y vît briller aussi quelques beaux exemples. Des mères accompagnèrent la fuite de leurs enfants; des femmes suivirent leurs maris en exil; on vit des parents intrépides, des gendres courageux, des esclaves d'une fidélité invincible aux tortures; des têtes illustres soumises à la dernière de toutes les épreuves; cette épreuve supportée sans faiblesse, et des trépas comparables aux plus belles morts de l'antiquité. » Vous ne trouverez

rien de semblable dans Juvénal. Il n'a jamais rendu cette justice à son temps.

Ne pas voir ou ne pas vouloir dire le bien, c'est là son premier défaut. Le second, c'est d'exagérer le mal. Il avait plus que personne un tempérament de satirique; il était irritable et nerveux. Il dit quelque part que son foie desséché brûle de colère :

Quid referam quanta siccum jecur ardeat ira ?

A propos de tout il s'emporte. S'il lui faut écouter la *Théséïde* du poëte Cordus, ou l'interminable *Télèphe* et l'*Oreste* qui est déjà écrit sur la page et le revers, et qui ne finit jamais, il n'y tient plus; il faut qu'il quitte les jardins de Fronton, et ces platanes, et ces galeries de marbre ébranlées par la voix des poëtes qui lisent leurs ouvrages. Qu'en ce moment il rencontre son ancien barbier devenu riche, qui provoque les patriciens par son luxe insolent, ou ce Crispinus, un affranchi tout-puissant à la cour, qui ramène sur son épaule les plis de sa robe de pourpre, ou ce faussaire opulent qui s'étend mollement dans sa litière à six porteurs avec des airs de Mécène penché :

Et multum referens de Mæcenate supino ;

alors sa colère éclate, elle déborde, il faut qu'il écrive des satires; il ne se donne pas le loisir de rentrer chez lui, il écrit où il se trouve, sur la borne du carrefour, s'il le faut, et, sans plus attendre, il remplit ses larges tablettes. C'est ainsi qu'il parle lui-même; je ne fais que le traduire, et je vous déclare que je crois cette animation très-sincère; seulement je la trouve très-dangereuse: elle doit nécessairement amener dans ses ouvrages une certaine monotonie d'emportement. Comme il va à l'extrême du premier coup, sa colère n'est pas susceptible de degrés. A propos de tout il entre en fureur, ou, comme il dit lui-même, à propos de tout il mêle le ciel et la terre; sa fureur ne connaît pas de mesure. Il n'a pas, comme le veut Horace, un fouet pour les vices et seulement des verges pour les défauts, il frappe toujours avec un fouet et il frappe en aveugle de tous les côtés. Quand il attaque les Grecs, il leur reproche du même ton d'avoir introduit à Rome leurs instruments de musique et d'apporter la corruption dans les maisons les plus illustres. Il est tout aussi agacé quand il rencontre la litière neuve de l'obèse avocat Mathon, toute pleine de son importance — *lectica Mathonis plena ipso*, — que quand il trouve sur son chemin quelqu'une de ces honnêtes femmes qui ont l'habitude de se débarrasser d'un mari qui les gêne en mêlant quelque drogue vénéneuse à son vin de Calès. Cette monotonie est un grand défaut littéraire; c'est quelque chose de plus grave encore. Elle nous met en défiance contre un emportement qui ne sait pas se régler, qui fait l'honneur aux plus petits défauts de les traiter de la même façon que les plus grands crimes. Quand je le vois

Pousser jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole

contre un gourmand qui a payé deux cents sesterces un surmulet, ou contre un vaniteux qui a la fantaisie de plaider en robe de soie aussi bien que contre des assassins et des voleurs de profession, cette colère ne m'émeut plus ; je me méfie d'un homme qui ne connaît ni mesure ni degrés, et je l'accuse de déclamer.

Oui, Juvénal déclame. C'était le défaut de son temps, et sur ce point, il était de son temps beaucoup plus qu'un autre. Probablement il était porté naturellement à déclamer; mais l'habitude ajouta chez lui à la nature. Après avoir été élevé *dans les cris de l'école,* il déclama pendant la moitié de sa vie pour son plaisir, c'est-à-dire qu'il réunissait chez lui ou dans les salles de lectures publiques les gens lettrés de son temps pour plaider devant eux des causes imaginaires, pour s'échauffer à froid sur des crimes qui n'avaient pas été commis, et poursuivre d'invectives hyperboliques des adversaires qui n'existaient pas. Vous comprenez quelles détestables habitudes ces exercices devaient donner à l'esprit. Juvénal ne s'en est jamais débarrassé. Lorsqu'à quarante ans passés, reconnaissant sa vocation véritable, il a commencé à écrire des vers, le pli était pris. Il ne pouvait plus parler sans enfler la voix. Est-ce une raison de dire que son indignation, pour être quelquefois excessive, n'est jamais sincère? Je ne le crois pas. Il n'est pas vrai de prétendre d'une manière générale que la vérité des expressions soit la marque de la sincérité des opinions et qu'on puisse juger les unes par les autres. Sur ce point, les habitudes et l'éducation sont souveraines. Quand on a vécu longtemps dans le mauvais goût on ne peut plus s'en délivrer, il persiste même dans l'expression des sentiments les plus vrais. L'habitude devenant une seconde nature, on peut dire qu'il devient naturel de n'être pas naturel. La poésie latine nous offre de ce fait un exemple extrêmement curieux. Vous connaissez tous les tristesses d'Ovide pendant son exil. Il a rempli de ses doléances deux longs recueils d'élégies. Eh bien! ces recueils sont pleins de mauvais goût, comme le reste de ses œuvres. Il a conservé pour peindre ses propres infortunes le style maniéré, précieux, plein d'antithèses et de faux brillant qu'il a si souvent prêté à ses héroïnes mythologiques. Il écrivait pour son compte, du pays des Gètes, des lettres tout à fait semblables à celles qu'il avait fait écrire à Hypsipyle ou à Phèdre dans ses *Héroïdes*. Est-ce à dire qu'Ovide n'a pas ressenti profondément les douleurs de l'exil. On sait, au contraire, que ce coup l'accabla, et qu'il ne s'est pas trouvé assez d'énergie pour le supporter. Mais l'habitude était prise. Après avoir vécu vingt ans dans le mauvais goût, la recherche et la manière lui étaient, pour ainsi dire, tournées en nature. Pour dépeindre les infortunes des autres il n'avait jamais cherché l'accent du cœur, il ne le trouva pas quand il voulut parler des siennes; il n'avait fait cas que de l'esprit, il fut condamné à n'avoir jamais que de l'esprit, et sa punition, punition terrible! fut de rester faux dans l'expression des douleurs les plus vraies. Nous pouvons appli-

quer cet exemple à Juvénal. Juvénal déclame, cela est certain; il appuie un peu plus qu'il ne faudrait sur les peintures qu'il nous présente; il cherche quelquefois à mettre dans ses vers un peu plus qu'il n'a dans son cœur, mais il ne faut pas croire qu'il n'ait jamais rien dans le cœur de ce qu'il met dans ses vers. Adoucissons, si vous le voulez, quelques excès d'une plume qui appuie toujours un peu trop sur les peintures qu'elle fait; affaiblissons quelques éclats d'une voix qui dans les exercices de l'école a pris l'habitude de crier trop fort, mais n'allons pas croire que ce n'est jamais qu'un hypocrite et qu'un comédien et lui retirer sous ce prétexte toute notre confiance; nous serions injustes et cruels.

Parmi ces défauts de goût qu'on reproche à Juvénal, et qui nuisent dans notre estime à son autorité, il y en a un qui lui a été reproché plus que les autres, c'est celui qui a conduit M. Nisard, dans ses spirituelles études sur les poëtes latins de la décadence, à prétendre « que Juvénal est un satirique indifférent; que sa colère est de tête et non de cœur, qu'il sue à dire des choses froides, et qu'enfin le fond de sa morale, c'est l'insouciance d'Horace ». Voilà quel est ce défaut. Juvénal est un railleur, et un railleur terrible; il n'y a rien à dire à cela: la raillerie est un des éléments du génie satirique; malheureusement il place très-mal ses railleries. C'est presque toujours quand il est le plus ému qu'il plaisante. On dirait qu'il ne prend pas ses colères au sérieux. En tous cas, il semble se faire un jeu cruel de nous empêcher de les partager. Quand nous sommes tout prêts à céder à sa mordante parole, quand nous allons nous laisser gagner à ses emportements, survient une plaisanterie qui détonne, et notre émotion disparaît. Il n'y a rien qui soit à l'abri des outrages de son esprit railleur. Ainsi, dans la dixième satire, la plus belle de toutes, on le voit fustiger en passant de quelque plaisanterie tous les grands hommes qu'il admire le plus. Après nous avoir parlé de Démocrite avec beaucoup d'éloges, il s'empresse d'ajouter qu'il était né en Béotie, *vervecum in patria*. S'il nous parle de la seconde *philippique* de Cicéron, le plus bel ouvrage du grand écrivain, s'il rappelle le souvenir de sa mort, la plus belle action de sa vie, c'est pour parler aussitôt des méchants vers que son consulat lui avait inspirés. Dans sa tirade sur Annibal qui est assurément dans votre mémoire, il glisse deux vers bouffons et qui ne sont pas dans le ton du reste. « Quelle tête, dit-il, et quelle caricature que ce général borgne juché sur sa bête de Gétulie! »

> O qualis facies et quali digna tabella,
> Quum gætula ducem portaret bellua luscum!

Assurément il aime beaucoup l'ancienne Rome, il en rappelle les souvenirs avec émotion; ce qui ne l'empêche pas de s'en moquer aussi quand l'occasion s'en présente. Par exemple, s'il veut rappeler les rapports de Numa avec la nymphe Égérie, cette grave histoire de l'ancien temps devient chez lui une aventure scandaleuse; il en fait un rendez-vous d'amour donné la nuit aux bords d'une fraîche fontaine. La première satire est peut-être celle où il y a plus de passion et d'emportement; il veut établir qu'il a raison de faire des satires, et pour le prouver, il énumère, il entasse sans beaucoup d'ordre, mais avec une grande énergie, tous les vices de son temps, et il dit qu'en présence de ce spectacle horrible, bien fait pour exciter le dégoût d'un honnête homme, « l'indignation dicte des vers », *facit indignatio versum*, hémistiche qui est resté dans toutes les mémoires tant il est profond et vrai! mais à ce moment même, quand il nous a tout émus, quand il devrait être tout entier lui-même à son émotion, sa manie de plaisanter le reprend: « L'indignation dicte des vers, nous dit-il, mais des vers comme chacun peut en faire, par exemple Cluvienus ou moi. »

> Qualescumque potest, quales ego, vel Cluvienus.

C'était bien la peine de faire une tirade si tragique pour terminer par une froide raillerie contre un méchant poëte. Enfin, dans la quatrième satire, tout le monde connaît ces deux vers, les plus beaux peut-être qu'il ait faits: «Regarde comme la suprême infamie de préférer la vie à l'honneur, et pour sauver tes jours de sacrifier le bien qui donne du prix à la vie.»

> Summum crede nefas animam præferre pudori,
> Et propter vitam vivendi perdere causas.

Cela est admirable; seulement, pour que votre admiration n'éprouve pas de mécompte, n'allez pas plus loin. Juvénal, lui, n'a pas la sagesse de s'arrêter, et il éprouve encore bien mal à propos le besoin de plaisanter: « Celui qui ne mérite pas de vivre, dit-il, je le tiens pour mort, quand il mangerait cent huîtres de Campanie à son dîner et verserait sur lui toutes les essences de Cosmus le parfumeur. »

> Dignus morte perit, cœnet licet ostrea centum
> Gauranæ et Cosmi toto mergatur aheno.

Il n'y a rien qui impatiente davantage que cette plaisanterie perpétuelle qui vient glacer les morceaux les plus touchants; on croirait voir un acteur tragique qui dirait de sa plus belle voix les tirades les plus pathétiques et qui les interromprait de temps en temps par un éclat de rire.

Quelle peut être la raison de ce mélange si bizarre de sérieux et de bouffon, de raillerie et d'enthousiasme? Est-ce simplement une faute de goût? Faut-il croire, comme le veut M. Nisard, que Juvénal est un satirique indifférent, et ne devons-nous avoir aucune confiance dans ces admirations qui s'aiguisent si vite en épigrammes, et dans ces colères qui se refroidissent d'un vers à l'autre? Ou bien ne serait-ce pas que Juvénal ressemble à certaines personnes qu'on rencontre souvent dans les relations du monde, et qui tirent vanité de ne pas paraître aussi émues qu'elles le sont véritablement; qui, considérant l'émotion comme une faiblesse, veulent sembler

maîtresses de leur cœur, et qu'on voit essayer de rire en essuyant furtivement une larme? C'est bien possible; mais il y a une explication plus vraisemblable encore, et c'est le temps où vivait Juvénal qui me la fournit. Il ne faudrait pas croire que Juvénal fût parfaitement tranquille en écrivant ses satires, ni le faire plus brave qu'il ne l'était réellement. Il écrivait, il est vrai, sous Nerva, Trajan et Adrien, mais il songeait toujours à Domitien. Il avait bien des raisons pour ne pas oublier cette triste époque; il en avait beaucoup souffert. A propos de quelques vers qui n'attaquaient pas l'empereur lui-même, mais un de ses histrions favoris, on avait envoyé le poëte en exil au bout du monde; cet exil ne sortit jamais de sa pensée. Je me le figure dans sa petite maison où il faisait de si beaux vers « en se rongeant les ongles jusqu'au vif », songeant à l'Égypte qu'il avait visitée bien malgré lui et qu'il ne pouvait pas oublier. Ce voyage qui n'avait pas été un voyage d'agrément, il ne voulait pas le recommencer. Il aurait pu peut-être faire comme Perse, ne pas laisser publier ses satires de son vivant; mais Perse était un grand personnage; il était riche, il avait beaucoup de dédommagements qui pouvaient le consoler de ne pas acquérir la gloire littéraire pendant sa vie. Juvénal n'avait que sa gloire, et il ne pouvait pas consentir à n'en jouir qu'après sa mort. Il prit donc un terme moyen, pour dire ce qu'il pensait et vivre néanmoins en sûreté; il déclara qu'il n'attaquerait « que ceux dont les cendres reposaient le long de la voie latine et de la voie flaminienne », c'est-à-dire qu'il n'attaquerait que les morts, et il nous donne la raison de cette précaution : c'est, dit-il, qu'il a peur de Tigellin. Ce Tigellin en effet était un homme terrible; il employait pour faire taire les satiriques des procédés fort expéditifs; il les enduisait de poix et y mettait le feu pour éclairer les fêtes de Néron :

> Pone Tigellinum, tæda lucebis in illa
> Qua stantes ardent qui fixo gutture fumant.

Sans doute Tigellin était mort, mais la race de Tigellin existait. Nerva, cet empereur honnête homme, admettait à sa table les délateurs de Domitien, et le plus cruel de ces délateurs, l'avocat Régulus, mourut au milieu du règne de Trajan, comblé de jours et d'honneurs. Or, avec un peu de perspicacité, et les délateurs n'en manquaient pas, la satire des morts devenait celle des vivants; on pouvait facilement remplacer un nom par un autre et faire avec de l'histoire ancienne de l'histoire contemporaine. Ainsi, même en prenant ces précautions, Juvénal n'était ni sans danger, ni sans frayeurs. Or, il savait qu'on pardonne beaucoup plus facilement aux gens qui plaisantent qu'aux gens qui sont sérieux. A la cour des despotes, il n'y a que les bouffons qui aient leur franc-parler. C'était surtout les gens sérieux que redoutait Néron, et quand on voulait perdre Thraséas et ses amis, on disait à Néron qu'ils ne riaient jamais. C'est pour cela que Juvénal fait quelquefois semblant de rire au moment où il en a le moins envie. Je me le représente quand sa colère est la plus vive, quand il est sur le point de dire les vérités les plus fâcheuses, qui songe tout à coup à Domitien, qui se souvient de l'Égypte, qui croit apercevoir dans quelque coin Tigellin et ses victimes; et aussitôt son invective se termine par un éclat de rire; rire forcé, grimaçant, où l'on voit que le poëte n'est pas d'aussi bonne humeur qu'il veut le paraître, et qui nous attriste et nous effraye plus qu'il ne nous porte à la gaieté. Dans la dixième satire dont j'ai déjà parlé, Juvénal a raconté avec une énergie admirable la mort de Séjan; la scène est vivante devant nos yeux, il y montre dans une seule action et comme en résumé toutes les hontes de l'empire, la cruauté des princes, la servilité du sénat, la bassesse du peuple. Rien ne met plus à nu les vices du gouvernement nouveau, rien n'amène plus naturellement à songer à l'ancien et à le regretter; il semble en effet que Juvénal, en rappelant toutes ces hontes du présent, va céder au charme de ce passé glorieux. Le souvenir de la république est dans son cœur, son nom vient malgré lui au bord de ses lèvres : « Tout est changé, dit-il, depuis que... » Mais là son courage l'abandonne. Peut-être a-t-il cru voir quelque part un centurion de César; et il achève en disant : « tout est changé depuis que nous ne vendons plus nos suffrages. »

> ..... Ex quo suffragia nulli
> Vendimus.....

Et voilà la république raillée, au moment même où il semblait que nous allions avoir son éloge.

J'ai réservé pour la fin le reproche le plus grave qu'on adresse à Juvénal, celui qui ne s'attache pas seulement à des fautes de goût, mais qui indiquerait un vice de caractère. On accuse ce satirique intraitable d'être fort immoral. En effet, il faut reconnaître que c'est un prédicateur de vertu qui fait souvent rougir la vertu. Ses expressions sont parfois très-cyniques, et il est bien difficile de le citer en honnête compagnie. Dans ses tirades les plus belles, il y a presque toujours quelques traits à adoucir ou à retrancher. Cet homme qui a dit en si beaux vers qu'il ne faut pas faire rougir la jeunesse :

> Ne tu pueri contempseris annos,

il outrage constamment la pudeur; il semble prendre plaisir à décrire le mal. Ses défenseurs diront peut-être qu'il le fait pour rendre le mal haïssable, et que la crudité même de ses tableaux est salutaire, parce qu'elle détourne de les imiter. Pour moi, je ne crois pas que ce soit une manière très-efficace de porter au bien que de représenter trop le mal. Il me semble, au contraire, que ce genre de prédication est plein de dangers. Il y a dans les meilleurs âmes une sorte de curiosité du mal qu'il ne faut pas encourager. Cette curiosité trouve son compte dans ces vives peintures qui lui font entrevoir ce que malgré elle, et sans s'en rendre compte, elle souhaite

connaître. Je m'en rapporte là-dessus au vers de Boileau :

Je suis un effronté qui prêche la pudeur.

En tout cas, tout le monde reconnaîtra que Juvénal va trop loin. Non-seulement il dépeint le mal avec des détails infinis, ce qui prouve qu'il le connaît très bien, mais il y a dans la manière dont il en parle tant de grâce poétique, tant d'agrément d'expression, qu'on voit qu'il se complaît à en parler. On en a tiré la conclusion que sa vie n'avait pas été toujours honnête, et je crois que cette conclusion est juste. Tout ce que nous savons de son histoire la confirme. D'abord, il était l'ami intime de Martial, ce qui n'est pas une présomption favorable pour sa vertu, et M. Nisard a fait remarquer que dans chacune des trois petites pièces que celui-ci lui adresse, il y a des plaisanteries très-risquées, ce qui laisse supposer ce que devait être leur entretien quand ils se rencontraient, et, comme on conclut des paroles aux actions, cela permet d'imaginer ce que pouvait être leur vie. Je crois donc que la jeunesse de Juvénal n'a pas dû être très-pure, et peut-être peut-on voir une sorte d'aveu de ses erreurs passées dans les vers suivants :

« Pour excuser les fautes que j'attaque, on dira peut-être : bah ! quand nous étions jeunes, nous en avons fait tout autant. Oui, mais tu n'as pas continué, tes fredaines ont fini avec ta jeunesse. Il ne faut pas s'attarder dans le vice ; il y a des fautes qui doivent disparaître avec la première barbe : »

Breve sit quod turpiter audes ;
Quædam cum prima resecentur crimina barba.

Je crois donc que la jeunesse de Juvénal n'a pas été irréprochable. Cela ne me surprend pas. Il a dû connaître ces grands seigneurs dont il nous peint les excès, ces parvenus qui essayaient d'honorer leur fortune en s'entourant de gens de lettres. Dans ce monde séduisant et corrompu, la vertu était fort menacée. Je ne m'étonne pas que celle de Martial et de Juvénal n'ait pas su résister à ces assauts redoutables. Seulement il y eut entre eux une différence : tandis que l'âme légère de Martial se corrompit tout à fait, il faut croire qu'il y avait dans celle de Juvénal un fond d'honneur plus solide, et une fois l'ardeur de la jeunesse passée, il a rompu avec les erreurs de ses premières années. Il s'est corrigé, mais même en se corrigeant, il a gardé une empreinte ineffaçable de ses premières fautes. M. Villemain a dit quelque part de Mirabeau, qu'il ressemblait au lion de Milton dans le premier débrouillement du chaos, moitié lion, moitié fange, et pouvant à peine se dégager de la boue qui l'enveloppe. Cette peinture et ces expressions me paraissent convenir à merveille à Juvénal. Lui aussi n'a pas pu se dégager complétement de cette boue qu'il avait traversée dans sa jeunesse ; jusqu'à la fin il est resté moitié lion, moitié fange. Quelles que soient les vertus qu'il prêche, il est rare qu'on ne retrouve pas l'ancien libertin. Son honnêteté est toujours un peu effrontée, elle n'a nulle part le calme et la limpidité de l'innocence qui n'a jamais failli. Il lui reste toujours quelque chose d'inquiet et de trouble. Cependant il a fait effort pour s'épurer, et cet effort est visible dans ses satires. A mesure qu'il avance dans la vie, sa moralité semble grandir avec les années, et son talent grandit avec sa moralité. Ses dernières satires sont les plus honnêtes et les plus belles. Là, rien ou presque rien n'empêche que la leçon morale qu'il veut nous donner ne produise son effet. Je reconnais avec Molière

Qu'il faut mettre le poids d'une vie exemplaire
Dans les corrections qu'aux autres on veut faire ;

Juvénal n'a pas cet avantage, il lui est impossible d'appuyer les leçons qu'il donne de l'autorité d'une vie exemplaire, mais il me semble que ce souvenir d'une jeunesse agitée, ce remords d'un passé compromis, ces reproches qu'il est obligé de se faire à lui-même avant de les adresser aux autres, donnent quelquefois à ses plaintes un ton d'amère tristesse, un accent convaincu et pénétrant que la morale d'Horace si facilement satisfaite d'elle-même n'a jamais connu.

Messieurs, je crois avoir tenu la promesse que je vous avais faite. Je ne vous ai dissimulé aucun des reproches qu'on faisait à Juvénal. Je vous ai montré ce qu'il y avait de vrai et ce qu'il y avait d'excessif dans ces reproches. Dans la suite de ces leçons je n'oublierai jamais ce que je viens de dire sur les motifs qu'on peut avoir de se défier de lui, ou de croire à son témoignage. En visitant avec lui la société de l'empire, j'aurai grand soin de contrôler ses assertions par celles des écrivains contemporains. Suétone, Sénèque, Tacite, Dion Cassius d'un côté, Stace et Martial de l'autre, me permettront de le ramener dans la vérité, quand il semblera s'en écarter. Avec eux je le compléterai quand il ne dira pas de son temps tout le bien que son temps mérite, avec eux je le corrigerai quand il me semblera exagérer le mal. Par exemple, après avoir dépeint avec lui le caractère des empereurs de son temps, après avoir montré les effets déplorables que ce pouvoir sans limites, sans contrôle, rendu plus excessif encore par la servilité publique, produisait non-seulement sur les gouvernés, mais aussi sur les gouvernants, je montrerai les conditions de stabilité, de durée et même quelquefois de grandeur qu'avait ce gouvernement qui nous semble au premier abord si détestable. En étudiant la satire sur la noblesse, je ne démentirai aucun des excès auxquels se laissaient entraîner les descendants des grandes maisons de la république, mais j'appellerai quelque pitié sur eux en vous montrant les dangers auxquels leurs noms les exposaient et cette terreur de tous les jours dans laquelle ils passaient leur vie. J'avouerai avec lui qu'il y avait bien des gens qui se disaient philosophes sans l'être, qui feignaient d'être des Curius et qui vivaient comme des esclaves ivres,

Qui Curios simulant et bacchanalia vivunt.

Mais je montrerai aussi les services que les philosophes véritables ont rendus alors à l'humanité. Aux tableaux monstrueux de la satire contre les femmes, j'opposerai la peinture de quelque honnête ménage de ce temps, celui de Pline et de Calpurnia, par exemple. A propos de ces superstitions, de cette bigoterie ridicule que Juvénal reproche à ses contemporains et surtout à ses contemporaines, je ferai voir que ce n'était souvent qu'un besoin légitime de connaître et de croire qui s'égarait, et que rien n'a plus profité au christianisme naissant. Enfin, quand il paraît désespérer de son temps, quand il nous dit que le vice est à son apogée, qu'il ne peut plus grandir, que c'en est fait de l'honneur et de la vertu, je m'empresserai de le rassurer, et je tirerai mes motifs de confiance de ses satires mêmes. Je lui ferai voir que la morale de son temps est souvent beaucoup plus pure, plus élevée que celle des époques qu'il regrette; par exemple, qu'il se préoccupe tendrement du sort des esclaves, qu'il condamne la vengeance, qu'il se fait de l'homme une idée plus haute et plus sainte que les poëtes ses devanciers. Enfin j'opposerai au tableau de tous les vices de son temps, dont il est le peintre incomparable, ce progrès moral qui se fait dans les profondeurs de cette société sans qu'elle le dise, presque sans qu'elle le sache; et je vous montrerai, à l'aide de Juvénal lui-même, le monde moderne, avec son honnêteté plus haute, sa moralité plus pure, ce respect de l'homme qui fait sa gloire, naissant de cette société corrompue qu'il nous a dépeinte, à peu près comme on voit d'un tronc pourri sortir un rejeton vigoureux.

GASTON BOISSIER.

---

## FACULTÉ DE DROIT DE NANCY

## PROCÉDURE.

### COURS DE M. PARINGAULT (1).

#### L'histoire et l'enseignement du droit criminel et de la procédure civile.

L'enseignement de la procédure civile et du droit criminel n'a réussi qu'assez tard à se faire admettre dans l'Université. On cesse de s'en étonner, quand on songe que les professeurs en droit romain et en droit canon s'étant longtemps obstinés à soutenir que le droit français n'existait pas, et par conséquent ne pouvait pas être enseigné, le Collége de France lui-même attendit bien longtemps une chaire de droit national.

L'ordonnance de 1539 imposa pour la première fois l'obligation de rédiger *en langage maternel français et non autrement* les actes de procédure et les jugements des diverses juridictions. Mais, même après cette ordonnance, les auteurs et les *lecteurs* ou professeurs se faisaient un point d'honneur d'écrire ou d'enseigner en latin; ils auraient cru déroger en faisant emploi de la langue maternelle. Dans l'épître qui précède l'édition des œuvres de Despeisses publié en 1685, on voit que l'auteur fut exposé aux *insultes* — je cite textuellement — de ceux qui ne pouvaient souffrir qu'il traitât le droit en langue populaire. A la vérité, disait Despeisses, « ce » ne sont ni les plus doctes latins, ni les plus habiles pan- » dectistes qui en grondent; ce sont certains demi-savants, qui » s'étant fourré le droit de travers, errent et font errer les » autres, et puis se sauvent dans l'obscurité. » Ces demi-savants formaient alors la majorité; aussi Despeisses leur avait-il promis, à titre de concession, de traduire plus tard son livre du français en latin.

A une époque où de tels préjugés avaient cours dans les anciennes universités, la procédure nationale — qui ne saurait guère s'enseigner dans une langue étrangère — ne pouvait évidemment espérer la création d'une chaire spéciale.

Loin d'être envisagée comme une science, la procédure fut longtemps considérée comme un art de pure pratique et comme un art fort peu libéral; de violentes réclamations s'élevaient de toutes parts contre les praticiens. Au XVIe siècle notamment il semblerait que les guerres privées du palais ont été plus douloureuses pour la France que les grandes guerres civiles et religieuses qui désolèrent cette période de notre histoire. Le prédicateur Michel Menot tonnait contre les gens de loi, et c'est aussi du haut de la chaire chrétienne qu'Olivier Maillard avertissait ses auditeurs de se défier des *et cætera* des notaires. Le philosophe Montaigne témoigne en maint endroit de son aversion pour les pratiques judiciaires. Il se plaint du langage du palais, qu'il trouve obscur et inintelligible : « A combien de fois, ajoute-t-il, me suis-je fait une bien évidente injustice pour fuir le hasard de la recevoir encore pire des juges après un siècle d'ennui et d'ordes et viles pratiques. »

Vers le même temps, le chancelier de l'Hôpital, auquel revient l'honneur d'avoir démocratisé la justice par la création des présidiaux et par l'institution des tribunaux de commerce, protestait aussi contre la vénalité des charges dans ses *Mémoires pour la réformation de la justice*. Le gallican Guy Coquille tonne contre ce qu'il appelle les *fiscales furores*. Son contemporain Carondas, magistrat du Beauvaisis, écrit ces paroles pleines de tristesse dans l'avant-propos de ses *Réponses du droit français* : « Nous voyons, dit-il, nous voyons la France, laquelle autrefois a été tant honorée des peuples voisins et étrangers pour la justice qui y régnait, être aujourd'hui très-mal renommée pour les corruptions qui aveuglent les juges et les magistrats. » Quant à Loyseau, dans son *Traité des offices*, et dans son petit chef-d'œuvre intitulé : *De l'abus des justices de village*, il dépeint avec une extrême vivacité les désordres de la justice de son temps. Il nous montre le paysan aimant mieux délaisser ses brebis et ses vaches à celui qui les détient injustement, « qu'être contraint de passer par cinq ou six justices avant d'obtenir un arrêt. Et, ajoute-t-il, s'il se résout de plaider jusqu'au bout, y a-t-il brebis ni vache qui puisse tant vivre : voire que le maître même mourra avant que son procès soit jugé en dernier ressort. » Et plus loin, à propos des justices de village, qu'il qualifie de *mangeries*, il écrit : « Pour avoir un méchant appointement de continuation de cause, il faut saouler le juge et le greffier et les procureurs de la cause en belle taverne, qui est le lieu d'honneur, *locus majorum*, où les actes sont composés et où bien souvent les causes sont vidées à l'avantage de celui qui paye l'écot. »

---

(1) Depuis qu'il a prononcé cette leçon, M. Paringault a été nommé professeur à la Faculté de droit de Douai, et peu de temps après il a donné sa démission.

Il n'y avait à cette époque rien de moins uniforme que les lois relatives à la procédure. Les règles en étaient éparses dans une multitude d'ordonnances, s'appliquant pour la plupart à des sujets multiples, et de véritables ténèbres enveloppaient le labyrinthe de ces matières. Les jurisconsultes Néron et Girard avaient pu former un gros in-folio du recueil des ordonnances et déclarations *sur le fait de justice et l'abréviation des procès*.

Il fallait, comme on l'a dit, restaurer la raison dans la jurisprudence. Louis XIV et ses ministres y songèrent. On avait déjà préparé un grand nombre de décisions, rapportées dans les premiers *Arrêtés de Lamoignon*, quand Louis XIV établit plusieurs commissions pour la réforme de l'État. Un de ces conseils fut destiné à examiner ce qui concernait l'administration de la justice.

Les matières furent distribuées, pour être mises en ordre, aux avocats qui assistaient à l'assemblée. Parmi ces avocats se trouvait Auzanet, alors en grand renom au Palais, et qui a reçu de Boileau, dans sa deuxième épître, une mention honorable qu'il méritait. A mesure que chaque titre était terminé, on le lisait dans l'assemblée, et la rédaction des articles y était décidée à la pluralité des voix. On les portait ensuite au conseil où le texte définitif était arrêté en présence du roi.

Les assemblées ayant été continuées pendant quinze mois, on en vit sortir le projet de l'ordonnance de 1667. Louis XIV, avant de lui imprimer le sceau de la loi, voulut encore le faire examiner par les principaux officiers du parlement. Les députés de cette cour concertèrent préalablement entre eux les propositions qu'ils avaient à faire. On tint seize conférences. M. de Lamoignon, premier président, porta la parole au nom du parlement, M. Talon au nom des gens du roi; et M. Pussort, qui avait eu la principale part aux premières assemblées, parla au nom des commissaires du roi. On ne s'arrêta pas toujours aux observations des députés du parlement; mais elles donnèrent pourtant lieu à plusieurs changements utiles, ainsi que le témoignent les procès-verbaux imprimés des conférences. Pussort fut ensuite chargé, avec quelques conseillers et l'avocat Auzanet, de donner la forme à l'ordonnance et de mettre les articles en ordre.

Pour la première fois une ordonnance traçait une procédure uniforme à tous les tribunaux, même aux officialités, et exposait la marche entière de la procédure depuis les ajournements jusqu'aux requêtes civiles.

L'ordonnance de 1667 a été revisée et complétée dans notre code moderne; mais il serait injuste d'oublier qu'elle en a été le point de départ; et lorsque Pigeau publia en 1808 et 1809 le premier traité de procédure civile appliqué aux lois modernes, il n'eut guère qu'à reprendre, en modifiant légèrement les titres, les principales divisions du livre qu'il avait fait trente ans auparavant : *La procédure civile du Châtelet de Paris et de toutes les juridictions ordinaires du royaume*.

Avant l'ordonnance de 1667, on ne publiait que des ouvrages intitulés modestement *pratiques*, parce que leurs auteurs résumaient non pas une science, mais des usages. Au contraire Pigeau, qui commente une législation codifiée, peut justement ajouter au titre de son ouvrage que, dans son livre, la procédure sera démontrée par principes, en même temps qu'elle y sera mise en action par des exemples. Chose remarquable aussi, dans son introduction publiée en tête de cette même édition de 1779, Pigeau fait appel à la philosophie qui, dit-il, ne prête pas moins son flambeau à la procédure qu'aux autres sciences. En réalité la philosophie ne tient aucune place dans le livre de Pigeau; mais il est le premier qui ait exposé les principes de la procédure, sans la connaissance desquels on ne peut marcher qu'en aveugle.

L'ordonnance de 1667 avait purifié la procédure; mais par le double effet et de l'âpreté au gain des officiers ministériels et de la négligence des magistrats, dont quelques-uns se trouvent eux-mêmes trop facilement séduits par l'appât de fortes épices, certains abus n'avaient pas tardé à reparaître, et Boileau avait pu dire sans exagération, à propos de la chicane, que

> Ses griffes, vainement par Pussort accourcies,
> Se rallongent déjà, toujours d'encre noircies.

Aussi, lorsque les états généraux se réunirent en 1789 et emportèrent ces justices de village, si vivement attaquées par Loyseau, on reconnut que l'heure d'un changement radical avait sonné pour la procédure.

L'ordonnance de 1667 n'eut plus, à dater de la Révolution, qu'une existence très-menacée. Maintenue provisoirement par la loi des 12-19 octobre 1790, elle disparut définitivement à trois ans de là, par suite du décret du 24 octobre 1793, qui supprima les avoués déjà substitués aux procureurs par la loi du 20 mars 1791.

La loi révolutionnaire du 24 octobre 1793 plongea l'administration de la justice dans l'anarchie. Le barreau étant dispersé et les écoles de droit n'existant plus, la direction des affaires fut livrée à des praticiens de bas étage qui ne présentaient aucune garantie de savoir et de considération. Une réaction était inévitable, et elle se fit jour le 5 septembre 1800 par le rétablissement des avoués et la remise en vigueur de l'ordonnance de 1667. Celle-ci ne fut définitivement abrogée que le 1er janvier 1807, jour auquel commence l'application du Code de procédure nouvellement rédigé.

L'enseignement de la procédure civile, inauguré alors dans les écoles de droit, eut l'inappréciable avantage d'avoir pour premier interprète à Paris le vénérable Pigeau, qu'on a justement appelé le maître de la science, et qui avait pris la principale part aux travaux de la commission chargée de préparer le projet du Code de procédure civile.

Comme la procédure civile, le droit criminel n'a pris place pour la première fois dans l'enseignement qu'à la réorganisation des écoles de droit.

Avant 1789, la procédure criminelle était secrète, et l'accusé était généralement privé d'un conseil; l'étude du droit criminel, sous l'empire de l'ordonnance de 1670 contemporaine de l'ordonnance de 1667, était généralement négligée par tous autres que les officiers de justice. Plusieurs auteurs, notamment Ayrault et Imbert au XVIe siècle, puis Jousse, Serpillon, de la Combe et Mayart de Voriglans au XVIIIe siècle, avaient publié des travaux remarquables sur le droit criminel en vigueur de leur temps. Mais ces livres avaient fait assez peu de bruit; ils ne s'adressaient qu'à un public très-restreint et très-spécial, public dont se piquaient même d'être ignorés ceux des publicistes qui criaient anathème au passé, et dont les condamnations géminées amenèrent, dans cette partie du droit, la réforme radicale opérée dès le début de la révolution de 1789.

Les prescriptions de la loi qui avait rétabli les Écoles de droit paraissent n'avoir pas été exactement observées pendant plusieurs années relativement au droit criminel. Aussi,

en 1816, l'auteur du *Traité de la législation criminelle en France*, le Graverend, était-il autorisé à écrire : « D'un autre côté, il » n'est pas moins certain que l'étude de notre droit criminel » est entièrement négligée dans la plupart des écoles, et » qu'une foule de jeunes gens qui en sortent pour exercer la » profession d'avocat, ou même pour entrer dans la magis- » trature, ont à regretter d'être tout à fait étrangers à cette » branche de la législation française. C'est là pourtant une » connaissance très-importante pour le magistrat, pour le ju- » risconsulte et même pour le simple citoyen. Et cependant la » loi d'organisation des écoles de droit porte expressément » qu'on y enseignera *la législation criminelle et la procédure* » *civile et criminelle;* pour faire disparaître l'abus que nous » croyons être à peu près général sous ce rapport dans les » écoles de droit, il ne faudrait donc que tenir la main à l'exé- » cution de la loi qui les a rétablies, et exiger que les élèves » suivissent le cours de législation et de procédure criminelle » et subissent des examens sur cette partie comme sur le droit » romain et sur le droit civil. »

L'abus signalé par le Graverend devait exister réellement, car une seule voix s'éleva pour répondre; ce fut celle de M. Berriat-Saint-Prix, alors professeur à Grenoble, et qui, chargé depuis le rétablissement des écoles du double enseignement de la procédure civile et du droit criminel, déclara qu'il avait toujours ponctuellement exécuté les dispositions de la loi sur la matière. Toutefois M. Berriat-Saint-Prix, quoiqu'en progrès sur son temps sous ce rapport, n'a point accordé précisément la parité au droit criminel, car, dans l'avis aux élèves placé en tête de son *Cours de droit criminel*, il ne parle lui-même de ce cours que comme *faisant suite*, selon son expression, au cours de procédure civile.

Son collègue de la Faculté de Paris, le savant Pigeau, avait publié en 1812 une brochure in-8° sous ce titre : *Cours élémentaire des Codes pénal et d'instruction criminelle.* Mais cette publication est peu digne de Pigeau, et, comme l'a dit M. Nypels, dans sa *Bibliothèque choisie du droit criminel*, l'ouvrage est tout à fait insignifiant. L'étude du droit criminel était donc alors presque complétement annihilée, à Paris même, par les développements donnés au cours de procédure civile, et il ne pouvait guère en être autrement. Pigeau avait cinquante-cinq ans lorsqu'il fut nommé professeur à l'École de Paris. Avant 1789, il avait été successivement simple artisan, clerc de procureur, puis auteur d'un volume intitulé *Le praticien du Châtelet de Paris*, publié par lui avant sa majorité en 1773; après cette publication, il avait pris ses degrés et avait été inscrit comme avocat au Parlement; mais il importe de ne pas oublier que c'était à une époque où la procédure secrète laissait les accusés sans rapport avec le barreau, et que rien dès lors ne portait les jurisconsultes vers l'étude des matières criminelles. La Révolution venue, Pigeau, destitué de toutes ressources, entra comme simple commis chez l'éditeur de ses ouvrages. La tourmente révolutionnaire s'étant calmée, Pigeau ouvrit chez lui un cours particulier de droit civil et de procédure; il reprit en même temps ses travaux d'écrivain : mais ces travaux se renfermaient exclusivement dans l'étude des principes du droit civil et de leur application. Dans ces circonstances on comprend que le professeur étant resté antérieurement étranger au droit criminel, qui d'ailleurs était alors un droit d'introduction toute nouvelle, les préférences de son enseignement aient été tout entières pour la procédure civile, à laquelle il a consacré de sérieuses et durables publications.

Dans les premières années qui suivirent la Restauration, un suppléant de la Faculté de Paris, M. Bavoux, professa le droit criminel; mais cet enseignement auquel la politique avait été malencontreusement mêlée a laissé, au point de vue de la science, des traces peu durables.

Après la révision de nos Codes d'instruction criminelle et pénal en 1832, le droit criminel dut beaucoup aux leçons de M. Rauter, professeur à Strasbourg, et de M. Boitard, suppléant à Paris. Le livre de M. Rauter est un ouvrage remarquable, mais fait plutôt pour ceux qui savent que pour ceux qui apprennent. Quant à M. Boitard, s'il y a incontestablement moins de profondeur et d'ampleur dans un enseignement qu'il dut presque improviser puisque ses études antérieures ne l'y avaient pas spécialement porté, il lui revient le mérite d'avoir été à l'École le premier vulgarisateur de la science du droit criminel.

Le criminaliste le plus éminent que nous ayons en France, M. Faustin Hélie, a très-exactement apprécié ce que le droit criminel a dû à Boitard, et il nous fait jeter en même temps un coup d'œil rétrospectif sur la situation de cette branche de l'enseignement à l'époque où Boitard commença l'intérim qui a doté d'un bon livre la littérature juridique. « C'était, dit M. Faustin Hélie à propos de ce cours, un pre- » mier pas tenté dans une voie à peu près inexplorée à cette » époque, un premier développement de l'enseignement du » droit pénal... Cette branche du droit général était comme » rejetée des études et répudiée par la science elle-même. » On affectait de ne trouver dans le droit pénal qu'une appli- » cation étroite de textes arides... Notre reconnaissance doit » se reporter sur le jeune suppléant qui sut d'abord élargir » la chaire étroite que les règlements lui avaient confiée. »

Avec Boitard, qui professa un peu moins de deux ans, l'élan avait été donné, et, peu d'années après, une chaire de législation pénale comparée fut assurée à la Faculté de droit de Paris.

Chez les Belges, dont la législation criminelle se rapproche le plus de la nôtre, il a été publié récemment sur cette partie du droit des œuvres tout à fait magistrales.

Dans son *Cours de droit criminel*, M. Haus, professeur à l'Université de Gand, nous a communiqué les richesses d'une science nette, vaste et élevée. Nous n'avons rien en France de supérieur à ce livre, que je place, sans me permettre un classement, à côté des *Éléments de droit pénal* de M. Ortolan. J'adresserai le même éloge aux précieuses annotations que M. Nypels, professeur à Liége, a consacrées à la *Théorie du code pénal* de M. le professeur Adolphe Chauveau et de M. le conseiller Faustin Hélie. Annoter de cette façon, c'est faire œuvre de création, et c'est enter un bon ouvrage sur un autre bon ouvrage dont on double ainsi la valeur.

En réalité, la procédure est une garantie donnée par le législateur contre les surprises, les erreurs, l'arbitraire et la faveur. Cependant un dicton injurieux lui a souvent été adressé, et ce dicton bien connu se traduit par ces mots : *La forme emporte le fond.*

L'esprit le plus fécond du XVIII^e siècle s'en est servi, avec toute l'école qui marchait à sa suite, pour battre en brèche les lois judiciaires de son époque. Voltaire, écrivant à un magistrat, lui marquait qu'il ne ferait pas mal de trouver un jour quelque biais pour que le fond l'emportât sur la forme.

Le mot était joli et de nature à faire son chemin dans le monde; ce qui arriva en effet. Mais quand on y réfléchit, on reconnaît bien vite que le changement proposé ne serait pas autre chose que l'établissement du plus effrayant des arbitraires. Montesquieu dans sa jeunesse avait lancé, lui aussi, contre la forme les mêmes sarcasmes que Voltaire; mais plus tard, éclairé par l'expérience de l'âge et des affaires, il a hautement reconnu son erreur.

Chacune des matières de la procédure contient son enseignement pour celui qui sait le recueillir. Nous sommes bien loin sans doute du temps où le demandeur jetait son manteau autour du cou de son adversaire pour l'emmener de force devant le magistrat, *obtorto collo*, disent les lois romaines; il y a loin de ce temps à celui où l'on a créé des officiers chargés de notifier les ordres de comparution. Ces officiers, l'huissier et le sergent, ont été les niveleurs de la féodalité, car ils ont été les modestes, mais infatigables agents du principe de l'égalité devant la loi dont nous sommes aujourd'hui en pleine possession. Les rois de France l'ont bien compris quand ils ont couvert de leur protection ces officiers de justice, se protégeant ainsi eux-mêmes, car rien n'a jamais été plus profond et plus vrai que cette parole du moyen âge : « Qui méfait un sergent, il méfait un roi. »

Mais il n'y a pas bien longtemps encore, les huissiers exerçant leur profession avaient à craindre les voies de fait des gens puissants et, sous l'empire de cette crainte, ils refusaient leur ministère, ce qui faisait que l'on obtenait difficilement justice. Les choses en étaient encore là au milieu du règne de Louis XIV, et c'est un curieux monument de procédure et d'histoire que l'article 15 du titre *Des ajournements* dans l'ordonnance civile de 1677. « Ceux qui demeureront ès châteaux et maisons fortes, y est-il dit, seront tenus d'élire leur domicile en la plus prochaine ville et d'en faire enregistrer l'acte au greffe de la juridiction royale du lieu; » — afin, dirons-nous ici en forme d'explication, que l'on signifie à ce domicile élu les exploits qu'on a à leur faire signifier; — « sinon, ajoute le texte, les exploits qui leur seront faits aux domiciles ou aux personnes de leurs fermiers, juges, procureurs d'office et greffiers, vaudront comme faits à leurs propres personnes. »

L'étude de la procédure criminelle offre des rapprochements qui ne seront ni moins curieux ni moins intéressants. On se sent à l'aise quand on pénètre aujourd'hui dans nos prétoires criminels; les accusés qui ont le sentiment de leur innocence n'y sont pas moins protégés que la société demandant qu'on la rassure contre les forfaits qui jettent l'alarme dans son sein et qui menacent sa sécurité. Tout se fait au grand jour dans l'œuvre de la justice moderne. Nous profitons de ces progrès de la législation; nous ne nous sentons nullement inquiétés sur leur possession; mais il convient de ne pas nous montrer ingrats envers nos devanciers, et il est incontestable que nous apprécierons mieux encore les bienfaits que nous leur devons quand nous songerons qu'ils nous ont été acquis par l'expérience du passé et même par le sang de plusieurs victimes, que nous devons honorer à ce titre du nom de confesseurs de la foi juridique.

A trois quarts de siècle en arrière de nous, la procédure secrète (et le secret existait à l'heure du jugement comme pendant toute l'instruction), la procédure secrète était seule usitée en matière de droit criminel, et c'est de cette procédure qu'on a pu dire sans exagération qu'elle ressemblait à la mèche qui brûle d'une manière imperceptible pour faire éclater la bombe.

Le temps n'est pas loin non plus où la torture florissait par toute la France. Dans les conférences tenues pour la rédaction de l'ordonnance de 1670, on voit que, quand le premier président de Lamoignon disait qu'il serait à souhaiter que la manière de donner la question fût uniforme dans tout le royaume, le conseiller d'État Pussort écartait sa demande par une fin de non-recevoir, et cette fin de non-recevoir se tirait de ce que la description qu'il en faudrait faire serait indécente dans une ordonnance.

Malgré l'indécence dans l'exécution, la question est conservée en 1670, et, ce qu'il y a de pis, elle est conservée par des hommes qui n'ont aucune foi dans son utilité et qui cèdent exclusivement à l'empire de la routine. Pussort déclare en effet dans la discussion que la question préparatoire lui avait toujours semblé inutile et que, si l'on voulait ôter la prévention d'un usage ancien, on trouverait qu'il est rare qu'elle ait tiré la vérité de la bouche d'un condamné. Le premier président de Lamoignon dit, de son côté, qu'il voyait de grandes raisons de l'ôter, mais qu'il n'avait que son sentiment particulier.

La prévention d'un usage ancien l'a sans doute emporté sur la raison, car le procès-verbal se clôt sur ce point par cette sèche mention : *cette dernière ouverture est demeurée sans effet*. Ainsi la question reste inscrite dans la loi d'instruction criminelle, bien que son exécution ne doive pas être moins navrante pour certains magistrats que pour les prévenus. On lit en effet dans l'*Éloge historique de Pothier* par le Trosne, avocat du roi au présidial d'Orléans, ces significatives paroles qui sont une puissante critique de la torture et que nous citons sans commentaire : « On évitait de distribuer à M. Pothier des procès criminels dans lesquels on prévoyait que la question pourrait être ordonnée, parce qu'il ne pouvait en supporter le spectacle. »

La question n'est effacée de la législation que moins d'un an avant la révolution de 1789, et encore d'une manière incomplète, puisqu'en abolissant la question dite préparatoire ou d'information, on laisse subsister la question dite préalable ou d'addition au supplice, qui s'administrait au condamné avant l'exécution pour obtenir la révélation du nom de ses complices.

Cette question préalable, comment l'eût-on rationnellement écartée, alors que dans l'exécution de la peine de mort l'expiation pouvait être si diversement et si notablement aggravée ? Il fallut une loi, et cette loi est du 28 septembre 1791, pour déclarer que la mort ne serait plus que la simple privation de la vie.

Précédemment on s'était attaché, dans certains cas, à rendre la mort le plus longue et le plus douloureuse possible, la seule préoccupation en matière de répression étant, dans les idées d'alors, de la voir essentiellement exemplaire, et tout le reste se trouvant subordonné à cette condition.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle la loi se bornait généralement à prononcer la peine de mort sans en déterminer le mode d'exécution. Une loi de François I^er avait toutefois ordonné que le supplice de la roue serait appliqué aux voleurs de grand chemin. Varillas, dans son *Histoire de François I^er*, raconte que le chancelier Dubourg dressa cette ordonnance, qui est en effet imprimée parmi celles de François I^er. L'auteur fait suivre son récit de cette singulière réflexion : « Le chan-

celier ne survécut pas assez pour en voir le fruit *et pour en recevoir l'applaudissement qu'il avait mérité.* »

En pratique, dans le silence de la loi, les tribunaux avaient imaginé cinq genres de supplices différents. En voici la liste, suivant leur ordre de gradation. Ces supplices étaient : la potence, la décollation, la roue, le feu et l'écartèlement. Les trois derniers supplices, la roue, le feu et l'écartèlement, recevaient la singulière dénomination de *supplices recherchés.*

Les tribunaux avaient le pouvoir de punir extraordinairement certains crimes en cumulant les peines. L'exemple le plus terrible de ce cumul se trouve dans l'arrêt du Parlement de Paris rendu le 26 mars 1757 contre Damiens, condamné pour avoir attenté à la vie de Louis XV.

En règle générale, le noble était décapité, tandis que le vilain était pendu; il fallut une révolution radicale pour faire consacrer le principe de l'égalité de tous devant le supplice.

Sous cette même jurisprudence ancienne, dans les crimes énormes on s'écartait entièrement des règles du droit commun. Les peines cessaient, dans ce cas, d'être personnelles; les descendants, les ascendants et le conjoint du coupable étaient ordinairement punis du bannissement et de la confiscation des biens.

Dans toutes les affaires, la légitime défense, la démence et le jeune âge, quoique voisin de l'enfance, ne constituent ni des causes de justification ni même des faits d'excuse. Enfin, on faisait le procès au cadavre de l'accusé mort pendant ou avant l'instruction.

Tel était l'ensemble de ces anciennes lois pénales qui semblaient rédigées dans des idées exclusivement terrifiantes. Ainsi s'explique comment leur abolition était demandée dans tous les cahiers lors des élections pour les états généraux; ainsi s'explique encore, en tenant compte des idées de mise en scène du moment, comment un député du bailliage de Nancy, Prugnon, avocat, lors de la discussion du Code pénal de 1791, terminait un discours dans lequel il demandait, avec raison, le maintien de la peine de mort, en proposant de décréter que l'ancien Code pénal sera brûlé sur la place publique par la main du bourreau.

L'histoire de la législation a cet avantage, qu'elle nous convie tout particulièrement à l'indulgence pour le passé, trop souvent amnistié par ce qui se fait après lui. C'est ainsi que les terribles sévérités de l'ancien droit criminel, qu'on croyait effacées à toujours par les sages décrets de l'Assemblée constituante, reparaissent plus violentes, plus arbitraires et plus effrayantes que jamais, et cette triste renaissance a lieu quelques années après leur abolition.

Dans le procès des Girondins, un des condamnés, Valazé, s'était porté un coup de poignard. L'accusateur public, Fouquier-Tinville, demande que le cadavre n'en soit pas moins exécuté. Le tribunal révolutionnaire n'ose pas consacrer en entier cette monstruosité, mais il ne la repousse pas non plus tout à fait; il décide, en forme de compromis encore honteux, que le cadavre sera seulement exposé sur le lieu du supplice.

A côté de cette résurrection des procès aux cadavres, nous en rencontrons encore une autre qui s'applique aux procès faits aux animaux, procès si usités au moyen âge et même depuis. M. Berriat-Saint-Prix, auteur d'un curieux travail sur la *Justice révolutionnaire*, a trouvé à Paris, aux archives de l'Empire, différentes pièces relatives au chien d'un suspect qui a été exécuté en même temps que son maître, par jugement du tribunal révolutionnaire. Il résulte de ces pièces que le 27 brumaire, an II, le tribunal révolutionnaire, en condamnant à mort le sieur Prix, dit Saint-Prix, invalide «pour manœuvres contre-révolutionnaires», ordonna en même temps que son chien serait assommé. Un procès-verbal de l'exécution fut dressé, et il fut envoyé à Fouquier-Tinville qui le joignit au dossier Prix. On raconte de tels actes, mais nul heureusement jusqu'ici n'a jamais eu l'impudeur de chercher à les expliquer. — Ém. A.

---

## ENTRETIENS ET CONFÉRENCES DE LA RUE SCRIBE.

### M. DÉSIRÉ CHARNAY.

#### De la condition des femmes sous diverses latitudes

Vous connaissez l'Ève de l'Écriture; peintres et poëtes ont épuisé pour elle les merveilles de leur palettes et les splendeurs de leur style. Ils l'ont paré d'une chevelure d'or, ils l'ont faite blanche et rose, harmonieuse de forme, rayonnante de beauté; un païen reconnaîtrait Vénus sortant du sein de l'onde. Pour mon compte, messieurs, je suis forcé d'avouer que notre aïeule m'apparaît sous un aspect moins flatteur. J'aperçois au milieu des forêts du premier âge deux créatures éclaboussées de fange, d'un aspect repoussant, hideux; c'est le mâle et la femelle; on peut à peine distinguer leur sexe; ils sont noirs, jaunes ou blancs, suivant la race. Longs bras, des jambes grêles, un ventre ballonné, une boîte osseuse, le tout surmonté d'une tête féroce ou hébétée, voilà le premier homme et la première femme.

Et remarquez, messieurs, que cette manière de considérer l'homme à sa naissance est loin d'être injurieuse pour lui. L'être divin que nous présente la tradition n'est plus aujourd'hui qu'un être déchu, accablé par les remords éternels d'une faute légendaire, prêt à se courber sous tous les jougs, à subir toutes les misères, à se prosterner devant toutes les tyrannies. La brute primitive, au contraire, a le droit d'admirer sa transformation, de se glorifier en comptant les vertus qu'elle a s'acquérir; il lui serait presque permis de s'appeler divin à l'énumération de ces magnifiques créations, fruit de sa persévérance, de son travail et de son génie.

En tout cas, vous le voyez, nous sommes loin de la Vénus de Milo.

A quelle époque cet être parut-il sur la terre? Nous ne le saurons jamais. Combien de temps erra-t-il ainsi comme une bête fauve au milieu des fauves qui l'entourent? hypothèse nouvelle. C'est le plus faible, le plus inoffensif, le plus isolé des êtres de la création. Il n'a point encore de langage; il gémit, hurle ou s'exclame; voilà tout. Cependant, après des siècles de gloussements et de cris inarticulés, l'étincelle de raison que le Créateur avait laissé tomber dans l'âme de ce malheureux

éclate; il parle, il s'exprime, la pensée naît, la mémoire se développe, et l'animal devient homme.

Plus un être est puissant, plus il dévore. L'homme, entrant en possession de lui-même, commença son œuvre d'assujettissement et de destruction. Il devint terrible; la femme fut sa première victime. Le droit du plus fort *fut* toujours le meilleur; il l'exerça sur sa compagne. Tous deux étaient égaux devant la misère; mais le premier germe de bien-être développa le premier abus de pouvoir, et la femme commença cette longue étape d'épreuves qui se termine aujourd'hui par une apothéose.

Chez l'homme errant, la femme n'est pas même une esclave, c'est un simple instrument, une bête de somme; elle porte l'enfant, la tente, les armes, le mobilier primitif. Elle sème et récolte, s'il y a lieu, les quelques grains nourriciers, cuit les viandes et coud les peaux, voiles de sa longue nudité.

La domestication adoucit à peine les affreuses douleurs de sa condition première; elle partage avec le bœuf ou le chameau le labeur du jour, et dispute aux chiens les débris sanglants échappés à la voracité du maître. Jusqu'alors elle est sans pouvoir, car elle est sans beauté; sa puissance ne se développe qu'avec ses charmes. Mais elle a l'instinct du beau, elle semble avoir conscience de son avenir. Son premier besoin, son premier désir comme chez tous les opprimés (je laisse la coquetterie de côté), c'est de plaire.

Aussi voyez-la, quoique nue, se couvrir les bras, les jambes, le cou, de coquilles nacrées ou de colliers de graines aux couleurs éclatantes; à défaut de métal qu'elle ne connaît point encore, elle orne ses oreilles de vertèbres de poissons ou d'ossements blanchis; elle mutile son nez, ses lèvres, au besoin ses joues, se croyant ainsi plus attrayante et plus belle.

Chez les peuples pasteurs, la femme entre enfin dans l'humanité. L'esprit de famille vient de naître, les relations s'adoucissent, la mère s'ennoblit sous la responsabilité qui lui incombe. Il y a du bien-être pour deux, elle en profite. De légers loisirs suspendent de temps à autre son éternel labeur; son pauvre corps, courbé par le travail, excorié par les intempéries, se redresse; l'étoffe de laine, remplaçant la dépouille hérissée de la bête fauve, prête à ses attitudes les grâces sculpturales de la draperie; ses formes s'harmonisent; son visage, garanti par un voile, conserve quelques années de plus les charmes de la jeunesse; elle commence à sourire, elle est belle.

Elle était un instrument de travail, elle devient un instrument de plaisir.

Aussi, quel changement dans sa destinée! On l'achète d'abord; on la mérite par des épreuves, on la courtise, en attendant qu'on l'adore. Chaque civilisation la grandit, c'est à pas de géant qu'elle avance; on va la chercher au loin, on la choisit, on est fier d'elle, on la cache comme un trésor. Hélène paraît, on l'enlève; vingt peuples coalisés se la disputent, et la femme entre de plain pied dans l'histoire.

Cependant si quelques-unes, parmi nos aïeules maternelles de cette époque, arrivent au bien-être, à la fortune ou à la gloire, la plupart gémissaient encore sous un joug de fer. Que devenaient les compagnes des pauvres, alors que les princesses d'Homère lavaient elles-mêmes leur linge à la fontaine? Aussi, que de grondements et de tempêtes durent agiter ces opprimées de la famille! Et ces assemblées de femmes guerrières, ces féroces Amazones dont parle la tradition, ne sont-ce point des Jacques des temps héroïques soulevés contre la tyrannie de l'homme? Ne croyez pas que le fait soit unique dans l'histoire : il se répète, et nous assistons au moyen âge à des soulèvements de femmes. Il y eut en Bohème de véritables amazones, qui causèrent d'effroyables ravages et qu'on ne put réduire qu'après des combats mourtriers. Les traditions des peuples sauvages nous offrent des exemples de même nature, et la légende de Madagascar m'en fournit un que je veux vous conter.

C'est à propos de l'île de Sainte-Marie. Cette île qui nous appartient aujourd'hui, est placée sur la côte orientale de Madagascar; elle fut, dit-on, colonisée par Bouraha.

Ce Bouraha était pêcheur dans un pays lointain, dans l'Inde probablement. Sa barque fut un jour emportée par la tempête, et Bouraha fut jeté, ainsi que les marins qui l'accompagnaient, sur la côte d'une terre inconnue. Cette contrée n'était habitée que par des femmes. Moins féroces que leurs compagnes des rives du Thermodon, ces amazones de nouvelle sorte accueillirent les naufragés avec tant de bienveillance, que Bouraha perdit en quelques jours tout son équipage. Pour lui, prudent comme Ulysse chez les Sirènes, il résolut d'échapper à l'hospitalité dangereuse de ses hôtesses; il s'enfuit, se cacha, et fut porté par un dauphin jusqu'à l'île Sainte-Marie, qu'il colonisa. Je parlerai tout à l'heure des amazones de Siam et de celles du roi de Dahomey. Aujourd'hui, chez nous, l'amazone n'aurait plus de raison d'être, et l'on ne pourrait que trouver des rapports assez éloignés entre les amazones de Bouraha et certaines révoltées de notre temps, auprès desquelles la jeunesse présente va ruiner sa santé, ravaler son intelligence et démoraliser son âme. Je rentre dans mon sujet.

La femme n'est donc point heureuse. Elle gémit encore; la lutte se continue, sourde et lente, l'émancipation est lointaine. Chose étrange, la liberté, la richesse, les jouissances raffinées des beaux-arts, deviennent le lot exclusif de la courtisane; la rupture avec les mœurs sociales d'alors marque le premier pas de la femme vers l'affranchissement, tandis que le même fait n'est aujourd'hui pour elle que le dernier degré de l'abaissement.

Dans l'organisation de la famille, la femme n'est toujours que la première des esclaves; elle tient si peu de place dans l'affection du maître, qu'au plus beau temps de la république romaine (c'est Plutarque qui le rapporte), Caton l'Ancien prêta la sienne pendant trois ans à l'un de ses amis et la reprit ensuite. Il faut ajouter que les Romains étaient à moitié barbares, ignorants, gros-

siers, grands batailleurs, grands administrateurs, et rien de plus; quant aux beaux-arts chez eux, il n'en était pas question. C'est que le mot de femme est synonyme d'art; c'est elle qui inspire l'art, c'est son influence qui le développe, et l'histoire de cet être charmant est si bien celle de l'humanité tout entière, que plus elle est libre, plus le niveau moral est élevé; on pourrait avancer comme axiome que la valeur des femmes chez un peuple, et le respect qui les entoure, seront toujours le vrai criterium du degré de civilisation où ce peuple est arrivé. Aussi, jamais le fait que nous avons cité plus haut ne se fût passé à Athènes; car il fut donné à ce petit peuple de l'Attique d'être le premier en morale comme en toutes choses; il respectait jusqu'à la courtisane, et la raison en est simple : il adorait la beauté.

En approchant de la dernière transformation sociale, nous trouverons que les progrès de la première époque n'avaient concouru, pour la femme, qu'au développement de sa beauté physique. La seconde, en l'affranchissant, s'appliquera au développement de sa beauté morale. La Grèce nous avait légué la Vénus de Milo, le chef-d'œuvre de la beauté plastique; il était réservé à notre civilisation de créer un être nouveau, pétri de grâce, d'esprit, de candeur, de malice, créature indéfinissable, indéfinie, charmante, la femme, en un mot, qui nous gouverne aujourd'hui.

Affranchie par le christianisme, ennoblie par la famille, divinisée par la chevalerie, la femme est-elle arrivée? Pas encore, elle ne le croit pas du moins; c'est qu'une éducation trop superficielle, une oisiveté trop fréquente, aidées d'un tempérament trop ami du merveilleux, la livre aux mains d'un pouvoir nouveau. A partir du XIe siècle, elle devient l'instrument de ce pouvoir inquiet, jaloux et dominateur, qui s'introduit en tiers sous le toit conjugal. Il y entre pour commenter les rapports, étudier les pensées, en modifier les tendances. Dès lors l'intimité cesse, l'époux s'éloigne, la scission s'opère, et la lutte commence. Lutte des Guelfes et des Gibelins transportée dans la famille, lutte gigantesque sur un petit théâtre, lutte où le bon sens, guidé par l'affection, nous donnera, j'en suis certain, la victoire. Mais j'ose l'affirmer, messieurs, la femme ne sera l'associée de l'homme, elle ne conquerra sa véritable place près de lui, que le jour où elle renoncera à cet étrange partage entre le directeur et le mari.

Messieurs, je ne parlerai pas de la femme en France; si vous voulez me suivre, nous irons au loin étudier des mœurs nouvelles, étranges. Il est une question qu'on adresse généralement à un voyageur, qu'il vienne du Mexique, de Rome ou du Japon. Les femmes sont-elles belles?... Vous voyez quelle préoccupation constante! Cela rabaisse un peu l'idole. On ne demandera point: sont-elles bonnes, non, mais : sont-elles belles? Tout est relatif; car une femme a tant de manières d'être belle, que pour peu qu'elle soit gracieuse elle nous paraîtra belle. Elle prête même des charmes à tout ce qui l'entoure, et l'on pourrait dire que le sourire d'une femme suffit pour embellir tout un pays. Cela est si vrai, que les contrées qui laissent les plus charmants souvenirs sont celles qui sont habitées par les femmes les plus avenantes. Le Yucatan, par exemple, est une province du Mexique où le sol est une plaine monotone, sans cours d'eau comme sans montagne, et cependant il m'apparaît magnifique, enchanteur, verdoyant, à travers le voile poétique que lui prêtent ses habitantes.

Aden est une presqu'île volcanique dont le sol aride et désolé se refuse à toute végétation; eh bien! les quelques Somanlis qui l'habitent ont une expression de physionomie si douce, leurs femmes une figure si gracieuse, que je trouvai moins affreux ce rocher nu et son climat dévorant. A Madagascar, la même cause produisit sur moi le même effet, et puis que nous sommes dans la grande île, nous y resterons, si vous voulez. La femme y vit dans une condition toute particulière, dont je veux vous dire deux mots.

Le Malgache est doux et hospitalier, et ses mœurs accusent une demi-civilisation. Il vit dans un certain état de bien-être, espèce de somnolence à laquelle le disposent un climat tempéré, une terre fertile, une nature bienveillante, qui n'exige de l'enfant gâté qu'elle abrite ni effort, ni lutte, ni combat; il a peu de besoins, par conséquent peu de vices, et sa compagne, malgré l'étrange condition qui lui est faite, n'y est point malheureuse. Pénétrons dans leur demeure; nous y trouverons comme meubles quelques ottomanes fort basses, bourrées de feuilles sèches; le plus souvent on s'asseoit par terre. Dans un coin s'élève un lit tendu de nattes; à l'autre bout est le foyer, espèce de grosse charpente de forme carrée, noircie par la fumée, et sur laquelle se déposent ou s'accrochent les simples ustensiles d'une cuisine toute primitive. Contre les murailles de la case s'empilent les sacs de riz, provisions de la famille, et diverses pièces d'étoffes en *rabane*, fruit de l'industrie des femmes. Ici sont les *lambas* de soie et les cotonnades aux couleurs éclatantes, vêtements des grands jours. Le métier à tisser garni de *raffia*, se trouve sous un auvent, auprès de l'habitation principale.

Une multitude d'enfants demi-nus s'ébattent à l'entour, et lorsque arrive l'heure du repas, tous se précipitent dans l'intérieur de la case. Là, filles et garçons, jeunes et vieux, esclaves et hommes libres, se groupent en cercle autour de la pyramide de riz; d'un blanc de neige, elle s'élève sur d'immenses feuilles de *ravenal* d'un vert resplendissant, et chacun, armé de la cuiller classique, l'attaque avec ardeur. En quelques minutes, tout a disparu dans les estomacs dévorants; puis, chacun retourne à ses occupations, les enfants à leurs jeux, l'homme à la pêche, l'esclave à la culture, la femme à son métier. Le village alors semble désert; bien des cases sont abandonnées, et souvent un bâton piqué dans le sol devant la porte entr'ouverte avertit le passant de l'absence du maître. Cet innocent emblème, symbole de la bonne foi

des gens, suffit à la défense de la propriété; nul ne bravera cette débonnaire autorité, et la pauvre maison devient inviolable sous la sauvegarde de ce bâton tutélaire.

Vienne le soir, c'est l'heure des danses et des exercices violents. Ici de jeunes hommes luttent et se renversent aux applaudissements de la foule; plus loin, la sauvage harmonie des bambous précipite la danse; tantôt c'est un guerrier qui, la sagaye en main et le bras couvert d'un bouclier de bois, simule la défaite d'un ennemi vaincu; il lance et ramène son arme, il pare il frappe, recule, avance, fuit et revient; ses traits, décomposés par l'ardeur de la pantomime, n'expriment plus qu'une férocité bestiale; le claquement des mains et les hurlements de la foule accompagnent ses bonds, et lorsque, l'ennemi terrassé, l'acteur se précipite, déchirant le sol de la pointe acérée de son arme, il semble en effet que la sagaye fouille le cœur sanglant d'un vaincu. Quelquefois, entraînés par l'exemple, d'autres guerriers s'élancent dans l'arène; c'est alors une mêlée sans nom, une rage, des cris, un spectacle effroyable, et, sous la fauve lueur des torches de résine, on dirait une assemblée de démons se ruant à quelque curée humaine. D'autre part, nous assisterons à des entretiens plus doux; le *dzé-dzé* monotone accompagne les évolutions pacifiques de la *danse des oiseaux* ou les gracieuses figures de la *danse du riz;* d'autres fois, la *valia* en main, un Malgache redira quelque chant sacré, quelque fabuleuse légende, mais le plus souvent d'érotiques chansons.

Ce petit tableau de mœurs suffit pour montrer dans quel milieu facile la femme vit à Madagascar. Elle ne travaille point la terre et s'éloigne rarement de la case. Toutes ses occupations se bornent aux soins du petit ménage, au tissage des étoffes et des nattes, à l'allaitement des enfants, à la nourriture de la famille.

En fait de mariage, l'homme la prend à l'essai, la garde ou la troque suivant son goût, ce qui n'empêchera point la répudiée de trouver aussitôt un autre mari qui l'accepte; l'adoption étant dans les mœurs, les enfants trouvent dans la remplaçante une mère aussi tendre que celle qui les abandonne, et ni l'une ni l'autre ne semblent avoir à se plaindre de ces marchés étranges.

Généralement, dans le nord surtout, le Malgache a trois femmes : la *vadé-bé*, épouse noble et légitime; la *vadé-massage*, de condition moins élevée; la *vadé-sindrangnon*, esclave jeune et belle, qu'il répudie lorsqu'elle devient laide. En outre, il a droit de jambage sur toutes les sœurs cadettes de ses femmes, ce qui constitue un véritable sérail à tout Malgache bien posé.

Vous le voyez, le Malgache est un être sensuel par excellence, et tellement sensuel, que la femme ne m'a paru autre chose à ses yeux qu'un objet de première nécessité. Un sac de riz, une femme, voilà de quoi satisfaire tous ses besoins. Aussi, dans l'hospitalité qu'il pratique avec religion, vous offre-t-il d'abord une case pour vous abriter, puis, sur la même ligne, du poisson, du riz, un poulet, et... sa femme ou sa fille. On ne juge les autres que d'après soi-même; le malheureux croit bien faire, hélas! et j'ai vu peu de voyageurs trouvant qu'il faisait mal. Nos missionnaires cherchent en vain à modifier ces instincts grossiers; ces intelligences naïves ne comprennent rien à la chasteté; la vie d'abstinence du prêtre les étonne sans les entraîner; ils se trouvent devant un phénomène et admirent le Père à l'égal d'un homme qui vivrait sans manger. Chez toutes les populations noires, la femme vit à peu près dans la même condition : marchandise, instrument de travail ou de plaisir. Seulement le type de beauté qu'on lui prête change suivant l'idéal du maître.

On exige qu'elle soit maigre, élancée, ou grosse et grasse à ne point se mouvoir. Ici on exige d'elle un sein de marbre, et plus loin, vous voyez les jeunes filles s'efforcer de violenter la nature pour donner à leur gorge une extension déplorable. Speke, racontant sa visite au roi Mteza, parle de ses femmes avec épouvante. Ce n'est plus un sérail que possède le roitelet noir, c'est un troupeau d'éléphants. Ces malheureuses luttent à qui atteindra l'obésité la plus monstrueuse. Un décret ordonne qu'elles mangent sans cesse, et dans l'intervalle des repas, ces dames sont obligées de boire du lait sans interruption jusqu'à ce que mort s'en suive. Speke parle de l'une des favorites, dont la cuisse était plus grosse que son corps. Le roi de Dahomey a d'autres goûts; outre le sang humain qu'il aime à voir couler, il a fait des plus belles filles de son royaume des gardes du corps pour sa personne. Il en a 3000, dit-on, qui sont bien les amazones les plus féroces qu'on puisse imaginer. Le tyran impose à ses guerrières le vœu de chasteté, vœu difficile à observer, surtout en Afrique, et ces dames le firent bien voir, puisqu'à la dernière revue il fut constaté que 750 de ces gardes femelles avaient violé leur serment de continence. Elles furent décapitées.

Arrivons à la femme turque. Nous sommes en progrès, non point chez les grands, où la femme, quoique respectée pour sa faiblesse, se troque suivant l'inconstance de l'époux, mais chez le pauvre, qui garde sa compagne, partage avec elle la bonne et la mauvaise fortune, l'entoure de soins, de respect et d'affection. Il est vrai que la misère lui interdit la polygamie. Vous savez que la polygamie, ce principe démoralisateur par excellence, a sa source dans l'idée bizarre que la femme n'a point d'âme; les Mormons, adoptant le même principe, ont été victimes des mêmes conséquences. Comme les musulmans, ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir, afin, disent-ils, d'en sauver davantage, car elles n'entrent au ciel qu'à la suite de l'époux qui les conduit.

J'abhorre, en vérité, cette civilisation musulmane, qui semble comme un défi de corruption et d'abrutissement jeté à la face de l'univers. Pourquoi vanter à plaisir, ainsi qu'on le fait, le pittoresque et le poétique de ces mœurs orientales? A première vue, je l'avoue, l'émotion est

forte ; il y a des effets magiques et de ravissants clairs-obscurs, mais on est surpris plutôt que charmé, tant est grand le contraste entre cette civilisation et la nôtre ! On est pris par les yeux ; mais par le cœur, jamais. On se fatigue tôt de ces guenilles enluminées ; le dégoût vous monte à la gorge à l'aspect de cette race déchue, dont chaque membre étale cyniquement au soleil le spectacle dégoûtant de ses infirmités.

Ah ! que nos races seraient autrement belles sous le burnous et le turban ! et puis, combien cette société d'hommes est triste ! Ces villes m'ont toujours semblé de vastes casernes de marchands sans une seule cantinière pour égayer le tableau. Ces malheureux ont retranché de la communauté le seul être qui rende la vie possible; ils ont tué la femme pour en faire une femelle, ils ont aboli la famille, ils ont osé vivre sans amour!

Si nous passons en Asie, nous trouverons la femme indoue victime d'institutions déplorables, prostituant sa jeunesse au culte de Brahma, pour succomber martyre d'un préjugé barbare ; dans le Thibet, chose étrange, nous trouverons la polyandrie en honneur, et toute une famille de frères se contenter d'une épouse banale.

Passons en Amérique. Là nous verrons la femme libre, fière, indépendante, jouissant des droits qu'elle ambitionne partout ailleurs, et n'en n'usant que dans sa jeunesse, pour abdiquer, étant mariée, entre les mains de son mari et devant les devoirs de sa nouvelle condition.

Femme de cultivateur, elle ne sort jamais de la maison, son royaume; jamais le pénible travail des champs ne durcit sa main débile ; à l'homme le soin de cultiver la terre comme de gouverner la république. Le labeur de la femme se borne aux soins du ménage, à l'éducation des enfants, au bonheur du mari. Dans cet intérieur du paysan, quel ordre ! quelle propreté ! quel bien-être ! et si le dimanche vous pénétrez dans le *drawing room* du cottage, vous vous croiriez transporté dans un modeste salon de ville ou dans le *home* d'un squire anglais. Ce n'est pas un paysan, mais un homme libre, bien portant, heureux, expliquant à ses enfants quelques chapitres de la Bible, ou discutant avec un voisin quelque point difficile de la politique contemporaine.

S'agit-il de la jeune fille ; dès l'âge de seize ans la voilà libre, maîtresse absolue de ses actions, se faisant courtiser à loisir, sortant et rentrant à son gré, apprenant la vie par l'expérience de la vie, pour devenir plus tard une femme prudente, dévouée, sans que le mari lui demande jamais compte d'un passé qui ne regarde qu'elle. Toujours placée sous la sauvegarde de l'opinion publique, elle peut, quand il lui plaît, s'éloigner du toit paternel, de la protection de la famille, et braver l'injure et la séduction, que l'opinion publique flétrit et que la loi condamne.

Il y a loin de ces mœurs aux nôtres, et si je les cite, ce n'est point tout à fait comme modèle ; mais ne pourrions-nous donner plus de liberté aux jeunes filles, quitte à n'en point tant accorder aux femmes? Vous me direz que ce serait jeter l'inquiétude au cœur des mères, mais ne serait-ce point enlever quelque chose aux préoccupations des maris?

En somme, nous venons de voir bien des mœurs différentes. Polygame et monogame tour à tour, l'homme, usant du droit du plus fort, modifie la morale à son gré, et partout encore, sauf dans les civilisations chrétiennes, il fait de la femme une bête de somme, un esclave, un instrument de plaisir.

Que conclure? c'est que l'histoire de la femme est l'histoire de la morale dans chaque contrée.

Mais comme nous nous trouvons en face de morales diverses, quelques esprits faibles pourraient conclure qu'il n'y en a pas, puisque toutes se contredisent. « Laquelle pratiquer ? diront-ils, celle du pauvre ou celle du riche? celle qui se pratique en Chine, celle de Madagascar ou celle du roi de Dahomey ? L'une jette à l'autre le démenti le plus formel ; la vertu par ici devient crime là-bas (c'est le mot de Pascal); nous ne croirons pas mal faire en les pratiquant tour à tour. »

Je répondrai que cette diversité de mœurs ne prouve qu'une chose, c'est qu'il est en morale des degrés comme dans l'art. Il est une morale pour chaque peuple ; mais la seule vraie est celle qu'inspire à chacun de nous, suivant le milieu où il vit, l'exacte notion du bien et du mal que nous ont donnée la loi religieuse et la loi civile. La conscience ne saurait nous tromper à cet égard. Que nous importe la morale du Thibétain, du Malgache ou du Chinois? En dehors de la réprobation publique qui nous poursuit et du Code qui nous frappe, chaque faute porte en elle-même sa propre expiation, et quand elle ne serait suivie d'autre châtiment que de l'abaissement de caractère de celui qui la commet, la punition m'en paraît trop grande pour que de gaieté de cœur on s'y expose jamais.

D. CHARNAY.

---

**Grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.**

CONFÉRENCES D'ÉCONOMIE POLITIQUE
PAR M. FRÉDÉRIC PASSY
(le dimanche, à dix heures et demie précises).

Dimanche prochain, 11 mars : l'*Intérêt*.

**Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.**

ORLÉANS.

MM. HUMBERT : La critique de l'école sentimentale représentée, au XVIII^e siècle, par J. J. Rousseau, Adam Smith et Jacobi. — LEFLOCQ : La littérature considérée comme l'expression du génie particulier des différentes races d'hommes. — DESBOUTS : Histoire de la lutte de Socrate contre les sophistes. — BAILLY : Les origines, la formation et le développement de la langue française. — BOUCHER : De l'imitation chez les grands hommes et à certaines époques de l'histoire. — LEMOINE : Histoire de France dans les temps modernes.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 16 17 MARS 1866

## ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES.

### GREC MODERNE.

COURS DE M. BRUNET DE PRESLE
(de l'Institut).

#### Histoire du grec moderne.

La langue grecque ne passe pas généralement pour ce qu'on nomme une langue d'agrément ; j'ai même entendu parfois certains écoliers la maudire. Cependant, lorsqu'on la cultive avec un peu de persévérance, on y prend goût, on l'admire, on va jusqu'à se passionner pour elle, à s'y consacrer tout entier.

De l'aveu de tous les peuples civilisés, la Grèce, par un heureux concours de circonstances, a produit dans presque tous les genres des œuvres qui ont mérité de rester des modèles. Partout où les Hellènes ont porté leur activité et fondé quelque colonie — en Asie Mineure, d'un côté ; de l'autre, en Sicile, dans la partie de l'Italie qui a pris le nom de Grande-Grèce, et jusqu'à Marseille — leur langue a pénétré avec eux et survécu longtemps à leur puissance. Ainsi, lorsque après la mort d'Alexandre le Grand, des monarchies macédoniennes s'établirent en Asie et en Égypte, la littérature grecque ne tarda pas à fleurir à Alexandrie et à Pergame, presque au point d'éclipser Athènes. Des hommes de races diverses, des Syriens, des Israélites, des Égyptiens, adoptèrent la langue d'Homère et de Platon et se firent un nom dans cette littérature qui comptait déjà tant de grands noms; et ce qui montre que ce n'était pas à la seule puissance des armes que tenait cette prépondérance, c'est que, lorsque tous ces royaumes, ainsi que la Macédoine et l'Achaïe, furent réduits à leur tour en provinces romaines, non-seulement la langue grecque s'y maintint, mais elle pénétra même à Rome et y entra bientôt en partage dans toute éducation libérale avec la langue nationale. Les écrivains latins mettaient leur plus grand honneur à se montrer les imitateurs et les émules de ceux de la Grèce.

Cependant il n'est pas de sol si riche qui ne s'épuise à la longue. Privée du souffle vivifiant de la liberté, la Grèce semblait menacée de voir son génie s'éteindre dans les déclamations vides et recherchées des rhéteurs et des sophistes, lorsque le christianisme naquit en Orient, et ses apôtres adoptèrent, pour le propager rapidement, la forme la plus simple de la langue grecque, celle qui, sous le nom d'hellénistique ou de langue commune, était née du mélange des divers dialectes, et pouvait être comprise des soldats et des esclaves depuis le Bosphore de Thrace jusqu'aux cataractes de la haute Égypte, depuis les bords de l'Euphrate jusqu'à ceux du Rhône. Pour triompher des résistances des philosophes qui restaient attachés à l'ancien culte, plusieurs Pères de l'Église naissante les combattirent avec leurs propres armes; d'autres voulurent montrer que le christianisme pouvait avoir aussi sa poésie, et une séve nouvelle circula dans la plupart des branches de la littérature. Désormais la langue grecque allait partager avec la langue latine, dans l'univers catholique, le respect et l'autorité qui s'attachent aux livres saints. Depuis le concile de Nicée en 325 jusqu'à celui de Florence en 1439, le sens précis de quelques mots grecs fut souvent l'objet des discussions les plus approfondies et la règle de la foi.

L'empire romain d'Occident, morcelé par les barbares, était tombé dès 476, mais la Rome de Constantin survécut pendant près de dix siècles encore. Peu après Justinien, l'élément grec s'y était dégagé de l'élément latin; l'empire byzantin ne resta romain que de nom, et à travers les révolutions du moyen âge, les croisades et la domination passagère des Francs, Byzance conserva précieusement le dépôt des traditions et des chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité jusqu'à la conquête ottomane, en 1453.

A ce moment on put croire, on crut généralement en Europe que c'en était fait de la langue ainsi que de la nationalité grecque. Le petit nombre d'hommes instruits qui s'étaient réfugiés en Occident, emportant comme palladium les manuscrits sauvés par eux des flammes, léguèrent, en mourant, aux adeptes formés à leur école dans nos universités, le culte de cette langue grecque que, dans leur patrie même, ils avaient eu bien de la peine à défendre contre la barbarie croissante. Quelques rares voyageurs, qui parcoururent l'Orient sous les premiers sultans, attestaient la triste condition des chrétiens restés soumis aux Osmanlis, et la corruption de la langue grecque devenue presque méconnaissable.

Cependant le clergé grec, aux jours de détresse, n'avait pas abandonné son poste. Les pasteurs étaient encore au milieu du troupeau décimé, et la politique de Mahomet II, pour mieux assurer la soumission des chrétiens, avait rendu au patriarche et au clergé grec (que d'ailleurs le schisme séparait profondément de l'Occident) une partie des priviléges dont ils avaient joui sous les empereurs grecs. Sainte-Sophie avait été convertie en mosquée; mais de nombreuses églises plus modestes restaient ouvertes aux fidèles qui continuaient à y entendre les liturgies de saint Basile et de saint Chrysostome et répétaient en chœur les anciens cantiques. Dans les monastères de la montagne sainte d'Athos, et sur les pics des Météores, les religieux (parmi lesquels se recrute le haut clergé) continuaient à lire la Bible et les Pères de l'Église. Leurs instructions, tout empreintes de l'esprit et des textes du Nouveau Testament, entretenaient dans le peuple l'intelligence de la langue, dernier souvenir de la patrie autant que symbole de la foi.

Toute la Grèce n'avait pas été conquise du même coup. Les Vénitiens défendirent encore longtemps la Crète, quelques parties de la Morée et des Cyclades, et conservèrent les îles ioniennes. Cette alliance des Grecs et des Vénitiens, qui remontait à plusieurs siècles avant la conquête ottomane, a donné naissance à une sorte de dialecte mêlé de grec et d'italien qui a régné principalement dans les îles, et que les étrangers ont pris à tort comme représentant l'état général de la langue. C'est dans le dialecte de la Crète, mélange de formes antiques et d'expressions étrangères qu'a été composé le poëme d'Érotocritos, qui a joui longtemps d'une grande faveur parmi les Grecs, ainsi que d'autres romans en vers où ils retrouvaient des souvenirs confus des âges héroïques mêlés à ceux de la chevalerie.

Mais une poésie plus nationale et par les idées et par la forme se conservait dans les montagnes du Pinde et de l'Acrocéraunie, partout où quelques hommes de cœur, ne comptant que sur eux-mêmes et préférant la dénomination de klephtes (ou brigands) à celle de *rayas* (ou serfs), continuaient à lutter contre les Turcs les armes à la main, et célébraient leurs succès passagers ou leurs revers dans des Τραγούδια ou complaintes. Quelques mots albanais ou turcs pour désigner les armes ou les usages nouveaux marquent seuls l'époque de ces chants guerriers, qui, du reste, se rattachent aux souvenirs helléniques plus qu'à ceux du moyen âge. Caron et les Parques ou *Mires*, et les Néréides y figurent plus souvent que les saints. M. Fauriel est le premier qui ait compris la valeur de cette poésie populaire dont il a recueilli précieusement les derniers échos. Ceux qui composaient ces *tragoudia* ne savaient pas écrire, ils les confiaient à la mémoire des femmes qui en berçaient leurs enfants, des vieillards aveugles qui les chantaient dans les fêtes comme les rhapsodes antiques, et arrangeaient souvent un thème ancien pour l'appliquer à des événements récents. Une mort prématurée, celle d'une jeune femme, d'un enfant, inspirait souvent aussi aux femmes qui venaient pleurer avec les parents un *myrologue*, simple et saisissante élégie. Si les voyageurs qui avaient été quelquefois frappés des accents étranges de cette rude et mâle poésie et de ces naïves et touchantes complaintes avaient su les recueillir plus tôt, la Grèce moderne aurait son cycle poétique à opposer aux chants des bardes écossais et aux romanceros de l'Espagne. Ce qui s'en est conservé et que M. Fauriel a enchâssé en habile artiste dans le tableau des mœurs et des événements dont l'Épire fut le principal théâtre, a obtenu un grand retentissement et même une réelle influence sur la littérature de nos jours. C'est à l'exemple de Fauriel qu'on a cherché de tous côtés les chants de la muse populaire dans lesquels se peint plus vif et plus vrai le caractère de chaque peuple.

Pendant que cette poésie continuait à fleurir et à mourir sur le sol de la Grèce, comme les simples des montagnes qui viennent sans culture et se perdent jusqu'à ce qu'une main intelligente en recueille les sucs, quelques Grecs actifs et industrieux allaient fonder à l'étranger des établissements de commerce qui, grâce à la sécurité qu'offrent des gouvernements réguliers, ne tardaient pas à prospérer. Restant étrangers à la politique des pays qui leur donnaient asile et les yeux toujours tournés vers la Grèce, ils fondèrent des imprimeries et publièrent sans contrainte, même dans des pays de police ombrageuse, à Venise, à Vienne, à Moscou, des livres de piété, d'histoire et, plus tard, de philosophie, de science et de littérature, à l'usage du peuple et dans son idiome, qu'ils commencèrent à régulariser et à épurer. Un journal littéraire, le Ἀόγιος Ἑρμῆς, qui s'imprimait à Vienne dans le premier quart de ce siècle, propageait ce mouvement de renaissance parmi les Grecs épars de tous côtés ou restés sur le sol natal.

Les Grecs de Constantinople, que l'on désigne d'après le quartier qu'ils habitaient sous le nom de Phanariotes, avaient acquis dans le XVIII^e siècle, par la souplesse de leur esprit et la supériorité de leur instruction, une grande influence dans le divan, où plusieurs d'entre eux avaient été appelés d'abord en qualité d'interprètes ou drogmans. De cette charge importante, quelques familles grecques obtinrent de passer au gouvernement des provinces danubiennes de Moldavie et de Valachie. Leurs petites cours de Bucharest et d'Yassi devinrent bientôt des foyers d'où l'instruction hellénique se propageait même dans les pays qui n'étaient pas grecs d'origine. Depuis Trajan, la Dacie avait conservé dans sa langue une profonde empreinte latine que caractérise le nom de Roumains dont les Moldo-Valaques se décorent. Or, comme jadis à Rome, la littérature grecque était en voie d'y supplanter la langue nationale, quand les événements de 1821 et la tentative infructueuse d'Hypsilantis amenèrent un revirement contre les Grecs. Les Roumains, à peu près indépendants aujourd'hui de la Turquie et réunis en un seul État, travaillent à perfectionner leur

idiome néo-latin ; mais, jusqu'en 1821, les hommes les plus distingués d'origine roumaine étaient devenus Grecs par l'éducation. Non-seulement ils faisaient leurs délices des poésies anacréontiques de Christopoulos et applaudissaient les drames de Rhizos, mais beaucoup d'entre eux pouvaient rivaliser avec ces poëtes distingués. Les uns et les autres encourageaient partout les études.

A Constantinople, l'école patriarcale, surtout sous l'impulsion du patriarche Grégoire, de celui qui est mort en 1821 martyr de l'affranchissement de la Grèce, les écoles de Palhmos, de Janina, de Chios, de Cydonie, dirigées par des maîtres remplis de zèle et d'émulation, comptaient un grand nombre d'élèves et recevaient des livres classiques imprimés en Europe par les soins de Coumas, de Daniel Philippide, de Vanvas, de Coray. Ces savants travaillaient à bannir (avec trop de rigueur peut-être) de la langue parlée tous les mots d'origine étrangère et à faire revivre la langue de leurs ancêtres rajeunie, en attendant qu'ils pussent faire revivre la liberté.

Le jour de la délivrance s'est levé pour les Grecs en 1821, et après dix années de luttes, durant lesquelles les souvenirs de l'antiquité leur ont concilié les sympathies de l'Europe, Athènes est redevenue le centre intellectuel de la race grecque. Au milieu des difficultés qui entravent l'établissement régulier du gouvernement et nuisent tant à la prospérité du pays, les hommes des divers partis qui se disputent le pouvoir s'accordent à favoriser l'instruction et prouvent ainsi la légitimité de leur descendance, en dépit du système historique qui la contestait et voulait voir partout des descendants des Slaves. Si cela était, il faudrait encore rendre hommage à la puissance de la civilisation hellénique, qui aurait opéré la métamorphose. On peut suivre dans les produits nombreux de la presse grecque les grands et incontestables progrès que ce petit peuple a faits en vingt-cinq ans, et présumer beaucoup de son avenir.

L'année dernière, un homme de beaucoup de savoir, qui n'est pas un helléniste de profession, mais qui a promené un regard philosophique sur les grandes questions qui préoccupent notre époque, frappé de ce besoin de communications faciles qui rapprochent aujourd'hui tous les peuples et fait involontairement penser à une langue universelle, a publié une brochure intéressante : *Sur l'usage pratique de la langue grecque* (1). Selon l'auteur, aucun idiome ne serait encore plus digne que la langue grecque, telle qu'elle est aujourd'hui parlée, de servir de langue internationale. On n'en trouverait pas une plus riche et plus homogène, plus souple et plus accessible aux autres peuples européens, qui tous ont plus ou moins puisé, pour les termes de science et de philosophie, à ce fond commun du grec. Serai-je taxé d'une partialité qui serait après tout excusable de ma part, si je dis que ces éloges me semblent tout à fait mérités, et sans s'abandonner à de trop vastes espérances, n'est-il pas permis d'émettre au moins le vœu que la langue grecque moderne, cultivée plus généralement par les hellénistes d'Occident, établisse entre eux et avec les Grecs, des relations plus étroites qui ranimeraient leurs études et leur donneraient souvent une application immédiate ?

Les personnes qui ont fait des études classiques seront, je crois, étonnées de retrouver la langue grecque d'aujourd'hui beaucoup moins éloignée de l'ancienne qu'elles ne se le figuraient. Quant aux personnes qui aborderaient ici le grec pour la première fois, je tâcherai de leur aplanir les premières difficultés par l'emploi des méthodes qui ont été appliquées avec succès à la plupart des langues vivantes. Nous ferons passer la pratique avant la théorie, ou du moins, nous les ferons autant que possible marcher côte à côte.

La nécessité de commencer par apprendre à lire et à écrire écarte peut-être quelques personnes de l'étude, non-seulement des langues orientales qui ont toutes des écritures complétement différentes et d'apparence difficile, mais du russe, du polonais, et même de l'allemand bien que son alphabet ne soit qu'une forme du nôtre. Pour le grec, la difficulté n'est vraiment pas sérieuse, et si je ne craignais de paraître soutenir un paradoxe, je dirais que c'est plutôt un avantage. Voyez, en effet, ce qui nous arrive pour l'anglais. Le premier jour on est charmé d'y retrouver les lettres dont nous nous servons nous-mêmes. Avec une grammaire et un dictionnaire, on peut apprendre l'anglais sans maître. Mais si l'on veut parler avec un Anglais, il est impossible de s'entendre, et même, en ayant pris des leçons, un Français arrive difficilement à bien articuler cette langue, et nos voisins ont également de la peine à se défaire de leur accent. La difficulté est surtout, je crois, de part et d'autre, d'attribuer aux signes qui nous sont familiers une valeur différente de celle que nous sommes habitués à leur donner. En grec, au contraire, lorsque vous aurez une fois appris les vingt-quatre lettres et leurs diverses combinaisons, et que vous aurez entendu la manière dont les Grecs les prononcent, la vue du signe vous rappellera le son ou le son rappellera le signe, et la première difficulté surmontée, on arrivera, je crois, à prononcer le grec et à l'écrire plus correctement que si l'on faisait usage des lettres latines comme dans les livres imprimés par le collége de la Propagande, qui sont aussi difficiles à lire pour nous que pour les Grecs.

Cet avantage d'un alphabet spécial approprié à la langue est malheureusement à peu près perdu pour les personnes qui ont contracté l'habitude de la prononciation de convention dont Érasme de Rotterdam fut le premier promoteur, laquelle depuis s'est éloignée de plus en plus de celle des Grecs, en se modifiant diversement dans chaque pays. Cette prononciation, dont il est difficile de se défaire quand on en a contracté l'habitude dans sa jeunesse, et qui ne tient aucun compte de l'accentuation, est

(1) M. Gustave d'Eichtal.

aujourd'hui la principale barrière entre les hellénistes et les Hellènes.

L'année dernière, j'ai exposé avec assez de développements l'histoire de cette prétendue réforme de la prononciation au XVI^e siècle, qui a donné lieu à des débats prolongés et à de volumineux ouvrages. M. Egger en a aussi résumé les points principaux au début de son cours de l'année dernière à la Sorbonne, avec la netteté d'exposition qu'il apporte dans toutes les questions qu'il traite (1). Je serai bien obligé de revenir plus d'une fois sur ce sujet, puisque le retour à la prononciation des Grecs, malgré le vœu formulé par l'Académie des inscriptions, n'est pas encore un fait accompli ni même arrêté en principe dans l'enseignement universitaire. Déraciner une habitude invétérée, lors même qu'on en reconnaît les inconvénients, ne saurait être l'affaire d'un jour ni d'une année, mais cela se fera, et, j'en ai la conviction, au profit de la diffusion du grec ancien comme du grec moderne; et je m'estimerai heureux si nos entretiens servent à convertir quelques personnes ou à leur faciliter une transition dont je ne me dissimule pas la difficulté.

BRUNET DE PRESLE.

— La suite prochainement. —

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. A. FRANCK

(de l'Institut).

### Principes philosophiques du droit public.

Le droit public, dans sa plus grande extension, c'est la science des lois qui s'imposent nécessairement, soit par la force des choses, soit par l'autorité de la conscience, à l'organisation et à la vie de la société, à sa vie collective, parfaitement distincte de celle des individus renfermés dans son sein. Ces lois sont celles qui régissent les organes du corps social, c'est-à-dire les pouvoirs publics par lesquels la société est représentée, par lesquels elle manifeste son existence au dedans et au dehors. Elles déterminent, en quelque sorte d'avance, les rapports que ces pouvoirs ont les uns avec les autres et ceux que tous ensemble entretiennent avec les simples citoyens. Comment concevoir, en effet, qu'un ordre social puisse exister qui ne repose sur aucun principe, ni sur le principe de l'autorité, ni sur le principe de la liberté, ni sur celui de l'égalité, ni sur celui de l'inégalité? Or, quand il y a un principe, il apporte avec lui ses conséquences bonnes ou mauvaises, selon qu'il est lui-même bon ou mauvais, juste ou injuste, accepté ou repoussé par la conscience humaine. Le principe sur lequel une société s'appuie décide de son organisation intérieure et de la forme sous laquelle s'exerce dans son sein la souveraine puissance, par conséquent de la condition qui est faite à tous ses membres. C'est ce qui a fait dire à de Maistre, qui a mêlé à ses cruels paradoxes plus d'une idée profonde, qu'un corps politique ne peut pas plus qu'un corps individuel se comprendre sans constitution. Le droit public est donc une science aussi réelle, quoique beaucoup moins avancée, que la physique ou l'histoire naturelle. Je le définirais volontiers : la physiologie de la société.

La société est sans doute un fait universel dont les hommes n'ont pu se passer dans aucun temps ni dans aucun pays, et dont les proportions nous donnent l'état plus ou moins avancé de nos facultés; mais elle n'est pas un fait indivisible : ce n'est pas une même société qui embrasse le genre humain; il y en a, au contraire, un très-grand nombre qui, lorsqu'elles sont indépendantes les unes des autres, reçoivent le nom de nations ou d'États souverains. Les États, dans les relations qui s'établissent entre eux pendant la paix ou pendant la guerre, sont obligés d'obéir à des lois non moins impérieuses, non moins générales que celles qui gouvernent les individus. Ainsi, par exemple, si l'on admet au nombre de ces lois le respect des nationalités, la justice exige qu'on applaudisse à l'affranchissement de l'Italie en même temps qu'on déplore l'oppression de l'héroïque Pologne. Ceux qui font le contraire ont deux poids et deux mesures; ils ne font qu'abriter leurs passions étroites et leurs arrière-pensées illibérales sous les noms sacrés de la liberté et de la fraternité chrétienne.

Le droit public comprend donc deux ordres de questions : celles qui se rapportent à l'organisation et au gouvernement intérieur des nations; celles qui concernent les rapports de gouvernement à gouvernement. Des premières se compose le droit politique, des autres le droit international ou le droit des gens.

Cette division a pour elle la double consécration de la raison et de l'usage; nous l'acceptons, mais sous la condition de la compléter.

Comment, d'abord, se refuser à considérer comme une branche du droit public le droit pénal, le droit criminel, que les légistes de nos jours, à l'exemple des jurisconsultes romains, ont l'habitude de comprendre dans le droit privé? Que cette opinion ait prévalu chez les auteurs du *Digeste*, il ne faut pas s'en étonner, car, à Rome et dans tous les États de l'antiquité païenne, la pénalité était considérée comme une vengeance, comme une satisfaction accordée, au nom et dans les limites de la loi, à la partie lésée, c'est-à-dire à l'individu. La loi garantissait au citoyen offensé la vengeance, comme au père de famille mourant l'exécution de ses dernières dispositions et au créancier le remboursement de sa créance. C'est par suite de cette idée que les fonctions du ministère public étaient inconnues à Rome, et qu'un

(1) Voy. le n° 16 de notre deuxième année (p. 261).

malfaiteur n'était condamné que sur l'accusation et les poursuites de ce que nous appelons aujourd'hui la partie civile. En est-il de même à présent? Nous entendons invoquer chaque jour devant nos tribunaux la *vindicte publique*. En admettant que la vengeance soit le but véritable de la loi pénale, elle n'appartient plus à l'individu, elle a passé dans les mains de la société tout entière et confère par cela même à la justice criminelle un caractère plus élevé. Mais est-ce bien la vengeance que poursuivent les nations européennes, éclairées par les généreuses doctrines d'un Grotius, d'un Montesquieu, d'un Beccaria, de tous les publicistes du XVIII^e siècle, quand elles prononcent dans leurs lois divers châtiments contre les coupables? Assurément non, car, s'il en était ainsi, elles n'auraient pas aboli la torture et cette variété prodigieuse d'abominables supplices dont la description seule est devenue un objet d'horreur. Le but qu'elles se proposent est tout différent; la loi pénale repose sur une base plus équitable et plus rationnelle. Elle a cessé d'être un instrument de vengeance pour rester uniquement un moyen de défense et de réparation, d'une réparation à laquelle doit participer le criminel aussi bien que la victime. Or, à qui appartient-il de défendre la société au prix de l'honneur, de la liberté et de la propriété de ses membres, si ce n'est à la société elle-même? Qui encore, si ce n'est elle, a l'autorité nécessaire pour donner au châtiment ce caractère réparateur et cette puissance de régénération? Le droit pénal est donc une partie nécessaire du droit public.

J'en dirai autant d'une autre branche de la science du droit qui, jeune encore, tient déjà une grande place dans la jurisprudence positive, mais qui a été jusqu'ici trop négligée par les publicistes et les philosophes. Il est impossible de ne pas reconnaître une différence radicale entre gouverner et administrer. Gouverner, c'est agir sur l'État tout entier et lui imprimer une direction qui se fait sentir, soit dans les conditions extérieures de son existence, soit dans sa constitution même. C'est le défendre et le faire respecter au dehors; c'est conserver ou développer dans son propre sein le principe sur lequel on veut qu'il soit fondé : le despotisme ou la liberté, la volonté d'un seul, celle d'une classe privilégiée ou de la nation tout entière, l'unité ou une fédération plus ou moins déguisée, l'immobilité ou le progrès. Administrer, c'est appliquer l'action de l'autorité publique à des intérêts moins généraux, mais qui ont encore leur grandeur et leur importance, quoiqu'ils touchent très-souvent à des intérêts privés. J'en citerai tout à l'heure plusieurs exemples; en ce moment, il me suffit de faire remarquer que la distinction que nous venons d'établir entre les choses existe aussi entre les personnes. On ne confondra pas un administrateur, si grand qu'il puisse être, avec un homme d'État. Richelieu était un homme d'État, Sully n'était qu'un administrateur. Un ministre de l'intérieur et un ministre des affaires étrangères, sous un gouvernement représentatif et libre, sont obligés d'être des hommes d'État. Un ministre des finances, de la justice et même de la guerre, peut se contenter d'être un bon administrateur. C'est le titre que prenait de lui-même un ministre des finances de la Restauration quand il disait à ses collègues : « Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances. » Sous un gouvernement où tout se règle par une seule volonté, il ne peut y avoir qu'un seul homme d'État.

Mais s'il y a des principes naturels et invariables de justice et de liberté, d'humanité et de droit, qui doivent servir de base à l'art de gouverner ou à la politique proprement dite, pourquoi n'y en aurait-il pas pour l'art d'administrer? Je prends ce mot, il est à peine besoin de le dire, dans son acception la plus étendue, pour l'action de l'autorité publique, quand elle s'exerce sur des intérêts généraux autres que la conservation même et la constitution de l'État. Je laisse aux chaires de droit positif le soin de faire connaître la hiérarchie du pouvoir administratif, la diversité de ses rouages et la sphère où chacun d'eux doit se mouvoir. Mais sans descendre des hauteurs où nous confine la nature de notre tâche, que de questions intéressantes nous aurions à examiner! Je ne veux aujourd'hui en citer que trois : la question de la protection et du libre échange en matière commerciale, la question de l'instruction publique, enfin celle de la charité publique.

Sans aucun doute, la protection et le libre échange appartiennent avant tout aux recherches des économistes, mais ce sont aussi des problèmes de droit naturel; car il y a lieu de se demander jusqu'à quel point la propriété et la liberté individuelle sont respectés en moi quand on me force à payer cher, dans mon pays, au profit d'une certaine classe de la population, fabricants ou ouvriers, ce que je pourrais me procurer ailleurs à bon marché et de meilleure qualité peut-être, ou bien quand on m'interdit absolument l'usage de certains produits, soit de l'industrie, soit de la nature. Je n'affirme pas que par cette seule difficulté le système protecteur soit frappé à mort; mais s'il triomphe, il faut qu'il nous apprenne de quel droit; il faut que nous sachions si sa victoire est légitime; il faut qu'on nous dise quels sont les droits supérieurs à la liberté ou à la propriété individuelle qui se trouvent garantis par la protection.

La question de l'instruction publique nous offre un autre champ de discussion où la notion de droit a un grand rôle à remplir. L'enfant appartient-il à l'État ou à la famille? C'est dans ces termes que la question se présente ordinairement; mais nous croyons qu'elle doit être énoncée sous une forme plus claire. L'enfant n'appartient ni à la famille ni à l'État; il n'appartient à personne : c'est une âme qu'il faut élever pour elle-même, pour le devoir, pour la liberté, pour l'accomplissement de ses immortelles destinées. Est-ce à la famille ou à l'État qu'appartient le devoir de cultiver et de développer cette jeune intelligence? A la famille, sans aucun

doute; mais alors pourquoi l'intervention de l'État? pourquoi appliquer une partie de l'impôt, c'est-à-dire de la propriété des citoyens, à entretenir des écoles de différents degrés dont tous ne peuvent pas ou ne veulent pas faire usage? Pourquoi l'enseignement ne serait-il pas une profession privée, entièrement libre comme le commerce, l'industrie, l'exercice des beaux-arts ou des arts mécaniques? Pourquoi ne recevrait-il pas ses conditions et son salaire de ceux qui ont besoin de ses services? Vous savez, messieurs, que telle est l'opinion de certains publicistes, partisans outrés de la maxime économique : « Laissez faire, laissez passer. » Cette opinion, je la repousse de toutes mes forces, au nom des plus saintes obligations de la société, au nom de la liberté elle-même, dont une éducation libérale, nationale et laïque demeure après tout la meilleure sauvegarde. Mais il faut la repousser aussi au nom du droit. Il faut montrer que le droit de l'État n'est pas moins fondé que celui des familles, avec lequel d'ailleurs il est en parfait accord. Au père de famille le droit de choisir le précepteur de ses enfants; à l'État le droit et le devoir de donner l'impulsion aux plus hautes facultés de la pensée, et d'entretenir le culte désintéressé du beau et du vrai; à lui aussi de veiller à ce que les institutions nationales ne soient pas flétries et calomniées dans l'âme des générations nouvelles.

L'intervention de l'État dans la charité, ou la charité officielle et légale, comme on la nomme quelquefois par dédain, serait-elle moins légitime? Autant vaudrait revenir à cette vieille maxime ultramontaine, à cette doctrine de Grégoire VII, d'Innocent III et des théologiens du XIIIe siècle, que l'État, c'est-à-dire la société temporelle, n'est qu'un corps animé de la vie des brutes, une force destinée à recevoir l'impulsion d'une puissance plus haute, parce qu'elle est dépourvue par elle-même d'âme et d'intelligence. Autant vaudrait dire que les canaux, les chemins de fer, l'amélioration des races animales, et que dis-je? le perfectionnement des instruments redoutables de l'art de nous entretuer, la construction des canons rayés, des frégates cuirassées et des balles cylindriques, sont des objets plus dignes de la sollicitude publique que les souffrances, les infirmités et la misère de millions de créatures humaines. Sans doute il ne faut pas que la charité officielle étouffe la charité privée dans le dessein impie et non moins impuissant de se mettre à sa place; mais n'y a-t-il pas assez de douleurs et de dénûment dans ce monde pour les exercer l'une et l'autre, et rendre nécessaire leur mutuel concours? La charité, prise dans un sens actif, ou l'accomplissement des œuvres de la charité, n'est pas seulement un droit, c'est un devoir pour la société comme pour l'individu, et un devoir qui, rempli avec intelligence, se confond avec l'intérêt bien entendu de l'État. Les êtres dégradés qu'il relève, les créatures souffrantes ou abandonnées qu'il arrache au vice, à la faim, à la maladie, ce sont autant de fibres de sa propre chair qu'il a soustraites à la mort, ce sont ces propres membres qu'il a sauvés de la dissolution.

Toutes ces questions, messieurs, appartiennent au droit public à aussi juste titre que celles de la politique proprement dite, sans pouvoir cependant se confondre avec elles. Elles en forment un département distinct qui ne le cède par l'étendue et par l'importance à aucun autre.

Vous connaissez maintenant la carte du pays que nous allons parcourir, et vous voyez sans peine la route que nous serons obligés de suivre. Fidèle au but que se propose le droit politique, nous commencerons par rechercher d'après quels principes et quelles lois, en vue de quelle fin l'État, c'est-à-dire l'ordre social, dans son organisation la plus complète, doit être constitué et gouverné. Nous nous demanderons ensuite d'après quelles règles il doit être administré, ou quels sont les sentiments, les idées, les forces, les œuvres qu'il doit développer dans son propre sein, les intérêts opposés qu'il doit mettre d'accord. Un bon gouvernement, une sage administration sont la vie, la santé de la société. Or, il faut avoir déterminé les conditions de la vie et de la santé avant qu'on puisse s'occuper des maladies et des remèdes qui les combattent, c'est-à-dire des crimes et des châtiments. La troisième place appartient donc au droit pénal. Enfin, ce n'est qu'après avoir considéré l'État sous tous ses aspects qu'on est capable d'avoir une idée juste de ses devoirs et de ses droits à l'égard des États étrangers; alors il est temps d'aborder le droit des gens. Nous commencerons donc par le droit politique en recherchant aujourd'hui même quel en est le principe le plus général, le plus élevé, celui qui en éclaire et qui en soutient toutes les parties.

Et d'abord y a-t-il un droit, ou pour parler plus clairement, y a-t-il des droits politiques? Autant vaudrait demander tout simplement s'il y a des droits; car, en supposant que nous en ayons dans l'ordre moral, c'est-à-dire par cela seul que nous sommes des hommes, comment admettre que nous les puissions perdre, ou que nous en soyons justement dépouillés dans l'ordre politique? L'ordre politique, c'est la société elle-même dans ses conditions fondamentales et hors de la société; le développement de nos facultés intellectuelles, l'exercice de nos facultés morales, et même notre conservation physique deviennent complétement impossibles. Je dis avec intention que l'ordre politique c'est la société dans ses conditions fondamentales, puisque c'est là que se fait la loi à laquelle tout le corps social est tenu d'obéir; c'est là que réside la puissance qui exécute la loi ou qui la proclame. Or, si elles devaient rester l'une et l'autre indépendantes de ceux qui la subissent, et impénétrables à leur action, il n'y aurait bientôt plus qu'un maître et des esclaves. Les plus belles institutions civiles devraient être regardées comme une faveur temporaire toujours menacée par la main du despotisme.

Osera-t-on prétendre qu'il y a deux morales, l'une à

l'usage de la politique, ou ce qui est la même chose, des souverains et des grands de la terre, l'autre à l'usage de la vie privée, par conséquent des faibles, des petits, de la vile multitude? J'ignore si cette proposition a jamais été soutenue; mais je n'en connais pas de plus infâme, de plus impie, de plus outrageante pour la divinité aussi bien que pour l'homme, et en même temps de plus illogique et de plus absurde. S'il y a pour les puissants une morale particulière sur laquelle se fondent leurs droits, et qui n'a rien de commun avec celle du reste des hommes, pourquoi voulez-vous que je la respecte, moi qui compte parmi les faibles? Pourquoi voulez-vous que je m'y soumette quand j'ai la force de vous résister? Que peut-elle être pour moi, sinon l'abus de la puissance? C'est précisément l'unité de la loi du devoir, c'est l'universalité des vérités de la conscience qui fait que les hommes, suivant les rapports sous lesquels on les considère, ont des droits les uns sur les autres, parce qu'ils sont liés entre eux par de mutuelles obligations. Vous ne pouvez pas vous prévaloir des premiers sans accepter les dernières. Mais les obligations de ceux qui sont en haut se confondent avec les droits de ceux qui sont en bas. Elles contiennent les droits du citoyen et les garanties qui protégent les peuples contre les abus et les erreurs du pouvoir.

La politique, telle que la raison la conçoit et que le progrès des idées, que les besoins mêmes des nations modernes l'imposent aux gouvernements, n'est donc point cette nécessité fatale qu'a imaginée Spinosa, ou ce système de violence et de ruse qu'a enseigné Machiavel; elle repose sur des lois inviolables et éternelles, quoique longtemps voilées par l'ignorance et la passion. Il y a dans l'ordre politique des droits et des devoirs que les plus belles institutions ne créent pas, mais qu'elles se bornent à reconnaître et à placer sous leur sauvegarde.

Parlons d'abord des droits. Un droit peut changer d'objet, la sphère où il s'exerce peut changer d'étendue, mais sa nature ne change pas, son principe ou son essence demeure invariable. Un droit, c'est une liberté déterminée, un usage particulier de la liberté; le droit pris absolument, les droits considérés dans leur unité et dans leur ensemble sont la liberté même. Voilà ce que nous ont démontré nos précédentes études; voilà ce que nous avons trouvé dans le cercle des relations privées. En est-il autrement des droits politiques? Non, messieurs, ou les droits politiques ne sont pas des droits, mais de véritables contraintes dissimulées sous un autre nom, comme l'histoire pourrait nous en offrir de mémorables exemples. Les droits politiques, comme les droits civils, comme les droits renfermés dans l'ordre purement moral, se résument dans un seul mot : la liberté. Mais quelle liberté? Il n'y en a qu'une : celle d'un être raisonnable qui a des devoirs à remplir envers lui-même et envers les autres; celle que la raison proclame comme le patrimoine inaliénable de toute créature humaine, et qui, parce qu'elle appartient à tous, est aussi limitée dans chacun par la liberté d'autrui. Supprimez cette condition, ce qu'on appelle la liberté, soit dans l'individu, soit dans les masses, n'est que de l'oppression et de la tyrannie. La liberté porte avec elle sa propre limite dans l'universalité du droit qu'elle nous représente; et cette limite s'impose encore comme d'elle-même, quand on passe de la société en général, de la société abstraite à cette société réelle et organisée qu'on appelle l'État. Alors, en effet, il ne suffit plus que ma liberté, selon l'expression de Kant, s'accorde avec celle de tous; il faut encore qu'elle respecte les conditions sans lesquelles aucun État ne peut subsister : le pouvoir, qui me garantit la jouissance de mon droit en empêchant ou en réprimant les violences dont il peut être l'objet, et la loi, dont le pouvoir tient sa mission et qui en règle l'usage.

Il ne faut donc ni avoir peur, ni s'enivrer de la liberté. Il ne faut pas en avoir peur, car ainsi que nous venons de nous en assurer, elle porte avec elle son frein et sa règle. Elle apporte aux États plus d'ordre, de paix, de durée et de sécurité que toutes les mesures despotiques de la plus habile tyrannie. Comparez les institutions anglaises à la monarchie absolue de Louis XIV, et l'inquisition politique de Venise au gouvernement représentatif de la Hollande. Voyez l'accroissement prodigieux des États-Unis de l'Amérique du Nord, et cherchez les traces de la monarchie absolue de Philippe II. Mais il ne faut pas non plus s'enivrer de la liberté comme d'une liqueur malsaine qui serait propre seulement à troubler la raison, et qui nous ferait ressembler à l'ilote que les Spartiates donnaient en spectacle à leurs enfants. La raison est son seul titre, son unique loi; tant que le champ reste libre à la passion, au vil intérêt et aux immondes instincts, la liberté sera vainement proclamée dans les lois, on aura vainement abattu en son nom des bastilles et des trônes, bouleversé mille fois les institutions et les fortunes, elle n'existera pas, elle ne sera que le masque de l'anarchie et du despotisme, c'est-à-dire de la servitude, elle n'éveillera dans notre esprit que la pénible image de cette noble femme qui s'écrie du haut de l'échafaud : « O liberté, que de crimes on commet en ton nom! »

Il n'en est pas autrement de la liberté politique que de la liberté individuelle et morale : elle existe, dans les desseins de Dieu, dans le plan éternel de la société, pour la même fin, pour l'accomplissement des mêmes devoirs et le développement des mêmes facultés, pour le plus grand bien et la plus haute perfection de l'âme humaine. Il ne faut donc pas seulement que les droits qui nous sont accordés et la part de liberté que nous avons obtenue soient dignes de nous, dignes des facultés dont la nature nous a doués, dignes du caractère qui appartient en général à toute société humaine, à une vaste réunion des plus nobles créatures de Dieu : il faut aussi que nous soyons dignes de la liberté. Une nation aussi bien qu'un individu n'est digne de la liberté et capable de la con-

server après l'avoir conquise, que si elle en comprend les obligations aussi bien que les avantages, si elle en comprend les devoirs aussi bien que les droits, et si elle est aussi résolue à remplir les uns qu'à défendre les autres. Mais une nation ne vaut ni plus ni moins que les individus dont elle se compose. Leurs vertus et leurs vices, leurs qualités et leurs défauts sont les siens; tous les titres qu'ils présentent en leur faveur, tous les chefs d'accusation qu'on peut invoquer contre eux, existent aussi pour et contre elle. C'est donc à chacun de nous de se faire son procès à lui-même, d'en examiner sévèrement toutes les pièces, et en assurant le triomphe de sa cause, de gagner aussi la cause de son pays. Permettez-moi un instant de faire cet examen de conscience au nom de tous.

Je veux être libre; je veux exercer une influence sur les destinées de mon pays; mais cette liberté que je désire conquérir au dehors existe-t-elle au dedans de moi? Me suis-je affranchi de mes passions, de mes faiblesses? Ai-je appris le grand art de commander à moi-même?

Je veux être libre, je veux que l'autorité qui me gouverne soit l'expression de l'opinion publique, par conséquent de la mienne, je veux être appelé avec mes concitoyens à la contrôler, à la juger, soit directement, soit d'une manière indirecte; mais cette indépendance que je revendique au dehors, existe-t-elle dans mon propre cœur? Suis-je sûr de ne pas me laisser tenter par la cupidité, par l'avarice, par l'amour du bien-être, par les mollesses et les élégances de la vie? Suis-je sûr quand un des heureux de ce monde, quelque grand seigneur de la Bourse ou de la Banque, met par hasard le pied chez moi, de ne pas rougir de ma pauvreté honorable et de mon modeste foyer?

Je veux être libre et garantir avec ma propre liberté celle de mon pays, en servant à mes concitoyens, dans les conseils de la nation, d'interprète et au besoin de défenseur; mais l'autorité dont j'ai besoin pour l'accomplissement de cette tâche, l'ai-je acquise dans ma propre maison? Mon caractère et mes mœurs sont-ils de nature à commander le respect à ma femme, à mes enfants, à ma famille?

Je veux être libre afin d'exprimer à mes concitoyens mes opinions, et de propager parmi eux les idées nobles et généreuses; mais d'abord me suis-je fait à moi-même de fermes convictions, ai-je vécu assez longtemps dans ces hautes régions du cœur et de la pensée, dans cette pure atmosphère des espérances religieuses d'où viennent la force et la santé de l'âme, où se trouve la source des plus nobles inspirations? Le matérialisme, l'athéisme, le fatalisme, le scepticisme, sont incompatibles avec la liberté, et ne peuvent servir qu'à énerver la volonté aussi bien qu'à abaisser l'intelligence.

On m'a parlé récemment d'un éloquent prédicateur qui, sortant des voies étroites où s'étaient renfermés la plupart de ses prédécesseurs, fait appel à toutes les nobles convictions, quelle que soit leur origine, en faveur des principes spiritualistes et des idées morales sur lesquelles reposent toutes les religions. Eh bien! qu'il me soit permis, en finissant, de conjurer toutes les âmes religieuses de prêter l'appui de leur vertu et l'autorité de leur caractère à la liberté, qui est, dans ce monde, dans l'ordre politique, leur refuge nécessaire et leur commune sauvegarde.

A. Franck.

---

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. ÉMILE LEVASSEUR.

### Les Assignats.

Je voudrais vous raconter l'histoire d'une mémorable expérience financière que nos pères ont faite, et chercher avec vous quelle leçon en peuvent tirer les fils.

Je traite, messieurs, d'une période féconde en grandes actions et en grands hommes, d'une période durant laquelle nos soldats, luttant contre l'Europe entière, portaient nos drapeaux victorieux jusqu'au Texel, jusqu'au Sœmmerring et à Naples, et nos législateurs, constituant la France moderne, en posaient les fondements sur les principes de la justice et de l'égalité, d'une période, dis-je, dont chaque journée, pour ainsi dire, était un drame, tantôt héroïque, tantôt terrible, toujours émouvant! Et je vais vous parler de chiffres, blâmer plus que louer, et jouer le rôle toujours tâcheux d'un fournisseur, qui, au lendemain d'un beau spectacle ou d'une fête dont on savoure encore le plaisir, vient présenter la note à payer.

Je ne m'y hasarderais peut-être pas, devant un autre auditoire. Mais je sais que, pour beaucoup d'entre vous, ma parole n'ajouterait rien à vos souvenirs sur les grandes scènes de notre révolution, et j'aime mieux borner mon effort sur un point que le disséminer. Le sujet est sévère sans doute, mais non pas sans intérêt pour ceux qui, comme vous, n'acceptent pas dans l'histoire le dogme de la fatalité, et qui aiment à se rendre compte des choses, afin de connaître ce qui aurait pu être fait ou n'être pas fait, quelle part de responsabilité incombe à chacun dans les événements de ce monde et quel enseignement profitable le présent peut tirer du spectacle du passé.

L'ancienne monarchie succombait sous le poids de ses finances obérées. Les ministres amis des réformes et les ministres amis des privilèges avaient successivement essayé de soutenir l'édifice par une meilleure répartition des charges, par le crédit ou par des illusions, et tous avaient échoué. La royauté, réduite à confesser son impuissance, fit appel à la nation. Les états généraux se réunirent, et, dès les premiers jours, ils comprirent que ce n'était pas dans des réformes partielles, dans l'aménagement plus ou moins ingénieux d'une contribution quelconque, qu'il fallait chercher le remède, mais dans une réfonte complète de la constitution de la France.

Peut-être un monarque prudent eût-il pu par lui-même, pièce à pièce, refaire lentement l'édifice. Une assemblée ne

le pouvait pas; pour elle, la nécessité était là : tout ou rien ! Elle entreprit tout, et vint à bout de son œuvre. Or elle avait non-seulement à liquider les dettes du passé, à rétablir l'équilibre général entre la recette et la dépense; mais, en rayant toute la hiérarchie de priviléges qu'avait constituée l'ancien régime, elle devait aussi rendre à chacun ce qui lui était dû; au magistrat propriétaire de sa charge, le prix de cette charge; à l'employé des finances, le prix de son office; au colonel, le prix de son grade; aux gens de métier, le prix de leur maîtrise; car il n'était pas jusqu'au droit d'exercer une profession mécanique qui ne fût alors l'objet d'un privilége vénal.

Abattre cette forêt d'abus pour faire place nette à l'égalité et à la justice était une noble et louable entreprise, sans doute; mais c'était aussi une rude tâche à exécuter, au moment où le trésor était vide, et où commençait une révolution qui mettait en question la société tout entière, qui supprimait les anciens impôts sans avoir pu calculer encore le produit des contributions nouvelles, qui tarissait les sources du revenu public et faisait évanouir jusqu'à l'espérance du crédit. Necker, qui, pendant la guerre d'Amérique, avait soutenu si habilement l'État par des emprunts, impuissant cette fois, eut recours à la contribution patriotique que firent voter la puissante parole de Mirabeau et la terreur de la banqueroute.

Cette contribution produisit trente et quelques millions. Elle avait été présentée comme le salut de la France; elle fut à peine une goutte d'eau sur une terre desséchée !

Messieurs, il est des temps où il faut savoir, en politique, se résigner à de dures nécessités. La Constituante avait entrepris une œuvre immense, elle avait en raison; dans ce passage d'un monde à un autre, il fallait franchir un abîme : une grande nation ne devait pas reculer devant la difficulté. Mais s'il est impossible, dans certains moments, de prévenir l'inondation, la sagesse des peuples consiste, pour les inondations politiques comme pour les inondations des fleuves, non pas à diriger les éléments, mais à contenir et à circonscrire dans leurs plus étroites limites les maux qu'ils produisent.

La Constituante l'a-t-elle fait ? C'est là que commence la question.

Messieurs, en supprimant priviléges et corporations, et en chargeant l'État de percevoir directement et également l'impôt sur tous les citoyens, l'Assemblée supprimait la plus importante des corporations du royaume, celle qui jusque-là avait eu le privilége de fournir à l'État, par un vote libre, une contribution particulière, différente de celle que payaient les autres citoyens, et qui répétait, à tort ou à raison, que le don annuel, payé par elle, équivalait largement aux sacrifices faits par les autres contribuables : c'était la corporation du clergé. Dès que les prêtres n'étaient plus considérés que comme de simples citoyens en face de l'État, et que la corporation disparaissait, ses biens tombaient en deshérence; là où il n'y a pas d'héritiers, l'État hérite. Telle est la règle de notre Code civil; et telle est la théorie que firent valoir, dans des brochures et à la tribune, les hommes politiques de la révolution. A leur tête étaient plusieurs abbés, et l'évêque d'Autun, Talleyrand, qui le premier vint déclarer à l'Assemblée que la nation pouvait devenir propriétaire de la totalité des biens du clergé et en disposer, à la condition de pourvoir aux frais du culte et au soulagement des pauvres. En effet, sur la proposition de Mirabeau, fut rendu le décret du 2 novembre 1789, qui mettait les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation.

La France y gagnait une richesse territoriale de deux milliards environ. Le total de la dette exigible, incomplétement connue à cette époque et très-diversement estimée par les partis, n'atteignait pas à ce chiffre. L'actif n'était pas inférieur au passif, et l'État pouvait légitimement se croire capable de satisfaire à tous ses engagements. Que lui fallait-il donc faire ? Le bon sens l'indiquait : agir comme agiraient en pareil cas de simples particuliers; désintéresser ses créanciers en leur abandonnant son fonds, en d'autres termes, les payer en leur donnant, en échange de leurs titres, soit des domaines, soit le prix des domaines vendus : c'était un simple transfert à opérer. Mais les États sont soumis, aussi bien que les particuliers, aux lois communes de l'échange. Or, un bien n'est pas toujours aussi facilement réalisable, je veux dire convertible en monnaie ou propre à éteindre une dette, qu'on le suppose. Quelle qu'en soit la nature, immeuble ou meuble, je le demande au commerçant, je le demande au rentier, je le demande au propriétaire de terres, en temps de crise, est-il toujours commode de payer ses créanciers avec les biens qu'on possède ? Eh bien ! on était, je l'ai déjà dit, dans un temps de crise violente; c'est ce qui rendit si difficile en pratique la transmission, fort simple en théorie, des propriétés de l'État aux créanciers de l'État.

Il existait une caisse d'escompte, créée par Turgot, qui, pendant le règne de Louis XVI, avait rendu de notables services au commerce parisien. Depuis le commencement de la révolution, elle était le soutien du trésor public, qui, ne recevant d'argent ni des impôts mal payés ni des emprunts inutilement ouverts, avait eu recours à son crédit et payait avec ses billets. Il en avait tiré 170 millions. C'était beaucoup plus que la caisse ne pouvait faire accepter volontairement au public; et, comme une mauvaise mesure ne tarde pas à conduire, en finances comme en politique, à une mesure plus mauvaise, il avait fallu leur donner cours forcé.

Ce fut surtout en vue de liquider cette dernière dette que l'Assemblée, instituant, par son décret du 19 décembre 1789, la caisse de l'extraordinaire, la chargea de créer 400 millions d'assignats hypothéqués sur les biens nationaux, et d'en remettre 170 millions à la caisse d'escompte. Nantie du gage, la caisse d'escompte, sans attendre la fabrication des titres définitifs, émit une centaine de millions de *promesses d'assignats*. Telle fut l'origine de cette monnaie de papier dont l'histoire est si intimement liée à celle de notre révolution.

Ces premiers assignats portaient intérêts à 5 pour 100; mais ils ne représentaient qu'une assignation vague sur la totalité des biens nationaux; rien n'indiquait quand et comment aurait lieu la vente des domaines, ni, par conséquent, de quelle manière seraient remboursés les assignats. De là une défiance légitime : les hommes d'affaires n'y trouvaient pas une garantie suffisante; et, dès leur apparition sur le marché, les promesses d'assignats perdirent 5 à 6 pour 100. La politique aggravait cette situation. Les hommes dévoués à l'Église ou à l'ancienne monarchie affirmaient que les assignats ne seraient jamais remboursés, parce que la vente des biens du clergé ne pourrait jamais s'effectuer; et dès lors commença à naître cette opinion fâcheuse, qui voulut voir dans le discrédit ou le dans le succès d'un papier-monnaie la ruine ou le triomphe de la Révolution, et qui transforma une simple question de finances en question de politique.

La municipalité de Paris, qui fut pendant toute cette période à l'avant-garde des idées révolutionnaires, prétendit faire taire ceux qui ne croyaient pas à la transmission des biens du clergé, et proposa d'en acheter une partie pour son compte. Il y avait à Paris, en ce moment, une vingtaine de maisons religieuses qui se trouvaient vides, par suite de la suppression des ordres. La ville offrit de les prendre avec les vastes terrains qui y étaient adjoints, au prix de 200 millions, et de payer avec une série d'effets, dont les échéances seraient échelonnées d'année en année dans une durée de quinze ans. L'assemblée crut ses finances sauvées quand elle entrevit la possibilité immédiate de la vente qu'on avait tant niée, et elle accueillit avec joie la proposition de la municipalité parisienne. Un décret fut préparé; puis quand on fut sur le point de le voter, on comprit qu'il était inutile de borner à Paris seul cette opération; et l'on invita les différentes municipalités du royaume à imiter l'exemple de la capitale.

Malgré la vive opposition de la droite, le décret du 17 mars 1790, fut rendu, déclarant que 400 millions de biens nationaux seraient immédiatement aliénés en faveur des municipalités du royaume, et revendus ensuite par elles aux particuliers qui voudraient se rendre adjudicataires.

Un pas nouveau était fait; l'aliénation allait commencer. Mais une autre objection se dressait : — « Eh quoi! la nation a-t-elle donc si peu de confiance en elle-même, qu'elle préfère le crédit des communes au crédit de la France. Pourquoi ne pas oser prendre sous sa responsabilité un pareil acte, et se cacher derrière une vente fictive faite aux municipalités? Non! c'est l'État qui doit vendre; il y est intéressé; il trouvera des acquéreurs et la révolution sera consolidée. Ce système prévalut, et sur la proposition d'Anson, fut décrétée, le 17 avril 1790, l'émission de 400 millions d'assignats. « Nous vous offrons, disait le rapporteur, une ressource nouvelle, une opération hardie, mais simple; nous rejetons les mesures compliquées, les palliatifs impraticables et qui perpétueraient le discrédit. Que le numéraire se soit enfui ou qu'on l'ait caché, il est certain qu'il a disparu et que les billets de la caisse ne peuvent en tenir lieu. Il faut donc remplacer le numéraire; plus d'hésitation, plus de retard; la perte d'un jour deviendrait funeste. » Dès lors, il ne fut plus question d'effets municipaux. L'État se lançait dans les grandes aventures financières : il avait son papier-monnaie. Ce n'était pourtant pas encore tout à fait une monnaie; car ces assignats, qui avaient cours forcé comme la monnaie, portaient intérêt à 3 pour 100, et la monnaie ne porte pas intérêt; de plus, ils étaient rédigés de telle façon que l'on pouvait croire, et la plupart des contemporains le crurent, qu'ils n'étaient transmissibles qu'à l'aide d'un endossement, c'est-à-dire de la signature de chacun de ceux entre les mains desquels ils passaient, ce qui constituait un obstacle à la circulation. Néanmoins, les assignats rapidement imprimés, commencèrent, dès le mois d'août 1790, à circuler, et, en moins d'un mois, 180 millions sortirent des presses.

400 millions ne pouvaient pas être une ressource de longue durée pour un trésor qui en devait près de 300, tant à la caisse d'escompte qu'à d'autres créanciers impatients. A peine ces assignats étaient-ils dans le public, que Necker, fatigué, découragé, écrivait à l'assemblée, dans un long mémoire : « Je vois en perspective, messieurs, qu'avant la fin de l'année, il faudra, pour suffire aux dépenses de l'État, une nouvelle émission d'assignats. » Et, deux jours après, il quittait le ministère. Le même jour, Montesquiou présentait un long rapport sur la dette exigible qui s'élevait à plus de 1 milliard, et il concluait que pour libérer l'État, pour entrer de plain-pied dans la voie nouvelle, il fallait immédiatement liquider le passé, rembourser ce milliard, que rien d'ailleurs n'était plus facile, puisque l'État avait maintenant à sa disposition les assignats, et, à côté des assignats, le gage qui devait leur donner une solidité supérieure à celle de la monnaie métallique.

Mirabeau, qui, la première fois que le mot d'assignat avait été prononcé devant la Constituante, avait tonné contre le papier-monnaie, appuya cette fois de toute son énergie l'opinion de Montesquiou. Voici les raisons politiques qui le décidaient :

« Deux considérations décisives, disait-il, se présentent ici : c'est que, d'un côté, nous avons besoin de rappeler l'activité, la circulation dans nos affaires, de nous y rattacher en quelque sorte ; nous avons un besoin pressant de moyens qui les favorisent; c'est que, de l'autre, les assignats-monnaie, en même temps qu'ils payent la dette, nous fournissent ces moyens d'activité, d'émulation, de restauration, et quand les besoins à cet égard seront satisfaits, le surplus des assignats, s'il en est, le *trop-plein*, qu'on me passe cette expression, se reversera naturellement dans le payement de la dette contractée pour l'acquisition des biens nationaux.

» Vous hésiteriez à les adopter comme une mesure de finances, que vous les embrasseriez comme un instrument sûr et actif de la révolution. Partout où se placera un assignat-monnaie, là sûrement reposera avec lui un vœu secret pour le crédit des assignats. »

La question des assignats soulevait, en effet, un double problème économique, compliqué, nous l'avons dit, par des intérêts politiques. La discussion, messieurs, avait commencé vers la fin de l'année 1789: les brochures, les discours, les pamphlets avaient abondé. On ferait une bibliothèque de tous les écrits qui parurent dans l'année 1790 sur cette seule question. On y ajoutait toujours, sous mille formes diverses, les deux mêmes problèmes. Les assignats sont-ils une véritable monnaie ? première question; leur émission aura-t-elle pour effet de faciliter ou de gêner la circulation ? seconde question.

Sur la première, les partisans des assignats, s'appuyant sur la doctrine exagérée des physiocrates, affirmaient qu'il ne pouvait pas y avoir une meilleure monnaie que les assignats, puisqu'ils représentaient des fonds de terre, et qu'il n'y a pas de richesse supérieure à la terre. Des hommes d'un sens droit, amis des réformes, mais ennemis de l'erreur, comme Dupont de Nemours, Larochefoucauld, répétaient de leur côté : « Oui, la terre est un grand bien, le bien suprême, nous le savons; mais la terre n'est pas une monnaie, vous ne pouvez pas payer vos domestiques avec la terre, vous ne pouvez pas acheter ce qui vous est nécessaire pour la vie de chaque jour avec la terre. L'assignat, qui représente la terre, n'est qu'un gage lointain et incertain; avant que des mains qui l'auront les premières reçu en payement, il ne descende, de degré en degré, à travers toutes les fluctuations de l'échange et de l'agiotage, jusque sur la terre qui est son gage, il aura été déprécié à chaque transmission, parce qu'il ne sera toujours qu'une promesse tant qu'il n'aura pas été absorbé dans le sol, et il y arrivera réduit presque à néant. Le spéculateur seul, recueillant cette monnaie dont personne ne pourra plus faire usage, viendra réclamer la terre, et l'obtiendra à vil prix. »

L'autre question était aussi légèrement résolue par les partisans les plus enthousiastes de la révolution; c'étaient eux, qui répétaient avec Mirabeau : « Le commerce souffre, il languit; versez du numéraire, vous le ranimerez; répandez des assignats, vous verrez circuler la richesse! » Les sages répondaient : « Ouvrez donc les yeux; vos assignats commencent à circuler. Le commerce s'est-il ranimé? Non; loin de là, l'argent s'en va, et c'est pourquoi la France est en proie à une crise monétaire. Vous allez l'aggraver, à un mal ajouter un autre mal. Chacun des millions d'assignats que la trésorerie versera sur le commerce, fera sortir par la frontière autant de millions d'or ou d'argent. Ce n'est que par la circulation métallique que vous verrez se ranimer les affaires. N'usez donc pas d'assignats, ou usez-en le moins que vous pourrez. »

Sous les questions économiques se cachaient des motifs politiques qu'il était moins facile de trancher. Les principes de l'économie sont ceux d'une science fondée sur l'observation et la raison : ils peuvent être démontrés. Les motifs politiques sont variables comme les circonstances, et les passions : ce sont des entraînements que l'on subit ou des nécessités qu'on accepte plus qu'on ne les discute. Le premier motif était le lien par lequel on avait malheureusement, dès l'origine, attaché le sort de la révolution à celui des assignats. « Il faut des assignats, parce qu'il faut vendre les biens du clergé » : motif tout politique qui faisait de la droite entière une ennemie acharnée de cette nouvelle monnaie, et qui affaiblissait dans l'opinion publique la justesse de ses meilleurs arguments. Le second motif était tiré de la pénurie du Trésor. « Puisqu'il n'y a pas d'argent dans le Trésor, et que les impôts n'en fournissent plus, comment administrer sans les assignats? » Puissant argument, messieurs, devant lequel il faut s'incliner : j'ajouterai qu'aucun esprit sensé ne s'éleva alors contre une telle raison. Tous savaient qu'il y a des moments où les théories doivent fléchir devant la nécessité; mais les sages disaient que les théories doivent fléchir le moins possible. « Soit; ayez un papier-monnaie; d'autres peuples en ont eu déjà; mais ne vous faites pas illusion sur sa valeur; ne déclarez pas qu'il est la première de toutes les richesses, la plus solide des monnaies, parce que vous vous laisseriez infailliblement éblouir par cette illusion, parce qu'au lieu d'en user avec modération et presque avec terreur, vous ne seriez que trop portés à le prodiguer si vous le croyez excellent, et par conséquent à précipiter sa ruine, celle de vos créanciers et la vôtre. » Voilà ce que disaient Huskisson, Dupont de Nemours et Larochefoucauld.

C'était le 27 août que Mirabeau avait parlé. Aussitôt les pamphlets, les discours, l'agitation sur cette question redoublèrent; dans les clubs, dans les salons, partout la question fut à l'ordre du jour. On s'étonnait surtout que Mirabeau eût si brusquement changé d'opinion; on allait jusqu'à l'accuser faussement de trahison, et à prétendre qu'il s'était vendu aux partisans des assignats; on lançait des dénonciations contre lui. Mirabeau n'était pas un homme qu'on attaquât impunément. Après avoir pendant un mois laissé errer la discussion, interrompue par divers incidents, il reprit la parole le 27 septembre, et il la reprit avec une éloquence écrasante. Le discours qu'il prononça dans cette occasion est un de ses chefs-d'œuvre, je dirais peut-être le plus beau de ses discours, si les erreurs économiques ne s'y étalaient à chaque ligne à côté d'un sentiment vrai et profond des nécessités politiques; mais je dirai du moins le plus étonnant par la force de l'éloquence et par l'art avec lequel il déconcerta les arguments les plus judicieux de ses adversaires. Je regrette de ne pouvoir vous en citer que quelques extraits.

Il savait que la raison politique était le côté délicat de la question, celui par lequel son opinion pouvait le mieux pénétrer dans la place. Ce fut le premier qu'il attaqua.

« On prétend que les biens nationaux ne se vendront pas; cette crainte est un crime envers la nation; c'est la persuasion de la vente certaine et instante des biens nationaux qui peut seule assurer le succès de notre projet de liquidation par les assignats, comme il n'y a que cette vente effectuée qui puisse sauver la chose publique. Nous avons juré d'achever, de maintenir notre constitution, c'est jurer d'employer les moyens propres à ce but; c'est jurer de défendre jusqu'à la fin les décrets sur les biens nationaux, d'en poursuivre jusqu'à la fin, d'en hâter l'exécution; c'est un serment civique compris dans le serment que nous avons fait; il n'y a pas un vrai citoyen, pas un bon Français qui ne doive s'y réunir. Que la vente des biens nationaux s'effectue, qu'elle devienne active dans tout le royaume, et la France est sauvée! »

Puis, à ceux qui ne croyaient pas que les assignats fussent une véritable monnaie, il dit :

« Nos assignats sont une création nouvelle qui ne répond à aucun terme ancien, et nous ne serions pas moins inconséquents d'appliquer à nos assignats l'idée commune de papier-monnaie que nos pères ont été peu sages d'avoir estimé le papier de Law à l'égal de l'or ou de l'argent. Les métaux dont se forme la monnaie ne s'emploient qu'aux arts secondaires, et la chose figurée par les assignats, c'est le premier, le plus réel des biens, la source de toutes les productions. Or, je demande à tous les philosophes, à tous les économistes, à toutes les nations de la terre, s'il n'y a pas plus de réalité, plus de richesse véritable dans la chose dont nos assignats sont le type que dans la chose adoptée sous le nom de monnaie? »

On ne pouvait être plus habile à parer l'erreur, surtout en présence d'une assemblée qui ne connaissait d'autre science économique que celle de Quesnay. A la seconde objection, il répond avec une éloquence plus pénétrante encore :

« Convient-il, dans la situation actuelle de sonner la trompette de la défiance, au risque d'exciter cette défiance par ces prédictions? Quitte à dire, si ces maux nous arrivent : *On pouvait les éviter, je l'avais bien dit.* Eh! de grâce, dites-nous donc aussi ce qu'il faut faire; car il ne suffit pas, quand le vaisseau s'enfonce sous nos yeux, de crier à ceux qui veulent tenter d'en sortir : *Ne vous fiez pas à cette nacelle*; il faut leur fournir un moyen plus sûr de salut... C'est ici le lieu d'expliquer cette maxime financière si rebattue et si mal expliquée : *Le papier*, dit-on, *chasse l'argent*. Fort bien, donnez-nous donc de l'argent, nous ne vous demanderons plus de papier. Créez une plus grande masse d'assignats, faites de petits billets, et il n'y aura plus de disette. Je demande aux détracteurs de notre plan de quel génie bienfaisant, de quel pouvoir surnaturel ils attendent donc la restauration de nos arts, de notre commerce et de tous nos moyens de prospérité; je leur demande si c'est de la sécheresse de nos canaux qu'ils espèrent voir sortir des fleuves d'abondance; n'entendent-il pas le besoin général qui pousse un cri jusqu'à nous? Enfin, j'entends les Américains dire aux Français : « Nous avons créé, pen- » dant notre révolution, de mauvais papier-monnaie, et ce- » pendant ce papier tel quel nous a sauvés; sans lui, notre

» révolution était impossible. » Et vous qui avez aussi une révolution à terminer, vous qui, à côté de grands besoins, possédez de grandes ressources; vous qui avez encore plus de domaines à vendre que d'assignats sur ces domaines à distribuer, vous qui, en créant ce papier, ne créez pas une dette mais en éteignez une, vous n'oseriez vous confier à cette mesure! Allons, après avoir commencé votre carrière comme des femmes, vous ne la finirez pas comme des enfants! »

« On dira aux créanciers de l'État : achetez des biens nationaux, » avait objecté Necker peu de temps avant de quitter le ministère, et il avait ajouté, répétant une question que bien d'autres faisaient comme lui : « A quelle époque? en quel lieu? » En effet, rien n'avait été encore réglé sur ce sujet. Mirabeau reprend ces deux mots de Necker, et répond :

« A quelle époque?... A l'époque de la dette approfondie, connue, arrêtée; à l'époque où toute la nation met son salut dans la vente des biens nationaux et saura conspirer à l'accomplir; à l'époque où les propriétés territoriales reprendront leur prix et ne seront plus grevées par une féodalité barbare, par des impositions arbitraires. Dans quel lieu? Dans un lieu que le ciel a favorisé de ses plus heureuses influences, dans un empire sur lequel passeront les orages de la liberté, pour ne laisser après eux que le mouvement qui vivifie, que les principes qui fertilisent, dans un pays qui appellera ceux qui cherchent un gouvernement libre, ceux qui fuient et détestent la tyrannie. Voilà à quelle époque et dans quel lieu les créanciers de l'État seront appelés à devenir propriétaires, et si l'homme qui a prononcé ces étonnantes paroles était encore à la tête de nos finances, je lui dirais à mon tour : A quelle époque tenez-vous un pareil langage, et dans quel lieu vous permettez-vous de le tenir? » (*Applaudissements.*)

Messieurs, l'éloquence de Mirabeau triompha, et le 29 septembre 1790, la France eut enfin un papier-monnaie dans toute l'acception du terme. 1200 millions d'assignats furent décrétés, y compris les 400 millions déjà votés, le cours forcé fut maintenu, mais l'intérêt et la formalité de l'endos furent supprimés; c'était, je le répète, un papier-monnaie dans toute l'acception du terme, jouant le rôle et ayant la prétention d'égaler en tout la monnaie.

Cette prétention se trouva fort mal justifiée. Dès le début, ce qu'on avait tant prédit, arriva; l'argent disparut et disparut si bien, qu'un mois à peine s'était écoulé, et déjà on ne trouvait plus, je ne dirai pas d'or et d'argent pour faire les gros payements (on les faisait en assignats), mais de menue monnaie pour les payements de la vie quotidienne. Comme les moindres assignats étaient de 50 livres et qu'il fallait vivre, force fut aux communes, aux commerçants, aux manufacturiers, d'émettre ce qu'on appelait alors des *billets de confiance*, c'est-à-dire de petits carrés de papier, plus ou moins bien imprimés, quelquefois écrits à la main, sur lesquels on mettait : Bon pour 10 sous, pour 15 sous, pour 20 sous, à rembourser en assignats de 50 livres.

Voilà où, dès le premier mois qui suivit le décret du 29 septembre, fut réduite la France. Il était difficile de nier, en face de l'évidence, la disparition de l'argent et la gêne que causait le papier-monnaie; on osa pourtant le faire. « Il n'y a pas assez d'assignats, dit-on, et surtout, ce qui manque, vous le voyez, ce sont les petites coupures; faites donc de petits assignats, et la France est de nouveau sauvée ». — Sur la proposition de Rabaut-Saint-Étienne, fut rendu le décret du 6 mai 1791, par lequel on créa 100 millions d'assignats de 5 livres, destinés à être échangés contre de gros assignats.

Les auteurs de la proposition durent être flattés de l'empressement du public. On se précipita sur les assignats de 5 livres; l'agiotage s'en empara. L'assemblée crut devoir limiter l'échange, et réserver la meilleure part aux fabricants qui avaient des ouvriers à payer. On faisait queue, on se battait même pour avoir, contre un assignat de 50 livres, dix assignats de 5 livres. Quand on les possédait, il fallait courir rue du Temple, faire queue devant un autre bureau, plus encombré encore, pour changer en sous un assignat de 5 livres. Car, toute monnaie, même le billon, disparaissant, il avait fallu, à la hâte, fabriquer 15 millions de sous avec le métal des cloches, et on ne les distribuait qu'avec parcimonie. Des ouvriers, au nom de leur patron, des domestiques, au nom de leur maître, passaient des journées entières pour avoir la monnaie de 50 ou de 5 livres. Plus d'un, quand il l'avait obtenu, séduit par l'appât d'un gain facile, agiotait pour son compte, et rapportait à la maison un assignat qu'il prétendait n'avoir pu échanger.

On n'était pourtant qu'au début. Le Trésor s'était de nouveau vidé, et la Constituante avait dû, avant de se retirer, ordonner une nouvelle émission (décret du 19 juin 1791). La Législative qui, dans une de ses premières séances, s'était assigné la mission de faire les finances de la France comme la Constituante avait fait la constitution, ne fit rien; elle fut obligée de vivre au jour le jour, et d'ajouter de nouvelles émissions d'assignats aux émissions déjà trop nombreuses, si bien que, à l'époque où elle termina ses séances, la France avait déjà en circulation 2 700 000 de papier-monnaie, et plus un écu. Chassés par la concurrence d'un rival indigne qu'on avait la prétention de faire, au nom de la loi, leur égal, les écus avaient passé la frontière ou s'étaient réfugiés à la Bourse, seul lieu où ils fussent appréciés à leur valeur par le commerce libre. On y vendait des assignats contre de l'or et de l'argent. A la fin de la Constituante, les métaux gagnaient au change, ou ce qui revient exactement au même, les assignats perdaient de 16 à 20 pour 100; à la fin de la Législative, ils perdaient 43 pour 100.

Telle était la situation des finances lorsque la Convention s'installa aux Tuileries. Avec elle commence la seconde période de l'histoire des assignats. Je me contenterai d'en indiquer les principaux traits, car, si la Convention a eu devant l'histoire des torts nombreux, si, à côté de grandes idées de bienfaisance elle a produit ou approuvé des théories antisociales, si elle a méconnu trop souvent et sacrifié la liberté; du moins, à l'égard des assignats, les plus grands torts, vous le voyez, ne lui sont pas imputables. C'est sur la Constituante que pèse la responsabilité. La Convention avait un immense fardeau à porter : d'une part l'État et ses nombreux services à faire vivre, de plus cinq armées à organiser et à nourrir sur les frontières, la guerre civile à combattre à l'intérieur, les maux de la famine à adoucir et un peuple sans travail à satisfaire. Pour suffire à tant d'exigences, pas d'impôts, pas de ressources, rien que le papier-monnaie. Elle dut donc user du papier-monnaie. De ce côté, l'histoire n'a aucun reproche à lui adresser.

Toutefois, messieurs, la Convention ne comprit pas ou ne voulut pas s'avouer à elle-même que les assignats étaient seulement une ressource révolutionnaire, un expédient dans un temps de crise. Elle accepta les illusions de la Constituante, et, comme elle, s'imagina que la cause de la Révolution était

intimement liée à l'existence des assignats. Or, pour soutenir cette monnaie qui, fabriquée chaque jour en plus grande quantité, se dépréciait chaque jour entre ses mains, elle n'hésita pas à recourir à la violence et même à la violation de la propriété. Là commencent ses torts. En finance comme en politique, elle mit le salut public au-dessus du respect des droits individuels, et prétendit faire circuler sa monnaie révolutionnaire par la terreur. C'était ainsi qu'elle prétendait fonder le crédit!

Sous la Constituante on avait répété : « La France n'a pas assez de numéraire; faites des assignats. » Sous la Convention le langage changea : « La France a trop de numéraire, dit-on, et l'on se préoccupa des moyens de réduire la quantité des assignats afin de soutenir les cours.» Trois moyens furent imaginés et appliqués, les deux premiers inspirés par le plus détestable esprit d'iniquité, le troisième équitable et digne de ramener la confiance, si elle avait pu rentrer alors dans la France attaquée par l'Europe et gouvernée par la Terreur.

On décréta, le 19 mai 1793, un emprunt forcé d'un milliard. Singulier emprunt! il ne portait pas intérêt, et il devait être payé uniquement par les citoyens riches, c'est-à-dire par les citoyens jouissant d'un revenu supérieur à 1000 livres; enfin il n'était remboursable qu'en domaines nationaux. C'était appliquer le système des réquisitions à la vente des biens du clergé.

Il y avait, depuis le commencement de la Convention, deux espèces d'assignats : les assignats à face royale, qui avaient été créés sous la monarchie, et les assignats républicains, fabriqués depuis la proclamation de la république. L'agiotage mettait entre eux une certaine différence, et, au milieu des fluctuations du marché, les assignats à face royale avaient presque constamment une légère supériorité, c'est-à-dire qu'ils perdaient un peu moins que les assignats républicains. Grande était la colère de la Convention, qui voyait dans ce fait un complot; il n'y avait simplement que l'opinion de quelques spéculateurs, qui avaient plus de confiance dans l'ancienne monarchie que dans la république naissante.

La Convention décréta la démonétisation des assignats à face royale, l'échange des assignats de 100 livres et de moins de 100 livres, et l'annulation pure et simple des assignats au-dessus de 100 livres, en alléguant cette bizarre raison, qu'il n'y avait que des riches qui pussent avoir des assignats d'une valeur supérieure à 100 livres, et qu'il fallait que les gens riches payassent les frais de la révolution. 558 millions se trouvèrent annulés par cette banqueroute.

La troisième mesure, par laquelle on voulut diminuer le nombre des assignats, fut la création du grand livre de la dette publique. L'idée appartenait à Cambon; elle était ingénieuse, je dirai même que si elle eût été appliquée au début de la révolution, au moment où fut décrété le remboursement de la dette, elle eût pu sauver la situation financière. Elle consistait à réunir la dette constituée et les diverses dettes exigibles, certificats de liquidation, bons et effets, à les fondre en une seule et même dette, à admettre dans cette combinaison les assignats et à transformer la dette entière en inscriptions de rente perpétuelle au grand livre, à raison de 5 francs de rente pour chaque créance de 100 fr. en capital. Le propriétaire d'une inscription pouvait jouir du revenu, ou recouvrer son capital en vendant son titre, ou échanger ce titre contre des biens nationaux; l'État se trouvait dégagé de l'obligation d'un remboursement impossible, et le marché débarrassé d'une masse considérable de papiers.

Cambon calculait qu'il y avait alors environ 3 milliards d'assignats dans le commerce; qu'un milliard rentrerait par l'emprunt forcé; un milliard se convertirait en rentes perpétuelles, et qu'un seul milliard enfin restant dans la circulation, le papier-monnaie se soutiendrait. Il se serait à peu près soutenu sans doute, s'il n'avait pas fallu que les presses travaillassent incessamment pour fournir chaque jour à chaque nouvelle dépense, et si, pendant que la Trésorerie retirait d'une main un milliard, elle n'avait pas, de l'autre main, versé 3 ou 4 milliards dans le public. C'est ainsi que les assignats arrivèrent à perdre 60 et 70 pour 100.

La valeur nominale de toutes les denrées avait considérablement haussé; les ateliers étaient fermés, non-seulement parce que la révolution appelait ailleurs ses enfants, mais parce que le commerce et le travail étaient devenus presque impossibles dans de pareilles conditions; les cultivateurs cachaient leur blé, pour ne pas être contraints de l'apporter sur un marché, où on les payait en assignats, au pair, c'est-à-dire avec une monnaie ayant cours forcé, mais reçue à peine, dans les transactions privées, pour le tiers de sa valeur nominale. Les municipalités s'irritaient contre les patrons et les cultivateurs, et réglementaient les subsistances. Aussi, à aucune époque de notre histoire, les subsistances n'ont-elles été plus mal administrées. Les émeutes étaient continuelles. A Paris, on faisait queue, à la porte des boulangers pour avoir du pain, au port, pour avoir du charbon; le pain et le charbon manquèrent, et il fallut rationner les habitants. La misère rend l'homme défiant et irritable. Les partis les plus exaltés mirent à profit cette disposition des esprits, et plus d'une fois soulevèrent la population des faubourgs en demandant du pain. La municipalité de Paris, sous l'inspiration des Hébertistes, vint à plusieurs reprises, réclamer, avec insistance, de la Convention la fixation d'un maximum, c'est-à-dire d'un prix au-dessus duquel les denrées de première nécessité ne pourraient plus être vendues. Elle considérait cette mesure comme le salut du peuple et l'exercice d'un droit légitime : « Les fruits de la terre, comme l'air, disait-elle, appartiennent à tous les hommes! »

La municipalité de Paris obtint gain de cause; deux décrets furent rendus, l'un sur l'accaparement, en juillet 1793, l'autre sur le maximum, au mois de septembre de la même année, qui complétèrent la législation des assignats et montrèrent à quelles odieuses conséquences le papier-monnaie peut conduire un gouvernement despotique.

Le premier décret mettait l'accaparement au nombre des crimes punissables de la peine de mort. Était déclaré accapareur quiconque ne mettait pas immédiatement et intégralement en vente la totalité des marchandises qu'il pouvait avoir dans ses greniers ou magasins; pour s'assurer que chacun accomplissait bien les ordres donnés, les négociants en gros et les marchands en détail étaient tenus d'afficher sur leur porte, chaque jour, la quantité de marchandises qu'ils avaient à vendre, et chaque soir la quantité de celles qu'ils avaient vendues, laquelle était à défalquer de celles qu'ils possédaient le matin.

Quant au maximum, voici en quoi il consistait. On relevait, pour chaque marchandise, les prix de l'année 1790, qui avait précédé la création des assignats; on les augmentait d'un tiers, et l'on obtenait ainsi le prix du maximum pour les

marchandises; pour les salaires, on augmentait de moitié. La Convention n'osa pas d'abord rendre sur cette matière une loi générale; dans son décret du 29 septembre 1793, elle ne comprit que 39 catégories de produits : c'était déjà beaucoup !

Qu'arriva-t-il? Il est facile de le deviner, quand on se rappelle que les assignats perdaient 60 à 70 pour 100. Le lendemain du jour qui vit paraître le décret, la foule se précipita chez les épiciers et autres marchands, réclamant aux prix du maximum toute espèce de denrées, et vingt-quatre heures après les boutiques étaient vides. Les marchands se gardèrent bien de renouveler leurs approvisionnements dans de pareilles conditions, de sorte que tous les magasins se trouvèrent fermés.

Grande rumeur à la Convention ; nouveau décret par lequel elle renforça le maximum, le rendit plus général, et déclara qu'elle traiterait comme traître à la patrie quiconque, à l'avenir, fermerait son magasin.

Malgré ce second décret, ou, pour parler d'une manière plus exacte, à cause même de ce second décret, les subsistances furent, durant toute l'année 1793, d'un prix exorbitant hors des marchés, et d'une rareté extrême sur les marchés. La famine fut en permanence dans Paris et dans la province. Les terroristes seuls avaient pu concevoir dans son ensemble le système du maximum, et il n'y avait que la Terreur qui pût lui donner quelque chance d'être partiellement exécuté. C'est qu'elle ne ménageait pas les menaces : la mort pour l'accapareur; le nom de suspect, avec ses conséquences, pour le marchand qui fermait boutique; vingt ans de fers, et bientôt, par un autre décret, la mort pour qui donnait ou recevait un assignat à perte, pour qui l'échangeait contre des espèces ou vendait une marchandise au-dessus du tarif. On savait alors que l'exécution suivait de près la menace, et la crainte de l'échafaud pesait d'un poids considérable dans la balance des intérêts. Il y avait cependant encore des spéculations secrètes, dangereuses, mais d'autant plus lucratives; elles permettaient de mesurer la dépréciation, qui se maintint, pendant toute la Terreur, entre 60 et 70 pour 100.

Lorsque la Terreur fut passée, et que le maximum fut tombé avec la Terreur, qui était son soutien, tout à coup les assignats tombèrent d'une chute immense. A l'époque de la mort de Robespierre, 100 livres en assignats valaient encore à peu près 30 ou 35 livres en argent. Quinze mois après, à la fin de la Convention, 100 livres en assignats valaient 2 livres et un sol. Aussi, pour suffire aux dépenses de l'État avec une pareille monnaie, huit cents ouvriers étaient-ils sans cesse occupés à imprimer des assignats : c'était la manufacture la plus florissante de la république.

L'émission était devenue si considérable que l'on n'osait pas l'avouer à la tribune. On ne rendait plus de décrets de fabrication, et l'on avait autorisé le comité des finances à faire imprimer des assignats autant que besoin serait. En quinze mois, les presses en fournirent pour une valeur nominale de 19 milliards et demi : c'était un des griefs des partisans de Robespierre contre les thermidoriens.

La cause des assignats était désormais une cause perdue. On fit de vains efforts pour la relever, au moins pour quelque temps, en facilitant la vente des biens nationaux. On déclara qu'il n'y aurait plus d'enchères, et qu'on pourrait devenir propriétaire d'une terre domaniale, quelle qu'elle fût, en payant en assignats une somme égale à 75 fois le revenu, tel qu'il était en 1790. L'appât était séduisant; avec 1000 francs en numéraire, on pouvait acheter 31 000 livres en assignats, et les échanger ensuite contre une terre dont le revenu était en numéraire de 413 francs. C'était un beau placement : beaucoup achetèrent, et eurent ainsi le rare avantage de placer en biens fonciers leur argent à 41 pour 100. Mais les finances de l'État n'en furent pas améliorées; et ceux qui n'agiotaient pas, qui n'étaient pas assez avisés pour comprendre que cette monnaie était à jamais perdue, furent ruinés. La chute si rapide du papier-monnaie les terrifiait; dans leur naïve confiance, ils achetaient d'autant moins qu'il perdait davantage; ils le gardaient, attendant toujours qu'il se relevât. Vous savez combien d'entre nos grands-pères ont, après la révolution, gardé longtemps encore dans leur secrétaire des liasses d'assignats qu'ils avaient acquis par leur travail, et qu'ils ne pouvaient se résoudre à considérer comme d'inutiles papiers à jamais dépouillés de toute valeur !

Un honnête serrurier de Paris s'était retiré, au commencement de la révolution, avec une belle fortune : il était riche de plus de 300 000 francs. Il n'avait jamais agioté, jamais spéculé; et il se trouvait, vers la fin de la révolution, réduit pour toute fortune à 4000 francs. Il n'avait pourtant que payé ses dépenses journalières, et il était contraint à s'adresser au Directoire pour obtenir un secours. « Comment voulez-vous que je vive? disait-il dans sa requête. Je paye une botte d'asperges, 800 livres; une dinde, 900 livres; un gigot, 1248 livres; un rasoir, 1000 livres »;... et le reste à l'avenant !

Les salaires aussi avaient haussé : ils étaient en moyenne de 120 à 350 francs par jour; mais qu'était-ce qu'un salaire de 120 francs quand la livre de viande en valait 130 en assignats?

Cette période fut féconde en ruines, en banqueroutes, en déceptions; non-seulement le trésor resta pauvre, mais la fortune publique, qui n'est que l'ensemble des fortunes privées, s'amoindrit, et aux bouleversements dans la condition des personnes qu'une politique légitime avait nécessairement entraînées, s'ajoutèrent les bouleversements regrettables occasionnés par de mauvaises mesures économiques.

Quand, en 1795, le Directoire prit possession de l'héritage de la Convention, il ne l'accepta que sous bénéfice d'inventaire, et tout d'abord il répudia la monnaie révolutionnaire. Il s'exprimait ainsi dans son premier message aux Cinq-Cents : « Nous ne parlerons aujourd'hui que de l'état des finances, parce que nous ne pouvons plus différer; parce que tous les ressorts se brisent dans nos mains, parce que la plus effroyable catastrophe menace d'engloutir la république entière, si un remède aussi actif que puissant ne fait changer en un moment, pour ainsi dire, la face des affaires. » Or, messieurs, le remède que le Directoire avait imaginé était encore tiré de l'arsenal des violences : c'était un emprunt forcé; il fut voté, et il aggrava le mal. Quelques jours après, il fallut décider que la fabrication totale des assignats serait portée à 40 milliards; après quoi les presses seraient brisées. En effet, le 18 février 1796, sur la place Vendôme, les presses étaient brisées.

Le règne des assignats était terminé. La république et la monarchie avaient fabriqué, au total, une somme de 45 milliards et demi; sur ces 45 milliards et demi, 13 milliards environ étaient rentrés par l'impôt et par l'achat des biens nationaux; 1 milliard avait été employé à des échanges; 2 milliards et demi restaient dans les caisses publiques; mais d'autre part, 3 milliards avaient été remis

en circulation après être rentrés une première fois; en résumé, il y eut donc à la fois, sans compter les assignats faux, environ 32 milliards dans le public. Mais, en mai 1796, 100 livres en assignats ne valaient plus que 3 sous 6 deniers, et le gouvernement, après avoir inutilement essayé de les transformer en mandats, les abandonna à leur néant. Le 21 mai, il rendit un décret par lequel il annulait purement et simplement les 21 milliards d'assignats qui restaient encore dans la circulation.

Le Directoire avait en effet essayé de remplacer les assignats par des mandats. Les mandats furent aussi impuissants que les assignats, et tombèrent d'une chute encore plus rapide. Créés en mars 1796, ils perdaient, en février 1797, 99 pour 100. Le gouvernement se décida alors à supprimer le cours forcé, et les mandats entrèrent aussitôt dans le néant où les assignats les avaient précédés.

Ce fut une immense banqueroute; les assignats et les mandats, sans doute, n'avaient presque plus aucune valeur; mais il était de l'honneur du Directoire de respecter cette ombre de valeur, et de ne pas finir ainsi, par une annulation complète et brutale, l'histoire d'une monnaie qui avait soutenu la république naissante.

J'aurais voulu, messieurs, revenir avec vous sur ce récit et marquer nettement quelles erreurs théoriques les hommes de la révolution ont commises, quelles nécessités il a fallu subir et quelles fautes il eût été possible d'éviter. Mais l'heure aussi bien que ma fatigue m'avertissent qu'il est temps de m'arrêter, et je me contenterai de tirer une courte moralité du sujet dont je vous ai entretenu.

Il y a, comme je le disais en commençant, dans la vie des peuples des circonstances difficiles. On ne peut pas dire à une nation : « Vous n'userez jamais de papier-monnaie parce que la science économique le condamne, avec raison, comme pernicieux aux finances, au crédit, au commerce. » Mais on peut lui dire : « Si vous êtes jamais tentée, en un jour de détresse, d'employer le papier-monnaie, réfléchissez bien, avant de vous y résigner, à tous les maux qu'il engendre; si le malheur des temps ne vous laisse pas le choix des expédients, usez-en le plus modérément possible; et, quand vous en aurez usé, quelque bas qu'il soit tombé, reprenez-le, non pas au pair, mais à un taux raisonnable, convertissez-le en titres de rente, ou remboursez-le de quelque autre manière, mais ne l'anéantissez pas entre les mains de vos créanciers! L'honneur vous en fait un devoir, et j'ajouterai que votre intérêt vous y convie. Car les nations, comme les individus, acquièrent le crédit en méritant la réputation d'une longue et inviolable fidélité à leurs engagements. » C'est là une vérité, messieurs, que proclame hautement l'histoire des peuples du nouveau et de l'ancien continent.

ÉMILE LEVASSEUR.

## VARIÉTÉS.

**Urval ur Franska Litteraturen** (*Lectures choisies de littérature française*), par F. N. STAAFF, professeur de littérature française à l'Académie royale militaire suédoise de Carlberg. — 2e édition (1).

Cet ouvrage, dont M. Staaff donne une réédition toute française, ou plutôt une édition vraiment nouvelle et perfectionnée, grâce aux conseils précieux d'hommes compétents comme MM. Sainte-Beuve, Egger, Taschereau, etc., a été composé pour des lecteurs suédois, curieux de connaître par des extraits bien choisis nos principaux écrivains avec leur caractère et leur talent propres.

« Nous nous sommes efforcé, dit l'auteur, exposant dans une courte préface son but et ses efforts, tout en tenant compte de l'importance relative des écrivains, de donner une idée aussi claire et aussi complète qu'il était possible du caractère de chacun d'eux, et de présenter par la réunion chronologique d'un nombre d'auteurs aussi grand que l'espace nous l'a permis, un tableau où l'on embrasse non-seulement la littérature française dans son ensemble, mais où l'on suive encore chaque phase de son développement. »

Il faut louer M. Staaff d'avoir su exécuter si bien le plan qu'il avait conçu et qui vient d'être exposé. On voit que, adoptant l'ordre chronologique, et groupant sous le nom de chaque auteur tous les fragments choisis pour figurer dans son livre, il se sépare nettement des auteurs ordinaires de *Chrestomathies* et de compilations d'extraits, qui rangent dans un chapitre l'histoire, dans un autre la morale, dans telle partie la poésie, et ainsi du reste. Cette marche est la plus naturelle, la seule qui permette au lecteur de se rendre compte des changements accomplis dans une littérature. Suivre cette méthode, c'est s'astreindre, il est vrai, au devoir de citer parfois des écrivains médiocres, pâles imitateurs de maîtres, puisque l'on ne veut pas uniquement présenter des modèles de style et de composition, mais reproduire le mouvement littéraire avec ses variations, par conséquent avec ses défaillances comme avec ses progrès. Mais, si l'on est averti par quelques judicieuses réflexions, quel mal y a-t-il à passer des beautés aux défauts, et de ce qui est grand à ce qui est petit? Ce contraste même n'est-il pas le meilleur des enseignements? Voilà surtout, selon nous, ce qui constitue l'originalité de l'ouvrage de M. Staaff et ce qui le distingue de la masse des Recueils vulgaires avec lesquels son étiquette pourrait le faire confondre.

Rien n'a été négligé pour augmenter la valeur et l'attrait des *Lectures choisies de littérature française*. Des Notices rédigées par M. Auguste Robert, collaborateur de l'auteur suédois pour une partie de sa tâche, disent ce que fut chacun des écrivains cités, ce qu'il valait et ce que valent encore ses ouvrages. Condensées ou développées autant qu'il est nécessaire pour l'intelligence de l'œuvre et du caractère de l'écrivain, et selon son importance relative dans l'histoire des lettres françaises, ces Notices ont, en général, le mérite d'une saine impartialité. On n'y trouve ni ce rigorisme de la vieille école pédagogique, ni ces excès d'un autre genre, marchandant ou accordant l'éloge aux œuvres classiques ou aux œuvres modernes, non d'après un examen attentif de leurs qualités et de leurs défauts, mais d'après certaines idées préconçues.

Un tableau sommaire de la *Littérature française depuis ses commencements jusqu'au siècle de Louis XIV*, précède la collection d'extraits. M. Kramer, autre collaborateur de M. Staaff, eût pu l'étendre un peu au delà des bornes qu'il s'est imposées; ce résumé exact, mais très-serré, eût réclamé, pour former une introduction mieux proportionnée au corps de l'ouvrage et plus attrayante, quelques pages de plus. Les exemples de notre littérature ancienne, les morceaux empruntés aux prosateurs et aux poëtes des premières périodes littéraires, depuis la formation de la langue française jusqu'à

(1) Stockholm, E. T. Bergegren.

sa constitution définitive (842-1600), nous ont paru aussi variés et aussi intéressants qu'on pouvait le désirer.

C'est une excellente idée que d'avoir reproduit ensuite, avant la collection des morceaux pris dans notre littérature moderne, depuis l'an 1600 jusqu'aux temps où nous vivons, la *Revue de l'état des lettres en France au* XVII^e *siècle*, par Voltaire, non sans quelques réserves au sujet de certains jugements émis par ce grand critique. La citation d'un *Tableau du règne de Louis XIV*, par M. Villemain, est moins heureux ; ce petit passage est bien gonflé de rhétorique.

L'ouvrage de M. Staaff, divisé en cinq ou six cours, aura plusieurs volumes; les deux derniers embrasseront l'époque contemporaine à partir de la Restauration et piqueront encore plus que les premiers la curiosité du public suédois. Les différents *Cours* se subdivisent en *sections*, et celles-ci en deux parties : *Choix de prosateurs* et *Choix de poëtes*. La section I (1600-1715), outre les noms universellement consacrés et les citations obligées de Pascal, de la Rochefoucauld, de la Bruyère, de Corneille, de Molière, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, etc., comprend des passages de Saint-Vincent de Paul, de Scarron, du cardinal de Retz, de Saint-Évremond, de Malebranche, d'Hamilton parmi les prosateurs ; de Rotrou, de Chapelle, de Brébeuf, de Quinault, de Chaulieu, etc., parmi les poëtes.

Peut-être, s'il fallait terminer par une critique, regretterais-je de ne pas voir reproduits certains morceaux de Molière de Racine, de Boileau, plus originaux, plus remarquables que ceux mêmes qui occupent une place dans le recueil de M. Staaff. Je regretterais, par exemple, l'absence des beaux vers où Boileau, exceptionnellement ému, pleure la mort de Molière. Je demanderais que Régnier, ce satirique plein de verve, et Regnard, le plus heureux successeur de Molière, ne fussent pas représentés par de si minces extraits. Mais je préfère louer l'auteur d'avoir su rendre plus accessible à ses compatriotes l'étude de notre littérature, en leur apprenant à la juger plus équitablement et à l'aimer davantage par une connaissance plus complète de son génie.

FÉLIX FRANK.

## LIVRES NOUVEAUX.

**Les métaux dans l'antiquité**, par M. ROSSIGNOL, membre de l'Institut, professeur de littérature grecque au Collége de France (Durand, éditeur).

S'il est une science qui ait échappé jusqu'ici à l'influence, si longtemps dominante de l'éclectisme, c'est assurément la mythologie. Rien de plus absolu que les prétentions de ces écoles rivales qui prétendent ramener la théogonie, l'une à une opération réfléchie de l'intelligence, à une création volontaire de symboles, l'autre à une erreur naïve de l'humanité, dupe de son propre langage. La doctrine d'Évhémère, qui ne voyait dans les dieux que des hommes divinisés, paraît tombée aujourd'hui dans un profond discrédit ; il n'y a qu'une voix parmi nos contemporains pour décrier ce système « *platement impie* », comme l'appellent MM. Guignaut et Renan. Et pourtant l'apothéose elle-même, il faut bien le reconnaître après avoir lu le savant mémoire de M. Rossignol sur les *Origines religieuses de la métallurgie*, l'apothéose elle-même a joué son rôle dans les plus anciennes conceptions religieuses dont l'histoire ait gardé le souvenir. Faut-il s'en étonner? Si la vérité est une, l'erreur est multiple ; et il est douteux que nous possédions jamais une histoire complète des hallucinations de l'humanité. M. Rossignol voit avec beaucoup de vraisemblance dans les dieux de la Samothrace des inventeurs déifiés par la reconnaissance, comme les empereurs romains devaient l'être un jour par la servilité.

Le mémoire étendu sur l'*Orichalque*, qui forme la seconde partie de ce beau volume, est un vrai modèle de dissertation approfondie : il est vrai que l'auteur a pu s'aider, dans ce labeur d'archéologue, d'une érudition philologique malheureusement trop rare chez les savants voués à ce genre de recherches. De la comparaison des textes commentés par M. Rossignol avec une remarquable précision, il résulte que le mot *orichalcum* ou *aurichalcum* (d'où le français « archal ») désigne chez les auteurs anciens, tantôt le cuivre, tantôt l'alliage du cuivre et du zinc, tantôt celui du cuivre et de l'étain.

## BULLETIN DES COURS.

CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Demain samedi, 17 mars, M. J. J. WEISS traitera du *Roman de Werther et de son histoire*.

Lundi 19 mars (au profit des victimes du choléra). — M. GUÉRIN (de la Guadeloupe) : La Guadeloupe et ses désastres depuis 1635.

Mardi 20 mars. — M. WILLIAM REYMOND : Châteaubriand et madame de Staël.

Mercredi 21 mars. — M. ÉMILE DESCHANEL : Les romans de Voltaire.

Jeudi 22 mars. — M. GEORGES BELL : Souvenirs et impressions de voyage.

Mademoiselle KAROLY (ex-artiste de l'Odéon) dira le *Songe d'Athalie* et *Melpomène* d'Auguste Barbier.

Vendredi 23 mars. — M. SAMSON : La tragédie : Rachel.

Samedi 24 mars. — M. J. J. WEISS : Gœthe : *Hermann et Dorothée*.

M. J. J. Weiss fera encore trois autres conférences dans l'ordre suivant :

Samedi 31 mars : Bourdaloue; la morale et la politique chrétienne.

Samedi 7 avril : Faust et Marguerite.

Samedi 14 avril : *Wilhelm Meister*; Gœthe et la Révolution française.

**Grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.**

CONFÉRENCES D'ÉCONOMIE POLITIQUE
PAR M. FRÉDÉRIC PASSY
(le dimanche, à dix heures et demie précises).

Dimanche prochain, 18 mars : *Des subsistances* (liberté de commerce des grains).

**Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.**

ARRAS.

MM. LECESNE : Congrès d'Arras en 1435. — DE MALLORTIE : Brizeux, ancien élève du collége d'Arras ; sa vie, ses œuvres. — PARIS, docteur en droit : De la puissance paternelle. — LEDIEU, directeur de l'école de médecine : Du rôle du médecin dans la société. — WICQUOT : La philosophie dans la Fontaine. — DE LINAS : Histoire de l'émaillerie sur métaux. — VAN DRIVAL (l'abbé) : De l'art chrétien dans ses principes, avec quelques applications à d'anciens monuments de la ville d'Arras. — DE SÉDE : Étude historique sur Jeanne d'Arc ; l'art dramatique au XIX^e siècle. — PARENTY (Auguste) : Étude historique sur le commerce et l'industrie à Arras. — LECESNE (Paul), conseiller de préfecture, docteur en droit : Un ministre romain à la fin du IV^e siècle.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 17 — 24 MARS 1866


### GRAND AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE.


M. ÉD. LABOULAYE
(de l'Institut.)


**De l'éducation qu'on se donne à soi-même** (1).

Mesdames, messieurs,

Je crois être l'interprète et de notre Société et de toute l'assemblée, en commençant par remercier M. le maire de l'honneur qu'il nous fait aujourd'hui en présidant cette réunion.

Notre bibliothèque, on vous l'a dit, est une institution libre; elle a été fondée et se soutient par nos seules ressources (ressources modestes, comme vous venez de l'entendre), mais elle est ouverte à tout le monde. C'est la bibliothèque du quartier. Elle est donc, dans le sens le plus large du mot, une institution municipale. Aussi serons-nous toujours heureux toutes les fois que le premier magistrat de l'arrondissement voudra bien nous honorer de sa présence et nous aider de ses conseils.

Je remercierai également M. le vice-recteur de la Sorbonne, qui, avec une bonne grâce exquise, a bien voulu mettre à notre disposition cette grande salle, qui est habituée à voir des réunions bien autrement savantes que la nôtre. Mais, après tout, pourquoi la Sorbonne s'étonnerait-elle de voir accourir de tous côtés

Des enfants qu'en son sein elle n'a pas portés?

La Sorbonne est vieille, elle a vu beaucoup de choses, elle doit être indulgente et rien ne doit plus l'étonner. Je dirai plus, elle doit voir avec un certain plaisir ce nouveau progrès dans la voie où elle a toujours poussé les siens. Autrefois, il y a cinq siècles de cela, quand la science s'était réfugiée dans l'Église, la Sorbonne a abrité les clercs qui venaient y étudier. Quand plus tard la noblesse, le tiers état, la bourgeoisie ont voulu s'instruire, la Sorbonne s'est agrandie et a ouvert à cette jeunesse studieuse ses Facultés de lettres et de sciences. Aujourd'hui nouveau progrès; c'est le peuple qui s'élève et demande à s'éclairer: pourquoi ne serait-il pas le bien venu? Pourquoi la Sorbonne ne reconnaîtrait-elle pas en lui un de ses enfants longtemps oublié et qui vient aujourd'hui demander sa place au foyer maternel?

Salut donc à la vieille Sorbonne, et merci de son hospitalité!

Et maintenant, messieurs, je vous demanderai la permission de causer familièrement avec vous.

Quoique je ne sois pas orateur, j'admire l'éloquence, je la trouve fort à sa place dans ces assemblées où il faut exciter ou calmer les passions; mais ici, entre nous, pour causer de nos affaires, il n'est besoin ni de grands gestes ni de grands mots.

Nous cherchons la vérité. La vérité m'a toujours fait l'effet d'une honnête femme. Avez-vous remarqué qu'avec beaucoup de frais et de peines, en étendant à l'infini leur crinoline, en mettant derrière leur tête une botte de cheveux, les honnêtes femmes, après avoir dépensé l'argent du ménage, arrivent à ce résultat qu'elles ne ressemblent plus à des femmes honnêtes? Il en est de même de la vérité; quand on la pare et qu'on la farde, elle a l'air du mensonge. Laissons-lui donc sa simplicité, c'est son plus grand charme; c'est ce qui fait que, quand une fois on l'a connue, on ne peut plus en détacher ni ses yeux ni son cœur.

Je voulais vous parler des bibliothèques, mais vous avez entendu un rapport si complet et si bien fait, qu'en vérité je ne pourrais plus vous faire que des variations sur un air connu, et je ne sais pas si vous êtes de mon avis, mais je ne trouve rien d'insupportable comme des variations.

Je prendrai donc un sujet tout voisin: je vous parlerai de l'éducation. Je vous parlerai surtout de l'éducation que l'on se donne à soi-même par la lecture. J'essayerai

(1) Ce discours a été prononcé, dimanche dernier, à l'assemblée générale des sociétaires et adhérents de la Bibliothèque populaire des Amis de l'instruction du Ve arrondissement de Paris, association dont M. Laboulaye est président. La séance avait été ouverte par un discours de M. Rateau, maire de l'arrondissement, suivi des rapports de M. Adam, secrétaire, et de M. le trésorier. M. Adam a retracé rapidement la fondation, l'histoire et les progrès de cette bibliothèque, établie uniquement par l'initiative privée. Il a très-justement rappelé que l'idée de créer des bibliothèques populaires, formées et alimentées par le libre concours des particuliers, est due à un simple ouvrier, M. Girard, devenu maintenant un des coopérateurs les plus utiles et les plus dévoués du mouvement qu'il a si heureusement provoqué. Aujourd'hui, la Bibliothèque populaire du Ve arrondissement possède plus de 3000 volumes et compte 529 adhérents. Son modeste budget est exemplaire, car il se solde par un excédant.

ainsi indirectement de vous démontrer l'utilité des bibliothèques et de conquérir votre bienveillant concours pour notre institution.

Qu'est-ce que l'éducation? On est toujours obligé de donner des définitions, et les définitions ont en général ce léger défaut, que ceux qui les font ne les comprennent pas toujours, et que ceux à qui on les offre ne les comprennent presque jamais. — Cependant j'en risquerai une, et je tâcherai de la justifier.

L'éducation, c'est la science de la vie, c'est l'art de bien vivre. L'agriculture, par exemple, c'est l'art de tirer d'un champ tout ce que ce champ peut produire. Eh bien! l'éducation a pour objet de tirer d'un homme tout ce que cet homme peut donner, c'est-à-dire de développer tous ses organes, toutes ses facultés, et comme son bonheur est dans le parfait développement de ses organes et de ses facultés, la science qui lui permet de les développer et de s'en servir, est la science même de la vie.

Voilà ma définition, essayons maintenant de la justifier en détail.

L'éducation, avons-nous dit, consiste dans le parfait développement des organes et des facultés de l'homme. Quels sont ces organes et ces facultés? Me voilà obligé de faire de la philosophie. Je serai très-bref et très-clair, car il y a ici des souvenirs qui m'écraseraient.

La première chose qui nous frappe quand nous nous étudions nous-mêmes, ce que nous ne faisons que trop rarement, c'est notre corps. Notre corps est composé d'organes qui nous mettent en rapport avec le monde extérieur : les yeux pour voir des objets, des pieds pour en approcher, des mains pour les saisir, des oreilles pour communiquer avec nos semblables, une voix pour leur répondre. Voilà donc ce qui nous frappe d'abord : un corps et des organes, et ces organes sont susceptibles de se développer par l'exercice et d'arriver à une finesse inouïe.

Mais le corps n'est pour ainsi dire que l'extérieur de la machine. Il y a à l'intérieur une force qui fait mouvoir ces organes, qui les dirige et qui est assez puissante pour mener le corps où il ne voudrait pas aller, pour pousser le soldat au-devant du canon. Cette force intérieure, c'est l'âme, qui a des facultés, comme le corps a des organes. Ces facultés de l'âme, on les a classées; c'est là l'objet de la philosophie, et l'on a partagé l'âme en deux grandes divisions, divisions fort justes et que nous retrouvons en nous-mêmes après un instant de réflexion.

Il y a d'un côté l'esprit, qui a pour objet la recherche de la vérité. Cet esprit se divise à son tour en facultés diverses au moyen desquelles il perçoit le monde extérieur. La sensation nous révèle la présence des objets, le jugement rapproche deux sensations et les compare, le raisonnement tire des conclusions des faits observés, la mémoire rappelle les faits, l'imagination les combine. Tout cela compose ce premier élément de l'âme qu'on appelle l'esprit.

Et puis au fond de l'âme, et plus profondément encore que l'esprit, il y a ce qu'on appelle, dans le langage ordinaire, le cœur, c'est-à-dire les passions qui nous poussent et nous agitent, et une volonté, qui met toute la machine en jeu. Enfin, entre l'esprit et le cœur existe un espèce de milieu tranquille, la conscience, miroir incorruptible, qui nous permet de nous voir nous-mêmes, de nous observer, de nous juger quand nous agissons.

Voilà l'homme tout entier : il est corps, esprit et cœur.

Voilà ce qu'il a reçu en naissant; voilà ce qu'il lui faut développer; voilà, si je puis me servir de cette expression, le capital avec lequel chacun de nous entre dans le monde et dont il doit tirer le meilleur parti possible.

Peut-on en abuser? peut-on dissiper ce capital? J'en appelle à vos souvenirs. Qui de vous n'a connu, à l'école ou dans l'atelier, quelque jeune homme heureusement doué de la nature, beau, d'un esprit agréable, et qui, tout à coup abandonné à ses passions, à la débauche, à l'ivrognerie peut-être, a usé en quelques années ce capital qu'il devait dépenser en soixante-dix ans? Celui-là a fait banqueroute, et la banqueroute en pareil cas, c'est la maladie et la mort.

Il y a aussi des hommes qui, ayant reçu un esprit facile, préfèrent passer leur temps dans l'oisiveté et la paresse. Cela se voit rarement à Paris, mais souvent en province. Combien de fils de famille qui, étant trop fiers pour se faire ouvriers et n'ayant pas assez d'énergie pour prendre un état, dissipent leur vie dans les cafés! Quand ils sont morts, on grave sur leur tombe ces pompeuses épitaphes qui se payent à tant la ligne : *bon père, bon époux, bon fils*... et le reste; mais si la vérité avait droit d'être entendue, elle écrirait sur la pierre : «Celui-là a bu 30 000 chopes de bière, a fait 40 000 parties de dominos, et a fumé 100 000 pipes. Voilà toute sa vie. » Est-ce la peine d'entrer dans le monde pour en sortir de cette façon? Boire, manger et dormir, ce peut être la vie d'un animal, ce n'est pas celle d'un homme.

Parlons maintenant du cœur et de ce qu'il demande.

On voit des gens qui, de bonne heure, étouffent en eux le besoin d'aimer, source de tant de belles actions, ramènent tout à eux-mêmes, et mettent tout au service de leurs passions et de leurs intérêts. Ils ne pensent qu'à eux seuls, ils ne vivent que pour eux seuls; aussi le jour où ils meurent, chacun voit-il leur mort avec une indifférence complète. Ils n'ont jamais aimé personne et personne ne les a aimés. A ceux-là encore, le cœur a fait banqueroute.

Heureusement il n'en est pas toujours ainsi; nous voyons des gens qui savent profiter de ce capital qu'ils ont reçu en naissant, et, chose singulière à dire, quelquefois, plus le capital est petit, et mieux on en fait usage. Qui n'a vu, par exemple, une pauvre femme restée veuve de bonne heure avec peu de santé, peu de

ressources, et de petits enfants qui ne sont pas bien forts? Elle sait qu'elle a besoin de vivre pour ses enfants, et, à force de soins, de travail, d'honnêteté, elle trouve moyen de vivre, d'élever sa petite famille, de se faire aimer et respecter de tous. La lampe est fragile, la lumière est faible, mais elle est pure, et tout le monde en passant auprès de cette mère dévouée dit : Voilà une honnête femme!

Pour l'esprit, je ne vous citerai pas d'exemples. En France, en général, chacun use de son esprit; il y a même des gens qui en usent trop, qui s'en servent pour faire une fortune qui souvent n'est pas très-honnête. Mais pour l'âme, pour le cœur, en use-t-on aussi bien?

Oui, heureusement. Cherchez dans vos souvenirs; combien d'entre vous qui peuvent se dire avec un légitime orgueil, en se rappelant le foyer paternel : Mon père, quel honnête homme! ma mère, quelle honnête femme! Et quelle est la fortune, quelle est la succession qui vaudrait celle-là? Pour citer un exemple, qu'il me soit permis d'invoquer le nom de l'homme excellent que nous venons de perdre, M. Labrouste (1). Voici un homme qui n'a pas occupé une grande place dans l'État, mais qui s'en est fait une immense dans l'estime publique par les services qu'il a rendus à l'éducation. M. Labrouste, vous le savez, reçut, il y a vingt-cinq ans, l'offre d'une justice de paix. Il répondit qu'il n'était pas assez riche pour accepter cette place. D'ordinaire, c'est le raisonnement contraire qu'on se fait, on se dit : Une place m'est offerte, je ne suis pas assez riche pour la refuser. Lui, il ne s'est pas trouvé assez riche pour l'accepter, parce qu'il avait réfléchi que cette place était dans un quartier pauvre, et que, quand il aurait condamné des locataires insolvables, il ne pourrait pas s'empêcher de payer les loyers arriérés, et que sa fortune n'y suffirait pas.

Il voulait être riche pour pouvoir faire plus de bien. Directeur de Sainte-Barbe, il y gagna, dit-on, un million; ce million, quand M. Labrouste est mort, on ne l'a pas retrouvé : il avait été employé à soulager des misères cachées. Cet homme excellent n'avait voulu être riche qu'afin de pouvoir se ruiner pour les autres.

Voilà un homme qui certes a fait le plus bel emploi du capital d'affection qu'il avait reçu en naissant.

S'il en est ainsi, si nos organes, si nos facultés sont susceptibles de développement, y a-t-il une science, un art qui puisse nous enseigner ce développement? Comment n'y en aurait-il pas? Nous arrivons à dresser un cheval, à changer le naturel de ce pauvre animal, à élever notre chien et à lui imposer nos caprices, à les substituer aux lois de sa nature, et l'homme que nous élevons non pas pour nous, mais pour lui-même, nous ne pourrions lui dire ce qu'il faut faire, et comment il peut s'élever, se compléter et se rendre heureux sur la terre?

(1) M. Labrouste était membre du conseil d'administration de la Bibliothèque. Il y avait succédé à M. Gratiolet.

Mais l'homme est tellement la créature de l'éducation qu'un grand philosophe anglais, Locke, a pu dire avec raison, et je crois que l'expérience de chacun de vous confirmera cette pensée, que sur dix hommes, il y en avait neuf qui devaient ce qu'ils étaient, le bon ou le mauvais, à l'éducation.

L'éducation, c'est donc, comme je le disais en commençant, la science et l'art de la vie; cette science, il faut la connaître; cet art, il faut le pratiquer; c'est là tout le mystère de l'éducation.

Voyons maintenant comment cette éducation nous est donnée.

La première éducation que nous recevons tous, c'est l'éducation d'une mère.

C'est cette première éducation qui décidera presque toujours de la suite de notre vie, et l'on a souvent remarqué qu'il n'y avait pas un grand homme qui ne fût le fils d'une mère distinguée, ce qui équivaut à dire, remarquez-le, qu'il n'y a pas un grand homme qui n'ait été bien élevé.

C'est en effet à ces premiers moments de la vie qu'une mère peut diriger la conscience et l'esprit de son fils, et préparer ainsi son bonheur ou son malheur à venir. Par exemple, il y a un dicton qui veut que les enfants gâtés tournent mal. La raison en est simple. Un enfant gâté est un enfant dont les facultés ne s'exercent pas; il pleure pour ne pas travailler, pour jouir sans rien faire, il suit son caprice et n'apprend pas le rude métier de la vie. L'enfant élevé sévèrement, au contraire, est un enfant qui travaille, dont l'esprit et le cœur se développent sous l'influence de la fermeté maternelle. Quoi de plus simple que l'enfant gâté tourne mal, que l'enfant élevé sévèrement sache plus tard se diriger lui-même dans la vie?

Et cette première éducation est tellement nécessaire, que moi qui par état suis obligé de suivre les condamnations criminelles, j'ai remarqué que, dans la plupart de ces condamnations, l'homme qui tombe n'est pas toujours aussi coupable qu'on pourrait le croire. Presque toujours celui dont la société est obligée de se défaire comme d'une bête malfaisante, parce qu'il a assassiné, volé, commis quelque crime abominable, c'est un orphelin, un enfant naturel, un fils qui a été chassé de la maison paternelle par un beau-père ou par une belle-mère, un homme dont l'esprit et le cœur ont été étouffés en naissant, un homme qu'on n'a pas aimé, et qui n'a eu personne à aimer, dont on n'a réglé ni la volonté ni les désirs. Grande misère qui demande toute l'attention de la société.

A cette première éducation que nous recevons de notre mère vient se joindre celle de l'Église et de l'école.

L'éducation de l'école est très-importante. Mais en général, elle s'occupe plus de l'esprit que de l'âme, c'est son défaut. L'éducation de l'Église s'occupe, il est vrai, de l'âme plus que de l'esprit, mais chez nous elle se termine de trop bonne heure, et trop souvent il ne nous en

reste qu'un souvenir, souvenir qui ne suffit pas toujours à nous sauver des tentations de la vie.

Vient ensuite la quatrième éducation, celle de l'expérience. Celle-là a une grande réputation, on dit : Oh ! une fois que vous serez aux prises avec les hommes, vous apprendrez à vivre ! L'expérience a pour moi de grands défauts. D'abord c'est une maîtresse très-rude. Il me souvient, étant enfant, d'avoir appris par expérience comment le feu brûlait, mais c'était pour avoir mis mes doigts à la chandelle. On apprend qu'il ne faut pas faire d'excès pour ménager sa santé, mais on apprend cela le jour où l'on est sur un lit de douleur. C'est un enseignement qui vient toujours trop tard, et qui, de plus, a le défaut de ne nous montrer les choses que par le petit côté. De ce que j'ai été mal reçu par une personne en telle circonstance, que les gens à qui j'ai voulu emprunter de l'argent m'ont fermé leur porte, il n'en résulte pas que tous les hommes soient durs et impitoyables.

On arrive ainsi à se faire une foule de préjugés sur la vie mal observée. On a souffert une fois, on en conclut que les choses se passent toujours de même; c'est raisonner comme cet Anglais qui en arrivant à Dunkerque est reçu par une hôtesse flamande qui avait des cheveux roux, et qui écrit sur son carnet : « En France, toutes les femmes ont les cheveux roux. »

Voilà donc quelles sont nos ressources, l'éducation de la mère, l'éducation de l'école, celle de l'Église, et puis celle de l'expérience.

La civilisation moderne a ajouté à ces quatre espèces d'éducation une éducation complémentaire qui ne remplace aucune des quatre autres, mais qui les aide toutes et les éclaire. C'est l'éducation qu'on se donne à soi-même. Cette éducation, on ne peut guère se la donner qu'en communiquant avec les hommes, ou en les écoutant parler; et le meilleur moyen de communiquer avec les hommes ce sont les livres, parce que les livres nous ont conservé l'expérience des temps passés. La lecture n'est pas la science universelle, ce n'est pas non plus la sagesse universelle ; mais un homme qui a pris l'habitude de lire peut toujours consulter sur chaque question donnée une expérience plus grande que la sienne, et une expérience désintéressée.

Voilà l'avantage de la lecture. Savez-vous, en effet, ce que sont les populations qui n'ont pas de livres, par exemple les populations indiennes de l'Amérique? Les Indiens n'ont pas de passé, ils n'ont que les souvenirs vagues conservés par leurs vieillards. Aussi chez eux l'expérience ne fonde-t-elle jamais rien. Si l'un d'eux invente une arme plus parfaite que celle dont ils se servent habituellement, quand elle est détruite il n'en reste plus même le souvenir. La civilisation n'a pas prise sur des gens qui ne peuvent s'appuyer sur le passé; ils sont comme des hommes sans mémoire, et c'est pour cela qu'ils restent sauvages. C'est notre grand avantage à nous que d'avoir un passé; nous vivons, nous pensons avec l'expérience de trois ou quatre mille ans accumulés, et cela grâce aux livres. Au contraire, ces populations-là vivent au jour le jour, et l'on est tout étonné de voir qu'après deux siècles d'établissement des Anglais en Amérique, les Indiens y sont aussi ignorants que le jour où les premiers colons européens y ont mis le pied.

Le livre est donc l'expérience du passé. C'est mieux encore. Un livre est quelque chose de vivant, c'est une âme qui revit en quelque sorte, et qui nous répond chaque fois que nous voulons l'interroger.

J'admire beaucoup la photographie, qui est une très-belle découverte. Prendre le soleil pour instrument, et lui dire : Tu me garderas le souvenir de ceux que j'ai aimés, c'est merveilleux. Mais cette photographie, elle ne nous parle pas. Prenez au contraire un livre, le livre d'un auteur que vous n'avez jamais vu, un Molière si vous voulez, et voyez si Molière n'est pas tout prêt à rire avec vous ; prenez Don Quichotte, et voyez si Cervantes n'est pas tout prêt à vous raconter ses plaisirs et ses peines.

Maintenant revenons à nos idées d'éducation, et voyons à quoi peuvent nous servir les livres, et pour notre corps, et pour notre esprit, et pour notre cœur.

Pour notre corps, d'abord, je crois que la lecture est d'une utilité considérable. Une des choses que l'on connaît le moins en France, c'est l'hygiène, c'est le soin que l'on doit prendre, non-seulement de soi-même, mais de son habitation, de son logement, de ses enfants. Et cependant la santé, c'est la fortune de l'ouvrier.

Il y a une foule d'ouvriers qui, de bonne heure, sont pris par des maladies cruelles parce qu'ils n'ont pas eu ces premières notions qui les auraient empêchés d'entrer dans tel logement malsain, insalubre. S'ils avaient été plus instruits, ils auraient choisi un logement plus éloigné peut-être, mais où ils auraient trouvé des conditions de salubrité qui ne se rencontrent pas au centre de la ville. Vient la maladie d'un enfant. Quels sont les premiers soins à lui donner? on l'ignore. On va consulter les voisines, et l'on n'en est pas plus avancé qu'auparavant. Quatre voisines, quatre avis différents.

Si, au contraire, on avait quelques notions d'hygiène, on pourrait prendre ces premières précautions qui facilitent plus tard le succès du médecin.

Quand il éclate une de ces épidémies terribles qui demandent tant de soins et de précautions dans une grande ville, l'administration, dans l'intérêt de la conservation de la santé publique, fait tout ce qu'elle peut; elle vous avertit et vous donne d'excellents conseils; mais elle ne peut mettre un gendarme dans la maison de chaque individu pour lui faire observer toutes les précautions nécessaires. Ce gendarme, je voudrais, moi, le mettre dans toutes les maisons ; mais, pour ne gêner personne et pour ne pas grever le budget, je voudrais le mettre dans l'âme des pères de famille; je voudrais que de bons livres d'hygiène lui apprissent ce qu'il faut faire pour conserver la santé de sa femme et de ses enfants; l'administration trouverait alors des gens d'autant plus

faciles à persuader qu'elle serait l'écho de la pensée publique.

Voilà le premier effet de la lecture, et ce premier effet n'est pas à dédaigner.

Il en est un second, qui me paraît également précieux.

On est ouvrier, on travaille et on a une grande confiance dans l'habileté de sa main. Cela est bien. Mais pourquoi la main est-elle habile? C'est que l'œil la guide et que l'esprit a appris à l'œil à la guider; c'est parce qu'on a le sentiment de la forme et du beau qu'on est un habile sculpteur. Souvent aussi, en descendant plus bas, c'est par la même raison qu'on est un habile manœuvre, et qu'on travaille avec goût dans tout ce que l'on fait.

Eh bien! il y a dans les livres mille moyens d'étudier et de se former le goût. Ainsi, par exemple, pour tout ce qui touche à l'art du dessin, dans l'orfévrerie, les papiers peints, j'ai toujours été frappé du bon goût qui règne dans ces industries; tandis que, dans certaines autres, c'est le contraire qui se fait remarquer. Et pourquoi cela? C'est que, dans ces dernières, on confondait tous les styles, et qu'on associait par exemple un ornement du moyen âge à un ornement grec. Celui qui est instruit ne tombe pas dans de pareilles erreurs; il sait que dans un siècle tout est d'une pièce. Nous ne nous rendons pas compte de ce qu'on pensera de nous dans l'avenir; mais aujourd'hui rien n'est plus facile que de reconnaître à quelle époque appartient tel ou tel objet, et de dire en voyant un bijou : ceci est du XVIII^e siècle, c'est chiffonné, c'est d'une élégance qui n'est pas de bon goût, mais qui ne manque pas d'agrément. Si, au contraire, nous prenons l'art grec, tout y est d'une pièce. Un collier, une statue, une petite épingle seront reconnus immédiatement, et au premier coup d'œil, pour appartenir à l'art grec de telle ou telle époque.

Dans toutes les industries où règne l'art du dessin, il faut qu'il y ait du goût, et la lecture peut donner ce goût. Mais ce n'est pas tout. En donnant des habitudes de raisonnement, en forçant les gens à mettre de la suite et de l'ordre dans leurs idées, la lecture fait d'excellents ouvriers. Cela, au premier abord, peut sembler étrange; mais voici sur quoi je fonde mon opinion.

Il y a vingt ou vingt-cinq ans, le gouvernement anglais fit une enquête sur la condition des ouvriers. On entendit des dépositions de toute espèce, et parmi elles la déposition d'un Suisse très-connu dans son pays, M. Escher, de Zurich. Je dis très-célèbre, en ce que c'est un homme qui, dans une république, a reçu un titre de noblesse qui lui a été décerné par ses concitoyens. Il s'appelle M. Escher de la Linthe parce qu'il a canalisé la Linthe, et qu'il a ainsi soustrait les malheureux riverains de cette petite rivière aux miasmes pestilentiels et aux fièvres qui les décimaient. Il avait, à cette époque, une grande fabrique de machines, qui existe, je crois, encore aujourd'hui. On lui demanda son opinion sur les ouvriers qu'il employait. « J'ai installé, dit-il, des machines anglaises, j'ai des ouvriers anglais et suisses et un grand nombre d'ouvriers italiens, des Napolitains. Les plus adroits sont les Napolitains; mais je n'ai jamais pu faire un contre-maître d'un Napolitain. Il lui manque dans l'esprit je ne sais quoi de sérieux, qui fait que les Suisses et les Anglais sont d'excellents contre-maîtres, et dont l'absence empêche les Italiens de le devenir. — Il est vrai, ajoutait-il, qu'il n'y en a pas un seul parmi eux, qui sache lire. »

Ainsi la culture générale de l'esprit vient singulièrement en aide dans le travail même; à facultés égales, tout ouvrier qui lira deviendra, au bout d'un certain temps, un meilleur ouvrier que celui qui ne lit pas.

Mais il n'y a pas seulement le travail, il y a le loisir. Il faut employer ce loisir, et ce n'est pas toujours aisé. Un des hommes les plus distingués de l'Angleterre, sir Lewis Cornwall, ministre des finances avant M. Gladstone, prétendait que la vie serait une chose fort agréable si l'on pouvait en retrancher les plaisirs. Cette opinion paradoxale me paraît, quant à moi, parfaitement juste. Il me semble que rien n'est plus ennuyeux que les plaisirs ordinaires. Passer toute une journée à la poussière ou à la chaleur, traîner des enfants, mal déjeûner et plus mal dîner encore, parler, ne rien faire, revenir le soir après une partie de campagne, c'est là un plaisir que je retrancherais facilement de la vie, et bien d'autres de la même espèce. Mais il y a peut-être moyen de rendre le plaisir agréable? Oui, c'est d'y mêler l'instruction. Le plaisir change alors d'aspect, et tout homme en s'instruisant goûte des plaisirs tout nouveaux. La nature et l'art, qui sont des choses mortes pour l'homme qui n'a pas d'instruction, sont des choses vivantes pour celui qui se donne la peine de s'instruire.

Ainsi, par exemple, vous allez vous promener à la campagne. Certainement tout le monde, sans avoir reçu d'instruction, sera sensible à un beau jour ou à un mauvais temps; mais l'homme qui aura fait un peu de botanique ou d'histoire naturelle trouvera un plaisir de chaque moment là où celui qui n'a point reçu d'éducation ne comprendra pas même qu'on puisse s'amuser. Il y a des jouissances infinies dans l'étude d'un brin d'herbe ou d'un insecte.

Je citerai ma propre expérience. Bien que très-ignorant en botanique, j'ai du plaisir à voir un arbre, à l'étudier. Je me promène quelquefois aux Champs-Élysées. Vous savez tous qu'une administration intelligente a fait des Champs-Élysées une promenade fort agréable. Mais vous ne savez peut-être pas que chacun des arbres qu'on y rencontre est une curiosité. Il y a là des massifs de houx panachés qui font mon admiration. Eh! qu'y a-t-il là de si intéressant? dira-t-on. Ce qu'il y a d'intéressant? Mais c'est une plante nouvelle et rare en France, plante infiniment variée, conquête précieuse pour nos jardins. J'ai un véritable plaisir à la contempler. Et ces cèdres *Deodora*, ces arbres de toutes sortes, ces plantes exotiques, qu'on payerait si cher

pour les avoir dans son jardin et qu'on ne trouve que là, est-ce que celui qui en connaît la rareté ne les admire pas avec une certaine satisfaction? A l'aide de l'instruction, voilà toute la nature entière qui lui appartient; lorsqu'on prend ainsi possession de la nature, on est plus riche qu'aucun millionnaire, car partout il y a des arbres, la terre et le ciel. Tout cela est à nous, à une seule condition toutefois, c'est que nous sachions éveiller et entretenir ce sentiment du beau qui est en nous, et que la vie des villes atrophie trop souvent. Mais avec l'instruction on peut le faire revivre, et c'est un sens nouveau qui nous appartient.

Ce que je dis de la nature, je le dirai également de l'art. M. de Nieuwerkerque, que nous devons remercier ici, a eu l'heureuse pensée de nous donner les *Guides* des musées. Ces livres sont ceux qu'on nous emprunte le plus souvent. On vient le samedi prendre à la bibliothèque un guide du musée, et l'on va le dimanche étudier les tableaux. Mais étudier les tableaux, cela procure des plaisirs de plusieurs sortes. Il y a d'abord le plaisir naturel de contempler les œuvres les plus accomplies du génie humain. Puis, les statues antiques, les bijoux moyen âge, tout cela nous étonne, mais cela ne nous dit quelque chose que quand nous avons étudié. Et alors, quand nous avons étudié, je ne dis pas quand nous avons fait des études très-approfondies, mais seulement quand nous avons lu un livre bien fait sur la peinture italienne au XVI^e siècle, alors les grands peintres de la Renaissance, Raphaël, par exemple, parlent à notre pensée; nous comprenons tous ses tableaux, ils ont une histoire, et nous revenons de notre visite au Musée charmés et meilleurs; car c'est là l'effet de l'admiration pour les belles choses, de rendre meilleurs et d'élever l'âme vers le ciel. En même temps nous revenons du Musée avec plus de goût pour notre état, nous comprenons mieux ce que nous faisons et ce qui nous reste à faire quand nous avons vu et étudié ce que d'autres ont fait.

Permettez-moi de vous rappeler, à cet égard, un souvenir d'enfance. Je me souviens qu'un jour que ma mère allait au bal, on lui amena un coiffeur qui avait une grande réputation. Son nom même est resté dans ma mémoire, il s'appelait Narcisse. Ma mère n'était pas prête, je causai avec le coiffeur, et cet homme me dit : « Monsieur, allez-vous au Musée? — Je lui avouai que je n'y allais pas souvent. — Vous avez tort, me dit-il, il y a là une étude considérable à faire. Moi, monsieur, j'y vais le plus souvent possible; eh bien! c'est une chose étrange, mais je n'ai trouvé que deux peintres qui sachent coiffer les femmes : l'un est Raphaël, c'est un homme admirable, il m'a inspiré mes plus belles coiffures; le second, c'est M. Guérin. Quant aux autres, ils n'y entendent rien. » En me souvenant de l'enthousiasme de cet homme, je me dis que, somme toute, il avait raison : voilà un homme qui avait trouvé une source de plaisirs inconnus et de nobles sensations, un artiste modeste qui perfectionnait son œuvre en élevant son âme par le culte du beau.

La lecture a encore un intérêt plus général. Nous sommes tous plus ou moins ouvriers à nos heures, et je crois que je puis employer ce mot pour mon propre compte, car je vous réponds que travailler sept ou huit heures par jour avec une plume, dans son cabinet, use tout autant que le travail au grand air. Mais, qui que nous soyons, nous ne sommes ouvriers qu'en passant, nous sommes des hommes toujours; nous quittons la veste, le tablier, nous rentrons à la maison pour vivre avec nos femmes et nos enfants, et nous avons tous également alors les soucis de la vie et les chagrins auxquels personne ici-bas n'échappe, pas plus les riches que les pauvres. Où trouverons-nous des consolations? Ce n'est pas en général chez nos amis. Je ne sais si je suis mal tombé depuis que je suis au monde, mais je n'ai jamais vu quelqu'un plongé dans le deuil sans qu'on ne lui adressât des consolations qui, à sa place, ne m'auraient nullement satisfait. Si vous êtes malade, les consolations qu'on vous adresse ordinairement sont du genre de celles qu'on me prodiguait dernièrement : « Oh! ce n'est pas étonnant si vous avez mal aux yeux, me disait-on, vous avez trop travaillé. » Merci de vos consolations! Si vous perdez une personne aimée, on vient vous prouver que cette personne était bien âgée, ou qu'elle était très-délicate, qu'il faut bien se résigner à ce qui était inévitable. Toutes ces consolations ne font qu'aigrir le vrai chagrin.

Où donc trouver des amis véritables? Dans les livres. Là sont des gens qui ont souffert et qui ont raconté ce qu'ils ont souffert, des amis qui ont vécu souvent plusieurs siècles avant nous, mais qui nous consolent, parce qu'ils viennent mêler leurs souffrances à la nôtre. Ils pleurent avec nous. C'est là ce que l'on trouve dans les livres, et surtout dans le livre par excellence, l'Évangile. Quand votre mère sera malade, quand votre femme sera malade, irez-vous lui donner de ces consolations banales dont je parlais tout à l'heure? Non! Il existe un livre qui est dans notre bibliothèque et qui est fait pour la consolation de celui qui souffre. Lisez-lui l'Évangile, vous comprendrez alors ce que c'est que ce livre, et combien c'est un immense avantage d'avoir une pareille consolation. C'est le Christ lui-même qui, en quelque sorte, renaît dans ce livre et qui vient s'asseoir au chevet du malade pour le consoler.

En essayant de vous démontrer l'importance de la lecture, messieurs, je sens très-bien qu'il n'est pas toujours facile d'avoir des livres. C'est pour répondre à cette difficulté que nous avons créé une bibliothèque. Tout le monde ne peut avoir des livres, mais nous en offrons à tout le monde. Il est difficile de croire qu'on ne puisse pas trouver huit sous ou quatre sous par mois pour les employer à cet usage, et moyennant cette petite redevance, nous mettons à votre disposition tout ce qu'il y a de bon et d'excellent. Nous n'avons pas, Dieu

merci ! des livres faits pour les ouvriers. Non, les meilleurs livres, les meilleurs classiques, les ouvrages les plus parfaits de l'antiquité et des temps modernes, tout cela est à votre disposition; venez donc nous aider, nous avons besoin de vous, de votre concours comme souscripteurs, de votre argent, même de vos livres. Oui ! si vous avez un livre chez vous qui ne vous sert pas, apportez-le, et je vous montrerai quelque chose de prodigieux et qui va bouleverser toute la science de M. Lyonnet, le membre de notre conseil, qui connaît si bien les mathématiques.

C'est ce que j'appelle la règle de société. Vous nous apportez un livre. Nous sommes cinq cent quarante souscripteurs, qui tous lirons votre livre : c'est exactement comme si vous nous apportiez cinq cent quarante volumes; c'est la multiplication par l'addition. Vous seriez donc presque coupables de ne pas venir avec nous, de nous refuser votre concours à une œuvre aussi féconde. Car jamais les circonstances n'ont été plus favorables. Vous n'avez pas d'opposition à craindre de la part du gouvernement. Le gouvernement s'est montré des plus favorables à l'établissement de ces bibliothèques. Il s'essaye de plus d'une façon à multiplier le nombre des lecteurs. Il me sera permis de dire, à moi qui suis peu suspect de flatterie envers le pouvoir, de dire que le ministre qui a créé vingt mille classes d'adultes en France a fait une grande chose. Songez-y ! vingt mille classes d'adultes, cela fait quelque chose comme quatre cent mille jeunes gens ignorants qu'on instruit, quatre cent mille aveugles à qui on ouvre les yeux, une armée tout entière, mais une armée qui ne tue personne, tout au contraire, l'armée de l'industrie, de l'économie et de la paix.

L'administration ne nous a pas été moins favorable. Depuis le premier jour qu'on m'a fait l'honneur de me proposer d'être le président de cette bibliothèque, je n'ai trouvé partout que bon vouloir extrême; on est venu au-devant de nous. Je crois, de plus, que depuis deux ans nous n'avons inquiété personne, et je dois rendre cette justice à l'administration que personne ne nous a inquiétés. Nous avons trouvé une facilité extrême, profitons-en ! On nous permet de nous réunir pour nous instruire, réunissons-nous et instruisons-nous; c'est ainsi qu'en usant de notre droit avec sagesse et fermeté, nous conquerrons d'autres droits et que nous gagnerons les libertés qui peuvent nous manquer.

On dit souvent : La France est un grand peuple par les armes, par la littérature, par les arts, mais quand on dit cela, que fait-on ? La France c'est nous tous, et par conséquent c'est chacun de nous, mais si chacun de nous reste tranquille, la France ne fleurira pas. On a beau être une grande armée, si personne dans cette armée ne tire son coup de fusil, l'armée aura beau être héroïque, elle sera battue. Rien ne vous gêne aujourd'hui, tout vous convie à vous élever vous-mêmes; venez donc vous inscrire à notre bibliothèque, et soyez les bienvenus !

Quel sera le résultat de ce mouvement qui se propage partout aujourd'hui? Je crois que ce résultat sera considérable.

En soi, une bibliothèque de cinq cents souscripteurs, c'est peu de chose, mais cette bibliothèque, elle est de nature féconde, elle a déjà fait des petits, et beaucoup, et je ne doute pas que dans quelque temps il n'y ait dans toute la France des bibliothèques mises à la disposition du peuple, auquel on aura appris à lire.

Eh bien ! ce qui doit résulter de ce changement est énorme. Sous le règne de Louis XIV, j'ai entendu raconter qu'un sergent écrivit au grand roi pour lui offrir trois mille excellents soldats, bien armés et bien équipés, qui ne coûteraient rien ni à nourrir ni à vêtir. La proposition était extraordinaire, mais comme dans notre pays on a toujours beaucoup aimé les soldats (je crois que si aujourd'hui on écrivait une lettre pareille au ministre de la guerre, on chargerait un aide de camp de voir l'individu qui l'aurait écrite), alors on alla trouver le sergent, qui avait eu une idée très-juste. Jusque-là les sergents de l'armée française avaient des hallebardes, pourquoi, je ne sais trop et je n'ose rien dire, car voilà le général Favé qui pourrait me reprendre. Le sergent proposait de leur donner un fusil et une baïonnette et d'en faire trois mille soldats. La chose était bien simple, seulement personne n'y avait pensé.

Eh bien ! nous, fondateurs de la bibliothèque, nous avons une prétention bien plus haute : ce n'est pas trois mille hommes, ce n'est pas trente mille, ce n'est pas trois cent mille, c'est plus de trente millions d'hommes auxquels nous voulons donner, d'une façon figurée, un fusil et une baïonnette. C'est plus de trente millions d'individus auxquels nous voulons ouvrir les yeux, dont nous voulons décupler la puissance. Voilà quel est le grand objet de cette propagation de la lecture. Seulement, comme en toutes choses, pour réussir il faut commencer par le détail et agir sur place individu par individu.

Mais si les moyens sont petits, le but est grand, et vous voyez qu'il n'est pas impossible d'y atteindre. On n'a qu'à considérer le point où en était la France il y a trente-cinq ans et le point où nous sommes arrivés aujourd'hui, pour ne point désespérer de l'avenir.

Enfin, je dirai que de cette bibliothèque, — c'est une opinion personnelle que j'exprime, — j'attends encore un résultat, que peut-être beaucoup de gens qui se proposent aujourd'hui d'instruire le peuple n'ont pas aperçu. Ce que j'attends des bibliothèques, c'est l'apaisement des esprits par l'instruction.

Depuis plus d'un siècle, nous avons vécu de révolution en révolution. L'effet nécessaire de ces révolutions, c'est de créer des partis, et des partis qui ne se pardonnent rien l'un à l'autre, et qui ont eu assez de succès et de revers pour ne jamais désespérer dans les revers et ne jamais être très-tolérants dans le succès.

Je crois qu'il y a un terrain commun sur lequel on

peut se rencontrer, et ce terrain commun, c'est celui de la vérité.

Toutes les fois qu'une question sera sérieusement examinée en France, et que cette question sérieusement examinée sera mise à la portée de tout le monde, il se fera une opinion publique, qui ne sera ni bleue, ni rouge, ni blanche, mais qui sera l'opinion du pays et non d'un parti. C'est ce que nous voyons en ce moment pour la liberté commerciale. Il y a dans tous les partis des gens qui veulent la liberté commerciale et d'autres qui ne la veulent pas; la question n'est plus une question de parti, mais une question nationale. La lumière commence à se faire, elle finira par triompher. Répandons l'instruction, et plus nous instruirons le pays, plus la vérité sera la chose dominante. Nous arriverons ainsi à éteindre les passions, qui jusqu'à présent ont retardé l'avénement de la liberté. Nous y gagnerons encore de chasser cette superstition du passé que j'ai rencontrée devant moi chaque fois que j'ai voulu défendre une liberté. Il est très-bien de respecter ses ancêtres; mais il est très-mal d'en épouser les passions et souvent même les folies.

Aujourd'hui, quand on veut discuter au sujet de la liberté, on vient vous dire : Êtes-vous du parti de Robespierre? — Non. — Alors vous n'êtes pas des nôtres! — Soit, je suis du parti de la liberté.

Supposez au contraire qu'une étude plus attentive nous fasse mieux connaître le passé et ce que nos pères voulaient au fond, supposez que nous arrivions à faire la part de leurs fautes et de leurs vertus, que nous repoussions les premières et que nous acceptions les dernières, alors nous marcherons vers l'apaisement des passions, mais nous n'y pouvons marcher que par la diffusion de l'instruction.

Je ne veux rien affaiblir des services que nous ont rendus nos pères, je ne veux rien affaiblir de l'admiration que nous avons pour les immortels principes de 1789, principes que j'ai toujours défendus. Je veux seulement les épurer, en effacer tout ce qui a pu les souiller et les rendre à leur beauté première. Ma devise est celle de nos premiers constituants : Liberté, Égalité, Fraternité. Je ne vois rien à retrancher de cette belle devise; mais l'instruction nous amènera à en mieux comprendre le sens et la portée.

Liberté; mais non pas celle qui a des mains sanglantes. Notre liberté à nous est celle qui use de ses droits jusqu'au bout, mais qui connaît ses devoirs, et qui les remplit aussi jusqu'au bout.

Égalité; mais non pas cette égalité par en bas, cette égalité jalouse qui est tout près de servir pourvu qu'on serve avec elle, non, mais cette égalité par en haut, qui élève tous les hommes, en leur donnant les mêmes idées, en leur faisant parler la même langue, en leur donnant un même cœur.

Fraternité; non pas seulement cette charité qui soulage des maux incurables, mais cette fraternité qui fait que pauvre ou riche, fort ou faible, jeune ou vieux, chacun s'entr'aide, se soutient, s'appuie pour marcher ensemble vers la conquête d'un meilleur avenir; cette fraternité, qui condamne deux maux que Dieu n'a pas faits : l'ignorance et la misère.

Dieu n'a pas fait l'ignorance, car le fils de Dieu a apporté sur la terre cette parole magnifique : « Cherchez la vérité et la vérité vous affranchira. » Et saint Paul a dit à son tour : « N'éteignez pas l'esprit, éprouvez toutes choses et gardez ce qui est bon. »

Dieu n'a pas fait la misère. Il a fait sans doute la pauvreté; mais, en donnant à l'homme un corps bien constitué, une âme à exercer, il lui a donné le moyen de se tirer de cette pauvreté. La misère, c'est le résultat de vices qu'il faut combattre ou d'une fatalité naturelle qu'une société civilisée doit réparer.

En gardant cette devise : Liberté, Égalité, Fraternité, nous soutiendrons d'une main ferme notre vieux drapeau, et nous étonnerons le monde par une grandeur inconnue.

La France est le premier pays du monde par la guerre. Pourquoi ne le serait-elle pas par les arts de la paix, l'instruction, le bonheur, la moralité de ses citoyens? Pourquoi ne serions-nous pas un peuple grand aux yeux du monde et agréable aux regards de Dieu?

ÉD. LABOULAYE.

---

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

### M. GAUCHER.

#### Les valets dans la comédie.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que j'aborde avec vous cette étude sur les valets dans la comédie. Je crains que vous ne me reprochiez de vous avoir conduits en mauvaise compagnie et dans un monde qui n'est pas le meilleur des mondes possibles. Il vaut donc mieux que je prenne les devants, et je demande à faire des révélations. Oui, Sosie, Davin, Crispin, Frontin et Scapin sont gens peu édifiants, je l'avoue; tous sont ou ancêtres, ou descendants, de ce Gascon dont parle Marot :

> Gourmand, ivrogne et assuré menteur,
> Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
> Sentant le hart de cent pas à la ronde,
> Au demeurant le meilleur fils du monde.

Tous sont ancêtres ou descendants de ce Panurge, qui avait soixante-trois manières d'attraper de l'argent, dont la plus honnête était par larcin furtivement fait.

Quant aux soubrettes qui les épousent au dénoûment— pour faire souche de malhonnêtes gens, — ce sont filles décidées, baissant rarement les yeux, promptes à la riposte, promptes aussi à l'attaque; mais si elles sont sans peur, je ne jurerais pas qu'elles sont sans reproche; et

la meilleure d'entre elles a au moins le défaut d'être, comme dit Molière :

Un peu trop forte en gueule, et fort impertinente.

Nous voilà donc prévenus, nous nous tiendrons sur nos gardes; et, s'il nous arrive de rire, nous ne serons pas désarmés.

Chose étonnante, messieurs, que cette longue royauté au théâtre de ces maîtres fripons! Oui, roi pendant vingt siècles, Crispin le fourbe! reine pendant vingt siècles, Lisette l'impudente! Chose étonnante que la supériorité accordée presque constamment aux valets sur leurs maîtres! Car, qui donc leur résiste? En vain le vieux Géronte veillera, épiant, furetant, grondant, frappant même — que peut la force contre l'esprit?.... au théâtre, — il faut que Géronte soit vaincu; que sa pupille Isabelle soit enlevée; et, comme Crispin et Lisette ont promis à Léandre qu'il l'épouserait, Léandre l'épousera.

Et ce pauvre Léandre lui-même, qu'il est heureux pour lui que ces deux coquins soient de son parti! Car il ne brille, lui, ni par l'esprit, ni par les ressources. Sans l'aide de Crispin, que deviendrait-il? Crispin, ma bourse est vide! Crispin, j'ai peur de mon père! Crispin, voici un créancier! Crispin, je suis amoureux! Et il est toujours là, ce Crispin, protégeant, réconfortant, mariant son maître. Amis et ennemis, qui ne lui cède? Toujours et partout la déroute du maître est complète; toujours et partout à Crispin et à Lisette la victoire, la supériorité de l'esprit: et la triste chose, messieurs, si la comédie était, comme on l'a dit, l'image exacte de la société et le miroir de la vie réelle!

C'est qu'en effet l'image est inexacte et le miroir infidèle. Nous admettons volontiers la convention au théâtre, où nous ne voulons pas trouver la réalité absolue de la vie. Par une sorte de contradiction qui n'est qu'apparente, nous exigeons de certains personnages de plus grandes vertus, et nous tolérons chez d'autres de plus grands vices. Nous-mêmes, nous n'apportons plus, comme spectateurs, nos sentiments ordinaires. Nous sommes meilleurs et nous sommes pires. — Meilleurs; nous prenons parti pour le pauvre contre le riche, pour le faible contre le fort, pour l'honnête homme à pied contre le faquin en litière avec plus d'élan et d'énergie que nous ne ferions dans la vie réelle. — Pires; nous nous plaisons à voir certains traits qui nous indigneraient ailleurs qu'au théâtre. Quand Patelin emporte le drap de M. Guillaume, nous applaudissons : dans la vie réelle, nous crierions « au voleur »! Quand Sganarelle donne des coups de bâton à sa femme, nous rions; dans la vie réelle, nous lui arracherions des mains ou son bâton ou sa femme. Charles Nodier s'arrêtait volontiers devant la barraque de Polichinelle, son comédien ordinaire, et quand Polichinelle rossait le commissaire, Nodier riait aux larmes; dans la vie réelle, il eût volé au secours de l'autorité.

Que dans ce milieu de convention s'agitent des personnages également artificiels et de convention, c'est la conséquence naturelle. De même que j'accepte sur la scène ce que je blâmerais dans la vie ordinaire, j'y admets des figures qui ne sont point précisément celles que je rencontre dans la vie réelle. Dans chacune d'elles se trouve le trait caractéristique, mais grossi à outrance et poussé à la charge, si bien que nous avons sous les yeux un mélange de vérité et de fantaisie, et que nous disons : C'est cela — et — ce n'est pas cela. Ce qui distingue ces types, c'est qu'une fois réussis ils vivent longtemps et deviennent traditionnels : chaque poëte s'en sert comme d'une monnaie banale et commode; il suffit d'une modification très-légère pour leur donner une nouveauté suffisante; ils appartiennent à tout le monde et n'appartiennent à personne. Et cela même n'est-il pas une preuve de ce qu'il y a en eux d'artificiel et de convenu, qu'ils puissent ainsi passer de main en main et être employés encore après que des poëtes de génie s'en sont servis. S'ils étaient vrais, le génie les marquerait d'une empreinte tellement définitive que personne ensuite n'y oserait toucher. On a refait vingt Scapins après Molière; on n'a pas refait un Tartufe.

Prenez ces types de convention à quelque époque que ce soit : le soldat fanfaron, qui ne peut éternuer sans que Jupiter ne tremble sur son trône; le parasite, dont le crâne est si dur qu'on lui casse à la journée des pots sur la tête; le pédant qui cite Sénèque à sa servante; le médecin et son modeste auxiliaire, le bénin, le doux, l'onctueux Fleurant; ou encore le notaire — a-t-il été maltraité, le notaire! — les lignes sont tellement grossies, il est tellement admis que c'est une œuvre de fantaisie, que ceux-là même qui pourraient se plaindre rient tous les premiers. Et encore pourrait-on dire qu'ils ne se fâchent pas par politique, ou par cette illusion de l'amour-propre qui fait que, sur dix personnes photographiées, il y en a dix à ne pas trouver la photographie ressemblante; ou bien encore qu'ils s'exceptent avec complaisance et disent : Voilà pourtant comme sont mes confrères! Mais les spectateurs désintéressés dans la question, après avoir ri du médecin et du notaire, appellent le médecin au premier malaise et sont heureux de marier leur fille au notaire.

Ne l'oublions pas cependant : quelque large que soit la part faite à la fantaisie, il faut toujours une part, si petite qu'elle soit, de vérité. Que cette part de vérité disparaisse, le type n'est plus possible au théâtre. Faites une comédie en l'an de grâce 1866 et placez-y le parasite de Plaute, ou même le médecin de Molière, ni l'un ni l'autre ne seront acceptés. Dans le Crispin de Regnard il reste à peine une parcelle de vérité, mais cette parcelle suffit à faire passer la fantaisie, si excessive et si débordante qu'elle soit. Placez ce Crispin dans une comédie du jour, on ne l'admettra pas : la parcelle de vérité a disparu.

Voilà des réflexions un peu longues peut-être; je les ai crues nécessaires. Avant de passer la revue de nos va-

lets, encore fallait-il préciser ce que nous voulions observer surtout en eux : je veux dire les rapports qui existent à chaque époque entre le valet au théâtre et le valet dans la famille ; comment les conditions de la vie réelle, en changeant, ont modifié le type primitif, l'ont fait type de fantaisie et l'ont enfin rendu impossible.

A l'origine, le valet de comédie est le frère jumeau du confident de tragédie; et ce confident a été emprunté à l'épopée, miroir des mœurs héroïques. En effet, dans ces temps reculés, tout héros qui se respecte est suivi d'un compagnon inséparable, d'une ombre obstinément attachée à ses pas et ne le quittant jamais, — ce qui même devait être fort gênant. Achille a toujours à ses côtés le fidèle Phénix. Quand Énée quitte Troie en flammes, sa femme se perd en chemin; plus tard il abandonne la pauvre Didon : mais il est quelqu'un qui ne se perd jamais et ne se laisse point abandonner, c'est le fidèle Achate. Ce confident reçoit le contre-coup de tout ce qui frappe le héros; cependant toutes les émotions se retrouvent en lui à un degré moindre. Il répète comme l'écho et reflète comme le miroir; le son est moins vibrant et les couleurs moins vives : lorsqu'Achille rugit de colère, le fidèle Phénix gronde entre ses dents : lorsqu'Énée verse des torrents de larmes, le fidèle Achate s'essuie les yeux. Du poëme épique, ce type passera sur le théâtre ; là aussi, chaque héros important sera suivi de son ombre fidèle. Si ce héros se trouve, comme le roi Agamennon, dans une situation tragique, l'ombre sera digne et triste, et nous aurons le très-grave Arcas ; si le héros se trouve, comme le roi Amphitryon, dans une situation plaisante— plaisante pour le spectateur,— nous aurons le très-réjouissant Sosie.

Mais laissons les temps et les fictions mythologiques et pénétrons dans la vie de tous les jours du Grec et du Romain. Nous y trouvons toujours et partout l'esclave. Il est une chose et non une personne, dit la loi ; mais cette chose, par cela même qu'elle est une propriété transmise par héritage, ne sort pas de la famille. Crispin est aujourd'hui à Léandre ; hier il était à Dorante ; demain il sera à Valère. Davus, au contraire, est à Hégion pour toujours. Né dans la maison, il y a vieilli, il en connaît tous les secrets, toutes les misères, toutes les plaies cachées. Qu'il ait intérêt à tout savoir, à se mêler de tout pour se rendre agréable, pour exploiter faiblesses, passions ou vices, qu'il essaye de devenir le confident et même le complice de son jeune maître, rien de plus naturel. Ce rôle qu'il joue sur la scène, il devait le jouer dans la vie réelle.

Il le jouait en effet. Voyez : à Rome, qui prend-on pour précepteur du fils de famille ? un esclave. C'est un esclave qui l'instruit, enfant, et le surveille jeune homme. Étrange précepteur, à qui son élève peut faire donner les étrivières ! S'il prend un air sévère, l'élève prend un bâton. S'il se plaint au père, le jeune homme saura bien le trouver en faute à son tour, et gare à ses épaules ! De là cette figure curieuse d'un précepteur toujours content pour ne pas être battu. Par prudence, par intérêt, il ferme toujours les yeux ; il devient même complice et se ligue avec le fils contre le père. Nous ne vous mettrions pas ces choses sur la scène, dit Plaute, si elles n'existaient pas, et Plaute dit vrai.

Et la friponnerie, l'impudence de ce drôle? Mais c'est le résultat de la dégradation de l'esclavage. Il se rit des coups, brave les étrivières, nargue la douleur : mais, dans la vie réelle, c'est là le point d'honneur de l'esclave. Il met alors son orgueil à ne pas pleurer sous le fouet, comme il le mettra plus tard à mourir en souriant dans le cirque. Et tenez, nous nous étonnions tout à l'heure de cette supériorité de nos valets sur leurs maîtres : mais, je vous prie, faut-il tant s'étonner quand la scène est à Rome? Je ne voudrais pas calomnier les Romains; d'ailleurs la comédie, laissant les grands noms et les grands caractères, prend ses types dans la classe moyenne. Eh bien ! que trouvé-je dans la vie réelle? De rudes et lourdes natures, peu sensibles aux lettres, aux arts, à tous les plaisirs délicats de l'esprit. Le bourgeois romain, laboureur, un peu usurier, dur pour lui-même, dur pour les autres, travaille, amasse, puis veut jouir de la vie et se donne du bon temps. Ne lui parlez pas du théâtre, il aime mieux voir des ours qui se battent : « *aut ursum, aut pugiles* » dit Horace ; après de rudes et gros travaux, de gros plaisirs. Pendant qu'il laboure, qu'il fait l'usure, qu'il s'amuse lourdement, qui étudie les lettres grecques? l'esclave, dont on fera un précepteur. Qui apprend la musique? l'esclave, dont on fera un joueur de lyre. Qui manie le pinceau ou le ciseau? l'esclave, dont on fera un peintre ou un sculpteur. Qui est le médecin? l'esclave. En un mot, qui a l'esprit et le goût cultivés, qui développe ses facultés? l'esclave. Et quand le théâtre nous le représente plus délié, plus intelligent, plus spirituel que son maître, oh ! alors je ne m'étonne plus autant : je vois bien, sans doute, une part faite à la convention; mais plus large est la part de la réalité.

En Grèce, l'esclave était plus doucement traité qu'à Rome. Quand je dis en Grèce, je parle d'Athènes, car Lacédémone était sans pitié pour ses ilotes, les avilissant, les dégradant à plaisir, sauf à les envoyer — quand besoin était — mourir sur les champs de bataille. Mais lisez Xénophon et lisez Caton : quelle différence ! Pour Xénophon, l'esclave est de la famille; s'il est malade, la mère de famille doit le soigner elle-même ; on se l'attache plus par l'affection qu'on ne le contient par la crainte. Et maintenant, écoutez Caton : quelque esclave est-il malade, c'est une perte de travail; il faut se ratrapper sur la nourriture, on diminuera la pitance. L'esclave est âgé, infirme, épuisé, qu'on le vende ! Il faut vendre le vieux bœuf, la vieille ferraille, le vieil esclave. Mots terribles qui indignaient Plutarque, un Grec, lui. Non, dit-il, je ne vendrais pas le vieil esclave, je ne vendrais même pas le vieux bœuf dont le poitrail aurait longtemps fumé à ma charrue. Le Romain n'a pas de ces dé-

licatesses. C'est à Rome que sera vrai le mot du poëte :

Notre ennemi, c'est notre maître.

Cette différence, réelle dans les mœurs, nous la retrouvons au théâtre. Chez Ménandre, le poëte grec, et chez Térence qui reproduit les mœurs grecques, nous voyons des maximes telles que celle-ci : « Esclave, con» duis-toi en homme libre, ta servitude disparaîtra. — » L'esclave qui n'apprend qu'à être servile en tout ne » peut être qu'un méchant homme : laissez-lui son franc » parler, et vous en ferez un bon serviteur. » — Quelques maîtres ne dédaignent pas de rire avec Sosie. « As-tu ja» mais bu de l'ellébore, Sosie ? — Oui. — Eh bien ! bois en » plus encore, car tu es fou, ce qui est dommage. » Je vois même un esclave, Parménon, qui s'intéresse de cœur à la famille où il sert. — Tous ne sont pas comme Parménon, mais si souples, si hardis, si fripons qu'ils soient, ils ne sont d'ordinaire ni méchants ni ennemis.

Plaute, au contraire, reproduit les mœurs romaines; et là, entre l'esclave et le maître, c'est la guerre déclarée. L'esclave ne fait pas le mal seulement pour le plaisir de mal faire, par esprit d'intrigue, par intérêt ; il le fait aussi pour nuire, c'est un ennemi. Voyez, dans la pièce des *Captifs*, ce Stalagme qui a volé et vendu le fils de son maître. C'est bien là l'esclave romain, impudent, provoquant, hostile, fait aux verges, statue de bouleau et billot de cuisine, comme il s'appelle lui-même, à force de souffrir devenu impassible. Et avec toute cette impudence et cette méchanceté, quelle verve, quel entrain, quelle source toujours saillante de mots bouffons, de quolibets imprévus, en un mot, quelle force comique !

Tel est le valet dans l'antiquité, figure comique dont le poëte charge et grossit les traits, mais où tout n'est pas de fantaisie et de convention. Nous l'avons vu, il y a une assez large part de vérité. Le Davus de Térence et de Plaute n'est pas éclos de l'imagination du poëte, il est sorti — dans une certaine mesure — de la vie réelle.

Il serait long de suivre les transformations diverses de Davus sur les divers théâtres. Disons seulement qu'en Italie et en Espagne, il est l'âme, le ressort, la vie de presque toute comédie d'intrigue. Et si la vraisemblance est moindre que dans l'antiquité, on conçoit cependant qu'en ces pays de passions vives et mobiles, d'attachements aussi soudains qu'éphémères, de sérénades, d'aubades, de mascarades, d'échelles de soie, de balcons trop accessibles, de serrures trop peu compliquées — c'est l'enfance de la serrurerie ! — Davus-Arlequin et Davus-Figaro aient occasion de déployer et d'employer leurs talents. Ainsi font-ils avec la même ardeur et la même intrépidité. Ils narguent les galères de l'État comme le Davus romain le fouet et la prison du maître ; mais tous deux ont plus de bonne humeur, moins d'hostilité et de rancunes que leur ancêtre : on sent que l'esclavage ne les a point aigris. Ils sont ce que n'était pas l'esclave latin : les meilleurs fils du monde. Et s'il fallait les distinguer entre eux, je dirais qu'il y a chez l'Italien plus de vivacité gracieuse, de gentillesse féline, d'espièglerie ; chez l'Espagnol, plus de verdeur, de brio, d'entrain, et aussi d'humeur fanfaronne.

Dans le théâtre anglais nous trouverions nombre de valets hardis et impudents, venus d'Espagne et d'Italie ; mais ils sont volontiers au second plan, et ont ce qu'on appelle un rôle à côté. Ils égayent la pièce plus qu'ils ne la mènent. Dans la vie réelle, l'Anglais, intelligent pour ses intérêts, positif, actif, fait ses affaires lui-même. Il ne demande guère secours à autrui, de même qu'il ne prête guère secours à autrui. Chacun pour soi, c'est sa devise. Il a le sens pratique de la vie et n'a que faire d'assistance. Voyez-le en voyage : il sait, à lui seul, attirer tout vers lui seul. De même, au théâtre, il n'a besoin ni de Crispin ni de Mascarille pour arriver à ses fins. Dans une pièce de Ben Jonhson, *la Femme silencieuse*, un jeune homme, sir Dauphine, a peu d'argent et un oncle riche, sir Morose. Comment tirer de l'argent de cet oncle ? Sir Dauphine trouvera bien tout seul l'expédient. Cet oncle est un singulier maniaque, qui a horreur du bruit. Il s'est logé dans une rue si étroite que les voitures n'y peuvent passer; son domestique a des pantoufles capitonnées, parle à travers un tube, ou répond par signes. Naturellement un homme aussi ennemi du bruit est resté célibataire. Que fait sir Dauphine ? Il le fait se rencontrer avec une femme prétendue silencieuse, la belle Épicène. Si elle n'est pas muette, il s'en faut de peu. Charmé, Morose l'épouse sur-le-champ. A peine le *oui* prononcé, Épicène parle, bavarde, crie, éclate, hurle, glapit; c'est une tempête. Vous voyez d'ici le désespoir du nouveau marié. « Ma couronne pour un cheval ! » dit un roi de tragédie. « Ma fortune pour du silence ! » dit cet oncle de comédie. Qui le délivrera de ce vacarme ? Sir Dauphine intervient, il sait un moyen d'annuler le mariage, mais à la condition qu'on lui signera un bon titre de rente. Pends-toi Crispin, un neveu a dupé son oncle, et tu n'étais pas là !

Dans les comédies de Beaumont et de Flechter, on trouve quelques soubrettes vives, alertes, secourables aux jeunes amoureux, impitoyables aux vieillards, trop impitoyables même. Leurs expédients manquent de grâce et de légèreté, ils sont cruels. Ainsi l'une d'elles, voyant sa jeune maîtresse poursuivie par un père irrité, imagine de faire passer le vieillard pour fou, profite de la violence de son caractère pour lui faire commettre d'assez grosses extravagances et le fait enfermer dans l'hospice des aliénés, et comme c'est, dit-elle, un fou dangereux, on lui met sans pitié la camisole de force. Voilà, n'est-ce pas? qui est un peu bien violent, et qui passe la plaisanterie. Chez les Anglais, il y a de la rudesse et de la dureté jusque dans le badinage. Un coup léger de la latte d'Arlequin ne suffit point à les faire rire; il faut un vigoureux coup de poing de boxeur et un visage meurtri.

Le type du valet de comédie traditionnel, il faudrait peut-être, sur la scène anglaise, le chercher ailleurs que

chez les valets proprement dits. Nous le trouverions bien plus nettement accusé dans le Mosca de Ben Jonhson et le Falstaff de Shakspeare : Mosca, confident, ami de bas étage, parasite intrigant; Falstaff, ami, parasite et presque bouffon du futur roi d'Angleterre. Mosca s'est attaché à la fortune de Volpone, vieillard misanthrope, sans enfants, sans famille, qui se sert de l'appât de l'héritage immense qu'il doit laisser pour exciter autour de lui d'âpres convoitises, de honteuses luttes d'hypocrisie et de bassesse. Il se donne, avec le concours de Mosca, le spectacle de la laideur humaine. C'est Mosca qui réveille les convoitises assoupies, qui amène les candidats à apporter présents sur présents, l'un d'eux à déshériter son fils, un autre à faire pis encore. Puis, pour que Volpone jouisse de la confusion de ces corbeaux affamés, Mosca le décide à faire courir le bruit de sa mort, après avoir rédigé un testament en faveur de lui, Mosca. Les oiseaux de proie accourent, en effet, et que trouvent-ils? Mosca qui étale le testament fictif, dont il va se faire tout à l'heure une arme contre le vieillard, et qui les chasse à coups d'insulte. M. Mézières, dans son excellent ouvrage sur les contemporains de Shakespeare, après une analyse détaillée qui met en relief ce que j'ai à peine le temps d'indiquer, conclut en déclarant Mosca l'égal des esclaves de la comédie ancienne et des Scapins de la comédie moderne.

Oui, en effet, Mosca ne le cède aux Scapins d'aucun temps en esprit, en ressources, en habileté; j'ajouterai même que c'est un fripon plus vrai que tous les autres Scapins. Mais cette vérité même fait qu'il est plus odieux que plaisant. Son ironie froide et incisive nous attriste; ce n'est pas le rire bruyant et contagieux de Scapin : il lui manque la bonne humeur.

De la bonne humeur, il y en a plus chez Falstaff, ce valet de roi exploitant les vices et la jeunesse de son maître comme Crispin exploite Léandre; ce Crispin haut en couleur, bourgeonnant, ventru, énorme, alourdi de vin et de graisse, montagne de chair, tonneau de malvoisie. Que de vices dans ce fumier! mais aussi que d'esprit!

Par son entrain, sa verve intarissable, Falstaff se rapproche du valet antique et du valet italien. Notons cependant cette différence, que, dans cette gaieté, il entre beaucoup d'*humour* et surtout de paradoxe, ce qui est le propre de la gaieté anglaise. Le valet anglais est, en outre, moins léger que Scapin et plus flegmatique; et les coups que Scapin évite d'un bond rapide, il les reçoit en plein.... pourpoint.

Les Crispins, les Scapins, les Mascarilles, abondent sur notre théâtre, mais ils y sont venus tard. Ils sont sortis de l'imitation de l'antiquité, de l'imitation de l'Espagne et surtout de l'Italie, plutôt qu'ils n'ont passé de plain pied de la vie réelle sur la scène.

Sur le théâtre, au moyen âge, petites gens, petites mœurs, caquetages et commérages, peu d'action, peu ou point d'intrigue. Les valets, quand il y en a, bavardent et disent du mal de leurs maîtres; quelques femmes jouent tous les tours du monde à leurs maris qu'elles tyrannisent avec le secours de la belle-mère; quelques maris battent leurs femmes sans le secours de personne. Davus, Crispin et Lisette n'ont que voir à tout cela.

Il convient cependant de faire une exception pour la farce célèbre — et bien justement célèbre — de *Maître Pathelin*. Ici, deux physionomies se dessinent qui annoncent Crispin et Lisette : c'est Agnelet, le berger, et Colette, la servante. Aux valets la victoire : Pathelin le renard, l'aigrefin, le madré, le fourbe par excellence, Pathelin, qui dupe tout le monde, est dupé par Agnelet, et, au dénoûment, il est l'obligé des deux valets.

Ici, point d'imitation de l'antiquité. L'auteur, un franc et pur Gaulois, a simplement mis sur la scène un des bons tours qui réjouissaient nos ancêtres. Si les valets ont un rôle important, c'est un hasard et une exception; après la Renaissance, ce sera la règle.

> Aimez-vous les valets? on en mettra partout,

d'abord, parce qu'il y en a partout dans Plaute et Térence; puis, surtout, par imitation de la comédie italienne. Dès le XVI^e siècle, les comédiens de l'art viennent d'Italie jouer leurs pièces devant la cour de Henri III, qui les appelle au château de Blois ou à l'hôtel Bourbon, à Paris. Au commencement du XVII^e siècle, les *gelosi* — c'est le nom de ces bouffons — alternent avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne sur le théâtre de la rue Mauconseil. C'est en les imitant que Turlupin, Gautier-Garguille, Guillot-Gorju, Jodelet, Mondor, Tabarin, font les délices du peuple de Paris. On renvoie, enfin, ces comiques italiens; mais, soit de leur théâtre, soit même du théâtre de la foire qui les a copiés, plusieurs types amusants passent dans la comédie classique : les Sganarelle, les Mascarilles, les Sbrigani, les Scapins. N'entendez-vous pas d'ici le sévère Boileau gronder Molière d'avoir adopté les grimaçantes figures de la farce italienne, d'avoir

> Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
> Et sans honte à Térence allié à Tabarin.

Oui, en effet, Térence et Tabarin, l'antiquité classique et les folies de l'Italie moderne, la tradition et la fantaisie, tel est le double élément dont est formé le Scapin des *Fourberies*.

Boileau ajoute :

> Dans ce sac ridicule ou Scapin s'enveloppe,
> Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

Jugement sévère et contre lequel on a protesté bien souvent. Je veux bien protester à mon tour, mais encore faut-il s'expliquer. Rappelons-nous ce que Boileau vient de dire :

> Étudiez la cour, étudiez la ville,
> L'une et l'autre est toujours un modèle fertile.

Eh bien! il n'est que trop vrai : au XVII^e siècle, les choses ne vont ni à la cour, ni à la ville comme dans la

pièce des *Fourberies*, et l'on trouverait malaisément, au XVII^e siècle, un valet semblable à Scapin. Intrigue et caractère sont de fantaisie, et Boileau, qui veut retrouver au théâtre ce qu'il voit de son temps à la cour et à la ville, a quelque raison de gronder.

Mais, maintenant, Molière se borne-t-il, en imitant l'antiquité et l'Italie moderne, à reproduire ce qui, dans un autre temps et dans un autre pays, était déjà une image chargée et grossie de la réalité ? Non, messieurs : s'il néglige la vérité actuelle et locale, il ne néglige pas ce que j'appelle la vérité humaine. Son Sosie, qu'il emprunte à Plaute, son Scapin, qu'il emprunte à Térence et à Tabarin, s'ils sont, comme valets, moins vrais que leurs modèles, sont plus vrais comme hommes. Leurs actions et leur langage sont le résultat logique de leur caractère une fois accepté et de chaque situation. Voyez, par exemple, le Sosie de Plaute. Il meurt de peur d'être rencontré, battu, blessé, et le voici qui s'arrête loin de sa maison, et s'abandonne à un monologue de deux cents vers, préparant le récit qu'il doit faire à la femme de son maître. Le Sosie de Molière ne s'arrête que lorsqu'il croit tout danger passé :

> Mais enfin dans l'obscurité
> Je vois notre maison, et ma terreur s'évade.

Alors seulement, donnant à sa lanterne le rôle d'Alcmène, il fait sa répétition générale. Le Sosie de Plaute rencontre Mercure : à chaque menace du dieu batailleur, lui, à demi-mort de frayeur, répond par un quolibet, et chaque quolibet est un contre-sens de situation.

Comme tout est plus vrai dans Molière ! Sosie chante, dès qu'il aperçoit Mercure, pour feindre une assurance qu'il n'a pas. Et comme Mercure parle aussitôt de jouer du poing ou du bâton :

> Cet homme assurément n'aime pas la musique,

dit Sosie tremblant, et s'il réplique ensuite, avec une audace apparente, c'est par calcul, pour effrayer l'agresseur, qui tremble peut-être aussi.

> Peut-être a-t-il dans l'âme autant que moi de crainte...
> Si je ne suis hardi, tâchons de le paraître.

D'un côté la bouffonnerie, de l'autre le vrai comique, le caractère, le langage de situation. Si le Sosie de Molière est moins vrai — comme valet — que celui de Plaute, il est bien autrement vrai comme poltron.

Quant à Scapin, passons condamnation sur le bâton, le sac, le spadassin et tout l'attirail de la farce italienne. Mais n'y a-t-il pas autre chose? Relisez la scène où Scapin arrache le cœur au vieillard, c'est-à-dire 500 pistoles, et celle surtout où il veut l'amener à approuver le mariage clandestin de son fils : vous verrez que Scapin n'est pas un intrigant vulgaire. Avec quel art il manie les passions, louant à la fois chez sa dupe et les fredaines du jeune homme et la sagesse du vieillard ! « Voulez-» vous qu'il soit aussi sage que vous?... Je voudrais bien » savoir si vous-même n'avez pas été jeune et n'avez pas, » dans votre temps, fait des fredaines comme les autres? » J'ai ouï dire, moi, que vous avez été autrefois un bon » compagnon parmi les femmes.... — L'habile fourbe » que voilà ! » dit à part lui Sylvestre, et Sylvestre a raison : voilà un fourbe comme on n'en trouve pas au théâtre de la foire.

C'est ainsi que Molière, alors même qu'il écrit à la hâte une farce, y place encore des traits de comédie ; c'est ainsi que derrière un masque bizarre, grotesque, menteur si vous voulez, il place un homme ; c'est ainsi qu'en pleine débauche de fantaisie il a encore un pied dans la réalité.

Aussi soyons assurés que s'il introduit des valets dans la comédie sérieuse, il ne les aura pas empruntés à Tabarin. Il trouve dans la vie bourgeoise d'alors le type réel, et nullement de fantaisie, du serviteur qui a élevé les enfants, vieilli dans la famille, qui fait partie de la maison, qui a son franc parler, et ne se fâche pas pour quelques coups que lui attirent ses excès de franchise. « Passe pour les coups de bâton de mon maître », dit maître Jacques, il en a le droit. » — « Bon, je vais lui donner un revers de ma main », dit Orgon, se plaçant à portée de la joue de Dorine. Et ni maître Jacques ni Dorine n'en ont moins d'affection pour leur maître. « Vous êtes, monsieur, la personne que j'aime le plus après mes chevaux, » dit l'un. — « Moi, je veux vous aimer, monsieur, malgré vous-même », dit l'autre. Excellente fille, cette Dorine, pleine de dévouement et aussi de sens et de clairvoyance. On suspecte Tartufe autour d'elle ; elle, elle n'en est plus là, elle l'a pénétré, et cela — remarquons la vérité du trait — en observant les petits détails comme peut le faire, après tout, une servante. Ce saint homme, détaché des choses de la terre,

> Il a l'oreille rouge et le teint bien fleuri.

Cette sensualité qui le perdra n'a pas échappé à Dorine.

> Il but à son dîner quatre grands coups de vin...
> Et fort dévotement il mangea deux perdrix
> Avec une moitié de gigot en hachis.

Elle a en d'ailleurs pour lui, dès le premier jour, ce dédain qu'ont volontiers ceux de sa condition pour la pauvreté.

> Certes, c'est une chose aussi qui scandalise,
> De voir qu'un inconnu céans s'impatronise,
> Qu'un gueux qui, lorqu'il vint, n'avait pas de souliers,
> Et dont l'habit entier valait bien six deniers,
> En vienne jusque-là que de se méconnaître,
> De contrarier tout, et de faire le maître.

Mais, disent quelques-uns, elle parle bien haut, elle crie plus fort que son maître ; c'est peinture de fantaisie. Eh bien ! non. A part toujours le grossissement nécessaire à l'optique du théâtre, tout cela est vrai. Remarquez d'abord que Dorine ne sert pas chez Alceste ou Célimène, dans le monde de la cour, mais chez de braves bourgeois ; remarquez ensuite qu'elle respecte Elvire, sa maîtresse, femme sensée et digne ; tandis qu'Orgon est un homme faible, borné, qui ne sait ni se faire obéir, ni se faire

respecter, ni même se faire craindre. Qu'elle ait pris de l'empire sur lui et ses coudées franches avec lui, quoi de plus naturel? qu'elle parle librement à Marianne, dont elle est l'avocat et qu'elle protége contre Tartufe, quoi de plus naturel encore? Supprimez cette liberté et cette verdeur de langage, et nous aurons une servante dévouée à sa maîtresse, c'est-à-dire un personnage estimable, mais nullement comique. C'est grâce à Dorine, au contraire, autant qu'à madame Pernelle, que la pièce, si triste au fond, côtoie le drame sans y tomber. Sans elle, la pauvre Marianne céderait aux ordres absolus d'Orgon; elle va obéir en pleurant : mais Dorine intervient et Marianne ne cède pas, et la scène tourne au rire.

Tous ces traits ne sont empruntés par Molière ni à Tabarin, ni même à Térence, mais à la nature même profondément observée et traduite par un vrai poëte comique.

N'attendons pas la même puissance d'observation et la même vérité de Regnard, le collaborateur de Dufresny pour les farces italiennes, dont on a très-bien dit qu'on voit toujours qu'il a fait parler Arlequin et Polichinelle. Son Crispin et sa Lisette sont tout franchement les masques du théâtre de la foire; mais il y aurait quelque peu de rigueur pédantesque à s'en plaindre, tant ils sont vifs et charmants. Ils vous entraînent tellement dans le courant de leur verve et de leur joie, qu'il faut, de bonne grâce, se laisser emporter par cette impétuosité de bonne humeur, par cette furie française de gaieté.

Donnons-nous ce plaisir de les voir s'agiter joyeusement dans la dernière et la plus folle des comédies de Regnard, son *Légataire*.

Quel complot vont-ils tramer? Il ne s'agit pas seulement de marier Éraste avec Isabelle; il faut lui assurer la fortune entière de son oncle Géronte, dont la mort semble prochaine. Deux collatéraux de province sont à craindre. Quoique Géronte ne les connaisse pas, il a parlé de les inscrire sur son testament. Le temps presse. Crispin se travestit; et le voilà, sous les traits de ce neveu, puis de cette nièce redoutée, assourdissant, injuriant, exaspérant le vieillard. Pauvre Géronte, la colère l'a épuisé et mis à l'agonie : il sort chancelant, à moitié mort; qu'importe à Crispin? qu'importe à Lisette? Qu'il achève de mourir, ce Géronte, quand il aura déshérité sa famille au profit d'Éraste, rien de mieux. Mais le coup a été trop rude. Géronte est tombé sans connaissance et sans mouvement, on le croit mort. Mais quoi! le testament n'est point fait! malheur irréparable! Attendez! Crispin n'est-il pas là pour réparer les irréparables malheurs? Les notaires avaient été mandés pour écrire le testament; c'est Crispin qui le dicte, affublé des habits du vieillard : il enrichit son maître sans s'oublier et sans oublier Lisette. Mais, disgrâce imprévue! Géronte n'était pas mort; ce n'était qu'une léthargie. La fausseté du testament va être découverte; il y va des galères pour Crispin : il faut relire cette scène si l'on veut voir ce Crispin et cette Lisette dans leur expression la plus triomphante...

Géronte, en oncle de comédie, pardonne à Lisette, pardonne à Crispin, et va jusqu'à sanctionner le testament.

Jamais, messieurs, on n'a poussé plus hardiment la convention jusqu'aux limites extrêmes de la vraisemblance. Aussi ceux-là me semblent le prendre de bien haut avec cette comédie folle, enivrée, haletante de gaieté, qui veulent y voir avec Laharpe une vive peinture des inconvénients du célibat, ou bien qui s'indignent de l'immoralité de ces tableaux. Pourquoi, disent-ils, triomphe-t-il ainsi, ce Crispin? Pourquoi ne va-t-il pas aux galères? Pourquoi nous amuse-t-il quand il devrait nous indigner? Nous désirons nous-mêmes qu'il réussisse, et nous devenons ainsi complices de ses vilaines œuvres. Eh bien, non, c'est prendre de part et d'autre trop sérieusement les choses : s'il y a leçon et s'il y a danger, leçon et danger sont emportés dans ce torrent d'impétueuse gaieté et noyés dans cette orgie de folies carnavalesques. Ce qui purifie la terreur dans la tragédie, dit Aristote, c'est que nous sentons confusément que les malheurs que nous avons sous les yeux sont des malheurs imaginaires : de même ici, ce qui purifie le rire, c'est que nous sentons, et assez clairement même, que nous sommes en pleine fiction; nous n'oublions pas un instant que c'est un oncle de comédie, ce Géronte, un valet de comédie, ce Crispin. Partout fantaisie et convention. Fantaisie et convention dans les caractères; fantaisie et convention dans l'intrigue; fantaisie et convention dans le dialogue même : ainsi, quand Crispin dit au vieillard avec une impudence bouffonne, et aux notaires, ce qui doit les mettre sur la voie de la vérité : « .....On ne peut » pas vous dire qu'on vous l'ait vu tantôt absolument » écrire; mais je suis très-certain qu'au lieu où vous » voilà, un homme, à peu près mis comme vous êtes là, » assis dans un fauteuil auprès de deux notaires, a dicté » mot à mot ses volontés dernières. Je n'assurerai pas » que ce fût vous : pourquoi? C'est qu'on peut se trom- » per; mais c'était vous ou moi. » Cela n'est pas vraisemblable; mais que voulez-vous, une saillie plaisante a traversé l'esprit du poëte, il en a ri, il a voulu nous en amuser aussi. Que lui importe la vraisemblance? Et d'ailleurs Géronte et les notaires ont des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre. Ils dépassent les mesures permises de la sottise humaine; et il le faut bien : car mettez dans la pièce un seul personnage sensé, Crispin et Lisette deviennent impossibles, et, — bien que ceci ait l'air d'un paradoxe, — ils ne sont vraisemblables que parce que tout autour d'eux est invraisemblable. L'harmonie et l'uniformité dans le faux prend une certaine apparence de vérité.

Nous venons de voir, au XVII^e siècle, le valet dans la famille. Cherchons-le maintenant ailleurs. Le XVIII^e siècle n'est pas, comme on sait, le triomphe de la vie de famille. C'est le temps des petits hôtels, des petits sou-

pers, des petites vertus. Aussi la comédie nous montre plus volontiers le boudoir de Cydalise ou le salon brillant d'Araminte que la bonne, bourgeoise et patriarcale demeure d'Orgon ou de Géronte. Le rôle de Crispin a changé par suite; et il s'est amoindri, car Éraste est devenu moins naïf et ne s'est que trop émancipé. Crispin le menait, maintenant il le suit. Il n'est plus, avec Lesage, que le confident et l'associé des équipées. Chez Marivaux, qui mène Éraste dans un meilleur monde, Crispin est également au second plan. Et, en effet, les amoureux ne sont plus divisés par des obstacles extérieurs : plus de lettres à intercepter, de serrures à forcer, de coffres à enlever, ce qui était le triomphe de Crispin : non, ce qui divise les cœurs, ce sont des susceptibilités d'amour-propre froissé, des délicatesses exagérées de sentiment, les méprises d'une sensibilité raffinée, et ce que j'appellerai, — chez ces précieux et ces précieuses de l'amour, — les malentendus du cœur. En tout cela on se passerait fort bien de Crispin. Mais il faut le garder par respect pour la tradition : que fera-t-il donc alors? Il devient la doublure et la copie de son maître. Tandis que le marquis et la comtesse marivaudent au salon, Crispin et Lisette marivaudent à l'antichambre; ils parlent le même langage précieux, raffiné, musqué, et, de même qu'eux, jouent le sentiment. Ils n'y réussissent que trop; et la copie devient si semblable au modèle que j'ai bien peur que quelque jour la comtesse ne prenne Crispin pour le marquis, ou que le marquis ne prenne Lisette pour la comtesse.

Laissons ces subtils et ces raffinés qui ne rient que du bout des lèvres. Voici venir Figaro ; Figaro, le dernier des fils de Davus et de Sosie. Pour mieux dire, il y a trois Figaros. L'un leste, vif, pimpant,—c'est le Figaro du *Barbier*, — actif, infatigable, tourbillon, ouragan, faisant des barbes et des mariages; saignant l'un, purgeant l'autre, trompant tout le monde; d'une gaieté vive et bruyante, beaucoup moins franche pourtant que celle de Scapin. Il a de l'esprit, mais il en fait aussi; il a des proverbes plein sa poche, et tout un assortiment de bons mots qu'il débite tout en courant et songeant à autre chose. Puis, il est moins désintéressé que Scapin : Scapin aime franchement la jeunesse, il est de cœur pour ceux qui ont vingt ans; Figaro songe plus au profit, et si Bartholo lui offrait plus qu'Almaviva, beaucoup plus, Rosine pourrait bien devenir Madame Bartholo.

Après le Figaro du *Barbier*, le Figaro du *Mariage*, un peu vieilli, moins vif et moins engageant. Il est devenu querelleur, agressif; son ironie est plus âpre et sa voix plus stridente. La domesticité lui pèse : et pourquoi après tout, lui qui a tant de ressources et d'esprit, sert-il ceux qui se sont donné simplement la peine de naître? Les temps sont proches où l'on va entendre un beau tapage; il donne le signal de ce tapage : il y a en lui du tribun et du clubiste : ce n'est plus vraiment le valet de comédie, c'est le tiers état qui jusqu'ici n'a été rien et qui demande à être tout.

Enfin il y a un troisième Figaro, le Figaro de la *Mère coupable*, tout à fait vieux et chenu, et qui le croirait? c'est un valet bon, sensible, attendri et ennuyeux. Nous sommes, il est vrai, à l'instant où la sensiblerie va dominer dans la littérature : quand Florian mettra sur la scène Arlequin, savez-vous ce qu'il en fera? Mais le titre même de la pièce l'indique : *Arlequin père de famille, vertueux et sensible.* Oui, Arlequin a changé son costume bigarré et léger contre une vaste houppelande; et sa batte, cette batte agile, provocante, taquine, contre un large parapluie de famille. Eh bien, c'est la même transformation pour Figaro. Ce dernier type du serviteur attendri et vertueux, se dévouant pour ses maîtres, est le seul qui soit demeuré possible au théâtre, et encore dans les comédies larmoyantes qui nous transportent en ces régions éloignées des mœurs patriarcales, où il y a encore des diligences et pas de bureau de placement. Ces honnêtes serviteurs méritent toute estime; mais, comme élément de comique, Crispin était supérieur.

Qu'est-il donc devenu, ce Crispin? Il est mort, messieurs, et c'est Figaro, le Figaro n° 2, celui du *Mariage*, qui l'a tué. Oui, il l'a tué quand il a défendu au comte de l'appeler drôle et maroufle, parce qu'il était son égal. Ah! a dit le comte, vous êtes mon égal : eh bien! mon égal, restez à l'office! à l'antichambre, mon égal!

C'est à l'antichambre, en effet, qu'est relégué l'ex-Scapin, actuellement Baptiste ou Joseph : il n'en sort que pour apporter une lettre ou dire : Monsieur le comte est attelé. Que s'il s'avisait, en entrant alors, de se mêler à la conversation, et de donner ses conseils, le comte lui donnerait ses huit jours.

Voilà, messieurs, comme Scapin est mort, parce que la part de vérité qui le rendait possible a disparu. Regrettons-le, car il était un élément de gaieté; regrettons-le, car j'aimais à voir les fourberies, roueries, friponneries laissées aux Scapins et aux Mascarilles comme leur monopole, demeurant dans ces bas-fonds et ne montant pas dans les couches supérieures. Regrettons-le, car il avait cet avantage d'être placé entre les pères et les enfants, et d'amortir ainsi des choes regrettables que la comédie actuelle ne me semble pas ménager assez. Aujourd'hui ce ne serait plus Dorine qui résisterait à Orgon; ce serait Marianne qui lui démontrerait elle-même les périls de l'union où il veut la contraindre, les périls pour elle, et, ce qui est plus grave, pour Tartufe. Regrettons Scapin; mais, si nous écrivons jamais une comédie, n'essayons pas de le ressusciter.

D'ailleurs Scapin est-il bien mort? non, il s'est transformé : son manteau court est devenu un habit noir. Il fait de grandes entreprises et surtout de grands prospectus. Il s'appelle Mercadet ou Vernouillet. Et le bonhomme Géronte, sa victime éternelle, sa proie naturelle, est-il donc mort? Non, messieurs, il n'est pas mort. Mais comment s'appelle-t-il, direz-vous? Il s'appelle l'actionnaire.

GAUCHER.

## LIVRES NOUVEAUX.

**Jésus-Christ**, son temps, sa vie, son œuvre, par M. E. de Pressensé (Meyrueis et Germer Baillière).

Ce n'est pas ici un livre édifiant, au sens banal du mot : c'est encore moins un de ces pamphlets injurieux qu'a fait éclore à foison la récente controverse suscitée par la publication de M. Renan. C'est une œuvre de critique sérieuse avec laquelle la science libre aura désormais à compter. M. de Pressensé repousse énergiquement les conclusions de l'école d'exégèse à laquelle appartient M. Renan; mais ce n'est pas à dire qu'il condamne le libre examen en matière religieuse. Le seul reproche qu'il adresse à ses adversaires, c'est de mal raisonner, et quelque chère que lui soit la cause qu'il défend, une discussion loyale lui paraît le seul moyen légitime de la gagner. Il ne méconnaît même pas l'efficacité de la méthode historique appliquée à l'étude des questions religieuses, à ce point qu'il ne craint pas d'en faire usage à son tour. En somme, cet ouvrage occupe très-probablement le premier rang parmi tous ceux où l'on a essayé de réfuter la *Vie de Jésus*.

**Des sciences occultes et du spiritisme**, par M. D. B. Tissandier, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Douai, (fait partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*):

Le livre de M. Tissandier paraît destiné spécialement au petit nombre de disciples entêtés que MM. Hume et Davenport peuvent compter encore parmi nous. De là une gravité de ton et un appareil de polémique qui paraîtront à beaucoup de personnes, il faut l'espérer, disproportionnées à l'importance du sujet. Il faut un courage vraiment singulier pour argumenter en règle contre des raisons de l'autre monde, comme celles dont s'autorisent uniquement les partisans de la prétendue doctrine spirite. Mais M. Tissandier est philosophe, et il ne sied pas au médecin de choisir ses malades. Ce livre est d'ailleurs, par les récits et les citations qu'il renferme, un document sanitaire des plus curieux qui sera consulté avec fruit pour l'histoire morale des quinze dernières années, quand le moment de l'écrire sera venu.

**De la langue osque**, d'après les inscriptions, et de ses rapports avec le latin; — *Quid comicis debuerit Lucianus*, thèses de doctorat, soutenues devant la Faculté des lettres de Paris, par M. F. Rabasté, professeur au lycée de Rennes, ancien élève de l'École normale.

« Le goût des études philologiques semble se répandre de plus en plus en France », dit avec raison M. Rabasté au début de son important travail sur la langue osque. Un ouvrage comme celui-ci est sûr aujourd'hui de rencontrer au sein du public français autre chose que l'indifférence générale contre laquelle il eût certainement échoué il y a une dizaine d'années. Les vues de M. Rabasté sont originales, sa méthode sûre, son exposition facile et claire. Désormais indispensable à quiconque voudra étudier l'osque ou même le vieux latin, sa thèse peut tenir lieu, à la rigueur, des nombreuses dissertations publiées à l'étranger sur le même sujet : en effet, sous un petit format, elle ne renferme rien moins qu'une grammaire, un vocabulaire, un commentaire sur les principaux monuments épigraphiques, avec de nombreux renvois aux travaux antérieurs. Ce savant ouvrage assure à son auteur une place des plus honorables dans notre école naissante de philologie comparée. Une thèse latine élégamment écrite atteste de plus chez M. Rabasté une connaissance approfondie de la littérature grecque et un remarquable talent d'humaniste.

**De la psychologie de Platon.** — *De iambico versu* : Thèses soutenues devant la Faculté des lettres de Paris, par M. Chaignet, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. — *Des formes diverses du chœur dans la tragédie grecque*, par le même (Durand, éditeur).

Peu d'esprits possèdent la double aptitude que ces divers ouvrages et opuscules révèlent chez leur auteur. Dans sa thèse sur le vers iambique, M. Chaignet établit que cette espèce de vers, usité principalement dans le dialogue scénique, n'était pas simplement récité, mais chanté et accompagné de la flûte, sur les modes appelés hypodorien et hypophrygien. Dans l'opuscule sur *les formes diverses du chœur*, les témoignages souvent contradictoires d'Aristote et de Pollux sont discutés avec une compétence et une liberté de critique qui recommandent ce petit écrit à l'attention de tous les philologues.

La thèse de M. Chaignet sur la psychologie de Platon n'aura pas moins de succès auprès des philosophes. Comme Aristote, Platon déjà distingue l'âme, proprement dite, du principe de la vie, lequel est lié au corps et périt avec lui. L'âme, au contraire, est non-seulement immortelle, mais éternelle; notre séjour terrestre n'est qu'une des étapes de son perpétuel voyage. Partout elle emporte avec elle un souvenir confus de sa patrie, du séjour sublime où elle a contemplé dans tout leur éclat la vérité, la beauté infinies, jusqu'au jour où une fatalité inexplicable l'en a précipité. Cette réminiscence, qui la suit à travers toutes les épreuves de sa laborieuse captivité, peut devenir l'instrument de sa délivrance : car ce que Platon nomme réminiscence, c'est ce que nous appelons la raison; et l'âme, selon l'élève de Socrate, ne se rachète que par la philosophie.

---

**Grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.**

CONFÉRENCES D'ÉCONOMIE POLITIQUE
PAR M. FRÉDÉRIC PASSY
(le dimanche, à dix heures et demie précises).

Dimanche prochain, 25 mars, dernière conférence : *Des subsistances* (commerce extérieur des grains).

---

Conférences et Entretiens littéraires et scientifiques.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Lundi 26 mars. — M. Charles Boissière : Fénelon et Buffon.

Mademoiselle Karoly dira : *Melpomène* d'Auguste Barbier, et *le Parricide* de Victor Hugo.

Mardi 27 mars. — M. de Gasperini : La comédie moderne : *La famille Benoiton* de M. Sardou.

Mercredi 28. — M. Émile Descranel : Correspondance de la princesse palatine, duchesse d'Orléans, mère du régent.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 18 31 MARS 1866

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. PAUL ALBERT.

### J. J. Rousseau et les Encyclopédistes.

Diderot présenta un jour à ses bons amis les encyclopédistes, réunis chez le baron d'Holbach, un abbé, le curé de Mont-Chauvet en Normandie. Il en avait fait la rencontre au Luxembourg ; et l'abbé tout d'abord avait proposé au philosophe de lui lire un madrigal de sa façon, — le madrigal avait sept cents vers : — « M. l'abbé, s'écrie Diderot, vous êtes coupable de consacrer à de si misérables sujets les facultés éminentes dont Dieu vous a doué. Laissez votre madrigal et faites une tragédie. » Quinze jours après, la tragédie était faite, et Diderot, qui n'était pas égoïste, régalait ses amis d'une conférence d'un nouveau genre. L'abbé s'assied, promène ses regards sur la société. Il ne rencontre que des visages riants; cela l'encourage. Seul, dans un coin, Rousseau, qui flaire une mystification, a l'air rébarbatif et maussade. Voilà l'ennemi, se dit l'abbé. — Il tire son manuscrit. Mais il doit d'abord exposer en deux mots sa théorie du poëme dramatique : Pierre Corneille l'a fait, et il est compatriote de Pierre Corneille. — Théorie bien simple. Dans une comédie, il s'agit d'un mariage, dans une tragédie, il s'agit d'un meurtre. — Premier acte : on épouse et l'on tue ; deuxième acte : on n'épouse pas, on ne tue pas; troisième acte : un nouveau moyen se présente d'épouser et de tuer; quatrième acte : un obstacle s'oppose à ce qu'on épouse et qu'on tue; cinquième acte : enfin de guerre lasse, on épouse et l'on tue. » — La tragédie était digne de la théorie. On applaudit, on le comble de compliments que sa vanité absorbe avec intrépidité. Il est arrivé au troisième acte. L'enthousiasme des philosophes ne se possède plus; tout à coup Rousseau se lève, se précipite vers le lecteur, lui arrache son manuscrit qu'il jette par terre, et lui dit : « Votre tragédie est absurde, ces messieurs se moquent de vous. Retournez vicarier dans votre village. » L'abbé fond sur Rousseau, il est tout prêt à en venir au meurtre tragique; on les sépare à grand'peine; ils sortent tous deux exaspérés. A partir de ce jour « Rousseau, dit d'Holbach, ne mit plus le pied chez moi ».

Voilà quelle fut, suivant d'Holbach, la cause de la rupture qui éclata entre Rousseau et ses bons amis les philosophes. C'est faire trop d'honneur au curé de Mont-Chauvet. Cet épisode à demi-burlesque fut tout au plus une occasion saisie avec empressement, je le veux bien, par des gens divisés depuis longtemps déjà sur les points qui rapprochent d'ordinaire les hommes : doctrines, opinions, mœurs, genre de vie.

Quel fut le caractère véritable de cette rupture qui fit grand bruit dans le monde, sépara en deux camps la société française, et dont vous retrouvez la trace jusque dans les phases orageuses de la révolution, voilà ce que je voudrais rechercher avec vous. Je laisserai de côté les petits détails, les anecdotes, les cancans. Je n'aime pas à étudier les grands hommes par les côtés où ils cessent de l'être. — Je n'ajouterai plus qu'un mot. C'est une prière. — Plusieurs d'entre vous, sans doute, ont entendu ici même dans cette chaire, j'allais dire cette tribune, le professeur éminent qui avait, entre tous, le don magique de rendre vivants et contemporains les événements et les personnages du XVIIIe siècle. — Ce n'est pas moi qui vous le rendrai. — Et ce que j'ose vous demander, c'est en m'écoutant de ne pas trop penser à lui.

Les grands ennemis de Rousseau, ceux dont il se plaignit le plus amèrement, ce sont les hommes qu'il désigne sous le nom de *holbachiens*, *club holbachique*, *coterie holbachique*. Quel était donc ce d'Holbach à qui il fait tant d'honneur? D'où lui vient cette dignité nouvelle de chef de parti? Je cherche et ne trouve pas d'autre raison que celle-ci : d'Holbach recevait à dîner deux fois par semaine. — Cela donne toujours à un homme une certaine considération dans le monde, surtout parmi les gens de lettres, qui d'ordinaire dînent fort mal quand ils dînent chez eux. Ce fut là, dans le principe, le secret de sa puissance. Il était, disait l'abbé Galiani, « *le maître d'hôtel de la philosophie.* » Mais ce serait lui faire injustice à lui, aussi bien qu'aux gens de lettres, que de borner là son mérite. Le baron d'Holbach était instruit, obligeant, généreux, sensible, parfaitement droit, sans roideur germanique. On cite de lui plusieurs mots d'une certaine délicatesse d'âme. Un jour madame d'Houdetot fait placer dans son jardin un buste de Fénelon et propose d'y mettre cette inscription : *Fuis, méchant! Fénelon te*

*voit.* « Madame, dit d'Holbach, Fénelon ne devait pas faire fuir le méchant; il devait le ramener. »

Rousseau lui-même, si prévenu qu'il fût contre d'Holbach, rendit longtemps justice aux qualités que pouvait avoir le baron. C'est d'après lui qu'il peignit dans la *Nouvelle Héloïse* le portrait de M. de Wolmar. M. de Wolmar est athée, mais très-honnête et très-droit, un athée orné de toutes les vertus qui manquent aux croyants. Il ne lui manque qu'une chose, c'est d'être aimé de sa femme; — hâtons-nous de dire que d'Holbach était aimé de la sienne, qu'il le lui rendait, qu'ils faisaient tous deux fort bon ménage; comme ce n'était pas chose fort commune alors, je tiens à le mentionner en passant. C'est d'ailleurs un exemple à ajouter à tant d'autres et qui prouve que l'esprit peut errer sans que le cœur se dépravc, et que la théorie la plus détestable peut être l'œuvre du plus honnête homme du monde.

Un seul défaut déparait toutes ces qualités, mais ce défaut était une véritable manie. D'Holbach nourrissait pour la philosophie une passion sans frein, et, selon nous, une passion malheureuse. — Mais s'il aimait la philosophie, ce qui était assez commun alors, il aimait encore davantage les philosophes, ce qui était et est encore beaucoup plus rare. — Il était heureux d'en voir réunis autour de lui, de les écouter, de profiter. Loin de lui l'idée de se considérer comme un Mécène, et de voir en eux des courtisans ou des obligés. Non, il les vénérait, il se sentait et se reconnaissait leur obligé. — C'est qu'en effet le pauvre baron avait beau lire sans cesse, étudier opiniâtrément, entasser dans sa bibliothèque volumes sur volumes : il lui manquait toujours quelque chose... les idées. Il était fort instruit, il savait tout ce que les autres avaient pensé avant lui; mais qu'il eût bien donné tout cela pour penser à son tour par lui-même! Or, ses amis pensaient, pensaient beaucoup. En vrais prodigues qu'ils étaient, ils semaient au courant de la conversation les idées les plus hardies et les plus bizarres, toutes les folies qu'ils avaient eu le bon sens de ne pas mettre dans leurs livres. Et le baron se penchait respectueusement pour ramasser. On le savait et on le laissait faire. C'était sa manie. Elle ne faisait de tort à personne, si ce n'est à la religion qui n'avait là que des représentants de hasard comme le curé de Mont-Chauvet.

Quant aux convives, c'étaient les personnages les plus plus considérables de la république des lettres, et, à ce moment, ceux qui occupaient le plus l'opinion, les encyclopédistes. C'étaient Diderot, d'Alembert, Duclos, Grimm, Marmontel, Saint-Lambert, de Jaucourt, Helvétius; trois abbés, Raynal, Morellet, Galiani; Dumarsais; et enfin, bien qu'ils ne fussent pas des habitués de la maison, Montesquieu, Buffon, Turgot, Condillac, et plus tard Condorcet faisaient partie du cénacle. On s'y trouvait en brillante compagnie; et l'on se retrouvait encore une fois par semaine chez Helvétius, chez madame D'Épinay, chez M. de la Popelinière, parfois même chez mademoiselle Quinault. Ces philosophes, on le voit, n'avaient rien d'austère. C'étaient des hommes du monde, des hommes de plaisir. Mais c'était chez d'Holbach surtout qu'on philosophait. L'amphitryon y trouvait son compte.

On causait d'abord des nouvelles du jour, de l'*Encyclopédie*, que Fréron et Abraham Chaumeix signalaient aux sévérités du pouvoir, du Parlement et de la Sorbonne, qui se disputaient à qui montrerait le plus d'intolérance. Un des convives lisait une lettre de Voltaire, une brochure clandestine toute fraîche. Tout était bon, tout était accepté, sauf la chronique scandaleuse, que ceci soit dit à leur honneur. A la table des philosophes, pas de propos frivole ou licencieux. Cela était bon pour les petits abbés, les courtisans, les faiseurs de petits vers : pour eux, ils avaient l'esprit tendu vers des choses plus hautes, et cette fange ne les attirait pas.

Ce qui les attirait, c'étaient les grands problèmes de religion, de philosophie, d'économie politique, de législation. Il y avait parmi eux des déistes et des athées, des spiritualistes et des matérialistes, des protectionnistes et des partisans de la liberté du commerce. Les discussions s'engageaient rapides, vives, mais toujours courtoises. C'étaient des gens du monde, ayant au plus haut degré cet aimable esprit de conversation qui consiste à ne pas tyranniser tout le monde et à ne blesser personne, qui unit par un juste tempérament la liberté et le respect, a horreur des grands mots et des grands gestes, et d'un trait finement décoché fait justice d'une prétention et d'un ridicule. Seul, Diderot faisait exception. Il n'était pas né, dit Voltaire, pour le dialogue, encore moins pour la conversation générale. Quand un sujet lui plaisait, le voilà parti. Il se lève, commence avec une certaine lenteur, puis les idées se pressent dans sa tête qui s'échauffe; il n'en est plus le maître; elles l'emportent, elles l'égarent. Mouvements d'éloquence, grandes images, traits ingénieux, expressions pittoresques, il sème au hasard d'une improvisation folle tous les trésors de sa riche nature.

C'est à ce moment que d'Holbach prend ses notes. Autant en fait, mais plus sournoisement, le bon ami Grimm. Il saura bien d'ailleurs inviter Diderot à fixer sur le papier quelques-unes de ces hardies échappées de verve, qu'il enverra sous son propre nom à ses nobles correspondants d'Allemagne. Helvétius, lui aussi, met en réserve quelque développement original, ornement futur de ce fameux livre de l'*Esprit*, préparé si longuement, écrit si laborieusemet, et rétracté si humblement. L'abbé Raynal saisit au passage les déclamations virulentes, qu'il insérera dans son *Histoire philosophique*, et qui en feront tout le succès; et l'honnête et économe chevalier de Jaucourt frémit de ce gaspillage insensé, et craint de voir tarir la source qui alimente l'*Encyclopédie*. Tel est dans le cénacle philosophique le rôle de Diderot. Il fournit les idées, nourrit les esprits; d'Holbach n'est que le maître d'hôtel. C'est là que se firent au jour le jour, de bribes et de miettes tombées de

table et qu'on eût dû balayer, les livres excessifs et violents qu'on appelle de l'*Esprit*, *Système de la nature*, *Morale universelle*, *Théologie portative*, etc., ouvrages condamnables, et qui auraient à jamais compromis la cause sainte de la liberté de penser, si l'abus d'un droit imprescriptible pouvait jamais en autoriser la suspension.

Ceci m'amène à parler de leurs doctrines. Je n'en dirai qu'un mot. L'honnête et consciencieux M. Damiron les a étudiées avec un soin scrupuleux. Il en a signalé les faiblesses et les inconséquences : c'est un travail qui n'est plus à refaire.

Ils sont bien les hommes de leur temps. C'est ce qui fit leur force, c'est ce qui fait aujourd'hui leur incurable faiblesse. Il faut être de son temps, mais il faut aussi être au-dessus de son temps. Les hommes véritablement grands étonnent, souvent même scandalisent leurs contemporains; mais ils les dominent et les entraînent. Les chercheurs de popularité flattent les passions et les goûts du jour, et passent avec la mode qu'ils représentent et qu'ils exagèrent.

Or la mode alors, c'était la philosophie, philosophie légère, courante, surtout frondeuse. Elle avait beau jeu, il faut en convenir. Quel pouvoir, quelle institution, quelle autorité était alors respectée et respectable? Quel homme de bon sens pouvait s'incliner devant la royauté incarnée en un Louis XV, assisté d'une Dubarry? Qu'était devenu le parlement, cet antique conseiller de la couronne, tour à tour séditieux, intolérant et fanatique? Et la Sorbonne, qui ne savait plus le latin et n'avait pas encore appris le français? Et le clergé, soit séculier, soit régulier? Institutions et personnes, tout était corrompu, méprisé, méprisable. Les vices et l'impuissance de tout cela éclataient aux yeux les moins clairvoyants; tout cela réclamait une réforme, disons-mieux, une régénération complète. Eh bien! mettez en présence du dogmatisme absolu sous toutes ses formes, religion, philosophie, politique, morale, des négations absolues, et vous aurez l'œuvre des holbachiens. Ils ne se bornent pas à signaler les points ruineux de l'édifice; ils en sapent les fondements, fondements solides, immuables, éternels, que l'homme n'a point bâtis, mais que l'architecte divin seul a enracinés dans le sol, ou pour mieux dire, dans la conscience humaine. Ils jettent les yeux sur la société, ils interrogent l'histoire. Que de flots de sang versé au nom de Dieu! que de persécutions! que de spoliations! Et qui a profité de tous ces crimes? Le clergé, les prêtres. Donc, ce sont les prêtres qui ont inventé la religion, et qui ont inventé Dieu. Supprimons les prêtres, détruisons Dieu, source ou prétexte de tous les maux. Les voilà athées; ils s'en font gloire. C'est la marque d'une âme forte et d'une raison élevée au-dessus des préjugés. Un étranger vient voir d'Holbach qui le retient à dîner et met d'abord la conversation sur la religion; l'étranger lui avoue qu'il croit impossible qu'il existe des athées : « Eh bien! dit d'Holbach, je vous ferai dîner ce soir avec dix-sept athées. » Et il tient parole. Voltaire réclame. Vous allez trop loin, crie-t-il à ces enfants perdus : « Croyez-vous donc anéantir le maître pour avoir redit qu'il a été souvent servi par des fripons? Voyez le monde, l'ordre admirable de toutes ses parties; pesez l'argument des causes finales, c'est un argument très-fort : l'horloge suppose un horloger. » On lève les épaules; on se regarde avec une compassion triste, qui veut dire : Le pauvre homme baisse terriblement!

Tels ils sont en religion, tels, mais plus téméraires encore, vous les retrouvez en philosophie. Descartes a régné sur le XVII^e siècle : c'est une autorité; on n'en veut plus. Le spiritualisme a fait son temps. Vive le matérialisme! « Les voilà qui prennent leurs cinq sens pour le bon sens », dit Voltaire. Mais il reste encore bien des chimères à détruire : qu'est-ce que cette prétendue liberté dont on prétend gratifier l'homme? Il est déterminé par ses instincts, il obéit à la nature. Il n'a d'autre but que le bonheur, qui est la fin de son être, et il meurt tout entier.

Parlerai-je de leurs idées en politique? sont-ce des idées? Non; tout au plus des déclamations et de l'emphase. Un seul trait à relever. Ils ne sont pas patriotes; ils se réjouissent des succès des étrangers; ils n'aiment pas la France, c'est trop peu de chose; ils aiment l'humanité. Le poëte du Belloy le leur reproche durement, et Frédéric met le doigt sur les inconséquences de leurs déclamations. « Si nous ne sommes tous que des machines, mues par une force extérieure, pourquoi donc vos emportements contre les prêtres et les rois? Ils ne sont que ce qu'ils sont forcés d'être. Les invectiver, c'est tout comme sermonner un chêne pour lui persuader de se changer en oranger. »

En somme, un ensemble de négations hautaines, une insolence de dédain envers ce que les hommes ont toujours vénéré, une sorte d'enivrement dans les ruines qu'on a accumulées autour de soi. Voilà l'œuvre, voilà l'esprit de l'œuvre des holbachiens. Faibles âmes sous ce dehors de force et d'indépendance! Faibles âmes qui rencontrant ici-bas les abus et les iniquités, les attribuent à celui qui est la source de toute justice, et se mettent à saper le fondement sur lequel doit reposer l'œuvre de toute régénération : Dieu et la liberté.

Leurs mœurs valent mieux que leurs doctrines et protestent contre leurs doctrines. — Bien que le XVIII^e siècle pratique sur ce point la plus large tolérance, et que les sujets semblent emprunter au monarque le régime du bon plaisir, la plupart des philosophes se distinguent par l'honnêteté de leur vie. Tout est relatif, et il serait ridicule de vouloir les ériger en types d'austérité. — Non, ils étaient mondains, fort mondains, très-indulgents aux faiblesses de la nature, comme on disait alors. N'attendons pas d'eux

... ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Ils ne se préoccupent même pas de

... mettre le poids d'une vie exemplaire
Dans les corrections qu'aux autres on veut faire.

Encore une fois ce ne sont pas des Alcestes. Un tel rôle n'était pas fait pour eux. Ce fut Rousseau qui s'en saisit. — Et alors le public remarqua tout ce qu'il y avait d'imparfait, souvent même d'illogique dans la vie de quelques-uns des amis de d'Holbach. Ne parlons point des romans étranges de Diderot et du motif qui les lui faisait écrire. Mais ne faisons aucune grâce à ceux d'entre eux qui semblent avoir mis en première ligne parmi les bienfaits de la philosophie, l'avantage d'être le commensal des financiers et des grands seigneurs. — Marmontel dans ses *Mémoires*, écrits pour l'instruction de ses enfants, dit naïvement : « Vous comprenez combien il était agréable pour moi de faire trois fois par semaine d'excellents dîners. » Assurément cela est agréable, pourvu qu'il n'en coûte rien à la dignité de l'homme. Mais que penser de ce même Marmontel qui chez l'opulent la Popelinière distribuait lui-même des rafraîchissements aux invités? Ces petites complaisances peuvent être utiles, mais après tout, quand on est invité comme philosophe, il ne faut pas faire concurrence aux laquais.

Très-frondeurs et très-indépendants d'esprit, ils n'ont pas tous la même fermeté dans le caractère. Quelques-uns (ce même Marmontel, par exemple), savent être souples et insinuants auprès des grands, se faire octroyer des priviléges, tout en déclamant à huis clos contre les abus. Chose plus grave et que je ne puis leur pardonner : eux, les apôtres de la liberté, ils ne l'aiment pas sincèrement, ils la dénient à leurs adversaires. Amis de M. de Malesherbes, qui les protége contre les foudres du parlement et de la Sorbonne, ils importunent cet honnête homme, ils osent lui demander d'envoyer à la Bastille Fréron qui les insulte et Palissot qui les met sur la scène. Il refuse, il les rappelle à leur véritable rôle d'amis de la liberté, ils l'accusent de trahison! — Les voilà donc infidèles à leurs doctrines, offrant à leurs contemporains ce contraste d'hommes qui réclament pour eux-mêmes la liberté de tout dire, et prétendent mettre un baillon à leurs adversaires : les voilà devenus à leur tour fanatiques et intolérants! fâcheuse inconséquence, mais où tombent tous les partis. Ils furent en effet un parti, et ils employèrent, pour se défendre et attaquer, toutes les armes, tous les moyens, l'audace dans les théories, la prudence dans la pratique. — D'Holbach et ses collaborateurs répandent dans le monde, qui en est inondé, une foule d'ouvrages séditieux, impies, et aucun de ces ouvrages n'est signé, ou s'il l'est, c'est du nom d'un mort à qui ils imposent la paternité de livres qu'il eût désavoués avec horreur. C'est Fréret, c'est l'inoffensif académicien Mirabaud qui signent les compilations dangereuses des holbachiens, quand elles sont signées. Helvétius semble plus hardi, il ne désavoue point la paternité du livre de l'*Esprit*. Mais l'ouvrage est saisi, condamné, lacéré, brûlé, et Helvétius fait amende honorable. Il rétracte ce qu'il a écrit, il désavoue ses doctrines, il fait profession de croire ce qu'il a raillé.

Ce n'est pas ainsi que parlent et agissent les apôtres d'une foi nouvelle. Non-seulement ils la proclament hautement; mais ils sont prêts à lui servir de témoins. Cela s'appelle le martyre. La liberté peut faire, doit faire des martyrs. La licence n'en a jamais fait.

Et malgré tout cela, ils étaient une puissance, disons mieux, ils étaient la seule puissance réelle de leur temps. Pourquoi cela? — Dans la déconsidération profonde où étaient tombées les institutions qui sont la vie d'un pays, ils représentaient la seule chose qui fût encore inconnue, le seul remède dont on n'eût point encore usé; ils portaient sur leur drapeau ce mot magique inventé ou retrouvé depuis peu, et que tous répétaient avec enthousiasme : *Liberté!* — Jusqu'alors les théoriciens seuls de l'autorité avaient eu la parole : et l'on avait sous les yeux les résultats déplorables d'une compression despotique, toujours odieuse, souvent puérile. Les esprits réclamaient impérieusement du mouvement, de l'action. Grands seigneurs, ministres, courtisans, financiers, abbés, femmes du monde, tous ceux qui ne vivaient et n'existaient que des abus et des priviléges consacrés, tous entrent dans la grande conspiration contre le vieil état social sous les ruines duquel ils doivent être écrasés. Tout le monde est libéral alors. Il suffit d'être sceptique pour cela. Quant aux chefs du mouvement, ce sont les véritables rois du siècle. Recherchés, fêtés, prônés en France, ils reçoivent des rois étrangers les offres les plus flatteuses. Frédéric II veut attirer d'Alembert à Berlin, et lui promet la présidence de son Académie avec 20 000 francs de pension. Catherine II fait mieux : elle prie le philosophe d'accepter 100 000 francs de rente et de vouloir bien se charger de l'éducation de son fils. Elle vient en aide à Diderot, pauvre et forcé de vendre sa bibliothèque. Condillac est choisi pour faire l'éducation du duc de Parme. Des cardinaux écrivent à Helvétius pour le féliciter du livre de l'*Esprit*. L'envoyé du roi de Danemark, en passage à Paris, sollicite l'honneur d'être admis à leurs réunions. Enfin un autre souverain, bien plus puissant que tous ceux-là, est avec eux, les protége, les encourage : c'est Voltaire, échappé depuis peu à l'amitié de Frédéric, et seigneur de Ferney.

Leur force s'accroît encore de la faiblesse de leurs adversaires et de l'impuissance des pouvoirs établis. Le parlement et la Sorbonne fulminent contre eux. Plusieurs d'entre eux sont mis à la Bastille ou à Vincennes. Les ouvrages condamnés n'en ont qu'un débit plus assuré. Les auteurs sont traités dans les prisons d'État comme des hôtes de distinction. Ils reçoivent des visites, et ils entendent sous les verrous l'écho flatteur de leur réputation qui grandit. Fréron les attaque, et Palissot et Moreau et Abraham Chaumeix; mais qu'est-ce que ces

chétifs personnages auprès de messieurs les encyclopédistes? Ils jouent le rôle de l'esclave qui accompagne le char du triomphateur. Lefranc de Pompignan veut soulever contre eux l'indignation publique, c'est le ridicule qui lui répond : toute la ville, toute la cour répètent avec le dauphin :

> César n'a pas d'asile où son ombre repose,
> Et l'ami Pompignan pense être quelque chose !

Contre eux sont impuissantes les déclamations d'une orthodoxie étroite et intolérante : le public veut être éclairé, non tenu en bride, et il préfère les excès d'une liberté sans frein à la compression sans bornes qu'on veut encore faire peser sur lui.

Il s'en fallait cependant que les doctrines des encyclopédistes le satisfissent pleinement. Une société ne vit pas de négations : elle a soif d'une nourriture plus solide; elle a besoin de croire, d'aimer, d'espérer. Les dissertations sceptiques, les plaisanteries irréligieuses amusent un moment, ce sont les représailles de l'esprit qui s'émancipe; mais quoi? Elles ne remplissent pas ce vide inexprimable qui est en vous. Rejeter une erreur longtemps subie, quelle joie! mais saisir une vérité, s'y attacher étroitement, sentir qu'on est prêt à mourir pour elle, quelle force et quelle sérénité! Il faut à l'âme une vue nette de sa nature, de sa dignité, des devoirs qui relèvent la nature humaine en paraissant enchaîner l'homme, qui proposent à son activité libre un but élevé. Jamais peut-être ce besoin de rénovation religieuse et morale ne fut plus vif qu'au milieu du XVIII^e siècle.

C'est alors que parut Rousseau.

C'était vers 1750 un personnage fort obscur. Arrivé à Paris depuis dix ans avec quinze louis en poche, la comédie de *Narcisse*, et un projet pour noter la musique, il avait vu bientôt la fin de ses quinze louis, la comédie de *Narcisse* n'avait pas été jouée, le projet de notation de musique avait été rejeté par l'Académie. Il vit d'expédients, propre à tout et à rien. Tour à tour secrétaire particulier, attaché d'ambassade, caissier d'un fermier-général, auteur d'un opéra qui a quelque succès, il fait la connaissance de Diderot, qui cherchait alors partout des collaborateurs à l'*Encyclopédie*, et qui le charge de la partie musicale. Rousseau accepte et offre même de rédiger ce qui concerne l'économie politique. Il a alors l'assurance des gens qui, sachant peu, ne doutent de rien; et aussi celle des malheureux qui, ayant besoin de vivre, ne refusent aucune besogne. Il n'est pas bien loin encore, ce jour dont il dira dans les *Confessions* : « Je marque cette époque avec un cœur sensible aux soins de la Providence. C'est la dernière fois de ma vie que j'ai senti la misère et la faim. »

Le voilà donc introduit dans ce monde brillant et léger, qui philosophe à table, au bal, dans les boudoirs partout, à tort et à travers. Il prend les habitudes, le ton, les manières du milieu où il se trouve. Il porte l'épée, l'habit à manchettes, les dentelles, le beau linge; il a comme ses amis une maîtresse; il est au-dessus de tous les vains préjugés. On le prendrait pour une façon de petit-maître ou un abbé qui s'émancipe. Ce n'est rien de tout cela; c'est un pauvre diable, comme il y en a tant alors, qui s'est faufilé dans le monde des gens riches, qui s'habille comme eux, parle comme eux, pense comme eux (tout haut du moins), qu'on invite à dîner, mais qu'on ne présente pas encore aux étrangers de distinction. Ce que deviendra un tel personnage, comment il vivra, c'est le caprice d'une belle dame, la protection d'un grand seigneur ou d'un financier qui en décidera. S'il a su plaire, on en fera le précepteur du fils de madame, ou le secrétaire de monsieur; c'est lui qui écrira les billets doux du maître et les lettres d'invitation de la maîtresse. S'il a quelque esprit, il concourra pour les prix d'Académie; les comédiens consentiront à jouer une pièce de sa façon; son protecteur sollicitera pour lui le privilége de telle feuille de littérature courante. S'il veut réussir, il faudra qu'il soit frondeur et servile, qu'il prenne les plus grandes libertés avec Dieu et la morale, en se courbant sous les caprices du maître qui le fait vivre. Voilà l'avenir qui l'attendait. Il n'en voulut pas et il eut raison.

Peut-être s'y fût-il résigné s'il avait réussi. Que n'avait-il pas enduré! Mais il n'a pas les qualités de l'emploi. On lui confie un rôle dans une comédie de société; il l'étudie consciencieusement pendant six mois, et le jour de la représentation, reste court. Veut-il faire sa partie dans la conversation, il arrive toujours trop tard pour placer son mot. Il ne peut attraper ce jargon du monde, léger, ironique, tout en fines allusions, en sous-entendus perfides. Il se dit qu'il doit avoir l'air d'un sot, et cela suffit pour le glacer encore davantage. Chose plus mortifiante! Il assiste au triomphe de tel ou tel parleur qui ne sait rien, ne pense rien, mais dont le babil étourdissant a tous les honneurs de la soirée. Il part dégoûté, il quitte le bruit, les lumières, les belles toilettes, les laquais galonnés qui le toisent avec mépris, et il rentre dans son taudis, solitude amère, empoisonnée. Que dis-je solitude? Non, il y trouve Thérèse, une chaîne, et un remords, les enfants qu'il a abandonnés à la charité publique. Il tombe sans transition de l'éblouissement d'un monde aimable, spirituel, dans les réalités crues d'une misère froide. Il a encore devant les yeux les belles dames qui souriaient, enivrées du luxe qui les entoure et les pare de leurs riches toilettes, des hommages empressés qu'on dépose à leurs pieds; et il se retrouve en présence de la servante d'auberge à qui sa vie est rivée. Ces grandes dames ont des amants, il le sait, nul ne l'ignore; ce beau monde est plein de vices et de scandales; mais ce vice y est élégant, plein de séductions, accepté de tous, ce n'est plus le vice, c'est la coutume, la mode, le ton du jour. Chez lui, c'est le vice sans élégance, sans illusion, le vice qui se soustrait au monde, se cache, qui fait plus, qui rejette lâchement les obligations que la nature a imposées au dernier des animaux.

Quoi, une telle vie doit-elle durer toujours? Que va-t-il faire, lui, plébéien, fils d'artisan, dans ce monde de gens riches, désœuvrés, frivoles? Quoi! le but de sa vie est-il donc de dîner chez des financiers, de devenir un de ces parasites littéraires qui traînent de salon en salon leurs adulations mercenaires et les bons mots préparés dont ils payent leurs hôtes? A cette perspective sa dignité se révolte. Puis il se dit avec amertume : « Quand même je voudrais jouer ce rôle, je n'ai pas assez d'esprit pour le soutenir. » Mais quoi! n'ai-je pas autre chose? L'expérience douloureuse que j'ai faite de la vie n'a-t-elle pas mis en moi des idées et des sentiments qui sont une force? Pourquoi ai-je tant souffert? pourquoi ai-je eu faim? pourquoi ai-je été réduit au métier de laquais? pourquoi ai-je toujours échoué dans cette lutte de vingt-cinq années contre les nécessités de la vie? pourquoi, chose plus triste cent fois, mon âme s'est-elle ouverte aux pensées viles, et suis-je tombé souvent par là au-dessous de ma misérable condition? Ah! je le sens bien, la faute n'en est pas à moi; j'étais né honnête et bon. Qui m'a dépravé? La société elle-même. Oui, financiers, philosophes, gens de lettres, vous avez beau célébrer sur tous les tons l'âge heureux où il vous a été donné de vivre; vous avez beau vanter la douceur de nos mœurs, la politesse de nos manières, l'éclat que les sciences, les lettres et les arts répandent sur la société : tout cela, c'est une fausse parure, c'est le voile brillant qui recouvre la corruption et la mort. Je ne vois partout qu'injustice et mensonge. Je ne serai pas plus longtemps complice de votre béatitude aveugle et coupable. Je dirai la vérité à mon siècle. »

Tels sont les premiers orages qui agitèrent cette âme malade. Un flot de sentiments contradictoires se pressait en lui, les uns nobles et sincères, les autres mesquins et factices. Pendant cinq années il porta en lui ces troubles puissants qui, en bouleversant son cœur, y faisaient naître une à une les idées nouvelles, les révoltes passionnées, les colères et les attendrissements; qui tout à coup firent explosion, avec quelle éloquence, vous le savez!

Il est « enivré de vertu », il a soif de vérité. — En lui, autour de lui, il ne veut plus rien souffrir qui permette de le confondre avec les gens qu'il veut quitter. Il n'aura plus l'extérieur d'un petit-maître. Plus d'épée, plus d'habit brodé, plus de beau linge. — Il fut puissamment aidé dans cette réforme par le frère de Thérèse, qui lui vola d'un coup quarante-deux chemises de fine batiste.

Autre réforme. — On n'est pas homme de lettres, ce n'est pas là une profession. On ne doit pas écrire pour vivre, on écrit quand on a quelque vérité utile à annoncer à ses semblables. Mais tout homme doit avoir un métier qui lui permette de subvenir à ses besoins, de ne pas mendier, de rester libre. — Il se fait copiste de musique.

Autre réforme. — Ce que Thérèse avait été pour lui jusqu'alors, je ne le dirai pas. — A partir de ce jour, il prit envers lui-même l'engagement sacré de ne l'abandonner jamais, de la considérer comme sa femme, d'accomplir scrupuleusement tous les devoirs qu'impose un lien éternel, et il tint parole. Il devait sentir bientôt et cruellement qu'il était trop tard; où sont les enfants? Les enfants, c'est la joie du foyer, dit-on; oui, dites aussi : c'est la dignité du mariage. Les enfants qui sont là, si aimés, si caressés entre le père et la mère, disent à tous : Ces deux êtres se sont unis, non par un caprice de passion, non dans une heure d'entraînement, mais calmes, sûrs d'eux-mêmes, mettant la main dans la main, ils ont dit : Nous nous unissons pour constituer la famille, pour en goûter ensemble les joies profondes, pour en accomplir ensemble les devoirs sacrés, pour être toujours prêts à sacrifier joies du monde, plaisirs, distractions, tout ce qui ne nous sera que personnel, à ces êtres qui seront le meilleur de nous-mêmes. — Qui peut savoir quelle influence auraient eu sur les dernières années de Rousseau, si désolées, si douloureuses, la présence et les caresses d'un enfant?

Enfin la dernière réforme fut celle-ci : il renonça à vouloir paraître un homme d'esprit. Ce n'est pas toujours si facile, et il le prouva bien. Écoutez cet aveu : « Désespérant de prendre le ton du monde, je me fis cynique et caustique par honte. J'affectai de mépriser la politesse que je ne savais pas pratiquer. » Sur ce point, il a fait beaucoup de disciples.

Mais ce ne sont là que les préliminaires de la grande réforme. Rousseau sans épée, sans manchettes, copiste de musique, brusque et maussade dans le monde, c'est toujours Rousseau mondain, c'est un personnage même assez recherché, original, qui ne ressemble à personne. On se l'arrache d'autant plus. Ses boutades chagrines sont un condiment agréable à la conversation légère d'un salon. Il n'accepte plus ce rôle. Si peu qu'il donne de lui-même à la société, il sent qu'il donne trop encore; il est forcé d'entendre et de voir des choses qui le révoltent; enfin il est distrait du travail profond qui se fait en lui. Le scepticisme léger, universel, qui est à la mode le fatigue, il est obsédé du besoin d'asseoir sur des fondements solides ses idées et ses opinions, qui flottent à la dérive. Son esprit n'est-il donc fait que pour loger des négations? Non, il lui faut une autre et plus solide nourriture.

Il fuit le monde, il va s'enfermer dans la solitude. Moment solennel. Il en sortira transformé, et le siècle avec lui. Dans la solitude il trouve deux choses :

La nature d'abord; on en parlait beaucoup au XVIII^e siècle, elle était fort à la mode. La nature, c'était les sentiments d'un père pour ses enfants, des enfants pour leur père. La nature, c'était l'entraînement d'un amant vers sa maîtresse. C'était aussi le sommeil. S'endormir, c'était céder à la nature. Enfin, la nature, c'était encore la campagne, des arbres, des bêtes ou des paysans. Cela remettait un peu des fatigues de la vie mondaine. On se promenait dans un parc, et l'on se croyait dans une forêt

vierge du nouveau monde. On avait des poëtes philosophes comme Saint-Lambert, qui observaient la nature dans Thompson ou par les fenêtres d'un salon, en face de belles pelouses bien rasées et de massifs disposés avec art. On emmenait Rousseau dans ces excursions au sein des bocages, mais il sautait par-dessus les murs.

Écoutez-le :

Quoique depuis quelques années j'allasse assez fréquemment à la campagne, c'était presque sans la goûter, et ces voyages, toujours faits avec des gens à prétention, toujours gâtés par la gêne, ne faisaient qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques, dont je n'entrevoyais de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étais si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres, et des plus ennuyeux montreurs de tout cela, j'étais si excédé de brochures, de clavecin, de tri, de nœuds, de sots bons mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que quand je lorgnais du coin de l'œil un simple pauvre buisson d'épines, une haie, une grange, un pré; quand je humais, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil, quand j'entendais de loin le rustique refrain de la chanson des hisquières, je donnais au diable et le rouge, et les falbalas, et l'ambre, et regrettant le dîner de la ménagère et le vin du cru, j'aurais de bon cœur paumé la gueule à M. le chef et à M. le maître, qui me faisaient dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors, mais surtout à MM. les laquais, qui dévoraient des yeux mes morceaux, et sous peine de mourir de soif, me vendaient le vin drogué de leur maître dix fois plus cher que je n'en aurais payé de meilleur au cabaret.

La nature pour lui, ce fut la solitude d'abord; puis les bois, les champs, les arbres, les oiseaux, le ciel immense déployé sur la tête, et racontant la gloire de Dieu. Il y a, entre la nature et les âmes élevées qui souffrent, des affinités mystérieuses. Il sort d'elle un charme de douceur infinie. Elle apaise et elle console. Jamais elle ne lasse. La variété de ses aspects est infinie. Pendant les longs mois de l'hiver, elle semble immobile, comme morte. Non. Elle a recueilli et concentré toutes les forces vives, éternelles, d'où jaillit la fécondité. La terre durcie se dilate lentement, et de ses flancs inépuisables sortent au printemps des millions d'êtres qui se précipitent dans la vie. Rousseau la connaissait, c'était une vieille amie pour lui. Que de fois, dans sa jeunesse, errante, il avait contemplé les splendeurs étoilées de la nuit! Que de fois il avait aux premiers rayons du matin aspiré les senteurs vivifiantes des bois qui frissonnent et secouent les gouttes étincelantes de la rosée! Il retrouva toutes ces voluptés oubliées, mais cent fois plus profondes, et savourées avec plus de recueillement.

Puis la nature lui fit retrouver Dieu, dont elle est la manifestation extérieure et comme l'éternelle et incessante démonstration. Jamais d'ailleurs il ne l'avait méconnu ou nié, ni dans les misères de sa jeunesse, ni dans cette période obscure et laborieuse de sa vie mondaine. A la table de d'Holbach, chez mademoiselle Quinault, que d'impiétés n'avait-il pas entendues! Les abbés qui étaient là se bornaient, comme Galiani par exemple, à réclamer en faveur de Dieu les circonstances atténuantes; Rousseau le prend sur un autre ton. J'emprunte à madame d'Épinay, en l'abrégeant, le récit d'une conversation chez mademoiselle Quinault.

Madame d'Épinay demande grâce pour la religion naturelle. « Pas plus que pour les autres », dit Saint-Lambert. Rousseau répondit qu'il n'allait pas jusque-là; il tenait pour la morale de l'Évangile. Saint-Lambert le lui disputa. « Mais, marquis, est-ce que vous seriez athée? » demanda mademoiselle Quinault.

A sa réponse, Rousseau se fâcha et murmura entre ses dents; on l'en plaisanta. « Si c'est une lâcheté, reprit-il, que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu, qui est seul présent. Et moi, messieurs, je crois en Dieu ». Railleries de Saint-Lambert. « Messieurs, s'écrie Rousseau, je sors si vous dites un mot de plus ».

Mais ce Dieu qu'il défend n'est encore pour lui que le Dieu caché, *Deus absconditus;* le Dieu cause première, le Dieu qui s'impose à la raison. Ce n'est pas assez pour lui. S'incliner devant la toute-puissance de Dieu, qu'est-ce que cela? Son cœur a bien d'autres besoins : il lui faut un Dieu bon, un Dieu consolateur, le Dieu des affligés et des pauvres. Il le trouve dans les profondeurs de sa conscience, il l'invoque, il se prosterne devant lui. C'est l'être tout-puissant, créateur et conservateur du monde; c'est l'être juste, espoir des opprimés, épouvante des oppresseurs, c'est l'être bon et miséricordieux. Il réparera dans une autre vie les iniquités de celle-ci; car ce n'est pas vainement qu'il a mis en nous cette soif d'immortalité et cette foi invincible en l'éternelle et infaillible justice. L'homme est libre; il est lui-même l'auteur de sa destinée morale; il se sent responsable de tous ses actes; il vit sous l'œil de Dieu; il meurt emportant avec lui une espérance qui ne saurait être déçue. Arrière donc les systèmes déplorables qui suppriment Dieu, l'âme, la liberté, une autre vie! Misérables jeux d'orgueil, cruels passe-temps d'esprits pleins d'eux-mêmes et vides des choses célestes!

Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois comme eux, et c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité.

Qu'on juge de l'effet de cette vigoureuse sortie! Ce fut dans le camp des holbachiens de la stupeur d'abord, puis de la rage. Marmontel, pauvre esprit, intrigant habile, suppose charitablement que Rousseau cherche à se ménager l'appui des prêtres; mais comment expliquer alors la lettre à Christophe de Beaumont? Diderot, plus généreux, plus léger, s'écrie : «Rien ne se tient dans » les idées de cet homme, Il est ballotté du baptême » des cloches à l'athéisme. Le voilà qui rôde autour » d'une capucinière où il se fourrera quelque jour! » Non. Ni calcul intéressé, ni abattement d'esprit. Rousseau proclame hautement ce qu'il croit, et il pose les limites où s'arrête sa croyance. Il repousse l'athéisme, il se sépare des holbachiens, mais ce n'est pas pour s'incliner devant la Sorbonne. C'est un déserteur, ce

n'est pas un transfuge. Les holbachiens feignirent de s'y tromper; mais les orthodoxes ne s'y trompèrent point, malgré l'inconséquence éloquente qui prosterne le vicaire savoyard aux pieds de Jésus-Christ.

Faut-il pousser plus loin cette analyse? Faut-il ramener Rousseau sur la terre, lui demander ce qu'il pense des choses de la politique? Vous le savez, messieurs, il a écrit le *Contrat social*, il représente dans le XVIII^e siècle une opinion qui n'est qu'à lui; il est républicain. Ce n'est pas lui qui se complairait dans la petite opposition théorique et frondeuse où s'attardent les philosophes. La royauté pour lui n'est pas un gouvernement naturel, il ne s'en occupe pas. Elle est un produit de la corruption des hommes, une conséquence de leur éloignement de la vie primitive, un châtiment. Il laisse donc bien paisibles le roi Louis XV, ses ministres et ses maîtresses, et le parlement et la Sorbonne. Aussi bien ce n'est pas le roi, ni la noblesse, ni la magistrature qui l'intéressent: C'est cet être collectif, qui n'a que des devoirs et pas de droits, qui vit courbé sur la glèbe, et qu'une nuée de pillards officiels, depuis le fermier-général jusqu'au moine du couvent voisin, dévalisent successivement. Ce qui le touche, c'est le sort du peuple et surtout du paysan. Ce qu'était alors le paysan, je ne le dirai pas. Peut-être ne pourriez-vous le supporter. On a accusé la Bruyère de déclamation dans sa fameuse peinture; lisez les Mémoires de d'Argenson, la Bruyère pâlit auprès de cela. Des provinces entières où le paysan broute l'herbe! Voilà ceux dont Rousseau se préoccupe. Il les a vus dans le cours de sa vie errante. Il n'a trouvé que chez eux un peu d'humanité et de compassion.

Un jour entre autres, m'étant à dessein détourné pour voir de près un lieu qui me parut admirable, je m'y plus si fort et j'y fis tant de tours, que je me perdis enfin tout à fait. Après plusieurs heures de course inutile, las et mourant de soif et de faim, j'entrai chez un paysan dont la maison n'avait pas belle apparence, mais c'était la seule que je visse aux environs. Je croyais que c'était comme à Genève ou en Suisse, où tous les habitants à leur aise sont en état d'exercer l'hospitalité.

Je priai celui-ci de me donner à dîner en payant. Il m'offrit du lait écrémé et de gros pain d'orge, en me disant que c'était tout ce qu'il avait. Je buvais ce lait avec délices, et je mangeais ce pain, paille et tout; mais cela n'était pas fort restaurant pour un homme épuisé de fatigue. Ce paysan, qui m'examinait, jugea de la vérité de mon histoire par celle de mon appétit. Tout de suite, après avoir dit qu'il voyait bien que j'étais un bon jeune honnête homme qui n'était pas là pour le vendre, il ouvrit une petite trappe à côté de sa cuisine, descendit et revint un moment après avec un bon pain bis de pur froment, un jambon très-appétissant, quoique entamé, et une bouteille de vin dont l'aspect me réjouit plus le cœur que tout le reste; on joignit à cela une omelette assez épaisse, et je fis un dîner tel qu'autre qu'un pieton n'en connut jamais.

Quand ce vint à payer, voilà son inquiétude et ses craintes qui le reprennent; il ne voulait point de mon argent, il le repoussait avec un trouble extraordinaire, et, ce qu'il y avait de plaisant était que je ne pouvais imaginer de quoi il avait peur. Enfin, il prononça en frémissant ces mots terribles de commis et de rats-de-cave. Il me fit entendre qu'il cachait son vin à cause des aides, qu'il cachait son pain à cause de la taille, et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim. Tout ce qu'il me dit à ce sujet, et dont je n'avais pas la moindre idée, me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs. Cet homme, quoique aisé, n'osait manger le pain qu'il avait gagné à la sueur de son front et ne pouvait éviter sa ruine qu'en montrant la même misère qui régnait autour de lui. Je sortis de sa maison aussi indigné qu'attendri, et déplorant le sort de ces belles contrées, à qui la nature n'a prodigué ses dons que pour en faire la proie des barbares publicains.

Les holbachiens ne soupçonnaient pas l'existence de cet être, qui devait prendre bientôt une si terrible revanche. Ils ne voyaient que les gens de ville, les bourgeois, les grands seigneurs. Ils critiquaient l'abus des lettres de cachet, la Bastille; mais ils avaient le mot pour rire sur ces gentillesses de la monarchie. Rousseau aussi a vu cela, mais il ne rit pas.

Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité! ne reconnaissant de droits que les vôtres, ni de lois que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fièrement le faible sans répondre de vos iniquités à personne; les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'État, vous nous balayez devant vous comme la poussière. Les uns décrètent et brûlent, les autres diffament et déshonorent, sans droit, sans raison..., sans mépris, même sans colère, uniquement parce que cela les arrange, et que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre, et si nous montrons notre innocence et vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

La base une fois trouvée, tout le reste suit et s'assied, pour ainsi dire, de lui-même. La dissidence entre lui et les philosophes devient plus profonde; elle ne porte plus seulement sur les opinions, mais sur les actes. Nous sommes les apôtres de la liberté, disent-ils. Apôtres anonymes, répond Rousseau. Vous n'osez signer vos livres ou, si vous les signez, vous en faites publiquement amende honorable et rétractation. C'est que vous n'aimez pas plus la vérité que vous n'aimez la liberté. Vous aimez le bruit, les compliments des salons; vous flattez ce goût non de liberté sérieuse, mais de libertinage, qui est à la mode aujourd'hui. Mais un autre souci vous tourmente en même temps. Vous ne voulez pas être troublés dans votre vie commode, agréable. Vous voulez insulter Dieu, les rois et les prêtres sans vous mettre mal avec aucun d'eux. Vous avez plus de peur de l'exil et de la Bastille que vous n'avez d'amour et de zèle pour vos opinions. Vous voulez obtenir les faveurs du pouvoir, des priviléges, des places, des pensions, l'entrée à l'Académie. Eh bien! moi, je n'attends rien de tout cela, ne veux rien de tout cela. Je proclame l'existence, la bonté, la justice de Dieu, et je sépare hautement sa cause sainte de celle des prêtres. Je revendique la responsabilité de tout ce que j'écris, car ce que j'écris je le pense, je le crois vrai, utile aux hommes. Je ne retirerai de mon courage que la persécution, l'exil, la calomnie; soit. Mais j'aurai par devers moi cette force incalculable, qui vous manquera toujours : c'est d'avoir porté témoignage de mes opinions. Toute vérité pour laquelle on n'est pas prêt à mourir ne fait pas son chemin dans le monde. Je laisserai un Palissot et un Fréron m'insulter et me mettre en scène marchant à quatre pattes. Ce sont des misérables qui vivent de ce triste métier, et leurs insultes ne peuvent arriver jusqu'à moi. Quand on m'offrira de les châtier, je refuserai, car je n'ai qu'une

pitié méprisante pour de tels adversaires. Mais si le roi de Pologne prétend me réfuter, je lui répondrai; mais si l'archevêque de Paris m'attaque, me calomnie, je lui répondrai, et ne courberai pas la tête comme vous, en disant : Ce n'est pas moi, ou : J'ai eu tort, *mea culpa*.

Ajoutons deux traits encore pour compléter le tableau des dissidences entre lui et les holbachiens.

L'amour. — Qu'est-ce que l'amour au XVIIIe siècle? Une chose dont on ne peut parler. Laissons de côté et les romanciers, et les faiseurs de petits vers, et les gravures, que je voudrais plus rares encore. Je vais droit aux holbachiens, et je leur demande ce qu'ils ont pensé de l'amour, ce qu'ils en ont dit. Avez-vous compris qu'il y avait là un élément essentiel, qui peut être ou le salut ou la perte de la société? Du rôle que vous assignez à l'amour dépend la place que vous réserverez à la femme. Et ils me répondent, depuis le bouffon Lamettrie jusqu'au majestueux Buffon, tous le même mot, le mot du siècle : la nature! Et si je m'adresse aux gens du monde, ils me répondent : caprice, galanterie; chez les sages : l'instinct de la bête; chez les évaporés : la loi du plaisir. Rousseau écrit la *Nouvelle Héloïse*, que je n'aime pas, je vous en préviens, et il résume l'amour en ces deux mots : passion, devoir. Passion, force fatale qui amène les fautes; devoir, c'est-à-dire force morale qui en prévient le retour et qui les expie. Jamais langage plus brûlant n'avait retenti aux oreilles des femmes, jamais on ne leur avait témoigné une adoration plus passionnée, jamais surtout on ne leur avait montré ce qu'elles pouvaient exiger d'un homme qui les aimait, et combien il est beau de n'aimer qu'une fois. Elles furent ravies, charmées, et les voilà qui passent en foule du côté de Rousseau.

Puissantes recrues : où elles vont, iront bientôt les hommes. Les voilà donc qui suivent Rousseau, ce sauvage, cet ours, qui s'est fait législateur des amants. Il les accepte et il les mène où plus d'une, sans le savoir, souhaitait d'aller, au berceau de l'enfant. Ce qu'il était alors, l'enfant, vous pouvez le supposer, dans cette vie légère et dissipée de la mère. C'est lui le souffre-douleurs, la vraie victime de ce siècle qui ne songe qu'au plaisir. Après tout, il est une charge, un ennui. On le met en nourrice, puis on le livre aux laquais, puis à un précepteur quelconque, puis aux jésuites. La mère le voit quelquefois, le père plus rarement : on est si occupé! Il dit *vous* à ses parents quand il les voit, et ne tient guère à les voir. C'est à lui que pense Rousseau, plus qu'à la mère encore. Mais s'occuper de lui, c'est s'occuper d'elle. Réclamer pour lui l'éducation, c'est en imposer l'obligation à la mère, c'est la retenir au logis, la retirer des dissipations mondaines; c'est en retirer du même coup le mari, c'est enfin constituer la famille. Nous ne pouvons douter qu'il ait été entendu et compris, une foule de témoignages nous l'affirment. Les femmes ont cela d'admirable que tout devoir les trouve prêtes, toute œuvre de dévouement empressées et courageuses. Il ne faut que le leur montrer doucement en parlant à leur raison, mais surtout à leur cœur. Elles écoutèrent Rousseau. Notez bien cette date, messieurs : 1760. Moment solennel. Les jésuites sont chassés de France. Ils n'élèveront plus nos enfants. La génération qui vient de naître à ce moment, et qui sera élevée d'après les principes de Rousseau, lequel veut qu'on fasse d'Émile un homme, vous la retrouverez trente ans plus tard à l'œuvre. C'est elle qui fera la Révolution française.

Et maintenant, raconterai-je la guerre qui suivit? Je vous avoue que je n'en ai pas le courage. Je ne voudrais pas élever Rousseau sur un piédestal trop sublime, mais, il faut bien le reconnaître, à partir de 1760, il est aussi grand que ses adversaires sont petits. L'*Émile* est lacéré, brûlé, l'auteur est décrété de prise de corps, la Sorbonne fulmine contre lui, l'archevêque lance son mandement. Il refuse d'abord de fuir, il veut rendre compte de ses livres, les défendre hautement. Enfin on le force à quitter la France. Il se réfugie en Suisse, il y est lapidé, forcé de renoncer à son titre de citoyen de Genève. Il n'a plus de patrie, plus d'asile; il va être forcé d'aller en demander un à l'Angleterre. C'est alors que les holbachiens fondent sur lui et imaginent cette cruelle mystification de la lettre de Frédéric. Ils répandent dans le monde les accusations et les calomnies de tout genre. Ils semblent triompher, car eux seuls ont la parole, mais ils n'abusent point la saine partie du public. Rousseau a des amis, des admirateurs, des enthousiastes. Il en a à la cour : M. le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti, M. de Malesherbes. Une génération nouvelle s'élève qui le proclame son guide et son maître. Génération sérieuse et ardente, que ne peuvent satisfaire les froides négations des holbachiens, et qui se prépare en silence au grand travail qui lui est réservé. Il semble isolé, perdu, anéanti; il est tout-puissant! Il voit les enfants aux Tuileries jouer libres et heureux sous les yeux de leurs mères. La Corse affranchie lui demande des lois. Son influence grandit chaque jour.

Les holbachiens s'éteignent dans le mépris et la stérilité. Qui connaît aujourd'hui les froides divagations d'un Naigeon, d'un Maréchal, d'un Robinet? Ils sont relégués parmi les grotesques de la philosophie. Nul aujourd'hui, parmi les plus téméraires penseurs, n'oserait invoquer l'autorité de ces pauvres gens. Doctrines malsaines et sans postérité. L'influence de Rousseau, au contraire, elle fut toute-puissante, décisive. Grâce à lui, les fondements nécessaires à l'œuvre de la régénération qu'il sentait proche furent maintenus, consolidés. Que d'écrivains de génie formés à son école, depuis le tendre et pur Bernardin de Saint-Pierre jusqu'à l'orageux Chateaubriand, depuis Lamennais, l'ultramontain fougueux et le démocrate révolutionnaire, jusqu'à cette femme illustre, cet écrivain de génie, dont j'oserais dire que Rousseau est son maître, si elle pouvait en avoir un (1).

(1) Madame George Sand, qui se trouvait dans l'auditoire.

C'est à elle que j'emprunterai ma dernière réflexion, celle qui terminera cette étude bien longue et cependant incomplète. Quelle fut l'attitude de Voltaire dans cette levée de boucliers contre Rousseau? Il ne fut ni juste, ni généreux, ni conséquent. Il ne fut pas juste, car Rousseau n'avait d'autre tort que de ne pas penser comme les holbachiens. Il ne fut pas généreux, car Rousseau était persécuté, et lui qui défendait Calas, Servais, Labarre, Montbailly, Lally, eût dû défendre Rousseau. Il ne fut pas conséquent, car il fit cause commune avec les holbachiens, dont il répudiait hautement les doctrines, et il accabla Rousseau, dont il partageait sur tous les points importants les idées. Adversaire implacable de l'athéisme, défenseur de la liberté humaine, de la loi morale, c'est avec lui qu'il était, et non avec ces enfants perdus de la philosophie, qui la déshonoraient. Aussi, quand on proposa de leur élever des statues : « Oui, dit le grand écrivain, oui, une statue à tous deux, mais sur le même piédestal. »

PAUL ALBERT.

---

## ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES.

## GREC MODERNE.

COURS DE M. BRUNET DE PRESLE
(de l'Institut).

### Le grec moderne : son état actuel (1).

Aujourd'hui je voudrais indiquer encore deux questions auxquelles je tâcherai de répondre dans le cours de ce semestre. Le grec moderne diffère-t-il beaucoup du grec ancien? m'a-t-on dit souvent. — Est-ce que les Grecs actuels ont une littérature?

La première question semble très-simple, et les personnes qui voyaient mon hésitation à répondre m'ont quelquefois demandé, pour plus de précision, si la différence était plus ou moins grande qu'entre le latin et l'italien? La question est beaucoup plus complexe qu'elle ne paraît.

Sans doute le latin, comme toutes les langues, a eu ses phases de développement et de décadence. Mais Rome ne compte qu'un seul siècle littéraire et n'a pas eu de dialectes. Cicéron et Virgile marquent l'apogée de la prose et de la poésie latines, dont ils restent les types respectés. De bonne heure aussi, l'Italie moderne a vu l'idiome né de la décomposition du latin fixé par de grands auteurs, un Dante, un Pétrarque, un Machiavel, un Boccace. Rien de semblable en Grèce. Pour l'antiquité, les formes du langage y sont aussi variées que les génies y sont divers et les États divisés. La langue ancienne n'est donc pas une, elle est multiple. Sans doute Homère exerce un empire incontesté sur la poésie épique. Nonnus, Triphiodore, Coluthus, Quintus de Smyrne, jusqu'à Tretzès, au XIII^e siècle, dans ses *Ante Homerica* (et je pourrais ajouter Eugène Bulgaris, qui a traduit l'*Énéide* en grec, en 1791), calquaient leur style sur celui d'Homère; mais cela n'empêchait pas la langue de changer au point de préparer aux commentateurs alexandrins bien des difficultés et des doutes pour l'interprétation d'Homère. Quelques siècles après lui, les poëtes dramatiques d'Athènes, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, inaugurèrent un autre genre de poésie qui a ses formes et sa langue distinctes; Pindare fit répéter partout ses odes doriennes; Hérodote lut son histoire en dialecte ionien, aux applaudissements des Grecs réunis à Olympie, et longtemps après lui des historiens ont cherché à imiter ses formes naïves, comme chez nous Paul-Louis Courier a contrefait Amyot, tandis que d'autres prenaient pour modèles Xénophon et Thucydide, types de la pureté et de l'élégante concision attique. Platon, dans ses *Dialogues*, se créait un style artificiel qui s'écartait presque autant que la poésie du langage ordinaire de son temps, et que Philon le Juif passe pour avoir imité à s'y méprendre. Cependant Polybe, l'ami de Scipion, plus occupé des faits que des mots, sut se faire lire tout en employant la langue commune d'Alexandrie, à laquelle, un peu plus tard, les évangélistes donnèrent leur cachet d'hébraïsme et de simplicité sublime, tandis que Lucien et les sophistes cherchaient à réveiller des auditeurs blasés par le mélange d'archaïsmes et de métaphores nouvelles.

Telle est la richesse, la variété et parfois la confusion des langues que l'on comprend sous le nom de grec ancien, dont les grammairiens ont voulu condenser les lois dans un code unique, dont le dictionnaire, depuis Henri Estienne, s'est enrichi de quelque dix mille mots, ce qui n'empêche pas que tout texte ancien que l'on vient à découvrir ne fournisse presque toujours une addition au *Thesaurus* ou une observation à ajouter aux *pandectes* de la grammaire. On conçoit qu'il n'est presque pas d'expression du grec vulgaire (lequel n'est après tout que le résidu des siècles antérieurs) qu'avec un peu de bonne volonté on ne puisse rapprocher de quelque forme dialectique ancienne ou retrouver dans le Nouveau Testament, dans Aristophane ou même dans Homère. Ainsi Christopoulos a présenté, vers le commencement de ce siècle, une grammaire de grec moderne sous le nom d'*Éolodorisme*.

D'un autre côté, la langue vulgaire (même à ne la prendre que depuis la chute de Constantinople) a déjà subi bien des changements et en subit tous les jours. Elle n'a pas eu son Dante pour la fixer, et les littérateurs de nos jours, indépendants en fait de style comme en toute chose, ne souffriraient pas qu'une Académie vînt les arrêter dans les efforts qu'ils font, les uns pour se rapprocher de la langue antique, les autres pour s'en affranchir.

Vous comprenez, messieurs, qu'il n'est pas facile de

(1) Voy. le n° 16.

dire jusqu'à quel point le grec moderne diffère du grec ancien. Tout dépend des points de comparaison que l'on choisit. En réalité, c'est toujours la même langue qui s'est modifiée sans cesse. Pendant le moyen âge byzantin, ces modifications ont été profondes dans le peuple; mais les écrivains les dissimulaient de leur mieux, selon leur degré d'instruction, en imitant les anciens. Il s'établissait ainsi une langue écrite ou littéraire et une langue parlée dont nous n'avons que de rares spécimens, qui nous permettent cependant de remonter au XII^e siècle et même plus haut. Après la prise de Constantinople, au contraire, le grec littéraire n'est plus employé que par un petit nombre de savants, et la langue parlée se produit même dans les livres, d'abord sans autre règle que l'usage (qui a bien sa logique), puis peu à peu régularisée systématiquement, non sans de vives polémiques entre les savants.

Une partie de nos entretiens de l'année passée ont roulé sur ces différences et sur les rapprochements entre le grec des divers âges, et, si je puis m'exprimer ainsi, de diverses conditions. C'est pour cela que j'avais choisi et que je compte vous apporter encore des échantillons du style ecclésiastique, qui représente la tradition écrite, des chants populaires, expression de la tradition orale, et des productions modernes où l'on cherche à s'ouvrir des voies nouvelles. Enfin j'ai cru ne pouvoir mieux faire, pour résumer en quelque sorte cette comparaison, que d'apporter un volume des *Vies de Plutarque* qu'un des savants les plus distingués d'Athènes a entrepris de mettre à la portée du peuple en remplaçant les mots ou les tournures qui pouvaient présenter quelque obscurité par des expressions qui, sans être triviales, sont cependant à la portée de tout le monde. Il m'a semblé que cette traduction, mise en regard du texte d'un auteur qui représente lui-même assez bien le style moyen de l'antiquité, était la mesure la plus exacte de la distance qui sépare aujourd'hui les deux idiomes. J'aurai l'honneur d'en mettre encore quelques chapitres sous vos yeux.

La seconde question que j'indiquais tout à l'heure: la Grèce moderne a-t-elle une littérature? nous occupera pendant plusieurs séances. Elle est de même susceptible de réponses diverses, selon qu'on se montre plus ou moins exigeant sur les qualités qui rendent un livre digne de compter parmi les œuvres littéraires. Les Grecs de nos jours seraient les premiers à reconnaître qu'ils ont peu de chose à mettre en parallèle avec les anciens chefs-d'œuvre qui font encore l'admiration du monde. On ne peut s'attendre non plus à trouver chez un peuple échappé depuis moins d'un demi-siècle à la plus rude oppression, et qui lutte encore contre des difficultés de tout genre, des richesses intellectuelles comparables à celles que plusieurs siècles de prospérité ont accumulées en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne. Cependant, quand je mettrai sous vos yeux le catalogue dressé par M. Papadopoulos Vrétos de tout ce que les Grecs ont imprimé depuis la chute de Constantinople jusqu'à leur affranchissement, et que j'y joindrai un aperçu de ce qui se publie maintenant chaque année en Grèce ou par des Grecs, vous conviendrez qu'en tenant compte de la proportion numérique de population, aucun peuple ne présente peut-être un plus grand mouvement intellectuel. Mais, dira-t-on, la question n'est pas là. Qu'importe, en effet, aux étrangers qu'Athènes ait quinze ou vingt journaux, s'ils s'épuisent en vaines discussions politiques dont l'intérêt ne dépasse pas la durée d'une semaine ou même en tristes débats personnels? Qu'importe une foule de livres nouveaux, si ce sont, pour la plupart, des traductions de romans français, qu'on est peu tenté de relire? Ce n'est pas le nombre des productions littéraires, mais l'éclat ou l'originalité de quelques-unes qui suffit pour donner le désir d'étudier une langue étrangère. Au delà des frontières de chaque pays, que connaît-on communément de sa littérature? Quatre ou cinq noms hors ligne, quelquefois moins. De l'Espagne, Cervantes, Calderon, Lope de Vega, Yriarte; du Portugal, Camoëns. Les littératures allemandes et anglaises nous sont plus familières; mais n'y eût-il que Schiller, Gœthe, Klopstock; Shakspeare, Milton, Pope, Walter Scott, Byron, ce serait assez pour nous faire étudier ces deux langues. Que la Grèce moderne ait un Dante et nous nous mettrons en état de le lire, de le traduire, de le commenter. — Je l'ai déjà dit, la Grèce, quoique le génie poétique y soit commun, n'a rien produit jusqu'ici de comparable à la *Divine comédie*, et je dois même avouer que je n'espère rien de semblable pour l'avenir. Tous les temps ne sont pas propices à l'éclosion d'un grand poëme épique.

Il faut qu'un grand poëte soit excité, soutenu par le mouvement général des esprits, et qu'en même temps la langue soit encore assez souple pour qu'il la façonne à son gré, que son essor ne soit pas à chaque instant arrêté par mille exigences. Au XIII^e et au XIV^e siècle, la langue grecque populaire, ainsi que nous pouvons en juger par quelques poëmes de Théodore Prodome, avait essayé de se faire jour à Constantinople; mais elle était réduite à des sujets infimes par l'influence de la cour, dont tous les efforts tendaient à maintenir l'usage de la langue classique. Les malheurs publics inspirèrent, au XV^e siècle, à Georgillas deux poëmes sur la *Peste de Rhodes* et la *Chute de Constantinople*. Mais, au milieu de cet écroulement de l'empire grec, les esprits participent de l'affaissement général. Le génie poétique se révèle dans quelques chants de montagnards, mais ne peut se soutenir au delà d'une excitation momentanée, ni suppléer à tout ce qui leur manque d'instruction. Aujourd'hui la Grèce ne semble avoir qu'une pensée : se mettre le plus promptement possible au niveau des nations les plus avancées de l'Europe. Elle s'applique donc à les imiter au point de négliger les ressources qu'elle pourrait trouver en elle-même. Ce n'est pas à nous à lui reprocher son admiration pour la France et pour ses productions;

d'ailleurs elle n'est pas la seule à céder à cette pente de l'imitation. Mais il ne faudrait pas se figurer qu'elle n'a pas d'œuvres originales. Le genre lyrique est celui qu'elle a cultivé avec le plus de succès. Les poésies de Christopoulos, de Soutzos, de Calvos de Zante, de Salomos, ont été traduites en français, et se lisent avec plus de charme encore dans la langue originale. Beaucoup d'autres mériteraient d'être connues. Je vous signalerai des ouvrages originaux qui ne manquent pas d'importance, en histoire, en philosophie, en archéologie. Enfin, toutes les traductions ne sont pas dénuées d'intérêt. Il peut y avoir profit pour les orientalistes à comparer aux livres sanscrits des traductions que Galanos en avait faites à Bénarès, avec une fidélité que son long séjour dans l'Inde et la conformité des deux idiomes lui permettait d'atteindre mieux que cela n'avait encore été donné aux savants européens. Les contes arabes ont été traduits en grec sur un texte différent de celui que Galland a suivi dans ses *Mille et une nuits*. Syntipas et le roman d'Alexandre ont eu cours en grec moderne avant les travaux dont ils ont été l'objet chez nous. La traduction grecque récente, par M. Crokidas, de l'*Histoire de Russie* de Karamsin présente des additions et des rectifications qui la rendent préférable à la traduction française. A moins d'être polyglotte, on ne sera pas fâché de pouvoir lire en une même langue les tragédies de Métastase, les comédies de Goldoni et le Pastor Fido, Gesner, Koztbue, Wieland, Auguste Lafontaine, Goldsmith, Locke, Bentham, tous les écrits qui dans les divers pays ont acquis de la célébrité. Enfin, il y a pour nous un sujet de satisfaction et parfois de comparaison utile à relire en grec les chefs-d'œuvre de notre littérature : le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, le *Télémaque* de Fénelon, les *Mondes* de Fontenelle, le *Contrat social* de Rousseau, le *Charles XII* de Voltaire, le *Voyage du jeune Anacharsis*, puis nos romans contemporains de MM. Victor Hugo, Alexandre Dumas, Sue, Mérimée, Saintine, Octave Feuillet, Sandeau. Les peintres présentent quelquefois leurs tableaux devant une glace ; on dit que dans l'image ainsi reflétée on saisit mieux les qualités et les défauts. Nos traducteurs français, lorsqu'ils se mesurent avec d'anciens auteurs grecs, ont une rude tâche et parviennent rarement à satisfaire les connaisseurs, soit qu'ils ne saisissent pas toujours bien les beautés du modèle, soit que notre langue ne se prête pas à les rendre. La langue grecque moderne, et par la richesse du lexique ancien dans lequel elle puise à son gré et par sa liberté d'allures, se prête merveilleusement à des traductions fidèles. Ce sont en quelque sorte des photographies qui ne dissimulent pas les défauts, mais rendent aussi les traits les plus fins, et réussissent parfois à satisfaire même l'auteur.

Comme l'année dernière, nous lirons quelques chapitres des romans qui méritaient le mieux d'être traduits ou qui l'ont été avec le plus de bonheur. C'est une occasion d'observations philologiques sur le génie des deux langues et en même temps un acheminement à la conversation, but que l'on ne doit jamais perdre de vue dans l'enseignement d'une langue vivante. J'espère qu'avant la fin de l'année nous arriverons ainsi à pouvoir échanger nos idées en grec, surtout si des personnes déjà exercées par un séjour en Grèce et même quelques Hellènes me font de nouveau l'honneur de prendre quelquefois part à ces conférences. Ce sera au profit de tous, à commencer par le professeur.

BRUNET DE PRESLE.

---

## VARIÉTÉS.

### Introduction à la Grammaire comparée de Bopp.

M. Michel Bréal, professeur au Collége de France, est sur le point de faire paraître une traduction de la fameuse *Grammaire comparée* de M. Bopp. Il est superflu de signaler la compétence du savant traducteur. M. Michel Bréal a écrit une importante Introduction, qui précédera l'ouvrage, et dont voici un extrait :

M. François Bopp est né à Mayence, le 14 septembre 1791. Il fit ses classes à Aschaffenbourg, où sa famille, à la suite des événements militaires de cette époque, avait suivi l'Électeur. On remarqua de bonne heure la sagacité de son esprit, ses goûts sérieux et réfléchis, ainsi que sa prédilection pour l'étude des langues : non pas qu'il eût une aptitude particulière à les parler ou à les écrire : mais son intention, en les apprenant, était de pénétrer par cette voie dans une connaissance plus intime de la nature et des lois de l'esprit humain. Après Leibnitz, qui eut sur ce sujet tant de vues profondes et justes, Herder avait appris à l'Allemagne à considérer les langues autrement que comme de simples instruments destinés à l'échange des idées : il avait montré qu'elles renferment aussi, pour qui sait les interroger, les témoignages les plus anciens et les plus authentiques sur la façon de penser et de sentir des peuples. Au lycée d'Aschaffenbourg, qui avait en partie recueilli les professeurs de l'Université de Mayence, M. Bopp eut pour maître un admirateur de Herder, Charles Windischmann, à la fois médecin, historien et philosophe, dont les nombreux écrits sont presque oubliés aujourd'hui, mais qui joignait à des connaissances étendues un grand enthousiasme pour la science. Les religions et les langues de l'Orient étaient pour Windischmann un objet de vive curiosité : comme les deux Schlegel, comme Creuzer et Gœrres, avec lesquels il était en communauté d'idées, il attendait d'une connaissance plus complète de la Perse et de l'Inde des révélations sur les commencements du genre humain. C'est un trait remarquable de la vie de M. Bopp, que celui dont les observations grammaticales devaient porter un si rude coup à l'une des théories fondamentales du symbolisme ait eu pour premiers maîtres et pour premiers patrons les principaux représentants de l'école symbolique. La simplicité un peu nue, l'abstraction un peu sèche de nos encyclopédistes du XVIII^e siècle avait suscité par contre-coup les Creuzer et les Windischmann ; mais si M. Bopp a ressenti la généreuse ardeur de cette école et si la parole de ses maîtres l'a poussé à scruter les mêmes problèmes qui les occupaient, il sut gar-

der, en dépit des premières impressions de sa jeunesse, sur le terrain spécial qu'il choisit, toute la liberté d'esprit de l'observateur. Les doctrines de Heidelberg ne troublèrent point la clarté de son coup d'œil, et sans l'avoir cherché, il contribua plus que personne à dissiper le mystère dont ces intelligences élevées, mais amies du demi-jour, se plaisaient à envelopper les premières productions de la pensée humaine.

Après avoir appris les langues classiques et les principaux idiomes modernes de l'Europe, M. Bopp se tourna vers l'étude des langues orientales. Ce qu'on entendait par ce dernier mot, au commencement du siècle, c'étaient les langues sémitiques, le turc et le persan. On savait toutefois, grâce aux publications de la Société asiatique de Calcutta et aux livres de quelques missionnaires ou voyageurs, qu'il s'était conservé dans l'Inde un idiome sacré dont l'antiquité dépassait, disait-on, l'âge de toutes les langues connues jusqu'alors. On ajoutait que la perfection de cet idiome était égale, sinon supérieure, à celle des langues classiques de l'Europe. Quant à la littérature de l'Inde, elle se composait de chefs-d'œuvre de poésie tels que *Sacountalâ*, récemment traduite par William Jones ; d'immenses épopées remplies de légendes vieilles comme le monde et de trésors de sagesse comme la philosophie du *Védanta*. Le jeune étudiant prêtait l'oreille à ces renseignements dont le caractère vague était un aiguillon de plus. Il résolut d'aller à Paris pour y étudier les idiomes de l'Orient, et particulièrement le sanscrit.

Un ouvrage resté célèbre, qui se perd, après les premiers chapitres, dans un épais brouillard d'hypothèses, mais dont le commencement devait offrir le plus vif intérêt à l'esprit d'un linguiste, ne fut sans doute pas étranger à cette décision : nous voulons parler du livre de Frédéric Schlegel *Sur la langue et la sagesse des Indous* (Heidelberg, 1808). Malgré de nombreuses erreurs, on peut dire que ce travail ouvrait dignement, par l'élévation et la noblesse des sentiments, l'ère des études sanscrites en Europe. Il eut surtout un grand mérite, celui de pressentir l'importance de ces recherches et d'y appeler sans retard l'effort de la critique.

« Puissent seulement les études indiennes, écrivait Schlegel à la fin de sa préface, trouver quelques-uns de ces disciples et de ces protecteurs comme l'Italie et l'Allemagne en virent, au xv^e et au xvi^e siècle, se lever subitement un si grand nombre pour les études grecques et faire en peu de temps de si grandes choses! La renaissance de la connaissance de l'antiquité transforma et rajeunit promptement toutes les sciences : on peut ajouter qu'elle rajeunit et transforma le monde. Les effets des études indiennes, nous osons l'affirmer, ne seraient pas aujourd'hui moins grands ni d'une portée moins générale, si elles étaient entreprises avec la même énergie et introduites dans le cercle des connaissances européennes. Et pourquoi ne le seraient-elles pas? Ces temps des Médicis, si glorieux pour la science, étaient aussi des temps de troubles et de guerres, et précisément pour l'Italie ce fut l'époque d'une dissolution partielle. Néanmoins il fut donné au zèle d'un petit nombre d'hommes de produire tous ces résultats extraordinaires, car leur zèle était grand, et il trouva dans la grandeur proportionnée d'établissements publics et dans la noble ambition de quelques princes, l'appui et la faveur dont une pareille étude avait besoin à ses commencements. »

Paris était alors, de l'aveu de tous, le centre des études orientales, grâce à sa magnifique Bibliothèque et à la présence de savants comme Silvestre de Sacy, Chézy, Étienne Quatremère, Abel Rémusat. En ce qui concerne la littérature sanscrite, il s'était formé à Paris, depuis 1803, un petit groupe d'hommes distingués qui recueillait avec une curiosité intelligente les renseignements venant de l'Inde sur une matière si peu connue. Un membre de la Société de Calcutta, Alexandre Hamilton, fut le maître de cette colonie savante. Retenu prisonnier de guerre après la rupture de la paix d'Amiens, il employa ses loisirs à passer en revue et à cataloguer la belle et riche collection de manuscrits sanscrits formée pour la Bibliothèque du roi, dans la première moitié du xviii^e siècle, par le Père Pons : en même temps, par ses conversations, il introduisait dans la connaissance du monde indien Langlès, le libéral conservateur des manuscrits orientaux, Frédéric Schlegel, Chézy, qui devait plus tard monter dans la première chaire de sanscrit fondée en Europe, et Fauriel, dont la curiosité universelle ne se contentait pas des littératures de l'Occident. Quelques années après, le célèbre critique Auguste-Guillaume Schlegel venait à son tour à Paris préparer ses éditions de l'*Hitôpadéça* et de la *Bhagavad-Gîtâ*. Le trait distinctif du plus grand nombre de ces savants était une aptitude à s'assimiler les idées nouvelles qui est rare en tout temps, mais qui l'était surtout à l'époque dont nous parlons. Toutefois, ce groupe d'hommes, en qui se résumaient alors les études sanscrites de l'Europe, avait ses côtés faibles, ses préférences et ses préventions. N'ayant aucun moyen de contrôler les assertions de l'école de Calcutta, qui écrivait elle-même sous la dictée des brahmanes, il était obligé à une confiance docile ou réduit à des suppositions sans preuve : ainsi que le dit quelque part Chézy, on ressemblait à des voyageurs en pays étranger, contraints de s'en reposer sur la bonne foi des truchemans. Frédéric Schlegel, comme les autres, puisait sa science dans les mémoires de la Société de Calcutta : il adaptait les faits qu'il y apprenait à une chronologie de son invention et à une philosophie de l'histoire arrangée d'avance. Tout ce qui touchait aux doctrines religieuses, aux œuvres littéraires, à la législation de l'Inde, sollicitait vivement l'attention de ces écrivains et de ces penseurs : mais les travaux purement grammaticaux jouissaient auprès d'eux d'une estime médiocre. On regardait l'étude du sanscrit qui, il faut le dire, était alors rebutante et hérissée de difficultés, comme une initiation pénible, quoique nécessaire, à des spéculations plus relevées. Par la rigueur et la sagesse de son intelligence, plus portée à l'observation qu'aux systèmes, par son indépendance d'esprit, qui ne s'en rapportait à personne et ne se prononçait que sur les faits constatés, par la préférence qui l'entraînait aux recherches grammaticales, le jeune et modeste philologue qui, en 1812, arrivait à Paris, formait un contraste frappant avec ces savants qui représentent, dans l'histoire des études sanscrites, l'âge de foi et d'enthousiasme. Le futur auteur de la *Grammaire comparée* devait inaugurer une période nouvelle : il apportait avec lui l'esprit d'analyse scientifique.

M. Bopp passa quatre années à Paris, de 1812 à 1816, s'adonnant, en même temps qu'à l'étude du sanscrit, à celle du persan, de l'arabe et de l'hébreu. Nous trouvons dans son premier ouvrage l'expression de sa reconnaissance envers Silvestre de Sacy, dont il suivit les cours, et envers Langlès qui, outre les collections du Cabinet des manuscrits, mit à sa disposition sa bibliothèque particulière, l'une des plus riches et des mieux composées qu'on pût trouver alors. Plus heureux que ses prédécesseurs, réduits à apprendre les éléments de la

langue sanscrite dans des travaux informes, il eut entre les mains les grammaires de Carey, de Wilkins et de Forster : le *Rámáyana* et l'*Hitópadéça* de Séramپour, publiés par Carey, furent les premiers textes imprimés qu'il eut à sa disposition. En même temps, il tirait des manuscrits de la Bibliothèque des matériaux pour ses éditions futures. La guerre qui mettait alors aux prises l'Allemagne et la France ne put le distraire de son long et paisible travail : comme un sage de l'Inde transporté à Paris, il était tout entier à ses recherches, et au milieu de la confusion des événements, il gardait son attention pour les chefs-d'œuvre de la poésie sanscrite et pour la série des faits si curieux et si nouveaux qui se découvraient à son esprit.

Le premier résultat de son séjour de quatre ans à Paris fut cette publication dont l'Allemagne se prépare à célébrer comme un jour de fête le cinquantième anniversaire. Le livre a pour titre : *Du système de conjugaison de la langue sanscrite, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique* (1). Cet ouvrage, intéressant à plus d'un titre, mérite bien, en effet, d'être regardé comme faisant époque dans l'histoire de la linguistique. Nous nous y arrêterons quelques moments, pour examiner les nouveautés qu'il renferme.

Ce qui fait l'originalité du premier livre de M. Bopp, ce n'est pas d'avoir présenté le sanscrit comme une langue de même famille que le grec, le latin, le persan et le gothique, ni même d'avoir exactement défini la nature et le degré de parenté qui unit l'idiome asiatique aux langues de l'Europe. C'était là une découverte faite depuis longtemps. L'affinité du sanscrit et de nos langues de l'Occident est si évidente, elle s'étend à un si grand nombre de mots et à tant de formes grammaticales, qu'elle avait frappé les yeux des premiers hommes instruits qui avaient entrepris l'étude de la littérature indienne. L'idée d'une parenté reliant les idiomes de l'Europe à celui de l'Inde ne pouvait guère manquer de se présenter à l'esprit d'un observateur érudit et attentif. On attribue d'ordinaire à William Jones l'honneur d'avoir, le premier, mis en lumière ce fait qui est devenu l'axiome fondamental de la philologie indo-européenne. Mais vingt ans avant Jones et avant l'Institut de Calcutta, le même fait avait déjà été publiquement exposé à Paris. Il y aura bientôt un siècle que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a été saisie de la question.

L'abbé Barthélemy s'était adressé, en 1763, à un jésuite français, le P. Cœurdoux, depuis longtemps établi à Pondichéry, pour lui demander une grammaire et un dictionnaire de la langue sanscrite. Il le priait en même temps de lui donner divers renseignements sur l'histoire et la littérature de l'Inde. En répondant en 1767 au savant belléniste, le P. Cœurdoux joignit à sa lettre une sorte de mémoire intitulé : «Question proposée à M. l'abbé Barthélemy et aux autres » membres de l'Académie des belles-lettres et inscriptions. » Cette question est conçue ainsi : « D'où vient que dans la » langue samscroutane il se trouve un grand nombre de mots » qui lui sont communs avec le latin et le grec, et surtout » avec le latin (2)? » A l'appui de son assertion, le P. Cœurdoux donnait quatre listes de mots et de formes grammaticales. Il remarque que l'augment syllabique, le duel, l'*a* privatif, se trouvent en sanscrit comme en grec. Pour justifier quelques-uns de ses rapprochements, il donne des indications sur la prononciation des lettres indiennes : ainsi *aham* ne ressemble pas, à première vue, à *ego*; mais il faut observer que le *h* sanscrit est une lettre gutturale ayant un son analogue à celui du *g*. Résolvant enfin lui-même la question qu'il posait à l'Académie, il réfute par d'excellentes raisons toutes les explications qu'on pourrait avancer en se fondant sur des relations de commerce ou sur des communications scientifiques, et il conclut à la parenté originaire des Indous, des Grecs et des Latins. Dans une lettre subséquente, il ajoute qu'il a trouvé d'autres identités entre le sanscrit, l'allemand et l'esclavon.

Nul doute que si l'Académie, en 1768, eût possédé un philologue éminent comme Fréret (1), cette communication ne fût pas restée stérile. Malheureusement l'abbé Barthélemy s'en remit sur Anquetil-Duperron du soin de répondre au missionnaire. Le traducteur du *Zend-Avesta* poussait jusqu'à la passion le goût des recherches historiques; mais il n'avait aucun penchant pour les spéculations purement grammaticales, et les rapprochements d'idiome à idiome, comme ceux que proposait le P. Cœurdoux, lui inspiraient une invincible défiance. Persuadé que les analogies signalées étaient chimériques ou provenaient du contact des Grecs, il laissa tomber ce sujet de discussion pour entretenir son correspondant des questions qui lui tenaient à cœur. Le peu d'empressement qu'il mit à publier les lettres du missionnaire les empêcha d'avoir sur d'autres l'effet qu'elles n'avaient pas produit sur lui-même. Lues devant l'Académie en 1768, elles ne furent imprimées qu'en 1808, après la mort d'Anquetil-Duperron, à la suite d'un de ses mémoires. Dans l'intervalle, les études sanscrites avaient été constituées et la question soumise par le P. Cœurdoux à l'Académie des inscriptions posée par d'autres devant le public.

« La langue sanscrite, disait William Jones en 1786 dans un de ses discours à la Société de Calcutta, quelle que soit son antiquité, est d'une structure merveilleuse; plus parfaite que la langue grecque, plus abondante que la langue latine, d'une culture plus raffinée que l'une et l'autre, elle a néanmoins avec toutes les deux une parenté si étroite, tant pour les racines verbales que pour les formes grammaticales, que cette parenté ne saurait être attribuée au hasard. Aucun philologue, après avoir examiné ces trois idiomes, ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'ils sont dérivés de quelque source commune, qui peut-être n'existe plus. Il y a une raison du même genre, quoique peut-être moins évidente, pour supposer que le gothique et le celtique, bien que mélangés avec un idiome entièrement différent, ont eu la même origine que le sanscrit; et l'ancien persan pourrait être ajouté à cette famille, si c'était ici le lieu d'élever une discussion sur les antiquités de la Perse. »

(1) Francfort-sur-le-Mein, 1816. La préface, qui est de Windischmann, est datée du 16 mai 1816. Le 16 mai 1866, une fondation qui portera le nom de M. Bopp et à laquelle concourent ses disciples et ses admirateurs de tous pays, sera constituée à Berlin pour l'encouragement des travaux de philologie comparative.

(2) Le missionnaire ajoutait ces derniers mots pour prévenir une objection qu'on ne devait pas manquer de lui opposer, celle d'un emprunt fait aux royaumes grecs fondés dans le voisinage de l'Inde.

(1) Voyez, par exemple, aux tomes XVIII et XXI de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, l'analyse de deux mémoires de Fréret intitulés : *Vues générales sur l'origine et le mélange des anciennes nations* et *Observations générales sur l'origine et sur l'ancienne histoire des premiers habitants de la Grèce*. Dans ces mémoires, le pénétrant critique essaye déjà la méthode et pressent quelques-unes des découvertes de la linguistique moderne.

Sauf la supposition d'un mélange qui aurait eu lieu pour le gothique et pour le celtique, le principe de la parenté des langues indo-européennes est très-bien exprimé dans les paroles de William Jones. Il est intéressant, en outre, de remarquer que dès le début des études indiennes, le sanscrit est présenté comme la langue sœur et non comme la langue mère des idiomes de l'Europe. Presque en même temps que W. Jones, un missionnaire, Allemand d'origine, qui avait longtemps séjourné dans l'Inde, le Père Paulin de Saint-Barthélemy, publiait à Rome des traités où il démontrait, par des exemples nombreux et généralement bien choisis, l'affinité du sanscrit, du zend, du latin et de l'allemand. La même idée se retrouve enfin dans le livre de Frédéric Schlegel dont nous avons déjà parlé, où elle sert de support à une vaste construction historique.

Mais si l'on avait déjà fait des rapprochements entre les divers idiomes indo-européens, personne ne s'était encore avisé que ces comparaisons pouvaient fournir les matériaux d'une histoire des langues ainsi mises en parallèle. On donnait bien les preuves de la parenté du sanscrit et des idiomes de l'Europe : mais ce point une fois démontré, on semblait croire que le grammairien était au bout de sa tâche et qu'il devait céder la parole à l'historien ou à l'ethnologiste. La pensée du livre de M. Bopp est tout autre : il ne se propose pas de prouver la communauté d'origine du sanscrit et des langues européennes ; c'est là le fait qui sert de point de départ et non de conclusion à son travail. Mais il observe les modifications éprouvées par ces langues identiques à leur origine, et il montre l'action des lois qui ont fait prendre à des idiomes sortis du même berceau des formes aussi diverses que le sanscrit, le grec, le latin, le gothique et le persan. A la différence de ses devanciers, M. Bopp ne quitte pas le terrain de la grammaire : mais il nous apprend qu'à côté de l'histoire proprement dite, il y a une histoire des langues qui peut être étudiée pour elle-même et qui porte avec elle ses enseignements et sa philosophie. C'est pour avoir eu cette idée féconde, qu'on chercherait vainement dans les livres de ses prédécesseurs, que la philologie comparative a reconnu dans M. Bopp, et non dans William Jones ou dans Frédéric Schlegel, son premier maître et son fondateur...

La vue fondamentale de la philologie comparative, c'est que les langues ont un développement continu dont il faut renouer la chaîne pour comprendre les faits qu'on rencontre à un moment donné de leur histoire. L'erreur de l'ancienne méthode grammaticale est de croire qu'un idiome forme un tout achevé en soi, qui s'explique de lui-même. Cette hypothèse, qui est sous-entendue dans les spéculations des Indous aussi bien que dans celles des Grecs et des Romains, a faussé la grammaire depuis son origine jusqu'à nos jours. Mais s'il est vrai que nos langues modernes sont un héritage que nous tenons de nos ancêtres, si, pour nous rendre compte, en français ou en italien, du mot le plus usuel et de la forme la plus simple, il faut remonter jusqu'au latin, si le grec d'aujourd'hui est incompréhensible sans la lumière du grec ancien, le même principe conserve toute sa force pour les idiomes de l'antiquité, et la structure du grec et du latin restera pour nous une énigme aussi longtemps que nous voudrons l'expliquer par les seules informations qu'ils nous fournissent. Comment comprendrons-nous pourquoi l'italien *dirigere* fait au participe *diretto*, ou pourquoi le français *venir* fait au présent singulier *je viens* et au pluriel *nous venons*, sans le secours de la conjugaison latine et sans la connaisssance des lois phoniques qui ont présidé à la décomposition du latin? Mais sommes-nous plus en état de dire sans sortir du grec pourquoi βάλλω fait à l'aoriste ἔβαλον, ou pourquoi εἰμί fait ἦν à l'imparfait? Il serait impossible, sans l'aide de la langue mère, d'indiquer d'une façon satisfaisante le lien de parenté qui unit le substantif français *jour* à la syllabe *di* renfermée dans *lundi*, *mardi*; mais l'affinité du grec Ζεύς avec son génitif Διός est-elle plus apparente? Le grec et le latin, pas plus que le français ou l'italien, ne sauraient rendre compte des formes grammaticales qu'ils emploient, et, dans le plus grand nombre des cas, ils ne donnent pas la clef de leur vocabulaire. Ce serait une étrange illusion de croire qu'un idiome entre dans l'existence en même temps qu'un certain groupe d'hommes commence à former un peuple à part. Quand Romulus assembla ses bergers sur le mont Aventin, les mots, l'organisme grammatical qui devaient composer le langage de ses descendants, étaient créés depuis des siècles. Pour découvrir les origines d'une langue, il ne suffit donc pas d'interroger les documents qui nous l'ont conservée, quelque anciens qu'ils puissent être. La question première, celle de la formation, resterait impénétrable, si la philologie comparative ne fournissait d'autres moyens d'investigation et d'analyse.

La grande expérience tentée par M. Bopp a prouvé qu'en réunissant en un faisceau tous les idiomes de même famille, on peut les compléter l'un par l'autre et expliquer la plupart des faits que les grammaires spéciales enregistrent sans les comprendre. Il est inutile de donner ici des exemples : le livre de M. Bopp en est rempli de la première à la dernière page. Il nous montre, à travers la diversité apparente de tant d'idiomes, le développement d'un vocabulaire et d'une grammaire uniques.

MICHEL BRÉAL.

---

## UNIVERSITÉ DE BERLIN.

### Le cours de M. Werder sur Hamlet.

M. Werder est un fin critique dont la réputation déjà grande s'agrandirait encore s'il consentait à publier quelques-uns de ses cours d'esthétique. Tous les deux ans, dans le semestre d'hiver, il a pour usage d'analyser un chef-d'œuvre de l'art dramatique. Dans les quatre mois qui viennent de s'écouler, *Hamlet* a fait le sujet de son cours *public*. On sait que les cours des universités allemandes se divisent en cours *privés* destinés aux étudiants seuls, et en cours *publics*, que l'on peut suivre sans être *civis academicus*. Aussi dans l'auditoire de M. Werder voyait-on se presser à côté des étudiants des littérateurs renommés et des acteurs célèbres.

« La vérité est la Muse et Shakspere est son prophète », ainsi parle M. Werder. L'intention du professeur n'est donc pas de critiquer Shakspere, mais de l'expliquer et de critiquer ses critiques. Car on ne saurait croire combien chaque année enfante en Allemagne de gros livres sur Shakspere ; il s'est même, à l'occasion du trois centième anniversaire de sa naissance, fondé à Weimar une Société shaksperienne. Noirciraît-on tant de papier pour redire ce qui a été dit? Non. On veut apporter des idées nouvelles ; on attribue au vieux poëte anglais des systèmes auxquels il ne pensait guère ; le moindre vers sert de prémisses aux conclusions les moins attendues ; on veut du nouveau. C'est donc, quand en Allemagne on parle

de Shakspere, un mérite de ne pas courir après le paradoxe, et c'est être original que ne pas prétendre à l'originalité.

On a souvent regardé Hamlet comme un homme dont les spéculations philosophiques ont détruit la force de volonté (1) et que l'irrésolution empêche d'accomplir du premier coup l'œuvre de réparation qui lui est marquée. Premier acte : il frappera ! Deuxième acte : il ne frappera pas ! Troisième acte : frappera-t-il ? Quatrième acte : non, il ne frappera pas ! Cinquième acte : il frappe enfin ! Et en face d'Hamlet, de l'homme à la pensée indécise, on s'est plu à présenter comme contraste Laerte, l'homme pratique qui, pour se venger, soulève une émeute, impose ses conditions au roi, et sous les coups duquel Hamlet doit tomber.

Telle n'est pas l'opinion de M. Werder. Hamlet n'est pas pour lui un homme retiré de la vie et que l'action effraye. Sans doute chez lui la réflexion l'emporte. Il a étudié la philosophie à Wittenberg, et les dispositions naturelles de son caractère, jointes à la mélancolie que lui inspire la mort soudaine de son père, l'entraînent dans de longues méditations. Son regard perçant qui ne s'arrête pas aux apparences voit à nu la nature humaine, et comparant la petitesse de ce qu'il voit à la grandeur de ce qu'il sent, il est triste. Mais il n'oublie pas pour cela la douloureuse charge qu'a mise entre ses mains une ombre chérie. Il doit venger son père : mais ne doit-il pas d'abord être certain du crime ? Et quand il a acquis cette certitude, doit-il frapper le coupable dans l'obscurité, pour la satisfaction personnelle d'un ressentiment ignoré du monde ? Ne doit-il pas au contraire accomplir en plein jour cet acte de solennelle justice, quand il a démasqué le crime ? De là ses hésitations et son attente fébrile.

Il est si peu étranger à la vie et à ses passions, qu'il se laisse aller malgré sa philosophie à tous les transports humains. Il aime Ophélie et, sur la tombe de la douce enfant où sa douleur s'exhale si profonde, il accourt au-devant de la provocation de Laerte. Il accueille avec les paroles d'une franche amitié Rosenkranz et Guldenstern quand il les croit encore ses amis ; mais il flaire la courtisanerie et l'espionnage : Arrière ! Et quand il se trouve avec la reine dans cette chambre où tout lui rappelle le crime de son oncle et la honte de sa mère, le sang s'agite dans ses veines échauffées ; il éclate en sanglots ; il s'emporte en reproches, et soupçonnant que le roi s'est caché sous la tapisserie où un bruit se fait entendre, il oublie son sang-froid, ses desseins prémédités ; l'air qu'il respire dans cette chambre d'adultère l'enivre, et il frappe...

Mais c'est Polonius qu'il a tué dans son transport imprudent : *c'est là sa faute ;* c'est ce qui amènera sa mort. Car Laerte voudra venger la fin violente de son père, le suicide de sa sœur ; dans son désir exagéré de vengeance, il descendra à être un lâche instrument du roi ; il périra donc justement, comme Polonius, comme Rosenkranz et Guldenstern, comme la reine et tous ceux qui ont exposé leurs têtes aux coups du destin en se prêtant à des exigences coupables ; mais il n'en est pas moins vrai que la mort d'Hamlet sera la conséquence de son imprudence dans un moment d'égarement.

Meurs donc sur cette scène couverte de cadavres ! Aussi bien ton œuvre est accomplie ; tu as châtié le roi, non pas dans l'ombre et par vengeance, mais en plein jour, par un acte de justice, après l'avoir convaincu de ses crimes. Meurs ! la mort est pour toi la délivrance de ce cachot où tu es à l'étroit, le repos après ton triste labeur accompli !

Dans un si court résumé nous ne pouvons donner que l'idée maîtresse de M. Werder. Pendant tout un semestre, il a parcouru pas à pas le chef-d'œuvre de Shakspere, faisant la lumière sur les passages obscurs, montrant l'harmonie et la haute raison qui animent l'œuvre entière, et sur son chemin raillant impitoyablement les paradoxes de la critique. Il est impossible de plus déraisonner qu'on ne l'a fait à propos de Shakspere ; M. Werder nous en a apporté des preuves convaincantes, tirées des œuvres les plus célèbres d'hommes qui vivent et se meuvent en Shakspare, *in Shakpere moventur et sunt*, de Gervinus (1), de Flathe, de Delius, de Friesen, de Kreissyg et de Rumelin. Mais est-il étrange qu'on reste comme *médusé* sous le regard énigmatique du prince du Danemark ?

Dans cette analyse délicate et profonde on reconnaissait un homme qui jugeait Hamlet, non en littérateur, mais en philosophe, en psychologue exercé et en logicien rigoureux. Qu'on ajoute à cela une âme ardente, enthousiaste du beau, et l'on comprendra l'intérêt de ce cours. M. Werder faisait revivre Shakspere. L'auditoire ne pouvait rester insensible à un pareil enseignement ; et comme M. Werder se levait sur la dernière phrase de sa dernière leçon, un des auditeurs sortit de la foule, remercia le professeur au nom de tous, et lui offrit deux figurines de Thalie et de Melpomène, dont une souscription faite dans l'auditoire avait payé les frais. Le cadeau était accompagné d'une adresse cordiale qui se terminait par les beaux vers de Sophocle :

οὐκ ἐστι γῆρας τῶν σοφῶν ἐν οἷς ὁ νοῦς
θεῖα ξύνεστιν ἡμέρᾳ τεθραμμένος.

M. Werder était visiblement ému ; il répondit à ses auditeurs qu'il les remerciait de cette manifestation, non pour lui, mais pour le beau et le vrai ; qu'il était heureux de voir que, dans une époque si occupée de choses matérielles, il était encore des hommes qui aiment à vivre dans la pure région de l'esprit et s'intéressent à ce qui fait la véritable grandeur de l'homme. Des applaudissements chaleureux accueillirent ses paroles ; témoignage qui chez nous serait banal, mais qui avait ici d'autant plus d'importance, que les applaudissements sont contraires à tous les usages et à toutes les traditions des Universités allemandes.

HENRI GAÏDOZ.

(1) On a même été jusqu'à en faire un aliéné dans *Study of Hamlet*, by John Conolly ; London, 1863, in-12.

(1) Les *Commentaires* de Gervinus sont fort renommés ; ils ont déjà été traduits en anglais par Bunnet, et en russe par Tienfejew.

## BULLETIN DES COURS.

CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Mardi 3 avril. — M. MORAND : L'histoire générale des sciences. — Mademoiselle KAROLY : Déclamations.

Mercredi 4 avril. — M. Émile DESCHANEL : Les *Maximes* de Larochefoucauld.

Jeudi 5 avril. — Madame Esther SEZZI : L'art théâtral, causerie. — Mademoiselle KAROLY : Déclamations.

Vendredi 6 avril. — M. SAMSON : La tragédie ; Mademoiselle Rachel.

Samedi 7 avril. — M. J. J. WEISS : Gœthe ; Faust et Marguerite.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 19 7 AVRIL 1866

## ENTRETIENS ET CONFÉRENCES DE LA RUE SCRIBE.

M. CH. LEMONNIER.

### La morale de Spinosa.

Un des admirateurs passionnés de Spinosa, Novalis, je crois, un Allemand, le comparait au mont Blanc, dont la cime s'élève au-dessus de la chaîne des Alpes, et, dépassant de beaucoup les montagnes ses sœurs, blanche de neige et resplendissante de glaciers, monte solitaire dans le bleu du ciel.

Cette comparaison, un peu germanique, donne cependant une idée assez juste du génie de Spinosa. Dans le champ de la philosophie, Spinosa se montre solitaire, et grand par la seule force de sa pensée. Après une vie obscure, modeste, isolée, le philosophe hollandais a placé son nom à côté des plus grands noms de la philosophie, et je ne crois pas faire tort à Platon ni à Aristote en l'inscrivant auprès du leur.

Spinosa n'eut point de disciples, du moins de disciples immédiats ; il n'a pas de maître non plus. Je sais qu'on le classe ordinairement parmi les cartésiens; on lui fait une place entre Leibnitz et Malebranche. Descartes fut assurément une lumière pour Spinosa ; Spinosa étudia Descartes, et il est impossible qu'il ait lu le *Discours sur la méthode* sans en avoir recueilli un profit considérable. Mais Spinosa s'écarta de si bonne heure des principes cartésiens; il est, dès ses premiers pas dans la philosophie, séparé de Descartes sur des points de telle importance, et cette séparation est si profonde et si nette, qu'il me paraît vraiment impossible de voir en Spinosa le disciple de Descartes. La philosophie cartésienne a fait éclore Spinosa, elle ne l'a pas engendré. Spinosa n'eut donc point de maître, et n'avait point laissé de disciples. Il a laissé après lui un cortége pieux d'amis dévoués : Lucas, ce médecin d'Amsterdam qui écrivit courageusement la vie de Spinosa en tête des *Œuvres posthumes;* Henri Oldenburg, ambassadeur du Cercle de la basse Saxe en Angleterre, devenu tour à tour le conseil de Cromwell d'abord, plus tard du roi Charles II, et qui pendant vingt ans entretint, avec notre philosophe, une correspondance suivie; Simon de Vriès, le plus jeune des amis de Spinosa, et pour lequel le philosophe écrivit son premier ouvrage, le *Résumé de la philosophie cartésienne;* Louis Meyer, qui fut le médecin de Spinosa et qui reçut son dernier soupir. Tous ces hommes admiraient Spinosa, tous l'aimaient, tous lui étaient dévoués; mais cette petite troupe fidèle et aimante ne devint pas une école. Après la mort de Spinosa, il ne se trouva personne pour continuer son œuvre, pour défendre, en face de tous, le drapeau qu'il avait arboré. Il a fallu un siècle, de calomnie d'abord, puis de silence, avant que la philosophie de Spinosa ait commencé à porter ses fruits; ses premiers disciples sont nés à la fin du XVIII^e siècle, ils ont formé une brillante phalange, et si je dis toute ma pensée, ses derniers disciples n'ont pas encore paru.

Certes, je ne prétends pas que le système de Spinosa ne présente point de lacunes considérables. Je ne dis pas que ce soit un système complet, je n'en suis point fanatique, mais je dis que la séve circule encore dans ce vieux tronc, que l'espèce humaine n'a pas encore tiré de cette grande construction tous les trésors qu'elle renferme, et je résume ma pensée dans ce mot : Le système de Spinosa n'est pas une ruine, c'est un monument.

Baruch de Spinosa est né à Amsterdam en novembre 1632, il est mort à la Haye, le 21 février 1677, il a donc vécu quarante-quatre ans et trois mois. Son père était un juif, Espagnol ou Portugais d'origine, Portugais plutôt; sa mère, dit-on, était chrétienne; quelques-uns veulent que le sang des Arabes ait coulé dans ses veines; cela importe peu; ce qui est certain, c'est que Spinosa n'eut aucun goût pour la profession de son père, qui était commerçant. De très-bonne heure, Spinosa ressentit une vocation irrésistible pour les lettres. Il y a cependant dans sa première enfance un trait qu'il aimait à raconter plus tard, et qui dénote beaucoup de fermeté de caractère unie à beaucoup de finesse et de circonspection. Son père le chargea, un jour, d'aller toucher trente ducats chez une vieille marchande israélite. L'enfant entra chez la vieille. Celle-ci était en oraison, elle lui fit signe d'attendre que sa prière fût finie, puis elle se fit donner la quittance, l'examina, prit dans un tiroir les trente ducats pour payer l'enfant, et alors se mit à débiter une sorte de pieuse admonition, louant beaucoup l'esprit religieux du père de Spinosa, engageant l'enfant à persévérer dans la même voie, lui témoignant l'espoir de le voir toujours fidèle à la loi et aux prophètes ; l'allocu-

tion finie, la vieille voulut mettre les trente ducats dans le sac de Spinosa, mais l'enfant fit mine de compter; la vieille s'y opposait, il insista et fit bien, car il manquait deux ducats que la vieille dévote avait fait glisser dans le tiroir. L'enfant revint très-fier, et toute sa vie Spinosa raconta ce trait comme indice de l'aversion profonde que lui avait toujours inspirée la dévotion hypocrite.

Spinosa entra tout jeune dans la synagogue. Il étudia de bonne heure les lettres hébraïques, et devint bientôt un hébraïsant de première force, un commentateur habile de la loi. A seize ans, il embarrassait ses maîtres par ses questions, et, qui plus est, s'apercevait de leur embarras. A dix-sept ou dix-huit ans, il entreprit pour son compte personnel l'étude des livres hébreux. Le *Traité théologico-politique* germait déjà dans sa tête. Ces études assidues et secrètes, l'application profonde qu'y apportait Spinosa, la réserve qu'il mettait dans ses rapports avec les juifs, la tendance qu'il montrait à fréquenter les chrétiens, inspirèrent des craintes sur son orthodoxie. On dépêcha auprès de lui des jeunes gens, des condisciples, qui cherchaient à le sonder; il s'ouvrit peu, et se détacha de plus en plus des juifs.

Ses talents étaient connus, on espérait trouver en lui un pilier de la synagogue. On lui offrit une pension de mille florins; il n'avait rien et cependant il refusa. Ce qu'il voulait, c'était l'indépendance de sa pensée. Un jour, comme il sortait de la comédie, un juif trop zélé lui donna un coup de poignard, à deux pas de la synagogue. Spinosa reçut le coup dans son pourpoint, et garda ce pourpoint toute sa vie. Il le montrait vingt ans après au peintre Van der Spick, son hôte à la Haye. Ce coup de poignard n'augmenta pas beaucoup le goût de Spinosa pour ses coreligionnaires. Les chrétiens lettrés qu'il fréquentait lui avaient fait comprendre que la connaissance qu'il avait de l'hébreu, du hollandais, de l'allemand, du flamand, de l'italien et de l'espagnol, n'était pas suffisante pour un homme qui voulait se livrer aux hautes études philosophiques, qu'il fallait encore savoir tout au moins le latin, sinon le grec. Spinosa suivit ce conseil, et accepta l'offre bienveillante que lui fit Van den Ende, de lui donner gratuitement des leçons de latin. Van den Ende était un vieux et savant professeur, un « maître d'école », comme l'appelle le marquis de la Fare; les théologiens lui reprochaient de mêler des germes d'athéisme à l'enseignement du grec et du latin. C'était un libre penseur et un patriote dévoué. Il finit par être pendu en France, quelques années après, pour avoir noué avec Latréaumont une conspiration qui avait pour objet de faire diversion aux projets de Louis XIV sur la Hollande. Van den Ende avait une fille qui l'aidait dans son enseignement. Elle n'était pas très-belle, mais elle était douée d'une grande intelligence et d'un grand charme. Spinosa en devint amoureux, et songea à l'épouser. Mais il avait pour rival un condisciple qui fit un jour présent à la jeune fille d'un collier magnifique. Un collier! Spinosa fut remercié. L'étude le consola aisément. Ce fut d'ailleurs la seule aventure amoureuse de sa vie; il se tourna tout à fait du côté de la philosophie.

Il songeait à quitter les juifs, lorsqu'il fut dénoncé à la synagogue par quelques-uns des condisciples perfides dont je vous parlais tout à l'heure. On l'accusait de professer des hérésies monstrueuses. Suivant lui, disait-on, « les juifs n'auraient pas été le peuple de Dieu plus que les autres nations; Moïse était un homme habile et peu consciencieux qui avait enseigné beaucoup de choses sans y croire lui-même; il n'était pas démontré que Dieu fût corporel, et l'existence des anges était problématique..... »

Traduit devant la synagogue, Spinosa était trop sincère et trop fier pour désavouer ses opinions, mais aussi trop adroit pour les professer ouvertement dans un pareil lieu. Il se borna donc à demander si les témoins qui l'accusaient méritaient vraiment la confiance qu'on semblait vouloir leur accorder, et garda une attitude très-digne. Cette fierté irrita les rabbins. Morteira, l'un d'eux, dont Spinosa avait été l'élève chéri, se laissa bientôt aller lui-même à des mouvements d'indignation, et saisissant un cornet qu'on appelle *sophar* en hébreu, et qui joue un grand rôle dans l'excommunication juive (un prêtre en tire des sons lugubres pendant qu'un autre fait couler goutte à goutte des bougies noires dans un baquet rempli de sang), il dit à Spinosa d'un air terrible: «Connais-tu bien cela?» Spinosa répondit tranquillement: « Oui, je connais cela, c'est une vieille corne de bouc. » Cette réponse, qui révélait la profondeur de son impiété, lui valut immédiatement l'excommunication.

L'excommunication lui importait peu, car il fréquentait de plus en plus les chrétiens et désirait depuis longtemps se retirer du commerce de ses coreligionnaires; mais, en quittant le judaïsme, Spinosa ne se fit point chrétien; il n'y songea pas une minute, il a vécu et il est mort en libre penseur, sans avoir jamais professé aucune religion. C'était là un crime, et un crime impardonnable! Ce crime ameuta contre Spinosa les catholiques et les protestants. Alors tous ensemble, juifs, catholiques et protestants accusèrent l'athée. Les magistrats faiblirent, Spinosa fut condamné et exilé d'Amsterdam. Il alla passer quelques années à Rhymburg, près de Leyde; un peu plus tard on le trouve à Voorburg, à une demi-lieue de la Haye, et enfin, en 1666, il s'établit définitivement dans cette dernière ville, où il resta jusqu'à sa mort. Dans toutes ces résidences sa vie fut la même: c'était une vie laborieuse, renfermée, et qui aurait été solitaire, si des curieux plus nombreux que les amis n'avaient assailli la demeure du philosophe au point de lui rendre le travail difficile — nous savons cela par sa correspondance. Ce n'étaient pas seulement des curieux, c'étaient des curieuses qui assiégeaient le petit logement de Spinosa. « Parmi ceux qui le visitaient, dit le biographe auquel j'emprunte ce détail, il y avait aussi beaucoup de filles de qualité qui se piquaient

d'avoir plus d'esprit que les autres personnes de leur sexe.» Tous ceux qui allaient le voir, d'ailleurs, revenaient enchantés, ils trouvaient un homme très-simple qui se faisait tout à tous, n'ayant pas plus d'orgueil qu'il n'avait d'humilité. Spinosa n'avait pas de fortune, mais il avait appris un état manuel, il tournait des verres d'optique. Le télescope n'était pas inventé, mais le microscope l'était, on venait de découvrir les lunettes d'approche, et comme les procédés mécaniques pour la fabrication des verres n'étaient point encore connus, il fallait que les hommes qui se livraient à cette industrie eussent une certaine science: or Spinosa n'était pas seulement un philosophe, il était géomètre, un peu chimiste et physicien, en relation avec Oldenburg, dont nous avons déjà parlé, et par celui-ci avec Boyle, l'un des fondateurs de la Société royale de Londres. Spinosa fabriquait donc des verres qui avaient une véritable réputation, et il en aurait vendu beaucoup plus, s'il avait voulu satisfaire à toutes les demandes, mais il n'en faisait que juste ce qu'il lui fallait pour vivre.

Il était très-rangé, mettait un grand ordre dans ses comptes, et tous les mois alignait ses recettes avec ses dépenses, ayant grand soin, quand la recette n'égalait pas la dépense, de se rattraper sur le mois suivant. Spinosa était très-lié avec les frères de Witt; Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, avait pris de lui des leçons de mathématiques. A la mort des frères de Witt, Spinosa réclama une somme de douze cents francs qui lui était due pour ses leçons. Les héritiers contestèrent, mais Spinosa leur dit très-simplement : « Il en sera ce que vous voudrez, voici l'engagement qui fait mon titre », et ils furent désarmés par cette douceur. Simon de Vriès avait inscrit Spinosa sur son testament pour une somme de cinq cents florins; Spinosa demanda que cette somme fût réduite à deux cents florins, disant que c'était bien assez. On a trouvé dans ses comptes quotidiens la preuve qu'un jour il a vécu d'une soupe au beurre et de quelques raisins qui lui avaient coûté trois sous et demi; une autre fois, il s'était permis le régal extraordinaire d'une soupe au lait et d'un gâteau, dépense : quatre sous et demi; il ne buvait guère qu'une pinte de vin par mois. Il travaillait tout le jour et même une partie de la nuit; quand il était fatigué, il se délassait à fumer une pipe, il descendait chez son hôte, ce peintre hollandais dont j'ai déjà prononcé le nom, Van der Spick, dont la postérité a oublié les tableaux, mais gardé la mémoire parce qu'il fut l'hôte de Spinosa. Il faisait une courte promenade dans le jardin; il passait quelquefois trois mois sans sortir de chez lui. Telle fut toujours la vie de Spinosa : simple, modeste, paisible, laborieuse.

En 1662, il publia son premier écrit. C'est un *Résumé des principes de Descartes*, mis en ordre suivant la méthode des géomètres, *more geometrico*, et qui était suivi des *Pensées métaphysiques*. Spinosa ne voulait pas encore publier ses propres pensées, il se bornait à résumer les doctrines de Descartes avec une grande fidélité. Cet ouvrage lui fit beaucoup d'honneur, c'était le premier qu'il donnait au public, mais on voit dans sa correspondance avec Oldenburg qu'au moment où il l'écrivait, il avait déjà commencé l'*Éthique*. Dès 1661, il avait communiqué à Oldenburg le premier et peut-être le second livre de l'*Éthique*. Cependant le succès qu'obtint son *Résumé des principes de Descartes* l'engagea à laisser paraître un autre ouvrage, le *Traité théologico-politique*. Oldenburg fut pour beaucoup dans cette publication; Spinosa, qui semblait pressentir les ennuis, les périls même dont l'apparition de cet ouvrage serait le signal, hésitait à le faire imprimer; Oldenburg lui reprochait son hésitation, dont il le reprenait avec quelque vivacité, lui représentant qu'il vivait dans une république tranquille, lui donnant d'ailleurs l'assurance d'être soutenu par tous les penseurs. Spinosa finit par céder, mais la suite fit bien voir le fondement de ses appréhensions; la publication du livre fit éclater une quasi-persécution. Ce ne furent pas seulement les théologiens, ce furent les philosophes, les cartésiens en tête, qui se déchaînèrent contre lui. Oldenburg lui-même lâcha pied, et lui adressa des observations sur les insinuations dangereuses pour la morale et la religion que ce traité lui semblait contenir. Spinosa fit tête à l'orage avec son calme ordinaire; il fit paraître une seconde édition et l'accompagna de quelques notes destinées à expliquer sa pensée, refusant d'ailleurs, de la façon la plus catégorique, de se démentir sur quoi que ce soit. Mais il n'imprima plus rien.

En 1672, un événement considérable se passa dans la vie de notre philosophe. C'est la seule fois, disent ses biographes, qu'on le vit perdre un instant le calme qui ne l'abandonnait jamais et sortir de la paix profonde dans laquelle il vivait. Guillaume d'Orange avait soulevé la population de la Haye contre les frères de Witt; Jean de Witt, l'aîné, grand pensionnaire de Hollande, ami intime de Spinosa, avait été massacré. La populace furieuse traînait par les rues, avant de le pendre au gibet, le corps de celui qui avait été le père du peuple et le dernier défenseur de la république. A ce spectacle cruel, la grande âme de Spinosa fut bouleversée, il ne put s'empêcher de pleurer; il fallut que son hôte le retînt à bras le corps pour l'empêcher d'aller partager le sort de son ami. C'est peut-être sous l'impression de cette scène effroyable que Spinosa a écrit dans l'*Éthique* cette ligne qui contraste par sa vigueur passionnée avec le ton du reste de l'ouvrage : « Il faut, dit-il, que le vulgaire soit terrifié ou qu'il terrifie »; *terret vulgus nisi metuat*. Il se remit cependant et continua de penser et d'écrire. L'année suivante, Louis XIV, le grand Condé plutôt, était entré en Hollande et s'était rendu maître d'Utrecht. Il y avait dans l'armée française un officier nommé Stoupe, lieutenant-colonel d'un régiment suisse au service de la France, qui mêlait la philosophie à la guerre, et qui avait un grand désir de connaître Spinosa. Stoupe fit partager ce désir à M. de Luxembourg, et Spinosa reçut un beau matin un sauf-conduit accompagné de

l'invitation de se rendre au camp français. Le philosophe obéit. Il fut traité avec beaucoup d'égards; il passa trois semaines au milieu des officiers français, très-accueilli, très-fêté, très-choyé. M. de Luxembourg fit grande insistance pour obtenir que le philosophe dédiât un de ses ouvrages à Louis XIV; on lui fit même voir en perspective la certitude d'une bonne pension en retour de cet hommage; Spinosa se défendit avec beaucoup de douceur, mais avec une grande fermeté. Il revint à la Haye sans avoir vu Condé et sans avoir promis la dédicace.

L'année suivante, Spinosa eut l'occasion de donner une preuve d'indépendance plus grande encore. L'électeur palatin Charles Louis venait de créer une chaire de philosophie à Heidelberg, et par l'entremise de Fabricius, professeur à Heidelberg, et son conseiller intime, il l'offrit à Spinosa, en lui faisant donner l'assurance qu'il aurait la plus entière liberté de philosopher, espérant seulement, disait-il, que cette liberté ne serait jamais pour Spinosa l'occasion de faire de trop grandes attaques contre la religion.

Spinosa ne perdit pas de temps pour répondre, et je vous demande la permission de placer sous vos yeux cette réponse.

« Si j'avais jamais eu le désir d'accepter une chaire, je ne pourrais souhaiter mieux que celle que le sérénissime Electeur palatin veut bien m'offrir par votre entremise. Sans parler du désir que j'aurais de vivre sous le gouvernement d'un prince dont chacun admire la sagesse, je serais attiré par cette liberté de philosopher que sa grande libéralité veut bien m'accorder. Mais n'ayant jamais eu la pensée d'enseigner publiquement, je ne puis me décider à profiter de la belle occasion qui m'est offerte, bien que j'aie longtemps agité la question en moi-même.

» D'abord je songe que, si je veux me consacrer à l'instruction de la jeunesse, il faut que je renonce à faire avancer la philosophie; en second lieu je ne sais trop entre quelles limites devra se renfermer cette liberté de philosopher pour ne point paraître ébranler publiquement la religion établie. En effet, les schismes naissent moins d'un vif amour pour la religion que de la diversité des passions humaines et de l'ardeur de la contradiction, qui ont coutume, malgré la droiture des paroles, de tout corrompre et de tout envenimer. Or, ces inconvénients dont j'ai déjà fait l'expérience dans la solitude de ma vie privée, seraient bien plus à redouter si je m'élevais à la haute dignité que l'on veut bien m'offrir.

» Vous voyez donc que je m'attache moins à l'espoir d'une meilleure fortune qu'à l'amour de la tranquillité que j'espère obtenir à la fin, pourvu que je m'abstienne de leçons publiques. C'est pourquoi je vous demande, avec la dernière instance, en premier lieu de prier le sérénissime Electeur de trouver bon que je réfléchisse encore; en second lieu, de concilier à l'un de ses admirateurs les plus dévoués la faveur d'un prince si libéral.

» La Haye, le 30 mars 1673. »

Spinosa resta donc philosophe comme devant, et sa vie s'acheva avec tranquillité, au milieu de l'étude et dans le calme dont j'ai essayé de vous tracer tout à l'heure le tableau. Mais ni sa réserve ni la modestie de sa vie ne purent lui donner complétement la paix qu'il cherchait, l'orage ne cessa jamais de gronder sur sa tête; il fut toujours à la veille d'une persécution, et il dut mourir sans avoir publié ses écrits.

Sa mort arriva en 1677; elle fut pareille à sa vie. C'était un jour de fête religieuse; il avait engagé ses hôtes à aller au prêche et à venir lui donner leurs soins quand le service serait fini. Louis Meyer, son médecin et son ami, venu d'Amsterdam dès le matin, avait ordonné un bouillon de poulet; il passa l'après-midi auprès de lui et reçut son dernier soupir. Un des biographes de Spinosa, Kortholt le père, dont nous allons dire un mot tout à l'heure, raconte cette mort de la façon suivante : « L'*athée* rendit paisiblement son âme impure. »

La succession de Spinosa tout entière monta à trois cents et quelques florins environ, ce qui fait à peu près six cents francs de notre monnaie. Il y avait cependant dans cette succession un objet sans prix : c'était un petit pupitre. Quelques jours avant sa mort, Spinosa avait fait monter Van der Spick son hôte, et lui avait fait voir que ce pupitre renfermait un grand nombre de manuscrits. C'étaient l'*Éthique*, le *Traité de l'entendement humain*, le *Traité politique*, les premières parties d'une *Grammaire hébraïque* à laquelle il travaillait, et le recueil de sa correspondance. « Quand je serai mort, lui dit Spinosa, vous fermerez ce pupitre à clef, et vous l'enverrez à Jean Rieuwertz, imprimeur à Amsterdam; il sait ce qu'il en faut faire. »

Le jour même qui suivit la mort de Spinosa, ce pupitre fut remis au bateau qui faisait le service des transports entre la Haye et Amsterdam, et fort heureusement ce service était assez mal organisé (on ne tenait point registre des expéditions), car la sœur de Spinosa, se figurant que le pupitre renfermait de l'or, fit l'impossible pour le recouvrer. Elle ne réussit pas, le pupitre fut remis à Jean Rieuwertz, dont il faut conserver le nom avec honneur, car dans l'année même il fit paraître, en un beau volume in-4° devenu très-rare, une belle édition des œuvres posthumes de Spinosa, précédée de la *Vie* du philosophe, écrite par son ami Lucas d'Amsterdam. C'est donc à Rieuwertz que nous devons la conservation de l'*Éthique*, dont le manuscrit n'était même signé que des simples initiales *B. D. S.*

La mort de Spinosa n'éteignit point la haine que lui portaient à la fois les croyants et les philosophes; haine étrange qui s'attachait à un homme dont les ennemis mêmes sont obligés de reconnaître les qualités éminentes.

Toute cette vie si calme, si philosophique, si chaste, si grande, si pure, où croyez-vous que j'en aie pris les détails? Je les ai pris dans la nouvelle traduction de Spinosa que nous devons à M. Prat; mais M. Prat n'a fait, lui-même, que traduire la *Vie de Spinosa* écrite par Colerus, en ajoutant à cette biographie des faits empruntés à la préface du livre des *Trois imposteurs*, curieux ouvrage qu'on doit au zèle de deux théologiens, Kortholt père et Kortholt fils, noms obscurs que la postérité n'aurait point recueillis sans la haine fanatique qu'ils ont tous deux montrée contre la personne et les mœurs de Spinosa.

Colerus, lui, est un bon ministre luthérien qui professe pour les doctrines de Spinosa une aversion pro-

fonde, mais le brave homme est sincère ; malgré tout, il avoue qu'il aime Spinosa, et il rend franchement hommage au philosophe dont il déteste les doctrines. Les Kortholt, au contraire, sont des fanatiques dont on peut dire, je crois, sans leur faire de tort, qu'ils sont véritablement enragés, et cependant, eux aussi, lui rendent hommage involontairement, malgré eux, et je crois vraiment, sans le savoir. Voici, par exemple, comment dans le livre des *Trois imposteurs* (ces trois imposteurs sont Hervey, Hobbes et Spinosa), voici comment ils parlent de Spinosa :

« Quel est celui-ci? *Benedictus* de Spinosa, que l'on appellerait plus justement *Maledictus*, car jamais la terre, par la malédiction divine, n'a porté un homme plus maudit que ce Spinosa, et dont les ouvrages soient plus couverts d'épines. »

Cependant ces deux fanatiques ne peuvent s'empêcher d'écrire ceci :

« ... Ce que rapporte l'éditeur des œuvres posthumes de l'ATHÉE est très-vrai. Il demeura plusieurs mois entiers chez lui. Il passa beaucoup de nuits à travailler, et composa la plus grande partie de ses *écrits ténébreux* de dix heures du soir à trois heures du matin. Le jour, il se dérobait, la plupart du temps, à la société des hommes, afin de ne point laisser *perdre* une heure sans *perdre* non-seulement lui-même, mais encore les autres avec lui. »

Ils aimaient le jeu de mots, ces malheureux théologiens! Voici encore un aveu curieux sous leur plume :

« ...Jamais on n'entendit sortir de la bouche de l'ATHÉE ni un juron, ni une parole irrévérencieuse contre Dieu. »

Enfin, pour mettre le comble à l'horreur que doit inspirer ce terrible Spinosa, les Kortholt terminent par ce trait :

« ....Il ne désirait nullement l'argent. Il donnait quelques heures de son temps à ses disciples, qu'il *corrompait gratuitement* par la perversité de ses doctrines, car il fut un *méchant athée* GRATUITEMENT! »

Voilà, messieurs, voilà ce qu'écrivaient, sur la tombe à peine fermée de Spinosa, les théologiens. Mais les théologiens n'étaient pas les seuls à lui jeter la pierre; les philosophes eux-mêmes font chorus! C'est Leibnitz qui déchire Spinosa ; c'est le doux Malebranche qui le traite de *misérable* ; c'est Bayle le libre penseur qui, dans son *Dictionnaire*, l'appelle avec fiel : *athée de système*. Que Lami poussé par Bossuet attaque Spinosa, cela va de soi ; Lami est un jésuite, il fait son métier ! que Fénelon écrive une réfutation, et l'écrive avec amertume : après tout il est archevêque de Cambrai ! Mais que Boulainvilliers en parle avec dédain, que le grand Voltaire, notre grand Voltaire ! persifle Spinosa : voilà ce qui est déplorable. Voltaire a jugé Spinosa sans le comprendre assurément, et peut-être, que ce soit son excuse, sans avoir jamais lu l'*Éthique!*

Voltaire ne serait point le seul qui eût agi avec cette légèreté; dix ans après la mort de Spinosa, dans un salon de Leyde, quelqu'un déchirait à belles dents la vie et les doctrines de Spinosa; Boerhaave le grand médecin écoutait sans souffler mot; puis tout à coup, interrompant le discoureur : « Avez-vous jamais lu l'*Éthique?* » lui dit-il simplement; l'autre, forcé d'avouer qu'il attaquait Spinosa sans avoir même ouvert son ouvrage principal, prit son chapeau et quitta la place; chacun de rire...; mais le lendemain tout Leyde savait que Boerhaave était spinosiste et athée!

Pourquoi cette haine, pourquoi ces colères, ces malédictions, il est aisé d'en donner l'explication. Les seuls ouvrages que Spinosa ait publiés de son vivant sont le *Résumé de la philosophie de Descartes*, dont la doctrine ne lui est pas imputable, et son *Traité de théologie politique;* c'est ce dernier écrit, Colerus le dit tout naïvement, qui a déchaîné les fureurs orthodoxes. Il n'y a pas seulement chez Spinosa un métaphysicien et un moraliste, il y a un exégète, un critique, et un critique religieux. Spinosa a fait, il y a deux cents ans, ce que Strauss et tous les théologiens indépendants de l'Allemagne font depuis cinquante ans. Spinosa a fait à la Haye ce que M. Michel Nicolas, M. Réville, M. Leblois, M. G. d'Eichthal, M. Renan font, les uns à Paris, les autres à Rotterdam, à Montauban et à Strasbourg; il prenait les livres saints comme tout le monde prend les livres profanes, il critiquait la Bible comme on critique Tite-Live ou Hérodote, avec la même indépendance. Spinosa ne pliait pas la raison humaine devant la théologie ; il faisait, au contraire, passer la théologie sous le joug de la raison; de plus, ce qu'il pensait il l'écrivait. Il écrivait, par exemple, dans son traité *Théologico-politique*, « que les miracles indiquent l'hallucination de ceux qui les faisaient et la crédulité de ceux qui s'agenouillaient devant les thaumaturges ». Il écrivait que « Jésus est un sage, » et que « toutes les fois que ses enseignements sont conformes aux lois de la raison humaine, il faut s'incliner, mais jamais ne s'incliner autrement ». Spinosa était, dans la grandeur et la vérité du mot, libre penseur! Eh bien, quand on professe de telles doctrines, on a contre soi non-seulement les théologiens de toute couleur, catholiques, protestants et juifs, mais les déistes eux-mêmes, et, qui plus est, tous les philosophes qui ne sont pas vraiment indépendants; on se trouve dans une situation réellement exceptionnelle, on est seul sur la brèche, on a contre soi la meute déchaînée de tous les fanatiques. De nos jours même, en plein XIX^e siècle, nous avons parfois une image, heureusement affaiblie, de ces soulèvements furieux contre l'indépendance de la pensée; hier encore une voix ne s'est-elle pas élevée pour prêcher la croisade, pour provoquer la coalition de tous les déistes, de tous les francs-maçons contre la pensée libre? La « mitraille » n'a sifflé qu'en paroles, mais il y a deux cents ans, les menaces se traduisaient par des coups de poignard; mais il y a deux cents ans, ce qui n'est aujourd'hui qu'une clameur était une persécution matérielle dont le joug pesait même sur les hommes les plus indépendants que la philosophie ait comptés dans ses rangs, et qui les comprimait, qui les tenait captifs, même à la Haye, même en Hollande, dans cet asile de la liberté!

Voilà le secret des haines qui se sont attachées au nom et à la personne de Spinosa. Ajoutons que

Spinosa eut le malheur d'écrire l'*Éthique* dans cette langue lourde et pédantesque de la géométrie, qu'il eut à propos de tirer des mathématiques pour la transporter dans la philosophie. L'*Éthique* a donc toujours été d'une étude difficile, pénible même; tandis que le *Traité théologico-politique*, écrit dans la langue courante, est lu et compris de tout le monde. L'*Éthique* au fond est le fruit de la même pensée que le *Traité*, mais, tandis que le *Traité* que chacun lisait est un livre critique, une exégèse qui heurte de front, à découvert, tous les préjugés religieux, l'*Éthique*, que bien peu de gens connaissent, même à cette heure, est un ouvrage d'affirmation qui respire d'un bout à l'autre l'amour le plus pur, le plus sincère de la vertu et de la vérité. Voilà comment il est arrivé que cet homme, dont Novalis a dit avec beaucoup de justesse : « Il est ivre de Dieu », a passé et passe encore pour athée; or, aujourd'hui, ce mot d'athée, c'est tout au plus si l'on réussit encore à en faire une injure, mais, dans ce temps, c'était une condamnation.

Voilà sous le poids de quelle réprobation Spinosa mourut, mais mourut tranquille... Il meurt; le silence se fait peu à peu sur sa mémoire; il semble que l'obscurité enveloppe pour jamais ce grand nom, et on le croirait voué à l'oubli ; mais un travail lent, caché, se poursuit dans l'esprit humain. On dirait que la pensée de Spinosa survit secrètement; le jour va venir où elle éclatera, et les disciples vont se presser autour de ce maître inconnu. Cent ans après la mort de Spinosa, en 1770, Jacobi a lu Spinosa, et cette lecture l'a troublé; il est attaqué de spinosisme, il s'en inquiète; dans son trouble il va consulter Lessing ; le patriarche de la philosophie allemande; il lui porte un fragment qu'un jeune homme, un nommé Gœthe, vient d'écrire, et pendant que le vieux Lessing prend lecture de ce poëme, Jacobi examine curieusement l'impression qu'il ressent. Lessing met ses lunettes, lit, relit, et dit : « C'est très-beau, j'accepte cela pour le fond et pour la forme.—Comment, lui dit Jacobi, vous acceptez cela! — Mais oui! ἓν καὶ πᾶν, voilà ma devise. — Mais alors, reprend Jacobi, vous êtes spinosiste! — Si je devais porter le nom d'un homme, répondit Lessing, je serais spinosiste. » Jacobi retourna chez lui, plus spinosiste que jamais, et il n'était point le seul à ressentir cet attrait pour le génie méconnu de Spinosa; c'était, en effet, peu de temps avant l'anecdote que je vous raconte que Gœthe, tout jeune encore et cherchant sa voie, n'ayant pas encore orienté ses voiles, s'était épris d'un enthousiasme passionné pour l'*Éthique*. En furetant un jour à Francfort dans la bibliothèque de son père, il avait trouvé dans une espèce de Ménagiana un portrait affreux de Spinosa, véritable caricature, au-dessous de laquelle cette légende : *Spinosa princeps athæorum signum reprobationis in vultu gerens*, que je traduis du latin : *Spinosa, prince des athées, portant sur sa face les signes de la réprobation.*

La figure, la légende, et quelques lignes de texte qui suivaient, donnèrent à Gœthe la curiosité de connaître Spinosa; il lut l'*Éthique*, il en fut ravi; à partir de ce jour, l'*Éthique* devint son « livre de chevet », comme dit Montaigne; il ne voyageait plus sans l'*Éthique*, à ce point qu'un peu plus tard Herder disait en riant : « Qui donc pourra persuader à Gœthe de lire autre chose que Spinosa? » Gœthe lui-même raconte dans ses *Mémoires* l'impression profonde que Spinosa fit sur lui : « Quand j'étais souffrant, dit-il, je me réfugiais dans mon asile ordinaire : Spinosa. »

Toute la philosophie allemande jusqu'à Kant s'est inspirée de Spinosa, Fichte notamment, et Schelling, qui appelait Spinosa « le philosophe de l'avenir » ; il y a plus, les théologiens eux-mêmes se mirent à le célébrer, et déjà Novalis, le poëte enthousiaste dont j'ai commençant, s'était exprimé ainsi :

« J'adore le Dieu, le Dieu nature, qui s'agite sourdement dans les eaux et dans les vents, sommeille dans la plante, s'éveille dans l'animal, pense dans l'homme et remplit tout de son activité sans s'épuiser jamais.... »

Un beau jour, en plein temple évangélique, Schleiermacher, théologien, je ne dirai pas orthodoxe, mais chrétien tout au moins, ne croyait point déroger à la sainteté du lieu en s'exprimant ainsi :

« Venez avec moi sacrifier une boucle de cheveux au saint et méconnu Spinosa ! Le sublime esprit du monde le pénétra, l'infini fut son commencement et sa fin, l'universel son unique et éternel amour ! Vivant dans une sainte innocence et dans une humilité profonde, il se retira dans le monde éternel, dont il était lui-même le miroir fidèle. Il était rempli de religion et animé de l'Esprit saint. C'est pour cela qu'il est seul placé à une hauteur où personne encore n'a pu atteindre, maître en son art, mais élevé bien au-dessus du monde profane, sans disciples et sans droit de cité ! »

Ces paroles de Schleiermacher sont une réparation, et, si j'ose le dire, une réparation que je trouve exagérée. Nous sommes à Paris, en France, en 1866, et je ne propose à personne de sacrifier une boucle de cheveux en l'honneur de Spinosa; mais je vous proposerai d'entrer, aussi avant que nous le pourrons, dans l'examen de ses œuvres, et surtout de tâcher de saisir sa pensée morale.

Je n'ai point dessein d'exposer ici le système de Spinosa; je m'attacherai uniquement à sa morale, et pour m'attacher de préférence à sa morale, vous me permettrez de dire que j'ai deux raisons. Ma première raison, c'est que Spinosa voulut, avant tout, être moraliste, et que le titre même de l'*Éthique* indique que ce livre est un livre de morale et non de métaphysique.

Ma seconde raison, c'est que la morale est à l'ordre du jour, et que par cette étude nous nous mettons en plein courant.

Puisque les défenseurs officiels de l'ancien dogme proclament si haut l'affaiblissement de la foi et la chute des dogmes, il doit être permis aux libres penseurs de constater à leur tour ce déclin. Disons-le donc : les dogmes s'en vont. Mais si la morale est attachée aux dogmes, si elle a dans les dogmes la seule raison de son existence, et si ces dogmes déclinent, la morale décli-

nera donc aussi ? Et alors que devient le genre humain ? La société peut-elle vivre sans morale ? Encore un coup, qu'arrivera-t-il, et de la société, et de l'individu, si, étant reconnu que la morale n'a de source que dans le dogme, qu'elle n'a d'autorité, de sanction que dans le dogme et par le dogme, on vient à constater le déclin du dogme ? Est-ce que la société peut rester appuyée sur le gendarme et sur le bourreau ? Qui peut vouloir cela ? Eh bien ! si les dogmes déclinent, si l'on ne veut point appuyer la société sur le gendarme et sur le bourreau, il faut reconnaître que la morale a une autre source que le dogme. Cette conséquence est forcée ; cette conséquence n'a rien qui puisse surprendre un libre penseur. Quiconque ne reconnaît d'autre autorité que celle de la conscience, doit reconnaître, par cela seul, que la morale est indépendante du dogme. Voyons donc quelle sera la base de la science morale. Cette première question, je le répète, me semble toute résolue pour quiconque s'appuie sur le principe pour lequel Spinosa a vécu, le principe du libre examen, le principe de la souveraineté de la raison humaine.

Mais une deuxième question se présente, dès qu'on s'occupe de constituer cette science de la morale. Cette science commencera-t-elle par un *à priori* général qui embrasse à la fois, dans une affirmation, ou, pour mieux dire, dans une description générale des conditions nécessaires de l'existence, les principes de toutes les sciences ? ou bien commencerons-nous la morale, terre à terre, si vous voulez, par la pure observation des faits, comme le font la physiologie, la psychologie et l'histoire, en comprenant sous ce nom d'histoire toutes les sciences qui éclairent les origines, la paléontologie, l'archéologie, la linguistique ?

Cette question est différente de la première, et je comprends que les libres penseurs, qui tous sont d'accord sur la première, soient partagés sur la seconde. C'est une question intérieure entre eux, c'est une pure question de méthode. Il s'agit de savoir si l'on commencera par la synthèse ou par l'analyse. Pour ma part, si l'on me demandait mon avis, je répondrais que, la méthode ayant deux branches, ce qui est raisonnable et vraiment utile, c'est d'user de l'analyse et de la synthèse suivant l'occasion, le besoin de l'esprit, la nature des recherches, sans jamais professer pour l'une ou pour l'autre ni un culte, ni un dédain exclusifs. J'ajoute que je crois qu'en ce moment, pour constituer la science morale, on a surtout besoin d'analyse. Ne rejetons pas la synthèse, mais je pense que le service le plus grand qu'on puisse rendre aujourd'hui à la philosophie, c'est d'appliquer la méthode de Bacon, la méthode inductive, non-seulement à la morale proprement dite, mais à toutes les sciences morales, à l'économie politique, par exemple, à la politique et à l'histoire. Et si nous appliquons la méthode d'induction à la morale, nous reconnaîtrons tout de suite que la science morale ne peut point se fonder exclusivement par la psychologie.

L'homme de 1866 est, en partie, le produit du milieu social dans lequel il vit ; il est bien certain qu'il n'est pas l'homme de 1400, encore moins l'homme de 1866 avant Jésus-Christ. Un Européen n'est pas un Asiatique. Même entre les diverses branches de la grande famille indo-européenne, les siècles et les climats ont créé des différences, non point assez profondes pour briser l'unité, mais assez marquées pour qu'une observation scientifique rigoureuse ne doive point conclure absolument d'un Parisien du boulevard à tout autre habitant du globe terrestre. Par conséquent, l'étude de la morale n'étant pas seulement une étude psychologique, mais une étude géographique, historique et surtout ethnologique, il est très-important, pour fonder scientifiquement la morale par la voie de l'analyse, de rechercher ce que les hommes ont pensé dans tous les temps quand il s'est agi de morale. En un mot, l'étude impartiale et des codes, et des catéchismes, et surtout des grands moralistes, doit jouer un rôle considérable dans les prolégomènes de la science morale. Telle est, messieurs, la pensée qui m'a guidé vers le sujet pour lequel je vous demande votre attention.

J'ai dit tout à l'heure que je ne voulais pas entrer dans la discussion du système métaphysique de Spinosa, et je tiendrai parole.

Mais quand on songe que Spinosa a rattaché toute sa morale, aussi bien que sa métaphysique, à un principe supérieur, car Spinosa est un à prioriste par excellence, il est impossible d'entrer dans l'examen de sa morale sans avoir au moins une idée très-sommaire de son système.

Eh bien ! ce système, l'esquisse en est toute faite ; il suffit de rapprocher les titres des cinq livres qui composent l'*Éthique* pour avoir la table analytique et le résumé complet de l'ouvrage.

Vous savez que Spinosa a commencé à composer l'*Éthique* dès ses plus jeunes années, il y a travaillé toute sa vie. L'*Éthique* a été pour Spinosa ce que le *Faust* a été pour Gœthe. L'*Éthique* a été sa grande œuvre, l'*Éthique* a été comme le trésor dans lequel il a, jour par jour, amassé les méditations de sa pensée, tout le labeur de son esprit ; sa vie entière s'est passée à concevoir l'*Éthique*, à la construire, à la perfectionner ; il a vécu et il est mort en travaillant à l'*Éthique*.

Les cinq livres de l'*Éthique* portent les titres suivants :

Première partie. — *De Dieu.*
Deuxième partie. — *De l'origine et de la nature de l'esprit.*
Troisième partie. — *De l'origine et de la nature des affections.*
Quatrième partie. — *De l'esclavage de l'homme ou de la force des affections.*
Cinquième partie. — *De la puissance de l'entendement ou de la liberté de l'homme.*

Les titres de ces cinq livres forment, je l'ai déjà dit, la table analytique de l'*Éthique*, et le système tout entier est enfermé à son tour, non point dans le premier livre, car ce premier livre lui-même est déduit, mais

dans les définitions qui précèdent ce livre. Toute l'*Éthique* est enfermée en vingt lignes.

Avant de vous lire ces vingt lignes, permettez que je réponde à une question bien naturelle que votre esprit pose déjà. Où Spinosa a-t-il cherché ses définitions? où a-t-il pris les principes d'où il tire ensuite, par une dialectique inflexible, tout son système? Ces principes, messieurs, ces définitions, qui sont, après tout, donnés pour de véritables axiomes, Spinosa les a tout simplement pris dans la pensée humaine. Il a regardé dans la pensée, et il a vu ou il a cru y voir ces axiomes. Spinosa use, et avec excès, de la synthèse; il déduit toujours; sa prétention du moins est de n'induire jamais; mais il puise la vérité aux mêmes sources que Bacon; il ne demande point ses principes à la révélation. Chez Spinosa, tout est déduit de la pensée humaine; tout, Dieu lui-même; à ce point qu'en finissant le premier livre, il dit fièrement et simplement : « J'ai expliqué dans ce qui précède la na-» ture et les qualités de Dieu.... »

La conception primordiale de Spinosa est une conception de l'Être et non point une conception de Dieu; il déduit la théologie, comme tout le reste, de cette conception ontologique. Son point de départ, en réalité, est donc pris dans l'observation, bien ou mal faite, ceci reste à voir, mais dans l'observation de la pensée humaine.

Je vais succinctement, si vous le permettez, mettre sous vos yeux le résumé de l'*Éthique :* vingt lignes, qui renferment tout Spinosa :

I. « J'entends par *cause de soi*... ce dont la nature ne peut être conçue que comme existante. »

II. « J'appelle *finie* toute chose qui peut être limitée par une autre chose de même nature. Un corps est dit fini parce que nous concevons toujours un corps plus grand; une pensée est limitée par une autre pensée. Mais jamais un corps n'est limité par une pensée, ni une pensée par un corps. »

III. « Par *substance*, j'entends ce qui est en soi et conçu pour soi, c'est-à-dire qui n'a besoin de la conception d'aucune autre chose par laquelle il ait été formé. »

IV. « Par *attribut*, j'entends ce que l'entendement perçoit de la substance comme constituant son essence. »

V. « Par *mode*, j'entends les affections de la substance, soit ce qui est dans un autre, par quoi même il est conçu. »

VI « Par *Dieu*, j'entends un être absolument infini, c'est-à-dire une substance consistant en une infinité d'attributs, dont chacun exprime une essence infinie et éternelle. »

VII. « J'appelle *libre* une chose qui existe par la seule nécessité de sa nature, et qui se détermine par elle seule à l'action. J'appelle *nécessaire*, ou plutôt *contrainte*, la chose qui est déterminée à l'existence et à l'action par une autre qu'elle. »

VIII. « Par *éternité*, j'entends l'existence même, en tant qu'elle est nécessairement conçue comme dérivant de la seule définition de la chose éternelle. »

J'ai tenu, messieurs, à vous lire ces huit propositions, parce qu'elles contiennent tout le système dont nous voulons prendre une idée très-sommaire et très-générale. La première conséquence de ces axiomes, Spinosa la tire dans le premier livre, et il n'est pas besoin de suivre la chaîne géométrique qu'il déroule pour la découvrir; vous l'avez déjà saisie.

Il n'y a qu'une substance, c'est Dieu; Dieu seul existe. Il n'y a qu'une cause première; cette cause première, c'est encore Dieu. Parmi les attributs infinis de Dieu, deux seulement sont connus de nous : l'étendue et la pensée. L'âme et le corps ne sont pas deux substances; il ne peut y avoir qu'une substance. L'homme est donc un être fini comme les autres; il n'est qu'un *mode* de Dieu. Dieu seul est libre, puisque lui seul est cause. Mais de quelle liberté? D'une liberté nécessaire. C'est-à-dire que Dieu ne peut avoir de caprices, ni commettre d'erreur, parce qu'il *est* nécessairement, parce qu'il ne peut *être* autrement qu'il n'est. Telle est sa sagesse, telle est sa bonté, telle est sa perfection. Donc tous les actes de homme, aussi bien que les actes de la nature, ne sont autre chose que des gestes de Dieu. On croit peut-être que j'exagère. Non vraiment. Écoutez Spinosa lui-même résumant la première partie de l'*Éthique :*

« J'ai expliqué, dans ce qui précède, la nature de Dieu et ses propriétés; j'ai montré :

» Qu'il existe nécessairement;

» Qu'il est unique;

» Qu'il est et qu'il agit par la seule nécessité de sa nature;

» Qu'il est, et comment, la cause libre de toutes les choses;

» Que toutes les choses sont en Dieu et dépendent de lui, de telle manière que rien ne peut ni être, ni être conçu sans lui;

» Et, enfin, que tout a été prédéterminé par Dieu; non point, certes, par sa volonté ou son bon plaisir, mais en vertu de sa nature absolue ou de sa puissance infinie. »

Eh bien! messieurs, quand on a étudié ces principes, quand on voit quels sont les prémisses que Spinosa a inscrites en tête d'un livre de morale, on est infailliblement tenté de se demander comment il est possible que Spinosa ait une morale. Car enfin, pour nous, en 1866, il est élémentaire que celui-là seul peut répondre de ses actes qui est libre. Il n'y a de responsabilité que quand il y a liberté. Celui qui ne peut répondre de ses actes, celui dont le bras est poussé par la volonté d'un autre, ne peut répondre de ce que fait son bras. Si c'est Dieu qui agit en moi, comment suis-je responsable de mes actes? et qu'avons-nous besoin de prendre tant de souci du vice et de la vertu, du mérite et du démérite? Que devient la distinction du bien et du mal? Il y a là une sorte d'énigme qui fait l'intérêt de l'œuvre de Spinosa. On se demande, en présence d'un problème posé en ces termes, ce qu'il faut vraiment penser de Spinosa, si c'est lui ou nous qui sommes dans une telle erreur? On se demande si ce grand génie n'a pas commis en la chaîne de ses déductions un paralogisme énorme, s'il ne se rencontre pas dans la série de ses prémisses une lacune profonde, et par-dessus laquelle il aura subtilement jeté un pont? On se demande comment un dialecticien aussi habile, un logicien aussi puissant, un génie assez grand pour que le génie de Gœthe trouvât chez lui son asile et son repos, a pu inscrire dans ses prémisses la négation de ce qu'il inscrit dans ses conséquences!

Nous essayerons de trouver le mot de cette énigme.

CH. LEMONNIER.

— La suite prochainement. —

## FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. H. REYNALD.

### Les moralistes anglais au XVIII^e siècle.

L'histoire de la littérature anglaise au XVIII^e siècle offre un curieux et singulier spectacle, c'est celui d'une grande époque arrivant, par des efforts continus, à des résultats importants, sans un homme de génie pour la représenter et la diriger. Laissons de côté Newton pour les mathématiques, et les brillants orateurs de la fin du XVIII^e siècle, les Chatam, les Burke, les Fox et les Sheridan : nulle part, dans le développement même de cette période, vous ne rencontrez un génie vraiment puissant et original. Nous ne pouvons en effet reconnaître cette supériorité ni dans Swift, ni dans Addison, les deux plus brillants écrivains du temps de la reine Anne. Addison est le plus correct des prosateurs, le plus fin et le plus judicieux des moralistes. Dans ses odes, dans sa tragédie de *Caton*, il rencontre de beaux vers, arrive même à des situations fortes et donne à ses personnages une dignité soutenue; mais les grandes inspirations, les mouvements passionnés qui transportent l'âme et la ravissent dans un monde supérieur, ces mots sublimes comme nous en trouvons tant dans Shakspeare ou dans Corneille, ne les lui demandez pas. Il est irréprochable, mais rien de plus. De même, dans ses *Essais*, c'est le plus sage et le plus fécond des observateurs; il étudie les vices de l'humanité ou plutôt les vices de l'Angleterre avec une rare pénétration; il relève les travers et les inexpériences d'une société à peine formée avec un sourire plein d'indulgence. Mais il n'a ni l'indignation emportée ni les violences hardies de la satire. C'est un moraliste aimable, plein de grâce, chargé d'enseigner les bonnes manières à ses contemporains, un véritable *arbiter elegantiarum*, comme l'appelle Samuel Johnson. Il enseigne la morale des gens du monde, il vous apprend à être bien élevé, il ne va pas au delà. Sa religion est animée du même esprit; c'est la religion protestante, inclinant légèrement vers le puritanisme, mais tempérée par l'indulgence du caractère et par l'habitude de vivre dans la société. Il adore Dieu, croit à l'immortalité de l'âme, à des récompenses pour les bons, à des punitions pour les méchants après une vie d'épreuves et de combats; mais s'il admet toutes ces idées, il ne s'échauffe pas pour elles; il n'a ni l'ardeur des sectaires ni l'enthousiasme des mystiques. Cette fois encore, il se maintient dans une région moyenne où l'exagération n'est de mise ni pour les fautes ni pour les vertus. C'est avant tout un homme pratique, un sage selon le monde, le modèle de ce qu'on appelait au XVII^e siècle les honnêtes gens; nous ne pouvons lui accorder davantage.

Tout autre est Swift, son ami, puis son rival. Malheureux dès l'enfance, et condamné à terminer dans la folie une existence qu'il n'a cessé de déplorer, Swift a réellement poussé la méchanceté jusqu'au génie. Mais, dévoré d'ambition, toujours déçu dans ses espérances, cet écrivain, qui a été le plus grand pamphlétaire de l'Angleterre, a d'abord langui obscurément au service de lord Temple; il a ensuite vainement travaillé à soutenir d'abord les wighs, puis les tories, sans pouvoir, pour prix de ses dévouements et de ses trahisons, obtenir même un misérable évêché. Après dix ans d'une servitude qui devait lui peser plus qu'à tout autre, il est allé échouer en Irlande, haï de ses compatriotes, moins embarrassé pourtant de leur haine que de l'amour qu'il avait inspiré à deux pauvres femmes, mortes toutes les deux par lui et pour lui; il n'eut plus d'autre consolation que de soulever l'Irlande pour une cause injuste, puis de calomnier la nature humaine jusqu'au jour où cette raison, dont il se servait pour tout insulter, finit par lui échapper. Frappé de folie, il se survécut quelque temps à lui-même, objet de dégoût pour tous ses concitoyens et pour lui-même, dans ces tristes intervalles de lucidité où il avait conscience de son état. Celui-là était né avec un véritable génie, mais il semble que, dès sa jeunesse, il ait pris lui-même plaisir à se dégrader. Il se plaît aux servilités les plus basses, aux grossièretés, aux pensées comme aux images abjectes. Il a une violence qui l'emporte au delà du but, et, victime de ses propres fureurs, il ne peut jamais arriver à ce sage équilibre, à cette sérénité dans la force qui est la véritable marque du génie.

De Foë possède d'admirables qualités; au milieu des embarras de sa vie, la plus agitée de cette époque, il a rencontré un livre immortel, *Robinson Crusoë*, mais de celui-ci on peut dire que, malgré un talent réel, il n'a pas le temps d'avoir du génie, il ne veut pas en avoir. Son œuvre, à lui, c'est la lutte de la succession protestante contre les Stuarts et le papisme, c'est la défense de la révolution de 1688, de ses principes politiques et de la religion qui a triomphé avec elle. Il est le soldat obscur, malheureux, mais dévoué d'une cause qu'il défend par tous les moyens. Quelquefois ses intentions seront méconnues. Il sera condamné par les tribunaux, mis à l'amende, exposé au pilori, ruiné, qu'importe? Il travaillera jusqu'au dernier jour pour nourrir sa famille, pour soutenir le nouveau gouvernement de l'Angleterre; mais, dans son ardeur de polémiste, il n'aura aucun souci des règles de l'art; pour se faire entendre des classes laborieuses, il s'efforcera à tout prix de prendre leurs idées et leur langage; il sera lourd, plat, ennuyeux, mais on l'écoutera, on le croira sur parole. Lord Chatam lui-même prendra pour une histoire authentique les *Mémoires d'un cavalier*, et le peuple de Londres ne doutera pas de l'apparition de mistress Veal pour recommander la lecture du livre des *Consolations* écrit par Drelincourt. Tel est le but qu'il poursuit, c'est là sa gloire, et il n'en veut pas d'autre.

Tous les noms qui suivent sont moins grands : ni Richardson, malgré la conception si profonde de Lovelace et de Clarisse, ni Fielding, l'heureux auteur de *Tom Jones*, ne peuvent prétendre à la grandeur du génie, ils sont trop incomplets. Smollet, Sterne, Goldsmith, ont des qualités aimables, mais bien des lacunes. Le dernier eut un jour heureux, celui où il improvisa le *Vicaire de Wackefield ;* il a mis, dans les poëmes du *Voyageur* et du *Village abandonné*, une sensibilité touchante; mais qui ne sait que, cette fois encore, nous restons dans la région moyenne du talent, sans nous élever jusqu'au génie? Samuel Johnson a été un critique puissant et écouté. Il a fini, après une vie d'épreuves noblement supportées, malgré la pauvreté, malgré la maladie, il a fini par imposer son autorité à tous les beaux esprits du temps. Il s'était fait le centre, l'oracle d'un club où venaient, avec Boswell et Goldsmith, le peintre Reynolds, l'orateur Burke, des hommes éminents de tout genre; mais, esclave obstiné de ses préjugés, partisan acharné de l'autorité et de la discipline en littérature comme en morale, il a été le représentant en Angleterre de cette école classique qui mettait les règles au-dessus de l'inspiration et retardait le réveil de l'esprit national. Par tempérament comme par éducation, il manquait de goût et de mesure, n'entendant rien ni à la délicatesse ni même à la proportion. Il faisait, selon l'expression piquante de Goldsmith, il faisait parler les petits poissons comme les baleines, et, même quand il avait raison, se mettait bientôt, à force de violence, en dehors de la vérité. Méconnaissant le génie même de l'Angleterre, il a vu, à la fin de sa vie, triompher toutes les idées qu'il avait combattues, et n'a laissé que le souvenir d'un athlète puissant, mais vaincu.

..... Stat magni nominis umbra.

Que dire des poëtes de cette époque? Lord Macaulay, irrité sans doute de les voir aussi fidèles aux règles des classiques français, s'emporte contre cette prétendue correction qui consiste à respecter les règles pour ne pas violer la nature, et il prétend qu'au XVIII^e siècle cette école n'a pas produit en Angleterre plus de quatre bons vers. Nous ne serons pas, nous n'avons pas le droit d'être aussi sévères, mais lorsqu'après avoir rappelé les noms les plus connus, ceux de Dryden, de Prior, d'Addison, de Pope, de Gray et de Goldsmith, nous aurons déclaré que ces poëtes, au moins les meilleurs, ont atteint, à force d'art et de travail, à toute la perfection dont le talent est capable sans le génie, ne leur aurons-nous pas rendu pleine et entière justice? Jamais les procédés de l'école ne furent mieux étudiés et mieux compris, jamais l'art de la versification ne fut poussé plus loin. Pope a montré presque du génie dans la science si difficile de construire une période, de mettre en lumière un vers brillant, de donner à un mot, par sa place dans la phrase, toute sa force et tout son éclat; mais comparez, je vous prie, sa traduction d'Homère au texte lui-même, mettez en regard l'élégance anglaise et la simplicité grecque, vous comprendrez alors ce qui manque à cette époque. Vous comprendrez pourquoi Milton était dédaigné, Shakspeare mutilé et corrigé. Il fallait mettre ce barbare à la mode, effacer et supprimer plusieurs scènes de ses drames, pour que la représentation en fût possible.

Ainsi, nulle part un homme de génie, et pourtant cette époque fut une grande époque. C'est que nous ne l'avons pas encore regardée par son plus beau côté, par le côté moral. A ce point de vue nouveau, la scène change d'aspect. Nous nous trouvons en face d'une génération d'hommes soutenant une lutte sérieuse et passionnée, ne se laissant abattre par aucun obstacle, détourner par aucune difficulté, et arrivant, à force de patience et de volonté, à refaire pour leur pays une religion, une morale, un gouvernement, et enfin une littérature nationale. Quelle a été leur récompense? Vous le savez : au dehors l'empire des mers, au dedans la prospérité publique et la plus grande somme possible de liberté. Mais avant d'applaudir à la victoire, voyons la lutte; nous apprécierons mieux le prix du combat quand nous en aurons suivi les péripéties et examiné tous les périls.

La restauration fut pour l'Angleterre une épreuve difficile. Charles II, rappelé par la trahison des généraux républicains, fut accueilli par la nation comme un libérateur. La foule accourut au-devant de lui et le reçut les larmes aux yeux. Il n'en était pas moins un étranger dévoué à la politique de la France, dont il avait épousé les mœurs et les idées. Il avait admiré la cour du grand roi et envié son autorité. En religion, en politique, en littérature, il penchait évidemment de ce côté. Il favorisait le catholicisme, aspirait à se passer des parlements, demandait aux poëtes d'imiter le théâtre classique et empruntait à la France tout ce qu'il pouvait lui prendre; il faisait venir de Paris ses perruques ,ses dentelles et ses maîtresses. Comme il avait besoin d'argent, il touchait une pension de Louis XIV et trafiquait sans scrupule de l'honneur comme de l'intérêt de ses sujets. L'Angleterre le savait et le souffrait patiemment. Fatiguée des austérités du puritanisme, se souvenant encore des rudes leçons de Cromwell, elle ne désirait que le repos et se trouvait heureuse de respirer en paix. On vit alors, ce qui arrive toujours à la suite d'une contrainte trop sévère, les mœurs se relâcher, comme en France sous la régence, après Louis XIV, sous le Directoire, après les austérités forcées de la Convention. On parut ne plus songer qu'au plaisir; le roi donna l'exemple et tout le monde suivit. La cour n'avait de goût que pour la débauche et la licence. Éléonore Ginn devenait un personnage, et les amis du roi mettaient tout leur honneur à passer pour d'agréables mauvais sujets. N'oublions pas que les hommes affectant des mœurs plus sévères passaient pour des mécontents, pour des amis de Cromwell ou de la république, des puritains, c'est-à-dire des

hommes d'opposition. Se jeter dans la débauche, ce n'était pas seulement faire la cour au roi, c'était prouver sa fidélité au nouveau régime, faire acte de bon et loyal sujet. Le vice se trouvait donc jouir de tous les avantages; en restant agréable, il devenait lucratif et considéré; peut-être était-ce trop à la fois. L'exemple devenait trop facilement contagieux, et nul ne résista, sauf quelques rares mécontents. Le roi, d'ailleurs, était populaire, pourquoi? Je ne saurais trop le dire. Les nations ont leurs caprices comme les individus. Petit-fils d'Henri IV, il avait, comme son aïeul, ce je ne sais quoi qui gagne les cœurs. On aimait en lui cette facilité charmante qui était une satire de plus des partisans de Cromwell. Il vécut heureux, mourut sur le trône et laissa une mémoire aimée.

Il ne devait pas en être de même de son frère, le duc d'York; l'Angleterre le voyait arriver au trône avec inquiétude. On le savait catholique, il passait pour cruel, et l'on redoutait en lui un tyran. Peut-être ne l'était-il pas; mais, irrité par les résistances qu'il rencontra partout, il le devint et, dans sa lutte contre la nation, il se montra implacable. Le peuple murmura; les martyrs de la foi religieuse lui suscitèrent partout des ennemis; les plus grandes familles s'alarmèrent; enfin, Oxford lui-même, si dévoué au roi, partisan acharné de l'obéissance passive et de la prérogative royale, Oxford, dépouillé de ses priviléges, outragé dans tous ses droits, songea à la résistance. Jacques II fut obligé de frapper l'épiscopat, et, dans le procès des évêques, il eut à la fois contre lui deux forces, qui se réunissent bien rarement, mais qui, lorsqu'elles agissent ensemble, deviennent invincibles, la liberté et la religion.

C'est dans ces circonstances que s'accomplit la révolution de 1688. Dans notre pays, malheureusement, le mot révolution est, pour bien des gens, synonyme de désordre, mais il y a des révolutions conservatrices; celle de 1688 est du nombre. La flotte qui apportait Guillaume en Angleterre avait un pavillon sur lequel, on le sait, était la devise de la maison de Hanovre : *Je maintiendrai;* c'était en effet pour maintenir la constitution anglaise et la religion anglicane, que les whigs appelaient Guillaume et lui donnaient la couronne. Swift, qui ne le comprit pas, paya cher son erreur. Défenseur de la haute Église, dans laquelle il voulait entrer, il commit l'imprudence d'écrire le *Conte du Tonneau* qui, sous prétexte de protéger la religion anglicane, mettait en péril le christianisme tout entier; il en fut puni par la ruine de ses espérances; ses amis les plus dévoués, dans le moment même où ils avaient encore besoin de lui, ne purent pas obtenir que la reine Anne lui donnât un évêché. Tout autre fut la conduite d'Addison, qui devint membre du parlement, ministre, et resta populaire, même sans être dans l'opposition, même au pouvoir. On sent partout chez lui le plus grand respect pour les institutions établies. Il vénère la religion et soutient l'Église anglicane. Il aime les institutions de son pays, les défend avec fermeté et les vante avec un légitime orgueil. On sent toujours chez lui la préoccupation de réparer les blessures faites à la morale pendant le règne des Stuarts; c'est un whig vertueux et chrétien. Avec moins de dignité et de tenue, Steele suit la même ligne de conduite, soutient les mêmes sentiments. C'est aussi la cause que de Foë embrasse avec ardeur et défend au prix de sa fortune et de sa vie. Considérez les uns après les autres tous les écrivains populaires de cette époque, ils sont animés de semblables dispositions. Clarisse Harlowe est une chrétienne; c'est dans la religion qu'elle puise les forces nécessaires pour lutter contre la passion de Lovelace, contre les piéges et les violences, contre sa propre famille, complice du séducteur, enfin contre un ennemi bien plus redoutable, contre son propre cœur, car elle aime celui à qui elle résiste énergiquement. Que Fielding, par haine du *cant*, de l'hypocrisie triomphante, ait donné à Tom Jones tous les vices, ait fait de tous les dévots des personnages odieux et méprisables, Tom Jones même, dans ses excès, reste fidèle aux lois de l'honneur, et son digne protecteur, Allworthy, n'est pas seulement le modèle de toutes les vertus, c'est un excellent magistrat dévoué à la maison de Hanovre, un parfait chrétien. Le vicaire de Wackefield, quand le malheur semble l'avoir abattu, blessé, ruiné, séparé de ses enfants, atteint à la fois dans sa fortune, dans son honneur, dans ses affections, comment se relèvera-t-il? Par la religion, qu'il ne cesse de pratiquer, qu'il prêche aux prisonniers, qu'il leur apprend à respecter; c'est ainsi qu'il se soutient au milieu des plus grandes infortunes, et qu'il profite de son malheur même pour ramener à Dieu des cœurs égarés.

Ainsi, opérer une réaction morale, une réforme sérieuse dans la vie privée et dans la vie publique, tel est le but que tous ces écrivains ont poursuivi; ont-ils réussi? C'est à l'histoire de nous le dire; la réponse est éclatante. Je vous parlais tout à l'heure de la cour de Charles II et de ses étranges désordres. Vous savez comment on y vivait; pour y faire quelque figure, le vice ne suffisait pas si l'on n'y ajoutait l'effronterie.

La duchesse de Clareland, par exemple, séduite par la bonne mine de Wicherley, après son premier succès, désire le donner pour rival au roi; elle l'apostrophe elle-même, en pleine rue, et commence par le saluer d'un nom impossible à répéter, nom très-usité en espagnol, et qui aurait parfaitement convenu aux enfants de la duchesse. La liaison est bientôt publique et ne fait point scandale. Feuilletez les mémoires du chevalier de Grammont, examinez de près ce monde sur lequel il glisse avec tant de grâce et de légèreté. Vous trouvez une cour perdue de vices sans nom et une nation livrée aux plus étranges désordres. Les rues de Londres ne sont pas sûres. De brillants seigneurs ne rougissent pas de s'associer pour commettre, aux yeux de tous, des vols, des enlèvements, des assassinats. Les lettres se font les complices de cette corruption; au

théâtre, le viol et l'adultère sont en honneur, la vertu seule est maltraitée. La révolution de 1688 ne pouvait tout d'un coup supprimer un mal aussi profondément enraciné, et l'Angleterre ne tarda pas à s'apercevoir qu'il est plus facile de chasser une dynastie que de corriger les mœurs. Sous Guillaume III, sous la reine Anne, la corruption se prolonge et menace de tout détruire. Voulez-vous savoir comment on vivait alors, non pas dans le fond des provinces, mais à Londres même? En 1691, lord Mohun est cité devant la chambre des lords pour le meurtre d'un comédien, William Montford. Voici les détails de l'affaire. Séduit par les charmes d'une actrice alors fort populaire, miss Bracegirdle, le capitaine Hill avait voulu l'enlever. Attaquée en pleine rue, près de Drury-Lane, l'actrice put appeler au secours et fut dégagée par ses camarades. Pour se venger, le capitaine Hill et son ami, lord Mohun, attendirent William Montford au sortir du théâtre, et tandis que lord Mohun lui adressait la parole, le capitaine Hill le tuait d'un coup d'épée. Soixante et un pairs contre quatorze furent pour l'acquittement, et quelque temps après, lord Mohun se trouvait impliqué, avec lord Warwick et trois autres gentilshommes, dans l'assassinat du capitaine Coote. Condamné cette fois à la prison, lord Mohun en sortit bientôt pour accompagner lord Maclefield dans son ambassade auprès de l'électeur de Hanovre. C'était, dit l'historiographe de l'ambassade, un aimable jeune homme qui s'était laissé entraîner par la mauvaise compagnie, mais s'en était repenti. Plus tard, ce repentir ne l'empêcha pas de s'unir à Macartney pour tuer le duc d'Hamilton. Il perdit enfin la vie dans cette rencontre. Les mœurs publiques ne valaient pas mieux. Autour du trône se nouent de basses intrigues, alimentées par les passions les plus viles. La trahison siége dans les conseils de la couronne. Des grands seigneurs qui sollicitent l'honneur de servir Guillaume d'Orange et la reine Anne, des ministres qui dirigent le gouvernement, il n'en est pas un qui ne conserve des relations avec la cour de Saint-Germain, qui ne se ménage pour une révolution prochaine. Malborough, le cruel ennemi de la France, adresse au roi Jacques tous les plans de l'attaque dirigée contre Brest et fait manquer cette expédition pour se débarrasser d'un rival. Il écrit en même temps à l'électeur de Hanovre et au prétendant, pour mettre à leur disposition son épée et sa fortune. Les ministres de la reine Anne, Harley et Bolingbroke, préparent d'abord en silence, puis ouvertement, le retour du prétendant, et cela sans cesser d'offrir leurs services à la maison de Hanovre. En quelques mois Bolingbroke, le ministre de la reine Anne, devient l'agent officiel des Stuarts.

Pourtant, à mesure qu'on avance dans l'histoire de cette époque, on sent que les mœurs s'améliorent, que l'esprit politique se raffermit. Dès le milieu du XVIII^e siècle, se répand partout comme un souffle moral qui purifie l'atmosphère. La vertu, la religion, jadis bafouées ou méprisées, sont partout honorées et aimées. La nation est même sur le point de tomber dans l'excès opposé; dans la vie comme dans les romans, triomphe une certaine affectation de rigidité, bientôt exploitée par l'hypocrisie. Mais, cette exagération même l'atteste, l'esprit public est changé. La famille vit en paix, protégée contre les violences du dehors par des lois toujours respectées, contre ses propres tentations par l'amour du travail, la lecture de la Bible, la pratique de toutes les vertus domestiques. Les partis politiques se disputent encore le pouvoir, mais ils luttent l'un contre l'autre avec loyauté, au nom de principes arrêtés. Nous ne prétendons pas que les passions, les intrigues aient tout à fait disparu; la nature humaine aura toujours ses faiblesses, et la politique est souvent réduite à faire mouvoir de tristes ressorts. Mais, wighs et tories, tous représentent des principes qu'ils n'abandonnent pas pour arriver au pouvoir, tous surtout veulent la gloire et la grandeur de l'Angleterre, nul ne songe à la trahir. Aussi, tandis que la France épuisée semble tous les jours se rapprocher de l'abîme, l'Angleterre, sous des rois insignifiants, quand ils ne sont pas pires, arrive à la domination des mers; ses hommes d'État se nomment Chatam, Burke, Fox et Sheridan. Sa littérature, complétement renouvelée, s'enrichit de productions originales et retrouve la grandeur avec l'indépendance; on voit poindre à l'horizon l'école de Walter Scott et de lord Byron.

Telle est l'œuvre accomplie par les écrivains du XVIII^e siècle; elle est assez belle et leur fait honneur. Il ne faut pourtant rien exagérer et prêter à ces auteurs une grandeur qu'ils n'ont pas. Pour nous surtout, pour les Français habitués à s'élever jusqu'aux principes, à chercher partout et toujours les lois absolues, les théories générales, ces écrivains manquent un peu d'étendue et d'élévation. N'essayez pas de les comparer à nos réformateurs du XVIII^e siècle, à Voltaire, à Montesquieu, à Rousseau; ne leur demandez ni cet ardent amour de l'humanité, ni ce désir de supprimer toutes les injustices, d'établir des lois communes à tous les peuples. Non, leur sagesse est une sagesse anglaise, leur religion est la religion de l'Angleterre. En morale, en politique, ils ne songent qu'à eux et ne vont pas plus loin. Ils respectent les lois de la société, ils ne cherchent même qu'à les fortifier; partout et toujours ils invoquent des précédents; ils s'appuient sur des idées convenues, des droits incontestés, des textes écrits. Lord Chatam, accusant les ministres, leur reprochera de tenir une conduite contraire à la loi; il ne sait rien de plus fort. Les politiques les plus hardis s'en tiennent à l'*habeas corpus*, aux actes du parlement, à la grande charte. Si Horace Walpole s'avise d'avoir dans sa chambre l'arrêt de condamnation de Charles I^er, surmonté de ces mots : *charta major*, c'est là une vaine bravade, et cet exemple n'est suivi par personne. Dans ce pays pratique et raisonneur, la métaphysique n'a pas de place, elle est soigneusement bannie de tout ce qui, en France, est considéré

comme son domaine, de la politique et de la morale. Il y a donc en Angleterre, à cette époque, moins de vraie grandeur qu'en France, mais, il faut le reconnaître, plus de solidité. Où nous avançons par bonds, elle ne va qu'à petits pas, mais d'un pied toujours sûr, sans jamais tomber ni reculer. Grâce aux efforts de nos philosophes, nous avons pu, quand une révolution est devenue nécessaire, l'accomplir hardiment; grâce à leurs sages et prudents moralistes, les Anglais ont pu s'en passer, et ce n'est pas un avantage qu'on doive dédaigner.

HERMILE REYNALD.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY

(de l'Institut).

### De la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

### I.

ATTITUDE DE LA NOBLESSE DANS LES DEUX PAYS.

Les deux années précédentes ont été consacrées à l'histoire de la civilisation en Europe pendant trois siècles, le XIV^e, le XV^e et le XVI^e. La civilisation européenne, sujet immense, et dont le cadre, à mesure que l'on redescend le cours des âges, s'agrandit toujours! Ne serait-ce pas tenter l'impossible que de vouloir, en une seule année, résumer l'histoire des développements de la société européenne tout entière depuis le XVII^e siècle? Il faut se restreindre, il faut choisir entre les diverses nations qui ont marché des premières dans la voie du progrès. La nation française et la nation anglaise s'imposent à l'historien par l'éclat d'un grand rôle, et pourtant ce n'est pas uniquement à ce titre qu'elles méritent le plus d'être étudiées. Peut-être ne se rencontre-t-il pas, dans toute l'Europe, deux pays présentant un contraste plus frappant que la France et l'Angleterre : contraste dans l'évolution des actions politiques; contraste dans les idées, dans les mœurs; contraste dans la manière dont les idées et les mœurs se sont modifiées.

Sans doute cette opposition, qui signale la marche de la civilisation des deux peuples, tient à la diversité des événements qu'ils ont traversés, aux circonstances particulières produites par ces événements; mais il faut aussi reconnaître une autre cause, et ce qui explique surtout la diversité de la civilisation de la France et de l'Angleterre, c'est la diversité des proportions dans les éléments constitutifs des deux peuples.

Dans la France, composée de Gaulois, de Romains, de Francs, ce qui a toujours fait le fond de la population, c'est l'élément gaulois ou ibérico-celtique. Les Romains, c'est-à-dire les Italiotes romanisés, ne se sont établis, dans notre pays, qu'en petit nombre. La conquête romaine a été plutôt morale que matérielle. Les Gaulois ont adopté la langue de Rome, et reçu en partie ses institutions; ils sont devenus des Gallo-Romains, mais sans perdre le caractère, le type gaulois. Les Goths, les Burgundes, les Francs sont venus ensuite. Sans doute ils ont apporté dans les populations de la Gaule plus de sang étranger que les Romains, mais ces peuples, à leur tour, ont subi l'influence morale des Gallo-Romains, dont ils ont adopté la langue. Les rois barbares, pleins d'admiration pour l'empire, s'inclinaient devant cette civilisation et cette puissance. Ils étaient fiers d'être regardés comme les lieutenants de l'empereur : témoin Théodoric, voulant recevoir d'Anastase les insignes de la souveraineté; Clovis, acceptant les titres de consul et de patrice. Les rois barbares s'efforçaient d'exprimer, de faire sortir de la législation romaine tout ce qu'elle avait de compatible avec les coutumes de leurs propres nations. Les Goths et les Francs conservaient sans doute la violence de leurs mœurs et leur grossièreté, mais ils prenaient en même temps les idées grecques et romaines. Jamais, pendant tout le moyen âge, ne cessa ce travail de la transformation des peuples sous l'influence des institutions de Rome; plus prononcée dans le midi de la Gaule, un peu moins dans le nord, cette influence demeura, en Gaule, partout victorieuse. La féodalité, institution d'origine barbare, l'atténua sur certains points, ne l'étouffa nulle part, et, à mesure que le temps faisait croûler un pan de mur de cet immense édifice, c'était le plus souvent la tradition romaine qui reparaissait; là était effectivement la véritable tradition française.

En Angleterre, on retrouve bien les trois éléments constitutifs de la population de la France, mais les proportions respectives sont tout autres. La race indigène, en grande partie celtique comme la population indigène de la Gaule, associée comme celle-ci à un élément ibère, aux Silures, n'était ni assez nombreuse, ni assez forte, ni assez civilisée pour absorber les Anglo-Saxons et les Danois. En effet, outre que l'Angleterre n'était pas, à beaucoup près, aussi peuplée que la Gaule romaine, elle n'avait subi que beaucoup plus tard, et à un moindre degré, l'influence des Romains. Conquise sous Claude, elle ne fut réellement soumise que sous Sévère. A l'époque de Valentinien II, quand les barbares menacèrent l'empire, les Romains se retirèrent de la Grande-Bretagne, et il y eut comme un retour à la barbarie. Les institutions romaines n'avaient pas sillonné profondément cette terre éloignée; Rome n'y trouvait pas, pour l'appuyer, le christianisme, qui ne comptait dans ce pays qu'un très-petit nombre d'adhérents. Une fois que les légions romaines se furent retirées, la population redevint à peu près ce qu'elle était avant la conquête. Ainsi les Anglo-Saxons, au lieu de se trouver, comme les Francs, en face d'une population plus civilisée et beaucoup plus nombreuse, n'eurent pour adversaires qu'un peuple que la barbarie avait ressaisi, et qui leur était inférieur sur beaucoup de points. Ce n'est pas tout. Les tri-

bus arrivant de la Germanie étaient les plus nombreuses et les plus fortes; elles exterminèrent en grande partie les indigènes, comme on le voit par les chroniques anglo-saxonnes. Les envahisseurs repoussèrent dans l'ouest de l'île ceux qui ne voulurent pas se soumettre à leur domination. Pénétrée de l'idée de sa supériorité, la race anglo-saxonne, comme la plupart des races germaniques, avait un mépris profond pour toute autre race, quelle qu'elle pût être, et la conséquence de ce mépris était une parfaite aversion pour les indigènes de tous pays. Ce trait du caractère anglo-saxon ne s'est point effacé chez les Anglais; c'est encore, des peuples de l'Europe, celui qui se mêle le moins aux vaincus. Tandis que les Espagnols, dans le nouveau monde, finissaient par s'unir aux Indiens, union qui a donné cette nombreuse race de métis dont la prépondérance croissante tend à effacer celle des véritables descendants des *conquistadores*, on a vu, au contraire, les colons anglais et hollandais, dans l'Amérique du Nord, repousser bien loin les Indiens, éviter soigneusement tout mélange avec eux, leur enlever leur territoire, leurs moyens d'existence, et causer ainsi leur destruction.

L'humanité doit déplorer sans doute cette injuste dépossession, cette expulsion brutale des populations indigènes. En ce qui concerne l'invasion anglo-saxonne dans la Grande-Bretagne, on ne peut méconnaître, si l'on détache ses regards des vaincus, les conséquences heureuses de l'établissement d'une race qui installait avec elle la liberté.

Les Anglo-Saxons apportèrent de la Germanie autre chose que la destruction, l'incendie et le carnage; ils avaient des idées fort arrêtées, et qui leur étaient chères, d'indépendance et de gouvernement libre; ces idées n'eurent pas à souffrir du contact des institutions romaines, nées plutôt de la prévoyance et du génie administratif que du respect de la liberté.

La *Germanie* de Tacite nous montre, dans les mœurs de ces fières peuplades, les racines des gouvernements libres, les habitudes héréditaires d'indépendance, et ce qui distinguait les Anglo-Saxons, c'était une rare ténacité pour conserver leurs usages.

Les rois étaient à l'élection, ainsi que les chefs. Dans le choix des rois, ils ont égard à la naissance; dans celui des chefs, à la valeur, dit Tacite. *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* Le pouvoir des rois n'était ni sans limites, ni livré à l'arbitraire. Quant aux chefs, c'est toujours Tacite qui parle, ils commandaient par l'exemple plutôt que par l'autorité. Les chefs délibéraient sur les affaires d'intérêt particulier, la nation tout entière sur les affaires d'intérêt général. Les chefs examinaient d'abord les questions sur lesquelles le peuple prononçait en dernier ressort.

Les assemblées de la nation se tenaient à certains jours déterminés et se renouvelaient périodiquement. C'était là qu'on déférait les affaires criminelles et qu'on choisissait ceux qui devaient rendre la justice dans les cantons et dans les bourgades. On adjoignait à chacun d'eux cent assesseurs, tirés du peuple, pour former leur conseil et ajouter à leur autorité.

Il y avait là, on le voit, des germes précieux, considérables, de liberté politique.

Les esclaves n'étaient pas nombreux chez les Germains. Quelle était leur condition? Tacite nous l'apprend. L'esclave n'était qu'un fermier, payant une certaine redevance en blé, en bétail, en vêtements. On n'exigeait rien de lui au delà. Les soins domestiques étaient dévolus aux femmes et aux enfants. Il était rare qu'un esclave fût frappé, mis aux fers, condamné à un travail forcé.

Telles étaient donc les habitudes de liberté que les Anglo-Saxons apportaient dans la Grande-Bretagne. Il se forma dans l'île plusieurs royaumes séparés qui eurent chacun leurs usages, leurs coutumes, selon les circonstances locales et les nécessités particulières; l'esprit de tradition qui caractérise les races germaniques explique comment ces diverses provinces y demeurèrent fort attachées. Ce ne fut qu'environ quatre siècles après l'invasion, au temps d'Egbert, lorsque ce descendant de Cerdic eut réuni les sept États de l'heptarchie, que ces peuples, séparés jusque-là, se fondirent de manière à ne constituer qu'un seul et même peuple. Les usages particuliers à chaque État devinrent, par la suite, un élément de résistance aux efforts d'une tyrannie qui pesait sur tous.

En France, la noblesse, qui représentait l'élément franc, avait apporté aussi de la Germanie ce même orgueil du sang, ce même mépris des autres races. Mais les Gaulois étaient trop nombreux pour qu'on pût les exterminer; ils étaient aussi trop avancés dans la civilisation pour que le vainqueur pût se passer de leur concours. Les Francs durent se contenter de les assujettir à leur domination. Il y eut des maîtres en petit nombre et une multitude de sujets et d'esclaves. En Angleterre, le peuple était libre, parce que ce peuple était la masse entière des vainqueurs. Il y eut en France, au lieu d'un peuple libre, une caste noble, ayant peur tout ce qui n'était pas noble un profond mépris. Un jour vint pour l'Angleterre où des garanties diverses furent accordées à tous; toutes ces garanties furent, en France, le privilége de la noblesse; en sorte que tout ce qui était au delà de la Manche le droit commun demeurait chez nous l'exception.

En Angleterre, la noblesse ne croyait pas déroger en se mêlant au peuple. Il n'y avait pas là deux races distinctes, comme des Gaulois et des Francs; chacun se sentait noble, un peu plus, un peu moins, voilà tout; tous se sentaient Anglo-Saxons.

En France, au contraire, la noblesse, toute militaire, méprisait le vilain et le tyrannisait. Longtemps elle méprisa la noblesse de robe, sortie de la bourgeoisie, c'est-à-dire du peuple, c'est-à-dire des vaincus.

Il y eut sans doute, en Angleterre, une forte et puissante aristocratie; mais, de toutes les aristocraties de

l'Europe, ce fut la moins insolente, la moins exclusive; elle n'a pas eu, comme en France, le caractère d'une caste. Elle se recrutait sans cesse dans le peuple; elle y faisait redescendre ses cadets, elle y mariait ses filles. On ne savait pas, en Angleterre, ce que c'était qu'une mésalliance. Tout gentlemen pouvait devenir pair; le plus jeune fils d'un pair n'était qu'un gentlemen; on voyait des arrière-petits-fils de pair céder le pas à des chevaliers de nouvelle institution. Tout Anglais pouvait aspirer au titre de chevalier, et y parvenir par sa fortune ou son habileté. Une fille de duc, et même de duc de sang royal, ne se croyait pas deshonorée d'épouser un simple *commoner*. C'est ainsi que sir John Howard épousa la fille de Thomas de Mowbray, duc de Norfolk, au commencement du xv^e siècle; c'est ainsi que sir Richard Pole épousa la comtesse de Salisbury, fille de George duc de Clarence. Des hommes nouveaux portaient les plus hauts titres, et l'on trouvait autant de nouvelles familles dans la chambre des lords que d'anciennes dans la chambre des communes. Des hommes des plus nobles maisons, alliés, par exemple, aux Plantagenets, n'avaient que le titre de *esquires;* leurs priviléges civils n'étaient pas beaucoup plus étendus que ceux d'un simple fermier ou d'un riche marchand. On chercherait vainement, en Angleterre, une ligne profonde de démarcation entre le patricien et le plébéien. Il s'ensuivait que l'humble *yeoman* ne murmurait pas contre des dignités, des rangs, que le plus pauvre pouvait espérer pour son fils.

Un pareil état social rendait facile l'alliance de la grande et de la petite noblesse, des lords et des *commoners;* aussi, lorsque la conquête normande eut fait peser l'oppression étrangère sur tous les Anglais, quand des nouveaux venus s'imposèrent, traitant de vaincus ceux qui étaient nobles et ceux qui n'étaient pas nobles, l'intérêt rapprocha, facilement et promptement, tous ces vaincus également outragés.

Sans doute Guillaume le Conquérant établit une féodalité. Nous dirons même qu'il trouva en Angleterre la féodalité toute faite, et qu'il se contenta de la développer. Remarquons cependant qu'au lieu de constituer de grandes principautés, il démocratisa les seigneuries; il en créa plus de soixante mille. En outre, il n'établit entre ses nombreux vassaux aucune subordination; tous, ou à peu près, relevaient directement du roi, en sorte que rien n'intéressait les plus puissants, les plus forts, à le seconder dans ses vues d'asservissement.

Qu'en résulta-t-il? Quarante ans seulement après la conquête, voilà Henri I^er, le troisième fils de Guillaume, forcé de donner une charte à ses barons. Cette charte est ce que l'on regarde comme la première origine des libertés anglaises. Le pouvoir d'Henri était mal assuré; à la mort de son frère Guillaume le Roux, il avait usurpé la couronne au préjudice de Robert Courte-Cuisse, son frère aîné. Que ce fût le Roux, Courte-Cuisse ou Henri, très-peu importait; le nouveau pouvoir chancelait, les barons en profitèrent pour arracher quelques concessions, et, ne séparant pas leur cause de celle des classes inférieures sur lesquelles ils s'appuyaient, ils stipulèrent en même temps pour celles-ci diverses garanties. Henri fut obligé d'adoucir la rigueur des lois féodales au profit des lords, de l'adoucir au profit du vassal dans ses rapports avec son seigneur. Quelques-unes des lois les plus dures des conquérants se trouvèrent abolies. Nouvelles concessions arrachées à Étienne de Blois, successeur immédiat d'Henri I^er; c'était, lui aussi, un usurpateur. Nouvelles concessions encore sous Henri II; la liberté prit son essor de plus belle. Remarquons toutefois que ces concessions étaient généralement de simples retours aux droits et aux priviléges dont avait joui la nation avant la conquête normande. C'est ainsi que, sous Henri II, on vit reparaître le jugement par jury, dont les origines doivent être cherchées jusque dans la Germanie. Vint le jour où un héritier des Plantagenets, déconsidéré par la perte de ses possessions continentales, haï et méprisé des siens, vit ses barons, insurgés contre lui, tendre la main à la bourgeoisie et au peuple. La liberté fit ses affaires. Jean dut signer à Runemede la charte des forêts, qui abolissait une des plus intolérables tyrannies des rois normands, et la grande charte, qui mitigeait en grande partie la rigueur des lois féodales. Les lords y gagnèrent; des clauses furent introduites en faveur du peuple; tout le monde s'enrichit aux dépens de la royauté. Le baron fut dispensé envers le roi des mêmes servitudes que le vassal envers le baron. Les marchands furent exemptés des impôts arbitraires qui pesaient sur eux, et purent entrer dans le royaume ou sortir du royaume, comme ils l'entendaient. Le vilain ou *bondman* n'eut plus à craindre de voir ses instruments de travail confisqués. Enfin un des articles les plus importants de la grande charte, ce fut qu'aucun sujet anglais ne pourrait être exilé, attaqué d'une façon quelconque, soit dans sa personne, soit dans ses biens, que par un jugement de ses pairs et suivant la loi du pays.

Il faut toutefois remarquer que les garanties manquaient pour la pratique; un long temps se passa avant la pleine exécution de cette charte; mais la nation n'hésita jamais à la réclamer, et obligea toujours ses souverains à jurer qu'ils pratiqueraient ce que la grande charte avait stipulé.

Sous Henri III, nouvelle lutte de la noblesse contre la royauté, nouvelle alliance entre les nobles et ceux qui ne l'étaient pas. Le résultat de la longue querelle de ce règne, ce fut la confirmation de la grande charte en faveur du peuple, avec addition de nouveaux droits par les statuts de Merton et de Marlbridge. A quatre époques différentes, on vit Henri III jurant de respecter la grande charte, sans se faire scrupule de la violer en ce qui concernait les impôts, d'autant plus que le pape le déliait de ses serments. Enfin, dans le grand concile national d'Oxford, l'assemblée, qui prit le nom de parlement, obtint que le parlement serait convoqué tous les

trois ans. Vingt-quatre barons, nommés moitié par le roi, moitié par leurs pairs, devaient procéder aux réformes.

Avec Édouard I^er, les rois se décidèrent à accepter franchement l'exécution de la charte, et le pays obtint des garanties de liberté, de bonne administration, comme il n'y en avait nulle part en Europe. Tel était le génie du peuple anglais pour faire tourner à l'avantage de ses droits toutes les mesures prises par les rois, normands et Plantagenets, dans l'intérêt de leur pouvoir, que le principe de la garantie mutuelle, appliqué par Guillaume le Conquérant aux paroisses pour mettre un terme aux meurtres commis sur les Normands, devint pour tous une garantie de sécurité. Dès ce moment, tout individu tué fut réputé normand.

Sous les Lancastres et sous les Tudors, les rois s'efforcèrent bien souvent d'échapper à l'observation des lois qu'avaient jurées leurs prédécesseurs. Le pouvoir absolu les tentait; il leur fut impossible de le saisir à leur entière satisfaction. L'observation du pacte fondamental subit des atteintes, il y eut des éclipses de liberté, jamais de disparition complète. On passa aux souverains des actes de despotisme privé. Après l'interminable et sanglante guerre des deux Roses, on sentit, avant tout, le besoin du repos. On passa donc, par amour pour la tranquillité, sur de nombreux excès de pouvoir; mais la nation n'abdiqua jamais son droit. On tolérait des infractions isolées, des excès individuels; mais on ne supportait pas des actes qui impliquaient la souveraineté absolue des rois ou la possibilité de supprimer les lois fondamentales du pays.

Henri VIII, par exemple, ne trouva pas d'opposition quand il lui plut d'envoyer à l'échafaud Buckingham, Surrey, Anne Boleyn et la comtesse de Salisbury; mais ce fut en vain qu'il prétendit se passer du parlement pour lever une contribution montant au sixième des biens. Les réclamations furent universelles, et les Anglais s'écrièrent qu'ils étaient Anglais et non Français, hommes libres et non esclaves, qu'on ne pouvait les taxer sans leur consentement.

C'est qu'en effet la France présentait un tout autre spectacle.

Entre les nobles et les roturiers, séparation complète. Ces nobles, pour la plupart, exerçaient en fait une véritable tyrannie, et les classes inférieures se tournèrent vers le roi, comme étant seul assez puissant pour les protéger contre les excès du pouvoir local.

D'autre part, c'était également au roi que recouraient les seigneurs quand ils voyaient leur autorité méconnue par leurs sujets et vassaux. La monarchie profita habilement de cette opposition des deux classes. La plupart des Capétiens appuyèrent le peuple contre la noblesse qu'ils redoutaient; les Valois appuyèrent la noblesse contre le peuple devenu redoutable à son tour. Cette politique ne fit qu'accroître la haine réciproque des deux ordres. Le clergé aurait pu les réconcilier, les unir, cimenter leur alliance; il n'y réussit pas, il ne l'essaya même pas. Cette lutte de la noblesse et du tiers état a rempli toute notre histoire. Elle mit les états généraux dans l'impossibilité d'exiger du roi des garanties. Quand le roi enlevait quelques prérogatives à la noblesse, le peuple applaudissait; quand le roi alourdissait le poids de sa domination sur le peuple, souvent la noblesse venait en aide au roi. La haine des deux ordres empêcha toute transaction. Leur intérêt aurait dû leur commander de vivre dans un commun accord; à cette condition, les nobles et le peuple auraient pu voir leurs priviléges respectifs garantis. On se jalousait, on s'attaquait en France, tandis qu'en Angleterre on ne pensait qu'à s'unir. La convocation régulière des parlements anglais fut pour la nation une école de vie politique. En Angleterre, l'unité du parlement le rendit redoutable. En France, au contraire, il y eut plusieurs assemblées d'états, aucune unité de vues, et, aux rares époques où des états généraux furent convoqués, l'inexpérience de la vie politique, l'explosion des haines longtemps amassées, les innombrables récriminations qui ne manquaient pas de se produire, enlevèrent à ces assemblées nationales la force dont elles auraient eu besoin pour obtenir de solides garanties. Les états généraux ouvrirent toujours la porte à l'anarchie, à de brusques révolutions. Aussi les rois se hâtaient-ils de les dissoudre, et la plupart des réclamations n'étaient que des paroles perdues. Les rois sentaient que ces assemblées menaçaient leur autorité. Ainsi se passèrent plusieurs siècles, et la France, au lieu de s'assurer les garanties que l'Angleterre avait obtenues, ne fit que s'engager de plus en plus dans les voies du pouvoir arbitraire. Le XVII^e siècle nous offre, à cet égard, entre les deux pays, le plus frappant contraste. Charles I^er tente un dernier effort pour se soustraire aux vœux de la nation : il succombe, il porte sa tête sur l'échafaud. Richelieu et Louis XIV consomment la révolution qui supprime toute représentation nationale et substitue la volonté royale à la liberté des citoyens. Voilà le fait capital dont nous suivrons, dans les leçons prochaines, les phases diverses et les conséquences.

---

CONFÉRENCES ET ENTRETIENS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

(Anciennes Conférences de la rue de la Paix, rue Scribe, 5 et 7.)

Dimanche 8 avril, à deux heures. — M. LEGOUVÉ lira *les deux reines de France.*

Mardi 10 avril, à huit heures et demie du soir. — M. FÉLIX FRANK : Le génie de la Bretagne; les *Barzas-Breis; Briseux.*

Mademoiselle KAROLY : *Déclamations.*

Mercredi 11 avril. — M. ÉMILE DESCHANEL : Beaumarchais; *le Mariage de Figaro.*

Vendredi 13 avril. — M. SAMSON : La tragédie; *Rachel.*

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 20 — 14 AVRIL 1866

Paris, 13 avril 1866.

On se rappelle sans doute les discours prononcés par MM. Édouard Charton et Laboulaye dans la salle du Jeu de paume, à la première séance générale de la société de la Bibliothèque populaire de Versailles. (Voyez le n° 5, 30 décembre 1865.) Dimanche dernier, la même société avait l'heureuse fortune de pouvoir convoquer le public dans la même salle pour entendre une conférence de M. Saint-Marc Girardin, que nous nous félicitons vivement de pouvoir mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs. « Ce discours, a dit M. Bersot dans le *Journal des Débats*, est un admirable programme où tous ceux qui travaillent à propager le goût de l'instruction dans notre pays reconnaîtront leurs meilleures pensées. Nous ne dirons pas toutes les séductions d'esprit et de grâce que l'orateur y a répandues..... » Nous ne les dirons pas non plus, étant bien sûrs que nos lecteurs n'ont pas besoin d'être avertis pour en goûter le charme, et ne voulant pas retarder leur plaisir plus longtemps.

---

### SALLE DU JEU DE PAUME.

M. SAINT-MARC GIRARDIN.
(de l'Académie française).

**Du choix des lectures populaires.**

Mesdames, messieurs,

Mon premier sentiment est de remercier les fondateurs de la bibliothèque populaire d'avoir bien voulu m'associer à une aussi bonne œuvre. Ils ont bien voulu reconnaître en moi un vieux soldat de l'instruction et de l'éducation générale.

J'ai aussi, je dois le dire, un autre motif de reconnaissance envers eux. Ils me donnent l'occasion, en me rappelant pour un jour à Versailles, où j'ai passé seize années de ma vie, d'y réclamer un droit d'indigénat dont le souvenir m'est bien cher. Un de mes amis et de mes confrères de l'Institut, M. Laboulaye, que vous avez entendu dans cette salle même, et qui n'est absent que pour le service de la cause publique, disait dans un premier entretien, qu'établi à Versailles depuis quelque temps, il avait pour votre ville les sentiments de la lune de miel, sentiments vifs et ardents; j'ai, quant à moi, pour Versailles les sentiments d'un vieux souvenir, ou plutôt d'un vieux ménage de seize ans, qui ne m'a laissé que la meilleure et la plus douce mémoire.

Je viens maintenant, messieurs, au sujet de notre entretien.

Je veux chercher très-simplement et très-familièrement quelles sont les meilleures lectures que nous puissions nous conseiller entre nous.

Il est bien entendu que je ne viens pas ici pour faire des index, c'est-à-dire pour prononcer entre les bons et les mauvais livres. Je suis parfaitement convaincu que dans les bibliothèques populaires nous ne recevons que de très-bons livres, je veux seulement examiner avec vous, si, parmi ces bons livres, tous les genres de livres sont bons pour les classes laborieuses.

C'est là, en effet, que commence le doute et le débat. Que devons-nous lire? Que devons-nous conseiller de lire à nos amis des classes laborieuses. Sur ce point capital il ne vous paraîtra pas extraordinaire qu'un vieux professeur ait souvent réfléchi. Ce ne seront donc pas des pensées improvisées que je vous apporterai, ce seront de vieilles réflexions. J'emprunterai même de temps en temps quelques citations à des livres imprimés ou qui vont s'imprimer.

Il y a des gens très-avisés qui croient que les classes laborieuses ne doivent lire que les livres qui sont utiles à leurs professions et qui leur donnent quelques notions scientifiques. Personne n'admire plus que moi, et n'estime plus que moi la science. Je l'estime de loin, mais le respect, vous le savez, croît par l'éloignement. Eh bien, j'admire la science, elle a perfectionné non-seulement l'esprit, mais elle a perfectionné la main de l'homme, elle a ajouté à cet admirable instrument qui est notre main, d'autres mains gigantesques, formidables, terribles, les machines. Grâce à la science, la main de l'homme agrandie, perfectionnée, plus forte à la fois et plus délicate, devient une puissance irrésistible qui change la face du monde ! Certes, en face de pareils spectacles, en face de pareils services, bien mal avisé, bien ingrat serait celui qui ne rendrait pas sincèrement hommage au progrès des sciences dans notre pays.

Mais après avoir perfectionné ses mains, l'homme ne se doit-il plus rien à lui-même, ne doit-il pas quelque chose à son esprit, à son intelligence qui a besoin de plaisirs, de jouissances, de distractions, de repos? C'est alors qu'arrive la lecture, le plaisir infini et fécond de la lecture.

Mais quel genre de lecture?

Ici, messieurs, permettez-moi de placer une anecdote tirée des lettres du fabuliste allemand Gellert.

Gellert, dont le nom n'est peut-être pas très-connu en France, était un professeur allemand du XVIII^e siècle, professeur chaleureux, aimant ses élèves, aimé d'eux, je me trompe, estimé, les professeurs ne sont vraiment aimés que quand ils sont estimés. Il avait composé un livre de fables et l'avait fait imprimer. Ce livre avait eu beaucoup de succès ; voici cependant, c'est lui-même qui le dit dans ses mémoires, le plus grand succès qu'il ait eu, le succès qui a le plus touché son auteur.

« J'étais, il n'y a pas longtemps, dit-il, chez mon relieur, » pendant que je lui parlais, entre un bûcheron de sa » connaissance, qui tire d'une hotte assez bien garnie de » tartines, de pain et de beurre, un exemplaire en feuilles » de mes fables et de mes contes. — Tenez, dit-il dans son » jargon, faites une belle et forte reliure à ce livre-là. — » Mais, Christophe, dit le relieur, par quel hasard ce » livre est-il tombé entre vos mains? Il répondit fière- » ment qu'il l'avait acheté ici, que le magister et le bailli » de son village, chez qui il l'avait vu pour la première » fois, avaient pensé étouffer de rire en le lisant, tant ce » livre était *drôle*; que comme il avait un fils qui com- » mençait déjà à lire très-couramment, il pourrait, le » soir au retour de son travail, et tout en fumant sa pipe, » en entendre quelque chose, et que de cette manière il » oublierait presque d'aller au cabaret. — Dans son inex- » périence, le bûcheron croyait que le libraire qui lui » avait vendu ce livre l'avait écrit, et tous les autres aussi » qu'il avait dans sa boutique ; le relieur le désabusa de » cette idée. — J'aurais bien pu me retirer alors, conti- » nue Gellert ; mais ma vanité ne le permit point. J'es- » pérais que le relieur me ferait connaître, et heureuse- » ment il le fit, sans quoi je me serais découvert moi- » même. Si vous eussiez pu voir avec quelle admiration » le paysan me contemplait alors, comme il me frappait » amicalement sur l'épaule, en m'exhortant à écrire en- » core d'autres ouvrages aussi plaisants ! Je fus tout ce » jour-là de la meilleure humeur du monde. »

Messieurs, le bûcheron de Gellert soulève ici une question très-importante. Il croit que lire ou entendre lire un bon livre le soir, au retour de son travail, vaut mieux que d'aller au cabaret, et je me souviens moi-même d'avoir entendu deux ouvriers qui sortaient des conférences littéraires faites à Paris, en 1863, au profit des blessés polonais, se dire gaiement que cela valait mieux que d'aller passer sa soirée à l'estaminet.

Que résulte-t-il de ces deux anecdotes? Il en résulte que la lecture doit être et peut être le plaisir de tout le monde. Là où je réclame surtout l'égalité, c'est pour le droit de lire! mais le droit de lire réglé par le bon esprit de celui qui le pratique, réglé par sa bonne intelligence, réglé par un cœur honnête. Voilà comment j'entends le droit à la lecture! Ne me dites donc pas qu'il y a des distinctions à faire parmi les lecteurs. Je ne connais de distinction ici que celle des bons et des mauvais lecteurs, des attentifs et des inattentifs. Si vous me parlez des lecteurs qui sont de la bourgeoisie, de ceux qui sont de la noblesse, de ceux qui sont du peuple, vous vous servez là d'un dictionnaire qui n'est plus de notre temps. Devant un livre ouvert, il n'y a d'inégalité que pour celui qui ne sait pas ou ne veut pas le lire. Les noms de classes en France n'ont plus de signification; il n'y a évidemment plus qu'une seule différence sociale, c'est la différence de l'éducation. Toutes les autres ont disparu et je m'en applaudis sincèrement.

C'est cette dernière différence sociale qui se dresse devant nous, comme un obstacle, comme un péril, comme un danger, pour notre société. C'est cette différence sociale qu'il est en quelque sorte du devoir et de l'honneur de tout bon citoyen de diminuer autant que possible. Chaque homme, chaque génération, chaque siècle a, j'en suis convaincu, sa responsabilité devant le juge souverain. Nous devons tous, petits et grands, individus et société, être interrogés sur nos œuvres. Eh bien! j'espère que notre génération, malgré ses erreurs, trouvera grâce devant le tribunal éternel, si elle peut dire avec vérité qu'ayant trouvé un pays encore troublé par la cruelle division des classes, elle l'a laissé uni et réconcilié, et qu'elle a su créer par l'égalité, non pas l'abaissement de l'élite, mais l'élévation légitime et féconde du grand nombre. Il n'y a jamais trop d'hommes pour prendre place au soleil de la civilisation morale.

Quand donc s'ouvrent des bibliothèques publiques, quand viennent des hommes de tous les points de l'horizon prendre un livre social, le lire, le relire, s'en pénétrer, faire leurs réflexions, sachons bien, messieurs, que ce jour-là, jour heureux entre tous, il entre des citoyens de plus dans le cercle de notre société, des citoyens dignes de la faire avancer vers de nouveaux progrès, par les progrès qu'ils ont commencé à faire eux-mêmes.

Il faut des bibliothèques, il faut des livres pour le peuple, pour nous tous. Oui, mais quels livres sont les meilleurs? La question revient toujours à ce point fondamental.

Il y a des gens, prétendant aimer beaucoup le peuple, et je ne leur conteste pas ce bon sentiment, qui croient qu'il faut faire des ouvrages exprès pour le peuple et qui, avec cette idée, font ou font faire des ouvrages dans lesquels l'auteur, sous prétexte de se mettre à la portée du peuple, prend un ton puéril et vulgaire. J'avoue que je n'ai aucun goût pour ces livres-là. Les auteurs se disent en eux-mêmes : il faut m'abaisser un peu, il ne faut pas garder toute la hauteur de ma

taille. Eh, mon Dieu! monsieur l'auteur! gardez toute votre taille et vous ne serez pas encore assez grand, selon moi, pour le peuple. C'est un genre de vanité égal à celui de bien des gens qui, sans être de la taille de Goliath ou d'Hercule, ont soin, quand ils passent sous une porte, de se baisser, de peur de se casser la tête. Qu'arrive-t-il de ces livres faits, dit-on, pour le peuple? Ce sont les premiers livres que le peuple a soin de ne pas lire et il a raison.

A quoi tient ce dédain du peuple pour la plupart des livres qui sont faits pour lui, dédain que je comprends et que j'approuve? Cela tient à ce qu'il y a dans le peuple, comme dans les autres parties de la société, deux classes : la classe de ceux qui n'aiment pas la lecture et la classe de ceux qui l'aiment. Or, quant à la première classe, les livres qui se font puérils et vulgaires à dessein, afin d'être populaires, sont encore, malgré leur banalité, trop littéraires et trop élevés pour attirer les hommes de cette classe, et quant aux hommes de la seconde classe, de la bonne, les livres dont je parle sont trop peu littéraires et trop peu élevés pour leur plaire.

Permettez-moi, messieurs, d'insister un instant sur ce point.

Ce n'est pas seulement dans la classe laborieuse, ce n'est pas seulement dans la foule qu'il y a beaucoup de gens qui n'aiment pas à lire. Nous sommes à Versailles, près du palais du grand roi. Eh bien, sous Louis XIV, il y avait dans ce palais le grand dauphin élevé par Bossuet. Ce précepteur de génie, mais qui n'avait peut-être pas le génie de l'éducation, avait fait lire à son élève beaucoup de livres et particulièrement les livres excellents qu'il avait faits pour son instruction. Il en était résulté, suivant madame de Caylus, dans ses mémoires, que le grand dauphin s'était promis qu'aussitôt son éducation finie, il ne lirait plus aucun livre. Il est resté toute sa vie fidèle à cette promesse.

Il y a donc, messieurs, en haut, en bas, au milieu, beaucoup de gens qui n'aiment pas à lire. Il y a beaucoup de gens qui croient qu'ils ont mieux à faire et qu'ils peuvent mieux employer leur temps. Mais, à côté de ceux-là, en haut, au milieu, en bas, il y a beaucoup de gens aussi qui aiment à lire. Ce qu'il faut chercher, c'est ce que j'appelle l'élite à tous les degrés, car c'est une prétention insupportable de croire qu'il n'y a pas d'élite partout. Partout il y a une élite, qu'il faut chercher, qu'il faut trouver. Mais ne vous inquiétez pas : elle vous viendra d'elle-même. Ouvrez des bibliothèques; donnez-lui de bons livres; faites-lui faire connaissance avec notre grande littérature, Racine, Corneille, la Fontaine, Bossuet, et, soyez tranquilles, l'élite viendra naturellement à ces livres. Les grands écrivains appelleront les bons lecteurs. Ceux qui savent lire iront à ceux qui savent écrire; l'alliance se fera sans efforts.

Mais si à cette élite, qui se trouve partout, dans la foule comme ailleurs, vous présentez des livres pleins de banalités et de puérilités préméditées, l'élite en fera fi et avec raison. Je suis persuadé, quant à moi, que pour le peuple il n'y a de bons livres que les meilleurs. Pour bien exprimer à ce sujet mon sentiment, je demande la permission de conter encore une anecdote : En 1848, dans un des faubourgs de Paris, le peuple cherchait un prêtre pour bénir un de ces arbres de la liberté, sans racines, qu'il aimait alors à planter. On arrive à l'église; on trouve le curé et son vicaire et on leur demande qu'ils viennent bénir l'arbre. — Allez avec ces braves gens, M. le vicaire, dit le curé. — Non, répond un homme du peuple, nous ne voulons pas de M. le vicaire, il nous faut un vrai curé pour bénir notre arbre. Eh bien, messieurs, je dirai volontiers qu'il faut aussi une vraie littérature pour le peuple et non pas une littérature de commande ou de fantaisie. J'ai lu devant un auditoire tout populaire quelques-unes des plus belles fables de la Fontaine et quelques passages des sermons de Bossuet : c'étaient les plus beaux morceaux qui étaient le plus goûtés. Le grand et le simple ne manquaient pas leur effet. Je suis sûr, au contraire, que le joli, le mignard, l'affecté, n'auraient eu aucun succès. Entre un tableau de Boucher et un tableau de Lesueur, entre une statue grecque et une sculpture du XVIII^e siècle, le peuple, je parle toujours de l'élite, de celle qui a le goût instinctif des arts et des lettres, la peuple ira au beau et laissera le joli.

Ces expériences faites sur des auditoires populaires ont été pour moi l'occasion de quelques réflexions que je veux vous soumettre. Je suis un vieux professeur de littérature française; c'est l'honneur de ma vie d'avoir, pendant trente-cinq ans, en Sorbonne, parlé librement au milieu d'un auditoire qui voulait bien avoir pour moi quelque bienveillance et quelque estime. Cet auditoire était surtout composé d'étudiants et de gens du monde. Il était excellent, plein de finesse et plein d'ardeur, prompt à s'associer à toutes les bonnes pensées et à tous les sentiments généreux. J'en garderai toujours une mémoire reconnaissante, et je ne croyais même pas que je pusse jamais en trouver un qui le valût. Eh bien! quand je me suis trouvé en face d'un nouvel auditoire, auditoire d'un tout autre genre, plus neuf et plus inexpérimenté aux études littéraires, je n'ai certes pas trouvé qu'il y eût là plus d'esprit que dans les foules lettrées du pays latin, mais j'ai senti qu'il y avait en quelque sorte, pour notre grande littérature, un nouvel horizon qui s'ouvrait, j'ai senti qu'il y avait un public nouveau qui lui arrivait.

Et même, messieurs, si vous voulez me promettre de garder un peu le secret sur ce que je vais vous confier, je vous dirai, en vieil ami de notre littérature classique, que nous avons bien besoin qu'il lui vienne un nouveau public. L'ancien se gâte, il s'en va, il ne se renouvelle pas; la satiété, la lassitude du beau, le goût de changer un peu et de passer, pour se distraire, de l'usage du beau à l'usage de son contraire, la trivialité s'associant à la frivolité, et lui ôtant la grâce qui lui servait d'ex-

cuse, l'argot remplaçant la langue, la corruption grossière des yeux substituée pour plus de facilité à la corruption trop laborieuse des sentiments, tout cela fait que vraiment nous avons besoin d'un nouveau public pour soutenir notre ancienne littérature, et comme nous ne le trouverons pas là où il se recrutait autrefois, il faut que nous le cherchions ailleurs. Or, chose merveilleuse, chose dont il faut remercier notre temps, que lorsque les vieux fidèles se gâtent, s'abâtardissent, lorsqu'ils vont chercher leurs dieux hors du vrai temple et du vrai sanctuaire, il vienne à l'instant même de nouveaux prosélytes, et que nous puissions dire en répétant les vers de Racine :

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du sein des déserts brillante de clartés,
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein elle n'a pas portés?

Quant à moi, j'en appelle hardiment du public blasé au public inexpérimenté, du public qui n'aime plus le beau à celui qui ne l'aime pas encore, mais qui l'aimera à mesure qu'il le connaîtra, à mesure que la lecture lui révélera la grandeur et la douceur de notre vieille littérature.

Messieurs, est-ce le seul bien que j'attende de cet heureux mouvement d'esprit qui se fait de bas en haut? Non! J'en attends un bien plus sérieux, plus grand encore!

Il me semble qu'à mesure que l'enseignement et la lecture littéraires, telle que nous les comprenons, se répandront de plus en plus, en même temps que, par un double bienfait de la Providence, les esprits s'éclaireront et s'élèveront, en même temps aussi les hommes se réconcilieront, et que nous aurons aidé par la littérature à abolir, tout au moins à diminuer, cette division des classes qui a été le malheur et le fléau de notre pays.

Je ne suis pas assez chimérique, et ce n'est pas à mon âge qu'on l'est, pour croire que l'égalité absolue des esprits soit quelque chose de possible. Mais si nous parvenons à resserrer et à diminuer l'intervalle qui sépare la société d'en haut, la société du milieu, la société d'en bas, si nous effaçons peu à peu ces classifications insupportables et funestes, je crois que nous aurons fait une bonne et grande œuvre. Oui, le jour où il y aura entre les ouvriers et les lettrés quelques jouissances littéraires en commun, le jour où nous aurons lu et goûté ensemble quelques scènes de Corneille et de Racine, quelques fables de la Fontaine, quelques pages de Bossuet; le jour où nous aurons ressenti en commun, ne fût-ce que pour quelques instants, l'éclair du beau et la chaleur du bon, ce jour-là il y a aura bien des préjugés politiques et sociaux qui s'effaceront, bien des rancunes et des jalousies qui disparaîtront. On se plaint que le luxe se répand dans les classes inférieures, et l'on a raison, parce que les jouissances du luxe sont, à tous les degrés, des causes de jalousie et de rivalité. Les jouissances littéraires, qui sont un luxe aussi, sont, au contraire, des causes d'union : elles se partagent comme se partage la lumière, sans que la part de l'un diminue la part de l'autre.

J'ai parlé du luxe, messieurs, et des plaintes qui s'élèvent contre ses progrès..... Ah! qu'une portion de mon auditoire se rassure complétement, je n'ai aucune envie de reproduire les boutades d'un ancien président de la Chambre des députés, d'un ancien procureur général, d'un ancien sénateur. Ce que je veux dire seulement, c'est que les jouissances du luxe sont, à tous les degrés, des causes de rivalité et de jalousie. Le luxe! mais il y en a pour tout le monde, et il n'y en a jamais assez pour personne. Il y a toujours, au-dessus de nous, quelque chose qui pour nous est le luxe, et qui nous déplaît parce que nous ne l'avons pas. Nous envions tous et nous sommes tous enviés. C'est le caractère des jouissances du luxe d'être partout une cause de division et de discorde. Au contraire, messieurs, les jouissances littéraires sont des causes d'amour. Comparons, pour nous convaincre de cette vérité, les sentiments qu'ont l'une pour l'autre deux personnes qui ont lu le même livre et qui l'aiment, et ceux qu'ont deux femmes qui portent la même parure ou deux hommes qui ont les mêmes décorations. La lecture rapproche, la parure sépare.

Ah! j'estime toutes les médiations qui se font entre les diverses classes de la société, celles qui se font par les lois et l'autorité; mais je préfère, je puis le dire sans blesser personne, celles qui se font par le rapprochement spontané des opinions et des sentiments. Voyez les médiations de la religion et de la bienfaisance : qu'elles sont douces et touchantes! Que de plaies elles pansent! Et je ne parle pas seulement des plaies du corps que vient panser la charité ; je parle des plaies de l'âme. Ce sont celles-là surtout qui saignent et qui s'enveniment ; bénies soient donc les mains qui les touchent et les ferment! Eh bien, au-dessous de la religion, au-dessous de la charité, au-dessous de la bienfaisance, la littérature peut avoir sa place dans l'œuvre pacificatrice. Elle peut aussi exercer une médiation salutaire; elle peut, en nous faisant participer aux mêmes plaisirs de l'esprit, nous enseigner la plus douce et la meilleure des égalités, celle qui n'ôte rien à personne. Corneille, Racine, la Fontaine, Bossuet, Fénelon, grands hommes qui faites la gloire de la France, faites donc aussi sa paix et sa puissance; soyez aussi nos médiateurs; réconciliez-nous dans l'admiration de votre génie, et que les habitants du même pays se sentent chaque jour plus concitoyens les uns des autres, en étant les lecteurs des mêmes livres!

Croyez-moi, messieurs, nos grands hommes méritent ce noble office de médiateurs que je veux leur conférer; ils le méritent surtout par le caractère qu'ils ont donné à notre littérature. Notre littérature n'est pas l'expression de tel ou tel génie, de telle ou telle grande imagination; non point, grâce à Dieu, qu'elle manque d'originalité; elle a, si je puis parler ainsi, une originalité plus générale; elle exprime, plus qu'aucune autre, le sentiment

et les idées qui sont communs à tous les hommes, et elle les exprime avec une grandeur et une grâce toute particulières. C'est par là surtout qu'elle est accessible à toutes les intelligences et qu'elle est destinée à être populaire. Je reviendrai sur ce caractère fondamental de notre littérature. Je voudrais d'abord le faire bien comprendre par un exemple, et indiquer en même temps comment j'entends l'enseignement, ou plutôt les lectures littéraires. Voulez-vous me permettre de vous lire une fable de la Fontaine? Nous verrons si cette fable de la Fontaine n'est pas intelligible pour tous! Eh! mon Dieu, je suis honoré de l'auditoire qui m'écoute; mais, en ce moment, j'en voudrais, si j'ose le dire, un autre. Je voudrais parler dans le carrefour, parler dans la rue, rassembler ici les personnes les plus neuves et les plus inexpérimentées aux plaisirs littéraires. C'est à peine, Dieu me pardonne, si je voudrais qu'ils sachent lire; et je suis pourtant un grand partisan de l'instruction primaire. Je veux, en quelque sorte, des esprits qui arrivent pour la première fois à la littérature. Supposez donc qu'au lieu de lire une fable de la Fontaine, nous descendions dans un pays inconnu, dans une île; on parle devant nous, nous sommes tout étonnés, mais nous arrivons sans préjugés, sans préoccupation, ne sachant pas quelle est cette île, quels en sont les habitants. Eh bien! je suis persuadé que le plaisir littéraire est du même genre; on y arrive sans savoir ce qu'il sera, et à peine l'a-t-on ressenti qu'on ne veut plus s'en priver.

Voici la fable que je veux lire :

Un mourant, qui comptait plus de cent ans de vie,
Se plaignait à la Mort que précipitamment
Elle le contraignait de partir tout à l'heure,
Sans qu'il ait fait son testament,
Sans l'avertir au moins : « Est-il juste qu'on meure
Au pied levé? dit-il, attendez quelque peu;
Ma femme ne veut pas que je parte sans elle;
Il me reste à pourvoir un arrière-neveu;
Souffrez qu'à mon logis j'ajoute encore une aile.
Que vous êtes pressante, ô déesse cruelle! »
— Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris;
Tu te plains sans raison de mon impatience :
Eh! n'as-tu pas cent ans? Trouve-moi dans Paris
Deux mortels aussi vieux; trouve-m'en dix en France!
Je devais, ce dis-tu, te donner quelque avis
Qui te disposât à la chose :
J'aurais trouvé ton testament tout fait,
Ton petit-fils pourvu, ton bâtiment parfait.
Ne te donna-t-on pas des avis, quand la cause
Du marcher et du mouvement,
Quand les esprits, le sentiment,
Quand tout faillit en toi? Plus de goût, plus d'ouïe;
Toute chose pour toi semble être évanouie;
Pour toi l'astre du jour prend des soins superflus :
Tu regrettes des biens qui ne te touchent plus.
Je t'ai fait voir tes camarades
Ou morts, ou mourants, ou malades :
Qu'est-ce que tout cela qu'un avertissement?
Allons, vieillard, et sans réplique.
Il n'importe à la république
Que tu fasses ton testament.

Ces camarades,

Ou morts, ou mourants, ou malades,

qui doivent nous servir d'avertissements, nous les voyons tous, et nous les oublions tous. Le trait de la Fontaine est vif et piquant, j'allais dire plaisant, quoiqu'il ait le fond de tristesse qui convient au sujet. Voulez-vous voir le même trait dans Bossuet, exprimé avec le grave et sévère génie de l'orateur chrétien?

« Tout nous appelle à la mort. La nature, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce : elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages. Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. » Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verrons passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle....

» J'entre dans la vie avec la loi d'en sortir; je viens faire mon personnage, je viens me montrer comme les autres : après, il faudra disparaître... Ma vie est de quatre vingts ans tout au plus; prenons-en cent. Qu'il y a eu de temps où je n'étais pas! qu'il y en a où je ne serai point, et que j'occupe peu de place dans ce grand abîme des ans! Je ne suis rien... Je ne suis même que pour faire nombre; encore n'avait-on que faire de moi, et la comédie ne serait pas moins bien jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre. »

Eh bien! messieurs, l'orateur et le fabuliste, le grand prédicateur et le grand poëte traitent le même lieu commun avec la même vivacité, quoique avec des sentiments différents. Croyez-vous qu'il y ait là quelque chose qui soit d'un accès trop difficile aux intelligences peu cultivées? Croyez-vous, par exemple, que ces beaux vers et ces belles paroles ne soient pas ressentis à l'instant même par tout le monde? C'est là, messieurs, le caractère de notre littérature. J'ai souvent entendu, à l'étranger, se plaindre que notre littérature n'ait pas, dit-on, assez d'imagination et de fantaisie. Elle a ses défauts, assurément. Mais je crois en même temps qu'il n'y a pas de littérature ou du moins qu'il y en a peu qui ait plus que la littérature française le privilége d'être le plus admirable recueil et la plus admirable expression de toutes ces grandes pensées, de tous ces grands sentiments qui sont le véritable patrimoine de l'intelligence humaine. C'est pour cela qu'elle est partout répandue, qu'elle est partout intelligible, et qu'elle est toute à tous. Nulle part les grands lieux communs de l'esprit humain n'ont été exprimés d'une manière à la fois plus simple et plus forte; et pourquoi ne dirai-je pas le mot qui m'arrive naturellement à la bouche, d'une manière plus populaire que dans notre littérature française.

Mais la littérature française, me dit-on, a été faite pour la cour, pour le grand roi. Non, ne croyez pas cela; le grand roi, et je demande pardon à son ombre orgueilleuse de ce que je vais dire, il avait du peuple dans le cœur et dans l'esprit, et de notre peuple, entendons-le bien; il avait de notre peuple, il avait de nous, quand dans ses premières conquêtes il était fier, entreprenant, impérieux; c'était l'enivrement de la grandeur; il y a de cela dans notre esprit national. Il y avait du peuple aussi en lui, quand dans les revers de sa fin, il s'écriait que si ses ennemis lui voulaient imposer

une paix humiliante, il irait à soixante-quatorze ans mourir sur le champ de bataille plutôt que de laisser abaisser la France. Voilà ce qu'il avait du peuple; c'est là ce qui faisait sa vraie grandeur. Il n'a pas créé la littérature, pas plus qu'il n'a créé notre esprit national; mais il s'inspirait de cet esprit; il aimait notre littérature qui en était l'expression; il la protégeait. Non, la littérature française n'a pas été faite uniquement pour la cour, pour une classe, pour une caste; elle a été faite pour tout le monde, et elle a ce caractère admirable d'être la plus humaine des littératures, et, par conséquent, la plus populaire.

Quel éloge, dira-t-on, des lieux communs! C'est la littérature de l'humanité, messieurs! Est-ce que nous pensons, est-ce que nous sentons autrement que par les lieux communs? Est-ce que nous vivons en société autrement qu'à l'aide de certaines grandes pensées, de certains grands sentiments qui sont communs entre nous tous. Qu'est-ce que le patriotisme, par exemple, me suis-je demandé souvent? Quoi! Il a plu au bon Dieu de nous faire naître dans un pays au lieu de nous faire naître dans un autre; il lui a plu de nous faire naître dans un pays qu'on appelle la France, au lieu d'un autre qu'on appelle l'Angleterre ou l'Allemagne. C'est un hasard, c'est un accident. Par quelle singulière métamorphose, par quelle singulière opération du cœur et de l'esprit, se fait-il que cet accident devient l'occasion d'un des plus grands, d'un des plus nobles, d'un des plus généreux sentiments de l'âme? Faut-il être d'une certaine classe, d'une certaine condition pour ressentir ce sentiment? Non, pas le moins du monde. Chose plus étrange encore! que nous revient-il de ce sentiment? Quel profit tirons-nous de notre patriotisme? Quel intérêt de fortune avons-nous à aimer notre patrie? Pourquoi enfin, toutes les fois que la France souffre ou triomphe, avons-nous partout, dans tous les rangs, dans toutes les conditions, en haut, au milieu, en bas, le même sentiment de douleur ou de joie, sentiment commun qu'il a plu à Dieu de mettre dans toutes nos âmes? C'est ce sentiment qui fait, par exemple, que le soldat sorti de son village, est fier de son drapeau, et qu'il va mourir quand la patrie le lui ordonne. Eh bien! même encore à ses derniers moments il est consolé, il est soutenu par le sentiment d'avoir fait son devoir et d'avoir bien servi sa patrie. Ce sentiment-là, il est ressenti partout, par le simple soldat, par le simple paysan. J'étais, il y a quelques jours, aux funérailles d'une reine qui a été la reine des Français, elle ressentait profondément l'amour de son pays, et à l'heure de la mort, elle a voulu être ensevelie avec la dernière robe qu'elle portait en quittant la France. Que lui revenait-il de ce sentiment de patriotisme? Rien, que le droit de beaucoup pardonner et de toujours aimer la France. Voilà, messieurs, le sentiment du patriotisme, partout, en haut, au milieu, en bas, sentiment simple, accessible à tout le monde, et qui résiste, grâce à Dieu, à toutes les épreuves, à tous les dissentiments possibles.

Vous voyez, si vous me permettez de résumer en quelques mots ce que je viens de dire, quelle est ma doctrine. Elle est bien simple. C'est de favoriser les lectures littéraires, l'enseignement littéraire autant que possible, c'est d'offrir partout les livres de nos grands auteurs et de dire : voici à l'aide de quels livres, à l'aide de quels germes, s'est formée la société française. Eh bien, nous désirons que cette société française, sans cesse recrutée et agrandie, aille chaque jour puiser la vie aux mêmes sources. A Dieu ne plaise que l'accès en soit interdit à aucun de nos compatriotes! Je ne devrais pas citer de vers latins, mais le vieux professeur vous demande pardon :

Cur prohibetis aquas? usus communis aquarum.

Ce qui veut dire : qu'il ne faut interdire à personne de lire Racine et Corneille. C'est là la traduction. Ce sont là les sources saintes et sacrées qu'il faut ouvrir à tout le monde; c'est là qu'il y a de nobles pensées et de grands sentiments qui viennent sans cesse rafraîchir nos âmes et les soutenir.

Messieurs, ceux que nous appelons viendront-ils? J'ai parlé des élites, en haut, au milieu, en bas : ce sont ces élites qui viendront. Mais ces élites, et c'est par là que je finirai, qui est-ce qui les choisira? La question est grave. Oui, il y a partout une élite. Il faut partout la discerner, il faut partout l'appeler. Qui est-ce qui fera cet appel, qui est-ce qui choisira? Ici, qu'il me soit permis de le dire, je me défie de tout le monde. Il n'y a qu'une seule personne dont je ne me défie pas, c'est de celui qui le soir vient me demander un livre. Il ne cherche pas à connaître l'élite, à la discerner, à l'organiser par une ordonnance ou par un décret, à lui conférer certains droits, à lui donner un règlement ou un statut? Non, il est, sans le savoir, un des éléments de l'élite, et ces éléments se groupent peu à peu pour la composer. Ce n'est donc personne qui choisira et qui appellera l'élite, ce sera chacun de nous qui la fera librement et volontairement. Ce sont choses, en effet, qu'il faut laisser à la liberté de chacun; le bûcheron de Gellert nous offre un excellent exemple. Il avait acheté son livre. Or, je ne me défie pas le moins du monde de ceux qui commencent par témoigner par leur bourse. Il est certain que, quand on viendra dans nos bibliothèques, et qu'on payera la très-faible rétribution qui est demandée pour l'achat et pour l'entretien des livres, ce jour-là l'élite, cette élite littéraire que je veux retrouver partout, pour le bien de notre société française, ce jour-là cette élite sortira de la foule de la manière du monde la plus heureuse et la plus simple, c'est-à-dire, par la volonté individuelle de chacun de nous. Je ne veux pas de grand électeur, de grand organisateur; je veux beaucoup de lecteurs qui viennent le soir nous emprunter des livres, et le jour

où j'aurai noté qu'il est venu beaucoup de personnes, ce jour-là j'aurai un grand espoir de plus. J'élèverai ma pensée du simple individu qui vient me demander un livre, jusqu'à la société tout entière, et je serai sûr qu'il se fait dans son sein un bon et grand changement, dont j'aimerai à reporter une partie du mérite à l'œuvre qui s'est fondée à Versailles pour l'utilité de toutes les classes.

SAINT-MARC GIRARDIN.

---

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. CH. LEMONNIER.

### La morale de Spinosa (1).

Nous avons dit, la dernière fois, qu'il y avait en Spinosa trois hommes : un métaphysicien d'ordre supérieur, un critique religieux, un moraliste. Je ne crois pas avoir dit qu'il y avait en outre, en lui, un politique, ou, si je l'ai dit, je me repens de ne pas l'avoir dit avec assez d'insistance. En effet, parmi les œuvres posthumes de Spinosa je trouve un *Traité politique*. Spinosa n'est pas seulement un des pères de la libre pensée, il est aussi un des ancêtres de la démocratie. C'est un titre qu'il ne faut pas oublier. Comme il a précédé Strauss dans la voie de la libre critique du dogme et de la révélation, il a précédé Jean-Jacques Rousseau dans l'étude du *Contrat social*.

La politique de Spinosa est la politique du suffrage universel. Spinosa fait dériver l'autorité des chefs du peuple du libre consentement des citoyens; il donne, par conséquent, à cette autorité une grande force, mais cette force est la force du mandat; le souverain, c'est le Peuple, et les chefs d'État, quel que soit le titre de leur dignité, ne sont jamais que de simples mandataires. Appelé, dans sa correspondance, à indiquer la différence qui existe entre ses principes politiques et les principes de Hobbes, il répond : « Ce qui fait la différence entre la politique de Hobbes et la mienne, c'est que Hobbes absorbe l'individu dans l'État, tandis que moi je fais bien abandon d'une portion du droit naturel pour constituer le droit civil, mais cet abandon n'est ni complet, ni absolu, et les citoyens qui font cet abandon se réservent toujours la faculté de reprendre même la portion de leurs droits qu'ils ont consenti à déléguer; ils se réservent toujours le droit et la faculté de s'en ressaisir. » Vous jugerez de la portée de cette politique par cette seule maxime, qui est fondamentale chez Spinosa, c'est que « dans un État libre tout citoyen doit pouvoir penser ce qu'il lui plaît, et dire et écrire librement ce qu'il pense ».

Nous sommes convenus de ne point pousser à fond l'étude du système de Spinosa et de ne considérer dans son œuvre que ce qui a trait à la morale. En prenant la morale pour objet de notre étude, nous choisissons la partie la plus importante des œuvres de Spinosa, et je puis ajouter celle qui a eu toutes ses affections et à laquelle il s'est donné tout entier.

Spinosa, bien qu'il ait passé sa vie sur les sommets de l'abstraction, était un esprit essentiellement pratique. Non-seulement dans sa conduite personnelle, dans la gestion de ses affaires il a déployé beaucoup de prudence, beaucoup de fermeté, beaucoup de circonspection et, quand l'occasion s'en présenta, un grand courage civil, mais, de plus, dans ses travaux intellectuels et jusque dans ses études les plus abstraites, il a toujours poursuivi un but pratique. Ce qu'il a cherché, c'est moins la vérité spéculative absolue que la vérité applicable, c'est-à-dire concrète, en un mot la réalité. Ce qu'il inscrit en tête de ses œuvres, son programme, en quelque sorte, c'est la recherche de la méthode la plus courte et la plus sûre pour arriver à la fois, et du même coup, à la vertu et au bonheur. En conséquence, en étudiant l'*Éthique*, nous étudierons la portion principale des œuvres de Spinosa, sans cependant être amené à la discussion de son système. Mais Spinosa, nous l'avons dit, est un à prioriste. Il part d'un principe qu'il croit supérieur, et la méthode à laquelle il s'attache exclusivement est la méthode déductive. Ses prémisses posées, il s'enfonce résolûment dans la déduction, et sa pensée va toujours jusqu'aux conséquences extrêmes. Il est donc difficile de se faire une idée de sa morale si l'on n'a pas devant les yeux une esquisse générale de son système. Mais cette esquisse est toute faite. L'*Éthique* est charpentée avec tant de force et d'aplomb qu'il suffit de rapprocher les titres des cinq traités qu'elle renferme pour avoir en quelque sorte sous les yeux la table analytique des matières.

Les cinq parties de l'*Éthique* portent les titres suivants :

Première partie. *De Dieu.*
Deuxième partie. *De l'origine et de la nature de l'esprit humain.*
Troisième partie. *De l'origine et de la nature des affections.*
Quatrième partie. *De la force des affections et de l'esclavage humain.*
Cinquième partie. *De la force de l'entendement et de la liberté de l'homme.*

Ce seul énoncé donne à penser, et pose le problème.

Qu'est-ce que cette opposition qui se montre entre les deux dernières parties? qu'est-ce que cette servitude de l'esprit humain vis-à-vis des passions. Qu'est-ce que cette liberté de l'homme que l'entendement doit affranchir?

Nous allons voir comment, sans malice assurément, Spinosa a été conduit à formuler cette espèce d'énigme. Spinosa a cru devoir suivre, dans l'exposition de ses idées, la méthode ordinaire des mathématiciens, la méthode synthétique, la méthode déductive; de plus il n'a pas cru devoir prendre le langage ordinaire de la philosophie, il a cru bien faire d'emprunter le langage de la géométrie. Je ne crois pas qu'il ait eu raison. En

(1) Suite. — Voyez le numéro précédent.

effet, il a parfaitement réussi à recouvrir sa pensée d'une sorte de carapace impénétrable et lourde, mais quant à lui donner plus de vigueur, à en faire mieux ressortir les muscles, à faire mieux comprendre l'enchaînement de ses propositions, il a échoué. C'est là une des grandes causes de l'obscurité dans laquelle il est longtemps demeuré. Il est résulté de cette méthode que tous les livres de l'*Éthique* sont composés comme le sont les livres d'Euclide, comme la géométrie de Legendre, comme tous les traités de géométrie, d'une série d'axiomes, de définitions, de propositions, de corollaires, de scolies et de lemmes, sans oublier les postulats, qui sont rares cependant.

En conséquence, en tête du premier livre de l'*Éthique*, qui a pour titre *de Dieu*, nous trouvons huit propositions, huit définitions plutôt, qui contiennent à vrai dire toute la métaphysique de Spinosa, toute sa morale, toute sa politique, toute sa théologie, toute sa pensée.

Je les ai placées sous vos yeux dans ma première conférence; je vais les lire de nouveau.

I. « J'entends par *cause de soi*... ce dont la nature ne peut être conçue que comme existante. »

II. « J'appelle *finie* toute chose qui peut être limitée par une autre chose de même nature. Un corps est dit fini parce que nous concevons toujours un corps plus grand; une pensée est limitée par une autre pensée. Mais jamais un corps n'est limité par une pensée, ni une pensée par un corps. »

III. « Par *substance*, j'entends ce qui est en soi et conçu pour soi, c'est-à-dire qui n'a besoin de la conception d'aucune autre chose par laquelle il ait été formé. »

IV. « Par *attribut*, j'entends ce que l'entendement perçoit de la substance comme constituant son essence. »

V. « Par *mode*, j'entends les affections de la substance, soit ce qui est dans un autre, par quoi même il est conçu. »

VI. « Par *Dieu*, j'entends un être absolument infini, c'est-à-dire une substance consistant en une infinité d'attributs, dont chacun exprime une essence infinie et éternelle. »

VII. « J'appelle *libre* une chose qui existe par la seule nécessité de sa nature, et qui se détermine par elle seule à l'action. J'appelle *nécessaire*, ou plutôt *contrainte*, la chose qui est déterminée à l'existence et à l'action par une autre qu'elle. »

VIII. « Par *éternité*, j'entends l'existence même, en tant qu'elle est nécessairement conçue comme dérivant de la seule définition de la chose éternelle. »

Messieurs, si nous avions à faire, à la fois, l'étude de la morale de Spinosa et l'étude de son système, nous devrions nous arrêter très-longtemps sur ces huit propositions. Pour bien faire, il faudrait s'y arrêter jusqu'au moment où nous les aurions pénétrées jusque dans leurs dernières profondeurs; puis, après les avoir autant que je le pourrais inondées de lumière, je devrais m'expliquer sur la valeur qu'elles ont à mes yeux; je devrais les réfuter si elles me paraissent fausses, y applaudir et en tirer les conséquences si elles me paraissent vraies. Je n'ai point cette tâche à remplir, je m'en félicite, et permettez-moi de vous comprendre dans ces félicitations que je m'adresse à moi-même. Réduite à l'exposition, et peut-être à la critique de la morale, ma tâche, si elle est encore aride, le sera cependant beaucoup moins. Il faut cependant, au point de vue qui nous occupe, au point de vue de la morale, essayer de résumer dans un langage plus commun, plus vulgaire, la signification de ces définitions, qui contiennent Spinosa tout entier. Eh bien! faisons deux minutes de métaphysique, pas davantage.

Quand nous regardons autour de nous, nous ne voyons que des choses limitées, que des choses contingentes. Restons dans le langage de Spinosa: nous ne connaissons vraiment que des corps et des pensées. Les pensées se distinguent les unes des autres et se limitent par le fait seul de leur distinction; les corps que nous voyons se limitent également. Mais bien que l'esprit humain ne voie que des choses finies et contingentes, il ne peut s'empêcher de concevoir l'éternel, l'infini; quoi qu'il fasse, il ne peut se débarrasser de cette conception; il ne la cherche pas, mais il ne peut s'empêcher de trouver au fond de lui-même autre chose que le néant, car le néant est absurde; la seule chose qui ne soit pas absurde, c'est l'existence. Il y a nécessairement quelque chose. Vous pouvez très-bien éloigner cette proposition de votre pensée; vous pouvez sucrer un verre d'eau et ne songer qu'au goût du sucre et à l'eau que vous allez boire. Mais vous ne pouvez penser à cette nécessité de l'existence sans la constater, sans vous dire en vous-même : il y a toujours eu, et il y a partout, quelqu'un ou quelque chose. C'est là une constatation forcée. Eh bien! puisque l'être existe, puisqu'il ne peut être conçu autrement que comme existant de tout temps, puisqu'il est éternel, il va de soi qu'il existe par lui-même, que personne ne l'a fait, et puisque personne ne l'a fait, que toutes les autres choses ont été faites par lui, ou sont sorties de lui, ou ne sont que des manières d'être de lui.

Voilà trois ou quatre systèmes métaphysiques énoncés dans une seule proposition! Or il est bien clair que ce *quelqu'un* est seul responsable; responsable de tout ce qui arrive, même de nos propres actes, à moins que nous ne disions que cette éternité nous appartient, et que nous aussi nous sommes par nous-mêmes.

A moins que nous ne disions cela, si nous reconnaissons que nous sommes créés, que nous sommes émanés, que nous sommes un mode de la nature ou de Dieu, par cela même nous disons que nous n'avons point de responsabilité. Il n'y a plus de bien ni de mal, nos actes ne nous appartiennent pas; nos actes sont la conséquence de ce quelque chose, de cette nécessité souveraine, ou bien ils sont les actes de ce Dieu qui serait quelqu'un au lieu d'être quelque chose, et qui tiendrait le rôle de la nature.

Or, avec les idées que nous nous faisons tous de la liberté, dans le jugement moral que nous portons sur nos propres actes et sur ceux de nos voisins, nous supposons tous que nous sommes des agents responsables, et nous nous disons qu'il n'y a responsabilité que là où il y a liberté. En conséquence, lorsque nous voyons Spinosa poser comme un axiome, au début de son livre, l'existence de cet être absolu qui est tout par lui-même, et dont les autres êtres ne sont que les modes ou les actes,

par cela seul il nous semble impossible que Spinosa ait une morale.

Disons tout de suite où Spinosa est allé chercher ces axiomes. Spinosa ne prétend pas descendre du Sinaï avec les tables de la loi dans la main. C'est un libre penseur, c'est au nom de la raison humaine et non au nom de Dieu qu'il parle. Sa méthode logique est consignée dans deux ou trois passages de l'*Éthique*, et plus longuement exposée dans son *Traité du redressement de l'esprit humain*, qui fait partie de ses œuvres posthumes et qui n'a pas été achevé.

Pour Spinosa, il y a trois degrés dans la connaissance. Le premier, c'est le degré de connaissance de tout le monde; c'est l'état des esprits qui ont des idées confuses, qui n'ont jamais fait une analyse d'eux-mêmes, chez lesquels la connaissance est restée dans une espèce d'engourdissement, et se compose de notions arrangées au hasard, par rencontre, par fatalité ou par tradition; c'est ce qu'il appelle l'*expérience vulgaire*. Le second degré de connaissance, c'est la raison discursive, c'est la connaissance que possèdent les esprits qui ont fait l'analyse d'eux-mêmes, qui se sont rendu compte de leurs idées; ils voient bien qu'ils ont des idées qui sont confuses à côté d'idées qui sont distinctes, ils ont démêlé les rapports entre les objets, ils ont, notamment, saisi les rapports de cause et d'effet; ceci c'est la *science en général*, ce que Spinosa appelle couramment la Raison. Enfin, il y a un troisième degré de connaissance qu'il nomme la *science intuitive*, et cette science intuitive c'est la connaissance à laquelle les esprits arrivent spontanément en quelque sorte, soit que les opérations multipliées qui mènent à cette connaissance se fassent si rapidement que l'esprit lui-même n'en ait pas conscience, soit qu'il y ait des vérités d'une telle évidence que l'esprit en soit frappé pour ainsi dire, spontanément. J'ajoute tout de suite que Spinosa confond sous le même mot de Raison ces deux degrés de connaissance, attendu que tous deux engendrent des idées claires et distinctes, qu'il oppose aux idées confuses dont se forme le premier degré de connaissance.

Pour éclaircir sa pensée, Spinosa prend l'exemple d'un problème arithmétique très-simple. Trois nombres étant donnés, il s'agit d'en déterminer un quatrième, sachant qu'il est avec le troisième dans le rapport où le second est avec le premier; c'est une proportion. Eh bien! le marchand d'Amsterdam, quand il a une règle de proportion à calculer, sait très-bien ce qu'on lui a appris à l'école: il pose sa proportion, multiplie les deux moyens l'un par l'autre et divise le produit par l'extrême connu; puis montrant le quotient, il vous dit très-bien : voilà le quatrième nombre. Mais si on lui demandait le principe, la raison de l'opération qu'il vient de faire, il resterait sans réponse; le plus petit écolier en sait autant que lui. Le mathématicien, au contraire, répondra en expliquant la théorie des proportions, en la rattachant à la théorie générale de la numération. Il connaît la raison de la pratique qu'il fait ou qu'il enseigne.

Eh bien! la connaissance du marchand, c'est le premier degré, c'est l'expérience vulgaire; la connaissance du mathématicien, c'est le deuxième degré, c'est la science; et, enfin, il peut se faire qu'on pose le problème à un esprit bien doué, ou que les nombres donnés soient si simples, que la solution saute, pour ainsi dire, aux yeux, comme, par exemple, dans ce cas : $2 : 4 :: 3 : x$. Eh bien! si la personne interrogée répond spontanément, à l'instant, sans calculer : le quatrième nombre est 6, c'est un exemple de ce que Spinosa appelle la *science intuitive*. Or, la définition ou plutôt les axiomes que Spinosa place en tête de l'*Éthique*, ces propositions sur la nécessité et sur la liberté que j'ai citées en commençant, appartiennent, suivant lui, à cette catégorie d'idées auxquelles on arrive par intuition; elles constituent la science intuitive, elles sont le degré le plus élevé du domaine de la raison.

Les personnes qui sont un peu familiarisées avec la philosophie reconnaîtront aisément dans ces trois degrés de connaissance dont Spinosa a tracé les caractères : la *sensibilité*, l'*entendement* et la *raison*, auxquels Aristote, Platon et Kant arrivent par des voies diverses, et avec une nomenclature un peu différente, mais en se plaçant cependant, au fond, sur le même terrain, et en faisant, en réalité, les mêmes divisions que Spinosa.

Après cette explication sommaire des principes logiques de Spinosa, et de ce qu'il entend par Raison, permettez que je revienne sur ce que nous disions tout à l'heure : c'est qu'il résulte de la vérité de ces axiomes la démonstration de l'existence absolue de Dieu, c'est-à-dire que cet être, absolu, infini, éternel, nécessaire, existant seul par lui-même, est seul libre. Tous les autres... je ne puis pas dire les autres *êtres*, car Spinosa n'a pas une seule fois, dans l'*Ethique*, appliqué le nom d'être à d'autres qu'à Dieu (quand il s'agit de ce qui n'est pas Dieu il dit toujours « les choses » ); je dis donc avec lui, et me conformant à sa langue : toutes les autres choses sont contingentes, finies, déterminées. Et Dieu lui-même, comment est-il libre? Il n'est pas libre de la façon dont on entend d'ordinaire la liberté. Dieu, existant nécessairement, Dieu ne peut être autrement qu'il n'est; les autres choses, qui ne sont que des modifications de la substance divine, sont donc déterminées par la nature de Dieu, et cette nature étant elle-même nécessaire, il s'ensuit que tout ce qui est n'est autre chose que le fruit d'une grande nécessité fondamentale et universelle. Ne croyez pas, messieurs, que je prête à Spinosa ma propre pensée, ni que j'exagère en aucune façon son système. Voici comment il résume lui-même le premier livre de l'*Éthique* :

« J'ai expliqué, dans ce qui précède, la nature de Dieu et ses propriétés; j'ai montré :

» Qu'il existe nécessairement;

» Qu'il est unique;

» Qu'il est et qu'il agit par la seule nécessité de sa nature;

» Qu'il est, et comment, la cause libre de toutes les choses ;

» Que toutes les choses sont en Dieu et dépendent de lui, de telle manière que rien ne peut ni être, ni être conçu sans lui ;

» Et, enfin, que tout a été prédéterminé par Dieu ; non point, certes, par sa volonté ou son bon plaisir, mais en vertu de sa nature absolue ou de sa puissance infinie. »

Eh bien, messieurs, c'est ici que se présente l'espèce d'énigme dont j'ai parlé la dernière fois. On se demande comment il est possible que de pareilles formules on puisse faire sortir, comme conséquence, la liberté ; et si la liberté n'en sort point, on se demande comment il est possible de construire une morale hors de la liberté, c'est-à-dire de la responsabilité. Et quand on songe à la grandeur du génie de Spinosa, à la vigueur de son esprit, à la clarté de sa pensée, on ose à peine se poser cette question : Mais ce grand génie, que lui est-il donc arrivé ? Comment ! il a passé sa vie à composer l'*Éthique;* jour et nuit il a vécu dans la méditation du problème moral, et il aurait méconnu le principe même de la morale? Ce grand génie a-t-il donc commis quelque part un paralogisme, un faux raisonnement? Ce dialecticien supérieur a donc forgé une chaîne dans laquelle il y a une lacune immense, il a donc dressé une échelle sans échelon ! Car enfin l'*Éthique* est complète, et si chacun des livres qui la composent tient les promesses du titre, la première partie nie la liberté, et la cinquième partie nous promet la liberté par la puissance de l'entendement.

On raconte qu'à la fin du XVII^e siècle, un théologien, très-scandalisé par les mauvaises doctrines de Spinosa, et croyant faire œuvre pie en les réfutant, s'enfonça dans l'étude de l'*Éthique*. Il laissa passer les prémisses, les crut vraies, et alla ainsi, de déductions en déductions, jusqu'aux dernières conséquences, sans avoir trouvé de paralogisme. Arrivé là, le pauvre homme se trouva fort mal à son aise; sa conscience était toujours dans le même état de révolte, Spinosa lui paraissait dans le faux, et cependant il ne trouvait pas de point vulnérable; il était engagé dans le labyrinthe et ne voyait pas d'issue, si bien qu'il est mort spinosiste malgré lui, se débattant dans les filets d'une dialectique dont il ne put briser ni dénouer les mailles.

Il ne faut pas, messieurs, que cet exemple nous décourage ou nous effraye. Engageons-nous hardiment dans le labyrinthe, nous trouverons, je pense, une autre issue que celle indiquée par Spinosa; nous résoudrons, je l'espère, cette énigme que le génie de Spinosa semble poser à l'esprit humain.

Quoi qu'il en soit, cette solution, nous ne la trouverons pas dans la deuxième partie.

La deuxième partie est parfaitement déduite de la première ; elle traite, vous le savez, de l'origine et de la nature de l'Esprit humain. En voici la préface :

« Je passe maintenant à l'explication des conséquences nécessaires de l'essence de Dieu ou de l'Être éternel et nécessaire; non point de toutes ces conséquences, car elles sont infinies et leurs modes sont pareillement infinis, je ne veux parler que de celles qui peuvent nous mener, comme par la main..... »

Il ne doute de rien !

« ... à la connaissance de l'esprit humain et de la félicité suprême. »

Voici maintenant quelques axiomes et quelques définitions :

« 1° Par choses particulières, j'entends les choses finies et qui ont une existence déterminée. Nous ne sentons et ne percevons d'autres choses particulières que les corps et les modes de la pensée. »

Par conséquent, l'homme qui consiste en corps et en pensées est une chose particulière. Continuons :

« 2° L'homme pense.

» 3° L'essence de l'homme n'implique point la nécessité de l'existence, c'est-à-dire que dans l'ordre de la nature il se peut faire aussi bien que tel homme existe ou qu'il n'existe pas. »

C'est bien ce que je disais tout à l'heure. L'homme n'est qu'un pur mode, il existe comme étant un acte de Dieu, il n'a pas d'existence autonome, il n'existe pas par lui-même. Citons maintenant quelques-unes des conséquences que Spinosa tire des axiomes et des définitions par lesquels il vient d'ouvrir sa deuxième partie :

« Il n'est point de l'essence de l'homme d'être une substance. En effet, il suit de l'essence même de la substance qu'il ne peut y en avoir qu'une seule.

» L'esprit humain est une partie de l'entendement infini de Dieu. Quand nous disons que l'esprit de l'homme perçoit ceci ou cela, nous ne disons rien, sinon que Dieu, non en tant qu'infini, mais en tant que constituant l'esprit de l'homme, a telle ou telle idée.

» L'ordre et la connexion des idées sont les mêmes que l'ordre et la connexion des choses. La raison en est claire : la puissance de penser qu'a Dieu est égale et contemporaine à sa puissance actuelle d'agir ; lui seul pense, lui seul agit ; donc ses actes sont enchaînés comme le sont ses pensées. »

Je finis par la proposition 48^e de cette deuxième partie de l'*Éthique :*

« Il n'y a dans l'esprit humain aucune volonté absolue ou libre ; l'esprit est déterminé à vouloir ceci ou cela par une cause qui est déterminée par une autre cause, laquelle est déterminée par une quatrième, qui l'est elle-même par une cinquième, et ainsi de suite à l'infini. »

La démonstration repose sur ce que :

« L'esprit n'est qu'un mode de penser certain et déterminé, qui ne peut par conséquent être libre de ses actions, ni avoir la faculté absolue de vouloir et de ne vouloir point.

» ... La volonté et l'entendement sont une seule et même chose ; l'une et l'autre ne sont, d'ailleurs, que des volitions et des idées particulières. »

J'avais bien raison, vous le voyez, messieurs, de dire que je ne calomniais pas Spinosa quand j'affirmais que, suivant lui, la liberté n'existe pas, et que l'homme n'est qu'une manière d'être de Dieu.

Nous arrivons maintenant à la partie la plus importante de l'*Éthique*, au troisième livre, où il est traité de la morale proprement dite, et qui a pour titre : *De l'origine et de la nature des affections.*

Une courte explication avant de commencer l'étude de ce livre. Ce mot *affection*, que Spinosa définira tout à l'heure, correspond au mot *passion*, que nous employons dans le langage courant.

M. Émile Saisset, dans sa traduction, a employé, en effet, ce dernier mot, pour rendre l'expression latine *affectio*. Je préfère le mot *affection*, parce que nous allons

voir tout à l'heure que Spinosa divise les passions en passions actives et en passions passives, et que l'emploi de ces mots : passions actives, passions passives, me paraît propre à jeter de la confusion. Il vaut donc mieux garder le mot d'*affection*, qui est plus générique, qui n'implique ni activité ni passivité, et dire avec Spinosa : « Affections actives et Affections passives ».

Lisons la préface de la troisième partie de l'*Éthique :*

« La plupart des philosophes qui ont écrit sur les affections des hommes et sur les règles de la vie paraissent traiter non de faits naturels et soumis aux lois connues de la nature, mais, au contraire, de faits placés en dehors de ces lois. Bien plus, on dirait qu'ils conçoivent l'homme dans la nature comme formant un empire dans un empire. En effet, ils croient que l'homme trouble l'ordre de la nature plutôt qu'il ne le suit, et qu'ayant lui-même une puissance absolue sur ses actions, il n'est jamais déterminé par autre chose que lui-même. De plus, ils attribuent la faiblesse et l'inconstance humaines non pas à la puissance commune de la nature, mais à je ne sais quel vice de l'humanité dont ils font un objet de lamentations, de sarcasmes, de mépris, et, la plupart du temps, de haine; de façon qu'on tient, en quelque sorte, pour divin celui qui critique la faiblesse de l'espèce humaine avec le plus d'éloquence et d'habileté. Il ne manque point cependant d'hommes éminents qui ont écrit beaucoup de belles choses sur la manière de bien vivre, et qui ont donné aux hommes des conseils remplis de prudence, mais personne, que je sache, n'a déterminé encore la *nature* et la *force* des affections, ni par quel moyen l'esprit peut les gouverner. Ceux qui aiment mieux railler et haïr les affections et les actions des hommes que de s'en rendre compte trouveront sans doute surprenant que j'essaye de traiter par la méthode des géomètres des vices et des erreurs des hommes, et que je veuille démontrer, par la raison, des choses répugnant à la raison, et contre lesquelles on crie tous les jours qu'elles sont vicieuses, absurdes et horribles. Mais voici quel est mon principe : il ne se fait rien dans la nature qui puisse être attribué à un vice de la nature, car la nature est partout une et semblable à elle-même; c'est-à-dire que les règles et les lois naturelles selon lesquelles toutes choses deviennent et changent de formes, sont partout et toujours les mêmes; en conséquence, il ne peut y avoir qu'une seule et même méthode pour comprendre les choses quelconques de la nature, à savoir : les lois et les règles universelles de cette nature. Les affections de haine, de colère, d'envie, considérées en elle-mêmes, sortent de la même nécessité et de la même force naturelle que les autres choses particulières; elles reconnaissent, par conséquent, des causes certaines aussi dignes de notre étude que les propriétés de toute autre chose. C'est pourquoi je traiterai *de la nature et de la force des affections*, ainsi que *de la puissance que l'Esprit peut avoir sur elles*, selon la méthode employée jusqu'ici pour traiter de Dieu et de l'Esprit, et je considérerai les *actions* et les *appétits* de l'homme comme s'il était question de lignes, de surfaces et de corps.»

Messieurs, cette préface est, dans ma pensée, le morceau capital de l'*Éthique*. Je la trouve très-belle et très-vraie, et si l'on veut bien faire réserve de la liberté, réserve que je fais pour mon compte, car je crois à la liberté, non pas à la façon de Spinosa, mais de la manière dont, je suppose, vous y croyez tous, si donc on fait cette réserve, ce morceau pourrait encore aujourd'hui paraître en tête d'un *Traité de morale scientifique.*

S'il n'y a rien de fatal dans l'homme en effet, s'il n'y a rien de nécessaire dans les passions humaines, il n'y a pas de science morale possible. Pour trouver les lois, pour les établir, il faut supposer une permanence, un ordre constant, et si vous ne faites pas cette supposition d'un ordre constant, si au lieu de cette supposition d'un ordre constant vous faites la supposition cartésienne, contre laquelle Spinosa combat, même quand il ne le dit pas; si vous supposez que tout dépend de l'homme, et de chaque homme, que la liberté de l'homme est une puissance absolue, et que rien de ce qui l'environne ne peut résister à cette puissance, vous aurez le spectacle fantastique de caprices souverains, échappant à la fois à toute analyse et à toute précision, mais vous n'aurez ni les éléments d'une loi, ni le sujet d'une observation scientifique. Voilà pourquoi, si l'on veut faire de l'histoire une véritable science, il faut écarter absolument toute supposition d'une intervention providentielle. En effet, si chaque fois qu'un fait se présente vous l'expliquez par un miracle, il n'y a pas de science possible. Le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet est une série de coups d'État ; c'est le tableau fantastique d'une dictature divine. Pour qu'il y ait une science, encore une fois, il faut écarter cette supposition d'une Providence volontaire, et voir si dans les faits il n'y a pas une loi, une permanence. Vous ne niez pas la liberté pour cela; mais quand vous faites purement et simplement de la science, vous faites, sciemment et volontairement, de l'abstraction; vous vous bornez à reconnaître les côtés déterminés et nécessaires des choses.

Prise en ce sens, et sous toute réserve de la liberté, cette préface de Spinosa me semble donc très-vraie. J'y reprendrais encore cependant cette erreur très-grande d'assimiler les passions et les actes humains aux figures qui sont l'objet de la géométrie. La science de l'homme, l'histoire naturelle, si l'on veut se placer tout à fait au point de vue de Spinosa, n'est point une science abstraite comme les mathématiques; elle a pour objet non point de pures abstractions, mais, au contraire, des réalités vivantes. Cette confusion entre l'objet et la méthode des sciences mathématiques et l'objet et la méthode des sciences naturelles, est une des grandes erreurs de notre philosophe.

Pour revenir à la préface elle-même, une remarque fort caractéristique, c'est que Spinosa y fait en quelque sorte la supposition de l'activité de l'homme. Si nous ne trouvons point cette supposition expressément formulée dans la préface, nous allons la trouver dans l'analyse des passions; mais qu'on ne crie pas pour cela au paralogisme, nous verrons bien que Spinosa reste fidèle aux principes par lesquels débute l'*Éthique.* Il ne demeure que trop attaché à cette négation de la liberté, mais il raisonne comme si l'homme était libre, et il fait, sans le savoir, le postulat de la liberté. Il ne se met point, à proprement parler, en contradiction, mais il change de méthode. Tandis que dans les deux premières parties de l'*Éthique* il fait de la synthèse, dans la troisième, dans la quatrième et dans la cinquième il reprend l'analyse et quitte la méthode déductive. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'il ne trouve pas dans ses principes les conséquences dont il a besoin. Il nous a expliqué l'origine de l'esprit humain par voie de pure induction ; il a déduit l'homme de Dieu, comme il avait déduit Dieu lui-même de sa conception de l'Être, mais quand il arrive aux passions, quand il veut faire véritablement de la morale, il change de méthode. Il ne le dit

pas, je ne sais pas même s'il s'en est aperçu; mais peu importe, nous voyons clairement ce changement d'allure.

Il en résulte qu'on pourrait détacher la troisième, la quatrième et la cinquième partie de l'*Éthique*, de la première et de la deuxième, et que ces trois parties forment la morale proprement dite de Spinosa. On peut donc faire la critique de cette morale à deux points de vue : ou en elle-même, indépendamment des principes contenus dans la première et la seconde partie du livre, ou bien en faisant la critique de ces principes.

C'est ce que nous essayerons tout à l'heure; auparavant faisons l'analyse des affections. En voici la définition :

« Je dis que nous sommes *actifs* lorsqu'il se fait, en nous ou hors de nous, quelque chose dont nous sommes directement et distinctement la cause. Au contraire, je dis que nous sommes *passifs* lorsque, en nous ou hors de nous, il se fait quelque chose dont nous sommes seulement la cause partielle. »

Voilà bien un langage qui semblerait indiquer que l'homme, tantôt passif, tantôt actif, est libre, du moins en ce dernier cas; mais Spinosa ne se contredit pas à ce point, et cette activité qu'il affirme n'est point la liberté, car il demeure toujours sous-entendu pour lui, nous ne tarderons à en avoir la preuve, que c'est toujours Dieu qui, en réalité, agit en petit chez l'homme :

« Par *affection*, j'entends les états du corps qui augmentent ou diminuent, aident ou compriment la puissance d'agir du corps lui-même; j'entends en même temps par ce mot l'idée que nous avons de ces états du corps. »

Après cette définition de l'affection, vient un principe d'une admirable fécondité, la base même de la morale, le point où la morale se lie à la métaphysique, le point où Spinosa effleure, sans la voir, la notion moderne du progrès :

« Chaque chose, autant qu'il est en elle, fait effort pour persévérer dans son être, et cet effort n'est rien autre chose que l'essence même de la chose. L'esprit de l'homme, soit qu'il ait des idées claires et distinctes, soit que ses idées soient confuses ou mutilées, s'efforce de persévérer indéfiniment dans son être, et il a conscience de son effort. Rapporté à l'esprit seulement, cet effort s'appelle volonté; rapporté à la fois à l'esprit et au corps, il s'appelle *appétit*... Entre l'*appétit* et le *désir* il n'y a aucune différence, sinon que le *désir* est l'*appétit* avec conscience.

» Toute affection est accompagnée d'un accroissement ou d'une diminution de notre puissance d'agir, et d'une idée de cet accroissement ou de cette diminution. Tout accroissement de notre puissance d'agir nous donne de la JOIE, toute diminution de cette puissance nous donne de la TRISTESSE. La *joie* est donc le passage d'une perfection moindre à une perfection plus grande, la *tristesse* le passage d'une perfection plus grande à une moindre.

» Ces trois affections : le DÉSIR, la JOIE, la TRISTESSE, sont les trois affections fondamentales; toutes les autres naissent de ces trois. »

Telle est, messieurs, l'analyse des passions que nous donne Spinosa. Peu d'années auparavant, Descartes avait fait aussi une analyse des passions. Suivant Descartes, il y aurait six passions fondamentales : l'admiration, l'amour, la haine, le désir, la joie et la tristesse. Il est très-difficile de voir pourquoi il choisit ces passions plutôt que d'autres pour en faire des passions primordiales. On ne saisit aucun lien, aucune génération entre les passions primitives et les passions secondaires. Plusieurs de ces passions primitives rentrent les unes dans les autres, l'amour et le désir par exemple, l'admiration et la joie. L'analyse de Descartes est donc confuse, obscure, stérile. L'analyse de Spinosa me paraît, au contraire, admirable. Ce principe, que rien ne se perd dans l'être, que toute chose tend à persévérer dans son être, c'est-à-dire à se développer, est aussi incontestable qu'il est fécond. C'est un principe aussi vrai en physiologie qu'en philosophie. Qu'il vous arrive une mauvaise digestion, fatalement, malgré vous, à votre insu, par le seul jeu de vos organes, vous tâchez de vous remettre en santé, de même que si vous avez un chagrin, tout en vous cherche à le surmonter. Il n'y a pas d'être qui ne tende à défendre sa vie, à la maintenir, à l'accroître; ajoutons, par conséquent, ce que Spinosa n'a point affirmé explicitement, ce que M. Brothier a dit le premier clairement, que le progrès est la loi de tout être, que le progrès est la vie elle-même, que durer et progresser c'est tout un.

Ainsi donc, en résumé, trois sources d'affections : le *désir*, la *joie*, la *tristesse*. Il s'agit maintenant de vérifier ces principes, et de voir si l'ensemble des passions peut se ramener à ces trois origines. Je ne placerai pas sous vos yeux l'énumération très-complète qui en a été faite par Spinosa. Je me bornerai à citer quelques-uns des exemples nombreux qu'il apporte :

« L'*amour* est une *joie* accompagnée de l'idée de sa cause extérieure.

» La *haine* est une *tristesse* accompagnée de l'idée de sa cause extérieure.

» L'*espérance* est une *joie* mal assurée, qui provient de l'idée d'une chose future ou passée, dont l'événement nous laisse quelque doute.

» La *crainte* est une *tristesse* mal assurée, qui provient de l'idée d'une chose future ou passée dont l'événement nous laisse quelque doute.

» L'*humilité* est une *tristesse* née de ce que l'homme contemple sa tristesse.

» L'*acquiescence*....

Ce mot d'acquiescence est difficile à bien comprendre; c'est un mot forgé par Spinosa, nous y reviendrons; ce mot exprime un état de profond contentement :

» L'*acquiescence* est une *joie* née de ce que l'homme contemple sa puissance d'agir. »

Voici maintenant des exemples de désir :

« La *bienveillance* est un désir de faire du bien à celui dont nous avons compassion.

» La *colère* est un désir de faire du mal à celui que nous haïssons.

» L'*audace* est un désir de courir un danger que nos pareils redoutent.

» La *pusillanimité* est l'état de celui chez qui le désir d'agir est comprimé par la crainte d'un péril que ses égaux osent affronter. »

Après avoir établi par une longue série d'exemples, que j'abrége beaucoup, l'exactitude de l'analyse qui rattache toutes les affections aux trois affections primordiales : le désir, la tristesse et la joie, Spinosa, revenant à la division des affections qu'il a faite plus haut, affections passives, affections actives, lie la première analyse à la seconde :

« Les *affections tristes*, dit-il, ou qui se rattachent à la tristesse, sont toutes *passives*, tandis que parmi les *affections* qui se rattachent à la *joie*, les unes sont *passives*, les autres *actives*.

» Aucune affection *triste* n'est *active*, parce que la tristesse accompagne toujours une diminution de la puissance de penser, c'est-à-dire un acte passif.

» Quant aux affections *actives*, elles se rattachent toutes au *désir* et à la *joie*. »

Cette rigoureuse et féconde analyse se résume ainsi :

« J'appelle FORCE MORALE toutes les actions qui dérivent des affections qui se réfèrent à l'esprit en tant qu'il pense, et je divise la FORCE MORALE en *énergie* et *générosité*. L'*énergie* est le désir qui pousse chacun à conserver son être selon les seules lois de la raison. Par *générosité*, j'entends le désir que chacun ressent, conformément aux lois de la raison, d'aider les autres hommes et de faire amitié avec eux. La première se rapporte aux actions qui tendent à la seule utilité de celui qui agit, la seconde se rapporte aux actions qui tendent à l'utilité de celui qui agit, et en même temps à l'utilité des autres. La *tempérance*, la *présence d'esprit*, la *sobriété*, sont des espèces d'*énergie*; la *modération*, la *clémence*, sont des espèces de *générosité*. »

Malheureusement le temps ne permet point que nous nous arrêtions plus longtemps sur cette magnifique analyse des passions. — Cette troisième partie de l'*Éthique* est vraiment la moelle du livre; c'est un mémoire à consulter pour quiconque voudra, de nos jours, travailler sérieusement et scientifiquement à la grande œuvre de l'indépendance de la morale. A mon avis, Spinosa n'a rien écrit de plus grand, de plus vrai, de plus fécond. Vous retrouverez tout à l'heure, dans la quatrième et dans la cinquième partie, la trace des principes que Spinosa vient de poser; nous pouvons même le dire à l'avance, nous y retrouverons les conséquences de cette négation de la liberté, si malheureusement posée dans le premier et dans le second livre, mais en ce moment, où nous pouvons écarter cette erreur radicale, et nous arrêter exclusivement sur le troisième livre, il nous est facile de mesurer d'un coup d'œil rapide la grandeur et la fécondité de ces principes. Nous nous trouvons portés sur un terrain aussi éloigné de l'ascétisme que du sensualisme grossier; la vertu nous apparaît identique avec l'action, et le bonheur et la joie nous sont donnés comme signes de vertu. Nous sommes joyeux quand nous agissons, et nous agissons toutes les fois que nous persévérons dans l'être, toutes les fois que nous maintenons et développons notre être, selon les commandements de la Raison, cela est toujours sous-entendu. Ainsi donc, l'activité, la joie, la vertu, ces trois choses n'en font qu'une.

Mettez à la place du mot : agir, qui chez Spinosa est synonyme de connaître, et se rapporte toujours exclusivement au côté spirituel de notre être; mettez, dis-je, à la place de ce mot, le mot: TRAVAILLER, dites que le travail est le père de toutes les vertus, et que la vertu est la mère de toutes les joies, et il me semble que nous ne sommes pas très-loin de l'idéal moral du XIXe siècle !

Il ne faut point nous attarder, messieurs, dans la troisième partie; il faut quitter, après cet examen rapide, l'analyse des affections, et voir dans la quatrième partie de l'*Éthique* quelle est la situation de l'esprit humain vis-à-vis des affections, et quel empire les affections exercent sur lui. — Spinosa donne à cette portion de l'*Éthique* ce titre significatif : *De la force des affections ou de la servitude de l'homme*. La préface commence par l'explication de ce mot de servitude :

« J'appelle *servitude* l'impuissance de l'homme à gouverner et à contenir ses affections. L'homme livré aux affections ne s'appartient point ; il appartient à la fortune dans la dépendance de laquelle il est à ce point, que souvent, tout en voyant le mieux, il suit le pire. Je me propose de démontrer, dans ce traité, la cause de ce fait, et, en outre, de faire voir ce que les affections ont de bon et de mauvais. »

Avant d'aller plus loin, je vous prie de remarquer que cette proposition renferme un programme plus étendu que les promesses du titre, et vous verrez tout à l'heure que le quatrième livre de l'*Éthique* contient beaucoup de choses que ni le titre ni la préface elle-même ne nous avaient annoncées.

Le titre nous parle de la force des affections et de l'esclavage de l'homme, la préface ajoute l'examen des bonnes et des mauvaises affections, et nous trouverons, de plus, dans ce livre, ce que Spinosa appelle avec tant de force les « dictées de la raison », c'est-à-dire les règles du bien et du mal.

Les dernières parties de l'*Éthique*, la quatrième et surtout la cinquième, sont beaucoup moins bien composées que les trois premières. Mais poursuivons. Voici les définitions du bien et du mal :

« Par *bien*, j'entendrai ce que nous savons *avec certitude* nous être utile ; par *mal*, ce que nous savons *avec certitude* nous empêcher d'obtenir un bien quelconque. »

J'appuie, messieurs, sur ces mots : *avec certitude*, parce que la pensée de Spinosa n'est pas du tout qu'il faille prendre tout simplement l'*utile* pour règle du bien et du mal; il ne reconnaît d'utile que ce qui est déclaré tel par la voix souveraine de la raison. La pensée du philosophe est claire et nette, il met la *vertu originelle* à la place du *péché originel*, et, par conséquent, il ne recherche que dans la conscience de l'homme l'origine de la morale; il entend dire que si la raison et la conscience de l'homme trouvent une chose utile, cette chose est bonne; que si la raison et la conscience de l'homme trouvent une chose mauvaise, cette chose est mauvaise; il ne propose point d'autre *criterium* du bien et du mal. Mais poursuivons : voici d'abord un axiome, mais d'une telle importance, qu'une fois accepté, tout le système s'en suit. C'est par ce point que la théorie morale de Spinosa se rattache à sa théorie ontologique :

« Il n'y a dans la nature aucune chose particulière au-dessus de laquelle il n'en puisse exister une autre plus puissante et plus forte ; au contraire, au-dessus de toute chose particulière donnée, il en existe toujours une autre plus forte et plus puissante qui peut détruire la première. »

N'oubliez pas que nous avons vu dans la seconde partie, que « l'homme est une chose particulière » ; par conséquent, si la proposition que je viens de citer est vraie, il s'ensuit qu'au-dessus de toute affection particulière humaine, au-dessus de l'homme lui-même, il peut toujours se former une affection particulière plus forte, capable de détruire l'homme lui-même. Cette conséquence, invincible si les axiomes de Spinosa sont vrais, fait de la moralité de l'homme un pur accident, et scelle l'esclavage humain dans les fondements du système spinosiste, de telle façon que nous verrons tout à

l'heure l'impuissance des efforts tentés dans la cinquième partie du livre pour détruire cette chaîne.

Aussitôt qu'il a posé ce terrible axiome, Spinosa énumère les cinq causes principales de la faiblesse de l'homme vis-à-vis de ses affections passives :

« 1° L'homme fait partie de la nature, et il est impossible qu'il ne se passe en lui beaucoup de changements dont il n'est pas cause.

Cette première proposition est incontestable. Il est aussi impossible à l'homme de se dire cause de tout ce qui se passe en lui, que d'accepter, comme l'enseigne Spinosa, que la force personnelle qui est en lui, qui le constitue, puisse jamais être détruite absolument par une force plus grande. Cette réserve faite en faveur de la liberté, et nous y reviendrons, il faut reconnaître que cette distinction des passions en affections passives qui ne dépendent pas de nous et en affections actives qui dépendent de nous, qui font l'homme lui-même, est un un des grands côtés de la doctrine de Spinosa ; vérité féconde, élément nécessaire de toute conception morale.

» 2° La force par laquelle l'homme persévère dans l'être est limitée, et infiniment surpassée par la puissance des choses extérieures, d'où la conséquence que la force d'une affection passive étant définie la puissance d'une chose extérieure, il peut arriver que la force d'une ou de plusieurs affections passives l'emporte sur la force de l'homme, et que l'affection passive s'empare de lui sans qu'il puisse s'en délivrer.

Je ne fais ici qu'une remarque : cette proposition n'est que le développement de l'axiome cité plus haut.

» 3° Une affection née d'une chose présente est plus forte qu'une affection née d'une chose absente, passée ou future ; réciproquement, une affection née d'une chose que nous croyons nécessaire l'emporte sur l'affection née d'une chose contingente.

» 4° Une affection ne peut être vaincue que par une autre affection ; en conséquence, la vraie connaissance du bien et du mal, tant qu'elle n'est que vérité, ne peut vaincre ni comprimer une affection ; elle ne le peut que lorsqu'elle devient elle-même affection.

Cette observation me paraît d'une très-grande portée. La morale courante, la sagesse des nations, dit aussi « qu'un clou chasse l'autre ». La raison seule ne suffit donc point, et c'est l'observation de Spinosa, à vaincre la passion ; la passion ne peut être vaincue que par la passion. Or, n'oublions point que Spinosa ne donne à l'homme comme moyen d'action sur lui-même que la simple raison. Voilà encore une chaîne que notre philosophe ne pourra point briser.

» 5° Le désir qui naît de la vraie connaissance du bien et du mal, n'étant jamais que l'expression de notre propre puissance de connaître, peut toujours être comprimé par beaucoup d'autres désirs nés des affections qui nous assaillent. De plus, le désir qui naît de la vraie connaissance du bien et du mal, quand il s'applique à des choses contingentes et futures, peut toujours être plus aisément encore vaincu par le désir des choses présentes. »

Cette dernière cause d'esclavage, qui, non plus que la deuxième, n'est que l'application de l'axiome, est tellement puissante qu'elle étreint l'homme dans une chaîne invincible. Or, cette chaîne que Spinosa secouera tout à l'heure sans pouvoir la rompre, nous l'avons déjà dit, mais nous tenons à le répéter, c'est la chaîne dont le philosophe a forgé les premiers anneaux dans les premières lignes de l'*Éthique*, lorsque nous l'avons entendu affirmer, comme une vérité fondamentale, que l'homme n'est qu'un mode, qu'une chose contingente. Suivant Spinosa, la puissance de l'homme, même quand il se conforme à la raison, n'est qu'une puissance limitée ; son action n'est qu'une action particulière, et s'il est vrai que toute chose particulière ait au-dessus d'elle des choses plus fortes, et que toutes les choses particulières qui ne sont pas l'homme soient beaucoup plus fortes que l'homme, que voulez-vous que fasse l'homme ? Il est nécessairement esclave, et s'il est nécessairement esclave comment peut-il se faire qu'il soit responsable ? Il semble au surplus, qu'arrivé à ce point difficile, Spinosa s'épouvante lui-même de l'abîme qu'il a creusé, car il se hâte de dire :

« Je crois avoir montré pourquoi la vraie connaissance du bien et du mal excite l'esprit, et cède cependant souvent à toute espèce de passion. Je ne dis point cela pourtant pour conclure qu'il n'y ait aucune différence entre l'ignorant et l'intelligent quand il s'agit de conduire les passions ; mais il est nécessaire de connaître aussi bien l'impuissance que la puissance de notre nature pour déterminer ce que la Raison peut et ne peut point faire pour conduire les affections. Je fais remarquer, d'ailleurs, que, pour l'instant, je n'ai voulu traiter que de l'impuissance de l'homme, me réservant de parler ailleurs de la puissance de la Raison sur les affections. »

Cette explication, qu'il se donne en quelque sorte à lui-même, ne le console ni ne le rassure tout à fait ; il sent comme un vif désir de briser cette chaîne dans les replis de laquelle il vient de s'engager, et, sortant brusquement du programme qu'il s'est tracé, il se hâte de donner immédiatement le commencement de son catéchisme, c'est-à-dire de ce qu'il appelle les *Dictées de la Raison :*

« 1° La Raison ne pouvant rien demander qui soit contraire à la nature, demande que chacun s'aime lui-même, cherche son utilité (son utilité véritable), désire tout ce qui en réalité conduit l'homme à une perfection plus grande, en un mot et absolument, que chacun conserve et s'efforce de conserver son être autant qu'il est en lui. Cette proposition est aussi nécessairement vraie que celle qui dit que le tout est plus grand que la partie.

» 2° Ensuite, puisque la vertu consiste tout entière à vivre selon les lois de sa propre nature, et que personne ne peut s'efforcer de conserver son être autrement que suivant les lois de sa propre nature, il s'ensuit : premièrement, que le fondement de la vertu est l'effort même que fait l'homme pour conserver son être propre, et que le bonheur de l'homme consiste à pouvoir conserver son être ; deuxièmement, que la vertu est désirable pour elle-même.

» 3° En troisième lieu, il s'ensuit que ceux qui se suicident sont des impuissants, vaincus par des causes étrangères et tout à fait contraires à leur nature.

» 4° Quatrièmement, nous ne pouvons faire que pour conserver notre être nous n'ayons constamment besoin de choses hors de nous, ni que nous puissions vivre sans commerce avec ces choses. »

J'appelle votre attention sur ce qui suit. Jusqu'à présent nous ne voyons que la morale individuelle, et nous pouvons nous demander sur quelle base Spinosa fonde la morale sociale. Voici cette base. Chez lui, la morale sociale n'a pas d'autre fondement que la morale individuelle ; la morale est une. Je reprends :

« Parmi les choses extérieures que nous devons désirer parce qu'elles nous sont utiles, nous ne pouvons en imaginer de meilleures que celles qui s'accordent tout à fait avec notre nature. En effet, si deux individus de même nature s'associent, ils forment un individu dont la puissance est plus grande que le double de la puissance de chaque associé prise à part. Il n'y a donc rien de plus utile à l'homme que l'homme. Les hommes, je le répète, ne peuvent rien désirer de plus favorable pour la conservation de leur être que de s'unir tous à tous, de façon que

tous les esprits et tous les corps, composant comme un seul esprit et comme un seul corps, tous ensemble travaillent à conserver leur être et à rechercher ce qui leur est utile.

» 5° Cinquièmement, il suit de là que les hommes qui sont gouvernés par la raison ne désirent pour eux rien qu'ils ne désirent aussi pour les autres hommes, et que, par conséquent, ils sont justes, fidèles et honnêtes. »

Ce passage, messieurs, ne rappelle-t-il point à votre pensée le souvenir d'une des maximes les plus belles et les plus profondes de Kant? D'après Kant, le *criterium* de la bonté morale consiste à se demander si l'action que l'on fait peut être étendue et généralisée. Si, étant faite par tous, elle peut être bonne pour tous, agissez hardiment, l'action est bonne.

Spinosa continue son *Catéchisme* par l'examen détaillé du caractère des différentes affections. Il fait connaître celles qui sont bonnes et celles qui sont mauvaises :

« La *compassion*, dit-il, chez l'homme qui vit suivant la Raison, est mauvaise en soi et inutile ; mauvaise, parce qu'elle est une tristesse ; inutile, parce que la Raison toute seule nous commande de faire le bien qui peut naître de la compassion, c'est-à-dire de délivrer les malheureux de la misère.

» L'*humilité* n'est pas une vertu et ne vient point de la Raison. En effet, c'est une tristesse qui naît de la contemplation que l'homme se donne de son impuissance. Or, quand l'homme se connaît à la vraie lumière de la Raison, il ne peut voir que son essence, c'est-à-dire sa puissance. Si donc en se contemplant il découvre une faiblesse, il comprend que cette faiblesse ne vient point de ce qu'il se comprend, mais de ce que sa puissance d'agir est comprimée.

» Le *repentir* n'est pas une vertu, et ne naît point de la Raison. Celui qui se repent est deux fois malheureux ou impuissant. Le *repentir* n'est pas une vertu parce qu'il est une tristesse, et il montre que celui qui l'éprouve s'est laissé vaincre; une fois par un mauvais désir, une seconde fois par la tristesse. Toutefois, les hommes vivant rarement suivant les règles de la Raison, l'humilité et le repentir, aussi bien que l'espoir et la crainte, sont plus utiles que nuisibles, et quand il faut pécher, mieux vaut pécher de ce côté ; car si les hommes qui ne sont point maîtres de leurs passions étaient tous également orgueilleux, ils n'auraient honte ni crainte de rien qui pût les enchaîner ni les comprimer. Il faut que le vulgaire tremble ou fasse trembler. Il n'est donc pas surprenant que les prophètes, qui avaient en vue l'intérêt commun, et non celui d'un petit nombre, aient prêché si fort l'humilité, la pénitence et la crainte respectueuse. En effet, ceux qui ressentent ces affections se laissent conduire plus facilement que les autres, jusqu'à ce qu'ils vivent enfin sous la loi de la Raison, de façon à être libres et à jouir du bonheur. »

Spinosa continue à faire ainsi l'énumération des passions bonnes ou mauvaises, mais, j'abrége cette énumération, qui est fort longue, et je me hâte d'arriver à ces deux passages, également remarquables :

« L'homme libre ne pense à rien moins qu'à la mort, et la sagesse consiste à méditer la vie et non la mort. »

Vous voyez qu'il est impossible de prendre plus ouvertement le contre-pied de la morale chrétienne. Voici maintenant une admirable condamnation de l'ascétisme :

« Le rire comme la plaisanterie est une pure joie, et, par conséquent, il ne peut pécher par excès, étant bon en lui-même. Rien, assurément, sinon une superstition farouche et triste, ne peut empêcher l'homme de se récréer. En quoi convient-il mieux de chasser la faim et la soif que la mélancolie? Voici, sur ce point, mes principes et mes inductions : Il n'existe ni Dieu, ni aucun être, sinon l'envieux, qui puisse se réjouir de notre faiblesse, et nous faire un mérite des larmes, des sanglots, de la crainte et de toutes les autres affections qui sont signes d'un esprit impuissant. Au contraire, plus nous sommes joyeux, et plus nous avançons dans la perfection, c'est-à-dire plus nous participons nécessairement de la nature divine. Il est donc d'un homme sage d'user des choses, et, autant que possible, d'en tirer du plaisir, mais point jusqu'à satiété, car la satiété n'est pas un plaisir. Oui, je le répète, il est d'un sage de se refaire et de se réjouir par l'usage modéré d'une bonne nourriture et d'une boisson agréable, d'aimer les parfums et la verdure des jardins, la parure, la musique, la gymnastique, le théâtre et tous les amusements qu'on peut prendre sans faire de tort. En effet, le corps de l'homme est composé de parties de diverse nature qui demandent perpétuellement des aliments nouveaux et variés, de façon que le corps et, par conséquent, l'esprit, soient également aptes à faire tout ce que leur nature comporte. »

Ne semble-t-il point, messieurs, entendre une page détachée des œuvres de Fourier? C'est avec un peu de regret que je saute un *Appendice* dans lequel Spinosa continue ce curieux catéchisme, et dont M. Prat, le nouveau traducteur de Spinosa, a eu le bon esprit de former un petit volume, qu'il a publié à part. Je n'en lis que la fin : l'opinion de Spinosa sur l'amour et sur le mariage :

« L'*amour* purement sensuel, qui n'est inspiré que par la forme, et en général tout amour qui reconnaît une autre cause que la liberté de l'esprit se change souvent en haine, à moins qu'il ne soit une espèce de délire qui excite plus souvent la discorde que la concorde. Quant au *mariage*, il est certain qu'il est conforme à la raison, si l'union ne naît point seulement des sens, mais si elle se fonde aussi sur le désir d'avoir des enfants et de les bien élever, si, de plus, chez l'homme et chez la femme, l'amour a pour cause principale non point la beauté corporelle, mais la liberté. »

L'appendice se termine ainsi :

« Puisque toutes les choses dont l'homme est cause efficiente sont nécessairement bonnes, il ne peut lui venir de mal que du côté des choses externes, à savoir, en tant qu'il fait partie de la nature, aux lois de laquelle il est forcé de se soumettre et de s'accommoder avec tant de peine. Mais la puissance humaine est tout à fait limitée et infiniment surpassée par la puissance des choses extérieures ; nous n'avons donc point le pouvoir absolu d'adapter à notre usage les choses qui sont hors de nous. Mais nous supporterons d'un esprit ferme ce qui nous arrivera de contraire à ce que demande notre utilité propre, si nous avons conscience d'avoir rempli notre office et de n'avoir pu étendre la puissance que nous avons jusqu'à éviter ces choses ; songeons, d'ailleurs, que nous ne sommes qu'une partie de toute cette nature dont nous suivons l'ordre. Si nous comprenons cela clairement et distinctement, cette partie de nous-même qui est l'intelligence et qui est la meilleure se reposera dans cette pensée et s'efforcera de persévérer dans ce repos ; car, en tant que nous sommes intelligents, nous ne pouvons rien désirer que ce qui est nécessaire, ni nous reposer que dans la vérité, et, en conséquence, lorsque nous comprenons bien ces choses, l'effort, l'activité de la meilleure partie de nous-même s'accorde et concourt avec l'ordre de la nature tout entière. »

Je me figure que ce passage est un de ceux où Gœthe, quand il était saisi de ces grandes tristesses dont les âmes des poëtes sont parfois visitées, allait chercher le calme et reprendre la sérénité. Ce passage respire, en effet, un sentiment profond, sincère et vrai de cette union mystérieuse entre l'homme et les autres êtres ; mais il y manque toujours la vraie notion, la notion complète de la liberté ! Assurément, l'homme n'est pas le maître absolu des choses ; assurément c'est une grande satisfaction que de pouvoir se rendre à soi-même témoignage que l'on a fait ce qu'on devait, c'est-à-dire ce qu'on pouvait. — Fais ce que dois, advienne que pourra, dit encore la sagesse des nations. — Certainement, c'est la première des consolations que de pouvoir se dire : j'ai fait mon devoir, j'ai rempli mon office ; je sais, de plus, que le monde est une harmonie qui devient, une harmonie progressive, et, en conséquence, je donne mon

adhésion, même aux choses que je ne puis empêcher. Mais, qu'on y fasse attention, cette consolation n'est véritable et sérieuse qu'à condition que j'aurai véritablement rempli un office, c'est-à-dire que je serai par moi-même, que je serai un agent responsable, que je ne serai pas anéanti par les choses extérieures, que je me sentirai toujours une force et une force irréductible. Sinon, quel sentiment éprouverai-je lorsque pour toute consolation je me sentirai sous la dépendance des choses extérieures, écrasé par elles sans lutte possible? Ah! quoi que vous puissiez dire, je ressentirai une tristesse mortelle, ce sera un anéantissement véritable; tout au plus, la contemplation désolante de cette nécessité invincible sous laquelle il faut que je plie fera-t-elle naître en mon cœur une amère résignation. Or, j'en appelle à Spinosa lui-même, cette résignation douloureuse n'est point la vertu. Oui, messieurs, Spinosa, malgré tous ses efforts, est lui-même écrasé par le spectacle qu'il nous donne de la servitude de l'homme; malgré lui, il laisse planer sur la fin de cette quatrième partie ce qu'il appelle lui-même un vice, une tristesse qui naît de l'absence de la liberté. Se relèvera-t-il de cette tristesse dans la cinquième partie? tiendra-t-il la promesse qu'il fait d'enseigner à l'homme une voie sûre vers la liberté? C'est ce que nous allons voir.

CH. LEMONNIER.

— La fin prochainement. —

## BULLETIN DES COURS.

### Collége de France.

PROGRAMME DES COURS LITTÉRAIRES DU SECOND SEMESTRE 1865-1866.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS. — M. AD. FRANCK (de l'Institut) expliquera les Principes philosophiques du droit public, par l'étude comparée des constitutions, les mardis, à une heure et demie, et exposera les Doctrines des principaux publicistes de la première moitié du XIX^e siècle, les samedis, à deux heures et demie.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES. — M. LABOULAYE (de l'Institut) exposera l'Histoire de l'administration et de la législation française sous le règne de Louis XVI, les lundis, à midi et demi, et il lira et commentera l'*Esprit des lois* de Montesquieu, livre VII et suivants, les vendredis, à la même heure.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — M. BAUDRILLART (de l'Institut) traitera, les mardis, à midi, de l'Impôt et des dépenses de l'État, et les vendredis à dix heures et demie, des Notions fondamentales de l'économie politique.

HISTOIRE ET MORALE. — M. ALFRED MAURY (de l'Institut) traitera, les mercredis, à midi et demi, de l'Histoire de la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours, et les samedis, à la même heure, de l'Origine et des migrations des populations européennes.

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES. — M. LÉON RENIER (de l'Institut) traitera de l'Administration des provinces de l'empire romain, les mardis, à dix heures et demie; il fera, les jeudis, à la même heure, l'Histoire des empereurs et de leurs familles par les monuments.

PHILOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE. — M. le vicomte de ROUGÉ (de l'Institut) expliquera les Principes de la grammaire égyptienne, les mercredis, et les monuments du règne de Ramsès II, les vendredis, à dix heures.

LANGUES HÉBRAÏQUE, CHALDAÏQUE ET SYRIAQUE. — M. MUNK (de l'Institut) continuera, les lundis, à deux heures, l'explication de quelques chapitres de la Genèse, avec l'Analyse grammaticale comparée du texte hébreu et de la version chaldaïque d'Onkelos, et consacrera quelques leçons à la partie chaldaïque du livre d'Esdras; les jeudis, à la même heure, il continuera les *Lamentations de Jérémie*, qu'il fera suivre de l'explication d'un choix de psaumes.

LANGUE ET LITTÉRATURE ARABE. — M. DEFRÉMERY expliquera divers morceaux de la *Chrestomathie* de Kosegarten, et le *Voyage à la Mecque*, d'Ibn Djobaïr, d'après l'édition de M. W. Wright, les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

LANGUE ET LITTÉRATURE PERSANE. — M. JULES MOHL (de l'Institut) expliquera la partie de Firdousi qui traite de l'histoire des Sassanides et le Diwan de Hafiz, les mercredis et jeudis, à dix heures.

LANGUE TURQUE. — M. PAVET DE COURTEILLE expliquera le Tarikhi Catarina et le Baber-Nâneh, en turc oriental, les mardis et vendredis, à une heure et demie.

LANGUE ET LITTÉRATURE CHINOISE ET TARTARE-MANDCHOU. — M. STANISLAS JULIEN (de l'Institut) continuera d'expliquer le Chou-k'ing (le Livre des annales impériales), avec le Commentaire de Thsaï-tch'in, les lundis et jeudis, à trois heures.

LANGUE ET LITTÉRATURE SANSKRITE. — M. FOUCAUX expliquera la parabole de l'Enfant égaré (texte bouddhique extrait du Lotus de la bonne loi), les mercredis, à onze heures, le *Livre des lois de Yâdjnavalkya*, avec le commentaire de *Vidjnânêçara*, les samedis, à la même heure.

LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUE. — M. ROSSIGNOL (de l'Institut) interprétera alternativement l'*Alceste* et le *Cyclope* d'Euripide, les deux seuls monuments qui existent d'un drame satyrique et d'un drame demi-satyrique.

ÉLOQUENCE LATINE. — M. ERNEST HAVET exposera l'histoire abrégée de l'Éloquence latine avant l'ère chrétienne, les mercredis, à deux heures. Les samedis, à la même heure, explication des textes.

POESIE LATINE. — M. GASTON BOISSIER traitera, les lundis, à midi et demi, de Juvénal et de la société romaine sous l'empire; les jeudis, à la même heure, il expliquera les *Satires* d'Horace, et à cette occasion, fera l'histoire de la satire à Rome.

PHILOSOPHIE GRECQUE ET LATINE. — M. CHARLES LÉVÊQUE (de l'Institut) exposera, les vendredis, à deux heures, l'Histoire de l'école néo-platonicienne d'Athènes (Proclus, ses maîtres et ses successeurs); les mardis, à dix heures trois quarts, explication des textes.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE. — M. PAULIN PARIS (de l'Institut) étudiera les poésies du XIII^e et du XIII^e siècle relatives aux croisades, les lundis et jeudis, à deux heures.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE. — M. LOUIS DE LOMÉNIE étudiera la correspondance de quelques écrivains illustres du XVII^e et du XVIII^e siècle, les mercredis à deux heures et demie, et les samedis à onze heures et demie.

LANGUES ET LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES DE L'EUROPE MODERNE. — M. PHILARÈTE CHASLES donnera, les mardis, à trois heures, l'Histoire comparative des littératures du nord et du midi de l'Europe, pendant les années 1860, 1861, 1862 (Roman, Drame, Histoire).

Les lundis à la même heure explication des textes.

LANGUE ET LITTÉRATURE SLAVE. — M. ALEXANDRE CHODZKO traitera de la Littérature russe depuis Pierre I^er jusqu'à Alexandre II, les lundis, à midi et demi; les mercredis, à la même heure, il expliquera un choix de textes y relatifs.

GRAMMAIRE COMPARÉE. — M. MICHEL BRÉAL exposera, les lundis, à onze heures, les principes de la grammaire comparée du sanskrit, du grec, du latin et des langues germaniques; les jeudis, à la même heure, il fera l'analyse étymologique et grammaticale d'un texte latin.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 21 — 21 AVRIL 1866


Paris, 20 avril 1866.

Avant qu'on ne lise le discours de M. Guizot que nous sommes heureux de pouvoir publier, il est juste que nous disions quelques mots de la Société de l'histoire du protestantisme français, au sein de laquelle il a été prononcé. Fondée en 1852, elle s'est proposé jusqu'à présent de reconstituer les archives dispersées des protestants de France, de faire entrer le protestantisme dans ce grand travail de rénovation historique qui, de notre temps, ressuscite le passé dans tous ses détails à force de recherches et d'investigations. Elle publie un *Bulletin* mensuel, qui est un précieux répertoire de documents de toute nature : lettres de réformateurs et de martyrs, actes des assemblées politiques ou synodales des protestants, correspondances avec les Églises étrangères, mémoires de réfugiés de la Révocation, complaintes du Désert, registres des galères, Bibles de famille portant inscrites à la première page les épreuves et les délivrances domestiques, etc. En outre, ce *Bulletin*, sans cesser d'être un recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des protestants français, publie maintenant des études historiques faites d'après ces documents. Deux de ces études : la *Jeunesse de Renée de France*, par M. Jules Bonnet, et l'*Histoire d'une rue de Paris*, par M. le pasteur Athanase Coquerel fils, ont été lues à l'assemblée générale, qu'avaient ouverte le discours de M. Guizot et le rapport de M. Fernand Schickler, président, sur les travaux de la Société.

— M. Laboulaye reprendra son cours du Collége de France le lundi 30 avril.

---

### TEMPLE DE L'ORATOIRE.

**Assemblée annuelle de la Société de l'histoire du protestantisme français.**

DISCOURS DE M. GUIZOT
(président honoraire).

Messieurs,

La réunion de ce jour n'est pas seulement le retour périodique de vos réunions annuelles; elle a quelque chose de plus à vous offrir que le compte rendu de vos travaux ordinaires. Jusqu'ici, la recherche et la publication des documents relatifs à l'histoire du protestantisme français ont été la seule préoccupation, le seul travail de notre Société; cette année, à la suite d'une expérience déjà longue, votre comité a pris des résolutions nouvelles, et le cercle de ses efforts s'est élargi. Son zèle et ses soins ne se bornent plus à faire imprimer des pièces inédites ou oubliées; nos prochains travaux embrasseront, ils embrassent déjà d'autres moyens de tendre au même but. Aux textes anciens que nous tirons de l'ombre, nous ajouterons désormais des études historiques sur les hommes considérables qui ont appartenu à notre Église, sur les événements auxquels ils ont pris part, sur les vicissitudes de leurs laborieuses et glorieuses destinées. En même temps, nous nous proposons de donner à nos lecteurs une bibliographie étendue, complète, des publications diverses qui viennent, chaque jour et de tous les pays, jeter quelque lumière sur le passé du protestantisme français. Enfin, nous voulons fonder une bibliothèque où ceux qui désirent connaître ou retracer notre passé puissent trouver les aliments de leur curiosité pieuse ou les éléments de leurs travaux. Je me souviens d'avoir vu en Angleterre une bibliothèque fondée par M. Williams, uniquement consacrée à l'histoire des dissidents anglais et à leurs œuvres. Eh bien! le catalogue de cette bibliothèque toute spéciale forme à lui seul deux volumes in-octavo, et chacun est assuré de trouver là, sur l'histoire et les travaux des Églises dissidentes d'Angleterre, des ressources qu'il chercherait inutilement ailleurs. Notre champ, messieurs, est bien plus vaste, et notre bibliothèque est à peine commencée; elle n'a pas encore un local qui soit à elle et où elle puisse s'étendre; elle n'existe que grâce à l'hospitalité que lui donne, dans sa propre maison, le président de votre comité, M. Fernand Schickler. Mais avec du temps, avec du zèle, avec votre concours, elle peut et doit prospérer; c'est une entreprise très-utile, et nous vous la recommandons.

Indépendamment de ces études, de cette bibliographie, de cette bibliothèque dont je viens de vous parler, votre comité compte aussi soit ouvrir des concours, soit proposer des réunions spéciales, destinées à la commémoration des grands événements de notre histoire. Mais ne croyez pas, messieurs, que ces efforts ou ces pro-

jets nouveaux doivent nous faire négliger ce qui avait été jusqu'ici le but de notre Société, je veux dire la découverte et la diffusion des documents du XVI^e, du XVII^e et du XVIII^e siècle. La collection de notre *Bulletin*, depuis quatorze années, montre trop bien l'importance d'une telle tâche pour nous permettre d'y renoncer. C'est là, c'est dans les papiers de leur propre temps que les personnages de l'histoire parlent, marchent, se dessinent, se colorent, revivent tout entiers sous nos yeux, bien mieux que dans les récits les plus brillants des écrivains postérieurs. J'ai entre les mains, en ce moment même, un livre récent, un recueil de lettres des réformateurs dans les pays de langue française, réunies et annotées par M. Herminjard; les lettres y sont rangées d'après leurs dates, les notes sont pleines des faits les plus substantiels et les plus précis, chacun de nos réformateurs apparaît là avec la physionomie et les sentiments qui lui sont propres; nulle part on ne peut mieux apprendre à entrer directement et familièrement en contact avec eux. Tous les recueils de ce genre, dans toutes les parties de l'histoire, tiennent désormais la première place. Ils ont un double avantage : ils remettent devant nous l'histoire vraie, la vivante image de ce qui n'est plus, et, par cette résurrection du passé, ils réveillent, ils perpétuent dans nos cœurs des sentiments qui n'y doivent pas périr. J'ai quelquefois entendu exprimer des inquiétudes sur notre Société et sur l'effet de ses travaux : cette histoire qui nous occupe, c'est l'histoire des discordes religieuses et des calamités, des iniquités qui, à leur suite, ont si longtemps affligé et ensanglanté la France; ce sont là, dit-on, des souvenirs irritants, et il vaudrait mieux les laisser dormir.

Personne, messieurs, ne désire plus que moi que toutes les anciennes et mauvaises passions demeurent à jamais endormies; personne ne désire davantage qu'entre les diverses Églises chrétiennes la paix règne au sein de la liberté, et que nous ayons toujours, les uns envers les autres, un esprit large et un cœur doux. Mais là où il y a eu beaucoup de fautes commises et beaucoup de maux soufferts, ce n'est pas à l'oubli qu'il faut demander d'en empêcher le retour; les nations qui oublient leurs maux et leurs fautes s'exposent par là à les voir toujours recommencer. C'est un devoir impérieux, pour les sociétés comme pour les hommes, de sonder sans cesse, de scruter sévèrement leur passé, et de se souvenir pour se repentir. Il est bon pour nous de revoir constamment tout ce que la liberté religieuse a coûté à nos pères; en voyant ce qu'elle leur a coûté, nous sentirons d'autant mieux ce qu'elle vaut et l'attachement que nous lui devons. Nous sommes parfois injustes envers notre temps, et ce qui lui manque nous fait oublier parfois ce qu'il possède; la liberté religieuse est un de ces biens qui nous sont désormais acquis, et nous ne saurions trop nous rappeler comment elle a été conquise, afin d'apprendre à la garder toujours et à la développer de plus en plus. C'est par leur persévérance indomptable que les protestants ont conquis en France la liberté religieuse. Ils ont été persécutés, bannis, mis hors la loi; on a pu les croire anéantis; mais malgré toutes les apparences et à travers toutes les épreuves, ils ont persévéré de telle sorte, que, lorsque la liberté a reparu, on a vu de tous côtés reparaître avec elle un fond de protestantisme populaire, une part considérable de peuple protestant qui, en silence et en deuil, avait attendu sans abdiquer. Telle est la leçon, messieurs, qui ressort de notre histoire, et en même temps qu'elle nous enseigne quelle récompense est assurée à ceux qui persévèrent, elle nous enseigne aussi quel est le secret de cette persévérance et la force qui la soutient. C'est la foi chrétienne qui a fait la constance protestante pendant les trois derniers siècles, comme elle avait fait, pendant les trois premiers siècles de notre ère, la constance des apôtres et des martyrs. Aucune opinion, aucune conviction purement humaine n'auraient suffi à soutenir tant d'âmes dans une si longue lutte, contre des ennemis si redoutables et contre tant de raisons terrestres de désespérer. Je sais tout ce que les croyances politiques ou philosophiques peuvent inspirer de courage et de dévouement; mais jamais elles n'ont fourni, jamais elles ne fourniront au monde des exemples de fermeté qui puissent être comparés à ceux dont la foi religieuse a été le mobile. La foi en Dieu, la foi en la présence constante et l'action surnaturelle de Dieu dans les affaires humaines, est seule capable de pareils miracles; seule elle est invincible et rend invincibles ceux qui en sont possédés. Soyons attentifs à ces leçons de notre histoire, gardons tout entier cet héritage de nos pères, recueillons tous les témoignages de leur persévérance et de leur foi, et en travaillant à remettre leurs souvenirs en lumière et en honneur, veillons sur nous-mêmes pour mettre à profit leurs exemples comme leurs conquêtes; apprenons d'eux à être constants et croyants, afin de mériter à notre tour et de conserver ce bien immense de la liberté religieuse qui leur faisait défaut, et qu'ils ont si chèrement acheté pour nous le léguer.

---

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. CH. LEMONNIER.

### La morale de Spinosa (1).

Voyons comment Spinosa tient la promesse qu'il a faite d'enseigner à l'homme une voie sûre vers la liberté :

« J'arrive enfin, dit Spinosa dans l'*Éthique*, à cette dernière partie, où je traite de la route qui conduit à la liberté. Je traiterai, dans cette partie, de la puissance de la raison, faisant voir ce qu'elle peut sur les affections, et, ensuite, en quoi consiste la liberté de l'esprit ou le bonheur; par où l'on découvrira combien celui qui sait l'emporte sur l'ignorant. C'est à la médecine et à la logique qu'il revient d'enseigner com-

(1) Suite et fin. — Voyez les numéros 19 et 20.

ment on doit soigner le corps et perfectionner l'entendement pour qu'ils puissent s'acquitter de leur office; ici, comme je l'ai déjà dit, je traiterai seulement de la puissance de l'esprit ou de la Raison, montrant, avant tout, quel empire elle a, et dans quelle étendue, pour contenir et diriger les affections, car j'ai déjà fait voir plus haut que nous n'avions point sur nous-mêmes un empire absolu. »

Spinosa fait une critique très-amère du stoïcisme et de la doctrine de Descartes. Il reproche aux stoïciens d'avoir professé que l'homme avait un empire absolu sur ses passions; il raille Descartes de son invention de la glande pinéale, et de cette théorie, qu'il a cherché à établir d'après des procédés renouvelés des stoïciens, de l'autorité sans limite que l'homme aurait sur lui-même.

« En conséquence, dit-il à la fin de sa préface, comme la puissance de l'esprit, ainsi que je l'ai fait voir, est toute dans l'intelligence, nous ferons consister dans la seule connaissance que peut acquérir l'esprit le remède des affections que tous les hommes ressentent, je crois, mais que tous n'observent pas avec soin et ne voient point distinctement, et de cette connaissance nous déduirons tout ce qui touche au bonheur. »

Nous avons vu que, suivant Spinosa, il y avait cinq causes d'esclavage de l'esprit humain. Ici, nous allons trouver cinq remèdes contre ces cinq causes d'esclavage, cinq moyens de devenir libres, qui tous les cinq se résument, vous venez de le voir, dans le développement de l'activité humaine, laquelle, selon Spinosa, consiste essentiellement, et même tout entière, dans la connaissance :

« Le premier remède consiste à connaître clairement et distinctement nos affections, car, dès l'instant que nous avons d'une affection une idée claire et complète, de *passive* qu'elle était cette affection devient *active*, c'est-à-dire bonne, parce qu'elle est placée sous notre puissance.

» Le second remède consiste à séparer, comme nous pouvons toujours le faire, l'affection de la cause externe dont l'idée l'accompagne, parce que, séparée de cette cause, l'affection deviendra claire, distincte, et bonne par conséquent.

» Troisième remède, la considération du *temps*, qui rend les affections se rapportant aux choses clairement intelligibles plus fortes que celles qui se rapportent aux choses imparfaitement connues. »

Je n'ai pas moi-même, je dois le dire, très-bien compris cette proposition de Spinosa. Il me semble pourtant qu'elle signifie à peu près ce que je vais dire : quand nous ressentons une affection, un désir, le désir de boire un verre d'absinthe, par exemple, c'est un désir présent que nous ressentons; si, faisant abstraction de la pensée du plaisir actuel que nous allons nous procurer, nous nous plaçons en présence de cette idée que l'habitude de boire de l'absinthe nous dégradera moralement, intellectuellement et physiquement, nous perdrons ou du moins nous annulerons notre goût pour l'absinthe. Voilà, je crois, un exemple de ce que Spinosa entend par la considération du temps. Cette énumération des moyens que possède l'homme d'échapper à la tyrannie des passions se termine par les deux considérations que voici :

« Nous pouvons tirer parti du grand nombre de causes qui engendrent des affections se rapportant aux propriétés générales et communes des choses, parce que les idées des propriétés communes des choses sont toujours claires et distinctes.

» Enfin, tirant parti de ce qu'on appelle l'association des idées, nous pourrons associer et enchaîner nos idées, de façon que, lorsqu'un objet se présente, la série d'idées que nous avons eu le soin de rattacher à cet objet se déroule spontanément. »

Spinosa nous donne l'exemple suivant. Parmi les maximes morales dont se compose son catéchisme, et que j'ai laissées de côté pour abréger, il y a celle-ci : « Ce n'est point par la haine que vous pourrez vaincre la haine, c'est par l'amour. » La conséquence pratique, c'est que si nous voulons paralyser la haine des autres, il faut les aimer. Eh bien! n'attendons pas, pour appliquer cette maxime, le moment où nous serons frappés par la méchanceté des hommes, il serait trop tard, la colère du moment nous emporterait; mais, à l'avance, associons à l'idée des injures qui peuvent nous atteindre le souvenir de cette maxime; de cette façon, au moment où l'injure se fera sentir, nous penserons forcément au précepte, et soutenus par la raison nous serons plus forts pour résister aux mauvais conseils du ressentiment.

Voilà, messieurs, tous les remèdes que Spinosa donne à l'homme pour l'affranchir de ses passions. Voyons comment l'intelligence peut en user au profit de la liberté. J'ai déjà dit combien ces remèdes me paraissaient faibles si l'on persiste, avec Spinosa, à ne voir dans l'homme qu'un mode divin, qu'une manière d'être, et non pas un être véritable, c'est-à-dire existant par lui-même. Vous allez décider si j'ai raison.

Vous n'avez pas oublié que parmi les causes d'esclavage de l'homme, Spinosa a placé cette vérité, ou, pour mieux dire, cet aphorisme donné pour une vérité : que la connaissance du bien et du mal n'est pas, à elle seule, suffisante pour nous détourner du mal, la connaissance n'ayant que la force et l'étendue de la pensée de l'homme, et l'homme étant une chose finie, contingente, dont la puissance peut aisément, à toute minute, être surpassée par la puissance des choses extérieures. S'il en est véritablement ainsi, ce sera donc un grand hasard que nous puissions faire résistance contre les passions, et, en face de cette vérité écrasante (si c'est une vérité), il faut bien reconnaître que cette cinquième partie de l'*Éthique*, qui devait nous indiquer le remède aux maux décrits dans la quatrième, ne nous apporte, en réalité, que d'insuffisants palliatifs, et qu'en fin de compte tout ce labeur de l'*Éthique*, ce travail gigantesque d'une des plus hautes intelligences qui aient honoré l'humanité, ce dévouement au bien, cette pureté d'un cœur qui n'a jamais battu que pour le bien, pour le vrai, pour le beau, pour le saint, vient se heurter contre un rempart infranchissable, et nous laisse écrasés sous cette évidence désolante, que l'homme est, au fond, le jouet des affections qui naissent chez lui du dehors, et que la seule consolation sérieuse qui lui demeure dans son esclavage est la résignation aux lois souveraines du grand Tout, dont il n'est qu'une partie consciente, mais involontaire!

« La puissance de l'esprit est toute dans la connaissance, son impuissance dans la privation de la connaissance. Il en résulte que l'esprit le plus passif est celui qui est en grande partie formé d'idées confuses et incomplètes, et qu'au contraire l'esprit le plus actif est celui qui possède le plus d'idées claires et distinctes; en sorte que bien que le second ait autant d'idées incomplètes que le premier, il se distingue cependant plus par les idées qui viennent de la puissance humaine que par celles qui accusent sa faiblesse. »

Ces paroles sont très-vraies, très-justes, et montrent dans une grande clarté combien la culture de l'intelligence et le développement de la raison sont nécessaires à la conduite de la vie, quelle part considérable ils tiennent dans la formation, le maintien et l'accroissement de la moralité; mais quelque fondées, quelque utiles que soient ces observations, elles ne changent rien aux conclusions auxquelles nous étions arrivés tout à l'heure.

Ici, messieurs, je dois placer une espèce de hors-d'œuvre tellement important que je vous demande la permission de ne point le passer sous silence. Spinosa a raisonné jusqu'ici sans s'inquiéter de l'immortalité de l'âme, et dans certaine proposition que j'ai négligée pour aller plus vite, il dit clairement que la Raison ne peut produire en faveur de l'immortalité aucune preuve décisive, mais il ajoute que cette absence de preuves n'est pas une raison de ne pas être vertueux, que la morale n'a pas besoin de cette croyance à l'immortalité, et qu'elle est à elle-même sa meilleure sanction :

« J'ai terminé ce que j'avais à dire sur la vie présente ; il est temps que je passe maintenant à ce qui se rapporte à la durée de l'esprit sans relation avec le corps.

» Quand même nous ne saurions pas que notre esprit est éternel, néanmoins la piété et la religion, et absolument toutes les vertus que nous avons montrées se rapportant à l'*energie* et la *générosité*, seraient toujours au premier rang des prescriptions de la Raison. Le vulgaire est persuadé du contraire ; la plupart paraissent croire qu'ils ne sont libres que lorsqu'ils obéissent à leurs passions. Ils tiennent tout ce qui se rapporte à la *force d'âme* pour un fardeau qu'ils espèrent déposer après la mort, en récompense de leur piété et de leur religion ; et même cette espérance n'est pas le seul motif qui les pousse à vivre suivant les préceptes de la loi divine, autant que le permettent leur faiblesse et leur fragilité; ils craignent surtout d'être punis, après la mort, par des supplices cruels. Si les hommes perdaient cet espoir et cette crainte, s'ils croyaient, au contraire, que les âmes périssent avec le corps, ils reviendraient à leur naturel et aimeraient mieux se livrer à la passion et à la fortune que de se maîtriser eux-mêmes. — Cela me paraît aussi absurde que de vouloir, dans la fausse croyance qu'on aurait de ne pouvoir se nourrir de bons aliments, se gorger de poisons mortels. Celui qui, croyant que son âme n'est pas immortelle, aime mieux, à cause de cela, vivre follement et sans raison, me paraît tellement absurde qu'il ne mérite point qu'on parle de lui. La récompense de la vérité est la vérité même et non la béatitude. La joie que donne la vertu ne vient point de ce que nous pouvons par elle vaincre nos passions; c'est, au contraire, parce que la vertu nous donne la joie que nous triomphons des passions. »

Nous touchons maintenant à la fin de l'*Éthique*, et voici dans quels termes Spinosa donne lui-même la conclusion d'un livre pour lequel on peut dire qu'il vécut :

« C'est ici que je termine tout ce que j'avais à dire de la puissance de l'esprit contre les affections, et ce que je voulais montrer touchant la liberté. On voit par ces choses combien l'homme instruit vaut plus que l'ignorant qui agit par la seule passion. En effet, l'ignorant est agité de mille manières par les influences extérieures, et ne conquiert jamais le vrai repos. Il vit comme inconscient, et de lui-même, et de Dieu, et des choses. Il ne cesse d'être passif qu'en cessant d'être; tandis, au contraire, que celui qui sait, le sage, est à peine remué dans son esprit; conscient de Dieu et d'une nécessité des choses éternelle et certaine, il ne cesse jamais d'être, mais s'empare pour toujours de la vraie tranquillité. Si la voie par où j'ai montré qu'on arrive à ce but paraît très-difficile, il est possible cependant de la trouver, et certes ce qu'il est si rare de trouver doit être d'une conquête pénible. En effet, si le salut était sous la main et pouvait se rencontrer sans grande peine, comment serait-il négligé à peu près par tous? Mais les grandes choses sont aussi difficiles qu'elles sont rares ! »

Je puis dire, messieurs, que cette dernière page résume Spinosa, ou plutôt résume sa vie ; il y a mis, avec une admirable simplicité, à la fois son génie et son cœur. Vous voyez de vos yeux que, toute réserve faite en faveur de la liberté, absente malheureusement de cette dernière page aussi bien que de tout le livre, cette morale resplendit d'un éclat admirable. Ce désir invincible que tout être ressent de persévérer, de se développer suivant sa nature propre, c'est le bien même, c'est la vertu avertie par la joie, signe de développement et de perfectionnement, avertie par la tristesse, signe de décadence et de déchéance, de se tenir à la fois à une distance égale de l'ascétisme et de l'égoïsme grossier. Oui, cette base me paraît le vrai fondement de la morale; oui, cette morale est vraie et tout à la fois positive et pleinement satisfaisante pour l'idéal, mais à à quelle condition? A la condition que l'être sentira qu'il est lui-même un agent moral, non point maître et créateur absolu de tous ses actes, mais assez maître pour se sentir et pour être responsable devant tous les autres. Descartes est pour beaucoup, je le crois, dans l'erreur fondamentale de Spinosa, qui pour éviter une exagération est tombé dans l'exagération opposée. Je me persuade que si le cartésianisme n'avait pas été devant Spinosa, niant complétement la passivité de l'homme et attribuant à la liberté un pouvoir absolu sur les choses, je me persuade que Spinosa n'eût pas commis l'erreur considérable qui se trouve au commencement de l'*Éthique*, et qui, vous le voyez, par une logique très-rigoureuse, malgré le changement de méthode que nous avons remarqué dans la troisième partie, a gâté toute l'*Éthique*.

Permettez-moi de rendre à Spinosa l'hommage le plus digne qu'on puisse offrir au génie : c'est de le critiquer.

Une doctrine morale complète doit satisfaire à quatre conditions. Elle doit : 1° indiquer une loi morale ; 2° préciser l'objet de cette loi, c'est-à-dire ce que les moralistes ont appelé le souverain bien; 3° puis, offrir une analyse fidèle et complète des passions; 4° enfin, elle doit présenter des applications pratiques, donner un catéchisme. Examinons très-rapidement comment Spinosa satisfait ou ne satisfait pas à ces quatre conditions.

Je commence par les applications pratiques. Je ne vous ai pas lu tout le catéchisme de Spinosa, mais je crois que j'en ai lu assez pour rencontrer dans vos consciences des froissements. Quand vous avez entendu Spinosa déclarer que la compassion était presque un vice, vous avez été froissés. Il ajoute bien, je le sais et je l'ai fait remarquer, que la compassion est un vice parce qu'elle est une tristesse, une faiblesse chez celui qui l'éprouve, et que l'homme qui obéit à la Raison n'a pas besoin d'être compatissant, puisque la Raison toute seule lui commande impérieusement de faire, en son nom, ce qu'il ferait par compassion; mais, à mon gré, ni cette observation ni ce faux raisonnement ne

peuvent nous satisfaire. Il y a du vrai dans ce raisonnement, mais cette vérité blesse le sentiment. Quand vous avez entendu dire que le repentir était un vice, vous avez souri, et en même temps vous avez ressenti une sorte d'indignation, et, enfin, lorsque je vous ai fait remarquer très-rapidement, — le temps dont je disposai ne me permettant pas d'insister davantage, — quand je vous ai fait remarquer quel était chez Spinosa le fondement de la société; quand je vous ai montré comment Spinosa, trouvant dans son cœur une admirable définition de l'association, était conduit, par esprit de système, à s'appuyer exclusivement, dans la pratique, sur la considération de l'utile, ne craignant point d'affirmer que c'est uniquement parce que l'homme est utile à l'homme que les sociétés humaines existent, vous avez encore été tristement impressionnés, et vous vous êtes souvenus peut-être de ce grand mot qui, longtemps avant le christianisme, fit lever dans le cirque le peuple romain tout entier, lorsque Térence mit dans la bouche d'un acteur ce vers célèbre :

Homo sum, nihil humani a me alienum puto.

Oui, ce moment, le premier dans l'histoire où l'humanité se soit consacrée, ait pris conscience d'elle-même, ce moment où le peuple romain, levé tout entier, eut l'honneur d'affirmer l'avenir sur les ruines croulantes d'un passé qui allait disparaître, ce moment est très-beau. Or, cela n'est peut-être pas aussi raisonnable que l'*Éthique*, mais cela est plus humain. Voilà pourquoi ce vers, que Térence écrivit peut-être sans en comprendre lui-même tout le sens et la grandeur, a donné place au poëte dans le temple même de la philosophie. Certes, je ne veux pas accuser Spinosa d'avoir manqué de sentiment, rien ne serait plus injuste que cette accusation ; un grand souffle de passion se dégage, au contraire, de cette masse de théorèmes, d'axiomes, de corollaires, de propositions qui forment la charpente de l'*Éthique*; mais l'esprit de système déborde, et comme Spinosa fait une analyse incomplète de l'homme, et comme il ne voit que l'activité physique et intellectuelle, comme il oublie l'amour, la charité, il nous froisse souvent dans sa morale. Nous ne pouvons le réfuter par le raisonnement, mais nous le réfutons par le cœur, et cette critique en vaut une autre! C'est là, je le crois, une critique fondée de son catéchisme. Un catéchisme qui n'obtient pas l'assentiment unanime de la conscience de tous n'est pas le vrai catéchisme.

Je suis amené par ce que je viens de dire à faire l'analyse des passions telle que la donne Spinosa. J'ai remarqué déjà que tout en appuyant cette analyse sur les modifications que l'être fait en lui-même, Spinosa n'avait pas aperçu la claire et pleine notion du progrès. Mais cette critique est insuffisante; la critique la plus générale à faire de l'analyse des passions est celle que je viens de donner. Quand Spinosa analyse l'homme, quand il y trouve seulement le *désir*, la *joie* et la *tristesse*, c'est-à-dire, après tout, seulement des modes d'existence; quand il ensevelit, selon l'expression de Jean Reynaud, « la volonté dans l'intelligence»; quand il met tout l'être dans la seule connaissance, il fait une analyse incomplète. Oui, il n'y a pas d'autre bien humain que le développement de l'homme; oui, le progrès est le souverain bien; cela est vrai. C'est, je crois l'avoir déjà dit, la *vertu originelle* à la place du *péché originel;* cela me paraît pleinement conforme à la conscience actuelle de l'humanité. Mais n'oublions pas la charité, le sentiment, l'amour; ne plaçons pas tout l'homme dans la connaissance, voyons-le dans son entier.

Cette même inconséquence, cette même lacune (c'est plutôt une lacune qu'une inconséquence), va se retrouver quand nous examinerons quel est le souverain bien. Le souverain bien, c'est l'état de l'âme pour lequel Spinosa a forgé un mot sur lequel j'ai déjà appelé votre attention, le mot *acquiescence*. C'est à la fois la *connaissance*, l'*adhésion* et le *repos*. Ce mot n'est pas dans la langue latine, Spinosa, nous le répétons, l'a forgé. Eh bien! ce n'est pas seulement parce que l'amour, la charité manquent, que cette définition du souverain bien est incomplète — et ici nous touchons à la grande lacune du système, l'absence de liberté, — elle est incomplète parce que, dans ce repos absolu de l'homme qui s'y réfugie après avoir fait ce qu'il a pu, il y a un renoncement, un abandon, un anéantissement de soi-même, qui ressemble bien plus au paradis boudhiste ou chrétien qu'à l'idéal que l'humanité conçoit en 1866. Non certes, cette béatitude dolente et résignée n'est pas le souverain bien tel que ce siècle le rêve! Nous sommes des travailleurs, nous nous sentons actifs, nous voulons être responsables, autonomes, et, par conséquent, nous ne voulons point d'un repos sans fin, d'un repos éternel; nous n'avons point l'ambition du repos. Nous voulons bien nous associer, combiner nos efforts; nous acceptons des deux mains cette magnifique description de l'association que Spinosa a tirée de son cœur, mais nous n'acceptons point son paradis de béats; lui-même n'a pu s'empêcher d'écrire le mot : béatitude. Eh bien! la félicité à laquelle nous aspirons aujourd'hui n'est pas la *béatitude*. Ce dont nous avons soif, c'est de la joie éternellement renaissante du travail heureux.

J'arrive à la dernière critique, la dernière et la plus radicale : il n'y a point de loi morale chez Spinosa. Il n'y a de loi morale humaine, à proprement parler, que là où il y a un agent humain, c'est-à-dire un agent responsable : sinon vous faites la morale de l'homme comme vous feriez la morale du cheval! C'est une morale sans moralité! Naturaliste, vous pouvez observer les mœurs des abeilles dans leurs ruches, celle des pucerons sur leurs rosiers; vous décrirez les mœurs des unes et des autres, mais si les pucerons du rosier n'ont pas d'autonomie, vous aurez fait un manuel du jardinier, vous n'aurez pas fait un manuel de morale. Pour faire un manuel de morale, il faut s'appuyer sur l'affirmation de la liberté humaine;

sans cela il n'y a pas de moralité, partant point de morale!

Eh bien! il y a une chose très-curieuse, c'est que Spinosa n'a pas paru se douter de cette nécessité, et je crois que les hommes du XVII^e siècle, en effet, ne la connaissaient pas.

Je trouve dans sa correspondance deux objections que lui font Oldenburg et Van Blyenbergh. Ils s'inquiètent beaucoup de ce que Dieu va devenir dans sa théorie; ils lui disent d'abord : « Mais vous soumettez Dieu au destin! » et puis ils ajoutent : «Mais il n'y a plus de moralité; avec vos doctrines, que deviennent les lois divines et humaines si tout dépend d'une nécessité fatale?» Spinosa répond très-bien à la première objection, il dit : «Je ne soumets pas Dieu au destin quand je dis que Dieu existe par lui-même, qu'il est nécessairement ce qu'il est; cela résulte de son existence même; puisqu'il est d'une certaine façon et que personne ne l'a fait, tout le monde comprend que Dieu ne peut faire autrement que de se commander à lui-même, et cela n'est pas le soumettre au destin.» Cette réponse est très-forte.

Quant à la seconde objection, que son système détruit les lois divines et humaines, Spinosa fait une réponse excellente pour des athées et des déistes, mais qui n'est pas bonne pour nous. Pour tous les êtres, en effet, au moins pour tous ceux qui nous paraissent doués de sensibilité, il y a un bien et un mal, c'est-à-dire des faits qui leur donnent de la tristesse ou de la joie; tous ces êtres, aussi bien que l'homme, désirent ce qui leur est bon et fuient ce qui leur est mauvais. On peut donc, en recueillant par l'observation les faits qui les réjouissent et ceux qui les attristent, faire pour eux une morale et un catéchisme. Mais quand il s'agit de l'homme, de la morale humaine, la première question est de savoir si, quand l'homme agit, c'est *lui* qui agit, ou Dieu, ou la Nature. En un seul mot, le fondement de la morale, telle que l'homme la conçoit pour lui, c'est la responsabilité, partant l'autonomie de l'agent. Je sais bien que Spinosa, à qui l'objection fut faite par ses amis dès qu'ils connurent l'*Ethique*, et notamment par Oldenburg, dès 1663, répond : « Que vous importe l'autonomie de l'homme? Quelle différence y a-t-il entre l'institution du bien et du mal par l'arbitraire divin, *judice Deo*, par la volonté souveraine d'un Dieu tel que vous le concevez, ou bien par la nécessité même des choses? Est-ce que les lois morales en sont plus ou moins bonnes? Est-ce que les hommes en sont moins guidés par l'espérance ou par la crainte?» Voilà la réponse qu'il fait, et cette réponse est bonne pour ceux auxquels il l'adresse. En effet, que je sois créé de toutes pièces par un Dieu, et que, par conséquent, il n'y ait rien en moi qui ne me vienne de ce Dieu, ou que je sorte d'une Nécessité éternelle des choses, je n'en suis pas plus libre; je n'ai pas plus ma responsabilité dans le premier cas que dans le second. Quand je tue, je tue parce que je suis créé de façon à tuer; quand je m'abstiens de faire le mal, c'est parce que je suis créé de façon à m'en abstenir. Eh bien! si au lieu de dire que je suis créé, je dis que je suis un des modes infinis d'une Nature immanente, les choses se passent de la même manière. Cela me paraît incontestable, et, encore un coup, la réponse que Spinosa fit à Oldenburg est bonne contre Oldenburg. Elle vaut contre les athées et contre les déistes, mais elle ne vaut pas contre nous, qui demandons que la loi morale s'appuie sur l'autonomie de l'homme, et qui posons obstinément ce dilemme: ou il y a une loi morale et l'homme est responsable, ou bien l'homme n'a pas de responsabilité et il n'y a pas non plus de loi morale. Si nous choisissons la seconde branche du dilemme, disons qu'il y a des règles de ce qui est utile et de ce qui ne l'est pas, du bon et du nuisible, mais ne disons pas qu'il y a un bien moral. Le bien moral réside non-seulement dans la connaissance que nous avons de ce qui est bien et de ce qui est mal, mais dans le choix libre que, suivant qu'il nous plaît, nous faisons nous-mêmes, non pas un autre pour nous, de l'un ou de l'autre. Pour qu'il y ait un bien moral, il faut qu'il y ait un agent responsable; pour que l'homme soit un tel agent, il faut que l'homme soit une force personnelle, irréductible, existant par elle-même.

Voilà le mot qui fait crouler le système de Spinosa, car si vous voulez ruiner ce système il faut le ruiner dans son principe, et ce que je viens de dire est précisément la négation radicale de la doctrine de Spinosa. Il ne faut plus parler de cette nature immanente, de cette substance en soi; il faut affirmer partout l'individualité des êtres; il faut affirmer leur association, mais il faut affirmer en même temps leur autonomie et la personnalité de ceux pour qui vous revendiquez une loi morale.

Eh bien! ce mot, qui n'est pas seulement la réfutation de la doctrine de Spinosa, mais qui en est le redressement, il y a cent ans tout à l'heure qu'un des hommes qui ont le plus aimé Spinosa, qui s'en sont le plus inspiré, l'a prononcé. Je vous ai raconté ce voyage que Jacobi fit, en 1775, pour aller consulter Lessing; il lui portait le *Prométhée* de Gœthe. Lessing approuva le poëte quant à la forme et quant ua fond, et Jacobi, qui était venu trouver le vieux philosophe dans les angoisses du doute, s'en retourna spinosiste. Nous allons trouver dans ce *Prométhée* le mot qui corrige Spinosa, et je le dis tout de suite, je suis très-heureux de pouvoir emprunter à un beau travail de M. Caro, publié dans la *Revue des deux mondes*, la citation que je vais faire, et plus encore de rencontrer chez M. Caro un courant d'idées qui sont tellement d'accord avec les miennes, qu'en vérité, si M. Caro n'avait fait, l'année dernière, un livre sur l'*Idée de Dieu* qui est entièrement contraire à mes convictions, je croirais qu'il est sur tous les points de mon avis.

Peu importe, c'est à lui que j'ai emprunté la citation que je vais faire du *Prométhée*.

Prométhée est un Titan. Les Titans ont précédé les dieux. Jupiter, Vénus, Vulcain, Mercure, Minerve, tous ces dieux là sont des dieux de la seconde dynastie, ils

ont succédé aux Titans. Prométhée est un Titan qui fait bande à part. Il ravit le feu du ciel, et il crée l'homme, il crée la femme, Pandore, et quand il a créé la femme il s'agenouille, le vieux Titan, il s'agenouille devant sa création! Jupiter s'irrite. Le maître des dieux s'empare de Prométhée et le cloue sur le Caucase; on l'enchaîne avec des liens de bronze, et un vautour immortel ronge tous les jours ses entrailles qui renaissent. Voilà le Prométhée d'Eschyle; le Prométhée de Gœthe n'est pas tout à fait pareil. Gœthe a coupé dans la légende antique, comme il le dit lui-même, un vêtement à sa taille. Son Prométhée, c'est l'humanité qui s'affirme, qui se cherche, qui se trouve, qui s'affranchit, même des dieux. Voilà ce qu'est le Prométhée de Gœthe, et voici les discours qu'il tient :

PROMÉTHÉE. — Les dieux veulent partager avec moi, et j'estime que je n'ai rien à partager avec eux. Ce que j'ai ils ne peuvent le ravir, et ce qu'ils ont, je consens à ce qu'ils le gardent. Ici, le MIEN; là, le TIEN, et de la sorte nous sommes séparés.

ÉPIMÉTHÉE. — Le tien, que comprend-il?

PROMÉTHÉE. — Le cercle que remplit mon activité; rien au-dessous, rien au-dessus.

Mercure s'irrite de cette arrogance : « Misérable! parler ainsi à tes dieux! aux dieux immortels! » Prométhée répond hardiment :

« Mes dieux! je ne suis pas un dieu, et je me crois autant que l'un de vous. Infinis?... tout-puissants?... Pouvez-vous donc resserrer en balle dans ma main le vaste espace du ciel et de la terre? pouvez-vous me séparer de moi-même? »

Paraît la sage Minerve, l'amie, la conseillère de Prométhée, qui tâche à l'apaiser : « Les dieux, dit-elle, ont reçu en partage la durée et la puissance, la sagesse et l'amour! »

PROMÉTHÉE. — Mais ils n'ont pas seuls tout cela. J'ai comme eux la durée! Nous sommes tous éternels!... Je ne me souviens pas d'avoir commencé, je ne me sens point destiné à finir. JE SUIS DONC ÉTERNEL, car JE SUIS.

Voilà, messieurs, le mot qui corrige Spinosa et qui le complète : je suis éternel, car je suis. C'est le mot que répète implicitement, le comprenant ou ne le comprenant pas, quiconque veut fonder l'indépendance de la morale. Si je suis, virtuellement je suis cause; si je suis cause, je suis responsable, car j'agis. Que je sois aussi faible que vous voudrez le supposer, je le veux bien; réduisez-moi à n'être que cette petite lumière dont parle quelque part Emerson, cette lumière de la conscience humaine qui ne s'éteint jamais, qui vacille, qui s'obscurcit, que voilent des ténèbres épaisses, mais que nul ne veut, ne peut éteindre, que nulle obscurité n'étouffe; réduisez-moi à n'être qu'un rayon; mais ce rayon lui-même, ce rayon est irréductible; par conséquent l'homme subsiste, l'homme est responsable, l'individu est sauf et la morale est fondée. De Spinosa, du panthéisme, gardons, sous une autre forme et avec d'autres mots, gardons la substance, gardons l'*unité*, gardons la *solidarité*, mais n'oublions pas l'*individualité;* que notre devise soit complète et jamais exclusive! Que la liberté prenne toujours place à côté de l'égalité et de la fraternité, ne déchirons point le drapeau! Ni anarchie, ni despotisme. Et alors, au lieu d'un idéal dans lequel tous sont écrasés, anéantis devant un seul, concevons un idéal dans lequel tous sont associés. Au lieu d'une dictature divine, ou de l'éternelle confusion d'un chaos sans limite, concevons comme idéal, suivant la forte expression d'un penseur moderne : la RÉPUBLIQUE DES ÊTRES.

CH. LEMONNIER.

---

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

### M. TALBOT.

### Térence.

Les charmes de Térence ont ravi de tout temps les esprits les plus distingués. Toute l'antiquité, et principalement Horace, l'homme de goût par excellence, en a fait ses délices. Chez les modernes, Montaigne l'appelle « les grâces et mignardises du langage latin, le poëte qui sent bien son gentilhomme ». Boileau voit en lui le comble de la perfection. De leur côté, Corneille, Molière et la Fontaine se plaisent à l'imiter; Fénelon se passionne à sa lecture, et Bossuet, si sévère à l'égard de Molière, lui emprunte des leçons de morale pour l'éducation du Dauphin.

Qu'est-ce donc que Térence? Un esclave, dit-on, né à Carthage, 200 ans environ avant l'ère chrétienne. Un riche sénateur romain, Térentius Lucanus, achète ou reçoit en présent le jeune esclave, au teint brun, aux yeux noirs et vifs, au corps grêle, à la mine intelligente et éveillée; il le fait élever et instruire avec soin, et le met ensuite en liberté. Térence paya largement ce bienfait: le nom de l'esclave a rendu le nom du maître immortel.

De quelle manière s'établirent les relations étroites de Térence avec la famille illustre des Scipions, représentants et propagateurs de l'idée gréco-romaine, qui commençait à se répandre alors dans toute l'Italie? Il est difficile de le dire, mais cette intimité exerça une très-heureuse influence sur la destinée de notre poëte; il y puisa le goût des beautés éternelles de la littérature grecque, il y connut, il y étudia les comédies de Ménandre, qu'il imita, qu'il reproduisit, et qui ne vivent plus désormais que dans les siennes.

La première pièce de Térence, l'*Andrienne*, est faite de deux pièces de Ménandre; il paraît que les spectateurs de Rome aimaient les intrigues un peu plus embrouillées que les spectateurs d'Athènes. Ils voulaient plus de complication dans ce que notre siècle, non moins entrepreneur qu'entreprenant, appelle la *charpente* d'une pièce. Cette pièce réussit pleinement; on y admira les fils bien croisés de l'intrigue, la vérité des caractères, le naturel du dialogue, la délicatesse des sentiments : on y admira surtout un style pur, correct,

plein de ce charme particulier qu'on nomme atticisme, avec une harmonie qui n'est comparable qu'aux vers de Racine.

Rien ne manqua au succès de Térence : l'esprit de cabale et d'envie se déchaina contre sa pièce. Térence répond en persiflant ses ennemis dans quelques-uns de ses prologues; il les tourne en ridicule, comme Racine se moque des siens dans la préface de *Bérénice*. Térence fait mieux encore : il se venge par de nouveaux chefs-d'œuvre.

En 1703, le 16 novembre, la pièce de Térence fut jouée en France, traduite par Baron; elle eut autant de succès que la pièce latine, et elle donna lieu à une mode célèbre. Mademoiselle Dancourt, chargée du rôle de Glycérie, se fit faire une robe qui excita de grands enthousiasmes parmi les spectateurs du beau sexe; toutes les dames voulurent avoir des *Andriennes;* c'était la toilette *Benoîton* de ce temps-là. Autres temps, mêmes mœurs !

L'*Hécyre* ou *la Belle-mère*, seconde pièce de Térence, excellente, selon nous, une des plus touchantes de son recueil, malgré le jugement porté par Diderot, qui pourtant a écrit sur Térence un article plein de verve et de sens, l'*Hécyre* représente une belle-mère, ou plutôt une mère, Sostrata, qui aime passionnément son fils, et qui déteste sa bru qu'elle soupçonne, et qu'elle accuse à tort, d'une froideur calculée envers son jeune époux. Cette pièce, type du genre larmoyant, eut une singulière destinée d'abord, et courut d'étranges hasards. Elle fut désertée deux fois par les *mangeurs de pois chiches et de noix*, comme les appelle Horace, qui composaient alors la plus grande partie du public romain. A la première représentation, on annonce tout à coup qu'un funambule va monter sur sa corde, et les spectateurs de courir au funambule, et de laisser là la pièce de Térence. A la seconde représentation, les acteurs étaient en scène, lorsqu'on vient dire que des boxeurs vont commencer leurs exercices : on court voir les boxeurs, la pièce de Térence reste encore là, et l'on va juger les effets de coups de poing, de préférence aux effets de scène.

Ce manque d'égards envers la muse dramatique, tragique ou comique, n'était pas rare chez les Romains. Du temps d'Horace, on demandait un ours au milieu d'une tragédie. L'an 167 avant Jésus-Christ, pour je ne sais plus quels jeux triomphaux, on fait venir de Grèce les premiers musiciens qu'on eût entendus ou plutôt qu'on dût entendre à Rome. Au moment où ils allaient commencer, le peuple, qui goûtait peu sans doute leur mélodie, demande qu'ils laissent là leurs instruments, et qu'ils se battent. Les musiciens y mettent de la bonne volonté, le régisseur s'y prête, et le peuple d'applaudir à ce nouveau genre de concert.

Ne rions pas trop, messieurs. Est-ce que nous ne voyons pas tous les soirs une partie, j'ose dire intelligente, de la population parisienne s'empresser autour d'un homme qui s'exerce à se faire manger le moins possible et le plus tard possible par des lions, tandis qu'une autre partie va s'extasier devant un bœuf dont l'unique fonction est d'être énorme et dont tout l'esprit est dans son œil hébété? La pièce de Térence réussit à la troisième, ou, pour mieux dire, à la première audition.

L'*Heautontimorumenos*, grand mot, mesdames, qui veut dire *le bourreau de soi-même*, troisième pièce de Térence, représente un père, Ménédème, qui se punit des fredaines de son fils. Ce bon père, voyant son fils se livrer à certaines intempérances d'humeur, lui dit : « A ton âge, je ne faisais pas ainsi, Clinia; j'étais à servir sous les drapeaux du roi de Perse. » Clinia se le tient pour dit; il croit que son père a plus d'expérience que lui, et il s'en va faire la guerre en Asie. Mais, comme il était pris dans les filets de la belle Antiphila, il revient, et le père était si désolé de l'avoir renvoyé, il est si heureux de le voir revenir, qu'il passe bientôt, et trop vite, de l'extrême sévérité à l'extrême bonté. Nous verrons plus loin que c'est là un des caractères des pères de Térence : ils grondent, mais ils pardonnent toujours.

Cette pièce est charmante par les détails, par les traits délicats qu'elle renferme, par certaines peintures ravissantes, par des mots qui, partis du cœur, vont au cœur, et qui, suivant une expression énergique de Molière, nous prennent par les entrailles.

*Phormion*, la quatrième pièce de Térence, nous offre un type très-particulier, que l'on peut dire unique dans le théâtre latin. C'est un mélange de Figaro, de Mercadet et d'Avertin ; le composé d'un intrigant, d'un ἐργάτης, *un faiseur*, comme l'appellent les Grecs, et d'un chicaneur, le tout couronné d'un parasite. Comme *Héloïse Paranquet*, dont elle reproduit quelques personnages par anticipation, la pièce de Térence naît d'un article du Code, et l'on peut dire que la trame en est tissue de procédure. Seulement l'auteur latin n'en a tiré que des effets comiques. Molière, lui, en a fait les *Fourberies de Scapin*.

On a reproché au *Phormion* de Térence d'être une œuvre froide et languissante. On peut dire le contraire de la pièce intitulée l'*Eunuque*. L'amour y envahit tout; c'est un feu, une flamme continue. Fénelon ne peut se lasser d'en admirer le pathétique ingénu, le dramatique naïf, et devant certaines scènes il s'écrie qu'elles vont jusqu'à un vrai transport. La Fontaine fait plus : après s'être extasié devant les beautés de cette pièce, qu'il appelle une Vénus africaine, dont tous les gens d'esprit, dit-il, sont amoureux, il l'imite, il la traduit, et gagne à cette traduction l'amitié du surintendant Fouquet, et, ce qui n'était pas à dédaigner, une pension de mille livres. Les Romains, qui avaient fait représenter deux fois dans le même jour — chose extraordinaire ! — la pièce de Térence, accordent aussi à Térence une gratification de huit mille sesterces, c'est-à-dire 2000 francs.

C'est juste la somme que le libraire Ribou fit compter à Molière pour le manuscrit du *Tartufe*. Belle somme aux yeux de ceux qui savent que l'*Andromaque* de Racine

ne fut payée que 200 livres. Maigre somme, diront ceux qui considèrent que le *Pied de Mouton*, la *Lanterne magique* et les *Pilules du diable* rapportent plus à leurs auteurs. Il est vrai que ceux-ci ne sont ni des Racine, ni des la Fontaine, ni des Térence, ni des Molière!

Les *Adelphes*, ou les *Frères*, composent une pièce admirablement contrastée : l'auteur y met en opposition deux systèmes d'éducation contraires: deux pères, l'un bourru, l'autre bienveillant, Déméa et Micion, qui se partagent les fils de l'un d'eux et les soumettent à une éducation différente. Cette éducation tourne justement dans un sens opposé à celui que les pères s'étaient flattés de faire prévaloir. Sauf le dénoûment qui est un peu forcé, on peut dire que c'est une œuvre charmante, complète dans tous ses détails, et parfaite dans son résultat. Baron en a tiré l'*École des pères*, et Molière, c'est tout dire, l'*Ecole des maris*. — Quand cette pièce fut terminée, ou quelque temps après, Térence partit pour la Grèce, afin d'aller visiter de près les mœurs d'un pays dont il s'était si bien approprié le sentiment littéraire. Il en revenait riche d'un grand fonds d'imitations et de copies, lorsqu'il périt, dit-on, dans un naufrage, et sa cargaison littéraire disparut avec lui : mort analogue à celle de Ménandre, son modèle, qui se noya, dit-on, en se baignant dans le Pirée.

De cette esquisse biographique passons maintenant à l'examen plus intime du génie de Térence. Il y a deux manières d'entendre et de pratiquer la comédie. Ou bien on prend l'homme vivant, actuel, tel qu'il est, dans sa réalité concrète, pour le transporter sur la scène, le tourner en ridicule devant ses semblables, et en composer un spectacle comparable à celui que l'ivresse des ilotes donnait aux jeunes gens de Sparte ; ou bien, se proposant un but encore plus élevé, on peint la nature humaine par des traits plus généraux, plus abstraits, plus psychologiques, et cependant d'autant plus accusés et plus ressentis qu'ils se renforcent et se rehaussent de l'idéal et de l'universel. Aristophane et Plaute sont les représentants du premier genre dans l'antiquité, Ménandre et Térence du second. Cela étant, nous ne devons pas demander à Térence la verve incisive, moqueuse, mordante, railleuse et quelquefois hargneuse de Plaute, ni son gros sel, sa grosse plaisanterie, ses calembours, ses pointes. Mais nous trouvons chez lui quelque chose de plus délicat: moins de fougue que de douceur, moins de violence que de calme et de suavité. Pour emprunter une image à la peinture, la gamme de couleurs dont il se sert se rapproche bien plus du coloris harmonieux de Raphaël, auquel on l'a souvent comparé, que des brusqueries outrées et féroces que le président de Brosses a reprochées à Michel-Ange. On peut dire encore que Térence sait si bien allier dans une sorte d'amalgame le plaisant et le tendre, qu'il réalise cette fusion que Voltaire regardait comme aussi difficile que la découverte de la pierre philosophale. Sa morale douce et coulante se rapproche plus de celle de Philinte que des haines vigoureuses d'Alceste. Mais surtout ce qu'on trouve chez lui, c'est, sinon le rire, du moins le sourire, celui d'Andromaque, à travers lequel on voit briller une larme, et dont on a si souvent parlé depuis Homère. On est près quelquefois, à la lecture d'une scène de Térence, de dire comme un de ses personnages : « Il m'a tiré des pleurs. » La sensibilité, en effet, c'est l'élément caractéristique des pièces de Térence; son but, c'est la sympathie, qui est elle-même le but suprême de toute espèce d'art. On demandait à Socrate de quel pays il était : « Je suis, dit-il, citoyen du monde ! » Cette parole peut s'appliquer à Térence. Ce n'est pas le peintre ni le poëte des hommes, c'est le peintre et le poëte de l'humanité. Né en Afrique, transporté en Italie, imitateur et copiste des Grecs, il a un génie cosmopolite, il est de tous les pays, il a, comme Socrate, le monde entier pour patrie. Je vois dans l'*Asinaria* de Plaute un mot bien remarquable, qu'on a quelquefois attribué à un philosophe anglais comme sa propriété exclusive — je ne sais si c'est à cause du pays dans lequel il est né : — *Homo homini lupus*, l'homme est un loup pour l'homme. Je trouve, au contraire, dans Térence ce vers si célèbre :

*Homo sum, nihil humani a me alienum puto.*

« Je suis homme, et rien de ce qui touche à l'homme ne m'est étranger. »

Et ce vers, si souvent redit dans l'antiquité, accueilli par les chrétiens comme une sorte de pressentiment de la morale évangélique, est encore aujourd'hui le cri de ralliement de toutes les nations modernes !

Voyons maintenant sur quels éléments pouvait s'exercer le génie de Térence. La vraie pâture du poëte satirique ou comique (ce qui est souvent tout un), ce sont les travers, les faiblesses, les vices de l'humanité. Par conséquent sa verve trouve surtout à s'appliquer aux époques où, les rouages et les rapports sociaux venant à se compliquer, le jeu des passions, des intérêts, des vanités, des amours-propres, des appétits matériels, prête le flanc au ridicule et offre le spectacle d'une société dans laquelle les vices sont en raison directe de la civilisation. A l'époque où vivait Térence, il pouvait assister à un spectacle pareil.

La décadence des mœurs grecques venait se greffer sur la rudesse latine et sur les instincts envahisseurs du peuple romain. On voit alors les antiques croyances disparaître; les dieux s'en vont; Jupiter a cessé d'être cette divinité terrible qui domine dans le ciel; ce n'est plus que l'éther, la voûte céleste, l'air ambiant; l'incrédulité succède à la religion ; les vieilles femmes elles-mêmes commencent à ne plus croire ! Le temps approche où deux augures ne pourront plus se regarder sans rire. On se jette dans le mysticisme, on court aux Bacchanales, on se fait initier aux Orgies, aux Mystères de la Bonne Déesse. En même temps, deux vices inconciliables se partagent les esprits : la fureur d'accumuler et le goût de la dépense; on veut avoir et l'on veut jouir.

L'industrie agricole, qui avait fait la force de la république romaine, la pépinière des héros et des soldats, qui, arrachés à la charrue, allaient sauver la patrie, les Cincinnatus, les Curius, les Fabricius, les Régulus, est remplacée par l'industrie financière. Les Grecs initient les Romains à toutes les ruses, à toutes les roueries du marché. *Pergræcari* ne veut pas seulement dire : Boire comme un Grec, mais aussi : Tromper comme un Grec. On apprend à Rome tous les termes dont les agioteurs, les banquiers, les manieurs d'argent, savent user pour couvrir, disons mieux, pour assouvir leurs immenses appétits : prêts à usure, prêts à gage, prêts maritimes, prêts à la grosse aventure; partout des comptoirs, des bureaux, des livres de commerce. On pratique la spéculation à la hausse et à la baisse sur les blés qui viennent de Sicile ou d'Afrique, pour les approvisionnements des guerres puniques, des guerres lointaines d'Asie et de Macédoine. On répand avec intelligence de faux bruits pour jeter la perturbation dans les mercuriales des grains. On connaît l'art d'acheter et de revendre des terrains, des biens-fonds. On sait comment se font l'achat et la revente des maisons de ville et de campagne. Enfin les grandes propriétés éliminent peu à peu les petites, et déjà ces grandes propriétés, ces immenses *latifundia*, commencent cette perte de l'Italie qu'elles avaient consommée du temps de Pline. Cependant les populations rurales affluent dans la ville, le prix des loyers devient exorbitant, le prix des vivres monte également, les comestibles coûtent les yeux de la tête. Croirait-on qu'on paye 450 francs — je dis les chiffres modernes, — 450 francs, une boîte de sardines venant de la mer Noire? C'était juste le prix d'un bon valet de labour. Comment, disait alors un personnage grave et sévère, comment sauver une ville où un poisson coûte plus cher qu'un bœuf? De l'or! de l'or! s'écrie-t-on partout; la vertu après les écus; c'est la seule place d'honneur qu'on lui réserve. De ce moment les liens sociaux se détendent, ceux de la famille se relâchent. Pendant que le mari court aux affaires publiques, la femme s'en va à ses affaires particulières. Or, à cette époque, la grande affaire d'une femme, messieurs, l'unique préoccupation qu'elle ait, c'est sa toilette. Insistons quelques instants — nous reviendrons à Térence tout à l'heure — sur cette grave et importante question, sur ce *mundus muliebris*, — de nos jours on dirait *orbis muliebris;* — le *monde* d'une femme, comme on l'appelait alors.

La dame, levée le matin, prend un peignoir blanc, avec col brodé et rangée de perles. Elle voit venir près d'elle, en jappant, une petite chienne de Mélite, qui n'est pas toujours sage, comme dans un dialogue de Lucien, où la bête trop gâtée met dans une situation très-pénible le philosophe Thesmopolis. Elle se conduit avec lui d'une manière singulière, en se livrant à des équipées larmoyantes, comme les petits chiens dans les *Plaideurs*. La dame romaine cause ensuite avec son perroquet, va visiter ses pies, ses faisans, ses sansonnets, ses perdrix, qui sont dans de belles cages à treillages d'or et à baguettes d'ivoire. Elle procède ensuite à sa toilette, commençant par un lavage complet de sa figure, sur laquelle elle avait, la veille, étendu une couche de mie de pain pour se conserver le teint frais. Elle donne alors des soins tout particuliers à sa bouche, dans laquelle sont de très-belles dents, qui probablement lui appartiennent toutes; ensuite, le corset bien ajusté, elle prend un léger repas, en général composé de figues et arrosé de quelques verres, d'un seul peut-être, d'un vin de Sétia très-capiteux : un poëte latin dit qu'il incendierait la neige. Mais c'est surtout le soin des cheveux qui absorbe le temps. Ovide dit qu'il est plus facile de compter les glands d'un chêne, les abeilles de l'Hybla ou les bêtes fauves de l'Apulie que les diverses manières dont une femme peut se coiffer. En effet, elle a des cheveux ou flottants, ou renoués avec une chaîne de perles indiennes, ou crêpés de tous côtés avec des boucles sur le front, ou des boucles qui viennent onduler sur le cou. Elle sait arranger un chignon rattaché par un peigne d'écaille et renfermé dans un réseau d'or. Ce n'est pas tout encore; elle connaît parfaitement les divers procédés pour se teindre les cheveux, en blond si elle est brune, en brun si elle est blonde. Elle les teint même quelquefois en bleu : goût bizarre, mais rare, il faut le dire. Le tout ensuite est saupoudré de poudre d'or. Si l'on n'a pas assez de cheveux, il y a un moyen bien simple : on va en acheter au bazar du portique Minucius. Ces cheveux-là, on les a malicieusement désignés sous le nom de *cheveux de renfort*. Après les cheveux, il faut se faire le visage; on a pour cela tous les moyens possibles : le carmin, la céruse, l'orcanette; les Athéniennes, avant les Romaines, leurs élèves, excellaient dans la manière d'employer l'orcanette et la céruse. Elles ignoraient sans doute, ces dames, que la figure la mieux réussie, la plus belle, est celle que donne la nature avec ses simples et bonnes couleurs, et surtout que la meilleure de toutes les figures est celle où s'épanouit le calme d'une bonne conscience.

La figure faite, on s'estompe les cils, on se peint les sourcils; on y emploie le fusain, le noir de fumée, et même une composition bien singulière, des œufs de crocodile brûlés; n'en avait pas qui voulait. Pour s'agrandir les yeux, on sait le moyen de passer légèrement une aiguille au feu, et, quand elle n'est plus chaude, mais noire, on agrandit ce que la nature avait fait petit, ou bien on agrandit encore ce que la nature avait fait grand. La dame, ainsi prête à sortir, songe à prendre sa robe; elle en a de plusieurs espèces et de plusieurs étoffes : en laine, en lin, en *byssus*, en soie; grande variété dans les couleurs : jaune, rouge; à longue queue, à ramages, toute semée de fleurs; après quoi elle prend ses bracelets, ses colliers, n'oublie pas son ombrelle verte, fait atteler ses mules blanches, et la

voilà partie pour se faire admirer sur le pont Milvius ou au Champ de Mars.

Cependant la jeune fille reste à la maison, et, en voyant l'exemple de sa mère, elle réfléchit qu'il n'est peut-être pas bien nécessaire de s'occuper d'ordre et d'économie domestiques; tout cela n'est pas fort amusant; elle préfère s'exercer à la danse et à la musique. Son goût pour la parure effraye les épouseurs; et elle s'entend dire quelquefois, comme Penthésilée de Corinthe par je ne sais quel philosophe qui la voyait richement parée : « Ma fille, voilà une belle robe, mais qui fera peur aux maris ! » En effet, tel citoyen qui voudrait bien devenir père de famille, ne voudrait pas se ruiner pour le plaisir de voir sa femme vêtue de soie et portant une aigrette de diamants. Qu'arrive-t-il? Les célibats se multiplient, les mariages sont très-difficiles, et les promnestrides — ce sont les femmes chargées de négocier ces sortes d'affaires, car ce sont des affaires, — ne savent plus à qui s'adresser; les héritières deviennent introuvables. Combien, demande le jeune homme, combien la jeune fille apporte-t-elle en dot? Et surtout, quelles espérances, c'est-à-dire des morts en perspective!

Les jeunes gens alors se livrent au plaisir, se ruinent avec des *égarées*, des *traviate*, qui leur prodiguent les noms de *petit mouton*, *petit agneau*, *petit tourtereau*, *petite grive*, et qui les tondent et qui les plument! Aussi, pour avoir de l'argent, il faut employer le ministère de l'esclave; il faut ruser, il faut tromper le père, dont on attend la succession qu'on trouve trop longue à venir; on est prêt à s'écrier, comme le *Don Juan* de Molière : « Hé! mourez le plus tôt que vous pourrez; c'est le mieux que vous puissiez faire : il faut que chacun ait son tour, et j'enrage de voir des pères qui vivent autant que leurs fils! »

En présence d'un pareil mal, si grave, si sérieux, véritable lèpre de la république romaine, le parti de la résistance fait force lois : loi Oppia, loi Orchia, loi Cincia; mais que prouve cette multiplicité de lois, sinon une chose, que la corruption devient de plus en plus grande? Car, comme le dit d'une manière si admirable et si profonde Tacite, plus les sociétés se corrompent, plus les lois se multiplient, *corruptissima republica, plurimæ leges.*

Cependant le poëte satirique Lucilius flétrit les banquiers et les agioteurs; Plaute, à son tour, compare les banquiers aux marchands d'esclaves de la pire espèce, et préfère ces derniers, parce que, dit-il, au moins les marchands d'esclaves font leur métier en secret, ils ont la pudeur de se cacher, tandis que les banquiers le font en pleine place. — « Vous, banquiers, ajoute-t-il, vous assassinez par l'usure, eux par les mauvais conseils et la débauche. Le peuple a rendu lois sur lois contre vous, mais vous passez à travers la toile, et vous trouvez toujours quelque fente. » Et pourtant des sénateurs donnent de grands exemples : l'un d'eux, Sempronius Sophus, le *sage*, répudie sa femme parce qu'elle a été au spectacle : Caton, le type du vieux Romain, le paysan de Tusculum, aux cheveux roux, à l'œil gris, qui dépense 2 francs 50 centimes par jour pour sa nourriture, et 90 francs par an pour sa toilette, propose dans le sénat de faire paver le Forum avec des pierres pointues, afin d'empêcher les promenades des badauds, des flâneurs et des agioteurs. On passe à l'ordre du jour. Il soutient la loi Oppia contre le luxe des femmes; il appelle celles-ci des « animaux indomptés », et il leur reproche d'aller demander à d'autres la parure que leurs maris leur refusent : il ne peut rien, les toilettes excentriques surnagent au-dessus du débordement général; les digues sont rompues, et la société romaine, comme le dit Florus, est près de périr noyée dans la sentine de ses vices.

Voilà, messieurs, quel était le spectacle qui s'étalait aux yeux de Térence. Voulut-il le peindre? Je ne sais. Avait-il l'originalité primesautière qu'il eût fallu, l'âpreté, la crûdité de touche, la vigueur de la pensée et de l'expression? Je n'en sais rien. Mais le pouvait-il? Non.

Piron compare la joie que peut éprouver un poëte comique en présence des défauts, des vices et des travers de la société dans laquelle il vit, celle de Molière, par exemple, trouvant le sujet du *Misanthrope* ou du *Tartufe*, à la joie qu'éprouve le chasseur qui se trouve, par une belle matinée d'automne, dans un canton très-giboyeux. Térence a pu éprouver cette joie, mais il faut dire que la chasse était bien gardée; il n'y avait pas moyen de courre la bête humaine; le braconnage même était très-difficile, et Plaute, esprit hardi, entreprenant, téméraire, recule devant cette tâche : il la croyait impossible; il avait peur de la loi des douze Tables. En voici le texte :

« Les lois des douze Tables, dit Cicéron au IVe livre de la *République*, qui ne prononcent la peine capitale que dans un très-petit nombre de délits, ont cru devoir la décréter contre tous les hommes accusés d'avoir récité ou composé des vers capables d'attirer sur autrui le déshonneur ou l'infamie. Et c'est justice. Car notre vie doit être soumise exclusivement à la sentence des magistrats et à leur enquête légitime, mais non pas aux caprices des poètes, et nous ne devons entendre d'injures qu'avec le droit d'y répondre et de nous défendre devant les juges. »

Ainsi le genre aristophanesque, qui avait pu se produire dans la démocratie athénienne, était impossible dans l'aristocratie romaine. La loi municipale, disons plus, la loi sociale, s'y opposait complétement. Les poëtes satiriques étaient condamnés à la bastonnade ou à quelque chose de pire encore, l'exil. Mal en prit à Nœvius pour avoir chansonné les patriciens. Térence fut donc forcé de se replier sur des caractères généraux, abstraits, sur les intrigues romanesques du théâtre grec. C'est un traducteur plutôt qu'un producteur. Aussi la société romaine ne se révèle, n'apparaît dans ses pièces que par éclairs, par reflets. Toutefois, comme la société romaine, à ce moment, est devenue une société grecque, nous retrouvons à la fois et la société romaine

et la société grecque dans les pièces de Térence : c'en est le côté esthétique et curieux.

Ses intrigues sont généralement uniformes; on pourrait dire même qu'elles sont triviales, *in trivio*, vu qu'elles se passent presque toujours dans la rue. On les a comparées à des tapis à compartiments dont les dessins se ressemblent. C'est un fils de famille, léger, dissipateur, bon au fond, conservant la probité du cœur au milieu des légèretés de la tête, épris la plupart du temps de je ne sais quelle femme qui est crue esclave et qui se trouve, à la fin, de condition libre; le mariage se fait, l'affaire s'arrange et tout le monde est content. Mais avant d'y réussir, le jeune homme met tout en œuvre pour escroquer de l'argent afin de subvenir à ses dépenses ordinaires et extraordinaires; de là le rôle important de l'esclave dans la comédie. Ainsi, je ne me le dissimule pas par une tendresse aveugle pour Térence, ses cadres sont peu larges; ils n'ont rien de bien étendu. Le récit, on peut le dire, y prime l'action; mais il n'en faut pas moins admirer sa grande puissance plastique, et surtout le fini de ses détails.

Les personnages de Térence peuvent se diviser en deux groupes : la famille et la société. Dans la famille se trouve d'abord le père. A Rome, la puissance paternelle, comme toutes les institutions de droit naturel, était absolue, exorbitante. Écoutons ce que disent les jurisconsultes :

« Le père de famille dirige et conduit tout suivant sa volonté suprême, le bœuf comme l'esclave, la femme comme l'enfant. Il a droit de vie et de mort sur tout ce qui l'entoure ; son fils est une chose dont il dispose à son gré; il peut le vendre, il peut le tuer. Mari, il est juge souverain de sa femme ; si elle a commis quelque faute, il la punit; si elle a bu du vin, il la condamne ; si elle a des relations avec un autre homme, il la tue. »

Voilà un père de tragédie; sa physionomie est terrible; on pourrait le voir figurer dans quelque drame sanglant qui aurait pour titre : *Manlius* ou *Brutus;* mais certainement il n'a place ni dans le théâtre de Plaute, ni dans celui de Térence, surtout dans celui de Térence, où la loi grecque semble dominer. Or, d'après le code de Solon, le père ne peut pas vendre son fils, il n'a pas le droit de disposer de sa liberté : c'est là un commencement d'indépendance, qui donne lieu à des mouvements comiques, où il faut toute la liberté d'action. Il suit de là que, dans Térence, la puissance paternelle étant limitée, la tendresse paternelle le sera moins. On verra donc se glisser un rayon de tendresse, de faiblesse même, à travers les colères, les grondes, les réprimandes. Les pères pratiquent en général cette maxime de Montaigne : « Quand je pourrais me faire craindre, j'aimerais encore » mieux me faire aimer; il y a tant de sortes de défauts » dans la vieillesse, tant d'impuissance, elle est si propre » au mépris, que le meilleur acquêt qu'elle puisse faire, » c'est l'affection et l'amour des siens. »

Montaigne, qui était si rempli de Térence, ne fait que traduire ce que nous voyons exprimé à chaque instant dans les comédies du poëte latin. Disons cependant que les pères de Térence sont plus raisonneurs que raisonnables, mais ajoutons que voilà pourquoi ils sont comiques; car, comme dit très-bien Molière dans sa lettre sur l'*Imposteur :* « Toute contrariété entre actions qui » procèdent d'un même principe est essentiellement ridi- » cule. » Or, c'est là le principe de la vraie comédie, une rupture d'équilibre, un manque de pondération dans la constitution particulière et normale de l'esprit. Cette théorie acceptée, voyons comment les pères se comportent dans Térence, et pour cela, examinons une scène d'une de ses pièces dans laquelle la bonté n'est pas plaisante, mais vraiment touchante; nous l'empruntons aux *Adelphes*, et à l'excellente traduction d'un de nos collègues, M. Eugène Fallex, lauréat de l'Institut, qui a su, dans cette traduction, se rapprocher le plus du poëte latin ; nous en aurons l'esprit et nous en aurons presque le caractère particulier d'élégance et d'harmonie. — On comprend aisément, à la lecture de cette scène, le genre de faute qu'a commise Eschinus :

ESCHINUS.

Ah ! puisse me rester cette amitié d'un père,
Et moi la mériter et ne plus lui déplaire!
Aussi vrai que ma faute a tout mon repentir,
Et que vous me voyez m'affliger et rougir.

MICION.

Eh ! j'en suis convaincu, car je connais ton âme :
Elle est honnête et bonne. Aussi, quand je te blâme,
C'est de l'étourderie où je te vois porté.
Car, enfin, dans quel temps et dans quelle cité
Crois-tu que nous vivons, et sous quelle justice,
Pour suivre ainsi sans peur le gré de ton caprice?
Tu trompes une fille au mépris de la loi,
Et c'est déjà commettre une faute ; mais quoi !
La faute, encor que grande, est tout humaine en somme,
Et plus d'un la commit, qui demeure honnête homme.
Tu l'as faite ? — Eh bien, soit. Mais, mon pauvre garçon,
Après, t'es-tu tourné, dis, de quelque façon?
As-tu rien avisé pour te tirer d'affaire?
As-tu cherché, trouvé ce qui restait à faire ?
Et si tu n'osais pas, par pudeur, m'en parler,
As-tu rien ménagé pour me le révéler?
Mais, non; tu restes là, les bras croisés, tranquille,
A regarder passer tous les mois à la file,
Si bien que vous voilà, toi, la mère et l'enfant,
Grâce à toi, mon ami, bien lottis maintenant!
Et qu'attendais-tu donc? Avais-tu l'espérance
Que les dieux, toi dormant, concluraient l'alliance?
Ou que, sans t'en mêler, tu verrais, un beau jour,
Venir dans ta maison l'objet de ton amour ?
Ah ! vois-tu, je crains tout d'une telle mollesse ;
Je ne veux pas t'y voir. — Mais, bast ! plus de tristesse.
Tu l'épouses, c'est dit.

ESCHINUS.

Qui? moi! comment?

MICION.

Oui, toi.

ESCHINUS.

Mon père, riez-vous?

MICION.

Je rirais, et pourquoi?

ESCHINUS.

Le sais-je ? Dans l'ardeur dont mon âme est atteinte,
Plus grand est mon désir et plus grande est ma crainte.

MICION.

Allons, rentre chez nous. Il faut prier les dieux,
Et conduire ta femme, au plus vite, en ces lieux.

ESCHINUS.

Ma... ma femme?

MICION.

Ta femme.

ESCHINUS.

Eh quoi! Déjà la mienne!

MICION.

Ta femme, si jamais femme peut être tienne.

ESCHINUS.

J'en atteste le ciel, mon père, non, jamais
Fils n'a chéri son père autant que je le fais.

La mère de famille joue un rôle plus effacé dans les pièces de Térence, excepté la *Sostrata*, de l'*Hécyre*, et la *Nausistrata*, du *Phormion*, qui a quelque chose de madame Jourdain et de Philaminte des *Femmes savantes*. Son mari tremble devant elle, elle le ferait rentrer en terre comme Chrysalde. Il est vrai que le mari s'est mis dans une situation difficile, périlleuse; il est coupable, quoique la loi l'y autorise, d'un mariage clandestin en pays étranger. Cette femme était probablement de Sparte, et de la race de cette Lampito, un personnage d'Aristophane, à laquelle une de ses amies dit : « Ma chère Lampito, comme te voilà brave et ferme! Quelle vigueur! Tu étranglerais un taureau! » Dans Térence, la femme est plutôt Athénienne; elle ressemble à celle qui a été si admirablement peinte dans l'*Économie* de Xénophon; c'est la mère abeille au milieu de sa ruche; c'est la mère de famille; elle instruit ses enfants, distribue la tâche à chacun, et soigne ses esclaves. Elle se rappelle, en donnant à tous l'exemple de la vertu, l'exemple des bonnes mœurs domestiques, que quand on l'a conduite, jeune épousée, dans la maison nuptiale, on a brûlé l'essieu du chariot pour lui apprendre qu'elle ne devait plus en sortir; elle se souvient qu'on doit graver sur sa tombe une bride, symbole de l'économie — on doit tenir la bride à la fureur de dépenser, — un bâillon, symbole de silence et de mutisme, et enfin un hibou, non pas symbole de beauté, mais de vigilance. La mère de famille à Rome, avant Térence surtout, avait quelque chose de ces vertus, et voici comment, dans de beaux vers véritablement romains, et frappés de ce cachet que l'auteur sait donner à toutes ses productions, M. Ponsard trace, dans sa *Lucrèce*, les véritables vertus de la mère de famille :

La vertu que choisit la mère de famille,
C'est d'être la première à manier l'aiguille,
La plus industrieuse à filer la toison,
A préparer l'habit propre à chaque saison,
Afin qu'en revenant au foyer domestique
Le guerrier puisse mettre une blanche tunique,
Et rende grâce aux dieux de trouver sur le seuil
Une femme soigneuse et qui lui fasse accueil.
— Laisse à d'autres que nous les concerts et la danse;
Ton langage, nourrice, a manqué de prudence.
. . . . . .
Ce n'est pas assez bien respecter la pudeur,
Que d'avoir seulement son culte au fond du cœur.
Il faut lui rendre hommage à la face publique;
Pour être vraiment chaste, il faut être pudique;
Et, comme vers ce but tout doit être tourné,
C'est être criminel que d'être soupçonné.
. . . . . .
Tu me presses en vain; je veux rester fidèle,
Par mon aïeule instruite, aux mœurs que je tiens d'elle.
Les femmes de son temps mettaient tout leur souci
A surveiller l'ouvrage, à mériter ainsi
Qu'on lût sur leur tombeau, digne d'une Romaine :
« Elle vécut chez elle, et fila de la laine. »

Telle n'est pas l'héroïne invisible d'une pièce moderne, celle-là ne reste jamais chez elle; c'est un météore, une étoile filante!

Dans les pièces de Térence, la jeune fille doit jouer un rôle très-effacé, comme la mère de famille. Comme elle ne sort pas du gynécée, il est évident qu'elle n'agit pas; quand elle figure sur la scène, on croit qu'elle est esclave; quand elle est reconnue de condition libre, c'est que la pièce est finie, c'est que le *cantor* a dit : « Applaudissez! » Nous n'avons donc pas dans Térence ces admirables créations, ces charmantes figures, telles que nous en trouvons dans le théâtre moderne, une Henriette, une Marianne, une Agnès de Molière, une Victorine du *Philosophe sans le savoir;* pas même une Ampélisca, cette charmante création de Plaute, et qui semble si singulière au milieu des autres femmes avec lesquelles elle se trouve mêlée. On ne voit les jeunes filles de notre poëte que comme des apparitions au milieu de ses récits. Cependant, c'est du milieu de ces récits que le génie de Molière a su les tirer pour peindre d'une manière ravissante la jeune fille dont nous empruntons les traits à une scène des *Fourberies de Scapin*, le *Phormion* de Térence :

OCTAVE.

Un jour que j'accompagnais Léandre pour aller chez les gens qui gardent l'objet de ses vœux, nous entendîmes dans une petite maison d'une rue écartée quelques plaintes mêlées de beaucoup de sanglots. Nous demandons ce que c'est : une femme nous dit, en soupirant, que nous pouvions voir là quelque chose de pitoyable en des personnes étrangères, et que, à moins que d'être insensibles, nous en serions touchés.

SCAPIN.

Où est-ce que cela nous mène?

OCTAVE.

La curiosité me fit presser Léandre de voir ce que c'était. Nous entrons dans une salle, où nous voyons une vieille femme mourante, assistée d'une servante qui faisait des regrets, et d'une jeune fille toute fondante en larmes, la plus belle et la plus touchante qu'on puisse jamais voir.

SCAPIN.

Ah! ah!

OCTAVE.

Une autre aurait paru effroyable en l'état où elle était; car elle n'avait pour habillement qu'une méchante petite jupe, avec les brassières de nuit, qui étaient de simple futaine, et sa coiffure était une cornette jaune, retroussée au haut de sa tête, qui laissait tomber en désordre ses cheveux sur ses épaules; et cependant, faite comme cela, elle brillait de mille attraits, et ce n'était qu'agréments et que charmes que toute sa personne.

SCAPIN.

Je sens venir la chose.

OCTAVE.

Si tu l'avais vue, Scapin, en l'état que je te dis, tu l'aurais trouvée admirable.

SCAPIN.

Oh! je n'en doute point; et, sans l'avoir vue, je vois bien qu'elle était tout à fait charmante.

OCTAVE.

Ses larmes n'étaient point de ces larmes désagréables qui défigurent un visage; elle avait, à pleurer, une grâce touchante, et sa douleur était la plus belle du monde.

SCAPIN.

Je vois tout cela.

OCTAVE.

Elle faisait fondre en larmes, en se jetant amoureusement sur le corps de cette mourante, qu'elle appelait sa chère mère, et il n'y avait personne qui n'eût l'âme percée de voir un si bon naturel.

SCAPIN.

En effet, cela est touchant, et je vois bien que ce bon naturel-là vous la fit aimer.

OCTAVE.

Ah! Scapin, un barbare l'aurait aimée!

On voit par cet exemple que les jeunes gens, dans Térence, sont amoureux; tous, en effet, sont pris de cette passion qui fait faire les grandes actions et les grandes folies, et tous sont amoureux fous : *Amantes, amentes!* Térence excelle à peindre par des nuances délicates de style toutes les nuances mêmes de l'amour, dont Ménandre lui a donné le modèle, depuis les bouillonnements les plus violents jusqu'aux pudeurs les plus discrètes; brouilleries, raccommodements, dépits, querelles, joies du retour et de la réconciliation.

Écoutons, dans l'*Eunuque*, l'expression de l'amour éperdu, mais naïf, de Chérée, ce type antique du Chérubin de Beaumarchais. C'est une imitation de la Fontaine que nous allons lire :

PARMÉNON.

Où courez-vous, Chérée?

CHÉRÉE.

C'en est fait, Parménon, ma perte est assurée.

PARMÉNON.

Comment?

CHÉRÉE.

L'as-tu point vue en passant par ces lieux?

PARMÉNON.

Qui?

CHÉRÉE.

Certaine beauté, qui, s'offrant à mes yeux,
N'a rien fait que paraître, et s'est évanouie.

PARMÉNON.

Vous en avez encor la vue tout éblouie.

CHÉRÉE.

O dieux! Mais où chercher?... Que le maudit procès
Puisse avoir quelque jour un sinistre succès?

PARMÉNON.

Comment? quoi? quel procès?

CHÉRÉE.

Ah! si tu l'avais vue!

PARMÉNON.

Et qui?

CHÉRÉE.

Cette beauté de mille attraits pourvue.

PARMÉNON.

Eh bien?

CHÉRÉE.

Tu l'aimerais; et cet objet charmant
Ne peut souffrir qu'un cœur lui résiste un moment.
Ne me parle jamais de tes beautés communes;
Leurs caresses me sont à présent importunes,
Rien que de celle-ci mon cœur ne s'entretient.
. . . . . .

PARMÉNON.

Tout beau! Demeurons là : ne marchons pas si vite.
Où prétendez-vous donc ce soir aller au gîte?

CHÉRÉE.

Hélas! s'il se pouvait, chez l'aimable beauté.

PARMÉNON.

Certes, pour un malade, il n'est point dégoûté.

CHÉRÉE.

Tu ris, et je me meurs.

PARMÉNON.

Mais encore quel remède
Faudrait-il apporter au mal qui vous possède?

CHÉRÉE.

De ce mot de remède en vain tu m'entretiens,
Si par tes prompts efforts bientôt je ne l'obtiens.
Tu m'as dit tant de fois : « Essayez mon adresse;
Votre âge le permet, aimez, faites maîtresse. »
J'aime, j'en ai fait une : achève, et montre-moi
Que mon cœur se pouvait engager sur ta foi.

PARMÉNON.

Je l'ai dit en riant, et sans croire votre âme,
Pour un discours en l'air, susceptible de flamme.

CHÉRÉE.

Qu'il ait été promis ou de bon, ou par jeu,
Si tes soins, Parménon, ne me livrent dans peu
Cette même beauté qui captive mon âme,
Je ne vois que la mort pour terminer ma flamme.

PARMÉNON.

Dépeignez-la moi donc.

CHÉRÉE.

Elle est jeune, en bon point.

PARMÉNON.

Celui qui la menait?

CHÉRÉE.

Je ne le connais point.

PARMÉNON.

Le nom d'elle?

CHÉRÉE.

Aussi peu.

PARMÉNON.

Son logis?

CHÉRÉE.

Tout de même.

PARMÉNON.

Vous ne savez donc rien?

CHÉRÉE.

Rien, sinon que je l'aime.

Malheureusement, les jeunes gens de Térence n'aiment pas toujours des femmes qui soient dignes de leur amour : et pourtant ce sont elles qui forment presque toujours le pivot de ses intrigues. Comment les nommer? C'est difficile. Ce ne sont pas des *touts* dans la société; ce ne

sont que des fractions. Les Grecs leur donnent quelquefois des noms neutres, et de nos jours, on les désigne par un nom analogue à celui dont le goût difficile de César se servait pour caractériser Térence ; il l'appelle un *demi-Ménandre*. Permettez-moi, messieurs, de n'en rien dire davantage, afin de ne pas avoir à en parler trop longuement.

Pour suffire à leurs goûts de dépense, à ces jeunes gens il faut de l'argent : c'est un esclave qui s'en procure; mais je ne parlerai pas de l'esclave. M. Gaucher en a fait tout récemment une spirituelle, ingénieuse et intéressante histoire : je renvoie à sa leçon (1). Seulement, notre collègue a oublié de parler de l'esclave dévoué, de Géta, dont les éloquentes invectives semblent, chose intéressante, avoir servi de modèle aux imprécations de Didon, dans le quatrième livre de l'*Énéide*. Ce bon Géta est un aïeul de Caleb, dans *Lucie de Lamermoor*, ou de ce bon et excellent Noël, que nous applaudissons dans la *Joie fait peur*. Térence a raison de faire aimer l'esclave. Le temps n'est pas loin où, venant les proscriptions et les guerres civiles, les Romains auront besoin de trouver auprès d'eux ce type de l'esclave dévoué, de l'esclave fidèle jusque dans la mort.

Vient ensuite le parasite : celui-là, dans le théâtre grec, s'appelle *Sronthias*, c'est-à-dire l'*Autruche*, nom d'oiseau bien choisi pour un homme qui passe sa vie à manger et à digérer. Il va de pair avec le *Manducus*, le *Bucco*, le *Dossennus* des Atellanes : c'est aussi le *Pulcinella*, la *Poule*, le Polichinelle des Italiens et le nôtre. Il a une grande bouche, le nez crochu, un gros ventre, tout ce qu'il faut pour se livrer à ses exercices de chaque jour; il est armé, non-seulement d'une petite fiole de parfums quand il s'en va à table, mais aussi d'un grand cure-dent de lentisque; c'est un professeur de l'art que Lucien appelle l'*art parasitique;* celui que Montaigne définit d'une manière un peu plus vive peut-être, en l'appelant *science de gueule*. Comme il est pensionnaire, il ne prend pas de pensionnaires, mais il fait des élèves, et comme il a nom Gnathon, il fait des élèves qui se nomment gnathoniciens, c'est-à-dire *Chevaliers de la mâchoire*. Les Romains appelaient un pareil homme une *ombre*; une ombre suppose un corps : le corps auquel se rattache le parasite, c'est le *Copitan*, le *Matamore*. Celui-ci s'avance, la moustache retroussée, un grand panache sur la tête; une crinière terrible; fièrement campé, le poing sur la hanche, il mène grand bruit et grand fracas. Ménandre avait sans doute vu ce type dans les Galates et dans les Scythes de l'armée macédonienne, et Térence peut-être aussi l'avait-il rencontré parmi les *condottieri* des armées carthaginoises, dont quelques prisonniers et quelques soldats libres avaient pu se trouver à Rome. Pourtant c'est chez nous que nous l'irons chercher. Ces deux types, le soldat romain et le soldat grec, ont été parfaitement fondus en un seul par Corneille, dans l'*Illusion comique*. Notre illustre tragique a joint au Thrason de l'*Eunuque* de Térence le Pyrgopolynice du *Soldat glorieux* de Plaute, ce vaillant vainqueur de Bonbomachidès Cluniustaridisarchidès. Voici maintenant, messieurs, la scène de l'*Illusion comique*. Vous serez charmés, je n'en doute pas, comme je l'ai été moi-même, de sentir percer le langage du *Cid* au milieu même de ces plaisanteries; mais vous n'en serez pas surpris en songeant que l'*Illusion comique* parut la même année que le *Cid*, à la date immortelle de 1636 :

CLINDOR.

Quoi! monsieur, vous rêvez, et cette âme hautaine,
Après tant de beaux faits, semble être encore en peine!
N'êtes-vous pas lassé d'abattre des guerriers?
Soupirez-vous après quelques nouveaux lauriers?

MATAMORE.

Il est vrai que je rêve, et ne saurais résoudre
Lequel des deux je dois le premier mettre en poudre,
Du Grand Sophi de Perse, ou bien du Grand Mogor.

CLINDOR.

Eh! de grâce, monsieur, laissez-les vivre encor.
Qu'ajouterait leur perte à votre renommée?
D'ailleurs, quand auriez-vous rassemblé votre armée?

MATAMORE.

Mon armée? Ah! poltron! ah! traître! Pour leur mort
Tu crois donc que ce bras ne soit pas assez fort?
Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
Défait les escadrons et gagne les batailles.
Mon courage invaincu contre les empereurs
N'arme que la moitié de ses moindres fureurs;
D'un seul commandement que je fais aux trois Parques,
Je dépeuple l'État des plus heureux monarques;
La foudre est mon canon, les destins mes soldats,
Je couche d'un revers mille ennemis à bas.
D'un souffle je réduis leurs projets en fumée,
Et tu m'oses parler cependant d'une armée!
Tu n'auras plus l'honneur de voir un second Mars;
Je vais t'assassiner d'un seul de mes regards,
Veillaque! Toutefois, je songe à ma maîtresse;
Ce penser m'adoucit. Va, ma colère cesse,
Et ce petit archer qui dompte tous les dieux
Vient de chasser la mort qui logeait dans mes yeux.
Regarde, j'ai quitté cette effroyable mine
Qui massacre, détruit, brise, brûle, extermine;
Et, pensant au bel œil qui tient ma liberté,
Je ne suis plus qu'amour, que grâce, que beauté.
. . . . . .
Je te le dis encor, ne sois plus en alarme :
Quand je veux, j'épouvante, et quand je veux, je charme;
Et, selon qu'il me plaît, je remplis tour à tour
Les hommes de terreur et les femmes d'amour.
Du temps que ma beauté m'était inséparable,
Leurs importunités me rendaient misérable;
Je ne pouvais sortir sans les faire pâmer;
Mille mouraient par jour à force de m'aimer :
J'avais des rendez-vous de toutes les princesses;
Les reines, à l'envi, mendiaient mes caresses.
. . . . . .
Bientôt j'en devins las; et, pour les arrêter,
J'envoyai le Destin dire à son Jupiter
Qu'il trouvât un moyen qui fît cesser les flammes
Et l'importunité dont m'accablaient les dames,
Qu'autrement ma colère irait, dedans les cieux,
Le dégrader soudain de l'empire des dieux,
Et donnerait à Mars à gouverner sa foudre.
La frayeur qu'il en eut le fit bientôt résoudre :
Ce que je demandais fut prêt en un moment;
Et, depuis, je suis beau quand je veux seulement.

Là finit, messieurs, la galerie de Térence et notre appréciation. Quel conseil esthétique peut sortir de cette étude? Le voici. Il ne faut pas être de ceux qui crient :

(1) Voyez le n° 17.

la comédie se meurt, la comédie est morte! La comédie ne mourra jamais; elle vivra tant qu'il y aura des sociétés humaines, partant des vices, des faiblesses, des travers. Elle fleurit donc de notre temps : c'est même presque notre seule littérature. Les auteurs comiques sont les plus populaires. Nous aimons, nous applaudissons l'élévation de M. Ponsard, la force incisive et pénétrante de quelques-unes des pièces de M. Augier, l'esprit de M. Sardou, la finesse et la puissance d'observation de M. Th. Barrière et de M. Alex. Dumas fils; la délicatesse de sentiment de madame George Sand dans *Le marquis de Villemer*; puis, à côté de ces princes de la littérature comique, M. de Girardin et M. Durantin ont trouvé, hors des voies ordinaires, des situations fortes, trop fortes même! Rappelons-nous en même temps que la comédie n'est pas une école de mœurs; mais proclamons haut encore qu'il ne faut pas qu'elle soit une école de dépravation. Aussi est-il à craindre que, dans quelques pièces qui sont plutôt des tentatives de caricature réaliste, les plaies et les laideurs sociales n'envahissent trop la littérature du théâtre. C'est contre cette tendance qu'il faut réagir. Je lis quelques lignes, pleines de bon sens littéraire, écrites il y a dix ans par M. Sainte-Beuve :

« Le goût des spectateurs n'est pas toujours sain; la curiosité est parfois singulière dans ses caprices; on aime quelquefois à voir se vérifier le mal qu'on vient de voir si spirituellement retracé et si vivant. Dans les ouvrages déjà anciens, ces sortes de peintures, refroidies, n'ont aucun inconvénient : ce n'est plus qu'un tableau de mœurs. Mais l'image très-vive et très à nu, et en même temps si amusante, des vices contemporains, court risque de toucher autrement qu'il ne faudrait, et il en peut sortir une contagion subtile, si un large courant de verve vivifiante et saine ne circule à côté. »

Écoutons d'autre part un éloquent conseil donné par un littérateur modeste, quoique obscur, du dernier siècle, Milliet; on dirait le morceau écrit d'hier :

« Jeunes poëtes comiques, gardez-vous de mêler les masques hideux d'un bal avec les physionomies vraies de la société. Rien ne blesse autant un amateur des convenances et de la vérité que ces personnages outrés, faux et burlesques, ces originaux sans modèles et sans copies, amenés on ne sait comment parmi des personnages simples, naturels et vrais. Quand on les rencontre sur le théâtre, on croit être transporté sur les tréteaux du faubourg Saint-Laurent. »

Comment éviter cet écueil? En cherchant le courant dont parle M. Sainte-Beuve, c'est-à-dire en feuilletant, en étudiant les anciens, en les ayant entre les mains, ou comme dit un de nos vieux auteurs, traduisant Horace, « en les tenant d'une main journelle et d'une main noc- » turne. » Nous avons vu que Corneille et la Fontaine ont aimé Térence; cela ne leur a pas nui. Quant à Molière, c'est en l'imitant d'abord qu'il l'a surpassé. Et voilà comme, fondant en lui seul le particulier et le général, le concret et l'abstrait, le réel et l'idéal, ce génie immortel, dont je me plais à saluer ici la statue, est le premier poëte comique de tous les âges et de toutes les nations.

E. Talbot.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

**Les Suppliantes d'Eschyle**, édition accompagnée d'un commentaire critique et explicatif en latin, par M. Henri Weil, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Besançon (Giessen, 1866).

Tous les philologues de l'Europe suivent avec intérêt les beaux travaux de M. Weil sur le texte, si défiguré en maint endroit, des tragédies d'Eschyle. La pièce que nous annonçons est la sixième et avant-dernière d'une édition dont l'histoire de la philologie conservera certainement le souvenir; car elle aura enrichi la science d'une vérité nouvelle.

M. Weil applique à la restitution du texte, là où une restitution lui paraît nécessaire, une idée qui lui est propre, ou tout au moins qu'il s'est rendue propre par ses efforts ingénieux et persévérants pour la faire valoir. On sait que les chœurs de la tragédie grecque sont divisés symétriquement en strophes, antistrophes et épodes : M. Weil voit dans la symétrie une des lois essentielles de la tragédie primitive; et il le prouve, Eschyle à la main. Toutes ses conjectures ne passeront pas, selon toute apparence, dans le texte définitif d'Eschyle; mais son édition restera; et l'on s'étonnera peut-être un jour de rencontrer le nom d'une ville allemande au frontispice d'un livre qui fait tant d'honneur à l'érudition française.

**Étude sur l'association des idées**, par M. Mervoyer, docteur ès lettres.

En traitant de nouveau ce sujet familier à tous les psychologues modernes depuis Hobbes, M. Mervoyer s'est proposé principalement de réunir en un corps de doctrines les résultats les mieux établis par les philosophes qui l'ont précédé, ce qui ne l'a pas empêché d'ajouter, à l'occasion, nombre d'observations nouvelles à celles de ses prédécesseurs. Par là, il a rendu un véritable service non-seulement à la psychologie, mais encore à la logique, et par conséquent à la science en général. L'auteur montre parfaitement quel rôle capital joue l'association des idées dans toutes les acquisitions de l'esprit humain, comme aussi la part qui revient à cette faculté dans la somme de nos erreurs. Une connaissance approfondie des philosophes anglais et écossais, qui ont pour ainsi dire épuisé la matière, lui a permis d'écrire un livre complet que personne ne trouvera trop long.

---

## BULLETIN DES COURS.

**Association polytechnique.**

CONFÉRENCES DANS LE GRAND AMPHITHÉATRE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, Tous les dimanches matin, à dix heures, à partir du 22 avril.

MM. Barral. . . . . De l'agriculture.
Boulatignier. Andrieux, sa vie, ses œuvres.
Babinet. . . . . La période glacière.
Ad. Franck. . De l'autorité paternelle.
Bouchardat. . Du blé au point de vue hygiénique et social.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 22 — 28 AVRIL 1866


Paris, 27 avril 1866.

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que des savants anglais libres penseurs devaient faire chaque dimanche, à Saint-Martin's Hall, à Londres, ce qu'ils appelaient des *sermons laïques*. Les deux premiers sermons, celui du professeur Huxley, qui a paru dans la *Revue des cours scientifiques*, et celui de sir John Bowring, que nous donnons aujourd'hui, et les deux suivants attirèrent une foule considérable. Mais la *Société pour l'observation du dimanche*, société libre, indépendante du gouvernement, et très-active, exhumant un vieux règlement du temps de George III, d'après lequel tout homme qui loue, le dimanche, une salle où le public entre en payant est considéré comme exerçant une profession ce jour-là et par conséquent comme violant la loi en n'observant par le repos du dimanche, a intenté un procès au propriétaire de Saint-Martin's Hall, lequel, effrayé, a refusé son local et mis fin par là aux sermons laïques. Ayant obtenu ce point, la *Société pour l'observation du dimanche* a retiré sa plainte, mais les sermons laïques n'ont pas été repris. On dit que les fondateurs de ce nouveau genre de prédication réunissent des fonds pour faire construire un édifice dans lequel ils reprendront, à leurs risques et périls, l'œuvre commencée. On remarquera, du reste, en lisant le sermon de sir John Bowring, qu'à l'égard des croyances chrétiennes ces savants font preuve d'indépendance plutôt que d'hostilité.

— Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises du *nouvel Athénée*, salle magnifique qui achève de se construire derrière le nouvel Opéra, et dans laquelle se tiendront alternativement des réunions musicales et des conférences littéraires et scientifiques au profit d'œuvres de bienfaisance et d'instruction populaire. Par décision prise dimanche dernier, l'ouverture des conférences du nouvel Athénée est fixée au 1er novembre prochain. On est déjà assuré du concours, spontanément offert, des orateurs les plus éminents dans les lettres et dans les sciences. Cependant la Société de l'Athénée n'entend pas que ce concours soit gratuit, et elle a fixé ainsi, pour chaque séance, les honoraires de l'orateur :

1° 100 francs, à titre d'honoraires fixes ;

2° 10 pour 100 sur la recette brute, dont le *maximum*, d'après les évaluations actuelles, pourra s'élever à près de 4000 francs.

Total, si l'on fait salle comble : 500 francs environ.

On pense que les locations prises à l'année assureront pour chaque séance un *minimum* assez élevé.

En outre, la Société de l'Athénée offrira à l'orateur une médaille commémorative.

---

## SERMONS LAIQUES DE LONDRES.

### SIR JOHN BOWRING.

#### Des progrès religieux hors du christianisme.

Sans vouloir explorer la nuit ou l'aurore des temps préhistoriques, je me contenterai de dire que les révélations merveilleuses de la géologie, et ces mots me rappellent le judicieux avis donné par sir Robert Peel à son très-révérend oncle : « Regardez-y à deux fois avant d'entrer en discussion avec les géologues, ou vous pourriez bien être vaincu ; » — les révélations de la géologie, dis-je, nous prouvent plus clairement, chaque jour, que notre race a existé dans une antiquité très-reculée, et que l'homme et l'esprit humain sont arrivés au point où ils sont aujourd'hui en se développant par degrés après être partis de bien bas. L'homme, sans contredit, existait longtemps avant que les instincts religieux pussent se développer, alors que les lettres de l'alphabet étaient indistinctes et peu nombreuses, alors qu'il ne connaissait encore que bien peu de mots. Il fut un temps où l'homme n'avait pas découvert le feu, ne savait pas faire cuire ses aliments, un temps où aucun vêtement ne couvrait sa nudité, aucun toit n'abritait sa tête ; un temps où il ne pouvait pas compter jusqu'à dix, s'approvisionner pour le lendemain ; un temps où il n'avait ni le sentiment du devoir, ni un temps pour prier, ni la connaissance de Dieu, ni la pensée du ciel ou de l'enfer. Entre cet état de choses, dont quelques races d'hommes qui existent encore, mais qui disparaissent graduellement, nous offrent un exemple, et notre époque de recherches suivies, de lumières toujours

croissantes, de savoir toujours plus étendu, quelle comparaison! quel contraste!

Après cette époque de nuit intellectuelle complète, vint une phase qu'on peut à peine appeler religieuse, pendant laquelle les hommes, effrayés et craintifs, attribuèrent leurs besoins et leurs souffrances à des êtres mystérieux, ordinairement méchants, qu'ils cherchèrent à apaiser par des offrandes et des sacrifices. Bientôt prêtres et prédicateurs profitèrent de cet élément de la fragilité humaine, et en firent l'instrument de leur propre influence en prétendant pouvoir détourner les maux dont les démons menaçaient les hommes. Nous pouvons encore étudier les faiblesses autrefois communes à notre race entière, car, même à notre époque, nous en retrouvons des traces dans les *fétiches* de l'Afrique, distribués par des imposteurs; dans les *kapus* et les *taboos* des insulaires du Pacifique, au moyen desquels les chefs règnent tyranniquement; dans la croyance à la magie, qui n'est pas encore tout à fait déracinée du sein de notre propre nation. A l'heure qu'il est, on vend en Chine des millions d'almanachs dont les pages sont couvertes d'images représentant toutes les variétés de démons, pages où les parents cherchent la santé de leurs enfants, les amants l'amour de l'objet aimé, les marchands le succès de leurs affaires, les marins la sécurité contre la tempête, les malades la guérison, en un mot l'immunité de tous les maux de la vie.

Puis commence une autre époque, décrite dans un livre que je ne voudrais pas voir qualifier d'apocryphe, la *Sagesse* de Salomon. C'est dans ce livre, dans celui qui l'accompagne, le livre de l'*Ecclésiaste*, et dans les pages de Shakspeare, que Gœthe, c'est lui-même qui l'a dit, a puisé ses plus hautes inspirations. Voici quelle était la religion de la plus grande partie du monde intellectuel avant les jours de Confucius — c'était déjà la religion de Confucius et des sages de son temps :

« 1. — Certainement tous les hommes qui n'ont pas la connaissance de Dieu sont vains de leur nature; ne pouvant pas connaître Celui qui est par les choses bonnes qui se présentent à leurs yeux, ils ne reconnaissent pas l'ouvrier par la considération de ses ouvrages.

» 2. — Au contraire, ils ont pensé que le feu, ou le vent, ou l'air mobile, ou les cercles des astres, ou l'eau impétueuse, ou les luminaires du ciel, étaient des dieux qui gouvernaient le monde.

» 3. — Que si, étant attirés par la beauté de ces choses, ils les ont prises pour des dieux, au moins auraient-ils dû comprendre combien leur maître est plus excellent; car le premier auteur de toute beauté les a faites.

» 4. — Que s'ils ont eu en admiration leur puissance et leur vertu, au moins devaient-ils comprendre par là combien Celui qui les a faites est encore plus puissant.

» 5. — Car par la grandeur et la beauté de toutes ses créatures, le Créateur, leur étant comparé, se peut contempler en quelque proportion.

» 6. — Mais il ne faut pas trop les blâmer; car peut-être se sont-ils trompés en cherchant Dieu et le voulant trouver. » (*Sagesse de Salomon*, chap. XIII, 1-6.)

On remarque une analogie extraordinaire entre les rites religieux, la croyance et le culte de toutes les nations qui se trouvent dans cet état de transition, alors qu'elles arrivent à se faire une plus haute conception de Dieu, alors qu'elles abandonnent leurs idées grossières sur la création pour reconnaître les grandes lois éternelles que les recherches scientifiques dévoilent de plus en plus chaque jour, et qui, chaque jour aussi, sont mieux comprises à mesure qu'elles nous font entrer dans les vastes régions du temps et de l'espace. Les miracles entrent toujours dans l'agencement des religions grossières. Ceux qui, dans les âges à demi ignorants, prétendent être chargés des messages du ciel, réclament toujours le pouvoir de faire des miracles. Vambéry, voyageant dernièrement dans l'Asie orientale sous le déguisement d'un derviche, portait avec lui un sac de poussière qu'il avait ramassée dans la rue, mais qu'on supposait apportée de la tombe du Prophète. On attribuait à Vambéry de nombreux miracles, et il était en odeur de sainteté dans des pays où, si son vrai caractère avait été même soupçonné, sa vie eût été en danger. J'ai vu un jour, dans les environs de Damas, un homme frappé de mutisme; quelques jours après, un magicien au turban vert, un descendant de Mahomet, lui rendit l'usage de la parole; et dans ce prétendu miracle, je suis parfaitement sûr qu'il n'y avait aucune connivence entre les deux individus. J'ai réuni dans l'Orient des témoignages d'actes de nécromancie qui paraîtraient incroyables à toute intelligence européenne. Mais placez un homme crédule, ignorant, timoré, devant un homme qu'il croira doué d'une puissance surnaturelle, et vous observerez chez le premier une prostration incroyable et qui peut passer pour un miracle. L'Église catholique a souvent encore recours aux miracles; c'est à peine si l'on trouverait, dans toute l'Europe méridionale, un seul endroit où les habitants ne soient pas convaincus que leur saint patron a un pouvoir surnaturel. Un missionnaire mormon vint me trouver en Chine, chargé d'un message de ses chefs. Il me rappela que des milliers de mes compatriotes avaient été convertis par les miracles des saints mormons, et m'invita à devenir un des chefs de cette grande révolution. Je l'arrêtai au milieu d'une longue tirade en lui disant : « Faites un miracle; marchez les pieds au plafond et la tête en bas, ou faites bouger sans y toucher cet encrier qui est devant moi. » Il me répondit : « Vous êtes un homme de peu de foi », et il me quitta exaspéré de mon incrédulité.

Un égoïsme étroit, tel est le trait caractéristique de presque toutes les religions de l'antiquité. Les dieux des anciennes nations prodiguaient leurs faveurs à ces nations mêmes, mais refusaient leurs bienfaits à toute autre. En dehors de leur pays, qu'ils appellent l'empire céleste, les Chinois ne voient que ténèbres et barbarie. Les anciens Hébreux méprisaient et haïssaient les païens. Il en était de même chez les Hongrois; je trouve dans

un livre magyar les détails suivants sur l'ancienne religion de la Hongrie :

« Les Hongrois croyaient en un seul Dieu, qu'ils appelaient Isten, le créateur du ciel et de la terre, le maître des éléments, la source de tout bien. Ils lui offraient le feu en sacrifice et adoraient le vent et l'eau, symboles de leur Divinité. Ils représentaient Isten sous la figure d'un vieux roi à barbe grise; il était le maître de la vie et de la mort; il habitait le ciel, d'où il dirigeait tous les événements de la terre; quelquefois il visitait la terre en juge souverain, récompensant les bons, punissant les méchants, faisant des miracles; sa voix était le tonnerre, l'éclair était son arme. (Les Hongrois appellent encore l'éclair «la flèche de Dieu»). Ils croyaient qu'il les protégeait particulièrement, et l'appelaient, comme ils l'appellent encore, le « Dieu des Magyars », comme les Juifs appelaient Jéhovah le «Dieu d'Israël». Ils croyaient qu'il avait placé le sabre des conquérants dans les mains des croyants magyars et qu'il était en conflit perpétuel avec Œrdœg, l'esprit du mal. Ses ministres et ses messagers étaient des anges, dont les actes composent le fond de la mythologie traditionnelle du peuple. »

L'Ancien Testament fait rarement allusion aux relations paternelles entre Dieu et ses enfants. Trois fois seulement il applique à Dieu le nom de « Notre Père », que Jésus-Christ et Paul lui donnent si souvent; et encore quand l'Ancien Testament l'appelle de ce nom, ce n'est que par rapport aux Hébreux; c'est toujours le « Seigneur Dieu d'Israël », le Rédempteur des Hébreux, le Dieu qui ne protége que son peuple choisi.

La religion hébraïque convenait parfaitement à l'état de la civilisation dont elle était contemporaine. A côté de conceptions de la Divinité, dont la sublimité et la beauté n'ont jamais été surpassées, nous trouvons des peintures matérielles d'Elohim ou de Jéhovah, comme roi et prêtre, qui ont laissé une empreinte permanente sur toute la littérature théologique, et principalement sur toute la poésie religieuse de la chrétienté. Si, d'un côté, l'Ancien Testament représente Dieu comme l'Invisible, qu'aucun œil n'a vu ni ne peut voir, l'Inapprochable, l'Immuable, il nous le montre, d'autre part, assis sur un trône royal, vêtu d'habits magnifiques, tenant l'épée et le sceptre, entouré d'anges et d'archanges, exprimant à haute voix ses regrets et ses remords, sa haine et sa colère, en un mot toutes les passions humaines; comme grand prêtre, il préside aux sacrifices et aux oblations, écoute avec bonheur les harpes et les chants, et dirige les plus petits détails, non-seulement du cérémonial, mais de la vie privée. On trouve dans le *Lévitique* bien des prescriptions, bien des interdictions, que le boudhisme et le brahminisme ont conservées. Ces règles convenaient bien à une civilisation encore primitive. Les coptes chrétiens de la haute Égypte gardent encore les usages hébreux de la circoncision et de la polygamie; car toutes les religions représentent la civilisation de ceux qui les professent. Une religion qui reste stationnaire ne peut durer.

Il n'y a pas longtemps, on trouva, près de Penang, une statue que les catholiques réclamèrent comme étant l'image de la Vierge Marie; ils demandèrent qu'elle fût placée dans leur chapelle. Les Chinois aussi la réclamèrent comme étant l'image de la Reine du ciel, et comme ils étaient les plus forts, ils l'emportèrent et la placèrent dans un temple de Boudha.

Il n'y a pas de pays où les Juifs aient été plus cruellement persécutés, plus opprimés que dans celui de leurs ancêtres. Voyageant en Judée, j'avais un serviteur juif, un jeune homme nommé Joseph. Il m'étonna un jour par cette question soudaine : « Votre prophète était-il un homme de notre nation? Vous a-t-il enseigné à nous haïr et à nous persécuter? Si oui, que devons-nous penser de lui? Si non, que devons-nous penser de vous? » La réponse était facile quant aux enseignements du fondateur du christianisme, mais que répondre quant à la conduite des chrétiens eux-mêmes?

A cet égard toutefois, nous réformons notre conduite, de même que les juifs réforment leur religion, et Londres montre aujourd'hui que nous commençons à abandonner nos préjugés religieux. Tout est au progrès. Les ordonnances de Moïse ne sont plus la loi du peuple hébreu. Le Talmud et le Mishna perdent leur autorité. L'esprit de Mendelsohn se répand dans sa race. Les juifs aussi s'émancipent et le prouvent en s'associant avec ardeur à tout ce qui est charité, éducation et progrès.

Il semble qu'il y ait dans la succession des siècles de grandes époques qui brillent d'une lumière intellectuelle extraordinaire. Le siècle dans lequel nous vivons est une de ces époques. Cinq ou six cents ans avant Jésus-Christ, nous trouvons un siècle plus remarquable encore. Ce fut alors que se fit entendre la voix de Confucius, voix qui est aujourd'hui écoutée avec vénération par cinq cents millions d'hommes. Confucius fut un des moralistes les plus sages et les plus calmes; il ne prétendait pas avoir le pouvoir de faire des miracles, il n'établit aucun rite religieux, il n'affectait aucune intimité avec le ciel. Aucune idolâtrie n'a jusqu'à présent pénétré dans ses temples. Boudhistes et taouistes vénèrent également son nom. Alors aussi vivait Zoroastre, le fondateur de la religion parsée. Il dit que la lumière est le type du bien, les ténèbres celui du mal; et qu'après une lutte qui pourra durer longtemps, le bien finira par prévaloir. Il soutint que derrière la lumière est cachée la source de la lumière; qu'elle se trouve dans tout ce qui est grand et beau. C'était alors aussi que Gandama enseignait, Gandama, la dernière manifestation de Boudha, la perfection incarnée, produite par des millions de siècles, l'objet actuel des adorations d'un tiers du genre humain. Nous n'avons aucune raison de croire que pendant sa vie il prétendit jamais à l'immortalité. Pythagore, le sage de Samos, était son contemporain. Pythagore déclarait que l'âme de l'homme est une partie de l'esprit de Dieu, et que la véracité et

la pureté sont les meilleures offrandes qu'on puisse faire à la Divinité. Il proclama que l'univers tout entier est plein d'harmonie et d'ordre, et contrôlé par des lois rigoureuses; il affirma, le premier, que le soleil et non la terre est le centre de notre système. Platon et Socrate appartiennent presque à la même époque; et à ce sujet je ne peux m'empêcher de signaler l'éloquent et magnifique discours dans lequel M. Gladstone a reconnu les immenses services, trop peu appréciés, que les Grecs ont rendus à l'art, à la science, à la littérature, à la religion même (1). C'est à peu près aussi dans le temps même que les grands prophètes hébreux dénoncèrent, en termes passionnés, la méchanceté du peuple, tout en lui présentant des visions d'espérance et de bonheur futur. Quelle était à cette glorieuse époque la condition de la Grande-Bretagne et de ses habitants? Depuis lors on peut dire que la civilisation s'est avancée vers l'Occident, et qu'à notre tour nous contribuons noblement à ses progrès.

Jamais religion ne s'est établie fortement parmi les hommes à moins qu'elle ne contînt de nombreux éléments de vérité. Et si nos missionnaires, au lieu d'essayer de déprécier et de déraciner tout ce qu'ils trouvent dans les champs qu'ils explorent, au lieu de s'attribuer le monopole de toutes les vérités, au lieu de répudier en masse l'or et les ordures, le vrai et le faux, le bien et le mal, qu'ils trouvent partout en abondance, reconnaissaient honnêtement qu'en dehors d'eux il y a quelque sagesse, qu'en dehors d'eux il y a quelques autorités qu'ils devraient respecter, sinon vénérer, ils n'éprouveraient pas tant de désappointements, ils rendraient plus de services. Quand les Jésuites, il y a environ deux siècles, s'établirent à Pékin, ils avaient si bien étudié le caractère chinois, ils s'étaient rendus si populaires par leur sagacité, par les progrès qu'ils firent faire à l'astronomie et à la géographie, qu'un des empereurs écrivit de sa main l'inscription qui fut placée sur le portail de l'église chrétienne; un premier ministre devint bientôt un des plus fervents sectateurs du christianisme, et Chinois et catholiques le regardent encore comme un saint. L'ignorance, le fanatisme des Franciscains et des Dominicains amenèrent l'expulsion de tous les missionnaires. Ils traitèrent de blasphème et d'idolâtrie les cérémonies du culte des ancêtres, si universel en Chine, et deux papes insensés confirmèrent cette conduite. Depuis lors il a été impossible en Chine de s'assurer le concours des hautes classes, et si même on y parvient, il ne sera pas facile de convaincre le peuple. Le roi de Siam me dit un jour : « Votre religion ne convient pas à mon peuple, ma religion ne conviendrait pas au vôtre; il se peut cependant que nous soyons tous deux à la recherche de la vérité. Mais si votre religion vous prescrit de m'aimer, si ma religion me prescrit de vous aimer, cette partie des deux religions est vraie. » Une autre fois : « Si dans nos livres sacrés il y a des enseignements qui ne soient pas d'accord avec les découvertes de la science, ces enseignements ne sont pas sacrés pour moi. » C'était un prêtre, un prêtre boudhiste, le chef de la religion, qui me parlait ainsi, et il avait passé onze ans dans un couvent, où il s'était uniquement adonné à l'étude des livres sacrés.

Les trois premiers caractères qui se trouvent dans le volume le plus élémentaire qu'on mette en Chine entre les mains des enfants signifient : « L'homme est né pur; » c'est là la base du boudhisme. Puis, le livre ajoute : « L'enfant ressemble à un diamant brut; les parents et les professeurs ont mission de l'élever et de l'instruire; notre vie n'est qu'une suite d'épreuves, épreuves par le bonheur et par le malheur, pour que l'âme réformée et purifiée soit enfin absorbée dans le *Nirwana*, le Dieu serein, exempt de passion, le Dieu du repos, le créateur de l'univers. » Quand des millions et des millions de siècles se sont écoulés, des manifestations sont faites à l'homme sous la forme d'un Boudha, la plus haute incarnation de la science et de l'excellence; le présent Boudha a paru, cinq ou six cents ans avant l'ère chrétienne, si l'on en croit ses sectateurs

Voici les dogmes principaux du boudhisme : dans une éternité si reculée que toute computation en est interdite à l'homme, une force première, existant par elle-même, appela lentement l'univers à la vie et le soumit à des lois éternelles et irrévocables; puis, satisfait de son grand ouvrage, l'esprit créateur retomba dans un repos éternel, où tout ce qui est pur et spirituel sera enfin absorbé, pour y jouir d'une paix et d'un bonheur éternels. Le boudhisme ne prétend pas que notre race a commencé par le péché et finira par le malheur; il proclame au contraire l'innocence de l'enfant, le bonheur final de l'homme.

Il y a sept enfers boudhistes; les murs des temples sont couverts de la représentation des tortures qu'on y subit. Sept juges, au tribunal desquels viennent se présenter les morts, fixent le sort de chacun et distribuent les châtiments. Le menteur est livré à des démons qui, armés de tenailles rougies, lui arrachent la langue; le glouton a les entrailles arrachées lentement du corps; l'ivrogne est enchaîné sur des sables brûlants, entouré de breuvages qu'il ne peut atteindre; l'incontinence est punie par de cruelles mutilations. Des horreurs plus terribles que celles de l'enfer du Dante, représentées avec toute la variété, tout le coloris de l'art chinois, sont toujours sous les yeux des dévots.

Le boudhisme est une religion inerte, inactive. La plus haute vertu est la contemplation de Boudha. Par son catalogue de vertus et de fautes le boudhisme donne à ses cérémonies, souvent un tour frivole et ridicule; cependant elle recommande, comme le plus important des devoirs, un strict examen de conscience, une parfaite connaissance de soi-même. J'ai une collection de peintures, ouvrage d'un artiste chinois, repré-

(1) Voyez ce discours dans les numéros 5 et 6.

sentant les occupations de deux jeunes esclaves que l'empereur donna à un de ses sages. Chaque esclave portait deux bouteilles, l'une d'un rouge brillant, l'autre d'un bleu foncé. Ils devaient l'accompagner partout. Ils jetaient dans la bouteille rouge un papier relatant tous les mots sensés qu'il prononçait, tous les actes bons qu'il faisait; dans la bouteille bleue, au contraire, toutes les paroles inutiles, toutes ses actions indignes; puis, tous les soirs, on comparait ces papiers pour établir la balance entre ses vertus et ses défauts, et l'on avait soin que le jour suivant le nombre des vertus l'emportât. Un tel examen de soi-même ne serait pas indigne de notre imitation.

Les boudhistes sont ordinairement tolérants. Le roi de Siam offrit un jour à l'évêque catholique de Bangkok, qui n'avait pas beaucoup de succès auprès des Siamois, cent trente prisonniers annamites afin qu'il essayât de les convertir au christianisme. On prétend que tolérance est synonyme d'indifférence; mais comme la doctrine du fatalisme prévaut plus ou moins dans le monde oriental, on pense qu'aucun homme ne doit être puni pour ce qu'il ne peut pas empêcher. La doctrine du salut exclusif est remplacée par le dogme qu'un créateur omniscient ne peut pas pendre une pauvre créature ignorante pour des opinions erronées, dont elle n'a pu contrôler la valeur.

Un jour que je causais avec le docteur Falconer de l'immensité des époques géologiques, il me montra une horloge et me dit : « Regardez ces chiffres, les soixante minutes qui font une heure : eh bien ! nos découvertes n'ont pas encore atteint les cinq premières. » Si l'astronomie nous a donné quelques notions de l'espace infini, nous a enseigné à contempler des étoiles que, emportés à toute vapeur, nous ne pourrions atteindre en des centaines d'années, les contemplations du boudhisme peuvent nous donner quelques notions du temps infini; et quand nous parlons, comme nous le faisons quelquefois légèrement, de l'éternité et de châtiments éternels, écoutons ces paroles :

« Prenez, dit un prêtre boudhiste, toutes les gouttes d'eau de dix mille océans, multipliez-les par tous les atomes de dix mille mondes, et vous pourrez vous faire quelque idée des cycles de l'éternité. »

Et encore : « Élevez une vaste enceinte de murailles; qu'elles aient des milles de circonférence et des centaines de mètres de profondeur ; remplissez cette enceinte de grains de sable, et qu'une fois, tous les dix mille ans, un ange enlève un seul grain de ce sable; quand tous seront enlevés, vous ne serez qu'au commencement de l'éternité. »

Le boudhisme est, de toutes les religions du monde, celle qui compte le plus d'adorateurs. C'est la religion de plus de quatre cents millions d'hommes, et c'est cependant celle peut-être qui est la moins connue. Le boudhisme ressemble au brahminisme dans ses traits principaux; il y a à Java d'anciens temples, que possèdent maintenant les musulmans, où les symptômes des deux croyances sont singulièrement mélangés. Je ne crois pas qu'aucun boudhiste intelligent soit jamais se mêlé à la société anglaise. S'il en venait un ici, il aurait quelque chose à apprendre au milieu de nous, mais il aurait aussi beaucoup à enseigner, et il confirmerait la conclusion à laquelle je suis arrivé après une longue expérience, qu'on trouve dans tous les pays, au milieu de toutes les nations, des hommes bons et vrais.

Aucune religion n'exerce sur ses sectateurs un ascendant plus grand que le boudhisme. A Siam et dans quelques autres pays, les prêtres dépendent du peuple pour leur pain quotidien. Chaque matin, quelques-uns de ces prêtres sortent des couvents. Il ne leur est pas permis d'entrer dans les maisons, de demander des aumônes ou de remercier, et cependant chaque matin, devant presque toutes les portes, se trouvent des offrandes que le prêtre recueille silencieusement.

La foi brahminique a été l'objet d'une saine réforme, dont Rammohun-Roy fut le premier auteur. Brahmine de haute caste, supérieur à tous les préjugés de sa race, il voulut visiter l'Europe en dépit de l'opposition véhémente de son Ordre, et surtout des femmes de son zénana, qui parvinrent cependant à l'empêcher d'emmener son fils avec lui, comme il en avait l'intention. Il mourut en Europe et fut d'abord enterré dans le parc d'un de ses amis avec lequel il demeurait, à Stapleton Grove, auprès de Bristol. Le cercueil qui contenait ses restes fut transporté au cimetière d'Amo Vale, quand, à la mort du possesseur, cette propriété passa en d'autres mains. Il parlait et écrivait parfaitement l'anglais; il fréquenta beaucoup la société anglaise et s'acquit l'estime et l'affection de tous ceux qui, comme moi, purent le connaître; plus on le connaissait, plus on l'aimait. Dans un volume qu'il publia, volume intitulé *les Préceptes de Jésus*, il rend un hommage touchant et emphatique aux enseignements divins, à la vie divine du Christ. Le but que Rammohun-Roy et ses adhérents se proposent est de repousser l'autorité des livres brahminiques récents, de renoncer à toute idolâtrie, et de rétablir la foi à la spiritualité de Dieu telle que l'enseignent les *Védas*. Ces réformateurs possèdent aujourd'hui un nombre considérable de temples dans l'Inde; toute espèce d'image en est exclue, et des hommes qui possèdent une influence considérable, tels que le rajah de Burdwan, se sont activement employés à répandre leurs doctrines. J'ai assisté à leurs assemblées religieuses, je n'y ai rien entendu qui pût choquer l'idée la plus haute que nous sommes capables de nous faire de Dieu et du devoir. Ils ont des prêtres chargés d'expliquer le texte des *Védas*. Leurs dévotions sont accompagnées de musique vocale et instrumentale. Les *Védas* disent que « Brahma existe par soi-même, qu'il est le père tout-puissant, le créateur et le souverain maître des mondes; il n'a pas eu de commencement et ne peut avoir de fin; tout procède de lui, et de même que l'étincelle procède du feu, de même l'âme humaine procède

de lui ; celui qui cherche la vérité se purifie, et finira par se confondre avec la Divinité, comme les rivières se confondent avec la mer ».

Des conceptions semblables offrent un progrès sensible sur les peintures familières du livre de la Genèse, où Dieu nous est représenté comme un grand ouvrier qui fait l'homme de poussière et à son image, qui se promène et cause avec sa créature, qui travaille et se repose, qui plante un jardin, qui y fait pousser un arbre miraculeux, qui mène devant Adam les animaux qu'il a créés, qui enlève une côte à Adam pour en faire la femme, et qui de ses propres doigts referme la blessure en rapprochant les chairs. Comparez ce Dieu corporel à ce Dieu spirituel que « les cieux des cieux ne peuvent contenir », — « caché dans les eaux profondes et les nuages épais », — « habitant une lumière dont aucun homme ne peut approcher », — « un Esprit qui ne peut être adoré qu'en esprit et en vérité ».

Séparer les éléments d'ignorance, qui n'appartiennent qu'au passé, de ces principes divins et immortels qui sont l'héritage du présent et qui formeront certainement partie des religions à venir, tel est le grand travail qui s'accomplit dans le monde entier. Le principal objet de ce discours est de vous montrer que nous ne sommes pas les seuls travailleurs dans la cause du progrès, de vous transporter hors du cercle étroit où seulement, nous dit-on, nous pouvons recevoir des enseignements divins, et de vous intéresser à ces soulèvements de l'intelligence humaine, symptômes d'un malaise que le triomphe final de la vérité et de la liberté pourra seul terminer.

Mahomet enseignait l'unité et la spiritualité de Dieu, et ce fut là un de ses plus puissants moyens d'influence. Il fut un temps où les missionnaires de l'islam étaient tout aussi énergiques, tout aussi aventureux que le sont de nos jours les missionnaires chrétiens. Les missionnaires des différentes sectes chrétiennes qui essayent de convertir les Chinois ne peuvent s'entendre sur le nom qu'il faut donner à Dieu. Les juifs ont proposé un terme, les nestoriens en ont proposé un autre, les jésuites un troisième, les missionnaires anglais un quatrième, les américains un cinquième, et, pendant cette controverse, le nom de Dieu est resté en blanc dans la traduction chinoise des Écritures publiée à Shanghaï sous la direction d'un comité de missionnaires anglais et américains. La vérité est qu'il n'y a pas en chinois de caractères au moyen desquels on puisse représenter la personnalité et la spiritualité combinées de l'Être suprême. J'ai visité en Chine une mosquée fondée dans le siècle qui a suivi immédiatement la mort de Mahomet, et j'ai demandé au prêtre quel nom il donnait au Dieu du Coran. « Allah (qui est l'Elohim hébreu), me répondit-il, car en chinois il n'y a pas de mot correspondant. » Et je ferai remarquer, en passant, que tandis que les missionnaires chrétiens ont souvent employé, pour représenter Dieu, des mots associés à l'idolâtrie, les musulmans, au contraire, ont partout introduit le nom d'*Allah*, qui porte avec lui de plus nobles aspirations. En Afrique, les prêtres musulmans ont beaucoup contribué au progrès de la religion et de la civilisation ; leur influence est considérable dans ce pays. Un de mes amis, qui a une longue expérience comme gouverneur d'une de nos colonies d'Afrique, m'a dit que tous les hommes intelligents de l'intérieur étaient des prêtres musulmans, et que tous savaient l'arabe. Ceci est conforme à ce que j'avais remarqué dans l'Afrique orientale. Quoique le Coran contienne de fortes imprécations contre les infidèles, quoique les prêtres musulmans soient très-fanatiques, le grand voyageur oriental Vambéry m'affirmait dernièrement qu'il avait trouvé dans la société anglaise une intolérance et une bigoterie à peine égalées, mais non pas certainement surpassées par les derviches les plus sauvages du Bokhara.

Dans une adresse présentée dernièrement par les Arabes notables d'Alger à l'empereur Napoléon, je trouve des expressions dont je recommanderai volontiers l'étude à quelques-uns de nos pasteurs et de nos prélats, en leur demandant de comparer leur conduite à celle de ces musulmans :

« Sire,

» Nous nous approchons respectueusement du trône de Votre Majesté pour protester contre les allégations qui représentent les indigènes de l'Algérie comme un peuple fanatique et insensible aux bienfaits de la France.

» Ces assertions exagérées, après avoir circulé dans tous les journaux les plus passionnés et les moins éclairés d'Algérie, ont même trouvé un écho à la tribune du Corps législatif. Il n'est pas besoin de recherches laborieuses pour trouver dans le Coran bien des versets qui semblent nous commander de haïr et de combattre tous les peuples qui ne professent pas la religion musulmane. Il est avéré que toutes les religions croient qu'elles seules enseignent la vérité, qu'elles seules adorent le vrai Dieu, et toutes, par conséquent, condamnent les croyances qui ne sont pas les leurs. Il serait plus utile, plus conforme à l'intérêt général, de mettre en relief les mots de notre livre sacré qui prêchent la concorde entre toutes les nations, qui rendent hommage à toutes les convictions religieuses sincères, et qui rappellent aux hommes qu'ils sont tous les enfants d'un même Dieu.

» Nous ne pouvons, en outre, nous empêcher de protester contre ce qu'on a dit au sujet des associations religieuses musulmanes (celles des Khouans). Ces associations pieuses ont été superficiellement observées et injustement décrites par ceux qui en ont parlé. S'appuyant sur quelques faits isolés, ajoutant une foi outrée aux réponses d'informateurs ignorants, réponses faites à des questions captieuses, on a généralisé des incidents particuliers, sans réfléchir que des jugements si inconsidérés soulevaient des sentiments de soupçon et d'aversion contre toute la population musulmane.

» Un examen plus sérieux montrera que les Khouans sont, pour la plupart, de pauvres gens cruellement éprouvés par les misères de la vie, et qui cherchent dans les pratiques religieuses un soulagement à leurs souffrances. D'ailleurs les associations religieuses ne sont pas particulières à l'Algérie et à l'islamisme; elles existent aussi dans toutes les contrées catholiques du sud de l'Europe, et personne n'a jamais eu jusqu'à présent la pensée de transformer en sociétés politiques secrètes les couvents et congrégations catholiques. Si de telles accusations étaient fondées, s'il était vrai que les Zaouïas d'Algérie excitent incessamment le peuple, au nom du Coran, à la haine et à la guerre sainte contre les chrétiens; si nous étions réellement aussi fanatiques qu'on le dit, est-il à supposer que notre race, dont la fierté et le courage ont été attestés dans la lettre impériale adressée, le 6 février 1863, au duc de Malakoff, ne répondrait pas à de semblables appels par des actes de désordre et de violence sur toutes les parties du territoire? Aurions-nous permis aux colons européens de s'établir paisiblement au milieu de nous, souvent au détriment de nos intérêts les plus chers?

» L'esprit élevé de l'Empereur n'a pas été trompé par de fausses représentations, telles que celles qui ont appelé ruse notre dignité de caractère, et fanatisme notre attachement à nos traditions nationales et religieuses.

» C'est donc sous la protection de l'Empereur que nous nous plaçons, espérant que le peuple français apprendra à nous estimer et à nous aimer, de même que nous sommes disposés à l'estimer et à l'aimer.

» Nous sommes, Sire, etc. »

(*Suivent les signatures.*)

Un jour, un trop zélé missionnaire envoya à Méhémet-Ali, le grand pacha d'Égypte, un exemplaire du Nouveau Testament, accompagné d'une lettre où il l'exhortait « à renoncer au faux prophète et à embrasser la seule foi qui pût le conduire au salut ». Méhémet-Ali lut la lettre à son divan; il y eut une grande explosion de colère, et l'on demanda qu'un châtiment exemplaire fût infligé à l'audacieux missionnaire. « Non, non, dit le vieux vice-roi, cet homme est fou », et comme les mahométans respectent la folie, les courtisans se turent. Mais le pacha fit dire au consul-général d'Angleterre qu'il ne répondait de rien si le missionnaire restait au Caire, et celui-ci partit sur-le-champ.

La croyance à une destinée inévitable a une influence remarquable sur les mahométans. Un des hauts fonctionnaires de l'Orient m'a dit que le grand instrument de son gouvernement est l'emploi judicieux du mot *coran* et du mot *kesmet*, « destinée ». Quand on visite les hôpitaux du Levant, on est frappé de la résignation des malades. On me fit entrer une fois dans un cachot auprès d'Aleppo, dans lequel se trouvaient trois hommes, parmi lesquels un chef puissant, qui allaient être exécutés. Ils parlaient tranquillement de la mort. « C'était la volonté d'Allah, il ne pouvait pas en être autrement. Que leur servirait de se plaindre? » Un mahométan ne parle jamais d'un projet futur sans ajouter : *Inshallah!* « S'il plaît à Allah! »

Les Parsees sont les marchands les plus aventureux et les plus prospères de l'Orient. Victimes de persécutions politiques et religieuses, ils ont quitté leur patrie, la Perse, et ont conservé la foi antique pour laquelle ils ont souffert. Le symbole de cette foi est le feu du ciel, qu'ils prétendent avoir reçu, et que depuis un temps immémorial ils conservent toujours allumé dans leurs temples. Ils sont bien connus parmi nous, car plus de cent marchands parsees sont établis en Angleterre; quelques-uns même ont fait venir leurs femmes. Bombay est le siége principal de leur richesse et de leur influence; beaucoup ont quitté les villes moins animées de Bagdad et de Bussorah pour venir s'y établir. Des succursales des établissements de Bombay se sont ouvertes en Chine, et les chefs de ces succursales occupent une très-haute position au milieu des princes marchands du Céleste-Empire.

Jusqu'à présent, les Parsees n'ont pas, je crois, été accompagnés de leurs prêtres; ils n'ont pas établi dans les pays étrangers de temples pour la célébration des cérémonies de leur culte, ni même de cimetières pour leurs morts. On trouve chez les Parsees un parti orthodoxe et un parti hétérodoxe; c'est partout et toujours la même lutte entre le passé et le progrès. A la naissance de leurs enfants, ils tirent des horoscopes et consultent des astrologues pour choisir un jour propice pour leur mariage. La polygamie ne leur est pas permise. Après la mort, le cadavre est placé dans un édifice rond, élevé sur une colline, et appelé la « tour du silence ». Les cérémonies des funérailles sont toujours accompagnées d'aumônes, et l'on apporte du pain, des fruits et des fleurs en offrande au mort. Mais quand les Parsees sont loin de leur pays, ils enterrent leurs morts dans des cimetières à eux appartenant, la face tournée vers le soleil levant. L'inscription la plus ordinaire sur leurs tombes est prise dans le livre de l'*Ecclésiaste :*

« Sans contredit la lumière est douce, et c'est une joie pour les yeux que de contempler le soleil. Mais si un homme vit pendant bien des années et qu'il jouisse de la vie, qu'il se rappelle les heures de ténèbres, qui sont nombreuses. Tout ce qui vient est vanité. »

La génération parsee actuelle repousse les croyances et les pratiques superstitieuses et prétend que ses livres sacrés ne les ordonnent pas. Ce qui est plus important encore, ce sont les progrès que fait chaque jour l'éducation des femmes, grâce aux généreuses contributions des Parsees opulents. Des dames parsees ont été reçues à la cour de la reine Victoria, qui a conféré le titre de chevalier à sir Jamsehee Jejhaboy, philanthrope éclairé, dont les libéralités ont puissamment contribué à l'avancement de l'éducation.

Je ne pourrais mieux faire que de citer quelques passages de l'ouvrage de Dadabhay Naoradji, professeur de

gujarati à l'université de Londres, et un des marchands les plus éminents de Londres, pour faire connaître les idées actuelles des Parsees en matière religieuse :

« Nous croyons en un seul Dieu, le Dieu qui a créé les cieux, la terre, les anges, les étoiles, le soleil, la lune, le feu, l'eau, les quatre éléments et tout ce qui est dans le monde. Nous croyons à ce Dieu, nous l'adorons et l'invoquons. Notre Dieu n'a ni figure, ni forme, ni couleur, ni habitation. Il n'a pas d'égal. Sa gloire est telle que nous ne pouvons ni le louer, ni le décrire, ni le comprendre. Il est le créateur de toutes choses, mais il ne peut pas créer un autre être semblable à lui-même. C'est lui le tout-puissant, le plus grand des esprits, le distributeur de la justice, le protecteur.

» C'est Zoroastre, le vrai prophète de Dieu, qui nous a enseigné notre religion. Nous devons adorer Dieu la face tournée vers quelques-unes de ses créatures qu'il a douées de lumière, de gloire et de splendeur, telles que le soleil, les étoiles, le feu, l'eau, parce que Dieu leur a donné une petite étincelle de sa gloire, et qu'étant plus élevées dans la création, elles le représentent plus dignement. »

Voici quels sont les principaux commandements :

« Adorer un seul Dieu; reconnaître le grand Zoroastre comme son vrai prophète; croire à sa religion comme vraie, sans avoir aucune espèce de doute; croire à la bonté de Dieu; ne désobéir à aucun de ses divins commandements; éviter toutes les mauvaises actions; faire de bonnes actions; prier cinq fois par jour; croire à un jugement le quatrième jour après la mort; espérer le ciel et craindre l'enfer; n'avoir pas le moindre doute quant à une époque de destruction générale et de résurrection; se rappeler toujours que Dieu a fait ce qu'il a voulu et fera ce qu'il voudra; se tourner vers quelque objet lumineux en adorant Dieu.

» Notre prophète ne peut pas nous sauver si nous commettons des fautes. Il nous a enseigné qu'il serait fait à chacun selon ses œuvres. Dieu seul peut nous sauver des conséquences de nos péchés, et si quelqu'un prétend pouvoir nous sauver, il sera, avec ceux qui auront cru en lui, damné jusqu'à la fin du monde.

» Nos moyens de salut sont nos bonnes actions et Dieu. Repentez-vous et devenez meilleurs, et vous serez pardonné; vous serez béni si vous faites de bonnes actions, si vous êtes charitable, bon, humble, si vous désirez du bien aux autres, si vous avez bon cœur, si vous vous instruisez, si vous dites la vérité, si vous ne vous laissez pas aller à la colère, si vous êtes patient, sensible à la honte, pieux, respectueux envers vos parents et envers vos maîtres. »

J'ajoute un extrait ou deux des prières des Parsees :

« Je t'adore, ô toi dont découlent toutes les pensées vertueuses, toutes les paroles vertueuses, toutes les actions vertueuses. C'est par mes actes que j'honore ton nom, c'est par ta sagesse que j'acquiers la sagesse.

» O Seigneur, sagesse et grandeur éternelles, puisse la récompense accordée aux hommes religieux être accordée à moi et aux miens. Accorde-moi cette récompense de tes trésors de bonté, de sorte que je sois exalté et sur cette terre et dans le monde spirituel, et que je vive pour toujours sous ta vertueuse protection.

» Si en pensée, en parole ou en action, volontairement ou involontairement, j'ai transgressé tes commandements, et que, par conséquent, je t'aie affligé, je te prie, je t'invoque, je te loue et te demande pardon. »

A notre époque agitée, inquiète, alors qu'on ne peut pas plus arrêter les investigations qu'on ne peut arrêter le flux et le reflux de la mer ou la marche des planètes; quand nous entendons demander de tous côtés avec une ardeur universelle « plus de foi! plus de raison! plus de science! » notre devoir est clair : nous devons courageusement et respectueusement nous attacher à la vérité, la suivre quelque part qu'elle nous conduise, et avouer honnêtement et ouvertement nos convictions; nous devons exercer notre droit d'examiner par nous-mêmes, et réclamer le même privilége pour ceux qui arrivent à des conclusions différentes des nôtres. Les restes des ténèbres et de l'erreur se dispersent à tous les vents. Au milieu de bien des discordances encore, « des voix se sont fait entendre qui ne s'éteindront jamais ».

Que nos voix soient d'accord avec ces appels divins, qui ne cessent de nous répéter : *Excelsior!* En avant! en avant!

Traduit pour la *Revue des cours*, avec l'approbation de SIR JOHN BOWRING, par E. BARBIER.

---

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. WILLIAM REYMOND.

### Henri Heine et Alfred de Musset.

Avec ces deux poëtes, pris séparément, on pourrait remplir bien des séances : que sera-ce s'il s'agit de parler des deux à la fois? Mais précisément parce qu'ils sont très-connus, je pourrai me borner, à la place d'une dissertation savante sur la vie, les œuvres ou l'influence de Henri Heine et d'Alfred de Musset, à les comparer l'un à l'autre sans chercher d'autres guides que mes impressions personnelles.

Alfred de Musset et Henri Heine ne me paraissent pas avoir précisément contribué au développement de la moralité à notre époque. Je ne sache pas qu'ils aient jamais remporté le prix Montyon, moins encore qu'ils l'aient jamais mérité. A l'époque où je fis la connaissance de leurs œuvres, ils avaient pour moi tout l'attrait du fruit défendu, car, il faut l'avouer, s'ils ont beaucoup enivré notre jeunesse, ils l'ont aussi quelque peu corrompue.

Je me souviens très-bien qu'étant au collége, je cachais, derrière mes auteurs latins ou grecs, un exemplaire de l'édition diamant des *Contes d'Espagne et d'Italie*, et que j'adressais alors des vers lestes et passionnés à une blonde maîtresse, dont j'étais, à vrai dire, fort innocemment amoureux, car elle n'existait que dans mon imagination.

Je me souviens aussi de l'impression que faisait sur moi certaine statue de Vénus couchée dans l'herbe, que l'auteur du roman disait avoir aimée pendant quatre ans, et je vois encore passer dans mes rêves d'adolescent cette fantastique famille des *Nuits florentines*, composée de la mère au tambour de basque, du chien savant, du nain Turlututu et de Laurence, la poétique danseuse des rues. Pendant près de dix ans, je perdis de vue le poëte et ses œuvres, et ce ne fut qu'en Allemagne que je retrouvai dans Henri Heine cet enchanteur de mes jeunes années, dont les rêves éveillaient les miens.

Jusqu'alors, Musset et Heine avaient été pour moi des amis mystérieux et charmants, mais un peu suspects, et je cachais à mes amis et à mes maîtres les relations secrètes que j'entretenais avec eux.

Depuis, tous deux sont morts après avoir grandi, l'un par l'Académie, l'autre par le martyre. Ils sont devenus des auteurs avouables, et ont pris place dans les traités de littérature, à côté des maîtres. Après avoir servi d'école buissonnière aux écoliers de mon âge, ils sont devenus un grave sujet d'étude pour les écoliers d'aujourd'hui.

Nés à treize ans d'intervalle l'un de l'autre, Heine en 1797, Musset en 1810, ils apparurent dans la carrière poétique au plus beau moment. Après les secousses salutaires que la Révolution et l'Empire avaient imprimées à l'Europe, toutes les têtes étaient pleines de grandes idées et tous les cœurs bouillonnaient. En Allemagne comme en France, cette fermentation produisit le romantisme. Au commencement, ce fut le même torrent d'un côté du Rhin comme de l'autre. Mais bientôt le romantisme français, suivant la pente du progrès, différa complétement du romantisme germanique. J'insiste sur cette différence, parce qu'on ne s'en rend peut-être pas, en France, un compte suffisant. Si notre romantisme a été un progrès, le romantisme germanique n'a été qu'une réaction.

Le grand mouvement national qui a produit Lessing, Winkelmann, Wieland, Gœthe et Schiller, ne porte pas en Allemagne le nom de romantisme. C'est là notre erreur. Les auteurs que je viens de nommer sont les *classiques* de l'Allemagne; ils correspondent à Corneille et à Racine, bien plus qu'à Victor Hugo et à Lamartine. S'ils sont arrivés un grand siècle plus tard, c'est que, pendant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, l'Allemagne n'avait guère fait que nous imiter. Sa période classique fut tout naturellement celle où son génie national fit explosion, où la pensée germanique trouva des interprètes dignes d'elle. Ce fut le progrès.

Le romantisme allemand, au contraire, ne fut qu'un retour (de couleur tout à fait ultramontaine) aux superstitions et à la poésie du moyen âge. La découverte de l'épopée des *Niebelungen*, des poëmes d'Ossian, de Milton et de Young, en marqua le véritable essor. Mais, ne l'oublions pas, c'est aussi à ce mouvement rétrospectif que nous devons l'exhumation du grand Shakspeare, grâce à la traduction qu'en firent d'abord les Schlegel et Tieck, traduction qui est considérée en Allemagne comme une conquête nationale, et qui a pris tout naturellement sa place à côté du théâtre de Schiller et de Gœthe.

En France, le romantisme commença, il est vrai, de la même manière ; mais vous savez quelle route il a suivie depuis, avec Lamartine et Victor Hugo.

Pour en revenir à Henri Heine et à Alfred de Musset, leur plus grand point de ressemblance fut l'isolement ironique et hautain dans lequel ils se maintinrent à côté du mouvement littéraire qui se déterminait à l'époque de leurs débuts. Semblables à lord Byron, ils dominèrent, de toute la hauteur de leur ironie, les écoles et les partis. Soit orgueil, soit égoïsme, ils se tinrent à distance, en caracolant, pour ainsi dire, sur les ailes et en dehors de l'armée des romantiques.

Tandis que Henri Heine faisait des gorges chaudes des Schlegel, de Tieck, de Platen, ou des velléités romantiques du roi Louis de Bavière, Alfred de Musset raillait Victor Hugo, dans la *Ballade à la lune*, et Lamartine, dans ces vers de la dédicace du *Spectacle dans un fauteuil* :

Vous me demanderez si j'aime la nature, etc.

Trop indisciplinés pour songer à se mettre à la tête d'une école, et trop fiers pour se laisser enrégimenter, tous deux tirèrent ainsi sur les hommes de leur époque, sans qu'on puisse précisément les accuser d'avoir trahi le drapeau.

Tous deux classiques par la forme, artistes exquis et minutieux comme tous les vrais artistes, ils sont cependant bien réellement romantiques, si le romantisme consiste, comme je le crois, dans la spontanéité de l'inspiration, dans la fraîcheur de l'accent, dans l'amour de la nature et dans l'entraînement de la passion. Mais ils comprirent mieux que les classiques pur-sang le ridicule de certaines innovations, et la raillerie, partant de leur muse toute moderne, n'en devint que plus sanglante.

Le même scepticisme qu'ils professaient pour les doctrines littéraires reparaît dans leurs opinions religieuses et politiques. Alfred de Musset, de famille lettrée, ne fit que conserver sur ce point les idées dans lesquelles on l'avait bercé. Henri Heine, plus compliqué, avait suivi une tout autre route. C'est ici le moment de m'attacher plus particulièrement à Henri Heine, et de rappeler en quelques mots les traits principaux de sa biographie, qui justifieront, mieux que tout ce que nous pourrions dire, l'épithète qu'on lui a appliquée de *romantique défroqué*.

L'Allemagne qui possède un si grand nombre de poëtes lyriques de premier ordre, en a trois surtout qui me paraissent dominer tous les autres : Gœthe, le poëte olympien, cosmopolite, en même temps classique et romantique, qui (pour me servir d'expressions germaniques) représente l'élément humain; Uhland, qui représente l'élément national; Henri Heine, qui représente l'élément moderne.

Henri Heine avait l'habitude de dire en riant qu'étant né le 1^er^ janvier 1800, il était le premier homme du siècle. Il paraît qu'il se flattait doublement. On a su depuis qu'il était né le 12 décembre 1797.

Il appartenait à cette race israélite qui joue un rôle si actif et si important dans notre époque industrielle et prosaïque, mais qui n'en a pas moins fourni de très-grands artistes, tels que Rachel, Mendelssohn, Meyerbeer, Halévy et tant d'autres.

« Je n'ai jamais été fier de cette origine, » disait Heine. Et il ajoutait : « Oh ! cette Égypte ! ses produits défient le temps, ses pyramides restent inébranlables, ses momies indestructibles; indestructible aussi reste ce peuple-momie qui erre sur la surface du globe enveloppé dans les vieux langes de la Bible, fragment pétrifié de l'histoire du monde, fantôme qui, pour gagner sa vie, trafique de billets de la banque de Hambourg et de vieilles culottes. »

On comprend que cette origine eût une grande influence

sur son caractère, et acérât ce qu'il appelait lui-même « son bec et ses griffes ».

En Allemagne, les israélites étaient à cette époque et sont encore dans un état de minorité politique incontestable. Sans doute ce n'était plus le temps où le roi de Prusse répondait aux juifs de Berlin, qui demandaient qu'on leur accordât le privilége de porter l'épée : « Je vous l'accorde, à condition que vous la portiez à droite. » Néanmoins, cette race était loin d'être considérée comme faisant partie de la nationalité allemande. Lorsque la révolution française eut proclamé l'émancipation des juifs, tous les israélites de l'Allemagne s'enthousiasmèrent naturellement pour la nation libératrice, au détriment de leur propre pays, et l'invasion les trouva tout disposés à accueillir les vainqueurs à bras ouverts.

Henri Heine, né à Dusseldorf, au bord du Rhin, mais élevé sous la domination française, se sentit de bonne heure entraîné vers cette nation généreuse qui représentait, pour lui comme pour sa race, toutes les idées d'émancipation et de liberté. D'abord destiné au commerce, notre poëte parvint à obtenir de ses parents, et entre autres de son oncle Salomon Heine, banquier à Hambourg, la permission de suivre la carrière des études. Tandis qu'il faisait son droit à Bonn et à Gœttingue, il employait tous ses loisirs à l'étude de la littérature. Dès qu'il fut devenu docteur, il renonça à la carrière juridique pour se livrer tout entier à la poésie.

Pendant son séjour à Berlin, il suivit les cours du célèbre philosophe Hegel, dont il avait, jusqu'à un certain point, embrassé les maximes. « Je n'ai jamais été, dit-il, un penseur abstrait, et si j'ai accepté la synthèse hégélienne, c'est qu'elle flattait ma vanité! J'étais jeune et fier, et je me sentais flatté d'apprendre par le maître, que le bon Dieu n'était point au ciel, comme le disait ma grand'mère, mais que j'étais Dieu moi-même sur la terre. »

Plus tard il revint souvent sur cette idée de sa divinité selon Hegel, et en tira une source inépuisable de sarcasmes. Car il avait été bientôt dégoûté de cette philosophie qu'il n'avait probablement jamais bien approfondie.

» Un beau soir d'été, dit-il, j'étais près d'une fenêtre ouverte, à côté du professeur Hegel. J'avais vingt-un ans, j'avais bien dîné et pris du café, et je parlais avec enthousiasme des étoiles que j'appelais la demeure des élus. Le maître grommelait à côté de moi : « Les étoiles, les étoiles, ne sont qu'une » lèpre lumineuse du ciel ! » — « Mais, pour Dieu, lui dis-je, » n'y-t-il là-haut aucun lieu où la vertu soit récompensée? » Hegel me regarda d'un œil perçant :

« Ainsi, dit-il, vous voulez encore qu'on vous donne un » pour-boire pour avoir soigné votre mère malade, et pour » n'avoir pas empoisonné votre frère ! »

En 1825, Heine s'était converti à la religion protestante, en même temps qu'il avait été revêtu de la dignité de *doctor juris utriusque*. Cependant, en fait d'opinions religieuses, il aurait pu signer cette profession de foi d'Alfred de Musset :

> Vous me demanderez si je suis catholique?
> Oui; j'aime fort aussi les dieux Lith et Nésu, etc.

ou s'écrier avec le même poëte :

> O Christ, je ne suis pas de ceux que la prière
> Dans tes temples muets amène à pas tremblants, etc.
> Eh bien! qu'il soit permis d'en baiser la poussière,
> Au moins crédule enfant de ce siècle sans foi!

Ceci est le cri du poëte. Il ne croit pas, mais il admire la grandeur de la religion et il la regrette.

Henri Heine, lui, est autrement audacieux. Parlant du Christ, une femme lui demande : « Allez-vous croire peut-être que c'est un Dieu? — Cela va sans dire, ma bonne Mathilde. C'est le Dieu que j'aime le plus; non parce qu'il est un Dieu légitime, dont le père était déjà Dieu et gouverna le monde depuis un temps immémorial, mais parce que, bien qu'il soit né dauphin du ciel, il a pourtant les sentiments démocratiques et n'aime pas le faste courtisanesque, et puis parce qu'il n'est pas le Dieu d'une aristocratie de pharisiens doctrinaires ni de lansquenets galonnés, mais bien un modeste Dieu du peuple, un bon Dieu citoyen. En vérité, si le Christ n'était pas encore Dieu, je donnerais ma voix pour qu'il le fût, et, bien plus volontiers qu'à un Dieu absolu et imposé, je lui obéirais, à lui, le Dieu élu, le Dieu de mon choix. »

Ceci est un des passages des plus anodins que j'aie pu trouver parmi les œuvres de ce grand blasphémateur.

Alfred de Musset, revenu à de meilleurs sentiments, écrivait la pièce sublime intitulée : l'*Espoir en Dieu:*

> O toi, que nul n'a pu connaître....

On peut dire à ce propos que le plus germain des deux n'est pas celui qu'on pense. Heine passa aussi pour s'être réconcilié avec la religion. Voici la manière peu édifiante dont il explique cette étrange conversion :

« Oui, je suis retourné à Dieu, comme l'enfant prodigue, après avoir longtemps gardé les porcs chez les hégéliens. Est-ce le malheur qui m'a fait revenir? Peut-être une moins pauvre raison. Je fus atteint d'une nostalgie céleste qui me poussa à travers les forêts et les ravins sur les sentiers vertigineux de la dialectique. Or quand on désire posséder un Dieu qui puisse vous venir en aide — et c'est là l'important — il faut admettre aussi sa personnalité et ses attributs divins, tels que la toute-bonté, la toute-science, la toute-justice, etc. Alors l'immortalité de l'âme nous est donnée par-dessus le marché, comme l'os médullaire que le boucher glisse gratuitement dans la corbeille d'un client dont il est satisfait. On appelle cela en français *la réjouissance*, et l'on en fait d'excellents consommés qui sont très-fortifiants pour les malades. Aussi me gardai-je de la refuser. »

Et ailleurs, il raconte le rêve suivant qui le fait croire à la vie future :

« Il me semblait que je me promenais au cimetière Montmartre, où je veux me faire transporter un jour, parce que le lieu est plus tranquille et qu'on y est moins troublé qu'au Père-Lachaise. Les pierres tumulaires miroitaient au soleil levant, et tout à coup je vis devant chaque pierre une paire toute reluisante de souliers, de bottines ou de bottes, selon que ceux qui dormaient là étaient des dames, des jeunes filles ou des hommes. C'était comme dans un grand hôtel où le garçon va de bonne heure de porte en porte déposer soigneusement et discrètement les chaussures. Tous dormaient encore dans leurs fosses; et les bottes brillaient magnifiquement comme si elles eussent été cirées par les anges, et tout ce tableau semblait dire : Oui, nous nous relèverons tous pour recommencer une nouvelle carrière! »

Telle était la théologie de Heine. Certes, les aspirations sérieuses, les tourments de la conscience sont plutôt, en apparence du moins, du côté du poëte français, mais il ne faut pas s'y fier. Nous verrons plus tard lequel des deux déploya devant le malheur le plus de courage.

Évidemment, Alfred de Musset est plus naïf, plus confiant.

plus ouvert que ce terrible Aristophane allemand, ce Méphistophélès qui reléguait tout ce qu'il ne comprenait pas dans le domaine du grotesque.

Quand Henri Heine publia ses *Reisebilder* ou *Tableaux de voyage*, ce livre fit une sensation profonde en Allemagne. C'était comme un voile qui tombait, comme les masques qu'on enlève à minuit dans une fête de carnaval. Jamais on n'avait entendu un langage aussi franc, aussi cru, aussi dépourvu de tout ornement conventionnel. Jamais on n'avait vu pareil mélange de sentiment et de bouffonnerie, de matérialisme et d'exquise poésie, de romantisme et d'hellénisme. C'était vraiment, comme le remarque Théophile Gauthier, « l'Euphorion enfant de Faust et d'Hélène ».

L'étonnement grandit encore quand parut le premier livre des *Lieder*. Une légèreté pleine de grâce, une profondeur pleine de larmes s'y joignaient à des traits de satire dignes d'Aristophane et à des bouffonneries dignes de Rabelais. Je détacherai des *Lieder* deux petites pièces qui, je l'espère, n'auront point trop perdu par la traduction. La première est adressée à une jeune fille :

Tu me parais comme une fleur
Si tendre et si fraîche et si pure!
Quand je te vois, je sens mon cœur
Saigner comme d'une blessure.

Quand je te vois, — pour te bénir
Mes mains sur ton front vont s'étendre,
Priant Dieu de te maintenir
Si pure et si fraîche et si tendre.

Ici, messieurs, permettez-moi une observation qui prouve combien notre poésie est gênée vis-à-vis de la poésie allemande. Il y a en allemand : *Du bist wie eine Blume*, c'est-à-dire : *tu es* comme une fleur. *Tu es*, le premier mot de toute poésie amoureuse : Tu es mon ange, tu es mon bonheur, tu es ma joie, etc. Eh bien! ce *tu es*, cette seconde personne du singulier de l'indicatif du verbe *être*, est absolument proscrit de la poésie française, à cause du hiatus, hiatus auquel cependant notre oreille est suffisamment accoutumée !

Permettez-moi de vous citer encore une petite pièce dans laquelle on sent vibrer la corde émue :

Les baisers que dans l'ombre on vole,
Et qui dans l'ombre sont rendus,
Nous couronnent d'une auréole
Qui ravit nos cœurs éperdus.

Et l'âme, dans ses routes sombres,
Plongée en un demi-sommeil,
Entrevoit le passé plein d'ombres
Et l'avenir plein de soleil.

A quoi bon cette rêverie
Qui de nos baisers nous distrait?
Mieux vaut pleurer, ma pauvre amie,
C'est plus simple et plus vite fait.

Cette période de l'inspiration de Henri Heine correspond chez Alfred de Musset à celle de la *Marquesa d'Amaëgui* et d'autres grandes dames. Seulement les femmes de Heine s'appellent tout simplement Frédérique, Catherine, Yolante, Clarisse ou Mathilde, et ne sont ni marquises, ni duchesses, loin de là ! Heine ne songe pas à les anoblir. Musset, au contraire, ne sort pas des comtesses et des marquises. C'est une petite faiblesse toute française, à laquelle il obéit sans doute. Peut-être a-t-il connu des marquises, mais je ne garantirais pas qu'elles fussent toutes du meilleur teint, et j'en soupçonne quelques-unes de n'être guère de plus haute extraction que les petites dames de Henri Heine.

Fort ennuyé de l'Allemagne à la suite des escarmouches de guérillas qu'il avait à livrer contre ses compatriotes, et des attaques qu'il n'avait souvent que trop justement méritées, Henri Heine chercha un refuge à Paris. C'était un an après la révolution de Juillet. Les journaux français avaient enflammé son imagination. « C'étaient, disait-il, des rayons de soleil enveloppés dans du papier imprimé.» Arrivé à Paris le 1er mai 1831, en y trouvant « les joues de la belle Lutèce encore rouges des baisers du soleil révolutionnaire, et son bouquet de fiancée non encore tout à fait flétri », il résolut de s'y fixer jusqu'à la fin de ses jours.

« O parfum de politesse, s'écriait-il, parfum d'ananas, combien tu rafraîchis ma pauvre âme malade qui avait avalé en Allemagne tant de vapeurs tabagiques, tant d'odeur de choucroûte et de grossièreté ! Des mélodies de Rossini n'auraient pas résonné avec plus de suavité à mon oreille que les excuses courtoises d'un Français qui, le jour de mon arrivée, m'avait heurté fort légèrement dans la rue. Je reculai presque en face d'une si douce urbanité, moi, dont les côtes étaient faites aux silencieuses bourrades allemandes! Pendant toute la première semaine de mon séjour à Paris, je m'arrangeai pour être heurté plusieurs fois, dans le seul but de me recréer de cette musique d'excuses. D'ailleurs, ce n'était pas seulement à cause de sa politesse, mais aussi à cause de sa langue que le peuple français prenait à mes yeux un certain air comme il faut ; car, vous le savez, chez nous dans le Nord, la langue française est un des attributs de la haute noblesse, et le langage français s'allia, dès mon enfance, à l'idée de qualité. Et j'entendais une dame de la halle de Paris parler un meilleur français qu'une chanoinesse allemande de soixante-quatre quartiers ! »

Cette dernière phrase rappelle des vers de Musset qui semblent en donner la contre-partie. Nous les trouvons à la fin de la pièce qui a pour titre : *A la mi-carême*.

Et je voudrais du moins qu'une duchesse en France
Sût valser aussi bien qu'un beurier allemand.

Politesse pour politesse.

Bientôt il prit à Heine la fantaisie de se faire une réputation comme écrivain français, et, grâce à la collaboration de Gérard de Nerval, qui corrigea ses premiers essais de prose ou plutôt de traduction française, il put faire son entrée avec succès à la *Revue des deux mondes* et à l'*Europe littéraire*, pour laquelle il écrivit son livre *De l'Allemagne*. Ce livre servit plutôt à ses vengeances personnelles qu'à l'instruction de ses lecteurs.

Il y attaqua surtout les *mangeurs de Français*, comme s'intitulaient, depuis les guerres d'invasion, tous les ennemis de la France. On se rappelle la fameuse chanson du *Rhin allemand*, de Becker : « Il ne l'auront pas le libre Rhin allemand, quoiqu'ils s'égosillent à le réclamer comme des corbeaux avides! » A quoi Alfred de Musset répliquait :

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand!
Il a tenu dans notre verre.

Cette fois, Henri Heine, qui s'était du reste beaucoup moqué des vers de Becker, se fâcha et redevint Allemand : « O ne crains pas, mon père Rhin, la raillerie des Français; ce ne sont plus les mêmes que tu as connus, ils portent d'autres culottes. Leurs culottes sont rouges et ne sont plus blanches, ils en ont changé les boutons. Ils ne chantent plus, ils ne dansent plus, ils baissent gravement la tête. Ils font de

la philosophie et parlent maintenant de Kant, de Fichte et de Hegel. Ils fument du tabac, ils boivent de la bière, et quelques-uns même jouent aux quilles. Alfred de Mussel est encore, il est vrai, un gamin des rues; mais ne crains rien, nous lierons son infâme langue railleuse. Et s'il te tambourine quelque mauvaise plaisanterie, nous lui en sifflerons une pire, nous *lui sifflerons* ce qui lui est arrivé chez les jolies femmes. »

Le *Conte d'hiver*, dont je viens d'extraire les passages qui précèdent, est peut-être le chef-d'œuvre de notre poëte, surtout au point de vue satirique. C'est le récit humoristique d'un voyage que Heine fit de Paris à Hambourg en 1844, après treize ans d'absence. Permettez-moi de vous citer la scène de la visite des douaniers à la frontière.

« Les douaniers prussiens se mirent à visiter ma malle. Ils flairèrent partout, fouillèrent dans mon linge, mes pantalons et mes mouchoirs de poche, à la recherche de dentelles, de bijouterie ou de livres prohibés. Ah! fous que vous êtes qui cherchez dans ma malle! Allez, ce n'est pas là que vous trouverez quelque chose! La contrebande qui voyage avec moi, c'est dans la tête que je la porte. C'est là que je cache des dentelles plus fines que celles de Bruxelles ou de Malines. Et si je me mets à les déballer, vous verrez comme elles vous piqueront au vif! J'ai dans la tête des bijoux qui sont les diamants de la couronne de l'avenir, les joyaux du temple du nouveau dieu, du grand inconnu. Dans la tête, j'ai beaucoup de livres! Et je puis vous assurer qu'elle est un nid tout gazouillant d'œuvres confisquées. Croyez-moi, il n'y en a pas de pires dans la bibliothèque du diable! »

Quant aux Prussiens ses compatriotes, il les retrouve « roides et compassés, marchant droit comme un cierge, comme s'ils avaient avalé le bâton avec lequel on les corrigeait autrefois. Leurs grandes moustaches ne sont autre chose que la cadenette des temps passés. Toute la différence, c'est qu'au lieu de pendre sur la nuque, elle leur pend sous le nez ».

L'ouvrage se termine par cette apostrophe à l'adresse du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, qui, à cette époque, faisait jouer à Berlin les *Grenouilles* d'Aristophane :

« O roi! je te veux du bien, et je vais te donner un conseil. Contente-toi d'honorer les poëtes morts, mais ménage les vivants. Tu peux offenser les dieux de l'Olympe, de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'enfer est passablement chaud; cependant il y a des saints qui vous en délivrent. Mais il est des enfers dont on ne s'échappe jamais. Connais-tu l'*Enfer* de Dante?... Quand le poëte y a enfermé quelqu'un, il n'y a pas de dieu qui le puisse délivrer. »

A en juger par ces pages d'un libéralisme passionné, on prendrait Heine pour un ardent révolutionnaire. Il l'avait été quelque temps en Allemagne; mais, en France, il s'était beaucoup refroidi et avait fini, comme nous l'avons vu, par s'isoler dans un scepticisme qui embrassait la politique comme la religion. Le seul enthousiasme qu'il conserva fut celui qu'il avait voué à la France, à la grande nation, et tout particulièrement au souvenir de Napoléon. Son livre intitulé : *Le tambour Legrand*, et plusieurs de ses meilleures poésies, témoignent de cette constante admiration.

Au fond, Henri Heine, blasé sur la philosophie par les excès de l'hégélianisme, sur la politique par les fautes et les maladresses du parti libéral allemand, sur la religion par haine de l'hypocrisie, sur les hommes par le spectacle de leur bêtise, sur les femmes par l'abus de l'amour, se raillait de tout et de tous, et, comme Molière, ne ménageait pas même les médecins.

Un jour, il fit une critique de l'homœopathie qui mérite d'être mentionnée. Pendant un voyage dans le midi de la France qu'il faisait avec sa femme Mathilde, il rencontra Ernst le violoniste, qui le pria de se charger d'un saucisson de Lyon pour un médecin homœopathe de ses amis. Heine accepta et partit. Il n'existait pas encore de chemins de fer. La route était longue. Madame Heine eut faim et entama un peu le saucisson, qu'elle trouva excellent. Heine partageait tout à fait sa manière de voir. Bref, le saucisson fait les délices du voyage, et diminue à tel point, qu'arrivé à Paris, Heine n'ose plus expédier au destinataire le tronçon qui lui reste. Mais il se ravise, en coupe avec un rasoir une tranche fine comme du papier et la met sous enveloppe avec la lettre suivante :

« Monsieur le docteur,

» D'après vos investigations, il est acquis à la science que des millionièmes de parties produisent les plus grands effets. Acceptez donc ci-joint le millionième d'un saucisson de Lyon que Ernst m'a chargé de vous remettre. Si l'homœopathie est une vérité, cette petite partie produira sur vous le même effet que le saucisson tout entier. Agréez, etc.

HENRI HEINE. »

Revenons au parallèle que j'ai tenté de faire entre Henri Heine et Alfred de Musset.

A une certaine hauteur de l'intelligence, l'empreinte nationale semble s'effacer. Il en est alors des poëtes comme de ces belles femmes qu'on rencontre dans tous les pays et dans tous les temps, portant un caractère de beauté tellement pur, tellement dégagé de toute ressemblance de famille, de tout cachet de race ou de nation, qu'elles paraissent réaliser le type suprême de l'idéal féminin.

Cependant la différence des langues, et je dirai même de la manière de sentir, est si profonde entre la race romane et la race germanique, que nos deux poëtes ne pouvaient y échapper. Henri Heine est certainement en Allemagne un esprit exceptionnel et, comme on l'a dit, le plus Français de tous les Allemands. Musset est, de son côté, plus sérieux dans ses aspirations et passe moins rapidement d'une impression à une autre que ne le fait d'ordinaire l'esprit français. Néanmoins, la liberté que donne à l'un une langue opulente, énergique, colorée, qui n'est point encore organisée et canalisée comme la nôtre; les chaînes élégantes qu'impose à l'autre un idiome poli, modéré, rasé comme les charmilles de Versailles, doivent naturellement donner à leur style une tournure bien différente.

La poésie française me fait l'effet d'une grande dame ancienne vers le commencement du XVIIe siècle, parfaitement distinguée, belle parleuse, sémillante, pleine de coquetterie et de grâce, rêveuse parfois au sortir de la messe, rarement passionnée — en public du moins, — spirituelle toujours, et n'oubliant jamais le ton conventionnel des divers milieux qu'elle traverse.

La poésie germanique est une vierge bourgeoise, aux regards baissés, pleins d'éclairs inattendus, au sourire tendre et pénétré de franchise, aux joues fraîches et toujours prêtes à rougir, passant sans transition des soins domestiques aux extases lyriques les plus passionnées, trouvant de la poésie jusque dans la vapeur qui s'exhale du pot-au-feu, amante

du clair de lune tout en restant fidèle aux devoirs de la famille, et libre de tout dire selon son caprice, parce que pour elle tout reste pur.

Mais ce qui est commun à nos deux poëtes, c'est le mélange de raillerie et de pathétique, d'esprit et de sentiment, qui leur a fait une place à part parmi les poëtes de leur époque et peut-être de tous les temps.

Quant au mouvement, à la grâce et à la musique du vers, je ne saurais guère auquel des deux donner la préférence. Aucun lyrique allemand, pas même Gœthe, n'a manié mieux que Heine le rhythme coulant et facile qui convient à la poésie lyrique, et n'a su le varier avec plus de souplesse selon les divers mouvements de l'âme ou les diverses allures de l'esprit. Il a su être gracieux même dans une langue admirablement faite pour la poésie, sans doute, mais bien plus par la vigueur que par la délicatesse de l'expression. Alfred de Musset mérite les mêmes éloges dans un autre sens et relativement à la difficulté vaincue. Il a su donner à la langue française, que je comparerais volontiers à un piano, les sons filés et veloutés du violon ou du violoncelle. Il a su être lyrique dans le langage de la prose, et exprimer le délire et la passion dans l'idiome de la raison et de la logique.

Chose singulière, ils ont parfois la même inspiration, au point qu'on serait tenté de les accuser de s'être imités l'un l'autre. Outre les exemples que nous avons déjà cités (1), en voici un des plus frappants. Tout le monde se rappelle le fantôme qui apparaît à Musset dans la nuit de décembre :

> Du temps que j'étais écolier,
> Je restais un soir à veiller
> Dans notre salle solitaire ;
> Devant ma table vint s'asseoir
> Un pauvre enfant vêtu de noir
> Qui me ressemblait comme un frère.

Cette apparition revient comme jeune homme, comme étranger, comme convive, dans les phases successives de la vie du poëte, qui s'écrie à la fin :

> Qui donc es-tu, toi que dans cette vie
> Je vois toujours sur mon chemin?

Suivent les plus beaux vers peut-être que Musset ait jamais écrits. Enfin la vision répond :

> Ami, je suis la Solitude.

Heine, lui aussi, a son esprit familier.

« Moi-même, dit-il, la nuit, près de ma table, j'ai vu parfois un hôte muet qui se tenait derrière moi comme un fantôme. Je perdis patience, je me retournai, et je lui dis : Maintenant, parle; pourquoi me suis-tu partout, jusque dans ma solitude nocturne? »

Et l'esprit répond enfin à toutes les demandes du poëte :

« Je suis le licteur, et je marche sans cesse derrière toi, la hache nue de la justice à la main; je suis l'action de tes pensées. »

Le génie familier de Heine est plus sombre, plus sérieux, plus dramatique que celui de Musset. Heine est un esprit destructeur et ironique à la façon de Proudhon, tandis que Musset se contente d'être poëte. Il souffre aussi; mais il n'en veut à personne, il ne songe pas à exercer la justice avec la hache; son génie familier, c'est la solitude.

Je me suis demandé souvent si le pathétique qu'on rencontre chez ces deux poëtes, quand ils parlent de leurs douleurs, de leurs blessures, de leur désespoir, avait réellement sa source dans le sentiment. Sans doute, ils ont espéré et ont été déçus; ils ont cru et perdu leurs croyances; ils ont aimé et ont été trompés; mais cela arrive à tous les hommes. Seulement, c'étaient des artistes; or, qu'est-ce qu'un artiste, si ce n'est un homme qui prend l'espérance, la foi et l'amour au sérieux? Enlevez-lui ces idoles, et vous le jetez dans le désespoir, surtout si vous n'avez à lui offrir à la place que les déductions du matérialisme. Le matérialisme fortifie peut-être les savants et les philosophes; il n'est pas fait pour les poëtes.

Parfois aussi arrivent les vraies douleurs, les douleurs réelles et profondes, et, lorsqu'elles s'abattent sur ces natures de sensitives, elles les brisent — ou les bronzent, comme dit Champfort, — suivant leur nature.

Je ne fais que vous rappeler, pour ce qui concerne Alfred de Musset, les tristes révélations que contiennent les romans de *Elle et Lui* et de *Lui et Elle*, et je n'insiste pas sur la douloureuse histoire que le poëte raconte dans sa *Confession d'un enfant du siècle*. Mais là, paraît-il, a été le point de départ d'une espèce de marasme moral et physique auquel il a succombé tout entier.

Quant à Heine, au lieu de se briser, il se bronze. Atteint, à l'âge de quarante-huit ans, d'une phthisie de la moelle épinière qui le retint pendant huit longues années sur un lit de douleur, ses forces intellectuelles, loin de s'affaiblir, semblent s'aiguiser encore. Il prend part plus que jamais aux événements extérieurs, il termine ce qu'il a commencé, il entreprend de nouveaux travaux, il émerveille ses amis par la verve inépuisable de sa gaieté; et son esprit satirique lutte jusqu'au dernier moment contre la mort.

Alfred de Musset succomba à l'hypocondrie, au chagrin et aux excès, parce qu'il voulait en finir avec une existence qu'il n'avait pas le courage de supporter et maîtriser. Il est mort vaincu.

Henri Heine, lui, n'a jamais voulu se soumettre, et il ne s'est pas rendu. Il n'a cessé de protester jusqu'au dernier souffle contre l'atonie morale, contre la douleur physique, tout en s'indignant de ne plus pouvoir jouir de ce monde dont il comprenait si bien toutes les joies, de cette société et de ces amis qui finissaient par trouver que la situation se prolongeait un peu trop et l'abandonnaient peu à peu.

Un cri de douleur lui échappait sans doute par moments, mais avec quelle verve et quelle vigueur :

« Les amis que j'ai aimés et embrassés me font bien du mal. Mon cœur se brise!... Mais là-haut le soleil salue en souriant le mois de mai. Le printemps fleurit. Dans la forêt verte retentit le chant joyeux des oiseaux, et fleurs et jeunes filles chastement sourient... O belle nature, tu es horrible!

» J'aime presque mieux l'enfer, où aucun contraste ne nous blesse. Là-bas les eaux sombres du Styx conviennent aux cœurs qui souffrent. Mais ici, ô cruauté! le soleil et les roses viennent me piquer; le ciel de mai, le ciel bleu se gouaille de moi. O belle nature, tu es horrible! »

De temps en temps il recevait encore une visite. Un jour arriva M. Berlioz. En le voyant entrer, Heine s'écria : « Vous venez me voir, vous! toujours le même original! »

Il n'aimait pas qu'on lui rappelât ses souffrances. « Ne vous

(1) On peut y joindre deux pièces dont la ressemblance est remarquable. Ce sont : pour Musset, le dialogue de *Dupont et Durand*, et pour Heine, la poésie des *Deux Polonais*, dans le *Romancero;* toutes deux dirigées contre les ridicules du socialisme.

apitoyez pas trop sur moi, disait-il. La vignette de la *Revue des deux mondes*, où l'on me représente émacié et penchant la tête comme un Christ de Moralès, a déjà trop ému en ma faveur la sensibilité des bonnes gens. Je n'aime pas les portraits qui ressemblent; je veux être peint en beau, comme les jolies femmes. Vous m'avez connu lorsque j'étais jeune et florissant; substituez mon ancienne image à cette piteuse effigie. »

Mais la mort finit par l'emporter sur cet esprit indomptable et charmant. Quelques jours avant, un ami s'était précipité dans sa chambre en lui demandant s'il s'était réconcilié avec Dieu. « Soyez tranquille, avait-il répondu, Dieu me pardonnera, c'est son métier. »

Il mourut le 17 février 1856 et fut enterré à Montmartre, « où l'on est si tranquille », comme il le disait. Un an plus tard, Alfred de Musset le suivait dans un meilleur monde.

En terminant, je ne rappellerai pas les jugements sévères qu'on a portés sur ces deux poëtes. Je ne les jugerai point d'après les procédés académiques, en cherchant à déterminer la synthèse de leur caractère et de leur talent, après en avoir tenté l'analyse. Non. Je ne sais qu'une chose, c'est qu'ils sont peut-être, de tous les poëtes romantiques, ceux qu'on relit encore le plus volontiers à notre époque de prose. Et cela tient à ce que, malgré leurs écarts d'imagination, leur sanglante ironie, leurs bizarreries, leur mépris un peu insolent de l'humanité, qui avait sa source dans une saine horreur de l'hypocrisie et de la fausse sentimentalité, ils ont toujours été inspirés par le vrai souffle de la poésie, par la sincérité, par la vérité chaudement comprise et chaudement exprimée.

La poésie, la vraie poésie, ah! c'est l'oiseau rare! Et quand il sera question de l'immoralité qu'on a tant reproché à Henri Heine et à Alfred de Musset, nous pourrons répondre en leur appliquant — avec une variante — les paroles de l'Évangile : « Il leur sera beaucoup pardonné, parce qu'ils ont beaucoup aimé, et qu'*ils en sont morts!* »

WILLIAM REYMOND.

---

## VARIÉTÉS.

**Le Palatin et les fouilles actuelles.** — Notice lue à la séance publique de la Société des antiquaires de l'Ouest, le 26 décembre 1865, par M. ÉMILE BEAUSSIRE, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (1).

Le discours très-intéressant et plein de faits curieux, de rapprochements ingénieux et neufs, que M. Émile Beaussire intitule modestement une *Notice*, restitue avec un rare bonheur la physionomie originale du Palatin, dans les temps antiques.

Ajoutant aux résultats déjà fort appréciables des fouilles actuelles, entreprises par le gouvernement français et secondées par le gouvernement romain, le secours de quelques textes précis, M. Beaussire s'est efforcé de rendre visible pour tous l'aspect monumental et vivant de ce Palatin qui fut le berceau de Rome avant d'être la demeure particulière des Césars. Un plan très-clair accompagne la brochure et permet au lecteur de suivre en toute sûreté le guide qui l'entraîne ainsi du présent dans le passé avec autant d'aisance que de savoir.

Nous les connaissons tous, nous qui avons souvenir des lettres latines, ces noms illustres, légendaires ou historiques, s'appliquant aux hommes ou aux choses, et qui ont traversé les siècles, plus durables que la puissance ou les ruines mêmes de la *ville éternelle*. Toutefois, plus d'une ruine subsiste encore et sort de terre tout à coup en se réclamant d'un de ces vieux noms classiques. Ce qui nous reste de Rome, cité royale, républicaine, impériale, est assez considérable et assez grandiose quelquefois pour imposer le respect ou pour saisir l'imagination.

« Quand Romulus, dit l'auteur de la *Notice*, traça sur le Palatin la première enceinte de la ville éternelle, « si firent tout premièrement une fosse ronde, au lieu qui maintenant s'appelle *Comitium*, dedans laquelle ils mirent des prémices de toutes les choses dont les hommes usent légitimement comme bonnes et naturellement comme nécessaires ; puis ils y jetèrent un peu de la terre dont chascun estoit venu, et meslèrent le tout ensemble. Cette fosse, en leurs cérémonies, s'appelle *le monde*, du mesme nom que les Latins appellent l'univers (1). » C'était, en effet, l'embryon de ce monde romain qui devait s'étendre sur tout l'univers.

Les jardins Farnèse, achetés en 1860 par l'empereur Napoléon III, et où se poursuivent depuis lors des fouilles actives, occupent le centre du Palatin. Les fouilles dirigées par le gouvernement romain vers l'angle nord-est du Palatin ont dégagé quelques édifices situés au pied et des deux côtés de l'ancienne *Porte romaine*. Avant que les fouilles entreprises y ramenassent le mouvement et la vie, le Palatin n'offrait que l'image de la désolation, de l'abandon, l'image enfin d'un vaste cimetière. Isolé dans sa masse quadrangulaire au milieu de Rome, « il domine au nord toute la vallée dont une partie était occupée par le Forum romain, et que traversait dans toute sa longueur, depuis le Capitole jusqu'au Colisée, la célèbre Voie sacrée. A l'est, une large avenue, la *via di san Gregorio*, l'ancienne voie triomphale, le sépare du Cœlius ; au sud il s'élève au-dessus de la *via dei Cerchi*, dont le nom marque encore l'emplacement du Grand-Cirque, et qui la sépare de l'Aventin. Il est borné à l'ouest par la vallée autrefois marécageuse du Vélabre, qui s'étend jusqu'au Tibre entre les monts Aventin et Capitolin. » Le mont Palatin, élevé d'une cinquantaine de mètres au plus au-dessus du niveau de la mer, n'excède pas 2 kilomètres de tour. Quand on songe que la Rome primitive tenait là tout entière, on ne peut s'empêcher de sourire et d'admirer en même temps l'énergique volonté et la force d'expansion du petit peuple qui se bâtit cette ville et qui partit de là pour conquérir le monde. Une vallée qui descendait autrefois du Palatin vers le Forum n'existe plus : « Les Césars l'avaient fait combler lorsque leur maison se trouva trop à l'étroit sur la colline qui avait suffi à la ville d'Évandre et à la ville de Romulus. » Les changements d'aspect, et l'on peut dire les changements de fortune du Palatin, coïncident avec les phases diverses de l'État romain sous les rois, sous la république et sous les empereurs.

Voyageons un instant, avec M. Beaussire pour *cicerone*, de la *Velia* au Colisée, et de la maison d'Auguste au Forum ou au mont Capitolin. Nous ferons, durant ce trajet quelques

(1) Poitiers. — Imprimerie de A. Dupré, 1866.

(1) Plutarque, *Vie de Romulus*. — Trad. d'Amyot.

piquantes remarques, grâce au compagnon de route que nous avons choisi.

Voici d'abord les restes de deux portes pratiquées dans l'enceinte de Romulus; elles lui donnaient accès du côté du Forum. L'une, à l'angle oriental, au-dessus de l'arc de Titus, était la *Porte du mugissement* (*porta mugionis*), et rappelait par ce nom rustique l'époque où les troupeaux foulaient le sol occupé plus tard par les élégances de la cité reine. L'autre, par laquelle les Sabins entraient dans Rome, avait reçu d'eux le nom de *Porte romaine :* Ses « assises en blocs quadrangulaires de tuf volcanique sont une des plus imposantes ruines de Rome ». Elle passait pour avoir été élevée par Romulus lui-même au bas de la montée de la Victoire, qui était comme la grande rue du Palatin ; entre cette rue et la Voie sacrée s'étendait, de la Porte romaine à la Porte du mugissement, le mur septentrional de Romulus. La *Rome carrée* (*Roma quadrata*), qui formait la cité primitive, se trouvait comprise entre cette ligne et deux perpendiculaires projetées de chacune des extrémités vers le sud.

J'ai parlé, en passant, de la *Velia;* c'était un contre-fort du Palatin, vers l'est, qui ne porta longtemps qu'un faubourg en dehors de l'enceinte de ville. Valérius Publicola y avait fait construire une maison, cette maison même dont la position émut tant le peuple romain jaloux de sa jeune liberté. Les rois, en effet, avaient habité ces hauteurs; on se souvenait de la demeure de Tullus Hostilius sur la *Velia*, près du temple des Pénates. On se souvenait de la demeure de Tarquin l'Ancien construite sur le Palatin, et d'où, par une fenêtre ouverte sur la rue Neuve et le temple de Jupiter Stator, Tanaquil avait harangué le peuple après la mort de Tarquin et préparé l'événement de Servius Tullius, son gendre. Il est vrai que Servius Tullius ne s'était pas fait haïr comme tyran ; mais le souvenir d'un roi, quel qu'il fût, importunait Rome républicaine. Bien longtemps après l'avénement de la liberté, des personnages illustres, de grands orateurs, vinrent s'établir sur l'ancienne colline des rois : on cite la maison de l'orateur Crassus, dont le portique avait des colonnes de douze pieds de haut, et non de trente-huit pieds comme le portique du palais de Scaurus; mais les colonnes de Crassus était de marbre de l'Hymette. On n'est pas fâché d'y rencontrer ensuite les traces de Cicéron, *père de la patrie*, qui acheta la maison de Crassus, et du factieux Clodius, qui possédait la maison de Scaurus. Il est piquant de voir Cicéron continuer comme propriétaire, contre son adversaire juré, la lutte qu'il soutenait ailleurs comme homme politique, au nom de la sûreté publique menacée. « J'élèverai, disait-il, mon toit d'un étage, non pour te regarder de haut en bas, mais pour te cacher la vue de cette ville que tu as résolu de détruire. »

Enfin, les palais des Césars vont tout envahir ; le Palatin va devenir une propriété privée, dont les limites dépasseront celle de *Rome carrée :* on y conservera toutefois, jusque dans les splendeurs extravagantes de la Rome impériale, la *cabane de Faustulus* (que Faustulus et sa cabane aient ou n'aient pas existé).

Ce nom, avec ceux des *échelles de Cacus* et de l'*autel d'Hercule*, de l'*autel du dieu Consus*, du temple de *Jupiter Stator* et du *Forum boarium*, nous reporte aux âges fabuleux des origines de Rome, objet d'un respect si religieux de la part des Romains les plus dégénérés. N'est-ce pas, en effet, de cette cabane de Faustulus que sortirent, selon la légende, les deux nourrissons de la louve, Romulus et Rémus? Les échelles de Cacus ne rappelaient-elles pas les vols du redoutable brigand qui, de sa caverne de l'Aventin, descendant à travers la vallée dont le grand Cirque devait recouvrir les marécages desséchés, escaladait les pentes du Palatin pour s'emparer des troupeaux du pacifique Évandre ou pour enlever les génisses d'Hercule, dompteur immortel des monstres? Près de ces *Échelles* se dressait l'autel consacré au demi-dieu vainqueur de Cacus, honoré comme le bienfaiteur de la contrée délivrée par lui. Du *Forum boarium* était parti le sillon qui marqua pour la première fois l'enceinte de la ville au berceau ; là, on voyait l'image de bronze d'un taureau, parce que c'est, dit Tacite, l'animal attelé à la charrue. Quant au dieu Consus, on pense que son autel avait pour emplacement « la pente qui s'abaisse vers la vallée du grand Cirque ». On célébrait des jeux en son honneur, jeux solennels, qui rassemblaient les peuples latins des environs et pendant lesquels se fit le rapt des Sabines, événement barbare, mais dont la mémoire était chère au peuple romain, né de ce mariage violent entre les deux races.

Jules César avait habité la Voie sacrée, près du Forum, en face du Capitole ; Auguste eut sa maison au sommet du Palatin, derrière le temple d'Apollon qu'il avait bâti du côté de la Vélia. C'était une riche maison privée, qui n'affectait point les dehors magnifiques d'une résidence princière. Aujourd'hui un édifice, connu sous le nom de *villa palatine*, offre aux regards du visiteur étonné son pavillon chinois qui abrite un couvent de religieuses, fermé aux curieux et aux savants. La maison, également riche, mais non insolente, de Tibère, était située dans une autre direction, au milieu de l'ancienne ville des rois ; Caligula et Néron voulurent avoir des palais plus somptueux et ne craignirent pas d'envahir, pour les étendre, une partie considérable de la cité. Le palais de Caligula atteignit le Forum, ayant pour vestibule le temple de Castor et de Pollux, où cet empereur, aussi fou que féroce, s'amusait à faire adorer sa triste divinité; de ce palais, dans le voisinage de la Porte romaine, Caligula avait jeté « un pont gigantesque par-dessus la basilique Julia, la Voie sacrée et le Forum » pour joindre sa demeure au Capitole. Néron, plus exigeant, s'empara du Palatin entier, de la Vélia, de plus encore, au moyen de constructions, de bois, de jardins et d'étangs artificiels, qui prirent les vallées comprises entre le Palatin et les monts Cœlius et Esquilin, pour ne s'arrêter que sur la cime de ce dernier, près de l'endroit où se trouve actuellement la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Dans l'espace qui sépare le Palatin de l'Esquilin, on reconnaît « la base parfaitement marquée de la statue colossale de Néron, d'où l'amphithéâtre élevé à quelques pas plus loin par les Flaviens a pris son nom : *Colosseum*, Colisée. » Les Flaviens se montrèrent plus modestes, malgré les accès d'orgueil du tyran Domitien, qui agrandit leur palais en hauteur ; retiré vers le centre du Palatin, ce palais passa ensuite aux Antonins, et Commode seul y fit quelques additions. Il faut citer, avant de finir cette revue rapide, les sept étages de colonnes établies par Septime-Sévère au pied du Palatin, du côté du sud ; le dernier de ces étages, de plain-pied avec la demeure impériale, la reliait de la sorte au grand Cirque. Sous le pontificat de Sixte-Quint, les trois étages qui subsistaient fournirent leurs colonnes au monument chrétien de Saint-Pierre.

M. Beaussire, en parlant des fouilles qui ont permis de reconstituer ainsi une partie de la vieille cité latine, de reconnaître l'emplacement et les substructions de certaines maisons

particulières, et d'y rencontrer, parmi d'autres objets d'art, de beaux fragments de statue, notamment une statue de femme et un Faune, exprime l'espoir que ces fouilles ne s'arrêteront pas là. L'artiste, l'archéologue, l'historien, ont un égal intérêt au succès de cette lutte obstinée contre un sol qui garde partout l'empreinte et les traces profondes de la civilisation romaine, depuis ses humbles commencements jusqu'aux fantaisies ruineuses de sa toute-puissance.

« Non, ce n'est pas une science stérile, dirons-nous avec l'auteur, que celle qui met son honneur à réunir de vieilles pierres, à déterrer des fragments de vases, des fers rouillés, des médailles à demi effacées. Tous ces débris du passé ont une âme et une voix, à travers lesquelles revivent les civilisations disparues... Et quand il s'agit d'une civilisation dont toutes les sociétés modernes se sont nourries, qui pourrait, sans une respectueuse émotion, en interroger les témoins authentiques et toujours vivants? » Elles sont les bienvenues également ici, ces belles paroles de Gœthe, extraites des *Élégies romaines* : « O pierres, parlez-moi ; élevez la voix, nobles palais ; rues, dites un mot! Génie, ne t'agites-tu pas? »

Il s'agite, n'en doutons pas ; il s'agitera éternellement, ce génie du passé, ce génie des races illustres et souveraines, tant qu'il y aura des âmes généreuses pour l'évoquer, des yeux qui sachent le discerner, et des intelligences dignes de le comprendre !

FÉLIX FRANCK.

---

**Congrès des sociétés savantes.**

Parmi les mémoires lus cette année, dans la section littéraire, au concours des sociétés savantes, qui se tient tous les ans à la Sorbonne, on a remarqué ceux de MM. Jeannel, Quénault, Joly, Antonin Macé, Antoine, Cougny, Dunan, sur divers points d'histoire et d'érudition.

En présidant la distribution des récompenses, M. le ministre de l'instruction publique a prononcé un discours dont voici un fragment :

« Messieurs,

» Je suis heureux d'offrir à la science départementale une cordiale hospitalité dans notre vieille maison de Sorbonne. Ici vous foulez le sol de notre plus ancienne histoire. Nous sommes à deux pas du palais des Césars ; nous touchons presque à l'église de Clovis, et c'est Philippe-Auguste qui fonda, sur cette colline, l'*Etude de Paris*, saint Louis qui lui donna le nom que nous portons encore, Richelieu qui lui bâtit sa demeure, celle où vos travaux viennent de s'accomplir. Vous êtes donc assis au foyer même de la civilisation française, là où la rudesse barbare s'est assouplie sous l'influence des lettres latines, où l'esprit de la France s'est formé pour les hautes et puissantes spéculations. Il est juste qu'il vienne se retremper à sa source; ici, Messieurs, vous êtes chez vous.

» Je sais que ce temps de production hâtive ne semble pas favorable à vos patientes études. Nous autres écrivains, artistes, chercheurs de vieux souvenirs ou d'idées nouvelles, nous sommes, en face de l'industrie ou de ses miracles, comme le penseur égaré dans la campagne, qui voit soudain la machine de feu arriver sur lui et passer, rapide et bruyante, avec les multitudes d'hommes et de richesses qu'elle emporte après elle. Il se sent bien faible auprès de tant de force, bien humble devant ce triomphe de la matière ; mais la redoutable et magnifique apparition évanouie, il répète tout bas le mot de Pascal sur ce *roseau pensant* que le monde écraserait en vain, et il se dit que toute cette puissance vient de l'esprit, que l'esprit produit ces merveilles par la science, que la science elle-même n'est féconde que lorsqu'elle a les lettres pour compagnes.

» Cette union est pour vous, messieurs, chaque année, plus heureuse, parce que vous êtes de ceux qui regardent la vie comme nous ayant été donnée à cette fin, que chacune des minutes dont elle se compose soit échangée contre une parcelle de vérité. Les mémoires lus, l'année dernière, dans vos deux sections de philologie et d'histoire, viennent d'être publiés. Ce volume atteste un sérieux progrès, et ce que j'ai entendu, ce que j'ai appris des lectures faites en ces derniers jours, me donne l'assurance que ce progrès continuera.

» Le gouvernement de l'Empereur sait bien que les lettres et la science vivent de liberté, et il désire que Paris n'enferme pas dans son enceinte tout le travail intellectuel de la France. Pour mon compte, je n'oublie pas, messieurs, que les hommes qui ont été l'honneur de la Grèce ancienne et du monde n'étaient point tous d'Athènes, bien que l'histoire les ait tous groupés autour du plus illustre des Athéniens, et que Rome n'a vu naître dans ses murs qu'un seul de ses grands écrivains, celui qui fut en même temps son plus grand homme de guerre et de politique. Je sais encore que l'Italie, au temps de la Renaissance, a dû sa gloire à ce phénomène heureux, que chacune de ses cités lui donnait un historien ou un poëte, un érudit ou un artiste, et la séve féconde n'était point tarie parce que Rome couronnait Pétrarque au Capitole.

» Vous êtes les représentants de ce mouvement heureux, qui produit comme une grande Université libre à côté de l'Université officielle. Il est donc tout naturel que je rende compte, à ceux qui contribuent à faire la science, des efforts de ceux qui aident à la propager.

» L'an dernier, je vous parlais de ces conférences, au succès desquelles vous aviez tant contribué, soit en les organisant sur beaucoup de points, soit en y prenant vous-mêmes la meilleure part. J'ai, cette année, à vous adresser les mêmes remercîments. Quelques-uns disaient de ces cours qu'ils ne seraient qu'une mode fugitive : ils ont duré cependant, et, le premier élan passé, il s'est trouvé que les leçons étaient plus nombreuses et meilleures, qu'elles attiraient toujours la foule, comme dans cette salle, où notre unique souci est de restreindre une affluence trop considérable ; qu'enfin plusieurs sont devenues, après cette expérience, des cours complémentaires régulièrement institués auprès de nos facultés. »

---

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DES AMIS DE L'INSTRUCTION DU V^e ARRONDISSEMENT DE PARIS. — Assemblée générale du 18 mars 1866. Discours de MM. Rateau, maire, Adam, Delacour, Laboulaye. — Brochure in-8 : au siége de la Société, rue Blainville, 9.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 23 — 5 MAI 1866


### COLLÉGE DE FRANCE.

### LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

**De l'administration française sous Louis XVI (suite).**

I.

DE L'INFLUENCE DES IDÉES SUR LA DESTINÉE D'UN PEUPLE.

(M. Laboulaye a été accueilli, lundi dernier, en remontant dans sa chaire, par de longs applaudissements, et ce n'est qu'après une lutte de quelques instants avec l'enthousiasme de son auditoire qu'il a pu réussir à prendre la parole en ces termes:)

Messieurs,

Je vous remercie de votre bienveillance et, j'oserai dire, de votre affection.

Mais, vous le savez, l'affection vit des sacrifices, et les gens qu'on aime sont toujours prêts à en demander, même jusqu'à l'abus. Je vous prierai donc de me témoigner votre estime et votre affection d'une manière un peu moins vive. Je ne suis pas assez stoïque pour que l'affection de la jeunesse, que j'ai toujours recherchée, ne m'émeuve beaucoup, et il me serait impossible comme professeur de rester maître de moi-même et de vous parler, si vous m'accueilliez comme vous le faites en ce moment.

Messieurs, l'année dernière, nous avons choisi pour sujet d'étude l'administration française sous le règne de Louis XVI. Nous nous étions proposé de dresser l'inventaire de l'ancienne monarchie, et de voir ce qui reste aujourd'hui dans nos lois et dans nos institutions de ce régime qui n'est pas encore tout à fait disparu.

J'avais divisé mon cours en trois parties : d'abord l'histoire de l'administration française jusqu'à l'avénement de Louis XVI, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1774; puis l'histoire des idées politiques qui régnaient en France lorsque Louis XVI est monté sur le trône; enfin, l'histoire de l'administration sous le règne de Louis XVI, histoire qui doit nous mener jusqu'au temps de la révolution.

L'année dernière, je n'ai pu remplir que la première partie de ce programme (1). Nous avons étudié l'administration française telle que Louis XIV l'a constituée. C'est ce régime qui a duré jusqu'à la révolution. Nous avons vu que le pouvoir du roi était absolu, nous avons étudié l'administration financière et constaté les abus énormes dont souffrait alors la France, nous avons vu quelle était la cruauté de la justice criminelle et le peu de garanties qu'avait le citoyen. C'est là que nous nous sommes arrêtés.

Aujourd'hui nous abordons la seconde section de notre programme : l'histoire des idées politiques qui régnaient en France à l'avénement de Louis XVI.

La révolution a joué, en effet, une pièce qu'elle n'avait pas faite, et il est très-facile d'en retrouver les auteurs. Tel discours de Robespierre a été pris du *Contrat social*, tel discours de Mounier a été emprunté à Montesquieu, tel discours d'un partisan de l'ancien régime s'est inspiré de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet.

Il est donc très-important de connaître les idées qui régnaient en France avant la révolution. Nous verrons qu'il y avait beaucoup plus d'écoles qu'aujourd'hui, et qu'il existait une division extrême dans les esprits. Nous étudierons d'abord la vieille école de l'autorité, du gouvernement paternel qui s'appuie sur le droit divin, école qui a reparu en 1814 et qui dure encore aujourd'hui sous le nom de légitimité. Nous parlerons ensuite de l'école des parlementaires, des hommes qui s'appuyaient sur les vieilles traditions de liberté qu'on trouve au moyen âge, et qui prétendaient limiter la puissance du roi. L'effort était noble; malheureusement il a eu peu de succès. Viendra ensuite l'école anglaise représentée par Voltaire et Montesquieu, Voltaire représentant plus particulièrement la liberté religieuse et l'humanité, Montesquieu la liberté politique; puis, une École toute française, celle des physiocrates. Elle s'occupait plus des questions économiques que des questions politiques, mais elle arrivait aux libertés générales par les libertés particulières, à la liberté politique par la liberté du travail. A côté des physiocrates, nous rencontrerons

(1) Voy. les numéros 26, 27, 29. 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de notre deuxième année, et les nos 1, 3 et 13 de la troisième.

une école qui, n'ayant pas eu de chef illustre, est en général laissée de côté et qui cependant a exercé une grande influence : celle des encyclopédistes, composée de gens qui n'avaient pas tous la même opinion, mais qui tous, plus ou moins républicains au fond, comprenaient la royauté comme une magistrature entièrement séparée de ces ordres hiérarchiquement organisés qui entouraient la vieille monarchie. Leur rêve était une démocratie royale; ils voulaient un magistrat héréditaire, sans trop s'inquiéter si ce magistrat pourrait se maintenir face à face avec le peuple mis en possession d'une complète égalité.

Nous verrons enfin une école qui a brillé d'un vif éclat, grâce à la puissance de l'homme qui l'a personnifiée, mais qui a eu cependant une influence peu favorable à la liberté. Cette école, imitatrice de l'antiquité, de l'antiquité qu'elle ne connaissait pas très-bien, est celle de Rousseau et de Mably; leur rêve était de nous transformer en Romains et en Spartiates, ce qui était d'autant plus difficile que les Romains et les Spartiates de Rousseau et de Mably ne ressemblent guère à ceux qui ont vécu; ce sont des Romains de théâtre et des Spartiates de convention.

Nous terminerons par l'école des communistes, représentée par Morelly et par Brissot, qui, dans une brochure paradoxale, déclara que la propriété, c'était le vol. Brissot avait fait cette découverte en 1780, il est vrai qu'il n'y croyait pas !

Vous voyez quel sera le sujet de nos études pour cette année. Les traditions de ces anciennes écoles ont laissé tant de traces dans nos institutions et dans nos idées, qu'il est bon, même aujourd'hui, de nous demander : Ont-elles raison, ont-elles tort? contenaient elles la vérité? ont-elles jeté la science et la politique dans une fausse voie? Il y a là un intérêt actuel sur lequel je n'ai pas besoin d'insister.

Aujourd'hui, suivant une vieille habitude, je traiterai une question générale, qui se rattache, du reste, à toutes ces questions particulières que nous devons examiner. Je rechercherai quelle est l'influence des idées sur un peuple, et par idées j'entends toutes les conceptions religieuses économiques, politiques, morales, qu'on peut se faire de l'individu, de la société, de l'État.

Quelle est l'influence des idées, quelle est l'importance de ces conceptions diverses sur les destinées d'un pays, sur son bonheur ou sur son malheur, voilà ce que je me propose d'étudier.

Nous rencontrons d'abord devant nous une école très-répandue, quoiqu'elle n'ait pas de chef avoué, qui ne croit pas aux idées, et qui est persuadée qu'il n'y a dans le monde que des intérêts et des passions. J'ai connu beaucoup de ces grands politiques machiavélistes, qui sont persuadés que la scélératesse est une preuve d'esprit, et qui, en général, heureusement ! sont moins spirituels qu'ils ne pensent. Satisfaites les intérêts, disent-ils, comprimez les passions et vous serez un bon gouvernement ! Il n'y a pas autre chose dans la politique. Tous les hommes ont besoin de vivre, ils ont le désir de faire fortune. Du travail, voilà leur premier souci. Quand il a du pain dans sa huche, le paysan est satisfait; quand le commerçant gagne de l'argent, il ne demande rien autre chose. Mais pour que le travail soit abondant, il faut de la sécurité. Il faut donc maintenir l'ordre à tout prix. Avec ces deux conditions, le travail et l'ordre, tout gouvernement est bon. L'homme est partout le même, partout il vit d'intérêts et de passions, il est donc fort inutile de nous parler d'idées, cela est bon pour amuser de vieux professeurs ou de tout jeunes étudiants; c'est une parure, c'est un luxe; mais nous sommes des gens positifs, et nous ne croyons qu'à l'argent que nous gagnons. (*Vifs et longs applaudissements.*)

Il faudrait ménager un peu le professeur; je vous assure que cet enthousiasme me met dans une position très-délicate, — je suis impressionnable comme les jolies femmes, et je vous en demande pardon. (*On rit.*)

Les gens qui défendent cette belle théorie, ces hommes solides, sont comme tous les esprits bornés : ce sont des myopes qui ne voient que ce qu'ils touchent. Il est certain que l'ordre est le premier besoin d'un pays. Il est certain que, dans plusieurs circonstances de la révolution, des tentatives généreuses ont échoué parce qu'on avait oublié précisément cette première condition, qu'il faut que l'homme soit sûr du lendemain. Il est certain encore que les intérêts, et surtout le plus sacré de tous, le travail, doivent être satisfaits; il faut qu'un peuple travaille, que la sécurité règne dans les esprits et que l'ordre règne dans la rue. Mais quand on a tout cela, on n'a que la moitié du nécessaire. Il n'est pas vrai que l'homme se nourrisse seulement de pain, il n'est pas vrai même que la sécurité soit complète, que le travail soit assuré, si l'on ne donne satisfaction à certaines idées. Pour que le paysan, pour que l'ouvrier ne soit pas inquiet du lendemain, il faut souvent des conditions très-complexes.

Un cordonnier, à Constantinople, se sent en pleine sécurité pourvu que le vizir ne l'ait pas vu, et qu'il ait lieu d'espérer qu'on ne lui fera pas donner des coups de bâton; mais un cordonnier français ne trouverait pas cette sécurité suffisante; un cordonnier anglais, de son côté, se croirait menacé s'il n'avait pas son journal, et s'il ne se sentait à toute heure la possibilité d'écrire qu'il est mécontent.

L'idée de sécurité change donc suivant les pays et les civilisations.

Est-il vrai, d'ailleurs, que l'homme ne change pas, que ses besoins, ses passions, sont toujours les mêmes? Si l'on veut dire que les hommes sont partout capables d'ambition, d'amour, d'avarice, on dit une de ces vérités tellement vraies qu'il faut les renvoyer à M. de la Palisse. Mais si l'on entend qu'à toutes les époques les objets de nos passions ont été les mêmes, on se trompe singulièrement. Au contraire, il serait facile de montrer

qu'à mesure que les idées changent, les objets des passions et la morale elle-même changent sous leur influence. Partout l'homme doit chercher le bien et fuir le mal; mais que faut-il entendre par ces mots : le bien, le mal? Il y a là un problème qui n'est pas seulement moral, mais intellectuel, et la preuve, je vous la donnerai immédiatement. Comment se fait-il que, dans notre siècle, on ait eu un jour l'horreur de la servitude, de l'esclavage des noirs? Cela nous semble tout naturel. Cependant, pourquoi nos pères n'ont-ils pas eu cette idée au XVIII^e siècle, au XVI^e? Pourquoi, au XVI^e siècle, l'avait-on si peu qu'on établit cet esclavage? Il fallait donc que cette grande idée d'humanité, qui s'est éveillée toute-puissante à la fin du XVIII^e siècle, fut endormie au XVI^e.

Voilà donc un changement dans les idées qui a amené un changement dans la morale.

Et maintenant, quelle est l'influence des idées? J'en prendrai un exemple tout près de nous, dans le XVIII^e siècle. Ce qui distingue le XVIII^e siècle du XVII^e, ce n'est pas assurément la supériorité d'intelligence des hommes du règne de Louis XV sur ceux des hommes du règne de Louis XIV. Il est évident que nous avons eu sous Louis XIV une floraison littéraire plus brillante que sous le règne de Louis XV; mais ce qui distingue le XVIII^e siècle, ce qui lui donne une physionomie particulière, ce sont deux grandes idées : l'idée de tolérance et l'idée d'humanité, deux idées dont Voltaire s'est fait l'apôtre, et qui ont assuré à son nom une gloire justement méritée.

Comment l'idée de tolérance a-t-elle paru dans le monde? C'est là une question qui peut vous paraître étrange. Quand on n'a pas étudié l'histoire à ce point de vue, il semble que les idées acceptées aujourd'hui aient toujours existé. Pas du tout. Les idées ont leur date, et cette date, on peut la constater; c'est une des études les plus instructives qu'on puisse faire.

Si nous nous reportons à deux siècles en arrière, à l'année 1685, nous voyons Bossuet défendre l'intolérance à peu près comme un article de foi, et son raisonnement est que ne pas croire ce qu'enseigne l'Église est un crime. Le passage où il soutient cette doctrine est tellement curieux, tellement loin de nos idées, que je vous demande la permission de vous le lire, pour vous montrer le chemin que nous avons fait. C'est dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, livre VII, 10^e proposition :

« Le prince, dit-il, est le protecteur du repos public, qui est appuyé sur la religion, et il doit soutenir son trône, dont elle est le fondement.

» Ceux qui ne veulent pas souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion, *parce que la religion doit être libre*, sont dans une erreur *impie*. Autrement il faudrait souffrir dans tous les sujets et dans tout l'État l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, toute fausse religion, le blasphème, l'athéisme même, et *les plus grands crimes seraient les plus impunis*. »

Remarquez bien que Bossuet se fait lui-même l'objection véritable. On lui dit que la religion doit être libre parce que c'est une conviction du cœur, il accepte cette position de la question, et vous voyez comme il y répond.

A côté de ce passage de Bossuet, qui exprime l'opinion régnante de son temps, je vous citerai un autre passage d'un auteur bien moins connu, fort oublié dans l'histoire, et dont la mémoire est à peine restée dans le souvenir de sa secte, une des plus petites du christianisme. Je veux parler de Barclay, le quaker, qui a eu son jour de célébrité, et qui était l'ami de Guillaume Penn. Barclay présenta, en 1675, à Charles II, une *Apologie de la véritable théologie chrétienne, ainsi qu'elle est prêchée par le peuple appelé par moquerie les Trembleurs* (vous savez que cette expression, les trembleurs, est la traduction française du mot *quaker*). Cette apologie a été traduite dans toutes les langues, vous la rencontrerez peut-être quelque jour. Elle forme un beau volume; je vous engage à le mettre dans votre bibliothèque, et surtout à garder soigneusement cette date de 1675, car c'est en 1675 qu'est née l'idée de la tolérance.

« Puisque Dieu s'est approprié la domination et le pouvoir de la conscience comme celui-là seul qui la peut bien instruire et gouverner, il n'est donc permis à personne, quelle que soit son autorité ou, rinciparité dans le gouvernement de ce monde, *de forcer les consciences des autres*.

» C'est pourquoi tous les meurtres, les bannissements, les proscriptions, les emprisonnements, et toutes les autres choses de cette nature dont les hommes sont affligés pour le seul exercice de leur conscience ou pour leur différente opinion dans le culte, *procèdent* de l'esprit de Caïn le meurtrier, et sont contraires à la vérité.

» Pour que personne ne nuise à son prochain ni en sa vie, ni en ses biens, sous prétexte de conscience, ni ne commette rien de pernicieux ou d'incompatible avec la société et avec le commerce, *auquel cas il y a une loi pour le coupable*, la justice doit être rendue à chacun sans acception de personnes. »

Demandez-vous maintenant quel est le plus chrétien, du quaker Barclay ou de l'évêque Bossuet.

D'où vient cependant qu'un homme comme Bossuet, qu'une grande conscience que nous ne pouvons incriminer ait pu se faire l'apôtre de la persécution? Cela tient à une fausse idée. Bossuet regarde la vérité décrétée par l'Église, et dont le roi se constitue le défenseur, comme une loi. Il ne voit pas la question au point de vue individuel, il ne voit pas que c'est là une question entre la conscience et Dieu, il voit une loi extérieure qui s'impose, qu'on doit accepter. Ne pas s'y soumettre, c'est se révolter contre l'autorité de l'Église et du prince, c'est un crime de lèse-majesté divine et humaine. Tandis que Bossuet part du principe d'autorité, Barclay part du principe de la liberté individuelle; il ne comprend pas qu'un tiers puisse se mettre entre l'homme et celui qui l'a créé. Pour Bossuet, au contraire, l'Église est là, avec son droit infaillible, qui impose la croyance. Qui ne l'accepte pas est coupable! Entre ces deux chrétiens, qui tous deux se réclament de l'Évangile, quelle est la différence? Une conception vraie d'un côté, une conception fausse de l'autre.

Voilà donc une idée dont vous comprenez toute l'importance; or, cette idée intéresse-t-elle les passions humaines, a-t-elle une portée sur les intérêts humains? Le jour où la tolérance est entrée dans le monde, vous ne

pouvez vous faire une idée des misères qu'elle a fait disparaître. Le XVI^e siècle est rempli de guerres où des soldats se tuent mutuellement pour faire triompher des idées auxquelles bien souvent ni les uns ni les autres ne croient; le XVII^e siècle est rempli de persécutions sanglantes, dans lesquelles l'intolérance prend le masque de la religion. Le jour où naît la tolérance, la liberté fait un miracle qu'accepte assurément l'Évangile, elle amène partout avec elle la charité!

Une autre idée qui date aussi du XVIII^e siècle, et qui lui donne cette grande figure qu'il ne perdra pas, malgré tous ses défauts, et j'oserai même dire malgré tous ses vices, c'est l'humanité.

L'humanité, dans le sens de l'amour des hommes, est un mot nouveau. Je ne crois pas qu'on puisse en trouver trace, dans cette nouvelle acception, avant le XVIII^e siècle. Jusque-là l'humanité n'est qu'un autre nom pour le genre humain; et Voltaire est obligé d'insister sur le sens particulier qu'il donne à ce vieux mot.

L'humanité est donc une conquête du XVIII^e siècle, et si nous nous attachons à une des plus belles applications de l'idée nouvelle, à l'humanité appliquée à la loi criminelle, nous pouvons indiquer la date, le jour exact où elle est entrée dans les esprits. C'est Montesquieu qui, dans les *Lettres persanes*, a le premier dit que la certitude de la peine importait beaucoup plus que sa sévérité. Un scélérat méprise la loi, si dure qu'elle soit, quand il a chance d'y échapper; il la respecte, quelle qu'en soit la douceur, quand il a la certitude qu'elle l'atteindra.

Sur cette idée fort juste, que la sévérité des peines était chose inutile, Beccaria fit un livre qui immortalisa son nom. Les idées de Beccaria furent reprises par Voltaire, par tous les hommes généreux du XVIII^e siècle, et l'humanité entra enfin dans la loi criminelle.

Quand on étudie le droit criminel du XVIII^e siècle, on ne peut se faire une idée de la férocité, de la barbarie de tous ces codes. J'ai en mains la *Réforme criminelle* de Marie-Thérèse, princesse dont on a singulièrement exagéré la bonté, parce qu'elle pleura, dit-on, en prenant une partie de la Pologne, que ses larmes ne l'ont pas empêchée de garder. Marie-Thérèse a fait une réforme criminelle en l'année 1769, il n'y a pas un siècle. C'est un très-beau volume in-folio comprenant une série de tableaux fort curieux qui reproduisent toutes les formes de la torture en usage dans ses États. On y voit qu'en 1769 elle n'avait conservé que six modes de torture : l'écrasement des doigts des mains, l'écrasement des doigts des pieds, l'exposition sur une échelle, le brûlement des seins avec six chandelles, la botte espagnole, qui vous écrasait les jambes, et enfin un mode de torture qui consistait à suspendre le patient par les bras attachés derrière son dos, tandis que ses pieds supportaient des poids énormes : ce supplice s'appelait, je crois, l'estrapade.

A qui appliquait-on ces supplices? Aux coupables? Non, aux prévenus, à ceux qui pouvaient se trouver innocents. Et parmi les crimes pour lesquels on les appliquait, n'y avait-il que de ces crimes abominables qui n'attirent aucune pitié sur les coupables? J'ai trouvé, parmi ces crimes punis de la torture et de la mort, la magie, pourvu, dit la loi, qu'il fût bien prouvé que l'homme à qui on infligeait ces peines avait eu commerce avec le diable. Cela se passait en 1769. J'ai trouvé la mort pour le blasphème, la mort contre le juif qui séduit une chrétienne; la peine était beaucoup moins sévère quand il s'agissait d'un chrétien qui séduisait une juive.

J'ai pris pour exemple l'Autriche; mais ne vous y trompez pas; j'aurais trouvé en France sous Louis XV, à la date de 1722, une loi qui punissait de mort le blasphème, et j'aurais pu vous citer l'exécution d'un malheureux jardinier qu'on met à mort pour avoir juré. Ainsi, je vous le répète, avant que cette idée d'humanité fît son entrée dans le monde avec la philosophie française du XVIII^e siècle, la barbarie régnait dans nos lois, nos codes criminels semblaient écrits par la main du bourreau.

Voilà donc encore une réforme qui sort d'une idée. C'est encore à cette idée que se rattache la réforme des prisons. C'était encore quelque chose d'horrible que les prisons du XVII^e et du XVIII^e siècles. Nous avons compris qu'il y avait là beaucoup à faire, et il est fâcheux qu'en ce moment nous oubliions un peu cette question. Grâce à ce mauvais régime des prisons, nous laissons se perdre tout à fait des gens dont la misère même devrait être pour nous un motif de les aider; nous condamnons chaque année une foule de gens, par la déplorable situation qui leur est faite, et pendant leur captivité, et après leur mise en liberté, à la presque nécessité de nouveaux crimes. C'est suivre la politique des Anglais, qui envoyaient leurs coupables en Amérique. « Fort bien! disait Franklin, envoyez-nous vos coupables, mais en échange recevez nos serpents à sonnettes. » Eh bien! nous en avons beaucoup de ces serpents à sonnettes que nous réchauffons et que nous renvoyons ensuite dans la société; tâchons au moins de leur ôter leurs sonnettes!

Voilà les deux grandes idées du XVIII^e siècle; ce sont elles qui lui donnent sa physionomie. Voyons maintenant si, au XIX^e siècle, nous ne pourrions étudier les idées qui percent, et nous rendre compte ainsi du chemin parcouru. Il serait étrange de vivre dans un temps et dans un pays sans s'inquiéter de la marche que l'on suit et du courant qui entraîne les esprits. Si l'on s'en rendait compte, on pourrait, suivant qu'on le juge mauvais ou bon, s'en retirer ou s'y associer.

Eh bien! il y a aujourd'hui trois idées, dont la première a triomphé, dont les deux autres sont encore contestées, et qui, selon moi, distinguent notre siècle de celui qui le précède : c'est le progrès, le travail, et le rapport de l'individu et de l'État, ou la conception de l'État.

Le progrès est une idée nouvelle; l'antiquité ne l'a pas connue. L'idée de l'antiquité, c'est que le monde dégénère; cette idée pèse également sur tout le moyen âge, nous avons une foule de diplômes par lesquels des donations sont faites aux Églises et qui sont ainsi conçus : « La fin du monde est proche, les hommes deviennent de plus en plus méchants, donc je donne mon bien à telle Église. »

Cette idée a commencé à s'affaiblir lorsque, aux premières années du XVII^e siècle, la rénovation des sciences a commencé. On avait beau avoir un respect profond pour l'antiquité, se dire qu'Aristote avait épuisé toute la science humaine : le jour où Galilée parut, où les découvertes se multiplièrent à la suite du renouvellement de la méthode, il fallut bien se rendre à l'évidence, et reconnaître que, au moins par la science, le monde marchait en avant. L'homme qui fut le plus frappé de cette vérité, qui sentit le mieux qu'il y avait là un coup porté à un vieux préjugé, fut Pascal.

Pascal a écrit une page admirable sur le progrès dans la science. Il remarque que l'animal, qui n'a qu'un instinct, n'avance pas; l'abeille est aujourd'hui ce qu'elle était il y a six mille ans; mais, dit-il, le raisonnement avance toujours, les effets du raisonnement se multiplient, et comme il n'y a point d'interruption dans cette tradition de l'humanité, il faut, dit-il, considérer tout l'ensemble des hommes comme un seul homme, un homme universel qui se développe et qui vieillit, et une fois, ajoute-t-il, qu'on a conçu cette idée, il faut en conclure que ceux que nous appelons les anciens sont des enfants, et que c'est nous au contraire qui sommes les anciens. Et, en effet, si vous considérez l'ensemble des hommes comme un homme universel, il est clair que nous sommes plus âgés et plus avancés que nos pères, et que nos enfants en sauront plus que nous.

L'idée de Pascal ne s'appliquait qu'aux sciences; Turgot en fit l'application à l'ensemble des choses humaines, et montra qu'il y avait une loi qui poussait le monde vers un meilleur avenir, qu'il est faux de dire que l'humanité dégénère ou qu'elle tourne perpétuellement dans le même cercle comme un écureuil dans une cage, et qu'il y a un mouvement en avant. Cette idée fut reprise au commencement de ce siècle par madame de Staël, par Benjamin Constant, etc., et aujourd'hui elle est universellement acceptée. Cependant il faut distinguer deux écoles : l'une qui fait du progrès quelque chose de fatal et d'extérieur, une force mécanique qui entraîne l'humanité malgré elle vers un avenir inconnu, et une autre beaucoup plus vraie, qui, admettant l'indéfinie perfectibilité de l'esprit humain, pense en même temps que cette perfectibilité est l'œuvre de chacun de nous, qu'il nous est possible de nous dégrader nous-mêmes, et que ce qu'un individu peut faire, une nation peut le faire également. Progrès scientifique, progrès intellectuel et moral, tout cela dépend de nous; c'est sur nous que pèse la responsabilité.

Cette conception a transformé la politique. Avec l'idée que les hommes dégénèrent, quoi de plus simple qu'un gouvernement paternel qui arrête le progrès de la civilisation? Tout progrès est dangereux, car le mal est en avant et le bien en arrière : restons donc où nous en sommes, et, s'il se peut, remontons vers le passé. C'est l'idée dominante au moyen âge. On invoque toujours, la tradition et le passé; la première chose que demandent les peuples, c'est de faire consacrer par le prince leurs bonnes vieilles coutumes. Aujourd'hui nous avons plus de confiance dans les progrès de la vérité, nous ne pensons qu'à nous perfectionner, qu'à rendre nos institutions meilleures. Entre deux peuples dont l'un s'abandonne à ce courant, sinon de désespoir violent, au moins de désespoir sombre, qui déclare qu'il n'y a rien à faire, et dont l'autre marche résolûment vers l'avenir, il est clair qu'au point de vue des intérêts, pour ne point parler d'autre chose, il y a un abîme immense. L'un fera des efforts inouïs pour améliorer sa condition; l'autre s'engourdira dans l'inertie, ou se livrera à des plaisirs qui le dégraderont ou l'affaibliront. L'idée du passé, cette idée que le monde dégénère incessamment, a donc pour conséquence nécessaire la décadence. Tout au contraire, l'idée du progrès est une idée saine, en ajoutant toutefois cette restriction que c'est à nous à nous perfectionner, et que le bien que nous faisons ne profite pas seulement à nous-mêmes, mais à notre pays tout entier.

Une autre idée, celle du travail, n'a pas introduit dans notre siècle un changement moins grand. Cette idée est encore plus moderne que celle du progrès. Je ne parle pas de l'idée qu'il faut travailler — celle-là, nous la trouvons inscrite à la première page de la Genèse, — mais de l'idée que le travail est honorable, est glorieux, que c'est le premier devoir de l'homme. Cette idée est nouvelle. J'entends évidemment par travail un travail actif, productif; je ne parle pas de ce travail qui consiste à ne rien faire, et qu'on appelle quelquefois un emploi ou une fonction. Certainement ceux qui, sous le règne de Louis XIV ou de Louis XV, achetaient une place de hâteur du rôt dans les cuisines du roi, et qui touchaient un traitement pour cela, avaient bien une fonction, mais ils n'avaient pas une occupation.

Si nous regardons l'antiquité grecque ou romaine, nous y trouvons l'esclavage, et le grand malheur de l'esclavage, c'est non-seulement d'affaiblir le travail, mais aussi de le déshonorer. Partout où il y a des esclaves, le travail est œuvre servile, et l'homme qui travaille est un être qu'on méprise. Celui que l'on considère, c'est celui qui ne fait rien. L'oisiveté, c'est la noblesse. Mais il ne suffit pas de ne rien faire, il faut vivre; or, quand on ne fait rien, il faut vivre du travail de ceux qui ont vécu avant nous, de l'héritage de nos pères, ou du travail de ceux qui vivent en même temps que nous, c'est-à-dire qu'il faut voler, prendre, par des moyens plus ou moins légaux, le bien de ceux qui travaillent. Ainsi l'esclavage, quand vous al-

lez au fond des choses, c'est la possession de l'homme par l'homme ; c'est un homme plus puissant, plus soutenu par la loi, qui fait battre d'autres hommes, battre des femmes, pour qu'ils travaillent à son profit, pendant qu'il ne fait rien. La loi peut colorer cela; en réalité, c'est un vol et un brigandage. Tel est le système de l'antiquité. Les Grecs des premiers temps ne font pas de différence entre un pirate et un honnête homme. Dans le troisième livre de l'*Odyssée*, quand Télémaque va voir Nestor à Pylos, Nestor reçoit l'étranger et ses compagnons sans leur adresser de question indiscrète. On fait rôtir une pièce de viande, on offre des libations aux dieux, et ensuite le roi dit simplement à ses hôtes : « Voyagez-vous pour vos affaires, ou êtes-vous des pirates qui écumez les mers en portant la mort autour de vous? » Et partout, en effet, où règne l'esclavage, on trouve cette idée que faire fortune par la guerre est chose glorieuse; si l'on ne peut s'enrichir par le travail des esclaves, il faut s'enrichir en se battant.

Cette idée que le travail est servile, l'antiquité l'a malheureusement transmise au moyen âge, et, jusqu'à la révolution française, nous la voyons persister. Ne faire rien, c'est vivre noblement. Si cet homme qui ne fait rien osait se faire armateur, négociant, il perdrait sa noblesse. Il a fallu des lois sous Louis XIV pour permettre à un gentilhomme d'armer un navire ou de faire de la verrerie. Aussi voyons-nous dans tout le moyen âge le brigandage organisé. Il y a probablement parmi vous des promeneurs qui ont vu les bords du Rhin. De deux lieues en deux lieues se dressent sur les bords du fleuve des ruines de forteresses, des *burgs*. Là habitaient des brigands ou des seigneurs (le nom ne fait rien à la chose) qui passaient leur temps à surveiller le fleuve et qui, lorsqu'y apparaissait quelque barque, descendaient de leurs donjons pour rançonner les marchands. Ces gens-là s'appelaient des nobles et les marchands qu'ils pillaient des vilains.

Il y a dans les mémoires du sire de Joinville une histoire caractéristique qu'il raconte avec un plaisir singulier. C'est l'histoire du comte de Champagne, Henri le Large, qui donnait tant à ses chevaliers qu'il ne lui restait plus rien.

Un jour que Henri le Large va entendre la messe, un pauvre chevalier lui demande de vouloir bien doter ses deux filles. Le comte a auprès de lui un bourgeois nommé Artaud de Nogent qui estime l'argent comme tous les gens qui, en travaillant, ont fait fortune; Artaud repousse cet homme en lui disant : « Monseigneur a déjà donné plus qu'il ne pouvait, laissez-le tranquille. » Le comte se retourne : « Vous vous trompez, sire vilain, dit-il, je puis encore donner quelque chose, c'est vous; tenez, chevalier, je vous le donne. » Le chevalier met la main sur le bourgeois, et ne le lâche que quand il lui a *finé*, c'est-dire compté cinq cents livres. Joinville trouve l'histoire plaisante. Aujourd'hui les choses ont bien changé; je ne sais pas s'il se trouverait encore des chevaliers qui s'accommoderaient de doter leurs filles de cette manière, mais le bourgeois sur lequel il mettrait la main ne financerait pas.

L'idée toute nouvelle que nous nous faisons du travail, c'est là un changement considérablement destiné à modifier nos lois et nos mœurs. Sous le règne de Louis XIV on voit que le travail commence à être estimé ou du moins ménagé; le roi fait de grandes guerres, il a besoin d'argent, il faut donc qu'il ménage l'industrie; mais l'industrie trouve contre elle la noblesse, l'administration, l'esprit militaire. L'esprit militaire fait que quiconque appartient à une noble famille ne peut entrer dans l'industrie, à la grande différence de ce qui se passait en Angleterre où jamais l'industrie n'a été ignoble, où, tout au contraire, le frère d'un lord se fait honneur d'être commerçant. L'esprit nobiliaire n'était pas moins opposé à l'industrie; dès qu'un petit marchand avait fait quelque fortune, nous voyons qu'il achetait une charge pour pouvoir vivre sans rien faire.

Il en était de même de l'esprit d'administration. Le roi, dans sa sollicitude paternelle pour ses sujets, s'occupe de la largeur d'un ruban, du nombre et de la nature des fils qu'il contiendra, de la teinture à laquelle on le soumettra; le travail est suspect, et l'ouvrier est en surveillance. Il n'y a de liberté que pour l'oisif.

Aujourd'hui tout est changé. L'industrie est complétement libre, elle donne la fortune et commence à donner la considération, et plus nous avancerons, plus nous comprendrons que l'homme qui travaille est le vrai noble, et que celui qui ne fait rien est un homme à qui il faut pardonner quelque chose, quand même il serait riche. Aux États-Unis, l'homme qui ne fait rien est considéré comme une espèce d'ennemi public. Les mères le tiennent à distance de leurs filles, et les gens sensés ne l'estiment pas. Qui ne fait rien, dit-on, finira par mal faire. Vous voyez que les Américains ne raisonnent pas mal.

Ce changement dans les idées est en politique un fait énorme. Du jour où le travail, le commerce, l'industrie, la navigation, deviennent l'occupation principale d'un peuple, il faut que ce peuple ait les plus grandes libertés politiques.

Vous ne trouverez pas dans l'histoire un peuple riche par le travail, riche par l'industrie, qui n'ait été très-libre, et cela se comprend. Il n'y a pas là de vaines théories. L'homme qui s'embarque dans une grande spéculation, l'homme qui frète un navire pour l'envoyer en Chine a besoin d'être sûr que dans trois mois, dans six mois, dans neuf mois, il ne sera pas subitement ruiné par une guerre à laquelle il ne pouvait penser, écrasé par des dépenses publiques qu'il ne pouvait prévoir. Il a besoin de sécurité, et, pour que le gouvernement ne puisse se lancer dans les aventures, il lui faut avoir un part dans ce gouvernement, par lui-même ou par ses représentants. Le gouvernement représentatif est donc la forme de gouvernement nécessaire des peuples qui

travaillent. Et la liberté de la presse elle-même, cette liberté dont nous comprenons encore si peu la portée, elle est, dans les pays de grande industrie, un des premiers besoins du travail, non pas pour que cette presse aille tous les matins attaquer les ministres, c'est le petit côté de la question, mais pour que tous les matins on ait la vérité sur la situation. Et ce n'est pas seulement la situation du *stock*, ce n'est pas seulement combien il y a de café dans tel port, de sucre dans tel autre, que l'industriel, que le commerçant veulent savoir; il faut qu'ils sachent ce qui se passe en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, de façon que chacun calcule ses affaires, car autrement leur fortune peut être détruite, leurs enfants ruinés sans qu'ils s'en doutent. Ainsi donc cet avénement du travail a une grande portée; si vous favorisez la liberté commerciale, vous pouvez être sûr que la liberté politique la suivra de près.

Je viens à ma troisième idée. Celle-là est beaucoup plus nouvelle, elle est destinée, je crois, à une assez belle fortune; je ne dirai pas que j'en suis le père, mais j'en ai été un peu le parrain, et vous savez qu'un parrain a toujours le droit de voir en beau l'enfant qu'il a baptisé.

Cette idée est celle-ci : Qu'est-ce que l'État, ou, en d'autres termes, l'État a-t-il des limites? La puissance publique représente-t-elle la somme de tous les intérêts privés d'un pays, ou, au contraire, la puissance publique n'est-elle qu'une magistrature limitée qui a une certaine sphère d'action?

Sous le règne de Louis XIV, pareille question n'aurait pas eu de sens; l'État, c'était le roi, et le roi était tout. Travail, industrie, guerre, c'est lui qui décide de tout. Aujourd'hui on a des idées plus nettes, on a commencé à comprendre qu'un gouvernement n'est pas tout, qu'il y a des choses auxquelles il ne doit pas toucher. Nous en avons pour exemple une conquête qui date de la Révolution, celle de la liberté religieuse. Personne n'admet maintenant que le gouvernement puisse toucher à la religion des citoyens, le gouvernement lui-même ne songe pas à réclamer une pareille autorité. C'est là un point sur lequel il n'y a plus de doute possible. Eh bien! il y a une foule d'autres points pour lesquels il devrait en être de même. Il ne me paraît pas, par exemple, que l'éducation appartienne à l'État. Que l'État puisse avoir ses maisons d'éducation, c'est un point qu'on peut examiner; mais que l'État puisse empêcher les particuliers de répandre partout l'éducation et les lumières, je ne le crois pas. Je ne vois pas où l'État pourrait puiser son droit de gêner la divulgation des connaissances humaines.

Il y a d'autres points que je pourrais indiquer; mais je me borne à une considération capitale. Lorsqu'on cherche ce qui appartient à l'État et ce qui appartient à l'individu (je suppose qu'à l'individu appartiennent le droit de manifester sa pensée, le règlement des affaires locales, le droit de réunion, d'association); lorsqu'on fait la part de chacun, on est étonné de voir que l'autorité et la liberté ne sont pas deux puissances qui se limitent l'une par l'autre, et que ce sont au contraire deux sphères distinctes qui se touchent, mais ne s'absorbent pas l'une dans l'autre.

Je m'explique. En général, beaucoup de très-honnêtes gens regardent la liberté comme un luxe, comme un jour de congé qu'on donne à des écoliers. Quand un pays est tranquille, alors le gouvernement peut desserrer le frein et accorder un peu de liberté à ses sujets. Il la leur donne comme Arlequin donnait des joujoux à ses enfants : Voilà des tambours, des trompettes, amusez-vous bien, mais ne faites pas de bruit, ou je reprends le tout. Cette manière de concevoir le rôle de l'autorité et de la liberté a dominé pendant toute la révolution, sous l'empire, pendant la restauration et le dernier règne. Ce n'est pas ainsi que j'envisage les choses. Je suis grand partisan de l'autorité, je crois que dans un pays il est très-nécessaire que l'ordre soit maintenu, la sécurité garantie, la loi respectée, je ne marchanderai jamais la puissance au gouvernement, bien convaincu que là où l'anarchie paraît il n'y a pas de place pour la liberté, mais je suis aussi intimement convaincu que la liberté n'est pas un affaiblissement du pouvoir. La liberté est autre chose; c'est le droit qu'a l'individu de se développer lui-même, de faire tout ce qu'il peut de ses facultés physiques intellectuelles et morales. En quoi ce développement peut-il affaiblir le gouvernement? Il me semble que la force de l'État n'est autre chose que la somme des forces individuelles; la puissance de l'individu fait la puissance de l'État.

L'État peut donc être très-fort et le citoyen très-libre, pourquoi? Parce que l'objet de la liberté du citoyen n'est pas l'objet de la puissance de l'État. L'État n'est pas puissant parce que le citoyen est esclave, mais parce qu'il a les ressources suffisantes pour maintenir l'ordre au dedans et l'indépendance au dehors. Or, sur ce point, quel est l'homme qui voudrait marchander au gouvernement ce qu'il lui faut? Que le gouvernement soit l'épée de la France au dehors, la main de justice à l'intérieur, nous lui donnerons tout ce qu'il faut pour cela; s'il lui faut de l'argent, nous ne lui disputerons pas les finances; s'il lui faut des ambassadeurs, nous les lui accorderons; s'il lui faut une part de la puissance législative, nous ne lui disputerons pas cette puissance. Mais quand nous aurons fait la part aussi grande qu'il convient de la faire, nous dirons: A notre tour, nous avons nos droits qu'il convient de respecter; laissez-nous croire ce que nous voulons, laissez-nous nous réunir pour nos besoins intellectuels, religieux et moraux; laissez-nous débattre librement dans nos journaux les questions qui nous intéressent particulièrement ou qui intéressent notre pays tout entier; en un mot, laissez-nous faire ce qui se passe en Amérique et en Angleterre, où un pouvoir très-fort se trouve à côté d'une liberté très-grande. C'est une question de compétence. Vous semblez croire que ceux qui veulent la liberté veulent envahir le gouvernement : non, ils veulent simplement mettre le gouvernement dans la

province du gouvernement et la liberté dans la province de la liberté.

Voilà encore une de ces idées qui, le jour où elle sera mieux connue, peut avoir une influence très-grande sur les intérêts matériels; car si vous cherchez dans la révolution quelle a été la cause dominante des troubles et des désordres qui s'y sont produits, vous trouvez toujours cette fausse idée qu'affaiblir le pouvoir c'est fortifier la liberté, qu'affaiblir la liberté c'est fortifier le pouvoir; par le premier chemin on arrive à l'anarchie, et par la seconde à l'arbitraire et au despotisme.

Telles sont les considérations que je voulais vous soumettre aujourd'hui. Je tenais à vous montrer qu'aujourd'hui la politique est une science d'observation; elle n'a plus rien de commun avec ces théories imaginaires que chacun tirait de son cerveau. Aujourd'hui la politique suit l'exemple donné par les sciences naturelles, elle sait très-bien qu'elle n'est rien que par l'observation, mais que par l'observation elle devient une science exacte, et peut ainsi prévoir l'avenir, non pas à la façon des almanachs, mais à la façon de l'astronome, qui ne vous dit pas quel temps il fera demain, mais qui vous annonce à coup sûr une éclipse. La science politique ne vous dira pas quel parti triomphera demain, mais elle vous dira que la grandeur d'une nation dépend de telles conditions économiques, de telles conditions de moralité et de liberté. Et sur ce point elle est sûre de ne pas se tromper.

Voilà donc quelles études nous ferons ensemble. S'il ne s'agissait que de votre intérêt, ce serait une raison pour vous de venir apprendre quelles sont les conditions qui sont nécessaires pour qu'un pays soit prospère, pour que l'industrie soit assurée. Mais vous ne serez pas seulement des commerçants, des magistrats, des pères de famille, vous serez aussi des citoyens; il est nécessaire que vous sachiez ce qui contribue à la sécurité des citoyens et à la grandeur du pays. La science n'est pas du tout un mystère, tout le monde peut la comprendre avec un peu d'attention; son objet n'est pas placé dans les nuages, elle a justement pour objet de vous apprendre ce que vous faites quand vous agissez, ce que vous dites quand vous parlez. C'est là notre objet, il n'est pas plus loin. Mais, pour y atteindre, il faut étudier et voir ce qui a été fait et dit avant nous.

Ce n'est pas seulement comme hommes et comme citoyens que cette étude nous intéresse, je dirai aussi qu'elle a pour tout chrétien un intérêt religieux.

Lorsqu'on étudie les sciences naturelles, il est impossible qu'on ne soit pas frappé de ce qu'on trouve d'ordre, de perfection, de calcul dans la plus petite fleur, dans la plus petite plante; mais quand on étudie l'histoire, il semble que l'humanité n'ait point de lois comme la nature; le monde des hommes est livré à des désordres étranges, et trop souvent ce sont la force et la ruse qui y règnent. Je reconnais ce qu'il y a de vrai dans ce triste témoignage de l'histoire. Oui, sans doute, trop souvent la ruse et la force ont profité de l'inertie du peuple; mais est-il vrai que le mal ait jamais rien fondé, que la prospérité des peuples n'ait jamais été en raison directe de leur vertu? Est-il vrai que le bien et le mal aient régné au hasard dans le monde? Non, je le dis avec confiance, cela n'est pas vrai.

Quand on étudie l'histoire, on voit que la prospérité des peuples tient toujours à des lois qu'on peut suivre; il y a des lois morales aussi certaines que les lois physiques, et ces lois comprennent la liberté dans leurs calculs. Il y a des lois faites pour des êtres libres, et qui nous montrent que partout où l'homme abuse de sa liberté ou y renonce il s'abrutit et son bonheur diminue, que partout, au contraire, où l'homme use de la liberté, le bonheur arrive à la suite. Il n'y a pas une grande nation qui n'ait dû sa grandeur au courage, à l'énergie, à l'économie, à l'honnêteté de ses citoyens. Ainsi envisagée, l'histoire prend un autre aspect. On comprend ce qu'il y a de grand et de beau dans le devoir rempli, on a une foi qui vous fait agir, qui vous soutient dans les luttes de la vie, et lorsque la vieillesse approche on s'abandonne avec confiance à cette main paternelle qui ne nous a pas conduits à travers les orages en nous montrant toujours une lumière plus pure, pour nous briser au port et nous noyer dans la nuit.

ED. LABOULAYE.

---

## FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. BORÉ.

### Hans Sachs.

I

Dans les deux derniers volumes de son excellent cours de littérature dramatique ancienne et moderne, Auguste-Guillaume Schlegel, après avoir consacré huit leçons aux théâtres italien, français, anglais, espagnol, réserve à peine pour celui de sa patrie quelques pages, et, parmi celles-ci, quelques lignes pour l'auteur dramatique le plus fécond, le plus populaire, de la vieille Allemagne, Hans Sachs.

D'où vient ce défaut de proportions chez l'éminent écrivain, que nous devons saluer comme le successeur immédiat de Lessing dans la grande et belle méthode des littératures comparées? L'anomalie s'explique, je crois, par l'oubli, je ne dirai pas le dédain, qui fait trop souvent négliger les trésors nationaux à côté des richesses étrangères. Toujours est-il qu'Auguste-Guillaume Schlegel manqua l'occasion d'instituer un glorieux parallèle entre la puissance de production bien supérieure d'un de ses compatriotes et celle de Lope de Vega, regardée

comme phénoménale. Encore s'il avait mis en présence deux noms qui s'appellent naturellement l'un l'autre — Rueda, le batteur d'or de Séville, créateur des *Pasos*, et Hans Sachs, le cordonnier de Nuremberg, maître par excellence des *Fastnachtsspiele*,— et s'il avait revendiqué en faveur du second de ces nobles artisans la prééminence, il y aurait, du moins, acte de justice au profit de l'Allemagne, inégalement partagée dans son livre.

Mais il faudrait un cadre immense à qui essayerait de donner la nomenclature des ouvrages de cet auteur extraordinaire. Ses manuscrits, dispersés dans les bibliothèques publiques de Dresde, Leipzig et Zwickau, forment 34 volumes in-folio, comprenant 6048 pièces de différents genres, dont il n'y a pas même la cinquième partie d'imprimée, et dépassant le prodigieux nombre d'un demi-million de vers. Hans Sachs, on le voit tout d'abord, possédait une des principales qualités du génie, la fécondité; il en avait une autre non moins essentielle, la variété.

Je me représente volontiers, sauf les différences de physionomie nationale, le brave cordonnier nurembergeois comme notre gaillard savetier immortalisé par la Fontaine. Ce n'est là, toutefois, qu'un côté restreint de cet talent large et multiple ; ce ne sont pas les traits généraux d'une souriante figure qui rayonne à la fois d'esprit naturel, de bonne humeur, d'honnêteté et de simplicité. Par un assemblage de facultés intellectuelles et de qualités morales, que la Providence concentre rarement dans une même tête et dans un même cœur, Hans Sachs réunissait tout ce qui peut exercer sur la classe populaire une heureuse influence. Il pensait, il sentait, il vivait — dans le cercle de l'existence ordinaire — comme le peuple, condition indispensable pour lui parler sa langue, hors de laquelle les gens simples comprennent peu ou mal ; mais il était éclairé d'une lumière plus haute, il était animé de plus profonds sentiments, et c'est par là que, tout en amusant ce peuple, il le soulevait, il le portait vers un idéal supérieur.

Ame expansive comme tous les poëtes, il eut la sagesse et le bonheur de trouver, dans l'humilité préférée de sa condition sociale, un refuge, un remède quotidien contre l'orgueil et la vanité, qui ne gâtent pas seulement le caractère, qui corrompent aussi l'intelligence. Or, précisément parce que les poëtes sont des organes choisis que fait vibrer le courant électrique de l'inspiration collective, ils doivent se bien garder, soit dans leur conduite, soit dans leurs travaux, des excès de la fantaisie individuelle. Notre modeste ouvrier était aux antipodes d'un pareil abus. D'ailleurs, on ignorait, de son temps, la maladie qu'on peut appeler aujourd'hui le ver solitaire des poëtes. Il était en communion continuelle d'idées et d'émotions avec le peuple de sa ville natale. Tout ce qui émouvait ou devait émouvoir cette partie nombreuse de ses concitoyens venait aboutir à lui comme à un vaste *sensorium commune ;* il le traduisait en drames, en comédies, en farces, en chansons, en fables, en récits pathétiques ou ailleurs qui, toujours vivifiés par l'amour du vrai, du beau et du bien, par le sentiment religieux, moral et patriotique, laissaient au fond des âmes, fortement ou doucement remuées, l'aiguillon salutaire.

Les questions périlleuses que je rencontre sur mon chemin, je ne les provoque ni ne les évite. Lorsqu'on est sincère, on blesse inévitablement certains esprits étroits (et, d'ordinaire, violents en proportion de leur étroitesse), qui traitent aussitôt d'impies ceux qui heurtent, par les faits les mieux prouvés, leurs idées ou plutôt leurs haines religieuses, comme si une action immorale, où la religion, après avoir servi de prétexte, servirait encore d'excuse, ne devenait pas elle-même une double impiété. D'ailleurs tout est tellement relatif, et les temps et les lieux, dans ces opinions où le préjugé, au lieu de la raison, tient la première place, qu'on peut bien ici rappeler, avec une légère modification, le mot de Pascal : *Vérité au delà du Rhin, erreur en deçà.* Hélas ! oui, telles propositions devenues des lieux communs de l'autre côté du fleuve, sont encore, de notre côté, à l'état monstrueux pour les mêmes catégories de personnes : différence de tempérament, d'éducation et d'instruction. Cela dit, non certes en forme de précaution oratoire à l'adresse du fanatisme, qui ne voit ni ne veut rien voir, qui n'entend ni ne veut rien entendre, il faut considérer, sous le rapport religieux, la Réforme allemande comme un fait analogue au mouvement politique de 1789 en France. Les exactions financières de la curie romaine, multipliées à l'infini sous les noms d'annates, de réserves, d'expectatives, de droits de pallium, etc., avaient exaspéré les populations germaniques, d'un naturel doux et patient, plus terrible par cela même, lorsqu'il passe au pôle opposé, du calme à la fureur. Puis, la maladroite tentative d'arrêter en Allemagne, par la routine scolastique, l'essor de la Renaissance, qu'on avait soi-même poussé jusqu'au scandale en Italie ; puis, la résistance, dans un intérêt purement temporel, du pouvoir pontifical aux légitimes prétentions de Charles d'Autriche sur le trône impérial ; tout cela et d'autres choses encore produisirent, dans ces honnêtes et graves contrées, une fiévreuse agitation qui, sans aucun doute, amena de grands malheurs, mais qui eut aussi de nombreux avantages, dont le moindre ne fut pas de forcer à s'améliorer l'autorité du haut de laquelle auraient dû partir les bons exemples et les bonnes directions. C'est, du reste, pour le monde religieux comme pour le monde politique, une loi inéluctable, que si l'évolution nécessaire n'a pas lieu aux moments opportuns, elle soit suppléée par une révolution. En d'autres termes, à défaut du mouvement normal ou pacifique, qui évite ou diminue les catastrophes, vient tôt ou tard le mouvement anormal et violent qui les suscite et les multiplie. Dans l'un et l'autre cas, les cœurs généreux, les intelligences éclairées, ne peuvent pas prendre parti pour ce qui est voué à la mort contre ce qui est appelé à la vie ; mais la seconde hypothèse implique nécessairement des problè-

mes d'à-propos et d'équilibre difficiles à résoudre.

Le vertueux, le pieux Hans Sachs était un esprit, un caractère droit, vigoureusement opposé au mal, n'importe la forme sous laquelle le mal essayât de se masquer. C'était, en même temps, une âme tendre, ouverte aux affections pures, aux nobles émotions. Aussi, tout en s'élevant contre ce qui, dans l'ancien état de choses, blessait sa conscience, blâma-t-il plus d'une fois ce qu'il jugeait blâmable dans le nouveau. Bref, le choix d'un grand nombre de sujets, comme la manière dont il les a traités, prouve que, chez lui, la solution ne fut pas complète entre les impressions, les croyances, les habitudes premières et celles des périodes suivantes.

## II

Hans, c'est-à-dire Jeannot, Sachs naquit à Nuremberg, le 5 novembre 1494, la même année où le Strasbourgeois Sébastien Brandt publiait son poëme satirique du NARRENSCHIFF (*Vaisseau des fous*), dans lequel le futur poëte, dont les yeux s'ouvraient alors pour la première fois, devait trouver beaucoup de plaisir et quelques inspirations. C'était un milieu très-favorable à la poésie populaire que cette florissante cité qui partageait avec Augsbourg la suprématie commerciale et industrielle de l'Allemagne méridionale. Déjà Jeannot Folz et Jeannot Rosenblüt s'y étaient distingués par leurs joyeux FASTNACHTSSPIELE (*Jeux de carnaval*). Le *Salomon et Markolf*, l'*Empereur et l'Abbé*, du premier; le *Cardinal et les Évêques*, le *Manteau de lunettes*, du second servirent de point de départ au nouveau venu, qui devait les dépasser l'un et l'autre.

Ainsi, durant le moyen âge et surtout au xv^e^ siècle, les progrès croissants de la richesse avaient répandu dans ces murs heureux le bien-être, inégalement réparti sans doute, mais presque général. L'imprimerie, à peine inventée, s'y était établie et développée; l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, avaient pris depuis plus longtemps leur essor. En un mot, l'art allemand, avec son génie propre, faisait de Nuremberg, à l'époque de la Renaissance, une rivale des villes italiennes, mieux dotées néanmoins par la nature extérieure, par les aptitudes, les traditions et les modèles esthétiques.

Le père de Hans Sachs, tailleur aisé, l'envoya, dès sa septième année, à l'école latine de sa ville natale. Il la fréquenta jusqu'à quinze ans, destiné, je pense, à quelqu'une des professions dites libérales. Mais alors, par une secrète inspiration de la muse populaire qu'il devait glorieusement servir, il bifurqua de la meilleure façon pour la postérité, pour ses contemporains et pour lui-même, en entrant en apprentissage chez un maître cordonnier. Son esprit, grâce à sa riche et vive nature, ne pouvait rester oisif dans une échoppe, ni partout ailleurs; ses études commencées, ses connaissances acquises, ne pouvaient être, par la même raison, réellement interrompues. Et maintenant, je le demande, que serait-il advenu de ce talent marqué d'une empreinte toute spéciale, si, au lieu de déserter en quelque sorte la culture classique après en avoir pris une teinture suffisante pour son avenir littéraire, il l'eût poursuivie jusqu'à atteindre le bonnet de docteur dans une université? Enchaîné hors de la sphère illimitée où l'instinct de son génie le poussait à se mouvoir, il aurait augmenté en pure perte la liste des savants en *us*, à l'érudition pesante et pédante, dont foisonne l'Allemagne du xv^e^, du xvi^e^, du xvii^e^ et même du xviii^e^ siècle.

Il entra, à dix-sept ans, par la porte des voyages dans la vaste école du monde. Son premier séjour fut Innsbruck, la capitale princière du Tyrol, de cette province aux paysages, aux mœurs et aux habillements pittoresques. C'était la résidence favorite de l'empereur Maximilien. Hans Sachs, le roi prédestiné de la poésie populaire allemande, remplit quelque temps, parmi les serviteurs de la cour, un emploi qui dut tout d'abord singulièrement élargir le cercle de ses observations. D'Innsbruck, difficile à quitter, selon l'ancienne et mélancolique chanson :

« Innsbruck! ich muss dich lassen, *etc.*, »

il se dirigea vers Vienne. On a conservé un charmant souvenir de son passage dans la petite ville autrichienne de Wells, où il travailla de son métier. Il était alors âgé seulement de dix-neuf ans, et il fit le vœu de ne jamais se livrer à aucune distraction, de ne rechercher jamais aucune fête qui lui fût plus chère que la poésie. Ce serment du compagnon cordonnier en voyage vaut bien celui d'un chevalier allemand, français ou espagnol, à la dame de ses pensées.

Au reste, Hans Sachs allait bientôt devenir membre d'une espèce de chevalerie, composée d'artisans, qui avait ses règles particulières et ses degrés d'initiation, la société des *maîtres-chanteurs*. Il y fut agrégé, en cette suprême qualité, à Munich, où il produisit son premier essai de poésie. C'est une curieuse institution que cette grande association musicale, étendue sur toute l'Allemagne et possédant, outre ses statuts spéciaux, des priviléges accordés par plusieurs empereurs. La légende la fait remonter jusqu'à Othon le Grand, qui lui aurait donné une charte constitutive; mais l'histoire ramène sa naissance au xv^e^ siècle, antiquité suffisamment respectable. Nous autres Français, si légèrement croisés de sang germain, honorons ces vieux maîtres comme les ancêtres de nos sociétés orphéoniques, en remarquant avec modestie, nous qui croyons donner l'impulsion au monde entier en toutes choses, que, cette fois, nous avons attendu, pour la suivre, seulement quatre siècles.

Le quatrième article des règlements de l'association montre quel respect ses membres avaient de leur art et d'eux-mêmes. Cet article interdisait de chanter, soit dans les rues, soit à table, soit dans une partie de plaisir, aucune *chanson de maître* (MEISTERLIED). Que si des personnes étrangères à l'association témoignaient le dé-

sir de connaître quelques-uns de ses chants, et si l'on avait la certitude qu'elles ne les tourneraient pas en moquerie, alors seulement on pouvait leur en faire entendre. Cette sévère disposition s'accorde avec l'idéal que se faisaient de l'*œuvre* les maîtres-chanteurs de la seconde moitié du XVe siècle et durant tout le XVIe. Ils la considéraient comme un moyen d'augmenter en eux la crainte de Dieu, de s'encourager à l'honnêteté de la vie chrétienne et de goûter un honorable passe-temps. Par une conséquence naturelle d'une idée aussi élevée, il leur était défendu de faire du chant leur occupation exclusive; ils devaient toujours exercer un état quelconque, afin d'expérimenter le sens profond de l'adage populaire : *Garde ton métier, et ton métier te gardera.*

Les grades des initiés, en commençant par le plus humble, étaient les suivants : 1° *écolier*, celui qui ne comprenait pas encore bien la tablature; 2° *ami de l'école*, celui qui la comprenait tout entière; 3° *chanteur*, celui qui pouvait chanter certaines mélodies connues; 4° *poëte*, celui qui avait composé une ou plusieurs chansons adaptées à ces mélodies; 5° *maître-chanteur*, celui qui avait trouvé un air nouveau. Les artisans inscrits dans les registres de la société s'appelaient collectivement *compagnons* (GESELLSCHAFTER). Le premier prix, aux concours de Nuremberg, était une chaîne d'argent; le second prix, une couronne de fleurs de soie brodée. L'association des maîtres-chanteurs s'est prolongée jusqu'au XIXe siècle. On en comptait encore douze, à Ulm, en 1830. Neuf années plus tard, les quatre derniers survivants, ayant en vain essayé de reconstituer l'œuvre, se fusionnèrent avec la Société philharmonique de cette ville, laquelle porte le nom, général en Allemagne, de *Liederkranz*, et ils lui firent donation du *Kleinod*, ou trésor de l'ancienne société (1).

Après avoir parcouru pendant cinq ans l'Allemagne entière, depuis Vienne au midi jusqu'à Lubeck au nord, Hans Sachs rentra dans sa ville natale en 1516. L'année suivante, il donna sa première pièce de théâtre, *un jeu de carnaval* intitulé : *La valetaille de la cour de Vénus.* A partir de cette époque, ses diverses compositions se succédèrent avec une rapidité merveilleuse, et, comme il avait soin lui-même d'en marquer exactement le titre et la date, nous pouvons le suivre dans toutes les phases de son infatigable activité. En 1519, dans sa vingt-cinquième année, il prit pour femme Cunégonde Kreutziger, avec laquelle il goûta quarante ans de bonheur. En 1561, par conséquent à l'âge de soixante-sept-ans, il épousa, en secondes noces, Barbe Harscher, dont il a célébré la rare beauté et les qualités aimables. Telle était la puissance organique de ses facultés physiques et intellectuelles, qu'elles ne commencèrent à décliner, d'une manière sensible, qu'avec sa soixante-dix-huitième année.

Son principal disciple, Puschmann, aussi bon cordonnier peut-être, mais bien inférieur comme poëte, nous a laissé une biographie en vers toute pénétrée de respect, d'admiration et de reconnaissance. Un passage, évidemment tracé d'après nature, nous représente le noble vieillard sous des traits et dans un cadre qu'il est impossible de considérer sans partager l'émotion du panégyriste. « A la fin, dans la défaillance de son corps et de » son riche esprit, quand les gens le venaient voir, lui » se tenait honnêtement assis derrière son pupitre, fixant » sur eux un œil candide, mais se taisant et inclinant » seulement sa blanche tête, s'ils lui adressaient la pa- » role. Et toujours étaient rangés devant lui ses livres » qu'il aimait à regarder, surtout la Bible. Puis, lorsque » son temps fut au bout, dans sa quatre-vingt et unième » année, le 20 janvier 1576, il trépassa dans le Seigneur. » Dieu veuille lui donner là-haut les joies éternelles! » Dieu vienne aussi en aide à tout pieux chrétien près de » mourir!... »

J'ignore si quelque artiste allemand, s'inspirant des données de Puschmann, a peint le vieux poëte dans cette touchante attitude. Quoi qu'il en soit, le tableau est tout indiqué; d'autant mieux qu'à un autre endroit le disciple fidèle, revenant sur le même sujet, quand il parle d'un songe qu'il eut à Goerlitz en Silésie, songe dans lequel il vit mourir, vers l'époque du décès réel, son cher maître, ajoute encore quelques précieux détails à cette belle scène d'intérieur.

## III

En s'occupant des productions de Hans Sachs, on ne doit pas perdre de vue un point capital. Homme du peuple et ouvrier, il écrivit comme il vécut, au milieu de ses égaux, sans se séparer d'eux. Bien qu'il parlât un peu latin (*auch wenig lateinisch sprach*, comme dit Puschmann), il ne voulait point faire ce qu'on appelle preuve de savant. Au contraire, lorsqu'il touche à la mythologie, aux récits bibliques, à l'histoire, à la littérature ancienne ou moderne, il met toutes choses à la portée et dans le ton de ses auditeurs naturels, avec lesquels il aime à demeurer confondu. On se tromperait donc grandement si, par exemple, on cherchait à comparer le cordonnier nurembergeois à notre boulanger Reboul. Celui-ci n'est nullement un poëte populaire; il a laissé bien à tort, je crois, cette mission féconde à ses frères de la langue provençale, tels que Roumanille. Au reste, en poésie comme en politique, n'est pas du peuple qui veut. C'est, avant tout, par le fond de la pensée et du sentiment qu'on est quelqu'un et quelque chose :

La *forme* est une esclave et ne *fait* qu'obéir,

Toutes les formes de la poésie, depuis l'ode, depuis

(1) Hans Sachs composa environ quatre mille chansons qu'il a totalement exclues du recueil de ses *Œuvres choisies*. Peut-être faut-il attribuer cette exclusion rigoureuse à l'état de société secrète où se tenaient les maîtres-chanteurs. Leur nombre à Nuremberg dépassait deux cent cinquante au temps où florissait le plus illustre de leurs chefs.

l'épopée jusqu'à l'apologue, Hans Sachs les a maniées. Il a même employé un genre mixte, dont nous n'avons pas l'analogue en France, et que les Allemands appellent *Priameln*. C'est un composé d'énigmes, de sentences, de proverbes à la manière de l'Orient, et d'épigrammes dans le goût de l'Occident. *Priameln* vient du latin *præambulum*. Ce n'est, en effet, qu'une sorte de préambule et de préparation jusqu'au trait final, qui enfonce dans l'âme du lecteur la flèche que le poëte lui a destinée.

Un autre genre dans lequel il excelle, et qui n'est, au fond, que le joyeux devis français, italien, anglais du moyen âge, c'est le *Schwanck*, la facétie germanique. Ici, toute la différence consiste dans la manière de gausser propre à chaque nation. Tout le monde applique par instinct le précepte d'Horace : *Desipere in loco*. Seulement le badinage sera plus ou moins délicat, plus ou moins salé, suivant le goût des gens auxquels il s'adresse. Il est tout simple que le peuple soit moins difficile, en fait de plaisanteries, que les personnes d'instruction supérieure ; mais la simplicité, le naturel, la verve des saillies, mettent assez souvent l'avantage du côté du peuple. L'exemple suivant donnera une idée de la manière de Hans Sachs dans ses SCHWÆNCKE ou gausseries :

Au temps où Jésus-Christ marchait sur terre, et que Pierre lui servait de compagnon de voyage, un jour, à la sortie d'un village, près d'un carrefour, Pierre se prit à dire : « Seigneur, mon maître, je m'étonne de la bonté avec laquelle toi, qui es le Dieu tout-puissant, tu laisses aller toutes choses du train dont elles vont en ce monde. Comme dit notre prophète Habacuc, le crime, la violence... (Ici une énumération de méfaits d'autant plus facile à imaginer que, sous ce rapport, le genre humain n'a guère changé depuis le prophète Habacuc). Si j'étais le Seigneur Dieu, comme toi, l'espace d'une seule année, je mènerais la barque autrement. — Eh bien ! répond le Seigneur, à partir d'aujourd'hui, tu es le bon Dieu, dispose tout comme tu l'entendras ; fais la pluie et le beau temps ; punis et récompense ; en un mot, prends et remplis ma place. » Pierre ne se le fait pas dire deux fois, car il se promet merveilles de sa toute-puissance. Sur les entrefaites, voici venir, nu-pieds, les vêtements déchirés, une pauvre femme maigre et blême. Elle menait sa chèvre paître. Quand elle fut au carrefour : « Va, dit-elle à la chèvre, Dieu te garde ! Qu'il te protége contre l'orage et les loups ! Moi, j'ai à gagner ma journée d'aujourd'hui ; sans cela, je ne rapporterais à la maison rien à manger ni pour mes enfants, ni pour moi. » Cela dit, elle s'en retourne au village. Le Seigneur, s'adressant alors à Pierre : « Eh bien ! tu as entendu la prière de cette pauvre femme, aie pitié d'elle, puisque te voilà désormais le bon Dieu ; prends soin de sa chèvre durant cette journée ; défends-la des loups et des ours, afin de la reconduire ce soir au logis saine et sauve. » Pierre mène la bête aux champs. Celle-ci, jeune et vive, court çà et là, grimpant sur la colline, descendant dans la vallée, ne restant pas une minute au même endroit. Pierre suc et a peine à la suivre. Enfin, la soirée venue, quand Pierre, bien fatigué, ramène la chèvre, le Seigneur le regarde en riant et lui demande : « Pierre, veux-tu continuer de gouverner le monde à ma place ? — Non, cher maître mien, répond Pierre, toute mon habileté, je le vois, suffit à peine à conduire une chèvre ; je reconnais ma folie ; pardonne-la moi ; de ma vie, je ne ferai plus à ton gouvernement un seul reproche. »

Le bon Hans Sachs prend ensuite la peine de tirer, en une cinquantaine de vers, la morale de son apologue. Cette longue affabulation était, sans nul doute, mesurée aux besoins et aux goûts de son public ; je puis me dispenser de la reproduire. Mais une chose dont je ne me dispenserai pas, c'est de noter d'un mot, d'un seul mot, tout ce qu'il y a de *Gemüthlicheit* dans cette charmante petite comédie, légèrement narquoise. Ceux qui entendent l'allemand, savent que l'expression *Gemüthlicheit* est pour nous intraduisible. — Je ferai une autre remarque plus importante. Hans n'est nullement un tribun déclamateur. Quoique jeté au milieu de la fermentation des premiers temps de la Réforme, il sait, à propos des inévitables abus d'ici-bas, garder la juste mesure. Nous donnerons tout à l'heure une preuve remarquable de cette modération de son esprit et de son caractère.

Hans Sachs a produit à deux reprises, une fois en drame, l'autre fois en récit didactique, l'étrange légende intitulée : *Les enfants inégaux d'Ève*, sur laquelle le célèbre Jacob Grimm a fait une savante dissertation insérée dans la *Revue* de Haupt (tome II, p. 257-267). S'il est difficile de déterminer d'une manière précise l'origine de cette légende, on peut, à coup sûr, y voir un fruit naturel de l'Allemagne, du sol primitif de la féodalité européenne. Je vais ramener à une petite échelle de réduction les cinq actes du drame et les deux cent vingt-deux vers du récit :

Ève est informée que Dieu va prochainement lui faire visite. Elle se prépare en conséquence, nettoie la maison, orne de fleurs et de verdure tous les étages (*streckt meyen in alle Gaden*), baigne ses *beaux enfants*, peigne et tresse leurs chevelures, leur met de belles chemises blanches, les instruit comment ils doivent se présenter devant le Seigneur, faire la révérence, tendre la main, etc. Ces *beaux enfants* forment le groupe honnête et vertueux, le groupe bien élevé, le groupe d'Abel. Quant à la bande de Caïn, Ève cache l'un dans la paille, pousse l'autre dans le foin, fourre celui-ci dans le poêle (non allumé, bien entendu) ; bref, elle fait de son mieux pour les dérober aux regards de l'hôte divin. Le Seigneur, en arrivant, voit d'abord les *beaux enfants*, leur fait réciter leurs prières qu'ils savent sans faute (oraison dominicale, commandements de Dieu, symbole de la foi), les félicite de leur science et de leur sagesse, puis demande à voir les autres, que tous les artifices de la mère n'ont pu réussir à lui faire oublier. Ceux-ci, mal peignés, malpropres, les habits, comme les cheveux, en désordre, font et disent

tout de travers, présentent la main gauche au lieu de la main droite, brouillent et confondent prières et catéchisme, en un mot, produisent une fâcheuse impression sur l'esprit du Maître céleste, lequel, s'adressant aux premiers, leur dit qu'ils seront rois, princes, comtes, chevaliers, riches bourgeois, marchands bien établis, tandis que les seconds deviendront paysans, valets, bateliers, ouvriers et manœuvres de tout genre. Notre brave artisan se place lui-même dans la dernière catégorie, au milieu des fabricants de bottes et de souliers, — preuve de la modestie de ses prétentions, — et après avoir raconté cette *aimable fable* (LIEBLICHE FABEL), il dit qu'il faut des grands et des petits; que Dieu a bien ordonné toutes choses, quoique, au jour présent, ceux d'en haut puissent, comme ceux d'en bas, commettre de grosses erreurs, nul ne voulant rester dans la profession pour laquelle il a été créé.

Il y a ici une distance énorme entre les idées sociales de Hans Sachs et celles de son prédécesseur Rosenblüt, ou peut-être n'y a-t-il qu'une différence de caractères et d'habitudes, — l'un ardent, passionné contre l'injustice qu'il voudrait arracher de ses propres mains ; l'autre, remettant ce soin à Celui qui a dit de laisser croître ensemble le bon grain et l'ivraie. — Rosenblüt, dans son jeu de carnaval : *le Pape et les Evêques*, se permet des critiques d'une grande hardiesse; il fait dire à un duc : « Les paysans et les villes deviendraient trop riches, si » nous les laissions en paix. » Là encore il met dans la bouche de *Hanswurst*, clown allemand, ces paroles : « Je suis un fou, vous le voyez bien; je ne dois pourtant » pas me taire : les nobles font la chasse aux honneurs » dans les combats et les tournois; il leur faut le jeu et » les belles femmes; tout cela coûte beaucoup d'argent. » C'est pourquoi — grande honte pour eux! — ils » mettent en gage terres et châteaux, puis ils veulent » reprendre pour rien châteaux et terres, d'où s'en- » suivent les guerres. Ne leur achetez donc ni ne leur » prêtez rien, — tel est mon conseil de fou, — si vous » voulez avoir avec eux la paix. »

Là-dessus le chevalier de s'écrier : « Nous ferions » mieux de noyer le fou que de le laisser attaquer notre » honneur. » Chaque époque entend l'honneur à sa manière : les aïeux de plus d'un noble allemand ou espagnol ont dévalisé marchands et voyageurs sur les grandes routes, sans croire pour cela descendre en ligne moins directe du groupe des *beaux enfants* dont nous venons de parler; et, pour ne pas remonter aux doléances du prophète Habacuc, reconnaissons, nous qui provenons en immense majorité du groupe des *vilains*, que nos pauvres pères étaient souvent bien malheureux dans ce moyen âge où une certaine école place aujourd'hui le beau idéal de l'humanité.

Parmi les contes de Hans Sachs, voici un des meilleurs :

Le diable eut la fantaisie de prendre femme. Il en épousa une riche, mais âgée et contrefaite. A peine marié, il éprouva de grands ennuis. Cette vieille querellait et grognait tout le long du jour. La nuit, puces, pous et punaises le harcelaient. Il se dit à lui-même : « Je ne puis pas demeurer ici; j'aime mieux aller me distraire dans une forêt déserte; là j'aurai plus de repos. S'y étant transporté, il monta sur un arbre, et vit passer un médecin qui parcourait le pays, cherchant pratique. Le diable lui dit : « Nous guérirons à nous deux les malades, mais à profits égaux. — Qui êtes-vous, demanda le médecin? — Le diable, répondit l'autre, et marié à une vieille femme qui m'afflige de maux intolérables; je ne veux ni ne peux rester auprès d'elle; prenez-moi pour valet, je vous servirai bel et bien. » Puis il explique en quoi il se rendra utile. L'accord fait : « Je vais entrer, dit le diable, dans le corps d'un bourgeois qui a rapiné beaucoup d'argent; je le ferai rudement souffrir ; vous viendrez, vous m'exorciserez, et, quand je serai sorti de bonne volonté, on vous donnera une vingtaine de florins que nous partagerons par moitié égale. »

Les choses ainsi bien expliquées, le soir même, le diable se loge dans le bourgeois, qu'il malmène toute la nuit. Le lendemain, le médecin, arrivé de bonne heure, s'y prend en homme subtil et dûment exercé pour adjurer le diable. Celui-ci se hâte de sortir et s'en va attendre son compère dans la forêt. Le médecin, à qui on avait remis trente thalers, lui en donna seulement dix, comme s'il n'en avait reçu que vingt. Le diable ne fit semblant de rien, mais il pensa : Je saurai te retrouver, et il dit : « Je connais un riche chanoine, qui tient ménage avec une cuisinière; je vais lui entrer dans le ventre, et le bien tourmenter aussi, lui. Venez l'exorciser comme l'autre, et nous recevrons une belle somme; la ruse est infaillible. »

Marché conclu, et le diable introduit dans le chanoine, le médecin se présente. La cuisinière court à sa rencontre, lui promettant vingt florins s'il réussit à délivrer son maître. Le docteur, entré dans la chambre, commence les adjurations de la manière qu'il a déjà pratiquée. Mais le diable ne veut pas céder la place ; il dit : « Le médecin est un fripon ; il m'a déjà volé cinq thalers et je déclare nettement qu'aucun voleur ne me chassera. » Le médecin ne savait comment nier la chose; il sort de la chambre très-embarrassé, puis rentre aussitôt, car, dans l'intervalle, il a trouvé le meilleur expédient. « Diable, dit-il, ta vieille femme est dans la cour; elle te réclame et te somme, au nom du juge, de retourner vivre avec elle; un parchemin en bonne forme t'ordonne d'obéir au plus tôt. » Le diable met le nez dehors : « Quoi, s'écrie-t-il, la vieille sorcière veut me ramener dans sa maison ! je préfère l'enfer, j'y serai plus tranquille » ; et, ce disant, il déguerpit en toute hâte, non sans laisser après lui sa puanteur.

Hans Sachs met à la suite une bonne morale à l'adresse des commères nurembergeoises, — morale inutile à rappeler, puisqu'elle n'a d'application qu'aux temps passés et encore à Nuremberg. Je m'abuserais singulière-

ment, si la manière dont je viens de donner quelques échantillons n'était pas celle d'un maître ès arts au service du peuple. Tout ce que le peuple aime de préférence, le naturel, la franchise, la verve, la malignité, s'y trouve réuni. Et ne croyez pas qu'il épargne à ses gens les piquantes leçons; bien au contraire, il leur en donne sans fin et sans cesse, mais avec une gaieté intarissable et sans la moindre amertume, procédé que l'on voit souvent échouer auprès des personnes de haut ou de moyen parage, auprès du peuple jamais. Quelle plantureuse description du *Schlaraffenland*, ou pays de cocagne, pour des ouvriers allemands au robuste appétit et à la soif toujours disponible! Les haies, au lieu de ronces et d'épines, sont garnies de saucisses et de boudins entrelacés; partout d'abondantes fontaines ruisselant de malvoisie; les cochons rôtis courent les chemins, portant un couteau fiché à la partie postérieure afin que chacun puisse couper une tranche, à la seule condition de remettre, pour le plaisir du prochain, ledit couteau à ladite place (idée et image, par parenthèse, dignes de Callot); les ânes pondent des figues; les pommes de pin sont remplacées par des crêpes, et ainsi de suite la litanie, jusqu'à ce que vienne le tour de l'ironie acérée, car la première moitié du mot *Schlaraffenland* signifie : personnes fainéantes, et l'autre moitié : pays. Donc, dans cette contrée bienheureuse, on vous donne pour chaque heure de sommeil deux pfennig, pour chaque verre avalé un batz; si vous perdez votre argent au jeu, on vous rend le double; au bout de l'an, on vous dispense de payer non-seulement les intérêts de la somme empruntée, mais encore le capital; un gros mensonge rapporte un kronenthaler, etc., etc. Quiconque se met au travail est banni sur-le-champ; les francs paresseux deviennent, en proportion de leur fainéantise, chevaliers, barons, comtes, princes, rois même. Cette fois, l'allégorie est si transparente, le persiflage tellement sensible, que le poëte se contente d'une conclusion morale en dix vers adressés à la jeunesse, qu'il suppose, par une délicatesse ingénieuse, avoir seule besoin d'être préservée des grossières séductions du *Schlaraffenland*.

J'ai multiplié à dessein les exemples des joyeusetés de Hans Sachs, parce que c'est là surtout, suivant mon opinion, qu'il excelle. Et même dans les sujets sérieux, comme l'*Insatiable dame Malice*, les *Lamentations du héraut d'armes sur les princes et la noblesse*, le *Miroir du lansquenet*, les passages les mieux réussis sont encore ceux où il prend le ton plaisant. Son côté faible, c'est la partie lyrique : lui-même l'a reconnu en l'éliminant tout entière, avec une sévérité peut-être excessive, de la collection de ses œuvres choisies. Dans un endroit de la chronique rimée où il récapitule tout ce qu'il a produit depuis 1514 jusqu'à 1567, il parle de *chansons des rues* et de *cris de guerre* qu'il a rejetés. Cette suppression est regrettable au point de vue des mœurs contemporaines, sinon de la poésie.

Les calamités d'un siége affligèrent, dans l'année 1561, la ville de Nuremberg. L'ouvrier-poëte en éprouva le contre-coup, à un âge où de pareilles pertes sont plus sensibles. Il écrivit alors un cantique dont la vogue fut si grande, qu'on le surnomma le *Sermon consolateur des vieilles gens* (DER ALTEN LEUTE TROSTPREDIGT), et que des traductions en plusieurs langues étrangères, même en grec et en latin, le répandirent hors de sa patrie. Ce cantique se compose de quatorze stances; j'ai paraphrasé ainsi les deux premières :

Pourquoi te troubles-tu, mon cœur,
Pourquoi cette souffrance amère;
Est-ce que les biens de la terre
Te causent regrets et douleurs?
Confie à Dieu, ton tendre père,
Tes vœux de paix et de bonheur :
Il réserve, après le malheur,
A ses enfants un sort prospère.

Il ne peut ni veut te laisser;
Il voit trop bien ce qui t'afflige;
Lui, créateur de tout prodige,
Quoi donc pourrait l'embarrasser?
Dans les épreuves qu'il t'inflige,
Quand sa main semble te blesser,
Il sait se mieux faire embrasser
De toi, par l'espoir qu'il exige, etc., etc.

Reste à parler de ce que j'ose à peine nommer le théâtre classique de Hans Sachs, je veux dire les sujets de la mythologie ou de l'antiquité grecque et latine, mis en circulation, au XVIe siècle, en Allemagne, par les traductions des humanistes. Ici, comme toujours, on doit se bien rappeler le caractère personnel et persistant de l'auteur. Ce monde, nouveau pour lui-même, d'Athènes et de Rome était autrement étranger à sa chère bourgeoisie nurembergeoise, dont il ne détachait pas ses regards, sur laquelle il voulait avant tout et par-dessus tout exercer une action morale. Ce qu'il s'agissait pour lui de faire comprendre et sentir, c'étaient bien moins des beautés littéraires hors de la portée d'un semblable auditoire, que les leçons résultant de cet ensemble de personnes et de choses naguère inconnues. Ainsi, dans sa pièce de *Clytemnestre*, il a grand soin de mettre en relief l'enseignement pratique par les paroles du héraut d'armes, naïvement emprunté à la scène allemande, et au ministère duquel il se garde bien de renoncer. De même, poursuivant son but principal sans s'inquiéter de la vraisemblance, il met dans la bouche de César : que c'est la violence et la ruse, non la justice et l'honneur, qui l'ont élevé au pouvoir suprême; et il fait dire à Crassus : qu'il a eu recours à la fraude, à l'usure, au lieu de la probité et de la piété, pour s'enrichir. Assurément les habiles peuvent sourire de cette extrême candeur, en la jugeant d'après les habitudes d'esprit, et surtout d'après les succès matériels de Crassus et de César; mais les habiles souriraient-ils encore, si la masse des artisans nurembergeois ou autres appliquait, dans sa petite sphère d'activité, au lieu des principes du poëte populaire, ceux des César et des Crassus? Généralement, Hans Sachs ne connaît de couleur locale que celle de son pays. Sous ce rapport, il procède comme les peintres

du moyen âge qui reproduisent, dans leurs tableaux d'histoire sacrée ou profane, les traits, les costumes et jusqu'aux habitations de leurs concitoyens. Ce n'est donc pas la science lointaine, l'exactitude rigoureuse, qu'il faut lui demander; c'est la sincérité, la vigueur, la vérité de l'observation immédiate. On ne trouvera personne, à cet égard, ayant plus abondamment, plus fidèlement représenté la nation, la classe, l'époque auxquelles il appartient, ni exercé une meilleure influence.

## IV

Après avoir, le premier peut-être, introduit dans une chaire française, avec des détails biographiques et littéraires, le poëte populaire de l'Allemagne du XVI^e siècle, je n'éprouve pas seulement le regret de quitter cet aimable compagnon; je crains aussi d'être soupçonné de partialité en sa faveur. C'est pourquoi deux arbitres éminents, Gœthe et Gervinus, vont être entendus à leur tour. Ils ont tous deux pénétré jusqu'au fond de l'esprit et du cœur de Hans Sachs; ils l'ont, l'un et l'autre, fait revivre dans des portraits ineffaçables. Je ne puis donc mieux terminer, après avoir moi-même essayé une appréciation du célèbre maître-chanteur nurembergeois, qu'en la complétant et la rectifiant, au besoin, par l'opinion de pareils juges. L'auteur de la grande *Histoire de la littérature nationale allemande*, l'illustre professeur de l'université d'Heidelberg, lui a consacré vingt-deux belles pages, dont, malheureusement, je ne puis traduire ici qu'un court extrait :

« Quelle nature, dit-il, chez cet homme qui est entré, » avec un sens aussi large et aussi profond, dans l'âme » de ses concitoyens; qui les a observés, décrits, loués, » blâmés en mille poésies diverses, sans sortir de sa po- » sition, sans perdre le calme ou abaisser la hauteur de » son point de vue! Les œuvres innombrables de l'hon- » nête cordonnier nous révèlent, sous des traits saisis- » sants quoique exempts de passion, les mouvements ex- » traordinaires de son époque : il nous introduit au sein » des foules plébéiennes, mais aussitôt nous voyons » qu'il appartient à une sphère plus élevée; il nous montre » le monde entier dans son agitation désordonnée et » hâtive, mais lui-même il se tient ferme et modéré dans » sa retraite, où rien ne lui échappe, rien ne lui est in- » différent. Ses regards perçants pénètrent les défauts » infinis des riches, il ne prétend pas pour cela les réfor- » mer; seulement nous reconnaissons en lui le bourgeois » d'une cité parvenue à l'heureux faîte du bien-être, » de l'économie sociale et de la culture intellectuelle, » à cet état célébré par chaque poëte depuis Rosenblüt, » par chaque historien depuis Œneas Sylvius Piccolo- » mini, et qui faisait de la constitution de Nuremberg » un objet d'envie aux yeux de tous les esprits éclairés. » Cette ville, en effet, ne se contentait pas de produire » de grands talents et de les fixer dans ses murs, elle » savait aussi — chose rare pour une république — les » attirer du dehors; grande à la fois par le commerce » et l'industrie, par les inventions mécaniques, les » sciences, les lettres et les arts; enfin, le centre, la » haute école des maîtres-chanteurs. Elle demeure, du- » rant plus d'un siècle, de Folz et Rosenblüt jusqu'à » Hans Sachs et Ayrer, le principal berceau du théâtre » germanique, en même temps qu'elle est celui des » hommes supérieurs en tout genre, des Regiomontanus, » des Meiszel, des Vischer, des Dürer, des Pirkheimer. » Telle fut sa fécondité à enfanter les savants et les ar- » tistes, qu'aucune autre ville ou contrée allemande ne » pourrait soutenir avec elle la comparaison, et qu'elle » n'a été en partie surpassée que par les grandes répu- » bliques italiennes. »

Si les poëtes, dans la divine région qu'ils habitent après s'être envolés de la terre, sont encore sensibles aux louanges humaines, le modeste Hans Sachs aura mieux goûté cette glorification enthousiaste de sa chère ville natale que son propre éloge. Mais le cœur des vrais chrétiens, des vrais amis de l'humanité, se resserre devant la dévastation où la noble ville fut précipitée, — un demi-siècle après la mort de son poëte, — pendant l'horrible guerre de Trente ans, cette guerre fomentée surtout par la politique antihumaine et antichrétienne d'un cardinal français.

Ce n'est point avec l'analyse critique, c'est avec l'inspiration poétique débordant à la fois de sympathie, de grâce et d'enjouement, que Gœthe chante son confrère en Apollon, et, pour combler la mesure des attentions délicates, il emploie le rhythme simple et populaire des *Knüttel-versen*, dont se servait habituellement l'ouvrier de Nuremberg. Une naïve gravure sur bois, qui représente celui-ci dans ses doubles fonctions matérielles et intellectuelles, sert de motif aux cent quatre-vingt-quatre vers intitulés : *La mission poétique de Hans Sachs* (HANS SACHEN POETISCHE SENDUNG) :

« Dans son atelier, le dimanche matin, voici notre » cher maître. Il a posé le sale tablier de cuir; il porte » un décent pourpoint de fête; il laisse dormir le li- » gneul, le marteau et la pince; l'alêne est plantée sur la » botte à ouvrage : lui aussi, il se repose, le septième » jour, de maint coup d'aiguille et de marteau.

» Aussitôt qu'il sent le soleil printanier, le repos lui » suscite un nouveau travail; il sent qu'un petit monde » couve dans son cerveau; que ce monde commence à » travailler et à vivre, et que volontiers il lui donnerait » l'essor.

» Son regard est sincère et pénétrant, plein d'affec- » tueuse bienveillance; par là il voit clairement chaque » chose et peut tout s'approprier; il a aussi une langue » qui sait verser à flots les paroles fines et légères; les » Muses mettent en lui leur joie : elles veulent le pro- » clamer maître-chanteur. »

Gœthe décrit ensuite l'apparition d'une jeune femme

portant une règle à la main, un ruban d'or à la ceinture, et sur la tête une couronne d'épis; son œil a l'éclat du jour; on la nomme l'active Honnêteté; elle marche, avec noblesse, droit vers Hans Sachs, qui croit l'avoir vue dès longtemps, et elle lui adresse la parole en ces termes :

« Je t'ai choisi entre mille dans le chaos du monde » pour te donner une claire intelligence. Tu ne feras » nulle entreprise déraisonnable. Quand les autres iront » courant pêle-mêle, tu le verras d'un œil sûr; quand les » autres se plaindront pitoyablement, tu conteras plai- » samment ton histoire; tu tiendras pour l'honneur et » la justice; en toute chose tu seras simple et droit; tu » sauras estimer loyalement la piété et la vertu, appeler » le mal par son nom. Rien de mitigé et rien de subti- » lisé; rien d'enjolivé et rien de grimaçant; tel que l'a » vu Albert Durer, le monde sera devant toi, dans sa vie » puissante et sa virilité, sa force intérieure et sa stabi- » lité. Le génie de la nature te mènera par la main en » tout pays, te montrera la vie tout entière, l'étrange » conduite des hommes; tu les verras brouiller, cher- » cher, heurter et presser, pousser, arracher, percer et » frotter, comme l'hôtellerie tapage, comme la fourmi- » lière grouille; mais, enfin, ce sera pour toi de même » que si tu voyais une lanterne magique. Écris ces choses » pour les habitants de la terre, et puissent-elles leur » servir de leçon! — Alors elle ouvre une fenêtre, lui » montre au dehors la foule bigarrée, et, sous le ciel, » toute sorte de gens, comme vous le pouvez lire dans » ses ouvrages (1). »

Le grand poëte, continuant sur ce ton aimable, indique d'un trait les principales compositions que la Muse doit inspirer au maître-chanteur; puis, celle-ci, pour l'encourager et le récompenser à la fois, lui montre, assise au bord du ruisselet, près du buisson de sureau, dans le jardin à l'étroite clôture, derrière la maison, la belle et gracieuse jeune fille qui, devenue sa femme, lui donnera, avec les joies domestiques, une vie et des forces nouvelles.

Cette charmante pièce, publiée pour la première fois en 1776 dans le *Mercure* de Wieland, contribua puissamment à ramener l'attention vers le vieil Hans Sachs, trop négligé. Il n'est certes pas besoin de le recommander après de tels témoignages; une chose convient mieux : c'est de dire un mot de ses défauts. La forme, chez lui, ne vaut pas le fond; sa versification est faible. Tout occupé des idées, des sentiments et surtout du but moral, il n'attachait pas assez d'importance à la partie technique; aussi manque-t-elle habituellement de souplesse, de variété, souvent même d'harmonie. Sans doute, les contemporains, simples comme lui, n'en demandaient pas davantage; mais la postérité, rendue plus exigeante par le progrès, lui fait expier ses défaillances. Quoi qu'il en soit, on admirera toujours ce merveilleux phénomène d'un artisan doué de tant de génie naturel, et qui, durant plus de cinquante années consécutives, fut comme l'âme chantante de Nuremberg.

LÉON BORÉ.

(1) *Œuvres de Gœthe*, traduction nouvelle par M. Jacques Porchat, t. Ier, poésies diverses, p. 224. Paris, librairie Hachette, 1861.

## BULLETIN DES COURS.

### Concours des Sociétés savantes à la Sorbonne.

M. L. Quénault, membre de l'Académie de Caen et sous-préfet de Coutances, a lu un mémoire sur les attaques des Anglais contre les côtes normandes et bretonnes, en 1758. Après avoir donné, à l'aide de manuscrits qu'il a trouvés à Coutances et de documents anglais, des renseignements exacts sur le but et les préparatifs de ces expéditions qui n'avaient d'autre objet que le pillage et la dévastation, M. Quénault a raconté avec détail les circonstances qui ont précédé et suivi l'occupation de Cherbourg par les Anglais, et il a fait un triste tableau de tous les actes de barbarie qu'ils y ont commis.

S'il se fût trouvé, dit-il, un général énergique au moment du débarquement des Anglais pour leur résister, si après leur débarquement un chef intelligent eût utilisé les dix-huit mille hommes qui étaient campés à 10 kilomètres de Cherbourg, les Anglais auraient reçu de la France la leçon qu'un peuple civilisé a le droit d'infliger à un autre peuple civilisé quand celui-ci lui fait la guerre en barbare. Il n'eût pas échappé un seul des soldats anglais débarqués.

M. Quénault a discuté, d'après un plan rédigé au moment même du débarquement des Anglais à Urville près Cherbourg, la question de savoir si le général de Raymond, commandant l'armée française, a trahi la France, et n'attribue qu'à son incapacité les fautes qui donnèrent le succès aux ennemis : « Nous avons rempli, a-t-il dit en terminant, une tâche bien pénible en publiant le récit malheureusement trop vrai de la prise de Cherbourg par les Anglais. Les fautes accumulées par le commandant de l'armée française entraînèrent des désastres qu'un Français ne peut entendre raconter sans un serrement de cœur, mais qu'un historien ne peut pas taire. Néanmoins l'orgueil national est satisfait, à la fin de ces expéditions de 1758, par le combat de Saint-Cast, où le duc d'Aiguillon et le commandant d'Aubigny montrèrent tant d'activité, d'intelligence et d'énergie. Non-seulement ce succès releva l'honneur du drapeau français dans cette campagne dont les débuts furent si tristes pour nous, mais il fut plus désastreux pour l'Angleterre que l'échec de Cherbourg ne l'avait été pour la France. En effet, l'ennemi ne nous tua que quelques hommes à Cherbourg, où les pertes furent toutes matérielles, tandis que l'arrière-garde des Anglais, composée d'environ trois mille hommes, fut entièrement détruite à Saint-Cast. Ainsi, en fin de compte, les honneurs de cette campagne sont restés à notre pays. Le gouvernement anglais le comprit si bien, qu'il mit en disgrâce le général Blygh, commandant de l'expédition; disgrâce qui fut durable, tandis que la popularité et les faveurs que lui attira la prise de Cherbourg n'avaient été qu'éphémères.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 24 12 MAI 1866

## COLLÉGE DE FRANCE.

### HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

**Histoire de la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours** (1).

II.

DE L'UNION DES DIFFÉRENTS ORDRES DE L'ÉTAT EN ANGLETERRE; DE LEUR SÉPARATION EN FRANCE. — DU CLERGÉ DANS LES DEUX PAYS.

Le contraste entre la France et l'Angleterre du moyen âge est frappant; il faut en suivre maintenant les conséquences dans les destinées des deux peuples.

Jamais, en Angleterre, la race anglo-saxonne ne s'est départie de ce sentiment profond de sa supériorité, de ce dédain superbe pour tout ce qui lui est étranger, de cet indomptable et vivace orgueil, qui suffirait seul à expliquer son histoire. C'est par là qu'elle s'établit, qu'elle dure en exterminant tout autour d'elle. La fondation de l'heptarchie anglo-saxonne en est la preuve sanglante. Lorsque les Logriens et les Cambriens, au lieu de s'unir pour repousser l'invasion, se disputèrent, armés les uns contre les autres, l'élection du Pendragon, ou chef suprême, les Anglo-Saxons se ruèrent sur la Grande-Bretagne. Ce fut en vain que les Cambriens firent des prodiges de valeur avec cet Arthur dont les bardes gallois chantent les douze victoires; ce fut en vain que ce héros, à la bataille de Badon-Hill, en 520, sauva, pour un temps, l'indépendance de la nation cambrienne : en 547, Idda et ses douze fils, tous ces Germains féroces, incendiaires, destructeurs acharnés, reprirent et continuèrent dans la flamme et dans le sang l'œuvre commencée dès 519, et qui fut à peu près consommée en 584. A cette époque, toute l'Angleterre, sauf le pays de Galles, était passée sous la domination des Anglo-Saxons.

La fusion ne s'opéra jamais entre les conquérants et les vaincus. La haine contre les Anglo-Saxons subsista chez les Gallois tant que ceux-ci gardèrent quelques restes de leur nationalité, et il arriva pour le pays de Galles ce qui se passe encore de nos jours pour l'Irlande. Si le désir de repousser une domination également dangereuse pour l'indépendance des uns et des autres les réunit quelques années contre Guillaume, la haine des deux races reparut dans toute sa force sous ses successeurs. Quand les malheureux Welches, leurs bardes à leur tête, luttèrent pour échapper au joug odieux des chefs normands, quand leurs bardes, nouveaux Tyrtées, firent entendre des accents qui réveillaient les sentiments de l'antique indépendance, ils ne trouvèrent même pas cette compassion mêlée de respect que commande un peuple malheureux. Le pays de Galles fut traité avec une rigueur souvent barbare. La résistance fut longue, les efforts acharnés des deux parts. Des traités avaient beau intervenir, les deux nationalités se retrouvaient toujours hostiles. Llewelyn le Grand rallumait la guerre contre Henri III après avoir signé la paix et être devenu son beau-frère. Henri III usait à l'égard du légitime héritier de la couronne galloise, Gruffyd, de la plus insigne perfidie, et le faisait périr dans la tour de Londres. Llewelyn Olav, qui périt après avoir presque réussi à délivrer le pays de Galles du joug étranger par la paix de Montgomery (1267) que soutinrent plusieurs victoires, subit après sa mort les plus indignes traitements; sa tête, couronnée d'argent par dérision, fut exposée à la tour de Londres. Son frère David est l'objet de plus atroces outrages. Après avoir été traîné sur une claie à la queue d'un cheval, puis pendu, on lui brûle les entrailles, on coupe son corps en morceaux, que l'on disperse dans le pays, pour servir d'exemple. Les villes de Winchester et d'York se disputèrent les tronçons du cadavre, les restes informes du malheureux David (1284). Ainsi, même après sept cents ans, les Anglo-Saxons ne s'étaient en rien départis de leur haine contre les indigènes d'Albion. Tels ils se montrèrent envers eux, tels on les retrouve encore, impitoyables envers les Indiens de l'Amérique du Nord, qu'ils chassent ou détruisent.

Demeurés définitivement maîtres de l'île, ils constituèrent un peuple libre. La noblesse, chez les Anglais, ne fut pas d'un autre sang, ne composa pas une autre race que la nation, elle en fut simplement l'élite. Chez les Anglais, comme chez les Hongrois et les Polonais, toute la nation libre fut réputée noble.

(1) Voy. le n° 19.

En France, ainsi qu'il a été dit dans la précédente leçon, les descendants des indigènes n'avaient pas disparu par le fait de la conquête de Clovis. Les Francs, sortis, comme les Anglo-Saxons, de la Germanie, ne purent faire des Gallo-Romains ce qu'on avait fait des Bretons. Les vainqueurs domptèrent les Gallo-Romains, ils ne les anéantirent pas ; ils ne purent les confiner en un coin dans la Gaule. Dès lors, les Gaulois formèrent le fond du peuple opprimé; les Francs, peu nombreux, se constituèrent à l'état de caste privilégiée, d'aristocratie. Ce qui était en Angleterre le privilége de tout un peuple, fut en France le privilége d'une caste. On connaît l'orgueil du sang dans la noblesse française, l'orgueil de la noblesse d'épée, son dédain, son mépris pour ce qui ne descendait pas ou ne prétendait pas descendre des *milites*, c'est-à-dire des Francs qui s'étaient réservé seuls le droit de porter les armes; la caste victorieuse ne se mêla pas au peuple. En Angleterre, depuis Egbert, les Anglo-Saxons réunis n'ont formé au contraire qu'un seul État étroitement lié. En France, le tiers état a formé un corps à part; et cette absence d'homogénéité dans les deux éléments dont se composait la nation a fait la puissance toujours croissante du pouvoir royal.

En Angleterre, l'unité nationale, due à la suppression ou à l'amalgamation rapide des éléments indigènes, a assuré les libertés du pays. Guillaume Ier fit, de plus, la faute énorme de ne point établir une hiérarchie féodale qui aurait intéressé à l'exercice de son autorité de grands vassaux. Il fit également peser sur tous le poids de sa volonté. Il créa environ soixante mille fiefs qui relevaient presque tous directement de lui. L'égalité de servitude cimenta le rapprochement qui naissait déjà naturellement de l'identité de race. Les seigneurs normands finirent même par faire cause commune avec les Anglo-Saxons, de race germanique comme eux. Nobles, bourgeois et vilains se trouvèrent naturellement unis contre l'oppression, et cette union fut si étroite, la nation anglaise constitua un tout si homogène que l'élément danois, qui en avait été d'abord distinct, ne tarda pas à y être complétement absorbé. Tous s'entendirent, et le pouvoir royal fut limité. Jamais le peuple anglais n'a accepté les prétentions absolutistes, ni des rois normands, ni des Plantagenets ; les vieux priviléges ont uni en Angleterre ce qu'en France ils séparaient, ils ont été l'honneur et la sauvegarde de tous, et l'on a pu dire avec raison que l'aristocratie anglaise est la plus démocrate des aristocraties, et le peuple anglais le plus aristocrate des peuples.

En France, au contraire, ce que l'on a vu, c'est la plus aristocrate de toutes les aristocraties. De cette différence entre les noblesses des deux nations découla la différence de leurs destinées.

En Angleterre, à partir de la conquête normande, dès les premiers jours de la tyrannie, la délimitation du pouvoir royal commence, et elle se continue sous les Plantagenets, sous les Tudors. Dès le troisième fils de Guillaume le Conquérant, Henri Ier, la luttes'engage; à partir de cette époque, aucun roi ne peut rien entreprendre sans l'autorisation des assemblées, qui s'appelleront plus tard le parlement. Les concessions d'Étienne de Blois n'endorment pas cet esprit de liberté, cet attachement aux vieilles coutumes, cet amour profond de traditionnelle indépendance, que rien ne saurait éteindre. On n'est pas longtemps à s'apercevoir que tous les efforts de Guillaume le Conquérant pour asservir une telle race doivent être inutiles. Dès les premiers Plantagenets, les officiers du roi sont déclarés responsables de la non-exécution des lois fondamentales. La personne de l'homme est comme la liberté, inviolable; la justice seule a le droit de frapper, et la justice ne peut protéger la vengeance particulière d'un souverain. Sous Henri II reparaît l'antique jugement par jury; les constitutions de Clarendon consacrent le principe que les biens du vassal ne pourront être saisis pour la dette du suzerain, à moins que le vassal ne se soit porté caution. Sous Henri III, les concessions vont plus loin encore; l'énormité des impôts a soulevé les barons, et la conséquence de ce soulèvement c'est que le pouvoir des rois va être pour toujours limité de nouveau : on décide que les rois ne peuvent imposer aucune taxe nouvelle sans l'assentiment du parlement; que l'approbation des représentants de la nation est nécessaire pour toute loi permanente ou temporaire; que nul ne peut être arrêté sans un mandat légal spécifiant le délit; que tout jugement doit être public; que les officiers du roi sont responsables, s'ils violent la liberté individuelle ou tout autre droit du citoyen. A partir des Plantagenets, jamais on ne trouve de loi, introduisant quelque changement notable, qui n'ait la sanction du parlement. Les redoutables révoltes des seigneurs contre Édouard II et Richard II amènent et l'institution définitive du parlement et d'autres concessions encore. Sous Henri IV, on joint à ces concessions d'autres garanties ; on stipule des conditions nouvelles pour que les subsides puissent être votés. Pourquoi, en deçà de la Manche, n'est-ce pas la même histoire qu'au delà? La noblesse anglo-saxonne, élite de la nation, ne sépare pas ses intérêts du peuple; voilà la première cause du triomphe de l'indépendance en Angleterre; il convient de considérer maintenant une autre cause, également propre à l'Angleterre, et que nous ne retrouvons pas en France.

En Angleterre, le clergé possédait, à l'origine, une grande puissance; il n'eut pas à subir l'influence des institutions romaines. En France, le clergé catholique a continué la tradition romaine, l'empire dont il était l'héritier. En 481, sous Clovis, la Gaule était chrétienne. Il faut attendre jusqu'au VIIe siècle pour voir, dans la Grande-Bretagne, un commencement de christianisme. Ce ne fut qu'en 596 que l'apôtre de l'Angleterre, saint Augustin, le premier archevêque de Cantorbéry, envoyé de Rome par le pape Grégoire le Grand, prêcha dans la Grande-Bretagne, et convertit, entre autres personnages,

Ethelbert, qui épousa Berthe, fille de Charibert, roi des Francs. En 872, beaucoup de Bretons n'étaient pas encore chrétiens. Le clergé anglais ne subit donc que tardivement l'influence romaine; et encore ce fut pour peu de temps; son aversion pour le droit romain était grande, et l'on peut résumer en deux mots le caractère du clergé anglais : goût de l'indépendance, esprit de nationalité.

Sans doute on ne saurait nier absolument qu'il ait ressenti l'influence romaine, et que, comme le clergé romain, il n'ait eu ses aspirations de domination et son esprit d'envahissement. C'est lui, par exemple, qui introduisit en Angleterre l'enseignement du droit romain, qui modifia et, à certains égards, améliora la législation saxonne. Les chanceliers, ayant été longtemps des ecclésiastiques, firent heureusement pénétrer dans le corps des lois anglaises des principes empruntés aux traditions de la jurisprudence latine. Il est vrai que cette introduction fut souvent suggérée au clergé par des vues d'intérêt pour son ordre, comme cela arriva pour les substitutions, où il voyait les moyens d'accroître ses richesses. Édouard Ier, qui en reconnut le danger, s'y opposa; mais les substitutions furent rétablies sous Édouard III. Toutefois le clergé anglais, malgré l'influence exercée sur lui par l'Église romaine, garda toujours son esprit anglo-saxon et national. Tandis que le clergé, en Gaule, maintenait les traditions de l'administration impériale, c'était l'indépendance, la résistance à l'oppression, à la tyrannie, que représentait le clergé de la Grande-Bretagne, sous les rois normands. D'ailleurs, si l'aspérité des mœurs germaniques s'était adoucie, si les idées de liberté, d'égalité s'étaient développées entre les hommes puissants qui gouvernaient les tribus, à qui devait-on ce bienfait? Au clergé. A lui le beau rôle dans sa lutte contre les rois; la faveur de la nation était pour lui, et son influence très-considérable s'explique parce que ce clergé portait en lui l'âme de la nation, parce que, tout en introduisant l'influence romaine, il exprimait bien haut ses sentiments d'indépendance à l'égard de Rome. Tel était le clergé anglo-saxon, digne de sa race par son attachement pour la liberté, digne de sa mission parce qu'il propageait la fraternité entre les hommes. Le prêtre anglo-saxon, à titre d'Anglo-Saxon, levait la tête devant le Normand; comme prêtre, il se sentait son frère, et, en contribuant à l'abolition du vilainage qui s'est opérée peu à peu, il méritait la reconnaissance du peuple.

Sans doute ce clergé ne se piquait pas assez de mépriser le temporel. Sur les réclamations qui lui furent adressées, Henri Ier dut rétablir l'élection libre des évêques et des abbés. Henri II, pour empêcher les envahissements de l'autorité ecclésiastique, pour déterminer les limites du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir civil, publia les constitutions de Clarendon. Sanctionnées dans une assemblée nationale, ces constitutions établirent la supériorité de la loi émanant du peuple sur les décrets du pape et les canons des conciles. Elles consacrèrent l'union du royaume d'Irlande à la couronne d'Angleterre. En dépit de ces constitutions, l'Église l'emporta sur le roi. Toujours est-il que ce clergé anglo-saxon, éclairé, fier, indépendant, ami de l'égalité, de la vraie fraternité, exerçait une influence bienfaisante, diminuait la tyrannie des grands, propageait, exaltait la démocratie. C'est ainsi que le fils d'un mendiant, que Nicolas Brakespeare, qui lui-même, pendant quelque temps, fut réduit à mendier, devenu Adrien IV, le seul pape que l'Angleterre ait donné à la chrétienté, commença par travailler à la conversion des peuples barbares, et fit baiser sa mule par les fiers héritiers des plus hautes familles de la Normandie. Que devient le pouvoir royal en présence de la démocratie que portait si haut le clergé? Ce pouvoir des rois, que faisait-il de la nation? Jean sans Terre, pour voir lever l'interdit qui avait frappé son royaume, s'humilia devant le pape, lui fit hommage de sa couronne, froissa également, sans distinction de nobles et de peuple, tous les Anglo-Saxons, et mourut couvert de mépris.

A l'époque du protestantisme, le clergé cessa d'être un ordre. La royauté, quelques efforts qu'elle pût faire pour se grandir, ne triompha pas de la nation, toujours unie; les progrès du temps profitèrent à l'esprit d'indépendance; Rome n'avait que trop triomphé de Jean sans Terre et du peuple anglais; l'Angleterre se vengea en opérant sa scission d'avec l'Église romaine.

Luther comptait chez les Anglais des partisans nombreux et ardents. L'enthousiasme religieux est un des traits du caractère anglais. A voir ces hommes, en apparence froids, égoïstes, positifs, uniquement préoccupés, ce semble, des intérêts matériels, du bien-être, du confortable, on serait tenté de leur refuser toute faculté de s'élever, par la pensée et par le cœur, aux idées sublimes, aux sentiments de la religion. On se tromperait étrangement en supposant cela; car, à certains jours, à certains moments, l'Anglais est pénétré des sentiments religieux les plus vifs qui se traduisent par une extrême ferveur dans le culte divin. Cette foi se retrouvait et chez les catholiques et chez les partisans des idées nouvelles. Les traditions d'un gouvernement représentatif et libre avaient fait comprendre en politique la nécessité des compromis; on appliqua ce principe à la religion, et de là sortit peu à peu la constitution de l'Église anglicane.

Il y avait en Angleterre, à l'époque d'Henri VIII, des catholiques profondément attachés à leur foi, et des protestants, non moins fervents, convaincus, détestant cordialement l'Église romaine, partisans zélés de la Réforme. Henri VIII, qui d'abord avait écrit contre Luther, fut un zélé catholique jusqu'au jour où il conçut une vive passion pour Anne Boleyn. Il pensa alors beaucoup moins à rompre avec l'Église romaine qu'à divorcer pour se remarier selon son caprice. Il envoya au pape un professeur de théologie de Cambridge, Thomas Cranmer, qui fit exprès le voyage de Rome pour solliciter et obtenir le divorce du roi avec Catherine d'Aragon.

Disons pourtant que si Henri VIII n'agit en religion que dans des vues personnelles, Cranmer, son agent, avait des convictions sérieuses. Plus tard la reine Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, se souvint de Thomas Cranmer. Il fut arrêté comme hérétique, se rétracta pour sauver sa vie, mais rétracta ses rétractations. Il fut brûlé. Il n'avait rien obtenu du pape, qui ne voulut pas entendre parler du divorce. Lorsque Thomas Cranmer retourna de Rome en Angleterre, voici quelle était la situation : des catholiques attachés au pape; des protestants qui cherchaient à rompre, non-seulement avec la puissance romaine, mais encore avec ses enseignements; un roi qui ne voulait se substituer au pape que pour se marier à sa guise; un peuple où la majorité fermait les yeux sur les honteux mariages du souverain, et se préparait à profiter de tout, pour se séparer de l'Église romaine. Inspiré par Cranmer, le roi prit un parti moyen et essaya d'inaugurer une religion qui tenait le milieu entre le catholicisme et la réforme.

Élisabeth alla plus loin ; elle établit définitivement le protestantisme, et se constitua chef de l'Église. La réforme d'Henri VIII était restée fort en deçà. La reine garda la plus grande partie des dogmes qu'enseignait l'Église. Les évêques tenaient de Rome la doctrine que leur pouvoir est d'institution divine; que, par l'imposition des mains, ils se transmettent certaines grâces surnaturelles. Il eût été impolitique d'exiger d'eux qu'ils abandonnassent cette doctrine. On respecta surtout la hiérarchie épiscopale; concession nécessaire pour s'attacher les évêques, dont on ne pouvait se passer. On rejeta la suprématie papale et tout ce qui, dans la liturgie, paraissait avoir été introduit sous l'influence de Rome. Ces concessions faites aux protestants dépassaient les intentions d'Henri VIII, mais on avait besoin d'eux, comme ils avaient besoin du gouvernement. Il faut le reconnaître, si ce compromis était bien entendu au point de vue politique, il mécontentait les fervents des deux partis. On en fut réduit à des violences pour le faire accepter. Henri VIII faisait brûler comme hérétiques ceux qui défendaient les propositions de Luther, et pendre comme traîtres ceux qui reconnaissaient l'autorité du pape. Plus de soixante-dix mille exécutions ensanglantèrent son règne. Henri VIII était au fond l'ennemi du protestantisme; il ne voulait que supprimer le pape, pour être le chef de la religion. Son système mourut avec lui; car il n'avait en réalité, dans cette voie, aucun adhérent sincère.

Élisabeth inclinait à suivre le même plan que son père; elle ne voulait comme lui que d'un schisme catholique; elle n'y réussit pas, et, après avoir tenu pendant quelques années la balance égale entre les deux partis, elle dut accepter une réforme dogmatique plus avancée, et la soutint par l'intolérance. Qu'en résulta-t-il? c'est que chaque parti eut ses martyrs, et si l'Angleterre y perdit de son calme et de sa paix intérieure, elle y gagna un sentiment religieux plus profond. Thomas Morus, d'abord brillant avocat, ensuite membre du parlement, bientôt membre du conseil privé d'Henri VIII, enfin, après la disgrâce de Wolsey, grand chancelier d'Angleterre, résigna les sceaux plutôt que d'approuver les réformes, refusa de prêter le serment de suprématie, de se séparer de l'Église romaine, ne se rétracta pas pour échapper à la mort, et mourut plutôt que d'abjurer. On l'enferma à la tour de Londres; après plusieurs mois d'une rigoureuse captivité, on lui trancha la tête. Sous la reine Marie, on poursuivit, on condamna, outre Cranmer, les premiers et principaux auteurs du schisme, Ridley, évêque de Londres, et Latimer, évêque de Winchester. Ils furent brûlés le même jour, tous les deux ensemble, à Oxford. Aux rigueurs de Marie succéda l'intolérance plus déguisée d'Élisabeth. Avec elle, le protestantisme prit pour toujours possession de l'Angleterre; le sang coula encore, mais au moins profita-t-il à la liberté religieuse. Ce protestantisme anglais fut une réforme mitigée, image des institutions anglaises nées de concessions réciproques.

A toutes les époques, en Angleterre, nous voyons les plus grands orages conjurés, les droits de tous garantis de plus en plus par la bonne entente, par l'union des différentes classes de la nation, par l'esprit de suite dans leur conduite, par l'habitude de se faire mutuellement des concessions; la nation chemine lentement dans les voies de l'indépendance, mais elle ne recule jamais.

Les catastrophes mêmes qui semblaient le plus compromettre l'avenir du peuple et ses droits ont fini par mieux les assurer, par les étendre. C'est ce qu'on a vu sous Édouard II, sous Richard II.

Comparez ce qui s'est passé en Angleterre, entre Jean sans Terre et les barons, avec l'anarchie sous le roi Jean, en France. Au lieu d'un accord entre la noblesse et le peuple, notre pays envahi par les Anglais; un roi de Navarre aspirant ouvertement à la couronne de France; un prévôt des marchands, qui le seconde; la Jacquerie, qui désole les campagnes; des états généraux impuissants contre tous ces fléaux. L'Angleterre eut sans doute, peu de temps après, sa Jacquerie. Richard II régnait alors. Les paysans en détresse se révoltèrent sous la conduite de Wat-Tyler, ouvrier forgeron, qui avait tué un des collecteurs de taxe, au moment où celui-ci allait outrager sa fille. Les insurgés demandèrent la liberté des esclaves, la réduction des impôts, le droit d'usage pour le paysan comme pour le riche, dans les forêts, ainsi qu'une amnistie générale. Ils étaient parvenus à obtenir du roi une charte qui leur accordait des priviléges, mais elle fut révoquée par le parlement. On voit donc dans la Jacquerie anglaise, que c'est le parlement qui met un frein aux exigences des classes populaires révoltées, tandis qu'en France c'est le roi, c'est Charles V qui triomphe de l'insurrection des Jacques; les nobles lui viennent simplement en aide. Les barons français n'avaient pas assez de force pour faire cesser

l'anarchie. Ils étaient obligés d'avoir recours au souverain. Au contraire, les barons anglais, précisément parce qu'ils ne réclament jamais que des droits qui profiteront à tous, se passent du souverain, et même lui font la loi.

Quand les barons, sous Henri III, refusèrent de reconnaître l'arbitrage de saint Louis, ils attaquèrent leur roi, sous la conduite de Simon de Montfort, comte de Leicester et petit-fils du vainqueur des Albigeois. Henri fut fait prisonnier avec son fils Édouard, à la bataille de Lewes, en 1264. Le comte de Leicester gouverna alors au nom du roi, qu'il tenait captif. Ce fut lui qui organisa la première représentation complète de la nation anglaise par l'ordonnance de décembre 1264, prescrivant l'élection de deux chevaliers par comté, et de deux citoyens ou bourgeois pour chacune des grandes villes ou chacun des principaux bourgs d'Angleterre. Plus tard, le fils de Henri, Édouard, releva ses affaires, et triompha des barons à la bataille d'Evesham, en 1265. Le comte de Leicester y périt. Malgré ce changement de fortune, Henri III, remonté sur le trône, n'osa pas défaire l'œuvre de son ennemi; Edouard dût la reconnaître de nouveau.

Ce mode de représentation est demeuré presque le même jusqu'à la réforme d'il y a trente ans. C'est aussi presque à la même époque que remonte l'organisation actuelle du parlement. C'est, en effet, sous Édouard III, que le parlement prit la forme qu'il a encore aujourd'hui, par la séparation de la chambre des communes et de celle des lords. Si les membres des trois ordres fussent restés confondus ensemble dans le corps représentatif, il pouvait arriver un jour où la majorité de cette chambre unique se serait prononcée pour le peuple, et aurait provoqué une révolution. Les deux chambres se modérèrent l'une l'autre. Il y avait, à l'origine, deux modes de convocation; les grands barons étaient convoqués par le roi; les autres, par les shérifs.

Ainsi la constitution de 1264, dans ses formes essentielles, a persisté jusqu'à nos jours, et elle a suffi pour assurer, avec le temps, les garanties de liberté politique et civile qui ont fait la grandeur et la puissance de l'Angleterre. C'est un pays où rien ne se détruit brusquement. La société y ressemble à un vaste édifice composé des constructions de tous les âges, liées entre elles par un ciment indestructible, et l'édifice continue à subsister, à présenter une masse solide, lorsque des parties nouvelles remplacent celles qui tombent vermoulues. Les Anglais ont donc raison de dire : *la vieille Angleterre;* c'est là ce qui fait son salut, sa paix, sa gloire. De la vieille Angleterre, tout ou presque tout subsiste encore, tandis que de la vieille France il ne reste rien, à peine des souvenirs. La France d'aujourd'hui ne date que de 1789; au delà, la tradition est brisée. Nos soldats, en marchant aux frontières, ne savaient déjà plus rien de la France de l'ancien régime. Cet oubli des traditions a fait sans doute la grandeur de notre révolution; par là, nous nous sommes affranchis de toutes les entraves qui, en retardant les réformes nécessaires, les rendaient plus radicales; par là, nous avons pu marcher vite, courir dans la voie du progrès. Mais, il faut aussi le reconnaître, ce qui a fait notre grandeur, notre force, à certains jours, fait aussi notre faiblesse. L'œuvre de la veille ne présente point aux orages la même résistance que l'œuvre lentement construite et que le temps a éprouvée.

## III

### IMPUISSANCE DE LA ROYAUTÉ EN ANGLETERRE POUR SÉPARER LA NOBLESSE ET LE PEUPLE; RAISON DE CETTE IMPUISSANCE. — DE LA REPRÉSENTATION NATIONALE EN ANGLETERRE.

On a vu jusqu'ici les traits généraux du contraste que présente le développement des institutions politiques en France et en Angleterre. Il faut maintenant poursuivre cette étude dans les traits particuliers. L'initiative des changements appartient, en France, à la royauté; en Angleterre, à la nation. D'une part, initiative par des moyens administratifs; d'autre part, initiative par des moyens politiques. Voilà donc deux nations, à beaucoup d'égards semblables, égales, toutes deux à la tête des peuples dans la voie de la civilisation; elles se distinguent, elles diffèrent par les agents qui les font mouvoir; le grand ressort est en France la royauté; le nerf de l'Angleterre, c'est le parlement.

En France, les grands rois n'ont pas manqué; en Angleterre, ils sont en petit nombre. En dehors de ces quelques rois et d'Élisabeth, qui fut une grande souveraine, la royauté anglaise mérite peu d'occuper l'historien. L'histoire de la vieille Angleterre, c'est l'histoire de la nation. Sans doute les souverains d'outre-Manche ont réclamé, lutté pour sortir de leur rôle qu'ils trouvaient par trop effacé; l'exemple de ce qui se pasait en France, en Espagne, n'était pas fait pour leur inspirer une résignation modeste.

Au XVI^e siècle, l'autorité royale brillait, en France, de tout l'éclat qu'avait jeté sur elle François I^er; en Espagne, rien ne lui résistait. François I^er et ses successeurs, qui trouvèrent l'œuvre du despotisme toute préparée, sontinrent les mesures les plus oppressives. Charles-Quint et Philippe II brisèrent les anciennes libertés de la Castille et de l'Aragon. De tels exemples ne pouvaient être perdus pour Élisabeth et les têtes couronnées qui lui succédèrent. Ces rois d'Angleterre voulaient être, eux aussi, des souverains comme ceux des autres peuples; la volonté leur eût-elle manqué, qu'il leur suffisait, pour ressentir l'appétit du pouvoir, d'être en contact avec les ambassadeurs des rois étrangers.

Les derniers Tudors se trouvaient amoindris, à leurs propres yeux, de subir la volonté de leurs sujets, quand ils voyaient les autres souverains imposer la leur. Aussi s'efforcèrent-ils d'échapper à l'espèce de tutelle que voulait parfois exercer sur eux le parlement. La guerre des deux

Roses avait affaibli la noblesse; sa servilité l'avait avilie; la chambre des lords perdait tout ce que gagnait celle des communes, qui représentait plus véritablement la nation.

De plus, Henri VIII, comme ses deux filles, était pénétré de l'idée que leur autorité avait une origine divine et un caractère conforme à cette origine. Dans le cabinet d'Élisabeth prédominait la maxime que la couronne d'Angleterre, outre ses prérogatives ordinaires, bornées par des limites légales, reconnues, possédait une espèce de supériorité souveraine, lui constituant ce que l'on appelait son pouvoir absolu, conséquence, disait-on, de la nature abstraite de la souveraineté, et découlant du premier des devoirs de la couronne, qui est de veiller au salut de l'État. On ne proclamait pas, sous Élisabeth, cette maxime aussi haut, ni aussi fréquemment qu'on le fit après elle; mais ce dogme était fort en faveur auprès de ses conseillers. C'était une porte entr'ouverte pour livrer passage à l'arbitraire; la royauté s'efforçait d'y passer, et se voyait sans cesse repoussée par le parlement. Mais les plans des derniers Tudors tournèrent contre leur autorité. Redoutant l'influence de la noblesse, ils favorisèrent l'extension du droit de vote des communes, et fortifièrent, par là encore, la puissance du parlement. Aussi, sous les règnes d'Édouard VI et de Marie, la chambre des communes avait-elle déjà conquis une grande part d'indépendance. Toutefois, la résistance était circonscrite et ne portait guère que sur la question des impôts. On sait que, sur ce point, les Anglais se sont toujours montrés intraitables, et n'ont jamais permis qu'on les imposât malgré eux.

En ce qui touche les questions de finances, les Anglais ont un esprit tout autre que celui qui apparaît en deçà de la Manche. Chez nous, les nobles veulent simplement s'affranchir des taxes, et réclament les charges, non pour se faire les serviteurs de l'État, mais pour s'y enrichir. Cette idée pénètre si bien chez eux que le nom de charges finit par s'appliquer à des fonctions créées tout à l'avantage de ceux qui les occupent. Le poids des impôts retombe exclusivement sur les plus pauvres, et, loin d'être proportionnelles aux ressources de chacun, les taxes frappent d'autant plus que celui qui les supporte est moins puissant.

En Angleterre, Henri VII voulait tout le contraire de ce qui se pratiquait en France, à savoir que ce fussent les riches que l'on fît payer. Ces Anglais qui avaient vu, sans y prendre garde, traîner en prison ou à l'échafaud des innocents, firent deux soulèvements terribles quand on leur demanda des subsides généraux. Les plaintes qui naissaient du mécontentement public avaient de graves inconvénients; elles ravivaient parmi le peuple de fâcheux entretiens sur l'usurpation d'Henri; ces murmures coïncidaient avec les réclamations du prétendant; la politique devait donc éviter que le fardeau des subsides ne pesât trop souvent sur les pauvres. De là la direction donnée par Henri VII aux impôts volontaires, ou *benevolences*. C'était, en réalité, aux plus riches qu'on les extorquait. Ce prince amassa des trésors immenses, grâce à son immense avarice. Dans un règne paisible, il ne trouva guère d'opposition que pour les impôts extraordinaires. Il obtint de son parlement la concession d'un droit de tonnage et de pesage pour sa vie entière, comme l'avaient obtenu plusieurs de ses prédécesseurs. Il abusa des *benevolences*. Déjà, sous Édouard VI, ces impôts volontaires étaient exorbitants, et Richard III s'était vu contraint, par l'indignation publique de rendre un statut pour les arrêter. Ces impôts étaient censés volontaires, mais, à la manière dont on s'y prenait, ils le devenaient fort peu. Quant au statut de Richard, comme il n'interdisait pas formellement les sollicitations des dons volontaires, il était illusoire au fond. L'archevêque de Cantorbéry, Jean Morton, excellait à faire payer tout le monde, y compris les riches. Il leur proposait, à ce sujet, un dilemme qu'on appela par dérision la *fourche* de Morton. Aux riches qui faisaient de grandes dépenses il disait : Le train que vous menez démontre votre fortune; vous devez donc payer davantage; aux riches qui vivaient avec économie il disait au contraire : Vous amassez, vous êtes donc plus en état de payer, et il élevait leurs taxes.

Henri VII, contraint par l'opinion publique à faire la guerre, eut recours aux *benevolences*. Il trouva le parlement docile. En France, les réclamations des états généraux pour que la noblesse contribuât aussi aux charges de l'État n'aboutirent jamais.

Ces impôts plus lourds qui pesaient sur les riches paraissaient aux souverains d'Angleterre un moyen de séparer, dans leur cause, les communes et les barons. Ils cherchèrent encore à y parvenir par un autre moyen.

Sous les Plantagenets, une juridiction illégale, arbitraire, avait été exercée par le conseil privé; en dépit de plusieurs statuts positifs, les seigneurs demeurèrent plus ou moins dépouillés, dans un grand nombre de procès criminels, du privilége sacré d'être jugés par leurs pairs. Cette juridiction usurpée, empiétant de jour en jour avec plus d'énergie sur le domaine de la justice, fut le principal grief de l'Angleterre contre le gouvernement des Tudors. La soumission forcée des Anglais était surtout le fruit de la terreur qu'inspirait un tribunal qui sans cesse les menaçait de toutes peines autres que le dernier supplice ou la perte de leurs fiefs; et, quoique le droit de prononcer une sentence de mort ne fût point dans ses attributions directes, cependant le conseil privé parvenait, en intimidant les jurés, à se procurer les arrêts qu'il n'avait pas le droit de rendre. On disait que c'était pour mâter les grands.

La royauté trouvait encore, dans le droit de vote, un autre moyen de séparer les barons des communes. Dès les temps d'Édouard III, il y avait en Angleterre une chambre des lords et une chambre des communes réunies en parlement; mais le droit d'envoyer des représentants, qui était originairement un privilége, n'avait

rien de fixe. Il ne faut pas chercher de règles constantes au moyen âge; la fixité, la régularité y est inconnue; les traditions, les coutumes, y décident de tout. Sans doute la révolte des seigneurs, sous Henri III, avait amené en Angleterre la constitution du parlement; mais la constitution des communes, et, par suite, l'élection des représentants, n'avait rien de régulier. C'est ce que nous montre le mode de représentation des comtés. Ils étaient déjà ce qu'ils sont aujourd'hui, car l'Angleterre est le seul pays de l'Europe qui ait gardé sa vieille division géographique; laquelle est aujourd'hui la même qu'il y a six cents ans. Ces comtés, malgré leur inégalité d'étendue, malgré leur inégalité croissante de population, ont toujours envoyé le même nombre de représentants. Quant aux villes et aux bourgs, ils n'avaient pas, par essence, droit de représentation. Ce droit n'était pour eux qu'un privilége arbitrairement concédé, comme on concédait en France le titre et les avantages de ce qu'on appelait *les bonnes villes*. Les Lancastres et les Tudors, et en particulier Élisabeth, usèrent largement, à leur profit, du droit, que leur contestait pourtant le parlement, d'augmenter le nombre des bourgs ayant droit d'élection. De là le nombre considérable de chartes particulières attribuées aux diverses villes et qui se sont perpétuées depuis Henri III jusqu'en 1832. Jusqu'à cette époque, le système établi par Leicester est resté à peu près en vigueur. Chaque *borough*, ou chaque comté, envoyait deux députés; dans le pays de Galles, ce n'était, pour chaque comté ou *borough*, qu'un député. Les souverains, afin d'accroître leur influence, créèrent de nouveaux *boroughs* Édouard Ier en établit vingt, Édouard III cent vingt; Édouard VI en ajouta vingt-deux; Marie, quatorze; Élisabeth, soixante-deux.

De plus, les souverains s'efforcèrent de diriger les élections, ce qui eut lieu surtout sous Edouard VI, Marie et Élisabeth. Le parlement avait deux raisons de résister à Édouard VI, la haine pour l'autorité papale et l'aversion pour l'Espagne. La cour se donna beaucoup de peine afin d'obtenir des élections qui lui fussent favorables. On conféra le droit d'élire à des bourgs que leur peu d'importance en avait jusqu'alors privés. La courte durée de ce règne suffit à la création ou au rétablissement de vingt-deux *boroughs*. Le système d'Édouard VI fut celui de Marie et d'Élisabeth; de là, l'extrême irrégularité de la représentation nationale.

Si jamais influence, autorité, puissance, argent, ont été pêchés en eau trouble, ce fut par la royauté anglaise dans ses rapports avec les représentants de la nation. Pour bien comprendre cette histoire, quelques considérations sur la société féodale en Angleterre, sur les lords, sur les communes, sont indispensables.

La propriété a été longtemps féodale en Angleterre, elle l'est encore aujourd'hui sous beaucoup de rapports, et cependant le système féodal n'a guère été introduit complétement que par les rois normands. S'il existait antérieurement, il ne présentait point encore la forme systématique qu'il a revêtue à dater du roi Guillaume Ier. Les moines, comprenant mal les termes du droit féodal, ont dit que toutes les terres avaient été confisquées et distribuées par le Conquérant à ses barons. Cette assertion est inexacte et a été pourtant sans cesse reproduite. Ce qui est vrai, c'est que l'influence des Normands et leurs habitudes étendirent et développèrent considérablement les principes de la féodalité. Le concile de Sarum, en 1086, l'établit d'une manière générale et absolue. Il résulta d'une fiction consacrée par ce concile, que tous les biens furent réputés des dons du roi à titre de fiefs; il n'y eut plus d'alleux, de propriétés libres de toute redevance. En France, les alleux ne devinrent des fiefs, des bénéfices, que graduellement; en Angleterre, la conversion fut rapide, immédiate.

Ce que le parlement représenta, et a toujours au fond représenté, c'est la propriété; de là le caractère différent qu'offre la représentation des bourgs et celle des comtés; de là aussi l'absence d'uniformité dans le mode de représentation, quoique en principe un député fût regardé comme représentant la totalité du royaume; principe admis encore de nos jours en Angleterre.

Insistons sur le caractère de la propriété en Angleterre. A l'origine, dans le système introduit par les Normands et qui prévalut depuis, tout propriétaire, ou mieux possesseur de terre, la tient du roi, ou d'un feudataire ou vassal du roi, dont il est alors le vassal à son tour. Le caractère de la *tenure* dépendait de la nature des services exigés. On distinguait deux grandes classes de *tenures* suivant que les services exigés étaient de l'ordre de ceux qu'on pouvait demander à des hommes libres, à des nobles, ou qu'on avait le droit de requérir de vilains. C'était ce qu'on appela les *freeholds* et les tenures en *villenage*. Les services nobles comprenaient ce qu'on appelait : *tenure by knight service*, service militaire; *tenure in scutage*, service militaire remplacé par une redevance; *tenure in free socage*, service non militaire et expressément déterminé. La *tenure* en *villenage* prenait origine dans le fait que les seigneurs auxquels appartenaient les manoirs donnaient les terres et les bâtiments qu'ils ne voulaient point occuper par eux-mêmes ou leurs serviteurs à des *tenants* roturiers moyennant des services, soit réputés honorables, soit réputés serviles, tels que corvée, par exemple.

Le *freehold* était, dans ce système, la seule propriété réellement libre. Aussi, dans le principe, tous les *freeholders*, quelque modique que fût leur revenu ou leur domaine, étaient-ils appelés au vote, comme cela se pratique encore aujourd'hui, pour l'élection des *coroners* et des *verderers*.

Dès le milieu du xve siècle, un statut de Henri VI limita le droit de suffrage aux seuls *freeholders* jouissant d'un revenu d'au moins quarante schellings. Cette somme valait alors dix fois plus que de nos jours. Telles furent pendant longtemps les conditions imposées pour con-

courir à la nomination des députés des comtés, ou *knights of the shire*, représentants par excellence de l'intérêt foncier. Les députés des cités ou des bourgs, représentants de l'intérêt commercial, étaient élus par les citoyens ou bourgeois. Mais, pour l'élection de ces derniers, l'absence de règles générales était on ne peut plus choquante, et, jusqu'à la réforme de 1832, on suivit, dans les divers bourgs, des usages purement traditionnels, ou qui découlaient de chartes concédées à diverses époques, et d'après des principes différents.

Jusqu'en 1832, on ne dressa même pas de liste électorale ; il suffisait de prouver au moment du vote qu'on était dans les conditions exigées d'un électeur. De la diversité des usages adoptés dans chaque bourg naissaient des contestations sans nombre, auxquelles on chercha à remédier par des actes du parlement. Comme il a été dit, pendant longtemps le roi choisit arbitrairement parmi les villes celles qui devaient envoyer des députés au parlement ; de cette façon, le roi pouvait se donner des voix dans la chambre des communes. Toutefois, dans la plupart de ces bourgs, l'élection appartenait en fait au lord ou seigneur du lieu. Jusqu'à la réforme de 1832, des villes réduites, depuis les jours de leur prospérité et de leur grandeur, à l'état de villages continuèrent à jouir de la franchise électorale, car c'était une franchise, non un droit. Un ancien siége épiscopal, Old Sarum, n'avait plus qu'une seule famille d'électeurs, et nommait deux députés. Les bourgs de cette catégorie s'appelaient bourgs pourris, *close boroughs*. On citait même un de ces *boroughs* où la propriété d'un bien réduit à un vieux mur donnait le droit d'envoyer deux députés au parlement; et à côté de cela des villes importantes n'avaient pas de députés.

On devine la manière dont se démenaient les influences électorales dans de telles circonstances, et quelle corruption pénétra peu à peu dans les élections. C'est ainsi que l'on voit, sous Édouard, sous Marie, les shériffs y intervenir directement. Les candidats ne sont pas seulement recommandés, mais imposés. Du temps d'Édouard VI, presque tous les députés appartenaient à la cour, et remplissaient, près du roi, des places de confiance. Sous le règne de Marie, le comte de Sussex écrit aux gentilshommes de Norfolk et aux bourgeois de Yarmouth pour leur enjoindre de réserver leurs voix à la personne que lui-même leur indiquera. Ce fut en 1782 que Pitt proposa le premier projet d'une réforme qui ne manquait certes pas de raisons d'être; cette réforme ne s'accomplit pourtant qu'en 1832, et c'est ici qu'il convient de rendre hommage à l'admirable esprit qui caractérise et recommande le peuple anglais; esprit de tradition, de conservation, de respect pour tous les droits acquis. Réformer, en Angleterre, ce n'est pas démolir, détruire; c'est conserver, c'est ajouter en complétant, c'est reconnaître des droits nouveaux à côté des vieux droits, auxquels on ne touche pas.

L'acte de réforme de 1832 introduisit des règles nouvelles sur la nature et la valeur des biens exigés des *freeholders*. Cette réforme n'eut rien de radical.

Qu'étaient devenues les tenures à l'époque de la réforme? Toutes les tenures nobles et honorables avaient fini par se réduire en une seule, le *freehold*. Les tenures pour des services qui n'étaient ni honorables ni nobles, mais roturiers et réputés vils, les *tenures* de *villenage*, tenures précaires, vu le droit originaire du seigneur de déposséder le *tenant* à sa volonté, avaient fini, avec le temps, par se transformer, se consolider et se confondre dans le *copyhold*. On les appelait ainsi parce qu'elles n'étaient pas, comme les *freeholds*, constatées par une charte, mais par une simple expédition, *copy*, des rôles de la *court-baron*, de la cour foncière, constatant la possession de la terre, d'après les usages du manoir. Aujourd'hui le *copyhold* est, de fait, égal au *freehold;* il consiste généralement en maisons, rarement en fermes.

Voici maintenant ce que fit l'acte de réforme de 1832. D'abord, en ce qui concerne les *freeholds*, l'ancienne obligation de quarante schellings de revenu annuels outre les charges, fut maintenue pour tous les *freeholders* jouissant de droits héréditaires, pour tous les *freeholders* à vie, quels qu'ils fussent, existant encore et ayant droit au vote avant la réforme, pour tous ceux qui, même après le 7 juin 1832, date de la loi nouvelle, se trouveraient *in actual and bona fide occupation* d'un *freehold* à vie, ou acquis par mariage, *divise*, ou promotion à un bénéfice ou à un emploi. A l'égard de tous les autres *freeholders*, l'acte de réforme éleva le cens à un revenu net d'au moins dix livres, outre les charges. En ce qui concerne les *copyholds*, et généralement tout mode de propriété autre que le *freehold*, le cens fut d'un revenu net de dix livres sterling, en dehors des charges. Le droit fut aussi étendu aux locataires, quand les baux avaient une durée et une valeur déterminées. Quant aux terres tenues à bail, *leaseholds*, le droit reposait sur des baux de très-longue durée. L'acte de réforme, tout en admettant un système plus régulier, réserva dans les droits des *leaseholders*. Entre autres droits garantis à perpétuité, furent ceux des *freemen*, membres des corps de métier ou de toute autre corporation ; ils conservèrent le droit de voter qu'ils avaient antérieurement. D'autres droits furent maintenus, pour un temps, à d'anciens électeurs.

Ce qui vient d'être dit montre que le parlement ne constituait qu'une représentation bien imparfaite de la nation. Mais les Anglais, même jusqu'à nos jours, n'ont point cédé au désir d'avoir un mode plus uniforme et plus vrai de représentation nationale. Ce parlement, expression si incomplète de la représentation nationale, a suffi pour la liberté de l'Angleterre, malgré les efforts d'Henri VIII, d'Élisabeth et de Marie pour gouverner despotiquement.

Cette indépendance du parlement se développa aussi lentement que les principes qu'il fit prévaloir. Sous Henri VIII, il apparaît encore très-docile aux volontés du maître, et il n'y a qu'un exemple d'un refus opposé

par les communes à un bill de la couronne; ce fut en 1532. L'autorité législative du parlement était néanmoins si respectée que Henri lui-même, quelle que fût son irritation, se vit contraint de céder. Sous le règne d'Édouard VI, et plus souvent encore, sous celui de Marie, nous voyons les communes rejeter les bills que leur adressait la chambre haute; et, quoique le gouvernement eût toujours une majorité parmi les pairs, sous le premier de ces deux règnes pourtant il n'est pas rare de rencontrer une opposition assez vive. C'est ainsi que les communes rejetèrent un bill qui créait plusieurs espèces nouvelles de trahison, pour y substituer un autre bill plus modéré, avec cette mémorable clause : que deux témoins au moins devraient être produits contre l'accusé, en plein tribunal. Les communes ne s'en tinrent pas là; elles rejetèrent encore un autre bill qui condamnait Tunstal, évêque de Durham, pour n'avoir pas dénoncé au roi une conjuration qui se tramait contre lui, et, en outre, elles firent longtemps attendre les subsides qu'on leur demandait. Dans plusieurs circonstances, sous le règne de Marie, les mesures proposées par la cour rencontrèrent une non moins vive opposition. Et c'est ce motif qui fit dissoudre les deux premiers parlements.

L'histoire de Charles Ier nous présente les suprêmes efforts de la lutte dont tout le monde connaît le dénoûment. Il fallait administrer et gouverner conformément au vœu du parlement, ou porter atteinte aux principes les plus sacrés de la constitution. Le malheureux Charles adopta le second parti, cassa un premier parlement, leva des taxes de sa propre autorité, convoqua un second parlement, plus intraitable que le premier, le cassa encore, leva encore des taxes nouvelles, toujours de sa propre autorité, jeta en prison les chefs des opposants, força le peuple à loger des compagnies de soldats, établit dans plusieurs parties du royaume la loi martiale, et convoqua un troisième parlement. Qu'arriva-t-il? Devant une opposition plus forte que jamais, le roi dut changer de tactique. Au lieu de repousser les demandes de la chambre des communes, après bien des difficultés et des moyens échappatoires, il accepta un compromis. Le parlement lui accorda des subsides. Charles, en retour, ratifia solennellement cette loi nouvelle, connue sous le nom de *pétition des droits* (*petition of right*), espèce de seconde charte de l'Angleterre. Il ne devait plus y avoir d'impôts non consentis par le parlement, d'emprisonnement illégal, de jugement par des cours martiales. Trois semaines après le serment, prononcé par le roi, reçu par le peuple avec enthousiasme, le roi cherche à l'éluder. Le parlement refuse l'impôt; on le dissout, on jette en prison plusieurs de ses membres, et l'un d'eux, sir John Elliot, meurt dans son cachot. De 1629 à 1640, on ne convoque pas de parlement, et le plan fut comme arrêté de supprimer la représentation nationale. Jamais on n'avait vu une vacance si longue. Charles exerce alors, par les conseils de Strafford, homme éloquent et courageux, mais impérieux et cruel, un véritable despotisme. Strafford, jadis, dans le parlement, avait été de l'opposition; puis il avait fait volte-face. Il voulait être le Richelieu de l'Angleterre, y tout soumettre à l'autorité royale. Donc, par lui, Charles Ier triomphe. Il retourne à l'église papale. Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, déteste les puritains, ne goûte que les principes de Rome, le rituel de Rome. Alors la mesure est comble; on sait la fin et de Charles Ier et de Strafford.

Les Richelieu et les Louis XIV n'étaient possibles que dans un pays où la tradition toujours chancelante de la représentation nationale avait été brisée à ce point, qu'en 1788, on ne savait plus quelles formes observer pour élire et pour rassembler les états généraux. En Angleterre, la liberté s'est, pour ainsi dire, sauvée elle-même, et précisément par les moyens dirigés contre elle. Ainsi, quand la royauté multiplie les *boroughs* afin de grossir le nombre de ses adhérents dans le parlement, que font les candidats, qui luttent pour l'indépendance? Ils profitent de l'accroissement des *boroughs*, de manière à entrer en plus grand nombre dans la chambre des communes. Ils achètent, pour des sommes souvent incroyables, ces bourgs pourris, qui leur sont désormais inféodés. Les grandes familles aristocratiques envoient plusieurs de leurs membres représenter les communes, et reprennent, de cette façon, l'influence qu'on s'est efforcé de leur enlever. En 1854, cent quarante-cinq membres des anciennes familles, parmi les plus nobles, siégeaient à la chambre des communes.

On le voit, l'Angleterre n'a sauvé la liberté politique que par son attachement aux anciens principes, consolidés chaque jour, même alors qu'ils étaient menacés. Les changements se sont opérés pièce à pièce, et c'est là ce qui en assure la durée. En France, s'il est permis de se servir d'une comparaison un peu familière, nous changeons sans cesse d'habit, nous n'attendons pas que celui que nous portons soit usé, aussi nous arrive-t-il souvent d'en reprendre un ancien ; l'Anglais ne se dépouille de son habit qu'alors qu'il tombe en lambeaux ; il attend que son habit le quitte, plutôt qu'il ne quitte son habit. Aussi, en Angleterre, dans l'ordre politique, quand on s'est décidé à abandonner une forme, il ne peut venir à personne l'idée de la reprendre; les institutions y meurent de vieillesse et ne peuvent conséquemment reparaître. En France, au contraire, on délaisse des institutions qui ont à peine servi, et dès lors on est exposé à revenir à ce qu'on avait aboli. Ce qui est conquis chez nos voisins l'est pour toujours; chez nous, les conquêtes sont plus rapides, mais elles demeurent longtemps incertaines, précaires, et font, de temps à autre, place à des retours imprévus vers le passé.

## FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

## HISTOIRE.

### COURS DE M. ABEL DESJARDINS.

### Le testament politique d'Auguste.

Le quatorzième jour des kalendes de septembre de l'année 767 (1), Auguste expirait à Nole. Tibère accompagna jusqu'à Rome les dépouilles mortelles de son père adoptif; à son arrivée dans cette ville, il reçut de la main des Vestales quatre écrits cachetés et scellés, que le prince défunt, avant son départ pour la Campanie, avait déposés, avec son testament, dans le sanctuaire inviolable de la Déesse. Le premier de ces écrits avait pour objet de régler la cérémonie des funérailles; le second renfermait des conseils politiques adressés à Tibère; le troisième, le tableau détaillé de la situation de l'empire; le quatrième enfin, l'exposé des actes accomplis par l'empereur dans le cours de sa longue carrière. Auguste semblait avoir attaché à ce travail une extrême importance, car sa volonté suprême était qu'il fût gravé sur l'airain, et placé à l'entrée de son mausolée (2).

De ces quatre documents trois ont péri. On sait comment le quatrième nous a été conservé. Les tables d'airain du mausolée ont été détruites, mais une copie en langue latine et en langue grecque a été retrouvée à Ancyre, au centre de l'Asie Mineure, dans le vestibule du temple dédié autrefois à Rome et à Auguste. Cette longue inscription bilingue a été restituée récemment avec une rare sagacité par nos jeunes et éminents compatriotes, MM. Georges Perrot et Edmond Guillaume. Le texte à peu près complet vient d'être commenté par M. Mommsen, le savant le plus compétent et le plus célèbre de l'Allemagne (3). La lumière est donc faite sur ce point de l'histoire romaine, et il nous est désormais possible d'apprécier la dernière tentative du fondateur de l'empire pour diriger l'opinion de ses contemporains, et son effort calculé pour recommander sa mémoire à la postérité.

Nous nous proposons d'abord d'étudier l'inscription d'Ancyre, que nous considérons comme le testament politique d'Auguste.

Nous examinerons ensuite quelle est la valeur de ce testament, que nous n'acceptons que sous bénéfice d'inventaire.

### I.

### L'INSCRIPTION D'ANCYRE.

« Lorsque j'ai écrit ceci, dit en terminant l'empereur, » j'étais dans ma soixante-seizième année ». Or, quelques mois après, Auguste avait cessé de vivre. C'est donc le tableau de sa vie entière qu'il a tenté de retracer.

Nous ne nous astreindrons pas à suivre ligne par ligne le texte même de l'inscription. Nous rapporterons en premier lieu ce qui se rattache à la politique extérieure. Passant ensuite à la politique intérieure, nous dirons quelles ont été les mesures ordonnées par le prince, et quelles réformes il a réalisées; quelles libéralités il a faites au peuple, et quels monuments il a fondés; enfin quels honneurs lui ont été décernés.

*Politique extérieure.*

Nous enregistrons, sans les discuter encore, les déclarations d'Auguste.

« En ce qui touche les nations étrangères, toutes les » fois que j'ai pu les épargner sans compromettre la sû- » reté de l'État, j'ai mieux aimé les conserver que les » détruire.

» J'ai reculé les limites de toutes nos provinces fron- » tières, au détriment des peuples qui n'obéissaient pas » à nos lois.

» Mes flottes ont navigué librement des bouches du » Rhin aux mers qu'éclaire le soleil levant.

» J'ai soumis les Alpes à notre empire, de l'Adriatique » à la mer de Toscane.

» J'ai pacifié les Espagnes et les Gaules, des rivages » de Gadès à l'embouchure de l'Elbe.

» Les peuples de la Pannonie, vaincus par Tibérius » Néron, ont subi le joug du peuple romain, et j'ai porté » jusqu'aux rives du Danube la frontière de l'Illyrie.

» Les nations des Daces ont éprouvé la puissance de » mes armes, et ont reconnu la suprématie du peuple ro- » main.

» J'ai ajouté l'Égypte à notre empire.

» Par mon ordre et sous mes auspices, deux armées, » presqu'en même temps, ont envahi l'Éthiopie et le » pays des Arabes.

» J'ai pu faire de la grande Arménie une province; » mais, à l'exemple de nos ancêtres, j'ai préféré confier » à Tibérius Néron, et, après lui, à mon fils Caïus César » le soin d'y établir des rois.

» J'ai forcé le Parthe à me rendre les dépouilles et les » enseignes qu'il avait enlevées à trois armées romaines. » — Le roi des Parthes, Phraates, a envoyé en Italie ses » fils et tous ses petits-fils, dans l'unique dessein de s'assu- » rer mon amitié.

» J'ai vu venir vers moi en suppliants des rois des » Parthes, des Mèdes, des Bretons, des Sicambres, des » Suèves, des Marcomans.

» Les Bastarnes, les Scythes, les Sarmates, les Albains » les Ibères et les Mèdes ont sollicité mon alliance.

» Des rois de l'Inde m'ont envoyé des ambassades, ce » qui, de mémoire de Romain, ne s'était jamais vu. »

C'est dans ce fier langage que l'empereur rappelle quelles ont été ses relations avec les peuples et les rois.

(1) 19 août 14 apr. J. C.
(2) Dion Cassius LVI, 33, Suétone. *Vie d'Auguste*, 101.
(3) *Res gestæ divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Apollonienſi*, edidit Th. Mommsen Berolini ap. Weidmannos MDCCCLXV. C'est à cet ouvrage que nous empruntons la plupart de nos citations.

*Politique intérieure.* — § 1. *Mesures politiques et réformes.*

« A l'âge de dix-neuf ans, j'ai rendu la liberté à la ré-
» publique opprimée par la violence d'une faction.

» Le peuple m'a créé triumvir pour cinq ans, afin de
» reconstituer la république. — J'ai exercé le triumvirat
» pendant dix années.

» J'ai fait exiler, par l'autorité des lois, les meurtriers
» de mon père, et quand ensuite ils ont déclaré la guerre
» à la république, je les ai vaincus deux fois en batailles
» rangées.

» Vainqueur, j'ai épargné tous les citoyens survi-
» vants.

» J'ai enlevé aux rois, qui déjà les possédaient en
» grande partie, les provinces situées à l'orient de l'A-
» driatique (1).

» Auparavant, j'avais délivré la Sicile et la Sardaigne
» désolées par le fléau d'une guerre servile. J'avais pa-
» cifié la mer infestée par des pirates, et rendu envi-
» ron trente mille esclaves fugitifs à leurs maîtres pour
» qu'ils fussent livrés au supplice.

» J'ai établi dans des colonies ou installé dans leurs
» municipes, à l'expiration de leur temps de service,
» trois cent mille soldats ; je leur ai acheté à tous des
» terres, ou en guise de terres je leur ai donné de l'ar-
» gent. Pour le prix des terres que j'ai assignées aux
» soldats, j'ai payé aux municipes de l'Italie 600 millions
» de sesterces, et 260 millions aux provinces ; et entre
» tous ceux qui ont fondé des colonies militaires en Ita-
» lie ou dans les provinces, de mémoire d'homme, je
» suis le premier et le seul qui ait agi ainsi.

» Sous cinq de mes consulats, j'ai établi des vétérans
» dans leurs municipes, et pour ces établissements j'ai
» payé 600 millions de sesterces (2).

» J'ai envoyé des colonies militaires en Afrique, en
» Sicile, en Espagne, dans la Narbonnaise, en Macédoine,
» en Achaïe, en Asie, en Pisidie, en Syrie.

» J'ai fondé en Italie vingt-huit colonies, toutes floris-
» santes aujourd'hui.

» J'ai institué une caisse militaire, pour assurer une
» retraite aux soldats qui avaient au moins vingt ans de
» service, et j'ai contribué, au nom de Tibérius César et
» au mien, pour une somme de 170 millions de ses-
» terces.

» Dans mon sixième et dans mon septième consulat (28
» et 27 avant J. C.), après avoir éteint le feu des guerres
» civiles, me trouvant investi par le consentement univer-
» sel d'une puissance sans partage, j'ai remis l'État rangé
» sous mon autorité souveraine aux mains du sénat et
» du peuple romain. — En récompense de mes mérites
» le nom d'Auguste m'a été décerné par un sénatus-
» consulte. Depuis ce temps, je l'ai emporté sur tous en
» dignité ; mais, quant à la puissance, je n'en ai pas eu
» dès lors plus que ceux qui ont été mes collègues dans
» les magistratures (1).

» A trois reprises (en 19, 18 et 11 avant J. C.), du
» consentement du sénat et du peuple romain, j'ai été
» investi, avec de pleins pouvoirs (2) des fonctions de
» curateur des mœurs et des lois. — Depuis, j'ai rempli
» les mêmes fonctions en vertu de la puissance tribuni-
» tienne dont j'étais revêtu. — Cinq fois, sur ma de-
» mande, le sénat m'a adjoint un collègue dans la puis-
» sance tribunitienne (3).

» Sous mon sixième consulat (28 avant J. C.), par
» l'ordre du sénat et du peuple, j'ai augmenté le nombre
» des patriciens.

» Trois fois j'ai élu les sénateurs et reconstitué le sé-
» nat (4).

» Dans mon sixième consulat (726 de Rome, 28 avant
» J. C.), ayant pour collègue Agrippa, j'ai fait le dénom-
» brement du peuple romain (5).

» Je l'ai fait de nouveau, seul et revêtu du pouvoir con-
» sulaire (746 de Rome, 8 avant J. C.) (6).

» Je l'ai fait une troisième fois, revêtu du même pou-
» voir, et ayant pour collègues mon fils Tibérius César
(767 de Rome, 14 après J. C.) (7).

» En portant des lois nouvelles, je me suis appliqué à
» rappeler sans cesse au peuple les exemples trop oubliés
» de nos ancêtres, et j'ai proposé ces exemples à l'imita-
» tion de leurs descendants.

» Depuis la fondation de Rome, le temple de Janus
» Quirinus n'avait été fermé que deux fois ; sous mon
» principat (*me principe*), le sénat, à trois reprises, a dé-
» crété qu'il serait fermé (29, 25, puis de 7 à 2 avant
» J. C.).

» Mes fils Caïus et Lucius César, que la fortune m'a
» ravis dans la fleur de leur âge, ont été, à ma considé-
» ration, désignés consuls par le sénat et le peuple ro-
» main, dès leur quinzième année, avec la clause qu'ils
» exerceraient cette magistrature au bout de cinq ans. —
» Dès lors ils ont assisté aux délibérations du sénat. —

(1) Il s'agit ici des enfants de Cléopâtre et de ceux d'Antoine, auxquels ce triumvir avait en quelque sorte partagé l'Orient.

(2) Ce passage de l'inscription est endommagé, et le chiffre douteux.

(1) Ce passage est d'une telle importance, que nous croyons devoir reproduire le texte même de l'inscription : « *In consulatu sexto et septimo, postquam bella civilia extinxeram, per consensum universorum potitus rerum omnium, rempublicam ex mea potestate in senatus populique romani arbitrium transtuli. Quo pro merito meo senatusconsulto Augustus appellatus sum* (L'empereur mentionne ici les lauriers, la couronne civique, le bouclier d'or, qui lui ont été décernés). *Post id tempus, præstiti omnibus dignitate, potestatis autem nihilo amplius habui, quam qui fuerunt mihi quoque in magistratu conlegæ.*

(2) Le texte latin manque ; texte grec : τῆ μεγιστῆ ἐξουσία.

(3) Une fois Agrippa, et Tibère quatre fois successivement.

(4) Est-ce en 19, 18 et 11, quand Auguste a été curateur des mœurs, ou en 28, 8 avant J. C., 14 après J. C., quand Auguste a fait le cens? Ces deux opinions peuvent être soutenues. Mommsen incline pour la seconde ; nous inclinerions pour la première.

(5) Résultat : 4 063 000 citoyens.

(6) Résultat : 4 233 000 citoyens.

(7) Résultat : 4 937 000 citoyens.

» Les chevaliers romains, à l'unanimité, les ont procla-
» més l'un et l'autre princes de la jeunesse (1). »

§ 2. *Libéralités envers le peuple. — Embellissements de Rome.*

Nous n'entrerons pas dans le détail des distributions de blé et des dons divers faits au peuple en diverses circonstances. L'inscription énumère avec complaisance huit ou neuf actes de ce genre; et l'on peut évaluer à la somme approximative de 620 millions de sesterces ce qu'ont dû coûter ces munificences.

Il ne suffisait pas de nourrir le peuple de Rome; il fallait encore lui donner des jeux, lui ouvrir des portiques, lui bâtir des palais. Auguste n'avait eu garde d'y manquer.

« J'ai donné trois fois en mon nom, dit-il, et cinq fois
» au nom de mes fils et de mes petits-fils, des combats
» de gladiateurs. Dans ces solennités environ dix mille
» hommes ont combattu.

» J'ai donné des combats d'athlètes, deux fois en mon
» nom, une troisième fois au nom de mon petit-fils.

» J'ai fait célébrer quatre fois des jeux en mon nom,
» vingt-trois fois au nom d'autres magistrats.

» Au nom du collége des Quindécemvirs, dont j'étais
» magister, j'ai célébré les jeux séculaires, de concert
» avec mon collègue Agrippa (17 avant J.C.).

» J'ai donné au peuple le spectacle de vingt-six chasses
» de bêtes d'Afrique, dans le cirque ou dans l'amphi-
» théâtre. Dans ces chasses, environ 3500 bêtes ont été
» tuées.

» J'ai procuré au peuple le spectacle d'un combat na-
» val, où ont figuré trente trirèmes ou birèmes et trois
» mille combattants. »

Cette attention à faire graver sur l'airain, pour les exposer aux portes d'un monument funèbre, de si étranges détails, n'est-elle pas un trait de mœurs qui mérite d'être remarqué?

Ce qui ne peint pas moins fidèlement la physionomie de l'époque, c'est le soin minutieux avec lequel l'empereur fait le compte de tous les édifices qu'il a fondés, achevés, réparés. La liste en est si longue qu'elle finirait par sembler fastidieuse; et l'on nous saura gré de l'abréger. Continuons donc à laisser la parole au prince, mais sur ce point ne lui permettons pas de tout dire :

« J'ai réparé les acquedues de Rome, et doublé le vo-
» lume de l'Eau Marcia.

» J'ai restauré la Voie Flaminienne jusqu'à Ariminum. »

Voilà des travaux d'utilité publique. Voici des travaux de luxe :

« J'ai reconstruit à grands frais, et sans y inscrire
» mon nom, le capitole et le théâtre de Pompée. — J'ai
» élevé le théâtre auquel j'ai donné le nom de mon
» gendre Marcellus.

» J'ai achevé le Forum Julii, la Curia Julia, la Basilica
» Julia.

» J'ai édifié le Forum Augustum. »

Quant aux constructions de temples, elles sont innombrables. Il suffira de citer les temples de Minerve, de Jupiter Tonnant, de Mars Vengeur, des Pénates, de la Jeunesse, et surtout celui d'Apollon Palatin, précédé d'un portique où était installée une bibliothèque publique.

Il n'est pas douteux qu'Auguste ait tenté d'amener une restauration religieuse; on en trouverait la preuve dans ce passage de l'Inscription :

« En une seule année (28 avant J. C.), j'ai réparé dans
» la ville, d'après un décret du sénat, quatre-vingt-deux
» temples, sans interrompre pour cela mes autres tra-
» vaux. »

Le prince qui se montrait si pieux envers les dieux de la patrie, affectait de ne rien exiger pour lui-même.

« J'ai converti en offrandes d'or, vouées au temple
» d'Apollon, le prix de quatre-vingt-dix statues d'ar-
» gent qui m'avaient été érigées dans la ville. »

L'empereur toutefois ne se piquait pas toujours de modestie. On va voir avec quelle complaisance il énumère les distinctions et les titres dont il a été comblé.

§ 3. *Honneurs décernés à Auguste.*

« A l'âge de dix-neuf ans, j'ai été admis au sénat avec
» le rang de consulaire. J'ai été adjoint aux deux con-
» suls avec le titre de propréteur.

» A vingt ans, j'ai été élu consul par le peuple.

» J'ai été honoré de deux ovations et de trois triom-
» phes curules. — J'ai refusé beaucoup d'autres triomphes
» qui m'ont été offerts par le sénat, me contentant de
» déposer chaque fois mes lauriers dans le temple de
» Jupiter Capitolin.

» Cinquante-cinq fois le sénat a ordonné des supplica-
» tions pour des victoires remportées par moi ou par
» mes lieutenants. — Huit cent-quatre-vingt-dix jours de
» supplications ont été ainsi décrétés par des sénatus-
» consultes.

» J'ai été treize fois consul. — J'ai refusé le consulat
» perpétuel (22 avant J. C.). — J'ai refusé la dictature,
» qui m'était offerte par le sénat et par le peuple (même
» année).

» Dans un temps de disette, j'ai accepté la charge de
» curateur de l'annone, et en peu de jours, et à mes
» frais, j'ai préservé le peuple des horreurs de la fa-
» mine.

» Trois fois j'ai été curateur des mœurs et des lois,
» avec des pouvoirs extraordinaires.

» Pendant quarante ans, j'ai été prince du sénat (de-
» puis 27 avant J. C.).

(1) Titre nouveau. Ces deux princes de la jeunesse étaient sans doute les deux premiers des *seviri* du premier escadron des chevaliers. Ils marchaient ainsi en tête de l'ordre équestre tout entier.

» Une loi m'a conféré pour la vie la puissance tribu-
» nitienne (23 avant J. C.).

» J'ai été élu pontife, augure, quindécemvir, septemvir,
» membre des colléges des frères Arvales, des Titiens,
» des Féciaux. — J'ai refusé le grand pontificat, que
» m'offrait le peuple, tant qu'a vécu celui qui s'en était
» emparé à la faveur des troubles civils. Après sa mort,
» j'ai été nommé grand pontife au milieu d'un concours
» si grand de toute l'Italie, que Rome n'en avait jamais
» vu de pareil.

» Le sénat, l'ordre équestre, et le peuple tout entier
» m'ont proclamé père de la patrie. Trois inscriptions
» gravées, l'une dans le vestibule de ma maison, l'autre
» dans la curie, la troisième dans le Forum Augustum,
» sont destinées à perpétuer ce souvenir.

» Un sénatus-consulte m'a conféré le nom d'Auguste.
» Des lauriers ont été placés devant l'entrée de ma de-
» meure, ma porte a été surmontée d'une couronne ci-
» vique. Un bouclier d'or, dont l'inscription atteste ma
» vertu, ma clémence, ma justice et ma piété, m'a été
» décerné par le sénat et par le peuple, et suspendu à
» l'intérieur de la curia Julia.

» Mon nom, en vertu d'un sénatus-consulte a été in-
» séré dans le chant des prêtres saliens.

» Tous les cinq ans, aux jeux actiaques, des vœux so-
» lennels sont adressés aux dieux pour ma santé. »

Nous nous arrêtons, et pourtant nous n'avons pas tout dit. Dans sa vanité calculée, le vieux prince ne nous fait pas grâce d'un titre, pas d'un hommage ; il n'est pas même retenu par la pensée que ce pompeux étalage de grandeur humaine est destiné à figurer sur la pierre ou sur le marbre d'un tombeau !

## II.

### JUGEMENT DES ACTES D'AUGUSTE (1).

L'empereur a dit officiellement ce qu'il a été et ce qu'il a fait. Son dernier acte public, écrit en style lapidaire, le représente tel qu'il a voulu se montrer à la postérité. S'il s'est proposé de faire sur les esprits une impression forte et vive, il a sans doute atteint son but. L'inscription d'Ancyre donne de son long règne une idée grandiose, amoindrie peut-être à nos yeux par certains détails qui nous paraissent mesquins, presque puérils, mais que justifiaient et les mœurs du temps et les goûts du peuple romain. Toutefois notre devoir est de contrôler les affirmations du prince, de compléter et de réviser le compte rendu qu'il nous a laissé de sa vie publique.

*Politique extérieure.* — Cette partie des *Actes* est confirmée par l'étude des faits, et elle nous semble à peu près de tous points conforme à la vérité. Oui, il est vrai que le monde est soumis, et que l'empire s'étend sans contestation de l'Atlantique à l'Euphrate, du Rhin et du Danube à l'Atlas. Il convient seulement d'ajouter que les armes romaines avaient eu peu de succès dans les plaines de l'Arabie; qu'elles avaient subi en Germanie un échec aussitôt réparé avec Lollius, et avec Varus un échec beaucoup plus grave. Telles sont les seules ombres au brillant tableau que nous avons exposé plus haut.

*Politique intérieure. — L'armée.* Auguste énumère les colonies militaires qu'il a fondées, et les efforts qu'il a tentés pour assurer, au prix d'immenses sacrifices, à tout un monde de vétérans, des récompenses suffisantes et une honorable retraite. Sur ce point délicat, l'inscription est-elle assez explicite? Peut-être ne nous fait-elle pas assez toucher du doigt les difficultés que l'empereur a eu à combattre; elle est muette sur la question capitale de l'organisation de l'armée. Essayons de combler ces lacunes.

Dans les années qui suivirent la mort de César et la défaite du parti républicain, on compta jusqu'à quatre armées distinctes et souvent opposées : celles des triumvirs et celle de Sextus Pompée; tels étaient les fruits de la guerre civile! Lorsque Sextus eut succombé, ses troupes rallièrent pour la plupart les aigles de Lépide. On sait que cet indigne général se vit aussitôt abandonné par ses soldats, qui passèrent tous sous les enseignes du vainqueur de Sextus. Octave, en ce moment, se trouva tout à coup à la tête de cinquante-cinq légions, forces beaucoup trop considérables, et dont il dut licencier une partie. La victoire d'Actium eut pour effet immédiat de ranger sous son commandement tous ceux qui avaient combattu pour Antoine, aussi bien que ceux qui avaient vaincu avec lui; ce qui porta de nouveau à plus de cinquante l'effectif des légions.

La mission d'Octave fut alors de mettre cette formidable armée sur le pied de paix. Le désarmement ne s'opéra pas sans embarras, ni même sans péril. Il fallut déployer autant d'énergie que d'adresse pour faire rentrer peu à peu dans la vie civile ces soldats turbulents, dont les exigences n'avaient pas de bornes. Comment les satisfaire? comment trouver pour eux assez d'argent, assez de terres, sans dépouiller et ruiner les habitants des villes et des campagnes? Tel était le problème qui se posait impérieusement au nouveau prince, que celui-ci

(1) On ne saurait donner trop de publicité à la réponse énergique et simple faite par Napoléon Ier à l'Institut, qui proposait d'attribuer à l'empereur, dans les inscriptions destinées à l'Arc-de-Triomphe, les titres d'Auguste et de Germanicus :

« On ne voit rien dans le souvenir des empereurs romains que l'on puisse envier. Un des plus grands soins de l'Institut et des hommes de lettres doit être de s'attacher à mettre une grande différence entre eux et les faits de notre histoire. Quel horrible souvenir pour les générations que celui de Tibère, Caligula, Néron, Domitien, et de tous ces princes, *qui régnèrent sans lois légitimes, sans transmission d'hérédité*, qui commirent tant de crimes, et firent peser tant de maux sur Rome! » (Extrait du XIXe volume de la *Correspondance de Napoléon Ier*).

Cette déclaration si nette et si ferme mettra-t-elle fin au système perfide des interprétations, et s'accoutumera-t-on à ne plus voir dans les jugements portés sur les hommes et sur les événements d'un autre âge de perpétuelles allusions, aussi fausses que pitoyables?

aborda de front, et qu'il parvint à résoudre sans commettre de trop criantes iniquités (1).

Cette question redoutable une fois vidée, une autre s'élevait : comment organiser l'armée de l'empire? Attendrait-on, comme sous la république, pour lever des légions, que l'ennemi se déclarât, qu'il fût aux portes? Depuis que Rome étendait sa main sur le monde, un pareil système devenait insensé, impossible. L'armée fut donc permanente; et de plus les armes devinrent une profession, une carrière. Pendant la première et la plus longue période du règne, le nombre des légions fut réduit, en apparence à douze, en réalité à dix-huit. En effet, trois légions portaient le n° III (III^e légion d'Octave, III^e légion d'Antoine, III^e légion de Lépide; deux portaient le n° IV, deux le n° V, deux le n° VI, deux enfin le n° X). Vers la fin du règne, les longues et pénibles guerres de Dalmatie et de Pannonie et les mouvements des Germains décidèrent l'empereur à former huit légions nouvelles, ce qui faisait un total de vingt-six légions. Trois légions furent anéanties avec Varus; deux seulement les remplacèrent. Ce qui porte à vingt-cinq légions l'effectif de l'armée romaine à l'époque de la mort d'Auguste.

Cependant de tristes symptômes s'étaient révélés : dans sa prévoyance, l'empereur, déjà vieux, avait créé une caisse militaire, dont il avait lui-même fait les premiers fonds; beaucoup de riches particuliers s'étaient engagés à contribuer, mais les promesses s'envolèrent, et les engagements ne furent pas tenus. Il fallut, au risque d'exciter des murmures, établir de nouveaux impôts, pour assurer une retraite aux vétérans des légions.

Un fait plus grave s'était produit. Après le désastre de Varus, lorsque, sous le coup de cette honte, sous la menace de ce danger, le prince prescrivit des levées, les hommes qui avaient l'âge militaire refusèrent de donner leur nom, et ne s'enrôlèrent enfin que pour échapper aux plus rigoureux châtiments (2). C'est dans ces circonstances que fut formée cette XXI^e légion (*vernacula multitudo... Acto in urbe delectu*) qui reçut et conserva le surnom de *Ropax*, et qui, au début du règne de Tibère, porta le désordre et souffla la révolte dans le camp de Germanicus.

Tout en tenant à Auguste un compte très-grand de ses heureuses tentatives pour licencier les vétérans des guerres civiles, et de ses efforts pour constituer une armée disciplinée et solide, il n'en faut pas moins constater que, sous son règne déjà, l'argent fait défaut et le patriotisme est mort.

*Les mesures politiques.* — Ici nous commençons à craindre de ne plus nous trouver toujours d'accord avec l'auteur de l'inscription.

Auguste, et nous le comprenons, juge à propos de supprimer le premier chapitre de la vie d'Octave, le sinistre chapitre des proscriptions. Le devoir de l'histoire est de le rétablir.

La guerre soutenue par Sextus Pompée, qui ouvrait aux proscrits un généreux asile, n'a-t-elle été en effet qu'une guerre de pirates, une guerre servile? Nous ne le pensons pas. Et il eût été généreux et habile de se montrer plus juste envers un adversaire qui n'était pas à mépriser.

Eh quoi! l'empereur se vante d'avoir épargné, après Actium, tous les citoyens survivants! Quand il a dicté cette ligne, sans doute il avait perdu la mémoire.

Ses souvenirs sont plus fidèles, quand il s'applaudit d'avoir, après la guerre de Sicile, rendu à leurs maîtres, pour les livrer au supplice, 30 000 malheureux esclaves échappés de l'ergastulum.

Que dire enfin, que dire de la fameuse déclaration de l'an 27? Que penser de ce passage : « *Rempublicom ex mea potestate in senatus populique romani arbitrium transtuli...* » Et de cet autre : « *Post id tempus præstiti omnibus dignitate, potestatis autem nihilo amplius habui quam qui fuerunt mihi quoque in magistratu conlegæ?* » Qui donc le prince a-t-il voulu tromper ici? S'est-il flatté de donner le change à la postérité? Ce qui est remarquable, c'est qu'une sorte de mot d'ordre semble avoir été transmis aux contemporains, qui de leur mieux se sont appliqués à conformer à la parole du maître leurs témoignages et leurs récits. Ne trouvons-nous pas répétée sur les médailles du temps cette légende : « *Cæsar libertatis populi romani vindex.* » Ou cette autre : « *Restituta republica.* » Ne lisons-nous pas dans les fastes de Prœneste cette formule : « *Quod rempublicam populi romani* (*Cæsar*) *restituit.* » Enfin le complaisant Velleius Paterculus ne dit-il pas : « *Prisca illa et antiqua reipublicæ forma restituta.* » Que résultera-t-il de cet édifiant concert? La vérité sera-t-elle étouffée, l'évidence supprimée par l'hypocrisie, niée par le mensonge? Non. A l'artificieux langage de l'inscription répondra une voix éloquente et sincère. Le voile sera déchiré; écoutez Tacite : « *Posito triumviri nomine,* (*Augustus*) *consulem se ferens, et ad tuendam plebem tribunitio jure contentum; ubi militem donis, populum annona, cunctos dulcedine otii pellexit, insurgere paulatim, munia senatus, magistratuum, legum in se trahere, nullo adversante...* » Le témoignage de Tacite est devenu l'arrêt de l'histoire.

Le passage du monument d'Ancyre, n'en est pas moins un document du plus haut intérêt, parce qu'il est l'expression de la pensée qui a dirigé tout le règne d'Auguste. Que s'est-il en effet proposé, sinon de sauvegarder son autorité en la dérobant sous des apparences légales de dissimuler les premiers essais d'une puissance jusqu'alors inconnue sous les vains noms de magistratures républicaines, détournés de leur signification; mensonge destiné à abuser le vulgaire et à lui cacher la marche et le progrès d'une révolution qu'il soupçonnait à peine alors qu'elle était accomplie. Après quarante années de règne, l'empereur n'osa pas affirmer résolûment que

(1) L'immense trésor de Cléopâtre, qu'Auguste rapportait d'Égypte, lui fournit surtout le moyen de se tirer d'affaire.

(2) Dion Cassius, LVI 23.

l'empire était fait; il ne se crut pas assez fort pour fonder sa dynastie en promulguant une loi de succession. Comment l'aurait-il pu et à quoi son héritier eût-il succédé, puisque le vieil Auguste proclamait qu'il n'avait pas plus de pouvoir que ses simples collègues dans les magistratures? Il se contenta d'indiquer vaguement au choix du peuple son successeur présumé. On l'avait vu demander que ses petits-fils Caïus et Lucius, les enfants d'Agrippa, fussent admis aux délibérations du sénat, et désignés consuls à l'âge de quinze ans, et qu'ils devinssent *Princes de la Jeunesse,* titre qui les plaçait à la tête de l'Ordre équestre. Plus tard, Tibère, son fils adoptif, fut associé par lui à la puissance tribunitienne. Il ne jugea pas possible de faire un pas de plus. Conséquence fatale de la fausse position qu'il avait prise, et dans laquelle il avait persisté!

*La religion.* — Nous avons signalé la tentative du prince pour restaurer la religion nationale et le culte des anciens dieux. Grand pontife, membre des quatre grands colléges de prêtres, il avait en outre remis en honneur certains sacerdoces tombés en désuétude, tels que ceux des frères Arvales et des Féciaux. Il se montrait soigneux de réparer les temples et de relever les autels. L'intention sans doute était louable; mais quel résultat en pouvait-on attendre? Les dieux s'en vont; ils sont partis; et ce n'est pas l'apothéose des Césars qui contribuera à les ramener. Faut-il ajouter que tout le monde n'avait pas oublié à Rome certaine fête de nuit célébrée dans la maison d'Octave, et où les douze grands dieux avaient été tournés en dérision (1). Ce souvenir n'était pas fait pour donner au Grand Pontife réformateur une bien haute autorité.

*Les mœurs.* — Auguste a-t-il été plus heureux dans ses efforts pour améliorer les mœurs? Il est l'auteur de lois somptuaires, et d'autres lois sur le mariage, dirigées surtout contre les célibataires; trois fois il a exercé les fonctions de curateur des mœurs et des lois avec des pouvoirs illimités; il a pris beaucoup de soin pour remettre sous les yeux de ses contemporains le tableau des vertus antiques, et pour leur proposer les nobles exemples des ancêtres. Peines inutiles! Efforts perdus! Au milieu de mille difficultés, de mille périls, il avait reconstitué son sénat désorganisé par la guerre civile; il lui fallut encore, à quatre ou cinq reprises, l'épurer et le réformer. Le nombre des célibataires alla toujours croissant, et, contre leur opposition, les sévérités de la loi furent toujours impuissantes. La corruption était trop générale et trop profonde pour que les remèdes ordinaires fussent efficaces. Le prince lui-même n'était-il pas un étrange censeur? Ne savait-on pas à Rome dans combien de familles il avait porté la honte et le désordre? Et la fameuse Julie, qu'il châtia trop tard, n'était-elle pas devenue le scandale d'une ville qu'il n'était pas aisé de scandaliser?

Quels sont les hommes appelés à exercer sur le monde une influence féconde et durable, sinon ceux qui portent en eux d'ardentes convictions, et cette foi vive et profonde qui échauffe le cœur et supprime les obstacles? Auguste n'était pas de ces hommes-là. Sceptique très-habile, comédien consommé, — ne s'en est-il pas vanté à son lit de mort? — il a joué avec succès le rôle de la vie, sans être troublé par les passions, sans être embarrassé par les scrupules ou enchaîné par le devoir. Comme il avait été froidement cruel au début, il se fit plus tard clément par calcul. Une fois au faîte de la puissance, il a commis peu de fautes; mais on chercherait en vain dans sa vie entière un de ces élans du cœur qui suffisent à rendre un souverain aimable et populaire.

Personne n'a joui d'une prospérité plus longue et plus complète. Par malheur, il n'est pas mort à propos. Dans ses dernières années, de cruelles épreuves sont venues coup sur coup l'assaillir. Mécène, Agrippa, ses fidèles, lui furent enlevés, l'un au seuil de la vieillesse, l'autre dans la force de l'âge. Il assista à la honte de sa famille, et à sa ruine. On connaît l'immoralité de Julie. On sait l'indigne conduite et les mœurs farouches d'Agrippa Posthume. Marcellus, puis le premier Drusus, enfin les deux fils d'Agrippa, Caïus et Lucius, tous les appuis de ce trône à peine debout, lui manquèrent contre toute attente. Le vieil empereur, en jetant autour de lui des regards attristés, ne découvrait plus qu'un seul héritier possible, son beau-fils Tibère, celui-là même qu'il avait le moins aimé. Ainsi sa famille s'éteint et meurt presque sans avoir vécu.

Que penser de son empire? A l'intérieur la décadence est imminente, la corruption incurable; à l'extérieur, les frontières de l'Euphrate, du Danube et du Rhin sont mal assurées; un second désastre de Varus aurait mis Rome elle-même en péril; l'empereur ne s'y trompait pas.

L'édifice dont César avait jeté les fondements, et qu'Auguste avait élevé d'une main si adroite et si patiente, nous séduit et nous attire par la majesté de ses proportions et son imposante harmonie. Mais il ne repose pas sur des bases solides; s'il a duré, c'est que les hordes indisciplinées des Germains ne l'ont jamais attaqué avec ensemble, c'est que les Parthes étaient affaiblis et détournés sans cesse par les déchirements intérieurs et les révolutions de palais; c'est que, dans les provinces, la politique séculaire du sénat avait porté ses fruits, et exercé d'un bout à l'autre de l'empire son action dissolvante. C'est enfin qu'à Rome la noblesse expirante, le sénat avili, le peuple dépravé, couraient au-devant du joug.

Pendant quatre siècles, l'œuvre d'Auguste est restée debout, parce qu'aucun choc vraiment redoutable n'est venu la heurter; pendant ces quatre cents ans, et c'est là le bienfait de l'empire, Rome a donné au monde sa

(1) Suétone, *Vie d'Auguste.*

langue énergique et précise, ses lois si justement admirées, sa civilisation enfin qui a bien servi le christianisme et préparé l'éducation des barbares.

ABEL DESJARDINS.

## BIBLIOGRAPHIE.

**Essai sur le Véda**, ou Introduction à la connaissance de l'Inde, par M. ÉMILE BURNOUF, professeur à la Faculté de Nancy.

La connaissance de l'antiquité védique est aujourd'hui si étroitement liée à celle des origines européennes, qu'on pourrait presque reprocher à M. Émile Burnouf d'avoir choisi un titre trop modeste et paru destiner aux seuls érudits un livre qui intéresse au plus haut degré tous les hommes intelligents. L'Europe, est-il besoin de le rappeler? voit aujourd'hui dans le Véda le monument le plus antique de son histoire; monument unique à plus d'un titre, puisqu'il remonte par sa rédaction à plusieurs siècles au delà des poëmes homériques, et, par les souvenirs qu'il renferme, infiniment au delà de toutes les traditions qui concernent nos ancêtres. Par quelles ingénieuses méthodes la science de notre âge a-t-elle pu parvenir à tirer de ce recueil d'hymnes hindous les renseignements les plus sûrs et les plus précis sur la langue, la religion, la civilisation primitives des peuples qui habitent aujourd'hui les bords de la Seine, de la Tamise ou de l'Elbe? Beaucoup de personnes l'ignorent; tout le monde devrait le savoir, et M. Burnouf le dit dans ce langage simple, élégant, clair, qui rend la science accessible à tous sans la rabaisser.

**Philosophie de la musique**, par M. CHARLES BEAUQUIER (1 vol. de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

Ce livre, dont le titre indique bien l'unité, se compose de deux parties, la première consacrée à une « analyse des éléments de l'œuvre musicale », la seconde à l'étude des « effets de la musique sur l'homme » considéré comme être sensible et intelligent. Après nous avoir fait connaître les différents caractères du son, avoir défini le rhythme, la tonalité, la mélodie, l'harmonie, M. Beauquier s'attache à déterminer l'action de la musique sur les sens, sur le sentiment, sur l'intelligence. On remarquera surtout les chapitres qui concernent l'action thérapeutique de la musique et ses effets sur les animaux. L'auteur passe ensuite en revue les principaux genres de musique, et termine ces considérations par un chapitre de haute esthétique, où il recherche quelle est l'essence de l'art musical. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de facilité et d'élégance, est fait pour plaire aux gens du monde tout aussi bien qu'aux musiciens et aux philosophes.

## BULLETIN DES COURS.

### CONFÉRENCES DE L'ATHÉNÉE DE BUCAREST.

7 avril. — M. AUNETIAN, directeur de l'école d'agriculture de Pantelémon, a parlé sur *les associations charitables*.

14 avril. — M. STANCESCO, artiste peintre, a parlé sur *le rôle de la peinture dans la civilisation roumaine*.

21 avril. — M. ESSARCO, docteur en médecine, a parlé sur l'*éducation en vue de la politique*.

28 avril. — M. RECEANCE, licencié ès lettres, a parlé sur la *République* de Platon.

12 mai. — M. HAJDCA fera sa lecture sur les *princes roumains selon l'histoire et la fable*.

19 mai. — M. ALEXANDREWS URECHIA parlera sur l'*élément de la fatalité dans l'histoire roumaine*.

27 mai. — M. ALEXANDREWS URECHIA parlera de l'*origine roumaine du poëte français Ronsard*.

---

Voici, d'après le *Bulletin administratif* du ministère de l'instruction publique, la statistique des cours publics.

865 cours publics ont été autorisés du 15 novembre 1865 au 10 avril 1866. La ville de Paris, à elle seule, en compte 239; 68 ont été ouverts dans le reste du ressort académique; 558 ont été autorisés dans les autres académies, et se répartissent ainsi qu'il suit, selon les ressorts :

Douai, 73; Toulouse, 56; Caen, 55; Poitiers, 47; Nancy, 45; Bordeaux, 37; Lyon, 36; Dijon, 33; Montpellier, 32; Besançon, 29; Clermont, 25; Strasbourg, 24; Aix, 24; Rennes, 15; Grenoble, 12; Chambéry, 10; Alger, 5.

Sur ces 865 cours, 152 ont été faits sous les auspices des municipalités elles-mêmes.

En général, ils ont été suivis par de nombreux auditeurs, pour lesquels, dans beaucoup de cas, les locaux n'ont pas été assez vastes; le chiffre des auditeurs est souvent allé à 500, 800, 1200 et même 1500, comme à Dijon et à Nantes.

Les cours ont été faits par :

| | |
|---|---|
| 2 | conseillers d'État; |
| 9 | membres de l'Institut; |
| 100 | professeurs ou agrégés de Facultés ou écoles d'enseignement supérieur; |
| 1 | professeur du Collége de France; |
| 143 | professeurs de lycées; |
| 88 | professeurs de colléges; |
| 1 | maître de conférences de l'École normale; |
| 1 | professeur de l'école impériale de Grignon; |
| 16 | magistrats; |
| 2 | conseillers de préfecture; |
| 10 | maires ou adjoints; |
| 4 | fonctionnaires de l'administration des finances (inspecteurs, contrôleurs, etc.); |
| 6 | conservateurs de musées et bibliothécaires; |
| 10 | fonctionnaires divers (archivistes, aides-naturalistes, greffiers, etc.); |
| 22 | professeurs libres; |
| 29 | avocats; |
| 53 | médecins; |
| 3 | architectes; |
| 101 | hommes de lettres; |
| 9 | ingénieurs (des ponts et chaussées ou des mines); |
| 8 | ingénieurs civils; |
| 1 | conducteur des ponts et chaussées; |
| 3 | inspecteurs et employés des lignes télégraphiques; |
| 7 | prêtres; |
| 7 | pasteurs; |
| 3 | militaires; |
| 81 | divers. |
| 720 | |

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 25 — 19 MAI 1866


### L'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur allemand.

Nous nous sommes déjà, l'an dernier, occupé particulièrement de cette question dans quatre articles de notre collaborateur M. Eugène Véron (p. 401, 433, 449 et 465). Elle attire de plus en plus l'attention des gens éclairés, et l'on peut croire qu'elle va faire un pas. M. le ministre de l'instruction publique a donné une mission à M. Hillebrand en Allemagne, et à MM. Montemir et Demogeot en Angleterre, pour étudier sur place l'enseignement supérieur étranger et y chercher des indications sur les réformes qu'on pourrait introduire dans l'enseignement supérieur français. Nous attendrons le rapport que doit faire M. Hillebrand à son retour d'Allemagne pour examiner les changements proposés. En attendant, on ne lira pas sans intérêt ceux qu'a indiqués M. Heinrich, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Lyon, dans un discours qu'il a prononcé à la séance de rentrée des Facultés de cette ville. M. Heinrich s'est exprimé ainsi :

Je vois en Allemagne vingt-six républiques littéraires vivre florissantes avec un personnel nombreux de maîtres et d'élèves; un enseignement sérieux et libre, invariablement suivi par tout jeune homme qui prétend à une instruction complète, exercer sur les esprits une immense influence; et lorsque, l'histoire en main, je recherche les causes de cette puissante action inconnue parmi nous, je découvre que ces constitutions qui donnent aux universités d'outre-Rhin tant de force et de vie, issues pour la plupart des vieux règlements de l'Université de Paris, n'ont, dans leurs traits essentiels, rien qui répugne à l'esprit français. En leur faisant quelques emprunts, nous ne ferions souvent que reprendre notre bien et renouer une tradition interrompue.

Créer dans les jeunes intelligences, entretenir et raviver dans tous les âges le besoin de l'étude, le goût des choses élevées, la préoccupation de ces problèmes qui ont été la passion des grandes âmes de tous les siècles, tel est le rôle des Facultés. Mais ce n'est là que le côté le plus brillant, et non la forme unique de l'enseignement supérieur. La condition même du succès de notre parole est de fonder, d'organiser la tradition laborieuse qui la perpétue. Ici se marque la différence des Facultés allemandes et des Facultés françaises. Chez nous, le but le plus apparent est la diffusion des résultats; chez nos voisins l'enseignement a pour objet principal leur sérieuse et patiente élaboration. Le professeur français expose devant un public; le professeur allemand travaille entouré d'élèves et de disciples.

La vérité, là comme partout, est dans un juste milieu des deux systèmes, et loin de moi la pensée de proposer aux Facultés, pour recouvrer un caractère plus dogmatique, d'abandonner ce que je ne crains pas d'appeler le noble ministère de la vulgarisation des idées. Rien ne serait d'ailleurs plus facile que cette alliance. Transportons-nous en esprit dans une université allemande. Ce que nous remarquons dès l'abord, c'est que toutes les Facultés y ont conservé ce caractère d'écoles que les Facultés de droit et de médecine gardent seules encore parmi nous. Une Faculté comme les nôtres, sans élèves spéciaux attachés à tous ses cours, ferait à nos voisins l'effet d'une âme sans corps.

L'enseignement supérieur se donne en Allemagne de trois manières qui sont désignées, suivant le langage un peu scolastique qu'on y a retenu du moyen âge, par les trois adverbes latins de *publice*, *privatim* et *privatissime*. Les leçons publiques se font à peu près dans les conditions de celles de nos Facultés; le professeur parle dans une salle ouverte à tout venant. Seulement comme, malgré cette publicité, l'auditoire est principalement composé des élèves que les cours privés groupent autour de la Faculté, les leçons gardent presque toujours un caractère dogmatique. C'est d'ailleurs la forme la moins fréquente des cours. La base réelle des universités, c'est l'enseignement particulier, le second degré appelé *privatim*.

Rien n'est à la fois plus pratique et plus libre que cet enseignement. Déterminé dans son ensemble par le titre de la chaire occupée par le professeur, il est réglé dans ses détails par les besoins mêmes des élèves qui viennent le solliciter. Tous ont reçu l'éducation classique, attestée par un diplôme nommé *certificat de maturité*, qui correspond à peu près à notre diplôme de bachelier ès lettres. A cette base ils veulent ajouter les notions plus approfondies de telle ou telle science; le maître, en pleine connaissance de cause, règle son enseignement sur la capacité des auditeurs et sur le but qu'ils veulent atteindre. Plusieurs fois par semaine il les réunit pour entendre des leçons qu'il peut multiplier sans effort, parce qu'elles ne sont qu'une causerie familière sur la science dont il est perpétuellement occupé; il élargit ou rétrécit son cadre sans être gêné par aucun autre programme que l'intérêt de l'auditoire. Ce contact fréquent, souvent quotidien, du maître et des élèves, permet d'atteindre rapidement de grands résultats.

On a accusé cet enseignement d'être peu libéral, car il faut pour y être admis s'inscrire et payer une rétribution. Mais outre que le chiffre de cette rétribution, variable sans doute,

mais toujours modéré, le met à la portée de toutes les bourses, des fondations intelligentes ont pourvu partout à ce que l'étudiant pauvre vît s'ouvrir devant lui toutes les portes, en même temps qu'une hospitalité simple et cordiale accueille à ces leçons le voyageur étranger qui veut s'en rendre compte. La rétribution est une barrière qui écarte l'élève amateur, une sanction qui punit l'élève inexact. D'ailleurs, quand on fait de la science, la première condition est de savoir avec qui on la fait. Là où nous avons voulu en France atteindre un but pratique, les cours ont perdu immédiatement leur caractère de publicité absolue. Nous avons fondé des écoles spéciales où l'on n'entre qu'après examen; nos cours de droit et de médecine n'ont qu'une publicité restreinte par l'inscription : il faut s'inscrire aussi à nos conférences préparatoires à la licence. L'essentiel en pareil cas, c'est que les conditions d'admission soient équitables; mais l'essentiel aussi, c'est que la science soit réservée aux admis. C'est le seul moyen d'éviter ce mélange d'auditeurs de force inégale, mélange excellent et fécond dans les cours publics destinés à exciter le goût de l'étude, mais qui, dans un cours tout scientifique, ne serait qu'un embarras pour le maître et une perte de temps pour les élèves les plus avancés.

C'est sous cette forme de conférences privées que se donnent, en Allemagne, d'abord les leçons de philosophie (enseignement réservé exclusivement aux universités, les études des gymnases se terminant à la rhétorique), puis la plupart des leçons de philologie et d'histoire qui sont chez nos voisins le complément indispensable de l'éducation; où les élèves qui se destinent aux lettres et au professorat se rencontrent avec les auditeurs des Facultés de droit et les étudiants en théologie de toutes les communions. Les sciences proprement dites sont enseignées suivant le même système, qui s'applique également à toutes les autres Facultés. Et le troisième degré, le *privatissime*, n'est que la restriction encore plus grande de la publicité, la conférence intime, la collaboration même, s'ajoutant à la conférence privée.

On comprend facilement que, dans une communication aussi familière, ce n'est pas tel ou tel point de doctrine, mais l'ensemble de ses idées ou tout au moins de sa méthode que le professeur donne à son disciple; et l'on conçoit dès lors l'intérêt immense qu'il y a à venir s'adresser ainsi à un homme savant et éclairé, sûr qu'au bout d'un certain laps de temps on possèdera toutes ses idées fondamentales sur la science qu'il professe. C'est ainsi que cet enseignement, si libre en apparence, prend au fond un caractère plus pratique que s'il était déterminé par un programme officiel.

Quatre Facultés composent en Allemagne le corps d'une université : la théologie, le droit, la médecine et la philosophie, qui réunit sous cette dénomination ce que nous appelons les Facultés des sciences et des lettres (1). Le doctorat est, comme en France, la porte obligée de l'enseignement supérieur. Les thèses de docteur, faites en général à l'issue du temps qu'on passe à l'université, ont, aussi bien dans la Faculté de philosophie que dans les autres branches, le caractère de travaux d'élèves, comme chez nous les thèses de droit et de médecine. Elles sont le couronnement des études, et non l'œuvre de maîtres déjà formés; elles ne sont pas, comme souvent à la Sorbonne, de véritables livres, fruits d'une longue expérience et d'une science déjà mûrie. Il en résulte que si le nombre des docteurs en philosophie surpasse infiniment celui de nos docteurs ès lettres et ès sciences, on ne saurait refuser à la plupart de nos thèses françaises une incontestable supériorité. Aussi le doctorat allemand, s'il est la condition première de l'admission au professorat des Facultés, ne saurait être la seule barrière à franchir.

Les professeurs des universités se divisent en trois classes : les *professeurs ordinaires*, qui correspondent à nos titulaires, les *professeurs extraordinaires* et les *maîtres privés* ou *Privatdocenten*. Le jeune docteur qui aspire à une chaire doit d'abord se faire agréer comme maître privé, *Privatdocent*, par le sénat de l'université. Les conditions de cette admission sont variables, mais toujours sérieuses. A Göettingen, par exemple, il faut justifier de six ans d'études supérieures, et avoir écrit, outre sa thèse, un livre d'une érudition réelle. Le *Privatdocent*, une fois agréé, a le droit de faire son cours dans une salle de l'université, et de le faire annoncer à la suite de ceux des autres maîtres dans les programmes publiés chaque semestre. Il est membre de l'université, mais ne peut être élu parmi les dignitaires; il n'a d'autre rétribution que celle que lui donnent ses élèves. Au bout de quelques années, si son cours réussit, si de nouvelles publications le font connaître, il peut recevoir le titre et les appointements de *professeur extraordinaire;* enfin, au sommet de la hiérarchie, se trouvent les *professeurs ordinaires*, possesseurs des chaires les plus anciennement fondées et qui représentent les branches les plus essentielles de l'enseignement. Le plus souvent ces chaires correspondent à des espèces de bénéfices, qui, sans intervention de l'État, assurent aux professeurs ordinaires une existence indépendante.

Cette hiérarchie des professeurs est indispensable à connaître pour bien comprendre la marche de l'enseignement; car il en résulte pour l'étudiant la liberté du choix de ses maîtres. Tous les cours autorisés des trois ordres de professeurs sont reconnus valables pour lui; il peut, en justifiant qu'il a suivi le nombre de cours exigé pour ses examens, choisir entre eux d'une manière absolue. Aussi arrive-t-il fréquemment dans les grandes universités que les mêmes matières sont enseignées simultanément par des professeurs différents. Le caractère privé des leçons ôte à cette simultanéité toute apparence de lutte, et le nombre nécessairement restreint de ces auditeurs intimes rend cette concurrence facile. L'enseignement est ainsi préservé de la routine par cette adjonction de maîtres désireux de se faire connaître, un peu enclins aux nouveautés, comme l'est toujours la jeunesse; et la présence de ces émules empêche les vieux professeurs de s'endormir sur leur réputation. La seule précaution prise contre cette concurrence, c'est qu'il est en général interdit à un *Privatdocent* de traiter dans un cours gratuit un sujet sur lequel un professeur titulaire fait un cours payé. Des dignitaires, élus par leurs collègues, veillent au maintien des règlements; l'influence de l'université sur son propre recrutement, par l'autorisation qu'elle accorde aux *Privatdocenten*, peut, si l'on y veille, assurer la conservation d'un même esprit. Ainsi se réunissent les deux éléments de la vie : la tradition et la liberté. Et, bien que l'Allemagne, toujours trop indulgente pour les écarts de la pensée, ait souvent montré qu'elle tenait plus au second

(1) Cette organisation a quelques exceptions. Ainsi, à Tübingen, il y a une Faculté des sciences naturelles distincte de la Faculté de philosophie. Dans quelques universités, il y a une *Faculté camérale*, sorte d'école d'administration. Les universités de Bonn, Breslau et Tübingen ont deux Facultés de théologie, l'une catholique, l'autre protestante.

qu'au premier, il n'en résulte pas moins que tous deux ont leur place dans ce système, et qu'avec nulle autre organisation on ne saurait mieux assurer la perpétuité de la doctrine et la rénovation de la science, l'indépendance du maître et la liberté de l'élève.

Cependant, si cette organisation a d'immenses et incontestables avantages, il ne faut pas fermer les yeux sur les abus qu'elle peut engendrer. Dans cet enseignement si sérieux se développent parfois l'esprit de système, le dogmatisme exagéré, avec une force d'autant plus grande que les rapports continuels du maître avec ses élèves rendent son influence plus décisive. Ces conférences où tant de notions utiles pourraient être déposées dans les intelligences sont souvent absorbées par les minuties de l'érudition, ou par les recherches sans bornes d'une curiosité stérile. L'histoire des siècles passés, et en particulier la décadence de la scolastique, nous avait appris jusqu'où peuvent aller ces enivrements d'école, ces audacieuses rêveries d'un petit nombre de penseurs vivant dans un monde à part, parlant une langue comprise des seuls initiés, et oubliant à la fois et les vrais besoins de leurs semblables et la droite raison. La philosophie contemporaine en Allemagne devait nous en donner un nouvel exemple. On sait et les prodigieuses erreurs de la philosophie hégélienne et l'influence que ses doctrines subversives ont exercée pendant longtemps. Nous ne courons pas assurément les mêmes dangers. Nos cours peuvent trop rarement devenir une école; ils ont du moins l'avantage de ne pouvoir jamais devenir une secte. La pensée s'égare moins facilement quand elle est à chaque instant contrôlée par l'opinion; et c'est souvent un frein salutaire pour le professeur que d'être, comme nous, sous la garde du bon sens public. Mais en tenant compte des abus auxquels le système allemand a donné naissance, comment ne pas reconnaître sa puissance, et surtout comment ne pas voir le parti que pourraient tirer d'institutions analogues la clarté, la simplicité de l'esprit français? Si dans ces conférences privées on s'est complu parfois au delà du ithin à amasser des nuages, quelle vive lumière n'en saurions-nous pas faire jaillir! Si l'expérience de la vie a fait plus d'une fois désapprendre à l'étudiant allemand les nébuleuses théories dont il s'était bercé à l'université, que de notions fécondes l'enseignement supérieur français, aussi pratiquement, aussi librement organisé, ne ferait-il pas germer dans les intelligences, pour donner de vrais disciples à la science, et à l'État de vrais citoyens!

Nous touchons ici à l'une des questions qui intéressent le plus l'avenir des lettres françaises. Laissons à quelques censeurs chagrins, qui voient près de s'éteindre la grande génération issue de nos premières luttes parlementaires et du réveil de la liberté, le triste soin de prédire que rien ne remplacera ces nobles vieillards, nos plus glorieux modèles et nos maîtres les plus vénérés. Ce qui me frappe, au contraire, ce n'est pas la pénurie, c'est plutôt l'exubérance du talent. Le danger n'est pas dans une stérilité irrémédiable, mais dans une culture hâtive et qui manque de méthode. La génération de nos jeunes écrivains a tout ce qu'il faut pour marcher sur les traces de ses devanciers. Mais la plupart d'entre eux en sont restés, pour la connaissance approfondie de cette langue qu'ils emploient si témérairement chaque jour, à leurs souvenirs de collége, ou à quelques études partielles, fruits de cette initiative capricieuse propre à leur âge. C'est tout au plus si quelques conseils d'hommes plus mûrs sont venus parfois guider leurs essais. Sans doute la lecture de nos bons auteurs pourrait leur donner cette mesure dont nos grands écrivains ont si bien possédé le secret; mais qui peut lire d'une manière utile dès qu'on est lancé dans l'arène ardente de la presse? Qui peut méditer au milieu de la polémique fiévreuse du journalisme, dont les luttes quotidiennes attirent si puissamment les jeunes débutants? Ils se forment en écrivant, semblables à un soldat qui remettrait à son entrée en campagne le soin d'apprendre le maniement des armes, et les plus brillants, les plus corrects d'entre eux, n'ont le plus souvent qu'une littérature d'instinct et un français de hasard.

Il n'en serait pas de même si, au sortir des classes, une vie universitaire où les lettres et la philosophie auraient une place plus grande suscitait et contenait tour à tour ces vocations précoces, et donnait aux jeunes imaginations un aliment et une règle. Boileau l'a dit avec sa vieille sagesse :

Avant donc que d'écrire apprenez à penser.

Et cette haute éducation intellectuelle, où se donnera-t-elle, sinon dans les Facultés? Sans doute l'Institut, avec la puissante organisation de ses concours, stimule et dirige à la fois l'activité scientifique et littéraire. Je n'ai pas la pensée de méconnaître l'influence de ces prix académiques qui sont pour tout homme de lettres l'objet de l'ambition la plus haute. Mais si l'on excepte les prix de poésie de l'Académie française, où pourrait être couronné un premier essai, cet appel, que l'Institut fait chaque année aux intelligences, s'adresse à des maîtres et non à des commençants. Aux Facultés appartiendrait la tâche de préparer aux concours de l'Institut de dignes lauréats; car c'est dans leurs leçons qu'on enseigne la science, non plus avec la timide réserve qu'exige l'enfance, mais en discutant ses problèmes les plus graves. On y apprend à ne point résoudre les questions difficiles sans les avoir étudiées sous toutes leurs faces, à se méfier de ces solutions absolues qui n'ont que l'attrait du paradoxe; on y aborde enfin, avec un esprit plus mûr et plus libre, la lecture de ces grands écrivains qui, même dans leurs erreurs, renferment de si utiles enseignements.

Tel est le moyen de donner à notre jeune littérature, avec ce brillant que lui assure le goût français, ces qualités solides dont elle semble parfois dépourvue. Et si, tout récemment, une pléiade de transfuges de l'université a si vite conquis dans les lettres, le roman, la presse, une place qui étonne encore ceux qui n'ont pas le secret de cette fortune rapide, c'est uniquement parce que ces jeunes écrivains, en traversant l'école normale, ont reçu cette seconde éducation que n'ont pas leurs rivaux. Les études graves préparent à tout, même à bien écrire les choses légères. Que sera-ce si nous considérons ce mouvement historique qui a produit de nos jours tant d'excellents travaux? Là encore, faute de direction, que d'efforts qui attestent à la fois le zèle de l'étude et l'inexpérience des voies de la science! C'est bien pis quand dans les luttes de la presse on explore avec ardeur le passé pour fournir des arguments aux questions actuelles. Que de fois les jugements trahissent la précipitation ou l'ignorance! C'est qu'en dehors de l'école normale ou de l'école des chartes, je ne vois nulle part un enseignement qui forme ces nombreux travailleurs, ou qui initie d'une manière profonde à l'histoire de la France ceux qui sont appelés à influer un jour sur ses destinées. On sort de l'école de droit sachant à peu près les

lois de son pays, et l'on ignore ce qui explique leur origine et leur durée. Des conférences privées, sérieusement organisées et librement suivies, combleraient facilement ces diverses lacunes. Deux conditions me semblent nécessaires.

La première, c'est la réunion de toutes les Facultés dans chaque centre universitaire. Les Facultés isolées ont en effet, pour étendre leur action, à lutter contre des obstacles presque insurmontables. Ces études sérieuses, dont je viens de tracer l'esquisse, exigent de ceux qui s'y livrent un temps et une indépendance qu'on ne trouve que dans les années spécialement consacrées à la vie universitaire; et qui ne voit que dans notre pays, dont l'esprit pratique veut toujours un but déterminé, si les Facultés des sciences et des lettres ne s'appuient sur les Facultés de droit et de médecine, elles seront réduites au très-petit nombre d'élèves qu'une ardeur toute désintéressée pour la science ou la vocation du professorat groupera autour de leurs chaires? Réunissez, au contraire, dans une même ville les cinq Facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres, et vous créez immédiatement un vrai centre intellectuel et une population scolaire. Les aliments les plus divers s'offrent à l'activité du jeune étudiant, et que de fois, en présence d'un enseignement qu'il ne cherchait pas d'abord, mais vers lequel sa curiosité l'aura entraîné un jour, il sentira naître en lui une aptitude nouvelle qu'il n'avait même pas soupçonnée! Ce n'est pas que je veuille qu'une obligation stricte donne pour auditeurs forcés aux Facultés des lettres des étudiants en droit, aux Facultés des sciences les étudiants en médecine. Rien n'est fécond que ce qui est libre, et je crois que le caractère pratique et les résultats des conférences suffiraient pour attirer la partie sérieuse de notre jeunesse. Le reste, l'expérience l'a déjà prouvé, ne serait qu'un embarras. Ainsi, autour des chaires d'histoire, de philosophie, de littérature française, se grouperaient les jeunes gens désireux de mieux apprendre l'art de penser, de parler et d'écrire; autour des chaires purement scientifiques ou classiques, les jeunes adeptes de la science et les candidats aux divers ordres de la licence et de l'agrégation. Il en est de la vie intellectuelle comme de la vie physique: un corps est en danger de mort dès qu'on lui retranche une de ses parties; on parle sans cesse de foyers, et l'on oublie que des lumières isolées ne donneront jamais beaucoup de clarté ni de chaleur, et qu'on ne fera jamais rien de sérieux en dispersant dans plusieurs villes les membres épars d'une université.

La seconde condition, c'est que l'enseignement réponde dans chaque centre intellectuel au moins à la grande majorité des besoins de notre temps. Or, nos Facultés des lettres, réduites partout en province à cinq professeurs, nos Facultés des sciences qui n'en ont ordinairement que quatre (celle de Lyon est exceptionnellement nombreuse), ne sauraient suffire aux exigences d'un enseignement digne du nom d'université. Ici, je me reporte encore vers l'Allemagne. Notre seule Faculté française à peu près complète, la Sorbonne, a douze chaires pour les lettres, un nombre à peu près égal pour les sciences. Or, quel n'est pas l'étonnement d'un étudiant allemand qui arrive à Paris, ne doutant pas d'y trouver l'enseignement que, suivant les usages de son pays, il se croit en droit de réclamer au nom de la direction de ses études, lorsqu'il s'aperçoit qu'il pourrait passer de longues années au pied de nos chaires sans jamais le rencontrer? Que sera-ce, s'il vient dans une Faculté de province? Ici, messieurs, il faut s'appuyer sur des faits. Je n'ai pas voulu m'en tenir à mes souvenirs de voyage. J'ai entre les mains les programmes de dix-neuf universités pour le semestre d'hiver 1865-66. J'ai dit que la Faculté de philosophie correspond aux lettres et aux sciences réunies. Or, tandis qu'il se fait à la Sorbonne à peu près vingt-deux cours, il se fait cette année quarante-sept cours à la Faculté de philosophie de Heidelberg, quarante-huit à celle de Bonn, cinquante à celle de Leipzig, soixante-deux à celle de Gœttingen, et quatre-vingt-trois à celle de Berlin (1). Je n'ai pas sous les yeux le programme de Munich, mais il s'y est fait l'hiver dernier quarante-quatre cours, et il y en avait cinquante-deux lorsque j'étais à Munich il y a trois ans. Ce sont, il est vrai, les grandes universités. Mais les plus petites ont un nombre de cours égal à celui de nos Facultés les mieux pourvues. Il se fait cet hiver vingt cours à la Faculté de philosophie de l'Université de Kiel, dont le calme a dû être pourtant singulièrement troublé par la guerre du Schelswig-Holstein. A Lyon, dans la seconde ville de France, nous avons douze cours; or, j'en ai compté vingt et un pour la seule Faculté de philosophie à Marbourg, dix-huit à Rostock, dix-huit à la petite université fort peu célèbre de Gratz, en Styrie.

De tels chiffres ont leur éloquence; il font comprendre qu'une population studieuse se forme là où elle est si parfaitement sûre de trouver toutes les leçons dont elle a besoin, ou d'y créer même, en vertu de cette liberté d'organisation dont je vous ai parlé, tous les cours qui lui sont nécessaires. Aussi ces cours embrassent-ils les branches les plus diverses. Le vieux français du moyen âge, que représente chez nous l'unique chaire si dignement occupée au Collége de France par le savant M. Paulin Pâris, est cette année l'objet de cours spéciaux à Leipzig, à Breslau et à Zurich. La langue d'oc, qui n'a pas de chaire dans notre pays, est professée à Bonn, à Marbourg et à Tübingen. Le grec, la noble langue d'Homère et de Platon, qui n'a pu obtenir de chaires spéciales dans nos Facultés de province, et qui n'a à Paris que deux chaires, l'une au Collége de France et l'autre à la Sorbonne, le grec est représenté par cinquante-cinq cours dans les dix-neuf universités dont j'ai vérifié les annonces. Quoi donc? Est-ce à dire que la France a perdu son rang parmi les nations savantes? L'érudition est-elle devenue étrangère dans la patrie des Estienne, de Saumaise, de Ducange et de Mabillon? Il n'en est rien. Notre Institut de France reste l'objet de l'éternelle envie de tous les corps savants de l'Europe. L'Allemagne n'a pas d'érudits devant lesquels doive s'incliner la science des Victor Le Clerc, des Guigniaut, des Egger. Elle ignore surtout cette science animée, cette heureuse et délicate alliance de l'érudition et de l'éloquence, dont les leçons des grands professeurs du temps de la Restauration, et de nos jours celles de M. Saint-Marc Girardin, restent les plus parfaits modèles. Seulement, si les hauts sommets de la science sont occupés chez nous par des individualités puissantes, l'organisation défectueuse de notre enseignement les laisse presque toujours

(1) Je n'oublie pas qu'il faut ajouter aux cours de la Sorbonne ceux du Collége de France, de l'École des chartes, de l'École des langues orientales vivantes et du Muséum d'histoire naturelle, ce qui équivaut au nombre des cours de Berlin. Mais ce chiffre total est un fait unique en France, et en Allemagne il y a sept ou huit grandes universités. De plus, cette multiplicité d'établissements a pour résultat de disséminer la vie intellectuelle, qui serait plus forte si tous ces cours relevaient de nos deux grandes institutions qu'une longue tradition consacre, la Sorbonne et le Collége de France.

isolées, tandis qu'en Allemagne la science moyenne est plus répandue, parce que chaque professeur illustre est le centre d'une véritable école.

La France gagnerait donc doublement au développement et à la réforme de sa vie universitaire. Elle y gagnerait un plus grand nombre de vocations scientifiques, parmi lesquelles il en surgirait nécessairement d'illustres, et une plus grande diffusion de cette érudition que le bon sens français préservera toujours du pédantisme. Mais le plus grand résultat qu'elle obtiendrait infailliblement en rapprochant son enseignement supérieur de la forme qu'il conserve dans une grande partie de l'Europe, serait de voir reprendre aux étrangers le chemin trop oublié de nos écoles. Il est une chose qu'on nous envie au delà du Rhin, et qu'on désespère de nous ravir; c'est la clarté de notre esprit scientifique. Il se publie en Allemagne des livres qui sont des prodiges de recherches, et qui ont dans le monde savant une réputation méritée; ils n'ont qu'un tort, celui d'être illisibles pour tout autre qu'un connaisseur spécial. Mais qu'un habile traducteur français s'en empare, qu'il mette dans cette masse confuse de documents précieux l'ordre et la lumière, et il arrivera, que dis-je, il est arrivé que la traduction française, traduite de nouveau en allemand, a sous cette seconde forme plus de succès que dans l'édition primitive. Ce qui se fait pour les livres se ferait pour l'enseignement. Que ne gagnerait pas la jeunesse studieuse de l'Europe à entendre exposer toutes les connaissances humaines dans la langue la plus simple, la plus lucide, la plus précise qui soit au monde! Si tant de qualités précieuses ont valu au français d'être la langue universelle de la diplomatie, pourquoi ne lui vaudraient-elles pas d'être la langue préférée de la science, lorsque d'ailleurs elle est déjà partout à l'étranger le complément de toute éducation libérale? Qu'on sache en Europe que nos cours peuvent atteindre les mêmes résultats pratiques que ceux des Universités allemandes, et je vous prédis qu'on verra se reformer au pied de nos chaires ces *nations* d'étudiants étrangers si célèbres dans l'histoire de la vieille Université de Paris. Un auteur du moyen âge a dit dans son latin barbare :

> Filii nobilium, dum sunt juniores,
> Mittuntur in Franciam fieri doctores.

Ce sont de bien mauvais vers assurément, mais ce sont les témoins d'une grande gloire dont il ne tient qu'à nous de renouveler la tradition.

On incorporerait dans un nombre restreint de grandes universités les maîtres aujourd'hui dispersés dans nos Facultés de province. Cinq ou six centres intellectuels, ajoutés à celui de Paris, seraient parfaitement suffisants.....

Puisque la question se trouve ainsi soulevée, même au sein de nos Facultés, qui prennent, comme on voit, l'initiative en indiquant elles-mêmes les réformes qu'elles jugeraient utiles à leurs propres progrès, on nous saura gré de faire suivre le discours de M. Heinrich des opinions exprimées sur le même sujet par M. Laboulaye dans un ouvrage récent :

Il suffit de visiter une université d'Allemagne pour se convaincre qu'au grand avantage de la science, et sans danger pour la paix publique, on peut concilier la liberté d'enseigner et le droit de l'État. Les universités d'Allemagne, on le sait, ont emprunté leur organisation à notre vieille et célèbre université de Paris, qui faisait l'envie de la chrétienté avant que les Valois et les Bourbons n'en eussent réduit et confisqué tous les priviléges. L'enseignement est devenu en France une commission royale; en Allemagne, il est resté un droit commun, sous certaines conditions qui n'ont rien d'excessif. Au delà du Rhin, tout le système universitaire repose sur un petit nombre de principes éprouvés par un succès de quatre siècles; ces principes, rappelés en France, y ramèneraient la vie qui manque à nos Facultés. Les voici, c'est le contre-poids de notre fausse sagesse. Réunion de toutes les Facultés en un seul ensemble (c'est ce que signifie le nom d'université), parce que les sciences, la médecine, les lettres, le droit, se prêtent un mutuel appui; professeurs nommés et payés par l'État, et à côté d'eux docteurs libres, admis par l'université sur une simple thèse; entière liberté reconnue aux professeurs et aux docteurs d'enseigner sur toutes choses, sous le simple contrôle du sénat universitaire; libre concurrence accordée aux professeurs entre eux, aussi bien qu'aux docteurs; liberté complète donnée aux étudiants de choisir leurs maîtres et de diriger eux-mêmes l'ordre de leurs études; enfin, honoraires payés par l'étudiant au professeur ou au docteur qu'il a choisi. *Honos et præmium*, « de la gloire et de l'argent », c'est la devise de l'université de Gœttingue; chez nous, ces deux puissants ressorts ont été soigneusement brisés. Bons ou mauvais, tous les professeurs sont également payés, sans que ni leurs efforts ni leur talent leur profitent, et il ne faut pas parler de gloire quand il n'y a point de combat. Un professeur français remplit sans doute une fonction très-honorable, mais il n'a pour se soutenir que le sentiment du devoir. On lui refuse ce qui fait la force du soldat, du médecin, de l'avocat : l'émulation et la fortune, deux filles de la liberté.

Cette réforme intérieure serait-elle suffisante? non; l'esprit du temps demande davantage. En tout pays libre il est permis aux citoyens de fonder des universités, à la seule condition d'obtenir de l'État une charte d'incorporation. Ainsi a été fondée l'université de Londres, ainsi ont été établies les universités de Bruxelles et de Louvain. Il n'y a aucune raison politique ni scientifique qui puisse autoriser l'État à garder pour lui seul l'enseignement des lettres, des sciences, du droit, de la médecine. Toutes ces études vivent de la liberté, on n'en saurait trop faciliter l'accès.

On se plaint en France que la province est morte et qu'il n'y a de vie intellectuelle qu'à Paris; on remarque avec raison qu'il en est autrement en Allemagne, et qu'on y trouve dans des villes de 10 000 âmes, comme Heidelberg, des ressources qui manquent à Lyon et à Bordeaux. Suivant moi, la principale raison de cette inertie, c'est le monopole et la mauvaise organisation du haut enseignement. Disséminer au hasard quelques Facultés de sciences ou de lettres, avec six ou huit professeurs sans étudiants, c'est jeter au vent l'argent du public. Imitez l'Allemagne, fondez des universités, ou mieux encore, permettez à la province d'en fonder elle-même; vous aurez des centres littéraires et cette vie intense que vous regrettez. Pourquoi n'y a-t-il pas d'université à Lyon, la capitale du midi? parce que le gouvernement s'y oppose. Grenoble est perdu, Montpellier se croit menacé si l'on met à Lyon des Facultés de droit et de médecine. Laissez les Lyonnais maîtres de leurs actions, vous aurez bientôt aux bords du Rhône un grand établissement rival de Paris. Quatre Facultés réunies et constituées à l'allemande vous donneront

soixante ou quatre-vingts professeurs, avec bibliothèque, salle d'anatomie, clinique, cabinet de physique, académie, journaux et le reste. Donnez en France à l'église catholique la liberté que lui accorde la Belgique, vous aurez demain à Toulouse ou ailleurs une université comme celle de Louvain; vous aurez ranimé une ville tout entière.

A propos de fondation de cours et d'universités par des particuliers, citons encore le passage suivant d'une récente étude de M. E. de Laveleye sur l'enseignement aux États-Unis.

En Amérique, les sommes que les particuliers consacrent volontairement à l'enseignement supérieur sont énormes. Ils ne connaissent point ce respect outré de l'hérédité qui fait croire qu'un homme lèse ses héritiers quand il dispose d'une partie de sa fortune en faveur d'une œuvre d'utilité publique. Ils croient au contraire qu'il est juste de prélever une dîme sur leur avoir en faveur du progrès de la société. Comme dans l'antiquité, l'idée de la patrie est assez forte pour contrebalancer ce que le sentiment de la famille a d'égoïste et d'étroit. Grâce à la libéralité des particuliers, l'enseignement supérieur se développe avec une rapidité merveilleuse.

Sans parler des établissements connus, comme le *Girard's College* de Philadelphie et le *Smithsonian Institute* de Washington, on en pourrait citer un nombre infini qui sont soutenus en grande partie par des souscriptions volontaires. Depuis quarante ans, l'université de Cambridge, près de Boston, a reçu plus de 5000000 de donations. Un M. Bussy donne par exemple 880000 francs pour la Faculté de droit, un M. Phillips 500000 francs pour l'Observatoire. En se bornant à quelques faits tout récents, on voit un M. Putnam donner 380000 francs pour construire une académie à Newburyport... Faut-il ouvrir une chaire nouvelle et y appeler un savant connu, quelques citoyens se cotisent, et le fond est fait, le revenu assuré. Le peuple lui-même s'intéresse au progrès des hautes sciences : on a élevé un observatoire au moyen de souscriptions à un sou.

---

## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

## ESTHÉTIQUE ET HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. H. TAINE.

### Les caractères en Italie au début du XVIe siècle.

J'ai essayé de vous exposer l'état des esprits en Italie vers l'an 1500(1); aujourd'hui je vais tâcher de vous faire connaître l'espèce des caractères.

Par l'état des esprits, on entend le genre, le nombre et la qualité des idées qui se trouvent dans une tête humaine. Elles en sont en quelque sorte l'ameublement ; mais l'ameublement d'une tête, comme celui d'un palais, change sans beaucoup de peine ; on peut sans toucher au palais y mettre d'autres tentures, d'autres buffets, d'autres bronzes, d'autres tapis. Pareillement, sans toucher à la structure intérieure d'une âme, on peut y mettre d'autres idées ; un changement de condition ou d'éducation y suffit : selon que l'homme est ignorant ou lettré, plébéien ou noble, ses idées sont différentes. Il y a donc en lui quelque chose de plus important que les idées, c'est sa charpente même, je veux dire son caractère, en d'autres termes, ses instincts naturels, ses passions primordiales, la grandeur de sa sensibilité, le degré de son énergie, bref, la force et la direction de son ressort intérieur. C'est toute cette seconde partie de la nature italienne que je vais vous décrire aujourd'hui. Pour cela, il y a un moyen simple ; c'est de vous montrer les circonstances, les habitudes, les besoins, qui ont formé ce caractère ; en le voyant se former, vous le comprendrez mieux que si je vous en donnais tout de suite une définition.

I

La première chose qu'on remarque dans l'Italie en ce temps-là, c'est le manque d'une paix ancienne et stable, d'une justice exacte, et d'une police surveillante comme celle à laquelle nous sommes habitués chez nous. Nous avons quelque peine à nous représenter cet état d'anxiété, de désordre et de violences. Nous sommes depuis trop longtemps dans l'état contraire. Nous avons tant de gendarmes et de sergents de ville, que nous sommes enclins à les trouver plus incommodes qu'utiles. Lorsque quinze personnes se rassemblent dans la rue pour voir un chien qui s'est cassé la patte, un homme à moustaches arrive et leur dit : Messieurs, les rassemblements sont défendus, dispersez-vous. Cela nous paraît excessif; nous maugréons et nous oublions de remarquer que ces mêmes hommes à moustaches donnent au plus riche et au plus faible l'assurance de se promener seul et sans armes à minuit dans les rues désertes. Supprimons-les par la pensée, et figurons-nous un pays dans lequel la police soit impuissante ou indifférente. On trouve de semblables pays dans l'Australie, en Amérique, par exemple dans ces *placers* où les chercheurs d'or accourent en foule et vivent au hasard sans former encore un État organisé. Là, si l'on craint ou si l'on reçoit un coup ou une insulte, à l'instant on décharge son révolver sur le concurrent ou sur l'adversaire. Celui-ci riposte, et parfois les voisins s'en mêlent. A chaque instant il faut défendre son bien ou sa vie, et le danger est là, brutal, immédiat, qui presse l'homme de tous les côtés.

Tel était à peu près vers 1500 l'état des choses en Italie; on n'y connaissait rien de semblable à ce grand gouvernement qui, perfectionné chez nous depuis quatre cents ans, regarde comme son devoir le plus élémentaire de conserver à chacun, non-seulement son bien et sa vie, mais encore son repos et sa sécurité. Les nombreux petits princes de l'Italie étaient de petits tyrans qui, en général, avaient usurpé ou conservé le pouvoir par des assassinats, des empoisonnements, ou du moins par

(1) Voyez cette leçon dans notre nº 7.

des violences et des trahisons. Naturellement, leur préoccupation était de conserver ce pouvoir. Quant à la sécurité des citoyens, ils n'y pourvoyaient guère. Les particuliers devaient se défendre eux-mêmes, et, en outre, se faire justice à eux-mêmes; lorsqu'on avait quelque débiteur trop récalcitrant, lorsqu'on rencontrait un insolent dans la rue, lorsqu'on considérait un homme comme dangereux ou hostile, on trouvait très-naturel de se débarrasser de lui au plus tôt.

Les exemples abondent et vous n'avez qu'à parcourir les mémoires du temps pour voir combien cette habitude des violences privées et de l'appel à soi-même était enracinée.

« Le 20 septembre, il y eut, dit Stefano d'Infessura, un grand tumulte dans la ville de Rome, et tous les marchands fermèrent leurs boutiques. Ceux qui étaient dans leurs champs ou dans leurs vignes rentrèrent en toute hâte, et tous, tant citoyens qu'étrangers, prirent les armes, parce qu'on affirmait comme chose certaine que le pape Innocent III était mort. »

Le lien si faible de la société se rompait, on rentrait dans l'état sauvage; chacun profitait du moment pour se débarrasser de ses ennemis. Notez qu'en temps ordinaire les voies de fait, pour être un peu moins multipliées, n'en étaient pas moins sanguinaires. Les guerres privées de la famille des Colonna et de la famille des Orsini s'étendaient autour de Rome. Ils avaient des hommes d'armes, et convoquaient leurs paysans; chaque bande saccageait les terres de l'ennemi; quand on faisait une trêve, elle était vite rompue, et chaque chef bouclant son *giacco* envoyait dire au pape que son adversaire était l'agresseur.

« Dans la ville même, il se faisait beaucoup de meurtres le jour et la nuit, et il se passait à peine un jour que quelqu'un ne fût tué..... Le troisième jour de septembre, un certain Salvador assaillit son ennemi, le seigneur Beneaccaduto, avec qui pourtant il était en paix sous une caution de 500 ducats. »

Cela signifie qu'ils avaient déposé tous les deux 500 ducats, lesquels devaient être perdus par le premier qui violerait la trêve. C'était chose habituelle que de déposer ainsi de l'argent en garantie de la foi jurée ; il n'y avait pas d'autre moyen de préserver un peu la paix publique. On trouve dans le livre de dépenses de Cellini la note suivante, écrite de sa main : « Je note qu'aujourd'hui, » 26 octobre 1556, moi, Benvenuto Cellini, je suis sorti » de prison et j'ai fait avec mon ennemi une trêve d'un an. » Chacun de nous a fourni une caution de 300 écus. » Mais une garantie d'argent est faible contre la violence du tempérament et la férocité des mœurs. C'est pourquoi Salvador n'avait pu se tenir d'attaquer Beneaccaduto. « Il le frappa de deux coups d'épée et le blessa » mortellement, en sorte qu'il mourut. »

Ici les magistrats, trop braves, interviennent et le peuple s'en mêle, à peu près comme aujourd'hui à San Francisco, lorsqu'on pratique la loi de Lynch. A San Francisco, quand les assassinats deviennent trop nombreux, les négociants, les personnes respectables, les hommes importants de la ville, accompagnés de tous les gens de bonne volonté, vont prendre les coupables en prison, et les pendent séance tenante.

« Pareillement, le quatrième jour, le pape envoya son vice-camérier avec les conservateurs et tout le peuple pour détruire la maison de Salvador. Ils la détruisirent et, le même quatrième jour de septembre, Jérôme, frère dudit Salvador, fut pendu, probablement parce qu'on n'avait pas mis la main sur Salvador lui-même. Dans ces exécutions tumultueuses et populaires, chacun répond pour les siens. »

Il y a cinquante exemples semblables; les hommes de cette époque sont habitués aux voies de fait, et je parle non-seulement des soldats, mais des personnages qui, par la hauteur de leur rang, auraient dû, ce me semble, exercer quelque empire sur eux-mêmes. Guichardin raconte qu'un jour Trivulce, gouverneur du Milanais pour le roi de France, tua de sa propre main dans le marché quelques bouchers, « lesquels avec leur insolence ordinaire aux gens de cette sorte, s'opposaient à la levée des droits dont ils n'avaient pas été exemptés. » Vous êtes habitués aujourd'hui à voir des artistes gens du monde, citoyens tranquilles, et fort capables de bien porter le soir l'habit noir et la cravate blanche. Dans les mémoires de Cellini vous trouvez un orfèvre nommé Piloto, « vaillant homme, » mais qui est chef de brigands. Ailleurs, ce sont les élèves de Raphaël qui prennent la résolution de tuer le Rosso, parce que le Rosso, fort méchante langue, avait dit du mal de Raphaël; et le Rosso prend le parti prudent de quitter Rome; après de telles menaces, un voyage était urgent. La moindre raison suffit alors pour tuer un homme. Cellini raconte encore que Vasari avait coutume de porter les ongles très-longs, et qu'un jour, couchant avec son apprenti Manno, « il lui écorcha une » jambe avec ses mains croyant se gratter lui-même, sur » quoi Manno voulait absolument tuer Vasari. » Le motif était léger. Mais à ce moment l'homme est si fougueux, si habitué aux coups, que le sang lui monte tout de suite aux yeux et qu'il frappe d'abord de son poignard, comme un taureau de ses cornes.

Aussi les spectacles que l'on a journellement à Rome ou dans les environs sont-ils atroces. Les châtiments semblent ceux d'une monarchie d'Orient. Comptez, si vous pouvez, les meurtres de ce beau et spirituel César Borgia, fils du pape et duc de Valentinois, dont vous verrez le portrait à Rome dans la galerie Borghèse. C'est un homme de goût, grand politique, amateur de fêtes et de fine conversation; sa taille fine est serrée dans un pourpoint de velours noir; ses mains sont parfaites, il a le regard calme d'un grand seigneur, Mais il sait se faire respecter, et de ses propres mains, à l'épée, au poignard, il fait ses affaires.

« Le second dimanche, dit Burchard, le camérier du pape, un homme masqué, dans le Borgo, dit des paroles offensantes contre le duc de Valentinois. Le duc, l'ayant appris, le fit saisir; on lui coupa la main et la partie antérieure de la langue, qui fut attachée au petit doigt de la main coupée, »

sans doute pour faire un exemple; une autre fois, comme les chauffeurs de 1799 :

« Les gens du même duc suspendirent par les bras deux vieillards

et huit vieilles femmes, après avoir allumé du feu sous leurs pieds pour leur faire avouer où était l'argent caché, et ceux-ci ne le sachant pas ou ne voulant pas le dire, moururent dans ladite torture.

» Un autre jour, le duc fait amener dans la cour du palais des condamnés « *gladiandi*, » et lui-même, revêtu des plus beaux habits, devant une assistance nombreuse et choisie, il les perça à coups de flèches. « Il tua aussi sous le manteau du pape, Perotto, qui était favori du pape, en cette façon que le sang sauta à la face du pape. » On s'égorgeait beaucoup dans cette famille. Il avait déjà fait assaillir à coups d'épée son beau-frère, et le pape faisait garder le blessé; mais le duc dit : Ce qui ne s'est pas fait à dîner se fera à souper. Et un jour, le 17 août, il entra dans sa chambre comme le jeune homme se levait déjà, fit sortir sa femme et sa sœur; ayant appelé trois assassins, il fit étrangler ledit jeune homme. »

Outre cela, il tua son propre frère, le duc de Gandia, et fit jeter le corps dans le Tibre. Après diverses recherches, on découvrit un pêcheur qui était sur la rive au moment de l'attentat. Et comme on lui demandait pourquoi il n'avait rien dit au gouverneur de la ville : « Il répondit qu'il n'avait pas cru que c'était la peine, car en sa vie il avait vu, à différentes nuits, jeter plus de cent corps au même endroit, sans que personne en eût jamais pris souci. »

Sans doute les Borgia, cette famille privilégiée, semblent avoir eu un goût et un talent particuliers pour l'empoisonnement et l'assassinat; mais vous trouverez, dans les petites principautés italiennes, quantité de personnages, princes et princesses, qui sont dignes d'avoir été leurs contemporains. Le prince de Faenza avait donné des sujets de jalousie à sa femme; elle fait cacher sous son lit quatre assassins, les lance contre lui quand il arrive pour se coucher; mais il se défend vigoureusement; la duchesse s'élance hors du lit, prend un poignard attaché au chevet, et va elle-même tuer son mari par derrière. Elle est excommuniée pour ce fait, et son père prie Laurent de Médicis, qui a un grand crédit près du pape, d'intercéder pour qu'elle soit relevée des censures ecclésiastiques, alléguant entre autres motifs qu'il a « l'intention de la pourvoir d'un autre mari ».

Le duc Galeazzo, à Milan, est assassiné par trois jeunes gens qui avaient l'habitude de lire Plutarque; l'un d'eux fut tué dans l'action et son cadavre livré aux pourceaux, les autres avant d'être écartelés déclarèrent qu'ils avaient fait le coup parce que « non-seulement le duc débauchait les femmes, mais encore publiait leur déshonneur; et parce que, non-seulement il tuait les hommes, mais encore les faisait mourir dans des supplices recherchés ». Si maintenant on considère la maison des Malatesta à Rimini, ou la maison d'Este à Ferrare, on y trouve des habitudes pareilles d'assassinat et d'empoisonnement héréditaires. Si enfin vous regardez Florence qui paraît un peu mieux réglée, et où le chef de l'État, un Médicis, est un homme intelligent, libéral, honnête, vous y trouverez des coups de main aussi sauvages que ceux dont vous venez d'écouter le récit.

Les Pazzi, irrités de voir toute la puissance aux mains des Médicis, se conjurèrent avec l'archevêque de Pise pour assassiner les deux Médicis, Julien et Laurent. Ils choisirent le moment de la messe dans l'église de Santa-Reparata, et le signal fut l'élévation de l'hostie. Un des conjurés, Bandini, poignarde Julien de Médicis; puis Francesco dei Pazzi s'acharne sur le cadavre si furieusement qu'il se blesse lui-même à la cuisse; il tue ensuite un ami de la maison de Médicis. Laurent fut blessé, mais il était brave; il eut le temps de tirer son épée, de rouler son manteau autour de son bras et de s'en faire une sorte de bouclier; tous ses amis se réunirent autour de lui, et le protégèrent de leurs épées ou de leurs corps, si bien qu'il put se retirer dans la sacristie. Cependant les autres conjurés, l'archevêque en tête, au nombre de trente, avaient surpris l'hôtel de ville pour prendre possession du siége du gouvernement. Mais le gouverneur, à son entrée en charge, avait eu soin de faire disposer les portes de telle façon qu'étant refermées, elles ne pouvaient se rouvrir en dedans. Les conjurés furent pris comme dans une souricière. Le peuple s'armait de tous côtés et accourait. On saisit l'archevêque, on le pendit dans ses habits pontificaux, et à côté de Francesco dei Pazzi, le premier instigateur de la conjuration; dans sa rage, le prélat, mourant et tout pendu qu'il était, s'accrocha à son corps et mordit sa chair à belles dents. « Environ vingt personnes de la famille des Pazzi furent en même temps taillées en pièces ainsi que vingt autres de la maison de l'archevêque, et l'on pendit soixante personnes aux fenêtres du palais. » Un peintre dont je vous ai raconté l'histoire, Andrea di Castagno, autre assassin qui avait tué son ami pour lui voler l'invention de la peinture à l'huile, fut chargé de peindre cette grande pendaison, d'où lui vint plus tard le nom d'*Andrea des pendus*.

Je ne finirais pas si je voulais vous raconter les histoires du temps, qui sont pleines de traits semblables : en voici pourtant une que je choisis encore, parce que le personnage reviendra tout à l'heure en scène, et parce que le narrateur est Machiavel : « Oliverotto da Fermo, étant resté petit et orphelin, fut élevé par un de ses oncles maternels nommé Giovianni Fogliano. » Puis il apprit le métier des armes sous ses frères. « Comme il avait de l'esprit naturel, et qu'il était dispos et fort de corps et de cœur, il devint en très-peu de temps un des premiers hommes de sa troupe. Mais, jugeant que c'était chose vile que de demeurer confondu avec les autres, il résolut, avec l'aide de quelques citoyens de Fermo de s'emparer de la cité, et écrivit à son oncle qu'étant resté plusieurs années hors de sa patrie, il voulait venir le voir lui et la ville, et jeter un peu les yeux sur son patrimoine. Il ajoutait que s'il avait pris tant de peine, c'était seulement pour acquérir de l'honneur, et, afin que ses concitoyens vissent bien qu'il n'avait dépensé son temps d'une façon vaine, il voulait venir accompagné de cent cavaliers ses amis et serviteurs, le priant de vouloir bien donner ordre pour que les gens de Fermo le reçussent honorablement, ce qui ferait honneur non-seulement à lui Oliveretto, mais encore à lui Giovanni, qui avait élevé Oliveretto tout enfant. Giovanni n'omit

aucun des bons offices dont il était requis; il le fit recevoir honorablement par les gens de Fermo, et le logea dans sa maison... Oliveretto, ayant passé quelques jours à ordonner tout ce qui était nécessaire à son forfait, fit un festin très-solennel où il invita Giovanni et tous les premiers citoyens de Fermo. Vers la fin... ayant porté à dessein l'entretien sur des sujets graves, sur la grandeur du pape Alexandre et de son fils et sur leurs entreprises, il se leva tout d'un coup, disant qu'il fallait un endroit plus secret pour parler de semblables matières. Il alla dans une chambre où Giovanni et tous les autres le suivirent. A peine furent-ils assis que des endroits secrets de cette chambre sortirent des soldats qui tuèrent Giovanni et tous les autres. Après cet homicide, Oliveretto monta à cheval, parcourut la ville, assiégea le principal magistrat dans l'hôtel de ville, tellement que, par crainte, les habitants furent contraints de lui obéir et d'établir un gouvernement dont il se fit le chef. Il mit à mort tous ceux qui, étant mécontents, pouvaient lui nuire... et en une année devint formidable à tous ses voisins. »

Des entreprises de cette sorte sont fréquentes; la vie de César Borgia en est pleine, et la soumission de la Romagne au saint-siége n'est qu'une suite de trahisons et d'assassinats. Tel est le véritable état féodal, celui dans lequel chaque homme livré à lui-même attaque ou se défend lui-même comme au moyen âge et va jusqu'au bout de son ambition, de sa scélératesse ou de sa vengeance sans craindre l'intervention du gouvernement ni la répression de la loi.

Mais ce qui met une différence énorme entre l'Italie du xve siècle et l'Europe du moyen âge, c'est que les Italiens étaient alors très-cultivés. Vous avez vu dans la dernière leçon les preuves multipliées de cette culture exquise. Par un contraste extraordinaire, tandis que les façons sont devenues élégantes et les goûts délicats, les caractères et les cœurs sont restés féroces. Ces gens sont lettrés, connaisseurs, beaux diseurs, polis, hommes du monde, en même temps hommes d'armes, assassins et meurtriers. Ils font des actions de sauvages et des raisonnements de gens civilisés. Ce sont des loups intelligents. Maintenant, supposez qu'un loup raisonne sur son espèce; il est probable qu'il fera le code du meurtre. C'est ce qui arriva en Italie; les philosophes érigèrent en théorie les pratiques dont ils étaient témoins, et finirent par croire on dire que, pour subsister ou réussir dans ce monde, il fallait agir en scélérat. Le plus profond de ces théoriciens fut Machiavel, un grand homme, un honnête homme même, un patriote, un génie supérieur qui a écrit un livre, *le Prince*, pour justifier ou du moins pour autoriser la trahison et l'assassinat. Ou plutôt il n'autorise ni ne justifie; il a dépassé l'indignation et laisse de côté la conscience; il analyse et explique, en savant, en connaisseur d'hommes. Il fournit des documents; il envoie aux magistrats de Florence des mémoires instructifs et positifs, écrits d'un style tranquille comme le récit d'une belle opération chirurgicale. Il intitule son rapport :

*Description de la façon employée par le duc de Valentinois pour tuer Vitellozo Vitelli, Oliveretto de Fermo, le seigneur Pagolo et le duc Gravina Orsini.*

« Magnifiques seigneurs, puisque vos seigneuries n'ont pas reçu toutes mes lettres dans lesquelles se trouvait comprise une grande partie de l'affaire de Sinigaglia, il m'a paru convenable de l'écrire en détail, et je crois que cela vous sera agréable en raison de la qualité de la chose, qui est de tout point rare et mémorable. »

Le duc avait été battu par ces seigneurs et se trouvait faible contre eux. Il fit la paix, leur promit beaucoup, leur donna quelque chose, prodigua toutes les belles paroles, devint leur allié, et enfin se fit proposer par eux une conférence pour une affaire commune. Ils avaient des craintes et hésitèrent longtemps. Mais ses protestations étaient tellement engageantes, il maniait si bien leurs espérances et leurs cupidités, il se faisait si doux et si loyal, qu'ils vinrent, avec des troupes à la vérité, et se laissèrent conduire sous le semblant d'une hospitalité élégante dans un palais que le duc habitait à Sinigaglia. Ils entrent à cheval et le duc les salue courtoisement; mais « étant tous descendus de cheval au logement du duc, et entrés avec lui dans une chambre secrète, ils furent faits ses prisonniers. »

« Aussitôt le duc monta à cheval et commanda de piller les gens d'Oliveretto et ceux d'Orsini. Mais les soldats du duc, non contents d'avoir pillé les gens d'Oliveretto, commencèrent à saccager Sinigaglia, et si le duc n'avait pas réprimé leur insolence en tuant beaucoup d'entre eux, ils l'auraient saccagée tout entière. »

Les petits agissaient en bandits comme les grands; c'était le règne universel de la force.

« La nuit venue et le tumulte apaisé, il parut à propos au duc de faire tuer Vitellozo et Oliveretto, et, les ayant fait conduire dans un lieu, il les fit étrangler. Vitellozo pria qu'on supplièt le pape de lui donner l'absolution plénière de ses péchés. Oliveretto pleurait, rejetant sur Vitellozo tous les torts qu'on avait faits au duc. Pagolo et le duc de Gravina furent laissés vivants jusqu'à ce que le duc apprit que le pape avait pris le cardinal Orsino, l'archevêque de Florence, et messire Jacopo de Santa-Croce. A cette nouvelle, le 18 janvier, au château de la Pieve, ils furent aussi étranglés de la même façon. »

Ce n'est là qu'un récit; mais, ailleurs, Machiavel, non content d'exposer les faits, tire ses conséquences. Il écrit un livre moitié vrai et moitié imaginaire, à l'exemple du *Cyrus* de Xénophon, la *Vie* de Castruccio Castracani, qu'il présente aux Italiens comme le modèle du prince accompli. Ce Castruccio Castracani, enfant trouvé, deux cents ans auparavant, s'était fait souverain de Lucques et de Pise, et avait été assez puissant pour menacer Florence. Il avait fait « beaucoup d'actions qui, par leur vertu et leur bonheur, peuvent être de très-grand exemple », et « laisse de soi une heureuse mémoire, ses amis l'ayant regretté plus qu'on ne fit jamais pour aucun prince en aucun temps ». Voici une des belles actions de ce héros si aimé et digne d'une admiration éternelle ;

La famille des Poggio s'était révoltée à Lucques contre lui. Stefano Poggio, « homme de grand âge et pacifique », les arrêta et leur promit son intervention. « Ils posent alors les armes aussi imprudemment qu'ils les avaient

prises. » Castruccio revient. « Stefano, croyant que Castruccio lui devait avoir obligation, l'alla trouver et ne le pria pas pour son propre compte, jugeant qu'il n'en avait pas besoin, mais pour les autres de sa maison, le priant de pardonner beaucoup à la jeunesse, beaucoup à l'antique amitié et aux obligations que lui, Castruccio, avait à leur maison. A quoi Castruccio répondit de bonne grâce et lui dit d'avoir bonne espérance, témoignant qu'il avait plus de joie à trouver le tumulte arrêté qu'il n'avait eu de ressentiment à le savoir soulevé. Il encouragea Stefano à les faire venir tous, lui disant qu'il rendait grâces à Dieu d'avoir occasion de montrer sa clémence et sa générosité. Ils vinrent donc tous sur la foi de Stefano et de Castruccio, et ils furent tous ensemble, avec Stefano, faits prisonniers et mis à mort. »

L'autre héros de Machiavel est ce César Borgia, le plus grand assassin et le plus parfait traître du siècle, homme accompli en son genre, qui considéra toujours la paix comme les Hurons et les Iroquois considéraient la guerre, c'est-à-dire comme un état dans lequel la dissimulation, la feinte, la perfidie, le guet-à-pens, sont un droit, un devoir et un exploit. Il les pratiquait sur tout le monde, même sur sa famille, même sur ses fidèles. Un jour, voulant faire taire les bruits de cruauté qui couraient sur son compte, il fait prendre le gouverneur de la Romagne, Remiro d'Orco, qui lui avait rendu de grands services, et à qui il devait la tranquillité de tout le pays. Et le lendemain, les citoyens virent avec contentement et avec terreur Remiro d'Orco sur la place publique, en deux morceaux, avec un couteau sanglant à côté de lui. Le duc fit dire qu'il l'avait puni de ses sévérités trop grandes, et se fit une réputation de bon seigneur, protecteur du peuple et justicier. Aussi Machiavel conclut de la manière que voici :

« Chacun sait combien il est louable à un prince de garder sa parole et de vivre avec intégrité, non avec astuce. Néanmoins on voit par expérience, dans notre temps, que ceux-là parmi les princes ont fait de grandes choses qui ont peu tenu compte de leur foi et ont su par astuce faire tourner les cervelles des hommes et à la fin ont détruit ceux qui se fondaient sur leur loyauté..... Un seigneur prudent ne peut ou ne doit garder sa parole quand cela lui est nuisible et que les motifs qui lui faisaient promettre ont disparu. Du reste, jamais un prince n'a manqué de raisons légitimes pour colorer son manque de parole. Mais il est nécessaire de les bien colorer et d'être grand fourbe et dissimulateur.... Et les hommes sont si simples et obéissent si fort à la nécessité présente, que celui qui trompe trouve toujours quelqu'un qui se laisse tromper ».

Il est clair que de pareilles mœurs et de pareilles maximes ont de grandes conséquences sur les caractères. D'abord ce manque absolu de justice et de police, cette licence des attentats et des assassinats, cette obligation de se venger sans pitié, puisque dans un semblable monde il faut être craint pour subsister, cet appel incessant à la force trempe les âmes; l'homme prend l'habitude des résolutions extrêmes et soudaines; il est tenu de savoir tuer ou faire tuer à l'instant.

De plus, comme il vit dans un danger continu et extrême, il est rempli de grandes anxiétés et de passions tragiques; il ne s'amuse pas à analyser finement les nuances de ses sentiments; il n'est pas curieusement et tranquillement critique. Les émotions qui le remplissent sont grandes et simples. Ce n'est point un détail de sa considération ou une portion de sa fortune qui est en jeu; c'est toute sa vie, et celle des siens. Du plus haut il peut tomber au plus bas, et comme Remiro, Poggio, Gravina, Oliveretto, se réveiller sous le couteau ou le lacet d'un exécuteur. La vie est orageuse et la volonté tendue. Les âmes sont plus fortes et ont tout leur jeu.

## II

Je voudrais rassembler tous ces traits, et vous montrer non plus une abstraction, mais un personnage agissant. Il en est un dont nous avons les mémoires, écrits de sa main, d'un style fort simple, d'autant plus instructifs, et qui mieux qu'aucun livre mettront sous vos yeux les façons de sentir, de penser et de vivre des contemporains. Benvenuto Cellini peut être considéré comme un abrégé en haut relief des passions violentes, des vies hasardeuses, des génies spontanés et puissants, des riches et dangereuses facultés qui ont fait la Renaissance en Italie, et qui en ravageant la société ont produit les arts.

Ce qui frappe d'abord en lui, c'est la puissance du ressort intérieur, le caractère énergique et courageux, la vigoureuse initiative, l'habitude des résolutions soudaines et des partis extrêmes, la grande capacité d'agir et de souffrir, bref la force indomptable du tempérament intact. Tel était le superbe animal, tout militant et tout résistant, que les rudes mœurs du moyen âge avaient nourri, et que l'antiquité de la paix et de la police ont amolli chez nous. Il avait seize ans et son frère Giovanni en avait quatorze. Un jour, Giovanni, ayant été insulté par un autre jeune homme, le provoqua en duel. Ils se rendirent à la porte de la ville et se battirent à l'épée. Giovanni désarma son ennemi, le blessa et continuait, lorsque les parents du blessé arrivèrent et le chargèrent à coups d'épée et à coups de pierres, si bien que le pauvre enfant fut blessé et tomba. Cellini survint, et tirant l'épée il fondit sur les assaillants, évitant les pierres comme il pouvait, et ne quittant pas son frère d'une semelle; il allait se faire tuer, lorsque quelques soldats qui passaient, pleins d'admiration pour son courage, se mirent de la partie et aidèrent à sa délivrance. Alors il prit son frère sur ses épaules et le transporta à la maison paternelle. Vous trouveriez de lui cent traits d'énergie semblables. S'il n'a pas été tué vingt fois, c'est miracle; il a toujours l'épée, ou l'arquebuse, ou le poignard à la main, dans les rues, sur les routes, contre des ennemis personnels, des soldats débandés, des bandits, des rivaux de toute sorte; il se défend et le plus souvent il attaque. Le plus étonnant de ces traits, c'est son évasion du château Saint-Ange. On l'y avait enfermé après un meurtre. Il descendit de cette hauteur énorme au moyen de cordes qu'il avait

faites avec les draps de son lit, rencontra une sentinelle que son air de résolution terrible effraya et qui feignit de ne l'avoir point vu, franchit au moyen d'une poutre la seconde enceinte, attacha la dernière corde et se laissa glisser. Mais cette corde était trop courte; il tomba et se cassa la jambe au-dessous du genou; alors il banda sa jambe, et se traîna, perdant son sang, jusqu'à la porte de la ville; elle était fermée, il se glissa dessous après avoir creusé la terre avec son poignard; des chiens l'assaillirent, il en éventra un, et rencontrant un portefaix, il se fit porter chez un ambassadeur qui était son ami. Il se croyait sauvé et avait la parole du pape, mais tout d'un coup il fut repris et mis dans un cachot infect, où la lumière n'arrivait que deux heures par jour; le bourreau vint et, touché de pitié, l'épargna ce jour-là. Dès lors, on se contenta de le retenir captif; l'eau suintait, sa paille pourrissait, ses blessures ne se fermaient point. Il passa ainsi plusieurs mois; la force de sa constitution résista à tout. Un corps et une âme ainsi bâtis semblent faits de porphyre et de granit, tandis que les nôtres semblent faits de craie et de plâtre.

Mais la richesse du naturel est aussi grande en lui que la force de la structure. Rien de plus flexible et de plus abondant que ces âmes neuves et saines. Il trouvait exemple dans sa famille. Son père était architecte, bon dessinateur, musicien passionné, jouant de la viole et chantant seul pour son plaisir; il fabriquait des orgues de bois excellentes, des clavecins, des violes, des luths, des harpes; il travaillait bien l'ivoire, il était très-habile dans la construction des machines, jouait de la flûte parmi les fifres de la seigneurie, savait un peu de latin et faisait des vers.

Les hommes de ce temps sont universels. Sans compter Léonard de Vinci, Pic de la Mirandole, Laurent de Médicis, Leo Batista Alberti et les génies supérieurs, on voit des gens d'affaires et de négoce, des moines, des artisans, s'élever alors, par leurs goûts et leurs habitudes, au niveau des occupations et des plaisirs qui semblent aujourd'hui l'apanage propre des hommes les plus cultivés et des naturels les plus délicats. Cellini était de ce nombre. Il était devenu excellent joueur de flûte et de cornet malgré lui, quoique ayant horreur de ces exercices et ne s'y livrant que pour contenter son père. Outre cela, de très-bonne heure, il fut excellent dessinateur, orfévre, nielleur, émailleur, statuaire et fondeur. En même temps, il se trouva ingénieur et armurier, constructeur de machines, de fortifications, chargeant, maniant et pointant les pièces mieux que les hommes du métier. Au siége de Rome par le connétable de Bourbon, il fit, avec ses bombardes, de grands ravages dans l'armée assiégeante. Excellent tireur d'arquebuse, il tua de sa main le connétable de Bourbon; il fabriquait lui-même ses armes et sa poudre et atteignait à balle un oiseau à deux cents pas. Son génie était si inventif, qu'en tout art et en toute industrie il découvrait des procédés particuliers dont il faisait secret et qui excitaient « l'admiration de tout le monde ». C'est l'âge de la grande invention; tout y est spontané, rien ne s'y fait de routine, et les esprits sont si féconds qu'ils ne peuvent toucher une chose sans la féconder.

Quand le naturel est si fort, si richement doué, si producteur; quand les facultés jouent avec tant d'élan et de justesse; quand l'activité est si continue et si grandiose, le ton ordinaire de l'âme est une surabondance de joie, une verve et une gaieté puissantes. On le voit, par exemple, après des aventures tragiques et terribles, se mettre en voyage, et pendant tout le temps de la route, dit-il, « je n'ai fait que chanter et que rire ». Ce prompt redressement de l'âme est fréquent en Italie, surtout en cet âge où les âmes sont encore si simples. « Ma sœur Liperata, dit-il, après avoir un peu pleuré avec moi son père, sa sœur, son mari et un petit enfant qu'elle avait perdus, songea à préparer le souper. De toute la soirée on ne parla plus de mort, mais de mille choses gaies et folles; aussi notre repas fut-il des plus agréables ». Les coups de main, les assauts de boutiques, les dangers d'assassinat et d'empoisonnement au milieu desquels il vit à Rome, sont entremêlés, à chaque instant, de soupers, de mascarades, d'inventions comiques, d'amours tellement francs, tellement crus, si exempts de toute douceur et de tout secret, qu'ils ressemblent aux grandes nudités vénitiennes et florentines des tableaux contemporains. Vous les lirez dans le texte; ce sont des choses trop nues pour être montrées en public, mais elles ne sont que nues; la basse gaudriole ou l'obscénité raffinée ne les gâtent point; l'homme va au grand rire et au libre plaisir comme l'eau coule sur sa pente; la santé de l'âme et des sens intacts et jeunes, la fougue animale exubérante éclatent dans sa volupté comme dans ses œuvres et dans son action.

Une pareille structure morale et physique aboutit naturellement à la vive imagination. L'homme ainsi fait n'aperçoit pas les objets par fragments et au moyen de mots comme nous le faisons, mais par bloc et au moyen d'images. Ses idées ne sont pas désarticulées, classées, fixées en formules abstraites comme les nôtres; elles jaillissent entières, colorées et vivantes. Nous raisonnons et il *voit*. C'est pourquoi il est souvent visionnaire. Ces têtes si pleines, peuplées d'images pittoresques, sont toujours en ébullition et en tempête. Benvenuto a des croyances d'enfant, il est superstitieux comme un homme du peuple. Un certain Pierino, qui vilipendait Benvenuto et sa famille, s'écria dans un transport de colère : « Si ce que je dis là n'est pas vrai, que ma maison tombe sur moi ! » Quelque temps après, en effet, sa maison s'écroula, et il eut une jambe cassée. Benvenuto ne manque pas de considérer cet événement comme une œuvre de la Providence, qui a voulu punir le mensonge de Pierino. Il raconte très-sérieusement qu'étant à Rome il fit la connaissance d'un magicien qui, l'ayant conduit une nuit au Colysée, jeta une certaine poudre

sur des charbons et dit des paroles magiques, de telle sorte que toute l'enceinte parut peuplée de diables. Ce jour-là, il eut évidemment une hallucination. En prison, sa tête fermente; s'il ne succombe pas à ses blessures et à l'infection de l'air, c'est qu'il s'est tourné du côté de Dieu. Il a de longues conversations avec son ange gardien; il souhaite revoir le soleil, soit en songe, soit effectivement, et il se trouve un jour transporté en face d'un soleil magnifique, d'où sort le Christ et ensuite la Vierge, qui lui font des signes de miséricorde, et il voit le ciel avec toute la cour de Dieu. Ce sont là des imaginations fréquentes en Italie. Après une vie débauchée et violente, souvent au plus fort de ses vices, l'homme se métamorphose tout d'un coup. Le duc de Ferrare, « ayant été atteint d'une grave maladie qui l'empêcha d'uriner pendant quarante-huit heures, eut recours à Dieu et voulut qu'on payât tous les appointements échus ». Hercule d'Este, au sortir d'une orgie, allait chanter l'office avec sa troupe de musiciens français; il faisait crever un œil ou couper la main à deux cent quatre-vingts prisonniers avant de les vendre, et le jeudi saint allait laver les pieds aux pauvres. Pareillement, le pape Alexandre, en apprenant l'assassinat de son fils, se frappe la poitrine et confesse ses crimes devant les cardinaux assemblés. L'imagination, au lieu de travailler du côté du plaisir, travaille du côté de la crainte, et, par un mécanisme semblable, leur esprit se frappe d'images religieuses aussi vives que les images sensuelles dont ils étaient assaillis.

De cette fougue et de cette fièvre de l'intelligence, de ce frémissement intérieur par lequel les images absorbantes et aveuglantes secouent toute l'âme et toute la machine corporelle, naît un genre d'action propre aux hommes de ce temps. C'est l'action impétueuse, irrésistible, qui va droit et subitement à ce qu'il y a de plus extrême, c'est-à-dire au combat, au meurtre et au sang. Il y a cent exemples, dans la vie de Benvenuto, de ces orages et de ces coups de foudre. Il s'était pris de dispute avec deux orfèvres rivaux, qui commencèrent à le décrier :

« Mais comme je ne sais pas de quelle couleur est la peur, je m'inquiétais peu de leurs menaces..... Pendant que je parlais, un de leurs cousins, nommé Gherardo Guascunti, à leur instigation peut-être, saisit le moment où passait près de nous un âne chargé de briques, et il le poussa sur moi avec tant de force qu'il me fit beaucoup de mal. Je me retournai à l'instant, et voyant qu'il riait, je lui lançai un si rude coup de poing sur la tempe, qu'il perdit connaissance et tomba comme mort. « Voilà, criai-je à ses cousins, comme on traite les lâches gredins de votre espèce! » — Puis, comme ils faisaient mine de vouloir se jeter sur moi, car ils étaient nombreux, la colère m'emporta, je tirai un petit couteau et je leur dis : « Si l'un de vous sort de la boutique, qu'un autre coure chercher un confesseur ; car le médecin n'aura que faire ici. » — Ces paroles leur causèrent une telle épouvante, qu'aucun d'eux n'osa bouger pour secourir le cousin.

Là-dessus, il est appelé devant le tribunal des Huit, magistrats chargés de la justice à Florence, et il est condamné à une amende de quatre mesures de farine,

« Indigné, frémissant de rage, je devins comme un aspic et j'adoptais un parti désespéré..... J'attendis que les Huit fussent allés dîner ; alors étant resté seul et voyant qu'aucun sbire ne m'observait, je sortis du palais et courus à ma boutique où je m'armai d'un poignard. Puis je volai jusqu'à la maison de mes adversaires. Je les trouvai à table. Le jeune Gherardo, première cause de la querelle, se précipita aussitôt sur moi. Je lui portai à la poitrine un coup de poignard qui traversa de part en part son pourpoint, son collet et sa chemise, mais sans lui effleurer la peau et sans lui causer le moindre mal. A la facilité avec laquelle mon arme pénétra et au craquement des habits déchirés par le fer, je crus avoir blessé grièvement mon ennemi, qui de terreur tomba à terre. « Traîtres, m'écriai-je, voici le jour où je vais tous vous tuer. » Le père, la mère et les sœurs, pensant que l'heure du jugement dernier avait sonné, se jetèrent à genoux en implorant à grands cris miséricorde. Voyant qu'ils n'osaient se défendre et que Gherardo gisait sur le sol comme un cadavre, je jugeai honteux de les toucher, mais, toujours furieux, je sautai au bas de l'escalier. Dans la rue, je trouvai le reste de la famille, qui se composait d'une douzaine d'individus au moins. L'un avait une pelle de fer, l'autre un gros tuyau de même métal, ceux-ci des marteaux ou des enclumes, ceux-là des bâtons. Je me lançai au milieu d'eux comme un taureau furieux et du choc j'en culbutai quatre ou cinq ; je les suivis dans leur chute, continuant à jouer du poignard à droite et à gauche. »

Toujours, chez lui, le geste et le coup suivent à l'instant la pensée, comme l'explosion suit l'étincelle. Le tumulte intérieur trop fort exclut la réflexion, la crainte, le sentiment du juste, toute cette intervention de calculs et de raisonnements qui, dans une tête civilisée ou dans un tempérament flegmatique, mettent un intervalle et comme une bourre mollasse entre la première colère et la résolution finale. Dans une auberge, l'hôte inquiet, et qui avait sans doute raison de l'être, voulut être payé avant de lui fournir les choses nécessaires : « Je ne pus fermer l'œil un seul instant, dit-il, je passai » la nuit à chercher un moyen de me venger. Je pensai » d'abord à mettre le feu à la maison, puis à égorger les » bons chevaux que l'hôtelier avait mis dans son écurie. » Tout cela me semblait facile à exécuter, mais je ne » voyais pas qu'il fût aussi aisé de nous sauver, moi et » mon camarade. » Il se contente de hacher et de déchirer quatre lits avec un couteau.

Un autre jour, comme il était à Florence en train de fondre son *Persée*, la fièvre lui vint; l'excès de la chaleur et la longueur des veilles qu'il avait passées en surveillant la fonte l'avaient tellement épuisé qu'on le croyait à l'agonie. Un domestique accourt et crie que la fonte ne réussit pas. « Je poussai un si terrible cri » qu'on l'aurait entendu du septième ciel. Je me jetai » à bas du lit, je pris mes habits et commençai à me » vêtir en distribuant une grêle de coups de pied et de » coups de poing à mes servantes, à mes garçons et à » tous ceux qui venaient pour m'aider. » Une autre fois il était malade et le médecin avait défendu de lui donner à boire; la servante, par pitié, lui donna de l'eau. « On » me raconta plus tard qu'à cette nouvelle mon pauvre » Felice faillit tomber à la renverse. Il prit ensuite un » bâton et se mit rosser vertement la servante en s'é» criant : « Ah! traîtresse, tu l'as tué! » Les domestiques étaient aussi prompts aux coups que les maîtres, et non-seulement aux coups de bâton, mais aux coups d'épée. Comme Benvenuto était en prison au château Saint-Ange, son élève, Ascanio, rencontra un certain Michele, qui se moqua de lui et dit que Benvenuto était sans

doute mort. « Il est vivant, lui riposta Ascanio, mais toi, tu vas mourir! » et sur-le-champ il lui asséna deux coups de sabre sur la tête. Le premier l'étendit à terre, le second, en glissant, lui coupa trois doigts de la main droite. Il y a une infinité de traits semblables. Benvenuto blesse ou tue son élève Luigi, la courtisane Penthesilea, son ennemi Pompeio, des aubergistes, des seigneurs, des brigands, en France, en Italie, partout. Prenons une de ces histoires, et considérons avec soin les petites circonstances du récit, qui peignent les sentiments.

On apprend que Bertino Aldobrandi, élève du frère de Benvenuto, vient d'être tué.

« Mon pauvre frère jeta alors un si grand cri de rage qu'on aurait pu l'entendre à dix milles de là. Puis il dit à Giovanni : au moins saurais-tu m'indiquer celui qui l'a tué? Giovanni répondit que oui et que c'était un de ceux qui étaient armés d'un espadon, et qu'il avait une plume bleue sur sa barrette. Mon pauvre frère s'étant avancé et ayant reconnu le meurtrier à ce signalement, se lança au milieu du guet avec sa promptitude et son intrépidité merveilleuses, et sans qu'on pût l'arrêter, il allongea une botte dans le ventre de son homme, le traversa de part en part et le poussa à terre avec la garde de son épée. Il attaqua ensuite le reste du guet avec tant d'audace, qu'à lui seul il l'aurait mis en fuite, si un arquebusier pour se défendre n'eût, en déchargeant son arme, atteint au-dessus du genou droit le brave et malheureux jeune homme. Il tomba, et le guet opéra une retraite précipitée, dans la crainte qu'un deuxième champion aussi formidable ne survînt. »

On rapporte le pauvre jeune homme à la maison de Cellini : l'opération qu'on lui fait ne réussit pas ; les chirurgiens étaient ignorants à cette époque, et il meurt de sa blessure. Là-dessus la rage prend Cellini, les idées tourbillonnent dans sa tête :

« Mon seul délassement était de lorgner, comme une maîtresse, l'arquebusier qui avait tué mon frère.... M'étant aperçu que la passion de le voir si souvent m'ôtait le sommeil et l'appétit et me menait dans un mauvais chemin, je me disposai à sortir de ce tourment, sans tenir compte de ce qu'une pareille entreprise avait de peu louable.

» Je m'approchai adroitement de lui avec un grand poignard semblable à un couteau de chasse. J'espérais du revers lui abattre la tête, mais il se retourna si vivement que mon arme l'atteignit seulement à l'épaule gauche et lui fractura l'os. Il se leva, laissa tomber son épée et, troublé par la douleur, se mit à courir. Je le poursuivis, le rejoignis en quatre pas, et levai mon poignard au-dessus de sa tête qu'il inclinait très-bas, de sorte que mon arme s'engagea entre l'os du cou et la nuque, si profondément que, malgré tous mes efforts, je ne pus la retirer. »

Là-dessus, on se plaint de lui au pape; mais il a soin de faire quelques belles pièces d'orfévrerie avant de se présenter devant lui : « Quand je parus devant le pape, » il me lança un regard menaçant qui me fit trembler; » mais dès qu'il eut vu mon ouvrage, sa figure commença » à se rasséréner. » Une autre fois, et à un autre meurtre bien moins excusable, le pape répond aux amis de l'homme tué par Cellini : « Apprenez que des hommes » uniques dans leur art comme Cellini ne doivent pas » être soumis aux lois, et lui moins que tout autre, car » je sais combien il a raison. » Cela vous montre à quel point l'habitude du meurtre est enracinée alors en Italie. Le souverain de l'État, le vicaire de Dieu, trouve naturel qu'on se fasse justice à soi-même, et couvre le meurtrier de son indifférence ou de son indulgence, de sa partialité ou de son pardon.

De cet état des mœurs et des esprits naissent plusieurs conséquences pour la peinture. D'abord les hommes de ce temps sont obligés de s'intéresser à une chose que nous ne connaissons plus, parce que nous ne la voyons plus, et que nous n'y faisons plus attention, à savoir le corps, les muscles, les différentes attitudes que présente la personne humaine en mouvement. Car alors un homme, si grand qu'il soit, est tenu d'être un homme d'armes, de savoir manier l'épée, le poignard pour sa défense; partant, sans y songer, il imprime dans sa mémoire toutes les formes, toutes les attitudes du corps agissant ou combattant. Le comte Balthazar de Castiglione, en faisant la description de la société polie, énumère les exercices dans lesquels un homme bien élevé doit être expert. Vous allez voir que les gentilshommes de ces temps ont l'éducation, et partant les idées, non-seulement d'un maître d'armes, mais encore d'un toréador, d'un gymnaste, d'un savant écuyer et d'un paladin :

« Je veux que notre homme de cour soit un parfait cavalier à toutes selles, et comme c'est un mérite particulier des Italiens de bien gouverner le cheval à la bride, de manœuvrer par principes, surtout les chevaux difficiles, de courir des lances, de jouter, qu'il soit en cela un des meilleurs parmi les Italiens.

» Pour les tournois, les pas d'armes, les courses entre barrières, qu'il soit un des bons parmi les meilleurs Français..... Pour jouer aux bâtons, courir le taureau, lancer des dards et des lances, qu'il soit excellent parmi les Espagnols.... Il convient encore qu'il sache sauter et courir. Un autre exercice noble est le jeu de paume, et je n'estime pas à moindre mérite de savoir faire la voltige à cheval. »

Ce ne sont pas là de simples préceptes relégués dans la conversation ou dans les livres; on les pratiquait, les mœurs des plus grands personnages y étaient conformes. Julien de Médicis, qui fut assassiné par les Pazzi, est loué par son biographe non-seulement pour son talent de poëte et son tact de connaisseur, mais encore pour son habileté à manier le cheval, à lutter et à jeter la lance. César Borgia, ce grand assassin et ce grand politique, avait les mains aussi vigoureuses que l'intelligence et la volonté. Son portrait montre un élégant, et son histoire un diplomate; mais sa biographie intime montre aussi un matamore, comme on en voit dans cette Espagne d'où sa famille venait. « Il a vingt-sept ans, dit » un contemporain, il est très-beau de corps, et le pape » son père a grand'peur de lui. Il a tué six taureaux sau- » vages en combattant à cheval avec la pique, et à l'un » de ses taureaux il a fendu la tête d'un seul coup. » Considérez des hommes ainsi élevés ayant l'expérience et le goût de tous les exercices du corps; ils sont tout préparés pour comprendre la représentation du corps, c'est-à-dire la peinture et la sculpture; un torse cambré, une cuisse ployée, un bras qui se lève, la saillie d'un tendon, tous les gestes et toutes les formes du corps humain éveillent en eux des images intérieures et préalables. Ils peuvent s'intéresser aux membres, et se trouvent connaisseurs par instinct, sans s'en douter.

D'autre part, le manque de justice et de police, la vie militante, la présence continuelle de l'extrême danger remplissent l'âme de passions énergiques, simples et

grandes. Elle est donc disposée à goûter dans les attitudes et dans les figures, l'énergie, la simplicité et la grandeur; car le goût a pour source la sympathie, et pour qu'un objet expressif nous agrée, il faut que son expression soit conforme à notre état moral.

En dernier lieu, et pour les mêmes raisons, la sensibilité est plus vive; car elle est refoulée en dedans par l'horrible pression de toutes les menaces qui entourent la vie humaine. Plus un homme a pâti, craint, ou peiné, plus il est content de s'épanouir. Plus son âme a été obsédée d'anxiétés violentes ou de méditations sombres, plus il éprouve de plaisir devant la beauté harmonieuse et noble. Plus il s'est tendu ou bridé pour faire effort ou dissimuler, plus il jouit quand il peut s'ouvrir ou se détendre. Une calme et florissante madone dans son alcôve, un vaillant corps de jeune homme sur son dressoir, occupent ses yeux plus délicieusement au sortir de préoccupations tragiques et de songes funèbres. La conversation aisée et abandonnée n'est pas là pour l'épancher; dans le silence où il se renferme, il cause intérieurement avec les couleurs et les formes; et le sérieux ordinaire de sa vie, la rareté de ses jouissances, et la difficulté de ses épanchements ne font qu'aviver et affiner ses sensations.

Tâchons de rassembler ces divers traits de caractère, et considérons d'un côté un homme de notre temps, riche et bien élevé, de l'autre un grand seigneur de l'an 1500, tous les deux choisis dans la classe où vous cherchez des juges et où vous trouvez des acheteurs. Notre contemporain se lève à huit heures du matin, endosse sa robe de chambre, prend son chocolat, va dans sa bibliothèque, remue quelques cartons de paperasses s'il est homme d'affaires, ou feuillette quelques volumes nouveaux s'il est homme du monde, après quoi, l'esprit rassis, sans inquiétude, après avoir fait quelques tours et déjeuné dans un joli appartement chauffé de calorifères, sur un tapis moelleux, il va se promener sur le boulevard, fume son cigare, entre au cercle pour lire les journaux, cause littérature, cotes de bourse, politique ou chemins de fer. Quand il rentre chez lui, fût-ce à pied et à une heure du matin, il sait très-bien que le boulevard est garni de sergents de ville, et que nul accident ne lui arrivera. Il a l'âme parfaitement tranquille et se couche en pensant que demain il recommencera. Voilà la vie aujourd'hui. Cet homme, qu'a-t-il vu en fait de corps? Il est allé aux bains froids, il a vu ce marécage grotesque dans lequel barbotent toutes les difformités humaines; peut-être, s'il est curieux, il a trois ou quatre fois dans sa vie regardé des athlètes de foire; et ce qu'il a vu de plus net en fait de nu, ce sont les maillots de l'Opéra. En fait de grandes passions, à quelles épreuves a-t-il été soumis? peut-être à des piques de vanité ou à des inquiétudes d'argent; il a fait une mauvaise spéculation de Bourse, il n'a pas obtenu une place qu'il espérait; ses amis ont dit dans le monde qu'il manque d'esprit; sa femme dépense trop, son fils fait des sottises. Mais les grandes passions qui mettent en jeu sa vie et la vie des siens, qui peuvent mettre sa tête sur un billot ou dans un garot, qui peuvent le précipiter dans un cachot, le conduire à la torture, au supplice, il ne les connaît pas. Il est trop tranquille, trop protégé, trop dispersé en petites sensations fines et agréables; sauf la chance si rare d'un duel accompagné de cérémonies et de politesses, il ignore l'état intérieur d'un homme qui va tuer ou être tué. Considérez au contraire un de ces grands seigneurs dont je vous parlais tout à l'heure, Oliveretto del Fermo, Alfonse d'Este, César Borgia, Laurent de Médicis, tous ceux qui sont à la tête des affaires. Son premier soin le matin, c'est de se mettre à nu avec son maître d'armes, un poignard dans une main, une épée de l'autre; on le voit ainsi représenté dans les estampes. Et à quoi occupe-t-il sa vie, quel est son principal plaisir? Ce sont ces cavalcades, ces mascarades, ces entrées de villes, ces pompes mythologiques, ces tournois, ces réceptions de souverains, où il figure à cheval magnifiquement vêtu, étalant ses dentelles, son justaucorps de velours, ses broderies d'or, fier de la belle prestance et de la vigoureuse attitude par laquelle, avec ses compagnons, il relève la dignité de son prince. Quand il sort dans la journée, il a le plus souvent sous son pourpoint une cotte de maille complète, il faut bien qu'il se mette à l'abri des coups de poignard et des coups d'épée qui peuvent l'attendre au coin d'une rue. Même dans son palais, il n'est pas tranquille; les énormes encoignures de pierre, les fenêtres grillées d'épais barreaux, la solidité militaire de toute la structure indiquent qu'une maison comme une cuirasse doit défendre son maître contre les coups de main. Un pareil homme, lorsqu'il est bien verrouillé chez lui et qu'il se trouve en face d'une belle figure de courtisane ou de vierge, devant un Hercule, un Père éternel grandement drapé ou vigoureusement musclé, est plus capable qu'un moderne de comprendre leur beauté et leur perfection corporelle. Il sentira sans éducation d'atelier, par une sympathie involontaire, les nudités héroïques et les musculatures terribles de Michel-Ange, la santé, la placidité, le regard simple d'une madone de Raphaël, la vitalité hardie et naturelle d'un bronze de Donatello, l'attitude contournée, étrangement séduisante, d'une figure de Vinci, ou bien la superbe volupté animale, le mouvement impétueux, la force et la joie athlétique des personnages de Titien et de Véronèse.

H. Taine.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

**Dictionnaire de mythologie**, par M. D. Ordinaire, professeur de l'Université (*Bibliothèque d'éducation et de récréation.* — Hetzel, éditeur).

Il ne faut juger ni d'un homme, ni d'un livre, sur son titre. Les bacheliers malgré eux emportent du collége et propagent dans le monde l'opinion qu'un dictionnaire est un gros

volume très-savant, partant très-ennuyeux. Nous n'avons pas besoin de protester ici contre ce préjugé ; les lecteurs de la *Revue* ne sont pas de ceux auxquels les gros livres font peur et que la science ennuie. Il faut pourtant reconnaître que si les dictionnaires, même les dictionnaires mythologiques, ne nous manquent pas, les lecteurs manquent un peu à ces dictionnaires, faits surtout pour les savants, ou du moins pour les amis déterminés de la science, pour tous ceux qui ne craignent pas d'acheter au prix d'un peu d'application et d'effort le plaisir et l'honneur d'apprendre quelque chose. Ces zélés sont rares; incomparablement plus nombreux sont les indifférents, qui veulent bien s'instruire, mais qui ne veulent pas prendre de peine. A ceux-là le livre de M. Ordinaire convient merveilleusement. Il est assez court pour n'effrayer personne, assez agréable pour qu'après l'avoir lu de la première à la dernière ligne, on désire le relire, et assez savant avec cela pour figurer avec honneur dans une bibliothèque d'éducation. Peu d'ouvrages contiennent, sous une forme plus séduisante, un enseignement plus utile et plus pratique. *Pratique* est le mot exact, si étrange qu'il paraisse, appliqué à un dictionnaire de mythologie.

Nous sommes des païens, il ne servirait à rien de le nier, peut-être des païens sans le savoir, à coup sûr des païens endurcis et incorrigibles. Toutes les prédications du monde seraient impuissantes à nous tirer d'une erreur tant de fois séculaire et d'ailleurs si innocente. Les dieux de l'Olympe n'ont pas d'autels à Paris, et le temps des hécatombes est bien passé. Mais le paganisme chassé des temples a trouvé dans notre langue et dans notre littérature un asile, d'où l'on ne le bannira pas. Non-seulement les grands poëtes du XVII^e siècle, chrétiens fervents en prose, sont en vers de la religion d'Homère et de Virgile ; mais les poëtes même de ce temps-ci, jusqu'aux plus ardents promoteurs de la réforme romantique, sont païens en dépit d'eux-mêmes ; ils dialoguent avec la Muse, ils enfourchent Pégase, et le plus hardi d'entre eux l'a récemment *mis au vert*. Qui ne connaîtrait que le catéchisme ne pourrait lire un journal sans être arrêté à chaque instant par des allusions, des comparaisons et des images empruntées à la Fable. Il est donc indispensable, pour bien comprendre et bien parler le français, de connaître la religion des Latins et des Grecs. Une leçon de mythologie est souvent ainsi une leçon de langue française.

C'est ainsi que l'a entendu M. Ordinaire. Point d'érudition inutile, point de longues dissertations. La légende est presque toujours racontée en quelques lignes ; puis vient l'étude critique des expressions qui en dérivent, et que tant d'honnêtes gens emploient tous les jours sans en connaître l'origine et la portée. Pour un esprit fin et délicat, il y avait là matière à bien des observations piquantes. On voudrait pouvoir citer quelques-unes de ces spirituelles boutades, où M. Ordinaire excelle. L'embarras est de choisir. Mieux vaut renvoyer le lecteur au Dictionnaire, en l'assurant qu'il trouvera à le lire plaisir et profit.

**Les procès de Mirabeau en Provence**, d'après des documents inédits par M. A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen. — Durand, éditeur.

Les procès de Mirabeau tiennent trop de place dans l'histoire de sa jeunesse agitée, et ont eu sur toute sa vie une trop grande influence, pour qu'on ne souhaite pas d'en connaître les derniers détails. Un livre qui promet et qui donne sur un pareil sujet un supplément d'information et des lumières nouvelles ne peut manquer d'être accueilli avec faveur. Le premier débat de Mirabeau avec la justice n'avait jamais été raconté, et le récit qu'en fait M. Joly, d'après les pièces conservées dans les archives du tribunal de Grasse, a tout l'intérêt de la nouveauté. Le procès d'Aix est plus connu. Tout le monde a lu les plaidoyers où se révéla d'une façon si éclatante l'éloquence formidable du futur tribun. Les documents inédits que M. Joly a eu la bonne fortune ou plutôt le mérite de découvrir complètent d'une façon presque officielle et corrigent quelquefois les assertions de Mirabeau et de ses biographes. Un des juges de Mirabeau, Fauris de Saint-Vincens, a consigné dans des *Mémoires judiciaires*, que possède la bibliothèque d'Arles, *ses motifs sur l'arrêt du parlement de Provence* en faveur de madame de Mirabeau, et un *Précis de tous les faits relatifs à l'affaire*, par l'avocat-général de Montmeyan. On comprend le prix de pareils témoignages. Puisé à ces sources, le récit de M. Joly paraît définitif.

**Recherches sur les juges des Vaudois. — Les mercuriales du parlement en Provence au XVI^e siècle**, d'après des documents inédits, par M. A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen. — Imprimerie impériale.

Les parlements du XVI^e siècle observaient, bon gré mal gré, une bien précieuse pratique. A de certaines époques, au moins une fois l'an, la cour tenait une sorte de synodes, où les magistrats réunis, conseillers, présidents, gens du roi, se disaient les uns aux autres, et sans ménagement, leurs plus dures vérités. C'était comme une confession générale, d'autant plus complète et plus franche, que chacun y faisait l'examen de conscience de son voisin. Il va sans dire que ces réunions, nommées mercuriales parce qu'elles avaient lieu le mercredi, étaient secrètes, et que messieurs des parlements respectaient la sage maxime qui ordonne de laver son linge en famille. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'elles aient produit tout le bien qu'on en devait attendre, ni qu'elles aient corrigé beaucoup d'abus. A chaque séance reparaissent les mêmes plaintes, régulièrement suivies des mêmes ordonnances, preuve que ces ordonnances, toutes pleines d'excellentes prescriptions, n'étaient pas observées. Il ne faut pas croire pour cela que les mercuriales aient été tout à fait inutiles. Elles ont eu l'incontestable utilité de préparer aux historiens de bien curieux documents. Le *Recueil des mercuriales du parlement de Provence*, fournit, par exemple, sur les magistrats qui condamnèrent les Vaudois, des renseignements sans prix. On éprouve une réelle satisfaction à constater, pièces en main, que cet arrêt odieux n'est pas, comme on l'a parfois prétendu, l'erreur regrettable, mais sincère d'un tribunal respectable, et que l'arbre qui a produit ce fruit d'iniquité était depuis longtemps gâté et pourri. Il faut en savoir gré au président de Saint-Vincens, qui nous a conservé cet instructif recueil, et à M. Joly, qui l'a su découvrir parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Aix.

**Les lettres de cachet dans la généralité de Caen, au XVIII^e siècle**, d'après des documents inédits, par M. A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen. — Imprimerie impériale.

M. Joly n'a point conçu le dessein téméraire de réhabiliter les lettres de cachet. Encore moins s'amuse-t-il à démontrer, ce que personne n'oserait nier publiquement aujourd'hui,

l'iniquité de ces arrestations et de ces détentions arbitraires. Il fuit avec un soin égal le paradoxe et la banalité, et prétend uniquement dire la vérité vraie sur une institution mal connue. On a souvent déclamé contre les atteintes à la liberté individuelle dont s'est tant de fois rendue coupable l'ancienne monarchie. La matière est belle, et prête à l'éloquence. Mais il faut remarquer, pour être juste, que la royauté ne doit pas porter seule la responsabilité des actes qu'on lui reproche, et qu'il lui était bien difficile de se tenir dans le droit, quand on l'invitait de toutes parts, et de la façon la plus pressante, à en sortir. On invoquait le bon plaisir royal au XVIII^e siècle en toute naïveté, et de préférence à la justice, moins prompte et moins discrète. Pères et maris, jaloux de sauver l'honneur de leur nom mis en péril par une femme infidèle, un fils libertin ou une fille tentée de mésalliance, ne croyait pas pouvoir mieux faire que de les recommander à la protection toute-puissante du roi. Dans l'histoire des lettres de cachet, les criminels d'État ne tiennent pas la plus grande place. Bien plus nombreuses sont les victimes désignées aux rigueurs de l'administration par des familles alarmées. On n'imaginerait pas les étranges suppliques que recevaient les ministres et les intendants, les odieuses dénonciations dont on les importunait, et les puérils motifs qu'alléguaient certains tyrans domestiques pour solliciter l'emprisonnement d'un parent incommode. Il faut lire, dans le mémoire de M. Joly, l'analyse instructive des ordres du roi conservés dans les archives du Calvados, avec les placets qui les ont provoqués. On reconnaîtra avec l'auteur que l'administration, dans les dernières années du siècle, faisait de louables efforts pour user avec équité et modération de son autorité arbitraire. Elle n'y réussit pas, et les lettres de cachet donnèrent lieu, même sous le règne de Louis XVI, aux plus déplorables abus, parce qu'il n'est en la puissance d'aucun gouvernement, si sincère et si bien intentionné qu'il puisse être, de faire un bon usage d'un pouvoir inique.

**La France industrielle en 1789.** Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. E. LEVASSEUR. — Durand, éditeur.

Le savant auteur de l'*Histoire des classes ouvrières en France depuis la conquête de Jules César jusqu'à la Révolution*, a tenu sa promesse et complété son œuvre. Il achève et sera bientôt en mesure de donner au public, qui l'attend, son histoire du travail et de l'industrie sous le régime moderne de la libre concurrence. Le *Mémoire sur la France industrielle en* 1789 est l'introduction de ce nouvel ouvrage, introduction bien faite pour recommander le livre qu'elle précède et qu'elle annonce, et pleine d'utiles enseignements. Le XVIII^e siècle est encore aujourd'hui mal connu, et jugé avec passion. Entre le dénigrement systématique et l'admiration superstitieuse du passé, il y a place pour l'étude sincère et l'appréciation éclairée des institutions disparues. Pour rendre une complète justice à la société moderne, il est bon d'avoir examiné de près et dans ses détails l'ordre de choses aboli par la Révolution, et d'avoir dressé le bilan exact de l'ancien régime. Quand on a, par exemple, suivi dans le mémoire de M. Levasseur l'énumération désolante des charges et des tyrannies qui pesaient avant 89 sur les travailleurs de l'industrie et de l'agriculture, on comprend que, de toute nécessité, par force ou par raison, il fallait que ces monstrueuses injustices eussent une fin, et l'on apprécie comme il convient l'avantage de vivre dans une société qui ne les connaît plus.

**Recherches archéologiques, historiques et statistiques sur la ville de Coutances,** par M. LÉOPOLD QUÉNAULT, sous-préfet de Coutances, membre de la Société des antiquaires de Normandie.

**Recherches historiques et archéologiques sur la Basse-Normandie, le Vivarais, et le pays Chartrain**, par le même.

**La Terreur dans une ville de province**, par le même.

**Recherches sur l'aqueduc de Coutances,** par le même. — Coutances, Salettes éditeur.

Les publications de M. Quénault sont de celles auxquelles on ne saurait trop applaudir. L'école historique moderne, après avoir fait table rase des vieux préjugés et des erreurs traditionnelles, s'est mise à chercher la vérité là où elle est, dans les documents authentiques du passé. Instruire à nouveau tous les procès, recueillir tous les témoignages, fouiller les bibliothèques, exhumer les documents ensevelis dans la poussière des archives, déchiffrer les chartes et les inscriptions, arracher aux pierres même leurs secrets, c'est là une entreprise immense, et que les historiens de profession auraient peut-être quelque peine à mener à bonne fin sans le concours que leur prêtent avec le zèle le plus méritoire des hommes de loisir et de bonne volonté. Appelé par d'importantes fonctions publiques à habiter tour à tour les villes de Tournon, de Chartres et de Coutances, M. Quénault a recueilli, mis en ordre et publié, en les éclairant de commentaires judicieux, une foule de documents d'une grande valeur, ici sur l'histoire de la Basse-Normandie à toutes les époques, depuis la conquête romaine jusqu'à la Terreur et à la Chouannerie, là sur les antiquités du Vivarais. A Chartres, ce sont des lettres originales des rois de France, découvertes dans les archives de la mairie, qu'il analyse et transcrit intégralement, selon leur importance. De pareils travaux rendent aux historiens de réels services, et leur épargnent bien des recherches. Il faut remercie M. Quénault de l'excellent exemple qu'il donne, en souhaitant avec lui que cet exemple soit suivi, et qu'il se trouve, « dans chaque ville ayant bibliothèque et archives, » un homme qui veuille se donner la peine de recueillir et » de publier ce qu'elles contiennent d'utile pour l'étude de » l'histoire ».

---

## AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de mai, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 26 26 MAI 1866

## COLLÉGE DE FRANCE.

## HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY
(de l'Institut).

### Histoire de la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours (1).

### IV.

RAISONS DE L'UNION DE LA NOBLESSE ET DU PEUPLE EN ANGLETERRE. — LA GENTRY. — ESPRIT DE TRADITION ET DE CONSERVATION DES ANGLAIS.

Il est temps d'achever la tâche qui a rempli les trois leçons précédentes, et d'en finir avec le parallèle de la France et de l'Angleterre, en ce qui touche le développement des institutions politiques chez chacun des deux peuples.

Au commencement du x^e siècle, la noblesse, en Angleterre, n'avait pas la puissance qu'elle a possédée plus tard. Sous les rois normands, la noblesse anglaise était loin d'égaler ces grands vassaux, que l'étendue de leurs possessions rendait, en France, aussi puissants que le roi.

Voltaire a dit : « La France et l'Angleterre ayant été » longtemps administrées sur les mêmes principes, ou » plutôt sans aucun principe, et par des usages tout » semblables, d'où vient qu'enfin ces deux gouverne- » ments sont devenus aussi différents que ceux du Maroc » et de Venise? »

C'est dans la configuration des deux pays qu'il faut chercher la première cause de différences qui devaient dans la suite devenir de plus en plus tranchées. En Angleterre, un territoire borné par la mer; point de ces grands fiefs qui faisaient la puissance des seigneurs du continent; pas de ces conquêtes territoriales qui agrandissaient la royauté. Le royaume est formé par des adjonctions successives; le roi eut d'abord à compter avec les grands fendataires et avec les provinces, mais il finit par faire tout rentrer sous son autorité. En France, au contraire, les rapports des vassaux avec le souverain, primitivement leur égal, furent faibles et relâchés; de l'autre côté de la Manche, la conquête avait créé une suzeraineté forte, un vasselage complet. Guillaume le Conquérant savait ce qui se passait en France; il se souciait peu de ressembler au roi de ce pays, plus ou moins méconnu par des seigneurs trop redoutables. Guillaume voulut que tous les fiefs ne ressortissent que de lui, que toutes les propriétés fussent ses propriétés à lui, qu'il n'y eut, dans tout son royaume, qu'un seul propriétaire, le roi. Les barons anglais ne purent pas devenir de petits souverains.

Ils n'eurent pas, par exemple, le droit de battre monnaie. En France, ce droit des seigneurs se perpétua sans aucune atteinte jusqu'à saint Louis. L'ordonnance de 1262 sur les monnaies porte : premièrement, que, dans les terres où les barons n'ont pas de monnaie, la monnaie du roi seule aura cours; secondement, que, dans les terres où les barons ont leur monnaie, celle du roi aura cours avec la même valeur que dans ses domaines. Le roi seul a pouvoir de battre monnaie d'or et d'argent. Les seigneurs particuliers pouvaient donc en frapper d'autre métal. C'est ce que faisaient, en France, plus de quatre-vingts barons, et ce droit a duré, pour certaines seigneuries, jusqu'au XVI^e siècle. Jamais les seigneurs anglais ne jouirent d'un droit pareil; ils n'eurent pas davantage celui de guerre privée, c'est-à-dire que le droit de guerre n'existait pas de seigneur à seigneur sans la permission du roi. Ce droit fut reconnu formellement, en France, par saint Louis, par Philippe le Bel. Ce dernier monarque y apporta une simple restriction par l'ordonnance de 1296, qui défendait les guerres privées tant que le roi faisait la guerre. Ce ne fut qu'en 1371 qu'une ordonnance interdit tout à fait, en France, les guerres privées.

Sans doute, à ne considérer que l'extérieur des faits, les habitudes et les mœurs, les barons français de saint Louis et les barons anglais de Henri III, également farouches, turbulents, indociles, manifestent des prétentions égales. Il y a, en Angleterre comme en France, des barons ligués contre la royauté. Un bénédictin anglais du monastère de Saint-Alban, qui écrivait au XIII^e siècle, Mathieu Paris, n'y voit pas de différence. Il n'y en eut pas, au point de départ, mais, dans la suite,

(1) Voy. les n^os 19 et 24.

la conduite des barons anglais et celle des barons français devinrent de plus en plus divergentes.

La différence profonde qui séparait les tenures nobles des tenures roturières ne permit pas aux seigneurs anglais de s'appuyer sur une hiérarchie de petits vassaux. Ils se trouvèrent isolés. C'est ce qui a fait la force de la nation : la noblesse a dû s'appuyer sur le peuple, l'intéresser, l'associer à ses efforts et à ses destinées. En France, l'isolement des barons, qui avait été d'abord un symptôme d'indépendance, devint ensuite une cause de faiblesse. Il n'y a pas eu en France, comme en Angleterre, cet esprit traditionnel, ce goût persistant de la liberté largement comprise, qui devait être, au delà de la Manche, la sauvegarde de tous les droits. La royauté capétienne prit ses ennemis un à un, pour les vaincre; la royauté anglo-normande les trouva unis pour lui résister.

En France, les barons étaient assez forts pour se passer des communes, qu'ils traitaient en sujettes; s'ils leur accordaient des franchises, c'était, de leur part, une concession qui ne constatait que mieux le principe de leur souveraineté.

En Angleterre, les barons, se trouvant trop faibles, durent agir de concert. Il y eut donc une association des barons entre eux sous Henri III, comme il y en eut, en France, sous la minorité de saint Louis, sous Philippe le Bel, sous Louis X. Mais combien l'union fut-elle plus étroite entre les barons anglais qu'entre ces grands seigneurs français, tous jaloux les uns des autres! En outre, comme la non-existence d'une race conquise et l'homogénéité anglo-saxonne de la nation supprimaient tout prétexte de séparation et de caste, il n'y eut pas seulement association, union des nobles entre eux, mais union de la nation tout entière. Union de tous, habitude générale de se rapprocher, de s'associer, de se faire des concessions mutuelles, nobles entre eux, nobles et communes ensemble : voilà le spectacle, inconnu en France, que l'Angleterre a donné à l'Europe, et qui a fait la force et le salut de la nation.

En Angleterre, le peuple n'était pas d'abord représenté dans l'assemblée nationale; mais la noblesse l'associait aux concessions qui lui étaient faites, et cette conduite eut pour résultat de donner au tiers état plus d'influence, et d'amener, plus régulièrement qu'en France, la représentation des communes.

Remarquons encore que cette nécessité de tout associer contre la royauté assura la propriété noble sous ses diverses formes; les droits précaires, temporaires, les tenures des vilains trouvèrent peu à peu les garanties les plus solides. De là, entre tous les propriétaires de domaines, quels qu'ils fussent, cette union de plus en plus étroite. Leurs exigences croissantes se manifestèrent par des réclamations d'où naquirent les priviléges du parlement.

Ainsi, malgré l'analogie de la situation, au début, entre la France et l'Angleterre, le temps n'a fait que développer des différences de plus en plus frappantes. Vers 1240, saint Louis, en 1265, Leicester, appelèrent quelques députés des villes aux assemblées où se débattaient les intérêts du pays. Il est juste de reconnaître que l'aristocratie féodale avait seule encore assez de pouvoir, de lumières et d'indépendance pour contrôler l'autorité royale. Le rôle de ces députés ne fut qu'accidentel et temporaire : ils se bornèrent à consentir à la levée des impôts, et n'eurent, sur tout le reste, qu'une voix consultative dont ils usèrent rarement, On peut déjà voir toutefois que le précédent est mieux établi en Angleterre qu'en France; en Angleterre, il a plus de portée. Aussi la constitution de Leicester fut-elle respectée par les successeurs d'Henri III.

La séparation de la noblesse et du peuple, voilà, très-malheureusement, le fait caractéristique qui apparaît toujours dans l'histoire de France et la rend tout à fait différente, quant aux conséquences dernières, de l'histoire de la nation anglaise. Les communes, en France, ont bien leurs assemblées où elles réclament des franchises; les nobles ont les leurs, mais le peuple ne se montre guère dans les ligues des nobles, et la noblesse s'exile, par exemple, des États du roi Jean. Tristes fruits de cette séparation : le peuple se perd par ses violences, la noblesse par ses désordres. Aux grands manque l'esprit d'ensemble; au peuple, l'esprit de suite; à tous, l'amour des libertés générales. Les barons se préoccupent exclusivement de leurs intérêts féodaux; les communes, de la question des finances; et si quelques garanties plus larges sortent de leurs stipulations respectives, l'indifférence de la nation en laisse périr les monuments, prescrire les traditions. Dès les États de 1356, on voit la noblesse se séparer du tiers état, et se retirer en masse devant les envahissements populaires, au lieu de les combattre. Plus tard, elle reparaît, avec toutes ses prétentions, se pose en ennemie de la loi commune, de la magistrature qui proclamait la loi. On connaît l'aversion, le dédain suprême de la noblesse pour la robe. Jusqu'en 1614, jusqu'à la veille de son abaissement par Richelieu, la noblesse conserve vis-à-vis du tiers état, qui a grandi, qui s'est éclairé, toute sa morgue, tous ses mépris d'autrefois.

L'heureuse nécessité qui força les barons anglais de s'associer entre eux et de s'associer aux communes fut la première cause de cette union étroite qui a fait la force de l'Angleterre, et qui a manqué à la France. A cette cause s'en ajouta une autre, qu'il faut signaler maintenant.

En France, personne ne veut être de la petite noblesse. *Gentilhommerie* est un terme de dédain. Tous les nobles se croient de très-hauts nobles; entre ces nobles et le peuple, il n'y a pas d'intermédiaire. Une foule de nobles, aux prétentions superbes, réclament des priviléges très-considérables, en se séparant de la nation. De là, les colères et les haines envieuses du peuple.

En Angleterre, entre le peuple et les hauts barons, les

pairs qui forment le conseil du roi, correspondant à l'ancien conseil des chefs dans la Germanie, se placent les petits barons, les chevaliers des comtés, représentant les communes, la petite noblesse, la *gentry*, inconnue à la France. Les hauts barons sont les aînés, les chevaliers sont les cadets d'une grande famille, où l'inégalité des rangs ne détruit pas la communauté d'origine. Les chevaliers forment le conseil de la nation; mais, grâce à la *gentry*, les hauts barons ne se séparent pas, ne peuvent pas se séparer du peuple. Sortis souvent de la plus haute noblesse, encore au-dessus de la bourgeoisie vers laquelle ils inclinent, les chevaliers forment le trait d'union entre la noblesse et le peuple et qui rend impossible une division en castes tout à fait étrangères l'une à l'autre. Le nombre des hauts barons est d'ailleurs très-restreint; leurs familles ne se croient pas en droit de réclamer des priviléges exorbitants, et leur respect des droits d'autrui les met à couvert contre les haines jalouses que nos grands seigneurs provoquaient en France. Il n'y a même, à vrai dire, de noblesse, en Angleterre, que les membres de la chambre des lords, puisque les cadets peuvent siéger dans la chambre des communes. Il en résulte que les communes ont pour guides, pour chefs, les membres des familles aristocratiques, que la nation tout entière est représentée, représentée habilement, sagement, avec un esprit de tradition, de suite, de conservation.

L'importance accordée à la petite noblesse profita à la propriété foncière; elle obtint des garanties; les *copyholders*, les *yeomen*, virent leurs droits reconnus comme bases des libertés du pays; les villes eurent leurs priviléges. La nation tout entière marcha dans les voies de l'indépendance légale.

Il y avait en France un conseil du roi qui jugeait avec les pairs. Qu'arriva-t-il? Peu à peu, soit par indifférence, soit par incapacité, les nobles qui le composaient abdiquèrent entre les mains du roi. Ils finirent par n'être plus des juges que de nom. Le caractère politique de cette cour suprême s'effaça; elle ne fut plus qu'un tribunal royal, sans aucun lien direct avec la noblesse et avec la nation. En Angleterre, à côté de la chambre des lords, et comme appendice, était la cour de la chancellerie, cour suprême, qui dépendait de la chambre des lords, mais en était distincte. On en appelait à la chambre des lords de la cour de la chancellerie. Ainsi, entre les attributions, originairement complexes, de la chambre des lords, ce n'est pas, comme en France, l'élément judiciaire qui a fini par prévaloir en effaçant l'élément politique; c'est, au contraire, l'élément politique qui a grandi en se détachant de l'élément judiciaire, lequel lui restait pourtant toujours subordonné. Ce qui a disparu en France a persisté en Angleterre, grâce à cet esprit de tradition, de conservation qui caractérise à un si haut degré le peuple anglais; la cour suprême, dépendant du parlement par le moyen de la chambre des lords, n'a pas cessé d'être un corps politique, ce qui veut dire n'a pas cessé d'être l'expression, non pas des volontés royales, mais des idées de la nation.

Ce que l'on a appelé le parlement, en France, s'est réduit aux proportions d'une simple cour de justice, et n'a été que l'image affaiblie du conseil qui fut, en Angleterre, le germe de la représentation nationale. L'autorité du parlement, en France, s'abaissa d'autant plus qu'il n'avait pas le caractère d'une institution générale faite pour tout le royaume. Au lieu d'une seule cour suprême, d'un parlement unique et toujours subsistant, qu'a-t-on vu? Jusqu'à douze parlements. Parlement de Paris, en 755, rendu sédentaire en 1302; parlement de Toulouse, en 1303, supprimé plus tard; parlement de Grenoble, en 1451; parlement de Bordeaux, en 1462; parlement de Dijon, en 1476; parlement de Rouen, 1499, 1515; parlement d'Aix, en 1501; parlement de Rennes, en 1553; parlement de Pau, en 1620; parlement de Metz, en 1633; parlement de Besançon, d'abord à Dôle, en 1676; parlement de Douai, d'abord à Tournai, en 1713. Chaque grande province eut son parlement. Ce qui aurait grandi par l'unité, la multiplicité le réduisit presque à l'insignifiance. Tous ces parlements aboutirent à n'être plus que ce que nous appelons de simples cours d'appel.

Outre les causes déjà énoncées de la fortune politique de l'Angleterre, remarquons encore cet esprit de conservation qui garde, avec un soin religieux, les titres des libertés, les chartes, les franchises. En France, on ne tient pas à la tradition. L'Angleterre est le pays de la tradition. En Angleterre on ne règle pas, on ne réglemente pas, comme chez nous; on consigne les usages, les coutumes. Ainsi, quand George III fut atteint de la maladie qui le mit dans l'impossibilité de gouverner, il fallait nommer un régent; or, telle était la ferme volonté des Anglais de ne pas s'écarter des traditions, que l'on forma une commission chargée d'étudier les usages qui avaient été suivis en pareille circonstance. Les Anglais n'eurent pas un instant l'idée de voter simplement, comme les Français n'auraient pas manqué de le faire, une loi de régence, et ils retrouvèrent sans peine, en remontant trois et quatre siècles, toutes les traditions. Dans les grandes circonstances de ce genre, les Français se heurtent à toutes les incertitudes. En 1788, quand on réunit les états généraux, on ne savait rien de précis sur le mode de convocation de ces assemblées. Un arrêt du conseil ordonna des recherches dans toutes les archives, invita tous les corps de l'État et les particuliers à seconder les investigations du gouvernement, pour parvenir à déterminer les formes suivies jadis pour la convocation et la tenue des états généraux. Les notables furent consultés sur le même objet, et l'on ne parvint à recueillir que des notions tellement contradictoires, qu'une polémique s'engagea pour savoir s'il fallait suivre les formes de 1576, de 1560, de 1514 ou de 1483.

Si nous refaisions aujourd'hui des pairs, il ne nous viendrait pas à l'idée d'établir des pairs héréditaires, des pairs à vie et des pairs à tour de rôle. L'ancienne

monarchie eut des pairs; mais ce fut un titre, non un pouvoir. La présence purement honorifique des ducs et pairs, dans les grandes séances du parlement, fut tout ce qui resta de la représentation de la noblesse dans le conseil du roi. Ces ducs et pairs ne jugeaient plus, ne délibéraient plus; en fait, ils étaient remplacés par les hommes de robe, les hommes de loi. En Angleterre, force fut bien aussi d'introduire des hommes de loi dans le conseil des hauts barons, mais leur présence y fut accessoire et comme temporaire; ce furent les pairs à vie, associés, pour les travaux spéciaux, aux pairs héréditaires. De là une bigarrure assez singulière dans la composition de la chambre haute, en Angleterre. On y trouve donc des pairs à vie, des pairs à tour de rôle, et même jusqu'à onze pairesses; la création de la plus ancienne remonte à 1264. Trois évêques d'Irlande siégent, à la chambre des lords, par rotation. Ajoutez des pairs spirituels, à vie; seize pairs d'Écosse, élus pour un parlement. Vingt-huit pairs d'Irlande sont à vie. Autrefois, les juges des trois cours supérieures, ainsi que les membres du conseil privé, faisaient toujours partie de la chambre des lords. Cette organisation systématique et cette uniformité qui plaisent tant à la France sont choses étrangères à nos voisins. Ils consolident des droits; que ces droits ne soient pas les mêmes pour tous que leur importe? C'est le retour à un esprit plus grand de justice et de régularité qui, chez eux, désagrége lentement la mosaïque des institutions. Pour la propriété, on en reconnaît la diversité en principe; dans la pratique, on s'efforce de régulariser, mais on ne sacrifie pas les droits acquis à cette religion de la régularité qui explique la grandeur et la faiblesse de la France.

C'est à la petite noblesse, à la *gentry* qu'il faut surtout faire honneur de cette fidélité, de cet esprit de conservation, de tempérament, de justice, qui cimenta l'union par le respect. En Angleterre, la noblesse, même la plus mince, ne chercha jamais à s'affranchir des charges communes, et la propriété y fut toujours inséparable du rang. Il en résulta, d'une part, que des priviléges tout politiques ne blessèrent pas, comme chez nous, le sentiment de l'égalité, et que, de l'autre, la noblesse ne présenta jamais ce contraste choquant entre les prétentions et les moyens de les soutenir, qui contribua tant, chez nous, à discréditer la noblesse de province. La noblesse anglaise fut toujours riche. On n'a d'exemple que d'un seul pair, George Nivelle, duc de Bedford, dégradé sous Édouard IV à cause de son extrême pauvreté. La pairie est respectée en Angleterre. Les offenses contre la pairie entraînent des peines plus sévères. En justice, les pairs ne prêtent serment que dans les causes criminelles. Ils ne sont jugés que par leurs pairs; ils ne peuvent être arrêtés en matière civile. Une des conséquences de cet esprit de respect, ce fut que la noblesse comprima la démagogie. Et, en même temps, l'union des communes et des nobles, et l'absence de hiérarchie féodale empêchèrent ces armements considérables qui auraient permis aux rois de comprimer la nation.

En France, noblesse isolée, se renfermant dans ses priviléges, égoïste, se séparant des communes, finissant par être dépassée, en puissance par la royauté, en lumières par le peuple; des communes distinctes de la noblesse, ne sachant faire, comme sous le roi Jean, comme sous Charles VI, que des invasions brutales et violentes; aucune intelligence chez ceux qui devaient être les chefs de la nation et ses défenseurs, aucun esprit de suite chez le peuple; la royauté profitant habilement de cette division funeste et de ses conséquences. Ce fut la royauté, pour son malheur et pour le malheur de la nation, qui triompha en France, jusqu'au jour où le peuple recouvra enfin ses droits; ce ne fut pas la noblesse. Forte sous les rois faibles, faible sous les rois forts, quand elle fut éclairée, il était trop tard : la royauté avait pris les devants.

L'Angleterre nous présente un tout autre spectacle. Cette différence tient à une cause, entre tant d'autres, dont il convient aussi de parler. Le clergé anglais avait de grandes prétentions à l'indépendance. Quant à ses assemblées, à ses réunions, elles furent nulles dans la pratique. Quant à ses opinions, ses aspirations, ses tendances, ce clergé anglo-saxon n'a jamais été à genoux devant Rome, jamais prosterné devant le pontife romain. Esprit d'indépendance, esprit national, voilà ce qui a distingué le clergé anglais. D'ailleurs il n'a jamais eu la même puissance que le clergé de notre pays. La réforme de Henri VIII ne trouva pas d'obstacles sérieux. Le protestantisme acheva de ruiner, en Angleterre, l'autorité d'un clergé qui était déjà pauvre; la puissance cléricale y fut vite, entièrement abolie; dans la chambre des lords, le clergé n'a que des pairs à vie seulement. La facilité avec laquelle, sans guerres civiles, les prêtres furent dépouillés de leurs biens et soumis à l'autorité publique est une preuve manifeste de leur faiblesse.

Le protestantisme, en France, n'a pas pu triompher du clergé; c'est, au contraire, le clergé qui a ruiné le protestantisme, et en même temps supprimé le point d'appui dont s'étayait la puissance seigneuriale. Le roi et le clergé, en France, sont sortis de cette lutte, plus forts que jamais.

En Allemagne, la noblesse avait autant et même plus d'autorité et de pouvoir qu'en France; les mêmes faits se sont présentés, mais le clergé était moins puissant, l'esprit d'indépendance religieuse plus prononcé; là, c'est le protestantisme, uni à la noblesse, qui a triomphé. Pendant ce qu'on a appelé le grand interrègne, de 1250 à 1273, les seigneurs et les villes se dégagent de toute dépendance à l'égard de l'empereur. La fin de la dynastie des Hohenstaufen est une époque de troubles et d'anarchie, mais on y voit des républiques, des villes affranchies par les rois, qui bientôt font cause avec les seigneurs contre les rois. Les souverains de la maison de Franconie, cherchant à s'appuyer sur la classe bour-

geoise, avaient favorisé les villes libres. Lorsqu'en 1438 la maison d'Autriche ressaisit la puissance impériale, elle n'y put attacher aucun pouvoir. La guerre de Trente ans fut le dernier effort, effort stérile de l'autorité impériale. Le lien de la vassalité n'existait plus; la noblesse avait définitivement vaincu la royauté.

Ainsi, de tout ce mouvement résulte : en Allemagne, la continuation du système féodal, une noblesse puissante et arrogante, puissante et redoutable, mais qui s'est isolée du peuple; en France, l'établissement d'une monarchie absolue, humiliant une noblesse arrogante, elle aussi, mais qui est justement punie de ses dédains pour le peuple, annulée comme force politique, devenue une caste de courtisans; en Angleterre, la conséquence, la récompense de la sagesse et de la persévérance dans la conduite, c'est une monarchie constitutionnelle, une noblesse honorée et patriotique.

---

## HOTEL DE VILLE DE STRASBOURG.

CONFÉRENCE DE M. J. H. SCHNITZTLER.

### Le premier voyage de l'empereur Joseph II à la cour de Marie-Antoinette, en 1777.

Tout le monde connaît la scène imposante qui se passa, le 11 septembre 1741, au château royal de Pressbourg, quand Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême par suite de la mort de l'empereur Charles VI, son père, en 1740, parut au sein de la Diète du premier de ces royaumes, afin d'en implorer l'assistance contre de nombreux ennemis, contradicteurs de son droit de succession. Née le 13 mai 1717, elle avait alors vingt-quatre ans, et réunissait dans sa personne le triple prestige de la majesté, de la beauté et du malheur. Dès la première année de son avénement au trône (20 octobre 1740), elle eut à soutenir une guerre contre le jeune roi de Prusse Frédéric II, l'homme de génie qui, plus tard, fut proclamé le héros du siècle. La Bavière et la France, en faisant cause commune avec lui, mirent un instant en danger l'existence même de la monarchie autrichienne, dont la capitale était menacée. Depuis cinq ans, Marie-Thérèse était mariée; mais son époux, le duc de Lorraine François-Étienne, qu'elle avait proclamé co-régent, et qui, bientôt après, fut élu empereur d'Allemagne, n'était pas pour elle un appui bien efficace. La jeune héritière des Habsbourg dut compter principalement sur elle-même, et elle ne resta pas au-dessous de l'immensité de sa tâche. Ne se voyant plus en sûreté à Vienne, elle courut à Pressbourg demander protection et assistance à la noblesse de Hongrie, dont un an auparavant, à l'occasion du couronnement, elle avait au plus haut point excité l'enthousiasme. Vêtue du costume national, portant sur sa tête la couronne de Saint-Étienne et à son côté le sabre royal, elle alla occuper à la Diète le trône de ses ancêtres. Quand le chancelier eut mis l'assemblée au fait de la situation, la reine la harangua elle-même dans un petit discours en langue latine. Son aspect, son malheur, l'émotion avec laquelle la jeune femme parlait, firent sur les Hongrois la plus profonde impression. Pleins d'enthousiasme, ils tirèrent soudainement leurs sabres du fourreau et, au milieu d'un formidable cliquetis, ils s'écrièrent comme d'une voix : « *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia!* Mourons pour notre roi Marie-Thérèse! »

Dans le but de donner à cette scène un caractère plus dramatique, on a accrédité le bruit que l'héroïque princesse avait sur ses bras son fils aîné, enfant de six mois, l'héritier présomptif du trône. En réalité, ce ne fut pas en cette occasion qu'elle le présenta à la noblesse magyare; cela arriva dix jours plus tard, dans une autre entrevue avec elle, où le même cri fut répété avec le même entraînement et les mêmes émotions. Au demeurant, c'est là un petit détail qui ne change rien à la nature du fait, à son côté pittoresque.

Eh bien! le petit enfant, témoin muet des acclamations presque frénétiques de tout Pressbourg, fut celui qui, sous le nom d'empereur Joseph II, devait étonner même les contemporains de Voltaire et de Rousseau par son libéralisme, souvent prématuré et irréfléchi, mais sincère et large, par ses réformes qui, pour ainsi dire, anticipaient sur celles de 1789.

Au temps où nous voulons prendre sa vie, en 1777, il était co-régent de Marie-Thérèse et empereur d'Allemagne. Né le 13 mars 1741, il avait alors trente-six ans, et, quoique d'une constitution peu robuste, il était dans la force de l'âge.

Sa jeunesse n'avait pas été heureuse. Après une enfance agitée par des guerres continuelles, il avait été obsédé, dans une éducation pieuse strictement surveillée par son excellente mère, princesse fort adonnée à la dévotion, de pratiques et de recommandations qui souvent contrariaient ses penchants naturels, même innocents. Très-soignée du reste, cette éducation avait développé de toutes les manières les rares facultés dont Joseph était doué; mais comme elle lui déplaisait en bien des points, elle l'avait disposé à l'opposition et à l'esprit de critique. Il voyait avec peine l'ascendant qu'exerçaient sur l'impératrice son confesseur et d'autres ecclésiastiques, en partie jésuites, et ceux-ci, ayant compris qu'ils n'établiraient pas aussi facilement leur influence sur le fils que sur la mère, avaient éveillé dans l'esprit de cette dernière des susceptibilités et des défiances, et l'avaient disposée non-seulement à la sévérité, mais aussi à une fréquente résistance aux désirs les plus vifs du jeune prince. Joseph, dont l'esprit était pénétrant et qui montra de bonne heure beaucoup d'observation, ne tarda pas à suivre, avec une attention qui n'avait rien de bienveillant, les rapports de ces prêtres avec l'impératrice, et ayant cru deviner que les intérêts mondains avaient une grande part aux conseils qu'ils lui donnaient, il les prit en aversion. Malgré eux, il lut les ouvrages des philosophes et libres penseurs français, surtout de Voltaire, et il prit goût à des doctrines qui commençaient alors à agiter le monde, mais dont les jésuites avaient jusque-là réussi à préserver la monarchie des Habsbourg, qu'ils faisaient entourer comme d'un cordon sanitaire. Ce furent sans doute les préventions que les conseillers spirituels de Marie-Thérèse nourrissaient en elle contre son fils qui privèrent ce dernier de la satisfaction promise à son jeune courage de faire ses premières armes dans la guerre de Sept ans. L'impératrice avait fini par céder aux instantes prières du prince, et déjà tout était prêt pour son départ, quand tout à coup il y eut contre-ordre.

Joseph réussit bien, dans la suite, à donner meilleure opinion de lui à sa mère, qui alors ne cessa plus de lui témoigner sa tendresse, comme lui-même se montra toujours fils dévoué et respectueux; mais se sentant en opposition avec

tout ce qui l'entourait, il s'isola, devint personnel, exclusif, absolu, et, en somme, ne fut pas heureux. Il ne le fut même pas longtemps dans les relations les plus intimes de la famille, car, marié à vingt ans avec une princesse accomplie que Marie-Thérèse avait choisie pour lui avec une sollicitude extrême, et bientôt sous le charme des vertus aimables de cette épouse, Isabelle de Parme, fille de l'infant d'Espagne qui régnait sur ce duché, il la vit mourir au bout de trois ans, après avoir déjà perdu le premier enfant qu'elle lui avait donné. Son second mariage, contracté, d'après les conseils de la politique, au bout de quinze mois de deuil (le 20 janvier 1765), avec Marie-Josèphe de Bavière, princesse pour laquelle il n'eut jamais plus que de l'estime, fut également brisé par la mort, déjà au bout de deux ans et sans laisser de fruit. Depuis, Joseph renonça à tout autre lien; et quand, vers la fin de sa vie, il eut trouvé un charme consolateur dans la compagnie de la douce et intelligente Élisabeth de Wurtemberg-Montbéliard, qu'il avait lui-même choisie et désignée pour femme à l'archiduc François, fils de son frère Léopold, la cruelle mort vint encore troubler ce bonheur de famille et faire le vide autour de lui.

Tel était l'homme que je me propose d'accompagner dans l'un, et peut-être le plus intéressant, de ses nombreux voyages. Esprit inquiet et chercheur, plus confiant en lui-même qu'à l'égard de tous les conseils d'autrui, Joseph voulut tout voir de ses propres yeux, et c'est ainsi qu'il fut amené à visiter non-seulement les différentes parties de sa vaste monarchie, la Silésie, la Hongrie, la Gallicie, la Bukovine, la Belgique, mais encore des pays étrangers, la Prusse, l'Italie, la France, les bords du Rhin, la Russie et la Pologne, etc.

Ses pérégrinations au dehors, Joseph les faisait sous le nom de comte de Falkenstein (1), incognito qui lui laissait la liberté d'allures dont la simplicité de ses habitudes et l'indépendance de son caractère faisaient pour lui un besoin. L'étiquette espagnole et le formalisme traditionnel qui régnaient à la cour de ses parents lui étaient à charge; toute contrainte lui pesait, plus que de raison peut-être, car les hautes positions ont leurs conditions d'existence qui ne sont pas toutes des agréments, mais enfin par ce noble besoin de sa nature d'être homme avec les hommes et de pouvoir se retourner, sentir, penser et jouir comme tout le monde.

Depuis la mort de son père François-Étienne (18 août 1765), la position de ce modeste comte de Falkenstein était l'une des plus élevées dans toute la chrétienté. Déjà auparavant roi des Romains, il fut élu empereur bientôt après cette date, et la royale veuve, inconsolable mais toujours digne et dévouée à ses devoirs, le proclama co-régent dans les États héréditaires d'Autriche à la place de l'époux bien-aimé dont elle portait le deuil, sans pouvoir se résoudre à le quitter jusqu'à sa mort. Seulement, la couronne impériale dont Joseph avait ceint son front était depuis longtemps avilie par l'impuissance forcée de celui qui s'en parait; d'un autre côté, du vivant de l'héritière des Habsbourg, toujours jalouse de son autorité et plus sûre d'elle-même que de tout autre, les pouvoirs du co-régent d'Autriche étaient très-limités et à peu près restreints aux affaires militaires. On peut s'assurer, en lisant la correspondance entretenue de 1770 à 1780 entre Marie-Thérèse et sa plus jeune fille Marie-Antoinette, correspondance récemment publiée par M. le chevalier d'Arneth et indubitablement authentique; on peut s'assurer, dis-je, avec quelle fermeté de caractère et quelle sûreté de coup d'œil la noble impératrice, alors âgée de plus de cinquante ans, s'occupait de tout et tranchait toutes les questions, n'oubliant pas un instant que c'était elle qui tenait le sceptre et lui empruntant une expérience consommée, en même temps qu'elle l'honorait par ses sentiments honnêtes, élevés, généreux. Le prince de Kaunitz était d'ailleurs là pour lui alléger le poids des affaires.

Joseph II, quoique empereur et co-régent, avait donc beaucoup de loisirs, même en ce qui concernait son département particulier, la direction de l'armée, où il avait dans la personne du maréchal Lascy un autre auxiliaire qui, par exception, lui inspirait toute confiance. Comme son besoin d'activité et sa soif d'instruction n'étaient pas satisfaits; comme, d'ailleurs, il méditait des projets divers, tous plus graves les uns que les autres, il lui semblait indispensable de voir de ses propres yeux les différentes parties de ses États, ainsi que les voisins qui l'entouraient et leur cour. Bref, son rôle trop passif de spectateur lui déplaisait, et de là les fréquents voyages qu'il entreprit. En 1766, il alla, à travers la Bohême, jusqu'à la cour de Saxe, déjà dans l'espoir de se rencontrer avec Frédéric II, qui venait de terminer glorieusement la guerre de Sept ans. En 1769, passant les Alpes, il visita Milan, Rome, Naples, Florence, Parme et Turin, villes dont il se faisait montrer toutes les curiosités, dont il jouissait pleinement, sans se laisser distraire de l'intérêt qu'elles lui offraient par un cérémonial importun ou même par des fêtes officielles, auxquelles il mettait tous ses soins à échapper. Puis, encore dans la même année, il se rendit à Neisse, en Silésie, où il vit enfin le grand roi, objet de toute son admiration, malgré les rudes coups qu'il avait portés à son pays. Frédéric était alors dans son camp. Flatté de l'empressement et des démonstrations de respect du jeune prince, il lui fit l'accueil le plus cordial. Quand, à sa vue, Joseph s'écria : « Enfin, mon vœu est accompli! » le roi répondit par ces mots obligeants : « Ce jour est le plus beau de ma vie! » Et ce n'était pas là de sa part un simple compliment, car Frédéric ne tarda pas, dans une lettre à Voltaire, à faire du chef de l'Empire le portrait suivant : « C'est un empereur comme l'Allemagne n'en a pas eu depuis longtemps. Quoique élevé dans la magnificence, il a des mœurs simples; quoique grand sous la flatterie, il est modeste; quoique brûlant pour la gloire, il sacrifie son ambition à son devoir. » Dans leur entrevue, les deux souverains convinrent d'observer la neutralité dans le cas où, comme on s'y attendait, la guerre viendrait à éclater entre la France et l'empire britannique. Ils restèrent ensemble pendant plusieurs jours, et on les vit plus d'une fois se promener bras dessus bras dessous, échangeant entre eux les témoignages de l'entente la plus parfaite (1).

(1) Le comté de Falkenstein était un petit fief attenant au comté de Bitche, qui avait été concédé par le traité de Ryswick au duc de Lorraine, grand-père de Joseph. Le grand-duc de Toscane, François-Étienne, en cédant la Lorraine à la France, se l'était réservé, afin de rester membre du corps germanique.

(1) Il serait curieux de lire, sur cette entrevue, le journal où le duc de Saxe-Teschen, Albert, qui y accompagna son beau-frère, notait de jour en jour, avec intelligence et bon goût, tous les principaux incidents de sa vie. Albert était le mari de l'archiduchesse Marie-Christine, celle des sœurs de Joseph II qu'il affectionnait le plus; et les archives de sa maison sont devenues, après la mort de ce couple heureux, et qui méritait de l'être, une des sources les plus précieuses pour la connaissance

Dans de nombreuses lettres que nous possédons, lettres dont les unes étaient connues depuis longtemps par un petit recueil publié après la mort du monarque (1), dont les autres ont paru récemment dans des volumes de correspondances princières qui, depuis plus d'un an, sont l'objet de discussions vives et de nature à occuper la curiosité publique (2), l'empereur Joseph II a rendu compte de ses voyages, écrivant à sa mère ou à l'une ou à l'autre des archiduchesses, ses sœurs. Pour l'intelligence de ce commerce épistolaire, dont l'histoire s'est empressée de recueillir les précieux feuillets, mais non sans en vérifier et débattre l'authenticité quelquefois douteuse, il est nécessaire de passer en revue la famille de Marie-Thérèse telle qu'elle existait encore en 1770, année dans laquelle cette mère admirable commença sa correspondance avec sa plus jeune fille, Marie-Antoinette, qu'elle venait de marier au dauphin de France.

Dans les vingt ans de 1737 à 1756, Marie-Thérèse avait donné le jour à seize enfants, rejetons pleins d'espérance, qui rajeunissaient l'illustre maison de Habsbourg, sur laquelle avait été greffée, en 1736, celle non moins illustre des ducs de Lorraine. De ces seize enfants, dix étaient encore en vie au moment indiqué. C'étaient les suivants, dans l'ordre de leur âge : Marie-Anne, la seconde des trois filles dont la naissance précéda celle de Joseph, laquelle resta dans le célibat et venait de se retirer à Klagenfurt ; Joseph, le digne successeur de sa mère ; Marie-Christine, qui, née en 1742 et unie, depuis 1766, au duc Albert de Saxe-Teschen, l'homme qu'elle aimait, fut successivement gouvernante de Hongrie et des Pays-Bas autrichiens ; l'archiduchesse Marie-Élisabeth (3), dont on fit une abbesse dans un couvent d'Inspruck, et qui vécut non mariée jusqu'en 1808 ; Marie-Amélie, que son union avec Ferdinand, infant d'Espagne, avait faite, en 1769, duchesse de Parme et de Plaisance ; l'archiduc Léopold, auquel, par la mort de son père, était échu le grand-duché de Toscane, et qui, né six ans après Joseph II, devait un jour succéder à ce frère, resté sans enfants ; Marie-Caroline, la fameuse reine de Naples, née en 1752, et mariée, depuis 1768, au roi Ferdinand IV ; l'archiduc Ferdinand qui, né en 1754, allait épouser (1771) l'héritière de la noble maison d'Este, Marie-Béatrix, et faire entrer ainsi dans la maison d'Autriche le duché de Modène ; Marie-Antoinette, la belle dauphine de France, qui n'avait pas alors plus de seize ans, et se comportait déjà à la cour de Louis XV avec une raison et une bonne volonté bien au-dessus de cet âge ; enfin, l'archiduc Maximilien, qui était déjà coadjuteur du grand-maître de l'Ordre teutonique, quoique, né en 1756, il entrât seulement dans sa seizième année, et qui était destiné à devenir non-seulement grand-maître lui-même de son ordre, mais aussi électeur de Cologne.

Nous arrivons, enfin, à celui des voyages de Joseph II dont je veux avoir l'honneur d'entretenir aujourd'hui cette assemblée, au voyage à la cour de Marie-Antoinette, devenue, en 1774, reine de France et de Navarre, par l'avénement au trône de son époux Louis XVI. Ce voyage, qui fut très-satisfaisant pour lui, eut lieu trois ans après l'élévation de l'ancienne archiduchesse. Nous en connaissons les détails par la *Gazette de France* de ce temps-là, par les mémoires de madame Campan, et surtout par la correspondance entre Marie-Thérèse et Marie-Antoinette, publiée par M. le chevalier d'Arneth, et dont j'ai déjà affirmé l'authenticité ; caractère qui, on l'a déclaré avec raison, manque, au contraire, à la plupart des lettres mises au jour par M. le comte Vogt d'Hunolstein (1) comme aussi à beaucoup de celles du recueil de M. Feuillet de Conches, ces honorables collecteurs ayant laissé surprendre leur bonne foi, qui est au-dessus de tout soupçon, par quelques produits maladroitement élaborés de je ne sais quels faussaires.

Avant tout, il importe de savoir au juste ce qui conduisit l'empereur d'Allemagne à Paris et quel but il voulait atteindre par ce voyage, qui était alors une nouveauté.

L'amitié de Joseph pour sa sœur n'était sans doute pas le motif principal. Séparés par quatorze ans d'âge, puis par la distance entre leurs pays, et peut-être aussi un peu par les préjugés (car l'empereur, comme son père, qui pourtant était Français, n'avait aucun penchant pour la France ni pour les mœurs de la cour de Versailles), ils se connaissaient peu et n'entretenaient entre eux aucun commerce épistolaire. La lettre en date du commencement de mai 1774, que Marie-Antoinette reçut de son frère à l'occasion de l'avénement de Louis XVI (2), et celle par laquelle elle y répondit, lettre datée de Choisy, le 11 mai (3), étaient peut-être les premières qu'ils échangeassent entre eux ; encore la seconde est-elle du nombre de celles dont l'authenticité est douteuse, aussi bien que l'authenticité des suivantes, de la lettre du 27 juin de la même année (4) et surtout de celles des mois d'octobre et de novembre de 1775. La longue épître du 8 octobre surtout, aussi datée de Choisy (5), où la jeune reine de France se plaint d'être calomniée et même méconnue par son frère, ne nous paraît pas pouvoir être sortie de sa plume ; car, voulût-on admettre que ce qu'il y a de style dans cette missive soit de l'abbé de Vermond, secrétaire intime de la princesse et son ancien maître de français, on ne peut méconnaître que, dans toutes ces pièces, on a affaire à une tout autre personne, qu'on y trouve de tout autres façons de s'exprimer que dans celles de la correspondance authentique de Marie-Antoinette avec sa mère. Et ce qui ajoute encore à nos soupçons, ce sont d'autres lettres de la même époque contenues dans le beau recueil de M. Feuillet de Conches, celles de la première correspondance de la reine avec sa sœur aînée, Marie-Christine, à Bruxelles. N'est-il pas naturel d'avoir des doutes, par rapport à celles-ci, quand l'homme par les mains duquel tous les papiers de famille de cette archiduchesse ont passé après sa mort et celle de son époux, M. Adam Wolff, affirme n'avoir trouvé dans leurs archives aucune trace de relations pareilles ?

Ceci en passant, sur la curieuse question critique qui a eu

---

de l'intérieur de la famille de Marie-Thérèse, grâce au dépouillement qu'en a fait le docteur Adam Wolf, et aux publications pleines d'intérêt dont elles sont ensuite devenues l'objet de la part du chevalier d'Arneth.

(1) *Briefe Josephs des Zweiten*, nouvelle édition, par M. François Schuselka. Leipzig, 1846, in-8.

(2) M. Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, surtout au tome III.

(3) Toutes les filles de Marie-Thérèse portaient le nom de Marie en tête de celui par lequel elles étaient communément désignées ; mais Marie-Christine était la Marie par excellence.

(1) *Correspondance inédite de Marie-Antoinette, publiée sur les documents originaux*, Paris, 2e édit., 1864 ; in-8.

(2) Voy. dans Ramshorn (*Kaiser Joseph II und seine Zeit*), p. 159, et le recueil de Schuselka (*Briefe Josephs des Zweiten*), 1846, p. 34.

(3) Recueil du comte d'Hunolstein, 3e édit., p. 66.

(4) Même recueil, p. 76.

(5) Même recueil, p. 80. Recueil de M. Feuillet de Conches, t. III, p. 8.

un si grand retentissement dans nos revues. Il ne nous appartient pas de préjuger quel sera le résultat final de cette polémique qui n'est pas terminée : tout ce que nous voulions dire, c'est ceci, qu'il n'y avait pas de lien d'amitié entre Joseph et Marie-Antoinette avant les rapports qui s'établirent entre eux à Versailles par suite du voyage de l'empereur.

Ce voyage, en conséquence, doit s'expliquer par d'autres raisons. La curiosité naturelle de Joseph II, sa soif de connaître, de s'instruire par lui-même sur les hommes et les choses de son temps, en était sûrement une; mais il y en avait une autre, et celle-ci, c'était la politique qui la fournissait.

On sait quelle rivalité a toujours divisé depuis Charles-Quint les maisons de France et d'Autriche ; les règnes de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV en étaient tout remplis. L'apparition d'une puissance nouvelle en Allemagne, la Prusse, et les longs malheurs de Marie-Thérèse inspirèrent au cabinet de Vienne le plus vif désir d'un rapprochement avec celui de Versailles. Ce dernier, fidèle à ses traditions, était d'abord entré en alliance avec le roi de Prusse (1); mais l'agrandissement subit de l'ancien électorat de Brandebourg, les négociations secrètes du roi avec l'Angleterre, et la prévision qu'il ne tarderait peut-être pas à trouver dans la famille impériale de Russie un appui encore plus sûr et plus efficace avaient ensuite refroidi les rapports de Louis XV avec le héros du siècle. L'habileté de l'ambassadeur d'Autriche près la cour de Versailles fit le reste. C'était le comte (plus tard prince) de Kaunitz, celui-là même qui présida ensuite glorieusement pendant près de quarante ans au département des affaires extérieures sous Marie-Thérèse et sous Joseph II. Personnellement ami de la France dont il parlait la langue avec une aisance parfaite, rompu à la vie des salons et aux intrigues de cour, Kaunitz, pendant les deux ans de son ambassade (1751-1753), s'insinua dans les bonnes grâces du roi, ainsi que de l'abbé (plus tard cardinal) de Bernis, ministre des affaires étrangères, et en profita pour préparer le terrain au revirement politique qu'il méditait lui-même et auquel il espérait d'autant plus pouvoir décider sa souveraine qu'elle y songeait déjà, à cause des craintes continuelles qui lui venaient tant du côté de la Prusse que de celui de la Turquie et même de l'Angleterre. Appelé par elle, en 1753, à la tête des affaires, Kaunitz acheva de la disposer favorablement pour une telle alliance. Et comme à Versailles bien des obstacles en rendaient la conclusion difficile, il sut obtenir de l'impératrice une concession bien propre à les aplanir, mais qui coûtait énormément à l'honnêteté de ses sentiments, à son orgueil de souveraine, à sa chasteté comme femme. Pour avoir le plus sûr des appuis près de Louis XV, elle se mit en rapport avec la favorite toute-puissante; la fière Marie-Thérèse ne dédaigna pas d'écrire à la marquise de Pompadour et de l'appeler « Ma cousine », selon certains témoignages même, « Ma sœur »; et comme celle-ci fut flattée de cette démarche, l'affaire réussit. Les négociations qui eurent lieu à Babiole, maison de plaisance de la marquise, entre elle, l'abbé de Bernis et le comte de Starhenberg, ambassadeur d'Autriche, si elles ne produisirent pas immédiatement cet effet, préparèrent du moins le traité d'union qui fut signé entre la France et l'Autriche à Versailles, le 1er mai 1756, aussitôt que l'on apprit qu'entre la Prusse et l'Angleterre avait été conclu (le 16 janvier précédent) le traité de neutralité de Westminster. Ce revirement de la politique des deux vieilles puissances continentales parut un événement immense, et le nom de Kaunitz fut porté jusqu'aux nues ; cependant il ne fut accepté de l'opinion publique ni dans l'un ni dans l'autre pays, et par conséquent n'eut pas non plus de durée, ne produisit pas les conséquences que l'on devait en attendre.

C'est l'entente cordiale qu'on espérait et qui, après Kaunitz, n'eut pas de plus grand fauteur que le duc de Choiseul, ambassadeur français à Vienne, en 1756, et ensuite successeur du cardinal de Bernis; c'est cette entente, dis-je, qui donna lieu au mariage du dauphin Louis avec la plus jeune fille de Marie-Thérèse, événement qui combla les vœux de l'impératrice, pour qui, depuis ce moment, la plus grande affaire fut toujours la conservation de l'alliance française. Marie-Antoinette, à ses yeux, en était le gage et pour ainsi dire l'anneau. La digne mère, dans sa joie au sujet de cette union, adressa à son gendre la lettre suivante :

« Votre épouse, mon cher Dauphin, vient de se séparer de moi. Comme elle faisait mes délices, j'espère qu'elle fera votre bonheur. Je l'ai élevée en conséquence, parce que depuis longtemps je prévoyais qu'elle devait partager vos destinées. Je lui ai inspiré l'amour de ses devoirs envers vous, un tendre attachement, l'attention à imaginer et à mettre en pratique les moyens de vous plaire. Je lui ai toujours recommandé avec beaucoup de soin une tendre dévotion envers le Maître des rois, persuadée qu'on fait mal le bonheur des peuples qui nous sont confiés quand on manque envers celui qui brise les spectres et renverse les trônes comme il lui plaît. — Aimez donc vos devoirs envers Dieu. Je vous le dis, mon cher Dauphin, et je le dis à ma fille, aimez le bien des peuples, sur lesquels vous régnerez toujours trop tôt. Aimez le roi votre aïeul ; inspirez ou renouvelez cet attachement à ma fille. Soyez bon comme lui; rendez-vous accessible aux malheureux. Il est impossible qu'en vous conduisant ainsi vous n'ayez le bonheur en partage. Ma fille vous aimera, j'en suis sûre parce que je la connais; mais plus je vous réponds de son amour et de ses soins, plus je vous demande de lui vouer le plus tendre attachement. Adieu, mon cher Dauphin, soyez heureux! Je suis baignée de larmes.

MARIE-THÉRÈSE. »

Ce tendre attachement que l'excellente mère était en droit de demander et que méritait à tous égards la jeune mariée, si belle, si intéressante, si bien disposée pour l'accomplissement de tous ses devoirs, eut pourtant quelque peine à naître et à devenir dominant dans le cœur un peu froid et dans l'esprit timoré du dauphin. Louis était bon, plein d'égards et d'attentions pour sa jeune femme; mais, au grand désappointement de Marie-Thérèse, qui, dans toutes ses lettres, se plaint envers sa fille qu'elle n'ait pas de nouvelle d'un certain genre à lui annoncer, il ne semblait pas être véritablement épris d'elle, ce qui fut cause que Marie-Antoinette se mit à chercher ailleurs des plaisirs, toujours fort innocents toutefois. Cela ne changea qu'en 1777, quand ils furent déjà depuis trois ans sur le trône, peut-être par suite d'un entretien de Joseph II avec le mari. La première grossesse de Marie-Antoinette fut annoncée vers le printemps de l'année suivante, où naquit ensuite l'infortunée princesse longtemps connue sous le titre de Madame Royale et qui porta plus tard ceux de duchesse d'Angoulême et de dauphine. « Le roi, nous dit alors madame Campan dans ses Mémoires (1), ne portait aucun obstacle aux volontés de Marie-Antoinette. Sa longue indifférence avait été suivie d'un sentiment d'admiration et d'amour.

(1) Alliance de douze ans, de 1744 à 1756.

(1) Tome Ier, p. 163. Voy. aussi p. 164 et p. 185-186.

Il était esclave de tous les désirs de la reine, qui, charmée du changement heureux qui s'était opéré dans le cœur du roi et dans ses habitudes, ne cachait point assez la satisfaction qu'elle en éprouvait ni l'ascendant qu'elle prenait sur lui. »

Mais revenons à Joseph II et aux causes de son voyage en France, qui eut lieu précisément quelques mois avant ce changement dont il put peut-être même donner la première nouvelle à son excellente mère, toujours à l'affût de ces nouvelles-là.

Le ministère de Choiseul n'avait survécu que de quelques mois au mariage autrichien. La mort de la marquise de Pompadour avait fait échoir le favorisat à l'ignoble comtesse du Barry, et le duc, dans sa légitime fierté, refusa de s'atteler au char de triomphe d'une telle femme ; d'ailleurs l'expulsion des jésuites (1767) lui avait suscité de nombreux et puissants ennemis. De là sa chute soudaine, qui fut comme un coup de foudre pour Marie-Antoinette, ou plutôt pour Marie-Thérèse et son co-régent. Déjà le duc d'Aiguillon, successeur immédiat de Choiseul, inclina de nouveau du côté de la Prusse, et le comte de Maurepas, que Louis XVI nomma ensuite premier ministre, avec le comte de Vergennes pour chef du département des affaires étrangères, était de son côté hostile au parti autrichien, un instant seulement victorieux. Joseph II, qui, comme je l'ai dit, n'avait aucun penchant pour la France, était bien près de céder à son dépit et d'essayer un rapprochement avec le cabinet de Saint-James, lorsque les avantages arrachés par la Russie à la Porte-Ottomane dans le traité de Koutchouk-Kaïnardji (1774) vinrent alarmer sa mère, en même temps qu'ils excitaient à un haut point sa propre jalousie. Plus que jamais, l'alliance de la France, qui d'ailleurs était l'idée fixe de Marie-Thérèse et de Kaunitz, parut nécessaire.

Alors Joseph II prit la résolution d'aller voir par lui-même ce qu'il était raisonnable d'espérer de ce côté-là. Dans l'attente que sa sœur finirait par établir son influence sur un époux qui, jusqu'alors, l'avait laissée en dehors des affaires, il se proposait d'agir sur elle dans leurs conversations et d'essayer d'en faire l'avocat de sa cause ; entreprise délicate, mais devant laquelle l'assurance de l'empereur l'empêcha de reculer.

Il quitta Vienne le 1er avril 1777, encore sous l'incognito du comte de Falkenstein, accompagné d'une suite de vingt-quatre personnes, parmi lesquelles les comtes de Colloredo et de Coblenz occupaient le premier rang. Il fit route par Stuttgart, Kehl et Strasbourg, et arriva à Paris le 18 du même mois. A Strasbourg, la nouvelle de l'arrivée de l'empereur d'Allemagne avait produit un grand encombrement dans les rues : tout le monde était curieux de le voir. Voulant que cette curiosité fût satisfaite sans danger pour personne, Joseph ordonna de ralentir la marche et fit son entrée presque au pas, ce dont chacun lui sut gré. Il fit d'ailleurs preuve de gratitude en allant visiter, dans la vieille ville ci-devant libre et impériale, la famille d'un médecin et chirurgien strasbourgeois qui, dans son enfance, l'avait guéri de la petite vérole et lui avait peut-être, après Dieu, sauvé la vie. On l'y suivit avec force acclamations. Un bruit d'outre-Rhin, qui avait devancé le voyageur, lui conciliait aussi la faveur de la multitude. Arrivé avant l'heure prévue à l'un des derniers relais de poste de l'Allemagne occidentale, Joseph n'y avait pas trouvé les chevaux prêts, ce qui avait donné lieu à l'incident suivant. Le maître de poste, sans le connaître, lui fit poliment des excuses, alléguant que, dans le moment, tous ses chevaux étaient dehors afin d'amener les convives qu'il avait invités à assister au baptême d'un fils que sa femme lui avait donné quelques jours auparavant. Aussitôt l'empereur s'offrit pour parrain du nouveau-né, et le père accepta. La cérémonie ne tarda pas à avoir lieu. On ouvrit le registre d'église, et l'ecclésiastique, voulant dresser l'acte, demanda les noms du témoin. En réponse à cette question, le voyageur dit : « Joseph. — Mais le nom de famille, demanda ensuite le pasteur ? — Eh quoi ! Joseph, cela ne suffit-il pas ? — Mais encore... — Eh bien ! Joseph II. — Joseph II ? et votre qualité ? — Empereur. » Le front de l'ecclésiastique se couvrit de sueur, et le maître de poste se prosterna devant le monarque, en se confondant en excuses. Joseph fit de riches cadeaux à son filleul ainsi qu'à sa famille, promettant en outre de ne pas oublier le lieu qu'il venait de contracter.

Autre anecdote. A Metz, quoique le temps fût à la pluie, on lui fit voir la parade. La mode des perruques allongées n'était pas encore passée entièrement : les officiers, de peur que leur belle chevelure à boucles ne fût mouillée, s'armaient de parapluies. L'un de ceux qui se trouvaient là s'empressa d'offrir le sien au monarque ; mais Joseph refusa poliment et dit avec un sourire malin : « Je ne crains pas la pluie. »

A Paris, il descendit d'abord chez le comte de Mercy d'Argenteau, à l'hôtel de l'ambassade d'Autriche ; mais ce fidèle serviteur et ami de la maison impériale étant malade, Joseph prit un appartement à l'hôtel de Tréville, rue de Tournon, qui depuis se para de l'enseigne : « A l'empereur Joseph II ». C'est ce qu'il appelait « loger au cabaret (1) », comme il le dit à sa sœur dans un langage peut-être un peu trop familier. Marie-Antoinette l'attendit à Versailles, où il parut encore le 18 avril. Une lettre à sa mère, qu'elle aurait écrite le lendemain, mais qui ne figure que dans les recueils français (2), exprime les joies du revoir, mais nous avons le regret de ne pouvoir la croire authentique (3).

---

(1) Mémoires de madame Campan, t. Ier, p. 176.

(2) Comte de Hunolstein, p. 90.

(3) Cette lettre n'existait pas parmi celles des archives de famille à Vienne, et manque par conséquent dans le recueil Arneth. C'est mauvais signe, et ce qui augmente les doutes, c'est le style tout différent des lettres authentiques de même adresse écrites seulement quelques jours avant ou après, en mars, le 14, le 16 et le 29 juin. Il y a d'ailleurs d'autres preuves qui obligent de contester l'authenticité de toutes ces lettres des recueils français, dont les éditeurs croyaient avoir en mains les originaux. Ces prétendus originaux sont d'une écriture parfaitement imitée de celle de Marie-Antoinette, mais de celle d'une époque donnée, tandis que, dans les lettres des archives de Vienne, se rapportant aux années de 1770 à 1780, et publiées par M. d'Arneth, cette écriture est progressive, ainsi que l'orthographe et le style, s'améliorant d'année en année. Vient ensuite le contenu, qui, en beaucoup de passages, coïncide trop avec les termes du récit, soit de madame Campan, soit de la *Gazette de France*, et ne donne rien de plus que ce qu'on a pu trouver dans ces sources. En ce qui concerne spécialement la lettre en question, celle du 19 avril, nous lui reprochons une élégance qui n'était pas encore dans les habitudes de la jeune correspondante de Marie-Thérèse. C'est fort regrettable, car cette lettre est d'ailleurs très-intéressante, et pourrait être vraie en tous points. La phrase suivante surtout, dans sa construction symétrique, doit nous être suspecte : « Le roi est étonné et affligé que mon frère n'accepte pas un logement au château ; mais il s'y est refusé obstinément, sous le prétexte *d'une liberté que nous ne songions pas à lui ôter, et d'un incognito qui sera respecté autant qu'il lui plaira.* » — « Enfin, ajoute Marie-Antoinette, toujours en trop bon français, si je ne le tiens pas tout à fait, j'en jouirai du moins souvent. » La lettre qui suit dans le même recueil, et qui est datée du 3 mai, est encore plus curieuse, mais elle est trop savante et

Ce qui est certain, c'est que le monarque allemand fut reçu au château avec de grandes démonstrations de joie. « Les premiers embrassements de la reine et de son auguste frère, dit madame Campan, se passèrent en présence de toute la maison de la reine. Ce spectacle fut très-attendrissant ; les sentiments de la nature inspirent involontairement plus d'intérêt quand on les voit se développer avec toute leur puissance et tout leur abandon dans le cœur des souverains. » De mars au 14 juin, il y a une lacune dans la correspondance authentique de la reine de France avec sa mère : nous ne connaissons donc pas par elle-même le bonheur dont elle jouit pendant cette visite, si ce n'est par une lettre écrite après le départ de l'empereur qui eut lieu vers le 14 juin, de manière que tout son séjour ne dura pas deux mois. Nous reparlerons de cette lettre.

Joseph, comme nous l'apprenons encore par la première femme de chambre de Marie-Antoinette, dînait avec le roi et la reine, et soupait avec toute la famille réunie (1). Il s'établit entre lui et Louis XVI autant de familiarité que le caractère timide et l'esprit un peu étroit de ce dernier en comportait. A table, dit l'aimable conteuse que je viens de citer (2), « l'empereur parlait beaucoup et de suite ; il s'exprimait avec facilité dans notre langue, et la singularité de ses expressions ajoutait quelque chose de piquant à ses discours. » Il racontait beaucoup, plaisantait volontiers, se permettait fréquemment des critiques, voire même des sarcasmes, sur les choses auxquelles il avait de la peine à s'accoutumer, comme par exemple l'étiquette et le formalisme des usages de la cour de France. Dans ces occasions, « le roi souriait et ne répondait jamais rien ; la reine paraissait en souffrir ». Du reste, cette princesse admirait l'esprit, le jugement, le savoir de son frère ; si la liberté des appréciations de ce dernier, sa simplicité, sa franchise, qui n'était pas sans bizarreries ni sans rudesses, ses brusqueries surtout, lui causaient quelquefois un peu d'embarras, d'un autre côté elle avait la satisfaction de n'avoir pas le démenti de tout ce qu'elle avait tant et si souvent dit de Joseph II avant son arrivée. Personne ne pouvait nier que ce ne fût un prince d'une grande portée et véritablement remarquable. Dès l'abord, dit toujours le même témoin, qu'il ne paraît pas du reste avoir trop séduite personnellement, « l'empereur fut généralement admiré en France ; les savants, les militaires instruits, les artistes célèbres apprécièrent l'étendue de ses connaissances ». D'ailleurs, il voulut tout voir, et eut bientôt vu plus que le roi lui-même. Après avoir fait l'honneur de sa visite aux ministres de ce monarque, il alla inspecter toutes les curiosités, écoutant partout avec beaucoup d'intérêt ce qu'on lui expliquait et montrant une instruction très-étendue dans ses propres remarques ainsi que dans ses questions. L'hôtel des Invalides et l'Hôtel-Dieu, l'École militaire, l'hospice des Enfants trouvés, l'Institut de sourds-muets récemment fondé par l'abbé de l'Épée, le Jardin du roi, les musées, les bibliothèques, les ateliers, les Gobelins, Saint-Denis, etc., furent successivement passés en revue. Il assista à une séance de l'Académie française, où d'Alembert rappela la mémoire de Fénelon, dont il appliqua le *Télémaque* à l'auguste visiteur; puis aussi à une audience solennelle du parlement, où l'avocat-général Séguier lui adressa un compliment très-flatteur, mais qui par cela même lui fit froncer les sourcils ; il fréquenta les théâtres, il rendit hommage par sa visite à quelques célébrités, parmi lesquelles pourtant, — madame Campan en fait la remarque avec raison (1), — il n'eût pas compris Voltaire si le patriarche de Ferney avait déjà été de retour alors en France. Tout Paris ne parlait que du comte de Falkenstein; le peuple, le voyant si curieux et si sans façons, le suivait partout ou le saluait en passant de ses applaudissements. Dans les salons, on ne tarissait pas en anecdotes sur son compte. Parmi toutes celles que l'on racontait, nous ne choisirons que deux ou trois. A Saint-Denis, l'empereur s'arrêta plein de respect devant le mausolée de Turenne : « On n'a pas encore inventé d'épitaphe pour ce héros », remarqua quelqu'un de sa suite. Joseph, se réveillant comme d'un rêve, lui répondit avec vivacité : « Vous venez d'en composer une qui ne lui déplairait pas! » Au Muséum d'histoire naturelle, une indisposition empêcha l'illustre Buffon, déjà presque septuagénaire, de faire à l'empereur les honneurs de ces magnifiques collections. Ayant appris la cause de son absence, le monarque voulut aller le trouver dans son logement. Surpris en robe de chambre, le grand naturaliste marqua de l'embarras et proféra des excuses ; mais Joseph s'empressa de le rassurer. On raconte que son plus jeune frère, l'archiduc Maximilien, étant venu en France deux ans avant lui, avait également été au Jardin du roi. Buffon lui ayant offert un exemplaire de son *Histoire naturelle*, le jeune archiduc avait eu la gaucherie de ne pas accepter cet hommage, répondant : « Merci, je ne veux pas vous en priver. » Joseph II, qui connaissait l'anecdote, se hâta de dire à l'auteur, naturellement froissé dans son amour-propre : « Je viens, monsieur, chercher l'exemplaire de votre livre que mon frère a oublié. » Ainsi tout fut réparé.

En cas de besoin, le monarque, peu soucieux de grandeur, n'hésitait pas à prendre dans les rues de Paris le premier fiacre venu. Comme on s'en étonnait, il répondit : « Vous ne me verriez pas plus brillant à Vienne, hormis dix à douze fois l'an, où je suis forcé de faire mon métier d'empereur. » Cette simplicité, qui provoquait les critiques de la cour, plaisait aux Parisiens, et la popularité de Joseph s'accrut encore quand on connut un autre trait de sa passion d'être homme au milieu des hommes. Ainsi, il avait fait mettre au-dessus de la porte d'entrée du parc de l'Augarten, près de Vienne, cette inscription : « Lieu de récréation accordé à tous les hommes par le Créateur. » Ainsi encore, des seigneurs de sa cour s'étant plaints un jour de ce qu'ils ne pouvaient jouir à leur aise de la promenade publique du Prater, autre parc impérial, et ayant demandé que l'entrée en fût réservée aux personnes de distinction, ne fût-ce qu'à certaines heures, l'empereur avait fait cette observation : « Si je ne voulais voir que mes égaux, moi, je serais obligé de m'enfermer dans le caveau où reposent mes ancêtres. »

Tous ces bruits, ces récits, remuèrent profondément le pu-

méthodique pour la jeune reine, dont l'éducation, on le sait, avait été un peu négligée, et d'ailleurs elle est adressée à l'archiduchesse Marie-Christine, cette sœur plus âgée dont un savant biographe affirme qu'elle n'entretenait pas de relations avec Marie-Antoinette, du moins à cette époque-là. Quoi qu'il en soit, on aimera à lire cette pièce, où Joseph II est très-finement jugé. (Recueil de M. le comte d'Hunolstein, p. 92. Voy. aussi la lettre du 19 mai à la même.)

(1) Dans la lettre du 3 mai de Marie-Antoinette à Marie-Christine, on dit seulement : « Il soupe avec nous. »

(2) « J'assistais presque tous les jours au dîner de la reine, » a-t-elle soin de nous dire, après avoir rappelé que, lorsque la reine dînait dans les cabinets du roi, le service était fait par les femmes.

(1) Tome Ier, p. 186.

blic, et il était naturel de s'attendre à ce qu'à la première occasion il ferait une ovation à l'hôte de la reine, pour laquelle aussi il était encore bien disposé alors. Marie-Antoinette demanda à l'Opéra une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, chef-d'œuvre de Gluck, que les Allemands regardaient avec raison comme un des leurs. L'empereur voulait rester caché dans sa loge; mais quand le chœur fit entendre ces paroles : *Chantons, célébrons notre reine!* le parterre se mit à crier *vive la reine! vive l'empereur!* Alors Marie-Antoinette prit son frère par la main, et, avec un peu de violence, l'attira au premier rang de la loge. Le public, après avoir chaudement applaudi le visiteur étranger, cria *bis* au chœur, et le *chantons, célébrons notre reine!* fut répété au milieu d'applaudissements prolongés et universels.

Une scène semblable eut lieu à la Comédie-Française. Le comte de Falkenstein y assistait à une représentation de l'*Œdipe* de Voltaire. Au deuxième acte de cette tragédie, la reine Jocaste fait le portrait suivant de Laïus, son époux :

Ce roi, plus grand que sa fortune,
Dédaignait, comme vous, une pompe importune ;
On ne voyait jamais marcher devant son char
D'un bataillon nombreux le fastueux rempart.
Au milieu des sujets soumis à sa puissance,
Comme il était sans crainte, il marchait sans défense;
Par l'amour de son peuple il se croyait gardé.

L'actrice, en récitant ces vers de son rôle, ne détournait pas les yeux de la loge royale. Le parterre saisit l'à-propos et applaudit. Dans les loges, tout le monde se leva, et l'assistance entière fit, comme d'une seule voix, entendre le cri de *vive l'empereur!* Joseph, dit-on, avait les larmes aux yeux lorsqu'il s'avança jusqu'au bord de la loge royale pour remercier les Français d'un compliment si flatteur.

On se permit des comparaisons, et les malins, suivant leur usage en France, y trouvèrent matière à des sarcasmes contre ceux qui tenaient le pouvoir chez eux. Nous citerons le couplet satirique suivant :

A nos yeux, étonnés de sa simplicité,
Falkenstein a montré la majesté sans faste.
Chez nous, par un honteux contraste,
Qu'a-t-il trouvé? Du faste sans majesté.

Mentionnons aussi une épigramme, sinon plus spirituelle, du moins plus inoffensive. J'ai dit que l'empereur d'Allemagne assista à une audience du parlement. Il y était placé dans une loge grillée qu'on appelait une *lanterne*. Cela donna lieu à la pasquinade suivante :

MARFORIO.

Grand miracle, Pasquin!
Le soleil dans une lanterne!

PASQUIN.

Allons donc, tu me bernes!

MARFORIO.

Pour te dire vrai, tiens, Diogène en vain
Cherchait jadis un homme, une lanterne en main.
Eh bien! à Paris, ce matin,
Il l'eût trouvé dans la lanterne.

On jugera si ces malicieuses incartades ont dû amuser Joseph, lui qui, dans l'intempérance de son langage, n'épargnait pas même ses hôtes royaux, du moins si tout ce que madame Campan nous raconte à ce sujet (1) est vrai.

(1) Tome Ier, p. 182 et suiv.

En somme pourtant, il fut enchanté et de sa sœur et de tout son séjour près d'elle, et il doit y avoir beaucoup d'exagération dans les reproches que la femme de chambre de la reine lui fait, si les lignes dans lesquelles sa maîtresse, dans sa correspondance habituelle, parle de son frère ne tiennent pas trop du compliment et du désir de flatter Marie-Thérèse dans sa tendresse de mère. Voici ce que Marie-Antoinette lui écrit en date du 16 juin (1) :

« Ma séparation de mon frère m'a donné une cruelle secousse ; j'ai souffert tout ce qui est possible, et je ne puis me consoler qu'en pensant qu'il a partagé ma peine. Toute la famille d'ici en a été touchée et attendrie. Mon frère a eu une conduite si parfaite avec tout le monde qu'il emporte les regrets et l'admiration de tous les états ; on ne l'oubliera jamais. Pour moi, je serais bien injuste si ma douleur et le vide que j'éprouve ne me laissaient que des regrets. Rien ne peut payer le bonheur dont j'ai joui et les marques d'amitié qu'il m'a données. J'étais bien sûre qu'il ne voulait que mon bonheur, et tous ses conseils en sont la preuve; je ne les oublierai pas. »

Dans une lettre précédente (2), elle avait déjà dit : « Il est impossible que mon frère n'ait pas été content de la nation d'ici, car pour lui, qui sait examiner les hommes, il doit avoir vu que, malgré la grande légèreté qui est établie (*sic*), il y a pourtant des hommes faits et d'esprit, et en général un cœur excellent et beaucoup d'envie de bien faire. »

A tout cela Marie-Thérèse, enchantée, répond (3), après être revenue un instant avec sa fille sur cette secousse dont elle lui avait parlé : « Il est bien flatteur et consolant pour moi, l'approbation générale que ce cher fils s'est attirée (*sic*). J'avais un peu peur que sa rigide philosophie et simplicité ne plairaient pas et que lui ne trouverait non plus cette nation à son gré; mais j'ai la consolation de voir le contraire. C'est tout ce que j'aurais pu souhaiter : me voilà contente. Mais ce qui met le comble, c'est ce que vous me dites de l'amitié et de la confiance mutuelle des deux beaux-frères. Dieu donne que cela soit pour tout leur règne, pour le bien des États et de nos familles, que je regarde depuis longtemps comme la même !... » Puis, voulant ajouter encore à la satisfaction que ce voyage avait donné à Marie-Antoinette et exalter en elle le plus possible, au profit de sa propre politique, le souvenir agréable qu'elle en gardait et que les conseils écrits laissés par Joseph à sa sœur devaient empêcher de s'affaiblir, l'impératrice parle à sa fille de l'impression avantageuse qu'elle, Marie-Antoinette, avait faite sur son hôte et de la manière dont il s'était lui-même exprimé à cet égard. Elle continue ainsi dans son style presque toujours un peu incorrect : « L'empereur a été touché de vous goûter. Il trouvait une grande douceur dans votre conversation et amitié. Je ne le trahis pas en mettant ses propres paroles, que je ne pourrais jamais rendre si bien :

« J'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma » sœur. J'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle » j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait » pas quitté. Elle est aimable et charmante. J'ai passé des » heures et des heures avec elle sans m'apercevoir comment » elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande, sa » contenance bonne ; il m'a fallu toute ma force pour trouver » des jambes pour m'en aller. »

(1) Recueil d'Arneth, p. 197.
(2) Même recueil, p. 195.
(3) Lettre du recueil d'Arneth (p. 199) datée de Schlosshoff, le 29 juin 1777.

» Jugez, ajoute ensuite l'excellente mère qui toutefois n'oublie pas un instant qu'elle est souveraine d'un grand empire, jugez combien ce récit a de consolant pour une mère qui aime si tendrement ses enfants. J'en attends les plus heureuses suites, et même pour votre état de mariage, sur lequel on me laisse espérance; mais on remet le tout au retour, où l'on pourra me parler. J'avoue, cela me donne un peu d'humeur, car il s'agit pour vous du tout au tout d'avoir de la succession. »

Le jugement sur Marie-Antoinette dont Joseph avait fait part à sa mère n'était pas dicté seulement, comme on pourrait le croire, par le désir de flatter Marie-Thérèse dans sa tendresse maternelle : il parle dans le même sens à sa sœur Marie-Christine, dans une lettre dont il n'y a pas lieu cette fois de suspecter l'authenticité (1), et qui est datée de Brest, le 9 juin 1777. Voici comment il s'exprime :

« J'ai quitté Paris sans regrets : j'avais tout vu; Versailles m'a coûté infiniment, car j'ai quitté la reine avec bien de la peine. C'est une femme charmante, en vérité, et, sans sa figure, elle devrait plaire par sa façon de s'expliquer et l'assaisonnement qu'elle sait donner à toutes les choses qu'elle dit (2). »

Cette lettre est datée de Brest, avons-nous dit. En effet, non content d'avoir vu Paris et Versailles, Joseph II voulut faire son tour de France, mais toujours incognito, autant que cela dépendait de lui. A Brest, où il était arrivé le 6 juin par Rouen, Caen et Saint-Malo, il s'empressa de visiter les vaisseaux dans le port, les bassins, les ateliers, les fortifications, etc. « Me voici au milieu de la marine, écrivit-il, et très-content des choses curieuses que j'y vois. » On ne rendait les honneurs qu'aux officiers généraux de terre et de mer qui se mettaient à ses ordres pour l'accompagner. Lui ne songeait qu'à s'instruire, et il étonnait ses guides par la justesse et la multiplicité de ses questions. Après Brest, il visita Nantes (3) et Rochefort; puis il se rendit à Bordeaux, où il s'informa surtout du commerce de la France et de ses colonies. Le 2 juillet, il fut à Toulon, où il voulut encore tout voir, les vaisseaux, les chantiers, le parc d'artillerie, les magasins, les lazarets, etc., et d'où il alla visiter Hyères. S'y étant rencontré avec Monsieur, comte de Provence, il ne manqua pas de lui rendre visite et se rendit ensuite avec ce prince à Marseille, où ils eurent le spectacle du lancement du vaisseau *le Caton*. De là, Joseph II gagna Lyon; puis il se dirigea du côté de la Suisse, dont il vit avec admiration les beautés pittoresques. A Genève, il était près de Ferney, où résidait Voltaire. Tout le monde s'attendait à ce qu'il lui ferait l'honneur de sa visite, que Frédéric II, comme nous le verrons tout à l'heure, avait même cru pouvoir annoncer au patriarche des lettres françaises. Son attente et celle du public fut trompée : l'empereur n'alla pas chez Voltaire; mais il visita Haller à Berne et Lavater à Waldshut. Après avoir vu la chute du Rhin à Schaffhouse, il se dirigea sur Constance et Fribourg en Brisgau, fut à Inspruck le 29 juillet, et rentra au palais impérial de Vienne le 1er août. Tout le voyage avait duré quatre mois.

On peut juger de la sensation qu'il produisit dans toute l'Europe par les deux mentions qu'on en trouve dans la correspondance de Frédéric le Grand. La première est renfermée dans une lettre à Voltaire du 17 juin 1777 (1). « Actuellement, y dit le roi, la politique des gazetiers se repose; il n'est plus question que du séjour du comte de Falkenstein à Paris. Ce jeune prince y jouit des suffrages du public; on applaudit à son affabilité, et l'on est surpris de trouver tant de connaissances dans un des premiers souverains de l'Europe. Je vois avec quelque satisfaction que le jugement que j'avais porté de ce prince est ratifié par une nation aussi éclairée que la française. Ce soi-disant comte retournera chez lui par la route de Lyon et de la Suisse. Je m'attends qu'il passera par Ferney, et qu'il voudra voir et entendre l'homme du siècle, le Virgile et le Cicéron de nos jours. » Ici le roi fait une comparaison qu'il nous sera permis de trouver d'un goût douteux et peu digne d'un tel esprit. « Si cela arrive, continue-t-il, vous l'emporterez EN TOUT sur Jésus. Il n'y eut que des rois, ou je ne sais quels mages, qui vinrent à son étable de Bethléem, et Ferney recevra les hommages d'un empereur. » Dans l'idée de rendre le parallèle parfait, il « substitue ensuite, dit-il, à l'étoile qui guidait les mages les lumières de la raison qui conduit notre jeune monarque ».

Voici maintenant l'autre passage, tiré d'une lettre du roi à d'Alembert, en date du 1er juin de la même année (1) : « Je comprends que toute la France n'est occupée présentement que du comte de Falkenstein. Depuis Charles-Quint, c'est le premier empereur qui ait passé en France. Mais son voyage ne sera ni aussi coûteux ni aussi hasardé que celui de son devancier. L'Autriche et la France sont alliées, et il n'y a point de maîtresse à qui donner des bagues de diamants. Ce prince marque beaucoup d'ardeur pour s'instruire, et c'est par cette raison qu'il néglige les bagatelles et ne s'attache qu'aux choses relatives au gouvernement. Il est très-affable, même un peu coquet. »

Il n'y a qu'un grand homme qui puisse ainsi parler de son rival, beaucoup plus jeune que lui, plus puissant et non moins spirituel, avec cette impartialité et cette bienveillance où ne perce aucune espèce d'envie ni de jalousie.

J. H. SCHMITZLER.

(1) Par la raison que, si l'on nie les rapports d'alors entre cette princesse et Marie-Antoinette, personne ne conteste qu'elle n'en ait entretenu avec son frère. Cette lettre se trouve dans le recueil de M. Feuillet de Conches, t. III, p. 16.

(2) Voyez le portrait que fait de Marie-Antoinette madame Campan, t. Ier, p. 53; voyez aussi celui qu'en trace sir Horace Walpole dans sa *Correspondance*, récemment publiée en Angleterre.

(3) Sur le compliment qu'il fit aux belles dames de cette ville, voyez madame de Genlis, citée dans une note des Mémoires de madame Campan, t. Ier, p. 180.

(1) *Correspondance de Frédéric II, roi de Prusse*, dans les *Œuvres*, édition de 1789, t. VIII, p. 256.

(2) *Ibidem*, *Œuvres*, t. X, p. 109. Dans ses *Mémoires*, Frédéric fait l'historique de tout ce voyage de Joseph II. *Œuvres*, t. IV, p. 276-278.

## FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY.

### LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. ÉMILE GEBHART.

**Dante considéré comme citoyen.**

M. Gebhart a terminé ainsi une de ses dernières leçons :

..... Au printemps de l'année 1313, Henri VII mourut. Pise

rappela ses cendres. Dante qui avait vainement espéré en lui fut doux envers l'empereur mort. Il lui réserva une place au Paradis.

Mais son beau rêve de pacification universelle, sous le sceptre de l'empereur, était évanoui. J'imagine que ce moment fut le plus douloureux de sa vie. L'horizon était vide et triste : le pape toujours à Avignon, et, dans la vieille Pise, à l'ombre funéraire des cyprès du *Campo Santo*, le parti gibelin, le parti des âmes fières et patriotiques, descendait avec Henri VII dans la tombe.

L'année suivante, Clément V mourut, et Dante écrivit une lettre aux cardinaux du conclave, les suppliant de nommer un pape italien. Il ne redevenait pas guelfe; mais enfin il souhaitait que le pape revint à Rome, qui est ruinée, disait-il, et privée de ses luminaires, le pape et l'empereur. Cette lettre fut le dernier acte important de sa vie politique.

Il n'y a pas eu en ce temps d'âme de citoyen plus généreuse et plus passionnée. Quand il songe à cette Florence qui l'a chassé de ses murs, et où sa maison a été rasée, il éclate parfois en paroles de colère et d'ironie ardente comme un fer rouge. « Réjouis-toi, Florence; tu es si grande que tes ailes battent sur terre et sur mer, et dans tout l'enfer ton nom retentit. Parmi les voleurs j'ai trouvé cinq de tes citoyens; j'en ai honte, et tu en tires grand honneur... Tu connaîtras dans peu les maux que te souhaitent ardemment les autres peuples; qu'ils t'écrasent donc, puisque telle est la volonté du destin ! »

D'autres fois, quand il se rappelle sa jeunesse à Florence, l'Arno, le long duquel il allait « *avec sa chevelure blonde* », son « *beau San Giovanni* » et « *le bercail où il dormait petit agneau* », il attendrit sa voix austère. Il décrit, par la bouche de Cacciaguida, les vieilles mœurs florentines pures et simples. Il rencontre dans le Paradis l'âme de son père qui lui prédit ainsi son exil : « Tu quitteras Florence... tu seras obligé d'abandonner les choses que tu chéris le plus tendrement :

> Tu lascerai ogni cosa diletta
> Piu caramente.

Tu apprendras combien est amer le pain de l'étranger. »

Ainsi cette Florence où l'on a dispersé les pierres de son foyer, il la maudit et il l'adore; il a pour elle des invectives sanglantes et des soupirs ineffables. Cette Italie dont la tête charmante ploie sous le fardeau des calamités lui arrache des larmes d'amour et de pitié. Vous le voyez, il n'y a pas d'âme de citoyen plus complète, comme il n'y a pas eu de vie de citoyen plus accomplie. A Florence et dans l'exil, sur les champs de bataille et dans les conseils, par la parole et par la plume, par la poésie et les dissertations scolastiques, par la colère du tribun et la tendresse filiale, il s'est dévoué tout entier à l'Italie; c'est pour elle qu'il a vécu, pour elle qu'il a souffert, pour elle qu'il est mort. Ce qui fait sa grandeur, c'est qu'à travers toutes les péripéties de sa vie politique il ne semble pas qu'il ait agi un seul instant par ambition personnelle. Il n'a jamais désiré que le bien et la félicité de sa patrie. Il souhaitait son indépendance en l'affranchissant du joug des Français et en chassant les barbares. Il a été le premier et le plus grand de ces citoyens d'Italie qui ont tout enduré, la ruine, l'exil et la mort, plutôt que de se taire ou de s'endormir, et d'accepter tranquillement la servitude et la désolation de leur terre natale. Leur nombre est grand, et leurs noms sont glorieux. Il faut y compter le dominicain Savonarole et le sculpteur Michel-Ange; il faut y compter Machiavel lui-même, qui suppliait en pleurant les Médicis de sauver l'Italie. Au XIXe siècle, ce sont bien encore les petits-fils de Dante. On a brisé leurs plumes, on les a chassés, emprisonnés, fusillés; les uns sont morts pauvres à Paris comme Manin, ou en Amérique comme Pietro Borsieri, ou dans les cachots humides du Spielberg comme l'ami de Pellico, le comte Roboni. Parfois ces poëtes patriotes ont retrouvé l'accent tragique et la parole retentissante de Dante. « O ma patrie, s'écrie Léopardi, je vois bien les murailles et les arcs de triomphe, et les colonnes et les statués, et les tours solitaires de nos aïeux; mais je ne vois plus la gloire, je ne vois plus le laurier et les armes qui chargeaient nos pères antiques. Maintenant, sans forces, tu montres ton front nu et ta poitrine nue. Hélas! quelles blessures, quelle pâleur, quel sang répandu! O comment te revois-je, dame jadis si belle! Je le demande au ciel et à la terre; dites, dites, qui donc l'a réduite à tant d'infortune? Et, chose plus triste encore, qui a chargé de chaînes ses deux bras? La voilà les cheveux épars et sans voile, assise à terre, abandonnée et sans consolation; elle cache sa face entre ses genoux et pleure; pleure, ô Italie ! »

Puis il s'adresse à Dante : « O glorieux esprit, dis-moi, l'amour de ton Italie est-il mort? Dis, cette flamme qui te brûlait est-elle éteinte? Ne reverdira-t-il jamais, ce myrte que nos malheurs ont pour si longtemps mutilé... Sommes-nous morts pour l'éternité? »

Leopardi, qui est mort jeune, paralytique et pauvre, n'a pas entendu la réponse que l'Italie elle-même a faite à sa question; mais je crois que ses os ont dû tressaillir d'allégresse dans leur humble tombe de Pouzzoles, comme ceux de Dante en son tombeau de Ravenne, lorsque retentit, d'un bout à l'autre de la péninsule délivrée, le vieux cri lombard et toscan, le cri que tous les grands citoyens poussaient depuis six cents ans, et qui annonçait enfin la résurrection de l'Italie : *Popolo, popolo, muoiano i tiranni!*

ÉMILE GEBHART.

---

## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

M. H. TAINE.

**Philosophie de l'art en Italie.**

I

Il s'agit de la glorieuse époque que les hommes s'accordent à considérer comme la plus belle de l'invention italienne et qui comprend, avec le dernier quart du XVe siècle, les trente ou quarante premières années du XVIe. Dans cette enceinte étroite florissent les artistes accomplis, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange, Andrea del Sarto, Fra Bartholomeo, Giorgione, Titien, Sébastien del Piombo, Corrége; et cette enceinte est nettement bornée; si vous la dépassez en deçà ou au delà, vous trouvez en deçà un art inachevé, et, au delà, un art gâté; en deçà, des chercheurs encore frustres, secs et roides, Paolo Ucello, Antonio Pollaiolo, Fra Filipo Lippi, Domenico Ghirlandajo, Andrea Verocchio Mantequo, le Pérugin, Jean Bellin; au delà, des dis-

ciples exagérés ou des restaurateurs insuffisants, Jules Romain, les Rosso, le Parmesan Palma le jeune, les Carraches et leur école. Auparavant l'art germe, ensuite l'art se fane ; la floraison est entre les deux et dure environ cinquante ans. Si dans l'époque précédente on rencontre un peintre presque accompli, Masaccio, c'est un méditatif qui fait un coup de génie, un inventeur isolé qui voit subitement au delà de son temps, un précurseur méconnu qui n'est point suivi, dont la sépulture n'a pas même d'inscription, qui vit pauvre et seul, et dont la grandeur précoce ne sera comprise qu'un demi-siècle plus tard. Si dans l'époque suivante on trouve une école florissante et saine, c'est à Venise, dans une cité privilégiée que la décadence atteint plus tard que les autres, et qui subsiste longtemps encore indépendante, tolérante, glorieuse, après que la conquête, l'oppression et la corruption définitives ont dans le reste de l'Italie dégradé les âmes et faussé les esprits. Vous pouvez comparer cette époque d'invention belle et parfaite à la zone où l'on cultive la vigne sur le versant d'une montagne ; au-dessous, le vin n'est plus bon. Dans le terrain inférieur, l'air est trop lourd ; dans le terrain supérieur, il est trop froid : telle est la cause et telle est la règle ; s'il y a des exceptions, elles sont petites et ne peuvent être expliquées. Peut-être dans le terrain inférieur on rencontrera un cep isolé qui, par la vertu d'une séve excellente, produira en dépit du milieu quelques grappes exquises ; mais il sera seul, ne se reproduira pas, et comptera parmi les singularités que l'amas et l'embrouillement des forces agissantes interposent toujours dans le cours régulier des lois. Peut-être dans le terrain supérieur on trouvera un recoin de vignes parfaites ; mais ce sera un recoin, dans lequel une circonstance propre, le caractère du sol, l'abri d'un contrefort, la possession d'une source, fourniront à la plante des aliments et des protections qui lui manquent ailleurs. La loi restera donc intacte ; on conclura qu'il y a une espèce de sol et de température à laquelle la réussite de la vigne est attachée. Pareillement, la loi qui régit la production de la peinture accomplie demeure entière, et nous pouvons chercher l'état de l'esprit et des mœurs duquel cette peinture dépend.

Auparavant, il faut la définir elle-même ; car en l'appelant, selon le terme ordinaire, parfaite ou classique, nous ne marquons pas ses caractères, nous ne faisons que lui donner son rang. Mais si elle a son rang, elle a aussi ses caractères, je veux dire son domaine propre, duquel elle ne sort pas. Elle dédaigne ou néglige le paysage ; la grande vie des choses inanimées ne trouvera ses peintres qu'en Flandre. C'est l'homme que le peintre italien prend pour sujet ; les arbres, la campagne, les fabriques, ne sont pour lui que des accessoires ; Michel-Ange, le roi incontesté de toute l'école, déclare, au dire de Vasari, qu'il faut les laisser comme amusement et dédommagement aux talents moindres, et que le véritable objet de l'art est le corps humain. Si plus tard ils en viennent aux paysages, c'est sous les derniers Vénitiens, surtout sous les Carraches, lorsque la grande peinture baisse ; encore n'en font-ils qu'une décoration, une sorte de villa architecturale, un jardin d'Armide, un théâtre de pastorales et de pompes, un accompagnement noble et ménagé des galanteries mythologiques ou des parties de plaisir seigneuriales, où les arbres abstraits n'appartiennent à aucune espèce distincte, où les montagnes s'arrangent pour le plaisir des yeux, où des temples, des ruines, des palais, se groupent en lignes idéales, où la nature perd son indépendance native et ses instincts propres pour se subordonner à l'homme, orner ses fêtes et élargir ses appartements. — D'autre part, ils laissent encore aux Flamands l'imitation de la vie réelle, le personnage contemporain dans son costume ordinaire, au milieu de ses habitudes journalières, parmi ses meubles véritables, à la promenade, au marché, à table, à l'hôtel de ville, au cabaret, tel qu'on le voit avec les yeux de la tête, gentilhomme, bourgeois, paysan, avec les particularités innombrables et saillantes de son caractère, de son métier et de sa condition. Ils écartent ces détails comme vulgaires ; ils fuient de plus en plus l'exactitude littérale et la ressemblance positive ; c'est justement à l'ouverture de la grande époque qu'ils cessent de mettre des portraits dans leurs tableaux. Filippo Lippi, Pollaiolo, Andrea di Castagno, Verocchio, Jean Bellin, Ghirlandajo, Masaccio lui-même, tous les peintres antérieurs peuplèrent leurs fresques de figures contemporaines ; le grand pas qui sépare l'art définitf de l'art ébauché est cette invention des formes accomplies que découvrent les yeux de l'âme et que les yeux de la tête ne peuvent pas rencontrer. Ainsi borné, le champ de la peinture classique doit se limiter encore. Dans le personnage idéal qu'elle prend pour centre, on distingue l'âme et le corps ; il est aisé de remarquer qu'elle ne donne point la première place à l'âme. Elle n'est ni dramatique ni spiritualiste. Elle ne se propose point de découper sur la toile une scène de théâtre, violente ou douloureuse, capable d'exciter la pitié et la terreur, comme fait Delacroix dans le *Meurtre de l'évêque de Liége*, dans le *Massacre de Scio*, ou Ary Scheffer dans son *Larmoyeur*. Elle ne se propose point d'exprimer les sentiments profonds, extrêmes, compliqués, comme Delacroix dans son *Hamlet* ou dans son *Tasse*, comme Ary Scheffer dans sa *Sainte Monique*. Elle ne recherchera ces effets nuancés ou puissants que dans l'époque ultérieure, quand la décadence sera visible, dans les séduisantes et rêveuses Madeleines, dans les pensives et délicates madones, dans les martyrs tragiques et tumultueux de l'école de Bologne. L'art pathétique, qui veut frapper et troubler sa sensibilité excitée et malade répugne à son équilibre. La vie morale ne la préoccupe pas aux dépens de la vie physique ; elle ne se représente point l'homme un être supérieur trahi par ses organes ; un seul peintre, inventeur précoce de toutes les idées et de toutes les curiosités modernes, Léonard de Vinci,

génie universel et raffiné, chercheur solitaire et inassouvi, pousse ses divinations au delà de son siècle jusqu'à rejoindre parfois le nôtre. Mais pour les autres et souvent pour lui-même, la forme est un but, non un moyen; elle n'est point subordonnée à la physionomie, à l'expression, aux gestes, à la situation, à l'action; leur œuvre est pittoresque et non littéraire ou poétique. « Le point important de l'art du dessin, dit Cellini, c'est de bien faire un homme et une femme nus. »

En effet, ils partent presque tous de l'orfévrerie et de la sculpture; leurs mains ont palpé le relief des muscles, suivi la courbure des lignes, senti l'emmanchement des os; ce qu'ils veulent figurer aux yeux, c'est d'abord le corps humain naturel, je veux dire sain, actif, énergique, doué de toutes aptitudes athlétiques et animales; c'est, en outre, le corps humain idéal, voisin du type grec, si bien proportionné et équilibré dans toutes ses parties, choisi et fixé dans une attitude si heureuse, drapé et entouré d'autres corps si bien groupés, que l'ensemble fasse une harmonie, et que l'œuvre entière donne l'idée d'un monde corporel pareil à l'ancien Olympe, c'est-à-dire divin ou héroïque, en tous cas supérieur et accompli. Telle est l'invention propre de ces artistes. D'autres ont mieux exprimé tantôt la vie de la campagne, tantôt la vérité de la vie réelle, tantôt les tragédies et les profondeurs de l'âme, tantôt une leçon morale, une découverte historique, une conception philosophique; on trouvera chez Beato Angelico, chez Albert Durer, chez Rembrandt, Metzue et Paul Potter, chez Hogarth, chez Delacroix, chez Decamps, plus d'édification, de pédagogie ou psychologie, plus de quiétude intime et domestique, plus de rêves vagues, de métaphysique grandiose ou d'émotions intérieures. Pour eux, ils ont créé une race unique, celle des grands corps nobles qui vivent noblement et font deviner une humanité plus fière, plus forte, plus sérieuse, plus agissante, bref, mieux réussie que la nôtre; c'est de cette race jointe à son aînée, fille des sculpteurs grecs, que sont nées dans les autres pays, en France, en Espagne, en Flandre, les figures idéales par lesquelles l'homme enseigne à la nature comment elle aurait dû le faire et comment elle ne l'a pas fait.

## II

Telle est l'œuvre; il nous reste, selon notre méthode, à connaître son milieu.

Considérons d'abord la race d'hommes qui l'a faite; si dans la peinture elle a pris ce chemin, c'est en vertu d'instincts nationaux et permanents. L'imagination de l'Italien est classique, c'est-à-dire latine; analogue à celle des anciens Grecs et des anciens Romains; on en a pour preuve, non-seulement les œuvres de la renaissance, sculptures, monuments et peintures, mais encore son architecture du moyen âge et sa musique moderne. Au moyen âge, l'architecture gothique qui se répandait dans toute l'Europe n'a pénétré en Italie que tardivement, par des imitations incomplètes; si l'on y rencontre deux églises tout à fait gothiques, l'une à Milan, l'autre au couvent d'Assise, elles sont l'œuvre d'architectes étrangers; même sous les envahisseurs germains, au plus fort de l'exaltation chrétienne, les Italiens ont bâti dans le style ancien; quand ils l'ont renouvelé, ils ont gardé le goût des formes solides, des murs pleins, de l'ornementation modérée, de la lumière naturelle et claire, et leurs édifices, par leur air de force, de joie, de sérénité, d'élégance aisée font contraste avec la complication grandiose, l'orfévrerie hérissée, la sublimité douloureuse, le jour sombre ou transfiguré des cathédrales d'outre-monts. Pareillement, de nos jours, leur musique chantante, nettement rhythmée, agréable jusque dans l'expression des sentiments tragiques, oppose ses symétries, ses rondeurs, ses cadences, son génie théâtral, disert, brillant, limpide et borné, à la musique instrumentale allemande, si grandiose, si libre, parfois si vague, si propre à exprimer les rêves les plus délicats, les émotions les plus intimes et ce je ne sais quoi de l'âme sérieuse qui, dans ses divinations et ses agitations solitaires, entrevoit l'infini et l'*au delà*. Si nous considérions la manière dont les Italiens, et en général les peuples latins, comprennent l'amour, la morale, la religion, si nous observions leur littérature, leurs mœurs, et leur façon de comprendre la vie, nous y verrions par cent traits profonds éclater un genre d'imagination semblable. Son trait distinctif est le talent et le goût de l'*ordonnance*, partant de la régularité de la forme harmonieuse et correcte. Cette imagination est moins flexible et pénétrante que l'imagination germanique; elle s'attache moins au fond qu'au dehors; elle préfère la décoration extérieure à la vérité intime; elle est plus idolâtrique et moins religieuse, plus pittoresque et moins philosophique, plus limitée et plus belle. Elle comprend mieux l'homme que la nature; elle comprend mieux l'homme en société que l'homme barbare; elle a de la peine à se plier jusqu'à imiter et représenter, comme l'autre, la sauvagerie, la rusticité, la bizarrerie, l'accident, le désordre, l'éruption des puissances spontanées, les particularités innombrables et communicables de l'individu, les créatures inférieures ou sans formes, la vie sourde ou indéfinie répandue à tous les ordres de l'être; elle n'est pas un miroir universel; ses sympathies sont restreintes. Mais dans son royaume, qui est celui de la forme, elle est souveraine; auprès d'elle l'esprit des autres races est grossier et brutal; seule elle a découvert et manifesté l'ordre naturel des idées et des images. Des deux grandes races où elle s'est le plus complétement exprimée, l'une, la française, plus septentrionale, plus prosaïque et plus sobre, a eu pour œuvre propre l'ordonnance des idées pures, c'est-à-dire la méthode du raisonnement et l'art de la conversation; l'autre, l'italienne, plus méridionale, plus artiste et plus capable d'imager a eu pour œuvre propre l'ordonnance des formes sensibles, je veux dire la musique et les arts du dessin. C'est ce talent natif, visible

dès son origine, permanent dans toute son histoire, imprimé dans toutes les portions de sa pensée et de son action, qui, rencontrant à la fin du xv^e siècle des circonstances favorables, produisit une moisson de chefs-d'œuvre. En effet, l'Italie eut alors non-seulement cinq ou six grands peintres d'un génie extraordinaire et supérieurs à tous ceux que depuis on a vus, Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Georgione, Titien, Véronèse, le Corrége, mais encore un peuple de peintres éminents et accomplis, André del Sarto, Fra Bartholomeo, le Poulormo, Albertinelli, Le Rosso, Jules Romain, Polydore du Caravage, le Primatice, Sébastien del Piombo, Palma le vieux, Bonifazio, Luini, cent autres moins connus, élevés dans le même goût, possesseurs du même style, et qui forment une armée dont ceux-ci ne sont que les capitaines; en outre, un nombre presque égal de sculpteurs et d'architectes supérieurs, quelques-uns un peu antérieurs, la plupart contemporains, Ghiberti, Donatello, Jacopo della Quercia, Baccio Bandinelli, Bambaja, Lula della Robia, Benvenuto Cellini, Brunelleschi, Bramante, Antonio de san Gallo, Palladio, Sansovino; et enfin, autour de ces familles d'artistes si variées et si fécondes, une multitude de connaisseurs, de protecteurs, d'acheteurs, un vaste public qui fait cortége et qui comprend, non-seulement les gentilshommes et les lettrés, mais des bourgeois, des artisans, de simples moines, des gens du peuple; si bien que le grand goût à cette époque est naturel, spontané, universel, et que la cité contribue tout entière par sa sympathie et son intelligence aux œuvres que les maîtres signent de leur nom. On ne peut donc considérer l'art de la renaissance comme le fait d'un hasard heureux; il ne s'agit point ici d'un coup de dé amenant sur la scène du monde quelques têtes mieux douées, un lot extraordinaire de génies pittoresques; on ne peut nier que la cause de cette belle floraison soit une disposition générale des esprits, une surprenante aptitude répandue dans toutes les couches de la nation. Elle a été momentanée, et l'art a été momentané; elle a commencé, puis elle a fini à des époques fixes; l'art a commencé, puis a fini aux mêmes époques fixes. Elle s'est développée dans un certain sens; l'art s'est développé dans le même sens. Elle est comme le corps dont il est l'ombre; il suit sa naissance, sa croissance, sa décadence et sa direction. Elle l'anime et l'entraîne avec elle, et le fait varier d'après ses variations; il dépend d'elle dans toutes ses parties et dans tout son cours. Elle est sa condition suffisante et nécessaire; et partant c'est elle qu'il faut étudier en détail pour le comprendre et l'expliquer.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

**Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres** (année 1865, six fascicules).

Il serait superflu et presque malséant de recommander autrement que par une simple annonce ce recueil précieux, qui contient séance par séance un résumé exact et presque officiel des travaux de l'Académie des Inscriptions. Dans les fascicules de 1865, nous pouvons noter, outre les rapports concernant les publications de l'Académie, les travaux de l'École d'Athènes et les concours, celui de M. E. Miller sur sa mission scientifique en Orient; des mémoires de M. Waddington sur *les ères employées en Syrie*, une étude de M. Wescher sur le monument bilingue de Delphes, les deux trachonites sur la Batanée et l'Auranite, sur les légats de Syrie, une notice archéologique sur la région centrale de la Syrie, par M. le comte de Vogüé, une communication de M. Delisle sur un feuillet de papyrus récemment découvert à la bibliothèque impériale, un travail de M. de Saulcy sur les ruines d'Aâraq-el-Emyr, près de Jéricho, une notice de M. Rénier sur une inscription nouvellement découverte à Orléans, l'analyse d'un mémoire de M. Th. Henri Martin sur la date historique du renouvellement de la période sothiaque, des observations de M. Brunet de Presle sur le texte des historiens byzantins, des recherches de M. Vincent sur le calendrier des anciens Égyptiens, une notice historique de M. le secrétaire-perpétuel sur la vie et les travaux d'Étienne Quatremère, un rapport de M. Rénier sur les inscriptions de Troesmis, une note de M. Renan sur les sculptures colossales du mont Stavrin, à Antioche, des observations critiques de M. Egger, président, sur le texte d'Euripide et sur celui de Denys d'Halicarnasse, des travaux de M. Hauréau sur l'Église et l'État sous les premiers rois bourguignons, de M. de Wailly sur la date et le lieu de naissance de saint Louis, une note de M. Egger sur deux inscriptions antiques d'Égeste, un mémoire communiqué par M. Heuzey sur la vie future dans ses rapports avec le culte de Bacchus. Beaucoup de ces travaux, même parmi ceux qui sont l'ouvrage des savants étrangers à l'Académie, sont reproduits *in extenso*.

---

## AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de mai, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 27 2 JUIN 1866

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

### ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

**Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans.**

### I

LE CAPITOLE.

Commençons par le Capitole, la *tête* de Rome, suivant l'explication que donnaient de ce mot les anciens Romains, et qu'en donnent les étymologistes qui y voient le souvenir du mot *caput*, tête d'une cité, acropole, citadelle.

Il est superflu sans doute de décrire cette charmante place du Capitole, qui a été immortalisée par le génie de Michel-Ange, et à laquelle est attaché le souvenir du pape Paul III, qui, voulant décorer le sommet du Capitole, pria Michel-Ange de donner des dessins. Déjà, en ce temps-là, une forteresse était installée sur le *Tabularum* antique, et les tours qui aujourd'hui encore dominent le Forum sont de la même époque; mais ce qui est du temps de Paul III, c'est la magnifique décoration de cette place. Je dis magnifique, car, pour nous, la beauté ne réside pas dans la grandeur matérielle, mais dans la grandeur des proportions; or, il y a peu de place au monde qui ait de plus exquises proportions, plus de grandeur morale que la place du Capitole, et dont l'aspect lui soit comparable lorsqu'on monte par l'une des trois rampes, l'une à pente douce qui mène directement au Capitole du côté de la ville, l'autre à pente plus inclinée qui y conduit par un détour en passant devant le palais Caffarelli, la troisième qui, décrivant un grand biais, aboutit par une centaine de marches à l'église de l'Ara Cœli, et de là sur la petite place où tant d'œuvres antiques sont réunies, la statue de Marc-Aurèle, Castor et Pollux, Minerve, le Nil et le Tibre, les trophées de Septime-Sévère, dits vulgairement les trophées de Marius, etc.

Quant à nous, ce qui nous intéresse, ce ne sont pas les souvenirs modernes, ce sont, si j'ose dire, les nouveautés antiques, et pour les bien apprécier, il faut, à travers les constructions même les plus charmantes de Michel-Ange, retrouver par un effort d'imagination la disposition antique de ces lieux si pleins de souvenirs.

Le Capitole était divisé en trois parties.

Il y avait une partie plane que couvrait un petit bois, un bois sacré, le bois de l'*asile*. On prétend que Romulus en avait fait un lieu de refuge pour attirer tous les aventuriers, tous les bandits des environs, et augmenter ainsi la population de la Rome naissante; la vérité, c'est que ce bois avait un caractère profondément religieux, et qu'il était défendu d'y chercher les coupables. Le bois d'asile et la plate-forme qui l'entourait comprenaient à peu près l'espace qu'occupe aujourd'hui la place du Capitole.

Du côté où se trouvait l'église de l'Ara Cœli et le couvent de Saint-François, s'élevait le grand temple de Jupiter Capitolin; du côté opposé se dressait la citadelle, *Arx*, qui n'était pas seulement une citadelle, et contenait des monuments dont je parlerai tout à l'heure.

Voilà donc quelle était la triple disposition du Capitole. Seulement, pour bien s'en rendre compte, il faut se rappeler que Rome n'était pas autrefois du côté où elle se trouve aujourd'hui, mais du côté opposé.

Nous sommes sur la place de Michel-Ange, aux pieds de cette statue de Marc-Aurèle sur son cheval encore doré. Eh bien! la Rome antique n'était point du côté où est la Rome moderne. Tout ce côté, la place de Jésus, l'église de Jésus, le palais de Venise, le Corso, et enfin la ville, qui s'étend jusqu'à la place du Peuple, tout cela était autrefois le Champ de Mars, et cette pente par laquelle on monte aujourd'hui n'était qu'un mur abrupt, le mur de la citadelle, par conséquent la forteresse dans toute la force du terme. Ce sont les ruines accumulées peu à peu par les mains des modernes, qui ont tellement exhaussé le sol qu'une pente s'est formée et qu'on peut maintenant monter tranquillement à pied ou en voiture, là précisément où se dressait jadis une muraille à pic.

Au contraire, l'ancienne Rome tournait le dos à la statue de Marc-Aurèle, au Corso, à la grande Rome moderne; elle s'étendait du côté du Forum, du mont Palatin, du mont Esquilin, du Colysée, jusqu'à Saint-Jean de Latran ou peu s'en faut, et jusqu'à la porte de

Saint-Paul, de sorte que, pour regarder le Capitole, il faut se placer dans le Forum et non dans la Rome moderne.

Comment Rome a-t-elle pu ainsi se déplacer, au point que l'espace occupé autrefois par l'ancienne Rome ne soit plus maintenant qu'une région dépeuplée où l'on ne rencontre que de grands jardins de maraîchers, quelques couvents et quelques greniers à foin? Il faut se souvenir des désastres successifs qui ont passé sur Rome, non-seulement pendant l'invasion des Barbares, mais lors des invasions des prétendus alliés, tels que Robert Guiscard qui, en 1080, incendia presque toute l'ancienne ville. Il faut se souvenir qu'au moyen âge, les temples, les basiliques, servirent de forteresse, et que les grands seigneurs de Rome, se retranchant dans l'intérieur de ces ruines glorieuses, en firent autant de petites citadelles, fléaux des habitations voisines. La population se transporta du côté où l'espace était libre, dans le Champ de Mars, rempli déjà par les anciens Romains de monuments d'utilité publique, de thermes, de monuments funéraires, de bains tels que ceux d'Agrippa, de Néron, de forums supplémentaires comme celui d'Antonin, de grandes places plantées d'arbres; autour du théâtre de Pompée, de Marcellus, de Balbus. Le côté droit du Champ de Mars avait été consacré aux exercices de la jeunesse; mais dans toute la partie voisine du Tibre, et à gauche du Corso, on avait fait de grands aménagements pour les fêtes, les plaisirs et les solennités publiques. En un mot, le Champ de Mars était un peu pour la Rome antique ce qu'est pour nous l'espace compris entre les Tuileries et Passy, qui est, sauf quelques maisons, d'usage public et presque uniquement réservé à l'agrément des yeux. Lorsqu'au lendemain de l'invasion des Barbares, la vieille Rome dévastée devint inhabitable, lorsque les seigneurs installèrent des forteresses dans les ruines de ses monuments, lorsque la population dut chercher un refuge, peu à peu de misérables masures, des barraques couvertes de chaume commencèrent à s'élever dans cette grande plaine de sable qui était le Champ de Mars, et c'est ainsi que la nouvelle ville se forma.

Si, abandonnant un instant la Rome antique, on jette un regard sur la Rome chrétienne, il est assez curieux de voir comment peu à peu des quartiers tout entiers s'y sont formés d'une façon que j'appellerai véritablement catholique, en ce sens que ce ne sont pas les Romains qui sont venus agrandir et enrichir Rome, mais tous les peuples de la terre, et cette formation est attestée, non pas seulement par le caractère des monuments, mais par le nom même des rues et des édifices. Ainsi, à mesure qu'on s'éloigne du Capitole, et qu'on s'approche du Vatican, du côté du Tibre, on voit se multiplier les églises et les chapelles. Ces églises et ces chapelles ont des noms : c'est l'église des Portugais, des Florentins, des Brescians, des Napolitains, etc., et il y a toujours à côté un collége, un hospice qui, au moyen âge, servait d'abri aux pèlerins venant de Naples, du Portugal, de Brescia, de Florence. Vous trouvez là Saint-Louis des Français, et, tout auprès, un grand établissement de bienfaisance; vous trouvez là les colléges des Irlandais, des Anglais, des Écossais. Enfin vous retrouvez dans chaque rue, non-seulement les noms des populations diverses de l'Italie, mais de tous les peuples. Le palais de l'ambassade d'Espagne garde le souvenir des Espagnols. En un mot, toute cette partie de l'ancienne Rome déserte et de la nouvelle Rome nous montre à chaque instant qu'à toutes les époques de l'antiquité catholique, l'Europe envoyait à la métropole du monde chrétien, non-seulement des pèlerins, mais des jeunes gens pour se former, et y créait des fondations pieuses pour les malades. Ainsi s'est construit ce quartier de la Rome nouvelle qui embrasse la moitié de la ville. Et c'est pour cela peut-être, — je n'en suis pas sûr, mais, me promenant au milieu de ces souvenirs du moyen âge, l'idée m'en est venue, — c'est pour cela que le pape Sixte IV, qui poursuivait la grande chimère de la paix universelle, et qui avait réussi pendant dix-huit mois à maintenir la paix entre tous les princes de l'Europe, fonda l'église de Santa-Maria della Pace (ceux qui n'ont pas vu cette église la connaissent certainement par un ouvrage magnifique de Raphaël, les deux *Sibylles* peintes sur la première arcade de l'église). C'est pour cela, dis-je, que le pape Sixte IV alla construire cette église au cœur de ce quartier étranger, afin de mettre l'Église de la paix universelle au milieu de toutes ces nations qui étaient en paix à Rome alors même qu'elles étaient en guerre dans tout le reste du monde. De sorte que tout le faisceau d'idées de la Rome du moyen âge se trouve représenté par l'église de Sixte IV.

Le côté de la colline du Capitole qui intéresse le plus les archéologues et vers lequel l'imagination se trouve attirée d'abord, c'est celui où s'élevait, dominant la ville éternelle, le grand temple de Jupiter Capitolin.

Où était ce temple? Qu'en reste-t-il? Qu'en peut-on voir aujourd'hui? Que peut-on espérer en voir un jour? Il est difficile de répondre à ces questions, et la raison, vous la devinez. Sur ce sommet, à la place où se trouvait ce grand sanctuaire de la religion romaine, ou pour mieux dire, de la religion du monde antique, la religion chrétienne, effaçant jusqu'au dernier souvenir du paganisme, est venue superposer ses édifices.

Au-dessus de ces cent marches si pittoresques dont je vous ai parlé, s'élève l'église de l'Ara Cœli, une des plus belles basiliques de Rome. Du moins, si l'église catholique a renversé les colonnes du temple païen, elle n'en a pas fait disparaître la base, car elle n'occupe pas tout à fait le même emplacement, mais seulement, à mon avis, la portion de terrain où s'élevait le portique qui précédait le temple. Par malheur, il y a derrière l'église un couvent immense, embrassant toute l'étendue du Capitole, et qui a certainement, de ce côté, au moins 800 mètres de tour. C'est le couvent de Saint-François.

J'y suis entré plusieurs fois. Les Franciscains sont

très-hospitaliers; on trouve parmi eux des hommes distingués; il y en a deux que, sans les nommer, je puis particulièrement citer et remercier ici. L'un est très-connu par ses travaux sur l'histoire de la philosophie transcendantale; l'autre, quoique Franciscain, est un vrai Bénédictin; il a déjà publié dix volumes in-folio sur l'histoire de son Ordre. Ces deux hommes m'ont ouvert toutes les portes du couvent, et je me suis promené avec eux non-seulement dans le couvent, mais dans les caves, dans les souterrains, voire dans les citernes, car il y a des citernes, inutiles aujourd'hui, mais qui devaient servir aux temps du moyen âge. Nous avons tout exploré, nous avons poussé nos investigations à travers les corridors les moins accessibles de cet immense monastère, dont on ne peut même se figurer le plan, parce qu'il se compose d'une série d'ailes qui viennent s'embrancher les unes sur les autres à des angles inégaux. Il y a quatre ou cinq cours qui vont dans tous les sens, qui rayonnent comme les conduits souterrains d'une mine ou d'une fourmilière. Nous avons fouillé tout avec la plus minutieuse attention, mais nulle part nous n'avons pu trouver un vestige de constructions antiques.

Ce n'est pas sans doute qu'elles aient toutes disparu, mais ce couvent, cherchant, comme tous les couvents, les belles vues et le bon air, a dû se servir des constructions antiques pour s'exhausser, en sorte que le rez-de-chaussée de l'ancien édifice est devenu le soubassement du monument moderne.

En examinant toutes les parties de ce couvent, on se rend compte des terrasses qui supportaient non-seulement le temple de Jupiter Capitolin, mais ceux de Minerve, de Junon, des temples d'un ordre inférieur qui s'y étaient ajoutés, de petits portiques, des arcs de triomphe, tels que celui de Néron, qui était à l'entrée du temple de Jupiter Capitolin. Sur cette immense plate-forme une grande quantité de monuments pouvaient trouver place, et tout cela est enfoui sous cet énorme couvent.

On voit très-bien que le mur antique de la citadelle, qui supportait cette magnifique terrasse du côté où la roche manquait, a été recouvert comme par un placage de constructions modernes. Certainement le mur qui supporte le jardin des moines franciscains ne pourrait pas résister à la pression des terres, et n'aurait jamais pu s'élever à une hauteur si prodigieuse, s'il n'avait trouvé pour s'appuyer le mur antique, dont la surface avait été probablement rongée par l'intempérie des saisons, mais dont l'épaisseur colossale, conformément aux données habituelles de l'architecture romaine, a dû présenter une telle résistance que, la surface étant altérée, l'intérieur demeurait inébranlable. Les modernes ont plaqué là-dessus des constructions, et je suis convaincu que si on les faisait tomber, on verrait reparaître les constructions antiques.

C'est exactement ce qui est arrivé à Athènes pour l'Acropole. Il y a de vieux murs en tuf de l'Attique qui ont été construits par Cimon, Thémistocle, Périclès, du côté du midi. Les sels de la mer, poussés par les vents du sud, sont venus ronger la surface des pierres, et, à un moment donné, on a pu croire que ces murs étaient près de tomber, qu'ils manquaient de solidité. Qu'ont fait les Turcs, quand ils ont pris la ville, sous Mahomet II? Ils ont, fidèles à cette mauvaise architecture qui leur est propre, recouvert de petites pierres ces vieilles murailles; ils les ont revêtues de chaux bien blanche, et se sont figurés qu'ils avaient reconstruit la citadelle. Et savez-vous ce qui arrive aujourd'hui? Le mur des Turcs s'écroule, le mur ancien résiste toujours.

Eh bien ! je crois qu'il en est de même au Capitole. Il importe donc, pour reconnaître l'emplacement du grand temple de Jupiter et des temples qui s'élevaient sur la plate-forme du Capitole, de se rendre compte des constructions modernes, de suivre les angles et les retours de cette terrasse. On doit y retrouver exactement le tracé des constructions antiques.

Il y a bien une autre manière : c'est d'essayer de pénétrer sous ces ruines. A gauche de la rampe qui monte au Capitole en partant de l'église de Jésus, du palais Caffarelli et du Corso, on rencontre une petite gorge de forme triangulaire, qui a été longtemps un trou à immondices, et qui depuis a été décorée avec beaucoup d'élégance, — on l'a transformée, pour la beauté du coup d'œil, en un petit jardin presque à pic où le public ne peut entrer; il y a là des aloès, des cactus, des plantes grimpantes qui aiment le soleil; c'est une décoration assez pittoresque, un peu mondaine, que je ne trouve pas en parfaite harmonie avec le Capitole de Michel-Ange, mais assez agréable aux yeux. Quand on regarde à travers cette jolie verdure, on distingue trois ou quatre petites baies ouvertes au ras du jardin, et qui semblent s'enfoncer sous l'église de l'Ara Cœli. Je suis parvenu à trouver l'homme chargé de l'entretien de ce jardin, ce qui fut assez difficile, car personne ne connaissait ce jardinier qui n'a vraiment rien à cultiver. Je suis entré avec lui dans ces petits souterrains, qui ont dû servir jadis de celliers aux moines de l'Ara Cœli ; j'ai trouvé là, comme partout, des constructions modernes qui doivent cacher les constructions antiques. Tout cela a été replaqué; on a blanchi la muraille à la chaux, selon l'usage des habitants du midi. Impossible donc de savoir ce qu'il y a là-dessous. Mais il est certain que ces souterrains s'avancent assez loin sous l'Ara Cœli.

Le jour où le gouvernement pontifical, sans compromettre le monastère ni l'église, voudra donner quelque satisfaction à la légitime curiosité de la science pour ce grand temple de Jupiter Capitolin, il sera possible, en faisant des voûtes, de creuser un souterrain sous le monastère et de s'avancer ainsi, cherchant, sondant, jusqu'à ce qu'on trouve le niveau du soubassement du temple. Ce soubassement trouvé, on avancerait toujours en continuant la voûte à mesure qu'on creuserait. C'est ce qu'on fait dans l'intérieur des catacombes; c'est

ce que font des particuliers. Sous le palais Ringhetti, on a trouvé récemment une statue d'Hercule, dont la découverte a été très-avantageuse pour le propriétaire du terrain, car on la lui a payée 350 000 francs. Eh bien! que fait ce propriétaire? Il ne dérange rien à sa cour, sous laquelle ont lieu ces fouilles; il creuse à une profondeur de 5 ou 6 mètres, et, à mesure qu'il avance, il voûte, il fait un véritable tunnel comme on en fait pour le passage des chemins de fer. Or, ce que font des particuliers, le gouvernement pourrait le faire; ainsi, en respectant le sanctuaire moderne, qui est très-beau, et le couvent, qui a une grande importance, on pourrait, alliant le respect que méritent les monuments chrétiens au culte scientifique de l'antiquité païenne, parvenir, au moyen de ces travaux souterrains, jusqu'au soubassement du temple de Jupiter, et trouver sur son chemin des chapiteaux, des débris de colonnes, des monuments d'architecture, propres à nous renseigner sur la beauté du monument.

Enfin, le troisième côté par lequel on peut se faire une idée de la grandeur du temple de Jupiter, c'est la petite rue qui descend pour aller au Corso, en passant devant le palais de Venise.

Il y a là des maisons d'apparence misérable. On y entre par des portes bâtardes; mais quand on y pénètre, on trouve d'abord de petites cours, et, tout d'un coup, ces immenses constructions qui supportent toutes les terrasses du temple de Jupiter Capitolin. On se trouve en face de maisons de quatre ou cinq étages, et qui pourtant ne vont pas au tiers de la hauteur de cette grande citadelle, hauteur que l'on ne soupçonne pas quand on la regarde des autres parties de Rome. Bien des voyageurs ont passé là sans se douter qu'au-dessus d'eux était un immense aplomb de constructions formant terrasse et supportant la citadelle et le temple de Jupiter Capitolin. Dans ces cours, il y a des caves qui entrent très-avant sous les constructions antiques et modernes, de sorte que par là, si l'on voulait faire des sondages, on arriverait à des révélations de l'antique qui seraient certainement bien accueillies parmi les artistes et dans le monde savant.

Ainsi il faut distinguer dans le Capitole trois parties : la partie plane, qui correspond à l'ancien bois d'asile, — c'est la place moderne du Capitole; la place où s'élève l'Ara Cœli (là était le temple de Jupiter Capitolin); enfin le côté opposé, qui est la troisième division du Capitole, était la partie fortifiée, où les défenseurs du Capitole pouvaient se réfugier alors même qu'il était en partie forcé, la partie que les Romains appelaient la citadelle par excellence, *Arx*.

Là s'élève, non pas tout une ville moderne, ce serait trop dire, mais une quantité de maisons. Là se trouve le palais du ministre de Prusse, propriété de cette puissance, et qui était jadis le palais Caffarelli. Derrière le palais Caffarelli, adossées à ce palais, où se voient le buste de Brutus, le *Tireur d'épines*, un buste de Michel-Ange, fort laid, mais qui donne la ressemblance exacte de ce grand homme, il y a un amas de maisons, un quartier assez misérable où pullule toute une population de femmes et d'enfants en haillons, puis l'Institut archéologique prussien, qui appartient également à la Prusse, savante corporation qui, depuis trente-huit ans, nous a donné trente-huit volumes sur toutes les découvertes faites à Rome et dans toute l'Italie.

De ce côté, dans le jardin du palais Caffarelli, il s'est fait cet hiver de très-intéressantes découvertes.

Ceux qui jadis ont visité ce palais se rappellent peut-être qu'à gauche, en entrant, quand on s'adressait au *custode*, on pouvait pénétrer dans un souterrain profond qui ressemblait plutôt à une galerie couverte qu'à une cave, et qu'on s'y trouvait vis-à-vis d'un vieux mur en pépérin, c'est-à-dire en pierres de tuf parsemées de petites taches noires volcaniques qui ressemblent à des grains de poivre. Le custode vous montrait ce mur sans autre explication; il n'y en avait pas de possible, puisque les constructions modernes cachaient le reste. Sous ces terres, sous ce jardin, comment discerner si ce mur était ou non le soubassement d'un temple. Voilà un vieux mur, disait-on, et c'était fini. Mais cet hiver, l'automne dernier, veux-je dire, M. d'Arnim, ministre actuel de Prusse, voulant réparer quelques constructions, fit faire des travaux dans le jardin. En creusant la terre, on trouva des pierres de pépérin semblables à celles qu'on rencontrait dans ce souterrain. Vous savez qu'à Rome, quand une pierre antique sort du sol, non-seulement les voyageurs érudits, les Romains éclairés, mais le peuple lui-même s'émeut. Il est toujours resté dans ce peuple romain, si ignorant qu'on le peigne, je ne sais quelle vénération pour tout ce qui se rattache à son glorieux passé. Il y a par conséquent une sorte de curiosité publique qui encourage les chercheurs. Du reste, une personne aussi éclairée que M. d'Arnim n'avait pas besoin de ce stimulant. Il demanda une autorisation à Berlin; cette autorisation fut immédiatement accordée. M. d'Arnim n'hésita pas à sacrifier une partie de son jardin, qui n'est pas grand, le palais Caffarelli étant situé sur une éminence, c'était donc un sacrifice de son bien-être de tous les jours que faisait le ministre de Prusse. On fit des fouilles, et l'on découvrit un grand soubassement parfaitement défini, en pierres de tuf, qui devait être celui d'un temple, à en juger par sa construction rectangulaire.

Malheureusement, lorsque le palais Caffarelli avait été construit, à l'époque de la renaissance, on avait connu ce soubassement, on en avait tiré des pierres, et les fouilles ont montré que les fondateurs du palais Caffarelli étaient descendus jusqu'au rocher, et avaient pris tout ce qu'ils avaient pu pour la construction du palais moderne. En effet, j'ai trouvé tout un côté du palais Cafarelli construit avec ces pierres. Toutes celles qu'on avait pu employer sans les retailler, on les avait utilisées.

C'est quelque chose que de retrouver le soubassement

d'un temple. Mais quel était ce temple? Une discussion s'éleva sur ce point; elle fut vive parmi les savants prussiens, voici pourquoi : c'est qu'il y a en Allemagne une certaine doctrine sur le Capitole. Cette doctrine, très-profonde, très-savante, veut surtout être très-originale, et en général un des grands moyens d'originalité, c'est de mettre à droite ce qui est à gauche, et à gauche ce qui est à droite. D'après cette doctrine, le temple de Jupiter Capitolin était du côté opposé à celui où l'opinion générale le place. Comme des hommes considérables avaient soutenu cette théorie, il fallait avoir pour elle des égards. Il est assez bizarre que ce soient des Allemands qui aient trouvé la réfutation d'une doctrine née dans leur pays. Ils se sont trouvés un peu embarrassés, et c'est ce qui fait qu'on a peu parlé de cette découverte. Un Italien, M. Pietro Rosa a donné un petit plan et une courte notice dans les Annales de l'institut archéologique.

Ce soubassement n'est pas celui du temple de Jupiter Capitolin, qui était gigantesque et en renfermait deux autres dans son enceinte, mais celui d'un petit temple allongé, par conséquent du temple de Junon Moneta, de Junon présidant à la fabrication des monnaies. Autour du monument se trouvaient les ateliers monétaires de Rome. Là devaient donc se trouver réunis les principaux coins, les principaux échantillons, une quantité considérable de monnaie, d'échantillons, tout ce qui se rattache à un atelier de ce genre. Ce temple, décrit par les anciens et dont la position n'était obscure ni pour les savants italiens, ni pour les savants français et anglais, bien qu'elle fût un sujet de contestation pour les Allemands, est aujourd'hui trouvé. Il est évidemment dans le jardin du palais Caffarelli, avec l'orientation. La situation en est charmante. Ce petit jardin a une vue magnifique, avec une grande terrasse qui surplombe et qui est plantée d'un grand palmier, d'un cyprès, de deux ou trois pins parasols; les rois des arbres y sont réunis. Cette fouille a été consolidée, on a laissé les abords du temple visible, on y a mis de la pouzzolane brune, arrangée de manière à former une apparence de rochers, si bien qu'il semble que ce soit un produit volcanique. On y descend, et l'on admire ces restes de l'antiquité. Quant à connaître les autres parties du monument, à retrouver des colonnes, des chapiteaux, il y faut renoncer. Les constructeurs du palais Caffarelli n'ont rien laissé échapper de ce qui était à la surface du sol. Mais quand ils sont arrivés à des soubassement massifs dont ils ne pouvaient extraire les pierres qu'en les brisant, ils se sont arrêtés, et c'est pourquoi on a pu retrouver les restes incontestables du temple de Junon Monéta.

En s'avançant un peu sur cette terrasse, on voit un petit angle de cette roche Tarpéienne si fameuse, dont je ne suis pas fâché de vous parler parce qu'elle est l'objet d'un préjugé presque universel. J'ai entendu dire plusieurs fois : il n'y a plus rien de la roche Tarpéienne, il n'y en a plus qu'un petit coin et tellement peu élevé que là où les Gaulois ont été précipités par Manlius, où Manlius a été précipité à son tour, un enfant pourrait sauter sans inconvénient. Je voudrais bien savoir qui pourrait sauter là, car il y a bien une hauteur de plus de cinq étages. C'est une plaisanterie trop forte, et ceux qui l'ont faite n'avaient pas cherché, étudié. La roche Tarpéienne existe. Presque partout son pied a été enterré, mais on peut la retrouver sur un espace très-étendu. Je vais vous montrer si vous voulez par quelques souvenirs de voyage dans quels endroits on la retrouve.

Sous le palais Caffarelli, ce n'est pas la roche Tarpéienne, c'est le rocher du Capitole. Au moment de pousser une petite porte qui donne accès dans le jardin, vous voyez un pan de rocher qui surplombe. Il est soutenu par une grande construction moderne, qui fait comme un mur. On dirait qu'on l'a mise là pour empêcher le rocher de tomber, et qu'encore une fois les modernes ont eu pitié de ces pauvres anciens.

Ce mur m'intriguait beaucoup. En rôdant autour du pied du Capitole, du côté opposé au temple de Jupiter Capitolin et au palais Caffarelli, je remarquai une grande construction; je voulus pénétrer dans l'intérieur, et m'adressai à une vieille femme qui refusa de me laisser entrer. Mais un autre jour la porte était ouverte; or vous savez qu'à Rome jamais propriétaire ne vous empêche de franchir le seuil d'une porte ouverte. Quand elle est fermée, en revanche, on ne vous ouvre pas. J'entrai donc, et me trouvai en face d'une immense caverne artificielle remplie de fagots jusqu'à une hauteur de cinquante ou soixante pieds. C'était certainement une partie du Capitole, je ne dis pas que ce fût la roche Tarpéienne, quoiqu'on emploie communément ce mot pour désigner le rocher tout entier. Mais pour les Romains, ce mot de roche Tarpéienne avait un sens précis; c'était la roche nationale, c'était aussi la roche consacrée aux supplices, d'où on avait jeté Manlius. C'est donc du côté du Forum qu'était la roche Tarpéienne. Du côté où nous sommes, ce que nous trouvons, c'est le circuit de la montagne du Capitole.

L'endroit était très-bien disposé pour qu'un spéculateur moderne en fît une caverne, et y plaçât des fagots. Mais le jour où l'on voudra expulser ce singulier propriétaire et lui conseiller de vendre ses fagots un peu plus vite, on pourra abattre ce mur, et pour peu qu'on enlève les immondices qui sont au pied, on verra reparaître un large pan de cette magnifique roche si brillamment colorée. Et si l'on déblaye complétement le pied, soyez certains que le chercheur trouverait là bien des trésors et serait bien récompensé par ses découvertes. Il ne trouverait pas les monuments qui bordaient le pied du Capitole, mais ce qu'on a jeté du haut du Capitole dans les jours de pillage, au milieu des fureurs des guerres civiles ou lors des invasions barbares. Il y a tout un monde de trésors sous ces décombres, sous ces immondices accumulées aux pieds de la roche! N'en

doutez pas. C'est ainsi qu'au pied de l'acropole d'Athènes, chaque fois qu'on fouille, on trouve des merveilles. On y a trouvé des restes de ce vieux temple d'Érecthée détruit par les Perses, dont les peintures subsistaient encore, et qui s'était mieux conservé sous les débris de vingt-quatre siècles que le temple de Périclès.

Si vous suivez le tour du Capitole du côté des jardins, un vieux gardien infirme vous proposera de vous faire voir la roche Tarpéienne. Il vous fera franchir une palissade, vous conduira dans un petit jardin où l'on cultive deux *broccoli* et quelques rosiers, vous montrera une roche qui surplombe, et il vous dira : un enfant peut sauter. En effet, un enfant peut sauter, il ne se fera pas de mal, mais immédiatement au-dessous des maisons à cinq étages sont venues se plaquer sur le rocher. aux époques de désordre où Rome n'avait plus d'administration municipale. C'est un morceau de la roche Tarpéienne, ce n'est pas la roche tout entière.

Pour juger de son élévation réelle, il faut descendre, il faut se promener dans toutes ces maisons qui sont aux pieds du Capitole, entre l'église de la Consolation et le Forum; et là, de tous côtés, en entrant dans les cours, dans les caves même, car il y a des caves, qui se sont fermées à la façon de ce grenier à fagots dont je vous ai parlé, vous trouvez des traces de la roche. Il y a même un endroit où une toute petite maison avec son perron est établie sur un morceau de rocher qui n'est pas recouvert, et qui laisse voir le roc primitif tel que l'a fait la formation volcanique.

Cet hiver, on bâtissait une maison à cinq étages, près de l'église de la Consolation, une de ces maisons qui, adossées à la roche, la masquent complétement une fois qu'elles sont bâties. A Rome, quand on construit une maison, on commence par mettre les unes au-dessus des autres les portes et les fenêtres, puis on fait les planchers, de sorte que, pendant la plus grande partie du temps que dure la construction, tout est à jour, car ce n'est qu'après avoir installé les entablements des fenêtres, et jusqu'aux grilles qui doivent protéger les habitants contre la visite des voleurs, qu'on commence à placer la maçonnerie entre les charpentes. Je montai dans cette maison, jusqu'au quatrième étage, et j'avais encore au-dessus de ma tête plus de douze ou quinze pieds de rocher à pic, dans un état parfait de conservation. Cet antique rocher du Capitole escaladé par nos pères existe donc toujours, et bien loin d'en rire, il faut regretter qu'on ait laissé perdre ce qu'avaient fait les anciens. Les anciens avaient construit une rue, qui faisait le tour de la citadelle, et qui l'isolait.

Le jour où l'on voudra exproprier ces maisons qui sont fort mal habitées (ce sont de mauvaises auberges servant d'asiles à de pauvres gens, et quelques celliers), il sera très-facile de faire de ce côté-là des fouilles aussi certaines et aussi fructueuses que du côté opposé, qui regarde le Champ de Mars et la ville moderne. Là aussi, les constructions modernes n'ont pas d'importance et reposent sur des amas d'immondices, et, à mesure qu'on descendra, on trouvera des fragments de statues, des objets d'art de toute sorte, des inscriptions, j'en ai la conviction la plus profonde. Ce serait la première fois qu'une acropole, dévastée et ruinée par la guerre, n'aurait pas à son pied une pépinière de précieux débris.

Voyez, messieurs, les caprices du sort! Cette vieille citadelle de Rome, cette roche Tarpéienne que nos ancêtres ont tenté d'escalader, — je ne suis pas bien sûr qu'ils ne l'aient pas escaladée, je crois même qu'ils l'ont fait; enfin, les Romains jurent que non! Eh bien, aujourd'hui la roche Tarpéienne appartient pour la moitié à la Prusse; or les Allemands, c'étaient les Germains dans l'antiquité. Ils ont le bonheur d'habiter le Capitole, ils en sont les maîtres légalement, par acquisition, comme on est le maître aujourd'hui, mais ils sont maîtres absolus d'une partie de ce Capitole que nous avons jadis escaladé. Je ne sais si vous vous souvenez d'avoir vu, à une de nos expositions de peinture, un spirituel petit tableau de notre bon et charmant directeur de l'École de Rome, M. Schnetz. Il avait représenté un soldat français assis au sommet du Capitole et plumant une oie. Cela s'appelait la *Revanche des Gaulois*.

C'est toujours un sujet de plaisanterie à Rome que de voir les barbares, qu'ils soient Germains ou Gaulois, posséder le Capitole, et l'Institut archéologique prussien installé sur les ruines de la vieille forteresse.

Quoi qu'il en soit, la science aujourd'hui est à peu près seule à s'occuper du Capitole, à remuer ces débris antiques; mais il y a une partie du Capitole sur laquelle je voudrais attirer votre attention : c'est la partie qui regarde le Forum, le côté opposé à l'église de l'Ara Cœli et à l'église de Jésus. Là était la façade du Capitole, là se trouvait ce grand monument dont Boniface a fait une citadelle, le Tabularium, le sanctuaire où étaient déposées les tables de la loi. Pour Rome républicaine, ce lieu était des plus sacrés, car là étaient conservées ces lois qui, après avoir fait la liberté de Rome, sont devenues les lois du monde entier, et qui, bien que modifiées, transformées par le subtil esprit des Byzantins, sont restées le fondement de nos sociétés modernes.

Ces lois romaines, au nombre de trois mille, gravées sur le bronze, étaient conservées dans un monument qui formait la façade du Capitole, entre la citadelle, rempart de la patrie, et le Forum, siége de la liberté républicaine.

Ce Tabularium, on le connaît mal, parce qu'il est déguisé par des constructions modernes. On ne voit plus du dehors qu'une ou deux des arcades qui étaient jadis ouvertes, magnifique portique que traversait le peuple pour aller d'un côté à l'autre de la ville. Les constructions du moyen âge, le grenier à sel qu'on a bâti plus tard, la citadelle de Boniface IX, en ont effacé le caractère pittoresque et poétique. Cependant si vous y entrez par la porte qui subsiste encore aujourd'hui, vous

avez devant vous la galerie de l'ancien Tabularium. Cette galerie est connue, les voyageurs ne manquent jamais de s'y promener. On y voit des arcades dont la grandeur imposante nous étonne, des colonnes rongées par le sel, un escalier qui montait à l'étage supérieur. Cet escalier montre qu'il y avait un second étage, et ce grand portique était bien plus beau dans l'antiquité, puisqu'il y avait, comme au Colysée, deux rangs d'arcades surmontées d'une balustrade. Quelle admirable décoration, dominant la pente du Capitole et le commencement du Forum !

Ce passage qui traversait le Capitole n'était pas le seul; on a découvert, il y a un certain nombre d'années, un petit escalier qui conduisait jusqu'au lieu des assemblées romaines. On a trouvé dans ces caves, dans ces constructions obscures qui ont été superposées pour former la base de cette grande masse carrée qui est la citadelle de Boniface IX, un petit escalier, — je dis petit, il a cependant plus de 2 mètres de large; — chaque marche est d'une seule pierre, et la rampe du plafond a une construction parfaitement symétrique, je veux dire qu'à mesure qu'il y a un degré pour mettre le pied, il y a également un degré dans le plafond pour protéger la tête. On descend ainsi pendant vingt-quatre ou vingt-cinq marches, mais il y a une interruption. L'escalier a été détruit à cet endroit, je ne sais à quelle époque. Aujourd'hui les gardiens, si bien payés qu'ils soient, se contentent d'éclairer avec une torche le fond du trou, et de vous faire apercevoir, au delà du vide béant sous vos pieds, l'escalier qui continue à descendre dans l'obscurité. Mais il y a quelques années, avec un de mes amis, ayant fait apporter une échelle, j'ai pu franchir cette lacune, et nous nous sommes butés contre une grosse muraille qui est la muraille même du Capitole.

Ce passage aboutissait à côté du temple de Vespasien. Seulement la muraille à laquelle il se termine aujourd'hui était jadis une porte cintrée, à la façon des constructions étrusques et romaines, de la largeur exacte de l'escalier, qui a été muré, non par les modernes, mais par les Romains, avec de grands blocs parfaitement taillés. En effet, si, après avoir remonté l'escalier, l'on descend peu à peu la pente du Capitole, on trouve dans le mur du Tabularium une porte correspondante, masquée par le soubassement du temple de Vespasien, ce qui explique l'usage de cet escalier, et indique l'époque où cette porte a été murée.

Sous la république, il y avait au pied du Tabularium, entre le portique des Douze-Dieux et le temple de la Concorde, où se réunissait le sénat, une place, la place de Vulcain, où se dressait l'autel de ce dieu. Le consul siégeait là dans les grandes occasions, pour rendre la justice. Il n'y avait point de temple, le temple a été édifié sous l'empire, en l'honneur de Vespasien, probablement sous Titus ou Domitien. On a comblé la place où siégeait jadis le consul, on est venu placer contre le Tabularium ce grand soubassement du temple de Vespasien, on a trouvé cette petite porte, on l'a remplie avec de grosses pierres et on l'a condamnée. Il serait facile de l'ouvrir aujourd'hui, en faisant tomber quatre ou cinq pierres du temple de Vespasien. Eh bien! cette porte, à quoi servait-elle dans l'antiquité? C'était un passage, non secret, mais plus commode, qui donnait accès dans le grand sanctuaire des lois, dans le Tabularium, et ce passage était réservé aux officiers du consul. Vous voyez le consul adossé à ce grand mur au-dessus duquel se dressait à quarante-cinq pieds de hauteur le portique du Tabularium. Un document lui manque, le texte de la loi est falsifié, il faut pour qu'il puisse rendre son arrêt qu'il ait le texte exact de la loi sous les yeux, il n'a qu'à faire un signe à un licteur, à un huissier. Celui-ci passe par cette petite porte, monte cet escalier, et arrive dans le Tabularium. Il y prend la table de bronze sur laquelle est gravé le texte de la loi, et l'apporte au consul. Et comme, à côté, il y a quatre ou cinq constructions, qui sont sous le portique des Douze-Dieux, de petites salles qu'on appelle la Schola Xantha, on suppose qu'il y avait là des copistes qui transcrivaient les lois. Quand un avocat demandait la copie d'une loi, on ne pouvait lui prêter la table de bronze, mais il y avait un atelier de cinq ou six copistes dont on voit encore les petites échoppes, semblables aux échoppes des notaires arabes dans les bazars; comme c'étaient des gens patentés, autorisés par la république, leurs copies étaient valables; et ils en délivraient aux avocats. Ce passage servait donc pour les consuls, pour ces gens autorisés à délivrer des copies authentiques des lois.

Enfin, il y a une autre partie du Tabularium que je veux vous signaler.

Du coté de l'Ara Cœli existe une petite porte bâtarde; quand on l'a franchie on est dans un petit corridor, et on voit à droite et à gauche des piliers interrompus dont les arcades manquent, dont les pierres ont dû être renversées par des mains modernes. En avançant un peu, on rencontre une pierre qui fait saillie sur le corridor, et qui porte l'inscription suivante :

« Lutatius Catulus a fait terminer ce monument par ordre du sénat, auquel il a rendu ses comptes. »

Cette pierre est-elle tout à fait à sa place? Je le crois, malgré l'opinion contraire de quelques archéologues. En tout cas, on ne peut lui refuser une grande importance historique, car en nous conservant le nom de Lutatius Catulus, consul du temps de Sylla, elle nous fournit la date de ces constructions annexées au Tabularium.

Cette date du Tabularium en fait un des monuments les plus précieux de l'ancienne Rome. Celui-là, du moins, est bien réellement un monument de la république, tandis que, vous le savez, presque tous les temples sont de l'époque impériale. Ceux-là même qu'on fait remonter à la république, celui de Vesta par exemple, ont été refaits sous l'empire. Les monuments anciens se dégradaient-ils, les empereurs ne demandaient pas mieux

que de les reconstruire, pour deux motifs, d'abord pour effacer les traces de la république, ensuite pour se faire honneur.

Un pensionnaire de l'école de Rome, M. Moyaux en fait en ce moment une restauration graphique du Tabularium, qui sera très-soignée. Je vous engage, lorsqu'au mois de septembre les envois de Rome seront exposés au palais des Beaux-Arts, à bien regarder ce plan du Tabularium; car, je vous le répète, par son origine, les souvenirs qui s'y rattachent, et l'ensemble de ses constructions, cet édifice est bien plus important qu'une foule d'autres, plus célèbres et plus visités.

Ainsi, cette vieille acropole avait le triple caractère qui répond aux trois parties sur lesquelles j'ai appelé votre attention.

Au milieu, le grand sanctuaire de la loi, le Tabularium, et les tables de bronze sur lesquelles étaient gravées les lois romaines, à peu près comme dans l'arche de Moïse on conservait les tables de la loi juive; ces tables étaient au nombre de trois mille; détruites sous Vespasien par un incendie, Vespasien a eu soin de les faire restituer d'après les copies qui en étaient gardées dans tout l'empire. A droite, quand vous regardez du côté du Capitole, le sanctuaire de la religion d'État, de la grande Trinité païenne, de Jupiter avec ses deux assesseurs, Junon et Minerve. Enfin, du côté gauche, la citadelle proprement dite, dernière protection de la patrie réduite au suprême danger, et, dans cette citadelle, le sanctuaire et la garde de tout ce qui était confié à la garantie de l'État, de la monnaie avec ses étalons et ses mesures pour les transactions commerciales, en un mot, de tout ce qui constituait la vie civile, religieuse et politique de Rome.

Vous voyez quelle était cette triple division du Capitole, et comment elle répondait à une triple division d'idées.

---

## INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

COLONEL SIR HENRY JAMES
(R. E. F. R. S., etc.).

### La triangulation de Jérusalem.

A la requête du doyen de Westminster, représentant lui-même une Société qui s'était formée dans le dessein d'améliorer l'état sanitaire de Jérusalem, et qui devait pourvoir à toutes les dépenses nécessaires pour la triangulation de cette ville, je me chargeai d'en faire lever les plans. Le conseil de la Société royale et la Société royale de géographie placèrent à ma disposition les fonds nécessaires pour faire faire les nivellements entre la Méditerranée et la mer Morte; la Société pour l'amélioration de la Syrie pourvut aux dépenses nécessaires pour faire les nivellements entre Jérusalem et les étangs de Salomon, et pour examiner comment la ville était anciennement approvisionnée d'eau et comment elle en est approvisionnée aujourd'hui.

Pour remplir ces différentes missions, je choisis le capitaine du génie M. Wilson, et lui adjoignit une troupe de soldats du même régiment employés à la triangulation de l'Angleterre, y compris un excellent photographe, M. Mac Donald, sergent au régiment du génie, qui était chargé de photographier les endroits les plus intéressants de la ville et des environs.

Vous voyez sur le mur un plan de Jérusalem, à l'échelle de $\frac{1}{2500}$, ou vingt-cinq pouces au mille, et des plans du Haram et de l'église du Saint-Sépulcre, etc., à l'échelle de $\frac{1}{500}$, ou cent vingt pouces au mille; j'ai aussi les plans et les sections de la ligne de nivellement entre la Méditerranée et la mer Morte, et entre Jérusalem et les étangs de Salomon; enfin, mon ami le professeur Tyndall a bien voulu se charger de projeter au moyen de la lumière électrique les photographies les plus intéressantes.

Les nivellements, de la Méditerranée à la mer Morte ont commencé à Jaffa pour aller se terminer auprès de Jéricho en passant par Jérusalem. Les points les plus élevés rencontrés sur cette route sont : le mont Scopus, haut de 2724 pieds au-dessus du niveau de la mer; le mont des Oliviers, 2665 pieds, le mont Sion, 2550 pieds et le mont Moriah, 2440 pieds. A moitié chemin entre le Khan Haddur et Jéricho, sur la route de Jérusalem à Jéricho par Bethlehem et le Khan Haddur, on se retrouve au niveau de la Méditerranée; à un mille de Jéricho, la ligne de nivellement tourne à droite pour aller aboutir à la mer Morte; à l'extrémité de cette ligne une pierre a été placée en face d'une petite île.

La dépression de la mer Morte au-dessous de la Méditerranée était de 1292 pieds le 12 mars 1865; mais, dans certaines saisons de l'année, le niveau de l'eau est de 6 pieds plus bas; la plus grande dépression est donc 1298 pieds anglais. En 1841, le lieutenant du génie Symonds évalua cette dépression à 1312,2 pieds.

Il est très-important de pouvoir comparer les niveaux des plans de Jérusalem à ceux de la Méditerranée, et, pour faciliter les triangulations futures de la Palestine, telles que celles que projette la Société qui s'est depuis formée dans le dessein « d'étudier avec soin la topographie, la géologie, la géographie physique, etc., de la Terre-Sainte, pour éclaircir les points obscurs du récit biblique, etc., » une ligne de points de repère « *Bench Marks* » (⊼), a été entaillée sur des objets permanents sur toute la route des nivellements.

La structure géologique du pays consiste en un seul grand pli anticlinal de couches, appartenant à l'époque de la craie et des terrains tertiaires inférieurs de l'Angleterre. J'ai sur la table des spécimens des roches contenant les fossiles qui les caractérisent, Ammonites, Hippurites et Baculites de la craie, ainsi que des Nummulites et autres fossiles tertiaires; j'ai aussi des spécimens des calcaires bitumineux trouvés dans les couches crétacées,

sur le versant oriental, du côté de la mer Morte. La décomposition de ces calcaires et l'accumulation du bitume à la surface de cette mer lui a probablement valu anciennement le nom de lac Asphaltite.

L'axe physique ou géographique de la contrée entre les deux mers, qui se trouve à Jérusalem même, d'où les rivières coulent à l'est et à l'ouest, ne correspond pas avec l'axe anticlinal géologique, qui se trouve à Ain-Jifna, à 8 milles à l'ouest de la ville; toutes les couches à Jérusalem s'inclinent vers le sud-est à un angle d'environ 12 degrés.

Le terrain sur lequel la ville est bâtie consiste en calcaire nummulitique ou foraminifère, connu dans le pays sous le nom de « Cakooli ». Ce terrain recouvre les collines à l'est et au sud de la ville et forme le sommet du mont Scopus, de la montagne des Oliviers et de la montagne du Mauvais-Conseil; cette couche a 290 pieds d'épaisseur.

Au-dessus vient une couche crétacée dont la partie supérieure est formée d'une craie silicieuse dure appelée « Missæ »; cette couche a environ 70 pieds d'épaisseur. Au-dessous se trouve la craie rouge dure, appelée marbre de « Santa Croce »; l'épaisseur de cette couche est inconnue. C'est de cette couche, mise à jour par de profondes dénudations au couvent de la Croix et au fond de la vallée du Cédron, près de la fontaine de Joab, qu'ont été tirées les revêtements de marbre du Saint-Sépulcre, les fûts des magnifiques colonnes de la Mosquée el Aksa et la plupart des pierres d'ornement employées dans les édifices de la ville. Les plus vieilles parties du mur du Haram es Sherif, sont en « Missæ », et les constructions plus récentes en « Cakooli ».

Jérusalem est bornée à l'ouest et au sud par la vallée d'Hinnom, et à l'est par la profonde vallée du Cédron, ou vallée de Josaphat. Ces vallées se réunissent à la fontaine de Joab, à environ un demi-mille au sud de la ville, et de là, prenant le nom de Cédron de la rivière qui roule dans la vallée, se dirigent vers la mer Morte.

La partie occidentale du promontoire ainsi formé est séparée de la partie orientale par une vallée se dirigeant vers le sud, à travers la ville, pour rejoindre la vallée du Cédron à l'étang de Siloé. C'est la vallée Tyropéenne dont une branche s'étend vers l'ouest jusqu'à la citadelle.

Une autre petite vallée, au nord du Haram es Shérif, rejoint la vallée du Cédron dans la direction du nord-ouest, à la porte de Saint-Étienne.

Le terrain forme ainsi deux éperons; l'éperon occidental, et le plus élevé est le mont Sion de la Bible et la Haute-Ville de Josèphe; l'éperon oriental est le mont Moriah sur lequel se trouvait anciennement le temple, et où se trouve à présent la mosquée d'Omar.

La citadelle occupe la gorge étroite de terrain entre la vallée d'Hinnom et la vallée Tyropéenne, et forme ainsi la seule route de niveau qui permette l'accès de l'ancienne cité; car les parties de la ville situées au nord de la citadelle, et à l'ouest de la grande rue qui va de la porte de Sion à la porte de Damas, sont, comparativement parlant, des parties modernes.

La citadelle donc était la clef d'une très-forte position pour une petite ville.

Avant J. C. 1048. — « Or, David et tous ceux d'Israël s'en allèrent à Jérusalem, qui est Jébus; car c'était-là qu'étaient les Jébusiens qui habitaient au pays. Mais David prit la forteresse de Sion qui est la cité de David, et David habita dans la forteresse; c'est pourquoi on l'appela la cité de David. » (I, *Chroniques*, XI.)

« David prit la forteresse de Sion; c'est la cité de David. »

« Et David habita dans la forteresse, et il l'appela la cité de David. » (II, Samuel, V.)

« David commença le siége de Jérusalem et s'empara par la force de la ville basse, mais la citadelle résistait encore. Quand David eut chassé les Jébusiens hors de la citadelle, il rebâtit Jérusalem, l'appela la cité de David et y demeura tout le temps de son règne. » (Josèphe, *Antiquités des Juifs*, livre VII, chap. III.)

« Le plus beau lieu du pays, la joie de toute la terre, c'est la montagne de Sion, au fond du septentrion; c'est la ville du grand roi. » (*Psaume* XLVIII.)

On ne peut donc douter que cette colline soit le mont Sion; c'est le nom qu'on lui donne dans toutes les histoires subséquentes, c'est le nom qu'on lui donne encore à présent.

Le vingt et unième chapitre du premier livre des *Chroniques* nous apprend que David acheta l'aire d'Ornan, le Jébusien, et y bâtit un autel à l'Éternel.

Puis, David dit: « C'est ici la maison de l'Éternel Dieu, et c'est ici l'autel pour l'holocauste en Israël. »

« Salomon commença donc de bâtir la maison de l'Éternel à Jérusalem, sur la montagne de Moriah, qui avait été montrée à David son père, au lieu que David avait préparé dans l'aire d'Ornan le Jébusien. » (II, *Chroniques*, III.)

On n'a jamais douté que le temple fût anciennement à la place du Haram es Sherif; on ne peut donc pas douter non plus que la colline sur lequel il se trouve ne soit le mont Moriah.

La ville a la forme d'un losange irrégulier, le côté le plus étendu regarde le nord-ouest, il a trois quarts de mille de long, les côtés les plus courts ont un demi-mille de longueur. La ville entière occupe un espace exactement égal à celui qui s'étend entre Oxford Street et Piccadilly, et entre Bond Street et Park Lane. Elle est entourée de hautes murailles flanquées de tours et percées de cinq portes.

La rue principale, qui a trois cinquièmes de mille de longueur, coupe la porte du nord au sud et va de la porte de Damas à la porte de Sion. Cette rue a à peu près la même longueur que la voie qui, à Londres, va

du palais de St-James à l'église de St-Martin, en passant par Pall Mall.

A l'exception de la rue qui, de la porte de Damas, descend la vallée Tyropéenne, toutes les autres se dirigent à l'est et à l'ouest et coupent par conséquent la rue principale à angle droit. Au nombre de ces rues est la via Dolorosa, qui longe le côté nord du Haram, c'est là que se trouve l'arche romaine appelée l'*Ecce homo*.

Jérusalem est divisée en quartiers attribués chacun à différentes sectes religieuses.

Les limites de ces quartiers sont définis par l'intersection de la rue principale avec celle qui la traverse à angle droit, allant de la porte de Jaffa à la porte de Haram appelée Bab as Silsilé, ou « porte de la chaîne ».

Les chrétiens occupent la moitié occidentale de la ville ; la partie nord de cette moitié s'appelle le quartier chrétien et contient l'église du Saint-Sépulcre ; la partie sud s'appelle le quartier Arménien ; la citadelle est située à l'angle nord-ouest de ce quartier.

Le quartier mahométan occupe la partie nord-est de la ville et contient le Haram es Sherif. Le quartier juif est au sud, entre le quartier arménien et le Haram.

Il n'y a pas un seul égout à Jérusalem. Quant à l'eau, on se la procure en recueillant l'eau de pluie dans des citernes, ou on la fait venir dans des outres apportées à dos d'âne de la fontaine de Joab. Josèphe nous dit que l'étang de Siloé fournissait en grande quantité de l'eau excellente, mais celle qu'on y trouve à présent est très-impure, d'ailleurs il y en a fort peu. Les anciens conduits, destinés à amener l'eau dans la ville, sont remarquables comme ouvrages d'art, et peuvent rivaliser avec ceux qu'ont exécutés récemment dans notre pays nos ingénieurs les plus habiles, tels que les travaux faits pour amener l'eau à la ville de Glasgow. On a retrouvé deux de ces conduits qu'on a distingués, d'après leur position, sous le nom de conduit supérieur et de conduit inférieur. Le conduit inférieur, amené d'une grande distance par les Wady Uçtas, passe près des trois étangs de Salomon ; de là, entrant sous un tunnel, il contourne l'étang inférieur de Gihon et l'extrémité méridionale du mont Sion, et entre dans la ville par le côté occidental de la vallée Tyropéenne, à une hauteur de 2420 pieds. Le conduit supérieur, partant d'une vallée située au sud des étangs de Salomon, contourne dans un tunnel le plus élevé de ces étangs, puis passe de là à la tombe de Rachel, traversant une vallée au moyen d'un siphon fait de pierres longues d'environ 5 pieds chacune et emboîtées les unes dans les autres. Après avoir contourné l'étang supérieur de Gihon, ce conduit entre enfin dans la citadelle à une hauteur de 2528 pieds, ou 108 pieds au-dessus de l'autre conduit, et à une hauteur suffisante pour pouvoir fournir de l'eau à toutes les maisons de la ville. Au moyen de cet arrangement on pouvait établir une communication entre les deux conduits, soit par les étangs de Salomon, soit par des tuyaux dans la ville. On croit que Josèphe parle du conduit inférieur dans le livre XVIII, chap. III, de ses *Antiquités des Juifs*, quand il dit : « Pilate, procurateur de Judée, entreprit d'amener de l'eau à Jérusalem et le fit avec l'argent sacré ; il détourna un cours d'eau à une distance de deux cents furlongs. »

On voit dans la vallée Tyropéenne trois belles fontaines dont Moryson, qui visita Jérusalem en 1596, dit, quand il décrit cette partie de la ville : « Là je vis de belles fontaines versant de l'eau » ; les fontaines existent encore, mais il n'y a plus d'eau.

Son Altesse royale le prince Arthur a visité auprès de Satara, en Lycie, un syphon de pierre semblable à celui dont je viens de parler et dont vous voyez les modèles.

Le Saint-Sépulcre est une petite chambre ou crypte d'environ six pieds carrés et de neuf pieds de haut ; l'entrée se trouve à l'orient, cette entrée est si basse qu'on est obligé de se courber pour y passer. Le Saint-Sépulcre est orienté exactement de l'est à l'ouest ; du côté nord et à la droite de l'entrée est un banc sur lequel a été déposé le corps du Sauveur.

C'était originairement un tombeau coupé dans le roc, sur le côté de la colline, mais l'empereur Constantin, en 333, fit enlever le roc qui le surplombait, de telle sorte que le Saint-Sépulcre forme maintenant le sommet de la colline. Puis il fit revêtir le tombeau de marbres précieux, le couvrit d'ornements, le fit entourer d'une large cour ouverte, pavée de marbre, et construisit à l'est du tombeau l'église du Saint-Sépulcre. Un examen attentif des lieux confirme entièrement les descriptions que nous ont laissées les écrivains contemporains Eusèbe et Jérôme, ainsi que la relation du pèlerin de Bordeaux quant au Sépulcre lui-même et à l'endroit où il est placé.

Le sépulcre est entouré d'un bel édifice circulaire, surmonté d'un dôme ouvert au sommet ; mais cet édifice a bien besoin des réparations pour lesquelles l'impératrice des Français cherche à rassembler des fonds. L'église grecque, la principale de toutes celles qui sont groupées autour du Sépulcre, est immédiatement à l'est du tombeau et sur l'emplacement de celle qu'a construite Constantin.

Le Calvaire est à 140 pieds au sud-est du sépulcre.

Le *Haram es Sherif*, ou noble sanctuaire, est une enceinte quadrilatère, couvrant une superficie de 35 acres et qui a près d'un mille de circonférence, le côté nord ayant 1042 pieds de long, le côté est, 1530 pieds, le côté sud, 922 pieds, et le côté ouest, 1601 pieds.

La magnifique mosquée d'Omar, comme on l'appelle ordinairement, se trouve sur une plate-forme un peu à l'ouest du centre de cette enceinte ; elle a été bâtie de 688 à 691 de notre ère, et restaurée au XVI^e siècle par Soliman le Magnifique ; elle s'élève au-dessus et autour de la Sakhrah. La Sakhrah est une portion du roc naturel, en un mot, le sommet du mont Moriah, dont la plus haute partie dépasse de 4 pieds 9 pouces et demi

le pavé de marbre de la mosquée et est élevée de 2440 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Au-dessous de la Sakhrah se trouve une cave dans laquelle on descend par quelques degrés situés au sud-est. La cave a neuf pieds de haut, à la partie la plus élevée, et 22 pieds 6 pouces carrés. Il existe un trou à la partie supérieure de la cave communiquant avec la surface du rocher; immédiatement au-dessous, dans le plancher de la cave, se trouve un autre trou communiquant à un conduit qui va jusqu'à la vallée du Cédron. On a tout lieu de croire que ce trou a été fait pour l'écoulement du sang des animaux sacrifiés sur le rocher, quand il était l'autel des holocaustes du temple.

La mosquée, magnifique spécimen d'architecture sarrasine, est un dôme aux formes élégantes, supporté par quatre piliers placés à la circonférence d'un cercle de 75 pieds de diamètre; entre chacun de ces piliers sont trois colonnes dont le chapiteau se termine par des arches légèrement elliptiques, qui soutiennent le tambour du dôme. Ce cercle est entouré par un écran octogone contenant huit piliers et seize colonnes qui portent un entablement au-dessus duquel sont des arches elliptiques.

Il y a un trait particulier dans l'entablement de cet écran, c'est que sur l'espace compris entre les colonnes l'architrave manque, et est représentée au dessus des colonnes par un bloc carré revêtu de marbre.

Les colonnes appartiennent à l'ordre corinthien, elles ont en moyenne 5 pieds 11 pouces de circonférence dans le cercle extérieur, 7 pieds 10 pouces dans le cercle intérieur; elles sont faites de marbre précieux de diverses couleurs et de serpentine.

L'extérieur de la mosquée est richement décoré de marbre et de faïence. Le revêtement de marbres de diverses couleurs va du sol jusqu'aux croisées.

Toute la surface intérieure du dôme et du tambour est couverte d'arabesques en mosaïques qui, quoique s'écaillant dans divers endroits, conservent dans d'autres parties toute leur fraîcheur originale de coloris.

Les fenêtres sont remarquables pour la beauté des ornements non moins que pour le brillant des couleurs et la manière admirable dont ces couleurs sont fondues, ce qui produit une harmonie parfaite dans le tout.

La mosquée El Aksa, au sud du Haram, est un lieu de prières mahométan; cette mosquée a été bâtie sur des voûtes.

Les croisés, après avoir pris Jérusalem en 1099, appelèrent le Haram es Sherif le « Temple du Seigneur » et la mosquée El Aksa le « Palais de Salomon; » ce fut dans ce dernier temple que le roi Baudoin institua l'ordre célèbre des Templiers.

Après un examen rigoureux des lieux, il ne peut pas y avoir de doute que l'emplacement actuel du Haram es Sherif ne soit celui du temple bâti par Hérode.

Josèphe, dans la description qu'il nous a laissée de ce temple, nous dit que la tour Antonia était bâtie sur un précipice à l'angle nord-ouest. Ce précipice, dont un des côtés a été coupé par les hommes, existe encore, et une sentinelle est toujours stationnée à l'endroit même où s'en trouvait une quand la ville était occupée par les Romains; ce côté se termine à la vallée du Cédron; « les murs élevés sur le bord du précipice en rendent la profondeur effrayante », dit encore Josèphe. Devant ce côté, l'étang de Bethesda est certainement l'immense fossé, et la petite vallée dont nous venons de parler le ravin, que Titus eut tant de peine à combler avec les rares matériaux qu'il avait à sa disposition. Le même auteur nous dit que le côté sud s'étendait « de la vallée de l'est à celle de l'ouest, car il était impossible qu'il s'étendit plus loin » ; ce que nous voyons à présent et l'angle sud-est supporté par des voûtes confirment exactement cette description. Si enfin nous examinons l'architecture des murs d'enceinte, nous reconnaîtrons, comme Josèphe le dit, que « la grandeur et la hauteur de l'édifice carré étaient immenses et qu'on voyait parfaitement à l'extérieur la grandeur des pierres; » cette description s'applique exactement aux parties inférieures et par conséquent plus anciennes des murs, qui existent encore, par exemple aux angles nord-est, sud-est et sud-ouest, et dans beaucoup d'autres endroits, où se trouvent d'immenses pierres dont quelques-unes ont de 24 à 40 pieds de longueur, ainsi qu'une largeur et une épaisseur proportionnelles.

L'architecture de ces restes de murs se distingue en outre par de larges tracés marginaux qui les entourent, tracés qui donnent aux joints un caractère hardi tout particulier; cette architecture se distingue en outre par une singulière gradation, qui a été obtenue en reculant de quatre ou cinq pouces chaque rangée de pierres.

Ces faits prouvent que les portions actuellement existantes des vieux murs faisaient partie d'un seul tout et d'un même ouvrage. Quand en outre nous trouvons un reste d'une arche (arche de Robinson), bâtie dans le mur lui-même, et que nous savons que c'est une des arches du pont jeté au-dessus de la vallée Tyropéenne, pont bâti par Hérode pour établir une communication avec les cloîtres royaux sur le côté sud, car la position de ce pont concorde de point en point avec les dimensions données par Josèphe, il faut en arriver à la conclusion certaine que cet endroit est identiquement le même que celui du temple d'Hérode. En effet l'histoire, la topographie et l'architecture sont d'accord sur ce point.

Il existe encore une ancienne porte, ou poterne, dans la partie sud du mur occidental dont le linteau est formé d'une seule pierre de 24 pieds de long; un peu au nord de cette poterne se trouve le lieu des gémissements des Juifs; c'est la seule partie des murs dans le quartier juif dont l'accès leur soit permis. Le capitaine Nilson a découvert une grande arche ayant une ouverture de 42 pieds et une largeur de 43 pieds, recouvrant la citerne El Barak, et il a prouvé que c'est

une des quatre entrées à l'intérieur du temple à l'occident.

Le mur occidental est parfaitement droit dans toute sa longueur, mais à partir de l'arche découverte par Nilson, en se dirigeant vers le nord, il y a contre le mur une accumulation de 72 pieds de débris. Sur ces débris ont été bâties des maisons musulmanes modernes, et elles sont trop rapprochées les unes des autres pour qu'il soit possible de faire des excavations; si même il y avait la place d'en faire, on ne le permettrait pas, car il y a dans ce lieu des tombes d'effendis turcs. Cette partie du mur est donc complétement cachée, mais rien ne peut faire supposer qu'elle ne soit entièrement conforme au reste.

Les piliers des voûtes supportant le Haram, à l'angle sud-est, sont arrangés de façon à supporter un triple cloître du côté sud, et un double cloître du côté est; et si ces piliers ne sont pas les piliers antiques, ils doivent tout au moins avoir été construits à l'endroit même qu'occupaient ces derniers.

Après la prise de la ville par Titus, A. D. 70, Josèphe nous dit qu'il ordonna qu'elle fût entièrement démolie et que les murs fussent renversés, mais que la citadelle fût conservée en souvenir de sa victoire. La citadelle avait été rebâtie par Hérode, et d'après la description que nous donne Josèphe des tours qu'il avait construites, d'après le caractère de l'architecture, qui correspond à celle qu'on trouve tout autour du Haram, il y a tout lieu de croire que la tour appelée tour de David est une de celles qu'avait bâties Hérode.

En un mot, malgré les opinions si opposées qui ont été soutenues dans cette salle même par rapport aux sites des saints lieux, je suis parfaitement convaincu que les sites indiqués par la tradition sont les sites exacts du Saint-Sépulcre, du Temple, du mont Sion et du mont Moriah.

Traduit, avec l'approbation du colonel SIR HENRY JAMES, par E. BARBIER.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY

(de l'Institut).

### Histoire de la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours (1).

### V

### DE L'ÉTAT RELIGIEUX EN ANGLETERRE AU XVII^e SIÈCLE.

Il était nécessaire, pour arriver à bien comprendre toutes les différences de la civilisation en France et en Angleterre, d'indiquer à grands traits le contraste qui apparaît dans le caractère et les institutions des deux nations. Après quatre leçons consacrées à ces préliminaires, nous commençons aujourd'hui l'étude de cet ensemble de faits qui constitue la civilisation même. Dans la vie d'un peuple civilisé, un des ressorts les plus puissants, c'est l'élément religieux. Nous allons donc comparer l'état religieux de la France et de l'Angleterre au XVII^e siècle, en commençant par l'Angleterre.

Le protestantisme officiel, nous l'avons déjà vu, prit le caractère d'un compromis entre la Réforme et le catholicisme. L'esprit d'indépendance naturel à la race anglo-saxonne, l'impatience avec laquelle la plus grande partie du clergé supportait le joug de Rome, tout montre que la Réforme devait facilement trouver, en Angleterre, des adhérents. Au XIV^e siècle, l'hérésiarque qui inspira Jean Huss et prépara Luther, ce Wiclef qu'on a surnommé l'*Étoile du matin de la Réforme*, qui attaquait et le spirituel et le temporel du pape, que le pape condamnait, et qui traitait le pape d'antéchrist, Wiclef, que l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Londres avaient ordre d'arrêter, trouva des protecteurs haut placés et échappa au bûcher. Quatre puissances, au XVI^e siècle, pouvaient accomplir une réforme dans l'Église : la papauté, l'épiscopat, la royauté et la sainte Écriture. En Angleterre, c'est la sainte Écriture qui a été par excellence l'instrument de la Réforme. Ces grandes individualités qu'on trouve en Allemagne, en Suisse, en France, les Zwingle, les Calvin, ne paraissent pas chez les Anglais; mais l'esprit méditatif de ceux-ci était naturellement disposé à accepter une religion fondée sur l'étude de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Les doctrines des réformateurs rencontrèrent des enthousiastes. La Bible se propagea rapidement parmi eux; la traduction, par Érasme, du Nouveau Testament en grec et en latin, sortie des presses de Bâle, y obtint un grand succès. Chacun, dès lors, voulut interpréter la Bible à sa façon.

On ne saurait trop le répéter, ce n'est pas Henri VIII qui a rendu l'Angleterre protestante. Ce monarque se souciait peu du dogme; il est avec le dogme des accommodements; le dogme ne le gênait pas; il en trouvait le joug très-léger. Ce qui lui était à charge, c'était une autorité qui froissait son orgueil et contrariait ses plaisirs. Henri VIII ne voulait qu'un schisme, une simple séparation d'avec l'Église romaine, ne demandant pas mieux d'ailleurs que de tout conserver excepté la suprématie de Rome. Mais Henri VIII avait contre lui tout à la fois ceux qu'indignait son audace et ceux qu'irritait sa modération : d'une part, les catholiques, d'autre part les opposants à l'Église romaine, qui voulaient plus qu'un schisme. Dans ces circonstances, Henri VIII avait pourtant besoin d'un point d'appui, surtout pour rompre avec le Saint-Siége, sans toutefois que les opposants pussent triompher. Le roi ne voulait le triomphe d'aucun des deux partis. Que fit-il? un compromis.

(1) Voy. les n^os 19, 24 et 26.

Ce compromis mérite d'arrêter l'attention. C'était, de fait, l'intolérance, mais l'intolérance portant nécessairement dans son sein la tolérance. Une religion d'État ne peut pas ne point être intolérante, et ce compromis était une religion d'État. Les persécutions de Henri VIII prouvent le caractère intolérant de l'anglicanisme à son début. Mais, d'un autre côté, cette religion étant une coalition entre gens de foi diverse, qui avaient besoin les uns des autres, entre des partis dont aucun ne pouvait écraser l'autre, il fallut accepter, dès l'origine, des concessions mutuelles qui amenèrent graduellement la tolérance. L'intolérance alors, en Angleterre, est dans les faits, accidentellement, provisoirement, mais elle doit nécessairement aboutir à la tolérance. L'Église anglicane y fut heureusement contrainte par le nombre des catholiques. Remarquons d'ailleurs la disparate qu'aurait produite l'intolérance religieuse dans un pays de compromis, de concessions, de tolérance habituelle en politique. Le même esprit qui cimentait l'union des corps de l'État devait, en religion, rapprocher et concilier. La tolérance n'était pas seulement conseillée par l'intérêt, elle était surtout conforme à l'esprit traditionnel de la nation. Dans les faits, l'intolérance et la tolérance alternèrent durant un siècle et plus, revêtant le caractère des individus qui les pratiquent : l'intolérance sans foi, la tolérance hypocrite; sachons faire la part des exceptions, des accidents, et proclamons, pour l'honneur de la nation anglaise, et comme un exemple digne d'être imité, que la tolérance fut, en Angleterre, avant tout, l'heureux fruit, fruit naturel et spontané, de la modération, de la raison droite et fière d'un peuple sage et généreux.

Le gouvernement de Henri VIII recueillit certains avantages du compromis de Cramner. Il s'y mêla toutefois des inconvénients. Grâce au compromis, l'Église protestante de l'Angleterre ne rompit pas tous les liens de la tradition; mais le gouvernement s'aliéna la partie la plus avancée des protestants, qui regardèrent ses concessions comme une transaction coupable entre le Seigneur et Baal. Déjà, sous le règne d'Édouard VI, ces protestants avaient suscité au gouvernement de grandes difficultés; sous Élizabeth, le mal empira; la violence amena la violence.

Après la réaction sanglante de Marie, Élizabeth montant sur le trône trouva l'Angleterre divisée en deux partis religieux. Durant les onze premières années de son règne, cette habile souveraine sut tenir la balance égale entre les catholiques et les protestants. Ce fut, en Europe, le premier exemple d'un pouvoir tout politique, affranchi de la domination ecclésiastique et de l'autorité spirituelle. Malgré la réaction qui se faisait contre les principes de Marie, aucun catholique ne fut frappé de peines graves, à cause de sa foi. L'esprit de tolérance, inconnu au reste de l'Europe faisait en Angleterre de grands et rapides progrès.

En outre, l'Angleterre se trouva, par la force des circonstances, la protectrice naturelle de tous les protestants, même opposés à l'Église anglicane. Les événements conspirèrent à faire pénétrer l'esprit de tolérance chez un peuple si bien préparé à le comprendre. L'Angleterre protestante avait pour rivale et pour ennemie naturelle l'Espagne catholique; et la raison de l'Angleterre aussi bien que l'intérêt politique lui conseillaient également de tendre les bras à tous ceux que l'Espagne persécutait. Les amis nouveaux de l'Angleterre étaient donc les protestants, persécutés dans les Pays-Bas et ailleurs. Quant à ceux que les rigueurs de Marie avaient forcés d'émigrer, de demander l'hospitalité à leurs frères d'Allemagne et de Suisse, ils rapportaient à l'Angleterre d'Élizabeth des principes plus radicaux en fait de religion, puisés aux enseignements de Strasbourg, de Zurich et de Genève. Quels étaient ces principes? Ceux que l'Angleterre n'avaient pas encore adoptés aussi résolûment, ceux qui allaient le mieux à l'esprit de son peuple, et qui peuvent se résumer ainsi : le salut par la méditation de la sainte Écriture. Les exilés du règne de Marie trouvèrent, à leur retour en Angleterre, la réforme opérée sous Henri VIII et Édouard VI bien insuffisante, l'Église anglicane bien en arrière. Elle représentait l'esprit conservateur de la nation. Les dissidents, plus avancés dans la réforme religieuse, formaient à la fois l'opposition religieuse et l'opposition politique. Ils devenaient de plus en plus nombreux. Élizabeth, en fait de religion, n'allait guère plus loin que son père; le *schisme* lui suffisait, mais sa position la constituait la protectrice naturelle de tous les indépendants; il lui fallait ménager tout le monde. De là sa tolérance, commandée par la politique, et, on ne le verra que trop clairement, bientôt déshonorée par l'hypocrisie.

Élizabeth, après onze ans, se lassa de la tolérance. Nous verrons dans quelles circonstances. Mais d'abord essayons de bien comprendre l'état respectif des esprits. Les protestants les plus avancés faisaient prévaloir le principe de la libre interprétation personnelle; l'indépendance de la foi en était la conséquence. Ils rejetaient toute autorité spirituelle. Les prêtres de l'Église établie étaient zélés pour le pouvoir royal; les protestants, naturellement plus avancés, prirent ce pouvoir en aversion. Ces sectaires dominaient parmi les marchands des villes, parmi les petits propriétaires des comtés; dès le commencement du règne d'Élizabeth, ils avaient la majorité dans la chambre des communes. Élizabeth se trouvait donc, par son rôle de protectrice de tous les protestants étrangers, dans une position singulière : elle était forcée, sous peine de se contredire, de protéger dans son propre royaume ceux qui étaient les plus opposés à son autorité.

A la mort de Philippe II en Espagne, à l'avénement de Henri IV en France, Élizabeth se sentit plus forte, et elle n'eut plus d'intérêt à ménager les dissidents; à la tolérance firent alors place les persécutions. Cependant, même aux yeux de ses adversaires protestants, elle

continuait à représenter la Réforme, à en être le plus ferme appui. De là ce respect pour Élizabeth chez les dissidents qui avaient le plus à se plaindre des mesures ordonnées par elle. Nous en avons la preuve dans des faits qui peuvent paraître étranges. Un puritain, condamné pour crime religieux à perdre la main, l'eut à peine perdue, qu'il prit son chapeau de l'autre, et le jeta en l'air en criant *God save the queen*. C'est que les dissidents eux-mêmes sentaient que l'anglicanisme, tout en arrière de la vraie réforme qu'il leur paraissait, tout persécuteur qu'it était, représentait le libre examen. Aux yeux de la souveraine de l'Angleterre, les dissidents étaient moins des hérétiques que des adversaires de l'autorité royale, des factieux; et, toutes les fois qu'il n'y avait pas, pour contraindre le pouvoir à la tolérance, une pression de l'opinion publique, la persécution s'exerçait. Voilà comment l'anglicanisme devint persécuteur.

Mais ce qui prouve combien l'esprit de tolérance s'était profondément infiltré dans les mœurs, c'est que le gouvernement n'osait pas avouer que les persécutions fussent dirigées contre telle ou telle confession, contre tel sentiment religieux. Quels sont les griefs contre les catholiques? On les accuse de complicité avec les ennemis de l'État, on leur reproche de vouloir introduire l'autorité d'un souverain étranger. C'est une façon détournée de perdre ceux qui demeurent attachés à Rome. En leur infligeant les peines les plus barbares, on leur faisait entendre qu'ils pouvaient y échapper, s'ils rejetaient certains principes regardés comme attentatoires à la sûreté de l'État.

Il importe ici de bien comprendre ce qu'il y a de réel dans la complexité des passions et des événements qui les provoquent: la réalité de la haine contre les catholiques, la réalité des motifs politiques pour lesquels on les poursuivait, la réalité de l'hypocrisie dans la tolérance ou l'intolérance individuelle, la réalité de la tolérance et ses progrès réels dans l'esprit public.

Le gouvernement d'Élizabeth subissait l'influence des haines de la réaction protestante. Que l'on ait mis à mort plusieurs personnes, non pour des raisons politiques mais en réalité parce qu'elles étaient catholiques, c'est ce qui est incontestable. Il faut donc reconnaître cette déplorable exception à la sagesse habituelle du peuple anglais, cette triste conséquence des querelles religieuses par tout pays, la réalité des haines qui se déchaînent contre les catholiques à cette époque de l'histoire de l'Angleterre. Les catholiques, au point de vue politique, pouvaient être soupçonnés; c'est un point sur lequel nous ne glisserons pas; au contraire, nous allons y insister. Hâtons-nous, si nous voulons être justes, de reconnaître qu'avoir recours à des déguisements, à des prétextes, quelque bonnes raisons qu'on puisse avoir d'ailleurs, frapper comme ennemis politiques ceux qu'on déteste parce qu'ils sont catholiques, c'est plus que de l'intolérance, c'est de l'hypocrisie. L'histoire ne se console de ce triste spectacle que par la pensée que cette hypocrisie individuelle est un hommage involontaire à la raison, aux développements des idées de tolérance, aux progrès de la sagesse et de la vertu publique.

Qu'il y eût des raisons politiques de frapper les catholiques c'est ce qui n'est pas douteux. Si le successeur d'Élizabeth, Jacques I^er^, se montra hostile aux catholiques, ceux-ci en 1605 par la *conspiration des poudres* ne prétendirent rien moins que de faire sauter le roi avec tout le parlement. Dans ce conflit de haines réagissant les unes contre les autres avec une irritation croissante, la religion et la politique durent nécessairement se confondre plus d'une fois. Ce fut toujours sous le prétexte de haute trahison que les catholiques, en Angleterre, furent poursuivis; ce fut par là que l'Église anglicane voulut justifier son intolérance.

En 1810, lord Eldon, un des chefs du parti opposé à l'émancipation des catholiques, disait encore que les mesures établies contre eux n'étaient pas dirigées contre leurs opinions considérées d'une manière abstraite, mais contre les dangers politiques d'une foi qui reconnaissait une suprématie étrangère. Ce raisonnement, on le faisait déjà deux siècles auparavant, sous Élizabeth. L'erreur d'une telle doctrine est manifeste; c'est la violation de la liberté de conscience. On ne peut morceler le catholicisme, qui est une doctrine tout d'une pièce. Vous ne pouvez pas exiger d'un catholique qu'il rejette une partie de sa foi, de ses croyances, l'autorité spirituelle du pape; et, du moment que vous reconnaissez le droit d'être catholique, vous devez accepter ce droit et ses conséquences. Il y a contradiction à dire au catholique : Vous êtes libre, mais il vous faut abandonner une partie de votre confession; vous êtes libre, mais à la condition de renoncer à votre foi. Le principe de la liberté de conscience admis, la persécution contre les catholiques ne pouvait se soutenir au point de vue de la raison, du bon sens le plus vulgaire; toutefois ce prétexte de haute trahison montre, ce que nous devons surtout considérer, les progrès de l'esprit de tolérance. On en était arrivé à ne pas oser poursuivre ouvertement des hommes pour leur foi. Les puritains étaient, dans certaines circonstances, les ennemis de l'ordre établi; on feignit de poursuivre en eux les adversaires de l'autorité royale.

C'est ainsi qu'en France, pendant la Révolution, les membres du clergé furent poursuivis, non pas comme prêtres, non pas comme catholiques, mais comme adversaires des institutions nouvelles, comme donnant les mains aux ennemis de la France. Sans doute la haine contre le catholicisme, contre le prêtre, aussi implacable qu'hypocrite, se fit trop souvent un prétexte, un masque de patriotisme; qui en doute? Mais le principe abstrait de la tolérance avait été proclamé si haut par la philosophie du XVIII^e^ siècle, qu'on ne pouvait le méconnaître. Éludé dans la pratique, il n'en continuait pas moins à s'enraciner de plus en plus dans les pen-

sées, à devenir de plus en plus une satisfaction de l'esprit, un besoin du cœur, plus que cela, une garantie pour tous, qu'on sentait prudent d'appliquer aux autres, pour s'assurer à soi-même sa liberté. Si l'on ne tient pas compte de l'intolérance, de la persécution dont les puritains eurent à souffrir en 1685, de la Révocation de l'édit de Nantes, de ces exceptions qui sont l'œuvre de la politique, on reconnaîtra que le progrès, pour avoir été contrarié par les gouvernements, n'en a pas moins continué, qu'il a persisté jusqu'à nos jours. Voilà le grand service que l'Angleterre a rendu à l'Europe. L'indépendance défendue, garantie, propagée sous toutes ses formes, voilà les titres de l'Angleterre. C'est l'Allemagne sans doute qui a produit Luther et donné de la consistance à la Réforme qui l'a répandue sur le monde; mais Wiclef, plus d'un siècle avant Luther, préludait en Angleterre à la réforme de l'Église, et il faut dire que l'Angleterre est le véritable berceau de l'indépendance religieuse.

Qu'est-ce que l'indépendance religieuse? l'homme rendu juge de sa foi; par conséquent, affranchi de toute autorité; par conséquent, ayant le droit de chercher sa foi dans la méditation de l'Écriture sainte. Essayez de trouver, pour la civilisation, un ressort plus puissant. Sur quoi se fonde ce principe de l'indépendance religieuse? Sur cet autre principe que l'homme, étant responsable de ses actions doit l'être aussi de sa foi. Rien ne marque mieux le progrès accompli dans les idées religieuses à la fin du XVIe siècle que la comparaison de l'*Ecclesiastical policy* de Hooker, ouvrage publié à cette époque, et l'*Apologie pour l'Église d'Angleterre*, de Jewel, publiée trente ans auparavant. Hooker et Jewel étaient l'un et l'autre de fort savants théologiens; tous deux se proposaient de défendre l'Église anglicane. Le progrès des idées leur fit suivre des voies différentes. Jewel accumule les citations afin de prouver que l'Église anglicane est d'accord avec la tradition. Il ne procède pas rationnellement, mais historiquement. Il cite les Pères, les conciles, qui lui paraissent, pour l'interprétation de l'Écriture sainte, des autorités sans réplique. Trente ans après Jewel, Hooker, plein de respect pour les conciles, en a moins pour les Pères; au lieu de faire sans cesse appel à la foi, comme son prédécesseur, il invoqua beaucoup plus souvent la raison, et tous les arguments de Jewel, jugés par lui péremptoires trente ans auparavant, ne signifient plus rien aux yeux de Hooker. Les citations de ce dernier ne sont que des pièces à l'appui de son argumentation. Par exemple, Hooker et Jewel défendent l'un et l'autre, comme incontestable, le droit du souverain d'intervenir dans les affaires ecclésiastiques. Jewel croit avoir suffisamment établi ce droit en montrant que Moïse, Josué, Salomon, l'ont exercé; Hooker plaide, avec sa raison, la même cause que Jewel avec sa mémoire; Hooker s'attache à démontrer qu'il est utile, qu'il est nécessaire que le souverain possède ce droit; qu'on ne peut admettre que des hommes non ecclésiastiques soient liés par des lois que les ecclésiastiques seuls ont faites; Jewel montre l'accord de la foi nouvelle avec la tradition; Hooker en montre l'accord avec la raison; le premier représente le schisme de Henri VIII; le second, le protestantisme.

On voit par là quels progrès se sont accomplis; contemporain de Shakspeare et de Bacon, Hooker ne regarde plus des commentaires comme des arguments irrésistibles, il invoque la raison et les besoins les plus impérieux de la société. Ainsi se trouvait ébranlé le principe de l'infaillibilité, c'est-à-dire le principe de l'intolérance; et les opinions religieuses purent, dès cette époque, se produire en liberté.

Sept ans après la publication du grand ouvrage de Hooker, deux hommes, en 1611, furent brûlés en place publique pour fait d'hérésie, par les évêques anglais; l'un, par ordre de l'évêque de Londres, l'autre, par ordre de l'évêque de Litchfield. Ainsi des hérétiques étaient brûlés par des hérétiques. Ce fut le dernier exemple de pareille barbarie.

A partir des dernières années du XVIe siècle, la cour de la chancellerie combattit cet abus du pouvoir ecclésiastique. L'indépendance religieuse, c'était la supériorité de la raison individuelle complétement reconnue, sa supériorité sur la tradition, sur les conciles; l'esprit de libre examen admis dans la théologie ne pouvait pas s'y arrêter; il pénétra dans la science, et la philosophie de Bacon y opéra une révolution qui renouvela toutes choses. La tendance vers l'affranchissement de l'esprit multiplia les sectes, dont le nombre alla de plus en puls croissant. Toutes ces sectes proclamèrent, exaltèrent la souveraineté de la conscience individuelle, et la vivacité même des opinions contraires rendit de plus en plus nécessaire la tolérance dans la pratique; autrement l'Angleterre fût restée un perpétuel champ de bataille, et la violence eût passé dans ses habitudes. La variété des idées religieuses, qui tendaient à séparer les hommes, fortifia l'esprit de tolérance, qui tendait à les rapprocher, et l'Angleterre fut la première à donner l'exemple de la paix dans la liberté.

Vingt ans après qu'on eût brûlé les deux derniers hérétiques, l'ouvrage de Chillingworth, intitulé *Religion des Protestants*, indiquait un progrès nouveau et marqué dans la tendance à reconnaître, comme autorité suprême, la conscience individuelle. L'auteur, fellow de l'université d'Oxford, renversait une partie des principes établis avant lui. Hooker, quoique faisant appel à la raison, déclarait pourtant que la raison individuelle devait s'incliner devant celle de l'Église, manifestée par les décisions des conciles généraux et par la tradition ecclésiastique; Chillingworth n'admet plus que le jugement individuel. Non-seulement il dédaigne les Pères, mais il méprise les conciles. Dans l'examen des questions qui divisent les catholiques et les protestants, il ne s'enquiert pas de savoir si telle doctrine est conforme à celle de la primitive Église, mais si elle est d'accord

avec la raison; il déclare que nul n'est obligé de croire ce qui choque sa raison; que c'est la raison et non la foi qui doit servir de guide en religion.

De telles tendances, même purement théologiques, devaient réagir sur l'ordre politique. Cet état des esprits modifia profondément les habitudes, les mœurs, les institutions, prépara naturellement et provoqua la révolution d'Angleterre de 1648. On se trouva plus choqué qu'auparavant des prétentions du pouvoir absolu de Charles Ier, d'un despotisme si contraire au principe de liberté publique qui prévalait de plus en plus. Mais les excès des Indépendants, comme ceux de la Révolution française, amenèrent une réaction, et les esprits se rapprochèrent de nouveau de l'Église anglicane qui ne brisait pas entièrement avec les traditions du pays.

De cette lutte des opinions religieuses sortit le scepticisme, et du scepticisme l'immoralité de la cour de Charles II. Les théories les plus hardies se produisirent en politique comme en religion et en philosophie. Témoin les systèmes d'Harrington, de Sydney et de Locke. Nous n'avons pas ici à flétrir l'immoralité, ni à faire le procès aux erreurs qui déshonorèrent l'émancipation complète des esprits en matière religieuse. La corruption du cœur, la dépravation de la pensée n'en ont pas été les fruits; la liberté qui leur permet de se produire eut du moins cet avantage, que le mal qui travaillait les esprits fut mieux connu et que le remède put être librement appliqué.

La France, elle aussi, marcha dans les voies de l'émancipation religieuse tant que l'on ménagea les protestants. Sans doute les opinions demeuraient plus timides, plus réservées. La France ne peut citer à cette époque un socinien comme Newton, un unitaire comme Locke, un arien comme Milton; mais à mesure qu'on s'approche du XVIIIe siècle, on rencontre plus de hardiesse dans la pensée religieuse et d'indépendance dans la foi. Et c'est là un fruit du protestantisme.

En France, l'esprit de tolérance, né du libre examen, ne pouvait complétement se faire jour sous la réaction catholique qui suivit la défaite du protestantisme. Considérées comme contraires à la religion et aux lois de l'État, les hérésies étaient des crimes à la fois contre l'Église et contre la royauté. On brûlait donc les hérétiques, les calvinistes, sous François Ier, Henri II, François II, Charles IX. La défaite du protestantisme eut pour conséquence politique le triomphe du pouvoir absolu, non pas que ce triomphe fût intimement lié à celui du catholicisme, car en certains pays, en Allemagne, en Suède, par exemple, le désir de s'affranchir de l'autorité ecclésiastique avait jeté les populations dans les bras du pouvoir laïque, et conduit à l'absolutisme en politique. Mais, en France, c'était l'autorité des magistrats, des parlements, qui luttait contre les excès du pouvoir ecclésiastique.

Au XVIIe siècle, les parlements de Toulouse, de Paris et de Rouen prononcent la peine du feu pour crime d'hérésie quand les hérétiques refusent de se rétracter. On avait vu, en 1588, le parlement de Paris condamner le nommé Guitel à être pendu pour crime d'athéisme. En 1618, le parlement de Toulouse condamna un coupable du même genre à faire amende honorable, à avoir la langue coupée, à être brûlé vif. En octobre 1685, l'exercice de la religion protestante est interdit sous peine de confiscation de corps et de biens et de détention, mais on ne condamne déjà plus à des peines sanglantes. A cette époque on rétrograde en matière de tolérance; ce n'est pourtant pas une réaction aussi violente que celle de Marie en Angleterre, ou des Valois en France; on sent que plus de modération tend à pénétrer dans les rigueurs dirigées contre les dissidents, et qu'on peut encore parler avec quelque liberté, à la condition toutefois de ne pas se montrer trop indépendant. En 1751, Calas et, quatre ans après, le chevalier de Labarre, victimes de l'intolérance, furent les derniers exemples des rigueurs exercées au nom de la religion. A la majorité de 8 voix contre 5, le protestant Calas fut condamné par le parlement de Toulouse au supplice de la roue, et l'arrêt fut exécuté. A Abbeville, un étudiant de dix-huit ans, le chevalier de Labarre, accusé d'avoir insulté un crucifix et de n'avoir pas salué une procession, fut condamné à avoir la langue coupée, à être ensuite brûlé vif. Le jugement du parlement de Paris déclara que le coupable serait décapité avant d'être livré aux flammes. Le parlement, comme on le voit, usait d'indulgence. Ainsi mourut ce jeune homme, accusé par un misérable qui satisfaisait une vengeance particulière. Le parlement ordonna en même temps de brûler, avec son corps, le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, source principale de son impiété. Voilà ce qui s'est passé en France en 1766, c'est-à-dire il y a juste un siècle. Mais enfin, quoi qu'il en soit de ces honteuses et cruelles exceptions, la liberté religieuse, la tolérance, n'en avait pas moins marché, et l'horreur, et l'indignation que provoquaient ces retours à l'esprit du siècle précédent nous en est la preuve.

Le spectacle que nous présentent, dans l'alliance de la religion et de la politique, la France, l'Allemagne et l'Angleterre au XVIIe siècle, est digne de considération : en France, les magistrats, demeurés fidèles à la tradition catholique et en subissant l'influence, ne purent s'émanciper; leur autorité, leur indépendance, s'affaiblirent et disparurent, comme celles de la noblesse, dans le triomphe du pouvoir absolu; en Allemagne, le protestantisme ne fit, pour abattre le pouvoir de l'Église, qu'exagérer le pouvoir laïque; c'est en Angleterre qu'il faut aller chercher l'alliance de la liberté religieuse et de la liberté politique.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 28 9 JUIN 1866

## FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

### ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. BERGER.

**Fronton historien.**

Au fond, la littérature du temps des Antonins est une sophistique. J'entends par sophistique une littérature qui, désintéressée des grandes recherches philosophiques et des grandes questions politiques, a pris pour son objet l'art du soi-disant beau langage. Je veux bien que parmi les écrivains de cette époque il y en ait quelques-uns qui surnagent : ainsi, par exemple, il y en a un dont je vais être obligé de vous parler aujourd'hui, Lucien, que je ne confonds pas avec les autres. Mais à le regarder de bien près, quel est le caractère de son talent et de son œuvre en général ? C'est un homme de bon sens, un homme d'esprit qui, voyant autour de lui une infinité de préjugés, la subtilité, l'hypocrisie, la vénalité, la bassesse, etc., prend la peine de s'amuser de tout cela et d'en amuser ses contemporains et la postérité. Je vois bien ce qu'il a laissé dans la partie critique de son œuvre, mais si vous demandez ce que cet homme-là a établi, oh ! rien du tout. Il s'est moqué de tout, et s'il n'a honni la vertu elle-même, au moins il a tourné autour en ricanant. Dans ses œuvres, il n'y a rien de ferme, rien de fixe. Et c'est le meilleur de tous.

Je dis donc que cette littérature est une sophistique. Sous le règne d'Adrien et d'Antonin le Pieux, princes paisibles, les petits vers, les petits discours, les panégyriques, soit du prince, soit des membres de sa famille ou de ses amis, pullulent tout à leur aise, l'époque est faite pour eux. Sous le règne de Marc-Aurèle, des événements imprévus, fâcheux, viennent donner une commotion aux esprits. Les Parthes, mal apaisés par l'épée de Trajan, plus mal apaisés par l'or d'Adrien, tranquilles on ne sait trop pourquoi sous le règne d'Antonin, éclatent tout à coup au commencement du règne de Marc-Aurèle, et voilà la guerre parthique, d'abord très-malheureuse. Le premier général romain que les Parthes rencontrent est exterminé avec son armée tout entière, et pour protéger l'empire il ne reste plus que les légions de Syrie, légions mal famées, et pour cause. Marc-Aurèle prend en main la chose publique, refait des armées, nomme des généraux, et vous savez qu'au bout de quatre années de guerres glorieuses, il dompte les Parthes. Ces événements-là donnent une impulsion à la littérature et un thème nouveau aux sophistes. Tout à l'heure, vous n'aviez que de petits poëtes et de petits orateurs, aussitôt une nuée d'historiens s'abat sur l'empire.

Lucien compose alors son *Traité sur la manière d'écrire l'histoire*, et il dit :

« Depuis qu'il s'est produit quelques événements récents, je veux dire la guerre contre les barbares, et » l'échec éprouvé en Arménie, et la série de nos succès, » il n'est plus personne qui ne se mêle d'écrire l'histoire; que dis-je ? tous nos gens sont devenus des » Thucydide, des Hérodote, des Xénophon ; ce qui confirme cette parole : « La guerre est la mère de toutes » choses », puisque d'un seul coup elle a produit tant » d'historiens. »

Le témoignage est curieux. Lucien a vu naître tous ces historiens, il a lu ceux qui ont publié leurs œuvres, il a entendu ceux qui les ont lues; cela tient toute la première partie de son traité, qui est fort amusant, mais qui n'a pas grande portée. Il est facile de s'amuser de ceux qui font de l'histoire romanesque, d'un historien qui ayant à raconter une bataille contre les Parthes lui consacre cinq lignes, mais qui raconte longuement comment un soldat, s'étant écarté de la bataille pour se désaltérer, rencontre un compatriote avec lequel il s'entretient des mœurs et de la manière de vivre de son pays.

Tel autre adopte simplement l'hyperbole. Lorsque le général romain Statius Priscus pousse son cri de guerre, au seul son de sa formidable voix vingt-sept ennemis jonchent la terre. Je veux bien m'amuser de tout cela, mais cette critique ne porte pas bien loin !

Voilà comment est composée toute la première partie du *Traité* de Lucien. La seconde moitié est meilleure, quoiqu'il n'y ait rien de neuf, et que dans ses considérations sur la manière d'écrire l'histoire, il ne fasse que répéter, en beau et simple langage, ce que tous les autres avaient dit avant lui. Je ne le cite donc que pour montrer quelle commotion ces événements avaient produite dans la littérature, en changeant le

courant des idées. Tout le monde se faisait historien. Fronton échappera-t-il à la manie générale, ou fera-t-il comme les autres? Il n'y a pas échappé, quoiqu'il ne soit pas bien sûr qu'il ait écrit son histoire. Lucien ne le connaît pas. — Je ne veux pas traiter ici la question de savoir ce que Lucien doit à la littérature latine : en tous cas, s'il connaît Fronton, il ne paraît pas s'en occuper; il ne parle de lui qu'une fois, c'est pour reprocher à un des historiens de son temps d'orthographier mal le mot, qui est un mot latin. Mais il ne connaît pas l'homme, à peine fait-il allusion « à notre empe- » reur Marc-Aurèle », il ne vit pas dans ce milieu.

Lorsque cette guerre parthique fut connue à Rome, vous savez que la première nouvelle fut celle d'un grand désastre. Severianus, personnage consulaire, commandait l'armée d'Arménie. Il se laisse entourer par les barbares et il est pris et mis à mort par Othriade, général des Parthes. Comment est-il mis à mort? Les historiens le font mourir de tant de manières, qu'en vérité je ne sais pas quelle est la vraie. Les uns disent qu'il est mort d'un coup d'épée, c'est bien possible; d'autres qu'il se laissa mourir de faim, c'est plus difficile à croire; d'autres que, possédant un vase murrhin d'un prix inestimable, il le brisa et se tua avec un des fragments. Je crois que celui qui a raconté cela a écrit l'histoire avec son imagination : ce qu'il y a de certain, c'est que Severianus mourut, et l'armée romaine fut exterminée.

Marc-Aurèle ne regardait pas comme prudent de quitter Rome. D'un autre côté sa présence était bien nécessaire en Orient. Il imagina d'y envoyer son frère Lucius Verus Augustus, empereur comme lui : il y gagnait d'envoyer un empereur en Orient et de débarrasser l'Italie de la présence de Verus, en lui donnant la mission la plus honorable. Il envoya donc Verus en Orient, mais les préparatifs de celui-ci furent bien longs. Marc-Aurèle eut tout le temps de digérer sa douleur, et alors il reçut les consolations de Fronton. C'est le premier indice que nous surprenons en celui-ci du dessein d'écrire l'histoire. Il écrit à Marc-Aurèle une lettre de condoléance avec des consolations historiques et philosophiques. Le titre de cette lettre est déjà fâcheux : il écrit à Marc-Aurèle pour le consoler, mais pourquoi cette lettre est-elle intitulée : *De bello parthico?* Vous sentez le rhéteur et vous n'allez que trop le reconnaître. Il commence, ce qui me paraît tout à fait à propos en pareille circonstance, par parodier des vers tragiques qui se trouvent dans une tragédie d'Ennius, intitulée *Télamon*. Quand on apprend à Télamon la mort de son fils, il répond par ces vers que Cicéron avait la faiblesse d'admirer. J'avouerai nettement que je les trouve beaux après lui, — c'est peut-être parce qu'il m'a indiqué la voie :

« Ego quum genui, tum moriturum scivi, et ei rei sustuli;
« Præterea ad Trojam quum misi ad defendendam Græciam
« Sciebam me in mortiferum bellum, non in epulas mittere. »

Ils sont beaux ces vers; eh bien, au lieu de Télamon, c'est Mars, père des Romains, qui envoie ses enfants au danger.

« Mars, quoique père de la race romaine », dit Fronton, « se résigne pourtant quelquefois à nous voir en péril, » vaincus et blessés. Mais notre père hésiterait-il à dire » de nos soldats :

» Quand je les engendrai, je savais bien qu'ils étaient » mortels, et je ne les ai point élevés dans une autre pen- » sée. En second lieu, quand je les ai envoyés dans tout » l'univers pour défendre l'empire, je savais que je les » envoyais à une guerre homicide et non à un ban- » quet.

» Mais Télamon pendant la guerre de Troie n'a pro- » noncé qu'une fois ces paroles au sujet de ses enfants. » Combien de fois, dans combien de guerres, Mars » a-t-il employé cette formule au sujet des Romains? » Dans la guerre des Gaulois à Allia, dans celle des Sam- » nites à Caudium, dans celle des Carthaginois à Cannes, » dans celle des Espagnols à Numance, dans celle de » Jugurtha à Cirta, dans celle des Parthes à Carres : mais » toujours et partout il a changé nos désastres en gloire, » et nos terreurs en triomphe » (1).

C'est une imitation de Tite-Live, mais si l'on remarquait toutes les imitations de Fronton, on n'en finirait pas.

« Mais sans chercher des exemples dans une si haute » antiquité, bornons-nous à votre famille. Dans une » campagne faite sous les auspices et le commandement » personnel de votre bisaïeul Trajan, un consulaire » n'a-t-il pas été pris par les Daces? Un consulaire n'a-t-il » pas été tué en Mésopotamie? Mais quoi! Sous l'empire » de votre aïeul Adrien, combien les Juifs, combien les » Bretons nous ont-ils tué de soldats! Sous votre père » même, qui de tous les princes.... » Je crois bien qu'il ajoutait, « a été le plus pacifique, l'empire a aussi perdu des soldats ». Une lacune malheureuse nous a enlevé ce passage.

Puis le discours reprend sur une réflexion philosophique :

« Il n'est pas bon pour l'homme né de la femme de ne » connaître qu'une suite non interrompue d'événements » heureux. J'aurais plus de confiance dans un bonheur » moins constant » (2).

Et alors, une petite historiette que je ne vous dirai pas, mais veuillez relire le troisième livre d'Hérodote, et vous y trouverez tout au long l'histoire de Polycrate, tyran de Samos, et de son ami Amasis. Fronton a évidemment, en faisant sa narration, Hérodote sous les yeux, beaucoup de phrases ont l'air d'en être détachées : les deux récits ne s'écartent pas d'une ligne, tous deux commencent à la liaison de Polycrate et d'Amasis. Amasis est un sage égyptien. Il dit à Polycrate : Polycrate, mon ami, tu es trop heureux, tu payeras cela cher; si tu t'in-

(1) Ad M. Ant. Aug. *De bello parthico*, I.
(2) Ibid.

fligeais à toi-même un petit malheur, peut-être que tu apaiserais les dieux. Polycrate se dit : Voyons : quel chagrin pourrais-je me causer? Il prend dans son trésor une bague précieuse, il monte sur un vaisseau, s'avance en pleine mer, et du haut de la poupe, fait son sacrifice aux dieux marins. A quelque temps de là, un pêcheur qui avait pris un gros poisson ne veut pas le vendre, et dans Hérodote il dit naïvement : Ce n'est pas que je sois riche, mais il est si beau ! j'ai cru qu'il était digne de Polycrate. Le tyran lui dit : C'est bien, nous le mangerons ensemble. Mais en ouvrant le poisson, que trouve-t-il dans les entrailles? la bague. Polycrate couche cela par écrit, et envoie la nouvelle en Egypte. Le prudent Amasis lui répond immédiatement : « Je ne suis » plus ni ton hôte ni ton ami, car, dit-il, le destin te » menace, et quand tu périras je n'en souffrirai pas, si » je ne suis plus ni ton hôte ni ton ami. » Ingénieux Egyptien !

Quelque temps après, la fille de Polycrate voit en songe son père élevé dans les airs et lavé par la main de Jupiter..... Il tombe dans un piége que lui tend un satrape du continent. Il est pendu, et le songe était expliqué, car son corps suspendu était lavé par la pluie.

Dans la lettre de Fronton on retrouve toute cette histoire. Marc-Aurèle dut se sentir bien consolé, quand il lut cette éloquente traduction d'Hérodote.

« Si donc une prospérité continue ne doit pas nous » éblouir, un combat malheureux ne doit pas nous » abattre. Compte sur un prompt retour de la victoire. » Ces changements de fortune sont fréquents dans l'his- » toire de Rome. Qui peut être assez étranger à l'histoire » de nos guerres, pour ignorer que le peuple romain » pour fonder son empire n'a pas été moins battu que » battant? »

Vous voyez qu'il y a là un jeu de mots assez pauvre; mais je le rends mal : « *non minus cadendo quam cædendo* ».

... « que nos légions ont souvent été ou vaincues ou » prises dans les piéges des barbares? Pour ensemencer » la terre, on parvient à dompter, à mettre sous le joug » les taureaux. Nos armées aussi ont passé sous le joug, » mais ceux qui les y firent passer, bientôt après furent » eux-mêmes traînés en triomphe, et vendus sous la » couronne. »

Mais, ô admirable rhéteur, il n'y a pas là de symétrie, car pour qu'il y ait symétrie, il faudrait qu'après avoir passé sous le joug, les taureaux y eussent fait passer à leur tour les laboureurs. Il est vrai qu'il manque quelques mots au commencement; Fronton n'est peut-être pas aussi coupable qu'il en a l'air.

« Après le désastre de Cannes, le général carthaginois » enleva aux chevaliers romains, restés sur le champ de » bataille, leurs anneaux d'or, et en remplit trois bois- » seaux qu'il envoya à Carthage. Mais peu de temps » après Carthage fut prise, et ceux qui avaient ramené » tant d'anneaux furent chargés de chaînes. Et dans cette » bataille, Scipion prit, ou tua, ou reçut à composition » tant de Carthaginois et d'Africains, que s'il leur eût » coupé la langue, il eût pu envoyer à Rome un vaisseau » entièrement chargé de langues d'ennemis. »

Le tout pour consoler Marc-Aurèle de la perte d'une armée et du déshonneur de l'empire !

Le reste de la lettre vaut mieux. Il y répond à Marc-Aurèle. Marc-Aurèle lui avait écrit avec l'accent de la douleur, et en peu de mots : « Mes occupations, mes » soucis sont tels que je n'ai plus même le temps de » prendre un livre. Seul, éloigné de ma femme, de mes » enfants, ce serait mon unique consolation ; je n'en ai » pas le temps. »

Fronton lui répond :

« Tu m'écris qu'au milieu de tels embarras, c'est à » peine si tu peux dérober quelques moments pour une » lecture hâtive : souviens-toi, je te prie, et réfléchis » que César engagé dans cette redoutable guerre des » Gaules, a écrit non-seulement des mémoires militaires, » mais deux livres sur l'*Analogie*, qu'il a parlé des décli- » naisons au bruit des javelots qui sifflaient, des aspira- » tions et de la conjugaison des verbes au son des trom- » pettes et des clairons. »

Il est très-piquant de faire un chapitre d'analogie au son des trompettes, mais cela n'a même pas l'excuse d'une sorte d'exactitude historique. Si le jour où César fut battu par Vercingétorix, il s'était mis à faire un traité sur l'analogie, alors je ne dirais pas que je l'admirerais, mais je m'étonnerais, et il serait à coup sûr digne de servir de pendant à Fronton; mais on ne voit pas cela, il emploie très-bien son temps, fait une retraite très-savante, coupant les passages à l'ennemi : il n'y a rien là qui puisse faire tort à la réputation de César d'aucune manière.

Quand est-ce donc qu'il écrivit ce traité de l'analogie? nous le savons, et par conséquent Fronton le savait mieux que nous. Ce fut lors du passage des Alpes. Soit que les chemins fussent difficiles, ou que les moyens de transport fussent mal préparés, César fut arrêté plus longtemps qu'il n'eût voulu à ce passage, et en cheminant dans les montagnes, il écrivit son livre, un traité sur l'analogie. Oh ! voilà ce qui est merveilleux, ce qui nous prouve que César était un grammairien très-fort, puisque, loin de sa bibliothèque, il écrivait un traité que nous n'écririons, nous, qu'avec l'aide de beaucoup d'in-folio, guidés par la tradition, amoncelant les feuilles de papier : et il écrit cela, lui, au passage des Alpes !

Mais quel rapport cela a-t-il avec la comparaison de Fronton ?

« Pourquoi donc, Marcus, toi qui n'a pas moins de gé- » nie que César..... »

Quand on donne de l'encens, on n'en saurait trop donner.

» ..... pas moins d'empire sur toi-même, pas moins d'illus- » tres exemples à prendre dans ta famille, pourquoi ne pas » te montrer plus fort que les affaires? Pourquoi ne pas

» te donner le temps non-seulement de lire des discours, » des poëmes, des histoires, des livres philosophiques, » mais encore, si le cœur t'en dit, de résoudre des syl- » logismes ?»

Oh ! il y a là une épigramme. Vous vous rappelez les colères de Fronton contre les faiseurs de syllogismes.

« Maintenant pour te recommander en peu de mots » le discours de Cicéron que je t'ai donné à lire..... »

Il donne encore à lire à l'empereur des discours de Cicéron. Aussi l'autre lui écrivait-il toujours : « *Magistro meo* », et en effet, les fonctions continuaient, heureusement avec peu de succès.

« Je te dirai qu'à mes yeux, ni en grec ni en latin, per- » sonne n'a jamais été loué devant le peuple avec plus » d'éloquence que Pompée ne l'est dans ce discours. »

Avez-vous remarqué ces mots « devant le peuple ». C'est que lui, Fronton, a prononcé devant le sénat le panégyrique de deux ou trois empereurs, et il se garde bien de se mettre à la suite de personne.

« En sorte que l'éloge donné par Cicéron, bien plus » que ses propres vertus, lui a valu le surnom de Grand. »

Il n'y a qu'un malheur, c'est que le discours est postérieur de quatorze ans au surnom de *Magnus*.

« En outre, tu trouveras là des idées profondes appli- » cables à tes propres desseins sur le choix de tes géné- » raux... » C'est vrai, Cicéron recommande de les prendre bons, braves, désintéressés et heureux. « ... sur les besoins des alliés et la protection des provinces. »

Nous ne savons si Marc-Aurèle fut consolé par cette lettre, mais il rétablit la prospérité de l'empire, et finit par prendre vengeance du désastre de l'armée romaine. Il envoya donc son frère Verus en Orient. Par honneur, et pour être bien sûr qu'il partirait, il l'accompagna jusqu'à la ville de Capoue, mais il revint immédiatement sur ses pas. Aussitôt que Marc-Aurèle fut retourné à Rome, Verus commence sa campagne, il va de villa en villa, soupant copieusement chez tous ses amis, et de cette manière arrive lentement à Canouse où il tombe malade d'indigestion. C'est le début de sa gloire.

Marc-Aurèle revint en toute hâte, probablement pour forcer les médecins à le tirer de là. On l'embarque, oui ! mais le moyen de traverser rapidement ces mers charmantes de l'Ionie, de Corinthe, d'Argos? On se met dans de petites barques qui vont avec un petit nombre de rameurs, lesquels rament en cadence, pour ne pas troubler les songes enchanteurs de Verus. Cependant l'Orient est en feu. Le Parthe vainqueur s'en donne à son aise, et les habitants de la Syrie, qui se croient abandonnés, se demandent s'ils ne feraient pas mieux de se livrer tout d'un coup avec la province à un ennemi qui est près d'être leur maître.

Enfin il arrive en Asie. Vous me dispenserez de vous raconter l'expédition de Verus, je ne vous en dirai que les quelques mots nécessaires. Vous savez que Verus resta quatre ans en Orient. Pendant ce temps-là la guerre se fit, je ne dirai pas qu'il fit la guerre. La guerre se fit heureusement, les Parthes furent vaincus, chassés jusqu'à l'Euphrate et de l'Euphrate au Tigre, vaincus dans la Médie même, après quoi on revint par l'Arménie, qui rentra sous la domination romaine. Pendant ce temps, on écrivit au sénat, je n'ose pas dire Verus écrivit, il y avait autour de lui un très-grand nombre de sénateurs habiles. Là-dessus Fronton prend feu, il s'extasie sur la forme des lettres ; c'est un enthousiasme de maître de rhétorique, nous ne sommes pas encore au temps de l'explosion de son genre historique.

« Tu me combles de la joie la plus vive. Tu penses » peut-être qu'en parlant ainsi je songe à tes vertus » guerrières, à tes faits d'armes, à ta prudence, et cela » est vrai. Oui, les éclatants services que tu as rendus à » l'État, le bonheur et la gloire que tu donnes à l'empire » font naître partout une allégresse dont je ne cède ma » part à personne : mais l'éloquence qui brille dans la » lettre que tu as écrite au sénat, voilà sur quoi je » triomphe! Oh! quel prix, quel prix désormais en ma pos- » session j'ai reçu de mes soins!..... Dans tes exploits » militaires beaucoup d'hommes t'ont secondé, des mil- » liers de soldats, venus de tous les points de l'empire, » souffrent et travaillent pour te donner la victoire ; mais » j'ose le dire, César, ton éloquence est née sous ma con- » duite et sous mes auspices » (1).

Cela pourrait paraître habile, si nous n'avions rien de plus sur la guerre des Parthes. Il se serait tiré d'affaire en louant comme en passant les vertus militaires de Verus, et en insistant sur son éloquence; ce qui, de toutes les manières de flatter un homme, est évidemment la plus innocente. Il continue encore et compare cette magnifique lettre à toutes les lettres connues. Je vais lire la phrase, qui est curieuse à bien des égards. A l'exception d'une, nous avons toutes les lettres que Fronton va nommer, quoique nous ayons perdu le livre d'où elles sont tirées. Cela m'a donné l'idée qu'on avait fait des recueils de toutes ces choses, et que c'est ainsi que la grande histoire de Salluste étant perdue, nous avons une partie des lettres qu'elle contenait.

« Nous avons différentes lettres... en partie (origi » nales)...en partie composées par les historiens, comme » dans Thucydide la lettre si connue de Nicias envoyée » de Sicile; de même dans Salluste, la lettre où Mithri- » date adresse au roi Arsace ses demandes de secours » et ses reproches; puis la lettre de Pompée qui réclame » du sénat avec amertume la solde de ses troupes. Pour » la lettre d'Adherbal assiégé dans Cirta, etc., etc. Tes » lettres ont l'éloquence d'un orateur, la vigueur d'un » général, la gravité qui convient quand on s'adresse au » sénat, et, comme récit de faits militaires, assez de » sobriété. »

Il paraît que dans le récit des faits militaires la sobriété n'était pas le caractère dominant des orateurs du temps.

(1) Ad L. Verum Aug. 7, 1.

Eh bien! messieurs, voici ce brave Capitolin, qui n'est pas un panégyriste, qui a écrit la vie de Marc-Aurèle, et qui a cru devoir écrire aussi la vie de Lucius Verus : il enregistre à propos de l'éducation de Verus les noms de tous ses maîtres, et quand il les a nommés, et Fronton parmi eux, il ajoute : « *Hos omnes amavit unicè atque ab his invicem dilectus est : nec tamen ingeniosus ad litteras.* » Et c'est sur cette éloquence que Fonton s'extasie! Maintenant, dit-il, je puis mourir : j'ai fait un homme éloquent, c'est un monument qui fera passer ma gloire à la postérité : *Nec tamen ingeniosus ad litteras!* Le bon Capitolin ajoute quelques détails. Dans sa première jeunesse Verus aimait à faire des vers, plus tard à faire des discours, et les discours valaient mieux que les vers, non, c'est-à-dire que les vers étaient plus mauvais que les discours; voilà le monument que Fronton laisse après lui. Il faut bien que j'en finisse avec ces prodromes, mais je le regrette, parce que nous allons arriver au cœur même de l'œuvre, et que nous allons trouver dans Fronton un historien, que je suis bien fâché d'y rencontrer. Vous voyez que Verus prend pour son compte, quitte à se faire des illusions, tout l'honneur des succès obtenus. Cependant, d'après le texte que nous avons, il est assez douteux qu'il ait vu la guerre. Il a passé quatre ans en Orient, nous savons où il passait l'été et l'hiver, et nous savons où il passait les saisons intermédiaires : c'était à Antioche et autour d'Antioche. Cependant un mot de Capitolin nous apprend que, *Amicorum suasu*, etc.... il alla voir l'Euphrate. Verus prit-il au sérieux toute cette gloire militaire, je n'en sais rien; toujours est-il que quand on s'est ainsi couvert de gloire on n'a plus qu'une chose à désirer, c'est un historien. Il songe à Fronton, mais il ne lui écrit pas tout d'abord, et c'est à Marc-Aurèle qu'il écrit, comme l'indique ce passage de la correspondance de Fronton :

« *Egit preterea mecum frater tum impense, quod ego multo impensius adgredi cupio, et, ubi primum commentarium miseris, adgrediar ex summis voluntatis opibus : nam de facultate tute videbis, qui me idoneum censuisti.* »

Voici la réponse de Verus :

« Je viens à la fin de ta lettre... Ce qui s'est passé » depuis mon départ, tu le connaîtras par les lettres que » m'ont adressées les chefs chargés de commandements » particuliers. »

En effet, il était général en chef, il commandait à trois généraux, et Rome avait eu le bonheur de rencontrer trois hommes de cœur pour la défendre en Orient.

« Sallustius Fulvianus t'en remettra les originaux. De » mon côté, pour que tu puisses te rendre raison de mon » plan... »

Il est certain que comme général en chef c'était lui qui devait organiser la campagne et donner ses ordres; mais il organisait cela en Italie quand il allait de Capoue à Canouse, il l'organisait quand il traversait lentement sur une barque la mer d'Ionie.

« De mon côté, pour que tu puisses rendre raison de » mon plan, je t'enverrai mes lettres contenant les or» dres de détail. Si tu veux aussi quelques peintures, » Fulvianus pourra t'en montrer. »

Des peintures, *picturas*, est un mot un peu vague. Je ne serais pas étonné que les généraux romains aient fait prendre le croquis des forteresses, des fleuves qu'ils rencontraient sur leur route; mais je crois qu'on peut prendre ce mot de *picturas* dans le sens de plans. Il y a un passage d'Aulu-Gelle dans lequel on voit Fronton malade de la goutte qui donne l'ordre d'exécuter *picturas quasdam* à son architecte qui lui faisait voir des plans.

« Et pour te rendre les faits plus présents, j'ai mandé » à Cassius Avidius (le héros de la guerre) et à Martius » Verus de m'écrire quelques mémoires que je t'en» verrai, pour que tu connaisses mieux les mœurs et » l'administration de ces peuples. »

Il est évident que lui-même ne pourrait suffire à cette besogne qu'il ne connaît guère.

« Si tu veux que je rédige moi-même quelque mé» moire, indique-moi les renseignements que tu désires » et tu seras obéi. J'en passerai par où tu voudras, » pourvu que tu sois mon historien. Tu ne dédaigneras » pas sans doute et mes discours au sénat et mes allo» cutions à l'armée. Je t'enverrai aussi mes colloques » avec les barbares. Tu y trouveras beaucoup. Il est une » chose que je ne veux pas, moi ton disciple, indiquer » à mon maître, mais sur laquelle j'appelle ton atten» tion. Tu t'arrêteras suffisamment sur les causes et les » débuts de la guerre, et en particulier sur les malheurs » qui ont précédé mon arrivée; tu ne te hâteras pas d'ar» river à moi. En effet, si tu montres clairement que les » Parthes, avant mon arrivée, nous étaient supérieurs, » tu n'en feras que mieux ressortir le prix de mes » actions. »

C'est un petit Machiavel.

« Maintenant, dois-tu, comme l'a fait Thucydide » pour les cinquante années qui précèdent son his» toire, etc., etc.... En somme, mes actions, quelles » qu'elles soient, sont ce qu'elles sont, mais elles paraî» tront ce qu'il te conviendra de les faire paraître. » Compliment flatteur, si l'on accepte cette définition de la rhétorique par les sophistes dont se moque Platon, qu'elle fait paraître le grand petit et le petit grand.

Maintenant Fronton a-t-il écrit l'histoire de la *Guerre des Parthes*, nous ne le savons pas, mais j'incline à croire qu'il ne l'a pas écrite, sans quoi il n'aurait pas défloré son sujet dans un opuscule qui nous est resté. Ce n'est pas que je mette en doute ses facultés d'historien, il n'aurait manqué ni de superlatifs ni de néologismes ni d'images empruntées à Salluste, ni de traductions d'Hérodote, il avait tout cela à commandement, et la plupart du temps arrangé d'avance, mais je ne vois pas trop, malgré les lacunes, ce qu'on pourrait ajouter au petit opuscule intitulé : *Principia Historiæ*. Cela vent

dire. Commencement de l'histoire de la guerre des Parthes.

Nous avons ces commencements, et le mot commencement ne vaut rien. *Principia*, c'est ce qu'on appelle chez nous une préface ou un avant-propos, ce qui chez les anciens n'avait pas une importance extrême, mais qui dans les temps modernes est devenu beaucoup plus intéressant. Cet opuscule est une espèce de préface, et Fronton y fait une comparaison de Trajan, s'il vous plaît, et de Lucius Verus. On peut le ranger parmi ces personnes qui, comme dit Phèdre dans Racine,

Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

Souvenez-vous de ces vers dans lesquels Boileau parle de cette femme qui

Pèse sans passion Chapelain et Virgile..

*Sans passion!* que le trait s'enfonce profondément, n'est-ce pas? Eh bien! Fronton va peser sans passion Trajan et Lucius Verus.

Je ne sais pas au fond quelle était l'idée de Fronton sur la manière d'écrire l'histoire, mais je crois que pour le style il était l'élève de Caton et de Salluste, ce qui ne l'empêchait pas en théorie d'être l'élève de Cicéron. Pour Cicéron, l'histoire ne peut être écrite que par un orateur. Cicéron, enveloppe dans un mépris commun tous les annalistes qui ont écrit l'histoire de Rome. Ils pouvaient être bien renseignés, avoir appris à la postérité une foule de choses qui sans eux n'en auraient pas été connues, tout cela n'est rien : l'histoire est, avant tout, « *opus oratorium* ».

Fronton est évidemment dans ces idées-là quand il écrit ces réflexions générales sur la puissance des empereurs :

« La puissance des Macédoniens, comme un torrent, » s'éleva avec une grande force, et s'affaissa bientôt : dans » l'espace d'une génération, leur empire disparut, etc. »

S'il a parlé de la puissance macédonienne, il est clair qu'il a dû parler de la puissance des Perses, de la puissance des Grecs, et arriver ainsi à la puissance romaine.

Chemin faisant, il décrit les mœurs des peuples que Rome a subjugués, et le passage suivant s'applique sans aucun doute aux Parthes, quand ils habitaient encore sur la rive de l'Oxus.

« Ils n'avaient ni bourgs, ni maisons durables, ni habi- » tations de longue date. Leur misère assurait leur li- » berté. Car qu'aurait-on gagné à soumettre un peuple » si misérable?... Nomades, toujours en route, marchant » sans but précis, et tâchant de gagner non tel ou tel » lieu, mais la fin du jour. »

Ceci est bien mauvais : c'est une imitation, ou, pour mieux dire, c'est un travestissement de Salluste. Salluste avait dit en parlant des Numides : « *Vagi, palantes, qua nox coegerat, sedes habebant.* »

Voilà comme on parle, quand on est homme de sens.

Je n'insisterai pas sur les observations de ce genre qui m'arrêteraient à chaque pas. — Puis, comparant ensemble les guerres diverses par lesquelles Rome a établi sa grandeur, naturellement Fronton les méprise toutes en comparaison de celle des Parthes. Vous voyez la fausseté de cette vue, la pauvreté, le vide inconcevable de la pensée. Mais les Parthes, au contraire, ils ont empêché l'empire romain d'aller se perdre dans cet Orient indéfini, ils lui ont créé une barrière, ils l'ont empêché de passer définitivement l'Euphrate et le Tigre. Quel mal les Parthes ont-ils fait aux Romains? Ils leur ont fait du mal, il est vrai, quand ils ont tué Crassus : ils ont ôté, entre l'ambition de Pompée et celle de César, l'obstacle qui empêchait le choc :

*Plus illa vobis acie, quam creditis, actum est,*
*Arsacidæ : bellum victis civite dedistis.*

Voilà deux beaux vers et qui contiennent une idée vraie. Mais après cela, quel mal leur ont-ils fait en leur détruisant de temps en temps une armée et en leur tuant quelques généraux? Ils leur ont appris qu'il y avait là un obstacle infranchissable et qu'un désert défendu par les Parthes était un désert impossible à traverser. Non, il y eut pour les Romains des guerres terribles : leur guerre avec Annibal, avec les Espagnols, avec les Teutons et les Cimbres. Pauvres barbares! si les Teutons et les Cimbres étaient descendus tout simplement sur Rome, au lieu de passer cinq ou six ans à parcourir les Gaules et l'Espagne jusqu'à Cadix! mais ce n'est qu'après y avoir laissé les trois quarts des leurs, quand le reste fut affaibli par les fatigues et les plaisirs, qu'ils arrivèrent en Italie, où Marius les extermina. Avec eux les Romains n'ont pas couru un grand péril, cependant on disait à Rome qu'avec ces gens-là Rome avait combattu, *non pro gloria, sed pro domo sua.* Et les tumultes gaulois! Fronton oublie tout cela. Non, la guerre terrible, c'est la guerre contre les Parthes. Les Parthes n'ont pas de puissance offensive. Dans un désert, ces cavaliers frappant de loin avec leurs flèches sont terribles, mais ils n'auraient pu prendre une place fermée! « Les autres » guerres ce sont des brigandages, *latrocinia.* Seuls d'entre » tous les hommes, les Parthes ont porté avec quelque » succès le nom d'ennemis du peuple romain. » (*Principia historiæ*, 2, 1.)

Mauvais rhéteur! Mithridate, Annibal, les Cimbres, non! il ne les connaît pas.

« Je n'en veux pour preuve, sans parler des désastres » de Crassus et de la fuite ignominieuse d'Antoine, que » cette armée romaine, exterminée avec son général sous » l'empire même de cet illustre Trajan, et le retour de ce » prince, qui ne rentra chez lui pour y triompher qu'au » prix d'une retraite troublée et meurtrière. »

Ceci est vrai, Trajan est allé jusque sur un sol qu'il est permis d'appeler indien. Il a mis le pied dans l'Inde, et il en est revenu, c'est fort heureux, car il a bien failli y rester. Mais une fois sorti du territoire des Parthes, il

est tombé malade, il a été atteint d'une hydropisie, puis frappé d'apoplexie; il allait s'embarquer en Cilicie quand il est mort. Vous voyez comment le fond de la doctrine est pauvre. Toutes les autres guerres n'ont donc été que des brigandages. La guerre contre les Parthes seule est sérieuse.

« Ces deux grandes guerres, faites de nos jours contre » les Parthes par deux grands empereurs (Trajan et » Lucius Verus) et terminées avec le même succès, je » me propose de les comparer en tenant compte des » temps et des ressources des deux chefs : non que » j'ignore que les grandes actions des vivants sont » accueillies avec plus de froideur, et celle des morts » avec plus de faveur : aux unes l'indulgence, aux autres » l'envie. »

De sorte que malgré le désavantage de la situation de Lucius Verus, il va le mettre en comparaison avec Trajan.

D'abord il remarque le bonheur de Rome, qui, dès qu'elle a besoin d'un grand général, le trouve; mais avant de le trouver, pourrait-on lui dire, il faut l'avoir fait. Quand il a fallu résister aux Cimbres, Rome a trouvé Marius, mais Marius faisait la guerre depuis sa jeunesse, mais Marius, âgé de dix-huit ans, au siége de Numance sous Scipion, recevait déjà de son général ce témoignage: « Qui te succédera? disait-on à Scipion. — Celui-ci peut-être. » Et depuis cette époque, jusqu'à l'âge de son consulat, jusqu'à quarante-trois ans, Marius avait fait la guerre. Eh bien! voilà un homme qui était préparé, comme vous voyez, par vingt-cinq ans de travaux guerriers. Alors au besoin Rome le trouvait, mais quel rapport avec Lucius Verus? Oui, Rome, en effet, trouva là un bon général. Le bonheur de Rome, en mettant la main sur Verus, ce fut de rencontrer un homme assez incapable, assez mou, assez lâche, assez paresseux pour laisser tout faire aux autres : car si Rome avait trouvé un homme qui n'eût eu que la moitié de ces qualités, il aurait voulu agir, et, selon toute apparence, il aurait tout perdu.

« Aussitôt que Rome a besoin d'un bon général, il s'en » trouve un, dont ceux d'autrefois, élevés dans la pau- » vreté d'Arpinum ou la rudesse de Nursio (c'est Vespa- » sien), n'égalent point la louange guerrière. »

Voilà Marius qui sert de piédestal, littéralement, à la louange guerrière de Lucius Verus. C'est incroyable ! Lucien qui, comme je vous l'ai dit, n'a pas d'idées très-élevées sur la manière d'écrire l'histoire, revient souvent sur la bassesse des panégyriques. L'histoire n'est qu'un panégyrique : il y a longtemps que l'histoire tourne au panégyrique, il y a bien eu cette échappée de Tacite entre deux tyrannies, mais à part cela, plus rien. Lucien revient constamment à cette remarque. Il est évident que c'est là la maladie du temps. Mais ce qui perd Fronton, ce n'est pas cela. Vous venez d'entendre l'imitation, presque la traduction d'une très-belle chose de Thucydide. C'est dans le discours de Périclès, prononcé à la louange des soldats morts pour la patrie. Il compare l'éducation lacédémonienne et l'éducation athénienne, et particulièrement les vertus guerrières des deux peuples. Il dit des Spartiates : « Dès qu'ils sont nés on les endurcit, on les habitue à coucher sur la terre, à supporter toutes les fatigues, on ne leur apprend que cela. Ce sont d'admirables soldats; mais vous, Athéniens, élevés comme il faut qu'on élève des hommes, vous dont l'esprit se développe, librement ouvert à toutes les idées et à la pratique de tous les arts, lorsqu'il faut aller sur les champs de bataille, vous êtes aussi braves qu'eux. » Il compare ce courage des Lacédémoniens, fruit d'une éducation barbare à ce courage fruit de l'intelligence, de l'énergie, de la volonté. Eh bien! Fronton se souvient de cela, quand il fait de ce général élevé dans les plaisirs un meilleur général que le rude Marius élevé à l'école des camps.

Capitolin, dans son jugement général sur Verus, ne lui est pas trop défavorable; seulement il défait ensuite, par les détails qu'il donne, ce qu'il a laissé subsister de bon par le jugement général. « Je ne le mettrai, dit-il, ni parmi » les bons ni parmi les mauvais empereurs, il n'est pas » hérissé de vices, mais il ne regorge pas de vertus. » Et puis ensuite il entre dans les détails, et alors je ne sais plus ce que signifie ce mot : *non inhorrere vitiis.* Il n'a pas la cruauté, d'accord ! Marc-Aurèle ne lui aurait pas permis d'être cruel; enfin, il ne l'est pas, mais ôtez les cruautés, il est aussi fou que Caligula, aussi grossier que Vitellius, aussi débauché que Néron dont il ressuscite les promenades nocturnes dans les mauvais lieux de Rome, en sorte que ces pauvres historiens, dès qu'ils trouvent un empereur qui n'est pas cruel, ils sont en admiration !

Puis vient le portrait de l'adversaire, — vous reconnaissez le procédé de Salluste, — un portrait de Vologèse.

M. Mai nous apprend qu'à la marge du manuscrit on lisait : *Panegyricus Vologesi.*

Je doute que Fronton ait fait un panégyrique de Vologèse, et dans tous les cas voici ce qu'il en dit : « Depuis longtemps rompu à la guerre, il se jetait tête baissée dans tous les forfaits, sachant bien qu'il ne surpasserait jamais ceux qu'il avait commis. »

Si c'est là le panégyrique, je le veux bien, mais c'est le panégyrique d'un ennemi de Rome qui sera détruit par Lucius Verus.

Mais pour être juste, Fronton nous promet que, pour la comparaison de Trajan et de Lucius Verus, il tiendra compte des temps et des circonstances.

« Trajan partit pour la guerre avec des soldats qu'il » connaissait et qui, familiarisés avec les faux des Daces » et les énormes blessures, méprisaient les flèches de » Parthes. Le général pouvait appeler la plupart des sol- » dats par leur nom de guerre. »

Ainsi vous le voyez, dans ce temps-là, les peuples de ces contrées se servaient déjà des faux pour combattre ! (Puis une lacune)..... « Lucius dut se con-

» tenter de soldats de nouvelle levée, sans expérience ou » amollis par une longue absence de discipline..... » Adrien connaissait ses soldats, avait les talents d'un » général, mais (aimait peu) la guerre. Adrien aima » mieux abandonner les conquêtes de Trajan que de les » conserver à main armée. On peut voir les monuments » de ses voyages dans la plupart des villes de l'Asie et » de l'Europe. Antonin, pour le désintéressement, ne » peut être comparé à aucun autre des princes romains » qu'au roi Numa. Si longtemps déshabitué de la guerre, » le soldat romain tomba dans la mollesse; car l'inaction, » partout nuisible, est surtout funeste aux armées... Mais » les plus corrompus de tous étaient les soldats de » Syrie. Séditieux, insubordonnés, jamais présents au » drapeau, allant et venant comme bon leur semblait, ivres » dès midi....., ils en étaient venus à ne plus supporter » le poids de leurs armes, et par crainte de la fa- » tigue, laissant telle ou telle pièce de leur armement, » ils étaient demi-nus comme des vélites ou des fron- » deurs. Peu contents de cette infamie, quelques échecs » que leur infligèrent les Parthes les frappèrent de ter- » reur, au point qu'ils tournaient le dos à la vue de l'en- » nemi, et semblaient prendre le son des trompettes » pour le signal de la fuite. Déchus à ce point, la disci- » pline fut relevée par lui. » *Par lui!* M. Mai met en note : par lui Trajan, Niebuhr dit : Oh ! non, par lui Verus; et il me semble entendre le dialogue qui se serait engagé entre eux, si au lieu d'être l'un à Rome et l'autre à Berlin, ils se fussent trouvés ensemble.

Mais je vois bien ce qui a dicté l'opinion de M. Mai. Comment voulez-vous que ce soit Verus, se sera-t-il dit, c'est le contraire de la vérité; mais Niebuhr, qui a une autre expérience des hommes, se sera dit : Eh bien oui ! c'est Verus, précisément parce que c'est le contraire de la vérité.

Niebuhr a parfaitement raison. D'ailleurs je fais ce raisonnement-ci : Tout le panégyrique étant au désavantage de Trajan, si ceci était à l'avantage de Trajan, il y aurait donc pour Verus un morceau plus fort.

Admettons donc que ceci est dit de Verus :

« A la tête des troupes, il marchait le premier, à pied » plus souvent qu'à cheval; soleil brûlant ou jour serein, » poussière épaisse ou brouillard, il supportait tout avec » la même aisance, et la sueur sous l'armure ne le gênait » pas plus que celle de la palestre. Il exposait sa tête » nue au soleil, à la pluie, à la grêle, à la neige; nulle » précaution contre les traits de l'ennemi; il assistait aux » manœuvres des soldats, visitait les malades, parcon- » rait avec soin les quartiers, et regardait du même œil » les raffinements des Syriens et les grossièretés des » Pannoniens. Il ne se baignait qu'après avoir terminé » les affaires; une table frugale, au camp la nourriture » des soldats; il buvait le vin du lieu, l'eau du jour; à » la fin de la première veille, il ne dormait pas encore, » et bien avant la dernière il était éveillé; il préférait le » travail au loisir, et s'il avait du loisir il le consacrait » au travail. »

Vous voyez qu'il veut passer en revue toutes les vertus possibles et les attribuer à Verus.

« Ses devoirs militaires accomplis, il donnait le reste du jour au gouvernement de l'empire. »

Ceci rappelle deux vers fameux de Voltaire.

« Si dans l'occasion ses équipages lui faisaient défaut, » il dormait sous la feuillée, couché sur la terre comme » dans son lit. Le sommeil venait, grâce à la fatigue et » non au silence. Il punissait avec sévérité les fautes » graves, et affectait de ne pas voir les fautes légères, » laissant au coupable le temps de se repentir. Il arrive » en effet que si l'on ne croit pas ses défauts connus, on » s'en corrige; tandis que si l'on se sait découvert on re- » commence par bravade. »

Tout cela est peut-être très-beau comme philosophie, mais laissez parler un contemporain :

« *Multa in ejus vita ignara et sordida, etiam belli tem-* » *pore deteguntur. Nam quum interfecto legato, cæsis legio-* » *nibus, Syriis defectionem cogitantibus, Oriens vastaretur,* » *ille in Apulia venabatur*, etc.

. . . . . .

» *Duces autem fecerunt Parthicum bellum Statius* » *Priscus, et Avidus Cassius, et Martius Verus, per qua-* » *driennium, ita ut Babylonem et Mediam pervenirent, et* » *Armeniam vindicarent.* »

C'est pourquoi Verus prend le surnom d'Arménien, de Parthique et de Médique. Oh ! il n'y met pas de malice, c'est très-naïvement.

« *Risui autem fuit omnibus Syriis quorum multa joca in* » *theatro in eum dicta extant.* »

Il aurait bien dû nous conserver quelques-uns de ces bons mots. Eh bien ! voilà cet homme qui brave les pluies, les neiges, et au besoin dort sous la feuillée.

Je passe les détails, j'arrive à un fait par lequel Lucius semble avoir eu l'avantage, mais un avantage réel sur Trajan.

Il avait écrit à Vologèse pour lui proposer de régler leurs différends par un traité. C'était beau de la part d'un Romain. Ce n'est pas l'habitude des Romains de demander la paix sous le coup d'un échec. Mais le barbare la repoussa.

Si les choses étaient comme Fronton les présente, eh bien ! Verus aurait eu une fois en sa vie l'avantage sur Trajan. Mais voici un autre flatteur, c'est Nazarius qui a fait le panégyrique de Constance. Ayant à faire allusion à ces faits, il met sur le compte de la peur ce que Fronton met sur le compte de la générosité.

Le barbare refuse la paix et dans les mêmes termes à peu près que Fronton; Nazarius dit : Il le paya cher.

« Pour la justice et la clémence, Lucius a chez les bar- » bares la renommée la plus pure. Trajan n'est pas irré- » prochable, car il a fait tuer un roi qui était venu vers » lui en suppliant. » Les historiens que j'ai pu consulter, par exemple Dion, disent que Trajan permit à ce roi de

se retirer; l'aurait-il fait assassiner en route, je n'en sais rien, Fronton est bien près de ces événements!

Dans ces deux guerres, les Romains ont perdu une armée et deux personnages consulaires. Mais, dit Fronton, du temps de Trajan, ce fut quand il était encore en Asie, tandis que du temps de Verus ce fut quand il n'y était pas encore.

La vérité, c'est que Trajan n'avait pas encore effectué sa retraite, que tous les peuples conquis se soulevaient, et ce fut le commencement d'une nouvelle guerre; mais Trajan n'est pas responsable de cela.

Enfin, Fronton arrive à un détail extrêmement curieux.

Les deux empereurs, Trajan et Verus, firent venir de Rome toute espèce d'histrions et de baladins. C'est fâcheux pour Trajan, voilà tout. Mais Fronton, pas plus que les autres panégyristes, n'avouerait cela. Non! il voit là un calcul triomphant de la politique; car, dit-il, cela surprend ceux qui ne connaissent pas le génie politique du peuple romain; et il développe bravement la théorie gouvernementale qui a pour maxime qu'il faut donner au peuple *annonam et spectacula*. Juvénal dit autrement, mais c'est la même chose.

Je dirai à Fronton: *Panem et circenses;* je comprends cela pour la populace de Rome, mais les armées ne demandent pas *panem et circenses*. Que les empereurs fussent obligés d'amuser le peuple, c'est vrai, mais de faire venir des histrions en Syrie, non pas! Ils cédaient à leurs goûts, et ils étaient blâmables. Seulement Trajan prenait du plaisir tout juste ce qu'il en pouvait prendre sans compromettre les affaires, tandis que l'autre s'y livrait tout entier, en laissant les généraux faire la guerre. Voilà ce que Fronton ne dit pas.

Après quoi il termine par un petit retour sur lui-même, et là, tout en promettant monts et merveilles à ces grands hommes qui sont assez heureux pour rencontrer un écrivain digne d'eux, il se fonde encore sur ce principe pour relever sa gloire: «Les plus beaux génies » auraient avorté, s'ils ne s'étaient consacrés à écrire » les grandes actions, et si les grands hommes n'avaient » pas rencontré des historiens dignes d'eux, etc.. »

« Dès que ton frère m'aura communiqué les docu- » ments, j'écrirai cette histoire avec l'ampleur qu'elle » demande, si du moins l'avant-goût que je t'en donne » ne te déplaît pas. »

Si Verus n'en a pas été satisfait, c'est qu'il était bien insensible sur la gloire. « Des exploits, dit l'auteur en finissant, qu'Achille voudrait avoir faits, Homère avoir écrits.... » Après cela, il y a une lacune, lacune intelligente, car il me paraît difficile que Fronton ait trouvé pis que cela pour Verus.

Et, s'adressant au lecteur: « Si les lecteurs de cette comparaison n'osent donner le prix de la vertu au bisaïeul où à l'arrière petit-fils, cette hésitation même laisse subsister tout l'honneur dans la famille. »

Là-dessus Niebuhr se fâche tout rouge, et je crois qu'il a tort, car quand on se fâche il est très-rare qu'on garde la juste mesure. Il commence par déplorer l'inertie, les misères de ce temps-là, c'est bien; mais il termine en disant qu'il ne faut s'étonner ni se plaindre que les armées soient devenues peu à peu souveraines, maîtresses et dispensatrices de la dignité impériale.

Peut-être ne faut-il pas s'en étonner; mais à coup sûr il faut s'en plaindre, et voyez quelle injustice! Cela fait tache, dites-vous, sous le règne de Marc-Aurèle; oui, il est vrai que Marc-Aurèle a régné sur un peuple qui subissait impatiemment l'autorité de son bon sens et de son esprit. Mais ne valait-il pas mieux encore vivre sous le règne de Marc-Aurèle que sous celui de la soldatesque qui a suivi, jusqu'à ce qu'enfin s'ouvrît la période des trente tyrans, période qui n'est pas aussi bouleversée qu'on le dit généralement. Je veux dire que chaque province vivait par elle-même, et il ne paraît pas, par exemple, que la Gaule s'en soit plus mal trouvée. Puis les empereurs ne purent plus contenter les barbares, qui ravagèrent l'empire, périssant de faiblesse et d'inanition.

Ce n'était donc pas chose si pressée que de voir se terminer le siècle des Antonins.

A. Berger.

---

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

### M. BATBIE.

### Le luxe.

Mesdames, messieurs,

Malgré l'extrême bienveillance avec laquelle vous voulez bien m'accueillir, je ne suis pas sans inquiétude sur le succès de cette conférence; car, dans ma préoccupation de traiter un sujet qui pût convenir à toutes les parties de cet auditoire si varié, j'ai négligé de me demander, en choisissant celui que j'ai pris, si j'aurais, pour le traiter, une aptitude, je ne dirai pas suffisante, mais seulement convenable.

Je ne connais le luxe, ni par les grandes jouissances que, dit-on, il procure, ni par les grandes douleurs que les malveillants lui imputent.

Je n'ai donc pas de mon sujet cette pleine connaissance que donne seule l'expérience personnelle. J'avais eu l'idée de recourir à mes amis, à ceux, bien entendu, qui ont charge d'âmes; mais je leur ai dit inutilement: « Venez à moi; si vous avez quelques doléances, faites m'en le dépositaire. » Cette enquête n'a rien produit. Et cependant, je vis dans un milieu social où j'avais quelquefois l'honneur de rencontrer M. le procureur général Dupin!

Je dois en conclure que ce n'est pas dans les familles de mes amis que l'illustre magistrat avait conçu la dernière de ses indignations.

Vous le voyez, je ne cherche pas à donner à mon dis-

cours une autorité artificielle, je vous parle avec sincérité; aussi vous reconnaîtrez, je l'espère, que je suis dans d'assez bonnes conditions pour juger le luxe avec impartialité, sans haine et sans crainte, et pour dire des choses vraies, sinon des choses neuves.

D'ailleurs, des choses neuves, qui pourrait avoir la prétention d'en trouver sur une question qui est controversée, depuis si longtemps, entre les économistes et les moralistes? Les moralistes eux-mêmes ne sont pas tous d'accord, et, parmi les économistes, il y a aussi quelques divergences.

Il est si difficile, messieurs, de dire du nouveau, que toutes les satires qui ont été faites dans ces derniers temps se retrouvent dans la plus haute antiquité. Vous pourriez croire, et je croyais moi-même, que lorsque le magistrat dont je parlais tout à l'heure comparait la femme, — je vous en demande pardon, mesdames, — comparait, dis-je, la femme à une grenouille... (*Rires.*) Laissez-moi achever ma pensée, ou plutôt celle du procureur général..., à la grenouille qui veut devenir aussi grosse que le bœuf, je croyais que le trait était nouveau, puisque c'était une allusion évidente à un engin de toilette moderne... Quelle a été ma surprise, quand j'ai retrouvé des traits analogues dans Ovide!... Voici deux vers qui me paraissent donner la primauté au poëte latin :

Auferimur cultu; gemmis auroque teguntur
Omnia; pars minima est ipsa puella sui.

« Rien ne nous trompe comme la manière dont les femmes s'accommodent : tout est couvert de pierreries et d'or; ce qu'il y a de moins dans la femme, c'est la femme elle-même. »

Entre le poëte ancien et le magistrat moderne, il y avait cependant cette différence, qu'Ovide était plus indulgent, et que, après avoir lancé ces paroles satiriques, il donnait de très-bons conseils, des conseils qui étaient destinés aux Romaines de son temps, mais dont je crois qu'à toutes les époques on peut tirer quelque utilité. Ainsi, il s'adressait aux femmes trop maigres, et leur disait :

Quæ nimium gracilis pleno velamina filo
Sumat, et ex humeris laxus amictus eat.

« Que la femme trop maigre emploie des étoffes bien bouffantes; et que, sur elle, on voie un manteau très-ample qui tombe des épaules. »

Les prédicateurs du XV^e^ et du XVI^e^ siècle ont fait des sermons qui, pour le fond du moins, sinon pour la forme, pourraient être considérés comme des œuvres beaucoup plus récentes; ainsi le prédicateur Maillard, qui prêchait à Saint-Jean en Grève, de 1494 à 1508, parlait aux dames de son temps en ces termes : « Et » vous, mesdames, qui êtes fardées et qui portez des » robes à queue..., vous peignez votre visage et changez » de couleur, ce qu'une honnête femme ne doit jamais » faire. Mais vous dites : *Bah! Bah! il ne faut pas* » *croire tout ce que disent les prédicateurs!* »

C'est Maillard qui parle ainsi : ce n'est pas moi!

Toutes ces citations tendent à établir que la question est vieille, que les plaisanteries dont le luxe est poursuivi sont loin d'être neuves, et que, par conséquent, je suis excusable moi-même si je répète ce que d'autres ont dit avant moi.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que la question soit demeurée indécise entre l'économie politique et la morale; d'abord, quand deux sciences ont des points de vue différents et des questions communes, il en résulte de l'incertitude dans les limites. Les sciences sont comme les paysans; elles plaident longtemps en bornage, et il est très-difficile d'éteindre les conflits sur leurs compétences respectives. Mais il y a ici une raison particulière pour que la question soit indécise; c'est qu'il est très-difficile de dire ce que c'est que le luxe, où le superflu commence, et où le nécessaire finit.

Je vous disais tout à l'heure que mes amis n'avaient été pour moi d'aucun secours et que l'enquête que j'avais ouverte parmi eux ne m'avait donné aucun résultat. Je me trompe; il y en a un qui m'a permis de citer un passage écrit de sa main, et dans lequel vous allez retrouver toutes les difficultés que l'on éprouve à définir le luxe et le nécessaire.

L'auteur n'est guère connu; il va beaucoup dans le monde, et, dans les salons où l'on ne lui accorde que peu d'attention, il observe tout; il écrit des mémoires qui pourront peut-être servir aux historiens futurs. De ces mémoires, les uns sont politiques, et je ne dois pas en parler; les autres sont consacrés au récit de scènes de la vie bourgeoise, telles qu'elles se sont passées sous les yeux de l'auteur; il m'a permis d'extraire de son registre un passage où il me met en scène relativement à une question qu'on m'a souvent faite dans le monde, depuis que le sujet de ma conférence a été connu.

« 10 février 1866. — Aujourd'hui à la réception de » madame L..., nous avons vu M. Batbie. Lorsqu'il est » entré dans le salon, un silence absolu s'est fait et le » professeur a compris, en voyant que tout le monde se » taisait dans une maison où d'ordinaire plusieurs grou- » pes bourdonnent à la fois, qu'avant son arrivée on » parlait de lui.

» — Vous parliez de moi, a dit vivement le professeur.

» Un éclat de rire général a répondu à ces paroles.

» — Comment le savez-vous? a réparti la maîtresse de » la maison.

» — Ordinairement mon entrée ne produit pas, comme » aujourd'hui, une sensation profonde, et le silence m'a » paru si peu naturel ici que j'en ai tiré une induction » dont la justesse me paraît démontrée.

» — Eh bien! oui, nous parlions de vous ou plutôt de » votre conférence sur le luxe, et nous disions : « S'il » vient, nous lui demanderons ce qu'il entend par luxe.»

» M. Batbie a refusé de répondre, alléguant pour rai-

» son qu'il voulait garder jusqu'au dernier moment la » liberté de ses opinions. Plusieurs femmes ont avancé » sur le luxe des opinions extrêmes, espérant que le » professeur sortirait de son mutisme ; mais ces tenta- » tives ont été vaines et il s'est tu avec l'obstination d'un » homme qui n'a rien à dire. La conversation a continué » sur le même sujet et (chose extraordinaire) madame M..., » bien renommée pour la simplicité de ses toilettes, qui » ne suit la mode qu'à la dernière extrémité, a défendu » le luxe avec une ardeur comique. Tous les assistants » ont souri, à l'exception de son mari qui a soutenu l'opi- » nion contraire avec l'énergie des gouvernements me- » nacés par la révolution. Ce dialogue entre une femme » sortant de son naturel pour montrer de l'impartialité » et un mari inquiet sur le changement des goûts de sa » femme nous a fort amusés, et, tout le monde se tai- » sant pour mieux jouir de ce divertissement, on n'a » plus entendu dans le salon que cette discussion de » famille.

» — Je dis, moi, disait la femme avec énergie, que si » l'on condamne le luxe, il faut supprimer tous les objets » les plus indispensables, et que pas un article de notre » toilette ne pourra résister à la discussion.

» — Mais, ma chère amie, vous exagérez répondait le » mari, et il est évident que c'est une question de mesure » et de raison.

» — Nullement, la logique ne permet pas qu'on s'ar- » rête et, si l'on condamne ceci, il faut condamner cela, » jusqu'à ce que, de proche en proche, on ait réduit les » hommes à la vie sauvage.

» — Il est bien évident cependant que notre costume, » qui passe avec raison pour être laid et triste, n'a rien » qui dépasse les bornes d'un nécessaire raisonnable.

» — Nullement. Pourquoi ces gants ? Pourquoi cet » habit, dont les basques pourraient être coupées sans » aucun inconvénient ? Une veste suffirait. Ce chapeau » même, qui coûte 20 à 25 francs, pourrait être rem- » placé par un bonnet comme en portait le roi d'Yvetot, » et cette coiffure ne coûterait que trente sols. Le bonnet » du roi d'Yvetot lui-même a une part de superflu ; car » la mèche est un ornement qui doit être proscrit au » nom de la doctrine du nécessaire...

» Le mari se tut, espérant que cette concession pour- » rait sauver son ménage d'une révolution ruineuse. Il » fut préoccupé pendant tout le reste de la soirée et » s'abstint de prendre part aux conversations qui s'en- » gagèrent sur différents sujets. Je dirai plus tard si ces » craintes étaient justes et si madame M... a remplacé sa » couturière par un tailleur, ou si elle a gardé sa simpli- » cité proverbiale. »

(La partie des mémoires où se trouveront ces détails n'a pas encore été rédigée.)

Il est difficile, en effet, de dire ce qu'est le nécessaire et ce qu'est le superflu, — et je vais démontrer que ces idées dépendent de plusieurs circonstances, de l'époque, du pays, et enfin de la position sociale ; — en deux mots, que le nécessaire et le superflu ne sont pas des notions absolues, mais des notions essentiellement relatives.

D'abord, le nécessaire et le superflu dépendent de l'époque : ainsi, les anciens ne connaissaient pas un vêtement qui est aujourd'hui considéré comme tout à fait indispensable, que je ne veux pas nommer, parce que le terme passe pour être familier ; je le désignerai seulement en vous rappelant le mot de cette *précieuse ridicule* qui disait un jour : « Nous avons été mouillées jusque dans notre vêtement le plus intime. »

Eh bien, ce *vêtement intime* n'était pas connu des anciens, même des plus riches, tandis qu'aujourd'hui il fait partie de la toilette la plus simple, et que même l'absence de ce costume serait considérée comme le signe de la plus grande détresse.

Voici, du reste, un dialogue de Voltaire où la différence entre les mœurs des anciens et les mœurs des modernes, sous ce rapport, est indiquée d'une manière fort piquante ; l'opuscule est intitulé : *La Querelle des anciens et des modernes*, ou la *Toilette de madame de Pompadour*. L'auteur suppose qu'au moment où madame de Pompadour fait sa toilette, on introduit dans son boudoir Tullia, la fille de Cicéron ; il les fait converser ainsi :

MADAME DE POMPADOUR.

Ah ! ah ! madame, vous n'avez point de bas, vos jambes sont nues ! Vraiment elles sont ornées d'un ruban fort joli en forme de brodequin.

TULLIA.

Nous ne connaissons point les bas ; c'est une invention commode et agréable, que je préfère à nos brodequins.

MADAME DE POMPADOUR.

Dieu me pardonne ! madame, je crois que vous n'avez point de chemise.

Je ne voulais pas prononcer le mot ; j'en demande mille pardons : c'est Voltaire qui l'a prononcé.

TULLIA.

Non, madame, nous n'en portions point de notre temps.

MADAME DE POMPADOUR.

Et, dans quel temps viviez-vous ?

TULLIA.

Du temps de César, de Pompée, de Cicéron, dont j'ai l'honneur d'être la fille.

UN SAVANT.

Les Romains, qui se vantaient d'être les maîtres du monde, n'en avaient pas conquis la vingtième partie. Nous avons, au bout de l'Europe, un empire qui est plus vaste que l'empire romain. Encore est-il gouverné par une femme qui a plus d'esprit que vous et qui porte des chemises.

Si Voltaire, au lieu de ne mettre en scène que madame de Pompadour et Tullia, avait eu l'idée d'introduire Isabeau de Bavière dans le même boudoir, la reine de France aurait raconté que de son temps une chemise de toile était considérée comme un objet de grand luxe, car elle n'avait que deux chemises de toile, — et elle passait pour avoir deux objets d'un très-grand prix.

Des chroniqueurs racontent que la femme d'un doge de Venise fut très sévèrement traitée par l'opinion, parce

qu'elle avait remplacé par des fourchettes l'usage de ses doigts. Il est donc vrai que la notion du luxe dépend de l'époque où l'on se place.

D'un autre côté, le nécessaire et le superflu varient suivant le pays. A Londres, par exemple, et dans presque toute l'Angleterre, les vêtements de drap sont en usage dans la classe ouvrière, tandis qu'en France la blouse est souvent usitée par nos ouvriers. Le vêtement de drap, habit normal de l'ouvrier anglais, est considéré en France comme le vêtement des dimanches.

En Irlande, il n'y a pas de costume national, ou plutôt on n'en trouve plus; des commerçants anglais font la spéculation suivante. Ils achètent les vieux habits et les expédient en Irlande; de telle sorte que les ouvriers, revêtus de ces défroques, portent un costume fort disparate, composé d'éléments empruntés à divers costumes: un reste de vieil habit, un chapeau fatigué, un gilet qui ne rencontre pas le pantalon, enfin un tout grotesque et ridicule.

Je m'interromps, messieurs, pour retirer les derniers mots que je viens de prononcer. Ce mot de ridicule ne peut pas être appliqué dans cette circonstance, quoique le ridicule n'épargne rien, quoiqu'en France surtout il ait un empire très-étendu; mais la générosité, qui est aussi le fond de notre caractère, le réprime en ce cas, parce qu'il s'agit d'un peuple qui est malheureux et opprimé.

Il est certain aussi que le nécessaire et le superflu dépendent de la position sociale dans laquelle on se trouve; et, dans la même position, le nécessaire et le superflu sont loin d'être identiques dans les grandes villes et dans les petites.

Je m'explique par un exemple qui m'a toujours frappé. Un avocat ou un médecin à Paris qui n'auraient pas un cabinet bien meublé, qui ne se recommanderaient pas par les apparences de l'aisance et du confort, seraient abandonnés, parce qu'à Paris, où l'on n'a pas le temps de vérifier, d'examiner la valeur de chacun, on se guide beaucoup d'après les apparences, et l'avocat ou le médecin qui auraient l'air pauvre passeraient pour n'avoir pas de clientèle. Or, en toutes choses, la vogue est puissante, et ordinairement on ne cherche pas les conseils de celui qui ne paraît pas être en possession de la confiance publique.

En province, c'est tout le contraire; supposez un avocat ou un médecin qui auraient un cabinet somptueux, comme on en trouve à Paris: ils produiraient sur le public et la clientèle un effet complétement opposé. Les paysans, qui sont défiants, trouveraient que leur avocat est un homme très-frivole, et n'auraient aucune confiance dans celui qui étalerait un luxe dont la signification leur paraîtrait mauvaise. Aussi, entrez dans le cabinet d'un médecin ou d'un avocat de petite ville, même chez un médecin ou un avocat très-aisé, vous serez reçu dans une pièce dont l'ameublement se compose de quelques chaises de paille.

Il est donc bien établi que le luxe n'a rien d'absolu, que les notions du superflu et du nécessaire sont relatives, et dépendent du temps, du lieu et de la position sociale. Aussi est-il impossible de dire que le luxe soit absolument mauvais; car, de proche en proche, si l'on retranchait tous les objets qui sont superflus, on arriverait à l'idéal de Rousseau, à l'homme dans l'état de nature, ayant pour vêtement la peau des bêtes prises à la chasse; pour habitation, une grotte; et pour nourriture, un peu de farine détrempée dans l'eau du torrent. Mais l'homme vivant dans ces conditions extraordinaires ne peut être que la création chimérique d'un esprit inquiet et morose; ce n'est pas l'état de l'homme social, et, au lieu de ces conceptions de l'esprit chagrin de Rousseau, j'aime mieux ces paroles de bon sens que j'emprunte à Voltaire, au mot Luxe (*Dictionnaire philosophique*):

« On arrive à la mort aussi bien en manquant de tout qu'en jouissant de ce qui peut rendre la vie agréable. Le sauvage du Canada subsiste et atteint la vieillesse aussi bien que le citoyen d'Angleterre qui a 50 000 guinées de revenu. Mais qui comparera jamais le pays des Iroquois à l'Angleterre?

. . . . . .

» Si par luxe vous entendez l'excès, on sait que l'excès est pernicieux en tout genre, dans l'abstinence comme dans la gourmandise, dans l'économie comme dans la libéralité. *Est modus in rebus.* Lorsqu'on inventa les ciseaux, qui sans doute ne sont pas de l'antiquité la plus haute, que ne dit-on pas contre ceux qui se rognèrent les ongles et coupèrent une partie de leurs cheveux qui leur tombaient sur le nez? On les traita, sans doute, de petits-maîtres et de prodigues, qui achetaient chèrement un instrument pour gâter l'œuvre du Créateur. Quel péché énorme d'accourcir la corne que Dieu a fait naître au bout de nos doigts! c'était un outrage à la divinité. Ce fut bien pis quand on inventa les chemises et les chaussons. On sait avec quelle fureur les vieux conseillers, qui n'en avaient jamais porté, crièrent contre les jeunes magistrats qui donnaient dans ce luxe funeste. »

Est-ce à dire que je n'aie aucune restriction à faire et que, selon moi, le luxe soit louable toujours et sous quelque forme qu'il se présente? Mesdames, messieurs, vous savez que lorsqu'un jurisconsulte parle, il a des distinctions à proposer, et je tromperais votre attente si je ne disais pas comme d'ordinaire : *distinguons.* Eh bien! pour établir ce qui constitue le luxe légitime et où commence le luxe illicite, je vous présenterai rapidement l'historique du luxe à ses diverses époques; car, en cette matière comme dans presque toutes les directions de l'activité humaine, on retrouve, chez tous les peuples, un certain nombre de périodes qui reviennent avec cette régularité que Vico a érigée en loi historique.

D'abord, nous trouvons le luxe du moyen âge ou des temps féodaux. Le luxe peut donc exister à l'origine des civilisations, dans les temps de simplicité primitive? Oui, car le luxe, en somme, n'est qu'une manière de manifester, par certains signes extérieurs, la supériorité du rang social. Or, à toutes les époques, vous voyez apparaître la fortune et la prééminence sociale qu'elle implique; seulement, elles se prouvent d'une manière différente.

Au moyen âge, quelle est la grande richesse? C'est la

possession de la terre, ce sont les récoltes en nature, et spécialement les grains. Mais, comme dans cette période les routes sont mal percées, que les voies de communication sont difficiles, comment utiliser ces denrées, très-abondantes, lorsqu'on ne peut pas écouler l'excédant de la production par la voie du commerce? Les seigneurs féodaux sont entourés d'une suite nombreuse; ils ont des vassaux, des leudes; ces hommes, qui composent la cour du seigneur, consomment les denrées sur place. La puissance des barons féodaux s'estime donc d'après l'étendue et la quantité de leur suite, et, par conséquent, par l'abondance de leurs récoltes et l'étendue de leurs terres. Aussi vous trouvez, dans les châteaux féodaux de cette époque, de grandes salles capables de contenir la suite du baron. Ces salles, aujourd'hui inhabitables, abandonnées, froides, avaient leur raison d'être au moyen âge, parce que les seigneurs avaient un nombreux personnel et qu'il fallait des salles spacieuses pour le recevoir.

Arrivons à la seconde période. Les progrès de l'industrie permettent de fabriquer un certain nombre d'objets commodes, et les seigneurs, étant les plus riches, sont les premiers à se procurer ces produits fabriqués. Ce sont des étoffes précieuses, des objets d'art, des tapis, des meubles et autres objets divers, fabriqués par des industries qui progressent; car, à la fin du moyen âge, l'industrie et le commerce avaient fini par se développer et par changer les conditions de la vie.

Alors, les seigneurs vendent leurs terres pour acheter ces objets qui constituent le *confort*, car tel est le mot qui caractérise la seconde période du luxe. Mais bientôt les progrès de l'industrie sont tels, qu'on arrive à fabriquer à très-bon marché les objets qui constituent le confortable, et que tout le monde pouvant se les procurer, le confort ne signifie plus la supériorité du rang social par la fortune. Les hommes riches alors recourent à d'autres moyens pour manifester leur richesse. Ils achètent des choses non pas utiles, non pas commodes, mais des choses chères, uniquement parce que le prix en est élevé; car, dans la période du luxe qui succède à celle du confortable, les objets ne sont plus recherchés pour les services qu'ils peuvent rendre, mais à cause de leur rareté et de leur cherté. C'est cette troisième période que les économistes appellent la période du luxe extravagant.

En voulez-vous une idée? J'en pourrais citer des exemples tirés de notre histoire, car la Régence, le règne de Louis XV, le Directoire, nous permettraient de puiser, à pleines mains, les faits de luxe extravagant. J'en pourrais même raconter de plus récents, et il suffit, pour le plus grand nombre de ceux qui m'écoutent, qu'ils fassent appel à leurs souvenirs. Qui n'a été scandalisé par quelque dépense insensée? Qui n'a pas vu les délires de quelque manvais riche? J'aime mieux emprunter mon exemple à l'histoire romaine. Voici un passage de Lampride, qui nous raconte les habitudes d'Héliogabale, et vous allez voir à quel point se justifie le mot extravagant :

« Héliogabale, dit Lampride, nourrissait les officiers de son palais d'entrailles de barbeau, de cervelles de faisans et de grives, d'œufs de perdrix et de têtes de perroquets. Il donnait à ses chiens des foies de canard, à ses chevaux des raisins d'Apamène, à ses lions des perroquets et des faisans. Il avait, lui, pour sa part, des talons de chameau, des crêtes arrachées à des coqs vivants, des langues de paons et de rossignols, des pois brouillés avec des grains d'or, des fèves fricassées avec des morceaux d'ambre et du riz mêlé avec des perles. En été, il donnait des repas dont les ornements changeaient chaque jour de couleur. Les lits de table, d'argent massif, étaient parsemés de roses, de violettes, d'hyacinthes et de narcisses. Des lambris tournants lançaient des fleurs avec une telle profusion que les convives en étaient presque étouffés. Le nard et les parfoms précieux alimentaient les lampes de ces festins, qui comptaient quelquefois vingt-deux services. Jamais Héliogabale ne mangeait de poisson auprès de la mer; mais, lorsqu'il en était très-éloigné, il faisait distribuer à ses gens des taitances de lamproies et de loups marins. Il était vêtu de robes de soie bordées de perles. Il ne portait jamais deux fois la même chaussure, la même bague, la même tunique. Les coussins sur lesquels il couchait étaient enflés d'un duvet cueilli sous les ailes des perdrix; les chars d'or étaient incrustés de pierres précieuses. »

Le luxe extravagant s'empare quelquefois, non pas d'une société tout entière, mais de certaines classes, de quelques personnes qui forment comme une catégorie dans l'État. Ainsi sous Louis XIV, où certainement on n'avait pas dépassé la mesure de ce qu'on appelle le luxe du confort — car il y avait beaucoup de personnes qui ne l'avaient pas atteint, — sous Louis XIV une grande dame disait : « J'ai vendu une mauvaise terre qui ne me rapportait que du blé, et j'ai acheté une glace de Venise. » Je lis, dans un ouvrage intitulé : *La vie publique et privée des Français, par une société de gens de lettres*, un passage sur ce qu'était autrefois la toilette d'une grande dame sous Louis XIV et au XVIII^e siècle. C'était de l'extravagance, et cette extravagance a beaucoup fait pour perdre l'aristocratie.

« Ce n'était pas une petite affaire autrefois que la toilette d'une femme du grand monde. Trois grandes heures suffisaient à peine à la construction de l'édifice formé par ses cheveux. Le chignon, les boucles de côté, le toupet, exigeaient de longs efforts de la part de la femme de chambre ou de la coiffeuse de profession. Avant que le fer à friser, après avoir été chauffé, eût rendu flexible par le moyen des papillottes la chevelure des côtés, que les coussinets eussent été placés sous celle de derrière, qu'une couche de pommade liquide, au jasmin, à l'œillet ou à la rose, eût été bien étendue sur le chignon, les boucles et le toupet, que le tout eût été cloué par quelques douzaines d'épingles noires et ensuite couvert d'une poudre blanche ou grisâtre à odeur; avant que tout cela, disons-nous, eût été exécuté, deux heures et demie, au moins, s'étaient écoulées à la pendule du cabinet. Après cette longue opération, il ne s'agissait plus que de se laver la bouche, de rendre son éclat à l'émail des dents, de se peindre les sourcils en demi-noir si on les avait trop rares ou d'une couleur trop éclatante, d'étendre sur ses joues une légère couche de rouge et sur le reste du visage un blanc qui servait à déguiser la couleur pâle ou jaunâtre du front et du reste de la figure que le rouge ne devait pas atteindre. Ce rouge, ce blanc et ce noir étaient un vrai masque qui exigeait une demi-heure au moins pour être fabriqué. En se considérant alors dans sa glace, une femme de quarante-cinq ans s'imaginait, à la vivacité factice de son regard, à l'éclat emprunté de sa carnation, qu'elle n'en avait que vingt-cinq, et se conduisait en conséquence. »

Je ne veux pas achever le passage, il est trop long. La toilette durait cinq heures environ, ce qui explique une profession très-répandue à cette époque, la profession de gens de lettres et autres personnes qui étaient admises à la toilette d'une grande dame. On

recherchait beaucoup les hommes d'esprit qui consentaient à charmer les instants d'une attente aussi longue.

Messieurs, demandons-nous à présent où est le luxe légitime et où est le luxe illicite. D'abord, quant au luxe féodal, il est, en quelque sorte, le résultat des nécessités du temps, et son caractère politique fait qu'il échappe aux appréciations des économistes. Du reste, c'est un luxe dont le retour n'est pas à craindre parce qu'il dépend de circonstances qui ne sont pas faciles à reproduire. Le luxe qui consiste dans le confort est encore évidemment légitime, et c'est même ce luxe-là qui fait que tous les efforts de l'industrie et du commerce sont utiles et rendent la société possible. Voulez-vous juger de que serait une société d'où l'on bannirait le confortable comme un luxe nuisible ?

Il y avait autrefois, à Naples, une population qui tend à disparaître, une population dégradée et vivant de peu, les *lazzaroni;* ils ne demandaient au ciel et aux passants qu'un certain nombre de sous qui leur permissent d'acheter leur provision de macaroni, l'idéal pour eux de la nourriture; avec cela ils étaient contents et jouissaient de leur beau climat. Dans les villes d'Espagne, dans le Midi, combien de fois n'ai-je pas vu, sur la place publique, des oisifs qui devisaient inutilement depuis le matin jusqu'au soir ! Ces hommes étaient très-sobres, et aussi ne travaillaient pas; car, ayant très-peu de besoins, ils avaient de quoi les satisfaire avec presque rien. Il est évident que ni le lazzarone, ni l'homme oisif qui devise sur les places publiques n'est l'idéal de l'homme social. Cet idéal est bien plutôt dans ces hommes d'industrie, qui, à la vérité, ont des besoins plus étendus, mais qui travaillant en conséquence font profiter de leur activité féconde la société tout entière.

Il n'y a donc d'illicite, et je pense que ma conclusion ne trouvera ici aucune dissidence, que le luxe extravagant, que celui qui consiste à acheter non ce qui est utile, mais ce qui est cher, et à faire, quoique à un degré moindre, des actes analogues à ceux que j'ai cités de l'insensé Héliogabale.

Il faut que je combatte un certain nombre d'erreurs qui circulent sur la question du luxe. Nous tenons beaucoup, en économie politique, à l'exactitude des idées, non-seulement aux conclusions, mais encore à la précision rigoureuse des motifs dont elles s'appuient. La première de ces erreurs, qui est très-répandue, consiste à expliquer, à légitimer le luxe, en disant : C'est une dépense; il est vrai qu'elle est un peu considérable.... mais cela fait travailler les ouvriers. Voilà la manière employée pour justifier les dépenses toutes les fois que celui qui les fait sent qu'elles sont excessives.

Eh bien ! cela est-il vrai ? Les dépenses de cette nature, que nous appelons *dépenses improductives*, doivent-elles être justifiées par cette raison ?

Il y a là une confusion qu'il est facile de faire apercevoir; car s'il est vrai que ces dépenses improductives font travailler quelques ouvriers, il ne serait pas exact de dire qu'elles créent du travail pour l'ensemble des ouvriers. En d'autres termes, c'est un déplacement qui se produit, mais ce n'est pas une augmentation de la somme du travail. Nous allons faire ensemble un calcul bien simple. Je suppose que 6000 francs soient employés à acheter des bijoux; je ne trouve pas mauvais que cette destination leur soit donnée, mais ce que je ne veux pas admettre, c'est le motif. Le résultat peut être parfaitement licite, surtout dans la position de fortune où se trouve celui qui fait la dépense; ce qui ne peut pas être approuvé, c'est le *considérant*, comme on dirait au palais. En effet, si cette somme de 6000 francs n'avait pas été employée à acheter des bijoux, il est vrai que les ouvriers bijoutiers n'auraient pas travaillé pour cette somme, et qu'il y aurait eu, sur ce point, un ralentissement de travail; mais les 6000 francs n'auraient pas été inutilement conservés; il est probable qu'on en aurait fait un autre emploi. Supposez qu'ils aient servi, par exemple, à l'amélioration d'une propriété, ces 6000 francs auraient fait travailler d'autres ouvriers, les ouvriers agricoles. Ainsi il ne faut pas dire, en principe, que la dépense de luxe fait travailler les ouvriers, mais seulement certains ouvriers. Il y a déplacement de l'activité parce qu'il y a un déplacement du capital. Le travail, en effet, ne peut pas marcher sans un capital correspondant; si vous déplacez celui-ci d'un point sur un autre, il est évident que vous transporterez en même temps le travail.

Du reste, c'est une erreur très-répandue, et celui qui la professe se trouve en bonne société. Il est notamment en compagnie de Montesquieu, qui, dans l'*Esprit des lois*, a soutenu cette erreur.

Elle est également professée à la fin d'une comédie qui fut jouée au Théâtre-Français, il y a quelques années, sous ce titre : *Le Luxe*. Cette comédie est oubliée maintenant, et j'ajoute qu'elle méritait de l'être. A la fin de la pièce, le personnage principal établit la conclusion suivante : *que le luxe est le devoir des riches et le danger des fortunes médiocres*. Certes la maxime n'était pas très-nouvelle, et elle ne méritait pas de figurer sur la scène, après quatre actes et comme conclusion d'une pièce trop longue. Non-seulement la maxime n'était pas nouvelle, mais j'ajoute que, de plus, elle n'était pas exacte.

Le luxe n'est le *devoir* de personne; il est sans doute le *droit* de ceux qui peuvent se procurer des jouissances qui ne sont pas accessibles à tous; mais, s'il est le droit de ceux que leur fortune autorise à faire ces dépenses, évidemment il ne peut pas être un devoir, et, par conséquent, la simplicité est une vertu dont la pratique n'est pas, comme le prétend l'auteur de cette comédie, en contradiction avec le devoir.

La seconde erreur a été professée par Voltaire. Voltaire a écrit une petite pièce de vers intitulée *le Mondain*, et cette pièce de vers lui a valu une persécution, persé-

cution que le lecteur ne s'explique pas aujourd'hui. La persécution fut telle cependant, que l'auteur crut qu'il y avait prudence à quitter le pays. Il ne se découragea pas, et fit une seconde pièce intitulée : *Réponse aux critiques du Mondain.*

Dans la *Réponse aux critiques du Mondain*, se trouve la proposition suivante :

Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand État s'il en perd un petit.

Voltaire établit donc une distinction entre les grands et les petits États, et, suivant lui, un grand État peut être enrichi par le luxe, tandis qu'au contraire, par le luxe, un petit État serait perdu. Rien n'est plus chimérique que cette distinction. Il n'y a pas deux règles, il n'y a pas deux mesures pour les grands et les petits États. Ainsi en Belgique, en Hollande, deux petits États, le luxe n'a pas d'inconvénient au point de vue de la prospérité publique. Pourquoi ? Parce que le capital y est très-accumulé ; parce que la richesse y est très-abondante. Au contraire, dans d'autres États, en Turquie, dans quelques parties de l'Italie et de l'Espagne, quoique ce soient de fort grands États, le luxe serait une cause de ruine. Pourquoi ? Parce que le capital y est rare.

La troisième erreur consiste à croire que l'on peut, par des dispositions législatives, par des mesures arbitraires, empêcher le luxe de produire de mauvais effets ; en d'autres termes, que l'on peut arrêter les progrès du luxe, lorsqu'il est nuisible, par des lois et des taxes somptuaires.

C'est un procédé qui a été souvent employé ; on le trouve à toutes les époques et dans presque toutes les législations.

Ainsi, au XIII^e siècle, une ordonnance royale a fixé ce que l'on pourrait avoir de plats au grand et au petit *mangier;* ce que l'on pourrait porter d'habits, de fourrures, et aussi la manière dont les voitures seraient adaptées à chaque classe de la société.

C'étaient là des mesures arbitraires, qui constituaient une immixtion déplorable de la loi dans la vie privée ; c'étaient des mesures non-seulement arbitraires, mais, de plus, inefficaces. En effet, lorsque le luxe se trouve développé d'une manière excessive, il ne faut pas croire que l'exclusion de certaines formes suppriment tous les inconvénients ; arrêté sur un point, le luxe se porte sur un autre. Il y a des combinaisons si multiples, si diverses, à l'effet de manifester le rang social, que lorsqu'on prohibe quelques procédés, l'imagination, extrêmement féconde en cette matière, en adopte d'autres.

S'il y a des altérations dans les mœurs publiques, ce n'est pas en attaquant les manifestations extérieures qu'on peut espérer d'y rémédier ; car le mal étant dans l'âme humaine, c'est là qu'il faudrait l'attaquer, et non dans les procédés matériels.

Les impôts somptuaires ont absolument les mêmes défauts, ils ne sont ni plus efficaces, ni plus favorables à la liberté.

Assurément il est de règle, en matière d'impôts, qu'il faut, de préférence, frapper les matières qui ne sont pas nécessaires à l'alimentation. Aussi, dans presque toutes les législations, on grève spécialement, par l'impôt, les matières qui ne sont pas de première nécessité, et l'on exempte, au profit de tout le monde, celles qui sont alimentaires.

Mais il faut, pour que ce procédé financier soit approuvé, que l'impôt produise une somme notable au Trésor, qu'il ne soit pas purement et simplement une manière d'attaquer quelques consommations par cela seul que ce seraient des consommations de luxe.

Par exemple, nous avons un impôt somptuaire bien caractérisé dans notre législation : je veux parler de l'impôt du tabac. Les économistes, à part quelques petites dissidences, l'approuvent sans restriction. Pourquoi ? Parce qu'il frappe une substance que M. Thiers a eu raison d'appeler une *substance peu intéressante*, et que, d'un autre côté, la consommation de cette matière étant très-étendue, il en résulte, pour le Trésor, un revenu sérieux et considérable qui permet d'affranchir les denrées nécessaires à la vie.

Mais si vous voulez frapper des consommations par cela seul qu'elles sont des matières de luxe, et alors qu'il n'en résulterait presque pas de revenu notable pour le Trésor, l'impôt dans ces conditions ne serait qu'une mesure jalouse, inspirée par les plus mauvais sentiments.

J'ai le regret de dire que ces procédés empiriques, qui consistent à limiter la manière de vivre et à introduire la loi dans la vie privée, ont été recommandés par de très-grands esprits.

Je ne parlerai pas de Lycurgue ni de Minos ; mais dans un ouvrage qui est bien connu, dans un ouvrage que nous avons tous lu et lu de très-bonne heure, dans le *Télémaque*, nous trouvons les lois somptuaires appliquées à la république de Salente. Sur les conseils de Minerve, Idoménée édicte des lois que Fénelon expose avec complaisance, mais que l'économie politique ne peut pas approuver :

« Mentor visita tous les magasins, toutes les boutiques d'artisans et toutes les places publiques. Il défendit toutes les marchandises de pays étrangers qui pouvaient introduire le luxe et la mollesse. Il régla les habits, la nourriture, les meubles, la grandeur et l'ornement des maisons pour toutes les conditions différentes. Il bannit tous les ornements d'or et d'argent, et dit à Idoménée : « Je ne connais qu'un moyen » pour rendre votre peuple modeste, c'est que vous lui en donniez vous-» même l'exemple. Contentez-vous d'un habit de laine très-fine, teinte » en pourpre... »

C'était déjà du luxe, ce me semble.

« Que les principaux de l'État, après vous, soient vêtus de la même » laine et que toute la différence ne consiste que dans la couleur et » dans une légère broderie d'or que vous aurez sur le bord de votre » habit. »

Remarquez que, pour avoir une broderie d'or, il faut supposer une fabrication. Est-il admissible qu'on établisse une fabrique d'objets précieux, dont la production est compliquée, uniquement pour la broderie de

l'habit royal? Ce serait une consommation bien restreinte pour expliquer les frais d'une industrie aussi coûteuse que celle-là.

Dans un autre passage, Fénelon attaque le luxe des beaux-arts :

« Mentor retrancha la musique molle et efféminée qui corrompait toute la jeunesse. Il borna toute la musique aux fêtes dans les temples pour y chanter les louanges des dieux et des héros, qui ont donné l'exemple des plus rares vertus. »

Ainsi, la plupart de nos opéras, même les plus irréprochables moralement, n'auraient pu être représentés à Salente.

« La peinture et la sculpture parurent à Mentor des arts qu'il n'est pas permis d'abandonner ; mais il voulut qu'on souffrît dans Salente peu d'hommes attachés à ces arts. Il établit une école où présidaient des maîtres d'un goût exquis qui examinaient les jeunes élèves. Il ne faut, disait-il, rien de bas et de faible dans les arts qui ne sont pas absolument nécessaires. Par conséquent, on n'y doit admettre que des gens d'un génie qui promette beaucoup et qui tende à la perfection. »

Ces dispositions supposent que l'on peut, de très-bonne heure, déterminer le degré de perfection auquel arrivera un artiste. Avec des mesures de ce genre, les artistes qui se développent tard seraient arrêtés. Où serait la place des vocations tardives? Cela démontre que ces mesures sont puériles et tyranniques, et aussi que les économistes ont bien raison de réclamer la liberté des professions, du travail et de l'industrie, et surtout, messieurs, de revendiquer les droits du luxe le plus élevé, le plus légitime de tous : je veux parler du *luxe des beaux-arts*.

A proprement parler, les beaux-arts ne rentrent pas dans la catégorie des dépenses improductives; car ce sont les chefs-d'œuvre des beaux-arts, dans toutes les directions, qui forment encore le fond de notre éducation et de notre civilisation. Ce qui le prouve, c'est que les hommes préfèrent, malgré la distance immense qui les sépare, contempler les chefs-d'œuvre artistiques plutôt que d'admirer les beautés de la nature; quoique la nature soit plus grande et plus belle, quoique l'art n'en soit que la pâle imitation, l'homme s'intéresse davantage aux œuvres des grands artistes.

Lorsqu'un voyageur se dirige vers la Grèce, que va-t-il y chercher? Est-ce la rade du Pirée? Il s'arrêterait à Naples ou cinglerait vers Constantinople, car ces rades sont les plus belles du monde. La montagne du Taygète? Les Alpes sont plus majestueuses. Est-il désireux de connaître les plaines de la Thessalie? Les vallées de la Suisse sont plus riantes. Non, sa pensée tout entière est dirigée vers un point, vers cette petite colline où la beauté artistique éclate encore dans les ruines du Parthénon. — Certes, le voyageur qui se trouve tout à coup transporté dans la plaine de Grenade, en Espagne, qui voit s'ouvrir devant lui une plaine magnifique, couverte de la plus belle verdure, entourée d'une ceinture de montagnes rouges et dénudées, dominée par les glaces de la Sierra-Nevada, se dit : Quel beau spectacle! je le contemplerai toute la journée. Eh bien! il se détourne de la nature et passe ses journées à l'Alhambra, suspendu entre les deux civilisations qui ont successivement occupé ces lieux.

Trois jeunes gens arrivent à Rome le soir, vers dix heures; ils sont fatigués, le souper se prépare. L'un d'eux s'éloigne et ne reparaît pas d'une heure. Les autres, après une attente assez longue, commencent à s'inquiéter de ne pas voir reparaître leur compagnon, lorsqu'il arrive exténué. On lui demande : « D'où viens-tu? — Je n'ai pas pu, répond-il, faire quoi que ce soit ici sans avoir vu Saint-Pierre de Rome; j'ai même cherché si l'on n'aurait pas oublié de fermer la porte du Vatican, je serais entré pour voir le musée, si cet oubli avait été commis par le gardien. » C'était absurde assurément. Mais quelle est la passion, si elle est forte, qui n'est pas un peu absurde?

Permettez-moi un souvenir personnel. L'année dernière, à pareil jour et à pareille heure, je descendais avec un de mes amis la montagne du Vésuve. Nous étions partis très-tard et nous descendions par une magnifique nuit. Nous nous communiquions les impressions qu'avait produites en nous le magnifique spectacle que l'œil découvre du haut de la montagne; nous admirions cette magnifique antithèse entre la nature malfaisante, qui gronde dans le cratère, et de l'autre côté, en face, la mer bienfaisante, qui s'étendait à nos pieds depuis Sorrente jusqu'au cap Misène. Cependant ce spectacle, quelque grand qu'il fût, n'avait pas assouvi notre besoin d'admirer; quelques instants après, nous formions le projet de partir le lendemain pour Pœstum, et la crainte de rencontrer les brigands ne suffisait pas pour éteindre en nous le désir de visiter les ruines d'un temple, œuvre de l'homme.

C'est que les beautés artistiques intéressent l'homme beaucoup plus profondément que les beautés de la nature, parce que les beautés artistiques le tiennent par les procédés de l'art. Les beautés de la nature l'écrasent, l'humilient, l'obligent à se prosterner; tandis que les beautés de l'art, au contraire, l'élèvent et lui disent : « Voilà ce que tes semblables ont fait! »

Aussi, messieurs — et c'est par là que je termine — je ne crois pas qu'il y ait un économiste assez morose, pour considérer comme improductive la dépense des beaux-arts, c'est-à-dire la dépense de l'éducation de la société et de l'humanité tout entière à ses diverses époques. Si je me trompais, si jamais pareille doctrine pouvait se produire dans l'école des économistes, je me retournerais contre eux avec une énergie qui n'aurait d'égale que mon admiration pour tant d'immortels chefs-d'œuvre!

BATBIE.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 29 16 JUIN 1866

## COLLÉGE DE FRANCE.

### LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES.

**Principautés danubiennes. — Idiome roumain, le rhythme, la sonorité, la cadence. — Origines et développement de la langue roumaine. — De quels éléments elle est composée. — Premières assises de cet idiome. — Éléments dace, latin, oriental, slave. — Fragment de poésie valaque.**

Plusieurs écrivains indigènes et étrangers se sont, dans ces derniers temps, occupés des Principautés danubiennes, de leur poésie, de leurs destinées et de leur littérature; — je ne citerai parmi ces écrivains que *Vaillant* et *Ubicini*, qui ont mis en lumière les mœurs et la langue du pays; — *B. Alessandri*, poëte moldave, qui a recueilli les vieilles chansons des forêts et des campagnes, traduites en français par *Voïnesco;* enfin *Démétré Bolintineano*, voyageur, poëte, homme politique, naguère ministre de l'instruction publique à Bucharest, celui qui, après avoir exploré les chaumières, les grottes, les villages, les bois, les roches de la Macédoine, en a décrit les mœurs et révélé les traditions.

L'âme d'un peuple émane surtout de sa littérature populaire; ce qui révèle cette âme, ce sont les contes que l'aïeule répète le soir à la veillée; ce sont les ballades incorrectes chantées par le berger, le chasseur et le bûcheron.

N'allez jamais demander aux œuvres solennelles, aux poésies d'agrément et d'imitation le secret de la vie nationale; si vous voulez connaître l'Angleterre, lisez *Chaucer* et *Shakspeare;*—l'Italie, lisez le *Dante* et l'*Arioste;* — la France, *Jean la Fontaine*, *Marot*, *Montaigne* et même *Remy Belleau;* mais surtout remontez aux sources vives; voyez l'onde jaillir limpide et murmurante du fond populaire, du fond sauvage, du creux des roches mystérieuses et obscures. Écoutez les premiers souffles de la poésie qui, à l'aube des sociétés, native, incivilisée, intacte, fraîche, respire à peine.

Pour la Roumanie ces documents ne nous font point défaut; grâce à eux, après avoir accompli l'analyse purement philologique de la langue, nous pourrons nous renseigner exactement sur la nationalité, le génie et les tendances de ces huit millions d'âmes, filles robustes et ingénues des vieilles colonies de Trajan.

Quel est le caractère de ces races?

Est-il *slave*, comme le prétendent Schaffarick et les érudits slaves?

*Teutonique*, ainsi que l'affirment quelques Allemands?

Ou *oriental?*

On pourrait aisément confondre leur génie avec celui de l'Asie elle-même. L'erreur serait considérable.

Il y a là un génie spécial, tout à fait «roumain».

Harmonie naïve et solennelle, gravité musicale et douce, tels sont les caractères de l'idiome; — le bégayement d'un Hercule au berceau.

N'y cherchez pas l'ardeur d'action et l'érotisme impétueux de la muse provençale; la beauté plastique de l'Italie; la mystique et fluide grâce du lyrisme slave. Plus fermes et plus farouches, cette poésie et cette langue ne sont dominées ni par l'élément oriental, volupté tyrannique berçant les âmes, les fondant et les abimant dans le nuage du rêve méridional; — ni par l'élément slave, inspirateur des mélodies de Choppin, analogue aux insaisissables bruits des feuilles frémissantes et des saules qui tremblent au bord des eaux.

La note dominante est l'élément latin.

C'est le *latin* qui constitue les assises même du langage, de la poésie et de la vie nationales. Depuis Trajan qui a implanté ses cohortes en Dacie, le génie romain, agricole et guerrier, a pétri les mœurs et discipliné les âmes.

Telle est la grande loi. Quand une société s'est imposée au monde envahi par ses rayons, enveloppé de sa flamme, ces rayons ne s'éteignent plus. Malgré les vicissitudes des temps, la civilisation *romaine* vit et persiste dans la Dacie *roumaine*. Les populations des Principautés unies parlent encore *latin*, un latin étrange, renouvelé, transformé, à la cime duquel flottent, en reflets multiples, mobiles et passagers, la lueur asiatique et la grâce slave, qui n'annulent ni la virilité romaine, ni même les traces persistantes de la vieille vie scythique.

Ainsi s'est composée le langue roumaine, sur le type de la race elle-même. Le plus solide élément, le maître, le générateur de toute la discipline nationale est l'élément latin. Au-dessus ondoient et le vif éclair de l'Orient

et la draperie peu serrée et peu adhérente des imitations occidentales et de la civilisation européenne. L'ensemble est plein de grâce farouche et d'harmonieuse beauté.

Pour que vous vous fassiez quelque idée de la langue, de sa sonorité et de son rhythme, je détache un fragment excellent et particulièrement roumain, emprunté au recueil de Démètre Bolintineano. Prêtez l'oreille à cette mélodie. C'est une succession d'*anapestes* et de *dactyles :*

Mĭchneă iu căllécă
Căllulŭ seŭ tropotă
Fŭge că ventulŭ.

Réduite à son état primitif, — non plus élégante, mais rendue plus expressive par le retour du petit vers si fréquent dans les poésies sauvages, cette harmonie latine doit vous frapper. Le morceau, qui rend très-bien le galop ardent du cheval, a trait à un certain prince *Michnea*, prince légendaire qui, selon la tradition, est violemment poursuivi avec ses cohortes par des sorcières. Je place à la suite de la version française le texte même ; et dans le texte, au-dessous de chaque vocable roumain, la traduction latine littérale ; — enfin, au-dessus du roumain, le mot français :

LE GALOP DE MICHNEA.

« Michnea se met en selle, son cheval trotte et fuit comme le vent, Les bois résonnent, les feuillages frissonnent, le sol gémit. Les cohortes fuyent, les escadrons s'envolent et la lune disparaît. Bientôt le ciel s'obscurcit et la montagne s'ébranle. Michnea tressaille, l'éclair brille, la foudre mugit. Alors tombe le cheval de Michnea, et les démons se mettent à rire. Oh ! quels rires et quels éclats ! Il est à terre, il se relève et fuit plus vite, comme le vent du Nord ! Et son sabre, prêt à la défense, bondit sur son flanc. Sur ses épaules il sent naître des ailes, et il lui semble que des dents acérées et des gueules insatiables déchirent ses vêtements. Mais voici la sorcière ! à cheval aussi, et vite comme l'éclair, elle le dépasse ! Maigre et pâle, ses nattes dansent sur ses os décharnés, barbe flottante, les dents claquant, et respirant comme mugil le taureau ! elle va, frappant son cheval ; c'est la Gorgone.

» Oh ! quels éclats, quels rires ! comme ils rient les démons ! l'enfer lui-même en rit, au moment où l'aube colore la cime des monts.

Le travail philologique suivant, plus intéressant qu'amusant, plus instructif que récréatif, nous fera pénétrer jusqu'aux dernières profondeurs de la langue la moins connue des langues néo-latines, celle qui confine à l'Orient.

MICHNÉ MONTE A CHEVAL, SON CHEVAL TROTTE
Michnea incallecă, callulŭ seŭ tropotă
..... *in caballum it* *caballus suus topogni* (trotte).
(mot hongrois)

IL FUIT COMME LE VENT
Fuge ca vĕntulŭ
*Fugit quasi ventus.*

ILS RÉSONNENT LES BOIS (1), ILS FRISSONNENT LES FEUILLAGES
Sună pădurile, frsie frundele
(mot dace)
*Sonont,* *fremunt* *frondes.*

IL GÉMIT LE PAVÉ
Geme pămĕntulŭ
*Gemit pavimentum.*

ELLES FUIENT LES LÉGIONS, ELLES VOLENT AVEC LEURS CAVALES
Fugŭ legiónele, sborŭ cu cavallele (1)
*Fugiunt . legiones, ex-volant cum cavallis* (féminin).

LA LUNE DISPARAÎT
Luna dispare
*Luna dis-apparet.*

LE CIEL SE COUVRE D'UN VOILE, LES MONTS SE SECOUENT
Cerulu se întunecă muntii se clatină (2)
(mot dace)
*Cœlum se intenebricat* (obscurat) *montes se quatiunt.*

MICHNÉ TRESSAILLE
Michnea tressare.
*tremit.*

L'ÉCLAIR SCINTILLE, LE TONNERRE MUGIT,
Fulgerulŭ scantacă, tunetulŭ bubue,
*Fulgur scintillat, tonitru reboat,*

SON CHEVAL TOMBE;
Callulŭ seŭ cade;
*Caballus suus cadit;*

LES DÉMONS ONT RI, OH ! QUELS OH ! OH !
Demonii riseră, o que de hohote !
*Demones riserunt, o que xoxotz* (slave, *rires* en éclats).

MICHNÉ SAUTE A BAS
Michnea jos sare.
..... *deorsum salit.*

MAIS LUI RAPIDEMENT DÉJA S'EST REMIS A CHEVAL
Iusĕ ellŭ repede ĕră încallecă
*Autem ille rapiditer etiam* (encore) *in-caballum est*

IL FUIT PLUS VITE
Fuge maĭ tare,
*Fugit magis* (plus) ταχύς (fort) grec.

IL FUIT COMME LE VENT NORD (3), SON SABRE GRÉSILLE
Fuge ca crivĕtulŭ sabia ĭ sfîrie
(mot dace) (mot dace, verbe imit.)
*Fugit quasi cabra* (slave, sabre.

POUR LA DÉFENSE
In apperare
*In ad-parare* (défense)

DES AILES FANTASTIQUES IL SENT SUR SES ÉPAULES
Aripi fantastice simte pe umere
*Alcs* φανταστικὰς *sentit per humeros*

PENDANT QU'IL FUIT
Ansĕ ellŭ fuge,
*Autem ille fugit*

(1) *Pădure.* Mot qui n'est ni latin, ni grec moderne, ni turc ; d'origine dace. Il y a encore quelques mots de même espèce ; *próspetŭ*, frais, *frica*, peur, etc.

(1) *Cavallele*, signifie à la fois jument et chameau.
(2) *Clatina*, analogue à claquer ; en zingari, *clarka*.
(3) *Crivetulu.* Le vent du Nord, mot dace.

IL LUI SEMBLE QU'IL SOIT DÉCHIRÉ PAR DES GUEULES INSATIABLES
Pare quă lŭ sfăscie (déchirer) gurĭ insetabile
*Pare quod illi* (mot dace) *gulæ insatiabiles*

QUI LES VÊTEMENTS LUI SUCENT
Hainele (1) ĭ suge
(mot souabe) *sugiunt*

LA SORCIÈRE SUR SA CAVALE, VITE COMME L'ÉCLAIR,
Baba (2) p'o cavală, inte cà fulgerulŭ,
*per quasi fulgur,*

PASSE DEVANT LUI
Trece ĭnainte
*Transit ante*

MAIGRE ET PALE, LES NATTES LUI FRISSONNENT
Slabă si palidă pletele ĭ fălfaiă (mot slave).
*Clabztz kai palida* (slave, tresse, natte).
(slave, maigre)

SUR LES OS
Pe ossemite
*Per ossa.*

LA BARBE LUI TREMBLE, LES DENTS LUI CLAQUENT
Barba ĭ tremură, dintiĭ se clatină
*Barba illi tremite, dentes se quatiunt*

ELLE MUGIT COMME UN TAUREAU
Muge cà taurŭ
*Mugit quasi taurus*

ELLE GÉMIT COMME LE TONNERRE, BAT SON CHEVAL
Geme cà tunetulŭ, batte cavallele
*Gemit quasi tonitru, percutit caballam*

COMME UN DRAGON
Cu unŭ bălaurŭ (3)
*Quasi unus draco*

OH ! QUE DE OH ! OH ! ILS ONT RI LES DÉMONS
O que de hohote? rîseră demoniĭ
*O que xoxotz* (slave) *riserunt demones*

L'ENFER ENTIER RIT
ladulŭ totŭ risse !
*Adès totum risit*

AVANT QU'AU SOMMET DES MONTS L'AURORE
Iusé pe crescetulŭ muntilor diorile
*Ante quam per somma montium aurora*

DU JOUR VINT
Dilleĭ venisse
*Diei venisset.*

Sans nous arrêter à la forme poétique, sans nous occuper du mouvement pittoresque et de la vive peinture contenus dans ces vers, soumettons-les à la simple analyse philologique.

(1) *Hainele* (habits) probablement analogue au mot *Hainlich* du dialecte souabe.
(2) *Baba* (vieille femme) mot hongrois.
(3) *Balauru* (dragon, hydre) mot primitif, évidemment dace.

Tout y est latin. Les vocables *fremit, ventus, fugiunt*, etc., sont latins. La formation des mots est toute latine et populaire. La base est le dialecte vulgaire des gens du peuple; — non pas celui de Pline ou de Trajan, mais celui des soldats et des pâtres; on emploie *caballus* pour *equus;* — *pavimentum* pour *terra.* — « Caballus » (qui en français est devenu *cheval*), s'est changé en *cal* pour le roumain. *Pavimentum* (pavé) est pour lui *pament*. L'article, comme en danois, — et c'est un signe sauvage, — a été rejeté après le substantif et s'y est incorporé :

*Caballus-ille.* — Cal-ul — LE CHEVAL.
*Pavimentum-illud.* — Pament-ul, — LE PAVÉ.

Ces gosiers rudes ont remplacé la consonne mouillée *l*, par la rude consonne *r*, et souvent des demi-gutturales asiatiques ou de légères insufflations et susurrations slaves se sont mêlées au courant énergique de la prononciation latine; ils ont changé

*Ales*, en *aripi*;
*Volat*, en *sbor*;
*Salit*, en *sare*.

La contraction des mots est devenue loi ; *mai* vient de « *magis* », — *tunetru* de « *tonitru* ». Par une tendance naturelle aux peuples enfants ou redevenus tels, le verbe s'est agglutiné à la préposition :

« Monter à cheval » — est « *incalecar* » — « in caballum-ire ».

« Se couvrir de ténèbres » — est devenu « *intunecare* » — « in-tenebras-ire ».

Forme vigoureusement compacte; celle même qui a imprimé à la langue espagnole un caractère si puissant (*Alborear*, etc.). Le *verbe* constitue l'intime force de l'idiome, son âme, son essence.

Quelques mots grecs (*adès, kai, phantasma, dromos, tavros*); des vocables orientaux et hongrois, en petit nombre, (*baba, tropota*), — enfin des mélanges germaniques (*ort, hainlich*) apparaissent dans une proportion minime. L'élément slave se révèle bien plus manifestement :

*Fisie,*
*Hohote,*
*Slaba*
*Pletele.*

J'ai déjà signalé les racines daciques; on les connaît dans les vocables ignorés, tels que *crivetul*, vent du Nord, — *balaur*, dragon, — mots dont les philologues ont oublié de s'occuper.

Les accessoires sont donc orientaux et slaves; les arcades souterraines sont daces; les fortes assises demeurent romaines.

Personne n'avait encore déblayé le terrain de ce travail curieux. Je viens de l'ébaucher, j'y reviendrai bientôt; et j'étudierai spécialement les ballades et les chants populaires. Je veux pénétrer plus avant dans le génie de cette petite et noble race, latine comme la nôtre et très-opprimée. Quelque chose d'étranger à la discipline ro-

maine s'y trahit; je ne sais quoi de farouche, de *wild*, comme disent les Anglais. Examinez ces locutions familières et ces proverbes.

L'*argent* est l'*œil du démon ;*
La *mort*, — la *fiancée des hommes ;*
La *bonté*, — le *sein maternel ;*
D'un homme *colère* on dit : *il se fait Danube.*
Napoléon ou le *génie*, c'est l'*étoile au front.*
Une *femme belle* est *un débris de soleil.*

On voit que le fond dacique, gétique, exhale encore l'odeur âcre et douce des bords du Danube. La forme demeure robuste par sa latinité, un peu slave par la suavité polie, un peu orientale par le rayon qui en touche le sommet.

Telle est en résumé la langue parlée dans cette Dacie trajanne qui a résisté à toutes les invasions, et dont les mœurs, tout en subissant des altérations inévitables, ont conservé une personnalité indomptée.

C'est une faible minorité que la Dacie, relativement aux grandes nations européennes.

Mais ces huit millions d'âmes m'intéressent; j'aime les faibles, j'aime ceux qui résistent, se tiennent debout, que l'on compte peu, qui souffrent et qui se maintiennent dignes.

Vous le savez, la réserve des civilisations est dans ces petits et nobles groupes; ils renouvellent le monde.

PHILARÈTE CHASLES.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY

(de l'Institut).

### Histoire de la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours (1).

### VI.

DANGERS ET EXCÈS DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN ANGLETERRE.

Les leçons précédentes ont montré le dégagement progressif du principe de la tolérance en Angleterre, c'est-à-dire du ressort le plus puissant de la civilisation. En effet, ce n'est que quand la conscience est libre, quand l'expression de la foi ne rencontre plus d'obstacle, que la société peut vraiment jouir des bienfaits de la religion. Les avantages et la nécessité de la tolérance sont aujourd'hui des vérités généralement comprises; toutefois cette tolérance, si féconde en fruits précieux, a ses dangers, dangers politiques, dangers moraux, qu'il est nécessaire de reconnaître et de constater, et c'est ce que nous ferons en étudiant ce qui s'est passé en Angleterre.

Il y a eu, dans l'établissement du protestantisme chez nos voisins, une double cause; les croyances religieuses, d'une part; d'autre part, l'intérêt politique. Ce que les faits de l'histoire démontrent, c'est que la politique, quelque bruit qu'elle ait fait, quelles que soient les passions qu'elle ait soulevées, n'a joué, après tout, qu'un rôle secondaire dans les développements et dans l'établissement de la réforme; la réforme fut, avant tout, une œuvre de conviction. La politique s'y mêle, à titre d'accident; la foi en est l'élément essentiel. Les intérêts politiques ont tantôt aidé, tantôt contrarié la réforme; elle ne s'est faite en dépit de tous ces obstacles, elle ne s'est établie d'une manière définitive que parce qu'il y avait dans les âmes des convictions ardentes et sincères. Gardons-nous de confondre les deux éléments, l'élément politique et l'élément religieux, dans une question où leur action se mêle, se combine si étroitement. Il n'est pas impossible d'ailleurs de les distinguer.

Ainsi, évidemment, les souverains, qui se déclaraient pour ou contre le protestantisme, étaient surtout conduits par des vues politiques.

Henri VIII assurément n'obéit pas à des convictions religieuses. Il se montra fort orthodoxe tant qu'il ne se trouva pas en lutte avec le saint-siége. Sa *Défense des sept sacrements* dirigée contre Luther, et dédiée au pape Léon X, lui avait mérité le titre de défenseur de la foi. Remarquons, à ce sujet, la propension des rois d'Angleterre à se faire théologiens : Henri VIII dogmatise, et après lui Jacques I^er, le Salomon de l'Angleterre, comme disaient ses flatteurs, fit des commentaires sur l'Apocalypse et des méditations sur l'Oraison dominicale, qui sont à l'index. Les successeurs de Henri VIII continuèrent à garder, même après la réforme, même après la séparation avec Rome, le titre de défenseur de la foi, conféré par Léon X à l'auteur de la *Défense des sept sacrements;* c'est ainsi que les lieutenants de César, qui avaient trempé dans la conjuration où il trouva la mort, prirent possession, après l'avoir tué, des gouvernements qu'ils ne tenaient que de lui.

Si Henri VIII voulut s'affranchir de l'autorité papale, ce n'est pas que la doctrine catholique et la hiérarchie romaine lui semblassent en opposition avec les enseignement de Dieu dans l'Évangile. Il visait à l'autorité absolue, et il comprit que cette autorité ne pouvait être complète que s'il avait la suprématie spirituelle et temporelle. Les calvinistes, les huguenots, étaient surtout combattus à titre d'ennemis politiques. François I^er et les Valois voyaient surtout dans les protestants les défenseurs de l'indépendance des seigneurs qui étaient à leur tête. Mais à l'étranger, leurs intérêts n'étant plus les mêmes, ils prenaient parfois la défense des religionnaires. Charles IX protégea les *gueux* des Pays-Bas révoltés contre Philippe II; Richelieu faisait la guerre aux calvinistes en France, et soutenait en Allemagne

(1) Voy. les n^os 19, 24, 26 et 27.

Gustave Adolphe et les protestants. Le ministre de Philippe IV, le comte d'Olivarès, envoyait Spinola pour réduire les protestants des Provinces Unies, et nouait en France des intrigues avec les calvinistes. Louis XIV, si bon, si fervent catholique, laissait pourtant à l'Alsace la liberté de conscience qu'il refusait ailleurs aux protestants. Ainsi les souverains et les ministres étaient beaucoup plus préoccupés de politique que de religion.

La politique a pu servir, en Angleterre et ailleurs, les progrès de la réforme, mais elle ne l'a pas suscitée; la vraie force de la réforme était dans la conscience, dans la foi religieuse, et non dans les intérêts politiques.

Nous savons ce que voulait Henri VIII, nous l'avons déjà dit; Édouard VI et Élizabeth n'avaient guère des idées plus élevées. La politique seule, si la sincérité des croyances n'eût fait la loi, n'aurait jamais abouti à l'établissement de la réforme. Il fallut que le gouvernement eût la main forcée. La réforme ne gagna du terrain, et ne conquit sa place qu'à la suite de concessions ajoutées à des concessions, et qui ne furent nécessaires que parce que les réformés étaient convaincus. On ne put se dispenser de leur faire leur part. Édouard VI et Élizabeth s'en seraient volontiers tenus au schisme; mais, pour rompre avec le catholicisme orthodoxe, il leur fallait un point d'appui; de là des concessions dans l'ordre dogmatique et dans la liturgie.

L'épiscopat anglais se les laissa imposer le moins qu'il put, et les réformés durent les arracher pièce à pièce. Toutes les fois qu'on ne fait des concessions que par politique, on en fait le moins possible. De là ce mélange d'intolérance, d'indépendance et d'inconséquences qui a composé la *haute Église*, l'*Église épiscopale*, l'*Église anglicane*, pour dire son nom historique. Qu'est-ce que l'Église anglicane? Elle ne date que de l'acte d'uniformité rendu en 1562 sous le règne d'Élizabeth. C'est l'Église dominante d'Angleterre, c'est-à-dire officielle, et comme officielle, intolérante, première contradiction avec le principe même de la réforme, première inconséquence. Ce n'était pas la peine de tant s'élever contre l'autorité spirituelle du pape et contre les persécutions exercées au nom de l'Église de Rome. Il y eut d'autres inconséquences encore, inconséquences au point de vue logique seulement; car, à ne considérer que les faits, tout s'explique.

Une partie du clergé anglais caressa longtemps la pensée de constituer une Église catholique qui serait d'ailleurs purement nationale, quelque chose d'analogue à notre clergé constitutionnel de 1791. Cette Église anglicane ne devait être que l'Église catholique, seulement affranchie de l'autorité du pape. Si l'on rejetait cette autorité, c'était une conséquence de la pression des radicaux. Le maintien d'une Église catholique aurait satisfait l'esprit de conservation des Anglais; l'affranchissement à l'égard de Rome répondait au besoin d'indépendance, aux progrès du temps. C'est la première explication de beaucoup d'inconséquences. Quand l'Angleterre, au XVI^e siècle, se détacha de l'Église catholique, le régime épiscopal y fut maintenu, et, pour s'assurer l'adhésion d'une foule de gens qui ne jugent guère des choses que par l'extérieur, on conserva plusieurs rites catholiques, tels que le signe de la croix en baptisant, la génuflexion en recevant la cène, l'usage des surplis; mais ceux qui rejetaient l'épiscopat réprouvaient en même temps toutes ces coutumes comme *des restes de papisme*. La prière pour les morts, admise d'abord sous Édouard VI, fut retranchée quatre ans après. Une grande diversité d'opinions partagea longtemps les théologiens anglicans sur la question de savoir ce qu'il fallait conserver des dogmes et de la liturgie catholiques. On continua à se servir du calendrier catholique, et à y maintenir des fêtes que l'on n'observait plus, comme les Rogations, l'Avent, les Cendres, les jours d'abstinence, le carême. Ce que l'Église anglicane tenait surtout à continuer, c'étaient les traditions d'infaillibilité et d'intolérance de l'Église catholique; c'est dans ce sens qu'agirent Élizabeth, Jacques I^er, Charles I^er. Les homélies rédigées sous Élizabeth, publiées par son autorité, et qui sont le complément du *Credo* anglais, enseignent l'obéissance passive. Aussi la doctrine du droit divin en politique était-elle celle du clergé anglican, doctrine sanctionnée par les universités d'Oxford et de Cambridge. Charles I^er n'était séparé du catholicisme que par une faible barrière. L'archevêque de Cantorbéry, Laud, était, si l'on peut employer cette expression, le représentant de ce catholicisme un peu bâtard. Macaulay a dit que Laud est, de tous les prélats de l'Église anglicane, celui qui s'est le plus éloigné des principes de la réforme, et le plus rapproché de Rome; il condamnait le mariage ecclésiastique; il aimait le cérémonial romain, les pèlerinages, il était surtout grand partisan de l'autorité. La Constitution en trente-neuf articles, avec son livre de prières communes, devint une véritable confession obligatoire. L'intolérance de Laud était extrême envers les puritains. Il voulait réduire tous les *dissenters* à néant. Il croyait y arriver par sa police. Sa *High commission*, instituée pour soumettre l'Angleterre aux trente-neuf articles, devint une autre inquisition. Il y avait, dans ces trente-neuf articles, un article vingtième portant et déclarant que l'Église a seule autorité pour décider les questions de foi, que l'autorité de l'archevêque de Cantorbéry, assisté de plusieurs évêques, est infaillible. Aussi les *dissenters* appelaient-ils l'Église anglicane *un papisme costumé à l'anglaise*, *Popery in english dress*.

Voilà ce que fut à l'origine l'Église anglicane. Mais, en dépit des souverains qui ne voulaient que le schisme, malgré tous les efforts de la politique pour arrêter le mouvement, sous la pression des radicaux la transformation finit par être à peu près complète. Cette vieille école qui voulait une église nationale fut étouffée par l'avénement de Guillaume III et la chute des Stuarts. La révolution de 1688, qui chassa du trône Jacques II, donna naissance à une secte politico-ecclésiastique, que l'on peut re-

garder comme la première origine du *puséisme*. La cause, considérée seulement au point de vue politique, est à peu près la même que celle qui a divisé le clergé de France sur le serment exigé en 1791. La révolution de 1688 plaçait le clergé anglais dans l'alternative, ou d'abandonner ses bénéfices, ses dîmes, ses revenus, s'il restait fidèle à une doctrine liée à l'ancien ordre politique, ou de se contredire en adoptant les principes de la révolution, en se soumettant à Guillaume III. La plupart des ecclésiastiques prirent ce dernier parti, et le reconnurent comme roi de fait et de droit; quelques-uns, comme roi de fait seulement. Mais quand on vit Guillaume III assister à un sermon le chapeau sur la tête; quand Marie, sa femme, voulut renvoyer les violons de la chapelle du roi, l'opposition fut violente. Alors se forma la secte des jacobites, qui refusait le serment à l'usurpateur et repoussait ses tendances calvinistes. Ce furent les *nonjurors*. Guillaume III pouvait opposer à cette opposition un moyen quasi-irrésistible. Il disposait des bénéfices; il les enleva à ceux qui refusaient le serment. Ce système réussit; l'intérêt l'emporta sur la foi, et il n'y eut presque plus de *nonjurors*.

La constitution de l'Église anglicane, ses inconséquences, s'expliquent par la difficulté que rencontrèrent les novateurs pour renverser la vieille Église officielle. On y vit d'abord plus de catholicisme que de protestantisme, ensuite plus de protestantisme que de catholicisme; mais elle demeura toujours une Église d'État. La religion anglicane ne put échapper au sort de tous les cultes officiels; elle tendit souvent à devenir un pur formalisme; disposition dangereuse où s'affaiblit la vivacité du sentiment religieux.

De la fin du XVII^e siècle au milieu du XVIII^e on remarque, dans les mœurs et dans le zèle des ecclésiastiques, un singulier relâchement. On put comparer les abus du clergé anglican, à cette époque, à ces mêmes désordres que la réforme avait si vivement reprochés au clergé catholique. Les ministres, d'abord si ardents, ne remplissaient plus leurs fonctions que par manière d'acquit, et faisaient fréquemment un sermon comme on fait par exemple un procès-verbal. Maîtres de bons bénéfices et d'amples revenus, ils en jouissaient commodément et gaiement. Le type de ces ministres relâchés de l'Évangile nous est offert par Sterne. Disciple de Rabelais, plaisant, sentimental et licencieux, l'auteur de *Tristam Shandy* faisait un recueil de sermons pour ajouter un bon presbytère à un bon bénéfice. Nous en trouvons un autre type dans Goldsmith, moins jaloux de payer ses dettes que d'échapper à ses créanciers, voyageant en jouant de la flûte, et mêlant à ses contes moraux un très-grand nombre de comédies. Swift enfin, l'auteur du *Conte du tonneau*, n'était-il pas aussi un ecclésiastique anglican? De tels hommes affaiblirent la vivacité des sentiments religieux développée par la réforme. Les richesses des évêques et des prébendiers s'accrurent. La simonie était presque partout; on voyait reparaître ces abus et cette opulence scandaleuse du clergé, qui avaient provoqué les colères de Luther.

L'esprit religieux se perdait; la foi, l'enthousiasme seul pouvait le sauver. Les protestants n'en manquaient pas, on peut dire hardiment qu'ils étaient trop riches; la réforme n'échappa au danger de l'indifférence que pour en courir un autre, celui du fanatisme et de l'exaltation soi-disant prophétique.

Un des traits caractéristiques du protestantisme, c'est le culte de l'Écriture sainte et la recherche de la volonté de Dieu dans l'Évangile. De là l'enthousiasme qui faisait la force des réformés, la foi, le développement et la conservation du sentiment religieux; fruits précieux, mais hasardeux, environnés de périls, de désordres inévitables, et qui menaient loin. Il y a danger pour les religions à devenir le résultat d'une étude et d'une inspiration purement personnelles. On put croire un instant que la réforme allait périr précisément par ce qui la faisait vivre.

Rien n'égalait le goût de la controverse qui régnait au XVII^e siècle dans la Grande-Bretagne. Artisans, militaires, femmes, enfants, chaque séparatiste se croyait inspiré, le seul sagement et divinement inspiré; chacun se croyait capable et particulièrement chargé par un ordre d'en haut d'expliquer la Bible, de prêcher, d'enseigner, de réformer l'Église. Des soldats à qui l'on voulait fermer la bouche déclarèrent que si on les empêchait de prêcher, ils refuseraient de combattre. Ainsi livrés à eux-mêmes, sans préparation, sans instruction, les réformés tombèrent tout d'abord dans les écarts les plus opposés, dans les folies les plus extravagantes, les plus monstrueuses.

Tous ne comprenaient pas le sens de la Bible, et tous la voulaient commenter. Il n'y avait là encore qu'un ridicule, mais la méditation de l'Écriture conduisait plus loin.

A Douvres, une femme coupe la tête à son fils, parce qu'elle en a reçu l'ordre de Dieu, comme Abraham. A York, en 1647, une autre sacrifie un veau et un coq et crucifie sa mère. Les réformés, on le voit, déduisaient résolûment les conséquences de la méditation de la Bible, qui les ramenait aux idées juives. Quelques-uns, soutenant que la magistrature même devait être abolie, voulaient une théocratie, et pas d'autre monarque que le roi Jésus. Ils rejetaient les symboles, les confessions de foi, les noms de saints, les dénominations des jours de la semaine, comme étant d'origine païenne. Dans leur langage, ils employaient à tort et à travers le style figuré de la Bible. D'autres voulaient rétablir le sabbat et l'interdiction du porc et de la viande des animaux égorgés.

Dans cette confusion, le gouvernement voulut essayer des voies de l'intolérance; le principe sur lequel il s'appuyait tourna contre lui, et il fut, comme nous l'avons déjà dit, obligé de se montrer de plus en plus tolérant. L'enthousiasme des réformateurs, des sectaires, les rendit intolérants à leur tour. Leur haine contre le catholicisme était irréfléchie, sauvage. Ils le détestaient comme les premiers chrétiens détestaient le paganisme. C'était

la même violence, la même fureur contre les images. On sait à quels excès les calvinistes se portèrent en France dans les églises. En Grande-Bretagne, ce furent surtout les réformés d'Écosse qui se montrèrent violents et furieux.

C'est vers 1559 que John Knox, élève du Calvin, prêcha sa doctrine dans l'Écosse, où il montra un fanatisme furieux, renversant les églises et les monastères, pillant les biens ecclésiastiques, exerçant contre les catholiques toute espèce de violences. Knox et ses adhérents avaient inutilement proposé aux États de ne permettre à Marie de rentrer en Écosse qu'à la condition de renoncer à la messe; telle n'était pas l'opinion de la majorité des nobles; ils pensaient qu'on devait laisser à chacun la liberté de sa conscience et de sa foi; mais les réformateurs n'étaient pas du même avis. Ils condamnaient cette tolérance comme une condescendance coupable. Ils étaient mus par les mêmes sentiments que les jacobins de 1793 contre les modérés. Un dimanche, comme on disait dans la chapelle du château la messe pour la reine Marie et ses gens, la foule s'ameuta à la porte ; on voulait faire irruption dans la chapelle : on criait : mort au prêtre ! Il fallut que quelques lords protestants missent l'épée à la main et gardassent la porte pour empêcher l'invasion de la foule; autrement le prêtre eût été massacré. Knox avait l'âme imbue de l'esprit prophétique de l'Ancien Testament, mais non la douceur de l'Évangile. Il avait la violence, l'esprit iconoclaste et la haine de tout ce qui lui apparaissait comme une idolâtrie. Il regardait le catholicisme entier comme l'œuvre de Satan et de l'Antéchrist. Il tonnait contre l'ancien culte, contre ce qu'il appelait les prophètes de Baal. Il fut le véritable fondateur du presbytérianisme écossais, auquel il a imprimé son cachet. L'Écosse était alors beaucoup plus éloignée moralement qu'elle ne l'est aujourd'hui du reste de l'Europe; les communications y étaient difficiles; de là l'ignorance et l'extrême superstition qui régnaient dans ce pays, et qui surexcitaient le zèle fanatique de Knox. Le pouvoir du clergé y était considérable. Au milieu de ces circonstances, Knox, plein d'énergie et de force, mais rude, violent, barbare dans ses écrits comme dans sa conduite, s'attira la haine des épiscopaux, la haine des divers protestants aussi bien que la haine des catholiques. Nous verrons, dans la prochaine leçon, jusqu'où allait, en politique et en morale, l'audace de sa pensée. C'était un théologien assez ignorant, mais il en est du fanatisme religieux comme du fanatisme politique, et l'ignorance de Knox ne fit que rendre sa conviction d'autant plus ardente qu'elle était plus irréfléchie.

La méditation de la Bible eut encore d'autres conséquences. Après les transports, l'exaltation qu'excitaient les prophètes de l'Ancien Testament, reparut le mysticisme, la tendance à la vie ascétique, que la Réforme semblait avoir déraciné de l'esprit des réformés, mais qui sut trouver dans la Bible l'aliment qu'on lui avait enlevé. Quand la fureur contre ce qu'on appelait l'idolâtrie se fut calmée, on revint à des idées et à des doctrines qu'on avait combattues. De là ce méthodisme sorti en 1729 de l'université d'Oxford.

Quelques étudiants, assidûment occupés de la Bible, formèrent une petite société dirigée par les deux frères John et Charles Wesley, fils d'un ministre de l'Église anglicane. John, né 1703, à Epworth, comté de Lincoln, mourut en 1791, à quatre-vingt-huit ans; son frère puiné, Charles, l'auteur d'un poëme sur la bataille de Blenheim et de poésies sacrées, mourut avant lui, en 1788, à soixante-dix-neuf ans. Les deux frères prirent la direction de quinze jeunes gens d'Oxford avec lesquels ils élaborèrent un nouveau système religieux; ils se soumirent tous à un genre de vie réglé, dans lequel chaque heure avait son emploi. Ils avaient, pour ainsi dire, compassé toutes leurs actions, et distribué leurs moments entre l'étude, la prière et l'exercice d'autres bonnes œuvres. Cette conduite régulière les fit appeler *méthodistes*, par dérision, et, quoique cette dénomination ne fût pas de leur choix, ils l'adoptèrent. A eux s'adjoignit le fondateur de la secte des méthodistes-calvinistes, George Whitefield, qui était membre d'un des colléges d'Oxford. Les deux Wesley partirent pour aller convertir les indigènes du nouveau monde, et se rendirent dans la Nouvelle-Angleterre. Whitefield suivit John, fit six autres voyages en qualité de missionnaire, et se sépara de Wesley six ans après s'être attaché à lui, en 1741. Wesley était arminien; Whitefield, calviniste rigide. De retour en Europe, John Wesley forma des assemblées, surtout à Bristol, qui devint en quelque sorte la métropole du *méthodisme*. Ses sectateurs étant très-nombreux, il les répartit en quatre classes, hommes et femmes, garçons et filles, qui, indépendamment du culte public où tous étaient rassemblés, avaient des réunions particulières. Ces classes furent subdivisées en bandes de trois ou quatre, pour conférer sur les matières spirituelles, s'exhorter, s'encourager. Chaque membre devait y dévoiler aux autres l'état de son âme, les grâces qu'il avait reçues, les tentations qu'il avait éprouvées, celles auxquelles il avait succombé, les péchés qu'il avait commis.

Les méthodistes rappelèrent, au XVIII^e siècle, ces frères moraves qui prétendent, eux aussi, arriver à la perfection par la lumière intérieure et la communication avec Dieu. John Wesley leur emprunta les *fêtes d'amour*, espèce d'imitation des agapes.

Le méthodisme, on le voit, c'était le protestantisme reprenant ainsi la voie du mysticisme, que les premiers réformés avaient si énergiquement combattu. Ce fut une sorte de retour au monachisme, si opposé aux aspirations indépendantes des premiers protestants. Un phénomène religieux analogue s'observa chez les quakers, qui entreprirent d'astreindre les hommes à une règle commune et qui, sous l'empire d'une exaltation religieuse identique avec celle d'où sont sortis les ordres monastiques, cherchèrent dans la voie du protestantisme ce que les moines avaient trouvé dans celle de l'orthodoxie. Les quakers

ont fini par faire consacrer le principe de la tolérance et de l'indépendance. Il est curieux de voir là comment, sous l'empire d'une idée vraie, d'un sentiment bon et généreux, le délire se corrigea, ouvrit les voies à la raison calme et pure, et produisit les plus heureux fruits.

George-Fox, le fondateur de la secte des quakers, né en 1624, mort en 1690, fils d'un pauvre tisserand, et lui-même d'abord cordonnier, commença par être presbytérien, et finit par se croire inspiré, investi d'une mission divine. Le ciel l'avait disait-il, chargé de ramener les hommes à la simplicité du christianisme primitif. Cette préoccupation de revenir à la simplicité évangélique est constante dans la réforme. Seulement les réformés entendirent parfois cette simplicité d'une manière étrange. George Fox, dans son journal, appelle les prêtres *loups*, *chiens voleurs*, *goinfres*, etc. Les premiers temps du quakérisme portent l'empreinte d'une extrême bizarrerie dans les discours, les écrits et les actions. Les traits d'excentricité religieuse pullulent à cette époque. Deux fanatiques osèrent se montrer nus dans un marché public. John Lilburne et James Taylor, du temps de Cromwell, firent leur entrée à Bristol, avec une foule d'adeptes, en criant : Saint! saint! saint! hosanna dans les cieux !

Guillaume Penn, né en 1644, mort en 1718, ce fondateur de l'heureuse et belle colonie qui a pris de lui le nom de Pensylvanie, ce sage législateur que Montesquieu appelait le Lycurgue moderne, Guillaume Penn commença par être un véritable fanatique, presque un fou. Lui et Barclay furent les deux plus célèbres disciples de Fox. Très-exalté dans sa jeunesse, devenu raisonnable plus tard, il contribua à corriger les aberrations de ses coreligionnaires. Les quakers prirent le titre d'*amis* employé par saint Jean dans le dernier verset de sa troisième épître et s'efforcèrent de revenir au christianisme primitif. Ils combattirent la prédestination absolue adoptée par les protestants. Ils n'admirent ni types, ni rites, ni sacrements, pas même le baptême et la cène. Selon eux, l'autorité civile ne doit exercer aucune autorité sur la croyance religieuse. Aussi les quakers ont été souvent persécutés, mais jamais persécuteurs. Ils n'observent pas les jeûnes ordonnés par le gouvernement; ils ne prêtent pas les serments demandés par l'autorité civile; ils se bornent à des déclarations. Cela souleva beaucoup de difficultés ; car le serment était exigé pour l'obtention des emplois. Les parlements d'Angleterre et d'Irlande finirent par se contenter, à défaut de serment, de leur simple affirmation. Un siècle et demi après la déclaration des trente-neuf articles, les quakers furent enfin admis dans le parlement. Tels étaient les progrès de la tolérance, dus non pas aux écarts de la réforme, mais à ce qu'elle avait un germe de raison et de tolérance dans son sein. Les quakers sont certainement ceux qui ont le plus contribué à faire porter à ses principes tous leurs fruits, et ils ont devancé l'esprit de leur temps. Ce sont eux qui forment aujourd'hui en majorité les sociétés de paix, dont la première fut établie à Londres, en 1816, par le zèle de William Allen, et dont les doctrines ont beaucoup influé sur les tendances pacifiques de l'Europe. L'abbé de Saint-Pierre et Gavoty avaient été les précurseurs de cette idée. Érasme avait déjà élevé des doutes sur la légitimité de la guerre. Ce furent les quakers surtout qui propagèrent parmi les hommes les idées de parfaite concorde et de paix. Fox se déclara contre toute espèce de guerre. La guerre, pour les quakers, est illicite. Ils refusent même de vendre tout ce qui peut y servir, de rien faire de ce qui contribue à la guerre, en sorte que le quakérisme n'est possible que dans un pays où il n'y a pas de conscription. La même doctrine fut adoptée par les memnonites, appelés pour cette raison anabaptistes pacifiques, par les moraves, par les shakers et par d'autres.

Ces bienfaits réels de la liberté religieuse ne doivent pourtant pas faire oublier toutefois combien cette liberté, avant d'avoir appris à la régler amena de folies et de désordres. En voici la preuve :

Sur la tige du méthodisme naquirent, vers l'an 1760, dans le pays de Galles et le comté de Cornwall, les *jumpers* ou *sauteurs*, sectateurs de Harris Rowland et de William Williams, surnommé le poëte gallois. Ce dernier publia un pamphlet pour justifier la singularité de leur dévotion et l'usage de sauter, grogner, hurler, en réitérant trente ou quarante fois la même stance et la même prière. Il fit des prosélytes.

Aux États-Unis, les new-lights, sorte de millénaires comme les mormons, tremblent parce qu'ils sont inspirés. Leur fondateur Shady se donnait comme la lumière. Chacun des new-lights croyait avoir reçu le don de pénétrer les mystères de l'Écriture; chacun d'eux se croyait inspiré, et tremblait. Le camp meeting des new-lights était une assemblée de trembleurs. Les quakers partageaient aussi les idées des trembleurs; ce qui annonçait chez eux l'inspiration était un tremblement convulsif.

Certains méthodistes des États-Unis, prenant à la lettre quelques passages de l'Écriture, faisaient entendre les prières les plus bruyantes. Qu'on se figure une assemblée peu à peu agitée d'une foule de sensations différentes. Ici, on chante; là, on crie; celui-ci se frappe la poitrine ou se cogne la tête; celui-là se roule par terre avec d'affreux hurlements. Enfin, lorsque l'orateur est pathétique, rien ne saurait exprimer les contorsions.

D'autres sectes protestantes nous donnent un spectacle non moins déplorable. Les *jerkers* ou secoueurs, qui rappellent les derviches, se sanglent, se fouettent, se secouent et font des ruades, parce qu'ils sont inspirés. Il paraît que ce mal est contagieux. Un ministre qui prêchait en fut atteint et se mit à ruer.

Pourquoi les *jumpers* sautent-ils? Parce qu'ils sont inspirés. Pourquoi les *barkers* aboient-ils? Parce qu'ils sont inspirés. On marche à quatre pattes, on bondit, on hurle, on grogne, tout cela, parce que l'on est inspiré

de Dieu. C'est ainsi qu'en croyant avancer on fait des pas en arrière. L'admiration du judaïsme, de la religion la plus dégagée de superstitions qu'ait connue l'antiquité, exagérant toute chose, produisit le délire comme les cultes insensés de Sabazius et de Bacchus. On poussa, par exemple, jusqu'à la folie la préoccupation de l'observation du sabbat; et des disciples du Christ dépassèrent en ridicule les minutieuses et hypocrites observances des pharisiens. Un jour, on découvrit que l'autorité avait tort de ne pas s'astreindre dans des limites assez étroites, strictes, au repos sabbatique. On en vint à vouloir exterminer des chats qui s'étaient permis, le jour du dimanche, de prendre des souris. Toutefois l'exécution des chats, un dimanche, eût été la violation du précepte même qu'il fallait remettre en vigueur. Par ce motif, l'exécution fut ajournée au lundi.

On découvre déjà chez Knox des traces de pareille démence, de ces aberrations, où il y a plus de haine et d'orgueil que d'amour véritable pour les hommes.

Là, je le répète, a été le danger de la liberté religieuse. Mais il en fut de ce délire comme d'une ivresse dont on revient peu à peu. Sachons, en signalant les périls qu'amène l'indépendance complète de la conscience, reconnaître en même temps, pour l'honneur de la raison humaine et de la pensée libre, que ses écarts trouvent leur remède en eux-mêmes; nous en avons la démonstration dans les faits contemporains. De nos jours, en Angleterre, les nouvelles sectes ont de la peine à se former; beaucoup sont mortes; les excès ont suffi pour guérir des excès; il n'a pas été besoin d'un pouvoir pour les combattre; l'indépendance a prouvé que si, abandonnée à elle-même, elle peut se compromettre, elle porte aussi en elle-même assez de ressources pour se sauver. La tolérance suppose le respect des personnes, la modération dans la controverse, l'affection. Il ne faut pas couvrir du prétexte de s'élever librement vers Dieu une basse haine qui ne cherche qu'à frapper l'homme. C'est ce qu'a senti, trop tard, Knox lui-même. Ce furieux fanatique, qui n'avait pas assez de sa haine à lui contre Marie Stuart, qui ameutait contre elle ses sectaires acharnés; ce fou, qui persécutait une reine, qui ne respectait pas même son malheur; cet insulteur d'une femme, qui la poursuivait de ses outrages presque jusqu'au pied de l'échafaud; ce même Knox conçut enfin des sentiments plus dignes de la simple et douce pureté de l'Évangile, et mérita de fonder, avec le presbytérianisme, la liberté de la conscience en paix avec Dieu et avec les hommes. L'excès des folies religieuses en a guéri l'Angleterre. Nous aussi, en 1789, nous avons ressenti le trouble d'une ivresse pareille. Il en a été du fanatisme politique en France comme du délire religieux en Angleterre. Les insensés de 1789, de 1793, répondaient, dans l'ordre politique, à ce qu'étaient en Angleterre, en Écosse, ces furieux qui eurent Knox à leur tête. Toutefois n'oublions rien des leçons de l'histoire. Si l'indépendance religieuse n'a pas partout ses coudées franches, c'est une compensation là où elle n'existe qu'incomplétement de n'avoir pas à constater de si tristes extravagances. Ainsi, il n'y a de mormons ni en Italie, ni en Espagne, ni en France, l'esprit sectaire n'ayant pu se donner libre carrière dans ces contrées. Il faut du bon sens, de la prudence, pour faire de la liberté un bon et salutaire usage. La liberté improvisée a toujours ses périls, parce que l'homme n'est pas toujours préparé à la liberté. On soumet l'enfance à une tutelle, et l'on fait bien, parce que l'enfance n'a pas encore sa raison. Donc, si nous voulons être libres, libres en matière religieuse comme en matière politique, montrons-nous raisonnables, afin que l'on ne dise pas de nous que nous sommes des enfants, que nous ne saurions faire un raisonnable usage de la liberté; apprenons à régler nos sentiments et nos actes par la modération et le bon sens.

---

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. H. REYNALD.

### Les voyages de Gulliver.

Au mois de novembre 1727 paraissait à Londres, sans nom d'auteur, la relation des voyages de Gulliver. Ce Gulliver était un chirurgien de marine qui, tourmenté de la passion des aventures, épris de la mer en véritable Anglais, n'avait pu être arrêté ni par les tempêtes ni par les naufrages, et avait successivement échoué dans quatre îles également inconnues. La première était habitée par un peuple de nains, dont le souverain, haut à peu près d'un pouce, dépassait d'une ligne le plus grand de ses sujets. Là, Gulliver était un géant aux proportions colossales; il mettait toute la cour dans une de ses poches, faisait courir sur sa main des chars à quatre chevaux, passait une armée en revue entre ses jambes, sauvait le palais d'un incendie sans le secours de personne, enfin prenait à lui seul une flotte entière, sans autre précaution que le soin de mettre des lunettes pour arrêter les flèches de l'armée ennemie. Son second naufrage le jetait, au contraire, dans une île de géants où, devenu nain à son tour, il était exposé à mille dangers, risquait de se noyer dans un bol de lait, avait besoin de tout son courage et de ses armes pour se défendre contre un rat ou contre une guêpe, enfin donnait à ses nouveaux maîtres le spectacle que lui avaient offert à lui-même les habitants de Liliput. Les deux derniers voyages de Gulliver étaient plus extraordinaires encore. Il abordait d'abord dans une île exclusivement peuplée de savants absorbés par l'étude des mathématiques, de la philosophie, de la logique surtout, uniquement occupés à calculer, à commenter, à raisonner et à déraisonner, faisant tout par figures de géométrie, même les maisons, qui étaient inhabitables, même les habits qu'on ne pouvait pas mettre. Là on étudiait toujours, on réfléchissait sans cesse, sauf à

penser le moins possible; c'était un hôpital de fous, véritable royaume de Quintessence, comme celui de Rabelais, où l'on aurait pu agiter les *horrifiques* questions dont voici la plus célèbre : *Utrum Chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundas intentione.* Je vous demande, mesdames, la permission de ne pas traduire; le français cette fois ne serait pas plus clair que le latin. Enfin la quatrième et dernière expédition de Gulliver l'avait conduit dans une île gouvernée par des chevaux, véritables modèles de tempérance, de sagesse et de vertu, terre privilégiée, où le mal serait inconnu, si ces chevaux n'avaient pour serviteurs des animaux nommés *yahous*, chargés de tous les vices, et capables de tous les crimes. Ces animaux bizarres, haut de cinq pieds et quelques pouces, marchant sur leurs pattes de derrière, au visage découvert, parlant entre eux un langage intelligible, Gulliver est obligé de reconnaître en eux ses semblables; ce sont des hommes à l'état de nature; il n'est lui-même qu'un yahou perfectionné ou corrompu par la civilisation, comme vous l'aimerez mieux.

Si extraordinaires que fussent ces aventures, elles avaient un air de vérité qu'il était difficile de méconnaître. La relation de Gulliver était un simple journal de bord; elle en avait l'exactitude, la précision et les minuties. Le voyageur notait avec soin tous les incidents de la navigation et de la tempête. Il marquait avec soin les degrés de longitude et de latitude; descendu dans ces îles, il ne négligeait aucun détail intéressant, s'attachait partout à donner des chiffres précis, des mesures exactes; il avait vu ce qu'il racontait. Du reste, homme assez ordinaire, doué de peu d'imagination, sans amour-propre, puisqu'il ne dissimulait rien de ce qui pouvait l'humilier, enfin n'ayant rien du voyageur tel que nous le connaissons, du voyageur qui raconte ses aventures uniquement pour conquérir l'admiration de l'univers. Gulliver, au contraire, est partout d'une simplicité et d'une modestie vraiment touchantes, et s'il reçoit quelques marques d'honneur, il a toute la peine du monde à les rapporter. Écoutez-le plutôt nous racontant les adieux qu'il fait au cheval son maître : « Au moment où j'allais me précipiter pour embrasser son sabot, il me fit l'honneur de le relever gracieusement jusqu'à ma bouche. Je n'ignore pas combien j'ai été blâmé pour avoir rapporté cette dernière circonstance. Les envieux se plaisent à trouver improbable qu'un aussi illustre personnage pût s'abaisser à donner une telle marque de distinction à une créature aussi inférieure. Je n'ai pas non plus oublié combien les voyageurs sont portés à se vanter des faveurs extraordinaires qu'ils auraient reçues; mais si ces censeurs connaissaient mieux les nobles et courtoises dispositions des *Houyhnhnms*, ils changeraient bientôt d'opinion. » Il est impossible d'être plus modeste et plus sincère. Aussi ne sommes-nous pas étonné d'apprendre que plusieurs personnes cherchèrent sur la carte les îles de Liliput et de Laputa, et qu'un vénérable ecclésiastique crut s'avancer beaucoup en affirmant que dans ces récits il n'y avait rien de vrai.

Le succès du livre fut immense; les enfants seuls se seraient chargés de le rendre immortel. Les deux premiers voyages surtout devaient les remplir d'admiration. Ils sont, en effet, dans un âge où l'imagination se prête à toutes les fantaisies, mais les histoires des nains et des géants sont celles qu'ils comprennent le mieux. Nous sommes des géants pour eux, et ils voient volontiers des Liliputiens dans les enfants plus jeunes; ils se trouvent tour à tour dans la situation même de Gulliver, et peuvent comprendre les alternatives par lesquelles il passe. Mais les enfants ne furent pas seuls à lire ces pages spirituelles; l'Angleterre entière les dévora; en huit jours le livre fut célèbre, et tout le monde voulut savoir le nom de l'auteur.

Je dois vous dire qu'on cherchait ce nom avec une certaine inquiétude. Il n'y avait pas en effet, dans ce livre, ce que nous offrent d'ordinaire les récits des voyageurs, une récréation instructive, qui satisfait notre curiosité sans nous blesser. Nous aimons tous beaucoup la lecture des voyages, un peu par amour de l'inconnu, un peu aussi poussés par le secret désir de trouver au loin ce que nous cherchons vainement autour de nous, un bonheur parfait et des vertus sans mélange. C'est ce besoin qui dans chaque siècle nous jette en dehors de la réalité, et nous entraîne aux plus bizarres illusions. C'est ainsi que les sociétés raffinées se sont éprises des vertus champêtres, et ont imaginé des idylles où l'on ne voit que des bergers innocents, des bergères amoureuses et fidèles. Puis, quand on s'est aperçu que les paysans sous une apparente simplicité cachaient la ruse et l'avidité de véritables procureurs, on s'est rabattu sur les sauvages. Quand on a reconnu que les sauvages avaient bien aussi quelques défauts, qu'ils étaient traîtres au besoin et même féroces, que souvent ils aimaient leurs hôtes pour les manger, il a fallu chercher encore plus loin ce monde idéal et parfait. Nous avons alors placé des habitants dans la lune, dans les étoiles, enfin dans tous les endroits où il nous sera toujours impossible d'atteindre; peut-être était-ce le seul moyen de ne pas perdre nos illusions. D'un autre côté, pour ne pas nous faire meilleurs que nous ne sommes, il faut bien reconnaître que ces hommes imaginaires nous plaisent aussi parce que leurs qualités sont la satire de nos défauts. De tout temps les philosophes et les moralistes ont ainsi décrit des sociétés nouvelles dont le bonheur et la sagesse devenaient, par un contraste naturel, la critique même de nos faiblesses et de nos infortunes. Platon déjà avait rêvé dans ce but l'Atlantide; quelques siècles plus tard, Tacite se servait des Germains pour faire la leçon à Rome, et, depuis, ces exemples ont été souvent suivis. Certes ceux qui aiment à voir mortifier l'orgueil de l'humanité pouvaient se trouver satisfaits des voyages de Gulliver. Mais les attaques, par leur vivacité même, dépassaient le but. On y

apercevait tant d'amertume, de violence et d'injustice, que la satire au lieu de plaire enfantait le mépris et le dégoût. Ce n'était pas seulement les mœurs et les lois d'un grand pays, c'est l'humanité elle-même qui était bafouée et avilie. Ce livre est l'ouvrage d'Érasme ou du diable, disait-on un jour devant Pope. L'Angleterre ne s'y méprit pas ; à peine les voyages de Gulliver étaient-ils connus, l'opinion publique en désigna l'auteur ; c'était Jonathan Swift, doyen de la cathédrale de Saint-Patrick.

Quel était donc cet homme que toute une nation jugeait capable à la fois de tant de génie et de tant de méchanceté ? Un grand écrivain auquel ses talents promettaient les plus belles destinées, mais atteint dès son enfance de défauts incurables, condamné à corrompre lui-même ses talents et à gâter sa fortune. Qu'il fût né pauvre et obscur, ce n'était pas un malheur dans un temps et dans un pays où il était facile de s'élever aux premières dignités par la seule force du talent. C'était plutôt un avantage, car la nécessité est le seul maître dont les leçons soient toujours écoutées. Mais Swift, quoique Anglais, était né en Irlande, et comme s'il eût pressenti ce qu'il devait souffrir sur cette terre où il était condamné à mourir après trente années de désespoir et de tortures, dès le premier moment il gémit d'avoir été placé par le hasard au milieu d'esclaves avec lesquels il craignit toujours d'être confondu. Un malheur plus réel, c'est que de bonne heure il sentit son intelligence si prompte et si vive ébranlée quelquefois par d'étranges hallucinations, et qu'éclairé par l'histoire de sa propre famille, il put craindre, encore bien jeune, d'être un jour atteint de folie, comme il le fut en effet. A ces inquiétudes ajoutez les souffrances de la pauvreté, dans une société où la fortune joue un rôle si considérable ; ajoutez-y les tourments d'un orgueil indomptable, les affronts que dévore en silence une âme repliée sur elle-même, et vous saurez en partie ce que Swift eut à souffrir. Au collége, il n'est aimé ni de ses camarades, qu'il effraye, ni de ses maîtres, qu'il méprise. Aussi n'a-t-il pas même, pour adoucir ses chagrins, ni ces amitiés fraternelles ni ces succès qui consolent la jeunesse de tant de peines. Ennemi des méthodes universitaires, il profite mal des leçons dont il croit pouvoir se passer ; malgré ses talents supérieurs, il n'est reçu à ses examens que par grâce, *speciali gratia*, comme l'atteste le registre officiel. Au sortir de l'Université, il entre chez lord Temple en qualité de secrétaire, et pendant quelques années paraît se plier à toutes les exigences d'une condition si voisine de la domesticité. Attentif aux moindres volontés de son maître, il partage ses goûts et ses opinions, admire ses ouvrages, fait des vers, d'assez mauvais vers, pour célébrer l'anniversaire de lady Temple ou remercier le ciel de sa guérison. Pourtant, au bout de quelques années, il sent le poids de la chaîne et essaye de la rompre. Pour acquérir sa liberté, il entre dans l'église et se fait donner une cure peu importante ; cette servitude lui paraît encore plus dure que l'autre, et il demande à rentrer chez lord Temple, pour y rester jusqu'à la mort de son protecteur, qui lui laisse le soin d'éditer ses œuvres. Deux fois le hasard l'avait mis en présence du roi Guillaume, qui n'était pas resté insensible aux charmes de son esprit. La première fois, le roi voulut faire quelque chose pour Swift ; mais, en souverain préoccupé d'idées guerrières, il lui offrit le grade de cornette ; Swift désirait une abbaye. La seconde fois, Guillaume n'offrit rien, et Swift put dire que de ses relations avec le roi d'Angleterre il n'avait retiré qu'un seul avantage, celui de savoir manger les artichauts à la mode de Hollande.

Tout n'était cependant pas à regretter pour Swift dans son séjour auprès de lord Temple. Sous les yeux de cet homme d'État, il avait complété son éducation par de nombreuses lectures auxquelles s'ajoutait l'étude pratique des hommes et des choses ; puis dans cette maison le hasard avait placé près de lui une belle jeune fille, miss Hester Johnson, plus célèbre sous le nom de Stella, pleine d'esprit, au cœur aimant, qui avait donné à Swift toute son affection, et s'allia à sa destinée par un dévouement payé de la plus cruelle ingratitude. Swift pouvait l'épouser et vivre heureux, mais son ambition lui faisait envisager avec horreur une alliance pauvre et obscure. Il ne savait pas combien l'amour et la jeunesse sont faits pour les imprudences généreuses, qui ravissent le bonheur en osant tout risquer. Laissant Stella s'établir dans sa demeure en Irlande, il partit pour Londres où l'appelait le désir de la gloire et de la fortune. Il débuta par rendre aux whigs un service signalé, mais en même temps il compromit son avenir par la publication du fameux *conte du Tonneau*, où, sous prétexte de défendre la religion anglicane contre les dissidents, il sapait d'une main hardie les fondements mêmes du christianisme, faute irréparable pour un homme qui ne pouvait arriver à la fortune que par les dignités de l'Église. Son livre, qui souleva la réprobation de tous les lecteurs, fut admiré des libres penseurs ; quelques années plus tard il valut à Swift les éloges de Voltaire ; mais il lui ferma à tout jamais le chemin de l'épiscopat. Ni les whigs ne purent l'y porter, ni les tories dont il se fit deux ans après le plus fidèle partisan ; et pendant les longues années du ministère de Harley, malgré son dévouement absolu, malgré son ardeur infatigable, malgré tout son génie et le scandale de son apostasie, l'ami des ministres, le confident secret des intrigues de lady Masham ne put arriver à rien. Il rencontra toujours devant lui l'opposition obstinée de la reine Anne, soutenue par les protestations de tout l'épiscopat, irritée d'ailleurs par les cris et les larmes de la duchesse de Sommerset, que Swift, dans des vers célèbres, avait accusée d'avoir empoisonné son mari et d'avoir les cheveux rouges : « De ces deux reproches, dit lord Mahon, le dernier seul était fondé ; c'est celui que la duchesse ressentit le plus vivement. »

Après la mort de la reine Anne, Swift dut repartir pour l'Irlande ; il était doyen de Saint-Patrick. D'abord

en butte aux persécutions des Irlandais, il ne tarda pas à gagner leur affection en se mêlant à une querelle injuste, aux protestations du parlement irlandais contre la patente accordée à Wood pour émettre une nouvelle monnaie. La mesure était sage, mais elle froissait les préjugés nationaux, et les peuples opprimés ne sont pas tenus d'être justes pour ceux qui les écrasent sans pitié. Swift se fit l'âme de cette révolte, et malgré son peu de sympathie pour les Irlandais, poussé par les ardeurs de la polémique, il finit par invoquer en leur faveur les grands principes du droit naturel, par déplorer les malheurs de l'Irlande dans un langage où l'on sent comme un écho lointain, un avant-coureur des paroles qu'un siècle plus tard O'Connell devait faire entendre à ses compatriotes frémissants. L'effet fut immense, et l'Irlande entière témoigna à Swift le plus grand enthousiasme : quelle récompense pour un écrivain dont le cœur aurait été aussi grand que le talent! Malheureusement Swift ne jouit pas de cet enthousiasme; c'était prouver qu'il n'en était pas digne. Les yeux toujours tournés vers l'Angleterre, il courut encore à Londres mendier la faveur de Walpole, et lui apportant l'offre de ses services. Walpole était un ministre habile, mais très-pratique ; ayant peu d'estime pour les hommes de lettres, — ils étaient tous dans l'opposition, — et se souciant assez peu de leurs critiques ou de leurs éloges. Seulement, comme l'a spirituellement remarqué M. de Rémusat, contrairement aux habitudes des ministres constitutionnels, il ne voulait pas que l'on gagnât plus à l'attaquer qu'à le servir. Il se montra gracieux pour Swift, parut ne pas se souvenir de ses satires, et le renvoya comblé d'égards, mais sans rien lui offrir. Swift désespéré repartit pour l'Irlande, où l'attendaient de nouveaux tourments. Il y vivait depuis longtemps auprès de Stella, qu'il avait toujours refusé d'épouser; mais il devait y retrouver alors une autre femme, miss Vanhomrigh Vanessa, dont il avait gagné l'affection pendant son séjour à Londres, et que le désir de vivre auprès de Swift dont elle se croyait aimée avait aussi attirée en Irlande. Également cruel pour ces deux femmes, qui vivaient de leur amour pour lui, et qu'une indifférence inexplicable tuait lentement, il assista à leur agonie, et à peu de distance put se reprocher un double crime. Elles moururent toutes deux, également malheureuses, également dignes de notre pitié, victimes de leur propre cœur, justifiant les beaux vers du poëte Gray :

« Plus d'une fleur est née pour fleurir sans être vue, pour répandre ses parfums dans un ciel désert. »

Leur mort au moins ne trouva pas le cœur de Swift insensible ; c'est alors que, trahi de tous côtés, désespéré, mécontent surtout de lui-même, il écrivit les *Voyages de Gulliver*. Vous comprenez à présent ce que nous trouverons dans ce livre de violentes colères et d'attaques injustes.

Les allusions historiques y sont nombreuses et faciles à saisir. La cour de Liliput, par exemple, est la cour de la reine Anne, avec ses intrigues et ses factions. Le ministre Flinmap, qui est arrivé à cette dignité par son talent pour danser sur la corde roide, et qui pourtant se serait cassé le cou si sa chute n'avait été amortie par un coussin que lui tend une princesse, c'est Walpole, le ministre tout-puissant de George Ier, sauvé à la mort du roi par le secours de la princesse Caroline, dont il avait su deviner l'influence et le dévouement. Le parti des hauts talons, c'est le parti des tories défenseurs de la haute Église ; celui des talons plats est celui des whigs ; le souverain porte naturellement de hauts talons ; quant à l'héritier présomptif, il porte un talon haut et un talon plat. C'est la politique constante des princes placés près du trône, que d'avoir toujours un pied dans l'opposition, sauf à reconnaître, quand ils ont le pouvoir à leur tour, que leurs prédécesseurs avaient parfaitement raison, et à faire exactement comme eux. Les ambitieux mécontents qui se pressaient alors autour du prince de Galles ne devaient pas être les derniers à faire cette fâcheuse expérience. Il y a dans ce livre bien d'autres attaques contre les hommes qui gouvernaient alors l'Angleterre, mais à quoi bon les relever? J'ajoute qu'elles m'indignent peu, et que l'Angleterre ne s'en indigna pas davantage. C'était déjà alors un pays de liberté absolue, c'est-à-dire un pays où tout le monde croit avoir le droit de dire à ses amis des vérités désagréables, et à ses ennemis un peu plus que la vérité. Voltaire l'a remarqué avec ce rare bon sens qu'il porte partout : « Ici, dit-il dans les *Lettres anglaises*, j'ai vu imprimer que Pope était un sot, et Malborough un lâche. » Qui ne sait d'ailleurs qu'au milieu des excès de chaque parti, ces violences de langage sont bientôt oubliées, et que jamais un grand homme n'a été diminué par ces attaques? C'est une affaire de tempérament et d'habitude.

Je pardonne aussi volontiers à Swift ses attaques contre les savants, quoiqu'il eût dû être arrêté par le souvenir de l'Académie royale des sciences et par le grand nom de Newton; mais dans son mépris des commentateurs je retrouve la rancune de l'élève admis par grâce spéciale, et le développement extraordinaire des sciences à cette époque pouvait bien excuser quelques railleries. Charles II l'avait secondé avec tout le zèle d'un souverain bien aise de voir les esprits se détourner des affaires publiques. Les courtisans avaient mis ce goût à la mode, les dames mêmes s'en étaient mêlées, et avaient leur laboratoire. Il n'est pas extraordinaire qu'un aussi grand engouement n'amenât d'étranges aberrations, et les contemporains de Swift applaudirent sans doute à quelques traits qui n'ont plus de sens pour nous.

Mes réserves commenceront à propos des attaques de Swift contre la constitution anglaise. Voici dans quels termes il en parle dans le second voyage de Gulliver : « Mon petit ami Gildrig, dit le prince, après cinq ou six entretiens consacrés à l'étude de la constitution anglaise, vous m'avez fait un admirable panégyrique de votre

pays; vous m'avez clairement prouvé que l'ignorance, la paresse, le vice, sont les qualités nécessaires à un législateur, et que les lois sont le mieux appliquées par ceux qui ont intérêt à les corrompre, les obscurcir et les éluder. Je ne vois pas, d'après tout ce que vous m'avez dit, qu'on exige la moindre perfection pour acquérir parmi vous un poste élevé. Je vois moins encore que les hommes y soient ennoblis pour leur vertu, les prêtres avancés pour leur piété ou leur science, les soldats pour leur bravoure, les juges pour leur intégrité, les sénateurs pour leur patriotisme, les conseillers d'État pour leur sagesse....; par tout ce que j'ai compris d'après votre récit et les réponses que je vous ai arrachées non sans peine, je ne puis m'empêcher de conclure que la plus grande partie de vos compatriotes est la plus pernicieuse espèce d'odieuse petite vermine que la nature ait jamais laissé ramper sur la surface de la terre. »

Vous voyez avec quelle injustice Swift juge le gouvernement de son pays, gouvernement qui, ne l'oublions pas, était alors, malgré toutes ses imperfections, le plus libéral de l'Europe, celui qui honorait le plus la nature humaine. Mais dans les voyages suivants Swift va plus loin encore; il n'est pas un sentiment généreux, une affection pieuse et sincère qu'il ne se fasse gloire de blesser. Vous savez tous quel respect nous portons aux vieillards. Chaque famille est heureuse de prolonger au prix des plus grands sacrifices l'existence de ces aïeux couronnés de cheveux blancs, restés au milieu de leurs enfants pour leur enseigner l'affection et le respect; ce sont les chênes séculaires autour desquels se pressent avec amour et sécurité les générations nouvelles. Dans l'île de Laputa, Swift a placé des hommes immortels : savez-vous ce qu'il en fait? Des êtres dégradés, frappés d'imbécillité, incapables d'affection, odieux aux autres et à eux-mêmes, affligeant toute leur famille par le spectacle d'un horrible égoïsme et d'une incurable misère. Dans l'île des chevaux, c'est pis encore. Là les sarcasmes se multiplient avec une verve croissante; de tout ce que nous devons aimer et honorer, rien ne reste debout. Je ne puis passer en revue toutes les professions que Swift accable de ses dédains; mais voici quelques exemples :

« Chez les Yahous, — chez nous, messieurs, — le métier le plus honorable est celui de soldat, car un soldat est un Yahou exercé à tuer de sang-froid le plus grand nombre possible de ses semblables sans qu'ils lui aient jamais rien fait. »

« Il y a certains princes mendiants en Europe, incapables de faire la guerre par eux-mêmes, qui fournissent des troupes à des nations plus riches, à tant par jour par soldat; ils gardent les trois quarts de la somme; c'est le plus clair de leur revenu. »

« Un premier ministre est une créature qui ne connaît ni la joie, ni la douleur, ni l'amour, ni la haine, ni la pitié, ni la colère. Au moins il ne fait pas agir d'autre passion qu'un violent désir de la richesse, du pouvoir et des titres. Il emploie les mots à tous les usages, excepté à indiquer sa pensée. Il ne dit jamais une vérité qu'avec l'intention de vous la faire prendre pour un mensonge; il vous donne tous ses mensonges pour des vérités. Ceux dont il dit du mal en leur absence sont le plus sûrs d'être avancés, et s'il se met à vous vanter devant d'autres ou en s'adressant à vous-même, vous êtes perdu. La marque la plus sûre de votre ruine est une promesse, spécialement une promesse confirmée par un serment. Après cela tout homme sage se retire et renonce à toute espérance. »

Swift avait beaucoup fréquenté les ministres, et l'on voit qu'il leur a gardé rancune; mais il ne ménage pas non plus l'opposition.

« Il y a trois méthodes pour arriver au titre de premier ministre: savoir se servir avec prudence de sa femme, de sa fille ou de sa sœur, trahir et miner sourdement son prédécesseur, ou montrer dans les assemblées publiques un zèle furieux contre la corruption de la cour. *Mais un sage prince préférera toujours ceux qui suivent la dernière de ces méthodes, parce que ces patriotes zélés sont toujours les plus complaisants et les plus empressés serviteurs des caprices et des passions de leurs maîtres.* »

Puis vient entre les Yahous de l'île inconnue et les hommes une longue et injurieuse comparaison dans laquelle il nous rabaisse au-dessous des animaux les plus vils et les plus dégradés. Permettez-moi de ne pas suivre Swift jusque-là; aussi bien je vous en ai dit assez pour vous permettre d'apprécier son livre et de le condamner.

De telles exagérations en effet n'ont pas besoin d'être réfutées; il suffit de les exposer dans toute leur injustice. Cependant la réponse à ces accès de colère serait facile. Qu'était-ce donc que la constitution anglaise en 1726? C'était assurément la plus belle qu'il y eût alors en Europe. Montesquieu quelques années plus tard en faisait un éloge admirable et justifié de tout point. Disons avec lui, si vous le voulez, que nous sommes heureux d'être Français, et que nous n'avons rien à envier à nos voisins; mais ne fermons pas les yeux à la lumière, et reconnaissons combien alors ce gouvernement était supérieur à ceux des peuples voisins. Sans doute il avait des défauts et beaucoup, je n'en disconviens pas. Nous sommes encore bien près de la restauration, de cette triste époque où le souverain lui-même, donnant l'exemple de tous les vices, mendiait une pension de Louis XIV et trafiquait sans scrupule de la gloire et des intérêts de son pays. Mais la révolution de 1688 avait remis l'Angleterre dans sa véritable voie, et sous l'action de l'opinion publique, elle avait en 1326 retrouvé des vertus qu'on croyait perdues pour toujours; elle jouissait déjà des fruits de ce gouvernement qui devait lui donner à l'intérieur la liberté publique, au dehors l'empire des mers.

Voulez-vous remonter plus haut encore et suivre Swift dans ses attaques contre l'humanité? Prenez tous les gouvernements dont nous avons gardé le souvenir et voyez à travers l'histoire si les progrès de l'humanité

n'ont pas été toujours en croissant, si les idées de justice et de liberté ne se sont pas dégagées de plus en plus de ce chaos pour apparaître dans une lumière éclatante et manifeste. Ces progrès même de la société, tels qu'on ne peut les méconnaître, ne nous suffisent pas. Si cette civilisation si brillante avait pu se réaliser sans élever en même temps les sentiments de chaque homme, sans ennoblir et purifier les âmes, si les vertus privées ne se développaient pas toujours à l'ombre des libertés publiques, j'aurais pour les plus grands peuples une médiocre admiration. Mais il n'en est pas ainsi. Jamais Swift ne s'est plus grossièrement trompé que lorsqu'il s'est obstiné à ne voir dans l'homme que les côtés honteux et dégradants, ce que Lucrèce appelle les *postscenia vitæ*. Non, grâce au ciel! il y a toujours place dans nos cœurs pour le patriotisme, pour le dévouement et le sacrifice : aveugle qui ne le voit pas!

On a quelquefois comparé Swift à Rabelais et à Voltaire; c'est méconnaître tout ce qu'il y a de généreux et de sympathique dans les deux grands génies de la renaissance et du XVIII^e siècle. Rabelais sans doute comme Swift accable l'homme de ses railleries, et se complaît trop à des détails abjects; mais à travers tous ces sarcasmes on sent respirer la gaieté d'un génie sûr de lui-même, qui ne méconnaît pas la grandeur de son temps. C'est la vie de la renaissance dans tout son éclat et sa splendeur. Les chimères de la scolastique, les erreurs du passé s'en vont, mais ces ombres font place à des créatures animées; on voit poindre à l'horizon l'aube des temps modernes. Voltaire, cet autre railleur, est soutenu par deux grands sentiments, la tolérance et l'amour de l'humanité. L'auteur de *Candide* est aussi le défenseur de Calas; nous retrouvons une émotion véritable sous ses éclats de rire, et nous lui pardonnons d'être aussi cruel pour nos sottises, quand nous voyons avec quelle ardeur il proteste contre l'injustice. Rien de tout cela dans Swift; c'est la méchanceté atroce et froide d'un homme qui, sans trouble, sans emportement, se complaît à toutes les violences; chaque outrage est froidement calculé et débité avec sang-froid; c'est le calme imperturbable du bourreau de de Maistre, qui roue et torture avec tranquillité, par métier, pour le plaisir.

Le mépris de l'humanité est un sentiment coupable et malsain; coupable, parce qu'il nous apprend à dédaigner le devoir, le dévouement, le sacrifice, tous les mobiles qui seuls peuvent diriger de grandes âmes; malsain, parce qu'il étouffe en nous le germe de toutes les nobles pensées, des affections généreuses, et qu'il finit par retomber de tout son poids sur ceux qui l'éprouvent, les condamnant à mériter eux-mêmes ce mépris dont ils ont voulu écraser tous les hommes. Dans les âmes dont s'est emparé ce sentiment funeste, le vide se fait peu à peu, et il ne reste plus, au bout de quelque temps, qu'un orgueil inassouvi, aboutissant fatalement au désespoir et à la folie. Telle fut la destinée de Swift. Déjà au moment même où il écrivait *Gulliver* il se sentait atteint de cette terrible maladie dont il constatait lui-même les progrès. Des idées étranges troublent son cerveau; ses plaisanteries toujours brutales arrivent à un incroyable degré de mauvais goût et de cruauté. Touché des misères que subissent les Irlandais, il veut faire sentir à tous l'étendue du mal, et ne trouve plus que des plaisanteries de cannibale!

«Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres en Irlande de devenir un embarras et en tirer quelque utilité.»

La proposition de Swift est bien modeste en effet. Que faire de ces enfants? Il conseille de les manger, et sans être averti par son goût à défaut de son cœur, il développe froidement et longuement cette proposition avec une rare tranquillité. «Un enfant pèse douze livres en naissant; bien nourri pendant une année, il augmente de vingt-huit livres. Ce sera sans doute de la viande un peu chère; mais on la réservera aux propriétaires qui ayant dévoré un grand nombre de parents ont les meilleurs titres à manger leurs fils..... L'entretien d'un enfant coûte 2 shillings par an; un enfant bien gras se vendra 10 shillings; bénéfice net 8 shillings.» Quels admirables calculs, et ne croirait-on pas lire un rapport du directeur général de l'assistance publique où il serait question de bœufs et de moutons! Après cette ironie, vient l'éloquence amère, indignée, le cri du cœur. «Je prie ceux qui oseront me répondre de demander d'abord aux parents de ces êtres s'ils ne s'estimeraient pas très-heureux d'avoir été vendus à l'âge d'un an, pour être mangés suivant ma méthode, et d'avoir ainsi évité les scènes de désespoir où ils sont réduits par l'oppression des propriétaires, l'impossibilité de payer les rentes, sans argent, sans maison, sans habits, manquant de nourriture, avec l'inévitable perspective d'élever leurs enfants pour des misères pareilles, ou plus grandes encore.» Le trait est éloquent! mais fallait-il l'acheter par un traité complet d'anthropophagie!

Swift sentait déjà sa raison lui échapper; un jour qu'il voyait un arbre frappé de la foudre : Je mourrai comme lui, dit-il, par la tête. «Ma rage est tellement ignoble, écrit-il à Bolingbroke, que je descends jusqu'à ressentir la folie et la bassesse de ce peuple d'esclaves au milieu duquel je vis. Il est temps pour moi de quitter ce monde. Je le voudrais, si je pouvais aller dans un autre moins malheureux, plutôt que de mourir ici de rage comme un rat empoisonné dans un trou.» Son esprit troublé finit par succomber au mal; ce cerveau malade n'était plus visité qu'à de rares intervalles par des lueurs passagères qui servaient seulement à lui montrer l'étendue de son mal, lumière vacillante, ou plutôt ténèbres visibles pareilles à celles qui, dans Milton, éclairent le royaume de Satan :

No light but rather darkness visible,
Served only to discover sight of woe
Region of sorrow, doleful shades, where peace
And rest can never dwell!

Quelles visions hantaient ce cerveau malade? Swift voyait-il quelquefois passer dans son imagination le fantôme de ces deux femmes qu'il avait tuées? Nul ne le sait. Quand il mourut, il était fou depuis seize ans; il laissa sa fortune pour construire un hôpital de fous.

Comparez à cette destinée celle d'un homme qui se trouvait dans les mêmes conditions de fortune, d'un génie moins puissant assurément, mais d'un cœur plus élevé, du sage et généreux Addison. Celui-ci croyait à la vertu, à la justice et à la liberté. Moraliste indulgent, il critiquait les vices et les ridicules, mais il corrigeait les hommes en les aimant. Cette voix sympathique fut écoutée; ses *Essais* eurent un succès prodigieux. Addison fit l'éducation morale de l'Angleterre, et put jouir du bien qu'il avait fait. Il acquit par ses écrits une popularité qu'il garda même après ses succès, même quand il fut ministre, enfin quand il eut cessé de l'être. Sa mort même fut belle comme sa vie. A ses derniers moments, il fit appeler le fils de sa femme, le vicomte de Warwick, qui l'avait un moment inquiété pour quelques folies de jeunesse : « Je vous ai fait venir, lui dit-il, pour vous apprendre comment un chrétien doit mourir. »

H. Reynald.

## BIBLIOGRAPHIE.

**La circulation de la vie**, lettres sur la physiologie en réponse aux Lettres sur la chimie de Liebig, par M. Jac. Moleschott, professeur à l'université de Turin, traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur par M. le docteur E. Cazelles, ancien interne des hôpitaux de Paris (fait partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

Ceux qui regardent la dénomination de matérialiste comme une injure ne sauraient l'appliquer sans injustice à un savant profond, à un philosophe convaincu, à un esprit distingué et puissant comme M. Moleschott. Son livre soulèvera certainement de vives discussions, et notre école spiritualiste compromettrait l'honneur de son drapeau si elle laissait passer sans réplique une négation aussi radicale de ses plus chères doctrines. Matière et force, tel est pour M. Moleschott, ainsi que pour M. Büchner, le mot de l'énigme du monde, la formule qui explique tout, jusqu'à l'intelligence et la volonté. Mais en prêtant à ces idées l'autorité de sa science et de son talent, M. Moleschott n'a voulu certainement que gagner à sa conviction quelques esprits studieux, et non flatter ou irriter des passions qui ne méritent que son dédain. La traduction de M. le docteur Cazelles reproduit fidèlement, quelquefois avec une certaine rudesse, le plus souvent avec bonheur, la physionomie imposante et un peu altière de cette œuvre magistrale.

## BULLETIN DES COURS.

### Soirées littéraires de Valenciennes.

Parmi les diverses conférences littéraires faites cette année avec le plus de succès à Valenciennes, nous devons signaler tout particulièrement celle de M. Th. Louïse sur les *Rapports de la morale et des beaux-arts* et celle de M. Léon Dumont sur la *Morale de Montaigne*, qui a été répétée peu de temps après à Mons. Cette dernière conférence vient de paraître en brochure. L'auteur ne se montre pas très-favorable à son héros. Voici un fragment de cette conférence :

Nous avons vu pour quelles raisons Montaigne s'est cru autorisé à rejeter toute science et à proclamer l'impuissance de la raison. Il nous reste à étudier ce que devient sa morale au milieu de ce doute systématique et sur quelles bases il a pu fonder les règles de sa conduite. Montaigne arrive à cette conclusion que, pour nous rendre sages, la première chose à faire est de nous rendre bêtes : « Il nous faut abêtir pour nous assagir »; et Pascal a répété après lui : « Abêtissons-nous! » — Cette règle bizarre, ce système de la bêtise, il faut noter tout d'abord que Montaigne et Pascal l'ont mis assez imparfaitement en pratique; ils devaient se considérer eux-mêmes comme des pécheurs bien endurcis, car il y a dans leurs ouvrages un grand nombre de traits qui ne sont pas si bêtes. Mais tenons-nous en au précepte que Montaigne a voulu donner et cherchons ce qu'il a entendu par là.

Il fait à plusieurs reprises un si grand éloge des bêtes, des véritables bêtes, que l'on serait tenté de croire qu'il veut nous persuader de les prendre en tout pour modèles. Écoutez plutôt cette belle histoire : « Un philosophe vit un jour des fourmis partir de leur fourmilière, portant le corps d'une fourmi morte vers une autre fourmilière, de laquelle plusieurs autres fourmis leur vinrent au-devant, comme pour parler à elles; et après avoir été ensemble quelque temps, celles-ci s'en retournèrent pour consulter, penser avec leurs concitoyennes, et firent ainsi deux ou trois voyages, pour la difficulté de la capitulation : enfin les dernières venues apportèrent aux premières un ver de leur tanière, comme pour la rançon du mort, lequel ver les premières chargèrent sur leur dos et emportèrent chez elles, laissant aux autres le corps de la trépassée. » Tout cela est assurément merveilleux; mais ce qui m'étonne surtout, c'est que Montaigne, une fois en train, n'aille pas plus loin encore; pourquoi ne pas nous dire tout de suite qu'on fit célébrer une messe pour le repos de l'âme de la défunte? On comprend qu'en arrangeant les choses de cette manière on arriverait facilement à montrer que les bêtes sont moins bêtes que l'homme, et que notre civilisation n'est rien en comparaison de la leur.

Quand Montaigne nous recommande de les imiter, il nous donne un précepte qui pourrait devenir assez embarrassant à mettre en pratique, car les différentes espèces de bêtes ont les mœurs les plus diverses et les plus contraires, et nous serions tout d'abord obligés de faire un choix entre les animaux. Mais heureusement notre auteur a expliqué plus nettement sa pensée dans de nombreux passages de son livre. Il a voulu dire que nous devions obéir à tous nos instincts, satisfaire nos appétits et nos passions, en un mot, suivre en toutes choses le sentiment. L'instinct ou le sentiment, voilà la règle suprême de tous ceux qui ont rejeté l'autorité de la raison. C'est le grand mot de Charron, de Pascal, de Rousseau, c'est celui de bien d'autres. A mes yeux, un pareil système est la négation de toute morale. Le sentiment, c'est un aveugle qui ne sait où il va que si d'autres facultés l'en avertissent; qui a besoin, pour ne pas tomber dans les plus graves erreurs, d'être sous

la surveillance incessante et sous la conduite éclairée de la raison. Si vous vous laissez docilement entraîner partout où votre nature vous pousse, qui peut savoir où elle vous mènera? Vous arrangerez votre vie suivant vos penchants, vos caprices, votre humeur, en dernière analyse, suivant votre goût, comme une œuvre d'art. Ah! sans doute, si votre goût est droit, si vos sentiments sont bons, vous pourrez être un honnête homme: mais si votre nature est vicieuse et dépravée, vous deviendrez un monstre moral. Et comment pourrez-vous décider qu'un sentiment est bon ou mauvais, qu'un instinct est pur ou vicieux, si vous n'admettez pas un système qui permette à votre intelligente de prononcer et de juger? Si les autres ont des sentiments contraires aux vôtres, devant quel tribunal pourrez-vous les citer, lorsque vous aurez récusé celui de la raison? Les leurs paraîtront aussi légitimes que les vôtres. Vous n'aurez plus le droit de rien condamner, car le mal aussi peut être inspiré par un sentiment; et il n'y aura plus rien de vicieux, car le vice lui-même peut devenir un instinct. En un mot, sans la raison, il n'y a plus moyen d'établir entre les actions de distinction morale ; qu'est-ce, en effet, qu'un bon sentiment, si ce n'est celui qui est conforme à la raison? Qu'est-ce qu'un sentiment mauvais, si ce n'est celui que la raison condamne? Je sais bien que, si l'on abandonnait l'humanité à tous ses penchants, à toutes ses passions, sans frein et sans contrôle, le bien, en dernière analyse, l'emporterait encore sur le mal, les bons sentiments seraient plus forts que les mauvais; je sais bien qu'il y a en nous un instinct que j'appellerai divin, un instinct qui est toute une révélation sur notre origine et notre destinée, un instinct qui, malgré l'ignorance, malgré les préjugés, malgré toutes les violences et les entraînements de l'intérêt personnel, a été assez fort pour maintenir le monde dans la voie du progrès, et pour le tirer d'une barbarie dont il est vraiment miraculeux qu'il ait réussi à sortir; je suis prêt à admettre que, malgré toute la corruption des hommes, il y a comme une providence en eux-mêmes, qui les porte souvent à devenir, sans qu'ils en aient conscience, les instruments d'un bien qu'ils n'avaient pas cherché. Mais est-ce que cela suffit? Est-ce assez que l'homme soit plutôt bon que mauvais? et le moraliste ne doit-il pas exiger qu'il ne soit pas mauvais du tout et qu'il soit entièrement homme de bien? . . . . . .

Avec les idées de Montaigne, il est difficile de prendre la vie au sérieux, de s'imposer un rôle à remplir; on cherchera simplement à être le moins malheureux possible, sans s'inquiéter en aucune façon de travailler au bonheur des autres. Et, en effet, la morale n'a jamais été, aux yeux de Montaigne, que l'art d'être heureux. Mille passages de son livre nous révèlent tout son égoïsme. Nous n'avons qu'à considérer le portrait qu'il a tracé de son propre caractère et à écouter sa confession, car il n'a pas songé à se flatter, et nous devons lui reconnaître du moins le mérite de la franchise. On trouve chez lui d'excellents conseils pour la direction des affaires domestiques, pour bien gouverner sa maison, pour administrer sa fortune et régler sagement ses dépenses; il donne de minutieuses recommandations pour le soin de la santé; il entre même avec prédilection dans certains détails de cabinet de toilette, où j'aurai la discrétion de ne pas le suivre. Ce n'est pas que je le blâme d'avoir dit trop crûment certaines vérités; car je pense qu'après tout, il est encore de meilleur goût d'être naïvement cynique comme nos aïeux que de parler argot comme la stupidité contemporaine. Voilà à peu près tout ce qu'il y a de bon à prendre comme enseignement moral dans les œuvres de Montaigne. Si l'on y cherche quelque chose de plus, de l'élévation, de la grandeur d'âme, de la générosité, quelque chose de véritablement chrétien, on est étonné de ne rien rencontrer de ce genre. Le seul mot de devoir semble lui faire horreur : « Je fuis, dit-il, toute obligation et contrainte; ce que je fais aisément et naturellement, si je m'ordonne de le faire par une expresse et prescrite ordonnance, je ne sais plus le faire. » Bien qu'il se soit montré fortement attaché à quelques-uns de ses amis, il n'aimait pas à se déranger ou à se gêner pour les autres, et ce n'était pas un homme auquel on eût volontiers demandé un service : « J'ai assez à faire à me consoler moi-même sans avoir à consoler autrui; j'ai assez de pensées dans la tête, sans que les circonstances m'en apportent encore de nouvelles. J'ai pris à haine mortelle d'être tenu ni à autre, ni par autre, que moi. Mes amis m'importunent étrangement quand ils me requièrent de requérir un tiers. Il ne faut pas qu'ils veuillent de moi chose négocieuse et soucieuse, car j'ai dénoncé à tout soin guerre capitale. » Si Montaigne n'aime pas à obliger les autres, il n'aime pas davantage à devenir leur obligé, et cela parce qu'il trouve la reconnaissance un fardeau trop lourd pour lui : « Comme le donner est qualité ambitieuse et de prérogative; aussi est l'accepter qualité de soumission. Combien je supplie instamment la sainte miséricorde de Dieu, que jamais je ne doive un essentiel grand mercy à personne! » J'ai cherché dans tout son livre une pensée de charité, voici tout ce que j'ai pu trouver : « Ma fortune m'a peu permis de bien faire à autrui (c'est le mot de tous les gens riches, et Montaigne l'était. Il ajoute : ) et encore ce peu qu'elle m'a permis, elle l'a assez maigrement logé. » Quel sacrifice, quel dévouement pouvons-nous, en effet, attendre d'un homme qui n'a qu'une seule préoccupation, celle de s'affranchir de tout souci et de toute inquiétude? « Une rêne de travers à mon cheval, nous dit-il, un bout d'étrivière qui batte ma jambe, me tiendront tout un jour en échec... Le délibérer, voire aux choses les plus légères, m'importune; j'aime mieux me résoudre à quelque parti que ce soit. Peu de passions m'ont troublé le sommeil; mais, des délibérations, la moindre me trouble. » En religion, Montaigne déclare à plusieurs reprise qu'il est catholique; mais il a soin de faire entendre que c'est afin qu'on le laisse vivre en paix et parce qu'il est plus commode et plus prudent de demeurer dans la foi dans laquelle on est né; on reconnaît cette formule de l'indifférence, qui laisse au hasard à décider de la vérité. En politique, c'est à peu près le même raisonnement : Montaigne trouve toutes les institutions bonnes pourvu qu'il n'ait pas à s'en occuper : « Les princes, dit-il, me donnent beaucoup, s'ils ne m'ôtent rien; et me font assez de bien quand ils ne me font point de mal; c'est tout ce que j'en demande. » Telle est à peu près toute la morale de Montaigne; voilà ce que le scepticisme a fait d'un homme qui était naturellement bon; que l'on se figure maintenant ce qu'il pourrait faire d'un caractère vicieux et corrompu.

---

Dimanche 17 juin à deux heures, M. Évariste Thévenin fera une conférence sur *les Gaulois* à l'ancienne mairie de La Chapelle.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 30 — 23 JUIN 1866


Paris, 22 juin 1866.

La Société Franklin a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle du Conservatoire des arts et métiers, sous la présidence de M. Boussingault. On pourra rapprocher le discours que M. Jules Simon a prononcé dans cette réunion de trois conférences de M. Saint-Marc Girardin et de M. Laboulaye sur le même sujet, que nous avons publiées dans nos numéros 5, 17 et 20. Après M. Jules Simon, M. Laboulaye a pris la parole pour retracer aux nombreux auditeurs la vie et les doctrines de Quesnay et des physiocrates. Il avait déjà traité ce sujet dans une leçon de son cours du Collége de France sur l'*Administration française sous le règne de Louis XVI*, que la *Revue des cours* a publié l'an dernier.

---

### SOCIETÉ FRANKLIN.

M. JULES SIMON

(de l'Institut).

**Les bibliothèques populaires.**

La séance commence par une allocution de M. le président. M. Leviez, maître des requêtes, secrétaire de la Société, lit ensuite un rapport très-développé dans lequel il expose quel est le but que se propose la Société, quels sont ses moyens d'action, les résultats déjà obtenus, et annonce au public que plusieurs médailles sont accordées par la Société à des fondateurs de bibliothèques populaires.

Après lui M. Adolphe d'Eichtal, trésorier, présente les comptes de la Société.

M. le président donne ensuite la parole à M. Jules Simon. Au moment où l'illustre orateur se lève pour parler, une véritable tempête d'applaudissements éclate dans la salle. Il est pendant quelques instants dans l'impossibilité de se faire entendre.

Messieurs,

Je voudrais en vérité n'avoir rien à vous dire. Vous venez d'entendre un rapport de M. Leviez qui est plus éloquent que tout ce que je pourrais ajouter, et ce n'est pas sans quelque tristesse que je me vois contraint d'ajouter que le très-court rapport de M. d'Eichtal a aussi son éloquence.

M. Leviez nous a indiqué tout le bien qu'on peut faire, et M. d'Eichtal nous a montré par des chiffres irrécusables que nous ne le faisons pas.

Je ne vous prie pas d'excuser ma franchise. Si nous nous réunissions ici pour nous faire des compliments les uns aux autres, nous n'aurions rien de mieux à faire que de rester chez nous.

Qu'il y ait, depuis plusieurs années, une Société qui s'appelle la Société Franklin, que cette Société ait pour objet d'aider à la fondation des bibliothèques populaires, qu'elle ait pour membres et pour patrons tant d'hommes considérables, et que le rapport de M. d'Eichtal soit ce qu'il est, c'est une chose qui doit nous porter plutôt à réfléchir et sur notre impuissance et peut-être sur la froideur de notre zèle. Nous ne saurions nous transformer nous-mêmes en bienfaiteurs de l'humanité pour quelques bibliothèques auxquelles nous avons tendu la main.

Au lieu de vous parler de la Société Franklin et de refaire ainsi l'excellent rapport de M. Leviez, j'aime mieux vous parler des Sociétés qui se sont fondées en dehors de nous, afin qu'elles soient pour nous un sujet d'émulation, et que nous sortions d'ici en nous disant : Il y a une grande chose à faire, nous y avons contribué un peu, nous sommes coupables de n'y pas contribuer beaucoup, et si nous restons en chemin, ce sera une tache et un regret pour tous ceux qui se seront inscrits sur les listes de la Société Franklin.

Je citerai en premier lieu les grandes associations d'Alsace : l'une à Mulhouse, fondée par MM. Jean Macé et Jean Dollfus; l'autre à Colmar, fondée par M. Lefébure. Les comptes rendus de Jean Macé ont le même succès que ses livres; on commence par acheter l'*Histoire d'une Bouchée de pain*, puis l'on s'adresse à lui pour finir le catalogue. Je me souviens encore, au bout de deux ans, de la première séance annuelle de la Société de Mulhouse; car j'en étais, messieurs, je ne manque pas une de ces fêtes. Je vois encore ces ouvriers de fabrique, ces paysans venant chercher leurs médailles; et parmi eux, un pasteur protestant et un vicaire catholique. Aimer les livres, c'est aimer la tolérance! Laissez-moi vous parler d'un souvenir plus récent. J'étais hier à Lyon, pour présider la distribution des prix de l'Enseignement professionnel

du Rhône. Comme nous sortions de la cérémonie, où se pressaient près de trois mille ouvriers, on est venu nous chercher, mes amis et moi, pour assister à la fondation d'une bibliothèque. C'était la bibliothèque de la cent dix-huitième Société de secours mutuels du Rhône. La ville de Lyon ne manque pas de Sociétés de secours mutuels, il y en a plus de deux cents.

Nous sommes allés au fond d'une cour, nous avons monté un très-mauvais escalier, qui nous a conduits dans la chambre où se trouvait la bibliothèque dont nous allions être les parrains. C'était tout simplement une armoire vitrée, qui contenait cinquante ou soixante volumes assez mal choisis, parce qu'on avait pris un peu de toutes mains. Mais autour de cette armoire, il y avait cent cinquante personnes, animées du désir et de la résolution d'apprendre. Ils regardaient ces rayons presque vides avec des yeux charmés, parce qu'ils se promettaient de les remplir promptement; et ils les rempliront à eux tous seuls, soyez-en sûrs, en prenant sur leur salaire insuffisant, et en ne demandant de secours à personne, et si dans une année l'armoire est pleine, je voudrais pouvoir prendre tous ceux qui sont ici, tous les membres de la Société Franklin, les mener à la cent dix-huitième Société de secours mutuels de Lyon et leur dire : Voilà ce qu'ils ont fait, les pauvres et les travailleurs! Apprenez la puissance de l'association; voyez ce que peut, par sa seule force, une volonté énergique!

Quelques mois auparavant, j'avais parcouru rapidement à peu près toute l'Angleterre; ce n'était pas, je dois le dire, pour m'occuper des bibliothèques; mon but était d'étudier le mouvement coopératif. Je suis donc allé en Angleterre visiter les associations qui y ont été fondées sous le nom de sociétés coopératives : ces Sociétés sont très-diverses par leur but, leur organisation et leur personnel; elles se ressemblent en un seul point; c'est que toutes, sans exception, elles prélèvent sur les premiers bénéfices un fonds pour l'éducation commune, *educational department*.

Pour moi, messieurs, qui aime passionnément les associations, et surtout les associations coopératives, quand j'ai vu que l'instinct de ceux qui s'associent était de prélever toujours, pour le consacrer à ce noble usage, le premier argent sur les bénéfices de la Société, je me suis dit que l'association est, un effet, excellente, et qu'elle est profondément humaine, puisque tous ceux qui s'associent pensent d'abord aux premiers besoins de l'homme, aux besoins de la pensée! J'ai vu là comme la sanctification de ce mouvement si puissant et si plein d'avenir, que la France, l'Angleterre et l'Allemagne se disputent et qu'elles ont tort de se disputer parce qu'il est né spontanément et simultanément dans le cœur de tous ceux qui entendent comme elle doit être entendue la sainte et salutaire démocratie.

Je suis allé, messieurs, visiter les bibliothèques des sociétés coopératives, j'en ai vu naturellement de bonnes et de mauvaises; mais enfin, et c'est là le point capital, il y en a partout. Quelques-unes m'ont causé, par le nombre et le choix des volumes, une satisfaction véritable. Je puis vous citer comme exemple la bibliothèque de l'association de Rochdale. Tout le monde à présent connaît Rochdale; c'est le berceau des sociétés coopératives. La bibliothèque de Rochdale est admirablement tenue et très-fréquentée; elle compte sept mille volumes; il y a certainement dans notre pays plus d'une ville importante qui n'a pas une bibliothèque aussi riche. Il y a là un peu de tout, même de la philosophie, et ce qui m'a charmé particulièrement c'est qu'elle est lue, et puisqu'elle est lue elle est comprise.

Il y a de la morale, de la théologie, véritable trait de mœurs anglaises, de la poésie, des romans, des pièces de théâtre, beaucoup d'histoire; on y trouve aussi des journaux, tous les grands journaux qu'on publie en Angleterre où l'on en publie tant. La liste en est affichée dans le *reading-room*, et pour faciliter le choix des lectures, le nom de chaque journal est suivi d'une qualification dont voici la curieuse nomenclature : *liberal*, *conservative*, *independent*, *neutral*, *religions*, *democratic*, *light*. Il y a même sur la liste des journaux qualifiés de rétrogrades, et l'on m'a assuré qu'ils étaient très-demandés et très-lus... par leurs ennemis. Les équitables pionniers de Rochdale ne sont pas fâchés de voir comment les rétrogrades expliquent leurs petites affaires afin de rétorquer au besoin leurs arguments.

Dans cette bibliothèque on ne s'est pas contenté d'ouvrir plusieurs heures par jour des salles de lecture, mais les lecteurs ont le droit d'y prendre des livres et de les emporter dans leurs familles, habitude que je me permets de recommander aux bibliothèques et qu'il faudra compter à l'avenir parmi les titres qui les désigneront aux récompenses dont nous avons pris ce soir l'heureuse initiative. C'est qu'il y a à mes yeux une bien grande différence entre les livres qu'on va lire sur place et ceux qu'on emporte chez soi pour les lire dans la famille. Non que je dédaigne les lectures faites dans les salles publiques, Dieu m'en préserve! Quand je vois dans une de ces bibliothèques des travailleurs qui ont passé la journée courbés sur l'établi et qui, après dix heures de fatigue, quelquefois douze, — mais je dis dix heures parce que c'est mon chiffre, — qui, dis-je, après dix heures de fatigue, au lieu de s'en aller chercher je ne sais quels mauvais plaisirs solitaires dans un cabaret, viennent se délasser simplement en changeant de travail, et qui, après avoir utilisé leurs bras pendant la journée, s'efforcent le soir de féconder leur intelligence, montrant ainsi qu'ils sont véritablement des hommes, capables de lutter avec les forces du corps contre la matière et de la vaincre, et capables aussi, comme intelligence, de communier avec la pensée humaine depuis le temps où l'humanité pense; quand je vois un tel spectacle, je me dis : Nous n'avons pas cette vertu, nous pour qui l'étude est une récréation facile et un plaisir toujours prêt, et ces rudes tra-

vailleurs nous donnent, par leur présence seule, une leçon plus puissante que les meilleurs livres de morale qu'ils peuvent avoir sur leurs pupitres.

Mais cela même n'approche pas du livre qui s'emporte. Pourquoi? messieurs, je vais vous le dire, ou plutôt vous le raconter si vous m'en donnez la permission. Ce livre, c'est le père de famille qui va le chercher ordinairement, mais, avant de l'aller chercher, il y a eu grande délibération à la maison. On s'est dit : Quel livre prendrons-nous? La famille discute là-dessus. On demande au père : As-tu le catalogue? — Je ne l'ai pas; je vais le demander. Il va, il s'adresse à M. Charton, ou à M. Gérard, ou à M. Laboulaye. Il trouve là un membre illustre de l'Institut, ou un ouvrier inconnu, peu importe, cela ne fait de différence pour personne; c'est là l'égalité devant le service rendu. On lui remet le catalogue. Il l'emporte à la maison. La famille se met à l'étudier. Elle se dit : Voilà un beau titre, qu'est-ce que cela peut être? Quelquefois on ne sait pas se décider; on va trouver un voisin à qui on demande : Avez-vous lu ce volume? Ou bien c'est un ami, encore tout plein des enchantements de la lecture, qui le premier vient donner un bon conseil, indiquer un ouvrage instructif, attrayant, du bonheur pour toute une semaine. Le père de famille va à la bibliothèque, il en rapporte ce bienheureux livre. Le voilà! On le met sur un meuble à la plus belle place. Mais il faut trouver le temps de le lire. On décide qu'on le lira en travaillant aux choses qui ne demandent pas une très-grande application d'esprit; et comme il y a dans presque tous les métiers de la besogne que l'on peut faire sans y penser, à la manière des dames qui font de la dentelle, de la guipure, qui tricotent un bas pendant que leur imagination trotte, on dit : Ce sera à telle heure, nous nous mettrons à faire cette besogne facile, et l'un ne nous fera la lecture. C'est alors qu'il faut voir la mansarde! Les pauvres chaises, la pauvre table, la pauvre maison, tout cela n'est rien; la petite lampe brille, le beau livre qui vient de la bibliothèque est là, on se presse, on fait silence. Qui sera le lecteur? Ce sera bien souvent l'enfant sortant de l'école primaire, parce que nous avons aujourd'hui partout des écoles primaires, mais, il y a vingt ans, il n'y en avait guère ; et parmi les hommes de trente-cinq à quarante ans, il reste encore, hélas! beaucoup d'illettrés. C'est donc l'enfant qui fait la lecture et devient comme le précepteur de la famille; et je vous demande un peu ce qui se passe dans cet intérieur où un auteur honnête et aimable jette à la fois et sa bonne humeur, et sa sagesse, et son bon enseignement, où tout cela passe par la chère bouche de l'enfant et est avidement écouté par la mère ravie et par le père qui, pendant qu'il travaille, voit autour de lui tous ceux qu'il aime et tous ceux qu'il est chargé de conduire au bien, — ses garçons dont il fera de bons patriotes, ses filles qui seront de bonnes mères de famille, sa femme, associée avec lui dans l'enseignement de la morale, — et qui peut se dire alors : Je fais partie de l'humanité, je participe à ses grands enseignements, je les reçois et je les répands moi-même... Voilà les bénédictions de la science, et voilà l'œuvre que font les bibliothèques!

Messieurs, j'ai remarqué en Angleterre que les livres les plus demandés sont les livres d'histoire nationale, et comme cette remarque se lie à une préoccupation qui, de jour en jour, devient pour moi plus grave, puisque je trouve l'occasion d'en parler, je vous demanderai la permission d'en profiter. Ce sera la dernière réflexion que je vous ferai ce soir; car je n'ai pas besoin de vous dire que, si vous me reprochez déjà de parler trop longtemps, je me le reproche encore bien plus, ayant hâte d'être à mon tour un auditeur pour le reste de la soirée.

Les Anglais demandent donc beaucoup dans les bibliothèques les livres de leur histoire nationale. Or, vous savez tous qu'il y a en ce moment-ci en France un mouvement curieux, inattendu, intéressant au plus haut point, pour le rachat de la tour de Jeanne d'Arc. Il n'y a personne qui n'ait entendu parler de cette croisade. C'est un jeune homme qui s'en est fait le Pierre l'Hermite. Ce jeune homme, que je n'ai pas le plaisir de connaître et qui s'appelle M. Ernest Morin, s'est pris de passion pour Jeanne d'Arc, une passion innocente et honorable s'il en fût jamais. Il a fait, à ce qu'il paraît, j'ai le regret de ne pas les avoir entendues, d'admirables leçons sur Jeanne d'Arc, sur laquelle, vous le savez, de si beaux et de si grands travaux historiques ont été faits dans ces derniers temps par des hommes dont je ne saurai jamais dire tout le bien que j'en pense, Michelet, Henri Martin, Quicherat. On s'est dit : Cette Jeanne d'Arc, qui a sauvé la France, qui a représenté héroïquement parmi nous le principe sacré de l'indépendance nationale, elle a été emprisonnée, elle a été brûlée à Rouen. La tour dans laquelle elle a été enfermée existe encore; que fait-on de cette tour? Il faut la racheter. Voilà, n'est-il pas vrai, un beau mouvement! Et tous les matins dans les journaux, entre deux histoires de voleurs à la tire, il est rare que vous ne rencontriez pas deux petites lignes ainsi conçues : Le conseil municipal de X... vient de voter cent francs ou quelquefois vingt-cinq francs pour le rachat de la tour de Jeanne d'Arc; moi-même, messieurs, j'espère que je ne parle pas politique en disant cela, avec mon ami Glais-Bizoin que voici à côté de moi, j'ai demandé au Corps législatif de s'associer à ce mouvement national et de donner ne fût-ce qu'une obole, pour que l'on sût que ce n'était pas telle ou telle personne en France, telle ou telle commune, que c'était la France entière qui voulait que cette sainte prison fût considérée comme un monument de nos grandeurs nationales, comme une de ces enceintes sacrées où les citoyens vont apprendre la gloire et l'amour du pays.

Eh bien! en voyant ce mouvement, je me disais que le sentiment du patriotisme, et du patriotisme prenant

sa source dans l'histoire, commençait à se développer en France, mais pas encore assez énergiquement. Nous pouvons contribuer à le faire naître et à l'entretenir par nos bibliothèques; ce sera là un des meilleurs résultats de nos efforts. Les Français ne savent pas l'histoire de France, ou ils la savent mal. Pour beaucoup de nos compatriotes, la gloire française commence aux guerres de la république et de l'empire. C'est perdre comme à plaisir tout un glorieux héritage de luttes, de travail, de services éclatants rendus à l'humanité. Je ne blâme pas, tant s'en faut, la facture d'un roman, pourvu qu'il soit honnête; mais, après tout, se livrer à de telles lectures n'est-ce pas perdre un peu son temps et sa passion? Il semble, au bout de quelques pages, qu'on entre dans un monde nouveau; on le voit, on le connaît, on en fait partie; on devient comme la chose de l'auteur; on accepte ses haines, on partage ses amitiés. Plus on approche du terme, plus on se hâte. On tourne les feuillets plus vite jusqu'à ce qu'on arrive au mot *fin* et à la conclusion. Le jeune homme et la jeune femme se sont mariés, le père les a bénis. A ce moment, on est d'abord ravi, et puis on se dit : Je les quitte. C'est la première douleur, et voici la seconde : c'est qu'on réfléchit que ce héros, que cette héroïne n'ont jamais existé. Un poëte, un écrivain a rêvé tout cela un jour. On s'est intéressé à ce rêve. De ce rêve que reste-t il? Il n'en est pas de même de l'histoire. Il y a aussi dans l'histoire des héros et des héroïnes, grâce à Dieu, et de grands événements, de grandes actions qui ont tout l'attrait des œuvres d'imagination, et quand l'historien raconte avec honnêteté, simplicité et passion, on trouve là des récits et des aventures auxquels le cœur peut se donner, et qui intéressent l'esprit sans lui rien coûter. Et quand on arrive à la fin du volume, si l'on éprouve un regret, on peut reprendre le volume et recommencer; car il n'en est pas de la fin d'un livre d'histoire comme de la fin d'un roman; tout ce qu'on lit est vrai, tout cela a eu lieu, c'est la vie de nos pères, les passions qui les ont agités, les erreurs qu'ils ont commises; c'est, si je puis le dire, une grandeur et un héroïsme qui nous appartiennent. C'est, en dépit du temps et de la mort, quelque chose de sérieux et de sûr, car il y a là une leçon.

Voilà, messieurs, la grandeur, la puissance de l'histoire. Je voudrais donc demander aux organisateurs de bibliothèques, qui pensent tant à répandre la morale et l'instruction, de penser aussi à propager l'amour de notre pays, la passion pour ce grand pays de France, dont le passé est si glorieux, mais dont le passé, je veux le croire, est moins glorieux encore que ne le sera l'avenir. Et je dis cela, messieurs, dans cet amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers, qu'on peut appeler la Sorbonne du peuple, dans cet amphithéâtre où l'on enseigne tous les soirs ce qu'il faut savoir pour être un habile homme de métier et en même temps un honnête citoyen, où l'on apprend à mettre la gloire du travail au-dessus de la gloire des armes, à comprendre que la lutte de la science contre l'ignorance, et du travail industriel contre la misère, est désormais le seul but légitime de l'ambition des peuples.

Mes amis, nous allons donner des médailles. Eh bien! quelles médailles donnerons-nous? Sera-ce des médailles d'or, sera-ce des médailles d'argent, de bronze? Croyez-moi, donnons notre symbole, donnons un livre, et que ce livre soit excellent.

Voilà ce que l'ouvrier laborieux, ce que le membre de la Société Franklin, ce que l'auditeur des cours du soir aimera à emporter chez lui, non pas tant comme un titre de gloire que comme un double souvenir de ses amis, contenant en même temps l'expression de leurs sentiments pour lui et le résumé de la science.

---

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. ÉDOUARD HERVÉ.

### Les orateurs parlementaires de l'Angleterre.

### II.

LORD CAMDEN.

J'éprouve une véritable satisfaction en abordant aujourd'hui un sujet sympathique et plus consolant que celui dont je vous ai entretenus la dernière fois (1). J'avais à vous parler, vous vous en souvenez peut-être, d'un homme d'un talent réel et d'un esprit remarquable, mais sans scrupules, sans principes et toujours prêt à sacrifier ses engagements politiques au désir immodéré de rester en place.

Aujourd'hui nous avons affaire à un tout autre personnage. Lord Camden, dont je me propose de vous parler, est un de ces hommes chez lesquels on est heureux de rencontrer l'union d'un beau talent et d'un noble caractère. Ses fautes, car il en a commis comme tout le monde, sont de celles qu'un honnête homme peut avouer sans rougir. Il les a avouées lui-même dans une circonstance mémorable de sa vie avec assez de franchise et de courage pour qu'on ne puisse plus les lui reprocher.

En dehors de cette circonstance dont je vous parlerai tout à l'heure, il a défendu toute sa vie avec persévérance et avec courage les idées pour lesquelles il s'était prononcé dès sa jeunesse. Avocat, magistrat, membre de l'opposition, membre du ministère, dans la chambre populaire, dans la chambre aristocratique, il est toujours resté fidèle à trois grandes causes : à la liberté de la presse, à la liberté industrielle, aux droits du jury; et après de longues luttes il a eu le bonheur de les voir triompher toutes les trois.

Ce nom de lord Camden sous lequel il est connu dans

---

(1) Voyez le n° 6.

l'histoire n'est pas celui de sa famille, ce n'est pas celui qu'il porta dans la première partie de sa carrière ; il le reçut vers le milieu de sa vie, quand il fut appelé à la pairie. Il se nommait Charles Pratt. Son père John Pratt avait été lui-même un avocat distingué et était devenu président de la cour du banc du roi, sous la reine Anne. Il semblait donc que la vie dût être facile pour son fils. Malheureusement John Pratt mourut avant d'avoir eu le temps de pourvoir au sort de ses enfants. Il en avait eu cinq ou six. Il mourut en laissant à sa veuve une très-petite fortune, à peine suffisante pour les faire élever convenablement.

Charles Pratt, celui dont nous parlons, avait dix ou onze ans lorsque son père mourut. Il commença ses études dans la grande institution d'Eton, et il fut là le condisciple d'un homme qui lui était fort supérieur par le talent, mais avec lequel il se trouva de bonne heure en communauté d'idées et de sentiments : cet écolier s'appelait William Pitt et devait se nommer plus tard lord Chatham. Leur amitié, commencée sur les bancs du collége, dura toute leur vie. Plus tard, Charles Pratt obtint au concours une bourse à l'Université de Cambridge, et c'est là qu'il acheva ses études. Son adolescence et sa jeunesse ne furent pas aussi accidentées que celles de lord Thurlow, dont je vous ai parlé dans ma première conférence. C'était un écolier très-régulier. Il ne prenait aucune part aux petites débauches universitaires de ses camarades; seulement (et c'est là un trait bon à noter), il arrivait quelquefois dans ce temps-là que le conseil des professeurs, le sénat universitaire, comme on l'appelait, essayait de priver les étudiants de l'Université de quelques-uns de ces priviléges singuliers qui leur appartenaient; alors le jeune Pratt se trouvait toujours à la tête des efforts faits pour organiser la résistance contre ces tentatives d'oppression. Dès cette époque, c'est-à-dire à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il avait le goût de l'opposition légale.

Lorsqu'il sortit de l'Université, il fit son droit à Inner-Temple, fut reçu avocat, et commença à plaider. Malgré son talent, ses connaissances juridiques, et les bons souvenirs qu'avait laissés son père, ses débuts furent assez difficiles. Pendant cinq ou six ans il eut peu de causes à défendre, on peut même dire qu'il n'en eut pas du tout, et à un certain moment de sa vie, il se trouva fort découragé. Il était sur le point de se décider à entrer dans les ordres, et probablement alors il aurait fini ses jours dans un modeste vicariat de campagne. Cependant, avant de prendre cette détermination, il eut l'idée d'en parler à un des plus grands avocats du barreau d'alors, Henley, plus tard lord Northington. Celui-ci montra une bienveillance très-grande pour son jeune confrère; il l'engagea à patienter encore quelque temps, lui disant qu'il touchait peut-être au moment où la clientèle allait lui arriver. Il le prit pour second dans quelques-unes des causes qu'il avait lui-même à plaider, et enfin dans une de ces causes, Henley ayant été saisi d'une attaque subite de goutte, Pratt dut plaider à sa place. Il plaida bien et gagna la cause. Il soupçonna toujours depuis que son protecteur avait simulé une attaque de goutte pour lui donner l'occasion de se produire au barreau; mais il ne put jamais le savoir d'une manière précise. Vous voyez que si Henley lui avait rendu ce service, il s'y était pris d'une manière délicate.

A partir de ce moment, tout lui devint beaucoup plus facile, il eut plusieurs petits succès et bientôt il fut très-recherché, particulièrement pour les causes qui avaient un caractère politique. Il y avait dans ce temps-là beaucoup de procès politiques en Angleterre, beaucoup de procès de presse surtout. Il y en a beaucoup moins aujourd'hui, j'ai à peine besoin de vous le dire. Un des premiers procès où Pratt eut un succès marqué fut précisément un procès de presse. Un imprimeur était poursuivi pour avoir fait paraître je ne sais plus quel écrit que l'avocat de la couronne trouvait séditieux. La situation de la presse n'était pas tout à fait la même qu'aujourd'hui en Angleterre : on l'a dit souvent, un homme d'État considérable du second empire l'a dit à plusieurs reprises avec un fond de vérité, et un peu d'exagération peut-être. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à cette époque la presse anglaise ne jouissait pas de toute la liberté qu'elle a aujourd'hui.

Les procès de presse relevaient cependant du jury, mais, vous le savez, le jury ne juge que le point de fait, et l'appréciation du point de droit appartient aux magistrats. Or, il s'était élevé entre les magistrats et le jury une sorte de conflit. Les magistrats prétendaient que le rôle du jury devait se borner à apprécier si l'auteur ou l'imprimeur poursuivi avait bien réellement écrit ou imprimé l'ouvrage incriminé. Les avocats des journalistes et des imprimeurs soutenaient au contraire que les jurés avaient également le droit d'apprécier le caractère de l'écrit, de déclarer si cet écrit était ou n'était pas séditieux. Ils soutenaient que cette appréciation rentrait dans le point de fait. Pratt, je n'ai pas besoin de le dire, avait adopté cette dernière théorie, et il eut à la défendre dans le premier procès de presse qu'il fut chargé de plaider.

Pour la mettre en lumière, il se servit d'une comparaison assez saisissante : Quand un homme, disait-il, est accusé de meurtre, on ne se contente pas de demander au jury s'il a réellement tué un autre homme; on demande encore aux jurés d'apprécier dans quelle intention et pour quel motif il l'a tué. S'il l'a tué en cas de légitime défense, il n'y a pas d'assassinat. Si, au contraire, il l'a tué de dessein prémédité, il y a assassinat. C'est évidemment là une appréciation, et cependant elle est comprise dans le point de fait. Eh bien ! de même, quand il s'agit d'un écrit qui est traduit devant la cour, c'est au jury qu'il appartient de décider si l'écrit incriminé a ou n'a pas le caractère séditieux.

Néanmoins les magistrats chargés de poser la question aux jurés se contentèrent de la poser ainsi : L'imprimeur

a-t-il, oui ou non, imprimé l'écrit dont il s'agit? Il arrivera ce qui arrive toujours quand on pousse les choses à l'extrême. Les jurés, pour être équitables, n'hésitèrent pas à être parjures; ils déclarèrent sur leur honneur que l'imprimeur n'avait pas publié l'écrit en question, parce qu'ils étaient sûrs d'avance que cet écrit serait jugé séditieux par les magistrats. L'imprimeur fut acquitté. Cependant la question de droit n'était pas tranchée par cette décision. Elle resta pendante pendant quarante-cinq ou cinquante ans encore.

Pendant quelques années Pratt continua à exercer au barreau avec un grand succès. Quoiqu'il fût de l'opposition, il fut nommé avocat de la couronne. Vous savez qu'on ne considère pas avec une grande attention les opinions de l'avocat pour ces sortes de nominations. L'avocat de la couronne ne fait d'ailleurs pas partie du parquet. C'est tout autre chose qu'un substitut, qu'un avocat-général ou un procureur-général en France.

En 1757, vers la fin du règne de George II, Pratt fut appelé pour la première fois à une position officielle. A cette époque, son ami d'enfance qui toujours resta son ami politique et privé, le premier Pitt, plus tard lord Chatham, venait d'être chargé de former un ministère. Il était tout-puissant, et entouré d'une immense popularité. Il pouvait à peu près faire ses conditions; il exigea que Pratt, dans lequel il avait une grande confiance, très-légitime du reste, fût nommé tout de suite attorney-général, en passant par dessus la tête du solicitor-général. Pratt fut donc nommé attorney-général, ce qui équivaut à peu près au titre de procureur-général, et quelque temps après, Pitt, qui disposait des élections dans un petit bourg de Downton, le fit élire député par ce bourg. Voilà donc Pratt à la chambre des communes. Je dois vous dire tout de suite que, pendant les quelques années qu'il y passa, il n'y eut pas un grand succès. Son éloquence avait quelque chose d'un peu trop solennel pour la chambre des communes. Elle convenait beaucoup mieux à la chambre des lords, dans laquelle il n'entra que plus tard. Il n'avait pas cette parole simple, aisée, facile, qui est le vrai langage des affaires, et qui plaît surtout dans la seconde chambre d'Angleterre. Chose curieuse, dans la vie privée, ce même homme dont la parole publique était si solennelle était d'une extrême affabilité, et n'avait pas même l'apparence de l'affectation. Il continua donc à remplir son mandat de député sans grand éclat, et en même temps à exercer ses fonctions d'attorney-général, jusqu'au moment où lord Chatham quitta la direction des affaires. Ce changement, vous le savez, arriva peu après l'avénement de George III au trône d'Angleterre.

Je vous ai raconté la dernière fois comment se produisit alors un revirement complet dans la politique anglaise. Les whigs avaient été tout-puissants pendant de longues années. Avec George III les torys arrivèrent au pouvoir. Seulement ce changement ne se fit pas d'une manière brusque. Il s'accomplit pour ainsi dire insensiblement. Lord Bute, qui était le favori de la princesse de Galles, et qui était devenu tout-puissant pendant que cette princesse était régente au nom de son fils, ne fut pas nommé premier ministre immédiatement. Il fut d'abord donné pour collègue à lord Chatham, avec le titre de secrétaire d'État, puis il prit peu à peu plus d'influence dans le cabinet, et enfin lord Chatham, las de soutenir des luttes dans lesquelles il s'épuisait, se décida lui-même à s'éloigner. Le changement se fit donc insensiblement, de sorte que Pratt crut pouvoir rester quelque temps aux affaires après l'éloignement du chef de son parti. Il le pouvait d'autant mieux qu'il n'était pas ministre, c'est-à-dire membre du cabinet. Il occupait un poste secondaire qui pouvait le mettre dans le cas d'exercer certaines poursuites au nom du gouvernement, mais qui ne l'engageait pas complétement au point de vue politique. Du reste, il resta fidèle aux principes qu'il avait en montant au pouvoir. Ainsi, pendant les cinq ou six années qu'il remplit les fonctions d'attorney-général, il eut à poursuivre des imprimeurs et des journalistes, et toujours il eut soin de faire poser au jury la question de l'appréciation de l'écrit qui lui était soumis, ou tout au moins il évita de soumettre cette question à l'appréciation de la cour.

Cependant, quoiqu'il fût resté dans ce poste officiel quelque temps après l'éloignement de lord Chatham, il comprit lui-même que sa situation devenait de plus en plus fausse. Le ministère le comprenait aussi; cependant, comme on avait beaucoup d'estime pour son caractère, beaucoup d'estime pour son talent, on ne voulut pas l'éloigner tout à fait, mais le mettre dans une position étrangère à la politique, où ses talents de jurisconsulte pussent se déployer sans que ses opinions libérales fussent un embarras pour le gouvernement. A ce moment la présidence d'une des grandes cours de droit commun de l'Angleterre se trouva vacante. Ce n'était pas la plus importante, c'était la cour des plaids communs, devant laquelle se plaidaient rarement des procès politiques. Pratt, en acceptant cette présidence, croyait sincèrement qu'à partir de cette époque sa vie politique était finie, que pendant vingt ou vingt-cinq ans, c'est-à-dire pendant les années qu'il pouvait lui rester encore à vivre, il demeurerait président de la cour des plaids communs, et qu'il n'aurait plus rien à démêler avec les événements politiques de son temps. C'est justement à ce moment que les circonstances allaient lui fournir l'occasion de devenir en quelques jours, et pour ainsi dire en quelques heures, un des hommes les plus populaires des trois royaumes.

Ce fut lui, en effet, qui eut à juger le fameux procès de Wilkes, le plus grand procès de presse qui ait été plaidé en Angleterre au XVIII^e siècle.

John Wilkes, qui a laissé une si grande célébrité, était un fort triste personnage, je dois le dire tout de suite. Il était journaliste, et il ne faisait pas honneur à la presse, il s'en faut de beaucoup. Ce qui me console un

peu, c'est qu'il n'était journaliste que par occasion, par passe-temps ou par caprice. C'était le fils d'un riche brasseur de Londres. Il dépensait très-insoucieusement et d'une manière assez peu digne la belle fortune dont il avait hérité. Il faisait partie d'une petite société de débauchés qui avait loué une ancienne abbaye catholique abandonnée, dans une belle situation près de la Tamise, et qui là, à l'abri de la liberté complète que la loi anglaise assure à la vie privée, se livrait à des plaisirs de la nature la moins distinguée et la moins excusable.

Il ne valait guère mieux comme homme politique que comme homme privé. Ce ne fut que par circonstance qu'il se trouva un moment le drapeau du parti libéral en Angleterre. Il ne croyait pas plus au libéralisme qu'à autre chose, et dans l'intimité il se moquait de ses partisans et de lui-même. Deux petits faits parfaitement authentiques vont vous le montrer tel qu'il était. Quelques années après le procès que je vous raconte, il se trouva candidat à la députation. Il se présenta d'abord aux électeurs de Londres devant lesquels il échoua, car ce ne fut pas par la ville de Londres, comme on l'a dit quelquefois, ce fut par les électeurs de la campagne voisine de Londres, du comté de Middlesex, qu'il fut nommé trois fois de suite député. Il avait donc échoué à Londres et se présentait à Brentford, chef-lieu du comté. Vous savez comment se passent les élections en Angleterre. Il y a une espèce d'estrade sur laquelle les deux ou trois personnes qui posent leur candidature à la députation se présentent au public, et de là haranguent la foule, quand elles le peuvent et que la foule les laisse parler. Tout cela a été très-bien expliqué et très-bien décrit dans un excellent livre de M. Lefèvre-Pontalis sur les lois et les mœurs électorales en Angleterre; Wilkes était donc sur cette estrade, sur ces *hustings*, et il se trouvait là avec son compétiteur. Ce compétiteur était un fort honnête homme, très-insignifiant, que le parti conservateur lui avait opposé; il s'appelait le colonel Luttrell. Au moment où les deux candidats se présentèrent sur les *hustings*, la foule se mit à crier et à insulter le colonel, acclamant Wilkes qui était son idole. A ce moment, Wilkes se tourna vers le colonel, et avec un geste de dédain profond pour les électeurs : « Pensez-» vous, lui dit-il, qu'il y ait plus de coquins que de fous, » ou plus de fous que de coquins parmi ces gens-là? — Je » ne sais, répartit le colonel, mais qu'arriverait-il si je » leur répétais ce que vous venez de me dire? — Gardez-» vous-en bien, lui dit Wilkes; ils ne vous croiraient pas » et vous mettraient en pièces tout de suite. » Le colonel se le tint pour dit et garda le silence.

Un peu plus tard, après une vie très-agitée, il fit une fin, se réconcilia avec le gouvernement, et devint très-assidu aux levers de George III. Il l'amusait beaucoup et le roi le recevait fort bien. Un jour George III, croyant lui faire plaisir en lui parlant de ses anciennes connaissances, lui demandait des nouvelles d'un avocat du parti libéral, alors célèbre, et qui se nommait M. Glyn. Cet avocat avait précisément plaidé pour Wilkes dans un grand nombre de procès : « Je vous en supplie, sire, lui dit Wilkes, ne me parlez jamais de cet homme-là, c'était un *wilkite* (un partisan de Wilkes), et je vous prie de croire que je ne l'ai jamais été. » Le malheur, c'est qu'il disait vrai.

Ce fut ce personnage peu honorable qui, en 1763, se trouva poursuivi devant la cour des plaids communs pour un libelle séditieux, c'est-à-dire pour un numéro de journal qui, en effet, contenait les attaques les plus violentes qu'on puisse imaginer, non-seulement contre les ministres sur lesquels on peut toujours frapper en Angleterre, mais même contre la royauté. Il est certain que s'il y a des poursuites légitimes en matière de presse, le quarante-cinquième numéro du *North Briton* méritait d'être poursuivi. Mais dans leur irritation les ministres procédèrent d'une manière irrégulière et illégale. Or, en Angleterre on n'aime pas à voir même un coquin poursuivi d'une manière irrégulière, parce qu'on sait très-bien qu'une poursuite irrégulière exercée d'abord contre un coquin fait précédent, et qu'on peut se servir ensuite de ce précédent contre les honnêtes gens. C'est pour cela que l'Angleterre s'intéressa si vivement à la cause d'un homme aussi peu recommandable. Au fond, il ne s'agissait pas de Wilkes, il s'agissait de la liberté individuelle violée dans la personne de Wilkes. Il n'y avait pas moins de quatre causes de nullité dans la procédure suivie à l'égard du rédacteur du *North Briton*.

Le samedi 3 avril 1762, dans la matinée, des agents envoyés par lord Halifax, alors secrétaire d'État, s'étaient présentés dans la maison de Wilkes munis d'un mandat général, c'est-à-dire qui ne portait pas spécialement le nom de Wilkes, mais qui les autorisait généralement à rechercher, arrêter et conduire en prison tous auteurs, imprimeurs, éditeurs du quarante-cinquième numéro du *North-Briton*.

C'était une grande question à cette époque, de savoir si un mandat général pouvait être valable, et vous comprenez l'intérêt de la question; car du moment où on ne spécifie pas la personne qu'on veut poursuivre, on peut arrêter, je ne dirai pas toute une ville, ce serait absurde, mais quinze, vingt personnes, sous prétexte qu'on les soupçonne d'avoir pris part à la rédaction d'un écrit séditieux. Les meilleurs jurisconsultes anglais, et cette opinion fait loi aujourd'hui, sont d'avis qu'un mandat doit porter le nom de la personne contre laquelle on veut diriger des poursuites. En outre, Wilkes était membre du parlement, et les membres du parlement ne peuvent être arrêtés ni poursuivis sans l'autorisation de la chambre, excepté en cas de révolte flagrante à main armée. Pour arrêter Wilkes, il fallait soutenir que l'excitation à la résistance équivalait à la révolte elle-même.

Voilà les deux principaux motifs de nullité. Il y en avait deux autres d'une moindre importance. Wilkes ce-

pendant était arrêté. L'avocat Glyn, celui-là même dont il parlait plus tard si légèrement, se présenta à la cour des plaids communs, où siégeait lord Camden, pour demander un *writ* d'*Habeas corpus* en faveur de son client, c'est-à-dire pour obtenir que Wilkes fût appelé à comparaître devant la cour pour être jugé si son arrestation était régulière, pour être relâché si la procédure était illégale.

Le *writ* d'*Habeas corpus* fut délivré immédiatement, et trois jours après Wilkes comparaissait devant la cour des plaids communs. L'affaire se plaida vite, comme il arrive presque toujours en Angleterre. L'avocat de Wilkes n'aborda pas la question des mandats généraux, de telle sorte que cette question ne fut tranchée que plus tard; mais il insista particulièrement sur le privilége des membres du parlement, et c'est cet argument qui décida de la solution de l'affaire. L'opinion de Pratt et des juges fut unanime : Wilkes fut immédiatement relâché, et les ministres après cette malheureuse aventure n'eurent plus l'idée de le poursuivre de nouveau.

Ce n'est pas tout : en Angleterre, une arrestation illégale a encore aujourd'hui des conséquences assez graves pour ceux qui ont eu l'imprudence de l'ordonner : Wilkes cita le secrétaire d'État, lord Halifax, devant la cour des plaids communs, à l'effet d'obtenir des dommages et intérêts pour le trouble apporté dans sa vie et pour la saisie de ses papiers. L'affaire se plaida encore une fois devant Pratt assisté du jury. Cette fois il ne s'agissait plus d'une simple question de procédure, et la décision dépendait du jury. Pourtant j'ai lieu de croire que l'attitude du président exerça une influence considérable sur le dénoûment de l'affaire. Toujours est-il que lord Halifax fut condamné à payer des dommages et intérêts assez considérables, mais dont on a exagéré le chiffre dans certains ouvrages. On a parlé de 5000 livres sterling (125 000 francs); le chiffre véritable est seulement de 1000 livres sterling ou 25 000 francs. Wilkes avait été arrêté pendant trois jours; cela mettait la journée d'un citoyen anglais à un peu plus de 8000 francs en moyenne. C'était cher, et je ne crois pas que depuis cette époque on ait arrêté illégalement beaucoup de personnes en Angleterre. Mais avant l'affaire de Wilkes, il y avait eu un certain nombre d'arrestations qui n'étaient pas plus régulières que la sienne. On vit donc plusieurs personnes se présenter devant la cour des plaids communs, pour obtenir à leur tour des dommages et intérêts.

A ce moment, la popularité de Pratt fut sans égale en Angleterre. Les principales villes du royaume lui envoyèrent des adresses. La cité de Londres s'adressa au plus grand peintre de l'époque, à Reynolds, pour faire faire le portrait du grand magistrat. Ce portrait est encore aujourd'hui à une place d'honneur à Guildhall, c'est-à-dire dans l'hôtel de ville de Londres. L'enthousiasme alla plus loin encore : dans les notices qu'on faisait à cette époque sur la ville de Londres pour désigner aux provinciaux et aux étrangers ce qui méritait d'être visité lorsqu'ils allaient à Londres, on leur disait qu'il fallait aller voir l'abbaye de Westminster, l'église de Saint-Paul, la tour de Londres et, enfin, sir Charles Pratt, l'illustre président de la cour des plaids communs. Il était passé à l'état de monument public.

Cela dura quelques années, et je ne dois pas vous cacher que l'illustre président fut un peu grisé par son succès. A ce moment, dans les résumés qu'il faisait des affaires qui étaient soumises à la cour des plaids communs, il montra peut-être un peu trop de vivacité de langage contre le ministère alors en fonctions. En somme, mieux valait cet excès que l'excès contraire; mais enfin, je devais à la vérité de vous signaler cette petite faiblesse.

Au bout d'un certain temps, les libéraux revinrent au pouvoir. C'était en 1765. Le chef le plus respecté du parti whig, lord Rockingham, forma un ministère. Il n'y donna pas un siége à Charles Pratt; on avait un autre personnage pour en faire un lord-chancelier. Seulement, on l'éleva à la pairie, qu'il avait bien méritée, non-seulement par les services politiques qu'il avait rendus au parti libéral, mais par ses talents de jurisconsulte; car il avait eu à juger des affaires civiles et criminelles dont j'ai omis de vous entretenir pour ne pas allonger outre mesure ce récit, et dans lesquelles il avait montré un remarquable talent de jurisconsulte.

Il fut donc élevé à la pairie et créé baron Camden; plus tard, il fut nommé comte Camden. C'est sous ce nouveau nom que nous allons le voir pendant la seconde moitié de sa vie.

Le cabinet de lord Rockingham n'eut pas une longue existence, et un autre cabinet whig se forma. Il était dirigé par lord Chatham, l'ami politique et privé le plus intime de Camden. Lord Chatham, en revenant pour la dernière fois aux affaires, donna tout naturellement le poste de lord chancelier, le plus important auquel pouvait atteindre un jurisconsulte anglais, au président de la cour des plaids communs. Lord Camden était absent de Londres lorsque ses amis formaient ce nouveau ministère. Il ne prit donc aucune part aux arrangements relatifs à la formation du nouveau cabinet de lord Chatham. Il apprit, par une lettre de lord Chatham, qu'il était nommé lord chancelier. Il revint à Londres et prit possession de sa place. Il devenait le premier magistrat du royaume, il était président de la Cour de chancellerie, de la chambre des lords et, enfin, membre du cabinet pour la première fois.

Vous savez que ce second ministère de lord Chatham fut moins heureux que le premier. Lord Chatham ne s'était pas préoccupé d'appeler autour de lui des hommes d'une grande valeur, excepté lord Camden. Il avait cru que par lui seul, par son énergie, sa volonté, il donnerait à ce cabinet faible et composé d'éléments un peu disparates la force qui lui manquait. Les événements déjouèrent tous ses calculs. Six mois à peine après avoir formé

ce cabinet, l'illustre homme d'État fut atteint d'une maladie terrible, d'une maladie morale plus encore que physique, d'une sorte d'affection nerveuse qui le rendit momentanément impropre aux affaires et aux discussions politiques. Pendant plusieurs années il resta donc éloigné des affaires, mais il conserva son titre de lord du sceau privé, de telle sorte qu'il restait en apparence responsable et solidaire de mesures auxquelles il ne prenait aucune part.

Au bout d'un certain temps, découragé, désespéré par cette maladie qui se prolongeait, il finit par donner sa démission. Il en résulta une situation très-bizarre. Le cabinet, privé de son chef, resta au pouvoir; mais peu à peu, les membres les plus influents du ministère donnèrent aux affaires une toute autre direction que celle que lord Chatham leur avait imprimée.

L'homme le plus important du cabinet, depuis que lord Chatham était dans cette triste situation, était un grand seigneur qui appartenait au parti des whigs, mais qui était, au fond, assez peu libéral, le duc de Grafton. Ce fut le duc de Grafton qui, pendant quelques années, fut le chef réel du ministère et qui finit même par en devenir le chef nominal. Lord Camden était fort découragé par l'éloignement du vrai chef de son parti; mais il était si lié dans la vie privée avec le duc de Grafton qu'il hésitait à se séparer de lui. D'un autre côté, malgré son talent et son honnêteté incontestables, il n'était pas fait pour le premier rôle; il n'avait pas non plus l'énergie, la décision nécessaires pour se séparer résolument, franchement, de collègues avec lesquels il était habitué à traiter les affaires publiques. Cependant il y avait bien des choses qui l'affligaient. La question américaine commençait à naître, et le gouvernement prenait à l'égard des colonies d'Amérique des mesures que lord Camden trouvait de plus en plus fâcheuses. De plus, l'ancien accusé absous par la cour des plaids communs, Wilkes, venait de reparaître sur la scène. Après une absence assez longue, il était revenu en Angleterre, s'était présenté aux électeurs contre le colonel Luttrell, et avait été élu député. Une première fois, la chambre des communes, à l'instigation du ministère, déclara l'élection irrégulière et renvoya Wilkes devant ses électeurs. Le motif sur lequel on s'appuyait pour prendre cette décision était assez peu sérieux, mais enfin, la chambre des communes ayant le droit de valider ou d'invalider les élections, il n'y avait rien à dire. Wilkes se présenta de nouveau devant les électeurs, et, comme il arrive presque toujours en cas pareil, fut renvoyé à la chambre avec une majorité encore plus forte. Cette fois, le ministère et la chambre auraient bien fait de se résigner. C'était le conseil que donnait lord Camden; il ne fut pas écouté. La chambre annula de nouveau l'élection, et, enfin, Wilkes étant toujours élu, ayant des majorités de plus en plus considérables, la chambre fit une chose exorbitante : elle admit comme député le colonel Luttrell, quoiqu'il eût moins de voix que son compétiteur. Il y eut une indignation générale en Angleterre.

Lord Camden jusqu'à cette époque était resté chancelier, flottant entre sa conscience et son amitié pour ses collègues; il croyait tout accommoder en donnant des conseils qu'on n'écoutait pas, et en s'abstenant de parler dans la chambre des lords et d'assister même aux délibérations de ses collègues. Pendant les dernières années d'existence de ce ministère, il ne parut donc pas dans les conseils du cabinet et ne prit pas la parole une seule fois dans la chambre des lords pour une question politique. Cette situation aurait pu se prolonger, s'il n'était survenu à cette époque un événement destiné à changer brusquement la situation des partis. La maladie de lord Chatham n'était pas complétement guérie, elle ne le fut jamais tout à fait, mais elle lui avait laissé un peu de répit. Il n'avait pas repris toutes ses facultés physiques, mais il avait retrouvé ses facultés intellectuelles et son éloquence. Il reparut donc dans la chambre des lords, après une absence de cinq à six ans, au commencement de la session de 1770.

Le 9 janvier 1770, une scène émouvante se passait dans la chambre des lords. La session venait de s'ouvrir, lord Chatham reparaissait dans la chambre, fatigué, appuyé sur une canne, couvert de cette triple enveloppe de flanelle qu'il ne quitta plus jusqu'à la fin de ses jours, mais animé, indigné contre le ministère, aussi ardent et aussi éloquent que dans les plus beaux jours de sa jeunesse. Il prononça un discours qui eut un grand retentissement. Il attaqua la conduite du ministère à peu près sur tous les points, et notamment sur la question d'Amérique et sur l'affaire de Wilkes.

Il y avait à cette époque, dans la chambre des lords, un grand magistrat, un grand orateur qui était égal, peut-être même supérieur à lord Camden comme jurisconsulte. Il se nommait lord Mansfield. Moins libéral que lord Camden, il avait eu souvent l'occasion de se trouver en lutte avec lui. Néanmoins, tous deux s'estimaient beaucoup, tous deux avaient une intégrité reconnue de tout le monde, et lord Mansfield en défendant les actes du ministère ne trouva rien de plus naturel que d'invoquer l'autorité du lord chancelier.

Il se tourna vers le sac de laine où se trouvait lord Camden, et fit remarquer à la chambre que si les actes qu'on blâmait avaient été aussi coupables, ils n'auraient certainement pas obtenu l'approbation du chancelier, que tout le monde connaissait pour un défenseur persévérant des droits populaires. Lord Camden n'y tint plus, il se leva, il prit la parole et déclara nettement qu'en effet depuis quelque temps sa conscience lui reprochait de rester silencieux en présence d'actes qu'il trouvait condamnables; il ajouta qu'il se croirait coupable s'il continuait à paraître approuver ce qu'il désapprouvait du fond du cœur. Il déclarait donc qu'il était complétement de l'avis de lord Chatham, que le ministère avait peu à peu amené une irritation générale dans le pays, non-seulement

contre la politique gouvernementale, mais contre la personne de Sa Majesté.

Vous imaginez sans peine la scène qui suivit une déclaration aussi nette. La confusion et l'animation étaient au comble. Un des ministres proposa à la chambre de s'ajourner, afin que le ministère pût pourvoir à la situation. Il s'agissait de remplacer le lord chancelier, lequel, sur le conseil de ses amis, attendit tranquillement sa révocation. Il s'ensuivit une des crises ministérielles les plus longues et les plus laborieuses qu'ait vues l'Angleterre. Malgré tout, les libéraux n'arrivèrent pas au pouvoir. Le roi réussit, après beaucoup d'efforts, à former un cabinet qui ne paraissait pas viable, qui était composé en partie d'hommes médiocres et impopulaires, et qui cependant dura douze ans. C'est ce cabinet, dirigé par lord North, qui acheva de faire perdre à la couronne d'Angleterre les colonies d'Amérique.

Voici donc lord Camden rentré dans l'opposition et pour longtemps. Il y resta tant que dura le cabinet de lord North, pendant douze ans, et il combattit durant ces douze années en pleine liberté, puisqu'il n'avait plus de liens officiels, la plupart des mesures malheureuses que prit le ministère. Il eut la douleur de perdre, dans cet intervalle, lord Chatham, son ami, le chef de son parti, dont il avait été habitué à suivre de tout temps les conseils. En 1782, il vit les libéraux revenir au pouvoir, et accepta même une place dans la nouvelle administration, mais il avait déjà soixante ans et la fatigue commençait à se faire sentir. D'ailleurs, depuis la mort de lord Chatham, il n'y avait plus, parmi les libéraux, un chef qui eût la même autorité aux yeux de lord Camden, et avec lequel les relations, selon lui, fussent aussi agréables et aussi faciles. D'autre part, les libéraux, dans cette occasion, eurent le tort d'accepter pour chancelier un homme qui ne partageait aucun de leurs principes, ce même lord Thurlow, dont je vous ai parlé la dernière fois. Ils ne purent donc appeler de nouveau lord Camden au poste de lord chancelier; ils lui offrirent le poste moins important, mais fort honorable, de président du conseil. Un autre ministère libéral, mais d'un libéralisme moins accusé, celui de lord Shelburne, arriva aux affaires. Lord Camden resta encore quelque temps à son poste, mais bientôt il se retira sans bruit, sans vouloir amener la dissolution du cabinet, parce qu'il n'avait pas cette fois les mêmes raisons de rompre en visière à ses collègues, et il crut encore que sa vie politique était terminée.

Survint le ministère de coalition de lord North et de Fox, et puis tout à coup, par un concours de circonstances extraordinaire, un jeune homme, le fils de l'illustre ami de lord Camden, William Pitt, renversa le ministère de la coalition, lui succéda et se trouva premier ministre à vingt-cinq ans, avec une popularité et une influence sans égales. L'arrivée aux affaires du fils de son ami rendit un peu de courage à lord Camden. Quoique fort âgé déjà, il reprit intérêt aux affaires publiques, et dans la chambre des lords, où il reparut plus assidûment, il prit plus souvent la parole en faveur du nouveau cabinet.

Pitt qui, bien que fort jeune, avait un grand respect pour les vétérans du libéralisme comme lord Camden, Pitt, qui ne craignait pas les talents autour de lui, qui les recherchait et qui trouvait que son cabinet, tel qu'il l'avait formé, comptait peu d'hommes d'une véritable valeur, insista pour que lord Camden, malgré son grand âge, consentît à rentrer aux affaires. Lord Camden hésita beaucoup. Non-seulement il se sentait assez fatigué, mais il éprouvait un scrupule de la nature la plus honorable. Après la rupture que je vous ai racontée tout à l'heure, lord Camden et lord Grafton avaient repris peu à peu leurs anciennes et amicales relations, et Camden désirait vivement ne pas rentrer au ministère sans son ami. Pitt tenait beaucoup à avoir lord Camden au ministère; mais il pensait, non sans raison, que le duc de Grafton serait un collègue beaucoup moins utile et beaucoup moins populaire. Il insista à plusieurs reprises, et enfin lord Camden comprit les nécessités que Pitt lui exposait et se décida à rentrer seul dans le cabinet. Il avait alors soixante-dix ans, et il resta encore huit ou dix ans aux affaires comme lord président du conseil. Ce n'étaient pas, du reste, des fonctions très-actives. Seulement, vers la fin de sa vie, il se trouva amené à prendre une assez grande part aux débats de la chambre des lords, et voici à quelle occasion :

En 1788, le roi George III se trouva atteint d'une maladie mentale. On crut un moment qu'il faudrait établir une régence. La majorité de la chambre des communes et la majorité du pays souhaitaient que la régence ne fût pas confiée au prince de Galles sans restriction, d'abord parce que le prince de Galles était peu aimé et peu estimé, et ensuite parce qu'il affectait d'avoir, à cette époque, des opinions whigs, et que ces opinions n'étaient pas en faveur dans le pays. On imagina donc, contrairement, je crois, aux principes de la constitution d'Angleterre, de décider que le droit de choisir un régent appartenait aux deux chambres dans ce cas exceptionnel, et puisque ce droit leur appartenait, à plus forte raison elles avaient celui de limiter l'autorité du régent. On voulait bien prendre le prince de Galles pour régent, mais on voulait restreindre assez son autorité pour ne pas lui permettre d'amener un brusque changement dans la direction des affaires. Ce fut Pitt qui conduisit toute cette affaire dans la chambre des communes, puisqu'il était membre de la seconde chambre. Vous savez qu'en Angleterre les ministres n'ont entrée que dans celle des deux chambres dont ils sont membres; de sorte que dans la chambre des lords il fallait un orateur pour supporter le poids de la discussion contre une opposition assez forte. Cet orateur aurait dû être le lord chancelier, lord Thurlow; mais celui-ci, pensant que le prince de Galles serait régent, et ayant grande envie de rester lord chancelier avec les

whigs aussi bien qu'avec les torys, s'était rapproché secrètement du prince, non pas si secrètement toutefois qu'on ne s'en fût aperçu. Un ami commun avait donné l'éveil à Pitt, et enfin, un beau jour, un petit incident avait fait tout découvrir.

Depuis que le roi était malade, ses deux fils aînés, le prince de Galles et le duc d'York, étaient venus s'installer à Windsor pour être plus près du royal malade. Les ministres, qui tenaient conseil d'ordinaire chez Pitt, étaient venus tenir un conseil de cabinet à Windsor. Une fois le conseil fini, les ministres se retirèrent. Lord Thurlow cherchait partout son chapeau et ne le trouvait pas. Tout le monde s'inquiéta beaucoup de ce chapeau. Pitt, qui ne voulait pas s'en aller sans son principal collègue, l'attendait toujours. Mais un domestique arriva : « J'ai trouvé, dit-il, le chapeau du chancelier, il était chez le prince de Galles. » Avant de venir au conseil, Thurlow avait fait une petite visite aux appartements du prince. Vous comprenez qu'après cet incident, Pitt se trouva beaucoup moins disposé à confier à lord Thurlow le soin de conduire, dans la chambre des lords, le débat relatif à la régence, et il chargea son vieil ami lord Camden de diriger cette discussion. Du reste, tous ces arrangements relatifs à la régence n'eurent aucun effet pour le moment; car, à peine la loi relative à la régence venait-elle d'être votée, que le roi se rétablit complétement.

Après cette affaire, le ministère de Pitt fut assez tranquille dans les deux chambres pendant plusieurs années, jusqu'à la révolution française, ou du moins jusqu'à l'époque où la révolution française cessa de rester exclusivement renfermée en France pour prendre un caractère plus européen. Alors elle appela naturellement l'attention et éveilla les préoccupations du gouvernement anglais.

Or, à cette époque, c'est-à-dire en 1793, Camden, par bonheur pour lui, touchait à ses derniers jours; je dis par bonheur pour lui parce que, sincèrement libéral comme il l'était, il aurait certainement vu avec un profond regret les mesures illibérales que Pitt se trouva amené à prendre pendant la seconde partie de son ministère. Mais, avant ce moment, lord Camden fut assez heureux pour contribuer puissamment à une réforme qu'il avait souhaitée pendant toute sa vie. Il fit résoudre, conformément aux principes libéraux, la grande question des droits du jury en matière de presse.

Cette question, que lord Camden avait déjà eu l'occasion de traiter au début de sa carrière et dont il s'était toujours préoccupé, se trouva, pendant la dernière année de sa vie, remise sur le tapis par Fox, le chef de l'opposition dans la chambre des communes, et par Pitt lui-même qui, sur ce point, était resté fidèle aux principes libéraux. Lord Camden, bien qu'il fût au pouvoir et Fox dans l'opposition, le voyait à l'occasion et s'entendait avec lui sans hésitation toutes les fois qu'il ne s'agissait pas d'une question de parti. Or, sur la question des droits du jury en matière de presse, le chef du ministère et le chef de l'opposition, Pitt et Fox, se trouvaient d'accord.

Pendant la session de 1791, un bill avait été présenté par Fox dans la chambre des communes pour régler cette importante question. Le bill, soutenu dans la seconde chambre par deux hommes comme Pitt et Fox, passa sans difficulté, mais dans la chambre des lords ce fut une autre affaire. Il s'y trouvait beaucoup d'anciens magistrats qui, presque tous, à l'exception de lord Camden, avaient toujours été opposés à la réforme qu'il s'agissait d'introduire dans la législation. A leur tête se trouvait le chancelier lord Thurlow, toujours opposé à toute réforme libérale. Ce dernier parvint à faire ajourner le bill, sous prétexte qu'il avait été apporté trop tard à la chambre des lords. Mais il avait affaire à forte partie. Fox, l'année suivante, présenta de nouveau son bill dans la chambre des communes, et lord Camden prit ses précautions pour qu'il arrivât en temps utile dans la chambre des lords. Il y arriva en effet, et fut l'objet d'une discussion qui dura plus longtemps que les discussions ordinaires du parlement anglais, qui dura trois jours, ou plutôt trois nuits. C'est dans cette discussion que lord Camden prononça son dernier discours politique. Vous me permettrez de lire quelques parties de ce discours pour vous donner une idée de l'éloquence de lord Camden, éloquence noble, élevée, mais un peu emphatique.

« C'est sans doute la dernière fois, milords, dit-il, que j'ai l'occasion de parler devant vous. Mon opinion sur le sujet qui vous occupe est connue depuis longtemps; elle est inscrite dans vos archives; elle n'a pas varié chez moi, et j'espère avoir encore assez de force pour vous démontrer qu'elle est d'accord avec les lois et la constitution de ce pays. »

Sa voix, faible d'abord, s'élevait peu à peu pendant qu'il prononçait ces paroles. Il entra ensuite dans la discussion de la loi, et, après avoir fait ressortir avec vivacité les inconséquences du système de jurisprudence qui dominait à cette époque en matière de presse :

« Selon moi, milords, dit-il, la question de savoir si c'est le jury qui doit apprécier le caractère de l'écrit incriminé, cette question, dis-je, est tellement claire que quand même le barreau tout entier, que quand même la magistrature, quand même le parlement seraient d'un avis opposé au mien, mon avis ne changerait pas.

» Je vous le demande, milords, à qui appartient le soin de défendre la liberté de la presse? aux magistrats ou à la nation anglaise? A la nation, sans nul doute. Eh bien! le jury, c'est la nation elle-même.

» La doctrine que je combats aurait été précieuse à l'époque des Stuarts; elle aurait été pour eux un merveilleux instrument de tyrannie. Donner aux juges le droit de décider si un écrit est séditieux ou ne l'est pas, c'est interdire de rien publier qui soit désagréable au

gouvernement. Autant vaudrait proposer au Parlement un bill déclarant qu'aucun imprimeur, qu'aucun éditeur ne devra faire paraître autre chose que le panégyrique des ministres en fonctions. »

N'oubliez pas, messieurs, que c'est un ministre en fonctions qui parle de la sorte. Ce n'est pas un homme d'opposition qui, pour renverser un gouvernement, se sert de cette question comme d'une arme de parti, c'est un homme de gouvernement qui vient dire : Prenez garde, ne donnez pas trop de pouvoir au gouvernement; prenez garde, n'affaiblissez pas le contrôle nécessaire de la presse.

En terminant, lord Camden fit allusion, en termes aussi nobles que touchants, à son ancien rival, lord Mansfield, dont le parlement déplorait alors la perte.

« Milords, dit-il, j'ai souvent combattu le noble lord; mais j'ai toujours admiré son savoir et son talent, et, s'il était présent, il viendrait sans doute attester avec moi qu'aucune animosité personnelle ne s'est jamais mêlée à nos dissentiments politiques. Encore un peu de temps, et je le suivrai dans la tombe; je souhaite qu'alors on puisse dire de moi ce que je dis de lui, à savoir que, dans une longue carrière, il n'a jamais cessé de défendre ce qu'il regardait comme le bien de son pays. »

Ce discours, messieurs, fut, pour ainsi dire, le testament politique de lord Camden. Il n'eut pas seulement un grand succès oratoire, il eut, ce qui vaut mieux, le mérite de faire triompher la cause qu'il plaidait. Le bill fut voté, non sans difficulté, par la chambre des lords, et depuis on n'a jamais songé à l'abolir. A partir de cette époque, lord Camden, qui considérait sa vie politique comme terminée, — et cette vie avait été bien remplie, vous le voyez, — cessa de paraître dans la chambre des lords. Cependant Pitt insista pour qu'il conservât le poste de président du conseil privé, et par déférence pour son caractère, pour son âge, afin de ménager les infirmités qui commençaient à devenir assez graves chez lui, presque toujours le conseil se tint dans la résidence de lord Camden pendant les dernières années de sa vie. Le reste du temps, il se renfermait dans sa famille, dont je n'ai pas parlé jusqu'ici, parce que la vie privée de lord Camden a été une de ces vies régulières, tranquilles, heureuses, dont il n'y a presque rien à dire. Il aimait les lettres, la musique, et il vivait assez familièrement, — ce qui étonnera peut-être de la part d'un Anglais, — non-seulement avec un assez grand nombre d'hommes de lettres, mais avec des acteurs de talent, et notamment avec Garrick.

Il vécut encore deux ans après le discours que je viens de citer, et s'éteignit sans douleur, sans maladie apparente, par le seul effet de l'âge, en 1794. Il laissa en Angleterre une des mémoires les plus honorées qu'ait jamais laissée un magistrat et un homme d'État. Aujourd'hui encore on cite ses arrêts comme des précédents et sa vie comme un exemple.

ED. HERVÉ.

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

### ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ

(de l'Institut).

**Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans** (1).

II

LE PALATIN.

Voisin du Capitole par le site, le Palatin partage avec lui la gloire d'être nommé à plus d'une page de l'histoire de Rome, et d'avoir été pendant de longs siècles un des lieux les plus remarqués de la ville éternelle. Une autre considération le recommande aujourd'hui à l'attention et à l'étude des archéologues : il est en ce moment même fouillé activement, et les ruines qu'il recèle reparaissent une à une à la lumière. Les plus grands et les plus nobles souvenirs de la vieille Rome ne sont pas là, mais on comprend sans peine que l'auteur de la *Vie de César* attache un intérêt particulier à la découverte du palais des Empereurs. Ceux mêmes dont la plus vive curiosité ne se porte pas de ce côté, et que satisferait davantage, par exemple, l'exploration et la restitution du *Forum*, théâtre de la grandeur républicaine et des luttes de la liberté, reconnaissent volontiers que les fouilles du Palatin sont une bonne fortune pour la science, et en suivent attentivement les progrès.

Ces fouilles ont été entreprises dans des conditions particulièrement favorables. L'ex-roi de Naples, propriétaire d'un vaste terrain non bâti au centre du Palatin, était disposé à le vendre; on avait d'ailleurs sous la main, à Rome, un homme savant et droit, capable de diriger les recherches et de manier des capitaux, M. Rosa, auteur d'une belle carte de la campagne de Rome et d'autres travaux de grande valeur. On sut profiter de cette occasion doublement avantageuse. Les jardins Farnèse, achetés en 1860, sont depuis lors très-habilement explorés par M. Rosa pour le compte de l'empereur Napoléon III et ont déjà livré une partie de leurs secrets. Heureuse contagion de l'exemple! Le gouvernement pontifical n'a pas voulu laisser à des étrangers l'honneur d'arracher au sol du Palatin les précieux restes de la vieille Rome enfouis et ignorés depuis des siècles. Pris d'une louable émulation, il s'est mis à fouiller de son côté en différents endroits, au collége des Irlandais sur le Palatin même, sous l'église de Sainte-Anastasie au pied de la colline, et dans le voisinage du Grand-Cirque. Le Palatin est ainsi attaqué sur tous les points. Pour éviter de se perdre au milieu de ces travaux, il est bon de procéder par ordre et de jeter d'abord sur la colline qui en est le théâtre un regard d'ensemble.

(1) Voyez le n° 27.

Le Palatin est le centre d'un cercle, dont les six autres collines, l'Aventin, le Cœlius, l'Esquilin, le Viminal, le Quirinal et le mont Capitolin occupent la circonférence; c'est ainsi que les Cyclades entourent Délos et se rangent en bon ordre autour de l'île Sacrée. Le plateau du Palatin, d'une élévation moyenne de 51 mètres au-dessus du sol, affecte la figure d'un trapèze de 2000 mètres de tour. On sait assez qu'il fut le berceau de Rome. C'est sur le Palatin que l'arcadien Évandre avait bâti sa ville de Pallantium; c'est encore sur le Palatin que d'autres traditions font vivre Romulus et ses premiers successeurs. On croit avoir retrouvé un des angles de l'enceinte carrée (*Roma quadrata*) construite par Romulus, et formée de gros blocs de tuf pris sur le lieu même. Les Romains prenaient plaisir à se montrer, sur le versant de la colline qui regarde l'Aventin, la chaumière où avait été élevé leur premier roi. Celle de Numa s'élevait du côté opposé, près du temple de Vesta, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église de Sainte-Marie-Libératrice, en face du Forum. Tullus habitait sur la *Velia*, sommet détaché du Palatin, séparé du plateau principal par l'étroite vallée, qu'on appelait l'*Intermontium*. La maison d'Ancus était située plus bas, sur la Voie sacrée, à la place de Sainte-Françoise Romaine, à peu de distance de l'arc de Titus; celle de Tarquin l'ancien, à l'ouest, près du Vélabre.

Ce fut sans doute pour le Palatin un honneur, mais cet honneur lui causa plus tard un certain préjudice, et le séjour préféré des rois fut longtemps suspect aux yeux des républicains. Pendant les premiers siècles qui suivirent l'expulsion de leurs rois, les Romains se tinrent en défiance du Palatin et de ses habitants. Ils s'obstinèrent à voir dans cette colline qui dominait le Forum une acropole menaçante, et dans les honnêtes citoyens qui pouvaient s'y établir des ambitieux et des ennemis de la liberté. Valérius Publicola ne put lui-même s'y bâtir une maison sans se compromettre; fidèle à son surnom de courtisan du peuple, il fit aux préjugés populaires le sacrifice de sa maison à peine achevée, la démolit, et transporta ses pénates dans un quartier plus modeste. Cette complaisance fut approuvée et imitée. Le Palatin fut abandonné à de pauvres gens, que leur humble condition mettait à l'abri du soupçon d'aspirer à la tyrannie. C'est seulement dans les derniers siècles de la république, lorsque le temps eut détruit les préventions des Romains et calmé leur susceptibilité ombrageuse, que l'on vit des personnages considérables s'établir sur le Palatin. Les Gracques, dont le dévouement aux institutions républicaines ne pouvait être mis un instant en doute, eurent les premiers cette hardiesse. Après eux, vinrent des riches, comme Crassus et Scaurus; des parvenus, des orateurs, Hortensius, Cicéron, affligé de l'incommode voisinage de Clodius; des factieux, Clodius, Catilina; enfin de grands ambitieux, comme Marc-Antoine et Octave. La fortune prit la peine de justifier les craintes des vieux républicains en faisant naître sur le Palatin le plus habile et le plus heureux ennemi de la liberté, le premier maître de Rome.

La maison d'Auguste sur le Palatin n'avait rien d'un palais impérial. Homme de dehors et de convenances, Auguste se garda de choquer les yeux des Romains par l'étalage d'une magnificence inutile. Il lui suffit d'avoir en main la toute-puissance; jamais il ne se soucia de l'afficher. La monarchie succéda sans bruit et sans scandale à la république; les formes du gouvernement républicain furent respectées, afin que les principes en fussent plus sûrement détruits, et l'empereur mena discrètement le train d'un simple citoyen. Détruite par un incendie, sa maison fut rebâtie dans sa première simplicité. Le luxe et la magnificence furent réservés pour les édifices publics, pour le fameux temple d'Apollon Palatin, pour la bibliothèque et le colossal Apollon de bronze.

Tibère, héritier direct d'Auguste, n'habita pas la maison de son père adoptif. Il s'en construisit une sur le côté opposé de la colline, au-dessus du Vélabre. Ce ne fut pas encore un palais princier, mais une simple maison à la grecque, pareille aux habitations des riches Romains d'alors. On n'avait pas encore à cette époque l'idée d'un palais officiel et banal, passant d'un prince à son successeur avec le pouvoir. La maison de l'empereur n'était qu'une maison, et chaque nouveau César allait habiter où il lui plaisait. Caligula conçut la fantaisie d'aller demeurer avec les dieux sur le Capitole. Pour satisfaire ce désir, il jeta au-dessus du *Forum*, entre le Palatin et le mont Capitolin, un pont gigantesque soutenu par de hautes colonnes, et s'assura ainsi un passage facile et sûr de son palais à la forteresse. Ce fut sans doute la crainte des soulèvements populaires et des surprises de toute nature, qui lui inspira cette prudente mesure. On sait si cette précaution le sauva du poignard de Chéréas. Inutile à Caligula, elle fut du moins d'un bon exemple, et les papes se trouvèrent bien de l'avoir imité. En 1499, Alexandre VI unit ainsi le Vatican au château Saint-Ange par un pont, qui existe encore; vingt-huit ans plus tard, en 1527, ce pont permit à Clément VII d'échapper aux soldats du connétable de Bourbon, et de se réfugier à temps derrière les murs épais de son château-fort. Avant Alexandre VI, le Vénitien Paul II, en 1558, avait uni par une construction analogue le palais de Venise au Capitole.

Le pont de Caligula déplaisait aux Romains. Son successeur, le débonnaire Claude le fit démolir. Il n'en reste pas de traces aujourd'hui. Néron reprit à sa manière l'œuvre interrompue de Caligula. Il ajouta au palais déjà fort agrandi de Tibère des terrasses et des portiques qui s'avancèrent perpendiculairement au-dessus du Forum. Il envahit le Palatin presque entier, descendit dans la vallée, et remonta la pente opposée de l'Esquilin, jusqu'aux jardins de Mécène et jusqu'à Sainte-Marie-Majeure. Des bois, des jardins, des kiosques, des lacs, des palestres couvrirent cet immense espace. En 64, un incendie dévora plusieurs quartiers de Rome. Une partie

du palais devint la proie des flammes. Mais Néron n'eut garde de se plaindre; ses architectes Sévérus et Céler, son peintre Amulius lui rendirent promptement plus qu'il n'avait perdu, et la Maison d'or s'éleva avec une magnificence inouie sur le sol déblayé par l'incendie.

Les Flaviens se firent scrupule de jouir de ces richesses mal acquises, et abandonnèrent au peuple tout le domaine de Néron. Vespasien comble le lac artificiel creusé au pied de l'Esquilin, et sur le même emplacement construit un amphithéâtre, le Colisée. Titus rase ou enfouit la Maison d'or, et la remplace par des bains publics, les fameux Thermes, dont les ruines gardent encore son nom. Plus tard, Adrien achèvera la restitution, en bâtissant le temple de Vénus et de Rome à l'endroit occupé autrefois par l'*atrium* de la Maison d'or, sur la plate-forme comprise entre le Colisée, l'Esquilin et le Palatin.

Sous les successeurs des Antonins, l'histoire du palais impérial n'offre plus guère d'intérêt. Septime-Sévère y ajoute de gigantesques constructions du côté du sud; le palais s'avance alors sur la voie triomphale. Le Palatin eut beaucoup à souffrir des invasions. Chaque fois que Rome tomba au pouvoir des barbares, le palais des Césars fut pillé. Attila, Genséric, Totila, le dévastèrent tour à tour. Mais il fut toujours restauré. Théodoric le Grand le répara; Héraclius y vint demeurer quelque temps. Dans les siècles qui suivirent, le Palatin délaissé se couvrit de ruines, qui périrent elles-mêmes. On y venait des quartiers voisins, comme à une carrière, où l'on trouvait les pierres toutes taillées, et les débris du palais impérial servirent à construire les chaumières de la basse ville. La tradition était alors tout à fait perdue. Nous ne pouvons rien savoir sur cette époque de dévastation que ce que nous enseigneront les ruines elles-mêmes. Ce sont elles qui nous raconteront leur propre histoire.

Le Palatin est aujourd'hui divisé en six propriétés. La plus considérable, celle qui est connue sous le nom de jardin Farnèse, occupe environ le quart du plateau. C'est le pape Paul III qui, séduit par la beauté du site, créa ce lieu de plaisance, possédé depuis par la maison royale de Naples, et vendu en 1860, comme on l'a vu, à l'empereur Napoléon III. On sait avec certitude que la maison d'Auguste et la bibliothèque n'étaient pas là. Il reste d'ailleurs aux jardins Farnèse une assez belle part encore des ruines de la Rome impériale. La maison de Tibère, les additions qu'y firent Caligula et Néron du côté du Forum, et le palais des Flaviens s'élevaient sur le sol en ce moment fouillé par M. Rosa. Ce palais des Flaviens, pour le dire en passant, était un édifice d'un caractère particulier, uniquement destiné aux représentations officielles de la puissance impériale. Les princes n'y avaient pas leur habitation, et toutes les pièces étaient consacrées à un usage public : basilique, salle de réceptions officielles, salle de festin, *lararium*, portiques. Dans l'enceinte des jardins Farnèse est encore compris l'emplacement des temples de Jupiter Stator et de Jupiter Propugnator, de l'Académie annexée à la Bibliothèque palatine, de la cabane de Faustulus et de l'Observatoire des Augures.

La bibliothèque, le temple d'Apollon, la maison d'Auguste, se trouvaient sur un autre point de la colline; dans une autre propriété, une villa, qui, après avoir appartenu successivement à la famille Matteï, à la famille Spada, en dernier lieu à un Anglais, le colonel Mils, est aujourd'hui habitée par des religieuses de la Visitation. Les curieux, admis au temps du colonel Mils, se souviennent d'y avoir admiré un élégant portique, des fresques de Raphaël et de belles salles souterraines. Il faut se contenter pour le présent de ces souvenirs. Les religieuses sont cloîtrées, et leur porte ne s'ouvre pour personne. Les archéologues font le siége du couvent, et ne désespèrent pas de pénétrer tôt ou tard dans la place. Il faut reconnaître que les religieuses font une belle défense, et qu'elles se retireront, si elles se retirent jamais, avec les honneurs de la guerre. On a tenté en vain de négocier et de les amener doucement à une capitulation honorable. On leur a représenté sans succès que le Palatin fouillé en tous sens est un triste séjour, et que la communauté trouverait ailleurs un air plus salubre. Il faudra que l'on en vienne aux moyens extrêmes, et que l'on entre dans le couvent par la brèche. Les religieuses ont pu croire cet hiver que l'instant critique était arrivé. Le coin de terre antique qu'elles détiennent est situé au milieu du Palatin. Une voie romaine y conduit de l'arc de Titus; de ce côté est la porte si bien fermée du couvent. Du côté opposé, la villa Mils domine la vallée. Par là, elle est inattaquable. Au nord, elle touche au jardin Farnèse, voisinage déjà incommode; au midi, le danger est plus grand encore. Le long des murs du couvent s'étend un jardin rectangulaire, bordé d'arcades ou de portiques. C'était autrefois un hippodrome ou une palestre. Pie IX a acheté ce terrain, qui appartenait au collége des Irlandais et le fait fouiller. Le directeur des fouilles est un homme opiniâtre et entreprenant; préoccupé du désir de pénétrer dans la villa Mils, il cherche un passage secret qui l'y conduise; il est convaincu qu'il le trouvera. En attendant cette bonne fortune, il a déjà découvert dans le jardin des Irlandais de petites salles souterraines devenues des substructions du palais des Césars, et qui n'avaient pas été bâties pour cet usage, comme le prouvent les arcades et les piliers supplémentaires dont on crut devoir les étayer, quand on les surchargea de nouvelles constructions. Elles sont décorées de peintures grossières, et n'ont pu être habitées que par de très-petits personnages de la maison des empereurs, sans doute par des esclaves.

Le quatrième lot du Palatin est occupé par un couvent d'hommes, le couvent de Saint-Bonaventure, qui domine la vallée du côté du Cœlius. On y admire de magnifiques palmiers, et une terrasse d'où le regard embrasse une partie de la ville. Les caves, les pressoirs du couvent

sont des étages inférieurs du palais des Césars, qui méritent un rapide coup d'œil.

Le cinquième lot est ce que l'on appelle à Rome une *Vigne*, appartenant aux Barberini. Ces vignes romaines sont des jardins, avec maison pour le fermier. Celle des Barberini renferme des restes intéressants du palais de Néron. Du côté qui borde la Voie sacrée, on découvre une sorte de corridor étroit, sans jour; c'est l'aqueduc construit pour Néron. Par là une partie de l'eau de l'aqueduc de Claude était dérivée vers le Palatin.

Le sixième lot, le dernier, appartient au gouvernement pontifical; ce sont des terrasses et des greniers à foin, qui longent la *Via dei cerchi*. De ce côté sont les ruines les mieux conservées du Palatin. Ces salles immenses, du temps de Septime-Sévère, sont loin de valoir par les détails et par le style les édifices du siècle d'Auguste. Elles frappent pourtant l'esprit par un caractère incontestable de grandeur. Il serait utile de les dégager. Les revêtements ont disparu; mais on trouverait encore de belles murailles, et pour ainsi dire, de belles carcasses de palais.

Pour l'église de Sainte-Anastasie, que l'on considère quelquefois comme une septième division du Palatin, elle est tout à fait en dehors de la région impériale. Ce n'est point de ce côté que l'on trouvera les restes du palais des Césars; il faut les chercher aux greniers à foin, à la vigne des Barberini, au collége des Irlandais, et surtout, tant que la villa Mils restera impitoyablement fermée, aux jardins Farnèse.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

**Les mondes imaginaires et les mondes réels**, par M. Camille Flammarion (Didier, éditeur).

Les lecteurs de cet intéressant volume pardonneront aisément à M. Flammarion ce qu'il y a d'un peu arbitraire dans le plan qu'il s'est tracé. Sans doute ni l'*Histoire véritable* de Lucien, qui n'est qu'une facétie et peut-être une satire, ni le *Voyage dans la lune* de Cyrano de Bergerac, n'ont rien à démêler avec l'histoire de la science astronomique. Mais si la première partie du livre de M. Flammarion est fort instructive, la seconde partie est fort amusante, et ces qualités rachètent amplement le défaut d'unité qu'une critique rigoureuse serait peut-être en droit de lui reprocher. L'auteur a rendu d'ailleurs un véritable service à l'histoire littéraire, en faisant revivre dans une étude suivie une variété de la littérature romanesque, et dont la critique ne s'était guère occupée jusqu'ici.

---

## BULLETIN DES COURS.

M. Alexandre Grossi a fait à Bastia, sur Pascal Paoli, le dernier héros de l'indépendance corse, une conférence dont voici quelques extraits :

« Divisés par les rivalités d'influence et les haines de famille, dirigés seulement par des chefs purement militaires, les Corses, épuisés d'ailleurs par une lutte trois fois séculaire, n'avaient pu, jusqu'en 1729, garder que la défensive. Mais alors un cri de révolte et d'indignation, parti des montagnes de Bozio, — un de ces cris suprêmes qu'une longue oppression fait sortir de toutes les poitrines, avait appelé aux armes toute main qui savait tenir un mousquet, tout homme dont le front rougissait, au souvenir de tant de honte supportée, dont le cœur vibrait encore aux mots magiques d'*Indépendance* et de *Liberté*. Le soulèvement fut terrible, car le peuple tout entier s'y associa. Les seigneurs et les barons jusque-là avaient dirigé les révoltes; ce fut alors la révolte qui les entraîna : ils n'avaient jamais été que les chefs d'un groupe de rebelles rentrant dans leurs possessions de famille au moindre échec, ils devinrent et restèrent désormais les serviteurs d'une idée, celle de l'indépendance. C'était un véritable mouvement populaire en même temps que militaire, où les aspirations vers la liberté, vagues encore pourtant, se confondaient avec la haine de l'occupation étrangère. Mais, après vingt-cinq ans de lutte, dont la royauté éphémère de Théodore fut un des plus dramatiques incidents, on comprit que rien ne se ferait sans que le gouvernement corse ne s'affirmât devant l'Europe, en se constituant; sans qu'une organisation puissante ne vînt réunir en faisceau toutes les forces éparses, pour leur donner une direction unique.

» Dans ces moments suprêmes où les peuples cherchent leur régénération, il semble que celui qui est appelé à les organiser, soit le produit naturel des événements. Un sol longtemps préparé et profondément fouillé par la charrue n'attend plus pour produire que le grain du semeur : de même, aux grandes époques de l'humanité, les peuples attendent l'homme dont le génie fera sortir d'une situation préparée par les temps un ordre de choses qui devient comme la synthèse des événements accumulés par les siècles. Cet homme existe dans la foule : un mot, un acte le révèle; il paraît, tous les cœurs vont à lui, et un peuple — ou une idée — a trouvé son incarnation. L'histoire est là qui le prouve, l'histoire moderne surtout. Les grandes institutions naissent toujours dans les orages, et c'est lorsque la pensée humaine, en travail d'enfantement, creuse sa voie à travers les obstacles des temps de troubles et d'agitation, que les grands hommes paraissent. Pascal Paoli, selon cette loi historique qui n'est que la logique des siècles, fut une création de son époque.

» Les premières années du gouvernement de l'élu de la nation corse furent consacrées à l'organisation de son pays. Il fallait donner à cette population avide de luttes, prompte à s'exalter, les notions et la pratique de la liberté, l'instrument le plus efficace de la délivrance des peuples. Élève d'Antonio Genovesi, Paoli traduisit en fait les théories de son illustre maître : Genovesi n'était pas seulement un philosophe à théories spéculatives; ses leçons sur les droits des peuples et leurs relations entre eux lui ont mérité,— non peut-être sans exagération, — le nom glorieux de Platon italien. Le législateur des Corses avait puisé dans les maximes du maître, avec un sentiment éclairé et philosophique qui ne l'abandonna jamais dans sa longue carrière, des notions exactes sur les bases véritables du principe d'autorité, sur les sources légitimes du principe de liberté. Ces deux principes, messieurs, on nous les montre sans cesse inconciliables, comme devant s'anéantir l'un par l'autre; ce qui conduit fatalement à sacri-

fier la liberté à l'autorité. Paoli avait su les concilier et faire disparaître l'antithèse dans une organisation forte et puissante. Cela résume son gouvernement : ce sera sa gloire éternelle.

» Toutes les conquêtes dont la révolution française se glorifie, par lui nous les possédions. Toutes les libertés dont notre France s'est faite, en Europe, la glorieuse initiatrice, par lui nous en jouissions. Toutes celles qu'il nous avait données, la France n'en jouit pas encore : et l'Europe attend que la France les lui montre. C'est ainsi, messieurs, que, derniers enfants d'adoption de la grande famille française, nous avons apporté à la mère-patrie un patrimoine riche de libertés. S'il était pauvre de revenus, qu'importe? la pensée humaine ne se pèse pas au poids de l'or!

» Devançant de trente-quatre ans la *Déclaration des droits de l'homme*, précurseur du mouvement de 1789, Paoli, après avoir fait disparaître, par une politique sage, habile et modérée, les restes de la féodalité corse, fonda le suffrage populaire.

» Autre intuition des aspirations qui devaient tourmenter les générations futures : il proclama la liberté de conscience dont le principe a été écrit dans toutes les constitutions qui, de nos jours, se sont succédé en France, mais dont la pratique n'est pas encore entièrement entré dans nos mœurs. Les membres de tous les cultes jouissaient des droits et des priviléges accordés à chaque citoyen..... »

» Dans un quartier perdu au sein de Londres, près d'une pauvre et petite chapelle catholique dédiée à saint Pancrace, se trouve une tombe modeste. Elle n'attire point les regards de la foule, et les herbes qui l'environnent témoignent assez que nul pieux visiteur ne foule le sol qui renferme ce mort inconnu. Une simple grille de fer entoure le tombeau. Une inscription à demi-effacée par les années couvre une des parois. Un écusson gravé sur un autre côté du monument disparaîtra bientôt rongé par le brouillard. Si vous vous approchez de ce monument, vous verrez, surmontant l'écusson, une couronne royale, et pour armoiries, un bras tenant une épée nue : et l'inscription, quand vos yeux fatigués l'auront rétablie, vous révèlera un nom, un nom qui flamboiera soudain dans votre pensée et fera battre votre cœur : car cette tombe ignorée, c'est celle du législateur de la Corse, de Pascal Paoli (1).

» Le 2 février 1807, ses forces l'abandonnèrent : à 8 heures et demie du soir, la maladie s'emparait de l'illustre vieillard : trois jours après, le jeudi à 11 heures et demie, il cessait de vivre. Selon sa belle expression, il fermait les yeux pour dormir son grand sommeil. Sa dernière pensée fut pour sa patrie bien-aimée, et c'est en termes touchants qu'il lègue à la Corse, comme preuve de son amour, toutes ses épargnes pour créer, au centre de l'île, l'école qui porte son nom. Pendant onze années, il avait économisé sur le pain de l'exil pour assurer à ses compatriotes le pain de l'intelligence.

» Il avait désigné, dans son testament, le lieu de sa dernière demeure et exprimé le désir que de simples et modestes funérailles lui fussent faites. Il fixa lui-même l'instant de l'inhumation et choisit, pour rentrer dans le sein de la terre, l'heure où les rayons du soleil mourant disparaissent de l'horizon. Ses désirs furent scrupuleusement respectés. Un compagnon d'exil, François Pietri Fozzano, un des députés chargés d'offrir au roi George le protectorat de la Corse, veilla à l'exécution de ses volontés dernières : et c'est à lui que nous devons l'inscription placée sur le tombeau : elle rappelle simplement les événements de cette admirable existence.

» Deux mois après l'inhumation — qui eut lieu le 13 février — dans le courant du mois d'avril, Giacomorsi, un serviteur fidèle, entre les bras duquel expira le général, et le révérend docteur Burnaby, un ami de quarante années, se rendirent dans l'abbaye de Westminster, et avec l'autorisation du gouvernement britannique, choisirent une place pour un monument funèbre : et une inscription, surmontée du buste de l'illustre mort, lui fut consacrée. C'est ainsi que le nom du libérateur de la Corse brille au milieu des plus grands noms de l'Angleterre.

» Bénie soit la mémoire de ce serviteur et de cet ami dont les mains pieuses rendirent ce suprême hommage au héros et au martyr de la liberté !

» Mais, en rendant justice à ces deux fidèles, je ne puis me défendre d'un douloureux sentiment de tristesse, de tristesse poignante comme un remords. Avons-nous, comme eux, payé notre dette d'amour et de reconnaissance, et ne restera-t-il pas pour la Corse entière un grand devoir à remplir.

» Cette tombe, sur un sol étranger, gardera-t-elle éternellement la dépouille de Pascal Paoli ? Cette petite île qu'il a faite si grande dans l'histoire, sur laquelle se projette encore sa grande ombre, qui, par lui, tint les regards du monde un instant fixés sur elle, n'aura-t-elle pas un coin de terre à lui donner ? Cette mère n'ouvrira-t-elle jamais son sein pour recevoir le fils de ses entrailles ?

» C'est impossible ! Il faut que le pays tout entier élève la voix pour réclamer ce qui lui appartient, son bien précieux. Ce n'est pas dans une tombe ignorée, sous un climat froid et brumeux que doivent reposer ces reliques sacrées, cette enveloppe d'un grand homme ! Donnons à ces ossements refroidis un asile sur lequel brille et resplendisse le soleil de la terre natale. Ne sentez-vous pas qu'il est temps enfin de soulager du poids de ce remords la conscience de la Corse ?

» Depuis le cap jusqu'au détroit, tous les cœurs tressailliraient, et une immense acclamation répondrait à votre appel : car l'initiative de cette pensée doit vous appartenir. Ici même, une voix que vous avez applaudie et qui méritait de l'être vous a dit que votre ville marchait à la tête de la civilisation de notre pays, qu'elle était le foyer d'où se répandait les lumières. Eh bien ! comme noblesse, civilisation oblige !

» Toutes les idées généreuses doivent vous trouver les premiers, parmi ceux qui les poursuivent. Faites-vous les promoteurs de ce grand acte de justice. Et comme le sang afflue au cœur, sous l'influence d'une forte émotion, vous verrez, électrisés par votre exemple, se grouper autour de vous, pour concourir à l'œuvre patriotique, les populations de la plaine et de la montagne, de la terre des communes et du delà des monts. »

(1) Le tombeau de Paoli était, il y a quelques années, dans un état de délabrement complet. Un de nos compatriotes, admirateur passionné de son génie, le fit restaurer. Il exige que je ne prononce pas son nom. Je puis du moins exprimer le regret de ne pouvoir le signaler à la reconnaissance du pays.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 31 30 JUIN 1866

FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. BERGMANN.

### Dante, sa vie et ses œuvres.

I

LA POÉSIE LYRIQUE DANS LES ŒUVRES DE DANTE.

Parmi les hommes remarquables dans l'histoire, il y en a qui, sans avoir un grand caractère, se distinguent par une intelligence exceptionnelle ; nous les appelons hommes de génie. Il y en a d'autres qui, sans posséder un génie éminent, sont grands par ce qui constitue essentiellement la grandeur de l'homme, savoir l'élévation et la force morale du caractère : ceux-ci méritent spécialement le nom de grands hommes. Il y en a enfin qui sont, à la fois hommes de génie et grands hommes. Au nombre de ces derniers il faut compter le poëte, l'homme d'État et le publiciste dont l'Italie et la république des lettres ont célébré l'année dernière en fêtant le six centième anniversaire de sa naissance.

Nous nous proposons ici de placer dans sa vraie lumière ce poëte que les littérateurs ont généralement très-mal compris, et ce philosophe que certains partis religieux et politiques ont indignement défiguré et calomnié. Nous aurons à nous renfermer dans des limites naturellement très-étroites, pour un sujet aussi complexe et d'une étendue aussi immense. Il faudra condenser, dans un résumé substantiel, la matière de longues et de difficiles études. Nous tâcherons de remplir ce programme en esquissant à grands traits l'histoire de la vie d'abord si paisible du poëte troubadour, avant son exil, et le tableau de la vie si agitée de l'homme d'État, depuis sa participation aux affaires publiques. Le mouvement politique de l'Italie et de Florence nous expliquera les phases et les incidents de sa vie, et l'état de la littérature de son époque nous fera comprendre les caractères distinctifs et originaux de ses œuvres littéraires.

Aujourd'hui nous prendrons pour sujet Dante considéré principalement comme *poëte lyrique*. Dans la prochaine séance nous aurons à parler, d'abord de son action politique qui devint la cause de son exil et ensuite, du fruit de son exil, la *Divine Comédie*.

Dante naquit le 27 mai 1265, dans la commune de Florence, qui, à cette époque, comme d'autres communes de l'Italie, était une république souveraine, sous la haute protection et suzeraineté de l'Empereur, chef du Saint-Empire romain germanique. L'enfant nouveau-né reçut sur les fonts baptismaux le nom alors assez répandu de *Durante*, signifiant Endurant, Persévérant, et qui, par contraction, s'est changé en celui de *Dante*. Le nom de baptême étant essentiellement personnel, on comprend qu'il ne saurait raisonnablement être précédé de l'article, et que c'est par une singulière méprise que l'usage s'est introduit de dire *le* Dante. A côté des noms de baptême, les noms de famille commencèrent à se constituer dès le XI^e siècle dans les principaux pays de l'Europe chrétienne. Dans l'origine, la plupart de ces noms de famille n'étaient autre chose que le nom personnel du père devenu aussi le nom du fils, et se perpétuant, à côté du nom de baptême de chaque individu, dans toute la lignée paternelle. Le trisaïeul de Dante, Cacciaguida, ayant épousé une femme de la famille lombarde des Adilgiers ou Alligieri de Ferrare, dont la noblesse germanique passait pour être plus ancienne que celle de la famille toscane de son époux, ce ne fut pas le père, conformément à l'usage, mais la mère qui transmit son nom de famille, celui d'Alighieri, aux descendants de Cacciaguida, dont chacun prit dès lors le nom de l'Allighiero ou de Alighieri, signifiant membre de la famille des Alligiers.

Cacciaguida ayant été chevalier de l'empereur, son descendant Dante, déjà noble du côté de sa trisaïeule, le devint également du chef de cet ancêtre, et cela en vertu d'une loi portée par la bourgeoisie de Florence et déclarant nobles tous ceux qui comptaient un chevalier parmi leurs ascendants.

Le jeune Dante, deux fois noble, était de plus doué d'un extérieur agréable, et avait en outre une aptitude merveilleuse pour tous les genres de travaux intellectuels. Son caractère sérieux et son tempérament mélancolique le disposaient, dès sa jeunesse, à se montrer dans sa vie d'une frugalité spartiate, d'un stoïcisme rigide et d'une austérité presque monacale. Mais malgré ces apparences de froideur et de sécheresse de caractère, il avait l'âme ardente, le cœur affectueux, l'esprit éminemment délicat et amoureux, en toute chose, de l'idéal. Comme son

ami le peintre Giotto, il aimait à dessiner des anges d'une expression pure, simple et céleste. Ainsi que son autre ami le musicien Casella, il chantait les *canzone* avec cet entrain, avec ces transports d'inspiration, comme les Italiens seuls savent chanter. Mais à côté de l'art, son esprit pénétrant cultivait la science et la philosophie, qui, toutes deux, le préoccupèrent toute sa vie, au point qu'on remarque dans toutes ses œuvres les tendances, le style et comme les teintes ou les reflets de la poésie didactique.

Dante, adolescent, composa d'abord des poésies amoureuses, dans le genre de celles qui étaient alors à la mode en Toscane, et qui étaient imitées généralement des chants d'amour des Provençaux. Aussi, pour comprendre le genre lyrique de notre jeune poëte, faut-il bien connaître les caractères distinctifs de la poésie des troubadours qui lui a servi de modèle et de type. Voici, en peu de mots, l'histoire de l'origine et de la formation de la poésie amoureuse provençale.

Cette poésie s'est formée de la fusion de deux éléments, qui étaient différents entre eux quant à leur origine historique, mais qui avaient l'un pour l'autre, par leur nature intime, une affinité très-prononcée. Ces deux éléments sont l'amour platonique et la galanterie chevaleresque.

L'amour platonique, le nom le dit, remonte historiquement à la philosophie idéaliste de Platon. Ce philosophe, qui considère les choses du monde physique comme la faible copie, ou même comme la dégradation des choses du monde métaphysique, envisage également l'amour sensualiste comme la dégradation de l'amour spiritualiste. Le devoir du sage consiste donc, d'après lui, à remonter de la copie à l'original, de l'amour sensuel à l'amour spirituel, de l'admiration des beautés terrestres et humaines à l'enthousiasme qu'inspirent les beautés célestes et les perfections divines. C'est alors que l'amour *véritable* devient, non-seulement la plus noble des passions, mais encore la source inépuisable des plus grandes vertus.

Cet amour spiritualiste ou platonique, conçu par la philosophie païenne, passa aisément dans la théologie chrétienne, où il se transforma en un amour mystique ayant pour objet principal Jésus, la Vierge, les saints et les saintes. Plus tard, l'amour platonique pénétra également dans la poésie religieuse de l'Église, surtout dans les hymnes destinées à célébrer l'amour mystique voué à sainte Marie. Enfin, vers le XI^e siècle, cet amour spiritualiste passa de la théologie et de la poésie sacrée dans la poésie profane ou laïque, et devint, de la sorte, l'un des deux éléments constitutifs des chants amoureux des troubadours. A ce fond primitif, à l'amour platonique de la poésie mondaine vint alors se joindre, comme second élément, la galanterie chevaleresque.

La galanterie était une conséquence naturelle des mœurs des classes élevées de la société féodale, et elle se rencontra avec l'amour platonique dans un même sentiment désintéressé, dans l'hommage respectueux dû aux grandes dames. En effet, d'après l'idée poétique qu'on se forma des devoirs de la hiérarchie féodale, le chevalier homme-lige devait hommage, fidélité et amour, non-seulement à son maître ou seigneur (lat. *dominus*, fr. *dame*, masc.), mais aussi à l'épouse de son seigneur ou à sa maîtresse autrement appelée *dame*. L'épithète de *galant* qui proprement signifiait *réjouissant*, dans le sens d'*agréable* et d'*aimable*, et qui désignait l'ensemble des qualités exigées d'un homme comme il faut, était donnée à tout chevalier qui, pour se rendre agréable et aimable, témoignait non-seulement à l'épouse de son suzerain, mais à toutes les dames, un respect, une affection, un dévouement plus ou moins absolus. La galanterie chevaleresque n'était donc, en quelque sorte, qu'une autre forme, la forme féodale de l'amour platonique, et constituait, par son alliance avec lui, ce qu'on a appelé l'amour chevaleresque. Cet amour était considéré non comme une passion des sens, mais comme une vertu de l'âme, même comme la source de toute vertu et de tout mérite chevaleresque. Aussi le désir suprême du chevalier était-il d'avoir une dame qu'il pût aimer d'amour chevaleresque, qui fût l'appréciateur de son mérite, et dont l'estime fût la plus belle, la plus haute récompense de ses actions héroïques.

Comme d'après son principe ou en théorie, l'amour chevaleresque du troubadour excluait toute passion sensualiste, on comprend d'abord comment cet amour, qui renfermait un idéal aussi élevé, a pu devenir et a pu rester pendant près de trois siècles un sujet fécond de véritable poésie; ensuite comment on a pu prétendre que cet amour ne pouvait exister qu'en dehors du mariage; puis comment le mari aurait eu très-mauvaise grâce de ne pas se croire honoré par les hommages que le troubadour rendait à son épouse; comment, enfin, après la chute de la féodalité et de la chevalerie, et encore dans la société bourgeoise des temps modernes, la galanterie et même la sigisbéature ont pu se maintenir jusque dans les mœurs des peuples méridionaux, si jaloux par tempérament et si chatouilleux au sujet de l'honneur conjugal. Cependant ajoutons, pour dire toute la vérité, que, dans la pratique, la galanterie ou l'amour chevaleresque du troubadour ne savait que rarement se maintenir dans sa pureté ou son idéalité théorique. C'est que dans tous les temps, et c'est là le danger qu'elle présentera toujours, la galanterie se trouve placée comme sur une pente glissante, où le culte désintéressé voué à la *dame* court sans cesse risque de tourner en une passion sensualiste s'adressant à la *femme*.

La poésie amoureuse des troubadours provençaux, qui généralement chantait une passion réelle dans le langage de l'amour platonique et sous les dehors de la galanterie chevaleresque, fut imitée, quant au fond et quant à la forme, par les prédécesseurs de Dante, les poëtes italiens du XIII^e siècle. Mais comme, dans la société italienne d'alors, la bourgeoisie allait de plus en plus effacer,

avec la féodalité, la chevalerie et la galanterie, cette poésie amoureuse provençale dut, afin de pouvoir encore se maintenir pendant quelque temps, se modifier quelque peu avant de disparaître ensuite définitivement. Aussi quelques troubadours italiens voyant que l'un des deux éléments de la poésie amoureuse provençale, la galanterie chevaleresque, s'affaiblissait au milieu des mœurs bourgeoises, songèrent-ils, par compensation, à renforcer l'autre élément, l'amour platonique. Le jeune Dante essaya de prendre d'abord le ton moins élevé des troubadours provençaux encore à la mode, comme semble le prouver son sonnet adressé au poëte Cino de Pistoja. Mais bientôt, plus sûr de lui-même, obéissant mieux à son caractère, à ses goûts, à son génie, initié davantage au platonisme, qui partout précéda et prépara la Renaissance, inspiré surtout par l'amour mystique d'un saint François d'Assise, et par le culte poétique de la sainte Vierge, ce jeune poëte âgé de dix-huit ans fut un des premiers à concevoir ce qu'il appela l'*intellect* de l'amour (intelletto d'amore), c'est-à-dire l'idéal ou l'essence du *véritable* amour, de l'amour spiritualiste. Il fonda, avec quelques-uns de ses confrères en poésie, ce qu'il pouvait appeler la confrérie des *Féaux d'Amour* (fedeli d'amore), lesquels faisaient vœu d'être fidèles à l'amour des choses célestes et divines dont les nobles dames chantées dans les poésies passaient pour être les personnifications ou les symboles terrestres. En effet, comme, dans la poésie dramatique et didactique de cette époque, l'usage s'était introduit de personnifier les idées et les qualités morales par des dames allégoriques fictives, telles que, par exemple, dame Bonté, dame Justice, etc., il devait paraître également naturel, en suivant un procédé différent mais analogue, de considérer certaines dames vivantes ou historiques comme les personnifications de certaines vertus et qualités métaphysiques. Le jeune Dante choisit, par conséquent, parmi les dames et demoiselles de Florence, les soixante plus belles et plus sages, par chacune desquelles il représentait la qualité morale qu'il supposait prédominer en elle, ou qui était indiquée par la signification de son nom de baptême, tel que *Lucia*, *Giovanna*, *Matelda*, *Beatrice*, etc. Ensuite, parmi ces soixante dames et demoiselles, celle qu'il choisit de préférence comme objet de son amour platonique et comme sujet de ses poésies spiritualistes, fut Béatrice, la fille de Folco di Portinari. Cette jeune personne, d'une beauté et d'une bonté angéliques, et dont le nom de Béatrice signifiait *béatifiante*, devint pour le jeune poëte la personnification de la *béatitude*, c'est-à-dire du bonheur suprême qu'elle lui donnait dans cette vie par la vue de sa beauté et de sa vertu, et de la félicité qu'elle lui préparait dans le ciel par l'amour qu'elle lui inspirait pour la vérité, la sainteté et la justification éternelle.

Idéalisant, transfigurant ainsi une simple fille mortelle, Dante ne se perdit cependant pas dans un mysticisme sans forme et sans poésie. C'est le propre des conceptions poétiques de l'Alighieri d'idéaliser toute personne et toute chose, en leur donnant une signification supérieure à celle qu'elles ont dans la nature et dans l'histoire, de les transfigurer ainsi quant à l'idée, sans pour cela détruire en elles leur image plastique, leurs qualités naturelles, ni les mouvements et attributs de la vie réelle. De cette manière la poésie, dans l'œuvre de Dante, reste ce qu'elle est de sa nature, expression *idéale;* elle devient ce qu'elle doit être d'après Aristote, expression plus *philosophique*, c'est-à-dire plus significative, plus instructive que ne saurait l'être l'histoire et la réalité ordinaire; elle garde, enfin, ses allures terrestres et ses formes humaines sans lesquelles la poésie ne ferait plus partie du domaine de l'art. Car rappelons-nous que la poésie n'est pas de même nature que la science et la philosophie; elle n'aime pas se mouvoir continuellement dans les hautes régions de la pensée abstraite; il lui faut une atmosphère moins subtile et des horizons plus limités. Tout en élevant sa tête dans les cieux, elle demande à s'appuyer toujours sur la terre, au contact de laquelle, semblable à Antée, elle renouvelle sans cesse sa beauté et sa force. Aussi Beatrice n'est-elle pas, dans la poésie de l'Alighieri, une simple figure allégorique, une idée abstraite représentée par une femme sans réalité, sans vie, sans individualité.

Cependant remarquons-le, par suite de sa prédilection pour ce qui est idéal et significatif, Dante ne touche et ne s'intéresse à ce qui est réel dans Béatrice qu'autant que cette réalité enseigne et accuse des vérités importantes ou délicates de l'ordre moral ou métaphysique. En général il aime à présenter les réalités et même à choisir les expressions servant à les désigner, de manière que, tout en gardant leur signification propre et historique, elles se prêtent à une interprétation morale ou allégorique. La preuve et des exemples de ce procédé littéraire, nous les trouvons, en assez grand nombre, dans les *Mémoires* que notre poëte a publiés vers l'âge de trente ans, et qui, moitié histoire, moitié fiction, semblables en cela au *Dichtung und Wahrheit* de Gœthe, racontent les circonstances vraies ou supposées telles qui ont donné lieu à la composition des différentes poésies destinées à célébrer Béatrice. Ces mémoires sont intitulés la *Vita nuova*. Ce titre, d'après l'intention du poëte, doit exprimer d'abord, au sens propre, que son amour pour Béatrice a été l'âme de sa jeunesse, de l'âge qu'il appelle ici la *Vie nouvelle* (la vita nuova), et ensuite, pris au sens figuré, ce titre indique qu'avec cet amour pour Béatrice commença pour Dante une vie toute spirituelle, qu'il nomme, dans le langage de l'Évangile, sa *vie nouvelle* (vita nuova).

Les incidents de l'amour de Dante pour Béatrice sont racontés dans la *Vie nouvelle* comme des faits qui doivent être pris évidemment dans leur sens historique, mais auxquels l'auteur n'assigne quelque importance à titre de récit épique ou poétique qu'autant qu'il s'y ajoute une signification morale ou spiritualiste. C'est ainsi,

par exemple, que Dante raconte qu'un jour Béatrice l'a salué dans la rue, et, qu'un autre jour, elle ne l'a pas salué. A ce fait insignifiant comme histoire et même comme récit épique, le poëte ajoute une certaine importance par la signification plus relevée qu'il y rattache. En effet, comme saluer quelqu'un signifie proprement lui souhaiter le salut temporel et éternel, Dante parle de Béatrice lui accordant ou lui refusant le salut, afin de dire que cette demoiselle (ou comme il s'exprime respectueusement, cette noble dame) selon qu'elle approuve ou désapprouve son amant, donne à celui-ci ou lui enlève le bonheur et la béatitude.

On se tromperait si dans les mémoires de Dante et dans les poésies amoureuses dont ils sont le commentaire psychologique et historique, on s'attendait à trouver cet intérêt romanesque, ces situations pathétiques, ces incidents passionnés qui se rencontrent ordinairement dans les ouvrages de ce genre, dont le sujet principal est l'amour. Disons-le tout de suite : ces moyens infaillibles d'intéresser toutes les classes de lecteurs ne se trouvent pas dans la *Vita nuova*. Mais ceux qui, comme notre poëte, ont une sensibilité délicate et profonde, qui aiment à marcher sur les hauteurs divines du monde idéal et respirer l'air pur et vivifiant des régions célestes, ceux-là trouveront dans les poésies amoureuses et dans les *Mémoires* de Dante ces tableaux naïfs et touchants, ces figures chastes et attrayantes qui rappellent l'expression des anges peints par Cimabue et par Giotto; ils éprouveront à cette lecture, au lieu de l'agitation fébrile des passions vulgaires, la paix qui, comme un chant doux et mélodieux, calme, repose et console l'âme; ils y trouveront ce charme mystérieux et ces jouissances ineffables que donne l'expression poétique des grandes pensées et des nobles sentiments qui laissent entrevoir à l'esprit des horizons lointains et pressentir au cœur des profondeurs qu'il n'aurait pas soupçonnées.

Aussi bien ne pouvons nous mieux faire connaître l'Alighieri comme poëte lyrique qu'en retraçant et en résumant, d'après ses *Mémoires*, l'histoire de l'amour spiritualiste qu'il a célébré dans ses poésies.

Dante, âgé de neuf ans, ayant été conduit par son père à une fête dans la maison du florentin Folco de Portinari, y vit pour la première fois Béatrice, moins âgée que lui d'un an, belle, gracieuse, aimable, qui, sans lui parler, produisit sur lui une impression ineffaçable. Cette impression n'était pas encore une passion allumée par l'ardeur de la jeunesse, c'était de l'amour comme « l'aube est du soleil »; c'était un amour d'adolescent, c'est-à-dire une affection pure et virginale, où les sens sont comprimés par le respect qu'inspire la jeune fille à l'adolescent adorant en elle un être angélique, parfait, noble, divin. Voici comment Dante raconte, dans ses *Mémoires*, l'effet que produisit sur lui la première vue de Béatrice :

« Amour prit sur moi un si grand ascendant par la » force que mon imagination lui accordait, qu'il m'or- » donna souvent de chercher à voir cet ange de jeunesse; » ce qui fut cause que, dans mon enfance, bien des fois » j'allais courant sur ses pas, et je la voyais s'avançant » avec tant de noblesse et de dignité, que l'on pourrait » certainement lui appliquer ces paroles d'Homère : « Elle ne semblait pas être la fille d'un mortel, mais » d'un dieu. » Et bien que son image qui me suivait » sans cesse fût un moyen qu'Amour employait pour me » subjuguer, cependant elle avait une vertu si généreuse » et si puissante, qu'elle ne souffrit jamais qu'Amour me » gouvernât, bien que je fusse privé des conseils de la » raison, si utiles en pareilles circonstances. »

L'amour que Dante encore enfant éprouva pour Béatrice entra naturellement dans une nouvelle période et présenta une nouvelle phase, sans rien perdre cependant de sa pureté première, lorsque l'adolescent devint jeune homme. C'est alors, à l'âge de dix-huit ans, qu'il commença à se produire comme poëte et à célébrer dans ses chants de troubadour la dame de sa pensée.

« Quand il y eut neuf années accomplies après la pre- » mière apparition de Béatrice, il arriva que, dans le » dernier de ces jours, je vis cette merveilleuse dame » vêtue d'un habit d'une blancheur éclatante, et s'avan- » çant entre deux nobles dames un peu plus âgées » qu'elle. Comme elle passait dans une rue, elle tourna » ses yeux vers l'endroit où j'étais. Je me tenais plein » d'une crainte respectueuse, et, par l'effet de son ineffa- » ble courtoisie, elle me fit un salut qui produisit sur » moi tant d'effet, que je crus toucher au terme de la » béatitude.... Rentré dans la partie la plus solitaire de » mon logement, je me mis à penser à cette personne » qui s'était montrée si courtoise envers moi, et tout » occupé d'elle, je fus pris par un doux sommeil pen- » dant lequel j'eus une vision merveilleuse. Il me sembla » voir une nuée couleur de feu, et, au milieu, le seigneur » Amour.... Je crus le voir tenant dans ses bras une » personne endormie, nue et enveloppée seulement d'un » drap couleur de sang. Je la reconnus tout aussitôt » pour la dame inspirant la vertu, qui avait daigné me » saluer le jour précédent. Celui qui la portait tenait » dans l'une de ses mains quelque chose qui était tout » en feu, et il me dit ces mots : « Vois ton cœur. » Et » après quelques instants, je crus voir qu'il éveillait » celle qui dormait et qu'à l'aide de toutes sortes d'in- » ventions, il lui faisait manger cette chose ardente qu'il » tenait dans sa main; ce qu'elle ne faisait qu'avec crainte » et répugnance. Il ne se passa pas beaucoup de temps » sans que la gaieté du seigneur ne se changeât en » plaintes, et, toujours pleurant, il serrait cette dame » dans ses bras, et se dirigea, avec elle, vers le ciel. Je » ressentis une si vive angoisse de cœur que mon som- » meil fut interrompu, et je m'éveillai..... Je pris la » résolution de faire connaître ce que j'avais vu à plu- » sieurs personnes, qui étaient alors des troubadours » fameux; et comme j'avais fait expérience de dire, » pour moi, des paroles en rimes, je décidai de com-

» poser un sonnet dans lequel je saluais tous les Féaux » d'Amour. Les priant donc de m'expliquer ma vision, je » leur écrivis ce qui m'était apparu, et commençai ce » sonnet :

*A ciascun' alma presa e gentil core*, etc.

« A toute âme éprise, à tout noble cœur
» A qui ce présent sonnet parviendra,
» Afin qu'ils en disent leur avis,
» Salut ! au nom d'Amour leur seigneur.
» Le temps des heures, pendant lesquelles les étoiles
» Sont le plus brillantes, était passé,
» Quand Amour m'apparut, en songe, tel
» Qu'il me remplit de crainte, quand j'y repense.
» Amour me semblait gai, tenant, dans sa main,
» Mon cœur, et tenant, dans ses bras,
» La dame endormie, enveloppée d'un voile.
» Puis il la réveillait et faisait repaître
» La dame intimidée, de ce cœur ardent —
» Après, je le voyais fuir, en pleurant. »

Cette vision, dont les troubadours auxquels l'Allighieri l'avait adressée n'ont pas su donner la véritable explication, nous semble être l'expression poétique de la lutte intérieure par laquelle le jeune Dante a dû passer, au début de sa carrière, pour arriver à se décider franchement, et avec une entière conviction, sur la nature de l'amour qu'il allait chanter, et sur le ton qu'il devait prendre dans ses poésies amoureuses. Dans cette vision, qui est évidemment fictive, il représente le dieu Amour, qui est ici le symbole de la passion des sens, s'efforçant de subjuguer Béatrice, en l'engageant à manger le cœur ardent du jeune Dante, afin de la fasciner par ce moyen et de l'ensorceler. Mais comme elle montre une répugnance invincible à subir la domination de cet amour sensualiste, le dieu plein de dépit cesse d'insister, et finit par se diriger avec elle vers la région céleste, où il se transforme en seigneur de l'amour spiritualiste. Béatrice ne sera donc pas pour notre poëte une amante ordinaire; elle sera son guide spirituel, la cause de sa béatitude terrestre et éternelle. Aussi c'est dans ce sens relevé qu'il faut expliquer non-seulement toutes les poésies amoureuses de Dante, mais encore les traits de galanterie racontés dans les *Mémoires*. Toutes les fois que, dans les uns et dans les autres, nous trouverons exprimé quelque fait qui ressemble aux intrigues et aux pratiques de l'amour ordinaire, nous dirons tout d'abord, en nous-mêmes, *honni soit qui mal y pense*, et nous nous rappellerons que, de même que l'amour platonique s'est souvent exprimé, même dans des hymnes chrétiennes, dans le langage de l'amour naturel, de même Dante croit aussi devoir observer quelquefois, dans l'expression de son amour spiritualiste, les formes, les us et coutumes de la galanterie chevaleresque des troubadours. Voici, à titre d'exemple, un trait qui est raconté dans la *Vie nouvelle*, et qu'il faut bien se garder d'interpréter autrement que ne le comporte le spiritualisme qui domine l'âme de notre poëte :

« Un jour il arriva que ma très-noble dame assistait » en un lieu où l'on entendait les louanges de la Reine de » la Gloire, et où j'étais placé de manière à voir ma Béa- » titude. Entre elle et moi, il y avait, en suivant la ligne » droite, une dame dont la figure était fort agréable, et » qui dirigea plusieurs fois ses yeux sur les miens, s'é- » tonnant que je la regardasse aussi attentivement. Car » il semblait par l'effet de ma position que mes yeux » fussent fixés sur elle-même. D'où il arriva que plusieurs » personnes s'aperçurent qu'elle me regardait. Aussi, » lorsque je sortis de ce lieu, entendis-je dire auprès de » moi : « Vois donc comme cette dame tourmente ce » jeune homme », et je m'aperçus qu'en la nommant, on » parlait de la dame qui se trouvait sur la ligne entre la » très-noble Béatrice et moi. Alors je me tranquillisai, » ayant acquis la certitude qu'en ce jour mes yeux n'a- » vaient pas trahi mon secret. J'eus même l'idée de faire » de cette dame une espèce de bouclier, pour cacher la » vérité ; et je fis si bien en peu de temps, que les per- » sonnes qui s'occupaient de moi crurent avoir découvert » mon secret. Grâce à cette dame, je me mis à l'abri de » la curiosité pendant des mois et des années. »

A la lecture de ce trait, on dirait qu'il s'agit ici d'un amour sur lequel, parce qu'il est compromettant ou parce qu'il n'est pas avouable, l'amant tâche de donner le change d'une manière habile. Cependant en en jugeant ainsi, on serait dans une complète erreur. Pour expliquer selon la vérité ce prétendu manége amoureux de Dante, rappelons-nous que dans la poésie galante et chevaleresque le troubadour était tenu de cacher autant que possible l'objet de ses chants ou le nom de la dame de sa pensée. Dante, se conformant à cette prescription du code de l'amour chevaleresque, non-seulement s'abstient de prononcer dans ses poésies le nom de Béatrice, mais il croit encore devoir garder le secret au point que, pour dévoyer les curieux, il a recours à des ruses plus ou moins innocentes.

En 1287, Béatrice, âgée de vingt et un ans, devint l'épouse du chevalier messer Simon de' Bardi. Ce mariage ne diminua en rien l'affection ou plutôt le culte que notre jeune poëte avait voué à cette dame; il agrandit même aux yeux de Dante le mérite de Béatrice, en considération de l'influence plus efficace que sa position de femme mariée lui permettait d'exercer, par son exemple, sur l'esprit et le cœur des dames de sa connaissance. Voici comment notre poëte, sans la moindre ombre de jalousie, exprime sa satisfaction au sujet de cette influence bienfaisante :

« Ma dame non-seulement fut l'objet des hommages et » des louanges de tous, mais de plus, beaucoup de dames » furent louées et honorées à cause d'elle. M'étant aperçu » de cette circonstance, et voulant la faire connaître à » ceux qui ne pouvaient en être témoins, je me proposai » de l'exprimer en vers, et fis ce sonnet, qui dit comment » le mérite de Béatrice opérait sur les autres dames :

« *Vede perfettamente*, etc.

» Qui aperçoit Béatrice au milieu des dames
» Voit complétement tout moyen de perfection :

» Et celles qui sont en sa compagnie deivent
» Remercier Dieu de la faveur qu'il leur accorde.
» Sa beauté produit un si salutaire effet
» Qu'au lieu de provoquer la jaleusie des dames
» Elle les fait marcher avec elle,
» Vêtues de noblesse, d'amour et de foi.
» Tout devient modeste en sa présence ;
» Non-seulement sa beauté l'embellit elle-même,
» Elle réfléchit encore sa vertu sur les autres.
» Telle est la noblesse de son être
» Que nul ne peut se souvenir d'elle,
» Sans qu'il ne soupire doucement d'amour.

Béatrice, à peine mariée depuis trois ans, mourut le 9 juin 1290, à l'âge de vingt-quatre ans.

Quelle catastrophe pour le jeune poëte ! — Cependant comme Dante n'avait eu pour Béatrice d'autres sentiments que ceux du *véritable* amour, il ne la pleura pas dans ses vers avec les accents déchirants d'un amant réduit au désespoir; mais sentant toute la profondeur de la perte que sa vie morale, sa vie de poëte faisait par la mort de sa dame, il déplora son malheur irréparable, en le considérant comme une calamité non-seulement pour lui, mais encore pour la cité qui perdait en Béatrice sa splendeur et sa gloire. Voici une strophe d'une de ses élégies qu'il composa, sous forme de *canzone*, sur la mort de sa dame :

*Ita n'è Beatrice in l'alto cielo*, etc.

« Béatrice est allée au haut du ciel
» Là où les anges jouissent de la paix :
» Là, ô mes dames ! elle vit séparée de tous.
» Ce n'est ni le froid, ni le chaud de la fièvre
» Qui nous l'a enlevée, comme mainte autre,
» C'est sa bonté, sa modestie insignes,
» Qui ont fait qu'on nous l'a enviée.
» Elle montait, si pieuse, les degrés du ciel,
» Qu'émerveillé de son grand mérite,
» L'Éternel a éprouvé un divin désir
» D'appeler à lui une si belle âme.
» Il l'a fait monter, d'ici-bas, vers lui,
» Reconnaissant que cette triste vie
» N'était pas digne d'une créature si noble. »
*Non era degna di si gentil cosa.*

Après la mort de Béatrice, pour faire diversion à sa douleur, Dante, âgé de vingt-cinq ans, se remit avec ardeur à l'étude des sciences naturelles, de la philosophie et de la théologie. Il voyagea en Italie, en France et en Allemagne, et il remplit auprès des gouvernements de ces pays différentes missions diplomatiques dans l'intérêt de la république de Florence.

A l'âge de vingt-six ans, l'Alighieri se maria avec Gemma, fille de Manetto de' Donati, et s'allia par ce mariage à l'une des familles de la plus ancienne noblesse urbaine.

Il publia vers 1295 ses mémoires intitulés : *La vita nuova*, considérant la première partie de sa vie ou sa jeunesse comme entièrement terminée à l'âge de vingt-cinq ans.

Commençant dès lors la seconde partie de sa vie, il composa successivement une nouvelle série de poésies lyriques. Cette nouvelle série, qui marque la seconde phase et la seconde période de la poésie amoureuse de Dante, diffère de la première en ce que le sujet n'en est plus exclusivement la béatitude dont *Béatrice* était la source et le symbole; le sujet de ces poésies nouvelles est la consolation que le poëte, après avoir perdu sa dame, trouva dans la *philosophie*, qu'il appela pour cette raison sa *consolatrice*. Or, comme il aimait à personnifier les sciences et les vertus par des dames soit fictives, soit réelles, il célébra, dans la seconde série de ses poésies lyriques, la philosophie consolatrice sous le symbole d'une dame de sa connaissance qui, après la mort de Béatrice, avait tâché de le consoler en lui témoignant une vive compassion. Dans un de ses ouvrages en prose intitulé *Le banquet* (Convito), et qui est pour les poésies de la seconde période ce que *La vita nuova* est pour celle de la première, savoir un commentaire historique et psychologique, Dante a désigné nettement quelle était sa consolatrice en parlant d'elle en ces termes :

« La dame dont je suis devenu amoureux après mon » premier amour, fut la très-belle et la très-humble fille » de l'Empereur de l'univers à laquelle Pythagore a » donné nom *Philosophie*. » Et dans ses mémoires, il raconte comment il a fait la connaissance de cette dame compatissante, qui est devenue pour lui le *symbole* de la philosophie et l'objet de son amour consolateur, célébré dans sa nouvelle poésie lyrique :

« Une année, dit-il, après la mort de Béatrice, comme » j'étais en un lieu où je réfléchissais au temps passé, je » me sentais accablé par de si douloureux souvenirs, que » mon visage trahissait les sentiments terribles dont » j'étais agité. M'étant aperçu de ce trouble, je levai les » yeux et j'aperçus une noble et jeune dame, fort belle, » qui, du haut d'une fenêtre, observait mes traits avec » tant de compassion qu'il semblait que la pitié tout » entière fût en elle. Comme il arrive aux malheureux » d'être prompts à pleurer quand les autres semblent » s'intéresser à eux, je sentis alors que mes yeux vou- » laient se mouiller de larmes. Mais honteux de laisser » voir mon triste état, je me dérobai aux regards de la » noble dame, et je disais en moi-même : « Il n'est pas » possible qu'avec cette dame compatissante, ne se » trouve pas le plus noble amour. » C'est pourquoi je » résolus de faire un sonnet pour le lui adresser....

» Il arriva que partout où cette dame me voyait, son » expression devint compatissante, et sa figure d'une cou- » leur pâle presque comme celle d'amour; ce qui fut » cause que, plusieurs fois cela me fit souvenir de ma » très-noble dame (Béatrice), qui s'était montrée avec » une couleur semblable..... Par la vue de cette dame » j'en arrivai à ce point que mes yeux commençaient à » prendre trop de plaisir à la voir. J'en éprouvai du cha- » grin; je condamnai ma faiblesse et plusieurs fois même » je maudis la vanité de mes yeux. »

Ce récit du second amour portant atteinte au premier a évidemment un sens historique; mais dans la pensée de Dante il doit présenter également une signification allégorique, se rapportant au changement qui s'était

opéré en lui quant à ses convictions religieuses. C'est que, arrivé à l'âge de trente ans, l'Alighieri s'était formé la conviction que le christianisme, considéré dans son essence et dans sa pureté primitive, était supérieur à la Philosophie et à la Science, qui, l'une et l'autre, ne servaient, selon lui, qu'à expliquer et à confirmer les grandes vérités de cette religion. La béatitude terrestre et éternelle étant renfermée, d'après lui, dans la Foi, la Charité et l'Espérance, Béatrice que, pendant qu'elle vivait, notre poëte avait chantée comme la personnification de sa béatitude individuelle ou personnelle, devint, après sa mort, le symbole de la béatitude générale, universelle, ou le symbole du génie vivant du christianisme. Aussi appela-t-il dès lors Béatrice, ainsi transfigurée, la fille de la Très-Sainte-Trinité. Dante dut donc aussi arriver bientôt à considérer l'amour qu'il avait éprouvé pour la Philosophie ou pour la Dame consolatrice qui en était le symbole comme portant atteinte à l'objet de son premier amour, à Béatrice transfigurée maintenant en génie du christianisme. Il considéra donc aussi les nombreuses poésies qu'il avait composées pour célébrer la Philosophie ou la Dame consolatrice comme une suite d'infidélités commises à l'égard de la religion ou de Béatrice. Il résolut, par conséquent, de cesser les chants en l'honneur de celle qu'il appelait la fille ou la servante (pargoletta) du christianisme (1), et de revenir à sa première maîtresse, à la véritable dame de sa pensée, à son premier amour, à l'amour de Béatrice.

« Un jour, dit Dante dans ses mémoires, vers l'heure » de none, je crus voir cette glorieuse Béatrice, vêtue » de rouge comme anciennement, jeune et à l'âge où je » la vis pour la première fois. Alors mes pensées se re- » portèrent sur elle; et, en rappelant son souvenir » d'après l'ordre des temps, mon cœur commença à se » repentir douloureusement du désir auquel il s'était » lâchement laissé aller pendant quelques jours, au mé- » pris de la constance que lui conseillait la raison. Dès » que le coupable désir fut chassé, toutes mes pensées se » reportèrent vers la très-noble Béatrice. »

Dante cessa donc de composer des poésies lyriques en l'honneur de la Dame consolatrice ou de la Sagesse humaine, et songea à chanter de nouveau son amour pour Béatrice transfigurée dans sa pensée en génie du christianisme. Il devait, du reste, sentir lui-même que les chants que lui avait inspirés l'amour de la philosophie ne renfermaient pas une poésie aussi douce, aussi gracieuse que l'était celle qui faisait le charme des chants de la première série. Ceux-ci, en effet, malgré leur idéalité, se renferment encore entièrement dans le domaine de la poésie, laquelle, semblable à l'aigle et à l'alouette, ne s'élance dans les régions éthérées que pour redescendre avec plaisir vers la terre, son pays natal, son séjour habituel. Les poésies de la seconde série, au contraire, les chants adressés à la Philosophie ou à la Dame consolatrice sortent le plus souvent des limites extrêmes de la poésie, pour se perdre dans les régions métaphysiques de la méditation contemplative. En eux les tendances vers le genre didactique sont plus fortement prononcées, et l'on comprend par là pourquoi Dante, lorsqu'il abandonna la poésie lyrique, trouva sous sa main tout prêt le genre didactique, qu'il choisit sans hésiter, et sans changer de ton, pour y célébrer son nouvel amour pour Béatrice, le génie du christianisme. Ce genre qui, du reste, était dans son goût et dans celui de son siècle, devint la troisième phase sous laquelle se produisit son génie à la fois amoureux de poésie et de philosophie. En effet, Dante entreprit de montrer, dans un poëme didactique, Béatrice ou le génie du christianisme trônant au Paradis céleste, recevant les hommages de toutes les dames, symboles des différentes vertus et des différentes sciences, et faisant rejaillir par leur intermédiaire sur la chrétienté sa doctrine lumineuse, sa charité angélique et ses espérances consolatrices. La conception de ce poëme didactique se fit dans son esprit comme dans une extase d'amour, comme dans une vision céleste. Aussi dans ses mémoires en parle-t-il en ces termes pleins d'enthousiasme :

« J'eus une vision extraordinaire pendant laquelle je » fus témoin de choses qui me firent prendre la ferme » résolution de ne plus rien dire de la bienheureuse dame » Béatrice jusqu'à ce que je pusse parler tout à fait » dignement d'elle. Et pour en venir là, j'étudie autant » que je peux, comme elle le sait très-bien..... Aussi » dans le cas où il plairait à Celui par qui toutes choses » existent que ma vie se prolongeât, j'espère dire d'elle » ce qui n'a jamais été dit d'aucune femme. »

Dante commença vers 1296 la composition de ce poëme didactique, dont l'action se passait dans le séjour céleste du Paradis, et où, effectivement, en représentant Béatrice comme le génie du christianisme, comme le reflet de la Très-Sainte-Trinité, il disait d'elle ce qui n'avait encore jamais été dit d'aucune femme. Ce poëme encyclopédique, qui devait résumer toutes les sciences et montrer que toutes confirment à la fois le christianisme et en tirent leur lumière et leur force, présentait cet enseignement avec son caractère purement théorique, et sans avoir en vue aucun but pratique déterminé. Aussi, le destinant aux savants plutôt qu'au public illettré, Dante le composa-t-il en vers latins. Sept chants étaient achevés au moment où Dante, en l'année 1300, allait prendre part aux affaires publiques. Les luttes politiques et l'exil de Dante qui en fut la suite non-seulement empêchèrent l'auteur d'achever ce poëme latin, mais amenèrent aussi un tel changement dans le but principal que se proposa alors le poëte, qu'il laissa cette première composition commencée, et conçut le projet de refaire son poëme en langue vulgaire, et d'après un plan plus large, plus original, et, disons-le, plus intéressant et plus poétique. En effet, il résolut d'y changer le point de vue

(1) Voy. PURGATORIO, 31, 59; *Notice sur la Vision de Dante au Paradis terrestre*, p. 11 et suiv.

purement théorique en un but directement pratique, en présentant l'enseignement qui devait résulter de son poëme de manière qu'il servît de remède contre les erreurs et les malheurs de l'état moral, social et politique de la commune de Florence en particulier, et de l'Italie et de la chrétienté en général.

Si Dante n'avait pas conçu et achevé ce poëme, qui est devenu la *Comédie divine*, s'il ne nous avait laissé que ses poésies lyriques de la première et de la seconde série, il ne serait pas aujourd'hui au nombre des poëtes les plus éminents de l'humanité ; il compterait, certes, parmi les meilleurs poëtes lyriques de l'Italie et du moyen âge ; il serait encore le plus pur, le plus chaste, le plus virginal de tous les troubadours, mais il ne serait pas en possession de cette gloire immortelle qu'il s'est acquise comme auteur de la *Comédie*. Comment Dante a-t-il conçu cette œuvre capitale ? Comment a-t-il réalisé cette conception ? C'est ce que nous dirons dans la prochaine leçon.

BERGMANN,
Doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg.

---

## CONFÉRENCES PUBLIQUES DE BERLIN.

M. SPIELHAGEN.

### Homère.

Vous connaissez tous les peintures murales de Kaulbach dans l'escalier du nouveau musée et, entre autres, celle du milieu à droite. Un chanteur majestueux aborde dans une nacelle à une rive brillante. Une troupe d'hommes l'admire, qu'on reconnaît à leur noble extérieur pour les sages, les poëtes, les hommes d'État, les héros de ce peuple : le peuple lui-même écoute dans un silence enthousiaste. Les faunes sortent de leurs forêts, attirés par le doux chant qui leur fait oublier leur sauvage liberté. Portés sur l'arc-en-ciel, les dieux descendent des hauteurs solitaires de leur Olympe, viennent habiter au milieu des mortels dans le temple nouveau pour lequel la main d'un maître sculpte la forme du plus beau des adolescents (1). Autour de l'autel qu'on vient d'ériger et d'où s'élève la fumée du sacrifice, les guerriers dansent la danse de l'épée.

Le tableau s'appelle, dans le catalogue, la *Fleur de la Grèce*. Il représente, dans une allégorie inspirée, cette vérité historique qu'Homère, — car le chanteur qui aborde au rivage de l'Hellade, c'est lui, — est la racine visible d'où est sorti l'arbre merveilleux de la culture grecque. Tous ces poëtes grecs dont les œuvres sont encore pour nous des révélations du beau et du sublime, ont réellement reposé aux pieds de ce père de la poésie : Sophocle était, pour la perfection plastique de ses figures et pour la douceur de son langage, appelé l'Homère des tragiques ; Eschyle dit lui-même de ses tragédies qu'elles sont des reliefs du festin d'Homère ; il en est de même des autres, ils s'invitent chez Homère et reviennent plus forts du banquet inépuisable. Et ce qui est vrai des poëtes, l'est aussi des artistes. Ces marbres admirables, parmi lesquels nous errons dans les salles de nos musées avec un respect craintif, ces formes inondées d'une éternelle jeunesse, dont chacune nous découvre un côté différent de l'humanité idéalisée, ils brillent tous du reflet du soleil homérique ; et ce n'est pas trop prétendre que de dire que, sans ce soleil vivifiant, ils n'auraient pas existé, ou du moins n'auraient pas existé tels qu'ils sont. C'est plus qu'une belle fable quand on raconte du maître de la sculpture grecque, de Phidias, que ce beau passage du premier chant de l'*Iliade :*

Ἦ, καὶ κυανέῃσι ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων
Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπεῤῥώσαντο ἄνακτος
Κρατὸς ἀνα' ἀθανάτοιο· μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον,

que ce passage flottait devant ses yeux quand il créa sa statue du Jupiter d'Olympie ; car les têtes de Jupiter qui sont venues jusqu'à nous (celle, par exemple, qu'on nomme le Jupiter d'Otricoli), et qui vraisemblablement ressemblent toutes au type de Phidias, ne sont réellement que des traductions en pierre de ce passage ; le dieu fronce encore ses noirs sourcils et sa chevelure roule encore de sa tête immortelle.

Cette source coulait non pas seulement pour les poëtes et pour les artistes, mais pour les philosophes aussi ; toute la vie grecque y a puisé. « Aussitôt qu'un enfant peut apprendre quelque chose, dit un ancien écrivain, Homère doit lui fournir le premier enseignement, et, à peine sorti du berceau, on nourrit son âme tendre encore de ces chants héroïques comme du lait le plus pur ; il reste le compagnon de notre vie ; avec l'âge il devient notre favori ; dans la vieillesse même nous n'en sommes pas rassasiés, et si nous le laissons de côté pour un instant, nous y retournons bientôt altérés » (1). Alors un Grec pouvait dire avec raison : « Mon père, qui voulait faire de moi un honnête homme, me fit apprendre Homère entier par cœur. » N'est-il pas digne d'envie, ce peuple des Hellènes, chez qui un poëte héroïque restait fidèlement au côté de chaque homme libre, du premier jour de son existence jusqu'à celui où la Parque coupait le fil de ses jours ? Ne devons-nous pas croire que les Trois cents qui tombèrent aux Thermopyles, que les guerriers qui, à Marathon et à Salamine, allèrent au combat comme à une fête et qui de l'Europe, où commençait à fleurir la civilisation, repoussèrent les hordes du roi des Perses dans leur Asie déjà en décadence, ne doit-on pas croire que ces braves n'auraient pas dansé si élégamment la danse faronche de Mars s'ils ne l'avaient dansée d'après les rhythmes qui résonnaient à leur oreille dans les vers belliqueux de l'*Iliade?*

Mais l'émulation vers les grandes actions de ces illustres aïeux était, en effet, un article de foi de la morale grecque. Nous savons par Socrate que les Grecs faisaient apprendre de bonne heure Homère à leurs enfants, parce qu'il chantait la victoire de leurs pères sur les barbares, et, par là, éveillait dans l'âme de leurs enfants le patriotisme et une noble émulation. Qui peut dire combien la lecture d'Homère a eu d'influence sur l'âme d'Alexandre pour mûrir sa résolution à cette expédition merveilleuse, devant laquelle tombèrent les portes des mystérieuses villes asiatiques aux bords de l'Euphrate et du Tigre, devant laquelle l'Orient s'ouvrit avec toutes ses

(1) Achille, dans le tableau de Kaulbach. (*Note du traducteur.*)

(1) Xénophon.

merveilles; à cette expédition qui ne trouva ses limites qu'aux bords de l'Hyphase et dont l'effet devait être si grand sur l'histoire de l'humanité? Nous savons d'ailleurs que l'élève avide de gloire d'Aristote prit pour fière devise le mot que le vieux Pelée dit aux fils des héros à son départ pour Troie : « Être toujours le premier et surpasser les autres »; qu'il portait partout avec lui une copie des chants d'Homère, et qu'il consacrait à la garde de ce trésor une boîte précieuse qu'il avait prise dans les dépouilles du roi Darius.

Alexandre mourut; l'empire immense qu'il avait rassemblé pour un instant tomba en ruines; la Grèce qui, depuis longtemps, avait perdu son indépendance, fut enveloppée dans sa chute, et de sa magnificence première il ne restait que des ruines de plus en plus brisées. Mais la forme dans laquelle avait été frappée cette magnificence n'était pas perdue; l'empreinte en était claire; l'harmonie qui avait animé le tout cherchait à en réunir les parties éparses : on cherche, et un chapiteau enseveli dans les débris redevient colonne, temple; le torse fracassé d'une statue voit renaître ses beaux membres; et avec quelques vers qui se sont conservés de tel ou tel poëte, l'érudit intelligent reconstruit tout le poëme.

Et, heureusement, parmi ces débris, se trouvaient quelques fragments sans prix, qui avaient conservé ou peu s'en faut leur perfection première; de ces fragments précieux, il n'en était pas de plus précieux que les chants d'Homère.

Partout où avaient volé les semences de la culture grecque, les chants d'Homère avaient fait le voyage mystérieux. Partout, sur les bords de la Méditerranée, on parlait grec, on écrivait avec les lettres grecques, et nulle part davantage que dans la ville située à l'embouchure du Nil, qui portait le nom de son fondateur, Alexandrie, ce sanctuaire de l'érudition. C'est là que se faisaient les précieuses copies des chants, là que s'écrivaient ces savants commentaires, dont la plupart ont péri six ou sept siècles plus tard avec la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, que fit brûler le calife Omar, ce bienfaiteur des écoliers (1).

Bien avant déjà, les Romains avaient, autant qu'il était permis à un peuple autrement doué, recueilli l'héritage du génie grec, et c'était Homère qu'on mettait entre les mains du jeune Romain comme élément de son éducation et dont il continuait plus tard l'étude dans les hautes écoles d'Athènes. Si Eschyle dit que ses poëmes ne sont que des reliefs du festin d'Homère, on le peut dire avec bien plus de raison de la poésie romaine. Partout où s'arrête notre regard, l'influence d'Homère est éclatante : Horace en tire ses règles esthétiques et l'*Énéide* de Virgile brille du reflet d'Homère, comme la lune de la lumière du soleil (1).

Et cet astre, brillant de la lumière d'un autre astre qui semble pour toujours disparu, continue, dans la longue nuit du moyen âge, sa course tranquille sur le ciel obscurci. Un vénérable moine, que son chemin a conduit dans les bibliothèques des cloîtres grecs et arméniens, peut çà et là, dans sa cellule solitaire, étudier et copier les précieux manuscrits qu'il y a trouvés; mais, en général, on ne lit que fort peu le grec (2); on s'attache plutôt aux Romains et surtout au poëte virginal, à Virgile. Virgile est le poëte classique du moyen âge; c'est lui qui conduira dans les enfers le poëte de la *Divine Comédie*.

Avec les temps modernes, le soleil homérique reparaît à l'horizon. Après la conquête de Constantinople par les Turcs et la destruction de l'empire d'Orient, les savants grecs, qui fuient devant le cimeterre de l'Islam, portent avec eux dans l'Occident les écrits sauvés de leur littérature, parmi lesquels Homère. On lit le grec de nouveau; la culture grecque voit, pour ainsi dire, surgir de nouvelles colonies, et la Réformation doit le plus pur sang de ses veines à la civilisation grecque.

Mais les veines, appauvries par un long esclavage, ne sont pas capables de recevoir le noble sang en quantité suffisante : on se courbe de nouveau sous le joug de fer du dogme; la voix des rares esprits vraiment libres qui prenaient la Réformation au sérieux est étouffée par les cris des zélotes et des obscurantistes; la science devient magie; la beauté grecque, sous la forme d'Hélène, devient une belle diablesse, pour laquelle le nécromancien vend son âme au diable (3). Dans les horreurs des guerres de religion, dans la fumée des villes et des villages incendiés, on dirait que le soleil, descendu à l'horizon, ne reparaîtra jamais.

Puis le génie allemand cache son visage brillant et prend (spectacle tragi-comique!) le masque de l'imitation française. Qu'importait à une pareille époque la perfection homérique?

Dans la quatre-vingtième année du siècle précédent, quelqu'un pouvait demander à un digne savant : « Mais où se tient donc ce cher homme (Homère!)? Pourquoi est-il resté si longtemps *incognito?* A propos, pouvez-vous me procurer sa silhouette » (4)? — Oui, pour cette époque Homère était *incognito*, très-*incognito*, et quand on parlait de lui, c'était pour en faire un *cher homme*, un bon vieux bavard, qui avait versifié de très-volumineux poëmes; dans tous les cas, un génie de la nature auquel, en considération du temps fort barbare où il avait vécu, on devait pardonner ses horribles

(1) C'est fort risquer que de charger la mémoire d'Omar d'un pareil forfait. L'événement est fort incertain. S'appuyant sur l'autorité d'historiens arabes, Abd-allatif, Aboulfaradsch et Makrizi, dont la véracité est très-douteuse, Beck, Langlès, Mannert, Ryant, White (et Sylvestre de Sacy jusqu'à un certain point), se prononcent pour l'incendie, qui a été nié par Gibbon, Heeren, Reinhard, Renaudot, Sainte-Croix et Villoison. Quoi qu'il en soit du fait en lui-même, Omar n'a pu détruire l'antique bibliothèque, qui avait disparu dans un incendie au temps de César, ni même la bibliothèque fondée sur les ruines de l'ancienne, pillée à plusieurs reprises, et dont les œuvres les plus importantes ont été très-probablement pacifiquement enlevées pour une grande bibliothèque que Théodore II fonda à Constantinople. Ainsi, quand on admettrait qu'Omar a brûlé une bibliothèque à Alexandrie, *ce qui n'est pas prouvé*, il n'aurait pu y détruire que peu de livres et des livres de peu d'importance, des traités théologiques par exemple. — Pour plus de détails voy. : *Das Alexandrinisch Museum*, par G. Parthey. Berlin, 1838, in-8. (*Note du traducteur.*)

(1) Nous regrettons que l'auteur n'ait pas assez insisté sur les *classiques* de Rome (c'est à-dire les auteurs que les Romains mettaient entre les mains de leurs enfants même jusqu'au temps de Quintilien), Livius Andronicus, Ennius, etc., traducteurs et imitateurs d'Homère, s'il en fut jamais. La littérature un peu artificielle de ce qu'on appelle le siècle d'Auguste nous cache trop l'ancienne Rome, c'est-à-dire la véritable. (*Note du traducteur.*)

(2) On connaît le proverbe du moyen âge : *Græcum est, non legitur.* Il est fâcheux pour l'histoire de la culture littéraire que M. E. Renan n'ait pas encore publié son mémoire *Sur l'étude du grec dans l'occident de l'Europe au moyen âge*, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1848. (*Note du traducteur.*)

(3) Allusion à la légende populaire de Faust, où Hélène est évoquée. (*Note du traducteur.*)

(4) Schott : *De l'étude d'Homère*. Leipsig, 1783.

accroc au « bon goût », et qui aurait sans doute beaucoup mieux écrit si Gottsched (1) ou quelque autre juge éclairé lui avait de temps à autre tapé sur les doigts...

... Homère est encore Homère! C'est Homère en main que Winckelmann parcourait les galeries de l'Italie; c'est avec Homère dans sa poche que Herder venait à Strasbourg. Lessing avait Homère ouvert tout près de lui quand il écrivit son *Laocoon* et ses *Lettres archéologiques*. « Aujourd'hui, nous dit un contemporain, tout ce qui veut avoir du sentiment et du goût parle d'Homère: une traduction presse l'autre; les journaux annoncent à son de trompettes le *Nouvel Homère*, et nos *romanciers sensibles* ne peuvent assez décrire leurs délices enivrantes quand ils lisent leur Homère à la clarté de la lune près d'une source d'argent, et qu'en véritables enfants de la nature ils veulent sentir le poëte plus que le comprendre » (2).

Ces derniers mots sont vraisemblablement à l'adresse d'un jeune poëte qui, dix ans plus tôt, avait écrit un roman dont le malheureux héros s'occupe beaucoup d'Homère. Mais le pauvre critique ne se doutait guère que ce roman, dans la chaste simplicité de son style, dans la vérité de ses descriptions de la nature et des sentiments du cœur, que *Werther* révélait un génie qui, mieux que tout autre, tend par-dessus les siècles une main fraternelle au poëte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

Le plaisir que Gœthe prenait à Homère dans la période tumultueuse de sa jeunesse n'était, à proprement parler, que le penchant instinctif d'une âme harmonieuse vers la beauté simple; avec l'âge, ce penchant devint de plus en plus, chez Gœthe, un amour raisonné de l'antiquité classique. Faust fait encore la cour à Hélène, le génie allemand à la beauté grecque, mais avec quelle ardeur, quelle passion! C'est cette passion de Gœthe pour l'antique qu'exprime Faust, lorsque, dans la seconde partie, il aperçoit Hélène. « Ai-je encore des yeux? sens-je jaillir au fond de moi-même le plein torrent de la beauté? Ma terrible évocation m'apporte la félicité. Jusqu'ici que le monde me paraissait misérable, incompréhensible! Et qu'est-il devenu depuis que je suis prêtre de la beauté? C'est maintenant seulement qu'il est désirable, fondé, éternel! S'évanouisse le dernier souffle de ma vie, si je t'oublie jamais! L'image séduisante qui m'a ravi jadis dans le miroir magique n'était qu'une ombre de cette beauté. A toi la moindre force de mon être, à toi l'essence de la douce passion, à toi l'affection, l'amour, l'adoration! »

Mais, cette fois, aux paroles d'amour succéda le mariage, d'où sortirent de magnifiques enfants, *Iphigénie*, *Torquato Tasso*, *Hermann et Dorothée*, divines figures de grandeur naturelle, autour desquelles s'enroulent les gracieuses arabesques des *Elégies romaines* et des *Epigrammes vénitiennes*; disons même qu'il en sortit la grandeur de la poésie de Schiller et de Gœthe, depuis que ces deux grands esprits se sont si heureusement rencontrés (3). Disons tout d'un mot : l'éclat, le regard argenté de notre littérature classique a été le fruit inflétrissable de cette union.

(1) Gottsched (1700-1766), est le Boileau, ou pour parler plus exactement, le Laharpe de l'Allemagne. (*Note du traducteur.*)

(2) Schott.

(3) Sur l'amitié de Schiller et de Gœthe et de l'influence qu'ils exercèrent réciproquement sur leur génie, voyez leur correspondance publiée et annotée par M. Saint-René-Taillandier, 2 vol. in-12. (*Note du traducteur.*)

Et c'est Homère auquel les deux poëtes retournaient toujours, dont ils tiraient sans cesse une nouvelle inspiration et dont ils s'entretenaient souvent de vive voix et par écrit. Le génie épique de Gœthe aimait surtout à se nourrir d'Homère. Plus il s'y plongeait, plus son étonnement grandissait. Comme fils d'un pays de terre ferme, il ne s'était d'abord intéressé, dans l'*Odyssée*, qu'à ce qu'il y a d'humain : ce fut bien autre chose quand il la lut en Sicile, sur le rivage de la mer retentissant au loin, πολυφλοίσβοιο θαλάσσης, et qu'il vit combien ce poëme était un éclatant miroir de la magnifique nature qui l'entourait. Quel fut alors son étonnement sur ce poëte, que non-seulement on pouvait lire en face de cette nature, mais même qui paraissait alors pour la première fois dans sa véritable grandeur!

Mais cette grandeur était d'une nature toute particulière.

Le temps était passé, où l'on ne voyait dans Homère qu'un *bon homme* et où, au-dessus de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, on mettait les longues et ennuyeuses allées des prétendus poëmes épiques. L'admiration que les plus grands esprits montraient envers Homère l'avait (pour nous Allemands du moins) élevé une fois pour toutes à un niveau où le flot des temps ne peut plus atteindre. La montagne brillante de soleil se dressait devant les regards étonnés, dans la magnificence de ses proportions, dans la noblesse de ses formes, et pourtant si fraîche, si agréable dans quelques-unes de ses parties, qu'on se sentait attiré, qu'on voulait tenter d'arriver au sommet. Mais les efforts les plus courageux n'allèrent pas loin. On faisait bien quelques centaines de pas, mais c'était tout. Ce qu'on prenait de loin pour une prairie en pente douce était un mur à pic, et après maint essai pour le franchir, il fallait retourner dans la vallée.

Vous savez comme Gœthe s'occupa sans cesse de sujets de grands poëmes épiques; comme, pendant son voyage en Sicile, il pensait à retravailler le charmant épisode de l'*Odyssée* auquel se rapporte le nom de Nausicaa; comme, en Suisse, il se prit d'enthousiasme pour la légende de Tell et fit à ce sujet des études préparatoires sur les lieux mêmes; et comme il jeta le plan d'une continuation de l'*Iliade*, dont deux chants seulement furent exécutés. Mais il ne pouvait venir à bout de tous ses projets : le Titan avait entassé Pélion sur Ossa, et le ciel n'était pas encore pris. Il devait y avoir là un secret qui échappa pourtant à l'œil perçant de notre poëte. Pourquoi ne pouvait-on pas approcher du vieux poëte, si grand qu'il fût, même quand on était Gœthe, c'est-à-dire le mortel qui avait plus que tout autre le droit de se regarder comme son égal? Toute grandeur individuelle doit se laisser mesurer; pourquoi se heurtait-on ici à quelque chose d'infini, d'incommensurable?

Tel était le problème qui s'imposait à nos poëtes et à tous ceux qui s'intéressaient au développement de notre littérature, et déjà l'homme était trouvé qui devait le résoudre.

Quel était cet homme étrange?

C'était un philologue, un véritable homme de cabinet, mais un de ces érudits qui se réservent le droit de produire au jour de grandes pensées et que le bruit de la contradiction n'effraye pas. Cet homme n'avait pas lu Homère dans le golfe de Naples ou sur les bords radieux de la Sicile. Il s'était assis dans son cabinet à Halle et avait fouillé ses vieux parchemins. Mais il avait une ouïe fine qui saisissait dans toutes leurs délicatesses les mélodies chantées il y a des milliers d'années; mais il avait une vue perçante qui, à travers la

poussière des livres, entrevoyait les magnifiques tableaux de la jeunesse des peuples. Et il écrivit un petit livre latin dont le résumé était : Les chants homériques ne sont pas et ne peuvent pas être l'œuvre d'un homme ; ils sont l'œuvre d'un peuple ; ce sont les productions poétiques d'un long espace de temps, peut-être de plusieurs siècles, qui se sont réunies dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*.

L'homme qui émettait cette proposition hardie était Frédéric-Auguste Wolff (1), et son livre, *Prolegomena ad Homerum*, parut en 1795. De cette époque date, pour la philologie, une nouvelle ère dans laquelle, se rattachant au travail critique de Wolff, le labeur infatigable et la sagacité de nos savants mirent au jour les découvertes les plus importantes sur l'origine et sur l'essence de ces chants éclairés d'un jour tout nouveau. Cette nouvelle ère, qui remettait le δῆμος, le peuple, en possession de ses anciens droits, même dans le domaine de la poésie, et qui, ici aussi, revendiquait pour lui le κράτος, la souveraineté et la puissance, peut à bon droit s'appeler démocratique. Demandons-nous donc quels étaient ces siècles, quel était ce peuple de poëtes.

Que l'aile hardie de l'imagination nous reporte aux plages de la Grèce ! Voyez l'éclat de cette aurore, entendez le bruissement de cette vague aux flots de pourpre. Les rochers se dressent abruptes vers le ciel, et les oiseaux de la mer volent à l'entour avec des cris. Sur cet écueil escarpé se tient sérieux et majestueux un aigle qui, de ses yeux clairs, regarde vers le rivage. Là se rassemblent en tumulte des hommes à la taille élancée, aux traits brunis par le soleil du sud, aux boucles brunes et aux yeux vifs. Ils délient le cordage qui retenait au rivage leurs navires recourbés, ils s'embarquent, ouvrent la blanche voile et, assis sur le banc des rameurs, ils s'éloignent du rivage en passant devant l'écueil. L'aigle s'envole les ailes déployées et passe au-dessus des navires. Les guerriers le voient et s'en réjouissent ; l'oiseau de Jupiter leur annonce un heureux voyage, et ils s'en vont sur la mer aventureuse, du côté du levant.

Où vont-ils débarquer? A cette île qui, du flot bleu, sort comme un bouclier étincelant. Ils abordent, ils cachent leurs navires sous les rochers ; ils se glissent dans le bois épais d'oliviers qui couronne le rivage, et ils épient la ville qui est dans la vallée à leurs pieds. Et le soir descend sur la campagne, les bergers en chantant poussent leurs troupeaux vers la source qui est à la porte de la ville sous l'ombrage des vieux chênes, et les femmes y viennent puiser l'eau avec leurs cruches d'argile sur la tête. Les étoiles brillent, la lune s'élève lentement au-dessus de la montagne ; sans bruit les guerriers montent du rivage, et soudain retentissent les cris des femmes et des enfants dans la ville naguère si tranquille, et les cris de guerre et le bruit des armes.

Comme ils combattent avec acharnement, homme à homme, les uns pour leurs femmes et leurs enfants et les dieux de leur foyer, les autres pour un riche butin ! Le ciel nocturne s'empourpre, la flamme jaillit des maisons en feu, les envahisseurs l'emportent et traînent, malgré leurs cris, femmes et enfants à leurs navires. Femme, pourquoi te débats-tu dans les bras de ce beau jeune homme? — Ah ! ces mains ont tué mon époux ! — Enfants, qu'avez-vous contre cet homme brun qui vous emmène à son vaisseau ? — Ah ! il ne ressemble pas à notre père ! — Les heureux ravisseurs repassent la mer ; ils entrevoient déjà le rocher où se tenait l'aigle. Mais pourquoi la rame s'échappe-t-elle de vos mains si habiles à manier l'épée ? Pourquoi votre voix tombe-t-elle et change-t-elle ses chants de guerre en cris de désespoir? Avez-vous irrité Posidon, le roi puissant des mers? Aimait-il la ville renversée ? Zeus a-t-il permis à son frère de la venger sur les coupables? Malheureux navigateurs ! sans compas, sans carte ! — Vous êtes sans espoir de salut sous la puissance du dieu qui ébranle la terre. Il peut vous briser contre les rochers, vous disperser sur les ondes, et jamais vous ne retrouverez le chemin de la douce patrie ! Ce n'est qu'en face des hommes que vous ignorez la crainte, « avec les dieux, — vous le savez, — l'homme ne se doit pas mesurer » (1). Priez Pallas, Athène, la fille de Zeus, la protectrice des guerriers grecs ; sa volonté puissante vous sauvera du danger.

Heureux peuple sous son heureux ciel ! Vivez toute votre vie, aussi longtemps que vous êtes à la lumière du soleil, car l'Hadès ne renferme que des ombres vaines. Poursuivez le cerf dans vos forêts ; car vos jarrets sont presque aussi rapides que les siens ; votre javelot l'est encore plus ; laissez vos troupeaux sur les montagnes ; de vos rochers regardez la vaste mer et laissez-vous attirer par ses horizons lointains. Que le murmure des vagues vous parle en rêve de pays merveilleux, au delà des profondeurs bleues. Et, sortis de votre rêve, montez dans vos vaisseaux et naviguez vers le jardin des Hespérides, vers la toison d'or de Colchide. Établissez-vous ici au bord du fleuve, où vos taureaux au large front paissent dans les hauts pâturages, ou là, sous l'ombrage de cet épais bois de myrtes, que les rayons de l'Hélios ne traversent pas, et écoutez le chant des rossignols. Plantez la vigne qui prospère sur les montagnes, et au temps de la vendange chantez le chant de Linos. Vous ne seriez pas les enfants de la nature si vous gardiez un front sévère aux fêtes qu'elle vous donne. Et bâtissez des villes sur la plaine féconde, ou sur la plage, ou dans cette baie qui peut abriter vos navires de l'ouragan et où viennent les étrangers des pays lointains avec des étoffes de pourpre, des armes de prix, des coupes d'argent et d'or. Faites-vous raconter par ces hommes étrangers les merveilles des pays lointains. Ils vous trompent dans le négoce et leurs paroles sont fausses, mais leurs paroles sont pour vous la vérité et leurs merveilles des réalités. Rassemblez-vous sur la marche autour de vos juges et exercez vos esprits subtils dans l'art de la parole. Luttez et combattez, — mais écoutez aussi vos sages et respectez les volontés de Zeus.

Ce peuple si bien doué par la nature, pour le bonheur de la postérité, pouvait avoir depuis longtemps déjà déployé ses forces, quand il eut occasion de les exercer dans un grand fait national, dans la guerre de Troie. Quand nous nous rappelons comme au siècle dernier, dans des circonstances bien différentes, la guerre de Sept ans a rempli les esprits des hommes, et comme les héros de cette guerre, les Ziethen, les Seydlitz, les Schwerin et avant tout le héros des héros, *le vieux Fritz* (2) sont devenus dans l'imagination du peuple

(1) *Sur les prolégomènes et les auteurs.* Les lecteurs français consulteront avec profit l'étude que M. Ch. Galusky a consacré à Wolff dans la *Revue des deux mondes*, d'il y a environ vingt ans
(*Note du traducteur.*)

(1) Vers de Gœthe dans la poésie *Des bornes de l'humanité.*
(*Note du traducteur.*)

(2) Frédéric II.

des personnages mythiques (1), avec quel charme le grand esprit de la guerre de Troie ne devait-il pas, mille ans avant la naissance de Jésus-Christ, s'emparer de l'imagination d'une race aussi bien douée, et nous pouvons dire s'en emparer pour des siècles! Il me semble que je vois ces Hellènes porter de ville en ville, sur leurs côtes riches en golfes, l'étrange histoire qui n'est plus la même ici que là, qui est autre encore dans un troisième endroit, qui est partout chantée et partout autrement chantée, jusqu'à ce qu'enfin les différents héros de la tradition prennent une forme de plus en plus déterminée, et qu'on n'ose plus rien changer à des traits une fois connus, et que peu à peu, à travers les fluctuations du récit, de la légende et du chant, les manques d'accord et les contradictions se soient effacés.

Dans cette première période nous devons nous représenter l'activité de ces poëtes épiques comme celle des poëtes lyriques de nos chants populaires. De même que ceux ci ne font que donner une forme plus précise aux sentiments du peuple, ainsi l'imagination de ces poëtes épiques a grandi avec celle du peuple; ce qui pourtant ne veut pas dire que tel ou tel de ces poëtes n'ait pu chanter des chants plus agréables, qu'on ait entendus avec un plaisir particulier et qui se soient répandus plus loin.

Puis, après cette première période, qui peut bien avoir duré un ou deux siècles, est venue une période où le peuple, en tant que peuple ne prenait plus une part si essentielle à la production des chants sur les héros qui combattirent devant Troie et souffrirent tant de maux à leur retour, où des individus, avec la pleine conscience de leur œuvre, retravaillèrent certaines parties de la tradition, firent des transitions pour passer plus facilement d'un chant à l'autre, — tout cela autant que possible dans l'esprit et dans le ton des chants plus anciens. Oui, d'après les traditions certaines de l'antiquité, il est constant que ces poëtes d'un âge postérieur se réunissaient en *écoles de chanteurs*, où l'on cultivait les chants épiques et d'où sortirent plus tard ce qu'on nomme les *poëtes cycliques* qui, trouvant toutes faites l'*Iliade* et l'*Odyssée*, les relièrent à un cercle de sujets légendaires poétiquement traités. Quant aux rhapsodes, nous ne devons pas nous les représenter comme des poëtes, mais comme des déclamateurs qui intéressaient le peuple par la récitation des chants, et dont tout le mérite consistait à transmettre plus ou moins fidèlement les vers et la légende. Plus tard on essaya d'introduire un ordre et une suite dans ces chants. Telle est, par exemple, une loi de Solon sur la manière dont les chants d'Homère devaient être chantés en public. Enfin nous savons que, six siècles avant Jésus-Christ, les chants homériques furent, sur l'ordre de Pisistrate, fixés par l'écriture, que *dès ce moment ils furent un livre*, et que sous cette forme où nous les voyons, ils trompèrent si bien sur leur formation que, pendant des siècles, on ne parla que d'*un* Homère, jusqu'à ce que le regard perçant de la science moderne découvrit que ce chanteur incomparable, ce roi des poëtes, n'était autre que le peuple, souverain aussi dans le domaine de la poésie.

(1) Les personnes qui s'occupent de l'éclosion des mythes liront avec intérêt dans Reusch, *Légendes des campagnes prussiennes*, ou dans le *Journal du dimanche* (Sonntagsblatt), du 11 février 1866 (Berlin), comment Frédéric II, selon les bonnes gens du pays de Barten, est parvenu à s'emparer de la couronne du roi des serpents, talisman grâce auquel il est resté vainqueur dans la guerre de Sept ans.
(*Note du traducteur.*)

Le miracle était enfin éclairci; on savait pourquoi cette grandeur, mesurée à la mesure des forces individuelles, était si incommensurable; on comprit la richesse infinie des mots accumulés dans les poëmes homériques, auprès de laquelle l'apport d'un individu est si pauvre, si puissamment qu'il manie sa langue; on comprit cette abondance d'inventions grandes et gracieuses, quand on pensa qu'un peuple entier à l'imagination féconde les avait inspirées; on comprit l'assurance avec laquelle ces héros, qui ne sont que des images idéales du peuple, s'avançent devant nous.

Gœthe dit des comparaisons d'Homère : « Elles sont poétiques et pourtant infiniment naturelles, mais si nettes et si vivement senties qu'on en est effrayé ». Pensez donc que ces poëmes étaient chantés en face du ciel et de la mer, d'où ses comparaisons étaient prises, et que lorsque le poëte compare ses héros à un aigle noir qui fend l'air en poursuivant une colombe, il ne chante peut-être que ce que son œil a vu. Combien de beautés, incompréhensibles autrement, de ces poëmes ne se font-elles pas comprendre par ce cadre de la nature vivante, et combien d'autres par l'effet réciproque que l'auditeur et le chanteur produisaient l'un sur l'autre! Demandez à nos orateurs d'où ils tirent le pathétique élan de leurs périodes et ces mots frappants qui traversent l'âme de l'auditeur comme un éclair, et ils vous diront qu'ils en doivent le meilleur à l'inspiration du moment.

Ce contact du poëte et des auditeurs, que nous ne pouvons nous représenter assez grand dans ces temps naïfs et chez ce peuple méridional si vif et si bien doué, explique bien des faiblesses d'Homère comme il en explique bien des beautés; ainsi le manque de composition en général et les passages languissants où le poëte était embarrassé pour la composition, et qui firent dire au jugement délicat d'Horace que le brave Homère dort quelquefois.

..... Il est remarquable que Gœthe et Schiller ne furent pas enchantés de la découverte de Wolff, et n'eurent pas sur elle d'opinion bien précise. Gœthe, il est vrai, salua les *Prolégomènes* au moment de leur apparition comme un grand événement critique et dit un an plus tard dans son prologue d'*Hermann et Dorothée :*

« D'abord le jugement vigoureux de l'homme qui du nom d'Homère — hardiment nous délivra et nous fraya un chemin plus large. — Car qui oserait lutter avec les dieux? qui l'oserait avec Homère? — Mais il est beau d'être homéride, ne fut-ce que le dernier! »

Mais si l'on examine attentivement ces vers, ils montrent, ce me semble, combien Gœthe avait de la peine à accepter la nouvelle théorie. Si quelque chose devait effrayer d'imiter Homère, c'était certes les *Prolégomènes*. Car ces homérides dont parle Gœthe n'étaient autre chose, comme nous l'avons vu, que les représentants poétiques du peuple grec à un certain moment de son développement historique.

Cette considération, qui est le pivot de toute la question, doit avoir échappé à Gœthe; car il aurait jugé le combat plus facile avec un seul qu'avec la foule; car autrement il eût difficilement, en 1798, après les *Prolégomènes*, jeté le plan d'une *Achilléide*, d'une suite à l'*Iliade*, qu'il commença l'année suivante. Une suite à l'*Iliade!* Mais Gœthe vit bien que s'il était beau d'être le dernier des homérides, c'était, nous devons le dire, impossible, et après deux chants, il abandonna son entreprise. Plus tard il se détourna de la théorie de Wolff, et, évitant la question de l'origine du poëme, s'en

tint « à la tendance forcée du poëte et du critique vers l'unité » et préféra « se figurer Homère comme un tout et le sentir comme tel ».

La question homérique n'avait pas touché si profondément le dramatique Schiller que l'épique Gœthe. Cette façon d'envisager Homère lui semblait « barbare », et contre les barbares érudits il trouva la jolie épigramme que voici :

« Continuez d'arracher la couronne d'Homère et de compter les pères de l'œuvre parfaite et éternelle ; il n'a pourtant qu'une mère et les traits de sa mère, — tes traits immortels, ô nature ! » — Nous acceptons le mot. Les grands traits de la nature n'ont pas changé depuis, et, s'il faut en croire nos sages, ne changeront pas de sitôt.

Mais le poëte n'est pas un paysagiste ; la nature extérieure n'est pas son thème, c'est la nature intérieure, la nature humaine, et l'on conviendra facilement que le poëte moderne a une tâche bien plus difficile que les chanteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

On serait peut-être tenté de croire que la différence n'est pas si grande, et que, quelque différents que soient les climats et les circonstances historiques sous l'influence desquels se développe la plante humaine, les conditions principales de son être restent les mêmes ; que partout également ils aspirent à l'air et à la lumière ; qu'aussi longtemps que des hommes existeront, ils aimeront et haïront, riront et pleureront, jouiront et souffriront ; que les rapports des individus entre eux sont les mêmes qu'il y a trois mille ans, des parents aux enfants, de l'époux à l'épouse, de l'ami à l'ami, de l'individu à la patrie.

Mais si l'on accorde l'identité du thème principal de la poésie dans tous les temps, il faut d'un autre côté admettre que ce thème est susceptible d'un nombre infini de variations. Autre chose est de chanter à une époque où chacun comprend son semblable, non pas seulement parce que tous deux parlent la même langue, mais parce que l'un pense et sent exactement ce que l'autre pense et sent ; et autre chose, chanter dans un temps où les idées n'ont plus de formes arrêtées. Ce n'est pas la même chose si le roi et son portier se tutoient sans qu'on y trouve à redire et que le premier accepte du second l'hospitalité et même son manteau pour la nuit, ou si tous deux (supposé qu'on puisse encore établir entre eux un rapport) sont séparés par un immense abîme. Je n'ai besoin que de mentionner ces différences et vous m'accorderez certainement que, là où l'ancien poëte s'avance sur un terrain uni et facile, le poëte moderne doit lutter contre tous les obstacles d'un sol couvert d'épines.

Mais la fatigue ne le doit pas rebuter. Si, comme nos horlogers, il doit travailler avec la loupe devant son œil, il a appris à voir à travers cette loupe. Sans aucun doute, le sablier est un instrument plus simple que le chronomètre, mais le sablier ne donne pas les secondes comme le chronomètre, et les pulsations plus fines de la vie de notre âme exigent pour leur mesure de plus fins instruments.

Quel est l'obstacle qui est devant nous, sinon la méconnaissance du principe fondamental de toute poésie, à savoir d'emprunter, comme l'ancien poëte, ses forces au sol où l'on vit? N'avons-nous pas de patrie dont nous ne désirions pas, quand nous en sommes éloignés, voir la fumée s'élever à l'horizon ? Gœthe, dont l'*Achilléide* est une œuvre si faible, retrouva ses forces lorsque, dans *Hermann* et *Dorothée*, il toucha le sol maternel de la patrie. Si Schiller pouvait avec raison nommer la *Nature* la mère de l'*Iliade* et avec l'*Iliade* de toute poésie vraie, n'avons-nous pas le même droit à nommer comme père mortel de toute vraie poésie l'*Esprit du temps* où et pour lequel le poëte écrit ? Celui qui a fait assez pour les meilleurs de son temps a fait assez pour tous les temps. Mais son œuvre serait-elle destinée à vivre aussi peu de temps que le héros de l'*Iliade* (qui était né d'une mère immortelle, mais d'un père mortel), le poëte n'a pourtant pas de but plus élevé que de satisfaire les meilleurs de son époque. Mais il ne le peut quand il se retire sous sa tente pour chanter sur sa lyre des souffrances fictives ; il doit s'élever sur le champ de bataille et prendre part aux luttes de son temps. A toute époque, il y a un Ilion à conquérir, et jusqu'ici il n'a jamais manqué de Priams. Est-il Troyen ? Bien ! il sait où sont les vaisseaux grecs. Là aussi il y a des cœurs intrépides et Hector prouve qu'on peut encore défendre grandement une cause destinée à succomber. Grec ou Troyen, que chacun fasse son devoir : Dieu n'aide aujourd'hui que celui qui s'aide soi-même !

Et n'y aurait-il réellement aujourd'hui aucun plaisir à vivre et à chanter? N'y aurait-il aucune analogie entre notre époque et ces jours bénis du soleil où naquirent les chants homériques? Peut-être pourtant la civilisation à laquelle nous aspirons n'est-elle pas autre chose que la nature vivifiée par l'esprit ? Le chemin qui mène de la naïveté à la civilisation peut être long, fort long ; mais on doit pourtant arriver enfin au but et la race humaine peut se dire avec orgueil qu'à côté de bien des choses qu'elle n'a pu atteindre, elle a réussi sur bien d'autres points. La véritable science, qui, au fond, a été de tous les temps démocratique, n'a-t-elle pas fait et ne fait-elle pas encore beaucoup aujourd'hui pour combler l'abîme profond que la demi-science aristocratique a ouvert entre les différentes classes de la société. C'était la simplicité des formes de la vie, de la pensée et du sentiment, qui donnait à ces fils du soleil l'avantage sur nous au point de vue poétique. Mais la civilisation à laquelle nous aspirons efface les formes prétentieuses et contournées où se complaît une demi-culture raffinée pour les remplacer par des formes plus simples et plus nobles. La vérité est simple. Cela ennuie les hommes, dit Gœthe, qu'elle soit aussi simple. Les ennemis de la simplicité doivent en prendre leur parti.

La croyance à la victoire de la civilisation, au retour à la nature pénétrée et vivifiée par l'esprit est autre chose qu'un vain rêve. Cette belle et grande salle où nous nous trouvons en est un témoin (1). Cette salle où les artisans de la pensée et ceux de l'établi se réunissent, où poëtes et écrivains, élus de la nation, hommes de la science dont on prononce le nom avec respect, viennent tous les jours s'entretenir fraternellement avec les hommes et les jeunes gens du peuple, pour qui lire et écrire est parfois un art acquis avec peine, cette salle témoigne que ce n'est pas un vain rêve, que la longue période de la confusion des langues approche de sa fin et que l'aurore se lève d'un temps où de nouveau l'homme comprendra l'homme.

Et lorsque nous pensons que nous avons le plaisir de travailler à ce grand but, en pleine lumière et avec la conscience

---

(1) Cette conférence s'est faite dans la salle de l'*Association des artisans* (Handwerkerein), institution pour l'instruction du peuple, dans le genre de notre *Association philotechnique*.
(*Note du traducteur.*)

de notre œuvre, il nous est permis de nous redire le mot du poëte :

Et voyez ! le soleil homérique nous sourit aussi (1).

Traduit de l'allemand par HENRI GAIDOZ.
Revu par M. SPIELHAGEN.

---

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

## ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

### Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans (2).

### III

LES JARDINS FARNÈSE.

On rapporte d'une visite aux fouilles des jardins Farnèse une profonde estime pour le savant chargé de les conduire, et la conviction que l'on ne pouvait remettre en de meilleures mains la direction de ces importants travaux. Le nom de M. Rosa est depuis longtemps connu des archéologues. Son chef-d'œuvre, la belle carte de l'ancien Latium, qui couvre toute une paroi de son salon au Palatin, est encore inédit; mais il a déjà donné au public un avant-goût de ses études par ses recherches sur les lieux habités et chantés par Horace, et sa restitution des tombeaux de la voie Appia. Au moment où l'empereur Napoléon III devint propriétaire des jardins Farnèse, M. Rosa, désigné à son choix par ses travaux antérieurs, se trouvait très-à-propos libre de tout engagement, et put accepter la direction des fouilles qu'on avait résolu d'entreprendre sur ce sol si riche en souvenirs. Il est presque superflu de remarquer l'excellente méthode scientifique que suit M. Rosa dans l'exploration du Palatin. On ne devait pas moins attendre d'un archéologue de son mérite. Mais, quand on considère les résultats qu'il a obtenus jusqu'à ce jour, et quand on les compare aux capitaux dépensés, on se demande ce qu'il faut admirer davantage, sa science profonde ou son désintéressement et son habileté financière.

Les jardins Farnèse, situés sur le plateau supérieur du Palatin, entourés de murs, et bordés de toutes parts par l'abîme ou par des propriétés fermées, sont accessibles d'un seul côté, et n'ont qu'un seul dégagement, la Voie antique, qui monte de l'arc de Titus au sommet de la colline. C'est par là que l'on enlève sur de petits chariots les terres extraites du jardin; on les porte dans l'étroite vallée qui coupe l'Aventin en deux plateaux inégaux, et on les dépose dans un champ, qui ne contient, on en est certain, aucune ruine antique. Le problème de l'extraction des terres, particulièrement embarrassant quand on pratique des fouilles à cette hauteur, au milieu d'une ville et dans un terrain clos, se trouve ainsi résolu.

Sur la voie qui regarde la basilique de Constantin s'ouvre l'unique entrée des jardins Farnèse, la porte monumentale construite au XVI^e siècle par Vignole; c'est une des belles portes de Rome. Quand on l'a franchie, on se trouve sur une première terrasse, jusqu'ici respectée, et qui mérite de l'être longtemps encore. Ornée de bosquets, de pièces d'eau, de grottes, elle garde, malgré le délabrement de toute cette décoration, un grand caractère. Un double escalier conduit à une seconde esplanade; là est le niveau inférieur du palais des Césars, et commencent les substructions de l'édifice impérial. On arrive par un nouvel escalier à deux rampes au plateau supérieur et à l'habitation de M. Rosa. Il est difficile d'imaginer pour la demeure d'un artiste et d'un archéologue un site plus heureux. De ce sommet du Palatin, on domine les sept collines, et on embrasse Rome d'un regard. En face, à l'extrémité de la Voie antique, s'élève la basilique de Constantin; à droite, on découvre le Colisée et Saint-Jean-de-Latran; à gauche, les ruines du Forum et le Capitole; à l'ouest, le Vélabre et le bord du Tibre; vers le midi, les deux sommets de l'Aventin, des arbres, des églises, les thermes de Caracalla, le Monte-Testaccio, le plateau verdoyant du Cœlius et le couvent des Passionistes; à l'horizon, les belles lignes des montagnes du Latium.

La préoccupation de M. Rosa a été de suivre dans ses recherches l'ordre historique et de demander d'abord au Palatin ses plus vieux secrets. Il s'est donc inquiété avant tout de retrouver les restes de la maison d'Auguste. On sait à quel obstacle il s'est heurté de ce côté. Contraint de s'arrêter au pied des murs de la villa Mils et de respecter l'enceinte inviolable du couvent, il a déblayé, au-dessous de la villa, un terrain étranger au palais des Césars, mais assez rapproché de la maison d'Auguste, pour qu'on pût espérer y découvrir quelques constructions du même temps. L'événement a justifié cette prévision. Les fouilles pratiquées sur le côté de la colline qui regarde l'Aventin au-dessus du Grand-Cirque et de la Voie de Saint-Sébastien, ont permis de reconnaître l'emplacement de deux petits édifices contigus, adossés sans doute à la bibliothèque Palatine, et qui en devaient être des dépendances. L'un est une salle oblongue, terminée par une abside en cul-de-four; une sorte de banc, peu élevé au-dessus du sol, fait le tour de la pièce, et de distance en distance sont ménagées dans le mur des niches destinées à servir de siéges. On reconnaît à cette disposition une de ces *exèdres*, de ces salles d'assemblée, décrites par les architectes anciens. Les beaux esprits de Rome se réunissaient d'habitude au retour du printemps, au mois d'avril, et soumettaient à

---

(1) Vers de Schiller dans la poésie de *La promenade*.
(*Note du traducteur.*)

(2) Voyez les n^os 27 et 30.

l'épreuve d'une lecture publique leurs nouvelles compositions. L'un des deux édifices découverts par M. Rosa a très-vraisemblablement abrité les réunions d'une société littéraire, d'une Académie, libre ou protégée, très-bien placée dans le voisinage de la bibliothèque Palatine. L'autre salle était sans doute une sorte de parloir, où l'on déposait des manuscrits, des pièces à consulter, à l'usage des membres de l'Académie. Il ne faut pas trop s'étonner de rencontrer ces ruines modestes aux portes du palais des Césars. Les empereurs n'ont jamais envahi le Palatin tout entier, comme on l'a longtemps cru. Ils ont toujours soigneusement respecté les enceintes religieuses et les édifices consacrés aux plaisirs publics : leur titre de grands pontifes leur imposait cette politique. Si naturels que puissent paraître de tels scrupules, ils sont incontestables. Nous leur devons de retrouver dans la partie des jardins Farnèse qui regarde l'Aventin, les traces de monuments contemporains des premiers siècles de la république.

Après l'Académie, vient une plate-forme, qui servait de promenade, et qui précédait le temple de Jupiter-Propugnator. Un escalier la reliait à la vallée du Cirque. L'escalier s'est écroulé avec une partie de la crête du Palatin, et l'on ne peut déterminer avec certitude les limites antiques de l'esplanade. On voit seulement que la décoration en fut remaniée à différentes époques. Primitivement, le sol était simplement couvert d'une mosaïque grossière. Plus tard, on y fit quelques embellissements. On disposa de place en place sur la mosaïque des massifs de briques, sur lesquels reposaient des dalles de marbre, ainsi préservées du contact du sol humide. On devine que le marbre a depuis longtemps disparu. Du temple qui s'élevait à l'extrémité de la plate-forme, il ne reste que le soubassement. C'est celui que Fabius Maximus voua à Jupiter-Défenseur, sur le champ de bataille de Sentinum, dans cette fameuse journée où le second Décius fit le sacrifice volontaire de sa vie, pour assurer la victoire de l'armée romaine. Comme les autres édifices du Palatin, le temple de Jupiter a été dévasté. Tout ce qui pouvait être utilement employé, et tenir sa place dans des constructions nouvelles, a été enlevé ; pas une colonne, pas une pierre n'a été épargnée. Le soubassement qui ne pouvait servir à cause de la petitesse des matériaux qui composent le blocage subsiste seul. Il ne nous apprend rien du temple qu'il portait, sinon qu'il était d'une médiocre étendue, et n'excédait pas les proportions modestes d'une chapelle votive. C'est à l'aide des textes que M. Rosa est parvenu à prouver que ce temple est celui de Fabius. Les empereurs n'osèrent jamais y toucher. Le palais des Flaviens s'arrête à distance respectueuse de cette enceinte sacrée, et Domitien lui-même, lorsqu'il ajouta au palais une colonnade nouvelle, se garda d'empiéter sur les possessions de Jupiter.

Après un petit édifice mal connu encore, et qui ne faisait pas non plus partie du palais des Césars, on rencontre une nouvelle enceinte, analogue à celle de Jupiter-Propugnator. M. Rosa veut y voir l'observatoire des Augures, le lieu où ils venaient prendre les auspices. C'est, en effet, de ce côté du Palatin que se tenait Romulus, au dire de la tradition, lorsqu'il consulta les dieux sur l'emplacement de la ville qu'il voulait fonder. Il est possible que les Romains aient gardé pieusement l'usage de consulter le vol des oiseaux, au lieu même où le fondateur de leur cité avait obtenu une marque manifeste de la faveur du ciel. On peut accorder que cette hypothèse est vraisemblable. Il est difficile d'aller plus loin, et les sceptiques, pour lesquels l'existence de Romulus n'est rien moins que certaine, n'ont pas une foi bien vive dans les antiquités qui se recommandent de son nom. M. Rosa aime trop la vieille Rome, au milieu de laquelle il s'est habitué à vivre, pour avoir de ces hésitations et de ces doutes. Il a, par exemple, adopté une mesure d'une utilité incontestable, qui est bien d'un vrai croyant. Sur chaque ruine exhumée par ses soins, il plante un écriteau chargé d'apprendre aux visiteurs le nom du monument retrouvé. Il ne demande pas d'ailleurs qu'on le croie sur parole. A la suite de la désignation officielle, l'écriteau présente les textes à l'appui. C'est une histoire complète du Palatin qu'on lit en se promenant, et, sur chacun des points obscurs de cette histoire, on a du même coup l'opinion considérable du directeur des fouilles et les moyens de la contrôler.

Lorsque l'on arrive au-dessus de l'église de Sainte Anastasie et du Campo-Vaccino (l'ancien Vélabre), on rencontre un écriteau avec cette inscription : *Cabane de Faustulus*. Il est certain que les Romains croyaient posséder la chaumière où avait été élevé leur premier roi. Ils l'entretenaient avec une piété toute filiale et la refaisaient de temps en temps. Était-elle à l'endroit précis que marque l'écriteau? Il serait téméraire de l'affirmer, puisqu'elle n'a pas laissé de traces. Immédiatement au-dessous est une ruine d'une antiquité moins contestable et qui porte avec elle sa date. C'est un angle du mur de la Rome carrée. Il suffit de considérer ces blocs de tuf mal dégrossis et de même nature que le sol sur lequel ils reposent, pour être assuré que l'on a sous les yeux une construction contemporaine des premiers âges de Rome. Dès la période étrusque, qui commence avec Tarquin l'Ancien, l'art de bâtir a fait assez de progrès pour que l'on abandonne ce tuf de mauvaise qualité et que l'on aille chercher dans les montagnes voisines des matériaux plus durables. M. Rosa suppose qu'on avait rassemblé sur ce point du Palatin tous les souvenirs du fondateur de Rome, et que la cabane de Faustulus devait être voisine du mur de Romulus.

A deux pas de ces monuments est une voie antique dallée qui les sépare du palais de Tibère, et où se reconnaît aisément le voisinage d'une résidence impériale. Elle est, en effet, bordée de cellules revêtues de stuc, où l'on distingue encore des traces de fourneaux, de siéges, d'armoires, et qui ont servi, sans aucun doute, de logements aux soldats de la garde de l'empereur.

Chacun de ces postes pouvait contenir cinq ou six soldats; il y en a douze ou quinze. On a retrouvé les ruines de l'escalier de service, par lequel on montait du corps-de-garde au palais. La maison même de Tibère, la plus ancienne que l'on connaisse au Palatin, n'a pas encore été fouillée. Toutes les constructions supérieures, colonnades, portiques, ont disparu. Pas une pierre ne s'élève au-dessus du sol, impitoyablement aplani. Une butte de terre marque l'emplacement du palais et recouvre les étages souterrains. Du côté du Vélabre, des arcades pénètrent sous le massif et conduisent à des salles basses et obscures, plus anciennes, quelques-unes du moins, que la maison de Tibère. Quelques parties de la muraille présentent, en effet, la disposition que les Romains appelaient *opus reticulatum* (maçonnerie en réseau), et qui est propre au dernier temps de la république. On n'a jamais pénétré bien avant dans ces ruines souterraines et on n'y a rien rencontré qui fût de nature à faire espérer d'intéressantes découvertes. Aussi M. Rosa a-t-il résolu d'en reporter à une autre époque l'exploration complète et de respecter provisoirement les pelouses et les beaux ombrages, qu'il faudra détruire pour s'y faire un chemin. Cette partie des jardins Farnèse, la plus fraîche et la plus fréquentée, mérite bien des égards, et l'on peut lui permettre sans inconvénient de garder quelque temps encore ses secrets. On trouvera là l'emplacement de la maison de Tibère, peut-être rien de plus.

Lorsqu'on longe la terrasse, on découvre au-dessous de soi des voûtes, des arcades, d'immenses murailles et toutes les substructions d'un palais gigantesque. Ce sont les restes de l'œuvre de Caligula. On sait que Claude fit démolir les constructions inachevées de son prédécesseur. Mais Néron reprit les travaux interrompus et continua à pousser le palais vers le *Forum*. Il est difficile de reconnaître dans ces bâtisses superposées un plan suivi. Les façades se contrarient et se coupent à angles aigus; les étages montent sur les étages. Il n'y a, dans tout cela, aucune conception artistique. Les salles, ainsi ajoutées les unes aux autres, sont petites et incommodes. Quelques-unes gardent des traces de stucs et de peintures et avaient été décorées avec soin; des constructions sont venues s'y appliquer et leur cacher le jour. Ceux qui ont ordonné ce bizarre entassement d'édifices bâtissaient pour bâtir, ou du moins pour avancer le palais plutôt que pour l'embellir. Le dessein évident de Caligula et de Néron était de se rapprocher du Forum et d'établir leur demeure au-dessus de la place publique, de telle façon que les citoyens tissent leurs réunions sous les yeux de leurs maîtres et sous leur surveillance. Cet angle du palais impérial se trouve le mieux conservé. M. Rosa a découvert et vidé, à certains endroits, jusqu'à quinze mètres de maçonnerie, intacts de la base au sommet. Un trait au pinceau indique le niveau des terres avant les fouilles; elles montaient parfois à une hauteur de dix mètres. Ce qui frappe le plus les visiteurs, au milieu de ces ruines enchevêtrées, c'est un reste de la terrasse de Caligula, de ce pont qu'il avait jeté entre le Palatin et le Capitole. Claude, qui le démolit, laissa subsister le corridor qui le reliait au palais. Plus tard, ce corridor fut enveloppé et caché par les constructions de Néron. M. Rosa en a retrouvé l'emplacement certain, une partie du pavé de mosaïques blanches et noires, et même un fragment de la balustrade de marbre qui le fermait de chaque côté. Pour les bâtisses qui l'entourent, il est impossible d'arriver à leur trouver un usage noble. Ces petites salles, ces cours étroites et obscures n'ont jamais pu être que d'infimes dépendances de la maison des Césars. Un escalier antique conduisait et conduit encore de cette partie du palais à une voie carrossable, qui aboutit au Forum par la Porta-Romana. Il est à peine assez large pour une seule personne, preuve manifeste que les habitants, pour lesquels il avait été construit, étaient des gens de très-petite condition, des esclaves sans doute. Lorsqu'on est arrivé par ces degrés usés à la voie antique, on se trouve au pied des voûtes que l'on dominait tout à l'heure, et l'on en comprend clairement la destination. Elles se présentent comme un piédestal gigantesque, qui supportait le véritable palais et l'exhaussait au niveau de la maison de Tibère. Par malheur, ce piédestal seul est resté debout, et les ruines cessent là où elles seraient surtout intéressantes.

Si, de cette extrémité des jardins Farnèse, on se dirige vers la demeure de M. Rosa, on rencontre des arcs en briques qui méritent peu d'attention; ils sont d'une époque barbare, des derniers temps de l'empire. Du même côté, une salle en forme d'exèdre est sans doute un ancien lavoir. En avançant encore, on arrive à une maison moderne, restaurée par M. Rosa et convertie par lui en musée. Il ne faut pas s'attendre à y admirer une collection d'une grande valeur artistique. Le palais des Césars a si souvent été pillé qu'à peine y rencontre-t-on quelques débris dédaignés de ses anciennes splendeurs. Les plus précieuses trouvailles de M. Rosa ont d'ailleurs été envoyées à l'Empereur. Les principaux morceaux de sculpture sont deux torses de marbre, un Cupidon et un Faune, d'une très-bonne époque. Les fragments d'architecture y sont plus nombreux; de jolis chapiteaux, des frises, où l'on reconnaît un ciseau grec, fournissent de précieuses indications sur le mérite architectural des constructions disparues. M. Rosa a recueilli encore des lampes communes, des monnaies et trois stèles. La pièce la plus curieuse du musée de M. Rosa est une collection des marbres employés au Palatin. Ces échantillons de matériaux rares donnent une idée de la magnificence du palais impérial.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 32 7 JUILLET 1866

## L'UNIVERSITÉ D'IÉNA.

### I

« En Allemagne », dit avec raison madame de Staël, à propos des universités allemandes, « chaque séjour est un empire pour celui qui y réside ». Dans ce pays, en effet, la force et l'action d'un centre ne sont pas toujours en raison directe de son importance et de son étendue géographiques ou politiques. On pourrait presque parfois poser le principe contraire. Le manque d'unité extérieure, qui fait peut-être la faiblesse matérielle de ce pays, contribue, en multipliant les centres pour les travaux de l'esprit, à sa grandeur intellectuelle que personne ne méconnaît. Une louable communauté d'efforts et de recherches réunit tous les esprits cultivés sous un même drapeau, celui de la science, réalise dans le sein de la nation tout entière une véritable république, un État idéal dans l'État politique. Les Universités allemandes sont comme autant de foyers qui répandent avec profusion autour d'eux la lumière et la chaleur. La centralisation des forces vitales de la nation nuirait donc, selon nous, plutôt qu'elle ne servirait à l'extension des lumières dues à la dispersion et à la multiplicité des grandes écoles de l'enseignement supérieur.

On compte en Allemagne, en y comprenant la Suisse, vingt-trois Universités qui rivalisent d'ardeur et d'émulation dans toutes les branches, et où toutes les questions qui, de tout temps, ont le plus préoccupé l'esprit humain, sont agitées avec plus ou moins de succès.

Parmi ces Universités, celle d'Iéna est, à plus d'un titre, justement célèbre. Plus qu'aucune autre, elle a pris, à diverses époques, une part active aux mouvements scientifiques, au développement intellectuel, moral et religieux, et même à la vie politique de tout le pays.

Elle a dirigé parfois l'esprit germanique et a montré quels rapports étroits unissent les divers éléments sociaux qui sont comme les facteurs des nationalités. Aussi est-elle nommée la plus nationale de toutes les Universités, et on l'appelle encore, à cause de la vie libre, joyeuse et laborieuse de ses étudiants, l'Eldorado de la jeunesse.

Fidèle aux vieilles traditions universitaires que lui a léguées, avec bien des usages surannés, le moyen âge, elle doit peut-être aussi son importance à sa position. Elle est située au cœur de la Thuringe, pays qui est lui-même le cœur de l'Allemagne, patrie du romantisme par excellence, sur les bords riants de la Saale, à 4 kilomètres de Weimar, le jardin de l'Allemagne, entourée d'un paysage dont l'empereur Charles-Quint comparait l'aspect avec celui des alentours de Florence. Petite ville, grande Université, sans garnison, sans puissance commerciale, placée dans la vallée comme dans un berceau, abritée par les montagnes et les forêts, elle est vouée tout entière, paisible et silencieuse, à l'activité des idées. Gœthe vantait déjà la richesse de ses ressources intellectuelles, en même temps que le caractère sociable et hospitalier de ses habitants : il vantait cette solitude aimable, chère aux travailleurs de l'Idée et favorable à la méditation. Aussi les sciences purement spéculatives, la théologie, la philosophie, sont-elles celles qui prennent le plus de place dans son histoire et qui jettent le plus d'éclat sur l'Université. Après elles, viennent les sciences plus pratiques de l'économie politique, de l'histoire, et enfin les sciences tout à fait spéciales, comme la médecine, la jurisprudence, etc.

Ajoutons enfin que le plus grand titre de gloire d'Iéna est la liberté académique dont on y jouit dans tous les sens, c'est-à-dire liberté de penser et d'écrire, liberté d'examen, liberté d'enseignement.

Telle est la ville où, dès les années 1527 et 1535, l'électeur Jean-Frédéric de Saxe résolut de transporter l'Université de Wittemberg, le siége du protestantisme, alors désolée par une épidémie. Après la bataille de Mühlberg et la perte de Wittemberg, Iéna demeura en possession de l'Université, et à son retour de la captivité, l'électeur put dire à son ami Cranach, lui montrant les étudiants venus à sa rencontre : « Voilà frère *Studium* qui vient me chercher. » Ce ne fut d'abord qu'une simple école de théologie, destinée à recevoir Mélanchton, le « præceptor Germaniæ », autour duquel accouraient deux mille auditeurs à Wittemberg. Son premier titre fut celui de « *Pædagogium provinciale* », puis

elle s'appela « *Pædagogium generale* » (1547). Le premier professeur qui y fut appelé, Stigel, théologien nullement exclusif, était à la fois juriste et philologue, même poëte et orateur distingué. Cette école ne devint Université proprement dite, ou école libre, qu'en 1558, où la nouvelle création fut confirmée par un décret de l'empereur. L'inauguration eut lieu le 19 mars de cette même année.

La théologie continua à y régner presque exclusivement, et ce ne fut qu'un peu plus tard qu'on y adjoignit les autres Facultés : philosophie (sciences et lettres), droit et médecine. Il paraît, d'ailleurs, que les vues du premier fondateur s'étaient quelque peu modifiées dans l'esprit de son successeur ; car nous voyons, comme le portent expressément les statuts de l'Université, qu'elle a été spécialement instituée pour la propagation et la défense de l'Église luthérienne.

D'après cela, et en raison même de son but tout spécial et de son exclusivité, on conçoit que, dans l'origine, Iéna fut loin d'offrir le spectacle de ce libéralisme que nous avons signalé comme son côté le plus caractéristique. La théologie, et la théologie luthérienne, y occupe la première place pour l'importance comme pour la date.

L'histoire de cette Université se rattache d'abord d'une manière étroite à celle de l'Allemagne protestante, et ne peut être que celle des controverses du temps, qui, dans le monde des faits, allumèrent les guerres de religion. Comme elles n'offrent plus aujourd'hui le même intérêt, nous nous contenterons de signaler les principaux moments de cette période et l'influence de la théologie sur le développement de l'esprit scientifique des Allemands.

## II

Au milieu des nombreuses sectes chrétiennes nées de la réforme, deux doctrines principales se partagent l'arène de la nouvelle théologie et engendrent au sein de l'École une polémique ardente et fougueuse. Les deux noms qui représentent les deux tendances sont ceux de Luther et de Mélanchton. Les luthériens purs, plus absolus, plus exclusifs que leur chef, qu'ils n'avaient peut-être pas toujours bien compris, prétendaient que tout était dit en matière de foi. Ils remplaçaient une infaillibilité par une autre, oublieux en cela du principe de la liberté de conscience, en vertu duquel, révolutionnaires la veille, ils avaient eux-mêmes renversé l'autorité papale. L'école de Mélanchton, au contraire, plus douce, plus conciliante, plus éclairée et plus logique, se ressentant du caractère de son chef, aspirait à la paix et au progrès avec l'indépendance. Elle tendait à établir entre tous les chrétiens de toutes les confessions une union, une concorde fraternelle fondée sur l'unité et sur la sublimité de la morale chrétienne. Ce qu'elle voulait, en un mot, c'était le développement normal du principe même de la réforme ; c'était substituer aux disputes dogmatiques un christianisme plus pratique. Mais, en cela, elle devançait son siècle.

Les princes fondateurs de l'Université, ardents zélateurs et protecteurs de Luther, en partie sincèrement, en partie pour des raisons politiques (1), firent d'Iéna le siége de l'orthodoxie luthérienne ; circonstance à laquelle l'Allemagne doit peut-être d'avoir d'abord subi l'influence de Luther plutôt que celle de Mélanchton. Ils prirent à diverses reprises, contre les partisans de ce dernier, des mesures répressives qui ressemblaient fort à de la persécution. En vain quelques hommes plus modérés parmi les docteurs théologiens, comme Burkhard, Just. Jonas, Rorarius et J. Stigel, cherchèrent à introduire un esprit moins despotique et même à attirer Mélanchton à Iéna. Pour déjouer ces nobles tentatives, on appela de Magdebourg, le siége de l'absolutisme religieux, M. Flacius (1557), célèbre par ses discussions sur le péché originel, avec Vict. Strigel, du parti modéré, puis J. Wigand, Math. Judex, Tielemann Heshusius, tous dévoués au parti rétrograde de l'orthodoxie. Ces hommes se montrèrent dignes du choix dont ils étaient l'objet et firent preuve d'un fanatisme sans bornes. Ils se déchaînèrent à l'envi contre l'*odiophorisme*, mot par lequel ils désignaient l'indifférentisme religieux, ou contre le *synergisme*, c'est-à-dire l'admission d'un rôle du libre arbitre dans l'acte de la conversion, etc. Grâce à eux, on vit des pasteurs destitués, ou enlevés de nuit pour être incarcérés, et les disciples de Mélanchton, expulsés d'Iéna, se réfugièrent à Wittenberg, qui s'était reconstituée.

Là, ils défendirent, contre les attaques de leurs adversaires, leurs réformes tout aussi radicales ou plus radicales encore quant au dogme, mais plus tolérantes, plus efficaces et plus évangéliques.

Citons un seul exemple des disputes théologiques à Iéna, qui ont toujours pour objet le libre arbitre, la transsubstantiation, la résurrection et surtout les bonnes œuvres. Un théologien du nom de Major, s'appuyant sur l'autorité de Mélanchton, voire même sur quelques expressions échappées à Luther et sur des articles de la confession d'Augsbourg, avait osé prétendre que les bonnes œuvres sont nécessaires au salut. Aussitôt Nic. de Amsdorf lui répond par un écrit dans lequel il va jusqu'à soutenir que « les bonnes œuvres sont... *nuisibles* au salut ». Un autre, Winter, avança que dans l'acte de la foi, l'homme est mû comme une machine, comme une souche, comme « un porc que le pâtre chasse devant lui », etc.

Les princes de la maison de Saxe, voyant les dangers auxquels de semblables subtilités exposaient même la morale la plus élémentaire, durent intervenir et recoururent humblement à la rivale d'Iéna, Wittemberg, d'où ils appelèrent Selnecker, Freyhub et Salmuth. A partir

(1) Par exemple, J. Frédéric le second pour enlever à l'électeur de Saxe sa suprématie sur l'Allemagne protestante.

de ce moment, orthodoxes et modérés se virent tour à tour chassés ou rappelés, suivant le duc régnant, et l'anarchie fut telle qu'en 1563 l'Université faillit périr faute de professeurs, puisqu'il n'en resta qu'un seul pour la théologie (Stœssel). Enfin l'électeur Auguste de Saxe renvoya définitivement les plus effrénés parmi les conservateurs « de la saine doctrine ».

C'est vers l'année 1580 que les discordes semblèrent avoir cessé. Elles laissèrent bien quelques traces, et l'on se prodigua plus d'une fois encore les titres d'hérétique, de papiste, de pélagien, de chrypto-calviniste, etc. Mais enfin les rigueurs de l'orthodoxie s'adoucirent et les partis purent se supporter l'un à côté de l'autre. En 1579, les ducs de Saxe, croyant avoir imaginé un moyen heureux de mettre fin aux querelles, avaient publié une sorte de déclaration, de profession de foi par laquelle ils excluaient une fois pour toutes de l'Église tous les éléments calvinistes ou mélanchtoniens.

Mais cette solution officielle des différends religieux ne répondait plus aux besoins du temps. La difficulté de ne pas avoir sur certains points des opinions personnelles s'écartant quelque peu d'un programme prédéterminé, imposé; celle de soutenir par le raisonnement des propositions qui, en principe, condamnent ou nient la raison; le rapprochement des deux partis et, par suite, un échange plus fréquent et plus courtois de leurs opinions; tout cela fit que les idées se mélangèrent ou se modifièrent plus ou moins. Insensiblement on arriva à s'attacher moins aux formules, à la lettre morte, et plus d'un orthodoxe, involontairement sans doute, par la force du raisonnement, se mit en contradiction avec les prescriptions grand-ducales.

Cette espèce de déclaration de principes, émanée du gouvernement, n'eut pour résultat que de refroidir le zèle de plusieurs orthodoxes, en prescrivant à l'orthodoxie ce qu'elle devait être, et de rapprocher les deux partis. C'était, en effet, vouloir faire cesser la lutte d'une manière violente et remettre en vigueur le principe aveugle de l'autorité diamétralement opposé à celui de la réforme. Peu à peu on chercha moins à subtiliser sur le dogme qu'à répandre un christianisme non plus mécanique et formaliste, mais évangélique, où l'intelligence et le cœur avaient leur part.

En souffrant la discussion et en supportant à côté d'eux une doctrine rivale, les orthodoxes étaient près de reconnaître les droits à l'existence de cette autre doctrine, par conséquent se trouvaient sur le chemin de la tolérance, c'est-à-dire hors de la voie de l'orthodoxie et dans celle de Mélanchton. En attaquant celle-ci, ils attaquaient plus un nom qu'une doctrine et luttaient contre le progrès en le subissant.

Il est remarquable que ce fut la tendance tolérante de Mélanchton qui pénétra dans le protestantisme tout entier, bien qu'il gardât son nom d'Église luthérienne.

Enfin un souffle plus vivifiant et plus fécondant anima l'Université. Wittemberg, Leipzig et Iéna, jadis rivales, commencèrent, en outre, à marcher dans la même direction. Il y eut une espèce d'entente tacite entre les deux partis, et ce fut bien moins une lutte de théologien à théologien qu'une lutte de la théologie contre la pression temporelle du gouvernement. Les orthodoxes de ce temps, tels que T. Hümmel et surtout J. Gerhardt sont loin de l'absolutisme d'un Flacius ou d'un Amsdorf. Enfin les autres Facultés commencèrent, à la même époque, à franchir les barrières dans lesquelles les théologiens les renfermaient et à secouer le joug qui les condamnait à l'immobilité. La théologie garda encore son prestige et son importance à Iéna, mais comme science indépendante et sans prétention despotique vis-à-vis des autres.

Ce temps de calme dura jusque vers l'an 1620, où de nouvelles doctrines vinrent réveiller le zèle inquiet de quelques partisans de l'ancienne École survivant à Iéna. Nous voulons parler du *syncrétisme*, auquel Calixte, professeur à Helmstædt, a attaché son nom et dont le but était d'opérer la réunion de toutes les sectes réformées. Cette idée simple, claire et féconde, était contenue en germe dans les réformes de Mélanchton et pouvait être considérée comme le développement logique et naturel de l'esprit qui commençait à pénétrer dans la théologie. On fût peut-être parvenu à la réaliser sans secousse, si quelques orthodoxes d'un côté, et d'un autre les ducs eux-mêmes ne lui eussent, par crainte de nouvelles hérésies, opposé une vive résistance. Cependant ils ne purent empêcher que les innovations syncrétistes ne trouvassent des adhérents parmi les théologiens eux-mêmes, ainsi Ern. Gerhard et Sal. Glassius, et principalement parmi les philosophes.

Le progrès, une fois mis en mouvement, ne s'arrête pas selon le caprice ou l'opiniâtreté de quelques hommes. Force leur fut de céder au courant des nouvelles idées. En 1654, à la mort de J. Major, dernier membre marquant de l'ancienne orthodoxie, le syncrétisme avait gagné une grande partie des esprits. Un sang plus sain, plus jeune, commença à circuler dans l'Université. Jusque-là les cours théologiques avaient roulé sur des sujets dogmatiques et n'avaient presque exclusivement traité que de polémique; leur seule méthode avait été la scolastique, et leur tendance l'orthodoxie. Il serait inexact de dire que tout cela changea de face tout d'un coup; mais il est certain qu'une réaction bienfaisante se fit sentir. S'il est vrai qu'on prit pour guide, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les « *loci theologici* » de Hutter, parce que les théologiens n'osèrent pas accéder à la prière du duc Ernest le Pieux, qui leur demandait de rédiger un livre suivant les besoins du siècle; s'il est vrai qu'on annonça encore des cours contre les « papistes », les « calvinistes », les « sociniens » ou contre les « illuminés » et les « fanatiques », il est vrai aussi que le champ de la théologie s'élargit, grâce à l'ascendant que la philosophie commençait à prendre à côté d'elle. Plus tempérée dans sa tendance, plus critique et plus logique dans sa mé-

thode, elle devint plus instructive, plus édifiante dans son objet. En 1578, on vit reparaître à Iéna des cours sur la *théologie morale*, science qui, depuis la fin du XVI^e siècle, avait été oubliée dans la chaleur des disputes, et que Calixte remit en vigueur. Des cours d'exégèse de l'Ancien et du Nouveau Testament furent créés pour la première fois à Iéna ; on y fit des exercices homilétiques et catéchistiques ; on y enseigna la théologie pastorale, etc.

Un professeur distingué et éclairé, Joh. Musæus, après avoir condamné le syncrétisme et l'indifférentisme dans ses cours, obéissant à la loi du progrès, reconnut la possibilité d'une réunion des chrétiens de toutes les communions, comme étant tous « frères en Jésus-Christ » et ayant tous une même croyance fondamentale : c'était tout à fait l'opinion de Calixte !

A la fin de cette période, la réputation orthodoxe d'Iéna s'était tellement affaiblie qu'un diacre d'Erfurth appuya ses opinions très-libres, entre autres quant à la nécessité des bonnes œuvres, sur l'autorité des théologiens d'Iéna. Calixte lui-même posait comme condition à la réunion de tous les chrétiens les bonnes œuvres, les actes chrétiens, qu'il appelait prudemment « une tendance morale de l'homme pour arriver à la foi ».

C'était une infraction au programme imposé par les ducs qui, plus orthodoxes que leurs théologiens, obligèrent tous les membres de toutes les Facultés à défendre leurs convictions religieuses dans le sens de la déclaration de 1579, c'est-à-dire à se rétracter. Les dix-neuf professeurs d'Iéna durent abjurer formellement le syncrétisme (1679), qui n'en mourut pas pour cela. Nous le voyons, la lutte était portée sur un autre terrain et était engagée entre la théologie d'une part et le despotisme de l'autre.

Aux syncrétistes succédèrent presque immédiatement les piétistes (vers 1680). Ph. Jac. Spener, originaire d'Alsace, pasteur à Dresde et à Berlin, était le chef de ce système de réforme, dont le but était l'application d'une idée déjà émise par Calixte : il s'agissait de faire descendre la religion des hauteurs de la spéculation dans toutes les régions de la vie privée ; il fallait transformer le sentiment religieux, le développer dans les âmes, le faire passer des lèvres dans le cœur du peuple, en faire un instinct, source de belles actions, de grandes vertus, d'actes de piété et de charité. Ce système avait l'avantage de faire du christianisme ce qu'il doit être, une religion d'amour et non un code aride pour la conscience et l'âme. Présenté de cette manière, le piétisme n'avait aucun des caractères de l'extase et du mysticisme que plusieurs lui imprimèrent, puisqu'il n'était qu'une mise en pratique du principe religieux. Cette régénération du sentiment chrétien et moral fut accueillie par beaucoup à Iéna, et l'on peut dire qu'elle s'est produite, dans ces limites, dans une grande partie de l'Allemagne, où l'on rencontre souvent un sentiment religieux exempt de formalisme et servant de mobile naturel à toute la vie, à toute la conduite, sans s'attacher aux opinions particulières de détail. Peu s'en fallut que Iéna ne devînt le foyer de cette tendance. Les princes de Saxe lui étaient même favorables, bien qu'elle contînt au fond l'éternelle question des bonnes œuvres. Mais, pendant un moment, des professeurs d'un mérite inférieur ne surent point donner l'essor à cette révolution morale autant que religieuse, et ce fut à Halle que le piétisme alla porter ses enseignements et ses fruits. Parmi les théologiens d'Iéna les plus distingués, Buddeus et Walch furent gagnés par cette tendance. Le premier discuta avec Lœscher, le chef des orthodoxes d'alors, mais en général resta étranger aux disputes qu'elle souleva dans l'école, et ce fut un professeur d'histoire, Sagittarius, qui en devint le principal défenseur. Une appréciation du piétisme, rédigée en commun par les Facultés de théologie et de droit en 1694, ne lui était nullement défavorable, et ne condamnait que l'exagération de ceux qui en faisait dériver le mysticisme.

En réalité, les querelles théologiques étaient apaisées à Iéna. Toutes les formes de doctrines pouvaient subsister l'une à côté de l'autre, à la condition de se justifier et de se soutenir. La révolution préparée par Calixte et Spener s'était opérée en partie. De cette tolérance pouvait naître une sorte d'éclectisme religieux également éloigné de tous les extrêmes, mot qui pourrait bien servir à caractériser la tendance religieuse d'un grand nombre de gens éclairés en Allemagne.

Quoi qu'il en soit, à la fin de cette période, la science théologique, assise sur une critique plus saine, plus profonde et moins envenimée, fit un grand pas. L'histoire des Églises fut cultivée avec grand soin, la scolastique disparut presque entièrement. En même temps, des hommes éclairés, tels que Franciscus Buddeus, J. G. Walch, son gendre et son disciple, puis Danz, inaugurèrent le XVIII^e siècle. Au milieu de leurs recherches philologiques et de leurs études sur les antiquités chrétiennes et judaïques, ils ne négligèrent pas le côté pratique, et, marchant sur les traces de Spener, Buddeus et Walch dirigèrent un « collegium biblicum », firent des cours ascétiques (d'après les « collegia pietatis » de Spener) ; Buddeus encore traita « l'harmonie des Évangiles », et son exemple fut suivi par plusieurs autres.

Il y eut des cours sur le livre du célèbre théologien et juriste hollandais Grotius : « *De veritate religionis christianæ* ». Dans l'interprétation de la Bible, on prit pour guide les « *Annotationes Grotianæ* ». Des professeurs choisirent pour sujet : « *Jurisprudentia divina* », sorte de théologie spéculative alors en vogue. D'autres s'occupèrent de Leclerc, célèbre critique et théologien du temps à Genève (inclinant au socinianisme), et de Richer, syndic de la Faculté de théologie de Paris, professant des opinions hardies sur divers points. Nous trouvons même dans les catalogues des cours de la Faculté de théologie de cette époque (conservés à la bibliothèque d'Iéna) un cours (1712) sur Locke, sans doute

contre Locke. Danz préside un « collegium apologeticum» contre le spinosisme et l'athéisme. Enfin, en 1715, Buddeus cherche à montrer comment la vraie foi chrétienne tient le juste milieu entre l'athéisme d'une part et la superstition de l'autre, et ouvre ainsi la route dans laquelle les théologiens d'Iéna ont presque toujours marché depuis lui.

Nous avons essayé d'esquisser aussi rapidement que possible la marche que suivit la théologie à Iéna depuis son origine jusque vers la seconde moitié du XVIII^e siècle. Nous avons indiqué les idées qui défrayèrent l'École et les hommes qui les ont principalement représentées. Ces idées ne prirent pas naissance dans cette Université, mais vinrent y germer, s'y développer, pour se répandre de là dans l'Allemagne protestante. Iéna fut le théâtre de la grande révolution religieuse dont Luther avait donné le signal. D'abord orthodoxe, non pas toujours selon Luther, stationnaire, exclusive, la théologie s'est vue bientôt aux prises avec des idées nouvelles auxquelles elle a fini par se rendre à son insu et tout en leur résistant. L'esprit de Mélanchton s'est peu à peu introduit dans l'Église et la réforme a perdu son caractère purement dogmatique des premiers jours.

En général, ce qui caractérise la réforme, c'est le mouvement constant de progression auquel elle obéit comme malgré elle. Il semble que la liberté d'examen suppose ou entraîne avec elle la progressibilité. Il n'y a, en effet, aucune répugnance à admettre le progrès, la perfectibilité, non de la vérité religieuse, mais de la conception de cette vérité, pour une Église dont les ministres, de prime abord, ne prétendent pas à l'infaillibilité et qui ne canonise pas ses chefs. Cette progressibilité peut d'ailleurs se produire et se produit dans les limites de l'orthodoxie : témoins Calixte et Spener. Le progrès ici ne signifie pas exclusivement la négation du christianisme; cette négation, du reste, n'a pas été le produit des réflexions des différents âges; de tous temps elle a été émise; le socinianisme, fondé dès l'origine, le prouve. Mais le sentiment religieux peut gagner en étendue et en profondeur, se développer comme un organisme vivant, quel que soit son principe, quel que soit le dogme : progressibilité en religion veut dire ici propagation de ce sentiment avec connaissance de cause, liberté de conscience, tolérance, la raison et le sentiment moral mis au service de la foi, et cette loi de progression, l'orthodoxie l'a subie elle-même..

La réforme partie de Luther, ou plutôt produite par la force des choses, avait été, sans contredit, un progrès. Une révolution qui n'est pas un progrès, qui n'est pas nécessaire ne saurait aboutir. Elle était une nécessité du temps comme le christianisme lui-même le fut à sa naissance. Elle répondait à une aspiration universelle des consciences vers l'affranchissement, vers la liberté spirituelle, comme le christianisme primitif, succédant au polythéisme romain, avait apaisé la soif spiritualiste de ces temps de matérialisme profond.

Mais comme le christianisme s'était sans doute chargé de sédiments barbares, de pratiques païennes, la réforme aussi ne s'était pas séparée de l'Église romaine sans en emporter quelques vestiges. Sortant du despotisme ecclésiastique, elle se fût volontiers laissée entraîner à un nouveau despotisme. Mais il fallait nécessairement qu'un jour on remît en question l'inamovibilité et l'autorité de l'Église de Luther, comme celle-ci l'avait fait pour l'Église romaine. Luther fut ce qu'il devait être pour son époque; c'était au temps de réformer la réforme, et c'est ce qui arriva. Les orthodoxes de 1740 ressemblent peu, sans doute, à ceux de 1560. Les luthériens et les calvinistes de nos jours ne le sont pas rigoureusement à la façon de Luther et de Calvin. Qui ne croit point au libre arbitre aujourd'hui, qui croit à la prédestination absolue? Les orthodoxes d'aujourd'hui sont certes plus libéraux que ceux des premiers temps de la réforme, et les libéraux ont poussé bien plus loin que l'école de Mélanchton les conséquences de l'esprit de tolérance. Les idées ont marché, les noms sont restés.

Ce développement progressif des croyances chrétiennes fut si réel que toutes peu à peu convergèrent vers un même point, et que d'abord toutes les sectes non luthériennes se réunirent sous le nom de réformées : il n'y eut plus que des luthériens et des non-luthériens ou réformés, tous protestants. Si l'on n'arriva pas dès lors à une fusion complète de toutes les sectes, on atteignit du moins à une tolérance réciproque. Des deux parts, on chercha à pénétrer les âmes d'un christianisme moins machinal, plus vivifiant, moins conventionnel, plus actif, plus raisonnable. On y puise surtout le sentiment d'amour et de charité qui en fait le fond, et que le dogmatisme avait desséché. Là était le progrès. On marcha enfin vers un temps, celui où nous touchons peut-être, où toutes les sectes protestantes tendent à se fondre en une seule, en face du papisme et du naturalisme.

Nous verrons bientôt que, sous l'influence de la philosophie de Kant, le rationalisme pénétra dans l'Église, et qu'ainsi le dualisme constant du protestantisme tendit à prendre une nouvelle nuance, mais mieux tranchée. Plus tard encore, le rationalisme, qui était d'abord la raison mise au service de la foi, deviendra le rationalisme absolu. Il n'y aura plus que protestants ou réformés et libéraux; les premiers, orthodoxes par rapport aux seconds, s'attachent uniquement à la révélation immuable; les libéraux ou libres penseurs, partisans d'un rationalisme chrétien ou d'un christianisme rationnel, déjà presque en dehors du christianisme, nient la révélation, retranchent l'élément surnaturel. Ici une fusion ne paraît ni probable ni possible; il y a l'abîme de la divinité du Christ entre les deux partis : il ne peut y avoir que séparation : chrétiens et rationalistes purs.

LOUIS KOCH.

FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. BERGMANN.

### Dante, sa vie et ses œuvres (1).

### II

DANTE POETE DIDACTIQUE.

Messieurs,

Dans l'histoire générale des littérateurs, il ne se trouve point de poëte qui, dans ses œuvres, nous présente une unité aussi parfaite et en même temps aussi compréhensive que Dante l'Allighieri. Toutes ses productions poétiques se résument en une seule pensée, en un seul but, celui de célébrer Béatrice. C'est en effet Béatrice qu'il chante comme sa béatitude, dans les poésies amoureuses de sa jeunesse, c'est pour se consoler de la mort et de l'absence de Béatrice qu'il célèbre ensuite la dame consolatrice ou la philosophie, qu'il appelle la fille de l'empereur de l'univers; c'est, enfin, revenant à un premier amour à Béatrice, qu'il entreprend de dire d'elle ce qui n'avait encore jamais été dit d'aucune femme. Rappelons-nous que pour exécuter ce dernier projet il commence la composition d'un poëme latin didactique dans lequel il représente Béatrice ou la personnification du génie du christianisme, trônant au paradis terrestre, y recevant les hommages de toutes les illustres dames symboles des différentes sciences philosophiques et naturelles, et communiquant à ces personnages symboliques, pour qu'ils les transmettent à la chrétienté, les trésors de vérité, de charité et de béatitude renfermés dans l'Évangile. Ce poëme latin encyclopédique auquel Dante aurait pu donner le titre de *Paradis*, parce que toute l'action devait s'y passer au séjour céleste de Béatrice, est resté inachevé après la composition des sept premiers chants; mais il a été comme le germe qui, en se développant et se transformant, a produit l'œuvre capitale de notre poëte, la *Comédie divine*.

Le poëme latin qui, par sa nature et sa conception appartenait au genre didactique, renfermait un enseignement purement théorique et il s'adressait de préférence aux érudits et aux philosophes de l'époque. La Comédie divine, au contraire, selon l'intention de l'auteur, devait avoir un but essentiellement pratique en enseignant aux Florentins, aux Italiens, à tous les peuples chrétiens, les véritables principes de l'ordre moral, social et politique, principes renfermés dans l'Évangile pur, et seuls capables de procurer à ceux qui les pratiqueraient le bonheur temporel et la félicité éternelle.

Quels motifs et quelles circonstances ont engagé notre poëte à entreprendre d'exposer en langue vulgaire et dans un poëme didactique ces principes auxquels il attachait tant d'importance? Ces causes furent d'abord l'état politique déplorable de Florence et de l'Italie déchirées par des partis et des factions; ensuite, la lutte que Dante eut à soutenir contre ces partis et dans laquelle il succomba; enfin les malheurs de son exil et par suite son vif désir de voir rentrer la chrétienté, sa patrie et lui-même, dans la justice, dans l'ordre légitime, et par là dans la paix, la prospérité et le salut. Pour faire comprendre le but de cet enseignement pratique ou la conception générale du nouveau poëme projeté, il importe d'expliquer en peu de mots, et d'une manière plus claire qu'on ne l'a fait jusqu'ici, quel a été, du temps de l'Allighieri, l'état social et politique de l'Italie et de Florence, et de montrer également quel a été, en théorie et dans l'application, le système gouvernemental de Dante, avant, pendant et après sa participation aux affaires publiques. Voici d'abord en quoi se résume l'histoire ou le mouvement politique de l'Italie depuis la domination romaine jusqu'au XIV^e siècle.

Dans l'antiquité, les villes italiennes étaient des municipes plus ou moins démocratiques, jouissant de certaines libertés municipales sous la domination politique de Rome. Au moyen âge, surtout depuis Charlemagne, la conquête et la domination germanique détruisirent dans la Péninsule l'indépendance nationale des municipes et introduisirent, avec le gouvernement de l'étranger, le système social et politique de la féodalité. Étant devenus dès lors des communes possédées bientôt comme fiefs par les feudataires de l'empire, ces municipes eurent longtemps à lutter contre les seigneurs allemands ou italiens, laïques ou ecclésiastiques, afin de reconquérir à titre d'immunités les anciennes libertés qu'ils avaient perdues. Il ne pouvait y avoir alors, en Italie, que deux partis politiques, le parti dominateur, soit féodal ou étranger, représenté par les nobles et les évêques, gens de l'empereur, et le parti national, municipal, démocratique, représenté par la bourgeoisie des communes. Comme le clergé italien et la noblesse féodale étaient l'un et l'autre les adversaires nés des libertés municipales, les communes avec leurs aspirations démocratiques n'avaient absolument aucun motif ni intérêt à se déclarer dans la lutte entre le sacerdoce et l'empire, soit pour le pape, soit pour l'empereur, dont ni l'un ni l'autre n'était leur allié naturel sincère. Mais bientôt les papes, afin de se créer des auxiliaires contre l'empereur, se firent passer pour les représentants et les protecteurs du parti national italien contre le parti féodal étranger allemand, de sorte que, dans certaines communes, les guelfes, ou les partisans du pape, s'unirent temporairement avec les patriotes défenseurs des libertés municipales.

Inspiré par une politique tout aussi habile, l'empereur d'Allemagne convoqua, le 11 juin 1183, un congrès à Constance et octroya la liberté aux communes féodales, les déclarant villes libres souveraines et ne se réservant sur elles que certains droits de suprématie et de suze-

(1) Voyez le numéro précédent.

raineté. De cette manière les communes devinrent presque toutes les amies de l'empereur, et celles qui étaient sous la domination des évêques se déclarèrent en grand nombre contre le pape et firent cause commune avec les gibelins qui, d'abord impérialistes féodaux, devinrent maintenant les représentants des intérêts laïques et municipaux des républiques. Bien que l'empereur eût ainsi renoncé en grande partie à sa domination politique en Italie, ses gens ou anciens feudataires, les nobles et les évêques, n'entendirent pas renoncer, à leur tour, aux droits féodaux qu'ils s'étaient arrogés successivement dans les communes et sur la banlieue. De là les luttes acharnées qui durèrent au delà d'un siècle entre les municipalités devenues souveraines, d'un côté, et les nobles et les évêques de l'autre. La plupart des républiques italiennes arrachèrent successivement aux évêques et à la noblesse urbaine leurs priviléges féodaux et forcèrent les nobles de la campagne à rendre à la commune la banlieue dont ils s'étaient emparés, et à faire acte de soumission en quittant leurs châteaux seigneuriaux pour s'établir dans l'enceinte de la commune. La bourgeoisie de Florence, grandissant d'année en année, alla plus loin encore; elle fit, en 1282, une révolution par laquelle les nobles de la ville qui prétendaient rester seuls, comme par le passé, les seigneurs de la république, furent obligés de partager le gouvernement municipal avec des magistrats tirés de la classe bourgeoise. Quelques années plus tard le citoyen Giano della Bella fit même décréter que nul habitant de la commune n'aurait accès aux fonctions publiques, s'il ne se fût fait inscrire dans ce qu'on appelait, d'un nom significatif, la matricule des *arts* et de la *liberté;* de sorte qu'en vertu de ce décret, la pratique du gouvernement, et ce qu'on appelait la liberté, n'appartiendrait dorénavant qu'à ceux qui, par l'exercice de quelque art ou métier, sauraient se rendre utiles à la commune. Dante, poëte, philosophe et, nous le savons, deux fois noble, comprit les signes du temps; il se fit inscrire, dans la matricule des arts et de la liberté, comme médecin-pharmacien. Il embrassa ainsi librement et sans arrière-pensée la cause démocratique de la municipalité et il y est resté fidèle jusqu'à son dernier souffle. Et voilà ce que certains biographes, détracteurs de ce gentilhomme bourgeois, ont exprimé dans leur jargon politique, en disant que l'Allighieri, de fougueux guelfe qu'il avait été d'abord, s'est fait ensuite gibelin enragé.

Beaucoup d'autres *grands* ou nobles ne comprenaient pas, aussi bien que Dante, leurs devoirs de citoyen et leurs véritables intérêts, et n'ayant pas assez de pouvoir pour reconquérir, par une contre-révolution féodale, les priviléges qu'ils avaient perdus, s'en vengèrent sur la bourgeoisie et sur la municipalité en leur faisant une guerre sourde et taquine. Mais au lieu de s'unir étroitement pour augmenter leurs forces, les familles nobles se divisèrent entre elles par rivalité, par jalousie, et pour des inimitiés personnelles. A Florence, les deux familles ennemies, entre lesquelles se partagèrent aussi les autres nobles et même la grande et la petite bourgeoisie, étaient les *Donati*, constituant ce qu'on appelait le parti noir, et les *Cerchi*, formant ce qu'on nommait le parti blanc. Les Donati représentaient les intérêts et l'esprit de domination de l'ancienne noblesse urbaine qui, autrefois, avait été la seigneurie féodale de la commune; ce parti avait pour chef Corso Donati, homme énergique, orgueilleux et turbulent, que les bourgeois surnommaient le Baron. Les Cerchi, au contraire, représentaient la nouvelle noblesse ou la gentillâtrerie campagnarde, que la république avait destituée comme seigneurs de la banlieue et forcée à s'établir dans l'enceinte de la commune. Ils opposaient au blason plus ancien et plus illustre de leurs rivaux, qui s'étaient appauvris par leurs prodigalités dans la ville, leurs richesses qu'ils s'étaient conservées ou acquises par leur économie à la campagne.

Pendant de longues années il y eut, de temps en temps, dans les rues et sur les places publiques de Florence, entre les Blancs et les Noirs, des escarmouches, des rencontres, des provocations, des duels, des scènes de tumulte, d'émeute, de meurtre et d'assassinat. Les choses en vinrent au point que le magistrat municipal dut songer à prendre des mesures pour assurer le repos et la tranquillité aux citoyens paisibles et laborieux.

Ce fut dans ces circonstances que le gentilhomme Allighieri, âgé de trente-cinq ans, immatriculé médecin-pharmacien, connu comme poëte troubadour, et qui avait déjà rendu des services à la république dans différentes missions diplomatiques à l'étranger, fut porté au pouvoir municipal, ayant été élu, en l'année 1300, par la bourgeoisie reconnaissante, l'un des six prieurs ou magistrats suprêmes de la commune. Dante crut devoir profiter de ce pouvoir consulaire qui, d'après la loi, ne devait durer que deux mois, du 15 juin au 15 août suivant, pour prendre des mesures décisives, afin de rendre impossible le retour des désordres qui, depuis trop longtemps, avaient affligé la république. De concert avec ses collègues et d'après le conseil de l'historiographe homme d'État *Dino Compagni* (1), qui était alors syndic de la seigneurie, il prit un arrêté par lequel il relégua hors du territoire de la ville les meneurs des Blancs et des Noirs, principalement le plus factieux d'entre eux, le chef des Noirs, Corso le Baron. Cette mesure qu'on représente ordinairement comme un acte politique qualifié diversement de téméraire, d'injuste, d'imprudent, et que moi-même j'ai considéré autrefois comme l'acte politique d'un doctrinaire de bonne foi (2), me semble aujourd'hui, après une nouvelle étude, n'avoir été au fond qu'une simple mesure de police municipale nécessitée par la situation, et ne devant, ne pouvant avoir, dans la pensée de ses auteurs, aucune portée politique.

(1) Voyez sur cet historien de Florence l'excellent travail de M. Karl Hillebrand, *Dino Campagni, Étude historique et littéraire sur l'époque de Dante.* Paris, 1862.

(2) Voy. *Dante et sa Comédie*, p. 12.

Aussi fut-elle exécutée sans éprouver d'abord beaucoup de résistance de la part des Blancs et des Noirs. Mais dans les républiques, comme dans les monarchies, de simples mesures de police amènent quelquefois des révolutions politiques, les partis hostiles se coalisant contre le pouvoir, et réagissant contre une mesure d'ordre, comme si elle portait atteinte au droit constitutionnel établi. Les deux partis de la noblesse de Florence s'étant coalisés conjurèrent contre la municipalité ou la seigneurie, et, ce qui était beaucoup plus coupable, ils intriguèrent pour être soutenus par l'étranger. A Paris ils firent dire « nous sommes guelfes de Florence, fidèles à la maison de France, » insinuant de la sorte qu'ils étaient les adversaires de l'empereur, leur suzerain légitime, et partant les amis, les alliés du roi de France, son rival. Philippe le Bel qui profitait de toute occasion pour se mêler des affaires d'Italie, envoya chercher fortune dans la Péninsule son frère, Charles de Valois, surnommé *Sans Terre*, prince aventurier qui, sous tous les rapports, n'avait rien à perdre et tout à gagner dans cette expédition. Les nobles coalisés intriguèrent également à Rome pour obtenir la protection du pape. Afin de déjouer, autant que possible, leurs intrigues, Dante fut envoyé auprès de Boniface VIII comme ambassadeur de la république. Le pape sachant parfaitement qu'à l'empereur seul appartenait le rôle d'arbitre et de pacificateur (*paciere*) en Italie, donna néanmoins cette mission à l'aventurier Charles qui, après avoir pris ses instructions à Rome, se présenta devant Florence, et parvint, tant par des promesses mensongères qu'il fit au magistrat, que par la trahison des Blancs et des Noirs, à entrer dans la ville le 4 novembre 1801. A peine y fut-il qu'une révolution se fit contre le gouvernement de la commune : tous les amis du régime municipal, ainsi que ceux qui s'étaient déclarés contre les Blancs et les Noirs, contre l'immixtion politique de la maison de France, et contre le parti du Saint-Siége, furent expulsés et leurs biens confisqués. Dante revenant de Rome, où il avait été retenu traitreusement sous différents prétextes, apprit, en route, qu'il avait été condamné à l'exil pour deux ans, par décret du 27 janvier 1302. Le 10 mars suivant, par une nouvelle sentence plus inique encore, il fut condamné à l'exil perpétuel et à être brûlé, s'il se laissait prendre sur le territoire de la commune. — Ainsi, pour avoir voulu servir loyalement sa patrie, le patriote intègre fut récompensé par la confiscation de tous ses biens, et de plus, par l'exil, qui, dans l'état social et moral de ces temps de fanatisme politique et religieux, était une peine des plus cruelles (1). Ce qui affligea le plus le cœur de Dante ce fut la nécessité de se séparer de sa femme Gemma, de ses six garçons en bas âge et de sa fille Béatrice encore à la mamelle.

Ayant été expulsés de la commune par un acte de violence, les exilés tentèrent d'abord, à plusieurs reprises, d'y rentrer à force armée, mais bientôt la dissension s'étant mise entre eux, Dante reconnut que rien n'était plus indisciplinable et plus inintelligent qu'un parti politique qui n'est pas guidé par le patriotisme, mais qui agit uniquement par divers motifs personnels. Il se sépara donc des autres exilés et forma dès lors, comme il dit, *à lui seul son propre parti*.

Lorsque neuf ans plus tard, l'empereur Henri de Luxembourg descendit en Italie pour y rétablir son autorité méconnue et pour se faire couronner à Rome, Dante lui conseilla de marcher directement sur Florence, pour y surprendre et vaincre ses adversaires, et pour ramener les exilés dans leur ville natale. Mais Henri, galant homme plutôt qu'homme de tête et habile stratégiste, perdit son temps au siége de Brescia, et, après avoir été repoussé de Rome, repoussé de Florence, repoussé de Pise, il mourut du typhus près du bourg de Poggibonsi, le 24 août 1313. — Des soi-disant patriotes ont fait un crime à Dante d'avoir invoqué contre sa patrie le secours de l'empereur, comme si l'empereur avait été, pour les Italiens, un prince étranger ; comme si Dante avait dû avoir scrupule d'en appeler au pacificateur, au suzerain légitime, contre la faction dominante qui n'était arrivée au pouvoir qu'à l'aide de l'étranger et de la trahison, en livrant la république au parti romain et au parti français.

Plus tard, en 1317, un religieux, ami de Dante, profita des dispositions de douceur où la paix avait placé les esprits (1) pour demander au gouvernement de Florence qu'il permît à l'exilé de rentrer dans la commune. La seigneurie se montra disposée à accorder cette permission, mais elle y mit des conditions qui, pour un homme de caractère tel que l'Allighieri, n'étaient pas acceptables. L'exilé devait se soumettre à la cérémonie humiliante appelée *oblation*, c'est-à-dire sacrifice. Il devait se constituer prisonnier dans la geôle communale, puis, à un grand jour de fête, se présenter dans l'église cathédrale, un cierge à la main, en chemise de pénitent, et implorer dans cet état la miséricorde de l'assemblée. Dante refusa, — sa lettre de refus se termine par ces paroles mémorables qui expriment pathétiquement ses motifs : « Arrière l'homme qui, ami de la philosophie, » serait porté, par une aussi téméraire, aussi terrestre » bassesse de cœur, à venir ainsi qu'un infâme, qu'un » prisonnier garotté, faire l'oblation de sa personne ! — » Arrière l'homme qui, après avoir prêché la justice, » après avoir souffert l'injure, viendrait trouver ceux qui » l'ont insulté, comme s'ils étaient bien méritants.... Ce » n'est pas là le chemin par lequel on revient dans sa » patrie. Mais si vous ou vos amis, vous en voyez un » autre, qui ne déroge ni à la renommée de Dante, ni à » son honneur, j'accourrai à grands pas, — si l'on n'en-

(1) Dans la langue allemande le mot *Elend* (*alilandi*), signifiant *expatriation*, *exil*, a pris, à cette époque, la signification de *misère*, de *calamité* en général.

(1) Voy. Artaud de Montor, *Histoire de Dante Alighieri*, p. 379 et suivantes.

» tre pas à Florence par une autre voie, je n'entrerai » pas à Florence. »

Dante n'y rentra plus; il mourut dans l'exil, à Ravenne, le 14 septembre 1321, après avoir éprouvé pendant près de vingt ans combien « le pain de l'étranger était amer », et combien « il était pénible de monter et de descendre l'escalier d'autrui ».

Mais si l'exil a été pour notre poëte la source de tant de misères, il a aussi été la cause de sa gloire immortelle, en ce qu'il lui a fait concevoir et exécuter son poëme la *Comédie divine*. En effet, voyant dans sa patrie le triomphe des principes qu'il avait cru de son devoir de combattre, Dante rentra d'abord en lui-même pour examiner, dans sa conscience, la légitimité, la vérité, la sincérité de ses convictions. Il se mit de nouveau à étudier les grandes questions concernant le salut temporel des individus et des peuples; et s'étant raffermi dans sa conviction que le malheur social et politique de l'Europe, de l'Italie et de Florence, provenait de ce que la chrétienté, à commencer par le pape et par l'empereur, n'observait plus les principes de l'Évangile pur, il résolut d'exposer au monde égaré et corrompu ce qu'il croyait être la véritable doctrine du salut terrestre de l'humanité. Or voici le résumé des principes constitutifs du système social et politique tel que Dante l'a exposé dans son traité *de Monarchia* (de la Monarchie).

D'après l'Allighieri, les hommes, individus et peuples, ont besoin d'être détournés du mal par deux institutions qui sont le gouvernement séculier et le gouvernement spirituel. Le gouvernement séculier ou l'État, doit les détourner de l'injustice, en usant de contrainte et en employant la force. Le gouvernement spirituel ou l'Église, au contraire, doit éloigner les hommes du péché par la seule persuasion. L'un et l'autre gouvernements sont d'institution divine; tous deux sont contemporains, quant à leur origine historique, et ils ont une valeur morale et politique égale. Ils ne doivent pas empiéter l'un sur les attributions de l'autre, mais marcher ensemble, en bonne intelligence dans la même direction, vers le même but, qui est le salut temporel et éternel de l'humanité. L'État et l'Église sont institués dans l'intérêt des hommes; mais les hommes ne sont pas créés par Dieu au profit du gouvernement de l'État et de l'Église. Tout homme qui, par ses efforts vertueux, arrive à reconquérir l'innocence primitive, et par elle sa justification, n'a plus besoin de gouvernement ni séculier ni ecclésiastique; il sera dorénavant son propre pape et son propre empereur. Les mêmes institutions ne doivent pas régir uniformément toutes les nations, mais chaque peuple doit se gouverner d'après des lois conformes à ses mœurs et à ses besoins. — La liberté politique trouve sa meilleure expression dans le régime municipal. Les villes libres ou communes laïques, indépendantes et souveraines, doivent former une confédération comme membres d'un grand corps politique. A la tête des confédérations se trouvera le monarque, qui est l'arbitre, le modérateur, le pacificateur des républiques confédérées. Dante attribuait ce pouvoir suprême à l'empereur d'Allemagne, comme héritier légitime, selon les idées du temps, de l'empire romain, et c'est dans ce sens, du reste généralement adopté et approuvé par les théologiens, les publicistes et les jurisconsultes italiens de l'époque, que Dante a été comme qui dirait un républicain impérialiste.

Plein de ces convictions et voyant ses principes fondamentaux foulés aux pieds en Italie et particulièrement à Florence, Dante conçut une vive antipathie contre les trois partis politiques qu'il considéra comme les ennemis de l'ordre et du bonheur moral et social de sa patrie. De là ses haines ou ce qu'on a appelé les trois colères de l'Alighieri : d'abord son animosité contre la *panthère*, tachetée de blanc et de noir, c'est-à-dire contre la noblesse composée de blancs et de noirs, laquelle par égoïsme, sacrifie à la France et au pape les intérêts sacrés, le repos et la liberté municipale de la cité de Florence; puis ses griefs contre le *lion* ou le parti français, qui, par politique, intrigue avec le pape et la noblesse féodale contre l'empereur et le pouvoir communal des républiques; enfin sa haine contre la *louve*, c'est-à-dire contre Rome en tant que pouvoir séculier qui, au lieu de seconder, paralyse, selon lui, l'action légitime, modératrice, pacificatrice de l'empereur.

Telles étaient la disposition d'esprit, les idées et les convictions sociales et politiques de Dante vivant dans l'exil, lorsqu'en 1306, sa famille lui envoya les sept chants du poëme latin qu'il avait laissé à Florence, et qu'on venait de retrouver. Il résolut de reprendre la composition de ce poëme didactique qui, dans l'origine, nous le savons, devait être la glorification de Béatrice considérée comme le génie du christianisme; il la reprit, cette fois-ci non plus comme antérieurement, au point de vue purement théorique, mais avec l'intention de lui donner, quant au fond, un but pratique, une application directe à l'état moral, social et politique de Florence, de l'Italie et de la chrétienté. Quant à la forme à donner à son œuvre, Dante crut devoir suivre un usage littéraire qui était généralement observé dans tous les genres de poésie, mais principalement dans le genre didactique, et qui consistait à renfermer l'enseignement qui devait résulter du poëme, dans une narration fictive (1) destinée à lui servir à la fois d'encadrement et d'ornement poétique. Il choisit avec habileté, pour cadre épique de son poëme didactique, le récit d'un voyage supposé fait par lui-même à travers l'enfer, le purgatoire et le paradis. En effet, c'est en parcourant les trois mondes d'outre-tombe que le poëte est censé voir, entendre, apprendre les grandes vérités dont la lumière procurera le salut d'abord à lui-même, qui en aura reçu l'enseignement direct, et puis à tous ceux qui, après lui, liront et méditeront son récit instructif.

(1) Voy. *La fascination de Gulfi*, p. 50-73.

Ensuite, en représentant cet enseignement comme lui ayant été donné dans les trois séjours où finissent l'erreur, l'illusion et le mensonge, Dante lui imprimera, par cela même, un caractère d'autorité comme à une espèce de révélation divine. Car la doctrine qu'il exposera sera supposée ne rien enseigner que ce qui se déduit du jugement infaillible et éternel de Dieu même, qui, par les peines qu'il inflige dans l'enfer, par les purifications qu'il impose dans le purgatoire et par les félicités qu'il accorde dans le paradis, déclare manifestement ce qui est mauvais et coupable, ce qui est insuffisant pour le salut éternel, et ce qui constitue la sainteté et la béatitude suprêmes.

A mesure que l'Aligieri passe de l'enfer au purgatoire et de là au paradis, l'enseignement progressif, qu'il est censé y recevoir à chaque pas, est pour lui comme une initiation de plus en plus compréhensive et intime aux vérités de l'ordre temporel et de l'ordre éternel; son voyage est en quelque sorte une ascension physique, morale et spirituelle, par laquelle il s'éloigne de plus en plus des bas-fonds de l'erreur et des angoisses que le doute a jetées dans son âme, pour s'élever, de degré en degré, à l'intuition de la vérité jusqu'à ce qu'il arrive enfin à la contemplation immédiate de Dieu, qui est la cause infinie de la béatitude suprême au delà de laquelle il n'y a plus d'aspiration supérieure possible.

Que Dante ait cru à la vérité de ses doctrines, qui constituent le fond de la Comédie divine, personne n'en doutera; mais, demandera-t-on, est-ce qu'il a aussi cru sincèrement à la réalité et à la forme de l'enfer, du purgatoire et du paradis, tels qu'il les a représentés dans le cadre fictif de son poëme? Faisons d'abord remarquer que la fiction poétique est une forme imaginée et jugée non réelle, mais une forme probable, vraisemblable, d'une chose que le poëte croit réelle, ou une expression d'une idée qu'il juge vraie. Dante, comme tous les grands et véritables poëtes, croit donc à la vérité de ses propres conceptions et fictions poétiques en tant qu'expressions vraisemblables de choses et d'idées considérées comme réelles et vraies. Il croit d'autant plus à ces conceptions que le fond lui en est donné comme vrai par la tradition. Dans tous les temps, les hommes de génie et les grands hommes ne peuvent pas faire autrement, quelle que soit leur originalité, que de croire comme les plus simples esprits à ce que leur siècle considère comme vérités traditionnelles, et ils y croiront aussi longtemps qu'ils n'auront pas de raisons suffisantes ou péremptoires pour ne plus y croire. On n'abandonne ses croyances que quand on peut les remplacer par d'autres qu'on juge plus conformes à la vérité. Or, Dante ne trouvait pas encore dans la science de son époque des raisons péremptoires pour abandonner la croyance traditionnelle de l'enfer, du purgatoire et du paradis. Il a donc maintenu avec conviction cette ancienne foi qui, aujourd'hui, fait disparate dans la science du XIX^e siècle. Ajoutons que l'homme de génie, et surtout l'artiste et le poëte ne pourront pas laisser, comme le commun des hommes, les données et les images de la foi traditionnelle dans le vague et dans l'indétermination; il faut qu'ils s'en forment une conception nette et une image précise conformes l'une et l'autre aux données de leur pensée, de leur science et de leur conscience. Or, on le sait, s'imaginer une chose, c'est y croire. Par conséquent Dante, comme tout savant, comme tout esprit sincère et sérieux, croit que les objets de sa foi doivent être à peu près tels qu'il se les imagine, et c'est pourquoi, pour lui, comme pour tout véritable artiste, pour tout homme d'intelligence et de cœur, son action et son œuvre s'identifient avec sa science, sa conception, sa croyance et sa foi.

Afin que Dante pût passer, avec quelque vraisemblance, pour avoir obtenu déjà de son vivant une révélation dans les séjours où l'on n'entre ordinairement qu'après la mort, il a dû imaginer et supposer ce qu'on appelle un *ravissement*, c'est-à-dire le transport surnaturel de sa personne de ce monde-ci dans l'autre moyennant une extase. La fiction d'un ravissement extatique, pendant lequel certains individus, laïques ou ecclésiastiques, par une grâce divine particulière, auraient été transportés, corps et âme, dans l'autre monde pour y recevoir des avertissements, des enseignements, des révélations, a été employée fréquemment et longtemps avant Dante, comme encadrement, dans plusieurs écrits en prose et en vers de l'antiquité païenne et du moyen âge chrétien, de sorte que, dans le récit fictif du voyage supposé fait dans l'autre monde par notre poëte déjà de son vivant, il n'y avait rien de surprenant ni d'impossible aux yeux de ses contemporains, ni même rien d'entièrement original sous le rapport de l'invention poétique. Mais on se tromperait fort si, comme on le fait généralement, on considérait ce récit d'un voyage à travers l'enfer, le purgatoire et le paradis, comme constituant la partie principale de la Comédie divine, de sorte que cette œuvre serait une épopée ou du moins un poëme du genre narratif ou épique. Ce récit n'en est que l'encadrement épique, dans lequel notre poëte a renfermé la partie essentielle ou le fond didactique, savoir l'enseignement des grandes vérités morales, sociales et religieuses, sujet et but principal de son œuvre.

Comment notre poëte se figure-t-il, et, par conséquent, représente-t-il l'enfer? — D'après les données vagues de la théologie de son temps, Dante place l'entrée de l'enfer ou de la géhenne dans la vallée de Géhenne, située au sud de Jérusalem. Il conçoit l'enfer sous la forme d'un immense entonnoir ou comme un gouffre circulaire et conique, dont la partie supérieure touche à la croûte terrestre sur laquelle se trouvent placés Jérusalem et le mont Sion, et dont la pointe inférieure s'enfonce jusqu'au centre de la terre. Pourquoi notre poëte croit-il devoir donner à l'enfer cette forme conique? Il le fait par raisonnement, faute de preuves positives; il pense

que le nombre des pécheurs logés aux différents étages de ce séjour décroît en proportion de la gravité de leurs péchés. D'après Aristote les fautes morales ou les péchés sont de plus en plus graves, selon qu'ils ont été commis, soit par ignorance, soit par l'entraînement des passions, soit enfin par méchanceté et avec préméditation. Le fin fond de l'enfer, pense-t-il, doit être la partie la plus affreuse de ce séjour, et par conséquent celle où s'expient les plus grands péchés. Or, comme les fautes moins graves sont punies dans la partie supérieure de l'enfer, et que le nombre de pécheurs décroît en proportion de la gravité de leurs péchés, l'espace nécessaire pour les loger décroît aussi à mesure qu'on descend plus au fond, de sorte que l'enfer est un vaste gouffre de forme conique, dont les galeries circulaires se rétrécissent de plus en plus aux différents étages comme les gradins d'un amphithéâtre. Dans l'antiquité et au moyen âge, les prisons étant généralement des lieux de détention à perpétuité où l'on infligeait des supplices corporels, on se figurait aussi l'enfer comme une immense prison, comme une terrible *in pace* où les pécheurs étaient renfermés pour l'éternité et tourmentés sans trêve par différents supplices.

Par des raisonnements analogues et rien que par des probabilités logiques, Dante parvient à déterminer aussi l'emplacement et la forme du lieu de purification ou du purgatoire. L'homme, pense-t-il, qui n'a pas commis des péchés mortels ou qui s'est repenti avant sa fin, qui a seulement besoin de purifier son âme des souillures qui lui sont restées au moment de sa mort, ne saurait se trouver dans le lieu de punition éternelle avec les damnés. Le purgatoire n'est donc pas, comme l'a cru l'ancienne théologie, dans l'enceinte de l'enfer. D'un autre côté, l'âme du trépassé ne devant arriver au ciel qu'après son entière purification, le purgatoire ne saurait non plus se trouver dans le ciel ou paradis céleste. Mais comme la purification conduit directement à la justification et par suite au séjour de l'innocence ou au paradis terrestre, habité autrefois, avant la chute, par nos premiers parents, le purgatoire doit se trouver là où est le paradis terrestre, le séjour de l'innocence et de la félicité primitive. Or, les traditions de l'antiquité plaçaient le séjour des bienheureux dans les îles Fortunées, à l'occident de l'Europe. Dante, qui croit que les traditions du paganisme renferment comme celles du judaïsme et du christianisme des révélations physiques, morales et religieuses, imagine, suivant cette tradition païenne, que le purgatoire est placé dans une île de l'Océan occidental, à peu près là où, plus tard, fut découvert le continent de l'Amérique. Ensuite, d'après les raisonnements de Dante, le purgatoire devait être en toutes choses l'opposé de l'enfer. Tandis que l'enfer est un gouffre conique, creusé jusqu'au centre de la terre et situé tout juste au-dessous du mont Sion, ou de la montagne du salut temporel, le purgatoire est une montagne conique, la montagne du salut éternel, élevant son sommet vers le ciel, située tout juste à l'opposite de Jérusalem et formée des matériaux terrestres repoussés de l'enfer au moment où cet abîme s'est creusé par la chute de l'archange. Enfin, tandis que l'enfer est un gouffre conique se rétrécissant de plus en plus vers le *fond*, où gît l'archange Lucifer, la montagne conique du purgatoire s'amincit de plus en plus vers le *sommet*, où se trouve le paradis terrestre, et les terrasses montantes qui l'entourent se rétrécissent de plus en plus vers le haut, attendu que les âmes, à mesure que leur purification sera plus complète, seront de moins en moins nombreuses, et demanderont, pour les habiter, des espaces de plus en plus restreints.

Quant à la conception du ciel ou du paradis céleste, Dante a pu la conformer presque entièrement aux données de la science astronomique de son temps. Pour le savant du XIX^e^ siècle, le ciel est l'espace infini parsemé de corps célestes et de systèmes de corps célestes en nombre infini. Pour Dante comme pour son maître en cosmographie, Ptolémée, l'astronome de l'antiquité et du moyen âge, le ciel est l'ensemble des sphères transparentes et concentriques qui entourent la terre, considérée comme leur centre commun ; le ciel, ce sont d'abord les sphères dans lesquelles se meuvent la lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne, appelées les sept planètes, c'est ensuite la sphère plus grande que celle des planètes où brillent les étoiles fixes, puis c'est la sphère plus grande encore du ciel cristallin, c'est enfin la sphère la plus grande de toutes qui englobe ce monde entier et dans laquelle se trouve l'Empyrée, où Dante place le séjour et l'habitation de Dieu et de la sainte Trinité.

Après avoir fait connaître l'enfer, le purgatoire et le paradis tels que notre poëte les conçoit, disons maintenant quels en sont les habitants, ou les êtres, les personnages, ou âmes auxquels Dante y a assigné des places ou qu'il suppose y avoir rencontrés ou remarqués. Ceux qu'il voit ou qui lui parlent sont généralement des personnages appartenant soit à la mythologie païenne, soit à l'histoire sainte, soit à l'histoire profane ; mais tous sont, comme il dit, « notés par la renommée ». En effet, comme ces personnages doivent donner des enseignements ou servir d'exemples, le poëte, fidèle au but didactique qu'il poursuit dans son poëme, les a choisis parmi les célébrités de l'histoire et de la tradition. « Car, dit-il, l'esprit de celui qui écoute n'arrête ni son » attention ni sa foi sur des exemples tirés d'une tige » inconnue ou obscure, ni sur des actions à peine re- » marquées. »

Ensuite les personnages de la Comédie divine comme ceux des poésies lyriques de Dante, afin qu'ils aient un caractère et une signification plus nettement marqués, sont élevés au rang de *types*, représentant une situation, une idée, une passion, une vertu ou un vice ; et précisément parce qu'il en a fait des types, le poëte a pu les choisir indistinctement dans l'histoire et dans la fable. Cependant, bien qu'ils n'aient plus entièrement

conservé dans le poëme leur caractère historique ou traditionnel, ils ne sont pas, pour cela, devenus de simples figures *allégoriques* n'ayant qu'une signification abstraite; mais semblables aux types poétiques créés par Shakespeare, ils ont, tout en s'éloignant de l'histoire et de la tradition, gardé néanmoins une personnalité concrète, et ils vivent dramatiquement de toute la plénitude de la vie réelle. Ainsi, pour citer quelques exemples, Béatrix, qui habite l'Empyrée et qui envoie Virgile à Dante pour qu'il le guide à travers l'enfer et le purgatoire, Béatrix n'est plus simplement, dans la Comédie divine, ce qu'elle était en réalité, la fille de Folco de' Portinari, mais elle est devenue un type, elle est le génie personnifié du christianisme.

Virgile qui vient prendre, à l'entrée de l'enfer, Dante se débattant contre les bêtes féroces, la panthère, le lion et la louve, n'est pas seulement, dans notre poëme, ce qu'il est dans l'histoire, un poëte, le chantre de l'*Enéide*; il est le type du philosophe, du prophète de l'empire, le représentant de la sagesse gouvernementale et, comme tel, le guide, le mentor, le précepteur de Dante, l'instruisant dans tout ce qui se rapporte aux principes du gouvernement séculier.

Parmi les âmes damnées de l'enfer, Françoise de Rimini, que Dante rencontre dans le cercle des luxurieux, est, selon l'histoire, l'épouse adultère de Gianciotto de' Malatesti, l'amante de son beau-frère Paolo, frère de Gianciotto : dans la Comédie divine, elle est devenue le type, le représentant de ces dames italiennes, si nombreuses au XIIIe siècle, qui, pudiques et sages dans leur jeunesse, se sont laissé entraîner par leur entourage galant et par la lecture séduisante des romans de chevalerie à commettre le péché mortel que la douce et aimable Françoise, au jugement de Dante, qui ne manque pas de la plaindre, expie justement dans un des cercles de l'enfer.

Caton qui, dans la Comédie divine, est le gardien et le portier du purgatoire, n'est plus ce Caton le Censeur ou ce Caton d'Utique, tels que nous les connaissons dans l'histoire; il est le représentant de ceux qui ont soif de justice, il est le type de l'empressement et de la hâte que doivent avoir les âmes, abordant au rivage du purgatoire, d'arriver le plus tôt possible à la purification et à la justification, à l'innocence.

Mathilde qui, d'après Dante, habite seule le paradis terrestre, le séjour de l'innocence primitive, n'est plus simplement, dans le poëme, ce qu'elle était de son vivant, l'amie de Béatrix, l'une des soixante plus belles et plus sages dames ou demoiselles de Florence, que le jeune Dante considérait comme les personnifications d'autant de vertus ou qualités morales; elle est, d'après la conception de ce poëte, le type du bonheur ou de la félicité qui résulte de l'état d'innocence et de justification.

Saint Bernard, qui reçoit Dante des mains de Béatrix, laquelle l'avait guidé dans les cieux inférieurs, et qui le conduit devant le trône de la Trinité, n'est plus seulement, dans le poëme, ce qu'il était dans l'histoire, un saint homme; il est plus qu'un saint, plus que Béatrix ou le génie du christianisme; il est le type de la contemplation de Dieu, laquelle, d'après Dante, est supérieure à toutes pratiques religieuses.

Les personnages de la Comédie divine étant tous plus ou moins des *types*, on comprend que Dante n'a pas dû hésiter à les choisir aussi bien dans la mythologie que dans l'histoire, et à placer dans son poëme chrétien même des figures mythologiques et des êtres de la tradition païenne. C'est ainsi, par exemple, que Minos, l'un des trois juges de l'enfer païen, est devenu, dans l'enfer chrétien de Dante, le type du juge, condamnant les pécheurs aux différentes peines éternelles; et les centaures et les harpyes de la mythologie grecque figurent, dans la Comédie divine, au même titre que Satan, Belzébuth et Lucifer de la mythologie juive et chrétienne.

Comme les personnages même appartenant à l'histoire ont pris, dans la Comédie divine, une signification typique, on comprend que Dante, qui compose en poëte et non en historien, n'entend nullement porter sur eux des jugements *historiquement* vrais et exacts.

On aurait donc tort de chercher plus de vérité historique dans les personnages du poëme de Dante que dans ceux de tout autre poëte lyrique, épique ou dramatique.

Ajoutons qu'il n'est pas vrai, comme on le répète si souvent, que Dante, faisant de son poëme une œuvre de vengeance et de favoritisme de parti, ait placé dans l'enfer ses ennemis et dans le paradis ses amis politiques. Aucun de ses amis ni de ses ennemis ne figure comme tel dans la Comédie, et s'il y est dit, par exemple, que Boniface VIII aura sa place dans l'enfer, ce pape n'y est pas condamné en tant qu'ennemi politique et personnel de Dante, mais il y figure comme type des simoniaques qui trafiquent des choses sacrées. L'âme noble et juste bien que passionnée de l'Alighieri songeait si peu à se venger de ses adversaires politiques, qu'il a placé son voyage dans l'enfer à une époque qui précédait celle de son entrée au Priorat, pendant et après lequel ont principalement eu lieu les luttes politiques qui ont engendré des inimitiés. Comment Dante aurait-il pu supposer morts à cette époque et placés, soit dans l'enfer, soit dans le paradis, ceux qui, plus tard, l'ont combattu à Florence et en Italie comme ennemis, ou l'ont soutenu et consolé dans son exil comme amis?

Les personnages typiques de l'enfer, du purgatoire et du paradis, que Dante, rencontre sans qu'il leur parle, ou qu'il aborde pour s'entretenir avec eux, ou qu'il consulte pour obtenir d'eux des renseignements, sont tous, pour lui, ou un avertissement, rien que par leur présence dans ces lieux, ou un enseignement par leurs paroles consolatrices et prophétiques; tous contribuent directement ou indirectement à lui donner les lumières que son voyage d'outre-tombe avait pour but de lui procurer.

Après avoir montré comment Dante conçoit les trois mondes, l'enfer, le purgatoire et le paradis, et quels sont les êtres et les personnages qu'il y rencontre dans sa pérégrination ultra-mondaine, disons aussi comment s'accomplit ce voyage, ou quelle est la marche épique de la Comédie divine.

Le poëte suppose qu'après la mort de Béatrix, n'étant plus guidé dans ce monde par celle qui avait été sa béatitude et qui est maintenant le génie du christianisme, et s'étant attaché, pour se consoler de sa perte, à la dame consolatrice ou à la Philosophie, il est tombé sans s'en apercevoir dans le doute plein d'angoisses, à tel point qu'il a été transporté, pendant le sommeil moral et intellectuel de son âme, et moyennant un ravissement surnaturel, dans la sombre et terrible forêt qui est située à l'entrée de la vallée de Géhenne et qui est l'emblème de ses doutes et de ses angoisses.

Le poëme ouvre au moment où Dante se réveille dans cette forêt terrible et sent toute l'horreur de sa situation. Lorsque, guidé par une faible lueur, il arrive au pied du mont Sion et qu'il commence à monter, espérant atteindre le sommet lumineux de cette montagne de la loi et du salut temporel, il en est empêché par les trois bêtes féroces, la panthère, le lion et la louve, qui sont les symboles du parti florentin, du parti français et du parti romain, lesquels lui font quitter la voie du salut moral, social et politique, et, en le repoussant vers la sombre forêt, le rejettent de nouveau dans le doute et dans les angoisses. Alors Béatrix, trônant au paradis, ayant pitié de son amant malheureux, charge Virgile qui, comme philosophe païen, habite les limbes de l'enfer, de délivrer Dante des bêtes et d'éclairer son esprit en lui faisant faire le voyage à travers les trois mondes d'outre-tombe. Virgile, le type de la sagesse sociale et politique, introduit l'Alighieri dans l'enfer pour lui faire voir ce qui est mal en morale et en politique. Le poëte et son guide y entrent ensemble dans la nuit du jeudi saint, au printemps de l'année 1300; et, après avoir parcouru les trois subdivisions de ce triste séjour, ils arrivent au fin fond de l'enfer, samedi à minuit. Puis, remontant par un ravin dans l'autre hémisphère, ils débouchent par une ouverture située au bas du purgatoire et revoient la lumière le dimanche matin, jour de Pâques, anniversaire de la résurrection du Christ.

Au pied de la montagne de la purification, Dante et Virgile rencontrent Caton, le portier du purgatoire, le type de ceux que possède le désir ardent d'arriver le plus tôt possible à la justification; en cette qualité, Caton presse les deux poëtes de hâter leurs pas pour arriver plus vite au paradis terrestre. Ils parcourent d'abord les cercles inférieurs du purgatoire, où séjournent les âmes qui, pour différentes raisons, n'ont pas encore un vif désir ni une grande hâte d'être purifiées. Ensuite ils montent successivement dans la seconde subdivision, ou dans les sept cercles où s'opère la purification à laquelle Dante prend part aussi bien que les autres âmes qui s'y trouvent. Enfin l'Alighieri, purifié de tout péché, entre dans le paradis terrestre, habité par Mathilde, le symbole du bonheur qui résulte de la justification et de l'innocence. Arrrivé là, Dante, par cela même qu'il est purifié de tout péché, voit et sent mieux la beauté de Béatrix, c'est-à-dire qu'il saisit mieux le caractère sublime du génie du christianisme. Il comprend aussi mieux l'origine, l'apogée, la décadence, ainsi que la réforme et la restauration devenues nécessaires de l'Église et de l'État, dont il voit l'histoire, depuis son commencement jusqu'au XIV^e siècle, se dérouler à son regard dans une vision symbolique (1). Il revoit ici, après une séparation de dix ans, sa Béatrix que la mort lui avait enlevée. Il lui confesse ses torts, il lui avoue sa faute d'avoir aimé la servante (Pargoletta) au lieu de la maîtresse, c'est-à-dire d'avoir suivi pendant quelque temps les conseils de la philosophie consolatrice, au lieu d'obéir aux seules aspirations de son premier amour qui avait été la béatitude de sa jeunesse. Dante reçoit de Béatrix pleine et entière absolution. Elle, le symbole de la science et de la conscience chrétiennes, le déclare justifié et innocent; et comme le gouvernement séculier et la direction ecclésiastique, institués par Dieu, ne sont nécessaires qu'aux âmes qui ont besoin d'être guidées par eux vers la justice, mais n'ont plus de raison d'être pour celles qui y sont arrivées, Béatrix revêt son amant des insignes de l'empire et de la papauté, déclarant ainsi que dorénavant il sera à lui-même son propre pape et son propre empereur.

Virgile, le type de la sagesse du gouvernement séculier et le prophète du gouvernement spirituel de Rome, n'a plus rien à enseigner à Dante, qui est maintenant justifié; il ne peut plus lui servir de mentor ou de guide; il disparaît donc à l'entrée du paradis terrestre, et il est remplacé par Béatrix, qui maintenant introduit son amant dans le paradis céleste, dans le séjour de la béatitude éternelle.

Après avoir traversé ensemble et successivement les sept cieux planétaires, Dante et Béatrix arrivent dans les sphères supérieures, aux abords et à l'entrée de l'Empyrée. C'est là que Béatrix, qui avait remplacé comme guide Virgile à l'entrée du paradis terrestre, est remplacée à son tour par saint Bernard, qui est supérieur à elle, étant le type de la contemplation de Dieu, laquelle est au-dessus de toutes les pratiques de la religion. Saint Bernard conduit Dante au pied du trône de la Trinité, en présence de l'amour de la vérité et de la sainteté ineffables.

Par cette dernière vision, qui est pour Dante la révélation de toute sagesse et de tout mystère, le but de sa pérégrination ultra-mondaine est accompli; son extase cesse, ainsi que le ravissement corporel qui a duré sept jours et sept nuits. Dante se réveille dans son domicile

(1) Voy. *Notice sur la vision de Dante au Paradis terrestre.* Paris, Imprimerie impériale, 1864.

à Florence, et, composant son poëme, il présente à ses compatriotes et aux nations de la chrétienté le récit de son voyage d'outre-tombe, qui a été pour lui une source vivifiante d'instruction et qui va devenir pour les lecteurs intelligents un enseignement fécond dont l'application pratique leur procurera la félicité dans cette vie et la béatitude dans l'éternité.

D'où vient à ce poëme didactique le titre de Comédie divine? Du temps de l'Alighieri, l'usage s'était introduit, dans le langage des littérateurs, de nommer *tragique* toute œuvre littéraire composée en langue latine, et *comique* toute œuvre de poésie ou d'éloquence rédigée en langue vulgaire. Ayant composé son poëme en langue italienne, Dante crut, pour cette raison, devoir lui donner le titre général de *comédie*. Ensuite, suivant son habitude d'attacher, par surcroît, au sens littéral des noms ou des titres une signification symbolique, il justifiait ce titre de comédie encore par la raison que cette œuvre se terminait, comme la comédie des anciens, d'une manière heureuse, savoir par la vue des béatitudes célestes. Malgré ce titre si modeste de comédie, et bien que ce poëme ne fût que très-imparfaitement compris aux IVe siècle, même par son premier commentateur, Boccacio, dont l'intelligence semble parfois obscurcie par une imagination impure, les littérateurs italiens, malgré leur incapacité de la comprendre entièrement, y reconnurent cependant le grand génie à la fois poétique et philosophique de l'auteur. C'est pourquoi, employant une épithète hyperbolique, familière aux peuples méridionaux, si enthousiastes par tempérament, ils appelèrent Dante *il poeta divino*, le poëte divin. Au XVe siècle, on appliqua cette épithète de *divin* non-seulement à l'auteur, mais aussi à son poëme, de sorte que, dans l'édition publiée en 1516, l'œuvre de Dante fut intitulée *la Divina Comedia*, la Comédie divine. Un critique judicieux, connaissant la distance infinie qui sépare Dieu de l'homme, n'aimera pas donner l'épithète de divine à une œuvre humaine, quelque sublime qu'elle soit. Mais si l'on prend cette épithète pour ce qu'elle est effectivement, pour l'expression hyperbolique d'une admiration réelle, cette admiration est pleinement justifiée par la valeur tant du fond philosophique que de la forme éminemment poétique de la Comédie divine. En effet, nul poëme de l'antiquité, de l'Orient, du moyen âge et des temps modernes, ne saurait être opposé ou comparé à l'œuvre hors ligne de Dante. La Comédie, nous l'avons vu, traite le sujet le plus élevé, le plus compréhensif, le plus intéressant qu'ait jamais traité un poëme didactique. Il embrasse à la fois le monde physique entier et toute la destinée humaine, avant, pendant et après cette vie.

Je ne connais nul poëte, nul philosophe qui ait une doctrine, je ne dis pas aussi vraie, mais aussi compréhensive, une unité de doctrine aussi parfaite, bien que souvent factice, et dont l'œuvre ait une forme à la fois plus simple, malgré sa variété infinie, et plus progressivement intéressante et belle, malgré son plan similaire et sa disposition presque géométrique et architectonique.

Bien que le poëme didactique de l'Alighieri doive être apprécié principalement au point de vue de la poésie, cependant cette œuvre, par suite de la vaste compréhension du fond, prête à être envisagée encore sous beaucoup d'autres rapports. Ainsi, comme la Comédie divine renferme des enseignements qui sont supposés avoir été donnés à Dante avant son entrée dans le Priorat, ce poëme peut être considéré au point de vue politique, en quelque sorte comme le Mémoire justificatif des principes sociaux de ce philosophe homme d'État. Car en plaçant son voyage avant son entrée dans le gouvernement, Dante est supposé, d'après cette fiction, n'avoir fait que mettre en pratique, pendant qu'il a été au pouvoir, les vérités qu'il est censé avoir apprises peu de temps auparavant dans son voyage d'outre-tombe. Ensuite, comme les principes moraux, sociaux et politiques de l'Alighieri sont, sous beaucoup de rapports, la condamnation de l'état social, politique et religieux de son temps, son poëme didactique, qui les expose comme si c'étaient des vérités inspirées par Béatrix, ou le génie du christianisme, peut passer également, et à un certain point de vue, pour un ouvrage doctrinal prêchant à la chrétienté une réforme sociale, politique et religieuse.

Quant à la question générale de savoir si les doctrines de Dante sont orthodoxes ou non, elle ne saurait préoccuper ceux qui ne jugent de la vérité d'une doctrine que d'après l'état actuel de la science et de la conscience humaines complétement indépendantes. Orthodoxes ou non, la plupart des doctrines de Dante ne sauraient être acceptées par la science critique du XIXe siècle que sous bénéfice d'inventaire. Sous ce rapport, l'Alighieri se trouve nécessairement dans le même cas que tous les grands poëtes, écrivains et penseurs du passé et même du temps présent. Notre siècle les admire sincèrement, mais ne saurait se prosterner devant eux et les adorer; il aura à faire des réserves à l'égard de leur science, de leur philosophie, de leur religion, qui ne sauraient plus être les siennes; mais il leur accordera néanmoins, et très-volontiers, son entière tolérance dans le domaine religieux, philosophique et scientifique. Cependant, remarquons-le bien, il y a dans l'Alighieri comme dans tous les grands écrivains, à côté des idées, des passions et des erreurs transitoires de leur époque, des vérités éternelles, philosophiques, morales et religieuses, ainsi que des beautés poëtiques immortelles, qui forment la partie vraiment édifiante de leurs œuvres. Oui, en lisant la Comédie, nous sommes édifiés du commencement à la fin, c'est-à-dire qu'à cette lecture, nous nous sentons élargis dans notre intelligence, agrandis, améliorés dans notre âme; et cette édification est, selon nous, le seul critérium infaillible de la grande, de la véritable poésie.

Cette grande poésie de Dante provient principalement de ce que ce poëte n'est pas seulement un homme de

génie, mais encore un grand homme, un homme grand par son caractère élevé et sa forte conscience morale. Mais, on le sait, ces grands hommes et ces hommes de génie pèsent sur le monde par leur pensée progressive et leur action réformatrice, et ce monde, aveugle, égoïste et corrompu, pèse à son tour sur eux par sa haine et par ses persécutions. De son vivant, et après sa mort, Dante a été méconnu, haï et calomnié, et encore aujourd'hui des soi-disant patriotes à courte vue, des politiques séides de la raison d'État, des orthodoxes peu charitables, des littérateurs à système étroit et exclusif, combattent, soit au grand jour, soit d'une manière détournée, son autorité et sa gloire. A l'heure qu'il est, la cause de Dante l'Allighieri n'est pas gagnée; et nous avons lieu de croire qu'elle ne le sera pas de si tôt. Ne croyons pas que la grande fête qui a été célébrée l'année dernière à Florence prouve le contraire. Cette fête était une manifestation, une protestation de la minorité; la majorité en Italie ne comprend pas Dante, et ses docteurs lui apprennent encore chaque jour à l'anathématiser. Le grand poëte florentin est donc comme un soleil dont les aveugles et les ingrats nient l'éclat et maudissent la chaleur vivifiante. Aussi, pour terminer et pour résumer notre tableau littéraire, prendrons-nous à la fois sur le ton dithyrambique de l'admiration, et sur le ton élégiaque des regrets, et appliquerons-nous à l'Alighieri ces magnifiques paroles d'un poëte lyrique :

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants, fureurs bizarres! —
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

BERGMANN,
Doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg.

## BIBLIOGRAPHIE.

**Apollonius de Tyane**, thèse en grec ancien, soutenue devant la Faculté des lettres de Paris, par M. Maurice Mervoyer (Eugène Belin, 1864).

M. John Stuart Mill, dans un de ses derniers écrits, cite avec éloge l'ouvrage de M. Mervoyer sur l'*Association des idées*. La thèse du même auteur que nous annonçons a un défaut très-grave aux yeux de la majorité du public : elle est en grec, j'entends en grec ancien, en vrai grec du temps de Démosthène, ou tout au moins de Philostrate. M. Gros, le traducteur de Dion Cassius, avait déjà donné l'exemple de ce tour de force. M. Mervoyer paraît savoir le grec à fond, c'est-à-dire encore mieux que ne le savait M. Gros. Son sujet est, de plus, heureusement choisi; l'histoire d'Apollonius de Tyane est assez curieuse pour compenser la légère fatigue que cause toujours la lecture d'un livre écrit dans une langue morte. Rien de plus amusant et de plus intéressant à la fois pour l'histoire des idées que la biographie de cet étrange personnage, de ce thaumaturge païen contemporain des apôtres. Aussi demanderions-nous volontiers à M. Mervoyer, maintenant qu'il est docteur et que sa réputation d'helléniste consommé est solidement établie, d'accommoder son opuscule au goût des gens qui n'aiment pas le grec. M. Mervoyer, qui traduit les poëmes latins en vers grecs fort élégants, comme le prouve maint passage de sa thèse, ne saurait éprouver la moindre peine à se traduire lui-même en prose, et dans sa propre langue.

**Histoire ancienne des peuples de l'Orient jusqu'au début des guerres médiques**, mise au niveau des plus récentes découvertes, à l'usage des établissements d'instruction secondaire, par M. Félix Robiou, ancien élève de l'École normale, professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres, (Charles Douniol, éditeur).

Grâce à ce petit livre avec lequel aucune publication du même genre ne saurait soutenir la comparaison, l'homme le moins instruit pourra désormais s'initier en quelques heures aux plus belles découvertes de l'érudition contemporaine. Il est peu d'études aussi arides, aux yeux du vulgaire, que celles qu'a dû s'imposer M. Robiou pour s'acquiter d'une pareille tâche avec un pareil succès. Les jeunes gens auxquels ce précis est particulièrement destiné pourront bien ne pas se douter qu'il est l'ouvrage d'un savant déjà couronné plusieurs fois par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais les professeurs n'auront qu'à jeter les yeux sur les notes qui justifient à chaque page les assertions de l'auteur ainsi que sur le précieux appendice qui leur est spécialement destiné, pour se convaincre que M. Robiou, en se dévouant à cette entreprise, modeste en apparence, n'a pas rendu service seulement à leurs élèves.

## BULLETIN DES COURS.

La semaine dernière, devant un auditoire nombreux et sympathique, M. Henri Martin a fait, sous les auspices de l'Association philomathique de notre ville, une conférence sur Jeanne Darc.

L'Association philomathique avait décidé que le produit de cette brillante leçon serait envoyé à la Commission organisée à Rouen pour le rachat de la tour où Jeanne Darc fut mise en présence des instruments du supplice.

Voici ce que dit au sujet de cette conférence le journal *les Échos de l'Adour* :

« Nous devons remercier M. Henri Martin d'avoir évoqué devant nous cette image sainte et vénérée, de nous avoir dépeint cette jeune fille inspirée qui sut trouver, dans son âme candide et pure, les forces qu'exigeaient sa mission, qui n'hésita pas à échanger la vie paisible du toit paternel pour la vie des camps, si rude et si pleine de dangers, qui sauva la France malgré ceux qui abdiquaient lâchement leur devoir, et après un procès inique et monstrueux, où la sérénité de sa grande âme résista aux tortures morales qu'on lui faisait subir, scella de son sang la délivrance de son pays. »

L'Association philomathique de Bayonne, fondée seulement il y a un an, en est à sa onzième conférence; elle a une bibliothèque de 2500 volumes, fréquentée par 750 lecteurs, et elle prête chaque mois plus de 800 volumes.

Académie d'Aix. — *Nice :* Continuation des cours de MM. Giraud, Bazin et Leclerc.— *Toulon :* Conférences de MM. Colomb et Teissier, régents au collége, sur les institutions féodales et sur la chimie des aliments végétaux. — *Bastia :* Les conférences ont eu d'autant plus de succès que M. le procureur général Bécot, avec l'autorité de sa parole et de son talent, avait bien voulu s'y associer, ainsi que MM. Herbert, professeur de rhétorique au lycée ; Limperani, avocat, et Grassi. Les conférences de Bastia ont été closes à la fin de mars. — *Aix :* Conférences de M. Favre, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, sur la chimie agricole. (Cours municipal.)

Académie d'Alger. — *Bône :* M. Olivier a clos la série de ses conférences par une leçon sur les principaux personnages du xv^e siècle. M Dukerley a continué ses études zoologiques.

Académie de Bordeaux. — *Bordeaux :* Conférences de M. Lespiault sur les influences lunaires. — *Pau :* Conférences de MM. Garat et Barthélemy sur le paysan au xviii^e siècle, et sur l'unité et l'antiquité de l'espèce humaine. — *Bayonne :* Conférences de M. Jeannel sur les erreurs vulgaires au sujet de la médecine, de M. Dejernon sur l'agriculture, et de M. Barthélemy sur l'électricité et la bobine de Ruhmkorff. — *Agen :* M. Lespiault a fait une conférence sur les expéditions scientifiques et astronomiques au xviii^e siècle.

Académie de Caen. — *Le Mans :* MM Chartier, Guilleman et Manessier, professeur au lycée, continuent leurs leçons devant un auditoire de 400 personnes.

Académie de Clermont. — *Clermont :* Lectures faites par MM. Damien, Aubergier et Imbert. — *Riom :* M. Rondelet a fait deux conférences sur le libre échange. — *Moulins :* Lectures publiques faites, deux fois par semaine, par MM. les professeurs du lycée.

Académie de Dijon. — *Auxerre :* Les conférences ont été closes par trois leçons de M. le docteur Duché sur les races humaines ; de M. Lepère, avocat, sur la poésie lyrique au xix^e siècle, et de M Guinault, régent de physique, sur l'air. — *Chaumont :* M. Mel a terminé ses cours de mathématiques et de chimie. M. Desprez a fait des conférences sur André Chénier. — *Dijon :* A l'école de droit, M. Neuville a terminé ses conférences d'économie politique. A l'Hôtel de ville, les dernières conférences ont été faites par M. Tissot, doyen de la faculté des lettres, sur la sorcellerie en France ; par M. Boré sur les chansons populaires en Bourgogne, et par M. Ladrey sur l'air. C'est par erreur que le nom de M. Billet a été omis dans les numéros précédents : ce savant professeur de la faculté des sciences avait ouvert les conférences par trois remarquables leçons.

Académie de Douai. — *Charleville :* Conférence de M. Baudrillart, membre de l'Institut, sur le luxe des vêtements, sur la laine et la soie. — *Douai :* Leçon de M. Corne, père, sur l'art et l'industrie chez les anciens. Leçon de M. Jouen, de la faculté de droit, sur la condition des étrangers dans notre droit actuel. M. Vasse a parlé de l'industrie sucrière et de son histoire. — *Valenciennes :* Conférence de M. Louïse, régent de rhétorique, sur la morale et les beaux arts. — *Arras :* Conférence de M. Wicquet, régent de philosophie, sur la philosophie dans la Fontaine (600 à 700 auditeurs); de M. de Sède sur l'art dramatique au xix^e siècle ; de M. Paris, avocat, sur l'Académie d'Arras et les Rosati, société littéraire de la fin du xviii^e siècle. — *Amiens :* Deux lectures publiques ont été faites à l'Hôtel de ville : la première par M. Dubois, avocat, sur la société française au xiv^e siècle et la Grande-Ordonnance ; la deuxième par M. Poiré, professeur de physique au lycée.

Académie de Lyon. — Les cours publics sont terminés à Lyon. — *Saint-Etienne :* M Lecomte, professeur d'histoire au lycée, a fait une conférence sur la mer, ses divisions, etc., et M. Lançon, avocat du barreau de Lyon, a parlé de l'avenir des races latines. — *Roanne :* MM. Ajasson de Grandsagne et Tibi ont continué leurs cours de physique, de chimie et d'anglais. — *Chalon-sur-Saône :* Conférence de M. le docteur de Montessus sur la race mongole et la race nègre. M. le docteur Dubois a exposé des considérations générales sur l'hygiène et sur la circulation du sang. M. Jean, architecte, a fait une revue sommaire de l'architecture depuis ses origines jusqu'au moyen âge. M. Terrage a présenté une analyse des deux premiers actes du *Lion amoureux* de M. Ponsard.

Académie de Montpellier.— *Nîmes :* M. Pabore, pasteur, a fait une conférence sur Boissy d'Anglas. — *Alais :* M. Lévesque a fait une leçon sur Shakespeare. M. Ducournau a fait sa dernière leçon sur Dieu, l'homme et la création. — *Agde :* Deux lectures ont eu lieu, l'une faite par M. Bonnet, l'autre par M. Forest. M. Granier, régent des cours spéciaux, a fait une conférence sur l'astronomie. — *Pézénas :* On a entendu successivement MM. Jalabert, Berthomieu et Ciffre. — *Carcassonne :* M. Guibal, professeur d'histoire au lycée, a clos la série des conférences par une leçon sur George Stephenson. — *Nîmes :* M. Dunal a parlé sur Olivier Cromwell.

Académie de Nancy. — *Metz :* La deuxième série des conférences de la ville de Metz s'est ouverte par une brillante leçon de M. le recteur honoraire Mezière sur différents points de critique littéraire et historique. M. Maguin, avocat, a traité en général de l'histoire de la philosophie, et, dans une conférence populaire du dimanche, il a raconté le procès de Jeanne d'Arc. M. Charles-Abel a retracé l'histoire de l'annexion de Metz à la France. M. Muller a parlé des aérostats. M. l'ingénieur Cailly a pris pour sujet les inscriptions de la Porte Serpenoise. Conférence du docteur Bamberger sur le travail appliqué à l'hygiène. Deux autres conférences de MM. Thiriet et Bouchotte. — *Nancy :* M. Marck, directeur du théâtre, par ses excellentes doctrines sur l'art dramatique et ses lectures bien choisies, a attiré à ses conférences 5 à 600 personnes. — *Pont-à-Mousson :* M. Grandjean, principal du collége, et M. Frogier, professeur de sciences, se sont fait applaudir, le premier en traitant de la formation du caractère dans l'enfant et dans le jeune homme ; le second en faisant une leçon sur la digestion. Dans les Vosges, conférences très-suivies de MM. Joly, juge de paix ; Malgras, inspecteur d'académie ; Conus, régent de rhétorique à Épinal ; Chevillot, régent des cours spéciaux ; Maugey, régent de mathématiques, et Figarol.

Académie de Paris. — *Versailles :* Conférences de M. Émery, professeur au lycée, sur l'origine et les migrations des plantes ; de M Leyritz sur le calcul des probabilités ; de M. Cazin sur le mouvement vibratoire ; expériences de M. Kœnig. — *Chartres :* Des leçons ont été faites par MM. Barois, Salmon, Ouellard et Philarète Chasles. — *Vendôme :* Deux cours, l'un de M Garnier, professeur au lycée, sur l'intérêt de l'argent, l'escompte et la rente ; l'autre de M. Cochet, ingénieur des ponts et chaussées, sur les principes et l'histoire de l'architecture. — *Orléans :* Conférences de MM. David, Fribourg, Desdouits, Bailly, Halmagrand, Leflocq, Boucher et Raynal ; MM. Cotelle et Mazure ont continué leurs cours de droit commercial et de musique. — *Épernay :* M. Guebhart, ingénieur des chemins de fer, a fait une troisième conférence sur les applications diverses de l'électricité. — *Melun :* M. Kerkoff a parlé sur les origines du langage, M. de Pontécoulant sur l'astronomie, M. Dorlin sur la chimie ; M. Saby a traité de l'influence de la comédie sur les mœurs. — *Meaux :* Conférences de MM. de Pontécoulant, Roux et Guerrier.

Académie de Poitiers. — *Angoulême :* Conférences de M. le doyen Bertereau sur les pensées de Pascal ; de M. Trouessart sur l'histoire de la mesure du temps, et de M Contejean sur l'origine cosmique et géologique de la terre.— *Châteauroux :* Leçons de M. Paret sur Mahomet et le Coran ; de M. Belot sur l'air et les éléments ; de M. Rouer sur l'influence du soleil sur les êtres vivants ; de M. Boucheron sur le roman ; de M. Léon Duportal sur les caractères et les développements de la poésie lyrique. — *Tours :* Conférences de MM. de Tastes, Robert, de Tarade, Desdivizes du Dézert et Carré. — *Limoges :* Cours de MM. Lemar, Lecaplain, Orliaguet et Launay. — *Amboise :* M. de Tarade a fait deux leçons de physiologie comparée. — *La Rochelle :* Conférences de MM. Schérer, Rouxel et Gaultier de Claubry (*le Misanthrope ;* histoire abrégée des sciences physiques et naturelles ; les apologistes de la campagne).

Académie de Rennes. — *Angers :* Cours de MM. Massieu et Nicolas, professeur à la faculté de Rennes, suivis par 4 ou 500 auditeurs. — *Nantes :* M. Chauvet, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Rennes, a terminé ses conférences devant un auditoire de 1000 à 1200 personnes.

Académie de Strasbourg.—*Strasbourg :* Conférences de MM. Schnitzler, Spach et Grandsart. — *Colmar :* Presque tous les cours ont été faits par des professeurs du lycée : MM. Bertrand, Simonnet, Blocquet, Laurent et Bourlot. —*Mulhouse :* Lectures de M. Boissière ; M. Stamm a parlé du percement des Alpes suisses et italiennes. — *Guebwiller :* M. Génin a traité de la littérature française au siècle de Louis XIV.

Académie de Toulouse. — *Rodez :* Conférences de MM. Julia, Dubreuil et André, proviseur du lycée. — *Auch :* M. Samery, professeur au lycée, a fait deux conférences sur les méthodes employées en géométrie pour les démonstrations des théorèmes et la solution des problèmes ; M le proviseur a fait une leçon sur l'esclavage. — *Cahors :* Cours de MM. Millot et Borelly, professeurs au lycée ; M. Richaud, proviseur, a fait une leçon sur le pape Jean XXII. — *Castres :* MM. Rozy et Batut ont clos la saison des cours publics.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 33 14 JUILLET 1866

## L'UNIVERSITÉ D'IÉNA (1).

### III

Jetons un coup d'œil sur le rôle de la philosophie à Iéna pendant cette même période de 1558 à 1740 environ. La faculté de philosophie dans les universités allemandes comprend, comme on sait, outre la philosophie elle-même, ce que nous nommons facultés des sciences et des lettres. En raison de l'importance de la théologie dans l'histoire d'Iéna à son origine, nous lui avons consacré un chapitre spécial ; nous considérerons ici le mouvement scientifique tout entier, et, à partir de la fin du XVIII^e siècle, nous pourrons étudier de front les quatre facultés entre lesquelles l'équilibre s'établit.

Au début donc la philosophie, ou plutôt toute la science, fut sous la complète dépendance de la théologie. Obligés de n'enseigner que ce qui était d'accord avec les livres saints, les savants étaient non-seulement liés à la scolastique et entravés dans leurs intérêts scientifiques, mais encore inquiétés dans leur vie privée. Sous les influences délétères de l'orthodoxie, la science ne pouvait sortir du cercle étroit que celle-ci lui avait tracé ; et exposés à tout instant à se voir accusés d'hérésie, les savants étaient condamnés à l'impuissance.

Au temps des Flacius, des Judex, on refusa à un professeur de droit, Wesenbeck, et à un autre nommé Durfeld le droit de participer à la sainte Cène, pour n'avoir pas voulu approuver les violences des orthodoxes. Plus tard, tous les professeurs avaient dû signer l'ordonnance de 1579. Cette mesure s'étendit même au delà de l'Université, puisqu'on ne cite dans toute la Thuringe qu'un maître d'école de Saalfeld, comme ayant refusé de la signer.

Lors de la condamnation officielle du syncrétisme, nous avons vu les dix-neuf professeurs obligés d'abjurer unanimement cette doctrine. A la même époque un mathématicien distingué, Erh. Weigel, dut faire amende honorable pour avoir appuyé le dogme de la Trinité de preuves mathématiques, et fait servir la science humaine à la démonstration de la vérité chrétienne. Cette servitude ne pouvait cesser que par des efforts réitérés des sciences, ou par les concessions d'une théologie plus libérale.

D'un côté, en effet, la théologie, cédant à un esprit moins absolu, se retira elle-même dans ses limites, et d'un autre côté la science, prenant part au réveil général, se débarrassa de l'étreinte ecclésiastique et finit par se séculariser. Bien plus, une fois affranchie, elle réagit à son tour sur la science théologique et l'aida à entrer dans une voie meilleure.

Ce fut aussi en se mêlant d'abord aux débats théologiques que les autres facultés finirent par se soustraire à cet empire despotique. Le syncrétisme, par exemple, gagna ses meilleurs partisans surtout parmi les philosophes, et l'un d'eux, Daniel Stahl, est cité comme le plus dévoué à ce système. Le principal représentant et champion du piétisme à Iéna fut un professeur d'histoire, Sagittarius.

Une première tentative de sécularisation de la science eut lieu à propos de la nouvelle méthode pédagogique de Wolfgang Ratich (vers 1615). Cette nouvelle méthode consistait à remplacer l'éducation mécanique de l'enfance, principalement la récitation de mots et de phrases incompris, par un enseignement plus naturel, plus favorable au développement spontané de l'intelligence et du raisonnement. Ratich insistait en outre sur une étude plus sérieuse de la langue maternelle, que jusque-là un usage immodéré du latin avait fait négliger. Les principes de cette méthode, ses conséquences possibles, son caractère de méthode naturelle et raisonnable, cette attaque contre le latin, tout cela éveilla les scrupules des orthodoxes amis de l'ancienne scolastique.

La duchesse Dorothea Maria de Weimar, nullement opposée aux idées nouvelles, chargea une commission de professeurs des diverses facultés d'apprécier la nouvelle méthode. Cette commission, composée du théologien Grawer, du philosophe et médecin Brendel, du physicien Wolf et du professeur d'hébreu et de grec Walther, rendit un jugement très-favorable aux réformes pédagogiques de W. Ratich. En reconnaissant combien d'excellents résultats pouvait avoir une méthode qui donnait aux enfants une instruction en rapport avec les progrès toujours croissants des sciences et

(1) Voyez le numéro précédent.

des arts, en accordant ses suffrages à l'étude de la langue maternelle, la commission fit en même temps une distinction entre les choses du domaine spirituel et les choses naturelles, distinction qui, un demi-siècle plus tard, était encore regardée comme une hardiesse très-dangereuse. Si ce rapport n'eut point pour conséquence de transformer tout de suite les idées et de les arracher aux entraves de la routine, grâce à quelques réactionnaires, il marque au moins un progrès dans la culture intellectuelle, et ne devait pas rester sans fruits pour l'avenir.

Toutefois l'autorité d'Aristote continua à régner sans conteste dans l'école d'Iéna jusque vers la fin du XVII^e siècle. Une sorte de compromis entre la théologie et la philosophie précéda la séparation de la science d'avec la religion. Un philosophe (1656) cherche à montrer la conformité d'Aristote avec l'Écriture sainte, un autre ouvre un cours sur : « *Metaphysica theologiæ ancillans.* » La philosophie se met au service de la théologie et s'empare de ses questions, jusqu'à ce que définitivement elle abandonne l'aride scolastique et rentre dans le domaine qui lui est propre sous l'influence de Bacon, de Descartes, etc. C'est une époque de transition. Posner combat la doctrine cartésienne qui considère les animaux comme des automates, et se met en campagne contre les « billevesées de ces bavards, détracteurs de la philosophie d'Aristote » (1688)! Il est vrai que ces novateurs bavards sont si fréquemment en butte à d'acerbes et virulentes critiques, qu'on peut en conclure qu'on ne se sent pas complétement à l'abri de leur influence, et qu'elle prend insensiblement le dessus.

La faculté de philosophie annonça des cours sur la « théologie naturelle », sur la « cosmologie d'après les principes de la philosophie naturelle ». Elle entreprit de donner des preuves physiques de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, de fixer les limites de la théologie naturelle et de la théologie positive. Nous trouvons même un cours sur l'histoire de la création décrite jour par jour suivant la Genèse, mais étayé sur des observations physiques et sur la philosophie naturelle. La tendance à séparer le naturel et le surnaturel (même jusque dans le dogme de la résurrection [et dans la question des miracles) se manifeste de plus en plus. Cette tendance fut un véritable bienfait pour les études sacrées, en leur offrant une méthode meilleure et en leur indiquant les limites dans lesquelles doit se retrancher chaque spécialité.

L'application de la philosophie aux questions théologiques fut au reste assez orthodoxe et dans le genre de la *Théodicée* de Leibnitz, ce modèle de théologie spéculative et naturelle (qui fit aussi le sujet de cours divers); mais elle prouve du moins une grande activité dès le commencement du XVIII^e siècle, une initiative puissante de la philosophie, l'agrandissement de sa sphère d'action, enfin la liberté de ses spéculations à Iéna.

Un épisode de l'histoire de cette académie (1725) permet de jeter un regard sur l'esprit général qui animait alors le corps scientifique. Le philosophe J. Chr. Wolff, professeur de mathématiques et de physique à Halle, s'était vu accuser par quelques théologiens d'enseigner des doctrines qui portaient atteinte à l'orthodoxie, et avait reçu brusquement, en 1724, du roi Frédéric I^er, l'ordre de quitter la Prusse sous deux jours. Cet événement fit sensation dans le monde savant, et grand fut l'émoi parmi les orthodoxes. En réalité le but de l'ouvrage de Wolff, son « *Corpus philosophiæ* » n'était que de coordonner les matériaux épars de la science (1). En métaphysique il empruntait de Leibnitz le système de l'harmonie préétablie des monades, etc. Après son expulsion de Prusse, divers princes allemands réclamèrent de leurs théologiens et de leurs philosophes des comptes rendus sur la doctrine de Wolff. Tubingue, entre autres, avait remis au duc de Wurtemberg un rapport défavorable, qui fut communiqué à la cour d'Eisenach. Une enquête à Iéna fut ordonnée. Le professeur Syrbius fut chargé de rédiger un rapport au nom de l'Université; ce rapport déclara, comme celui de Tubingue, que les doctrines de Wolff étaient pernicieuses et subversives de la morale, en leur reprochant le « *Déterminisme* » ou fatalisme, en les accusant de nier le libre arbitre, la Providence, en les taxant enfin d'indifférentisme moral, d'athéisme, etc. Syrbius se faisait en réalité l'interprète des orthodoxes de l'ancienne école. La jeune génération se montra plus indulgente et plus impartiale. Deux membres de la faculté de philosophie, J. B. Wiedeburg et G. Stolle, se refusèrent à souscrire aux accusations de leurs collègues et rédigèrent un rapport particulier pour protester contre Syrbius. Ils réclamèrent le droit de s'appuyer sur des principes qui n'étaient rien moins que dangereux « *salva manente libertate philosophandi* », et à ne pas être obligés de modeler leur enseignement sur un programme fixé d'avance.

Il ne semble pas que le gouvernement des ducs ait interdit la philosophie de Wolff. Car nous trouvons bien des cours philosophiques s'autorisant du nom et des écrits de ce savant, qui rentra d'ailleurs quelque temps après dans les bonnes grâces du roi de Prusse.

Les débats philosophiques sur ce sujet se prolongèrent un certain temps à Iéna. Les théologiens et les philosophes de l'ancienne école, Buddeus, Hallbauer, se prononcèrent contre Wolff. Au contraire il trouva d'ardents partisans parmi les jeunes professeurs, Darjes, Reusch, qui s'inspirèrent de ses ouvrages. En 1732, cette doctrine était l'objet de cours particuliers et prenait une place honorable dans l'histoire de la philosophie.

Le même mouvement d'indépendance se fit sentir dans les sciences morales, la morale proprement dite, la jurisprudence, etc. Dès 1674, un professeur de droit criminel s'appuie sur Hugo Grotius, ce savant universel,

(1) Les procédés mathématiques appliqués à la philosophie dans cet ouvrage en rendent la lecture fatigante, impossible aujourd'hui. Wolff n'a pas su, comme Condillac plus tard, faire servir cette méthode à produire une langue claire et précise.

le créateur du droit des gens. Signe incontestable de progrès, si l'on songe que Chr. Thomasius à Leipzig n'entreprit qu'en 1681 de parler de ce savant, et encore son auditoire déserta-t-il la salle académique, par crainte des atteintes contagieuses de l'hérésie.

Une foule de cours s'ouvrirent à la même époque sur le « *Jus naturæ et gentium* ». A la fin du XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e siècle, les juristes et les historiens s'inspirent des œuvres de Pufendorf (1), puis de Chr. Thomasius (2), et même de Chr. Wolff, si persécuté quelques années auparavant. La jurisprudence fut illustrée par les noms de G. A. Struve, l'un des premiers et principaux publicistes allemands, de Schmeizel, un peu plus tard du savant Buder, etc., tous auteurs de cours sur l'économie politique, le droit allemand, l'histoire du droit, l'état politique contemporain (3), la statistique, etc.

L'histoire aussi prit un notable accroissement. On chercha surtout à concilier l'étude de l'histoire avec celle des lois, et à éclaircir l'une par l'autre. On fit l'histoire ancienne de l'Allemagne d'après la *Germanie* de Tacite; l'histoire moderne et contemporaine, etc. Sagittarius écrivit l'histoire allemande et l'histoire ecclésiastique. B. G. Struve, fils du jurisconsulte, se distingua comme historien et comme bibliographe érudit.

Enfin, parmi les autres études morales, des cours de pédagogie prouvèrent que l'art de l'éducation préoccupait déjà l'esprit du peuple qui l'a transformé en science.

En même temps Iéna prit part aux tentatives faites en vue de remettre en honneur la langue nationale, de la perfectionner, et de créer une littérature allemande. Cette époque coïncide avec la période de l'histoire de la littérature allemande que l'on a nommée la période d'imitation. Les poëtes crurent avoir découvert le secret de donner à leur pays une littérature en cherchant leurs inspirations chez les étrangers. Les uns penchaient en faveur de l'imitation des Anglais, les autres en faveur de l'imitation des Français. Gottsched, un de ces derniers, homme sans talent et sans goût, sut régner sur l'Allemagne littéraire, grâce à l'aveugle admiration qu'on vouait au siècle de Louis XIV. Il fut le chef d'une école qui, par une inintelligente et plate imitation des écrivains français du XVII^e siècle, produisit une littérature empruntée, fade, compassée, sans verve et sans génie.

Quelque funeste d'ailleurs qu'ait été l'école de Gottsched à l'inspiration poétique, il faut reconnaître qu'elle eut l'avantage de provoquer une étude plus sérieuse de la langue allemande, dans un siècle où les savants parlaient encore le latin du moyen âge et les classes nobles le français. Il fonda à l'exemple des académies italiennes et françaises « *une société allemande* » à Leipzig; ce fut le signal d'une foule de créations du même genre. Iéna eut sa société organisée par M. Fabricius. Ce qu'elle produisit est assez médiocre: des pièces de circonstance, des poésies dans le goût de Gottsched et ne brillant que par l'enflure et la prolixité. Mais il faut savoir gré à cette institution d'avoir remplacé la poétique d'Aristote par celle d'Horace, d'avoir contribué à l'étude du style en Allemagne, d'avoir fait créer un cours sur l'histoire des lettres allemandes comprenant même la critique des « *nova litteraria* » (1); d'avoir enfin introduit l'emploi de la langue allemande, sans pour cela négliger le latin spécialement étudié dans une « *société latine* ».

Quant à la philologie, elle était ici ce qu'elle était partout au XVII^e siècle. Cependant au XVIII^e siècle on expliqua les écrivains profanes: Thucydide et Démosthènes; on traita l'histoire de la littérature grecque; on s'occupa de recherches sur le génie de la langue grecque et de la langue latine. Cette science, limitée tout d'abord à des commentaires sur la Bible, renaîtra un peu plus tard et se développera sur le sol allemand comme sur son terrain propre, grâce à l'impulsion que des hommes comme Leibnitz surent lui donner.

Les sciences proprement dites commençaient également à remplacer l'espèce de divination alors en usage par les méthodes d'observation et d'expérience de Bacon et de Descartes. Iéna possédait des hommes remarquables dans les diverses branches : Erh. Weigel, mathématicien et astronome dont le renom attira le jeune Leibnitz à cette Université et à qui elle doit par conséquent d'avoir possédé dans son sein les deux savants les plus universels de l'Allemagne, Leibnitz et Humboldt; le botaniste Schelhammer, disciple du célèbre Jungius (2), puis son fils; les chimistes Fr. Hoffmann, Ern. Stahl, chef du système de l'animisme ou spiritualisme (3); puis Faselius et Hilcher; deux mathématiciens de mérite, Segner et Hamberger. On doit à ces hommes d'avoir propagé dans leur pays les nouvelles découvertes et inventions de Boyle (4) et de Guericke (5), et les études physiologiques sur les plantes, les animaux et l'homme, d'après Schwammerdamm et Leuwenkoak (6), d'avoir fait des recherches spéciales sur « le développement de l'œuf et du fœtus dans le corps des animaux et de l'homme, »

(1) Professeur à Heidelberg, historien et juriste, fondateur du droit public et naturel. Comme Grotius, il faisait reposer la morale et le droit sur le principe de la sociabilité humaine.

(2) Professeur à Leipzig, moraliste et juriste, qui le premier introduisit l'usage de la langue vulgaire dans l'enseignement du droit.

(3) *De statu rerum præsenti, prout ex novis relationibus patet.*

(1) Les catalogues indiquent aussi un cours sur l'art de bien lire les auteurs nationaux et sur la poétique allemande.

(2) Jungius tenta de ramener ses contemporains à l'étude de la nature. Il combattit le péripatétisme. Leibnitz l'élevait à la hauteur de Descartes, envers lequel il ne s'est pas toujours, il est vrai, montré fort juste. (Voy. *Hist. philos.* de M. Cousin.)

(3) Stahl expliqua en outre la combustion par un principe nouveau, le phlogistique, qui a longtemps fait loi dans l'École.

(4) Boyle, disciple de Bacon, qui s'éleva contre la philsophie scolastique, préconisa la méthode expérimentale et l'appliqua à diverses découvertes. Il perfectionna, dit-on, la machine pneumatique.

(5) Guericke physicien et astronome, découvrit la périodicité des comètes, inventa la machine pneumatique, les hémisphères de Magdebourg, etc.

(6) A la fois naturaliste, physiologiste et anatomiste célèbre.

etc. — La chimie sortait des langes de l'alchimie. Posner, il est vrai, en 1689, fit encore des lectures sur « la magie et les prodiges », mais avec l'intention de rechercher si les effets surnaturels portent en eux un criterium de vérité. La croyance à la sorcellerie subsiste d'ailleurs quelquefois à côté de la science la plus vaste, témoins Leibnitz et Chr. Thomasius.

Le même Posner enseigna l'anthropologie en s'appuyant d'abord sur Mélanchton (« *Liber de anima* »), mais dans la suite sur Descartes (« *Liber de homine* »).

L'anatomie comme la physiologie fut l'objet de laborieuses recherches; dans la pathologie, les médecins Wedel et Teichmeyer s'occupèrent avec succès des maladies des femmes et des enfants. Il faut aussi noter un cours sur la *Médecine légale*, une véritable surprise pour l'époque.

Enfin, la botanique fut étudiée « *in horto medico* » et « *in silvis* », et un Observatoire fut érigé pour l'enseignement et l'étude de l'astronomie.

En résumé, dépendance de la science envers la théologie, union de la philosophie et de la théologie, affranchissement de la science de la tutelle théologique, tels sont les trois points principaux qui marquent l'histoire de l'Université depuis son origine jusque vers la fin du XVIII^e siècle. Pendant cette période, elle n'a rien créé, elle n'a fondé aucun système, fait aucune découverte, mais elle s'est faite dépositaire de tous les progrès qu'elle s'est appropriés; toujours prête à donner l'élan, la première à sortir de la langueur qui jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans pesa sur l'Allemagne, elle déploie tout à coup une activité intellectuelle entretenue et accrue par la fondation de sociétés savantes (p. ex. « *societas quærentium* ») et par la liberté qu'elle a su se conquérir. Ce qui caractérise encore cette période, c'est l'universalité des savants : un physicien pouvait faire un cours sur une question de théologie; un juriste, sur la pédagogie, etc. : universalité propre aux Allemands en général, mais qui tendit ensuite à disparaître dans l'intérêt même des recherches et des découvertes originales. Les étudiants accouraient de tous les points de l'Allemagne, attirés par la renommée d'érudition, mais surtout de liberté d'Iéna. La liberté, suivant l'expression d'un professeur du temps, peut seule féconder les germes que la science sème pour le bonheur de l'humanité. Le nombre des étudiants à Iéna peut bien s'être élevé alors à trois mille.

A cette activité qui plaçait désormais Iéna au rang des premières universités d'Allemagne succédèrent quelques années de repos, d'affaissement même, après lesquelles cette Université devait se relever plus brillante et plus puissante que jamais. La création de nouvelles Universités (*Goettingue, Erlangen*) enleva à Iéna une bonne partie des éléments qui avaient fait sa force; et la concurrence que lui firent les Universités de la Prusse et celle de Leipzig contribua encore, avec la stagnation scientifique du moment, à rendre la ville qui nous occupe moins intéressante que par le passé. Les écoles rivales offraient aux membres de leur Académie des avantages matériels que Iéna n'avait jamais été en état de leur assurer (1). Elle avait su, il est vrai, compenser ces avantages, et exercer une force d'attraction par la liberté dans la chaire et dans la presse, dont elle avait eu jusqu'ici en quelque sorte le monopole. Mais plusieurs Universités se mirent à rivaliser avec elle sous ce rapport. Les juristes Brunquell et Schmeizel, le théologien Baier, l'excellent archéologue Christ, le mathématicien Segner et bien d'autres allèrent porter leurs talents à Leipzig, Kœnigsberg, etc.

Une autre cause de ce délaissement est encore la révolution littéraire (*la période de crise*) qui commençait à se produire sur certains points de l'Allemagne, trop éloignés d'Iéna et plus importants qu'elle par leur étendue. Il fallut des circonstances particulières dont nous parlerons bientôt pour établir peu après à Iéna même le centre de toute la vie intellectuelle de l'Allemagne, et pour la porter, même au point de vue littéraire (*période classique*), à la première place.

Enfin, les circonstances politiques et les mesures fiscales de quelques gouvernements qui ordonnèrent aux jeunes gens d'accomplir les études universitaires dans leurs États respectifs (par exemple la Prusse), contribuèrent à dépeupler Iéna et à la rejeter dans l'ombre.

Jusqu'en 1775 notre Université n'a donc rien de particulièrement remarquable; elle poursuit paisiblement son œuvre laborieuse, mais rien ne la distingue comme au commencement du siècle où elle avait levé le drapeau de la liberté académique. Hâtons-nous de le dire, ce sommeil apparent était le prélude d'un nouveau réveil, de l'époque classique d'Iéna, et cette ville allait devenir le rendez-vous des plus courageux et des plus illustres pionniers de la science, de la littérature, de la philosophie, en un mot de la civilisation.

## IV

S'il est vrai, comme le dit madame de Staël, que les Allemands soient les éclaireurs de l'esprit humain, cette assertion s'applique sans contredit et dans toute sa vérité aux dernières années du XVIII^e siècle et aux premières du XIX^e. Cette période, en effet, riche en productions et en événements, représente un de ces mouvements rares dont l'histoire de l'humanité n'offre le spectacle qu'à de longs intervalles. Le point de départ de ce nouvel essor pour la littérature est Weimar, et, pour citer encore madame de Staël, qui a bien apprécié l'esprit supérieur qui régnait dans cette principauté, à côté de la première réunion littéraire de l'Allemagne se trouvait Iéna, l'un des foyers de science les plus remarquables. Un espace bien resserré rassemblait ainsi d'étonnantes lumières en tout genre. Et ajoutons que des hommes d'un génie remarquable sur tout ce qui

(1) Une grande partie des émoluments des professeurs est prélevée sur la rétribution que les élèves doivent pour chaque cours qu'ils fréquentent, et qui varie en proportion du nombre de ces élèves.

peut exercer l'intelligence humaine se succédèrent sans interruption pendant une suite d'années très-rapprochées.

Iéna a donc la gloire d'avoir servi de centre au mouvement intellectuel de cette époque, et elle s'est élevée à une hauteur telle qu'aucune autre Université allemande en aucun autre temps. Certes, c'est un tableau grandiose et un contraste frappant que de voir jaillir de ce foyer paisible et modeste tant de vives lumières; et il est instructif d'assister par la pensée ou le souvenir à ces révolutions de l'esprit, œuvres d'hommes dont l'extrême simplicité égale le savoir et la profondeur. Il est vrai aussi que le peu d'étendue même du pays, en favorisant et en spécialisant cette centralisation idéale, rendait plus facile ensuite l'épanchement et l'épanouissement de ces sublimes créations.

La protection que Charles-Auguste, le prince le plus libéral qu'il y ait peut-être jamais eu, secondé dans son entreprise par la duchesse Anne-Amélie, par Ernest II de Gotha, par Georges, duc de Saxe-Meiningen, se plut à accorder aux lettres, aux sciences et aux arts, fut pour beaucoup dans tout cet éclat. Le prince sut attirer à sa cour tous les esprits les plus distingués, et travailla à réparer le tort que la tendance antinationale du grand Frédéric avait fait aux lettres en Allemagne. Il fit ce que madame de Staël réclame d'un prince allemand : il encouragea tout ce qui est allemand. A ce point de vue, Charles-Auguste fut le seul entre les souverains allemands qui ait pris une part directe aux progrès de son pays et leur ait imprimé un caractère spécial : de sorte qu'il n'y aurait aucune exagération à donner son nom à son siècle; car il est sous ce rapport l'émule des Périclès, des Auguste, des Léon X et des Louis XIV, qui, en réalité, n'ont pas fait autre chose que lui. Ce prince marque une nouvelle époque dans la littérature, et s'il n'a pas agi sur un théâtre plus vaste, les conséquences de son activité n'en ont pas moins été universelles. Par ses soins l'Allemagne eut une capitale littéraire où l'indépendance de la pensée était une réalité. Il faut reconnaître une unité d'efforts et une conscience commune du but dans toutes les productions de ce temps, et si l'on y rencontre des nuances suivant le caractère particulier de chacun de ces génies, cette originalité comme cette unité dans ce qu'il y a de plus idéal est due à la liberté illimitée que le prince lui-même proclama et respecta. Il était convaincu que le vrai, le beau et le bien sont, comme la chaleur, la lumière et l'électricité, des effets d'un même principe, et que tout ce qui sort de ce faisceau sublime, tout ce qui repose sur cette trinité idéale, peut et doit s'enseigner, puisqu'il ne saurait nuire; que les inconvénients qui semblent sortir de la liberté ne sont que le produit des entraves mises à la liberté, que le faux ou le nuisible, s'il trouvait une voix pour le prêcher, tomberait de soi-même devant le sentiment instinctif d'une foule uniquement avide de vérité, et ne trouverait bientôt plus d'auditeurs.

Le souffle inspirateur qui dirigea toute cette période à Iéna ne partait pas toutefois de Weimar, mais de Kœnigsberg, où la philosophie de Kant venait de naître. Rien n'influe sur les arts, les lettres, sur le caractère tout entier d'un peuple, comme la philosophie dominante : et cela se conçoit, puisque la philosophie se charge de poser les fondements sur lesquels s'appuie tout ce qui est dans l'esprit humain comme tout ce qui en sort : en elle est le germe de toute la culture d'une époque.

Le système de Kant en produisit beaucoup d'autres qui se développèrent librement sans être inquiétés par le pouvoir, du moins à Iéna; il n'y avait là aucun inconvénient à laisser le champ libre à la philosophie, parce que si l'on abattait, c'était pour reconstruire, et l'on cherchait quelque chose de mieux à mettre à la place des principes qu'on avait ébranlés. Le droit entraînait avec lui le devoir, et la liberté ne laissait pas de place à la malignité.

Quoi qu'il en soit, c'est Kant qui, sans être jamais sorti de sa ville natale, faisant pénétrer le principe de la liberté dans la spéculation et celui du devoir dans la morale, exerça par sa philosophie une influence illimitée sur la théologie, le droit, la critique, enfin sur tout ce qui est du ressort de l'imagination et du raisonnement (1).

Cette philosophie vint prendre racine à Iéna, et y fut représentée par des hommes devenus célèbres qui la développèrent, en firent sortir des systèmes originaux et reproduisirent à peu près tous les systèmes de la philosophie. Le premier fut Reinhold, qui, né d'une famille catholique et placé dans sa jeunesse chez les jésuites, les abandonna pour se convertir au protestantisme et se livrer à l'étude de la philosophie. Il fut un des premiers à faire connaître la doctrine de Kant. Le philosophe de Kœnigsberg ne s'était pas comme Descartes ménagé dans la « conscience » un asile où la certitude absolue pût se réfugier. Il n'admettait comme certaines que les connaissances fournies par l'expérience. Il prenait la route opposée à celle de Descartes, qui débutait par le « moi », par l'incontestable certitude de la pensée et de l'être. Pour Kant, les idées, objets de la conscience, Dieu, l'espace, l'être, etc., ne portent réellement avec elles aucun critérium certain de vérité et ne peuvent être que des articles de foi. En morale, il ne se sauvait de ce pas difficile que par une heureuse contradiction, donnant à l'idée du devoir un caractère parfait de certitude, et accordant ainsi en morale à la conscience une autorité qu'il lui refusait en métaphysique.

(1) Dans ses ouvrages, dont les principaux sont : *La Critique de la raison pure, la Critique de la raison pratique et la Critique du jugement*, Kant entreprit de soumettre à la critique toutes les connaissances humaines. D'où le nom de *Criticisme* donné à son système diversement compris et jugé. Il a mieux que personne étudié la nature de la faculté de connaître, en a montré les bornes et définitivement fixé les fondements de la science du droit et de l'esthétique.

Aussi Reinhold, trouvant la doctrine de Kant incomplète, la fit précéder de l'analyse de la raison et de celle de la conscience. Selon lui, la représentation ou la pensée se rapporte dans la conscience à deux termes qui en demeurent distincts : le sujet et l'objet. Il écrivit, à l'appui de son système, la nouvelle théorie de la faculté représentative, et croyant que bien des malentendus philosophiques proviennent d'une fausse entente des termes, il fit une critique du langage de la métaphysique (1).

Après lui vint le grand philosophe et non moins grand patriote Fichte, autre disciple de Kant, qui, à Iéna, passa du criticisme de ce dernier à « l'idéalisme pur». Dans sa « doctrine de la science », il regarde le « moi » comme le principe de toute connaissance, et se rapproche par là de Descartes; mais l'homme, suivant ce système, ne connaît pas les objets extérieurs tels qu'ils sont réellement en eux-mêmes, mais par son entendement et dans son entendement. Kant avait établi l'antagonisme et la distinction du sujet et de l'objet; Fichte arriva de conséquence en conséquence à nier absolument la réalité du monde externe et à créer un idéalisme purement subjectif. En morale il posait comme condition première la liberté, et comme but l'action.

Le successeur de Fichte à Iéna, Schelling, tenta de concilier « l'idéalisme transcendantal » de son devancier avec le « réalisme ou la philosophie de la nature », en partant de la notion de l'absolu, fournie par une « intuition intellectuelle » immédiate. Il admettait l'identité de toutes choses, du sujet et de l'objet, d'où son système a pris le nom de *Système de l'identité* (2).

Hegel après Schelling admit comme celui-ci l'identité, mais en partant de l'*idée*, dont il prétendit, par la seule force de la dialectique, faire sortir toutes choses : l'absolu, la nature, l'esprit. L'absolu, c'est l'idée pure, abstraite; la nature, c'est l'idée manifestée et devenue objet; l'esprit, c'est l'idée faisant retour sur elle-même. Tout, selon lui, dérive de l'idée, et tout y retourne. L'esprit humain s'élève par degrés de la pensée à l'être, et parvient après un développement progressif à la parfaite conscience de lui-même. Le principe fondamental du système de la dialectique de Hegel est que tout ce qui est rationnel est réel, et tout ce qui est réel est rationnel.

Ainsi les premiers maîtres de la philosophie moderne ont illustré l'Université qui nous occupe pendant une vingtaine d'années à peine (1777-1806). A côté d'eux, il y en eut bien d'autres encore qui, sans avoir fait école, et sans avoir eu le même renom, ont cependant leur place marquée dans les annales de l'histoire scientifique. Citons Erh. Schmid (3), théologue et philosophe, l'un des premiers et des plus importants partisans de Kant; Krause, à la fois professeur de philosophie, de droit et de mathématiques. Il appartenait à l'école de Schelling et faisait du monde de la nature et de celui de la raison deux sphères secondaires, au-dessus desquelles il plaçait l'être primitif qui les pénètre. Citons Tennemann, le célèbre historien de la philosophie, spécialement étudié par M. Cousin (1); puis encore Ulrich, Fries, Hennings; enfin, au second rang, Schad, Ast, Voigt, Gruber, etc.

Kant, en faisant de la morale la base de toute religion raisonnable (2), mit la théologie dans une voie de libéralisme que l'on a nommée le rationalisme, ou plutôt il tendit à rapprocher autant que possible la religion d'un spiritualisme parfait. Cette tendance trouva d'autant mieux accès à Iéna, que tout y était empreint du criticisme et porté à ce qui s'appelait affranchissement des vieilles formes de la scolastique, régénération et liberté, et que les hommes qui occupaient la chaire de la théologie, étaient, par leur mérite, au niveau de leurs collègues philosophes. C'étaient Paulus, le premier représentant de cette tendance, Griesbach, Ilgen; après eux, Dœderlein, Haller, Augusti, de Wette, qu'un esprit de lucidité et de douceur distinguait dans ses travaux, comme dans ses relations sociales; puis encore Niethammer, Erh. Schmid. C'est dire que les creuses disputes de la scolastique ont à jamais disparu. Non qu'il y ait parfaite union entre les théologiens, et que toutes les difficultés soulevées par eux soient désormais aplanies. Il y a toujours les orthodoxes, s'attachant uniquement à la lettre de la révélation, et les libéraux, déjà rationalistes, admettant une interprétation plus libre, passant volontiers à pieds joints par-dessus le surnaturel dans lequel ils ne voient que de sublimes et divines allégories, et négligeant le dogme pour arriver à la morale chrétienne, spiritualiste par excellence, où ils puisent des enseignements suffisants et nécessaires aux besoins de leur cœur, au salut de leur âme. Plus tard, ce rationalisme spiritualiste qui s'est infiltré dans les croyances tendra à en sortir ouvertement et à les saper dans leurs fondements. Ces enseignements du christianisme ne seront plus nécessaires, mais seulement suffisants au rationaliste; pour lui, le surnaturel, la divine allégorie, n'aura plus que les proportions d'une sublime inspiration dans le sens humain, terrestre. Le dualisme ne consistera plus en de simples différences de détails dans l'interprétation ou dans l'application d'un fonds commun; mais il constituera le cœur même de la question. Le cœur de la question, ramenée à sa plus simple expression, ne peut être ici évidemment que la nature de la source humaine ou divine des Écritures. Suivant la réponse qu'on fait, on n'est pas plus ou moins réformé, plus ou moins chrétien, plus ou moins orthodoxe ou libéral; on est tout ou rien; on admet ou l'on n'admet

(1) Comparez la proposition de Condillac : Toute philosophie n'est qu'une langue bien faite.

(2) Plus tard il pencha vers une sorte de mysticisme, et promit, sans la donner, une philosophie positive de la mythologie et de la révélation.

(3) « *Exposition de la doctrine de Kant.* » Erh. Schmid fut appelé à Iéna par Charles Auguste, en dépit des attaques dont il était l'objet de la part de quelques théologiens.

(1) *Fragments de philosophie contemporaine.*

(2) Voy. son ouvrage : *La religion dans les limites de la pure raison.*

pas; il n'y a pas de milieu. Ici, comme nous l'avons indiqué plus haut, le dilemme bien et dûment posé, caractérisé, trouve sa solution non plus sur le terrain de la fusion, mais dans une franche séparation. L'orthodoxe, devenu le libéral d'autrefois, est tout simplement le chrétien, et le rationaliste, le libéral moderne, est le philosophe.

LOUIS KOCH.

— La fin prochainement. —

## FÊTE DES INCAS

(à Valenciennes).

CONFÉRENCE DE M. LÉON DUMONT

### Antoine Watteau.

Le dédain qu'ont professé pour Watteau, pendant la dernière partie du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, les partisans de l'école de David, a été poussé tellement loin qu'on a laissé sortir de France la plus grande partie de ses tableaux et précisément les plus remarquables. Les étrangers ont été longtemps ses seuls admirateurs; aussi ses chefs-d'œuvre sont-ils aujourd'hui disséminés dans toute l'Europe, en Allemagne, en Russie, mais surtout en Angleterre. Il faut avoir voyagé beaucoup pour avoir eu le bonheur d'en rencontrer un certain nombre. Le Louvre en possède un seul, et ce n'est qu'une ébauche. Il en résulte que ce grand peintre est généralement mal connu et mal apprécié. Comme on voit rarement de ses œuvres et que celle de ses imitateurs s'offrent au contraire en grand nombre à nos regards, on a pris insensiblement l'habitude de le juger d'après eux. L'idée que l'on se fait communément de Watteau conviendrait à un Pater ou à un Lancret, mais elle ne convient pas à Watteau lui-même. Pour peu qu'un tableau soit galamment composé, cela suffit; on ne se fait aucun scrupule de le lui attribuer. Il y a un mois à peine, je parcourais le petit Trianon pour y étudier des peintures du XVIIIe siècle; j'avise quatre dessus de porte; le gardien s'empresse de me dire que ce sont des Watteau; je me récrie, je soutiens, les preuves en main, que ces tableaux ne peuvent être que de Pater. « Cela est vrai, » me répond mon naïf interlocuteur, « mais nous avons l'habitude de dire que ce sont des Watteau, parce qu'il y a déjà des Pater dans la chambre à côté. » Pour une certaine classe de visiteurs, qui n'a pas l'habitude d'y regarder de très-près, une pareille raison est sans réplique. On se contente d'associer le nom de Watteau à des scènes de badinage et de plaisirs frivoles, comme s'il n'avait eu d'autre mérite que les grâces de son sujet.

Mais la matière de ses compositions est au contraire ce qu'il y a de moins important dans son œuvre : le plus souvent elle est insignifiante et vaut à peine qu'on s'y arrête. Watteau est de cette famille d'enchanteurs qui, d'une pièce de gibier ou d'une robe de soie, d'une assiette de fruits ou d'un paysan aviné, savent faire un magnifique chef-d'œuvre. Bien des critiques n'ont réussi qu'à éveiller une conception fausse de son talent en se bornant à faire la description de ses personnages et en entassant pêle-mêle toutes les épithètes gracieuses de la langue française.

Cependant, depuis quelques années, les notions plus larges et plus profondes qui commencent à s'établir en matière de goût ont conduit à envisager Watteau d'un point de vue plus élevé. Si l'opinion vulgaire est lente à se transformer sur son compte, les connaisseurs véritables ont déjà proclamé toute sa valeur. Dans les ventes publiques, le prix de ses tableaux va tous les jours en augmentant, et bien qu'il ait en peu de temps triplé, je suis persuadé qu'il s'élèvera encore. De récentes appréciations le classe au premier rang (1). Tandis que les talents médiocres perdent à être analysés, Watteau a paru plus grand et plus admirable à mesure qu'on l'a soumis à un examen plus sévère et plus éclairé.

I

Je rencontre dès les premiers pas, parmi les critiques, une grande divergence d'opinions. Les uns, étroitement classiques, réduisant ce qu'ils appellent l'école française à la seule lignée de Lesueur et des Poussin, considèrent Watteau comme un phénomène exceptionnel, une anomalie dans l'histoire de la peinture ; ils font de lui et de quelques-uns de ses imitateurs un groupe à part, expression d'une époque de raffinement et d'énervation, en dehors des grands courants de l'art moderne. D'autres, au contraire, ne voyant dans la plupart des peintres de notre XVIIe siècle que des imitateurs de l'Italie ; saluant dans Watteau un esprit éminemment et purement français, le fondateur de la véritable école française qui ne daterait, selon eux, que du XVIIIe siècle. J'en connais d'autres encore qui, jaloux de rapporter à une influence italienne tout ce que le goût moderne a produit de supérieur, s'emparant de quelques emprunts faits par Watteau au coloris des Vénitiens, le présentent comme étant simplement un disciple de Paul Véronèse; ils ne prennent pas garde que Watteau s'est seulement livré à l'étude de ce peintre à une époque assez avancée de sa carrière et lorsque sont goût était déjà presque entièrement formé.

Il y a enfin des critiques qui, retrouvant chez lui quelque chose de la touche et de la couleur de Rubens, se sont décidés à le classer au nombre des peintres flamands. Voilà bien, à mes yeux, la place qu'il convient de lui assigner ; mais, comme cette opinion pourrait sembler un paradoxe, pour montrer que je ne suis ni le premier ni le seul à la soutenir, je citerai quelques lignes d'un excellent critique, M. Bürger; elles ont été écrites à propos d'un de ces Watteau de premier ordre qui sont enfouis aujourd'hui dans les galeries particulières de l'aristocratie anglaise : « *Les amusements champêtres* de Watteau sont, à l'exhibition de Manchester, tout près de l'*Arc-en-ciel* de Rubens, et ils s'y tiennent très-fraternellement : le ton du paysage, le ciel, avec un soleil couchant qui perce à gauche entre les grands arbres, le ton délicieux de la chair des femmes, assises sur la verdure avec leurs robes aux couleurs chatoyantes, tout cela est, en effet, de la qualité de Rubens..... Watteau, c'est un Français par la tournure et l'esprit, par le style : encore est-il de la frontière flamande, et, comme praticien et coloriste, sectateur de Rubens. — Il n'y a pas loin de Valenciennes à Anvers. » Voltaire avait déjà dit, mais sans se douter peut-être de la portée de ses paroles : Watteau a été dans le gracieux à peu près ce que Téniers a été dans le grotesque. »

La difficulté que l'on éprouvait à ranger Watteau dans une

(1) Personne n'a mieux jugé Watteau que M. W. Bürger dans la *Gazette des beaux-arts* (tome VII), dans la description de la *Galerie d'Arenberg* et dans les *Trésors d'art en Angleterre*.

école de peinture provenait en grande partie de l'incertitude qui régnait parmi les critiques sur le développement même de la peinture en France. C'est une question vivement débattue de savoir s'il y a eu ou s'il n'y a pas eu d'école française. Il est impossible en effet de ramener à une seule catégorie, offrant des caractèrse communs, des artistes comme Claude Lorrain, Nicolas Poussin, Lesueur, Lebrun d'un côté, comme les Le Nain, Desportes, Largillière, Watteau, Chardin de l'autre. Le seul moyen de résoudre le problème est, selon moi, d'admettre deux groupes distincts d'artistes dont chacun est dirigé par un goût différent, comprend le but de l'art d'une manière qui lui est propre, a enfin son origine et sa filiation particulières. Une école française n'existe pas, parce qu'il y a toujours eu deux écoles françaises, l'une soumise à l'influence de l'Italie et aux traditions de l'art antique, l'autre née de cette école flamande dont sont également sorties l'école allemande et l'école hollandaise. Ne voyons-nous pas aujourd'hui les partisans de ces deux tendances, sous les dénominations de classiques et de coloristes, perpétuer encore leur vieille rivalité? Watteau occupe assurément, dans cette dernière catégorie, le rang le plus distingué. Il est vrai que ses sujets de prédilection n'ont par eux-mêmes rien de flamand; mais un paysagiste hollandais qui reproduirait, dans le style de son pays, des sites d'Espagne ou d'Italie, n'appartiendrait pas pour cela à une école espagnole ou italienne. Ce n'est pas le choix du sujet, c'est la façon de le traiter, qui caractérise le peintre, et, quel que soit le thème de ses compositions, Watteau reste flamand par ses procédés d'exécution comme par sa manière de sentir la beauté pittoresque.

Partout où la peinture moderne s'est développée au milieu des chefs-d'œuvre et des souvenirs de l'antiquité classique, elle s'est attachée à reproduire cette beauté que les anciens ont surtout connue et qu'ils ont admirablement exprimée dans leur sculpture et leur architecture, celle qui consiste dans la disposition des différentes parties d'un objet, dans la correspondance des groupes, dans les rapports des lignes, dans la correction des formes; le dessin a toujours été l'affaire principale de ces écoles. Mais partout où ce développement s'est produit spontanément, en dehors de toute influence étrangère au goût purement pittoresque, la peinture s'est engagée dans une voie toute différente, où la couleur règne en souveraine, où la beauté qui naît de la distribution de la lumière, remplace celle que produit la disposition des objets, et où les richesses inépuisables du clair-obscur tiennent lieu de toutes les combinaisons de lignes. La plupart des écoles italiennes furent classiques, et surtout celle de Rome, ce foyer de toutes les vieilles traditions de l'Italie. Venise, au contraire, la toute moderne et romaine Venise, ce point de mire de l'Italie renaissante, a donné le jour à une école qui a replacé la couleur au premier rang; il en fut de même en Espagne, mais surtout chez les Flamands et chez les Hollandais.

N'avez-vous pas quelquefois cherché à saisir le secret de ce charme étrange qui vous attire et vous retient devant le thème insignifiant d'une nature morte ou devant les scènes grossières d'un Téniers, d'un Brauwer ou d'un Van Ostade? Ne vous êtes-vous pas demandé pourquoi des bouges ignobles, où il vous répugnerait d'entrer, s'ils étaient réels, vous paraissent si attrayants dans la peinture, et pourquoi l'image a le don de fixer si longtemps vos regards, quand la réalité vous semble sans valeur, sans utilité comme sans agréments? Comment cette laideur a-t-elle pu devenir de la beauté? L'art est-ce donc une fée transformant en joyaux les plus vils objets qu'elle touche? C'est qu'il y a une autre beauté que celle des objets eux-mêmes, une autre beauté que celle des lignes et des formes. Pour goûter ces chefs-d'œuvre, il faut avoir compris que la lumière est l'âme de la peinture, qu'elle doit se répandre dans toutes les parties d'un tableau, modifiée en intensité et en direction par tous les objets qu'elle rencontre, renvoyée de l'un à l'autre comme une balle rebondissante; absorbée par certains corps, réfléchie par d'autres, traversant ceux qui sont diaphanes, pénétrant à demi dans le duvet d'une pêche, dans l'écume d'un pot de bière, dans les soies d'un épagneul ou dans les cheveux bouclés d'une jeune fille; semant sur son chemin toutes les couleurs aux innombrables nuances; tantôt s'étendant en larges nappes, tantôt s'éparpillant en mille faisceaux dont chacun va avoir son histoire, qui se fuient ou se rapprochent, s'entrecroisent comme les vagues d'une mer agitée; éclatante sur toutes les saillies, glissant sur les courbes, se perdant dans les interstices de la pierre, dans le creux d'un meuble, dans le pli d'une étoffe, dans une fossette du visage; retrouvant çà et là, dans les corps brillants qui la reçoivent et la rendent tout entière, sur les yeux ou sur les métaux, sur le poli du marbre ou d'un miroir, de nouveaux points de départ; s'assourdissant à la surface d'une cruche poreuse, ternie par les nuages, par les vapeurs, par la fumée qu'elle trouve sur sa route: variant à chaque déchirure et à chaque souillure d'un haillon, ou bien resplendissante d'ombres et de reflets sur une chatoyante robe de velours ou de satin; mêlant pour ainsi dire à la teinte de chaque partie un écho de celle de la partie voisine, à celle d'une troisième la résultante des deux premières, et lorsque enfin, de changements en changements, elle arrive au terme de cette longue odyssée, quand elle est prête à s'éteindre ou à sortir du tableau, montrant, sur le dernier objet qu'elle éclaire, la trace de toutes les modifications qu'elle a subies et qui se sont ajoutées les unes aux autres, comme un vieillard porte sur les rides de son front le souvenir des grandes émotions de sa vie. Il y a là une action complète, avec son commencement, son milieu et sa fin; une action dont l'esprit, sans bien s'en rendre compte, suit tous les développements comme il s'intéresse à la marche d'un poëme. C'est un drame dont le héros est la lumière; et tous ces objets, dont la présence étonnait tout à l'heure, et dans lesquels un regard superficiel ne découvrait d'abord que désordre, irrégularités, difformités même, ne sont là que pour faire ressortir le caractère de ce héros, pour fournir à ses facultés l'occasion de s'exercer dans toute leur énergie et dans leurs applications les plus diverses. On retrouve, en un mot, dans ces compositions, tous les caractères que l'analyse psychologique attribue à la beauté: l'unité dans la variété. L'unité d'un rayon lumineux dans la variété des teintes, des demi-teintes et des ombres, telle est la beauté que l'on peut à juste titre qualifier de pittoresque, car la peinture est bien le seul art qui puisse réussir à l'exprimer.

Cette beauté, les anciens ne l'ont pas connue, et il faut avouer que ce climat de la Grèce, ce soleil qui inonde tout d'un éclat uniforme, ce ciel sans nuages, cette végétation pâle et monotone, cette vie au grand air, qui fait voir tous les objets éclairés de la même manière, étaient peu faits pour en suggérer l'idée et le goût. Dans le Nord, au contraire, où les rayons du soleil n'arrivent jusqu'à nous que brisés par

mille accidents, par des nuages, par des brouillards, où la lumière naturelle est d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare, où les lumières artificielles acquièrent une si grande importance, où la flamme du foyer et de la lampe est si agréable à contempler dans les longues veillées d'hiver, où, claquemurés dans nos chambres bien closes, nous ne voyons le plus souvent que ce jour contrarié, qui, pénétrant à travers nos vitres, se heurte et se débat de mille manières contre nos meubles, comme un captif dans sa prison, ou plutôt comme un oiseau dans sa cage, dans le Nord seulement on pouvait deviner toutes les ressources que ces jeux d'une inépuisable diversité devaient fournir à la peinture. C'est une beauté que l'on n'apprend à Rome ni à sentir ni à peindre, tandis que la science de la lumière a toujours été la gloire principale de l'école flamande et des autres écoles qui en dérivent.

En France, les deux courants de la peinture du nord et de la peinture du midi devaient se rencontrer et ils y ont, sans se combiner, coexisté de tout temps à côté l'un de l'autre; cela prouve bien qu'il y a là deux goûts distincts qui ne peuvent se confondre, alors même qu'ils se rapprochent, que ce sont presque deux arts différents, parce l'on poursuit des buts différents. Bien que l'influence italienne ait toujours été prédominante, bien que depuis quatre siècles le goût classique ait été seul officiellement enseigné, protégé, encouragé, bien qu'on ait pris l'habitude d'envoyer les peintres à Rome, il est toujours resté, parmi les individualités les plus distinguées, un certain nombre d'esprits indépendants qui ont refusé de placer l'idéal de leur art dans la seule correction du dessin. Il faut saluer en eux les défenseurs d'une noble cause : chacun des beaux-arts doit chercher plus spécialement la beauté qui lui est propre; c'est là le grand principe qu'ils ont su comprendre et mettre en pratique. Les sujets de Raphaël pourraient être également abordés par la sculpture; mais ne serait-il pas impossible de tailler dans le marbre ceux de Rembrandt ou de Watteau?

Il est remarquable que tous ces champions de la lumière et de la couleur en France se rattachent au Nord soit par la naissance, soit par leur éducation. A la fin du xv^e siècle, ce sont les Clouet qui viennent de Bruxelles se fixer à Paris, au moment même où la renaissance italienne y fait invasion avec Léonard de Vinci et André del Sarte; le goût du pittoresque se reconnaît, dans les beaux portraits des Clouet, à l'importance qu'ils donnent aux costumes, aux toques à plumes, aux élégants justaucorps à crevés, aux brillantes couleurs des surtouts, à la richesse des armes, à l'éclat des pierres précieuses. Au xvi^e siècle, ce sont les frères Le Nain; nés à Laon, ils y reçoivent les leçons d'un maître qui ne peut avoir été que Flamand; dans leurs scènes rustiques, dans leurs tabagies ils excellent à reproduire les jeux des lumières artificielles : on y retrouve les paysans de la Flandre et de la Picardie. Je passe sous silence Philippe de Champaigne, bien qu'il soit de Bruxelles, parce que ce n'est après tout qu'un peintre de second ordre, également médiocre au point de vue de la couleur et du dessin et dont le seul mérite est dans l'expression très-étudiée de ses figures. Rubens a exercé une puissante influence sur le développement du goût en France: ai-je besoin de rappeler qu'il séjourna assez longtemps à Paris, et que les chefs-d'œuvre qu'il y a exécutés n'ont point cessé, depuis lors, d'être étudiés, copiés ou imités par les peintres? Après la conquête de la Flandre et du Hainaut par Louis XIV, il n'y a plus de peinture flamande qu'à Paris. Van der Meulen se fait l'historiographe du grand roi. Tu Lillois, Monnoyer, fut le premier grand peintre de fleurs que la France ait eu; son clair-obscur est admirable. Largillière avait appris à peindre à Anvers : il fit des scènes de paysans dans la manière de Van Ostade, et des bambochades comme Pierre de Laër. Rigaud fut non-seulement l'élève d'un maître qui imitait Van Dyck, il l'imita lui-même, et les femmes qu'il a peintes ont quelque chose de flamand. Le Normand Tournière, qui exécuta de charmantes compositions dans le genre de Schalken et de Gérard Dow, fut initié par un Hollandais, le frère Lucas, de La Haye, aux premières notions de la peinture. Desportes, notre premier peintre d'animaux, fut le disciple du flamand Nicasius, disciple lui-même de Sneyders; il dut certainement à ces maîtres la fraîcheur de son coloris.

Tels ont été, en France, les précurseurs d'Antoine Watteau.

## II

Il y avait à peine quelques années que Valenciennes était devenue française lorsque Watteau y naquit. Cette ville était autrefois un des points extrêmes de la navigation de l'Escaut, et c'est cette heureuse situation qui lui valut son ancienne activité commerciale, son importance et sa richesse. Ce qui avait contribué à la rendre plus florissante encore, c'est la liberté politique dont elle avait joui pendant plusieurs siècles et le privilége de se gouverner par ses propres lois, usages et coutumes. Ces circonstances et les relations continuelles qu'elle entretenait avec Anvers suffisent pour expliquer cet amour des beaux-arts qu'on y signale dès une époque très-reculée et qui s'est continué sans interruption jusqu'à nos jours. Malheureusement la domination espagnole, la guerre, l'annexion à la France, portèrent pendant un certain temps des coups terribles à cette prospérité. Dans son excellente thèse, *Le Hainaut sous Louis XIV*, M. Caffiaux nous a décrit la situation déplorable dans laquelle ce pays était tombé à la fin du xvii^e siècle. Le système d'impôts que dut adopter Colbert sous la désastreuse influence de Louvois, les exactions des fermiers généraux avaient achevé de réduire la population à l'état le plus misérable. Mais le goût des arts, précisément parce qu'il n'est qu'un résultat, peut survivre assez longtemps aux causes qui l'ont fait naître; il se perpétue si bien pendant certaines décadences que des penseurs superficiels ont pu se persuader qu'il était une de leurs causes. Il ne faut donc pas trop s'étonner si, malgré la position précaire que devaient avoir à cette époque les peintres et les sculpteurs de Valenciennes, il y en avait cependant un certain nombre et même quelques-uns de distingués. N'étant guère occupés par les particuliers, ils travaillaient du moins pour les couvents, les églises et les monuments publics.

Dans un travail où il relève plusieurs erreurs des biographes, M. Cellier traite avec raison de fables tous ces récits d'éducation négligée, de vocation contrariée dont l'esprit légendaire s'est plu à entourer l'enfance de notre peintre. Son père, entrepreneur de travaux publics, tirait de sa profession des ressources qui, au milieu de la pauvreté générale, lui procuraient une aisance relative. Suivant Gersaint, qui eut avec Watteau des relations d'amitié, ce fut son père qui reconnut ses dispositions pour la peinture et qui, pour le perfectionner, le confia aux leçons du meilleur peintre de la

ville (1). D'après un autre contemporain, M. de Caylus, Watteau avait la délicatesse pour juger de la musique et de tous les ouvrages d'esprit ; la lecture était son plus grand délassement et il savait mettre à profit ce qu'il avait lu. On a conservé de ses lettres qui sont assez élégamment tournées. Tout cela se concilierait difficilement avec une absence complète d'éducation. Watteau fut d'ailleurs élevé au milieu des artistes. Sa famille paraît avoir été intimement unie à celle du sculpteur Pater. Un de ses cousins, Julien Watteau, plus âgé que lui de quelques années, était peintre d'histoire (2).

Ces artistes, il faut l'avouer, n'ont pu enseigner à Watteau que les éléments de son art ils n'ont pu former son génie. L'art flamand était alors en pleine décadence. L'engouement pour la peinture italienne s'était répandu jusque dans les pays du Nord; chacun voulait aller à Rome ; mais au lieu de s'y perfectionner comme Rubens, les talents médiocres ne réussissaient qu'à y perdre les qualités de leur école. Ceux qui ne pouvaient s'y rendre, imitaient du moins le style de ceux qui en revenaient. Il n'y avait plus de coloristes dans cette patrie de la couleur. Rien de plus pâle que la peinture flamande à la fin du XVIIe siècle ; et ce qui nous reste encore des peintres valenciennois de ce temps ne nous permet pas de les considérer comme ayant été des exceptions.

Mais je ne dois pas oublier une circonstance importante. Les principaux tableaux qui font aujourd'hui la richesse du musée de Valenciennes existaient déjà dans cette ville ou dans les monastères des environs. Il y en avait même beaucoup d'autres qui ont été détruits dans les troubles de la révolution ou dans le bombardement de 1793. Sans doute ce fut devant ces belles pages de Rubens, de Van Dyck, de Martin de Vos, que ce premier cri du génie : « Et moi aussi je suis peintre ! » dut échapper un jour à Watteau.

Ce qu'il n'a pas appris à Valenciennes, il l'a du reste appris seul et sans guide. Aucun des peintres qu'il rencontra, lorsqu'il alla chercher fortune à Paris, et pour lesquels il fut d'abord réduit à travailler, n'a pu exercer sur lui d'influence sérieuse. Ce ne sont ni ce marchand d'ornements religieux qui lui fit peindre des Saint-Nicolas par douzaines, ni Métayer, simple décorateur de l'Opéra, ni Audran, qui ne faisait que des camaïeux, ni Gillot, qui n'était que dessinateur et graveur, qui purent lui donner le secret de son admirable coloris. Toutefois, pour être juste envers le dernier, on doit reconnaître qu'il a fourni à notre peintre l'idée d'un de ses thèmes les plus ordinaires : en feuilletant le recueil des eaux-fortes de Gillot, on trouve certains groupes de comédiens italiens, dont la composition ressemble à celle de plusieurs tableaux de Watteau. Mais il ne faut pas exagérer la valeur de cet emprunt. C'est à peine si Gillot savait peindre, et Watteau, comme Gersaint l'a très-bien fait observer, « n'a guère puisé chez lui qu'un certain goût pour le grotesque et le comique et aussi pour les sujets modernes, dans lesquels il a donné par la suite ».

Je dois rappeler encore qu'il n'est jamais allé en Italie. Il concourut pour le prix de Rome, mais il n'obtint que la seconde place. Cet échec fut peut-être un grand bonheur pour lui. Le séjour de Rome convient plutôt aux sculpteurs qu'aux peintres : ces derniers ne vivent pas sans danger dans un milieu où la couleur est presque entièrement négligée. Chardin, Descamps, et, parmi les contemporains, Théodore Rousseau et plusieurs de nos grands coloristes, n'y sont pas allés plus que Watteau. Les seuls qui puissent tirer profit de leur voyage sont ceux qui emportent avec eux un goût déjà sûr et tout formé. Ceux-là sont capables de discerner, dans les modèles qu'ils étudient, les qualités à suivre et les défauts à éviter, et d'associer, comme l'a fait Rubens, les mérites de l'art classique à ceux des écoles du Nord.

Watteau ne s'est pas élevé, dès le commencement de sa carrière, à la perfection que nous admirons dans ses chefs-d'œuvre; jusqu'à sa dernière heure, on le trouve continuellement dans la voie d'un progrès, se critiquant et se surpassant lui-même. C'est surtout dans la collection de M. Lacaze, où l'on compte une douzaine de tableaux de toutes les époques de sa vie, que l'on peut embrasser pour ainsi dire dans un seul coup d'œil ce développement graduel de son talent. Il y a, entre sa première manière et la dernière, une telle différence qu'il semble avoir successivement parcouru tous les degrés intermédiaires qui séparent les qualités les plus opposées.

Dans ses premiers essais, sa touche est aussi sèche qu'elle aura un jour de douceur et d'harmonie. Ses traits sont déjà d'une légèreté remarquable, mais ses contours sont tranchants, arrêtés avec trop de précision, le dessin est médiocrement correct, les draperies ont de la roideur. Le coloris n'est pas moins éloigné de ce qu'il sera dans la suite ; il est d'une éblouissante clarté, mais diaphane, monotone, sans vigueur, éveillant l'idée d'une peinture sur émail. Watteau n'est pas encore initié à la science du clair-obscur.

Il est à remarquer que ces défauts sont précisément ceux de Gérin dont il reçut les leçons à Valenciennes. On retrouve en effet la même faiblesse de coloris et la même sécheresse de trait dans une toile de ce peintre qui se voit encore aujourd'hui à l'hôpital général de cette ville (*Saint Gille guérissant les malades*). Ces défauts sont également ceux d'un autre élève de Gérin, du paysagiste Dubois, dont M. Albers Courtin, conservateur du musée de Valenciennes, possède deux tableaux. Les caractères de la première manière de Watteau sont donc à peu près les mêmes que ceux de la petite école de peinture dont la capitale du Hainaut français était le foyer à la fin du XVIIe siècle. Nous ne pouvons juger s'ils étaient aussi ceux de Julien Watteau, dont malheureusement toutes les œuvres sont perdues. Mais peut-être en reste-t-il encore des traces, quelques années plus tard, dans le coloris doux et suave, mais un peu froid, poussant souvent au gris ou aux nuances tendres, de Jean-Baptiste Pater.

Lorsque Watteau devint célèbre et fut élu membre de l'Académie de peinture, son ancien condisciple Dubois voulut se rappeler à son souvenir et lui envoya un de ses paysages. Dans la lettre de remerciment qu'il lui adressa à cette occasion, Watteau lui donne des conseils assez sévères : il lui représente « que ses arbres, quoique souvent bien faits, sont maniérés, qu'on y compte tous les feuillages, que les plans n'en sont pas assez variés, que tout y est trop entassé et également éclairé, sans dégradation de lumière ; » Il termine en lui recommandant d'étudier la nature. Cette lettre, qui a été conservée par Hécart dans ses *Biographies valenciennoises*, est précieuse à plus d'un titre. Elle nous montre d'abord que le grand peintre est aussi un excellent critique; mais tous ces défauts de Dubois avaient été les siens dans sa jeunesse, il

(1) Gersaint, *Catalogue du cabinet de Quentin de Lorangère.*

(2) Cellier, *Antoine Watteau, son enfance, ses contemporains.* — Julien Watteau se fit recevoir maître peintre en 1693. Antoine avait alors neuf ans.

s'en souvenait peut-être ; pour les corriger, il conseillait à son ami d'autrefois de faire ce qu'il avait fait lui-même, de travailler beaucoup et surtout d'étudier la nature ; c'était bien la leçon de l'expérience qu'il lui soumettait, et n'avons-nous pas ici la première manière de Watteau, jugée par lui-même, lorsqu'il fut parvenu à sa maturité ?

La galerie de M. Lacaze renferme deux productions de ce temps, qui sont très-caractéristiques : l'une représente un escamoteur maniant ses gobelets devant un cercle de spectateurs rangés autour de sa table ; l'autre est un groupe de la comédie italienne. C'est encore à la même époque qu'il faut rapporter une toile satirique et pleine d'humour, dirigée contre les médecine. Watteau, qui était d'une complexion fort délicate, avait eu sans doute de bonne heure à se plaindre de leurs soins. La scène se passe dans un cimetière : un malade, en robe de chambre, fuit devant la faculté et ne trouve que dans un tombeau un refuge contre les apothicaires et leur artillerie. Les médecins de Watteau sont encore ceux de Molière et de Regnard. Certains biographes, ayant pensé probablement qu'il existait une association naturelle entre les idées du médecin, de mort et de maladie, ont cru piquant de faire peindre ce tableau par l'artiste à ses derniers moments et de le considérer comme une plaisanterie *in extremis*. Mais c'est ce qu'il est impossible d'admettre : l'œuvre porte sa date dans son mode d'exécution. L'erreur de ces critiques est de celles dans lesquelles on tombe quand on écrit l'histoire comme un roman, avec son imagination. Les deux *Scènes de bain* du duc d'Aremberg, à Bruxelles, offrent les mêmes caractères. Enfin, je crois reconnaître encore cette manière dans un tableau qui appartient aujourd'hui à M. Beauvois, notaire à Valenciennes, et où on retrouve bien les mêmes feuillés, la même perspective aérienne, que dans ceux dont je viens de parler.

Watteau avait un génie trop élevé pour s'en tenir à ce style qu'il devait très-certainement à Gérin. M. de Caylus (1) nous apprend qu'il voyait l'art de très-haut. Il a dû refaire lui-même toute son éducation artistique et il a énormément travaillé. Quand il fut obligé, pour vivre, de se mettre à la solde de peintres décorateurs, il redoubla d'efforts afin de sortir d'une position aussi précaire : tous les moments de liberté dont il pouvait jouir, les jours de fête, les nuits même il les employait à étudier. Il poussa l'application jusqu'au point d'altérer son caractère qui devint misanthropique, et de compromettre sa santé, qu'il ne put jamais rétablir. Un sentiment inné de la couleur, une vue nette et profonde du but et de l'essence de la peinture, le portaient surtout vers les Flamands les plus illustres et vers les Vénitiens, ces Flamands de l'Italie. Mais c'est principalement pour Rubens qu'il professa une admiration sans bornes. Il copia avec avidité, non-seulement toutes ses grandes compositions de la galerie du Luxembourg, mais encore toutes celles de ses études qu'il lui fut possible de se procurer (2). Il eut le bonheur de posséder un de ses tableaux, et il écrivait à M. de Julienne, son ami : « Depuis le moment où j'ai reçu cette peinture, je ne puis rester en repos, et mes yeux ne se lassent pas de se retourner vers le pupitre où je l'ai placé comme dessus un tabernacle. » Si Watteau a eu véritablement un maître, ce maître fut Rubens.

(1) *La Vie d'Antoine Watteau*, publiée par MM. de Goncourt, à la suite de leur étude sur Watteau, 1860.

(2) Gersaint, *Catalogue du cabinet de Quentin de Lorangère.*

C'est en se retrempant dans la contemplation de ses chefs-d'œuvre, que Watteau a pu redevenir flamand lui-même et ressaisir le secret de ce coloris, auxquels d'obscurs représentants d'une école dégénérée n'avaient pas été capable de l'initier.

Dans sa dernière manière, le pinceau de l'artiste a acquis une souplesse qui tient véritablement du prodige. Il est tellement maître de sa main que l'on peut dire de lui comme de Vélasquez, qu'il peint « avec sa volonté ». Il n'a même plus besoin d'esquisse, et sa touche a maintenant tant de sûreté et de précision qu'un seul trait, jeté comme en jouant sur la toile, suffit pour suggérer l'idée d'un objet tout entier. Son tact merveilleux sait trouver, sans laisser la moindre trace d'hésitation, le coup de pinceau qui convient. Rien de plus ravissant que cette délicatesse qui sait tant exprimer avec si peu de signes. Le style de la peinture est comme celui de la poésie où

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Jamais peintre n'a su mieux que Watteau dire tout ce qui était nécessaire et ne dire juste que cela. J'ai admiré chez M. Lacaze deux petits bijoux qui sont connus sous le nom de *La Finette* et de *L'Indifférent* ; vous pouvez les regarder à la loupe ; il n'y a pas un atome de couleur qui ne soit posé avec esprit et qui n'ait sa signification. Ce mélange de légèreté, de finesse et de précision, qui est, je dois le reconnaître, une qualité toute française, se retrouve dans ses dessins et leur donne la plus grande valeur. « Rien, dit Gersaint, n'est au-dessus dans ce genre ; on n'y désire rien et Watteau passera toujours pour un des plus grands et des meilleurs dessinateurs que la France ait produits. » Ces caractères font distinguer, au premier coup d'œil, les œuvres de Watteau de celles de Pater, Lancret et de ses autres imitateurs ; ces derniers se défient d'eux-mêmes ; ils tâtonnent, ils reviennent sur chacun de leurs traits, ils complètent sans cesse ; il en résulte une certaine lourdeur. Ils n'osent point laisser de ces sous-entendus, auxquels l'imagination du spectateur a tant de charme à suppléer.

Watteau est également devenu, de progrès en progrès, le plus grand des coloristes français. L'habile distribution de sa lumière et de ses couleurs résume toutes les qualités de Rubens et des Vénitiens, qu'il avait étudiés avec tant d'ardeur. Comme tour de force de coloris, je ne puis m'empêcher de citer le grand *Pierrot* de M. Lacaze, que bien des lecteurs se rappelleront peut-être avoir vu à l'exposition du boulevard des Italiens, en 1860 ; c'est une œuvre tellement originale qu'elle doit rester gravée dans le souvenir des plus indifférents. Figurez-vous Pierrot, le tout blanc Pierrot, peint à peu près de grandeur naturelle, bras ballants et pieds joints, au sommet d'une colline. Que de talents il a fallu pour rendre supportable ce roide et éblouissant personnage ! Voici comment Watteau s'y est pris : dans le bas du tableau et venant à mi-jambe de Pierrot, apparaissent les têtes et les bustes de ses camarades de la comédie italienne, qui gravissent la colline pour le rejoindre ; et la blancheur de son costume se combine si bien avec la robe noire du docteur, le poil gris de son âne, le rouge vif de l'habit de Mezzetin, le vert du paysage et le bleu du ciel, qu'elle n'a plus rien de fatigant. Cependant, quelque extraordinaire que soit cette toile, j'avoue qu'elle m'a fait moins de plaisir que d'autres compositions du peintre beaucoup moins raffinée. J'ai à lui reprocher la recherche d'un effet bizarre. Cela sent la difficulté vaincue. Je

songe à ces musiciens qui, au lieu de plaire par les charmes de la mélodie, s'occupent de faire ressortir leur dextérité. J'oublie l'œuvre et je ne pense plus qu'à l'artiste. Ce n'est plus Pierrot, c'est Watteau qui se dresse devant mon esprit. Je fais des réflexions sur le talent que suppose une toile aussi étrange; et, pendant que je suis à ces réflexions, je ne suis plus à l'impression du pittoresque et de la beauté.

Quoi qu'il en soit, dans les chefs-d'œuvre de ses dernières années, dans ceux que nous a enlevés l'Angleterre, dans ceux que j'ai pu voir à Munich, à Dresde, à Berlin, à Angers, au Louvre, dans plusieurs de ceux qui appartiennent à M. Lacaze, le peintre s'élève à la hauteur d'un grand maître et offre des qualités de premier ordre. Il faut malheureusement qu'un sentiment de tristesse se mêle à notre admiration. A quel degré de perfection se serait-il arrêté, s'il n'avait succombé à une fin prématurée? Watteau est mort à trente-six ans, comme Raphaël, comme Pascal, comme Alfred de Musset, comme ces génies qui n'ont pu parcourir toute leur carrière, mais qui, du moins, ont légué au monde assez de richesses pour faire regretter à jamais celles qu'ils n'ont pas eu le temps de lui donner.

## III

Maintenant que j'ai établi d'un côté en quoi consiste la beauté pittoresque de l'école flamande, et d'un autre côté comment s'est développé le génie de Watteau, il me reste à faire retrouver les caractères généraux de l'école dans le talent de l'individu.

On croit communément que Watteau s'est borné à peindre des sujets champêtres, des scènes de badinage ou de la comédie italienne. C'est une erreur; il ne mérite en aucune façon ce reproche d'uniformité et de monotonie qu'on lui a tant de fois adressé. Il a abordé tous les genres: il a excellé dans ceux qui conviennent au génie flamand, il a échoué au contraire dans ceux où triomphent les écoles classiques.

J'ai déjà rappelé que, dans sa jeunesse, les circonstances l'avaient forcé à se livrer à la peinture décorative. Le château de Chantilly a conservé un précieux spécimen de ses productions en ce genre. On peut y voir encore un salon et un boudoir dont les panneaux, les portes et les plafonds ont été couverts, par sa main, d'arabesques, de singes et de chinoiseries. Certains critiques, qui sans doute n'ont jamais pris la peine d'aller vérifier le fait à Chantilly, prétendent qu'il a voulu, dans ces figures, stigmatiser les mœurs corrompues de son temps. Suivant une tradition plus précise encore ce seraient les amours de Louis XV et de madame de Pompadour qu'il aurait représentées. Cela s'imprime dans les descriptions du château et le gardien le répète à tous les visiteurs. Mais il y a ici une petite difficulté : c'est que Watteau est mort en 1721, et que madame de Pompadour ne naquit qu'en 1722. D'un autre côté, il suffit de jeter un coup d'œil sur ces ornements pour être convaincu qu'ils ne renferment pas l'ombre d'une intention satirique : Il y a des singes qui ,dansent montent à cheval, jouent à l'escarpolette, portent des drapeaux, peignent, font de la musique, se baignent, s'habillent; mais rien de tout cela n'est traité dans le style de la caricature : Watteau a seulement cherché l'effet pittoresque de poses gracieuses, piquantes et ingénieusement choisies. Et d'ailleurs, quelle belle place ce serait que les murs d'un boudoir pour se moquer de mœurs dont il était peut-être le théâtre! Il ne faut pas non plus attacher une trop grande importance à cette œuvre; la richesse des détails fait ressortir sans doute la fécondité d'imagination de l'artiste; mais dans ces figures isolées qui se détachent sur un fond blanc, il ne pouvait développer aucune de ses qualités principales : tout effet de clair-obscur et de lumière lui étaient absolument interdit.

Si les arabesques de Chantilly ne sont point des caricatures, il ne faudrait pas croire néanmoins que leur auteur, dont l'humeur était assez caustique, ne se fût jamais livré à la satire. Nous l'avons déjà vu se moquer des médecins dans une toile devenue célèbre, et, suivant M. de Caylus, il avait l'habitude de se venger des importuns dont il était obsédé, en peignant leur manége et leurs ridicules.

Ses paysages sont très-estimés : ses arbres se détachent admirablement les uns des autres; ses feuillés sont d'une esquisse délicatesse. On s'aperçoit qu'il a beaucoup dessiné d'après nature: un de ses délassements ordinaires était de parcourir les environs de Paris, et d'y prendre des notes qui lui servaient ensuite pour ses compositions. Comme il savait rendre avec la plus grande vérité les moindres accessoires de ses tableaux, on ne doit pas s'étonner qu'il ait fait quelques excursions dans le genre des *Natures mortes;* il y en a une dans la riche collection de M. Lacaze : ce sont des pièces de gibier accumulées au pied d'un arbre.

Watteau traitait avec prédilection des épisodes militaires, des haltes et des marches d'armées, quelquefois aussi des scènes de paysans dans le style de Téniers : telle était une peinture représentant une danse villageoise et connue sous le nom de *La vraie Gaieté*, qu'il doit avoir exécutée à Valenciennes même ; elle a été reproduite plusieurs fois dans cette ville, en dessus de porte ou de cheminée, et gravée par un de ses anciens possesseurs, M. Lehardy de Famars.

Dans le genre historique, on cite un *Tobie ensevelissant les morts*, et *Louis XIV mettant le cordon bleu au duc de Bourgogne*. On trouve même, dans l'œuvre de Watteau, un certain nombre de sujets religieux : on vante beaucoup une *Sainte-Famille* qui est exposée à Saint-Pétersbourg, dans la galerie de l'Ermitage. Il en existe une autre à Dresde, dans la collection du comte de Brühl. On en connaissait autrefois une troisième, à Valenciennes; elle a été entièrement détruite par les éclats d'un obus dans le bombardement de 1793; quelques années auparavant, un Anglais en avait offert cent louis; c'était une somme exorbitante pour le temps, mais le possesseur, le chanoine Lejuste, les avait refusés. Hécart, qui put encore admirer ce tableau, en a laissé une description qui doit le faire à jamais regretter: les carnations, dit-il, avaient la fraîcheur de la rose. L'Enfant-Jésus était plongé dans le sommeil; deux têtes d'anges sortaient d'un nuage pour le contempler. Saint Joseph était placé à la tête du berceau, la Vierge sur le côté à droite. Saint Jean-Baptiste tenait une petite trompette de corne noire, en partie cachée par ses petits doigts; impatient de jouer avec l'enfant Jésus, il la portait à la bouche, et l'on voyait à l'enflure de ses joues, qu'il faisait sonner cette trompette pour appeler son petit camarade; mais la Vierge, qui s'en apercevait, lui montrait le doigt comme pour lui dire : « Il ne faut pas le réveiller (1). »

(1) Ce tableau ne serait-il pas celui dont Watteau lui-même parle dans une lettre à M. de Julienne, publiée dans les *Archives des arts*, et

On doit, enfin, à Watteau un assez grand nombre de portraits, et l'on peut juger de leur valeur d'après celui du sculpteur Antoine Pater, dont un Valenciennois, M. Bertin, est encore aujourd'hui l'heureux propriétaire. Son authenticité est au-dessus de toute contestation ; car il n'est jamais sorti de la famille pour laquelle il a été exécuté. Cette belle toile est faite pour bouleverser les idées de tous ceux qui croiraient Watteau incapable de s'écarter de ses thèmes ordinaires. On reconnaît tout d'abord la touche d'un grand maître ; on songe à Rembrandt et à ce jour magique qui éclaire ses figures. La physionomie est pleine d'expression : le front surtout, les yeux, la racine du nez sont très-remarquables. C'est tout-à-fait la dernière manière du peintre. On sent que l'œuvre a été achevée avec une grande rapidité et en même temps avec cette aisance de pinceau qui peuvent seules donner une fermeté et une précision extraordinaires. Il est curieux de rechercher dans quelles circonstances elle a pu être entreprise? Si l'on en croit des traditions de famille, Antoine Pater n'aurait jamais quitté sa ville natale ; c'était une grosse affaire qu'un voyage à Paris il y a près de deux cents ans. Il faudrait donc supposer que Watteau a fait ce tableau à Valenciennes même. L'histoire raconte bien qu'il vînt y passer quelques mois vers l'âge de vingt-trois ans; mais alors il était loin de peindre de la sorte, et Pater aurait eu à peine une quarantaine d'années, tandis que son portrait en accuse au moins cinquante. Il serait, par conséquent nécessaire d'admettre un second séjour dont les biographes auraient perdu les traces. Je dois à M. Cellier une ingénieuse hypothèse : on place dans l'avant-dernière année de la vie du peintre un voyage en Angleterre ; or Valenciennes se trouve sur le chemin de Paris à Londres? Watteau, qui aimait son pays, qui avait consacré au plaisir de le revoir l'argent provenant de la vente de son premier tableau, qui, à ses derniers moments, formait encore le dessein d'y aller mourir, n'a point dû passer dans le nord de la France sans se reposer au moins plusieurs jours au milieu de sa famille et de ses amis d'enfance. M. Bertin se souvient d'avoir connu un portrait de la femme de Pater, qui était aussi de la main de Watteau, mais qui, par suite de différents accidents, est aujourd'hui complétement détruit.

Dans tout ce que je viens de dire, j'ai eu seulement pour but de montrer que le talent de notre artiste était indifféremment applicable à toute espèce de matière. S'il s'est adonné de préférence à un certain ordre de sujets, c'est par goût, ce n'est point par incapacité. Il avait sans doute été séduit par un mélange de pittoresque, d'élégance et de grâce qu'il aurait eu de la difficulté à rencontrer ailleurs et qui lui permettait en outre de déployer ses plus brillantes qualités.

Certes il n'y a pas de plus belle forme que celle du corps humain. Aussi les Italiens qui se proposent de plaire par la beauté même des objets qu'ils représentent, font-ils de l'anatomie, une étude approfondie ; ils excellent à peindre les carnations ; leurs draperies sont le plus souvent très-simples ; ils ne couvrent que pour faire deviner, le nu est leur triomphe. Mais pour les peintres qui cherchent avant tout les modifications de la lumière, il n'y a que le visage qui soit une matière féconde ; dans le reste du corps la couleur uniforme des carnations ne vaut ni les guenilles d'un mendiant ni la variété d'un riche costume. Les carnations de Rubens et des Vénitiens ne doivent leur éclat qu'à celui des étoffes et des objets chaudement colorés, sur lesquels elles se détachent et dont elles reçoivent les reflets. Chez Watteau, le costume va jusqu'à jouer un rôle capital, il devient plus important que les personnages eux-mêmes. Comme le peintre ne se servait jamais de mannequin (1), ses plis, toujours dessinés sur le naturel, étaient disposés de la façon la plus gracieuse et la plus vraie. Vingt modes différentes sont rapprochées dans un seul de ses tableaux; la plupart sont des créations de sa fantaisie, plus ravissantes que celles qu'on a jamais portées. « Ses robes, — on a eu raison de le dire, — sortent de chez les fées et non de chez la couturière (2). » C'est certainement en vue des effets de coloris qu'il s'attache avec amour aux acteurs de la comédie italienne; que de ressources pour la merveilleuse habileté de son pinceau dans les sombres habits de Scaramouche, tranchant sur la blancheur de Gille, dans le manteau de velours du beau Léandre, dans l'habit rouge de Mezzetin aux rayures argentées, et dans le bariolage d'Arlequin dont le masque occupe souvent, dans ses groupes, la même place que la célèbre tête de nègre dans plusieurs chefs-d'œuvre de Rubens ! Il est vrai que si Watteau excellait à rendre les charmes des belles draperies, il n'avait, en revanche, aucune connaissance de l'anatomie ; à l'exception des figures et des mains, dont il se tirait mieux que personne, il dessinait assez mal le nu ; il paraît même que l'ensemble d'une académie lui coûtait et lui déplaisait énormément (3). C'est là ce qui explique son insuffisance dans le genre allégorique, Lorsqu'il a à traiter le corps tout entier, sa figure semble toujours n'être qu'ébauchée. Or le nu ne comporte pas l'ébauche. La beauté de la forme humaine consiste surtout dans la figure des traits et des contours; elle perd tous ses agréments, dès qu'elle n'est pas reproduite d'une manière aussi correcte que précise.

C'est donc parce qu'il possédait au suprême degré les qualités de la peinture flamande et que celles de l'art classique lui étaient presque entièrement étrangères, que Watteau s'est renfermé surtout dans une manière en apparence étroite, mais qui est réellement susceptible au point de vue de l'art, d'une assez grande variété. Il serait difficile, sans cela, d'en concilier le choix avec l'inconstance que les biographes s'accordent à attribuer à son caractère. A peine s'était-il engagé dans un sujet, qu'il en concevait un autre ; il terminait sa toile à la hâte, pour être libre d'en commencer une nouvelle. Lorsqu'il en était positivement mécontent, il chargeait ses couleurs d'huile grasse pour en avoir plutôt fini ; ce procédé expéditif a nui à la conservation de quelques-unes de ses œuvres, heureusement les plus médiocres, qui ont fortement poussé au noir. Je sais que le besoin continuel de changement est assez souvent le partage de la faiblesse : bien des peintres sont, toute leur vie, à la recherche d'un talent qu'ils n'ont pas, et abordent successivement tous les thèmes, parce qu'ils ne sont capables d'en épuiser aucun. Mais la mobilité de Watteau a une cause toute différente et tient uniquement à la sévérité qu'il a toujours montrée pour lui-même. Suivant le précieux témoignage de M. de Caylus, son dégoût pour ses propres

par MM. de Goncourt : « Je prendrai le moment du messager d'Orléans pour lui écrire (à l'abbé de Noirterre) et lui envoier le tableau du *Repos de la sainte famille* que je lui destine.....? »

(1) M. de Caylus, *Vie de Watteau.*
(2) Ch. Blanc, *Histoire des Peintres.*
(3) M. de Caylus, *Vie d'Antoine Watteau.*

œuvres ne provenait que de ses grandes idées sur la peinture et sur la beauté.

Je n'ai qu'un regret à exprimer : le genre adopté par notre peintre ne convenant qu'à de petits tableaux, ne lui a guère permis d'entreprendre de ces œuvres qui, par leurs dimensions même, frappent fortement le public. Cela a été certainement un obstacle à sa réputation. La foule court d'abord à la grandeur et à la quantité; c'est plus tard seulement que le connaisseur arrive à découvrir les qualités les plus délicates et quelquefois les plus solides.

Quelques observations mettront en relief ce goût du pittoresque qui dirige Watteau dans toutes ses conceptions.

La peinture classique néglige et même exclut tout ce qui ne se rapporte pas directement ou indirectement à l'unité plastique d'un sujet principal. Pour les coloristes au contraire, des détails qui semblent au premier abord étrangers au tableau prennent souvent une importance capitale : dans un cabaret de Van Ostade, un vieil ustensile de cuivre jeté dans un coin peut être indispensable pour renvoyer quelques rayons de lumière qui doivent produire un effet utile. De là chez ces peintres le soin des accessoires. Watteau traite avec une délicatesse merveilleuse les moindres éléments de ses paysages, arbres, fleurs, architecture, statues, ruines, fontaines. On est tenté de se demander si ces décors sont faits pour les personnages, ou si ce ne sont pas plutôt ces belles amoureuses qui ont poussé là comme des fleurs pour servir d'ornements à cette pelouse ou à ces bosquets. Suivant M. de Caylus, notre peintre avait l'habitude de dessiner dans un livre relié ses études de costumes et de poses, de manière à en avoir toujours sous la main; quand il voulait faire un tableau, il préparait d'abord ses fonds de paysages; puis, s'il avait besoin de quelques figures, il avait recours à son recueil et choisissait celles qui lui convenaient le mieux pour le moment.

Les peintres italiens se distinguent en général par la simplicité de la composition. Il n'en est pas de même des Flamands. On peut dire des peintres de cette école avec plus de vérité que de la poésie lyrique :

Chez eux un beau désordre est un effet de l'art.

Comme l'unité de leurs œuvres n'est pas dans les objets, mais dans la lumière, et que le charme de celle-ci tient, au contraire, au grand nombre et à la diversité des objets qu'elle rencontre, ces peintres doivent, afin d'atteindre leur but, multiplier les détails autant que possible ; aussi, leurs conceptions sont-elles le plus souvent d'une grande complication. Rubens ne perdait pas la moindre place : ses toiles sont tellement surchargées de figures, que c'est à peine s'il reste quelques points pour apercevoir le ciel. Dans un genre moins magnifique et moins pompeux, l'imagination de Watteau se montre aussi riche et aussi féconde. Prenez une de ses *Haltes d'armées* qui ne sont pas assez connues : il y a d'abord la cuisine en plein vent, avec ses ustensiles et le cuisinier; puis viennent les soldats qui se reposent, mangeant, buvant, dormant, assis, debout, étendus sur l'herbe dans toutes les attitudes possibles, et même, pour rappeler certains traits qu'on ne retrouve que chez les peintres de tabagies hollandaises, faisant tout ce que l'on fait quand on s'arrête ; car ce Watteau que vous croyez peut-être si raffiné, a eu plus d'une fois, mais toujours en vue de l'effet pittoresque, de ces idées légèrement cyniques qui sont proscrites par la bienséance, sinon par la morale. Parmi les groupes se promènent les vivandières et d'élégantes aventurières qui sont là pour le plaisir des yeux plutôt que pour la vraisemblance. Tout ce monde grouille au milieu des canons, des fusils, des tambours jetés pêle-mêle, des malles, des paquets de hardes, des paniers de provisions, des tonneaux défoncés, des charrettes chargées de bagages, des chevaux, des mulets empanachés. Ajoutez à cela les bestiaux effrayés, les enfants qui jouent, les paysans ébahis, sans compter les masures du village, des arbres de tous les côtés, et à l'horizon les lueurs d'une ville incendiée.

Dans la composition célèbre connue sous le nom d'*Enseigne de Gersaint*, que de détails sont accumulés ! C'est une longue galerie dont les murs sont couverts de tableaux de toutes grandeurs et de toutes les écoles; le style des maîtres y est reproduit avec une telle exactitude qu'on les reconnaît au premier coup d'œil. La boutique est pleine de visiteurs et de chalands qui regardent les toiles ou sont occupés à les marchander. Le peintre n'a rien négligé de ce qui pouvait diversifier la scène; il n'a pas même oublié le chien de la maison.

Mais c'est dans les sujets les plus ordinaires de Watteau, comme l'*Embarquement pour Cythère*, les *Noces de village*, les *Amusements champêtres*, les *Scènes de la Comédie italienne*, qu'il faut étudier toutes les ressources de son esprit. D'autres ont demandé la variété du pittoresque aux détails imprévus d'un site accidenté, aux irrégularités d'une vieille ruine, au désordre d'un corps de garde ou d'un cabaret. Watteau a trouvé mieux que cela ; il va droit aux deux choses qui sont, dans ce monde, les plus sujettes au changement et à la mobilité : la jeunesse et la femme. Quoi de plus variable et de plus capricieux que ces ravissantes coquettes ? Il peut en ranger vingt sur le gazon ; il n'y en aura pas deux qui auront la même attitude ou qui se draperont de la même manière. Toutes cherchent à plaire et toutes y réussissent : mais que de moyens différents ! Chacune à son manége : ce sont de ces regards langoureux que l'on jette en se retournant, ou de longs doigts rosés qui jouent de l'éventail, ou un délicieux chiguon qu'une pose penchée découvre, ou le mignardise d'un petit pied qu'un geste indiscret nous révèle. Et comme elles sont gracieuses quand elles s'appuient avec un doux abandon, sur le bras de leurs cavaliers, quand elles prêtent l'oreille aux sons de la guitare ou de la flûte, ou s'asseyent pour feuilleter nonchalamment les pages d'un Boccace ! Qu'elle est heureuse, cette lumière aux inconstantes amours, de se promener ainsi de coquetterie en coquetterie et de sourires en sourires !

Il y a, quant à la représentation du mouvement, une opposition bien tranchée entre les écoles du Nord et les écoles classiques. Ces dernières, préoccupées surtout de la correction des formes, ont évité d'offrir des mouvements brusquement interrompus; il leur a paru choquant de rendre immuables des rapports de lignes que nos associations d'idées, formées d'après nature, nous ont habitués à concevoir comme essentiellement transitoires et momentanés. Leurs figures sont en général à l'état de repos; elles ne sont animées que par l'expression, par les traces des gestes accomplis ou par les signes des actions qui sont sur le point de s'accomplir. Les coloristes, au contraire, n'attachant qu'une importance médiocre à cette beauté plastique, se sont emparés, sans aucune réserve, de tous les mouvements qu'ils ont jugés favorables aux jeux de la couleur et de la lumière. Les célèbres *Kermesses* de Rubens sont de vé-

ritables tumultes figés sur la toile. Watteau, qui devait partager les erreurs de son école comme il en a les qualités, se laisse entraîner quelquefois dans une faute semblable. On a le regret de rencontrer dans ses œuvres des gens qui courent sans avancer, des danseurs qui restent éternellement la jambe en l'air et de jolies dames qui sont en train de se laisser tomber vers le gazon, mais qui, rassurez-vous, ne pourront jamais y atteindre.

Le peintre du Nord ne se propose pas, comme un disciple de Raphaël, d'établir un ordre rigoureux de symétrie ou de correspondance entre les différentes parties de ses conceptions. Cependant il ne les distribue pas non plus au hasard; il les place là où ils seront le plus convenablement éclairés, là où ils modifieront de la manière la plus heureuse un rayon lumineux. Watteau excelle à faire circuler le soleil dans ses groupes; rarement ses personnages sont isolés. Il aime à les faire marcher deux à deux ou à les réunir en cercles nombreux sous de riants bosquets. Est-ce parce que dans les doux entretiens du tête-à-tête ou dans l'animation d'une conversation galante, les figures prennent plus d'expression et par conséquent plus de variété? Moi je pense que le peintre a eu encore une autre raison : je veux dire l'effet pittoresque qui résulte d'une communication alternative de couleurs entre des individus rapprochés. Que la sculpture présente Vénus seule dans tout l'éclat de sa beauté! Mais ce qui convient à la peinture, ce sont les Grâces se tenant entrelacées et s'embellissant réciproquement des reflets et des ombres de leurs voiles ou de leurs carnations.

Toutefois, cette science de la lumière ne se rencontre que dans les productions de la dernière manière de Watteau. Dans ses œuvres de jeunesse on en chercherait vainement le germe : le plus grand coloriste de la France semble même n'avoir eu, au début de sa carrière, aucun sentiment de la couleur. Dans sa seconde manière, le progrès est très-marqué : je citerai pour exemple le célèbre tableau qu'il a peint pour le duc d'Aremberg et qui est intitulé la *Signature du contrat d'une noce de village;* les personnages s'y comptent par centaines; l'artiste y a obtenu de bons effets de clair-obscur; il a ménagé habilement des points de rappels; sa perspective aérienne est admirable; mais les tons manquent encore de chaleur et l'étude des demi-teintes laisse beaucoup à désirer. Enfin, dans sa période de maturité, il s'élève jusqu'à la perfection : c'est alors que le disciple de Rubens sait placer entre ses feuillages, pour produire un charmant contraste, une blanche statue de Vénus ou de Pan, une guirlande de fleurs ou la tête d'un indiscret qui se glisse à travers les branches; c'est alors qu'il éclaire de la lueur rougeâtre d'une torche au milieu d'une nuit obscure, les acteurs de la comédie italienne ou des masques dans une rue de Venise; c'est alors qu'il fait tomber sur un couple amoureux les rayons bleuâtres de la lune; c'est alors que toutes ses couleurs sont pleines de vie, que le soleil caresse joyeusement ces minois frais et roses, ces yeux agaçants, ces rubans et ces jupes de soie. Les chefs-d'œuvre de Watteau ne sont pas seulement les fêtes de la galanterie, ce sont aussi les fêtes de la lumière.

## IV

On a adressé à Watteau plusieurs reproches contre lesquels je vais essayer de le défendre.

Il y a d'abord les admirateurs exclusifs de la peinture italienne qui ne lui ont jamais pardonné d'avoir rompu avec la tradition de l'antiquité. Dans les arts où les Grecs ont excellé, nous ne pouvons prendre de meilleurs modèles que leurs chefs-d'œuvre; mais il ne faut pas que notre admiration nous aveugle, et n'allons pas jusqu'à nous persuader que cette beauté de leur architecture et de leurs statues soit également la seule qui convienne à la peinture. Le pittoresque a eu de la peine à se faire goûter en France. Au XVII^e siècle, loin de le chercher on travaillait à le détruire même dans la nature, et les jardins qui datent de cette époque nous en ont conservé la preuve. Le mot de Louis XIV, qui compare les tableaux de Téniers à des magots de la Chine, peut être considéré comme l'expression de l'opinion générale. On comprend qu'au milieu de pareilles préventions, les importations de Watteau durent être assez froidement accueillies. Il y eut de ses contemporains qui surent apprécier son talent; mais la plupart des artistes et des critiques restèrent convaincus qu'il n'avait excellé après tout que dans un genre très-inférieur. Ce qu'ils appelaient le genre héroïque et allégorique continua à passer, à leurs yeux, pour le seul compatible avec la perfection de l'art (1). M. de Caylus lui-même, qui fut presque l'ami de notre peintre, lui impute à blâme quelques-unes de ses meilleures qualités. Mais ce fut surtout à la fin du siècle, quand la peinture en revint strictement, sous l'influence de David, à toutes les habitudes de la sculpture antique, que Watteau se vit, de la part des préjugés officiels et académiques, l'objet d'une véritable proscription. A l'École des Beaux-Arts, on parlait de ses « poupées » avec un souverain mépris. Il suffisait, pour être taxé de mauvais goût, de conserver une de ses toiles dans une galerie. On prétendait qu'il n'y avait, dans ses œuvres, ni idéal ni beauté. C'était une calomnie en matière de goût. Il n'y a pas moins d'idéal dans une composition de Van Ostade ou de Watteau que dans une toile de Raphaël; seulement cet idéal est d'un ordre différent : ce n'est plus un idéal de beauté plastique, mais un idéal de beauté pittoresque. Et cette beauté pittoresque est précisément celle que les peintres classiques, dans la route étroite où ils se sont engagés, n'ont jamais réussi à comprendre.

En tout autre reproche a été adressé à Watteau par ces réalistes qui font consister la perfection de l'art dans l'exactitude de la reproduction, c'est celui de s'être attaché à des

(1) Ils ne pouvaient sans protestation laisser substituer les personnages de la comédie italienne à ceux de la vieille mythologie. Il existe une caricature assez curieuse qui eut cours à cette époque et qui est intitulée : *Le triomphe des arts modernes ou le Carnaval de Jupiter, dédié aux amateurs du temps.* J'en emprunte la description à un article de M. Arnauldet sur les *Estampes satiriques* dans la *Gazette des beaux-arts.* Au sortir d'un palais antique en ruines et envahi par des végétaux parasites, le dieu des arts, Apollon, sous l'habit d'Arlequin, est traîné sur un char par trois ânes qui s'abattent, un léopard et des animaux fantastiques à tête de femme empanachée. Ces grotesques quadrupèdes sont montés, entre autres cavaliers, par Pantalon et par Scapin, armé d'une épée. Mercure, en grand manteau, les précède, tenant son caducée. Derrière le char, marchent Polichinelle, la palette au pouce et l'équerre à la main, une danseuse qui bat des cymbales, et un fou qui agite son tambour de basque. En l'air, Pierrot, figurant la Renommée, sonne de la trompette, à cheval sur le dos du Temps qui vomit des insectes par où en vomiraient les diablotins de Callot. Au ciel, le soleil, au milieu duquel on distingue la figure d'Apollon, est éclipsé par un astre couvert d'une chauve-souris. Au fond, Jupiter, armé de ses foudres, préside à ce carnaval. Sur le second plan, sont relégués des monuments antiques et un autel sur lequel on déchiffre ces mots : *S. P. Q. R. — Ci-gît les Grecs et les Romains.*

sujets de convention et de pure fantaisie. Assurément, la nature n'est pas aussi enrubannée qu'il l'a faite, ces costumes ne sont que des fictions, ce paradis de badinage et de galanterie n'a jamais existé. Mais depuis quand l'art n'a-t-il plus le droit de créer un nouvel univers? Un poëte mélancolique disait naguère :

> . . . . . La preuve irrécusable
> Que ce monde est mauvais, c'est que pour y rester
> Il a fallu s'en faire un autre, et l'inventer.

Pourquoi Watteau, qui fut aussi triste que Musset, n'aurait-il pas rêvé, comme lui, une vie plus douce que celle qu'il a connue? Les arts ne sont pas la science et la philosophie ; il ne faut pas, devant leurs chefs-d'œuvre, demander : « Cela est-il vrai? » mais : « Cela est-il beau? » Leur but n'est pas l'imitation de la nature, mais la beauté. Je sais bien que l'imitation de la belle nature est le moyen le plus commode d'atteindre ce but ; mais il n'est pas le seul, et pourvu que vous y arriviez, peu importe le chemin que vous aurez suivi. Je ne blâme pas plus ce qu'il y a d'arbitraire dans les compositions de Watteau, que je ne blâme, dans la poésie, l'introduction de personnages comme Gargantua, Micromégas ou Méphistophélès; dans la sculpture, l'angle facial des statues antiques qui n'a jamais eu de modèle dans la réalité; dans l'*Ecole d'Athènes* de Raphaël, la réunion simultanée de personnages qui ont vécu à quatre ou cinq siècles de distance; dans un charmant bouquet de Monnoyer, l'assemblage de fleurs d'automne et de printemps; dans Claude Lorrain, la distribution architectonique des éléments du paysage, qui lui donne plus de régularité que dans la nature ; dans Rubens et Paul Véronèse, les anachronismes du costume; et dans Rembrandt, ces lumières fantastiques qu'on peut expliquer seulement en disant qu'elles sont les éclairs de son génie.

Viennent enfin ces moralistes à l'humeur chagrine qui accusent Watteau de légèreté et de frivolité. A les en croire, il n'y aurait d'art vraiment digne de ce nom, que celui qui se consacre à l'enseignement d'un grand fait historique ou à l'expression d'une vérité morale, métaphysique ou religieuse. En un mot, ils ne considèrent que l'utilité. Quand je rencontre une œuvre qui présente une leçon de ce genre et qui est belle en même temps, je suis loin de la condamner; toutefois, en la jugeant au point de vue de l'art, je tiens compte seulement des qualités qui s'adressent au goût et j'abandonne les autres à l'appréciation de l'historien, du moraliste ou du théologien. Mais ce que je ne puis souffrir, c'est que l'on proscrive un tableau pour la seule raison qu'il ne renferme pas une pareille combinaison. C'est méconnaître la valeur indépendante de la beauté et le caractère essentiellement désintéressé du sentiment qu'elle éveille. L'art n'est pas un moyen, il est sa propre fin à lui-même, comme la science, comme la vertu, comme le bonheur. La beauté ne peut être un instrument de la civilisation, elle en est le résultat et le couronnement; elle est le terme du progrès; dans l'échelle organique des êtres, dans le développement de l'univers, dans la marche des sociétés, c'est vers elle que tout mouvement semble tendre. Pourquoi demander qu'elle serve à quelque chose quand c'est à elle que toute chose doit servir?

Il y a, sans doute, des sujets que l'artiste doit s'interdire. Il faut qu'il sache respecter des lois que tout honnête homme respecte dans ses actions et dans ses œuvres. Mais, s'il a à observer des règles, il n'a pas à en prêcher. Qu'il suffise que Watteau ne soit pas immoral! On n'a pas le droit d'exiger qu'il soit un moraliste.

Cette théorie du mélange de l'utile et de l'agréable ne convient qu'à l'enfance des sociétés comme des individus. Il n'y a que les gens peu raisonnables encore qui aient besoin de miel dans une potion salutaire. La science et l'art ne commencent réellement que le jour où ils cessent d'être confondus. Dans l'antiquité, la sculpture n'a pu atteindre la perfection qu'en s'affranchissant des types archaïques du symbolisme religieux. Tous les grands hommes de la Renaissance italienne, sans en excepter les papes, ont été païens par le goût. D'un autre côté, quand l'art consacré à répandre des idées n'est pas, comme dans le gothique, le bégayement d'une civilisation au berceau, il renferme, je dois le dire, un germe de décadence. Une beauté qui n'est plus qu'une chose secondaire et un assaisonnement ne tarde pas à être négligée. On exécute d'abord, comme Greuze, de ces compositions qui ressemblent aux drames soi-disant moraux du boulevard : c'est ce qu'on peut appeler de la *mélopeinture*. Puis, comme dans une école célèbre de l'Allemagne contemporaine, pourvu que l'idée soit suffisamment exprimée, on fait bon marché de la couleur, de la correction, du pittoresque : la peinture n'est plus qu'un système d'hiéroglyphes plus ou moins difficiles à déchiffrer. On en arriverait enfin à supprimer l'art lui-même; car ce rôle qu'on veut lui imposer est mille fois mieux rempli par la littérature et par la philosophie.

Il faut donc louer Watteau d'avoir été exclusivement artiste. C'est là ce qui fait sa grandeur. Écartons ces préventions qui ont longtemps empêché de le classer au rang qu'il mérite. Notre siècle a plus que tout autre cet amour de l'exactitude qui est une des plus hautes vertus de l'humanité, car il est la condition de la vérité dans la science et de la justice dans le commerce de la vie. A mesure que les préjugés s'écroulent, que les illusions se dissipent, la critique d'art change aussi de point de vue : elle rabaisse les gloires qu'elle avait placées trop haut ; elle relève celles qu'elle avait méconnues. Dans cette œuvre de réhabilitation, il fallait bien que Watteau eût son tour. Le jugement que les connaisseurs portent aujourd'hui sur son œuvre, peut-il être considéré comme définitif? Je le pense : car il est fondé sur une analyse du goût qui commence à devenir véritablement scientifique. Le peintre des « fêtes galantes » continuera à être envisagé, dans l'avenir, non-seulement comme le plus grand peintre de notre XVIII^e siècle, mais comme le plus illustre représentant de celle des écoles françaises qui est fille de l'école flamande.

LÉON DUMONT.

---

— On calcule que M. Deschanel a fait à Paris, depuis six ans, deux cents conférences environ. Cet hiver, il en a fait une régulièrement et sans interruption chaque mercredi dans la salle de la rue Scribe. Quant à la province et à l'étranger, il n'y a pas moins de vingt-sept villes où cet infatigable propagateur de l'enseignement supérieur libre s'est fait entendre et applaudir.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 34 21 JUILLET 1866

## L'UNIVERSITÉ D'IÉNA (1).

### V

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les conséquences accomplies ou possibles du rationalisme introduit par Kant dans la théologie, ni sur le caractère du rationalisme contemporain. Revenons à l'histoire de l'Université d'Iéna, et bornons-nous à constater le fait du rationalisme, laissant au lecteur à décider si, dans cette direction rationaliste imprimée par Kant à la théologie, avec les mesures dans lesquelles elle était renfermée au début, il y avait progrès ou non.

Les sciences morales avaient de leur côté reçu de la philosophie de Kant une vive impulsion. Dans la science du droit se distinguaient : Reichardt, Walch, von Eckardt, Schellwitz ; Thibaut, commentateur renommé des *Pandectes*, Gosttl. Hufeland, professeur de droit naturel, auteur d'une histoire du droit très-estimée ; P. Feuerbach (2), criminaliste distingué, réformateur du droit criminel, sur lequel il écrivit un ouvrage devenu classique, l'un des chefs de l'École dite des rigoristes, qui ne laissent rien à l'appréciation des juges et s'attachent à la lettre de la loi ; Schnaubert, juriste érudit ; Gensler, habile processualiste, etc.

Quant aux études historiques, l'année 1789 est signalée par un véritable événement, la nomination de Schiller à la chaire d'histoire. Les monuments impérissables qui nous restent de ses cours nous rendent concevable le concours enthousiaste des nombreux étudiants qui se pressaient autour du célèbre poëte pour entendre de sa bouche les grandes leçons de l'histoire, présentées dans un style clair comme celui de Voltaire et avec des vues philosophiques profondes comme celles de Bossuet (3). A côté du grand écrivain, nous trouvons dans l'histoire et dans l'économie politique des hommes dignes de rivaliser avec lui, et qui, bien qu'éclipsés par leur modèle, ont une certaine notoriété : Müller, Heinrich, Schwab, Danz ; les géographes Ersch (1) et Gaspari ; Scheidemantel, Woltmann (histoire de France, d'Angleterre, de la Réforme, etc.).

La même époque vit encore la philologie et la critique dignement représentées à Iéna par Schütz, l'élégant philologue et archéologue, par les humanistes Eichstædt et Ilgen, inaugurant à Iéna une carrière qui devait être très-distinguée, par I. G. Eichhorn, professeur de langues orientales en même temps qu'historien et théologien. Schiller faisait un cours d'esthétique et prenait pour sujet la tragédie et l'*Œdipe* de Sophocle. Les deux Schlegel, littérateurs, poëtes, publicistes, philogues, vinrent poursuivre l'œuvre de Schiller et donner pour la première fois une théorie du genre romantique ; ce qui les rendit longtemps les arbitres du goût dans leur pays. Fr. Schlegel en outre contribua à répandre l'étude des langues et de la littérature indienne, d'où devait sortir une ère nouvelle et féconde pour la linguistique. Iénaprit donc rang parmi les villes telles que Goettingue, etc., qui ont fait appeler l'Allemagne la patrie de la philologie.

En transportant dans toutes les connaissances l'esprit critique de la philosophie de Kant, cette Université sut trouver dans la science une route moyenne entre les extrêmes et féconde en progrès. Qui dit criticisme dit en quelque manière et jusqu'à un certain point éclectisme ; ou du moins on n'est pas étonné de voir le criticisme conduire à l'éclectisme, j'entends à un éclectisme profond, éclairé, plein de discernement, et non pas à cette espèce d'éclectisme aveugle et superficiel peu éloigné d'un plat et fade dilettantisme, comme celui qui déjà avait précédé immédiatement la critique de Kant.

L'essor provoqué par cette philosophie universelle fut donc lui-même universel dans ses tendances et dans ses résultats. Nous en observons encore les effets dans les sciences positives. Comme nous l'avons dit, à la fin de la dernière période elles avaient été soumises à l'observa-

(1) Suite et fin. — Voyez les numéros 32 et 33.

(2) Ses fils se sont également distingués ; l'un d'eux, Louis André Feuerbach, disciple de Hegel, auteur de nombreux écrits philosophiques, esprit paradoxal, est un précurseur de Proudhon dans ses attaques contre la propriété.

(3) Son premier cours était sur l'histoire universelle, et débutait par cette question : « Qu'est-ce que l'histoire universelle, et pourquoi l'étudie-t-on ? »

(1) En outre justement estimé comme savant bibliographe.

tion, à l'expérience. La médecine produisit Stark, Gruner, Himly et Chr. G. Hufeland, l'un des premiers qui s'occupèrent sérieusement des phénomènes étranges du magnétisme animal, Nicolaï, Loder, le plus grand anatomiste de l'Allemagne contemporaine si l'on en croit le témoignage précieux de Sœmmerring, qui était lui-même un des créateurs de l'anatomie chirurgicale. Les sciences naturelles comptèrent parmi leurs investigateurs les plus ardents le zoologue Froriep, les botanistes et naturalistes Froriep, Schelver et Scherer; pour la géologie et la minéralogie, Lenz, élève de Werner (1), et Batich, collaborateur et confident de Gœthe dans ses recherches scientifiques. Citons encore le physicien Succow, le chimiste Ritter, qui soupçonna, dit-on, l'application de la lumière à l'invention de Daguerre, puis à la photographie.

En général, dans les sciences, mais surtout dans les sciences exactes, les Allemands avaient peu produit; ils suivaient les savants français, que les découvertes des Lagrange, des Laplace, etc., mettaient à la tête des autres nations.

On est étonné au premier abord de voir la littérature occuper si peu de place pendant cette période dans l'enseignement de l'Université. Si l'on en excepte quelques cours de Reinhold, les premiers que l'on ait faits sur la littérature allemande (2), de Schütz sur l'histoire de la poésie et de l'éloquence, de G. et Fr. Schlegel, les fondateurs de l'école romantique, sur l'histoire des lettres allemandes, sur le style allemand, nous ne rencontrons rien dans les lectures académiques qui touche directement à la littérature nationale. Mais cette négligence apparente s'explique par le voisinage de Weimar, l'Athènes de l'Allemagne, où Charles-Auguste, Mécène de son pays, avait rassemblé toutes les premières célébrités de son temps. Si l'enseignement méthodique des règles, si la théorie faisait défaut à Iéna, c'est que près d'elle naissaient les plus grandioses productions qui aient jamais illustré aucune littérature. Des modèles de premier ordre montraient la route à la génération à venir, et les œuvres devaient précéder les règles et la critique. D'ailleurs Iéna n'était pas sans se ressentir de ce voisinage; la langue vulgaire plus généralement employée dans l'enceinte académique s'épurait, se perfectionnait, se fixait. Là elle se pliait aux exigences de la poésie, ici à celles de la science, et devenait sous la plume et dans la bouche d'hommes supérieurs un langage philosophique et poétique qui soutient le parallèle avec le grec.

C'est que, depuis Gottsched, cette langue avait passé par Lessing, Klopstock, Wieland et leurs imitateurs, pour atteindre à son plus haut degré de perfection dans Gœthe et Schiller.

L'Allemagne possédait une littérature nationale, comme elle possédait une capitale littéraire à Weimar et une capitale scientifique à Iéna. Ces deux villes se complétaient mutuellement, et l'on pouvait dire avec Gœthe : *Weimar = Iéna* comme représentant un centre unique, séjour des muses et de toute la culture intellectuelle.

Un des symptômes comme un des résultats de l'activité extraordinaire de ce temps, c'est le grand nombre d'écrits périodiques littéraires et scientifiques qui se fondèrent à Weimar et à Iéna, et auxquels les professeurs de l'Université travaillèrent activement à la faveur de la liberté de la presse. Ainsi le *Diarium Salanum* de J. A. Struberg; les *Rapports mensuels* de J. A. Fabricius, continués sous le nom de *Revue scientifique de Thuringe* et en particulier de l'*Université d'Iéna;* le *Journal de médecine pratique*, dirigé par W. Hufeland, puis la *Nouvelle Revue*, etc.

Le premier écrit de ce genre sur le droit parut à Iéna : *Amœnitates juris canonici*, de J. Strauch; à Weimar se fonda ensuite un journal de droit : *Electa juris publici*, de G. M. Ludolf; puis *Jurist. histor. Electa*, de J. Müller; enfin, le *Cabinet diplomatique dévoilé.*

En littérature, signalons le *Journal universel de littérature*, de Schütz et de Bertuch, dans lequel écrivirent les premières illustrations de l'Allemagne, comme Adelung, J. A. Wolff, W. et A. de Humboldt, Kant, etc.; puis le *Mercure allemand* de Reinhold; la *Bibliothèque universelle* de Nicolaï; le *Journal philosophique* de Fichte et de Hegel; l'*Athenæum* des deux Schlegel; *Thalia*, les *Heures*, l'*Almanach des Muses*, de Schiller et Gœthe, etc.

Tant de grands noms qui se trouvaient rassemblés ou se succédaient rapidement à Iéna, tant de hautes entreprises avaient acquis à cette Université une réputation vraiment européenne. Il n'était pas un savant qui ne voulût avoir l'honneur d'y séjourner pendant un certain temps : c'était un titre que d'avoir apporté son tribut à l'esprit libre penseur d'Iéna, d'y avoir respiré l'atmosphère de la liberté de penser, d'avoir été pour quelque chose dans ce choc des idées d'où jaillissent la lumière et la vérité. G. de Humboldt se transporta dans cette ville avec toute sa famille pour entrer en relations avec les savants autant que pour se rapprocher de son ami Schiller; son jeune frère Alexandre, déjà connu comme naturaliste, se remit (1597) sur les bancs pour y entendre Loder, Batsch, Lenz, etc. Le poëte danois et allemand Baggesen, le moraliste-humoristique Jean Paul, le théologien et philosophe Schleiermacher, le célèbre traducteur de l'*Iliade*, auteur de l'*Idylle de Louise*, G. H. Voss, honorèrent ce séjour de leur présence. Les poëtes L. Tieck et Novalis vinrent y former avec les deux Schlegel le premier noyau de l'école romantique; Gœthe venait fréquemment de Weimar à Iéna. C'est une volupté, une jouissance, dit quelque part ce dernier poëte, que la vue

(1) Werner, le premier des minéralogistes de son temps, l'un des huit associés étrangers de la première classe de l'Institut.

(2) Reinhold fit dans ses cours la critique de l'*Obéron*, de Wieland, son beau-père.

d'un grand homme. Ajoutons que c'est une gloire pour une ville d'avoir nourri dans son sein tant d'immortels génies. Aussi n'est-il pas étonnant de voir l'affluence considérable des jeunes gens qui, attirés par cette renommée d'Iéna, s'y rendaient des pays les plus éloignés, de la Suisse, de la Norvége, de la Hongrie, de la Pologne, de la Russie, même de la France. Six cents auditeurs au moins assistaient à l'ouverture des cours de Reinhold et de Schiller, et, dans la suite, la salle ne pouvant les contenir tous, on allait chercher des échelles pour écouter du haut des fenêtres la parole éloquente des maîtres. Ce fait est significatif dans un temps où les événements politiques captivaient déjà l'attention du plus grand nombre, et enlevaient aux études une grande partie de la jeunesse. Ce qu'on venait chercher d'ailleurs à Iéna, ce n'était pas seulement la science, comme nous allons le voir, c'était la contagion des nobles exemples; on remarque dans ce temps une amélioration dans la vie et la tenue, dans l'organisation des étudiants; et Iéna se disposait sur le théâtre de l'action comme sur celui des idées à bien mériter de la civilisation.

## VI

Nous avons vu Iéna s'associer à tous les grands mouvements qui, depuis son origine, se sont produits dans la science et l'histoire; nous l'avons vue même diriger le mouvement scientifique et littéraire à la fin du dernier siècle. Tour à tour sous les influences de la Renaissance, de la Réforme, la véritable Renaissance de l'Allemagne, applaudissant aux protestations élevées contre le moyen âge et ses préjugés, contre la scolastique et les abus du clergé au xv^e siècle et au xvi^e, à l'essor préparé par Christophe Colomb, Albert le Magnanime, Vincent de Beauvais, etc.; puis s'appropriant les méthodes et les découvertes de Bacon, de Descartes, de Leibnitz, de Kant, elle n'était pas non plus demeurée étrangère aux idées de la révolution française. N'était-ce pas là, en effet, bien que dans un autre ordre d'idées, une protestation contre les abus d'une société usée? Introduire le règne de la raison dans la pratique, dans la société, n'y avait-il pas là de quoi tenter des hommes qui avaient proclamé et affermi le règne de la raison dans la théorie, dans la philosophie? Ces idées si nettement, si énergiquement émises par la révolution, ces mots de bien-être du peuple, de liberté du peuple, de souveraineté nationale, résonnaient agréablement aux oreilles des penseurs, remuaient les cœurs et excitaient les plus vives sympathies parmi les professeurs de l'Université. G. Hufeland fit en présence de plusieurs centaines d'auditeurs des leçons sur la révolution française, qu'il regardait comme le signal d'une ère nouvelle pour l'humanité. Charles-Auguste se montra ici comme toujours un prince exceptionnel; il ne crut pas devoir intervenir, tenant la liberté académique pour sacrée, conduite bien propre à prévenir les excès, et qui les prévint en effet. Bien plus, dans le même moment où se manifestait cette tendance, il appela à Iéna Fichte qui, par ses *Documents pour l'appréciation de la révolution française*, et par quelques autres écrits politiques, s'était attiré la réputation d'un démocrate, comme il s'était fait celle d'un « néologue » ou « libre penseur », ou encore « rationaliste », par sa *Critique de toute révélation*. A regret, et pressé par les autres gouvernements allemands, le duc prit rarement des mesures de répression, ou plutôt conseilla la prudence aux promoteurs des idées nouvelles. D'ailleurs leur action était telle qu'il eût été difficile d'en vouloir arrêter le cours : c'est ainsi que 262 auditeurs de Fichte signèrent unanimement une pétition en vue de le défendre des accusations auxquelles il était en butte (1). Néanmoins, dans la principauté de Weimar, sous un prince comme Charles-Auguste, qui s'associait au libéralisme, — exemple bien rare, — on jouissait réellement d'une liberté suffisante et qui n'était pas une concession.

Le peuple allemand est lent à agir, et l'agitation des esprits, toute pacifique au fond, en était là, lorsque l'attention en fut détournée par les rapides conquêtes de Napoléon. En 1806, l'empereur remporta aux portes d'Iéna même la victoire qui lui livra la Prusse et l'Allemagne. De cette époque date le rôle politique de l'Université d'Iéna.

Le sentiment national étouffé dans le peuple après la guerre de Trente ans s'était réfugié dans les Universités. C'est là, c'est surtout à Iéna que se réveillèrent les aspirations patriotiques. Iéna fut une des premières à appeler aux armes pour l'indépendance du sol natal. Ce que des rois n'osaient faire, des savants l'entreprirent. La voix entraînante d'un Fichte (*Discours à la nation allemande*), les encouragements, les cris héroïques et sublimes d'un Arndt, d'un Schleiermacher, d'un Jahn, d'un Oken, d'un Luden, d'un Fries, d'un Kœrner, eurent plus d'effet en faveur de la liberté que les mesures des souverains. Ceux-ci, et avant tous le roi de Prusse, hésitaient à prendre l'initiative; ils cédèrent non aux instances, mais presque aux menaces de la jeunesse allemande soulevée sur tous les points autour d'eux. A Iéna, les professeurs, mus par un sentiment de patriotisme qu'on ne peut s'empêcher de trouver fort honorable, allumaient dans les cœurs de leurs auditeurs l'amour de la patrie et de la liberté. Si naguère ils poursuivaient dans la science avec un zèle infatigable un but plus idéal, un but cosmopolite, ils ne poursuivaient pas avec moins d'ardeur dans ces conjonctures un but réel, politique. Leurs cours, leurs écrits, respiraient la haine de l'occupation étrangère, et en osant la publier, ils ne prouvèrent pas moins de courage que ceux qui vinrent s'exposer à nos balles. La dissertation qui, suivant l'usage,

(1) Parmi eux des hommes devenus importants dans la suite, comme Steffens, Treviranus, Heise, Dahlmann, Delius.

...cède les programmes des cours (1), appelait les étu-...ants sous les armes, les exhortant à la prudence et à ...vaillance, leur enjoignant de se lever en masse avec ...urs maîtres, s'il le fallait, au premier signal. L'un de ...s programmes commençait avec les vers du poëte ...ec :

. . . Ὦ παῖδες Ἑλλήνων ἴτε,
Ἐλευθεροῦτε πατρίδ', ἐλευθεροῦτε δέ
Παῖδας, γυναῖκας, θεῶν δε πατρώων ἕδη
Θῆκάς τε προγόνων· νῦν ὑπὲρ πάντων ἀγών.

L'enthousiasme allumé par ces maîtres aimés et ad-...irés était immense; les suites en furent décisives. Des ...sociétés patriotiques, « les Tugendbunde » (associations ...e vertu) se fondèrent parmi les étudiants; des corps de ...olontaires se formèrent : le premier volontaire de 1813 ...tait un étudiant, Heydemann (2), fils du bourgmestre de ...enigsberg. Les étudiants accoururent de toutes parts ...déguisés en paysans à Iéna, et se réunirent sur la place ...du marché pour se mêler ensuite aux bataillons des ...majors Lutzow et Blücher, ou pour rejoindre les hus-...sards de Schill, les volontaires du Braunschweig, et ...enfin les soldats prussiens commandés par York. On prétend que Napoléon aurait à la suite de ces manifes-...tations résolu de détruire la ville d'Iéna, mais qu'après une audience accordée aux professeurs Eichstædt, Stark et Schœmann, ainsi que sur la caution du conseiller Müller, il n'exécuta pas ce projet. Peu après la fortune abandonna complétement l'empereur, et les troubles recommencèrent, sans qu'il pût résister au torrent de l'Europe qui, exaspérée et longtemps tourmentée, se ruait tout entière contre lui. Quoi qu'il en soit, c'est le peuple qui, tantôt en Tyrol, tantôt dans la Hesse, c'est surtout la jeunesse qui, en dépit de la plupart des princes et des diplomates tremblants devant la puissance du nouveau César, accomplirent l'œuvre de la liberté. Des professeurs eux-mêmes (par exemple Kieser à Iéna), se mirent dans les rangs des volontaires, et s'élancèrent avec leurs disciples dans la mêlée en entonnant des chants de Arndt, de Kœrner ou de Schenkendorf.

Il semble qu'après la victoire le calme eût dû se rétablir dans l'Université. Mais, non contents d'avoir pour une fois renversé le joug, les auteurs du mouvement de l'indépendance se proposèrent de prendre des mesures pour prévoir le retour de l'asservissement à l'avenir. Dans les appels faits à la jeunesse et au peuple, tels que la proclamation de Kalisch du 25 mars 1812, celle de Charles-Auguste du 22 novembre 1813, le mot de ralliement en quelque sorte avait été le retour de la liberté, la régénération d'un nouvel empire allemand qui saurait désormais se faire respecter, une Allemagne fortifiée par l'unité, rajeunie par l'esprit du peuple. Mais le congrès de Vienne trompa les espérances de tous ceux qui avaient versé leur sang pour la patrie et qui attendaient pour prix de leurs souffrances et de leur courage l'accomplissement des promesses qui leur avaient été faites. Ce congrès eut les suites les plus funestes pour l'Allemagne; les princes, oubliant la parole donnée, sacrifiant l'intérêt de la nation à leur intérêt personnel et à celui de leur souveraineté scellée du meilleur sang de leurs peuples, ne firent rien pour l'unité et pour la liberté. Leur conduite rappelle ce vers de Schiller dans la *Conjuration de Fiesque* (1) :

Le Maure a fait sa tâche, le Maure peut s'en aller.

Les aspirations du peuple furent réduites à néant par la politique de l'Autriche et de son Metternich, et au lieu de la réorganisation de l'empire, au lieu de la renaissance politique, au lieu de l'union et de la liberté, on donna à l'Allemagne le morcellement organisé, au lieu d'un empire une confédération sans lien et sans support, la confédération germanique modelée sur celle du Rhin. Parmi les hommes d'État du congrès de Vienne, un seul, le baron de Stein, parla en faveur du rétablissement de l'empire; mais sa voix ne fut écoutée par aucun des diplomates à Vienne, si ce n'est par un Grec, Capo d'Istria, qui fut seul à appuyer l'opinion de Stein. L'Allemagne retomba dans le déchirement intérieur et dans le particularisme qui de tout temps avait fait sa faiblesse. La *Teutonia* chantée dans les hymnes pleins d'enthousiasme, sa liberté exaltée par anticipation dans de beaux chants, tout rentrait sous la tutelle des princes qui, tremblant de voir s'établir un gouvernement représentatif ou un empire placé au-dessus de leur propre pouvoir, se coalisèrent pour fonder un vaste système de police en vue d'arrêter le flot populaire. Cette peur de leur ombre, cette appréhension d'un fantôme révolutionnaire ne fit que répandre les idées qu'ils voulaient étouffer et que la révolution française avait trop énergiquement proclamées pour qu'elles n'eussent pas d'écho à travers les siècles et à travers les nations. Le courant d'idées interrompu un instant par la guerre d'indépendance se rétablit.

Cette unité fondée sur la centralisation absolue, comme le veulent quelques-uns, serait-elle devenue, ou deviendrait-elle un bien pour les divers peuples de diverses races qui constituent l'Allemagne? Il est permis d'en douter : il suffit d'observer la vie heureuse, indépendante d'un petit État comme celui de Weimar, par exemple, qui forme en quelque sorte comme une même famille animée d'un esprit de concorde, d'ordre, de simplicité, pour juger que du moins la vie privée, le bonheur du particulier, ne gagnerait rien à la centralisation universelle : et de plus, l'originalité du pays se perdrait, comme une goutte d'eau dans l'Océan, dans le

(1) A chaque nouveau semestre un *prorector* est élu parmi les professeurs. Le prorecteur est l'auteur des dissertations dont nous parlons. Le *rector magnificentissimus* est le grand duc lui-même remplacé par le prorecteur. Il y a, en outre, un doyen *Decanus* pour chacune des quatre facultés.

(2) Aujourd'hui encore directeur des postes à Weimar.

(1) *Der Mohr hat seine Arbeit gethan, der Mohr kann gehen.*

faisceau unique de toute la nation. Mais il faut avouer qu'une centralisation partielle, celle qui concentrerait dans une seule main la force militaire de tout le pays, avec le maintien de la décentralisation intellectuelle, ferait de l'Allemagne un empire exceptionnel : car à la puissance idéale il joindrait la puissance matérielle.

Quoi qu'il en soit, les volontaires de 1813 et 1814 avaient rapporté avec eux la résolution d'initier leurs concitoyens à la vie politique, et de relever chez eux l'amour de l'honneur, de la liberté, de la patrie. Ils étaient revenus en partie terminer leurs études à l'Université, et l'âge et les périls de la guerre avaient mûri leurs esprits. Dans leurs maîtres devenus leurs amis, ils trouvèrent à Iéna des auxiliaires pour le but qu'ils se proposaient. L'historien Luden, le naturaliste Oken, le philosophe Fries, auxquels se joignit encore un autre professeur, Schweitzer, se firent les interprètes de leurs vœux; le premier dans sa *Némésis*, journal d'histoire et de politique, le second dans son *Isis*, feuille d'abord exclusivement scientifique, mais qui bientôt se laissa entraîner à des excursions politiques, les autres par divers écrits sur une nouvelle constitution de l'Allemagne.

Déjà Luden avait signalé comme cause des malheurs de l'Allemagne l'absence de sentiment national, le manque d'unité dans le peuple. Pour lui, le salut était dans les Universités; à elles incombait la mission de former la nouvelle génération. Jusqu'ici les Universités avaient été l'image fidèle de l'état de la nation ; elles reproduisaient exactement la vie allemande dans ses désunions, dans ses jalousies. Les étudiants étaient partagés en sociétés la plupart secrètes, rivales les unes des autres, qui dans leur réunion se livraient au jeu, à la boisson, à toutes sortes de désordres. En réformant son organisation, l'Université voulait réformer celle du pays et lui donner non-seulement des savants et des érudits, mais encore des citoyens. Il s'agissait de rassembler les étudiants en un seul corps, prenant pour devise l'ordre, l'unité, la moralité, la discipline, la culture scientifique. Il n'est pas étonnant qu'on attendît de l'Université une amélioration pour tout le pays. De tous temps un esprit supérieur l'avait animé ; de tous temps elle avait provoqué les grands mouvements. Herder nomme avec raison les Universités un « État libre dans l'État. » Les promoteurs du développement du caractère allemand avaient en grande partie appartenu à l'Université. Le moine Luther aurait eu trop peu de popularité pour entraîner les esprits : le docteur, le professeur Luther fut écouté et de là naquit la Réforme. Le *Dichterbund* (l'association des poëtes), à Gœttingue, avait posé les principes de la littérature moderne qui s'étaient développés à Iéna. C'était donc vers l'Université que la nation se tournait dans ses plus chères aspirations patriotiques, et son attente ne fut pas trompée.

Il faut le dire, la jeunesse d'Iéna se conduisit avec une modération qui lui fait honneur, et qu'on peut attribuer au caractère allemand lui-même, mais aussi et surtout, dans ces conjonctures, à la conduite de Charles-Auguste, le souverain qui a le mieux compris son siècle. Les princes de la branche Ernestine de la maison de Saxe avaient été les seuls à faire droit aux exigences du temps et à remplir leur promesse envers leur peuple en lui donnant après la paix une constitution plus libérale déjà en grande partie accordée en fait avant la guerre. Cependant l'administration d'un Charles-Auguste ne pouvait que rendre son peuple heureux dans sa principauté, il ne pouvait exaucer que l'un des vœux du pays, la liberté dans ses États; mais l'unité, elle pouvait d'autant moins être l'ouvrage de ce prince, que tous les autres gouvernements voyaient d'un mauvais œil les concessions qu'il faisait à la liberté. On voulait pourtant l'unité, on voulait du moins la réaliser dans l'Université, il fallait agir : Iéna donna l'exemple.

Une association d'étudiants, la *Teutonia*, avait bien déjà été instituée à Halle, en vue de réagir contre l'ancien esprit qui divisait les jeunes gens. Mais c'est à Iéna que cette entreprise trouva son accomplissement par la fondation de la *Burschenschaft* (confrérie des écoliers, 1816). Peu à peu toutes les autres associations furent dissoutes et remplacées par celle-ci. Le but de cette association était de régénérer le citoyen; les moyens qu'elle se proposait dans ce but, c'était une communauté d'efforts pour se former l'esprit par l'étude sérieuse des sciences, le cœur par l'observation de la morale et d'une religion sincère, simple et naturelle, le corps par des exercices comme la gymnastique, l'escrime, etc. La devise qu'elle s'était choisie était : Honneur, liberté et patrie ; ses statuts reposaient principalement sur la *liberté* de tous ses membres, sur leur union et leur *fraternité* et sur leur *égalité*. Les couleurs qu'ils portèrent sur leurs bannières étaient or, blanc et noir. L'ordre qui régna dès lors parmi les étudiants, les améliorations qui s'introduisirent dans leur vie privée, ne purent donner prise à aucune censure, et dans l'origine ils ne rencontrèrent aucun obstacle de la part du pouvoir. On pouvait presque dire que cette association se formait sous les auspices de Charles-Auguste : plus tard il accueillit avec bienveillance une députation de la *Burschenschaft*. Il ne voyait dans cette société que l'effet de l'élan patriotique d'une forte et valeureuse jeunesse. Et, en effet, si l'on songe à tout ce que cette période a produit de grand dans le monde des idées comme dans celui des faits, Kant, la révolution, Napoléon, le soulèvement des étudiants des Universités, l'indépendance reconquise, il faut reconnaître que c'était là une génération de fer et une époque étonnante de grandeur. Réunir tous les étudiants de toutes les Universités dans cet esprit de confraternité, tel était le but des fondateurs de la *Burschenschaft* à laquelle prirent part, en effet, une grande partie des Universités allemandes. Pour mieux réaliser cette entreprise, il fut décidé que toute la *Burschenschaft* en masse se rendrait pour le Jubilé de la réforme de Luther et pour la fête commémorative de la bataille de Leipzig

au château de la Wartbourg, près d'Eisenach. Ce même château historique des landgraves, situé dans une contrée admirable, rendez-vous des Minnesaenger au moyen âge, séjour de Luther qui y avait trouvé un refuge et traduit la Bible, était bien choisi pour ajouter au caractère élevé de cette double fête religieuse et politique. Cette fête qui dura trois jours (les 17, 18 et 19 octobre 1817), et se célébra avec toute la solennité et la gravité que les Allemands apportent dans toutes ces cérémonies, commença par le chant du cantique de Luther : « Notre Dieu est une forteresse »; des discours patriotiques furent prononcés par divers étudiants (dont un entre autres, le chef de cette immense procession, Scheidler, est encore aujourd'hui professeur d'économie politique à Iéna), et par plusieurs de leurs professeurs : Fries, Oken, Kieser. La fête se passa avec le plus grand ordre. Un seul incident inattendu, en lui-même fort inoffensif, résultat d'une boutade de quelques écoliers, eut pour la *Burschenschaft* les suites les plus funestes. Ces jeunes gens avaient rassemblé les ouvrages de quelques hommes qui, par leur tendance illibérale et antinationale, s'étaient attiré le mépris de leurs concitoyens. C'étaient les ouvrages d'Ancillon, qui avait émis l'opinion que « le peuple a besoin d'être gouverné comme un enfant »; puis ceux de Janke, de von Cœlln, de von Kamptz, de Schmalz, l'*Histoire de l'empire* de Kotzebue, tous hommes contraires au parti de l'unité et de la liberté allemandes. A un signal donné, ces jeunes gens, voulant ménager une surprise à leurs amis, jetèrent tous ces livres dans un bûcher allumé pour la fête sur le mont du Wartenberg. C'était une réminiscence de l'histoire de la réforme, une imitation de l'exécution accomplie par Luther sur les bulles du pape ; mais l'honneur qu'on faisait à ces livres en les brûlant ne fut pas du goût de leurs auteurs. Blessés dans leur amour-propre d'écrivains plutôt que dans leurs sentiments patriotiques, comme on le pense bien, ces auteurs tous plus ou moins influents décrièrent la fête de la Wartbourg comme une œuvre d'anarchie, de corruption, jetèrent le blâme sur la cour de Weimar qui tolérait de pareils scandales, dénaturèrent le caractère tout patriotique de cette démonstration en lui prêtant des intentions révolutionnaires. D'un côté tournant en dérision ces manifestations enthousiastes, les traitant comme une plaisanterie, et, par une contradiction étrange, prenant au sérieux ce qui véritablement n'était qu'un jeu d'enfant, ils distillèrent leur fiel sur les Universités en général, sur celle d'Iéna en particulier, sur cet « amas de professeurs ensauvagés et d'étudiants égarés », sur « le vandalisme de l'intolérance démagogique », sur « les monstruosités de ces jeunes Solons imberbes », sur l'étendard or, blanc et noir du prétendu empire allemand ». De Kamptz, conseiller intime du roi à Berlin, porta enfin des accusations officielles contre Iéna ; il va sans dire que son principal et véritable grief était l'auto-da-fé de son *Code de la gendarmerie*.

Ces dénonciations provoquèrent une enquête. Les grandes puissances allemandes envoyèrent le prince de Hardenberg et le comte de Zichy à Weimar et à Iéna pour examiner sur les lieux ce qu'on regardait déjà comme une conjuration, comme une révolte contre le pouvoir. Mais ils purent se convaincre par leurs yeux que l'on faisait d'une étincelle un incendie en soufflant dessus, et, étonnés des excellentes dispositions des étudiants, de l'ordre et de la discipline qui régnaient parmi eux, ils firent savoir aux souverains de la Prusse et de l'Autriche « que les choses n'étaient nullement telles qu'on les avait représentées ». La *Burschenschaft* sortait victorieuse de ces premières attaques, et pour apprécier impartialement cette société, on doit reconnaître que les principes sur lesquels elle reposait, loin de mériter le blâme, étaient nobles et élevés : ce qui le prouve, c'est l'éloignement que ses membres témoignèrent pour ceux qui voulurent faire dégénérer leur enthousiasme en esprit de sédition. Il y avait par exemple à Iéna un certain Follen, républicain exalté qui s'efforçait en vain de fanatiser et de soulever les étudiants, mais qui ne réussit qu'à faire en un instant une dizaine de prosélytes, parmi lesquels Carl Sand.

Cependant les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Russie et d'Angleterre s'étaient réunis à Aix-la-Chapelle pour délibérer de concert sur « la paix européenne », et pour fonder finalement la « sainte alliance ». A ce congrès prenait part un conseiller d'État russe, de Stourdza, qui présenta un *Mémoire sur l'état actuel de l'Allemagne*, dans lequel les Allemands étaient dépeints comme étant en pleine voie révolutionnaire, les Universités comme un asile d'insurgés, les étudiants, ceux de la *Burschenschaft* en particulier, comme les chefs, les jacobins d'une insurrection imminente. Les calomnies de Stourdza ajoutées à celle de Kamptz et d'autres furent l'occasion de mesures sévères qui bientôt furent résolues à Aix-la-Chapelle et à Karlsbad.

Un autre conseiller d'État de Russie, le poëte comique allemand Kotzebue, agit dans le même esprit que ces hommes, secrètement par des espions et ouvertement par des écrits dénigrants contre les Universités. « Cette race d'étudiants lui était odieuse. » Pourquoi ? Sans doute parce que ses écrits avaient servi à alimenter le feu de joie de la Wartbourg. Un de ses messages secrets à l'empereur de Russie, étant tombé, dit-on, par hasard entre les mains d'un ami du mouvement allemand, fut livré à la publicité. Il est certain que Kotzebue fut universellement regardé comme un traître, et que les esprits furent de plus en plus outrés, révoltés contre lui.

On sait comment Kotzebue, peu après, le 23 mars 1819, tomba sous le poignard de Carl Sand, à Mannheim.

Carl Sand avait une âme exaltée, un esprit mélancolique, poétique, ardent; il avait fait partie du Tugendbund, puis de la Burschenschaft, et avait donné sa démission de membre de la Burschenschaft avant d'accomplir son meurtre politique.

Peut-être fanatisé par ce Follen dont nous avons parlé, il sentait bien que son action répugnait à la Burschenschaft, dont Follen avait dit « qu'avec cette société ils n'arriveraient jamais où ils voulaient en venir. » Aussi n'eut-il pas de complices; et s'il eut des confidents, c'est ce que l'on n'apprit jamais. On a dit à tort que la mort de Kotzebue avait été décidée parmi les étudiants, et que la main qui devait l'assassiner avait été désignée par le sort. Il n'en est rien : la Burschenschaft fut étrangère à ce meurtre, et elle eût sans doute tout fait pour détourner de ce dessein le jeune Sand, qui était généralement aimé et dont le crime et le malheur excitèrent tant de douleur qu'on dit que son exécution fit couler les larmes de toutes les dames et de toutes les jeunes filles de la ville.

Ce fut là une occasion pour les ennemis des Universités de dénigrer ces écoles privilégiées de corruption et de rejeter la faute sur la société à laquelle Sand appartenait à Iéna. Les gouvernements de Carlsruhe, de Vienne, de Berlin, ne voyaient de remède que dans la suppression des Universités; il fut question de les réduire en écoles disciplinées, gouvernementales, sous la surveillance d'une haute police. Ils provoquèrent de nombreuses arrestations, en dépit des protestations de Stein, de Niebuhr, de G. de Humbold, qui ne craignaient pas de taxer ces mesures d'iniques, d'illégales, de révoltantes. Oken fut destitué et Charles-Auguste lui conserva secrètement son traitement. A la diète de Francfort, le duc Charles-Auguste et son ministre prirent vivement la défense de la liberté académique, représentèrent que si l'on était en pleine révolution, c'était une belle et grande révolution que celle qui s'opérait sans verser de sang et qui était l'œuvre d'une jeunesse désireuse de devenir plus morale, plus instruite, plus loyale, plus dévouée au pays. Ils firent ressortir combien il est nécessaire que dans une nation il y ait une jeunesse qui apprenne à penser par elle-même et à agir dans une belle et commune émulation vers le bien, au lieu de cette jeunesse façonnée et dupée qu'on voulait lui substituer. Ils rendirent justice à la modération des étudiants. Mais le libéralisme de la cour de Weimar parut impolitique, fut presque regardé comme une défection par le parti aristocratique, et, malgré les représentations de Charles-Auguste, une commission centrale de Mayence fut chargée de surveiller de près cette société dont le nom seul enlevait le repos et le sommeil aux petits et aux grands princes allemands. Grâce à l'intervention de Charles-Auguste, on se contenta de la dissolution de la Burschenschaft, qui tint sa dernière réunion le 26 novembre 1819. Mais cette société continua à subsister secrètement, et les associations multiples qui, comme par le passé, se reformèrent, s'inspirèrent plus ou moins de l'esprit qui avait animé ce corps. Les années qui suivirent, de 1819 à 1848, furent, pour les sentiments patriotiques de l'Université, une période de transition. Les événements de 1848 remirent en question l'unité allemande : le drapeau de la Burschenschaft, symbole de l'unité de la nation allemande, fut regardé comme celui de l'empire qu'on voulait reconstituer et fut arboré par tous les amis de la révolution sur tous les points de l'Allemagne. Cette nouvelle tentative échoua de nouveau sans détruire leurs espérances. Cette société qui tend aujourd'hui à se réorganiser n'a plus, pour le moment, la même portée politique qu'en 1818 et qu'en 1848. La bannière aux couleurs d'or, blanc et noir, longtemps cachée, a pu sortir du lieu qui la recélait, et on l'a vue flotter parmi les étudiants à la dernière fête générale qui s'est célébrée à Iéna les 14, 15 et 16 août 1865 pour le cinquantième anniversaire de la fondation de la Burschenschaft.

## VII

Ce qui caractérise l'Université d'Iéna de 1806 à 1817, c'est qu'elle fut le centre des aspirations politiques et patriotiques de la nation, comme auparavant elle avait été celui du progrès en philosophie et en littérature. Les résultats de cette double activité se firent sentir jusqu'en 1830, ou plutôt jusqu'à nos jours. On ne saurait les apprécier dignement ni même se les expliquer sans se rappeler le libéralisme de Charles-Auguste et son attitude courageuse vis-à-vis de la réaction ecclésiastique et politique; attitude qui lui valut la désapprobation des autres gouvernements allemands, mais qui lui assure une page de reconnaissance et d'admiration dans l'histoire des idées de ce siècle. Charles-Auguste est en effet, pour ainsi dire, le fil qui relie les deux époques scientifiques et politiques. Il résiste à toutes les instances qu'on lui adresse pour l'éloignement de Fichte, dirige en quelque sorte et protége à coup sûr le mouvement scientifique et politique en Allemagne, s'oppose à la suppression de la *Némésis* de Luden, donne à son peuple la constitution qu'il lui a promise (1816), offrant par là à la Prusse et à l'Autriche un exemple qu'elles n'ont suivi que trop tard, et même à demi, en offrant à leur tour plutôt un fantôme de constitution qu'une constitution véritable. Ce même prince autorise et favorise l'établissement de la Burschenschaft, il donne sans scrupule son assentiment à la fête de la Wartbourg : il refuse de démettre de leurs fonctions de professeurs le philosophe Fries et le naturaliste Oken, et ne cède presque qu'à la force, tout en conservant en secret à ses protégés leurs émoluments. Jusqu'à sa mort (1828), il lutte courageusement et sagement en faveur de la révolution par les idées, pour prévenir le malheur d'une révolution par l'émeute. Il obéit à son siècle, loin de vouloir le soumettre à son caprice et à son autorité. Les influences de cette haute pensée ne périrent pas avec elle.

Il en fut de même pour celles de la Burschenschaft. Le jugement que l'on porte sur cette société, en ne la considérant que comme une simple association de jeunes gens ayant seulement pour but de réformer les mœurs des étudiants, ou en la considérant, au contraire, ainsi

que le firent les gouvernements allemands (1), comme une assemblée révolutionnaire et anarchique, est faux à ce double point de vue.

Le but réel que se proposait cette société était de réveiller le sentiment de la nationalité et de l'unité dans tous les peuples de la race germanique et d'anéantir à jamais le particularisme allemand, cause de faiblesse et d'anarchie politiques. Ce but ne pouvait être atteint qu'avec le secours des Universités, foyers des lumières, et comme la plus considérable de toutes était alors Iéna, cette dernière ville devint le siége de la société.

Une fois que les idées de nationalité et d'unité eurent pénétré dans les masses, en dépit de sa dissolution, la Burschenschaft put regarder son œuvre comme accomplie et perdit de son importance. Mais on ne saurait nier cette importance. Les idées émises par cette ardente jeunesse germèrent et fructifièrent après elle, et devinrent, dans la génération suivante, l'objet des aspirations de la nation tout entière, et comme il est dit dans un beau chant de 1819, le chant d'adieu de la société dans sa dernière séance :

« La forme extérieure, l'enveloppe, est brisée; que cet édifice s'écroule, peu importe! — L'esprit qui l'a animé vit en tous »!

Et en effet, c'est de là que date réellement le mouvement contemporain allemand, du moins dans la plupart des pays protestants du centre (les Saxes), qui, bien plus que les grands États, sans en excepter la Prusse, représentent l'intelligence et le progrès en Allemagne.

N'est-il pas remarquable que ces couleurs noir, rouge et or, que la nation allemande a adoptées et reconnaît aujourd'hui unanimement comme le symbole de son unité et de sa nationalité, ne sont autres que celles qu'une poignée d'étudiants choisit pour représenter leur union? Cette circonstance mérite d'autant plus d'être notée que bien des patriotes qui arborent ce drapeau en ignorent souvent l'origine. Il y a quelques années, lorsque l'empereur d'Autriche vint conférer à Francfort avec les princes allemands, ce furent les mêmes couleurs qui servirent à ces princes de signes de ralliement, en quelque sorte, pour se reconnaître et se retrouver avec leur caractère commun d'Allemands, et ce sont elles que l'on vit flotter sur le palais de la diète. Le premier de ces millions de drapeaux que l'on arbore dans toutes les manifestations publiques et dans toutes les fêtes en Allemagne est celui que l'on conserve à Iéna, et que nous avons vu porter à la fête commémorative dont nous avons parlé. Il est donc intéressant de savoir que c'est d'Iéna que partit le premier cri d'unité et de patriotisme qui a trouvé tant d'échos, et c'est là un fait qui, pour être peu connu, n'en est pas moins remarquable.

Après Charles-Auguste, depuis 1830, le rôle caractéristique d'Iéna perdit peu à peu de son importance, et elle prit rang, non plus au-dessus, mais à côté des autres Universités.

Cependant il faut encore noter la création d'une école d'économie rurale, annexée à l'Université proprement dite, comme une cinquième Faculté pour ainsi dire, et qui date de l'année 1828. Il existait bien déjà auparavant en Allemagne ce que l'on pourrait nommer des académies d'économie rurale; mais c'est à Iéna d'abord que cet enseignement prit place dans l'Université et en devint une partie intégrante. Aucune des autres Universités n'avait songé à s'annexer ces sortes d'académies, et ce n'est que bien plus tard et de notre temps que quelques unes ont suivi l'exemple d'Iéna. On peut aujourd'hui étudier l'économie rurale à Bonn, à Halle, Leipzig, Greifswald, Kœnigsberg et Gœttingue. En général, on tend de plus en plus en Allemagne à considérer cette science comme exigeant des études universitaires tout aussi profondes et élevées que celles exigées pour d'autres branches de l'instruction supérieure, pour la médecine, par exemple.

Tel est, aussi exactement que nous avons pu le tracer, le tableau de cette Université protestante qui comptait, au XVII^e siècle, jusqu'à 2500 élèves et, au XVIII^e siècle, jusqu'à 3000, c'est-à-dire la moitié de la population! Illustrée par ses professeurs, elle l'a été aussi et l'est encore par ses élèves, dont beaucoup sont devenus des hommes célèbres. Parmi les noms des étudiants illustres qui ont fréquenté cette Université, nous pourrions, à ceux que nous avons cités, ajouter ceux de Leibnitz, Klopstock, Fichte, Schelling, Hégel, Arndt, Herbart, Schubert, de Savigny, Hase (le professeur de Paris), le poëte Rückert, M. Adler-Mesnard, aujourd'hui professeur à l'École normale à Paris, etc., etc.

Le nombreux concours d'étrangers qui, de tout temps, l'ont visitée, a contribué à entretenir dans cette Université la liberté de penser; et les facilités de la vie y attirent réciproquement de toutes parts de nombreux élèves. Je ne sais plus quel auteur (Tholuck, si je ne me trompe) la nomme avec raison : « *Universitas pauperum* », et, avec non moins de raison, lui en fait un mérite. La description des mœurs de ses étudiants ne serait pas une étude sans intérêt.

Terminons cette esquisse historique d'Iéna par quelques détails sur l'état actuel de cette Université. Outre le palais de l'Université, elle compte encore plusieurs établissements académiques importants : une bibliothèque riche en documents précieux, un musée anatomique, des laboratoires de chimie et de physique, la salle de la Rose, où se font, dans les soirées d'hiver, des lectures académiques, des conférences publiques; une école de pharmacie, deux établissements pédagogiques, dirigés par les professeurs Zenker et Stoy, de riches collections zoologiques, minéralogiques, un jardin botani-

(1) La terreur que leur inspira la Burschenschaft fut telle, à ce que l'on prétend, que l'exécution de Carl Sand fut avancée d'un jour, par crainte d'une émeute que semblait faire présager l'arrivée d'un grand nombre d'étudiants à Mannheim pendant les débats.

que, un observatoire, un célèbre asile d'aliénés. Toutes les sciences, tous les arts, depuis la philosophie jusqu'à la gymnastique, y sont enseignés. Les maîtres très-nombreux qui y professent sont divisés en professeurs ordinaires, professeurs extraordinaires et professeurs privés (*Privatdocenten*). On conçoit que nous ne pouvons les nommer tous. Parmi eux, nous citerons les plus célèbres, ceux auxquels une carrière universitaire plus longue a permis de se faire connaître par leurs œuvres importantes comme écrivains en Allemagne. Beaucoup d'entre eux seront déjà connus de nos lecteurs.

Dans la Faculté *de théologie*, toujours la plus importante, Hase (parent du professeur de la Faculté de Paris) est connu par son ouvrage souvent réédité et devenu classique sur l'*Histoire des Églises chrétiennes* et par une *Vie de Jésus*, autant que par un ouvrage intitulé : *La Polémique protestante*, et par une étude intéressante sur *Jeanne d'Arc*.

Rückert a écrit un *Système de la théologie*, qui compte de nombreux adhérents parmi les théologiens allemands, puis un grand ouvrage sur *La communion et le développement historique des croyances touchant la sainte Cène*.

Grimm, connu par un *Commentaire des livres apocryphes de l'Ancien Testament, et particulièrement sur les livres des Macchabées*.

Hilgenfeld, surtout connu par *Les critiques des Évangiles*, par ses *Recherches sur la vie de Jésus* et sur l'*Époque apostolique*.

La Faculté de droit, quoique étant d'une importance bien moins considérable à Iéna, possède cependant des hommes d'un grand talent comme MM. Michelsen, Danz, Leist, Schüler, etc.

Dans la médecine, nous rencontrons MM. Ried, universellement connu comme habile praticien et opérateur, souvent appelé à d'autres Universités comme professeur de chirurgie; puis Gegenbauer, auteur d'une *Anatomie comparée* et qui, en outre, a fait des recherches très-intéressantes et justement appréciées sur certaines espèces particulières d'animaux.

La Faculté de philosophie est de beaucoup la plus étendue et la plus importante de toutes. Comme philologue, Gœttling s'est fait connaître par son *Histoire de la forme du gouvernement dans la Grèce*, ainsi que par ses études philologiques sur divers auteurs; Nipperdey, par ses excellentes éditions de Tacite, de César, de Cornélius. Plaçons ici le nom de M. Schleicher, un des premiers linguistes de notre temps, qui s'est attaché (comme Max Miller) à populariser la science de la linguistique et à lui donner une impulsion toute nouvelle par sa méthode empirique, à en faire, en quelque sorte, une science naturelle. Un de ses cours a été publié ici l'an dernier. M. Stickel, très-estimé comme orientaliste, a écrit une *Étude sur Job* et un livre sur les *Inscriptions étrusques*.

Dans l'histoire se sont distingués : Droysen, depuis quelques années appelé à Berlin, et, actuellement, le laborieux savant Adolphe Schmidt, à qui l'on doit beaucoup de travaux qui resteront et des recherches tout à fait spéciales sur l'histoire politique.

Dans la philosophie proprement dite : Cuno Fischer, orateur élégant et plein de verve, qui, entre autres livres de littérature et de philosophie, a publié un ouvrage sur l'*Histoire de la philosophie depuis Descartes*. Il s'est, en particulier, appliqué à l'exposition de la philosophie de Kant qui, à elle seule, occupe deux volumes. D'ailleurs, M. Cuno Fischer, excellent historien de la philosophie, tant par ses appréciations que par son élocution facile et claire, semble lui-même ne s'être rattaché à aucune école. Comme philosophe encore, M. Fortlage, dont les principaux titres à une réputation bien méritée sont sa *Psychologie* et son *Exposition du développement de la poésie dans l'histoire de l'humanité*. Enfin Apelt (enlevé, il y a cinq ans, à la science par une mort prématurée) représentait l'empirisme en philosophie. Outre sa *Logique* et sa *Métaphysique*, ses ouvrages les plus répandus sont un livre sur l'*Induction* et son *Histoire de la renaissance de l'astronomie*.

Dans les sciences naturelles : Pringsheim (*Recherches sur les algues et sur diverses plantes aquatiques*) a fait d'intéressantes découvertes sur la vie et la physiologie des espèces inférieures et des hydrophytes en général.

Hœckel a publié un grand ouvrage sur les animaux inférieurs, infusoires, etc.

Ernest Schmidt a écrit le plus complet et le meilleur livre de météorologie en Allemagne.

Dans la chimie, Lehmann (mort en 1864) reste célèbre par sa *Chimie organique* en trois volumes.

M. Schleiden (1), dont nos lecteurs connaissent sans doute la *Plante* traduite en français, est célèbre surtout par sa *Botanique inductive*. Docteur de plusieurs Facultés, ce savant s'est occupé de presque toutes les branches de connaisances.

Enfin, dans les sciences exactes et dans les sciences physiques, Carl Snell, savant et philosophe, a apporté dans ses ouvrages vraiment originaux et non composés, comme il arrive souvent pour les ouvrages de mathématiques, d'après des modèles étrangers, un esprit de lucidité et de précision qui ne se rencontre pas toujours dans les œuvres de ce genre en Allemagne. Outre son *Cours de géométrie*, son *Introduction au calcul différentiel et intégral* et un *Écrit sur Newton*, son livre sur la *Création de l'homme* a fait sensation dans le monde philosophique.

A côté de ces sommités scientifiques, nous pourrions citer bon nombre d'esprits plus jeunes et qui semblent appelés à un avenir digne de celui de leurs devanciers : ainsi le jeune docteur Caro, *privatdocent*, déjà connu par sa remarquable *Histoire de la Pologne*.

En résumé, l'histoire de l'Université d'Iéna nous offre

(1) N'appartient plus à l'Université depuis un an, et vit à Dresde.

constamment l'image d'une lutte vaillante pour l'affranchissement de l'esprit humain à tous les points de vue et pour l'indestructible indépendance de la pensée. Mieux qu'aucune autre, elle justifie la réputation qu'ont les Universités de faire la gloire de l'Allemagne : elle justifie l'opinion de Robertson, qui appelle les Allemands les «négociants de l'érudition»; celle de Bulwer, qui les nomme le peuple des penseurs et des philosophes; celle de Villers, de M. Cousin et d'autres, qui regardent leurs Universités comme les meilleures du monde. Plus qu'aucune autre, elle mérite d'être rangée, suivant l'expression de l'ancien doyen de la Faculté des lettres de Paris, M. Leclerc, expression heureusement rappelée dernièrement par M. Havet au Collége de France, parmi « ces grands centres d'activité intellectuelle qui se chargent de l'éducation des peuples ».

LOUIS KOCH.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY

(de l'Institut).

### Histoire de la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours (1).

### VII.

DANGERS POLITIQUES DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN ANGLETERRE ET SURTOUT EN ÉCOSSE. RÉFORME DE KNOX.

On a vu comment le principe de la tolérance religieuse devait aux progrès du protestantisme sa consécration si longtemps attendue. La tolérance est fille de la liberté religieuse, mais on ne l'a pas vue, définitivement reconnue dès le premier jour, naître de la réforme comme la sage Minerve sort vigoureuse et tout armée du cerveau divin. Le protestantisme n'a donné au monde, ce qui n'est pas d'ailleurs un mince présent, que les germes de la tolérance religieuse. Les protestants ne se sont pas montrés d'abord plus tolérants que les catholiques. L'histoire proclame hautement l'égalité de l'intolérance des deux côtés. En Angleterre et ailleurs, les protestants ont été tout aussi persécuteurs, tout aussi implacables que leurs contradicteurs, et ces violences ont duré jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Il y eut, sous Charles II, des persécutions terribles contre les *dissenters*. Défense leur fut faite de s'assembler pour le culte au nombre de plus de cinq; la première fois, sous peine d'amende; la seconde fois, sous peine d'emprisonnement; la troisième fois, ils étaient bannis, et s'ils rentraient, ils devaient subir la peine capitale. Dans le XVII^e siècle, jusqu'en 1645, et même plus tard, les presbytériens fréquentaient les temples anglicans pour s'abriter contre des persécutions que l'Église établie n'épargnait à aucune classe de dissidents. Leur nombre s'était, néanmoins, beaucoup accru, lorsqu'en 1622 fut publié l'acte de conformité, le jour de la Saint-Barthélemy; plus de deux mille ministres, communément appelés pour ce motif *théologiens barthélemistes*, et parmi lesquels se trouvaient des hommes fort savants, furent expulsés pour n'avoir pas voulu s'y soumettre. Sous ce même Charles II, qui viola toutes ses promesses et qui fut l'auteur de cette Saint-Barthélemy protestante, des milliers de *dissenters* de toutes les croyances périrent en prison. L'un d'eux, Bunyan, auquel on doit le célèbre ouvrage ayant pour titre *Pilgrim's progress*, fut, pendant douze années, captif à Bedfort. On vit tour à tour des presbytériens et des catholiques traînés sur des claies à Smithfield. Les protestants étaient d'ailleurs un parti, et, dans la lutte, les partis ne s'épargnent pas plus que les armées.

Il est donc clair que si le principe de la tolérance est né de la réforme, les protestants ne se sont pourtant pas pressés de l'appliquer. Mais ce qui nous importe le plus en ce moment, c'est de comprendre et quelle était la cause de ce fanatisme intolérant et quels étaient les dangers de la réforme.

La précédente leçon a montré l'influence funeste exercée par le déchaînement de ce qu'on peut appeler la licence religieuse sur l'état intellectuel et moral de la Grande-Bretagne. Sous l'empire de l'enthousiasme, il est difficile de distinguer le vrai du faux. Chacun se regardait comme un prophète et prenait au sérieux sa prétendue mission divine. De là des conséquences diverses, dont l'une était qu'on se croyait le droit d'étouffer la pensée des autres. Il est facile de se représenter, dans cette diversité d'inspirations contraires, dans cette effervescence de convictions toutes également sincères, obstinées, la réciprocité des récriminations, l'indignation de ceux qui se voyaient attaqués, l'irritation croissante de tous les opprimés, les torrents d'injures débordant de toutes parts et s'épanchant des opinions les plus opposées. L'Apocalypse, dans laquelle les réformateurs cherchaient surtout leurs inspirations, jouait alors un grand rôle. Interprétant au gré de leurs passions les obscurités du texte, ils prétendaient reconnaître l'Antechrist dans le pape, et retrouver la prophétie du triomphe de la réforme dans plusieurs des passages de ce livre mystérieux. Disons, en passant, que la critique contemporaine a mis un terme à toutes ces interprétations arbitraires, et replacé sous son véritable jour l'Apocalypse, dont l'auteur paraît avoir personnifié Néron sous l'image du grand ennemi de la foi. Les plus savants théologiens protestants de cette époque avaient adopté ces interprétations bizarres de l'Apocalypse, et le célèbre Jurieu nous en donne un curieux spécimen.

La réforme laissa le champ libre aux plus incroyables

(1) Voy. les n^os 19, 24, 26, 27 et 29.

extravagances, et souvent, loin de faire avancer l'intelligence humaine, elle la fit rétrograder. La liberté religieuse eut ses excès et ses folies comme la liberté politique. Si l'intolérance et le règne de l'inquisition courbèrent cruellement les âmes sous un joug de fer là où un catholicisme fanatique exerçait sa tyrannie, il faut reconnaître aussi qu'une indépendance effrénée rompit toute discipline, affaiblit la puissance des institutions religieuses et substitua la fureur des controverses à la pratique des vertus de l'Évangile. La réforme eut, comme la révolution française, ses horreurs et ses représailles sanglantes.

Il y a des causes d'égarement individuel et de démence publique sur lesquelles il faut arrêter les regards pour comprendre la physionomie d'une époque. Chacun alors se croyait en possession de la vérité. Le principe de l'inspiration personnelle due à la méditation de la Bible tendait à persuader à chacun que la vérité était sa propriété exclusive. Il arrivait, pour ces inspirés en sens différents, ce qui arriva au XIVe siècle pour sainte Catherine de Sienne et sainte Brigitte. Elles avaient, l'une et l'autre, des révélations qui annonçaient, à la première que la Vierge n'était pas née immaculée à la seconde, tout le contraire. Les inspirations contradictoires des enthousiastes protestants fractionnaient les réformés en une foule de sectes ayant chacune son *Credo;* ce fractionnement amena, par la force des choses, la consécration du principe de la liberté absolue de conscience et de la liberté des cultes.

Ce fut là l'avantage du mouvement religieux; il eut toutefois ses dangers, non-seulement dans l'ordre intellectuel et moral, mais aussi dans l'ordre politique.

Les réformés étaient les ennemis naturels de l'ordre établi, puisque le catholicisme était étroitement uni au gouvernement, dont il formait comme le côté spirituel et moral. Ce n'était donc pas au catholicisme seulement que les protestants déclaraient la guerre; ils se présentaient aussi comme les adversaires de tout l'ensemble des institutions. Ces puritains et divers *dissenters* jouèrent en Angleterre le rôle de nos jacobins en 1793 et 1794. La réforme ébranla non-seulement l'ancien ordre de choses, mais elle mina, en certains points, les fondements même de la société.

Les réformés attaquaient les gouvernements pour deux raisons : premièrement, parce que ces gouvernements condamnaient et proscrivaient les doctrines nouvelles. De là une guerre de fait, comme elle se présenta en Allemagne, en France, et souvent en Hollande. Mais là n'était pas le véritable danger. Les réformés voulaient obtenir que leur foi dominât, et modeler les institutions sur la Bible. De là leur seconde raison d'hostilité : ils attaquaient le principe et les idées sur lesquels reposait tout l'édifice social, et c'est par là que le danger était des plus sérieux.

La séparation entre les doctrines religieuses et les doctrines politiques n'est pas aussi tranchée qu'on l'a dit trop souvent. Ces doctrines sont étroitement liées, et c'est ce qui explique la lutte du spirituel et du temporel à toutes les époques de l'histoire, et les persécutions exercées contre les novateurs en religion. Partout où le catholicisme règne comme religion de l'État, toute attaque contre lui ébranle par cela même les institutions politiques qui s'y trouvent étroitement liées. Il existe une frappante analogie entre les réformés de l'Angleterre et les premiers chrétiens, dont les principes, attaquant le paganisme, portaient par cela même atteinte à l'ancien système gouvernemental des empereurs. Les esprits conservateurs et modérés le sentaient si bien qu'ils voulaient circonscrire, limiter le plus possible la réforme.

Nous avons vu comment l'anglicanisme était le résulde cette tendance. La confession de l'Église anglicane était une inconséquence au point de vue rationnel; mais sous le rapport gouvernemental, c'était une œuvre habile, qui permettait d'échapper aux périls auxquels plus de logique aurait exposé la nation.

Au commencement du XVIIe siècle, une école d'anglicans revenait, en partie, à la doctrine catholique en ce qui touche l'origine divine de l'épiscopat, rejetée par les premiers docteurs de la réforme. Ceux-ci, en effet, n'avaient respecté cette institution que parce qu'ils y avaient vu, sinon un pouvoir divin, au moins une institution utile, traditionnelle, bonne à conserver pour l'administration de l'Église. Il s'était élevé bientôt un autre parti, qui voulait les changements les plus radicaux, l'abolition la plus complète de toute hiérarchie, qui prétendait substituer à toute autorité temporelle ce qu'on appelait l'autorité divine, ramener la société au système mosaïque, et revenait à cette théocratie dont la réforme avait prétendu affranchir la société.

Dieu, disaient les réformés, ayant lui-même institué la loi des Hébreux, l'Ancien Testament devait offrir le modèle des gouvernements, et ils arrivaient ainsi à exalter certains actes que les progrès de la morale évangélique réprouvent, et dont la légitimité est consacrée dans l'ancienne loi. Quelques puritains allaient même jusqu'à mettre l'Ancien Testament au-dessus du Nouveau, on les appelait sabbattariens, parce qu'ils avaient substitué l'observation du sabbat à celle du dimanche. D'autres voulaient qu'on observât ces deux jours, et il en résulta une longue controverse. Au XVIe et au XVIIe siècle, on disputa pour savoir si le sabbat était d'institution civile ou ecclésiastique, s'il était obligatoire avec le dimanche. Dans un ouvrage longtemps célèbre, publié en 1628, Théophile Bradborn soutient que le sabbat continue à être obligatoire et que le dimanche est un jour ouvrable.

Les réformés étaient profondément convaincus de l'inspiration des Livres saints. Il ne devait plus y avoir, selon eux, de gouvernement temporel; Dieu seul gouverne. Voilà où tendaient leurs efforts, voilà où la ré-

forme les avait conduits. En ce moment, on exalte la Bible de toutes les manières; on prouve de toutes les façons son respect pour l'hébreu; on va jusqu'à introduire des hébraïsmes dans la langue anglaise; on ne donne plus aux enfants que des noms hébreux. On revient à l'esprit pharisien, c'est-à-dire à l'observation littérale des préceptes bibliques. La pensée religieuse pénètre si profondément les puritains, elle s'impose à eux avec un caractère si sombre et si mélancolique qu'ils condamnent les plaisirs les plus innocents, les manifestations de la joie sous toutes ses formes. En même temps que ces puritains allaient chercher leurs principes de jurisprudence dans la loi mosaïque et leurs règles de conduite dans les livres des Juges et des Rois, c'était, à leurs yeux, faire acte d'idolâtrie que de suspendre des guirlandes à un mai, de boire à la santé d'un ami, de courir un cerf, de chasser au faucon, de jouer aux échecs, d'empeser une fraise, de lire des ouvrages d'imagination comme la *Reine des fées*, la *Fairy queen* de Spenser. Quelques-uns éprouvaient des scrupules à enseigner le latin, parce qu'on y prononçait les noms des faux dieux. On condamnait les peintures comme idolâtriques ou indécentes; on proscrivait les beaux-arts et la musique. La grande question de savoir s'il est permis d'employer la musique dans les églises est encore agitée de nos jours en Écosse.

Il nous faut maintenant pénétrer dans le vif des réflexions que toute cette histoire suggère. L'esprit du puritanisme, c'est l'esprit d'égalité pure, absolue, avec une tendance éminemment républicaine; c'est l'essor pleinement donné aux désirs d'indépendance. Cet amour d'un complet affranchissement inspirait l'horreur de tout ce qui ressemblait, dans les réformes, à de la modération. Il y a danger, en tout temps et par tout pays, à exciter même les plus nobles passions dans la multitude : quand les foules s'exaltent au nom de la liberté, ceux qui font le plus de bruit ne sont pas toujours les hommes qui ressentent avec le plus de vivacité la douceur d'un amour aussi désintéressé que sublime; plus la naturelle grandeur du sentiment qui transporte le peuple facilite le grand nombre et la sincérité des convictions généreuses, plus grandit du même coup le nombre des dupes toutes prêtes pour le plus grand avantage de ceux qui n'ont rien au cœur; il y a toujours du danger à soulever les passions au profit de ceux qui ne les partagent pas.

Ce fut surtout en Écosse qu'apparurent et les excès et les dangers de la liberté religieuse; c'est l'Ecosse qui a le plus souffert des malheurs inséparables de ce brusque réveil. La France a vu, dans des jours douloureux, les jacobins ramener la tyrannie que la révolution voulait extirper. L'Écosse nous présente un spectacle du même genre; il nous faudra, de désordres semblables, tirer les mêmes enseignements. Le rapide résumé de l'histoire de l'Ecosse pendant un siècle et demi va nous montrer le triomphe du protestantisme par le triomphe de l'aristocratie; c'est là le résultat final d'une lutte longue et sanglante; c'est là un fait matériel considérable. Quel que soit l'intérêt d'une pareille victoire, remarquons surtout ce qui est singulièrement curieux, ce qui a le plus de valeur et d'importance pour l'instruction de tous, le retour par le fanatisme religieux des réformateurs à un état de choses aussi exclusif, aussi intolérant que le fut jamais la domination cléricale.

Il n'en était pas de ce pays comme de l'Angleterre. Il y avait en Écosse des seigneurs plus puissants que les rois, tels étaient les Crawford, les Ross, les Douglas. Certains nobles écossais égalaient, dépassaient même en puissance les nobles de la France, et la condition de l'Écosse, au xv^e siècle, rappelait plus, à certains égards, l'état politique de notre pays ou de l'Allemagne que celui de l'Angleterre. Certains seigneurs, tels que Donald, étaient, pour ainsi dire, indépendants. Ce Donald régnait sur les Hébrides, et s'il avait pu se maintenir dans la possession du comté de Ross, il eût tout à fait réduit la couronne à l'impuissance. La lutte entre les nobles et les rois dura cent cinquante années. Les nobles ne pouvaient s'agrandir qu'en prenant les biens du clergé; de là la haine séculaire de l'épiscopat et de la noblesse écossaise; et, par suite, l'appui que le clergé prêtait aux rois. C'est du milieu du xv^e siècle que date la scission complète de la noblesse et du clergé. C'est par l'appui du clergé que le comte ou duc d'Albany, régent pendant la captivité de son neveu, le roi Jacques I^er, put vaincre Donald en 1411, le forcer de renoncer à la possession du comté de Ross et de donner des ôtages comme garants de sa future conduite.

Le pouvoir du clergé était, au spirituel comme au temporel, immense, excessif, et dura jusqu'au xvi^e siècle. Le duc d'Albany, qui eut la régence de 1406 à 1419, fortifia singulièrement cette puissance. Jacques I^er attaqué par les nobles, s'appuya sur l'Église et suivit la politique du duc d'Albany avec plus d'énergie encore.

En 1424, il obligea une foule de nobles à exhiber les chartes qui faisaient foi de leurs propriétés, afin d'arrêter leurs usurpations et d'assurer les droits de la couronne. En 1425, il se conciliait l'affection du clergé en autorisant l'évêque de Saint-Andrews à reprendre, pour l'Église, tous ceux des biens ecclésiastiques qui avaient été aliénés. Il montra, en général, pour tous les intérêts du clergé un zèle extrême, en attaquant le pouvoir des nobles, pouvoir tyrannique mais fortement assis. Parfois ils étaient en lutte les uns avec les autres, ce dont la royauté profitait; mais quand ils formaient des ligues, leur puissance alors devenait des plus redoutables. C'est ce qui arriva au xv^e siècle, quand les grands vassaux de l'Écosse, le comte de Douglas au sud, les comtes de Crawford et de Ross au nord, s'entendirent pour unir leurs intérêts. Jacques II poursuivit la même politique que Jacques I^er et répondit par ses violences aux violences de ses ennemis. C'est ainsi qu'il fit mettre à mort, par trahison, plusieurs des principaux

membres de la famille des Douglas. On sait la fin tragique, en 1440, du jeune comte de Douglas, âgé de quinze ans, et de son frère, plus jeune encore; le guet-apens qui leur fut tendu à Edimbourg, leur exécution après un semblant de procès.

Le caractère écossais avait encore toute la barbarie des Pictes et des Scotts. Le peuple était plongé dans une superstition qui a laissé des traces jusqu'à nos jours. Comme les nobles cherchaient à s'emparer des biens ecclésiastiques, c'était en protégeant les biens du clergé que les rois le mettaient de leur parti. Sous Jacques II, et jusque sous la minorité de Jacques III, Kemedy, évêque de Saint-Andrews, le grand ennemi de la noblesse, celui qui eut tant de part à l'assassinat du comte de Douglas en 1452, exerça une influence considérable. Mais, malgré les efforts de Jacques II et de Jacques III, appuyés par le clergé, la puissance des nobles était trop bien assise pour être sérieusement ébranlée, et, en 1488, Jacques III payait de sa vie tous ses projets pour la renverser. Vaincu par la ligue des puissants seigneurs, il était mis à mort, et son sort rappelle celui de Richard II en Angleterre. Ce grand exemple n'empêcha pas Jacques IV de suivre la même politique. Il fortifia tant qu'il put la puissance du clergé; il lui accorda de grands priviléges. En 1503, il faisait révoquer toutes les donations faites, peu importe par qui, par le parlement ou par le grand conseil, et qui pouvaient être préjudiciables à l'Église. Dès 1508, sous l'inspiration d'Elphinston, évêque d'Aberdeen, il remettait en vigueur contre les nobles certaines dispositions tombées en désuétude, et qui permettaient au roi, en des circonstances déterminées, d'en confisquer les États.

Ces efforts vinrent se briser contre la terrible puissance des grands chefs des clans, et, après la mort de Jacques IV, en 1513, et sous la minorité de Jacques V, ils devinrent plus puissants que jamais. Le comte d'Albany, pendant sa régence, exerça un pouvoir d'abord considérable, mais que les seigneurs ébranlèrent à tel point, que, dans l'impossibilité de gouverner, il abandonna l'Écosse en 1524. Les Douglas furent les maîtres de la personne du roi et obligèrent Beaton, archevêque de Saint-Andrews, dont l'influence était considérable dans l'Église, à résigner l'office de chancelier. Ils parvinrent à être complétement les maîtres, et la puissance du clergé en reçut une rude atteinte. Toutefois, grâce au complot, à la tête duquel était l'archevêque Beaton, Jacques V put échapper à la tyrannie des Douglas et se sauver dans le château de Stirling. Le clergé reconquit alors tout ce qu'il avait perdu. Les nobles furent proscrits, persécutés, leur pouvoir politique détruit, bien que leur influence morale fût encore considérable. On les dépouilla de leurs honneurs et de leurs biens. Ils furent accusés de trahison, mis hors la loi ou exilés. La haine entre l'aristocratie et le clergé de l'Écosse arriva à son comble. Les nobles, ayant besoin d'un appui contre le clergé, tendirent les bras aux réformateurs et commencèrent à embrasser le protestantisme.

Ce qu'ils détestaient surtout dans l'Église catholique, c'était l'épiscopat, qui aidait la puissance du roi et celle de leurs ennemis.

Jacques V n'avait qu'un an et demi quand il monta sur le trône. En 1528, quand il se sauva du château de Stirling, ce n'était qu'un enfant de seize ans. Tombé entre les mains du clergé, qui gouverna en son nom, il fut le bourreau du protestantisme. Le poste important de chancelier, occupé, sous le gouvernement des Douglas, par un laïque, fut conféré à l'archevêque de Glascow. Le chef du pouvoir exécutif était, en réalité, l'archevêque de Saint-Andrews; l'abbé d'Holyrood était le trésorier, et l'évêque de Dunkeld avait le sceau privé. Tout noble, ou adhérent de la famille des Douglas, ne devait, sous peine d'être déclaré traître, approcher de la cour de moins de douze milles. Les États du comte d'Angus furent confisqués; ce seigneur, exilé; le comte de Caithness, défait et tué; une foule de seigneurs, emprisonnés; on procéda de même à l'égard du comte d'Argyle; on déposséda le comte de Crawford; les nobles, même le moins opposés à la couronne, furent persécutés.

On comprend quelle haine dut s'amasser dans la noblesse contre le clergé. En 1582, on entreprenait de déposséder les seigneurs de leurs justices seigneuriales, et l'archevêque de Glascow y faisait substituer un collége ou cour de justice, avec des ecclésiastiques à la tête.

La noblesse prit plus tard une éclatante revanche, grâce à l'appui secret de Henri VIII. L'union de Jacques V avec le clergé était devenue de plus en plus étroite. La puissance épiscopale avait révolté les esprits indépendants; c'est parmi eux que la noblesse alla chercher son appui.

Jacques V montrait de toutes les manières l'ardeur de son zèle pour l'Église catholique; il assistait en personne aux procès et au supplice des hérétiques par le feu. Il se faisait transférer le titre de défenseur de la foi, enlevé par le pape à Henri VIII; il s'alliait avec les puissances catholiques de l'Europe, et épousait, en secondes noces, Marie de Guise. L'archevêque de Saint-Andrews, David Beaton, devenait, en 1539, son principal conseiller. Une persécution active fut dirigée contre les protestants; beaucoup durent s'exiler, et ils allèrent en Angleterre comploter la ruine du roi. Le peuple était jusqu'alors resté en partie étranger à ce mouvement, tout fut mené par l'aristocratie. Ce fut en 1542 que l'opposition des nobles fit explosion; ils refusèrent de faire, avec Jacques V, la guerre fomentée par le clergé contre l'Angleterre, ils refusèrent ouvertement de reconnaître l'autorité du roi, et, à sa mort, ils ressaisirent leur puissance. Ils pillèrent les biens du clergé et s'en disputèrent les dépouilles. A la tête des protestants était lord Maxell qui, en 1543, fit une motion pour que l'on répan-

dit la traduction de la Bible en langue vulgaire. Ce fut en vain que le clergé s'y opposa. La motion fut acceptée. L'archevêque David Beaton, devenu cardinal, fut assassiné, en 1546, par un jeune gentilhomme nommé Lesley. Beaton était le grand adversaire du protestantisme. Les seigneurs protestants couvrirent de leur protection le meurtrier et ses complices. Le protestantisme profita de tout, et le bas clergé lui-même, entraîné de son côté par le mouvement et voulant enlever aux nobles leurs grands moyens d'action, commença à se jeter dans une réforme plus radicale que celle que favorisait la noblesse.

C'est alors que Knox, qui avait aidé, encouragé les assassins de David Beaton, commença son apostolat. Et remarquons tout d'abord la contradiction de sa conduite et de ses idées : pour faire pénétrer plus profondément dans le peuple les principes de la réforme, il commence par reprendre précisément ce que la réforme a réprouvé. Il professe la doctrine qui fut celle des papes, à savoir qu'on peut délier les sujets du serment de fidélité; qu'on peut déposer les rois; qu'il est permis, de droit divin et humain, de tuer les rois impies, et que non-seulement le peuple, mais même un particulier, peut donner la mort à un tyran. Voilà donc l'assassinat politique justifié, voilà les puritains faisant en Écosse ce que les ligueurs font en France, Knox fut appuyé, dans sa prédication, par les nobles qui avaient organisé la résistance contre Marie. Il prêcha l'insurrection parmi le peuple et contribua ainsi à ébranler le respect pour la royauté. Après son premier sermon à Perth, le 11 mai 1559, une sédition éclate. Le peuple pille les églises et chasse les moines des monastères. La reine régente envoya vainement en toute hâte des troupes contre la ville. Le parti de ce qu'on appelait les *lords de la congrégation* lui résista; il fallut parlementer et signer un traité qui, en amenant le désarmement, consacrait le principe de l'impunité pour les révoltés. La guerre recommença bientôt après, et le parti des lords de la congrégation obtint de grands avantages. Dans une assemblée des principaux pères, tenue à Edimbourg, on suspendit la reine régente de ses fonctions, en s'appuyant sur le prétexte qu'elle agissait contrairement à la gloire de Dieu, à la liberté du royaume et au bien de la noblesse. Une flotte anglaise vint soutenir les seigneurs révoltés, et les troupes françaises durent quitter le royaume, grâce à l'appui qu'Élisabeth prêtait aux protestants.

Ces luttes remplirent tout le règne de Marie Stuart, la dernière tête couronnée qui ait, en Écosse, soutenu le catholicisme, et sur laquelle des jugements si opposés ont été portés.

En 1574, après sa mort, sir James Melvil, son conseiller privé, devint le chef des réformés, et ce fut sous ses auspices que commença la grande lutte qui aboutit, sous Charles Ier, à la rébellion. Ce qui éclate alors, c'est la haine contre la hiérarchie, la haine contre le sacerdoce; on veut l'égalité absolue, le triomphe complet de la démocratie. Le *covenant*, conclu en 1586, pour défendre la religion nouvelle surtout contre le roi d'Espagne Philippe II, fut renouvelé en 1638, lorsque Charles Ier voulut introduire dans les églises d'Écosse la liturgie de Laud, et avec le covenant, l'alliance solennelle de 1643 entre les presbytériens et le parlement, précipita la chute du roi. Les covenantaires firent pour le protestantisme en Écosse ce que les ligueurs firent en France pour le catholicisme.

Ainsi ce fut l'aristocratie qui assura en Écosse le triomphe de la réforme, comme elle l'avait fait en Allemagne, comme elle avait tenté de le faire en France. Sa haine contre le clergé la conduisit à favoriser une révolution bien plus radicale qu'en Angleterre, où les souverains modéraient les novateurs et retenaient en grande partie dans le culte les formes catholiques. La haine du pouvoir épiscopal fit abolir tous les dogmes et les rites qui en faisaient le fondement, notamment le principe de la succession apostolique et de l'imposition des mains. Le gouvernement des paroisses fut remis à des dissidents, qui souvent n'avaient même pas été ordonnés, et, en 1560, le parlement écossais adoptait deux lois, l'une, enlevant à l'Église tous les avantages qui lui avaient été jadis accordés; l'autre, déclarant que quiconque dirait la messe ou y assisterait perdrait ses biens; en cas de récidive, serait exilé; et, pour nouvelle récidive, mis à mort.

Ces mesures, d'une intolérance sanguinaire, nous montrent jusqu'à quels excès le fanatisme religieux avait poussé, en Écosse, les réformés. « Détruisez les nids, disait Knox, et les oiseaux disparaîtront. » André Melvil acheva de ruiner l'Église épiscopale. Knox ne s'était pas prononcé si formellement que lui contre l'existence des évêques. André Melvil en arrive à ce point de mépris de la royauté, qu'il traite le roi d'imbécile, qu'il l'appelle, en 1596, *God'ssilly vassal*. Les indépendants portaient l'esprit démocratique encore plus loin que les puritains, ils ne voulaient ni roi ni pairs. En 1600, le comte de Govris, pour soutenir le parti protestant, s'empare du roi par guet-apens avec l'intention de le tuer. Les ministres presbytériens sont dans toutes les conspirations contre le roi Jacques VI. L'esprit d'insubordination, d'orgueil du clergé presbytérien, égale celui du clergé catholique un siècle auparavant.

Certaines sectes donnent le spectacle d'excès bien plus désordonnés et de principes encore plus subversifs. Au XVIe siècle, les anabaptistes prirent part à la révolte des paysans; ils proclamaient que toute autorité civile était contraire à l'Évangile; leurs brigandages, leurs cruautés, le sac de Munster, en furent les conséquences. Une troupe de ces frénétiques, arrivés en Suisse, y porta le trouble et le scandale. Prêchant dans les forêts et au milieu des champs, ils annonçaient l'arrivée très prochaine du Messie, qui abolirait toute autorité temporelle et spirituelle. A Saint-Gall, un anabap-

tiste, se disant inspiré, coupa la tête à son frère, comme victime expiatoire pour les péchés du monde. Les villes de la Suisse durent décréter contre les coupables des châtiments sévères. Becold et Jean de Leyde établirent la polygamie. Celui-ci eut dix-sept femmes, avec la qualité de reines; il coupa la tête à l'une de ces reines tandis que les autres dansaient.

Le catholicisme, en retenant le sentiment religieux dans d'infranchissables limites, préservait, il faut le dire, la société de ces sanglantes folies. Les pays restés catholiques ne connurent pas ces excès qui effrayèrent les protestants eux-mêmes. De là, sous Jacques VI, un retour à une réforme qui n'allait pas plus loin que l'anglicanisme.

Jacques VI, devenu, en 1603, Jacques Ier, roi d'Angleterre, Charles Ier et Charles II firent tous leurs efforts pour établir l'Eglise épiscopale en Écosse, et recoururent même à la violence et à la persécution. Les dissidents s'appuyaient sur l'étranger. Henri VIII soutenait les protestants d'Écosse, de même qu'en France c'était la protection de l'Angleterre qui les encourageait. Enfin, en 1706, l'acte d'union reconnut la *Kirk of Scotland*, l'Église pour laquelle avaient combattu les covenantaires. L'enthousiasme de l'Écosse adopta ce pacte solennel.

Que faut-il conclure de toute cette histoire?

C'est, avant tout, que l'exagération dans les réformes ramène précisément le mal qu'on a voulu supprimer; c'est qu'il y a des jacobins de tous les pays et de tous les temps, c'est qu'il faut compter des siècles, se résigner à une longue suite de pénibles efforts avant que la liberté pratique devienne possible; c'est qu'il y a danger, quelle que soit l'excellence d'un principe, à en vouloir l'application absolue; c'est que le bon sens, la prudence, commandent de se tenir à une égale distance des excès contraires; c'est que la liberté illimitée des cultes, leur complète indépendance à l'égard de toute autorité politique, peuvent mettre en péril et l'ordre moral et la liberté même.

Tous les cultes, toutes les religions, peuvent aboutir à des excès, conduire à des dangers. Tous les cultes ont, suivant les circonstances, appuyé ou la tyrannie ou le droit à la liberté. Le clergé catholique, lorsque son pouvoir n'était pas en jeu, a servi la liberté en défendant les faibles contre la tyrannie des grands; il a servi le despotisme politique, quand il s'y est uni pour comprimer l'essor des esprits et entraver la marche des intelligences. Les docteurs de la réforme, par haine pour le catholicisme, ont souvent soutenu le despotisme politique quand ils trouvaient en lui un appui; quand ils ont eu à combattre un despotisme qui s'appuyait sur le clergé, les mêmes hommes sont devenus les apôtres de la liberté. Docteurs catholiques et docteurs protestants, tous se sont laissé entraîner, dans leur lutte avec l'autorité civile, à saper les principes même les plus nécessaires de l'ordre social. C'est ce que prouve l'histoire des ligueurs, l'histoire des puritains.

Tous les cultes sont compatibles avec la liberté. Mais il faut que ces cultes respectent ou acceptent les principes sur lesquels reposent le bon ordre et le développement moral et légitime des sociétés. Si le gouvernement ne doit pas intervenir dans les questions de foi et de conscience, il doit pourtant veiller à ce que, sous le couvert de la foi, sous le prétexte de la conscience, on ne mine pas ses principes et ses droits. Quelque large que les esprits généreux conçoivent, désirent la liberté, il y a, pour la liberté religieuse comme pour toute autre, une limite nécessaire, imposée par la raison, par la sagesse pratique et par la justice, qui a pour mission de défendre et de sauvegarder tous les droits et tous les intérêts.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

**Origine et signification du nom de Franc**, par M. Frédéric-Guillaume Bergmann, doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg.

Voici la conclusion de ce savant opuscule :

« Le nom propre de *Franc* ne se conserva en France, comme nom *ethnique*, que chez les Franks qui continuaient à parler leur idiome germanique. Chez les autres Francs, qui avaient adopté la langue romane, ce nom ne fut usité, dès le VIIIe siècle, que comme un nom *archaïque*, surtout comme traduction littérale du latin *francus*. Ainsi, en vieux français, la France fut appelée *pays francor* (lat. *pagus Francorum*), puisque en latin on disait *terra Francorum* (pays des Francs), et, en langue franke germanique, *Francónó lant* (pays des Franks). C'est encore à un archaïsme ou à une origine latine qu'il faut rapporter le nom de *franc* employé, dès le XIVe siècle et encore aujourd'hui, pour désigner une pièce d'argent française. « En 1360, dit M. Littré (*Dict.*, sub v° Franc), le roi » Jean fit frapper une monnaie représentant le roi à cheval et » armé de toutes pièces; elle fut nommée *franc à cheval*, à » cause de la devise latine : *Francorum rex* qui y était. Il y » avait aussi des monnaies appelées *francs à pied* représen- » tant le roi armé de toutes pièces, mais à pied. »

» L'ancien nom ethnique de *franc* n'étant plus usité, dès le VIIIe siècle, dans la France romane, que comme latinisme, ou comme nom archaïque désignant les ancêtres des Français, ces descendants des anciens Francs se donnèrent à eux-mêmes, dans l'origine, le nom ethnique de *francisc*, qui n'était autre que l'adjectif allemand *fraenkisch* (francique). En effet, dans les idiomes germaniques, les qualificatifs exprimant un rapport d'origine ou de dérivation se forment en ajoutant au terme qualifié la terminaison adjective *isc*. C'est ainsi que les Franks, parlant encore l'allemand, appelaient leur langue *frankiscd* (la francisque). Aussi les Français, ou les descendants des Francs romanisés, par cela même qu'ils se considéraient comme issus des anciens Francs, se donnaient-ils également le nom d'origine germanique de *Francisc* (Francisques), qui s'écrivait et se prononçait au XIe siècle *Franceis* (Francéïs), plus tard encore *Françoeis* (Françoëis), et, enfin, François (Françoas). Comme, en France, le nom latinisé

*Francia* se prononçait *Fransia*, et en Italie *Frantchia*, le nom germanique *fraenkisch* se prononça également *franséis* ou *fransoïs* par les Français, et *Frantchesco* par les Italiens. Les Allemands, imitant, au moyen âge, la prononciation française, disaient *Franze* pour France, et *franzoïs* ou *franzésch* pour françois. (Voyez *Tituret*). Bernadone, le père de saint François d'Assise, ayant séjourné longtemps en France, eut, lui d'abord, et, après lui, son fils, le nom de *Francesco*, qui ne signifiait autre que *francéis* (français), qu'on prononçait, à cette époque, *fransoa*, comme on prononce encore aujourd'hui le nom de baptême usité, depuis, en mémoire de saint François d'Assise. Cette prononciation du nom ethnique des Français, identique avec celle du nom de baptême François, se maintint en France jusqu'au XVII^e siècle. A cette époque la diphthongue *oi* (pron. *oa*) commença à être remplacée, dans beaucoup de mots, par *ai* (pron. *é*). Cependant, bien que l'usage s'établit de prononcer Franç*ai*s, Angl*ai*s, au lieu de Franç*oi*s, Angl*oi*s, on n'en continua pas moins, comme on le fait encore aujourd'hui, à prononcer Dan*oi*s, Suéd*oi*s, Gall*oi*s, etc , au lieu de Dan*ai*s, Suéd*ai*s, Gall*ai*s, etc.

Les Italiens, imitant la nouvelle prononciation du nom de Français (Francês), changèrent leur ancienne forme organique de *Franceschi* (François) en *Francesi* (Français). De cette manière ils ont confondu la terminaison *-esco* (*-eschi*), dérivée de l'allemand *isc* ou *isch*, avec la terminaison *ese* dérivée du latin *-ensis*; et ils prononcent par conséquent des mots, comme par exemple, *arnese* (harnais), *francese* (français), venant de l'allemand *harnisc*, *francisc*, avec la même terminaison qu'on trouve dans *forese* (étranger) qui vient du latin *forensis*.

Les Allemands conservèrent, au moyen âge, la prononciation régulière de *franzoïs* (françois), qui, dans les temps plus modernes, s'est changée par contraction en *franzós*. Mais de même qu'en français certains noms propres, comme par exemple le nom de *Carlovingien*, renferment deux fois une terminaison exprimant la dérivation, d'abord la terminaison germanique *ing*, et ensuite encore la terminaison latine *ianus* (cf. *Prussianus*, habitant de la Prusse), de même l'adjectif allemand *franzoesisch* dérivé de *franzós* renferme, d'après la juste remarque de Jacob Grimm (*Woerterbuch*, sub v° FRANZOESISCH), deux fois la même terminaison *isc* exprimant la dérivation, d'abord la terminaison *isc* cachée sous la forme modifiée de *os*, *ós*, et ensuite encore la même terminaison *isc* sous la forme moderne de *isch*, de sorte que l'adjectif allemand *franzoesisch* équivaut proprement à la forme inorganique et barbare de *franzischisch*.

Les noms allemands de *Franzós* et de *franzoesisch* étant, par suite de leur composition et de leur prononciation, peu propres à figurer dans le vers, les poëtes allemands contemporains, suivant l'exemple des poëtes français, surtout depuis la révolution, leur ont généralement substitué les noms archaïques de *Franke* (Franc) et de *fraenkisch* (francique). Comme depuis 1789 la poésie affectionne tout ce qui rappelle l'idée de liberté, les poëtes, tant en France qu'en Allemagne, ont préféré à *Français* et à *Franzósen* les noms archaïques de *Franks* et de *Franken*, et cela principalement parce que ce nom ethnique de *Francs* leur semblait avoir la signification d'*hommes libres*. Ils ignoraient, ce que nous venons de démontrer dans cet opuscule, que le nom de *Frank* signifiait d'abord *issu du dieu Frav*, ensuite *fils de seigneur*, et, en dernier lieu seulement, *libre* et *noble*, au point de vue politique et social, sans cependant jamais avoir été, dans ce sens, un nom de peuple ou de nation.

---

M. Milne Edwards, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de Paris, a adressé au ministre de l'instruction publique la lettre suivante, à la date du 21 juin 1866 :

« Monsieur le Ministre,

» Les personnes qui ont une bibliothèque possèdent presque toutes un certain nombre d'ouvrages dont elles n'ont plus besoin, mais dont elles ne se dessaisissent pas, faute de pouvoir en faire bon usage. Or, beaucoup de ces livres me sembleraient susceptibles d'être utilisés pour la formation des petites bibliothèques que vous organisez sur presque tous les points de l'empire, et que l'exiguité des ressources pécuniaires dont le ministère de l'instruction publique dispose ne permet pas à Votre Excellence de développer avec toute la rapidité désirable. Ainsi, j'ai quelques volumes qui, employés de la sorte, seraient certainement plus utiles que si je les conservais. Je vous prierai donc, Monsieur le Ministre, de vouloir bien m'autoriser à les donner à ces établissements naissants, pour la prospérité desquels je fais les vœux les plus sincères.

» J'ai l'honneur d'être, etc.,

» MILNE EDWARDS. »

Le don de M. Milne Elwards comprend 200 volumes. Nous citons sa lettre dans l'espoir que son exemple sera imité.

---

## BULLETIN DES COURS.

### Salle du Cercle des Jeunes Ouvriers.

Entrée boulevard d'Enfer, 23.

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES PUBLIQUES ET GRATUITES.

Dimanche 22 juillet, à onze heures du matin. *La propriété et l'hérédité*, par M. F. PASSY.

Mardi 24 juillet, à huit heures et demie du soir. *L'absinthe et les liqueurs fortes*, par M. le docteur LANDRY.

Vendredi 27 juillet, à huit heures et demie du soir. *La force et les moteurs*, par M. GÉRARDIN, docteur ès sciences, professeur à l'Hôtel-de-Ville.

Dimanche 29 juillet, à onze heures du matin. *Jeanne d'Arc*, par M. Léon GAUTIER, archiviste aux Archives de l'empire.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 35 28 JUILLET 1866

## CICÉRON ET SES AMIS (1).

« C'est dans le temps de la décadence des beaux-arts » en France, c'est dans le siècle des paradoxes, c'est » dans l'avilissement de la littérature et de la philoso- » phie, qu'on veut flétrir Cicéron!...» Comme on l'a souvent voulu de notre temps, on pourrait croire la citation précédente empruntée à quelque esprit morose, irrité des travers du jour, si la splendeur inouïe de la poésie actuelle, la fière indépendance de nos philosophes, enfin notre horreur marquée pour les effronteries du paradoxe, ne suffisaient pas d'ailleurs pour écarter cette supposition. En effet, ces lignes ont un siècle de date : elles sont de Voltaire, et c'est une réponse à l'avocat Linguet, l'un des plus intarissables bavards de son temps, lequel s'avisa un jour de démontrer les horribles inconvénients de la parole, de préconiser l'empire de la force, et de dénigrer Cicéron.

Voltaire avait pourtant bien tort de douter du bon sens de son siècle : car l'avocat des Césars n'eut pas alors le moindre succès. Voltaire n'en prit pas moins une peine, inutile en ce siècle des gens d'esprit, celle de répondre à Linguet en plusieurs endroits, et notamment dans les articles CICÉRON et CÉSAR du *Dictionnaire philosophique*. J'ai entendu jadis proclamer Voltaire « le roi des esprits communs ». Je l'avouerai, en relisant ces deux articles, je me suis pris à regretter que ce roi-là n'eût pas de nos jours plus de sujets. Le nombre en a notablement diminué, à ce qu'il semble, puisque le livre de M. Boissier est devenu nécessaire. Nous y avons gagné un excellent livre ; mais on aimerait tout autant que sur ce point comme sur beaucoup d'autres, cette restauration du sens commun et du sens moral fût tout à fait inutile.

M. Boissier a d'abord un grand mérite : dans ce livre c'est des Romains qu'il parle, et rien que des Romains. Il n'y faut pas chercher de sous-entendu. Aujourd'hui l'histoire du passé a pris un singulier caractère; qu'il s'agisse des anciens, ou de la révolution française, aucun personnage historique n'est jugé pour ce qu'il a fait réellement; on le dénigre ou on l'exalte selon le plus ou moins d'analogie que son caractère ou sa situation présente avec les gens de notre temps; nul des anciens ne peut se flatter d'être *aimé* pour lui-même, ou seulement vilipendé pour son propre compte. Des écrivains cette habitude a passé au public : le lecteur voit des malices là où l'auteur n'en a pas mis. Pour peu que cela continue, tout sera histoire contemporaine ; la chronologie étant supprimée avec les immunités et les franchises qu'elle assurait naguère, qui sait si l'histoire des Assyriens et des Mèdes ne deviendra pas compromettante? Je proteste que je n'ai pas d'opinion arrêtée sur Nabopolassar: mais si j'avais du bien ou du mal à en dire, peut-être y regarderais-je à deux fois avant de formuler trop nettement mon opinion, et je me demanderais d'abord si quelques-uns des vivants ne pourraient pas s'appliquer l'éloge ou le blâme adressé à Nabopolassar. M. Boissier n'a pas de ces timidités : il aborde résolûment les personnages les plus compromis dans cette mascarade historique. Seulement il est bien entendu pour lui que Cicéron n'a jamais figuré au centre gauche, ni prétendu ravir son portefeuille à M. Guizot; que Jules César n'est pas entré aux Cinq-Cents, et que ce n'est pas lui qui a fondé la Légion d'honneur, etc., etc. Il s'installe au milieu de ces illustres morts : il est de leur temps, il ne les fait pas du nôtre. A la bonne heure : au moins ici l'on est à son aise.

Juste pour Cicéron, M. Boissier ne dissimule pas ses fautes et ses faiblesses. Mais, contrairement à l'usage, il ne croit pas que nécessairement un honnête homme soit un imbécile en politique. Il montre très-bien, au contraire, que les hésitations, les défaillances mêmes de Cicéron, viennent plutôt d'une appréciation trop juste des événements. C'est un défaut sans doute pour la prompte décision nécessaire à la conduite des choses humaines que de voir trop clairement le pour et le contre de toutes choses, surtout quand à cette perspicacité se joint la résolution de rester honnête dans un temps qui l'était si peu. On a bien des chances contre soi, et presque la certitude de perdre la partie, quand on joue loyalement avec des gens qui trichent. Mazarin qui pratiquait ce genre d'habileté même ailleurs qu'en politique, appelait cela modestement « prendre ses avan-

(1) Un vol. in-8, par M. Gaston Boissier. — Cet ouvrage a été pour ainsi dire élaboré au collége de France, dans un cours que M. G. Boissier y a fait il y a trois ou quatre ans. (*Note de la D.*)

tages », et il est sûr que ces avantages sont très-réels. Un homme plus scrupuleux encore que Cicéron, Caton, ne l'a que trop éprouvé. Il ne fut pas même consul; et M. Boissier, qui se montre pour lui un peu sévère, le blâme de n'avoir pas fait tout ce qui était nécessaire pour réussir. « Il pouvait, dit-il, se passer d'être consul; mais la république avait besoin qu'il le fût. » J'en doute, je crois que si Caton n'avait pas eu « ces raffinements de scrupule et ces exagérations d'honnêteté » que déplore M. Boissier, Caton n'eût pas sauvé la république, et l'humanité y eût perdu ce type accompli de probité inflexible dont le souvenir a depuis soutenu et consolé tant de grands cœurs. C'est ce que M. Boissier semble reconnaître, quand il ajoute plus loin en parlant de la mort de Caton : « De son vivant, Caton n'avait pas toujours rendu de bons services à son parti; il lui fut très-utile après sa mort. La cause proscrite avait désormais son idéal et son martyr. Ce qui lui restait de partisans se réunit et s'abrita sous ce grand nom. »

Quant au neveu de Caton, Brutus, le sujet semblait difficile; ce nom nous arrive toujours marqué d'un sanglant souvenir qui, par une sorte d'illusion rétroactive, domine toute sa vie antérieure. M. Boissier a écrit cette biographie sans faiblesse, sans déclamation. En lisant cette émouvante étude, je songeais à une phrase qui jadis fit scandale, et qui semblait d'ailleurs peu d'accord avec les opinions avérées de l'auteur, M. Cousin; la voici : « Je n'ai pas le courage de dévoiler ici tous les torts et toutes les fautes du dernier des Brutus. Je les connais; mais une tendresse invincible est pour cet homme au fond de mon cœur. » (1). Eh bien! c'est cette *invincible tendresse*, inspirée par Brutus à ses contemporains, que M. Boissier a mise équitablement en lumière, et qui devient contagieuse pour tout lecteur, quelle que soit d'ailleurs son opinion relativement au meurtre de César. Ce que les contemporains aiment en cet austère jeune homme, c'est précisément cette séduisante douceur unie à une telle force de volonté, c'est cette impuissance de haïr, remarquée par ses ennemis mêmes, et qui fait un si étrange contraste avec sa tragique destinée. Il séduisit César et les césariens : il les a désarmés jusque dans la postérité. Dans le traité même où Quintilien exalte platement Domitien, il dit de Brutus et de son traité sur la *vertu* : « Celui-là, on sent qu'il pense tout ce qu'il dit ! » Éloge magnifique; car s'il est à la portée de tout le monde, peu de gens néanmoins se préoccupent de le mériter. Je ne regrette qu'une chose dans cette excellente étude : c'est une petite lacune qu'il eût été bien facile de combler. M. Boissier a dédaigné sans doute de relever le conte absurde qui fait de Brutus le fils possible de Jules César. Malheureusement ce conte se trouve reproduit dans une foule de livres, qui, à tort ou à raison, semblent faire autorité; et d'ailleurs, un conte qui a l'avantage d'être dramatique et de parler à l'imagination s'installe de force dans tous les souvenirs, aussi n'est-il jamais inutile d'essayer au moins de l'ébranler un peu. Que César ait ou n'ait pas été l'amant de Servilia, mère de Brutus, c'est ce qu'il ne nous est pas aisé de savoir; mais ce qui est certain, c'est que César naquit en l'année 100 avant Jésus-Christ, et Brutus en l'année 85, ce qui donne à César de quatorze à quinze ans, lorsque Brutus fut conçu. Or, la paternité n'est pas tout à fait comme la valeur; elle attend le nombre des années, et si précoce qu'on puisse supposer César, il est difficile de lui accorder à cet égard un privilége tout à fait exceptionnel. Néanmoins ce conte subsistera : il a contre lui la chronologie, mais il a pour lui le dramatique de la situation, — un fils tuant son père! C'est magnifique au point de vue de l'effet. On raconte que lorsque Chateaubriand publia ses *Études sur l'histoire de France*, il y cita, d'après Froissard, le mot consacré de Philippe de Valois fugitif et demandant asile après la défaite de Crécy : « Ouvrez, c'est la fortune de la France ! » M. Buchon lui fit remarquer qu'il y avait dans Froissard : « Ouvrez, c'est l'*infortuné* roi de France.» Chateaubriand, dit-on, sourit, puis ajouta : « Oui, mais c'est mieux comme je l'ai mis. » Et en effet c'était mieux, au point de vue de la légitimité. Aussi la citation fausse fut-elle maintenue. Or, le public est toujours comme Chateaubriand : « C'est mieux, ou même, c'est pis; donc c'est vrai. » Pour beaucoup d'esprits, ce raisonnement est invincible, et l'évidence elle-même n'y peut rien.

Un autre ami de Brutus et qui l'était aussi de Cicéron figure dans cette galerie : c'est le cauteleux Atticus, prudent jusqu'à l'égoïsme, mais qui avait au moins un mérite très-rare chez les égoïstes, celui d'apprécier les vertus qu'il ne possédait pas : d'ordinaire les gens de cette espèce, quand ils rencontrent une vertu sur leur chemin, s'en vengent en la dénigrant. Atticus avait du moins l'esprit d'admirer les grands caractères, comme il appréciait les manuscrits précieux et les belles statues, c'est-à-dire en amateur éclairé. Pour lui, par exemple, Brutus était une belle figure, un chef-d'œuvre dans son genre, une curiosité, surtout pour ce temps-là; ce fut Atticus qui le lia avec Cicéron, et celui-ci qui subissait tout d'abord cette séduction sévère que ce jeune homme exerçait sur les hommes plus âgés et plus célèbres, écrivait à son ami : « Brutus est le premier de la jeunesse, il sera le premier de la cité. » Ami de tout le monde, Atticus sait faire au moins entre ses amis des différences; ce fut un homme de nuances, comme on dirait aujourd'hui. Il eut pourtant une passion politique : il déteste César vainqueur, mais confidentiellement, dans ses lettres; et sans jamais aller jusqu'aux actes. Il a ressenti autant que personne cette haine platonique de la tyrannie, qui ne l'empêcha pas pourtant, même après le meurtre de Cicéron, de vivre bien avec Octave et de serrer cette main sanglante qui avait proscrit son ami. Et pourtant encore, ce fut Atticus qui publia la correspondance de

(1) Cours de 1828, dixième leçon, *Des grands hommes*, éd. de 1847, p. 232.

Cicéron, si accusatrice pour le proscripteur. Il est vrai (et c'est un dernier trait de prudence qui achève de le peindre) qu'il se garda bien de publier avec les lettres de Cicéron les siennes propres qui les auraient expliquées, mais qui auraient pu aussi le compromettre. C'est un type consciencieusement étudié et finement analysé par M. Boissier; le savant et ingénieux écrivain nous montre par quels soins assidus, par quelles savantes combinaisons Atticus était parvenu à résoudre ce difficile problème : vivre honoré, et surtout vivre tranquille, en temps de révolution, et en restant bien avec la plupart des chefs de partis le plus opposés entre eux. Mais en vérité, il me semble que se donner tant de mal uniquement pour assurer son repos, c'est déjà en un sens le compromettre un peu, sans parler de quelques autres petits sacrifices auxquels il faut bien se résigner avec ce système de la paix à tout prix transporté dans la vie civile, et qui coûtent toujours, sinon à la conscience d'un homme médiocrement scrupuleux, au moins à la délicatesse et au bon goût d'un homme d'esprit. En somme, l'impression qu'il nous laisse, et M. Boissier en convient, n'est pas la sympathie, et il est triste de se dire que s'il réussit à se créer tant d'amitiés, même parmi les esprits sévères, c'était un peu parce qu'il ne les méritait pas. Cornélius Népos, son biographe, a dit de cet homme adroit : « Si l'on comble d'éloges le pilote qui sauve son vaisseau des rochers et de la tempête, ne doit-on pas tenir pour *admirable* la prudence d'un homme qui, au milieu de ces violents orages politiques, parvient à se sauver? » M. Boissier, lui, est loin de partager cette admiration. « Il y a, dit-il noblement, des navigations heureuses dont on retire moins d'honneur que de certains naufrages. Le seul éloge qu'Atticus mérite complétement, c'est celui que son biographe lui donne avec complaisance, d'avoir été le plus habile homme de ce temps; mais on sait bien qu'il y a des éloges qui valent mieux que celui-là. »

Telle est, parmi les amis et connaissances de Cicéron, la liste de ceux qui, à des degrés divers, furent au moins d'honnêtes gens. Voyons l'autre.

Et d'abord César, car César et Cicéron eurent l'un pour l'autre un goût très-vif, qu'explique leur commun amour pour les lettres; c'est un peu cette sympathie purement intellectuelle, cette *harmonie préétablie*, que Frédéric II signalait entre lui-même et Voltaire. Après tant de plaidoyers et de réquisitoires pour ou contre Jules César, M. Boissier a trouvé un secret pour être neuf et original dans ce sujet épuisé et rebutant; ce secret c'est de peindre César même, César seul, sans lui adresser de ces compliments qui le plus souvent portent ailleurs, sans en faire non plus une cible pour y pratiquer le tir à ricochet. César après tout fut une figure assez simple, et c'est là précisément sa grandeur. Il a fallu tous nos raffinements et nos anachronismes de toute espèce pour en faire une physionomie embarrassante et compliquée. Il voulut être le maître, il le laissa voir, et il le fut. C'était un vrai gentilhomme, un type d'aristocrate accompli, fier, dédaignant la ruse et les fourberies sentimentales, emportant le pouvoir de haute lutte, nullement tartufe comme Octave, ne se cherchant point de prétextes hypocrites pour justifier son ambition hautaine et franche, et se souciant peu

De savoir corriger le mal de l'action
Avec la pureté de son intention.

M. Boissier fait cette remarque bien simple, que, quand il passe le Rubicon, César n'a pas le moins du monde fait valoir les belles raisons, plus ou moins généreuses, qu'aujourd'hui on lui attribue si gratuitement. Maître du pouvoir, il ne fait rien non plus pour justifier les admirateurs futurs de son prétendu libéralisme. Encore moins lui, le bourreau et le pillard de l'Espagne et de la Gaule, songe-t-il à se donner comme le champion des nationalités opprimées. En général, César dédaigna de mentir. Cette insolente et superbe franchise, qui finit par le perdre, est pourtant une partie de sa gloire, et on le prive d'un de ses meilleurs titres quand on la méconnaît pour en faire un philanthrope incompris. Quel contraste avec le sournois accompli et le fourbe idéal qui a réussi à se faire nommer Auguste ! En voilà un qui mériterait bien une étude approfondie. On a pu réhabiliter Tibère, et dans une certaine mesure il le méritait; un travail en sens inverse est à faire sur Auguste, car il a réussi à faire illusion même à la postérité. M. Boissier l'a étudié seulement dans ses rapports avec Cicéron; car Octave fut son meilleur ami avant d'être son assassin. L'historien a aussi analysé le *testament* d'Auguste, ce document inappréciable que, grâce à M. Perrot, nous possédons aujourd'hui à peu près complet; c'est un modèle achevé d'histoire contemporaine, comme Auguste devait l'écrire (1). Il y pratique, avec une supériorité désespérante, ce genre d'altération historique le plus habile de tous (car c'est celui qui ne scandalise point), lequel consiste, non point à dire des choses fausses, mais à omettre les choses vraies. Les lacunes, il est vrai, sont un peu fortes; par exemple, dans ce tableau si détaillé de ses œuvres, il supprime et les proscriptions, et l'expropriation de l'Italie au profit de ses complices, et même la défaite de Varus. Il a même la hardiesse de dire : « Après mon septième consulat, j'ai remis le gouvernement de la république aux mains du sénat et du peuple. En récompense de cette action, j'ai été appelé Auguste par un sénatus-consulte... A partir de ce moment, quoique je fusse au-dessus des autres en dignité, dans la magistrature dont j'étais revêtu, je ne me suis jamais attribué plus de pouvoir que je n'en laissais à mes collègues. » Ici, M. Boissier se recrie et s'emporte; il trouve cela prodigieusement *effronté*; comment? « Auguste a supprimé le peuple qu'il ne consulte plus, il est le maître du sénat qu'il choisit et

(1) Voyez une leçon de M. A. Desjardins dans notre n° 24.

forme à son gré; à la fois consul et pontife, il règle les actions et les croyances; revêtu de la puissance tribunitienne, il est inviolable et sacré...; censeur sous le titre de préfet des mœurs, il peut contrôler la vie des particuliers... C'est pourtant l'homme qui possède cette puissance effrayante qui vient nous dire avec une assurance effrontée qu'il n'a pas voulu accepter le pouvoir absolu! » Oui, cela est vrai; mais ce que dit Auguste, est vrai aussi. Le mensonge est dans l'ensemble, non dans le détail. Auguste n'est investi en réalité que de magistratures purement républicaines, *tanquam veteri republicâ*, comme dit Tacite; seulement il cumule. Changer tout en réalité sans rien changer aux apparences, trouver le secret d'être tout à la fois le *pouvoir*, comme consul, et l'*opposition*, comme tribun, additionner les magistratures de la liberté et en dégager comme total le despotisme, voilà qui est neuf, original, vraiment créé; voilà ce qui place Auguste bien au-dessus des modèles classiques en ce genre, et j'ai peine à comprendre comment Machiavel ne l'a pas pris pour l'idéal de son prince, au lieu d'aller prendre pour modèle un scélérat de second ordre, son contemporain César Borgia. Auguste, lui, a commis des crimes, mais il n'a pas fait une seule faute, et César Borgia en a commis au moins une et qui compte, aussi Machiavel la lui reproche-t-il avec raison, — celle de s'empoisonner lui et son père le pape en essayant d'empoisonner deux cardinaux. Auguste n'aurait jamais commis une méprise aussi ridicule, car c'était la prudence même; on ne peut lui reprocher ni un oubli, ni une distraction; et l'on sait qu'il poussait cette vertu jusqu'à rédiger d'avance par écrit ses conversations avec sa femme et ses enfants. Aussi douté-je fort qu'il ait prononcé en mourant les paroles qu'on lui prête : « Ai-je bien joué mon rôle? *Plaudite.* » Type achevé du comédien politique, il devait l'être jusqu'au bout; même à ce dernier moment, je ne lui suppose pas tant de franchise. Son testament même prouve qu'il voulait prolonger encore cette comédie et la jouer après décès.

Tous ces personnages, si divers et si caractérisés, revivent avec une puissance d'évocation singulière dans l'ouvrage de M. Boissier; des traits épars qu'il a cherchés et recueillis dans la correspondance de Cicéron et de ses contemporains, il a su recomposer des figures vivantes, animées, et leur restituer tout leur relief, sans rien sacrifier de l'exactitude. Il y a tel écrivain de notre temps, et des plus distingués, qui excelle à donner à ses portraits une physionomie saisissante; mais pour peu qu'on connaisse l'original, on est souvent forcé d'avouer qu'ils ne ressemblent guère, et que s'ils font honneur au pinceau de l'artiste, leur valeur historique est un peu plus contestable. Être piquant et rester vrai, concilier l'*effet* et la fidélité, est un mérite plus rare : c'est celui de M. Boissier.

EUGÈNE DESPOIS.

## CONFÉRENCES PUBLIQUES DE BERLIN.

M. GUMLICH.

### De l'influence du Laocoon de Lessing sur la littérature.

Une vie toute nouvelle de l'esprit, un véritable printemps de l'intelligence éclatait au milieu du siècle dernier. Dans tous les domaines de la vie intellectuelle et morale de nouvelles voies s'ouvraient et l'on entrevoyait des buts jusqu'alors non soupçonnés. C'était une de ces époques fécondes qui ne se rencontrent que trop rarement dans l'histoire de l'humanité, où une floraison abondante de grands esprits et de grandes œuvres naissent ensemble à la lumière. Les formes vieillies, les jugements établis, on les brise avec une ardeur toute juvénile. De la contrainte artificielle et du pédantisme conventionnel, on retourne à la simplicité des anciens, à la vérité de la nature sous toutes ses formes, et à l'esprit qui cherche se révèlent des principes nouveaux, pleins de vie et de force créatrice. Nous vivons encore de cette époque, nous avons encore à profiter des trésors qu'elle nous a laissés, et pourtant l'œuvre n'est encore qu'à demi-faite. Sous bien des rapports, il est vrai de redire un mot connu : « Retourner à cette époque s'appelle... marcher en avant. » La théologie a encore fort à faire avec l'étude critique et historique de ses dogmes et de ses origines, dont les débuts se rapportent à cette époque. Notre développement politique n'est rien autre que la conséquence pratique des théories sur l'État qui s'annoncèrent alors. Les jurisconsultes vont, cette année même, élever un monument à Beccaria, dont l'œuvre sur la peine de mort a paru il y a cent ans. La pédagogie était assise sur de nouveaux principes conformes à la nature, les sciences de la nature faisaient les plus brillantes découvertes et se développaient de la façon la plus brillante pour acquérir une immense influence sur l'industrie et sur le commerce, la poésie revenait à la nature et au vrai classique, la musique à la mélodie. La seconde génération du siècle dernier avait à son déclin inauguré avec Winckelmann, Lessing et Kant une nouvelle époque dans le domaine de l'art, de sa théorie et de sa critique. Winckelmann publiait son *Histoire des arts dans l'antiquité;* Lessing et Kant, qui dans leur vie ne s'étaient jamais connus personnellement et ne devaient avoir cette joie que sur le monument de notre grand roi (1) se rencontraient en esprit dans la même région, tandis qu'ils publiaient, dans la même année, l'un son *Laocoon*, l'autre ses *Considérations sur la nature du beau et du sublime.* Après avoir caractérisé la corruption du goût des temps passés, Kant termine ses considérations par ces mots : « Enfin, après que le génie humain

(1) Dans un haut-relief de la statue de Frédéric II, à Berlin, Lessing et Kant sont représentés s'entretenant ensemble. (*Note du traducteur.*)

se relève par une sorte de palingénésie heureuse d'une destruction presque complète, nous voyons de nos jours le goût du beau et du sublime fleurir aussi bien dans les sciences et dans les arts que dans les idées morales, et nous n'avons plus qu'un vœu à faire : c'est que le faux brillant qui trompe si facilement ne nous éloigne pas à notre insu de la noble simplicité. » Lessing devait, parmi les premiers, enseigner ce goût juste et cette noble simplicité.

Il devait à l'école princière de Meissen et surtout à l'étude personnelle qu'elle favorisait, une connaissance à la fois plus profonde et plus complète de l'antiquité classique. A Leipzig, il trouva des professeurs comme Ernesti et comme Christ, qui comprenaient les études philologiques d'une façon plus libre et plus humaine qu'il n'était coutume jusqu'à eux. Ils voulaient saisir les mœurs, la vie, la philosophie, l'art et l'état politique des anciens, pénétrer en esthéticiens dans l'esprit des anciennes littératures, libres du pédantisme d'école qui régnait alors partout. Christ, en particulier, fut un précurseur de Winckelmann. Le premier, en Allemagne, il s'occupa de l'histoire de l'art ; il s'exprimait en allemand avec une singulière force d'expression qui seyait au hardi polémiste; il traitait de matières dont les Anglais et les Français s'étaient seuls occupés jusque-là. L'influence de cet homme sur Lessing est reconnaissable. Non moindre fut celle de Kaestner, du spirituel poëte d'épigrammes, qui professait encore alors à Leipzig, et dont Lessing ne manquait jamais les exercices de disputation philosophique, honneur dont nul autre cours ne se pourrait vanter. A Berlin, Lessing avait, comme feuilletonniste de la *Gazette de Voss* pour la partie critique et esthétique, gagné ses premiers éperons. Ici, et plus tard à Dresde, où il se préparait à accompagner dans un voyage un patricien de Leipzig (voyage que la guerre de Sept ans arrêta à Amsterdam), il avait visité avec soin les collections artistiques et sérieusement étudié l'art. Pendant son séjour à Breslau, il avait pu se procurer les meilleurs ouvrages des Anglais et des Français sur toutes les branches de l'art, et aussi le loisir nécessaire pour les étudier à fond. Il était ainsi préparé à parler sur l'art comme il l'a fait dans son *Laocoon*.

Lessing était connu pour être un homme des plus aimables en société. Tout son être semblait revivre dans une conversation animée avec des amis, qu'il gênait pourtant quelquefois par son amour du paradoxe et de la dispute. Dans ses écrits, il prend souvent la défense de la dispute contre la répugnance du public. « Les hommes, dit-il, ne seraient d'accord de rien en ce monde s'ils ne s'étaient encore querellés sur rien; *querellés*, car c'est ainsi que la politesse appelle toute dispute, et quereller est devenue chose si éloignée des bonnes manières que l'on doit avoir bien plus honte de haïr et de calomnier que de quereller. La discussion a nourri l'esprit d'examen, a constamment ébranlé le préjugé et les idées établies; en un mot, elle a empêché le convenu maniéré de s'installer à la place de la vérité. » Selon la méthode d'un ancien philosophe, il cherche avant toutes choses quelqu'un avec qui disputer, « car alors il entre peu à peu dans son sujet et le reste vient de soi ». Cette fois ce fut à Winckelmann qu'il s'attacha, honneur dont celui-ci ne crut pas devoir lui être très-reconnaissant.

Chacun connaît, par la reproduction du moins, le fameux groupe de Laocoon. Winkelmann en avait, en paroles inspirées, analysé les beautés; il avait dit que le sculpteur avait surpassé Virgile, en ce que sur le visage du malheureux prêtre il avait imprimé « la plainte et non le cri », et remplacé par un soupir les gémissements de la douleur. Lessing combat cette comparaison, qui amoindrit le poëte. Il explique que le poëte n'est pas à blâmer s'il représente le même événement autrement que le peintre et le sculpteur. Le poëte travaille une autre matière, sous d'autres conditions, dans un autre but. Appliquer à la poésie la mesure des arts plastiques serait aussi injuste pour le poëte que juger l'artiste d'après les règles de la poésie. Il faut donc limiter avec précision le domaine des arts plastiques, et en particulier celui de la peinture et le domaine de la poésie.

La loi principale des arts plastiques est la *beauté;* ils doivent éviter le laid et le forcé; la douleur même doit être représentée de telle façon, qu'à la considérer un certain temps le sens du beau ne puisse s'en offenser. Bien que l'artiste plastique, qui dans son œuvre ne peut représenter qu'un moment, doive choisir l'instant le plus expressif et le plus important, il ne peut cependant pas prendre le moment extrême d'une sensation qu'on ne peut se figurer autrement que passagère; car de cette manière au lieu de mettre l'imagination en mouvement il l'empêcherait d'aller plus loin.

Plus librement se meut le poëte, qui ne s'adresse pas aux yeux, et qui a bien plus tôt la succession et le développement d'une action pour objet. Le plus violent, le plus affreux, est tellement adouci et en partie détruit dans son œuvre par ce qui précède et par ce qui suit que l'effet total y gagne bien loin d'y perdre. Le poëte tire avantage de la laideur d'un Thersite, dont le peintre ne veut pas, et les cris qui nous déplaisent dans une statue ou dans un tableau ne défigurent pas les dieux d'Homère eux-mêmes. La poésie a une sphère plus large : le champ infini de notre imagination ; ses tableaux sont plus vivants et peuvent avec variété se presser les uns à côté des autres sans se porter dommage. Elle a à ses ordres des beautés auxquelles la peinture ne peut atteindre. Tandis que la peinture doit renoncer à représenter une action qui se développe dans le temps et peut, tout au plus, faire supposer une action par la position du corps, l'action est le domaine propre de la poésie. Même quand il veut décrire, le poëte au lieu de faire saisir à un coup d'œil unique l'ensemble de l'objet doit montrer successivement les détails à mesure qu'ils naissent ou que le regard les étudie. Homère veut-il nous décrire le bouclier d'Achille, il nous raconte comment l'a fabriqué

l'artisan divin, et nous le voyons acquérir peu à peu sa forme définitive et dernière. Si donc le poëte peut prendre pour objet de son art le monde visible tout entier, et s'il a cet avantage sur l'artiste plastique, il doit cependant se garder de vouloir rivaliser avec ce dernier dans la description d'une beauté physique. La poésie décrit la beauté à sa manière en la transformant en charme, c'est-à-dire en la mettant pour ainsi dire en mouvement et en montrant son effet. Telle est la pensée mère de l'œuvre de Lessing.

Le *Laocoon* devrait être un manuel approfondi pour tous ceux qui veulent comprendre de plus près l'art et la poésie. L'œuvre est malheureusement restée inachevée; la suite, qui devait se composer de deux parties, n'a jamais paru. Lessing promettait de laisser de côté, dans une édition nouvelle, quelques passages vieillis, et quelques hors-d'œuvre archéologiques dont il était mécontent, parce que plus d'un savant esthéticien les avait pris pour les points principaux de son livre. Il n'en fit rien. Mais cela ne nuisit point à l'influence de son livre, qu'on peut nommer énorme, et qui dépassa de beaucoup l'attente de Lessing. « Je prédis peu de lecteurs à mon *Laocoon*, écrit-il en juin 1666, et je sais qu'il aura bien moins de juges compétents. » Appelé à Hambourg, il s'y occupa de nouveau de l'art dramatique. Au 1er février 1767, il écrit à Gleim : « J'y veux achever et faire jouer mes œuvres théâtrales, qui ont si longtemps attendu la dernière main. De semblables circonstances étaient nécessaires pour rallumer en moi l'amour presque éteint du théâtre. Je commençai à me perdre dans d'autres études qui m'auraient bientôt rendu incapable de tout travail d'imagination. Mon *Laocoon* est maintenant pour moi le travail accessoire. Il me semble que je le continuerai toujours assez tôt pour la masse de nos lecteurs; le petit nombre qui me lit maintenant comprend le sujet tout autant que moi ou même davantage. » La modestie de Lessing déprécie l'importante influence que son livre exerce.

Nous avons le bonheur de pouvoir caractériser cette influence par des paroles de Gœthe. Gœthe, qui étudiait à Leipzig il y a cent ans, s'occupait beaucoup d'art sous la direction d'Oser, et malgré tout son enthousiasme il ne pouvait se préciser clairement les principes et les lois de l'art. « Je regardais de tous côtés, avec toutes les forces du désir, nous dit-il, cherchant comme d'autres un nouvel éclaircissement qui devait nous venir d'un homme auquel nous devions déjà tant.... Il était le bienvenu, l'éclair que le penseur éminent fit descendre jusqu'à nous à travers les sombres nuages. Il faut avoir été jeune alors pour se représenter quelle influence le *Laocoon* de Lessing exerça sur nous, quand de la région d'une contemplation bornée ce livre nous transporta dans les libres plaines de la pensée. Ce qui resta si longtemps mécompris, *ut pictura poesis*, fut enfin mis de côté; la différence entre les arts plastiques et les lettres devint claire, et leurs sommets, quelque rapprochées que fussent leurs bases, nous parurent enfin séparés. » (Gœthe, *Vérité et poésie*, liv. VIII, ch. XVII.) « La magnificence de ces principes, continue-t-il, apparaît seulement à l'esprit sur lequel ils exerçent leur influence infinie; elle apparaît seulement à l'époque où, vivement désirés, ils paraissent au moment favorable. Ceux alors à qui s'adresse une semblable nourriture s'en occupent avec joie pendant toute leur vie et en sentent s'accroître leur talent. »

Avoir ainsi influé sur un Gœthe s'appelle avoir influé sur toute la littérature. Gœthe et avec lui la littérature allemande étaient délivrés d'un seul coup de la poésie descriptive. En théorie et en pratique la mode était alors de mêler la poésie et la peinture. On s'appuyait sur l'antique autorité de Simonide, qui définissait la poésie une peinture parlante. Les *Saisons*, de Thomson, avaient pénétré en Allemagne, et y avaient trouvé des imitateurs inspirés. Le peintre de la nature, Brockes, de Hambourg, peignait dans ses poésies « les jeunes bourgeons d'un poirier, les feuilles qui les recouvrent, les petits boutons, les pédicules, pellicules et couleurs de ces boutons » et autres choses tout aussi spéciales et détaillées. Haller décrivait dans ses *Alpes* les gentianes et les glaciers. Edwald Christian de Kleist chantait le printemps dans une série continue de tableaux. Les théoriciens suisses avaient posé la poésie descriptive anglaise comme le modèle de toute vraie poésie, et un littérateur français, qui s'occupait d'art, que Lessing cite souvent, le comte de Caylus, avait enseigné qu'il faut apprécier un ouvrage d'après le nombre de tableaux dont il fournit le sujet à l'artiste. La raison saine et perçante de Lessing qu'affectait désagréablement toute confusion de frontières, son goût viril qui aimait avant tout la précision et la netteté, combattirent de toute leur énergie cette peinture de mots fade et prolixe. Avec Horace et Pope il demande que celui qui ne veut pas être indigne du nom de poëte renonce aussitôt que possible au désir de décrire. Son rappel au bon sens fit tomber la description dans un tel discrédit, qu'un an après l'apparition du Laocoon, Wieland, dans son poëme romantique *Idris* et *Zénide*, s'exprime en ces termes : « Il abandonne le fleuve et entre dans un bois que je ne décrirai point parce que Lessing me tirerait les oreilles. » Et par bonheur, le principe que le poëte ne doit pas peindre, les poëtes allemands ne l'ont jamais depuis complétement oublié. Aujourd'hui, comme a dit un esthéticien, ce principe appartient à l'*a b c* de la poésie. Nos romanciers même ne se sont pas laissé séduire longtemps par Walter Scott et par son talent descriptif. Avec Walter Scott et ses successeurs, l'Angleterre, pour la seconde fois, sur le terrain du roman du moins, mit en honneur chez nous la poésie descriptive jusqu'au microscopique; mais ce fut pour peu de temps. Le roman revint bientôt aux principes de Lessing, que la poésie a pour objet le monde intérieur qui se manifeste et se laisse saisir dans l'*action;* et si l'on voulait se demander pourquoi plus d'un poëte bien doué

de nos jours n'a pas rencontré le succès qu'il souhaitait, c'est qu'il n'a pas suivi assez fidèlement les règles de Lessing. L'imagination du lecteur et de l'auditeur ne veut pas être liée et menée à la lisière, mais elle demande que l'indication discrète du poëte excite en elle une plus libre activité.

Aux empiétements de la poésie sur le domaine de la peinture, tient de près le plaisir que prennent les poëtes aux figures allégoriques. Nous pouvons nous féliciter d'avoir vu, grâce à Lessing, disparaître ces ombres sans vie. « L'art plastique, dit-il, doit représenter une pensée personnifiée en allégories pour la rendre reconnaissable et compréhensible. Mais la nécessité qui s'impose à l'artiste ne se fait pas sentir au poëte qui caractérise suffisamment ces personnifications par leurs noms et par leur action. Les poëtes ne doivent pas regarder comme une richesse pour eux ce qui est une nécessité pour les artistes, et envier comme des perfections les moyens que ceux-ci ont dû se créer. Si un artiste met une allégorie dans une figure, il donne à cette figure un être plus élevé. Mais si le poëte use de ces artifices, d'un être élevé il fait une poupée. » Il dit des poëtes de son temps : « Toutes les créations de leur imagination sont masquées, et ceux qui s'entendent le mieux à ces mascarades s'entendent le moins à l'œuvre principale, c'est-à-dire, à faire agir leurs créations et à les caractériser par leur action. » « Action..... faire agir des créations, c'est là » l'œuvre principale de la poésie ». Cette phrase revient souvent sous sa plume, ce que, d'après une lettre adressée à Nicolai, il voulait développer dans la troisième partie, à savoir que le genre de poésie qui a reçu son nom de l'*action* et où les mots cessent d'être des signes arbitraires, « que la poésie dramatique, en un mot, est la plus haute et même la seule poésie », se trouve déjà indiqué clairement dans cette phrase. Un biographe de Lessing a raison quand il représente cette tendance principale du *Laocoon* comme devant faire contrepoids à l'enthousiasme passionné de Winckelmann et de son école pour les arts plastiques, afin que la poésie ne souffrît pas trop d'un parallèle partial avec la peinture et que ses droits lui fussent rendus; mais il aurait dû se rappeler que Lessing voulait donner à la poésie dramatique le plus haut rang parmi les arts. Lessing était lui-même une personnalité énergique, une agitation dramatique règne sur toute sa vie; aussi l'action comme produit de la personnalité tout entière et comme expression du caractère, est-elle pour lui l'objet le plus élevé de l'art. Le réformateur de notre poésie fut aussi le législateur de la poésie dramatique. L'histoire de notre littérature depuis cent ans, l'essor de notre théâtre qui date de cette époque montrent clairement, comme le démontre aussi la nouvelle esthétique, que les principes de Lessing ont ouvert une nouvelle ère à l'art dramatique et à son intelligence. Notre grand lyrique lui-même ne débute-t-il pas par son *Goetz de Berlichingen*, si riche en action, avant de laisser libre carrière dans son *Werther* aux flots de la poésie du sentiment intime...

Jusqu'ici j'ai essayé de montrer quelle influence le *Laocoon* de Lessing exerça peu à peu sur la littérature. Mais à ce livre se rattache une agitation littéraire qui, pendant plusieurs années, mit en mouvement le monde savant de l'Allemagne. Herder, âgé alors de vingt-quatre ans, publia bientôt après l'apparition du Laocoon ses *Bois Critiques* (1). Le premier était exclusivement consacré au *Laocoon* de Lessing. Nous apprenons de lui qu'un grand nombre de critiques ne savaient mieux louer Lessing qu'aux dépens de Winckelmann. Herder défend Winckelmann, mais il reconnaît en Lessing un critique pénétrant surtout dans le domaine de la poésie. « Du reste, dit-il à la fin, soit condamné tout mot, toute expression qui semble écrite contre Lessing... Mon opuscule est un hommage de mon admiration, et des louanges, il est inutile que j'en apporte. » Il est facile de voir quel cas Lessing faisait de cette critique par une de ses lettres : « Herder est le seul, dit-il, pour qui il vaille la peine d'étaler toute sa marchandise. » Il veut dire, de terminer son *Laocoon*.

Les rapports de Lessing avec un autre critique ne devaient pas être aussi pacifiques. Le professeur de Halle, Klotz, à la critique redoutée, avait trouvé son maître. Lessing répliqua et passa bientôt de la défensive à l'offensive. Nous devons à cette querelle les *Lettres archéologiques*, où quelques points de l'histoire de l'art antique et moderne sont discutés avec une extraordinaire sagacité. Ces lettres, modèle non encore surpassé de fine polémique, soulevèrent beaucoup de poussière et inaugurèrent un ton alors inouï dans la république des lettres, ton dont Gœthe n'était pas précisément édifié. « C'était alors, dit Gœthe, un beau temps dans la littérature, où l'on avait encore des égards pour les hommes de mérite, quoique les querellages de Klotz et les controverses de Lessing indiquassent déjà que cette époque allait bientôt se fermer. » Et elle s'est fermée en effet, cette époque d'amitiés sentimentales, de louanges réciproques et exagérées entre poëtes et écrivains : leurs lettres nous semblent étranges aujourd'hui, pleines d'admirations outrées, où l'on se donnait mutuellement les noms de Virgile, d'Horace et de Sophocle. Lessing était trop viril pour se plaire à ce ton fade et mou, il s'attachait, comme il le dit lui-même « à cette modération qui s'adresse à ce qu'elle trouve de mérite, et donne à chacun ce qui lui appartient », et il ne voulait rien savoir « de cette politesse rusée qui donne tout à tous, pour recevoir tout de tous ». Admettons qu'elle soit une vertu indispensable aux relations sociales, doit-elle rendre nos écrits aussi plats et aussi faux que nos relations? » Il regardait comme devoir de parler franchement; au risque même de passer pour impoli et méchant. Ses amis avaient voulu excuser la rudesse de sa polémique avec

(1) *Kritische Wälder.*

Klotz en disant qu'il avait écrit dans un moment d'excitation. Lessing rejette loin de lui cette excuse. « Ce n'est ni la chaleur ni la hâte de la discussion qui m'a fait prendre ce ton avec lequel on m'a entendu parler à M. Klotz; c'est avec une tranquille et lente réflexion que j'ai écrit chaque mot contre lui. Là où se rencontrent ces expressions sarcastiques et amères, on ne doit pas du tout croire qu'elles me sont échappées; au contraire : il m'a semblé que ces expressions sarcastiques et amères convenaient à M. Klotz, et que je ne pouvais les lui épargner sans trahir la cause que je défendais contre lui. » C'est Lessing qui, en Allemagne, a ouvert la carrière à cette critique qui n'épargne pas la personne pour défendre la cause et sert la vérité sans regarder en arrière. L'atmosphère du monde littéraire est depuis et par Lessing devenue plus vive et plus pénétrante, mais aussi plus pure et plus saine. D'une époque « insipide et prolixe » comme Gœthe lui-même l'appelle, s'éleva pour régner l'esprit viril de Lessing. Il est le père de la critique moderne qui depuis cent années est devenue une grande puissance dans tous les domaines de la science. A l'appui de ce jugement, je puis citer l'opinion d'un connaisseur, de Macaulay, qui nomme Lessing « le premier critique européen sans contestation (*beyond all dispute the first critic in Europe*) ». Les *Lettres sur la littérature*, sa *Dramaturgie de Hambourg*, son *Laocoon* et les écrits qui s'y rattachent lui méritent cet éloge. Les Anglais et les Français, qui avaient été jusque-là les juges privilégiés de l'art et les autorités incontestées, ne manquaient certes pas d'esprit; mais une érudition aussi solide et aussi éclairée, une clarté aussi perspicace et une telle sûreté de principes, jointes à une telle compréhension de l'art et de la littérature des anciens, ne s'étaient pas encore trouvées en Angleterre ou en France réunies en un seul homme. L'exemple de Lessing a ouvert la voie à des hommes comme Wolff, Niebuhr et Lachmann.

Lessing a aussi influé sur notre littérature par son style qui se fait remarquer non pas seulement par la précision et la brièveté, mais aussi par la fraîcheur vive et animée des expressions. « Le style de Lessing est celui d'un écrivain qui pense devant nous : nous voyons son œuvre se faire. Il semble faire passer devant nos yeux le motif de chaque réflexion, en détailler les différentes parties, puis les réunir. Le ressort s'agite, la roue tourne, une pensée suit l'autre, et nous avons devant nous le produit de cette méditation..... Le livre entier est pour notre esprit un intéressant dialogue. » C'est ainsi que Herder apprécie les particularités du style de Lessing, qui a délivré la prose allemande du ton empesé de la chancellerie et de la chaire en même temps que des ornements prétentieux de ce qu'on nommait le style fleuri. Grâce à Lessing, notre prose a gagné en force et en agilité; elle peut rivaliser avec la prose anglaise et la prose française; et c'est justice quand les littérateurs de notre temps lui reconnaissent ce mérite, en fêtant sa mémoire dans notre ville (1).

Lessing, comme on sait, repoussait le titre d'homme de génie; mais comme Gœthe l'a dit avec justesse, ses œuvres et son influence témoignent contre lui. Dans tous les domaines de la science et de l'art qu'il n'a fait même que traverser, il a pourtant laissé sa trace, et ce que Schiller disait de lui dans ses *Xénies* restera longtemps vrai :

> Vivant, on t'honorait comme un des dieux, —
> Mort, ton esprit règne sur les esprits !

Traduit pour la *Revue des cours* par Henri GAIDOZ,
Revu par M. GUMLICH.

---

## INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

M. MAX MULLER.

### De la science du langage.

Dans une série de leçons que j'eus l'honneur, il y a deux ans, de donner dans cette enceinte (2), je me suis efforcé de montrer que la langue que nous parlons et toutes celles qui sont parlées aujourd'hui dans toutes les parties du globe, ou qui y ont été parlées depuis la première aurore de la vie et de la pensée humaines, nous fournissent des matériaux avec lesquels il est possible de fonder une science véritable. Toutes ces langues, nous pouvons les rassembler, les classer, les réduire à leurs éléments constitutifs, et déduire des faits que nous révèle leur examen quelques-unes des lois qui déterminent leur naissance et qui président à leur développement et à leur dépérissement inévitable. Nous pouvons étudier les langues absolument comme le géologue étudie ses pierres et ses pétrifications et, jusqu'à un certain point, comme l'astronome étudie les étoiles du ciel, ou le botaniste les fleurs des champs. Oui, il y a une science du langage aussi sûrement qu'il y a une science de la terre et de ses fleurs, du ciel et de ses astres; et si notre science, étant de race récente, est encore loin de cette perfection qu'ont donnée à l'astronomie, à la botanique et même à la géologie les géants intellectuels de tant de siècles et de tant de pays, elle n'en a peut-être, par cette raison même, que plus d'attraits et plus de charmes. C'est une science jeune et grandissante, qui, chaque année, acquiert de nouvelles forces, qui ouvre sans cesse devant nos yeux des horizons inattendus et de nouveaux champs à explorer, et qui donne pour récompense à ceux qui la cultivent de plus riches moissons qu'on ne saurait en attendre du terrain déjà épuisé que cultivent les sciences plus anciennes. Le monde tout entier est, en quelque sorte, le domaine du linguiste.

---

(1) Quelques jours auparavant une fête brillante avait été donnée par la presse de Berlin à la mémoire de Lessing. (*Note du traducteur.*)
(2) Voyez plusieurs de ces leçons dans notre première année.

Nous pouvons trouver un sol vierge à notre porte, et, si nous franchissons les limites du vieux monde civilisé, nos conquêtes peuvent s'étendre sur de vastes continents. Il est tel petit village de nos environs où il ne nous sera pas difficile de recueillir des variétés dialectales et des expressions, des proverbes et des légendes qui nous offriront des débris fort altérés sans doute et presque méconnaissables, mais pourtant des débris bien réels des premiers produits du langage et de la pensée de nos ancêtres saxons (1). Ou bien nous pouvons aller chez nos antipodes, étudier l'idiome des îles Hawaii, et suivre dans les lois et dans les édits du roi Kamehameha, l'opération de cette faculté humaine du langage qui, même dans ses efforts les plus primitifs et les plus grossiers, ne semble jamais manquer le but élevé auquel elle vise. Les dialectes de la Grèce ancienne, si bien fouillés qu'ils aient été dans tous les sens par les humanistes tels que Maittaire, Giese et Ahrens, contiennent encore de quoi dédommager amplement la philologie comparée des fatigues d'une nouvelle battue. Leurs formes, qui n'étaient, aux yeux de l'belléniste, que des anomalies et de simples curiosités, se présenteront alors à nous sous un aspect tout différent. Elles viendront se ranger sous des lois plus générales, et, après avoir été élucidées elles-mêmes par la comparaison avec d'autres dialectes, elles refléteront à leur tour une plus vive clarté sur les particularités phonétiques du sanscrit et du prâkrit, du zend et du persan, du latin et du français.

Mais quand toutes les mines déjà connues seraient épuisées, la science du langage saurait se créer à elle-même de nouvelles ressources et de nouveaux objets d'étude ; comme autrefois Moïse fit jaillir l'eau du rocher, elle ferait sourdre et couler de nouvelles sources de parole vivante. Les inscriptions gravées sur les montagnes de la Perse nous montrent quelles merveilles peut accomplir notre science. Je ne m'étonne pas que les découvertes dues au génie et au travail opiniâtre de Grotefend, de Burnouf, de Lassen et enfin, mais non pas en dernière ligne, de Rawlinson, soient accueillies avec incrédulité par ceux qui ne les voient que de loin ; et le jour viendra où cette incrédulité même sera le plus éclatant hommage qui ait pu être rendu à ces illustres savants (2). Qu'étaient dans l'origine ces inscriptions que nous appelons aujourd'hui les inscriptions cunéiformes de Cyrus, de Darius, de Xercès, d'Artaxerce Ier, de Darius II, d'Artaxerce Mnémon, d'Artaxerce Ochus, et dont nous possédons maintenant plusieurs éditions, ainsi que des traductions, des grammaires et des dictionnaires? Elles n'étaient qu'un assemblage de coins (*cunei*) gravés ou empreints sur le monument solitaire de Cyrus dans le Murghab, sur les ruines de Persépolis, sur les rochers de Behistoun, près des frontières de la Médie, et sur le précipice de Van en Arménie. Lorsque Grotefend essaya de les déchiffrer, il dut commencer par prouver que ces lignes étaient bien réellement des inscriptions et non pas de simples arabesques ou des ornements de fantaisie (1). Il lui fallut ensuite découvrir si ces caractères magiques devaient être lus horizontalement ou perpendiculairement, de droite à gauche ou de gauche à droite. Lichtenberg soutenait qu'on devait les lire dans la même direction que l'hébreu ; mais, en 1802, Grotefend prouva que les lettres se suivaient ici de gauche à droite, comme en grec. Avant Grotefend, Münter et Tychsen avaient observé dans ces inscriptions un signe qui marquait la séparation des mots. Un tel signe est nécessairement d'un puissant secours quand il s'agit de déchiffrer des inscriptions, car il met immédiatement en lumière les désinences de centaines de mots et, dans une langue aryenne, nous présente la charpente de sa grammaire. Mais songez aux difficultés qu'il y avait encore à surmonter avant qu'on pût lire une seule de ces lignes. On ignorait dans quelle langue ces inscriptions avaient été composées; ce pouvait être une langue sémitique, ou touranienne, ou aryenne. On ne savait pas davantage à quelle époque ces inscriptions appartenaient et si elles rappelaient les conquêtes de Cyrus, ou celles de Darius, d'Alexandre ou de Sapor. On ignorait même si l'alphabet qui y avait été employé était phonétique, syllabique ou idéographique. Le temps me manquerait si je voulais vous raconter ici de quelle manière toutes ces difficultés furent levées les unes après les autres; comment on parvint d'abord à lire les noms propres de Darius, de Xerxès, d'Hystaspe et de leur dieu Ormuzd ; comment, d'après ces noms, on détermina la valeur de certaines lettres et l'on put, grâce à cet al-

(1) M. R. P. Peacock a publié en 1863, à Berlin, un excellent essai *Sur quelques caractères marquants des patois parlés dans les six comtés du nord de l'Angleterre, l'ancienne Northumbrie, et sur les différences entre leur grammaire et celle de l'anglais classique.* Ce travail est fondé principalement sur les traductions du *Cantique des Cantiques* qui ont été faites et publiées dans ces dernières années pour un grand nombre de patois anglais, sous les auspices de S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte. Nous espérons que le savant auteur continuera ses recherches dans une branche d'études aussi féconde.

(2) Dans un article publié dans l'*Atlantis*, nos VII et VIII, p. 23, et intitulé *Sir G. C. Lewis sur le déchiffrement et l'interprétation des langues mortes*, M. Lepage Renouf a réfuté victorieusement et en vrai savant les attaques dirigées par cet écrivain contre feu Champollion et les autres déchiffreurs d'inscriptions anciennes. Quoiqu'il soit aujourd'hui difficile de savoir si George Cornewall Lewis a jamais modifié ses opinions sur la sûreté de la méthode qui a permis de lire les inscriptions de l'Égypte, de la Perse, de l'Inde et de l'Italie ancienne, telle était la droiture de son caractère, qu'il eût été certainement le premier à reconnaître son erreur, s'il avait pu continuer ses études et la découvrir. Encore que son scepticisme ne fût pas toujours juste ni toujours fondé sur une saine critique, sa mort a été une perte sens ble pour nos études qui, plus que toutes les autres, ont besoin d'être constamment maintenues dans la bonne voie par l'œil vigilant et par le contrôle sévère d'une dialectique serrée et d'une science sérieuse.

Un essai que vient de publier M. Francis W. Newman *sur la langue ombrienne*, et qui a suivi de si près son article dans *Fraser's Magazine* de janvier 1863, ne fait pas moins d'honneur à l'impartialité et à la loyauté qu'à la pénétration de l'auteur.

(1) *Mémoire de M. le comte de Caylus sur les ruines de Persépolis*, dans le tome XXIX des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Histoire de l'Académie*, p. 118.

phabet imparfait, déchiffrer d'autres mots qui établirent clairement ce fait que la langue de ces inscriptions était l'ancien persan; comment alors, à l'aide du zend, qui représentait le persan antérieur à Darius, et à l'aide du persan moderne, on ouvrit un feu croisé des mieux nourris; comment l'ancien sanscrit fournit des renforts plus puissants encore, si bien que tous les avant-postes ayant été emportés, la place elle-même fut enfin prise et dut se rendre, aux conditions dictées par la science du langage.

J'aimerais, quelque autre jour, à vous faire un récit plus détaillé de ce siége mémorable et de cette glorieuse victoire. En ce moment, je ne les rappelle que pour vous montrer comment toutes les parties du monde, et parfois celles-là même auxquelles on songe le moins, fournissent de quoi occuper un bien plus grand nombre de travailleurs que la science du langage ne peut encore en compter à son service. Les hiéroglyphes de l'Égypte, les inscriptions de Babylone et de Ninive, et celles des cavernes de l'Inde, des monuments de la Lycie, des tombeaux de l'Étrurie et des tablettes brisées de l'Ombrie et du Samnium attendent des linguistes qui viennent rompre leur charme ou deviner d'une manière plus satisfaisante le mot de leur énigme. Et si, maintenant, nous tournons les yeux vers les idiomes non encore comptés, qui sont parlés par les tribus nomades de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, nous n'aurons pas de peine à comprendre que bien des générations se succéderont avant que les savants aient à craindre qu'il ne leur reste plus de langues à conquérir.

Un autre charme qui est propre à la science du langage, ou qui, du moins, n'appartient qu'aux sciences qui sont comme elle de récente fondation, est cette lutte animée qui est encore engagée entre de grands principes contradictoires. En astronomie, les lois fondamentales de l'univers ne sont plus contestées, et il n'est guère probable que le système de Ptolémée trouve de nouveaux défenseurs. En géologie, les disputes entre les volcanistes et les neptunistes sont terminées, et, à l'heure qu'il est, aucune personne exempte de préjugés ne doute qu'une ammonite ne soit l'œuvre de la nature, et que les silex de l'âge de pierre ne soient l'œuvre de l'art.

Il en est tout autrement de la science du langage. Là, les discussions sur les grands problèmes sont encore ardentes. Le langage est-il l'œuvre de la nature ou l'œuvre artificielle de l'homme? Les diverses langues du globe ont-elles eu une origine commune ou des origines différentes? Peut-on les classer par familles? Telles sont les questions qui surgissent à chaque instant autour de nous; et tandis que les linguistes sont occupés des recherches les plus minutieuses, tandis qu'ils portent, si l'on me permet cette image, les briques et le mortier pour élever les murs de leur science naissante, il faut qu'ils aient sans cesse le glaive ceint à leur côté et qu'ils soient toujours prêts à repousser les attaques de l'ennemi. Parfois, assurément, cet état de guerre peut être pénible, mais il en résulte au moins un bon effet : il nous oblige à examiner soigneusement le terrain sur lequel nous nous plaçons, et, pendant que nous sommes occupés à analyser de simples préfixes et suffixes, il nous tient constamment en éveil et ne nous laisse jamais oublier la grandeur et le caractère sacré des conséquences qui découlent de ces minimes détails. Loin que les fondements de notre science soient ébranlés par de telles attaques, ils n'en sont qu'affermis comme les cellules de corail qui s'élèvent tranquillement et lentement du fond de l'océan sont plus solidement cimentées par l'embrun de la mer et par les lames qui les couvrent.

Enhardi par l'accueil bienveillant que j'ai trouvé ici même, lorsque j'y vins pour la première fois solliciter en faveur de la science du langage une part de la sympathie du public, j'ose commencer aujourd'hui devant vous une nouvelle série de leçons sur le même sujet, « sur de simples mots, sur des noms, des verbes et des particules », et j'espère que vous aurez encore la même indulgence pour la parole nécessairement imparfaite de celui qui vient à vous, avec un accent étranger, vous entretenir d'un sujet qui n'entre pas dans les études ordinaires de beaucoup d'entre vous. Une chose dont je suis plus fermement convaincu que jamais, c'est que sans la science du langage, le cercle des sciences physiques auxquelles l'*Institution de la Grande-Bretagne* est plus spécialement consacrée, serait incomplet. La création tout entière aboutit à l'homme : sans lui la nature serait incomplète et sans objet. Il faut donc que la science de l'homme, ou, comme on l'appelle quelquefois, l'anthropologie forme le couronnement de toutes les sciences de la nature. Et si c'est par le langage que l'homme diffère de tous les autres êtres créés, la science du langage a droit à occuper cette place parmi les sciences naturelles que j'ai revendiquée pour elle la première fois que je me suis adressé à cet auditoire. Permettez-moi de vous citer les paroles d'un savant dont la mémoire me devient chaque année plus chère et plus sacrée, et à l'amitié duquel j'ai plus d'obligations qu'il ne me serait possible de dire ici. Dans un discours, prononcé, en 1847, devant la section nouvellement créée d'ethnologie, à la réunion de l'*Association britannique* à Oxford, Bunsen dit : « Si l'homme est le couronnement de la création, il semble juste, d'une part, de ne jamais permettre que les recherches historiques sur son origine et sur son développement se séparent du corps des sciences naturelles, et en particulier de la physiologie. Mais, d'autre part, si l'homme est le couronnement de la création, s'il est le terme vers lequel tendent, dès le principe, toutes les formations organiques ; s'il est à la fois le mystère et la clef des sciences de la nature, et si cette manière d'envisager ces sciences est la seule qui soit digne de notre temps, alors la philologie ethnologique, une fois établie sur des principes aussi clairs que ceux de la physiologie, est la branche la plus élevée des

sciences pour l'avancement desquelles cette Association est instituée. Elle n'est pas un appendice de la physiologie ni de toute autre partie des connaissances humaines; son objet peut devenir, au contraire, le but et le terme des travaux et des transactions d'une association scientifique » (1).

Dans mes leçons précédentes, je n'ai pu qu'essayer de vous indiquer les objets principaux de la science du langage, d'en déterminer les limites, et de mettre sous vos yeux une carte générale du terrain qui a été exploré avec plus ou moins de succès depuis cinquante ans. Cette carte était nécessairement incomplète. Elle ne comprenait guère que ce qui, dans un atlas de géographie ancienne, est appelé le *Monde connu des anciens*, où nous ne distinguons des noms et des frontières que dans ces parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, qui ont été le théâtre primitif du grand drame de l'histoire; mais où, au delà des Hyperboréens au nord, des anthropophages à l'ouest et des Éthiopiens (2) au sud, on ne voit plus que des lignes vaguement tracées, figurant le nouveau monde qui s'étendait au delà de l'Atlantide, mais qui n'existait encore que dans les rêves des philosophes.

Ma première intention était de consacrer ces nouvelles leçons à remplir, avec de plus copieux détails, cette carte générale. Les matériaux pour ce travail sont abondants et augmentent sans cesse. Les ouvrages d'Hervas, d'Adelung, de Klaproth, de Balbi, de Prichard et de Latham vous montreront avec combien plus d'exactitude on peut colorier aujourd'hui la carte des langues qu'on ne le pouvait autrefois pour les cartes géographiques de Strabon et de Ptolémée. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir qu'une telle étude n'eût guère fourni une digne matière pour un cours public. Je n'aurais pu que vous rendre compte du travail fait par d'autres et vous entretenir des explorations des voyageurs et des missionnaires parmi les races noires de l'Afrique, les tribus jaunes de la Polynésie et les peaux rouges de l'Amérique. J'aurais eu simplement à copier les descriptions qu'ils nous ont données des mœurs, des coutumes, des lois et des religions de ces tribus sauvages, et à faire des résumés de leurs grammaires et des extraits de leurs vocabulaires. C'eût été là nécessairement un ouvrage de seconde main, et si j'avais voulu y ajouter quelque chose de mon propre fonds, je n'aurais pu que faire la critique des tentatives de ces auteurs pour classer certains groupes de langues dans ces régions lointaines, ou bien indiquer des ressemblances qui leur auraient échappé, ou protester contre des théories qu'ils auraient avancées sans les appuyer sur des preuves suffisantes. Tous ceux qui ont eu à examiner les descriptions des nouveaux idiomes ou de nouveaux groupes d'idiomes, publiées par des missionnaires ou des voyageurs, savent avec quel soin il faut peser et discuter non-seulement leurs théories, mais les faits mêmes qu'ils rapportent, avant de pouvoir leur accorder, même temporairement, une place dans nos manuels, ou avant de se sentir autorisé à rectifier, d'après ces données, les frontières tracées sur la grande carte des langues humaines. C'est ainsi que tout récemment j ai reçu des journaux imprimés à Honolulu (1), qui soutiennent « que toutes ces langues que nous désignons sous le nom de langues indo-européennes ont leur véritable racine et origine dans le langage polynésien ». « Je suis certain, dit l'auteur, qu'il en est ainsi pour ce qui regarde le grec et le sanscrit; et j'ai lieu de croire qu'il en est de même pour le latin et les autres langues plus modernes, en un mot, pour toutes les langues de l'Europe, soit anciennes, soit modernes ». Et il ajoute : « La seconde découverte que je crois avoir faite et qui se rattache à la première, c'est que l'étude des dialectes polynésiens nous révèle le rôle primitif du langage lui-même et nous initie à tout son mécanisme. »

Tout surpris que nous puissions être d'entendre appeler la langue d'Homère et celle d'Ennius des rejetons de l'idiome des îles Sandwich, le ridicule seul serait un argument bien mal choisi et bien faible à opposer à une pareille théorie. Le temps n'est pas si loin de nous où tous les hellénistes et latinistes de l'Europe hochaient la tête à l'idée de faire remonter au sanscrit les racines des langues classiques, et même de nos jours il ne manque pas de personnes qui ne peuvent croire à la réalité de ce fait qu'à une époque très-éloignée, mais pourtant très-réelle, les ancêtres des poëtes homériques et ceux des poëtes védiques ont dû cohabiter ensemble, comme membres d'une seule et même race, parlant un seul et même idiome.

Il y a d'autres théories non moins extraordinaires que celle qui voudrait faire du polynésien le langage primitif de l'humanité. J'ai reçu dernièrement une grammaire comparée des langues de l'Afrique méridionale, imprimée au Cap, et dont l'auteur est un savant très-distingué, le docteur Bleek (2). Il y prouve qu'en laissant

(1) *Report of the British Association for the Advancement of Science*, 1847, p. 257.

(2) Les Hyperboréens qu'Homère et Hérodote connaissent comme les peuples habitant à l'extrême septentrion, aimés d'Apollon et célébres pour leur piété et leur bonheur, étaient pour les Grecs un peuple mythique, comme les *Uttarakurus* des brahmanes. Leur nom signifie « ceux qui habitent au delà des montagnes », comme *Boreas*, le vent du nord, signifiait originairement le vent qui soufflait des montagnes, et plus particulièrement des monts Riphées. (Voy. Preller, *Griechische Mythologie*, I, 157.) *Boros*, d'où vient *Boreas*, Borée est une autre forme de *oros*, montagne, et ces deux mots dérivent d'une même racine, laquelle a donné en sanscrit *giri*, montagne, et, dans l'ancien slavon, *gora*. (Voy. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, I, 314; II, 67.)

Les Éthiopiens, qui étaient aussi connus à Homère et à Hérodote, étaient pris originairement pour désigner les peuples noirs en général. *Aithiops*, comme *aithops*, signifiait au regard ardent ou de feu, de *aithein*, briller, brûler, le sanscrit *idh*, allumer. (Voy. Curtius, *ibid.*, I, 215.)

(1) *The Polynesian*, Honolulu, sept. 27, oct. 4, oct. 11, 1862, contenant un essai du docteur J. Rae.

(2) *A Comparative Grammar of the South African Languages*, by W. J. H. Bleek, Ph. D. 1862.

de côté le *bosjesman*, qui n'a pas encore été suffisamment étudié, on peut réduire la grande masse des langues africaines à deux familles (1). Il montre que le hottentot est un rameau des langues de l'Afrique septentrionale, et qu'il fut séparé des idiomes congénères par l'intrusion de la deuxième grande famille des langues africaines, les langues cafres, ou, comme Appleyard les appelle, *allitères*, lesquelles occupent (autant du moins que nos connaissances actuelles nous permettent de les suivre) tout le reste du continent de l'Afrique méridionale, où elles s'étendent, à l'est, depuis la rivière du Keiskamma jusqu'à l'équateur, et, à l'ouest, depuis le 32° latitude sud, jusqu'à environ le 8° latitude nord. Mais le même auteur réclame également une place d'honneur pour les idiomes africains, dans l'histoire générale du langage humain. « Ce n'est peut-être pas trop nous avancer, dit-il (2), d'assurer que l'on peut attendre de l'étude plus approfondie de ces formes primitives de langage que nous offre le cafre et le hottentot, des résultats analogues à ceux qui ont été donnés, au commencement de ce siècle, par la découverte du sanscrit et par les études comparées des orientalistes. L'origine des formes grammaticales, des genres et des nombres, l'étymologie des pronoms et beaucoup d'autres questions qui sont du plus haut intérêt pour le philologue, trouvent leur véritable explication dans l'Afrique méridionale. »

Mais tandis que certains savants nous disent ainsi que c'est vers la Polynésie ou vers le sud de l'Afrique que nous devons nous tourner si nous voulons pénétrer les mystères du langage aryen, d'autres nous font savoir qu'une famille de langues aryennes ou indo-européennes est une chimère; que le sanscrit n'a aucune parenté avec le grec, et que la philologie comparée, telle que nous la trouvons dans les ouvrages de Bopp et d'autres linguistes, est un rêve de quelques professeurs du continent (1).

Quelle conduite devons-nous tenir en présence de théories ainsi opposées? Si étranges et si paradoxales qu'elles paraissent, il nous faut les examiner avant de pouvoir les accepter ou les rejeter. « La science, dit Bunsen, n'exclut aucune supposition, quelque étrange qu'elle semble, pourvu qu'elle ne soit pas absurde en elle-même, c'est-à-dire, que l'on ne puisse pas en démontrer la contradiction avec les principes sur lesquels la science repose (2). » Mais d'après quels critériums et d'après quelles règles faut-il juger ces théories? Ce ne peut être que d'après les critériums et les règles dont la science du langage a prouvé la bonté dans ses recherches plus restreintes. « Il est manifeste, dit Leibnitz, dans sa *Dissertation sur l'origine des nations*, que nous devons étudier d'abord les langues modernes qui sont à notre portée, afin de les comparer les unes avec les autres pour en découvrir les différences et les affinités, passer ensuite aux langues qui les ont précédées afin d'établir leur filiation et leur origine, et remonter ainsi de proche en proche, jusqu'aux dialectes les plus anciens dont l'analyse nous donnera les seuls résultats certains.» Les principes de la philologie comparée doivent être fondés sur des faits fournis par les dialectes les mieux connus et les mieux analysés, et c'est à l'étude de ces mêmes dialectes que nous devons demander la boussole qui pourra nous guider au milieu des plus violentes tempêtes et tourmentes des spéculations philologiques.

J'ai donc préféré consacrer ce nouveau cours de leçons à parcourir et à étudier un champ très-limité du langage humain, à examiner l'anglais, le français, l'allemand, le latin, le grec, et aussi, nécessairement, le sanscrit, afin de découvrir ou, sinon, d'établir plus solidement quelques-uns des principes fondamentaux de la science du langage. Je pense qu'il n'est pas une science qui puisse nous offrir, à nous autres linguistes, des leçons plus profitables que la géologie. Or, en géologie, dès que nous avons acquis une connaissance générale des couches successives qui composent la croûte terrestre, et des faunes et flores dont on remarque la présence ou l'absence dans chacune de ces couches, rien n'est aussi instructif que l'examen minutieux de quelques carrières situées dans notre voisinage, de quelques cavernes ou de quelques mines; nous pouvons ainsi voir les choses de nos propres yeux, les toucher de la main, et comprendre que tous les cailloux que nous ramassons contiennent un enseignement de la plus grande portée. Il en est de

(1) Lorsque le révérend R. Moffat était en Angleterre, il y a quelques années, il rencontra un Syrien récemment arrivé d'Égypte, et sur lequel il écrivit la note suivante : — « Quand je lui donnai un specimen et une description du langage hottentot, il m'observa qu'il avait vu au marché du Caire des esclaves amenés d'une grande distance dans l'intérieur, qui parlaient un langage semblable et qui n'étaient pas, à beaucoup près, aussi noirs que les esclaves en général. Ceci confirme le témoignage des auteurs anciens qui donnent une description d'un peuple habitant l'intérieur de l'Afrique septentrionale, laquelle convient bien aux Hottentots et aux Bosjesmans. » — « Nous pouvons donc supposer que ces esclaves appartenaient à une portion de la race hottentote, dont les ancêtres seraient restés dans l'intérieur du pays, au sud ou sud-ouest de l'Égypte, tandis que la migration générale se portait vers le sud du continent. Si cette supposition n'était pas inexacte, nous serions peut-être fondé à conjecturer que c'est de l'Égypte que sont venues originairement les tribus hottentotes. En fait, cette conjecture est corroborée par la ressemblance qui paraît subsister entre les Coptes et les Hottentots dans l'ensemble de leur figure. » (Appleyard, *The Kafir Language*, 1850.) — « Puisque la race hottentote n'est connue que comme une race émigrante, et que des traces de son existence se prolongent dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, on peut la regarder comme étant un fragment de l'ancienne population éthiopienne proprement dite, répandu tout le long de la grande arête de l'Afrique, à travers les régions occupées aujourd'hui par les Galla; il aurait dû livrer passage à des tribus de souche différente, qui maintenant l'entourent de toutes parts. » (J. C. Adamson, dans le *Journal of the American Oriental Society*, t. IV, p. 449, 1854.)

(2) Préface, p. VIII.

(1) Voyez l'essai de M. John Crawfurd *Sur la théorie aryenne ou inda-germanique*, et un article de M. T. Hewit Key, dans les *Transactions of the Philological Society*, intitulé : « Du sanscrit considéré comme base de la linguistique et de la trop grande importance attribuée aux travaux de l'École allemande. »

(2) *Ibid.*, p. 256.

même, ce me semble, pour la science du langage. — Un seul mot de notre propre langue, quelque commun qu'il soit, nous apprendra davantage, si nous l'étudions et si nous l'analysons bien, et que les spéculations les plus ingénieuses sur la nature du langage et sur l'origine des racines. Je crois que nous pouvons admettre, comme principe général, que ce qui est réel dans les formations modernes est possible dans les formations plus anciennes, et que ce dont on a démontré la vérité sur une échelle restreinte, peut être vrai sur une échelle plus étendue. De tels principes, sur lesquels repose l'étude de la géologie, sont également applicables à l'étude de la philologie; mais il est bien entendu qu'il faut apporter dans leur application cette circonspection qui fait le grand charme des raisonnements géologiques.

Quelques exemples serviront à éclaircir ma pensée, et ils nous montreront que nous pouvons trouver près de nous et à notre porte la solution de quelques-uns des plus difficiles problèmes de la grammaire comparée, et que des théories qui sembleraient imaginaires et incroyables, appliquées à l'analyse de langues anciennes, nous apparaissent comme des faits réels et incontestables, dans les mots mêmes que nous employons dans nos conversations journalières. Ces exemples auront encore pour effet de nous mettre sur nos gardes contre les généralisations précipitées de ceux, d'une part, qui ne savent pas discerner les différences, et qui ne voient que similitude entre toutes les langues du monde, et aussi de ceux qui ne comprennent qu'une seule sorte de ressemblance, et qui voudraient renfermer tout l'océan du langage vivant dans les étroites limites de la grammaire aryenne ou sémitique.

Nous n'avons pas bien loin à aller pour entendre dire, en Angleterre, *he is a going*, *I am a coming*, etc., au lieu des phrases ordinaires, *he is going*, *I am coming*. Or le fait est que le patois *he is a going* est beaucoup plus correct que *he is going* (1). Dans nos grammaires modernes, on dit que *ing* est la désinence du participe présent, mais tel n'était pas son rôle dans l'anglo-saxon, où la terminaison de ce participe était *ande* ou *inde* (le gothique *ands;* l'ancien haut-allemand *anter, enter;* le moyen haut-allemand *ende;* le nouveau haut-allemand *end*). Cette terminaison subsistait encore au temps de Gower et de Chancer (2), bien qu'alors elle fût généralement remplacée par la désinence *ing*. Qu'est-ce donc que cette désinence *ing?* (3) On y donne évidemment deux significations différentes, même dans l'anglais moderne. Dans cette expression *a loving child*, un enfant aimant, *loving* est un adjectif verbal. Mais dans la phrase *loving our neighbour is our highest duty*, aimer notre prochain est le premier de nos devoirs, *loving* est un substantif verbal. De plus, il y a beaucoup de substantifs terminés en *ing*, tels que *building*, bâtiment, *wedding*, noce, *meeting*, assemblée, où le caractère verbal du substantif a presque, sinon entièrement, disparu.

Or, si nous nous reportons à l'anglo-saxon nous trouvons que la désinence *ing* est employée :

1° Pour former des noms patronymiques; par exemple, *Godeulfing*, fils de *Godeulf*. Dans la version anglo-saxonne de la Bible, le fils d'Élisée est appelé *Elising*. Au pluriel, ces noms patronymiques viennent souvent à désigner des familles, des clans, des villages, des villes et des nations; par exemple, *Thyringas*, les Thuringiens. Même quand des noms terminés en *ing* dérivent de noms de fleuves, de collines ou d'arbres, on peut encore les appeler patronymiques, parce que, dans les temps anciens, les idées de parenté et de descendance ne s'attachaient pas uniquement aux êtres vivants (1). Les habitants des rives de l'Elbe pouvaient bien être nommés les enfants de l'Elbe, ou *Albings*, comme, par exemple, les Nordalbingiens dans le Holstein. Beaucoup des noms géographiques en Angleterre et en Allemagne furent, dans l'origine, des noms patronymiques formés de cette manière. C'est ainsi que nous avons les villages de *Malling*, de *Billing*, etc., ou dans des mots composés, *Mallington*, Billingborough (2). Dans *Walsingham*, le *home*, la demeure des Walsings, se perpétue peut-être le souvenir de la célèbre race des Waelsings, à laquelle appartenait Siegfried, le héros des Niebelungen (3). Dans certains noms allemands, tels que *Goettingen* en Hanovre, *Harlingen* en Hollande, nous avons d'anciens génitifs pluriels signifiant « la demeure des Gottings, la demeure des Harlings, etc. » (4).

2° La désinence *ing* est usitée pour former des mots attributifs ayant un sens plutôt général, tels que *æthelling*, un homme de haut rang; *lyteling*, un enfant en bas âge; *nithing*, un mauvais homme. Cette terminaison *ing* étant souvent précédée d'un autre suffixe, *l*, nous arrivons au dérivé très-ordinaire *ling*, dans les mots comme *darling*, chéri, *hireling*, mercenaire, *yearling*, âgé d'un an, *foundling*, enfant trouvé, *nestling*, nouvelle-

(1) Hare, *Words corrupted by false analogy for alse derivation*, p. 65.

(2) Pointis and sleves be wel sittande
Full right and straight upon the hande.
*Rom. of the Rose*, 2264.

(3) Grimm, *Deutsche Grammatik*, II, 348-365.

(1) Voyez Forstemann, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 244; et *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung*, I, 109.

(2) Latham, *History of the English Language*, I, p. 223; Kemble, *Saxons in England*, I, p. 59, et *Appendice*, p. 449.

(3) Grimm, *Deutsche Heldensage*, p. 14.

(4) Nous trouvons les Harlings (en anglo-saxon, *Herelingas* Cf. *Trav. song*, I, 224; en allemand, *Harlunge*, Cf. W. Grimm, *Deutsche Heldensage*, p. 280 et seq.) à Harling, dans les comtés de Norfolk et de Kent, et à Harlington (Herelingatum), dans le Bedfordshire et dans le Middlesex. Les Waelsings, dans l'ancien nordique Volsungar, la famille de Sigurd ou Siegfried, se retrouvent à Walsingham, dans le comté de Norfolk, à Wolsingham, dans le Northumberland, et à Woolsingham, dans le comté de Durham. Nous avons les Billings à Billinge, à Billingham, à Billinghoe, à Billinghurst, à Billingden, à Billington et dans beaucoup d'autres endroits.

Il est probable que les Thyringas, que nous trouvons dans Thorington ou Thorrington, sont des rejetons de la grande race des Hermundures, les *Thyringi* ou *Thoringi*, aujourd'hui les Thuringiens, toujours voisins des Saxons. (Kemble, *Saxons in England*, I, pp. 59 et 63.)

ment éclos, *wordling*, mondain, *changeling*, homme changeant ou enfant substitué. Dans les mots tels que *ætheling*, *lyteling*, dont les radicaux sont terminés en *l*, on se demande si le suffixe n'est pas plutôt *ling* que *ing*, et si l'orthographe originelle de ces mots n'a pas été *æthelling* et *lytelling*. C'est ainsi que le mot *farthing*, la quatrième partie d'un *penny*, est une altération de *feorthling*, l'allemand *vierling*.

On a supposé que le participe présent de l'anglais moderne a été formé à l'aide de cette même désinence *ing*, mais, en anglo-saxon, elle se joint généralement à des noms et à des adjectifs, et non pas à des verbes. Il y avait cependant, en anglo-saxon, un autre suffixe que l'on ajoutait aux verbes pour en former des substantifs verbaux; c'était *ung*, que nous retrouvons également en allemand : par exemple, *claensung*, nettoiement, *beacnung*, l'action d'allumer un fanal. Dans le vieil anglo-saxon ces noms abstraits en *ung* sont beaucoup plus nombreux que ceux en *ing*. Toutefois cette dernière terminaison commença de bonne heure à prévaloir sur l'autre, et aujourd'hui il ne reste aucune trace, en anglais, de substantifs formés de verbes à l'aide du suffixe *ung*.

Quoiqu'il semble peut-être plus plausible, ainsi que je l'ai déjà fait observer, de regarder le participe présent de l'anglais moderne comme ayant été, dans l'origine, un adjectif en *ing*, cependant ces expressions que nous entendons dans la bouche du peuple, telles que *a going*, *a coming*, nous reportent plutôt aux substantifs verbaux en *ing*, comme étant la source d'où est dérivé le participe de l'anglais moderne. *I am going* est en réalité une corruption de *I am a going*, c'est-à-dire *I am on going*, je suis à aller, et c'est ainsi que par un procédé fort simple nous pourrions faire remonter notre participe présent au cas locatif d'un nom verbal (1).

Posons donc comme un fait que, dans le cours du renouvellement dialectal (2), la place du participe présent peut être remplie par le locatif ou par quelque autre cas d'un nom verbal.

Voyons maintenant ce qui s'est passé en français. Le 3 juin 1679, l'Académie française prononça. « La règle est faite. On ne déclinera plus les participes présents » (3).

Que signifiait cet arrêt? Simplement ce que l'on peut lire aujourd'hui dans toutes les grammaires françaises, savoir, que des mots comme *souffrant* et *saisissant* sont invariables lorsqu'ils ont la signification de participes présents, mais qu'ils prennent la marque du masculin et du féminin, au singulier et au pluriel, quand ils sont employés comme adjectifs (1). Mais quelle est la raison de cette règle ? C'est que *aimant*, par exemple, employé comme participe, n'est pas le participe présent latin *amans*, mais le temps appelé le gérondif, c'est-à-dire le cas oblique d'un nom verbal, le latin *amando*, répondant à l'anglais *a loving*, en aimant, tandis que le véritable participe présent du verbe latin, *amans*, joue dans les langues romanes le rôle d'adjectif, et peut prendre la désinence du féminin ou du pluriel, comme quand on dit : une femme aimante; des enfants aimants.

Ici donc nous voyons encore que dans des langues analytiques l'idée exprimée par le participe présent peut être rendue par le cas oblique d'un nom verbal.

Examinons maintenant un idiome plus éloigné de nous, mais pourtant congénère, le bengali. Nous trouvons que le prétendu infinitif y est formé à l'aide de *te*, lequel *te* est en même temps la désinence du locatif singulier (2). Par conséquent, le présent *karitechi*, je fais, et l'imparfait *karitechilâm*, je faisais, ne sont que des composés de *âchi*, je suis, *âchilâm*, j'étais, et d'un temps que l'on peut appeler un participe présent, mais qui est en réalité un nom verbal au cas locatif. *Karitechi*, je fais, signifie je suis à faire, l'anglais *I am a doing*.

Maintenant se présente cette question : Ce procédé parfaitement intelligible d'après lequel le participe fut formé du cas oblique d'un nom verbal, et l'indicatif présent fut formé en unissant ce nom verbal au verbe auxiliaire être, ce procédé, dis-je, nous fournit-il une lumière qui puisse nous guider sûrement dans l'analyse de langues qui appartiennent incontestablement à une famille différente? Prenons le basque qui n'est certainement ni un idiome aryen, ni un idiome sémitique, et qui a donné une plus grande exubérance de formes verbales que presque aucune autre langue connue (3). Ici l'indicatif présent est formé de ce que l'on appelle un participe, suivi d'un verbe auxiliaire. Ce participe est formé à l'aide du suffixe *an*, dont on se sert aussi pour pour former le cas locatif des noms; par exemple, *mendia*, la montagne; *mendiaz*, de la montagne (a monte); *mendian*, dans la montagne; *mendico*, pour la montagne : de même, *etchean*, dans la maison; *ohean*, dans le lit. Si, maintenant, nous examinons le verbe

*Erorten niz*, je tombe;
*Erorten hiz*, tu tombes;
*Erorten da*, il tombe (4).

(1) Cf. l'essai de Garnett *Sur les mots formés de cas fléchis*, dans les *Transactions of the Philological Society*, vol. III, n° 55, 1844. Garnett compare le gallois *Yn sfyll*, en se tenant debout, l'irlandais *ag seasamh*, le gaélique *ag seolgadh*. C'est le même écrivain savant et exact qui proposa le premier la théorie d'après laquelle le participe serait forme du locatif d'un nom verbal.

(2) Voyez sur le renouvellement dialectal, c'est-à-dire la régénération des langues par leurs dialectes, le *Cours* de 1861, pp. 45, 52-69.

(3) Cf. Egger, *Notions élémentaires de grammaire comparée*, 6e édition. Paris, 1865. p. 197.

(1) Diez, *Vergleichende Grammatik der Romanischen Sprachen*, II, p. 114.

(2) Voyez Max Müller, Essai sur les rapports entre le bengali et les langues aryennes et indigènes de l'Inde : *Report of the Britisch Association for the Advancement of science*. 1847, pp. 344-45. Cf. Garnett, *ibid.*, p. 29.

(3) Voyez *Le Verbe basque* d'Inschauspe, publié par le prince Lucien Bonaparte, Bayonne 1858.

(4) « Commençons par l'expression *erortean*. Cette façon de parler signifie en tombant, mais par quel secret? Le voici : le point où l'on est (*ubi*) s'exprime par le cas positif, comme *barnean* (dans l'intérieur),

nous voyons encore dans *erorten* un locatif, ou, ainsi qu'on l'appelle, un cas positif du substantif verbal *erorta*, dont la racine serait *eror*, chute; de sorte que la forme du verbe basque, *erorten niz*, ne signifie pas *je tombe*, mais bien *je suis dans le tomber*, ou *dans l'acte de tomber;* comme dit le peuple en Angleterre, *I am a falling*. L'*a* dans *a falling* est une corruption de la préposition anglo-saxonne *on*, l'anglais *in*, dans; et c'est ainsi qu'ont été formés un grand nombre de mots anglais tels que *asleep*, endormi, de *on sleep*, dans le sommeil; *aright*, droit, bien, de *on rihte*, dans le droit; *away*, loin, parti, de *on weg*, en chemin; *aback*, en arrière, de *on baec*, au dos; *among*, parmi, de *on gemang*, dans le mélange, etc.

Cet exemple suffira pour faire comprendre les principes sur lesquels repose la science du langage, savoir, que ce qui est réel dans les formations modernes doit être admis comme possible dans des formations plus anciennes, et que ce dont on a établi la vérité sur une échelle restreinte peut être vrai sur une échelle plus grande.

Mais ce même exemple pourra servir aussi à nous mettre sur nos gardes contre les nombreuses tentations auxquelles sont exposés les linguistes, de dépasser les limites d'une induction légitime. Dans la science du langage on peut conclure du connu à l'inconnu à titre de présomption, mais non pas avec certitude. Même dans une sphère aussi peu étendue que dans la famille des langues aryennes, il ne s'ensuit pas que ce qui est possible en français le soit aussi en latin, ou que ce qui explique une forme en bengali en doive expliquer une en sanscrit; et cette conformité entre la formation du participe présent dans quelques langues aryennes et celle

---

*etchean* (dans la maison), *ohean* (dans le lit), etc. Or l'action que l'on fait présentement peut être envisagée comme le point où l'on est, et dès lors s'exprime aussi par le positif : de là l'expression *erortean* n'est autre chose que l'infinitif *erortea* (le tomber) mis au cas positif; elle signifie donc littéralement dans le tomber.

» Cette façon de parler, qui paraît extraordinaire quand on l'entend analyser pour la première fois, n'est pas une locution propre à notre langue; on dit en hébreu *biphkod* (en visitant) et le sens littéral de ce mot est *dans visiter;* on dit en grec *en tô piptein* (*en tombant*, littéralement *dans le tomber*), *en tô philein tou Theou* (mot à mot *dans l'aimer Dieu*). Quand Virgile a dit *et cantare pares, et respondere parati*, il a sous-entendu la particule *in* devant le premier infinitif, disent les commentateurs. Nous disons en français être à manger, à boire, etc., comme être à la maison, à la campagne, etc.

» Comme l'action sur laquelle on est présentement peut être assimilée au point de l'espace où l'on existe, où l'on agit (*ubi*), elle peut de même représenter un point de départ (*unde*). C'est ainsi que nous envisageons souvent dans le français l'action exprimée par l'infinitif, puisque nous disons *je viens de voir la capitale* comme *je viens de la capitale, je viens de visiter mes greniers* comme *je viens de mes greniers*. Les actions *voir*, *visiter*, sont envisagées ici comme des points de départ, et, par cette fiction, elles deviennent complements de la préposition *de*, aussi bien que les noms *capitale*, *greniers*. C'est la même fiction et la même tournure dans l'hebreu *miphphekod*, dans le latin *a visitando*.

» Ces observations faites, il est aisé de comprendre que les formes basques en ic, telles que *jatetic*, *edatetic*, *ikustetic*, etc., ne sont que les ablatifs des noms *jatea*, *edatea*, *ikustea*, ablatifs commandés par le point vue sous lequel on envisage les actions qu'expriment ces mots. Ainsi cette phrase *Çur aitaren ikustetic jiten niz* (je viens de voir votre père), signifie, mot à mot, je viens du voir de votre père.

» Les formes *janic edanic*, *ikusiric* ont évidemment une terminaison commune avec celles dont nous venons de parler et sont également des ablatifs qui expriment un rapport d'éloignement, ou dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral; toute la différence des premières formes aux dernières consiste en ce que celles-là ont un sens actif et celles-ci un sens passif. Conséquemment, cette phrase : *Çure aita ikusiric jiten niz*, signifie, comme celle de l'exemple précédent, *je viens de voir votre père*. Mais, si l'on veut rendre plus scrupuleusement la force du mot *ikusiric*, il faut dire ici *je viens de votre pere vu*. Et qu'on ne dise pas que cette traduction supposerait qu'il y a *ikusitic* et non *ikusiric;* nous avons observé plus d'une fois que la premiere des deux formules est l'ablatif singulier et l'autre l'ablatif de la section indéfinie, comme on le voit dans ces façons de parler, *Ez da egiric* (il n'y en a point de fait), *Ez da erreric* (il n'y en a point de cuit), etc.

» L'action que l'on va faire peut être envisagée comme un point de l'espace où l'on se porte (*quo*); et ce rapport d'approximation, ce mouvement moral vers l'action dont il s'agit, s'exprime heureusement par le cas appelé approximatif. Conformement à cette doctrine, nous disons : *Hastera noa*, *montçatcera noo*, *ikhustera noa* (*je vais commencer, je vais parler, je vais voir*), ou plutôt *je vais au commencer, je vais au parler*, etc., comme *je vois au jardin*, etc., en hebreu *liphkod*, en latin *ad visitandum*, etc.

» Le lieu par où l'on passe (*quâ*), l'espace ou le *milieu* que l'on traverse (*medium*), l'instrument ou le *moyen* par lequel une chose se fait (*medium*), veulent, dans le basque, le cas appelé médiatif, caractérisé par la terminaison *az*, *ez*, *iz*, *oz*, *uz*. Il n'est pas difficile de reconnaître cette inflexion dans les mots *janez*, *ikhusiz*, *baratuz*, etc. De là, quand je dis *Gizona janez bici da* (l'homme vit en mangeant), la traduction litterale est *l'homme vit par le manger*, ou plutôt l'homme vit par le mangé; car *janez* dérive de la forme *jan*, qui est tout à la fois et le radical de cette famille et l'inflexion passive de ce mot, comme on le voit en disant *jana* (le mangé ou la chose mangée).

» Nous voici maintenant en état d'apprécier au juste une infinité de mots que l'on avait coutume d'appeler verbes. Prenons, par exemple, le soi-disant verbe *tomber;* il fait au présent *erorten niz* (je tombe), *erorten hiz* (tu tombes), *erorten da* (il tombe), *erorten gire* (nous tombons), etc. Si ce que nous avons dit de l'expression *erortean* est exact, la formule *erortean niz* doit signifier *je suis dans le tomber* ou *dans l'acte de tomber*. Il est vrai que nous disons par syncope *erorten* pour *erortean;* mais de quelle consequence peut être la suppression de la lettre *a*, puisqu'on dit indifféremment, selon le dialecte, *etchean*, *etchen* ou *etchin* (dans la maison)? Si cependant on veut attacher quelque importance à cette voyelle, il est permis de croire que son absence dénote l'absence de l'article; ce qui ne paraît pas invraisemblable après ce qui a été dit à la page 46.

» Il résulte de cette observation que, dans les formules du présent *erorten niz*, *erorten hiz*, etc, le mot *erorten*, qui exprime l'action de tomber, n'est pas un verbe; mais bien un nom au cas positif.

» Le prétérit *erori niz* (je suis tombé) se compose aussi du verbe *niz* (je suis) et de la formule passive *erori*, dont le sens adjectif se manifeste encore mieux si l'on y ajoute l'article, en disant *eroria niz*, c'est-à-dire, mot à mot, *je suis tombé*, ou celui qui est tombé.

» Le futur *erorico niz* (je tomberai) offre le même verbe et la même forme passive avec la terminaison *co*, laquelle est propre à exprimer la futurition, par la vertu qu'elle a de signifier la destination *à, pour*. C'est dans ce même goût que l'on dit en espagnol *esta por llegar* (il est pour arriver).

» Notre futur s'exprime encore par la désinence *en*, comme *jaikeren nizi* (je me lèverai), *joanen niz* (j'irai). Pour comprendre que cette formule n'exprime le futur que par une valeur empruntée de la déclinaison, il suffit d'observer que le cas destinatif *aitarentçat*, *aitarendaco* (pour le pere), *amarentçat*, *amarendaco* (pour la mère), s'abrége quelquefois en cette manière *aitaren*, *amaren*, etc. Cette observation faite, on comprend aisément que la double formule dont il s'agit n'est synonyme, en cet endroit, que parce qu'elle l'est aussi dans la déclinaison.

» Tout ce que nous avons dit des infinitifs combinés avec le verbe *niz* se vérifie également dans leur combinaison avec le verbe *dut;* ainsi *ikhusten dut*, pour *ikhustean dut*, répond littéralement au mauvais latin *habeo in videre;* *ikhusi dut* serait *habeo visu;* *ikhusico dut*, ou *ikhusiren dut*, *habeo videndum*. » — *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque* (par l'abbé Darrigol), Bayonne, 1858.

du participe en basque doit être regardée comme un fait entièrement exceptionnel. Cependant M. Garnett, après avoir établi ce principe que le participe présent peut être exprimé par le cas locatif d'un nom verbal, s'efforce de prouver, dans son excellent essai, que le participe indo-européen primitif, le latin *amans*, le grec *typton*, le sanscrit, *bodhat*, ont été formés d'une même manière, et qu'ils sont tous des cas fléchis d'un nom verbal. Dans cette tentative, je crois qu'il a échoué, ainsi que cela est arrivé à beaucoup de linguistes qui l'ont précédé ou suivi, et qui se sont imaginé comme lui que ce qui est vrai pour une partie du vaste domaine du langage doit nécessairement l'être aussi pour toutes les autres (1). Cela n'est pas, et cela ne peut pas être. Sans doute des principes parfaitement intelligibles régissent sans interruption le développement du langage; mais la marche de ce développement n'est pas tellement uniforme que, à chacune de ces périodes, on voie se renouveler partout les mêmes phénomènes. Comme le géologue s'attend à voir des caractères différents selon qu'il étudie de l'argile de Londres, ou de l'argile d'Oxford, ou du vieux grès rouge, ainsi le linguiste ne devra pas s'étonner de trouver des formations différentes, même lorsqu'il se renferme dans une seule période de l'histoire du langage celle des *flexions* (2). Et si, poussant ses recherches au delà de cette période la plus moderne, il pénètre jusqu'aux deux autres périodes plus anciennes, et qu'il ne veuille admettre, dans son examen des langues agglutinantes et monosyllabiques, d'autres critériums que ceux qui lui ont servi dans l'étude des langues à flexions, sa méthode sera aussi peu scientifique que le serait celle du géologue qui confondrait les roches aqueuses, ignées et métamorphiques (3). Il semble que quelques savants ne sont capables d'apprécier qu'un seul genre de preuves. Sans doute celles qui ont établi la parenté du français et de l'italien, du grec et du latin, du lithuanien et du sanscrit, de l'hébreu et de l'arabe, sont les plus satisfaisantes; mais de telles preuves ne sont possibles que dans les langues à flexions, lesquelles sont sorties de leur période de développement, pour entrer dans la période de l'altération phonétique. Exiger que l'on prouve de la même manière l'homogénéité des langues touraniennes, c'est demander ce qui est, d'après la nature même des choses, impossible. C'est comme si un géologue voulait trouver des fossiles dans le granit! Il ne saurait exister dans les langues touraniennes de ces prétrifications grammaticales sur lesquelles on se fonde principalement pour établir la parenté des différents membres de la famille aryenne et de la famille sémitique. Autrement, ces langues cesseraient d'être ce qu'elles sont; elles seraient des langues à flexions et non pas des langues agglutinantes.

Traduit pour la *Revue des Cours*,
par GEORGE PERROT.

— La fin prochainement. —

(1) M. Garnett regarde le sanscrit *dravat* comme étant un ablatif possible, et de même *sas-at* et *tan-vat* (*sic*). Il serait impossible de former des ablatifs en *at* (*as*) de bases verbales élevées par les *vikaranas* des temps spéciaux et l'ablatif ne serait pas un cas aussi propre à prendre la place d'un adjectif verbal que le locatif.

(2) Voyez, sur les trois périodes de l'histoire du langage humain, le *Cours* de 1861, p. 311. — (T).

(3) Le *métamorphisme* est un mot qui fut créé par sir Charles Lyell pour exprimer les changements qu'auraient éprouvés, suivant la théorie de J. Hutton, les rochers ou les terrains d'origine sédimentaire, par l'action du feu central. — (T.).

## BULLETIN DES COURS.

En Allemagne, dans les grandes Universités, on voit des professeurs faire pendant toute leur vie des cours sur Dante et ses œuvres. En France, un certain nombre de professeurs de l'enseignement supérieur consacrent au même poëte des études savantes et approfondies. Nous avons publié récemment deux leçons de M. Bergmann sur Dante et la *Divine comédie*. Il y a quatre mois, M. Nicolas, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, a fait à Angers deux conférences sur le même sujet.

M. Nicolas a d'abord essayé de faire comprendre le génie du grand poëte italien par l'analyse de quelques fragments remarquables, et surtout par celle d'un épisode célèbre du cinquième chant de l'*Inferno*, celui de Francesca da Rimini. — La seconde conférence a été consacrée à l'unité même du poëme de Dante dont M. Nicolas a fait ressortir les plus beaux titres à la gloire et à l'immortalité.

Deux jours après, M. Nicolas, après un coup d'œil rapide sur les diverses époques de la littérature italienne, a établi qu'au XIX^e siècle, la poésie était loin d'avoir fait défaut à la Péninsule, et parmi les noms qui l'honorent le plus il a signalé surtout celui de Manzoni. Après une appréciation générale de ce beau et religieux talent, le professeur a choisi dans le recueil de ses œuvres l'Ode sur le cinq mai (*Il cinque Maggio*), et dans son parallèle comparatif entre lord Byron, M. de Lamartine et Manzoni, il a examiné les jugements très-différents portés sur la renommée de Napoléon I^er, par les plus nobles représentants de la poésie européenne. Ce rapprochement, où l'histoire avait sa place comme la littérature, a été plus favorable à Manzoni qu'aux deux autres écrivains. Byron a paru au professeur un interprète trop fidèle des passions et des rancunes de l'aristocratie britannique. M. de Lamartine, élève de Manzoni, a cependant des reflets de Byron, obéit tour à tour à deux inspirations contraires, et cède aussi plus d'une fois à l'enthousiasme que lui communique en France même le souvenir national de nos victoires. Manzoni seul a parlé comme la postérité même, en juge impartial, avec une noblesse incomparable de sentiments religieux et avec l'accent d'une véritable poésie toute pleine de clémence, de justice et d'harmonie.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 36 4 AOUT 1866

## FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

### ÉLOQUENCE LATINE (1).

COURS DE M. BERGER.

**L'éducation de Marc-Aurèle.**

C'est un grand honneur pour Fronton que d'avoir été chargé pour la plus grande part de l'éducation de Marc-Aurèle. C'est un grand bonheur pour Marc-Aurèle et pour le genre humain qu'il n'y ait pas complétement réussi.

Ce n'est pas la haute capacité ni la solide vertu de Fronton que je veux faire contester. Non, à tous les points de vue, Fronton était un homme parfaitement choisi pour élever Marc-Aurèle, un seul excepté, il était trop rhéteur. Fronton ou la rhétorique, c'est la même chose. Eh bien! vous figurez-vous Marc-Aurèle élève de la rhétorique?

Les premiers renseignements que nous ayons sur l'éducation de Marc-Aurèle, c'est à lui-même que nous les devons. On a fait de cela le premier chapitre de ce qu'on appelle en français ses *Pensées*. Ce livre dut être sans titre dans l'origine; mais, puisque Marc-Aurèle s'y adresse à lui-même, il est assez bien intitulé Εἰς ἑαυτόν.

« Je dois aux dieux, dit-il, d'avoir eu un bon aïeul et » une bonne grand'mère, de bons parents, une bonne » sœur, de bons maîtres, de bons serviteurs, de bons » cousins, de bons amis, presque sans aucune exception. » Je leur dois encore de n'avoir manqué à aucun de » ceux-là, quoique d'un tempérament à le faire dans » telle circonstance donnée; mais la bonté des dieux » n'a pas laissé naître l'occasion qui eût pu me faire » tomber dans la faute. »

Vous voyez qu'il n'est pas de ceux qui accusent toujours les circonstances extérieures, les influences de la première éducation, la gêne à lui causée par des parents ou peu éclairés ou trop durs. Il ne se plaint de personne. Il n'excepte personne dans les remercîments qu'il rend aux dieux.

Sa première enfance fut guidée par son père. Mais le père de Marc-Aurèle est mort très-jeune. Vous ne le trouverez pas dans les fastes des honneurs romains. Il est mort après la préture. C'est l'aïeul, c'est le bisaïeul de Marc-Aurèle qui ont soigné ses premiers ans.

» J'ai, dit-il (Εἰς ἑαυτόν, 4), l'obligation à mon bi- » saïeul paternel de n'être point allé aux écoles publi- » ques, d'avoir eu à la maison d'excellents précepteurs, et » d'avoir reconnu que, pour cet objet, on ne doit rien » épargner. »

Qu'on ne cherche pas ici une contradiction avec ce que dit le biographe de Marc-Aurèle, Capitolinus, qu'il fréquenta les écoles publiques des déclamateurs, et que, déjà César, il allait tout seul, vêtu d'un petit manteau, aux écoles d'Apollonius comme un simple écolier. Il faut distinguer; la vérité, c'est qu'il n'est pas allé aux écoles de son quartier : voilà le sens du premier passage.

Vous remarquerez, messieurs, que l'éducation de Marc-Aurèle est une éducation princière.

« Ses professeurs pour les premiers éléments furent » le grammairien Euphorien, le comédien Geminus et le » musicien Andron, qui lui enseigna aussi la géométrie. » Il apprit le grec sous le grammairien Alexandre, et il » s'exerça tous les jours dans la langue latine avec Tro- » sius Aper, Pollion et Eutychius Proculus (de Sicca). » Les orateurs grecs sous lesquels il étudia furent Annius » Marcus, Caninius Celer et Hérode Atticus. Fronto Cor- » nelius fut son professeur d'éloquence latine. » (*Capit.* M. Aur. 2.)

Cependant, qu'on y fasse attention, Marc-Aurèle alors n'était pas destiné à l'empire. A peine touchait-il à la famille impériale par le mariage de Faustina avec Titus Antonin. Mais Titus Antonin lui-même n'était pas encore à cette époque adopté par Adrien. Cependant c'était une maison illustre que celle à laquelle il appartenait, car son bisaïeul avait été deux fois consul et préfet de la ville. Ce n'était pas cependant encore une maison princière comme l'énumération que vous venez d'entendre le fait supposer.

Ajoutons à cela que Marc-Aurèle apprit aussi la peinture, qu'il se distingua au pugilat, à la lutte, à la course, et devint fort habile à la paume et à la chasse. Plus tard, il se montra excellent général, et aussi bon soldat que la faiblesse de sa constitution pouvait le permettre.

(1) Voyez le numéro 28.

Mais Fronton qui, dans la liste que je viens de vous citer, est nommé le dernier par les biographes, intervint de très-bonne heure comme le directeur de cette éducation. Aussi Capitolinus, qui entasse un peu tous ces détails les uns sur les autres, — il ne faut pas demander de l'art à ces biographes-là, — Capitolinus ajoute : *Ex his plurimum Frontoni detulit.* « Celui qu'avant tous les autres il combla d'honneurs fut Fronton. »

En effet, Fronton, de très-bonne heure, dirigea l'éducation de Marc-Aurèle.

Plus tard, Marc-Aurèle avait alors vingt-deux ans, Fronton lui rappelle ces premiers souvenirs. Les temps ont un peu changé ; les rapports du maître et de l'élève ne sont plus tout à fait les mêmes. Mais aujourd'hui je me borne à vous montrer Marc-Aurèle sous la discipline de Fronton, Marc-Aurèle disciple convaincu de Fronton. Lors donc que les choses furent un peu changées, Fronton écrit à son disciple avec le ton du regret : « J'en puis parler, » moi qui ai reçu tes premières pensées, qui ai vu tes étu- » des pour ainsi dire au berceau. Dès l'enfance tu laissas » briller une noblesse d'âme, une élévation de pensées » qui ne demandaient plus que le flambeau de l'élocu- » tion. » La nature était bonne, mais il fallait quelque chose de plus, le flambeau de l'élocution ! — « Nous » n'avons rien négligé pour développer en toi ce dernier » talent. »

Heureusement qu'il n'y est pas parvenu !

Fixons ici un point que nous allons perdre de vue tout à l'heure. Ce point, c'est la douzième année de Marc-Aurèle. C'est à douze ans que le goût de Marc-Aurèle pour la philosophie se déclara d'une manière invincible. A douze ans !

Cependant l'action de Fronton jusque-là avait été efficace, dominatrice. Mais Fronton n'était pas seul. Il y avait des philosophes au palais. A douze ans, d'ailleurs, il y avait déjà six ans que Marc-Aurèle était dans la faveur d'Adrien. Cet Adrien avait du bon. Marc-Aurèle n'avait que six ans et n'appartenait en aucune manière à la famille impériale quand Adrien le distingua et voulut lui donner une preuve de son estime. A l'âge de six ans il le fit chevalier romain. Ce devait être le plus jeune des chevaliers, je suppose ; et puis, voyez l'heureux choix de dignités pour récompenser une généreuse enfance, il le fit prêtre. La première dignité qu'eut Marc-Aurèle fut une dignité sacerdotale. Il fut membre du collége des Saliens, et, passant rapidement par tous les grades, ce que c'étaient que ces grades, ne me le demandez pas, je ne le sais pas, mais enfin il y avait une hiérarchie, il devint grand-prêtre des Saliens.

Et, à quatorze ans, il fit la consécration des nouveaux prêtres et, dit le biographe, sans que jamais personne lui récitât les formules, car il les savait toutes.

A douze ans donc il avait manifesté son goût pour la philosophie, et Adrien depuis six ans l'avait distingué. Est-ce à la cour d'Adrien qu'il a pris ce goût pour la philosophie, et sous quel maître ? voilà ce que nous ne savons pas au juste. Quand nous en serons là, je vous ferai voir autour de Marc-Aurèle des philosophes plus nombreux encore que les grammairiens et les rhéteurs énumérés plus haut ; mais le premier de tous, nous ne le connaissons pas bien. Dès l'âge de douze ans, il prit le manteau, et mena la vie des philosophes, vous savez, cette vie austère et dure des stoïciens. En effet, sa mère eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il voulût coucher sur un lit avec une simple couverture.

Voilà d'où viendra le salut. Je vais vous parler de l'éducation de Fronton ; mais n'oubliez pas que dans l'ombre, par un travail latent que nous ne chercherons pas à voir et à toucher, mais que nous retrouverons quand il aura fait son œuvre, Fronton est sérieusement combattu. Il faut dire cela avant d'entrer dans les détails qui vont suivre, et donner la consolation avant de raconter, j'allais dire, le malheur. D'abord nous trouvons, dans la correspondance, l'élève et le maître un peu aux prises au sujet des matières de discours. Disons d'abord que Marc-Aurèle est un élève très-docile, il n'a aucune espèce de doute, il croit à son maître. Pour lui, Fronton est un modèle de vertus, c'est incontestable, et un grand orateur, un rival de Cicéron pour le moins. Il a foi dans son maître, mais comme c'est un bon esprit, il a ses petites idées sur les matières qu'on lui donne. « Quelle grande matière tu m'as en- » voyée ! Je n'ai point lu ton extrait de Célius, ni ne le » lirai avant d'avoir moi-même rassemblé des idées. » Ce n'est pas un disciple insubordonné, c'est un homme qui discute. « Mais le discours de César a des ongles cro- » chus pour me retenir. » Il paraît qu'il lisait dans le même moment un discours de César, et son enthousiasme pour l'auteur ne lui permettait pas de composer lui-même. « C'est maintenant que je comprends quelle affaire c'est » que de mettre en état trois ou cinq lignes par jour et » d'écrire lentement. Porte-toi bien, mon âme. »

C'est singulier, il apprend de César à mettre en état trois ou cinq lignes par jour. Mais César connaissait mieux le prix des heures et les employait autrement ! L'exemple n'est pas bien choisi. J'aurais voulu qu'il apprît cela en lisant un autre auteur.

Une autre fois, c'est bien pis.

Fronton écrit : « Je t'envoie une matière, la chose » est sérieuse, »

La voici, cette matière : « Un consul romain, aux quin- » quatries, ayant déposé la prétexte et revêtu la cotte de » mailles, a, parmi les jeunes gens, frappé le lion en pré- » sence du peuple romain. Ceci est du ressort des cen- » seurs. Dispose, développe. »

Réponse de Marc-Aurèle :

« Quand cela est-il arrivé ? »

En effet, quand cela a-t-il pu arriver ? Ce n'est pas sous la république évidemment. Les consuls, dans ce temps, ne combattaient pas dans l'arène. Il ne faudrait pas chercher cela avant le temps de Néron. « Ne veux-

» tu pas parler, ajoute Marc-Aurèle, de ce qui s'est passé » à la villa d'Albe sous Domitianus? » C'est vrai, dans ces jeux de la villa d'Albe, Domitien fit combattre pour la première fois des sénateurs et des nobles.

« Il faut, en outre, travailler longtemps sur ce sujet, » plutôt pour le croire que pour s'en fâcher C'est un » sujet invraisemblable... Réponds de suite sur l'é- » poque. »

Nous n'avons pas de réponse, mais cela nous suffit.

Vous voyez, messieurs, que dans l'intérieur de ce palais et dans le tête-à-tête de Fronton et de Marc-Aurèle les choses se passaient un peu comme dans toute école de rhétorique; d'ailleurs les auditeurs ne manquaient pas au jeune homme. Il avait sa mère, Domitia Lucilla, une femme aussi distinguée par l'esprit que par le cœur, à laquelle il a rendu hommage dans ce fameux chapitre que je vous ai cité. Il avait celui qui, plus tard, fut son beau-frère, qui était déjà son compagnon d'âge et qui devint l'empereur Lucius-Vérus, et d'autres jeunes compagnons encore qu'il a aimés toute sa vie.

Il est clair que quand Marc-Aurèle avait réussi, on louait le discours ou les vers qu'il avait composés devant ce petit aréopage qui le félicitait. Cela lui donna la confiance de parler à son tour, et il se permet déjà la critique. On le mena un jour entendre Polémon, un célèbre sophiste du temps, et il écrivit à son maître : « J'ai » entendu, il y a trois jours, Polémon déclamer. Si tu » veux savoir quel effet il produit sur moi, écoute. Je le » compare à un cultivateur infatigable d'une habileté » consommée, qui emploie tout son terrain en froment » et en vignes dont il tire de belles récoltes et un grand » revenu. Mais dans tout ce domaine on ne trouverait » nulle part une figue de Pompéi, un légume d'Aricie, » une rose de Tarente; nulle part un joli bouquet, un » platane touffu. Tout pour l'utilité, rien pour le plaisir; » rien qu'on ne doive approuver, mais rien qui nous » charme. Qu'en dis-tu? Ne montré-je pas une assurance » bien téméraire et un jugement bien hardi, quand j'ose » donner mon avis sur un homme en possession d'une » telle gloire? Mais quand je songe que c'est à toi que » j'écris, je m'imagine que mon audace est au-dessous » de ce que tu souhaiterais. »

Ce dernier trait nous fait voir que Fronton dénigrait un peu ses collègues. Fronton était un homme vertueux, ce n'était pas un saint. C'est là une petite imperfection. J'ai trouvé beaucoup de traces de cela dans la correspondance de Fronton, et déjà je crois vous avoir lu un document très-curieux où ce défaut est saillant, à propos de sa brouille avec Hérode Atticus, qui était pourtant le premier écrivain grec du temps.

Marc-Aurèle grandit au milieu de ces exercices; seulement, un peu plus tard, une certaine distinction se montre. Le choix des modèles intervient ici, et c'est alors que Caton et Salluste jouent un grand rôle, Caton, les Gracques, les Scipions, tous les orateurs de ce temps, Caton en tête. Marc-Aurèle écrit de Naples :

« J'étudie pendant la nuit, car le jour se perd au » théâtre. Aussi je fais peu de chose, fatigué le soir et » somnolent tout le jour. Les jours-ci pourtant j'ai fait » des extraits de soixante livres composant cinq volumes. » Dans ce nombre de soixante figurent des pièces de » Novius, de petites Atellanes, de petits discours de » Scipion; ainsi ne t'effraye pas du nombre. »

Et dans une autre lettre : « J'ai des remercîments à te » faire au sujet de mon patron M. Caton, que je lis » assidûment. Je crains que tu n'aies point à m'en faire » au sujet de Salluste. Car c'est au seul M. Porcius que » je me suis attaché et engagé et consacré. Ces *et* répétés » où penses-tu que je les ai pris? Je les lui dérobe à lui- » même. »

Pendant que l'époque de Caton prend le dessus, il semble que l'époque de Cicéron et d'Auguste baisse un peu dans l'estime du maître et par conséquent dans l'admiration du disciple. Les grammairiens qui ont élevé son enfance lui ont lu les textes. Il perd un de ces grammairiens nommé Pollion. « Horace est mort pour » moi avec Pollion », écrit-il à Fronton. Il ne fait pas, en effet, beaucoup de cas d'Horace, mais je ne lui en fais pas un grand reproche. Horace est un poëte qui peut plaire à certains jeunes gens bien instruits, mais qui plaît surtout aux hommes avancés dans la vie et dont l'expérience est à peu près consommée. Ce n'est pas un grand auteur pour la première jeunesse, et si vous vous rappelez que Marc-Aurèle à douze ans a pris la robe du stoïcien, vous concevrez qu'Horace ne soit pas précisément l'écrivain qui convient à un tel caractère.

Nunc est bibendum....,

les Grâces, Vénus, Bacchus, tout cela est très-joli. Quant aux épîtres et aux satires, avec un très-grand agrément de forme et un charme suprême de diction, il y a place pour la réflexion; mais quelle morale! Une morale de bon sens, qui n'est ni du goût du stoïcisme en général, ni d'un petit stoïcien qui, à douze ans, veut coucher sur la terre nue et se nourrir de pain sec et de figues.

Mais à part ces écrivains du siècle d'Auguste, en dehors desquels il est difficile de rencontrer, dans la littérature latine, le bon goût parfait, il y a encore une forte nourriture à trouver dans les écrivains du dernier siècle de la république.

Mais voici une lettre de Marc-Aurèle à Fronton à propos de son jour natal :

« Je sais que le jour natal d'un homme, c'est pour cet » homme que ses amis font des vœux; mais moi, qui » t'aime absolument comme moi-même, c'est pour moi » que je veux faire des vœux à l'occasion de ton jour » natal. »

Ceci est peut-être spirituel, je ne porte pas de jugement là-dessus, mais c'est bien subtil, et pour une lettre d'un brave jeune homme de quatorze ou quinze ans, qui

est déjà, il est vrai, grand-prêtre des Saliens, à son précepteur, je ne trouve pas cela naturel.

« Tous les dieux, quels qu'ils soient, qui, dans tout » l'univers, font sentir aux hommes leur puissance se- » courable, qui, par les songes, ou les mystères, ou la » médecine, ou les oracles, nous aident ou nous gouver- » nent, tous ces dieux, je les adjure d'être présents pour » moi dans les lieux où chacune de leurs vertus particu- » lières se manifeste plus aisément. »

Tous ces dieux, il n'a pas besoin d'aller les chercher chez eux, ils entendront bien s'ils ont des oreilles! Mais enfin il l'a voulu ainsi. « Tout d'abord je monte » au rocher de Pergame et j'implore Esculape pour » qu'il gouverne avec sagesse et défende vigoureuse- » ment la santé de mon maître. » Ce n'est pas la peine d'aller jusqu'au rocher de Pergame pour invoquer Esculape. D'ailleurs Esculape a un vieux temple dans une île du Tibre où il s'est montré jadis sous la forme d'un serpent. « De là je vais à Athènes et je supplie Minerve » à deux genoux, lui demandant que si jamais je dois » entendre quelque chose aux lettres, je le doive aux » enseignements de Fronton descendus dans mon cœur. » Oh! ce n'est rien! je vous lirai un jour de bien autres tendresses du disciple de Fronton!

« Je reviens à Rome et j'implore les dieux des routes » et de la mer pour que tu sois dorénavant le compagnon » de tous mes voyages et que je n'aie plus si souvent et » si vivement à regretter ta présence. Enfin je conjure » tous les dieux de toutes les nations et le bois sacré du » Capitole de me permettre de célébrer avec mon maître » joyeux et bien portant le jour où il est né. Porte-toi » bien, le plus aimable et le plus chéri des maîtres. Je » t'en prie, soigne-toi bien pour que je puisse te voir à » mon arrivée. Ma mère te salue. »

Je m'effraye de toute cette littérature, et je dis : le mal devient grand, le mal empire, Fronton se fait sentir dans son élève; c'est Marc-Aurèle qui a écrit cela, mais c'est du Fronton. Les exercices de la rhétorique proprement dite commencent.

Marc-Aurèle écrit à son maître : « J'ai beaucoup tra- » vaillé hier. Je me suis mis au lit dès la septième heure » et j'ai fait des *images* avec succès. »

Il en a fabriqué dix, il est assez content de la plupart, mais il y en a une, la neuvième, qui ne va pas. Il demande le secours de son maître.

« *Nona te socium et optionem mihi sumo.* » Il demande donc l'aide de son maître, et son maître répond : « Cette » image que tu cherches..... » Il paraît qu'il ne la cherche pas, c'est, au contraire, l'image qu'on lui a donnée, et il cherche à quoi elle s'applique. Ce sont là des obscurités de langage qui n'ont pas d'obscurité quand on lit le texte tout entier. « Cette image que tu cherches, que tu » veux me voir chercher avec toi et en ta place, t'offen- » serais-tu si j'en trouve l'explication chez toi-même et » chez ton père? L'île en question est dans la mer Ionienne » ou dans la mer Tyrrhénienne, si ce n'est plutôt dans » l'Adriatique, ou dans toute autre mer, nomme celle » que tu voudras. » C'est une île imaginaire, seulement vous voyez par l'énumération des mers qu'il faut la mettre dans l'empire romain.

« Donc, dans cette mer, l'île Ænaria soutient et brise » l'effort des flots et lutte avec ses propres forces contre » les flottes, les pirates, les monstres et les tempêtes : » puis le lac qu'elle renferme dans son sein environne » une autre île, en sûreté, celle-là, contre tous les pé- » rils, tous les désagréments, séjour de tous les délices » et de tous les plaisirs. Car elle n'est point battue des » flots, elle reçoit également le souffle de la brise, elle a » ses habitants, elle jouit également de la vue de la mer. » C'est ainsi que ton père soutient seul les labeurs et les » ennuis du gouvernement de l'empire, tandis que toi, » tranquille dans son sein, tu te vois associé par lui à sa » dignité, à sa gloire, à toutes ses félicités.

» Voilà une image dont tu pourras tirer fréquem- » ment parti quand tu rendras des actions de grâces à » ton père, sujet où tu dois déployer la plus grande » fécondité, la plus grande richesse. Où, en effet, dans » ta vie tout entière, trouverais-tu une meilleure occa- » sion de t'honorer, de te plaire à toi-même en disant la » vérité pure, que dans tout ce qui touche à la gloire de » ton père? Maintenant, toute autre image que je pour- » rais ajouter n'aurait plus aucun charme pour toi après » celle qui concerne ton père; je sais cela aussi bien » que toi. Je m'abstiens donc de t'en envoyer d'autres, » mais je t'indiquerai la méthode pour en trouver toi- » même. » C'est habile, il saisit l'occasion pour lui donner une théorie de l'image. Comme la lettre n'est pas longue, je vous la lirai.

« D'abord tu sais qu'une image sert à orner, à embel- » lir, à assimiler, à diminuer, à amplifier ou à donner de » la vraisemblance.

» Quand aucun de ces six cas ne se présente, il n'y » a pas lieu à faire une image. » Marc-Aurèle a peut-être été assez malin pour lui fournir un jour un septième cas!

« Puis, lorsque étant donné un sujet, tu écris une » image, de même que si tu peignais, tu examinerais » attentivement les principaux traits du modèle à repro- » duire, fais exactement la même chose en écrivant. »

Voilà une théorie qui n'est pas peu goûtée de nos jours, n'est-ce pas? « Or les traits saillants d'un objet se pré- » senteront à toi de bien des manières, par la considé- » ration du semblable, de l'homogène, du tout, de la » partie, du propre, du distinct, de l'opposé, des con- » séquences et accompagnements, du nom, de l'accident, » de l'élément, enfin de presque toutes les sources des » arguments que nous avons longuement étudiées en- » semble quand nous lisions, dans Théodore, les argu- » ments et les lieux communs. Si par hasard tu en avais » oublié quelque chose, il n'y aurait point de mal à ce » que nous y revinssions. »

Je n'y reviendrai pas. Je souhaiterais que ce n'eût pas

été aussi une occasion pour Fronton de faire reprendre à Marc-Aurèle toute sa théorie des lieux communs.

Voilà comment Fronton voulait, j'allais dire former l'esprit et le cœur de son élève; mais Voltaire s'est tant moqué de cette locution qu'il n'y a plus moyen de la répéter.

D'autres fois ce n'était plus des images qu'il écrivait, c'était des sentences.

Fronton venait de recevoir sa femme, qui était allée visiter la mère de Marc-Aurèle. Il est heureux de la voir rentrée au logis, mais il ajoute : « Ce qui m'a fait autant » de plaisir que le retour de ma femme, ce sont les sen- » tences que tu as traduites, une surtout. » *Hanc quidem quam hodie accepi, prope perfecta, ut poni in libro Sallustii possit.* Oui, cette sentence que Marc-Aurèle a écrite, placée dans les livres de Salluste, non-seulement ne ferait pas disparate, *non discrepet,* mais ne le céderait en rien à celles de l'auteur, *non quidquam decedat.* « Je suis heureux, je suis gai, je suis » bien portant, je suis jeune. » Une sentence bien conduite suffit pour lui faire oublier ses accès de goutte et son âge. *Ego beatus hilaris, sanus, juvenis, denique fio quum tu ita proficis.* « Ce que je me souviens d'avoir exigé de moi-même, je puis bien l'exiger de toi. Il faut remettre sur le métier deux ou trois fois les mêmes sentences et non des sentences courtes *gnomas breviculas,* comme celles que tu as écrites, mais de longues sentences»; et comme il a beaucoup de génie, Fronton lui promet beaucoup de succès.

Messieurs, le mal s'aggrave si Marc-Aurèle est comme son maître et qu'il soit content de lui-même pour avoir bien traité une sentence. Qu'allons-nous devenir? Eh bien! je suis plus content de la réponse, il y a encore un peu de Fronton, mais vous allez y voir percer un autre esprit.

En même temps que cette lettre de Fronton que je viens de vous lire, il y en a eu une autre qui ne contenait pas d'éloges, elle ne se trouve pas dans les recueils et ne nous est pas parvenue. Marc-Aurèle répond aux deux lettres à la fois. «J'ai reçu, ces jours-ci, deux lettres » de toi; dans l'une tu me fais sentir combien j'ai mal » traduit la sentence, dans l'autre tu me loues sur mon » travail... Je jure sur ma tête, sur celle de ta mère, sur » la tienne...» Ceci est du Fronton. On apprend cela dans la rhétorique; Sganarelle dirait : dans Aristote, chapitre *Du serment.* « Je jure que c'est ta première lettre qui m'a » fait le plus de plaisir, qui m'a fait le plus souvent m'é- » crier: que je suis heureux! Quoi! me dira-t-on, faut-il » crier que je suis heureux! parce qu'on apprend à tour- » ner plus nettement, plus habilement, plus brillamment » une sentence? Non, ce n'est pas pour cela que je me » trouve heureux. Pourquoi le suis-je donc? Parce que » tu m'apprends à dire la vérité. Dire la vérité, chose si » difficile pour les hommes et pour les dieux! car le » plus véridique des oracles n'en a pas moins quelque » chose d'ambigu, de détourné, d'embarrassé, bien capa- » ble de tromper l'attention humaine .. »

Le reste de la phrase ne nous est pas parvenu tout entier, il ne nous en est resté que des mots interrompus par des lacunes. Mais j'en puis noter deux qui ne font pas une phrase, mais font un sens. « En même temps tu » m'apprends à entendre la vérité; j'ai doublement à... » Le reste ne subsiste pas, mais nous devinons facilement ce qui manque. Il a deux remerciments à lui faire, l'un de lui apprendre la vérité et l'autre de l'accoutumer à l'entendre. Oui, c'est cela. Je ne voudrais pas dire : voilà le contrepoids de l'éducation de Fronton, puisque Fronton est un honnête homme, et puisque c'est Fronton qui lui apprend à dire la vérité; mais vous voyez que si Marc-Aurèle n'avait été que l'élève de Fronton, il triomphérait comme rhéteur d'avoir écrit une sentence aussi bien que Salluste, et il s'affligerait comme rhéteur d'avoir mal traduit une sentence. Sa perfection morale l'emporte, et il oublie la rhétorique.

Puis Fronton fait faire des vers à son élève.

Marc-Aurèle fait des hexamètres. Mais c'est un grand mystère que ces hexamètres-là. Il est probable qu'il n'a pas grand mal à les faire. Il en fait dans sa prose, et, à un endroit, comme il lui en échappe un, il s'écrie : « Oh! les vers qui viennent!» Il ne veut pas qu'on montre ses vers, il en fait parce que Fronton l'exige, et il veut « que ce soit un secret entre lui et moi ». De temps en temps, cependant, il croyait avoir réussi, il se montre un peu plus indulgent pour lui-même, mais c'est l'exception. « Tu me demandes ou ne peut plus agréa- » blement mes hexamètres, et je te les aurais envoyés » sur-le-champ si je les avais ici. Ce copiste que tu me » connais, Anicet, à mon départ, n'a mis dans mon ba- » gage aucun de mes écrits. Il connaît ma maladie, et il a » craint que tout ce qu'il mettrait à ma disposition ne fût, » selon ma coutume, jeté tout aussitôt dans le feu. Peut- » être les hexamètres en question ne couraient-ils aucun » risque. Car, pour avouer la vérité à mon maître, je les » aime ces hexamètres.» Enfin, il n'y a si chétif auteur de vers qui, une fois dans sa vie, n'en ait écrit quelques-uns à sa satisfaction. Marc-Aurèle ne fait pas exception à la règle, il envoie les siens à Fronton, qui lui répond : « Je » t'ai fait reporter par notre cher Victorinus les vers que tu » m'avais envoyés, et voici les précautions que j'ai prises : » j'ai cousu soigneusement le parchemin avec du fil et » j'ai cacheté le fil de telle sorte que ce rat fureteur ne » pût profiter d'aucune fente. Il faut dire qu'il n'a ja- » mais voulu lui-même me rien communiquer de tes » hexamètres. Ce sont là des tours de sa malice. Il donne » pour raison que tu lis tes hexamètres avec une préci- » pitation calculée et tellement vite que sa mémoire ne » peut rien retenir. Je l'ai payé en sa monnaie; il ne » connaîtra pas par moi un seul de tes vers. Je me rap- » pelle aussi que tu m'as souvent recommandé de ne » montrer tes vers à qui que ce soit. »

Vous savez que la vérité est toujours dans le post-

scriptum des lettres. Marc-Aurèle lisait rarement ses vers, il les lisait vite et l'on en retenait ce qu'on pouvait. Il les envoyait sous scellé à Fronton et les recevait de même, et, quand ils étaient de retour, les jetait au feu. Mais enfin il faisait des vers, et quand je vois que l'âge s'avance pour lui, qu'il arrive à sa vingt-deuxième année, qu'à vingt-deux ans il est déclaré César, qu'il a déjà été deux fois consul, sans parler de ses dignités sacerdotales, que je ne connais pas, je m'effraye de le voir en plein dans la composition des images, des sentences et des hexamètres.

Il est temps que la réaction se manifeste. Antonin a encore quelques années à vivre, et il serait fâcheux que le second Antonin passât sans transition de la composition des images et des gnomes au gouvernement de l'empire. Heureusement il reste du temps pour la transition. Mais à cette date, pendant le consulat de Fronton, à l'époque où Marc-Aurèle atteint sa vingt-deuxième année, il écrit encore à son maître en homme épris de la rhétorique et du talent de Fronton. La lettre que vous allez entendre est évidemment frontonienne d'un bout à l'autre.

» Les Grecs anciens ont-ils jamais rien écrit de pa-
» reil? Que les savants en décident. Pour moi, je n'ai
» pas mémoire que Caton ait mieux blâmé quelqu'un que
» tu n'as loué mon père. »

C'est assez joli cela! ce qui m'a fait penser que, dans le jugement de Cicéron sur Caton, Cicéron, par amour probablement de la symétrie, met les deux membres de phrase « *quis in vituperando, quis in laudando gravior* ». Marc-Aurèle n'a pas l'air de se souvenir du «*laudando*», il fait la comparaison par le contraire, et c'est assez piquant.

» Oh! si mon seigneur pouvait être assez loué, c'est
» par toi qu'il l'aurait été. Ce n'est pas une œuvre de
» notre siècle.

» Il sera plus facile d'imiter Phidias, d'imiter Apelle,
» d'imiter Démosthène ou Caton lui-même...» — voyez-vous l'influence de l'éducation, car il aime Démosthène — « que cet ouvrage si achevé, si parfait. Je n'ai jamais
» rien lu de plus élégant, de plus antique, de plus fini, de
» plus latin. Homme heureux que tu es de posséder une
» telle éloquence; homme heureux que je suis d'avoir un
» tel maître! O arguments! O composition! O éloquence!
» O délicatesse! O composition! O paroles! O éclat!
» O finesse! O grâces! O adresse! O tout! Que je meurs
» si déjà on n'aurait dû te mettre en main la baguette,
» te ceindre la tête du diadème, te produire sur le tri-
» bunal; alors le héraut nous citerait, tous tant que
» nous sommes : que dis-je nous! il citerait tous ces
» savants, tous ces grands orateurs : ta baguette les
» conduirait, ta bouche leur ferait la leçon. Pour moi,
» je n'en suis pas encore à craindre tes leçons. Mille
» raisons me conduiront encore dans ton école.» A vingt-deux ans, il s'appelait Marc-Aurèle et il était César. « Je
» t'écris ces quelques mots en toute hâte. A quoi bon,
» quand je t'adresse la lettre si bienveillante de mon
» père, allonger la mienne? Adieu donc, orgueil de l'élo-
» quence romaine, gloire de tes amis, être rare, homme
» aimable, illustre consul, le plus chéri des maîtres.»

« Une autre fois tu tâcheras» — vous savez que dans le panégyrique d'Antonin le Pieux de Fronton il y a quelques mots sur Marc-Aurèle — «surtout dans le sénat, de
» ne plus mentir à ce point sur mon compte. Il est horri-
» ble d'écrire ainsi! Oh! si à tous les chapitres je pou-
» vais baiser ta tête! Tu t'es hardiment moqué du monde.
» Après avoir lu ce discours, nous n'avons que faire d'é-
» tudier, nous n'avons que faire de travailler, nous n'a-
» vons que faire de tendre tous nos muscles. Porte-toi
» bien, le plus chéri des maîtres. »

Il était temps, n'est-il pas vrai, que les autres influences prissent le dessus; que les images, les gnomes, les serments, les comparaisons et ces trésors d'exclamation prissent fin? Cela nous aurait fait dévier Marc-Aurèle, et nous l'aurions perdu.

Quant à Fronton, il paraît que cela l'enflamme d'un nouveau zèle, et il s'écrie :

« Oui, j'en conçois l'augure : tout ce que l'éloquence
» a heureusement créé jusqu'à nous, tu le porteras à la
» perfection, car tu as à la fois et le talent naturel et
» l'ardeur au travail. Or, combien n'a-t-on pas vu
» d'hommes laborieux sans talent, ou d'hommes in-
» génieux sans études, acquérir une belle gloire? J'aime
» à croire, seigneur, que tu consacres encore un certain
» temps à écrire en prose, car on entretient la vitesse des
» chevaux en les faisant galoper aussi bien qu'en les faisant
» trotter. » Oh! l'image! « Cependant il vaut mieux les
» exercer dans l'allure qui leur est la plus ordinaire. Et
» je te parle ici sans tenir compte de ton jeune âge, de
» tes vingt-deux ans. Tandis qu'à cet âge j'avais à peine
» commencé à lire nos anciens auteurs, toi, par la faveur
» des dieux et par ton énergie, tu as fait en éloquence de
» tels progrès qu'ils suffiraient à illustrer un vieillard;
» et, ce qui est extrêmement difficile, en tout genre
» d'éloquence. Les lettres sérieuses que tu as écrites»,
vous venez de les entendre ces lettres sérieuses, « me font
» assez voir ce que tu pourras faire dans un genre plus
» familier, à la manière de Cicéron. »

Que dites-vous de cette comparaison du plus au moins, de ces lettres sérieuses qui, évidemment, appartiennent à la grande éloquence, comparées à ce genre plus familier et plus facile de Cicéron?

Il est temps que cela change. Cela changea. Fronton ne se laissera pas détrôner sans combattre; mais, vous le savez d'avance, il ne fut pas vainqueur, et Marc-Aurèle a écrit dans ses *Pensées* :

« Je dois aux dieux de n'avoir point fait trop de pro-
» grès dans l'art oratoire, ou dans la poésie, ni dans les
» autres exercices de ce genre où j'aurais pu m'arrêter
» si j'avais eu la conscience que j'y faisais des progrès
» notables. »

A. BERGER

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. CH. GIDEL.

### La comédie et les mœurs aux premières années du XVIII^e siècle. — Dancourt.

On lit dans le Journal du marquis de Dangeau que l'on jouait souvent à Versailles les comédies de Dancourt. C'est un mérite assez grand d'avoir amusé dans ses vieux jours un prince que madame de Maintenon déclarait inamusable. Dancourt avait, en effet, de la gaieté autant qu'homme du monde. Elle était vive et communicative. Il était à Regnard, dit Voltaire, ce que Regnard était à Molière. Je ne m'étonne pas que Louis XIV se plût à voir représenter les ouvrages de cet auteur. Ils ont du bon sens, de la malice, de l'observation, de la justesse, et le roi aimait ces qualités, outre qu'il ne haïssait pas les mots hardis et lestes. Dancourt n'approfondit rien, il ne songe pas à la gloire, il travaille vite parce qu'il ne travaille pas pour la postérité. Il est à la recherche des moindres événements du jour, et il les saisit en homme qui connaît le prix de l'à-propos. Un bruit, une nouvelle, un charlatan à la mode, un roman en vogue, l'année qui finit, le siècle qui commence, un camp formé près de Paris, les badauderies des bourgeois au milieu des hommes de guerre, en voilà assez pour l'éveiller et le mettre à l'œuvre. La comédie, moins que cela, la farce est livrée aux acteurs, applaudie, critiquée, puis bientôt oubliée, « on ne s'en souvient non plus que des mouches de l'an passé ». Jamais on n'a vécu plus au jour le jour, plus débarrassé d'ambition littéraire, moins en peine de l'idéal. Les lauriers de personne ne l'ont empêché de dormir et de rire. Il ne voit que l'heure présente ; il ne suit que l'inspiration du moment, tant mieux si elle est bonne!

Il veut vivre à son aise. Il aurait pu être jésuite, il avait mieux aimé devenir avocat ; il aurait pu continuer sa vie au barreau, il y a renoncé pour être auteur et chef d'une troupe dramatique. C'était là sa vocation. Il la suit tout naturellement, il écrit sans effort, sans recherche, d'une main leste, d'un tour naïf, peu soucieux des délicats qui n'aimeraient ni ses paysans, ni ses bourgeois, ni ses chevaliers. Toutefois, dans cette insouciance, il a souvent rencontré juste. Plusieurs de ses comédies sont longtemps restées au théâtre. « Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours, disait Voltaire, elles sont gaies, le dialogue en est naïf. »

Dancourt nous a fait lui-même connaître sa vie et la manière dont il conduisait son travail. « C'est un assez bon vivant qui aime la joie, la bonne chère, le vin de Champagne. Ses envieux prétendent qu'il ne lit jamais, il en convient ; il n'en a pas le temps : il est toujours à table. Puis, à quoi bon les livres? Pour les bagatelles qu'il fait il n'a besoin que du livre du monde ; il y sait lire, il le connaît, il pille là-dedans comme tous les diables. » On fait courir contre lui des couplets satiriques. On lui reproche de ne montrer jamais rien de nouveau ; il tourne sur lui-même comme sur un pivot ; toujours des procureurs, des bourgeoises ridicules, des nigauds, des paysans, des meuniers, des meunières. Cet homme-là est né pour le moulin, on le dit en chansons :

> Le public est fou, dieu me damne,
> De trouver à l'auteur un esprit drôle et fin ;
> Ce n'est qu'un ignorant, je le garantis âne,
> Puisqu'il est toujours au moulin.

Croyez-vous qu'il s'en irrite? Non. Il s'en diverti au contraire, et autant que les autres. « Puisqu'on rit des sottises qu'il fait, il rit aussi des sottises que font les autres. C'est un garçon fort judicieux. » Assuré du succès, il est fier comme tous les gens heureux ; il y a même chez lui une pointe d'insolence. A qui confie-t-il, dans un prologue, l'apologie de son talent et de sa conduite? A un chevalier toujours ivre. Molière, et Regnard après lui, pour combattre leurs adversaires, s'étaient donné des avocats bien plus recommandables. Leurs détracteurs sont ridicules, leurs partisans ont toute raison. Dancourt y met bien moins de façons, son chevalier ne le défend qu'à demi. « Sa pièce est mauvaise, mais son vin est excellent ; c'est un médiocre auteur, mais c'est un fort joyeux compagnon. » On trouvera peu de dignité peut-être dans cet abandon de soi-même. Je n'en disconviens pas. Mais c'est un trait de caractère qui nous fait dès maintenant juger l'écrivain. Nulle prétention, nul effort, nul élan ; il se trouve à merveille dans les régions moyennes, il ne lui faut ni plus de lumière, ni plus d'horizon.

Il y a toujours dans la vie d'un homme une heure souveraine où, rassemblant toutes ses forces, il produit son chef-d'œuvre. Molière a fait le *Misanthrope* et le *Tartufe*, Regnard a rencontré le *Joueur* ; le chef-d'œuvre de Dancourt, ce sera le *Chevalier à la mode*. C'est au fruit qu'il faut juger l'arbre. Dans ces petits actes enlevés d'une main vive, faciles à mettre en scène, peu forts d'intrigue, dénoués sans peine et comme il plaît à Dieu, il ne faut chercher ni les grands effets, ni la grande morale, ni le grand style. Il faut prendre l'auteur comme il s'offre lui-même, avec son abandon, son ingénuité et sa facilité naturelle. Au beau milieu de tout ce badinage, de ce langage pétillant et leste apparaît tout à coup une observation ingénieuse, un caractère heureux, une scène charmante : c'est une perle au milieu du sable du rivage, et plus d'une brille aux yeux du lecteur.

Il y a deux sortes de personnages que Dancourt a peints avec esprit et originalité : ce sont les paysans et les bourgeois, les femmes surtout.

Ses paysans ont de la réputation, ils forment une espèce à part ; ils tiennent une grande place dans son théâtre. Avant lui on introduisait un paysan par hasard, il paraissait quelques instants tout au plus. La Bruyère le mettait sur la même ligne que l'ivrogne. « Le paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur, il n'entre qu'à peine dans le vrai comique ; comment pourrait-il faire le fond ou l'action principale de la comédie? » L'auteur comique n'est pas aussi délicat. Les grands caractères ont été traités : il faut chercher ailleurs des ressources nouvelles. Aussi n'y a-t-il pas assez de place chez Dancourt pour ses paysans. Ils sont partout, du commencement à la fin. Ils se carrent, ils se font connaître, ils se font valoir, ils veulent même se faire admirer. Avant d'être directeur d'une troupe de comédiens et comédien lui-même, notre auteur avait été seigneur de village, il avait étudié les paysans ; il les connaissait bien. N'attendez pas des pastorales selon Virgile ou Théocrite ; vous n'avez pas affaire à Florian ou à Gessner. Point de ces vertus idylliques ou patriarcales, nulle innocence. Les paysans de Gonesse, de Suresnes ou de Créteil sont trop près de Paris pour avoir rien conservé de la simplicité champêtre. Ils sont délurés et adroits ; ils servent à mille petites intrigues des gens de la ville, ils s'en font bien payer et s'en gaussent par derrière. Une dame de la ville demande au magister d'un village de faire en son honneur un

compliment qui sera chanté : « Il n'est pas malaisé de vous louer, vous êtes belle, vous êtes bonne, vous êtes riche. — Je suis jeune aussi, M. le magister! — Voulez-vous que je mette itou ça, hé bien! volontiers, tout coup vaille, mais vous me bâillerez queuque chose pour l'âge... je daterons la chanson et cela vous servira de baptistaire... Adieu, madame, je suis content de vous, vous serez contente itou de la date, sur ma parole. »

Ils sont tout prêts à rendre les services qu'on leur payera. Faut-il recevoir, à l'insu d'un père, un amant qu'on écarte et le faire passer du mur, où il se tient si peu commodément, dans la chambrette du jardinier, Thibaut y consent pourvu qu'on l'en récompense. Ses services sont à vendre, il faut qu'on les achète. Cet honnête métier, il l'exerce toutefois avec une ombre de conscience, il a des principes qu'il suit avec une scrupuleuse rigueur. Gardez-vous bien de croire qu'il reçoive de toute main; la fille de son maître lui fait une offre, il la repousse : « Quand il y a queuque dépense à faire en amour, il faut que ce soit le monsieur qui paye, à moins que la madame ne soit vieille. Dans les villages d'autour de Paris, je savons les règles. » — « Tiens, voilà une bourse, il y a dedans vingt pistoles, tu n'as qu'à l'ouvrir et à prendre ce que tu voudras. *Thibaut :* Oh! monsieur! — *Clitandre :* Comment? — *Thibaut :* Il n'y a point de nécessité de l'ouvrir, je la veux toute... Nous voilà donc d'accord à présent, je ferons trois têtes dans le même bonnet, acoutez, vous n'avez pas mal fait d'y fourrer la mienne. » Rien ne leur semble plus naturel que de servir les vices des Parisiens; ils se croient mis là tout exprès par Dieu. Voilà pour leur innocence et leur délicatesse; elle ne saurait tenir contre un petit écu.

Malins et rusés, ils ont bientôt pénétré le fond d'un caractère. Ils ne respectent personne et disent tout haut de leur maître le mal qu'ils en pensent. C'est le même Thibaut, le valet de M. Thomasseau, qui se doute qu'il a plus d'esprit que son maître : « Oh! pour ça oui, j'ai meilleur jugement, je n'sis pourtant qu'un paysan; mais il y a vingt ans que je le sers et que je me moque de li, il ne m'en ferait pas morgué accroire un quart d'heure. » Il sait ce qui se passe dans la maison; il est homme de bon conseil, il parle crûment et dit tout avec une franchise insolente. Quiconque a vu les paysans, même fort loin de Paris, n'aura pas de peine à les reconnaître, et avouera que Dancourt a très-adroitement saisi leur caractère. Cette âpreté pour l'argent, cette disposition à tout faire pour gagner quelque pièce de menue monnaie, cette rudesse dans la parole, cette finesse dans l'esprit, cette hostilité volontaire dans laquelle ils s'établissent contre les gens de la ville et contre leur maître, cette défiance inquiète, cette investigation ardente, cette malice à surprendre les ridicules, ce sont bien là nos paysans, qui couvrent d'une fausse bonhomie les vices que nourrissent en eux l'ignorance et la vie de dépendance qu'ils sont habitués à mener. Notre littérature les avait trop longtemps dédaignés; on en voit bien la raison : elle n'avait pu les élever à l'idéal.

En les montrant au théâtre, Dancourt leur donnait presque le droit de cité parmi nous, il les relevait de leur long esclavage, il attirait sur eux l'attention. Il n'y songeait pas, sans doute, et la preuve qu'il ne fait pas un acte de politique, c'est qu'il ne les flatte point.

Habitués à vivre sous un maître, ils ne sont pas toutefois avilis, ils acceptent l'autorité pourvu qu'elle leur semble légitime et venue de bonne source. Mais s'il faut qu'un parvenu s'impatronise par quelque fraude à la place d'un seigneur de bon aloi, leur malice s'éveille, et l'esprit hargneux des paysans invente mille petits moyens de tracasserie contre l'intrus. La cervelle d'un magister de village peut donner du fil à retordre au plus habile praticien.

M. Grimaudin ne manque, en effet, ni d'esprit ni d'adresse. Ses amis l'ont vu autrefois petit clerc; devenu procureur, il a si bien su conduire les affaires des autres qu'il est en ce jour, en dépit de l'envie, propriétaire du château et de la seigneurie de Gaillardin. Il n'est pas à craindre qu'on lui rapporte ni argent faux, ni vieilles espèces du payement qu'il en fait; on lui a adjugé cette seigneurie pour les frais d'une instance qu'il a eu l'esprit de faire durer dix-sept ans, sans que le fond du procès soit encore jugé. L'an passé il tenait cette terre à bail judiciaire, il en est le maître aujourd'hui par la grâce de Dieu et du Châtelet. Peu importe. Dans quarante ou cinquante ans, on entendra dire de lui et de sa famille : « Les Grimaudins branche aînée, branche cadette, les cadets de la seconde branche; on verra leurs armes sur les litres et sur les vitrages, sur la porte de leur château, sur le pilier de leur haute justice. » Ils ont du temps encore, la nuit du 4 août est bien loin. Mais le plus difficile est de s'installer dans le nouveau domaine et d'en prendre possession. M. Grimaudin n'y veut rien épargner, il compte sur le village, ses sujets vont prendre les armes; il ne prétend pas que cela se fasse incognito, non, il aime à faire parler de lui. Déjà sont arrivés de la ville des témoins de la nouvelle grandeur de l'homme de robe, et M. de la Paraphardière le greffier, et madame Perinelle la bourgeoise, et beaucoup d'autres encore, sans compter un Suisse que le nouveau seigneur a fait venir de Genesse avec toute sa famille. Tout est prêt, mais l'ancien procureur n'en est pas où il pense être : il a compté sans la méchante engeance des paysans. Le magister connaît son origine, il sait qu'il n'est *pour tout potage* que le cousin du meunier de Rougemard, il trouve qu'il est honteux « qu'un pareil homme devienne seigneur du village de Gaillardin, il ne saurait s'accoutumer à cela, c'est une pilule qu'il ne saurait avaler. Sans doute, on peut craindre qu'il ne fasse des procès à tout le village, mais morgué! le magister s'en gausse, et il compte sur quatre ou cinq autres qui, de concert avec lui, ly tailleront de la besogne. — Il n'est, morgué, pas plus gentilhomme que nous, je sis collecteur moi, Dieu marcy, cette année, pal sanguenne! j'auray le plaisir de mettre notre nouviau seigneur à la taille. » Contre ce vilain, ce manant, ce goujat de robe, il invoque la protection d'un officier que le hasard a jeté sur ses pas. « Je vous demande votre protection. — A propos de quoy? — A propos de ce que je veux ly faire du dépit. — Hé de quelle manière? — Morgué, je voudrais biau ne ly pas oster mon chapiau, non plus que je fais à trois ou quatre filles qui m'ont fait pièce. » Assurément il est dangereux de n'être pas des amis de M. le magister; c'est un homme de tête, capable de molester ceux qu'il n'aime pas. M. Grimaudin ne tarde pas à s'en apercevoir : une compagnie de cavalerie passe par le village, et trente-cinq soldats, hommes et chevaux, sont logés chez lui, ils y seront à bouche que veux-tu. Dans ce château, qui devrait être franc de toute redevance, les soldats ivres mettent tout au pillage, ils battent et enrôlent les invités de M. Grimaudin, ils insultent et effrayent les femmes assemblées pour la cérémonie, et l'ancien procureur, se souvenant encore de son métier, veut, pour se défendre, donner à ces gens d'armes assignation par son sergent à ce

qu'ils aient à se retirer et à en venir par devant le bailli dans la huitaine, avec protestation de les prendre à partie en leur propre et privé nom, en cas de désordre. » Il trouve bien, comme ses amis, que ce sont là de fort vilains hôtes, mais comme il tient à ne pas paraître grevé d'un service qui l'humilierait, il prétend « que ces troupes du roy venant à passer sur ses terres, il ne peut se dispenser de les recevoir; entre seigneurs hauts justiciers on est obligé à certains devoirs l'un envers l'autre. Je relève de lui au moins. » Sa vanité profite à l'égard des bourgeois ses confrères d'une pièce que vient de lui faire un paysan madré. Tout cet embarras durerait longtemps si par bonheur Clitandre, le capitaine de la compagnie, n'était l'amant d'Angélique et si Maugrebleu, le maréchal-des-logis, toujours ivre, n'était le frère d'Angélique et le fils de M. Grimaudin. Tout s'arrange, grâce à cette protection inespérée. La cérémonie de la prise de possession se fait sans encombre et le magister lui-même y paraît pour chanter un couplet qui renferme une malice :

Jamais le gros cheval de Troie,
Fait de sapin,
N'entrit avec plus grande joie
Chez le Troyen
Que Monseigneur de Grimaudin
Dans son château de Gaillardin.

Le désir de se venger et de punir un ennemi va quelquefois plus loin dans ces âmes rancunières. Les plus cruelles affaires ne les épouvantent pas dès qu'il s'agit d'un plan de vengeance. « J'allons, pargué, leur tailler de la besogne. » C'est leur mot le plus cher, et le mensonge est l'artifice qui leur convient le mieux. Charlot croit avoir à se plaindre de madame Julienne la meunière, qui donne Colette, sa nièce, en mariage à Clitandre et en fait une grande dame. Vienne l'occasion favorable, Charlot ne la laissera pas échapper. Il mentira sans vergogne, et triomphera à chaque nouveau mensonge. Heureusement tout s'arrange dans une comédie, et la justice de ce pays-là sait s'arrêter à temps pour éviter les erreurs irréparables dans d'autres ressorts. M. Julien a disparu, il est allé promener ailleurs son ivrognerie et son mécontentement contre sa femme. On a jasé de cette absence, les mauvaises langues ont si bien fait que le bailli est entré en soupçon, une enquête est commencée sur les causes de la disparition du meunier. On ne parle de rien moins que d'un meurtre. Mais on ne rencontre aucun témoin, il y en a même qui disent avoir vu M. Julien ce jour-là. L'instruction tombe inutile si M. le bailli, qui a le cœur au métier, ne trouve Charlot pour le flatter dans sa préoccupation et donner par ses dépositions menteuses un corps aux soupçons du magistrat. Cette enquête est plaisante, la méchanceté y est pleine de naïveté. Il faut la citer tout entière :

*Charlot :* Aidez-nous à la dire (la vérité), M. le bailli ; car ce que je savons, nous, vous qui savez tout, vous le savez peut-être mieux que nous par aventure. — *M. le bailli :* Mais le meunier et la meunière vivaient en très-mauvaise intelligence premièrement ? — *Charlot :* Oh! pour stilà, oui. Tous les jours ils se battiont... — *Le bailli :* Le pauvre Julien s'enivrait quelquefois ? — *Charlot :* Queuquefois? pargué, très-souvent. Il était coutumier de ça quasiment autant que vous, M. le bailli. — *Le bailli :* Voilà le fait. La femme aura pris le temps de l'ivresse du mari pour exécuter son mauvais dessein. — *Charlot :* Justement, il avait trop bu de vin, alle ly aura voulu faire boire de l'eau; il n'y a rien de plus naturel, ça parle tout seul. — *Le bailli :* Oui, on l'a jeté dans la rivière, et il ne se trouve point; voilà ce qui est d'embarrassant. — *Charlot :* On ly a mise une pierre au cou, est-ce une chose si rare qu'une pierre? En vela un gros tas tout proche du moulin, où il m'est avis qu'il en manque queuqu'une. — *Le bailli :* Où il en manque quelqu'une ? Voilà un bon indice; mais elle n'aura pas fait cela toute seule. — *Charlot :* Non voirement, il faut ly bailler des camarades. Hé! pargué, cet amoureux de Colette et son valet M. de Lépine, le défunt ne voulait pas qu'il épousist sa nièce. C'est eux qui avont fait le coup, monsieur le bailli. — *M. le bailli :* Vous croyez ça, monsieur Charlot? — *Charlot :* Si je le croy! je ly en veux, morgué, trop pour ne pas le croire, et vous le croyez itout, vous, je gage. C'est notre rival, monsieur le bailli, j'en jurerais, moi, en cas de besoin ; ça suffira-t-il pour le faire pendre? » — Quel bon coup de filet pour la justice et pour Charlot; il peut bien dire vraiment : « Pargué, je nous en allons bian rire. »

Après au gain, sans scrupules de conscience, ignorants et naïfs, mais d'une naïveté malicieuse, taquins, madrés, gausseurs, vindicatifs, voilà ce que sont les paysans dans les comédies de Dancourt. S'ils parlent tous la même langue, sans diversité de dialectes; au moins est-elle vive, aisée, coulante, et elle mêle, par une adresse heureuse, la simplicité du tour à ce que la pensée présente de narquois. Quand je cherche des aïeux à ces paysans, il faut que je remonte à l'Agnelet de l'*Avocat Patelin*, jusqu'aux personnages de nos anciens fabliaux trop délaissés par les âges suivants. Un seul poëte du XVII^e siècle semble les avoir bien connus, et une fois par hasard il les a mis en jeu, de manière à faire regretter qu'il n'y soit pas revenu plus souvent. La Fontaine, dans sa fable du *Meunier, son fils et l'âne*, a saisi avec justesse et exprimé avec originalité l'esprit de nos paysans. Quelle vérité dans le ton! quel choix heureux dans les détails! Cette scène sur un grand chemin entre gens qui vont à la foire, ces quolibets coup sur coup renvoyés, ces remontrances, ces dictons populaires, tout cela vit et respire, empreint d'un sel âcre, d'une causticité rustique dont on retrouve la saveur dans les magisters et les garçons de ferme de Dancourt.

Voyez la différence entre cette époque et la nôtre : on a fait justice aux paysans et on les a récompensés du long oubli où la littérature les a laissés enfouis. L'esprit philosophique d'un illustre écrivain les a mis à la mode. Ils ont eu leur vogue et leur triomphe dans les romans d'abord, où le cadre les faisait bien valoir, au théâtre plus tard. Tout en leur laissant une large veine d'énergie et de malice, tout en leur donnant dans le langage et les actions l'âpreté naturelle à leurs semblables, on a adouci leur rudesse et poli leurs aspérités. Les bons sentiments accordés aux habitants de la campagne, ce n'est pas ce que je blâme ; ils sont hommes et leur cœur ne peut pas rester fermé aux impressions qui frappent les citadins; mais leur nature est plus hérissée, leur enveloppe plus scabreuse et plus difficile à pénétrer. On en a fait des âmes d'une trop exquise sensibilité. Madame Blanchet, le Champi, Claudie, Sylvin et la petite Fadette ont toujours une larme dans les yeux, ils sont véritablement devenus des personnages d'idylle ; je cherche en vain parmi eux Charlot, le garçon meunier amoureux et vindicatif, je n'y vois que des héros empruntés aux pièces de Sedaine. Je sais bien que ces paysans-là ont été deux ou trois fois émancipés dans des époques mémorables, qu'ils vivent indépendants sur un sol qui leur appar-

tient; je sais bien que la liberté politique chasse bien des vices et des bassesses que son contraire entretenait, mais change-t-on le fond des cœurs aussi facilement qu'une constitution? Je crains bien que Dancourt ne soit encore très-vrai avec la crudité de ses couleurs. Si je voulais peindre la campagne, je demanderais au ciel le sentiment et la poésie de madame George Sand; s'il me fallait peindre les paysans, je ne craindrais pas de m'éloigner trop du vrai en me souvenant parfois de Dancourt.

L'auteur n'avait pas à introduire les bourgeois sur la scène, comme il l'avait fait des paysans. Ils y avaient depuis longtemps droit de cité bien acquis et dûment reconnu. La comédie, faite tout exprès pour eux, ne les a jamais oubliés. Bourgeois d'Athènes ou de Rome, de Paris et de Limoges, ce sont pour nous gens de connaissance. Que nous restait-il à apprendre sur eux? Le fond de leur nature a été dévoilé et leurs passions ont été décrites. Mais les temps varient, les mœurs changent avec eux, et les nuances que le pinceau ajoute à la peinture font tout l'intérêt d'un tableau dont les grandes lignes restent à jamais les mêmes. Quand Molière écrivait ses pièces où les bourgeois offrent tant à rire, quand la Bruyère donnait à son siècle les portraits de la cour et de la ville, les bourgeois s'étaient déjà bien gâtés. Chaque jour ils s'éloignaient davantage des qualités de leurs ancêtres. La simplicité des vieilles mœurs disparaissait devant les progrès croissants du luxe et de la vanité. L'aisance de la vie domestique avait fait place à l'étalage menteur d'un faste acquis aux dépens du nécessaire. Quelle différence entre eux et leurs pères! « On ne les voyait point s'éclairer avec des bougies et se chauffer à petit feu; ils ne sortaient point d'un mauvais dîner pour monter dans leur carrosse...; l'étain, dans ce temps, brillait sur les tables et sur les buffets, comme le fer et le cuivre dans les foyers; l'argent et l'or étaient dans les coffres... Ils comptaient en toutes choses avec eux-mêmes : leur dépense était proportionnée à leur recette: leurs livrées, leurs équipages, leurs meubles, leur table, leurs maisons de la ville et de la campagne, tout était mesuré sur leurs rentes et sur leur condition. Il y avait entre eux des distinctions extérieures qui empêchaient qu'on ne prît la femme du praticien pour celle du magistrat, et le roturier et le simple valet pour le gentilhomme... Ils avaient moins d'argent que nous et en avaient assez, plus riches par leur économie et par leur modestie que de leurs revenus et de leurs domaines. Enfin, on était alors pénétré de cette maxime, que ce qui était alors dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie dans le particulier. » On sait comment M. Jourdain, infatué du bel air, avait secoué la poussière du comptoir où son père avait autrefois vendu du drap, avec quelle préoccupation de son ancienne roture il cherchait une glorieuse alliance pour sa fille et pour lui. Un bourgeois la lui demandait en mariage. « Êtes-vous gentilhomme? Non. Touchez là, vous n'aurez pas ma fille! » En vain madame Jourdain réclame. « Est-ce que nous descendons de saint Louis? » Son mari se moque de ces coups de langue compromettants, et il est bien décidé à renoncer à jamais à tout commerce avec les gens qui ne sont pas de qualité. Ce sont là les symptômes d'une maladie déjà vieille; le mal ne fera qu'empirer.

Au moins madame Jourdain conserve encore quelque raison, elle représente le bon sens, et c'est chez elle qu'il s'est réfugié en quittant la cervelle de son mari. Quelque grand que soit le désordre, on y mettra des limites; rien n'est désespéré dans une famille où il reste une voix pour défendre la bonne cause. Dans les ménages de Dancourt, la raison n'a plus d'avocat. Si les hommes mieux que les femmes gardent les mœurs de l'ancien temps, c'est par esprit de lésine. Volontiers ils iraient par la ville montés sur une mule, comme leurs pères autrefois. Ils ne demanderaient pas mieux que de retrancher les dépenses inutiles pour grossir leurs épargnes. Si parfois, comme M. Grimaudin, ils ambitionnent la noblesse, c'est quand la seigneurie ne leur coûte rien à acquérir qu'une mauvaise action et une procédure embrouillée. Une fois devenus châtelains, ils ne se mettent pas en peine de rien changer à leur caractère : c'est le même esprit de rapine : ils sont nobles, mais ils se sentent d'où ils viennent. S'il le faut, ils chasseront de chez eux leurs enfants, filles et garçons, pour se débarrasser du souci d'une dot à donner et d'un établissement à faire. Par avarice, ils détestent le faste et la dépense ; ennemis des superfluités, ils se contentent du nécessaire et ne savent rien au monde de si beau que la simplicité du temps passé. Non pas qu'ils voulussent, comme au temps passé, recevoir trois sols parisis ou deux carolus pour des écritures qu'ils se font aujourd'hui payer trois ou quatre pistoles; non. Ce n'est pas là la simplicité qui leur plairait; ce ne sont pas leurs droits qu'ils veulent simples, ce sont leurs dépenses. On voit combien ils sont éloignés de la véritable naïveté des temps anciens; leur sagesse n'est que folie et vice du cœur. Ils tiennent à l'argent, mais ils le sacrifient quelquefois à leurs passions; ce qu'ils refusent à leurs femmes ils le dissipent ailleurs, et leur bizarrerie justifie parfois les fautes des épouses qui fuient un mari grondeur et maussade. Aussi quels ménages! dans chaque maison le maître et la maîtresse sont toujours fâchés, ils se querellent souvent, se raccommodent peu, boudent sans cesse, se plaignent fort l'un de l'autre.

Les femmes ont horreur de la simplicité que prêchent les maris. Sans compter avec elles-mêmes, elles se noient dans les dépenses. Le jeu, la bonne chère, les compagnies ruineuses dissipent à plaisir le fruit des procédures irrégulières et ténébreuses d'un notaire ou d'un procureur. Ne parlez pas des soucis du ménage à madame Simon. Elle ne vient dans sa maison que pour y dormir, le reste du temps elle voit la belle société. Son mari reste quelquefois quinze jours sans la voir : dès le matin elle est sortie ; c'est la trisaïeule de madame Benoiton. M. Simon voudrait, pour la retenir, l'enfermer dans un cercle composé de ses parents ou de ses amis. Sa nièce la greffière, qui fait des vers, sa cousine l'avocate, son beau-frère qui est plaisant, sa sœur la conseillère, son oncle le médecin avec sa femme et ses enfants, tels sont les amis qu'il propose à sa femme. « Oh! pour cela non, répond-elle, je ne veux voir que des femmes de qualité, non pas des femmes de robe, mais des femmes d'épée. » Elle aura musique trois jours de la semaine, trois autres jours lansquenet, partie d'hombre, grand souper, un jour de conversation, et pour renverser de fond en comble la maison du notaire, y porter le désordre par un faste ridicule, elle veut un portier!

Madame Blandineau aime à paraître; c'est là sa folie, elle en convient, mais elle y trouve un air de grandeur qui la charme. Elle ne se fait, du reste, nul scrupule de dépenser au jeu le bien de son mari, elle sait quelle en est la source : « Donnez-moi de l'argent. — Vous aviez hier vingt-cinq louis. — C'est vrai : j'ai joué, j'ai perdu, j'ai payé, je n'ai plus rien,

je vais rejouer. » Et comme M. Blandineau hésite à la satisfaire. — « Que de façons! au lieu de me remercier d'en prendre du vôtre..., c'est un bien mal acquis quine fait pas de profit. Que vous avez l'âme crasse et que vous savez peu vous faire valoir! » — Madame Bernard n'est pas moins déraisonnable; elle aussi veut se faire valoir et en prend les moyens. La maison de campagne de M. Bernard ne désemplit point : il y vient des hôtes de toutes parts, et des abbés, et des comtesses, et des cousins, et des hommes de guerre; ils mettent à sac les garennes du malheureux bourgeois, restent longtemps à table, tout y est *mis par écuelles*, et mille gens mangent le bien du mari qui croient encore lui faire trop d'honneur. M. Bernard se désespère : sa maison, grâce à sa femme, est devenue une hôtellerie, il n'y manque plus que l'enseigne, il l'y mettra pour écarter les parasites, au risque de subir les plaintes de madame que déshonorent les manières de son mari. Telle autre achète cher et vend bon marché, met tout en gage. Elle consent qu'on ruine son mari pourvu qu'elle en profite; elle n'y prendra d'autre intérêt que celui de partager ses dépouilles.

Tous ces désordres ont une source unique qui est l'envie de paraître. Nul ne veut plus se contenter de son rang. La qualité entête ces pauvres bourgeoises. Combien elles voudraient être nobles! Ne sont-elles pas toutes faites pour être marquises et n'est-ce pas une injustice du sort qu'il faut réparer par ses propres efforts? Mille bourgeoises sont dans ce goût-là. C'est la maladie que Dancourt a étudiée chez elles : « C'est comme tout le monde est aujourd'hui, dit un de ses personnages; on veut paraître ce qu'on n'est pas, et c'est ce qui perd bien de la jeunesse. » Et c'est ce qui fait qu'Angélique, pour ressembler à une femme de qualité, fait passer son mari pour son homme d'affaires, que les maris ne sont plus que les premiers domestiques de leur femme, et que madame Blandineau met le cousin et le fillot de monsieur à verser à boire et fait de son maître clerc un maître-d'hôtel. Belle, jeune, spirituelle, bien faite, aimée de tous ceux qui la voient, madame Simon pourrait vivre heureuse, que lui manque-t-il donc? de quoi se plaint-elle, et pourquoi les vains soucis qui la troublent? Vous auriez certes l'*âme bien crasse* si vous ne deviniez pas tout de suite qu'il lui manque la qualité. « N'est-ce pas une chose horrible que je ne sois que la femme d'un notaire? oui, d'un notaire, qui s'appelle M. Simon encore; j'étais né pour être marquise. » Qu'importe qu'elle vive comme si elle l'était; elle n'en a pas les plus doux priviléges : « Non vraiment, je n'ose médire de personne, je ne puis risquer la moindre petite querelle avec des femmes qui me déplaisent, je suis privée du plaisir de me moquer de mille petits ridicules; enfin, Lisette, quand on a de l'esprit, il est bien fâcheux, faute de rang et de naissance, de ne pouvoir se mettre dans tout son jour. » Avec quels yeux d'envie ne regardent-elles pas les gens de qualité, et quelle plus mortelle injure que de les appeler *bourgillonnes!* « La bourgeoisie me pue horriblement, dit madame Robin, à l'heure qu'il est, et je m'aimerais mieux simple cavalière que la plus honorable bourgeoise de Paris. » Pour échapper à jamais à cette honte, madame la greffière va épouser un petit comte, franc étourdi qui n'a rien. La tête lui en tourne; déjà à moitié folle, elle se repaît en imagination de sa future noblesse : « Holà! ho! laquais, petit laquais, moyen laquais! qu'on prenne ma queue, avancez, cocher; montez, madame; après vous, madame; eh non! madame, c'est mon carrosse. Donnez-moi la main, chevalier; mettez-vous là, comtesse. Touche, cocher. La jolie chose qu'un équipage! » Elle avait eu dans la tête d'épouser M. Naquart, un procureur; ce pouvait être alors une alliance digne d'elle, fille d'un huissier, belle-sœur d'un procureur au Châtelet, veuve d'un greffier à la peau. Mais elle a bien changé d'avis; elle ne veut plus avoir de familiarité avec la bourgeoisie. Plus de commerce désormais avec les gens de robe, elle s'élève et devient femme de qualité. Le dépit de madame Blandineau et de madame l'Élue est bien pour quelque chose dans sa joie. Leurs têtes en sont renversées, et les deux bourgeoises, pour ne point rester en arrière, vont contraindre leurs maris à les faire, elles aussi, des femmes de qualité.

Pourrait-on y résister quand, pour surcroît de folie, madame Carmin, la grosse marchande de laine de la rue des Lombards, vient leur apprendre qu'elle quitte le négoce où elle s'est enrichie pour se faire présidente? M. Carmin, qui ne sait ni latin, ni pratique, qui ne sait peut-être ni lire ni écrire, sera à lui tout seul la justice dans une élection d'une très-petite ville du côté d'Étampes, où il y a de grands agréments et de grandes prérogatives. Il y a dans la ville un tabellion qui règle tout, moyennant trente ou quarante francs par année; et puis, quand on a bon sens, bon esprit, on n'a qu'à juger à la rencontre, c'en est assez pour des gens de province. Cette élévation inattendue blesse madame l'Élue, la jalousie l'irrite, et à la présidente de nouvelle fabrique elle rappelle avec aigreur son ancien métier : « Vous m'avez vendu des laines éventées que je vous renverrai, madame la présidente. » Pauvres maris! que peuvent-ils devenir au milieu de ces têtes égarées? Quel espoir de les rendre jamais raisonnables? Rien ne peut les arracher à leur délire. Avec quelle joie elles échangeraient leurs écus gagnés dans la chicane contre l'orgueilleuse pauvreté des gens de cour! A quoi sert l'argent et le bien, si une femme de qualité peut, d'un seul mot, du mot affreux de *bourgeoise*, ternir tout l'éclat d'un carrosse neuf et la magnificence d'un équipage somptueux!

Comment ne pas entrer dans la colère et dans les plaintes de madame Patin? N'a-t-elle pas une bien juste raison de détester sa bourgeoise famille quand son nom seul lui attire tant d'outrages? Veuve de M. Patin, un honnête partisan qui a gagné deux millions de bien au service du roi, elle a dû subir la plus cruelle de toutes les avanies. Une marquise *de je ne sais comment* a fait reculer son carrosse de plus de vingt pas pour prendre le haut du pavé. Et c'est du fond d'un vieux carrosse traîné par des chevaux étiques que cette gueuse de marquise l'a fait insulter par des laquais tout déguenillés, tandis que madame Patin offrait pour la première fois à l'admiration de la foule un grand carrosse doré, deux chevaux gris pommelés à longue queue, un cocher à barbe retroussée, si grands laquais plus chamarrés de galons que les estaffiers d'un carrousel.

Quel avantage a-t-on d'être riche, si une injure assommante comme celle-ci : « Taisez-vous, bourgeoise », fait aussitôt baisser un ton proportionné à un pareil équipage? Hélas! l'argent ne donne ni la qualité ni la naissance. Il faut bien que cette richesse acquise par l'usure, les exactions et les hontes de l'agiotage, s'expie de quelque manière. Mais madame Patin n'en a pas moins raison quand elle s'écrie dans sa colère : « Oui, oui, j'aimerais mieux être la marquise la plus endettée de toute la cour que de demeurer veuve du plus riche financier de France! La résolution en est prise, il

faut que je devienne marquise quoi qu'il en coûte, et, pour cet effet, je vais absolument rompre avec ces petites gens dont je me suis encanaillée. » A merveille, madame Patin! Poursuivez vos projets, renoncez à la parenté de M. Serrefort, n'épousez pas M. Migaud qu'il vous propose pour mari, prenez au plus vite le chevalier de Villefontaine, et quant à vos quarante mille livres de rente vous ajouterez un titre, vous aurez une double force pour faire respecter tous vos droits : la richesse et la qualité.

Même après Molière, il restait encore à peindre cette fureur des bourgeois pour pénétrer dans une classe qui fait une société à part et les prime avec une hauteur méprisante. Tous ces travers, toutes ces petites ambitions, ces vanités ridicules, exprimés en vingt passages par Dancourt, et rendus plus vivement encore dans la comédie du *Chevalier à la mode*, sont, comme on aime à le dire aujourd'hui, des signes des temps. Il n'y a pas là seulement la tentative d'un orgueil froissé. Les auteurs comiques ne veulent y voir que des prétentions dignes de leur blâme ; mais, à notre tour, nous pouvons considérer autrement ces révoltes de l'amour-propre bourgeois et féminin. Habitués aux distinctions sociales qui partageaient la nation en camps opposés, ils ne se doutaient pas qu'un jour tous ces obstacles seraient renversés et que de la cour et de la ville on finirait par se confondre. Les questions de préséance, les formes de la politesse, les titres et les noms importaient alors comme autant de formules respectables d'un droit en danger de périr s'il y était porté atteinte. Tant de priviléges d'autre part s'attachaient à la naissance et à la qualité qu'on était excusable d'y vouloir prétendre pour soi-même. Quand Gros-Pierre prenait le nom pompeux de M. de l'Ile, ce n'était pas seulement chez lui question de vanité, mais question d'immunité. Le fisc s'inquiétait plus de ces usurpations que les d'Hozier et les gentilshommes intéressés à se serrer en une sorte de bataillon sacré. Madame Patin ne cessera pas d'être ridicule, mais nous trouvons aujourd'hui fort injuste une société où l'on peut prendre, de droit, le pas devant une bourgeoise, faire rosser ses valets et la contraindre à venir, dans une posture humiliante, présenter ses excuses à une marquise dont la conduite nous semblerait, au contraire, passible d'une amende en police correctionnelle.

Cet empressement à monter à l'étage supérieur d'où le voisin nous commande, c'est la revendication de l'égalité; non pas large et complète, mais inégale et privilégiée. Ce ridicule est un progrès. Il n'est pas mauvais que de temps en temps des parvenus escaladent cette forteresse de la qualité, qu'ils s'y introduisent et s'y montrent à ceux qui les ont vus partir d'en bas. On s'habitue à dire que le ciel ne tombe pas sur les profanes et les parvenus. Laissez les années s'écouler, que la bourgeoisie devienne de plus en plus industrieuse, capable, entreprenante ; que les gens de qualité, par un mouvement tout contraire, descendent peu à peu par leurs mœurs, par leurs dépenses, au rang de leurs envieux, et tout pourra s'aplanir en un jour, et l'on verra désormais sur la voie publique les deux carrosses de la marquise et de madame Patin sur le pied d'une égalité parfaite.

Eh bien! si les bourgeois se mettent en marche vers le fort de la noblesse, la noblesse, de son côté, s'avilit et se dégrade. Elle glisse d'un mouvement rapide vers l'abîme de la déconsidération et du mépris. Regnard, Dancourt, Dufrény, Lesage, sont les témoins impitoyables de ce déchet moral. Les chevaliers de notre écrivain n'ont presque plus rien à perdre; ils vivent dans la honte et touchent à l'escroquerie. Je ne parle pas des chevaliers de faux aloi comme Jeannot, le fils de madame Amelin, la marchande de modes. Il est naturel que ceux-là soient vicieux, et il ne faudrait pas faire un crime à la classe entière des infamies de ces intrus. Celui-ci craint avec raison les mauvais rapports faits à la police, et les remords l'inquiètent moins dans sa vie libertine que les menaces d'un valet son complice. Ancien clerc chez un procureur et mis dehors pour la maîtresse, il a bonne mine, il est effronté comme un page et tout son revenu n'est qu'un fonds d'esprit. Le jeu, les femmes, tout ce qui sert à ruiner les autres est ce qui lui fait faire figure. Il est toujours avec de belles dames, il joue avec de grands seigneurs et dit à tout le monde que sa mère n'est que sa nourrice.

Je ne parle pas non plus de ce chevalier du moulin de Javelle. « Il n'a point d'argent, il n'en gagne point et il en dépense. Comment fait-il? je n'y comprends rien. » Cela vous passe, monsieur Bertrand, vous l'honnête hôtelier. L'Olive va vous l'expliquer : « Nous jouissons de plus de vingt mille livres de rente en fonds d'esprit et de savoir-faire; nous avons des droits sur les provinciaux qui viennent débarquer à Paris, sur les enfants de famille qui entrent de trop bonne heure dans le monde, sur les bourgeois qui veulent contrefaire les gens de qualité, sur des successions qui tombent en mains mineures, que diable sais-je moi, notre domaine est d'une grande étendue, et si, je n'y comprends pas les vieilles coquettes. » Voilà ce que l'Olive et son maître appellent leurs ressources aux parties casuelles. Ils ont l'un et l'autre un aïeul illustre dont la race sera, je pense, éternelle, le grand Panurge, « fin à dorer comme une dague de plomb, bien galand homme de sa personne, subject de sa nature à une maladie qu'on appelait en ce temps-là faulte d'argent ; c'est douleur non pareille. Toutefois il avait soixante et trois manières d'en trouver toujours à son besoin, dont la plus honorable et la plus commune est par forme de larcin furtivement fait. »

Même origine, mêmes mœurs chez le chevalier de la Bressandière. Une jambe cassée le conduit aux eaux de Bourbon, il ne tient qu'à vous d'ajouter foi aux contes qu'il débite et de croire que cette jambe fut cassée en Catalogne par un parti de miquelets à la descente d'une montagne; mais il y a des langues indiscrètes qui nous apprennent qu'il trouva la Catalogne dans la rue de l'Université, à la descente d'une fenêtre par où les maîtres l'avaient prié de sortir.

Laissons-là tous ces fripons, ils n'ont rien de commun avec la noblesse. Mais en quoi le chevalier de Villefontaine, de bonne et d'excellente race, vit-il mieux que Jeannot ou que le chevalier de la Bressandière? Il poursuit madame Patin et parle avec elle de mariage. Ce n'est pas qu'il l'aime, il la hait, au contraire, « comme la peste ». Ce serait des quarante mille livres de rente qu'elle possède qu'il pourrait être amoureux. En même temps qu'il abuse de ses vains propos la veuve du riche financier, tous les huit jours il promet encore à une vieille baronne de l'épouser dans la semaine. Si la baronne avait gagné ses procès, il la préférerait à madame Patin, quoiqu'elle ait quinze ou vingt années davantage. Ses procès gagnés lui donneraient quinze ou vingt mille livres de rente de plus que n'a madame Patin. C'est-à-dire que s'il en venait encore quelque autre plus riche que ces deux-là, il prendrait parti avec la dernière. Il les ménagera toutes autant qu'il s'en présentera, le plus longtemps qu'il pourra, et se déterminera pour celle qui accommodera le mieux ses affaires. Il

a un entêtement de fortune, il ne songe qu'au solide et craindrait toute affaire de cœur qui le mènerait peut-être trop loin. En attendant, il reçoit les présents de la baronne, un carrosse, deux gros chevaux, un cocher et un gros barbet. Madame Patin va fournir elle-même mille pistoles au chevalier ma'honnête, son notaire est mandé, il ne faut plus qu'une signature pour faire passer tous ces biens tant enviés dans la main du chevalier de Villefontaine, quand on reconnaît sa fourberie et son inconstance. Pris en flagrant délit de mensonge entre la nièce et la tante, il ne se trouble pas, il ne rougit pas non plus de son calcul et il l'expose à toutes les deux avec une impudente naïveté : « Mettez-vous à ma place, de grâce, et voyez si j'ai tort. J'ai de la qualité, de l'ambition et peu de bien. Une veuve des plus aimables et qui m'aime tendrement me tend les bras : irai-je faire le héros de roman et refuserai-je quarante mille livres de rente qu'elle me jette à la tête? *Madame Patin* : Et pourquoi donc, perfide, puisque tu trouves avec moi tous ces avantages, deviens-tu amoureux de ma nièce? — *Le chevalier:* Oh! pour cela, madame, regardez-la bien, sa vue vous en dira plus que je ne pourrais vous en dire... Je trouve en mon chemin une jeune personne, toute des plus belles et des mieux faites. Je ne lui suis pas indifférent. Peut-on être insensible, madame, et se trouve-t-il des cœurs dans le monde qui puissent résister à tant de charmes? » Et comme la tante reproche à sa nièce sa jeunesse et ses agréments, et la nièce à sa tante ses quarante mille livres de rente : « Oh ! mesdames, dit le chevalier, il ne faut point vous brouiller pour une bagatelle, et s'il est vrai que vous m'aimiez autant qu'il m'est doux de le croire, que celle qui a le plus d'envie de me le persuader fasse un effort sur elle-même et me cède à l'autre. Je vous assure que l'infortunée qui ne m'aura point ne sera pas la plus malheureuse. » Quelle étrange fascination produisait donc la noblesse sur tous les esprits si elle justifiait une pareille audace, si tant d'intrépidité dans la honte ne semblait qu'un des mille avantages attachés à la qualité. Ce n'est que par dépit, ce n'est que par désespoir que madame Patin et Lucile renoncent à l'indigne chevalier. Pour lui, il ne regrette en tout ceci que les mille pistoles de madame Patin. Il ira trouver la baronne, et continuera de la ménager, jusqu'à ce qu'il lui vienne une meilleure fortune. Il la trouvera, n'en soyez pas en peine; son effronterie fait son mérite, et c'est par là qu'il séduit. En descendant jusqu'aux bourgeoises, l'homme de cour peut s'attendre à des conquêtes faciles. Toutes les portes lui sont ouvertes et tous les cœurs volent au-devant de lui. Valets, filles de chambre, enfants, maris, tout lui fait fête :

> L'hiver, dans un fauteuil, avec des citoyennes,
> Les pieds sur les chenets étendus sans façons,
> Il pousse la fleurette et conte ses raisons.

Les militaires sont aussi heureux que ces coureurs de ville, ils ne sont pas plus honnêtes. On les recherche, ils savent se faire valoir, et chacun d'eux se dit avec Acaste que si les bourgeoises veulent se faire honneur d'un cœur comme le sien,

> Ce n'est pas la raison qui leur en coûte rien.

Au retour d'une campagne, ils ne sont pas fâchés de trouver chez madame Argante toutes les commodités de la vie. « Ils regardent cela comme une espèce d'auberge, bonne table, bon équipage, crédit chez les marchands, bourse bien garnie; tant que cela dure, on a des empressements pour elle, soins, complaisances, égards, assiduités, rien ne manque. Le printemps vient, le mois de Mai, arrive le dénoûment approche. Il est question d'épouser. Ohé! ohé! l'amour s'envole. »

Que l'auteur ait parfois outré ses couleurs et grossi à dessein les traits de ses personnages, on ne peut en disconvenir, il obéissait aux lois de la perspective théâtrale ; mais que l'on prétende révoquer en doute la vérité de ses peintures, que l'on veuille affirmer qu'il a tort de représenter des chevaliers aussi avilis, des bourgeoises aussi abandonnées dans leurs mœurs, des pères de famille aussi désordonnés dans leur conduite, des jeunes filles aussi peu retenues : ce serait méconnaître l'histoire des premières années du XVIII^e siècle.

Dancourt en est un témoin railleur, mais véridique. On pourrait lui donner pour commentaires des écrits de toute sorte, ou légers ou sérieux. Voltaire dans ses commencements, Chaulieu sur sa fin, Saint-Simon dans son entresol de Versailles, Massillon dans la chaire, peuvent corroborer, chacun à son tour, la déposition du comédien écrivain. Qu'importent les lieux et les personnes? Ne sont-ce pas partout les mêmes mœurs? Qu'il s'agisse de la duchesse de Berry et de ses *gueulées* au Luxembourg, ou des escapades de notairesses et de marquises d'occasion au moulin de Javelle, à la foire de Bessons et de Saint-Germain, n'est-ce pas la même corruption hardie, effrontée, effrénée? N'est-ce pas le même amour de la mangeaille, la même fureur pour le jeu, la même licence dans les propos, le même oubli de la dignité, la même insouciance de l'honneur?

Chaulieu, vieilli dans les plaisirs, fait sans autorité la morale à son ami Lafare qui, débraillé dès le milieu du jour, appesanti par le vin et les viandes, trône comme un personnage de Jordaens ou de Téniers devant une table chargée de jambons et couverte de verres cassés, entre son plus jeune fils l'abbé et une autre personne que son ami appelle son *remora*. Ce n'est pas ici l'invention d'un écrivain de théâtre, c'est la réalité, c'est l'histoire vivante. Lisez les épîtres en vers de Voltaire, ses premières lettres, ses premiers badinages, quelle société ne vous peignent-ils pas? C'est un mélange de corruption, d'esprit railleur, de philosophie nouvelle, qui fait présager le renversement prochain d'un vieux monde miné par ses excès et sa folie. Déjà on voit confusément où l'on marche. Quelques esprits plus prudents signalent le péril et font éclater leur voix inutile. L'auteur du *Chevalier à la mode* se trouve être le coopérateur du vertueux évêque de Clermont. Quels tableaux ne fait pas le pieux orateur, des mœurs qu'il a sous les yeux! Frères ennemis, juges prévaricateurs, prêtres infidèles, il ne trouve partout que des objets qui l'épouvantent. Le sel même de la terre s'est affadi, les lampes de Jacob se sont éteintes, et les dalles du temple sont couvertes de la boue des places publiques.

Tandis que Dancourt se moque, dans sa pièce des *Curieux de Compiègne*, des bourgeois amoureux des écharpes, des plumets, des tambours et des manœuvres, Saint-Simon, le redoutable témoin, le redoutable censeur, signale une autre comédie qui se joue à l'étage plus élevé. Il faut lire chez lui, à l'année 1698, la peinture du camp de Compiègne, la description de ces uniformes qui pourraient orner des fêtes, l'éclat et la magnificence qu'a déployés chacun des officiers en s'épuisant de folles dépenses et en se noyant de dettes. Mais ce n'est pas là que se trouve et pour lui et pour nous la comédie la plus intéressante, nous n'avons vu que la décoration et le lieu de la scène. L'auteur acteur, placé par sa

condition dans la foule, en notait gaiement les ridicules. Il nous montre M. Valentin battu par deux sentinelles, ayant reçu vingt coups de canne de la part d'un aide-major et un coup de pied de cheval dans l'estomac, et se disant : « Enfin, tout compté, tout rabattu, je suis fort content de mon petit voyage, et après ce que j'ai vu je commanderais une armée en cas de besoin, il n'y a rien de plus facile. » L'auteur grand seigneur, placé à trois pas du roi, voyait bien autre chose et n'était pas décidé à le taire. Que voyait-il donc? Au-dessus de la plaine où manœuvraient les soixante mille hommes, sur un bastion la cour tout entière rangée à droite et à gauche d'une chaise à porteur; tout ce qu'il y avait de plus considérable en hommes et en femmes, et Louis XIV lui-même, à côté d'une des glaces de cette chaise, debout, se baissant de moment en moment, quittant son chapeau pour parler à cette glace, qui s'ouvrait au plus de trois doigts et jamais à moitié, Saint-Simon y prit garde, pour expliquer des mouvements que l'on voulait comprendre, répondant à des questions qu'on faisait, frappant parfois lui-même à la glace pour se la faire ouvrir. Les autres côtés restant toujours fermés, à travers lesquels la jeune duchesse de Bourgogne, assise sur le brancard de droite, criait ce qu'elle voulait faire entendre. Puis Canillac, arrivant par un escalier pour rapporter au roi quelque ordre qui lui avait été donné, découvrant peu à peu tout ce spectacle, voyant le roi debout, dans une position à se fatiguer les reins, perdant la tramontane, balbutiant des paroles inintelligibles, passant les yeux à droite et à gauche d'un air effaré, incapable dans sa surprise de pouvoir s'expliquer. La cour assemblée autour de cette chaise à porteur, partageant son embarras, sentant comme lui la honte qu'il éprouve, restant froide aux paroles du maître qui ne s'explique pas le stupide silence de Canillac. Puis, quelques instants après, sur un signe de la personne enfermée dans la chaise à porteur, le roi s'écriant d'une voix forte : « les porteurs de Madame ». Voilà la comédie, comédie terrible, mille fois plus significative dans ses détails que celle des bourgeois dont se moque Dancourt. Ces hommes dont il s'égaye obéissent à leur caractère en se mêlant aux militaires de profession pour s'entretenir de bastions, de casemates, de tranchées et de sapes. Ils sont dignes qu'on les raille dans leur admiration des hoquetons et des tambours; mais laissez venir d'autres époques; que la patrie soit en danger, qu'il faille courir de tous côtés à la fois à l'ennemi qui nous menace, les petits-fils de M. Valentin, de ces badauds, de ces curieux indiscrets, deviendront tous des héros! Ces armées de tailleurs, de cordonniers, de petits bourgeois, triompheront à Fleurus, à Jemmapes; ils feront trembler l'Europe, et nul ne songera à les tourner en ridicule. Mais la royauté avilie au camp de Compiègne, qui la relèvera? Où retrouvera-t-elle son prestige perdu? Le grand roi de Boileau, de Condé, de Molière, de Louvois, mené en laisse par la veuve de Scarron, qui réparera ce désastre plus funeste que Malplaquet? Quelle révolution! quel échec! Et le successeur de Louis XIV s'appellera Louis XV!

Ainsi, à tous les degrés, affaiblissement des mœurs, abaissement des caractères. Chaque jour on ignore davantage ce que c'est que probité, honneur, délicatesse de l'esprit, noblesse du cœur. L'intrigue est partout, on s'éloigne à grands pas de ce temps que Voltaire appelle le siècle des grands hommes, des beaux-arts et de la politesse. Marquis et bourgeois, hommes de robe et d'épée, notaires et procureurs n'ont plus ni conscience ni fierté. Les jeunes gens épousent des femmes surannées pour en faire leurs intendantes et leurs fermières, ils regardent à l'argent et non pas aux années, et si quelque chose les chagrine, c'est que ces femmes de soixante ans n'en aient pas quatre-vingts quand ils les prennent. Voltaire accuse Dancourt d'avoir accoutumé le parterre au bas comique et aux grossièretés, il se plaint qu'il soit difficile de réduire le public à aimer mieux des plaisanteries fines que des équivoques fades, et à préférer Versailles à la rue Saint-Denis. Les reproches de Voltaire doivent remonter plus haut.

S'il ne fallait apprécier les écrivains qu'au point de vue du goût et n'étudier que les œuvres nobles où les mœurs sont respectées, certainement il ne faudrait pas s'arrêter longtemps à Dancourt. Le signaler en passant serait peut-être assez. Mais quand on demande aux écrits d'un auteur l'image plus ou moins vive, mais toujours fidèle de son temps, il ne faut pas négliger l'homme qui, vivant au jour le jour sans penser beaucoup à l'art, a noté en courant la physionomie des premières années du XVIII^e siècle. Moins il songe à l'idéal, plus il serre de près ses contemporains, mieux il les connaît, mieux il sait comme ils pensent, agissent et parlent. C'est l'actualité surtout qui me plaît en lui, l'à-propos est le plus grand mérite de ses pièces. Il note ce qu'il a vu, c'est un observateur à courtes visées, sans doute, quoiqu'il ait vu plus d'une fois juste et clair dans le fond des cœurs; mais là où il se trouve, il ne laisse rien échapper. Est-ce donc sa faute si Versailles et la rue Saint-Denis se trouvent si souvent confondus dans les mêmes bassesses et les mêmes travers?

Quand Law, quelques années plus tard, aura partout répandu les funestes débris d'une ruine publique, quand on aura vu les mœurs de la nation sombrer avec la fortune de l'État, les moralistes et les historiens expliqueront et le fort et le faible du *système*. Ils rechercheront les causes de cette terrible frénésie et voudront trouver la source de tant de scandales. Que les gens du métier calculent, après l'année 1720, le nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics et particuliers, qu'ils sondent dans toute sa profondeur la dépravation des mœurs que produit une cupidité effrénée, qu'ils indiquent, après les avoir observés, les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes rapides et immenses sur la crédulité et sur la misère publiques : ils ne ressembleront jamais qu'à des médecins appelés trop tard au lit d'un malade. Ils peuvent raisonner savamment sur la maladie qui vient de l'emporter; il eût mieux valu la prévenir aux premiers symptômes qu'elle a laissés paraître. Avant l'arrivée de Law en France, est-ce que rien n'avait annoncé cette épidémie du jeu qui saisit alors toute l'Europe? Est-ce que cette fureur s'enflamma tout à coup, et pour en expliquer la violence suffit-il de signaler la paix qui laissait du loisir au gouvernement et d'indiquer le caractère d'un prince et d'un peuple amoureux de nouveautés? Le malheureux Écossais, chargé de tant de malédictions, n'a pas introduit chez nous les germes de ce mal, comme des voyageurs apportent avec eux les principes d'une peste. Le venin circulait depuis longtemps dans le pays. Law n'a fait qu'en aviver la force; il lui a fourni l'occasion de se répandre. L'excessive dissipation, les prodigalités folles, la fureur de paraître, avaient augmenté le besoin d'argent, rien ne suffisait plus aux fantaisies des bourgeois et des grands seigneurs; il fallait imaginer des fictions qui pussent faire croire à la richesse et soutenir quelques jours encore un train ruineux.

Là nous trouvons encore le témoignage de Dancourt contre les vices de son temps. Il peint mieux que personne cette société affamée, dévorée de besoins, en proie à l'usure et rongée de tous côtés par les vendeurs d'argent et les hommes d'affaires. Il s'est établi de son temps un commerce dont les gains sont énormes et les opérations toutes frauduleuses. On y demande peu de science et moins encore de probité. Que l'on sache écrire, compter, faire des chiffres, en voilà plus qu'il n'en faut pour parvenir. Ce métier, où tout est bénéfice, s'appelle l'agiotage, et ceux qui l'exercent agioteurs. Ils changent le papier en argent et l'argent en papier sans jamais y rien perdre. Quelque ignorants que puissent être un M. Trapolin, un M. Zacharie, il leur faut encore de l'adresse et du savoir-faire. Quand le papier les gagne et que l'espèce est rare, il faut qu'ils jugent le moment opportun pour baisser le papier de 7 ou 8 pour 100, quitte à le mettre sur le même pied ou à le rehausser quand ils se seront défaits du leur. Qu'auraient-ils à craindre, après tout? le courant ira comme ils voudront. Quand on est trois ou quatre forts bureaux de bonne intelligence, on conduit tout le reste. C'est ainsi que M. Zacharie se vante d'avoir fait, en une semaine, tout seul, pour 40000 francs de conversions, et il n'en est encore qu'au jeudi, et le tiers de cette somme lui appartient en profits. Ces gains s'achètent, il est vrai, par des soins qui ne manquent pas d'occuper un homme. On doit savoir exactement jour par jour les sentences rendues aux consuls, le nombre de banqueroutes qui se *mitonnent*, et connaître en détail chaque soir le mémoire du fort et du faible, arranger le portefeuille, calculer le produit de la veille et exécuter les dupes qu'envoient au bureau les agents inférieurs qui battent l'estrade dans les cafés. A ces qualités d'intelligence et d'exactitude, il est bon d'en joindre d'autres non moins indispensables. Il faut être dur, sec, impitoyable, serrer le bouton aux emprunteurs et faire de gros bénéfices en profitant de la détresse d'un fils de famille, d'une joueuse ou d'un traitant aux abois. Voilà les grands talents, voilà ce que c'est qu'entendre le fin des affaires! Qu'on ne parle pas après cela de conscience, de scrupule, de délicatesse. Vains propos! inutiles chimères! La fortune porte avec elle son excuse par quelque route qu'on la fasse : quand elle est faite on n'a jamais tort.

Tels ont été les principes de M. Trapolin, et il y en ajoute un autre d'une efficacité presque toujours certaine : « Faire l'homme de conséquence est un des grands moyens de le devenir. » Il a grandi en peu de temps de manière à faire des envieux. Dubois, son cousin, quitte, pour marcher sur ses traces, la livrée de M. le président, et déjà on présage au bureau qu'il ira loin. Il est à portée, du reste, de bien s'instruire. On afflue de toutes parts au bureau de M. Trapolin; on y prête à mademoiselle Urbine, à d'Argentac, soi-disant homme d'affaires des Troufignac, escroc audacieux que la justice ne tardera pas sans doute à punir de ses exploits. La baronne de Vapartout, sans un sou, sans une obole, mise à sec par le pharaon et le lansquenet, n'a pas d'autres ressources que Trapolin. « Donne-moi tout à l'heure 1000 francs, tu m'en apporteras demain deux autres, et je te ferai une délégation de quatre. » Malgré ses menaces et sa mauvaise humeur, Clitandre, l'homme de guerre, passera sur les conditions odieuses de l'usurier. Madame Malprofit lui emprunte pour payer en secret son marchand de dentelles. Mais la meilleure de ses pratiques et la plus facile est Daudinet, fils d'un riche financier qui lui tient la bride trop serrée ; il mange son blé en herbe grâce à MM. Durillon et Trapolin. On n'a pas à craindre de sa part des difficultés et des contestations, il en passe par où l'on veut : signer et prendre de l'argent, il n'entend que ces deux choses dans les affaires de la vie, et il ne voit pas pour lui qu'il faille en savoir davantage. Ses parents ont des maisons, de riches mobiliers, des rentes, des terres et du papier, il ne se met en peine que d'avoir de l'argent à son aise, peu lui importe l'usure. M. Clapied, son précepteur, l'a soutenu quelque temps, mais l'honnête homme qui se mêle d'usure a pour plus de 10000 francs de bagues et de tabatières que son élève avait prises à crédit. Daudinet n'a plus qu'un souhait à faire au ciel, c'est de pouvoir mettre la main sur le portefeuille de son père et de sa mère. Dans la comédie de Dancourt, le bureau de Trapolin semble être devenu le centre de Paris. Tous ces malheureux rongés par l'usure appartiennent à tous les états. Emportés par la fièvre des passions, ils courent tous après un écu, plus avides chaque jour. Law peut ouvrir ses bureaux, il ne manquera pas de pratiques. M. Trapolin lui cédera les siennes. Vous les verrez courir à la rue Quincampoix, les Daudinet, les Malprofit, les Urbine, les d'Argentac, les baronnes de Vapartout. En entendant parler de gros bénéfices, d'actions, de gains prodigieux, ils se croiront sauvés, et de fait ils le seront un moment. Les Durillon, les Trapolin vont se trouver portés au pinacle de la fortune; experts comme ils le sont dans le commerce des papiers, ils sauront acheter et réaliser à temps, et quand l'inventeur du système mourra de misère à Venise, ils triompheront dans Paris, raillés encore par quelque Dancourt ou quelque Lesage, mais entourés de flatteurs et de parasites, qui ne seront pas embarrassés pour leur remettre l'esprit sur ces critiques impuissantes.

Si, comme peintre de mœurs, Dancourt a son prix, comme écrivain il n'est certainement pas dépourvu de mérite. Porté par la nature de son esprit à l'observation facile et légère, il n'a pas besoin de mettre dans son langage plus de poids que n'en demandent les sujets qu'il traite. Il n'enfonce pas dans les caractères, il ne grave pas non plus ces pensées durables qui restent dans toutes les mémoires, et établissent à jamais la réputation d'un auteur. Ce qui plaît surtout dans son œuvre c'est un cours aisé, une démarche simple, une tournure naturelle. Il s'est formé à la bonne école, et toute sa vie il est demeuré fidèle à ses premiers enseignements. Il eût été difficile de venir dans un temps meilleur. Né en 1661, il est entré dans la carrière d'écrivain au moment précis où la langue était dans sa fleur, quelques années après l'*Art poétique* de Boileau. Et même s'il faut accorder, comme il paraît assez juste de le faire, à la Bruyère et à Fenélon que la langue s'est dès lors appauvrie, qu'on l'a gênée, et qu'elle a perdu ce je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné, il faut savoir gré à Dancourt d'être demeuré un peu réfractaire à cette discipline. Il tient à la Fontaine et à Molière. Comme Regnard, il garde un peu d'indépendance, et ne se soumet qu'à demi aux réformes nouvelles. Les vieilles habitudes de l'esprit français dominent en lui. Il se passe tous les mots dont il peut avoir besoin, et ses paysans et ses bourgeois font bien voir d'où ils viennent aux paroles qu'ils emploient. Leur jargon est celui de leur profession ou des lieux qu'ils habitent. Le *bel usage* n'est pas ce qui règle leur conservation, ils parlent tout droit comme on parle *cheux eux* ; d'ailleurs ce langage est coulant; il n'a rien qui sente la gêne et

trahisse l'effort. Voisin des Lamotte et des Fontenelle, Dancourt en est éloigné autant qu'il se peut. Eût-il vécu plus longtemps encore, le bel esprit n'eût jamais été son défaut. Les jolis propos et les analyses subtiles de Marivaux ne sont point faites pour lui, il aime à parler net. Il aime à parler franc. Aussi le dialogue de ses pièces est-il conduit toujours sans fatigue. Voltaire, qui s'y connaît, en fait ce bel éloge : « le dialogue en est naïf ». Il a dit aussi de ses comédies qu'elles sont gaies ; et pas un des lecteurs de Dancourt ne voudrait contredire ce jugement. Sa gaieté ne lui coûte pas plus que son bon langage. Elle coule chez lui à fleur de terre et jaillit d'une veine toujours égale et toujours renouvelée. « ... Oui, justement la sœur d'un M. Grognac qui » est un grand imbécile, à ce qu'on dit. — Parle donc, hé, » maraud, sais-tu bien que c'est moi qui suis M. Grognac ? — » M. Grognac l'imbécile ? je vous demande pardon, monsieur, » je ne vous connaissais que de réputation. » — Voilà l'accent et le ton ordinaires. Sans compter mille traits adroitement lancés et qui atteignent à l'endroit le plus délicat les gens du bel air, les hommes de loi, de guerre ou d'argent, les vieilles coquettes et les maris. Ceux qui aiment le gros rire, ce que Fontenelle désignait par des *ho, ho*, répétés, trouveront chez Dancourt de quoi s'égayer ainsi, d'autres y trouveront aussi le plaisir plus fin d'une observation légèrement railleuse.

En résumé Dancourt avec les dons les plus heureux n'était pas fait pour s'élever à la première place. Il n'en eut jamais l'ambition, il n'en aurait pas eu la force. Il devait rester au rang de ces esprits aisés pour qui le travail est léger et le succès facile à saisir, sans qu'ils puissent commander l'attention et captiver la gloire. On les écoute avec plaisir, on les oublie, sans les mépriser pourtant. Plusieurs fois il a fait le vœu d'être placé au second rang :

> Trop heureux, *disait-il*, si par ce moyen,
> Quand Molière est assis le premier au Parnasse,
> Je pouvais prendre un jour mon rang si près du sien,
> Qu'entre nous deux aucun autre n'ait place.

Ce n'était pas manquer d'ambition dans la modestie. S'il y avait des rangs à décerner, la critique songerait à d'autres avant lui. Regnard, Marivaux, Lesage, seraient pour lui des concurrents redoutables. Il n'est pas permis cependant de l'oublier dans l'histoire de la comédie en France.

CH. GIDEL.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

**Des hymnes homériques**, par M. HIGNARD, docteur ès lettres, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Lyon. — Paris, Auguste Durand ; Lyon, Palud, libraires.

Le recueil des hymnes homériques a longtemps été négligé par la critique française. Les mythologues, M. Guigniaut, M. Alfred Maury, et leurs disciples, y ont cherché des renseignements précieux sur les vieilles fables helléniques et sur les rites antiques de la Grèce ; pour les autres questions si variées et si intéressantes que soulève l'examen attentif de ces petits poëmes, l'honneur de les résoudre avait paru jusqu'ici presque entièrement abandonné aux savants allemands. Le texte si malheureusement mutilé des hymnes homériques est sorti des mains des Mathiœ, des Herman, des Franke, des Schneidewin et des Baumeister, aussi complétement étudié qu'il peut l'être dans l'état actuel de la science, et le commentaire grammatical dont ces philologues l'ont éclairé doit être tenu pour définitif, jusqu'au jour où la découverte d'un nouveau manuscrit apportera sur les points demeurés obscurs un supplément d'information. Restait l'étude plus particulièrement littéraire de ces récits moitié épiques et moitié religieux. Abordée déjà par les érudits d'outre-Rhin, par M. Baumeister dans ses Prolégomènes, il était nécessaire qu'elle fût reprise et complétée par un Français. La féconde imagination des savants allemands prodigue volontiers les hypothèses et improvise avec une facilité dangereuse les systèmes et les théories. C'est le rôle du bon sens français de recueillir toutes ces vues, toutes ces données souvent contradictoires, de les contrôler l'une par l'autre, de distinguer les vérités mêlées à tant d'erreurs et de rêveries, et de marquer le point précis où cesse la certitude scientifique et où commencent les conjectures et les paradoxes. Telle est la tâche que s'est proposée M. Hignard, et dont il s'est acquitté à son honneur et à l'honneur de la critique française, grâce à l'étendue de son savoir, à la prudence de sa méthode, à la netteté de son exposition.

Le recueil des hymnes, tel qu'il nous est parvenu, est l'œuvre d'un amateur plus zélé qu'intelligent. Des pièces d'origine très-diverse ont été réunies sans choix et sans critique. A côté de l'hymne orphique à Arès, de l'hymne de Hermès, dans lequel Wess a relevé des détails de costume et de langage évidemment postérieurs aux temps homériques, figure une importante collection de proèmes ou préludes, débités par les rhapsodes au début de leurs récitations épiques dans les festins et dans les grandes fêtes politiques et religieuses de la Grèce. De ces petits hymnes, quelques-uns rappellent par le style et par la langue les grandes épopées ioniennes, de sorte qu'il est difficile de leur refuser une très-haute antiquité et de ne pas les croire presque contemporains de l'âge homérique. Deux pièces, la fleur du recueil, les grands hymnes en l'honneur d'Apollon Délien et d'Aphrodite, égalent par la variété, l'élévation et le naturel des idées, par la vivacité et la noblesse des images, par la simplicité majestueuse et la puissance entraînante du style, les plus beaux chants de l'Iliade et de l'Odyssée, et méritent d'être considérés comme « du répertoire d'Homère ». D'autres hymnes, moins dignes du *poëte*, l'hymne en l'honneur de Pan, l'hymne à Déméter, ne sont pourtant pas sans beautés. Tous enfin sollicitent par quelque côté l'attention des érudits et des lettrés ; tous aussi soulèvent d'importants et de difficiles problèmes, quelquefois insolubles, faute de documents. Sur tous les points où il était possible d'atteindre la vérité, M. Hignard l'a saisie et l'a mise en pleine lumière ; mérite plus rare, il s'est résigné à ignorer ce qu'il ne pouvait savoir, ses affirmations et ses réserves sont également judicieuses, également instructives. Par ce qu'il dit et par ce qu'il ne dit pas, son livre est un modèle de critique sensée, qui sera bientôt dans les mains de tous les amis de la poésie grecque.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 37 — 11 AOUT 1866


## L'UNIVERSITÉ DE BERLIN PENDANT L'ÉTÉ DE 1866.

A M. LE DIRECTEUR DE LA *Revue des cours.*

Monsieur,

Comme vous le savez, les vieilles universités des petites villes d'Allemagne ont pour ainsi dire un double passé : leurs traditions scientifiques, la part qu'elles ont prises à la réforme et à la diffusion des connaissances humaines; puis, à côté, leurs traditions joyeuses. On peut vous montrer une antique salle où a enseigné un propagateur de la réforme; mais on vous montrera aussi les cabarets enfumés où les étudiants célébraient leurs franches lippées *pleno poculo et in dulci jubilo* (1); on vous montrera les rues étroites et tortueuses où de temps immémorial ondoient, la nuit tombée, les cortéges aux flambeaux, au bruit du vieux refrain *Gaudeamus igitur* (2); vous pourrez voir aussi les lieux de plaisance situés aux environs de la ville, où, comme jadis, on s'amuse et l'on se bat en duel, ce qui est tout un. En un mot, l'université a un double profil, et réclame à la fois un chapitre dans l'histoire de la culture intellectuelle et dans l'histoire des mœurs.

Il n'en est pas ainsi de l'Université de Berlin. Fondée au milieu de circonstances difficiles et sombres, dans une grande ville où l'étudiant se perd et n'est pas *chez soi*, à une époque où dans l'épurement des mœurs générales les mœurs des étudiants s'élevaient et se retrempaient à la fois dans un glorieux élan de patriotisme, l'Université de Berlin présente entre toutes les universités de l'Allemagne un caractère grave et sérieux.

Vous vous rappelez, monsieur, les traités de Tilsitt. La Prusse, avec une partie de son territoire, perdait Halle, siége de son Université la plus importante. En fait, cette Université n'existait plus depuis 1806, où la guerre avait dispersé étudiants et maîtres. Déjà en 1807, des professeurs de l'Université de Halle avaient adressé une pétition au roi pour le prier de fonder une Université à Berlin. La discussion du projet traînait depuis longtemps en longueur, lorsqu'en 1809 Guillaume de Humboldt, si connu à la fois comme linguiste et comme diplomate (1), fut nommé à la division de l'instruction publique. L'Université de Berlin fut fondée la même année. Les plus célèbres parmi ses premiers professeurs étaient Frédéric-Auguste Wolff, Niemeyer, Schleiermacher et Fichte. Possédant de pareils maîtres, l'Université naissante eût pu écrire sur son portail les beaux mots de notre Rabelais : *Entrez, qu'on fonde icy la foi profonde!*

---

(1) Vieille chanson des étudiants.

(2) Le *Gaudeamus igitur* est, on le sait, le chant par excellence de l'étudiant allemand : il n'est aucune solennité où on ne le chante en chœur, cortége aux flambeaux, banquets, anniversaires glorieux de l'Université, etc. Nos lecteurs nous sauront peut-être gré de le reproduire tout entier :

Gaudeamus igitur,
Juvenes dum sumus ;
Post jucundam juventutem
Post molestam senectutem,
Nos habebit humus.

Ubi sunt qui ante nos
In mundo fuere ?
Transite ad superos,
Vadite ad inferos,
Ubi jam fuere.

Vita nostra brevis est,
Brevi finietur ;
Venit mors veluciter
Rapit nos atrociter ;
Nemini parcetur.

Vivat Academia,
Vivant professores !

Vivat membrum quodlibet,
Vivant membra quælibet !
Semper sint in flore !

Vivant omnes virgines,
Faciles, formosæ !
Vivant et mulieres,
Vivant et mulieres
Bonæ, laboriosæ !

Vivat et respublica
Et qui illam regit !
Vivat nostra civitas,
Mœcenatum caritas,
Quæ nos hic protegit !

Pereat tristitia !
Pereant osores !
Pereat Diabolus,
Quivis antiburschius *
Atque irrisores !

* *Antiburschius*, ennemi des étudiants, composé du grec ἀντί et du mot *Bursche*, étudiant, qui a la même étymologie que notre mot *boursier*.

(1) Frère aîné d'Alexandre de Humboldt.

On la fonda en effet. Non pas seulement la foi scientifique, mais ce qui à cette époque était encore plus nécessaire à l'Allemagne, la foi patriotique. C'est de Berlin que Fichte, professeur à la jeune Université, fit partir ses brûlants *Discours à la nation allemande* (1). Les étudiants prirent les armes : leur enthousiasme fut pour le reste de l'armée une force morale qu'on ne peut estimer trop haut : ils furent comme le fer aigu qui rend mortel le bois de la lance. Nos lecteurs ont pu apprendre ici même (2) quelle récompense les étudiants allemands obtinrent pour leur enthousiasme et pour leur précieux concours.

Lorsque les victoires de l'Europe coalisée rendirent à la Prusse ses anciens territoires et ses anciennes université, l'Université de Berlin avait acquis de trop brillants titres de noblesse pour qu'on songeât à la supprimer. Elle continua le cours de sa brillante jeunesse, et depuis 1809 jusqu'à nos jours, nous comptons parmi ses maîtres les noms les plus illustres : avec ceux de Fr. A. Wolff, Schleiermacher, Fichte, ceux de Hegel, Schelling, Lachmann (le restituteur des *Niebelungen* et de Lucrèce) de Henri Barth, le hardi explorateur de l'Afrique centrale, etc.

Jetons en passant un coup d'œil sur les plus renommés d'entre ses maîtres actuels.

Dans la Faculté de théologie, M. Dorner, M. Twesten (3), M. Hengstenberg, que la place élevée qu'il occupe dans l'orthodoxie fait appeler souvent le petit pape de l'église évangélique.

Dans la Faculté de médecine : M. Virchow, illustre aussi comme homme politique, M. du Bois-Reymond, M. Langenbeck, ou, pour être plus exact, M. de Langenbeck, car il a été anobli après la guerre de Danemark, où il était chirurgien en chef de l'armée prussienne ; nommons aussi MM. Mitscherlich et Graefe, célèbres, le premier comme chimiste, le second comme oculiste.

Dans la Faculté de droit, M. Gneist, un des premiers orateurs de la chambre prussienne et auteur d'ouvrages classiques sur la *Constitution anglaise* et sur les *Contrats formals ;* MM. Bruns et Rudorff, connus par d'importants ouvrages sur le droit romain ; M. Heffter, le premier jurisconsulte de l'Allemagne pour le droit des gens (4); M. de Holtzendorff, un des premiers, quoique encore jeune, et dont la parole acérée n'épargne pas toujours le gouvernement et la façon dont celui-ci entend la pratique des lois.

Dans la Faculté de philosophie, qui, comme on sait, correspond à la fois à notre Faculté des lettres et à notre Faculté des sciences, nommons pour les sciences physiques MM. Dove et Magnus, pour les sciences naturelles MM. Braun et Peters. Mais ici se pressent en foule des noms connus de tous : M. Boekh, un des maîtres de la philologie classique, qui, malgré son âge avancé (1), ne cesse d'enseigner devant un auditoire des plus nombreux; M. Bopp, le célèbre fondateur de la philologie comparée, mais à qui son âge ne permet plus de professer. La science du sanscrit est représentée par un de ses maîtres, M. A. Weber; la langue sacrée de l'Égypte est enseignée par M. Lepsius, les langues de la Haute-Asie par M. Schott, dont les cours sont presque toujours annoncés dans le programme comme devant avoir lieu *horis definiendis*, c'est-à-dire dans le cas où un auditeur se présenterait pour étudier les langues altaïques ou finnoises. Les langues sémitiques sont enseignées par MM. Roediger et Dieterici (2), l'épigraphie par M. Kirchhoff (3), l'art antique par M. Gerhard, la géographie par M. Kiepert, à qui M. Duruy a rendu un juste hommage dans son introduction à son *Histoire grecque*. Il y a un an, nous eussions ajouté ici le nom de Henri Barth.

L'histoire compte plusieurs noms fameux. M. de Raumer (4) professe peu, quoiqu'il ait conservé toute la vivacité de son esprit et de sa parole. L'hiver dernier, *valetudine impeditus*, disait le programme, il n'a pas fait de cours; cet été, il n'a parlé qu'une fois par semaine sur la *politique;* M. Ranke (5) est un des fondateurs de l'école critique en histoire. Ses livres sont plus lus que ses cours ne sont suivis. Cet abandon s'explique en ce qu'il est fort difficile de saisir la parole de M. Ranke, servie par un très-faible organe. M. Droysen (6) est un des professeurs les plus écoutés de l'Université de Berlin ; parole claire et vive, parfois mordante.

Nous compterons M. Mommsen parmi les historiens, quoiqu'il n'y ait pas de sujet, philologie, épigraphie, droit, histoire, que cet esprit puissant et depuis longtemps au-dessus de tout éloge n'ait abordé avec une égale *maestria*.

Nommons encore M. Müllenhoff pour le gothique et les dialectes germaniques, et M. Haupt, qui, depuis que M. Müllenhoff est à Berlin, se restreint dans son enseignement à la philologie classique, quoique sa compé-

(1) Sur Fichte, son rôle à l'Université de Berlin et dans les guerres de l'indépendance, nous recommandons à nos lecteurs la belle étude de M. Barni placée en tête de sa traduction des *Considérations sur la révolution française* de Fichte. Si nos lecteurs veulent avoir cette étude complète, avec la citation des passages de Fichte sur Napoléon, ils devront la lire dans la *Libre recherche*, revue belge où M. Barni a publié d'abord son travail.

(2) Voyez dans la *Revue des cours littéraires* du 21 juillet de cette année le troisième article de M. Louis Koch sur l'*Université d'Iéna*.

(3) Le père du député, dont la Cour suprême a récemment autorisé la poursuite pour discours prononcés dans les chambres.

(4) Son principal ouvrage a été traduit en français : *Le droit international public de l'Europe*. Un vol. in-8, Berlin, 1857.

(1) Né à Carlsruhe en 1785, professeur à l'Université de Berlin depuis 1811.

(2) La *Revue* publiera une conférence récemment faite par M. Dieterici sur *La légende de la création chez les peuples de l'Orient*.

(3) M. Kirchhoff a démontré le premier que les *Runes* des anciens Germains, qu'on a prises longtemps pour l'alphabet sacré de cet ancien peuple et inventé par lui, n'est que l'alphabet romain emprunté par les Germains et modifié à travers les siècles.

(4) Né en 1781, professeur à Berlin depuis 1819. Ses principaux ouvrages sont son *Histoire des Hohenstaufen* et son *Histoire de l'Europe depuis la fin du XX^e siècle*.

(5) Né en 1795, professeur à Berlin depuis 1825.

(6) Né en 1808. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de l'Hellénisme ; Histoire des guerres de l'Indépendance ; Histoire de la politique prussienne*.

tence soit hautement reconnue dans le domaine des antiquités germaniques.

Vous me demanderez, monsieur, ce que devient la philosophie dans sa patrie classique, à l'Université de Fichte, Schleiermacher, Hegel et Schelling. Vous avez sans doute vu tomber un caillou dans un bassin à l'eau claire et limpide : un cercle se forme qui va toujours s'agrandissant, et tandis qu'au point de départ du frémissement l'onde s'est rendormie, elle s'agite au loin sous le cercle qui passe en élargissant ses orbes. On en pourrait dire autant des grandes spéculations philosophiques allemandes, qui se taisent et s'oublient dans le lieu où elles ont vu le jour quand elles commencent à se répandre à l'étranger. Comme représentants à l'Université de Berlin, l'hégélianisme ne compte guère que M. Werder, esprit fin et ingénieux dont nous avons déjà parlé ici (1), et M. Michelet, l'élève le plus orthodoxe de Hegel, mais dont les cours sont peu fréquentés malgré son véritable talent. Le philosophe écouté de préférence est M. Trendelenbourg, qui, en évitant de se perdre dans les hauts théorèmes d'une métaphysique abstraite et hardie, se renferme généralement dans le domaine de la psychologie et surtout de la logique, où il est reconnu un des maîtres.

Il est un nom que nous avons omis jusqu'ici, par embarras de savoir où le placer, celui de M. Steinthal. M. Steinthal appartient à la philologie par ses connaissances linguistiques et plusieurs de ses travaux antérieurs (2); à la philosophie, par la façon dont, à l'aide de la psychologie et de la logique, il pénètre dans les lois de la grammaire générale pour saisir dans le langage les manifestations de l'esprit.

La constitution militaire de la Prusse faisant de chaque citoyen un soldat, quelques centaines d'étudiants de l'Université de Berlin furent appelés sous les drapeaux au début de ce semestre. Vous comprenez quelle perturbation cet appel et les événements qui viennent de se passer ont jetée dans les cours et dans les études. Surtout dans la Faculté de médecine. Le besoin de médecins fit autoriser les étudiants de huitième semestre à passer leurs examens plus tôt que de coutume; plusieurs professeurs quittèrent l'Université pour se rendre comme médecins et chirurgiens à l'armée en campagne. Les autres facultés s'en ressentirent aussi, et d'autant plus vivement que, le séjour de Berlin étant peu agréable en été, l'Université est toujours moins fréquentée dans le semestre d'été que dans celui d'hiver (3). Les cours qui s'adressent à un nombre restreint d'auditeurs en souffrirent surtout; plus d'un annoncé dans le programme n'eut pas lieu, et ceux qui continuèrent sans interruption se firent devant une assistance bien amoindrie.

Etait-ce, au reste, une époque propice aux études que celle où l'existence de la patrie prussienne était en jeu et où un avenir incertain imprimait sa sombre teinte sur les esprits? Les étudiants ne restaient étrangers à aucune de ces émotions du moment, quoique l'un d'eux eût été, il y a deux mois, expulsé de l'Université pour avoir parlé dans une réunion populaire (1). Mais à côté de la part qu'ils prirent à l'attente fiévreuse des événement de la guerre, qui deux ou trois semaines durant exclut chez tout le monde toute préoccupation étrangère, les étudiants restés à l'Université prirent peu de part aux événements de cette année. Notons pourtant quelques tentatives. Des réunions d'étudiants eurent lieu à deux reprises, convoquées par un comité qui s'était nommé, comme disait M. de Lamartine en 1848, du droit du dévouement. La première fois il s'agissait de fonder une association de secours pour les blessés et leurs familles. La réunion décida qu'il ne serait pas donné suite à ce projet, parce qu'il était plus simple de s'attacher aux associations déjà formées dans ce but. La seconde fois, il était question de créer parmi les étudiants une compagnie d'infirmiers volontaires. Une main de papier blanc fut déposée chez le portier de l'Université pour recevoir des noms. Le nombre de 50 atteint, on devait demander au roi la permission de se constituer régulièrement. Mais le nombre ne fut pas atteint, et ce projet-là à son tour resta sans résultat.

Dois-je vous signaler une autre manifestation? Deux étudiants firent annoncer au *Tableau noir* (2) qu'ils venaient de publier un petit volume de poésies patriotiques, et que le volume se vendait chez le portier, au profit des blessés, pour la modique somme de trois gros d'argent (3). Ici la fin justifiait les moyens, je veux dire, les mauvais vers.

Dans une dizaine de jours commencent les vacances. Espérons que, pendant ces deux mois, la paix viendra mettre un terme aux vives émotions, et que le calme rentré dans les universités permettra de reprendre le cours de ces études profondes et solides qui caractérisent l'enseignement supérieur en Allemagne.

Veuillez agréer, etc. HENRI GAIDOZ.

Berlin, 1er août 1866.

(1) Voyez le n° 18.

(2) Notons, entre autres, son *Histoire de la linguistique chez les Grecs et les Romains*.

(3) Dans le semestre d'hiver 1865-66, elle comptait 2059 étudiants immatriculés; dans le semestre d'été 1866, 1840.

(1) Le fait peut sembler étrange dans une Université qui compte parmi ses maîtres les chefs de l'opposition parlementaire. Mais il faut se rappeler qu'on n'est électeur en Prusse qu'à vingt-cinq ans, et qu'on regarde l'immixtion dans la politique de jeunes gens non encore électeurs comme défavorable aux études et incompatible avec elles.

(2) On appelle ainsi l'endroit où s'affichent les communications de la questure ou du doyen, les annonces de marchands qui se recommandent à MM. les étudiants, etc.

(3) Environ 40 centimes.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(Séance annuelle).

M. GUIGNIAUT.

### Vie et travaux de M. Victor Le Clerc (1).

Messieurs,

A l'époque où cette Académie, il y a cent cinquante ans, fut définitivement constituée sous le nom qu'elle devait retrouver un siècle plus tard, l'étude de l'antiquité, celle de l'histoire et des lettres savantes, allaient s'affaiblissant de jour en jour dans l'Université de Paris. Rollin s'en plaignait, et tant-il s'étonner si parmi tant de maîtres, d'ailleurs justement estimés, son nom, celui de Lebeau et un bien petit nombre d'autres sont seuls inscrits dans nos annales académiques jusqu'à la Révolution française, qui détruisit tout pour tout renouveler et pour tout agrandir?

La main puissante qui se donna pour mission de poursuivre et d'organiser cette œuvre de renouvellement général, de réconcilier le passé avec le présent, et de les vivifier l'un par l'autre, fut celle qui, du même coup, rendit aux académies leurs attributions, en respectant la grande unité de l'Institut, et rétablit l'Université de Paris en l'étendant à toute la France. Dès lors commença ce mouvement remarquable des jeunes esprits qui, dans notre domaine de l'érudition, eut pour effet de resserrer le lien naturel des études classiques avec les diverses branches de la critique savante, et par la vertu duquel, comblant peu à peu le vide des anciennes corporations disparues, quelques-unes de nos écoles supérieures sont devenues les fécondes pépinières de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Joseph-Victor Le Clerc, en qui devait se personnifier à un si haut degré l'alliance de l'Université et de l'Académie, entra l'un des premiers dans cette voie. Il était né à Paris le 2 décembre 1789, à la veille des événements dont le contre-coup fit plus que compromettre la modeste fortune de sa famille. Sa mère, restée veuve de bonne heure, ne voulut pas se séparer de son fils unique, lorsqu'elle le mit, comme un précieux dépôt, sous la tutelle du maître intelligent et généreux qui fut un second père pour cet enfant, dont il devinait l'avenir en dépit des apparences.

L'école secondaire de M. Dabot fut une de celles qui, à cette époque de transition entre l'enseignement libre et le régime de l'Université impériale, contribuèrent le plus à relever les études tombées dans l'abandon, puis dans l'anarchie, pendant les mauvais jours. Ses élèves, et parmi eux le jeune Victor Le Clerc, suivaient les cours de l'École centrale du Panthéon, devenue quelques années après le lycée Napoléon. Ce fut là, ce fut dans l'ardente émulation, signe certain de toutes les renaissances, dont fut animée cette première génération universitaire, même avant l'Université, que Le Clerc se fit distinguer de bonne heure par de brillants succès, et qu'il forma avec plusieurs de ses anciens où de ses rivaux des amitiés plus tard illustres. Le rare exemple qu'avait, le premier, en 1804 et 1805, donné un de ceux-là, aujourd'hui le vénéré doyen de notre Académie, il le renouvela les deux années suivantes, en remportant coup sur coup, au Concours général dès lors rétabli, le prix d'honneur de rhétorique. Déjà, le 5 septembre 1806, Fourcroy, encore directeur de l'instruction publique, lui avait notifié un décret de l'Empereur, qui l'appelait, en qualité d'élève de gouvernement, assimilés à ceux qui avaient remporté les grands prix décernés par l'Institut, dans un pensionnat d'école spéciale à son choix, après la fin de son cours d'études littéraires.

Ce choix, proposé de si haut, à un jeune homme de dix-huit ans, Le Clerc ne l'avait réellement point. L'École normale était encore dans l'avenir, et aucune des écoles existantes ne pouvait répondre à sa vocation. Il prit donc le sage et courageux parti de rester attaché comme maître d'études au lycée qui avait fait sa fortune scolaire, où il était estimé et aimé de ses chefs et de ses anciens professeurs. Il en eut la preuve lorsque, dans le besoin qui se faisait sentir chaque jour davantage de fortifier l'enseignement en le rajeunissant par des sujet d'élite, il fut chargé, pendant les années 1809 et 1810, d'un cours complémentaire de langue grecque et de poésie latine, au même lycée, pour les élèves des classes d'humanités. Là encore il reçut la juste récompense de ses succès; à la fin de cette dernière année, il fut nommé par le nouveau grand-maître, M. de Fontanes, professeur agrégé de troisième, et bientôt, « sur les bons témoignages de son proviseur » (M. de Wailly), est-il dit dans son diplôme, le grade de bachelier ès-lettres, qui régularisait sa position, lui fut conféré. C'était le régime alors tout paternel de notre Université, régime maintenu par le doyen de la Faculté, M. Royer-Collard, signataire de ce diplôme avec le grand-maître, lorsque cinq ans après, il fut appelé à lui succéder sous le simple titre de président de la Commission d'instruction publique.

Dans cet intervalle, le jeune professeur d'humanités dont l'enseignement portait les fruits les plus heureux, commença à se faire connaître en dehors de l'Université par des essais en prose et en vers, qui fixèrent l'attention de l'Académie française ou de la seconde classe de l'Institut, comme elle se nommait encore, et obtinrent, dans les concours du prix annuel, plusieurs mentions honorables. Celle qui fut le plus remarquée eut pour objet l'*Éloge de Montaigne*, au concours de 1812. Ce morceau, fort étudié d'abord, n'était exempt ni de déclamation, ni de ce dédain, alors si général pour les œuvres du moyen âge, que l'auteur devait expier plus tard par une admiration non sans d'expresses réserves. Il n'en fut pas moins nommé avec honneur après celui qui mérita la couronne à ce judicieux et brillant esprit, à son condisciple, plus jeune que lui de deux années, et son ami de tous les temps, dont la double carrière de professeur et d'écrivain s'ouvrait avec le même éclat. Quant à M. Le Clerc, son *Discours sur la vie et les écrits de Montaigne*, comme il l'intitula dans la suite en le reproduisant à la tête d'une édition des *Essais* qui reste une des meilleurs, le désigna plus encore que sa *Chrestomathie grecque*, si utile aux études, que la fiction savante du poëme de *Lysis*, « trouvé par un jeune grec sous les ruines du Parthénon et traduit en vers français par l'éditeur », pour occuper, d'abord comme agrégé, puis comme titulaire, la chaire de rhétorique que laissait vacante au collège Charlemagne son heureux émule. M. Villemain venait d'être appelé, en 1815, à professer l'éloquence française dans cette chaire de la Faculté des lettres qu'il devait illustrer.

(1) Le *Journal des Débats* n'a publié qu'une partie de cette notice, que nous donnons en entier.

Ce fut pour M. Le Clerc une redoutable épreuve, vaillamment surmontée, qu'une telle succession. Dans cette enseignement scolaire, déjà si élevé, outre la renommée de son prédécesseur qui, par la grâce facile et l'autorité de sa parole, non moins que par la variété de son savoir, avait charmé, en la dominant, une jeunesse toujours exigeante pour ses maîtres, il avait contre lui des allures de corps et d'esprit fort différentes, dans un même fonds d'habitudes studieuses, de traditions et de goût littéraire. A des dehors qui l'eussent fait prendre, en dépit de son âge, pour un demeurant d'un autre siècle, se joignait un organe rebelle encore, que l'énergie de sa volonté, soutenue par l'exemple classique de Démosthènes, n'avait pu dompter tout à fait. La lenteur calculée de sa parole ne faisait que mieux ressortir ce qu'avait d'insolite pour son jeune auditoire la gravité un peu solennelle de ses leçons, et la teinte d'érudition qu'il y mêlait aux formes de la rhétorique traditionnelle. Mais sa critique ingénieuse et solide n'avait pas besoin de cette pointe d'ironie dont il s'était fait jadis une défense contre ses camarades de lycée, et qu'il garda longtemps, pour le faire apprécier de ses élèves aussi bien que de ses collègues. D'ailleurs, les succès qui signalèrent sa classe au concours général le placèrent bientôt à son rang, c'est-à-dire entre les premiers. Son choix des *Pensées de Platon sur la religion, la morale et la politique*, qu'il publia en 1818, avec une traduction française d'une élégance plus qu'attique, avec un commentaire plein de rapprochements instructifs, et qu'il enrichit plus tard d'une *Histoire abrégée du Platonisme*, acheva de le mettre hors ligne. Nous n'en étions point encore au *Platon* de M. Cousin.

Cependant la fatigue d'un exercice continu et si laborieux de douze années, dans l'enseignement secondaire, commença à se faire sentir en 1821. Il fut heureux d'échanger sa chaire de rhétorique contre un emploi plus modeste, surtout alors, mais qui avait le double avantage de donner au professeur plus de loisir et de lui ouvrir les portes de l'enseignement supérieur. C'était la place de maître des conférences à l'École Normale, où l'autorité de cette époque voulait fortifier les humanités pour faire contre-poids à la philosophie mise en suspicion. Ses ombrages allèrent si loin, et l'esprit des élèves, comme celui d'une partie des maîtres, était si peu sympathique à ses desseins sur l'Université, qu'elle trouva plus simple, l'année suivante, de supprimer l'École que de la réformer. Mieux qu'un autre, M. Le Clerc en prit son parti. Humaniste consommé, il s'était engagé dans une grande entreprise, à laquelle il s'applaudit de pouvoir se donner tout entier. Il était de ceux qui, ayant goûté le charme des lettres et celui de la science, habitués d'ailleurs aux sérieux travaux, aimaient mieux leur demander le pain de chaque jour que de manquer à leur destinée ou à leur conscience.

Homme du XVI^e siècle autant que du nôtre, du moins à ce moment, on peut dire que M. Le Clerc par son enthousiasme pour Cicéron, par les longues veilles qu'il avait passées sur ses ouvrages, par ce reflet quelque peu oratoire qu'en avaient contracté son style et sa parole, dans les sujets les plus divers, fut le premier cicéronien de son temps et de son pays ; espérons qu'il ne sera pas le dernier! Cette passion qui le dominait pour le prince de l'éloquence romaine, et les circonstances qui la servirent, expliquent qu'il ait pu, en moins de cinq ans, mener à fin l'immense travail de la publication des *Œuvres complètes de Cicéron*, embrassant tous les textes connus ou nouvellement découverts, avec la traduction en français, des introductions, des notes critiques et littéraires sur chaque ouvrage, des renseignements historiques et bibliographiques de tout genre, et un appareil d'index multipliés où rien n'est omis de ce qui peut guider les recherches dans les trente volumes de la collection. Il voulait qu'elle satisfît à la fois les savants, les jeunes professeurs et les gens du monde ; mais ses forces, sinon sa science et son talent, n'auraient pu suffire à la triple tâche d'éditeur de textes, de commentateur et de traducteur. Il s'adjoignit donc pour celle-ci et en partie pour la seconde, ce qu'on appelle vulgairement des collaborateurs ; les siens, il les trouva autour de lui, épris de son beau dessein, parmi les maîtres les plus autorisés et les plus illustres de notre Université, les Gueroult, les Burnouf, les Naudet, parmi d'autres plus jeunes, qui marchaient sur leurs traces, même parmi tels de ses anciens disciples qu'il s'était plu à former en quelque sorte de ses mains, pour des carrières différentes, et qui déjà surpassaient ses espérances. Qu'il nous suffise, entre ceux-ci, de citer ce penseur éminent et ce spirituel écrivain, que deux de nos Académies devaient s'attacher un jour, et dont il pressentit la vocation précoce, lorsqu'il lui confia le soin de traduire, comme il l'a fait, avec un sentiment profond du sujet et de l'auteur, ce difficile *Traité des lois* où le génie des institutions républicaines de l'ancienne Rome s'éclaire d'un rayon de la philosophie platonicienne. Il eut d'autres associés encore qui étaient indiqués à son goût par l'estime du dernier siècle, mais dont il revit les versions plus ou moins élégantes avec une liberté nécessaire. Pour lui, il se réserva de mettre de nouveau en français, dans toutes les parties de la collection, non-seulement des ouvrages, ou suspects, ou ingrats, mais des chefs-d'œuvre comme le *Traité de l'orateur*, des discours comme l'ingénieux plaidoyer *pour le poëte Archias*, les lettres de Cicéron à son frère et sa correspondance avec Brutus, enfin les livres *sur la Divination*, hérissés de difficultés de tout genre, mais d'un si haut prix pour la connaissance des institutions et des opinions religieuses chez les Romains.

Ce qu'il revendiqua exclusivement comme son premier devoir d'éditeur, avec la direction et la révision attentive de toutes les parties de cette œuvre multiple, ce fut la *recension* proprement dite des textes, quelquefois si altérés, qu'il collationna et sur les manuscrits et sur les éditions. Par là il imprima à la sienne, la seule complète alors et dont celle même d'Orelli ne saurait tenir lieu à plusieurs égards, un caractère critique en même temps que scolaire. Ce caractère paraît surtout dans les volumes où il a recueilli, commenté, traduit avec tant de conscience les fragments des ouvrages perdus de Cicéron, se tenant constamment sur la piste des découvertes faites de nos jours, surtout dans les manuscrits dits *palimpsestes*, d'après un mot de Cicéron lui-même. On sait qu'il faut entendre par là les débris de manuscrits d'auteurs anciens, que l'ignorante piété du moyen âge, destructive à la fois et involontairement conservatrice, a effacés, puis recouverts d'une seconde écriture, sous lequel l'art savant des modernes est parvenu à faire reparaître en partie les premiers caractères. On sait tout ce que la littérature classique doit en ce genre, pour Cicéron singulièrement, au zèle et à l'érudition de Monseigneur Mai, qui fut associé de cette Académie, de M. Amédée Peyron, qui l'est encore, et avant lui de Niebuhr, qui méritait de l'être. Des nombreux fragments ainsi retrouvés à Milan, à Rome, à Turin, les plus précieux de beaucoup et les plus étendus, c'étaient les pages d'abord

assez suivies, puis et de plus en plus interrompues et mutilées, de ce grand *Dialogue de la République*, où Cicéron, pour réveiller au cœur de ses concitoyens, s'il se pouvait encore, l'amour de la patrie déchirée par les factions, présentait les institutions qui avaient enfanté sa glorieuse histoire, comme le type le plus rapproché de l'idéal qu'il rêvait d'un bon gouvernement.

Ces nobles pages, si merveilleusement couronnées d'avance par l'appel au dogme de l'immortalité de l'âme, sanction de toute bonne politique comme de toute bonne morale, dans le récit du *Songe de Scipion*, que Macrobe nous avait conservé par son commentaire, elles ont eu chez nous une double fortune. Transmises à Paris, dans le cours même de la publication, en 1822, par le savant paléographe qui venait de les découvrir au Vatican, elles trouvèrent, l'année suivante dans M. Villemain, non-seulement un reproducteur exact du travail de M. Mai, mais un traducteur tel que l'aurait souhaité Cicéron, s'il eût pu penser jamais que dans cette Gaule alors barbare, dont César se faisait un marche-pied pour monter au pouvoir suprême, naîtrait un jour ce fidèle interprète de son génie comme de son style.

M. Le Clerc qui, à ce moment même, préparait pour sa grande collection le recueil des fragments, ne fut point troublé par cette rivalité nouvelle et imprévue avec son ancien émule. Dans le volume qu'il publia bientôt, il reconnut avec autant de bon goût que de loyauté les qualités éminentes de cette traduction qui devançait la sienne. Obligé par son plan de mettre en français à son tour ces précieux lambeaux de textes mutilés, il le fit avec la scrupuleuse exactitude qu'on était en droit d'attendre d'un nouvel éditeur, dont la tâche était avant tout de poursuivre l'œuvre déjà commencée de la critique. Il loua son prédécesseur d'être entré dans cette voie en faisant justice des additions nombreuses, hasardées dans l'édition originale en dehors des passages authentiques cités par les Pères de l'Église et par les grammairiens. En revanche, il rattacha avec bonheur au manuscrit palimpseste du Vatican d'autres passages qui avaient échappé à M. Mai, et, dans le manuscrit même, tel que celui-ci l'avait donné, il expliqua ou restitua maint endroit obscur ou corrompu. Ce furent là ses avantages, et ils comptaient pour la science.

Ce travail si considérable se termina en 1825, avec le premier volume ajourné, par un discours préliminaire où un peu d'emphase ne réussit pas à voiler la solidité du savoir, et par des suppléments biographiques et bibliographiques qui peuvent être fort utiles, mais qui font mieux sentir encore le besoin d'une vie nouvelle de Cicéron, pour laquelle notre époque est mieux préparée qu'aucune autre. M. Le Clerc, quand il mit la dernière main à son vaste Recueil, qui, entre autres mérites, aura celui d'avoir facilité cette œuvre délicate à quelqu'un de ses disciples préférés, ne pouvait prévoir combien elle serait nécessaire un jour pour mettre dans la balance de l'histoire le juste contre-poids de deux grands noms réunis dans une même cause. Quant à lui, sa récompense ne se fit pas attendre ni dans l'estime publique, ni dans les retours du pouvoir. Dès 1824, une administration plus bienveillante pour l'Université, celle de l'évêque d'Hermopolis, qui devait, deux ans après, quoique sous un pseudonyme, ressusciter l'école normale, son élément vital, l'appelait à remplacer l'un de ses anciens maîtres du lycée Napoléon, dans la chaire d'éloquence latine de la Faculté des lettres. Préparé, comme il l'était, par de longs et sérieux travaux, ayant d'ailleurs devant les yeux les grands exemples qui venaient de renouveler l'enseignement de la Faculté en philosophie, en histoire, en littérature, et d'en changer le point de vue, il n'hésita pas sur la direction qu'il devait donner à son cours. Il en fit, par-dessus tout, une exposition historique de la littérature latine, et s'il y resta quelque chose de l'éloquence dont avaient diversement abusé ses devanciers, ce fut, et dans la forme seulement, un souvenir involontaire de l'ancien professeur de rhétorique, peut-être aussi, pour tout dire, la séduction passagère de l'éclatant succès qui provoquait tant d'applaudissements autour d'une chaire voisine. Il sentit, à la réflexion, que le mot d'*éloquence* ne devait pas trop l'engager et qu'il ne répondait précisément ni aux besoins de ses studieux auditeurs ni à la vraie nature de son sujet. Il se mit donc à développer, dans une suite de leçons de plus en plus positives, et dans un langage de plus en plus simple, l'histoire entière de la prose latine. Il la prit aux origines mêmes de la langue, qu'il chercha, sans remonter plus haut, dans les cantiques des prêtres Saliens, dans la chanson des frères Arvales, aussi bien que dans la Loi des douze tables et les plus anciennes inscriptions. Il descendit ensuite, de monument en monument et d'époque en époque, jusqu'au moment où l'esprit raffiné de la Grèce conquise par les armes, achevait de s'imposer par les lettres au rude génie romain et le transformait sans le changer. Là, après le vieux Caton, dominé lui-même par cette puissance nouvelle de la pensée cultivée, après les Scipions qui la favorisèrent, après les Gracques, ces orateurs populaires, qui en firent l'instrument de leurs vues politiques, il était en fonds pour s'étendre sur son sujet de prédilection, sur Cicéron et ses contemporains. Passant au siècle d'Auguste, qui fut la complète efflorescence du précédent, mais où, malgré d'illustres exceptions, la liberté opprimée put faire prévoir de loin la décadence de l'esprit, il en suivit pas à pas les tristes progrès et parvint à l'heure solennelle qui marqua, dans cette décadence même, l'avénement, puis le triomphe de la parole de vie, seule capable d'évoquer un monde nouveau des ruines de l'ancien monde.

Ce cours, où le professeur avait poursuivi les destinées de la littérature latine jusqu'au seuil du moyen âge, fut la seconde révélation d'une érudition dès lors aussi sûre qu'étendue. Y rattachant dans ses projets une histoire générale et détaillée de cette littérature, telle qu'il n'en existe pas encore, il interrompit deux fois ses leçons, en 1827 et 1831, pour visiter l'Italie, et il fit son premier voyage en compagnie des hommes qui, sur cette terre doublement privilégiée, pouvaient le mieux lui servir de guides dans l'étude des œuvres de la nature et dans celle des œuvres de l'art. On fut fort surpris de le voir, rompant avec toutes ses habitudes, et dans un costume qui lui était peu ordinaire, partir en leste équipage, sous la conduite d'Adrien de Jussieu et d'Ampère, dignes héritiers tous deux de noms célèbres, tous deux, quoique à long intervalle, ravis trop tôt à l'Institut, et dont l'un allait recueillir les premières impressions, germe fécondé par tant d'observations et de lectures, de son *Histoire de Rome par les monuments*. Qui dira que ce livre ingénieux, dépositaire des dernières pensées de notre confrère, pût devoir, dès cette époque, aux entretiens de son compagnon de voyage?

Quant à M. Le Clerc, il montra dans la suite, en mainte occasion, quels vivants souvenirs il avait gardés de ces ex-

plorations répétées dans l'Italie entière et jusqu'en Sicile, quels trésors de connaissances diverses il avait rapportés de l'étude attentive des lieux, de ses investigations dans les bibliothèques et dans les musées, de ses conversations avec les savants; quelles précieuses relations et quelles amitiés honorables il avait formées avec nombre d'entre eux. On le vit, lorsqu'il reprit son cours à la Sorbonne, puis, ayant touché le but de cette longue carrière, le recommença sur de nouveaux frais, en liant ses leçons de plus près et avec une méthode plus sévère à cette grande histoire des lettres latines, qui fut comme l'idéal de la première moitié de sa vie et de ses travaux.

Il ne lui fut pas donné de le réaliser, et peut-être (l'Académie me permettra de le dire) sera-t-il éternellement regrettable que tant de matériaux amassés, tant de recherches, tant de méditations, une érudition classique si étendue, un tour d'esprit si bien assorti au sujet, n'aient plus désormais trouvé qu'un emploi accidentel ou secondaire. M. Le Clerc était, à cette heure, l'homme le plus capable en Europe, par son savoir, de le traiter à fond dans son ensemble, par sa critique, dont l'horizon s'agrandissait de jour en jour, et par son talent d'écrire parvenu à la maturité, de le populariser à la fois auprès des savants et du public.

Nommé, en 1832, doyen de la Faculté des lettres de Paris, après la mort de Lemaire, l'un des derniers représentants de cette vieille tradition universitaire qu'il était appelé à rajeunir, à fortifier, il comprit sur-le-champ les devoirs qui pesaient sur lui. Le décanat de M. Royer-Collard avait marqué, en 1811, l'époque de la régénération des études philosophiques et historiques, suivie bientôt de celle des études littéraires; le sien fut celle d'un essor nouveau des études classiques, non-seulement dans le sein de la Faculté, mais, par elle, dans tout l'enseignement supérieur et secondaire. La collation des grades sagement ménagée, les directions données dans les examens, dans les concours, dans ses séances du doctorat surtout, où s'empressaient les maîtres aussi bien que les élèves, et qui étaient comme les grandes assises de la Faculté des lettres, furent les leviers de ce mouvement. Ce qu'il dut aux exemples du doyen, à l'autorité de son savoir, de sa parole, à son influence pendant plus de trente ans, tous ceux qui en ont été les témoins se plaisent à le dire et ses anciens collègues les premiers. Elles en déposent surtout ces thèses qui devinrent de véritables monographies sur les questions les plus importantes de la philosophie, de l'histoire, de la littérature ancienne et moderne, française et étrangère, et où l'étude critique du moyen âge, de ses monuments, de ses idées, l'Orient lui-même, prirent peu à peu la place qui leur revient dans la science indépendante de nos jours. C'est par là, c'est par les leçons de ceux qui ont subi avec honneur ces rudes et salutaires épreuves, dont ils sont ajourd'hui les juges, qu'il faut apprécier l'état actuel des hautes études dans notre pays. Puissent les études nouvelles que nos lycées voient s'ériger en face des études classiques, non-seulement des lettres, mais des sciences elles-mêmes, produire dans leur sphère, pour l'honneur de la civilisation française, des résultats aussi heureux!

Une dignité nouvelle, mais aussi de nouveaux devoirs, de plus en plus impérieux, attendaient M. Le Clerc, qui s'y dévoua avec un courage empreint de résignation. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, à la mort de Charles Pougens, lui donna dans son sein, le 7 février 1834, une place qui lui était due depuis longtemps. Désespérant dès lors, même au prix de son cours qu'il céda bientôt à un suppléant, d'exécuter jamais dans son ensemble cette histoire de la littérature latine pour laquelle il avait déjà tant fait, il se proposait de publier tour à tour les parties les plus neuves de ses recherches. Il voulut vous en donner les prémices et payer sa dette, trop oubliée par d'autres, de nouvel académicien. Il vous communiqua donc successivement, de 1835 à 1837, ses deux grands mémoires sur les *Annales des Pontifes* et sur les *Journaux chez les Romains*, dont il lut des extraits dans vos séances publiques et qu'il réunit, en 1838, sous ce dernier titre, plus propre encore à piquer la curiosité qu'à la satisfaire. Le collaborateur littéraire du *Journal des Débats* depuis 1823, et l'auteur d'articles d'abord assez nombreux où il essayait, comme jadis Boissonnade, de faire goûter du public quelques-uns des résultats de la critique savante, ne pouvait se dissimuler que les Journaux de Rome, les *Actes diurnaux de la ville* ou *du peuple*, que César fit habilement servir à ses desseins, qui, sous les empereurs, ne furent qu'un instrument de règne toujours plus avili, ou bien encore un passe-temps de cour, ne ressemblaient guère à nos journaux. Encore moins pouvait-on en rapprocher les *Actes du Sénat*, dont les délibérations furent longtemps secrètes et connues seulement par leurs effets, jusqu'au jour où César encore, pour détruire le dernier prestige de cette oligarchie hostile à son pouvoir, rendit publics, sous ce nom d'*Actes*, les procès-verbaux de ses séances, livrant ainsi sa politique au contrôle journalier de tous. Quant aux fameuses *Annales des Pontifes* ou *Grandes Annales*, elles furent comme les *Grandes Chroniques* de Rome, en prenant ce mot dans le sens le plus littéral. Confiées dès les temps les plus anciens, ainsi que la rédaction du calendrier qui ne fit d'abord qu'un avec elles, à l'autorité la plus respectée, celle des Pontifes, et placées sous la garde du Grand-Pontife lui-même, personnage à la fois politique et religieux, M. Le Clerc pensait que, malgré les éléments intéressés et superstitieux qui s'y mêlèrent, elles avaient été, pour les premiers historiens de Rome, la source relativement authentique, et la plus précieuse après les inscriptions, de l'histoire romaine durant plusieurs siècles.

On voit à quelle grave question notre confrère fut conduit par ses recherches nouvelles sur ces documents d'un âge plus ou moins reculé. C'était le problème agité depuis le XVIe siècle et débattu aujourd'hui encore, de savoir quel degré de confiance méritent les récits de Denys d'Italicarnasse et de Tite-Live, sur les temps qui s'écoulèrent jusqu'à l'incendie de Rome par les Gaulois, et même après cette catastrophe. Ce problème, M. Le Clerc ne l'éluda point. Il reprit courageusement la question contre M. de Pouilly, contre Beaufort, contre Lévesque, avec passion contre Niebuhr et son scepticisme dogmatique, ainsi qu'il l'appelle, et il s'attacha à faire voir combien de documents divers, à part les légendes populaires et les fables grecques ou troyennes, combien de monuments de tout genre, de livres mêmes et d'annales, indépendamment de celles des pontifes, furent encore à la disposition d'historiens ou d'antiquaires, tels que le vieux Caton et Varron après lui, pour la connaissance des premiers temps de Rome. De nos jours, M. Mommsen, qui n'est ni plus crédule, ni moins systématique qu'un autre, qui a, si savamment d'ailleurs, éclairé les origines romaines par celles des anciens peuples de l'Italie et mis l'épigraphe au service de

l'histoire, tout en admettant que l'original des *Annales des Pontifes* dut être détruite dans l'incendie du IVe siècle, pense qu'il en subsista des copies, des extraits plus ou moins fidèles, tels que les *Livres écrits sur lin* (*Libri lintei*), conservés au Capitole du temps de Cicéron. C'est à ces sources authentiques que remonteraient en particulier les *Fastes consulaires*, sur lesquels nous posséderons bientôt le dernier travail du savant Borghesi, qui fut notre confrère, publié sous d'augustes auspices, dans la collection de ses *Œuvres complètes*.

On pourrait croire, si l'on en jugeait par le résultat, que M. Le Clerc fut heureux, lorsqu'il lui fallut transporter sa laborieuse activité d'érudit sur un terrain nouveau et plus solide, l'année même où il livrait au public ses deux Mémoires. L'Académie venait de perdre M. Silvestre de Sacy. M. Daunou, nommé secrétaire perpétuel à sa place, cessa de siéger en qualité de rédacteur, dans la commission académique qui avait été chargé, en 1808, de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, interrompue dès 1763 par les Bénédictins, il garda seulement les fonctions gratuites d'éditeur, dont il était investi depuis l'origine. Bientôt, cet homme illustre, qui avait plus fait pour notre grand Recueil national qu'aucun de ses auteurs, après le fondateur Dom Rivet, ayant résolu de se retirer, M. Le Clerc, que l'Académie venait de nommer pour remplacer Amaury Duval dans la rédaction, fut choisi encore pour la diriger. Ceux-là seuls qui ne le connaissaient point purent s'étonner de ce double choix ; mais l'Académie savait que ses longs travaux sur l'antiquité latine ne l'avaient point laissé étranger à l'étude du moyen âge et que, par la liaison nécessaire des choses comme des temps, il avait dû faire mainte excursion dans ce dernier domaine. Elle savait, de plus, et M. Daunou l'avait prouvé après nos savants Bénédictins, que la solide connaissance des lettres antiques, outre qu'elle est la clef d'une grande part des monuments écrits du moyen âge, est aussi le plus sûr moyen d'en apprécier la valeur historique et littéraire, soit par le sens critique qu'elle développe, soit par les habitudes de goût qu'elle donne à l'esprit.

Notre confrère montra bientôt à quel point il prenait à cœur sa tâche nouvelle et quelles diverses aptitudes il y apportait. Peu de temps après son entrée dans la commission, il lui avait lu, puis il avait communiqué à l'Académie une première notice destinée au tome XX de l'*Histoire littéraire*, notice où il dissertait sur la vie et les écrits de Nicolas de Hanapes, dominicain français, auteur de la *Bible des pauvres*, imitation chrétienne, fort célèbre en son temps, de Valère Maxime. Dernier patriarche latin qui ait résidé à Jérusalem, Nicolas de Hanapes était mort, non sans gloire, à la prise de Saint-Jean-d'Acre en 1291. M. Le Clerc fit suivre sa notice de recherches, qui en étaient le complément naturel, sur un des documents qu'il avait employés dans le récit plein d'intérêt de cette catastrophe, la relation anonyme d'un contemporain, parvenue jusqu'à nous sous une double forme latine et française, celle-ci inédite, et qu'il démontra n'être qu'une traduction assez peu exacte du texte latin, utile cependant pour le rétablir ou le compléter. Il termina ce travail étendu, où il rapprochait les nombreux documents historiques relatifs à la prise d'Acre, ce dernier boulevard de la chrétienté en Syrie, par des rectifications nécessaires à ce qui avait été dit jusque-là d'un des plus courts, mais des plus beaux, la lettre française d'un témoin oculaire bizarrement méconnu, et qui n'était rien moins que le grand-maître de l'Ordre des Hospitaliers de Jérusalem, Jean de Villers, blessé sur les murs de la place. M. Le Clerc enrichit à la fois notre histoire et notre littérature nationale, en publiant le premier cette noble lettre avec un commentaire qui n'en est pas indigne. Dans ce même volume, qui parut en 1842, sous les auspices du nouvel éditeur, un autre écrit avait achevé de donner sa mesure, par l'étendue des recherches, par l'art de la composition, par la juste appréciation de l'homme et des œuvres. C'est sa notice sur Guillaume Duranti, ce prélat politique, grand liturgiste et grand jurisconsulte, qui fut mêlé aux plus importantes affaires de son temps dans la paix et dans la guerre, que Leibnitz nomme entre les théologiens du moyen âge qui ont le plus subtilement démêlé les lois primordiales de notre nature, et dont l'autorité régna si longtemps dans les églises et dans les écoles.

Les quatre tomes prévus par M. Daunou, dans son célèbre *Discours sur l'état des lettres au XIIIe siècle*, et même le tome suivant, qu'il avait commencé, étaient loin, comme il fallut bien le reconnaître alors, d'avoir épuisé la richesse de cette grande époque qui fut le point culminant du moyen âge. On vit, d'ailleurs, à la publication successive des tomes XXI, XXII et XXIII, de 1847 à 1856, qu'un nouvel horizon s'était ouvert dans tous les sens pour notre *Histoire littéraire*. Les recherches s'étaient agrandies en France et à l'étranger ; des collections, des livres, des manuscrits plus nombreux que jamais avaient été compulsés : les découvertes s'étaient multipliées ; le point de vue même des auteurs s'était élargi avec leurs connaissances. Le tome XXIe, qui compléta du moins l'histoire de la prose, en fournit une première preuve. Pour reconnaître la part considérable prise par M. Le Clerc à la rédaction ainsi qu'à la préparation de ce volume, il suffit de parcourir les séries si variées, quelquefois si neuves, dont il se compose. Notices de continuation, articles supplémentaires remontant jusqu'aux premières années du XIIIe siècle ; notices collectives embrassant aussi le siècle entier, et concernant, soit les vie des saints et des saintes, soit les statuts synodaux, publiés par les évêques, et les actes des chapitres généraux des ordres monastiques, espèce de parlements de la grande confédération chrétienne, selon l'expression de notre confrère ; enfin les chroniques contemporaines latines et françaises, celles-ci populaires, et où se révèle, ainsi que dans les lettres missives, l'état des esprits comme celui de la langue. La notice sur Siger de Brabant, ce docteur de la rue du Fouarre, que Dante, qui l'entendit, avait immortalisé d'un mot (*la luce eterna di Sigieri*), sans que ni ses écrits ni sa personne eussent été retrouvés jusqu'à M. Le Clerc ; celle qui réunit Guillaume de Saint-Amour et Gérard d'Abbeville, ces deux autres docteurs séculiers en lutte avec les Dominicains et les Franciscains, dont le dernier n'était connu que de nom ; celle qui, pour la première fois également, fit connaître le poëme satirique de Gilles de Corbeil, réclamation hardie du médecin de Philippe-Auguste contre les excès du pouvoir spirituel : ce sont là, avec tant d'autres, des titres qui recommanderont éternellement aussi les lumières du professeur de la nouvelle Sorbonne.

M. Le Clerc eut moins de part à la première des deux grandes séries d'articles qui devaient terminer, à son tour, l'histoire de la poésie au XIIIe siècle, et remplir presque deux tomes entiers. Laissant à la sagacité philologique de M. Littré les notices préliminaires sur les glossaires du temps,

rédigés soit en latin, soit en roman du Midi ; à la rare compétence de Fauriel, ce qui restait à exposer de l'ancienne littérature provençale, c'est-à-dire les grands poëmes des troubadours ; à la vaste érudition en ce genre de M. Paulin Paris, les innombrables chansons de geste et les récits plus ou moins épiques de nos trouvères français, il se réserva, dans le XXII^e tome, une tâche moins pesante, mais qui avait aussi son intérêt. Ce fut le choix que lui seul pouvait faire, du moins avec autant de savoir et de goût, dans la foule des poésies latines du siècle, dramatiques ou prétendues telles, historiques, didactiques, généralement dépourvues d'originalité comme de correction, et dont les plus populaires, en dépit de la langue, mi-parties, il est vrai, quelquefois, de latin et de français, furent les hymnes, les chansons, les satires surtout, si chères à l'esprit frondeur du temps et du pays, même dans les couvents.

Notre confrère prit une large revanche dans le volume suivant, le dernier du siècle, qui lui donna occasion de montrer à quel point, dans le cours de ses longs travaux et des doctes entretiens de la commission, il s'était familiarisé avec la partie la plus décidément populaire de notre vieille poésie nationale. Ce sont ces légers et piquants récits, sur lesquels on l'avait longtemps jugée, et qui semblaient le mieux répondre au génie de nos pères, ces innombrables contes en vers, les *Fabliaux*, nés presque tous de notre sol français, de notre état de société, de nos mœurs, de nos habitudes, qui furent l'œuvre des trouvères comme nos chansons de geste, et que nous empruntèrent aussi, pour les imiter ou les traduire, les autres nations de l'Europe. M. Le Clerc fit de ces contes, d'une variété infinie et d'une liberté qui ne lui déplaisait pas trop, l'étude la plus étendue, la plus finement critique qui en eût été essayée jusqu'à lui. Il en signala les origines diverses, où l'Orient eut sa part, comme dans toutes les fables, à toutes les époques, en rechercha les auteurs, en décrivit les personnes évoqués du ciel ou pris sur la terre, dans toutes les conditions, et entre lesquels ne manquaient pas plus les clercs et les moines que les chevaliers et les nobles dames, les bourgeois que les vilains. Il fit comprendre par d'intelligentes analyses et par des extraits heureusement choisis, qui charmèrent plus d'une fois l'auditoire de nos séances publiques, le long prestige qu'exercèrent ces badinages quelquefois si sérieux de la verve intarissable de nos vieux poëtes.

Ce ne fut pas tout : pour expier, en quelque sorte, comme les trouvères eux-mêmes, les licences qu'il avait prises à leur suite en parlant de leurs fabliaux, il mit en regard les enseignements moraux ou même religieux que ces singuliers prédicateurs avaient eu la prétention de rimer à leur guise, et qui n'étaient pas tous aussi édifiants qu'ils voulaient le paraître. Une leçon plus grave, dans un genre différent, genre tout didactique et qui montre, chez nos trouvères, vers le milieu du XIII^e siècle, l'ambition d'appliquer l'art des vers à la science entière de leur temps, c'est cette vaste composition de l'*Image du monde*, dont M. Le Clerc donna une analyse telle qu'on l'attendait de lui. Il y joignit des recherches curieuses sur les antécédents de ce livre, longtemps célèbre, sur ses transformations diverses, sur les rédactions en prose et les imitations nombreuses qui en furent faites dans les siècles suivants et jusqu'au commencement du XV^e, soit en France, soit à l'étranger. L'inconvénient de ce genre d'ouvrages qui ont voulu populariser la science par les vers, et dont notre confrère poursuivit les exemples jusqu'à nous, c'est, dit-il spirituellement, qu'on y trouve presque toujours, ou des poëtes qui ne savent pas assez, ou des savants qui ne sont pas assez poëtes.

M. Le Clerc ajouta à son contingent déjà si considérable pour l'histoire littéraire du XIII^e siècle, la majeure partie des notices embrassant une suite de poésies, qualifiées d'historiques et presque toutes de peu d'étendue, qui jettent un jour nouveau, quelquefois très-vif, sur les événements, les hommes et les mœurs de ce siècle. Plusieurs de ces pièces de circonstance, plus graves ou plus légères, qui jouirent d'une grande popularité, sont comme les pamphlets politiques du temps ; elles donnent la main à certaines des chansons dont un autre de nos confrères, dans un travail curieux, fit voir la vogue immense, avec l'infinie variété, avant comme après le roi de Navarre.

Ce fut le terme du XXIII^e volume de nos annales littéraires et de celles du siècle encore tout féodal, où, sous des formes diverses, l'esprit de liberté commençait à poindre dans toutes les classes. M. Le Clerc lui fit dignement ses adieux, mais il ne quitta point la grande tâche qu'il venait d'accomplir, pour sa part, avec tant de courage, d'en compléter l'histoire, sans jeter un regard anticipé sur celle du siècle suivant, où le moyen âge penche à son déclin. Depuis longues années, il en préparait les matériaux, tout en payant sa dette à l'œuvre de chaque jour ; il avait même dégrossi mainte pierre dont la place était marquée d'avance dans la construction du nouvel édifice. S'il ne le vit pas s'élever sur le plan conçu par lui, du moins il lui fut donner d'en tracer les grandes lignes, dans ce magistral Discours sur le XIV^e siècle, qu'il a laissé comme un des plus durables monuments de la science du nôtre, et comme la permanente inspiration des continuateurs de ses travaux.

Le *Discours sur l'état des lettres en France au XIV^e siècle*, ouvrage de prédilection de ses dernières années, il eut le bonheur de le voir paraître en 1862, dans le XXIV^e volume de l'*Histoire littéraire*, complété par celui du jeune et brillant écrivain qu'il vous avait demandé de lui associer pour l'état général des Beaux-Arts. Il put même jouir du succès presque populaire que vos suffrages, messieurs, lui avaient assuré, quand, par une exception rare, vous l'eûtes autorisé à publier une nouvelle édition de ce volume, en dehors de votre Recueil. Ce succès fut, à tous égards, mérité. M. Le Clerc avait devant lui, en abordant cette grande introduction, les exemples diversement redoutable des deux hommes qui ouvrirent l'histoire des lettres dans notre pays, aux deux siècles précédents, Dom Rivet, celle du XII^e, en 1750 ; Daunou, celle du XIII^e, en 1824. Grâce au progrès des sciences historiques, à l'esprit de plus en plus libre et élevé qui y domine, à la nature de son talent, il fit preuve d'un savoir plus étendu que celui du premier, d'une critique plus impartiale et non moins ferme que celle de l'autre, de plus de largeur encore dans la méthode et de plus d'art dans la composition que Daunou lui-même. Ce fut ainsi qu'il traça, du siècle qu'il devait décrire à son tour, dans ses traits généraux, un tableau d'un intérêt supérieur, et aussi remarquable par la richesse des faits qui s'y trouvent habilement résumés, que par la juste appréciation des événements, des institutions et des hommes qui, dans les lettres comme en religion et en politique, contribuèrent à donner à ce siècle son propre caractère. Il le représenta comme un âge de transition et de crise, d'action plus que de pensée, où la poésie s'efface, où la prose

prend le pas sur elle, arme plus sûre dans la lutte que se livrent, pour le gouvernement de la société, l'Église et l'État dès lors en présence, où, comme la société elle-même, l'esprit va peu à peu se sécularisant sous l'influence du pouvoir civil et de l'Université de Paris, son bouclier contre les ordres religieux, défenseurs de la suprématie pontificale. Il montra que si cet âge littéraire ne reçut pas les dons créateurs des deux âges précédents, il concourut du moins au progrès général et au renom de l'esprit français, en répandant ses œuvres dans l'Europe entière, surtout ses imaginations poétiques, qui tirent de tous les peuples nos disciples. Si le grand débat qui se poursuit, sous des formes diverses, entre les papes et les rois devient la préoccupation presque exclusive des écrivains, en vers comme en prose; si, d'un autre côté, l'ancien système d'études commence à tomber en décadence; si, de loin, s'annonce le retour à l'antiquité classique par les traductions multipliées des auteurs anciens comme par la formation des bibliothèques qu'encouragent les souverains eux-mêmes, ce sont, à travers les calamités de ce siècle souvent mal jugé, autant de signes précurseurs d'un meilleur avenir.

Tel est, dans cet aperçu rapide, qui ne saurait être une analyse, ce discours médité vingt ans, œuvre personnelle dans une œuvre commune dont son autorité s'accroît, sans qu'elle y perde rien de son originalité; car le libre esprit de M. Le Clerc, la sincérité de sa pensée, la verve de son style l'animent d'un bout à l'autre. On l'a donc justement nommée son monument; conçue dans la maturité de l'âge et du savoir, enfantée avec amour dans la sérénité d'une vieillesse verte encore, cette œuvre défiera les atteintes du temps pour la gloire de son nom et pour l'honneur de l'Académie.

Comme homme et comme savant, M. Le Clerc eut en lui le double signe des natures d'élite : la perfectibilité constante de l'esprit, l'incessante amélioration de l'âme. Peu à peu il se dégagea, non sans quelque effort, des préjugés, des opinions, des formes convenues que son éducation scolaire, dans les premières années de ce siècle, lui avait imposés. Plus tard et plus difficilement encore, dans le commerce journalier de l'Académie et dans les relations qu'il noua au dehors avec les érudits de pays différents, il dépouilla des préventions conçues de bonne heure contre la science étrangère en général, et contre la science allemande en particulier. Il ne fallut rien moins, pour le convertir tout à fait, dans la passion patriotique que lui inspiraient les productions de notre moyen âge français, à mesure qu'il les étudiait de plus près, que de voir les philologues d'outre-Rhin leur rendre pleine justice et, parmi eux, des hellénistes du premier ordre donner quelques-unes de nos meilleures éditions de nos vieux poëmes. Il se garda toutefois de l'infatuation qui, chez nous plus qu'en Allemagne, a fait mettre sur le même rang que les créations épiques de la Grèce, marquées des caractères du vrai beau, ces récits chevaleresques des trouvères, dont la fécondité et la variété attestent sans doute un développement poétique analogue, mais auxquels l'avenir a manqué, parce que leur manquaient les conditions qui ont fait vivre toutes les épopées, l'inspiration de l'art, même primitif, une langue et une versification assez parfaites, dès l'origine, pour en exprimer les conceptions.

Homme de libre pensée, qui, dans bien des matières, avait gardé quelque chose du scepticisme de Montaigne, son premier maître, le conciliant comme lui avec la foi classique, nous n'irons pas jusqu'à dire avec la religion de l'idéal, M. Le Clerc accueillait volontiers toutes les opinions, pour peu qu'elles n'eussent rien d'excessif et surtout d'absolu. Non moins sympathique aux personnes qu'aux idées, ce cabinet où il passait sa vie, au milieu de ses livres, où il prolongeait ses veilles si précieuses pour la science, était ouvert à quiconque réclamait ses conseils, et ses amis étaient assurés de l'y trouver toujours, disposés à des entretiens qui étaient à la fois son plaisir et son délassement. Il avait une prédilection particulière pour les jeunes talents qui s'élevaient autour de lui, il leur prodiguait les encouragements, il aimait à présager leur avenir, à voir en eux les espérances ou de la Faculté ou de l'Académie. Quand une de ces espérances, déjà réalisée avec éclat, était flétrie soudain par la main de la mort, il avait de ces accents de douleur que nul de ceux qui les ont entendus sur la tombe d'Ozanam n'oubliera jamais. Les succès de tel autre plus heureux lui tiraient des larmes plus douces; il était fier de voir siéger à ses côtés, sans distinction de doctrines, dans notre compagnie et dans la commission de l'histoire littéraire, des hommes qui s'étaient signalés par leur talent, par leur savoir, et qu'il avait contribué à produire.

Si son cœur plus large, et comme attendri, à mesure qu'il avançait en âge, se partagea ainsi entre ses confrères, ses collègues, ses amis vieux ou jeunes, il appartint longtemps, par une préférence naturelle, à cette mère si dévouée, qui n'avait pas voulu se séparer de lui et dont il ne se sépara jamais jusqu'au jour où il eut le malheur de la perdre. Il inscrivit sur sa tombe où il l'a retrouvée, ces mots simples et touchants : *La meilleure des mères, qui attend son fils.* En même temps, il rendit à sa mémoire le plus bel hommage qu'elle pût recevoir; il la consacra par une bonne action. Il avait fait pour sa mère, dont il voulait prolonger les jours, l'acquisition d'une petite maison de campagne au voisinage de Paris, et il y avait passé près d'elle ses plus doux instants; à sa mort, sous les auspices d'un de ses anciens élèves du lycée de Charlemagne, maire de la commune du Plessis-Gassot, il en fit don à cette commune pour lui servir de maison d'école. C'était une pensée digne de celui qui avait appris par expérience les avantages de l'instruction dans toutes les classes de la société.

Modéré en toutes choses excepté dans le travail, qui était devenu le premier besoin de sa vie, M. Le Clerc s'y obstina, même quand des avertissements de plus en plus sévères lui conseillaient un repos qu'il ne connaissait plus. Les organes auxquels il avait imposé tant d'efforts, par l'énergie de sa volonté, dans sa double carrière de professeur et d'érudit, défaillirent à la fin : ses yeux d'abord, qu'il avait usés sur les livres et les manuscrits, puis sa poitrine qu'il n'avait guère plus ménagée et dans ses leçons et dans nos séances, insoucieux de la souffrance autant qu'il était ardent au devoir. Dans ces dernières années, cependant, des accidents graves interrompirent ses travaux à diverses reprises, et plus d'une fois l'Académie remarqua son absence avec inquiétude. Mais il reparaissait toujours, souvent trop tôt, et, malgré des traces évidentes du déclin de ses forces, nous aimions à nous faire illusion en voyant la tranquillité de son esprit et l'intérêt qu'il n'avait pas cessé de prendre à toutes les missions dont nous l'avions chargé. Un jour pourtant il fut surpris, au milieu de ses recherches pour le nouveau volume de l'*Histoire littéraire de la France*, par un de ces coups qui ne pardonnent point. Présent à notre séance du dernier vendredi d'octobre, il nous fut ravi, le dimanche, 12 novembre suivant, dans la plénitude

de son intelligence et dans la paix de sa belle âme. Il touchait presque à sa soixante-dix-septième année.

Notre confrère voulut se survivre à lui-même par ses bienfaits, comme il se survivra par ses ouvrages. Riche de sa vie modeste autant que des fruits de ses longs travaux, sa main était ouverte à toutes les infortunes, et il avait plus d'un complice de ses charités secrètes. Il trouva celui d'un grand dessein dans une âme antique comme la sienne, dans un camarade plus âgé que lui, protecteur de son enfance, et qui devint plus tard le beau-fils, puis le successeur de M. Dabot, l'instituteur à qui il devait tout après sa mère.

Ayant résolu de choisir son plus vieil ami pour son légataire universel, il lui avait fait confidence des libéralités auxquelles il le chargerait de satisfaire après lui, à titre de volontés dernières. Ces volontés, messieurs, elles ont été considérées comme écrites par M. Hallays-Dabot, dont il convient à tous égards de prononcer le nom dans cette enceinte.

C'est ainsi que cette précieuse bibliothèque, formée des instruments si multipliés et si variés des travaux de M. Le Clerc, durant plus d'un demi-siècle, est devenue la propriété de l'État. Conformément aux intentions du donateur, elle fait aujourd'hui partie, sauf un petit nombre de livres réservés à l'Institut, de la bibliothèque de l'Université. M. le ministre de l'instruction publique a décidé qu'elle y formerait une section distincte, dans cet appartement si plein de souvenirs que M. Le Clerc occupait à la Sorbonne, et que le nom de l'illustre doyen de la Faculté des lettres serait inscrit sur la porte de cette galerie. Elle s'enrichira bientôt du don tout personnel de son buste en marbre, confié par M. Hallays-Dabot à l'un de nos plus jeunes, mais de nos plus éminents statuaires. M. Eugène Guillaume, membre de l'Académie des beaux-arts.

Rien n'aura donc manqué à l'honneur de cette vie de savant, dont la mémoire restera, dans l'Université et dans l'Institut, comme celle d'une des plus pures et des plus glorieuses qui puissent être proposées en exemple à nos successeurs.

M. Le Clerc a été remplacé, dans l'Académie, par M. d'Avezac, le 26 janvier 1866; dans la commission de l'histoire littéraire, par M. Hauréau.

---

## INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

M. MAX MÜLLER.

### De la science du langage (1).

Si toutes les langues du globe étaient d'une seule et même contexture, il est évident que les mêmes instruments nous serviraient à en démêler les éléments. Mais puisque, de l'aveu de tous, elles ne le sont pas, n'est-ce pas perdre inutilement un temps précieux que de ne pas vouloir accepter, pour établir des liens de parenté entre le tongous, le mongol, le turc, le samoyède et le finnois, d'autres critériums que ceux qui ont permis de constater l'origine commune du grec et du latin; ou d'essayer de découvrir du sanscrit dans les dialectes malais, et du grec dans les dialectes des montagnards du Caucase? Toute la croûte terrestre n'est pas formée de tiaus rempli d'ammonites et de plésiosaures, et tout le langage humain n'est pas composé de sanscrit où abondent les supins et les passés antérieurs. La méthode qui a donné de si heureux résultats pour la classification des langues aryennes, peut, jusqu'à un certain point, être applicable à d'autres groupes de langues. Les lois phonétiques sont toujours utiles, mais ce ne sont pas les seuls instruments dont le linguiste doive apprendre à se servir. Si nous comparons les membres extrêmes des dialectes polynésiens, nous ne trouvons que peu de conformité dans ce qu'on peut appeler leur grammaire, et beaucoup de leurs mots semblent complétement différents. Mais quand nous comparons leurs noms de nombre, nous voyons clairement qu'ils constituent un fonds commun à tous et nous y apercevons de la ressemblance, mais en même temps une grande diversité : (1).

| | 1. | 2. | 3. | 4. | 5. |
|---|---|---|---|---|---|
| Iles Jakaafoa. . . . . | *tasi* | *lua, uu* | *tolu* | *fa* | *lima* |
| — Hamoa. . . . . | *tasi* | *lua* | *tolu* | *fa* | *lima* |
| — Tonga. . . . . | *taha* | *ua* | *tolu* | *fa* | *nima* |
| Nouvelle-Zélande. . . | *tahi* | *rua* | *toru* | *wa* | *rima* |
| Iles Rarotonga. . . , | *tai* | *rua* | *toru* | *a* | *rima* |
| — Mangareva. . . | *tai* | *rua* | *toru* | *a* | *rima* |
| — Pomotou. . . . | *rari* | *ite* | *neti* | *ope* | *neka* |
| — Taïti. . . . . | *tahi* | *rua, piti* | *toru* | *ha, maha* | *rima pae* |
| — Hawaii. . . . . | *tahi* | *lua* | *tolu* | *ha, tauna* | *lima* |
| — Nouka-Hiva. . . | *tahi* | *ua* | *tou* | *ha ou fa* | *ima* |

| | 6. | 7. | 8. | 9. | 10. |
|---|---|---|---|---|---|
| Iles Jakaafoa. . . . . | *ono* | *fitu* | *valu* | *iva* | *fulu, nafulu* |
| — Hamoa. . . . | *ono* | *fitu* | *valu* | *iva* | *sefulu,nafulu* |
| — Tonga. . . . . | *ono* | *fitu* | *valu* | *hiva* | *honofulu* |
| Nouvelle-Zélande. . . | *ono* | *witu* | *waru* | *iwa* | *nahuru* |
| Iles Rarotonga . . . | *ono* | *itu* | *varu* | *iva* | *nauru* |
| — Mangareva. . . | *ono* | *itu* | *varu* | *iva* | *nauru* |
| — Pomotou. . . . | *hene* | *hito* | *hawa* | *nipa* | *horihori* |
| — Taïti. . . . . | *ono,fene* | *hitu* | *varu,vau* | *iva* | *ahuru* |
| — Hawaii. . . . | *ono* | *hitu* | *valu* | *iwa* | *umi* |
| — Nouka-Hiva. . | *ono* | *hitu, fitu* | *vau* | *iva* | *onohun* |

Nous remarquons d'abord les changements phonétiques qui se sont produits dans un seul et même nom de nombre, suivant qu'il a été prononcé par des insulaires différents : de cette manière nous arrivons à découvrir des lois phonétiques qui, à leur tour, expliquent les dissemblances apparentes d'autres séries de mots dont il semblait d'abord que l'identité fût impossible. Que ceux qui sont disposés à dénigrer l'étroite observation des règles phonétiques dans l'étude de l'histoire des mots aryens, et qui regardent comme une pure pédanterie de ne pas identifier, par respect pour la loi de Grimm, des mots tels que le latin *cura* et l'anglais *care*, soin, le grec *kaleïn* et l'anglais *call*, appeler; le latin *peto* et l'anglais *bid*, ordonner, inviter; le latin *corous* et l'anglais *crow*, corbeau; que ceux-là, dis-je, considèrent avec quel soin les philologues qui s'occupent des langues africaines et polynésiennes, arrêtent la licence de l'étymologie, alors même qu'ils ont affaire à des dialectes non encore fixés par l'influence d'une littérature nationale, qui n'ont jamais été écrits, et qui sont analysés pour la première fois par la science grammaticale. Le docteur Bleek consacre le premier volume tout entier de sa grammaire comparée des langues de l'Afrique méridionale à la phonologie, à l'étude des voyelles et des

(1) Suite et fin. — Voy. le nº 35.

(1) Hale, *United States exploring Expedition*, vol. VII, p. 246.

consonnes particulières à chaque dialecte, et des changements auxquels chaque lettre est sujette dans son passage d'un dialecte à un autre (voy. p. 82 et suiv.). Et dans le septième volume de la relation du voyage d'exploration fait par ordre du gouvernement des États-Unis, M. Hale a non-seulement dressé une table (p. 232) des changements réguliers que subissent les mots communs aux nombreux dialectes polynésiens, mais il a aussi marqué les permutations qui ont lieu seulement de temps en temps. Ces lois phonétiques, une fois bien établies, ont permis de faire remonter, avec une certitude parfaite, à une seule et même source des mots qui ont à peine une seule lettre en commun.

Mais l'altération phonétique ne suffit pas, à elle seule, pour expliquer les différences qui existent entre les dialectes polynésiens; et, à moins d'admettre l'opération du renouvellement dialectal dans une bien plus grande mesure que nous ne serions en droit de le faire pour les familles aryennes et sémitiques, il faudrait renoncer à l'espoir de pouvoir jamais constater la parenté de ces dialectes. Croira-t-on que depuis le temps de Cook, cinq des dix premiers noms de nombre, dans l'idiome de Taïti, sont tombés en désuétude et ont été remplacés par d'autres? Pourtant, tel est le fait.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Deux | se disait | *ma*; | il se dit | aujourd'hui | *piti*. |
| Quatre | — | *ha* | — | — | *maha*. |
| Cinq | — | *rima* | — | — | *pae*. |
| Six | — | *ono* | — | — | *fene*. |
| Huit | — | *varu* | — | — | *vau* (1). |

Si une langue monosyllabique, comme le chinois, se décompose et donne naissance à des dialectes indépendants, il est clair que ce travail devra produire des résultats tout autres que ceux que nous présentent les langues romanes nées de la décomposition du latin. Dans ces langues, quelque violents qu'aient été les changements qui ont amené des dissemblances si sensibles entre des mots portugais et des mots français, il reste toujours quelques fibres qui rattachent ces mots les uns aux autres. Au premier abord, il semble fort difficile de reconnaître le français *plier* dans le portugais *chegar* arriver; cependant nous pouvons facilement faire remonter *plier* à *plicare*, et *chegar* à l'espagnol *llegar*, l'ancien espagnol *plegar*, le latin *plicare*, employé ici dans le sens de se replier ou de se tourner vers un endroit, et par suite d'arriver à un endroit (2). Mais quand il s'agit de dialectes du chinois, il semble que les liens qui pouvaient les attacher ensemble soient brisés à tout jamais. Le langage parlé de nos jours en Cochinchine est un dialecte du chinois, au moins autant que le franco-normand était un dialecte du français, quoiqu'il fût parlé par des Saxons à une cour normande. Il y avait en Cochinchine un idiome indigène, l'annamique (3), sur lequel le chinois fut enté, comme le normand le fut sur le saxon en Angleterre. Ce cochinchinois est donc un dialecte du chinois parlé en Chine, et il est très-étroitement apparenté au cantonnais. Pourtant peu de sinologues reconnaîtraient le chinois dans le langage de la Cochinchine. Ainsi, par exemple, c'est un des traits les plus caractéristiques du caractère chinois littéraire, le dialecte de Nankin, ou l'idiome des mandarins, que toutes les syllabes finissent par une voyelle, soit pure soit nasale (1). En cochinchinois, au contraire, nous trouvons des mots terminés en *k*, *t* et *p*. Ainsi dix s'y dit *thap*, en cantonnais *chap*, au lieu du chinois *tchi* (2). Il n'est donc pas étonnant que les premiers missionnaires aient décrit l'annamique comme étant entièrement distinct du chinois. L'un d'eux écrivait : « Lorsque j'arrivai en Cochinchine et que j'entendis parler les indigènes, particulièrement les femmes, je crus entendre le gazouillement d'oiseaux, et j'abandonnai tout espoir de pouvoir jamais l'apprendre. Tous les mots sont monosyllabiques, et l'on ne distingue leurs significations que par les différents accents avec lesquels on les prononce. La syllabe *daï*, par exemple, a vingt-trois significations entièrement différentes, suivant la différence de l'accent, de sorte qu'on ne parle jamais sans chanter (3) ». Malgré une certaine exagération, cette description ne laisse pas d'être, en somme, exacte, attendu qu'il y a en cochinchinois, comme dans les autres langues monosyllabiques, six ou huit tons ou modulations qui servent à distinguer les différents sens d'une seule et même racine monosyllabique. Ces accents ou tons composent un élément du langage qui est perdu pour nous, mais dont le rôle fut d'une extrême importance dans les premiers âges du parler humain (4).

Le chinois ne dispose que d'environ quatre cent cinquante sons différents, avec lesquels il exprime de quarante à cinquante mille mots ou significations (5). On distingue aujourd'hui ces significations au moyen de la composition, comme on le fait dans d'autres langues par la dérivation, mais, dans la période des racines, il eût été tout à fait impossible de se reconnaître au milieu de mots ayant vingt sens différents, s'ils n'avaient été accompagnés de quelque indication qui en marquât la signification actuelle. Cette indication était fournie par les intonations différentes; et dans le ton que nous donnons nous-mêmes à nos

(1) *United States exploring Expedition under the command of Charles Wilkes.* « Ethnographie et Philologie » par M. Hale, vol. VII, p. 289.

(2) Diez, *Lexique*, au mot *llegar*; *Grammaire*, I. p. 379.

(3) Sur ce qui a subsisté de l'élément indigène en cochinchinois, voyez M. Léon de Rosny, *Tableau de la Cochinchine*, p. 138.

(1) Endlicher, *Chinesische Grammatik*, §§ 53, 78, 96.

(2) Léon de Rosny, *Tableau de la Cochinchine*, p. 295. Il donne comme exemples :

| | Annamique. | Cantonnais. |
|---|---|---|
| Dix..... | *thap* | *chap* |
| Pourvoir..... | *dak* | *tak* |
| Sang..... | *houet* | *hoeet* |
| Forêt..... | *lam* | *lam*. |

Il mentionne également des doubles consonnes dans le chinois parlé en Cochinchine, savoir : *bl*, *dy*, *ml*, *ty*, *tr*; aussi les consonnes *f*, *r*, *s*. Comme consonnes finales, il cite *ch*, *h*, *m*, *n*, *ng*, *p*, *t*. — P. 296,

(3) Léon de Rosny, *Ibid.*, p. 301.

(4) Voyez Beaulieu, *Mémoire sur l'origine de la musique*, 1863.

(5) Voyez le *Cours* de 1861, p. 286.

phrases, nous trouvons comme un reste de ce procédé primitif. Nous distinguons une phrase interrogative d'une phrase affirmative par l'élévation de la voix (parti? parti). Nous prononçons la particule oui d'une manière très-différente quand nous voulons dire *peut-être* (oui cela se peut), ou *vraiment?* (oui? cela serait-il vrai?), ou *bien entendu* (oui, oui ; je le sais), ou *pour certain* (oui, je le ferai). Mais en chinois, en annamique, et aussi en siamois et en birman, la fonction de ces modulations est bien autrement importante et étendue. Ainsi, en annamique, *ba* prononcé avec l'accent grave, signifie dame, ancêtre ; prononcé avec l'accent aigu il signifie, favori d'un prince ; prononcé avec l'accent semi-grave il signifie rebut; prononcé avec l'accent circonflexe il signifie ce qui reste d'un fruit quand on l'a pressé; prononcé sans accent il signifie trois ; prononcé avec une élévation de la voix ou l'accent interrogatif, il signifie soufflet. On dit que si l'on donne à

*Ba, bà, bá, ba,*

les intonations convenables, cette phrase signifie : « Trois dames ont donné un soufflet au favori du prince. » A combien de fluctuations ces accents doivent être exposés dans des dialectes différents, il est facile de le comprendre; quoiqu'ils soient fixés aujourd'hui par des règles grammaticales, et que l'on commette les plus étranges bévues, pour peu que l'on confonde ces accents, il est évident qu'ils n'ont été, dans l'origine, que la simple expression de sentiments individuels, et que, par conséquent, il ont dû subir des variations bien plus profondes que les formes grammaticales proprement dites. Mais prenons ce qu'on pourrait appeler des formes grammaticales en chinois, afin de voir combien, dans la dispersion des dialectes, leurs destinées sont différentes de celles des désinences des langues à flexions. Quoique l'organisme grammatical du latin ait, à peu de chose près, disparu du français, nous voyons encore dans l's du pluriel un reste de la déclinaison latine. Nous pouvons faire remonter la désinence moderne à la désinence ancienne. Mais le pluriel étant formé en chinois par l'addition de mots signifiant *multitude, tas, troupeau* ou *classe,* quelle trace restera-t-il de la parenté originelle, si l'un de ces mots est usité dans un dialecte, tandis qu'un autre dialecte en adopte un autre? En cochinchinois on forme le pluriel en plaçant *fo* devant le substantif. Ce *fo* signifie beaucoup, ou un certain nombre. Peut-être ce mot existe-t-il en chinois; il est certain du moins qu'il n'y est pas employé pour former le pluriel. Un autre mot usité en cochinchinois pour former le pluriel est *nung*, plusieurs, qui ne se rencontre pas non plus en chinois. Par bonheur, cependant, il se trouve que quelques mots exprimant la pluralité sont restés à la fois en chinois et en cochinchinois ; par exemple, *choung*, qui est évidemment le chinois *tchoung* (1), signifiant affluence, foule, tous, et usité comme signe du pluriel ; de même *kok*, que l'on a identifié avec le chinois *ko.* L'identité de ces deux derniers mots peut sembler douteuse ; et en supposant que *choung* n'eût pas été conservé en cochinchinois comme terme de pluralité, de quel secours nous seraient, pour déterminer la parenté réelle et étroite qui existe entre le chinois et le cochinchinois, ces critériums qui ont permis de reconnaître l'origine commune des langues aryennes?

L'indicatif présent se forme en cochinchinois en mettant simplement le pronom personnel devant la racine:

*Toy men*..... j'aime.
*Mai men*.. ..... tu aimes.
*No men*..... il aime.

Le temps passé se forme par l'addition de *da*, qui signifie *déjà :*

*Toy da men*..... j'aimai.
*Mai da men*..... tu aimas.
*No da men*..... il aima.

Le futur se forme par l'addition de *chè :*

*Toy chè men* .... j'aimerai.
*Mai chè men*..... tu aimeras.
*No chè men*..... il aimera.

Maintenant, si convaincu que nous soyons que le chinois et de cochinchinois sont étroitement apparentés, sommes-nous en droit de nous attendre à trouver les mêmes formes dans la langue des mandarins? Aucunement. Le pronom de la première personne en cochinchinois n'est pas un pronom, mais un mot signifiant *serviteur.* Dans cette langue polie « j'aime » se dit « serviteur aime ». En chinois on suit constamment la même phraséologie cérémonieuse, mais on y emploie des mots différents, parmi lesquels *toy*, serviteur, n'est pas compris. Au lieu de *ngò*, je, les Chinois diraient *kuà gin*, petit homme; *tsin*, sujet; *tsie*, voleur; *iu*, imbécile. Tout cela est sans doute fort poli; mais nous ne pouvons pas nous attendre à ce que des nations diverses trouvent précisément les mêmes formules de civilité, bien qu'il y ait accord entre leurs instincts grammaticaux, et qu'elles tendent à exprimer leur pensée d'une manière analogue. Le temps passé est marqué, en chinois, par des particules signifiant *déjà* ou *autrefois ;* mais nous ne trouvons pas parmi elles l'annamique *da.* La même observation s'applique au futur. Le système est partout le même, mais les matériaux que l'on emploie sont différents. Faudra-t-il donc dire qu'il est impossible de prouver que ces langues soient apparentées, parce que nous n'y trouvons pas les mêmes marques d'une origine commune que dans le français, l'anglais, le latin, le grec, le celtique et le sanscrit?

Dans une de mes leçons précédentes j'ai essayé d'expliquer quelques-unes des causes qui font que dans les dialectes nomades les mots tombent et disparaissent beaucoup plus rapidement que dans les langues littéraires; et depuis lors de nombreux témoignages sont venus confirmer la justesse des vues que j'ai énoncées devant vous. Mon excellent ami, l'évêque de la Mélané-

(1) Endlicher, *Chinesische Grammatik*, p. 152.

sie, en qui il est difficile de dire si nous devons admirer davantage le missionnaire, le savant, ou le hardi navigateur, rencontre dans chaque petite île qu'il visite un langage nouveau qu'un savant seul peut rattacher au type mélanésien, « Quel indice, écrit-il, de l'appréhension et de la défiance dans lesquelles ils vivent nous est fourni par la multiplicité extraordinaire de ces dialectes! A chaque génération, à ce qu'il semble, ces dialectes divergent de plus en plus; des provincialismes, des termes locaux, etc., introduisent sans cesse de nouvelles causes de confusion. »

Aux causes que j'ai déjà énumérées, je ne veux aujourd'hui en ajouter qu'une seule, qui existe, quoique sans avoir une grande importance, dans les langues polynésiennes. Elle nous montrera qu'il est difficile de nous exagérer la diversité et la multiplicité des influences qui agissent sur les dialectes nomades, dont elles changent sans cesse l'aspect, et dont elles augmentent le nombre; et elle pourra servir à prouver aux plus incrédules combien nous sommes loin de connaître tous les ressorts secrets du langage, quand nous limitons nos recherches à l'étude comparée des langues classiques de l'Inde, de la Grèce, de l'Italie et de l'Allemagne.

Outre leurs expressions métaphoriques, les habitants de Taïti ont une autre façon plus singulière de témoigner leur respect pour leur roi, c'est par une coutume qu'ils appellent *Te pi* (1). Ils cessent d'employer, dans le langage ordinaire, les mots qui composent le nom ou une partie du nom du souverain, ou d'un de ses proches parents; et ils remplacent ces mots par de nouveaux termes qu'ils créent. Comme tous les noms en polynésien sont significatifs, et comme un chef en porte ordinairement plusieurs, il est manifeste que cette coutume doit amener un grand changement dans le langage. Il est vrai que ce changement n'est que temporaire, vu qu'à la mort du roi ou du chef, on laisse de côté le mot nouvellement créé, pour reprendre l'ancien. Mais il n'est guère à supposer qu'au bout d'une ou deux générations, on se souvienne encore des anciens mots, et qu'on les rétablisse dans l'usage. Quoi qu'il en soit, il est un fait constant, c'est que les missionnaires, en employant beaucoup des nouveaux termes, leur assurent une durée indépendante de l'attachement des indigènes à leurs antiques usages et à leurs chefs.

Vancouver remarque (*Voyage*, vol. I, p. 135), qu'à l'avénement de Otu, qui eut lieu entre la visite de Cook et la sienne, jusqu'à quarante ou cinquante des mots les plus usités dans la conversation avaient été entièrement changés. Il n'est pas regardé comme nécessaire de changer tous les mots simples qui servent à former un nom composé : le changement d'un seul suffit. Ainsi dans *Po-mare*, qui signifie « la nuit (*po*) de tousser (*mare*) », on n'a laissé de côté que le premier mot *po*, qui a été remplacé par *mi*. De même dans *Ai-mata* (qui mange les yeux), le nom de la reine actuelle, on a changé *ai*, manger, en *amu*, et l'on a conservé *mata* (œil). Dans *Te-arii-na-vaha-roa* (le chef à la grande bouche) on a changé *roa* seul en *maoro*. C'est exactement comme si à l'avénement de la reine Victoria, on avait proscrit le mot *victory* tout entier, ou seulement une partie de ce mot, par exemple, *tory*, en sorte que durant tout son règne c'eût été un crime de lèse-majesté de parler de *Tories*, qu'il aurait fallu remplacer par quelque autre dénomination, comme par exemple, *Conservateurs libéraux*. L'objet que se proposent les Taïtiens est évidemment d'empêcher que le nom de leur souverain soit jamais prononcé, même accidentellement, dans la conversation ordinaire, et pour atteindre ce but il suffit de proscrire une partie de son nom.

« Mais, dit M. Hale, ce changement influe non-seulement sur les mots mêmes dont nous avons parlé, mais encore sur les syllabes du même son dans d'autres mots. Ainsi le nom d'un des rois étant *Tu*, on ne se contenta pas seulement de changer en *tia* le verbe *tu* qui signifiait *se tenir debout*; on fit subir le même changement à la même syllabe dans d'autres mots qui avaient avec le verbe *tu* seulement un rapport de son : *fetu*, étoile, devint *fetia*; *tui*, frapper, devint *tiai*; et *tu pa pau*, cadavre, *tia pa pau*. De même *ha*, quatre, ayant été changé en *maha*, le mot *aha*, fendre, est devenu *amaha*, et *muriha*, le nom d'un mois, *muriaha*. Lorsque le mot *ai* fut remplacé par *amu*, *maraai*, le nom d'un certain vent (dans le dialecte de l'île Rarotonga, *maranai*), a été changé en *maraamu*.

» Le mode de changement, ou la manière de former de nouveaux termes semble être arbitraire. Dans bien des cas les permutations se font en changeant ou en laissant tomber une ou plusieurs lettres du mot originel; ainsi nous trouvons *hopoi* pour *hapai*, porter à bras; *ene* pour *hono*, raccommoder; *au* pour *tau*, convenir à; *hio* pour *tio* regarder; *ea* pour *ara*, sentier; *vau* pour *varu*, huit; *vea* pour *vara*, ne pas, etc. Dans d'autres cas, le terme substitué est un mot qui avait auparavant une signification touchant de près à celle du mot qu'on laisse tomber en désuétude; ainsi, par exemple, *tu*, se tenir debout, a été remplacé par *tia*, droit; *rima*, cinq, par *pae*, partie, division; *rua*, deux, par *piti*, ensemble. Dans certains cas, la signification ou l'origine du nouveau terme est inconnue, et il se peut qu'il soit une pure invention, comme *ofai* pour *ohatu*, pierre; *pape*, pour *vai*, eau; *pohe*, pour *mate*, mort, etc. D'autres de ces termes ont été importés des îles Pomotou voisines, comme *rui*, nuit, vient de *ruki*, sombre; *fene*, six, de *hene*; *avae*, lune, de *kawake*.

» Il est évident que n'était l'usage de donner cours de nouveau à la mort des chefs, aux mots composant leur nom, le langage aurait pu être entièrement changé, après peu de siècles, non pas, il est vrai, sous le rapport de la grammaire, mais sous celui du vocabulaire. »

On pourrait sans doute dire que cette coutume du *te*

(1) Haler *ibid.*, p. 288.

*pi* est un cas purement fortuit, une fantaisie qui est propre à une race étrange, mais qui reste beaucoup trop insignifiante pour mériter l'examen du linguiste philosophe. J'avoue que telle fut ma première impression à ce sujet, mais on a appelé dernièrement mon attention sur ce fait curieux que la même particularité, ou du moins quelque chose de fort approchant, existe dans les langues cafres. « Les femmes cafres, nous dit le révérend J. W. Appleyard dans son excellent ouvrage sur la langue cafre (1), ont beaucoup de mots qui leur sont particuliers à elles seules. Cela provient d'un usage nommé *Ukuhlonipa*, qui leur défend de prononcer les mots dans lesquels existe un son qui se trouve également dans les noms de leurs plus proches parents mâles. » Il est parfaitement vrai que, tout d'abord, les mots substitués ne sortent pas du cercle de la famille, et que, s'ils sont admis dans les commérages des femmes, ils ne passent certainement pas à la conversation des hommes. Mais l'influence des femmes sur le langage de chaque génération est beaucoup plus grande que celle des hommes. C'est avec juste raison que nous disons « notre langue maternelle », car c'est de nos mères que nous l'apprenons, avec toutes ses particularités, avec ses fautes, ses locutions et son accent. Cicéron disait dans son *Brutus* (chap. 58) : « Une grande influence est exercée sur nous par les personnes que nous entendons tous les jours chez nous et avec qui nous conversons dès notre enfance, et par la manière dont parlent nos pères, nos précepteurs et même nos mères. Nous lisons encore les lettres de Cornélie, mère des Gracques; elles nous montrent que ses fils ont été élevés moins dans le giron que dans le langage de leur mère. » Ailleurs, dans son *Traité de l'Orateur* (III, 12), il introduit Crassus disant : « Pour moi, lorsque j'entends ma belle-mère Lélia (comme les femmes conservent intactes, plus facilement que nous, les locutions anciennes, parce que conversant avec moins de monde elles retiennent toujours ce qu'elles ont appris dans leur enfance), il me semble entendre Plaute ou Névius. »

Mais ce n'est pas tout. Dante attribuait les premiers essais de composition littéraire dans la langue vulgaire de l'Italie à l'influence secrète des femmes qui ne comprenaient pas le latin. Or cet italien vulgaire, avant de devenir la langue littéraire de l'Italie, y occupait une position fort analogue à celle des dialectes prâkrits dans l'Inde. Ces dialectes prâkrits, ainsi qu'on les nomme, se montrent avec un caractère littéraire dans les drames sanscrits, où les rôles des femmes, soit de noble soit d'humble condition, sont écrits en prâkrit, tandis que les rois, les nobles et les prêtres s'expriment toujours en sanscrit. Ici donc nous voyons le parler des femmes, ou, sinon des femmes exclusivement, du moins celui des femmes et des serviteurs, pénétrer graduellement dans la langue littéraire qu'il devait, par la suite, supplanter entièrement; car c'est le prâkrit et non pas le sanscrit littéraire, qui donna plus tard naissance aux idiomes modernes de l'Inde. Et ce n'est pas dans l'Inde seulement que nous pouvons constater l'existence simultanée de deux représentants d'une seule et même langue, tels que le sanscrit et le prâkrit. On a remarqué, au contraire, que plusieurs langues se partagent dès le commencement en deux grandes branches, l'une ayant un caractère plus mâle, et l'autre un caractère plus féminin; l'une plus riche en consonnes, l'autre en voyelles ; l'une plus fortement attachée aux vieilles désinences grammaticales, l'autre plus disposée à glisser sur ces désinences, et à simplifier la grammaire au moyen de circonlocutions. C'est ainsi que nous apparaît le grec avec ses deux dialectes, l'éolien et l'ionien, avec leurs subdivisions, le dorien et l'attique. En allemand, nous trouvons le haut et le bas allemand ; en celtique nous trouvons le gadhélique et le kymri, comme dans l'Inde le sanscrit et le prâkrit ; et il se pourrait fort bien que la supposition faite par Grimm pour expliquer la coexistence du haut et du bas allemand, ne fût pas moins fondée pour ce qui concerne les autres langues aryennes, et que les dialectes plus rudes et plus sévères, le sanscrit, l'éolien et le gadhélique, représentent l'idiome des pères et des frères, usité dans les assemblées publiques; tandis que le dialecte plus doux et d'allures plus simples et plus faciles, le prâkrit, l'ionien et le kymri, sont venus originairement du langage des mères, des sœurs et des serviteurs, occupés des travaux du ménage ou réunis autour du foyer domestique.

Mais que l'on admette ou non cette influence qu'a le parler des femmes sur le langage général, toujours est-il que par mille secrets canaux les locutions qui leur sont familières pénètrent partout dans les entretiens de la famille, et que de là elles passent dans les discours prononcés aux assemblées publiques. Plus sera grand l'ascendant exercé par les femmes sur la société, plus leur langage aura d'influence sur celui d'une famille ou d'un clan, d'un village ou d'une ville. Toutefois on ne peut pas citer à l'appui de notre hypothèse les cas où les femmes parlent un langage entièrement différent de celui des hommes, comme cela eut lieu chez les Caraïbes des Antilles (1), qui avaient tué toute la population mâle des Arawakes et s'étaient alliés à leurs femmes; et il semble que des faits semblables se soient passés chez certaines tribus du Groenland (2). Néanmoins même

(1) La *Langue cafre* comprenant une esquisse de son histoire, des remarques sur son génie, une grammaire et une classification générale, ethnographique et géographique des dialectes de l'Afrique méridionale, par le révérend J. W. Appleyard, missionnaire wesleyen dans la Cafrerie anglaise. King Williams's Town. Imprimée pour la Société des Missions wesleyennes, et vendue par Godlonton et Withe, Graham's Town, Cap de Bonne-Espérance, et par John Mason, 66 Paternoster Row, Londres, 1850. Mon attention a été appelée sur les remarques d'Appleyard concernant le *Ukuhlonipa*, par M. J. W. Farrar, auteur d'un excellent ouvrage sur l'*Origine du langage*.

(1) Rewas, *Catalogo*, I, 212.
(2) *Ibid.*, I, p. 369.

ces cas isolés nous montrent de quelle façon, chez des races sauvages vivant à l'état primitif, le langage peut être modifié par ce que nous appellerions des causes purement accidentelles.

Mais, pour revenir au Cafre, nous y trouvons des indices certains que ce qui ne fut dans l'origine qu'une habitude particulière aux femmes (l'effet, si vous le voulez, de la modestie des dames cafres) étendit, avec le temps, son influence. Car, de même que les femmes s'interdisent l'emploi des mots contenant un son semblable aux noms de leurs plus proches parents mâles, les hommes de certaines tribus cafres évitent de prononcer les mots qui rappellent les noms de leurs anciens chefs. Ainsi, parce que le premier chef des Amambalu se nommait *Ulanga*, cette peuplade a remplacé le terme général qui désigne le soleil, *ilanga*, par *isota*. Pour une raison semblable, les Amagqunukwebi emploient le mot *immela*, au lieu de *isiusheshe*, le terme général signifiant couteau.

Ici donc nous ne pouvons qu'être frappés de deux choses : en premier lieu, de l'influence qu'un simple caprice, dès qu'il devient permanent, peut exercer sur tout l'aspect d'une langue (car il ne faut pas oublier que toutes les femmes ayant eu leurs propres parents mâles, et toutes les tribus leurs propres ancêtres, un grand nombre de mots ont dû constamment être proscrits et remplacés dans ces dialectes); en second lieu, de cette rencontre curieuse dans deux grands rameaux du langage humain, le cafre et le polynésien, d'une même particularité qui semblerait, au prime abord, n'être qu'un accident idiosyncrasique et le résultat d'une pensée qui aurait pu se présenter une fois à l'esprit humain, mais jamais deux fois. Il est parfaitement vrai que des habitudes telles que le *Te pi* et le *Ukuhlonipa*, ne pourraient jamais influer sensiblement sur les langues littéraires des nations civilisées, et que nous chercherions en vain des traces de leur existence en sanscrit, en grec ou en latin, autant que ces langues nous sont connues. Mais c'est pour cette raison même que l'étude de ces dialectes, pour lesquels j'ai adopté la désignation de *nomades* afin de les distinguer des langues que j'appellerai *nationales*, devient si instructive. Nous y voyons ce que nous ne pouvons espérer de trouver même dans les formes les plus archaïques du sanscrit ou de l'hébreu. Nous y observons l'enfance du langage avec tous ses caprices enfantins, et nous pouvons en tirer au moins cet enseignement, qu'il y a dans le langage plus que ne l'avait soupçonné d'abord notre philosophie.

Qu'on me permette encore une citation pour confirmer ces vues. Dans son ouvrage le plus récent, *Le naturaliste sur le fleuve des Amazones*, M. H. W. Bates, nous dit : — « Le langage n'est pas un guide sûr pour établir la filiation des tribus brésiliennes, comme sept ou huit langues sont quelquefois parlées sur les bords d'une même rivière dans un espace de 200 ou 300 milles. Il y a dans les habitudes indiennes certaines particularités qui amènent promptement l'altération du langage et la séparation des dialectes. Lorsque les Indiens, hommes ou femmes, conversent entre eux, ils semblent prendre plaisir à défigurer les mots ou à inventer des prononciations nouvelles. Il est amusant de voir comme toute la réunion éclate de rire quand le plaisant du cercle trouve quelque nouveau terme d'argot, et ces mots nouveaux restent bien souvent. J'ai pu faire cette remarque, pendant de longs voyages où j'étais accompagné d'équipages indiens. Lorsque ces corruptions du langage se produisent dans une famille ou dans une petite horde, qui sont souvent de longues années sans avoir aucune communication avec le reste de la tribu, elles sont consacrées par l'usage et ne cessent plus d'être usitées. C'est ainsi que des hordes séparées, tout en appartenant à la même tribu et en habitant les bords d'une même rivière, finissent, après nombre d'années d'isolement, par ne plus être comprises par leurs frères, comme cela est arrivé pour les Collinas sur les rives du Jurna. Il me semble donc fort probable que c'est dans cette disposition à inventer de nouveaux mots et de nouvelles prononciations, et dans l'isolement où vivent les hordes et les tribus, que nous trouverons les causes de cette étonnante diversité des dialectes de l'Amérique méridionale. »

Mettons-nous en garde contre l'erreur qui nous ferait supposer que les langues indo-européennes peuvent nous fournir tous les matériaux nécessaires pour la science du langage. Ce serait là une erreur non moins grossière que de croire que l'observation de l'époque tertiaire pourrait suffire pour nous faire connaître la stratification de la terre. Cependant l'étude de ces langues sera féconde en enseignements et en résultats. En nous découvrant les lois rigoureuses et minutieuses qui règlent les changements de chaque consonne, de chaque voyelle et de chaque accent, elle formera notre esprit à une sévère discipline, et elle nous apprendra à respecter chaque iota dans les idiomes les plus barbares que nous pourrons avoir, un jour, à analyser. En nous aidant à comprendre la langue dans laquelle nous pensons et d'autres qui touchent de bien près à nos plus chères affections, cette étude nous fera voir de quelle extrême importance est la science du langage pour la psychologie, la science de l'esprit. Elle nous montrera même que ces deux sciences sont inséparables, et que sans une exacte analyse du langage humain, nous ne pourrons jamais atteindre à une connaissance exacte de l'esprit humain. « Je crois vraiment, disait Leibnitz, que les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain, et qu'une analyse exacte de la signification des mots nous ferait connaître mieux que toute autre chose les opérations de l'intelligence humaine. »

Traduit pour la *Revue des Cours*,
par G. Harris et George Perrot.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 38 18 AOUT 1866

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

### ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

**Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans** (1).

IV

JARDINS FARNÈSE (suite.)

La partie la plus intéressante et la mieux connue des jardins Farnèse est celle qui contient le palais officiel des Flaviens. Lorsqu'on arrive par la porte de Vignole à la première terrasse du jardin, on a devant soi l'ancienne volière des Farnèse, dont M. Rosa a fait son habitation; à droite, la voie qui conduit à la porte Romaine, aux ruines de Néron et de Caligula, et au musée; à gauche, une voie antique qui s'enfonce bientôt sous les terres, en se dirigeant vers la bibliothèque Palatine et la maison d'Auguste. Une butte artificielle de 7 mètres d'élévation couvre cette voie, et les premières constructions du palais. On reconnait aisément, à l'aspect des couches de nature différente qui se succèdent et forment comme des étages dans la masse du monticule, qu'il est de formation moderne, et que les propriétaires de la villa ont à diverses époques accumulé en cet endroit des terres, des plâtras, des débris et des décombres de toute provenance, sans le moindre respect ni le moindre souci des antiquités que le sol pouvait porter. Au pied de la butte, on retrouve les vestiges de constructions antiques, et l'emplacement probable d'un corps de garde. Au delà, sur le plateau, sont les ruines du palais, situé ainsi à une hauteur de 7 mètres au-dessus de ses premières dépendances. Comment arrivait-on de la voie et du corps de garde au Palais? Par un escalier monumental? Il semble qu'alors la place ait dû manquer pour un atrium; on a peine à concevoir que l'espace restreint, qui s'étend des dépendances aux premières salles retrouvées, ait pu contenir et l'escalier grandiose que comporte la majesté d'un palais impérial, et le vestibule qui devait de toute nécessité précéder la façade d'un pareil édifice. Il y a là un problème dont la solution préoccupe en ce moment M. Rosa. L'architecte des Flaviens avait pris sans doute quelque parti original, qu'il serait téméraire de vouloir deviner. Rendre à cette partie du Palatin sa physionomie primitive, enlever les terres amoncelées en cet endroit par les Farnèse, et découvrir la rampe antique, tel est le travail auquel s'attache en ce moment le directeur des fouilles.

Il a déjà trouvé de ce côté une nouvelle porte du Palatin. La colline des Césars avait trois entrées : la porte Romaine, en face du Forum; une porte à l'usage des piétons, du côté de l'Aventin, on y arrivait par un escalier; l'escalier et la porte ont disparu avec la crête écroulée du Palatin ; enfin, vis-à-vis de l'arc de Titus, la porte appelées Mugonia, en souvenir, dit-on, des troupeaux qui défilaient en mugissant dans la vallée. C'est la Porta-Mugonia, que M. Rosa a découverte. Elle était à l'entrée de la voie aujourd'hui enterrée, qui montait de l'arc de Titus au sommet de la colline.

La première ruine que l'on rencontre, après avoir passé la Porta-Mugonia, c'est un massif de maçonnerie, long de cinquante pieds et large de vingt-six environ. C'est ce que l'on appelle en architecture un noyau, blocage compacte, destiné à recevoir un revêtement de pierres taillées, et à porter un édifice. Le revêtement et le monument ont disparu. Le massif de briques et de pouzzolane a lui-même éprouvé un accident étrange. Sous l'action d'une cause que l'on ignore, à une époque inconnue, il s'est brisé. Peut être des voûtes inférieures sur lesquelles il reposait ont-elles fléchi ; peut-être était-il bâti au-dessus d'une grotte naturelle, qui se sera effondrée. Une fente de 12 ou 15 centimètres le partage aujourd'hui en deux moitiés inégales et de niveau différent. Pas un tronçon de colonne, pas un fragment de chapiteau ou de corniche, pas une pierre, ne laissent reconnaître le caractère architectural de l'édifice posé jadis sur ce soubassement. Là, comme ailleurs, tout a été pillé. Les Farnèse avaient fait de cette ruine un pressoir; de sa destination primitive il n'est pas resté de traces, et l'on n'en sait rien que par conjecture. Il est vrai que l'hypothèse de M. Rosa, appuyée sur des textes précis a, ou peu s'en faut, le caractère de la cer-

(1) Voyez les nos 27, 30 et 31.

titude. Ce noyau était le piedestal d'un temple, ceci est hors de doute; il suffit pour s'en convaincre de considérer la forme rectangulaire du massif et son orientation. Or, on sait que Romulus avait élevé de ce côté du Palatin un temple à Jupiter Stator. Faut-il croire que les Farnèse aient pressé leurs olives sur l'emplacement du temple de Jupiter? Un passage d'Ovide paraît le prouver. Le poëte exilé envoie ses vers à la bibliothèque palatine, et de peur qu'ils ne s'égarent dans la grande ville, il leur indique leur chemin. « Voici le forum » de César, la voie sacrée, le temple de Vesta, le » modeste palais de l'antique Numa; à droite, c'est la » porte du Palatin, et le temple de Jupiter Stator. Là fut » le berceau de Rome. » Le temple dont M. Rosa a retrouvé l'emplacement est justement situé à droite de l'embranchement de la voie sacrée qui gravit le Palatin. L'intérêt de cette découverte est purement topographique, puisque du temple, quel qu'il fût, qui s'élevait en cet endroit, il n'est pas resté pierre sur pierre. Le noyau de blocage, seul vestige du monument, n'est même pas d'une très-haute antiquité. Il date de l'époque impériale. Dans les premiers siècles de Rome, les assises des édifices étaient faites de gros blocs de tuf, sans ciment. Le temple de Jupiter Stator fut sans doute rebâti sous l'empire, aussi bien que les autres monuments de la république. Rome avait sept cents ans d'existence, lorsqu'Auguste devint maître du monde. Il n'est pas surprenant que les constructions des premiers siècles, si solides qu'elles fussent, aient fini par manquer; on dut les réparer ou les refaire entièrement les unes après les autres. Nos cathédrales gothiques, qui n'ont pas tant duré, ne se tiennent debout qu'au prix de restaurations continuelles.

Les Flaviens, suivant l'usage, respectèrent le temple de Jupiter, car leur palais, au lieu de s'avancer jusqu'au Forum, décrit sur ce point un angle rentrant, en bordure de l'enceinte sacrée.

Les historiens latins n'ont point laissé de description exacte et complète du palais impérial. Par bonheur, les ruines parlent et racontent elles-mêmes leur histoire. Les briques, cachées autrefois sous un revêtement de pierre et de marbre portent pour la plupart des empreintes, des cachets, avec le nom du fabricant ou des marques particulières qui font reconnaître l'époque de Vespasien, de Titus, de Domitien. Le nom de Domitien est le plus souvent répété. Le style des fragments d'architecture épargnés par le temps et par les hommes, chapiteaux, corniches, entablements, frises sculptées, concorde avec les indications fournies par les matériaux, et permet de déterminer d'une façon certaine l'âge de l'édifice. Il est bien de la fin du siècle d'Auguste. Les textes enfin font mention d'un monument situé sur le Palatin, et appelé tantôt *ædes Domitianæ*, tantôt *ædes Aulicæ*, quelquefois *sedes imperii*. Aucune de ces désignations ne convient à l'habitation particulière d'un prince. Une maison, même celle du maître, s'appelait à Rome *domus*; le mot d'*ædes* était ordinairement réservé aux temples des dieux et aux édifices publics. Or, les ruines que M. Rosa achève en ce moment de déblayer présentent bien tous les caractères d'un édifice officiel; tout y semble disposé pour la représentation et pour l'étalage solennel de la majesté impériale. Point de pièces destinées à l'usage privé, point de chambres à coucher, par exemple. On est donc autorisé à croire que l'on a retrouvé ce *palais de la cour*, ce *siége de l'empire*, qui portait le nom de Domitien, et auquel les trois Flaviens avaient successivement travaillé.

Il ne faut pas, sur ce mot de palais officiel, imaginer une construction gigantesque, dans le goût de nos palais modernes. On conservait encore au premier siècle les traditions de simplicité et d'élégance de l'art grec. Ce serait se faire une idée très-fausse du palais des Flaviens que de rêver des colonnades, des voûtes, des étages superposés. Pour se le figurer avec exactitude, il faut aller à Pompeï, visiter quelqu'une de ces charmantes habitations à l'usage des riches particuliers, la maison de Pansa, par exemple, et la supposer agrandie et développée en tous sens et dans toutes ses parties, mais gardant encore le caractère aimable de cette architecture grecque, ouverte de tous côtés à l'air et à la lumière.

La façade actuelle du palais des Flaviens est une muraille de 115 mètres environ, percée de trois portes monumentales, ornées de colonnes. Le portique antérieur, l'*atrium*, a disparu, comme on l'a dit déjà. Chacune de ces portes conduit à une salle différente, et le premier corps du palais est divisé en trois pièces, ayant leur entrée par la façade, et reliées entre elles par des ouvertures latérales. La pièce du centre, la plus vaste et la plus magnifique des trois était une sorte de salle du trône, où se tenait l'empereur dans les grandes cérémonie officielles. Les murs ont été rasés à 2 mètres au-dessus du sol, mais on reconnaît encore, au fond, la niche en cul-de-four où s'asseyait le prince, et, sur les côtés, les stalles plus modestes destinées aux grands dignitaires de l'empire. Il reste d'intéressants vestiges de la décoration antique; chaque niche était encadrée de colonnes de marbres; on avait réservé les matériaux les plus précieux, le serpentin, les marbres d'Afrique, pour l'abside impériale, exhaussée de quelques degrés au-dessus du sol. La disposition générale rappelle donc celle d'un cœur d'église, le siége de l'empereur tenant la place de l'autel. Les Farnèse connaissaient cette exèdre, qu'ils prenaient pour la bibliothèque palatine, et l'avaient fait fouiller. Les antiquités qu'ils y recueillirent sont aujourd'hui dispersées dans des musées publics ou particuliers.

La salle de droite, de proportions plus petites, était vraisemblablement une basilique. Une rotonde plus prononcée que celle de la salle du trône contenait la tribune où siégaient le juge et ses assesseurs. Là se plaidaient sans doute les causes déférées à l'arbitrage souverain de l'empereur. Il est souvent fait mention, dans les histoires des martyrs, d'une basilique de

Jupiter, où comparurent et furent condamnés, saint Laurent, saint Sylvestre et d'autres encore. Or, on sait de façon certaine que les Flaviens aimaient à donner le nom d'une divinité à chacune des parties de leur palais. Il est donc facile de croire que la basilique de Jupiter était dans la maison de César, et que M. Rosa l'a retrouvée.

La troisième pièce, celle de gauche, est la plus étroite. On remarque sur le sol une élévation propre à recevoir un autel. On n'ignore pas la dévotion des Romains aux dieux protecteurs du foyer, et la place que tenaient dans une maison romaine les images de ces génies bienfaisants. Dans les habitations modestes, les Lares gardaient le foyer; chez les riches ils avaient une chapelle. Le palais des Césars avait nécessairement son lararium. Il semble que ce sanctuaire ait eu sa place la plus convenable près de la salle du trône et de la basilique. Aussi l'hypothèse de M. Rosa qui veut le reconnaître dans la troisième pièce du premier corps de l'édifice, est-elle approuvée de tous les archéologues.

Derrière la salle du trône, la basilique et le *lararium*, commence la seconde zone du palais. Elle est occupée tout entière par une cour carrée, de 55 mètres de côté, dallée de marbre et encadrée d'un péristyle. La colonnade n'existe plus, mais on a retrouvé les bases des colonnes, au nombre de douze sur chaque face du carré. Toutes les maisons de Pompéi ont ainsi une cour intérieure, découverte au milieu et entourée d'un portique. Le péristyle du palais des Flaviens servait sans doute de salle d'attente aux courtisans et aux invités, aux jours des réceptions impériales. L'*atrium*, que cherche encore M. Rosa, était ouvert à la foule désireuse de contempler l'empereur dans sa gloire, et donnait accès à la salle du trône et à la basilique ; le péristyle intérieur était réservé aux amis du prince, à ses convives et conduisait à la salle à manger. Les hôtes choisis, les intimes pouvaient causer entre eux, à l'écart et loin des importuns, dans des cabinets en forme d'*exèdres*, disposés à droite et à gauche de la cour. L'hospitalité impériale avait tous les raffinements et toutes les prévenances : quelques-uns de ces réduits paraissent avoir été aménagés de telle façon que les convives y pussent au besoin y recevoir les soins de leurs esclaves, et donner une dernière main à leur toilette.

Sur le côté du péristyle, qui fait face à la salle du trône, s'ouvre la salle à manger, la *cœnatio Jovis*, longue de 42 mètres et large de 32. Au fond était la table de l'empereur, près duquel prenaient place les convives les plus illustres. Deux tables plus longues descendaient du fond de la *cœnatio* vers la cour, perpendiculairement au lit d'honneur et recevaient les invités. La décoration architecturale était d'une élégante simplicité. Une colonnade à demi engagée dans le mur faisait le tour de la salle; de chaque côté s'ouvraient entre les colonnes six larges baies; celles de droite sont encore praticables, et donnent sur des cours ornées de gracieuses fontaines. Du milieu d'une vasque de forme ovale s'élève un piedestal à deux étages; les niches inférieures abritaient des statues à demi submergées; au second étage, des figures d'un travail plus parfait se laissaient voir tout entières ; une plate-forme ovale couronnait l'édifice, et portait, selon toute apparence, une corbeille de fleurs, du sein de laquelle jaillissait l'eau. Cette disposition charmante se répétait sans doute du côté gauche du *triclinium*. Une saillie de la villa Mills, par malheur, coupe toute cette partie de la salle. Les hôtes de l'empereur avaient ainsi sous les yeux, de leur place, et sans quitter leur lit, de l'eau, des statues et des fleurs. On reconnaît à cette ordonnance le goût délicat des Romains, et leur expérience en matière de plaisirs. Il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui, au fond d'une maison arabe ou turque, une salle bien close, où ne pénètre pas le soleil, et qu'égaye le murmure d'un jet d'eau retombant dans une vasque de marbre. Dans ces climats brûlants la vue d'un filet d'eau, le bruit d'une fontaine, la fraîche vapeur qui s'élève d'un bassin, sont d'exquises voluptés. Sous le ciel plus clément de l'Italie ce sont encore des jouissances appréciées jadis des épicuriens de la Rome impériale.

La *cœnatio* est la dernière salle du palais des Flaviens. Pour le connaître tout entier, il reste à visiter les deux annexes dont il est flanqué. L'un, situé à l'extrémité de l'édifice, au delà de la salle des banquets, est un portique soutenu par huit colonnes et qui forme une sorte de balcon couvert, d'où l'on avait la vue de l'Aventin et de la vallée du Cirque. L'autre est un corridor à arcades ajouté par Domitien aux constructions de Vespasien et de Titus. A l'origine, les différentes parties du palais avaient paru suffisamment reliées entre elles par les communications intérieures. Domitien, pour créer de nouveaux dégagements, accola à la façade de droite un portique qui la suit dans toute sa longueur. On retrouve des briques à son nom plaquées sur les demi-colonnes de la façade primitive. Le corridor (*fauces*) est étroit et resserré. L'empereur lui aurait sans doute donné un plus ample développement s'il n'avait été obligé de respecter le chemin qui conduisait du temple de Jupiter Stator au temple de Jupiter Propugnator.

Le palais des Flaviens mérite à tous les égards l'attention des archéologues et des artistes. Si mutilé qu'il soit aujourd'hui, on peut juger de ce qu'il était autrefois. La grandeur romaine s'y alliait de la façon la plus heureuse à la grâce de la Grèce, et le faste impériat à l'élégance attique. Un architecte habile arriverait à retrouver les parties disparues par l'examen de celles qui subsistent. Il y aurait là matière à une restauration charmante, qui tentera sans doute, il faut l'espérer, quelque pensionnaire de l'école de Rome.

Un problème des plus intéressants retient encore M. Rosa sur cette partie du Palatin. Lorsque les Flaviens entreprirent d'élever un palais digne de la majesté impériale, l'embarras fut de trouver sur le Palatin un

emplacement qui pût le recevoir. La colline était tout entière couverte d'éditices, qu'on ne pouvait songer à démolir. On s'avisa de combler la vallée qui séparait les deux sommets du Palatin. Aucun historien ne fait mention de cette particularité; les fouilles l'ont révélée. En cherchant les colonnes du portique tourné vers l'Aventin, M. Rosa rencontra deux murs épais, qui se coupaient à angle droit. Il fit pratiquer des fouilles; on descendit à une profondeur de 13 mètres, et l'on ne s'arrêta qu'après avoir atteint le rocher; à la base des murs, on trouva des portes. On avait déjà, dès le temps des Farnèse, reconnu, à l'entrée du palais, des salles souterraines ornées de peintures, de stucs, d'arcs et de piliers, qu'on avait désignées à tout hasard du nom de *Bains de Livie*. La découverte de M. Rosa permit de comprendre enfin ce qu'étaient en réalité ces prétendus bains. Quand les Flaviens comblèrent l'*intermontium*, ils ne firent pas démolir les vieilles maisons qui s'élevaient au fond de la vallée. Ils prirent l'ingénieux parti de les laisser debout et de faire des murailles enfouies les soubassements de leur palais. On renforça de piliers massifs les murs et les arcades, on étaya les voûtes, de peur qu'elles ne vinssent à se rompre sous le poid du nouvel édifice, et l'on recouvrit de terre le quartier exproprié. C'est dans cette rue perdue et retrouvée de la vieille Rome que vient de pénétrer M. Rosa. La tâche qu'il s'est donnée ne présente pas, pour un homme tel que lui, de sérieuses difficultés; il est certain à l'avance de la mener à bonne fin; ce n'est qu'une question de patience et d'argent. Il s'agit de descendre au-dessous du sol des Flaviens, de déblayer avec précaution les constructions enfouies, d'enlever toute la terre, de refaire les voûtes aux endroits où elles ont pu céder, de les soutenir et de les renforcer, d'avancer ainsi pas à pas sous le palais, et de dégager les unes après les autres les maisons du temps de Sylla enterrées par les Flaviens. Les ruines de la république sont rares, surtout les ruines d'édifices privés. C'est une bonne fortune que de retrouver ainsi d'un seul coup tout un quartier de la vieille Rome; là est maintenant l'intérêt principal des fouilles du Palatin.

---

## HOTEL DE VILLE DE STRASBOURG.

### CONFÉRENCE DE M. LEDERLIN.

#### La poésie et le symbole dans le droit.

Je veux examiner s'il n'y a pas entre le droit et la poésie quelques rapports; et, en supposant qu'il en existe, je veux rechercher l'influence que la poésie a pu exercer sur le droit, et les traces qu'elle y a laissées; je veux à cet effet considérer avec vous les actes les plus importants de la vie juridique des cités et des individus.

Droit et poésie : Vous vous étonnerez peut-être de me voir réunir ainsi deux mots qui semblent bien peu faits pour s'accorder. La poésie, pour nous, est la peinture animée des sentiments les plus purs et les plus intimes de notre âme; l'idéal est son but; l'imagination est son principal, sinon son seul guide; son langage, harmonieux avant tout, s'affranchissant au besoin des règles trop étroites qui arrêteraient son essor, s'élève au niveau de l'inspiration du poëte, et sait en même temps charmer notre oreille et émouvoir notre cœur. Au contraire, le droit nous apparaît d'ordinaire enfermé dans le domaine aride de nos intérêts purement temporels et des réalités de la vie de chaque jour; ses règles sont rigoureuses, inflexibles quelquefois; son langage sévère, dédaignant le plus souvent les agréments de la forme, n'aspire qu'à l'exactitude et à la correction.

Oui; il est vrai de dire que, dans le siècle où nous vivons, la poésie et le droit n'ont plus guère de points de contact. En se perfectionnant au souffle de notre civilisation, nos législations modernes se sont spiritualisées; repoussant de plus en plus les formes matérielles, elles ont peu à peu dépouillé les actes juridiques de la physionomie pittoresque que leur prêtaient souvent les législations antérieures.

Il serait cependant inexact de croire que notre droit moderne ne présente plus de vestiges de poésie.

Au contraire, plus d'une expression usitée dans notre langue y perpétue le souvenir des symboles et des idées poétiques d'un autre âge. Par exemple, notre mot *candidat* n'est autre chose, sauf sa désinence française, qu'un mot latin désignant un homme vêtu de blanc; c'était le costume que portaient à Rome ceux qui recherchaient les suffrages de leurs concitoyens pour l'élection aux fonctions publiques; ils symbolisaient ainsi la pureté de leurs mœurs et de leurs intentions; et cette idée symbolique est arrivée jusqu'à nous dans le mot que notre langue s'est appropriée tout en en transformant le sens.

Aujourd'hui encore, le chef de l'ordre des avocats est appelé *bâtonnier*. Ce mot est peut-être le seul souvenir qui nous reste d'un symbole qui n'est plus. Il vient de ce qu'au moyen âge, le chef de l'ordre conservait dans sa demeure, et portait aux cérémonies religieuses le *bâton*, ou, comme nous dirions aujourd'hui, la bannière de la confrérie des avocats et procureurs du palais.

Nous disons tous les jours : *Prêter serment entre les mains de quelqu'un*. Nous exprimons ainsi une idée qui n'est plus exacte aujourd'hui : celui qui jure ne met plus ses mains dans les mains de celui qui reçoit le serment : il élève sa main droite vers le ciel, montrant ainsi qu'il prend Dieu à témoin de la sincérité de ses promesses ou de la vérité de ses affirmations. Mais nous rappelons le rite symbolique de l'hommage féodal; le vassal y joignait ses deux mains, et les plaçait, ainsi jointes, dans les mains de son suzerain : signe d'humilité, de soumission de la part du vassal; signe de consentement mutuel, d'alliance, d'amitié réciproque entre l'homme lige et son seigneur. Le mot est resté, bien qu'il ne puisse plus présenter pour nous le même sens qu'autrefois.

Nos usages aussi nous présentent un petit nombre de symboles que nous ont légués nos devanciers. Les uns ont conservé, en partie du moins, leur signification première; d'autres nous offrent de touchantes et poétiques images.

Il n'est personne parmi nous qui n'ait au moins entendu parler de ce qu'on appelle le *denier à Dieu*, en allemand *Gottespfennig*. C'est, selon l'expression d'un ancien auteur,

une pièce de monnaie que l'un des contractants remet à l'autre, en signe de l'engagement qu'il contracte avec lui. Nos ancêtres l'avaient nommée *denier à Dieu* parce que, dans l'intention des parties, cette pièce de monnaie était d'ordinaire destinée à une œuvre de piété ou de bienfaisance; elle était ainsi en quelque sorte consacrée à la divinité. Aujourd'hui, la remise du *denier à Dieu* est encore usitée dans un certain nombre de conventions, dans les engagements de domestiques, par exemple. Il ne s'y mêle plus sans doute aucune idée religieuse, mais nous y trouvons encore un moyen matériel et symbolique de constater la formation du contrat.

Dans un autre ordre d'idées, la robe blanche que revêt la jeune mariée, le voile blanc qui couvre sa tête, la couronne de fleurs d'oranger qui orne son front, le bouquet de fleurs d'oranger qu'elle porte dans sa main ou sur son sein sont autant de symboles d'innocence et de pureté; je dis plus, ils sont l'emblème de la virginité; dans la plupart des pays l'usage en est interdit aux veuves qui se remarient.

Il faut le reconnaître toutefois : les traces que la poésie a laissées dans nos usages actuels ne sont pas fort nombreuses. Elles répondent à un ordre d'idées qui n'est plus guère en harmonie avec le caractère par trop positif de notre époque; aussi est-il naturel qu'elles tendent de plus en plus à s'effacer et même à disparaître. Elles se rencontrent plus nombreuses, plus vivaces peut-être dans notre langue; mais là aussi, convenons-en, elles sont souvent peu visibles pour la plupart d'entre nous. C'est que bien peu de mots de notre langue ont conservé jusqu'à nous leur signification primitive; la plupart, presque tous, ont reçu des acceptions nouvelles, bien éloignées souvent de leurs acceptions premières; au sens propre que le mot présentait à l'origine s'est substitué peu à peu un sens figuré que nous connaissons, mais dont la filiation échappe le plus souvent à la plupart d'entre nous, et qui nous dissimule ou nous fait oublier l'idée que le mot devait exprimer d'abord. Cela est vrai notamment des mots qui se rattachent aux symboles : dans le principe, ils exprimaient directement le symbole, indirectement l'idée symbolisée, aujourd'hui l'idée est encore manifestée à notre esprit, mais le symbole n'apparaît plus qu'à ceux qui savent le découvrir. Permettez-moi de vous en présenter un seul exemple, que je vais emprunter à un mot de notre langue, le mot *encan*. Une *vente à l'encan* est pour nous une vente aux enchères publiques; c'est, lorsqu'il s'agit de certains objets, une vente à la criée. Seulement, tandis que le mot *criée* ne rend qu'une idée de bruit, qui n'a en elle-même rien d'agréable, le mot *encan* exprime une idée gracieuse et poétique. Celui que nous appelons aujourd'hui le crieur était autrefois un chanteur. Il chantait, non pas peut-être avec beaucoup d'harmonie, mais du moins sur une mélodie simple, comparable sans doute à celles que l'on rencontre aujourd'hui encore dans les complaintes populaires ou dans les cris de Paris. Le mot *encan* lui-même vient, à n'en pas douter, d'un mot latin, *incantare*, qui signifie communiquer par le chant, publier par le chant. On en a fait le mot français *enchantement* ou *encantement*, qui est devenu, en se transformant, le mot *encan*; on a dit longtemps *vendre à l'enchantement*, comme nous disons aujourd'hui *vendre à l'encan*. Mais pour nos ancêtres, le mot *encan* se prenait surtout dans son sens propre; il désignait directement le symbole, la forme extérieure et gracieuse, la publication par le chant; il ne désignait qu'indirectement l'enchère elle-même : aujourd'hui au contraire, sans que le mot ait changé, l'idée d'enchère prédomine dans nos esprits, tandis que celle de chant ne nous apparaît qu'autant que nous savons écarter le voile qui la dissimule à nos yeux.

Mais ne nous arrêtons pas au droit moderne : remontons, par la pensée, aux âges primitifs de l'humanité et des diverses nations en particulier, et nous ne tarderons pas à remarquer que la poésie y est la compagne fidèle du droit, non moins que de la religion qui a, du reste, avec le droit de cette époque les rapports les plus intimes. Deux éléments nous apparaissent d'une manière bien distincte dans la langue primitive du droit, et dans sa manifestation extérieure et publique : l'expression figurée, et la forme poétique, ou tout au moins rhythmée, d'un côté; et, de l'autre, le symbole, usité dans les actes les plus importants de la vie juridique.

Aussi longtemps que l'écriture demeura inconnue ou peu familière à l'homme, il fallut bien s'en remettre à la mémoire de chacun de la conservation des règles de droit sanctionnées par le législateur ou consacrées par l'usage. Mais comment faire pénétrer et fixer dans l'esprit d'hommes ignorants et grossiers des principes abstraits, à moins de leur donner en que'que sorte une forme concrète, à moins de leur prêter une expression animée, des images vivantes, qui impressionnent fortement l'esprit, et frappent les sens d'une manière vive et durable? Il est facile de comprendre que la poésie devait être pour cela d'un puissant secours; son langage pittoresque, rhythmé, harmonieux, est merveilleusement propre à frapper l'imagination, à charmer l'oreille, à aider la mémoire. Aussi la voyons-nous presque toujours concourir à la rédaction et à la publication de la loi.

Dans la mythologie grecque, Apollon, le dieu des vers, est en même temps l'un des premiers législateurs, et c'est au son de la lyre qu'il publie ses lois.

Aux époques historiques, les lois de Dracon, de Solon, de Lycurgue, sont écrites en vers et publiées par le chant. Du temps d'Aristote encore, la langue grecque désigne du même nom, νόμος, les lois et les airs destinés à être chantés. Longtemps après l'invention de l'écriture, le héraut chargé de la publication des lois grecques les déclame en mesure, et s'accompagne du son de la lyre.

Le génie positif, un peu rude même, des Romains ne devait pas s'accommoder aussi facilement de la formule poétique. Cependant deux graves auteurs, Cicéron et Tite-Live, emploient, en parlant de la loi des Douze Tables et d'autres lois de la même époque, un mot latin, *carmen*, qui veut dire poëme. Il est donc permis de conjecturer, non pas toutefois d'affirmer, que le législateur de Rome avait, lui aussi, emprunté à la poésie son langage harmonieux et cadencé.

Dans l'Inde, le Code de Manou est rédigé en distiques de trente-deux syllabes.

Le Coran, qui contient tout à la fois la législation civile et la législation religieuse de l'islamisme, est écrit en une sorte de prose rimée, qui tient comme le milieu entre la prose vulgaire et la composition poétique.

Pour avoir un génie plus froid et plus sévère, les peuples occidentaux n'admettent pas moins l'intervention de la poésie dans le droit.

Une tradition reçue chez les peuples germaniques veut que leurs premiers législateurs aient été des poëtes, et que leurs lois mises en vers aient été chantées comme les légendes populaires. Peut-être serait-il permis d'admettre que de cet antique usage attesté par la tradition, il nous est resté un

souvenir vivant, quoique bien affaibli, dans les chants versifiés, plaintifs et mélancoliques du veilleur de nuit, connu jadis de toutes nos cités du moyen âge, et que chacun de nous a pu entendre en Allemagne, ou dans quelques bourgades de notre province d'Alsace. Ce qu'il chante, ce n'est pas seulement un souhait de bonne nuit ou de bonne matinée; ce ne sont pas seulement de sages conseils ou de pieuses recommandations; c'est encore quelque chose de plus positif, je devrais peut-être dire de plus prosaïque : c'est la loi, dictée le plus souvent par l'autorité locale, qui prescrit aux cabaretiers de fermer leurs maisons, aux habitants d'éteindre leurs feux, et de respecter par leur silence le repos et la tranquillité de leurs voisins.

L'Allemagne possède aujourd'hui encore un très-grand nombre de proverbes juridiques rédigés en vers, ou tout au moins dans une prose rhythmée et cadencée : la plupart expriment, sous une forme ingénieuse quelquefois, simple toujours, et accessible même aux esprits vulgaires, des règles de droit que des formules plus exactes et plus abstraites n'auraient peut-être conservées que pour les savants.

Si maintenant, pour terminer ces pérégrinations, nous passons de la Germanie dans la Gaule, nous y trouvons les Druides, dictant leurs lois au peuple dans un langage poétique, et empruntant, pour les faire entendre de lui, la harpe harmonieuse des bardes, ces chantres vénérés des premiers âges de notre histoire.

Quelques siècles plus tard, les fabliaux des trouvères et les épopées chevaleresques reproduisent sous une forme pittoresque et naïve, le droit de la féodalité et de la chevalerie, non moins que leurs mœurs et leurs usages.

Ainsi, messieurs, à l'origine de toutes les civilisations, la poésie et la musique, ces deux arts divins, mettent au service du législateur leurs accents mélodieux. N'en soyons point surpris. Le droit lui-même est divin par son origine. Les anciens croyaient l'avoir reçu des dieux directement ou par l'entremise des ministres des autels. Nous n'admettons plus, quant à nous, une semblable révélation; et pourtant notre conscience ne nous dit-elle pas qu'en nous créant à son image Dieu lui-même a déposé au plus profond de nos cœurs la notion du juste et de l'injuste, et la connaissance d'un certain nombre de principes de droit éternels, immuables, antérieurs et supérieurs à toute législation humaine?

Mais la poésie n'est pas seulement dans l'expression et dans la mesure; elle est aussi dans les objets extérieurs, dans les choses, pour peu que l'homme sache les animer du souffle de son génie. A défaut de la parole, les objets extérieurs qui l'environnent de toutes parts auraient fourni à l'homme mille moyens de rendre sa pensée d'une manière visible. Il y a trouvé tout au moins les éléments premiers de l'écriture figurative qui a précédé de longtemps notre écriture alphabétique; il y a trouvé pareillement des signes physiques, parlant aux yeux et à l'imagination, qui lui ont permis de traduire en des images sensibles les conceptions de son intelligence. En d'autres termes, il a créé le *symbole*.

Le symbole est aux actes de la vie juridique ce que sont aux préceptes généraux de la législation l'expression figurée et la forme poétique. Son but est le même : éveiller l'attention, stimuler l'entendement, aider la mémoire. Son utilité est semblable; je dirai même qu'elle est plus grande. Le savant pose des principes généraux, et à la lueur de ces principes, il examine et apprécie les faits particuliers, qui ne constituent à ses yeux que des applications plus ou moins exactes, plus ou moins heureuses. Tout autre est le procédé du vulgaire. Les règles générales n'ont pour lui que peu d'attrait; elles l'effrayent plutôt par leur généralité même, et par leur caractère nécessairement abstrait et scientifique. Mais les faits particuliers, individuels le touchent de près, et par conséquent l'intéressent; ils supposent une règle générale, et lui en révèlent l'existence. Je dis plus : pour l'homme étranger à la science, la règle est tout entière dans un fait particulier dont il a été l'acteur ou le témoin; pour lui, ce qui est vrai une fois est vrai toujours, comme si la règle était toujours exactement appliquée, et qu'elle n'admît jamais ni exception ni dérogation. Si donc on veut qu'un acte important soit sainement entendu, et retenu facilement, on ne saurait accorder trop d'importance à la forme extérieure, qui en constitue comme le vêtement, et en détermine le caractère aux yeux du grand nombre.

Mais, direz-vous, pourquoi employer un détour? pourquoi chercher des images sensibles? pourquoi ne pas appeler tout simplement les choses des noms que leur donne la langue vulgaire, ou même, si l'on veut, la langue de la science? A quoi bon des formes extérieures, symboliques? Quand le souverain se décide à fonder une ville nouvelle, pourquoi ne se bornerait-il pas à formuler son ordre dans un décret bref et concis, et à réunir ensuite sur l'emplacement choisi une armée d'ouvriers, pour y élever des maisons particulières et des édifices publics? Quand deux jeunes gens ont résolu de s'unir par le lien du mariage, que ne vont-ils tout simplement devant le représentant de la société qui recevra de leur bouche l'expression de leur consentement, et proclamera ensuite leur union? Cela ne suffirait-il pas? Eh! oui, cela peut suffire à la rigueur, plusieurs législations n'en demandent pas davantage. Et néanmoins je maintiens que le symbole est utile le plus souvent, nécessaire quelquefois, pour faire ressortir avec plus d'éclat l'importance et la signification des actes accomplis, et en fixer plus profondément le souvenir dans l'esprit des hommes.

Je pourrais le démontrer; j'aime mieux vous en laisser le soin à vous-mêmes, en m'en rapportant à vos impressions personnelles, en faisant appel à votre propre expérience.

Quand il vous est arrivé d'entendre la lecture d'un contrat savamment élaboré, rédigé avec soin par un homme instruit et expérimenté, en avez-vous toujours bien compris le sens et la portée? n'avez-vous pas quelquefois regretté l'austérité de ses termes et de ses formules?

Ou bien encore, appelé à assister à quelque acte important de la vie civile, n'avez-vous jamais reproché à nos solennités légales d'être froides, sèches, vides pour le cœur?

Comment vous y prenez-vous, mesdames, pour enseigner à un jeune enfant ce qui est bien et ce qui est mal, ou pour inculquer à son intelligence faible encore les premières notions des choses qu'il a besoin de connaître? Lui parlez-vous dès l'abord le langage de la froide raison? lui présentez-vous les formules exactes et correctes de la science? Non, assurément : vous savez trop bien qu'un pareil langage ne serait pas écouté, que l'enfant ne le comprendrait pas, ou que, s'il paraissait un instant le comprendre, l'instant d'après il aurait oublié vos plus beaux enseignements. Vous suivez donc une autre voie plus appropriée à la portée d'intelligence de votre jeune élève. Vous lui racontez avec simplicité l'histoire d'un

enfant bien sage, qui obéit en tous points à sa mère, et qui en est récompensé par une caresse, ou par le don d'un bonbon succulent, ou de quelque beau jouet. A cette histoire vous en opposez une autre, celle d'un autre enfant désobéissant, indocile, turbulent, qui fait le chagrin de ses parents, et qui s'attire à lui-même de fréquentes et justes corrections. Vous faites mieux encore ; vous lui montrez, sur une image, si grossièrement tracée qu'elle soit, les traits de l'un et de l'autre enfant, le visage souriant ou courroucé de son père, les beaux jouets qui sont le prix de la sagesse, les désordres causés par la turbulence, et la verge, dont nous savons le redoutable office. Et, j'en suis sûr : rien n'échappe à votre jeune disciple, ni de votre récit, ni de l'image qui vous sert à l'expliquer. Il voit, il entend, il comprend, et surtout il se souvient. C'est que vous avez parlé à ses sens et frappé son imagination ; vous avez su par là trouver le chemin de sa jeune intelligence.

Eh bien ! me sera-t-il permis de le dire? Les hommes ne sont bien souvent que de grands enfants. Ils le sont dans les âges d'ignorance et de barbarie ; beaucoup n'ont pas entièrement cessé de l'être dans les siècles plus avancés en civilisation. Et c'est là ce qui fait et explique la puissance du symbole. A des hommes dont l'intelligence est encore rude et inculte, il faut autre chose que le langage exact et correct de la science : il leur faut des images vivantes qui leur fassent en quelque sorte toucher du doigt les vérités qu'on leur expose ; et qui surtout gravent dans leur mémoire le souvenir des choses qu'on leur a enseignées, des faits et des actes accomplis sous leurs yeux.

Les signes physiques qui deviendront comme le vêtement de sa pensée, l'homme les demandera avant tout à la nature. Et entre tous les objets qui l'environnent, il choisira de préférence ceux qui, par la grandeur des spectacles qu'ils lui offrent, impressionnent le plus vivement son imagination. A ce titre, les *éléments* qui ont concouru à la formation de notre globe, la *terre*, l'*eau*, le *feu*, ont dû fournir à l'homme les symboles les plus anciens sans doute et les plus respectables.

Les peuples de l'antiquité avait déifié la *terre* ; c'était pour eux Cybèle, la bonne déesse, la mère des dieux. Ils la représentaient sous les traits d'une femme aux puissantes mamelles, à la tête couronnée de tours, aux vêtements parsemés de fleurs, traînée par quatre lions sur un char qu'accompagnent tous les animaux terrestres. La terre, en effet, est l'élément primordial, l'élément sacré par excellence. C'est elle qui constitue le sol de notre globe ; c'est de son sein que sont sortis comme par enchantement les êtres innombrables de la création ; c'est elle aussi qui, par sa fécondité inépuisable, donne à chacun sa nourriture à son heure et selon ses besoins. C'est aussi dans son sein hospitalier que reposent, ou, pour mieux dire, que vivent d'une vie nouvelle ceux dont la Parque impitoyable a tranché les jours ; ainsi le culte de la terre se confond avec le culte des ancêtres. Dans le droit aussi bien que dans la religion, une *poignée de terre* est souvent la représentation de la patrie absente, ou d'une patrie nouvelle que l'on va fonder : en emportant avec lui quelques atomes de poussière empruntés au sol natal, le citoyen croyait emporter sous un symbole sacré les mânes de ses aïeux dont la religion lui défendait de se séparer. A un autre point de vue moins élevé, plus égoïste, mais auquel l'idée religieuse n'est pas étrangère, une *motte de terre* est pour le Romain l'image du sol soumis à sa propriété, et dont la vigilance du dieu Terme lui garantit la paisible possession.

Sans avoir la même importance que la terre, l'*eau* n'en était pas moins pour les anciens un élément sacré. Les mers, les fleuves, les rivières étaient peuplés de tout un monde de divinités. Dans la religion, cet élément devient l'eau lustrale. Aux fêtes de la déesse Palès, les bergers arrosaient d'eau leurs troupeaux, pour les purifier ; on aspergeait pareillement d'eau, pour écarter d'eux toute souillure, ceux qui revenaient d'une cérémonie de funérailles. A Rome, la fondation de la ville fut précédée d'une semblable purification : c'eût été aux yeux des anciens une entreprise folle et sacrilége de fonder une ville sans implorer d'abord l'assistance de la divinité. Un sacrifice purificatoire accompagnait tous les cinq ans la révision des tables du cens, que l'on appelait, pour ce motif sans doute, la lustration du cens. L'enfant était purifié par l'eau le neuvième jour de sa vie ; c'était le jour lustral ; c'était aussi celui où l'enfant recevait son nom, qui devait désormais le distinguer de toute autre personne dans la société civile.

Grande et poétique assurément devait être la signification d'un troisième et puissant élément, le *feu*, qui transforme et purifie toutes choses, qui les vivifie aussi, en leur communiquant la lumière et la chaleur : la lumière, qui nous offre, dans les astres du firmament, les spectacles les plus imposants et les plus grandioses qu'il soit donné à l'esprit humain de concevoir, et sans laquelle les innombrables beautés de la nature seraient perdues pour nous : la chaleur, précieuse pour l'homme autant que la vie, tant son influence est bienfaisante et salutaire ! Nous ne nous étonnons donc pas de trouver le culte du feu établi chez tous les peuples païens : n'avons-nous pas nous-mêmes, tout chrétiens que nous sommes, pour le soleil qui nous éclaire et nous réchauffe, et pour la lune à la pâle et mystérieuse lumière une sorte de vénération instinctive ?

A Rome, la déesse du feu, Vesta, reçoit un culte d'une solennité exceptionnelle. Des vierges d'une pureté inaltérable sont seules admises à l'initiation de ses mystères. Son temple est peut-être le seul dont la porte ne soit jamais fermée, dont l'autel ne soit jamais abandonné, dont le culte ne soit jamais interrompu ni de jour ni de nuit.

Aux fêtes de Palès, on allume de grands feux de broussailles, et chacun à son tour vient sauter à travers la flamme légère, pour se purifier à son contact : naïf et poétique usage que les habitants de nos campagnes ont conservé, et qu'ils reproduisent chaque année encore dans les feux de la Saint-Jean.

Mais ce n'était pas seulement dans le temple de Vesta, sur le foyer de la cité, véritable sanctuaire de la patrie, que les anciens offraient des sacrifices. En Grèce et à Rome, chaque maison renfermait un autel ; et de cet autel, dont le feu ne s'éteignait jamais et devait, en cas d'accident, être rallumé au foyer de la cité, montait sans cesse le parfum des sacrifices offerts à la divinité protectrice de la maison, de la famille, du foyer domestique. Du foyer domestique ! ce mot ne vous frappe-t-il pas, messieurs, comme il me frappe, par je ne sais quelle mystérieuse filiation qu'il indique entre nos idées modernes et l'antique culte du feu? Nous n'élevons plus d'autels dans nos maisons ; nous n'y allumons plus de foyers en l'honneur de la divinité ; et pourtant, quand nous voulons désigner le sanctuaire de la famille d'un mot qui rende ce qu'il a de plus pur et de plus intime, nous ne trouvons pas

d'expression meilleure que celle que l'antiquité nous a léguée de *foyer domestique*.

La législation et les usages juridiques de Rome nous montrent aussi le symbole du feu ; nous le trouvons, combiné avec le symbole de l'eau, dans la formule du bannissement, et dans les cérémonies qui accompagnent la conclusion du mariage.

D'autres symboles, moins généraux peut-être, mais qui ont aussi leur éloquence, sont fournis à l'homme par les productions de la terre, par les animaux qui la peuplent, par les objets qui lui servent de vêtements, par les armes qu'il emploie à la guerre : l'homme emprunte même quelques symboles à son propre corps.

Ainsi les *fleurs* aux fraîches couleurs, aux suaves parfums deviennent l'emblème de la pureté virginale; les *fruits* sont un symbole d'abondance et de fécondité; un *fétu de paille*, un *rameau*, une *branche d'arbre*, sont employés dans la formation de l'obligation, ou dans la tradition de la propriété, ou dans les cérémonies de l'investiture féodale.

Parmi les animaux, le *bœuf*, si puissant à la fois et si docile, représente pour l'homme le labeur patient et consciencieux. Le *cheval blanc* est le symbole de la victoire ou de la domination. A Rome, quand le général victorieux va recevoir au Capitole les honneurs du triomphe, il monte, en signe de sa victoire, un coursier d'une blancheur éclatante. A une époque plus rapprochée de nous, le roi de France, le seigneur féodal qui entrent dans une ville soumise à leur pouvoir trouvent dans le *palefroi blanc*, ou dans la *haquenée à poil blanc* qui leur sert de monture le signe visible de leur domination.

Chez les Germains, dans l'acte d'adoption, l'adoptant couvrait l'adopté de son *manteau*, en témoignage de la protection qu'il lui assurait. Un manteau était pareillement étendu sur l'enfant légitimé, et la langue du droit germanique appelle encore cet enfant l'enfant du manteau, *das Mantelkind*.

Le *javelot*, que le fécial lance sur le territoire ennemi, est le signe de la déclaration de guerre. La *lance*, l'arme redoutable des Sabins, de ce peuple guerrier et législateur tout à la fois qui, en s'associant aux Romains, leur a communiqué son génie, ses institutions, et jusqu'à son nom de Quirites, la lance, dis-je, est le signe de la propriété romaine : Rome ne connaît pas de propriété plus sacrée que celle qui est le résultat de la conquête.

La puissance de l'homme est symbolisée dans la *main*. Pour exprimer que l'esclave ou l'enfant de famille sont affranchis de la puissance dominicale ou paternelle, on dit, à Rome, qu'ils sont renvoyés de la main de leur maître ou de leur père. Dans la langue latine, le même mot, *manus*, désigne la main de l'homme et la puissance du mari sur sa femme. Nous disons aujourd'hui encore la *main de justice*, exprimant ainsi la double idée de puissance et de juridiction. — De même que le physiologiste reconnaît dans le sens de la vue un toucher à distance, de même le jurisconsulte trouve dans l'*œil* de l'homme une main dont la distance n'arrête pas l'action; et la loi romaine proclame que l'on peut prendre possession par le *regard*, aussi bien que par la main. — Pour les Germains, la *chevelure* est le signe de la liberté. Elle a même une signification plus haute; dans la longue chevelure qui retombe abondamment sur les épaules du Mérovingien, le guerrier franc respecte le symbole du commandement et de la descendance royale.

Je voudrais maintenant qu'il fût en mon pouvoir de retracer à vos yeux le tableau vivant, animé de quelques-unes des solennités symboliques usitées dans le droit des peuples anciens. Une pareille tâche serait trop au-dessus de mes forces. J'essayerai seulement de vous présenter une esquisse rapide et sommaire, heureux si je parviens à vous donner une idée exacte de mon sujet, et si vous daignez excuser mon insuffisance à la faveur de ma bonne volonté. Je suis, du reste, obligé ici de me restreindre. Ne pouvant embrasser tous les peuples dans une même étude, je me bornerai à considérer les usages de Rome, de celle de toutes les cités antiques dont les lois et les mœurs nous sont le plus exactement connues. Encore dois-je choisir, entre les solennités nombreuses que nous offre son droit public et privé, les plus importantes, les plus dignes d'intérêt.

Les historiens et les poëtes nous racontent fort au long les rites symboliques suivis dans l'acte de fondation de la ville de Rome; les mêmes cérémonies se rencontraient, sans doute, dans la fondation de chaque cité nouvelle. Entre les récits qui nous sont parvenus, et qui concordent, d'ailleurs, sur la plupart des points, je vais prendre de préférence celui d'Ovide, d'un poëte, afin de vous montrer, par un exemple de plus, l'alliance du droit et de la poésie.

Après avoir consulté les auspices sur l'emplacement de la ville nouvelle, Romulus fixe jour pour en tracer l'enceinte. Les fêtes de Palès vont se célébrer, le même jour éclairera l'œuvre du fondateur. Une fosse profonde est creusée; on y jette des fruits du sol, on l'emplit de terres apportées des pays voisins; sur cette fosse comblée on élève un autel, et dans un foyer nouveau brûle pour la première fois le feu sacré. Puis, la charrue, attelée d'un taureau blanc et d'une blanche génisse, et conduite par le roi lui-même, marque de son sillon l'emplacement où s'élèveront les murs de la ville. Romulus adresse ensuite aux dieux une fervente prière, et, pendant qu'il parle, le tonnerre qui gronde sur sa gauche, les éclairs qui sillonnent la nue du même côté, lui apprennent que les dieux lui sont propices.

Que de symboles accumulés dans cet acte unique, mais dont aucun autre ne saurait égaler l'importance! La purification par l'*eau* et le *feu*, dans les fêtes religieuses qui ouvrent la solennité; les *fruits du sol*, signe d'abondance et de fécondité, gage de la prospérité future de la cité nouvelle ; le *taureau blanc* et la *vache blanche*, symbole tous deux du labeur patient, non moins que de la pureté; le *taureau*, dont les cornes sont tournées vers la campagne extérieure, témoignant, en outre, de l'énergie avec laquelle Rome saurait défendre ses murailles; la *motte de terre* apportée par chacun des compagnons de Romulus de son ancienne patrie, symbolisant à ses yeux les mânes de ses aïeux et la patrie absente confondue désormais dans une nouvelle patrie ; l'*autel*, enfin, et le *foyer* où la divinité protectrice de la cité va recevoir le culte qui lui est dû!

L'État est fondé. Mais que, par un acte coupable, un de ses membres se rende indigne de ce beau nom de citoyen, la cité le repoussera de son sein, et la formule de sa condamnation sera solennelle et symbolique. Le peuple, assemblé dans ses comices, prononcera contre lui l'*interdiction de l'eau et du feu*. N'entendait-on exprimer par là, comme les modernes l'enseignent communément, que la privation des deux choses les plus nécessaires à la vie physique? Je ne le pense pas. La formule a un sens plus profond, elle atteint le con-

damné dans ce qu'il a de plus intime, dans la vie de son âme, dans sa vie religieuse. Ce qui lui est interdit, c'est l'eau des sacrifices, c'est le feu sacré qui brûle sur l'autel de la cité et sur celui de la famille. Il n'y a donc plus pour lui de foyer, et, d'accord avec la religion, la loi civile proclame qu'il n'a plus ni patrie ni famille.

Pénétrons pour un instant dans le sanctuaire de la famille. Une jeune épouse va y être reçue. De même que jadis les filles des Sabins n'ont suivi que malgré elles les compagnons de Romulus, de même les amis de l'époux vont enlever la fiancée de la maison et des bras de ses parents. Elle se réfugie dans le sein de sa mère; ses amies, ses compagnes, l'entourent, la défendent, cherchent à la retenir au milieu d'elles. Peine inutile, résistance vaine et incapable de la soustraire à sa destinée! Elle quitte donc la maison paternelle; ses parents, ses amis lui font cortége, la foule l'acclame à son passage et l'air retentit au loin des chants joyeux de l'hyménée. Devant l'épouse des esclaves portent de la *laine*, un *fuseau*, une *quenouille*, emblèmes des occupations modestes mais utiles qui vont remplir son existence. Elle-même est solennellement parée. Sa chevelure, divisée par le fer d'un *javelot*, en l'honneur de Junon, qui préside aux mariages et dont le javelot est l'attribut chez les Sabins, sa chevelure est ramenée en tresses sur ses tempes et entrelacée d'élégantes bandelettes; une *couronne de marjolaine* aux suaves parfums orne son front; un *voile de couleur de feu* couvre sa tête, et dérobe pudiquement son visage aux regards indiscrets de la foule; une *ceinture de laine*, que le mari seul pourra dénouer, retient chastement les longs plis de sa robe; le *cothurne*, enfin, qui lui sert de chaussure, ajoute tout à la fois à l'élégance de sa taille, à la grâce de sa démarche, à la dignité de son maintien. Debout derrière le seuil de sa maison, l'époux attend sa fiancée. « Qui est-tu? lui dit-il. — Tu es *Caïus*, le maître de cette maison, répond-elle, et moi, je suis *Caïa*, ta compagne. » Alors, il lui présente l'*eau* et le *feu*, lui montrant ainsi, par un double et éloquent symbole, que désormais elle sera initiée au même culte que lui, admise à s'asseoir au même foyer, à honorer les mêmes ancêtres, à offrir aux mêmes dieux les mêmes sacrifices. Sans en toucher le seuil, ce qui serait de mauvais augure, elle entre dans la maison nuptiale, soutenue sur les bras de deux vigoureux jeunes gens. Enfin, le mari lui remet les *clefs* de sa nouvelle demeure, en signe de l'autorité qu'elle va y exercer.

Plus solennel encore était l'antique mariage sacerdotal, accompli selon le rite de la *confarréation* ou tout au moins suivi de la célébration de ce rite. Outre les solennités symboliques dont je viens de vous parler, le grand flamine de Jupiter offre aux dieux un sacrifice en présence des époux et de dix témoins. Les époux rompent ensuite un *gâteau de pure fleur de farine* et se le partagent, signe visible de l'étroite union qui va désormais confondre en une seule leurs deux existences, communiquer à la femme les dignités dont le mari est investi dans la société civile et la rendre participante du même culte et des mêmes sacrifices.

Mais le droit ne nous offre pas toujours d'aussi riantes images, il a constitué non-seulement l'État et la famille, mais encore la propriété. Entre autres points, il règle la domination de l'homme sur les objets extérieurs. Ses prescriptions à cet égard n'ont en elles-mêmes rien de bien poétique, j'en conviens, et vraiment j'hésiterais à vous en parler si là aussi nous ne rencontrions d'intéressants symboles.

La *lance* guerrière, je l'ai dit déjà, est le signe de la propriété romaine; elle rappelle la conquête, qui était aux yeux des anciens Romains le mode le plus certain et le plus légitime de l'acquisition de la propriété. Dans l'enceinte du tribunal centumviral, juge des questions de propriété, une lance est exposée aux regards de tous. Les deux plaideurs sont armés chacun d'une baguette que la langue latine appelle *festuca* ou quelquefois *vindicta*; elle n'est autre chose que l'image de la lance. La chose litigieuse est apportée devant le magistrat, ou, si elle ne peut être déplacée, on dépose tout au moins dans l'enceinte du tribunal un objet facile à transporter et qui en sera la représentation. Chacune des parties, à son tour, prononce devant le magistrat et devant son adversaire des paroles sacramentelles dans lesquelles elle affirme le droit de propriété qu'elle prétend lui appartenir. En même temps elle saisit la chose de la main et la frappe de sa baguette. Le procès nous offre ainsi l'image d'un combat; on en vient aux mains, selon l'expression d'un jurisconsulte de Rome, et la lutte ne s'arrête que devant l'ordre du magistrat qui prescrit à l'un et à l'autre plaideur de détourner sa main de la chose litigieuse.

Le citoyen veut-il conférer la liberté à l'un de ses esclaves, il recourt à un mode semblable : tout est symbolique dans l'acte qu'il va accomplir, tout, jusqu'au nom de *manumission*, dont l'appelle la langue latine. On simule un procès qui a pour objet de faire reconnaître que l'esclave est libre dès à présent, et que c'est à tort que son adversaire le retient dans la servitude. Le maître et l'esclave vont ensemble devant le magistrat. Le maître est armé de la baguette que nous avons vue figurer tout à l'heure dans la revendication de la propriété; elle reçoit ici le nom de *vindicta*; l'acte d'affranchissement est appelé par suite *manumissio per vindictam*. L'esclave est accompagné d'un homme libre qui portera la parole pour lui et affirmera sa liberté; car pour lui-même, retenu à tort ou à raison dans les liens de la servitude, il ne peut prononcer les paroles solennelles de la loi : la majesté de la justice n'admet à parler dans son sanctuaire que des hommes dont la liberté soit incontestable et incontestée. Devant le magistrat, le maître saisit l'esclave de la main, affirmant ainsi le droit de propriété qui lui appartient encore. Mais aussitôt le défenseur de l'esclave prend la parole : il affirme et de la voix et du geste que cet homme est libre. Le maître déclare qu'il n'entend pas résister à cette prétention, et il retire la main qui jusque-là avait retenu l'esclave en son pouvoir. Aussitôt après, il saisit l'esclave par les épaules, et lui fait faire une pirouette, lui montrant ainsi l'un après l'autre les quatre points cardinaux, et lui donnant à entendre par là qu'il est libre comme l'oiseau du ciel, et que le monde entier est ouvert devant lui.

Le symbole se rencontre aussi dans les actes qui ont pour objet la translation de la propriété d'une personne à une autre.

En présence de cinq témoins (dont le nombre rappelle celui des cinq classes dans lesquelles le roi Servius Tullius avait divisé le peuple romain), l'acheteur, tenant de la main la chose qui fait l'objet de la vente, dépose sur une *balance* une *pièce d'airain*, et il prononce ces paroles solennelles : « *J'affirme que cette chose est à moi, selon le droit des Quirites; je l'ai achetée au moyen de cette balance et de cette pièce d'airain.* » Le vendeur retire la pièce d'airain, qui représente aux yeux des parties et des témoins le prix de la vente. Symbolisme

naïf peut-être, mais digne de remarque; car ici la réalité a précédé le symbole et celui-ci n'a fait que perpétuer le souvenir d'un usage longtemps pratiqué des anciens Romains. Avant qu'ils connussent l'argent monnayé, ils employaient dans leurs achats des lingots bruts de cuivre ou d'airain, dont le poids déterminait la valeur; il fallait donc, chaque fois que l'on traitait, s'assurer par un pesage réel et sérieux de la valeur du lingot remis par l'acheteur au vendeur.

Le rite que je viens de vous décrire est celui que les jurisconsultes appellent la *mancipation*. Il n'est pas spécial à la vente, il se rencontre, au contraire, dans tous les actes qui ont une influence plus ou moins marquée sur la fortune du citoyen.

Le citoyen veut-il, à son heure dernière, disposer de ses biens pour le temps où il ne sera plus, il appelle auprès de lui celui qu'il a choisi pour son héritier, et se fait acheter par lui son héritage au moyen de la balance et de la pièce d'airain.

Veut-il se constituer débiteur envers un autre, ou acquitter une dette dont il est chargé, la pièce d'airain déposée sur la balance symbolise l'objet de l'obligation, et constate, soit la formation, soit l'extinction de la dette.

Enfin, et ceci nous ramène à la famille, tous les événements par suite desquels une personne passe sous la puissance d'une autre influent profondément sur sa fortune; en se soumettant à la puissance d'autrui, le citoyen abdique du même coup et son indépendance et son patrimoine.

Quand la femme a résolu de se placer, autrement que par le mariage sacerdotal, sous la puissance de son mari, elle accomplit avec lui le rite de la *mancipation* qui reçoit ici le nom spécial de *coemption*: le mari achète la puissance, et avec elle la fortune de la femme, au moyen de la balance et de la pièce d'airain.

Quand le père de famille veut mettre un terme à sa puissance sur ses enfants et descendants, soit pour l'anéantir à jamais, soit pour la transférer à un père adoptif, il recourt de même à la mancipation. Trois ventes successives éteignent sans retour sa puissance sur son fils; une seule vente affranchit définitivement de la puissance paternelle la fille et les autres descendants.

J'ai terminé l'exposition sommaire, et peut-être pourtant trop longue, des solennités symboliques que je désirais vous faire connaître : je voudrais pouvoir dire que dans cet exposé nous avons trouvé la justification de ce que j'avançais, en commençant, sur l'importance du symbole. Le Romain, si positif que soit son esprit, si rudes que soient ses mœurs, ne peut faire un pas dans la vie, ni accomplir un acte de quelque gravité, sans s'entourer de nombreux et poétiques symboles. Tous les peuples primitifs sont soumis à la même loi. Elle se rencontre, affaiblie il est vrai, souvent à peine apparente, dans la langue juridique et les usages des peuples les plus avancés dans la civilisation; le symbolisme y a laissé, dans la langue surtout, des traces nombreuses, profondes, mais que nous n'apercevons pas toujours, grâce aux acceptions nouvelles que les mots ont reçues, et qui nous font oublier leur signification primitive et la filiation lentement établie du sens propre au sens figuré.

Mais de l'étude à laquelle nous venons de nous livrer, il me sera peut-être permis de tirer cette observation dernière, cette conclusion : que la jurisprudence, tant austère qu'elle est, ne mérite pas toute la réputation d'aridité qu'on lui fait communément. Loin de repousser la poésie, elle emprunte son concours pour faire entendre à des hommes ignorants encore et grossiers ses graves préceptes, ou pour augmenter la pompe de ses solennités, et impressionner plus vivement les esprits et les imaginations; et, quand les solennités symboliques disparaissent devant les progrès de l'humanité, le souvenir en demeure vivant dans les usages populaires, et jusque dans les termes qui servent d'instruments au langage de la science. Mais alors aussi le droit et les lettres demeurent étroitement unis. Les doctes enseignements de la philosophie préparent et éclairent les travaux du législateur; l'histoire lui apporte les utiles leçons de l'expérience des siècles, en même temps qu'elle le fait pénétrer plus profondément dans le génie du peuple soumis à son autorité; l'éloquence enfin et la poésie mettent au service du jurisconsulte le charme puissant qui s'attache à l'élégance de la forme, à la pureté de la diction. Et, en retour, le droit apprend au philosophe, à l'historien, au littérateur, à connaître et à apprécier sainement les institutions politiques, civiles, judiciaires des peuples; leur génie s'y manifeste, mieux assurément que dans leurs guerres avec leurs ennemis, mieux aussi que dans les doctrines de leurs philosophes, ou dans les écrits de leurs poëtes et de leurs littérateurs. Le droit, en effet, n'est pas une œuvre individuelle, produite par les méditations d'un ou de plusieurs hommes supérieurs : il a ses racines, plus profondes, plus larges, dans le cœur même et la conscience de chacun de nous, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans le cœur et la conscience de chaque nation; il se déduit avant tout de la nature morale et sociale de l'homme; il se développe ensuite et se modifie, selon les temps et selon les lieux, en suivant constamment et en attestant les progrès des mœurs et de la civilisation : et il devient la règle acceptée et suivie par tous et par chacun pour la direction de la vie sociale des peuples et des individus. N'élevons donc pas de barrières entre les sciences diverses qu'il est donné à l'esprit humain d'étudier et de connaître. Proclamons au contraire qu'un lien étroit les unit, qu'elles ont toutes une même origine dans la toute-science de Dieu, qui n'a pas dédaigné de communiquer à l'homme une étincelle de son génie, — un champ d'action commun, l'intelligence humaine, — un but commun, le perfectionnement indéfini de l'homme et de la société. Et répétons avec le poëte cette belle et profonde parole, qui n'est pas son moindre titre de gloire :

Homo sum : nihil humani a me alienum puto.

« Je suis homme : rien de ce qui intéresse l'humanité ne » doit me demeurer étranger. »

LEDERLIN,
Professeur à la Faculté de droit de Strasbourg.

COLLÉGE DE FRANCE.

## HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY

(de l'Institut).

**Histoire de la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours** (1).

### VIII

DES PROGRÈS DE L'INTELLIGENCE EN ANGLETERRE A LA FIN DU XVI^e SIÈCLE ET PENDANT LE XVII^e SIÈCLE.

Nous avons vu, dans les leçons précédentes, les réformes qui ont renouvelé, en Angleterre, les principes religieux; nous avons vu la tolérance, cessant d'être un heureux accident, une exception, sans garantie de durée, le résultat peu assuré d'un caractère bienveillant, devenir une loi publiquement reconnue, fondée sur un principe à jamais consacré.

Voyons maintenant les réformes opérées dans un autre grand principe des actions de l'homme, dans l'élément moral et intellectuel. La réforme philosophique fut une conséquence naturelle de la réforme religieuse, ou, pour mieux dire, elle en fut une autre face. Car le caractère nouveau que prend, avec le protestantisme, la foi chrétienne lie d'une manière plus étroite la religion à la philosophie morale.

L'esprit religieux, en se retrempant à la source évangélique, se réveilla; le premier effet de ce réveil fut d'élever les conceptions morales et de rejeter bien loin la casuistique. Rien n'était ni ne pouvait être plus antipathique aux protestants.

La réforme supprimait la confession, l'autorité de tout intermédiaire entre Dieu et l'homme, et ruinait du même coup la casuistique. En effet, quand l'homme est enrégimenté dans un ordre, dans une école qui n'admet pas le libre exercice de la raison, qu'arrive-t-il? La morale, au lieu d'être présentée comme un enchaînement de vérités, n'apparaît plus, au commun des hommes, que comme une règle à laquelle il faut obéir sans réflexion. Aux chefs seuls, c'est-à-dire aux théologiens, appartient la connaissance de cette règle. Ce sont les casuistes qui gouvernent alors la morale. De là, l'importance de la casuistique, si féconde autrefois en ouvrages qui pourrissent aujourd'hui dans les bibliothèques. Ces *sommes*, comme on les appelait, avaient fini par être l'expression de la morale du clergé.

La méditation personnelle et libre de l'Évangile eut naturellement pour conséquence la liberté, la personnalité de la morale. Du moment que la morale est libre, qu'il n'y a pas de confession, de direction officielle des consciences, que chacun ne dépend que de soi-même, est responsable, il est nécessaire que tous s'éclairent, apprennent des méthodes qui permettent à la liberté de se régler, de se conduire elle-même. De là une foule de traités composés à cet effet, toute une école de théologiens moraux, dont la préoccupation commune est de ramener la morale à un enseignement clair et logique.

La morale est le lien qui rattache les sciences à la théologie. D'une part, Dieu et tout ce que cette idée rappelle, le présent et l'avenir, la cause, le moyen, le but de nos conceptions, de nos désirs, de nos actions, le Dieu de la religion, juge et rémunérateur, s'impose trop souvent, trop impérieusement au philosophe, pour qu'il n'y ait pas de contact entre le moraliste et le théologien; d'autre part, la science des devoirs, science à la fois d'observation et de raisonnement, a plus d'un rapport tant avec les sciences de faits qu'avec les sciences de déductions. Philosophique et religieuse, tel est donc le double caractère de la morale, caractère singulièrement approprié aux tendances à la fois positives et plus relevées, indépendantes et mystiques du génie anglais.

Le progrès est sensible dans les théologiens du temps. La logomachie de la casuistique n'y paraît presque plus; s'il en subsiste encore quelques traces, on voit que la casuistique est morte, qu'elle ne ressuscitera pas, que l'on aurait tort d'attendre son réveil. En effet, la casuistique chrétienne s'est perdue, comme celle des stoïciens, et par les mêmes raffinements de subtilités. Ce qui distingue, au contraire, les théologiens anglais, ce n'est pas le raffiné, mais le vrai, le naturel, le réel, le positif; ils entrent dans le vif de la vie; pour eux, la pratique avant tout.

Les traités de théologie morale prirent donc, en Angleterre, le caractère de traités d'éthique; la suppression de la confession rendit nécessaires des règles de morale logiquement et clairement formulées. Ceux qui entreprirent cette tâche, furent William Perkins, qui vivait sous Élisabeth, Ames, Joseph Halle, Robert Sanderson, 1587-1663, auteur d'un traité *De Conscientia*, qui est à l'index; Jérémie Taylor, 1685-1731, mathématicien et métaphysicien tout ensemble. Henri More Perkins n'écrit plus un traité de cas de conscience, à la façon des traités de théologie catholique; il compose un véritable traité d'éthique chrétienne. Une foule d'ouvrages, sortis à cette époque des universités de Cambridge et d'Oxford, témoignent du progrès dans l'ordre de la philosophie morale. Henri More, de la première de ces universités, fit paraître, en 1667, son *Enchiridion Ethicum*, dans lequel il cherche le mérite des actes, eu égard à leur fin, et non eu égard à leur nature. Pour lui, la morale est l'art de vivre bien et heureusement.

Malgré les titres que les deux évêques Hall et Sanderson donnent à leurs ouvrages, leurs traités ne sont plus des traités de casuistique, mais des recherches de philosophie morale dans lesquelles la raison et l'Écriture sont substituées à l'autorité ecclésiastique. Toutefois, avant More, les moralistes gardent encore beaucoup de

(1) Voyez les n^os 19, 24, 26, 27, 29 et 34.

la subtilité des anciens casuistes; cela est vrai, surtout de Sanderson. Avec More, l'ancienne casuistique est tout à fait anéantie, elle est remplacée par la théologie morale.

Ne soyons pas surpris de ce progrès dans la manière de concevoir la morale, en Angleterre, à l'avénement du protestantisme. Les protestants se présentent à nous comme des hommes essentiellement pratiques. Ce sont des gens d'affaires ou de négoce, des fabricants ou des agriculteurs, qui tiennent à mettre de l'ordre dans leur conduite comme dans leur industrie, ou dans leur commerce; ils cherchent, dans l'Évangile, des règles de vie, une sagesse pratique, vivifiée par la pensée de Dieu. On sait quelles furent les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes; la France y perdit la partie la plus active, la plus industrieuse de sa population. Le protestantisme n'est pas mystique; il n'oublie pas pour le monde invisible le monde que voient les yeux de notre corps. Sans doute, c'est une admirable chose que le renoncement aux biens de la terre, tel qu'il est enseigné dans l'Évangile; mais ce renoncement ne saurait être compatible, chez le plus grand nombre, avec le progrès matériel des sociétés, qui seconde lui-même le progrès moral. A côté des enseignements de l'Évangile sur le détachement des choses de ce monde, il y en a d'autres que les protestants mettent de préférence en pratique, ce sont les préceptes qui consacrent et sanctifient le travail, qui élèvent la vie de tous les jours, par la pensée de Dieu, et soutiennent l'homme dans son labeur, en le lui présentant comme l'accomplissement de la loi divine. Voilà ce que pratiquent les protestants.

C'est aussi ce qu'ont bien compris les écrivains anglais, quelles que soient les oscillations de leur théologie morale.

Deux systèmes sur le bien se trouvèrent en présence. Une école disait : le bien est le bien, parce que Dieu décide que le bien est le bien. Une autre école disait : le bien est bien par lui-même, et c'est parce qu'il est le bien, qu'il est voulu par Dieu. Le bien, soutenait la première, n'est que ce que Dieu veut. Voyons, répondait la seconde, pourquoi le bien est bien; éclairons-nous par la pratique; prenons pour critérium la pratique, Dieu n'a pas pu vouloir la contradiction entre le bien et l'intérêt.

Ralph ou Rodolphe Cudworth, 1617-1688, ne pouvait être embarrassé entre les deux systèmes, lui qui faisait contre Hobbes le livre de l'*Immutabilité des idées morales*, et qui ressuscitait les types primitifs, les idées et les médiateurs plastiques de Platon. Selon lui, Dieu ne peut pas faire que le juste soit l'injuste; le bien existe de soi-même indépendamment de Dieu, et s'impose à Dieu.

D'autres ne pensaient pas comme Cudworth; mais la terre classique des compromis ne pouvait manquer d'en fournir un, vu la nécessité.

La superstition s'affaiblit, mais le fanatisme reprit son empire. Dans la pratique morale, qui coïncidait avec l'évolution de cette philosophie, la tendance fanatique des réformateurs se retrouve toujours; le fanatisme semble avoir gagné alors tout ce que la superstition a perdu. Ces puritains, ces intolérants, qui eurent pourtant l'honneur de fonder l'indépendance, voulaient que les mauvaises mœurs fussent poursuivies devant les tribunaux. Cette préoccupation de faire intervenir la législation dans la vie de tous les jours, a laissé des traces dans certaines constitutions de l'Amérique du nord.

L'erreur est manifeste. Qu'est-ce que la liberté? Ce n'est pas seulement le droit de faire le bien, mais aussi le droit de faire le mal, le mal qu'on ne peut attaquer, le mal qui ne nuit qu'à son auteur. Cette législation qui prétend décréter la moralité publique, la moralité individuelle peut être odieuse, elle est surtout insensée, et, quant à ses effets, elle produit tout le contraire de ce qu'elle prétend obtenir.

Excès dans un sens, excès dans un autre, les premiers provoquent les derniers; c'est la loi morale constatée par l'histoire. Après Louis XIV, la régence et Louis XV. Les débordements de la cour de Charles II furent une réaction contre l'intolérance des puritains. On rejeta toute moralité, toute religion.

Le mouvement intellectuel se dessine, en Angleterre, depuis la réforme, d'une manière aussi tranchée que le mouvement des idées morales.

Les auteurs anglais qui apparaissent après la renaissance, sentent encore le moyen âge; la poésie déborde dans la prose ; ils chargent leur style de comparaisons fleuries; ils sont pédants, tout roides par la rouille de l'École; ils divisent et subdivisent, ils posent des thèses, des définitions; ils argumentent solidement et lourdement; ils citent leurs auteurs en latin et même en grec; ils équarrissent des périodes massives; ils assomment doctement leur adversaire et, par contre, le lecteur. Ils ne sont jamais au niveau de la prose, mais toujours au-dessus ou au-dessous; au-dessus, par leur génie poétique; au-dessous, par la pesanteur de leur éducation et par la barbarie de leurs mœurs. Mais ils pensent sérieusement, et par eux-mêmes; ils sont réfléchis ; ils sont convaincus et touchés de ce qu'ils disent. Jusque dans les compilateurs, on sent une force et une loyauté d'esprit qui donnent confiance et font plaisir.

Les progrès de la tolérance et même du scepticisme servirent la science; ces progrès furent pourtant bien des fois entravés par la politique des deux successeurs d'Élisabeth, hostile à tous les développements de la raison. L'esprit de tolérance et de controverse habitua les intelligences à la discussion. Accoutumé comme on l'était, sous Jacques Ier et sous Charles Ier, à disputer sur des matières théologiques, sur les dogmes et les professions de foi, on se mit à discuter les matières politiques et les questions de la science, et, peu à peu, on négligea les discussions théologiques, dont on commençait à sentir la stérilité. L'exagération du puritanisme ne manqua pas de provoquer une réaction qui amena les désordres

de la cour de Charles II. Cette licence même fut, à certains égards, une réaction salutaire, en ce qu'elle fit pénétrer davantage les principes de la liberté intellectuelle. L'indifférence que ce monarque affectait pour les discussions religieuses, eut pour effet de détacher des discussions théologiques qui, du temps des puritains, avaient été poussées jusqu'à la fureur. Les courtisans imitèrent le souverain.

Ces réactions en sens opposé sont, pour ainsi dire, la condition nécessaire pour que l'équilibre s'établisse ensuite.

Il arriva, sous Charles II, ce qui advint en France, au XVIIIe siècle. En rentrant en possession de leur indépendance, les esprits ne surent point en faire un usage modéré. On tomba dans l'impiété et le libertinage. Tel fut, à cette époque, le caractère des écrivains anglais, même les plus éminents.

L'Église anglicane ne tarda pas à être frappée de tant de déconsidération par l'incrédulité des uns, la non-observance des autres, le peu de dignité d'un grand nombre de ses ministres, que l'on vit des hommes sincèrement religieux se séparer d'elle.

Voilà ce qui suscita Locke, ce qui en fit un novateur en philosophie, un unitaire dans son *credo;* ce qui fit de Newton un socinien; de Milton, non-seulement un ennemi de l'Église anglicane, mais un partisan de l'arianisme, dont on voit l'empreinte dans le *Paradis perdu.*

Mais le bien sort souvent du mal. Il n'y a pas d'avantage qui n'ait son inconvénient; d'inconvénient, qui n'ait son avantage. Cette hardiesse de la pensée en religion et en philosophie, acheva de faire passer dans les mœurs les habitudes de la liberté religieuse.

Cette tendance indépendante apparaît déjà sous Élisabeth; c'est un fruit de la renaissance. L'indépendance allait, à cette époque, jusqu'à l'absence de toute pensée de religion.

C'est le paganisme qui règne à la cour d'Élisabeth, non-seulement dans les lettres, mais dans les doctrines; un paganisme du nord, toujours sérieux, le plus souvent sombre, mais qui, comme celui du midi, a pour substance le sentiment des forces naturelles. Chez quelques-uns, tout christianisme est effacé; plusieurs vont jusqu'à l'athéisme, par excès de révolte et de débauche, comme Marlow et Greene. C'étaient des poëtes, ils se déclarent incrédules, niant Dieu et le Christ, blasphémant la Trinité, prétendant que Moïse était un imposteur, et le Christ plus digne de mort que Barrabas. Christophe Marlowe était un esprit déréglé. Greene, qui peignit en vers délicieux la régularité et le calme de la vie honnête à Londres, était un débauché qui parcourut l'Espagne et l'Italie en y pratiquant toutes sortes d'infamies abominables, et, dans ses écrits, il fait, en se moquant de l'enfer, la confession de sa vie. Ouvrez maintenant Shakespeare, c'est à peine si l'idée de Dieu apparaît dans son œuvre, et il faut en dire autant d'un grand nombre d'autres qui ne voient, dans la pauvre petite vie humaine, qu'un songe; au delà, le grand sommeil morne; pour eux, la mort est la borne de l'être, tout au plus un gouffre obscur où l'homme plonge, incertain de l'issue.

Entre autres fruits utiles que porta le scepticisme, il faut placer en première ligne l'esprit critique : on n'eut plus un respect superstitieux pour les autorités; ce culte fit place à l'étude des faits.

C'est ainsi qu'on arriva à cette théologie de Chillingworth dont il a déjà été question; cet ardent adversaire de l'Église romaine, 1602-1634, finit par un scepticisme absolu; c'est l'époque du presbytérien et arménien Owen, 1616-1683; en métaphysique, Hobbes prétend borner la philosophie aux faits observables et ne veut reconnaître d'autre droit que la force; Glanvil, encore un penseur audacieux; dans les théories politiques, Harrington, 1611-1637; Sidney, 1617-1687; Locke, 1637-1704. Dans le roman politique l'*Océana*, nom qui désigne l'Angleterre, Harrington trace le plan de ce qui lui apparaît comme une république parfaite; Sidney a laissé, dans des discours sur le gouvernement, l'expression des convictions hardies pour lesquelles il est mort avec un courage stoïque; Locke, trop empirique comme philosophe, incline, en politique, au fatalisme.

Le scepticisme poussa surtout vers l'étude des sciences physiques. Trois ans avant l'exécution de Charles Ier, sir Thomas Brown (1605-1682) publiait ses recherches sur les erreurs vulgaires, où il déclarait la guerre aux superstitions qui avaient été jusqu'alors les plus respectées; déjà, en 1633, il avait publié sa *Religio Medici.* Cet ouvrage ne montre pas autant de critique que ceux qui l'ont suivi, l'auteur paraît même tout imbu d'un grand nombre d'erreurs de son temps; il croit, par exemple, à la pierre philosophale, aux esprits, à la chiromancie; toutefois, on voit déjà, dans cet ouvrage, une certaine critique et surtout une grande curiosité.

Thomas Brown, naturaliste, philosophe, érudit, médecin et moraliste, est presque le dernier de la génération qui porta Jeremy, Taylor et Shakespeare. Nul penseur ne témoigne mieux de la flottante et inventive curiosité du siècle. Nul écrivain n'a mieux manifesté la splendide et sombre imagination du nord; nul n'a mieux parlé de la mort et de la vanité de la gloire.

En présence des productions naturelles, il fourmille de conjectures, de rapprochements, il tâtonne à l'entour, proposant des explications, essayant des expériences. Il est tout agité par l'idée des forces invisibles qui opèrent sous l'enveloppe visible. Sa curiosité se prend à tout; souvent, chez lui, l'observation est remplacée par l'imagination. Il n'y a rien qui ne l'intéresse jusqu'à lui donner le transport. Ce qui achève de le peindre, ce qui annonce, en même temps, l'avénement prochain de la science, c'est que son imagination se fait contre-poids à elle-même, c'est qu'il est fertile en doutes autant qu'en explications, c'est qu'il ne donne ses opinions que pour des opinions. Le principal de ses ou-

vrages n'est qu'une réfutation des erreurs populaires, et l'on y remarque la même discrétion de jugement.

Dans ses recherches sur les erreurs vulgaires, Thomas Brown s'émancipe, son esprit a marché, il donne l'expérience et le bon sens comme les deux grandes colonnes de la vérité; il déclare que les principales causes de nos erreurs sont le respect pour l'autorité, le peu de souci de la recherche et la crédulité; aussi respecte-t-il peu les Pères de l'Église et les théologiens. La courte distance qui sépare les deux ouvrages de Brown, montre quels progrès rapides la raison avait faits alors en Angleterre.

Désormais l'ancienne scolastique est décidément abandonnée; il en est de même de l'aristotélisme du moyen âge.

François Bacon n'en est pas encore, il est vrai, entièrement dégagé ; il ne fait pas un usage systématique de la raison, il parle par apophthegmes, il légifère; mais cette tendance est tempérée, en lui, par un sentiment profond du but que la science doit se proposer; il méprise la scolastique; sans doute il est surtout dogmatique, c'est un maître, mais c'est un maître éminent, et ce qui le caractérise au plus haut degré, c'est, dans la morale comme dans la géométrie, la recherche de ce qui est pratique.

Ce fut en 1561 que naquit le réformateur des sciences, François Bacon, le plus novateur des esprits du siècle. On sait que si Bacon est le fondateur de la philosophie expérimentale, ses magnifiques ouvrages, et entre autres ses *Essais de morale et de politique* ne sont pas moins illustres par la beauté du style que par la richesse et la profondeur des pensées. Qu'est-ce d'ailleurs que François Bacon? Ce n'est point un dialecticien comme Hobbes ou Descartes, un homme habile à aligner les idées, à les tirer les unes des autres, à conduire son lecteur, du simple au composé, par toute la foule des intermédiaires. C'est un producteur de *conceptions* et de *sentences*. La matière explorée, il nous dit : « Elle est telle, » n'y touchez point de ce côté, il faut l'aborder par cet » autre ». Rien de plus, nulle preuve, nul effort pour convaincre; il affirme, et puis c'est tout; il a pensé à la manière des artistes et des poëtes, il parle à la façon des prophètes et des devins. *Cogitata et visa*, ce titre d'un de ses livres pourrait servir pour tous. Le plus admirable, le *Novum Organum*, est une suite d'aphorismes et comme de décrets scientifiques : on dirait un oracle qui prévoit l'avenir et révèle la vérité. Et pour qu'il ne manque rien à la ressemblance, ce sont des figures poétiques, des abréviations énigmatiques, presque des vers sibyllins qui expriment les pensées.

Cette méthode n'est bonne qu'avec du bon sens, mais aussi qui en fut jamais mieux pourvu que Bacon?

Il a par excellence l'esprit pratique, utilitaire même, tel qu'il se montrera plus tard dans Bentham, tel que l'habitude des affaires va de plus en plus l'imprimer dans les Anglais. Dès l'âge de seize ans, à l'Université, la philosophie d'Aristote lui déplut, non qu'il fît peu de cas de l'auteur; au contraire, il l'appelait un grand génie, mais sa philosophie lui semblait inutile pour la vie, « incapable de produire des œuvres qui servissent au bien-être de l'homme ». On voit que, dès son début, il tomba sur son idée maîtresse; tout le reste, chez lui, en dérive, le dédain de la philosophie antérieure, la conception d'une philosophie différente, la réforme entière des sciences par l'indication d'un but nouveau, par la définition d'une méthode distincte, par l'ouverture d'espérances inattendues. Sa philosophie n'est qu'une sorte d'instrument, *organum*.

Il engage les mathématiciens à quitter leur géométrie pure, à n'étudier les nombres qu'en vue de la physique, à ne chercher des formules que pour calculer les quantités réelles et les mouvements naturels. Il recommande aux moralistes d'observer l'âme, les passions, les habitudes, les tentations, non en oisifs, mais en vue de la guérison ou de l'atténuation du vice, et donne pour but, à la science des mœurs, la réformation de la vie. L'objet d'une science est pour lui l'établissement d'un art, c'est-à-dire la production d'une chose active et utile. Quand il veut rendre sensible, par un roman, la nature efficace de la philosophie, il décrit, dans sa *Nouvelle Atlantide*, avec une hardiesse de poëte et une justesse de devin, presque en propres termes, les applications modernes et l'organisation présente des sciences, académies, observatoires, aérostats, bateaux sous-marins, amendements des terres, transformation des espèces, réviviscences, découvertes des remèdes, conservation des aliments.

Bacon devine tout, et, dans sa haute intelligence du vrai but de la science, dans sa manière à la fois large et pratique, généreuse et positive, de la comprendre, il ne dédaigne rien, il ne méprise rien. Cette attention qui ne néglige rien dans l'œuvre de la création, qui cherche à se rendre compte même des plus humbles détails, cette tendance à la pratique après tant de divagations dans l'absolu, c'est l'autre face du mouvement intellectuel de la Réforme, et il la faut regarder comme un fruit de l'esprit moderne.

C'est dans l'application, par la pratique, que les idées de Bacon font de rapides progrès. Sa méthode suscite Robert Boyle, précurseur de Newton. C'est lui qui, le premier, institue des expériences exactes sur les rapports intimes de la lumière et de la chaleur, qui contribue à fonder l'hydrostatique, et qui découvre, en 1650, cette loi, confirmée par Mariotte, que la densité est la mesure de l'élasticité de l'air, Il donne l'exemple des premières recherches en chimie; il met partout en évidence la nécessité de l'expérimentation et du contrôle des faits. Aussi est-ce sous Charles II que l'on voit se fonder la Société Royale, et les sciences prendre leur essor. Ce fut à dater de 1658 que les sciences jetèrent, en Angleterre, le plus vif éclat, et ce qui les a produites, c'est l'alliance

du scepticisme religieux et de la hardiesse philosophique.

Ce fut en 1645 que la Société Royale fut fondée à Oxford, d'après les conseils de J. Wilkins. Elle fut transférée à Londres, en 1658. En 1665 commencèrent à paraître les transactions. En 1729, la Société Royale d'Édimbourg fut fondée, sur le même modèle, par le célèbre mathématicien Mac-Laurin.

Il y a, à cette époque, un fourmillement extraordinaire de pensées et de formes, souvent avortées, plus souvent encore barbares, quelquefois grandioses. Mais, dans cette surabondance, quelque chose de viable et de grand se dégage, c'est la science, et il n'y a qu'à regarder de près une ou deux de ces œuvres, pour voir la création nouvelle éclore parmi les ébauches et les débris. D'où vient ce mode nouveau de l'indépendance, il procède, d'une part, de Hobbes, d'autre part, de Newton et de Locke. Il y a donc progrès.

Veut-on se faire une idée de l'avidité pour le savoir et de l'érudition à cette époque? Il faut parcourir Robert Burton.

Robert Burton, 1576-1639, l'auteur original de l'*Anatomie de la Mélancolie par Démocrite le Jeune*, était aussi érudit et que Démocrite et que Rabelais, il feuilleta toutes les sciences. Ses ouvrages, dit M. Taine dans son excellente *Histoire de la littérature anglaise*, nous montrent un carnaval d'idées et de phrases grecques, latines, allemandes, françaises, italiennes, philosophiques, géométriques, médicales, poétiques, astrologiques, musicales, pédagogiques, entassées les unes sur les autres. Il ne finit pas les mots, les phrases regorgent, s'accumulent, se recouvrent, et roulent emportant le lecteur assourdi, étourdi, demi-noyé, incapable de trouver terre au milieu de ce déluge. Burton est intarissable. Il n'est point d'idées qu'il ne répète sous cinquante formes; quand il a épuisé les siennes, il verse sur nous celles des autres; les classiques, les auteurs plus rares, connus seulement des savants, les auteurs plus rares encore, connus seulement des érudits, il prend chez tous. Son *Anatomie de la Mélancolie* est encore empreinte des habitudes scolastiques.

On aura encore à subir bien des déceptions sans doute, bien des excès. Mais s'il y avait des désordres encore possibles, qui est-ce qui devait faire rentrer l'intelligence dans la voie juste et droite? c'était la discipline intellectuelle imposée par François Bacon.

A cette époque, des esprits féconds, des esprits excellents ne comprenaient pas encore toute l'importance d'une attention qui ne néglige rien dans la nature.

Lors de la fondation de la Société royale, Hobbes ne voulait y voir traiter que de grandes questions. Vous allez, disait-il, avilir la science. Eh quoi! un jardinier, un parfumeur prendront séance parmi nous, on verra un apothicaire dans nos rangs! Le reproche de Hobbes devait faire justement la force de la science. Il n'y a, dans la science, rien de bas, parce qu'il n'y a rien d'indifférent dans la nature, parce que tout fait corps, tout se tient, tout sert. Il n'y a de méprisable, en fait de science, que ce qui n'aboutit à rien : quand une science, dit Bacon, n'aboutit pas à un art, elle est inutile.

Si ces idées sont vraies des choses de l'intelligence, des sciences, des arts, de tous les produits de la pensée, elles ne le sont pas moins des professions et des personnes. Ce sont les intelligences qui honorent les professions, ce sont les intelligences qui rendent des services, et ce ne sont pas les professions qui honorent ou qui dégradent, parce qu'elles ne sont que ce qu'elles deviennent selon les intelligences qui les exercent. Abjurons donc les préjugés. Ne voyons-nous pas des professions réputées viles du temps de nos pères, des horticulteurs, des chimistes, obtenir aujourd'hui la considération méritée par des services réels, publics, toujours considérables, souvent éclatants? Comprenons qu'il y a plus d'inégalité d'éducation entre les hommes que d'inégalité dans l'intelligence; qu'il en faut beaucoup pour rendre, dans quelque science ou quelque profession que ce soit, des services signalés. Admettons que le préjugé, qui tend, même aujourd'hui encore, à nous séparer, ait enfin disparu, vous verrez tout également honoré, estimé, parce que, dans les sciences, dans les arts, dans toutes les applications qui en résultent, tout travail est toujours estimable, honorable également.

Telles sont les voies où les progrès de la raison, éclairée par la science, tendent à nous conduire. Tout s'est lié; le protestantisme a produit l'émancipation religieuse; l'émancipation religieuse a produit l'émancipation philosophique et politique; de celle-ci est sortie l'émancipation scientifique, et la science, par ses progrès, tend à émanciper toutes les classes et à élever le niveau des professions comme des intelligences. L'Angleterre a joué le rôle principal dans cette série de conquêtes; nous devons le reconnaître, et lui en faire gloire.

---

## BULLETIN DES COURS.

M. Louise, professeur de rhétorique au collége de Valenciennes, a fait dans cette ville une conférence sur le beau, dont voici un extrait :

.... Il y a donc, messieurs, du bien en dehors du beau. Il n'est pas moins sûr que la beauté a toute une sphère où elle règne sans rivale et où la vertu ne peut pénétrer. Représentez-vous par la pensée ce vaste assemblage de forces qu'on appelle l'univers; épiez les traces les plus faibles, les plus fugitives de la beauté, et, par degrés, montez jusqu'aux objets où elle éclate dans toute sa splendeur. Vous la verrez unique souveraine d'un monde que ses rayons éclairent et qui reste fermé à ceux de la vertu.

Partout, en effet, où l'on rencontre indissolublement unies la matière et la force, le corps et l'âme, partout où une force puissante et ordonnée se manifeste, bien qu'invisible, par des signes visibles, la beauté commence à surgir et à nous charmer. Qu'un rayon de cette force descende dans cette matière, profondément enfoncée dans les bas-fonds du

monde, qu'il y ait un commencement, un premier degré d'activité, et vous allez voir la beauté jaillir de cette fange, qu'elle transforme en soleil. Que les agents mystérieux, que les forces sans lesquelles le globe serait en poussière agissent sur cette matière, la pétrissent et la façonnent; que l'électricité, la lumière, l'affinité, la chaleur, y descendent, et voici que dans cet univers, tout à l'heure inerte et par suite sans beauté, s'épanouissent d'étonnantes merveilles. Les astres s'allument dans le ciel sombre, et la face de ces corps immenses s'illumine; le tonnerre fait gronder dans l'immensité sa voix redoutable, accompagnée de l'éclair éblouissant; la lumière, semée dans les espaces, fait naître la couleur; l'air remué s'agite, mêle ses bruits à ceux de l'ouragan, siffle, hurle, gémit, ou bien fait frémir doucement chaque feuille, ou forme de mille bruits indistincts ce bruit monotone, éternel, cette plainte assidue de l'Océan! Dans l'intérieur du globe, mille ouvriers actifs enfermés le travaillent sans relâche, comme les Cyclopes dans l'antre de Vulcain, lui donnent son relief, y soulèvent sur leurs poitrines haletantes les hautes montagnes, y creusent l'abîme des mers, y ébauchent les métaux resplendissants, y composent dans le silence et la longueur des efforts ces pierres précieuses, ces diamants qui relèvent de leur beauté celle de la femme, la plus parfaite des beautés d'ici-bas, ces cristaux longuement élaborés, ces étincelles de pierre qui petillent comme des girandules à la voûte des grottes, et n'attendent qu'un flambeau pour nous révéler leur beauté. Prêtez le regard, messieurs, prêtez l'oreille à ce spectacle inouï; baissez les yeux vers le sol, relevez-les vers le ciel, portez-les à droite, à gauche, partout vous assistez à cet éternel et fécond hymen de la force et de la matière, du simple et du composé, du fini et de l'infini, de l'idée et de la forme.

Et, messieurs, ce n'est là que le commencement de cet enchantement au milieu duquel nous vivons, de cette fête où Dieu a placé notre âme, trop oublieuse de ses bienfaits, trop sensible aux amertumes de la vie. Voici qu'une force supérieure fait son avénement ici bas, et va pétrir en images plus parfaites le limon de la création. C'est la vie! le principe qui anime tous les êtres. Elle prend quelques éléments informes, sans couleur, quelques corps simples, qu'un chimiste a nommé en quatre mots disgracieux, le carbone, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, et avec une intarissable fécondité, avec des résultats aussi variés que ses moyens sont bornés, elle va couvrir ce globe de myriades d'êtres grands ou petits, gracieux ou majestueux, où la beauté atteindra un degré supérieur qui n'est pas encore le dernier; elle va disséminer les couleurs les plus diverses, les figures les plus différentes, s'élancer vers le ciel sous la forme d'arbres majestueux, véritables colonnes couronnées de chapiteaux mouvants, ou s'épandre à terre comme un verdoyant tapis; elle va se découper en feuilles fines ou épaisses, striées, ciselées; produire des fleurs dont le nombre défie l'imagination la plus riche, et réserver à la fantaisie la plus capricieuse la déception de se trouver prévenue par la nature.

Où trouver, messieurs, dans cette sphère immense, la moindre apparence de moralité? Qui donc vous parlera de vertu, dans ce monde où tout vous parle de beauté? Et, messieurs, montez encore quelques degrés; interrogez les animaux qui peuplent la terre, les airs et les eaux; le lion, qui symbolise la force majestueuse; le cheval, qui frémit et bondit, et que le génie d'un Buffon nous a fait revivre dans une saisissante image; cherchez dans ces créatures sans liberté, soumises aux lois fatales de l'instinct, quelque trace de l'idée du bien; vous ne la découvrez pas, alors que vous y découvrez l'expression radieuse de l'idée du beau. Muets sur le devoir, muets sur la vertu, ils ne parlent que le langage de la beauté, et le font entendre à votre âme émue. Bien plus, l'homme qui réunit toutes les beautés des êtres inférieurs, et y ajoute encore par surcroît, ne réalise pas toujours l'union du bien et du beau. La force vitale, la force sensible, la force intellectuelle elle-même, quand elles s'expriment avec puissance et avec ordre, manifestent la beauté, mais n'ont par elles-mêmes aucun caractère moral. Le tronc de l'hercule Farnèse n'a rien à démêler avec la distinction du bien et du mal, et la laideur de Socrate ne ternit pas sa vertu. Il arrive même quelquefois que l'idée du bien, si elle se présente à notre esprit, fait disparaître le sentiment du beau et le remplace par de plus sévères émotions. Quoi de plus beau que la mer en fureur, quand elle met un navire en pièces, que l'incendie, qui dans une nuit obscure fait jaillir ses flammes au-dessus des toits embrasés, que la bataille avec ses bruits, les hennissements des chevaux, les cris des mourants, la voix des chefs, la fumée et la poussière? L'âme est ravie par ces spectacles sublimes; mais qu'une pensée morale vienne la traverser, et ces beautés sinistres s'effacent; l'admiration fait place à l'horreur. Malheur à l'âme insensible qui peut alors savourer le plaisir du beau! Il faut être artiste comme Néron pour chanter à la vue des flammes qui embrasent toute une ville; et l'on ne sait de quel nom appeler le dilettante qui, en face d'une de ces grandes hécatombes de la guerre, ne sentirait pas la délectation du beau disparaître à la pensée des larmes et des souffrances que ces jeux sanglants causent à leurs acteurs. Vous le voyez, messieurs, il y a dans la nature comme un immense domaine, empire exclusif de la beauté, où ne pénètre pas le bien. Nous avons donc raison d'affirmer que ces deux grands principes sont en essence très-distincts.

. . . . . .

---

Parmi les nominations dans la Légion d'honneur faites à l'occasion de la fête du 15 août, nous relevons celles qui ont trait à l'enseignement supérieur :

MM.

Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris; chevalier du 27 avril 1845 : trente-deux ans de services.

Lacabane, directeur de l'École des chartes; chevalier depuis 1845.

De Félice, doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban : vingt-sept ans de services.

Demangeat, professeur à la Faculté de droit de Paris : quinze ans de services. Publications estimées.

Gandar, professeur à la Faculté des lettres de Paris : vingt-deux ans de services.

Lombard, professeur à la Faculté de droit d'Aix : quarante-deux ans de services.

Chappuis, professeur à la Faculté des lettres de Besançon : vingt et un ans de services. Savants mémoires.

Jeannel, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier : trente ans de services.

Soupé, professeur à la Faculté des lettres de Paris : vingt ans de services :

Barbier de Meynard, professeur à l'École des langues orientales vivantes, ancien secrétaire de légation.

Taine (H.), professeur à l'École impériale et spéciale des Beaux-Arts.

M. Levasseur, dont nous avons donné une conférence sur *Les assignats*, auteur du savant ouvrage sur l'*Histoire des classes ouvrières*, a été nommé chevalier.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 39 26 AOUT 1866

## INSTITUT DE FRANCE

### SÉANCE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

DISCOURS DE M. LÉONCE DE LAVERGNE
(De l'Académie des sciences morales et politiques, président.)

Messieurs,

En nous retrouvant tous les ans, à pareil jour, réunis en assemblée générale, notre première pensée se reporte naturellement sur les pertes que l'Institut a faites dans l'année. Vous n'attendez pas de moi que je rappelle avec détail les noms et les titres de ces morts illustres. Chacun d'eux recevra dans sa compagnie l'hommage spécial qui lui est dû, et, hier déjà, vous applaudissiez une main savante et amie, traçant, avec une touchante éloquence, le portrait de l'un des plus vénérés. Je ne puis ni ne veux exprimer ici que la communauté de nos regrets. Les coups qui frappent chaque Académie portent sur l'Institut tout entier.

Parvenus pour la plupart au terme de l'âge, ceux qui nous ont quittés avaient accompli leur tâche et achevé leur renommée. Ceux qui leur succèdent nous apportent, avec des noms moins éprouvés, plus de jeunesse et d'émulation. Telle est l'inflexible loi des choses humaines; le passé disparaît sans cesse devant l'avenir. Ne nous étonnons pas si nos nouveaux confrères ne nous rendent pas exactement les anciens. Rien ne semble plus immuable que ces corps qui se recrutent eux-mêmes par l'élection, et l'on s'est fait souvent une arme contre les Académies de leur apparente immobilité; en réalité, tout change en elles comme autour d'elles par le mouvement insensible du temps, et leur histoire se confond avec l'histoire des lettres, des sciences et des arts. Les générations se suivent sans se ressembler dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique. Parmi les qualités de l'esprit, la première est sans contredit l'originalité; imiter n'est pas produire, et quiconque se borne à suivre la trace d'autrui se place lui-même au second rang.

Vous n'attendez pas davantage que je présente le résumé de nos travaux annuels. Une telle entreprise dépasserait mes forces, et mon premier devoir est d'être court. « Quand l'Institut fut créé, a-t-on dit, l'encyclopédie devint vivante. » Ce mot est plus vrai que jamais. Chaque jour notre domaine s'étend et se divise. Comment embrasser d'un coup d'œil ce vaste atelier que remplissent à la fois tant d'ouvriers, les uns continuant par la prose ou par la poésie l'exquise tradition du goût français, les autres animant le marbre ou la toile ou prêtant aux passions le langage des sons, ceux-ci fouillant avec une pénétrante sagacité les recoins les plus obscurs de l'histoire, ceux-là arrachant à la nature physique ces secrets qui changent la face de la terre, d'autres enfin interrogeant le monde invisible ou cherchant à résoudre les problèmes des sociétés humaines? Chacun de nous ne porte à la main qu'un rameau; mais la réunion de ces branches agitées présente, comme dans Macbeth, l'aspect d'une forêt qui marche.

A mesure que la division du travail fait des progrès, la solidarité de tous ces efforts devient plus intime. Plus on se sépare pour les moyens, plus on se réunit pour le but. Cette solidarité a été connue dans tous les temps : l'antiquité a su que les Muses étaient sœurs avant de savoir que les hommes étaient frères; mais elle ne s'est jamais révélée aussi nettement que dans cette assemblée, la seule en son genre qu'il y ait au monde. Un de nos savants a démontré, par d'ingénieuses expériences, l'influence que les couleurs exercent les unes sur les autres par le voisinage; ainsi les esprits les plus divers se modifient en se rapprochant, et de chaque contraste sort une harmonie.

La pensée commune qui nous anime est la recherche et la propagation du vrai, du bon et du beau, sous toutes les formes. *Si j'avais la main pleine de vérités*, disait Fontenelle, *je me garderais bien de l'ouvrir*. Cette maxime n'est pas la nôtre. Elle pouvait être de mise il y a cent cinquante ans, quand la vérité avait des dangers, soit pour le téméraire qui la traînait au grand jour, soit pour la foule qui la repoussait et ne savait pas la reconnaître. Déjà, un demi-siècle après Fontenelle, dans une solennité académique analogue à celle-ci, d'Alembert répondait qu'il ne fallait ni tenir la main tout à fait fermée, ni l'ouvrir à la fois tout entière, mais entr'ouvrir les doigts l'un après l'autre, pour laisser échapper lentement ce qu'elle renferme. Nous avons fait un pas de plus. Si nous ne livrons pas plus de vérités, c'est que nos mains n'en contiennent pas davantage. Aussi bien Fontenelle et d'Alembert nous ont eux-mêmes donné l'exemple; ils affectaient plus de discrétion qu'ils n'en avaient réellement, et, à l'abri d'une réserve apparente, ils finissaient l'un et l'autre par tout dire.

Nous ne sommes d'ailleurs que l'avant-garde de la grande armée des travailleurs de l'esprit. Autour de nous s'agite la foule des écrivains, des savants, des artistes, qui ne sont pas encore des nôtres, mais qui en seront un jour. Ils nous accompagnent et quelquefois nous devancent sur la route poudreuse que nous suivons ensemble. Leurs rangs deviennent tous les jours plus pressés et plus pressants; on peut en juger par les concours qui se multiplient, grâce à la munificence de l'État et des particuliers, sans épuiser l'ardeur des émules.

Ces luttes ont été cette année brillantes et fécondes, nous pouvons être fiers de notre moisson; nous la devons avant tout à ceux qui nous la fournissent, mais il n'y a que justice à nous attribuer une part de l'honneur, car nous avons une part de la peine, et le jugement de ces œuvres innombrables nous impose de rudes labeurs, accompagnés de graves responsabilités.

Parmi ces concours, on me permettra d'en signaler un, parce que j'ai pu l'apprécier de plus près. L'Académie des sciences morales et politiques avait demandé une étude sur la vie et les travaux de Boisguilbert, le plus ancien et le moins connu des économistes. Trois compositions remarquables ont répondu à cet appel; le maître oublié va désormais entrer en pleine lumière. Boisguilbert a passé dans son temps pour fou, et l'on doit avouer qu'il l'était un peu. Il ne pouvait pas souffrir et voir souffrir sans crier, ce qui est quelquefois bien imprudent. Neveu de Corneille, comme Fontenelle, il n'avait pas la même souplesse que l'ingénieux auteur des *Oracles*, et il n'a pas eu la même fortune. Il avait le défaut de crier trop fort, et, qui plus est, en mauvais style. Il en a porté doublement la peine. Le gouvernement de Louis XIV l'a fait taire, parce qu'il troublait la paix publique. Le XVIII^e siècle l'a méconnu, parce qu'il n'a pas su la langue élégante et légère de ce temps, et Voltaire, dont ses rudesses avaient choqué le goût délicat, a été bien près de trouver juste qu'on eût exilé au fond de l'Auvergne un homme qui parlait si mal français. Le voilà qui sort maintenant de sa tombe. Même comme écrivain, il peut se plaindre d'un excès de sévérité, car, si son style, violent et embrouillé, manque de grâce et de précision, il a par éclair, l'accent, la fougue, le trait acéré, l'incorrection énergique et l'originalité inventive de son contemporain Saint-Simon.

Deux de nos Académies ont demandé et obtenu cette année un changement dans leur constitution intérieure.

Un décret impérial avait fondé, en 1855, dans l'Académie des sciences morales et politiques, une section de *Politique, Administration, Finances*. Ce décret a été rapporté, pour revenir à la division antérieure en cinq sections, Philosophie, Morale, Législation, Économie politique et Histoire. Les Finances ont été réunies à l'Économie politique; la Politique et l'Administration ont disparu comme spécialités scientifiques. Ce retour, provoqué par l'Académie elle-même, a eu pour but d'éviter toute confusion sur le caractère de ses travaux. C'est ici le monde des théories, et nous sommes chargés d'en garder les portes.

De son côté, l'Académie des sciences mathématiques et physiques a pensé que sa section de *Géographie* et de *Navigation* devait être portée de trois membres à six. Cet accroissement se justifie par les progrès que font de nos jours les connaissances géographiques et les explorations maritimes. Dans un temps où le globe n'a plus ni terres ni mers inconnues, où le Nil lui-même ne peut plus cacher le secret de ses sources, où l'œil et la main des peuples civilisés pénètrent partout, où les isthmes se coupent, où les déserts se peuplent, où le navigateur a pour se guider des études nouvelles sur les courants des eaux et des airs, où des millions d'émigrants entreprennent sans hésiter des voyages aux antipodes, les bornes de la science doivent reculer comme les bornes du monde. Le premier choix fait par l'Académie pour remplir une des places créées dans son sein prouve d'ailleurs que ce mot de *navigation* a pour elle plus d'un sens. En s'attachant l'ingénieur habile qui a fait faire un si grand pas à l'armement des vaisseaux de guerre, elle a reconnu dans l'application des sciences aux arts militaires une des premières nécessités de notre temps.

Nécessité éclatante mais douloureuse. Je n'oserais pas reproduire ici, dans toute leur crudité, les termes dont s'est servi La Bruyère pour qualifier cet acharnement inexplicable de la guerre. Après avoir montré qu'une pareille frénésie nous paraîtrait absurde et ridicule dans les animaux d'une même espèce, il ajoutait, en s'adressant aux hommes : « Vous avez, en animaux raisonnables, et pour vous distinguer de ceux qui ne se servent que de leurs dents et de leurs ongles, imaginé les lances, les piques, les dards, les sabres et les cimeterres, et, à mon gré, fort judicieusement, car, avec vos seules mains, que pouviez-vous vous faire les uns aux autres, que vous arracher les cheveux, vous égratigner au visage ou tout au plus vous arracher les yeux de la tête; au lieu que vous voilà munis d'instruments commodes qui vous servent à vous faire réciproquement de larges plaies d'où peut couler votre sang jusqu'à la dernière goutte, sans que vous puissiez craindre d'en réchapper. » Que dirait La Bruyère s'il voyait les canons rayés, les fusils à aiguille, les vaisseaux cuirassés, les torpilles, et cet étrange et monstrueux navire, venu d'Amérique, qui promène en Europe, de port en port, sa menace mystérieuse?

Espérons que ces terribles engins se neutraliseront par leur puissance même et rendront la guerre plus rare en la rendant plus meurtrière. Qui sait si l'on n'en viendra pas quelque jour à ne plus mette en présence que de gigantesques machines? Dans ce choc formidable, l'homme deviendrait inutile; il n'aurait qu'une étincelle à allumer pour laisser ensuite le fer et le feu se combattre et s'entre-détruire. Cultivons, puisqu'il le faut, les sciences militaires, mais en réprouvant l'esprit de conquête et d'usurpation qui peut en abuser, et n'organisons la force savante que pour mieux défendre la justice et la paix.

Au moment où s'engageait près de nous cette lutte sanglante, qui a pu nous faire croire au retour des plus tristes temps de l'histoire, un immense vaisseau, exemple lui-même des hardies tentatives du génie moderne, quittait le dernier port de notre continent et s'avançait au milieu des brumes et des tempêtes de l'Océan septentrional. Où allait-il? L'univers le sait maintenant : il allait renouveler encore une fois un effort qui avait toujours échoué et qui semblait défier les forces humaines. Pendant que le canon des batailles tonnait sur l'Europe, un câble se déroulait en silence dans ces profondeurs de la mer, autrefois incommensurables, aujourd'hui connues et mesurées, et tout à coup un cri de triomphe nous arrivait au travers de l'immensité : les deux mondes étaient réunis par le télégraphe électrique. L'indomptable persévérance d'une nation puissante et sage a pu seule accomplir ce prodige; après avoir été, au commencement du siècle, l'unique asile de la liberté, l'Angleterre donne encore aujourd'hui l'exemple de la fidélité aux œuvres pacifiques de la civilisation.

L'Institut de France a le droit de s'associer à cette nouvelle victoire sur les éléments; il ne peut oublier que l'un de ses membres, l'illustre Ampère, a eu une grande part à l'invention de la télégraphie électrique. Quand viendra le moment où les peuples ne rivaliseront plus que pour de semblables travaux? La France ne saurait y perdre, car elle

est encore plus grande par l'esprit que par la guerre; et ce sont nos idées, bien plus que nos armes, qui ont porté dans le monde entier l'influence de notre langue et de nos actes.

---

## CONFÉRENCES PUBLIQUES DE BERLIN.

M. VIRCHOW
(Membre de la Chambre des députés de Prusse.)

### De l'éducation de la femme en vue de sa vocation.

Les lectures publiques que la *Société de l'éducation par la famille et par le peuple* inaugure aujourd'hui, ont pour but de procurer à l'association des amis et des ressources. Des amis, afin de transformer de plus en plus l'éducation sur laquelle repose l'avenir du peuple en une tâche à l'accomplissement de laquelle travailleront activement tous les hommes dévoués; des ressources, car il en faut dans cette grande ville où les besoins se produisent en si grand nombre que l'activité de l'administration locale demeure insuffisante. Il faut que la Société puisse intervenir efficacement partout où les ressources propres des familles laissent à désirer, et où les autres associations ne parviennent pas à assurer d'une manière satisfaisante l'éducation populaire.

L'éducation, à notre époque, préoccupe de plus en plus l'opinion publique. Parmi les 119 articles de notre constitution, 6 s'y rapportent spécialement; et bien que la loi sur l'instruction publique, promise dans l'article 26, doive être rangée au nombre de celles qui depuis 15 ans sont vainement attendues, des lois et des ordonnances ont pourvu depuis longtemps à ce que personne en Prusse ne reste sans instruction. La Prusse, dans les matières scolaires, est considérée comme un État modèle. La libre Angleterre dans ces dernières années, et même la France impériale, depuis un récent discours du trône, à mesure qu'elles se rapprochent du système de l'instruction primaire obligatoire, se guident en général sur les exemples que leur offrent l'Allemagne et surtout la Prusse.

Depuis la réforme, l'Allemagne a travaillé sans relâche dans le champ de l'éducation publique, c'est là une gloire que personne ne lui conteste. Il est peu de progrès dans l'art d'élever la jeunesse qui ne se rattachent à un nom allemand, et l'on peut dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, que même dans les provinces catholiques de l'Allemagne, la réforme a produit, à sa manière, pour la vulgarisation des principes d'éducation, des résultats aussi grands que le christianisme primitif, et qu'à cet égard son action morale a dépassé de beaucoup la limite des pays où elle s'est établie.

Mais nous sommes encore loin de toucher au terme d'une œuvre si importante. Ne nous dissimulons pas que chaque nouveau progrès entraîne à sa suite ses dangers propres. L'éducation doit préparer l'homme à la vie; c'est dans le sein d'une vie de famille bien ordonnée qu'elle atteindra le plus sûrement son but. Or, l'État moderne, et plus encore, la société moderne enlèvent de plus en plus l'éducation à la famille pour la confier à l'école; et l'école élève toujours moins les enfants pour la vie que pour l'État et la société.

La vie, en effet, exige avant tout le développement propre de l'individu en rapport avec ses dispositions naturelles; l'État au contraire et la société demandent une éducation artificielle des masses, répondant aux traditions et aux exigences de l'État actuel ou de la société. Cette culture des esprits peut se comparer à la culture des champs dans de grands domaines : l'intérêt des masses l'emporte sur l'intérêt de l'individu. L'État ne peut agir différemment, car c'est aux masses qu'il a affaire.

La nation, au contraire, à côté de l'éducation des masses faite par l'État, a d'autres devoirs à remplir. L'État est une forme au moyen de laquelle la nation accomplit certains devoirs, mais non pas tous. L'éducation que la nation se donne à elle-même doit avoir des aspirations plus élevées que celle que donne l'État. Tandis que l'État vise à élever les masses à un certain degré de culture, au risque même d'étouffer l'individu, de le tenir dans l'ornière tracée, la nation doit essayer de venir au secours de l'individu pour lui offrir autant et aussitôt que possible l'occasion d'un développement libre de sa personnalité. De là cette tâche imposée au présent, de pourvoir au développement plus libre de l'individu.

C'est là aussi le but particulier de notre Société, et si je traite aujourd'hui la question de savoir comment il faut diriger l'éducation de la femme en vue de sa vocation, c'est que cette éducation offre les défectuosités les plus grandes et qui réclament les plus prompts remèdes; l'éducation par la famille ne saurait, sans une amélioration profonde de l'éducation de la femme, acquérir sa véritable importance. Nous ne saurions examiner ces deux questions dans leur connexité, sans nous demander quelle est la véritable vocation de la femme.

Chez les anciens, même chez les nations les plus policées, l'éducation fut toujours une obligation qui incombait à la famille; et si l'État intervenait, c'était plutôt à la façon de la commune, et non suivant les procédés de l'état moderne. Sparte, Athènes, Rome, étaient au fond de grandes communes : la *civitas*, la commune, était en même temps l'État, et les efforts qu'elle consacrait à l'éducation, en dehors de l'apprentissage militaire, peuvent à peine se comparer aux résultats effectifs qu'obtient aujourd'hui une grande commune, telle que Berlin.

Sparte a fait voir ce que peut une commune étroitement unie sous des lois sévères et sévèrement exécutées; mais, à la longue, une culture des masses renfermée dans des limites invariablement fixées, après avoir peut-être servi pendant un certain temps au progrès, engendre toujours une rudesse de mœurs et de sentiments qui met l'État lui-même en danger.

La culture et l'avancement du peuple, pour être assurés, doivent trouver un point d'appui au sein de la famille. C'est là que se transmettent le plus fidèlement, de génération en génération, non-seulement la moralité, mais encore la science pratique de la vie, c'est là que la tradition et le progrès trouvent simultanément un refuge; c'est là que les enfants développent les parties de leur personnalité dont ne peuvent s'occuper ni l'État, ni la commune.

Le judaïsme a montré pleinement ce que peut faire la famille, sans s'appuyer ni sur l'État ni sur la commune, même dans l'isolement le plus complet. Né dans la période de la vie nomade, il a transplanté dans l'antique Judée le solide faisceau de la famille sans la sacrifier ni à la royauté, ni au pontificat; et lorsque l'État juif se trouva mis en pièces, l'émigration des familles juives dans le monde entier n'en changea pas le caractère. Dispersées parmi tant de nations, par la dure loi de l'histoire, elles ont pu, à travers les siècles, se conserver jusqu'aux temps modernes; beaucoup d'entre elles ont peut-être perdu cet esprit, mais un homme impartial et sans idée préconçue ne pourra nier que la famille juive, en général, même dans les temps les plus malheureux, a toujours nourri l'amour d'une culture progressive, et garde même à notre époque, des dispositions puissantes pour son développement tant matériel que moral.

Ce fut certainement un bonheur pour l'humanité que le christianisme sortit de ce peuple pour répandre les germes de la vie de famille hors des bornes étroites de cette petite tribu rigoureusement isolée, et les disséminer dans le monde. La société grecque, en dépit de sa culture, n'eût pas été en état de trouver la base certaine d'un progrès continu. Cette base, la famille seule peut la fournir, et la femme en est la caution. La famille, en effet, n'est rien sans l'épouse, sans la mère : Que le père en soit le chef, la mère en sera toujours et nécessairement le centre; elle doit être le véritable représentant de la maison, c'est auprès d'elle que chacun, le père lui-même, lorsqu'il a donné les soins à ses fonctions et à ses affaires, s'en revient *chez soi*. La présence de la mère donne seule toute sa plénitude au sentiment du foyer. C'est aussi pour cette raison qu'elle doit être l'unique femme du père, et non l'une de ses femmes; qu'elle doit être libre et non esclave; qu'elle doit avoir une large part dans l'éducation générale, bien loin d'en être exclue, et qu'elle doit être développée suivant les exigences de sa nature féminine et particulière, bien loin de recevoir une éducation mâle en vue de fonctions mâles.

La Grèce, au moins en thèse générale, ne l'avait pas compris. La culture romaine a marqué un grand progrès. Ce que n'ont jamais pu ni la Grèce, ni l'Orient, y compris l'antique Judée, Rome l'a fait : la première, elle a fait voir au monde toute la grandeur de la femme chaste, toute la puissance morale de la mère honorable et honorée. Mais la matrone romaine elle-même était juridiquement mineure; elle n'arriva jamais à un développement libre, conforme à sa nature, parce que l'esprit de Rome se portait de préférence sur un développement, non intérieur, mais surtout extérieur. La famille n'avait de valeur que par les services qu'elle pouvait rendre à la cité ou, si l'on veut, à l'État; et le jour où elle se mit à avoir son but propre, le jour où l'éducation devint individuelle, ce jour-là commença la décadence de l'État romain, comme l'avait si bien prévu le vertueux Caton.

Le christianisme agit dans cette décadence comme un nouvel élément de désorganisation. En s'emparant des familles, en en formant des groupes séparés au sein de ce qui restait de l'État, il ne fit que hâter la chute de l'ancien monde. Mais peut-être ne serait-il jamais parvenu à devenir le noyau et en quelque sorte le moule de l'histoire moderne, si les tribus allemandes n'avaient pas paru au moment propice sur la scène pour le recevoir et le propager. Elles paraissent alors avec leur belle organisation de la tribu et de la commune, dans laquelle la famille sert de base assurée pour toutes les transformations ultérieures de la nation. A peine ont-elles fixé leurs demeures que la famille devient l'élément fondamental de la commune et de l'État; et dans la famille, la femme, jouissant des mêmes droits que l'homme, est la maîtresse de la maison.

Quoique l'indépendance de la famille fournisse une base solide à l'édification de la commune, elle oppose cependant à la formation de l'État des obstacles qui ne sont pas encore levés aujourd'hui et que je ne veux pas examiner en ce moment. Contentons-nous de rappeler que le christianisme, pendant un temps, semblait être la clef de cette formation même, puisque de l'assemblage des familles chrétiennes sortait la commune chrétienne, et que la réunion de ces familles constituait peu à peu l'État chrétien. Mais sur le sol allemand cet État chrétien se transforma en saint empire romain, et lorsque la nation s'aperçut que ce n'était pas l'esprit allemand, mais un esprit étranger, un souffle romain qui animait leur État, qui pénétrait dans leurs communes et jusque dans le sein de leurs familles, elle brisa des liens qui n'étaient pas faits pour elle et travailla sans s'émouvoir à la dissolution du saint empire romain.

Aujourd'hui encore la nation s'applique à la tâche de réformer l'État, de fonder le véritable État allemand. La famille allemande, elle, est hors de danger; elle est parvenue à reconquérir la commune, et elle ira plus loin, pourvu qu'elle ne se perde pas elle-même, et qu'elle s'attache avant tout à l'accomplissement de sa mission propre qui est l'éducation de la future génération. Assurément, elle ne refera pas la conquête de l'État chrétien qui est perdu pour toujours, mais elle sauvera les bases d'origine chrétienne sur lesquelles repose toute l'éducation moderne, ce caractère vraiment humain que la famille juive actuelle ne peut elle-même nier, et qui peu à peu s'introduira dans toutes les parties de notre économie sociale.

Que l'école appartienne à l'État ou à la commune, l'éducation de la génération naissante ne lui incombe point dans une aussi haute mesure que l'ont pensé certains hommes politiques; d'ailleurs c'est là un grand bonheur pour l'humanité. Si le programme d'éducation qu'on arrête officiellement décidait en réalité du sort des générations auxquelles on l'applique, le monde présenterait de nos jours un aspect bien pitoyable.

En effet, dans le courant des siècles, depuis qu'il y a des écoles, que de sabots pour enrayer ont été posés, que d'étaux ont été appliqués et combien peu ils ont été efficaces! L'instruction n'est pas encore l'éducation, et en admettant même, ce qui n'est guère probable, que le jour arrive où nos instituteurs et nos professeurs seront tous des *éducateurs*,(1) la jeune génération ne recevra leur influence que dans une certaine mesure, et les destinées générales de la nation dépendront pour le moins autant des influences favorables ou défavorables de la famille que de celles de l'école.

L'influence de la famille est la première à laquelle l'enfant est exposé, et par conséquent la plus durable. Cette influence peut n'être pas méthodique; elle s'exerce souvent sans but déterminé et dont on ait conscience; elle peut même n'être pas positive et catégorique dans toute la force du mot, toujours est-il qu'elle se fera sentir. Sans doute, si cette influence n'est pas positive, elle est mal réglée par les parents, elle peut se développer par son mauvais côté. Je n'entends pas dire par là qu'il soit désirable dans tous les cas que les parents exercent leur action en un sens déterminé et selon des règles fixes et invariables. N'y a-t-il pas des parents dont les principes d'éducation sont complétement faux? Il y en a même qui sont assez pervers pour semer de bonne heure et de parti pris les germes du mal dans l'âme de leurs enfants. Je me hâte d'ajouter que ce sont là, sans aucun doute, de rares exceptions. Mais les liens d'affection naturelle qui unissent les membres d'une même famille se dénouent si difficilement que les pires fractions de la société n'y peuvent échapper qu'en agissant dans un sens directement opposé. Nous pouvons donc, dans notre entretien d'aujourd'hui, ne pas tenir compte de ces exceptions.

Avouons cependant que beaucoup de parents ne présentent pas les garanties nécessaires pour une bonne éducation de leurs enfants. Dans l'état actuel de la société, l'influence du père est incomparablement moindre qu'autrefois, quand son état, ses occupations, sa profession, décidaient à l'avance de l'état, des occupations, de la profession de l'enfant. Le mouvement social de plus en plus libre, qui laisse, même à l'enfant du peuple, le choix de sa future profession, diminue l'influence paternelle pour des raisons physiologiques très-faciles à saisir; tandis que d'autre part la division toujours croissante du travail, la séparation de plus en plus marquée entre l'atelier et le foyer domestique apportent, pour des raisons pratiques, des obstacles croissants à une action soutenue du pouvoir paternel.

Par là se fortifie l'influence que la nature accorde à la mère, à la maîtresse du logis. N'est-il pas naturel, en effet, que la mère, qui fut la première nourricière, la première et constante compagne du jeune enfant, la première à faire entrer dans son esprit des images et des idées, qui enfin, en raison de sa manière féminine d'envisager les choses, se trouvait toujours bien mieux à portée de son innocente naïveté, trouve aussi plus tard mieux que tout autre le chemin pour arriver à son cœur? N'est-il pas dans la marche naturelle des choses que, en raison de son contact plus fréquent avec l'enfant, elle apprenne mieux à connaître et pénètre mieux, même sans s'en douter, sa manière d'être, les particularités de son corps et de son esprit, que le père, dont les impressions sont plus rares, dont le jugement est bien plus guidé par des principes généraux, ou par des remarques fortuites, que par des observations particulières et fréquentes.

Il va sans dire que le contraire se voit aussi. Mais qui ignore combien la carrière des plus grands hommes comme des plus petits est influencée par la mère? Les exemples abondent, car chacun de nous en pourrait citer; et ils suffisent pour prouver que les mères étant les premières institutrices, celles qui ont le plus d'influence, il est du plus haut intérêt pour l'État et la société, qu'elles soient en même temps les meilleures. Si l'on ne peut nier qu'en général, c'est à elle qu'échoit cette partie de l'éducation qui décide, au moins pour une durée assez notable, souvent même pour toujours, de la santé du corps et de l'âme des enfants, on en concluera qu'il importe beaucoup qu'elles soient rendues capables de s'en acquitter pour le mieux.

Telle est la partie principale de la vocation de la femme. C'est donc à son éducation qu'il faut d'abord songer. Les soins à donner à celle de l'homme ne viennent qu'en second lieu. D'ailleurs, c'est à l'homme lui-même à prendre soin de sa personne; en général, l'assistance de la femme ne peut être pour lui précisément qu'une assistance. Dans les affaires domestiques, les occupations extérieures reviennent naturellement à l'homme, tandis que la femme ne s'occupera que de l'intérieur. Le cas contraire, qui peut se présenter et être bon quelquefois, ne sera pourtant jamais la règle générale. Ce ne serait qu'aux dépens de la famille que s'accomplirait l'émancipation de la femme, telle qu'on la rêve par-ci par-là depuis la Révolution française. Aussi les penseurs, n'ont-ils jamais nié que l'émancipation de la femme, la dissolution de la famille, et l'éducation en masse des enfants dès l'âge le plus tendre, seraient trois faits dérivant les uns des autres. Une logique singulière

(1) Il n'y a pas de terme propre dans la langue française pour rendre exactement l'idée du mot *Erzieher* en opposition avec *Lehrer*; le mot *précepteur* est peut-être celui qui s'en rapproche le plus.

(*Note du traducteur.*)

a tiré ces conséquences de la notion de liberté. Mais qu'on le sache, tout ce que la femme y gagnerait, non pas en liberté mais en licence, l'enfant le perdrait nécessairement. Toute garantie d'un développement individuel, seule base sur laquelle repose la pleine conscience de la personnalité et de la responsabilité, toute garantie de l'indépendance, de l'ordre et de la liberté, serait sacrifiée dans l'éducation en masse des enfants. Pour donner à la femme une liberté arbitrairement inventée et plus apparente que réelle, on mettrait en question tout l'avenir de l'humanité.

Mais, la femme n'a-t-elle donc d'autre vocation que d'être épouse et mère? Certes, plus d'une femme ne devient ni épouse, ni mère, et l'on n'a pas assurément le droit de dire que sa vocation était de devenir *vieille fille*. Le sort de l'homme n'est pas sa vocation Même pour une épouse et une mère, tout le problème de la vie ne se réduit pas uniquement à être épouse et mère. A plus d'une femme sont donnés les plus grands moyens d'exercer une influence sur le sort de l'humanité, et nous sommes bien loin de révoquer en doute leurs aptitudes à une tâche plus universelle. Que chacune s'éprouve elle-même et se demande si elle a les qualités requises. L'état de la société moderne à déjà donné en partie à la femme, et un développement ultérieur augmentera la somme de liberté individuelle convenable pour qu'elle puisse prendre la part active qui lui revient dans la solution des questions générales qui intéressent l'humanité.

Mais jamais on ne pourra prétendre que la vocation naturelle de la femme soit de descendre dans l'arène de la vie et de se mêler aux luttes du jour. La vocation naturelle dépend de l'organisation naturelle, qui chez la femme, nous le savons, est en général plus enfantine que chez l'homme. Donc pour la femme une tâche plus facile, plus simple et plus délicate, sera plus naturelle, et cette tâche c'est incontestablement le soin de la maison. Que la femme soit sans enfants, qu'elle ne soit pas mariée, elle n'en sera pas moins par vocation la gardienne du foyer domestique, chargée de tous les soins qui s'y rattachent immédiatement. Elle a beau s'occuper des problèmes les plus difficiles et les plus élevés de la vie sociale, elle reniera toujours l'essence de son être, si elle néglige ce qui a rapport à la famille et aux affaires domestiques. Quelque active que soit sa part dans les luttes de la vie publique et parmi les dissensions des hommes, elle devrait toujours savoir garder la maison comme un lieu de réconciliation, comme un asile sacré où les sentiments de paix se conservent au moins pour les générations à venir. N'était-ce pas là ce qu'avait compris à Rome la religion d'État, quand elle accordait aux Vestales les plus grands honneurs?

La pureté et l'innocence pouvaient alors suffire pour mériter de pareils honneurs. A la femme moderne, elles ne suffisent plus, et cela d'autant moins que le développement de l'esprit humain en matière de connaissances positives fait des progrès plus rapides. Les devoirs de la vocation s'aggravent à mesure qu'il paraît plus équitable de vouloir qu'on les remplisse en connaissance de cause. Plus on demande à la femme d'exercer d'une manière fructueuse sa puissante influence sur l'enfant et sur l'homme, au profit du développement général, plus son éducation doit se perfectionner.

Or l'éducation de la femme a été de tout temps incomplète. Les idées qui régnaient dans les sociétés antiques ne leur permettaient pas de faire à la femme une position réellement favorable. Le christianisme, en accueillant la femme dans la communauté, lui assigna tout d'abord, même en dehors de la famille, les occupations d'une charité active, le soin des pauvres et des malades, ce qui, sous forme d'assistance, constituait déjà une espèce de ministère. Mais il ne la voua nullement à une véritable éducation. Ce ne fut que très-tard, lorsque l'Église se mit à adopter des formes hiérarchiques, que les écoles des couvents attirèrent la jeunesse féminine et qu'il se forma des congrégations de femmes se consacrant à l'instruction. Cette instruction, principalement religieuse et dogmatique, bien peu pratique et économique, n'avait aucunement pour but un développement intellectuel. Elle ne servait ni la famille, ni l'État, mais uniquement l'Église.

Ce n'est que depuis le XIe siècle que des associations de femmes, en partie d'origine hérétique, se formèrent tout d'abord dans les Pays-Bas, s'adonnèrent aux œuvres de bienfaisance et peu après prirent en main l'éducation pratique de la femme.

Les Béghuines, en particulier, agirent d'une manière privée et indépendante; elles trouvèrent, surtout en Allemagne, des sympathies puissantes, mais bientôt aussi elles s'attirèrent la colère de l'Église et succombèrent sous les anathèmes de Rome.

La réforme seule put donner à l'éducation des filles une base solide. Des écoles de filles protestantes se créèrent. Elles donnèrent l'impulsion même à l'Église catholique, qui chercha à faire contre-poids, en créant les ordres des Ursulines, des Sœurs anglicanes et autres congrégations scolaires. Mais ces ordres étaient nécessairement coulés dans un moule religieux, et la véritable éducation, celle qui se conforme à la vocation, resta abandonnée aux traditions de la vie domestique.

Combien de temps fallut-il pour qu'on reconnût l'insuffisance de cette éducation monastique? Il n'y a pas encore deux cents ans que le vénérable Fénelon écrivait : «Il faut que la femme soit instruite conformément aux obligations de sa vie. C'est elle qui doit surveiller l'éducation des enfants, pour les fils jusqu'à un certain âge, pour les filles jusqu'à leur mariage; c'est elle qui doit surveiller la vie, les mœurs et le service des gens de la maison; qui doit avoir l'œil sur le ménage, sur les dépenses, etc. Voilà en quoi consistent ses fonctions et en quoi elle doit être instruite.» Vœux bien sages si l'on considère l'état général des écoles de filles au

XVIIIe siècle et même au XIXe siècle. Ni les écoles, ni les pensionnats de demoiselles ne s'appliquent à élever les jeunes filles pour la *vie*. Que ces établissements ouvrent l'esprit de leurs élèves aux arts et aux sciences, qu'ils développent en elles un riche savoir, des talents d'artistes, de l'adresse dans les travaux d'aiguille, qu'ils forment même des institutrices, je l'accorde, mais ils ne forment pas des ménagères.

Par ce mot de ménagères, je n'entends pas uniquement des épouses et des mères, mais en général des femmes capables de prendre en main les affaires du ménage, et par conséquent, de s'occuper personnellement des soins à donner aux enfants, aux malades, à la cuisine, au jardin. Je laisse de côté la question particulière de l'éducation de la femme *pour l'homme*, et celle même de son éducation *pour la société*. Ces deux éducations sont renfermées, à mon avis, dans son éducation *pour la maison*. Or, comment cette éducation lui doit-elle être donnée?

Ce n'est pas là, me dira-t-on, la tâche des écoles de filles et des pensionnats. J'en conviens, telle n'est pas la tâche que s'imposent ces établissements, et l'on ne saurait la leur imposer qu'en partie; mais il n'est pas moins certain qu'un temps viendra pour la plupart des jeunes filles où elles devront soigner des enfants, des malades, s'occuper de la cuisine, de la cave, du jardin. Il importe donc de les y préparer. Croit-on que tout cela se fasse et s'apprenne de soi-même? Que d'épreuves amères, que de soucis pénibles par suite de cette lacune dans l'éducation! Que de mariages seraient plus heureux si cette étude préalable était achevée avant le contrat! Que de femmes auraient une position plus digne si elles avaient été, comme jeunes filles, mieux préparées au mariage.

Parlons d'abord des soins du corps, des soins hygiéniques proprement dits.

Personne ne prétendra que les préjugés populaires donnent une idée tant soit peu exacte de la vie du corps à l'état de santé et à l'état de maladie. L'histoire naturelle bat, à la vérité, par-ci par-là ces préjugés en brèche, mais sans les remplacer par rien de complet. L'anatomie et la physiologie passaient autrefois pour des sciences qui ne pouvaient se montrer en bonne société et dont les jeunes filles devaient ignorer même l'existence. Mais il n'est pas toujours dangereux de montrer la nature dans sa nudité, et l'expérience a appris qu'il est souvent bien plus dangereux de la voiler. Du reste, il ne peut être question d'instituer dans les écoles de filles un cours complet d'anatomie et de physiologie; il ne sera pas difficile de s'en tenir à ce qui ne peut exercer aucune influence fâcheuse sur leur âme.

Pour diriger la cuisine d'une maison, ne doit-on pas au moins savoir ce qui est facile à digérer et ce qui ne l'est pas? Ordinairement une femme n'apprend cela qu'avec le temps, par expérience. Il faut d'abord qu'une partie des membres de la famille se soient un certain nombre de fois gâté l'estomac; mais la raison de ce malaise, la femme l'ignorera; à l'occasion, le même fait se représentera encore et de nouvelles expériences seront nécessaires pour éclairer la maîtresse de la maison. Ces expériences même ne suffiront pas pour lui enseigner les règles qui doivent présider à la préparation des aliments. Ainsi on considère comme étant d'une digestion facile tout ce qui ne produit pas de dérangement dans l'estomac, tandis qu'il ne faudrait considérer comme tel que ce qui se digère réellement, c'est-à-dire ce qui se décompose pour passer dans le sang. Des aliments de digestion facile peuvent être nuisibles; d'autres, dénués de principes nutritifs ou digestifs peuvent n'être qu'inutiles. Même la nourriture des petits enfants comme elle est souvent mal choisie! Combien peu de jeunes mères échappent à de grosses méprises! Que d'aliments, même parmi ceux qui, en fin de compte, sont pris sans préjudice, apparaissent sur la table sans être préparés de manière à présenter les conditions les plus favorables à une complète digestion.

Pour avoir là-dessus les notions même les plus simples, il faut au moins savoir comment est conformé un estomac, comment il s'y prend pour digérer, quelle est la composition des aliments et des boissons, ce que leurs différents éléments deviennent dans le corps, à quoi ils servent, etc. Il faut pour cela non-seulement un peu d'anatomie et de physiologie, mais aussi quelques notions de chimie, de botanique et autres. Et ce savoir ne doit pas être une science superficielle, sommairement acquise, exigeant de longs efforts de mémoire et de réflexion pour discerner le meilleur parti à prendre; mais il faut qu'elle soit en quelque sorte infuse, constamment présente à l'esprit.

Il en est de même des questions que soulèvent le degré de chaleur à donner au corps, la manière de s'endurcir, l'aération et le chauffage, les habits et les lits; elles peuvent se traiter théoriquement et se présenter, dans leurs principes fondamentaux, d'une manière très-simple, qui les mette à la portée des intelligences moyennes.

Une jeune mère jetterait avec plus d'assurance les yeux sur son premier nourrisson, si elle n'était forcée de se dire que c'est son enfant *à essai*, celui sur lequel elle fera son apprentissage en matière d'éducation, d'après ses propres inspirations.

L'éducation dans la famille est encore aussi imparfaite que l'était l'économie sociale il y a un siècle. La tâche de notre époque est de fonder une *science de l'éducation* qui proscrive à jamais cette éducation tâtonnante et ignorante dont les expérimentations sont toujours à recommencer.

Je ne prétends nullement qu'il suffira d'enseigner cette science théoriquement dans nos écoles de filles. Je ne suis pas d'avis non plus qu'il faille à tout hasard s'en remettre à la venue d'un petit frère ou d'une petite sœur dont l'éducation fournira à la sœur aînée la

pratique de l'art; il faut cependant que cette pratique entre comme élément régulier dans l'enseignement donné à la femme.

C'est peut-être là une chose difficile pour un grand nombre, même pour le plus grand nombre de nos jeunes filles; mais elle est possible si l'on veut mettre à profit les ressources que peuvent fournir les lieux et les circonstances. Ces ressources, on ne les rencontre que rarement et occasionnellement dans la famille, mais les communes et les associations peuvent les offrir partout. Ainsi les salles d'asile, les crèches pourraient être pour nos jeunes filles ce que l'hôpital et la clinique sont pour le jeune médecin : des établissements dans lesquels on se forme à la pratique des soins qu'il convient de donner au corps et à l'esprit de l'enfant. Les hospices d'enfants trouvés, les orphelinats, peuvent rendre un service analogue. Des salles d'asile et des crèches, on en trouve presque partout.

Tous ces établissements ont été créés uniquement dans l'intérêt des enfants qui y sont admis ou dans celui de leurs parents; quelques-uns ont encore un but religieux; mais remarquons qu'ils peuvent aussi devenir des pépinières où nos jeunes filles iraient acquérir des connaissances solides, qu'ils pourraient se transformer en séminaires pour épouses et ménagères, devenir un champ d'expériences entre les mains d'instituteurs ou d'institutrices habiles, et compléter ainsi la théorie par la pratique.

A la petite fille vous donnez une poupée qui lui sert de jouet jusqu'à ce qu'elle devienne plus grande. Puis vous lui donnez encore une chambre de poupée, que vous garnissez de tout le mobilier nécessaire; pourquoi? pour préparer l'enfant, par ces jeux innocents, aux occupations futures où l'appelle sa vocation; pour réveiller en elle les instincts de la femme et lui donner une idée de ce qui se passe dans la chambre d'enfants. Très-bien! mais voici la grande lacune : la poupée est mise de côté, et le monde apparaît à la jeune fille sous un certain déguisement. Ce n'est qu'en présence de son propre enfant que la mère se trouve de nouveau en face de la réalité. Ne sentez-vous pas qu'il y a là un grand défaut dans l'éducation, une grosse faute commise par la société? Ne comprenez-vous pas que c'est un péché de confier un enfant vivant à une mère qui n'a fait que par la chambre de sa poupée l'apprentissage des graves devoirs qui lui incombent maintenant, et qui n'a pas de règle pour s'orienter au milieu des complexités de la société actuelle, parmi toutes ses distractions, ses modes aventureuses, ses traditions confuses et pleines de préjugés.

Il n'y a qu'un moyen de remédier à ce mal : à la chambre de la poupée doit succéder l'enseignement théorique de l'école, et à l'enseignement théorique le perfectionnement pratique dans une salle d'asile. Froebel avait déjà compris cette nécessité, à laquelle notre époque a pour obligation de pourvoir. Cette activité pratique sera, en outre, un excellent remède contre l'humeur revêche des filles non mariées; et si l'idée d'une émancipation complète des femmes est rejetée par la raison, souvenons-nous que la jouissance n'est pas la source la plus abondante et la plus pure des satisfactions humaines, mais bien le renoncement volontaire pour des motifs moraux. Ce renoncement, dans le service de la patrie et de l'humanité, est un sacrifice qui, assurément, n'est pas moins agréable à Dieu, et ne donne pas moins de contentement intérieur que le séjour du couvent qui d'habitude accueille la jeune fille se résignant à dire adieu au monde. C'est un sacrifice que viennent récompenser les plus douces bénédictions, le sentiment d'une belle tâche et la conscience du devoir accompli.

R. VIRCHOW.

Traduit pour la *Revue des Cours* par VINCKEL.

---

## FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. KARL HILLEBRAND.

### Robinson Crusoë.

Il n'y a personne ici qui n'ait lu *Robinson Crusoë*; mais nous l'avons tous lu à cet heureux âge de la vie où l'on prend les fictions pour des réalités et où l'on ne se préoccupe ni des causes qui font naître une œuvre de l'esprit, ni du milieu où elle s'est produite, ni des idées générales qui y sont cachées, ni des intentions de celui qui l'a conçue et exécutée.

Le phénomène de l'enfance des nations se reproduit ainsi dans l'enfance des individus : les noms des auteurs de toutes nos grandes épopées primitives sont inconnus, parce que les récits intéressaient assez des imaginations vierges pour qu'on ne s'enquît point du narrateur. S'il est un ouvrage dont on puisse dire, comme on l'a souvent dit de ces grandes œuvres de jeunesse de l'humanité, qu'il a fait oublier l'auteur, c'est certainement *Robinson*. A peine y a-t-il un enfant qui connaisse le nom de de Foë ou qui se soucie de le connaître; il y a même plss d'un homme qui ignore que l'auteur de *Robinson* fut un homme politique important, un des bienfaiteurs de l'humanité, et un martyr de la liberté, qu'il accomplit à lui seul presque l'union de l'Angleterre et de l'Écosse, qu'il créa le premier des banques, des caisses d'épargnes, des sociétés d'assurances, et qu'il expia au pilori le courage avec lequel il avait défendu la liberté religieuse.

I

Daniel de Foë naquit en 1661, à Londres, où son père était boucher; lui-même, après avoir songé un instant à l'état ecclésiastique, entra dans le petit commerce et devint bonnetier. Il appartenait donc bien, vous le voyez,

à ce degré supérieur de la classe inférieure (*the upper station of the lower life*) dont il a placé le simple mais éloquent éloge dans la bouche du père de Robinson, essayant de détourner le jeune marin de ses goûts d'aventure par la peinture des avantages de la vie bourgeoise. Il resta jusqu'à son dernier jour le représentant convaincu et le type fidèle de ces classes moyennes qui ont fait la force et la grandeur de l'Angleterre et qu'au dire de Horace Walpole, l'Angleterre seule possédait au XVIII^e siècle. Il appartenait enfin à cette partie de la nation anglaise qui, malgré ses étroitesses d'esprit et en dépit de ses dehors ridicules, a su conserver à ce pays heureux la liberté religieuse en même temps que la ferveur de la foi : il était Dissident.

La réaction de la Restauration ne fut guère douce pour les Dissidents, on le sait de reste ; et dès que Daniel put tenir une plume, il se crut appelé à en défendre la cause. Dès le règne de Charles II, et à l'âge de dix-sept ans, il publia une satire pleine de verve, le *Speculum Crapegownorum*, contre la Haute-Église et son despotisme. Quelques années plus tard, quand le beau Monmouth vint disputer à son frère Jacques II, accusé de crypto-catholicisme, le gouvernement de l'Angleterre, le jeune de Foë s'enrôla sous ses bannières et combattit vaillamment à Bristol et à Bath pour le champion de la liberté religieuse. Se croyant obligé, après l'insuccès de cette entreprise, de quitter le pays, il parcourt la France, l'Italie, l'Allemagne, puis rentre inaperçu en Angleterre pour y reprendre son état. Cependant, il ne sut se désintéresser de la cause publique, et ce que quelques-uns des hommes d'état les plus renommés ne virent pas ou ne voulurent pas voir, n'échappa point à l'œil pénétrant du bonnetier de Londres : la politique de Jacques II ne ménageait les dissidents que pour mettre la désunion entre les deux camps protestants et pour ménager ainsi le retour au catholicisme. De Foë écrivit deux pamphlets, l'un adressé à la Haute-Église, l'autre aux sectes puritaines conjurant l'une et les autres de s'unir contre l'ennemi commun et d'oublier leurs querelles. Comme cela arrive sans exception en pareil cas, il fut traité de traître, par les uns et par les autres et se trouva dès lors isolé, comme tout homme réellement supérieur qui se mêle des affaires de ce monde l'est toujours à un certain moment de sa vie. Heureusement, le règne de la liberté absolue en matière religieuse allait s'inaugurer et de Foë qui avait vainement cherché un partisan dans toutes les classes de la nation, allait le trouver sur le trône. Guillaume III, dont la conduite ne fut peut-être pas irréprochable au point de vue chevaleresque, rendit le service le plus signalé au pays qu'il venait d'arracher à son beau-père, en appliquant sur la plus large échelle les idées de de Foë en fait de tolérance religieuse.

Malheureusement, comme il le dit lui même quelque part : « Le talent ne sert pas toujours aux usages ordinaires de la vie. Le vif-argent ne peut se transformer en monnaie courante. Excellent pour séparer l'or de l'alliage, il devient inutile, dès que vous voulez le changer en quelque chose de compacte et de solide. » On n'est pas impunément tribun et commerçant à la fois. Les affaires de de Foë s'étaient embrouillées de plus en plus et au moment où ses idées triomphèrent, ses payements cessèrent. Il fit faillite et fut obligé de se réfugier pendant quelque temps à Bristol, où il vécut tout entier à ses travaux d'esprit, et où la crainte de ses créanciers ne lui permit de sortir que le dimanche, jour de sécurité et de repos, comme vous savez, pour les débiteurs anglais. C'est là ce qui fit donner dans la ville le nom de *sunday gentleman* à l'homme en habit noir bien brossé, à perruque proprette, à jabot et manchettes irréprochables qu'on voyait se promener tous les dimanches dans les jardins publics de la ville. C'est dans cet exil de Bristol que de Foë composa et publia les premières livraisons de cet *Essay on projects*, où il exposa, pour la première fois, des mesures économiques aujourd'hui universellement appliquées et qui appela l'attention du roi sur le pauvre faiseur de projets. Guillaume se le fit présenter et récompensa royalement le Colbert méconnu. De Foë n'en fut pas plus riche ; car, contrairement à l'habitude du temps, il paya intégralement ses créanciers qu'il aurait pu contenter à meilleur compte, et se fia à sa plume pour vivre.

On sait quelles furent les attaques, injustes mais fort explicables, n'en déplaise à lord Macauley, auxquelles le roi *étranger* était en butte durant tout son règne. De Foë prit la défense de son protecteur. Dans un poëme qui eut un succès sans précédent (*the trueborn Englishman*), il essaya de prouver aux Anglais que le sang ne faisait point la nationalité et que le meilleur des patriotes avait certainement dans ses veines autant de sang normand, saxon, danois et romain que du sang breton. La preuve n'est guère concluante, j'en conviens ; mais elle n'en eut pas moins du succès, comme cela arrive parfois ; quant à l'auteur du poëme si populaire, une amitié sincère et presque intime le lia désormais au royal protecteur, amitié dont il ne dut pas jouir longtemps, puisque Guillaume mourut un an après.

Ce fut un cri de délivrance dans la Haute-Église, à laquelle la nécessité de la tolérance semblait la servitude. La reine Anne qui conserva toujours un faible pour la cause tory, bien qu'elle subît pendant si longtemps le ministère whig que les victoires de Marlborough lui imposaient, la reine Anne favorisait ce réveil du despotisme de la Haute-Église ; et voilà notre pamphlétaire de nouveau obligé de prendre l'offensive. L'effet de son nouvel écrit (*The shortest way with the dissenters*, 1703), fut extraordinaire. Il n'y avait alors que lui pour manier aussi terriblement l'arme dangereuse de la satire.

« C'est un péché, disait l'auteur, de plaisanter plus longtemps dans une chose si sérieuse. Nous ne jouirons jamais d'une paix populaire sans trouble avant d'avoir anéanti l'esprit du whiggisme et du schisme religieux. En ce moment, nous avons l'occasion d'extirper les ennemis de l'église jusqu'au dernier homme, je ne dis pas précisément qu'il faille les détruire par le fer et le feu ; mais je dis *delenda est Carthago*.

Ce ne sont pas des amendes et de la prison qu'il faut leur infliger ; il n'y a que la potence et la galère qui puissent être efficaces ici. Le temps des martyrs est passé. C'est avec des moyens violents qu'il faudra les faire rentrer dans notre église. Ils n'hésiteront point à préférer notre église à la potence. »

Tout d'abord les ennemis s'y trompèrent ; un membre de la Haute-Église recommanda le livre à ses ouailles, comme la meilleure lecture qu'on pût faire en dehors de la Sainte-Écriture. Bientôt, cependant, de moins naïfs que le pieux théologien de Cambridge, sentirent toute la portée du livre : de Foë fut obligé de se cacher. On arrêta alors l'éditeur et l'imprimeur, moyen infaillible de forcer la retraite de l'auteur, qui ne put supporter l'idée que d'autres subiraient une peine quelconque pour une chose qu'il avait seul faite. Il se constitua prisonnier. Condamné à une forte amende, à sept ans de prison et à trois jours de pilori, il fit de sa prison une tribune, du pilori un piédestal de triomphateur. Tout le peuple de Londres — en ce moment, libéral avec passion, comme cinq ans plus tard, il devait être intolérant avec passion, — s'était porté dans les rues, jonchées de fleurs jusqu'au pied de l'instrument de honte ; hommes et femmes, vieillards et enfants se pressèrent autour du condamné pour déposer des couronnes à ses pieds ; et la foule s'arrachait l'*Hymne au pilori*, composée par Daniel de Foë, que criait le marchand de journaux. D'autres satires, d'autres pamphlets sortirent encore de cette prison pour soulever l'indignation du peuple ; en même temps que le journalisme littéraire y naquit. La *Revue* de de Foë fondée pendant la captivité de l'auteur en 1704, fut la mère du *Tatler*, du *Spectator*, du *Guardian* et de l'*Englishman*.

Harley cependant, le futur lord Oxford, alors chef du ministère, apprécia la valeur de l'homme et de l'écrivain, en obtint la grâce, malgré la résistance de la reine et s'en servit pour le bien de l'Angleterre en même temps que pour son propre avantage. Entre autres missions difficiles confiées à de Foë, fut celle de préparer l'union de l'Écosse et de l'Angleterre. Le modeste ambassadeur fut mal reçu à Édimbourg ; mais tels furent l'ascendant de son caractère moral, le charme de sa nature sympathique, la puissance de sa parole persuasive, la supériorité du génie enfin, il faut le croire, que tous les obstacles s'évanouirent : dans l'espace d'un an cette grave et délicate affaire, dont il devait se faire l'excellent et modeste histori en (*Histoirede l'Union*, etc., 1709), était arrivée à bonne fin.

Ce moment-là est l'apogée de la fortune de de Foë et le point culminant de sa popularité. Mille anecdoctes le prouvent. Vous en connaisssz la plupart. Toutefois, ni fortune, ni popularité ne durèrent longtemps ; pendant qu'il se dérobait à la seconde, la première lui échappa. Il s'était retiré dans le nord de l'Angleterre pour y écrire une *Histoire générale du commerce*, quand, le ministère whig tombant, les tories, publiquement et secrètement favorisés par la reine, firent craindre le retour des Stuarts. Ces menées jacobites sont comme un ordre de rappel pour le fils des Têtes-Rondes. Il aurait pu cacher une opinion que personne ne lui demandait ; mais « celui disait-il, qui a la vérité de son côté est aussi bien un sot qu'un poltron quand il a peur de la confesser ». Il accourt donc à Londres et publie coup sur coup trois brochures brûlantes en faveur de la maison de Hanovre, entre autres le fameux *Jure divino*, dédié à Sa Majesté le Bon Sens. Les poursuites ne l'arrêtent pas :

« Des murs de pierre, s'écrie-t-il, ne sont pas une prison, des barreaux de fer ne sont pas une cage ; sous les grilles et sous les pierres de taille, une âme innocente est libre et trouve un paisible hermitage. »

En effet, la prison ne se fit pas attendre et, quoique l'avénement de George Ier l'en tirât bientôt, le nouveau roi qui combla tant d'hommes d'état persécutés qui avaient subi pour sa cause trois ans de martyre dans leurs palais de Londres et dans leurs châteaux de campagne, ne fit rien pour le pauvre soldat qui avait toujours été sur la brèche. A cinquante-cinq ans, infirme, sans ressources, il se voit obligé de renoncer à la carrière militante ; mais ce n'est pas sans déchirement que le vieux guerrier se sépare de ses armes ; il faut lire son dernier écrit politique et sa profession de foi, l'*Appel à l'honneur et à la justice*, pour comprendre ce qu'il souffrit.

« J'ai trop vécu et trop vu du monde pour attendre grand'chose de son honnêteté. On m'a honteusement maltraité et même les dissidents que j'ai défendus au péril de ma vie, ne m'ont jamais pardonné d'avoir été probe et honnête. Mais je suis stoïcien. Que la foule ne dépense donc pas sa haine contre un homme qui est las de la vie, indifférent aux récompenses et aux punitions. Ma vie n'a été conservée que par un miracle, la pauvreté s'est attachée à mes pas, sans jamais me tuer. Dans l'école de la souffrance j'ai appris plus de philosophie que sur les bancs de l'école. J'ai appris à connaître la splendeur et la terreur du monde ; car d'un cachot je suis entré dans le cabinet d'un roi. J'ai perdu ma fortune et ma renommée pour sauver mon honneur et mes principes ; et je ne m'en repens point. Je vis maintenant pauvre et méprisé ; mais je méprise ce mépris. La joie et la paix remplissent mon cœur. Mes premières infortunes, une famille nombreuse, mes souffrances physiques, l'ingratitude de mes concitoyens, les attaques des envieux, les menaces du gouvernement, le souvenir de ce que j'ai souffert ne m'empêchent pas d'avoir une âme pure et calme, un cœur ferme et résigné. »

Une nouvelle vie commence dès lors pour de Foë. Frappé de paralysie et dans une indigence extrême, il se retire à la campagne pour y continuer sa laborieuse existence d'écrivain. Mais s'il a renoncé à la lutte, il n'a pas renoncé aux idées pour lesquelles il a lutté : le champion passionné de la tolérance est devenu un sage que la désillusion n'a pas aigri. Aux pamphlets politiques succèdent les ouvrages de morale, j'allais dire d'édification, puis des récits fictifs : le *Family-Instructor*, le *Religious courtship*, enfin, en 1719, *Robinson Crusoé*. Il ne trouva pas d'éditeur tout d'abord, tant son nom était déjà oublié ; enfin un libraire, Taylor, lui donna dix guinées pour ces volumes qui allaient avoir le succès le plus colossal que jamais livre ait eu. Éditions sur éditions le répandirent dans toutes les familles d'Angleterre ; bientôt on le lut à Saint-Pétersbourg comme à Paris, à Madrid et à Berlin, dans des traductions innombrables ; les Arabes eux-mêmes se contèrent la *Perle de*

*l'Océan*. Les imitations furent plus nombreuses encore que les traductions; il y eut des Robinsons de toute nationalité, suisse, espagnol, bohême, italien; de toutes les professions, un Robinson médecin, un Robinson libraire; de tous les sexes, puisqu'on publia une *Mademoiselle Robinson;* et jusqu'à un *Robinson invisible :* dans l'Allemagne seule, on publia, de 1729 à 1760, soixante *Robinsons*. De Foë s'imita lui-même : sa plume infatigable — on compte de lui 210 publications — produisit en dix ans la *Vie et les pirateries du capitaine Singleton*, *Fortune et infortune de Moll Flanders*, *Vie et aventures du colonel Jacques; Roxane*, le *Nouveau voyage autour du monde*, le *Négociant anglais*, la *Vie du capitaine Carleton*, et dans le genre historique, les *Mémoires d'un cavalier* et le *Journal de la peste de Londres en* 1666. Je n'insiste pas sur ces nombreux volumes dont quelques-uns ne sont pas sans mérite et qui tous ont ce caractère particulier d'exactitude et de vraisemblance que nous admirons dans *Robinson*. Tout le monde crut, en lisant le *Journal de la peste de Londres*, qu'on avait retrouvé un manuscrit contemporain, et lord Chatam lui-même prit les *Mémoires d'un cavalier* pour un document historique. En somme cependant, l'intérêt général et humain fait défaut à ces longs récits plutôt destinés à amuser qu'à élever l'esprit et où l'absence d'une grande idée dominante ne permet pas d'oublier la rudesse de la forme.

Il y a des hommes qui semblent prédestinés au malheur. La fin de de Foë ne devait pas être moins infortunée que sa vie; et sa famille ne fut pas plus reconnaissante envers lui que sa nation. Il avait amassé une petite fortune qui lui promettait une vieillesse sans soucis; malheureusement pour lui, se défiant de son aptitude aux affaires d'argent, il l'avait donnée de son vivant à son fils, qui eut la cruauté de ne pas payer à ses parents la pension qu'il leur avait promise sur parole. Rien de plus déchirant que la dernière lettre du septuagénaire à son gendre pour en implorer ce secours que son propre enfant lui refuse. Je regrette de ne pouvoir vous lire en entier ces paroles navrantes du père abandonné : on croit entendre le râle d'un agonisant :

« ...Hélas! je suis réduit à me plaindre, moi qui ne me suis jamais plaint de ma vie au milieu des plus grandes afflictions. Qu'un ennemi méprisable et perfide m'eût jeté en prison, cela se concevrait et je ne m'en étonnerais pas; ma fille sait bien que j'ai subi de plus grandes calamités sans que mon âme se soit brisée. Mais c'est l'injustice, l'ingratitude, l'inhumanité de mon propre fils qui me navre le cœur; je ne puis guérir cette blessure. Non-seulement il a ruiné sa famille, il tue encore son père. Je commence une maladie que je crois fort grave; j'ai la fièvre, et peut-être ne vivrai-je pas longtemps. Je ne puis m'empêcher d'épancher ma douleur dans des cœurs qui n'en abuseront pas. Rien, depuis que j'existe, n'a pu dompter mon courage; il a fallu cela pour me vaincre!... Je comptais sur lui, je me fiais à lui; j'ai laissé entre ses mains mes deux pauvres enfants sans fortune : il n'a pas de pitié. Il laisse leur mère mourante demander l'aumône à sa porte, et il est riche!... Excusez ma faiblesse; je ne peux rien dire de plus, mon cœur est trop plein. Je ne vous demande en mourant qu'une seule chose : quand je serai parti, protégez mes enfants; qu'ils ne souffrent pas davantage de son injustice et de son crime; devenez leur père, et si vous croyez me devoir quelque chose, à moi qui vous ai livré le bien le plus précieux que j'eusse au monde, ne permettez pas qu'on foule aux pieds mes enfants... Ma solitude est profonde; les gens de loi me poursuivent;... mais je suis si près de la fin de mon voyage que je me soutiens par la pensée d'un prochain repos. Je marche à pas rapides vers un lieu où les méchants ne nous troublent plus et où les âmes fatiguées se reposent. Je ne sais si le passage sera orageux et la traversée pénible; que Dieu me soutienne, que je termine ma vie avec cette résignation, mon seul bien désormais. J'aurai beaucoup souffert, et il y a une justice là-haut! »

Il expira peu après, le 24 avril 1731, oublié de son peuple pour lequel il avait vécu, presque ignoré des milliers de lecteurs qui se disputaient son œuvre sans songer à celui qui l'avait conçue.

Telle fut la vie de ce dernier des puritains ardents qui avaient lutté pour la foi sous Charles Ier et Jacques II; le premier et le plus touchant de ces missionnaires des idées d'humanité et de tolé- rance qui ont illustré le siècle dernier. Caractère bien anglais par le trait dominant, l'âpreté énergique de la volonté; mais cette volonté indomptable De Foë la mit au service, non du moi et de l'orgueil, comme Jonathan Swift, mais de la cause sacrée de la liberté religieuse; lutteur infatigable, mais volontiers obscur et qui, en travaillant au bien général, ne songea jamais à s'élever ni à s'enrichir; type frappant de cette grande famille de citoyens anglo-saxons qui, comme Penn ou Franklin, surent, sans s'entourer de l'auréole poétique du héros, fonder et conserver des républiques en restant de simples et honnêtes bourgeois. Non, il n'y a pas de poésie dans cette figure amoureuse de la médiocrité obscure, et pourtant ne semblent-ils pas écrits pour elle, ces beaux vers que Gœthe adressait au poëte frère qu'il avait perdu dans la fleur de la virilité?

« Sa joue brûlait de cette rougeur et de cette jeunesse qui ne s'évanouissent pas, de ce courage qui tôt ou tard vaine la résistance du monde inerte, de cette foi qui toujours plus ardente, tantôt hardiment s'affirme, tantôt patiemment se résigne, afin que le bien agisse, s'accroisse, serve, afin que le jour des bons arrive enfin. »

## II

Vous savez, messieurs, quel fut le fait qui inspira à de Foë la première idée de son *Robinson*. Un matelot écossais, Alexandre Selderaig (ou Selkirk, comme il s'appelait lui-même, pour se dérober à des poursuites trop justifiées) avait accompagné Dampier dans la mer du Sud. Puni pour des actes d'indiscipline, il se cacha dans l'île de Juan-Fernandez, où son navire avait relâché; il y passa quatre années et quatre mois. En 1709, il fut recueilli par le capitaine Rogers, qui le ramena à Bristol, où il arriva en 1711; preuve plus que suffisante, soit dit en passant, que de Foë ne lui avait point dérobé son journal pendant son séjour à Bristol, comme on l'a prétendu; car de Foë ne retourna pas en cette ville après 1691. D'ailleurs les capitaines Cook et Rogers avaient déjà rendu compte des aventures de Selkirk dès 1712, Steele en avait parlé dans l'*Englishman* en 1713 et *Robinson* parut en 1719. Il va sans dire qu'un être complétement abruti comme le Selkirk que nous peignent les contemporains

était absolument incapable d'écrire un chef-d'œuvre comme celui dont nous nous entretenons.

D'ailleurs est-il besoin de chercher si loin l'inspiration de de Foë? Toute l'époque où il vécut ne fut-elle pas engouée de ces récits aventureux que rapportaient les *outlaws* des guerres civiles, les hardis navigateurs qui parcouraient des mers inconnues à la recherche de découvertes nouvelles, les colons courageux qui allaient porter la civilisation de la vieille Europe dans un pays vierge? N'est ce pas l'époque où un aventurier français, sous le nom de Psalmanazar, put tromper pendant quinze ans entiers toute l'Angleterre en faisant un tableau détaillé, avec cartes et estampes à l'appui, de son île natale, la fabuleuse Formosa? Son livre ne fut-il pas traduit dans toutes les langues? L'argent de l'Europe entière n'afflua-t-il pas dans les mains de cet audacieux imposteur qui eut l'esprit de se convertir au christianisme et de traduire le catéchisme en un idiome imaginaire sur les instances de l'évêque de Londres, qui garda la précieuse version dans sa célèbre bibliothèque?

Cependant tous ses récits à la mode ne furent guère remplis que d'aventures merveilleuses ou romanesques qui pouvaient amuser un instant, mais qui n'inspiraient pas cette persuasion que la réalité seule peut porter dans les esprits; qui ne pouvaient survivre à leur temps, parce qu'ils ne renfermaient aucune idée générale, et que l'idée générale seule fait vivre une création littéraire. Réalité et idée, on allait les trouver dans *Robinson*.

Sans doute, la langue de Robinson est bien vulgaire et, pour ainsi dire, maladroite, si on la compare au style correct, fin et élégant de son contemporain Swift. Partout on sent l'autodidacte, le *selftaught*, comme disent les Anglais. Le secret du style n'est donné qu'aux esprits qu'une forte éducation classique a disciplinés et polis. Si madame de Sévigné et lady Montague, si George Sand et George Eliot n'en ont pas eu besoin pour arriver à la perfection littéraire, c'est que la supériorité que donne l'éducation classique est tout entière dans le sentiment de la forme et que le sentiment de la forme est inné chez la femme, est un trait inhérent à sa nature, tandis que nous autres, hommes, nous sommes obligés de l'acquérir péniblement. De là, chez de Foë, ces termes grossiers et techniques, ces fréquentes répétitions, ces incessantes négligences, ces phrases embarrassées dont aucune traduction française, même la plus fidèle, ne donne une idée exacte, parce qu'elles veulent ou embellir ou éclairer malgré elles. Prenez au hasard une de ces phrases, celle où il décrit ses émotions en se voyant sauvé du naufrage, par exemple :

« Je crois qu'il est impossible d'exprimer au vif quels sont les extases et les transports de l'âme quand elle est ainsi sauvée, comme qui dirait du tombeau même, et je ne m'étonne plus maintenant de la coutume, à savoir que quand un malfaiteur, qui a la corde au cou, est attaché au poteau et juste sur le point d'être lancé en l'air, et on lui apporte un sursis, je dis que je ne m'étonne pas qu'on amène en même temps un chirurgien pour le faire saigner au moment où on le lui communique, afin que la surprise ne chasse pas les esprits animaux de son cœur et l'accable. »

Toutes ces négligences, jointes aux mots de métier, sont caractéristiques ici : elles constituent bien le langage d'un homme du peuple tel que Robinson et augmentent considérablement la vraisemblance dont toute autre œuvre d'art peut se passer, pourvu qu'elle ne sacrifie pas la vérité, mais qui est essentielle ici pour faire accepter une donnée presque impossible.

J'en dirai autant de la composition qui est absente de ce livre sans cadre, sans plan, sans commencement, milieu, fin, sans chapitres et sans alinéa. C'est un journal de marin que l'artiste prétend nous donner; et tout concourt à créer l'illusion la plus complète chez le lecteur. Les détails sont accumulés à l'infini au point de devenir ennuyeux. On se demande avec M. Taine si l'auteur se serait donné la peine de raconter toutes ces curiosités, inutiles en apparence, si elles n'étaient vraies. A quoi bon faire le compte exact de ses grains de plomb, décrire la forme précise de tant d'instruments improvisés, donner les degrés de longitude et de latitude, si tout cela était fictif?

Mais ce n'est pas seulement cette peinture de détails même indifférents, ce n'est pas seulement ce style de procès-verbal de gendarme, ces inventaires circonstanciés et légalisés, cette prodigieuse exactitude qui n'omet pas la moindre indication géographique ou climatérique, tout ce manque d'art en un mot, qui est ici le comble de l'art, cette sorte d'imagination positive, qui produisent la merveilleuse vraisemblance de ce récit : c'est encore et surtout la finesse de l'observation psychologique et le sérieux du ton. Quand Robinson se réveille après le violent accès de fièvre qui a mis ses jours en danger, « il dut nécessairement être, à en juger, d'après le soleil, trois heures de l'après-midi du lendemain; je suis même à peu près convaincu aujourd'hui que je dormis tout le lendemain et la nuit suivante et jusqu'à trois heures à peu près du surlendemain ; car autrement je ne sais pas comment j'ai pu perdre un jour dans mon compte de jours de la semaine, ainsi que cela se montra que j'avais fait quelques années plus tard; car si je l'avais perdu en passant et repassant la ligne, j'aurais perdu plus d'un jour; mais il est sûr que je perdis un jour dans mon compte, et je n'ai jamais su comment. »

L'étude psychologique des sentiments, des émotions et des pensées contribue plus encore que cette gravité imperturbable à persuader au lecteur qu'il ne s'agit pas ici d'une fiction mais de la réalité. Je ne parle pas ici des caractères secondaires magistralement dessinés à grands traits vigoureux, — le naïf et bon Vendredi, qui a toutes les qualités et tous les défauts de l'enfant, les Espagnols complimenteurs et solennels, Will. Atkins, le brutal matelot anglais, — je pense seulement au caractère inimitable du héros lui-même, et, dans ce caractère, au développement qu'il prend dans la solitude. Jusque-là Robinson est déjà un personnage vivant, ce que tout romancier ne peut pas dire de son héros, il est sympathique dès l'abord, malgré son obstination, son indiscipline, son indélicatesse, malgré même cette sorte de fatalité qui le

pousse et qui, chez tout autre que de Foë, lui enlèverait avec sa liberté son individualité. Mais la difficulté insurmontable en apparence commence quand Robinson est seul. Comment, avec une donnée si simple, créer des émotions dramatiques? Comment analyser des sentiments qui naissent d'une situation que l'auteur n'a jamais pu bien connaître? de Foë a fait l'un et l'autre : il a créé un drame et il a peint des situations vraies dans cette solitude où il a confiné Robinson. Comme par enchantement tout se met en mouvement : la nécessité conduit d'invention en invention; les événements s'animent et s'enchaînent : une action pleine d'intérêt nous captive. C'est la crainte des bêtes féroces, l'amitié qui le lie à un perroquet, la lutte contre les éléments, une maladie dans laquelle personne ne peut l'assister, les périls d'un voyage de mer, un tremblement de terre qui le remplit d'épouvante, un grain de blé tombé sur le sol et germant spontanément qui le remplit de reconnaissance, c'est la vue du pied humain sur le sable surtout : tout cela s'enchaîne rigoureusement, le cœur du lecteur palpite d'anxiété avec le pauvre diable qui se voit déjà dévoré par les sauvages. Comme cet effet de l'imagination est finement observé et heureusement rendu! Jusque-là Robinson a vécu content et sans souci presque; de même que la vue du blé qui germe sous ses pieds a pour la première fois éveillé en son âme l'idée de Dieu qui en était totalement absente, la vue de cette trace du passage humain le jette dans toutes les terreurs d'une imagination solitaire : dès ce moment il ne dort plus, lui qui a vécu sept ans sans y songer côte à côte avec ce danger : dans ses longues insomnies, cette pensée l'obsède, il la grossit outre mesure, elle devient sa seule préoccupation. *There is nothing either good or evil*, dit Hamlet, *but thinking makes it so* : comme le Danemark pour Hamlet, son île sera désormais une prison pour Robinson.

Pourtant ce sont là des émotions que tout le monde aurait éprouvées dans des conditions pareilles; ce qui fait de Robinson un individu, c'est son caractère personnel : vrai type de l'intrépide Anglo-Saxon qui a conquis les déserts et qui partout a porté les germes de notre vieille civilisation. Il en a l'âpre énergie que rien ne rebute, la patience que rien ne lasse, le courage de l'obstination invincible. L'avidité d'émotions qui pousse le capitaine Spence jusqu'aux sources du Nil et qui fait mourir le jeune lord Seymour dans les étreintes de l'ours indien, a poussé Robinson à chercher aventure; à peine sauvé, elle le ramène vers de nouvelles épreuves : une fois qu'il est seul, incapable de sortir de la situation qu'il a cherchée de gaîté de cœur, il sait s'en arranger; le travail infatigable et méthodique qui est propre à sa race vient le soutenir, et seul, sans secours, il soumet le monde. Comme ces hardis pionniers de la civilisation au nouveau monde, il reconquiert une à une toutes les inventions de l'humanité; un à un il apprend tous les métiers : il se fera agriculteur, tailleur, menuisier, charpentier, potier; donnez-lui des hommes, il créera la colonie. N'est-ce pas un *squatter* comme lui qui, dans son *loghouse* sur les bords de l'Ohio, nous a raconté comment « bien des fois, après avoir été vingt mois sans apercevoir figure humaine, n'ayant pour pain que de la mauvaise orge bouillie, harcelé par les Indiens et par les animaux des bois, forcé de lutter pied à pied contre une nation sauvage, il rentrait épuisé et, à la lueur de sa bougie de jonc trempée dans de la graisse de castor, il parcourait ce *divin* volume qui fait, avec sa Bible, sa consolation et son soutien? » « Je sentais, ajoute le planteur, que tout ce qu'avait fait Crusoë, je pouvais le faire, la simplicité de son récit portait la conviction dans ma pensée et le courage dans mon âme. Je m'endormais paisible ayant à côté de moi mon chien que j'avais appelé *Vendredi*; et le lendemain, dès quatre heures, après avoir serré ce volume plus précieux que l'or, je reprenais ma cognée, je me remettais à l'ouvrage et je bénissais Dieu d'avoir donné à un homme tant de puissance sur ses semblables, tant de force consolatrice. »

Ce qu'il y a de caractéristique, M. Taine l'a parfaitement noté, c'est la méthode dans cette énergie; ce n'est point un travail par boutades : c'est un travail systématique, régulier, toujours égal; c'est un *torrent canalisé*. En vrai Anglais, Robinson ne bâtit jamais un château en Espagne : il fait de la civilisation comme lord Palmerston faisait de la politique, au jour le jour, au fur et à mesure des besoins, des occasions; peut-être est-ce là ce qui rend la colonie anglaise aussi solide que la constitution anglaise : la théorie et l'idée générale n'y viennent qu'après coup. A Robinson aussi les grands principes, les réflexions abstraites semblent inutiles, comme les regrets et les espérances : « C'était bien inutile de me tenir là à désirer ce que je ne pouvais avoir; et cette pensée me poussa au travail. »

C'est dans ce travail qu'il cherche toute sa satisfaction, tous ses plaisirs : il n'est heureux que quand il est harassé. Aussi a-t-il son chez lui bientôt, son *home*, où il se donne tout le confortable qu'il peut se procurer : en vrai Anglais, il a même un *country seat* où il passe ses jours de fête et de repos, car il a son jour de repos, son dimanche; il ne serait pas Anglais sans cela. Tout est réglé et prévu; même les choses de dévotion : il ne s'agit pas ici de ces aspirations ardentes et mystiques vers le surnaturel qui ont produit la ferveur du catholicisme et la quiétude du piétisme allemand; il n'est pas assez rêveur pour cela, et cela l'empêcherait de travailler. L'Anglais n'est pas ami de l'idéal et de l'abstraction en religion pas plus qu'en politique. Sans doute, Robinson a des combats intérieurs à essuyer, la religion est lente à naître chez lui, et les plus belles pages du livre sont, sans contredit, celles où la voix de la divinité se fait entendre de plus en plus haut dans le cœur du pauvre solitaire. Mais dès qu'il a trouvé son Dieu, il se met en règle avec lui. Il ne faut pas que sa dévotion vienne le troubler intempestivement : sa religion, toute rationaliste pour le dogme, est toute positive et de bon

sens pour la vie qu'elle lui prescrit. Il sait que Dieu veille sur lui, cela lui suffit : dès ce moment il est régigné à son sort, il la trouve même préférable à sa vie d'autrefois au milieu du monde, mais abandonnée de Dieu : « Je ne priai pas même d'être délivré de ma vie solitaire, tant c'était peu de chose à mes yeux. Tout cela n'était rien en comparaison de ceci : d'avoir retrouvé un Dieu ».

III

Toutefois, si Robinson n'était que le brave protestant anglais aux prises avec les difficultés d'une situation unique, tout le XVIIIe siècle l'aurait-il admiré et consacré comme un évangile profane, Rousseau aurait-il dit :

« Puisqu'il nous faut absolument des livres, il en existe un qui fournit à mon gré le plus heureux traité d'éducation naturelle? Ce livre sera le premier que lira mon Émile, seul il composera durant longtemps toute sa bibliothèque ; et il y tiendra toujours une place distinguée. Il sera le texte auquel tous ses entretiens sur les sciences naturelles ne serviront que de commentaire. Il servira d'épreuve durant nos progrès à l'état de notre jugement ; et, tant que notre goût ne sera pas gâté, sa lecture nous plaira toujours. Quel est donc ce merveilleux livre? Est-ce Aristote? Est-ce Pline? Est-ce Buffon? Non, c'est Robinson Crusoë. »

Ce qui me semble expliquer l'enthousiasme de Jean-Jacques aussi bien que la popularité extraordinaire de *Robinson* dans l'Europe entière, c'est que dans cette forme vulgaire, mais saisissante, le livre renferme toute une philosophie de l'histoire rationaliste. Chaque siècle a sa philosophie de l'histoire ; si Bossuet a donné celle du XVIIe siècle, Hégel celle du XIXe, c'est dans *Robinson* que l'on trouvera celle du XVIIIe siècle.

Elle part de la donnée du *Contrat social* autant que la fiction le peut. L'homme se voit réduit, ou à peu près, à ses forces naturelles vis-à-vis de la nature qu'il s'agit de soumettre. Dans l'histoire d'un seul individu, toutes les phases qu'a dû traverser l'humanité pour arriver à la civilisation se retrouvent ici depuis l'état naturel et l'isolement jusqu'à la création de l'État. A ce point de vue, ce fut un coup de maître de Foë, de n'avoir fait de Robinson ni un homme supérieur, ni un *spécialiste*. Celui-ci n'aurait eu d'intérêt que pour les choses qui l'occupent comme individu, et non pour celles qui regardent l'homme en général ; celui-là aurait pu mettre sur le compte de sa supériorité personnelle les inventions et les conquêtes qu'il accomplit. Robinson est une intelligence et un caractère moyens, merveilleusement aptes à représenter la moyenne de l'humanité. Ce qu'il fait, il semble que chacun de nous aurait pu le faire, que chacun de nous l'aurait fait dans sa situation. La nécessité seule le conduit d'invention en invention ; la nécessité seule, et non son talent, en fait le fondateur de l'empire de l'homme sur la nature. Comme le premier homme, d'après la théorie du XVIIIe siècle, il est d'abord troglodyte et ichthyophage. Il mange les fruits spontanés de l'arbre, et se nourrit de la chair des animaux qu'il tue et dont la peau lui sert de vêtement. Le chasseur cependant entrevoit bientôt la possibilité d'apprivoiser les animaux qu'il poursuit, de s'épargner ainsi la lutte et la fatigue, de gagner en même temps une nourriture de plus, le lait, le beurre, le fromage. Il comprend vite que les grains qu'il recueille péniblement, il peut les semer sur une étendue de terre restreinte et déterminée pour les multiplier selon ses besoins. Le pâtre est devenu agriculteur. Mais le besoin d'instruments se fait bientôt sentir, soit pour l'agriculture elle-même, soit pour l'accommodement de sa demeure.

La nécessité le conduit ainsi, de perfectionnement à perfectionnement : son apprentissage est lent, mais sûr ; au bout d'un certain temps il réussit à donner une forme agréable à ces vases de terre qu'à peine il a su façonner d'une manière informe un an auparavant. De là la naissance de l'industrie d'abord, de l'art ensuite. L'industrie lui fournissant des instruments, il se met hardiment à construire une nacelle, se risque au milieu de mille périls, sur le vaste océan pour atteindre un îlot voisin ; et si son état d'isolement se prolongeait, bientôt sans doute l'industriel deviendrait commerçant.

La civilisation morale accompagne d'une marche égale ces progrès de la civilisation matérielle. L'âme tout hébétée de l'homme en lutte contre la nature s'éveille au spectacle du firmament, à l'observation du retour régulier des saisons, de l'influence bienfaisante du ciel, du mystère impénétrable de la graine qui germe. Une religion naturelle, mais simple, parce qu'aucune église ne la restreint, remplit son cœur d'une douce satisfaction et, dès qu'un de ses semblables viendra le rejoindre, il voudra lui communiquer ce contentement intérieur dont il jouit. L'enfant de la nature, Vendredi, s'associe à lui : c'est comme le premier essai d'une société civilisée, formée contre les sauvages qui menacent les précieuses et pénibles conquêtes de l'intelligence et de l'industrie. Bientôt d'autres hommes vont se joindre à eux deux ; on voit naître la république humaine. Des sauvages, des *outlaws*, des aventuriers vont former le premier essai informe d'un État. Les passions y éclatent, l'envie, l'ambition, la luxure, et menacent de tout détruire, car le Romulus de cette société naissante a disparu ; mais le Numa ne se fait pas attendre : le prêtre apparaît, non pas le prêtre fanatique et prosélyte, mais le prêtre humain, le pontife de la religion naturelle ; l'apôtre de la tolérance, l'idéal de de Foë lui-même. Vous le voyez, je ne lui prête rien : son prêtre le dit en toutes lettres, il ne cherche pas « ce qui divise les différentes religions, il cherche ce qui les réunit : la croyance en l'Être suprême et l'amour du prochain ».

Chose touchante, le vieux *Dissenter* qui avait rompu tant de lances contre le papisme, à qui prête-t-il ce rôle du prêtre qui pacifie, sanctifie et purifie tout autour de lui? A un catholique, à un Français. Tout devrait prévenir contre lui, dit-il avec candeur : « car premièrement il était papiste, secondement, prêtre-papiste, et troisièmement prêtre-papiste-français. » C'est dans la

bouche de l'ennemi de sa foi, qu'il met les sublimes paroles de tolérance, qui terminent son livre (1), sorte d'évangile profane, fondé tout entier sur la croyance absolue dans la bonté de la nature humaine qui fut l'âme du XVIII^e siècle luttant contre le dogme fondamental du christianisme, la perversité de la nature humaine. Chaque jour de la vie de de Foë fut consacré à cette foi et chaque page de *Robinson* respire cette candide conviction du *siècle des lumières.*

K. HILLEBRAND.

---

## VARIÉTÉS.

**Dante et Gœthe**, par DANIEL STERN (Paris. Didier, 1866).

Après la lecture d'une grande œuvre poétique, je ne connais rien de plus attachant que la lecture d'un commentaire fidèle qui nous en fait mieux pénétrer l'esprit, qui en éclaire mieux pour nous les mystérieuses profondeurs. C'est un plaisir de ce genre que je dois au livre nouveau de Daniel Stern. Grâce à sa pénétrante et forte critique, les admirateurs de Dante revoient condensées en quelques pages nourries de souvenirs et de citations, la ténébreuse horreur de l'enfer, les souffrances adoucies du purgatoire, et la noble sérénité du paradis. Là aussi revit la vieille cité de Florence, telle qu'Alighieri la peint, avec ses traditions chevaleresques, avec son activité démocratique, avec les luttes furieuses des Noirs et des Blancs, avec le commencement de corruption qu'y introduit la richesse commerciale, avec le premier essor qu'y prennent les lettres et les arts dans une renaissance anticipée, avec toutes ses passions, avec tous ses crimes mêlés de grandes vertus et de dévouements héroïques. Ni le magnanime Farinata, ni le savant Brunetto Latinri, ni Oderisi, « l'honneur d'Agubbio », ni Cimabuë, ni Giotto, ni Guido Cavalcanti, le professeur de platonisme, ni l'aimable épicurien Forese, ni l'infâme Ciacco, ni l'orgueilleux Philippe Argenti n'y sont oubliés. Mais le cadre de la *Divine comédie* est plus vaste que l'enceinte d'une ville. Dante n'écrit pas pour les Florentins seuls ; il ne chante pas, comme les poëtes anciens, la légende d'un peuple ou d'une race ; il compose le poëme de l'humanité. C'est là l'idée qui se dégage surtout de la vigoureuse étude de Daniel Stern. Le hardi critique, relevant à chaque pas ses jugements par une érudition substantielle, cherche à démêler dans l'œuvre d'Alighieri tous les éléments qui appartiennent aux différents âges du monde, les souvenirs des vieilles civilisations étroitement associés aux croyances chrétiennes du XIV^e siècle. Ici il entend le poëte parler la langue biblique des prophètes et de l'Apocalypse; là il le voit s'abreuver avec Virgile à « ce large fleuve » qui s'épanche des sources fécondes de l'antiquité latine ; ailleurs il retrouve en lui, sous le respect du dogme, toute la hardiesse et toute la liberté de pensée que comporte l'orthodoxie du moyen âge.

Partout enfin on retrouve chez Alighieri, au plus fort de ses colères et de ses violences, un immense amour des hommes et comme le besoin de les conduire au bonheur par le chemin de la vertu et de la foi. Que de larmes il verse en enfer à l'aspect du supplice de ses semblables ! Que de fois il s'arrête pâle et sans force, dans cet âpre sentier semé de tant de douleurs humaines ! Tout en maudissant Florence, sa patrie, et cette autre patrie plus grande, mais non moins malheureuse qu'il appelle déjà l'Italie, comme on voit qu'il les aime et qu'il ne les châtie que pour les corriger ! S'il multiplie sous ses pas les images effrayantes, s'il accumule dans sa première *cantique* tant de scènes horribles, n'est-ce pas avec l'espoir de frapper de terreur les âmes coupables et de les sauver par le repentir ? Daniel Stern met en relief, dans les termes les plus heureux et les plus justes, cette tendresse de cœur du poëte, source inépuisable d'émotions diverses, qui se traduit tantôt par des effusions d'amour pour les bons, tantôt par des explosions de haine contre les méchants. Il a raison de croire que la sensibilité débordait de l'âme de Dante et que le don d'aimer, qui l'a tant fait souffrir, fut aussi en revanche le principal aiguillon de son génie. L'amour d'une femme, amour que le temps n'emporte ni ne diminue, mais qu'il purifie sans cesse et qui se confond ensuite avec le culte de la beauté absolue, n'inspire-t-il pas les premiers et les derniers vers de Dante, les confidences mystiques de la *Vie nouvelle* aussi bien que les ravissements ineffables du *Paradis?* Le souvenir de Béatrice Portinari ne plane-t-il pas sur les trois cantiques de la *Divine comédie*, comme pour nous rappeler la longue « voie d'amour» que le poëte a suivie, depuis l'âge de neuf ans jusqu'à sa mort? La conclusion même de son poëme n'est-elle pas pleine de charité, de pitié, d'affection? Oui, l'austère Alighieri a passé sa vie à aimer, et c'est sous les traits d'une femme, de l'être aimant par excellence, que lui apparait ce qu'il y a de plus noble sur la terre, la sagesse, la philosophie, la contemplation et la possession de l'idée pure.

Mais en quoi cette âme ardente ressemble-t-elle au génie de Gœthe? Quel rapprochement la critique peut-elle établir entre le plus passionné et le plus calme des poëtes modernes? C'est là le côté original du livre de Daniel Stern. Une connaissance approfondie des deux langues et des deux poëtes lui a permis de découvrir bien des traits communs entre l'auteur de la *Divine Comédie* et l'auteur de *Faust*. J'avoue que je ne saurais être sur tous les points de son avis. Il existe toujours à mes yeux, entre Dante et Gœthe, cette différence essentielle

---

(1) On sait que de Foë eut le tort impardonnable d'écrire une suite de son *Robinson*. Il va sans dire que l'intérêt général et humain qui ressort de l'idée élevée de la première partie, fait complètement défaut à ce récit des aventures de Crusoë en Chine et en Tartarie.

que Dante a employé son génie à souffrir, et que Gœthe s'est constamment servi du sien pour éviter la souffrance. Qu'on lise, dans l'autobiographie de Gœthe, les pages les plus malheureuses de sa vie, celles où il a été assailli par la tentation du suicide, et qu'on voie avec quelle facilité un soir, après avoir plusieurs fois posé le poignard sur sa poitrine, il renonce à son projet en se moquant de lui-même, on devine sans peine que si ce jeune homme éprouve plus tard des malheurs, il voudra et saura bientôt s'en consoler. Gœthe a l'esprit trop actif et trop compréhensif pour s'absorber dans la douleur. D'ailleurs, comme la plupart des poëtes lyriques, il se soulage de ses chagrins en les décrivant. Dans la plus grande crise qu'il ait traversée, lorsqu'il aime Charlotte et que Charlotte lui échappe, il avoue lui-même qu'il lui suffit de cinq semaines et de la composition de *Werther* pour se guérir. Une fois sa passion mise en roman, il n'y pense plus. Plus tard, il n'épargne même pas les sarcasmes à ceux qui, le prenant au sérieux, se brûlent la cervelle comme son héros. Je ne vois rien là qui ressemble ni au long désespoir avec lequel s'enferme Dante après la mort de Béatrice, ni au souvenir profond qu'il garde toute sa vie de cette première douleur.

Ces réserves faites, il faut rendre justice à la clairvoyance sympathique et généreuse avec laquelle Daniel Stern étudie le caractère de Gœthe et justifie nettement le grand écrivain du reproche d'insensibilité ou d'indifférence que lui adressent très-souvent les critiques superficiels. Il n'était, certes, ni insensible ni indifférent l'ami de mademoiselle de Klettenberg et de madame de Stein, l'homme qui pleurait si amèrement la mort de Wieland; qui, pendant dix années de sa vie, témoignait à Schiller l'attachement le plus désintéressé, le plus dévoué, le plus efficace; qui, sans l'ombre d'un sentiment de jalousie, travaillait si activement à la fortune et à la gloire de son rival; qui, en 1805, à la nouvelle de la déchéance prochaine du grand-duc de Weimar, annonçait, les larmes aux yeux, qu'il suivrait partout son souverain, qu'il irait avec lui de village en village, de chaumière en chaumière, soulever en sa faveur le sentiment populaire; qui poétisait dans *Hermann et Dorothée* les souffrances patriotiques et les humbles vertus des gens du peuple; qui, dans *Wilhelm Meister*, se proposait d'élever les classes laborieuses aux jouissances de la vie esthétique, en répandant parmi elles le sentiment des arts et le goût du beau; qui, enfin, dans *Faust*, rêvait «l'avénement d'un peuple libre, sur un sol libre». On calomnie Gœthe quand on lui prête de froids calculs d'égoïsme ou une vaine admiration de lui-même. Personne n'a été plus que lui fidèle dans ses amitiés, supérieur à toute vanité. Quoi qu'on en ait dit, il avait besoin d'aimer et d'être aimé. Par un penchant affectueux de sa nature, il savait sortir de soi pour aller au-devant des autres. Il y avait même en lui un grand fond de tendresse, comme le prouvent, dans sa vie, ses nombreuses amours; dans sa poésie, l'admirable conception du rôle de Marguerite. Est-ce d'une âme glacée ou desséchée que sortent les vers désespérés de Faust, lorsque Faust apprend les malheurs de sa bien-aimée et les douces paroles par lesquelles Marguerite intercède dans le ciel en faveur de celui qui l'a séduite?

Il est vrai que Gœthe, dans son âge mûr, fuyait la douleur et les agitations de la sensibilité. Mais qu'on ne l'accuse pas pour cela d'égoïsme. Ce n'est pas qu'il refusât sa sympathie aux souffrances humaines ni qu'il les vît sans les partager. Il se défiait, au contraire, de ses émotions, il avait peur d'en trop souffrir et d'interrompre par là cette activité intellectuelle, ce travail incessant de la pensée, cette marche progressive vers une plus noble existence, qu'il considérait comme le devoir le plus impérieux de l'homme sur la terre et le commencement de la conquête de l'éternité. Quand il évite les occasions de souffrance, ce n'est pas pour lui, pour son propre repos qu'il craint, mais pour les œuvres qu'il se croit destiné à accomplir, et qu'il se reprocherait de laisser interrompues avant le temps fixé par Dieu. Voilà ce que rappelle ingénieusement et éloquemment Daniel Stern dans des pages émues, qui resteront comme une réparation que la critique française devait au caractère de Gœthe qu'elle a trop souvent distingué de son génie et trop souvent méconnu (1).

A. MÉZIÈRES.

Professeur à la Faculté des lettres de Paris.

---

**Coup d'œil sur l'état de la Société et des Lettres en France au temps des Précieuses.** — Conférence faite à l'hôtel-de-ville d'Épinal, le 15 février 1866, par M. J. CONUS.

C'est une curieuse époque, que cette première moitié du XVII^e siècle. Moins posée, moins solennelle que l'âge suivant, elle est plus vivante. Au sortir des guerres civiles, il restait dans tous les esprits une inquiétude, une excitation fiévreuse, qui s'échappa en tous sens et par toutes les issues. Ce fut le temps des contrastes et des antithèses violentes. A la passion des aventures et des dangers se joignit la passion contraire des plaisirs calmes de la vie de société et de l'esprit. Dans la rue on mettait flamberge au vent pour un mot, pour un regard; dans les salons, on se façonnait à la politesse et à la galanterie, on discutait avec les femmes des questions de métaphysique sentimentale, on pesait mot à mot les vers d'un sonnet, d'un rondeau, d'un madrigal, on épurait la langue, on réformait l'orthographe, en un mot, on préparait le siècle de Louis XIV. L'honneur d'avoir guidé ce mouvement général des esprits revient presque tout entier à un cercle célèbre, à l'assemblée des Précieuses de l'hôtel de Rambouillet. Rien de plus piquant ni de plus instructif dans notre siècle affairé qu'une visite rétrospective à cette société de beaux-esprits et de femmes supérieures, dont l'unique affaire était de bien penser et de bien parler. M. Conus a procuré à ses auditeurs ce plaisir délicat.

(1) Nous ne devons pas oublier que M. Saint-René Taillandier, dès 1859, et M. Caro, cette année même, ont également rendu justice au caractère de Gœthe.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 40 1er SEPTEMBRE 1866

## LA PHILOSOPHIE MYSTIQUE (1).

M. Adolphe Franck vient de donner à la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* un nouveau volume d'une réelle importance historique et d'un sérieux intérêt. En écrivant sur la philosophie mystique en France à la fin du XVIIIe siècle, et principalement sur Saint-Martin et sur son maître Martinez Pasqualis, M. Franck s'est placé au cœur d'une question dont il connaît mieux que personne les origines, les obscurités et les phases diverses. Une foule de savants auxquels il rend hautement justice (2) s'étaient occupés avant lui de Saint-Martin, ce prétendu *philosophe inconnu* qui a été connu de tant de monde; mais ses études sur la métaphysique religieuse des Hébreux, son enseignement du Collége de France, où il excelle à rattacher les mouvements politiques des peuples au développement de leurs croyances, rendaient l'éminent auteur du livre sur la *Kabbale* particulièrement apte à retrouver les véritables antécédents du système de Saint-Martin, et à éclairer d'un jour tout nouveau cette recrudescence de mysticisme qui éclata à la fin du siècle dernier, au milieu d'une société matérialiste et en pleine révolution. Narrateur attachant, peintre de mœurs autant que penseur et juge éclairé des théories, il nous apprend dans ces pages courtes et rapides, mais pleines de vie, à connaître un homme et une époque et à vérifier cette loi posée par un illustre maître, que la réaction mystique, avec ses extravagances, est au bout de la voie qui semble le plus éloigner les âmes des croyances spiritualistes et religieuses.

Le mysticisme est, à vrai dire, la revanche des âmes aimantes et passionnées auxquelles l'athéisme essaye vainement d'enlever l'objet suprême de l'amour, et qui se vengent non-seulement en rétablissant de toutes leurs forces la foi religieuse, mais encore en s'abîmant en Dieu. Une sage philosophie doit faire à l'amour de l'infini qui est en nous sa légitime part, sans quoi il se la fait lui-même et, dans son ardeur à reprendre son bien, il va fort au delà de ses droits. M. Franck a caractérisé les emportements de l'amour mystique avec la plus délicate justesse. « On peut dire, a-t-il écrit, que la religion est au mysticisme ce que l'amour réglé par le mariage est à l'amour libre et passionné. Le mariage n'exclut pas l'amour; il le suppose, au contraire, et ne peut se comprendre sans lui. Mais il lui impose des règles et des devoirs; il le place sous l'autorité des lois et ne lui permet pas de s'écarter des conditions sur lesquelles repose l'ordre social... Le mysticisme, comme la passion, comme l'amour humain quand il a envahi tout notre être, ne connaît ni règle, ni frein, ni limite. L'autorité est pour lui un vain mot; la tradition et les textes, quand il daigne les accepter, se changent sous son regard en symboles et en figures, comme certains corps touchés par le feu se changent en vapeur. Il va tout droit à l'objet aimé, c'est-à-dire à Dieu. C'est lui seul qu'il cherche, lui seul qu'il aperçoit dans la nature et dans l'âme, et il ne s'arrête qu'après avoir tout absorbé et quand il s'est lui-même abîmé en lui (1). »

Si tel est le mysticisme, il est aisé de comprendre que la fin du XVIIIe siècle l'ait vu renaître en France. Il n'est pas moins facile de s'expliquer comment cette philosophie a conquis le cœur, l'imagination et la pensée de Saint-Martin. Il était doué au plus haut degré de cette sensibilité fine, délicate, exquise et un peu maladive, qui est le ressort principal de la mysticité. Même à laisser de côté ses idées et sa métaphysique, son âme toute seule serait encore pour le psychologue un très-curieux sujet d'étude. Son portrait moral peint par lui-même, et dont M. Franck a réuni les traits les plus frappants, suffirait à le rendre aimable et à assurer de nombreux lecteurs au nouveau livre qui lui est consacré. Non, certes, que Saint-Martin soit un personnage absolument unique et seul de son espèce; aucun homme n'a jamais joui de ce singulier privilége, pas même J. J. Rousseau, qui pourtant s'en flattait. Nous pourrions découvrir dans l'histoire plus d'une figure analogue à celle de Saint-Martin, notamment ce Plotin si affectueux, si bon, si humain, si charitable, dont Porphyre nous a laissé la biographie. Mais Plotin, qui a bien plus de génie, n'est pas plus sé-

(1) *La philosophie mystique en France à la fin du XVIIIe siècle · Saint-Martin et son maître Martinez Pasqualis*, par M. Adolphe Franck, membre de l'Institut, professeur au Collége de France. — Un volume faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

(2) MM. Sainte-Beuve, L. Moreau, Matter, Caro, etc., etc.

(1) Pages 6 et 7.

duisant, pas plus sympathique que le disciple de Martinez Pasqualis. Saint-Martin était beau et de proportions élégantes; mais sa constitution paraissait débile. Loin de gémir de ce qu'on ne lui avait donné *de corps qu'en projet*, il se consolait en croyant découvrir dans sa faiblesse physique le signe de sa destinée. « La divinité, » écrivait-il, ne m'a refusé tant d'astral (de force physi- » que) que parce qu'elle voulait être mon mobile, mon » élément et mon terme universel. » Son regard était si doux qu'une de ses amies prétendait que ses yeux étaient doublés d'âme. Cependant il n'avait aucun orgueil; sa modestie charmante résistait aux fumées enivrantes du succès et l'empêchait de se croire meilleur que les autres. « Dans l'ordre de la matière, j'ai été, » avouait-il, plutôt sensuel que sensible, et je crois que » si tous les hommes étaient de bonne foi, ils convien- » draient que dans cet ordre il en est d'eux comme de » moi. » Ce qui rend sa physionomie morale singulièrement piquante, c'est que, malgré sa bienveillance et sa naïveté, il n'est dupe ni de lui-même ni de personne, et qu'il a à son service une certaine verve malicieuse qu'il n'eût tenu qu'à lui de changer en une arme meurtrière. Il a vengé en une phrase et pour toujours les hommes doux qui passent pour niais parce qu'il leur répugne de blesser les autres : « Le monde m'a donné une connais- » sance qui ne lui est pas avantageuse. J'ai vu que, » comme il n'avait d'esprit que pour être méchant, il ne » concevait pas que l'on pût être bon sans être une bête. » Sa clairvoyante sagacité lui faisait abhorrer l'esprit du monde; mais son inaltérable sympathie pour les hommes lui faisait aimer le monde et la société.

Toutefois, et comme il arrive d'ordinaire aux natures mystiques, il eut moins d'influence sur les hommes que sur les femmes. Il ne s'exagérait pas l'action que ses doctrines exerçaient sur les esprits de son temps. Dédaigné de ses contemporains, isolé au milieu d'eux comme « un Robinson de la spiritualité », il se compare à un musicien qui jouerait des valses et des contredanses dans le cimetière de Montmartre, et ajoute que quelle que soit la puissance de son archet, il ne fera jamais danser les morts qui reposent dans cette funèbre enceinte.

Mais les femmes le dédommagèrent de ces déceptions qu'il avait vivement ressenties. M. Franck a eu raison d'insister sur ce point instructif et intéressant. Semblable à la femme pour laquelle l'amour est l'essentiel, sinon le tout de la vie, le mysticisme est par excellence la philosophie féminine. Comme la femme, le mysticisme est séduisant, ardent, dévoué, enthousiaste, exclusif; mais il est aussi comme elle subtil, raffiné et délicat. Saint-Martin fut d'autant plus lu et d'autant mieux écouté d'un grand nombre de femmes distinguées qu'il leur ressemblait lui-même à plusieurs égards et qu'il leur enseignait des doctrines propres à les charmer. Les marquises de Lusignan, de Coislin, de Chabanais, de Clermont-Tonnerre, la maréchale de Noailles, la duchesse de Bourbon, et une foule d'autres Françaises ou étrangères, le prirent en quelque façon pour leur directeur. En conversant avec elles, il se forma, sur leur caractère en général, des idées tantôt justes, tantôt fausses, souvent contradictoires, mais parmi lesquelles on aurait beaucoup à prendre si jamais on entreprenait d'écrire une psychologie particulière et spéciale de la femme. Les pages où le philosophe mystique a traité ce difficile sujet sont parfois légèrement malignes, parfois pleines d'une admiration qui s'exhale en accents dithyrambiques. Nous en citerons quelques fragments, mais tout juste assez pour exciter le lecteur à recourir au livre de M. Franck. « Il faut être bien sage, dit Saint- » Martin, pour aimer la femme qu'on épouse, et bien » hardi pour épouser la femme que l'on aime. » — « La » femme a en elle un foyer d'affection qui la travaille et » l'embarrasse; elle n'est à son aise que lorsque ce foyer- » là trouve de l'aliment; n'importe ensuite ce que de- » viendra la mesure et la raison. Les hommes qui ne » sont pas plus loin que le noviciat sont aisément atti- » rés par ce foyer, qu'ils ne soupçonnent pas être un » gouffre. » De pareilles remarques sont d'un observateur moins que naïf, et la main qui les a écrites n'était ni trop indulgente, ni malhabile. Mais, à côté du satirique, M. Franck a soin de nous montrer l'admirateur enthousiaste : « Les femmes, par leur constitution, par » leur douceur, démontrent bien qu'elles étaient desti- » nées à une œuvre de miséricorde. Elles ne sont, il est » vrai, ni prêtres, ni ministres de la justice, ni guerriers; » mais elles semblent n'exister que pour fléchir la clé- » mence de l'Être suprême, dont le prêtre est censé pro- » noncer les arrêts; que pour adoucir les rigueurs des » sentences portées par la justice sur les coupables et » que pour panser les plaies que les guerriers se font » dans les combats. L'homme paraît n'être que l'ange » exterminateur de la Divinité; la femme en est l'ange » de paix. Elle est le type de la plus belle faculté di- » vine. »

Dans sa polémique contre Garat, c'est-à-dire contre Condillac et contre Locke, Saint-Martin se montre psychologue plus profond et observateur plus sûr. La science de l'âme doit beaucoup aux philosophes mystiques de l'antiquité : Plotin abonde en vues d'une rare justesse sur les opérations de l'intelligence, de la mémoire, du raisonnement, et sur les mouvements de la sensibilité. Proclus a analysé d'une façon admirable ce même libre arbitre qui s'accorde si difficilement avec le principe fondamental du mysticisme. Saint-Martin, qui probablement n'a pas connu ces maîtres, mais qui, comme eux, était habitué à regarder en lui-même, n'a pu laisser passer, sans les dépouiller de leur prestige, les fausses hypothèses de l'école de Condillac. Contre Garat, qui, d'ailleurs, n'était point dépourvu de quelque génie philosophique, Saint-Martin a démontré qu'il y a des phénomènes intérieurs que la sensation transformée n'expliquera jamais; par exemple, le sentiment du bien ou

sens moral, dont la force est étrangère et souvent opposée à celle de la sensation. Contre Garat encore, il a établi que l'homme a été pourvu d'un langage qui lui est propre, aussi ancien que son existence, qui répond exactement à son essence spirituelle, et que ce langage est la parole : c'était presque dire, comme une psychologie plus récente, que l'homme est né doué de la faculté de parler, de même qu'il est né doué de la faculté de penser, et qu'il est insoutenable de faire dériver la pensée de son expression. Enfin, toujours contre le même adversaire, Saint-Martin s'est efforcé d'établir qu'il y a incompatibilité radicale entre la matière et la pensée et que, par conséquent, l'âme est distincte du corps. Il a donc été le précurseur de Laromiguière, de Royer-Collard et de leurs illustres disciples MM. Cousin et Jouffroy. Ainsi Saint-Martin, au moins par sa psychologie, appartient déjà à l'école spiritualiste moderne, et M. Franck, qui en est un éminent représentant, a eu raison de l'y rattacher.

Mais, en même temps, il l'en a fortement distingué et a montré, non pas la ligne de démarcation, ce ne serait pas assez dire, mais le profond abîme qui sépare la métaphysique spiritualiste de la doctrine kabbalistique et alexandrine de l'émanation. Après avoir lu le livre de M. Franck, je ne sais trop comment on pourrait s'y prendre pour confondre, à quelque degré que ce soit, le mysticisme panthéiste avec le spiritualisme. En effet, il y a dans Saint-Martin un spiritualiste et un mystique. Or, dans l'exposition si lumineuse et si fidèle de M. Franck, on voit parfaitement où finit le premier, où commence le second, et comment l'un et l'autre tentent de s'accorder sans y réussir complétement, mais non sans un certain avantage du côté du spiritualisme, avantage qui est à l'honneur de Saint-Martin et qui manifeste l'énergie croissante avec laquelle la pensée moderne s'attache à la notion ou plutôt à la conscience du libre arbitre.

Saint-Martin veut, à ce qu'il dit lui-même, être le Descartes de la spiritualité. Il voit dans l'âme humaine, ramenée à son essence et dégagée de tout rapport avec tout ce qui n'est pas elle, la source la plus pure de la vérité. La connaissance de nous-mêmes lui semble être le plus sûr moyen de connaître Dieu. Et de même qu'il découvre dans l'homme un être libre, un esprit vivant, une personne, de même il croit et il prouve que tous les attributs d'un être libre sont réunis en Dieu. Selon lui, le besoin d'aimer, d'admirer, d'adorer qui nous possède, nous agite et nous élève, ce besoin, dans celui qui l'excite comme dans celui qui l'éprouve, ne se peut concevoir sans la liberté. Dieu et l'homme sont donc des personnes et des personnes libres. Par ce côté de sa doctrine, Saint-Martin se place en dehors du panthéisme et du mysticisme.

Mais il y rentre par un autre côté. Il professe que tous les êtres sont *émanés* de Dieu. Sur ce point, aucun doute n'est permis. « Le principe suprême, dit-il, source de » toutes les puissances, soit de celles qui vivifient la » pensée dans l'homme, soit de celles qui engendrent » les œuvres visibles de la nature matérielle; cet être » nécessaire à tous les êtres, *germe de toutes les actions*, » de qui *émanent* continuellement toutes les existences. » — « Qu'étais-tu, homme, lorsque l'Éternel te donnait » naissance? Tu procédais de lui, tu étais l'acte vif de sa » pensée, tu étais un Dieu *pensé*, un Dieu *voulu*, un Dieu » *parlé*, tu n'étais rien tant qu'il ne laissait pas sortir de » lui sa pensée, sa volonté et sa parole. » Rien n'est plus significatif qu'un tel langage. Cependant Saint-Martin conserve à l'homme ainsi conçu l'intégrité de son libre arbitre. Comment? En proclamant que si l'homme est une pensée de Dieu, c'est une pensée *active*. « Ce n'est » point assez de ne pas douter de la puissance du Sei- » gneur, il faut encore ne pas douter de la tienne. Car il » t'en a donné une, puisqu'il t'a donné un nom, et il ne » demande pas mieux que tu t'en serves. Ne laisse donc » point l'œuvre entière à la charge de ton Dieu, puisqu'il » a voulu te laisser quelque chose à faire. »

Voilà donc que, comme Plotin et comme Proclus, le plus récent des mystiques a été obligé de maintenir le libre arbitre en présence du principe de l'émanation. C'est beaucoup; ce n'est point assez. Il eût fallu prouver que l'émanation, c'est-à-dire l'unité des substances, n'entraîne pas la confusion des causes et la destruction radicale de l'énergie libre dans les êtres émanés de la substance universelle. Saint-Martin ne l'a pas fait, parce qu'il ne pouvait le faire. Malgré ses efforts, l'émanation et le libre arbitre restent à l'état de termes contradictoires entre lesquels le philosophe doit choisir. Si Saint-Martin revivait aujourd'hui, s'il appliquait rigoureusement cette méthode cartésienne qu'il a connue et appréciée, mais qu'il a trop souvent sacrifiée aux idées kabbalistiques, il abandonnerait l'émanation et s'en tiendrait au libre arbitre. De la part d'un mystique tel que lui, ce n'est pas toutefois un médiocre mérite d'avoir eu le vif sentiment de la responsabilité de l'homme et de la personnalité divine.

Il nous en coûte de nous séparer ici de l'ouvrage que nous annonçons. Mais nous ne saurions prolonger encore ces observations sans nous substituer nous-même à M. Franck et sans répéter en l'affaiblissant ce qu'il a dit avec tant d'autorité. Nous renvoyons donc le lecteur à son excellent livre, et nous terminerons en citant les dernières lignes de sa conclusion :

« Saint-Martin a été vraiment, comme il en avait l'am- » bition, le Descartes de la spiritualité, c'est-à-dire le » défenseur de la conscience humaine au milieu des en- » traînements et des illusions du mysticisme. Il est resté » de son pays en dépit des sacrifices qu'il a pu faire à » l'esprit oriental et à l'esprit germanique, le premier » représenté par Martinez Pasqualis, le second par Jacob » Boehm. Mais ce qui fait et fera toujours son plus grand » titre aux yeux de la postérité, il est resté lui-même, » une âme aimante et tendre, un esprit d'une trempe » délicate et forte, où l'élévation et souvent la profon-

» deur n'excluent pas la finesse; enfin un écrivain origi-
» nal, dont la grâce naturelle a le don de charmer ceux-
» là même qu'il ne persuade point, et dont l'imagination
» ingénieuse donne un corps à toutes ses pensées. De ses
» ouvrages s'exhale comme un parfum de candeur et
» d'amour qui suffit pour les sauver de l'oubli. »

Ajoutons un dernier mot. Grâce à l'obligeance de M. le pasteur Matter, fils de l'historien du gnosticisme et de l'école d'Alexandrie, M. Franck a eu à sa disposition les deux petits volumes manuscrits de Martinez Pasqualis, et a pu en user dans la mesure qui lui a paru convenable. Il en a profité pour reproduire, sous forme d'appendice, les vingt-six premiers feuillets du *Traité* de Martinez. Outre que ce fragment est par lui-même fort curieux, il permet au lecteur de saisir au juste les ressemblances du maître et de l'élève, et de retrouver les origines immédiates du mysticisme de Saint-Martin dans l'introduction du livre kabbaliste de Martinez, qui est intitulé : *Traité sur la réintégration des êtres dans leurs premières propriétés, vertus et puissances spirituelles et divines.* Cette pièce inédite augmente encore la valeur historique du nouvel ouvrage de M. Franck.

CH. LÉVÊQUE
(de l'Institut).

---

## INSTITUT DE FRANCE.

## SÉANCE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES.

M. EGGER
(de l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

### D'une renaissance nouvelle des lettres grecques et latines au XIXe siècle.

Nos confrères les orientalistes n'ont guère besoin de s'encourager à l'œuvre, ni de réveiller l'attention du public, en signalant le progrès sans cesse plus notoire de leurs études; chaque jour en élargit le champ par de brillantes découvertes; chaque jour leur apporte des matériaux inconnus à leurs prédécesseurs : ce sont des villes, des royaumes, des dynasties, des langues, des littératures qui, depuis un siècle, ont enrichi le domaine de l'érudition orientale, et ceux qui la cultivent montrent avec orgueil tant de dépouilles du passé, qui s'accumulent sous leurs mains, comme cette reine de Carthage que Virgile nous dépeint attachant aux murs de son palais les présents de vingt peuples divers :

*Dona recognoscit populorum aptatque superbis*
*Postibus.*

Nos musées, à eux seuls, sont une fidèle image de ces conquêtes : le Louvre n'a-t-il pas aujourd'hui pour l'Égypte, pour l'Assyrie, pour l'Étrurie, pour l'Amérique, autant de musées distincts et dont chacun représente une civilisation tout entière, pleine d'un attrait puissant, ne fût-ce que par sa nouveauté et par les difficiles problèmes qu'elle propose à la critique ?

Les hellénistes et les latinistes sont moins heureux.

La science des langues et des littératures qu'on appelle classiques, si elle parle plus familièrement à nos esprits, leur parle aussi de choses moins neuves, Elle est, aux yeux du plus grand nombre, un peu suspecte de redire des lieux communs et de tourner depuis longtemps dans un cercle de banalités froidement utiles. On répète volontiers : « La Grèce et Rome ont fait beaucoup pour notre éducation savante; mais ce qu'elles ont fait n'est plus à faire; tous les monuments qui n'ont pas péri de cette antiquité si étroitement alliée à nous sont aujourd'hui connus; tous les textes, traduits, interpellés, analysés à souhait. Ce n'est donc plus de ce côté, c'est de l'Égypte, c'est du haut Orient que nous viennent désormais les lumières sur l'histoire des peuples, sur les diverses phases du génie humain; c'est vers ces études que doivent maintenant se tourner les esprits capables d'une activité féconde et jaloux de s'honorer par de nobles travaux. »

Je ne sais si tout cela sera vrai dans un siècle ou deux; mais cela ne l'est pas encore, et ces cent dernières années ont, au contraire, élargi beaucoup le champ de l'ancienne littérature classique; on peut même dire que nous assistons à une sorte de renaissance des lettres grecques et des lettres latines, si par ce mot il faut entendre la découverte et la publication de textes que l'on aurait pu croire perdus pour toujours; j'ajoute (et je m'expliquerai là-dessus en terminant), si par renaissance on entend le développement d'un esprit nouveau dans la critique, l'application de méthodes nouvelles à l'interprétation de textes et de monuments anciennement connus.

On a maintes fois décrit avec admiration cet âge unique où l'Europe vit subitement reparaître et se propager par l'imprimerie tant de chefs-d'œuvre des littératures grecque et latine; où l'antiquité, si mal connue du moyen âge, éclaira tout à coup par des flots de lumière la marche progressive de l'esprit humain. C'est dans le siècle des Médicis que Barthélemy avait d'abord voulu placer la scène du roman historique et littéraire dont il abandonna plus tard le projet pour écrire, dans le même genre, un autre ouvrage, le célèbre *Voyage d'Anacharsis*. Il nous a même laissé une brillante esquisse du projet qui l'avait longtemps séduit. Le XIXe siècle tentera moins l'enthousiasme des érudits romanciers, et pourtant il a vu reparaître au jour des produits de la plus belle antiquité, et ces découvertes eussent facilement passionné l'attention publique, si elles n'eussent été comme éclipsées, durant cette même période, par l'incomparable éclat que jetaient alors dans le monde les travaux des orientalistes et plus encore ceux des géomètres, des astronomes, des chimistes et des physiciens. Les Champollion et les Eugène Burnouf, les Laplace et les Ampère, ont fait tort aux modestes représentants de la philologie classique. Il faut pourtant, si nous voulons être justes, compter aussi à l'honneur du XIXe siècle mainte découverte qui éclaire l'histoire de notre vraie famille politique et morale, des peuples païens et chrétiens de l'Occident. C'est ce que je voudrais faire comprendre par une rapide esquisse des progrès accomplis dans cette voie, où quelques esprits chagrins semblent croire que nous sommes réduits à creuser de vieilles ornières vingt fois battues par nos devanciers.

La France (comment ne serais-je pas fier de le dire tout d'abord ?), la France a, pour ainsi dire, donné le signal de ce mouvement de rénovation.

Dès 1784, l'Académie des belles-lettres avait eu l'heureuse idée de faire connaître méthodiquement, par des descriptions et des extraits, les principaux manuscrits de nos bibliothè-

ques, et le gouvernement de Louis XIV avait, sur sa demande, institué une commission spéciale pour rédiger et publier le recueil devenu célèbre sous le titre de *Notices et extraits des manuscrits*. Le premier volume était publié en 1787, et presque en même temps un des membres de la commission, alors absent de France, le jeune Dansse de Villoison, érudit d'une rare précocité, découvrait parmi les riches trésors de Saint-Marc, à Venise, un gros commentaire en grec sur l'*Iliade*, sur le plus connu, le plus admiré, le plus souvent commenté de tous les poëmes !

Ce titre-là n'avait rien de séduisant au premier abord, surtout quelques années après que la découverte de l'*Hymne à Cérès*, publié en 1780 par Ruhnkenius, avait si vivement ému les hellénistes ; quelques centaines de beaux vers d'un caractère et d'une antiquité tout homériques, ne valaient-ils pas mieux qu'un gros volume de notes grammaticales ?

Mais le manuscrit de Venise renferme un résumé de tous les travaux des anciens critiques, depuis le temps d'Alexandre jusqu'à celui des Antonins, sur le texte d'Homère ; il nous montre, en quelque sorte, pour la première fois, quelles vicissitudes a subies ce texte vénérable, à travers quels remaniements il est parvenu jusqu'à nous. Il nous fait assister aux doctes discussions qui s'agitèrent si longtemps sur ce sujet, dans les écoles d'Alexandrie et de Pergame. Derrière le tissu, fixé désormais pour toujours, de l'unité épique, il nous laisse apercevoir un travail de correction tardive et souvent hardie, où prirent part bien des mains que nous avions crues jusqu'ici plus respectueuses envers l'œuvre du vieux poëte ionien.

Ainsi était soulevé, mais encore à demi, le voile qui nous cache les origines de l'ancienne épopée grecque ; ainsi s'ouvrait devant la critique des horizons nouveaux ; elle y a pénétré depuis avec une ardeur et une curiosité parfois téméraires ; elle a cru y voir ce que peut-être il nous sera toujours interdit de connaître sûrement. Mais de ces excursions, même imprudentes, au fond d'un passé si lointain et si obscur, elle est revenue pourtant mieux éclairée sur le génie de la poésie primitive des Hellènes, et plus émue que jamais d'admiration pour ces antiques chefs-d'œuvre. Dansse de Villoison, qui publia le premier ce recueil de notes que nous appelons vulgairement le *Scholiaste de Venise*, ne mesura peut-être jamais lui-même toute l'importance du service qu'il rendait aux lettres. Bien plus, on dit qu'il fut un peu effrayé de l'usage qu'en faisaient F.-A. Wolf et ses disciples pour attaquer l'orthodoxie des jugements classiques sur Homère. Ce n'est pas le premier exemple d'une découverte qui trompe les espérances de son auteur, ne fût-ce qu'en les dépassant. Philologue de l'ancienne école, Villoison avait, sans le vouloir, fourni des armes à la nouvelle ; on comprend ce qu'un tel succès avait d'embarrassant pour lui. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour juger la révolution littéraire qu'il prépara, et nous prenons volontiers parti pour sa gloire d'éditeur contre les scrupules de sa conscience.

Vers le même temps, une mine inconnue s'ouvrait aux recherches des hellénistes ; je veux parler des papyrus d'Herculanum. On sait que, dès les premières fouilles pratiquées dans le vaste tombeau où cette ville est enfouie depuis dix-huit cents ans, on découvrit plusieurs centaines de rouleaux de papyrus contenant des textes grecs, avec quelques fragments d'un poëme latin. Jamais pareille fortune ne s'était offerte aux antiquaires. Les rouleaux, hélas ! étaient presque tous carbonisés. Néanmoins, grâce à des procédés ingénieux et avec des prodiges de patience, on parvint à en développer, à en déchiffrer un grand nombre, et l'on reconnut bientôt qu'on avait sous les yeux des éléments inconnus jusque-là de l'histoire littéraire de la Grèce. Grande fut la joie des savants et la curiosité des simples touristes devant une découverte aussi importante qu'inattendue. L'abbé Barthélemy, qui voyageait alors en Italie, en fit part au public français, et même ce qu'il en dit excita bien des espérances qui ne furent pas toutes réalisées : les conservateurs de ces merveilles lui en avaient laissé apercevoir quelques échantillons forts séduisants, auxquels n'ont pas toujours répondu leurs publications ultérieures. Après Barthélemy, une femme éloquente, qui ne savait point le grec, mais qui, à force de génie, comprenait et jugeait très-bien Homère et Sophocle, s'arrêtait avec une sorte de piété respectueuse devant ces pages encore à peu près muettes, et elle écrivait dans un roman où sont déposés maints souvenirs de son voyage : « Quelques feuilles brûlées.... que l'on essaye de dérouler à » Portici, sont tout ce qui nous reste pour interpréter les » malheureuses victimes que le volcan, la foudre de la terre, » a dévorées. Mais, en passant auprès de ces cendres que l'art » parvient à ranimer, on tremble de respirer, de peur qu'un » souffle n'enlève cette poussière où de nobles idées sont » peut-être encore empreintes. » En effet, l'Académie d'Herculanum, fondée précisément pour recueillir et pour expliquer tant de monuments de la vie antique, qui reparaissaient à la lumière, avait déjà commencé ce laborieux déchiffrement. Sur quelques feuilles, elle avait lu le nom d'Épicure, celui de Métrodore, celui de Philodème ; des phrases, des pages où la suite des idées devenait de plus en plus sensible. A n'en pas douter, on avait trouvé la collection des livres d'un philosophe épicurien. Or, toute cette philosophie ne nous était connue jusqu'alors que par trente pages de son fondateur, par quelques belles analyses de ses doctrines dans les dialogues de Cicéron, par le merveilleux poëme de Lucrèce. A en juger sur les fragments originaux d'Épicure, « les nobles pensées » qu'attendait madame de Staël n'abondait point dans la littérature de cette école. Au contraire, rien de plat ni de monotone comme la prose épicurienne : c'est l'image fidèle d'une doctrine qui réduisait la cosmologie au plus grossier atomisme, la logique à trois ou quatre règles incohérentes, la morale à la recherche du bien-être par l'usage habilement mesuré du plaisir : les textes d'Herculanum n'ont pu changer beaucoup nos opinions à cet égard. Quelques lambeaux du grand traité d'Épicure *sur la nature des choses* n'ont servi qu'à mieux faire comprendre la puissance du talent de Lucrèce qui avait su animer tant de froides conceptions, sèchement exposées. Ce qu'on déchiffra ensuite des ouvrages de Philodème sur la *rhétorique*, sur la *musique* et la *poétique* nous montra des applications nouvelles de certains axiomes épicuriens, et ce ne fut pas sans intérêt que les philosophes ressaisirent la trace de ces tristes argumentations où tous les arts libéraux sont calomniés, où l'on méconnaît leur vertu sérieuse pour ne leur laisser tout au plus que le vain honneur d'amuser sans profit des âmes livrées aux calculs d'un étroit égoïsme. Là vraiment, la platitude du langage était digne des thèses soutenues par l'auteur. Un paradoxe, si désolant qu'il soit au fond, peut avoir quelque charme sous la plume d'un homme d'esprit. Le paradoxe épicurien ne se sauve même pas par ce charme du langage. Chose singulière,

Philodème, dont on possède ailleurs quelques épigrammes joliment versifiées, oublie en prose tout son talent. Ou l'on cherchait un écrivain, on ne trouva que le sectaire. Ce fut pour de longues années un véritable désappointement, dont les découvertes ultérieures n'ont pas effacé l'impression fâcheuse.

Heureusement, la bibliothèque épicurienne ensevelie par l'éruption du Vésuve à Herculanum n'était pas la seule, en Italie, qui nous réservât des richesses inexplorées. On sait que les Bibliothèques de Venise, de Florence et de Rome, sont gardées avec des scrupules d'attention qui vont jusqu'à la jalousie. Mais, fussent-elles plus libéralement ouvertes, il n'appartient qu'à des philologues de fouiller avec succès les dépôts de manuscrits, d'y savoir distinguer les pièces publiées des pièces inédites, et, parmi ces dernières, de reconnaître celles qui méritent la publicité. Il y a surtout une classe de manuscrits longtemps négligés et que d'habiles paléographes peuvent seuls explorer avec fruit : ce sont les *palimpsestes*, ces parchemins qui ont servi deux fois, et sur lesquels une première écriture a été lavée pour donner place à la transcription d'un ouvrage plus moderne. Les yeux les plus exercés ne suffisent pas toujours pour ressaisir tout ce qui n'a pas péri de l'écriture primitive; il faut que la chimie fournisse au paléographe des moyens de faire revivre les traits à moitié effacés. C'est une lutte de patience et d'industrie qu'on a tardivement essayée, mais qui a souvent réussi au delà de toute espérance.

Un homme surtout a, pendant quarante ans, accompli des prodiges en ce genre : c'est l'illustre Angelo Maï, mort cardinal à Rome, en 1854, après avoir débuté par les modestes fonctions d'écrivain pour les langues orientales à l'Ambrosienne de Milan, et dont le nom a longtemps décoré la liste des associés étrangers de l'Institut. Que de volumes sont dus à la sagacité, à l'activité de ce chercheur infatigable ! Assurément, dans l'abondante collection des textes arrachés par lui à l'oubli, il y a bien des compilations de date assez récente, beaucoup de théologie byzantine, beaucoup de grammaire d'une valeur médiocre; documents utiles, néanmoins, pour ceux qui estiment que pas un siècle n'est à dédaigner absolument dans l'histoire des lettres et de l'esprit humain. Mais il y a là aussi de précieux morceaux à signaler, même en écartant tout ce qui dépasse les siècles de l'antiquité classique.

C'est d'abord un supplément considérable aux discours de l'orateur attique Isée, supplément qui parut vers le temps même où le Grec Mustoxydi découvrait et publiait les pages qui avaient manqué jusque-là au plus important discours d'Isocrate, l'*Antidosis*.

C'est ensuite la correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle, image si fidèle et si neuve pour nous d'un commerce d'esprit et de cœur qui honore le rhéteur comme le jeune César son disciple. Entre l'incomparable correspondance de Cicéron et le joli recueil des *Lettres* de Pline le Jeune, les *Lettres* de Fronton et de Marc-Aurèle, quelque mutilées qu'elles soient aujourd'hui, sont d'une originalité charmante et singulièrement instructive pour les historiens qui étudient cette période de l'empire. L'âme noble et tendre du jeune César s'y épanche avec un accent plus familier que dans les *Pensées*, œuvres de son âge mûr. Le pédantisme du maître s'y montre mêlé d'une candeur affectueuse qui a aussi son éloquence et qui nous fait aimer ce précepteur d'un grand homme.

Je viens de nommer Cicéron, ce nom me rappelle plusieurs fragments de ses discours perdus, qu'Angelo Maï nous a rendus, avec quelques morceaux de leurs anciens commentateurs; mais surtout ce fameux traité *De la République* dont nous ne possédions jusqu'ici qu'un épisode, un épisode admirable, il est vrai, le *Songe de Scipion*. La *République*, encore défigurée par bien des lacunes, reparaît du moins sous nos yeux avec la majesté de ses proportions générales, avec la savante autorité de ses doctrines, avec la beauté soutenue d'un langage où se peint dignement le génie de la politique romaine au temps de son plus légitime éclat. Quelques-uns de nos auditeurs peuvent se rappeler encore la vive émotion de l'Europe savante, lorsque les presses de Rome répandirent ce texte précieux; ils se rappellent comment en fut improvisée, sur les feuilles qui arrivaient successivement d'Italie, l'éloquente traduction de M. Villemain, destinée à doubler, comme par un brillant écho, l'effet du beau langage de Cicéron; ils savent comment M. Victor Le Clerc, qui publiait alors une édition des œuvres de Cicéron, put l'enrichir et la parer de toutes ces pages nouvelles, revues et interprétées par lui d'après les sévères procédés de la critique. L'histoire serait longue des travaux qui accompagnèrent ou suivirent ceux de nos maîtres sur ce texte désormais immortel; M. Giraud l'a commencée naguère dans le *Journal des Savants*, et je n'ai garde de m'y engager ici, quelque puissant que soit d'ailleurs l'attrait de ces souvenirs. Je dirai seulement que jamais les philologues ne furent soutenus dans leur tâche aride par un plus vif intérêt que celui qui s'attache à ce commentaire philosophique de l'histoire et des institutions romaines.

. . . . . .

La rapide revue dont je viens d'extraire quelques pages commence aux poëmes homériques; elle s'arrête à des monuments du siècle d'Alexandre; en dehors de ces souvenirs éclatants, elle touche à toutes les phases du génie grec et du génie romain, à toutes les formes de la littérature et à tous les progrès de la science, soit avant, soit après l'établissement du christianisme. Encore ai-je dû négliger mainte petite trouvaille, souvent pleine de conséquences pour l'histoire et la critique littéraires. Encore ai-je dû omettre beaucoup de textes inédits, dont l'annonce récente a fait naître les plus séduisantes espérances. Je n'ai rien dit non plus de cette littérature qui s'est conservée non sur le papier, mais sur la pierre ou le bronze; je n'ai rien dit des inscriptions, dont le nombre a plus que doublé pour nous par suite des fouilles qui se multiplient sans cesse dans toutes les parties de l'ancien monde : il y a là des richesses d'une infinie variété, depuis les textes de lois et les documents diplomatiques jusqu'aux petites pièces de vers ou *épigrammes*, qui sont quelquefois des chefs-d'œuvre en leur expressive brièveté. Pour signaler en ce genre tout ce qui mériterait une mention, il me faudrait ouvrir encore un chapitre où la bibliographie tiendrait, à elle seule, beaucoup de place. Sans vouloir m'engager si loin, je ne puis omettre quelques réflexions annoncées au début de ce discours et que me rappelle le souvenir même de l'épigraphie grecque et latine.

Les vérités de l'histoire ancienne ne s'augmentent pas seulement pour nous par l'acquisition de documents grecs et romains; elles s'éclairent, comme par reflet, de tout ce que gagnent en lumière les histoires des nations voisines. Or, plusieurs des peuples que les récits d'Hérodote ou de la Bible nous avaient jusqu'ici seuls fait connaître, ont retrouvé

naguère les titres authentiques et nationaux de leur célébrité. L'Assyrie et l'Égypte ne nous parlent plus seulement par des témoignages indirects; leurs vieux monuments, sortant de la poussière avec des milliers d'inscriptions et leur langue enfin expliquée, confirment, complètent ou corrigent tour à tour les témoignages des historiens classiques. L'inscription du rocher de Behistoun comble mainte lacune de l'histoire des rois Achéménides et nous aide à mieux comprendre la véracité d'Hérodote. Les pierres de Babylone et de Ninive nous rendent enfin les annales de l'empire qui a précédé celui des Mèdes et des Perses. Pour l'Égypte, les progrès de la science datent déjà de plus haut et ne sont pas moins brillants. Que savait-on des Pharaons antérieurs à Psammétik avant les mémorables découvertes de Champollion et de son école? et combien ces découvertes ont transformé pour nous le champ des antiquités égyptiennes! Dans la Perse et l'Inde, les monuments n'ont pas seuls reparu au jour; toute une littérature, avec une langue admirable, avec de subtiles méthodes d'analyse grammaticale, est sortie des sanctuaires et des bibliothèques. L'antique famille des Aryens, nos ancêtres, nous a enfin dévoilé ses traditions, ses fables, sa philosophie originale et profonde.

A toutes ces belles nouveautés l'étude des mots ne profite pas moins que celle des choses; disons mieux, grâce à ces nouveautés, les deux études se confondent de plus en plus l'une avec l'autre. La connaissance du sanscrit et du zend a profondément renouvelé celle des langues en général, et elle en a fait, sous le nom de grammaire comparative, une des branches de l'histoire. Les deux langues classiques par excellence dans l'Occident, le grec et le latin, en ont reçu comme un surcroît d'importance et d'autorité. A l'intérêt des fortes pensées et des grands souvenirs qu'ils expriment dans les livres, sur la pierre ou sur le bronze des monuments, se joint l'intérêt de leurs rapports de filiation avec les langues de la haute Asie. Analysé avec une précision nouvelle, l'idiome d'Homère et celui de Virgile nous révèlent des phénomènes longtemps inaperçus; comme ces débris de végétaux et d'animaux perdus, qu'on observa longtemps sans en comprendre l'origine et la signification géologique, bien des mots et des formes grammaticales, en grec et en latin, prennent à nos yeux un sens et soulèvent des problèmes inconnus à nos devanciers. Peu à peu se forme une physiologie positive du langage qui touche aux plus profonds mystères de la vie humaine et de ses formes diverses.

Les horizons de la critique littéraire ne s'élargissent pas moins que ceux de la grammaire et de l'histoire. En brisant, avec quelque rudesse peut-être, le cadre où s'enfermaient nos théories classiques, Wolf nous a induits à comparer les littératures comme on fait les idiomes, et cette comparaison met en relief des beautés jusqu'alors mal appréciées dans les chefs-d'œuvre même de la Grèce. Le goût sévère, mais un peu étroit de quelques-uns de nos maîtres, s'était à tort effrayé. Homère gagne plus qu'il ne perd à rentrer, par d'évidentes analogies, dans une famille nombreuse de chanteurs populaires comme en ont produit, au temps de leur jeunesse, toutes les races vraiment généreuses et dignes de la gloire, depuis l'Inde jusqu'aux peuples chrétiens du moyen âge. Le *Ramayana*, les *Niebelungen* et la *Chanson de Roncevaux* rehaussent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, en même temps qu'elles nous aident à en expliquer sans miracle la formation primitive. A ce point de vue, l'étude des monuments, longtemps oubliés ou méconnus, d'une poésie étrangère sert plus au perfectionnement de la critique, en matière de littérature grecque, que ne ferait peut-être la découverte d'une épopée du temps de Pisistrate ou de Périclès. C'est que désormais toutes les parties de l'histoire sont solidaires l'une de l'autre, et que toutes les œuvres de l'esprit sont tenues pour sœurs, en quelque langue qu'elles se produisent. Mais si la Grèce et Rome perdent, au profit de l'humanité, le privilége d'attirer seules notre attention, elles en gardent d'impérissables par la supériorité de leur génie, par les rapports étroits que l'affinité naturelle et l'éducation maintiennent entre ces deux grands peuples et les peuples chargés par la Providence de diriger aujourd'hui le progrès de la civilisation.

---

## FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

### COURS DE M. KARL HILLEBRAND (1).

**Tom Jones.**

Les romans d'Henry Fielding furent la réponse un peu vive qu'arrachaient au *merry old England* impatienté l'insipide sensiblerie et la morale raisonneuse du vertueux Richardson. Quelle fut cette joyeuse vieille Angleterre? *Tom Jones* lui-même va nous le dire.

I

M. Hillebrand rappelle dans cette première partie les faits les plus saillants et les principaux personnages du roman.

II

Tel est le squelette de cette œuvre pleine de vie, dont l'exécution est si absolument parfaite que le rôle du critique devrait se borner à l'admiration muette, si des moralistes chagrins n'avaient réussi à faire reléguer dans la plupart des bibliothèques anglaises, ce livre incomparable à un endroit réservé dans le genre de celui du *Museo borbonico*, où le feu roi de Naples avait consigné les sublimes nudités de l'art antique.

Vous savez combien il est rare de trouver dans une œuvre anglaise cette proportion des parties et cette unité harmonieuse que nous admirons dans les œuvres de la littérature française. Ici nous avons affaire à une exception éclatante : *Tom Jones* est une merveille sous le rapport de la composition. Rien de plus large et de plus magistral que le prologue et l'exposition qui nous introduisent insensiblement dans le milieu où le drame va se passer; rien de plus étonnant que la variété des événements et des situations qui constituent ce drame. Et pourtant quel naturel, quelle aisance! comme tout est rigoureusement enchaîné! comme chaque fait ressort nécessairement du fait précédent! Ainsi, le récit avance, d'un pas régulier, mais insensiblement accéléré, comme un vaste fleuve qui approche de sa chute. Le

(1) Voyez le numéro précédent.

dénoûment constamment retardé tient la curiosité du lecteur toujours éveillée, jusqu'à ce qu'à la fin elle dégénère en anxiété haletante. Arrivé au but, tout se détend, et on voit avec satisfaction, en regardant en arrière, qu'il n'y a rien à regretter, que tous les incidents, comme ils étaient vraisemblables étaient nécessaires aussi ; que rien, absolument rien dans cette foule de détails n'a été superflu, et que dans cette complexité, dans cet enchevêtrement apparent des faits et des personnages, régnait la plus symétrique régularité.

Aisé et naturel, comme le plan, est le langage de ce chef-d'œuvre. Rien de tourmenté; il semble que tout le monde écrirait avec cette clarté, cette vie, cette couleur abondante. Quel art cependant sous cette facilité apparente ! Comme on sent à chaque ligne la forte éducation classique qui a préparé l'écrivain improvisé de quarante ans. Ce qui me frappe particulièrement dans ce style, outre l'élégante pureté, c'est la variété et en même temps l'ironie constante. C'est en général le plus simple *sermo pedestris* qu'on puisse imaginer, mais la fantaisie prend-elle à l'auteur de montrer « ce qu'il peut faire dans le sublime », comme lors de l'apparition de Sophia, il arrive sans efforts à une élévation poétique dont le charme est d'autant plus grand qu'elle est toujours tempérée par une ironie pleine de grâce et de finesse. Le langage le plus délicat, le plus rempli de parfum peindra, en l'effleurant à peine, les mystères de l'amour virginal naissant dans le cœur de Sophia; la comparaison homérique, familière et grande à la fois, est aussi facile à Fielding que le ton de la conversation des commères, et on ne trouverait pas aisément un tour de force de style plus étonnant dans toute la littérature anglaise que le récit épique de la bataille que les gamins du village livrent à la belle Molly Seagrim. Que nous sommes loin de la sécheresse correcte, mais glaciale de Swift, débitant ses farces avec la gravité d'un mathématicien; de la vulgarité réaliste de de Foë, de la prose délayée, plate et diffuse de Richardson ! Le style tant vanté d'Addison lui-même, comme il semble incolore à côté de cette animation qui circule partout dans le langage de Fielding !

Et pourtant dans toute cette variété, règne toujours un même ton fondamental qui donne de l'unité à tout ces caprices de style : la note de l'ironie. M. Taine n'a pas assez vu cela, et a trop pris au sérieux le cynisme, tout sarcastique, de Fielding. Il n'y a pas une ligne dans *Tom Jones* où l'on ne sente le sourire imperceptible qui glisse sur les lèvres du narrateur. M. Allworthy lui-même, le modèle de la bonté éclairée par une haute intelligence, l'auteur l'introduit en homme du monde qui sait parfaitement que son protégé va faire une figure un peu gauche dans les élégants salons de Londres. D'ailleurs cette ironie se diversifie à l'infini. La satire, tantôt bienveillante, tantôt impitoyable, s'attaque à peu près à toutes les choses de ce monde : hautes et basses classes, politique et théologie, médecins et avocats, préjugés et sottises, littérature et morale ; ici elle est spéciale, là elle est générale; parfois elle s'élève jusqu'aux hauteurs sereines de l'ironie socratique, d'autres fois elle descend dans les tavernes et éclate en gros rires; mais pas un travers de l'esprit, du cœur, des mœurs, du goût ne lui échappe. Il manie l'ironie, comme il manie le style, en maître consommé. Personne n'a jamais su arracher les lambeaux dont se couvre la vanité comme Fielding sait le faire, sans avoir l'air d'y toucher seulement : son esprit est comme une lanterne sourde éclairant soudain les coins les plus obscurs de la nature humaine et mettant à nu toutes ses turpitudes et tous ses héroïsmes, puis se retournant non moins soudain pour darder sa lumière indiscrète et éblouissante sur les rieurs à l'ombre qui se sont crus à l'abri.

Ce ton d'ironie ne dégénère cependant jamais en ricanement cruel comme chez Swift, en rire forcé comme chez Sterne : d'abord on y sent la bonté, la bienveillance qui est au fond de tout, même de la haine virulente contre l'hypocrisie — car elle est plus encore amour de la loyauté que haine de la fausseté ; — puis cette ironie est spontanée en même temps que mesurée. Fielding est trop artiste pour se complaire dans l'exagération; comme il ne se guinde jamais pour être sublime, il ne grimace pas pour faire rire. Son roman est du plus haut comique, il n'est jamais burlesque. « Il ne saurait y avoir deux genres plus différents, dit-il dans la préface à Joseph Andrews, que le comique et le burlesque; car tandis que celui-ci ne représente jamais que l'absurde et ce qui est contre nature, le genre comique doit se borner strictement à la *modestie de la noture* : la fidèle imitation de la nature sera ici la seule source de tout le plaisir que nous pouvons offrir au lecteur qui est sensible à ce genre de plaisir. »

Mais Fielding n'est pas plus humouristique que burlesque. L'humouriste voit le monde entier dans le miroir de sa propre individualité au lieu de le voir tel qu'il est : l'humouriste rit ou pleure, non selon que les objets éveillent le rire ou les larmes, mais selon la disposition où il se trouve personnellement : son caprice, sa disposition d'âme, son *humeur* est pour lui la mesure des choses : pour le comique elle est dans la loi du bon sens, la plus universelle et la plus sûre des mesures morales pour l'homme. — Fielding ne charge donc jamais ses caractères, parce qu'il a un respect d'artiste pour la *modestie de la nature*, il ne les efface pas non plus, parce qu'au lieu de les plier et de les modifier continuellement au gré de ses caprices personnels, il les maintient toujours tels qu'il les a d'abord esquissés :

..... Servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit et sibi cons'et.

Cela est d'autant plus important, que de son propre aveu Fielding cherchait toute sa poésie dans la peinture des caractères. J'ai remarqué plus d'une fois combien l'art de la *caractéristique* est chose fréquente dans la

littérature anglaise ; le mérite de Fielding n'en est que plus grand d'occuper ici encore le premier rang à côté de Shakspeare. L'abondance d'abord des personnages est étonnante ; plus étonnante encore est la constante vérité dans cette abondance. Dans ces centaines de caractères dont chacun est une individualité vivante, pas un qui excède les limites de la nature : aucun extrême de vertu, ni de vice : tout est humain. Pas une caricature dans un sens ou dans l'autre. Tous ont été vus, observés ; tous ont vécu. Il semble que nous les ayons tous connus, que nous ayons chassé hier avec le squire Western, et que nous allions dîner demain avec le brave curé Supple. Fielding est essentiellement réaliste, non dans le sens que les artistes français du jour donnent à ce mot et dans lequel je l'ai employé tout à l'heure, mais dans le sens allemand. Il n'a pas dans sa tête une conception générale et abstraite, l'ambition, l'avarice, l'hypocrisie, pour laquelle il cherche dans l'histoire ou dans la vie une personnification ; non, il trouve autour de lui, dans la réalité, des êtres concrets, et il sait en tous découvrir le côté éternel, général, idéal. Aussi ses personnages ne sont-ils pas, comme ceux de Richardson, des abstractions habillées d'un nom, des exemples de vices ou de vertus ; ce sont des êtres vivants et réels dont le costume appartient au temps, mais dont le caractère fondamental est éternel comme la nature humaine.

Ce qui donne un grand charme à tous les caractères de *Tom Jones*, c'est leur naïveté. L'auteur en étudie souvent les passions et leur développement graduel ; il le fait avec un art infini, plutôt en notant les symptômes, qu'en dissertant sur le caractère général de la passion ; les acteurs eux-mêmes sont tous inconscients ; ils vivent au jour le jour, dans le présent, sans réflexion maladive, n'ayant d'autres guides que l'instinct. La santé qui est, à mon avis, le trait distinctif de la nature de Fielding, est aussi le trait caractéristique du monde que nous voyons dans *Tom Jones*. Vous connaissez la morale de Fielding, qui contraste si fortement avec celle de Richardson. Cette morale, *Tom Jones* l'enseigne à chaque page, sans jamais la prêcher cependant. Tout ce qui est vrai est bien, tout ce qui est faux est mal. Tel est le fond de cette morale instinctive : de là la sympathie généreuse pour les natures loyales, ouvertes, légères, étourdies, exubérantes de vie, telles que Tom Jones lui-même, l'antipathie profonde contre l'hypocrisie, la trahison, l'astuce, la couardise, la dissimulation.

On a beaucoup critiqué cette morale un peu facile : vous connaissez déjà les cris d'envie et de susceptibilité de Richardson. Aujourd'hui encore on trouve de bon ton en Angleterre de jeter la pierre à Fielding. Ce *cant* insupportable va si loin que le premier romancier de nos jours, l'auteur de *Pendennis*, en parlant devant son prude public britannique, s'est cru obligé de flétrir la moralité de Tom, oubliant son propre héros Arthur Pendennis, si généreux, si tendre, mais si faible, si fat et si égoïste, vrai Tom Jones de l'Angleterre du XIXe siècle et que le XXe trouvera peut-être bien incorrect. Car, ainsi que Coleridge l'a dit excellemment, à propos de *Tom Jones*, « les mœurs changent de génération en génération et, avec les mœurs, la morale elle-même semble changer et change réellement pour quelques-uns, quoiqu'elle semble seulement changée pour tous, excepté les scélérats. Un jeune homme d'aujourd'hui qui agirait comme Tom Jones est supposé agir à Upton, avec lady Bellaston, et ailleurs, ne serait pas un Tom Jones ; et un Tom Jones d'aujourd'hui, sans être au fond bien meilleur peut-être, mourrait plutôt que de consentir à se laisser entretenir par une vieille coquette. »

On oublie trop ces différences d'époque ; on ne songe pas qu'aujourd'hui le chevalier des Grieux ne trouverait pas un Tiberge pour lui serrer la main qui a triché au jeu. On ne voit pas assez le fond de la nature essentiellement saine, franche, loyale de Tom, dont « l'éclat de rire purifie l'air », pour me servir des mots de Charles Lamb ; le fond de l'amant de Manon lui-même n'est-il pas noble, malgré tous ses égarements ? Ces égarements même n'ont-ils pas tous leur source dans un sentiment élevé et désintéressé ?—La justice poétique n'est d'ailleurs pas plus absente dans le roman anglais que dans le roman français ; ici et là le héros paye chèrement chacune de ces erreurs, mais comme ces erreurs ne dégradent jamais le caractère, il est naturel que le poëte ne l'ait pas laissé tomber dans ces *Malebolge* où Dante punit les vices qui résultent de l'abus de l'intelligence, afin de les mieux séparer des vices qui ont leur source dans la faiblesse de notre chair et qui laissent intactes les sympathies du poëte comme celles de l'humanité.

## III

En quel genre de romans faut-il classer *Tom Jones* ? Il est évident que ce n'est ni un roman historique accompagné de la peinture des caractères comme les récits de Walter Scott, ni un roman historique sans cet élément comme ceux d'Alexandre Dumas. Malgré son ton d'ironie, vous le séparerez nettement du roman satirique, de *Gulliver* par exemple ; et en dépit du système de morale qui y est renfermé, vous ne le prendrez pas pour un roman moralisant comme la *Pamela* de Richardson. On ne saurait non plus l'appeler un roman intime, comme celui dont Goldsmith a donné le modèle inimitable dans le *Vicaire de Wakefield*, genre particulièrement affectionné aujourd'hui ; ni un roman *social*, soit dans le genre un peu malsain des Bulwer et des Sue, soit de l'élévation et de la profondeur des œuvres de Thackeray et de Balzac. Est-ce un roman philosophique, didactique, picaresque ? Non certainement. Qu'est-ce donc que *Tom Jones*, s'il n'est rien de tout cela ? Vous savez que je n'aime pas en général ces catégories d'école qui emprisonnent les libres créations de l'esprit ; mais s'il y a des œuvres modernes qui échappent plus particulièrement encore à toute classification de ce genre, qui ne sont d'aucun genre et

qui participent de tous, ce sont des romans comme *Don Quichotte*, *Wilhelm Meister* et *Tom Jones*. Si vous croyez que ces trois œuvres constituent un genre, appelons-le un genre, je ne m'y oppose pas ; appelons-le le *roman national* si vous voulez, mais convenons que le génie seul peut cultiver ce genre et que c'est certainement le plus élevé et le plus étendu dans lequel le poëte moderne puisse s'essayer.

Vous savez ce que la critique moderne entend par poëme épique, je ne parle ici, comme bien vous pensez, ni de l'*Italia liberata* du Trissin, ni de la *Henriade* de Voltaire ; je parle des épopées réellement nationales, de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, des *Nibelungen* et de l'*Edda*, de la *Chanson de Roland* et du *Poëme du Cid*. Qu'est-ce qui est le propre de ces poëmes ? N'est-ce pas de nous donner un tableau poétique complet de toute la vie d'un peuple à telle époque de son histoire ? Tout ce qui constitue le caractère propre d'une nation, sa civilisation tout entière, ses traditions et ses croyances s'y trouvent fixées à jamais par le poëte. Vous n'ignorez pas que l'*Iliade* était pour les Grecs et leur premier document historique, et leur code, et leur livre sacré. Mais non-seulement le théologien, je devrais dire le mythologue et l'historien grecs considéraient les poëmes d'Homère comme le témoignage souverain ; le philosophe, le politique, le militaire, l'artiste, le géographe, l'industriel même et le commerçant, l'invoquaient comme une autorité infaillible. Dans ces poëmes se trouvait, en effet, l'expression la plus complète et la plus fidèle du génie grec au moment de son éveil et dans toutes ses manifestations.

L'épopée ainsi comprise est-elle encore possible aujourd'hui ? Je ne le crois pas. Il fallait pour cela une vie qui fût poétique jusque dans les formes extérieures ; il fallait la solidarité la plus complète entre toute les parties de la nation ; il fallait de grandes actions communes, une certaine communauté aussi et égalité de civilisation entre le roi et le dernier citoyen, entre Ulysse et Thersite ; il fallait une certaine naïveté primitive ; il fallait enfin et surtout un élan national commun qui entraînât le peuple tout entier. Aussi ne voit-on l'épopée se produire qu'à des époques d'un essor juvénile, comme en Grèce et au moyen âge, ou bien au moment de l'effort suprême et de la fin tragique de toute une nation, comme en Portugal au XVIe siècle.

Notre vie moderne est trop positive, notre civilisation trop raffinée, notre activité trop partagée, nous manquons surtout trop complétement de cette unité d'éléments qui distingue les époques primitives, pour que nous puissions faire un tableau de la vie nationale dans les mêmes conditions que les anciens ou les hommes du XIe siècle. L'éducation a fait de vastes divisions dans notre société ; nous sommes séparés par des gouffres les uns des autres ; la distance entre les diverses classes est presque infranchissable, et chaque classe parle une langue complétement différente. Ni le général, ni l'homme d'État, ni le juge, ni le poëte n'appartiennent plus au peuple ; il y avait plus de contacts entre Achille et le laboureur, dont il envie le sort au milieu des honneurs de l'Élysée, qu'entre l'artisan de nos jours et l'homme qui a reçu une éducation libérale. — D'un autre côté, notre passé est trop grand, trop vaste, pour qu'on puisse l'embrasser, et de trop profonds intervalles nous en séparent pour qu'il puisse saisir les masses. Dans la mémoire vivante du peuple, dans les traditions légendaires, — s'il y en a encore, — Turenne et Condé sont déjà aussi distants et aussi oubliés que Clovis et Pharamond, ou, pour mieux dire, n'existent plus. Ajoutez à cela la division de notre activité. Loin de trouver des hommes qui, comme Nestor, soient à la fois monarques, sages, guerriers et orateurs, où trouverions-nous seulement un Thucydide, amiral en même temps que général, médecin et homme d'État, historien et philosophe ? Nos occupations nous séparent presque autant que nos préjugés et notre éducation : nous sommes tous des *spécialistes*. Enfin où trouveriez-vous, au milieu de nos guerres purement politiques, quelque grande entreprise réellement nationale et spontanée, comme la guerre de Troie ou la première croisade ?

Ce n'est donc pas absolument à la manière des anciens que nous pourrions créer une épopée ; mais il nous est possible, pourvu que nous ayons un de ces grands génies dont le regard calme et assuré embrasse toute la vie de son temps, il nous est possible de trouver quelque chose d'analogue, je veux dire ce roman national dans le genre de *Don Quichotte* et de *Tom Jones* qui par sa forme seule — la prose et l'absence du merveilleux — se prête davantage à la peinture de notre existence moderne et qui, par sa liberté de composition, se plie à la variété de notre civilisation. C'est ce genre, ce me semble, qui est le plus adapté à la reproduction poétique de notre caractère national et de notre vie moderne. C'est là, si je ne me trompe, ce qu'a voulu dire Fielding en appelant à plusieurs reprises son *Tom Jones* un « poëme épique en prose ». L'écrivain qui, vingt ans avant Lessing, a fait le procès à la poétique de Boileau et d'Addison (voy. *Tom Jones*, liv. V, ch. I), devait deviner aussi la vraie nature de l'épopée.

Plus d'une fois aussi Fielding revendique l'honneur d'avoir créé ce genre dans son *Tom Jones*, bien que le sous-titre de *Joseph Andrews*, « en imitation de Cervantes », semble indiquer qu'il a un peu songé à *Don Quichotte*, la première des trois épopées en prose que j'ai citées tout à l'heure.

Cervantes, qui fut à certains égards le plus grand génie des temps modernes après Dante et Shakspeare, qui fut égal à Goethe lui-même pour la spontanéité de la force créatrice, Cervantes, au moment où, après un éclat éblouissant, la monarchie de Philippe II allait tomber en une décadence précoce, sut encore une fois concentrer tous les rayons de cette vie qui allait s'éteindre, dans un seul foyer lumineux qui éclaire mieux l'histoire de l'Espagne que tous les volumes de chroni-

ques ou d'histoires ensevelis dans la poussière des bibliothèques. Le moment fut on ne peut plus propice à cette entreprise. Toute tradition chevaleresque n'était pas morte encore : le poëte lui-même, dans une existence remplie de vicissitudes, avait pris part à cette sorte de dernière croisade qu'illustra la bataille de Lépante, avait porté les chaînes de l'esclavage parmi les mécréants, avait souffert dans sa patrie la disgrâce et la misère extrême. Cette époque où les souvenirs de la grande lutte nationale et religieuse contre les Maures vivaient encore dans la Péninsule, où l'Espagnol, avec un légitime orgueil, se savait le maître du nouveau monde et de la moitié de l'univers, cette époque où l'œuvre de l'inquisition et du despotisme, commencée depuis longtemps, n'avait pas encore porté son funeste fruit, quoique déjà on le pressentît, et où ce pressentiment de la mort répand comme un attrait mélancolique, cette époque renaît tout entière devant nos yeux dans l'histoire de l'ingénieux hidalgo de la Manche. Depuis l'orgueilleuse grandesse jusqu'à l'humble muletier, depuis le savant bachelier jusqu'au brillant prince de l'Église, le bourgeois et le paysan, le comédien et le soldat, le chevrier et le moine, toutes les classes de la société espagnole revivent devant nous, et qui ne croit connaître l'Espagne du XVI^e siècle aussi bien que sa propre patrie, qui n'a parcouru avec le chevalier à la triste figure et avec son fidèle écuyer, les bois de châtaigniers de la Castille, qui n'est descendu avec eux dans ces hospitalières *posadas* au parfum d'ail, où il pleut tant de coups et où il y a si peu de police? Qui n'a assisté avec eux à ces grandes fêtes seigneuriales où le peuple tout entier prend sa part de réjouissances nationales et d'allégresses publiques? Ce vaste tableau le poëte l'a peint pour toujours. Que tous les historiens périssent, pourvu qu'il nous reste un exemplaire du *Quichotte*, nous connaîtrons l'Espagne de Philippe II aussi bien que le pays où nous vivons.

Ici une observation me frappe, dont je veux vous faire part pour en tirer une conséquence. Le fait est évidemment tout accidentel; il n'en est pas moins curieux. Quel a été le but de Cervantes en composant son immortel *Don Quichotte*, quelle fut l'intention première de Goethe en choisissant le sujet de *Wilhelm Meister*, quelle fin s'est proposée Fielding en écrivant *Tom Jones?* Ce furent des circonstances purement fortuites, des intentions de polémique littéraire qui donnèrent naissance à ces trois grandes épopées modernes.

Cervantes se proposait d'écrire une satire contre les mauvais romans de chevalerie, et il déroula, en couleurs inimitables de vie, le tableau de tout son temps, de tout son peuple, de toute une civilisation, en même temps qu'il nous donna la tragédie même de l'idée.

Goethe a vu échouer les efforts de Lessing pour créer en Allemagne un théâtre national; il a assisté aux discussions des écoles opposées, l'une jurant par Shakspeare, l'autre par Racine, la troisième par Diderot. Il tient à dire son mot, à faire comprendre que, pour avoir un théâtre national, il faut avant tout qu'il soit allemand, et il essaye de déterminer les conditions du théâtre en Allemagne, d'examiner l'avantage qu'elle peut tirer de tels ou tels modèles, de montrer la voie qu'il faut suivre; il veut donc écrire un roman didactique, mais sous sa main, l'œuvre devient un poëme national, épopée à laquelle ne manque pas même le *merveilleux*. Avant que la Révolution allât envahir le vieil empire germanique, emporter dans un puissant débordement, couronnes et barrières, confondre et mêler les classes, renverser les vieilles institutions, le poëte, à son insu presque, sans intention bien arrêtée en tous les cas, peint cette société qui va disparaître et lègue à l'Allemagne du XIX^e siècle le tableau du XVIII^e.

Il y est tout entier en effet, ce XVIII^e siècle allemand : les braves négociants de la grande ville impériale toute hérissée de préjugés, de traditions, de monopoles et de jurandes; la vieille noblesse de l'empire, jouant au petit Versailles, un peu maladroite sous son habit à la française, mais remplie des idées humanitaires du temps; les grandes armées et les petites excursions militaires, les frontières innombrables et les douanes non moins nombreuses; les graves magistrats de petites villes; les comédiens de haut et bas étage toujours par voies et chemins, toujours besoigneux; le piétisme des frères moraves et la religiosité indépendante du dogme; les illuminés, les cérémonies maçonniques, les sociétés philanthropiques et spiritistes; l'ivresse du mysticisme qui dévore cette société si fière de ses *lumières;* tout ce monde étrange, nous le retrouvons en *Wilhelm Meister*, et ce n'est pas là son moindre mérite.

Fielding, fatigué des sensibleries de Richardson, las d'entendre parler partout et toujours des femmes de chambre vertueuses et des impossibles amants de Clarisse et de Clémentine, veut montrer le chemin de la nature que l'on a abandonné; il veut dévoiler le faux sentiment, chasser de la littérature les démons et les anges pour y introduire de nouveau l'homme, l'homme avec ses faiblesses et ses grandeurs, et il écrit ce chef-d'œuvre de verve, de naturel et de poésie qui fait l'objet de notre entretien. Il ne songeait point à fixer pour toujours sur sa toile le tableau de son temps et de son pays, et il se trouva qu'après avoir dessiné ces figures du bon M. Allworthy et du brave Squire Western, après avoir créé Square le philosophe et Thwackum le théologien, Black George le garde-chasse et Partridge le maître d'école, la facile Molly et la pudique Sophia, Mistress Blifil et lady Bellastone, le pauvre lieutenant et l'opulent lord, après avoir peint la ville et la campagne, les longs repas et les chasses périlleuses, les grandes routes et les vieilles auberges, les bourgeois et les bohémiens, les diligences et les voleurs de grand chemin, les salons et les cafés, la politique et la littérature, il se trouva, dis-je, avoir fait le tableau complet du *merry old England* dont je parlais tout à l'heure.

Cependant les trois grands romans que je compare ici ne sont pas seulement devenus les livres nationaux et populaires des trois peuples parce que chacun d'eux est le tableau de la société à telle époque, mais encore parce que chacun, dans la personne de son héros, renferme le portrait et du caractère national, et du caractère individuel d'un grand poëte. Ces deux choses-là se tiennent : le poëte de génie étant l'expression la plus élevée de la nation à laquelle il appartient, Cervantes, Fielding et Goethe, tels qu'ils se sont peints ici, sont en même temps les types des trois peuples.

Qui ne reconnaît dans le chevalier à la triste figure le glorieux croisé de Lépante, le dernier chevalier errant de l'Espagne, le plus grand génie que sa patrie, si féconde en grands poëtes, ait produit, méconnu, bafoué, méprisé, poursuivi? Qui ne reconnaît le fier et orgueilleux *hidalgo*, cachant sous son manteau déchiré un cœur de héros et une conscience sans tache, le grand poëte, le grand patriote, le grand chrétien qui toute sa vie rêva la vieille chimère de la destruction de l'Islam?

Je vous ai dit, en une autre occasion, que jamais poëte ne réunit plus complétement tous les côtés du caractère national que Goethe : en lui vous retrouvez le rêveur, le philosophe, l'artiste allemand, vous y retrouvez même cet excellent homme d'affaires dont la tenacité et l'esprit d'ordre font de toutes les villes de commerce du monde autant de colonies allemandes. Tel aussi nous apparaît Wilhelm : plein de poésie et de candeur, avide d'apprendre, faisant des systèmes à propos de tout, volontiers didactique, plus obstiné qu'énergique, économe en même temps et connaissant parfaitement la valeur de l'argent; dans son cœur quelque amour sentimental, dans sa tête quelque belle abstraction; pâte tendre que le regard de deux beaux yeux fait fondre aussitôt, sans que l'honnête jeune homme en reste moins pur et naïf; rêvant l'Italie comme tout Allemand, et devient enfin, comme tout Allemand, un bon et brave philistin, qui caresse encore dans les fumées de sa pipe l'idéal qui a illuminé sa jeunesse.

Et Tom Jones, pour revenir à notre aimable héros, n'est-il pas cet excellent Harry Fielding en personne, dont je vous ai tant parlé? avec toutes les belles et saines qualités du génie anglais, avec ses vices aussi, non pas avec ses vices artificiels, son hypocrisie, son *cant*, son respect judaïque des formes; mais avec ses vices d'exubérance, de rudesse et de sensualisme? C'est bien Fielding, bien plus, c'est John Bull lui-même que ce brave Tom, peu délicat et peu raffiné, mais généreux et plein de courage; fidèle jusqu'à la mort, mais inconstant comme un enfant; toujours prêt à jouer du poing, ivre parfois, grossier souvent, jamais bas et ignoble. Comme son franc rire vous fait du bien; comme sa poignée de main est sûre. Quelle honnêteté, quelle santé, quelle fraîcheur robuste, quelle franchise dans cette nature d'or, et, malgré tant de faiblesses quelle inépuisable tendresse et délicatesse de cœur!

Mais n'allez pas chercher chez lui l'idéalisme de Don Quichotte, pas même celui, moins exalté, de Wilhelm Meister. Tom est le vrai Anglais que le souci du moment occupe seul et qui se soucie peu de l'idéal; pratique avant tout, si pratique, tellement absorbé par la jouissance et l'exploitation de la réalité qu'il oublie volontiers et les principes et les vagues aspirations, qui seules existent pour le preux chevalier de la Manche, toujours ravi par son enthousiasme dans les sphères élevées de l'imagination. Wilhelm, lui, n'a pas besoin, comme celui-ci, de sortir de la réalité et des routes battues pour conserver son idéalisme. Jusque dans la médiocrité et la simplicité de sa vie étroite, il conserve et nourrit cette flamme de l'idéal. Aussi le *Don Quichotte* sera-t-il toujours le livre favori de l'homme désabusé, de l'homme qui a souffert dans sa foi et qui se venge par un sourire amer et une mélancolique ironie des maux que lui a causés la société; *Tom Jones* restera le compagnon du sceptique et de l'épicurien, dans le sens élevé et distingué de ces mots, le compagnon de l'homme qui ne se laisse imposer par rien, mais qui consent à prendre le monde tel qu'il est, essaye d'en tirer le meilleur parti, d'en jouir sans faire tort aux autres et laisse à la Providence et à la marche inhérente des choses le soin de faire avancer l'humanité; *Wilhelm Meister* est et restera le bréviaire laïque de tous ceux qui veulent vivre de la vie de tous, sans renoncer à cultiver le moi moral, de tous ceux qui croient profondément à la perfectibilité humaine, de tous ceux qui ont de l'indulgence pour les erreurs et pour les faiblesses de l'homme, mais qui aspirent sincèrement et ardemment à se rendre meilleurs eux-mêmes. Selon la tendance de sa nature et de ses idées, chacun trouvera dans une de ces trois œuvres une mine de sagesse si profonde qu'il ne l'épuisera jamais.

Car tout en étant ainsi le miroir fidèle d'une époque et d'un pays donnés, — et ceci fait la grandeur de ces œuvres, — chacune renferme et développe une idée morale dont l'essence est éternelle comme l'humanité. Le point de départ a beau être une discussion littéraire, la satire a beau se transformer, sous la main des poëtes, en épopée nationale, chacun de ces romans a en même temps sa signification universelle, générale, humaine : et c'est là ce qui explique leur popularité universelle.

J'ai dit, il y a un instant, et sans m'expliquer, que *Don Quichotte*, sous forme d'une épopée comique était, à vrai dire, la tragédie de l'idée. En effet, sous la forme si concrète, si déterminée de cette création merveilleuse se cache une vérité abstraite, j'allais dire une allégorie. La sagesse, la bonté, l'héroïsme et la candeur sublimes du chevalier ne vous ont-ils jamais attendris? Avez-vous toujours eu le rire sur les lèvres, les larmes ne se sont-elles jamais glissées dans votre œil, en voyant le noble hidalgo vaincu par un misérable barbier, en l'entendant recueillir ses dernières forces pour s'écrier : « Vous pouvez me prendre la vie, mais vous n'obtiendrez jamais de moi que je cesse de proclamer Dulcinée de Toboso la

plus belle et la plus vertueuse de son sexe! » Cette Dulcinée, cette dame de ses pensées, qu'est-elle après tout? n'est-ce pas l'idéal tel que se le fait l'étrange et sublime rêveur? Chateaubriand nous dit quelque part que le plus vertueux, le plus brave et le moins fou des hommes dont il eût ouï parler, fut Don Quichotte, et Heine dit avec raison que pour le vrai sage Don Quichotte ne fut jamais fou. Fou, il ne l'est que pour la valetaille insolente ou pour la populace de haute lignée que le poëte met en scène, pour la plèbe comme il faut qui flétrit ou raille tout ce qui sort de l'ornière battue, et que révolte tout ce qui s'écarte du type social qu'elle s'est créé ou plutôt auquel elle s'est habituée; fou, il ne l'est que pour les esprits vulgaires et positifs qui ne conçoivent pas qu'on puisse s'éprendre de choses qui ne sont pas utiles en ce monde; fou, il l'est pour ceux qui se croient le privilége de l'intelligence parce qu'ils ont toujours fait en sorte de ne pas recevoir de coups et de tirer leur épingle du jeu. Mais il n'est point fou aux yeux de l'apôtre incommode et repoussé, du poëte, bafoué et moqué comme lui, il n'est pas même fou pour la masse dont le gros bon sens devine les profondes vérités cachées sous cette folie généreuse, dont l'imagination, non encore faussée, s'éprend volontiers de la grandeur poétique du chevalier. Car, Heine le fait observer avec sa finesse habituelle, le peuple le suit : il maugrée bien un peu; il se plaint bien de temps en temps des coups que lui valent les promesses de son maître; il rit bien parfois de ses illusions naïves ; mais en somme il le suit et le suit jusqu'au bout : Sancho Pança n'abandonne point Don Quichotte : nous l'avons tous vu, il n'y a pas cinq ans, quand il est ressuscité à Marsalla.

Je ne sais si Cervantes a voulu nous peindre, mais je sais qu'il nous a peint le long martyre de l'enthousiasme, et son martyre le plus douloureux, celui du ridicule. L'enthousiasme sincère, l'amour de l'idée pure, l'exaltation pour ce que le monde appelle des chimères : le respect du passé ou l'espoir du progrès; la croyance à l'âge d'or de jadis ou à celui à venir, le culte de la gloire, la foi en la justice, n'ont-ils pas toujours été flétris du nom de folie, toutes les fois qu'ils se sont produits ingénûment au milieu de ce tourbillon d'intérêts et de passsions qu'on appelle le monde? Ont-ils jamais pu se produire impunément? Le bûcher ou le rire ne les ont-ils pas toujours attendus? L'égoïsme positif et utilitaire, la paresse et la jouissance commode, le petit et mesquin désir de parvenir, bien différent de la noble ambition, motrice de toutes les grandes choses ici-bas, et pour tout dire, l'intelligence pratique elle-même, n'ont-ils pas toujours traité en ennemie personnelle la foi désintéressée et chevaleresque, n'ont-ils pas toujours stigmatisé, comme une hallucination, les grands efforts et les sublimes aspirations qui font oublier la condition réelle des choses?

S'il y a eu un poëte imbu de l'esprit de son siècle, ce fut Gœthe, et pourtant *Wilhelm Meister* fait pressentir à chaque page les principes que notre siècle se plaît à défendre, et dont le plus remarquable, le plus caractéristique, vous en conviendrez, est le respect et la justification de la réalité. Je m'explique. L'idée fondamentale de *Wilhelm Meister* dégagée de toutes les considérations secondaires et de tous les faits accidentels est celle-ci, si je ne me trompe : la poésie n'est pas dans les nuages, sa source éternellement fraîche est dans la réalité; la vérité n'est pas dans la symétrie trompeuse des abstractions logiques, mais dans l'intuition qui pénètre l'enveloppe contingente des accidents et saisit l'essence des choses; la sagesse ne s'apprend pas dans un code de morale ou de catéchisme, la vie seule peut la donner; la vraie éducation de l'homme ne se fait que par elle; aucune leçon ne saurait tenir lieu de l'expérience, et personne ne peut acquérir de l'expérience pour nous, il nous faut l'acquérir nous-mêmes. Wilhelm a la tête pleine de théories, de belles aspirations ; il ne manque pas non plus d'esprit pratique; et pourtant, à combien d'illusions n'est-il pas obligé de renoncer, par combien d'erreurs n'est-il pas forcé de passer avant d'approcher la vérité, combien de fois ne s'égare-t-il avant de trouver la bonne voie? Il y a plus d'une idole qu'il hait après l'avoir adoré; cependant, après tous ces mécomptes, ses amères expériences, il arrive à un résultat qui est loin de donner raison soit à l'esprit dont l'horizon se borne aux limites de la réalité, soit à l'imagination qui méconnaît ces limites. Cette conclusion n'est-elle pas en effet celle-ci : on ne saurait atteindre à une vie réellement idéale sans une activité pratique et utile; on ne peut être vraiment utile, dans le sens élevé du mot, qu'en conservant des principes et un idéal?

Tout autre est l'idée dominante de *Tom Jones* qui, malgré tout son réalisme apparent, s'inspire bien de l'idée mère du XVIII^e siècle, ce Don Quichotte entre les siècles, la croyance dans la bonté inaltérable de la nature humaine opposée au principe fondamental du christianisme qui est la perversité originelle du genre humain. Fielding ne s'en cache pas : il le dit à tout moment : son sujet est la nature humaine (*human nature*) telle qu'elle est, avec ses faiblesses, mais aussi avec ses grandeurs. C'est elle qu'il défend quand il oppose l'amour spontané de la jeunesse à l'affection calculée de l'âge mûr (*there is great difference*, dit-il avec l'ironie charmante qui caractérise son style, *between the reasonable passion which women at a certain age conceive towards men, and the idle and childish liking of a girl to a boy*, etc), quand il met aux prises les élans de bonté de Tom et les théories morales de Blifil, quand il montre l'impuissance de la raison et la toute-puissance de l'instinct et du tempérament. Par là cependant, il se sépare profondément de l'idée du XVIII^e siècle telle qu'elle fut formulée par la France, qui de tout temps et en toutes choses proclama la souveraineté de la raison, de la liberté et de la volonté. Fielding est essentiellement de cette race germanique qui a créé le dogme de la prédestination et les

philosophies de Hobbes et de Schopenhauer; Fielding est presque fataliste en montrant dans Tom Jones une nature foncièrement honnête, saine et bonne, que tous les vices du temps peuvent entacher, mais qu'ils ne réussissent pas à entamer dans son essence; dans Blifil, le caractère naturellement lâche et faux qu'aucune théorie morale ne saurait ennoblir.

En vrai Anglais — je parle toujours de l'Anglais tel que la nature l'a fait, non tel que la société l'a dénaturé — Fielding met au-dessus de la morale sociale et conventionnelle la morale immuable de la conscience. Son héros, en suivant la direction de la nature, s'égare souvent, et pourtant nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer de tout notre cœur, parce que, sous tous ces écarts de la chair, il y a un cœur généreux, un esprit droit, en un mot une nature fraîche, spontanée, aimable, qui semble nous répéter sans cesse le mot de Pascal : Gardez-vous de faire la bête en voulant faire l'ange !

Si donc l'idée de *Don Quichotte* appartient bien à l'Espagne et au XVI^e siècle, car elle est à vrai dire la mort tragique du moyen âge qui ne s'était survécu qu'en Espagne; si l'idée de *Wilhelm Meister* n'est autre que celle qui domine toute l'Allemagne du XIX^e siècle, dont elle fait la force et la faiblesse (la tolérance et l'indifférence), si elle est l'idée qui est au fond de tout notre esprit historique tant vanté, et que Hegel devait résumer en ces paroles : Tout ce qui est est raisonnable,—l'idée de *Tom Jones*, cette protestation contre la perversité de la nature humaine et cette glorification de l'instinct naturel, est une idée essentiellement anglaise et elle appartient tout entière au siècle dernier dont la philosophie, vous le savez, eut son point de départ en Angleterre. Sans cette portée idéale, Tom Jones aurait beau être un chef-d'œuvre de forme, il n'aurait pas vécu, et Gibbon n'aurait pu dire, en faisant allusion à la parenté de la famille de Fielding et de la maison d'Habsbourg : « Les successeurs de Charles-Quint peuvent dédaigner leurs frères d'Angleterre; mais le roman de *Tom Jones*, cette peinture exquise des mœurs humaines, survivra au palais de l'Escurial et à l'aigle impériale d'Autriche. »

K. HILLEBRAND.

---

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

## ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

### Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans (1).

### V

LA VILLA MILLS. — L'ÉGLISE DE SAINTE-ANASTASIE.

D'Actium à la mort de Théodose, il y a quatre cents ans bien comptés. Ce furent quatre siècles, on ne peut pas dire de prospérité, mais de luxe et de magnificence, pendant lesquels la face de Rome fut plusieurs fois renouvelée. Que faire sous un maître ? On bâtit avec fureur. Les empereurs donnèrent l'exemple; les affranchis et les courtisans le suivirent, et de tous côtés s'élevèrent de somptueux édifices, thermes, amphithéâtres, hippodromes et palais. Les ruines qui couvrent aujourd'hui le sol romain datent toutes, ou peu s'en faut, de l'empire, et l'on a pu croire quelque temps qu'il n'était pas resté pierre sur pierre des constructions plus modestes de la république. La découverte du vieux quartier enfoui sous le palais des Flaviens a mis les archéologues sur une piste nouvelle. On a conjecturé que ce n'était pas là un accident isolé, et l'événement a justifié cette hypothèse. En d'autres endroits du Palatin et de Rome, on a retrouvé, sous des ruines de l'époque impériale, des voûtes, des murailles plus anciennes, enterrées mais non détruites, et qu'il n'est pas impossible de dégager. C'est une veine précieuse et presque inexplorée.

La villa Mills est séparée des constructions de Septime Sévère à l'angle méridional du Palatin, par un terrain rectangulaire, la vigne des Irlandais, devenue, comme on l'a dit déjà, la propriété du gouvernement pontifical, et fouillée pour le compte du pape. C'est un ancien lieu d'exercices, un hippodrome ou une palestre, dépendant du palais. Auguste, de sa terrasse, pouvait y voir ses athlètes se préparer aux luttes du cirque, et Néron y faisait probablement la répétition de ses exercices publics. Une tribune en hémicycle, ornée de colonnes, de niches et de statues, recevait des spectateurs. Sous cette tribune, qui est du second siècle de l'empire ou de la fin du premier siècle, on a trouvé une voûte, que l'on a crevée, et sous cette voûte, des salles d'une époque antérieure. Le directeur des fouilles sur ce point du Palatin, M. Guidi, ancien agent du marquis Campana, est un chercheur de trésors plutôt qu'un archéologue; il songe moins à faire faire un pas à la science, qu'à recueillir des antiquités précieuses, des marbres rares, des bronzes, des monnaies ou des bijoux. Un savant désintéressé, appliquant aux fouilles de la vigne des Irlandais la méthode de M. Rosa, y ferait sans doute des découvertes imprévues. On y a retrouvé déjà des stucs et des peintures d'une belle conservation, qui datent de la république. Toute cette décoration est d'une grande simplicité. Ce sont, comme à Pompéi, des panneaux d'un seul ton, quelques figures de génies, des moulures de stuc, des oves, des rinceaux. En avançant un peu sous le palais voisin, M. Guidi a pénétré dans d'autres constructions souterraines, du commencement de l'empire. Celles qui portent la tribune du stade appartenaient à des maisons particulières; celles-ci faisaient partie du palais d'Auguste. Quand les empereurs ajoutèrent de nouveaux étages à l'habitation modeste du premier prince, ils étayèrent de piliers massifs les constructions primitives, et en firent le sous-sol de leur palais agrandi.

Même trouvaille sous les Thermes de Caracalla. Le gouvernement pontifical possède une partie seulement

(1) Voyez les n^os 27, 30, 31 et 38.

de cette ruine colossale, la plus belle de Rome. Dans toutes les cultures environnantes, sur une incroyable étendue, on rencontre des vestiges de l'immense édifice, piscines, salles de théâtres, bains pour les pauvres. A côté du terrain clos qui appartient au pape, M. Guidi a acheté une vigne d'un demi-hectare environ, dont il a remué le sol, dans l'espoir de déterrer quelque morceau de prix. Jusqu'ici la spéculation n'a pas été très-productive; de petits objets, des fragments de marbres, c'est là tout le butin. Mais les chercheurs ont mis à découvert une voûte, sous laquelle ils ont pénétré, et, comme au Palatin, ils se sont trouvés tout à coup au milieu de constructions plus anciennes. On a reconnu là des maisons particulières du premier et du second siècle de l'empire, démolies en partie et comblées par les architectes de Caracalla. Des mosaïques noires sur fond blanc, d'un goût plus pur que celles des Thermes, des stucs et des peintures d'une bonne époque permettent de fixer d'une façon certaine l'âge de ces ruines si inopinément retrouvées.

Lorsqu'on revient des Thermes de Caracalla au Palatin, et que l'on suit la voie qui passe entre le Grand-Cirque et le palais des Césars, on remarque sur la droite, au delà des greniers à foin, un terrain fouillé à deux reprises par les soins du gouvernement romain. Les premières fouilles pratiquées immédiatement au pied de la villa Mills semblent avoir été entreprises sans grande raison. Peut-être les agents du pape ont-ils cédé à la tentation de contrarier un peu M. Rosa et de gêner ses mouvements sur la crête de la colline, en établissant au-dessous de ses travaux d'autres travaux considérables et d'un voisinage embarrassant. Cette légère taquinerie a du reste tourné au profit de la science. On a trouvé là les fragments épars d'un portique, que l'on a pu reconstruire. Les débris en ont été soigneusement recueillis et remis en place, et l'on est arrivé, en les appuyant sur des piliers et des supports de maçonnerie moderne, à reproduire la façade d'un petit monument intéressant à plus d'un titre. L'ensemble de l'édifice se compose du portique antérieur, et de chambres inégales, adossées à une muraille épaisse en partie ruinée aujourd'hui. C'est un reste de la vieille enceinte attribuée à Servius Tullius, et qui fut certainement construite dans les premiers siècles de Rome. Quand la ville déborda de toutes parts son antique clôture, des maisons et des villas s'appuyant au mur des rois le cachèrent et le protégèrent en même temps. Au siècle d'Auguste, Horace nous l'apprend, l'*agger* était devenu un boulevard, où les oisifs se promenaient au soleil. Le monument restauré par les émules de M. Rosa était une école ou une caserne; les avis sont partagés sur ce point, aussi bien que sur l'âge exact de l'édifice. Les murs portent des traces de peintures faites la hâte et à peu de frais, et de stucs grossiers. Ceux qui les habitèrent avaient des loisirs et le goût des inscriptions, deux traits communs aux écoliers et aux soldats de tous les temps. Les murailles sont couvertes de *graphiti*, qui ne peuvent pas tous se décrire. Que l'on se figure des dessins et des sentences de corps de garde, ou des polissonneries de collége. Les noms propres abondent, noms d'hommes et noms de pays, surtout les noms grecs, et les noms latins écrits en grec. C'est là une indication précieuse. On sait qu'au second et au troisième siècle de l'empire, les élégants de Rome dédaignaient un peu la langue maternelle; il était de bon ton de parler grec, et de se servir de caractères grecs, même pour écrire le latin. On retrouve des traces de cet usage jusque dans les inscriptions funèbres; celles des catacombes, dont les dates sont certaines, ne laissent aucun doute sur l'existence de cette coutume singulière. Les légionnaires et les écoliers suivaient la mode, tant bien que mal, et d'un peu plus loin probablement. On est donc autorisé à croire que la caserne ou l'école du Palatin est du troisième siècle ou de la fin du second.

Chrétiens et païens y étaient mêlés, comme l'indique une curieuse caricature, transportée au musée du collége des jésuites à Rome. C'est une raillerie d'un païen, à l'adresse d'un certain chrétien, du nom d'Αλεξαμενος. Elle représente le Christ sur la croix, avec une tête d'âne. L'insulte n'est pas de l'invention du caricaturiste; c'est l'expression naïve d'un préjugé du temps. On ne distinguait pas encore les chrétiens des juifs, qui passaient pour adorer une tête d'âne. La croix, figurée par quelques traits, a la forme d'un T; c'est la croix des Orientaux et des Juifs, celle de Jésus. Au-dessus de la tête du supplicié se dressait à l'origine un écriteau infamant (*titulus*), dont nous avons fait la quatrième branche de la croix; dans l'écriture symbolique des premiers chrétiens, le gibet du Maître est toujours représenté par un T. Le dessinateur satirique du Palatin avait mal pris ses mesures; la tête d'âne dépasse de quelques lignes le bois de la croix, de telle façon que l'inscription au lieu d'être placée dans le prolongement du jambage vertical du T, est un peu rejetée sur la droite. Le Christ porte le caleçon collant des légionnaires de la colonne trajane; particularité qui a fait attribuer la caricature à des soldats. Ses pieds reposent sur une planchette. Au-dessous de la croix, un petit personnage en costume militaire contemple dévotement le crucifié, et la légende explicative porte ces mots : Αλεξαμενος σεβευε σον θεον. Il est juste d'ajouter que les chrétiens prenaient leur revanche, et rendaient aux païens raillerie pour raillerie. On a retrouvé dans les catacombes des *graphiti* chrétiens qui le prouvent, entre autres une caricature, où l'on voit deux ou trois hommes tirer énergiquement une corde attachée au cou d'une statue de Jupiter.

Si l'on continue à suivre la vallée du Grand-Cirque, en se dirigeant vers le Vélabre et la Cloaca Maxima, on rencontre, à moins de 100 mètres du portique restauré, l'église de Sainte-Anastasie. On voulut, en 1857, y enterrer le cardinal Maï; en creusant le sol d'une chapelle latérale, pour faire un caveau secret, on tomba sur un mur énorme, fait de blocs de tuf réguliers, sans ciment,

et présentant tous les caractères des constructions attribuées aux rois. Il était impossible de pousser bien avant de ce côté, sans endommager l'édifice sacré; mais on se reporta à l'extérieur, et l'on ouvrit une tranchée profonde de 12 mètres environ, parallèlement aux murs de l'église. On arriva ainsi à une voie antique, dallée de polygones de lave, et bordée de murs à droite et à gauche. On reconnut une rue qui séparait autrefois le Palatin du Grand-Cirque. Le mur de droite appartient peut-être à la façade extérieure du cirque; celui de gauche est percé de larges portes cintrées et de fenêtres carrées. Par derrière s'étendent des salles spacieuses; les stucs qui les décoraient sont tombés; les murs de briques restés debout présentent de belles surfaces bien conservées et d'une bonne époque.

On a là des ruines d'âges et de caractères différents, qu'il ne faut pas confondre. La muraille de tuf trouvée sous l'église devait faire partie, sinon des fortifications de Servius, qui sont plus haut, sur la crête de la colline, du moins d'une contre-enceinte élevée dans la vallée, ou d'un édifice public du même temps. Pour arriver à en déterminer avec certitude la nature et la destination primitive, il faudrait pousser plus loin l'exploration, et en connaître un fragment plus considérable. On ne peut pas penser à faire de nouvelles recherches sous l'église; mais il est possible de prendre la vieille muraille à revers, et d'y revenir par le versant du Palatin. On ne peut prévoir le résultat que donneraient des fouilles pratiquées dans cette direction et conduites avec méthode. Il faut pour le présent se contenter de remarquer que le pan de mur retrouvé par hasard est d'une haute antiquité, et qu'il était dans la destinée du cardinal Maï de servir la science même après sa mort.

Les salles qui s'adossent à cette ruine, comme l'école à l'enceinte de Servius, ont embarrassé quelque temps les archéologues. On s'est demandé d'abord si elles avaient fait partie d'un temple, d'un palais, d'une académie. Il est probable que c'étaient de simples boutiques.

Elles sont toutes construites sur le même plan : une porte large de 3 mètres et demi donne accès dans une grande pièce, à peine plus large d'un mètre; au fond, un degré conduit à une seconde salle sans issue. Point d'ouvertures latérales, ni de communications intérieures. Ainsi sont encore disposée aujourd'hui les boutiques des vieux palais de Rome. Les belles habitations de la Renaissance, comme le palais Farnèse, sont élégantes et nobles du rez-de-chaussée aux combles, et n'ont pas de dépendances exploitées. Mais les palais du moyen âge, et ceux que l'on construit tous les jours par spéculation dans les quartiers populeux, au pied du Quirinal et sur l'ancien Champ-de-Mars, sont garnis à l'étage inférieur de boutiques très-différentes des nôtres. Une porte aussi large que la boutique, et constamment ouverte, donne passage aux chalands, à l'air et à la lumière; il n'y a point de fenêtres; une seconde pièce, un réduit où le jour n'arrive pas, sert de logement et de réserve. La nuit, des volets de bois ou des grilles ferment l'unique ouverture. Telles étaient les boutiques des anciens Romains; telles sont celles de Pompéi. La rue découverte près de Sainte-Anastasie était située aux abords du Grand-Cirque et de la voie Appia, et devait être envahie par la foule, aux jours des jeux; l'endroit était donc bon pour des marchands.

Toute la rangée de boutique est du même temps, construite des mêmes matériaux et sur un plan uniforme. Au milieu de l'*insula* s'ouvre une porte plus petite que les autres, précédée de quelques degrés, et suivie d'un escalier interrompu brusquement par le dallage de l'église. On montait par là aux étages supérieurs, qui n'existent plus. La construction tout entière est sans doute de l'époque des Flaviens. Pour s'en assurer, il suffirait d'en démolir une partie; on y trouverait des briques au timbre du prince qui la fit élever; mais la ruine est trop belle et trop utile (elle sert de soubassement à Sainte-Anastasie), pour qu'on se décide à la dégrader. On peut se passer de l'indication précise que l'on trouverait là, mais qui coûterait trop cher. L'aspect seul des murs, la finesse des joints, la pureté des lignes et des surfaces, la régularité des briques et le peu d'épaisseur des couches de ciment qui les séparent, permettent d'affirmer que l'édifice est d'un siècle florissant. On sait d'ailleurs que les Flaviens rendirent au peuple une partie des terrains envahis par Néron, et fixèrent au domaine impérial du Palatin des limites plus modestes. De ce côté sans doute, ils s'arrêtèrent à quelque distance du Grand-Cirque. Vespasien, l'administrateur habile que l'on connaît, fit probablement élever sur le sol devenu libre des édifices réguliers, qu'il put louer un bon prix. La spéculation dut être excellente, et tout le monde y dut trouver son profit, les spectateurs du cirque, les marchands, et le propriétaire, c'est-à-dire l'empereur.

Le versant du Palatin qui regarde le Vélabre et le Capitole n'a pas encore été exploré. De ce côté est le cloître des Vestales et le grand temple de Vesta. Les terrains qui portent ces ruines appartiennent au pape, et seront fouillés tôt ou tard. En face du *Forum* et de l'arc de Titus, une partie considérable des jardins Farnèse est encore intacte; c'est la terrasse inférieure décorée par Vignole. Peut-être y fera-t-on des découvertes inespérées, le jour où l'on se décidera à y porter la pioche. Ce sont les réserves de l'avenir.

---

La Liberté dans l'ordre intellectuel et moral, étude de droit naturel, par M. Émile Beaussire, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. — Un fort volume in-8 (Durand et Pedone-Lauriel).

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 41 — 8 SEPTEMBRE 1866


### INSTITUT DE FRANCE.

### SÉANCE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES.


M. CH. LÉVÊQUE

(de l'Académie des sciences morales et politiques).


**Rivalités et concours de professeurs publics au IVe siècle.**

Messieurs,

C'est un intéressant spectacle que celui qu'offre la Grèce païenne étudiée dans ses rhéteurs, ses professeurs et ses écoles au IIIe et au IVe siècle après Jésus-Christ. Depuis la perte de son existence politique, la Grèce était devenue et restée le modèle admiré et imité, l'institutrice écoutée et suivie du monde romain. Le vainqueur aimait et respectait en elle ce pouvoir créateur dans la philosophie, dans les lettres et dans les arts, qu'il était loin d'avoir reçu de la nature au même degré et qui l'aidait à se polir et à s'élever lui-même. Quand il vit ce foyer de chaleur intellectuelle menacer de s'éteindre, il songea à l'attiser afin de l'entretenir, et certains empereurs protégèrent les écoles grecques défaillantes.

Ainsi Vespasien attribua sur le trésor impérial un salaire aux rhéteurs latins et grecs. Adrien se plut à combler de richesses, d'honneurs et de priviléges les maîtres et les professeurs. Antonin témoigna le même intérêt aux représentants des études libérales, et l'empereur stoïcien, Marc-Aurèle, l'étendit aux quatre sectes de philosophes qui enseignaient à Athènes, en établissant pour tous les professeurs un traitement annuel et égal de 10 000 drachmes. Ces avantages, il est vrai, ne furent pas toujours irrévocablement acquis : ils variaient, croissaient, diminuaient, disparaissaient même pour un temps; mais ce qu'un empereur avait aboli, un autre parfois le rétablissait. En somme, les priviléges et traitements des maîtres païens durèrent près de quatre siècles et ne furent définitivement supprimés que par le décret de Justinien, qui ordonna, en 529, la fermeture des écoles grecques, la dispersion des professeurs et la confiscation de leurs biens.

Cet appui ne soutint que ce qui avait conservé quelque force, c'est-à-dire l'érudition et la rhétorique des sophistes. Les faveurs accordées aux maîtres, faveurs du reste souvent fictives ou précaires, retardèrent la mort des écoles, mais sans les vivifier. On vit les professeurs se disputer avec une avidité de faméliques les traitements et les élèves. A partir du IIIe siècle, et en dehors de cette grande école d'Alexandrie dont la gloire a été de prouver que la pensée a le don d'honorer et la puissance de ralentir toutes les décadences, les lettrés n'eurent guère plus du philosophe que la barbe, la besace et le bâton ; de l'orateur que la mémoire, la voix et les gestes. Ils se livrèrent des combats publics où les pires armes étaient employées, et dont le prix n'était si ardemment désiré que parce qu'il se payait en argent ou en or. De là des mœurs littéraires tristes et pourtant curieuses, des scènes à la fois affligeantes et comiques, que les historiens des sophistes Philostrate, Libanius, Eunape, ont retracées avec une grande abondance de détails, et qu'il est bon de connaître, afin de mesurer le vide qui se fait dans les esprits lorsque la société dédaigne la philosophie et l'abandonne. Nous allons esquisser quelques-uns de ces traits de mœurs et reproduire brièvement quelques-unes de ces scènes.

Au milieu de l'affaiblissement de tous les arts, seul, l'art de parler, je ne dis pas l'éloquence, jetait encore un peu d'éclat et ranimait de temps en temps d'un reste de chaleur les âmes engourdies. Par nature et par habitude, les Grecs n'avaient jamais cessé d'aimer les discours. Ce fut là, on peut le dire, leur dernière passion.

De même que, dans les temps héroïques, les dieux de l'Olympe eussent paru moins puissants, moins parfaits, moins divins en un mot, s'ils n'avaient su parler; de même que, chez Homère, les guerriers parlent avant la bataille, pendant le combat, après la victoire, après la défaite, et croiraient mal mourir si leur dernier soupir n'était une parole; de même, chez les Grecs de la décadence, la parole, le discours, fut la manifestation suprême de la vie. Quand ils n'eurent plus ni pensées, ni vertus, ni génie, ils continuèrent à parler de tous ces grands objets, et le murmure persistant des mots leur tint lieu de la présence et de la réalité des choses. Prononcer des discours, en entendre, enseigner à en composer, leur était un plaisir tellement nécessaire qu'ils le recherchaient à tout prix et le goûtaient jusqu'à l'ivresse. Aussi quiconque excellait à tisser la trame d'un discours était un personnage influent, presque une puissance. Il dépendait de lui d'affliger un proconsul en lui refusant ses éloges ou en ne lui accordant que des éloges modérés, il était en son pouvoir de faire échec à un préfet en déchaînant contre lui les colères d'une ville mécontente; il devenait, à certains moments, l'idole d'une population que la musique de sa voix, la mimique de ses gestes, le jeu brillant de ses périodes, jetaient dans les transports du plus fol enthousiasme. Il courait de graves dangers; mais il avait des heures de gloire, des moments de triomphe, presque des jours d'apothéose. Le donner pour maître à son fils était l'ambition d'un père; l'imiter et recueillir les mêmes applaudissements que lui était le rêve de

la jeunesse. Le défier, lui infliger une défaite publique, le déconsidérer, puis prendre sa place, lui enlever sa gloire et hériter de ses appointements, était le but principal et presque unique de ses rivaux.

Pour atteindre ce but, on n'employait quelquefois que des moyens honnêtes. On se contentait de donner une de ces séances de déclamation dont les Grecs étaient si friands, et l'on y déployait toutes les ressources d'une rhétorique ingénieuse. Si l'on réussissait, parents et amis étaient également conquis et l'école prospérait. Mais quand on avait affaire à un rival solidement établi, maître du terrain et en possession d'une clientèle difficile à détourner, on recourait sans hésiter aux plus misérables comme aux plus honteuses manœuvres. Le premier point était de gagner la protection du préfet ou au moins celle du préteur. On essayait donc de le corrompre à force de présents. Lorsque Libanius enseignait à Antioche, sa ville natale, où il obtenait de beaux succès, un certain Eubulus le voulut supplanter. La chose étant malaisée, Eubulus, qui connaissait la sensualité de Festus, préfet de Syrie, le prit par son côté faible et parvint à le mettre dans ses intérêts en lui envoyant chaque jour des oies grasses, des vins exquis et des faisans. Il put de même se faire un ami de Fidélius, conservateur des domaines impériaux, en lui prodiguant de succulents dîners. Mais ce n'était pas assez de s'être acquis l'appui des autorités : il fallait ensuite ruiner son antagoniste. Tantôt on le calomniait audacieusement; tantôt on l'accusait de se livrer en secret à la pratique de la magie, accusation terrible puisqu'il y allait de la tête du coupable; tantôt on le dénonçait aux magistrats comme ayant écrit des lettres compromettantes ou des discours séditieux, et l'on procédait avec assez d'adresse pour que ces papiers fussent effectivement découverts chez lui. On osait même séduire ses secrétaires, auxquels on achetait des copies de ses œuvres; puis on y changeait quelques expressions, on en retranchait quelques phrases, on mettait sans façon à la fin ce qui était au commencement, et l'on poussait l'effronterie jusqu'à prononcer en public ces panégyriques dont on n'était pas l'auteur, au risque d'être trahi par les aveux du copiste infidèle et de se couvrir de honte. Mais le comble de l'habileté était d'enlever d'un seul coup de filet tous les élèves de son adversaire. Un ennemi de Libanius tenta l'aventure. Comme il était opulent, il prodigua des sommes considérables aux auditeurs du célèbre rhéteur, sous la promesse formelle qu'ils abandonneraient l'école rivale. Le succès répondit mal à son attente : plus rusés que lui, les jeunes gens reçurent l'argent, le gardèrent et n'allèrent pas l'écouter.

Voilà quels étaient les effets ordinaires de la concurrence que se faisaient les rhéteurs avides de parvenir à la fortune et à la renommée. Les concours réguliers, légalement institués afin de pourvoir au remplacement des professeurs officiels, étaient plus curieux encore et plus féconds en incidents variés parce que les manœuvres électorales s'y produisaient sous des formes diverses dont quelques-unes ne sont point encore absolument mortes. Nous possédons le récit complet d'une de ces luttes littéraires. C'est un tableau du genre anecdotique, trop chargé de détails et de descriptions, mais qui n'est pas dépourvu d'importance historique, car les faits qui y sont racontés se renouvelaient périodiquement et peignent cette époque. On le trouve dans la biographie du sophiste Prohérésius, écrite par son disciple Eunape. Le narrateur est bien de son temps : il en a les défauts, c'est-à-dire la crédulité, la loquacité diffuse, le penchant à l'exagération et à l'enflure; toutefois, s'il grossit les torts de ses adversaires, il ne les invente pas; s'il prête des vices à ses ennemis, c'est qu'il emprunte ces vices à son siècle. Voici les principaux traits de sa narration. Laissons-le parler lui-même.

Julien de Cappadoce, fameux professeur d'éloquence à Athènes, venait de mourir, et l'on allait lui nommer un successeur par voie d'élection. Prohérésius aspira à le remplacer. Quel était ce Prohérésius? Un homme tout à fait merveilleux et incomparable, s'il faut en croire Eunape. « Quand j'arrivai à Athènes, dit le biographe, ce maître touchait à sa quatre-vingt septième année. A cet âge avancé, il avait encore une chevelure épaisse et crépue, parsemée de cheveux argentés. Sa vigueur oratoire était sans pareille. Son corps chargé d'années était soutenu et fièrement redressé par la jeunesse de son âme. Je le croyais inaccessible aux atteintes de la vieillesse et voué à l'immortalité; ou plutôt, en le voyant, il me semblait qu'un dieu daignait m'apparaître. Sa beauté était si parfaite qu'elle faisait oublier ce qu'avait d'excessif sa taille gigantesque. Pauvre, mais d'une famille honorable, après avoir étudié à Antioche, il vint à Athènes écouter les leçons de Julien de Cappadoce après lequel il tint bientôt le premier rang, car son ami Héphestion était moins habile que lui. Héphestion et Prohérésius n'étaient qu'une seule âme en deux personnes. A eux deux ils ne possédaient qu'un seul manteau, une besace et quelques couvertures en lambeaux. Aussi, quand Prohérésius paraissait en public, Héphestion demeurait à la maison. Lorsque Héphestion sortait, Prohérésius à son tour gardait de même le logis. Au reste, Julien le rhéteur tenait en grande estime Prohérésius dont il admirait les riches et puissantes facultés. » A voir ce portrait extraordinaire d'un rhéteur du IVe siècle, aujourd'hui voué à l'oubli, on se demande quelles couleurs le peintre eût employées s'il avait eu à représenter la figure d'un Platon ou d'un Démosthène.

Quoi qu'il en soit, tel était, d'après Eunape, l'homme qui briguait l'honneur de succéder à Julien de Cappadoce. La cité réclamait avec instance la nomination d'un nouveau maître de rhétorique. De nombreux candidats se mirent sur les rangs. Prohérésius, Héphestion, Épiphanius et Diophante furent portés en première ligne à l'unanimité des suffrages. Sopolis fut proclamé le second, mais comment? grâce à une fourberie insigne qui introduisit clandestinement dans l'urne un supplément de bulletins. Enfin, un certain Parnasius arrive le troisième par des intrigues plus honteuses encore.

Aussitôt après cette première élection, continue Eunape, il y en eut une autre qui partagea en plusieurs camps, non plus seulement la ville, mais toutes les nations soumises à la domination romaine. Cette fois, en effet, il n'était plus question de décerner au plus digne la palme de l'éloquence, mais bien de décider quel serait le professeur particulier de chacun des peuples de l'univers. Ici la phrase de l'historien s'étend et s'enfle pour égaler l'ampleur de son sujet. Toute la région orientale du monde, dit-il, donna la préférence à Épiphanius; l'Arabie choisit Diophante; par déférence pour son ami Prohérésius, Héphestion renonça à la lutte, quitta Athènes et se retira dans la solitude. Tous les habitants du Pont et des provinces voisines demandèrent pour maître Prohérésius leur compatriote, qu'ils aimaient et admiraient comme l'honneur de leur pays. En outre, toute la Bithynie, l'Hellespont, les pays qui s'étendent au delà de la Lydie jusqu'à l

Carie, puis la Lycie, la Pamphylie et la région du mont Taurus voulurent pareillement recevoir ses leçons. Enfin, à ce vaste empire de son enseignement, s'adjoignit l'Égypte, ainsi que la région supérieure jusqu'à la Libye, et jusqu'aux terres inconnues et inhabitées qui l'avoisinent.

On le voit : l'université d'Athènes attirait autour de ses chaires les étudiants des contrées lointaines, comme au moyen âge l'université de Paris; et, comme à Paris aussi, les étudiants à Athènes étaient divisés en groupes ou nations. Les auditeurs de Prohérésius et de ses collègues étaient-ils aussi nombreux que ceux d'Abélard sur la montagne Sainte-Geneviève? On pourrait le croire en lisant la pompeuse énumération des provinces soumises à l'autorité professorale du maître d'Eunape. Mais on se tromperait : lui-même, le biographe des sophistes, craint d'abuser la postérité par une peinture fantastique, et, se reprenant, il ajoute : « Je parle ici en gros; car, pour être véridique, je dois avouer que ces grandes nations scolaires en étaient réduites, hélas! à se disputer une poignée d'enfants; et encore ces rares disciples émigraient-ils souvent d'un amphithéâtre dans un autre, pour peu que le maître ne fût pas de leur goût. »

Mais plus les élèves étaient rares, plus violent se montrait l'acharnement de ceux qui brûlaient de les conquérir. Aussi la victoire de Prohérésius, quoique éclatante, ne fut pas décisive. Ses rivaux exaspérés tramèrent un complot afin de lui en ravir les fruits. Ayant acheté à prix d'argent l'alliance du proconsul, ils firent chasser d'Athènes leur triomphant antagoniste.

Cependant l'exil de Prohérésius ne fut pas sans retour. La fortune s'était tournée contre l'injuste proconsul, et il avait été remplacé; son successeur apprit quelle avait été sa conduite : il en fut indigné, instruisit l'affaire, en référa à l'empereur, et le rappel du professeur banni fut décidé. Un nouveau concours public et une nouvelle élection étaient nécessaires. Les ennemis de l'exilé le savaient. Sans perdre de temps, ces vils serpents, dit Eunape, roulèrent leurs spirales autour de la victime qu'ils voulaient étouffer. Ils formèrent un complot infernal et se tinrent prêts à tout événement.

Prohérésius rentra à Athènes, accompagné par le proconsul en personne. Le jour même, ce magistrat convoqua à l'improviste l'assemblée des rhéteurs, afin de rompre par cette promptitude leurs coupables desseins. Ceux-ci s'acheminèrent vers le lieu marqué, lentement et à pas comptés, de façon à gagner du temps et à bien prendre leurs mesures. Enfin ils arrivèrent. On leur proposa différents sujets que chacun d'eux devait traiter sans préparation. Mais ils avaient tout prévu, tout arrangé. Leur succès fut complet. Ils furent couverts d'applaudissements par une armée d'admirateurs qu'ils avaient achetés et payés.

Le proconsul ne fut pas dupe de cette comédie et ne se tint pas pour battu. De nouveau il convoqua les sophistes, sous l'habile prétexte de leur distribuer des récompenses. Ils accoururent cette fois en toute hâte, ignorant le piége qui leur était tendu et impatients de recueillir le prix d'éloquence si bien mérité à la séance précédente. Au lieu de cela, dès qu'ils parurent : « Or çà, s'écria le proconsul d'une voix tonnante, je vous ordonne de traiter à tour de rôle les sujets » qu'on va vous imposer, car je veux aujourd'hui vous entendre. Prohérésius vous répondra, ou vous lui répondrez. « Choisissez! »

Pour de tels orateurs, qui n'improvisaient que bien préparés, l'épreuve était trop périlleuse : ils la déclinèrent. « Nous » ne sommes pas, disaient-ils, de ces gens tout remplis de » paroles, et qui n'ont qu'à ouvrir la bouche pour qu'il en » tombe un discours. Nous ne parlons qu'après réflexion et à » nos heures. » — « Soit, reprit le proconsul; alors toi, Prohérésius, commence le premier. »

Celui-ci obéit. D'abord il préluda par quelques phrases gracieuses en manière d'exorde; puis il vanta la grandeur et l'importance de ce concours littéraire, et se déclara prêt au combat. Mais pendant que le proconsul cherchait en silence le sujet qu'il allait proposer, le rhéteur tourna la tête, et, remarquant que ses adversaires étaient là en foule, ses amis au contraire clair-semés et timidement cachés, le cœur lui manqua. Toutefois, il reprit bientôt courage et défia ses adversaires de trouver un sujet qui pût l'embarrasser. On lui imposa une plate question, un lieu commun vulgaire qui ne prêtait ni aux effets brillants, ni au déploiement de la pompe oratoire. Prohérésius fut déconcerté. Mais le proconsul le rassura, et, cédant à sa prière, il fit avancer deux secrétaires chargés de recueillir ce qu'il dirait, et ordonna que personne n'applaudît.

Alors, continue son biographe, Prohérésius donna libre carrière à son éloquence. Sa première partie fut merveilleuse. Abordant la seconde, il l'épuisa rapidement; et soudain, comme emporté par une inspiration secrète, il fit volte-face, lança son discours en sens inverse et chanta hardiment la palinodie. Sa parole avait des ailes, sa phrase volait; les secrétaires haletants ne pouvaient le suivre. L'assistance enivrée ne se contenait plus. Mais lui, il leur réservait une dernière surprise : Attention! dit-il aux sténographes; suivez-moi bien, « et voyez si j'ai oublié une syllabe de mon discours! » Sur quoi il répéta sa déclamation d'un bout à l'autre sans se tromper d'un iota. A ce coup inattendu, l'auditoire transporté méconnut les ordres du proconsul et dédaigna ses menaces. L'enthousiasme éclata de toutes parts. On se précipita vers l'orateur, on l'embrassa comme un être divin; les uns baisaient ses mains, d'autres ses pieds. On l'appelait le dieu de l'éloquence. Accablés de honte, ses adversaires se taisaient.

Le proconsul, escorté de ses gardes, ouvrit un chemin au vainqueur et le reconduisit à sa maison, comme un triomphateur. A partir de ce jour, personne n'osa murmurer contre Prohérésius. Athènes tout entière lui décerna la couronne des orateurs. Tels étaient les grands jours de la rhétorique païenne finissante.

Ce tableau, comique par certains côtés, triste par certains autres, instructif à coup sûr, ne nous a pas semblé indigne d'être tiré des biographies d'Eunape, où peu de lecteurs iraient le chercher. Comme les scènes que nous avons plus haut esquissées, il nous apprend à quel degré de puérilité, de misère, d'infirmité, peuvent descendre l'activité de l'esprit et les formes qui l'expriment lorsqu'elles se séparent de la pensée philosophique. Sans l'énergie de la pensée, que cette énergie soit jeune et spontanée ou plus mûre et réfléchie, les arts, les lettres, la poésie, l'éloquence, la politique elle-même, qui vit, elle aussi, d'idées et de principes, tous ces rayonnements de l'esprit des nations pâlissent et s'éteignent. Les doctrines que produit le travail de la raison sont comparables aux lacs mystérieux et ignorés de la plupart des hommes, qui alimentent les fleuves, les rivières, les ruisseaux. Si ces lacs se dessèchaient, toute fertilité disparaîtrait de la terre. Ainsi les idées religieuses et philosophiques sont

les sources de la civilisation, cette fécondité des âmes. Moins d'un siècle après les vains succès de Prohérésius, il y eut à Athènes un dernier réveil de la pensée philosophique. Un néoplatonicien, dont l'illustre chef de l'école spiritualiste française a remis les œuvres en honneur, Proclus, résistant au courant d'une décadence précipitée, releva pour quelques années le génie hellénique. Il ne put lui rendre ni sa forte jeunesse, ni sa puissante maturité; mais, grâce à lui, dans cette même Athènes que les rhéteurs n'avaient su remplir que des bruits de leurs mesquines passions et du vent de leurs paroles vides, la Grèce, avant de mourir, conçut et mit au jour, en un suprême enfantement, de nobles théories qui brillèrent d'un pur éclat, même à côté des splendeurs naissantes du christianisme.

---

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

## ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

### Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans (1).

### VI

### LA BASILIQUE DE SAINT-CLÉMENT.

Rome est le pays des surprises et des découvertes imprévues. Il n'est pas rare, on l'a vu déjà, d'y trouver une ruine sous une ruine, des maisons de la république sous un palais de l'empire, des boutiques du temps des Flaviens sous une église moderne. La plus curieuse de ces trouvailles inespérées est celle que l'on a faite sous l'ancienne basilique de Saint-Clément. Plus vaste et plus belle que Sainte-Anastasie, l'église de Saint-Clément avait été bien des fois étudiée et décrite. On croyait la connaître tout entière et dans toutes ses parties. Grand fut l'étonnement des archéologues quand des fouilles récentes leur apprirent qu'ils n'en connaissaient qu'une moitié, la plus moderne, et que sous l'église actuelle était cachée une autre église plus ancienne, oubliée pendant des siècles.

Du Palatin à Saint-Clément la distance n'est pas très-grande. Mais on ne fait pas une promenade dans Rome sans rencontrer à chaque pas quelque antiquité intéressante. Lorsqu'on suit la voie qui passe au pied de la colline entre l'arc de Titus, et la basilique de Constantin et que l'on se dirige vers l'est, on arrive, après avoir dépassé l'ancien Forum, aux ruines du Colysée. Pour gagner la rue qui mène à Saint-Clément il faut faire le tour de l'Amphithéâtre. Si l'on prend à gauche, le chemin est plus direct et le circuit moins grand. Mais, de ce côté, tout est connu depuis longtemps. A droite, des terres, récemment remuées attirent l'attention du promeneur; on s'approche et l'on reconnaît les traces d'une fouille abandonnée. Les Italiens aiment naturellement les mystères et les secrets; rien ne les intéresse plus dans l'histoire que les conspirations et les intrigues souterraines; les ruines qui gardent un air de mystère romanesque excitent particulièrement leur curiosité. Le sol s'étant tout à coup effondré sur un point de la vallée qui sépare le Palatin du Colysée, les imaginations travaillèrent, et l'on se persuada que l'on allait retrouver quelque galerie secrète comme le corridor par où les empereurs se rendaient de leur palais à l'amphithéâtre. On se mit à fouiller; mais il fallut renoncer à la piquante découverte sur laquelle on comptait. La prétendue galerie n'était qu'un canal par où s'écoulaient les eaux du Colysée. Quelque temps auparavant, on avait eu la main plus heureuse et l'on avait découvert un passage souterrain qui reliait l'Amphithéâtre au Cœlius. Celui-là était à l'usage des lions et des autres bêtes féroces, qui jouaient un si grand rôle dans les spectacles de Rome. C'est par là qu'on les amenait de leur cage dans l'arène. Sur le versant du Cœlius qui regarde le Colysée, dans les soubassements du couvent des Passionistes, on remarque des arcades de même ordre que celles de l'Amphithéâtre et construites des mêmes matériaux. La seule différence, c'est que les colonnes, les architraves, tous les reliefs, ont ici le caractère de l'architecture dite rustique, rarement employée dans les édifices romains. Derrière cette façade s'ouvrent de larges passages, qui mènent à une ancienne carrière, aménagée sous l'empire pour recevoir les cages des bêtes jusqu'au jour des jeux. Le *mansuetarius* les conduisait par le couloir souterrain de la ménagerie au cirque. Il n'est pas sans intérêt d'observer à ce propos que les anciens avaient trouvé avant nous l'art de dompter les animaux féroces. On conserve au Vatican des sarcophages antiques, ornés de bas-reliefs, où sont représentés des lions apprivoisés et se prêtant docilement aux caresses de leur maître. Le musée du prince Torlonia possède, parmi d'innombrables richesses, connues seulement du prince et de quelques privilégiés, un sarcophage intact, plus beau que ceux du Vatican. Les sculptures qui le décorent représentent un lion chargé d'une sorte de harnais; un esclave, debout auprès de l'animal, lui passe une main sur l'épaule comme pour le flatter; l'autre main est armée d'une bagnette ou d'un fouet. Le *bestiarium* du Cœlius, voisin de l'Amphithéâtre, l'était également du *macellum magnum*, le marché à la viande. Les rebuts des boucheries servaient probablement à la nourriture des bêtes.

En avançant plus loin, entre le Colysée et le Cœlius, on rencontre les restes curieux d'un monument du premier siècle, adossé comme le *bestiairum* à la colline; c'est la *maison de passage* (*casa transitoria*) de Néron, appelée aussi *ludus matutinus*, parce qu'elle contenait une école de gladiateurs et qu'elle était exposée au levant. Elle fut détruite avec la Maison dorée, quand Vespasien

---

(1) Voyez les nos 27, 30, 31, 38 et 40.

et ses fils rendirent au peuple l'espace immense envahi par le dernier César. Le *ludus matutinus*, situé à 50 mètres du Colysée, était un lieu de plaisance et de rendez-vous pour la bonne compagnie de Rome. Les élégants, amateurs de combats, venaient y suivre les exercices préparatoires des gladiateurs, les duels à la baguette, par lesquels les Thraces et les Mirmillons préludaient, sous la surveillance du maître d'armes ou *lanista*, aux luttes sanglantes du cirque. Les femmes à la mode s'y montraient aussi. On jugeait des coups, on appréciait le fort et le faible des rivaux mis au prises, et l'on s'attachait à deviner à l'avance le résultat probable du combat public. Des paris s'engageaient, et les parieurs avaient leurs favoris comme les amateure des courses, de nos jours. En hiver, on venait s'y réchauffer aux rayons du soleil levant. Des jardins couvrent aujourd'hui cette partie de la vallée; mais les constructions appuyées à la colline subsistent encore et présentent une disposition qui mérite d'être remarquée. Ce sont des arcades en cul-de-four, très-élevées, peu profondes et doubles. La première muraille, celle que l'on voit du dehors, n'a pas d'épaisseur. Mais à la naissance de chaque cintre s'ouvre un corridor de la largeur d'un homme, où l'on peut encore passer; les maraîchers y serrent leurs outils. Ce couloir tourne autour de l'arcade et la sépare d'une seconde voûte adossée au Cœlius. L'air circule librement entre les deux niches concentriques. Ainsi isolée, l'arcade extérieure, celle qui regardait la *casa transitoria*, était préservée des infiltrations. Une muraille unique, si épaisse qu'elle puisse être, n'est jamais entièrement impénétrable à l'eau; les architectes de Néron avaient su, au moyen de cette double enveloppe, garantir leur construction de l'humidité du sol, tout en économisant les matériaux. Il est étonnant que les modernes n'aient pas plus souvent imité cet artifice ingénieux. On peut citer pourtant quelques monuments où il a été mis en usage. La coupole de Saint-Pierre à Rome, par exemple, est double; l'église Saint-Augustin sur le boulevard Malesherbes a deux dômes superposés, qui ne se touchent pas et qui se protégent mutuellement.

Le terrain où s'élevait le *ludus matutinus* n'a pas encore été fouillé; il le sera peut-être un jour. Il appartient à un maraîcher, peu curieux assurément de ruines et de monuments antiques, mais très-soucieux de ses petits profits. Il ouvre complaisamment son jardin aux visiteurs moyennant rétribution, et serait assez disposé à bouleverser ses légumes pour chercher les colonnes, les statues, les marbres précieux probablement enfouis dans son enclos. Une difficulté l'embarrasse. Le jardin ne lui appartient pas, et la moitié des trésors qu'il y pourrait déterrer reviendrait de droit au propriétaire du sol. Mais un homme habile ne se décourage pas pour si peu. Le maraîcher rêve pour l'instant au moyen de frustrer son propriétaire sans scandale et sans bruit, et ne désespère pas d'y arriver. Il est justement autorisé à creuser où il lui plaira pour chercher une source. Rien n'est plus aisé que de percer des puits aux bons endroits; s'il ne trouve pas d'eau, il trouvera peut-être des statues, qu'il se promet de garder.

L'église de Saint-Clément est située, au delà de la *casa transitoria*, sur la voie qui conduit du Colysée à Saint-Jean-de-Latran. Jamais édifice n'a plus complétement trompé les archéologues. Il est avéré aujourd'hui que tous les savants qui, jusqu'à ces dernières années, se sont occupés de cette antique basilique, en ont méconnu l'âge et le caractère. Il faut se réjouir de voir une erreur redressée; mais on doit ajouter que l'erreur était universelle, qu'elle était presque inévitable, et qu'il serait injuste de la reprocher à personne.

L'église de Saint-Clément, déchue aujourd'hui de son rang de basilique, s'élève sur l'emplacement de la maison de Clemens, troisième évêque de Rome. Clemens était d'une famille riche et puissante; quelques biographes veulent qu'il ait appartenu à la famille impériale des Flaviens et qu'il ait été parent de la fameuse Flavia Domitilla, à laquelle on doit les catacombes de la voie appienne. Titus ramena à Rome, après la destruction de Jérusalem, une foule de prisonniers juifs et chrétiens, qui firent des conversions jusque dans le palais et dans la famille même du prince. On sait que les eunuques Nérée et Achillée furent mis à mort pour avoir souffert que Flavia Domitilla embrassât le christianisme. Il est possible que Clemens, membre de la famille impériale, ait été gagné à la religion nouvelle par cette propagande domestique. Devenu pape, il fut canonisé, et sa maison fut convertie d'abord en chapelle, puis en basilique. Aujourd'hui encore, l'église placée sous son patronage est précédée d'un *atrium*, qui semble avoir appartenu à une habitation privée. A quelle époque la maison du saint fut-elle transformée en église? On ne le sait pas exactement. Mais on sait que, dès l'an 417, le pape Zosime écrivait aux évêques d'Afrique qu'il avait tenu un synode dans la basilique de Saint-Clément contre l'hérésie de Célestius. En 459, Léon Ier, dans une lettre adressée au patriarche de Constantinople, nomme la même basilique. En 499, elle est citée comme un des *titres* (*tituli*) du cardinalat, et Symmaque y réunit un concile.

Si l'on examine l'église actuelle, on y reconnaît plusieurs mains et plusieurs époques. Les peintures de la chapelle de Sainte-Catherine sont du XVe siècle; quoiqu'elles aient été retouchées, la composition primitive n'a pas été altérée, et l'on y retrouve sous la couleur moderne le dessein et l'ordonnance archaïques de Masaccio. Une mosaïque du XIIIe siècle décore l'abside. La chaire, le candélabre de marbre qui reçoit le siége pascal, les tribunes de l'épître et de l'évangile, à droite et à gauche de l'autel, sont du VIIe siècle. La balustrade du chœur porte un chiffre connu, le monogramme de Jean VIII, pape en 872. La disposition générale est celle des vieilles basiliques; deux rangées de colonnes partagent l'édifice en trois nefs. On savait bien que, pillé au

XIe siècle par les Normands de Robert Guiscard, Saint-Clément avait été restauré en 1108 par le pape Pascal II. Mais restaurer n'est pas reconstruire ; les archéologues s'accordaient à considérer Saint-Clément comme une des plus anciennes et des plus curieuses églises de Rome.

En 1847, la basilique déclassée appartenait aux dominicains irlandais. Un d'entre eux, le père Joseph Mulleoly, qui l'étudiait avec amour, fit une fouille à gauche de la sacristie, en dehors, et trouva des pierres, puis un arc, un chapiteau, un pilier. En descendant plus bas, il découvrit un reste de fresque du IVe ou du Ve siècle, une tête de grandeur naturelle, toute latine, et évidemment antérieure à l'invasion du style byzantin.

La découverte fit peu de bruit. Les événements politiques préoccupèrent bientôt tous les esprits ; les dominicains se turent, et attendirent pour poursuivre leurs recherches que le calme fût revenu. Dix ans plus tard, en 1857, le père Joseph Mulleoly parvint à réunir, par des souscriptions, des quêtes, des appels aux compagnies savantes, une somme de 60 000 francs, à l'aide de laquelle il reprit ses travaux interrompus. Aujourd'hui l'argent est dépensé et les fouilles ont donné les résultats les plus imprévus. Sous l'édifice que l'on prenait pour la basilique de Zosime et de Symmaque, on a trouvé une autre église admirablement conservée, avec ses voûtes, ses colonnes, ses trois nefs, son dallage et ses peintures. Rien n'y manque, que le mobilier sacré, l'autel, les ambons, le trône épiscopal, le candélabre. La voûte repose sur des colonnes des plus beaux marbres (jaune antique, marbre d'Afrique et de Phrygie), enlevées sans doute, selon l'usage, à des édifices païens. Ces colonnes sont aujourd'hui noyées dans des piliers construits après coup, mais elles n'y disparaissent pas tout entières ; elles y sont enfermées comme dans une rainure, et sont encore visibles d'un côté. L'Église raconte elle-même son histoire. Lorsque Pascal II résolut de rétablir dans sa splendeur première la basilique dévastée par les Normands, il prit le parti d'abandonner le vaisseau primitif, compromis par l'incendie et le pillage, et à demi enseveli au milieu d'un amas de ruines et de cendres. Dans ces siècles troublés, où l'on n'était jamais sûr du lendemain, les longs travaux faisaient peur, et l'on aimait en toutes choses les procédés expéditifs. Pour déblayer la vieille église, il aurait fallu bien du temps; on préféra en construire une nouvelle. On étaya de solides piliers les voûtes ébranlées, on les combla, et l'on en fit le soubassement des nouvelles constructions. Tout ce qui pouvait se déplacer, tout le mobilier, fut transporté dans l'édifice supérieur, et l'Église enfouie fut oubliée pendant près de huit siècles.

Presque entièrement déblayée aujourd'hui, elle est intéressante à plus d'un titre. Le plan général, on en a déjà parlé ; c'est celui des basiliques, une triple nef précédée d'un porche. Les colonnes, qui ont appartenu à des monuments païens sont des morceaux de grand prix. Les peintures sont particulièrement curieuses. De celles du Ve siècle, il reste deux têtes, d'un bon caractère, deux beaux spécimens de l'art latin. Les peintures du IXe, du Xe et du XIe siècle sont mieux conservées. Elles ont toutes les défauts de l'école byzantine, la sécheresse, la roideur, l'ignorance des vraies proportions et des mouvements naturels ; comme dans les enluminures des missels l'habileté de la main y est appliquée à des minuties. Ce sont des *ex-voto;* une inscription rappelle le nom du fidèle qui en fait les frais. Les sujets sont intéressants. Plusieurs panneaux sont consacrés à l'histoire de saint Alexis. Fils d'un sénateur nommé Euphémius, Alexis, au dire de la légende, vécut pendant dix-sept ans dans la misère, sous l'escalier du palais de son père, par humilité chrétienne. On ne le reconnut qu'au moment de sa mort.

Après avoir dégagé les trois nefs de Saint-Clément, on arriva au mur du fond. On fit quelques trous en tâtonnant, et l'on découvrit derrière des remblais faciles à enlever, une épaisse muraille, faite de gros blocs sans ciment, que l'on déclara un peu vite appartenir au palais de Tarquin. A la dernière fête du saint, l'Église souterraine ornée et éclairée comme la basilique fut ouverte aux fidèles et aux curieux. A l'extrémité de la nef, les visiteurs trouvèrent un escalier de bois, qui les conduisit à un couloir étroit et humide, au bout duquel se dresse la muraille antique. Les Romains répétaient sans hésiter : « C'est le palais de Tarquin. » L'affirmation est au moins prématurée. De nouvelles fouilles permettront peut-être un jour de déterminer avec précision l'âge de cette ruine, et le caractère du monument dont elle faisait partie. Pour l'instant, on sait seulement que c'est une construction de la république, qu'elle a servi de soutènement à la basilique du Ve siècle, et qu'il y a eu ainsi sur ce point trois édifices superposés.

---

## SOIRÉES LITTÉRAIRES DE RODEZ.

M. G. BROCHOT.

### De la rêverie dans la littérature française au XIXe siècle.

Je devrais peut-être, avant d'étudier la rêverie dans les écrivains de notre époque, la définir et vous dire nettement ce qu'elle est. Mais en pareille matière une définition ne me semble ni facile, ni même bien nécessaire. La rêverie en effet est un sentiment complexe et variable, fruit de la sensibilité et de l'imagination réunies, dont le vague fait le plus grand charme. Vouloir la réduire à une formule ce serait lui enlever toute sa fraîcheur. Il est des fleurs délicates qui se ferment au seul contact de la main ; mieux vaut se contenter de respirer leur parfun ; en les touchant on les flétrit. Ne pourrait-on pas, messieurs, en dire autant de la *rêverie*, cette émotion douce, pénétrante, semblable à une nuée aux couleurs charmantes, qui, dès qu'on veut l'embrasser, s'évanouit. D'ailleurs,

quand on parle de sentiments, est-il si grand besoin de définir pour être compris, de disséquer pour être clair? Il s'agit ici d'un phénomène que chacun peut observer en soi : que l'on s'en rapporte donc à ses propres souvenirs ; qu'on se rappelle ce qu'on éprouve ou ce qu'on a éprouvé quelquefois. Ne suffit-il pas, en effet, pour savoir ce que c'est que rêver, d'avoir ou d'avoir eu vingt ans ; et que de gens ont vingt ans toute leur vie !

Du reste, messieurs, à défaut d'une définition bien précise de la *rêverie*, on peut donner des exemples qui feront mieux comprendre ce qu'on entend d'ordinaire par ce mot.

Qui donc ne s'est pas senti parfois le cœur pris de tristesse au souvenir du passé! Qui donc ne s'est représenté ceux qu'il a aimés, et ne s'est entretenu avec lui-même des courts instants de bonheur écoulés jadis à leurs côtés? Tristes pensées, qu'on chérit pourtant, comme si elles vous rendaient une part de ce qu'on a perdu. C'est cette rêverie, amère et douce à la fois, dont nous retrouvons la trace dans ces vers aussi vrais qu'harmonieux adressés à l'*Ombre d'un ami perdu* :

L'Orne, comme autrefois, nous reverrait encore
Ravi de ces pensers que le vulgaire ignore,
Égarer à l'écart nos pas et nos discours,
Et couchés sur les fleurs, comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébats les heures consumées,
Que les soleils nous seraient courts !
Mais, ô loi rigoureuse à la race des hommes !
C'est un point arrêté que tout ce que nous sommes,
Issus de pères rois ou de pères bergers,
La Parque également sous la tombe nous serre,
Et les mieux établis au repos de la terre
N'y sont qu'hôtes et passagers.

(MALHERBE.)

Un autre jour, vous êtes au bord de la mer, en face de l'infini des flots; l'Océan semble vous sourire et se joue mollement à vos pieds avec le sable du rivage. Et, cependant, malgré les caresses de la vague, malgré les séductions de l'Océan, aussi calme, aussi uni qu'un beau lac, vous vous prenez à penser aux orages, vous rêvez à tous ces malheureux ensevelis dans ces eaux perfides, et le bruit monotone des ondes n'est plus pour vous que la plainte éternelle des naufragés.

O combien de marins, combien de capitaines,
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
Dans ce morne horizon se sont évanouis !
Combien ont disparu, dure et triste fortune !
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
Sous l'aveugle Océan à jamais enfouis !....
Nul ne sait votre sort, pauvres têtes perdues !
Vous roulez à travers les sombres étendues,
Heurtant de vos fronts morts des écueils inconnus !
O que de vieux parents, qui n'avaient plus qu'un rêve,
Sont morts en attendant chaque jour sur la grève
Ceux qui ne sont pas revenus !....
Où sont-ils les marins sombrés dans les nuits noires ?
O flots, que vous savez de lugubres histoires !
Flots profonds redoutés des mères à genoux !
Vous vous les racontez en montant les marées,
Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées
Que vous avez le soir quand vous venez vers nous !

(V. HUGO.)

Mais la rêverie fait plus encore. Elle ne se nourrit pas seulement du vague des souvenirs et des spectacles de la nature; bien souvent aussi elle plonge hardiment dans les ténèbres de l'avenir.

Il est en effet des heures de mélancolie, où seul avec ses pensées on jette des regards inquiets sur les années qu'on doit vivre encore; le cœur pris d'un désir insatiable, on se demande où l'on étanchera cette soif immense de bonheur dont l'âme est altérée ; on passe en revue tous les plaisirs, toutes les joies, mêmes les plus pures de la vie, et devant chacun de ces objets de notre amour, on est forcé de se dire : « La félicité que je cherche n'est pas là. » L'homme, en effet, étouffe dans les bornes trop étroites du monde :

Plus grand que son destin, plus grand que sa nature,
Ses besoins satisfaits ne lui suffisent pas;
Son âme a des destins qu'aucun œil ne mesure
Et des regards portant plus loin que le trépas!
Il lui faut l'espérance, et l'empire et la gloire;
L'avenir à son nom, à sa foi des autels;
Des dieux à supplier, des vérités à croire,
Des cieux et des enfers, et des jours immortels !

(LAMARTINE, *Harmonies*.)

Voilà, d'après ces quelques exemples pris entre mille, ce qu'est la rêverie. Elle jouit d'un domaine à peu près sans limites; tour à tour elle s'arrête sur le passé, ou se complaît dans la vue du monde physique, ou s'étend librement dans l'avenir. Mais, espérance ou souvenir, elle est toujours empreinte de mélancolie. Le souvenir, en effet, même du bonheur, est amer par cela seul qu'il n'est qu'un souvenir, et quant à l'avenir, il porte sa tristesse dans son incertitude même.

Ce sentiment est inhérent à notre nature, il nous suit partout, et nous pourrions le retrouver chez les anciens comme chez les modernes, au moyen âge aussi bien que parmi nous. Toutefois il peut changer de caractère, et il acquiert, selon les temps, plus ou moins d'importance. Tel homme, telle nation, sont portés davantage à la rêverie, suivant que chez eux l'imagination et la sensibilité prédominent sur les autres facultés. On peut dire enfin qu'en France particulièrement la génération actuelle a cultivé la rêverie avec une prédilection toute spéciale. Il suffirait pour s'en convaincre de lire le titre des œuvres poétiques les plus considérables publiées dans la première moitié du siècle. On ne voit partout que ces mots : les *Harmonies poétiques et religieuses*, les *Chants du crépuscule*, les *Feuilles d'automne*, les *Rayons et les ombres*, etc., autant de noms significatifs, qui, par le vague et le demi-jour où ils restent plongés, indiquent assez le caractère des poésies qu'ils sont chargés d'annoncer.

Cet amour de notre époque pour la rêverie, je voudrais, messieurs, en étudier avec vous les causes, et rechercher ensuite si cette passion n'a pas ses inconvénients et ses dangers. Quelle est donc l'origine de notre affection pour la rêverie? Dans quelles limites ce sentiment doit-il être contenu?

## II

A ne regarder les choses qu'à la surface, on serait tenté d'abord d'assigner les causes les plus frivoles à cette influence de la rêverie sur la littérature de notre époque. On aurait bientôt fait de dire : « Cette tristesse nous vient des brumes de l'Angleterre, et du ciel gris de l'Allemagne; ce n'est pas un fruit du sol, mais une importation étrangère, et nos poëtes se sont bornés à imiter, à copier leurs voisins ». Jugement en l'air, superficiel ; j'ajouterai même, messieurs, jugement faux. La rêverie, en effet, s'est établie parmi nous, elle a pris, pour ainsi dire, racine en France avant que nos écrivains eussent étudié les littératures étrangères. — Chez qui, en effet, trouvons-nous les premières traces de ce sentiment? à quel mo-

ment a-t-il semblé se développer davantage? c'est dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; chez Bernardin de Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau. Or, ces deux auteurs pouvaient bien connaître, et encore assez mal, le théâtre de Shakspeare; mais des poëtes anglais leurs contemporains, ils ignoraient à peu près tout, et professaient même pour eux une sorte de dédain. Cherchons donc ailleurs des causes plus sérieuses et plus vraies à cette domination de la rêverie dans les lettres. Nous n'avons, pour les trouver, qu'à nous rappeler et l'époque à laquelle vécurent, par exemple, Jean-Jacques Rousseau, Chateaubriand et le caractère même de ces écrivains, et les passages enfin où ils ont célébré les charmes de la rêverie.

Rousseau, messieurs, avait eu, comme la plupart des hommes, à se plaindre de ses semblables. Ajoutons que sa sensibilité excessive le disposait à ressentir très-vivement les torts plus ou moins réels qu'on pouvait avoir envers lui. De ces froissements de sa vanité et de son orgueil, de ces blessures dont son cœur avait souffert, naquit chez lui le dégoût de la société et l'amour de l'isolement. Il croyait voir partout l'envie et la haine acharnées à troubler son repos. Aussi son bonheur suprême était-il de se réfugier dans les champs, et là, loin des regards jaloux, d'oublier les hommes; il se créait alors un monde, une vie à part, il n'existait plus que par le cœur et l'imagination, et tout son être se reposait mollement dans les langueurs de la rêverie. J'en trouve la preuve, messieurs, dans les pages où Rousseau nous a laissé un tableau si charmant de son séjour dans l'île de Saint-Pierre :

« Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché. Là le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient à me faire sentir avec plaisir mon existence sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image. Mais bien ôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et le signal convenu je ne pouvais m'arracher de là sans effort. »

Voilà, je crois, la rêverie dans toute sa simplicité, je dirais presque sa naïveté; c'est alors le sentiment le plus vague, le plus indéfinissable qu'on puisse imaginer; c'est un état de laisser-aller, dans lequel toutes les facultés de l'âme sont endormies; c'est, comme le dit si bien Rousseau, le plaisir de se sentir vivre sans prendre la peine de penser. Remarquons, messieurs, en même temps, combien ce sentiment est par lui-même personnel et stérile. Il n'y a plus trace de regret ou d'espérance, pas la moindre pensée pour autrui, l'âme est comme abîmée dans le sommeil. Cela devait être en effet; la rêverie ne pouvait avoir de charme pour Rousseau qu'en lui faisant oublier ce monde qu'il détestait.

Pourtant là ne se borne pas la rêverie, messieurs; elle peut être, elle est d'ordinaire plus compatissante et plus humaine. Nous retrouvons en effet ce même sentiment dans un des premiers et des plus grands écrivains de notre siècle; seulement il est épuré, agrandi. Mais aussi cet écrivain ne ressent plus une douleur égoïste : il a vu les orages de la révolution française passer sur sa patrie; il a connu les amertumes de l'exil; il a vu ses amis disparaître, tués ou dispersés en tous lieux; aussi ne souffre-t-il plus pour lui seul; il ressent en son âme le contre-coup des malheurs de tous ceux qu'il aima. Voilà ce qui fait chérir à Chateaubriand la solitude et la rêverie, voilà ce qui lui dicte ces molles et touchantes paroles.

« Du fond de la solitude on contemple les tempêtes du monde comme un homme jeté sur une île déserte se plaît, par une secrète mélancolie, à voir les flots se briser sur les côtes où il fit naufrage. Après la perte de nos amis, si nous ne succombons point à la douleur, notre cœur se replie sur lui-même; il forme le projet de se détacher de tout autre sentiment et de vivre uniquement avec ses souvenirs. Nous sommes alors moins propres à la société, mais notre sensibilité se développe aussi davantage. Que celui qui est abattu par le chagrin s'enfonce dans l'épaisseur des forêts, qu'il erre sous leur voûte mobile, qu'il gravisse la montagne d'où l'on découvre des pays immenses ou le soleil se levant sur les mers, sa douleur ne tiendra point contre un tel spectacle; non qu'il oublie ceux qu'il aima (car alors qui ne craindrait d'être consolé?), mais le souvenir de ses amis se confondra avec le calme des bois et des cieux; il gardera sa douceur et ne perdra que son amertume. Heureux ceux qui aiment la nature! Ils la trouveront et ne trouveront qu'elle aux jours de l'adversité! »

N'avais-je pas raison de dire que dans l'âme de Chateaubriand la rêverie est plus noble, plus humaine? Pour lui, il recherche dans la solitude non point l'anéantissement de l'âme et l'oubli; mais un adoucissement à ses peines. Il veut être consolé de la perte de ceux qu'il aima; mais il garde précieusement leur souvenir comme un parfum du passé.

Tel est aussi le sentiment que nous trouvons exprimé presque à chaque page, dans les ouvrages de nos poëtes contemporains. C'est toujours, sous différentes formes, les mêmes plaintes, les mêmes regrets. Lassé de la vie, dégoûté des hommes et des plaisirs, on se jette dans la contemplation de la nature, ce refuge commun de tous les exilés du monde, on ne veut plus voir que le ciel, la verdure et les champs; car là du moins on peut rêver en toute liberté à ses joies ou à ses douleurs passées. Dans les villes, toujours quelque bruit, quelque écho triste ou joyeux des agitations humaines tient l'esprit en éveil, et lui rappelle qu'il habite un corps. Pour se recueillir et reposer son âme fatiguée, il faut fuir loin de ces foyers de vie, et quitter ces fourmilières où s'agitent toutes les passions.

Plus loin, allons plus loin! aux feux du couchant sombre
J'aime à voir dans les champs croître et grandir mon ombre.
Et puis, la ville est là! Je l'entends, je la vois.
Pour que j'écoute en paix ce que dit ma pensée,
Ce Paris à la voix cassée
Bourdonne encor trop près de moi.

(V. Hugo.)

Alors dans le silence universel des êtres, dans le calme assoupissant de la nature entière, l'esprit rompt enfin sa chaîne, et libre, heureux, il donne carrière à ses regrets, et se répand en songes mélancoliques, en rêveries. On ne voit plus la vie qu'*à travers un nuage*, dans une sorte de demi-clarté, qui ne saurait fatiguer les yeux, et l'on ressent ce qu'a si bien exprimé un grand poëte dans ces vers :

Mon cœur lassé de tout, même de l'espérance,
N'ira plus de ses vœux importuner le sort;
Prêtez-moi seulement, vallon de mon enfance,
Un asile d'un jour pour attendre la mort.

Voici l'étroit sentier de l'obscure vallée :
Du flanc de ces côteaux pendent des bois épais,
Qui, courbant sur mon front leur ombre entremêlée,
Me couvrent tout entier de silence et de paix.

Ah! c'est là qu'entouré d'un rempart de verdure,
D'un horizon borné qui suffit à mes yeux,
J'aime à fixer mes pas, et seul dans la nature
A n'entendre que l'onde, à ne voir que les cieux!

Repose-toi, mon âme, en ce dernier asile,
Ainsi qu'un voyageur qui le cœur plein d'espoir
S'assied, avant d'entrer, aux portes de la ville,
Et respire un moment l'air embaumé du soir.

Comme lui, de nos pieds secouons la poussière ;
L'homme par ce chemin ne repasse jamais.
Comme lui respirons au bout de la carrière
Ce calme avant-coureur de l'éternelle paix.

Tes jours, sombres et courts comme les jours d'automne,
Déclinent comme l'ombre au penchant des côteaux ;
L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne,
Et seule tu descends le sentier des tombeaux.

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime,
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours ;
Quand tout change pour toi la nature est la même,
Et le même soleil se lève sur tes jours.

(LAMARTINE, *Le vallon.*)

Et pourtant, telle est l'infirmité humaine, telle est aussi notre grandeur, que cet amour de la nature ne peut le plus souvent nous satisfaire, loin d'y consoler et d'y reposer notre âme, nous y trouvons un nouveau moyen de nous torturer et de nous rendre plus misérables. — La nature est-elle triste et désolée? elle est d'accord avec nos peines et ne fait que bercer nos douleurs, sans les diminuer? Est-elle au contraire joyeuse et parée? son air de bonheur et son éternelle jeunesse, au lieu d'apaiser l'âme qui gémit, semblent insulter à ses misères et se rire de son mal. — Qu'on revienne après quelques années aux lieux aimés où l'on fut heureux; c'est en vain qu'on y cherche un écho à ses pleurs, un peu de pitié pour ses souffrances. Les champs ne vieillissent pas comme l'homme, et après que vous êtes passé, la nature sourit encore, elle sourira toujours sur vos débris.

O douleur! j'ai voulu, moi dont l'âme est troublée,
Savoir si l'urne encor conservait la liqueur,
Et voir ce qu'avait fait cette heureuse vallée
De tout ce que j'avais laissé là de mon cœur....

La forêt ici manque et là s'est agrandie.
De tout ce qui fut nous presque rien n'est vivant,
Et comme un tas de cendre éteinte et refroidie
L'amas des souvenirs se disperse à tout vent.

N'existons-nous donc plus? Avons-nous eu notre heure?
Rien ne la rendra-t-il à nos cris superflus?
L'air joue avec la branche au moment où je pleure,
Ma maison me regarde et ne me connaît plus.

(V. HUGO, *La tristesse d'Olympio.*)

D'où vient donc cette tristesse pour ainsi dire incurable, qui semble s'acharner plus spécialement après les hommes de notre époque? D'où vient cette amertume que certaines âmes portent partout en elles? Le monde, les hommes vous blessent: les voilà loin, bien loin de vous. Vous désirez la solitude, vous en jouissez désormais. Et pourtant toujours agité, toujours en proie à la fièvre de la tristesse, vous vous tournez et retournez sans cesse sans pouvoir jamais trouver le repos. Pourquoi donc ce désir d'infini que rien ne peut satisfaire? Pourquoi encore une fois cette mélancolie persistante et raffinée, qui cherche partout un nouvel aliment, et ne veut point être consolée? C'est qu'en vérité, messieurs, le mal est profond, et les remèdes employés pour le guérir sont d'avance convaincus d'impuissance. On pourrait bien dire en effet à tous ces amants de la rêverie : vous vous trompez en accusant et la vie et vos semblables ; c'est vous qu'il faut accuser. Vous fuyez en vain la société, tâchez donc plutôt d'échapper à vous-même. Si vos rêveries sont peu efficaces et ne servent qu'à irriter vos douleurs, c'est que vous nourrissez un regret immense du passé, c'est que vous avez la soif irritante du bonheur dans le présent, sans posséder une espérance certaine, inébranlable pour l'avenir. Tous souffrent, comme vous, dans leurs affections les plus chères, tous ont sujet de se plaindre de la vie; mais ce que vous avez de plus que beaucoup d'autres, ô rêveurs obstinés, c'est le doute qui vous ronge; c'est le doute qui trouble vos regards, et ne vous montre ce qui doit venir comme ce qui a disparu, qu'à travers un brouillard vaguement éclairé.

III

Voilà, à ce qu'il me semble, la source véritable de la mélancolie que ressentent de nos jours bien des âmes, voilà la cause première de leur penchant à la rêverie. Si nous ne voyons jamais en France ce sentiment prédominer comme il l'a fait de ce temps, n'en soyons pas surpris. Ce n'est pas qu'à tous les âges, dans tous les siècles, il ne se soit trouvé des âmes délicates et sensibles, froissées au moindre choc, et portées par leur nature à se replier sur elles-mêmes. Mais alors du moins, on avait presque toujours un asile ouvert d'avance au désenchantement et à l'amertume des souvenirs; et si l'on délaissait le monde c'était pour se consoler en Dieu. A l'heure présente, au contraire, il en est tout autrement pour la majorité des hommes. Dans notre siècle bouleversé par tant d'orages, où le sol tremble à chaque instant sous nos pas, ou tout est remis en question, les lois divines comme les lois humaines, combien peu ont cette énergie des convictions, qui peut seule nous faire supporter sans faiblesse les déboires et les amertumes de la vie? Ce n'est pas assez que nos passions s'acharnent après nos croyances pour les ébranler; tout dans la société comme en nous-mêmes semble conjuré contre elles.

Supposez alors dans ce tourbillon et ces tempêtes un homme sans principes, comme un marin sans boussole; voyez-le flottant d'une vague à l'autre, s'échouant sur chaque écueil, et enfin tout meurtri, l'âme déchirée, ne sachant plus quel secours implorer. La nuit l'enveloppe, derrière lui il ne voit que dangers et souffrances; devant lui s'étendent les ténèbres, et des ténèbres peut-être éternelles. C'est en vain qu'il veut se rattacher à un lambeau d'espérance; rien ne lui reste du passé, rien ne l'attend dans l'avenir. Peut-il faire autre chose que gémir et pleurer?

Telle est la situation de plus d'un de nos contemporains. Ils n'ont pas la résignation farouche du sceptique, qui ne voit au delà de la tombe que le néant. Leur âme incertaine flotte encore entre le désir et la crainte, entre la négation et la foi Leur raison a beau faire effort pour les convaincre qu'ils ne sont rien ; leur cœur proteste sans cesse, et cette lutte même, ce doute incessant fait leur torture, aussi se livrent-ils à la rêverie, et ne pouvant ni croire en Dieu, ni le nier, ils rêvent à lui. Faible consolation, mais dont leur âme se repaît avec délices. Ils trouvent que les humains dans leurs infirmités sans nombre, leur présentent trop souvent l'image du mal et du néant. Mieux vaut pour eux la vue des êtres sans intelligence et sans voix ; ceux-là du moins ne blasphèment pas le nom de leur auteur; ceux-là subissent toujours patiemment sa loi, et semblent par leur muette obéissance célébrer sans cesse sa grandeur et sa gloire. Tandis que les générations humaines changent et meurent, on se plaît à admirer ce calme et cette immobilité de la nature, qui paraît dans son repos immortel, comme un reflet de l'éternité même de Dieu. C'est

ainsi que séparés de ceux qui nous sont le plus chers au monde, nous nous consolons en regardant leur image, heureux si nous pouvons adoucir ainsi quelque peu les douleurs et les inquiétudes de l'absence !

Et puis quand tout est trouble et désordre autour de nous parmi les hommes, est-il rien de plus doux que de se reposer dans la vue du monde physique, qui, dans ses traits généraux du moins, offre partout l'ordre et l'harmonie, et n'en montre que mieux la main de son suprême auteur. « La nature, comme l'a si bien dit Bernardin de Saint-Pierre, offre des rapports si ingénieux, des intentions si bienveillantes, des scènes muettes si expressives et si peu aperçues, que, qui pourrait en présenter un faible tableau à l'homme le plus inattentif le ferait s'écrier : « Il y a quelqu'un ici. » Ainsi en se laissant aller au cours de ses rêves, on retrouve dans le spectacle de la création, non point la preuve sans doute, mais le sens, le sentiment de l'existence de Dieu :

Suit le jour dans le ciel, suit l'ombre sur la terre,
Dans les plaines de l'air vole avec l'aquilon,
Avec le doux rayon de l'astre du mystère
Glisse à travers les bois dans l'ombre du vallon.

Dieu pour le concevoir a fait l'intelligence;
Sous la nature, enfin, découvre son auteur !
Une voix à l'esprit parle dans son silence ;
Qui n'a pas entendu cette voix dans son cœur?

(LAMARTINE.)

Tous les bruits de la nature, tous les murmures qu'on entend sous les cieux à chaque heure du jour et de la nuit, tous ces sons doux et charmants ou bruyants et terribles deviennent pour l'esprit rêveur du poëte autant d'hymnes à la gloire de l'Être infini, et le silence même des créatures n'est à ses yeux qu'un hommage plus recueilli au Créateur. C'est alors que l'âme perdue dans la joie, anéantie dans le respect, se trouve dans cet état d'adoration et d'extase que peignent si bien ces vers :

O terre, ô mer, ô nuit, que vous avez de charmes !
Miroir éblouissant d'éternelle beauté,
Pourquoi, pourquoi mes yeux se voilent-ils de larmes
Devant ce spectacle enchanté?
Pourquoi devant ce ciel, devant ces flots qu'elle aime,
Mon âme sans chagrin gémit-elle en moi-même,
Jéhovah, beauté suprême?
C'est qu'à travers ton œuvre elle a cru te saisir,
C'est que de tes grandeurs l'ineffable harmonie
N'est qu'un premier degré de l'échelle infinie ;
Qu'elle s'élève à toi de désir en désir,
Et que plus elle monte et plus elle mesure
L'abîme qui sépare et l'homme et la nature
De toi, mon Dieu, son seul soupir !
Noyez-vous donc mes yeux dans des flots de tristesse,
Soulève-toi mon cœur sous le poids qui t'oppresse,
Élance-toi, mon âme, et d'essor en essor
Remonte de ce monde aux beautés éternelles,
Et demande à la mort de te prêter ses ailes ;
Et toujours aspirant à des splendeurs nouvelles,
Crie au Seigneur : Encor ! encor !

(LAMARTINE.)

Voilà bien le cri suprême du désir infini, qui du fond de notre néant nous soulève, nous arrache à la terre, et nous transporte face à face avec Dieu. C'est le dernier terme assurément où puissent atteindre nos aspirations et nos rêves.

Telles seraient donc les causes principales qui ont donné tant d'importance à la rêverie dans la littérature du XIXe siècle. Ajoutez aussi l'habitude et la mode, qui se mêlent forcément un peu à toutes choses ; je ne disconviens pas en effet que bien des soupirs exhalés de nos jours en vers plus ou moins corrects et plus ou moins harmonieux n'aient eu leur origine bien plus dans l'instinct d'imitation que dans le cœur. — Mais la mode en littérature n'est pas purement un caprice, une fantaisie ; elle a toujours quelque raison d'être dans la situation des esprits à l'époque où elle se produit. Cette raison, cette cause première nous avons cru la trouver surtout dans ce besoin d'affection, de convictions solides et bien assises, que chacun éprouve toujours, quoi qu'il fasse, au fond de son être. Aujourd'hui comme dans tous les temps, on sent trop bien que les plaisirs et les joies du monde ne peuvent nous satisfaire et nous remplir, et que l'homme sur qui l'on voudrait s'appuyer n'est qu'un roseau agité par tous les vents. L'âme, après ce regard désolé sur le passé, fait aussi un retour sur elle-même, et n'y découvre que misère, impuissance. Elle jette enfin les yeux sur l'avenir pour trouver au moins une espérance. Mais tout lui semble incertain, flottant en avant comme autour d'elle. Elle tâche alors de se consoler en rêvant au bonheur éphémère qu'elle a perdu ; au bonheur, qu'elle ne fait qu'entrevoir et qu'elle espère pourtant toujours. En un mot elle se donne toute à la rêverie.

## IV

Mais cette rêverie est-elle un bien ou un mal? A ne considérer que les résultats qu'elle a produits de nos jours, on pourrait soutenir qu'elle est à la fois l'un et l'autre. On a en effet usé et abusé de la rêverie, et ce sentiment qui, renfermé dans de justes bornes, est utile et salutaire, on l'a transformé en une véritable maladie ; ce qui pouvait être un adoucissement très-légitime à nos peines, une sorte de distraction offerte à nos douleurs, est devenue à la longue une manie à peu près incurable. Et, remarquez-le bien, messieurs, je n'ai point parlé de cette habitude de *rêvasser*, nourrie d'ordinaire par des lectures malsaines, qui nous fait imaginer des situations sans réalité et des sentiments impossibles. Sur ce genre de songes creux, il ne peut y avoir qu'un avis : c'est un mal qui commence par pervertir l'esprit pour corrompre ensuite les mœurs.

Je ne m'occupe en ce moment que de la rêverie dont j'ai parlé jusqu'ici, sentiment très-légitime dans son principe, qui répond à un désir inhérent à notre âme, le désir d'être heureux. Toutefois, on semble dans notre siècle avoir commis à ce sujet deux erreurs : la première, c'est de vouloir que la rêverie remplaçât les croyances, dont elle n'est jamais que l'auxiliaire ; la seconde c'est de croire que la rêverie pouvait dispenser l'homme de penser, c'est de supposer que l'imagination et la sensibilité pouvaient se passer impunément du bon sens et de la raison.

La rêverie en effet ne peut jamais remplacer les croyances positives. On comprendrait aisément que ce fût possible, si nous étions de purs esprits, tout cœur et tout amour, pouvant nous nourrir uniquement d'idéal, et portés par la pente de notre nature droit au beau, au vrai et au bien. Mais nous sommes des êtres libres, capables par conséquent du mal comme du bien, de l'erreur comme de la vérité. A notre volonté les rêves en l'air ne suffisent pas ; il faut un code bien arrêté, des lois nettes et précises. Aussi est-ce une folie que de prétendre satisfaire notre âme avec ces songes fort poétiques en vérité, mais un peu creux au gré du bon sens. Ce n'est pas que nos poëtes soient embarrassés pour vous indiquer quelle est leur foi, quel est leur dieu :

Mais où donc est ton Dieu? me demandent les sages.
Mais où donc est mon Dieu? Dans toutes ces images,
Dans ces ondes, dans ces nuages,
Dans ces sons, ces parfums, ces silences des cieux,
Dans ces ombres du soir qui des hauts lieux descendent,
Dans ce vide sans astre, et dans ces champs de feux,
Et dans ces horizons sans bornes, qui s'étendent
Plus haut que la pensée et plus loin que les yeux.

(LAMARTINE.)

Voilà, sans aucun doute, un dieu placé bien haut, si haut même qu'on risque fort de le perdre de vue. Avouons toutefois que cette divinité a bien ses avantages; elle est d'abord peu exigeante, et pourvu qu'on la célèbre de temps à autre, surtout en beaux vers, elle peut être aisément satisfaite. La religion qu'elle nous impose est aussi vague qu'elle-même, partant aussi commode qu'on peut le souhaiter. Mais il est permis de trouver que des dogmes ainsi formulés manquent quelque peu de netteté. Cette foi nuageuse suffit peut-être à quelques grands hommes privilégiés; et encore est-il permis d'en douter si l'on considère les hésitations, les inconséquences de leur conduite. Quoi qu'il en soit, convenons qu'en général ces rêveries sont par elles-mêmes incapables de remplacer la certitude dont chaque âme a besoin pour se guider dans la vie. Vous nous offrez des nuages, tout dorés, tout brillants, sans doute, mais peuvent-ils jamais suppléer la lumière?

Il est vrai qu'on a été plus loin dans cette voie; on a voulu donner à ces mêmes idées la précision qui leur manque; que ne sont-elles plutôt toujours demeurées dans le vague qui seul leur convenait! Mais non, à force de s'abstraire du reste des hommes, et de se complaire dans ses propres rêves, certains esprits, puissants d'ailleurs et vigoureux, ont mis dans leurs songes une confiance sans bornes, et avec une assurance incompréhensible ils viennent d'un ton magistral nous donner comme des vérités nouvelles, des systèmes inouïs, produits difformes et mal venus de leur imagination en délire.

Les anciens avaient animé la nature en y mettant partout l'image de l'homme sous la forme de nymphes et de demi-dieux sans nombre. Les rêveurs de notre temps font mieux, ils donnent du premier coup la vie, l'intelligence et le sentiment à tous les êtres, même les plus muets et les plus insensibles. Cette conception originale nous vaut des vers comme ceux-ci :

Oui, je suis le rêveur, je suis le camarade
Des petites fleurs d'or du mur qui se dégrade,
Et l'interlocuteur des arbres et du vent.
Tout cela me connaît, voyez-vous. J'ai souvent,
En mai, quand de parfums les branches sont gonflées,
Des conversations avec les girouettes;
Je reçois des conseils du lierre et du bleuet.

(V. HUGO, *Les Contemplations.*)

Avouons que ce panthéisme naïf, une fois le premier moment de surprise passé, ne touche guère le lecteur; il fait sourire.

Images singulières, dira-t-on, mais images seulement, et rien de plus! Le poëte, messieurs, prend soin de nous expliquer nettement même sa pensée; il nous montre qu'il faut le prendre au mot. Écoutez plutôt, pour vous en convaincre, *ce que dit la bouche d'ombre.* Ce que c'est qu'une *bouche d'ombre*, on ne saurait trop le dire, l'auteur ayant dédaigné de nous l'apprendre. Voici pourtant les beaux systèmes que nous révèle tout au long l'être mystérieux, inconnu, dont il est question. D'abord dans la nature, tout a une voix, le brin d'herbe, la montagne, le nuage.

Tout parle, et maintenant, homme, sais-tu pourquoi
Tout parle? Écoute bien. C'est que vents, ondes, flammes,
Arbres, roseaux, rochers, tout vit, tout est plein d'âmes!

Et pourquoi tout est-il plein d'âmes? En voici la raison :

..... Tout méchant
Fait naître en expirant le monstre de sa vie
Qui le saisit. L'horreur par l'horreur est suivie.

Ce qui veut dire en prose que l'âme des méchants passe dans le corps, dans la matière des êtres les plus inanimés, pour y souffrir et y expier ses crimes passés. On comprend alors comment :

Le vent gémit, la nuit se plaint, l'eau se lamente,
Et sous l'œil attendri qui regarde d'en haut
Tout l'abîme n'est plus qu'un immense sanglot.

D'après ces rêves lugubres en effet

L'horreur fait frissonner les plumes de l'oiseau,
Tout est douleur. Les fleurs souffrent sous le ciseau
Et se ferment ainsi que des paupières closes.
Toutes les femmes sont teintes du sang des roses;
La vierge au bal, qui danse, ange aux fraîches couleurs,
Et qui porte en sa main une touffe de fleurs,
Respire en souriant un bouquet d'agonies.
Pleurez sur les laideurs et les ignominies,
Pleurez sur l'araignée immonde, sur le ver,
Sur la limace au dos mouillé comme l'hiver,
Sur le vil puceron qu'on voit aux feuilles pendre,
Sur le crabe hideux, sur l'affreux scolopendre,
Sur l'effrayant crapaud, pauvre monstre aux doux yeux,
Qui regarde toujours le ciel mystérieux!

(V. HUGO, *Contemplations.*)

Triste et navrante pensée, en vérité! cauchemar affligeant, qui fait du monde un vaste cachot, et de tous les êtres autant de souffre-douleurs! N'est-il pas effrayant de songer qu'en marchant sur les cailloux de la route on fait craquer peut-être l'âme d'un de ses plus chers amis; et qui sait si en mangeant quelque animal domestique, vous ne dévorez pas un de vos frères? Citer de pareils vers, messieurs, c'est, je crois, en faire justice, et le bon sens tout seul se charge de les juger. Si je vous en ai lu quelques-uns, c'est pour vous montrer jusqu'où peuvent aller parfois les audaces et les témérités de la rêverie.

Serait-ce donc une raison pour condamner sans rémission la rêverie, et la déclarer à tout jamais fatale au bon sens. Non, messieurs, on peut rêver, je pense, sans faire tort à son jugement; mais c'est à une condition, c'est qu'on se souviendra que la rêverie est simplement un accident, un passe-temps dans la vie. Ce sentiment, encore une fois, a sa place marquée dans l'âme humaine : c'est seulement contre ses empiétements illégitimes qu'il faut avoir soin de se défendre, sous peine de déchéance de l'esprit et du caractère. Ce n'est point en passant ses jours dans les nuages qu'on acquiert la force et l'énergie nécessaires pour triompher des obstacles et vaincre tous les périls. Rêver n'est pas toujours une marque de grandeur, c'est le plus souvent un signe d'infirmité et d'impuissance; c'est d'ordinaire une concession faite à la douleur; et l'on ne se réfugie le plus souvent dans ses rêves que pour échapper aux ennuis de la vie. Mais peu à peu, à force de vivre dans ce monde fantastique, l'âme s'amollit, s'énerve; vienne ensuite un grand danger, une crise terrible et décisive; on ne sait plus lutter, on succombe au premier choc, et l'âme

s'affaisse dans une douleur profonde, sans remède apparent, et dont le dernier terme semble être le suicide.

Il est une vérité banale répétée sans cesse, et qu'on est trop souvent tenté d'oublier; c'est que la vie de l'homme n'est qu'une lutte, c'est une véritable campagne où l'on combat sous divers drapeaux, mais où chacun doit payer de son activité, de son cœur et de sa pensée. Sans doute, après le labeur de la journée le repos est permis; le travail accompli on a le droit de reprendre des forces en rêvant de prochaines victoires et un avenir toujours plus beau. Mais une fois cette satisfaction accordée à notre âme, la route du devoir nous attend, parfois âpre et pénible; le rêve n'est qu'une étape, la vie réelle est la marche, la marche jusqu'au bout. Voilà ce qu'oublient trop ceux qui se complaisent toujours dans les regrets inutiles et les vagues espérances. *Vivre*, a-t-on dit, *c'est attendre;* oui, sans doute, mais c'est attendre dans le travail et l'action, vivre avant tout, c'est agir. Il est doux, j'en conviens, de se confondre et de s'abîmer dans la rêverie, comme il est doux de reposer sa vue dans la lumière douteuse encore de l'aube matinale, dans l'éclat adouci des premiers rayons précurseurs du soleil. Mais combien doit-on plaindre ceux dont les yeux affaiblis ne peuvent supporter que cette lueur hésitante, incertaine, suspendue entre la nuit passée et le jour qui va venir. Quiconque se contente de ce demi-sommeil, où l'esprit s'assoupit dans un repos infécond, n'est pas un homme; mais un fantôme, une vaine ombre. L'homme vraiment digne de ce nom, messieurs, c'est celui qui ne craint pas d'affronter le grand jour, le plein soleil de la vérité, et qui ose regarder le devoir en face, sans faiblesse, tout prêt pour y rester fidèle à donner son temps, ses sueurs, sa vie. Toujours il est debout, toujours il veille. En vain ses plus chères affections s'évanouissent; en vain ceux qu'il aima disparaissent; en vain toutes les illusions de ses beaux jours, comme autant de feuilles desséchées, tombent devant lui et embarrassent ses pas; rien ne peut ébranler sa foi, rien ne peut détruire son invincible espérance. Il plane au-dessus des vents et des tempêtes, et se repose en Dieu qui ne change jamais. Que si parfois il succombe sous le poids de sa douleur, si son cœur accablé jette un cri d'angoisse, il se consolera alors en se rappelant l'espace déjà parcouru, en songeant à celui qu'il doit parcourir encore et au but immortel qu'il poursuit. Une fois l'âme ainsi retrempée par le souvenir de l'inanité des biens qu'il laisse après lui, par la pensée de ceux qu'il attend, il reprendra calme et rassuré son voyage et s'acheminera d'un pas plus ferme dans la vie. Et quand enfin viendra l'inévitable mort, n'attendez pas qu'il tremble et qu'il pâlisse; il touche enfin au terme que lui montraient ses rêves :

> On dirait que son œil, qu'éclaire l'espérance,
> Voit l'immortalité luire sur l'autre bord;
> Au delà du tombeau sa vertu le devance,
> Et certain du réveil, le jour baisse, il s'endort.
>
> (LAMARTINE.)

G. BROCHOT.

---

## ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES.

## LITTÉRATURE TIBÉTAINE.

COURS DE M. LÉON FEER.

### L'Essence de la sagesse transcendante.

Le traité bouddhique intitulé *Essence de la sagesse transcendante* (en sanscrit *Pradjnâ pâramitâ hridaya*) est un des plus courts parmi les ouvrages qui traitent de la métaphysique selon le système du *Grand-Véhicule* (en sanscrit *Mahâyâna*). Ce système, qui appartient à la deuxième période du bouddhisme, et que, par conséquent, on ne saurait considérer comme représentant l'enseignement propre de Çâkyamouni, s'est formé par le développement naturel de la doctrine, et à la suite des innombrables discussions que les écoles bouddhiques ont eues entre elles sur l'origine et la destinée de l'homme et du monde. Il est empreint, comme on le verra, du nihilisme le plus prononcé.

La *Prâdjna pâramitâ* ou *sagesse transcendante* a donné naissance à des compilations plus ou moins étendues, comme cela devait être chez une race et dans une religion, où le besoin d'approfondir et de discuter sans paix ni trêve a dû facilement et nécessairement dégénérer en verbiage; et où, par conséquent, la diffusion et la plus fatigante prolixité ont provoqué, par réaction, la composition de quelques écrits plus brefs, résumant en peu de mots les théories à perte de vue répandues dans les longs ouvrages. C'est ainsi que les bouddhistes ont la *Pradjnâ pâramitâ* en cent mille vers (traité colossal en douze volumes), en vingt-cinq mille, dix-huit mille, huit mille vers. Ils en ont même des abrégés en sept cents, cinq cents, cinquante, vingt-cinq vers. Ce qu'on appelle ici « vers » n'est pas un langage mesuré et versifié, ce sont des portions de prose d'une longueur équivalente à des vers.

Tous ces traités ne sont au fond que le même ouvrage plus ou moins étendu ou abrégé. De ces diverses compilations, quelle est la plus ancienne? Est-ce la plus longue, dont on aurait fait ensuite des abrégés plus ou moins étendus ou restreints? Est-ce la plus courte que l'on aurait progressivement développée jusqu'à former de monstrueux recueils? Je ne saurais rien affirmer à cet égard. L'ouvrage primitif même existe-t-il encore? Cela ne paraît pas probable. Il semble naturel de penser que les plus longs comme les plus courts sont relativement récents, parce que l'on aura fait tardivement des efforts soit pour étendre, soit pour resserrer la doctrine : les premiers écrits ont dû être d'une longueur moyenne. Comme ces traités sont nés des discussions dont les couvents ou les grandes assemblées de docteurs étaient le théâtre, discussions dans lesquelles la parole et la mémoire jouaient un grand rôle, aussi bien que dans l'enseignement, on n'aura, selon toute apparence, commencé à écrire que lorsque la doctrine était suffisamment développée, en sorte que les premiers ouvrages écrits auront déjà pu être d'une certaine étendue. Néanmoins, comme la mémoire retient mieux des discours brefs que des amplifications développées, il y a tout lieu de croire que les écrits les plus courts représentent le mieux sinon les discussions premières, au moins les conclusions qui en ont été tirées : et comme d'ailleurs ces résumés ont été faits en vue de recueillir la substance de la doctrine, qu'on a pu les former de bonne heure afin d'en faire une base solide de toutes les discussions futures, nous sommes parfaitement en droit de

leur attribuer, sinon une ancienneté certaine, du moins une grande autorité.

C'est par ces motifs que la *Pradjnâ pâramitâ en vingt-cinq sections*, autrement appelée, l'*Essence de la sagesse transcendante*, mérite surtout de fixer l'attention. Il paraît que ce traité où *Soûtra* est tenu en grande estime en Chine, surtout dans la partie méridionale, où s'en trouvent les éditions les meilleures et les plus nombreuses. Il en a été fait beaucoup de commentaires, dont le plus long et le plus savant paraît être celui du moine Tai-tëen. Un sinologue anglais, M. Beal, qui a traduit ce soûtra, et a inséré son travail dans le *Journal asiatique* de Londres, raconte au sujet de Tai-tëen un fait, qui, étant indirectement relatif à notre soûtra, doit être rappelé. En l'an 819 de notre ère, un gouverneur de province, qui tenait pour la doctrine de Confucius, s'éleva avec force, dans un rapport à l'empereur, contre les marques d'adoration accordées par tout le peuple à une relique de Bouddha que le souverain faisait transporter dans sa capitale. Disgracié pour ce fait, et relégué dans un commandement éloigné, cet officier se trouva en relation avec Tai-tëen, qui fit de lui un bouddhiste zélé. Le besoin de regagner la faveur impériale peut bien n'avoir pas été étranger au changement qui s'accomplit dans les croyances du gouverneur : on doit croire cependant que l'étude de l'*Essence de la sagesse transcendante*, et les arguments tirés de ce livre furent les instruments de cette importante conversion.

Nous ne savons pas par des témoignages formels, si l'*Essence de la sagesse transcendante* occupe au Tibet le rang distingué qui lui est donné en Chine. La prédilection des Tibétains se manifeste surtout pour la *Pradjnâ pâramitâ* en huit mille vers, et parmi les petits ouvrages, pour le *Vadjratchédika* (coupeur de diamants), également révéré en Chine. Cependant, il est à croire que les Tibétains ne restent pas en arrière de leurs voisins dans l'estime accordée à l'*Essence de la sagesse transcendante*. Ce traité est plus court que le Vadjratchédika, et il se trouve deux fois dans le canon bouddhique du Tibet, le Kandjour : d'ailleurs les bouddhistes chinois se règlent en général sur les bouddhistes tibétains. Je note une circonstance qui semblerait attester l'importance de ce traité, non pas seulement dans tel ou tel pays, mais chez tous les bouddhistes du nord : la Bibliothèque impériale en possède un exemplaire en cinq langues : sanskrit, tibétain, chinois, mongol, mandchou. C'est, à ce que je crois, le seul livre de ce genre qui se trouve dans cet établissement. Ce n'est certes pas là une preuve péremptoire ; il existe bien d'autres soûtras publiés dans ces cinq langues, mais la présence de ce seul livre pentaglotte dans la collection de la Bibliothèque impériale semblerait indiquer qu'il est plus étudié, plus répandu, plus populaire que tout autre chez les bouddhistes du nord.

La traduction que M. Beal a faite sur le soûtra chinois suppose un texte quelque peu différent de celui que nous avons en tibétain et dans les cinq langues ci-dessus désignées. Nous ne chercherons pas à expliquer ces divergences, et nous ne ferons pas un parallèle suivi de notre texte avec la traduction de M. Beal, nous exposerons le soûtra tel que les textes qui sont à notre disposition nous le présentent, en le comparant seulement en certains points avec le travail du sinologue anglais.

Ce texte commence par les salutations et les formules ordinaires, il se termine également par les éloges d'usage. Il paraît que l'une et l'autre partie manquent dans les exemplaires consultés par M. Beal : c'est que, apparemment, dans ces exemplaires, le traité a été dépouillé des appendices communs à tous les soûtras, de manière que l'exposé de la doctrine subsistât seul. Quoi qu'il en soit, le début de notre soûtra nous apprend que, lors de l'enseignement de l'*Essence de la sagesse transcendante*, le bouddha se trouvait à Râdjagriha en Magadha, dans l'Inde, sur la montagne du Pic des Vautours. Mais ce n'est pas lui qui donne l'enseignement de sa propre bouche. Il commence par s'absorber dans une médiation profonde, dont il ne sort que la leçon terminée, pour donner son indispensable approbation à l'exposé fait pendant cette espèce de sommeil. On pourrait voir, dans cette disposition, un aveu que les doctrines de ce soûtra ne viennent pas de Çâkyamouni, si le bouddha ne répétait lui-même dans d'autres livres les enseignements fournis par celui-ci.

Pendant que le bouddha est absorbé dans sa méditation profonde, Çâripoutra, l'un de ses premiers disciples, questionne Avalôkitêçvara sur ce que l'on doit faire pour atteindre à la profondeur de la *sagesse transcendante*. Avalôkitêçvara, personnage mythique, Bôdhisattra, ou futur Boudha, considéré par les Tibétains comme l'introducteur du bouddhisme dans leur pays, et qu'ils s'imaginent voir renaître constamment dans la personne du Dalaï-Lama de Lhassa, répond à Çâripoutra et lui communique l'enseignement demandé. Or cet enseignement peut se résumer en ces propositions : « Le vide seul existe, tout est vide, rien n'existe hormis le vide. » Qu'est-ce que ce « vide » ? Le texte sanskrit emploie l'expression très-connue *çoûnyatâ*, qui signifie bien « le vide » ; mais M. Beal, qui, dans sa traduction, fait usage du même mot « le vide, » en anglais « *void* », met entre parenthèses le mot sanskrit *âkâça*, « l'éther ». Le « vide » serait-il donc la même chose que « l'air, l'éther » ? Il faudrait, pour se prononcer sur cette question, savoir comment M. Beal est arrivé au mot sanskrit qu'il nous donne, de plus quel est le caractère chinois qu'il traduit par « vide », et si ce caractère est bien celui du texte chinois de la Bibliothèque impériale : du reste, Abel Rémusat nous apprend que les Chinois ont un seul et même terme pour exprimer le « vide » et « l'éther » (*coûnyatâ* et *âkâça*).

Expliquer le *vide* est une des grosses difficultés du bouddhisme. Le « vide » est une entité métaphysique qui ne correspond à rien de réel, mais qui sert de base aux raisonnements les plus creux et les plus obscurs, ou bien, c'est la substance première, unique, analogue au « principe non développé » (*avyakta, pradhâna*), au « brahma » de certains systèmes philosophiques, substance première et unique, dont le monde avec toutes ses transformations, les êtres dans leur variété, leur succession, leurs modifications, ne sont que des modes, des manières d'être, des évolutions. Le « vide » paraît donc être l'unité primordiale, seule réelle, dont tout procède, à laquelle tout doit revenir, qui réside jusque dans les êtres composés en apparence des éléments les plus nombreux et les plus divers. Ces êtres n'existent véritablement pas ; car ayant eu un commencement, ils doivent avoir une fin, d'autant que, en vertu du principe, « tout composé est périssable », aucune loi nécessaire ne maintient ensemble pour toujours les parties composantes. Dès lors, toute existence individuelle est imaginaire, illusoire ; car si de telles existences étaient réelles, elles détruiraient l'unité. Or, l'unité ne peut pas plus perdre l'existence qu'elle possède que son contraire ne peut venir à une existence qu'il n'a jamais eue. L'unité est donc

partout, elle subsiste pleine et entière : rien ne peut la supprimer ou la remplacer ; tout se résout en elle. — Telle paraît être la conception du « vide » chez les bouddhistes.

Dans notre soûtra, Avalôkitêçvara pose ainsi son principe : « Tout ce qui existe, ou qui a une raison d'être (*dharma*) est essentiellement le *vide* », et prenant un exemple, il ajoute : « La forme est le vide et le vide est la forme : la forme n'est pas distincte du vide et le vide n'est pas distinct de la forme.» Remarquons que la « forme » dont il s'agit ici n'est pas l'idée ou l'attribut de la forme, telle que nous l'entendons ordinairement ; c'est un des éléments de la personnalité humaine. Avalôkitêçvara passe ensuite en revue les principales théories des bouddhistes ; ce qu'on pourrait appeler leurs catégories, il les prend l'une après l'autre, et déclare de chacune d'elles qu'elle n'existe pas plus que la forme.

Il prend d'abord les cinq éléments de la personnalité humaine, ce qu'on appelle les « cinq agrégats » (en sanskrit *skandha*), à savoir : le corps ou la forme, l'organisme (*roûpa*), la sensation (*vêdanam*) la connaissance (*sandjna*), l'imagination (*sanskâra*), la conscience (*vidjnâna*). Ce sont là les cinq agrégats dont l'ensemble constituent l'être humain : Existent-ils par eux-mêmes, d'une manière indépendante ? Non. — Ils n'ont pas d'existence propre et ne se distinguent pas du vide.

Les cinq organes des sens, l'œil, l'oreille, le nez, la langue, le corps (nous dirions « la main », organe du toucher), le sens commun (en sanskrit *manas*) n'existent pas davantage ; il en faut dire autant des qualités sensibles perçues au moyen de ces organes, la forme, le son, l'odeur, le goût, la résistance ; les objets dans lesquels nous faisons résider ces qualités n'existent pas. Rien n'existe que le vide.

Les bouddhistes, à la fin de la première période de leur religion, caractérisée par la doctrine du *Petit-Véhicule*, avaient inventé une étrange théorie pour expliquer le mouvement de la vie. Ils partaient de l'*ignorance* comme cause première, et, par une série de causes et d'effets s'engendrant les uns les autres, au nombre de douze (notre texte ne les cite pas tous, parce que l'énumération en est trop connue, il se borne à en donner le premier et le dernier terme, on les appelle *Nidâna*), ils arrivaient à la *vieillesse et à la mort* qui renferment en elles toutes les douleurs. Ils disaient donc que la vieillesse et la mort, ces deux fléaux, procédaient de l'ignorance comme cause première, mais que le bouddha, ayant trouvé le moyen de détruire l'ignorance, avait détruit du même coup les derniers effets de cette cause première, et, par conséquent, la vieillesse et la mort. Or, dans notre soûtra, Avalôkitêçvara déclare qu'il n'y a ni « ignorance », ni « destruction de l'ignorance », ni vieillesse ni mort », ni « destruction de la vieillesse et de la mort ». On comprend que, au sein du vide, tout disparaît, tout perd son existence et sa nature ; rien n'existe plus que le vide.

Avalôkitêçvara va encore plus loin, il remonte jusqu'à la théorie des « quatre vérités » que l'on s'accorde à regarder comme constituant l'enseignement dogmatique du bouddha lui-même. Cette théorie consiste en quatre points : 1° que la douleur existe ; 2° qu'elle a une cause ; 3° que la suppression de la douleur ou de la cause de la douleur existe ; 4° qu'il y a une voie pour arriver à cette suppression. Mais comme le vide seul existe, que, en dehors du vide, il n'y a point d'existence indépendante, que l'objet des quatre vérités se perd dans le vide, Avalôkitêçvara, avec une logique inexorable, déclare sans hésitation qu'il n'y a point de douleur, — point de production ou de cause (de la douleur), point de suppression (de cette cause) — point de voie (pour y arriver). En un mot, les quatre vérités n'existent pas ; et voilà comment une doctrine, à force de subtiliser, en vient à nier jusqu'à son point de départ.

Cette négation des « quatre vérités » semble devoir être le dernier mot d'une théorie si nihiliste : elle termine, en effet, l'exposé d'Avalôkitêçvara. Toutefois, il a jugé nécessaire d'ajouter encore deux propositions ; 1° cette assertion : qu'il n'y a point de connaissance, et 2° cette énigme : que la faculté ou le moyen d'obtenir (la félicité ou un résultat quelconque) existe et n'existe pas. Ce qui signifie sans doute qu'en dehors du vide pur et simple, toute existence et le développement de toute existence, toute activité, en un mot, est conditionnelle, contingente, temporaire, existe bien d'une certaine manière, imparfaite et relative, mais n'existe pas véritablement et d'une manière durable.

La conclusion est qu'il faut s'appuyer sur la *sagesse transcendante* (c'est-à-dire sur la science du vide) pour être sans crainte, sans frayeur, échapper à toute erreur, et entrer ainsi dans le grand Nirvâna, qui ne peut être ici que le repos complet et absolu au sein du vide, de ce milieu indéfinissable, de cette unité froide, morte et sombre, d'où l'être et la vie sortent comme de vains et impuissants fantômes, pour revenir s'y absorber et s'y éteindre. C'est par là, dit le texte, que les bouddhas, dans tous les âges, sont arrivés à leur état de Bouddha.

Après cet exposé dogmatique, la part est faite aux formules magiques. Avalôkitêçvara exalte par ses éloges, et prononce les quatre paroles d'incantation : *Gati, gati, parasangati, bôdhisvâhâ*, qui résument la puissance et la vertu de la *Pradjnâ pâramitâ*.

A ce moment, le boudda qui, pendant tout ce temps, avait dormi, se réveille de son extase, et prononce la parole d'approbation accoutumée : « Bien ! bien ! » C'est le seul acte par lequel il intervienne personnellement dans cet enseignement donné en son nom.

Si le bouddha Çâkyamonni avait réellement prêché de pareilles doctrines, il est douteux qu'il eût assuré par là à sa religion la fortune qu'elle a eue. Ce n'est pas avec les théories d'un pareil nihilisme, en supprimant toute individualité, toute existence particulière, pour engloutir la vie, la pensée, l'être, dans les abîmes d'un effroyable néant, ou d'une unité mystérieuse, inintelligible, inconsciente, qu'on passionne la foule, qu'on crée une société religieuse, qu'on obtient le renom de libérateur. Cependant il est bien certain que ces théories se sont développées au sein du bouddhisme, qu'elles y étaient donc en germe dès sa naissance, et que, si leur fortune est due en grande partie à la profondeur, à la rigueur de raisonnement qu'elles affectent, à la hardiesse avec laquelle elles abordent les plus redoutables et les plus difficiles questions, et surtout au nom du docteur célèbre dont elles sont censées émaner : il faut bien reconnaître aussi qu'elles doivent être unies par un lien logique, je ne dis pas seulement aux enseignements formulés, mais aussi aux institutions créées par le fondateur du bouddhisme. Et sans prétendre donner la clef de ces rapports, sans vouloir expliquer d'un mot tout un ensemble de faits sur lesquels nos renseignements et nos moyens de jugement sont encore bien incomplets et imparfaits, sans chercher à démêler ici la marche et la succession des idées, nous pouvons au moins noter une

relation remarquable entre cet abandon de la personnalité, cette négation, ce mépris de toute existence individuelle, qui caractérise la doctrine du Grand-Véhicule, et ce renoncement absolu dans la vie, ce dépouillement volontaire et exalté que Çâkyamouni a prêché avec tant de puissance par son exemple plus encore que par ses discours.

## BIBLIOGRAPHIE.

**Jules César**, cours professé à la Sorbonne en 1844 et 1863, par E. Rosseeuw Saint-Hilaire. — Paris, 1866, Charles Meyrueis et Furne Jouvet et Cie, éditeurs.

« C'est icy un livre de bonne foy », qu'on lira avec intérêt et avec profit même après des livres plus savants. M. Rosseeuw Saint-Hilaire ne raconte pas en détail la vie si remplie de César; il l'a juge, moins en politique qu'en philosophe, ou pour mieux dire en moraliste. Sous le héros, il cherche l'homme, et gémit de ne pas le trouver. Mettez la main sur le cœur de César; rien ne bat sous sa mamelle gauche. Ne prenant ici-bas que deux choses au sérieux, l'ambition et le plaisir, il n'a eu, du premier au dernier moment de sa vie, qu'une pensée et qu'un but, la satisfaction égoïste de ses appétits, appétits de pouvoir, appétits de jouissance. Aussi, malgré la grandeur incontestable de son génie et de sa fortune, n'est-il pas vraiment grand; il lui manque la grandeur morale. La foule est aisément éblouie par l'auréole incendiaire des conquérants et des fondateurs d'empires. Lorsque au génie de la politique et de la guerre ils savent joindre comme César des qualités plus humaines, le goût des lettres et des arts, l'élégance des mœurs, la séduction des manières; quand ils sont assez maîtres d'eux-mêmes pour dédaigner les vengeances inutiles et pour épargner l'ennemi qu'ils ne craignent plus; ils passent dieux de leur vivant, et sont adorés dans la suite des siècles. Le vulgaire reconnaît en eux ses maîtres, et les ambitieux, leurs modèles. Mais les âmes élevées ne se laissent ni étonner par le succès, ni séduire par les grâces superficielles et les vertus hypocrites. Elles n'accordent qu'à bon escient leur admiration et leurs sympathies. Pour elles, les vrais grands hommes, dignes du respect de leurs contemporains et de la postérité, ce sont les grands citoyens, « ceux qui n'ont pas vécu pour eux-mêmes, mais ont vécu ou sont morts pour une conviction, une idée, une foi, une patrie! » Cet idéal de l'héroïsme pourra paraître mesquin aux admirateurs et aux émules de César. Qu'importe? Ce n'est pas pour eux sans doute que M. Rosseeuw a écrit son livre.

*Décret impérial rendu en Conseil d'État, qui rejette une requête de plusieurs étudiants de Paris.*

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français, à tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de la section du contentieux de Notre Conseil d'État;

Vu la requête sommaire et le mémoire ampliatif présentés pour les sieurs Rey (Émile-Jules-Aristide), Reynard (Adrien-Albert), Lafargue (Paul), Jaclard (Victor-Charles), Bigourdan (François-Emile), tous étudiants de la Faculté de médecine de Paris; Losson (Édouard-Auguste) et Casse (Germain-Eugène-François), ces deux derniers étudiants de la Faculté de droit de Paris; ladite requête et ledit mémoire enregistrés au secrétariat de la section du contentieux de Notre Conseil d'État, les 3 janvier et 6 février 1866, et tendant à ce qu'il nous plaise annuler pour excès de pouvoirs :

1° Une décision en date du 12 décembre 1865, par laquelle le conseil académique de Paris, statuant disciplinairement, a exclu pour toujours les requérants de l'académie de Paris;

2° Une autre décision en date du 26 décembre 1865, par laquelle le Conseil impérial de l'instruction publique, statuant sur appel, a réduit à deux ans la durée de l'exclusion de l'académie de Paris prononcée contre le sieur Bigourdan, et a confirmé pour le surplus la décision précitée du 12 décembre 1865; puis, statuant en vertu des pouvoirs qui sont propres, a exclu le sieur Reynard pour un an, et les sieurs Rey, Lafarge, Jaclard, Losson et Casse pour deux ans de toutes les autres Académies de l'Empire;

Attendu, d'une part, qu'en admettant que les conseils académiques et la commission de l'instruction publique, qui est aujourd'hui remplacée par le Conseil impérial de l'instruction publique, aient pu autrefois exercer un droit de juridiction disciplinaire à l'égard des étudiants, la loi du 15 mars 1850, le décret du 9 mars 1852 et la loi du 14 juin 1854 sur l'instruction publique, leur auraient enlevé ce pouvoir;

Attendu, d'autre part, que les requérants n'auraient pu être l'objet d'aucunes poursuites disciplinaires à raison des faits qui se sont passés à l'étranger;

Attendu enfin que le droit de la défense aurait été méconnu à leur égard;

Vu les deux décisions attaquées;

Vu les observations de Notre Ministre de l'instruction publique en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi des sieurs Rey et consorts, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus, le 19 mai 1866, et tendant au rejet de ce pourvoi;

Vu le mémoire en réplique, enregistré comme ci-dessus, le 2 juillet 1866, par lequel les sieurs Rey et consorts déclarent persister dans leurs conclusions;

Vu le nouveau mémoire enregistré comme ci-dessus, le 16 juillet 1866, par lequel les sieurs Rey et consorts, — attendu que les copies des décisions attaquées, qui ont été jointes au dossier, ne contiennent pas les noms des membres du conseil académique et du Conseil impérial de l'instruction publique qui ont concouru à ces décisions, — concluent à ce qu'il Nous plaise, avant faire droit sur leurs précédentes conclusions, — ordonner la production des décisions attaquées aux lieu et place des extraits incomplets qui ont été produits;

Vu les copies certifiées conformes des procès-verbaux des séances du conseil académique et du Conseil impérial de l'instruction publique, dans lesquelles les décisions attaquées ont été prises, lesdits procès-verbaux contenant les noms des membres desdits conseils qui étaient présents;

Vu les autres pièces produites, jointes au dossier;

Vu la loi du 10 mai 1806 et le décret du 17 mars 1808, portant organisation de l'Université;

Vu l'ordonnance du 5 juillet 1820, concernant les Facultés de droit et de médecine, notamment les articles 18, 19 et 20, relatifs au pouvoir disciplinaire des conseils académiques et de la commission de l'instruction publique à l'égard des étudiants, et aux peines disciplinaires qui peuvent être prononcées dans les cas prévus par ces articles;

Vu l'ordonnance du 2 février 1823, portant règlement pour l'école de médecine de Paris, notamment les articles 36 et 40;

Vu l'article 35 du statut du Conseil royal de l'instruction publique du 9 avril 1825, portant règlement général sur la discipline et la police intérieure des facultés et écoles secondaires de médecine, et l'ordonnance du 2 février 1826, qui autorise le Conseil royal de l'instruction publique à étendre à toutes les facultés la disposition contenue dans l'article 36 de l'ordonnance du 2 février 1823;

Vu la loi du 15 mars 1850 sur l'instruction publique, notamment l'article 85;

Vu le décret du 9 mars 1852, notamment l'article 11;

Vu la loi du 14 juin 1854, notamment l'article 15; vu la loi des 7-14 octobre 1790;

Ouï M. Perret, maître des requêtes, en son rapport;

Ouï MMes Duboy, Herold et Hérisson, avocats des sieurs Rey et autres étudiants, en leurs observations;

Ouï M. L'Hôpital, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions;

Considérant qu'en vertu des articles 18, 19 et 20 de l'ordonnance du 5 juillet 1820, 36 et 40 de l'ordonnance du 2 février 1823, et des dispositions de l'ordonnance du 2 février 1826, tout étudiant qui aurait, par ses discours ou par ses actes, outragé la religion, les mœurs ou le gouvernement, ou qui aurait pris une part active à des désordres, soit à l'intérieur de l'école, soit au dehors, pouvait être exclu à temps ou pour toujours de la faculté, de l'académie ou de toutes les académies de France, et que, suivant que l'exclusion devait être prononcée de l'académie à laquelle l'étudiant était attaché, ou de toutes les académies, c'était au conseil académique, sauf recours devant la commis-

sion de l'instruction publique, ou à cette commission aujourd'hui remplacée par le Conseil impérial de l'instruction publique, qu'il appartenait de prononcer disciplinairement cette exclusion;

Considérant, d'une part, que les dispositions précitées des ordonnances de 1820, 1823 et 1826 n'ont jamais été abrogées; que spécialement, ni la loi du 15 mars 1850, ni le décret du 9 mars 1852, ni la loi du 14 juin 1854 sur l'instruction publique, n'ont rapporté ces dispositions;

Que la loi du 15 mars 1850, par son article 85, a, au contraire, décidé que, jusqu'à la promulgation de la loi sur l'enseignement supérieur, les conseils qui venaient d'être institués exerceraient, à l'égard de cet enseignement, les attributions des anciens conseils;

Que le décret du 9 mars 1852 et la loi du 14 juin 1854 ne contiennent aucune disposition relative à l'exercice du pouvoir disciplinaire à l'égard des étudiants, et qu'en se bornant à abroger les dispositions des lois, décrets, ordonnances et règlements antérieurs, contraires à leurs prescriptions, le décret de 1852 et la loi de 1854 ont, par cela même, maintenu les autres dispositions de ces lois, décrets, ordonnances et règlements;

Considérant, d'autre part, qu'il est de l'essence de l'action disciplinaire de suivre ceux qui y sont assujettis, partout où les fautes qu'elle a pour but de réprimer ont pu être commises;

Qu'ainsi, en exerçant à l'égard des requérants, prévenus d'avoir, à Liége, en octobre et novembre 1865, publiquement outragé la religion et publiquement insulté le drapeau, les institutions et le gouvernement de leur pays, le droit de juridiction qu'ils tenaient des lois et ordonnances qui viennent d'être rappelées, le conseil académique de Paris et le Conseil impérial de l'instruction publique n'ont pas excédé la limite de leurs pouvoirs;

Considérant d'ailleurs que, soit dans requête introductive du pourvoi, soit dans les autres mémoires qu'ils ont produits à l'appui de ce pourvoi, les requérants n'ont pas contesté la régularité de la composition des conseils qui ont pris les décisions attaquées, et que, s'ils ont allégué que, devant ces conseils, le droit de la défense aurait été méconnu à leur égard, ils n'indiquent même pas en quoi aurait consisté cette méconnaissance de leur droit de se défendre;

Notre Conseil d'État au contentieux entendu,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. La requête des sieurs Rey et consorts est rejetée.

Art. 2. Notre garde des sceaux, ministre secrétaire d'État au département de la justice et des cultes, et notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Approuvé le 14 août 1866.

---

*Concours des Sociétés savantes. — Prix à décerner en* 1868.

Le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Sur la proposition de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes;

Vu l'article 16 de l'arrêté d'organisation dudit Comité, en date du 28 février 1858;

Arrête :

Art. 1er. Il sera décerné en 1868, pour le concours de 1867, par le ministre de l'instruction publique, un ou plusieurs prix, d'une valeur totale de *quinze cents francs*, aux meilleurs travaux d'archéologie, publiés dans les mémoires des Sociétés savantes des départements ou envoyés par les correspondants du ministère.

Seront également admis à ce concours les travaux manuscrits envoyés par les Sociétés savantes.

Ne seront pas admis les mémoires publiés antérieurement au 1er juillet 1866.

Art. 2. Les manuscrits ou volumes devront être déposés au ministère de l'instruction publique, avant le 31 décembre 1867.

Fait à Paris, le 24 août 1866. V. Duruy.

---

*Concours des Sociétés savantes. — Prix à décerner en* 1869 *et en* 1870.

Le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Sur la proposition de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes;

Vu l'article 16 de l'arrêté d'organisation dudit comité, en date du 28 février 1858.

Arrête :

Art. 1er. Un prix de *quinze cents francs* sera décerné en 1869, pour le concours de 1868, à la Société savante des départements qui aura transmis au ministère le meilleur *Glossaire du patois ou langage rustique et populaire d'une région ou d'une localité déterminée de la France.*

Ne seront pas admis les mémoires publiés antérieurement au 1er juillet 1866.

Art. 2. Un autre prix de *quinze cents francs* sera décerné en 1870, pour le concours de 1869, à la Société savante des départements qui aura transmis au ministère le mémoire le plus satisfaisant sur les points ci-après indiqués :

Rechercher, pour une province ou pour une ville, dans les documents authentiques, les indications qui se rapportent au commerce et à l'industrie du moyen âge, et particulièrement :

A l'exercice et aux règles des métiers;

A la condition des ouvriers et marchands;

A la nature des denrées;

Au prix des objets;

Au mode de fabrication;

Aux réunions des marchands et aux foires;

Aux relations commerciales des villes et des peuples entre eux;

Au taux des salaires;

Au change et au taux de l'argent.

On devra joindre au mémoire, comme pièces justificatives, les chartes, ordonnances, statuts, leudes, tarifs, comptes, qui peuvent éclairer le sujet.

Art. 3. Les volumes ou manuscrits devont être déposés au ministère de l'instruction publique :

1° Pour le concours de 1868, avant le 31 décembre 1868;

2° Pour le concours de 1869, avant le 31 décembre 1869.

Fait à Paris, le 24 août 1866. V. Duruy.

---

*Décret relatif aux professeurs de l'École des chartes.*

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français, à tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Vu l'article 12 de l'ordonnance royale du 31 décembre 1846;

Vu le décret impérial du 30 septembre 1854;

Vu l'avis du conseil de perfectionnement de l'École impériale des chartes,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Les professeurs titulaires de l'École impériale des chartes prendront désormais le titre de *professeurs de première classe.*

Art. 2. Les professeurs adjoints de ladite École prendront le titre de *professeurs de deuxième classe.*

Art. 3. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 18 août 1866. Napoléon.

---

*Classement des professeurs de l'École des chartes.*

Le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Vu l'ordonnance royale du 31 décembre 1846;

Vu le décret impérial du 30 septembre 1854;

Vu le décret impérial du 18 août 1866,

Arrête :

Art. 1er. MM. Lacabane, Quicherat et Guessard, professeurs titulaires à l'École impériale des chartes, prendront le titre de *professeurs de première classe.*

Art. 2. MM. de Mas-Latrie, Vallet (de Viriville), Tardif et Bourquelot, professeurs adjoints à ladite École, prendront le titre de *professeurs de deuxième classe.*

Fait à Paris, le 25 août 1866. V. Duruy.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 42 15 SEPTEMBRE 1866

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. J. J. WEISS.

### Bourdaloue; la morale et la politique chrétiennes.

En traitant aujourd'hui dans cette chaire un sujet moins profane que ceux qu'on y porte d'ordinaire, je n'ai fait que me conformer à ce qu'exige le caractère sacré de ce jour (1). Je ne viens pourtant pas vous faire un sermon; je serais un trop indigne prédicateur, et vous n'avez à craindre de moi aucune confusion des genres. Un homme tel que Bourdaloue n'appartient pas seulement à l'Église catholique; il appartient à la France, et il fait partie de notre trésor national. La religion seule l'a produit; il n'a vécu qu'en elle et pour elle; il n'a point cherché d'autre gloire que de servir humblement Jésus-Christ. Mais comme chacun de ses services est une belle œuvre ou un chef-d'œuvre, les lettres françaises ont droit sur lui, et c'est simplement ce droit que je viens exercer.

Bourdaloue est né à Bourges en 1632, et il est mort à Paris en 1704. Ce qu'on sait de sa vie peut se résumer en bien peu de mots. Sa famille, l'une des bonnes familles bourgeoises du Berry, était alliée aux Chamillart. Son père remplissait la charge de conseiller au présidial de Bourges. On ne nous a rien transmis sur sa mère, sinon que c'était une femme d'une grande piété et d'une vie exemplaire, qui mourut dans un âge avancé. A seize ans, sa vocation se déclara. Ardent et vif de caractère, il s'échappa sans prévenir personne de la maison paternelle, et vint à Paris, où il se fit recevoir au noviciat des Jésuites. Son père, qui ne l'entendait pas ainsi, l'alla reprendre en poste et le ramena à Bourges. Il y eut entre le père et le fils trois mois de lutte; nous ne serions pas surpris que Bourdaloue en eût discrètement déposé le souvenir dans l'un de ses plus beaux sermons (2). Au bout de trois mois, l'autorité paternelle fléchit. Le sévère et judicieux magistrat vit bien que le sort en était jeté et que rien ne changerait la résolution de son fils. En cédant, puisqu'il fallait céder, il félicita le jeune néophyte d'avoir choisi l'ordre des Jésuites plutôt que tout autre ordre. Ne laissons pas que de remarquer ce point : il montre combien en ce moment-là, vers 1648, une dizaine d'années avant les *Provinciales*, la Compagnie de Jésus, discréditée en Allemagne par le rôle qu'elle avait joué durant la guerre de Trente ans, gardait de faveur en France parmi les familles de vieille souche bourgeoise et provinciale. Des hommes comme Bourdaloue, qui commençaient par céder à l'attrait de cette faveur, étaient bien faits ensuite pour la maintenir et pour l'accroître. Bourdaloue, son noviciat achevé, fut d'abord consacré à l'enseignement. Peut-être a-t-il trop gardé plus tard l'empreinte de son premier métier de professeur; ses sermons semblent jetés dans le moule monotone d'une leçon de collége; le cadre en est d'une rigueur, d'une facilité et d'une sécheresse scolastiques. Mais il dut aussi à la pratique de l'enseignement un vaste et réel savoir. Il possède aussi bien que Bossuet les Écritures et les Pères des premiers siècles; il possède mieux que lui les docteurs du moyen âge. Il est visible, il est même trop visible, — car l'érudition opprime chez lui l'onction et l'inspiration personnelles, — qu'il avait étudié avec beaucoup de soin l'histoire de l'Église catholique, à sa grande époque, entre la mort de Charlemagne et le schisme d'Occident. Ce ne fut qu'après plusieurs années de ce stage classique que ses talents le firent appeler à la prédication. On l'employa en province. Il fit diverses stations, en qualité de prédicateur, à Eu, à Amiens, à Rouen, à Rennes. A Eu, Mademoiselle le remarqua; elle parla de lui à Paris; elle prépara la cour à l'entendre et à l'admirer, et dès que Bourdaloue eut été rappelé dans la capitale, sa réputation éclata.

Depuis le moment où il revint à Paris jusqu'à sa mort, on ne trouve rien de saillant à noter dans sa vie, si ce n'est qu'il fut chargé d'une mission en Languedoc, au moment de la révocation de l'édit de Nantes. Nous ne savons rien de cette mission; il est à supposer, par plus d'un endroit de ses sermons, qu'elle fut conciliante. Quoiqu'il professe, comme la professait en général le clergé de son temps, l'opinion dangereuse que la puissance civile doit mettre son glaive au service de l'Église, c'est là chez lui plutôt une doctrine relégnée dans le

(1) Cette conférence sur *Bourdaloue* a eu lieu le samedi saint.
(2) *Sermon pour le premier dimanche après l'Épiphanie.*

domaine de la théorie pure, qu'un principe de conduite destiné à se manifester par des actes. Bourdaloue n'avait pas, comme Bossuet, la passion de la controverse; il ne ressentait ni le besoin de haïr ni l'âpreté d'orgueil théologique qui produit les persécuteurs. Il est remarquable que, parlant des protestants, il dit simplement « les protestants » et affecte de ne point employer le terme dédaigneux « d'Église *prétendue* réformée » consacré par la loi et les traités. Deux ou trois fois même il lui est arrivé, dans la chaire des jésuites, d'opposer hardiment aux vices du siècle le tableau de la forte discipline domestique, des mœurs austères et de la charité active des réformés de France.

A Paris, Bourdaloue eut la vogue aussi bien que la renommée et la gloire. Il fut à la mode quoiqu'il n'eut certes rien d'un prédicateur pour dames. Traiter le monde avec rudesse nous attire sa faveur aussi sûrement que si nous nous faisions ses très-humbles esclaves. Jean-Jacques Rousseau a exploité depuis, de dessein prémédité, cet éternel penchant de la société la plus polie, et en particulier des femmes les plus artificielles, pour les paysans du Danube. L'austère et simple Bourdaloue ne put éviter d'en profiter. On allait *en Bourdaloue* comme on allait à la comédie; les laquais venaient occuper les places pour leurs maîtres dès la veille; on interrompait ses sermons par des murmures flatteurs; on s'exclamait comme le maréchal de Grammont, qui fut un jour saisi d'un tel accès d'édification qu'il ne put retenir un affreux juron et s'écria en pleine église : « Mordieu, il a raison! » On pleurait même à chaudes larmes, — madame de Maintenon nous le dit, — et pourtant, ce qui nous paraît aujourd'hui manquer le plus à Bourdaloue, c'est d'être pathétique et touchant. Si l'on excepte Fénelon, de qui le goût fin et peut-être aussi la secrète et involontaire jalousie n'a pu se tromper aux imperfections d'un rival, les meilleurs juges du temps admiraient Bourdaloue sans réserve. La Bruyère, Boileau, madame de Sévigné, ne mêlent aucune critique à leurs éloges; ils placent Bourdaloue à côté de Bossuet et même au-dessus, et c'est cela surtout qui me fait dire que dans son succès, d'ailleurs légitime, il y avait de l'engouement et de la mode. Pour lui, il ne fut pas enivré; recherché de la meilleure société, il se prêta au monde avec mesure, jouissant de quelques amitiés illustres et choisies, mais sans se distraire d'aucun des devoirs de son état. Il ne voulut accepter aucune charge, dignité ou titre dans son ordre; il ne sollicita ni ne souhaita aucune fonction de cour; il ne fut pas de l'Académie française. Il fut simplement le Père Bourdaloue, prêtre, de la Compagnie de Jésus.

Et qu'on ne croie pas que dans l'office de prêtre il recherchât la prédication de préférence à des œuvres moins séduisantes pour la vanité, mais non pas moins utiles ni moins nécessaires. La visite des prisonniers et des malades, la distribution des aumônes, la direction des consciences, la confession des pauvres gens, occupaient son zèle; il ne se refusait pas plus à une église de village qu'au brillant auditoire de la capitale. Ce fut sur l'ordre exprès de ses supérieurs qu'il donna la part la plus considérable de sa vie aux soins de la prédication. Ah! ce n'était pas un ecclésiastique beau diseur; il n'y avait pas trace chez lui du détestable et diabolique amour-propre qui fait de tant de ministres de Jésus-Christ, nés avec le don heureux de la parole, les plus mondains des orateurs, des académiciens ès-religion, pour qui la chaire est un théâtre ou une tribune et qui semblent avoir pris à tâche de prouver, par le contraste de leur exemple, combien l'Évangile a eu raison de ne promettre le royaume des cieux qu'aux pauvres d'esprit. Trois ou quatre ans avant sa mort, la lassitude de la prédication le saisit, lassitude du succès et du bruit beaucoup plus que lassitude du labeur. Désireux de se recueillir, de vivre un peu pour lui-même et pour son propre salut avant que ne sonnât l'heure suprême, il demanda au général de l'ordre et il obtint l'autorisation de se retirer à la Flèche. Ses supérieurs immédiats firent révoquer cet ordre, soit qu'ils ne jugeassent point possible d'arracher Bourdaloue à ses admirateurs de Paris, soit qu'ils ne voulussent pas se priver de l'éclat qu'il jetait sur leur maison. Bourdaloue fut donc condamné à prêcher jusqu'à son dernier jour. Il mourut sur la brèche. Le 11 mai 1704, comme il venait de parler pour une prise de voile, il fut saisi de fièvre et de rhume; il voulut, les jours suivants, continuer de vaquer à l'office de la confession; la fièvre redoubla et l'emporta. Il mourut en pleine connaissance de lui-même, en pleine connaissance de son heure qui arrivait, accueillant la mort d'une âme aisée, s'accusant avec une innocence de colombe, — quel autre terme trouver? — « d'avoir abusé de la vie », et réclamant par un dernier trait de sévérité chrétienne que Dieu lui infligeât le juste châtiment du purgatoire. Telle fut sa vie; il y a des vies religieuses qui sont plus éclatantes d'héroïsme et de sainteté; il n'y en a pas de plus honnête et de plus édifiante.

Les sermons de Bourdaloue se divisent naturellement en trois classes : sermons sur le dogme, sermons sur la morale, panégyriques des saints et oraisons funèbres, qui sont de véritables leçons d'histoire ecclésiastique et profane, données du haut de la chaire. J'écarte d'abord de l'étude que je veux faire avec vous de Bourdaloue les sermons sur les mystères. Ce n'est point qu'ils ne tiennent une haute place dans notre littérature; la Harpe estime non sans cause qu'ils sont peut-être les plus beaux de tous; mais la nature du sujet ne nous permettrait pas de nous y arrêter un peu longuement sans excéder les bornes et sans sortir du caractère exclusivement littéraire et moral de cet entretien. J'écarte de même les panégyriques de saints et les oraisons funèbres. Ces sortes d'œuvres pourraient faire l'objet d'un entretien spécial ou d'une thèse qu'on intitulerait : *Bourdaloue historien;* elles fourniraient matière à bien des observations curieuses sur la manière d'étudier, de comprendre

et d'écrire l'histoire, puisqu'on verrait Bourdaloue, lorsqu'il traite des institutions monastiques, de saint Louis, de François d'Assises, rester, pour l'intelligence sympathique des faits et des hommes, au-dessous d'un écrivain protestant tel que M. Guizot, d'un sceptique tel que Voltaire, d'un philosophe tel que M. Michelet, et puisqu'il se trouve, chose singulière ! que lui, jésuite, prononçant l'éloge des deux plus grands hommes de son ordre, n'a pas clairement senti toute la profondeur des conceptions d'Ignace de Loyola et toute la sublimité hardie de François Xavier. Mais, nous le répétons, ce serait là une étude toute particulière. Les panégyriques d'ailleurs, pour ce qui est du talent, sont de qualité inférieure. Quand on lit l'oraison funèbre du grand Condé par Bourdaloue après qu'on vient de lire celle de Bossuet, on se demande par quelle illusion d'esprit ses contemporains n'ont pas senti l'accablante supériorité de Bossuet. Je m'en tiens donc aux sermons sur la morale, moins relevés de difficultés vaincues que les sermons sur les mystères, mais fort supérieurs aux panégyriques des saints. J'en veux d'abord juger brièvement le mérite littéraire; j'essayerai ensuite d'en dégager la doctrine sociale; je rechercherai quelles étaient les idées d'un chrétien du XVII^e siècle sur les relations de la société, sur la constitution des pouvoirs publics, sur la distribution des offices, sur la dispensation des biens de ce monde, et nous pourrons nous demander à ce propos si ces idées étaient en fait aussi contraires qu'on le croit et qu'on le dit généralement aux idées démocratiques et libérales des temps qui ont suivi.

## II

Un sermon de Bourdaloue frappe et plaît; un second sermon, lu à la suite du premier, paraît déjà perdre de cette vigueur fameuse dont Bourdaloue s'était acquis le renom. Un troisième et un quatrième fatiguent. Au cinquième, on s'arrête, on est tenté de dire que d'avance on le sait par cœur, et, sur la simple lecture du texte, on se chargerait volontiers d'en reconstruire le développement en trois points. Qu'on en lise dix de suite, et pour le coup on est accablé. L'envie vient de se révolter contre la longue réputation usurpée par ce diseur systématique de lieux communs uniformes. Mais prenons bien garde que cette impression est fausse. Pour conserver ces sermons, il a fallu les recueillir en volume; or, c'est un à un qu'ils ont été dits; c'est un à un, séparément, et à des époques différentes qu'il faut les lire comme ils ont été prononcés, si l'on en veut jouir tout à fait, et surtout, il faut replacer par l'imagination l'orateur devant son auditoire.

Il y a dans le vaste empire des lettres trois genres, vraiment malheureux, tant il est difficile de s'y mettre hors de pair, et, à ne regarder que la question d'art, vraiment misérables, tant il est facile de les pratiquer d'une façon quelconque, d'y briller à côté des plus éminents et d'y jouer le talent. Ces trois genres sont le sermon, la plaidoirie et l'article de gazette. Je dis premièrement, — puisque je traite de Bourdaloue, on me pardonnera de procéder à la façon méthodique de Bourdaloue, — je dis que ces trois genres sont malheureux. A peine d'aller contre leur but et de tomber dans l'absurde, l'avocat, le sermonnaire, le journaliste, doivent s'en tenir la plupart du temps à des lieux communs; les idées fines et distinguées, trop ouvertement introduites dans leur sujet, n'y seraient pas à leur place; elles choqueraient le public, qui ne les comprendrait point. Il faut déjà des qualités fort au-dessus de l'ordinaire pour orner les idées moyennes, les rajeunir, les approprier à une circonstance spéciale et les revêtir d'une empreinte personnelle, et, quand on a réussi à opérer cette transformation difficile, on doit encore travailler soigneusement à la dissimuler pour que les idées moyennes, devenues par cette élaboration de l'artiste des idées originales, continuent de garder le caractère d'évidence séculaire et d'éternelle simplicité par où elles ont prise sur la foule des esprits. Je dis secondement, que ce sont trois genres misérables ou, à tout le moins, subalternes, en ce sens que ceux qui s'y montrent supérieurs sont pourtant réduits à en partager la gloire et le mérite avec tout le monde. Il n'y a point de genre où le simple métier soit si voisin de l'art et y ressemble autant. Le premier venu, pour peu qu'il sache la syntaxe et qu'il se soit exercé, le premier venu même qui ne s'est jamais exercé, mais qui a du zèle, de l'entrain et de l'audace, réussira, aussitôt qu'il prendra la parole ou la plume, à l'égal des esprits les plus élevés et les plus délicats; il fera autant de bruit qu'eux dans le monde et autant de besogne; il atteindra comme eux son effet. Oui, le premier venu, sans talent réel, écrira au besoin un article de journal qui influera sur les décisions du magistrat et sur l'opinion publique; le premier venu, prêchant une homélie telle quelle dans le pur style et avec le pur accent du pays de M. de Pourceaugnac, attirera la foule et obtiendra des conversions; le premier venu, incapable de rencontrer dans toute sa vie un mouvement neuf ou une expression heureuse, prendra rang au barreau et gagnera des causes. Et il est de l'intérêt général qu'il en soit ainsi ! Les trois arts dont nous parlons, en effet, tendent surtout à la pratique effective et à l'action. Ce sont des genres pragmatiques plutôt que littéraires. Pour nous en tenir à l'exemple qui en ce moment nous touche de plus près, il n'importe pas à l'Église d'être une vaste succursale de l'Académie française; il lui importe de conquérir des âmes. Il serait donc trop triste pour elle qu'on ne pût faire effet dans la chaire chrétienne sans être un Bourdaloue: car elle ne peut se flatter de posséder en tout temps quarante mille Bourdaloue pour les quarante mille paroisses de France. Mais pour Bourdaloue lui-même, c'est-à-dire pour l'homme privilégié qui joint à l'amour de son état le goût du bien dire, et qui a reçu en même temps que la vocation divine le don de l'éloquence profane, ce n'est pas, ce nous semble, un sujet

de réflexions agréables de songer qu'il consacre par devoir des facultés supérieures à la pratique d'un art où l'on supporte et où l'on écoute à côté de lui ce qu'il y a de plus ordinaire et de plus commun. Je vais plus loin. Je prétends qu'il peut être fort difficile, même pour un juge exercé, de distinguer en quoi le sermonnaire éminent diffère du sermonnaire agréable ou simplement tolérable, et de ne pas trouver le premier aussi banal que le second. La preuve en est précisément que, si je lis dix sermons de suite de Bourdaloue, mes yeux et mon jugement se troublent à la fois. Pour chercher les beautés qui se cachent, j'ai besoin de me recueillir. Pour n'être pas choqué des redites qui s'y rencontrent, pour ne pas accuser tel ou tel sermon de vulgarité, de redondance, de répétition inutile, j'ai besoin de me rappeler que, comme l'office du prédicateur est de prêcher l'Évangile à la foule et non pas seulement au petit nombre des bons esprits, c'est pour lui une stricte obligation de se faire banal et usuel afin d'être à la portée de tous, de se répéter afin d'imposer la vérité aux plus indociles et aux plus distraits, de joindre à la répétition des mêmes idées un redoublement d'expressions qui y ajoute de la force, sollicite l'attention et la contraigne. Ceci une fois dit, oh! alors! je ne suis plus aussi offusqué que Fénelon des défauts de Bourdaloue. Ses défauts même se tournent en qualités, puisqu'ils frappent au but. Bourdaloue devient à mes yeux le sermonnaire pour tous. Je cesse de me plaindre de l'uniformité de ses cadres; j'admire comment il trouve toujours un cadre commode et clair pour les sujets les plus divers, et comment il réussit à promener son auditoire à travers tant de matières sans jamais contrarier les habitudes d'esprit qu'il a su d'abord lui donner. Je ne m'inquiète plus de le voir revenir sans cesse sur la même idée; il me paraît que ce n'est pas un mince mérite de posséder à son service un aussi grand nombre d'expressions aisées, simples, élégantes, mais de qui la vigueur croît sans cesse, pour rendre toutes les faces d'une seule et même idée. J'y goûte le même plaisir que donne une composition musicale à quatre parties où chaque instrument reprend à son tour le thème primitif, pour lui communiquer un accent nouveau. Bref, comme Louis XIV, « j'aime mieux ses redites que les choses nouvelles des autres ».

Bourdaloue est un des écrivains de notre langue qui ont excellé dans le genre tempéré. Cependant madame de Sévigné disait de lui : « Il frappe comme un sourd », et elle avait raison. Le style tempéré n'exclut pas l'énergie, tant s'en faut, et, bien que Bourdaloue évite avec soin les termes violents, il frappe réellement comme un sourd, en ce sens que sa langue est constamment robuste et pleine; que la propriété du mot est sa grande qualité; qu'il ne recourt jamais à des expressions détournées; que tous ses mouvements sont directs; qu'il aborde les difficultés de front et les emporte d'assaut. Poli dans la forme autant que personne; rude dans sa manière de penser; s'arrêtant par scrupule de convenance chrétienne lorsqu'il va dépasser la limite, mais indifférent aux bienséances du monde et ne cherchant pas à toucher d'un doigt délicat les plaies qu'il découvre, il peut et doit paraître un juge moins profond, un peintre moins spirituel et moins éclatant des mœurs du siècle que la Bruyère. Mais, avec sa vigoureuse simplicité, il porte peut-être contre les vices à la mode un témoignage plus définitif, parce qu'il est plus ingénu et plus dénué d'artifices.

Si nous voulons prendre tout de suite une idée complète et de sa hardiesse et de sa méthode rectiligne, ouvrons le sermon célèbre du septième dimanche après la Pentecôte, qui a pour texte le verset de saint Mathieu : « Gardez-vous des faux prophètes », et pour sujet l'hypocrisie. Ce n'est guère l'habitude du sacerdoce de chercher à prémunir les fidèles contre les stratagèmes de l'hypocrisie. Aussi Bourdaloue, au début de son sermon, a l'air de n'en vouloir qu'aux libertins et aux esprits forts qui prennent prétexte de l'hypocrisie pour dénoncer les choses saintes à l'animadversion publique. Il semble qu'il ait voulu monter en chaire uniquement pour venger les dévots de Molière. Chaque mot qu'il prononce est une censure hautaine et savamment méditée qui tombe d'aplomb sur le malheureux auteur de *Tartufe* (1). Mais tout à coup, par un mouvement brusque et inattendu, il se retourne contre les hypocrites eux-mêmes, qui fournissent aux ennemis de l'Église une telle matière de scandale. Et que fait-il alors? Il met le *Tartufe* en prose. Il transporte dans la chaire chrétienne la satire que les « libertins » applaudissent au théâtre; il l'y transporte tout entière. La dévotion sincère, mais aveugle, inconséquente ou mal entendue, est clouée par lui au même pilori que la fausse dévotion. Dans ce carnage de dévots, on ne reconnaît pas seulement Tartufe; il y a des traits qui s'en vont droit au bonhomme Orgon, à la prude Arsinoé, à la très-exacte madame Pernelle. Les voici tous démasqués de main de maître.

D'abord la dévote :

> Une femme est la première à toutes les saintes assemblées; elle a l'usage de la méditation et elle aspire à l'oraison la plus relevée : elle ne se pardonnerait pas de s'être dérangée seulement une fois d'une certaine méthode qu'elle suit et dont elle se fait une règle invariable. Mais venez à la contrarier dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, se prévalant de sa vie régulière et de son exacte vertu, pour vouloir être, d'ailleurs, en liberté de faire tout ce qu'il lui plaît et selon qu'il lui plaît. Mais tâchez à pénétrer dans l'intérieur de son ménage et sachez comment elle s'y comporte; elle n'a ni complaisance pour son mari, ni affection pour ses enfants, ni vigilance sur ses domestiques. Il faut que chacun souffre de ses caprices, et tour à tour

(1) Ce passage est fort beau et j'y renvoie les lecteurs de la *Revue des cours*. Mais ici encore, il faut reconnaître et constater combien Bourdaloue, quand il s'attaque aux mêmes sujets que Bossuet, lui reste inférieur. Bossuet aussi a pris à partie Molière et le *Tartufe*. Comparez au vigoureux tableau de Bourdaloue l'admirable mouvement par lequel Bossuet s'empare, pour l'appliquer à Molière, du verset de l'Écriture : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez*. Vous avez du côté de Bourdaloue tout ce que peut fournir à un orateur sacré le talent, l'esprit, l'étude de la vertu, rien de plus; du côté de Bossuet, vous trouverez la vraie éloquence, l'éloquence du génie, celle qui éclate comme la foudre. (*Note de M. J. J. Weiss.*)

essuie ses chagrins. Pourvu qu'elle ait passé devant les autels une partie de la journée, qu'elle ait assisté à certaines cérémonies, tout serait renversé dans une maison, qu'à peine elle y prendrait garde et y donnerait quelque soin.

. . . . . .

Ensuite les différentes variétés de dévots :

Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements : c'est un ordre de vie qu'il s'est tracé ou qu'il a reçu d'un directeur ; il y est attaché, et toutes les affaires du monde ne lui feraient pas omettre un point de ce qu'on lui a prescrit ou de ce qu'il s'est prescrit lui-même. Mais, du reste, entendez-le parler dans une conversation, il tiendra les discours les plus satiriques et les plus médisants ; d'un ton pieux et dévot, il condamnera l'un, il révélera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre ; il n'épargnera personne ; et, comme s'il était envoyé du ciel pour la réformation des mœurs, il fera impunément le procès à tout le genre humain. Mais voyez-le agir dans un différent où il se croit offensé, il n'y aura point de satisfaction qu'il ne demande, ni peut-être même point de réparation qui le puisse contenter ; il regardera sa propre cause comme la cause de Dieu, ou du moins jamais ne lui mettrez-vous dans l'esprit qu'il ait quelque tort et que toute la justice ne soit pas pour lui : principe spécieux dont il s'autorisera pour nourrir dans son cœur les plus vifs ressentiments et pour justifier dans la pratique les plus injustes et les plus malignes vengeances.

. . . . . .

De là encore fausse piété, non-seulement criminelle devant Dieu, mais odieuse aux hommes. On la hait dès qu'on l'aperçoit et partout où on l'aperçoit ; et je ne m'en étonne pas, puisqu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus à craindre que l'intérêt mêlé dans la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère, permettez-moi cette expression, un dévot intéressé est capable de tout. Prenez garde, capable de tout : premièrement parce qu'il donne à tout et quelquefois aux plus grandes iniquités une apparence de piété qui le trompe lui-même et dont il n'aimerait pas qu'on entreprît de le détromper ; mais, en second lieu, capable de tout, parce que, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance, rien ne lui résiste ; veut il supplanter un adversaire, il est tout-puissant ; veut-il flétrir la réputation du prochain et le décrier, son témoignage ferait procès à l'innocence même.

. . . . . .

Aussi, quelle idée encore aujourd'hui ont de la piété les gens du monde ; qu'en pensent-ils et comment en parlent-ils ? Prévenus des préjugés que tant d'épreuves ont établis dans le monde comme des principes incontestables contre le parti de la dévotion, ils se persuadent que toutes les personnes dévotes tendent à leurs fins ; que l'un veut s'insinuer dans l'esprit d'un grand, que l'autre ménage un appui dont il a besoin, que celui-là s'est mis en tête de faire un tribunal et de diriger, que celui-ci a d'autres attaches encore plus criminelles ; c'est ainsi qu'on s'en explique, et vous savez avec quel mépris ; jusque-là, que ce qui devrait être un éloge est devenu, par la plus triste décadence, un reproche, et que le terme d'homme dévot, de femme dévote, qui, dans sa propre signification, exprime ce qu'il y a dans le christianisme de plus respectable, porte présentement avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit.

Je ne voudrais pourtant pas vous donner une idée si fausse de Bourdaloue que de vous laisser croire qu'il réserve ses sévérités les plus particulières pour les vaines pratiques de la dévotion. Les vaines pratiques du monde ne le trouvent pas non plus fort doux. Permettez-moi donc de joindre tout de suite au portrait de la dévote, et pour en être le pendant ou le correctif, le portrait de la femme mondaine :

Une femme, professant la religion de Jésus-Christ, tout appliquée à l'extérieur de sa personne ; qui n'a point d'autre exercice que de consulter un miroir, que d'étudier les nouvelles modes, que de parer son corps ; qui, négligeant ses propres devoirs, est toujours prête à s'ingérer dans les affaires d'autrui, ne sachant rien et parlant de tout, ne s'instruisant pas où il le faut et faisant la suffisante où il ne le faut pas ; qui croit qu'elle accomplit toute justice quand elle va inutilement de visite en visite, qu'elle en reçoit aujourd'hui, qu'elle en rend demain ; qui se fait un devoir prétendu d'entretenir par de vaines lettres mille commerces superflus et même suspects et dangereux, et qui, à l'heure de la mort, ne peut rendre à Dieu d'autre compte de ses actions que celui-ci : j'ai vu le monde, j'ai pratiqué le monde ; encore une fois, une femme peut-elle se persuader que tout cela soit conforme à cet ordre de justice que Dieu a établi sur nous en qualité de pécheurs ?

Bourdaloue, je l'ai dit, a un grand fond de candeur, et c'est ce qui contribue à le rendre osé. Il côtoie, à son insu, les peintures légèrement caustiques que recherchaient de parti pris les sermonnaires et les apologistes catholiques de la génération précédente (le père Caussin, par exemple). Il lui arrive de débiter gravement sur des sujets délicats des sermons méthodiques, où il n'entend peut-être pas lui-même malice, mais où un auditoire mondain peut trouver des jouissances tout autres que des jouissances purement spirituelles et d'où il peut emporter des sentiments bien différents que ceux qui entretiennent l'édification. Je ne résiste pas au plaisir de vous citer ici, comme exemplaire et comme modèle de cette ingénuité dans la malice, le tableau qu'il retrace des désagréments du mariage dans le sermon du dernier dimanche après l'Épiphanie. Oh ! ses vues sont absolument droites ! Son âme est pure de toute intention méchante ! Mais tandis qu'il parle du sacrement du mariage et qu'il en rappelle les obligations, il ne peut s'empêcher de faire un retour sur sa propre condition. Il n'est pas fâché de se démontrer combien il a eu raison, à ne considérer même que la recherche égoïste et intéressée du bonheur, de s'engager dans le célibat par devoir religieux et de se donner à l'Église et à Dieu plutôt qu'à une femme. Il ne veut pas qu'on croie qu'il a fait un sacrifice si rare. Une fois sur cette pente, il va de confiance et ne s'arrête que quand il a accouplé le mot de mariage à celui d'enfer. Si madame de Sévigné l'a entendu ce jour-là, il est à croire qu'elle s'est délectée et ne l'a jamais trouvé plus sourd.

...Un état qui vous assujettit, sans savoir presque à qui vous vous donnez et qui vous ôte toute liberté de changer, n'est-ce pas, en quelque sorte, l'état d'un esclave ? Or le mariage fait tout cela. Il vous engage à un autre que vous, et c'est ce qu'il y a de plus essentiel ; à un autre, dis-je, qui n'avait nul pouvoir sur vous, mais de qui vous dépendez maintenant, et qui s'est acquis un droit inaliénable sur votre personne. Par le sacerdoce, je ne suis engagé qu'à Dieu et à moi-même : à Dieu, mon souverain maître, à qui j'appartenais déjà ; à moi-même, qui dois naturellement me régir et me conduire. Mais, par le mariage, vous transférez ce domaine que vous avez sur vous-même à un sujet étranger, et ce qu'il y a de plus difficile et de plus héroïque dans la profession religieuse devient la première obligation de votre état. Encore, dans la religion, je ne me trouve pas engagé à telle personne en particulier : ce n'est précisément et pour toujours, ni à celui-ci, ni à celui-là, mais tantôt à l'un et tantôt à l'autre ; ce qui doit infiniment adoucir le joug : au lieu que, dans le mariage, votre engagement est perpétuel pour celui-là et pour celle-ci. Si la personne vous agrée et qu'elle soit selon votre cœur, c'est un bien pour vous ; mais si ce mari ne plaît pas à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble, et quel supplice qu'une semblable union !

A quoi j'ajoute, mes frères, une nouvelle différence, mais bien remarquable entre nos deux conditions, c'est que, pour l'état religieux, il y a un noviciat et un temps d'épreuve et qu'il n'y en a point pour le mariage. De tous les états de la vie, dit saint Jérôme, le mariage est celui qui devrait plus être de notre choix, et c'est celui qui l'est le moins. Vous vous engagez et vous ne savez à qui, car vous ne connaissez jamais l'esprit, le naturel, les qualités du sujet avec qui vous faites une alliance si étroite, qu'après votre parole donnée et lorsqu'il n'est plus temps de la reprendre. Maintenant que ce jeune homme vous recherche,

il n'a que des complaisances pour vous, il n'a que des apparences de douceur, de modération, de vertu; mais, dès que le nœud sera formé, vous apprendrez bientôt ce qu'il est; vous verrez succéder à cette douceur feinte des emportements et des colères; à cette modération affectée, des brusqueries et des violences; à cette vertu hypocrite, des débauches et des excès. Maintenant que cette jeune personne est sans établissement et que vous lui paraissez un parti convenable, elle sait se composer et se contrefaire; mais, quand une fois elle n'aura plus besoin de tant de ménagements à prendre ni tant d'intérêt à vous plaire, vous en éprouverez bientôt les caprices, les bizarreries, les entêtements, les hauteurs. Quoi que vous fassiez, et de quelque diligence que vous usiez, il en faut courir le hasard. Ce qui faisait dire à Salomon que pour les biens et les richesses, c'est de nos parents que nous les recevons; mais qu'une femme sage et vertueuse, il n'y a que Dieu qui la donne : *Divitiæ dantur à parentibus, à Domino autem uxor prudens.*

Concevez donc bien, mes chers auditeurs, ce que c'est qu'un tel engagement ou qu'une telle servitude pour toute la vie et sans retour. Il n'y a point de vœu si solennel dont l'Eglise ne puisse dispenser; mais, à l'égard du mariage, elle a, pour ainsi dire, les mains liées, et son pouvoir ne s'étend point jusque-là. Engagement qui parut aux apôtres même d'une telle conséquence que pour cela seul ils conclurent qu'il était donc bien plus à propos de demeurer dans le célibat: *Si ità est causa hominis cum uxore, non expedit nubere.* Et que leur répondit là-dessus le Fils de Dieu? Condamna-t-il ce sentiment si peu favorable au mariage? Il l'approuva, il le confirma, il les félicita d'avoir compris ce que tant d'autres ne comprenaient pas : *Non omnes capiunt verbum istud?* Pourquoi cela? Parce qu'il savait combien, en effet, ce sacrement serait un rude fardeau pour la plupart de ceux qui le doivent recevoir.

. . . . . .

Que dire de cette société dont le mariage est le nœud? Quoique la société, prise en elle-même, ait toujours été regardée comme un bien, toutefois, par l'extrême difficulté de trouver des esprits qui s'accordent ensemble et qui se conviennent mutuellement l'un à l'autre, on peut dire que la solitude lui est communément préférable. Nous avons de la peine à nous souffrir nous même; un autre nous sera-t-il plus aisé à supporter? Je ne parle point de mille affaires chagrines qu'attire la société et la communauté des mariages : ce ne sont que les accidents de votre état; mais des accidents après tout si ordinaires, que les mariages même des princes et des rois n'en sont pas exempts. Je m'arrête à la seule diversité d'humeurs qui se rencontre souvent entre une femme et un mari. Quelle croix et quelle épreuve! quel sujet de mortification et de patience! Un mari sage et modeste avec une femme volage et dissipée, une femme régulière et vertueuse avec un mari libertin et impie! De tant de mariages qui se contractent tous les jours, combien en voit-on où se trouve la sympathie des cœurs? Et s'il y a de l'antipathie, est-il un plus cruel martyre? Du moins, si l'on savait par là se sanctifier, si l'on portait sa croix en chrétien, et que d'une triste nécessité on se fît une vertu et un mérite; mais, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ces peines domestiques ne servent encore qu'à vous éloigner davantage de Dieu, et qu'à vous rendre plus criminels devant Dieu. On cherche à se dédommager au dehors; on trouve ailleurs ses inclinations, et à quels désordres ne se laisse-t-on pas entraîner? Du reste, quelles animosités et quelles aversions ne nourrit-on pas dans l'âme? En quelles plaintes et en quels murmures, en quelles désolations et en quels désespoirs les années s'écoulent-elles? On demeure dans ces dispositions jusqu'à la mort; et, comme disait saint Bernard, on ne fait que passer d'un enfer à un autre enfer, d'un enfer de péché et de crime à un enfer de peine et de châtiment, *de l'enfer du mariage* au véritable enfer des démons.

Ce tableau est magistral. Tout y est gradué avec art pour mener et aboutir au coup de terreur religieuse qui le termine. Le coup est rude, et cependant il en est de plus rudes encore, parce qu'il en est qui tombent plus d'aplomb et plus à l'improviste.

Oui, je prétends, et les preuves n'en sont que trop sensibles, l'expérience ne nous le fait que trop voir, je prétends que vous contribuez à la damnation de vos domestiques par les occasions de péché et les occasions quelquefois continuelles où vous les mettez, puisqu'il ne se peut faire que vous viviez dans le libertinage sans les y engager avec vous... *Cette fille que vous tenez auprès de vous, femme mondaine*, et qui se fait un point capital de s'insinuer dans vos bonnes grâces et de s'y conserver, à quel ministère la destinez-vous? Il faut qu'elle seconde la passion de votre cœur; je ne m'explique pas davantage : il le faut, et que pour cela elle apprenne mille ruses et mille artifices qui la corrompent; et que pour cela elle se fasse un front qui ne rougisse de rien, lorsqu'il s'agit d'avancer le mensonge et de le soutenir; et que pour cela elle oublie tout ce qu'elle doit à Dieu et tout ce qu'elle doit à son propre honneur. Car c'est à ces conditions qu'elle vous devient chère; et dès qu'elle commencerait à prendre d'autres sentiments, elle cesserait d'avoir auprès de vous l'accès favorable que vous lui donnez.

A cette soudaine apostrophe : « *Cette fille que vous tenez auprès de vous, femme mondaine* », figurez-vous le geste de l'orateur, sa voix, sa physionomie, ses yeux, toute sa personne, en un mot, qui se ramasse, se précipite en un seul cri et retentit sur l'auditoire; imaginez les têtes qui se courbent pour éviter de recevoir le coup, et vous jugerez de l'effet; vous comprendrez ce que c'est que frapper, « et frapper comme un sourd ».

Et, à ce propos, je ne saurais m'empêcher de faire un retour sur la piété et les ouvrages pieux du temps présent. Interrogez le premier libraire venu. Il vous dira que les journaux ayant tué la librairie, on ne vend plus que deux espèces de livres, d'une part les livres de classe, de droit et de médecine, d'autre part les traités de dévotion et les *Vies de Jésus*, orthodoxes ou non. Que si vous voulez savoir ensuite ce que sont ces livres édifiants dont la piété de notre siècle fait une si extraordinaire consommation, arrêtez-vous rue Saint-Sulpice ou rue Cassette, devant l'étalage d'une librairie religieuse; vous resterez stupéfait de l'originalité alléchante et de la variété des titres que portent ces sortes d'ouvrages. La courtisanerie à l'égard du sexe y joue un grand rôle. Ici vous avez la *Femme parfaite*, par monseigneur l'évêque de N...; là vous avez les *Femmes célèbres de l'Église*, par monseigneur l'archevêque de X..., avec illustrations et gravures sur acier. Ou bien on vous offrira l'*Art de faire son salut, réduit en quinze méditations à l'usage des femmes que leur position oblige à brûler dans le monde*, par le révérend père Z... de l'ordre des capucins. Joli format, papier glacé, caractères de choix, couvertures à vignettes! Cette littérature, aussi satinée que pieuse, rappelle et explique les retraites de dames qu'on observe, chaque carême, à Saint-Thomas d'Aquin, ou, pour parler avec plus d'exactitude, rue Saint-Dominique Saint-Germain, car c'est proprement dans la rue et pour la rue que la retraite a tout l'air de se faire. C'est une exhibition de carrosses, de laquais, de cochers, de valets de pied, de chasseurs poudrés, brodés et chamarrés sur toutes les coutures, telle qu'on en verrait difficilement une semblable à aucune soirée d'ambassade et à aucun bal de cour. Toute cette livrée splendide est probablement le sacrifice que viennent offrir au Seigneur les humbles pénitentes formées à l'art du salut par le révérend père Z... de l'ordre des capucins. Je ne sais si nos rudes sermonnaires catholiques du XVII^e siècle obtenaient des triomphes de ce genre; en tout cas, ils ne les cherchaient guère.

III

Le moraliste, dans Bourdaloue, n'est ni moins sévère ni moins hardi que le peintre de mœurs. A l'énergie de ses tableaux, on devine la netteté résolue de ses doctrines. Quand il sera amené par son sujet sur un terrain où il touchera aux plus hauts intérêts de la société et de l'État, ni la constitution de la société ni celle de l'État ne lui imposera de lâches tempéraments. Il ne connaît que Dieu et sa loi; et s'il frappe comme un sourd, c'est surtout dans ces matières que nous appellerions aujourd'hui « matières politiques et sociales ».

Il n'existe pas, à proprement parler, dans Bourdaloue, de sermon spécialement consacré à la morale sociale. C'est presque une décadence et une dégradation de la doctrine évangélique que de transporter directement, comme on le fait aujourd'hui, dans la chaire chrétienne, l'économie politique. Pour le chrétien, la morale est indivise; tout y tend au salut de l'âme, et, à côté ou au-dessus de cet objet capital, une âme à sauver, aucune science morale spéciale ne subsiste. Bourdaloue n'a nullement souci de pénétrer au delà de ce qui intéresse l'âme de l'individu et, par conséquent, il ne sort point de ce qu'on appelle dans le langage commun de la philosophie « la morale individuelle ». Il est cependant possible, en y procédant avec attention et scrupule, de dégager des divers sermons de Bourdaloue une théorie d'ensemble sur tout ce qui concerne les relations politiques et sociales des hommes.

Bourdaloue, en effet, expose en maint endroit des opinions fermement accusées :

1° Sur la matière et l'exercice du droit de propriété;

2° Sur la matière et l'exercice du pouvoir de chef de famille;

3° Sur la matière et l'exercice de l'autorité publique.

Or, c'est là toute la matière de ce qu'on appellerait dans un traité didactique « la morale sociale ». Ces trois espèces de noms, — propriétaire, maître ou patron, — chef de famille — magistrat ou fonctionnaire, — sont les trois termes qui représentent la supériorité effective d'un homme sur d'autres hommes; ces trois espèces de pouvoir sont les trois formes de toute l'autorité qu'il peut nous être donné d'exercer sur nos semblables; ils constituent l'ensemble des droits qu'a fondés l'état de société opposé à l'état de nature, si tant est que l'état de société, produit nécessaire et inévitable de l'état de nature, peut être opposé à celui-ci autrement que d'une façon tout artificielle; enfin ils engendrent et consacrent l'inégalité des conditions, qui est la grande loi et qui a paru jusqu'ici la loi indestructible de l'état de société.

A l'origine de ces droits divers, Bourdaloue place un seul et même droit générateur, et ce droit primitif, source de tous les autres, il faut bien l'appeler du seul nom qui lui convienne, le droit divin. Ici, messieurs, je vous entends vous récrier. Le mot de « droit divin » n'est point parmi vous des plus populaires. Il alimente en ce moment la polémique quotidienne. Les journaux que vous lisez chaque matin en font le plus épouvantable abus. Il n'en est presque pas qui ne l'emploient à tout propos et toujours de travers; de sorte que les modernes défenseurs du « droit divin », qui cherchent en lui la pierre angulaire de l'édifice social, rivalisant de logomachie avec ceux pour qui ce terme ne représente que sujétion avilissante de l'espèce humaine, il n'est pas de monstruosité qu'on n'ait fini par renfermer sous une idée, à l'origine fort simple. Car étant donnée la doctrine chrétienne, qu'y a-t-il de plus simple que de tout dériver de Dieu afin que tout y ramène? Et comment même, Dieu étant, pourrait-on s'y prendre pour que tout ne vienne pas en effet de Dieu? Grâce à M. de Bonald, à ses disciples et à ses commentateurs, on se figure aujourd'hui, sous ce mot de « droit divin », un souverain absolu, roi « par la grâce de Dieu », indépendamment de tout consentement national, à qui la doctrine du droit divin assure un pouvoir inconditionnel et la faculté de tout faire, de tout ordonner ou de tout bouleverser selon son caprice. On s'imagine volontiers que ce droit était compris et reconnu tel qu'on le voit défini à cette heure dans les gazettes, par les hommes les plus éclairés du XVII^e siècle; que ceux-ci, dès lors, ne réglaient que d'après les préjugés les plus intolérables les relations de chef à subalterne et qu'ils vivaient tous également abîmés dans le fanatisme de la monarchie despotique. C'est qu'on scinde l'idée du droit divin et qu'on abstrait les prérogatives qu'il était censé conférer au souverain des obligations inséparables de ces prérogatives et découlant de la même source. Aussi Bourdaloue, qui prêchait la doctrine dans son intégrité, serait-il fort surpris de toutes les conséquences bizarres qu'on a tirées depuis soixante ans de l'idée du droit divin mutilé. Voyons donc enfin ce qu'il pensait précisément sur ces matières. Voyons l'idée que se faisait de la règle des rapports sociaux un Français du XVII^e siècle que nous ne choisissons point parmi les esprits indociles, téméraires et libertins, puisque nous le prenons dans la société de Jésus. Voyons-le, non pour confondre les époques et pour nous persuader, à l'aide d'un tour de passe-passe historique, que c'est en plein règne de Louis XIV qu'a sonné le tocsin contre la monarchie absolue et contre les abus de l'ancienne société française, mais pour nous assurer que ces abus ne laissaient pas que de trouver dès lors des censeurs courageux et libres.

D'après l'ordre que nous nous sommes imposé, c'est du droit de propriété que nous avons d'abord à parler.

Là-dessus je passerai le plus vite possible. La matière est, pour plus d'une cause, délicate. Je dirais volontiers de la propriété ce que Retz a dit excellemment de la monarchie : que c'est un de ces mystères qu'il est utile et nécessaire d'admettre, mais dont il ne faut pas essayer

de soulever trop complétement le voile. On l'a essayé cependant, et plus d'une fois, depuis 1789. Eh bien! parmi les utopistes téméraires qui, de Rousseau jusqu'à nos jours, se sont exercés sur ce sujet, il n'en est pas un seul qui, soit sur le droit de propriété considéré en lui-même, soit sur l'emploi que le propriétaire est tenu de faire de son bien, soit sur les causes diverses qui peuvent rendre la propriété légitime ou illégitime, ait professé des opinions plus aventureuses, au fond, que celles de Bourdaloue. Je n'ai point la prétention de me livrer ici à une critique en règle des idées de Bourdaloue, je ne les juge pas, je les expose. Savez-vous quel est, suivant Bourdaloue, le droit naturel en matière de propriété? C'est la communauté des biens. «Suivant la pre» mière loi de la nature» dit-il en termes formels, «tous » les biens étaient communs. Comme tous les hommes » sont hommes, l'un, par lui-même et de son fonds, n'a » pas de droits mieux établis que ceux de l'autre ni plus » étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu, les ayant » créés et voulant, après le bienfait de la création, leur » fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien » et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens » de la terre pour en recueillir les fruits chacun selon » ses nécessités présentes, et selon que les différentes » conjectures le demanderaient. » Comment se fait-il donc que cette « communauté de biens, si conforme à » la nature et à la droite raison », n'a pu s'établir, ou, que si jamais elle s'est établie, elle n'a pu subsister? Comment se fait-il qu'à cette égalité idéale a succédé l'inégalité des biens et des conditions, qui a renversé « la première loi de la nature », et comment cette inégalité, contraire à «la première loi de la nature », — et Bourdaloue le dit, « à la droite raison », c'est-à-dire, en d'autres termes, à la raison pure, peut-elle être cependant légitime? Dans le sermon pour le huitième dimanche après la Pentecôte, Bourdaloue nous a exposé à sa manière l'origine de l'inégalité parmi les hommes. Il ne consacre pas plus de quinze lignes à un sujet aussi difficile, tandis que Jean-Jacques Rousseau, pour s'expliquer sur la matière, a besoin d'écrire un long traité. C'est que Bourdaloue tire ses arguments de considérations moins subtiles que Rousseau. Il n'a pas l'éloquence de Rousseau; mais il a un ferme bon sens qui le retient sur la limite des théories trop évidemment arbitraires et qui le porte à se contenter des raisons manifestes, parussent-elles, d'ailleurs, métaphysiquement insuffisantes, que fournissent le spectacle de l'histoire et l'étude du cœur humain. L'inégalité des biens est devenue légitime ici-bas par un enchaînement de causes et d'effets qui a rendu l'égalité impossible; et « la corruption du cœur de l'homme » est la première et la plus ancienne de ces causes comme elle en est la plus durable. Bourdaloue ne se contente pas de cette remarque inévitable, qui a été souvent contestée, jamais réfutée, que si tous les hommes étaient également pauvres, également riches, également heureux, aucun d'entre eux ne voudrait se charger de la grosse besogne de l'humanité, et qu'ainsi la civilisation ni la société n'eussent pu se développer et se maintenir. Il observe que l'homme, étant ce qu'il est, « emporté par sa convoitise », ne pensera, dans le système de la commmnauté, « qu'à s'attribuer telle portion qui lui plaira » du fonds commun et «à se remplir aux dépens des autres »; et qu'ainsi la communauté des biens aboutira en peu de temps « à un pillage universel ». Ces raisons, et quelques autres, sont indiquées en termes rapides, dans l'exacte mesure où elles sont d'une justesse invincible. Ce n'est que le bon sens, mais ce bon sens souverain de qui Bossuet a dit « qu'il est le maître de la vie humaine ».

L'inégalité est donc née avec son cortége de biens et de maux, et la propriété s'est constituée comme un fait nécessaire dans notre état d'imperfection. Le propriétaire peut-il cependant se targuer de posséder par lui-même et par lui seul un droit absolu? Non. Le droit n'est pas en lui. Où est-il donc? Il est en Dieu. Dieu seul possède souverainement. Il est le propriétaire légitime, il est l'unique propriétaire de cette terre qu'il a créée et de ce qu'elle enserre. L'homme ne détient aucune espèce de bien qu'à titre de bail, à lui confié par le Maître divin sous réserve de certaines conditions et de certaines servitudes. Et ce n'est pas ici une simple façon de parler; ce n'est pas une doctrine abstraite et qui n'entraîne aucune conséquence pratique. Dieu veut être propriétaire effectif comme il l'est de droit. Déjà Moïse, dans l'ancienne loi, avait établi comme autant de signes visibles et matériels du droit de Dieu sur la terre l'année sabbatique, l'année jubilaire et la dîme. Le droit divin n'impose pas au chrétien des obligations aussi strictement déterminées; mais les obligations du chrétien envers Dieu n'en sont que plus fortes et plus étendues. Dans l'ancienne loi, l'homme, fermier du sol, s'acquittait avec le Propriétaire divin en consacrant au pauvre, à la veuve et à l'orphelin, le dixième des fruits de la terre chaque année, et, tous les cinquante ans, sa moisson entière. Le chrétien n'est quitte envers Dieu que s'il use incessamment de tout son bien, quelle qu'en soit la nature, pour le service du prochain. La corruption de l'homme a fait, et Dieu a permis qu'il y eût des riches et des pauvres. Le riche doit se rappeler sans cesse qu'il est riche seulement pour cette double cause, et que n'eût-il pas à se faire pardonner la source impure des biens dont il jouit, il lui faudrait encore user de sa fortune autrement que par sa satisfaction personnelle, parce qu'il est simplement l'intendant de Dieu auprès de ses semblables moins favorisés. La condition du bail qui a été implicitement conclu « de droit divin » et qui subsiste entre Dieu et lui, c'est précisément que tout l'emploi de ses richesses ne tende qu'au bien général, au soulagement des pauvres, à l'adoucissement des misères publiques et privées.

Comme il n'est point le propriétaire réel, mais le détenteur du bien de Dieu, il se persuaderait à tort qu'en

servant le prochain de ses deniers, il sacrifie quelque chose de son droit et s'acquiert ainsi aux yeux du Juge suprême de nos vertus et de nos vices, des mérites de luxe; il évite de démériter, rien de plus... « Tellement que l'aumône qui, par rapport au pauvre, est un devoir de charité et de miséricorde, est, par rapport à Dieu, *un devoir de justice*, un devoir de dépendance et de sujétion ». Le mauvais riche, celui qui reste sourd aux souffrances de ses semblables ou qui tient les yeux fermés sur leurs besoins, celui qui ne cherche et ne considère que ses propres jouissances et sa propre félicité, n'encourt pas seulement le reproche de dureté. Dépositaire d'un bien qu'il a détourné de l'usage pour lequel il l'avait reçu, il doit être considéré comme l'ayant dérobé. Par rapport à Dieu, c'est « un sujet rebelle qui refuse le tribut à son souverain ; c'est un vassal orgueilleux qui, par esprit d'indépendance, ne veut pas reconnaître son seigneur ». Par rapport au prochain, c'est bien pis encore; c'est « un tuteur qui, pour sa propre élévation et pour s'agrandir dans le monde, enlèverait le bien de son pupille et laisserait cet innocent périr sans secours et sans appui; c'est un usurpateur qui, par violence et par voie de fait, se rendrait maître d'un héritage et priverait le légitime héritier de toutes ses espérances et de ses justes prétentions ». Bourdaloue rappelle les comptes terribles qu'il faudra rendre un jour au Souverain réel de toutes choses; il se délecte à représenter le supplice du riche qui repoussa Lazare ; il n'y trouve rien « qui excède la gravité de son crime », et, en attendant qu'arrive l'heure du jugement divin, il a contre les heureux du monde, il a, contre la richesse elle-même, des mouvements d'amertume et des éclats de colère dont la violence n'a guère été dépassée. « Au milieu de vos prospérités, serez-vous seuls heureux en ce monde? Aurez-vous seuls toutes vos commodités et toutes vos aises? Et ce que le Prophète disait aux riches de Jérusalem, ne puis-je vous le dire à vous-même : *Numquid habitabitis vos soli in medio terræ?* N'y aura-t-il sur la terre de maisons habitables que pour vous? Les campagnes ne rapporteront-elles que pour vous? Ne fera-t-on la moisson et ne recueillera-t-on les fruits que pour vous?... » (1). On connaît le mot de saint Jérôme : *Omnis dives aut iniquus est aut hæres iniqui.* Bourdaloue s'en empare et le paraphrase : « Parcourez, dit-il, les maisons et les familles distinguées par les richesses et l'abondance des biens; je dis celles qui se piquent le plus d'être honorablement établies, celles où il paraît, d'ailleurs, de la probité et même de la religion; si vous remontez jusqu'à la source d'où cette opulence est venue, *à peine en trouverez-vous où l'on ne découvre, dans l'origine et dans le principe, des choses qui font trembler* ». Qu'y a-t-il de plus fort que ce dernier trait? Qu'y a-t-il au delà, si ce n'est de dire brutalement : « La propriété, c'est le vol »? En vérité, c'est lui, Bourdaloue, de qui l'éloquence téméraire fait trembler.

Pas plus que le propriétaire, le chef de famille, maître ou père, ne subsiste par lui-même, ni en vertu d'un droit absolu, inhérent à sa condition, qui lui remettrait une autorité indéfinie. Le chef de famille n'est « que l'homme de Dieu dans sa maison ». C'est dans les sermons sur le soin des domestiques et sur celui des enfants qu'on peut voir comment le « droit divin », tel qu'il est entendu au XVII^e siècle, devient un droit protecteur de la liberté des faibles, bien plus qu'il n'est une confirmation du pouvoir des forts. Comme maître, le chef de famille a des serviteurs et il leur commande; mais précisément parce que « tout gouvernement, même temporel, est institué de Dieu », le gouvernement domestique, pour rester fidèle à son origine, ne doit viser principalement « ni à la commodité de la personne d'un seul », ni « aux divers ministères de sa maison », ni « à la splendeur et à la magnificence de son train ». Le maître est maître, « non pour lui-même, mais pour ceux qui lui sont soumis ». Dès lors, il répond de ceux-ci devant Dieu; ce n'est pas assez qu'il paye exactement le salaire de ses serviteurs; ce salaire peut être une rétribution suffisante de leur travail; mais, pour la sujétion et la dépendance de leurs personnes, il leur doit autre chose; il doit se dévouer à leur félicité morale et matérielle; sinon, cette dépendance d'un homme à l'égard d'un autre homme, laquelle ne sert point à son perfectionnement, ce sacrifice de la liberté naturelle, « cette liberté si précieuse », qui ne porte aucun fruit salutaire pour le subordonné et détruit son bonheur, devient un désordre dans l'empire de Dieu, et l'autorité du chef de maison, détournée de son but divin, cesse d'être légitime.

Si telle doit être la sollicitude scrupuleuse du chef de famille envers ses serviteurs, que sera-ce envers les enfants?

Personne de vous, messieurs, n'ignore combien l'autorité paternelle était dure au XVII^e siècle et combien il était difficile qu'elle ne fût pas obéie même en ses duretés. Les lois et la coutume étendaient fort loin les droits du père au détriment de la liberté de l'enfant. Qu'il s'agît de mariage ou du choix d'une profession, le père croyait de bonne foi que c'était à lui de décider en maître, et les mœurs du temps lui en donnaient trop souvent le moyen. Molière, l'un des premiers, protesta, et vous savez avec quel mélange de générosité et de violence grossière contre les abus de l'autorité paternelle. Après lui, la philosophie du XVII^e siècle s'éleva contre les mêmes excès, d'une façon plus systématique et en réclamant, dans les lois, des réformes précises. Molière s'était surtout attaqué aux mariages forcés; les vœux monastiques, obtenus ou arrachés par contrainte, furent l'objet principal des flétrissures du XVII^e siècle; vous avez lu sans aucun doute, au moins une fois, les tragédies lamentables que la Harpe et Marie-Joseph Chénier

(1) Exhortation sur la charité envers les prisonniers.

ont écrites sur ce sujet. La révolution française a fait depuis, pour prévenir de tels maux, tout ce qu'il était urgent et légitime de faire, tout ce qui rentre dans la compétence et tout ce qui est au pouvoir du législateur.

La révolution française et ses précurseurs ont parlé et ils ont agi au nom des droits de la société civile. Au nom du droit divin, Bourdaloue réclamait déjà en fait pour les enfants, il y a près de deux siècles, toute l'indépendance raisonnable dont la loi les met aujourd'hui en possession. Nous avons dit qu'à un moment décisif de sa vie, la volonté paternelle avait contrarié la sienne, et il est probable qu'il se souvenait des combats de sa jeunesse chaque fois qu'il avait à traiter des relations du père et des enfants. Ne pouvant fonder la liberté des enfants selon la loi, il cherchait à leur assurer autant qu'il était en lui ce qu'on peut appeler la liberté en Dieu. « ... Il est *du droit naturel et du droit divin,* que celui-là choisisse lui-même son état qui en doit porter les charges et accomplir les obligations... Quand vous faites accepter à cette fille une alliance dont elle a de l'éloignement, vous ne lui garantissez pas les humeurs de ce mari bizarre et chagrin qui la tiendra peut-être dans l'esclavage... C'est donc une iniquité de vouloir ainsi disposer d'elle ». Voilà pour le mariage. Pour ce qui est des vœux et de l'entrée en religion, Bourdaloue est encore plus explicite. Ici, l'injure faite à l'enfant, que l'on oblige à s'engager dans les ordres malgré lui, est aggravée de l'injure que l'on fait à Dieu, en lui imposant un serviteur dont il ne veut pas, et Bourdaloue n'a peut-être jamais rencontré de plus beau mouvement d'indignation ni tracé de tableau plus saisissant que celui que lui inspirent les vocations forcées.

Votre devoir, dites-vous, est d'établir un enfant dans l'Église, de le pourvoir de bénéfices, et même de l'engager, s'il est besoin, dans les ordres sacrés. Je dis s'il est besoin ; car, hors du besoin, on n'aurait garde d'y penser; et vous entendez bien quel est ce besoin. A peine est-il né, cet enfant, que l'Église est son partage ; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que dès le ventre de sa mère, il est destiné à l'autel, non par une vocation divine comme le prophète, mais par une vocation humaine, *ab utero vocavit me.* En vérité, mes chers auditeurs, est-ce là agir en chrétiens, et est-ce traiter avec Dieu comme on doit traiter avec un maître et un souverain? Quoi, il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il en soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Église, parce que cela vous accommode et que vous y trouverez votre compte? Que diriez-vous, — c'est la pensée de saint Basile, — que diriez-vous d'un homme qui voudrait vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairait? N'aurait-il pas bonne grâce de vous en faire la proposition? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous remplirez la maison de Dieu de qui il vous semblera bon ; vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré!

Voilà, néanmoins, ce qui se passe tous les jours dans le christianisme. Ce n'est plus seulement la pratique de quelques pères; c'est une coutume dans toutes les familles, c'est une espèce de loi..... Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse ; sans examiner si Dieu le demande, ni s'il l'accepte, on le lui donne. Cet aîné n'a pas été en naissant assez favorisé de la nature et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom : sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader, on le rabaisse au rang de cadet, on lui substitue celui-ci, et pour cela on extorque un consentement forcé ; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûterait ; sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie : il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti à prendre pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état; il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait. Mais elle n'a nulle marque de vocation ; c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attrait ; cette grâce lui viendra avec le temps, et quand elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la crainte et la volonté d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie, brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice, qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécrable à ses yeux et provoque sa vengeance.

Ah! chrétiens, quelle abomination ! Et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine? Non, non, disait Salvien par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où le sacrifice des enfants par les pères étaient des actions rares. Rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand patriarche. On le surpasse même tous les jours; car, au lieu d'attendre comme lui l'ordre du ciel, on le prévient. On immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans peine, même avec joie; et on l'immole sans que Dieu le commande, ni même qu'il l'agrée; et on l'immole lors même que Dieu le défend et qu'il ne cesse point de dire : *Non extendes manum super puerum.* Ainsi parlait l'éloquent évêque de Marseille...

Remarquez le cri : « Ah ! chrétiens, quelle abomination ! » Ce seul cri, parti du cœur, ce vrai coup d'éloquence, qui conclut une scène de prise de voile, admirablement esquissée, vaut bien peut-être le drame de *Mélanie.*

Si Bourdaloue ne ménage pas le père quand il exerce son autorité au détriment de ses enfants, il ne l'épargne pas davantage quand il recherche leur intérêt propre au détriment de l'intérêt public. La naissance et l'argent confèrent des avantages dont il est bien rare que le législateur réussisse à prévenir complétement l'abus. C'est dans presque tous les états de société l'un des plus difficiles devoirs de ceux qui veillent sur la chose publique d'empêcher que l'argent et la naissance n'usurpent trop ouvertement sur ce qui est dû au mérite. Le sentiment des droits du mérite inspirait les philosophes et les publicistes de l'ancienne France lorsqu'ils s'élevaient en termes aussi vifs contre la vénalité des offices, l'hérédité des charges et les survivances. Bourdaloue n'est pas celui de nos moralistes qui a signalé le moins hardiment les conséquences fâcheuses que pouvaient entraîner de tels usages. Il ne procède pas, à la vérité, comme faisaient les philosophes; il ne réclame pas l'abolition pure et simple de ces coutumes par la considération qu'elles sont vicieuses. Le prédicateur, en effet, — je l'ai déjà dit et je le répète, — n'a point pour mission de réformer l'État, mais de corriger les cœurs; ce qui, au surplus, ne saurait se faire sans qu'indirectement les vices des institutions soient redressés par l'effet du perfectionnement moral des individus. Mais si Bourdaloue ne demande point qu'on innove dans l'État, il représente avec force aux pères la responsabilité qu'ils assument devant Dieu lorsqu'ils réussissent à élever leurs enfants jusqu'à des dignités pour lesquelles ils ne sont point faits, et lorsqu'ils profitent des facilités offertes par la coutume pour remplir les fonctions publiques de sujets indignes. Car, qu'est-ce qu'une dignité ecclé-

siastique ou civile dans la doctrine chrétienne? Se figure-t-on que selon cette doctrine il y ait rien qui soit dû à la naissance, à la richesse, à la position qu'une famille occupe dans le monde? Non, certes. Dès lors, quand un père pousse dans les emplois un enfant incapable, qu'importe qu'il puisse alléguer que la constitution de l'État l'y autorise, et que même c'est là un privilége expressément réservé par les lois aux familles comme la sienne? Cette excuse suffit devant le monde et devant la loi; elle est caduque devant Dieu, de qui toute autorité est établie, et qui n'entend en consacrer aucune contre le bien commun et le salut de la chose publique. Cet officier sans bravoure, cet intendant prévaricateur, ce juge corrompu, cet ecclésiastique scandaleux, leur père devra répondre de leurs désordres devant Dieu, leur père, qui a succombé à la tentation de profiter de sa situation dans l'État et des usages de la monarchie pour leur assurer des établissements au-dessus de leur vertu! N'est-il pas curieux de voir ainsi opposer « le droit divin » comme une barrière à quelques-uns des abus de l'ancien régime qui ont paru le plus criants? (1).

Tout est là, en effet; tout réside dans l'idée des devoirs qu'impose au chrétien le droit de Dieu sur la société chrétienne; et c'est de là que Bourdaloue, après avoir déduit une théorie largement libérale, du droit des pauvres, des faibles et des enfants, déduit une théorie de fonctions publiques, de la royauté et du droit des peuples. « Dominer pour dominer, dit-il, c'est le privilége de l'être de Dieu. Le propre de la créature est de dominer pour servir. » Voilà le principe. En conséquence, il n'est pas d'homme dont il exige plus que de celui qui est constitué en dignité. La simple oisiveté d'un juge, par exemple, n'est pas seulement un crime; «c'est un renversement général de la société des hommes» (2). Il n'est pas de condition qu'il tienne pour plus dépendante et plus assujettie que la condition de celui qui commande à ses semblables. Il ne tarit pas de définitions pour exprimer cette servitude instituée de Dieu, qui lie l'officier public au simple peuple. « Un homme, » revêtu d'une dignité, n'est qu'un sujet destiné de Dieu » et choisi pour le service d'un certain nombre de per» sonnes à qui il doit ses soins... Vous êtes en place de » commander, et il est juste qu'on vous obéisse; *mais* » *souvenez-vous que cette obéissance ne vous est due qu'à titre* » *onéreux*, et que vous êtes prévaricateur, si vous ne la » faites servir tout entière au profit de ceux qui vous la » doivent. » Le terme de « titre onéreux » indique, il nous semble, fort clairement le caractère que prétend attacher Bourdaloue à l'origine comme à la constitution intime des pouvoirs publics. Les termes qu'il applique aux diverses magistratures, appliquez-les à la plus haute de toutes : vous aurez la définition complète de la royauté de « droit divin », comme la conçoit Bourdaloue; vous serez convaincus que vous devez entendre sous ces mots un droit essentiellement subordonné à l'exercice d'un devoir, et qui, loin d'exclure l'idée d'un contrat bilatéral, n'est fondé que sur l'hypothèse d'engagements mutuels. La royauté, «selon les principes du christianisme», ne sera plus « qu'une spécieuse servitude, laquelle oblige » un homme, *sous peine de damnation*, de s'intéresser » pour tout un peuple comme tout un peuple est obligé » de s'intéresser pour lui », avec cette différence entre le peuple et lui « qu'il est infiniment plus onéreux à un » seul de travailler pour tous, qu'à tous de travailler » pour un seul. » Il y a une phrase banale par laquelle certaines gens croient définir triomphalement la supériorité des royautés de « droit nouveau » sur les royautés « d'ancien régime » ; c'est qu'on estimait autrefois « que les peuples étaient faits pour les rois», tandis qu'on sait bien aujourd'hui que « les rois sont faits pour les peuples ». Si c'est là tout le progrès qu'*aujourd'hui* a accompli sur *autrefois* en matière de système monarchique, je plains vraiment «aujourd'hui». La définition de la royauté « de droit nouveau » date en effet d'un peu loin. Elle est dans saint Ambroise qui, je crois bien, avait déjà pu la trouver dans Cicéron, et c'est justement la définition que s'approprie Bourdaloue quand il veut donner l'explication nette et définitive de ce qu'est la royauté de droit divin : « Dans le dessein de Dieu, dit-il, les princes sont bien plus aux sujets que les sujets ne sont aux princes », et il ajoute textuellement la phrase dont « le droit nouveau » est à la fois si fier et si prodigue : « Ce ne sont pas les peuples qui ont été faits « pour les rois, mais plutôt les rois qui ont été faits « pour les peuples. »

Au surplus, cette doctrine n'était point en ce temps-là celle d'un seul homme; elle faisait partie du fond commun des idées nationales. Vu l'importance du sujet, permettez-moi de m'y arrêter, de généraliser la question, et d'insister sur ce point que Bourdaloue, en donnant de telles définitions de la royauté, ne faisait qu'exprimer le sentiment traditionnel de notre pays.

Il n'est pas vrai, comme on le croit d'ordinaire, que dans l'ancienne France la royauté fût inconditionnelle. C'était une condition sans doute affreuse que la clause du serment du sacre par laquelle le roi de France s'engageait à poursuivre l'hérésie; mais enfin c'était une condition formelle, c'est-à-dire une limite, entre beaucoup d'autres, qui excluait jusqu'à l'idée d'un pouvoir absolu. Le grand homme qui fonda la dynastie de Bourbon avait appris, par assez de traverses et de combats, qu'il était des occasions où le droit de la naissance ne suffisait pas par lui seul pour conférer la couronne. Il n'est pas vrai davantage, il est encore moins vrai, que l'on considérât le

(1) Voyez notamment le sermon du mercredi de la deuxième semaine de carême.

(2) Sermon pour le dimanche de la septuagésime. — Voyez aussi un très-énergique tableau du magistrat infidèle dans le sermon du mercredi de la deuxième semaine. Là encore, ce n'est pas des devoirs du fonctionnaire public à l'égard du roi que Bourdaloue se préoccupe; c'est uniquement de ses devoirs envers le peuple.

roi comme possédant la couronne en vertu d'une grâce mystérieuse inhérent à sa personne ou à sa race, et indépendamment du consentement national. Il n'est pas vrai enfin que l'on professât nous ne savons quel dogme inintelligible qui eût obligé à tenir pour « légitime » un souverain qui aurait eu manifestement contre lui la volonté publique. C'est de nos jours que tout cela a été inventé, développé et propagé, tantôt par d'ignorants panégyristes de l'ancienne France, tantôt par d'absurdes détracteurs de la royauté française. « Sire, disait Massillon à Louis XV devant toute sa cour assemblée, un prince n'est pas né pour lui seul, il se doit à ses sujets. Les peuples en l'élevant lui ont confié la puissance et l'autorité, et se sont réservé en échange ses soins, son temps, sa vigilance. Ce n'est pas une idole qu'ils ont voulu se faire pour l'adorer, c'est un surveillant qu'ils ont mis à leur tête pour les protéger et pour les défendre..... Ce sont les peuples qui, par l'ordre de Dieu, les ont faits tout ce qu'ils sont; c'est à eux à n'être ce qu'ils sont que pour les peuples. *Oui, sire, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres; c'est elle qui les éleva sur le bouclier militaire, et les proclama souverains.* Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs, mais ils le durent originairement *au consentement libre* des sujets. Leur naissance seule les mit ensuite en possession du trône, mais ce furent les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance. En un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois n'en doivent faire usage que pour nous. » Rien n'est plus clair. Rien ne montre mieux que la dynastie capétienne avouait et prétendait ne subsister que par le consentement national, consentement donné à l'origine et supposé perpétuel.

Il y a plus. Non-seulement ce consentement avait dû être donné à l'origine, mais il était nécessaire qu'il fût renouvelé à chaque changement de règne pour que la transmission de la couronne parût tout à fait régulière et que la légitimité du pouvoir royal restât intacte. C'est dans la cérémonie du sacre et par cette cérémonie que la nation était censée exprimer son vœu authentique. Avant que le nouveau roi pût être sacré, du pied même de l'autel, l'archevêque de Reims et les hérauts d'armes devaient s'adresser successivement aux prélats comme représentant le clergé, aux pairs du royaume comme représentant la noblesse, et à la foule entassée dans la nef comme représentant le tiers état, pour leur demander à tous s'ils reconnaissaient pour leur souverain et roi le prince présent devant eux. C'est seulement après avoir été consacré par les acclamations unanimes de l'assistance que le roi recevait l'onction sainte. Nous savons bien que ce n'était là qu'un symbole et qu'il n'y avait point à craindre que les évêques, ni les pairs, ni les bourgeois, manants et vilains répondissent par *non* au lieu de répondre par *oui* à la question de l'archevêque. Les foules ne répondent jamais *non* à celui qui les consulte, ayant déjà l'état de possession. Mais ce symbole était expressif autant que respectable; il ne valait pas moins, s'il ne valait pas plus, que d'autres formalités analogues, imaginées depuis, et la France y tenait. Lorsqu'au sacre de Louis XV on négligea d'adresser la question d'usage, il y eut une véritable émotion; Saint-Simon s'en fait l'interprète dans ses mémoires, et il ne manque pas de signaler cette violation de l'antique coutume comme une dernière et suprême usurpation de la royauté.

Il en est du terme de légitimité que nous a aussi transmis l'ancienne société française, comme de celui de droit divin. En passant de nos ancêtres à nous, il a terriblement changé de sens en route; il n'est guère aujourd'hui employé avec plus de justesse et d'exactitude par par ceux qu'il enflamme d'amour, que par ceux qu'il remplit d'horreur. Non-seulement la qualification de légitime, attribuée à la royauté, impliquait autrefois, tout comme le nom de droit divin, l'idée d'un contrat de réciprocité, mais encore elle renfermait elle-même un double sens. Le mot de « royauté légitime » signifiait en premier lieu une espèce de royauté, seule reconnue par la loi, et dont cette loi immuable réglait, consacrait et imposait la transmission. En second lieu, ce même mot signifiait un pouvoir limité et gouverné par des lois, obligé de compter en toute chose avec la nation, comme la nation comptait avec lui. Le cardinal de Retz l'emploie manifestement dans ce dernier sens lorsqu'il accuse Richelieu d'avoir « formé, *dans la plus légitime des mo-* » *narchies*, la plus scandaleuse et la plus dangereuse ty- » rannie qui ait peut-être jamais asservi un État ».

Rien ne nous empêche aujourd'hui de juger que la légitimité est périssable comme tout en ce monde, et que si le temps a pu la fonder, le temps aussi la peut détruire. Il nous est même loisible de trouver excessive l'importance que nos aïeux attachaient à l'idée de légitimité. Ce qui nous est interdit, à moins de fermer les yeux à l'évidence et de tomber nous-mêmes dans un préjugé pire que tous ceux dont nous gratifions trop volontiers le passé, c'est de croire et de dire que la légitimité fut un dogme absurde, qu'on acceptait aveuglément et devant lequel on se prosternait sans le comprendre. C'était au contraire une doctrine dans laquelle on se tenait ferme, par réflexion et par raison. On était convaincu que dans un pays où les habitudes sont monarchiques, l'existence du roi, réputée légitime, est la seule sauvegarde efficace contre les tyrans de hasard, et que l'autorité d'un seul, acceptable quand elle s'exerce en vertu d'un usage séculaire, ne saurait être qu'oppressive et avilissante quand elle est sortie d'un accident du jour. L'usurpation faisait horreur, moins parce qu'on la croyait contraire au droit du prince légitime, et parce qu'elle était l'usurpation, que parce qu'elle semblait inséparable de l'idée du despotisme; la légitimité rassurait et contentait la nation, moins parce qu'elle était la légitimité, que parce qu'elle était un fait connu, certain, régulier

et délimité. Ce qu'on aimait et ce qu'on respectait dans le roi légitime, c'était le royaume de France; ce qu'on craignait dans l'usurpateur qu'un acte de violence ou la fantaisie populaire eût élevé au trône, c'était la toute-puissance capricieuse d'un individu. Bref, la légitimité, comme le droit divin avec qui elle se confondait, était, dans sa conception la plus haute, le gage des sujets et non point la prérogative de la dynastie.

C'est ce que Bourdaloue, pour en revenir à lui, expose dans une page remarquable, la dernière que je veuille vous citer :

Comme il y a deux sortes de grandeurs, les unes que Dieu a établies dans le monde, et les autres qui s'y érigent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes; celles là qui sont les ouvrages de la Providence, et celles-ci qui sont comme les productions de l'ambition humaine, il ne faut pas s'étonner, chrétiens, qu'elles causent des effets si contraires, non-seulement dans ceux qui les possèdent, mais dans ceux qui n'y ont aucune part et qui les envisagent avec un œil désintéressé et exempt de passion. Une grandeur légitime et naturelle qui est de l'ordre de Dieu porte en elle-même un certain caractère qui, outre le respect et la vénération, lui attire encore la bienveillance et le cœur des peuples: c'est par ce principe que nous aimons nos rois. Bien loin que leur élévation ait rien qui nous choque, nous la regardons avec un sentiment de joie que l'inclination nous inspire aussi bien que le devoir; nous avons du zèle pour la maintenir, nous en faisons un intérêt. Pourquoi? Parce qu'elle vient de Dieu et qu'elle doit contribuer au bien commun. Au contraire, ces grandeurs irrégulières, qui n'ont d'autre fondement que l'ambition et la cupidité des hommes; ces grandeurs où l'on ne parvient que par artifice, que par ruse, que par intrigue, et dont les politiques du siècle s'applaudissent dans l'Écriture en disant : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia;* c'est notre crédit, c'est notre industrie, et non le Seigneur, qui nous a faits ce que nous sommes; ces grandeurs que Dieu n'autorise pas, parce qu'il n'en est pas l'auteur, quelque éclatantes qu'elles soient à nos yeux, ont je ne sais quoi qui nous pique et qui nous révolte, parce qu'elles nous paraissent comme autant d'usurpations et autant d'excès qui vont au renversement de cette équité publique pour laquelle naturellement nous sommes zélés. Or ce caractère d'injustice qui leur est essentiel est ce qui nous les rend odieuses.

Vous applaudissez, messieurs; vous avez raison. Aucune monarchie, aucune dynastie ne peut se passer tout à fait de ces idées-là.

Concluons donc de cet exposé, peut être un peu trop long, des doctrines morales de Bourdaloue, que ce qu'il prêchait dans la famille et dans l'État sous le nom de droit divin, ce n'était pas le despotisme. Et ce n'était pas non plus à un souvenir despotique qu'un chrétien et un Français du XVII^e siècle croyaient servir en honorant et en défendant leur roi « légitime». Le droit chrétien, d'ailleurs, si favorable au faible, à l'enfant, au sujet, n'est pas un édifice bâti dans les airs. Il a pour fondements les plus terribles croyances. Il repose sur le jugement de Dieu et la damnation éternelle. Le terme lugubre « sous peine de damnation » revient sans cesse sur les lèvres de Bourdaloue; c'est la menace qu'il tient suspendue sur la tête du mauvais riche, du mauvais maître, du mauvais père et du mauvais roi. Prêtre de Jésus-Christ et ne parlant que pour le peuple chrétien, Bourdaloue n'avait pas besoin de chercher une autre base aux droits de l'individu, une autre barrière à l'usurpation du magistrat ou à la tyrannie du chef de famille; il pouvait et devait juger suffisante la crainte du jugement dernier. Est-ce à dire que nous, à notre tour, nous soyons obligés de nous contenter de cette sanction, quelque efficace qu'elle puisse être dans une société chrétienne? Nous sera-t-il interdit de nous ranger du côté de ceux qui ont demandé pour les droits de tous et de chacun une protection plus immédiate et un système de garanties, ayant son effet dès ce monde? Bien au contraire ! A côté de la société chrétienne, qui est une société des âmes, l'État existe d'une existence propre; il a le droit et il a le devoir d'assurer, à sa manière, par la seule action de la loi civile, l'exercice de la souveraineté populaire et de la liberté individuelle. Outre que la crainte de la damnation ne saurait agir en ce monde que sur ceux qui ont une foi vivante et que cette foi n'est la même ni en tout lieu, ni en tout temps, ni chez tous les membres d'une même république, nous ne voyons pas comment et pourquoi cette sanction en exclurait d'autres; nous croyons même que l'expérience de l'histoire ayant démontré combien il est rare que se réalise l'idéal absolu du roi selon le cœur de Dieu, le chrétien le plus fervent ne saurait dénier à une société, même chrétienne, la faculté de prendre des précautions temporelles et profanes contre des pouvoirs qui, toutes divines que puissent en être l'institution et l'origine, sont sujets, étant exercés en définitive par des hommes, à tous les abus qu'engendrent les passions profanes et les intérêts temporels. Ainsi nous rentrons dans les principes qu'a professés en matière politique la philosophie du XVIII^e siècle. Tant qu'il y aura une société civile, ces principes seront les vrais; ils seront de mise dans toutes les monarchies, dans les plus nouvelles comme dans les plus antiques et quoiqu'ils aient été d'abord opposés à des princes qui régnaient par la grâce de Dieu, on fera bien de continuer à en poursuivre l'application avec une vigilance sévère, même sous les souverains qui invoqueraient dans leurs protocoles « la volonté nationale ». Car à supposer qu'on tienne les dogmes du christianisme pour une garantie par trop idéale des droits du citoyen, le mot de « volonté nationale », substitué ou associé à celui de « grâce de Dieu » pourrait bien, réduit à lui seul, n'être qu'une garantie plus idéale encore et plus abstraite; de la sorte, le « droit nouveau » succédant au « droit ancien » (j'adopte pour un moment la logomachie à la mode) n'aurait fait que remplacer la sanction de la foi, qui, après tout, est réelle au moins pour le chrétien, par la sanction d'une insaisissable chimère métaphysique, d'une entité pure, qui n'a de réalité pour personne, qui n'en a pas pour le chrétien, qui n'en a pas davantage pour l'incrédule.

Ce n'est pas moi, messieurs, qui, même par admiration pour les grands esprits du XVII^e siècle, songerai jamais à vous détourner des maximes du XVIII^e. Ce n'est pas moi qui oublierai que parmi toutes les gloires de l'ancienne France, l'une des plus belles a été cette école de publicistes et de philosophes, précurseurs en même temps qu'instituteurs de la révolution française, qui ont cherché, pour les droits de la société civile et de ses membres,

une consécration toute civile, et qui, sans contester que la religion et la morale soient des freins, ont poussé la nation à élever, pour se défendre contre les excès possibles du magistrat, un vaste ensemble de barrières légales. Heureux et sages si, en essayant de nous donner la garantie nouvelle de la loi, ils avaient pu éviter d'ébranler ces garanties indirectes et déjà anciennes qui résultaient des mœurs, des traditions et des croyances! Tout ce que j'ai voulu faire en reconstruisant pour vous la doctrine du droit divin et en la suivant, Bourdaloue en main, dans toutes ses applications, ç'a été de dissiper je ne sais quelle fantasmagorie malsaine qui se substitue trop souvent à la vraie image des choses et des hommes d'autrefois, et qui défigure nos ancêtres pour les déshonorer. Plus vous étudierez les monuments que nous a légués la France monarchique des deux derniers siècles, plus vous vous convaincrez que cette France avait, elle aussi, son esprit public, et que cet esprit n'était ni vulgaire, ni bas, ni servile. Ah! je ne le nie point! Il est arrivé à nos aïeux de glisser dans l'idolâtrie royale; leur culte pour le prince, à de certaines époques, a dégénéré trop aisément en superstition; sous un Louis XIV et sous un Richelieu, par exemple, ils n'ont été que trop aveuglés par la funeste gloire de ceux qui, ayant une fois envahi le vieux droit national, ne cessaient d'empiéter sur lui (1) et qui subjuguaient les peuples au lieu de se restreindre à les gouverner. De tels entraînements sont bien blâmables. Je consens, messieurs, que vous les blâmiez, même violemment; je consens que la France nouvelle censure l'ancienne et lui jette la pierre pour sa facilité à se laisser séduire par l'éclat que jetait sur elle le nom d'un dominateur superbe; j'y consens, mais seulement du jour où la France nouvelle sera bien sûre qu'elle ne subira plus elle-même d'éblouissements du même genre.

J. J. Weiss.

---

## UNIVERSITÉ DE BERLIN.

## LITTÉRATURE ANCIENNE.

### COURS DE M. STEINTHAL.

#### La poésie épique (2).

Nous ne demanderons pas à l'esthétique ce qu'il faut entendre par poésie épique et par épopée. L'esthétique est une belle science, mais elle dédaigne trop souvent la réalité pour s'oublier dans l'abstraction. Nous voulons demander aux faits eux-mêmes ce qu'est une épopée, et pour le mieux déterminer, mettre d'abord l'épopée en opposition avec le drame.

L'épopée est une *déclamation* (1), le drame une *action*. Ce qui caractérise le chant épique, c'est le récit; et remarquons d'abord qu'à l'origine on ne peut séparer le chanteur de son chant. Le drame est destiné à être représenté et vit en dehors du poëte. Cette différence, quoique au premier abord tout extérieure, exerce une grande influence sur la force créatrice du poëte elle-même, tout aussi bien que la différence entre les moyens matériels de la sculpture et de la peinture. L'artiste est astreint, autant que poussé, à donner à l'idée qu'il a conçue une forme qui s'unisse harmonieusement à la matière où elle doit s'incarner. Dans son voyage en Suisse, Gœthe avait pensé à travailler la légende de Tell: il la conçut comme épopée, mais ne pouvant mener l'œuvre à bonne fin, il laissa là son sujet dont Schiller fit un drame, ce que Gœthe n'eut pu faire, ayant d'abord pensé la légende de Tell comme épopée. Cet exemple prouve encore que, si la matière et la forme extérieure des œuvres poétiques déterminent l'idée et son développement, c'est plutôt au fond la fantaisie du poëte, qui en concevant l'idée et en développant sa forme, choisit à la fois la matière et la forme extérieure à l'aide de laquelle il effectuera ce qu'il voit dans son âme. Il nous faudra donc nous demander quelle est la nature de l'esprit qui récite une *geste*, comme on dit en vieux français, et celle de l'esprit qui agit un drame, si j'ose m'exprimer ainsi. Nous voilà arrivés à la question psycologique.

Un des défauts de l'esthétique est d'oublier que les divers peuples sont diversement doués, et que la production littéraire est pour ainsi dire soumise à des lois ethnographiques. Voyez, par exemple, comme le drame est peu répandu. Nous en trouvons, il est vrai, les germes chez presque tous les peuples: nous voyons des processions solennelles, des danses et des chœurs. Les peuples de race sémitique n'ont pas de drame quoiqu'ils aient des cortéges solennels et des chœurs d'hommes et de femmes qui se répondent (2). Les Osques avaient des jeux mimiques, mais ces jeux restèrent à l'état rudimentaire jusqu'à ce que l'influence grecque les transformât. Nos regards parcourent le monde, mais ce n'est qu'à Athènes qu'ils voient le drame se développer et fleurir. Les Athéniens ont le drame comme les Ioniens proprement dits l'épopée, comme les Éoliens et les Doriens l'ode. Chose étonnante! Partout les germes du drame qui, cependant, ne se fécondent que dans un petit coin du monde. C'est d'Athènes que le drame se répand sur le reste de la terre, en Grèce, en Italie, en Asie même. Les Hindous n'avaient pas de drame avant que, sous l'influence grecque, se développât à la cour de plusieurs de leurs rois une littérature dramatique. Les Chinois ont un drame, mais l'idée de ce genre littéraire leur vient de l'Inde, c'est-à-dire d'Athènes. Le moyen âge a des mystères; mais se seraient-ils développés jusqu'à devenir une œuvre d'art, si l'influence de l'antiquité n'avait indiqué une autre voie à l'activité dramatique?

Le drame se restreint donc singulièrement à un petit point de notre sphère. L'épopée, au contraire, se rencontre chez un

---

(1) Sur ce sujet, voyez le tableau que trace le cardinal de Retz du droit public de la France. *Mémoires*, 2e partie, chap. II.

(2) Nos lecteurs ont ici un résumé d'une partie d'un cours que M. Steinthal a professé cet été. M. Steinthal compte publier prochainement ce cours en son entier et nous a autorisé à en traduire les passages les plus importants pour compléter l'extrait que nous donnons aujourd'hui, et qui peut être considéré comme une introduction.

H. G.

(1) Est-il nécessaire de dire que nous prenons le mot *déclamation* dans son sens latin?

(2) Nos lecteurs nous opposeront peut-être le *Cantique des cantiques* et sa traduction par M. Renan, qui y voit une œuvre dramatique; mais quand même cette opinion serait soutenue par plus d'orientalistes qu'elle ne l'a été jusqu'ici, on ne saurait reconnaître dans ce poëme rien de plus qu'un germe dramatique.

grand nombre de peuples diversement doués. Chez les Hindous, l'épopée est extrêmement étendue. Quoique les premiers temps des Perses nous soient peu connus, ceux-ci nous semblent n'avoir d'épopée qu'après l'Islam. Au reste, pour tout ce qui concerne la culture intellectuelle, ils sont près des Hindous ce que les Romains sont près des Grecs. Les Romains peuvent avoir eu quelques chants de couleur épique ; ils n'ont pas eu d'épopées. Les Celtes, les Germains, les Slaves sont riches en épopées.

La littérature des anciens peuples sémitiques nous est peu connue. Sur celle des Phéniciens et des Assyriens nous n'avons que des suppositions. Chez les Hébreux, nous pouvons regarder comme récits épiques le livre de Ruth et le premier livre de Moïse.

Des Égyptiens, nous ne connaissons pas d'épopée proprement dite. Les races noires de l'intérieur de l'Afrique n'ont que des rudiments d'épopée, des récits, des fables. La race Mongole est riche en épopées et particulièrement les Finnois et les Esthoniens. Les Tartares ont de nombreuses épopées, mais chose étrange ! les Chinois qui appartiennent à la même race n'en ont pas. Ces derniers ont de nombreuses productions lyriques, des chants populaires, et sur ces chants populaires s'appuient des romans où se rencontrent des héros doués de force surhumaine ; mais on ne peut pas rigoureusement donner à ces récits le nom d'épopée.

L'épopée proprement dite est poésie populaire : voyez en Grèce, en Allemagne, en France. Quand la culture se répand, quand le peuple cesse d'être poëte, il n'est plus question d'épopée. La poésie épique ne s'est conservée de nos jours que chez les peuples qui sont encore éloignés de la culture européenne, chez les Serbes et chez les Finnois, par exemple. Quand la nature a cessé d'inspirer le chanteur, se développe une poésie artificielle et d'imitation qui peut avoir un grand mérite, comme l'*Enéide* de Virgile, les œuvres du Tasse ou même du Camoëns, où la machinerie d'une mythologie païenne intervient entre des guerriers chrétiens ; mais ce sont je dirais presque des tours d'adresse qui ne représentent certes pas la nature du véritable chant épique. Il en est de même de Milton et de Klopstock. Arioste mérite d'être mis à part, car il ne veut pas rivaliser avec Homère ; il s'élève au-dessus de son sujet et le traite avec une certaine ironie poétique.

La poésie épique, disons-nous, est poésie populaire, elle se se trouve au delà de la civilisation, là où l'instruction et l'écriture ne sont pas encore répandues. Lorsqu'un peuple se civilise, le refuge de la poésie populaire est dans la partie qui n'est pas encore cultivée. Car alors un abîme se creuse entre les classes cultivées et les classes ignorantes ; la poésie artificielle s'élève en regard de la poésie naturelle, et cette poésie n'est pas accessible à tous. Racine, Gœthe, Shakspere même ne sont pas immédiatement à la portée de tous. La poésie n'est plus alors un produit, un côté de la vie sociale elle-même.

Où la poésie populaire, où la poésie naturelle se conserve-t-elle intacte ? Sur les lèvres du peuple pur encore de toute culture. En Italie, par exemple, de nos jours même, dans quelques vallées et quelques montagnes isolées, sans rapports avec les villes, chez des laboureurs et des bergers qui ne savent ni lire ni écrire. Là, c'est la poésie lyrique que nous trouvons. Celui qui aime chante des chants d'amour, non pour son plaisir, mais pour exprimer sa passion. Le chant est pour lui une continuation du langage, mais un langage plus fort, plus complet, un langage sacré pourtant, car un étranger s'approche-t-il, on se tait, grande peine pour celui qui rassemble des chants populaires, car les lèvres du peuple sont défiantes et craignent de profaner leurs sentiments en profanant leurs chants. Le chant devient un élément de la langue comme le proverbe, et y entre comme ce dernier. On se sert aux noces, aux cérémonies funèbres, de chants tout faits en les accommodant aux circonstances présentes. Le chant est changeant car il accompagne la vie.

La véritable poésie populaire est chantée par tous ; on peut admettre *in abstracto* que chacun chante. En Finlande, il y a cinquante ans, chaque paysan était poëte. Aujourd'hui encore, en Finlande, en Serbie, chez les Tartares, dans quelques parties de l'Italie, la plupart sont poëtes.

D'où viennent les chants épiques ? Schlegel disait qu'un homme plus cultivé que les autres les avait versifiés, puis le peuple appris. Cette assertion fait aujourd'hui sourire. Ces chants n'appartiennent à personne parce qu'ils appartiennent à tous. Comme le proverbe, comme le langage, échangés entre tous, ils sont la propriété de tous. S'il faut leur donner un auteur, nous l'appellerons l'esprit du peuple. Et ce n'est pas une façon de voir mystique, car on peut de la poésie, en un semblable milieu, dire ce que Schiller disait du dilettante :

> Parce qu'un vers te réussit dans une langue cultivée qui pense et versifie pour toi, crois-tu donc être poëte ?
>
> (*Xénies.*)

Ces poésies sont sorties de l'ensemble d'idées et de croyances que chacun possède. Et qu'on ne croie pas à une grande diversité des esprits. Une individualité repose sur tant de combinaisons qu'elle ne peut être produite que par la culture. Là où règne la poésie populaire, on rencontre un grand nombre de chants portant le même cachet, et l'on peut dire avec Jacques Grimm, que la poésie populaire se crée elle-même.

La poésie lyrique et la poésie épique se rencontrent ensemble à l'origine. Certainement l'une existait près de l'autre chez les Grecs. Homère cite des chants lyriques ; par exemple, dans la description du bouclier d'Achille, il s'agit de chants de noces ; sans doute, il y avait des chants de deuil, de vengeance : on cite le chant de Linos.

Le sujet d'un chant épique est en général un temps assez rapproché du moment où l'on chante pour intéresser les auditeurs. Quand Ulysse arrive chez les Phéaciens, il entend chanter les combats d'Ilion, et dans l'*Odyssée* on raconte aux prétendants le malheureux retour des Achéens. Les Serbes ont, au commencement de ce siècle, en 1806, livré aux Turcs la bataille de Salasch ; le héros de cette bataille, Tchoupitch Stoyan, qui ne mourut qu'en 1820, entendit chanter sa gloire de son vivant. Souvent il arrive que des chants, soient qu'ils racontent de hautes aventures, soient qu'ils se rapportent à de grands événements, ont une plus longue carrière, comme les chants qui racontèrent les combats autour d'Ilion et la chute de cette ville. Il se rencontre aussi qu'on attribue à un ancien héros des exploits plus récents, et réciproquement.

Le poëte épique ne connaît que le temps et l'époque où il vit ; il n'a nul sentiment de critique historique. Ce qu'il décrit, ce ne sont que les caractères et les conditions de son temps. Il sait que les hommes diffèrent selon les contrées (πολλῶν ἀνθρώπων ἶδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω) ; mais les divers peuples n'ont

pas chez lui de caractères tranchés ; il n'a même pas de mots pour signifier peuple, car les mots λαός, ἔθνεα, φυλή, ne signifient encore que foule au temps d'Homère. La différence qu'il reconnaît entre les peuples, c'est que les uns s'occupent d'agriculture, les autres de commerce ; que certains se nourrissent de chair humaine. Il ne distingue pas l'Europe de l'Asie ; les Troyens prient les dieux grecs, ont des noms grecs, une culture grecque. Dans les poëmes épiques du moyen âge, on trouve un peu plus d'objectivité. La différence des religions y est relevée. Les Sarrasins y ont des noms étranges, mais le plus souvent se comportent comme des héros chrétiens, et il n'est pas rare de trouver cette exclamation : c'est dommage qu'il soit Sarrasin !

Dans les poésies épiques, on trouve plutôt des types que des individus. Chez Homère, par exemple, Agamemnon est le roi, Nestor le vieillard, Ulysse l'esprit rusé ; Ajax celui qui poursuit avec vitesse l'ennemi ; Achille le guerrier toujours jeune, le plus fort de tous et le plus audacieux, Hélène, Aphrodite devenue mortelle qui ne perd jamais le charme d'une jeunesse florissante ; Pénélope, la femme fidèle entourée de ses enfants. De la foule, les héros ne se distinguent que par la naissance et surtout par une force plus grande. La différence est *quantitative* non *qualitative*. Le chanteur lui-même appartient à ce cercle de types ; il est souvent aveugle, comme on le raconta plus tard d'Homère. Chez Homère, Demodocus est aveugle. Nous retrouverons cela chez les Serbes ; les chanteurs y sont pour la plupart des mendiants aveugles ; ce sont eux qui savent le plus de chants épiques et qui possèdent la meilleure mémoire.

Il n'y a qu'un seul type du chanteur. Gœthe et Schiller n'eussent pu continuer l'œuvre l'un de l'autre, malgré toute l'objectivité de Gœthe. Mais un chanteur épique peut continuer le chant d'un autre ; plus ou moins mal évidemment, mais le ton est le même.

Le chanteur n'a aucune prétention sur les chants qu'il a faits et qu'il débite. Car tous ces chants sont des remaniements les uns des autres. Souvent on raconte des exploits récents dans des chants plus anciens qu'on accommode à la circonstance, ou l'on attribue à des héros d'une époque plus rapprochée les exploits des anciens héros. Les chants courent de bouche en bouche, modifiés sans conscience par le chanteur ; car le chanteur ne regarde pas ce qu'il chante comme sa propriété, et ne remarque pas ce qu'il ajoute au chant traditionnel quand il récite un chant déjà connu. Pour lui, sans qu'il s'en rende compte, les événements et le chant c'est tout un. Les exploits apparaissent et vivent dans le chant et, dans sa pensée, le chant ne lui appartient pas plus que l'événement qui y a donné lieu. Le chanteur même ne choisit pas et n'altère pas les événements qu'il chante. Dans le premier livre de l'*Odyssée*, Pénélope se plaint des chants de Phémios, douloureux à son cœur ; Télémaque reprend sa mère : « le chanteur n'en est pas cause, mais Zeus qui répartit à chaque homme son destin. » On veut entendre les derniers exploits, ou les exploits les plus intéressants ; mais la personnalité du chanteur ne se détache pas du chant.

On ne fait aucune distinction entre le chant lui-même et le débit du chant ; de là aussi aucune distinction entre celui qui compose et celui qui débite un chant ; l'un n'a pas la conscience de sa création, l'autre de sa répétition. Le chant, comme le langage, n'appartient à personne, de même qu'il n'existe pas quand il n'est pas chanté. Le chant est comme le conte que l'enfant entend raconter sans demander qui l'a fait. Pour lui, la forme disparaît : il ne voit qu'une histoire qui est arrivée ; car, sans cela, la raconterait-on ?

Ainsi le chant épique a une existence tout à la fois objective et subjective ; objective en ce sens que le sujet, que la forme poétique, que la couleur du récit existent en dehors du chanteur, s'imposent à lui et que nul chant n'appartient en propre à un chanteur ; subjective, en ce sens que le chant n'a pas d'existence en dehors du moment où on le chante, et que le chanteur a la notion de l'inspiration, mais non celle de la mémoire. Au temps d'Homère, εἴδηναι et μνήμη ont un sens pratique. La muse Mnémosyne s'appelle ainsi, non parce que la mémoire est nécessaire à la poésie, mais parce que la poésie fait vivre un événement. Ce n'est que Simonide de Céos qui a donné au mot de μνήμη le sens de mémoire tel que nous le comprenons, en même temps qu'il créait cette notion. Le chanteur, disons-nous, a la notion de l'inspiration ; c'est par une invocation à une divinité qu'il débute. Il suit de là que le chanteur est absolument incapable d'exprimer des sentiments personnels ; il chante pour raconter....

Recueilli et rédigé pour la *Revue des cours* par HENRI GAIDOZ.
Revu par M. STEINTHAL.

---

## BULLETIN DES COURS.

Les faits de chaque jour montrent que la création des cours d'adultes sort des entrailles du pays. Il se forme ainsi un corps enseignant qui réunit les éléments les plus variés. Ici, dans Eure-et-Loir, par exemple, à côté d'un maire qui fait une vraie « chasse à l'ignorance », le curé d'une commune voisine enseigne l'horticulture pendant deux mois ; un autre curé fait tous les vendredis soir des lectures d'histoire sagement choisies ; là, un grand propriétaire renonce à ses loisirs de châtelain pour raconter à un auditoire populaire ce qu'il a fait et ce qu'il a vu pendant de nombreuses missions scientifiques ; plus loin, un inspecteur du service des enfants trouvés fait voyager d'une commune à une autre une voiture chargée d'instruments, et enseigne la physique à des populations ébahies, émerveillées, qui d'abord se croient en présence d'un sorcier ou d'un prestidigitateur, et qui bientôt comprennent et admirent.

Voici quelques faits saillants, extraits des rapports officiels des instituteurs : « On se rend dans la classe comme si l'on devait y trouver un trésor », écrit l'un d'entre eux. Un autre dit qu'il se faisait violence pour ne pas prolonger plus avant dans la nuit des leçons données à un auditoire *qui a soif d'apprendre et hâte de savoir*. Dans la ville d'Oyonnax, où se fait une importante fabrication de peignes en corne, les jeunes ouvriers ont demandé que la classe ait lieu toute l'année ; une bonne mère de famille faisait le travail de son enfant pour qu'il pût aller à la classe du soir. A Péronges, cinq des meilleurs élèves de l'école de jour servent de moniteurs le soir : « Rien de plus beau que de voir des hommes écouter avec attention et docilité ces petits aides. » Chaque dimanche, des affiches indiquent les matières qui feront l'objet des différentes leçons de la semaine. A Genay, le garde champêtre venait tous les soirs s'informer des absents, et, dans sa ronde, s'assurait qu'ils n'étaient pas dans les cafés. » (*Moniteur du soir.*)

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE · NUMÉRO 43 · 22 SEPTEMBRE 1866

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

### De l'administration française sous Louis XVI (1). (Suite.)

### II

### LA POLITIQUE DE BOSSUET (2).

Quand un régime de société, quand un système de gouvernement a duré longtemps, et non sans gloire et sans éclat, rien n'est plus intéressant, au point de vue de la politique et de la science que d'étudier quelles idées animaient cette société, quels principes dirigeaient ce gouvernement. On entre ainsi dans le vif des institutions, on surprend le secret de leur force et de leur faiblesse, de leur grandeur et de leur décadence. Elles ont vécu tant que l'esprit public les a soutenues, tant qu'elles ont répondu à l'idéal d'un siècle ou d'un pays ; elles sont tombées du jour où des besoins nouveaux, où des idées nouvelles ont paru dans le monde et se sont emparé de l'opinion. Défendre le passé parce qu'il est vieux, et combattre l'avenir parce qu'il n'est pas encore né, n'est donc pas toujours une preuve de sagesse; on n'est pas conservateur parce qu'on conserve un cadavre, et qu'on l'embaume. La tombe est faite pour les momies, le monde appartient aux vivants.

Le règne de Louis XIV tient une grande place dans l'histoire de notre pays et dans celle de l'Europe. Le système que représentait le grand roi lui a survécu. Non-seulement son esprit a gouverné la France jusqu'à la révolution, mais cet esprit dure encore. Il y a toute une école politique qui, en France et ailleurs, défend, avec un courage digne d'une meilleure cause, le régime de la monarchie pure, le principe de la légitimité et du droit divin.

De nos jours, M. de Châteaubriand, M. de Bonald, M. de Maistre, ont soutenu cette doctrine, en en modifiant l'apparence plus que le fond; avant la révolution, cette doctrine a eu son apôtre le plus convaincu et le plus éloquent dans Bossuet.

La *Politique tirée de l'Écriture-Sainte*, le *Cinquième avertissement aux protestants sur les Lettres de M. de Jurieu*, contiennent ce qu'on a écrit de plus net sur le droit divin de la monarchie absolue. Les auteurs modernes qui vivent au milieu d'une société libre, et plus ou moins imbue de ce qu'on appelle l'esprit de révolution, sont obligés de chercher des palliatifs et des équivoques ; mais pour Bossuet la liberté de la Hollande, comme celle de l'Angleterre, n'est que le triomphe momentané de l'infidélité et de la sédition, l'*Etat populaire est le pire de tous* (1). (*Cinq. avert.*, Ed. Lefebvre, t. VI, p. 300), il n'y a de beau et de vrai que la monarchie catholique et absolue de Louis XIV. A ses yeux la souveraineté du peuple est une hérésie religieuse et plus qu'une erreur politique; il l'attaque avec l'autorité d'un évêque, gardien de la paix non moins que de la foi. Cette sévérité, je dirais presque cette âpreté et cette hauteur, ont pour nous le grand avantage de dissiper toutes les ombres, et de mettre en plein jour ce que Bossuet nomme la vérité, ce qu'avec tout le respect dû à un beau génie, nous ne craignons pas d'appeler une erreur.

Ce sont les protestants qui, au XVII^e siècle, ont opposé la souveraineté du peuple au droit divin, et la république à la monarchie. La réforme politique est sortie de la réforme religieuse. Les deux révolutions d'Angleterre ont eu des défenseurs ardents; Milton, vous le savez, a fait l'apologie de la condamnation de Charles I^er ; des protestants français, des réfugiés ont défendu la révolution de 1688.

Le plus habile et le moins connu est Abbadie qui a publié en 1693, à la Haye, la *Défense de la nation britannique, ou les droits de Dieu, de la nature et de la société clairement établis au sujet de la révolution d'Angleterre ;* le plus fameux est le ministre Jurieu, qui doit surtout sa célébrité à ce que Bossuet l'a choisi pour adversaire et l'a écrasé de son éloquence.

(1) Voy., pour le cours de l'année dernière sur le même sujet, les n^os 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de notre deuxième année, et les n^os 1, 3 et 13 de la troisième. — Voy., pour le cours de cette année, le n° 23.

(2) Voy., dans notre dernier numéro, une conférence de M. J. J. Weiss sur *Bourdaloue et la politique chrétienne.*

(1) C'est le vers de Cinna, qu'applaudissaient les contemporains de Corneille :

Le pire des États, c'est l'État populaire.

Cependant quelle que fût la différence du génie entre ces deux hommes, c'était Jurieu qui avait raison, c'était Bossuet qui avait tort.

Jurieu partait de ce principe que tout droit a pour corrélatif un devoir, et qu'un droit sans devoir serait une monstrueuse tyrannie.

« Il n'y a point de relation au monde, disait-il, qui ne soit fondée sur un pacte mutuel, *ou exprès ou tacite*, excepté l'esclavage tel qu'il était entre les païens, qui donnait à un maître pouvoir de vie et de mort sur son esclave, sans aucune connaissance de cause. Ce droit était faux, tyrannique, purement usurpé et contraire à tous les droits de la nature.

» Il est donc certain qu'il n'y a aucune relation de maître, de serviteur, de père, d'enfant, de mari, de femme qui ne soit établie sur un pacte mutuel, *et sur des obligations mutuelles*; en sorte que quand une partie anéantit ces obligations, elles sont anéanties de l'autre. » (Jurieu, cité par Bossuet, t. VI, p. 302.)

Jurieu en concluait qu'il y avait aussi une obligation expresse ou tacite entre le prince et le peuple, et disait : « Qu'il est contre la raison qu'un peuple se livre à un souverain sans quelque pacte, et qu'un tel traité serait nul et *contre la nature*. » (*Ibid.*, p. 302.)

L'opinion que défend Jurieu nous est aujourd'hui si familière, que nous n'en sentons plus le venin; comme Mithridate nous sommes habitués au poison. Mais, pour Bossuet, de pareilles idées sont le renversement de tout ce qu'on lui a enseigné et de tout ce qu'il croit. Cette *rare politique* de Jurieu ne contient que des *absurdités* (*ibid.*, p. 302); il n'y a jamais eu de *pacte mutuel* sur lequel soit fondée l'obligation du souverain; pour prouver l'existence de ce pacte « Jurieu n'avance que de faux principes *que lui-même ne peut soutenir de bonne foi dans son cœur, et que par conséquent, il n'entend point quand il les avance*. » (*Ibid.*, p. 304.)

Pour nous qui sommes habitués aux chartes, l'objection de Bossuet nous paraît singulière; mais elle a en outre le défaut de ne pas aller au fond des choses Qu'il y ait ou non un pacte écrit, peu importe, on en revient toujours au même problème. Les obligations du peuple et des princes sont-elles mutuelles suivant la *nature*, ou suivant la *raison*, pour parler le langage du temps?

Oui, disait Jurieu; et c'est par là qu'il justifiait la révolution d'Angleterre.

Non, disait Bossuet, les rois, comme les pères, comme les maris, comme les maîtres ont des devoirs à remplir; mais ces devoirs ne viennent pas d'une obligation contractuelle, expresse ou tacite, ils sont établis « par la volonté du supérieur, c'est-à-dire de Dieu; ce sont des lois suprêmes et inviolables qui ont précédé toutes les conventions et tous les pactes. » (*Ibid.*, p. 303.)

Vous voyez quelle est la différence des deux systèmes; elle est énorme. Suivant Jurieu, droits et devoirs sont réciproques; suivant Bossuet, le prince a des devoirs, mais le peuple n'a pas de droits. C'est envers Dieu seul que le prince est responsable. Et ce n'est pas seulement le gouvernement qui est ainsi constitué, c'est toute la société : esclaves, enfants et femmes n'ont point de droit; leur devoir, ou plutôt leur rôle ici-bas, c'est d'obéir, en s'en remettant pour leur protection à la loi de Dieu et à l'équité naturelle, autant que ces deux puissances ont d'autorité sur leurs maîtres.

Écoutons Bossuet :

« En général et à prendre la servitude dans son origine (1), l'esclave ne peut rien contre personne qu'autant qu'il plaît à son maître..... Ce n'est pas une personne dans l'État. Aucun bien, aucun droit ne peut s'attacher à lui. Il n'a ni voix en jugement, ni action, ni force qu'autant que son maître le permet; à plus forte raison n'en a-t-il point contre son maître.

» De condamner cet état, ce serait entrer dans les sentiments outrés de ceux qui trouvent toute guerre injuste; ce serait non-seulement condamner le droit des gens où la servitude est admise, comme il paraît par toutes les lois; mais ce serait condamner le Saint-Esprit, qui ordonne aux esclaves par la bouche de saint Paul de demeurer en leur État, et n'oblige point leurs maîtres à les affranchir. » (*Cinq. avert.*, p. 303.)

Voilà l'esclavage justifié, pourvu que le maître n'abuse pas de la puissance, ce qui le rendrait coupable, non pas envers celui qu'il fait souffrir, mais envers Dieu.

Le fils n'est pas mieux traité que l'esclave.

« La loi de Dieu n'emprunte pas sa force du consentement des parties à qui elle prescrit leurs devoirs. C'est faute d'avoir entendu une chose si manifeste, que le ministre fait ce pitoyable raisonnement : « Il n'y a rien de plus inviolable et de plus sacré que les droits des pères sur les enfants : néanmoins les pères peuvent aller si loin dans l'abus de ces droits, qu'ils les perdent. »

Peut-être ne trouvez-vous pas ce raisonnement *pitoyable*, car enfin c'est ainsi que raisonne notre code pénal (*Avert.*, p. 335); mais écoutez Bossuet :

« Qui jamais a ouï parler d'un tel *prodige* que par l'abus du droit paternel, un père le perde? Cela serait vrai, si le père n'avait de droit sur son enfant que par un pacte mutuel, comme le ministre a voulu se l'imaginer. Mais le devoir d'un fils est fondé sur quelque chose de plus haut, sur la loi du supérieur qui est Dieu; loi qu'il a mise dans les cœurs avant que de l'écrire sur le papier ou sur la pierre. Si un père peut perdre son *droit*, comme dit M. Jurieu, c'est Dieu même qui perd le sien. » (*Cinq. av.*, p. 304.)

« Il n'est pas moins *ridicule* de dire avec ce ministre : « Qu'un mari qui abuse de son pouvoir sur sa femme, par cela même la met en droit de demander la protection des lois, de rompre tout lien et toute communion, de résister en mot à toutes ses volontés. » Ne dirait-on pas que le mariage est rompu, et que ce n'est pas seulement l'adultère qui l'anéantit, selon la réforme, mais encore toute violence du mari? Que si malgré tout cela le mariage subsiste, qui peut dire, *sans être insensé*, que tout bien et toute communion soit rompue, et qu'une femme acquiert le *beau droit* de résister à toutes les volontés d'un mari. »

« Mais, n'est-il pas vrai, dit-il, que les enfants et les femmes sont autorisés par les lois divines et humaines à résister aux injustes volontés d'un mari et d'un père? N'est il pas vrai que le pouvoir des maîtres sur les esclaves les plus vils a des bornes? — Qui ne le sait? Mais qui ne sait en même temps que ce n'est point en vertu d'une convention volontaire, qui ne fut jamais ni n'a pu être, mais d'un ordre supérieur?

» C'est que Dieu qui a prescrit certains devoirs aux femmes, aux enfants, aux esclaves, en a prescrit d'*autres* aux maîtres, aux pères, aux maris; c'est que la puissance publique, qui renferme toute autre puissance sous la sienne, a réglé les actions et les droits des uns et des autres; c'est qu'où il n'y a point de loi, la *raison*, qui est la source des lois en est une que Dieu impose à tous les hommes; c'est que les devoirs les plus légitimes, comme, par exemple, ceux d'une femme ou d'un fils, peuvent bien être *suspendus* envers un mari et envers un père que son injustice et sa violence empêche de les recevoir; mais que le *fonds d'obligation puisse être altéré*... on ne peut le dire *sans extravagance*. » (*Ibid.*, p. 304.)

(1) Bossuet, à l'exemple des jurisconsultes romains, fait dériver la servitude des droits de la guerre, droit qui autoriserait le vainqueur à tuer le vaincu. *Servi a servando*. Montesquieu a répondu à ce sophisme.

Vous voyez quelle est la société de Bossuet. Une hiérarchie d'autorités, dont chacune, dépendant d'un supérieur, est irresponsable envers ses subordonnés. Au plus bas rang le maître, le père et le mari, au plus haut le prince et l'évêque, et Dieu par-dessus tous. Seulement, tandis que l'esclave, le fils et la femme peuvent s'adresser au prince pour obtenir justice contre le maître, le père ou l'époux, qui abuse de son pouvoir, le peuple opprimé ne peut s'adresser qu'au prince même, c'est-à-dire à celui qui l'opprime; il n'y a pas ici-bas d'autorité à laquelle il puisse en appeler de ses droits violés, et à vrai dire, il n'a pas de droits. Il est fâcheux que le prince ne remplisse pas ses devoirs, mais Dieu seul est le supérieur du prince, et seul peut lui imposer une responsabilité.

C'est cette théorie que Bossuet appuie sur l'Écriture, dans sa *Politique tirée de l'Écriture-Sainte*, livre dont je recommande la lecture à tous ceux qui nous font l'éloge de notre vieille monarchie, et qui nous parlent de nos antiques libertés. Des libertés au moyen âge, je l'admets, il y en a et beaucoup au milieu d'abus et de violences sans nombre, mais qu'on ne nous parle pas de liberté sous le règne de Louis XIV; il n'y en a pas plus qu'au temps des Césars.

Le système de Bossuet est des plus simples et des plus clairs.

L'homme est fait pour vivre en société; tous les hommes n'ont qu'un même objet et une même fin qui est Dieu; l'amour de Dieu oblige les hommes à s'aimer les uns les autres. Tous les hommes sont frères, comme enfants de Dieu; l'intérêt même les unit

Mais tout cela c'est avant le péché originel. La société humaine a été détruite et violée par les passions; *chacun veut tout pour soi*, cet égoïsme, cette perversité rend les hommes ennemis mutuels, et comme dit saint Augustin: « Il n'y a rien de plus sociable que l'homme par sa nature; il n'y a rien de plus intraitable ou de plus *insociable* par la corruption. » (*Politique*, t. X, p. 316.)

La seule autorité du gouvernement peut mettre un frein aux passions et à la violence *devenue naturelle* aux hommes; c'est la seule autorité du gouvernement qui établit l'union; c'est au pouvoir qu'est transportée la force de tous, et c'est de l'autorité publique que doivent venir tous les droits (*ibid.*, p. 319), y compris le droit de propriété.

« Otez le gouvernement, la terre et tous ses biens sont aussi communs entre les hommes que l'air et la lumière..... Selon ce droit primitif de la nature, nul n'a de droit particulier sur quoi que ce soit, *et tout est en proie à tous.* » (*Ibid.*, p. 318.)

Remarquez que ce système, qu'on admire de confiance sous le grand nom de Bossuet, est celui même qu'on maudit sous le nom de Hobbes. C'est l'*homo homini lupus;* à ce troupeau malfaisant il faut un maître, pour que les loups, contrairement au proverbe, ne se mangent pas entre eux.

Dieu ayant fait les hommes pour être toujours mineurs et gouvernés, il n'y a pas de puissance qui ne soit légitime au *regard des peuples*, aussi longtemps que Dieu le souffre : « Qui entreprend de la renverser n'est pas seulement ennemi public, mais encore ennemi de Dieu. » (*Ibid.*, p. 334.)

Néanmoins heureux le peuple où règne la monarchie héréditaire, car c'est la plus semblable à la puissance paternelle; c'est aussi le gouvernement le plus éloigné de l'anarchie, et celui qui intéresse le plus le chef à la conservation des sujets. Et de tous les gouvernements monarchiques, le plus parfait est celui qui fait passer la couronne à l'aîné, et qui en exclut *le sexe qui est né pour obéir.*

« Ainsi la France où la succession est réglée suivant ces maximes, » peut se glorifier d'avoir la meilleure constitution d'Etat qui soit pos- » sible et la plus conforme à celle que Dieu même a établie. Ce qui » montre tout ensemble et la sagesse de nos ancêtres, et la protection » particulière de Dieu sur ce royaume. » (*Ibid.*, p. 334.)

Maintenant quel est le caractère de l'autorité royale?

Cette autorité est sacrée, paternelle, raisonnable, mais absolue.

Elle est *sacrée*, car c'est Dieu qui établit les rois comme ses *ministres*, et qui règne par eux sur les peuples. On doit obéir au prince par principe de religion et de conscience. Alors même qu'ils sont infidèles, on doit leur obéir, car ce n'est pas l'homme qu'on respecte, c'est Dieu qui couvre de sa majesté le ministre qu'il a choisi.

Elle est *paternelle*, son propre caractère, c'est la bonté. Le prince n'est pas né pour lui-même, mais pour le public; c'est à lui qu'il appartient de pourvoir aux besoins de son peuple, et surtout des plus faibles, parce qu'ils ont plus besoin de celui qui est, par sa charge, le père et le protecteur de tous. (*Politique*, p. 340).

Elle est *raisonnable*, car le gouvernement est un ouvrage de raison et d'intelligence. N'eût-on qu'un cheval à gouverner et des troupeaux à conduire, on ne le peut faire sans raison; combien plus en a-t-on besoin pour mener les hommes et un *troupeau raisonnable!* (*Politique*, p. 356.)

Un *troupeau raisonnable!* toute la politique de Bossuet est dans ce mot.

Mais cette autorité est *absolue* chez les princes; il n'y a que Dieu qui puisse juger de leurs jugements et de leurs personnes. L'Écriture les appelle *des dieux* parce qu'ils participent en quelque façon à l'indépendance divine. C'est pour cela que saint Grégoire de Tours, disait au roi Chilpéric dans un concile : « Nous vous parlons, *mais vous nous écoutez si vous voulez.* Si vous ne voulez pas, qui vous condamnera, sinon Celui qui a dit qu'il était la justice même? » (*Ibid.*, p. 347.)

Mais si l'autorité est absolue, continue Bossuet, elle n'est pas arbitraire : « Pour rendre ce terme odieux et insupportable, plusieurs affectent de confondre le gouvernement absolu et le gouvernement arbitraire. *Il n'y a rien de plus différent,* ainsi que nous le ferons voir lorsque nous parlerons de la justice. (*Ibid.*, p. 347.)

Qu'est-ce donc que le gouvernement arbitraire, suivant Bossuet. C'est le despotisme oriental tel que le peint Montesquieu.

Quatre conditions accompagnent le gouvernement arbitraire :

1° Les sujets sont nés esclaves, c'est-à-dire vraiment serfs, et parmi eux il n'y a pas de personnes libres.

2° On n'y possède rien en propriété, tout le fonds appartient au prince, et il n'y a point de droit de succession, pas même de fils à père.

3° Le prince a droit de disposer à son gré, non-seulement des biens, mais encore de la vie de ses sujets, comme on ferait des esclaves.

4° Et enfin, il n'y a de loi que sa volonté.

« Voilà ce qu'on appelle puissance arbitraire. Je ne veux pas examiner si elle est licite ou illicite. Il y a des peuples et des grands empires qui s'en contentent, et nous n'avons point à les inquiéter sur la forme de leur gouvernement. Il nous suffit de dire que celle-ci est barbare et odieuse. Ces quatre conditions sont bien éloignées de nos mœurs, et ainsi le gouvernement arbitraire n'y a point de lieu. » (*Politique*, p. 432.)

En fait Bossuet a raison; les mœurs françaises assuraient aux sujets leur vie, leur bien, leur héritage; nos princes n'ont jamais été des despotes d'Asie; ils aimaient qu'on les appelât les pères de leurs sujets.

Mais si leur caprice du moment ne faisait pas loi, il n'en est pas moins vrai que leur volonté suffisait pour faire la loi, et que cette loi pouvait décréter la confiscation et la mort. Qu'on se rappelle l'édit de Nantes, et les mesures violentes qui l'ont préparé pendant vingt ans.

La différence du gouvernement absolu et du gouvernement arbitraire n'est donc pas une différence de *nature*, il n'y a qu'une nuance légère qui peut s'effacer rapidement. La distinction qu'établit Bossuet est peu rassurante pour les sujets.

« C'est autre chose, dit-il, que le gouvernement soit absolu, autre chose qu'il soit arbitraire. Il est absolu par rapport à l'autorité, *n'y ayant aucune puissance capable de forcer le souverain, qui en ce sens est indépendant de toute autorité humaine.* Mais il ne s'ensuit pas de là que le gouvernement est arbitraire; parce que, outre que tout est soumis au jugement de Dieu, ce qui convient aussi au gouvernement qu'on vient de nommer arbitraire, c'est qu'il y a des lois dans les empires, contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de droit, et il y a toujours ouverture à revenir contre, *ou en d'autres occasions ou en d'autres temps*... Et c'est là ce qui s'appelle le gouvernement légitime opposé par sa nature au gouvernement arbitraire. » (*Politique*, p. 432.)

Attendez une autre *occasion*, ou un autre *temps* pour obtenir justice, voilà le seul droit que Bossuet reconnaisse au sujet, dans les pays qui ne sont pas soumis au gouvernement arbitraire; mais en attendant, obéissez, et ne murmurez pas, *car le murmure est une disposition à la sédition.* (*Ibid.*, p. 387.)

Vous devez toujours respecter, toujours servir le prince, quel qu'il soit, bon ou méchant; car l'État est en péril, et le repos public n'a plus rien de ferme, s'il est permis de s'élever pour quelque cause que ce soit contre les rois. « La sainte onction est sur eux, et le haut ministère qu'ils exercent au nom de Dieu, les met à couvert de toute insulte. (*Ibid.*, p. 391.)

Il n'y a qu'une seule exception à l'obéissance qu'on doit au prince, c'est quand il commande contre Dieu. Car au-dessus de tous les empires est l'empire de Dieu; les princes ne sont que ses ministres, et ne peuvent usurper sur lui. En ce cas, mais en ce cas seul, il faut répondre avec les apôtres : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » (*Ibid.*, p. 390.)

Quelle est donc la ressource d'un peuple opprimé?

Les sujets, dit Bossuet, n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure, et des prières pour leur conversion. (*Politique*, p. 395.) C'est à Dieu de choisir les moyens de conserver son peuple. (*Ibid.*, p. 397.)

Tel est le dernier mot de Bossuet. Le peuple n'a ni droits ni garanties, et il ne peut pas en avoir, car dans ce système, c'est Dieu qui gouverne par le ministère des princes, et qui donc oserait compter avec Dieu?

Bossuet néanmoins était un trop grand esprit pour ne pas sentir que dans ce régime tout portait sur un homme, non moins faible, et plus exposé à la tentation que les autres. Aussi accumule-t-il les conseils et les exemples pour faire du prince un sage et un saint. Il fait appel à la raison, à la justice, à l'intérêt propre du monarque, mais surtout il invoque la religion. La crainte de Dieu, voilà le contrepoids de la puissance absolue. Si le prince n'est pas éclairé, juste, laborieux, actif et bon, s'il n'a pas toutes les vertus, et au premier rang l'amour de la paix, et si ces vertus ne sont pas fortifiées et dirigées par la religion, la monarchie est un pur despotisme, le peuple n'est qu'un troupeau, exploité par un berger ou un boucher. Ce n'était pas la peine d'invoquer les plus belles maximes de l'Écriture pour en arriver à diviniser la royauté de Louis XIV.

Comment Bossuet, un si grand esprit, a-t-il pu attacher son nom à une pareille doctrine? Je vois deux causes de l'erreur qui l'a aveuglé.

D'abord l'éducation qu'il a reçue, le milieu où il a vécu. Unir le trône et l'autel, c'est l'idéal du clergé français au XVIIe siècle, adorer le maître c'est la passion des courtisans du XVIIe siècle. Bossuet défend la tradition monarchique comme la tradition religieuse; il lui semble qu'on ne peut pas discuter l'autorité du roi plus que celle de l'Église, toute discussion est une hérésie; il voit le protestantisme entrant dans les âmes par la politique; il lui faut l'autorité absolue en tout et partout.

En second lieu, Bossuet n'a jamais compris que l'autorité pût être partagée. Dans son exercice, cela est impossible, il y aurait division dans l'État; mais dans la formation de la loi, qui l'empêche? Qui empêche qu'un pays ait une influence prépondérante sur la direction de ses affaires sans que pour cela il soit chargé de l'exécution?

Ce partage de la puissance, cette division des pouvoirs, est une idée nouvelle. C'est Montesquieu qui l'a fait connaître à la France, plus d'un demi-siècle après les écrits de Bossuet. Pour ce dernier l'autorité est chose

simple, absolue; si elle n'est pas absolue, elle n'est rien et la société périt par l'anarchie.

Avec une pareille conception de l'autorité, il ne reste donc qu'à placer le pouvoir ou dans les mains d'un homme, ou dans les mains du peuple. Le donner au peuple, c'était système protestant; Bossuet eût reculé d'horreur à cette seule pensée; restait donc à tout remettre au prince. C'est ce qu'il fait; mais il est tombé dans un excès depuis longtemps signalé par Aristote, il a établi un gouvernement pur, sans mélange, et par cela même essentiellement despotique.

Rousseau, nous le verrons, a raisonné comme Bossuet, qu'il semble avoir eu sous les yeux; mais il a déplacé l'autorité absolue pour la remettre au peuple, et n'a fait lui aussi que constituer un despotisme. Chacun d'eux a versé dans l'ornière opposée.

Pour réfuter Bossuet, je n'ai eu qu'à exposer ses idées, en lui empruntant son propre langage; le monde a tellement marché depuis deux siècles, qu'aujourd'hui ces doctrines qui édifiaient les contemporains nous révoltent. Il est, du reste, trop évident que ce système, exposé d'un ton si dogmatique, au nom de la tradition et de la religion, n'a pour lui ni l'Évangile ni l'histoire, à moins qu'on ne fasse commencer la France avec Louis XIV.

Et cependant ce sont ces doctrines qui ont perdu la restauration; c'est là qu'un vieux roi chevaleresque a appris qu'un prince ne s'engage jamais avec son peuple, et qu'il peut, sans parjure, retirer sa parole donnée. Aujourd'hui de tout ce passé, il ne reste plus qu'un souvenir, mais ce souvenir suffit pour éloigner de la liberté, de très-honnêtes gens faits pour la comprendre.

C'est pour cela qu'il est bon de combattre l'erreur, si vieille qu'elle soit, et de montrer que quelque grand que soit Bossuet, il y a quelque chose de plus fort que le génie et de plus puissant que l'éloquence, c'est la vérité.

ED. LABOULAYE.

---

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. SAMSON
(professeur au Conservatoire)

### Mademoiselle Rachel (1).

Les longues relations que j'ai eues avec mademoiselle Rachel, soit comme acteur, soit comme professeur, m'ont placé dans la condition la plus favorable pour étudier son talent, pour l'apprécier, pour en découvrir les secrets, les trésors, et je puis dire les merveilles.

Les talents d'exécution, — je veux parler de l'art du comédien et du chanteur, — ne laissent rien après eux. Le talent de l'artiste entre avec lui dans le tombeau et y reste. Aussi quand je veux essayer de rappeler Rachel à ceux qui l'ont entendue et d'en donner une idée à ceux pour qui elle n'est qu'une grande renommée, je ne me dissimule pas mon impuissance. Mais, faut-il qu'un silence absolu se fasse autour de la tombe des artistes illustres? Ne leur devons-nous pas des hommages? Notre voix ne doit-elle pas réveiller quelquefois, au nom de l'art, la seule chose qu'ils aient laissée, c'est-à-dire leur souvenir?

Mon intention n'est pas de vous montrer mademoiselle Rachel sous tous ses aspects; je ne parlerai que de son talent. Ce n'est pas une biographie que je viens vous offrir, c'est une question d'art que je viens traiter.

Cette célèbre actrice a tenu une place immense sur la scène. Mirabeau disait sur son lit de mort : « J'emporte avec moi la monarchie française. » Quand Talma mourut en 1826, il pouvait dire : « J'emporte avec moi la tragédie française. » Les vieillards s'en lamentaient; mais leurs regrets n'étaient pas partagés par la nouvelle génération qui appelait à grands cris une réforme radicale dans les arts. C'était le temps de ce qu'on appelait ici même les batailles d'*Hernani*. La société était divisée en deux camps. La querelle des anciens et des modernes, qui avait été si vive sous Louis XIV, se ranimait avec plus d'ardeur encore. Seulement les anciens étaient les écrivains du temps de Louis XIV et de Louis XV. La peinture, la musique, tous les arts enfin et toute la littérature étaient en proie à des luttes intestines. Tout cela s'est calmé, et je crois qu'on en peut parler maintenant avec plus de sang-froid et sans crainte qu'on ne s'égorge; mais alors c'était plus dangereux.

L'apparition de mademoiselle Rachel fut un événement très-remarquable. A ce moment, on disait que la tragédie était morte, qu'on n'en voulait plus, qu'elle n'oserait plus se montrer. Douze ans après la perte de notre illustre tragédien, voilà que s'élève une grande artiste qui ranime la tragédie classique.

La révolution ou la réaction, comme vous voudrez, fut soudaine. Quelle était donc cette jeune fille qui opérait ce miracle?

C'était une actrice de dix-sept ans qui avait débuté sur un obscur théâtre bourgeois, situé dans la rue Saint-Martin, et dirigé par un sociétaire du Théâtre-Français, nommé Saint-Aulaire, qui, soit dit en passant, n'occupait pas une place éclatante à la Comédie française. Il faisait jouer les ouvrages anciens et modernes du répertoire de la rue Richelieu et distribuait à ses acteurs, qui étaient en même temps ses élèves, des billets que ceux-ci plaçaient de leur mieux : c'est ainsi que se faisait la recette. Les représentations où Rachel paraissait étaient les plus productives. Elle avait une petite réputation qui avait franchi les limites de ce modeste théâtre. Plusieurs de mes élèves me parlèrent d'elle comme d'une merveille naissante. On m'inspira l'envie d'aller la voir; je

(1) Voy. des conférences de M. Samson sur *Lekain et Talma* dans les numéros 3 et 10 de la présente année.

la vis dans *Don Sanche* de Corneille, réduit en trois actes, et dans une pièce d'Andrieux, appelée *le Manteau*.

J'avoue que dans la tragédie surtout elle me frappa. Je fus saisi d'étonnement. Très-petite à cette époque, elle était entourée de grands acteurs, grands par la taille, mais ne sachant ni parler ni se mouvoir, et l'aisance naturelle de cette chétive enfant faisait ressortir encore davantage leur extrême gaucherie. Ils avaient l'air humilié devant cette petite fille, et quoique obligée de lever la tête pour leur parler, elle semblait leur parler de haut.

Voilà l'illusion qu'elle produisait; au reste, il y a dans la tête bien posée une certaine noblesse, un caractère imposant, qui fait, pour ainsi dire, disparaître la taille et met les petits au niveau des grands. Cet effet était naturel chez Rachel : ce n'était pas le fruit du travail, c'était inné.

Elle remplissait le rôle d'une reine, et son jeu ne manquait pas de dignité. Je ne dis pas que tout le rôle fût parfaitement compris, qu'il n'y eût pas de temps en temps certaines lacunes d'intelligence, qui tenaient à son très-jeune âge et à son défaut absolu d'instruction; mais partout on sentait l'accent tragique; partout la vocation éclatait, et l'on pouvait déjà pressentir la belle destinée théâtrale qui attendait cette jeune fille. Lorsque la pièce fut finie, je voulus lui porter mes compliments; car j'étais enchanté. Elle avait déjà changé de costume pour jouer dans *le Manteau*, d'Andrieux, où elle faisait un rôle de femme travestie en homme. Je cherche partout la jeune artiste; je vois un petit bonhomme en pantalon noir, en redingote de même couleur, un pied en l'air, qui jouait à je ne sais quel jeu où il fallait apparemment se tenir à cloche-pied. C'était la reine d'Espagne.

Cette simplicité me charmait. J'étais ravi de voir cette jeune fille, après avoir déposé sa grandeur théâtrale, retourner à des habitudes familières, au lieu de se préparer à recevoir les compliments de ceux qui l'avaient entendue. Elle écouta mes éloges, sans changer de position, toujours le pied en l'air, et elle me répondit très-gentiment : « Je vous remercie bien, monsieur. » Quand elle me vit parti, elle recommença son jeu. Telle fut ma première entrevue avec mademoiselle Rachel.

A quelque temps de là, elle se présenta au Conservatoire. Elle fit sur les juges assemblés pour l'admettre ou la refuser l'excellente impression qu'elle produisait partout, et fut reçue à l'unanimité. Toutes les notes qui figurent sur les registres lui sont extrêmement favorables. Cependant l'état de ses finances la contraignit de quitter bientôt le Conservatoire pour entrer au Gymnase. Elle vint me voir. Elle avait remarqué l'intérêt que je prenais à elle. Je lui avait fait répéter une seule fois la Junie de *Britannicus ;* j'avais été charmé de l'attention qu'elle avait apportée à la leçon; chaque jour je chantais les louanges de cette petite fille. Elle venait m'annoncer son entrée au Gymnase. Il y avait là un de mes amis, alors chef de bureau au ministère de l'intérieur; je l'avais vivement sollicité pour Rachel, et il lui avait fait obtenir une pension, modique à la vérité, mais qui devait s'augmenter bientôt. Il fut au désespoir d'apprendre, après ce que je lui avais dit des heureuses dispositions de ma protégée, que le Théâtre-Français allait perdre un sujet si précieux. Bon, mais vif, il lui dit des choses qui lui firent de la peine. J'intervins : « Cette pauvre petite, ne voyez-vous pas qu'elle pleure? n'augmentez pas ses chagrins. » Puis, me tournant vers elle, je l'embrassai et la consolai en lui disant : « Allons ma chère enfant, qui sait? nous nous retrouverons peut-être un jour. »

Elle débuta au Gymnase dans *la Vendéenne*, et réussit. Ma femme, qui avait assisté à cette représentation à laquelle je n'avais pu me trouver, parce que je jouais ce soir-là, me dit en rentrant : « Il y a quelque chose d'étonnant chez cette petite fille; elle a certainement le germe d'un grand talent; mais elle est déplacée au Gymnase; ce théâtre est trop étroit pour elle. » En effet, sa nature était plus grande qu'elle, et il lui fallait autre chose que le genre. On sentait partout chez elle l'intelligence dramatique; mais on voyait en même temps que cette intelligence était gênée.

Elle était toujours présente à ma mémoire, et je me disais souvent : Quel trésor précieux le Théâtre-Français aurait pu trouver dans cette jeune enfant! Enfin, un jour, — je pense que ces détails ne vous sont pas désagréables, — je déjeunais en famille, la porte s'ouvre : c'était Rachel avec son père. Je ne puis pas vous peindre le sentiment de joie qui me saisit au cœur. Elle revient, me dis-je en moi-même, je la tiens : elle ne m'échappera plus cette fois.

Son père me raconta que M. Poirson, le directeur du Gymnase, avait dit à sa jeune pensionnaire : « Mon enfant, vous avez beaucoup de talent, mais un talent qui n'est pas à sa place chez nous. Il n'y a que le Théâtre-Français qui puisse vous convenir. » Il avait ajouté : « Allez voir M. Samson. »

A partir de ce moment je fus son professeur.

Puisque nous sommes dans les petits détails domestiques, permettez-moi d'y rester encore un moment. J'avais beaucoup parlé à mes filles des dispositions de Rachel pour la tragédie. Aussi la première fois qu'elle vint répéter dans mon cabinet, elles s'empressèrent d'écouter aux portes. C'était assurément une indiscrétion, mais je prends la faute sur moi ; je ne les avais sans doute pas assez bien élevées. Rachel me récita le rôle qu'elle m'avait dit au Conservatoire, la Junie de *Britannicus*. Mais quel changement! cette langue tragique qu'elle avait commencé à parler était complétement oubliée; il n'y en avait plus aucune trace. On désapprend les langues que l'on ne parle plus : c'était obscur, indécis, sans couleur. Néanmoins, je ne me décourageai pas. Je savais que le fond ne manquait pas, qu'il y avait là une flamme, qui ne pouvait être éteinte; il suffirait de secouer la cendre qui la couvrait pour que l'étincelle jaillît et que le feu se ranimât

au cœur de notre jeune tragédienne. Cependant mes filles étaient désappointées. « Est-ce donc là cette merveille! » me dirent-elles, quand Rachel fut partie. Elles ont depuis bien réparé l'erreur de ce premier jugement, car elles étaient fanatiques de Rachel.

Elle revint, et je l'écoutai encore une fois. Elle était toujours petite et grêle. Elle a depuis grandi au théâtre, non pas seulement comme talent, mais comme taille. Je dirai plus, elle a peut-être plus grandi comme femme que comme actrice. La partie morale du talent était déjà complète, tandis que la partie physique ne l'était pas encore. Elle possédait déjà les grands principes de l'art; elle en savait les secrets et les finesses. Je lui dis : « Vous êtes petite, vos moyens physiques ne sont pas bien forts; il y a peut-être de l'inhumanité dans ce que je vais vous dire; mais vous n'êtes faites que pour les premiers rôles de la tragédie; les sentiments trop doux ne vous vont pas. Laissez-là le rôle de Junie et apprenez-moi celui d'Ériphyle. »

Elle apprit ce rôle et me le récita. A ce propos, dois-je vous rapporter un mot qu'elle m'a dit? Pourquoi pas? Ce mot se ressent de ses habitudes primitives et de son ignorance; mais il dénote un grand instinct dramatique, et l'on aime à retourner en arrière pour rechercher les premiers commencements d'un talent extraordinaire. Elle me disait d'une manière remarquable quelques vers qu'Ériphyle adresse à Iphigénie pour la consoler, quand celle-ci se plaint auprès d'elle de l'accueil qu'elle a reçu de son père. J'étais généralement habitué à entendre réciter ce passage assez mal.

> Quoi! parmi tous les soins qui doivent l'accabler,
> Quelque froideur suffit pour vous faire trembler!
> . . . . . .
> . . . . . .
> Du moins, si vos respects sont rejetés d'un père,
> Vous en pouvez gémir dans le sein d'une mère,
> Et de quelque disgrâce enfin que vous pleuriez,
> Quels pleurs par un amant ne sont pas essuyés!

Elle y mettait un accent tout particulier, et, l'arrêtant tout à coup, je lui dis : « C'est bien, mon enfant; mais pourquoi dites-vous ces vers ainsi? » Et c'est alors qu'elle me fit cette réponse : « Monsieur, c'est parce que Éryphile aime Achille, qu'elle sait qu'Achille aime Iphigénie, *et ça la fait bisquer.* »

Je crois que la gloire de Rachel ne perd rien au récit que je viens de faire et qu'elle s'en augmente au contraire; car nous voyons par là de quel point elle est partie pour atteindre une si haute destinée. Chez la femme qui s'exprimait ainsi, il n'y en avait pas moins une véritable grandeur. Elle avait à la ville une distinction parfaite; quand elle se trouvait dans une réunion de grandes dames, ne croyez pas qu'elle y fît tache. Non, c'était bien une grande dame, elle aussi, grande dame comédienne, si vous voulez, grande dame par imitation; mais enfin elle était née pour représenter la grande dame, et vous m'accorderez bien que le comédien possède en lui quelque chose des qualités qu'il montre à la scène. Les acteurs et les actrices qui ont un mauvais ton à la ville le conservent au théâtre. Mademoiselle Mars était très-comme il faut hors du théâtre. Évidemment, il est bien difficile, quand on a été trivial toute la journée, de cesser de l'être à sept ou huit heures du soir. La distinction et le bon ton ne sauraient être comme un vêtement que l'on peut prendre à heure fixe. Aussi est-il plus facile de descendre que de monter, et tel artiste, habitué à jouer les personnages de distinction, représentera plus facilement des personnages vulgaires, qu'un acteur habitué aux rôles vulgaires ne représentera un personnage distingué.

Mademoiselle Rachel portait sa distinction dans le monde et la conservait au théâtre. Elle l'augmentait même quand il le fallait, et arrivait, quand il le fallait, au plus haut degré de la majesté royale.

Quant à son physique, je vais essayer de le peindre pour ceux qui ne le connaissent pas. Ceux qui le connaissent me rectifieront dans leur pensée, si je me trompe.

Sa taille, qui lors de ses débuts, n'avait pas encore atteint tout son développement, était au-dessous de la moyenne. Elle était fort maigre; mais elle s'habillait avec un art qui déguisait sa maigreur à la ville; au théâtre, elle se drapait admirablement. Son front était caractéristique; il était bombé et s'avançait au-dessus de ses yeux enfoncés. Ces fronts bombés dénotent généralement de l'intelligence. Ses yeux, sans être grands, avaient beaucoup de vivacité et d'expression; son regard avait de la profondeur. Le nez offrait une ligne très-droite, très-pure, un peu courbée vers la bouche. La bouche était moyenne et garnie de petites dents parfaitement rangées. Le cou était bien attaché, avantage très-précieux qui donne à tous les mouvements de la tête l'aisance et la noblesse. Elle avait, ce qu'on est convenu d'appeler, des mains de duchesse. Sa voix était un contre-alto de peu d'étendue. A cet égard, permettez-moi une courte observation. La masse du public confond généralement la manière de dire avec la voix, et comme mademoiselle Rachel disait très-bien, vous entendrez dire souvent qu'elle avait une belle voix. Ce n'est pas une belle voix qu'elle avait; mais elle possédait, pour me servir d'une expression vulgaire, la manière de s'en servir. Grâce à une admirable justesse d'oreille, elle la maniait d'une façon merveilleuse, passant sans efforts des tons graves à des tons d'une délicatesse et d'une témérité exquises. Voilà quelle était mademoiselle Rachel.

Elle débuta par le rôle de Camille d'*Horace*, dans la solitude qui était alors le partage habituel de la Comédie française. J'ai traversé ces temps et je n'en suis pas plus fier. Pardonnez cependant un petit mouvement d'orgueil à un de ces malheureux comédiens, si rudement attaqués alors pour avoir voulu s'obstiner à ne pas rayer la tragédie et la vieille comédie de leur répertoire. C'était pour eux une question d'honneur. Ils avaient

reçu ce répertoire de leurs prédécesseurs, et, malgré l'absence de recettes, ils tenaient à le conserver. J'ai entendu à cette époque des gens dire que le Théâtre-Français n'était pas amusant. Nous avions la réputation d'être ennuyeux au dernier point. Cela pouvait être vrai; mais, ne l'eussions-nous pas été, il était convenu de nous trouver tels. Il faut affronter ces tempêtes avec calme et s'armer de courage devant les attaques imméritées. Tôt ou tard les passions s'apaisent, et la justice succède à la violence et au parti pris.

Mademoiselle Rachel parut donc dans une solitude que peuplaient seulement les abonnés de l'orchestre. Il y en avait encore; aujourd'hui il n'y en a plus et il ne peut plus y en avoir, car les abonnés de l'orchestre venaient pour voir défiler devant eux les pièces de l'ancien répertoire. De même qu'en musique les *dilettanti* ne se rassasient pas de Mozart et des grands compositeurs, ils ne se lassaient point d'entendre répéter ce qui passait alors pour les chefs-d'œuvre de la littérature française. Il en résultait des progrès pour l'art du comédien; c'est en jouant très-souvent le même rôle qu'on finit par y être à son aise : condition nécessaire pour le bien jouer; car il ne faut pas croire qu'un comédien puisse faire des progrès en jouant sans cesse des pièces nouvelles.

On n'avait pas battu la grosse caisse pour annoncer le début de mademoiselle Rachel, et je dirai même qu'il y avait eu négligence de la part de l'administration. Je sais bien que quand les journalistes voyaient le mot « tragédie » sur l'affiche, ils passaient outre; mais il aurait fallu aller chez eux et leur dire : « Nous avons un excellent sujet, venez le voir. » Il n'en fut rien et Rachel joua pour ainsi dire dans le désert.

Dans les deux premiers actes d'*Horace*, le rôle de Camille ne présente pas un intérêt bien grand. Cependant elle se fit remarquer tout de suite par son débit et une simplicité grandiose. La simplicité et la grandeur ne s'excluent pas; car pour être vraiment grand, il faut être simple. Il faut, dans la tragédie, savoir montrer l'alliance de ces deux qualités, et mademoiselle Rachel les possédait toutes deux à un suprême degré. Ainsi, dans cette première scène de Camille, je vous citerai un passage qu'elle disait d'une manière tout à fait originale. Camille parle de ses infortunes, des malheurs de son pays et dit qu'elle a été consulter un oracle :

> Enfin mon désespoir, parmi ces longs obstacles,
> M'a fait avoir recours à la voix des oracles.
> Ecoutez si celui qui me fut hier rendu
> Eut droit de rassurer mon esprit éperdu.
> Ce Grec si renommé, qui depuis tant d'années
> Au pied de l'Aventin prédit nos destinées,
> . . . . . .

Elle accentuait d'une façon toute particulière ces mots : *ce Grec si renommé*. Il y avait dans l'inflexion de sa voix quelque chose qui semblait dire : Vous savez, ce Grec que tout le monde connaît..... Ce sont là des choses qui ne passionnent pas le public, mais qui frappent l'amateur et lui font dire : ce n'est pas jeté dans le moule commun. Un des grands attraits du débit tragique, ce sont ces emprunts qu'il fait au langage habituel et familier en les revêtant d'une noblesse qui les apporte à l'oreille sans la choquer et qui vous plaît surtout par le naturel, par cette vérité qu'on doit chercher dans tous les arts.

Le succès de mademoiselle Rachel a commencé par les coulisses et dans les répétitions. Les acteurs venaient dans les coulisses pour l'entendre, et pendant longtemps ils formèrent presque son seul public. Elle n'en jouait pas plus mal; car plaire aux gens du métier, c'est un succès qui n'est pas méprisable.

Vous savez qu'au quatrième acte Valère annonce au vieil Horace devant Camille, la mort des trois frères Curiace. Camille pousse un *hélas!* lorsque le récit arrive à la mort de son amant. Elle le disait d'abord, cet *hélas!* bien simplement et très-bien. Ensuite elle y produisit un effet très-grand; mais, si j'ose dire ma pensée, elle y produisit un effet trop grand. Je m'explique. A mon avis, le théâtre est un tableau; chaque acteur est un personnage qui doit rester à son plan et à son jour; il ne faut pas qu'un acteur, lorsque son rôle n'occupe dans une scène qu'un rang secondaire, prenne la place principale et efface les autres personnages. Tels sont mes idées et mes principes; respectons l'œuvre d'abord. Camille doit dire cet *hélas!* que Corneille a mis dans sa bouche avec le sentiment de la plus profonde douleur, mais sans détourner sur elle seule l'attention du public. Dans cette scène, Rachel, par un très-pénible travail musculaire, arrivait comme à un état d'insensibilité, et l'on suivait une sorte de décomposition sur sa figure. Les applaudissements éclataient. Fort bien pour l'actrice, mais le public perdait l'œuvre de vue. Pardon de cette petite critique; mais je ne veux pas flatter la femme qui fut mon élève, et je n'approuve pas qu'on abuse de son talent et de l'admiration du public pour confisquer une scène à son profit.

Tout le reste était admirable. Le vieil Horace l'engage à faire un bon accueil à ce fils qui a tué les trois frères Albains et, quand il est parti, Camille donne un libre cours aux sentiments qui l'oppressent.

> Oui, je lui ferai voir par d'infaillibles marques
> Qu'un véritable amour brave la main des Parques
> Et ne prend point de loi de ces cruels tyrans
> Qu'un astre injurieux nous donne pour parents.
> . . . . . .
> . . . . . .
> On demande ma joie en un jour si funeste ;
> Il me faut applaudir aux exploits du vainqueur
> Et baiser une main qui me perce le cœur.
> En un sujet de pleurs si grand, si légitime,
> Se plaindre est une honte et soupirer un crime.

Rachel avait un art admirable pour détacher les mots : *On demande ma joie*; *qui me perce le cœur*; *et soupirer un crime*. Tout cela était rendu avec un accent, une justesse de note qui atteignait la perfection.

Je n'en finirais pas, si je voulais vous analyser en dé-

tail tout ce rôle de Camille. Personne n'ignore à quelle hauteur s'élevait mademoiselle Rachel dans la scène des imprécations. Ceux d'entre vous qui l'ont entendue ont conservé le souvenir de l'impression qu'elle produisait sur le public.

Après le rôle de Camille, elle joua celui d'Émilie dans *Cinna*. Elle y fut extrêmement originale. C'est un rôle très-difficile que celui de cette femme que Balzac, celui du XVII^e siècle, appelait « une adorable furie ». Elle entreprend de faire tuer Auguste pour venger son père, c'est peut-être adorable; mais il faut animer cela d'une flamme patriotique, d'un sentiment républicain que Rachel possédait admirablement sur la scène. Elle avait des accents merveilleux et soulevait la salle, lorsque Cinna, reculant devant le crime qu'il a promis à Émilie d'accomplir, la supplie de le dégager de son serment :

Pardonnez-moi, grands Dieux, si je me suis trompée
Quand j'ai pensé chérir un neveu de Pompée,
Et si d'un faux semblant mon esprit abusé
A fait choix d'un esclave en son lieu supposé.

Elle s'élevait dans ce passage à une hauteur qu'on ne saurait dépasser. Elle jetait sur Cinna un regard plein de mépris et l'écrasait avec le mot d'*esclave*; c'était sublime.

Elle avait aussi une très-belle scène avec le traître Maxime. Elle y apportait presque le ton de la comédie, en ayant bien soin toutefois de conserver cette nuance qui sépare le comique du tragique, quelque rapprochés qu'ils puissent être quelquefois. Je voudrais pouvoir vous rendre cette belle scène, qui commence par ces vers :

Mais je vous vois, Maxime, et l'on vous faisait mort.

Après avoir repoussé avec dédain les offres de Maxime, elle se tournait vers sa confidente Fulvie :

Allons, Fulvie, allons.

Puis se retournant ensuite avec un profond dédain vers Maxime, elle faisait une sortie superbe de simplicité et de grandeur. *Allons, Fulvie, allons!* elle semblait dire : Laissons-là ce misérable.

Après Corneille, elle s'attaqua à Racine et n'eut pas moins de succès. C'est par la tragédie d'*Andromaque* qu'elle commença. Elle y déployait dans l'expression de l'ironie un talent que jamais, il me le semble du moins, aucune actrice n'a dû égaler. Vous savez que Pyrrhus vient d'avouer franchement à Hermione qu'il ne l'aime plus, qu'il va épouser Andromaque, et il comprend qu'elle doive se plaindre de lui :

Après cela, madame, éclatez contre un traître
Qui l'est avec douleur, et qui pourtant veut l'être.
Pour moi, loin de contraindre un si juste courroux,
Il me soulagera peut-être autant que vous.
Donnez-moi tous les noms destinés aux parjures.

Rachel écoutait le cœur serré, la tête un peu détournée. Quand Pyrrhus avait parlé, il y avait un grand temps d'arrêt. En parlant de sa bouche, j'ai oublié un détail : c'est que la lèvre inférieure dépassait un peu la supérieure, ce qui lui donnait dans le dédain une expression singulièrement remarquable. Elle se retournait vers Pyrrhus lentement; puis, parlant avec la lenteur d'une femme qui se contraint, qui refoule une douleur furieuse, qui se mettrait les mains sur la poitrine pour l'empêcher de se fendre et d'éclater, elle disait :

Seigneur, dans cet aveu dépouillé d'artifice,
J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice;
Et que, voulant bien rompre un nœud si solennel,
Vous vous abandonniez au crime en criminel!
. . . . . .

Rachel savait détacher admirablement chacune de ces phrases et leur donner leur véritable valeur. Et, tout en prenant le ton ironique et familier, elle imprimait à sa voix ce ton de noblesse qui sied à la tragédie.

Quoi! sans que ni serment ni devoir ne vous retienne,
Rechercher une Grecque, amant d'une Troyenne!
Me quitter, me reprendre et retourner encore
De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector!
Couronner tour à tour l'esclave et la princesse!

Elle s'arrêtait un peu sur ce mot *esclave*, et reprenait du même ton d'ironie et de dédain l'énumération de ses griefs. Cette lèvre inférieure qui avançait la servait ici admirablement. Sa pose était noble et majestueuse; c'était une statue grecque. Un rire amer venait sur ses lèvres et, fixant les yeux sur Pyrrhus, elle le regardait de haut.

Puis à cette réponse de Pyrrhus :

Mes remords vous feraient une injure mortelle,
Il faut se croire aimé pour se croire infidèle,
Vous ne prétendiez pas m'arrêter dans vos fers.
J'ai craint de vous trahir, peut-être je vous sers,
Nos cœurs n'étaient point faits dépendants l'un de l'autre;
Je suivais mon devoir, et vous cédiez au vôtre,
Rien ne vous engageait à m'aimer, en effet.

elle se retournait vivement. Ce n'était plus la même femme. Cette femme qui s'était contenue, cette femme qui s'était contentée de se montrer amère dans ses reproches, éclatait tout à coup en reproches à la fois impétueux et tendres. Regardant Pyrrhus avec des yeux pleins d'amour, elle laissait échapper de son cœur ce vers si beau de passion dans sa simplicité :

Je ne t'ai point aimé, cruel! qu'ai-je donc fait?
. . . . . .
. . . . . .
J'ai cru que tôt ou tard, à ton devoir rendu,
Tu me rapporterais un cœur qui m'était dû.
Je t'aimais inconstant; qu'aurais-je fait fidèle?
. . . . . .
Ingrat, je doute encore si je ne t'aime pas.

Arrivée là, elle reprenait sa dignité, non pas sa dignité complète, car elle implorait en quelque sorte Pyrrhus :

Mais, seigneur, s'il le faut, si le ciel en colère
Réserve à d'autres yeux la gloire de vous plaire,
Achevez votre hymen, j'y consens; mais du moins,
Ne forcez pas mes yeux d'en être les témoins.
Pour la dernière fois, je vous parle peut-être;
Différez-le d'un jour, demain vous serez maître.
Vous ne répondez point?

Le silence, la froide attitude de Pyrrhus la révoltent. Oh! alors, elle n'y tient plus; la fureur l'emporte :

Perfide, je le vois,
Tu comptes les moments que tu perds avec moi ;
Ton cœur, impatient de revoir ta Troyenne,
Ne souffre qu'à regret qu'une autre t'entretienne.

Avec quelle énergie elle disait ces mots : *impatient de revoir ta Troyenne.* Oh! que c'était bien là l'expression méprisante que les femmes savent trouver en pareille circonstance!

Je m'arrête un moment.

Cette éducation dramatique de l'illustre tragédienne m'a valu des éloges; mais elle m'a valu aussi des injures. On a fait un gros livre sur mademoiselle Rachel, dans lequel je tenais une très-petite place, quatre ou cinq lignes tout au plus; mais c'était bien assez : car on y disait que mademoiselle Rachel avait pris quelques leçons de moi et puis qu'elle m'avait congédié. Il n'était pas agréable de s'entendre dire une injure qui reposait sur un fait inventé. Je n'ai jamais écrit sur ma porte : Ici demeure le professeur de mademoiselle Rachel; seulement si quelqu'un me demandait : « Êtes-vous le professeur de Rachel? » je répondais avec beaucoup de politesse et beaucoup de netteté : « Oui, monsieur. » Il y en a quelques-uns qui faisaient : « Ah! » et, devant leur étonnement peu flatteur pour mon amour-propre, je reprenais : « Que voulez-vous? c'est ainsi. » Enfin, dans la crainte que ce doute injurieux ne se prolongeât outre mesure chez certaines personnes, j'écrivis une brochure, aussi petite que possible, dans laquelle, je démontrai par les preuves les plus incontestables que j'étais le professeur de mademoiselle Rachel. On doit me pardonner cette réplique, car je n'ai déjà pas assez de titres comme artiste pour me laisser ravir un des plus beaux fleurons de ma couronne théâtrale. J'ai été son professeur, et je vous prie de prendre ce mot dans son acception la plus étendue et la plus rigoureuse. Je ne crains sur ce fait un démenti de personne.

J'ai cité dans ma brochure quelques extraits de lettres qui prouvent mes relations suivies avec Rachel. Il est fort heureux qu'elle m'ait écrit; car autrement j'aurais pu passer pour un imposteur. Outre ces lettres, il y a encore un document dont j'ai fait usage : c'est un écrit de M. de Custine.

M. de Custine, connu par plusieurs productions littéraires, vint un jour chez moi. Il me dit qu'admirateur passionné du talent de la jeune merveille, il avait désiré la voir de près, et qu'il avait eu avec elle un entretien où elle lui avait parlé de moi en pleurant, que cet entretien l'avait tellement intéressé qu'il l'avait écrit de mémoire et qu'il m'offrait de m'en envoyer une copie.

Ce manuscrit est en effet entre mes mains; mais il est trop à ma louange pour que je me permette de vous le lire. Permettez-moi seulement de vous citer quelques passages des lettres que Rachel m'écrivait :

« Mon cher monsieur Samson,

» Il m'est impossible de laisser passer le premier jour de cette année sans vous écrire tous mes regrets, tous mes chagrins d'une si triste, si longue séparation, sans vous dire tout ce qu'il y a dans mon cœur d'affection pour vous, de respect pour madame Samson, d'amitié pour vos filles. Croyez-bien que mes sentiments pour vous sont les mêmes et ne changeront pas. Et d'ailleurs, n'ai-je pas toujours besoin de vos bons conseils qui m'ont donné la force de paraître sur la scène, qui m'ont assuré la bienveillance du public? — Paris, 1er janvier 1840.

» Mon bon maître, dimanche j'arrive avec Ariane, et je vous tourmenterai un peu; quand vous vous sentirez fatigué, nous nous arrêterons tout de suite.

» Mon cher monsieur Samson,

» La représentation d'hier a mieux marché; la scène avec don Sanche a produit un grand effet; mais elle peut encore s'améliorer. Demain dimanche, je reprendrai quelques scènes. Je m'acharne à ce rôle; le courage me vient. J'ai fait deux effets nouveaux à la seconde. Voilà, j'espère, de quoi vous mettre en haleine. J'étudie en ce moment Phèdre et Ariane en attendant Jeanne d'Arc. Depuis que je vous reviens, c'est étonnant comme le courage me revient aussi.

» Mon cher professeur, il n'y a pas trois heures que le rideau vient de se lever et que les *chut* se font entendre pour écouter les beaux vers de Racine et en même temps votre élève. On donnait *Mithridate*, et mon succès a été, si j'ose le dire, complet. J'ai fait de mon mieux pour me rappeler vos bonnes leçons et surtout celles que vous me donnâtes à Saint-Germain et qui, le lendemain, furent appréciées par les abonnés de la rue Richelieu.

» Il est onze heures, je sors du théâtre. Je viens de jouer *Horace* : quel monde et quelle peur j'avais! Enfin la toile lève; un silence affreux. J'entre, une pluie d'applaudissements tombe sur ma tête; alors ma frayeur redouble. Je commence mon premier acte : le public parut plus étonné de ma manière de dire qu'enchanté; mais, dès qu'il me comprit, mon succès commença. La scène du fauteuil du quatrième acte fit le plus grand effet, et, à la fin du monologue, plusieurs couronnes tombèrent à mes pieds. Que n'était-il là votre bon père (M. Samson)! combien il aurait été heureux de voir que la vérité est comprise partout! que n'était-il là pour achever mon succès en me disant : c'est bien, mon enfant! — Londres.

» Mon bon monsieur Samson, M. Paul me fait savoir qu'il n'y aura pas de répétition de *Frédegonde* aujourd'hui, M. Guyon ne pouvant y assister, et je viens vous demander si vous voulez me donner une heure pour mon rôle, je crains trop de l'étudier seule. »

Suivent d'autres lettres où elle me demande des conseils sur les rôles qu'elle doit jouer. Enfin en voici une dernière qu'elle adressait à madame Samson :

« Chère madame Samson, je l'ai enfin passé, ce dernier jour qui annonçait le *Misanthrope* : j'ai joué Célimène. Mais ce qui va sans doute vous étonner, c'est que j'y ai obtenu un véritable succès; dans la même soirée, j'avais à jouer le second acte de *Virginie* (*Athalie* n'ayant pu être représentée ici, parce que c'est une tragédie biblique). Mon entrée en scène dans la comédie m'a d'abord valu de nombreuses salves d'applaudissements; mon costume m'allait à merveille et la coiffure me faisait presque jolie : quel changement! La scène des portraits a fait beaucoup rire; je me suis rappelé de mon mieux les conseils de mon parfait professeur : aussi m'a-t-on rappelée après le second acte. La grande scène avec la prude Arsinoé a produit un grand effet; mais, à mon sens, je crois y avoir voulu être plus savante et *diseuse* que mordante et piquante. Les deux derniers actes que je n'ai pu répéter avec M. Samson peuvent gagner énormément; mais ici tout a été pour le mieux, et vraiment je suis très-satisfaite de ce succès. Les journaux dépassent l'éloge, et je suis ravie qu'ils soient écrits en anglais pour n'être pas tentée de vous les faire lire. Mais si M. Samson se veut mettre en tête de m'apprendre bien Célimène, je suis persuadée que j'aurai aussi un succès sur notre grande scène française. Je ne fais pas aussi mal qu'il le pense en gagnant le plus de piles d'écus que je puis; car ma santé n'est nullement altérée par la fatigue des représentations que j'ai données. » — Londres.

Hélas! nous verrons plus tard ce qu'il fallait penser de cette santé.

Je vous ai montré Rachel faisant ses premiers pas sur le Théâtre-Français, devant quelques spectateurs aussi rares que ces compagnons d'Énée que Virgile nous représente nageant çà et là sur la vaste surface des mers. Ils étaient dispersés dans la salle; le plus grand nombre

se tenait à l'orchestre; les acteurs étaient à leur poste dans les coulisses. Elle a lutté trois mois environ contre cette indifférence du public. Enfin le bruit de ses succès a franchi la porte du Théâtre-Français; il s'est répandu dans le monde, les journaux ont parlé, la foule est venue. Elle est venue d'abord avec un sentiment de défiance, surprise d'un éloge qui paraissait exagéré. Elle craignait de ne pas rencontrer le prodige annoncé; mais cette crainte n'a pas duré longtemps.

C'était vraiment un spectacle curieux que ces premières représentations de Rachel, lorsqu'un public nombreux se décida à venir l'entendre. Je me rappelle encore son étonnement, son attention, ces murmures approbateurs, ces frémissements d'admiration qui circulaient dans tous les rangs, et enfin ces applaudissements, longtemps contenus, qui éclataient, et ces cris d'abord étouffés qui s'échappaient de toutes les poitrines.

Rachel se distingua d'abord comme *diseuse*. L'art du comédien se compose de deux choses, la diction et l'action, qui, à vrai dire, n'en font qu'une, car la diction est encore de l'action. Mais il y a des comédiens qui se distinguent plus spécialement dans l'action, et d'autres dans le débit. Celui qui excelle à la fois dans ces deux qualités est le comédien accompli. Il y a malheureusement beaucoup de comédiens qui négligent cette partie très-essentielle de l'art, la diction. Un comédien qui ne sait pas dire me fait l'effet d'un écrivain qui ne sait pas écrire. Ce n'est que par l'étude, par une étude constante que l'on parvient à acquérir cette double qualité. J'ai eu à ce sujet bien des discussions et je me suis vu souvent opposer ce grand mot : l'inspiration ! Ah ! oui, l'inspiration ! ce je ne sais quoi qui descend du ciel, qui transforme l'acteur et lui fait trouver à son insu des effets merveilleux par lesquels il électrise le public en s'électrisant lui-même. Pour moi, ce n'est là qu'un pompeux galimatias au fond duquel on ne trouve que du vide. Il faut que le comédien paraisse improviser ce qu'il dit ; mais il ne paraît l'improviser que quand il l'a profondément médité et très-souvent répété. Certes l'inspiration est bonne quand on sait son métier; mais ce métier il faut commencer par l'apprendre. Du reste, j'ai reçu quelquefois, quant à l'éducation dramatique de Rachel, des compliments étranges. Lors de ses premiers débuts, une femme de beaucoup d'esprit, qui est morte, et qui a été la mère d'une femme de plus d'esprit encore, était dans les coulisses. On donnait *Andromaque*. Quand la pièce fut finie, elle se retourna vers moi et me dit avec enthousiasme : « Qu'elle est heureuse de vous avoir trouvé, monsieur Samson ! au moins vous l'avez laissée faire, et vous ne lui avez rien appris. » Ce n'était ni le lieu ni le temps de répondre à cette excellente dame. Elle a cru m'adresser un éloge, dont je devais être profondément reconnaissant. En effet, l'éloge m'a frappé; je lui ai même donné une certaine publicité. En tous cas, voilà un moyen d'instruire qui ne fatigue pas le professeur, et pour ceux qui enseignent, voilà une façon certaine de se concilier les sympathies de leurs élèves; car rien ne flatte davantage l'écolier que le silence du maître. Ne rien dire, c'est approuver, et l'élève, enchanté, s'en va en se disant : Je n'ai plus besoin de travailler.

Si ces magnifiques soirées dans lesquelles mademoiselle Rachel enthousiasmait le public sont gravées dans ma mémoire, jamais non plus je n'oublierai les matinées, consacrées par moi à l'enseignement de mon illustre écolière. C'étaient de belles heures, des heures que je compte parmi les plus douces et, pardonnez-moi l'expression, les plus sacrées de ma vie, parce que pour moi l'art est une chose sacrée. J'étais étonné des rapides progrès de mon élève, j'étais surpris de la promptitude de sa conception, de la justesse, de la précision de sa note; elle avait une oreille admirable.

Je parle quelquefois de la justesse de l'oreille, parce que l'oreille me semble aussi nécessaire au comédien qu'au chanteur. Le chanteur a même un avantage sur le comédien; il a la musique pour le guider; mais le comédien est en quelque sorte un compositeur : il fait sa musique lui-même. Je ne dirai pas qu'il improvise, car je sais l'abus qu'on fait du mot *inspiration;* cette musique, il l'apporte toute faite sur le théâtre; mais il a dû la trouver, la créer lui-même à force de recherches et d'études.

Les progrès de mademoiselle Rachel m'étonnaient. Mais ce qui un jour me surprit bien plus encore, c'est que ces progrès s'arrêtèrent. Je parle ici d'une époque antérieure à ses débuts. Elle venait chez moi tantôt avec son père, tantôt avec sa mère Je lui dis : « Mais, ma chère amie, je ne ne vous retrouve plus ; vous n'êtes pas précisément rétrograde, vous êtes stationnaire; prenez-y garde, on n'est pas longtemps stationnaire; il faut avancer ou reculer. » Elle baissa timidement les yeux et rougit. Elle était très-enfant, peut-être même plus enfant qu'on ne l'est à l'âge qu'elle avait alors; elle était entre quinze et seize ans. « Ah ! ah ! dit son père, je te le disais bien, Rachel.— Eh bien ! qu'est-ce donc ? repris-je à mon tour. — Monsieur, c'est qu'il y a au-dessus de nous un grenier où elle va étudier ses rôles, mais dans ce grenier, il y a une corde attachée aux deux bouts, et, au lieu d'étudier ses rôles, elle se balance sur cette corde. » Je me mis à sourire : « Si ce n'est que cela, dis-je, coupons la corde, et les progrès reviendront. » Sitôt dit, sitôt fait; la corde fut coupée et les progrès revinrent, car elle était extrêmement laborieuse.

Je vous ai parlé de sa diction, du sentiment qu'elle savait apporter dans sa manière de détacher les phrases. Dans *Horace* surtout elle avait plusieurs traits de ce genre. Je cite avec plaisir ce rôle de Camille, parce qu'il a été son premier début, et qu'à mon avis, c'est celui dans lequel elle a toujours conservé sa plus grande supériorité. Voici, dans des souvenirs imprimés, ce que j'ai dit d'elle à l'occasion de ce rôle :

« Mademoiselle Rachel a joué bien des fois ce rôle de Camille avec un succès qui n'avait rien coûté à sa santé

et à ses forces ; mais un soir, après avoir lancé ses imprécations contre Horace, au milieu des applaudissements frénétiques de la salle, elle eut une attaque de nerfs en rentrant dans la coulisse. L'oserai-je dire ? au milieu de l'intérêt que cet accident inspira, il y eut comme un mouvement de joie chez plusieurs de ses prétendus amis. Ah ! se disait-on, cette fois elle est vraiment artiste ; elle a reçu le sacre de l'évanouissement et de la douleur : c'est la pythonisse succombant sous le dieu qui l'oppresse; et les regrets qu'on lui témoignait étaient comme entremêlés de félicitations : votre génie vous consume, lui disait-on ; et on s'en allait en répétant : ces organisations supérieures ne sont pas réservées à de longs jours ; la Malibran est morte jeune; Rachel ne vivra pas longtemps; mais n'importe, c'est bien beau.... Et moi je me rappelais, en gémissant, que j'avais vu Talma, notre admirable Talma, après les fureurs d'Oreste, et quand le public était tout frémissant de terreur, se relever bien tranquillement, serrer la main de quelques amis, pendant que son domestique jetait un manteau sur ses épaules, et remonter à sa loge en répondant aux compliments par une appréciation toujours juste et calme de la manière dont il venait de jouer. »

Un écrivain a prétendu que les grands acteurs et les grandes actrices ne pouvaient pas vivre longtemps, parce que le génie les tuait. C'est consolant pour ceux qui n'ont pas de génie; ceux-ci du moins peuvent espérer une vie longue. Il faut des compensations. Toutefois voici un fait qui modifiera sans doute cette opinion sur la durée de la vie des artistes inspirés.

« Au plus beau temps de l'art du comédien, à côté de Lekain et de Préville, deux tragédiennes se partageaient les applaudissements et la renommée : c'étaient mesdemoiselles Dumesnil et Clairon. Celle-ci devait tout (elle l'a dit elle-même) à l'étude et à l'art ; l'autre, mademoiselle Dumesnil, était regardée comme un talent d'inspiration. Qu'arriva-t-il? l'actrice d'étude, mademoiselle Clairon, après dix-neuf ans passés au Théâtre-Français, en avait soixante dix-neuf quand elle mourut ; c'est un assez bel âge. Mais attendez : l'actrice d'inspiration, mademoiselle Dumesnil, compta trente ans de services et mourut à plus de quatre-vingt-dix ans; voilà comment elle fut tuée par l'inspiration. »

« Mademoiselle Rachel avait une constitution délicate, une frêle santé qui demandait de grands ménagements. Craignant pour elle, je l'engageais sans cesse à ne pas chercher l'âme et l'énergie dans une contraction de muscles, dans une surexcitation nerveuse qui fait expier par la fatigue et l'épuisement la force factice qu'on lui emprunte. Je lui citais l'exemple de Talma, mécontent de lui quand il éprouvait trop de lassitude après une représentation. Avec sa connaissance de l'art, avec cette possession de soi-même qui en est un des plus beaux mystères, et qu'elle eut (chose presque inouie !) dès ses commencements, ce que je lui demandais dans l'intérêt de sa santé, de son talent, du théâtre, du public, était en son pouvoir. »

Les succès de théâtre sont quelquefois dangereux par les enivrements où ils vous jettent. Aussi, quand une actrice est trop livrée au monde, elle est à peu près perdue pour l'art. Pour se soustraire à ce fatal entraînement, il faut avant tout avoir un ami qui s'y connaisse et dont on écoute les conseils. Le monde est très-bon pour admirer, parfois même il est très-bon pour vous reprendre, mais non pas pour vous indiquer ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Ce qui est le plus à redouter, c'est cette exagération de louanges, ce tumulte de compliments qui, d'une actrice en vogue, font une espèce de divinité nouvelle descendue sur la scène pour nous révéler un art jusqu'alors inconnu.

Mademoiselle Rachel n'a pas toujours échappé aux périls que je signale ; elle a cherché quelquefois cette exagération qui est le partage des acteurs médiocres et des spectateurs sans goût : son jeu en a souffert; la pureté du dessin s'en est quelquefois un peu altérée. Ce dont les acteurs et les actrices doivent le plus se méfier, c'est de leur renommée. Arrive un moment où le public est décidé à tout accepter de l'acteur ou de l'actrice qu'il aime, et alors c'est surtout aux défauts que s'adressent les applaudissements.

Je vous ai parlé du monologue de Camille au quatrième acte d'*Horace*. Quelques mots encore sur la scène suivante :

Il vient, préparons-nous à montrer constamment
Ce que doit une amante à la mort d'un amant.

Horace arrive, enivré de sa victoire, et avec une joie qui contraste sensiblement avec la douleur de Camille :

Ma sœur, voici le bras qui venge nos deux frères,
Le bras qui rompt le cours de nos destins contraires,
Qui nous rend maîtres d'Albe, enfin voici le bras
Qui seul fait aujourd'hui le sort de deux États ;
Vois ces marques d'honneur, ces témoins de ma gloire,
Et rends ce que tu dois à l'heur de ma victoire.

L'attitude de mademoiselle Rachel était très-belle. On sentait l'horreur que lui inspirait ce vainqueur. Elle se contenait et, se retournant sans le regarder, elle lui disait :

Recevez donc mes pleurs, c'est ce que je lui dois.

HORACE.

Rome n'en veut point voir après de tels exploits,
Et nos deux frères morts dans le malheur des armées
Sont trop payés de sang pour exiger des larmes ;
Quand la perte est vengée, on n'a plus rien perdu.

Ici Camille comprimait un mouvement d'indignation. Elle refoulait en elle cette douleur et cette fureur qui l'animaient et, affectant un ton presque ironique, elle disait :

Puisqu'ils sont satisfaits par le sang épandu,
Je cesserai pour eux de paraître affligée,
Et j'oublierai leur mort que vous avez vengée.

Là, elle regardait Horace et lui disait, la voix pleine de larmes :

Mais qui me vengera de celle d'un amant
Pour me faire oublier sa perte en un moment?

HORACE.

Que dis-tu, malheureuse?

CAMILLE.

O mon cher Curiace!

Arrivée à ce vers :

Tigre altéré de sang, qui me défends les larmes,

mademoiselle Rachel y mettait un accent qui donnait le frisson à toute la salle. *Tigre altéré de sang.* Elle s'arrêtait, — *qui me défends les larmes*, qui as l'infamie de me défendre les larmes. Je ne saurais vous dépeindre tout ce que mademoiselle Rachel déployait d'art tragique dans ce seul hémistiche. Il y avait sur ses traits, dans sa voix, quelque chose qui vous émouvait jusqu'au fond de l'âme. Ce sourire de fureur, ces sanglots, ce cri de désespoir : *qui me défends les larmes....* C'était superbe! Voilà comment le talent de l'acteur développe le sentiment du poëte et le fait pénétrer dans l'esprit du spectateur.

Puis venait la tirade des imprécations :

Rome, l'unique objet de mon ressentiment,
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant,
Rome qui t'a vu naître et que ton cœur adore,
Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore!

Elle variait l'expression de ces quatre *Rome* suivant le sentiment qui y est attaché. Au premier *Rome*, elle avait un mouvement d'indignation qu'elle exprimait sans élever la voix; au second, elle avait des larmes arrachées par cette mort que rappellent tous les mots contenus dans ce vers; au troisième, c'était de l'ironie; au quatrième, c'était une explosion :

Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore!

Tout l'effet de ce dernier vers est dans un mot. Il dépend du mot *parce que*. C'est là le mot principal. Elle y produisait un effet merveilleux.

J'entendais dire dernièrement par un homme considérable, grand orateur et grand écrivain, que ces imprécations de Camille devaient partir comme la foudre et que pas un mot ne devait se faire attendre. Je n'ai pas voulu contredire un personnage de cette importance, avec lequel du reste je n'ai pas l'honneur de me trouver souvent; mais je ne saurais partager son avis. Ce n'est pas ainsi que procède la colère de Camille. Souhaitant les malheurs de Rome, elle les cherche, elle les indique, elle les invoque. Ses désirs de vengeance grandissent à mesure que sa passion s'exalte. Il faut donc que le débit suive dans sa marche un mouvement progressif. Voyez quelle gradation :

Puissent tous ses voisins ensemble conjurés
Saper ses fondements encore mal assurés!
Et si ce n'est assez de toute l'Italie,
Que l'orient contre elle à l'occident s'allie!

Elle veut encore davantage :

Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent pour la détruire et les monts et les mers!

Cela ne lui suffit pas :

Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles
Et de ses propres mains déchire ses entrailles!

Mais ce n'est pas assez; il faut encore que le ciel se mêle de sa vengeance :

Que le courroux du ciel allumé par mes vœux
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux!

Elle étendait alors les bras comme elle étendait ses désirs, et tournant ses regards vers le ciel :

Puissé-je de mes yeux voir tomber ce foudre,
Voir ses maisons en cendre et tes lauriers en poudre,
Voir le dernier Romain à son dernier soupir!

Puis, repassant sa voix dans le médium et riant, elle se délectait de tous ces malheurs qu'elle appelait sur Rome; mais comme si tous ces malheurs venus du dehors ne satisfaisaient pas encore sa vengeance, elle exprimait ce dernier vœu :

Moi seule en être cause et mourir de plaisir!

C'est à la suite de ce morceau qu'elle eut une attaque de nerfs.

A cet endroit, une actrice d'une autre époque n'eut pas une attaque de nerfs; mais au moment où l'acteur avait tiré son épée pour la poursuivre, elle fit un faux pas et tomba sur la scène. Cette actrice s'appelait mademoiselle Duclos. L'acteur était un certain Beaubourg, qui se piqua d'une politesse très-déplacée en un pareil moment. Il remit dans le fourreau l'épée qu'il brandissait déjà, ôta son chapeau, lui offrit la main pour l'aider à se relever. Et puis quand elle fut debout, il dégaîna de nouveau. C'était le fait d'un homme bien élevé, mais non d'un comédien intelligent. L'art était sacrifié à la galanterie.

Avec mademoiselle Rachel l'usage s'introduisit de redemander Camille après cette scène. Aujourd'hui le public aime beaucoup à redemander les artistes; autrefois, il les redemandait plus rarement, et respectait davantage l'illusion. Comprenez-vous en effet, quand Camille est tuée par son frère, que ce même frère ramène immédiatement sa victime pour la présenter au public? Camille salue le public, heureux de voir qu'elle se porte bien. Le théâtre est une fiction; pourquoi substituer à cette fiction une réalité ridicule? Attendez la fin de l'œuvre pour décerner les ovations méritées. Certaines gens vous disent : Notre admiration n'a pas le temps d'attendre, et nous ne pouvons nous contenir jusqu'au baisser du rideau. Nos pères se contenaient bien et ils avaient cependant des acteurs d'un admirable talent. Mais tout est convention. Maintenant, si une actrice n'était pas redemandée après cette scène, ce serait un échec pour elle. Aussi est-elle toujours rappelée. Il y a des gens pour cela.

Lekain ne fut redemandé qu'une fois, Talma le fut souvent; la jeunesse l'aimait beaucoup et tenait à lui témoigner ses sympathies. C'est même à partir de cette époque que l'usage de rappeler les artistes s'introduisit.

Fleury, homme de l'ancien régime, qui n'avait pas été habitué à ce genre de récompense, ne pouvait pas souffrir qu'on le redemandât. Mauvais caractère! Quand on le rappelait, il ne revenait pas. Ce fut même une fois l'occasion d'un scandale. Il était redemandé avec mademoiselle Mars dans *la Jeunesse de Henri IV*, pièce de Duval, merveilleusement jouée par ces deux artistes et par Michot, acteur d'un naturel admirable. Mademoiselle Mars était disposée à reparaître; mais reparaître sans Fleury, son ancien, c'était manquer à toutes les règles. Fleury était vieux, il avait besoin de repos; il s'obstina à ne pas reparaître, préférant aller se coucher. Personne ne reparut, les quinquets s'éteignirent, et quelques jeunes gens attendirent mademoiselle Mars à sa sortie du théâtre. On entoura sa voiture et on l'insulta. Alors intervint un arrêté, qui défendit au public de rappeler les acteurs, ou plutôt qui défendit aux acteurs de reparaître quand ils seraient redemandés. L'arrêté fut scrupuleusement exécuté, les rappels cessèrent. A ce propos, permettez-moi de vous raconter un fait qui me touche personnellement. Quand je quittai l'Odéon, à ma dernière représentation, je fus redemandé par le public. Je ne voulais pas paraître pour obéir à l'arrêté de police. J'ai toujours respecté la loi. Je rencontre dans les coulisses le directeur, M. Bernard, qui me dit : « Comment! vous ne paraissez pas, Samson, un jour comme celui-ci, le jour de votre retraite! — Mais l'arrêté de police? — Qu'importe! — Alors vous prenez cela sur vous? — Parfaitement. — C'est différent.» Et je m'offris aux applaudissements du public. C'est une monnaie que les acteurs ne refusent guère. Quand le rideau fut baissé, le commissaire de police vint à moi : « M. Samson, vous avez manqué à l'arrêté. — Ah! permettez, c'est le directeur que cela regarde, entendez-vous avec lui, c'est lui qui est responsable. » L'affaire s'arrangea et je ne fus pas mis en prison.

Mademoiselle Rachel avait une grande flexibilité de talent. Je vous ai cité le rôle d'Hermione dans *Andromaque*, où elle eut beaucoup de succès, ainsi que celui d'Émilie dans *Cinna*, rôle tout à fait opposé. Elle a encore fait preuve d'une souplesse admirable dans *Mithridate*. Ce rôle est l'écueil des artistes accoutumés à la tragédie cornélienne. Il n'a pas de grandeur apparente, il n'a pas la fanfaronnade de la grandeur; mais il a néanmoins une grandeur très-réelle, d'autant plus vraie qu'elle est plus modeste.

A cette époque, j'étais entièrement maître des destinées dramatiques de mademoiselle Rachel, et ce fut moi qui lui conseillai d'étudier ce rôle. J'avais vu jouer Monime par d'autres actrices, mais j'avoue que je n'en avais jamais été satisfait. Ce n'était pas la Monime que je comprenais et je désirais voir jouer ce rôle comme je le comprenais. Je lui fis donc répéter Monime, et plus nous avancions dans notre étude, plus j'étais frappé des beautés du rôle et de la manière supérieure dont elle parvenait à le dire. Cependant, j'étais assez vivement critiqué pour le choix que j'avais fait. De tous côtés on me disait : « Vous faites étudier Monime à mademoiselle Rachel? c'est un rôle bien insignifiant. — Nous verrons. » Telle était ma réponse. Mais je n'étais pas sans inquiétude; car le sort d'un malheureux professeur de diction théâtrale ne laisse pas souvent que d'être bien ingrat. Quand on est content de l'acteur ou de l'actrice dans tel ou tel passage : oh! c'est de lui, c'est d'elle, ne manque-t-on pas de dire. Mais arrive un endroit où l'on n'est pas content : oh! cette fois, c'est la faute du professeur. Semblable chose m'est arrivée plus d'une fois.

En abordant le rôle de Monime, mademoiselle Rachel se trouvait dans des conditions toutes nouvelles. Il y faut beaucoup de douceur, mêlée à beaucoup d'énergie. Elle résiste à Mithridate, mais à cette résistance se joint un ton de modestie qui ajoute au charme du rôle. Il y a surtout un endroit où elle avoue son amour à Xipharès, que mademoiselle Rachel disait avec un naturel plein de grâce.

N'importe, il me faut obéir.
Inventez des raisons qui puissent l'éblouir.
D'un héros tel que vous, c'est là l'effort suprême ;
Cherchez, prince, cherchez pour vous trahir vous-même
Tout ce que, pour jouir de leurs contentements,
L'amour fait inventer aux vulgaires amants.
Enfin, je me connais, il y va de ma vie :
De mes faibles efforts ma vertu se défie.
. . . . . .
Que dis-je? en ce moment, le dernier qui nous reste,
Je me sens arrêter par un plaisir funeste :
Plus je vous parle, et plus, trop faible que je suis,
Je cherche à prolonger le péril que je fuis
Il faut pourtant, il faut se faire violence,
Et sans perdre en adieux un reste de constance,
Je fuis ..

Je suis impuissant à vous rendre les effets de ce morceau. Sur le mot *il faut*, l'effet produit par Rachel venait du manque de courage qu'elle montrait. Elle s'arrêtait, elle avait l'air de bégayer, d'hésiter, de vouloir fuir et de ne le pouvoir pas. Enfin, prenant une résolution suprême, toute son énergie se réveillait dans ce mot : *je fuis*, et les applaudissements éclataient dans la salle. Ce sont là des effets très-difficiles, qui demandent un véritable talent et qui dépendent surtout de la délicatesse et de la justesse des inflexions.

Il y avait encore un autre passage où elle était superbe. C'est quand Mithridate la menace de tous les malheurs, si elle ne veut pas l'épouser. Elle lui résiste avec une noblesse et une fermeté exemptes d'éclat et de faste.

Non, seigneur, vainement vous croyez m'étonner,
Je vous connais : je sais tout ce que je m'apprête
Et je vois quels malheurs j'assemble sur ma tête;
Mais le dessein est pris, rien ne peut m'ébranler.

Elle était pleine de mesure; elle ne s'emportait pas. Elle semblait dire tout simplement à Mithridate : Je sais que je dois vous craindre, mais je ne vous crains pas.

Je voudrais vous dire quelques mots de Pauline dans *Polyeucte*. C'est encore un de ces rôles d'où sont bannis les cris, les effets violents. Il faut, pour le

bien rendre, du talent argent comptant, et surtout le talent de la diction. Rachel y apportait des nuances admirables.

Pauline aimait Sévère, il est parti, elle l'a cru mort, elle s'est mariée à Polyeucte, et on vient lui annoncer que Sévère vit encore. Elle vient d'avoir un songe où elle a revu Sévère. Son père lui dit :

Ma fille, que ton songe
En d'étranges frayeurs ainsi que toi me plonge,
Que j'en crains les effets qui semblent s'approcher!

PAULINE.

Quelle subite alarme ainsi vous peut toucher?

FÉLIX.

Sévère n'est point mort.

On comprend ce que doit éprouver Pauline. Il y a là un double sentiment très-difficile à exprimer : d'abord un mouvement de joie causé par la nouvelle que Sévère n'est pas mort, et puis un mouvement de tristesse causé par la pensée de son mariage avec Polyeucte. On voyait chez mademoiselle Rachel ces deux impressions se succéder ; mais se rendant aussitôt maîtresse d'elle-même, elle disait d'une voix qu'elle cherchait à rendre calme :

Quel mal vous fait sa vie?

FÉLIX.

Il est le favori de l'empereur Décie.

Pauline éprouvait encore un mouvement de joie ; cette joie n'éclatait pas; mais on la sentait.

Après l'avoir sauvé des mains des ennemis,
L'espoir d'un si haut rang lui devenait permis.
Le destin, aux grands cœurs si souvent mal propice,
Se résout quelquefois à leur faire justice.

FÉLIX.

Il vient ici lui-même.

PAULINE.

Il vient?

FÉLIX.

Tu vas le voir.

PAULINE.

C'en est trop! Mais comment le pouvez-vous savoir?

Enfin le père de Pauline, craignant le ressentiment de Sévère, supplie sa fille d'user en sa faveur de l'influence qu'elle doit avoir sur lui. Alors elle s'effrayait d'elle-même.

Moi! moi! que je revoie un si puissant vainqueur,
Et m'expose à des yeux qui me percent le cœur!
Mon père, je suis femme, et je sais ma faiblesse.
Je sens déjà mon cœur qui pour lui s'intéresse
Et poussera sans doute, en dépit de ma foi,
Quelque soupir indigne et de vous et de moi.
Je ne le verrai point.

Elle disait tout cela sans élever la voix, sans prodiguer ses gestes : c'était la vertu sans faste qui se défiait de ses forces. Quelle délicatesse d'inflexion dans cet hémistiche!

Mon père, je suis femme.

Puis, cédant aux sollicitations de son père, elle consentait à voir Sévère.

Oui, je vais de nouveau dompter mes sentiments
Pour servir de victime à vos commandements.

Dans toute cette scène, mademoiselle Rachel était admirable. Chaque sentiment était rendu avec une justesse irréprochable, et les plus petites nuances étaient ménagées avec un art parfait. Je crois qu'une telle Pauline eût satisfait Corneille.

Elle était, comme je vous l'ai dit, très-frêle de santé. Elle est morte à trente-huit ans. Quand je l'ai rencontrée à Bruxelles, le métier qu'elle faisait était affreux. Je l'ai vue jouer Adrienne Lecouvreur, rôle très-fatigant, alors qu'elle était déjà très-malade. Elle était obligée de rester couchée toute la journée, et à peine si on pouvait tirer d'elle quelques mots. Le soir, à Bruxelles, après avoir fini de jouer, on la transportait dans un wagon spécial où il y avait un lit, et elle se rendait à Mons. Après avoir passé la journée à Mons et joué le soir, on la remettait dans son wagon, et elle allait jouer à Gand. Puis elle revenait à Bruxelles, et ainsi de suite. Je lui fis quelques observations sur ce genre de vie qui la tuait, mais depuis longtemps ma voix n'était plus écoutée.

Elle a fait ensuite plusieurs voyages. Elle est allée un an en Russie, et l'année suivante elle est partie pour les États-Unis. Je crois que ces deux voyages lui ont été funestes. On a eu de la peine à la ramener en France. Sa santé déclinait de jour en jour ; les médecins l'envoyèrent en Égypte, et enfin, comme vous savez, elle est venue mourir à Cannes.

Sa mort a été pour le public qui lui fut toujours fidèle, et pour l'art dont elle était le puissant soutien, une perte immense, irréparable. Il faudrait au moins qu'elle pût servir de leçon, s'il se présentait une autre Rachel : outre les exemples qu'elle a laissés comme actrice, et que ceux qui l'ont vue peuvent se rappeler, sa fin doit avertir ses émules des ménagements que réclame la santé; car vous avez vu que les actrices, qu'elles jouent d'inspiration ou non, peuvent vivre très-longtemps. La santé est une chose nécessaire au talent; quand la santé est mauvaise, quand les moyens sont insuffisants, il est difficile de bien jouer. L'acteur s'épuise en efforts impuissants, ou, s'il veut se ménager, son jeu devient pâle et ne produit aucun effet.

Mademoiselle Rachel s'est horriblement fatiguée pendant une grande partie de sa carrière. Son talent s'en est ressenti, et vers la fin elle ne pouvait pas remonter vers ces hauteurs qu'elle avait gravies d'abord, parce que sa faiblesse physique l'en rendait incapable.

Puisse son exemple servir de leçon! Si elle avait épargné ses forces davantage, nous n'en serions peut-être pas réduits à entourer aujourd'hui sa mémoire de nos stériles regrets; elle régnerait peut-être encore au Théâtre-Français, triomphante et admirée.

SAMSON.

## BULLETIN DES COURS.

Les distributions de récompenses aux instituteurs-directeurs de cours d'adultes, ont lieu en ce moment dans tous les départements de l'empire avec la plus grande solennité. Les palmes universitaires sont, à cette occasion, publiquement remises à ceux qui les ont obtenues. Les instituteurs affluent de toutes parts à ces solennités. Ces belles réunions, laissent à tous ceux qui y assistent de profondes impressions.

Dans l'Aisne, la réunion a été présidée par M. Hébert, député, questeur du Corps législatif. A la suite de la séance, les instituteurs, au nombre d'environ 500, se sont réunis à l'hôtel de ville, et ont rédigé une adresse de remerciements à l'honorable député.

A Moulins, la fête présidée par le préfet, dans la salle du théâtre, a produit une excellente impression.

La distribution du Calvados a été présidée par le préfet et le recteur assistés de MM. Paulmier et Bertrand, députés. Le soir de la distribution le préfet recevait à sa table vingt instituteurs lauréats, et l'accueil le plus aimable leur était fait par M. et Madame Leprovost de Launay; deux cents instituteurs étaient venus à Caen pour assister à cette fête.

Dans le Cher, M. le comte de Nesle, député, le procureur général et le receveur général assistaient à la cérémonie. Le préfet a adressé aux instituteurs de chaleureuses paroles. — A Saint-Brieuc, deux distributions de prix ont été faites à la fois. Presque tous les instituteurs du département et les élèves du lycée étaient rassemblés dans la même salle sous la présidence du préfet. Monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc, et M. le général de Rosencoat rehaussaient par leur présence l'éclat de cette fête. Dans la Haute-Garonne, le comte d'Ayguesvives, chambellan de l'Empereur, le comte de Comte de Campaigno, MM. Piccioni et Duplan, député du département, assistaient à la séance, ainsi que M. le procureur général Léo Dupré et M. le Recteur. Un témoin oculaire, issu, dit-il de ce pays, « *dove non s'ama et non s'aborre a mezzo* », écrit au Ministre : « L'expression de la reconnaissance était peinte sur les visages, elle s'échappait de toutes les poitrines en cris enthousiastes. »

Dans le département de l'Hérault, des récompenses aux élèves adultes ont été distribuées, le 15 août dans tous les cantons. De nombreux discours ont été prononcés sur les progrès croissants de l'enseignement primaire et sur les magnifiques résultats obtenus pendant l'année. — A Rennes, la même distribution de prix réunissait, le 16 août, sous la présidence du préfet, les instituteurs-directeurs de cours d'adultes et les lauréats des concours ouverts entre les écoles primaires communales du département. On remarquait autour du préfet, M. de Lavenay, conseiller d'État en mission, le premier président de la cour impériale, Monseigneur l'archevêque de Rennes, Monseigneur Robiou, chanoine de Saint-Denis, le procureur général et le recteur de l'Académie. A la suite d'un éloquent discours du préfet, l'inspecteur d'académie a exprimé l'espoir que, grâce aux efforts de tous, la couleur sombre qui marque le département de l'Ille-et-Vilaine, sur la carte spéciale dressée au point de vue du développement de l'instruction, prendra bientôt une teinte moins triste, et que la Bretagne saura s'élever à la hauteur des autres provinces de l'empire.

A Châteauroux, M. Charlemagne, député, assistait à la séance. Le préfet a exposé qu'avec le régime de la liberté commerciale la prospérité des nations est nécessairement subordonnée à l'instruction des masses, et qu'en France nous n'avions pas le temps d'attendre les résultats de l'instruction donnée aux enfants. De là l'importance et l'urgence des cours d'adultes.

Dans le Loiret, la séance a été présidée par M. Nogent-Saint-Laurens, député, en présence du préfet et du premier président. L'honorable député a montré, avec le talent oratoire qui le distingue, les rapports intimes qui existent entre la diffusion des lumières et les progrès de la moralité. « L'éducation du peuple dont vous êtes chargés », a-t-il dit aux instituteurs, en terminant, « c'est l'élément progressif de la force et du génie de la France. »

A Beauvais, où plus de deux cents instituteurs étaient présents, M. l'inspecteur d'académie présidait. M. le préfet, M. le baron de Corberon et M. Lescuyer d'Attainville, députés, au nombre des assistants.

Dans l'Orne, plus de trois cent cinquante instituteurs s'étaient rendus à la séance présidée par M. le baron de Mackau, député, qui a rappelé dans son discours l'œuvre excellente créée par M. Magnitot, préfet de l'Orne, pour l'extinction de la mendicité et la fréquentation des écoles. M. le préfet a clos la séance par une brillante improvisation.

A Tarbes, le préfet, au milieu d'une explosion d'applaudissements, a remis solennellement la croix de la Légion d'honneur à M. Bordère, instituteur à Gèere. — A Perpignan, presque tous les instituteurs étaient accourus des points les plus éloignés du département; ils s'étaient fait un point d'honneur d'assister à la fête de l'instruction primaire.

Le Sénateur, préfet du Rhône, a présidé la distribution faite à Lyon. Son discours a vivement ému l'auditoire; il a tracé le tableau des améliorations réalisées dans les écoles du département et, avec une éloquence sympathique, il a félicité les instituteurs, les institutrices et les directrices de salles d'asile de leurs louables efforts.

A Mâcon, où le recteur de Lyon est venu remettre au préfet, de la part du ministre, les palmes d'officiers de l'instruction publique, la cérémonie a eu lieu avec beaucoup d'éclat.

A Rouen, en présence de plus de deux cent cinquante instituteurs assemblés, le sénateur, préfet de la Seine-Inférieure, a prononcé un discours très-remarquable, dont la grande portée a été vivement sentie par l'auditoire. Son Ém. monseigneur le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, le maire de Rouen, des membres du Conseil général, plusieurs députés assistaient à la séance.

Dans le département de Seine-et-Marne où la cérémonie a été présidée par M. le baron de Beauverger, député, deux discours ont été prononcés, l'un par le président, l'autre par M. Josseau, député du même département. M. le baron de Beauverger a dit, en termes heureux, que c'est par les cours d'adultes que se *liquide l'arriéré* de l'instruction populaire. Parlant des actes de dévouement qui honorent les instituteurs, il s'est exprimé ainsi :

« Je me demandais si ce n'étaient pas de véritables *prix de vertu* que nous avions à décerner, et je veux, par quelques exemples, vous mettre à même d'en juger. Ainsi, non content d'appeler à ses leçons quiconque y voulait venir, tel d'entre vous, messieurs, allait partout chercher des élèves, et ne s'est arrêté que quand le dernier illettré a été amené sur les bancs; non satisfait encore de ce résultat, il a ouvert un second cours dans un hameau éloigné de 5 kilomètres, et, pendant trois mois et demi (trois mois d'hiver), on l'a vu, de deux jours l'un, porter l'instruction à ceux qui ne pouvaient venir la prendre; tel autre ne s'est pas borné à l'offrir gratuitement, mais, afin de mieux s'assurer la *faveur de sa clientèle*, il a d'avance refusé toute rémunération; tel autre, sortant de maladie, n'a consulté que son courage, et a volontairement doublé les fatigues de son enseignement; tel autre, enfin, ayant appris qu'un malheureux journalier venait de perdre le bras droit en maniant une machine à battre, a trouvé, dans son dévouement et dans le sacrifice de tout repos, le moyen de donner tous les jours, pendant huit mois, deux heures de leçons (je n'ai pas besoin de dire gratuites) à ce pauvre père de famille, qui, grâce à ses soins, peut aujourd'hui remplir une place de garde champêtre, tandis qu'il n'aurait eu, sans cela, d'autre ressource que l'aumône. »

M. Josseau, prenant ensuite la parole, s'est associé aux mêmes sentiments et aux éloges justement mérités par les instituteurs. « Ne craignons pas, a-t-il ajouté, en répandant les lumières, ce danger qui effraye certains hommes timorés, ne craignons pas de propager cet esprit d'instabilité ascendante qui porte les dernières classes de la nation à se presser et à se confondre sur la route escarpée qui mène au sommet. Ce danger n'est point à redouter si, en instruisant le peuple, nous prenons, comme c'est notre devoir, toutes les mesures pour le moraliser; si, en lui laissant sa simplicité et sa droiture naturelles, nous élevons par l'éducation son âme à la hauteur du rôle que lui assignent nos institutions... »

Dans sa session actuelle, le conseil général de la Mayenne vient de fonder, sur la proposition du préfet, un grand prix départemental médaille d'or de 250 francs) en faveur des instituteurs-directeurs de cours d'adultes. (*Moniteur du soir.*)

---

Les ouvrages suivants sont sur le point de paraître :

*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*

LES PROBLÈMES DE LA VIE, par M. AUGUSTE LAUGEL.
LE CERVEAU ET LA PENSÉE, par M. PAUL JANET (de l'Institut).
PHILOSOPHIE DE L'ART EN ITALIE, par M. H. TAINE.

*Bibliothèque d'histoire contemporaine.*

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par M. DE ROCHAU, traduction de l'allemand.
HISTOIRE DES IDÉES MORALES ET POLITIQUES EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE, par M. JULES BARNI.
HISTOIRE DE LA PRUSSE depuis la mort de Frédéric II jusqu'à nos jours, par M. EUG. VÉRON.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 44 29 SEPTEMBRE 1866


## INAUGURATION DU MONUMENT DE MÉZERAY

A ARGENTAN.

DISCOURS DE M. PATIN,

Directeur de l'Académie française.

### La vie et les œuvres de Mézeray.

Messieurs,

L'Académie française se reporte à ses plus anciens souvenirs en s'associant à l'hommage que reçoit aujourd'hui Mézeray de la ville qui se glorifie de l'avoir vu naître. Elle était encore bien près de son origine, lorsqu'en 1649, Mézeray, dont le grand ministre, notre fondateur, avait pressenti et encouragé la vocation historique, et qui, en quelques années, s'était illustré par la composition d'un grand corps d'histoire nationale, vint prendre dans son sein la place de Voiture. Quand, dans cette même année 1649, elle perdit Vaugelas, c'est à Mézeray que, par une honorable confiance, elle transmit le soin de préparer désormais, pour ses discussions, les matériaux du grand monument lexicographique qu'elle élevait à notre langue. Enfin, en 1675, à la mort de Conrart, le premier de ses secrétaires perpétuels, Mézeray, dont elle avait pu apprécier le zèle, l'activité d'esprit, le talent facile, fut porté, d'une voix unanime, à cette magistrature académique.

Il ne l'exerçait qu'accidentellement, en l'absence du titulaire, le jour où cette reine, qui avait naguère étonné le monde en quittant le trône de Suède pour converser, dans une condition privée, avec des savants et des écrivains, vint, à son second voyage en France, surprendre l'Académie de sa visite imprévue. Une circonstance, souvent rappelée, d'après d'intéressants récits contemporains, mit alors en scène, d'une manière piquante, le personnage historique et l'historien. Quelques lectures de prose et de vers, auxquelles Christine avait prêté une attention bienveillante, étant terminée, on avait passé, sur sa demande, au travail habituel du Dictionnaire, dont elle souhaitait avoir une idée. Le hasard voulut que Mézeray, en devoir de la satisfaire, mit la main sur le cahier où était contenu l'article Jeu, et que, parmi les expressions proverbiales qui y étaient rapportées, s'en rencontrât une dont l'application fâcheuse ne devait échapper à personne : *Jeux de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.* Nul, dans l'assemblée, ne put, en l'entendant, réprimer un sourire, qui parut aussi, mais avec l'expression de la contrainte et du dépit, et accompagné d'une subite rougeur sur les lèvres cruelles, d'où était sorti, quelques mois auparavant, l'arrêt de mort de Monaldeschi.

Ce qui vit et respire encore dans cette frappante anecdote, plus authentique que tant d'autres trop complaisamment accueillies par une fantasque légende, c'est ce qui nous est rendu, autant qu'il était possible à l'art, et dans la figure principale et dans les accessoires allégoriques du monument que nous inaugurons : je veux dire la physionomie morale de Mézeray, son amour du vrai, sa droiture, sa sincérité, la liberté de sa pensée et de sa parole, ces traits distinctifs et saillants dont furent marqués à la fois, non peut-être toujours sans quelque excès, quelque bizarrerie, son caractère, ses manières, son talent et son œuvre. C'était, ce monument nous le dit aussi, une physionomie de race et de famille, s'il est permis de s'exprimer ainsi : Mézeray la tenait de son père, le loyal serviteur de Henri IV; il l'eut en commun, comme un héritage indivis, avec ses dignes frères; avec le pieux et éloquent missionnaire, l'infatigable travailleur apostolique qui a comme sanctifié le nom d'Eudes; avec le probe et courageux échevin qui l'a, pour sa part, singulièrement honoré par sa fière revendication de la franchise municipale. Ses paroles sont connues de tous ceux qui m'écoutent; ils les ont pu lire, transcrites avec un soin religieux, sur un mur de l'humble maison du village de Ri, qui fut le berceau des trois Eudes; on les leur a souvent citées, commentées avec un juste orgueil, une naturelle émotion : qu'ils me permettent, toutefois, de les leur faire entendre encore; il n'est point de panégyrique qui puisse les valoir. « Qui êtes-vous pour vous opposer à ma volonté? » disait à l'échevin Eudes d'Houay un gouverneur d'Argentan, irrité de la vivacité et de la persistance avec lesquelles il résistait, dans le conseil de la ville, à une de ses injonctions. « Nous sommes, répliqua celui-ci, trois frères, adorateurs de la vérité : le premier la prêche, le second l'écrit, et moi, je la soutiendrai jusqu'au dernier soupir. »

*Le second l'écrit!* simple et grande louange, qui comprend toutes celles qu'on peut justement adresser à l'histoire de Mézeray. Sans doute, *son adoration de la vérité* ne l'a pas préservé, il en est convenu lui-même avec franchise, d'un assez grand nombre d'erreurs, lorsqu'il lui a fallu retracer les premiers siècles de la monarchie française, dont les travaux de l'érudition, les disputes de la critique savante, n'avaient pas encore dissipé les ténèbres. Mais à mesure qu'il s'est rapproché des temps où pouvaient l'introduire des témoignages plus récents, plus nombreux, d'un plus facile usage, il s'est montré de plus en plus digne du titre d'*exact* que lui a décerné Boileau; il l'a mérité toujours davantage par l'étendue croissante de ses recherches et de ses informations, par la sagacité de ses vues, enfin par cette probité, trop rare, qui

sacrifie, sans regret, l'effet dramatique de certaines scènes, de certains mots consacrés, mais suspects, à bon droit, d'arrangement arbitraire, pour des données plus simples, plus vulgaires même, plus conformes aux vraisemblances communes et au cours ordinaire des choses.

La vérité historique n'est pas, d'ailleurs, tout entière dans l'exactitude des faits : elle est aussi dans la juste appréciation des événements et des hommes, dans la peinture fidèle des caractères et des mœurs. Or, ni la vérité morale, ni la vérité de dessin et de coloris, n'ont manqué, il s'en faut bien, aux récits de Mézeray. Il a, comme un autre, son humeur, qui le pousse à la contradiction, à l'épigramme, à la satire; il a les passions d'un républicain, au sens où on l'entendait alors, les passions d'un frondeur écrivant en pleine Fronde; une grande liberté d'opinion en matière religieuse; un patriotisme exalté par les merveilles du gouvernement de Richelieu : et cependant, avec toutes ces tentations, ces occasions de partialité, il ne laisse pas, dans ses jugements, de tenir la balance assez égale entre le peuple et la cour, les protestants et les catholiques, la France et les nations étrangères. Équitable envers les personnes, il ne passe à celles-là même, pour lesquelles il a le plus de faveur, aucune faiblesse, aucun méfait; de même qu'aux plus méchants, aux plus méprisables, aux plus détestés, il tient compte du peu de bien qui peut atténuer la rigoureuse sentence de l'histoire. Mais c'est des principes qu'il a souci plus encore que des hommes; il est le constant et courageux avocat du droit contre la puissance; s'il a mis la main à l'histoire, c'est, dit-il, « pour faire souvenir aux hommes des droits anciens et naturels, contre lesquels il n'y a point de prescription ». Par un tel sentiment, un tel accomplissement des devoirs de l'historien, il est bien de l'école de ce de Thou qu'il estimait fort et dont il a dit « qu'on ne le doit jamais nommer sans une préface d'honneur ».

L'esprit de vérité qui a présidé à l'œuvre de Mézeray n'en a pas déterminé moins heureusement la forme générale, le mouvement, le ton, le style. Sa narration, en même temps que véridique, est sans apprêt, naturelle, facile, embrassant avec une aisance et une rapidité dont il s'applaudit, une variété d'objets que lui-même se plaît à récapituler ainsi :

« L'histoire entière de la monarchie française, ses guerres au dedans et au dehors, ses révolutions, les conseils de ses princes, les mœurs de ses peuples, ses coutumes et ses lois, ses dignités et ses charges, l'origine de ses plus nobles maisons, les plus célèbres fondations de ses temples et de ses villes, enfin le sommaire des principautés qui en dépendent ou qui l'avoisinent. »

Dans le cours à la fois abondant et pressé de cette narration, se détachent de l'ensemble des faits, par des traits individuels, et se développent, comme d'eux-mêmes, les caractères, sans intervention sensible de l'écrivain, sous la seule action des circonstances, avec leurs incertitudes, leurs contradictions, tels enfin que les font la passion et l'intérêt. Comme l'a dit un de mes confrères (1), qui a traité excellemment de Mézeray, jusque-là bien négligé par nos critiques, et que je suis heureux de rendre présent à cette solennité en m'inspirant de ses idées et en reproduisant ses paroles : « Mézeray ne fait point poser ses personnages; il les laisse marcher, et on les suit avec lui. »

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII, p. 157 et suivantes.

A l'exemple des historiens anciens et de la plupart des historiens modernes venus avant lui, y compris le judicieux de Thou, Mézeray s'est cru permis de les faire parler, dans des occasions, sans doute, où ils avaient pris, où ils avaient pu prendre la parole, conformément à leur situation et à leurs sentiments, mais aussi quelquefois, il l'avoue, il s'en vante même, comme avait fait Thucydide, en interprètes commodes des vues, des idées de l'auteur. C'est un des défauts qu'on lui reproche : c'est aussi un des mérites qui le recommandent; car, parmi ces discours supposés, dont nous ne souffrons plus l'usage, si longtemps admis, il y en a de bien éloquents! Voltaire, grand titre de gloire! dans son article ÉLOQUENCE, ne craint point d'opposer à ce que l'antiquité a produit de plus beau en ce genre les paroles que prête l'historien au maréchal de Biron dissuadant Henri IV, acculé à la mer par l'armée supérieure en nombre de Mayenne, et dont la cause semble perdue et désespérée, d'aller chercher, comme on le lui conseille, un refuge en Angleterre ou à la Rochelle. Ces paroles généreuses traduisent avec vraisemblance, disons plus, avec vérité, ce qu'avaient réellement dans le cœur et le brave soldat qui les prononce et le prince héroïque à qui elles sont adressées; elles font prévoir, elles expliquent le juste retour de fortune qui va suivre; c'est une belle introduction au récit de la victoire d'Arques.

Le style de Mézeray a tout à fait les allures de son honnête, sincère et libre pensée; il est comme elle franc, mâle, énergique; il abonde en tours, en mots hardiment significatifs, en traits d'un puissant relief; mais, dans sa verve abandonnée, qui ignore le travail, il est, en même temps, familier outre mesure, inégal, négligé. Ce n'en est pas moins un bon style auquel ont nui, plus que de raison, dans l'estime de critiques trop délicats, ce peu de soin, ce laisser-aller; quand surtout aux façons aisées et simples du XVI^e siècle, et même des commencements du XVII^e, eut succédé, sous le régime de Louis XIV, pour le langage et les écrits, comme pour tout le reste, quelque chose de plus contenu, de plus régulier, de plus noble, de plus élégant.

Mézeray, homme d'un autre âge, âge de troubles, où les esprits s'étaient accoutumés à plus d'indépendance, ne se trouva pas, à un certain moment, dans un moindre désaccord avec la réserve discrète que le progrès des maximes monarchiques imposait désormais à l'expression de la pensée. Il lui avait été donné, en son temps, de prendre avec les hommes et les choses des libertés qui parurent plus tard téméraires, irrévérentes. Ce tort de sa grande histoire s'aggrava encore dans l'*Abrégé* qu'il en donna avec un très-grand et très-long succès. On l'en punit, peu noblement, par le retrait de sa pension d'historiographe. Heureuse disgrâce, bien qu'elle ne lui ait pas paru telle. Elle le faisait remonter à son rang d'historien.

C'est le titre qui lui demeure. Malgré tous les progrès d'une science et d'un art qui, de nos jours surtout, ont heureusement rajeuni nos antiques annales, c'est encore chez Mézeray qu'il faut lire l'histoire de ce XVI^e siècle, dont il était voisin, dont il avait reçu l'impression prochaine, qu'il a raconté dans son esprit, avec son langage, d'un style qui, par ses qualités et ses défauts même, achève la vérité de la peinture. Mézeray avait eu des prédécesseurs dans la noble et difficile entreprise de donner à la France ce qui lui manquait encore après les chroniques d'un Villehardouin, d'un Joinville, d'un Froissart, les récits d'un Commines, une vaste com-

position historique, écrite en français, où fût embrassé le cours entier de nos destinées ; mais ces prédécesseurs, assez estimés, quelques-uns du moins (1), avant son apparition, il les a tellement effacés qu'il est resté pour nous le père de l'histoire française ; que son nom nous en semble le symbole ; que, quand notre pensée s'entretient des anciens temps de la patrie, elle ne sépare point des figures évoquées par nos souvenirs celle du peintre fidèle et expressif qui les a fait revivre dans ses récits. Ainsi, — pardonnez ce rapprochement à mes habitudes classiques, — ainsi, à Rome, fut placée dans le tombeau des Scipions l'image de l'auteur des *Annales*, d'Ennius, qui, après avoir été leur soldat, s'était fait leur chantre épique, leur historien, l'historien de la gloire romaine. Ennius en avait lui-même, en vers d'une touche rude et fière, composé l'inscription ; il y disait aux générations futures : « Contemplez, mes concitoyens, dans cette image, les traits du vieil Ennius. Voilà celui qui a écrit les actes de vos pères (2). » C'est ce que semble nous dire aussi, en ce moment, notre Ennius, ce contemporain, par une certaine communauté, une certaine parenté de génie, comme par sa date, de Malherbe, de Corneille, de Poussin ; honoré, à leur égal, d'un hommage pareil, par une contrée si justement fière d'avoir produit de tels hommes, si patriotiquement dévouée à leur mémoire.

PATIN.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

### De l'administration française sous Louis XVI (3).

### III

MILTON. LOCKE.

Messieurs,

Nous avons étudié le système politique de Bossuet, nous en avons signalé l'erreur fondamentale. Bossuet ne distingue pas entre la puissance législative, puissance d'examen et de conseil, qui appelle le concours et la division, et la puissance exécutive, puissance de volonté et d'action qui exige l'unité. Pour lui, l'autorité est indivisible et absolue ; il n'a donc que le choix de la placer entre les mains du peuple ou entre les mains du roi. Par haine de l'anarchie, par imitation de la hiérarchie catholique, il accepte la monarchie en essayant de la limiter par le sentiment de ses devoirs et la crainte de Dieu. C'est une barrière bien faible pour retenir un homme qui peut tout, et que tant de flatteurs ont intérêt à tromper ; mais, on ne peut nier que s'il n'y avait d'autre alternative que celle que voit Bossuet, le plus sage serait de décider comme lui. La puissance absolue d'un homme vaut mieux que celle d'un peuple, car il y a là du moins une ombre de responsabilité. Un roi a un intérêt de conservation, il peut craindre le jugement de la postérité, il peut aimer ses sujets, mais un peuple n'a rien qui l'arrête, il n'a ni intérêt ni responsabilité.

Tandis que Bossuet se prononçait pour la royauté, un homme qui, en fait de génie, ne le cédait point à l'évêque de Meaux, Milton, se prononçait pour la puissance absolue du peuple, ou du moins s'il ne lui donnait pas l'exercice de la souveraineté, il lui attribuait la suprême juridiction.

L'ouvrage de Milton publié en 1648, après la mort de Charles Ier, est intitulé : *La Tenure des rois et des magistrats, où il est prouvé qu'il est légal, à tous ceux qui en ont le pouvoir, d'appeler le tyran ou mauvais roi à rendre compte. Et que dans le cas où les magistrats ordinaires négligent ou refusent de remplir leur devoir, il est légal de déposer les mauvais rois et de les mettre à mort, après jugement.*

D'ordinaire on ne lit de Milton que le *Paradis perdu*, ou quelques autres de ses poésies ; comme le *Comus*, le *Penseroso*, le *Samson*, mais tout ce que Milton a écrit en prose porte la marque de son génie. Son *Areopagitica* ou *Défense de la liberté de la presse* est le plus éloquent plaidoyer qu'on ait prononcé en faveur d'une grande cause ; sa *Tenure des rois et des magistrats*, quelque dures qu'en soient les conclusions, n'est pas moins remarquable. Ceux qui sont venus après lui ont puisé largement dans ce livre, notamment Locke, quoiqu'il s'en défende.

Milton part du même principe que Bossuet, pour en arriver aux conséquences les plus opposées.

Suivant la nature, l'homme créé à l'image de Dieu est né libre ; il est fait pour commander et non pour obéir. Mais, après sa corruption, par la racine du péché d'Adam, il s'est livré à la violence et l'injure ; c'est alors qu'il a eu besoin d'un gouvernement pour maintenir la paix et le droit commun.

Cette autorité suprême, Bossuet la fait sortir de la nécessité, et la met entre les mains d'un homme ; Milton l'a fait sortir de l'accord mutuel des hommes, en d'autres termes, d'un *contrat*. Rois et magistrats, ne sont pas des seigneurs et des maîtres, mais bien des mandataires, des commis chargés, au nom commun, de maintenir la justice, l'ordre et la paix.

De ce principe, tout aussi acceptable que celui de Bossuet, si l'on ne considère que l'histoire, et beaucoup plus juste si l'on consulte la raison, Milton tire trois conséquences :

1° Le titre de seigneur souverain, de seigneur naturel, de monarque de droit divin, n'est qu'une flatterie, une usurpation du droit naturel que tout homme apporte en naissant ; un roi, comme le définit Aristote, est celui qui gouverne pour le bien et le profit du peuple, et non dans son intérêt personnel.

---

(1) Du Haillan, Dupleix.

(2) Adspicite, o cives, senis Enni imagini' formam !
Hic vestrum panxit maxima facta patrum.
(Cic., *Tuscul.*, I, 15.)

(3) Voy., pour le cours de l'année dernière sur le même sujet, les nos 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de notre deuxième année, et les nos 1, 3 et 13 de la troisième. — Voy., pour le cours de cette année, les numéros 23 et 43.

2° Dire que le roi possède sa couronne au même titre que les citoyens possèdent leur patrimoine, c'est faire des sujets un *troupeau*. C'est le mot même dont Bossuet se sert.

Si par son crime envers le roi ou l'État, un sujet peut forfaire son héritage, il n'y a pas de raison pour qu'un roi ne puisse forfaire son titre royal par quelque crime énorme; à moins de dire que le peuple a été créé pour les menus plaisirs du roi, proposition qui est une trahison contre la dignité de l'humanité.

3° Dire que les rois ne doivent de compte qu'à Dieu, c'est renverser toute loi et tout gouvernement. Car c'est dire que tous les engagements qu'un prince a pris à son couronnement, tous les serments qu'il a prêtés, ne sont qu'une farce sacrilége. Les lois politiques n'ont plus d'objet. Si le roi ne craint pas Dieu (et combien y en a-t-il), notre vie, notre propriété, ne sont à nous que par un effet de sa grâce et de sa bonté royale. Le roi n'est pas un magistrat mortel, c'est un *dieu;* opinion, dit Milton, qui ne peut être soutenue que par des parasites de cour ou des insensés.

C'est cependant le mot que Bossuet emprunte à la Bible : *J'ai dit* : *Vous êtes des dieux,* pour justifier la toute-puissance des rois.

Une fois que Milton a établi que les rois sont faits pour le peuple, et qu'ils ne sont autre chose que des magistrats responsables, il en conclut hardiment que le peuple peut changer son roi, *sans qu'il soit tyran, par la seule vertu du droit qui appartient aux hommes libres d'être gouvernés de la façon qui leur semble la meilleure.* Le dernier mot de sa théorie, c'est la république.

Milton est resté fidèle à ces principes, qui sont ceux de sa secte, et qui ont triomphé en Amérique. Quand la restauration des Stuarts remit à la mode les anciennes idées de légitimité et de droit divin, le vieux poëte aveugle, misérable, maudit par les vainqueurs, adressait à un de ses amis, Cyriaque Skinner, le sonnet suivant, qui vaut un long poëme, et mieux encore ; car il nous permet de lire dans l'âme noble et fière d'un grand citoyen :

« Cyriaque, il y a aujourd'hui trois ans que ces yeux, où l'on ne voit ni tache ni blessure, sont privés de lumière et ont oublié leur vision. Pour ces orbites éteints, il n'y a plus, pendant la longue durée de l'année, ni soleil, ni lune, ni étoiles, ni hommes, ni femmes.

» Et cependant je ne réclame point contre la main et le vouloir de Dieu. Ni mon cœur ni mon espoir n'ont faibli, je marche toujours et pousse ma barque droit devant moi.

» Ce qui me soutient, tu le demandes? Ami, c'est la conscience d'avoir perdu les yeux en les usant à défendre la liberté, noble tâche que j'ai remplie et dont l'Europe retentit de l'un à l'autre bout.

Cette pensée seule me conduirait au travers de cette vaine mascarade du monde, content quoique aveugle, quand même pour me guider je n'aurais pas près de moi un meilleur appui. »

Les deux idées de *contrat* et de *magistrature* que défendait Milton, mais qu'il n'avait pas inventées, furent reprises en 1689, par John Locke (1) qui publia un livre intitulé : *Deux traités sur le gouvernement. Dans le premier on découvre et l'on réfute les faux principes et les faux arguments de sir Robert Filmer et de ses adeptes. Le second est un Essai concernant la véritable étendue originaire et la fin du gouvernement civil.*

Cette seconde partie a été traduite en français par Pierre Coste, et souvent imprimée sous le titre d'*Essai sur le gouvernement civil.* C'est un des livres qui ont exercé la plus grande influence sur l'esprit français. Voltaire, Rousseau, s'en sont beaucoup servis; Locke a été le grand philosophe et le grand politique du XVIII^e siècle, la France s'est mise à son école ; c'est par là qu'il nous appartient.

Il y a un tel abîme entre les idées religieuses, philosophiques et politiques de Bossuet et de Locke, qu'on a quelque peine à se figurer que ces deux hommes ont été contemporains; il y a plus d'un siècle entre leurs doctrines. Cependant Locke est né cinq ans après Bossuet, en 1632, et il est mort en 1704, la même année que l'évêque de Meaux. La *Politique tirée de l'Écriture sainte*, commencée dix ans avant le *Gouvernement civil*, n'a été terminée que onze ans après lui. Mais tandis que Bossuet défend la tradition en toutes choses, et cherche à perpétuer le passé dans le présent, Locke est un de ces esprits chercheurs et hardis, qui effrayent leurs contemporains, et qui ne sont bien compris que par les générations qui viennent après eux. C'est ce qui explique comment l'autorité de Bossuet fut si grande pendant sa vie, et comment l'autorité de Locke fut si grande après sa mort.

La vie de Locke fut assez agitée, quoique sa mauvaise santé ne lui ait jamais permis de jouer un grand rôle. Né en 1632, à Wrington près de Bristol, il passa sa jeunesse à Oxford, où il étudia la médecine. En 1665 il se lia avec lord Ashley, qui fut plus tard le célèbre comte de Shaftesbury, et il partagea sa fortune politique. Obligé de quitter l'Angleterre en 1682 pour échapper à des poursuites de haute trahison, il se retira en Hollande où il fut obligé de se cacher. C'est là qu'il se lia avec le Clerc et Limborch, deux esprits qui eurent sur le sien une certaine influence. Il revint de son exil en 1688, sur la flotte qui amenait la princesse d'Orange, et désormais tranquille et considéré, s'établit à Londres et y publia ses principaux ouvrages.

En religion, il a défendu la tolérance et cherché à rapprocher les sectes protestantes en réconciliant le christianisme et la raison.

En philosophie, il a défendu la méthode d'observation, et tout ramené à la sensation et à la réflexion. Il a été un des hommes qui ont le mieux compris l'importance de l'éducation, et a inspiré l'*Émile* autant que le *Contrat social.*

En politique, il a défendu le dogme fondamental des puritains et des indépendants qui fonde uniquement la légitimité des gouvernements sur le consentement du peuple, et qui, dans la royauté, ne voit qu'une magistrature et une délégation.

Laissons de côté ce qui regarde la religion et la phi-

(1) Locke avait quarante-deux ans à la mort de Milton.

losophie, parlons seulement des théories politiques que Locke a soutenues.

En 1680, dans les dernières années du règne de Charles II, le chevalier Robert Filmer publia un gros livre intitulé : *Patriarcha*, dans lequel il soutenait, en s'appuyant sur la Bible, qu'il n'y a de légitime que le gouvernement monarchique absolu. C'est de droit divin que le prince est fait pour régner, aucun autre que lui n'est libre de naissance, et depuis Adam tous les hommes sont faits pour obéir et pour servir.

Voici sur quel raisonnement l'honnête chevalier appuyait sa théorie :

Adam, disait-il, était monarque absolu (et en effet, quand il était seul sur la terre, il eût été difficile de lui disputer sa souveraineté). Dieu lui a donné puissance sur Ève sa femme, et sur Caïn et Abel ses enfants. Aussi longtemps qu'Adam a vécu, personne n'avait le droit de lui désobéir. Comme mari, comme père, comme souverain, il était maître absolu.

Les princes, continuait Filmer, sont les successeurs d'Adam, les peuples représentent ses enfants. Le raisonnement n'est pas fort; Locke le discute sérieusement et prend la peine de le réfuter. Il me semble que la meilleure réfutation est celle que Rousseau a mise dans son *Contrat social*.

» Je n'ai rien dit du roi Adam ni de l'empereur Noé, père de trois » grands monarques qui se partagèrent l'univers, comme firent les en- » fants de Saturne qu'on a cru reconnaître en eux. J'espère qu'on me » saura gré de cette modération, car, descendant directement de l'un » de ces princes et peut-être de la branche aînée, que sais-je, si, par » la vérification des titres, je ne me trouverais point le légitime roi du » genre humain ? Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir qu'Adam » n'ait été souverain du monde comme Robinson de son île, tant qu'il » en fut le seul habitant; et ce qu'il y avait de commode dans cet » empire était que le monarque, assuré sur son trône, n'avait à crain- » dre ni rébellions, ni guerres, ni conspirateurs. » (*Contrat social*, liv. Ier, chap. II.)

Pour être juste, il faut dire que Rousseau écrit en 1762, et que Locke publie, au lendemain de la révolution de 1688, un livre commencé sous le règne de Jacques II, à une époque où,—il le dit lui-même,—les doctrines de Filmer étaient défendues en chaire et formaient la théologie courante du temps (Préface de l'édition anglaise de 1772, p. IX).

En nous débarrassant de vieilles erreurs, les années en rendent quelquefois la réfutation ridicule; on ne comprend pas qu'il ait jamais été nécessaire de combattre de pareilles folies; soyons plus indulgents, car l'avenir pourra bien nous juger comme nous jugeons le passé.

Exposons le système de Locke. C'est le système des puritains ou, pour mieux dire, des calvinistes.

Si l'on n'admet pas le droit d'Adam, il faut que tout gouvernement ait pour origine la force ou le droit. La force est un fait, qu'on peut respecter quelque temps par prudence et par intérêt, ce n'est pas un principe sur quoi l'on puisse s'appuyer.

Reste donc le droit. D'où vient-il, et quelle est sa nature? Comment se fait-il qu'un homme ou plusieurs hommes aient le droit de commander aux autres? Quelle est l'étendue, quelles sont les limites de ce droit?

La question est bien posée, voyons la solution.

Comme tous les politiques et les jurisconsultes du XVIIe siècle, Locke admet un *état de nature* qui a précédé la société; mais tandis que Hobbes, Bossuet, Spinoza, entendent par là une guerre brutale de tous contre tous, Locke, à l'exemple de Milton, entend par là un état de parfaite liberté, dans lequel, sans dépendre d'aucune volonté étrangère, chacun peut faire ce qui lui plaît et disposer de sa personne et de ses biens comme il le juge à propos, pourvu qu'il n'envahisse ni la personne ni les biens d'autrui.

En d'autres termes, l'état de nature de Bossuet et de Spinoza, c'est le règne des passions, les gros poissons mangent les petits, et les petits sont faits pour être mangés par les gros; l'état de nature de Locke, c'est le règne de la raison; car la raison, suivant lui, enseigne aux hommes qu'étant tous l'ouvrage d'un ouvrier tout-puissant, qui est Dieu, ils sont faits chacun pour une certaine fin personnelle, et non pas pour l'usage les uns des autres. Personne donc n'a le droit de s'emparer ni de la personne ni des biens d'autrui; les hommes sont faits pour s'entr'aider et non pour s'entre-tuer.

Cet état de nature est une pure hypothèse, et une hypothèse inutile. Il n'y a nul besoin de supposer un contrat social pour démontrer que l'homme, étant doué de raison, a une fin propre et personnelle, et qu'il n'a pas été créé pour être une bête de somme à l'usage d'autrui. Mais il est bon de remarquer que le système de Locke est de beaucoup supérieur à celui de Hobbes, de Bossuet et de Spinoza, en ce qu'il fait sortir le droit de la personnalité humaine, tandis que les autres en font une création de la loi et du gouvernement.

Voici des hommes jetés par la tempête sur une île déserte; ils sont entièrement étrangers les uns aux autres. Les plus forts ont-ils le droit d'égorger ou d'asservir les plus faibles ? Non, dit Locke; mais lui seul peut dire non. Bossuet ne peut voir là qu'un fait regrettable qui appelle l'établissement d'un gouvernement et, à la suite, la naissance du droit et de la loi. Bossuet, chose singulière, en est resté à la théorie païenne, tandis que dans le respect de la personne humaine et dans l'amour mutuel des hommes dont Locke fait une loi de nature, il est difficile de ne pas voir un reflet de l'Évangile.

Quand il en vient à la propriété, Locke est encore de beaucoup supérieur aux politiques de l'autre école. Suivant Bossuet, la propriété n'existe pas avant qu'il y ait un gouvernement; *tout est en proie à tous;* c'est la loi qui crée la propriété. Nous voici revenus aux idées grecques. Suivant Locke, ce n'est pas la loi qui crée la propriété, c'est le travail.

La terre est commune à l'origine; mais l'homme, qui a le droit de vivre, ne peut le faire sans s'approprier des fruits, des poissons, des bêtes sauvages; ce labeur

de son corps, cette œuvre de ses mains, met les choses hors de l'état commun et les donne à celui qui a pris sur lui la fatigue et la peine. L'appropriation n'est autre chose qu'une des formes du travail, une des conditions de la vie.

La terre fait-elle exception à ce droit d'appropriation? Non; car elle ne devient féconde que par le travail. Labourer la terre et en avoir le domaine sont deux choses conjointes, l'une donne droit à l'autre. A qui peut appartenir la récolte, sinon à celui qui l'a semée et cultivée?

Mais le propriétaire d'un champ n'appauvrit-il pas la société de la valeur de ce champ? Non, dit Locke; car la plus grosse partie des revenus de la terre, les neuf dixièmes ou, pour mieux dire, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes (Locke, *Of civil Governement*, § 40) sont le produit du travail. La propriété enrichit la communauté et ne la dépouille pas. Il aurait pu ajouter que l'impôt prend chaque année une somme qui représente au delà la valeur d'une terre sans culture, dans un pays où le travail n'a pas pénétré.

« Tout ceci montre évidemment, dit Locke, que bien que la nature ait donné toutes choses en commun; *l'homme, néanmoins, était le maître et propriétaire de sa propre personne, de toutes ses actions et de tout son travail, a toujours en soi le grand fondement de la propriété*, et que tout ce qui sert à son existence et à son bien-être, tout ce que les arts et l'industrie ont transformé en agréments de la vie lui a toujours appartenu en propre et n'a jamais appartenu aux autres en commun » (*Ibid.*, § 44).

Suivant la nature, ou plutôt la raison, voilà donc les hommes égaux d'origine, égaux en droit, faits pour la propriété et pour la société, rapprochés qu'ils sont par des instincts et des besoins communs. Tous sont rois, mais les rois ne s'entendent pas toujours entre eux, la sécurité est petite, alors les hommes sentent le besoin de s'unir pour protéger mutuellement leur vie, leur liberté et leurs biens, ce que Locke appelle d'un nom commun leur *propriété*. Ainsi commence la société (*Ibid.*, § 123).

Maintenant d'où sortira l'État qui va donner à la communauté des hommes les garanties d'ordre et de sécurité dont elle a besoin? D'où viendra l'autorité des princes?

De la puissance paternelle? Non. La puissance paternelle et la puissance politique n'ont ni le même fondement ni le même objet.

La puissance du père n'est qu'une tutelle passagère; elle ressemble aux langes et aux lisières qui enveloppent et maintiennent les enfants, tant que dure la faiblesse de l'âge. La force venue, les lisières sont inutiles; la raison venue, la tutelle est finie; il ne reste que la reconnaissance et le respect. Ce sont des devoirs qui ne supposent aucun droit corrélatif.

L'autorité paternelle a, d'ailleurs, un caractère particulier qui la distingue de toute magistrature. Ce n'est pas un pouvoir sur un homme libre, c'est une autorité sur un enfant qui n'a pas de volonté; et cette autorité est toute de direction; c'est un devoir et non pas un pouvoir.

Qu'est-ce, au contraire, que l'autorité du prince? C'est à la fois un devoir et un pouvoir. Que veut le prince ou que doit-il vouloir? C'est qu'on obéisse à la loi, c'est-à-dire à une règle générale et non pas à une volonté imposée. Et cette règle a pour objet non pas de supprimer ou de diminuer la liberté, mais de la défendre et d'en assurer le libre exercice. Où il n'y a point de liberté, il n'y a point de loi.

Il ne faut donc pas faire sortir la puissance politique de la puissance paternelle, non plus que de la société conjugale. Toutes ces puissances n'excèdent pas la famille, finissent au plus tard à la mort du chef et ne peuvent pas comprendre et gouverner une société.

Reste donc le consentement des associés, c'est-à-dire l'accord d'un certain nombre d'hommes libres et égaux qui se forment en société politique par amour de la paix, pour assurer leur bien-être, et qui transportent au prince une *partie* du pouvoir qui appartient à chacun sur sa propre personne, pour que le prince fasse des lois et les applique dans l'intérêt commun.

L'autorité sort d'un contrat : c'est la théorie de Milton.

Mais quelle est cette *partie* de pouvoir que chacun peut déléguer, en d'autres termes, quelles sont les limites de l'autorité?

Personne, répond Locke, ne peut conférer plus de pouvoir qu'il n'en a lui-même; or personne n'a un pouvoir absolu ou arbitraire sur sa vie, sa liberté, encore moins sur la vie et la liberté d'autrui. Par conséquent, le pouvoir législatif se termine *en bien public*. C'est une autorité qui n'a pour fin que la conservation. D'où lui viendrait le droit de détruire, de rendre esclave, ou de dépouiller aucun citoyen?

Si les hommes ont quitté l'état de nature, c'est pour ajouter à leur sécurité et à leur puissance, il est donc impossible de supposer qu'ils aient renoncé à un état de bien-être relatif pour empirer leur condition et se soumettre à un gouvernement qui menacerait leur liberté, leur repos et leurs biens.

Sur ce dernier point Locke insiste avec un accent auquel on reconnaît un citoyen anglais. La propriété pour lui est un droit absolu comme la liberté; elle appartient à celui qui l'a créée. Personne n'a le droit d'y toucher sans le consentement du propriétaire. Peu importe la gravité de l'atteinte, je ne suis pas propriétaire de ce qu'on peut me prendre sans mon aveu, et si légalement on peut me prendre ainsi la valeur d'un penny, pourquoi légalement ne me dépouillerait-on pas de tous mes biens? Ce n'est plus qu'une question de fait.

De cet absolu du droit de propriété, Locke, avec tous les Anglais, tire le principe de la représentation nationale. Si personne ne peut me rien prendre sans mon aveu, et si cependant les besoins publics exigent que j'y contribue, que reste-t-il donc, sinon de nommer des mandataires qui consentent l'impôt et de se soumettre à la décision de la majorité?

Si l'autorité est limitée par la nature même du contrat qui l'établit, comment doit-on l'organiser pour qu'elle ne soit pas tentée de franchir ses limites?

Locke ne voit rien de mieux que ce qu'ont fait les Anglais, il recommande la division du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif.

Dans sa conception du gouvernement, conception qui n'est autre chose que la philosophie de la révolution de 1688, il y a d'abord un pouvoir latent et souverain, qui est celui de la nation. Le peuple a toujours le droit de changer son gouvernement; car le gouvernement est fait pour le peuple et non le peuple pour le gouvernement. Mais, dans les temps ordinaires, ce pouvoir dort, il ne doit s'éveiller que dans les grandes occasions?

Vient ensuite la puissance législative, qui est l'âme du corps politique. C'est d'elle que tous les membres de l'État tirent ce qui leur est nécessaire pour leur conservation, leur union, leur bonheur.

Le pouvoir exécutif est subordonné au pouvoir législatif; en soi ce n'est qu'une magistrature, un office; mais quand ce pouvoir est une part du pouvoir législatif, n'ayant pas au-dessus de lui un supérieur distinct, il est, de fait, irresponsable.

Qu'arrive-t-il s'il se sert de ses prérogatives pour envahir les droits du peuple; si, par exemple, il veut empêcher le pouvoir législatif de se réunir?

Sur ce point, Locke est des plus décidés, car il écrit au lendemain d'une révolution victorieuse, et pour démontrer la légitimité de cette révolution.

Suivant lui, tout pouvoir absolu, au lieu d'être le seul gouvernement qui soit légitime ici-bas, est, au contraire, le seul qui soit incompatible avec la société civile. D'une part, il n'est pas soumis aux lois, dont personne ne peut être exempt; de l'autre, il dispose arbitrairement de la vie et des biens des citoyens, deux choses qui ne lui appartiennent en aucune façon et que personne ne peut lui donner.

En pareil cas, où finit la loi, la tyrannie commence; (Locke, § 202) et chacun a le droit de résister à la tyrannie, à ses risques et périls, comme on ferait sur un vaisseau dont le capitaine se dirigerait sur Alger pour y vendre la cargaison et les passagers.

Prenez garde à cette doctrine, lui disait-on, vous justifiez la rébellion et la guerre civile. Locke répond :

« Si quelque malheur arrive en pareil cas, ce n'est pas la faute de celui qui défend son droit, c'est la faute de l'envahisseur. Si, par amour de la paix, l'innocent doit tranquillement abandonner tous ses biens à celui qui les saisit d'une main violente, voyez quelle singulière paix vous aurez dans le monde, paix de violence et de rapine, qui ne profite qu'aux voleurs et aux oppresseurs. Paix admirable entre le fort et le faible, quand l'agneau tend sa gorge sans résistance afin que le loup l'étrangle! La caverne de Polyphème nous donne un parfait modèle d'une paix semblable et d'un pareil gouvernement; Ulysse et ses compagnons n'avaient rien de mieux à faire qu'à se laisser manger tranquillement. Et nul doute qu'Ulysse, qui était un homme prudent, ne prêchât à ses compagnons l'*obéissance passive*, en les exhortant à la soumission, en leur représentant de quelle importance la paix était pour le monde, et en leur montrant tous les malheurs qui pourraient arriver s'ils osaient résister à Polyphème, qui les avait en sa puissance.

» La fin des gouvernements, c'est le bien de l'humanité. Que vaut il mieux pour l'humanité, que le peuple soit toujours exposé à l'arbitraire de la tyrannie ou que les princes rencontrent quelquefois de la résistance quand ils abusent de leur pouvoir et quand ils l'emploient à la destruction et non pas à la conservation des libertés et des biens de leur peuple. » (Locke, *Of civil Government*, § 228-229).

Si je cite ce passage, c'est, d'une part, qu'il achève la doctrine de Locke sur la nature contractuelle du gouvernement; c'est, de l'autre, qu'il nous donne la date d'une idée qui, depuis lors, est entrée dans le droit politique. Depuis 1688, les Anglais ont toujours soutenu, et soutiennent encore aujourd'hui, le droit qui appartient au peuple de changer son gouvernement. Ce droit, les Américains en ont usé en 1776 contre les Anglais. Locke a été le grand publiciste de la révolution américaine. Il a été aussi plus d'une fois invoqué en France pendant la révolution, quoiqu'en général on lui ait pris ses idées de seconde main, sans le connaître ou sans le nommer.

Est-ce un révolutionnaire? Non; on n'est pas un révolutionnaire quand on fait connaître à chacun ses droits et ses devoirs et qu'on apprend à chacun à les respecter. Les révolutionnaires ne sont pas ceux qui parlent d'un contrat et d'un devoir mutuel, ce sont ceux qui parlent des droits absolus du prince ou du peuple. Avec le droit divin des rois, l'Angleterre a eu deux révolutions en un demi-siècle, avec les principes de Locke, elle a eu deux siècles de paix et de grandeur; énigme inexplicable pour ceux qui vivent dans le passé, chose toute simple pour ceux qui croient à la puissance de la vérité et de la raison.

ED. LABOULAYE.

---

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

## ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ
(de l'Institut).

### Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans (1).

### VII

LES CONSTRUCTIONS ÉTRUSQUES. — LE TEMPLE DE TRAJAN.

Les Romains d'aujourd'hui sont très-vains de leurs ruines, qu'ils respectent quelquefois si peu. Ils les apprécient en héritiers plutôt qu'en archéologues, et les regardent volontiers comme des souvenirs de famille. Ils prennent rarement la peine de les étudier. Découvrent-ils par hasard un pan de mur, un massif de maçonnerie, ils lui assignent à la hâte une date, aussi reculée que possible, et ne s'en inquiètent plus, satisfaits de montrer aux étrangers un monument de l'antiquité de leur race.

(1) Voyez les nos 27, 30, 31, 38, 40 et 41.

Aussi ne faut-il pas accepter sans réserve les explications dont le peuple de Rome se contente et qu'il répète sans hésiter aux voyageurs et aux curieux. Sur plusieurs points de la ville sont restés des fragments de murs antérieurs à l'époque impériale. Les Romains les attribuent uniformément aux rois, et particulièrement à Servius Tullius. Des rois étrusques à Auguste, il semble qu'on n'ait pas remué une pierre. L'enceinte est de Servius; toutes les constructions faites de blocs réguliers, sans ciment, où l'on reconnaît la main des architectes étrusques, sont de Servius. Le peuple, qui aime en toutes choses à simplifier, y trouve son compte; il est plus aisé de retenir une date et un nom, et de les appliquer indistinctement à toute une classe de monuments caractérisés par quelques traits communs, que de distinguer des époques, et de s'arrêter à des détails ou à des nuances. Le patriotisme, l'amour-propre national s'accommodaient de ces assertions aventurées. Jamais pour un Romain une ruine n'est assez vieille. C'est une faiblesse commune à tous les descendants des races illustres, peuples ou individus, que d'aimer à vieillir leurs titres de noblesse. En outre, les souvenirs de la république ne plaisent peut-être pas à tous le monde. Il peut y avoir une certaine habileté à éviter de les réveiller et à faire honneur à la monarchie de travaux qu'elle n'a pas exécutés.

Pour les archéologues désintéressés, sur lesquels n'ont point d'action les influences locales et les considérations politiques, il est évident *à priori* que Servius n'a pu faire tout ce qu'on lui prête, et qu'une ville ne se bâtit pas en un jour. Les artistes étrusques, élèves des Grecs, ont fait la loi à Rome pendant quatre ou cinq siècles. Un examen attentif des ruines où l'on reconnaît leurs procédés permet de saisir de l'une à l'autre des différences notables; l'art est le même, mais non pas l'époque; il y a quelquefois plusieurs siècles de distance entre deux pans de mur réputés également l'œuvre de l'infatigable Servius.

La muraille découverte dans les fondations de la basilique de Saint-Clément, celle que l'on a rencontrée en creusant à Sainte-Anastasie le tombeau du cardinal Maï, sont toutes deux étrusques ou grecques. On n'est pas en droit d'affirmer autre chose. Assurer que l'une ait appartenu au palais de Tarquin, l'autre à l'enceinte de la Rome carrée, c'est s'avancer beaucoup trop. On ne pourra déterminer avec quelque certitude l'âge précis de ces deux ruines, évidemment très-anciennes, qu'après les avoir complétement dégagées. Mais d'autres constructions dites du même temps sont dès aujourd'hui plus facilement abordables, et ont pu être étudiées de près. On fait voir, par exemple, aux étrangers deux fragments considérables de la vieille enceinte qui enfermait les sept collines, l'un dans la vigne Torlonia, l'autre à la gare du chemin de fer, près des Thermes de Dioclétien; ni l'un ni l'autre n'est du temps des rois.

La vigne Torlonia, qui appartient aujourd'hui aux jésuites, est située sur le versant de l'Aventin, à l'endroit où la colline s'incline vers le Tibre, près de la porte Sain-Jean. La muraille, déblayée jusqu'à une profondeur de 13 ou 14 mètres, a bien l'aspect d'une fortification; son épaisseur, les ressauts, les bastions qu'elle forme de place en place, ne permettent pas de douter qu'elle ait été une défense, un rempart de Rome. Elle est tout entière d'une même époque et d'un même appareil. Mais on n'y retrouve pas les blocs énormes des murs étrusques de Pérouse, ou de la Cloaca Maxima. Les pierres régulièrement taillées sont de dimensions moins colossales, et (particularité qui a son prix) les assises successives, au nombre de quinze ou seize environ, n'ont pas une hauteur uniforme. Des couches tantôt plus épaisses, tantôt plus minces, alternent avec régularité et donnent à la construction un cachet d'élégance que n'a point l'appareil plus simple des Étrusques. A certains détails, à certaines saillies, on est tenté de reconnaître une main grecque.

L'autre fragment est à 150 mètres de la gare, à l'endroit où le chemin de fer sort de Rome par la porte Saint-Laurent. Les ingénieurs ont entaillé, pour faire un passage à la voie, un petit monticule, situé sur la gauche. Sur le bord de la tranchée s'élèvent des constructions en briques, du premier et du second siècle de l'empire, où l'on retrouve des traces de stucs et de peintures. Ce sont de modestes maisons adossées à une épaisse muraille comme à une arête commune, qu'elles suivent et qu'elles cachent. Au bout de 12 mètres, on arrive à une fouille véritable. La muraille est découverte sur une grande partie de sa hauteur, et les pierres portent des numéros d'ordre. Il paraît que les ingénieurs ne se contentèrent pas de faire sauter la partie de la muraille qui les gênait; ils y virent une carrière à leur portée, et ne se firent pas de scrupule de l'exploiter. La pierre y était belle, taillée, sous leur main. Il s'en fallut de peu que les blocs antiques ne vinssent les uns après les autres prendre place dans les murs de la gare. Par bonheur, les archéologues, M. Visconti entre autres, instruits à temps de cette dévastation, empêchèrent qu'elle ne fût continuée. Pour sauver du pillage le reste de la muraille, ils marquèrent chaque pierre d'un numéro; il serait maintenant impossible d'en enlever une seule, sans que la soustraction fût immédiatement constatée. Si l'on fait le tour de la muraille, on la trouve revêtue au dedans comme au dehors de constructions parasites. Lorsqu'en effet Rome, devenue la maîtresse du monde, n'eut plus d'ennemis, au temps où à peine quelques peuplades barbares de la Germanie ou de la Dacie osaient tenir tête aux légions, il sembla que la ville pût se passer de remparts. Le préfet de Rome, l'empereur, laissèrent envahir par les particuliers les anciennes défenses, le mur, le fossé et le talus (*agger*) où les contemporains d'Horace se promenaient au soleil. Des maisons, des villas, s'adossèrent aux deux faces de l'enceinte, et la revêtirent peu à peu sur toute sa longueur.

La partie de la vieille muraille la plus rapprochée de la

gare est d'une époque où l'art de bâtir avait atteint une remarquable perfection. Les matériaux ont été apportés de loin et curieusement choisis ; ce sont des blocs de péperin d'un grain serré, taillés avec soin, de façon que les surfaces se raccordent exactement, ils sont réunis par des crampons de métal. C'est là un procédé architectural plus familier aux Grecs qu'aux Étrusques. Au bout de vingt-cinq pas, la matière et l'appareil changent tout à coup. On retrouve ces blocs de tuf friable, extrait des collines mêmes de Rome, que l'on a déjà rencontrés sur quelques points du Palatin. La taille est grossière ; les pierres juxtaposées ne se tiennent pas ; ni ciment, ni crampons pour les relier. Entre ces deux portions contiguës de la même muraille, il y a deux ou trois siècles de distance. La partie la plus belle et la plus moderne a souffert ; les pierres se sont affaissées, et s'inclinent en convergeant vers un centre commun. La fouille est incomplète, et l'on n'a pas atteint le pied de l'œuvre ; mais il est très-vraisemblable qu'il s'est produit un éboulement dans la portion encore enfouie, et qu'une porte, ou une arcade inférieure a fléchi. Pareil accident est arrivé à l'arc de Gallien près de Sainte-Marie-Majeure. La clef de la voûte a glissé, sans tomber tout à fait. L'arc est resté debout, mais il a les reins brisés, les pierres ayant de l'un et de l'autre côté suivi le claveau. Le même accident est sans doute arrivé au mur d'enceinte. Il était percé, au point où il s'est affaissé, d'une porte qui aura manqué. Si l'on voulait absolument attribuer à Servius la vieille construction encore grossière qui occupe l'extrémité de la tranchée, il faudrait au moins reconnaître que la muraille de péperin est d'une époque plus avancée. On peut supposer qu'une partie de la vieille enceinte fut refaite sous la république, soit que l'on ait simplement réparé un accident, soit que l'on ait voulu ouvrir une nouvelle porte sur le chemin de Tivoli. Pour le mur antique lui-même, il est difficile d'admettre qu'il date du temps des rois. L'enceinte, dont on a retrouvé des vestiges près de la gare, près de Sainte-Marie-Majeure et sur l'Aventin, enveloppait les sept collines et n'avait pas moins de 4 ou 5 lieues de tour. Est-il croyable que Rome ait pris un si rapide développement, et qu'après cent cinquante ans d'existence, la ville de Romulus, contenue à l'origine sur le Palatin, ait couvert cet espace immense? Les historiens nous apprennent que Sylla s'occupa des fortifications de Rome, et fit des travaux considérables. Il serait possible qu'une partie de la muraille attribuée à Servius fût l'œuvre du dictateur.

Lorsqu'on descend de la gare vers le centre de la ville, vers le Capitole et le Palatin, on rencontre un ensemble de ruines, en grande partie cachées sous des constructions modernes, et que domine la colonne Trajane. Trajan avait réuni sur ce point plusieurs édifices considérables. On y arrivait par un forum, terminé à droite et à gauche par des portiques en hémicycle ; celui de droite adossé au Quirinal se reconnaît encore sous les masures dont on l'a surchargé. Après le Forum venait la basilique Ulpia, puis la colonne, au milieu d'une cour formée par les deux ailes de la bibliothèque. Au fond s'élevait le temple de Trajan, construit par Adrien. La colonne seule est restée intacte. La place qui la précède occupe une partie seulement, moins de la moitié de l'emplacement de la basilique. De la basilique même, on possède quatre colonnes de granit, déterrées par l'administration française sous le premier empire. Il y en avait en tout douze ou quinze. Pour retrouver les autres, il faudrait démolir des maisons et faire des fouilles coûteuses. La bibliothèque a disparu également. Du Forum, il reste un portique. Les architectes de Trajan avaient creusé à la pointe du Quirinal une entaille demi-circulaire, et avaient appliqué aux flancs évidés de la colline un portique de briques, à plusieurs étages, en hémicycle. L'étage supérieur, surmonté de frontons alternativement arrondis et triangulaires, est depuis longtemps connu. On disait jadis que c'étaient les bains de Paul-Émile. On a retrouvé récemment, au pied des prétendus bains, une partie de l'*area*, du dallage du Forum. Vingt pieds de terre recouvrent le sol antique. Mais il n'y a guère de ce côté que des jardins. Aujourd'hui on pourrait enlever sans trop de frais les débris de toute nature amoncelés pendant des siècles. On aurait la satisfaction de faire reparaître au jour un des plus gracieux morceaux décoratifs de la Rome impériale. Les barbares qui ont enfoui sous des décombres et des détritus sans nom cette ruine élégante sont des modernes. Au temps de la Renaissance cette partie du Forum avait moins souffert, comme en témoignent les plans et les dessins de cette époque.

Jusqu'à l'hiver dernier, on ne connaissait rien du temple de Trajan. Un de ces hasards, si fréquents à Rome, en a fait rencontrer à l'improviste d'intéressants vestiges. Le palais Valentini, où s'est faite cette découverte, est situé derrière la colonne Trajane, au fond de la place des Saints-Apôtres, à peu de distance du palais Colonna, habité par l'ambassadeur de France, et d'une église, chef-d'œuvre de Vignole. La seule partie du palais qui mérite d'être visitée, c'est la cour, ornée de statues antiques. Elle était, jusqu'à ces derniers temps, terminée du côté opposé au palais par des appentis, des hangars servant de débarras. M. Valentini voulut remplacer ces masures malpropres par des constructions de meilleur air, s'avançant sur la place Trajane. En creusant les fondations des bâtiments projetés, les ouvriers trouvèrent à une profondeur de sept pieds un bloc de marbre blanc, qui fut soigneusement extrait. La trouvaille fit quelque bruit dans Rome. Les Romains aiment beaucoup les antiquités ; on ne découvre pas à Rome une pierre antique, un fût de colonne, que la ville entière ne s'en inquiète. Mais la première curiosité satisfaite, ils se soucient peu de dépenser leur argent pour l'amour de la science. M. Valentini continua à fouiller le sol de la cour, selon les nécessités des travaux

qu'il a entrepris. Quant à s'écarter du plan tracé par son architecte, et à suivre la veine antique qui s'est offerte à lui, les instances des archéologues n'ont pu l'y décider. Il faut se contenter des découvertes qu'a amenées jusqu'ici et qu'amènera encore le hasard.

L'édifice sur lequel M. Valentini a mis la main sans y penser, c'est le temple de Trajan. Par une rencontre heureuse, les fragments tirés jusqu'à ce jour du sol permettent déjà de déterminer avec une sorte de certitude l'ordonnance générale, et le style du monument. Le temple était entouré d'une enceinte protectrice, dont on peut apprécier d'après de sûrs indices le caractère architectural. C'était une muraille ornée de colonnes adossées formant portique. Ni la muraille, ni le portique n'existent. Mais on a retrouvé des corniches, des larmiers ornés de palmettes, de rinceaux et de denticules, un chapiteau corinthien, de 50 à 55 centimètres de diamètre, un fragment d'architrave à trois bandeaux superposés, surmontés de trois rangs d'oves, d'une pureté d'exécution incomparable; une colonne de jaune antique, cannelée, de même diamètre que le chapiteau; et plus bas, un chapiteau de proportions plus considérables, haut de sept pieds sur cinq pieds de diamètre, et un fût de colonne fait pour ce chapiteau. On s'est souvenu que lors des fouilles pratiquées au Forum de Trajan sous le premier empire, on avait déterré des morceaux d'architecture d'une grande beauté, déposés depuis au musée de Saint-Jean de Latran. Certains rinceaux corinthiens que l'on admire particulièrement au musée de Saint-Jean, et qui représentent des enfants terminés en feuilles d'acanthe, paraissent de la même époque et de la même main que les chapiteaux et les corniches exhumées au Palais Valentini. Il y eut en effet sous Trajan une sorte de renaissance de l'architecture. Les artistes de cette époque n'ont rien conçu de nouveau ni rien créé. Mais ils sont arrivés à égaler dans l'exécution la pureté de l'art grec. Le temple de Trajan, à en juger par les tronçons mutilés retrouvés au palais Valentini, ne le cédait pas, pour le fini des détails, au temple de Minerve Poliade. Même aux époques de décadence, et lorsque l'inspiration originale fait défaut, les arts, et l'architecture surtout, peuvent encore produire des œuvres estimables. La perfection de la main-d'œuvre est un mérite de second ordre assurément, mais qui peut faire illusion, et suppléer quelque temps à l'absence de qualités plus relevées. Il est toujours possible d'y atteindre à force de temps et d'argent, lorsqu'on a de bons modèles sous les yeux. C'est par l'étude et l'imitation consciencieuse des chefs-d'œuvre des belles époques, que le siècle des Antonins a mérité dans l'histoire de l'art un rang honorable, au-dessous des siècles de Périclès et d'Auguste, mais bien au-dessus de ces siècles de magnificence inintelligente et de luxe barbare qui le suivirent. Tous les édifices de cette époque ont le même cachet de bon goût et de perfection dans les détails. A Ostie, par exemple, où les historiens rapportent que Trajan avait fait des travaux considérables, on a retrouvé dans les ruines d'un temple de Jupiter des fragments de corniches et d'architraves, d'une pureté d'exécution égale à celle des meilleurs morceaux du palais Valentini. La matière est la même, et la main aussi, selon l'apparence (1).

Le temple de Trajan a dû s'écrouler tout entier, à la suite d'un accident inconnu. On ne peut expliquer autrement la réunion sur un même point de débris divers. Le fossé creusé dans la cour de M. Valentini a peut-être 5 mètres de long; c'est dans cet étroit espace que l'on a trouvé d'abord des fragments de l'enceinte du temple, puis au-dessous, le fût d'une grosse colonne qui a appartenu au temple lui-même. L'édifice n'a donc pas été, comme tant d'autres, démoli et pillé pièce à pièce. Il est tombé d'un seul coup, et les débris sont restés à terre. Des fouilles conduites avec méthode par un archéologue donneraient sans aucun doute de précieux résultats. Il y a là, sous quelques pieds de terre, un trésor artistique, qu'il faut regretter de voir dédaigné.

C'est encore au hasard que l'on doit la découverte des ruines du théâtre de Pompée. Aucun exemple n'est plus propre à faire comprendre comment, dans une ville telle que Rome, l'accident le plus vulgaire est fécond en conséquences imprévues. Dans le quartier le plus populeux et le plus malpropre de la ville moderne, entre le temple de Vesta et le Capitole, il y a tout un monde enseveli. Des maisons antiques, des théâtres, des temples, portent des échoppes où des charcutiers et des marchands de fromages exercent leur industrie. Les décombres amoncelés là par les pillages, les incendies, les dévastations de tous les temps, ont peu à peu exhaussé le sol. Une sorte de crue lente et continue des terres envahit pied à pied les constructions antiques. Un jour elles se trouvèrent enfouies de la base au sommet, et sur le sol artificiel ainsi formé, on éleva des masures. Quand on s'égare dans ces rues tortueuses, on ne remarque au premier aspect rien que de moderne et de laid. Mais si l'on pénètre dans les cours et dans les caves, on trouve tout à coup devant soi, au-dessus de soi et au-dessous, des murs, des routes, des couloirs, des escaliers vieux de dix-huit siècles. Le théâtre de Pompée était perdu au milieu de ce fouillis. On en connaissait à peu près l'emplacement, et c'était tout, quand un chanoine, habitant le n° 101 de la *via dei Giuponari*, eut l'idée de faire creuser sa cave, qui ne lui paraissait pas assez profonde. Les ouvriers chargés de ce travail rencontrèrent sous leurs pioches un gros bloc de marbre, qu'ils tirèrent du sol. C'était une console colossale, haute de six pieds et d'un seul morceau; ce fragment unique permit d'abord aux archéologues de se faire une idée précise des proportions de l'édifice dont il avait fait partie, et de sa décoration extérieure. En fouillant autour de la console pour la dégager, on trouva le dallage antique de la Voie qui longeait l'édifice, dont on eut ainsi les limites exactes et

(1) M. Gilbert a fait une belle restitution graphique du temple d'Ostie.

la configuration. C'était un théâtre, le théâtre de Pompée. La perfection de la feuille qui s'enroule sur la console ne permet pas de la supposer antérieure au 1er siècle de l'empire. On sait justement que le théâtre de Pompée fut brûlé sous Tibère, et que l'empereur le fit reconstruire à ses frais, au défaut de la famille du fondateur, trop pauvre pour se charger de cette dépense. Tibère, généreux une fois dans sa vie, n'usa point du droit qui lui appartenait de donner son nom à l'édifice restauré par ses soins, et le théâtre remis à neuf resta le théâtre de Pompée. C'est une des ruines les plus intéressantes de Rome, une des plus anciennes et des plus magnifiques. Elle est encore incomplétement explorée, mais on y a fait déjà de précieuses trouvailles. C'est là que l'on a trouvé le gigantesque Hercule de bronze doré, dont la découverte a fait tant de bruit.

---

## UNIVERSITÉ D'ÉDIMBOURG.

M. THOMAS CARLYLE.

**L'étude de l'histoire. — L'éducation oratoire.**

Messieurs,

J'ai accepté le poste auquel vous m'avez élu (1), et je dois vous remercier aujourd'hui de l'honneur que vous m'avez fait. Votre enthousiasme pour moi est, je dois l'admettre, très-beau en lui-même, quelque indigne qu'en soit la personne qui en est l'objet. L'enthousiasme est un sentiment honorable à tous égards, que j'ai éprouvé quand j'avais votre âge et que j'éprouve encore. Je désire seulement que, vous aussi, vous puissiez conserver jusqu'à la fin de votre existence ce noble désir d'honorer ceux que vous en croyez dignes; et je désire en même temps que vous deveniez toujours de plus en plus difficiles dans le choix de ceux que vous voulez honorer; car, à mesure que vous avancerez dans la vie, vous modifierez, j'en suis persuadé, l'opinion que vous avez de moi, comme l'opinion que vous avez de bien des choses.

Au mois de novembre dernier, la cinquante-sixième année a sonné depuis que, à peine âgé de quatorze ans, je suis entré dans cette ville. J'y venais suivre les cours, acquérir des connaissances de tout genre; mon pauvre esprit était plein d'étonnement et d'attente. Après une si longue période, n'est-il pas touchant, n'est-il pas émouvant, mais en même temps n'est-il pas beau aussi de voir, pour ainsi dire, la troisième génération de ma chère patrie se lever et dire : « Vous n'êtes pas, après tout, un travailleur indigne; vous avez éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune; vous avez eu bien des juges; voilà ce que nous pensons de vous! » « Celui qui bâtit au bord de la route a bien des maîtres », dit le vieux proverbe. Nous devons nous attendre à beaucoup d'appréciations différentes; mais la jeune Écosse, qui a parlé par votre voix, est un juge qui m'est cher. Je vous remercie du jugement que vous avez porté sur moi; mais je ne veux pas vous décrire les émotions que je ressens: peut-être, d'ailleurs, mon silence les exprimera-t-il plus éloquemment.

Tout d'abord quand on me proposa cette haute fonction, vous savez que je n'étais pas très-désireux de l'accepter, je conservais des doutes. Mais on me dit que j'aurais des devoirs plus ou moins importants à remplir. C'est là, je l'avoue, ce qui a vaincu l'éloignement que je ressentais pour ces sortes d'honneurs : si je pouvais quelque chose pour ma chère *alma mater* et pour vous, pourquoi ne le ferais-je pas? — Puis, quand j'eus accepté, quand j'eus examiné avec soin quels seraient mes devoirs, j'ai compris, mais trop tard, qu'il était plus qu'incertain que je pusse être de quelque utilité. Je demeure à une distance de quatre cents milles, dans une sphère toute différente de la vôtre; ma santé est faible, je suis accablé du poids des années qui s'accumulent sur ma tête; j'ignore entièrement quelles affaires j'aurai à traiter: aussi suis-je rempli d'appréhensions à la pensée que je vous serai si peu utile. Croyez-le bien, cependant, s'il se présente des devoirs à remplir, je les remplirai en toute conscience, en me conformant toujours aux règles de la droiture et de la justice.

En attendant, le devoir que j'ai à remplir aujourd'hui, — devoir qui pourrait être agréable, mais qui, pour des raisons que vous comprenez assez, ne l'est pas entièrement, — le devoir, dis-je, que j'ai à remplir aujourd'hui est de vous adresser quelques mots, qui ne soient pas trop inutiles si je puis, sur des sujets qui se rapportent à vos études. J'ai l'intention de vous faire quelques observations sans suite, — sans suite au point de vue de l'ordre, — mais des observations vraies, sous quelque forme qu'elles pourront se présenter à mon esprit; je désire vous communiquer quelques-unes de mes pensées sur vos occupations actuelles, sur la carrière que vous suivez et sur la tâche et les difficultés que vous trouverez en ce monde. J'aurais dû, je crois, selon l'usage, écrire tout cela et vous le lire. C'eût été beaucoup plus facile pour moi en ce moment; mais, en essayant de le faire, je me suis aperçu que je n'étais pas habitué à écrire des discours et que je ne pouvais y parvenir. Aussi ai-je résolu de m'en fier à l'inspiration du moment. Veuillez donc accepter ce qui sortira plus directement de mon cœur; que ce soit une compensation de ce qui pourra paraître un défaut d'arrangement dans mes paroles. J'essayerai de ne rien dire qui ne soit la vérité, c'est à peu près tout ce que je puis vous promettre.

Les jeunes gens, de même que tous les hommes, je crois, prêtent fort peu d'attention aux conseils. On donne beaucoup de conseils, on en suit fort peu fidèlement. Je crois qu'on ferait mieux de supprimer toutes paroles qui ne doivent pas être suivies d'actions quelles qu'elles soient. Aussi ne me lancerai-je pas beaucoup dans les avis; il y en a un cependant que je dois vous donner. C'est, en un mot, le résumé de tous les conseils, et, sans doute, on vous l'a donné déjà mille fois: je dois, néanmoins, vous le faire entendre une mille et unième fois, car c'est un conseil parfaitement vrai, que vous le croyiez ou non aujourd'hui. Le voici :

Par-dessus tout, votre vie entière dépend de votre application actuelle, dans ce lieu où vous êtes venus chercher l'éducation. L'application! cela comprend toutes les vertus que peut avoir un étudiant; je veux dire que ce mot comprend toutes ces qualités de conduite qui peuvent vous faire acquérir l'instruction réelle, qui peuvent vous faire faire des progrès dans un lieu tel que celui-ci. Si vous m'en croyez,

(1) Celui de recteur annuel de l'Université. — Le célèbre historien dont nous publions aujourd'hui le discours d'inauguration succède à M. Gladstone qui était, tout récemment encore, le chancelier de l'Échiquier de la couronne d'Angleterre (ministre des finances). — Voyez le discours d'inauguration de M. Gladstone sur le *Rôle de la Grèce ancienne dans l'histoire providentielle du monde*, dans les numéros 5 et 6 de la *Revue des cours littéraires*, 1866, p. 73 et 86.

jeunes gens, vous êtes à l'âge dur de la vie. C'est le temps de la semence, vous l'avez entendu dire, et c'est parfaitement vrai; et si, dans ce temps, vous ne semez pas, ou si vous semez de l'ivraie au lieu de bon grain, vous ne pourrez pas plus tard faire une bonne récolte et vous arriverez à peu de chose. Dans le cours de votre vie, quand vous regarderez en arrière, vous vous repentirez amèrement, si vous n'avez pas suivi les conseils qu'on vous a donnés: mais il sera trop tard. Les habitudes d'étude acquises dans les universités sont de la plus haute importance dans la vie. Pendant la jeunesse, l'esprit tout entier est, pour ainsi dire, fluide et peut prendre toutes les formes qu'on lui permet ou qu'on le force de prendre. L'esprit est alors à l'état plastique ou fluide; mais il se durcit par degrés pour devenir aussi consistant que la pierre et le fer: vous ne pouvez plus changer les habitudes d'un vieillard; il vivra, il finira tel qu'il a commencé.

La plupart d'entre vous savent, je pense, qu'il y a maintenant quelques sept cents ans que les universités ont été établies dans ce monde que nous habitons. Abélard et d'autres penseurs prêchaient des doctrines nouvelles que chacun voulait comprendre, et des étudiants accoururent en foule autour d'eux, venant de toutes les parties du monde. Impossible alors de trouver dans des livres l'exposé de leurs doctrines. Il fallait entendre le professeur lui-même, ou bien il vous était interdit de savoir ce qu'il enseignait. C'est pourquoi tous ces orateurs, tous ces hommes qui avaient quelque chose à enseigner se réunirent; puis, graduellement sous le patronage des rois et des autres potentats, noblement désireux de civiliser leurs peuples, de leur être véritablement utiles, ils se formèrent en corps, acquirent de grands priviléges, de hautes dignités; leur but était réellement élevé : ainsi se créa ce qu'on appelle les universités.

Vous pouvez peut-être avoir entendu dire aussi que le cours des siècles a changé tout cela et qu'aujourd'hui la seule vraie université, c'est une collection de livres. Sans aucun doute, tout cela a été bien changé par l'invention de l'imprimerie, invention faite à une époque qui est juste à égale distance de nous et de l'origine des universités. Il n'est plus maintenant nécessaire de se rendre auprès du professeur pour l'entendre parler, parce que, le plus souvent, on peut acquérir sa doctrine au moyen d'un livre; ce livre, on peut le lire, le relire et l'étudier. Ces livres imprimés ont causé un immense changement. Mais je ne crois pas connaître d'université où ce fait ait, et tout ce qu'il comporte, été bien compris, et où les études se soient assez modifiées pour se mettre en pleine conformité avec le fait nouveau.

Quoi qu'il en soit, les universités ont et continueront d'avoir une valeur indispensable dans la société; cette valeur est considérable, elle pourrait être, je pense, plus considérable encore. Comme on le sait, les universités ont commencé par s'occuper presque exclusivement de théologie: les yeux étaient alors tournés ardemment vers le ciel. Et peut-être, dans un certain sens, on pourrait dire encore que les intérêts les plus sacrés de l'homme leur sont virtuellement confiés. La théologie a été autrefois, et principalement à cette époque, l'objet des études des hommes les plus remarquables qui aient vécu dans ce monde. Quelle est la nature de cet immense univers, quels sont nos rapports avec lui, quels sont nos rapports avec tout ce que l'homme peut connaître, ou avec ce qui n'est connu que du grand Auteur de l'homme et de l'univers? Telles sont les questions qu'embrassait alors la théologie; questions toujours vivantes pour l'homme, quelque oublié que soit le nom qui les représente toutes! Pratiquement, toutefois, le principal usage des universités à notre époque est, lorsque vous aurez fini toutes vos classes, de vous mettre à même de choisir une collection de livres, de bons livres que vous pourrez lire et étudier. Ce que les universités pourront principalement faire pour vous, ce qu'elles ont fait pour moi, c'est de m'apprendre à lire différents langages, à connaître différentes sciences, de telle sorte que j'ai pu me rendre compte graduellement de ce que je voulais apprendre et étudier ce qui convenait à mes goûts.

Soyez assidus à la lecture, c'est là un de vos plus importants devoirs. Apprenez à bien lire, ce qui est peut-être plus difficile que vous ne pensez. Apprenez à lire avec discernement, avec la plus grande attention, tout ce qui vous offre un intérêt réel, un intérêt bien réel et non pas imaginaire, tout ce qui se rapporte aux études que vous poursuivez. Jusqu'à présent, bien entendu, pour la plus grande partie de vos lectures, vous devez vous laisser guider par vos professeurs, qui vous indiquent les livres qui doivent compléter leur enseignement. Quand vous quitterez l'Université, quand vous étudierez sans guide, vous reconnaîtrez bientôt qu'il est important de choisir un sujet, une branche qui vous convienne plus particulièrement et que vous puissiez travailler à fond. Le plus malheureux de tous les hommes est celui qui ne peut dire ce qu'il va faire, celui qui n'a pas un travail toujours prêt, qu'il fait avec goût. Car le travail est le grand remède pour toutes les maladies, pour toutes les misères qui assiégent l'espèce humaine, je veux dire un travail honnête, et auquel vous vous livrez avec énergie.

Si, dans un moment de loisir, vous êtes dans l'embarras sur le choix d'une lecture, un bon choix, le meilleur peut-être, est celui d'un livre pour lequel vous éprouvez beaucoup de curiosité. Vous êtes alors dans la meilleure condition possible pour en profiter. C'est un cas analogue à celui dont nous parlent les médecins, quant à la santé physique et à l'appétit du malade. Il faut, cependant, apprendre à distinguer entre l'appétit vrai et l'appétit factice. Il existe un appétit factice qui conduit un homme à faire des folies en fait de nourriture, un appétit qui le pousse à manger des choses épicées qu'il ne devrait pas approcher de ses lèvres, et qu'il ne mangerait certainement pas s'il ne se trouvait dans un moment d'affaiblissement d'esprit. Tout homme devrait chercher, devrait reconnaître ce qui convient réellement à sa constitution; et les médecins lui diront toujours que c'est cela qu'il sera sage de se procurer. Il n'en est pas autrement pour les livres.

Il est bon pour tous, je dirai même qu'il est indispensable de s'occuper d'histoire; il faut que tout le monde sache ce qui s'est passé sur cette terre et dans la famille humaine.

L'histoire des Romains et des Grecs nous regarde tout particulièrement, et vous vous apercevrez bientôt que les connaissances classiques que vous avez acquises vous seront très-utiles pour la comprendre. Vous aurez là devant les yeux deux des races les plus remarquables qui aient habité ce monde; vous trouverez là un vaste champ de réflexions et de considérations: immense avantage si vous savez en profiter. Je ne dis rien de ce que leurs deux langues vous apprendront, je laisse ce soin à vos professeurs, qui vous l'expliqueront mieux que moi; permettez-moi d'ajouter cependant que ce sont des langues modèles, regardées avec raison comme les formes de discours les plus parfaites qui aient encore existé

chez les hommes. Si les vous lisez bien, vous comprendrez que ce sont là deux nations fort remarquables, brillant, dans les documents qu'elles nous ont laissés sur elles-mêmes, comme une sorte de phare, comme une colonne de feu destinée à mettre en relief, au milieu de la profonde obscurité du passé, quelques-unes des vies les plus nobles et les plus belles qui aient honoré l'espèce humaine. Vous occuperez dignement votre temps si vous parvenez à comprendre ce que furent ces peuples et ce qu'ils firent. Vous trouverez beaucoup de ouïdire, de vagues rumeurs, de vaines traditions; mais quelques-uns d'entre vous peut-être verront face à face le vieux Romain et le vieux Grec, ils sauront alors, jusqu'à un certain point, comment ils vivaient, comment ils accomplissaient leurs grandes actions dans le monde.

Vous remarquerez peut-être aussi un fait important qu'on a trop négligé, c'est que, chez ces deux peuples, il y avait un sentiment profondément religieux. C'est un fait mis en pleine lumière par les meilleurs historiens, surtout par Ferguson, et vous ferez bien d'étudier son *Histoire romaine*. Ce livre est un ouvrage fort remarquable. Il fait ressortir la nature profondément religieuse du peuple romain, tout en indiquant aussi le caractère dur, défiant, féroce de ce peuple. Les Romains croyaient que Jupiter Optimus Maximus était le maître de l'univers et qu'il les avait choisis pour être le peuple-roi, pourvu qu'ils suivissent ses commandements : braver tous les dangers, surmonter toutes les difficultés, présenter un front invincible, être prêt à vaincre et à mourir; mais aussi un respect sacré pour la foi jurée, pour la véracité, pour l'intégrité, pour toutes les vertus qui accompagnent cette plus noble des qualités de l'homme, la valeur, à laquelle les Romains ont donné plus tard le nom de *virtus* (virilité), comme le couronnement de tout ce qui anoblit l'homme.

Que de preuves frappantes, si vous les cherchez bien, de la profonde nature religieuse des Grecs! Que de preuves frappantes aussi de leur magnifique splendeur dans l'art! Sophocles, dans ses tragédies, reconnaît, en termes profondément sentis, la justice éternelle du ciel, la punition infaillible qui atteint tous les crimes contre les lois de Dieu. Vous trouverez, je crois, dans l'histoire de toutes les nations, ce même sentiment à leur origine; et vous trouverez aussi que toute nation qui n'a pas contemplé ce magnifique univers avec la croyance respectueuse, craintive même, qu'il y a au-dessus de lui un grand Être inconnu, tout-puissant, sage, juste, gouvernant tous les hommes et veillant à tous leurs intérêts, que tout homme même qui oublie cela n'arrive jamais à rien, et néglige la partie la plus importante de sa mission dans ce monde.

Notre histoire d'Angleterre, que naturellement vous voudrez connaître à fond, vous présentera plus que toutes les autres de dignes sujets d'étude. Car je crois, en vérité, que la nation anglaise, en y comprenant la nation écossaise, a produit un ensemble d'hommes plus remarquables qu'il ne serait possible d'en trouver autre part dans le monde. Je ne sais pas où vous trouveriez, par exemple, dans l'histoire de la Grèce ou de Rome, un homme aussi remarquable qu'Olivier Cromwell. Et nous aussi, ici, dans le petit coin que nous occupons au sein de la Grande-Bretagne, nous aussi nous avons eu des hommes dignes de mémoire; toujours notre histoire a présenté des traits héroïques, et elle a fini par s'agrandir au point de se mêler à l'histoire du monde. Si vous l'examinez avec soin, vous comprendrez que John Knox a été, pour ainsi dire, l'auteur d'Olivier Cromwell; et que, sans cet Écossais, jamais la révolution puritaine n'aurait eu lieu en Angleterre. Ce n'est pas la vanité nationale qui me dicte ces paroles; non, c'est là un fait authentique, et qui peut supporter l'examen.

Si vous considérez la lutte engagée alors en Angleterre avec autant de soin que j'ai eu à le faire, vous verrez que le peuple était intimidé par les immenses obstacles qui se dressaient devant lui. Une petite minorité d'hommes craignant Dieu quittaient ce pays, s'embarquant sur tous les vaisseaux qu'ils pouvaient se procurer pour se rendre dans la Nouvelle-Angleterre, plutôt que d'attaquer ouvertement le lion. Ils n'osaient pas braver le pouvoir et lui adresser leurs justes plaintes pour se débarrasser de l'idolâtrie. Que voulaient-ils? Donner à la nation entière la Bible hébraïque, qu'en commun avec tous les hommes ils regardaient comme la transcription exacte de la volonté de Dieu. Un homme pouvait-il se proposer un but plus légitime? C'eût été, néanmoins, impossible dans les circonstances où ils se trouvaient placés; il eût même été inutile de l'essayer, si Knox, quelque cinquante ans auparavant, n'avait pas réussi en Écosse dans la même entreprise, et cela par la fermeté de son caractère. Car, pour moi, c'est aussi un des élus de la terre que John Knox. Nous devrions nous humilier, rentrer dans la poussière, en pensant à ce que Knox eut à souffrir de la part des générations ingrates qui l'ont suivi, en pensant que l'homme le plus excellent que notre pays ait produit, l'homme auquel nous devons tout ce qui nous distingue entre les peuples, a été aussi raillé, aussi incompris, aussi injurié. L'Écosse entendit Knox; le peuple l'écouta, crut en lui jusqu'à la moelle de ses os, adopta sa doctrine et défia princes et puissances de la lui arracher. « Nous voulons l'avoir », dirent-ils, « nous voulons l'avoir et nous l'aurons ». C'est alors que la lutte puritaine commença en Angleterre. Vous savez tous comment la noblesse écossaise, accompagnée de ses tenanciers, se rendit à Dunse-Hill, en 1539, et s'y arrêta. Au moment de la crise suprême de cette lutte, alors qu'il fallait la supprimer ou la voir continuer avec plus de vigueur que jamais, trente mille hommes campèrent à Dunse-Hill, tous venus pour cette cause, chaque régiment autour de son propriétaire ou de son comte, comme vous voudrez l'appeler, tous pleins de zèle pour « la Couronne du Christ et le Covenant ». Ce fut le signal d'un soulèvement général en Angleterre, où l'on était résolu de recevoir aussi l'Évangile. Vous connaissez la suite, vous n'ignorez pas ce que devint la lutte entre le roi et le parlement pour savoir lequel des deux garderait la souveraineté, pour savoir qui l'emporterait des vieilles formalités, des vieux usages, du bon vouloir, ou de quelque chose qui venait de se produire dans l'âme de l'homme, c'est-à-dire la résolution divine de se conduire ici-bas selon les lois de Dieu, considérées comme la somme totale de toute prospérité; et après une longue, bien longue agonie, la lutte cessa, je n'ai pas besoin de vous dire comment.

Quant au protectorat d'Olivier Cromwell, malgré les attaques dont il a été l'objet, c'est encore, après tout, selon moi, l'époque la plus salutaire dans l'histoire moderne de l'Angleterre. Si Olivier Cromwell avait vécu pour continuer son protectorat, je ne saurais dire ce qu'il serait devenu. Probablement, dès que ce pouvoir aurait passé dans d'autres mains, la corruption l'aurait envahi de tous côtés, et il eût été impossible qu'il subsistât; mais dans les mains de Cromwell, il était pur et vrai.

Machiavel remarque, en parlant des Romains, que la démocratie ne peut nulle part exister longtemps dans le monde;

que, comme mode de gouvernement, de direction ou d'administration nationale, elle embrasse une impossibilité et qu'elle doit toujours finir par faire naufrage. Puis il prouve cela à sa manière. Je ne vous demande pas de partager sa conviction ; mais pour lui c'est une vérité démontrée : il pense que c'est un solécisme, une impossibilité d'admettre que la masse universelle des hommes puisse jamais se gouverner elle-même. Il lui faut bien admettre que la république romaine a duré longtemps ; mais il croit que les Romains ne sont redevables de cette longue durée qu'à cette conviction profondément enracinée dans leurs esprits : la nécessité d'avoir de temps en temps un dictateur, un homme qui eût sur tous le pouvoir de vie et de mort, qui pût dégrader qui que ce soit, le faire exécuter, faire, en un mot, tout ce qui lui semblait bon, au nom de Dieu placé au-dessus de lui. Il avait l'ordre de veiller à ce que la république ne souffrît aucun dommage. Machiavel estime que ce fut là ce qui purifiait le système social et ce qui permit à la république de durer si longtemps. En étudiant la question, on est assez près de se ranger à cet avis. C'était, sans contredit, une excellente fonction que celle de ce dictateur, si la république était composée en grande partie d'hommes méchants et turbulents, car, en général, ces gens-là intimident les bons. Eh bien ! le protectorat d'Olivier Cromwell, son dictatorat, si vous voulez me permettre cette expression, dura près de dix ans, et ne laissa rien subsister qui fut contraire aux lois du ciel.

Par exemple, son parlement des notables, ce parlement qu'on a appelé le « *Barebones parliament* », probablement le plus zélé des parlements, trouva que la cour de la chancellerie en Angleterre était dans un état tel, que personne ne pouvait réellement se lever et dire : « c'est une bonne cour». Il y avait, je crois, quinze mille ou quinze cents procès,—je ne me rappelle plus le nombre exact, disons quinze cents pour être sûr de rester dans la vérité, —il y avait quinze cents procès attendant une solution ; l'un d'eux, je m'en souviens, dans lequel il s'agissait de sommes considérables, durait depuis quatre-vingt-trois ans ; les avocats remuaient leurs perruques, touchaient leurs honoraires, mais n'en finissaient pas. Prenant tout cela en considération, les « barebones », après en avoir délibéré, pensèrent qu'il était opportun, qu'il était ordonné par le Créateur de l'homme et la source de toute justice, au nom de tout ce qui était vrai et droit, d'abolir ladite cour. Je ne sais réellement qui aurait pu avoir une opinion contraire. Mais, en même temps, des gens qui se croyaient plus sages que les autres, qui avaient plus d'expérience du monde, pensèrent que c'était un acte dangereux, et qui ne conviendrait en aucune façon. Les hommes de loi, bien entendu, poussèrent d'immenses clameurs. Tout le public, la grande masse du peuple, qui ne comprenait pas grand'chose à tout cela, était fort opposé à cette mesure. Aussi le président du parlement, le vieux sir Francis Rous, celui qui traduisit les Psaumes que nous chantons encore ici chaque dimanche à l'Église,—un excellent homme, sage et savant, qui devint plus tard prévôt d'Évon,—rassembla un grand nombre de ses collègues du parlement, alla avec eux chez Olivier, le dictateur, et tous donnèrent leur démission officielle et signèrent, le lundi matin, la déclaration que le parlement avait cessé d'exister. L'acte d'abolition avait été passé le samedi soir ; le lundi matin, Rous vint dire à Olivier : « Nous ne pouvons faire accepter nos lois; aussi venons-nous remettre les affaires entre les mains de Votre Altesse ». Olivier devint, de cette façon, protecteur une seconde fois. Je vous rapporte ceci pour vous montrer qu'Olivier remplissait fidèlement les fonctions de dictateur, et qu'il y apportait beaucoup de prudence. Olivier sentit que le parlement avait parfaitement raison dans l'affaire de la cour de la chancellerie, qu'il n'y avait aucun doute à avoir sur la nécessité de l'abolir ou tout au moins de la réformer. Après de mûres considérations, voici ce qu'il fit. Il assembla soixante des plus sages légistes qu'il put trouver en Angleterre. Il y avait heureusement alors de grands hommes de loi ; des hommes qui aimaient les lois de l'Angleterre autant que qui ce soit, mais qui comprenaient en même temps qu'il y avait quelque chose de plus sacré encore que ces lois. Olivier leur dit : Examinez cette question et faites-moi savoir ce qu'il y a à faire. Recherchez les moyens de purifier cette cour de la chancellerie.» Les légistes se mirent à l'œuvre, et, en six semaines — on ne parlait pas en public alors, on n'imprimait pas les discours, on ne divaguait pas, on s'occupait des affaires qu'on avait à traiter, — ils eurent rédigé soixante propositions, comme résumé des réformes qu'ils jugeaient utiles. La cour de la chancellerie fut reconstituée d'après le plan qu'ils avaient proposé ; elle entra dans une nouvelle phase d'existence et elle a duré jusqu'à nos jours. Elle était devenue un véritable fléau et devait disparaître. Voilà un exemple qui vous montrera ce qu'on faisait quand on avait un dictatorat dans ce pays, et aussi la manière dont se conduisait le dictateur. Pour moi, je pense que toute l'Angleterre, toute l'Angleterre parlementaire, est entrée dans une nouvelle phase sous le dictatorat d'Olivier, et que les bons fruits de ce gouvernement ne disparaîtront jamais, tant que l'Angleterre existera comme nation.

Je pense qu'en général les livres d'histoire ordinaires vous donneront à peine une idée de l'histoire réelle de ce pays ; vous n'y trouverez rien, tout au moins qui vous éclaire particulièrement. Vous pourrez lire des ouvrages ingénieux, habiles, écrits par des hommes que nous devons respecter et estimer. Mais ils se placent trop au point de vue du scepticisme. Dieu, les hommes de Dieu, comme auraient dit nos pères, ont disparu pour eux et ne jouent aucun rôle dans leurs histoires. C'est là une chose triste et fatale, fatale plus qu'on ne croit pour nous tous ! En un mot, je ne pense pas que vous puissiez, au moyen de ces historiens, comprendre comment cette île est arrivée à l'état où elle est aujourd'hui. Vous ne trouverez pas cela dans les livres. Ce que vous y trouverez, c'est un mélange confus de tumultes, de désastreuses inepties, et tout ce qui s'ensuit. Mais pour trouver ce dont vous avez besoin, il faut chercher dans toutes les directions.

Je me rappelle avoir acheté autrefois l'*Almanach nobiliaire* de Collins, bien pauvre livre comme œuvre littéraire, excellent ouvrage quant à la fidélité. J'écrivais à cette époque sur Olivier Cromwell. Je ne pouvais me procurer un dictionnaire biographique; je pensai que l'*Almanach nobiliaire*, puisque presque tous mes personnages étaient pairs ou fils de pairs, m'aiderait au moins en ce sens qu'il me dirait si les gens étaient jeunes ou vieux, où ils vivaient, et quelques autres particularités, ce qui valait mieux que l'ignorance ou que l'obscurité absolue. J'ai trouvé et au delà tout ce que je cherchais dans Collins, et son ouvrage m'a été fort utile. Collins était, il y a environ cent ans, un libraire intelligent de Londres; il compila quantité de parchemins, de chartes, d'archives, de livres authentiques; il se procura de tous côtés et à grands frais les documents dont il avait besoin.

Non-seulement je trouvai dans ce livre tout ce que je désirais y trouver, mais j'ai fini par y découvrir un fait immense, que vous tous, qui lisez l'histoire, devrez remarquer, si vous ne l'avez déjà fait. C'est que les rois d'Angleterre, depuis la conquête normande jusqu'au temps de Charles Ier, avaient en général, autant qu'il était en leur pouvoir, appelé à la pairie du royaume ceux qui le méritaient. Ces nouveaux pairs étaient ordinairement des gens justes, braves, humains, possédant en un mot toutes les qualités que devraient toujours avoir ceux qui sont destinés à gouverner les hommes. Une chose remarquable encore, c'est leur généalogie, c'est l'examen de ce que furent leurs fils et leurs descendants : car les généalogies ont beaucoup plus d'importance qu'on ne le croit à présent. Je n'ai jamais entendu dire qu'un homme intelligent fût né de parents stupides. Si vous regardez autour de vous, dans vos connaissances, vous trouverez partout des preuves de ce que j'avance; quant à moi, je peux distinguer facilement le trait de famille, dans le père, le fils, le petit-fils. Aussi le principe d'hérédité a-t-il bien son importance, dans le gouvernement comme dans toute autre chose. Vous remarquerez aussi dans votre Collins que, si, en quel temps que ce soit, le noble pair est un homme de peu d'esprit, dans ces temps terriblement pratiques, cet homme fait des folies, commet quelque trahison; en un mot, on voit bientôt disparaître et le pair et la pairie.

Vous apprendrez encore dans ces vieux documents de Collins, qu'un noble pair se conduit toujours d'une manière pieuse, grave, digne, virile, pendant toute sa vie, et, quand il quitte la vie, sa dernière volonté est souvent une œuvre remarquable sur laquelle on aime à s'arrêter. Vous trouverez chez lui de la bonté aussi bien que de la rigueur, de la pitié pour les pauvres; c'est un homme généreux, hospitalier, en un mot, un bon et vaillant homme. Il nous semble entendre le roi dire à cet homme : « Venez à moi. Sortez du commun du peuple, où vous pouvez être écrasé, où vous êtes hors de place, où vous ne pouvez développer vos belles qualités; venez ici, prenez un district de ce pays, tâchez de le modeler à votre image; soyez roi au-dessous de moi. »

Voilà le grand côté de l'histoire d'Angleterre. Il est historiquement vrai que, jusqu'au temps de Jacques, ou même de Charles Ier, on ne comprenait pas qu'un homme fût élevé à la pairie, s'il n'avait pas quelque mérite qui lui valût cette distinction. Au temps de Charles Ier, on se dit tout bas, on finit par savoir, que si un homme de bonne famille voulait répartir judicieusement dix mille livres sterling parmi les courtisans, il pouvait arriver à la pairie. Sous Charles II ce fut encore pis, et depuis nous avons vu le mal s'accroître, pour en arriver à ce qui se passe aujourd'hui, de telle sorte que de nos jours la pairie est bien peu de chose auprès de ce qu'elle était dans le vieux temps.

On parle beaucoup depuis quelque temps de dotations pour les Universités; je ne crois cependant pas que ce soit un point bien important. Les Universités anglaises sont les plus riches du monde, et c'est un fait incontestable que depuis Bentley, on n'y pourrait trouver un homme qui, par son savoir, se soit acquis un nom européen, ou qui ait été le pivot d'une révolution dans la science. L'homme le plus remarquable sous ce rapport est pauvre, il n'est pas Anglais. C'est le fils d'un humble tisserand de la Saxe. Il éditait son *Tibulle* à Dresde, dans le grenier d'un de ses camarades; le plancher était son lit, deux folios son oreiller, et pendant qu'il travaillait à cette édition il allait dans la rue ramasser des cosses de pois qu'il faisait bouillir : c'était son dîner. Mais bientôt on reconnut qu'il avait fait une grande chose. Il s'appelait Heyne. Je me rappelle la révolution qui s'opéra en moi, quand je lus son édition de Virgile. Pour la première fois, je comprenais Virgile, Heyne me faisait pour la première fois pénétrer dans la vie romaine, me faisait penser comme les Romains; il m'expliquait les circonstances dans lesquelles ces ouvrages ont été écrits et m'en donnait la clef. Le procédé de Heyne a pris nombre de développements et s'est répandu dans tous les pays.

Ce serait un sinistre chapitre que celui qu'on pourrait remplir par tout ce qu'ont produit les beaux discours! J'ai écrit quelques lignes féroces à ce sujet; peut-être sont-elles plus emphatiques que je ne le voudrais à présent, mais, dans tous les cas, elles étaient, et elles sont encore l'expression de ma sincère conviction. Il est bien nécessaire que nous devenions un peu plus silencieux que nous ne le sommes. Il me semble que les plus grands peuples du monde, les Anglais et les Américains, s'épuisent en belles paroles. Vous en verrez bientôt le triste résultat. Il y a un temps pour parler et un temps pour se taire. Le silence, en outre, est le devoir éternel de l'homme. Il ne pourra jamais arriver à comprendre ce qui est complexe et ce qui importe à ses intérêts, s'il ne garde pas le silence.

Ce n'est pas que je veuille vous dégoûter de votre Démosthènes, vous détourner de vos études sur les beautés de l'éloquence. Croyez-le bien, j'estime tout cela autant que qui que ce soit. Je pense que c'est une chose utile et excellente, que chaque créature humaine connaisse à fond l'instrument dont elle se sert pour communiquer ses pensées, et qu'elle en puisse faire le meilleur usage. Je désire donc que vous étudiez Démosthènes et que vous appreniez à connaître toutes ses beautés. Mais en même temps, je dois ajouter que la parole, même chez Démosthènes, ne me paraît avoir servi à aucun bien. Il ne conseilla presque rien qui fût pratique, bien au contraire. Or, comment croire qu'un homme soit un grand orateur, s'il ne dit pas la vérité? Phocion, qui ne parlait presque jamais, était bien plus sensé. Il disait aux Athéniens : « Vous ne pouvez pas faire la guerre à Philippe. Il vaut bien mieux ne pas le provoquer, comme Desmosthènes vous pousse toujours à le faire. Vous n'avez pas la plus petite chance de pouvoir résister à Philippe. C'est un homme toujours silencieux; il a des armées nombreuses et disciplinées, des trésors immenses; il peut acheter qui que ce soit dans vos villes, et il poursuit son but sans se laisser jamais détourner; tandis que vous vous contentez de vaines clameurs, de vains discours, que vous prenez pour de la sagesse ». Démosthènes lui dit une fois : « Phocion, vous finirez par rendre fous les Athéniens et ils vous tueront. — Oui, répondit Phocion, ils me tueront quand ils seront devenus fous, et ce sera votre tour quand ils auront recouvré la raison. »

On raconte aussi que Phocion se rendit une fois à Messène, chargé par les Athéniens d'une mission délicate et difficile; à son retour, il voulut rendre au peuple un compte claire et bref de ce qu'il avait fait. Il s'exprimait toujours en peu de mots et s'expliquait simplement. Il avait commencé déjà l'histoire de son ambassade, quand on l'interrompit. Il essaya de répondre à un interrupteur, puis à un autre; puis enfin il se trouva que tout le monde parlait à la fois. Alors Phocion frappa la terre de son bâton, se retira et ne voulut plus prononcer une seule parole. Il me semble qu'il y a, dans ce geste

de Phocion, une sorte d'éloquence qui égale les plus beaux mouvements de Démosthènes.

D'innombrables considérations, tirées de l'observation du monde à notre époque, ont conduit bien des gens à penser que l'éducation oratoire produisait rarement de bons effets. Je ne prétends pas dire que cette éducation doive être entièrement exclue; mais je voudrais une éducation plus sérieuse, qui nous permît d'arriver plus fidèlement à la vérité. Car si un orateur, quelque éloquent qu'il soit, ne comprend pas les faits, s'il ne fonde pas son discours sur la vérité de ces faits, mais plutôt sur de fausses conclusions qu'il en tire, il n'y a pas d'objet plus horrible dans la création. J'entends bien des gens s'écrier après un tel discours : « Quel excellent, quel magnifique discours. » Ce n'est pas le discours, la simple enveloppe qui m'occupe, c'est l'idée de l'orateur. Que me fait à moi la manière dont une idée sera exprimée, pourvu que je comprenne cette idée, pourvu qu'elle soit vraie? Excellent orateur? Mais pourrai-je l'appeler tel, s'il me dit des choses contraires aux faits? S'il juge mal ces faits? S'il n'a pas la raison nécessaire pour les bien juger? Il me semble en écoutant un semblable orateur, l'entendre dire à chaque instant : « Je suis l'homme qu'il vous faut, si vous voulez vous laisser persuader par une contre-vérité. » Je ne saurais vous recommander une trop grande circonspection à l'égard de ces excellents discours.

Ces tristes résultats de notre système d'éducation oratoire, où le professeur opère simplement sur la langue de son élève et se contente de lui apprendre à la remuer de telle ou telle façon, ont causé chez les penseurs un profond dégoût. Aussi désirent-ils voir établir un système d'éducation moins théorique, plus pratique, plus concret; en un mot une éducation muette, si je peux m'exprimer ainsi, et dans laquelle l'éloquence ne sera employée que quand elle sera absolument nécessaire. J'aurais à entrer dans de nombreux détails; mais je dois me contenter de vous dire que la meilleure page écrite à ce sujet se trouve dans un ouvrage de Gœthe, ouvrage que je vous recommande tout particulièrement et que vous pourrez étudier avec avantage. C'est un de ses derniers livres : il l'a écrit alors qu'il avait plus de soixante-dix ans; c'est, je crois, un de ses plus magnifiques ouvrages, plein de sagesse, d'intelligence et de piété, et qu'apprécieront tous ceux qui ont des yeux pour voir, des cœurs pour sentir. Ce morceau sur l'éducation est une page des voyages de *Wilhelm Meister*, ou plutôt c'est l'idée mère du livre tout entier. Je l'ai lu pour la première fois il y a bien des années : je le traduisais; aussi avais-je à l'étudier consciencieusement. Il m'est resté depuis ce temps gravé dans l'esprit comme une des choses les plus remarquables écrites à notre époque. Si j'avais eu de l'ambition, je l'ai dit souvent, j'aurais voulu pouvoir écrire dix pages de ce livre plutôt que tous les ouvrages qui ont paru depuis que je suis au monde. Profonde, bien profonde est la signification de tout ce que dit Gœthe dans *Wilhelm Meister*. Ces pages traitent de la religion chrétienne, et des phénomènes religieux du monde antique et du monde moderne esquissés de la façon la plus charmante, la plus délicate, de manière à se trouver toujours en dehors des controverses ordinaires de la rue et du forum, et cependant à pouvoir donner les résultats de ses longues méditations.

Gœthe nous présente entre autres choses un charmant tableau, que des touches légères viennent compléter, et qui finit par devenir le plan le plus complet d'une éducation dans laquelle on ne parlera que quand il sera absolument nécessaire de parler. Trois des hommes les plus sages qu'on puisse trouver dans le monde se réunissent pour discuter et pour accomplir une mission surpassant toutes les autres en importance, celle d'élever la jeune génération et de la préserver de toutes ces puérilités qui l'accablent et l'arrêtent à chaque pas; c'est là une mission dont nous devrions tous nous charger, si nous voulons que le monde devienne un peu meilleur, si nous voulons que notre passage ici-bas n'ait pas été inutile. Le président, le plus âgé des trois vieillards, dit à Wilhelm : « Les enfants sains, bien formés, naissent avec beaucoup de qualités précieuses; le plus ordinairement il faut laisser à la nature le soin de développer elle-même ces qualités, et n'aider ce développement que quand on peut le faire avec profit et sagesse. Mais il y a toutefois une qualité qu'aucun enfant ne possède naturellement et sans laquelle toutes les autres ne sont rien ». Wilhelm lui demande quelle est cette qualité? « Tous en ont besoin, reprend le vieillard, vous peut-être tout le premier. C'est le respect (*Ehrfurcht*), le respect! Le respect envers ceux qui sont plus grands, qui sont meilleurs que nous; le respect distinct de la crainte; *Ehrfurcht*, principe de toute religion, qui ait jusqu'à présent existé dans le monde, et principe de toute religion future. »

Puis, le vieillard explique quelles sont les méthodes qu'ils veulent employer pour élever et instruire les enfants pour les préparer à l'industrie, aux arts ou aux sciences, selon leurs dispositions. Avant tout, ils désirent découvrir les aptitudes de l'enfant; pour y arriver, ils le surveillent et l'éprouvent par tous les moyens possibles.

Wilhelm laisse son fils auprès d'eux, espérant peut-être qu'ils en feront un savant ou quelque chose de semblable. En revenant le chercher, il voit dans la plaine un nuage de poussière dont il ne peut s'expliquer la cause. C'est un troupeau de chevaux sauvages, dirigé par de jeunes garçons, pleins de dispositions pour soigner les chevaux et pour chasser. Son fils est au milieu d'eux, et il se trouve que c'est vers les chevaux que se tournaient toutes ses inclinations.

Enfin, messieurs, permettez-moi un dernier conseil : achevez courageusement ce que vous entreprenez, ne vous laissez arrêter ni par les chagrins, ni par les contradictions, mais dirigez-vous toujours vers le but. Ne croyez pas que le monde vous soit hostile; en général, vous trouverez rarement un homme, qui vous fasse du mal pour le seul plaisir de vous en faire. Souvent, sans doute, il vous semblera que le monde accumule les obstacles sur votre chemin, qu'il se tourne contre vous; mais si vous y prêtez plus d'attention, vous comprendrez qu'il suit tout simplement une voie différente de celle que vous avez adoptée, et qu'en s'élançant en avant, il vous écrase sans pitié. Si vous trouvez bien des gens durs ou indifférents à votre égard, vous trouverez aussi de nobles cœurs qui vous encourageront dans vos efforts. Vous rencontrerez sur votre route le bien et le mal, et vous n'obtiendrez que les succès que vous aurez mérités.

Travaillez et ne désespérez pas. Espérez! que ce soit mon dernier mot.—Sur ce, je vous remercie de la patience avec laquelle vous m'avez écouté, et je vous dis adieu pour cette fois.

THOMAS CARLYLE.

Traduit de l'anglais par E. BARBIER.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 45 6 OCTOBRE 1866

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

## HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET
(de l'Institut).

### L'homme est-il la mesure de toutes choses?

Dans le *Théétète*, Platon examine cette maxime de Protagoras que « l'homme est la mesure de toutes choses ». Platon essaye de démontrer contre Protagoras, que l'homme n'est pas la mesure de toutes choses, c'est-à-dire qu'il y a de la vérité en soi, et que les choses ne sont pas exclusivement ce qu'elles paraissent à chacun de nous. Un critique anglais, M. Grote, a récemment pris le parti de Protagoras contre Platon (1).

Il prend donc pour son compte ce principe que l'homme est la mesure de toutes choses, entendant par là que le vrai en soi n'existe pas, que ce qui est vrai est ce qui paraît à chacun être vrai, que nous n'avons d'autre critérium de vérité que notre propre jugement, notre propre entendement, et que par conséquent nous ne pouvons dire autre chose que : « ceci me paraît vrai », sans en conclure que ceci soit vrai. En d'autres termes, il n'y a pas de vrai en soi. La vérité est la manière dont chacun se représente les choses.

Remarquez bien que cette formule : L'homme est la mesure de toutes choses, pourrait avoir deux sens, car on pourrait l'entendre d'une manière générale, et dire : l'homme, en général, ou l'humanité, en général, la raison humaine, en général, est la mesure de toutes choses, c'est-à-dire que la raison humaine est obligée de s'en rapporter à elle-même, et que le vrai pour l'homme n'est qu'un vrai humain, un vrai relatif à l'homme en général. C'est là le point de vue de Kant. Un autre point de vue, celui de Protagoras, celui que M. Grote a admis, c'est que ce n'est pas seulement l'homme en général qui est la mesure de toutes choses, mais l'homme en particulier. Il n'y a point d'homme en général, il y a des raisons individuelles, des facultés individuelles, des expériences individuelles. Chacun de nous a sa raison plus ou moins semblable à celle d'autrui, mais enfin chacun de nous a sa raison, et c'est cette raison individuelle, et non pas une raison universelle commune à tous les hommes qui est la mesure de toutes choses.

Nous n'avons pas à discuter la théorie de Kant ; cela serait beaucoup trop long. Nous allons donc nous borner à la question discutée par Platon contre Protagoras et reprise par M. Grote.

Suivant M. Grote, le sujet et l'objet sont absolument inséparables l'un de l'autre. Il n'y a pas d'un côté un objet, par exemple une table, existant quelque part, et de l'autre un sujet qui pourrait aller se promener ici et là et laisser la table à sa place. Il n'y a pas un monde matériel existant en soi, et un monde spirituel, un monde d'esprits, d'âmes, qui vont, qui viennent, et se distinguent de ce monde matériel. Il n'y a pas deux facteurs : d'un côté, une matière objective existant en soi, et composée de substances, de phénomènes, de lois, de principes ; et de l'autre, un sujet pensant ; non, il y a, indivisiblement, inséparablement unis, un sujet et un objet. On ne les sépare que par une pure abstraction. Il n'existe qu'une chose indivisible, dans laquelle sujet et objet sont confondus. Nous appelons sujet cet élément permanent de la connaissance, ce *moi* constamment inhérent dans les phénomènes de la pensée, et objet tout ce qui différencie nos pensées, et nous croyons qu'il y a là deux choses distinctes ; nous nous représentons un monde possible qui pourrait continuer d'être sans qu'il y eût un sujet qui le perçût, et un être pensant qui pourrait exister sans qu'il y eût un objet ; erreur, abstraction scolastiques ! Il n'y a qu'un seul être, sujet et objet absolument confondus.

De là la conclusion qu'il ne peut y avoir d'autre objet que ce qui est perçu par le sujet, suivant la forme et le mode de la constatation du sujet, et au moment même où il est perçu par le sujet. En effet, c'est bien là l'opinion de Protagoras, c'est bien comme cela que Platon l'a entendue. C'est donc sur ce point de départ même que doit porter la discussion. Si l'on admet ce principe, on admet tout le reste, c'est-à-dire, on admet ce qu'on peut appeler le scepticisme absolu.

Commençons par reconnaître qu'il est très-vrai que

(1) Voyez le remarquable ouvrage de M. Grote intitulé : *Plato and the others companions of Socrates*, t. II, analyse du *Théétète*.

tout acte de connaissance implique un sujet et un objet, cela a été très-souvent dit. Reconnaissons aussi qu'il faut admettre à la fois l'un et l'autre. Par exemple, M. Grote a parfaitement raison quand il dit que Descartes, au lieu de dire : *Cogito, ergo sum*, aurait tout aussi bien pu conclure : *Cogito, ergo est aliquid cogitatum*. Le *ergo* ou le *moi*, et l'*aliquid* ou le *non moi*, sont coexistants et se rencontrent en même temps dans un acte indivisible de perception. C'est donc artificiellement, arbitrairement que le philosophe rentre dans son *moi*, comme si le *moi* pouvait être séparé de tout *non moi*. Descartes dit : Je ferme les yeux, je me bouche les oreilles, je suppose qu'il n'y a rien en dehors de moi; mais ce dont je ne peux douter, c'est que j'existe. Eh bien! il a beau se fermer les yeux, se boucher les oreilles, il n'empêchera pas qu'en même temps qu'il s'affirme soi-même, il n'affirme quelque chose qui n'est pas lui. C'est, on peut le dire, une des conquêtes de la philosophie moderne, soit écossaise, soit allemande, d'avoir établi, comme le postulat même de la science philosophique, la coexistence nécessaire du sujet et de l'objet. Le sujet implique l'objet, l'objet implique le sujet.

J'ajoute qu'aussitôt qu'on a admis ce fait primitif, il en résulte immédiatement une très-grande difficulté pour tous ceux qui réfléchissent philosophiquement, qui cherchent à se rendre compte de leurs pensées. Il est certain qu'il y a une grande difficulté à concevoir que ce quelque chose qui est *objet*, que vous vous représentez, sous la forme de l'étendue, que ce quelque chose d'objectif arrive à la connaissance, arrive à se représenter idéalement dans un esprit pensant qui ne peut se saisir lui-même sous la forme de l'étendue. Il est difficible de comprendre comment une chose étendue, soumise aux lois de la quantité, du mouvement, comment cette chose, qui est chose, qui n'est que chose, peut devenir spirituelle en un sens, et entrer dans l'esprit, et être représentée dans l'esprit, alors que l'esprit n'est ni une chose étendue, ni une chose soumise à la loi de la quantité et du mouvement local.

Cette difficulté fondamentale de la métaphysique, les anciens en ont eu le discernement très-profond et très-pénétrant, et c'est ce qui avait donné lieu, par exemple, à cet axiome si répandu chez les anciens, que le semblable ne pouvait être compris que par le semblable. Ne pouvant comprendre comment une étendue matérielle pourrait être représentée dans un esprit immatériel, ils supposaient que l'esprit était homogène avec l'objet et que les mêmes éléments composaient à la fois le sujet et l'objet. Par exemple, Empédocle disait : Nous connaissons la terre par le moyen de la terre, l'eau par le moyen de l'eau, le feu par le moyen du feu, l'air par le moyen de l'air, et il croyait que le sujet pensant était, comme la nature, composé de quatre éléments fondamentaux, et que chaque élément connaissait son élément correspondant.

Ce sont là évidemment des idées très-grossières, mais ces idées très-grossières étaient nées de cette extrême difficulté qui existe pour l'esprit, de concevoir comment une chose inétendue peut concevoir une chose étendue, comment l'esprit peut concevoir le corps. Et cela n'est pas seulement vrai de l'esprit et du corps; il n'est pas plus facile de comprendre comment une pensée peut se représenter une âme, une essence qui n'est pas en elle, qu'il n'est facile de comprendre qu'elle se représente la matière ou les corps. Leibnitz, creusant ces difficultés, disait que les monades n'ont pas de fenêtres pour entrer les unes dans les autres; l'âme, n'ayant pas de fenêtre, on ne voit pas comment quelque chose qui n'est pas elle pourrait entrer en elle, de manière à s'y représenter.

Mais ce caractère incompréhensible du fait élémentaire sur lequel repose toute philosophie n'a rien de propre en particulier à la philosophie. Cela est commun à toute espèce de sciences, et tous les faits élémentaires sont exactement du même genre. Il est aussi impossible de comprendre comment deux substances en se combinant en produisent une troisième, ce qui est le fait élémentaire de la chimie, qu'il n'est possible de comprendre comment le sujet pensant conçoit l'objet pensable, et comment l'objet pensable est représenté dans le sujet pensant.

Si vous remontez à la science la plus élémentaire de toutes, la mécanique, vous arrivez également à des phénomènes tout à fait irréductibles, absolument incompréhensibles : par exemple, comment un corps séparé d'un autre par un intervalle peut agir sur ce corps, peut l'attirer. L'attraction à distance, qui est considérée aujourd'hui comme un fait irréductible, est aussi inintelligible que la conception de l'objet par le sujet; on a voulu un moment réduire le phénomène de l'attraction au phénomène de l'impulsion; eh bien! le phénomène de l'impulsion n'est pas plus intelligible à son tour, et l'on ne comprend pas plus comment une bille qui est lancée contre une autre peut lui communiquer du mouvement, qu'on ne comprend comment un corps peut en attirer un autre.

L'incompréhensibilité est donc le caractère essentiel de tous les faits élémentaires. Quand on arrive au premier fait, on ne peut aller plus loin. Quelquefois ces premiers faits, qui avaient paru longtemps irréductibles, se réduisent à d'autres; mais on n'en arrivera pas moins toujours à certains faits élémentaires incompréhensibles. Il faut donc admettre qu'il est de la nature de l'objet d'être représenté idéalement dans un sujet, et c'est là ce qu'on appelle la connaissance.

Maintenant, faut-il en conclure que ces deux choses sont inséparables, et que nous ne pouvons concevoir un objet sans un sujet, ni un sujet sans un objet, de telle sorte qu'il n'y ait pas de mesure objective de la vérité. Eh bien! je dis que l'hypothèse de M. Grote, à savoir que les deux éléments sont éternellement et absolument confondus, ne répond pas plus aux faits que l'hypothèse

opposée, à savoir l'hypothèse de la séparabilité possible des deux éléments. Supposons, en effet, un instant, qu'il y ait réellement deux facteurs, qu'il y ait d'un côté un sujet et de l'autre un objet, supposons, dis-je, qu'à un moment donné, ces deux éléments, ces deux facteurs viennent à se rencontrer, supposons ce qui est l'hypothèse de tout le monde, ce qu'on admet spontanément, que le monde existe indépendamment de moi, et que je puisse jusqu'à un certain point me considérer comme distinct des choses qui m'environnent, la connaissance est la rencontre même de ces deux facteurs. Lorsque, par exemple, l'enfant arrive après avoir vécu d'une vie végétative à la conscience de lui-même, il rencontre les objets, et de ce conflit entre la pensée et les corps résulte ce qu'on appelle la connaissance. Eh bien, je dis que dans cette hypothèse les choses se passeront exactement comme elles se passent en réalité, c'est-à-dire qu'une fois la rencontre opérée, la connaissance produite, les deux éléments seront tellement confondus l'un avec l'autre que nous ne pourrons plus les distinguer, qu'il y a identité momentanée entre les deux choses. Au moment même où je perçois un objet, ma perception implique une communion, une assimilation de l'objet et du sujet, et cela se produira exactement de la même manière dans l'hypothèse où il y a deux termes, tout aussi bien que dans l'hypothèse où il n'y en aura qu'un. Lorsqu'un fait peut s'expliquer par deux hypothèses, et aussi facilement par l'une que par l'autre, il n'y a pas plus de raison, pour affirmer l'une que pour affirmer l'autre. Je ne suis donc pas autorisé par ce fait incontestable de la coexistence du subjectif et de l'objectif dans l'acte de la pensée, à dire que le sujet et l'objet ne peuvent jamais exister en dehors l'un de l'autre.

Et bien plus, c'est que cette dernière hypothèse ne se comprend pas. Je comprends bien que si deux choses se rencontrent, il en va résulter un acte commun, la connaissance; mais cet acte commun, comment peut-il se produire s'il n'y a pas deux facteurs préexistants; s'il n'y a pas un sujet et objet préxistants, comment ces deux éléments peuvent-ils se rencontrer dans ma connaissance, comment expliquera-t-on que ma connaissance implique quelque chose d'extérieur, comment expliquera-t-on l'extériorité? Ce phénomène extérieur, d'où sortira-t-il, quels en sont les éléments, et en supposant que ces deux choses soient éternellement unies, qu'il y ait toujours eu dans le monde, par exemple, une pensée semblable à ta mienne, à laquelle serait liée l'existence du monde, que ma personne, mon individu, puissent exister toujours, et que l'état dans lequel je suis actuellement soit un état éternel, même alors dans cette hypothèse, je devrais reconnaître cependant qu'il y a une part dans cet acte de la connaissance qui vient de moi, et une part qui ne vient pas de moi. Et cette part qui ne vient pas de moi, ce n'est pas moi qui la mesure, ce n'est pas moi qui la crée, qui la produis, et c'est cette part qui ne vient pas de moi qui est l'objet de la science. La science a précisément pour objet de dégager notre connaissance telle qu'elle se forme par les accidents de la vie, par l'expérience, par les sens, par l'imagination; de dégager, dis-je, tout ce qui est subjectif, de ce qui est objectif. Le fait de la connaissance brute, telle que nous l'avons avant d'y avoir réfléchi, d'avoir examiné, discuté, analysé nos idées est un fait confus dans lequel subjectif, objectif, passion, imagination, raisonnement, raison, tout est confondu. Cela forme un tout vague et confus qui n'est pas la science. La science consiste à débrouiller ce tout confus, et à dégager subjectivement dans ce tout ce qui n'est pas moi, ce qui est hors de moi, ce qui est indépendant de moi, ce qui sera toujours, ce qui a toujours été, ce qui peut être sans moi.

Voilà, messieurs, le vrai critérium pour distinguer le subjectif de l'objectif. Ce n'est pas celui qu'a donné Kant. Kant prétend que la connaissance se compose de deux éléments, un élément multiple fourni par le dehors, une unité fournie par la pensée. L'unité, dit-il, voilà le subjectif; le multiple, voilà l'objectif. C'est là une proposition fausse, par la raison qu'objectivement il y a de l'unité et de la multiplicité, et que subjectivement il y a aussi de l'unité et de la multiplicité. Le multiple est à la fois en moi et hors de moi; par conséquent supposer que d'un côté, il y ait unité, et de l'autre multiplicité, et que la connaissance est un rapport véritable entre cette multiplicité extérieure et cette unité intérieure est une hypothèse contraire aux faits.

Le vrai critérium de l'objectif et du subjectif est celui-ci : est objectif tout ce que je puis considérer comme existant en dehors de moi, sans que je sois là, tout ce qui peut être conçu comme pouvant exister indépendamment de moi-même. Il y a des choses que nous ne pouvons considérer comme existant en dehors de nous-mêmes. Ainsi ma douleur et mon plaisir sont des phénomènes qui commencent et qui cessent avec moi. Je ne conçois pas que ma douleur puisse continuer à exister si je ne suis pas là pour la subir, il en est de même des plaisirs du chaud et du froid, et de toutes nos sensations. Le son n'existe qu'à la condition qu'il y ait un sujet capable de l'entendre. L'impression de la lumière, de la couleur, n'existe que s'il y a un sujet capable de la recevoir. Et l'on a bien démontré, c'est une chose admise aujourd'hui par la philosophie, que le son, la lumière, le son considéré objectivement, ne sont absolument rien de semblable à ce qu'ils paraissent être pour nos sens. Par exemple, la diversité des couleurs, considérée en dehors de nous, n'est autre chose qu'une différence de réfraction, c'est-à-dire une différence de mouvement, de quantité; considérée subjectivement c'est une différence de qualité. Le rouge et le bleu sont deux choses qui pour mon esprit sont qualitativement diverses; si j'en cherche la signification objective, je ne trouve plus entre ces deux couleurs qu'une différence quantitative. Comment peut-il se faire qu'une différence

quantitative se représente subjectivement par une différence qualitative; comm nt la différence de quantité, quand elle vient à saisir un sujet, peut-elle amener des différences de qualité, c'est incompréhensible, mais c'est le fait élémentaire de la perception.

Les physiciens nous apprennent que la lumière et la chaleur sont deux mouvements identiques dans la nature, que c'est le même mouvement, la même chose, qui sont représentés subjectivement par l'impression de la lumière et de la chaleur suivant les différents nerfs touchés. Comment peut-il se faire qu'une seule et même chose, qu'un seul et même mouvement (car ici, nous dit-on, il n'y a pas même différence de mouvement), à la condition de toucher un nerf plutôt qu'un autre, soit représenté par des impressions aussi différentes que celles de la lumière et de la chaleur. Nous ne savons même pas si la différence est dans les nerfs, car il est possible qu'elle ne se produise qu'au centre cérébral, et peut-être n'est-ce pas même dans le centre cérébral, car il peut se faire que la substance du cerveau soit indifférente, et que la différence soit dans le sujet lui-même. Eh bien! je dis que voilà des phénomènes qui disparaissent avec nous. S'il n'y avait pas dans l'univers un animal doué d'yeux, d'oreilles, de sens, il n'y aurait ni lumière, ni son, ni chaleur. J'appelle donc subjectif tout ce que je ne puis concevoir subsistant, moi absent.

En revanche il y a des choses que je conçois comme devant subsister, moi absent. Par exemple, si je prends un champ rectangulaire et que je veuille savoir combien d'espace est contenu dans ce champ, je me dis que la mesure du rectangle, c'est le produit de la base du rectangle par la hauteur. Eh bien, cette mesure est indépendante de moi. Que j'y sois, que je n'y sois pas, éternellement dans un rectangle, le produit de sa base par la hauteur sera la mesure du rectangle. Cela est parfaitement indépendant de ma manière de sentir. De même, que j'existe ou que je n'existe pas, un homme qui a cinquante ans est plus âgé que celui qui en a trente, et cinquante est égal à trente plus vingt. Ceci est absolument indépendant de ma manière de sentir. Que je ne sois pas au monde, qu'il n'existe pas un homme au monde, il en sera toujours de même. Les rapports mathématiques, et je ne parle pas des rapports mathématiques abstraits, mais de ceux qui se réalisent, sont donc objectifs en dehors de moi. — De plus, je conçois encore comme objective, c'est-à-dire comme indépendante de moi, l'existence même des objets extérieurs. J'accorde à Kant, et à ses disciples, que nous ne connaissons pas la matière en soi, le corps dans son essence intime; mais sans connaître son essence, nous pouvons affirmer son existence: quelle que soit la chose qui existe en dehors de moi, je connais que cette chose continue à exister, abstraction faite de la perception que j'en puis avoir.

J'ajoute encore que l'intelligence des autres hommes est pour moi quelque chose d'objectif, et ayant une existence indépendante de la mienne propre : par exemple l'intelligence de Newton est évidemment pour moi quelque chose d'objectif, car je ne suis pas Newton, et je le suis si peu que je ne peux comprendre Newton si je n'ai fait pour cela des études spéciales. Je suis donc bien forcé de concevoir cette intelligence comme ayant existé en dehors de la mienne. Je conçois, en outre, qu'il peut y avoir des âmes libres, bonnes et mauvaises, qui continueraient à faire le bien ou le mal quand même je ne serais pas là. Je puis donc me supprimer, moi individu, et le monde n'en continuera pas moins à aller son train.

Voilà la mesure, la limite entre le subjectif et l'objectif. Tout ce que je puis concevoir comme existant sans que je sois là, je l'appelle objet; tout ce que je ne puis concevoir qu'à la condition que j'y sois moi-même, je l'appelle sujet, et dans l'acte de la connaissance ces deux choses sont si intimement confondues que le partage en est très-difficile et que peut-être la limitation absolue n'en sera jamais donnée; peut-être sur les confins tirailleron-nous toujours du côté du sujet et du côté de l'objet; cela est possible; mais cependant il y a toute une zone plus ou moins indéterminée dont je conçois très-bien la possibilité extérieure.

M. Grote a prévu cette objection; il a dit : Oui, sans doute, vous concevez cela; mais quand vous concevez le monde, comme ayant été avant vous ou en dehors de vous, vous concevez une chose abstraite. Vous pouvez bien vous éliminer du monde comme sujet percevant, mais vous ne pouvez vous éliminer comme sujet concevant. Le concevable est relatif à la conception, comme le percevable est relatif à la perception; c'est toujours le sujet et l'objet. Le monde, l'objet suppose au moins un sujet qui le conçoit.

Sans doute, quand je conçois le monde, il est certain que je le conçois; du moment qu'il apparaît à ma conception, c'est à l'aide de ma conception qu'il apparaît, c'est indubitable; mais aussitôt après, je puis supprimer ma conception comme inutile et me dire : le monde n'est pas dépendant de ma conception; je ne le concevrais pas qu'il aurait encore existé. Il n'y a pas toujours eu un esprit pensant pour concevoir le monde, j'entends un esprit humain, car les hommes, je dirai plus, les animaux même, n'y ont pas toujours été; c'est une chose aujourd'hui bien certaine que la vie, l'animalité, ne sont arrivées sur le globe qu'à un certain moment. Il y a eu un moment où la terre était en ébullition et tout à fait impropre à la vie. Il n'y avait pas d'animal pour se représenter ce monde. Je conçois cependant que ce monde a existé pendant un temps indéfini sans être représenté dans un sujet. Il y a des mondes qui sont probablement aussi dans l'espace, indépendants de tout sujet percevant, sentant, concevant et imaginant. Je puis appliquer cela à l'univers tout entier, supprimer par hypothèse tout sujet percevant. Ce qui reste, c'est le *noumène* de Kant, c'est l'*objet* en soi.

Un philosophe allemand moderne dit : «Oui, nous pou-

vons concevoir cela, mais nous ne pouvons concevoir un monde qui ne serait pas susceptible d'être représenté dans une connaissance. » Par conséquent, le monde, pour nous, c'est ce qui est l'objet d'une connaissance possible, ce qui est *à priori* représentable dans une imagination, ce qui peut être connu.

Soit. Je veux bien admettre cela, mais je ne vois pas du tout que cela entraîne la suppression de l'objet, comme chose indépendante. Cela revient à dire, messieurs, que pour concevoir l'existence objective du monde ou d'une chose réelle, il faut que cette chose soit susceptible d'être connue par une intelligence, en d'autres termes, qu'elle soit intelligible. Eh quoi! pour que nous puissions admettre qu'une chose existe en soi, il faudrait donc qu'elle ne fût pas susceptible d'être représentée par une intelligence. En d'autres termes, il faudrait qu'elle fût inintelligible. La non-intelligibilité serait donc la condition *sine qua non* d'une existence en soi. Mais remarquez que si la chose en soi est inintelligible, c'est alors que nous ne pouvons jamais saisir une chose en soi, c'est dans ce cas là qu'il n'y aurait pas de chose en soi.

Si je connais une chose, si elle est susceptible d'être connue, c'est la preuve qu'elle est en harmonie avec mon intelligence. C'est le postulat *sine qua non* de toute connaissance. Je ne pourrais pas comprendre ce qui ne serait pas compréhensible, par conséquent, il va de soi que tout ce que je conçois est susceptible d'être conçu; mais en quoi cela porte-t-il atteinte à la possibilité d'une existence absolue?

Revenons maintenant à la formule de Protagoras : « L'homme est la mesure de toutes choses. » M. Grote défend ainsi cette doctrine : « Vous ne pouvez, dit-il, penser autrement qu'avec votre propre pensée, percevoir autrement qu'avec votre perception, vous ne pouvez penser en tant qu'homme autrement qu'avec une raison humaine, et affirmer quelque chose en tant qu'individu avec votre raison individuelle. Par conséquent, c'est toujours, soit comme homme avec une raison humaine, en général, soit comme individu avec une raison humaine individuelle, c'est toujours avec vos perceptions propres que vous vous prononcez, et vous ne pouvez juger avec la pensée d'autrui. »

C'est très-vrai, je ne puis penser avec la pensée d'autrui, induire avec l'induction d'autrui, voir avec les yeux d'autrui. De là cette conséquence dans laquelle l'auteur a raison : la liberté de penser. La liberté de penser est intimement liée à cette vérité évidente par elle-même que chacun pense avec sa pensée.

Voilà le vrai, mais de ce fait qu'on ne pense qu'avec sa pensée, faut-il en conclure que la pensée individuelle soit la mesure de toutes choses, et qu'il n'y ait que des vérités relatives à la pensée individuelle de chacun. Je dis que la conséquence ne se tire pas du principe. J'accorde que nul n'a le droit de me faire penser ce que je ne pense pas, et que même personne ne peut contraindre un autre homme à cela, si ce n'est en l'abrutissant, en le rendant idiot, en lui donnant des coups, en l'enfermant, en l'enchaînant, en agissant d'une façon violente sur son imagination. On ne peut faire, qu'étant donnée une raison libre, éclairée, arrivée à l'âge adulte, faire que cette pensée pense quelque chose qu'elle ne pense pas. On peut faire qu'elle se taise, si elle est sage, si elle ne veut pas faire de chagrin à autrui, on ne peut faire qu'elle ne pense pas ce qu'elle pense. Mais encore une fois, ce n'est pas là une raison d'admettre qu'il n'y a pas de vérité.

La pensée, messieurs, a deux aspects, l'un par lequel elle est notre propriété, l'autre par lequel elle ne nous est pas propre, et représente ce qui n'est pas nous. Je dis que c'est là le fait élémentaire de la connaissance, c'est là ce qu'on appelle une pensée. C'est qu'en même temps que nous agissons individuellement, la pensée représente quelque chose d'universel qui n'est pas nous, et c'est en quoi la pensée se distingue de la sensibilité. En effet, je suppose que j'éprouve, par exemple, cette sensation qu'on ressent en mangeant du sucre. Je dirai : le sucre est doux, si je deviens malade, le sucre pourra peut-être me faire éprouver une sensation différente, je dirai : le sucre devient amer; la douceur, l'amertume, ne représentent que des manières d'être de moi-même. Voilà ce qui caractérise une sensation. Mais ce qui caractérise une pensée, c'est précisément de représenter quelque chose qui ne change pas avec le sujet, et qui est indépendant du sujet. Tandis que la sensation ne se détruit pas quand on affirme qu'elle est subjective, ma pensée se détruit elle-même aussitôt qu'elle est considérée comme subjective. Vous allez le voir. Je dis le sucre est doux, en même temps voilà une autre personne qui dit : le sucre est amer; ces deux choses ne se contredisent pas. Je puis affirmer ma sensation, l'autre homme affirme la sienne, cela se conçoit parfaitement. Mais je suppose que je dise : César a été tué par Brutus, et qu'un autre homme dise : César n'a pas été tué par Brutus. Je demande, messieurs, si ces deux affirmations peuvent être considérées comme subjectives, sans contradiction, si je peux admettre à la fois que César a été tué, et qu'il n'a pas été tué par Brutus. Si je dis, César a été tué par Brutus, mais cela n'est vrai que pour moi, c'est comme si je disais : cela n'est pas vrai. Si je n'affirme que mon affirmation, je la nie; si je dis seulement : Je crois que César a été tué par Brutus, je ne sais s'il a jamais été tué, en réalité, c'est comme si je disais : Je n'en sais rien, il n'a pas été tué du tout. Subjectiver l'affirmation, c'est la nier, c'est la détruire. C'est comme, par exemple, la confiance qu'on a dans un ami. Vous croyez à la fidélité d'un ami : sans doute, cette croyance n'est pas du même genre que la confiance absolue, comme si, par exemple, vous pouviez entrer dans la conscience de votre ami, et être le témoin intime de sa sincérité. Jamais vous ne pouvez arriver là, mais une multitude de preuves vous est donnée, en vertu desquelles

vous dites : Je crois la fidélité de mon ami. Supposez que vous alliez dire à votre ami, je crois à votre fidélité, mais je crois que j'y crois, n'est-ce pas dire : il est possible que vous ne soyez pas fidèle? Mais si vous vous bornez à cela, vous n'y croyez pas du tout, car c'est mettre en doute la fidélité d'un ami que de dire que vous ne savez pas si en soi il est fidèle, et que vous vous bornez à y croire subjectivement. La croyance à la fidélité de votre ami nécessairement implique qu'il est fidèle, non-seulement pour vous-même, mais dans la réalité de la pensée comme de cette croyance. La pensée, quand elle s'applique, croit à la réalité objective de ce qu'elle affirme, si elle n'y croyait pas elle l'anéantirait, sans doute, elle peut se tromper de même que cette croyance à un ami peut se tromper; mais il y a des moyens d'éviter des erreurs, c'est ce à quoi servent les méthodes, la logique, l'expérience, etc.; laissons d'ailleurs les cas sujets à controverses; prenons le cas d'un commun accord où l'on ne se trompe pas. Deux et deux font quatre, par exemple, je dis que dans ce cas j'affirme que le fait est vrai en soi, et que si j'affirme qu'il n'est vrai que pour moi, c'est comme si je n'affirmais rien du tout.

Ainsi, de ce fait que la raison appartient à l'individu et que nul ne peut penser qu'avec son intelligence, on ne peut conclure la subjectivité de la raison. Par conséquent, Platon a raison dans toute son argumentation contre Protagoras, et c'est Protagoras qui a tort.

Par exemple, Platon dit : « Suivant Protagoras, l'animal est égal à l'homme; vous dites que l'homme est la mesure de toutes choses, vous pouvez tout aussi bien dire que l'animal est la mesure de toutes choses. » M. Grote dit : « Non, cela n'est pas vrai; l'homme est la mesure de toutes choses pour l'homme, l'animal pour l'animal; chacun est sa mesure pour soi-même, et pas d'une manière absolue. » Mais Platon prend bien la chose comme cela, l'animal est la mesure pour lui-même, l'homme pour l'homme, l'enfant pour l'enfant; le sage l'est pour lui-même non pour les autres. C'est bien vrai, c'est comme cela que Platon l'entend; mais il vous dit : D'après vous, toutes ces mesures se valent, elles sont égales. Si par hypothèse vous vous détachez, en quelque sorte, de l'intérêt de l'homme, que vous vous transportiez dans le monde idéal et regardiez d'en haut l'homme et l'animal, ces deux mesures sont égales puisqu'il n'y a pas de vérité en soi, puisqu'il n'y a de vérité que celle qui est perçue par une nature sentante et pensante. Il y a donc la vérité de l'animal, de l'homme, de l'enfant, du sage, du fou; mais toutes ces vérités se valent, et sur quoi vous baserez-vous pour établir une différence? cela sera différent, mais non inégal. Il y a une raison de l'animal et une raison de l'homme; il n'y a pas de motif de préférer l'un à l'autre; elles s'équivalent. Sans doute je n'irai pas étant homme prendre la mesure de l'animal; encore dépend-il de moi de réduire la raison de l'homme à la raison animale. Il est très-facile à un homme de s'abrutir. Dans cette hypothèse, l'homme ne fait que passer d'une mesure à une autre, et la mesure de l'animal sera aussi bonne pour lui à l'état d'animal que la mesure de l'homme à l'état d'homme. Il n'y a pas plus d'inconvénient pour l'homme de tomber à l'état d'animal, qu'il n'y aurait d'avantage pour l'animal de s'élever à l'état d'homme s'il en avait l'instinct.

Vous dites que la raison de l'enfant n'est pas la même que celle de Newton découvrant le système du monde. Cela certain; il est évident que l'enfant ne peut juger qu'avec son intelligence et les petites expériences qu'il a pu faire. Newton, au contraire, a beaucoup d'expériences à sa disposition. Il arrive à concevoir autrement que ne le fait l'enfant; mais s'il n'y a pas de mesure objective, vous êtes obligé de dire que la raison de Newton enfant est égale à la raison de Newton devenu homme. Newton dira : je vois les choses comme cela; l'enfant dira : je les vois autrement, ils auront raison tous les deux.

Platon a encore raison contre Protagoras, quand il dit : dans votre hypothèse, il n'y a pas de différence entre le savant et l'ignorant, et vous ne pouvez, vous, Protagoras, donner des leçons, puisque ainsi toutes les raisons se valent.

A cela, M. Grote répond, sans doute avec raison, que lorsque les ignorants se soumettent à l'autorité des savants, cette soumission même à l'autorité est le résultat de leur propre raison, puisqu'ils se rendent compte eux-mêmes de leur ignorance, qu'ils éprouvent le besoin de connaître plus qu'ils ne savent, et qu'alors la soumission à l'autorité est encore un acte individuel. J'accorde cela; oui, quand je me soumets à l'autorité d'un maître je m'y soumets librement; c'est parce que je reconnais ce maître comme plus intelligent que moi. Mais je dis que s'il n'y a pas une mesure des choses en soi, je n'ai pas de raison pour me soumettre. Un homme plus savant que moi, c'est un homme qui connaît plus de faits que je n'en connais, mais il faut qu'il y ait des faits. Je prends l'exemple de l'histoire. Voilà deux historiens. Pourquoi reconnaît-on que l'un est plus savant que l'autre? C'est parce que l'un connaît plus de faits et les connaît d'une manière plus exacte; mais cela ne suppose-t-il pas qu'il y ait des faits objectifs, car s'il n'y a pas d'événements réels, si chaque historien crée l'histoire, pourquoi préférerais-je tel historien à tel autre? Cela m'est parfaitement égal.

Par la même raison, je dis que Platon a raison quand il oppose à Protagoras les jugements sur l'avenir, et qu'il lui montre qu'à supposer que les hommes soient égaux les uns aux autres dans l'appréciation du présent, ils ne le sont pas dans l'appréciation de l'avenir.

Au moment où je parle, je puis dire que tout est jaune si mon organisation me fait voir jaune, si j'ai, par exemple, la jaunisse. Mais, pour l'avenir, ce n'est pas la même chose, car l'avenir vient confirmer ou démentir le jugement de chacun. Voilà deux médecins au chevet d'un

malade : l'un dit que la maladie se terminera bien, l'autre qu'elle se terminera mal; l'avenir donnera raison à l'un ou à l'autre, et celui qui fera toujours un pronostic exact sera un bon médecin, celui qui fera toujours de mauvais pronostics sera un mauvais médecin. Évidemment, il y a là quelque chose de plus qu'une pure impression individuelle; il y a une mesure qui n'est pas en moi.

M. Grote nous dit qu'on n'échappera pas à toutes ces conséquences, en supposant qu'il y a des idées, des formes *à priori*, des principes absolus, enfin tout l'attirail des écoles rationalistes, tout le monde des idées anté-expérimentales, indépendantes de l'expérience, qui sont dans l'esprit sans avoir jamais été dans les sens, ni dans les choses extérieures. Vous n'échapperez pas même, avec cette invention des idées innées, des réminiscences, à la conséquence de la subjectivité de la raison; au contraire, car ces idées que vous apportez avec vous en naissant, qui vous garantit qu'elles répondent à quelque chose, que ces idées de cause, de substance, d'identité, de nécessité, que vous avez avec vous perdues dans le fin-fond de votre existence intellectuelle, qui vous servent à grouper les faits de l'expérience, qui vous prouve qu'elles aient un objet en soi? Bien loin que cette hypothèse contredise le scepticisme, elle lui est extrêmement favorable.

C'est là une observation juste et forte de l'auteur anglais. Ainsi, pour le dire en passant, je ne suis pas très-partisan de tout cet arsenal de l'à priorité, dont l'âme serait pourvue avant la naissance, et dont elle se servira ensuite pour connaître les choses extérieures. Je crois que c'est là faire une très-grande part à l'hypothèse idéaliste. Je ne suis pas disposé à croire que la raison de l'homme soit semblable à une espèce de somnambule qui a des imaginations intérieures ne correspondant avec l'extérieur que lorsque les phénomènes externes viennent se classer dans l'ordre des sensations intérieures, car voilà ce que c'est que le somnambulisme. Le somnambulisme est une personne qui a un rêve intérieur, et que nous pouvons nous représenter comme ayant des formes innées, quoique ces rêves ne soient que des souvenirs de la veille, et alors tout ce qui dans le monde extérieur est d'accord avec la forme intérieure de ce rêve y entre, tout ce qui n'agit pas d'accord avec elle n'y entre pas. Le fameux somnambule dont il est question dans l'*Encyclopédie*, qui la nuit se relevait, se mettait à écrire à son bureau. Il ne voyait du monde extérieur que ce qui était en harmonie avec ce monde intérieur, tout à fait semblable à ce que Kant appelle des idées *à priori*.

L'hypothèse des formes *à priori* est donc très-favorable au scepticisme. Mais il faut distinguer ici les hypothèses et le fait. La *réminiscence* de Platon, les *idées innées* de Descartes, les *formes à priori* de Kant sont des hypothèses; mais le fait réel et incontestable, c'est que nous percevons dans le monde de l'universel, du nécessaire, du permanent, de quelque manière que se fasse cette perception. Platon a donc raison de dire contre Protagoras, qu'il y a du permanent, c'est que s'il n'y avait que des phénomènes il n'y aurait pas de science.

Platon a encore raison d'objecter à Protagoras que, si l'homme est la mesure de toutes choses, la discussion devient inutile. En effet, pourquoi discute-t-on? Pour ramener quelqu'un à son opinion. Et pourquoi soi-même se range-t-on quelquefois à l'opinion d'autrui? C'est parce qu'on croit qu'on a raison, ou parce qu'on croit que l'opinion d'autrui est meilleure? Mais que veut dire ce mot : une opinion meilleure. Quel sens peut-il avoir? Cela veut dire une opinion plus conforme à la nature des choses. Pour qu'une opinion soit meilleure qu'une autre, il faut donc qu'en dehors de moi il y ait un certain nombre de faits qui concordent à cette opinion, et ne concordent pas à la mienne.

Par exemple, si je crois l'opinion de Copernic relativement au système du monde supérieure à celle de Ptolémée, c'est parce que, dans la nature des choses, la terre tourne autour du soleil; mais supposez qu'il n'y ait ni terrre ni soleil en soi, mais qu'ils n'existent que dans l'esprit qui les voit, Copernic aura vu les choses à son point de vue, Ptolémée au sien, qu'est-ce que cela peut me faire. Que m'importent et l'opinion de Ptolémée et celle de Copernic et de Galilée? Mon affaire est de conserver ma manière de voir telle qu'elle est ou plutôt de n'avoir aucune manière de voir, aucune opinion, car que me fait le choix d'une opinion, que me fait la vérité, du moment qu'elle n'est qu'en moi? C'est alors une pure fantaisie de mon esprit, c'est un poëme que je compose pour moi-même, eh bien, je tâcherai qu'il soit le plus agréable possible, ma pensée fera le château en Espagne qui lui plaira le mieux.

M. Grote dit à la vérité : si l'on discute, c'est qu'il n'y a pas de vérité absolue. Pour ce qui regarde les choses absolues et mathématiques, on ne discute pas. Cela est ou cela n'est pas, mais quand on a compris on ne discute plus. On ne discute que dans les choses morales, politiques, religieuses, philosophiques. J'accorde que si quelqu'un avait la vérité absolue et complète, une vérité reliée dans toutes ses parties, comme un système de géométrie il n'y aurait plus lieu de discuter. Que faut-il en conclure? C'est qu'aucun homme ne possède toute la vérité? Mais la discussion même prouve que l'on croit à cette vérité. Pourquoi discuté-je avec vous, c'est pour faire passer en vous la portion de vérité que je crois en moi, et en même temps pour m'approprier la part de vérité qui est en vous.

En appeler à la raison, c'est en appeler à une vérité qui n'est ni mienne ni vôtre. S'il n'y avait pas de vérité en soi, il n'y aurait pour moi qu'une chose à faire, ce serait de dire : Je sens de telle manière, vous me répondrez : je sens de telle autre, et là se bornerait toute discussion.

Enfin le dernier argument de M. Grote en faveur de la

formule de Protagoras, c'est que sans cette formule il n'y a point de liberté de penser. Suivant lui, la liberté de penser est liée à ce principe que chacun est juge de la vérité.

Eh bien, ce principe est à la fois vrai et faux, vrai en ce sens que nul ne peut penser qu'avec sa pensée, et qu'on ne peut imposer à aucun homme par conséquent une pensée extérieure, ni par une force matérielle, ni presser par une force d'imagination et de sensibilité. La vérité, c'est qu'il faut s'adresser à ma pensée, et c'est ma seule pensée qui vous répondra. De là, liberté de penser. Mais cela ne prouve pas du tout qu'il n'y ait pas de vérité en soi.

La liberté de penser a pour objet d'arriver le plus tôt possible à la possession de cette vérité, et non pas de donner à chacun le droit de manifester sa folie individuelle. C'est parce qu'on croit que la raison humaine est capable d'arriver à un peu de vérité, c'est pour cela, dis-je, qu'aucune raison n'a le droit de s'imposer, ni une seule, ni beaucoup, ni même une majorité, et que chaque individu, dans la mesure de ses forces, peut appeler quelque chose à la connaissance de la vérité. C'est donc pour arriver à la vérité que nous aimons la liberté de penser. Mais, direz-vous, s'il y a une vérité absolue, il faudra donc faire taire tous ceux qui ne la reconnaissent pas. Mais pas du tout, aucun homme ne la possède tout entière; l'un voit un détail, l'autre en voit un autre, l'un, celui-ci, l'autre, celui-là, eh bien, de tout cela sort un résultat, la raison publique, le génie de l'humanité, et c'est comme cela que se fait le progrès, par l'action de toutes les énergies individuelles coopérant au développement de la raison générale. Il n'est donc pas du tout nécessaire pour favoriser le développement de la liberté de penser, de croire qu'il n'y a pas de vérité à conquérir. Je crois, au contraire, que la cause de la liberté de penser est liée à celle de la vérité, et que pour arriver à la vérité, il faut favoriser la liberté de penser.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE

(de l'Institut).

### De l'administration française sous Louis XVI (1).

### IV

### J. J. ROUSSEAU.

Nous commençons aujourd'hui l'étude de Jean-Jacques Rousseau, c'est-à-dire de l'homme dont les idées ont eu la plus grande influence sur la fin du XVIII^e siècle, sur l'origine et la marche de la révolution. Selon moi, cette influence n'a pas été bonne. Non-seulement les paradoxes d'un solitaire mécontent des autres et de lui-même ont été acceptés comme des articles de foi par des disciples que le génie du maître éblouissait, mais la société tout entière a été séduite par les déclamations éloquentes de Rousseau. Jamais on n'a plus parlé de la nature, et jamais on n'a moins compris ce que c'est que la nature humaine, quels sont ses besoins et ses droits. Peut-être me trouverez-vous sévère pour Rousseau (je parle des doctrines et non pas de l'homme), mais je ne puis oublier que c'est à lui et à son école qu'on doit l'avortement du mouvement libéral de 1789. Du reste, nous l'étudierons en détail, je le laisserai parler lui-même, et vous serez toujours à même de casser ou d'adoucir mon jugement.

Suivant Locke, l'homme est un être libre et sociable. Il a sa fin en lui-même, il est fait pour se développer, mais ce développement, il ne peut le trouver qu'au milieu de ses semblables. La vie en société est donc *naturelle* à l'homme; tout le problème de la politique est de concilier les droits de l'être libre, les droits individuels, avec le maintien de la paix entre tous les citoyens et le ménagement des intérêts généraux.

La doctrine de Locke est aussi celle de Voltaire et de Montesquieu. Elle a pour elle l'histoire qui, à toutes les époques, nous montre l'homme vivant en société, d'autant plus libre que la société est plus parfaite et d'autant plus sociable qu'il est plus libre.

Aujourd'hui, du reste, cette vérité d'observation est regardée comme le fondement de la science politique; il est inutile d'y insister plus longtemps.

En opposition aux idées de Locke, on trouve cependant les doctrines despotiques et les doctrines socialistes qui ont plus d'un point commun. Le socialisme (je n'attache à ce mot aucun sens défavorable; la science n'a point de passion et ne connaît que le faux et le vrai), le socialisme, au lieu d'accepter les deux termes du problème, l'individu et la société, va à l'unité en sacrifiant l'individu à l'État. L'homme est une abeille, il vit pour la ruche et non pour lui-même; sa vie est une fonction qui, avant tout, doit profiter à la communauté. La sociabilité est tout l'homme; c'est l'essence de la république de Platon, et nous retrouverons bientôt la même doctrine dans un grand admirateur de Platon, l'abbé de Mably.

Dans un pareil régime, il ne faut pas chercher la liberté. Mais, en revanche, on y trouve une complète égalité. La fin de la vie commune étant le bien-être et la puissance de l'État, la division du travail n'est qu'un moyen d'atteindre plus aisément un même objet; une fonction en vaut une autre, et l'égalité de la fonction fait l'égalité des citoyens. J'expose et ne juge pas.

Rousseau s'est placé à un point de vue tout opposé, et cependant, lui aussi, parle toujours d'égalité. Mais il

---

(1) Voy., pour le cours de l'année dernière sur le même sujet, les n^os 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de notre deuxième année, et les n^os 1, 3 et 13 de la troisième. — Voy., pour le cours de cette année, les numéros 23, 43 et 44.

entend par là quelque chose de fort différent. Le socialisme supprime l'individu, Rousseau supprime la société. Pour lui comme pour Locke, qu'il a beaucoup étudié et trop peu suivi, la liberté est chose absolue et illimitée, l'homme n'a d'autre fin que lui-même, et pour remplir cette fin il n'a besoin de personne. Si les hommes se réunissent en société, ils sont égaux, non point par égalité de devoirs, mais par égalité de droits. En d'autres termes, les hommes sont égaux comme les rois entre eux, non pas que la nature leur ait départi à tous la même intelligence ni la même force, mais parce que, comme les rois, ils sont tous indépendants et souverains.

Mais, à la différence de Locke, qui n'insiste sur les droits naturels de l'individu que pour les lui garder dans la société, Rousseau repousse la société comme une invention humaine et une usurpation. L'homme né libre est dans les fers et il a toujours le droit de les briser.

Vous voyez quelle est la différence de ces théories de Platon, de Locke et de Rousseau, quoique toutes trois proclament l'égalité. Le socialisme va à l'absorption de l'individu, à l'esclavage commun, Rousseau va à l'anéantissement de la société et à la vie sauvage. Des deux parts on ne tient qu'une demi-vérité; et en lui donnant tout on en fait une erreur. Locke est dans le vrai : l'homme n'est ni une abeille, ni un loup, c'est, comme l'a si bien défini Aristote, un être sociable, Ζῶον πολιτικόν.

Si l'égalité n'a pas le même sens dans les trois systèmes, la souveraineté du peuple n'a pas non plus la même acception. C'est le danger de toutes ces expressions générales qu'elles couvent les idées les plus diverses et souvent même les plus opposées. Pour les socialistes, c'est le règne naturel de la majorité en tout et partout. Pour Rousseau, c'est le règne conventionnel de la volonté commune et unanime, une espèce de gouvernement à la polonaise dont le dernier mot est anarchie; mais tant qu'il dure, ce règne aussi s'étend à tous. Pour Locke, c'est le règne de la majorité, mais ce règne est limité, les droits naturels de l'individu, sa liberté, sa propriété n'y entrent pas entièrement; l'État est sans droit pour régler la conscience, la religion, la pensée, la parole de l'individu. Le peuple a un pouvoir constitutionnel et non pas absolu.

Ces distinctions indiquées, entrons maintenant dans l'exposition et l'examen des théories de Jean-Jacques Rousseau.

Rousseau a une doctrine philosophique et sociale, et il en déduit un système politique. La doctrine philosophique est contenue dans le *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*, publié en 1754, le système politique est contenu dans le cinquième livre d'*Émile* (1762), le *Contrat social* (1763) et les *Lettres de la Montagne*. Pour aujourd'hui, nous ne parlerons que de la doctrine philosophique.

Cette doctrine, Rousseau seul pouvait l'imaginer.

Élevé dans une condition basse, timide de nature et hardi par la pensée, cette société maratre qui l'avait repoussé comme pauvre et indigne jusqu'à ce qu'il se fût conquis un nom, était pour lui quelque chose de factice et d'odieux. Suivant lui, les hommes étaient méchants, *une triste et continuelle expérience dispense de la preuve* (*Discours sur l'inégalité*, note 9; *Petits chefs-d'œuvre de Jean-Jacques Rousseau*, édit. Didot, p. 115); cependant, croyait-il, l'homme est *naturellement* bon. D'où vient cette dépravation, sinon d'un changement qui s'est fait dans sa constitution, des progrès qu'il a faits, des connaissances qu'il a acquises? En d'autres termes, tout le mal vient de la civilisation et de la société, une même cause sous deux noms différents.

Mais si la société dépravé l'homme, si elle lui est mauvaise, elle ne lui est donc pas naturelle. Dès lors, c'est une invention humaine, elle sort d'une convention malheureuse; et voilà le *Contrat social*.

Ainsi, pour Jean-Jacques Rousseau, il y a pour l'individu un état de nature qui n'est pas, comme chez Locke et Montesquieu, l'état hypothétique des hommes vivant ensemble avant que le gouvernement soit établi, c'est un état d'isolement, un état sauvage, antérieur à la société.

Trouve-t-on dans l'histoire rien qui ressemble à cette sauvagerie universelle? Nulle part; car dès que deux hommes se rencontrent, ils s'associent; mais Rousseau ne cherche pas une preuve historique, il n'en a pas besoin. C'est l'homme en lui-même qu'il étudie, c'est une observation philosophique à laquelle il se livre. Si l'homme n'a pas en lui le principe de sociabilité, et Rousseau le nie, si la société dépravé l'individu, et Rousseau l'affirme, tout est mauvais depuis des milliers de siècles, et il faut revenir au commencement du monde pour retrouver la liberté perdue. Ce raisonnement mettrait en fuite un homme d'État, mais n'effraye pas notre philosophe.

« O homme? de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, écoute : *Voici ton histoire*, telle que j'ai *cru* la lire, non pas dans les livres de tes semblables, *qui sont menteurs, mais dans la nature qui ne ment jamais*. Tout ce qui sera d'elle sera vrai; il n'y aura de faux que ce j'y aurai mêlé du mien, sans le vouloir. Les temps dont je vais parler sont bien éloignés; combien tu as changé de ce que tu étais! C'est, pour ainsi dire, la vie de ton espèce que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation et tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le sais, un âge auquel l'homme individuel voudrait s'arrêter; tu chercheras l'âge auquel tu désirerais que ton espèce se fût arrêtée. Mécontent de ton état présent *par des raisons qui annoncent à ta postérité malheureuse de plus grands mécontentements encore*, peut-être voudrais-tu pouvoir rétrograder; et ce *sentiment* doit faire l'*éloge* de tes premiers aïeux, la *critique* de tes contemporains et l'*effroi* de ceux qui auront le malheur de vivre après toi. » (*Discours sur l'inégalité*, p. 47.)

Mais comment supprimer la société, ou, pour mieux dire, la sociabilité, l'instinct, la force invincible qui pousse les hommes à vivre ensemble et qui fait préférer toutes les misères à la solitude et à l'abandon? C'est là qu'est le problème.

Maudire une civilisation, tonner contre le despotisme des rois, l'insolence des grands, le luxe des riches, la misère et l'oppression des pauvres, cela est aisé, on a

pour soi tous ceux qui souffrent; mais quand on a fait une révolution et renversé les institutions, on n'a pas supprimé la société, et, dans le système de Rousseau, on n'a rien fait, car c'est de la société que vient tout le mal.

Rousseau se met donc résolûment à l'œuvre; la propriété est le fondement de la société, il supprime la propriété, invention humaine! mais après la propriété vient la famille; la famille, invention humaine! mais la parole qui, suivant la judicieuse remarque d'Aristote, prouve que l'homme est fait pour vivre en société, la parole, invention humaine, invention contre nature! L'homme naturel ne parle pas. Mais la parole n'est que l'expression de la raison, la raison est une nouvelle venue; dans l'état de nature elle n'existe pas.

Qu'est-ce donc que l'homme naturel? Une brute, un animal *placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes et des lumières* FUNESTES *de l'homme civilisé* (p. 82). Rousseau ne reconnaît dans l'âme de son sauvage que deux principes *antérieurs à la raison*, l'intérêt de sa propre conservation, et une *répugnance naturelle* à voir périr ou souffrir tout être sensible et principalement son semblable.

« C'est du concours et de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes, sans qu'il soit nécessaire d'y faire entrer celui de la sociabilité, que me paraissent découler *toutes les règles du droit naturel*, règles que la raison est ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondements quand, *par ses développements successifs*, elle est venue à bout d'*étouffer* la nature. »

Voyons maintenant comment Rousseau créera la société! nous allons rencontrer une série de paradoxes qui seront autant de démonstrations par l'absurde de l'éclatante vérité que le philosophe se plaît à nier.

Son homme primitif est une brute; Rousseau n'est pas bien sûr qu'il n'ait pas marché à quatre pattes (*Discours sur l'inégalité*, note 3). Vous connaissez la plaisanterie de Palissot sur l'homme quadrupède; Rousseau marche à quatre pattes dans la *Comédie des philosophes*.

« En dépouillant cet être... de toutes les *facultés artificielles* qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès, en le considérant, en un mot, *tel qu'il a dû sortir des mains de la nature*, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous. Je le vois se rassasiant sous un chêne, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni ses repas, *et voilà ses besoins satisfaits*. » (*Ibid.*, p. 48.)

Nous voici arrivés à l'âge d'or des poëtes; l'homme peut se définir un animal qui se nourrit de glands; la terre, abandonnée *à sa fertilité naturelle* et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutile jamais, offre à chaque pas des *magasins* et des retraites aux animaux *de toute espèce*.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, exercés à la fatigue, obligés de se défendre nus et sans armes *contre les autres bêtes féroces*, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable. La maladie est l'effet de la société; c'est elle qui nous affaiblit. Ce ne sont pas seulement les excès, les veilles, les passions, la misère qui nous usent et qui nous tuent, c'est l'usage même de notre esprit. « Si la nature nous a destinés à être sains, j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que *l'homme qui médite est un animal dépravé*. » (*Ibid.*, p. 52.)

Soit; l'homme est un animal, mais Rousseau est bien obligé de reconnaître que ce n'est pas un animal comme un autre. La brute est immuable par son instinct; le castor et l'abeille sont aujourd'hui ce qu'ils étaient aux premiers jours de la création. *La nature commande et la bête obéit* (*Ibid.*, p. 55). L'homme a changé, il est donc susceptible d'éducation et de développement; c'est *un agent libre* qui a la faculté de se perfectionner. Rousseau avoue tout cela; mais alors que devient sa doctrine? On peut parler de l'état de nature d'un animal, parce que cet état est toujours le même; mais quel est l'état de nature d'une race qui est faite pour se développer?

Toutes les fois que Rousseau se trouve en face d'une objection qui détruit son système, il s'en tire par un sophisme qui mériterait de porter son nom et que Robespierre lui a volé. Au lieu de répondre, il fait le procès au fait qu'il ne peut nier; il le calomnie pour s'en délivrer.

Il reconnaît la *perfectibilité* de l'homme; mais il ajoute aussitôt :

« Il serait *triste* pour nous d'être forcés de convenir que *cette faculté distinctive et presque illimitée* est la source de tous les malheurs de l'homme; que c'est elle qui le tire, à force de temps, de cette condition originaire dans laquelle il coulerait des jours tranquilles et innocents; que c'est elle qui, faisant éclore avec les siècles, *ses lumières et ses erreurs, ses vices et ses vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même et de la nature* (*Ibid.*, p. 56). — La perfection de l'individu est la décrépitude de l'espèce (p. 83). »

Cela est *triste*, je le veux bien, mais cela est *nécessaire* et, par conséquent, *naturel*. L'homme est un animal manqué, mais le vice est dans sa nature; que devient alors la théorie?

Voilà donc l'homme primitif. Par sa vie sauvage, c'est une brute insouciante; mais, malheureusement pour lui, il est doué de raison, et cette raison cherche à se développer.

Il rencontre un de ses semblables : qu'arrivera-t-il s'il ne le fuit pas? Lui parlera-t-il? Mais s'il parle, il est sociable, il a des idées communes avec cet être de même espèce. S'il ne peut pas lui parler, quand naîtra la parole, quand naîtra la sociabilité?

Nous voilà de nouveau en face d'un problème insoluble.

Pour les observateurs, pour ceux qui acceptent les faits et qui, suivant la judicieuse réflexion de Goethe, cherchent le *comment* et non pas le *pourquoi* des choses, parce que le *pourquoi* est un secret que Dieu s'est réservé, le langage et la sociabilité sont deux faits primitifs et connexes que la science examine, mais qu'elle ne discute pas. Partout où il y a des hommes, ils s'assemblent et ils parlent; cela prouve qu'ils sont nés pour s'as-

sembler et se parler, que le langage et la société leur sont naturels. Rousseau sent l'objection, il lui est impossible d'expliquer comment des hommes se seraient réunis sans parler, ou auraient parlé sans s'être réunis; c'est le problème de la poule et de l'œuf, mais sa réponse est toute prête. C'est toujours la même. La parole le gêne, il fera le procès au langage et prouvera que les cris des animaux valent mieux. (*Discours*, note 13.)

« Quoi qu'il en soit de ces origines (du langage et de la société), on voit du moins *au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels et de leur faciliter l'usage de la parole*, combien elle a peu préparé leur sociabilité, et combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet, il est impossible d'imaginer pourquoi, dans cet état primitif, un homme aurait plutôt besoin d'un autre homme qu'un singe ou un loup de son semblable, ni, ce besoin supposé, quel motif pourrait engager l'autre à y pourvoir, ni même, en ce dernier cas, comment ils pourraient convenir entre eux des conditions. » (*Ibid.*, p. 64.)

Sans doute, cela est impossible à imaginer, et c'est pour cela que l'hypothèse de l'homme sauvage et isolé est inadmissible; car une hypothèse est faite pour donner la raison de ce qui existe; qu'est-ce qu'une hypothèse qui n'explique rien et qui est en contradiction avec ce qui est? C'est un jeu d'esprit, un sophisme et rien de plus.

Hors d'état d'expliquer l'origine du langage et de la société, Rousseau n'est pas moins embarrassé pour expliquer l'origine de la famille. Car, s'il admet la famille, voilà la société expliquée; la première société, c'est la famille.

Rousseau nie la famille; pour lui, dans cet état primitif, il n'y a ni femmes ni enfants, mais une femelle et des petits. Voici ses paroles dans toute leur crudité. Ce mépris des sentiments les plus intimes, les plus naturels, les plus nobles du cœur humain, c'est la condamnation du sophiste.

« Je dirais bien comme beaucoup d'autres, que les langues sont nées dans le commerce domestique des pères, des mères, des enfants ; mais, outre que cela ne résoudrait point les objections, ce serait commettre la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de nature, y transportent les idées prises dans la société, voient toujours la famille rassemblée dans une même habitation et ses membres gardant entre eux une union aussi intime et aussi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs se réunissent; au lieu que, dans cet état primitif, n'ayant ni maisons, ni cabanes, ni *propriétés d'aucune espèce*, chacun se logeait au hasard et souvent pour une seule nuit; *les mâles et les femelles s'unissaient fortuitement*, selon la rencontre, l'occasion et le désir, sans que la parole fût un interprète fort nécessaire des choses qu'ils avaient à se dire; ils se quittaient avec la même facilité. La mère allaitait d'abord ses enfants *pour son propre besoin*; puis l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourrissait ensuite pour le leur; sitôt qu'ils avaient la force de chercher la pâture, ils ne tardaient pas à quitter la mère elle-même, et comme il n'y avait presque point d'autre moyen de se retrouver que de ne se pas perdre de vue, ils en étaient bientôt au point de ne pas même se reconnaître les uns les autres. » (*Ibid.*, p. 60.)

Que dites-vous de cette peinture de l'amour maternel? Est-ce un portrait d'après nature ou une de ces caricatures où l'on habille les animaux en hommes pour nous prêter leurs instincts et leur brutalité?—La femelle de Rousseau, ce n'est pas une femme, c'est une chienne.

Vous penserez peut-être qu'à supposer que les choses se soient ainsi passées à l'origine, il est venu un jour où l'homme, devenu meilleur, s'est attaché à sa compagne et s'est occupé de ses enfants. Mais alors la société vaut mieux que la nature; c'est ce que Rousseau ne veut pas, car son système serait ruiné. « Quoiqu'il puisse être *avantageux* à l'espèce humaine que l'union de l'homme et de la femme soit permanente, il ne s'ensuit pas que cela ait été ainsi établi par la nature; autrement il faudrait dire qu'elle a aussi institué la société civile, les arts, le commerce et tout ce *qu'on prétend* être utile aux hommes. » (Note 12, p. 132.)

Comment répondra-t-il à cette objection qui renverse son système? Toujours par le même sophisme, il fera le procès au mariage et à la puissance paternelle. « Choisir la femme qu'on aime, dira-t-il, exige plus de progrès *ou de corruption* (pour lui, c'est la même chose) dans l'entendement humain qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici. » (Note 12, p. 132.)

« N'est-il pas, dit-il ailleurs, mille cas fréquents et dangereux où les droits paternels offensent ouvertement l'humanité? Combien de talents enfouis et d'inclinations forcées par l'imprudente contrainte des pères! Combien de mariages heureux mais inégaux ont été rompus ou troublés et combien de chastes épouses déshonorées par cet ordre de conditions, toujours en contradiction avec celui de la nature! Combien d'autres unions bizarres formées par l'intérêt et désavouées par l'amour et la raison! Combien de jeunes et malheureuses victimes de l'avarice de leurs parents se plongent dans le vice ou passent leurs tristes jours dans les larmes et gémissent dans des liens indissolubles que le cœur repousse et que l'or seul a formés! Heureuses quelquefois celles que leur courage et leur vertu même arrachent à la vie avant qu'une violence barbare les force à la passer dans le crime ou dans le désespoir! Pardonnez-le moi, père et mère à jamais déplorables, j'aigris à regret vos douleurs; mais puissent-elles servir d'exemple éternel et terrible à quiconque ose, *au nom même de la nature*, violer le plus sacré de ses droits. » (Note 9, p. 119.)

Quand on traite ainsi la famille on n'a pas plus de respect pour la propriété, car elle est de même date et née avec les premiers besoins et les premières affections de l'homme. Rousseau ne pouvait laisser perdre un aussi beau sujet de déclamations, il fait le procès de la propriété et la condamne par ses abus. Vous connaissez tous son éloquente tirade imitée de Pascal.

« Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : *Ceci est à moi* et trouva des gens assez simples pour le croire *fut le vrai fondateur de la société civile*. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que *les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne.* » (*Ibid.*, p. 76.)

A ce discours, il me semble que le propriétaire aurait pu répondre : Les fruits sont à celui qui a planté la graine et soigné la moisson; mais il n'eût pas embarrassé Rousseau, dont l'éloquence est toujours prête, et qui, s'il n'a qu'un sophisme, sait du moins s'en servir à tout coup (1).

(1) Le fer et le blé ont civilisé les hommes et perdu le genre humain (p. 83). — L'esclavage et la misère ont germé dans les sillons de la première moisson. (*Ibid.*)

« Il est clair qu'il faut mettre sur le compte de la propriété établie et, par conséquent, de la société, les assassinats, les empoisonnements, les vols de grands chemins et les punitions même de ces crimes, punitions nécessaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour le meurtre d'un homme, coûtant la vie à deux ou davantage, ne laissent pas de doubler réellement la perte de l'espèce humaine. » (*Ibid.*, note 9, p. 118.)

Quelle est la conclusion de cette étrange gageure contre l'expérience et la raison? La voici :

« J'ai tâché d'exposer l'origine et le progrès de l'inégalité, l'établissement et l'abus des sociétés politiques, autant que ces choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumières de la raison.

» Il suit de cet exposé que l'inégalité étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain, et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale (1), autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas en proportion avec l'inégalité physique; distinction qui détermine suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui règne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est manifestement contre la loi de la nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile commande à un homme sage et qu'*une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire.* »

Ainsi, guerre à la société, au gouvernement, à la propriété, à la famille, voilà le dernier mot de ce système; c'est la haine et le mépris de toutes les institutions.

Cette haine et ce mépris sont visibles chez les hommes de la révolution; réformer, refondre la société, la propriété, la famille, c'est leur ambition; se rapprocher de la nature, c'est leur rêve; ce sont des fanatiques d'une nature qui n'a jamais existé et d'une raison qui ne tient compte ni des hommes ni des choses.

Tandis que Rousseau publiait ces dangereux paradoxes, aux applaudissements d'un monde qui allait en être la victime, Quesnay, un inconnu, publiait son *Droit naturel* et prouvait sans peine que l'homme, né pour se développer, trouvait dans la société la condition même de son développement, que la famille est, pour ainsi dire, une extension de la personne, et la propriété une création du travail qui enrichit tout le monde et ne ruine personne. Quesnay ne réunit qu'un petit nombre de fidèles, la foule ne se prend qu'au bruit et à l'éclat. Mais comme un siècle passé a remis chacun à sa place! Aujourd'hui Quesnay n'a point vieilli, on peut s'instruire à son école, l'éloquence de Rousseau nous fait sourire; elle ressemble aux femmes du XVIII^e siècle, elle a de la poudre et des mouches, et aujourd'hui que le charme de la jeunesse est envolé, on voit le fard, les rides et la grimace de la vieillesse. C'est là le sort de l'erreur, c'est là ce qui doit nous attacher à la vérité. Les paradoxes sont comme les modes; admirées pendant le premier jour, ce sont de vieux chiffons le lendemain. Que de paradoxes j'ai vu briller et mourir, inutiles comme les feux d'artifices, et quelquefois dangereux comme la poudre; la science est lourde, elle marche pas à pas, mais elle avance; elle ne sème ni la division ni la haine, elle ne brûle pas, elle éclaire, et loin d'être un danger pour personne, elle est le bien et le salut de tous.

(1) Le vrai mot serait *politique*.

## V

### J. J. ROUSSEAU : LE CONTRAT SOCIAL.

Nous avons vu quelle était la philosophie sociale de J. J. Rousseau. Dans l'état de nature, l'homme est un être isolé, qui n'a nul besoin de ses semblables, un animal, qui n'a pas l'instinct de sa propre conservation, et tout au plus capable de sentir une répugnance physique à l'aspect du sang répandu. Il a fallu des révolutions sans nombre, un temps illimité, avant que la parole, inventée par un prodige que Rousseau n'a pu pénétrer, ait rapproché les hommes. Il a fallu un commencement de vie sédentaire, dont l'origine n'est pas moins mystérieuse, pour que le rapprochement des deux sexes ait amené une vie commune; et c'est de cette habitude de vivre ensemble qu'est sorti l'amour conjugal et l'amour paternel. Puis enfin l'agriculture a réuni les hommes, en les asservissant. Ainsi s'est formée la société qui a perfectionné en apparence l'individu, et amené en fait la décrépitude de l'espèce. Tout ce qu'il y a de bon dans l'homme vient de la nature; tout ce qu'il y a de mauvais vient des institutions.

J'ai insisté sur ce qu'il y a de faux et dangereux dans ces idées. Elles sont fausses puisque les faits y contredisent, et que cette hypothèse n'explique rien. Elles sont dangereuses, parce qu'elles inspirent le dégoût et le mépris de tous les gouvernements et de toutes les lois. La société étant contre nature, détruire les institutions, quelles qu'elles soient, c'est se rapprocher de la nature, et en revenir à la vraie condition de l'homme. Voilà la porte ouverte aux révolutions.

En partant de ce principe d'isolement, en supprimant la sociabilité, Rousseau supprime du même coup la justice. Qu'est-ce en effet que la justice, sinon la règle des rapports naturels qui existent entre les hommes? S'il n'y a pas de rapports naturels entre les hommes, il n'y a pas de justice; tout est arbitraire, tout est conventionnel.

C'est là qu'en arrive Rousseau. La société repose sur un CONTRAT; contrat étrange, puisque dans l'hypothèse du philosophe, il a été fait dans le monde entier, par tous les hommes, sans que rien les y forçât. Mais la bizarrerie du système n'en est que le moindre défaut; le vice essentiel, c'est que cette hypothèse détruit la notion du juste et de l'injuste, en même temps qu'elle confisque la liberté. De l'indépendance universelle, absolue des individus, Rousseau ne peut tirer que le despotisme. C'est ce que n'ont pas vu ceux qui, dans l'origine, se sont laissé éblouir par les paradoxes de Rousseau, et cependant c'est ce qui est évident, après quelques instants de réflexion.

Suivant Locke et Montesquieu, qui en ce point expriment l'opinion commune, les hommes sont sociables,

la nature les a faits pour vivre en famille et en société. Ils ont donc entre eux des rapports nécessaires; et par conséquent il y a des lois que la raison révèle à l'homme, et qui ont pour objet de régler et de maintenir ces rapports. Par exemple, il ne faut pas que le plus fort opprime le plus faible; ni que quelques-uns s'associent pour dépouiller les autres du fruit de leur travail. En deux mots, il faut que l'ordre règne dans la société. Mais pour cela il faut une force qui assure l'obéissance; cette force, c'est le gouvernement. L'autorité est légitime par elle-même; elle est la *justice en action*. Et en ce sens on peut dire comme l'Apôtre : *Omnis potestas a Deo.*

En soi donc l'autorité est légitime et naturelle. Quant à la légitimité originaire de tel ou tel gouvernement, c'est une autre question. Les mots ici nous font illusion. L'autorité est juste en soi; mais il peut être parfaitement injuste qu'elle soit remise en telles ou telles mains. Par exemple, il est évident que le peuple polonais ne pourrait vivre sans une autorité qui maintînt la paix publique; mais il ne s'ensuit pas de là que les Russes aient le droit de se substituer à la volonté populaire. L'autorité qu'ils ont dans les mains est l'usurpation d'un droit légitime, et rien de plus. Je signale ce sophisme, parce qu'il est au fond de toutes les théories du droit divin. L'autorité est sacrée, oui; mais le prince n'est pas l'autorité, pas plus que le prêtre n'est la religion.

Revenons à Rousseau; nous allons voir dans quel embarras le jette son étroite conception de la nature humaine, et comment il essaye en vain de s'en tirer.

« L'homme est né libre, et partout il est dans les fers... Comment ce changement s'est-il fait? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? Je crois pouvoir résoudre cette question.

... » L'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit *ne vient pas de la nature, il est donc fondé sur des conventions.* (*Contrat social*, liv. I, ch. I.)

... » Avant que d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un roi, il serait bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple. Car cet acte, étant nécessairement antérieur à l'autre, est le vrai fondement de la société.

» En effet, s'il n'y avait point de convention antérieure, où serait, à moins que l'élection ne fût unanime, l'obligation pour le petit nombre de se soumettre au choix du grand, et d'où cent qui veulent un maître ont-ils le droit de voter pour dix qui n'en veulent point? La loi de la pluralité des suffrages est elle-même un établissement de convention, et suppose au moins une fois l'unanimité. »(*Contrat social*, liv. I, ch. V.)

C'est donc un *Contrat* qui constitue la société, et ce contrat, Rousseau nous en donne les conditions :

« Si l'on écarte du pacte social ce qui n'est pas son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : *Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale, et nous recevons en corps chaque membre, comme partie indivisible du tout.* » (*Contrat social*, liv. I, ch. VI.)

En d'autres termes, « chaque membre de la communauté se donne à elle, au moment qu'elle se forme, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie. » (*Ibid.*, ch. IX.)

« A l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son *moi* commun, sa vie et sa volonté. (*Ibid.*, ch. VI.)

» Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très-remarquable, en substituant dans sa conduite la *justice* à l'instinct, et donnant à ses actions la *moralité* qui leur manquait auparavant. » (*Ibid.*, ch. VIII.)

Ainsi la réunion des volontés particulières crée la volonté générale, ou l'autorité, et c'est cette association volontaire qui enfante la justice et la moralité. Par conséquent sera juste et moral tout ce que l'association, ou l'universalité des citoyens aura déclaré juste et moral. La souveraineté du peuple sera forcément absolue. Ou l'individu prendrait-il son point d'appui pour résister? Il s'est donné corps, âme et biens à l'association, pour la créer ; avant de la créer, il n'avait aucun droit.

C'est là qu'est le sophisme; c'est là que la Révolution a pris son dogme de la souveraineté populaire, sans limites, et c'est par là qu'elle s'est perdue.

Suivons de près la question.

Le principe de la souveraineté du peuple, c'est la suprématie de la volonté générale sur toute volonté particulière; ce principe, non-seulement je ne le conteste pas, mais je ne vois pas sur quoi on peut s'appuyer pour le contester.

Car enfin il faut que la loi soit la volonté de tous, ou la volonté de quelques-uns.

D'où viendrait le privilége de la minorité? de la force? Mais la force appartient à qui s'en empare; *c'est un fait, ce n'est pas un droit.*

De la raison? Mais qui la constate? Qui décidera que telle mesure est juste et raisonnable? Est-ce la majorité, est-ce la minorité? Nous voici revenus au point de départ par un cercle vicieux.

Il n'y a donc au monde que deux pouvoirs politiques, l'un illégitime, c'est la force, l'autre légitime, c'est la volonté générale, c'est-à-dire la souveraineté du peuple (1).

Jusqu'ici il semble que nous marchions d'accord avec Rousseau; mais voici où la divergence va se faire sentir.

Suivant Rousseau, cette volonté générale est sans limites, car suivant lui (et c'est une erreur), elle représente la totalité des volontés particulières; suivant nous, la volonté générale représente les intérêts généraux, mais il y a dans la société autre chose que des intérêts généraux, il y a des droits particuliers, individuels.

Il est faux que l'homme appartienne corps et âme à la société, il est faux que la société tout entière possède sur chacun de ses membres une souveraineté sans bornes. L'homme a des devoirs envers la société, mais il a aussi des devoirs envers lui-même; sa pensée, sa foi, son âme, sa liberté, sont à lui. Et nul n'a droit d'y toucher.

Si la volonté générale fait le droit et la moralité, pourquoi repoussons-nous l'esclavage volontaire? Pourquoi un homme ne peut-il pas, du consentement général, aliéner sa liberté à toujours?

(1) Liv. II, ch. IV. C'est le souverain qui seul est juge de cette importance (de la part des biens et de liberté qui importe à la communauté).

Si la volonté générale fait le droit, les martyrs étaient donc des crimine's, et Socrate un scélérat. Qui ne reculerait devant les prémisses qui amènent une telle conclusion?

Il y a donc une partie de l'existence humaine qui est individuelle, et à ce titre en dehors de la compétence sociale. La souveraineté du peuple n'existe donc qu'en certaines limites; elle est absolue dans sa sphère; mais sa sphère ne comprend pas tout. Quand toute l'Espagne, moins une voix, se réunirait pour déclarer qu'elle ne veut pas souffrir sur son territoire un juif ou un protestant, cet unique opprimé n'en aurait pas moins le droit de protester; car sa conscience est à lui, et personne n'a le droit de l'étouffer. Bien plus, eût-il vingt fois prêté serment de renoncer à sa foi, tous ses serments seraient nuls, car l'homme ne peut s'aliéner lui-même, par la raison toute simple qu'il a envers lui et envers Dieu des devoirs à remplir.

En résumé, quand on établit que la volonté générale, ou la souveraineté du peuple est illimitée, on crée et l'on jette au hasard dans la société un pouvoir injuste, excessif, et mauvais en quelque main qu'on le place.

Ce pouvoir illimité, c'est le despotisme. Qu'il soit dans les mains d'un seul, de plusieurs ou de tous, ce n'en est pas moins un fléau. Le nombre ne fait ni la légitimité, ni le droit.

Rousseau a senti le danger de son système, et voici comment il essaye d'y parer en théorie.

Quel moyen y a-t-il d'assurer à chaque individu la force et la liberté, qui sont pour lui les premiers instruments de sa conservation, tout en le faisant abdiquer entre les mains de l'État?

« Trouver une forme d'association qui défende et qui protége de » toute sa force commune la personne et les biens de chaque associé, » et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui- » même, et reste aussi libre qu'auparavant? Tel est le problème fon- » damental, dont le *Contrat social* donne la solution. » (*Contrat social*, liv. I, ch. VI.)

C'est là sans doute le problème; mais quant à trouver la solution de ces données contradictoires, on peut défier tous les politiques de la terre d'y réussir. L'accord universel est une chimère, tout se résout en une question de majorité. Si la minorité a tout donné, elle est opprimée. Rousseau s'imagine cependant qu'il a découvert la pierre philosophale. Et voici son raisonnement.

Chaque associé se donne avec tous ses droits, à toute la communauté. Il y a *aliénation totale*, et de cette aliénation totale sort la liberté et le bonheur de tous.

« Car, premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

» De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul n'a plus rien à réclamer...

» Enfin *chacun se donnant à tous ne se donne à personne*, et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, *on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd*, et plus de force pour conserver ce qu'on a. » (*Ibid.*, liv. I, ch. VI.)

Théoriquement, je doute fort que celui qui entre dans un couvent, abdique sa volonté propre, *en se donnant à tous ne se donne à personne;* mais en fait qui ne voit que dans une société, où chacun n'est pas chargé d'une part du gouvernement, il n'est pas vrai qu'on puisse maintenir un seul jour cette égalité de souveraineté. Il faut établir un pouvoir qui commande, et alors le citoyen appartient à ceux qui agissent en son nom, c'est-à-dire au législateur et au magistrat. Il y a des associés dont le seul rôle est d'obéir; il y en a d'autres qui sont en dehors de la condition commune, et qui peuvent détourner à leur profit cette souveraineté générale et sans limites.

Et comment leur résister?

« Afin que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres, que *quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps*, ce qui ne signifie autre chose, sinon qu'on *le forcera d'être libre*. » (*Contrat social*, liv. I, ch. VII.)

On le forcera d'être libre? Le mot est joli, il a eu son contre-coup dans la Révolution, où l'on parlait aussi du *despotisme de la liberté*, et où des gens, trop imbus des idées du temps, écrivaient sur la porte d'une maison de force : *Prison de la liberté*.

On ne peut pas résister aux représentants de la volonté générale, et ils peuvent tout faire. En ce point nulles limites. Rousseau donne au législateur le droit de faire une *religion civile*. Et comme plus tard, Robespierre, son disciple, il proclame l'Être suprême.

Voici par quelle série de raisonnements, et en partant du pouvoir absolu de l'État, il en vient à proclamer l'intolérance et l'inquisition.

« Le droit que le pacte social donne au souverain sur les sujets, ne passe point les bornes de l'utilité publique. Les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions, *qu'autant que ces opinions importent à la communauté*.

» Il y a donc une profession de foi *purement civi'e*, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas *précisément* comme dogmes de religion, mais comme sentiment de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen, ni sujet fidèle. *Sans pouvoir obliger personne à croire, il peut* BANNIR *de l'État* quiconque ne les croit pas; il peut le bannir, *non comme impie*, mais comme *insociable*, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir.

» Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, *se conduit comme ne les croyant pas*, qu'il soit PUNI DE MORT; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois.» (*Contrat social*, liv. IV, ch. VII.)

Maintenant quels sont les dogmes de cette religion civile. Rousseau les énumère. « L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, *la sainteté du contrat social et des lois;* voilà les dogmes positifs. » (*Ibid.*)

Douter de la sainteté des lois et du *contrat social*, c'est donc un crime, suivant Rousseau. Demandez-vous quelle sera la liberté de la presse dans cette belle République? Et comment l'admettre en effet? Le législateur n'est-il pas le peuple, par hypothèse, et le peuple n'est-il pas infaillible? Le dernier mot de ce beau système, c'est donc le silence de la tyrannie. .

Mais il y a encore un dogme dans la religion civile,

c'est la proscription de l'intolérance, et Rousseau entend par là non-seulement l'intolérance civile, mais la simple intolérance théologique. « Quiconque ose dire : *hors de l'Église point de salut*, doit être chassé de l'État, *à moins que l'État ne soit l'Église et que le prince ne soit le pontife.* » (*Ibid.*) En d'autres termes, nous proscrivons ceux qui ne pensent pas comme nous, non pas comme impies, mais comme citoyens désobéissants et dangereux. C'est la doctrine de l'inquisition. Jamais les proscripteurs n'ont dit autre chose; c'est toujours par les princes et au nom de la paix publique qu'on a tué les hérétiques. Rousseau n'a pas avancé d'un pas sur les erreurs sanglantes du passé.

Pour être justes avec Rousseau, il faut dire qu'il a toujours été poursuivi de l'idée que son peuple n'abdiquerait pas entre les mains des représentants, et qu'il ferait lui-même ses affaires, ce qui, on ne peut le nier, adoucirait le despotisme dans l'application.

Pour lui la souveraineté est inaliénable et indivisible. Inaliénable, elle ne peut se déléguer, indivisible, elle ne peut être exercée que par le peuple en corps. Et dans ces conditions, il suppose que la volonté générale est toujours droite, et tend toujours à l'utilité publique, tout en reconnaissant que le peuple peut quelquefois ne pas voir son bien. « Jamais on ne corrompt le peuple, dit-il, mais souvent on le trompe, et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal. » (*Contrat social*, liv. II, ch. VI.) Nous reconnaissons là un des arguments de Robespierre; le peuple est toujours bon, mais il est trompé par les intrigants. C'est encore un emprunt à la vieille monarchie : *Le roi ne peut mal faire*, ou *si le roi le savait*. Tous ces réformateurs sont des copistes du passé.

Cette copie du passé n'est nulle part plus visible que lorsque Rousseau veut constituer son État. Il ne comprend la liberté qu'à la façon d'Athènes ou de Rome, il la confond avec la souveraineté. Point de députés; c'est une invention féodale. « A l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est pas libre, *il n'est plus.* » (*Ibid.*, liv. III, ch. XV.) Il faut que le peuple soit toujours sur la place publique, et que sa principale occupation soit de se gouverner.

« Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des citoyens, et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'État est déjà près de sa ruine.

» Faut-il marcher au combat? Ils payent des troupes et restent chez eux. Faut-il aller au conseil? Ils nomment des députés et restent chez eux. A force de paresse et d'argent, ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie, et des représentants pour la vendre. » (*Contrat social*, liv. III, ch. XV.)

A cette âpreté d'un homme qui ne compend rien au monde moderne, on oppose l'exemple de l'Angleterre, qui se croit libre et qui n'a pas tort. Rousseau répond par des phrases. Il confond toujours la liberté avec la souveraineté.

« La souveraineté ne peut être représentée par la même raison qu'elle ne peut être aliénée: elle consiste essentiellement dans la volonté générale, *et la volonté ne se représente point*; elle est la même ou elle est autre, il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être des représentants, ils ne sont que ses commissaires, ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle; ce n'est point une loi. *Le peuple anglais pense être libre, il se trompe fort*, il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde. » (*Ibid.*)

Il y a là autant de sophismes que de mots. Le pouvoir de faire des lois peut être délégué à des mandataires pour un temps limité, au grand avantage d'un pays; les faits sont là pour le prouver. Si le peuple anglais se trompe en se croyant libre, il faut avouer qu'il n'est pas seul à partager cette erreur, et dire qu'il *est esclave* parce qu'il a des mandataires qui font sa volonté, c'est pousser un peu loin le paradoxe, et l'art de dire aux gens des choses désagréables, afin de prouver qu'on est un génie supérieur.

Mais le dernier mot de Rousseau, quel est-il? Car enfin, s'il faut que le peuple soit toujours sur la place publique, il faut des gens qui labourent et qui travaillent pour lui. Le dernier mot de la civilisation serait donc l'esclavage?

Rousseau a prévu l'objection, voici sa réponse :

« Chez les Grecs, tout ce que le peuple avait à faire, il le faisait par lui-même; il était sans cesse assemblé sur la place. Il habitait un climat doux, il n'était point avide, *des esclaves faisaient ses travaux*, sa grande affaire était la liberté. N'ayant plus les mêmes avantages, comment conserver les mêmes droits? Vos climats plus durs vous donnent plus de besoins; six mois de l'année la place publique n'est pas tenable, vos langues sourdes ne peuvent se faire entendre en plein air, vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté, et vous craignez bien moins l'esclavage que la misère.

» Quoi! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude? *Peut-être.* Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est pas dans la nature a ses inconvénients, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, *vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes, vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité.* » (*Contrat social*, liv. III, ch. XV.)

C'est une belle chose que la magie du talent et de la réputation? Mettez ces paroles dans la bouche d'un inconnu, y aura-t-il rien de plus odieux et de plus faux que ce sophisme. *Vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes, vous payez leur liberté de la vôtre. Il y a là plus de lâcheté que de d'humanité.* Si ce sacrifice était nécessaire, si nous ne pouvions acheter la liberté civile de la grande majorité des hommes, qu'en renonçant à nos libertés politiques, est-il vrai qu'il y aurait là plus de lâcheté que d'humanité? Franchement, j'aurais cru le contraire.

Tel est le *Contrat social* de Rousseau, livre qui a exercé une influence énorme sur la Révolution, et qui ne soutient plus aujourd'hui la lecture. Je l'ai critiqué sans ménagement, mais je crois sans injustice. Si l'on me demande de quel droit j'ose traiter avec si peu de respect une des gloires du passé, je répondrai que j'ai l'horreur de toutes les idolâtries. Je n'ai de culte que pour la vérité. Peu m'importe les grands noms devant lesquels s'inclinent les adorateurs de la vieille monarchie, ou ceux de la Convention, j'ai conquis, par quarante ans de travail, le droit de combattre l'erreur partout où je la

trouve. Rien de plus triste et de plus funeste pour un pays, que ce fétichisme du passé. Par la sottise de ses adorateurs, Aristote, le génie même de l'observation, a entravé l'esprit humain pendant dix siècles. N'allons pas retomber dans cette funeste superstition. Quand un homme de talent est vivant, on l'écrase avec les erreurs d'autrefois, on lui jette à la tête Bossuet, Rousseau ou Montesquieu; quand il est mort, on s'en empare pour le jeter en travers de ceux qui arrivent, et surtout pour barrer le chemin à la vérité. Messieurs, respectons les hommes, quand ils ont été respectables, plaçons-les dans leur milieu, et rendons leur justice, mais ne respectons pas les vieilles erreurs, et poursuivons-les sans relâche. « *Ne vous lassez pas de combattre l'erreur*, disait Gœthe, *elle ne se lasse pas d'agir; elle se reproduit et se multiplie dans la vie.* Cette devise est la mienne, il y a quelque chose de beaucoup plus respectable que le *Contrat social*, c'est la liberté que Rousseau a compromise par ses paradoxes, il y a quelque chose de beaucoup plus grand qu'un homme, c'est la vérité. Qui ne la préfère pas à tout, n'est pas digne de la servir.

Ed. Laboulaye.

---

## BULLETIN DES COURS.

**Novalaise en Savoie. — La nouvelle Alésia, découverte par M. Théodore Fivel, architecte:** conférences de M. Jules Tessier, professeur d'histoire.

Les deux *Conférences* qui forment la brochure publiée par M. Jules Tessier, bien qu'elles traitent de matières assez épineuses et peu divertissantes au premier abord, ne manquent cependant ni de vivacité ni de piquant. L'orateur, craignant sans doute d'effaroucher par l'aridité d'un sujet des plus spéciaux la partie féminine de son auditoire, semble demander pardon pour l'attirail obligé de toute discussion *ex professo* sur des objets d'érudition : citations, rapprochements, analyse de mots, finesses grammaticales, etc. Il ne s'interdit pas d'être spirituel, bien au contraire; et il va même chercher Molière pour l'amener brusquement au milieu des *Commentaires* de César.

Je pense que M. Tessier n'avait pas besoin de se mettre tant en frais de coquetterie; car, dans ce que ses conférences ont de plus sérieux, il existe un intérêt qui défie l'ennui. Les habitants de Chambéry ne devaient-ils pas d'ailleurs prendre un intéret tout particulier aux discours d'un lettré qui se chargeait de leur faire cadeau, de concert avec M. Fivel, de cette fameuse *Alésia*, dont tant de savants hommes se sont disputé la découverte, en y perdant leur latin, ou plutôt en torturant le latin de l'auteur des *Commentaires?*

Donc, s'il faut en croire M. Tessier et M. Fivel, l'*Alésia* de César ne serait ni bourguignonne (comme le soutiennent ceux qui en reconnaissent les traces sur le mont Auxois près d'Alise Sainte-Reine), ni franc comtoise (comme le veulent les partisans d'Alaise). Elle n'appartiendrait pas davantage au Bugey, malgré les prétentions d'Izernore. Vraiment non! la véritable Alésia se trouverait en Savoie. — Je n'y contredis point, n'étant pas expert en ces sortes de choses; mais, sans me compromettre par une adhésion imprudente ou par une contradiction étourdie, sans reproduire les arguments très-habilement groupés dans l'élégant manifeste de M. Tessier, je puis vous dire quelle route il suit avec César et Vercingétorix.

Voici d'abord les lignes par lesquelles se termine et se résume la première conférence :

« ..... Je vous ai montré Vercingétorix arrivant au Rhône et s'arrêtant en Allobrogie. Je ne prétends pas qu'il soit impossible de le faire arriver ou s'arrêter ailleurs. Ce que j'affirme, c'est que toute autre marche indiquée jusqu'à ce jour met César, au moins à un moment donné, en contradiction flagrante avec lui-même, avec les inscriptions latines, avec les auteurs grecs... Quand il me serait aujourd'hui démontré jusqu'à l'évidence que M. Fivel s'est trompé, que l'emplacement désigné par lui ne répond pas à la description topographique donnée par les *Commentaires*, je vous dirais encore avec la même confiance : Cherchez, messieurs, cherchez dans un autre coin de la Savoie l'*Alésia* de César; car elle se trouve et ne peut se trouver qu'en Savoie. »

Ainsi nous voilà cantonnés en Savoie ou en Allobrogie, c'est tout un! Maintenant où irons-nous dans l'intérieur de cette Allobrogie? Vers la vallée de Chambéry, vers le cirque de Novalaise. Notre critique orateur profite des plus petits détails du texte de César dans le récit de cette lutte suprême qui aboutit au désastre où périt avec l'héroïque Vercingétorix la liberté de la Gaule. Si vous habitez la Savoie ou si vous allez un jour du côté de Chambéry, prenez bonne note des indications de M. Tessier. « Reportez-vous par la pensée... en face de Montbel et regardez le formidable mur de rochers qui soutenait la forteresse. A partir du pied de ces rochers, le sol se relève en pente douce pour redescendre bientôt, formant un petit monticule entre l'*oppidum* et la plaine de 3000 pas. Les troupes gauloises occupent le versant oriental qui regarde l'*oppidum*, et, derrière leur mur de pierres sèches qui court sur la crête du mamelon, les fantassins voient leurs cavaliers combattre dans la plaine et les légionnaires se ranger en bataille sur les pentes d'Avressieux, dont les camps romains couronnent les hauteurs. »

Somme toute, MM. Tessier et Fivel pourraient bien avoir raison, et leurs inductions topographiques s'enchaînent parfaitement avec leurs versions des textes controversés. Mais qui juge de loin juge mal en pareil cas, et je m'abstiens de rien préjuger, de peur de m'égarer entre Alise, Alaise, Izernore et leur rivale inattendue. Joignez ce mémoire aux autres dans le dossier d'*Alésia*, et visez, s'il se peut, la question en toute connaissance de cause. Vous aurez eu pour le moins le plaisir d'apprécier l'esprit et le savoir d'un lettré qui sait écrire. N'est-ce donc rien? Je n'aurais pas cru, pour mon compte, que le voyage fût si agréable.

Félix Frank.

---

*Le propriétaire-gérant :* Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 46 — 13 OCTOBRE 1866

Paris, 12 octobre 1866.

Nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs du nouvel Athénée qui se fonde à Paris, au coin de la rue Scribe et de la rue Neuve-des-Mathurins, à côté du nouvel Opéra. La salle, dont la construction et la décoration auront coûté près d'un million, et qui est destinée à des conférences littéraires et scientifiques ainsi qu'à des auditions de musique savante, s'ouvrira dans les premiers jours du mois de novembre par une fête d'inauguration, après laquelle les conférences se succèderont régulièrement les mardis, jeudis et samedis.

Voici, par ordre alphabétique, la première liste d'orateurs soumise à la sanction du ministère de l'instruction publique :

MM. Émile Augier, de l'Académie française : Littérature dramatique.
Babinet, de l'Institut : Revue orale des sciences.
Baudrillart, de l'Institut : Publicistes français.
Beulé, de l'Institut : Questions d'archéologie.
Caro : Sujets philosophiques.
Crémieux, ancien ministre : Voyages en Orient ; Comédies et tragédies judiciaires ; Mlle Rachel.
Delaunay, de l'Institut : La lune.
Delsarte : Les sources de l'art.
Deschanel : Sujets littéraires.
Paul Féval : De l'influence du romancier sur le public et du public sur le romancier.
Albert Gaudry : L'homme fossile.
Théophile Gautier : Voyages ; Questions d'art.
Haton de la Goupillière : Mécanique appliquée à l'industrie.
Janet, de l'Institut : Sujets philosophiques.
Jules Janin : Littérature dramatique.
Legouvé, de l'Académie française : Histoire et morale.
Taine : Histoire de l'art ; Michel-Ange.
Talbot : Le théâtre ancien.
George Ville : Transformation de l'agriculture par la chimie.
J. J. Weiss : Histoire et littérature comparées.
Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris : Questions de chimie.

On nous assure que cette liste a été autorisée tout entière.

Une seconde liste vient d'être présentée au ministère de l'instruction publique, contenant les noms suivants par ordre alphabétique :

MM. Charles Lemonnier : Questions économiques.
Alfred Maury, de l'Institut : Questions d'histoire et d'érudition.
Frédéric Passy : De l'hérédité.
Perdonnet : Les nouvelles armes à feu ; les grands travaux de chemins de fer.
Riche : Le diamant.
Francisque Sarcey : De la convention au théâtre.
Léon Say : Questions économiques.
De Saint-Georges : Littérature dramatique.
Eug. Yung : Sujets d'histoire et de littérature.

---

### COLLÉGE DE FRANCE.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES.

**Littératures de l'Europe moderne.**

(Principautés danubiennes.)

La vieille Dacie. — Les nouvelles populations roumaines. — Phases de leur vie nationale. — La poésie et la tradition. — Ballades, *doïnas*, chants populaires. — Lutte du génie barbare et nomade contre l'esprit de civilisation. — Infusion de la mythologie grecque dans la barbarie. — Le *Couvent d'Argis*. — *Phœbus et Diane*. — Révolte contre les couvents.

Nous avons vu (1) les populations roumaines conserver obstinément, à travers les catastrophes et les douleurs de l'histoire, les éléments de la langue latine. Ce bel idiome romain, que les colons de Trajan et leurs fils avaient parlé sous les vieux chênes de la Dacie sauvage, sert encore de base solide aux dialectes des Principautés danubiennes.

(1) Voyez, dans notre numéro 29, la leçon spéciale de M. Philarète Chasles sur l'idiome néo-latin qui se parle en Valachie et en Moldavie, et l'analyse philosophique des éléments grammaticaux de cette langue.

Avec la même persistance les mœurs antiques se sont conservées en Dacie. Vingt siècles ont été impuissants à les déraciner ou à les effacer. Encore aujourd'hui, dans tous les villages valaques, le *chorus* latin, la *chorea* (*hora*), la ronde séculaire, décrit ses cercles concentriques. L'écho des mêmes rochers qui répétèrent jadis les hexamètres et les pentamètres d'Ovide exilé redit les chants qui accompagnent la danse pyrrhique des prêtres saliens. On heurte les boucliers, les massues s'entrechoquent ; et le ballet des *Calusari* (*cantus saliari*) s'exécute près de l'église chrétienne. Vêtus à la mode de leur pays, la taille serrée par une large ceinture de cuir, et les jambes maintenues par des ligaments entrecroisés, ces hommes robustes, aux barbes épaisses et aux longues chevelures noires, qui semblent descendre de la colonne Trajane où sont sculptés leurs pères, les captifs de la Macédoine et des Karpathes, dansent la pyrrhique du temps de Romulus et de Tatius. Ils n'ont rien changé de leurs préjugés et de leurs haines. Ils ont horreur du fleuve *Pruth*, le fleuve slave et maudit ; leur mépris romain pour tout ce qui est grec est demeuré intact ; leur amour de la terre, du sol (*tellus*), n'a rien perdu de sa force. Sans doute ils sont chrétiens ; leur foi naïve s'est même accrue et avivée de toute la haine que leur inspirent les Turcs. Mais ce christianisme est oriental et spécialement roumain. On y distingue mille vestiges du vieux paganisme slave mêlés à la mythologie grecque.

« Hélène » aux longs cheveux dorés, Apollon frère de Diane, la blonde Phébé, déesse au carquois d'argent, ont revêtu dans ces traditions daces des formes étrangement nouvelles. Le culte primitif des phénomènes naturels et des puissances physiques y usurpe une place importante ; enfin le dogme catholique, dans sa splendide et triple unité, plane sur cet ensemble plus que merveilleux. Phébus assiste à la messe, Dieu le Père, environné de ses archanges, conduit en paradis le dieu hellénique, armé de ses flèches d'or, et lui fait ensuite visiter son enfer. Quand le mariage incestueux de Phébus et de sa sœur Diane est célébré dans l'église, la messe solennelle se trouve interrompue par une catastrophe singulière, châtiment inventé par le poëte ou par le peuple. Les desservants, privés tout à coup de leurs vêtements, demeurent ainsi dans l'église, exposés aux regards scandalisés.

Voici cette création singulière et profondément historique, qui signale l'époque où les traditions anciennes et la nouvelle foi se sont mêlées chez les Roumains. On va voir avec quelle extravagance bizarre, mais explicable et significative, l'imagination sauvage a entassé dans une même légende tant de couches différentes de civilisations et de théologies superposées.

Nous citons *in extenso* ces ballades, qui, recueillies et fort bien traduites par M. Ubicini, n'avaient pas encore trouvé, avant moi, d'explication et de commentaire. Elles se rapportent d'une manière frappante à la double évolution historique des premiers temps roumains : — 1° à l'introduction du christianisme ; — 2° à la fondation des villes et des couvents.

SOARELE SI LUNA.

(Sol et Luna.)

Frère ! un jour il prit envie au Soleil,
Il lui prit envie de se marier ;
Pendant neuf ans, traîné par neuf chevaux,
Il parcourut le ciel et la terre
Avec la rapidité de la flèche et du vent ;
Mais il fatigua vainement ses coursiers :
Nulle part ne trouva une épouse digne de lui ;
Nulle part dans tout l'univers n'en vit
Qui égalât en beauté sa sœur Hélène,
La belle Hélène aux longs cheveux d'or.

Le Soleil s'en fut à sa rencontre,
Et de sa voix lui parla ainsi :
— Ma chère petite sœur Hélène,
Hélène aux longs cheveux d'or,
Allons nous fiancer ensemble,
Car nous nous ressemblons tous les deux,
Et par nos chevelures, et par nos traits,
Et par notre incomparable beauté.
Moi, j'ai des rayons brillants,
Toi, des tresses dorées ;
Ma figure resplendit,
La tienne est radieuse.
— O mon frère, lumière du monde,
Toi qui es pur de tout péché,
Il n'est pas vrai qu'on ait jamais vu
Frère et sœur mariés ensemble,
Car c'est péché, énorme péché.
A ces mots le Soleil s'obscurcit ;
Il monta vers le trône de Dieu,
S'inclina devant le Seigneur,
Et de sa voix parla ainsi ;
— Dieu saint, notre père,
Pour moi le temps est arrivé,
Le temps est arrivé de me marier ;
Mais, hélas ! je n'ai trouvé dans le monde,
Je n'ai rencontré d'épouse digne de moi
Que ma sœur, la belle Hélène,
La belle Hélène aux cheveux d'or.

Le Seigneur Dieu l'écouta,
Puis le prit par la main
Et le conduisit dans l'enfer
Afin d'effrayer son cœur,
Et le conduisit dans le paradis
Afin d'enchanter son âme,
Et il lui parla ainsi :
(Or, pendant que Dieu parlait,
Le ciel resplendissait gaiement
Et les nuages avaient disparu) :
— Soleil, Soleil radieux,
Toi qui es pur de tout péché,
Tu as visité le paradis,
Tu as parcouru l'enfer ;
Choisis toi-même entre les deux.
Mais le Soleil répondit gaiement :

— Je choisis l'enfer de mon vivant,
Pourvu que je ne sois plus seul,
Mais que je vive avec ma sœur Hélène,
Hélène aux longs cheveux d'or.
Le Soleil descendit du ciel ;
Il s'arrêta chez sa sœur
Et ordonna les apprêts de la noce ;
Il orna le front d'Hélène
Avec les fils d'or des fiancées
Et lui mit une couronne royale.
Il la vêtit d'une robe diaphane
Brodée de perles fines ;
Puis tous les deux, elle et lui,
Se rendirent à l'église.
Mais pendant la cérémonie,
Malheur à lui, malheur à elle !

Les lampes s'éteignirent,
Les cloches se fêlèrent,
Les stalles de l'église se renversèrent,
Le clocher trembla sur sa base,
Les prêtres perdirent la voix,
Et leurs habits sacrés se détachèrent.
La pauvre Hélène fut prise de terreur,
Car tout à coup, malheur à elle !
Une main invisible la saisit,
Et, l'ayant enlevée dans l'espace,
La précipita dans la mer,
Où elle fut changée aussitôt
En un beau poisson doré.
De son côté le Soleil pâlit,
Et remonta dans la voûte céleste;
Puis, se laissant choir vers l'occident,
Il plongea bientôt dans la mer
Pour aller retrouver sa sœur Hélène,
Hélène aux longs cheveux d'or.

Cependant le Seigneur Dieu,
Sanctifié dans le ciel et sur la terre,
Prit le poisson dans sa main,
Le lança de nouveau dans l'espace
Et le métamorphosa en Lune;
Puis il parla ainsi :

(Or, quand le Seigneur parlait,
L'univers entier tremblait,
Les flots des mers se calmaient,
Les cimes des montagnes s'inclinaient
Et les hommes d'effroi tremblaient) :

— Toi, Hélène aux cheveux d'or,
Et toi, Soleil resplendissant,
Qui êtes purs de tout péché,
Je vous condamne pour l'éternité
A vous suivre des yeux dans l'espace
Sans pouvoir jamais vous rencontrer
Ni vous atteindre sur la route céleste.
Poursuivez-vous éternellement
En parcourant les cieux
Et en éclairant les mondes !

Le « poisson doré » est slave.

La messe, l'enfer et le paradis sont catholiques.

Les neuf chevaux de Phébus sont helléniques.

Phébus et Diane viennent de l'Olympe.

Hélène se détache des antiques créations homériques pour devenir le symbole de tout ce qui est gracieux, enivrant et beau; elle se confond avec Diane.

Ainsi chante le poëte sauvage. Pendant que les ombres croissantes envahissent l'horizon nocturne, le chantre dace, debout sous l'ombre épaisse de ses chênes, et voyant d'un côté du ciel le petit arc d'argent poursuivre sa marche ascendante, d'un autre le globe de lumière s'engloutir dans les ondes occidentales, s'étonne de cette éternelle fuite et de cette éternelle union des deux astres; les cloches chrétiennes retentissent à son oreille; les souvenirs païens le poursuivent; et de ce cerveau primitif, méditatif et ardent, jaillit l'étrange fiction que vous venez d'entendre.

C'est quelque chose de majestueusement mélancolique.

Quel point de vue sauvage! quel regard farouche et troublé! A travers mille nuages d'ignorance profonde et de mythologies mêlées, le poëte entrevoit le mystère d'un éternel amour éternellement impuissant; et l'attraction universelle et l'universelle harmonie.

Un accent non moins farouche règne dans cet autre poëme que je vais transcrire, intitulé la *Construction du monastère*. Ici, l'intérêt dramatique est plus vif; l'intérêt historique va plus haut et plus loin. Si la ballade *Soarele i Luna* indique le moment historique où sous la loi chrétienne s'opère la demi-destruction des traditions païennes ou helléniques fondues dans le christianisme, la *Construction du monostère* indique une seconde phase, celle où l'esprit nomade, qui se sent vaincu, gémit, se révolte et proteste avec amertume contre la civilisation nouvelle.

Beau et terrible poëme!

Les Daces, au fond de leurs retraites, avaient ressenti une triple douleur, lorsque l'envahissement des cohortes armées, puis la dure oppression de la discipline chrétienne, enfin la construction des monastères, détruisirent l'une après l'autre tous les remparts de leurs libertés nomades.

D'abord les soldats, la lance en main, les réduisent en servitude. Ensuite des prêtres, chantant leurs psaumes dans une langue inconnue, leur imposent la chasteté et la sobriété. On mure leurs femmes; on cloître leurs enfants. Il faut renoncer au doux murmure et au silence harmonieux des bois; l'airain lugubre et le clairon terrible vibrent dans ces solitudes. Plus d'indépendante course sous le ciel libre, à travers les bruyères et les sapins, à la poursuite des bêtes sauvages; il faut subir la clôture des hautes murailles, prisons des vivants, insulte sanglante, chaîne permanente, outrage à la vieille liberté.

Voici des tombeaux qu'on élève pierre sur pierre et qui s'appellent des *maisons;* voici des maisons sacrées d'où l'on ne sort plus. Haine aux *monastères* qui ne font que des victimes! Haine aux architectes, aux manœuvres (*manolis*), ouvriers d'oppression! Villes et monastères, soyez maudits! Vos fondements baignent dans le sang! Vous reposez sur les souffrances humaines. Tout édifice est construit aux dépens des faibles; toute société fait des victimes; tout développement de civilisation s'expie. On va voir quelle étrange forme ces idées ont revêtue dans le beau poëme valaque du XIIIe siècle Nous conservons la forme rapide des petits vers de cinq pieds, si bien adaptée au récit populaire.

LA CONSTRUCTION DU MONASTÈRE.

I

Le long de l'Argis (1),
Sur un beau rivage,
Passe *Negru Voda* (2),
Avec ses compagnons,
Neuf maîtres maçons,
Et Manol dixième,
A tous supérieur.
Ensemble ils vont choisir
Au fond de la vallée
Un bel emplacement
Pour un monastère.

(1) Rivière de la petite Valachie.
(2) Prince fondateur de cette principauté.

Voici qu'en chemin
Ils firent rencontre
D'un jeune berger
Jouant de la flûte,
Jouant des doïnas.
Et, l'apercevant,
Le prince lui dit :

— Gentil bergeret,
Joueur de *doinas* (1),
Tu as remonté
Le cours de l'Argis
Avec ton troupeau ;
Tu as descendu
Le cours de l'Argis
Avec tes moutons.
N'aurais-tu point vu,
Par où tu passes,
Un mur délaissé
Et non achevé,
Dans le vert fouillis
Des noisetiers ?

— Oui, prince, j'ai vu,
Par où j'ai passé,
Un mur délaissé
Et non achevé ;
Mes chiens à sa vue
Se sont élancés,
En hurlant la mort,
Comme en un désert.

Le prince, à ces mots,
Devient tout joyeux
Et repart soudain,
Allant droit au mur
Avec ses maçons,
Et Manol, dixième,
A tous supérieur.

— Voici le vieux mur ;
Ici, je choisis
Un emplacement
Pour un monastère.
Or, vous, mes maçons,
Mes maîtres maçons,
Jour et nuit en hâte,
Mettez-vous à l'œuvre,
Afin de bâtir,
D'élever ici,
Un beau monastère
Sans pareil au monde.
Vous aurez richesses
Et rangs de boyards ;
Ou sinon, par Dieu !
Je vous fais murer,
Murer tout vivants
Dans les fondements.

II

Les maçons en hâte
Tendent leurs ficelles,
Prennent leurs mesures
Et creusent le sol ;
Bientôt ils bâtissent,
Bâtissent un mur.
Mais tout le travail du jour
Dans la nuit s'écroule ;
Le second jour de même ;
Le troisième, de même ;
Le quatrième, de même.
Leurs efforts sont vains,
Car tout travail du jour
Dans la nuit s'écroule.

Le prince, étonné,
Leur fait des reproches ;
Puis, dans sa colère,
De nouveau menace
De les murer tous
Dans les fondements.
Les pauvres maçons
Se remettent à l'œuvre,
Et travaillent en tremblant,
Et tremblent en travaillant
Tout le long d'un jour d'été,
D'un grand jour jusqu'au soir.
Voilà que Manol
Quitte ses outils,
Se couche et s'endort,
Et fait un rêve étrange ;
Puis soudain se lève
Et dit ces paroles :
— Vous, mes compagnons,
Neuf maîtres maçons,
Savez-vous quel rêve
J'ai fait en dormant ?
Une voix du ciel
M'a dit clairement
Que tous nos travaux
Iront s'écroulant
Jusqu'à ce qu'ensemble
Nous jurions ici
De murer dans le mur
La première femme,
Épouse ou sœur,
Qui apparaîtra
Demain à l'aurore,
Apportant des vivres
Pour l'un d'entre nous.
Donc si vous voulez
Achever de bâtir
Ce saint monastère,
Monument de gloire,
Jurons tous ensemble
De garder le secret ;
Jurons d'immoler,
De murer dans le mur
La première femme,
Épouse ou sœur,
Qui apparaîtra
Demain à l'aurore.

III

Voilà qu'à l'aurore
Manol s'éveille,
Et, en s'éveillant,
Il grimpe aussitôt
D'abord sur la haie ;
Puis il monte encore
Sur l'échafaudage,
Et regarde au loin
Les champs et la route.
Mais qu'aperçoit-il ?
Que voit-il venir ?
C'est sa jeune épouse,
La Flore des champs.
Elle se rapprochait
Et lui apportait
Des mets à manger
Et du vin à boire.
Manol la voit ;
Lors sa vue se trouble,
Et, saisi d'effroi,
Il tombe à genoux,
Joint les mains et dit :

— O Seigneur, mon Dieu !
Répands sur la terre
Une pluie écumante
Qui trace des ruisseaux
Et coule en torrents.

(1) Flûte sauvage.

Mais elle ne peut
Arrêter l'épouse
Qui toujours avance,
Traverse les eaux
Et toujours approche.
Manoli la voit,
Et son cœur gémit;
Il s'incline encore,
Joint les mains et dit :

O Seigneur, mon Dieu!
Déchaîne un grand vent
Au loin sur la terre,
Qui torde les platanes,
Dépouille les sapins,
Renverse les montagnes,
Et force ma femme
De s'en retourner
Loin de la vallée.

Dieu prend pitié,
Et à sa prière
Déchaîne un grand vent
Du ciel sur la terre;
Le vent souffle, siffle,
Il tord les platanes,
Dépouille les sapins,
Renverse les montagnes;
Mais il ne peut encore
Arrêter l'épouse
Qui toujours avance,
Fait de longs circuits,
Mais toujours approche,
Approche, ô malheur!
Du terme fatal.

IV

Pourtant les maçons,
Neuf maîtres compagnons,
Éprouvent à sa vue
Un frisson de joie,
Tandis que Manol,
La douleur dans l'âme,
La prend dans ses bras,
Grimpe sur le mur,
L'y dépose, hélas!
Et lui parle ainsi :

— Reste, ma chère amie,
Reste ainsi sans crainte,
Car nous voulons rire,
Pour rire te murer.

La femme le croit
Et rit de bon cœur,
Tandis que Manol,
Fidèle à son rêve,
Soupire et commence
A bâtir le mur.
La muraille monte
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux.
Mais elle, la pauvrette,
A cessé de rire;
Et, saisie d'effroi,
Se lamente ainsi :

— Manoli, Manol,
O maître Manol!
Assez de ce jeu,
Car il est fatal.
Manoli, Manol,
O maître Manol!
Le mur se resserre
Et brise mon corps.

Manoli se tait
Et bâtit toujours.
Le mur monte encore
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux,
Et jusqu'à ses hanches,
Et jusqu'à son sein.
Mais elle, ô douleur!
Pleure amèrement
Et se plaint toujours :

— Manoli, Manol,
O maître Manol!
Assez de ce jeu,
Car je vais être mère.
Manoli, Manol,
O maître Manol!
Le mur se resserre
Et tue mon enfant;
Mon sein souffre et pleure
Des larmes de lait.

Mais Manol se tait
Et bâtit toujours.
Le mur monte encore
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux,
Et jusqu'à ses hanches,
Et jusqu'à son sein,
Et jusqu'à sa tête;
Si bien qu'aux regards
Elle disparaît,
Et qu'à peine encore
On entend sa voix
Gémir dans le mur :

— Manoli, Manol,
O maître Manol!
Le mur se resserre
Et ma vie s'éteint.

V

Le long de l'Argis,
Sur un beau rivage,
*Negru Voda* vient
Faire ses prières
Au saint monastère,
Monument de gloire
Sans pareil au monde.

Le grand prince arrive,
Et, en le voyant,
Devient tout joyeux
Et s'exprime ainsi :

— Vous, les architectes,
Les maîtres maçons,
Déclarez ici,
La main sur le cœur,
Si votre science
Peut me construire
Un autre monastère
Monument de gloire,
Plus grand et plus beau.

Les maîtres maçons,
Les dix architectes,
Perchés sur le toit,
Se sentent à ces mots
Tout joyeux, tout fiers,
Et répondent ainsi :

— Il n'existe pas
Ici sur la terre
Pareils à nous dix,
Dix maîtres maçons.
Sachez qu'à nous dix
Nous pouvons bâtir
Un autre monastère,
Plus grand et plus beau.

Le prince, à ces mots,
Devient tout pensif;
Puis, avec un m chant rire,
Soudain il commande
Qu'on brise l'échelle
Et l'échafaudage,
Et qu'on abandonne
Là haut sur le toit
Les pauvres maçons
Afin qu'ils expirent.
Mais eux, à l'instant,
Sans perdre la tête,
Tiennent un conseil
Et se construisent
Des ailes volantes
Avec des planchettes,
Et puis les étendent
Et volent dans l'air.
Mais, hélas! ils tombent,
Et, après leur chute,
Se changent en pierres.
Or, quant à Manol,
Au maître Manol,
Juste au moment même
Où il prend l'élan,
Voici qu'il entend
Sortir des murailles
Une voix chérie,
Faible et étouffée,
Qui pleure et gémit,
Et se plaint ainsi :

— Manoli, Manol,
O maître Manol!
Le mur froid m'oppresse,
Et mon corps se brise,
Et mon sein s'épuise,
Et ma vie s'éteint.

A ces mots touchants,
Manoli pâlit;
Son esprit se trouble,
Ses regards se voilent;
Il voit tout tourner,
Ciel, terre et nuages;

Et, du haut du toit,
Il tombe soudain.
La place où il tombe
Se creuse une fontaine,
Fontaine d'eau claire,
Amère et salée;
Eau mêlée de larmes,
De larmes amères!

Les faibles sont sacrifiés ; les auteurs de la fondation sociale sont punis; les larmes, le sang, coulent; et la ville naît, le monastère est créé.

Chez aucun peuple le souvenir de ces événements n'avait pris la double forme d'un anathème et d'un chant populaire. Je ne connais pas de commentaire philosophique plus redoutable et plus dramatique sur la fondation des sociétés ; lugubre plainte sur la marche à la fois victorieuse, nécessaire, douloureuse, de la civilisation humaine!

Vous voyez, par cet exemple, quelle est la valeur des littératures les plus ignorées, des races qui semblent les moins importantes par le nombre, et des âmes naïves, encore vigoureuses, ainsi que des plus faibles accents de la muse populaire. Laissez les pédants ou les frivoles dédaigner ces études. Ici le moindre détail est significatif.

Pour le philosophe qu'intéressent les évolutions de l'humanité, les simples analyses auxquelles nous nous sommes livré tout à l'heure sont précieuses et indispensables.

J'ai dû en reproduire les textes peu connus. Seuls ils peuvent nous faire descendre au fond de la vie de ce noble peuple. Lire et comprendre ces deux fragments qui semblent de peu de valeur, c'est écouter, au VIII^e et au XIII^e siècle, le Dace encore à demi romain, qui gémit en voyant grandir et monter jusqu'à lui, pour engloutir ses vieilles traditions et sa civilisation séculaire, le flot conquérant et irrésistible d'une civilisation inconnue.

PHILARÈTE CHASLES.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY

(de l'Institut).

### Histoire de la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours (1).

### IX

DU PROGRÈS INTELLECTUEL EN ÉCOSSE.

Nous avons vu comment la réforme contribua en Angleterre à l'affranchissement de l'esprit humain. La sœur de l'Angleterre, l'Écosse, eut sa part dans cette œuvre d'émancipation. C'est ce que montrera la leçon d'aujourd'hui.

La révolution religieuse et politique de l'Angleterre avait abouti à un compromis entre les partis extrêmes. C'est ainsi qu'ont fini bien des luttes en ce pays. L'esprit éminemment pratique des Anglais leur a fait comprendre la nécessité de ces moyens termes, si l'on veut éviter les catastrophes auxquelles la France s'est exposée davantage avec son esprit plus logique et plus absolu. Chez les Anglais, ce recours aux compromis n'est pas la marque de l'indifférence, de l'absence de convictions, c'est le conseil d'un bon sens qui comprend que, pour éviter les révolutions, il faut que les opinions divergentes se fassent de mutuelles concessions.

Dans le cours du XVI^e siècle, tous les événements, tous les faits sociaux ont abouti, ainsi que l'a remarqué M. Guizot, à deux faits essentiels, au libre examen et à la centralisation du pouvoir. L'un prévalait dans la société religieuse; l'autre dans la société civile. En même temps triomphaient en Europe l'émancipation de l'esprit humain et la monarchie pure.

Il était difficile qu'une lutte ne s'engageât pas tôt ou tard entre ces deux principes, qui impliquaient une cer-

(1) Voyez les n^os 19, 24, 26, 27, 29, 34 et 38.

taine contradiction; l'un était la défaite du pouvoir absolu dans l'ordre spirituel; l'autre, sa victoire dans l'ordre temporel; l'un préparait la décadence de l'ancienne monarchie ecclésiastique; l'autre consommait la ruine des anciennes libertés féodales et communales. Leur simultanéité tenait à ce que les révolutions de la société religieuse avaient marché plus vite que celles de la société civile; l'une était parvenue à l'affranchissement de la pensée individuelle, tandis que l'autre n'en était encore qu'à la concentration de tous les pouvoirs en un pouvoir général.

Sous les Tudors, la royauté aspirait ouvertement au pouvoir absolu, quoique, dans la pratique, elle ne se montrât pas beaucoup plus despotique que la royauté sous les Plantagenets; car les résistances que lui opposaient les traditions politiques l'empêchaient d'arriver à son but. Cette tendance à revenir aux principes de l'autorité, favorisée par les souverains, retarda la réforme religieuse, qui ne put réaliser tous ses projets. La royauté et l'épiscopat, qui avaient été maintenus, se partagèrent le pouvoir et les richesses du clergé catholique, et ressuscitèrent à leur profit les abus qui avaient fait naître le protestantisme. La réforme était accomplie, et cependant la plupart des motifs qui l'avaient fait souhaiter subsistaient toujours. De là un mouvement nouveau. L'œuvre fut reprise sous une forme populaire. On réclama contre les évêques ce qu'on avait réclamé contre la cour de Rome; on les accusa d'être autant de papes. Toutes les fois que le sort général de la révolution religieuse était compromis, toutes les fois qu'il s'agissait de lutter contre l'ancienne Église, toutes les fractions du parti réformé se ralliaient et faisaient face à l'ennemi commun; mais, le danger passé, la lutte intérieure recommençait; la réforme populaire attaquait de nouveau la réforme royale et aristocratique, dénonçait ses abus, se plaignait de sa tyrannie, la sommait de tenir ses promesses, de ne pas relever le pouvoir qu'elle avait détrôné.

La révolution en Angleterre se lia aussi à un grand développement industriel, à la transformation de la propriété foncière; la propriété tendait à passer des mains des lords dans celles de la *gentry*. La diffusion des lumières fut la conséquence de cette extension de la richesse, car l'homme accablé par un travail matériel trouve difficilement les moyens de cultiver son esprit.

L'Angleterre, à cette époque, ressentait simultanément deux désirs, désir de révolution et de liberté religieuse parmi les protestants déjà en partie émancipés, désir de liberté politique chez les sujets d'une monarchie aspirant à devenir absolue. Beaucoup, sans doute, avait déjà été fait dans l'une et dans l'autre voie, mais il restait encore davantage à faire. Pour arriver à leur but, les deux partis, celui de la liberté politique et celui de la liberté religieuse, réunirent leurs efforts. Les amis de la réforme appelèrent la liberté politique au secours de l'indépendance de la conscience et de la foi contre le roi et les évêques; les amis de la liberté politique recherchèrent l'appui de la réforme populaire. Il y eut alliance entre les uns et les autres pour lutter contre le pouvoir absolu dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel, double absolutisme concentré tout entier entre les mains du roi. C'est là l'origine et le sens de la révolution anglaise, comme l'a judicieusement remarqué l'illustre historien que nous avons cité.

L'Écosse ne présente pas le même spectacle. Nous avons vu par quelles causes et de quelle manière le protestantisme a triomphé dans ce pays. La noblesse y voulait ruiner le clergé. L'esprit de ces nobles écossais était profondément religieux; ils ne concevaient rien de plus qu'une réforme dans le sens épiscopal; ils tenaient à ménager les catholiques, mais ils se virent débordés. Le clergé, que la noblesse dépouillait, commença par se tourner contre elle; bientôt le petit clergé fit cause commune avec les plus radicaux des protestants et se jeta en masse dans les rangs des presbytériens. C'est ainsi qu'en France le peuple, après avoir été l'auxiliaire de la royauté contre la noblesse, finit par se jeter dans le parti révolutionnaire. Il se passa un fait analogue en Écosse : le clergé se fit l'auxiliaire du parti ultra-protestant. Voilà comment la révolution religieuse fut, en Écosse, bien plus radicale qu'en Angleterre, plus radicale, non-seulement au point de vue politique, mais aussi au point de vue religieux.

Le parti presbytérien était étroitement uni au parti de la révolution politique. Les presbytériens voulaient opérer dans l'Église une révolution analogue à celle que leurs alliés méditaient dans l'État. Ils voulaient faire gouverner l'Église par des assemblées, donner à une hiérarchie d'assemblées, engrenées les unes dans les autres, le pouvoir religieux, de même que leurs alliés voulaient donner le pouvoir politique à la chambre des communes. Seulement la révolution presbytérienne était plus hardie et plus complète, car elle tendait à changer la forme aussi bien que le fond du gouvernement de l'Église, tandis que le parti politique n'aspirait qu'à déplacer les influences, la prépondérance, et ne songeait, du reste, à aucun bouleversement dans la forme des institutions.

Les presbytériens avaient puisé leurs idées dans le calvinisme, dont le génie est républicain. En Angleterre, les indépendants tentaient dans l'ordre religieux un changement aussi radical. C'étaient les nobles écossais qui avaient commencé la révolution religieuse en haine de l'épiscopat; quand la démocratie leva la tête, les apôtres du presbytérianisme attaquèrent les nobles, qu'ils représentèrent comme des suppôts du diable; ces ardents réformateurs voulaient s'arranger de manière à tenir les ministres sous leur dépendance. Plus préoccupés d'épurer la religion que des intérêts politiques du pays, ils imprimèrent à la révolution en Écosse un caractère tout religieux. L'esprit national subit à un puissant degré l'influence du génie triste et austère des

réformateurs, qui visaient plus à faire des saints que des citoyens et substituaient à l'esprit de libre examen un fanatisme impitoyable; l'Église protestante écossaise, qui condamnait comme entachées d'idolâtrie certaines mortifications matérielles, prêchait une véritable mortification morale. Les théories ascétiques et ultramorales de quelques théologiens écossais atteignirent les plus grandes exagérations du mysticisme espagnol.

Les presbytériens faisaient de la Bible un auxiliaire de leurs passions; leur christianisme n'était que vengeance et colère. L'unique occupation de Dieu, tel qu'ils le concevaient, c'était de punir, de châtier sans cesse la perversité humaine. Rien n'égale la violence des sermons de cette époque. On renchérit sur les fureurs et, en même temps, sur les superstitions du moyen âge. Il n'est question que de sorcellerie, de magie, d'apparitions du diable, toujours en train de tenter l'espèce humaine. Depuis cinq mille ans que le démon exerce cette industrie, quels perfectionnements n'a pas dû y apporter cet esprit inventif et toujours agissant! Voilà ce que disaient les réformés d'Écosse. La population ne voyait plus dans la religion qu'un sujet de terreur. On n'entendait plus parler, dans la chaire évangélique, que de prédestination et de damnation. La terre était représentée comme un lieu de désolation; la vie était un sujet de continuelles afflictions. Toutes fêtes sont interdites, même pour les mariages, même pour les baptêmes. Le mariage, disaient les réformés, est une œuvre de religion et non de joie. Permis de se marier, mais non de dîner pour fêter le mariage. On proscrit les repas de noce. La musique, la poésie, les danses, sont interdites; les danses par décret de l'assemblée générale d'Édimbourg en 1650. Il s'agissait bien, en effet, pour les presbytériens de danses! Tous leurs loisirs étaient remplis par des exercices religieux. Huit heures d'offices le mercredi et le samedi; douze heures d'offices le dimanche.

Ce fanatisme impitoyable arrive à proscrire comme des joies coupables jusqu'aux sentiments, jusqu'aux plaisirs les plus innocents. Attendu, disaient les théologiens presbytériens, que nos affections sont liées nécessairement avec nos convoitises, nous devons les répudier toutes, nous en sevrer comme d'autant de vanités terrestres. Voilà pourquoi les presbytériens faisaient table rase du cœur humain. Un chrétien ne devait connaître ni amour, ni sympathie; la préoccupation unique du chrétien devait être le salut de son âme. Ces exagérations avaient pour effet de donner à la morale un raffinement d'austérité incroyable, qui tendait à la destruction de la morale pratique. Attendu, écrivaient les théologiens du presbytérianisme, que, le dimanche, on ne doit penser qu'à son salut, faire une visite le dimanche, arroser son jardin, se promener dans les rues ou dans les prés, prendre l'air devant sa porte le dimanche, c'est un péché; prendre un bain, péché grave; nager, autre gros péché; on se demandait même si un chrétien pouvait jamais le faire un autre jour, car on ne trouvait pas que Dieu l'eût permis dans la sainte Écriture. L'observation du dimanche prit un caractère de plus en plus pharisaïque. Le dimanche, on ne devait pas même, selon les docteurs puritains, penser au bien des autres. Plusieurs allèrent jusqu'à prêcher que c'était un péché de sauver le dimanche un vaisseau en détresse, et qu'en le laissant périr on faisait preuve de religion. En général, procurer aux autres ou se procurer à soi-même si peu que ce soit qui ressemblât à du comfort, c'était un péché. On ne devait pas, le dimanche, s'occuper de sa santé, ni en aucune façon de son corps. Débarbouiller quelqu'un, se débarbouiller soi-même, péché. C'est un péché de s'endormir, non-seulement au sermon; s'endormir, de quelque façon qu'on s'endorme, dans la journée du dimanche, péché. Un chrétien ne devait même pas prendre plaisir à dîner. La vie, étant une épreuve, doit être une affliction continuelle, rien autre chose qu'une désolation.

Les maladies sont envoyées par Dieu. Donc on ne doit pas secourir les malades, c'est s'opposer à la justice de Dieu. Et cette doctrine se perpétua si bien en Écosse, qu'au siècle dernier, elle faisait repousser l'inoculation. Aujourd'hui, elle est loin d'être éteinte au delà de la Manche, et quand l'éther et le chloroforme furent signalés comme de précieux moyens anesthésiques, certains théologiens de la Grande-Bretagne en condamnèrent l'emploi, dans l'accouchement surtout, sous ce prétexte que Dieu a dit à la femme : « Tu enfanteras dans la douleur. »

On le voit, les puritains en arrivaient ainsi à condamner les plus légitimes ambitions, ils revenaient à cet ascétisme monachique contre lequel le protestantisme s'était si énergiquement soulevé.

Notons qu'il existe une certaine affinité entre l'esprit spéculatif et cette tendance à l'ascétisme qui se manifesta chez les presbytériens écossais. L'Inde a été le berceau des philosophies les plus abstruses et en même temps des pratiques ascétiques les plus incroyables. L'Écosse a plus que l'Angleterre de propension vers les études de pure spéculation. La philosophie y a jeté un vif éclat.

Des exagérations de l'esprit religieux, dans l'ordre spéculatif, au fanatisme pratique le plus cruel, il n'y a qu'un pas. D'ailleurs, la tendance des presbytériens à confondre sans cesse la loi civile et la loi religieuse ne manqua pas de produire ses effets : elle ramena en Écosse l'esprit de l'inquisition, les persécutions, les cruautés. Cette déplorable confusion avait sa source dans la méditation de l'Ancien Testament, qui nous offre, chez le peuple hébreu, les deux lois confondues. Les ministres établissaient donc des peines corporelles contre les pécheurs, des pénitences publiques, ignominieuses; on donnait des coups de fouet, on emprisonnait, on brûlait avec le fer rouge. C'était l'absolutisme religieux, le plus sombre et le plus exalté, se donnant libre carrière. Ces rigueurs provoquaient des résistances, des

réactions non moins violentes. Les partis devenaient de plus en plus hostiles, et cette opposition, envenimée par les haines, empêcha les compromis qui rapprochaient en Angleterre les hommes dont la foi était différente.

L'intolérance poursuivit avec acharnement tous ceux qui ne se rangeaient pas à la doctrine prêchée par les réformateurs écossais.

On enseigna qu'on ne devait donner ni nourriture, ni vêtements à des malheureux, à des affamés, si leurs croyances n'étaient pas orthodoxes, parce que, vu l'état de leur âme, la vie ne pouvait être un bien pour eux; on enseigna qu'on devait punir ceux qui professaient de fausses doctrines religieuses, et certains docteurs allèrent jusqu'à dire que le devoir d'un père était de frapper, de tuer son enfant, plutôt que de le laisser propager l'erreur.

On enleva aux parents leurs enfants pour qu'ils ne leur enseignassent pas de mauvaises doctrines religieuses. On a fait, en France, grand bruit du jeune Mortara; il y a eu, au XVII^e siècle, une foule de Mortara en Écosse.

Le clergé, malgré son changement de *credo*, recommença à lancer des excommunications; une foule d'exemples prouvent, à cette époque, que si l'introduction du presbytérianisme avait avancé la réforme, si la hiérarchie épiscopale, antipathique à l'esprit démocratique de la nation, avait été renversée malgré tous les efforts faits pour la rétablir, le vieil esprit d'intolérance et de fanatisme, qui était celui du clergé au moyen âge, ne s'en perpétuait pas moins, et que l'ascétisme reparaissait sous une forme nouvelle. Le pouvoir du clergé était excessif. Chaque ministre s'arrogeait l'autorité d'un pape. Les *kirk sessions*, composées de pasteurs et d'un certain nombre d'*elders* choisis parmi les laïques, exerçaient une autorité souveraine.

Cet esprit d'intolérance s'est perpétué jusqu'à nos jours en Écosse. En dépit du libre examen, de la hardiesse philosophique qui distingue plusieurs des penseurs écossais du XVII^e siècle, le fanatisme et la dévotion exagérée règnent encore en ce pays, de l'aveu des voyageurs; et, comme le remarque Buckle, dans son excellente *Histoire de la civilisation en Angleterre*, dans la plupart des villes, à Édimbourg même, l'intolérance est excessive. L'accusation d'être un libre penseur suffit pour vous mettre au ban de la société.

L'austérité exagérée du presbytérianisme, le soin avec lequel il rappelait sans cesse les menaces de l'enfer et le petit nombre des élus donnèrent au sentiment religieux quelque chose de cette cruauté qui a fait naître en Espagne l'inquisition. Les dogmes se sont modifiés, mais l'ancien esprit religieux est resté le même qu'avant la réforme. On trouve bien des restes de la puissante influence de l'intolérance presbytérienne, qui tendait à confondre constamment la loi politique et la loi religieuse et à punir également, par des rigueurs temporelles, l'infraction à l'une et à l'autre. On reconnaît chez les Écossais le peuple chez lequel l'exagération put aller jusqu'au point de représenter comme un péché un voyage en pays catholique; jusqu'au point de déclarer qu'un aubergiste ne peut, sans faillir à la loi de Dieu, admettre un catholique dans son auberge; qu'aucune ville ne peut sans crime tenir marché le samedi ou le lundi, parce que ces deux jours sont trop près du jour du Seigneur; qu'une femme écossaise ne doit pas être servante dans une auberge catholique. En 1650, cette prescription fut lue dans toutes les églises d'Édimbourg. C'était un péché pour une femme de tenir seule une auberge, même avec ses sœurs non mariées; c'était un péché d'aller, le dimanche, d'une ville dans une autre, quelque pressant que fût le motif du voyage.

La superstition des Écossais s'explique du reste par la distance qui les tenait alors éloignés des autres sociétés du continent; de là la facilité avec laquelle le clergé a pu s'insinuer dans le gouvernement des familles.

Ces excès du presbytérianisme avaient rendu une réaction inévitable. Des saturnales du fanatisme sortit la licence de l'incrédulité. L'Écosse produisit les plus hardis penseurs, Hume en tête, niant tout, jusqu'à l'idée de cause et toutes ses conséquences; le scepticisme fut extrême, comme l'avait été l'intolérance au nom de la religion.

Les faits qui viennent d'être exposés montrent que l'Écosse présenta, dans son évolution intellectuelle, plus de ressemblance avec la France et l'Allemagne qu'avec l'Angleterre. La révolution religieuse n'y fut pas aussi politique; la recherche de la vérité absolue dont les esprits étaient préoccupés à l'excès empêcha ces compromis qui constituèrent l'Église anglicane.

La science n'y prit pas un caractère aussi purement expérimental et pratique qu'elle le revêtit en Angleterre avec Bacon, Harvey et Newton.

Les Écossais furent surtout des penseurs. Le plus hardi d'entre eux, Hume, appartient à l'école métaphysique et non expérimentale; ses *Essais* sont un des monuments les plus formidables du scepticisme moderne. Dans son *Histoire naturelle de la religion*, Hume se place, non au point de vue pratique, mais à un point de vue purement théorique; sa dialectique est toute déductive, à la façon des métaphysiciens; il part de certains principes antérieurs à l'expérience, et il les prend pour guides dans la découverte de la vérité.

Ses écrits furent une réaction contre l'esprit théologique qui avait dominé en Écosse au siècle précédent. L'activité politique, excitée par la révolte contre les Stuarts, avait développé l'activité intellectuelle, et quand la lutte fut terminée et la paix rétablie, les facultés qui, pendant trois générations, s'étaient appliquées aux moyens de résister au pouvoir despotique des rois, cherchèrent un autre emploi et se portèrent dans une autre sphère. L'esprit d'indépendance et de hardiesse qui s'était manifesté, au XVII^e siècle, dans l'ordre politique, se porta, au XVIII^e, dans l'ordre spéculatif, et donna naissance à un esprit nouveau en littérature. Ce

mouvement révolutionnaire des idées fut dirigé contre le pouvoir ecclésiastique comme, au siècle précédent, le mouvement politique avait été dirigé contre le pouvoir royal. L'esprit humain donna en Écosse, au XVIII^e siècle, un spectacle analogue à celui qu'offre, en France, la philosophie cartésienne, dont le triomphe fut une réaction contre l'esprit purement théologique, qui était celui de la Ligue. La philosophie laïque assura son triomphe par l'étude des sciences positives et chercha à substituer l'expérience individuelle aux traditions reçues. C'est ce qui se passait aussi en Angleterre, où se montrait, depuis Bacon, la tendance à n'accepter que les principes qui reposaient sur des faits, tandis que, dans l'école théologique, les faits devaient céder devant les principes. Dans l'ancienne école, la théorie précédait, contrôlait l'expérience; dans la nouvelle école, l'expérience précédait la théorie, qui n'en était plus que la généralisation. La philosophie baconienne pénétra peu à peu les esprits et la théologie elle-même.

Mais, en Écosse comme en France, à l'inverse de l'Angleterre, la réaction fut complète, parce que les exagérations du parti religieux avaient été plus grandes. Jusqu'au XVI^e siècle, l'Écosse n'avait guère eu, comme représentants de l'intelligence, que des prédicateurs, au contraire, au XVIII^e siècle, la littérature écossaise revêt une teinte de scepticisme bien plus marquée qu'en Angleterre. La haine de l'épiscopat, qui se manifesta surtout sous Jacques I^er et Charles I^er, ne fit que rendre l'esprit religieux plus indépendant. Il y avait d'ailleurs, comme nous l'avons dit, chez les Écossais une tendance spéculative bien plus marquée que chez les Anglais, et c'est ce qui a favorisé en Écosse les progrès des sciences et de la philosophie, ce qui donna à ses écrivains leur physionomie originale.

Adam Smith, le fondateur de l'économie politique, qui publiait, en 1759, sa *Théorie des sentiments moraux*, et, en 1776, son ouvrage sur les *Richesses des nations*, est certainement le penseur le plus éminent que l'Écosse ait produit au XVIII^e siècle. Dans la *Théorie des sentiments moraux*, il étudie le côté sympathique de la nature humaine; dans l'ouvrage sur les *Richesses des nations*, son côté égoïste; il embrasse ainsi les deux grandes faces de l'humanité; mais, au lieu de procéder par l'étude des faits et de les généraliser, c'est toujours le côté métaphysique qui domine chez lui.

François Hutcheson, dans son *Essai sur les passions* et son *Système de philosophie morale*, se fonde, non sur les doctrines révélées, mais sur la raison. Il se fait le défenseur de l'humanité outragée par les théologiens écossais. Mais chez lui encore l'esprit spéculatif domine, esprit qui apparaît, non-seulement chez des philosophes tels que Reid, Dugald-Stewart, mais encore chez des savants livrés à l'étude de la physique comme Hutton, James Hall, Cullen, Black.

On se convaincra du contraste qu'offrent les penseurs écossais et les penseurs anglais qui ont abordé les mêmes questions.

Rapprochons par exemple l'ouvrage de Hume, *Histoire naturelle de la religion*, de celui de Cudworth sur le *Système intellectuel de l'univers*; le procédé est le même, quoique les vues soient bien différentes. Cudworth, qui écrivait quatre-vingts ans avant Hume, lui était supérieur en instruction, mais inférieur en génie. Il se proposait de prouver que la croyance à un Dieu unique fut dominante dans tout le monde ancien, tandis que Hume soutint l'opinion tout à fait opposée. Cudworth, comme Hume, cite les anciens auteurs; mais ce sont les faits qu'il y trouve qui servent d'appui à ses raisonnements.

Au contraire, Hume, bien que sceptique, se fonde sur une conception *à priori*; il raisonne à la manière des scolastiques, tandis que Cudworth est, par la méthode, plus avancé que Hume.

Celui-ci s'appuie sur les idées qu'il tire de son propre fond, car il a moins d'érudition que Cudworth; éloigné de la méthode baconienne, il attache plus d'importance à la sagacité du jugement qu'au nombre des preuves, et à la raison qu'à la tradition. En un mot Hume est un métaphysicien, tandis que Cudworth, malgré la thèse qu'il défend, cherche à raisonner d'après les faits. C'est un esprit pratique. La cause de cette diversité des procédés tient à ce que, en Angleterre, la théologie elle-même s'efforçait d'adopter la méthode expérimentale, tandis qu'en Écosse le vieil esprit théologique subsistait toujours, même chez les penseurs les plus avancés.

Les prétentions exhorbitantes du clergé écossais tenaient précisément à cette direction de l'esprit national. C'était en vertu de cette tendance à l'esprit théorique, que le clergé maintenait ses prétentions à l'infaillibilité; si l'épiscopat avait disparu, l'indépendance en matière religieuse n'y avait guère gagné, chaque ministre s'érigeant en évêque, voire même en pape.

Ainsi, en résumé, ce qui caractérisa en Écosse le mouvement philosophique et religieux, ce fut l'absence des idées pratiques et de la méthode expérimentale. L'esprit procéda, non par analyse, mais par synthèse; l'intelligence y conçut des systèmes qu'elle posa comme des vérités absolues et auxquels elle s'efforça de plier les faits et les choses. Elle ne transigea jamais, elle crut à son infaillibilité et se heurta contre des impossibilités pratiques que l'Angleterre sut éviter, dans la théologie comme dans la politique, par d'habiles concessions.

Les dures épreuves que l'Écosse traversa, à raison de ce défaut d'esprit pratique, rappellent celles qu'une tendance analogue nous fit traverser à la révolution. Le jacobinisme comme le puritanisme furent les erreurs d'un esprit de système qui ne tient pas compte des faits. Ces erreurs des presbytériens d'Écosse et des jacobins de 1793 proclament assez haut le danger qu'il y a pour l'homme à s'éprendre de l'absolu.

Est-ce à dire que, pour fuir ces dangers, il faille, n'observant, n'étudiant jamais que les faits un à un, répudier toute généralité, toute synthèse, tenir les yeux toujours attachés à la terre, renoncer pour toujours à l'absolu, à l'idéal, sacrifier l'invisible au visible, et ne chercher, dans ce qui se voit et se touche, que ce qui est immédiatement utile, praticable, d'un intérêt, comme on dit, positif? Non. Cette préoccupation, aussi mesquine qu'exclusive, serait la ruine même de la science, l'abaissement de la raison humaine, et nous n'avons pas à choisir entre cette dégradation, cet abrutissement, et la tendance contraire qui emporte les esprits dans les voies du délire. Il faut que l'analyse et que la synthèse, que les faits et que les conceptions, que la réalité sensible et que la réalité intelligible se fondent, se combinent, s'associent et demeurent associées l'une à l'autre, se tempèrent mutuellement l'une l'autre. Le salut, pour l'intelligence, est au prix de cette alliance nécessaire, indispensable. Cette alliance s'est opérée au delà de la Manche, le jour où le génie spéculatif de l'Écosse s'est, après bien des luttes, associé au génie pratique de l'Angleterre sous les auspices d'une sage liberté.

## X

### DE L'INFLUENCE EXERCÉE PAR LA PROTECTION ROYALE EN FRANCE SUR LA CIVILISATION AU XVII^e SIÈCLE.

Nous ne devons pas oublier que notre but n'est pas seulement d'exposer l'état de la civilisation au XVII^e siècle, mais aussi de comparer sa marche en France et en Angleterre. Nous avons vu naître et se développer l'indépendance religieuse et les libertés politiques chez nos voisins. Il nous faut donc maintenant revenir en France.

En Angleterre, l'initiative appartint à la nation; en France, à la royauté. Ce fait capital suffit seul pour expliquer toutes les différences entre l'histoire des deux pays, comme je l'ai montré dans mes premières leçons. Nous allons retrouver, dans des faits historiques d'un ordre nouveau, les conséquences du même fait capital signalé dès le début de ce cours.

A la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle, il y a eu, en France, progrès matériel, progrès intellectuel, mais non pas le génie spontané de la nation; ces progrès sont dus à l'initiative de la royauté.

Suivant que la protection royale s'est portée sur telle ou telle branche de l'administration, sur tel ou tel ordre d'intérêts, il y a eu progrès dans ce sens.

Henri IV fut surtout préoccupé des besoins matériels, de l'état de l'industrie de son peuple.

Quand la soumission de Paris et la paix de Vervins eurent mis fin à la guerre civile et à la guerre étrangère, le pays était épuisé, et la torpeur, l'atonie, le marasme, conséquences de cet épuisement, avaient mis la France dans un état analogue, à certains égards, à celui qui suivit la Terreur; à d'autres égards, dans un état encore pire.

Les campagnes avaient beaucoup souffert. En certaines provinces, *quasi tous les villages étaient inhabités et déserts*, nous dit l'ordonnance du 16 mars 1595. Paris avait supporté le plus grand poids de la guerre; l'Estoile parle de processions de pauvres qui s'y voyaient par les rues en telle abondance qu'on n'y pouvait passer, et il nous apprend qu'à l'Hôtel-Dieu il mourait près de six cents personnes par mois, la plupart de faim et de nécessité.

La contre-partie de cette misère, c'était le luxe. Luxe et misère sous Henri IV, comme plus tard sous le Directoire. Le luxe a ses dangers sans doute; mais il ne faut pas pour en apprécier les effets prendre pour guide les déclamations qu'il a soulevées dans tous les temps. Le luxe a marqué les progrès de l'industrie et du bien-être, fourni du travail à ceux qui en manquaient, et si ses excès sont blâmables, sa marche ascendante est loin de correspondre, comme on serait tenté de le croire en lisant les attaques qu'il a inspirées, à une décadence morale continue.

Henri IV, secondé par son ministre Sully, après avoir guéri les plaies de la guerre civile, s'efforça de rendre la vie à toutes les parties du corps de la nation, dont quelques-unes étaient, pour ainsi dire, inanimées. Que ce roi dût être profondément ému de tant de douleurs, qu'il en fût sincèrement touché, qu'il ait eu raison de tout entreprendre pour les soulager, pour les guérir, la question n'est pas là. Remarquons, ce qui est le seul point important ici, qu'il n'eut qu'à continuer la tradition royale; que les rois voulaient avoir l'initiative de tout; que si le proverbe dit : Aide-toi, le ciel t'aidera, le peuple français n'a jamais dit : Aide-toi, le roi t'aidera. Ce en quoi le peuple français a tort. Il ne faut pas laisser tout faire, ni à Dieu, ni aux rois. Henri IV fut forcé de faire tout, tout seul. Du reste il ne demandait peut-être pas mieux.

L'absence de vie politique en France rendait étrangères aux Français ces habitudes d'initiative individuelle que la pratique de la vie politique avait fait pénétrer en Angleterre. D'ailleurs, si, d'une part, le commerce avait pris chez nous, à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e, un certain essor, si des bourgeois avaient fait de grandes fortunes, s'il y avait encore des ressources dans le pays; d'autre part, la lutte des partis avait été trop vive pour ne pas faire craindre de laisser aux Français leur liberté d'action. On redoutait que les luttes individuelles, conséquences naturelles d'un libre développement de l'intelligence et de l'industrie, ne rallumassent les luttes politiques et religieuses.

Donc, par ces motifs divers, la royauté se chargea de tout. L'ordonnance de 1597 mit fin à l'indépendance turbulente des artisans des villes, qui avaient été les soldats de l'émeute; le roi prit possession des corps de métiers, et Henri IV accomplit ce que le roi Jean, dans des circonstances analogues, avait tenté deux cent cinquante ans plus tôt, et ce que Henri III, à son retour, n'avait pu décréter, au milieu des troubles civils.

L'État réglementa et régit toutes les corporations. Il ne faut pas une grande imagination pour concevoir, au sein de la paix libre et du travail, la rivalité généreuse des professions variées, des diverses corporations, répandant à l'envi le bien-être, la prospérité, sur la société tout entière. Est-ce donc là un idéal absolument impossible à réaliser? Au lieu d'un tel spectacle, qu'a-t-on vu en France? partout l'abus des priviléges, des monopoles, des prétentions exclusives. On s'agite, pourquoi? pour écraser le voisin. On fait grand bruit des droits qu'on veut avoir pour soi seul, qu'on refuse à tout autre qu'à soi. Ces prétentions, tous les affichent à l'envi, et chacun lutte avec obstination, avec acharnement, jamais pour les autres et pour soi, toujours pour soi contre tous les autres. De là les discussions, les querelles, les guerres, les souffrances poussées à l'extrême, et, pour conclusion, l'atonie suscitant un homme qui alors met tout le monde d'accord en faisant tout seul, plus ou moins bien, ce que tous de concert et bien unis feraient beaucoup mieux. C'est la grande monotonie de l'histoire de France; l'intervention royale y est constante; il faut qu'en France tout parte du pouvoir royal.

C'est ainsi que Henri IV se charge de tout. Qui est-ce qui bâtit, qui creuse des canaux et qui fait de la soie, et tisse la toile? c'est le roi. Le roi est maçon et miroitier, horticulteur, drapier, artiste, commerçant, savant, manufacturier, tapissier; c'est le roi qui balaye, c'est le roi qui pave, qui fabrique le satin et enlève les boues, dans l'intérêt public et général, dont fait partie, bien entendu, son pouvoir particulier.

L'industrie agricole et l'industrie manufacturière furent donc placées sous le patronage royal; Sully soutenait spécialement l'agriculture; Henri IV développait le commerce.

Le roi s'appliqua surtout à restaurer le travail. Un de ses premiers soins fut d'assainir et d'embellir les villes dans l'intérêt des classes ouvrières qui les peuplaient. Paris, fort maltraité pendant la Ligue, et dont les rues tortueuses rappelaient le souvenir des barricades, reçut d'importantes améliorations : l'Hôtel-Dieu fut agrandi; d'autres hôpitaux furent bâtis; des fontaines élevées, des rues élargies; on fit des quais, on acheva le pont Neuf, en 1604; on ouvrit, au Marais, tout un quartier nouveau; on créa la place Royale, la place Dauphine; on surveilla mieux l'alignement des maisons et l'enlèvement des boues, qui se fit avec un peu plus de régularité. Henri IV fut secondé dans cette œuvre, surtout par Miron, qui exerça les fonctions de prévôt des marchands de 1604 à 1606. La Samaritaine, les pavillons de la place Royale, la façade de l'Hôtel-de-Ville, le pavillon de Flore, une grande partie de la galerie du bord de l'eau qui relie le Louvre aux Tuileries, embellirent la capitale; on agrandit Fontainebleau, et, dans d'autres villes, des châteaux furent élevés à l'imitation de ceux de François Ier, notamment ceux de Monceaux, de Verneuil, de Saint-Germain.

Comme François Ier, Henri IV se fit un cortége d'artistes, qu'il logea, hébergea dans son Louvre. Les beaux-arts, surtout la sculpture et l'architecture, furent placés sous le patronage de la cour. Étienne du Pérac, Metezeau, du Cerceau furent les architectes du roi (1).

Androuet du Cerceau, l'architecte, fit les hôtels de Sully, de Mayenne, des Fermes, du Carnavalet; du Cerceau est le constructeur du pont Neuf, et fut chargé par Henri IV de continuer le Louvre. En même temps qu'il avait ses architectes, le roi avait ses sculpteurs : Barthélemy, Prieur Franqueville, Pierre et François Lheureux. C'est à ces derniers qu'on doit les frises qui ornaient la première partie de la grande galerie du Louvre, et qui passaient pour un des chefs-d'œuvre de la sculpture architecturale.

Passons à l'industrie maintenant, c'est encore toute une création royale. Sully se préoccupait surtout de l'agriculture : le labourage et le pâturage, disait-il, voilà les deux grandes mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou. C'est Henri IV qui, par sa protection constante et malgré Sully, fonda l'industrie de la soie. Avec le concours du célèbre Olivier de Serres, il répandit partout en France la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie (2).

Olivier de Serres, qui peut être considéré comme le père de l'agriculture en France, planta quinze mille mûriers blancs dans le jardin des Tuileries, et naturalisa en France l'industrie de la soie. Ce fut en 1602 qu'il établit des magnaneries aux Tuileries et au château de Madrid (3).

On construisit, aux Tuileries et au château de Madrid, des bâtiments pour l'élevage des vers, des moulins et des ateliers pour dévider et organiser la soie, pour faire de l'organsin, de la soie torse. C'était un Italien nommé Balbani qui dirigeait le travail; d'autres fabricants italiens reçurent des priviléges.

Voyons maintenant la toile et les draps; encore le roi, toujours le roi.

En 1602, c'est une ordonnance royale qui crée une manufacture de draps et de toiles d'or et d'argent. Et tout cela était si bien sous la direction du roi, c'était si bien un monopole octroyé par lui, qu'il fallut faire une exception en faveur d'un sieur de Vexin, qui avait créé de son libre mouvement une fabrique de draps d'or et d'argent, qu'il fallut lui accorder, en forme, le droit d'exploiter sa création. Une manufacture de crêpes de

(1) Il ne faut pas confondre Androuet du Cerceau avec le père du Cerceau jésuite, auteur de poésies latines et de drames à l'usage des colléges de jésuites, que son élève, le prince de Conti, tua sans le vouloir, en faisant l'exercice avec un fusil.

(2) Il ne faut pas confondre Olivier de Serres avec son frère Jean de Serres, un savant, ministre calviniste, historiographe de France qui échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, et mourut plus tard, empoisonné, à ce que l'on croit.

(3) Tout le monde n'est pas obligé de savoir que ce vilain mot de magnaneries vient de *magnan*, nom vulgaire du ver à soie dans le midi de la France.

soie, dits *crêpes de Bologne*, fut fondée à Mantes et installée dans le château. Une manufacture de satin de Bruges et de Damas fut créée à Troyes. On créa, de même, des fabriques de toiles de Hollande, de glaces, de tapis, etc., à l'aide de protections spéciales. Les fabricants recevaient de l'argent et des encouragements du roi, et le succès de ces manufactures était assuré par le luxe qui tendait à reprendre après les guerres civiles, et qui, selon la remarque de Sully dans ses *Économies royales*, confirmée par d'autres témoignages contemporains, était descendu de la noblesse jusqu'aux gens de justice, jusqu'aux marchands, jusqu'aux artisans.

Henri IV s'appliqua aussi à développer le travail à l'extérieur du pays et s'occupa des colonies d'Amérique, que la France, pendant ses guerres civiles, avait perdues de vue.

Le roi voulut avoir une compagnie des Indes orientales, semblable à celle qui commençait à faire la fortune de la Hollande, et il en institua une en 1604, mais elle n'usa jamais de ses priviléges, et aucun des associés ne paraît avoir tenté le commerce de l'Inde du vivant de Henri IV.

Il fut plus heureux du côté de l'Amérique. Il chercha à développer la colonie du Canada et à y ouvrir des débouchés; et, afin de mettre un terme à la piraterie anglaise, qui faisait le plus grand tort à notre commerce maritime, il passa un traité de commerce avec l'Angleterre, et, plus tard, un autre avec la ligue hanséatique.

Ainsi Henri IV eut l'initiative de tout, et si son règne n'eût pas été si court, à dater de la paix de Vervins il eût fait encore davantage.

A ces douze années de paix succédèrent quatorze années d'anarchie, période de stérilité pour le commerce et l'industrie et, en même temps, d'agitations politiques, durant laquelle les états généraux s'assemblèrent pour la dernière fois avant 1789.

Cette période ne fut pas cependant perdue pour l'intelligence française. Le mouvement intellectuel avait été faible sous Henri IV, mais l'anarchie favorisa l'indépendance de l'esprit.

L'année 1637 vit paraître, avec le *Discours sur la méthode*, cette grande philosophie cartésienne à laquelle il faut rattacher non-seulement ceux qui l'adoptent, mais ceux même qui la combattent, comme Gassendi, en se servant de la méthode qu'elle a révélée. Descartes préféra la Hollande, la retraite et l'indépendance aux présents de la cour, qu'il refusa. Il avait cinquante et un ans, il n'avait plus que deux ans à vivre, quand Mazarin lui accorda une pension de mille écus (1647). On connaît l'indépendance de caractère et d'opinions de Jacques Rohault, physicien, cartésien, accusé d'hérésie, et du philosophe épicurien, et fort peu cartésien, Gassendi (1592-1655). La liberté amena même la licence de la littérature. Malherbe (1555-1628), Théophile de Viau (1590-1626), Mathurin Regnier (1573-1613), Cyrano de Bergerac (1620-1655), Guy-Patin (1601-1672), Naudé (1600-1653), voilà les noms connus à cette époque. Pour ne parler ni de Malherbe, ni de Regnier, ce Théophile de Viau, calviniste, connu par ses saillies, sa causticité, sa verve obscène et impie, son athéisme, fut exilé, revint, recomposa des obscénités sacriléges, fut condamné à mort, puis à un simple bannissement de la capitale, qu'il subit en gardant sa pension du gouvernement, jusqu'au moment où il rentra à Paris, pour mourir comme si de rien n'était, dans son lit. La jeunesse de Cyrano de Bergerac avait été fort dissolue; on citait le grand nombre de ses duels. On parlait de l'humeur caustique et des manières bizarres de Guy-Patin, l'auteur d'un *Traité de la conservation de la santé*. C'était l'ami du savant bibliographe Naudé, médecin de Louis XIII. Guy-Patin n'aimait pas l'antimoine. Il fit à l'antimoine une opposition violente qui causa, parmi les docteurs, des querelles scandaleuses.

A propos de scandales, en voici un qui ne rentre que trop dans le sujet de cette leçon.

Tout le monde sait que le Jardin des plantes est encore, pour beaucoup de personnes, le Jardin du roi. Ce que tout le monde ne sait pas, c'est la résistance que rencontra le botaniste Guy de la Brosse, médecin de Louis XIII, quand il voulut faire ce qu'on n'avait jamais vu, ce qui ne s'était jamais fait, un jardin des plantes. La Faculté de médecine jeta les hauts cris. Un jardin des plantes ne pouvait appartenir qu'à la Faculté de médecine; ce devait être le privilége de la Faculté de médecine; on ne pouvait pas, on ne devait pas étudier, reconnaître la vertu des plantes, on n'avait pas le droit d'être botaniste, si l'on n'était pas médecin de la Faculté de médecine. Guy de la Brosse lutta et tint bon; c'est lui qui a donné au roi le terrain du Jardin des plantes, et il fut nommé lui-même premier intendant de cet établissement en 1626. Le jardin fut ouvert en 1634, les cours commencèrent en 1640. Il fallut l'intervention d'Hérouard et de Bouvard, médecins du roi, il fallut la protection du roi, la protection de Richelieu. Tant il est vrai qu'en France une création individuelle n'a pas de vie tant qu'elle ne s'est pas transformée de manière à devenir une création de l'État! Et ce qui perpétue cette infériorité relative de la France, comparée sur ce point avec l'Angleterre, c'est que le désir si naturel d'envahissement qui est, par tout pays, le caractère du gouvernement, est favorisée, chez nous, par l'esprit de rivalité, qui rend tout accord impossible.

Voilà ce qui a fait en France la prépondérance de l'État dans l'ordre scientifique, dans l'ordre industriel, dans la littérature aussi.

Il faut aller d'Henri IV à la fondation de l'Académie française pour voir la littérature, un moment arrêtée, reprendre son essor. Ici se présente l'importante et inépuisable question des avantages et des inconvénients de la protection pour les lettres.

A ne considérer que le matériel des faits, la licence,

l'anarchie de la littérature ne cessa qu'à l'époque où Richelieu fut au pouvoir. Les lettres et les sciences furent encouragées, mais la tradition de la protection royale, qui n'était autre que la protection de Richelieu, fut renouée.

L'Imprimerie royale était établie, en 1640, dans les galeries du Louvre, sous la direction de Sébastien Cramoisy. On lui donna des priviléges considérables, et l'on songeait même à lui attribuer le privilége de la vente du papier, ou même à ne permettre de vendre du papier que quand l'imprimerie aurait écoulé le sien.

La protection accordée par Richelieu aux lettres et aux arts en régla, pour ainsi dire, les produits, mais en arrêta souvent l'essor et en détruisit l'originalité.

Avant le XVII^e siècle, les lettrés sans naissance n'avaient figuré, à la cour et dans le monde, qu'à titre de domesques des rois et des grands. Lorsque la société polie et lettrée se fut organisée à l'hôtel de Rambouillet, les gens de lettres furent pour la première fois admis, à ce titre, auprès des femmes de qualité, sur le même pied que les hommes les plus distingués et les plus recommandables de la haute noblesse. C'était là un progrès immense; cependant il manquait encore aux écrivains une condition essentielle pour que leur génie pût se développer en liberté. Le public auquel ils s'adressaient n'était ni assez nombreux ni assez varié. De plus, il ne leur laissait ni ces loisirs ni cette indépendance indispensables pour que des œuvres d'une certaine étendue, longuement préparées, commandent l'admiration des siècles. Quelle était alors, en effet, la situation des gens de lettres? A qui parlaient-ils? à quelques confrères, à quelques seigneurs, à quelques grandes dames qui les admettaient dans leur intimité. C'étaient des causeries littéraires bien faites sans doute pour aiguiser l'esprit; dans ces entretiens pleins de charmes, les gens de lettres avaient à déployer les ressources d'une intelligence assouplie, d'une imagination vive et brillante; mais, à coup sûr, rien n'était moins propre à leur assurer cette possession de soi-même indispensable à l'écrivain.

Comparez l'indépendance de la pensée anglaise à celle de ces pensionnaires du gouvernement. Vous pourrez apprécier leur décence, leur savoir-vivre, leur bien dire, le ton de bonne compagnie qui respire en eux, mais n'exigez pas d'eux de la liberté, une bien grande dose d'indépendance.

Richelieu ne se contenta point d'assurer le sort des gens de lettres en leur accordant des pensions; par la fondation de l'Académie française, il leur fit, dans la société, une position toute nouvelle. En effet, à partir de cette époque, les rôles changent : les écrivains ne reçoivent plus, ils donnent; les plus grands personnages sollicitent l'honneur d'être admis dans ce corps nouveau, où l'on n'a de valeur que par les dons de l'esprit. Pellison nous a conservé des détails pleins d'intérêt sur les commencements de cette célèbre assemblée. Le goût des petites réunions littéraires était alors fort répandu; on se donnait rendez-vous chez mademoiselle de Gournay, chez Balzac, plus tard chez Ménage. On se réunissait aussi dans le *pays latin*, aux environs des colléges, où l'on commençait à chercher les moyens de faire, d'une langue comme la langue française, quelque emploi raisonnable. Là on examinait les difficultés de la grammaire; on jugeait les ouvrages qui faisaient quelque bruit; on s'essayait à pressentir, dans les sentiments de ses confrères, ceux d'un public plus nombreux. Ce fut une de ces réunions qui donna naissance à l'Académie française. Vers l'an 1629, Chapelain, Gombaud, Godeau, Malleville et quelques autres, logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode, dans cette grande ville, que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans pouvoir se rencontrer, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un deux, Conrart, qui résidait au cœur de la ville, et dont le logement était le plus commode pour ces réunions.

L'Université représentait la science; le parlement, la justice; la Sorbonne, le dogme; il fallait un établissement spécial qui servît de centre à la puissance de la parole et de la plume.

Richelieu, sous l'empire de ces pensées, fit demander par Bois-Robert, aux membres de cette petite société, s'ils ne voudraient pas former un corps et s'assembler sous une autorité publique, et il lui ordonna de leur offrir sa protection pour leur compagnie, qu'il ferait établir par lettres patentes, et à chacun d'eux en particulier son affection, qu'il leur témoignerait en toutes rencontres. La petite compagnie voulait refuser, préférant son indépendance; mais Chapelain, pensionnaire du gouvernement, signala tous les dangers inséparables du refus opposé à un ministre tout-puissant, et la proposition dut être acceptée.

Le cardinal de Richelieu, qui avait sur le rôle des lettres dans l'État une opinion si haute, voulait, avant tout, que les écrivains se recommandassent par la dignité de leur conduite. Bois-Robert, comme on disait, jouissait du plus grand crédit auprès du cardinal. C'était un des cinq auteurs qui travaillaient aux pièces du ministre-poëte. Pour prix de ses bons mots, il obtint de riches et nombreux bénéfices, entre autres l'abbaye de Châtillon-sur-Seine; il devint même conseiller d'État, et membre de l'Académie française, qui s'assembla plusieurs fois chez lui. Son plus grand soin était de délasser l'esprit de son maître après le bruit et l'embarras des affaires, tantôt en lui narrant ces agréables contes qu'il faisait à merveille, tantôt en lui débitant toutes les petites nouvelles de la cour et de la ville. Ce divertissement causait tant de plaisir au cardinal que son premier médecin avait coutume de lui dire : « Monseigneur, nous ferons tout » ce que nous pourrons pour votre santé; mais toutes » nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez un peu de » Bois-Robert. » Malgré tant de titres à la confiance de Richelieu, il faillit la perdre. Ce Bois-Robert était un débauché; le cardinal crut devoir l'éloigner de lui, et

l'homme de lettres ne serait peut-être pas rentré en grâce sans l'adresse de ce même médecin. Richelieu avait des indispositions fréquentes : le docteur lui formula un jour cette ordonnance en latin : *Recipe Bois-Robert.*

Pellisson rapporte un fait qui prouve que l'impérieux ministre savait parfois sacrifier la politique aux lettres. Richelieu s'était plaint souvent que l'Académie n'entreprît pas quelque travail sérieux. Des esprits mal faits diront qu'en cela Richelieu devançait l'opinion ; nous n'en croyons rien. Mais enfin, considérant les plaintes du maître, les membres de l'Académie résolurent alors de lui soumettre un projet, la phrase s'achève toute seule, un projet de *Dictionnaire*. Ils chargèrent Bois-Robert de proposer Vaugelas comme étant le seul capable de mener à bien ce travail, et de demander aussi que la pension que celui-ci touchait précédemment du roi fût rétablie. Or, il faut savoir que Vaugelas, chambellan de Gaston, duc d'Orléans, était toujours demeuré fidèle à ce prince, qui avait pris sa part de tous les complots contre le cardinal. La conduite de Vaugelas n'était pas faite assurément pour lui concilier les bonnes grâces de Richelieu. Mais, chez celui-ci, l'amour jaloux du pouvoir n'excluait pas le bon sens. Le ministre eut le bon sens de comprendre que l'on peut commander une foule de choses, mais non de bien écrire ; que la force peut rétablir l'ordre dans les rues, non dans le langage ; qu'on ne réprime pas les barbarismes et les solécismes avec des soldats ; qu'il faut, pour les séditions et les émeutes de style, des moyens et des hommes tout à fait spéciaux. Richelieu fit donc bon accueil à la proposition de l'Académie, et même voulut bien répondre qu'il payerait la pension de ses deniers, s'il en était besoin. La pension de deux mille livres fut, en effet, rétablie en faveur de Vaugelas, qui dès lors commença de travailler au *Dictionnaire*.

Dans l'affaire de Corneille, ce fut surtout la vanité d'auteur qui mena Richelieu ; il éprouva la tentation de faire servir son influence dans l'État au triomphe de ses opinions littéraires personnelles.

Richelieu avait la passion des plaisirs de la scène, et brûlait de prendre son rang parmi les auteurs dramatiques. Donc il composait des pièces à sa façon. Les vers le préoccupaient fort peu. Ce qu'il lui fallait, c'était un peu de politique ; le but excusait les moyens. Ce qui le rendait content, c'était un beau plan de tragédie, ou de comédie. La combinaison étant bien agencée, il fallait mettre l'œuvre en vers, et il chargeait de ce détail les cinq auteurs qu'il faisait travailler chez lui, Bois-Robert, l'Étoile, Colletet, Rotrou et Corneille. On comprend que l'auteur du *Cid* ne supporta pas longtemps cette domesticité ès-lettres. Quelques biographes ont prétendu à tort que la brouille entre le grand poëte et le grand ministre au sujet de l'acte des *Thuileries* ne fut que momentanée, et que Corneille n'en travailla pas moins aux autres compositions de son redoutable protecteur. L'inexactitude de cette assertion est démontrée dans l'avertissement du libraire Baudoin, en tête de l'*Aveugle de Smyrne*. « Vous pourrez juger, dit-il, de ce » que vaut cet ouvrage, soit par l'excellence de la ma- » tière, soit par la forme que lui ont donnée quatre » célèbres poëtes. » Corneille avait disparu. Les particuliers ont sur les peuples cet avantage que les individus, après tout, peuvent, tant bien que mal, se soustraire aux protections gênantes, quoique cela leur soit bien difficile.

De quelque côté que l'on se tourne, on rencontre une preuve de ce défaut d'initiative qui a fait l'infériorité de la France, si on la compare sous ce rapport à l'Angleterre, et qui a tant retardé nos progrès. Prenons, par exemple, le journalisme.

Ce fut Renaudot qui eut l'honneur de fonder la première gazette qui ait paru en France, en 1631.

Le premier volume du *Mercure français* avait paru vingt ans auparavant, en 1611. Cette œuvre de Jean Richer n'était, dans le principe, que l'histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne, et faisait suite à la *Chronique septénaire* de l'historien et controversiste Palma Cayet. Après son histoire des guerres de Henri IV, de 1589 à 1606, ou *Chronologie novennaire*, Palma Cayet fit, de 1598 à 1605, la *Chronologie septénaire*, que continua Jean Richer. Après lui, le médecin Renaudot continua le *Mercure*, à partir de l'année 1638 et du tome XXII.

Ce Renaudot avait les titres de commissaire général des pauvres du royaume, de maître général du bureau d'adresses ; il tenait une maison de prêt analogue aux monts-de-piété, et débitait des remèdes secrets. Grâce à ses consultations gratuites, à son mont-de-piété, à son bureau d'adresses, à ses réunions scientifiques, il avait chez lui un rendez-vous de toutes les nouvelles, que vingt scribes s'occupaient toute la journée à recueillir. Elles affluaient à la *Maison du Grand Coq*, de la rue de la Calende. Telle fut l'origine des *Nouvelles à la main*. Renaudot les distribuait à ceux de ses malades qui étaient riches, afin de les distraire. Il conçut l'idée de transformer ses nouvelles à la main en un recueil capable d'agir sur l'opinion publique. Il s'en ouvrit à Richelieu, qui comprit tout de suite le parti à tirer, non pas dans un intérêt général et public, mais dans son intérêt particulier, de ce moyen d'action. Richelieu ne pensa qu'à répondre aux attaques de ses nombreux adversaires. Renaudot, fort de l'appui de Richelieu, secondé aussi par le généalogiste d'Hozier, publia, le 30 mai 1631, le premier numéro de la *Gazette*. Elle paraissait tous les huit jours, en une demi-feuille, petit in-4° de quatre pages sur une seule colonne. A la marge, et en regard de chaque alinéa, on lisait le nom du pays auquel se rapportaient les nouvelles et la date. Les feuilles étaient réunies à la fin de l'année en volume. Renaudot donnait, encore tous les mois, une *Relation des nouvelles du monde*. Il donna ensuite la liste des principaux édits.

Richelieu, et même Louis XIII, travaillèrent secrètement dans la *Gazette*. Il ne s'ensuit pas que le journa-

lisme, que la littérature n'eussent aucune liberté. Renaudot luttait contre Richelieu et contre le roi. Il garda une certaine indépendance et savait tenir tête aux plus puissants. Il eut le privilége de faire vendre et d'imprimer ses gazettes comme bon lui semblerait.

Ce trait montre encore que le grand ministre avait le bon esprit de comprendre que la liberté est nécessaire aux travaux de l'intelligence. Voici une autre anecdote à ce sujet : « On dit que je suis tout-puissant, et Colletet me résiste », disait un jour Richelieu. Ce Colletet, un mauvais poëte à qui Richelieu donna une fois six cents livres pour six mauvais vers, Colletet repoussait hors des limites du style noble le verbe *barboter*. Le cardinal ministre duc de Richelieu protégeait *barboter*. Colletet persista dans son opposition, et garda sa tête. C'est fort bien ; mais en fait de tolérances de ce genre, la meilleure ne vaut rien.

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,

dit Corneille, dans son *Excuse à Ariste ;* voilà le cri de l'indépendance. « Monseigneur, je n'aurais jamais eu la » témérité de présenter à Votre Éminence ce mauvais » portrait d'Horace, si je n'eusse considéré qu'après tant » de bienfaits... » Voilà, dans la préface d'*Horace*, un tout autre style. L'*Excuse à Ariste* parut en 1637, après le succès du *Cid*, et Richelieu, sur la demande de la reine, accorda des lettres de noblesse à Corneille. La brouille commencée par la pièce des *Thuileries* reprit de plus belle. C'est que Corneille, tout Corneille qu'il était, voulait deux choses inconciliables : la protection et la liberté. Corneille, avec l'indépendance, n'aurait pas été fâché de conserver les bénéfices de la dépendance. C'est toujours la lutte du spirituel et du temporel. Au spirituel, on tient à conserver le respect de soi-même, une digne fierté; mais, pour la vie positive du ménage, il faut quelque chose de plus substantiel, il faut du temporel. Que fait-on alors ? Une espèce d'amalgame, une fusion, où se mêlent de petits mensonges, afin d'escamoter de çà, de là, des choses qui ne vont guère ensemble ; on ment un peu à sa conscience, il faut bien que le corps vive ; un peu aux protecteurs dont on dépend, il faut bien conserver sa propre estime par une apparence de liberté; petites lâchetés, pour tout sauver, s'il est possible, à la fois; c'est ainsi qu'on espère jouir des avantages de la dépendance, en escamotant un peu d'indépendance. Il faut être bien fort pour conduire la partie.

Nous ne voyons pas ce qu'y gagnent ni les peuples ni les particuliers. Entre la dépendance qui asservit la pensée, et l'indépendance prompte aux déréglements, que choisir ? Nous ne sommes pas forcé de faire un choix entre des excès. Nous constatons les faits de l'histoire, nous en méditons les conséquences, notre tâche ne va pas plus loin. La protection exercée sur la littérature a été bienfaisante en la préservant à son éclosion, de mille dangers; bienfaisante, en sauvant les fruits qui se perdaient; bienfaisante, en réprimant la licence qui corrompait tout ; bienfaisante, en imposant la réserve, la mesure, la décence, la dignité ; bienfaisante, en provoquant l'essor du génie national, qui aurait mis des siècles à sortir de l'enfance. Mais le jour vint où ces avantages ne furent plus que des inconvénients ; où les bienfaits, n'ayant plus autant leur raison d'être, firent obstacle au mouvement des intelligences plutôt que de le seconder; la réserve, la modestie, la circonspection, ne recouvrirent plus que la fadeur et l'insignifiance d'un esprit qui s'abaissait et paraissait menacé de stérilité. A force de se contenir, on était devenu plat; à force de vouloir observer les convenances, on perdait toute originalité et toute verve ; une honnête médiocrité était devenue le niveau commun. C'est que la protection avait duré plus qu'il n'était nécessaire. Il y a, pour l'intelligence des peuples comme pour la raison individuelle, une époque nécessaire d'affranchissement, de majorité; il faut toujours que cette majorité soit reconnue. Si, en Angleterre, l'affranchissement fut trop précoce, en France, au contraire, il s'est fait trop attendre ; la tutelle a trop longtemps duré; la protection de nos rois a été éclairée, bienfaisante ; raison de plus pour nous de constater les dangers du meilleur des protectorats; ce protectorat de nos rois, contenant les esprits trop longtemps, a rendu trop longtemps l'intelligence inhabile à exercer ses droits et à vivre de sa propre vie. Voilà, en ce qui concerne le développement de l'esprit public, ce qui doit ressortir aujourd'hui pour nous de ces pages de l'histoire. En ce qui concerne les particuliers, les gens de lettres dans leurs rapports avec un gouvernement, même protecteur, même paternel, l'enseignement de l'histoire, d'accord avec les plus purs instincts de la conscience, est assez clair, assez éloquent pour se passer de tout commentaire. Heureux l'homme de lettres qui est assez fort pour n'avoir pas besoin du gouvernement ; heureux surtout l'homme de lettres assez désintéressé pour ne pas rechercher ses faveurs ?

Or, ce qui est de toute évidence pour les lettres l'est également pour l'industrie, le commerce et mille entreprises. Il faut que les citoyens d'une nation arrivent à compter sur eux-mêmes, et, pleins de reconnaissance pour leur tuteur, qu'ils s'arrangent pour s'en passer le plus tôt possible. Je sais bien que la persistance qu'ont mise les Français à vouloir de la tutelle gouvernementale prouve l'excellence de cette tutelle, mais elle prouve aussi leur infirmité individuelle, et ce mal, nous devons travailler à nous en guérir.

---

Nous apprenons avec regret la mort de M. Bugnet, le plus ancien et le plus âgé des professeurs de la Faculté de droit de Paris.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 47 20 OCTOBRE 1866

## ACADÉMIE DE MÉDECINE.

LECTURE DE M. DUBOIS (D'AMIENS)

(Secrétaire perpétuel.)

**La guillotine et la Révolution française.**

La légende généralement adoptée est que le médecin Guillotin, membre de l'Assemblée constituante, aurait inventé et proposé la sinistre machine qui porte son nom; il n'en est rien cependant; ici la légende est en défaut. Guillotin s'est borné à émettre un vœu; les documents que je vais reproduire ne laissent aucun doute à ce sujet; voici les faits. On sait qu'il y avait, avant la Révolution, deux genres de supplice pour les condamnés à la peine de mort : l'un consistait dans la *pendaison*, l'autre dans la *décapitation*. La pendaison était une peine réputée infamante, appliquée à des individus d'origine plébéienne et n'ayant aucun titre, elle entachait la famille; la décapitation, au contraire, réservée pour les crimes d'État, de haute trahison, n'était point réputée déshonorante, elle n'entachait pas les nobles parents des condamnés; c'est contre ce préjugé que Guillotin fit sa première motion en 1789. Guillotin, élève d'Antoine Petit, s'était fait remarquer, lors de la convocation des états généraux, par une brochure dans le genre de celle de Siéyès, mais avec bien moins de talent et d'éclat; il cherchait à prouver que le nombre des députés du tiers état devait être au moins égal à celui des deux autres ordres; il n'en fallut pas davantage pour le comprendre dans la députation de Paris; rentrant un peu plus alors dans des matières de sa compétence, il publia un projet de réorganisation de la médecine et de la pharmacie, projet qui eut le sort de tous les autres, c'est-à-dire qu'il fut complétement oublié.

Mais vers la fin de 1789, remarquons-le bien, et avant même que l'Assemblée s'occupât du Code pénal, il formula en autant de propositions ce qui, de sa part, n'était encore qu'un vœu; sa première tentative pour faire convertir en lois ses propositions remonte au 1er octobre, mais comme on se trouva presque aussitôt sous le coup des événements des 5 et 6 octobre, il dut en ajourner la lecture.

Le 1er décembre suivant, il eut plus de succès; voici ce qu'en dit le *Moniteur* dans son compte rendu de la séance de ce jour :

« M. Guillotin lit un travail dans lequel il établit en principe que la loi doit être égale pour tous quand elle punit comme quand elle protége, et chaque développement de ce principe amène un article que M. Guillotin propose à la délibération de l'Assemblée.

» Ce discours est fréquemment interrompu par des applaudissements; une partie de l'Assemblée, vivement émue, demande à délibérer sur-le-champ, mais une autre partie paraît vouloir s'y opposer.

» M. le duc de Liancourt, ajoute le *Moniteur*, fait observer que des citoyens sont prêts à subir des arrêts de mort, qu'il est dès lors indispensable de ne pas différer d'un jour, puisqu'un instant de retard peut les livrer à la barbarie d'un supplice que l'humanité presse d'abolir, puisqu'un instant peut ainsi livrer au déshonneur, dont un préjugé absurde flétrirait les parents, des coupables qu'une loi juste et sage doit flétrir à son tour. »

L'article premier, mis en délibération, est décrété à l'unanimité en ces termes :

« Les délits du même genre seront punis par le même genre de peine, quels que soient le rang et l'état des coupables. »

Ainsi, Guillotin avait obtenu gain de cause sur le premier point, mais il restait à déterminer quel genre de supplice serait désormais également appliqué dans les cas où la peine de mort aurait été prononcée. Guillotin avait encore en cela émis un simple vœu, à savoir : de substituer à la hache ou au glaive, pour la décapitation, un mode d'exécution tel, que les condamnés n'auraient plus à redouter les lenteurs, les incertitudes et les maladresses des bourreaux; voilà ce que demandait Guillotin longtemps avant l'invention de la fatale machine, avant même que l'Assemblée se fût prononcée sur ce genre de mort; car ce n'est qu'en 1791, et sur la proposition de Lepelletier Saint-Fargeau, qu'un décret établit que ce genre de mort serait la décapitation.

Telle est la part qui doit être faite à Guillotin, je ne dirai pas dans l'invention de la machine qui porte son nom, mais dans les circonstances qui ont conduit à cette invention.

Voyons maintenant quelle a été la part de Louis; l'Assemblée constituante n'avait pas été au delà du vœu exprimé par Guillotin, elle s'en était tenue aux principes que nous venons de rappeler. Le 30 octobre 1791, elle avait terminé ses travaux, ayant doté la France d'une constitution et promulgué une foule de lois; l'Assemblée législative lui avait succédé en attendant qu'elle fît place elle-même à la Convention; on sait qu'avant de se sépa-

rer, l'Assemblée constituante avait décrété qu'aucun de de ses membres ne pourrait faire partie de la nouvelle assemblée, de sorte que Guillotin était devenu étranger à la Législative.

On était en 1792, les principes seuls avaient été adoptés en ce qui concernait le nouveau Code pénal, restait à en faire l'application; un comité de législation avait été formé dans le sein de l'Assemblée nationale. Ce comité mit à l'étude la question du mode d'exécution des condamnés à la peine de mort; le vote provoqué par Guillotin avait supprimé la pendaison, mais la décapitation étant maintenue, restait à déterminer quel serait le genre de décapitation. Il n'était plus possible de revenir à la décapitation par la hache ou par le glaive : on avait reconnu de tout temps le peu de sûreté de ce genre de supplice. Il suffit en effet de jeter les yeux sur le récit des décapitations les plus célèbres, pour voir à combien de hasards étaient exposés les patients; plus la victime était élevée, plus elle montrait de courage et de résignation, plus elle courait de dangers. Voyez Marie Stuart : elle croyait, dit son éloquent historien, qu'on la frapperait, comme en France, dans une attitude droite et avec le glaive; on l'aida poser sa tête sur le billot, le bourreau ému la frappa d'une main mal assurée : la hache, au lieu d'atteindre le cou, tomba sur le derrière de la tête et la blessa sans qu'elle fît un mouvement, sans qu'elle proférât une plainte; au second coup seulement le bourreau lui abattit la tête. Pour le jeune de Thou, ce fut bien autre chose; condamné à la mort pour n'avoir pas trahi Cinq-Mars, il ne fallut pas moins de sept coups pour abattre cette noble tête, et les condamnés n'ignoraient pas qu'on pourrait ainsi les manquer ! Le fils naturel de Charles II, Montmouth, un véritable Anglais, s'adressant au bourreau, lui dit : «Tiens, voilà six guinées; ne va pas me hacher comme tu l'as fait à lord Russel.» Le premier coup ne fit qu'une légère blessure : Montmouth leva la tête et jeta au bourreau comme un regard de reproche; il fallut quatre coups pour achever cette sanglante tragédie. L'idée d'être manqué préoccupait aussi le jeune chevalier de la Barre, condamné au nom d'une religion de mansuétude et de paix; mis en face du bourrreau de Paris, qu'on avait fait venir pour l'exécuter, cet héroïque enfant lui dit résolûment : «Tes armes sont-elles bonnes? Voyons-les. — Cela ne se montre pas, monsieur, lui répondit le bourreau. — Est-ce toi, reprit le chevalier, qui a exécuté le comte de Lally? — Oui, monsieur. — Tu l'as fait souffrir? — C'est sa faute, il était toujours en mouvement. Placez-vous bien, et je ne vous manquerai pas.» En effet, ce maître bourreau balança plusieurs fois son arme et enleva la tête d'un seul coup.

Ces drames lugubres ne devant plus se renouveler, le comité de législation le pensait comme tout le monde, restait donc à prendre des mesures pour que la décapitation, puisqu'elle était maintenue en principe, fût exécutée de telle sorte que la section fût immanquable, rapide et accessible à la vue de tous.

Le comité de législation, pour arriver à un pareil résultat, pensa qu'il devait s'adresser à un grand chirurgien, et, comme l'Académie de chirurgie renfermait encore l'élite des praticiens de Paris, il alla demander une consultation motivée et écrite à Louis, son secrétaire perpétuel : ainsi ce n'est pas Louis qui offrit ses services en cette circonstance, remarquons-le bien, on vint les lui demander; c'était dans les premiers jours du mois de mars 1792. Étrange consultation, en vérité! et qui jusque-là sans doute n'avait jamais été demandée à un homme qui exerçait l'art de guérir; c'était toujours la décapitation qu'on voulait, mais avec trois conditions : la *sûreté*, la *célérité* et l'*uniformité*, le *tutò* et le *citò* des chirurgiens, je n'irai pas jusqu'à dire, et le *jucundè*. Quoi qu'il en soit, Louis accepta la mission que lui donnait le législateur; sa consultation, puisqu'il faut ainsi l'appeler, était rédigée et signée le 7 mars; remise au comité de législation, il en fut donné lecture à l'Assemblée nationale le 20 mars 1792; on la trouve textuellement reproduite dans le *Moniteur* du 22 mars.

Ce document a d'autant plus d'intérêt dans la question, que, annexé au décret, il a tout le caractère d'un document officiel. Voici comment s'exprime le *Moniteur :*

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE. — SÉANCE DU 20 MARS 1792.

« M Carlier, député de l'Aisne, au nom du comité de législation, fait la seconde lecture d'un projet de décret que l'Assemblée, après en avoir décrété l'urgence (*sic*), adopte sans discussion en ces termes :

« L'Assemblée nationale décrète que l'article 3 du titre I^er^ du Code pénal sera exécuté suivant la manière indiquée et le mode adopté par la consultation signée du secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, laquelle demeure annexée au présent décret. En conséquence, autorise le pouvoir exécutif à faire la dépense nécessaire pour parvenir à ce mode d'exécution, etc.

*Consultation du secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie.*

» Personne n'ignore que les instruments tranchants n'ont que peu ou point d'effet lorsqu'ils frappent perpendiculairement. En les examinant au microscope, on voit qu'ils ne sont que des scies plus ou moins fines, qu'il faut faire agir en glissant sur les corps à diviser; on ne réussirait pas à décapiter d'un seul coup avec une hache ou couperet dont le tranchant serait en ligne droite, mais avec un tranchant convexe, comme aux anciennes haches d'armes, le coup assené n'agit perpendiculairement qu'au milieu de la portion du cercle; mais l'instrument, en pénétrant dans la continuité des parties qu'il divise, a sur les côtés une action oblique en glissant et atteint sûrement au but. En considérant la structure du col, dont la colonne vertébrale est le centre, composée de plusieurs os dont la connexion forme des enchevauchures de manière qu'il n'y a pas de joint à chercher, il n'est pas possible d'être assuré d'une prompte et parfaite séparation en la confiant à un agent susceptible de varier en adresse par des causes morales et physiques; il faut certainement, pour la certitude du procédé, qu'il dépende de moyens mécaniques invariables, dont on puisse également déterminer la force et l'effet : c'est le parti qu'on a pris en Angleterre.

» Le corps du criminel est couché sur le ventre, entre deux poteaux barrés par le haut par une traverse d'où l'on fait tomber sur le col la hache convexe au moyen d'une déclique. Le dos de l'instrument doit être assez fort et assez lourd pour agir efficacement, comme le mouton qui sert à enfoncer les pilotis; on sait que sa force augmente en raison de la hauteur d'où il tombe.

» Il est aisé de faire construire une pareille machine, dont l'effet sera immanquable. La décapitation sera faite en un instant, suivant le vœu et l'esprit de la loi. Il sera facile d'en faire l'épreuve sur des cadavres et même sur un mouton vivant.

» On verra s'il ne serait pas nécessaire de fixer la tête du patient par un croissant qui embrasserait le col au niveau de la base du crâne, les cornes ou prolongements de ce croissant pourraient être arrêtés

par des clavettes sous l'échafaud; cet appareil, s'il paraît nécessaire, ne ferait aucune sensation, il serait à peine aperçu. »

« Consulté à Paris, le 7 mars 1792. Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie. »

On voit maintenant de la manière la plus claire ce qui appartient à Guillotin et ce qui appartient à Louis dans l'invention de la guillotine. Guillotin, en 1789, exprime un vœu, ce vœu passe en principe dans la loi; la décapitation est seule maintenue dans les cas de condamnation à la peine de mort; mais le mode d'exécution est réservé, et c'est seulement en 1792 que l'Asemblée législative fait demander à ce sujet l'avis du secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie; tout était donc encore à faire pour réaliser le vœu de la nouvelle loi, et c'est Louis qui va dire comment et d'après quels principes on parviendra à construire une machine pour opérer la décapitation en un instant et d'une manière immanquable.

Ce n'est donc pas seulement sur la forme du couperet que Louis donne son avis, sauf ce qui avait été essayé en Angleterre, et qui n'était connu que par une ancienne gravure. Louis donne toutes les indications; il ne veut pas qu'on s'en remette pour la décapitation à un agent; veut pour la certitude du *procédé*, le mot est de lui, une mécanique invariable; il dit comment on couchera le patient, comment on fera tomber le couteau au moyen d'une déclique, etc.; il n'y a pas jusqu'au double croissant propre à fixer la tête des condamnés qui ne soit de son invention, et il pousse l'attention jusqu'à indiquer comment on pourra en dissimuler les attaches, de manière, dit-il, que cela ne fasse pas *sensation;* ce mot est encore de lui.

Ainsi, sauf l'ébauche imaginée en Angleterre, tout appartient à Louis dans cette œuvre fatale, conception et exécution; car nous le verrons tout à l'heure se livrer à des expériences. Comment se fait-il cependant que ce soit le nom d'un autre qui ait été attaché à ce genre de supplice, que ce soit le nom de Guillotine et non celui de Louison ou de Louisette qui ait prévalu, et cela alors que cette sinistre machine n'était encore que dans le vœu de la loi, plus de deux ans avant qu'elle eût été inventée?

Voici les seules explications qu'on puisse donner à ce sujet; nous les emprunterons à l'histoire du temps. C'est en 1789, avons-nous dit, que Guillotin avait proposé à l'Assemblée constituante d'apporter une modification aux lois pénales, en ce qui concerne le dernier supplice: Guillotin n'avait pas trouvé d'opposition dans l'Assemblée, mais il en avait trouvé dans cette fraction du parti royaliste qui avait pour organe le journal connu sous le nom des *Actes des Apôtres:* ce parti ne voyait encore en 1790 rien de bien sérieux dans la marche de la révolution. Son opposition était railleuse, inconsidérée et provocante; il s'attachait à tourner en ridicule les principaux orateurs de l'Assemblée; Guillotin n'était pas un orateur, c'était un honnête homme animé d'excellentes intentions, mais imbu des nouvelles idées; il n'en fallut pas davantage pour qu'il devînt l'objet d'attaques et de moqueries continuelles, et l'on se mit à le chansonner; les rédacteurs des *Actes des Apôtres* supposèrent que, de concert avec Barnave et Chapelier, il avait inventé une machine propre à tuer les gens *tout doucement;* de là les bouts rimés où il est dit que Guillotin, aidé des gens du métier,

De sa main
Fait soudain
La machine
Qui simplement nous tuera,
Et que l'on nommera
Guillotine.

Hélas! oui, cette machine qui n'était pas encore imaginée devait s'appeler guillotine et tuer bon nombre de gens; mais qu'auraient répondu ces imprudents rédacteurs à celui qui leur aurait dit : Prenez garde! ne touchez pas à la hache! Un jour viendra, et ce jour n'est pas éloigné, où l'un de vous, celui-là a nom Champcenetz, saura par lui-même si cette machine tue en effet tout doucement. Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment le nom de guillotine demeura acquis à l'œuvre que devait confectionner Louis.

Mais Louis ne devait pas s'en tenir à sa consultation; de la théorie il fallait passer à la pratique : des expériences furent faites à l'hospice de Bicêtre. Il y avait alors à Paris un mécanicien allemand du nom de Smith; il construisit la machine d'après les indications de Louis et avec l'aide du charpentier du domaine; une commission nommée par le département assistait à ces expériences. Cabanis était au nombre des commissaires; nous lisons dans sa relation que Louis ayant fini par donner une direction oblique au tranchant du couperet, le poids seul de ce couperet, sans le secours du mouton de 30 livres qui s'y adaptait, tranchait la tête des cadavres avec la vitesse du regard et en coupant les os de la manière la plus nette.

Ces expériences une fois faites, la machine ne devait pas rester inactive : le bourreau en prit possession; la consultation de Louis avait été soumise le 20 mars 1792 à l'Assemblée nationale; un mois environ après, le 25 avril, on conduisit pour la première fois un condamné à la guillotine; c'était un voleur de grand chemin, nommé Pelletier. Louis a été assez heureux pour qu'aucune exécution politique n'eût eu lieu de son vivant; la première victime sacrifiée sur cet autel lui fut envoyée le 21 août par le tribunal criminel extraordinaire, institué le 18 du même mois. Le condamné était Dangremont, accusé de s'être trouvé le 10 août dans les rangs de ceux qu'on appelait les ennemis du peuple.

L'exécution eut lieu à dix heures du soir, aux flambeaux. Ce spectacle, dit un des historiens de ce tribunal, fut sinistre et menaçant; la foule était immense mais muette; c'était la première fois qu'elle voyait appliquer la guillotine aux délits politiques. A partir de cette nuit le règne du bourreau était inauguré.

Louis s'était sans doute applaudi d'avoir résolu le problème de mécanique qui lui avait été proposé; les expériences faites à Bicêtre avaient en effet mis hors de doute les conditions demandées, elles avaient prouvé que par son procédé, puisqu'il appelait ainsi ce mode d'exécution, la décollation était immanquable et rapide comme le regard; mais la Terreur allait organiser des expériences sur une bien autre échelle, et sur le vivant. Louis n'était plus là pour en voir les résultats, mais alors on fut épouvanté précisément de ce qui avait fait la satisfaction de l'artiste, c'est-à-dire de l'effroyable rapidité des coups que portait sa machine et de leur infaillibilité; on alla même plus loin : lors de la réaction thermidorienne, peut-être pour ajouter à l'horreur qu'inspiraient les exécutions, quelques savants soutinrent que ce supplice donne lieu à d'atroces douleurs; mais, il faut le dire, les raisons avancées pour étayer cette opinion ne pourraient aujourd'hui soutenir le moindre examen; on va en juger : Sœmmerring prétendait que l'âme se réfugiant alors dans la tête, toutes sortes de douleurs doivent s'y faire ressentir, et de là, disait-il, la contraction des muscles masséters, des crotaphites et des muscles de l'œil; et il faut bien qu'il en soit ainsi, ajoutait-il, puisque l'âme humaine n'a pas moyen d'exprimer alors autrement la douleur au dehors. Le professeur Sue soutenait, de son côté, que les douleurs ne sont pas seulement ressentie dans la tête, qu'elles le sont aussi dans le tronc et dans les membres, puisque là aussi on observe des mouvements plus ou moins prononcés; mais Sue et Sœmmerring s'abusaient, ils partaient d'un principe faux, à savoir, que tout mouvement implique la nécessité d'une sensation, que tout muscle qui se meut obéit à une perception. Sœmmerring allait même plus loin, il soutenait que l'âme humaine, réfugiée dans le cerveau après la décapitation, non-seulement suscite des mouvements dans les muscles de la face, par suite de la douleur qu'elle éprouve, mais qu'elle peut encore alors percevoir des sensations morales et réfléchies; et pour le prouver il citait ce qu'on racontait du supplice de Charlotte Corday, et à ce sujet Sue lui-même partageait son opinion. Charlotte Corday était déjà l'objet d'une légende, et cette légende disait qu'au moment où le bourreau avait frappé au visage la tête de cette jeune fille, une vive rougeur avait coloré ses joues, non pas sous l'influence de la douleur, mais de honte et d'indignation de se sentir ainsi traitée! Mais outre l'impossibilité de distinguer, au milieu des émotions qu'avait dû causer un pareil spectacle, si une tête souillée de sang et déjà défigurée par le passage de la vie à la mort, s'est, ou non colorée, cette légende est en opposition avec tout ce qui a été dit par des personnes dignes de foi qui avaient suivi cette intéressante jeune fille depuis la Conciergerie jusqu'à l'échafaud. Pendant tout le trajet, dit Cabanis, elle montra un calme admirable, une sérénité grave, simple et sans affectation; on remarqua seulement qu'arrivée au pied de l'échafaud, elle pâlit légèrement, puis presque aussitôt son beau visage reprit tout son éclat; il faut dire ensuite qu'on n'est pas même d'accord sur le moment où cette rougeur aurait couvert le front de Charlotte Corday; pendant que les uns soutiennent que cette rougeur s'était manifestée après la décollation, d'autres prétendaient qu'elle avait eu lieu au moment où le bourreau lui arrachait le mouchoir qui lui couvrait le cou et les épaules.

Mais laissons ces versions d'un fait qui n'a pu obtenir de créance qu'à une époque d'agitation et de terreur.

La supposition que l'âme perçoit après la décapitation, qu'elle éprouve des sensations quelconques, ne peut nous arrêter; le vent d'acier qui sépare la tête du tronc dans le supplice de la guillotine est si rapide, que l'âme ne trouverait pas assez de temps pour sentir quoi que ce soit. On comprend d'ailleurs que les cordons nerveux le long desquels cheminent les sensations ne peuvent plus rien apporter au cerveau, puisqu'ils sont coupés presque à leur origine; le cerveau cesse donc à l'instant même d'être un agent nerveux et à plus forte raison un agent intellectuel. Ira-t-on maintenant supposer que le cerveau peut du moins sentir de la douleur à la surface tranchée du côté de la tête? C'est encore là ce qu'on ne saurait admettre, car la moelle allongée se trouvant elle-même comprise dans la section, il n'y a plus aucun apport au cerveau.

Ainsi, tout porte à croire que le guillotiné, pendant comme après le supplice, n'éprouve aucune espèce de douleur; je dis tout porte à croire, car, ainsi que le fait très-bien observer Cabanis, l'expérience directe nous manque en un pareil sujet; des condamnés ont bien pu rapporter tout ce que comporte tel autre genre de supplice, la pendaison, par exemple, mais jusqu'ici aucun décapité n'est venu rendre compte de ce qu'il avait éprouvé : il faut donc s'en tenir au raisonnement, mais en vérité le raisonnement a ici un degré de certitude aussi probant que s'il s'appuyait sur l'expérimentation; qu'il y ait encore chez les guillotinés, et pendant un certain temps, un reste de vie dans les organes, c'est là ce qu'on ne saurait nier, puisqu'il se produit encore des mouvements dans ces mêmes organes, mais il faut distinguer; il ne faut pas confondre la *vie* avec le *moi* : la vie appartient à tous les organes, elle s'en retire peu à peu; on peut même, jusqu'à un certain point, l'y rappeler momentanément à l'aide de divers excitants; mais le *moi*, qui seul donne les perceptions de la souffrance, une fois effacé, ne se montre plus; ainsi l'erreur de Sœmmerring, d'Oelsner et de Sue tenait à ce que ces physiologistes confondaient le *moi* avec la vie; ils croyaient à la persistance du *moi* par cela seul qu'ils voyaient des mouvements, et ces mouvements pour eux étaient des indices de souffrance; mais en voici assez sur ce point, il n'est pas nécessaire de calomnier la guillotine pour montrer que pendant la Terreur il eût été impossible aux tribunaux révolutionnaires de trouver un meilleur auxi-

liaire; il ne s'agissait pas alors de faire souffrir, mais de tuer, de tuer vite et en masse.

Or, on vit alors ce que pouvait faire la guillotine; ainsi, pour citer quelques exemples, savez-vous combien il a fallu de temps pour exécuter, en octobre 1793, les vingt et un girondins? Il a fallu trente et une minutes! Oui! dit M. Thiers, en trente et une minutes le bourreau fit tomber ces illustres têtes et détruisit ainsi en quelques instants jeunesse, beauté, vertus, talents et génie! Telle fut la fin de ces nobles et courageux citoyens, la guillotine venait de les dévorer sans efforts, sans trouble, sans éclat, presque sans exciter d'émotion; elle seule pouvait suffire à de pareilles atrocités.

Un peu plus tard, Fouquier-Tinville fait monter soixante-deux accusés sur ses gradins pour de là les envoyer à l'échafaud en une seule fournée, comme on disait alors. Il fallut huit charrettes pour les y conduire. Là se trouvaient des Montmorency, des Rohan, des Sombreuil, la jeune Cécile Renault et sa famille; le défilé dura trois heures; en quarante-cinq minutes la fatale machine abattit toutes ces têtes; tout autre genre de supplice aurait certainement révolté la populace et soulevé quelque mouvement de pitié; mais la guillotine achevait son œuvre paisiblement et presque sans bruit, si ce n'est celui que produisait régulièrement la chute du couperet.

Mais ce n'est pas tout : Cabanis trouvait, et avec raison, que ce genre de supplice était ignoble et indigne d'une société humaine. La peine de mort, disait-il, aurait dû au moins substituer à la guillotine un genre de mort aussi doux, mais plus imposant, un genre de mort qui conservât mieux le respect que l'on doit toujours à l'homme, même dans le condamné. Avec cette machine, en effet, tout individualisme est effacé. Entre le général d'armée, le législateur, le savant, le poëte, le vieillard courbé sous le poids des années, la jeune fille à peine nubile, elle ne fait aucune distinction : *æquo pulsat pede*. Il n'y a plus de morts théâtrales : royalistes, girondins, montagnards, tous se laissent tuer de la même façon.

Je viens de citer les vingt et un girondins; ils ont bien pu, dans un dernier banquet, essayer quelques mots à la Plutarque, faire entendre les derniers accents de la liberté mourante; mais que va-t-il se passer sur l'échafaud? qu'y trouveront-ils? C'était en octobre, par une pluie fine et glaciale; ils y trouvèrent un homme abrité prosaïquement sous un parapluie vert, portant une large cocarde à son chapeau; c'était le bourreau, qui se mit à les dépêcher successivement, avec l'indifférence et l'impassibilité d'un homme qui travaille à la tâche.

Et Danton, le fameux Danton, il a beau faire pour se grandir à ce moment suprême, il a beau se carrer sur l'échafaud, comme dit M. de Lamartine, la mesure de son piédestal; il faut que lui aussi, à son tour, se couche sur le ventre, n'ayant plus sous son regard que le panier qui va recevoir sa tête.

Figurez-vous au contraire ce même Danton face à face avec un de ces bourreaux qui n'avaient d'autre instrument que le glaive ou la hache; qui sait? on aurait peut-être vu le bourreau reculer devant cette grande figure révolutionnaire, comme le Cimbre devant Marius! Voilà certainement, je l'ai déjà dit, ce que n'avait pu prévoir l'inventeur de cette machine. Louis avait cru réaliser un vœu de l'humanité, il avait cru donner à la peine de mort la forme la plus douce et la plus prompte; ses intentions étaient louables; cependant on pourrait se demander si Louis devait se croire tenu, après tout, d'accepter cette étrange mission, que venait lui déférer le comité de législation; si cette mission était honorable pour lui, si elle rentrait dans l'esprit de sa profession.

Avant de m'expliquer sur cette question, je vais faire un rapprochement; il s'agit d'un épisode qui forme une des plus belles pages de notre histoire, en ce qui concerne la médecine militaire : je veux parler de la mémorable réponse que fit Desgenettes au général Bonaparte, lors de l'expédition d'Égypte. On sait qu'après avoir échoué devant Saint-Jean-d'Acre, le général Bonaparte avait ramené douze cents blessés et qu'une ambulance avait été organisée à Jaffa pour nos pestiférés; il était impossible de les transporter avec l'armée; les abandonner, c'était les livrer à la cruauté des ennemis; dans cette circonstance, le général fit appeler le médecin en chef de l'armée. Je laisse parler Desgenettes lui-même, car il est ici d'une admirable simplicité.

« Le général Bonaparte, dit-il, me fit appeler de grand matin dans sa tente, où il était avec le chef d'état-major; après un court préambule sur notre situation, il me dit : « A votre place je terminerais à la » fois les souffrances de nos pestiférés et je ferais cesser les dangers dont » ils nous menacent, en leur donnant de l'opium. » Je répondis simplement : « *Mon devoir, à moi, c'est de conserver.* »

Pour moi, messieurs, je trouve ces paroles si belles, si justes, que je voudrais les voir gravées sur la pierre de l'Arc de triomphe où se trouve le nom du médecin en chef de l'armée de l'Orient. Ce qui fait la force et la justesse de cette réponse, c'est qu'elle est dictée par *un principe*, et par un principe qui, pour le médecin, vaut mieux que tous les serments du monde, sans en excepter celui d'Hippocrate. Armé de ce principe, le médecin, en effet, ne trouve plus d'incertitudes; quels que soient les événements, il a réponse à tout. Agrippine propose au médecin Xénophon d'aider Claude à mourir avec un poison plus actif que celui déjà employé. Fort de ce principe, il aurait pu répondre : Mon devoir, à moi, est de conserver. Pendant tout le cours du moyen âge, un médecin était requis pour aider le tortionnaire, il était là pour dire comment et jusqu'à quel point on peut arracher des douleurs sans éteindre la vie. Eh bien! celui-là aussi aurait pu répondre : Adressez-vous à d'autres, mon devoir à moi est de conserver. Dieu me garde de mettre ici en doute l'humanité de Louis, mais je trouve que lui aussi aurait pu répondre au comité de législation : Mon devoir, à moi, est de conserver. L'art auquel il avait voué sa vie, était, après tout, un art conservateur

et non un art destructeur; il n'était pas tenu de démontrer aux délégués de l'Assemblée nationale que les vertèbres cervicales forment des enchevauchures telles qu'elles ne laissent aucun joint, et que pour opérer la section du cou il faut un couperet d'un poids considérable, à tranchant oblique, etc. Tout cela est odieux et repoussant. Ce n'est pas pour arriver à donner de semblables notions que nous entreprenons de longues études et de pénibles observations. Mais j'en ai fini sur ce point; mon dessein était de rendre à chacun ce qui lui est dû.

DUBOIS (d'Amiens).

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

### De l'administration française sous Louis XVI (1).

### VI

### L'ABBÉ DE MABLY.

Mably est à peu près oublié aujourd'hui. Ses œuvres, qui forment 15 volumes in-8°, ne se trouvent plus guère que sur les quais. Cependant il a eu sa part d'influence dans la révolution française, et son nom était encore assez célèbre au commencement du siècle pour que M. Guizot donnât, en 1823, une nouvelle édition des *Observations de Mably sur l'histoire de France.*

Dans la Révolution on a demandé, pour lui comme pour Rousseau, une statue et une place au Panthéon; il n'a cependant jamais eu la popularité de l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social*. Il n'est pas difficile d'ailleurs d'expliquer cette différence de faveur. L'auteur du *Contrat social* est aussi l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*; il a pour lui tous les jeunes gens et toutes les femmes; Mably est un philosophe austère, qui méprise les hommes de son temps comme profondément corrompus; quant aux femmes, il s'appropriait volontiers le mot d'un Anglais sur les belles dames de la cour de France : « Que peut-on faire de cela à la maison? »

Avec une vertu aussi rude, il est tout simple qu'on ne soit pas populaire; mais hâtons-nous de dire que si Mably ne fut rien moins qu'un homme du monde, s'il ne fut pas de son temps, si, comme on l'a dit, c'est un Grec égaré dans la société du XVIIIe siècle, ce n'en est pas moins une des âmes les plus nobles, une des figures les plus originales du règne de Louis XV. Les idées étaient fausses, l'homme était grand. Ce n'est pas un sophiste qui court après le succès. Sa vie est le commentaire de ses écrits. Si nous n'avons rien à apprendre de ses livres, nous avons beaucoup à apprendre de sa vie.

Gabriel Bonnot de Mably naquit d'une famille noble du Dauphiné au mois de mars 1709. Il eut pour frères l'abbé de Condillac, qui fut plus célèbre que lui, et M. de Mably, l'aîné de la famille, qui fut grand prévôt de Lyon. C'est dans la maison de ce M. de Mably que Jean-Jacques Rousseau fut instituteur durant un an, et qu'il écrivit son *Projet pour l'éducation du jeune Sainte-Marie*, premier essai auquel peut-être nous devons l'*Émile*.

Entré au séminaire de Saint-Sulpice sur l'invitation de M. de Tencin, qui était l'allié de la famille, Mably prit bientôt en dégoût des études qui, dans sa situation, l'auraient facilement mené à la fortune. Une fois sous-diacre, il refusa d'aller plus loin et changea ses cahiers de théologie contre Plutarque, Platon, Thucydide et Cicéron. C'est avec ces grands personnages qu'il se mit à vivre, et, suivant un contemporain, « les légers Parisiens virent avec étonnement paraître au milieu d'eux un jeune Spartiate un peu adouci par le commerce de Platon. » (*Éloge de Mably*, par Levesque, p. 5.)

Reçu comme parent et comme homme de lettres chez la fameuse madame de Tencin, Mably fut de ses dîners de beaux esprits où assistaient Fontenelle, la Mothe, Saurin et quelquefois Montesquieu. Ce fut ce dernier que Mably prit pour modèle, quand il publia, en 1740, son *Parallèle des Romains et des Français*, pâle imitation de la *Grandeur et la décadence des Romains*, publiée en 1734. Le livre eut un certain succès, quoique plus tard l'auteur ait été le premier à en reconnaître les défauts.

Ce fut vers ce temps que le frère de madame de Tencin, l'abbé, plus tard le cardinal de Tencin, qui avait été chargé des affaires de France à Rome, fut appelé au ministère par la faveur du cardinal de Fleury. Madame de Tencin, qui se croyait politique parce qu'elle aimait l'intrigue, et qui se faisait peu d'illusions sur la capacité de son frère, pensa qu'il fallait mettre auprès du ministre un homme capable de le diriger sans faire ombrage à personne; elle jeta les yeux sur l'abbé Mably.

Pour instruire son élève et pour s'instruire lui-même, Mably rédigea un abrégé de tous les traités conclus en Europe depuis la paix de Westphalie. Ce livre, qui ne parut qu'en 1748, sous le nom de *Droit public de l'Europe*, fut présenté au censeur : « Qui êtes-vous, dit-il, monsieur l'abbé, pour écrire sur les intérêts de l'Europe? Êtes-vous ministre ou ambassadeur? » Et la permission fut refusée. Il est probable que si Mably eût été ministre ou ambassadeur, on lui eût refusé pour ce motif même l'autorisation qu'il demandait. Un censeur a-t-il jamais manqué de bonnes raisons pour étouffer un bon livre? L'ouvrage parut à Genève. Dargenson empêcha qu'on ne le saisît en France. C'est de tous les ouvrages de Mably celui qui eut le succès le plus solide. On l'appela le *Manuel des ministres* (était-ce une épigramme?). Il fut traduit en plusieurs langues, et en Angleterre on le

---

(1) Voyez, pour le cours de l'année dernière sur le même sujet, les nos 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de notre deuxième année, et les nos 1, 3 et 13 de la troisième. — Voyez, pour le cours de cette année, les numéros 23, 43, 44 et 45.

prit pour manuel de l'enseignement du droit public.

Instruire le cardinal ne fut pas le seul service que lui rendit Mably. Le ministre sentait sa faiblesse dans le conseil, il ne savait pas parler; Mably lui inspira l'idée de demander au roi la permission de donner son avis par écrit. Mably écrivait, le cardinal lisait; le secrétaire était le vrai ministre, et les affaires n'en allaient pas plus mal.

On en fit l'épreuve en 1743. Ce fut Mably qui négocia secrètement à Paris, avec le ministre du roi de Prusse, le traité que Voltaire porta à Frédéric. Deux hommes de lettres dirigeaient la diplomatie française et prouvaient qu'on n'est pas incapable de conduire les affaires d'un grand pays parce qu'on a de l'esprit; système qui n'a pas réussi, parce qu'il y a trop de gens intéressés à croire le contraire.

En 1746, Mably se brouilla avec le ministre, devenu archevêque de Lyon et cardinal. Il s'agissait d'un mariage protestant qu'on voulait casser et que Mably voulait faire maintenir. Tencin disait qu'il voulait agir en cardinal, en évêque, en prêtre. « Agissez en homme d'État, répondait Mably. — A suivre votre avis, je me déshonorerais, » reprit le cardinal. Mably prit son chapeau et sortit du ministère pour n'y jamais remettre les pieds.

Dès lors, il s'enferma dans son cabinet et ne voulut plus vivre qu'avec les anciens, qu'il savait par cœur. Pour lui, les Grecs sont le modèle de la grandeur et de la vertu, ils sont plus près de la nature; son idéal politique, c'est Lycurgue. Son plus grand regret, c'est de ne pas être né à Sparte. Un jour qu'on le louait de son caractère : — « Du caractère, madame, dit-il, on n'en peut avoir en certains pays; mais si j'étais né à Sparte, je sens que j'aurais été quelque chose. » Des temps modernes, de la religion ou de la morale chrétienne, il n'y a point de trace dans ses livres. Pour lui le monde s'est arrêté à Platon.

Il trouvait cependant un défaut à ce miracle de la philosophie. En respectant la propriété individuelle de ses laboureurs, Platon avait manqué de courage dans la *République* et n'avait pas été assez loin. En d'autres termes, il n'était pas assez Spartiate. A cela près, c'était le roi de l'esprit humain, et il ne souffrait pas qu'on le critiquât. Un jour que la discussion sur ce point était devenue un peu vive, l'adversaire de Mably voulut le désarmer par un argument *ad hominem*. « Monsieur l'abbé, lui dit-il, si Platon vous avait ressemblé, je n'en parlerais pas comme je fais. » Là-dessus l'abbé de Mably trépigne, frappe la terre de sa canne, se lève et regardant son adversaire : « Il sied bien, dit-il, à un petit gredin comme... moi d'être comparé à Platon. » Il était difficile de pousser plus loin la passion.

En 1749, Mably fit imprimer à Genève ses *Observations sur les Grecs*, espèce de pendant de Montesquieu, disaient les contemporains. Le sujet était bien choisi; mais le livre était fait avec une idée systématique et fausse que nous retrouverons dans tous les écrits de Mably.

Tant que la Grèce préfère la pauvreté au luxe et l'égalité à la richesse, elle est heureuse, florissante, respectée; tous ses citoyens sont des héros, et tout le peuple est citoyen. Dès que paraissent les richesses de l'Orient, dès que Lacédémone perd sa sainte pauvreté, tout est perdu : religion, mœurs, lois, patrie.

Comment peut-on remédier à cette fatale maladie de la richesse et du luxe? Par l'éducation et les lois. Avec les lois et l'éducation on fait naître alternativement dans le même pays ou des héros ou des esclaves.

Ce système est par trop simple; il y a, dans la vie d'une société, plus d'influences diverses que Mably n'en suppose, et il s'en faut qu'avec des lois, l'éducation et la pauvreté, on fasse de tous les hommes des citoyens ou des héros. Mably est un esprit absolu, parce que c'est un esprit étroit; il ne voit jamais les choses que par un seul côté.

En 1751, il publia ses *Observations sur les Romains* (1). C'est toujours le même système; c'est une déclamation contre l'ambition et l'agrandissement des républiques. Les mœurs sont le principe de la prospérité des États. En perdant ses mœurs, Rome a tout perdu; pauvre, elle est libre; riche, elle est tombée dans l'esclavage qu'elle méritait.

En 1763, Mably publia les *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale et de la politique, traduits du grec de Nicoclès*, livre dont la forme a pu inspirer l'auteur d'*Anacharsis*, grand ami de Mably. La devise : *Quid leges sine moribus vanæ proficiunt*, indique assez l'esprit du livre. C'est une apologie de Lycurgue, une attaque contre la richesse, le commerce et tous les maux que le luxe amène à sa suite. La vertu seule peut mener l'individu et les peuples à la félicité, et avec la richesse il n'y a point de vertu. Rien n'est changé chez Mably; ce sont toujours les mêmes idées, mais le livre, fait en façon de dialogue, ne manque pas de charme; on peut le lire avec plaisir. Marmontel lui a fait de nombreux emprunts dans son *Bélisaire*, qui eut l'honneur d'être blâmé par la Sorbonne. Mably ne fut blâmé par personne; il fut couronné par la Société économique de Berne sans avoir brigué cet honneur.

Deux ans plus tard, Mably publia ses *Observations sur l'histoire de France*. Persuadé, comme tous les hommes de son temps, que le monde se détériore et se corrompt sans cesse, Mably eut l'idée singulière de placer la liberté la plus parfaite aux premiers jours de la monarchie. Il fait un magnifique tableau de la république des Francs, au fond des forêts de la Germanie. Ils sont pauvres, ces barbares, par conséquent vertueux; Clovis n'est que le général et le premier magistrat d'un peuple libre. Le premier soin des Francs est de relever les Gallo-Romains en les affranchissant des tributs et de

(1) Toujours à Genève, ou sous la rubrique de Genève.

les traiter en hommes libres. Il est vrai qu'ils prennent grand soin de les débarrasser de ces richesses qui les corrompent. Une véritable république, voilà le berceau de notre ancienne monarchie. « *Cette découverte*, dit naïvement Brizard dans son *Éloge de Mably*, anime d'un intérêt jusqu'alors inconnu ces premiers temps si obscurs et si dédaignés. C'est un jet de lumière qui colore ce vaste horizon, autrefois perdu dans les ténèbres, et dont la chaleur va fertiliser toutes ces landes de notre ancienne histoire. »

Il fallait aimer beaucoup Lycurgue pour le reporter en Germanie et l'habiller en Clovis.

Après le républicain Clovis vient Charlemagne, le modèle des rois, car c'est un philosophe (au XVIII^e siècle, tous les grands hommes du temps passé sont des philosophes), — c'est un patriote, un législateur.

Mably nous montre ce monarque abjurant le pouvoir arbitraire, toujours funeste aux princes, et reconnaissant les droits imprescriptibles de l'homme, qui sont tombés dans l'oubli.

Il rouvre le Champ de Mars et rappelle le peuple dans ces assemblées d'où les grands et le clergé l'ont exclu. Il sait qu'il n'y a point de patrie où il n'y a point de liberté; il aime mieux être le chef d'une nation libre que d'un peuple d'esclaves. Il rapproche les ordres de l'État, et les Français étonnés comprennent pour la première fois qu'une classe de citoyens peut être heureuse sans opprimer les autres.

Voilà certes des sentiments généreux et une conduite toute patriotique; mais on peut croire que, si grand qu'ait été Charlemagne, il aurait été un peu étonné de cet amour d'égalité que lui prêtait l'abbé de Mably.

Le règne de Charlemagne n'est qu'un éclair dans la nuit. Après sa mort, le gouvernement se *dénature* et prend une forme inconnue de l'antiquité grecque et romaine.

Pour Mably, c'est une époque horrible, abominable, et surtout incompréhensible. Aussi arrêta-t-il prudemment son livre au règne de Philippe de Valois, laissant le reste en manuscrit qui ne fut publié qu'après sa mort.

Le défaut de ce livre est l'esprit de système; cet esprit gâte tout. Il y a de grandes recherches dans les *Observations;* Mably s'est donné la peine de remonter aux monuments originaux de notre histoire, aux lois barbares, aux capitulaires, mais à quoi bon tout ce travail? L'abbé de Vertot, disant : « Mon siége est fait », nous donne peu d'estime pour ces littérateurs qui cherchent, non pas la vérité, mais le succès. Mably est autrement estimable, mais malheureusement son siége est fait avant même qu'il ait ouvert un livre. Tout prend la couleur de ses yeux malades, qui ne semblent pas faits pour supporter la lumière de la vérité.

L'éclat subit que jeta l'école des physiocrates blessa singulièrement Mably. Quesnay faisait de la propriété mobilière et de la propriété du sol une extension de la liberté personnelle, ou, comme il le disait, de la propriété de la personne. Mais la propriété et le travail engendrent la richesse et n'engendrent pas l'égalité ; c'était deux grands vices pour Mably.

De plus, Quesnay avait pour disciples des fanatiques, des gens qui outrent les idées du maître, et en tirent des conséquences qui n'y sont pas contenues. Mercier de la Rivière venait de publier son *Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. Il ramenait tout à la propriété et à l'agriculture, faisait du despotisme éclairé le meilleur gouvernement, et ne voyait rien de comparable à la Chine et à son empereur laboureur.

Mably publia en 1768 ses *Doutes sur l'ordre naturel ;* l'ouvrage ne manque ni d'esprit ni de finesse ; il réfuta fort bien Mercier de la Rivière, et railla finement sa passion pour la Chine et le despotisme légal ; mais quand il en arrive à la propriété, Mably s'emporte, il n'y voit que l'invention « de quelques frelons qui voulaient vivre aux dépens des autres, sans peine, et à qui on n'avait pas l'art de faire aimer le travail ». En quoi Mably tombe dans l'erreur commune des ennemis de la propriété : c'est l'héritage qu'il attaque ; mais, sans méconnaître le lien étroit qui unit l'héritage à la propriété, il n'est pas permis de les confondre ; on comprend la propriété sans l'héritage, et la grosse question est de savoir si cette création de notre esprit et de nos bras est légitime. L'héritage n'est que la conséquence et la consécration de la propriété.

La réputation de Mably était assez grande pour qu'en 1770, le comte Wielhorski emmenât Mably en Pologne, afin de lui faire étudier le pays et d'en obtenir son avis sur les réformes nécessaires pour sauver ce gouvernement qui périssait.

Mably écrivit un livre dans lequel il signala les vices qui crevaient tous les yeux ; il demande l'affranchissement des paysans, pour qu'on obtienne des citoyens, il s'élève contre le *liberum veto*, le trop grand pouvoir des magnats, les désordres de l'anarchie ; mais son écrit, du reste médiocre (il ne fut publié qu'en 1781, après le premier partage), ne satisfit personne, et nous valut celui de Rousseau, qui lui est fort supérieur. C'est ce que Rousseau a écrit de plus sensé en politique.

En 1784, Mably voulut donner son avis aux Américains, qui ne le lui demandaient pas.

Avec beaucoup de finesse John Adams essaya de décourager poliment l'abbé de Mably d'une entreprise d'autant plus périlleuse que l'abbé, comme tous ses contemporains d'Europe, ne connaissait absolument rien de l'histoire de l'Amérique. Mably n'en persista pas moins à écrire une brochure qui fut fort mal reçue par les Américains et même, dit-on, brûlée par eux. Effrayé de leur goût pour le commerce, Mably les trouvait trop vieux pour revenir à la nature et à l'égalité, et par conséquent incapables de fonder un gouvernement libre et durable, condamnation philosophique de laquelle les Américains ont heureusement appelé.

Je ne parlerai ni d'un *Traité de l'étude de l'histoire*, publié en 1778, et destiné à l'éducation du jeune prince de Parme, dont Condillac était le précepteur, ni d'un *Traité de la manière d'écrire l'histoire*, publié en 1783, et dans lequel, avec une aigreur peu commune, Mably se prononce contre la façon d'écrire l'histoire adoptée par Robertson et Voltaire. Et, en effet, leur crime est grand, ce sont des modernes. Mably n'aime que les anciens. Chez les Grecs il admire Thucydide, il estime Xénophon, il aime Plutarque; il n'a que du dédain pour Polybe. Chez les Romains, je ne vois guère que Tite-Live qui lui plaise complétement, Tite-Live, le principal objet de ses études. Salluste n'est pour lui que le premier des talents secondaires, et quant à Tacite, s'il lui reconnaît de grandes beautés, il lui reproche un style haché, décousu, sans liaison.

Voltaire s'était vengé par avance dans une épigramme à sa façon, où il frappait deux rivaux d'un coup; il se moque de Clément,

> Dont l'écrit froid et lourd, déjà mis en oubli,
> Ne fut jamais prôné que par l'abbé Mably.

Venons enfin aux deux ouvrages principaux de Mably. Si la mort ne l'arrête, tout écrivain, après avoir cherché sa voie, finit par publier le résumé de ses études, la pensée qui, peu à peu développée par l'expérience et les livres, donne la clef de sa vie et de ses travaux. C'est là le fruit d'automne, après quoi l'œuvre de l'homme est achevé, et d'ordinaire il lui survit peu. C'est l'*Esprit des lois* de Montesquieu, l'*Émile* de Rousseau, etc.

Le livre de Mably est intitulé : *De la législation ou principes des lois*, Amsterdam, 1776. Suivant ses disciples, Brizard, par exemple, c'est le chef-d'œuvre du maître. « Ces principes, destinés à servir de base à la législation, embrassent le bonheur possible de tous les hommes, de tous les lieux et de tous les temps ». Faire le bonheur du genre humain par un code universel où l'on inscrirait le droit naturel, ce fut le rêve de la Révolution. Vous en voyez l'origine dans Mably.

Dans notre prochaine réunion, nous étudierons ce livre en détail; nous y joindrons le *Traité des droits de l'homme et du citoyen*, qui ne fut publié qu'au début de la révolution. Mably ne fut jamais persécuté, sa conduite le faisait respecter; mais probablement on trouva ce dernier livre trop fort pour le tempérament des contemporains. Je n'y vois cependant rien de plus que dans le *Traité de la législation*, publié, il est vrai, sans nom d'auteur.

Revenons à l'homme; c'était, nous l'avons dit, un philosophe solitaire, dur pour lui-même; il vivait avec mille écus, et avait pour principe que la corruption commence là où finissent nos premiers besoins; mais il était plein de charité pour les pauvres et leur sacrifiait son petit bien-être; fier, du reste, comme il en avait le droit, et ne souffrant pas l'insolence des grands. Un jour qu'un grand seigneur parlait avec dédain d'un savant qu'on avait tiré d'un grenier. « Monsieur le comte, lui dit Mably, ce sont les gens de mérite qui logent dans des greniers, les sots habitent dans des hôtels. »

Le maréchal de Richelieu le pressa de se mettre sur les rangs pour l'Académie; Mably refusa. « Mais, dit le maréchal, si je faisais toutes les démarches et que vous fussiez agréé, refuseriez-vous? » Vaincu par cette délicatesse, Mably n'osa dire non, mais il courut aussitôt chez son frère l'abbé de Condillac, et le conjura de le dégager à quelque prix que ce fût.

« Pourquoi cette grande résistance, lui dit Condillac, qui, tout philosophe qu'il était, n'avait point de répugnance à l'endroit de l'Académie? — Pourquoi? Si j'acceptais, je serais obligé de louer le cardinal de Richelieu, ce qui est contre mes principes, et si je ne le louais pas, devant tout à son petit-neveu, je serais coupable d'ingratitude. »

Grâce à Condillac l'affaire en resta là. Le despotisme de l'ancienne monarchie n'allait pas jusqu'à faire les gens académiciens malgré eux.

Le bruit avait couru qu'on lui proposerait de faire l'éducation du Dauphin qui fut Louis XVI; il dit hautement que sa règle de conduite et sa maxime constante serait que : *Les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois.* Ce ne fut pas à lui qu'on s'adressa.

Sa fin fut d'un sage comme avait été toute sa vie. Mably était soigné par un vieux et fidèle domestique; quand il se sentit près de mourir, il voulut épargner une fatigue et une douleur à ce vieil ami; il lui ordonna d'aller se coucher dans une pièce voisine. On donna à Mably pour le veiller un domestique de l'abbé de Chalut.

« Mon ami, lui dit le moribond d'une voix faible, vous aurez peu de peine; la première fois j'appellerai, vous me donnerez à boire; la seconde fois, je ne parlerai plus, mais j'aurai encore la force d'appeler, vous me rendrez le même service, c'est le dernier dont j'aurai besoin. »

Tout se passa comme Mably l'avait dit; mais son domestique, inquiet de ne plus l'entendre, court au lit de son maître; il le trouve sans mouvement, sans respiration; il le retourne. Mably ouvre ses yeux mourants, fait un dernier sourire de reconnaissance, et s'éteint dans les bras de son ami (le 23 avril 1785); il avait soixante-seize ans. C'était mourir comme un ancien, Socrate n'eût pas mieux fait.

Voilà sans doute une noble figure, et qu'on est un peu surpris de trouver en plein XVIIIe siècle; il est juste d'admirer tant de stoïcisme et de fermeté; seulement ne faisons point passer aux doctrines l'estime que nous avons pour l'homme. Il y a là un point délicat, et qu'il faut remarquer. La vérité nous est suspecte quand elle nous est présentée par un homme corrompu; nous craignons qu'elle ne cache un intérêt personnel, une

passion basse, et en général, nous n'avons pas tort; le

Timeo Danaos et dona ferentes

a son application en politique. Mirabeau en a fait la cruelle épreuve; il est fâcheux que la France ne l'ait pas écouté, mais qui peut dire s'il n'eût pas exploité le succès au profit des plus misérables passions? Le soupçon était permis. Mirabeau, paralysé par son passé, sentait combien son immoralité coûtait cher à la France; c'était son châtiment.

Je ne blâme point ce sentiment, mais ne nous jetons pas dans l'excès contraire. L'erreur et la vertu ont souvent siégé ensemble, surtout chez les gens de cabinet qui n'ont pas l'expérience de la vie pour s'éclairer. Respectons leur vertu, mais ne respectons pas leurs erreurs; honorons l'abbé de Mably, mais permettons-nous de critiquer ses livres : nous aurons ainsi fait la part de la justice et celle de la vérité.

## VII

### MABLY (SUITE).

Nous étudierons aujourd'hui les doctrines sociales et politiques de Mably, et nous les étudierons en grand détail. Le nom et les œuvres de Mably sont oubliés, il n'en est pas de même des idées qu'il a défendues. Elles sont beaucoup plus répandues qu'on ne le croirait; nous les trouvons au fond de toutes les doctrines socialistes et communistes; nous les trouvons aussi là où on ne les cherche pas ordinairement, au fond de toutes les doctrines de centralisation et d'omnipotence de l'État.

Ces idées, Mably n'en est pas l'inventeur. Il n'a fait que condenser les théories, soi-disant antiques, qui régnaient au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Il y a plus d'une de ces idées qu'on trouverait dans Montesquieu et, avant lui, dans Bossuet et dans Fénelon. Il n'y a pas loin de *Télémaque* au *Traité de la législation*. Saisissons donc cette occasion d'en finir avec cette fausse antiquité; saisissons-la avec d'autant plus d'empressement que nous avons dans Mably un philosophe sincère, qui ne souffre pas d'ombre sur sa pensée et qui va jusqu'au bout de ses principes. De pareils hommes sont toujours respectables, leurs erreurs même sont un moyen de nous éclairer.

Les doctrines politiques de Mably sont complétement exposées dans deux ouvrages : le *Traité de la législation* ou *Principes des lois*, publié, en 1777, sous la rubrique d'Amsterdam, et les *Droits et devoirs du citoyen*, publiés après la mort de l'auteur et à la veille de la révolution.

Le premier ouvrage est un dialogue entre un Anglais et un Suédois qui se rencontrent à Paris. L'Anglais, « prévenu en faveur du gouvernement de son pays et de la politique qui agite, trouble et déchire l'Europe, ne doute point de la sagesse des lois anglaises »; le Suédois, un peu plus difficile à contenter et *plein des idées des anciens philosophes dans l'art de régler une république*, croit que tous les États dont on admire la sagesse sont prodigieusement éloignés des principes d'une sage politique ». Il n'est pas difficile de voir que ce Suédois, qui aura le beau rôle, n'est que le masque de Mably.

Les *Droits et devoirs du citoyen* sont aussi en forme de dialogue; c'est une conversation entre Mably et lord Stanhope. Il est visible que Mably a voulu imiter Platon, son favori; mais ce n'est pas lui qu'on appellerait un *poëte décousu*. Il ne sacrifie point aux grâces, il va droit devant lui, tout entier à sa foi politique. Rien ne le distrait de ses énergiques convictions.

Le *Traité de la législation* contient, en guise d'avertissement, plusieurs passages latins empruntés au *Traité des lois* de Cicéron. Les *Droits et devoirs* commencent également par un texte de Cicéron que Lactance nous a conservé.

« Il est une loi qu'on ne peut ni changer, ni abroger, une loi dont le peuple ni le sénat ne peuvent nous délier. Cette loi est la même à Rome et à Athènes, aujourd'hui et hier, pour toutes les nations et pour tous les temps... C'est Dieu qui a inventé, décrété, promulgué cette loi. Celui qui ne lui obéit pas se fuit lui-même, méconnaît la nature humaine, et par cela même souffrira les plus grandes peines, quand même il échapperait aux châtiments des hommes... »

C'est cette loi naturelle que Mably va rechercher, sans faire attention que tout ce que nous dit Cicéron est vrai de ce sentiment de justice que chacun porte dans le cœur, de cet idéal de justice que chacun porte dans l'esprit, mais que vouloir trouver d'un coup et formuler la loi et la justice universelle, c'est un rêve. Il faudrait d'abord pétrifier l'espèce humaine, établir des rapports immuables, et arrêter le changement même des esprits; jusque-là, il en sera du juste comme du beau, du bien, du vrai; nous en approcherons sans cesse, nous l'exprimerons sous mille formes diverses, mais nous ne le posséderons jamais sous sa forme absolue, invariable; car ce jour-là, ayant cessé de changer, nous aurions cessé de vivre. Dieu seul vit en ne changeant pas, mais il est éternel, c'est-à-dire en dehors de l'espace et de la durée.

Une loi immuable pour des êtres qui changent tous les jours, c'est la chimère du XVIII^e^ siècle, c'est l'erreur de Mably. Comprenez bien que c'est quelque chose d'aussi faux que la langue universelle; poursuivre cette idée, c'est se mettre en dehors des conditions de notre nature, et, par conséquent, rien n'est moins naturel que ce prétendu droit qui convient, dit-on, à tous les temps et à tous les pays.

Entrons dans le détail.

Plus sage que Rousseau, Mably ne croit pas que la société dégrade l'homme. Il n'estime pas davantage que la société soit sortie d'un contrat. Au contraire, il remarque avec raison que si l'idée du bien et du mal n'avait pas nécessairement existé dans le cœur de l'homme, on ne comprendrait pas pourquoi les hommes auraient jamais imaginé de faire des lois; et si cette idée est naturelle à l'homme, il en résulte donc que,

même dans l'état de nature, les hommes ne pouvaient pas tout faire. La raison était leur loi, ils avaient des droits bornés et des devoirs à remplir; ce ne sont pas eux, par conséquent, qui ont établi la justice par un coup de majorité.

D'où sort donc la société? De notre nature. Dieu a placé dans notre âme plusieurs qualités sociales comme autant d'*instincts involontaires* qui nous invitent, par l'attrait du plaisir ou la crainte de la douleur, à nous rapprocher, à nous unir, *à nous aimer*, à nous soulager, à nous servir, à nous faire des sacrifices réciproques. La pitié, la reconnaissance, le besoin d'aimer, la crainte, l'espérance, l'émulation, voilà les sentiments naturels, les *qualités sociales*, qui disent assez que les hommes sont faits pour vivre entre eux. (*De la législation*, t. I, p. 32.)

Mais (et ceci est une observation fort juste que malheureusement Mably a bientôt perdue de vue) c'est la même racine qui porte nos vices et nos vertus. Ces besoins, ces sentiments qui nous rapprochent, sont les mêmes qui nous séparent quand l'égoïsme les dénature. L'avarice, la volupté, l'ambition, sont des instincts pervertis, ce sont elles qui ensanglantent la terre; le devoir du législateur et des magistrats est donc de refréner ces passions qui dépravent l'homme et qui détruisent la société.

Pour cela que faut-il faire? Étouffer les besoins factices, refuser aux passions l'aliment qui les entretient, apprendre aux hommes à se contenter de peu, les maintenir dans la pauvreté et le travail, et resserrer ainsi le lien social en habituant les hommes à s'entr'aider et à s'entr'aimer.

Et, pour en arriver là, il n'y a qu'un moyen, c'est de supprimer la propriété individuelle; car, du même coup, vous supprimez l'inégalité et vous désarmez l'égoïsme.

Ici est l'erreur principale de Mably, et il est bon de l'étudier avec soin, car cette erreur existe à des degrés divers chez un assez grand nombre d'esprits éclairés, de cœurs honnêtes et dévoués.

« La terre, dit-il, ne nous offre qu'*une quantité bornée de richesses*; pourquoi voulons-nous donc avoir des besoins sans bornes? *Si les législateurs n'ont voulu être que des brigands*, je n'ai rien à dire; mais s'ils ont voulu être justes, s'ils ont voulu faire le bonheur de la société, comment n'ont-ils pas eu l'esprit de soupçonner qu'*en rendant le superflu nécessaire, ils dérangeraient l'ordre de la Providence, et qu'une partie des hommes ne pourrait pas satisfaire ses véritables besoins, dès que d'autres s'en font d'imaginaires*. Nos besoins, qui, dans l'ordre de la nature, devaient nous unir, ne serviront, dans l'ordre ou le désordre de votre politique, qu'à nous diviser. Quand la société n'est plus qu'un assemblage de citoyens envieux, avides, jaloux et ardents à se nuire, parce qu'ils ne peuvent se satisfaire qu'*aux dépens les uns des autres*, le législateur espérera-t-il d'y ramener l'union, la paix et le bonheur, en ne faisant que des lois propres à irriter nos passions. » (*Ibid.*, p. 34.)

L'idée que la terre ne donne qu'une quantité bornée de richesses, qu'il n'y en a pas de trop pour chacun, et que le superflu de l'opulence se fait avec le nécessaire de la pauvreté, n'est pas particulière à Mably. On la trouvera exposée tout au long dans le septième livre de l'*Esprit des lois*, où Montesquieu traite du luxe. C'est une idée qui vient sans doute de l'antiquité.

Si cela est vrai, le Suédois de Mably a raison de demander à l'Anglais, son interlocuteur, « *aux dépens de combien de citoyens, ou plutôt de provinces, est fait le bonheur du roi d'Angleterre?* » Il a droit de s'écrier : « Quel est *cet animal monstrueux* qu'on appelle un sultan ou un sophi? Il dévore tous les fruits de la terre, et sa faim toujours renouvelée n'est jamais rassasiée ».

Mais en est-il ainsi? Non. S'il est aujourd'hui un fait clair comme le jour, c'est que la richesse est indéfinie. Elle est la création du travail; plus le travail se multiplie, plus la richesse s'accroît. En France, le rendement du blé par hectare a augmenté d'une proportion considérable; il est encore au-dessous de celui de l'Angleterre, qui met sur la terre un plus gros capital de fumier et de bétail. Le cultivateur qui a produit cet excédant de blé a-t-il pris la part de quelqu'un? Au contraire, a-t-il accru la richesse générale et mis en circulation une valeur nouvelle? Celui qui ouvre une mine ruine-t-il les propriétaires de la surface? Ne crée-t-il pas une nouvelle richesse? Le pêcheur qui sort avec ses filets et qui rapporte des poissons, à qui fait-il tort? Et de qui a-t-il pris la part? On pourrait multiplier à l'infini les exemples. Je ne sais rien de plus frappant que cet aveuglement systématique qui empêche les gens d'esprit de voir ce qui crève les yeux au plus ignorant.

Qu'est-ce donc que le pauvre? Est-ce un homme déshérité, dépouillé? Point du tout. C'est un homme qui, dans sa misère, a déjà plus que la nature ne lui a donné. Comparez le sauvage d'Amérique à un ouvrier qui gagne 3 ou 4 francs par jour, vous verrez s'il est vrai qu'on l'ait dépouillé. Que dis-je? comparez un mécanicien qui gagne 10 à 15 francs par jour au roi Agamemnon dans toute sa puissance, et obligé de tuer lui-même et de rôtir ses moutons, vous verrez si cet ouvrier, qui n'a que son éducation et son travail, ne profite pas d'une énorme richesse accumulée par les générations qui ont passé sur la terre. Il est pauvre par comparaison, c'est-à-dire moins riche; mais il ne peut pas se plaindre qu'on lui ait fait tort. Autant vaudrait dire que ceux qui vont à pied ont droit d'envier ceux qui vont en voiture, tandis qu'en vérité ils profitent des routes, des chemins, des trottoirs qu'on a faits pour eux avec un argent qui ne leur appartenait pas.

Ainsi donc, le fait matériel sur lequel Mably appuie sa théorie est non-seulement faux, mais il est le contraire même de la vérité.

Soit, dira-t-on, mais reste le fait moral. Nierez-vous que la richesse amène à sa suite l'avarice, l'ambition et toutes ces passions qui font la honte et le malheur des hommes?

Ma réponse eût étonné Mably, elle vous étonnera peut-être, et cependant je crois être dans le vrai.

Oui, dirai-je, la morale est un élément de civilisation, le vice et l'égoïsme perdent les peuples, mais il y a en-

core un autre élément de civilisation, c'est la richesse; et l'union de ces deux éléments est chose nécessaire. J'ai vu des pays pauvres, misérables, sans industrie, sans commerce, l'Espagne, l'Italie; je les ai trouvés moins moraux, moins charitables, moins éclairés que les pays riches. En Angleterre, en France, il y a plus de facilité pour faire le bien qu'il n'y en a en Espagne, et l'on en fait davantage. La richesse est une force, le tout est de la bien diriger.

Allons au fond des choses. Pour être vraiment libre, l'homme a besoin de s'instruire, de s'affranchir d'un travail écrasant et continu, de trouver à bon marché des vêtements, des outils, des livres; qui peut lui donner tout cela, sinon un pays où la richesse accumule les machines et les capitaux? Supposez un pays où chacun aura, comme dans la vieille Rome, ses deux arpents de terre à cultiver : vous aurez une réunion de paysans pauvres, bornés, décimés par la famine et la maladie; vous n'aurez ni la lumière ni le bien-être d'un pays comme la Suisse, où la propriété est un moyen de puissance et d'affranchissement.

Il est donc faux que dans une société où existe la propriété individuelle, la richesse des uns soit un vol fait aux autres. Cela était vrai chez les Spartiates, qui vivaient de guerre et de pillage; cela n'est pas vrai d'un pays qui vit de culture et d'industrie.

Voilà ce que Mably a méconnu, et nous allons voir toute sa théorie, logiquement déduite d'un faux principe, d'un fait mal observé, n'aboutir qu'à des impossibilités.

Suivant Mably, la nature a créé l'égalité entre les hommes; elle nous a donné à tous les mêmes organes, les mêmes besoins, la même raison. Elle n'a pas fait l'homme pour servir l'homme. D'où vient donc l'inégalité?

Des hommes : c'est la réponse de Rousseau, c'est aussi celle de Mably; mais tandis que Rousseau cherche un remède dans le contrat social, Mably le trouve dans l'abolition de la propriété.

L'Anglais fait à cette proposition une objection pleine de sens :

« Vous partagerez les terres, dit-il au Suédois, mais avec quelque égalité que le partage ait été fait, il est impossible que la république n'ait bientôt des citoyens riches et des citoyens pauvres, et cette inégalité des fortunes produira nécessairement l'inégalité des conditions. C'est une destinée inévitable, car il serait insensé de porter des lois pour ordonner aux citoyens d'avoir la même intelligence, la même industrie, le même goût pour le travail et *le même nombre d'enfants*. Ainsi les terres produiront plus dans de certaines mains et moins dans d'autres, et avec une égalité de partage, il y aura bientôt une inégalité de fortune. Laissez le temps de recueillir ou de partager les successions et les héritages, attendez la troisième génération, et je vous réponds que vous ne trouverez plus d'égalité dans votre république. La loi ordonnera-t-elle de faire tous les cent ans un nouveau partage de terres? Le remède sera pire que le mal. A la fin de chaque siècle on négligera de cultiver les terres qu'on n'espérera pas de conserver. Il se formera de tous côtés des cabales et des partis, et au lieu de réformer la république, vous la perdrez. » (*De la législation*, t. I, p. 64.)

L'objection est forte et suffit pour montrer la fausseté du système. C'est celle dont Aristote s'est servi pour réfuter Platon. Ce qui amène l'inégalité, ce n'est pas notre avarice, notre ambition, nos vices, tout cela ne vient que plus tard et n'est qu'une excroissance dans la société; ce sont nos qualités naturelles, notre industrie, notre économie qui produisent cette inégalité, qui est évidemment une des conditions du progrès social, ce qu'est, en économie politique, la division du travail. Avec la parfaite égalité, chacun vivrait mal sur son terrain et mourrait sans avoir fait un pas; ce serait le règne de l'immobilité! Avec l'inégalité des aptitudes et des fortunes, la civilisation n'a point de bornes; les plus riches tirent à eux et élèvent les plus petits.

Pour contrarier cette loi naturelle, pour maintenir forcément l'égalité absolue, Mably, comme tous les communistes, va être amené à détruire la liberté; car elle est mère de l'inégalité. Mably va entreprendre une croisade insensée. Le travail, l'économie, l'intelligence, le goût du bien-être, poussent à l'inégalité; il faut que le législateur contrarie ces forces naturelles, et pour cela il faut qu'il interdise la propriété individuelle et qu'il établisse la communauté. Voilà le dernier mot du système, la condition nécessaire d'une chimérique égalité.

Rien ne paraît plus aisé que de contenir les hommes dans le devoir avant qu'on eût établi des propriétés; car rien n'était plus aisé que de pourvoir à leurs besoins et de les satisfaire. Je crois voir les citoyens distribués en différentes classes; les plus robustes sont *destinés* à cultiver la terre, les autres travaillent aux arts *grossiers* dont la société ne peut se passer; je vois partout des magasins publics où sont renfermées les richesses de la république, et les magistrats, vraiment pères de la patrie, n'ont presque point d'autre fonction que d'*entretenir les mœurs* et de distribuer à chaque famille les choses qui lui sont nécessaires.

» C'est, selon les apparences, *la paresse qui trouble le bonheur de cet âge d'or*. Peut-être que des hommes plus indolents et moins actifs que les autres et qui attendaient leur subsistance du travail commun de la société eurent moins d'assiduité et de zèle... Les paresseux furent à charge à leurs concitoyens qui se plaignirent, et la république commença par être agitée par ses discussions... Peut-être aussi peut-on attribuer la naissance des premiers désordres à l'injustice des magistrats qui, dans la distribution des fruits et des autres choses nécessaires, se firent à eux-mêmes une meilleure part ou marquèrent un préférence injuste pour leurs parents et leurs amis ». (*De la législation*, t. I, p. 74.)

Remédier à ces vices était chose facile, suivant Mably.

« Pour proscrire la paresse, il ne s'agissait que d'encourager au travail en portant des lois qui auraient réveillé dans les citoyens l'instinct naturel qui nous invite à rechercher l'estime de nos pareils et à craindre leur mépris.

» Pour arrêter les plaintes des hommes laborieux qui trouvaient mauvais de travailler pour les citoyens inutiles à la société, il suffisait de leur accorder des récompenses et des distinctions qui les auraient fait regarder comme les bienfaiteurs et les pères de la patrie.

» Si ce mal venait des préférences injustes des magistrats, on pouvait sans beaucoup de peine les rappeler à leur devoir. Mille moyens, tous plus simples les uns que les autres, se présentaient à la politique de nos pères, et tous étaient également propres à maintenir l'ordre ». (*Ibid.*, p. 75.)

Il y a chez les utopistes un caractère commun auquel on ne peut se tromper. Dans la société qu'ils réforment, tout est désordre, querelles, misères, vices et et crimes irrémédiables; dans la société qu'ils établissent, tout est vertu, tout est facile; les obstacles n'existent pas. En supprimant la propriété, Mably a réformé le cœur humain. Il faut un grand fonds de naïveté et un

grand défaut d'expérience pour se faire de pareilles illusions.

Au fond, il n'a pas constitué une société, mais un couvent; couvent où le citoyen est un moine sans responsabilité, sans liberté et même sans égalité; car, lorsqu'on assigne aux hommes les fonctions qu'ils seront obligés de remplir, on ne viole pas seulement leur liberté, on les condamne à la plus déplorable des inégalités, l'inégalité forcée. Dans nos sociétés libres, le paysan peut se dire qu'il s'élèvera par ses propres forces; mais, dans cette nouvelle Salente, tout dépendra de ces magistrats auxquels Mably attribue l'infaillibilité.

Ce n'est pas tout; avec cette égalité de cultures, cette suppression de la richesse et de l'industrie, la dépopulation arrivera, les hommes mourront de faim. Le Suédois ou Mably ne s'effraye pas pour si peu. Il a tout l'enthousiasme et toute l'opiniâtreté d'un sectaire. Périsse la moitié du genre humain pourvu que l'autre moitié soit vertueuse! L'aveu est curieux, et la race n'a pas changé.

« Quand je serais obligé de convenir que, dans la communauté des biens, les récoltes seraient moins abondantes que dans l'état de propriété *qui dévaste tant de provinces* (1), qu'en concluriez-vous? Il me semble que, sans tomber dans une trop lourde absurdité, je pourrais croire qu'il est plus avantageux pour le genre humain d'avoir quelques vertus que beaucoup de *fruits*. Que deviendra, dit-on, la population? Je réponds qu'il vaudrait mieux ne compter qu'un million d'hommes heureux sur la terre entière que d'y voir cette multitude innombrable de misérables et d'esclaves qui ne vit qu'à moitié dans l'abrutissement et la misère. Mais j'ajoute que si les hommes n'avaient jamais établi la propriété, la terre serait aussi cultivée et aussi peuplée qu'elle peut l'être. Le bonheur ne multiplie-t-il pas les hommes? On n'aurait point vu de ces gouvernements qui dévorent les habitants. » (*De la législation*, t. 1, p. 80.)

Avec ces beaux raisonnements, l'Anglais est vaincu; il faut croire que, comme l'avocat du diable, il était rendu d'avance; mais tout en se rendant, il fait une dernière objection qui n'est pas sans force; c'est qu'il est bien tard pour ramener le monde en arrière. « Après tant de sottises, de bévues faites, refaites, commencées, consommées, accumulées pendant une longue suite de siècles, comment la politique s'y prendra-t-elle pour réparer ses torts? »

Faut-il donc rétablir l'égalité par la communauté?

Une pareille objection n'est pas faite pour arrêter un philosophe qui accuse Platon de faiblesse pour avoir souffert la propriété dans sa *République* en l'accordant aux citoyens, tout en la refusant aux magistrats et aux guerriers.

— Oui, dit Mably, si je pouvais détruire les préjugés qui égarent notre raison, si je pouvais arracher de notre cœur les passions tyranniques qui l'asservissent, je ne balancerais pas un moment à mettre les hommes dans la plus parfaite égalité.

Mais le philosophe, qui connaît nos vices, n'a pas l'espoir de réussir dans ce coup formidable; il remarque que les petits et *les pauvres mêmes* résisteraient à ces projets, *le peuple a des emportements d'insolence, mais un principe d'égalité* (*Ibid.*, p. 95). On ne peut pas songer à détruire la propriété, mais il faut détruire les deux vices qu'engendre la propriété, l'avarice et l'ambition.

C'est en cela que consiste toute la législation. Elle n'a pas seulement pour objet de punir les délits que ces deux passions font commettre, il faut qu'elle les tienne endormies et engourdies en écartant les tentations qui nous inviteraient à être avares ou ambitieux. Il faut *disposer la vie privée* du citoyen et les *ressorts* du gouvernement de façon que nous trouvions notre bonheur sans le secours de l'avarice et de l'ambition.

Quels sont ces moyens? C'est l'objet du second livre. Il s'agit de préparer le retour à la communauté et à l'égalité en décourageant l'avarice et l'ambition.

C'est ce que nous examinerons dans la prochaine leçon.

Quand on examine ces doctrines qui suppriment la liberté, ne donnent pas l'égalité et ont la prétention ambitieuse de renouveler le monde et de changer la nature humaine, on se demande d'où leur vient leur popularité? On ne peut nier qu'elles aient un attrait pour la foule, et que beaucoup de gens ne disent : c'est un beau rêve.

La cause de cette popularité, c'est que le sentiment qui est au fond de ces utopies est un sentiment vrai. Oui, la richesse amène des abus et des inégalités extrêmes; oui, la convoitise est un crime; oui, l'ambition est la plus détestable forme de l'égoïsme. Se consoler du mal qui existe par le spectacle du bien qui s'y mêle, c'est une consolation qui peut aller à des esprits tranquilles, à des gens bien partagés, mais non pas à des âmes ardentes ni à des gens qui souffrent.

Mais si le sentiment est vrai, l'idée est fausse; à faire ce que demandent ces réformateurs, on supprimerait les bienfaits de la richesse, on n'en supprimerait pas les malédictions. Faites votre couvent tel que vous l'entendrez, il y aura de l'avarice et de l'ambition, il y aura de l'inégalité! Pour déraciner ces vices, ce n'est point la richesse qu'il faut supprimer, c'est le cœur humain qu'il faut changer, et si vous pouvez changer le cœur humain, alors la richesse est une bénédiction; c'est elle qui affranchit les hommes du besoin et leur donne la véritable liberté, et je dirai même la véritable égalité.

Aux États-Unis, l'égalité est plus grande qu'en aucun pays; pourquoi? parce que la liberté est complète et la propriété abondante. Pour être l'égal du riche, je n'ai pas besoin d'être aussi riche que lui; il suffit que je n'aie pas besoin de lui, et que peut-être il ait besoin de moi. La pauvreté asservit les hommes et souvent même les avilit; la propriété les relève et leur apprend le travail et l'économie. Qu'est-ce donc qu'un système qui supprime la propriété et établit la pauvreté universelle?

Pour combattre les vices des hommes, il ne faut donc pas supprimer l'aliment qui les nourrit, car ce même

(1) Allusion aux grandes propriétés gardées en bois.

aliment nourrit leurs vertus. C'est par la liberté et la responsabilité, c'est par l'égalité devant la loi qu'il faut apprendre au citoyen à se respecter lui-même, à garder sa dignité, à sentir sa force. Mably ne résout ni le problème économique ni le problème moral; il n'assure ni le travail ni la vertu, sa solution est purement mécanique; car, malgré toutes les phrases généreuses des utopistes, leur système est toujours mécanique, extérieur, et, par conséquent, ne résout aucun problème d'un autre ordre. Utopistes, communistes, socialistes, c'est toujours en parquant les hommes à la façon des moutons qu'on prétend assurer leur bonheur et leur vertu; Dieu a mis des conditions plus difficiles et plus nobles à notre félicité. C'est aux animaux qu'il a destiné une tranquille servitude, il nous a faits pour la lutte, les orages et la grandeur de la liberté.

ED. LABOULAYE.

---

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

## ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ

(de l'Institut.)

### Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans (1).

### VIII.

LE THÉATRE DE POMPÉE. — L'HERCULE RINGHETTI.

Pour retrouver l'enceinte presque intacte du théâtre de Pompée, il suffirait d'enlever les masures malpropres qui ont peu à peu envahi comme une lèpre les murailles antiques. On rentrerait à ce prix en possession d'un des plus magnifiques monuments de la Rome républicaine. Pour le présent, il faut se contenter d'en deviner les contours sous leur revêtement moderne. Çà et là, une voûte, un pan de mur, une console, se découvrent et servent de repères. Ce qu'on ne voit pas, on l'imagine d'après ces données. M. Baltard, architecte de la ville de Paris, a fait aussi sur le papier une restauration très-belle et très-vraisemblable de ce monument. Les descriptions anciennes et le plan du Capitole facilitent aux archéologues et aux artistes ces travaux de restitution idéale. Le plan du Capitole surtout leur est d'un grand secours. C'est un plan de Rome, dressé à l'époque impériale et retrouvé au XVI^e siècle près du temple de Romulus et de Rémus. Il est, par malheur, incomplet; quelques fragments se sont égarés. Ceux que l'on possède ont été remis en ordre et décorent aujourd'hui l'escalier qui conduit au musée du Capitole. Le dernier fragment, à droite, au sommet de l'escalier, représente le théâtre de Pompée, ainsi que le prouve l'inscription antique *theatrum Pomp*, qu'on y lit très-distinctement.

Sur ce plan, le théâtre de Pompée affecte la disposition connue des théâtres antiques. L'espace qui sépare les gradins de la scène, l'orchestre, est plus petit que dans les théâtres grecs. Les Romains n'ayant pas de chœurs, les siéges destinés aux magistrats et aux personnes de distinction occupaient dans leurs théâtres une partie de la demi-circonférence réservée, en Grèce, aux chœurs et aux musiciens. Une particularité plus remarquable distingue le théâtre de Pompée des autres théâtres de l'Italie et de la Grèce. A l'époque où il fut élevé, la loi qui défendait de construire des théâtres permanents était encore en vigueur. Pompée ne pouvait la violer ouvertement; il l'éluda. Il éleva un temple à Vénus Victorieuse au sommet des gradins. Le théâtre n'était ainsi qu'une dépendance du temple. Au sommet de l'arc de cercle décrit par la *cavea*, on voit sur le plan une saillie rectangulaire; c'est le soubassement du temple qui, posé sur ce piédestal, dominait le théâtre.

Autour de son théâtre, Pompée avait groupé d'autres monuments : une basilique, une curie, celle où fut assassiné César, un portique. Des bosquets et des fontaines complétaient la décoration de ce lieu, qui devint une promenade à la mode et le rendez-vous des courtisanes élégantes.

Le *Campo dei Fiori* occupe aujourd'hui une partie de l'emplacement que couvrait cet ensemble d'édifices. Un des côtés de la Place moderne est bordé, mais non pas orné, par un palais de très-médiocre apparence, l'ancien *Palazzo Pio*, maintenant *Palazzo Ringhetti*. La cour, fort peu intéressante d'ailleurs, de ce palais répond exactement à l'un des angles que formait le soubassement du temple avec la muraille du théâtre. Si l'on se place en imagination sur la scène antique, on a devant soi la *Cavea*, au-dessus de laquelle se dresse, au fond, le temple de Vénus. A gauche, à l'intersection de la courbe extérieure du théâtre et de la ligne droite du soubassement, est la cour du palais Ringhetti. Du fond de cette cour s'ouvrent des réduits sombres et malpropres. Si l'on y pénètre, on reconnaît, après quelques mètres de maçonnerie moderne, des voûtes et des murailles de blocage antique, dépouillées de leur revêtement, qui descendent sous terre en convergeant vers un centre commun. Ce sont des couloirs du premier étage du théâtre de Pompée. Que l'on sorte du palais, et que l'on se dirige sur la gauche vers l'église de *Saint-André de la Vallée*. On voit la rue qui monte au palais Ringhetti décrire une demi-circonférence; les maisons se sont appliquées aux substractions du théâtre et en suivent exactement la courbe régulière. A gauche encore, en appuyant vers la *Via dei Sediari*, on trouve des boutiques profondes et fraîches, occupées par des tailleurs de marbre. Ce sont d'autres corridors intacts du théâtre. Comme ceux du palais Ringhetti, ils sont dirigés vers

(1) Voyez les n^os 27, 30, 31, 38, 40, 41 et 44.

un même point intérieur, c'est-à-dire vers l'orchestre et le mur de la scène.

La cour du palais Ringhetti a été fouillée. Les explorateurs ont adopté dans leurs recherches un expédient fréquemment usité à Rome, où les ruines sont le plus souvent enfouies sous des constructions que l'on tient à ménager. Le dallage moderne de la cour a été respecté; on s'est contenté d'y creuser un puits et de descendre par cet étroit passage jusqu'au niveau du sol antique. Là, on s'est mis à déblayer lentement et à extraire les décombres et les terres, en soutenant à mesure par une voûte la croûte supérieure ainsi évidée. Lorsque l'on pénètre aujourd'hui dans ces travaux souterrains, on remarque, au pied de l'échelle qui y conduit, des restes de maçonnerie. Ce sont les assises des arcades qui décoraient à l'extérieur le mur circulaire du théâtre et le mur droit du soubassement. Des demi-colonnes engagées encadraient des niches monumentales. On trouva, l'an dernier, au pied d'une de ces colonnes, une sorte d'enveloppe ou de carapace, faite de mortier et de pouzzolane et évidemment destinée à protéger un objet précieux. La cachette fut ouverte. Elle avait été faite avec le plus grand soin : des débris de dalles et de stèles formaient comme un auvent sous lequel était étendu un colosse de bronze doré, long de 4 mètres et d'une admirable conservation. Cette découverte fit grand bruit dans Rome. On n'avait pas encore trouvé d'aussi grande et d'aussi belle statue de métal. Le gouvernement pontifical acheta le colosse à Ringhetti 60 000 écus romains, y ajouta 10 000 écus de gratification, en tout 350 000 francs.

Cette statue gigantesque, qui représente le dieu Hercule dans l'attitude consacrée, avec ses attributs bien connus, n'est pas tout à fait intacte. La massue sur laquelle s'appuyait la main droite du dieu, les pommes des Hespérides qu'il tenait sur la paume étendue de sa main gauche, ont disparu. Un pied manque également. La peau de lion jetée sur le bras, et faite d'une masse considérable de métal fondue à part, a été soigneusement déposée sur la poitrine du colosse par les mains qui l'ont enseveli. La calotte du crâne, faite également d'une pièce rapportée et mobile, n'a pas moins été respectée. Et pourtant la statue porte des traces très-visibles d'une mutilation systématique. Les organes sexuels ont été violemment arrachés avec des tenailles ou avec un ciseau à froid. Il semble qu'on ait voulu déshonorer le dieu en le privant des attributs de la virilité. A qui faut-il imputer cette vengeance haineuse? On songe tout d'abord aux chrétiens. Mais quand les chrétiens renversaient les statues des faux dieux, ils les brisaient ou les fondaient et avaient grand soin de détruire entièrement ces monuments de la religion vaincue. Il faut considérer de plus que les métaux étaient rares dans l'empire, à l'époque du triomphe du christianisme; les chrétiens n'auraient pas manqué d'envoyer au fourneau une idole d'une si grande valeur. On peut supposer qu'ils la jetèrent à bas un jour d'agitation populaire, et que, le flot écoulé, des païens vinrent enfouir mystérieusement leur dieu pour le sauver du creuset. Mais pour avoir l'idée d'outrager une statue, il faut croire qu'elle est l'image d'un être réel, dieu ou homme, sensible à cet outrage. Il est donc peu probable que des chrétiens aient conçu la pensée d'insulter Hercule qui, pour eux, n'existait pas. Les chrétiens hors de cause, restent les barbares. Si les Goths et les Vandales, qui pillèrent la capitale du monde, eussent mis la main sur une pareille statue, ils n'auraient pas négligé cette riche aubaine. Une telle masse de bronze et d'or était bien faite pour tenter la cupidité de ces hordes; ils l'auraient emportée ou fondue sur place. On pourrait imaginer que le temps leur manqua, et qu'ils durent se contenter d'enlever à la hâte quelques fragments du précieux métal. Comment expliquer alors qu'ils n'aient pas pris les deux pièces détachées du colosse, la peau de lion et le crâne? Après avoir ainsi passé en revue les différentes hypothèses auxquelles peut donner lieu l'examen de l'Hercule du palais Ringhetti, on est amené à conclure que la mutilation qui lui a été infligée est l'œuvre des païens. Un païen, si impie qu'il fût, n'aurait pas songé à insulter un dieu, en tant que dieu. Mais nous savons qu'avec l'empire s'établit à Rome l'usage de diviniser les empereurs morts, et bientôt les empereurs vivants. On les identifiait volontiers avec une divinité préexistante. L'Hercule Ringhetti réunissait probablement les deux natures humaine et divine. C'était un dieu et un empereur, et c'est à l'empereur sans doute bien plutôt qu'au dieu que s'adressait l'outrage dont il a été parlé.

Pour déterminer avec quelque précision le nom de l'empereur offert à l'adoration du peuple de Rome sous les traits de l'Hercule Ringhetti, il faut d'abord fixer l'âge de la statue. Pour cela, il suffit d'en examiner le style. Sur cette question on aurait tort d'accepter sans contrôle l'opinion des Romains. Une sorte de patriotisme rétrospectif les porte toujours à exagérer le mérite de leurs antiquités. De plus, le colosse du palais Ringhetti a été payé fort cher par le gouvernement pontifical. Il faut donc de toute nécessité que ce soit un chef-d'œuvre. Pour bon nombre de Romains, c'est la plus belle statue du monde, et Phidias lui-même n'a rien laissé de plus achevé. Jusqu'au printemps dernier, les enthousiastes eurent la partie belle. La statue resta pendant huit mois dans un atelier du Vatican, où on la réparait. Étendue sur des madriers, soutenue par des câbles, des ceintures, on la voyait mal. On apercevait, sous une armature compliquée, des membres énormes, des muscles vigoureusement modelés. On était frappé de la grandeur ou plutôt de la grosseur des détails, et l'on ne jugeait pas de l'ensemble. C'est le vendredi-saint de cette année que le colosse restauré fut pour la première fois librement exposé aux regards des connaisseurs. Il est d'usage à Rome de visiter les musées le

vendredi saint. Les portes du Vatican s'ouvrent ce jour-là à deux battants, et la foule envahit les galeries. On choisit cette sorte de solennité artistique pour inaugurer avec éclat l'Hercule Ringhetti. Le colosse, honorablement installé dans la rotonde qui contient déjà la Cérès, la tête de Jupiter Olympien, la vasque de porphyre de la maison Dorée, subit pour la première fois l'épreuve du jugement public. Il en sortit considérablement amoindri. Les gens de goût, du moins, furent unanimes dans leur appréciation. On avait annoncé un chef-d'œuvre de la statuaire grecque; il fallut reconnaître qu'on possédait seulement un très-médiocre spécimen de l'art romain au IIIe siècle. L'Hercule est nu. Sa chevelure, bouclée comme celle des athlètes, est retenue par une bandelette. La hanche droite est trop haute, les cuisses sont inégales, les rotules grasses, sans précision et sans élégance. Son cou de taureau, sa tête de tigre aux pommettes saillantes, sont d'un bestiaire plutôt que d'un dieu. On reconnaît à ces caractères un type très-aimé des artistes du IIIe siècle, et que l'on retrouve sur un grand nombre de médailles frappées sous Dioclétien, Constance, Constantin et ses successeurs. Le revers des médailles des empereurs porte souvent un sujet; quand l'empereur a été divinisé, le revers le constate. Quelques grands bronzes de Dioclétien, par exemple, ont au revers un Jupiter et un Hercule. L'Hercule est exactement le portrait de celui du palais Ringhetti. Ce sont les mêmes défauts dans l'attitude générale et dans les proportions de la figure, la même hanche exagérée, et aussi le même cou de taureau, les mêmes pommettes proéminentes, la même chevelure bouclée, ciselée avec un soin extrême et presque poil à poil. De petites monnaies de Maximien représentent le même Hercule dans la même pose. Or, on sait que Dioclétien avait adopté le surnom de Jupiter, et que son collègue Maximien s'était arrogé celui d'Hercule. Maximien était un paysan, bon soldat, mais grossier, brutal, cruel, et généralement détesté. Il fut deux fois chassé de Rome. La seconde fois, il se réfugia en Gaule, près de son gendre Constantin, qu'il tenta d'assassiner. Assiégé dans Marseille, pris, gracié, il conspira et l'on fut forcé de le tuer. Voilà donc, dans l'existence de ce dieu mortel, au moins trois occasions où sa divinité put recevoir quelques atteintes. Après chacune de ses expulsions, et surtout après sa mort, le peuple de Rome dut être tenté de revenir sur son apothéose prématurée. Que la populace, après avoir jeté à terre la statue de Maximien, ait pris plaisir à le déshonorer, il n'y a là rien d'invraisemblable. Le mal fait, le peuple s'éloigna, peut-être pour courir à d'autres exécutions, et le colosse mutilé resta étendu sur le sol. Des amis de Maximien, ou plutôt de profonds politiques survinrent. Ils songèrent à l'avenir et aux vicissitudes du sort. L'expulsé pouvait rétablir ses affaires; Constantin pouvait oublier ses légitimes griefs contre son beau-père et, débarrassé de lui, honorer sa mémoire. On enterra prudemment la statue. L'occasion de la faire reparaître utilement au jour ne se présenta pas. Les hommes prévoyants qui avaient si soigneusement enseveli l'image de l'empereur déchu ne furent pas payés de leur peine. Mais leur piété a du moins profité à M. Ringhetti, qui vient de retrouver, au bout de seize siècles, ce trésor.

L'Hercule Ringhetti tenait au théâtre de Pompée, et l'on sait que Pompée avait amené à Rome des artistes grecs. Faut-il croire pour cela que le colosse doré qui vient d'être décrit soit contemporain du théâtre et qu'il soit l'œuvre d'un ciseau grec? Les fautes énormes qui le gâtent ne permettent pas de s'arrêter un seul instant à cette hypothèse. De plus, il suffit d'examiner avec un peu d'attention le piédestal qui le portait pour reconnaître, à des marques certaines, que le piédestal et la statue ont été appliqués après coup aux constructions de Pompée. Les demi-colonnes engagées qui décorent le théâtre et le soubassement du temple sont d'un travertin magnifique et d'une pureté d'exécution admirable. Le piédestal, au contraire, est fait d'un simple bloc de travertin vulgaire, sans moulures, grossièrement échancré, et plaqué tant bien que mal contre une des demi-colonnes. On sent là la précipitation d'une époque de décadence, et surtout d'une époque de désordre et d'anarchie, où l'on n'était jamais sûr du lendemain, et où il fallait improviser les monuments comme des décors de théâtre. La colonne qui suit celle au pied de laquelle a été trouvé l'Hercule, paraît avoir reçu un piédestal du même genre. Il est possible que le temple de Vénus ait été orné d'une sorte de galerie d'empereurs divinisés et que l'on trouve, en avançant sous la cour du palais Ringhetti, de nouvelles statues.

On n'a pas de données positives sur l'âge de l'Hercule Ringhetti. Une dernière remarque confirme l'hypothèse qui vient d'être exposée. En Grèce, le goût des colosses paraît fort ancien; on en faisait au temps de Phidias. Mais à Rome, les statues colossales ne commencent à être en faveur qu'au IIIe et au IVe siècle. C'est alors aussi qu'on abandonne le marbre pour le métal, plus vite travaillé. Le bon goût est perdu. On prend l'énormité pour la grandeur, et la richesse pour la beauté. Le statuaire combine dans ses œuvres l'or, l'argent et les pierres précieuses, et s'ingénie à éblouir les yeux, faute de savoir satisfaire l'esprit.

La statue dorée du palais Ringhetti est, malgré ces réserves, une très-précieuse trouvaille. Nous ne sommes pas assez riches en sculptures antiques pour dédaigner tout ce qui n'est pas parfait. D'ailleurs, même aux époques de décadence, la tradition subsiste et guide les artistes. Les héritiers d'un grand siècle conservent, si dégénérés qu'ils soient, quelques-unes des qualités de leurs devanciers. Si l'inspiration originale leur fait défaut, ils ont du moins sous les yeux de bons modèles qu'ils peuvent copier.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 48 27 OCTOBRE 1866

## ACADÉMIE DE GENÈVE.

### HISTOIRE ET PHILOSOPHIE

COURS DE M. JULES BARNI (1).

**Diderot.**

I

L'HOMME : SA VIE.

La vie de Diderot a été racontée avec beaucoup de sincérité et de simplicité par sa fille, madame de Vandeul. Je viens de lire telle notice, dont l'auteur n'a fait que délayer le récit de madame de Vandeul, en lui ôtant sa grâce et son charme ; il eût beaucoup mieux valu transcrire ce récit tout entier. Pour moi, si je ne puis vous le lire ici tout au long, je veux au moins illustrer le résumé que je vais vous en donner par quelques extraits textuels qu'aucune analyse ne saurait remplacer. Je me réserve, d'ailleurs, de le compléter, quand il y aura lieu, par ce que nous pouvons tirer d'autres sources, et d'y joindre les réflexions dont je croirai utile de l'accompagner.

Denis Diderot est né à Langres, en Champagne, au mois d'octobre 1713, un an seulement avant Rousseau, sur les débuts duquel il eut, vous l'avez vu, une certaine influence. Sa famille, comme celle de Rousseau, appartenait à la bourgeoisie industrielle et commerçante : son père était coutelier ; c'est le métier qu'avaient exercé ses ancêtres depuis deux cents ans.

Comme Voltaire, Diderot fit ses études chez les jésuites. On le destinait à l'état ecclésiastique : un de ses oncles devait lui résigner son canonicat; on l'envoya donc aux jésuites de la ville, et à l'âge de douze ans, le futur fondateur de l'*Encyclopédie* fut tonsuré. Sa tonsure n'en fit pas un écolier moins pétulant ou plus exact. Fatigué des remontrances de ses régents, il quitta un beau jour ses études pour apprendre l'état de son père et de ses ancêtres; mais, ne se sentant pas propre à ce métier («il gâtait tout ce qu'il touchait de canifs, de couteaux ou d'autres instruments (2)»), il reprit bientôt ses livres et retourna au collége. «J'aime mieux l'impatience que l'ennui», dit-il à son père; et il continua ses classes sans autre interruption.

Il était un élève trop brillant pour que les jésuites ne songeassent pas à se l'approprier. «Ils le déterminèrent à quitter la maison paternelle et à s'éloigner avec un jésuite auquel il était attaché.» Son père, averti de ce projet d'évasion, empêcha le jeune Diderot de le mettre à exécution; mais, ne voulant pas contrarier ses désirs, il le conduisit lui-même à Paris et le fit entrer au collége d'Harcourt.

Il ne paraît pas que les jésuites eurent le don de lui inspirer le goût de leur profession, ni même celui de l'état ecclésiastique, puisque, aussitôt ses études finies, nous le voyons entrer chez un procureur pour y étudier les lois. Mais la jurisprudence n'avait guère plus d'attraits pour lui que la théologie.

« Tout le temps qu'il pouvait dérober à son patron, raconte madame de Vandeul, était employé à apprendre le latin et le grec qu'il croyait ne pas savoir assez, les mathématiques qu'il a toujours aimées avec fureur, l'italien, l'anglais, etc.; enfin, il se livra tellement à son goût pour les lettres que M. Clément de Ris (c'était le nom de son patron, compatriote et ami de son père) crut devoir prévenir son ami du mauvais emploi que son fils faisait de son temps. Mon grand-père chargea alors M. Clément de proposer un état à son fils, de le déterminer à faire un choix prompt, et de l'engager à être médecin, procureur ou avocat. Mon père demanda du temps pour y songer ; on lui en accorda. Au bout de quelques mois, les propositions furent renouvelées ; alors il dit que l'état de médecin ne lui plaisait pas, qu'il ne voulait tuer personne ; que celui de procureur était trop difficile à remplir délicatement ; qu'il choisirait volontiers la profession d'avocat, mais qu'il avait une répugnance invincible à s'occuper toute la vie des affaires d'autrui. Mais, lui dit M. Clément, que voulez-vous donc être ? — Ma foi, rien, mais rien du tout. J'aime l'étude ; je suis fort heureux, fort content ; je ne demande pas autre chose. »

Cette réponse n'était pas de nature à satisfaire le brave coutelier de Langres : il somma son fils de prendre un état ou de revenir à la maison ; et pour le forcer d'obéir, il lui retira sa pension. Mais Diderot, poussé par son génie et espérant d'ailleurs fléchir la sévérité de son père, ne tint nul compte des ordres qui lui étaient donnés ; et, quittant son procureur, il prit un cabinet garni, où, sans souci de l'avenir, il se livra à l'étude avec toute l'ardeur de sa nature. Il lui fallut donner des leçons pour vivre : il se mit à enseigner les mathématiques. Quand l'écolier lui convenait, il faisait durer la leçon pendant toute la journée ; quand il voyait qu'il avait affaire à un sot, il n'y retournait plus. « On le payait en livres, en

(1) Voyez, sur le cours de M. Barni, un article de M. Eugène Despois, dans le premier numéro de cette année.

(2) Toutes les phrases entre guillemets sont textuellement tirées des *Mémoires* de madame de Vandeul.

meubles, en linge, en argent ou point, c'était la même chose. »

Il faisait aussi des sermons pour se créer des ressources : un missionnaire lui en demanda six pour les colonies portugaises ; comme ils lui furent payés cinquante écus pièces, Diderot estimait cette affaire une des meilleures qu'il eût faites. « Il passa ainsi dix années livré à lui-même, tantôt dans la bonne, tantôt dans la médiocre, pour ne pas dire mauvaise compagnie, livré au travail, à la douleur, au plaisir, à l'ennui, au besoin. » C'est à cette époque de sa vie qu'il fait lui-même allusion dans ce passage du *Neveu de Rameau :*

« *Lui.* — Là, monsieur le philosophe, la main sur la conscience, parlez net; il y eut un temps où vous n'étiez pas cossu comme aujourd'hui.

» *Moi.* — Je ne le suis pas encore trop.

» *Lui.* — Mais vous n'irez plus au Luxembourg en été... Vous vous en souvenez ?

» *Moi.* — Laissons cela ; oui, je m'en souviens.

» *Lui.* — En redingote de peluche grise.

» *Moi.* — Oui, oui.

» *Lui.* — Enceintée par un de ses côtés, avec la manchette déchirée, et les bas de laine noirs et recousus par derrière avec du fil blanc.

» *Moi.* — Et oui, oui, tout comme il vous plaira.

» *Lui.* — Que faisiez-vous alors dans l'allée des Soupirs ?

» *Moi.* — Une assez triste figure.

» *Lui.* — Au sortir de là, vous trottiez sur le pavé.

» *Moi.* — D'accord.

» *Lui.* — Vous donniez des leçons de mathématiques.

» *Moi.* — Sans en savoir un mot ; n'est-ce pas là que vous en vouliez venir ?

» *Lui.* — Justement.

» *Moi.* — J'apprenais en montrant aux autres, et j'ai fait quelques bons écoliers. »

Cependant une place de précepteur lui fut offerte chez un receveur général des finances, M. Randon. Pressé par le besoin, il l'accepta moyennant quinze cents livres par an. Mais une telle position ne lui convenait pas, pas plus qu'elle ne convenait à Rousseau : il avait pour cela trop de fougue dans le caractère et trop d'amour de l'indépendance. Kant, Fichte, Hegel ont pu être précepteurs; si c'étaient des hommes de génie, c'étaient aussi des Allemands et des philosophes vraiment pratiques; mais conçoit-on des natures comme celles de Rousseau et de Diderot se pliant au joug d'un préceptorat ? Le futur auteur du *Neveu de Rameau* ne le supporta pas longtemps. Ici encore il faut laisser parler sa fille; le récit suivant ne rappelle-t-il pas bienheureusement l'apologue du Savetier et du Financier?

« Il mena cette manière d'exister trois mois ; alors il fut trouver » M. Randon : « Je viens, monsieur, vous prier de chercher une per- » sonne qui me remplace, je ne puis rester chez vous plus longtemps. » — Mais, monsieur Diderot, quel sujet de mécontentement avez-vous? » Vos appointements sont-ils trop faibles? Je les doublerai. Êtes-vous » mal logé? Choisissez un autre appartement. Votre table est-elle mal » servie? Ordonnez votre dîner ; rien ne me coûtera pour vous con- » server. — Monsieur, regardez moi; un citron est moins jaune que » mon visage. Je fais de vos enfants des hommes, mais chaque jour » je deviens un enfant avec eux. Je suis mille fois trop riche et trop » bien dans votre maison, mais il faut que j'en sorte ; l'objet de mes » désirs n'est pas de vivre, mais de ne pas mourir. » Il sortit donc de chez M. Randon, retourna dans son taudis, et fut de nouveau livré à la misère et à l'étude. »

Sa misère fut grande, en effet. Il n'avait pas toujours de quoi dîner. Un mardi gras, n'ayant pas mangé de toute la journée, il se trouva mal en rentrant à son hôtel; son hôtesse lui fit prendre un peu de pain grillé dans du vin. « Ce jour-là, disait-il à sa fille, je jurai si jamais je possédais quelque chose, de ne refuser de ma vie un indigent, de ne point condamner mon semblable à une journée aussi pénible.» « Et jamais, ajoute madame de Vandeul, serment ne fut plus souvent et plus religieusement observé. »

Le mariage qu'il contracta, malgré sa famille, en 1744 (à l'âge de trente et un ans), avec une jeune ouvrière, mademoiselle Champion, ne pouvait guère relever sa fortune. Diderot se chargea de pourvoir au sort non-seulement de sa femme, mais de sa belle-mère, et les enfants allaient bientôt venir. Plus que jamais il se vit forcé de se livrer à des labeurs ingrats. Il traduisit de l'anglais, pour le compte d'un libraire, plusieurs ouvrages, une histoire de la Grèce et un dictionnaire de médecine.

Outre les charges qu'il s'était imposé en se mariant, il en eut bientôt de nouvelles à subir en se liant avec une femme de beaucoup d'esprit et d'une grande instruction, mais sans fortune et sans délicatesse, madame de Puisieux. Il consacra aux besoins de cette dame le prix de divers ouvrages : une très-libre traduction de l'*Essai sur le mérite et la vertu* de Shaftesbury (1745) ; puis en 1746, sous le titre de *Pensées philosophiques*, un opuscule rempli d'idées neuves, profondes, hardies, qui fut condamné au feu par le Parlement (1); puis il faut le dire aussi, quelque triste que cela soit, un de ces romans licencieux qui étaient alors à la mode (2).

Ce fut encore à de nouveaux besoins de madame de Puisieux que fut appliqué le prix de la fameuse *Lettre sur les aveugles*. Il l'écrivit à l'occasion d'une opération de la cataracte faite par Réaumur sur un aveugle-né. Il avait espéré pouvoir étudier sur cet aveugle les premières sensations produites par la lumière; mais l'habile académicien ne voulut admettre, à la première expérience, d'autre témoin, qu'une grande dame, madame Dupré de Saint-Maur. Diderot ne renonça pas pourtant au sujet qui avait attiré son attention ; ayant rassemblé diverses observations faites sur d'autres aveugles, il composa sa lettre. Dans le début de cette lettre, l'auteur se plaignait du savant qui n'avait voulu laisser tomber le voile que devant quelques gens sans conséquence, faisant ainsi allusion à madame Dupré de Saint-Maur. Une allusion de ce genre dirigée contre une dame qui avait du crédit (et il paraît que madame Dupré de Saint-Maur en avait beaucoup sur le ministre d'Argenson) suffisait, dans ce temps-là, pour faire envoyer un individu à la Bastille. C'est ce qui arriva à Diderot, comme plus tard à Morellet ; les hardiesses philosophiques qu'il avait mises dans la bouche de

(1) Madame de Vandeul cite aussi, mais à tort, l'écrit intitulé : *De l'interprétation de la nature*, comme ayant servi au même usage. Cet ouvrage ne parut qu'en 1754, et Diderot avait rompu avec madame de Puisieux dès 1749, pendant son emprisonnement au château de Vincennes.

(2) *Les bijoux indiscrets.*

l'aveugle Sanderson fournissaient d'ailleurs un excellent prétexte. Un beau matin (24 juillet 1749), Diderot fut arrêté et conduit au château de Vincennes. En même temps, la police tenta vainement à arracher à sa femme la révélation du lieu où étaient cachés ses écrits, surtout un certain conte, *l'Oiseau blanc*, dont il avait donné lecture à quelques amis, et qui contenait des allusions et des traits hardis. Enfermé d'abord dans le donjon, il y resta vingt-huit jours sans voir personne que le lieutenant de police. Au bout de ce temps, ayant écrit à d'Argenson pour le prier de vouloir bien le tirer d'une prison, «où il était le maître de le faire mourir, mais non pas de le faire vivre», Diderot fut transféré du donjon dans le château, où sa femme eut la permission de lui tenir compagnie et dont on lui laissa le parc pour lieu de promenade : il était désormais prisonnier sur sa parole. Mais il passa environ trois mois dans ce séjour, après quoi il lui fut permis de rentrer chez lui.

Ce fut, nous l'avons vu, en allant visiter Diderot dans sa prison de Vincennes que Rousseau conçut le projet de traiter la question proposée par l'Académie de Dijon : *Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs?* On connaît sur cet incident le récit de Rousseau, et la version de Diderot lui-même, fort différente de celle que Marmontel lui attribue, ne contredit nullement cet écrit. Ce qu'il faut constater ici en général, c'est l'influence que Diderot exerça sur les premiers ouvrages de Rousseau. Celui-ci l'accuse, dans ses *Confessions*, d'avoir *abusé de sa confiance*, pour donner à ses écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand Diderot cessa de le diriger. L'accusation est singulière; mais si Rousseau n'avait pas besoin de Diderot pour prendre ce ton et cet air qui ne lui étaient que trop naturels et qu'il n'a pas depuis aussi entièrement perdus qu'il le pensait, il n'en a pas moins reçu de lui une certaine influence à son début, et peut-être le donjon de Vincennes a-t-il été pour quelque chose dans la nature de cette influence. C'est Diderot qui a fourni à Rousseau ce morceau du *Discours sur l'inégalité*, où un philosophe s'argumente en se bouchant les oreilles, pour s'endurcir aux plaintes d'un malheureux. «Il m'en avait fourni d'autres encore, dit Rousseau, que je ne pus me résoudre à employer.»

Madame de Vandeul raconte que, pendant que son père était enfermé à Vincennes, Rousseau, donnant à dîner à madame Diderot, lui fit entendre que son mari ferait sagement, dans l'intérêt de son repos, d'abandonner l'*Encyclopédie* à ceux qui voudraient s'en charger (Diderot venait d'entreprendre cette œuvre). «Ma mère comprit, ajouta-t-elle, que Rousseau désirait cette entreprise, et le prit en aversion.» Mais quelle apparence que Rousseau ait jamais songé à se charger d'une pareille entreprise, lui qui, de son propre aveu, ne savait écrire qu'à ses heures, et qui refusa d'entrer au *Journal des savants*, parce que la place qu'on lui offrait l'eût assujetti à une besogne régulière, bien que facile? «Le sujet réel de leur brouillerie, continue madame de Vandeul, est impossible à raconter, c'est un tripotage de société où le diable n'entendrait rien.» Mais, sans chercher à débrouiller ce tripotage, on peut dire que les causes qui brouillèrent les deux amis furent, d'une part, le tort qu'eut Diderot de vouloir gouverner Rousseau à sa guise, par exemple en voulant lui persuader d'accepter une pension de Louis XV, en se mêlant, bien qu'avec une bonne intention et une rare générosité, des affaires de son triste ménage, en cherchant à le dégoûter du séjour de la campagne, en lui faisant une loi d'accompagner à Genève madame d'Épinay, etc., et, d'autre part, l'humeur ombrageuse et maladive de ce dernier, que, pour cette raison même, il eût fallu ménager davantage. La note par laquelle Rousseau, dans sa *Lettre sur les spectacles*, crut devoir instruire le public de sa rupture avec son ancien ami, en lui appliquant un passage de l'*Ecclésiastique*, était bien faite pour rendre cette rupture irréparable, et elle était une vilaine action de sa part. On sait aussi sous quelles couleurs, dans ses *Confessions*, tout en rendant un éclatant hommage au génie de Diderot, il peignit la conduite de son ancien ami à son égard. Mais Diderot s'en est si brutalement vengé en poursuivant de ses outrages la mémoire de Rousseau dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, publié un an après la mort de ce grand et malheureux homme, qu'il fit en quelque sorte oublier les torts de celui-ci.

Mais laissons ces tristes querelles et reprenons la vie de Diderot où nous l'avons laissée.

Je viens de parler incidemment de l'*Encyclopédie*. Il faut dire dans quelles circonstances Diderot conçut l'idée de ce grand monument et à travers quelles difficultés il l'exécuta et le mena à bonne fin.

Ce fut de l'Angleterre qu'ici encore partit l'exemple. Elle avait créé le mot et essayé la chose dans un ouvrage publié à Dublin, dès 1728, par Chambers, sous le titre de *Cyclopedia*. Il fut d'abord question d'en publier en France une simple traduction; mais l'ouvrage anglais était trop défectueux pour qu'on pût se borner à le reproduire, même au moyen d'une de ces *belles infidèles* auxquelles Diderot lui-même avait déjà eu recours. C'est ce que reconnut notre traducteur, mais ce fut aussi l'occasion qui lui suggéra l'idée de construire, de concert avec d'Alembert et avec l'aide de collaborateurs choisis parmi les écrivains les plus illustres et les plus compétents, un monument original qui non-seulement résumât et vulgarisât toutes les connaissances auxquelles l'intelligence humaine était arrivée au XVIII^e siècle, mais qui respirât et répandît l'esprit de réforme, de justice et d'humanité dont l'élite de ce siècle était animée, et qui fût ainsi à la fois un vaste répertoire de données acquises et une œuvre de propagande et de progrès. Telle fut la grande idée, l'idée éminemment française que conçut Diderot à l'occasion de l'*Encyclopédie* anglaise de Chambers, et qu'il eut la gloire de réaliser en dépit de tous les obstacles.

En vain l'*Encyclopédie* s'était-elle placée sous les auspices du gouvernement, en vain était-elle dédiée au ministre d'Argenson, en vain avait-on usé dans la rédaction des articles d'un système de prudence qui devait singulièrement coûter à des philosophes, à peine les deux premiers volumes avaient-ils paru (1751-1752) que, sur la dénonciation des théologiens, jésuites et jansénistes ensemble, ils furent supprimés par un arrêt du conseil. La cour céda bientôt devant le cri de l'opinion, appuyé par le libéral directeur de la librairie, Malesherbes, et par le ministre d'Argenson, redevenu favorable. La publication put continuer son cours sans autre interruption pendant quelques années, mais au prix de ménagements et de concessions que d'Alembert croyait nécessaires, mais qui faisaient bondir Voltaire dans sa retraite (1) et qui ne devaient pas être moins pénibles à Diderot. Malgré ces précautions, l'*Encyclopédie*, attaquée, injuriée, dénoncée par les dévots ou les écrivains à leur solde, fut de nouveau suspendue après le septième volume (publié en 1757); elle fut frappée à la fois par un arrêt du parlement, qui, sur la réquisition d'Omer Joly de Fleury, nomma des commissaires pour rectifier l'ouvrage et cependant en défendit le débit, et par un arrêt du conseil, qui retira aux éditeurs leur privilége (mars 1759).

Dans le temps même où l'*Encyclopédie* était ainsi persécutée, Diderot eut un autre chagrin, celui de se voir abandonné par d'Alembert. Soit que cet illustre collaborateur ne se sentît pas le courage de soutenir plus longtemps une lutte si difficile, ou qu'il n'eût d'autre motif que le mécontentement qu'excitaient en lui les refus des libraires à ses demandes d'augmentation (2), il se retira de l'entreprise où il avait été jusqu'alors de moitié avec Diderot, et celui-ci resta seul chargé de cette immense besogne. Heureusement il était homme à ne se laisser décourager par aucune difficulté.

Il aurait pu aller terminer en Prusse ou en Russie l'ouvrage condamné en France; Frédéric II et Catherine II lui offraient un sûr asile; mais Diderot, par loyauté envers ses libraires et par attachement pour son pays et pour ce qu'il appelait si bien ses *entours*, voulait achever son œuvre en France même, malgré toutes les persécutions. Il continua donc d'y travailler, en attendant qu'il pût la faire reparaître.

Mais un nouveau chagrin lui était réservé, plus pénible encore que les autres et qui faillit lui faire abandonner l'ouvrage. Le libraire Le Breton, « qui craignait la Bastille plus que la foudre », avait imaginé de modifier ou de supprimer, après que le bon à imprimer avait été donné par Diderot, tous les passages qui lui paraissaient trop hardis. Ainsi avaient été clandestinement altérés les dix volumes qui restaient à paraître. Lorsque Diderot s'en aperçut, il pensa, dit sa fille, en tomber malade. La lettre qu'il écrivit à ce sujet à Le Breton (12 novembre 1694) atteste combien furent profondes sa douleur et son indignation. Je voudrais pouvoir citer tout entière cette admirable lettre; en voici au moins quelques extraits où vous verrez éclater en traits éloquents la sainte fureur du philosophe :

« Vous m'avez lâchement trompé deux ans de suite ; vous avez massacré ou fait massacrer par une bête brute le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont consacré leur temps, leurs talents et leurs veilles gratuitement, par amour du bien et de la vérité, et sur le seul espoir de voir paraître leurs idées et d'en recueillir quelque considération qu'ils ont bien méritée, et dont votre injustice et votre ingratitude les auront privées... Vous m'aurez pu traiter avec une indignité qui ne se conçoit pas; mais en revanche, vous risquez d'en être sévèrement puni, vous avez oublié que ce n'est pas aux choses courantes, sensées et communes, que vous deviez vos premiers succès ; qu'il n'y a peut-être pas deux hommes dans le monde qui se soient donné la peine de lire une ligne d'histoire, de géographie, de mathématiques et même d'arts, et que ce qu'on y a recherché et y recherchera, c'est la philosophie ferme et hardie de quelqu'un de vos travailleurs. Vous l'avez châtiée, dépecée, mutilée, mise en lambeaux, sans jugement, sans ménagement et sans goût. Vous nous avez rendus insipides et plats. Vous avez banni de votre livre ce qui en fait, ce qui en aurait fait encore l'attrait, le piquant, l'intéressant et la nouveauté... Voilà donc ce qui résulte de vingt cinq ans de travaux, de peines, de dépenses, de dangers, de mortification de toute espèce ! Un inepte, un ostrogoth détruit tout en un moment ; je parle de votre boucher, de celui à qui vous avez remis le soin de nous démembrer. Il se trouve à la fin que le plus grand dommage que nous ayons souffert, que le mépris, la honte, le discrédit, la ruine, la risée nous viennent du principal propriétaire de la chose ! Quand on est sans énergie, sans vertu, sans courage, il faut se rendre justice et laisser à d'autres les entreprises périlleuses. »

Et il ajoute en *Post-scriptum :*

« Vous exigez que j'aille chez vous, comme auparavant, revoir les épreuves... Vous ne savez ce que vous voulez. Vous ne savez pas combien de mépris vous aurez à digérer de ma part ; *je suis blessé pour jusqu'au tombeau.* »

Malheureusement, comme le dit Diderot dans cette même lettre, il n'y avait plus de remède. Les derniers volumes de l'*Encyclopédie* parurent tels quels, et le public, qui ne savait rien des mutilations qu'ils avaient subies, les accueillit avec la même sympathie que les précédents. Mais le clergé, dans son assemblée d'août 1765, ne manqua pas d'appeler de nouveau les rigueurs du pouvoir sur un ouvrage qu'il avait espéré ne plus voir reparaître. Le gouvernement enjoignit aux souscripteurs de remettre à la police les exemplaires qui leur avaient été distribués. Ils leur furent, il est vrai, bientôt restitués, et la publication de l'*Encyclopédie* put enfin achever son cours.

Cependant, en 1766, l'année où le parlement condamna le jeune chevalier Delabarre à une si horrible mort, les amis de Diderot conçurent de nouvelles craintes, non-seulement pour son œuvre, mais pour lui-même. Ce fut alors que Voltaire lui écrivit cette lettre, datée des Eaux-de-Rolle en Suisse (23 juillet 1766) :

« On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate, quand les Mélitus et les Anitus se baignent dans le sang et allument des bûchers. Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non-seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires. Vous pourriez y établir une chaire qui serait la chaire de

(1) Voy. la correspondance de Voltaire et de d'Alembert.

(2) Voy. dans les *Lettres de mademoiselle Voland* (à la date du 11 octobre 1759) le curieux récit de l'entretien que Diderot eut avec d'Alembert à ce sujet.

vérité... Vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et l'on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret. Croyez-moi, il faut que les sages qui ont de l'humanité se rasssemblent loin des barbares insensés. »

Dans le même temps, Voltaire faisait remettre à Diderot une espèce de mémoire anonyme, où il lui peignait tous les périls qui le menaçaient et le conjurait de fuir. Diderot, qui avait reconnu dans cette lettre la main du patriarche de Ferney, répondit :

« Je sais bien que quand une bête féroce a trempé sa langue dans le sang humain, elle ne plus s'en passer; je sais bien que cette bête manque d'aliments, et que n'ayant plus de Jésuites à manger, elle va se jeter sur les philosophes; je sais bien qu'elle a jeté les yeux sur moi et que je serai peut-être le premier qu'elle dévorera; je sais bien qu'il peut arriver avant la fin de l'année que je me rappelle vos conseils, et que je m'écrie : O Solon, Solon!... Mais que voulez-vous que je fasse de l'existence, si je ne puis la conserver qu'en renonçant à tout ce qui me la rend chère? Et puis, je me lève tous les matins avec l'espérance que les méchants se sont amendés pendant la nuit, qu'il n'y a plus de fanatiques... Si j'avais le sort de Socrate, songez que ce n'est pas assez de mourir comme lui pour mériter de lui être comparé... Si nous ne concourons pas avec vous à écraser la bête, c'est que nous sommes sous sa griffe, et si, connaissant toute sa férocité, nous balançons à nous en éloigner, c'est par des considérations dont le prestige est d'autant plus fort qu'on a l'âme plus honnête et plus sensible. Nos entours sont si doux, et c'est une perte si difficile à réparer! »

Heureusement la persécution que Voltaire redoutait pour Diderot lui épargna ses coups, et le fondateur de l'*Encyclopédie* put terminer cet ouvrage, auquel il travaillait depuis plus de vingt ans, et qui, durant ce long espace de temps, ne lui avait laissé aucun repos. Grâce à son immense activité et à son courage inébranlable, le XVIII^e siècle avait vu s'élever et s'achever le monument qui lui représentait l'ensemble des connaissances auxquelles l'esprit humain était arrivé jusqu'alors, et lui présageait les progrès de l'avenir.

## II

### L'HOMME : SA VIE. — SON CARACTÈRE ET SON GÉNIE.

L'*Encyclopédie*, qui fit la fortune de plusieurs libraires, ne fit point celle de Diderot. Le premier contrat stipulait qu'il recevait une somme de 1200 livres par an; on ne s'en tint pas, il est vrai, à cette médiocre rémunération : il reçut 2500 francs pour chacun des dix-sept volumes dont se compose l'ouvrage, plus une somme de 10 000 fr.; mais qu'était-ce que cela relativement aux trente ans de travail que lui coûta ce monument? Il hérita aussi quelque bien de son père; mais s'il acquit ainsi un peu plus d'aisance, il n'était pas encore *tropcossu*, suivant sa propre expression. Il était d'ailleurs en même temps que très-généreux, très-dissipateur. « Il aimait à jouer, dit sa fille, jouait mal et perdait toujours... Il ne se refusait pas un livre. Il avait des fantaisies d'estampes, de pierres gravées, de miniatures; il donnait ces chiffons le lendemain du jour où il les avait achetés. » Il n'est pas étonnant qu'avec de tels goûts et les dépenses auxquelles il était obligé de pourvoir, Diderot n'eût rien ramassé. Aussi, quand il voulut avoir de quoi marier sa fille, le seul enfant qui lui restât de quatre qu'il avait eus, ne vit-il d'autre parti à prendre que de vendre sa bibliothèque. L'impératrice Catherine, ayant été informée de ce projet, acheta la bibliothèque au prix de 15 000 livres, mais à la condition que Diderot la garderait sa vie durant, et elle lui donnait une pension de 1000 francs pour en être le bibliothécaire.

« Cette pension, oubliée à dessein, dit madame de Vandeul, ne fut point payée pendant deux ans. Le prince de Galitzin (l'ambassadeur de Russie qui avait arrangé l'affaire) demanda à mon père s'il la recevait exactement; il lui répondit qu'il n'y pensait pas, qu'il était trop heureux que Sa Majesté impériale eût bien voulu acheter sa boutique et lui laisser ses outils. Le prince l'assura que ce n'était pas sûrement l'intention de la princesse, et qu'il se chargeait d'empêcher un oubli plus long. En effet, mon père reçut quelque temps après 50 000 francs, afin que cela lût payé pour cinquante ans. »

Diderot voulut aller remercier en personne l'impératrice. Il retrouva à Saint-Pétersbourg le célèbre statuaire Falconet, l'auteur de la statue équestre de Pierre le Grand. C'est Diderot qui avait été le négociateur des conditions du voyage de Falconet, et celui-ci n'avait cessé de le solliciter à venir en Russie. Mais il paraît que l'accueil qu'en reçut Diderot fut bien différent de celui qu'il en devait attendre, après le service qu'il lui avait rendu et les protestations de reconnaissance et de dévouement dont il en avait été accablé. Diderot avait voulu descendre chez lui, et avait refusé en conséquence le logement que lui offrait le prince qui l'avait conduit en Russie, M. de Nariskow; rebuté par la réception de son soi-disant ami, il dut recourir à l'hospitalité qu'il avait d'abord déclinée.

Mais le chagrin que lui causa la conduite de Falconet fut amplement compensé par la joie qu'il eut de retrouver à Saint-Pétersbourg, son ami de cœur, l'*ami de son âme*, Grimm, et surtout par l'accueil qu'il reçut de l'impératrice Catherine. Je ne dirai pas avec l'un des éditeurs de Diderot (1) que « vraisemblablement elle le consulta sur les objets les plus importants » : certaines lettres de Catherine, publiées récemment, montrent qu'elle ne prenait pas les idées et les plans du philosophe si fort au sérieux qu'il le pensait; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il garda toujours auprès d'elle son franc parler, et que, dans leurs entretiens, le langage de son impériale interlocutrice fut souvent à la hauteur de l'esprit qui l'animait lui-même.

Il ne craignait pas de faire devant elle des charges à fond contre les gouvernements despotiques. Un jour qu'il les avait accusés avec beaucoup de véhémence, de rétrécir les esprits et d'étouffer les grandes idées, Catherine, qui l'avait écouté avec une grande attention, lui dit : « Je n'ai jamais rien entendu de vous qui m'ait fait tant de plaisir; mais oseriez-vous dire tout cela à Paris? — Non, madame, répondit le philosophe, je me suis trouvé l'âme d'un homme libre dans la contrée qu'on

(1) *Supplément aux œuvres complètes de Diderot* (Paris, Belin, 1819), notice, p. XVJ.

appelle des esclaves, et l'âme d'un esclave dans la contrée qu'on appelle des hommes libres. » Ils disputaient souvent, raconte mademoiselle de Lespinasse (lettre LXVIII); un jour que la dispute s'animait plus fort, la czarine s'arrêta en disant : « Nous voilà trop échauffés pour avoir raison : vous avez la tête vive, moi je l'ai chaude, nous ne saurions plus ce que nous dirions. — Avec cette différence, réplique Diderot, que vous pourriez dire tout ce qu'il vous plairait sans inconvénient, et que moi je pourrai manquer. — Eh, fi donc? reprit la czarine, est-ce qu'il y a quelque différence entre les hommes (1)? » Le philosophe devait être fier de provoquer au moins un tel langage chez une impératrice. — Un autre jour, comme il s'entretenait avec elle des moyens de civiliser les Russes, et lui disait que la propreté était un des caractères de la civilisation, et qu'il y faudrait accoutumer les *Mouchiks* : « Ah! dit Catherine, leur âme n'est que locataire; comment voulez-vous qu'elle prenne soin de sa maison? »

Catherine jugeait bien Diderot. Elle lui disait un jour : « Je vous vois quelquefois âgé de cent ans; souvent aussi je vous vois un enfant de douze ans. » Elle le jugeait mieux que Frédéric, qui ne l'aimait pas et qui écrivait à d'Alembert sous la date du 7 janvier 1774 : « On dit qu'à Pétersbourg on trouve Diderot raisonneur et ennuyeux. Il rabâche sans cesse les mêmes choses. Ce que je sais, c'est que je ne saurais soutenir la lecture de ses livres, tout intrépide lecteur que je suis. Il y règne un ton suffisant et arrogant qui révolte l'instinct de ma liberté. » Catherine l'appréciait mieux. Elle voulut le retenir, et lui fit des offres brillantes, mais Diderot les refusa. Il a lui-même raconté les circonstances de son départ :

« Le terme de mon séjour arrive ; je lui demande mon congé ; elle me l'accorde avec peine. Je lui demande pour toute grâce de satisfaire aux dépenses de mon voyage, de mon séjour et de mon retour ; je lui en dis les raisons, et elle les approuve parce qu'elles lui paraissent honnêtes, et sortir d'une âme vraie et désintéressée. Je lui demande une bagatelle dont tout le prix soit d'avoir été à son usage; elle me la promet, et, la veille de mon départ, elle a la complaisance de porter à son doigt une pierre gravée, c'est son portrait. Je lui demande un de ses officiers qui me remette sain et sauf où je désirerai (il était bien convaincu, dit sa fille, de son ineptie, quand il était question de route et de soins), et elle ordonne elle-même tout ce qui peut faire la commodité et la sûreté de mon retour. »

Et, dit madame de Vandeul, « c'était une rude tâche que de conduire un homme qui ne voulait s'arrêter ni pour dormir, ni pour manger. Il avait pris sa voiture pour une maison où il devait habiter depuis Pétersbourg jusqu'à La Haye ».

Le climat de la Russie, bien que Diderot n'y eût pas séjourné longtemps, et un si long voyage poursuivi sans sortir de voiture jusqu'à La Haye, avaient altéré sa santé. « Je fus au-devant de lui avec ma mère, raconte madame de Vandeul, je le trouvais maigre et changé, mais toujours gai, sensible et bon. Ma femme, dit-il à maman, compte mes nippes, tu n'auras point de motifs de me gronder, je n'ai pas perdu un mouchoir. »

Quand Diderot entreprit le voyage de Russie (1773-1774), il avait publié la plupart de ses écrits. Depuis son retour, il composa encore deux romans, dont l'un, *Jacques le fataliste*, est une œuvre assez pauvre, quant à l'idée philosophique qui en forme la trame, ou, pour parler plus juste, le prétexte, mais très-riche de détails et de style, il est vrai trop souvent licencieux, et dont l'autre, *la Religieuse*, aurait pu être un chef-d'œuvre si Diderot ne l'avait gâté par des peintures obscènes; quelques contes (il excelle dans ce genre), et son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, travail qu'il entreprit à l'occasion d'un éloge de Sénèque que lui avait demandé son ami Nargeon pour le placer en tête d'une traduction de ce philosophe. Ce dernier travail acheva de ruiner ses forces.

Le 19 février 1784, il fut attaqué d'un violent crachement de sang. « Voilà qui est fini, dit-il à sa fille, il faut nous séparer. Je suis fort. Ce ne sera peut-être pas dans deux jours ; mais deux semaines, mais deux mois, un an. » — « J'étais si accoutumée à le croire, ajoute madame de Vandeul, que je n'ai pas douté un instant de cette vérité; et pendant tout le temps de sa maladie, je n'arrivai à lui qu'en tremblant, et je n'en sortais qu'avec l'idée que je ne le reverrais plus. » Diderot vécut encore quelques mois (jusqu'au 30 juillet suivant), mais ne fit plus que languir. Il alla s'établir à Sèvres chez un ami de quarante ans, M. Belle; puis revint à Paris habiter un appartement (rue Richelieu), que Grimm avait sollicité pour lui de l'impératrice Catherine II, et où il se trouvait comme dans un palais, ayant toujours habité dans un taudis. Il n'en jouit qu'une dizaine de jours; mais ici laissons parler sa fille :

« Le corps s'affaiblissait chaque jour ; la tête ne s'altérait pas ; il était bien persuadé de sa fin prochaine, mais il n'en parlait plus, il ne voulait pas affliger des gens qu'il voyait plongés dans la douleur ; il s'occupait de ce qui pouvait les distraire ou les tromper ; il voulait arranger tous les jours quelques objets nouveaux ; il fit placer ses estampes. La veille de sa mort, on lui apporta un lit plus commode ; les ouvriers se tourmentaient pour le placer. « Mes amis, leur dit-il, vous prenez là » bien de la peine pour un meuble qui ne servira pas quatre jours. » Il reçut le soir ses amis; la conversation s'engagea sur la philosophie, et les différentes routes pour arriver à cette science. *Le premier pas*, dit-il, *vers la philosophie, c'est l'incrédulité*. Ce mot est le dernier qu'il ait proféré devant moi. »

L'incrédulité du philosophe désolait sa femme ; mais celle-ci se conduisit en cette circonstance avec une grande délicatesse. « Elle aurait, dit madame de Vandeul, donné sa vie pour que mon père crût; mais elle aimait mieux mourir que de l'engager à faire une seule action qu'elle pût regarder comme un sacrilége. Persuadée que mon père ne changerait jamais d'opinion, elle voulut lui épargner les persécutions, et jamais elle ne l'a laissé un seul instant tête à tête avec le curé; nous le gardions l'une et l'autre. »

(1) Il ne faut pas confondre cette réponse avec le mot par lequel Catherine se plaisait à encourager en Diderot un autre genre de liberté de langage beaucoup moins philosophique, qui aurait scandalisé toute autre femme que cette impératrice : « Allez toujours; entre hommes, tout est permis. »

Le curé de Saint-Sulpice n'avait pas manqué de venir voir Diderot, dès qu'il avait appris sa maladie. Laissons ici encore parler madame de Vandeul :

« Mon père le reçut à merveille, le loua de ses institutions sur la manière d'assister les malheureux, et lui parla sans cesse des bonnes actions qu'il avait faites, et de celles qui lui restaient encore à faire, il lui recommanda les indigents de son quartier, et le curé les soulagea. Il venait visiter mon père deux ou trois fois la semaine ; mais ils n'eurent ensemble aucune conversation particulière ; ainsi les matières théologiques ne purent se traiter autrement que les autres, comme il convient aux gens du monde. Mon père ne cherchait pas cette espèce de sujet, mais ne s'y refusait pas. Un jour qu'ils étaient d'accord sur plusieurs points de morale relatifs à l'humanité et aux bonnes œuvres, le curé se hasarda à faire entendre que s'il imprimait ces maximes et une petite rétractation de ses ouvrages, cela ferait un fort bel effet dans le monde. « Je le crois, monsieur le curé, mais convenez que je » ferais un impudent mensonge. »

Bien que Diderot eût refusé de rétracter ses opinions et de se confesser, son enterrement n'éprouva que de légères difficultés. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Roch, et il fut inhumé dans cette église même.

Mais, après la mort du philosophe, son frère, qui était chanoine de Langres et fort intolérant (1), fit demander ses papiers pour les jeter au feu. Heureusement ils étaient en Russie avec sa bibliothèque.

Le caractère de Diderot et la nature de son esprit ressortent déjà de ce que nous avons raconté de sa vie ; mais il est bon d'en rassembler ici les principaux traits, afin de bien mettre en lumière cette figure si originale et si sympathique.

J'ai dit que Diderot était né à Langres, et je n'ai pas cherché le rapport de son caractère avec le lieu de sa naissance. Il y a pourtant un rapprochement à faire ici, c'est lui du moins qui nous l'apprend.

« Les habitants de ce pays, dit-il, ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouette... La tête d'un Langrois est comme un coq d'église en haut d'un clocher ; elle n'est jamais fixe en un point... Pour moi, je suis de mon pays ; seulement le séjour de la capitale et l'étude m'ont un peu corrigé. »

Je ne chercherai pas dans les mœurs de Diderot la trace de l'inconstance qu'il attribue à ses concitoyens. A cet égard, il était sans doute beaucoup plus de Paris que de Langres, et en tout cas il fut beaucoup trop l'homme de son siècle. Il est curieux de voir madame de Vandeul terminer une notice où elle a raconté les infidélités conjugales de son père, ses liaisons avec madame de Pusieux et avec mademoiselle Voland (et elle ne raconte pas tout), en disant que *les mœurs de Diderot ont toujours été bonnes ;* mais cela est un trait qui peint le siècle. Elle veut dire simplement par là, qu'il n'a de sa vie aimé les femmes de spectacle, ni pire que cela. Diderot ne parle-t-il pas de lui-même en ces termes : « Grand dans son maintien, *sévère dans ses mœurs, austère* et simple dans ses discours ? » Il faut convenir qu'il avait, comme la société où il vivait, de singulières idées sur la sévérité des mœurs et l'austérité des discours. Il est juste de dire avec Grimm : « Toutes les vertus, toutes les qualités qui n'exigeaient pas de lui une grande suite dans les idées, une grande constance d'affection, lui étaient naturelles. »

Mais laissons de côté le chapitre des mœurs. Ce que je veux relever d'abord dans Diderot, c'est une extrême vivacité de sentiment, d'imagination, d'esprit, et en même temps une extrême mobilité. Il disait lui-même, à propos de son portrait peint par Michel Vanloo, mais où il ne se reconnaissait guère :

« J'avais en une journée cent physionomies diverses, selon la chose dont j'étais affecté ; j'étais serein, triste, rêveur, tendre, violent, passionné, enthousiaste, mais je ne fus jamais ce que vous me voyez là. »

Mais si la nature de Diderot était ainsi ardente et mobile, pleine de fougue et de caprice, elle était pleine aussi de bonté et de bonhomie : « Une bonhomie, dit-il de lui-même au même endroit, qui touchait de bien près à la bêtise et à la rusticité des anciens temps.

Il est incroyable jusqu'où il poussait l'obligeance : sa vie et ses connaissances appartenaient à tout le monde.

« Les trois quarts de sa vie, dit sa fille, ont été employés à secourir tous ceux qui avaient besoin de sa bourse, de ses talents et de ses démarches ; j'ai vu son cabinet pendant vingt-cinq ans n'être autre chose qu'une boutique où les chalands se succédaient. Cette facilité avait souvent bien des inconvénients. Il eut quelques amis du mérite le plus rare, mais les hommes de génie connaissent trop bien le prix du temps pour le dérober à leurs semblables ; sa porte, ouverte à tous ceux qui frappèrent, amena chez lui des personnages qui auraient dû le dégoûter de se laisser ainsi dérober son repos et son travail. »

Il disait bien lui-même à propos de ces paroles de Sénèque (*sur la brièveté de la vie*) : « Allons, repasse tes jours et tes années, fait leur rendre compte..... Combien de gens n'ont-ils pas mis ta vie au pillage, quand tu ne sentais pas ce que tu perdais ? » — « Je n'ai jamais lu cet article sans rougir, c'est mon histoire. » Mais il n'avait pas toujours parlé ainsi : « On ne me vole pas ma vie, écrivait-il à mademoiselle Voland, je la donne ; et qu'ai-je de mieux à faire que d'en accorder une partie à celui qui m'estime assez pour solliciter cet emprunt ! »

Jamais homme ne fut moins égoïste et ne poussa plus loin le besoin d'expansion ; il a bien peint et noté de sa nature dans les lignes suivantes :

« Un plaisir qui n'est que pour moi me touche faiblement et dure peu. C'est pour moi et mes amis que je lis, que je réfléchis, que j'écris, que je médite, que j'entends, que je regarde, que je sens ; dans leur absence, ma dévotion rapporte tout à eux ; je songe sans cesse à leur bonheur. Une belle ligne me frappe-t-elle, ils la sauront ; ai-je rencontré un beau trait, je me promets de leur en faire part ; ai-je sous les yeux quelque spectacle enchanteur, sans m'en apercevoir, j'en médite le récit pour eux. Je leur ai consacré l'usage de tous mes sens, de toutes mes facultés, et c'est peut-être la raison pour laquelle tout s'exagère, tout s'enrichit dans mon imagination et mes discours ; ils m'en font quelquefois un reproche, les ingrats ! »

Il se rend encore à lui-même l'hommage, que jamais l'envie n'avait altéré la douceur et la paix de son âme, et je l'en crois volontiers. Je le crois aussi quand il dit qu'il était né sans ambition (ce que confirme sa fille) ; et s'il se flatte un peu trop lui-même en disant que le manteau d'un philosophe fut presque la seule chose qui

(1) Madame de Vandeul peint ainsi l'intolérance de ce frère de Diderot. « Il mit à la rigueur cette maxime de l'apôtre : *Hors l'Eglise point de salut*. Il s'est brouillé avec mon père parce qu'il n'était pas chrétien, avec ma mère parce qu'elle était sa femme ; il n'a jamais voulu me voir parce que j'étais sa fille ; il n'a jamais voulu embrasser mes enfants parce qu'ils étaient ses petits-fils, et mon époux, qu'il recevait avec bonté, a trouvé sa porte fermée depuis que je suis devenue sa femme. »

lui manquât pour mériter tout à fait le titre que lui donnaient ses amis et son siècle (on l'appelait le philosophe); je le crois encore lorsqu'il nous dit qu'il était content de sa pauvreté : il était éminemment désintéressé.

Après ce que j'ai raconté du courage et de la persévérance avec lesquels, malgré cette extrême mobilité d'esprit et d'affection dont je parlais tout à l'heure, il soutint et mena à bonne fin la colossale entreprise de l'*Encyclopédie*, je n'ai pas besoin de dire quelle puissance de dévouement il joignait à son désintéressement.

La vivacité de son esprit et la bonté de son âme faisaient de Diderot un causeur à la fois intéressant et pathétique.

« Qui n'a connu Diderot que dans des écrits, dit Marmontel, ne l'a point connu... Lorsqu'en parlant il s'animait, et que laissant couler de source l'abondance de ses pensées, il se laissait aller à l'impulsion du moment, c'est alors qu'il était ravissant. Cet homme, l'un des plus éclairés de son siècle, était encore l'un des plus aimables, et tout ce qui touchait à la bonté morale, l'éloquence du sentiment, avait en lui un charme particulier. Toute son âme était dans ses yeux, sur ses lèvres ; jamais physionomie n'a mieux peint la bonté du cœur. »

Tous les témoignages contemporains que l'on peut consulter sur point s'accordent avec celui de Marmontel, et tous nous représentent la conversation de Diderot comme une merveille. Mais on y voit aussi que cette conversation dégénérait d'ordinaire en discours. Aussi Voltaire qui, naturellement, aimait à avoir sa part dans la conversation, disait-il de lui, après une entrevue qui eut lieu à Paris 1778 (ils n'avaient fait jusque-là que correspondre par lettres) : « Cet homme est fait pour le monologue et non pour le dialogue. »

Cette vivacité, cette fougue, cette éloquence à brûle-pourpoint, mais où l'on sentait toujours la bonté du cœur, se retrouvaient d'ailleurs dans certains écrits de Diderot, surtout dans ses *Salons*, et nous donnent bien l'idée de ce que devait être sa conversation. Dans ces improvisations écrites pour les augustes correspondants de Grimm, et qui n'étaient pas destinées à l'impression, mais où il donnait une libre carrière à la verve de son esprit et à la fougue de son imagination, il se montre ce qu'il devait être au coin du feu et dans le cercle d'amis.

L'histoire de ses *Salons* est bien curieuse : elle témoigne à la fois de l'étonnante facilité de Diderot et de son extraordinaire obligeance. Grimm l'avait prié de rendre compte pour lui de l'exposition des tableaux en 1764; au lieu d'une lettre, son ami lui envoya un volume. Le correspondant des princes d'Allemagne ne se montra pas d'abord satisfait de cet envoi ; mais après avoir lu le volume de Diderot, il en fut émerveillé, étonné, stupéfait. Et Diderot, pour continuer d'obliger son ami, fit le même travail pendant les trois années qui suivirent. Il y passait ses nuits chaque année pendant plus de quinze jours, remplissant de style et d'idées, suivant l'expression de Grimm, plus de cent pages. « J'en jure sur mon âme, s'écrie celui-ci, aucun homme n'a fait et ne fera pareille chose ! » Notez que Diderot avait alors plus de cinquante ans, et notez aussi que, dans ce temps même, Grimm, pour qui il s'imposait ce grand travail, ne se conduisait pas toujours pour le mieux envers lui (1).

Un autre fait, bien connu, montre encore l'étonnante facilité d'improvisation de Diderot. M. Villemain l'a si bien raconté dans son *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, que je ne saurais mieux faire que de lui en emprunter le récit :

« Diderot, dans ses causeries de salon, avait un jour parlé de Térence, comme il parlait de tout, avec feu, avec ravissement. Puis il s'était enthousiasmé pour autre chose. M. Suard, homme d'esprit, et qui faisait un journal, aurait bien voulu saisir au passage la première partie de l'entretien, et il pria Diderot de la mettre par écrit. Diderot promit pour le lendemain, et les mois s'écoulèrent sans qu'il remplît cet engagement sans cesse rappelé. Enfin, un jour, de grand matin, arrive chez Diderot le domestique de M. Suard, qui vient chercher l'article sur Térence, attendu, dit-il, pour finir le journal sous presse. Diderot, pour la vingtième fois, remettait au lendemain. Mais le messager déclare qu'il a ordre de rester, et ne peut revenir *sans copie*, sous peine d'être chassé par son maître. Diderot, pressé, s'illumine de Térence, et, en quelques heures, il le réfléchit dans le délicieux fragment : Térence était esclave, etc. »

A cette faculté d'improvisation, à cette merveilleuse facilité d'écrire, joignez l'une des plus vastes capacités d'esprit qui furent jamais, et vous comprendrez comment il était admirablement propre à l'œuvre colossale qu'il entreprit et où tout autre aurait succombé. Cette capacité, nous pouvons la juger par nous-mêmes ; mais il est curieux de voir comment en parlaient les contemporains. Voici ce qu'en dit Grimm :

« S'il y eut jamais une capacité d'esprit propre à recevoir et à féconder toutes les idées qui peuvent embrasser les connaissances humaines, ce fut celle de Diderot ; c'était la tête la plus naturellement encyclopédique qui ait peut-être jamais existé. Métaphysique subtile, calcul profond, recherches d'érudition, conception poétique, goûts des arts et de l'antiquité, quelque divers que fussent tous ces objets, son attention s'y attachait avec la même énergie, avec le même intérêt, avec la même facilité. »

Et Rousseau, brouillé avec Diderot, et le regardant comme son ennemi, n'en parle pas avec moins d'admiration dans ses *Confessions*.

« A la distance de quelques siècles du moment où il a vécu, Diderot paraîtra un homme prodigieux ; on regardera de loin cette tête universelle avec une admiration mêlée d'étonnement, comme nous regardons aujourd'hui la tête des Platon et des Aristote. »

Voltaire, enfin, a tout dit en un mot :

« Un si beau génie à qui la nature a donné de si grandes ailes (2).

On a remarqué souvent que, malgré ce beau génie et ces grandes ailes, Diderot n'a pas laissé un seul chef-d'œuvre, à l'exception de quelques contes ou dialogues. Il a partout semé de belles pages, des pages étincelantes, mais il n'a pas fait un livre, c'est qu'il n'était pas dans son esprit de se fixer sur un point : il n'avait pas la patience nécessaire pour méditer longuement un sujet et le travailler à loisir; il écrivait du reste, suivant que les idées se présentaient à lui, sans se soucier de les dispo-

(1) Voyez, sur ce point, les confidences de Diderot à mademoiselle Voland.

(2) Sur le génie de Diderot, voyez une brillante étude récemment publiée par M. Asseline (*Diderot et le XIX^e siècle*, Paris, Marpon, 1866), qui l'a parfaitement analysé, mais qui en revanche a un peu exagéré son rôle et son influence.

ser selon le meilleur ordre et de leur donner une forme achevée. Ajoutez à cela qu'il lui fallut travailler toute sa vie pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. « Aussi, disait-il, vers la fin de sa carrière j'ai été forcé toute ma vie de suivre des occupations auxquelles je n'étais pas propre, et de laisser de côté celles où j'étais appelé par mon goût (1). » C'est ainsi qu'il a souvent gaspillé son génie. Ajoutez encore ce que j'ai rappelé tout à l'heure, qu'il s'est toujours, par excès d'obligeance, laissé piller sa vie et ses facultés; et vous vous expliquerez que, sauf les contes ou les dialogues que doivent excepter les juges les plus sévères (2), Diderot n'ait pas laissé une œuvre accomplie.

Mais qui oserait dire que son génie a été perdu ? C'est qu'il n'était pas un de ces improvisateurs sans conviction et sans âme, comme certains d'aujourd'hui qui saluent en lui leur maître, et que, s'il a trop gaspillé les richesses de son esprit, il a aussi concentré ses puissantes facultés sur un monument qui, malgré ses défauts, avait sa grandeur et n'a pas été sans influence sur le développement de la civilisation, l'*Encyclopédie* (3).

JULES BARNI.

---

## COLLÉGE DE FRANCE.

## LÉGISLATION COMPARÉE.

COURS DE M. ED. LABOULAYE
(de l'Institut).

### De l'administration française sous Louis XVI (4).

### VIII.

MABLY (SUITE ET FIN).

Réprimer l'avarice et l'ambition, et ramener peu à peu les hommes à la communauté des biens et à l'égalité absolue, c'est le but que se propose Mably, la fin qu'il assigne à la législation.

Pour en arriver là, il faut commencer par imposer la modération au gouvernement; il faut qu'il ne puisse être ni avide, ni ambitieux. Le meilleur moyen c'est de donner à l'État peu de besoins et peu de ressources. Il faut avant tout diminuer les finances de l'État : *Tel fut le principe de Lycurgue* (*De la législation*, t. I, p. 110). Tout ce qui augmente les besoins de l'État accroît l'autorité et l'importance des magistrats; c'est un vice; toute loi propre à amener la médiocrité et à supprimer la dépense est salutaire et sage.

« Puisque l'établissement de la propriété a établi la redoutable maxime : *Rien pour rien*, et que l'État doit avoir un revenu, que ce soit du moins une loi inviolable de n'établir jamais que des impôts directs sur les terres (*Ibid.*, p. 116) ». Ce n'est pas comme imbu des idées des physiocrates que Mably raisonne de la sorte, il ne croit pas que tout impôt retombe en définitive sur le propriétaire du sol; *ces beaux raisonnements* le touchent peu. Ce qui le touche « c'est que des hommes qui n'ont rien soient soumis à quelque tribut; c'est qu'il est injuste qu'après avoir sacrifié mes bras, mon travail, mes sueurs à l'État, il reprenne *par un tour de passe-passe* une partie du salaire que j'ai reçu pour cultiver ou pour défendre des terres où je ne possède rien (*Ibid.*, p. 117) ».

La raison n'est pas forte, car la nécessité des dépenses publiques justifie l'impôt sur le travail (l'impôt sur les terres n'est pas autre chose); mais il y a une autre raison qui n'a pas échappé à Mably et qui, selon moi, explique pourquoi dans les pays libres on donne la préférence aux impôts directs : c'est, dit Mably, que « l'impôt direct *avertit sans cesse le gouvernement et les citoyens de leurs besoins mutuels;* au contraire, l'imposition indirecte laisse aux magistrats mille prétextes et mille moyens artificieux pour satisfaire leurs passions et *tromper le peuple* (*Ibid.*, p. 117) ». Je n'irai pas aussi loin que Mably, mais je dirai qu'un impôt qui grossit de lui-même, par le progrès de la richesse publique, est une tentation perpétuelle qui pousse le gouvernement à la dépense, tandis que le citoyen qui ne paye pas directement l'impôt est moins décidé à refuser la recette. M. Stuart Mill est arrivé à la même conclusion, et je me sens fort quand M. Mill est de mon avis.

Diminuer les besoins et les dépenses du gouvernement, c'est le premier principe de Mably, et ce n'est pas en ce point que je le blâme; son second principe est de ne pas payer les magistrats. Ce n'est pas avec de l'argent, c'est avec des feuilles de laurier ou de chêne qu'on fait des héros. Ce qui a fait la grandeur de Rome, c'est que les âmes communes n'osaient aspirer aux magistratures, n'y voyant que des devoirs, des peines, des soins et de la gloire. En vain on objecte à Mably que le monde moderne vit dans d'autres conditions. Il répond avec une indignation éloquente :

« Je n'ignore pas les beaux raisonnements que l'avarice et les préjugés m'opposeront. *Toute peine*, dit-on, *mérite un salaire :* PROPOS D'ESCLAVES; le magistrat, ajoute-t-on, néglige ses affaires domestiques, et il est juste que l'État le dédommage : PROPOS DE COMMIS. La république a tort si elle accable ses magistrats de travail; qu'elle partage leurs fonctions pour les rendre légères et agréables. Le magistrat a tort de son côté, et les lois n'ont pas eu l'art de le rendre digne de sa place, si, aux dépens de sa fortune domestique, il ne sait pas acheter beaucoup de gloire et l'estime de ses concitoyens : — Mais, il convient, entends-je dire à tout le monde, que des magistrats vivent avec une

---

(1) « Le sacrifice des talents, disait-il encore, serait moins commun s'il n'était question que de soi; on se résoudrait plutôt à boire de l'eau, à manger des croûtes et à suivre son génie dans un grenier; mais pour une femme et pour des enfants, à quoi ne se résoudrait-on pas? Si j'avais à me faire valoir, je ne leur dirai pas : J'ai travaillé trente ans pour vous; mais je leur dirais : J'ai renoncé pendant trente ans pour vous à la vocation de nature. »

(2) « Personne n'a mieux conté dans le XVIIIe siècle, dit M. Villemain, non, pas même Voltaire. »

(3) Sur l'influence de l'*Encyclopédie*, voyez le livre récemment publié par M. Pascal Duprat: *Les encyclopédistes*, Paris, 1866.

(4) Voyez, pour le cours de l'année dernière sur le même sujet, les nos 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 48 de notre deuxième année, et les nos 1, 3 et 13 de la troisième. — Voyez, pour le cours de cette année, les numéros 23, 43, 44, 45 et 47.

certaine décence, une certaine pompe, une certaine magnificence ; n'est-ce pas là, me dit mon philosophe, en s'empêchant de rire, ce que vous appelez : *représenter?* Voilà les propos d'un homme assez vil et assez corrompu pour que des valets de chambre, une livrée brillante, des équipages, un palais et une table somptueuse le touchent plus que ses devoirs. C'est afin qu'un peuple entier ne se dégrade pas jusqu'au point de faire sérieusement de si plates objections, que les lois doivent tout tenter pour empêcher que le magistrat n'ait, dans sa maison, d'autres besoins qu'un simple citoyen. Jean de Witt, accompagné dans les rues de la Haye d'un petit laquais portant devant lui une chandelle pour l'éclairer, n'était-il pas respecté et des siens et des monarques les plus puissants de l'Europe? Vingt chevaux dans ses écuries et trente valets dans ses antichambres, qu'auraient-ils ajouté à la considération dont il jouissait?... En perdant la simplicité modeste qui a fondé la république des Provinces-Unies, je voudrais savoir ce qu'elle a gagné. Un moyen infaillible pour dégrader notre gouvernement, ce serait d'augmenter les appointements de nos sénateurs, et nos neveux ne seront heureux que, quand ils ne parleront des salaires que nous leur donnons aujourd'hui, que comme d'une barbarie de leurs pères (*De la législ.* I, p. 120).

Peu de dépenses générales, peu d'impôts, point de traitement pour les fonctionnaires publics, voilà le budget de Mably ; mais rien n'est fait, si après avoir diminué les besoins de la république on ne diminue ceux des simples citoyens ; c'est ici que Mably va trancher comme le Scythe de Lafontaine :

> Ce Scythe exprime bien
> Un indiscret stoïcien :
> Celui-ci retranche de l'âme
> Désir et passion, le bon et le mauvais,
> Jusqu'aux plus innocents souhaits.
> Contre de telles gens, quant à moi je réclame ;
> Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort;
> Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort (1).

Et d'abord Mably supprime les beaux-arts. Plus de peinture, plus de sculpture. « Quand je songe combien les talents agréables ont été funestes aux Athéniens ; combien les tableaux, les statues et les vases de la Grèce ont fait faire d'injustices, de victimes et de tyrannies aux Romains, je demande à quoi peut nous être bonne une Académie de peinture? Laissons croire aux Italiens que leurs *babioles* honorent les nations ; qu'on vienne chez nous chercher des modèles de lois, de mœurs et de bonheur, et non pas de peinture (*De la législat.*, t. I, p. 128) ».

Ce sont là des déclamations à la Rousseau ; elles ont le tort de faire le procès à la nature humaine. Si Dieu nous a créés avec l'instinct du beau, les arts sont le fruit naturel de notre esprit ; nous les interdire, c'est nous mutiler. Il n'est pas vrai d'ailleurs qu'en soi l'art soit chose vicieuse ; l'art est un produit, une résultante. Chez un peuple pur les arts seront purs et civilisateurs ; chez un peuple corrompu, ils seront corrupteurs ; mais on en peut dire autant de toutes choses, de la richesse, de l'éducation, de la parole, de la liberté. C'est, du reste, l'erreur constante de Mably de supprimer l'instrument pour supprimer le mal.

Si les arts ne trouvent pas grâce devant lui, à plus forte raison le luxe ; il lui faut des lois somptuaires. Elles doivent s'étendre à tout : meubles, logements, domestiques, vêtements ; si l'on néglige une seule chose, si on laisse une porte ouverte, tout est perdu. « Plus ces règlements seront austères, dit Mably, et moins l'inégalité des fortunes sera dangereuse. » L'observation est naïve ; il est trop évident que lorsque le riche ne pourra rien faire de son argent, ce sera comme s'il n'en avait point,

Du luxe au commerce, il n'y a qu'un pas. C'est le commerce au fond qui est le vrai coupable, car il enfante la richesse. Mably n'en veut pas ; *le commerce a perdu Carthage.* « N'est-il pas vrai, dit-il, que *n'étant entrepris que par cupidité*, son esprit est essentiellement contraire à l'esprit de tout bon gouvernement ? Le commerce a d'ailleurs, et il aura éternellement les mêmes vices *que les anciens lui ont reproché.* Les commerçants n'ont point de patrie ; ils ne pensent qu'à satisfaire nos vices : *rassasier leur cupidité et la nôtre, voilà leur morale.* Aussi les *anciens* abandonnaient-ils le commerce à des esclaves, ou à des citoyens méprisés pour que l'intérêt du commerce ne devint pas l'intérêt de la république.

Mably qui ne vit que dans l'antiquité, c'est-à-dire parmi des peuples qui ne connaissent et n'estiment que la guerre, le pillage et l'oisiveté, oublie que le travail est la loi des sociétés modernes, que c'est lui qui a affranchi le monde, et qu'aujourd'hui le commerce n'a pas pour objet de favoriser la cupidité de quelques soldats, mais de répandre les bienfaits de la richesse et de la civilisation parmi tous les peuples. Il tourne le dos à son temps qu'il méprise, et que par cela même il ne comprend pas (1).

Après avoir proscrit les finances et le commerce, afin de diminuer nos besoins, et de favoriser la modestie des mœurs, Mably s'occupe de régler les successions.

La propriété, suivant lui, ouvre la porte à cent vices et cent abus, il est donc prudent que des lois rigides veillent à cette porte. En ne permettant pas qu'on fasse le moindre tort à la fortune du citoyen, elles peuvent lui ordonner de s'en servir et de n'en disposer que de la manière la plus conforme à la morale, et la plus avantageuse à la société. Ainsi l'usage et la disposition de la propriété sont choses que l'État a droit de régler, non pas seulement pour empêcher une atteinte au droit et à la liberté d'autrui, mais pour empêcher que le citoyen n'ait des *fantaisies déraisonnables* (*Ibid.*, p. 133). La société, c'est-à-dire l'ensemble des individus, a ainsi des droits qui n'appartiennent à aucun individu en particulier.

C'est à la loi qu'il appartient de disposer des biens de chaque mourant. Bornons les degrés de parenté successorales, *de peur que des espérances trop étendues n'ouvrent l'âme à la prodigalité et à l'avarice* (*Ibid.*, p. 135).

(1) *Fables*, XII, 20.

(1) Mably va jusqu'à reprocher aux Anglais leur prospérité. « Dans votre île qu'il est si aisé de rendre inaccessible à vos ennemis, sans voisins et riches des productions que vous prodigue une terre fertile, que vous importaient les querelles de l'Europe ?... Vous avez voulu acquérir des richesses, mais, aveugles que vous êtes, ce n'était pas la peine de vous enrichir, pour vous endetter,. » Ce n'est certes pas le commerce qui a endetté l'Angleterre.

La fille unique n'aura que le tiers de la succession, quelle que soit cette succession; elle porterait une fortune dangereuse dans la famille de son mari; *elle en abuserait infailliblement;* il faut donc que son père ou ses tuteurs lui donnent deux frères adoptifs.

Si un homme meurt sans héritiers, que son bien n'appartienne pas à l'État qui doit donner l'exemple du désintéressement, que cette succession soit partagée également entre les familles pauvres du lieu qu'habitait celui qui la laisse. « Qu'il serait heureux que les riches s'accoutumassent à regarder les indigents comme leurs fils, leurs frères, ou leurs héritiers (*Ibid.*, p. 135) ». Oui, c'est ce que recommande l'Évangile, mais avec un sens admirable c'est au chrétien qu'il s'en remet et non pas à la loi. On n'est point charitable par ordonnance, ni procuration.

Vient enfin le testament. Mably n'en veut pas, mais l fait une exception admirable. Vous vous rappelez son dévouement pour son vieux domestique; il aimait mieux nourir seul et stoïquement, que d'enlever une heure le sommeil à ce compagnon de sa vie. Mably permet au égislateur de laisser au mourant la faculté de disposer le son mobilier, mais seulement « pour reconnaître le èle et l'affection de ses serviteurs, et faire rentrer ainsi lans la classe des pauvres quelques richesses pernicieuses aux riches (*Ibid.*, p. 135) ».

Merveilleuse inconséquence du cœur humain! Voilà un iomme qui n'a eu ni femme, ni enfants, il n'a pu aimer lans sa vieillesse qu'un pauvre valet; pour lui il abandonne son système, pour lui il institue la liberté du tesament, et il trouve étrange qu'un mari laisse ses biens sa femme, un père à ses enfants! S'il avait approfondi e sentiment généreux qui l'animait, il aurait compris on erreur, et brûlé son livre. Mais les utopistes ont des eux pour ne pas voir.

Pour Mably une bonne législation doit donc décomoser et diviser continuellement les fortunes que l'avaice et l'ambition travaillent continuellement à rassemler; en d'autres termes, cette législation, soi-disant aturelle, doit faire sans cesse la guerre aux instincts es plus vivaces du cœur humain.

Aussi a-t-il du goût pour les lois agraires; il faut donner des bornes fixes aux possessions de chaque citoyen; n d'autres termes il faut empêcher la richesse de naître. - Mais alors, faute de capitaux, l'agriculture sera négliée et Quesnay vient de démontrer que cette question u capital est la grosse question de l'agriculture.

« Que m'importe cet inconvénient, s'écrie le philosophe, s'il me sert en éviter un plus grand? Que les récoltes soient moins abondantes, ourvu que la république ne se partage pas en patriciens et en plébéiens.» - Mais faute de pouvoir vivre les citoyens abandonneront le pays; ils ont chercher une nouvelle patrie. — « Entendrai-je toujours ces isérables objections? Qu'ils fuient ces hommes pervers dont les passons ne peuvent obéir à des lois salutaires; la république y gagnera; e n'aura plus dans son sein des ennemis de gouvernement, des lois des mœurs (*Ibid.*, p. 138).

Remarquons cette erreur particulière aux socialistes; est toujours pour une abstraction qu'ils combattent; cette abstraction s'appelle la république, la communauté, la société, l'État, et ils l'opposent aux citoyens qui la composent. Un vrai politique fait des lois pour les hommes tels qu'ils sont, comme un tailleur fait un habit pour ses pratiques. Mably et ses émules font l'habit d'abord; qui n'y entre pas, ou qui s'en plaint n'est qu'un pervers.

Après avoir guéri son peuple de l'avarice en le condamnant à une pauvreté sans remède, Mably, qui veut fonder une *république éternelle*, s'occupe à le guérir de toute ambition. Point de guerres offensives, point de conquêtes, point de colonies. « *Qu'il soit ordonné* à tous les citoyens de croire que la guerre est le plus grand des maux, après la ruine de la république, et la paix le plus grand des biens, après la conservation des lois (*Ibid.*, p. 179) ».

Cet *ordre de croire* n'est peut-être pas très-facile à mettre en exécution; cependant j'imagine que les peuples seront disposés à écouter Mably sans défaveur quand il dit que la guerre est un mal, la guerre d'ambition *un crime*, et qu'on devrait faire condamner ceux qui l'ont conseillée *comme ennemis public* (*Ibid.*, p. 179); mais comment interdire l'ambition aux chefs du gouvernement?

En divisant la puissance exécutrice en différentes parties qui seront confiées à différents citoyens. Ce qu'il faut à Mably ce sont des éphores, comme à Sparte, ou des consuls, comme à Rome. L'expérience que nous en avons faite, au temps de la révolution, n'est pas favorable à cette division.

Que de plus ces magistratures soient de courte durée, que la responsabilité soit toujours immense, et qu'il n'y ait point de rééligibilité, car c'est un moyen d'échapper à la responsabilité.

Sur ce dernier point je n'ai rien à dire, l'expérience prouve que les anciens ont vécu libres avec une organisation semblable; et celle des État-Unis offre plus d'un point de ressemblance; mais il faut observer qu'à Rome comme aux État-Unis il n'y avait point d'administration. Transportées dans nos sociétés monarchiques, les réflexions de Mably ne sont plus à leur place; il est passé à côté de la difficulté sans la voir.

Enfin, et comme dernier moyen d'empêcher l'ambition dans la république, Mably en arrive à un système, qui est fait pour étonner chez cet ardent ami de l'égalité. Il partage son État en six ordres : noblesse, clergé, bourgeois, paysans, gens de loi, artisans. « On ne peut trop multiplier les ordres, plus leur nombre sera grand, plus leur autorité sera partagée, et plus les intérêts divers seront discutés et défendus avec modération et prudence (*De la législ.*, I, p. 213). »

Cette division par ordres ou classes n'est pas une fantaisie du philosophe; c'est la conséquence de tout système communiste. En un pays libre, ces ordres existent de fait, seulement ce sont des cadres mobiles où les individus montent et baissent sans cesse; mais quand un utopiste veut *régler* sa république, et la garantir de l'am-

bition, il est obligé d'immobiliser les citoyens dans leur condition sociale, et au nom de l'égalité il arrive ainsi à la plus complète inégalité; l'inégalité héréditaire ou viagère.

Parlons maintenant de la constitution de gouvernement.

Mably part du principe fort avouable : « Qu'un peuple n'aura de confiance en ses lois qu'autant qu'il sera lui-même son propre législateur (*De la législ.*, t. II, p. 54) », mais il ne confie pas la puissance législative à une démocratie capricieuse, volage, tyrannique; c'est aux représentants de chaque ordre qu'il confie cette autorité. Il y aura huit chambres dans l'État, et chaque député sera lié par le mandat qu'il aura reçu (*Ibid.*, p. 56).

C'est le *public* qui votera le budget puisqu'il doit le payer, c'est la nation qui formera l'armée. « Tout peuple qui veut être libre doit adopter la méthode des Suisses, qui, sans troupes réglées et ramassées de toutes parts, ne distinguent pas leurs citoyens de leurs défenseurs (*Ibid.*, p. 69) ». Mais Mably veut que la défense de la patrie ne soit confiée qu'aux citoyens les plus intéressés à sa conservation, c'est-à-dire à ceux qui possèdent la terre; et il demande en outre qu'on ne sépare point les fonctions militaires des fonctions civiles. Il a vu comment à Rome cette réunion de fonctions avait maintenu la république, et comment dans les pays modernes la séparation de ces deux choses a partout amené le règne de la force oisive, et la prépondérance de l'épée.

Pour achever son œuvre, Mably a recours aux deux grands ressorts des sociétés antiques, l'éducation et la religion.

Sur ce point de l'éducation, Mably a raison en principe; on commence aujourd'hui à comprendre que c'est le grand moyen dont une société dispose pour faire des citoyens qui aiment et pratiquent la liberté. Mais Mably a tort quand il fait de cette éducation le monopole de l'État. Il fait observer que la Providence nous a condamnés à une longue enfance, mais que cette *sage économie* est perdue, si le législateur n'achève pas l'ouvrage qu'elle a préparé, *et en se rendant maître de nos goûts et de notre volonté, ne nous donne les mœurs dont il aura besoin* (*Ibid.*, t. II, p. 111). C'est toujours du législateur qu'il s'agit; Mably oublie de nous dire où cette seconde Providence prendra son infaillibilité.

Que sera l'éducation ? Elle sera publique et générale. Mably n'a aucune confiance dans les pères ni dans les mères. Lycurgue n'a pas voulu de leur concours; et d'ailleurs, si on laisse la famille élever l'enfant, il y aura une variété infinie de mœurs et de sentiments. C'est ce que ne veut pas le philosophe, il lui faut chez tous les citoyens *un même esprit*, c'est-à-dire l'uniformité la plus complète. C'est au moyen de l'éducation publique qu'il assurera l'éternité de la république; en d'autres termes il la pétrifiera.

Quant à cette éducation Mably n'y entend pas finesse. Ce sera l'éducation spartiate. « Que les jeunes gens trouvent du plaisir et de la gloire à porter des fardeaux, à courir, à nager, à lutter, à lancer des pierres et des javelots !. . Que les *élèves de la république* se familiarisent avec les armes qui doivent servir à la défense de la patrie, et exécutent avec la plus grande précision toutes les évolutions militaires (*De la législ.*, t. II, p. 125).

Voilà pour les exercices du corps, quant aux études on apprendra aux jeunes gens la morale que Mably ramène à un seul principe : Faites à autrui tout ce que vous voudriez qui vous fût fait (*Ibid.*, p. 129), le droit naturel, ou *droit de l'égalité entre les hommes*, l'histoire nationale, celle des anciens et des peuples voisins; mais sans pédanterie. Apprenez-leur enfin à aimer leur gouvernement, mais préservez-les de cet engouement patriotique, de ce fanatisme à l'anglaise qui est un obstacle à la réforme des abus.

Il y aurait plus d'une observation à faire sur ce plan d'éducation, d'où les lettres ne figurent pas; mais il me semble que pour une instruction générale et commune le niveau est bien haut, et que le nécessaire y manque. Mably a oublié que les Spartiates étaient tous des soldats, qui vivaient sans rien faire, il ne nous explique pas comment vivront ses jeunes agriculteurs, tandis qu'on les instruira, ni à quoi leur servira plus tard leur éducation.

Il a senti qu'il fallait aussi songer à l'éducation des femmes; mais il était assez mal disposé pour elles, les salons de Madame de Tencin n'avaient pas mis les femmes en grande estime auprès de lui; aussi les traite-t-il durement :

« La république n'est pas composée d'hommes seuls, et je vous avertis que vous n'avez rien fait si vous négligez l'éducation des femmes. Il faut choisir : ou d'en faire des hommes, comme à Sparte; ou de les condamner à la retraite. Si vous ne leur donnez pas la force, le courage et l'élévation dont je vous parle, elles vous communiqueront toutes leurs faiblesses. Elles veulent dominer comme nous, mais par des petits moyens, la ruse, l'artifice, les larmes, les bouderies, la pitié et toutes les ressources inépuisables de la coquetterie. Il n'en faut pas davantage pour subjuguer le plus brave homme, et si nous sommes domptés, vous n'aurez qu'une république de femmelettes. Nous serons les esclaves de nos femmes, elles seront les tyrans de leurs maisons, et bientôt des magistrats et des lois. Elles feront un commerce de leur pudeur; et moins elles en auront, plus le commerce sera lucratif. Je vous défie de citer un Etat où les femmes aient eu du pouvoir sans détruire les mœurs, les lois et le gouvernement. Élevez donc les jeunes filles à la modestie et à l'amour du travail. Formez leurs premières mœurs de façon qu'elles n'ambitionnent point d'autre gloire que celle d'être excellentes mères de famille. Si elles sont oisives dans leur maison, la retraite leur paraîtra insupportable, et dès que la dissipation leur sera nécessaire, elles aimeront tout autre chose que leur mari et leurs enfants (*De la législ.*, t. II, p. 127).

Vous voyez l'objet que Mably se propose par l'éducation : « C'est que chaque citoyen devienne pour lui-même un magistrat plus sévère que celui que les lois établissent. Si nous ne sommes toute notre vie que de grands enfants que le gouvernement soit obligé de tenir à la lisière, pour les empêcher de tomber, nous n'aurons qu'une république mal affermie (*Ibid.*, p. 136).

Mais il faut que la religion achève et maintienne l'œuvre de l'éducation.

Cette religion civile que Mably institue dans son État, c'est le déisme, et l'immortalité de l'âme. Pour lui, *s'il*

*n'y a point de Dieu, il n'y a point de morale* (*Ibid.*, p. 139). Mably se moque de la république d'athées que Bayle prétendait plus facile à organiser qu'une république de chrétiens; il déclare que l'athéisme est plus funeste aux hommes que la guerre, la famine et la peste, car il détruit la racine même de la vertu.

Mably veut un culte public : « Il suffit que les hommes aient un devoir à remplir pour que le législateur soit obligé de le soumettre à des règles certaines (*Ibid.*, p. 172) ». Il n'admet pas qu'on puisse critiquer cette religion d'État. « Tout déiste qui veut détruire les rites d'une religion pour ramener les hommes à un culte intérieur et purement spirituel doit être *contenu* comme un visionnaire et un illuminé *dont la doctrine ne convient pas à la société* (*Ibid.*, p. 180) ». Mably ne demande pas qu'on traite ce déiste, comme les Athéniens ont traité Socrate, « il vaut mieux lui faire prendre de l'ellébore que de la ciguë..... Une *retraite* de quelques mois, *dans une prison*, peut suffire. » Étrange tolérance chez un philosophe!

Que deviendra la philosophie dans ce beau système? Mably a entrepris de la réconcilier avec la religion, en les réduisant l'une et l'autre à leur *minimum*.

Il fait de ses prêtres de simples professeurs de morale publique. Pour les corriger de toute avarice, il leur assigne un salaire comme en Hollande, et non pas des domaines comme en France et en Allemagne; pour les corriger de toute ambition, il les soumet à l'égalité des lois civiles, et ne leur donne aucune part au gouvernement; enfin pour éviter toute querelle théologique, il leur ordonne de *s'en tenir aux leçons d'un simple catéchisme* (*De la législ.*, t. II, p. 206).

Cette dernière condition remplie, il est clair que l'union de la philosophie et de la religion est faite, elles ne peuvent plus parler ni l'une ni l'autre. Mably est conséquent avec lui-même, c'est toujours en supprimant la chose qu'il supprime l'abus. Vous ne voulez plus d'avarice, supprimez la propriété, plus d'ambition supprimez la richesse et la puissance, plus de querelles religieuses, faites taire les gens; le procédé est simple, mais où en serait le monde si l'on avait jamais pû l'appliquer?

Tel est Mably; l'homme et le système sont d'une pièce, mais l'homme, ce Spartiate égaré dans les salons du XVIIIe siècle, est un original, tout à fait estimable par ses solides vertus, quant au livre c'est un roman politique qu'on peut mettre dans la bibliothèque d'un curieux à côté de l'*Utopie* de Morus, de l'*Océana* d'Harrington, et même du *Télémaque* de Fénelon.

Le malheur a voulu que les disciples de Mably aient pris au sérieux ces rêveries innocentes; Saint-Just, Lepelletier Saint-Fargeau, Babœuf, et d'autres encore se sont imaginés qu'on pouvait faire de la France une Sparte moderne, et comme tous les enthousiastes, qui en viennent à l'application, furieux de voir leur rêve s'évanouir, ils ont voulu appeler la violence à leur aide. C'est là le danger de tous ces romans politiques. Ce qui, dans un livre, n'était qu'un paradoxe, devient une menace pour la société, quand on veut faire entrer dans le monde réel ce qui n'appartient qu'au monde de l'imagination. Mais tandis que l'idée vraie pénètre peu à peu dans les âmes, par la lumière qu'elle porte avec elle; tandis qu'elle triomphe pacifiquement et dénoue les questions, l'idée fausse, épousée par quelques sectaires, mais repoussée par l'instinct secret de la conscience humaine, essaye de s'imposer par la force, et n'amène que des ruines. C'est là que l'on connaît la différence de la fantaisie et de l'observation, c'est alors qu'on apprend à estimer ceux qui se vouent laborieusement à la recherche de la vérité.

Ici s'arrêtent nos études de cette année, qui a été bien courte, et non pas par ma faute. Il me reste à vous remercier de votre bienveillance. « La parole, a dit Montaigne, est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui écoute (*Essais*, liv. III, chap. XIII; t. IV, p. 288) ». Montaigne n'en dit pas assez; la parole du professeur est tout entière à celui qui écoute. C'est votre attention, c'est votre sympathie qui encourage le professeur, et qui lui permet d'aborder tous les problèmes. Conservez-la moi, c'est ma plus précieuse récompense; je n'ai d'autre ambition que de mériter jusqu'au bout votre confiance et votre affection.

ED. LABOULAYE.

---

## BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

## ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ

(de l'Institut.)

### Les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans (1).

### IX.

LA VILLA DE LIVIE. — UNE STATUE D'AUGUSTE.

Le musée du Vatican possède une autre statue antique, dont la découverte a fait moins de bruit que celle de l'Hercule Ringhetti, mais dont la valeur artistique est incomparablement supérieure. C'est un Auguste de marbre trouvé, il y a deux ans, dans la villa de Livie. L'Hercule, par ses proportions colossales, par l'éclat de sa dorure, a ébloui les Romains. L'Auguste, plus modeste de proportions et de matière, a moins été remarqué. Mais, pour les connaisseurs, le colosse doré est une œuvre médiocre d'une époque de décadence, et l'Auguste un des morceaux les plus achevés du plus beau siècle de l'art romain.

La villa de Livie, où a été trouvé ce chef-d'œuvre, est située à sept milles de Rome, sur la route de Florence, à l'endroit où le Tibre fait un demi-cercle et contourne la plaine. Sur la rive droite du fleuve s'élèvent des col-

(1) Voyez les nos 27, 30, 31, 38, 40, 41, 44 et 47.

lines, aujourd'hui dénudées, que couronnaient dans l'antiquité d'épais massifs de verdure. On imaginerait difficilement, à l'aspect de ces côteaux brûlés par le soleil, que les Romains du Ier siècle y venaient chercher l'ombre et la fraîcheur. Des bosquets, des villas, des pièces d'eau faisaient de ce désert aride un lieu de plaisance fréquenté par les plus élégantes sociétés de Rome. Les voyageurs s'y arrêtaient volontiers; l'auberge, le *divertimentum*, où ils se reposaient des fatigues de la route, avait donné son nom à la station : *ad gallinas albas.* Livie y avait une maison de campagne, dont les ruines ont été fouillées à plusieurs reprises. Les dernières fouilles ont été fécondes en découvertes. Outre l'Auguste, cédé au gouvernement pontifical par l'heureux propriétaire de la villa en échange d'un titre de noblesse, on a exhumé une salle à peu près intacte, dont la décoration originale mérite d'être décrite.

Le plafond n'existe plus. Sur les quatre murailles, qui sont encore debout, se déroulait un immense paysage. La salle fut comblée à je ne sais quelle époque. Du pavé à la naissance du plafond elle était remplie de décombres et de terre. Les peintures ainsi enfouies échappèrent à l'action destructive de l'air et de la lumière, et l'on n'eut qu'à vider la salle pour les voir reparaître au jour dans leur fraîcheur primitive. Elles sont si bien conservées, les couleurs, appliquées sur ces murs il y a plus de dix-huit siècles, brillent d'un si vif éclat, qu'elles semblent y avoir été posées hier, et qu'un certain nombre de visiteurs défiants en ont mis en doute l'antiquité. Ils se sont trompés assurément. Mais le caractère singulier de cette décoration, d'une conservation exceptionnelle, justifie dans une certaine mesure leur surprise et leur incrédulité. C'est un morceau unique, presque moderne de pensée et d'exécution. Les anciens n'entendaient pas comme nous le paysage. Bon nombre de peintures trouvées à Pompéi représentent des sujets champêtres. La nature y est toujours traitée d'une façon idéale, comme un accessoire subordonné à la figure humaine. Un rameau vert, sommairement indiqué par une teinte plate, représente un bois. Le paysage est ainsi réduit aux proportions d'une arabesque élégante, mais toute conventionnelle. Ces fantaisies décoratives, qui rappellent l'art chinois, furent inventées par un artiste dont le nom nous a été conservé : Ludius. A la villa de Livie, on est aussi loin que possible de cette peinture idéale. L'artiste, sans doute, par ordre de l'impératrice, s'est jeté dans l'excès opposé, dans l'imitation littérale de la nature. De la plinthe à la corniche, il a tapissé les murs de feuillage, sans s'inquiéter d'ailleurs de composer son tableau, d'y établir des plans, d'y faire circuler l'air et la lumière. Les arbres, qui partent du sol et vont se perdre dans le ciel du plafond, sont tous sur le même plan et forment une muraille de verdure autour de la salle. Des merles, des perdrix, des chardonnerets, sont posés sur les branches. Rien de plus lourd ni de plus froid que ces oiseaux peints plume à plume avec une exactitude puérile. On éprouve à les voir une sorte de répugnance, ou du moins de déception pénible. L'imitation matérielle est portée à un tel point de perfection qu'on ne sent nulle part la personnalité de l'artiste; c'est-à-dire qu'il manque à ces peintures ce qui fait le véritable mérite et le charme le plus pénétrant des œuvres d'art, la marque, l'empreinte de la personnalité humaine. De même pour les arbres et les arbustes, lauriers, fougères, poiriers, pommiers et palmiers (on sait que les palmiers, aujourd'hui peu rares à Rome, étaient répandus dans les jardins des anciens Romains). Le décorateur, apportant avec lui un modèle, un rameau, peut-être un arbre tout entier, le copie consciencieusement, feuille à feuille. Il s'est même préoccupé de rendre distinctement le modelé du feuillage, le relief, les nervures au moyen de teintes superposées. Un premier ton plat découpe nettement la feuille sur le fond de la fresque; un ton plus foncé marque les nervures; un troisième ton figure les ombres et le trompe-l'œil. C'est ainsi que l'on procède aujourd'hui dans la chromo-lithographie et dans l'impression des tissus. Il n'y a pas d'autre exemple dans l'antiquité d'un pareil artifice. Prétendre pour cela que les peintures de la villa de Livie ne sont pas antiques, c'est nier systématiquement l'évidence. L'enduit sur lequel est appliquée la fresque, la nature des couleurs employées par l'artiste, les fragments de stuc trouvés sur le sol prouvent surabondamment que toute cette décoration est bien romaine. L'hypothèse d'une supercherie moderne, mise en avant par quelques archéologues, ne supporte pas l'examen. Les ruines de la villa de Livie sortent de terre; par quel procédé merveilleux le faussaire, auquel on veut faire honneur des peintures qui la décorent, aurait-il déposé ces feuillages et ces oiseaux si minutieusement exécutés sur des murailles enfouies? Quelle aurait été l'utilité d'une pareille tromperie, et quelles sommes énormes n'aurait-elle pas coûtées? Il est bien plus facile d'admettre qu'une fantaisie de Livie indiqua à un artiste du Ier siècle, peut-être à Ludius lui-même, ce motif original de décoration. L'impératrice demanda qu'on transformât en bosquet une salle de sa maison de campagne, et le peintre se mit en devoir de la contenter. Copier aussi exactement la nature n'est pas le suprême effort de l'art. De pareils tours de force n'exigent en somme que des qualités de second ordre, une grande habileté de main, une application et une patience extrêmes. Les peintres du siècle d'Auguste, rompus à toutes les difficultés du métier, avaient bien plus de talent qu'il n'en fallait pour exécuter ce facile chef-d'œuvre.

Auguste ne fut officiellement fait dieu qu'après sa mort. Mais, du vivant même de l'empereur, Livie commença à rendre à son image une sorte de culte préparatoire. Les historiens nous apprennent qu'elle avait placé une statue d'Auguste dans la chapelle de sa maison, auprès de ses dieux domestiques. Il était naturel que l'impératrice n'admît dans son sanctuaire qu'une

figure de prix. Aussi la statue trouvée dans les ruines de la villa impériale est-elle une œuvre de premier ordre. On peut l'admirer aujourd'hui au Vatican, près de cette matrone voilée que l'on appelle quelquefois *la Pudicité*, et qui est simplement une image funèbre provenant d'un tombeau de la voie Appia. L'Auguste n'a pas été exhumé d'une seule pièce. Le torse avait peu souffert, mais toutes les parties fragiles, les doigts, les draperies, les menus accessoires du costume et les attributs en avaient été détachés. On retrouva quarante-six fragments; quelques-uns manquaient encore; la statue du Vatican n'est donc pas antique dans toutes ses parties.

L'empereur est représenté en général, la tête nue, la main droite étendue dans l'attitude du commandement. Sa main gauche tient un bois de lance (*hasta*). La cuirasse, ornée de reliefs, est une merveille d'exécution délicate et patiente. La draperie, rejetée sur le bras gauche, est du goût le plus pur et le plus noble. Les franges de la tunique portent des traces de peinture et de dorure. Aux pieds de l'empereur est un dauphin, sur le dos duquel se tient debout un Amour armé d'une flèche. Le dauphin rappelle à la fois Vénus et Neptune, l'origine divine de la famille Julia, et la victoire navale d'Auguste à Actium. La flèche que tient l'Amour et le bois de lance placé dans la main gauche de l'empereur sont deux restaurations modernes dues à M. Tenerani. Elles sont toutes deux contestables. La flèche est un attribut banal, un symbole évidemment déplacé dans une composition d'un caractère héroïque. Selon toute vraisemblance, le fils de Vénus présentait au vainqueur d'Actium une couronne navale. Le long bois de lance n'est pas plus heureusement imaginé. La pose du bras et de la main semble plutôt indiquer que le prince serrait dans sa paume cette petite épée de parade et de combat appelée *parazonium*, que l'on voit presque toujours suspendue à la ceinture des héros et des empereurs. La ligne droite de l'*hasta*, prolongée au-dessus et au-dessous de la main, se détache du groupe d'une façon disgracieuse. L'attitude générale de la statue est noble et vraiment impériale; l'exécution en est admirable. On sent jusque dans les moindres détails la main d'un maître.

Pour apprécier l'exquise perfection de ce chef-d'œuvre, il suffit de le comparer avec les statues du même temps et du même personnage qui nous ont été conservées. Le musée de Saint-Jean de Latran possède des figures de grand mérite provenant de l'Augusteum de *Cæré*. La petite ville étrusque de Cæré était la ville sainte des Romains. C'est de Cæré que les rites étrusques avaient été importés à Rome, et c'est au sanctuaire de Cæré que les Romains confièrent leurs dieux au temps de l'invasion gauloise. Admis officiellement dans l'Olympe latin, les Césars eurent leur temple à Cæré auprès des vieilles divinités latines. Quand le paganisme succomba, les prêtres de l'Augusteum enfouirent dans le puits du temple les dieux confiés à leur garde pour les dérober aux insultes des chrétiens. C'est de ce puits que les statues de Saint-Jean de Latran ont été extraites au commencement de ce siècle. Elles sont au nombre de huit, et se font pendant deux à deux : un Auguste et un Agrippa, debout, en costume civil, avec la toge; un Drusus et un Germanicus, en costume d'*imperator*; un Tibère et un Claude assis, le torse nu; deux femmes, debout, Livie et Agrippine, femmes de Germanicus. On avait évidemment cherché à réunir là les plus belles statues des personnages divinisés. L'Auguste drapé, qui est loin d'être sans valeur, n'approche pas de l'Auguste du Vatican. Par le style, par l'interprétation supérieure de la nature, par l'ajustement des draperies, par le fini de l'exécution, la figure trouvée à la villa de Livie est le chef-d'œuvre de la statuaire du Ier siècle.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

### La Grammaire comparée de M. Bopp (1).

Tout le monde connaît de nom le livre célèbre que vient de publier M. Bréal; mais combien est-il de personnes qui l'aient seulement feuilleté? Cependant la *Grammaire comparée* de M. Bopp n'est pas d'une lecture difficile. La connaissance du grec et du latin suffit à qui veut simplement en prendre une idée. Qu'on y joigne seulement quelques notions de grammaire sanscrite et l'on sera parfaitement en état d'en saisir l'ensemble, d'en comprendre la méthode et même de suivre M. Bopp dans presque tout le détail de son exposition. Le zend, le lithuanien, l'ancien slave et surtout l'ancien gothique occupent, il est vrai, une notable portion du volume; mais les chapitres qui concernent ces langues peu connues se détachent assez nettement du reste pour qu'on puisse, à la rigueur, se dispenser de les lire, et, dès lors, on pourra s'initier aisément aux résultats les plus sûrs de cette science nouvelle qui s'appelle la grammaire comparée.

Pour faire dériver l'un de l'autre ou d'une commune origine des mots empruntés à deux langues diverses, il ne suffit pas de constater entre ces mots une certaine analogie de sens et de forme; il faut encore connaître les lois suivant lesquelles un mot se métamorphose en passant d'une de ces langues dans l'autre; car les apparences sont ici fort trompeuses. Rien de moins analogue, à ce qu'il semble, qu'une labiale et qu'une gutturale, qu'un *p* et un *q*, et pourtant, dans nombre de mots, le *p* grec devient un *q* en latin. Les raisons phonétiques de la substitution peuvent nous échapper; c'est à l'expérience d'abord à en découvrir les lois, et ces lois, une fois trouvées, sont la base même de la science étymologique.

---

(1) *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, par M. François Bopp, traduite sur la 2e édition par M. Michel Bréal, professeur de grammaire comparée au Collége de France, t. Ier. (Imprimerie impériale; Hachette, éditeur, 1866.)

Ces substitutions de lettres et la détermination des lois qui les régissent sont le premier objet des investigations de M. Bopp. Il commence par ce que le langage a de plus élémentaire, c'est-à-dire par la lettre, et de cette première analyse découle, tout d'abord, pour le lecteur, la conviction que les langues indo-européennes forment véritablement une seule famille, avec une première idée des rapports qui les unissent et de la méthode par laquelle ces rapports peuvent être scientifiquement déterminés.

A cette étude de l'alphabet succède celle des modifications euphoniques qui peuvent altérer dans chaque idiome les éléments du langage, et dissimuler ainsi la forme originelle des mots. Si nous voulons comparer, par exemple, le parfait latin *clausi* avec un mot ou une forme analogue du grec ou du sanscrit, nous devons nous représenter d'abord qu'un *d* a disparu de ce mot par l'influence de l's qui commence la terminaison. La forme pure serait *claud-si*, dont *clausi* n'est qu'une altération. Ces modifications sont d'ailleurs, par elles-mêmes, un sujet de comparaison. L'étude de ces lois particulières des langues, considérées isolément, révèlent de l'une à l'autre des rapports ou des différences, dont la connaissance intéresse la science du langage. On voit par exemple que, dans la phrase sanscrite, les mots n'ont pas, a parler proprement, d'individualité : tous ou presque tous influent sur la forme des mots qui les précèdent ou qui les suivent, et en subissent réciproquement l'influence. Dans les langues classiques, cette action mutuelle des mots ne se laisse plus apercevoir, au contraire, que dans des cas extrêmement rares. Un chapitre sur l'accentuation, peut-être un peu court, si l'on considère la difficulté du sujet, termine cette première partie.

Des lettres, nous passons aux racines, que l'auteur divise tout d'abord en deux classes, racines verbales et racines pronominales. Les premières constituent, à la fois quant au sens et quant à la forme, la substance même et comme la personnalité des mots. Les racines pronominales viennent s'ajouter sous forme d'affixes aux racines verbales pour marquer le rapport des membres du discours au corps dont ils font partie. Les racines (et par là M. Bopp entend principalement les racines verbales) sont monosyllabiques; le nombre des lettres qui les composent est variable; enfin elles sont *fermées*, c'est-à-dire qu'elles restent, en général, à l'abri des changements qui peuvent modifier le reste du mot. Ces trois caractères sont, pour l'auteur, le point de départ d'une distinction extrêmement importante entre les langues sémitiques et les langues indo-européennes.

Passant ensuite à un examen plus approfondi des racines verbales, M. Bopp, d'après les grammairiens de l'Inde, les divise en dix classes. Il décrit successivement les caractères de ces dix classes en sanscrit et s'efforce de les retrouver dans les autres langues de même famille. Ici, plus d'un lecteur pourrait être arrêté faute d'une connaissance insuffisante de la langue sanscrite, si l'auteur n'avait soin de régler sa marche sur celle des intelligences les plus rebelles, et joindre immédiatement à l'étude de chaque classe celle des formes qui paraissent s'y rapporter dans les idiomes d'origine postérieure.

Cette étude des modifications de la racine nous achemine à celle des désinences. Les premières que nous rencontrons sont les désinences casuelles. Partant de cette idée, que tous les suffixes sont significatifs, idée qui d'ailleurs n'est point un pur concept *à priori*, et que l'étude de la conjugaison paraît justifier, M. Bopp croit reconnaître des restes de pronom dans la terminaison de chacun des cas. Ce point peut sembler encore bien obscur : ce qui est moins conjectural, ce sont les rapprochements que l'auteur établit, au point de vue de la déclinaison, entre toutes les langues dont il s'occupe. Ne rien négliger, tenir compte des voyelles aussi bien que des consonnes, ne rien admettre pour établi qui ne soit d'abord clairement expliqué, faire, en un mot, de l'étymologie une science positive, tel paraît être, à en juger par ce premier volume, l'esprit du livre de M. Bopp.

Tels sont aussi, les auditeurs du collége de France ne nous démentiront point, les principes du savant professeur qui a entrepris de faire passer dans notre langue cet admirable ouvrage. Les qualités bien connues de sa parole se retrouvent dans sa traduction, et si des Français peuvent lire aujourd'hui sans fatigue un des livres les plus savants qu'ait produits l'Allemagne, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que le talent du traducteur n'a pas contribué pour une faible part à cet heureux résultat. L'introduction consacrée à l'histoire des travaux de M. Bopp est, en réalité, une histoire sommaire de la science dont cet homme éminent peut passer pour le fondateur. M. Bréal profite de la même occasion pour donner aux linguistes de ce côté du Rhin des conseils qu'ils feront bien de méditer. Il leur apprend ou leur rappelle que si l'Allemagne a eu l'honneur, dans ce siècle, de doter d'une science nouvelle le monde intelligent, la patience proverbiale de ses érudits, leur esprit de méthode, la suite qu'ils mettent dans leurs travaux, lui ont valu cette gloire. Il ne manque pas de linguistes en France : le malheur est que, si l'on en croit M. Bréal, ils sont tous chefs d'école. Souhaitons à cette docte armée un peu moins de généraux et un peu plus de soldats. Les noms d'Eugène Bournouf, d'Adolphe Régnier, nous sont garants que notre pays pourra soutenir alors sans trop de désavantage, contre la patrie de M. Bopp, une lutte qui serait aujourd'hui trop inégale.

EDOUARD TOURNIER.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 49 — 3 NOVEMBRE 1866


Paris, le 1er novembre 1866.

On assure que la fête d'inauguration de l'Athénée aura lieu la semaine prochaine. A l'heure qu'il est, quoique l'installation intérieure ne soit pas tout à fait achevée, on est déjà certain que, par sa forme et sa décoration, la salle sera d'un effet charmant. En ce qui concerne l'acoustique, les expérimentations faites par l'orchestre de M. Pasdeloup et par des chœurs de 80 exécutants, ainsi que par la voix isolée, ont parfaitement réussi. La salle a juste le point de sonorité qui convient à la fois aux conférences et aux auditions musicales. Dans son ensemble, elle a une grande analogie avec celle du Conservatoire; mais elle est plus spacieuse, plus aérée, plus confortable et beaucoup plus élégante. Un double étage de loges et de galeries lui sert de cadre, sans toutefois lui donner l'aspect d'une salle de spectacle; la physionomie générale est plutôt celle d'un vaste et somptueux salon avec tribunes, comme on en voit assez souvent dans les châteaux princiers.

On n'assistera à la fête d'inauguration que sur invitation personnelle. Toutes les grandes notabilités de Paris y seront conviées, et l'on aura ainsi, dès le premier jour, une soirée du même genre que celles du vendredi soir à l'Institution royale de Londres, où les plus hauts personnages de l'Angleterre viennent en foule, avec leurs femmes, qui rehaussent l'effet plastique de ces réunions par l'éclat de leurs toilettes de bal. La salle de l'Athénée sera si élégante par elle-même qu'il ne sera pas possible d'y venir autrement.

Le programme de la fête d'inauguration n'est pas encore définitivement arrêté. Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est que cette séance se composera de musique instrumentale, de littérature et de chant, et qu'elle sera fort brillante, non-seulement par la qualité des personnes qui y seront invitées, mais encore par l'exquise valeur de ce qu'elles entendront.

---

## ACADÉMIE DE GENÈVE.

### HISTOIRE ET PHILOSOPHIE

COURS DE M. JULES BARNI (1).

**Diderot.**

III

SES IDÉES MORALES.

Quoique Diderot aimât beaucoup les questions de morale, comme en général toutes les grandes questions de philosophie, qu'il s'en soit fort occupé et les ait traitées sous les formes les plus diverses : ouvrages spéciaux, articles de l'*Encyclopédie*, salons, romans, contes, dialogues, pièces de théâtre, lettres, conversations, il n'est pourtant pas facile de déterminer exactement ses idées sur ce sujet. C'est qu'en matière morale il n'avait point, à proprement parler, de doctrine bien arrêtée, pas même celle du doute. Il avoue lui-même, dans son portrait peint par lui-même, que sur ces grandes questions, « il n'avait guère que des doutes à émettre; car, si on lui demandait ce que c'est que le vrai, le bon et le beau, il n'avait point de réponses prêtes, et cependant il souffrait qu'on l'appelât le philosophe. Ce n'est pourtant pas sous la forme du doute que Diderot produit ordinairement ses pensées. Il prend, en général, dans ses divers écrits, sur les plus graves questions, un ton très-affirmatif et très-tranchant, auquel celui du doute eût été bien préférable. Il avait, en effet, l'esprit trop vif et trop impétueux pour ne pas se porter tout entier du côté où il inclinait dans le moment, et pour ne pas pousser jusqu'au bout l'idée qui se présentait à lui. Mais au fond, sa pensée n'était pas toujours aussi dogmatique qu'elle en avait l'air, et il ne faudrait pas, sur tout sujet, le prendre trop à la lettre. Ensuite, à cause de son inconstance même, qui n'était pas l'incertitude d'un doute profondément réfléchi, mais celle d'un esprit fougueux et vacillant, elle a subi diverses variations dont il faut tenir compte, si l'on veut se la représenter exactement. Enfin, il faut bien distinguer dans Diderot ce que j'appelerai sa doctrine officielle, par exemple ses articles de

(1) Voyez le numéro précédent.

l'*Encyclopédie*, où il ne fait que reproduire, à l'usage du public, les idées consacrées (celles de Clarke entre autres), et sa doctrine personnelle, c'est-à-dire les écrits où il se donne toute liberté et se montre véritablement lui-même. Cette distinction a été bien faite par M. Damiron, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au* XVIII*e siècle* (t. I, p. 317); mais on n'en a pas toujours aussi bien tenu compte. On a récemment publié, par exemple, sous le titre d'*Esprit de Diderot*, un recueil où l'on a entassé pêle-mêle des pensées extraites de ses œuvres, sans avoir égard ni à leur origine, ni à leur date. Ce n'est pas là faire vraiment connaître l'esprit de Diderot. Vous voyez quelles difficultés présentent l'étude des idées morales de cet écrivain, mais vous voyez aussi par ce que je viens de dire, quelles sont les règles à observer dans cette étude. Il importe de les avoir toujours présentes à l'esprit.

Si je cherche d'abord à interroger Diderot sur les deux questions fondamentales de la morale : la question du libre arbitre et celle du principe même de la morale, du principe du devoir et de la vertu, je trouve précisément dans l'*Encyclopédie*, un article de notre écrivain sur la *liberté*, et des articles sur la *loi naturelle*, sur le *juste* et l'*injuste*, etc.

L'article sur la liberté est une excellente thèse en faveur du libre arbitre : Diderot y définit très-bien la liberté, le pouvoir qu'a un être intelligent de faire ce qu'il veut conformément à sa propre destination; il y résume parfaitement les arguments par lesquels on la démontre, et y réfute non moins bien ceux sur lesquels s'appuie le fatalisme. Il montre très-bien aussi les conséquences pratiques de cette doctrine :

« Une chose qu'il faut ici remarquer, c'est que la doctrine qui détruit la liberté porte naturellement à la volupté, et qui ne consulte que son goût, son amour-propre et ses penchants, trouve assez de raisons pour la suivre et pour l'approuver... Otez la liberté, vous ne laissez sur la terre ni vice ni vertu; les récompenses sont ridicules et les châtiments sont injustes; chacun ne fait que ce qu'il doit, puisqu'il agit selon la nécessité... Tout est dans l'ordre, car l'ordre est que tout cède à la nécessité. La ruine de la liberté renverse avec elle tout ordre et toute police, confond le vice et la vertu, autorise toute infamie monstrueuse, éteint toute pudeur et tout remords, dégrade et défigure sans ressource tout le genre humain. »

Diderot se montre ici le disciple de Voltaire dont il cite à plusieurs reprises les beaux vers sur la liberté. Mais cet article contient-il sa vraie pensée? ou n'y est-il que le simple rapporteur d'une opinion qu'il lui convient de professer dans l'*Encyclopédie*, mais qui au fond n'est pas la sienne? La phrase qui suit celles que je viens de lire suffirait seule à me rendre suspect le langage que Diderot tient ici : « Une doctrine si énorme ne doit pas être examinée à l'école, mais punie par les magistrats. » Cette phrase, évidemment écrite en vue des magistrats, n'exprime certainement pas la vraie pensée de Diderot? le reste de son article l'exprime-t-il mieux? Je n'opposerai pas à cet article le roman de *Jacques le fataliste*, où l'auteur met en scène un homme entêté du fatalisme, et répétant en toute circonstance : cela était écrit là-haut, parce que de ce roman, dont l'invention d'ailleurs est assez pauvre, il n'y a guère de conclusion à tirer relativement à l'opinion de Diderot sur la liberté; mais un ouvrage écrit dans le même temps, après le voyage de Russie, le *Dialogue avec d'Alembert*, semble nous révéler la vraie pensée de Diderot. Voici comment il s'y exprime :

« Est-ce qu'on veut de soi? La volonté naît toujours de quelque motif interne ou externe, de quelque impression présente, de quelque réminiscence du passé, de quelque passion, de quelque projet dans l'avenir. Après cela, je ne dirai de la liberté qu'un mot, c'est que la dernière de nos actions est l'effet nécessaire d'une cause une, nous, très-compliquée, mais une. Et le vice et la vertu que sont-ils? — De la bienfaisance ou de la malfaisance. On est heureusement ou malheureusement né; on est irrésistiblement entraîné par le torrent général qui conduit l'un à la gloire et l'autre à l'ignominie. — Et l'estime de soi, la honte, le remords? — Puérilités fondées sur l'ignorance et la vanité d'un être qui s'impute à lui-même le mérite ou le démérite d'un instant nécessité. — Et les récompenses et les peines? — Des moyens de corriger l'être qu'on appelle méchant et d'encourager celui qu'on appelle bon. — Mais toute cette doctrine n'a-t-elle rien de dangereux? Est-elle vraie ou fausse! Si elle est vraie, elle peut sans doute avoir des inconvénients, mais ils sont moindres que ceux du mensonge. Les suites fâcheuses de la vérité, quand elle en a, passent vite; celles du mensonge ne finissent qu'avec lui. »

Une lettre familière, antérieure à ce dialogue de bien des années (1766), exprime la même pensée, avec la même précision et la même assurance :

« Je vais quitter le ton du prédicateur pour prendre, si je peux, celui du philosophe. Regardez-y de près, et vous verrez que le mot de *liberté* est un mot vide de sens; qu'il n'y a point et qu'il ne peut y avoir d'être libre; que nous ne sommes que ce qui convient à l'ordre général, à l'organisation, à l'éducation et à la chance des événements. Voilà ce qui dispose de nous invinciblement. On ne conçoit non plus qu'un être agisse sans motif, que le bras d'une balance agisse sans l'action d'un poids, et le motif est toujours externe, étranger, dépendant d'une nature ou d'une cause quelconque qui n'est pas nous. Ce qui nous trompe, c'est la prodigieuse variété de nos actions, jointe à l'habitude que nous avons prise en naissant de confondre le volontaire avec le libre. Nous avons tant loué, tant repris, et réciproquement, que c'est un préjugé bien vieux que celui de croire que nous agissons librement. Mais il n'y a point de liberté; il n'y a point d'actions qui méritent la louange ou le blâme; il n'y a ni vice ni vertu, rien qu'il faille récompenser ou punir. Qu'est-ce qui distingue les hommes? La bienfaisance et la malfaisance. Le malfaisant est un homme qu'il faut détruire et non punir; la bienfaisance est une bonne fortune et non une vertu. Mais quoique l'homme bienfaisant ou malfaisant ne soit pas libre, il n'en est pas moins un être qu'on modifie. C'est par cette raison qu'il faut détruire le malfaiteur sur une place publique. De là les effets de l'exemple, des discours, de l'éducation, des plaisirs, de la douleur... De là une sorte de philosophie pleine de commisération, qui attache fort aux bons et n'existe non plus contre le méchant que contre un ouragan... Il n'y a qu'une sorte de causes à proprement parler; ce sont les causes physiques; il n'y a qu'une sorte de nécessité; c'est la même pour tous les êtres. Ne rien reprocher aux autres, ne se repentir de rien, voilà les premiers principes de la sagesse. »

Diderot n'est plus ici le disciple de Voltaire, mais l'adepte du fatalisme, et il accepte résolûment les conséquences morales de cette doctrine. Vous voyez aussi par les dernières lignes que je viens de citer, comment Diderot écrivit cette opinion d'un principe général qui n'est autre que celui du plus pur matérialisme. Je n'ai point à m'occuper, dans le cadre déjà trop vaste que je me suis tracé, de cette partie de la philosophie de Diderot; je me bornerai à regretter que notre philosophe n'ait pas été averti ici par sa conscience de la fausseté de son système métaphysique.

Heureusement Diderot n'est pas tout entier dans ce

que nous venons de lire. Si tel était, en effet, son dernier mot sur la liberté, il semble que nous pourrions nous arrêter là dans l'étude de sa morale ; car avec une telle doctrine, il n'y a plus de morale, et nous venons de voir que l'auteur ne recule pas devant cette conséquence : *Il n'y a ni vice ni vertu*, dit-il en propres termes. Mais, grâce à Dieu, les hommes, même les grands esprits (il vaudrait peut-être mieux dire : surtout les grands esprits), ne sont pas toujours aussi conséquents, en pareille matière, que le voudrait la logique, et Diderot ne s'en est pas tenu aux tristes résultats où nous venons de le voir arriver. Interrogeons-le donc sur la seconde des deux questions fondamentales de la morale, sur la question de l'origine et de la nature de la règle des mœurs, ou sur le principe du devoir et de la vertu, comme si sa négation de la liberté ne l'avait pas conduit à déclarer qu'il n'y a point de vertu.

Si nous regardons d'abord l'*Encyclopédie*, nous y trouvons un article sur la *loi naturelle*, qui débute ainsi : « La loi naturelle est l'ordre éternel et immuable qui doit servir de règle à nos actions. Elle est fondée sur la différence essentielle qui se trouve entre le bien et le mal. » L'auteur cite plus loin, à l'appui de cette définition, ce passage de Cicéron : « La loi naturelle n'est point une invention de l'esprit humain, ni un établissement arbitraire que les peuples aient fait, mais l'impression de la raison éternelle qui gouverne l'univers. » (*De legibus*, liv. II), et il finit son article en ces termes :

« Que ce soit donc une maxime pour nous incontestable que les caractères de la vertu sont écrits au fond de nos âmes ; de fortes présomptions nous les cachent à la vérité quelques instants ; mais elles ne les effacent jamais. Pour les comprendre, il n'est pas besoin de s'élever jusqu'aux cieux ni de percer dans les abîmes ; ils sont aussi faciles à saisir que les principes des arts les plus communs ; il en sort de toutes parts des démonstrations, soit que l'on réfléchisse sur soi-même, ou qu'on ouvre les yeux sur ce qui s'offre à nous tous les jours. En un mot, la loi naturelle est écrite dans nos cœurs en caractères si beaux, avec des expressions si fortes et des traits si lumineux, qu'il n'est pas possible de la méconnaître. »

Lisez encore l'article *juste, injuste :* Diderot conclut en disant, à la manière des stoïciens, qu'une action qui convient ou qui ne convient pas à la nature de l'être qui la produit est moralement bonne ou mauvaise. « C'est de cette nature, disait-il quelques lignes plus haut, que résultent les propriétés de nos actions, lesquelles en ce sens ne souffrent point de variation ; et c'est cette immuabilité des essences qui forme la raison et la vérité éternelle, dont Dieu, en qualité d'être souverainement parfait, ne saurait se départir. » Et Diderot cite, à l'appui de ses idées, Cicéron et Marc-Aurèle. Il aurait pu citer aussi, tout près de lui, Montesquieu. C'est bien là, en effet, leur pensée ; mais Diderot nous dit-il ici tout ce qu'il pense lui-même ?

La théorie qu'il expose dans les articles dont je viens de parler est celle qui place dans la raison, au-dessus de la passion et de toute considération d'intérêt personnel, le fondement de l'obligation morale, le principe du devoir et de la vertu ; mais, si nous passons de l'*Encyclopédie* à d'autres écrits où Diderot expose plus librement sa pensée, nous trouverons une tout autre théorie.

Dans un dialogue intitulé : *Le prosélyte répondant par lui-même* (Diderot écrivit ce dialogue en réponse à un autre qu'un théologien catholique avait publié sous ce titre : *Introduction aux grands principes ou réception d'un philosophe*), je trouve ceci : « *Le sage :* Quels sont, à votre avis, les devoirs de l'homme ? — *Le prosélyte :* De se rendre heureux. D'où dérive la nécessité de contribuer au bonheur des autres, ou en d'autres termes d'être vertueux. »

Ainsi, d'après ces paroles, la vertu, qui consiste à contribuer au bonheur des autres, a son principe dans le devoir de nous rendre heureux nous-mêmes, de telle sorte que l'intérêt personnel est en définitive le principe du devoir et de la vertu.

A la fin de ce même dialogue, *le sage* posant au *prosélyte* cette question : « Promettez-moi de suivre fidèlement la voix de la nature et des passions ? » celui-ci répond : « Que nous dit cette voix ? De nous rendre heureux. »

Je sais bien que l'explication que l'auteur nous donne ici de sa pensée dans une note montre qu'il entend ce principe dans un sens très-moral et qui le rapproche du stoïcisme ; mais toute cette explication ne saurait rendre à ce principe ce qui lui manque essentiellement pour pouvoir fonder l'obligation morale. Voici cette note :

« On a tort de s'en prendre aux passions des crimes des hommes ; c'est leurs faux jugements qu'il en faut accuser. Les passions nous inspirent toujours bien, puisqu'elles ne nous inspirent que le désir du bonheur ; c'est l'esprit qui nous conduit mal et qui nous fait prendre de fausses routes pour y parvenir. Ainsi nous ne sommes criminels que parce que nous jugeons mal, et c'est la raison, et non la nature qui nous trompe. Mais, me dira-t-on, l'expérience est contraire à votre opinion, et nous voyons que les personnes les plus éclairées sont souvent les plus vicieuses. Je réponds que ces personnes sont en effet très-ignorantes sur le bonheur, et là-dessus je m'en rapporte à leur cœur ; s'il est un seul homme sur la terre qui n'ait pas eu sujet de se repentir d'une mauvaise action par lui commise, qu'il me démente dans le fond de son âme. Eh ! que serait la morale, s'il en était autrement ? Que serait la vertu ? On serait insensé de la suivre, si elle nous éloignait de la route du bonheur, et il faudrait étouffer dans nos cœurs l'amour qu'elle nous inspire pour elle comme le penchant le plus funeste. Cela est affreux à penser. Non, le chemin du bonheur est le chemin même de la vertu. La fortune peut lui susciter des traverses, mais elle ne saurait lui ôter ce doux ravissement, cette pure volonté qui l'accompagne. Tandis que les hommes et le sort sont conjurés contre lui, l'homme vertueux trouve dans son cœur, avec abondance, le dédommagement de tout ce qu'il souffre. Le témoignage de soi, voilà la source des vrais biens et des vrais maux ; voilà ce qui fait la félicité de l'homme de bien parmi les persécutions et les disgrâces, et le tourment du méchant au milieu des faveurs de la fortune. »

Comme on le voit aussi par ce passage, suivant Diderot, les passions ne nous inspirant jamais que le désir du bonheur, nous inspirent toujours bien, et ce n'est pas à elles, mais à l'esprit qu'il faut attribuer le vice et le crime. Diderot érige donc ici la passion en un guide toujours sûr. Ce nouveau principe, sur lequel il greffe le précédent, est tout à fait insoutenable. Aussi lui-même le contredit-il ailleurs, tout en se faisant l'apologiste à outrance de la passion. Voici, par exemple, ce qu'il écrit à mademoiselle Voland :

« Tout ce que la passion inspire, je le pardonne. Il n'y a que les

conséquences qui me choquent. J'ai été de tout temps l'apologiste des passions fortes; elles seules m'émeuvent; qu'elles m'inspirent de l'admiration ou de l'effroi, je suis fort. Si *les actions atroces qui déshonorent notre nature sont commises par elles*, c'est par elles aussi qu'on est porté aux tentations merveilleuses qui la relèvent. »

Ceci ne s'accorde guère avec cette autre assertion, que *les passions nous inspirent toujours bien;* mais il reste toujours que Diderot est un apologiste déclaré des passions. C'est là un des traits qui caractérisent le mieux l'esprit de sa morale, et qu'il importe de noter en passant. L'ouvrage par lequel Diderot a pris rang parmi les philosophes de son temps, les *Pensées philosophiques* débutaient par cette apologie des passions :

« I. On déclame sans fin contre les passions ; on leur impute toutes les peines de l'homme, et l'on oublie qu'elles sont aussi la source de tous ses plaisirs. C'est, dans sa constitution, un élément dont on ne peut dire ni trop de bien ni trop de mal. Mais ce qui me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les regarde jamais que du mauvais côté. On croirait faire injure à la raison si l'on disait un mot en faveur de ses rivales. Cependant, il n'y a que les passions et les grandes passions qui puissent élever l'âme aux grandes choses. Sans elles, plus de sublime, soit dans les mœurs, soit dans les ouvrages ; les beaux-arts retombent en enfance, et la vertu devient minutieuse.

» II. Les passions sobres font les hommes communs. Si j'attends l'ennemi, quand il s'agit du salut de ma patrie, je ne suis qu'un citoyen ordinaire. Mon amitié n'est que circonspecte, si le péril d'un ami me laisse les yeux ouverts sur le mien. La vie m'est-elle plus chère que ma maîtresse ? je ne suis qu'un amant comme un autre.

» III. Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires. La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature. Voyez cet arbre ; c'est au luxe de ses branches que vous devez la fraîcheur et l'étendue de ces ombres ; vous en jouirez jusqu'à ce que l'hiver vienne le dépouiller de sa chevelure. Plus d'excellence en poésie, en peinture, en musique, lorsque la superstition aura fait sur le tempérament l'ouvrage de la vieillesse.

» IV. Ce serait donc un bonheur, me dira-t-on, d'avoir les passions fortes. Oui, sans doute, si toutes sont à l'unisson. Établissez entre elles une juste harmonie, et n'en appréhendez point de désordres. Si l'espérance est balancée par la crainte ; le point d'honneur, par l'amour de la vie ; le penchant au plaisir, par l'intérêt de la santé ; vous ne verrez ni libertins, ni téméraires, ni lâches.

» V. C'est le comble de la folie que de se proposer la ruine des passions. Le beau projet que celui d'un dévot qui se tourmente comme un forcené pour ne rien désirer, ne rien aimer, ne rien sentir, et qui finirait par devenir un vrai monstre, s'il réussissait. »

Il y a beaucoup de vrai dans cette apologie des passions ; il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'elle était dirigée contre une trop funeste erreur : l'ascétisme chrétien ; mais, pour en revenir au point en question, je cherche vainement ici la règle dont j'ai besoin. Celle que nous indique Diderot, l'équilibre des passions, n'est elle-même qu'un moyen, et n'équivaut pas à la règle du devoir. Celle qui se tire de la considération de notre intérêt personnel ne la représente pas mieux. Il faut remonter plus haut pour atteindre le vrai principe de l'obligation morale.

C'est ce que Diderot semble reconnaître lui-même lorsque, répondant à Helvétius et à Saurin dans une chaude discussion, où ils s'arrachèrent, dit-il, le blanc des yeux, il distinguait de la crainte du ressentiment un motif tiré *de l'essence même de la vertu.*

« J'avouais que la crainte du ressentiment était bien la plus forte digue de la méchanceté, mais je voulais qu'à ce motif on en joignît un autre qui naissait de l'essence même de la vertu, si la vertu n'était pas un mot. Je voulais que le caractère ne s'en effaçât jamais entièrement, même dans les âmes les plus dégradées; je voulais qu'un homme qui préférait son intérêt propre au bien public sentît plus ou moins qu'on pourrait faire mieux, et qu'il s'estimât moins de n'avoir pas la force de se sacrifier; que si l'ordre était quelque chose, on ne réussît jamais à l'ignorer, comme si de rien n'était ; que quelque mépris que l'on fît de la postérité, il n'y eût personne qui ne souffrît un peu, si l'on assurait que ceux qu'il n'entendrait pas diraient de lui qu'il était un scélérat. »

Il serait donc injuste de reprocher à notre philosophe d'avoir méconnu tout principe de désintéressement et de dévouement. Comment cela pourrait-il être vrai du Diderot que nous connaissons? mais ce qu'il faut bien dire, c'est qu'il n'a pas toujours su démêler l'origine et la nature du principe fondamental de l'obligation morale.

Si maintenant nous passons de ce principe à ses applications, et que nous cherchions à préciser l'idée que Diderot se faisait de nos divers devoirs et des vertus qui y correspondent, nous retrouverons dans cette partie de sa philosophie morale des lacunes ou des défauts, parfois même de déplorables écarts, qui tiennent soit à l'insuffisance de son principe, soit au courant où il se laisse entraîner ; mais nous y retrouverons aussi de grands et nobles côtés.

La morale de Diderot est surtout une morale sociale : elle se concentre presque exclusivement dans nos devoirs envers les autres hommes. Il y a là une première lacune à signaler, mais qui est commune à presque tous les philosophes du XVIII^e siècle, je ne dis pas à tous. Elle s'explique par la réaction qui se fit à cette époque contre la morale du moyen âge. Pour celle-ci, la vie intérieure en vue du salut éternel était tout, la vie sociale n'était rien ; le dix-huitième s'appliqua à remettre en honneur la vie et la morale sociales, mais à son tour il oublia trop la morale individuelle. Cette observation s'applique particulièrement à Diderot. Ce n'est pas que celui-ci n'admette aucune vertu individuelle ; mais il en restreint beaucoup trop la sphère. Il semble les réduire aux deux suivantes : « la fermeté qui donnera de la teneur à sa conduite », dit-il dans une lettre à la comtesse de Forbach sur l'éducation d'un enfant, « qui le résignera à sa destinée et qui l'élèvera au-dessus des revers. » Il parle bien encore ailleurs (*Épître dédicatoire du Père de famille à la princesse de Nassau Saarbruck*) du *respect de lui-même*, du *sentiment de la décence;* mais quel cas fait-il, en définitive, de la pudeur, de la chasteté, de toutes ces vertus qui sont les sauvegardes de la famille en même temps qu'elles sont des devoirs envers soi-même? Elles disparaissent dans la réaction que suscite chez lui l'ascétisme chrétien, et dans son apologie des passions, qui s'explique elle-même par cette réaction ; et il ne s'aperçoit pas qu'il ébranle ainsi les fondements sur lesquels doit reposer cet édifice social qu'il voudrait reconstruire. Je ne puis parler ici de ses romans, qui outragent si violemment le sentiment de la pudeur ; le seul fait de les avoir écrits prouve que Diderot n'avait pas lui-même ce sentiment, et qu'il ne voyait guère le mal que peuvent faire de pareils livres (1). Parlerai-je

(1) Et pourtant ce même Diderot prêche l'alliance de la morale et de

d'un autre écrit, le *Supplément au voyage de Bougainville*, où l'auteur, établissant un dialogue entre un aumônier de vaisseau et un habitant d'Otaïti, montre le second finissant par persuader au premier que l'état de nature, c'est-à-dire d'abandon à tous les instincts des sens, est celui qui convient à l'homme, et que la *pudeur*, la *fidélité*, l'*adultère*, l'*inceste* même, sont des choses arbitraires et de convention ? Faut-il chercher dans ce dialogue la vraie pensée de Diderot ? Ou plutôt n'y faut-il pas voir un simple jeu d'esprit, mais qui en tous cas sent beaucoup trop le dévergondage ? Bien qu'on puisse trouver dans ces pages la conséquence logique de l'apologie des sens et des passions de nature professée par Diderot, il serait trop déplorable qu'elles exprimassent le fond de sa pensée ; il l'est déjà bien assez qu'il se soit permis de les écrire. Mais laissons ces tristes pages ; et, sans insister davantage sur ce qui, dans notre philosophe, se rapporte à la morale individuelle ; reportons nos yeux sur la meilleure partie de ses idées morales : celle qui regarde la morale sociale.

Il résume celle-ci en ces deux mots : *justice* et *bienfaisance :* « la justice qui prévient le murmure et qui règle la bienfaisance ». On pourrait le trouver faible sur l'article de la justice, surtout quand il tente de la définir : c'est que la justice exige un principe fixe et absolu qui lui manquait ; en revanche, il est admirable sur la bienfaisance : c'est qu'il la portait écrite dans son cœur. « Tout ce qui blesse l'espèce humaine, me blesse », écrivait-il à mademoiselle Voland (30 septembre 1760). C'est, sous une autre forme, le mot du poëte ancien : *nil humani a me alienum puto* : nul n'était mieux fait que Diderot pour comprendre et pratiquer cette belle parole.

Il y a dans les *Mélanges* de Diderot un très-curieux entretien d'un père avec ses enfants (il s'agit du père même de l'auteur). Dans cet entretien, notre philosophe, nous introduisant dans l'intérieur de sa famille, nous fait assister à la vivante discussion de quelques cas de conscience très-intéressants, et met en scène, dans la personne de son père et dans la sienne, deux systèmes opposés : d'un côté, celui d'un homme qui, frappé du danger de se mettre au-dessus des lois dont sa raison reconnaît la sagesse, se fait un devoir de se conformer rigoureusement à leurs prescriptions dans tous les cas, alors même que ses propres sentiments d'humanité et la voix de l'équité naturelle le poussent à s'en écarter ; de l'autre, celui d'un philosophe qui pense « qu'à la rigueur il n'y a point de lois pour le sage », mais que, « toutes étant sujettes à des exceptions, c'est à lui qu'il appartient de juger des cas où il faut s'y soumettre ou s'en affranchir ». Ce dernier système est bien celui de Diderot. Les lignes suivantes qui se trouvent plus haut (celles que je viens de citer sont placées tout à la fin de l'entretien), vous en donneront une idée plus précise : « La nature a fait les bonnes lois de toute éternité ; c'est une force légitime qui en assure l'exécution, et cette force qui peut tout contre le méchant, ne peut rien contre l'homme de bien. Je suis cet homme de bien ; et dans ces circonstances et beaucoup d'autres que je vous détaillerais, je la cite au tribunal de mon cœur, de ma raison, de ma conscience, au tribunal de l'équité naturelle ; je l'interroge, je m'y soumets ou l'annule. » Diderot a bien compris lui-même le danger d'un tel système : le mot qui sert en quelque sorte de conclusion à l'entretien est cette observation qu'il met dans la bouche de son père, en réponse à la déclaration de son principe qu'à la rigueur il n'y a point de lois pour le sage : « Je ne serais pas trop fâché, me dit-il, qu'il y eût dans la ville un ou deux citoyens comme toi ; mais je n'y habiterais pas s'ils pensaient tous de même. » Plus haut, il avait déjà attribué à son père cette réponse : « Prêche ces principes là sur les toits, je te promets qu'ils feront fortune et tu verras les belles choses qui en résulteront. » Vous le voyez par là, Diderot sentait parfaitement le côté faible du principe qu'il mettait en avant. Il n'en indique pas moins bien le vice, mais, à son insu, cette fois, par cette réplique même qu'il fait à son père : « Je ne les prêcherai pas ; il y a des vérités qui ne sont pas faites pour les fous, mais je les garderai pour moi. » Qu'est-ce, en effet, qu'un principe de morale qu'on ne saurait, de son propre aveu, se permettre de prêcher aux autres, mais qu'il faut garder pour soi ? Un tel aveu n'en est-il pas la plus éclatante condamnation ? Mais ce système plaît à Diderot, parce qu'il lui permet de s'abandonner librement aux mouvements de son cœur et de sacrifier, en vue de la bienfaisance, la règle au sentiment. Le sentiment, le cœur, voilà en effet pour lui le grand principe de la morale humaine. Il la remplit ainsi d'un souffle ardent et généreux, mais en revanche il la livre à l'arbitraire.

Nous n'avons pas besoin de sortir de l'entretien qui nous a arrêtés pour montrer, par l'exemple même de Diderot, où peut conduire l'arbitraire en pareille matière. A côté de décisions vers lesquelles nous inclinent avec lui non-seulement le sentiment d'humanité, mais celui de l'équité naturelle, nous en trouvons qui, par l'effet naturel du manque de toute règle fixe, vont jusqu'à blesser le sentiment même et tournent aisément contre le but qu'il a en vue. C'est ainsi qu'il dissuade un médecin de guérir un malhonnête homme confié à ses soins. A la vérité, il n'entend peut-être pas répondre absolument de l'opinion qu'il se représente soutenant

l'art, et lui-même a cherché à réaliser cette alliance au théâtre dans des drames vertueux : *Le père de famille*, *Le fils naturel*. Voici ce qui dit à ce sujet dans ses *Salons :* « Je ne suis pas un capucin ; j'avoue cependant que je sacrifierais volontiers le plaisir de voir de belles nudités, si je pouvais hâter le moment où la sculpture et la peinture, plus décentes et plus morales, songeraient à concourir avec les beaux-arts à inspirer la vertu et à épurer les mœurs... Ces objets séduisants contrarient l'émotion de l'âme par le trouble qu'ils jettent dans les sens. Un tableau, une statue licencieux sont peut-être plus dangereux qu'un mauvais livre. Dites-moi, littérateurs, artistes, répondez-moi. Si un jeune cœur innocent avait été écarté du chemin de la vertu par quelques-unes de vos productions, n'en seriez-vous pas désolé ! » Il est fâcheux que Diderot ne se soit pas fait à lui-même cette réflexion, quand il écrivait ses romans.

ici : lui-même met dans la bouche du docteur, dont il fait son interlocuteur, une très-judicieuse réponse : « Mon affaire est de le guérir et non de le juger. » Mais cet exemple n'en atteste pas moins la force de la pente où Diderot s'est placé. On ne s'arrête pas dans l'arbitraire : l'abîme est au fond. Voilà ce dont Diderot (comme plus tard Jacobi dans son opposition à la morale de Kant) n'a point tenu un compte suffisant, sans toutefois l'oublier tout à fait ; et ce qu'il faut toujours rappeler à ceux qui, comme lui (et comme Jacobi, dont il serait curieux de le rapprocher), tout en voulant et en croyant défendre l'esprit contre la lettre, sont trop disposés à sacrifier à l'arbitraire du sentiment l'inflexibilité de la loi du devoir et tendent ainsi à ruiner l'obligation morale.

JULES BARNI.

---

## INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

(LECTURES DU VENDREDI SOIR.)

M. GEORGE SCHARF.

### Des portraits, leurs déceptions et leurs curiosités au point de vue de l'histoire d'Angleterre.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longues explications sur l'origine et les usages des portraits. Les pages de Pline, d'Hérodote, d'Élien et de Plutarque, nous fournissent de curieux détails à ce sujet, et, dans des temps plus modernes, nous n'avons qu'à consulter Vasari, van Mander, Houbraken et Ridolfi, pour trouver sur les portraits de nombreuses notions historiques. Collectionner les portraits des hommes remarquables est un goût qui semble avoir prévalu dès l'antiquité. Varron, contemporain de Cicéron, compila un album ou collection de sept cents biographies, s'étendant depuis Hésiode et Homère jusqu'à l'époque où il vivait. Ces biographies étaient accompagnées des portraits de chaque personnage, et il semble avoir possédé le moyen de reproduire, ou de multiplier ces portraits autant qu'il le voulait.

Pline nous apprend que, même à cette époque, il y avait déjà des artistes qui avaient l'habitude de composer une figure idéale de personnages dont le portrait n'existait pas.

Dans des temps comparativement récents, le système adopté par Varron fut repris par Paulus Jovius, évêque de Nocera, qui vivait au commencement du XVI^e siècle. Il naquit en 1483, la même année que Raphaël, Rabelais et Martin Luther. Il forma une collection considérable des portraits des hommes les plus illustres à toutes les époques, portraits auxquels il ajouta des notices biographiques, et il comprit le tout sous la dénomination de Musée. Ces biographies furent ensuite publiées avec les portraits gravés sur bois en guise d'illustrations; au-dessous de chacun d'eux se trouvait une épigramme, c'était le système qu'avait adopté Pomponius Atticus, le collectionneur romain. Ce volume, bien connu sous le nom de *Elogia de Paulus Jovius*, mérite d'être remarqué à cause de l'esprit et du caractère avec lesquels les portraits ont été exécutés.

Cette collection curieuse suggéra à Vasari l'idée d'écrire son excellent ouvrage : *Vie des peintres italiens*. Ces biographies étaient destinées d'abord à accompagner les portraits qu'il avait réunis; mais, malgré la beauté des illustrations et la finesse de quelques-uns de ces portraits, ils forment, sans contredit, la partie la moins intéressante de l'ouvrage. Cet ouvrage fut publié pour la première fois en 1550, et une seconde édition parut à Florence en 1568. Vasari exécuta pour le grand-duc, son patron, une série considérable des portraits des grands hommes qui florissaient au temps de Cosimo Vecchio, pour servir de décoration au palais ducal à Florence.

L'illustre John Evelyn, le lord chancelier Clarendon et le secrétaire Pepys, développèrent en Angleterre le goût de Varron, de Jovius et de Vasari. C'est à leurs travaux que nous devons la conservation de bien des faits intéressants se rapportant aux portraits, et que nous pouvons donner un nom à quelques-unes des plus belles peintures dans ce genre.

Les lettres écrites, en 1667, par John Evelyn à son ami lord Clarendon, lettres publiées dans la correspondance de ce dernier, sont bien dignes de l'attention de tous ceux qui trouvent quelque intérêt à comparer les portraits des hommes éminents. Même en août 1689, nous le voyons continuer ses recherches favorites et donner d'excellents avis à ce sujet à son ami Pepys, dont les magnifiques collections devinrent plus tard la propriété de Magdalen-college, à Cambridge.

Un portrait est absolument sans valeur si l'on ne peut avoir une foi absolue dans son authenticité. Il y a plusieurs moyens de prouver cette authenticité; un des meilleurs est de s'en rapporter aux tableaux conservés dans les châteaux de famille, de consulter les descriptions historiques, de comparer les portraits peints avec les meilleurs portraits gravés contemporains, gravures qui portent ordinairement une inscription, donnant la date, le nom de la personne représentée et le nom de l'artiste qui a peint le portrait. John Evelyn, Visconti et d'autres écrivains sur l'histoire de l'art ont souvent fait remarquer l'importance des inscriptions sur les peintures, les médailles et les sceaux. Les traits d'un individu ne correspondent pas toujours à l'idée que nous pouvons nous en faire, d'après les actions communes de cet individu; aussi, en l'absence de toute inscription qui donne les renseignements nécessaires, bien des portraits intéressants sont souvent négligés.

Un tétradrachme bien connu nous en fournit un exemple remarquable. Ce tétradrachme, frappé probablement à Alexandrie, trente-trois ans av. J. C., porte d'un côté le profil de Cléopâtre, et de l'autre celui de Marc-Antoine. Ces deux figures ne répondent en rien à l'idée que nous nous sommes faites de ces deux per-

sonnages, et cependant la légende en caractères grecs, qui les entoure, ne peut nous permettre même l'ombre d'un doute. D'ailleurs, les mêmes profils sont répétés sur des monnaies romaines, et dans ce cas, l'exergue se trouve reproduite en latin (Visconti, *Icon. grecque*, t. 3, tar. XV, nos 5, 6).

Trop souvent, malheureusement, l'artiste n'emploie des caractères que pour inscrire son propre nom et omet d'indiquer en même temps celui de la personne représentée. John Evelyn se plaint avec beaucoup de raison, dans ses *Sculptura*, de cette omission dans la peinture et dans la sculpture ancienne et moderne.

On trouve fréquemment aussi sur les portraits des inscriptions et des armoiries; quand elles sont authentiques, il va sans dire qu'elles rendent le plus grand service.

Mais on ne peut pas toujours ajouter foi à ces inscriptions. Comme l'artiste lui-même a dû, nécessairement, ne les placer sur son tableau que quand il était presque achevé, elles paraissent rarement faire un avec le reste de la peinture et être en harmonie avec les autres couleurs. Cette circonstance a puissamment servi à des faussaires venus plus tard, qui ont ajouté des dates, des armoiries, et qui n'ont même pas hésité à fausser des signatures.

Il y a cependant des moyens certains qui permettent de reconnaître ces fraudes. La vraie vieille couleur, qui est restée sur un panneau ou sur une toile pendant des siècles, acquiert une dureté surprenante, suffisante tout au moins pour résister à l'application de réactifs qui détruiraient au premier moment une quantité de couleur comparativement moderne. J'ai vu moi-même une quantité considérable de couleur enlevée par de semblables moyens, laissant voir immédiatement au-dessous la peinture originale dans tout son état de pureté.

Les moyens ingénieux dont on s'est servi pour altérer les noms et les dates formeraient un chapitre amusant, mais peu honorable, dans l'histoire de l'art. Les gravures ont, dans bien des cas, subi aussi de profondes altérations. Quand un portrait cesse tout à coup de se vendre, le graveur a souvent changé la tête, se contentant d'introduire les traits d'une personne populaire, sans toucher au reste du corps, mais en changeant aussi le titre de la gravure, afin de tirer avantage de ce qui passe pour une nouveauté. On connaît beaucoup d'exemples de gravures ainsi changées. Le premier portrait de Whittington, lord-maire de Londres, par Elstracke, peut nous en fournir un exemple, mais dans ce cas le changement est bien innocent. Dans ce portrait, pour se conformer au goût de l'époque, l'artiste avait représenté le lord-maire, la main posée sur un crâne. Le public ne semblant pas aimer cette pose, le graveur changea le crâne en un chat, et s'il faut en juger par les traces d'usure dans la plaque que présentent quelques copies, cette gravure se vendit fort bien.

Dans les plaques suivantes, les traits et les personnages ont été changés pour correspondre au nouveau titre.

La reine Élisabeth sur son trône au parlement, a été transformée en Jacques Ier.

Le roi Charle à cheval, d'après van Dyck, a été changé en Cromwell.

Le roi Guillaume III a pris la place de Cromwell, dans la gravure représentant ce dernier debout entre deux colonnes, d'après Faithorne.

Le roi Christian IV de Danemark, en Olivier Cromwell.

Les changements suivants sont des exemples de fraudes que je cite pour mettre sur leur garde ceux qui ne sont pas initiés à ces sortes de subterfuges. Dans ces cas, l'inscription seule de la gravure a été changée, la gravure restant exactement la même :

David Nuyts, par Suyderhoff, devint plus tard sir Hugh Myddleton.

L'archevêque Leighton, du temps de Charles Ier, devint le révérend J. Horne, pasteur de Brentford (Horne Tooke).

Coleridge, le poëte, devint lord Cochrane.

M. Incledon, le chanteur, représenté dans le rôle de capitaine Macheath, devint Greenacre, l'assassin, à Newgate.

Madame Humphrey, femme d'un graveur, se vendit successivement sous le nom de Mrs. Fitzherbert et de Caroline, princesse de Galles.

M. Pond, fils d'un marchand de chevaux, devint Pierre Pindare.

Un autre moyen efficace pour découvrir les erreurs dans les noms et la position des personnes dont on examine les portraits, est d'étudier les costumes. Si à cette étude s'ajoute la connaissance générale des divers styles de l'art à différentes périodes, on obtiendra ordinairement des résultats satisfaisants. Dans presque tous les cas, les peintres représentent malgré eux les personnages et les événements historiques, à quelque période qu'ils appartiennent, sous des costumes ou des ornements particuliers à l'époque où ils vivent eux-mêmes. Quand on a essayé de faire autrement, comme dans les portraits de nos premiers rois par exemple, quelque détail insignifiant, tel que la forme du chapeau, la plume, la construction de l'armure, une boucle, un détail d'ornement, indique immédiatement l'époque à laquelle la peinture a été exécutée.

C'est en appliquant cette règle que nous sommes arrivés à répudier bien des portraits, celui par exemple de Rosamond Clifford, ornée d'un bonnet et d'une fraise de dentelle, ceux de la reine Elisabeth et de la reine Marie enfants, représentées avec le costume du XVIIe siècle.

On a souvent pris des portraits étrangers pour des portraits anglais. Ainsi, les « Trois enfants de Christian II, roi de Danemark, » au palais d'Hampton-Court, ont été appelés par Vertue, et gravés par lui, sous le nom des « Trois enfants du roi Henri VII, d'Angleterre. » Malheureusement le portrait de l'aîné des garçons de ce groupe a été copié pour le palais du parlement et se retrouve dans la salle du Prince, à Westminster, sous le nom de « Arthur, prince de Galles ».

Un second exemple de portrait étranger pris pour un portrait anglais se trouve dans le même appartement. C'est un portrait en pied, portant le nom de la reine Anne de Boleyn; le copiste a même ajouté au tableau les armes de cette reine. Ce portrait est réellement celui de Anne, reine de Hongrie et de Bohême, belle-sœur de l'empereur Charles-Quint. Le tableau d'après lequel la copie a été faite est évidemment peint par un artiste allemand. Ce tableau est authentique en lui-même; mais il porte des dates qui ne correspondent en aucune façon avec les faits de l'histoire d'Angleterre, et qui, au contraire, s'appliquent parfaitement à la reine de Hongrie.

Si, d'un côté, une investigation rigoureuse du contenu de bien des galeries de portraits dans de vénérables châteaux peut quelquefois avoir pour résultat d'enlever à un tableau une position élevée, et comme sujet représenté et comme mérite artistique, il peut se faire aussi qu'elle remet à sa véritable place des ouvrages authentiques, mis de côté par accident, par caprice ou par oubli. Le magnifique carton d'Holbein représentant le roi Henri VIII et son père, carton ignoré et qui, tout récemment encore, était suspendu à une grande hauteur sur un mur obscur à Hardwick, est aujourd'hui un des attraits de la grande exposition des portraits à South Kensington.

Tout récemment, après de longues recherches, j'ai pu donner un nom à un portrait de femme qui se trouvait dans une des antichambres du château de Windsor et au-dessous duquel on avait mis : « Inconnue. » Ce portrait est celui de Christine, duchesse de Milan, princesse à laquelle le roi Henri VIII offrit sa main ; mais la princesse lui fit gracieusement répondre que, « n'ayant qu'une tête, il lui était impossible d'accepter ». De nouvelles recherches ont prouvé que ce petit tableau est celui qu'a peint Holbein dans le court espace de trois heures, à Bruxelles, où le roi avait envoyé son peintre en 1538, dans le but exprès de se procurer ce portrait. Sa Majesté la reine ayant bien voulu accorder cette permission, je puis vous montrer ce soir le tableau original, ainsi qu'un choix des dessins originaux d'Holbein, tirés des portefeuilles de Windsor.

Les précieux dessins d'Holbein, portraits des principaux seigneurs et des personnages les plus éminents de la cour de Henri VIII, méritent l'étude la plus approfondie. Ces dessins étaient admirablement conservés, et récemment ils ont recouvré la plus grande partie de leur fraîcheur grâce à un nettoyage judicieux, entrepris sous la surveillance du bibliothécaire de Windsor. On peut encore voir sur plusieurs de ces dessins le nom du personnage tracé par le peintre lui-même ; mais une main plus récente, celle de Vertue probablement, a inscrit sur tous, en grosses lettres dorées, des noms et des titres qui ne sont pas toujours exacts. Ainsi, plusieurs personnes appartenant à la famille de sir Thomas More, et qu'on a reconnues facilement d'après les portraits de la famille More à Nostall et autre part, et qui se trouvaient dans ces dessins, ont changé de nom. Les inscriptions comparativement modernes mises sur les dessins de Holbein leur ont donné des noms et des occupations différentes. Élisabeth Dancey, fille de sir Thomas, devient « Lady Barkley » ; et sa fille adoptive, Marguerite Clément, devient la « Mère Jacques, nourrice du roi Édouard VI ». D'un autre côté, deux des dessins de cette série, qui ne sont pas nommés, têtes de femmes pleines de caractère et admirablement dessinées, représentent certainement Cicely Heron, une autre fille de sir Thomas, et Anne Cressacre, la fiancée de son fils. Le portrait appelé « Lady Henegham » ressemble beaucoup à celui de Marguerite Roper dans le dessin original de Holbein conservé à Bâle. On peut certainement donner à des exemples de de cette nature le nom de curiosités ou de déceptions dans l'art des portraits.

Des collections particulières considérables de portraits existent dans ce pays, mais on ne peut les visiter que bien difficilement. L'établissement d'un musée des portraits nationaux, fondé en 1857 à la requête du comte Stanhope, ne peut manquer de devenir une source de plaisir et d'instruction pour le peuple, et à mesure que la collection s'accroîtra, elle présentera de plus amples facilités pour l'étude et la comparaison. En 1820, l'Institution britannique, voulant donner au public quelque connaissance des beaux portraits enfouis dans les galeries particulières, et qu'on ne pouvait guère connaître jusque-là que par les beaux dessins de Honbraken, provoqua une exposition. Plus de 183 portraits, tous authentiques, furent réunis dans la salle que possède la Société dans Pall Mall.

Je dois dire en passant que la publication faite en 1821-34 de l'ouvrage de Lodge, *Portraits des personnages illustres de la Grande-Bretagne*, a ouvert une ère dans la connaissance des portraits historiques. A l'exception peut-être de la reine Catherine Parr, de John Knox et de lord Falklan, tous les portraits ont été pris aux meilleures sources, et les gravures portent, autant que possible, le nom de l'artiste qui a peint l'original, et toujours la localité où le tableau se trouve.

En 1846, on essaya une autre exposition de portraits ; il y en avait un grand nombre, mais cette exposition n'eut pas de succès.

La plus belle collection de portraits qui ait jamais été exposée fut celle qu'on forma dans la nef de l'exposition des trésors de l'art à Manchester, en 1857. Grâce aux soins de M. Peter Cuningham, on put y réunir et y disposer admirablement quatre cents portraits, sans compter les miniatures et les portraits en pied, disséminés dans les autres galeries.

Un vif sentiment de curiosité est naturellement éveillé par les préparatifs faits pour l'immense exposition de portraits qui va bientôt s'ouvrir à South Kensington, exposition entreprise sur l'initiative de lord Derby.

Traduit pour la *Revue des cours*, par E. Barbier.

## VARIÉTÉS.

### De l'emploi du bronze dans la haute antiquité.

Bien qu'il paraisse singulier au premier abord qu'une substance composée et comparativement dispendieuse telle que le bronze ait été employée généralement avant un métal aussi commun que le fer, Hésiode, qui est le plus ancien auteur de l'Europe dont les ouvrages nous soient parvenus, affirme positivement que le fer a été découvert après le cuivre et l'étain. En parlant de ceux qui étaient les anciens pour son époque, il dit qu'ils employaient le bronze et non pas le fer. Le bronze, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, est toujours la matière première des armes, des instruments, des vases de toutes sortes; le fer n'y est cité que beaucoup plus rarement. On peut dire que la guerre de Troie a eu lieu dans l'époque de transition de l'âge de bronze à l'âge de fer.

Lucrèce mentionne distinctement les trois âges :

> Arma antiqua manus, ungues, dentesque fuerunt
> Et lapides, et item sylvarum fragmina rami.
> Posterius ferri vis est ærisque reperta,
> Sed prior æris erat quam ferri cognitus usus.

Tous les témoignages semblent prouver que l'emploi des armes de bronze caractérise une phase de l'histoire antérieure à la découverte, ou tout au moins à l'emploi général du fer pour les instruments tranchants. Les objets les plus communs et peut-être les plus caractéristiques appartenant à l'âge de bronze, sont ce qu'on a appelé les haches celtiques (fig. 1 à 12), objets probablement employés comme ciseaux, houes, haches de guerre, et pour d'autres usages. Des instruments semblables, mais de fer au lieu de bronze, sont encore employés en Sibérie et dans quelques parties de l'Afrique. Des collections

Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3.

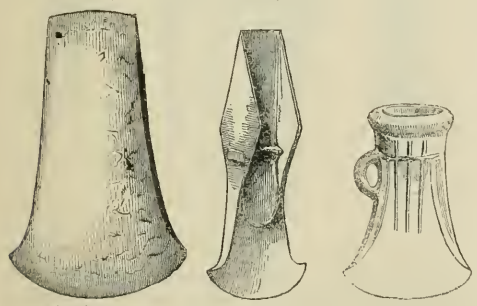

Hache celtique de cuivre de Waterford. Hache celtique à côtes d'Irlande. Hache celtique creuse d'Irlande.

irlandaises en possèdent plus de deux mille, sur lesquels le grand musée appartenant à l'Académie royale irlandaise à Dublin en contenait en 1860 six cent quatre-vingt-huit. Aucune de ces haches celtiques n'a été coulée dans le même moule. Leur grandeur varie d'un pouce à un pied de longueur, et l'on peut les diviser en trois classes principales (fig. 4-6), selon la manière dont elles étaient

Fig. 4. Fig. 5. Fig. 6.

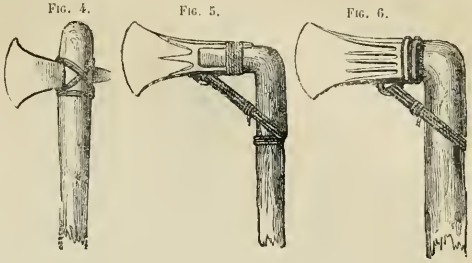

Les trois différents types de haches celtiques et la façon probable de les attacher au manche.

emmanchées; nous devons nous rappeler cependant qu'il y avait bien des formes intermédiaires. La première

Fig. 7. Fig. 8.

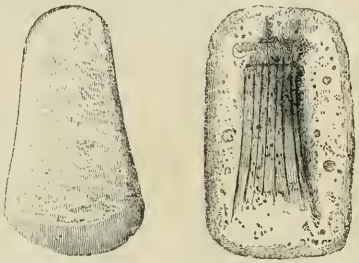

Hache celtique (de cuivre?) d'Irlande. Moule à hache celtique d'Irlande.

classe (fig. 1, 4, 7, 9, 10 et 11) a la forme la plus simple, et quelques antiquaires, comme par exemple

Fig. 9. Fig. 10. Fig. 11.

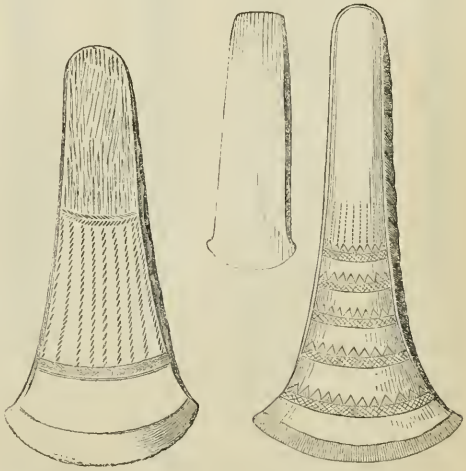

Hache celtique ornée d'Irlande. Haches celtiques danoises.

sir W. R. Wilde, les considèrent comme les plus anciennes, parce qu'elles sont évidemment faites sur le type

des vieilles haches celtiques de pierre (comp. fig. 7 et 12), parce que quelques-unes (près de trente, par exemple,

Fig. 12.

au musée de Dublin) sont de cuivre rouge presque sans alliage, et sont à peu près les seuls instruments anciens, de quelque sorte que ce soit, faits avec ce métal, et enfin parce que celles de cuivre, au moins, sont toujours dépourvues d'ornements. D'un autre côté, la simplicité de forme qu'affectent les haches de cuivre, simplicité qui se retrouve dans les haches des autres pays, aussi bien que dans celles d'Irlande, peut avoir sa raison d'être dans la grande difficulté qu'il y a à couler le cuivre; de sorte que les fondeurs, quand ils employaient ce métal, devaient naturellement s'en tenir aux formes les plus simples. Il est presque certain que ces simples haches celtiques étaient fixées au manche comme nous l'avons indiqué plus haut (fig. 4).

Il est évident cependant qu'à chaque coup la hache devait tendre à fendre le manche dans lequel elle était placée. Pour obvier à cet inconvénient, on plaça une sorte de côte vers le centre de la hache, et l'on agença le manche de façon que bois et métal se renforçassent l'un l'autre (fig. 2 et 5). On connaît cette seconde forme de haches celtiques sous le nom de *paalstab*, ou *paalstave;* souvent il y a une petite ouverture sur le côté, ouverture dont l'usage supposé est indiqué dans la figure.

Un progrès encore plus sensible consista (fig. 3, 6, 12) à changer la position du manche et du métal, c'est-à-dire à évider la hache à un bout et à y insérer le manche. Les haches celtiques sont ordinairement tout unies, mais quelquefois aussi ornées de côtes, de points

ÉPÉES DE BRONZE

Fig. 13. Ancienne épée de fer trouvée dans un tombeau saxon en Angleterre.

Fig. 14. Irlande.

Fig. 15. Suède.

Fig. 16. Suisse.

Fig. 17. Lac de Neufchâtel.

Fig. 18. Scandinavie.

Fig. 19.

Fig. 20. Épées du Danemark.

Fig. 21.

ou de lignes, comme dans les figures 3, 6, 8, 11 et 12. La présence de moules (fig. 8) prouve qu'elles ont été fabriquées dans les pays où on les trouve. Il est difficile de comprendre pourquoi ces haches n'étaient jamais faites comme les nôtres, c'est-à-dire avec un trou transversal qui laisse passer le manche. Je ne sache pas cependant qu'on ait encore trouvé en Grande-Bretagne un instrument de bronze ayant cette forme; on en a rencontré quelques-uns en Danemark, où ils sont d'une grande beauté et très-magnifiquement décorés.

Fig. 22. Fig. 23.

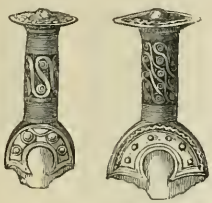

Poignées d'épées du Danemark.

Les épées de l'âge de bronze (fig. 14-23) (1) affectent toujours plus ou moins la forme d'une feuille; elles sont

Fig. 24. Fig. 25. Fig. 26.

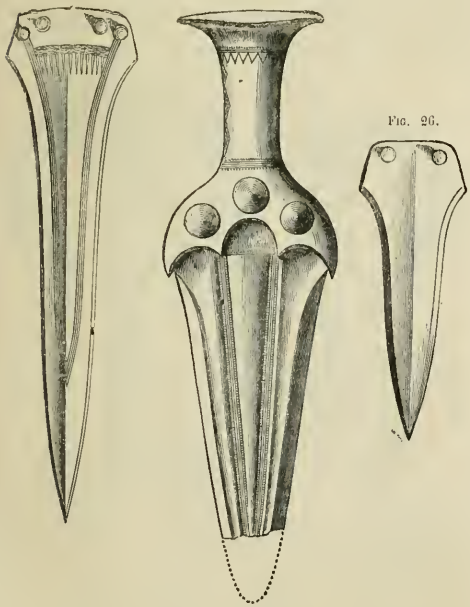

Dagues de bronze irlandaises.

à deux tranchants, très-pointues, et l'on devait s'en servir pour porter des coups de pointe plutôt que de couper. La forme générale et la condition du tranchant le prouvent jusqu'à l'évidence. Ces épées n'ont jamais de garde; les poignées sont quelquefois solides (fig. 17-23) et presque toutes les épées trouvées en Danemark sont ainsi; quelquefois (fig. 14-16) les poignées sont plates, minces, et devaient certainement être recouvertes de bois ou d'os; quelquefois aussi l'épée s'élargit à sa base et est attachée à la poignée par deux, trois ou quatre rivets. Les épées de cette espèce sont ordinairement plus courtes que les autres; nous retrouvons, d'ailleurs, toutes les formes intermédiaires entre la vraie épée et la dague (fig. 24, 25, 26): le musée de Dublin possède près de trois cents épées de ces différentes espèces. Les poignées des épées de bronze sont très-courtes et n'auraient que difficilement convenu à des mains aussi grandes que les nôtres : c'est là un argument que mettent toujours en avant ceux qui attribuent à un peuple d'origine asiatique l'introduction du bronze en Europe.

Une autre classe d'objets de bronze sont les pointes de *lance* (fig. 27, 28), de *javeline* et de *flèche* : le musée

Fig. 27. Fig. 28.

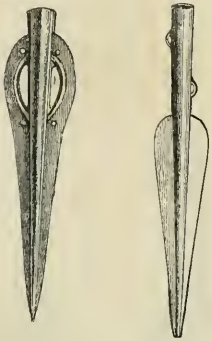

Pointe de lances irlandaises.

de Dublin en possède 276. Ces différents objets varient en longueur de 2 pieds 1/2 à 1 pouce; leur forme est très-variée. Mais il n'est pas nécessaire de les décrire en détail, car ces armes sont restées les mêmes dans tous les temps, chez tous les peuples et quel que soit le métal employé pour leur fabrication. Les flèches de bronze cependant ne sont pas très-communes dans l'Europe septentrionale, probablement parce que le silex y était de beaucoup meilleur marché et remplissait le même but.

On a trouvé à Nidau, dans le lac de Bienne, plus de 100 *hameçons* de bronze, mais ils paraissent être rares partout ailleurs; le musée de Dublin n'en contient qu'un. Les *faucilles* sont plus nombreuses : il y en a 25 à Copenhague et 11 à Dublin; on en a trouvé 11 dans le village lacustre de Morges et 18 à Nidau. Ces faucilles ont environ 6 pouces de longueur; elles sont plates d'un côté et bombées de l'autre, et toujours faites de façon à être tenues de la main droite.

(1) La figure 13 représente une ancienne épée de fer; nous l'avons insérée pour montrer la différence de forme.

On trouve fréquemment des *couteaux* de bronze (fig. 29-33) dans les *tumuli* danois et dans les ruines des habitations lacustres de la Suisse : 20, par exemple,

Fig. 29. Fig. 30. Fig. 31.

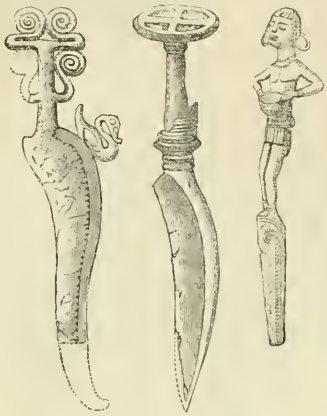

Couteaux de bronze du Danemark.

à Morges, 26 à Estavayer et une centaine à Nidau. En Irlande, ils semblent très-rares; le musée de Dublin

Fig. 32. Fig. 33.

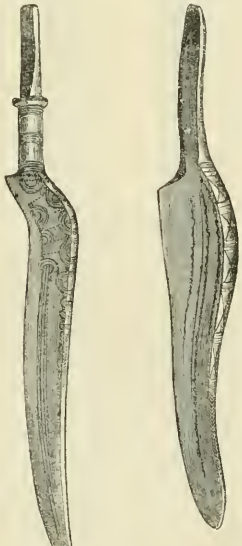

Couteaux de bronze de la Suisse.

n'en contient pas un seul. Ils sont ordinairement fixés à des manches d'os, de corne ou de bois, et la lame est toujours plus ou moins courbe, tandis que celle des couteaux de fer, au contraire, est ordinairement droite.

Les petits *couteaux-rasoirs* de bronze suisses (fig. 34-37) ont, il est vrai, des lames droites, mais leur caractère est tout différent de celui des couteaux de fer. Les ornements qui couvrent ces couteaux de bronze me font penser qu'ils appartiennent à une époque avancée de

Fig. 34.

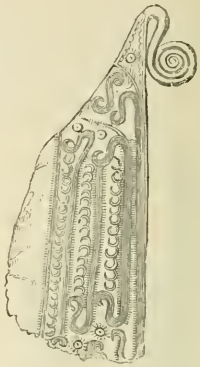

Couteau-rasoir du Danemark.

Fig. 35. Fig. 36. Fig. 37.

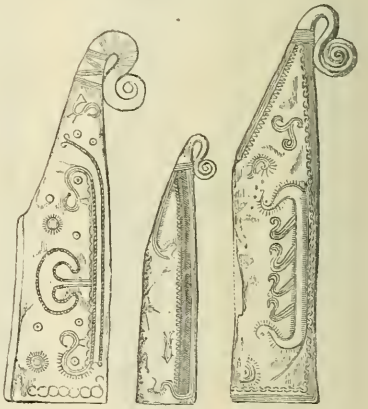

Couteaux-rasoirs du Danemark.

l'âge de bronze, ou même, dans quelques cas, au commencement de l'âge de fer.

Les bijoux de l'âge de bronze consistent principalement en bracelets (fig. 40 et 41), en épingles (fig. 42), et en anneaux. Les bracelets sont, ou de simples spirales, ou des anneaux ouverts d'un côté, décorés par cet ensemble de lignes droites et courbes qui dénotent si particulièrement l'âge de bronze.

Un grand nombre d'épingles de bronze ont été trouvées en Suisse : 57, par exemple, à Morges, 239 à Esta-

vayer, et 600 à Nidau. On les trouve très-souvent aussi

Fig. 38. Fig. 39.

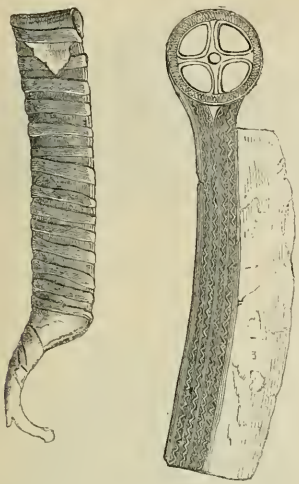

Petits couteaux du Danemark.

dans les tombeaux, où, comme l'a fait remarquer sir R. C. Hoare, on les employait pour fixer le linceul qui

Fig. 40. Fig. 41.

Bracelets (Suisse).

enveloppait les ossements. Quoique très-communes, les broches de bronze se trouvent généralement au milieu

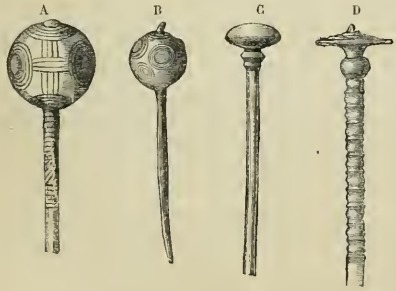


Fig. 42. — Épingles à cheveux de bronze (Suisse).

d'objets de fer, et l'on pourrait presque affirmer qu'elles étaient inconnues pendant l'âge de bronze, de simples épingles étant alors employées à leur place. Cependant la plupart de ces épingles trouvées dans les lacs suisses semblent avoir été des épingles à cheveux. Quelques-unes ont un pied de longueur; on en a même trouvé deux, auprès de Berne, longues de 2 pieds 9 pouces. Beaucoup de ces épingles ont de grosses têtes, sphériques et creuses, comme A et B, fig. 42; les autres varient si considérablement, qu'il est impossible d'en donner une description générale. On ne saurait douter que ces épingles appartiennent à l'âge de bronze; mais il semble tout aussi certain qu'elles ont continué à être employées longtemps après l'introduction du fer. La figure 42 représente une de ces épingles de bronze plus récentes. Les figures 43-48 représentent quelques autres

Fig. 43. Fig. 44. Fig. 45. Fig. 46. Fig. 47.

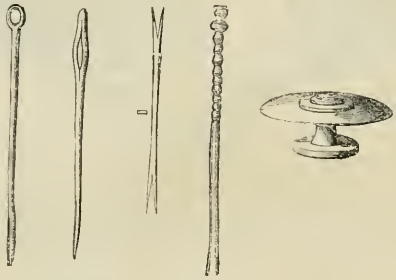

Fig. 48.

Petits objets de bronze (Suisse).

petits objets de bronze, y compris deux aiguilles trouvées au lac de Neufchâtel. Les marteaux de bronze sont très-rares; il est probable qu'on se servait de pierres en guise de marteau. Les gouges sont plus communes. On a trouvé de petites scies en Allemagne et en Danemark, mais pas encore dans la Grande-Bretagne. On a découvert aussi des boutons en Suisse et en Scandinavie, mais en petite quantité.

Les figures 49-52 représentent des bijoux d'or irlandais. Jusqu'à présent rien n'indique l'époque à laquelle ils appartiennent, mais il est probable que ce sont des objets assez récents.

L'ornementation des objets de bronze a un caractère particulier et en même temps uniforme : elle consiste en de simples dessins géométriques et est formée par des combinaisons de spirales, de cercles et de lignes en zigzag; on trouve rarement des dessins de plantes ou d'animaux. Les quelques exceptions à cette règle sont peut-être même plus apparentes que réelles. Ainsi, on n'en pourrait citer que deux exemples dans le catalogue du musée de Copenhague : l'un est une grossière figure de cygne (fig. 29), l'autre celle d'un homme (fig. 31).

Cette dernière figure forme le manche d'un couteau dont la lame paraît être droite, type caractéristique de

Fig. 49.

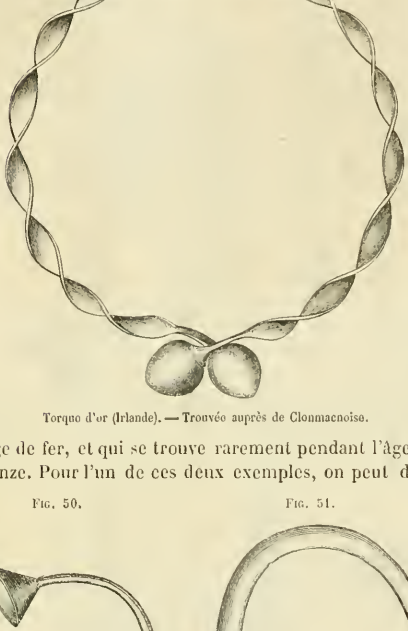

Torque d'or (Irlande). — Trouvée auprès de Clonmacnoise.

l'âge de fer, et qui se trouve rarement pendant l'âge de bronze. Pour l'un de ces deux exemples, on peut donc

Fig. 50. Fig. 51.

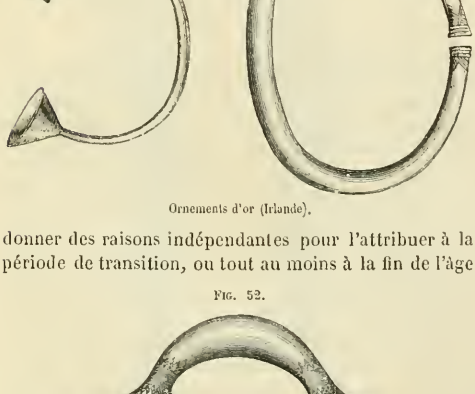

Ornements d'or (Irlande).

donner des raisons indépendantes pour l'attribuer à la période de transition, ou tout au moins à la fin de l'âge

Fig. 52.

Ornements d'or (Irlande).

de bronze. On trouve, il est vrai, sur les couteaux-rasoirs ordinairement, quelquefois aussi sur d'autres, un dessin destiné probablement à représenter un vaisseau (fig. 34-37). En admettant que cette hypothèse soit vraie, et que ces objets appartiennent à l'âge de bronze, ils ne serviront qu'à prouver combien peu de progrès avait fait jusqu'alors l'art de représenter les objets naturels.

Il était difficile de croire que nous saurions jamais comment s'habillaient les hommes de l'âge de bronze. Si l'on considère la nature périssable des matériaux qui servent nécessairement à fabriquer les vêtements, il est étonnant qu'un seul de ces fragments soit parvenu jusqu'à nous. Les peaux des animaux, sans aucun doute, devaient être très-employées comme vêtements, comme elles l'ont été d'ailleurs à toutes les époques de l'histoire de l'homme. On a trouvé aussi bien des traces de tissus de toile dans les *tumuli* anglais de l'âge de bronze et dans les lacs suisses. Ainsi, par exemple, un morceau de tissu trouvé à Robenhausen, en Suisse; ce morceau d'étoffe appartient probablement à l'âge de pierre. Un seul fragment de cette espèce jette, bien entendu, beaucoup de lumière sur les manufactures, si toutefois nous pouvons employer ce mot, de l'époque à laquelle il appartient; mais nous n'avons pas heureusement à nous contenter de connaissances aussi imparfaites, car nous possédons tous les vêtements d'un chef qui vivait pendant l'âge de bronze.

Dans une ferme occupée par M. Dahls, auprès de Ribe, dans le Jutland, se trouvent quatre *tumuli* connus sous les noms de grand Kongehoi, petit Kongehoi, Guldhoi et Treenhoi. Ce dernier fut examiné, en 1861, par MM. Worsaæ et Herbst. Ce *tumulus*, formé de terre sablonneuse, a 50 *ells* de diamètre. Près du centre, on a trouvé trois cercueils de bois : deux de grandeur naturelle; le troisième était évidemment un cercueil d'enfant. Le cercueil qui nous occupe plus particulièrement avait environ 9 pieds 8 pouces de longueur et 2 pieds 2 pouces de largeur, mesuré à l'extérieur; l'intérieur avait 9 pieds 1/2 de long sur 1 pied 8 pouces de large. Il était recouvert d'un couvercle mobile de la même grandeur. Le contenu était très-particulier et très-intéressant. Tandis que, comme on s'y attend naturellement, on ne trouve dans les anciens tombeaux que les os et les dents, toutes les parties molles ayant depuis longtemps disparu, quelquefois, et c'était précisément le cas dans ce tombeau, l'inverse arrive. Grâce à la présence de l'eau, peut-être aussi parce que cette eau était fortement imprégnée de fer, les parties molles du corps s'étaient changées en une substance noire et graisseuse; les os, à l'exception de quelques fragments, n'étaient plus qu'une sorte de poudre bleue.

Le cerveau, chose singulière, semblait être la partie qui avait subi le moins de changement. Quand on ouvrit le cercueil, on le trouva à l'une des extrémités, où, sans aucun doute, la tête avait reposé, et il était encore couvert par un épais bonnet hémisphérique de laine, ayant à peu près 6 pouces de hauteur (fig. 53). L'extérieur de ce bonnet est couvert de fils courts, se terminant tous

par un petit nœud, ce qui donne à ce bonnet un aspect très-singulier.

Fig. 53. Fig. 54. Fig. 55.

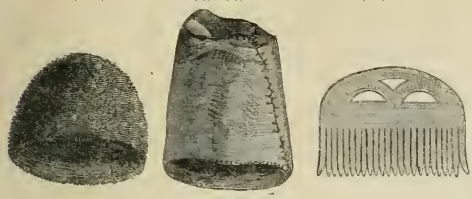

Bonnets de laine. Peigne.

Le corps avait été enveloppé dans un grossier manteau de laine (fig. 56) presque semi-circulaire, échancré

Fig. 56.

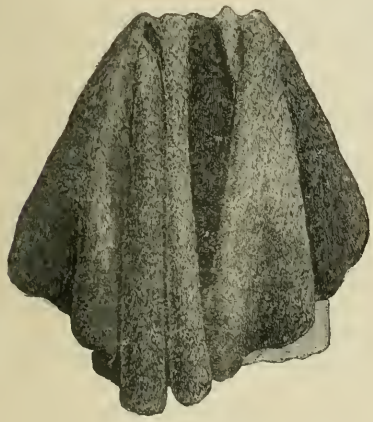

Manteau de laine.

autour du cou. Ce manteau a à peu près 3 pieds 8 pouces de long, et est large en proportion. A l'intérieur pendent encore un grand nombre de fils de laine courts, ce qui lui donne quelque peu l'apparence de la peluche.

Sur le côté droit du cadavre se trouvait une boîte recouverte d'un couvercle de même diamètre. Cette boîte avait 7 pouces 1/2 de diamètre et 6 pouces 1/4 de haut; les différentes pièces de cette boîte étaient liées les unes autres par des morceaux d'osier ou d'écorce. Dans cette boîte s'en trouvait une plus petite sans couvercle, et dans celle-ci trois objets : un bonnet de 7 pouces de haut, de laine tissée (fig. 54); un petit peigne de 3 pouces de long et de 2 pouces 1/2 de haut (fig. 55) et un couteau-rasoir tout simple.

Après que le manteau et la boîte d'écorce eurent été enlevés, on trouva deux châles de laine, l'un d'eux couvrant les pieds, l'autre placé un peu plus haut. Ces châles sont presque carrés, ayant un peu moins de 5 pieds de long, sur 3 pieds 9 pouces de large; ils sont ornés d'une longue frange (fig. 58). A l'endroit où le corps reposait était une chemise (fig. 57), aussi d'une étoffe de laine, échancrée pour le cou. Elle s'attachait

Fig. 57. Fig. 58.

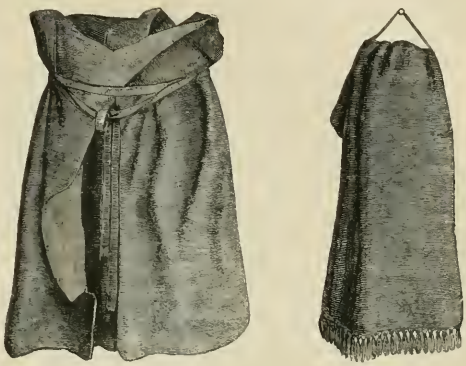

Chemise de laine. Châle de laine.

autour de la ceinture, au moyen d'une longue bande d'étoffe de laine qui faisait deux fois le tour du corps et pendait par devant. Au côté gauche du cadavre se trouvait une épée de bronze (fig. 19) dans un fourreau de bois. Cette épée a 2 pieds 3 pouces de longueur et a une simple poignée solide.

Aux pieds du cadavre étaient deux morceaux d'étoffe de laine, ayant environ 14 pouces 1/2 de long et 3 pouces 1/2 de large (fig. 59), dont l'emploi ne paraît pas

Fig. 59.

bien indiqué, quoiqu'on puisse supposer que ce sont des restes de grandes guêtres. A l'extrémité du cercueil, on a trouvé des traces de cuir, très-probablement les restes de bottes. Quelques cheveux noirs adhéraient encore au bonnet de laine, où la tête avait reposé, et l'on pouvait reconnaître la forme du cerveau. Enfin, cet ancien guerrier, avant d'être placé dans la tombe, avait été enveloppé dans une peau de bœuf.

Les deux autres cercueils ne furent pas examinés par des personnes compétentes, et les renseignements qu'ils auraient pu nous fournir furent ainsi perdus pour nous.

Les objets les plus indestructibles qu'ils contenaient furent cependant conservés : ils consistaient en une épée, une broche, un couteau, un poinçon à deux pointes, une pince, un grand double bouton, le tout de bronze; un petit bouton double d'étain et une pointe de javeline de silex.

Le cercueil d'enfant ne contenait qu'une boule d'ambre et un petit bracelet de bronze, simple anneau de métal.

Il ne peut donc y avoir aucun doute que ce *tumulus* intéressant appartenait à l'âge de bronze, et je suis porté à lui attribuer une date assez récente dans cet âge, à cause du couteau et du couteau-rasoir, qui tous deux affectent la forme appartenant à la fin de l'âge de bronze et au commencement de l'âge de fer. Les broches de bronze se trouvent rarement aussi pendant l'âge de bronze et sont communes pendant l'âge de fer. L'épée a la forme de celles auxquelles le professeur Nilsson attribue une date comparativement récente.

Enfin, le mode de sépulture, quoiqu'on puisse citer bien d'autres cas semblables, est tout au moins très-extraordinaire. Dans l'âge de fer, les cadavres sont ordinairement couchés, mais pendant l'âge de bronze, à quelques exceptions près, on brûlait généralement les morts ou on les enterrait assis. En Danemark, l'incinération des cadavres semble avoir été presque universelle ; en Angleterre, j'ai établi la statistique de 100 tombeaux dans lesquels on a trouvé des objets de bronze, 37 indiqués par M. Bateman, et 63 par sir R. C. Hoare. La table suivante montre la manière dont le cadavre a été traité :

| | Assis. | Brûlés. | Couchés. | Incertains. |
|---|---|---|---|---|
| Bateman..... | 15 | 10 | 5 | 7 |
| Hoare..... | 4 | 49 | 2 | 8 |
| | 19 | 59 | 7 | 15 |

On peut en conclure que, pendant cette période, le cadavre était quelquefois, quoique rarement, couché sur le dos; que plus fréquemment il était enterré assis, dans une petite chambre formée par de grosses pierres, mais que la coutume la plus ordinaire était de brûler les corps, et de réunir les cendres et les fragments d'os dans ou sous une urne.

M. Wright a constaté que partout où l'on a trouvé des épées ou des haches celtiques de bronze, « que ce soit en Irlande, à l'extrémité ouest de l'Europe, en Écosse, en Scandinavie, en Allemagne, ou plus à l'orient encore dans les pays slaves, ces armes n'ont pas seulement un caractère similaire, elles sont absolument identiques. » Si nous comparons les haches celtiques, les épées, les couteaux, les dagues, trouvés dans toute l'Europe, nous remarquerons une similitude telle, qu'il semblerait presque que tous ces objets ont été fabriqués par le même ouvrier : comparez, par exemple, les figures 1, 3 et 9, qui représentent des haches celtiques irlandaises, avec les figures 10, 12 et 11, qui représentent des spécimens danois; les trois épées (figures 14, 15 et 16), qui viennent respectivement d'Irlande, de Suède et de Suisse, et les deux figures 17 et 18, la première représentant une épée suisse, la seconde une épée de Scandinavie. Il faut admettre, d'un autre côté, que chaque pays présente quelques particularités de détail. Ni les formes, ni les ornements ne sont exactement semblables. En Danemark, dans le Mecklembourg, les ornements en spirale sont les plus communs; plus au sud, des cercles et des lignes les remplacent. Les épées danoises ont ordinairement des poignées solides et richement décorées, comme dans les figures 17-23; les épées trouvées dans la Grande-Bretagne, au contraire, se terminent par une plaque recouverte de bois ou d'os. Les têtes de lance anglaises portent fréquemment un anneau à côté du trou où s'emmanchait le bois de la lance, comme dans la figure 27; on ne trouve jamais cet anneau dans les spécimens danois.

La découverte de moules en Irlande, en Écosse, en Angleterre, en Suisse, en Danemark et dans bien d'autres pays, prouve que l'art de couler le bronze était connu et pratiqué presque partout. Il semble donc très-probable que la connaissance des métaux est une de ces grandes découvertes que l'Europe doit à l'Orient, et que les Phéniciens, qui, selon Velleius Paterculus et Pomponius Mela, fondèrent Cadix peu d'années après la prise de Troie, qui paraissent avoir déjà navigué sur l'Atlantique vers l'an 1500 avant J. C., qui connurent admirablement la côte méridionale de l'Angleterre, qui établirent des comptoirs jusque sur les côtes septentrionales de la Norwége, en ont été les propagateurs dans l'Occident européen.

JOHN LUBBOCK.

Traduit de l'anglais par E. BARBIER.

---

**Chants héroïques et chants populaires des Slaves de Bohême**, traduits sur les textes originaux, avec une introduction et des notes, par M. Louis LÉGER. — Paris, 1866.

Les lecteurs de la *Revue des cours littéraires* n'ont pas oublié les remarquables leçons de M. Chodzko sur la poésie épique chez les Bohèmes (n° 6 de la deuxième année). Quelques-unes des belles citations de l'éminent professeur étaient empruntées à la traduction, alors inédite, que nous annonçons aujourd'hui. M. Louis Léger est peut-être, avec M. Mérimée, le seul Français qui ait fait une étude particulière des langues slaves : c'est un écrivain exercé, à qui l'on pourrait reprocher seulement de donner une couleur trop moderne et trop française, dans sa traduction, à des poëmes auxquels il assigne, dans son introduction, une origine très-reculée.

Antiques ou modernes, ces petites épopées, dont l'authenticité a été révoquée en doute par la critique allemande, renferment d'incontestables beautés; les chansons populaires que M. Léger y a jointes ont de la grâce et de la fraîcheur.

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 50 — 10 NOVEMBRE 1866


Paris, 9 novembre 1866.

La soirée d'inauguration de la salle de l'Athénée aura lieu, nous assure-t-on, avec toute la solennité que nous avons annoncée, mercredi prochain, 14 novembre, à huit heures et demie du soir. Ce jour-là, comme nous l'avons dit, les bureaux ne seront pas ouverts.

Le lendemain, M. Delaunay (de l'Institut) inaugurera les soirées scientifiques et littéraires par une conférence sur la *Lune;* puis on entendra deux chœurs de musique archaïque, exécutés par une société de gens du monde. — M. Taine fera le samedi une première conférence sur *Michel-Ange.* — Le prix d'entrée, selon les places, variera, croyons-nous, de 2 à 4 francs.

Nos lecteurs nous rendront cette justice, que nous leur avons toujours donné fort impartialement les conférences qui nous semblaient reproduire d'une façon remarquable les mouvements qui s'opèrent de nos jours, en sens divers, dans le domaine de la pensée. Nous ne prétendons qu'à en être des échos fidèles, leur laissant le soin de juger. Ils ne devront donc pas s'étonner de trouver dans ce numéro le discours de M. Coquerel fils, de même qu'ils ont trouvé dans la *Revue*, il y a dix-huit mois, une conférence du Père Hyacinthe.

---

## ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE DE NEUILLY.

DISCOURS DE M. ATH. COQUEREL FILS.

### Pourquoi la France n'est-elle pas protestante?

> Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, qu'ils se soient éloignés de moi?
> (Jér., II, 5.)

La religion chrétienne n'est pas la seule au sein de laquelle une réformation se soit opérée. A dire vrai, toute religion qui dure quelques siècles s'altère, dévie, et si l'idée qui a été son point de départ n'est pas épuisée dans ses conséquences et ses applications, cette idée réagit contre les abus qui l'entravent, s'en dégage, et c'est ainsi qu'une religion se réforme elle-même (1). Mais la réformation chrétienne a surgi, plus directement que toute autre, de l'esprit même, de la parole, des ordres précis du premier fondateur. Au milieu du peuple qui, entre tous, fut le plus servilement attaché à ses traditions et le plus puérilement épris de la lettre de ses livres sacrés, Jésus proclama hautement que « l'esprit » seul « vivifie et que » la lettre tue »; à ceux qui blâmaient ses disciples de ne pas observer la « tradition des anciens », il répondit en les accusant eux-mêmes de « violer, d'anéantir par leur » tradition les commandements de Dieu ». Toute plante, ajoutait-il, « que mon Père n'a pas plantée sera déracinée ». Il disait enfin à tous les siens : « Vous connaîtrez la vé- » rité, et la vérité vous rendra libres. » L'autorité humaine en matière de foi, le joug de la tradition, le règne de la lettre, n'ont jamais eu d'ennemi plus déclaré et plus irréconciliable que le Fils de Dieu. Elles se sont vengées en le crucifiant, et encore mieux, après lui, en captivant la pensée d'un grand nombre de ses disciples. Depuis Jésus, un double courant traverse toute l'histoire de son Église. De lui émane le pur christianisme, qui est une vie intérieure et spontanée, et qui a la conscience pour domaine et pour organe. Mais de ses propres disciples, demeurés trop attachés aux habitudes israélites, et de la multitude des Romains qui entrèrent dans l'Église trop incomplétement convertis, émana un courant exactement contraire. La liberté que Jésus avait promulguée dut reculer devant l'autorité ecclésiastique, dont le nom même était nouveau et inouï; la conscience individuelle céda ses droits à la tradition renaissante, et la lettre domina l'esprit. Le christianisme devint peu à peu une institution extérieure et officielle. En vain le plus grand des apôtres tint tête à ce courant funeste. En vain saint Paul écrivit à ses disciples égarés de la Galatie : « Avez-vous tellement perdu le sens qu'ayant » commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par » la chair? » En vain il adressa aux Corinthiens cette impérissable parole : « Où est l'esprit du Seigneur, là est la » liberté. » En vain il prêchait aux chrétiens de Rome la « glorieuse liberté des enfants de Dieu », et ordonnait impétueusement à ses disciples de « tenir ferme dans la » liberté où les avait mis Jésus-Christ, et de ne pas se » laisser mettre de nouveau sous le joug de la servi- » tude » : la réaction de l'ordre ancien l'emporta sur le

(1) J'ai développé davantage ces idées et quelques-unes de celles qu'on rencontrera plus loin, dans l'article *Réformation* du *Dictionnaire général de la politique*, publié par M. Block (1863-64).

nouveau, et l'Église, pendant quinze siècles, rétablit de plus en plus dans son sein le triple empire de la tradition, de la lettre et du clergé. Rome devint la capitale d'un royaume de prêtres, «aussi supérieur, disait-elle, à ceux des laïques que le soleil l'est à la lune, dont tout l'éclat vient de lui ».

Mais ne croyez pas qu'un seul instant le flot de la libre pensée chrétienne et de la foi individuelle ait tari; s'il est resté parfois inaperçu, comme ces fleuves qui semblent se perdre sous terre, mais qui poursuivent leur invisible cours dans des profondeurs inexplorées, il n'a cessé de reparaître par intervalles fréquents au grand jour de l'histoire; il s'est accru, peu à peu, et dès qu'ont diminué les ténèbres du moyen âge, on le vit croître plus rapidement, on entendit gronder ses grandes eaux comme un tonnerre qui s'approche. Enfin le jour arriva où ce torrent de lumière, de liberté et de vie spirituelle déborda sur le monde, inondant et fertilisant de vastes contrées.

Ce jour éternellement mémorable fut celui où la multitude des pèlerins venus dans l'église du Château, à Wittemberg, pour célébrer la fête de tous les saints, vénérer des reliques et acheter des indulgences, s'arrêta sur le seuil, étonnée, émue, ceux-ci effrayés, ceux-là ravis, pour lire quatre-vingt-quinze thèses qu'un moine avait osé, la veille, afficher sur la porte du temple.

Elles y sont encore, je les y ai vues gravées en relief sur des portes de bronze, monument de la piété d'un roi (1). Luxe inutile, car tout ce qu'elles renferment de vérités essentielles est gravé en traits ineffaçables et vivants dans la conscience de l'humanité. Quelque modérées qu'elles soient dans les termes à l'égard de la papauté, dont Luther se croyait encore un fils soumis, elles furent l'acte d'émancipation de l'esprit humain, se déclarant lui-même libre et majeur.

Ce jour, dont nous célébrons en ce moment le 349e anniversaire, n'est pas seulement celui où la Réformation prit naissance. C'est le premier jour de l'histoire moderne. Ce jour-là, le génie, la foi de Luther affranchit la pensée, réintégra la philosophie dans ses droits qu'elle avait perdus, rendit à la science cette clef que Jésus accusait les docteurs juifs de confisquer à leur profit, « n'entrant point eux-» mêmes et empêchant les autres d'entrer». Dès ce jour, l'école de chaque village devint le vestibule du temple; chaque enfant dut y apprendre à résoudre pour lui-même les plus hauts, les plus sacrés de tous les problèmes, et se former ainsi de bonne heure un esprit indépendant et investigateur. La porte de la vérité que les pharisiens de toutes les églises voudraient tenir fermée, Luther l'a si largement ouverte que nul ne la fermera plus. L'humanité tout entière y passera, et la foule qui se précipite pour y entrer s'y presse chaque jour plus compacte, plus irrésistible dans son mouvement, plus fière de ses légitimes et nobles progrès. Dès ce jour la théocratie romaine, et avec elle tous les pouvoirs qui s'appuyaient sur elle, comme l'Espagne ou l'Autriche, ont décliné, et leur déclin, jusqu'à l'instant où nous sommes, n'a cessé de devenir plus rapide. Seule, la France fait exception. Quant aux principales puissances qui se sont séparées de Rome, elles n'ont cessé de gagner en importance et en vitalité jusqu'au moment où je parle.

Mais, demanderez-vous, quelle est en tout cela la part de la France? Comment notre patrie seule est-elle demeurée étrangère à ce double courant, n'ayant part ni à l'accroissement de population et de force des États protestants, ni à la déchéance des pays catholiques par excellence?

Il faut reconnaître d'abord que son génie particulier si vif et si frondeur, l'éclat des lettres, la philosophie d'un Descartes (réfugié, il est vrai, pour publier sa pensée, en terre protestante), la tradition de résistance des vieux parlements, le jansénisme où s'usèrent en vain de nobles âmes dans une opposition sans efficacité, le gallicanisme stérile, qui s'est usé lui-même sans rien produire, les révolutions enfin ont préservé la France des plus graves dangers de la domination catholique. Mais ces allégements du mal n'en ont point empêché tous les effets, et la question demeure tout entière : Pourquoi, tandis que de grandes nations ont trouvé dans la Réforme des éléments si glorieux de développement, de liberté et d'ordre, la France, sans demeurer catholique à la façon de l'Espagne, n'est-elle jamais devenue protestante?

Ce n'est point faute d'y avoir souvent pensé. Sous tous les régimes, la question s'est posée, mais toujours la réponse a été négative. François Ier ne l'a point voulu, dans un temps où le plus grand nombre des lettrés et des artistes, qu'il protégeait avec éclat, l'élite de la noblesse, sa propre sœur et une foule de personnes de toute classe embrassaient la foi nouvelle. Il aima mieux n'être que le rival politique et non l'adversaire religieux de Charles-Quint afin de posséder le Milanais, et ce fut pour réaliser cette chimère qu'il célébra les noces de son successeur avec la nièce de Clément VII en faisant brûler vifs sous ses yeux six protestants sur six des carrefours de Paris. Devenue régente de France, cette nièce d'un

(1) C'est en 1857 que le roi de Prusse Frédéric Guillaume IV fit restaurer ce portail, qui est, comme l'église, en style gothique du XVe siècle. Le texte original latin des thèses y a été inscrit en caractère du temps et en six colonnes que séparent de légers pilastres surmontés d'enfants qui chantent des cantiques. Dans le tympan, une peinture sur lave représente Luther et Mélanchton agenouillés aux pieds du Christ et portant, le premier sa version de la Bible, le second la confession d'Augsbourg. Deux statues insignifiantes de saints, à droite et à gauche de la fenêtre, ont été remplacées par celles de deux princes qui furent les appuis de Luther, Frédéric le Sage et Jean le Constant, portant sur leur armure le costume d'électeurs et tenant l'épée de grands maréchaux de l'empire. Les deux réformateurs et les deux électeurs de Saxe sont enterrés dans l'église même; les deux derniers y ont des tombes monumentales, les premiers ont été inhumés sous de simples pierres encastrées dans le pavé. L'ensemble du portail restauré, sans être grandiose, est d'un bel effet. Une assez bonne figure de cette porte a paru dans le *Christliches Kunstblatt* de 1859, p. 51.

pape, incrédule et indifférente, l'astucieuse et sanglante Catherine, hésita longtemps, elle aussi, entre les Châtillon et la Réforme d'un côté, les Guise et Rome de l'autre; elle choisit ces derniers, et leur alliance, vous le savez, eut pour premier résultat la Saint-Barthélemy. Dès lors la question demeura pendant deux siècles résolue contre nous.

Dans un temps tout différent et plus rapproché du nôtre, quand un conventionnel obscur proposa secrètement à ses collègues d'engager la France à se déclarer protestante, ils ne daignèrent pas l'entendre (1). Les despotes populaires ne haïrent pas moins nos libres principes que les despotes de race royale. Robespierre était l'émule de Louis XIV quand il dénonçait le pasteur Rabaut Saint-Étienne et l'envoyait à la mort en l'appelant « traître comme un protestant et un philosophe qu'il est (2) ». Plus récemment encore, l'homme qui tient la plus grande place dans l'histoire de notre siècle, dictant pendant sa captivité de Sainte-Hélène son plaidoyer suprême pour justifier ses actes devant la postérité, y déclara qu'en l'an X, il lui eût été plus facile de rendre la France protestante que de la faire redevenir catholique (3). Je ne m'étonne point qu'il ne l'ait pas fait.

Si d'ailleurs les maîtres de la France à toutes les époques se sont prononcés contre nous, il est juste de reconnaître que longtemps la nation elle-même nous a jugés comme eux. Au XVI^e siècle, le peuple fanatique de Paris déploya souvent contre nos pères la haine la plus atroce; la Saint-Barthélemy ne fut que trop populaire; au XVII^e, dans des temps plus calmes, la cour, la ville, le pays, applaudirent à la révocation de l'édit de Nantes; les beaux et grands esprits du siècle se firent complices de ce crime du prince et en firent un crime national; leurs écrits sont là pour le prouver. Depuis, l'esprit public s'est modifié à notre égard; il nous est devenu plutôt favorable, surtout à Paris. Et pourtant il reste une prévention enracinée chez beaucoup de personnes, prévention que la part considérable du clergé dans l'éducation ne suffit pas entièrement à expliquer. Il n'est pas rare d'entendre des hommes qui n'ont dans la pensée et dans le cœur rien de chrétien qui ne soit protestant, s'écrier cependant à l'ouïe de quelque conversion au protestantisme : « On ne se fait pas protestant ! » Nous savons tous le contraire, et nous en connaissons tous des exemples. Pourquoi donc cette prétendue impopularité? Notre Église peut emprunter à bon droit ce langage d'un prophète et dire à nos contemporains : « Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, qu'ils se soient éloignés de moi? » Y a-t-il donc incompatibilité d'humeur entre l'esprit protestant et le tempérament français? Et si cela est, d'où est né cet antagonisme invétéré? Il vaut la peine de le chercher. Ce sera célébrer d'une manière utile et digne la solennité historique qui nous réunit, en commun avec un grand nombre de nos coreligionnaires de France et de tout pays.

Ai-je besoin d'ajouter que je ne viens ici jeter aucune insulte à l'Église que nos pères ont quittée, mais seulement user du droit de la juger tout haut, avec charité et convenance? Ce droit de libre examen, qui souvent lui a été profitable, même lorsqu'il a été exercé contre elle, nos pères l'ont payé d'assez de larmes et de sang, pendant trois siècles, pour que nous ne puissions hésiter à l'exercer, à moins d'être des fils ingrats et indignes d'eux.

## I

J'écarte, dès l'abord, un malentendu qui, plus d'une fois, a été artificieusement exploité contre nous, mais qui n'est qu'une erreur de fait : on a essayé souvent de rendre le protestantisme suspect aux ignorants en le disant venu du dehors; on a affecté de croire que le protestantisme est en France une religion d'origine étrangère. Quand ce fait serait exact, qu'importerait-il? La vérité appartient à toutes les nations et parle toutes les langues. Le christianisme ne nous est-il pas venu d'Orient? Qu'y aurait-il de plus puéril et de plus illibéral au monde que de dire au sujet d'une découverte scientifique, d'une conquête de l'industrie : Nous ne voulons pas en faire usage parce qu'elle est née sur un autre sol? Que deviendraient l'humanité et ses progrès si chaque peuple se privait par étroitesse orgueilleuse de tout ce que les autres ont trouvé? Qu'y gagnerions-nous, particulièrement nous, Français, si l'univers, qui accueille avec avidité ce qui vient de France, cessait de s'y intéresser par cette seule raison?

Mais en fait, il n'est pas vrai que le protestantisme soit étranger en France, qu'il soit allemand ou anglais. Son avénement, préparé en Angleterre par Wicklyffe et les Lollards, en Italie par Savonarole, en Allemagne par Jean Huss, l'a été en France par une longue série de précurseurs. A aucune époque, l'autorité catholique n'a été acceptée sans conteste dans la vaste zone qui s'étend des

(1) Quinet, *la Révolution*, t. II, p. 162. Dans cet important ouvrage dont nous recommandons très-vivement la lecture, l'auteur a démontré, avec une admirable puissance de raisonnement et une grande abondance de preuves historiques, que la France aurait pu et dû devenir protestante, que la révolution française n'eût pas été nécessaire, et que les horribles événements de 93 n'eussent jamais eu lieu, si l'élément libéral et une saine influence religieuse sur la conscience avaient eu, en France, leur libre action. Voyez entre autres t. II, l. 24, VIII, où M. Quinet traite précisément la question qui fait le sujet de ce discours. Les causes qu'il assigne à l'éloignement de la France pour le protestantisme dans les derniers siècles sont, à peu de chose près, celles que nous signalons nous-mêmes sous les numéros I à V.

On se souvient que M. Quinet avait déjà publié, il y a bien des années, en Belgique, un écrit par lequel il engageait les parents à faire baptiser leurs enfants dans l'Église protestante pour les soustraire, dès le principe, aux influences cléricales. Tout le monde sait d'ailleurs que le célèbre écrivain est lui-même catholique de naissance.

(2) Quinet, t. II, p. 151.

(3) « On croirait difficilement les résistances que j'eus à vaincre » pour ramener le catholicisme. On m'eût suivi bien plus volontiers » si j'eusse arboré la bannière protestante.

» Il est sûr que sur les ruines où je me trouvais placé je pouvais » choisir entre le catholicisme et le protestantisme, et il est vrai de » dire encore que les dispositions du moment poussaient toutes à » celui-ci. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, t. V, p. 289.)

Alpes aux Pyrénées, en traversant les Cévennes; ni les confréries, ni l'inquisition, ni les croisades à l'intérieur n'ont pu détruire dans notre midi ce vieux levain de réforme. A Paris même, cinq ans avant que Luther eût écrit ses thèses immortelles, Jacques Lefèvre d'Étaples publiait ses commentaires sur saint Paul, où il exposait la grande doctrine des réformateurs, et quand son protecteur, l'abbé de Saint-Germain des Prés, devint évêque de Meaux en 1516, Lefèvre, Farel et tout un groupe de pionniers de la vérité prêchèrent, dans la chaire où Bossuet monta plus tard, ce protestantisme qui n'avait pas encore de nom. Nos premiers pères en la foi protestante s'appelaient alors les « hérétiques de Meaux ».

Ce qui est vrai dans ce cas, comme en tant d'autres choses, c'est que la France a pris l'initiative, mais n'a pas su s'en faire honneur et avantage, laissant le germe fécond qu'elle avait produit fleurir sous d'autres cieux. Ce n'est pas tout. Si, au XVI^e siècle, il a existé en France un parti religieux qui se montra antinational, ce fut le catholicisme, et je n'ai pas besoin de vous rappeler le temps où des reines florentines livrèrent la France à un maréchal d'Ancre ou à un chancelier de Birague; il me suffit de l'époque fatale de la Ligue. Alors don Bernard de Mendoça ou le duc de Feria était le vrai roi de Paris, parce qu'il était l'ambassadeur de l'Espagne : alors les Seize, c'est-à-dire l'autorité municipale de la capitale, par délibération expresse (1), firent don de Paris, de la France et du trône, dans l'intérêt de l'Église, au roi d'Espagne Philippe II.

Qu'on n'accuse donc plus le protestantisme de n'être pas français. On nous obligerait à des représailles accablantes.

Un autre reproche mieux fondé s'adresse également aux deux communions. On a souvent et très-justement blâmé les deux Églises de s'être compromises, au XVI^e siècle, dans les querelles des grands et des princes du sang, des Bourbons et des Guises, d'Alençon et d'Anjou. Rien peut-être n'a autant nui à notre cause; c'étaient d'ailleurs des alliances purement factices et accidentelles que celles de notre foi avec telle ou telle faction princière. Le protestantisme n'a jamais été en France et ne doit jamais devenir un parti politique. Il est bien plus et bien mieux. Il compte parmi ses membres des adhérents de toutes les opinions, même les plus opposées. Sauf une tendance générale vers la réalisation de l'ordre par la liberté, tendance qui résulte de son principe même, il n'a point de couleur politique, et cela doit être. Les princes dont nos pères ont eu le tort d'épouser la cause ont passé; les dynasties se sont succédé; tout a changé plus d'une fois; mais ce qui s'est retrouvé toujours, ce qui reste imprescriptible et immuable, c'est la conscience avec ses droits souverains et ses devoirs sacrés. Chercher l'appui des grands fut une faute grave, dont nos pères ont appris à se repentir amèrement. Aussi la Fronde ne réussit pas à les enrôler dans ses rangs, et dès lors ils ne se soulevèrent plus que lorsque, dans les Cévennes, on leur enleva leurs enfants pour les baptiser de force et les élever dans les couvents (1). Laissons plutôt ces souvenirs déplorables, et cherchons sous ces vaines récriminations ce qu'elles peuvent renfermer de sérieux.

(1) Délibération du 20 septembre 1591.

## II

On répète souvent que le génie des races latines est peu favorable à la Réformation; je ne le nie pas absolument, mais je ne consens point à me payer de mots. On abuse étrangement aujourd'hui du génie divers des races; on en fait la formule de je ne sais quel fatalisme à demi-matérialiste et à demi-panthéiste. Ne nions pas les aptitudes spéciales de certains peuples, l'influence des climats, de l'éducation, des précédents; mais ne disons jamais à un homme asservi qu'il doit l'être parce qu'il est né au midi, ni à un esprit affranchi que sa liberté est un fruit du nord, incapable de mûrir sous le soleil d'Asie ou d'Afrique.

Ce qui est vrai, c'est que les nations latines, façonnées au joug de Rome et à ses lois de fer, ont hérité d'elle une aspiration énergique vers la symétrie et, avant tout, vers l'unité politique. Aucun peuple autant que nous n'a conservé cette passion romaine; c'est peut-être une des sources de nos gloires et de nos grandeurs, mais aussi, par l'exagération où nous sommes tombés, de nos faiblesses et de nos pauvretés. L'unité est devenue en France une idole sanguinaire, au service de laquelle notre patrie s'est mutilée elle-même. Les rois despotes ont pensé à cet égard comme les tyrans révolutionnaires, et un Danton, pour excuser à la tribune les massacres et la guillotine en permanence, n'hésitait pas à dire solennellement : « Soyez comme la nature : elle voit la conservation de l'espèce, et ne regarde pas les individus (2). »

Il est temps d'opposer à cette centralisation effrénée, à cette absorption païenne du citoyen dans l'État, les droits sacrés de l'individu et de la conscience. C'est là le point essentiel, fondamental, du dissentiment entre la Réforme et la France, et c'est celui de tous où la Réforme avait le plus complétement raison.

La France n'a que trop souffert de cette faute. Louis XIV sacrifiait les consciences à l'unité quand Louvois écrivait en son nom : « Sa Majesté veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion (3), » et tous les hommes de génie et

(1) Chaque fois que les Cévennes s'insurgèrent, ce fut pour ce motif; elles souffrirent tout sans révolte, excepté cet attentat contre la famille et les droits paternels, qui eût été, dans un temps donné, l'anéantissement infaillible de l'Église réformée.

(2) Quinet, *op. cit.*, II, 184.

(3) Lettre de Louvois aux intendants des provinces. Il ajoute : « Et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir rester les derniers doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. » (24 mars 1683). *Bibl. imp.*, Mss. F. F. 10, 266. Cité par M. P. Clément: *La police sous Louis XIV*, p. 268.

de talent dont s'honorait le pays acclamaient avec transport le grand roi qui, après avoir osé dire : « L'État, c'est moi », disait aussi en d'autres termes : « La seule conscience des Français, c'est la mienne. » Pauvre conscience, souillée de bien des fautes, harcelée, dans les dernières années, par des terreurs de bigot et gangrenée par un orgueil et un égoïsme gigantesques !

Bien plus tard, sous un régime entièrement contraire, lorsque la question d'une réforme religieuse se présentait d'elle-même à la Convention, Robespierre, avec l'instinct d'un vrai despote, interdit à ses collègues d'en parler, se la réserva à lui seul, et un homme plus sanguinaire encore, Fouquier-Tinville, déclarait publiquement « qu'il appartient seulement à la première des autorités de se prononcer en matière si délicate » (1). Mes frères, notre principe est tout le contraire. C'est parce que la matière est souverainement délicate que nul n'en peut juger pour autrui, pas plus la première des autorités que la dernière ; ou plutôt il n'en existe qu'une en pareille matière, la conscience, « chacun de nous, comme parle saint Paul, devant rendre compte à Dieu pour lui-même. »

## III

Poursuivons dans la vie privée cette tendance vers l'unité qui a tant nui à la vie publique de nos compatriotes. Dans cette sphère plus étroite, ce même besoin se traduit en un vague mais constant désir de ressembler à tout le monde, en la crainte de s'isoler, la peur de la critique, la terreur du ridicule et le sentiment de sécurité que donne la certitude de n'être ni plus mauvais ni meilleur que les autres. S'effacer est de bonne compagnie ; ne pas élever la voix au-dessus du bourdonnement monotone de la foule est une règle généralement admise. Les courtisans de Versailles, qui préféraient hautement leur époque aux temps antérieurs, dédaignaient, comme ayant une originalité presque farouche et une hardiesse rustique, un poëte énergique comme d'Aubigné, un artiste inventeur comme Palissy, un savant modeste et désintéressé comme Ambroise Paré, un sage comme du Plessis Mornay, des hommes d'État et de guerre intègres et indépendants comme Coligny et la Noue Bras-de-fer. Savoir vivre, c'était alors porter la livrée de la cour, parler le langage de la domesticité royale ; on énerva la France, on remplaça un art vigoureux et vraiment français par l'imitation italienne et par un goût de convention, et l'on abaissa avec soin tout ce qui dépassait le niveau commun, jusqu'à ce que la France, à genoux durant deux longs règnes, devant Louis XIV et son méprisable successeur, se relevât humiliée et furieuse pour frapper de mort l'infortuné Louis XVI, le moins coupable assurément et le meilleur de sa race.

L'énergie virile, le courage moral, la hardiesse de l'esprit et des mœurs, l'indépendance individuelle, sont ce qui manque le plus à notre glorieuse patrie ; et c'est à nous, protestants, de lui donner ce qui lui manque ; à nous de montrer que chacun a le droit d'être de son avis, de croire ce qu'il peut, d'être ce qu'il est, à condition que sa liberté n'empiète point sur celle d'autrui ; aussi chacun de nous a-t-il le droit de dire en face à la nation et à ceux qui la gouvernent, comme le successeur de Moïse à Israël : « Choisissez qui vous voulez servir ; pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel. »

## IV

Choisir, comparer, examiner, suspendre son jugement, ce n'est pas là, avouons-le, ce qu'aime l'esprit français. Il est prompt, il est impatient ; on a dit que si un Français eût trouvé sur le sable de la mer cet œuf du monde dont parle la fable indienne, il ne lui eût pas laissé le temps d'éclore, il l'aurait ouvert d'un coup de pied... Essentiellement militaire, l'esprit français aime la consigne nette, courte, précise, toute faite. Il dédaigne les commencements, les hésitations, les recherches pénibles. S'agit-il d'un de ces grands problèmes qui tourmentent la pensée depuis qu'on pense ici-bas, un Français vous demande en deux mots votre solution, et s'impatiente lorsque vous prenez du temps pour la lui expliquer. Si votre réponse n'est pas tranchante, carrée, il vous soupçonne de manquer de franchise, de tout nier au fond de l'âme, mais de n'oser en convenir. Un dogmatiseur affirme, un autre nie, voilà qui est clair ; un penseur compare, distingue, trouve du vrai dans deux systèmes différents et ne veut renoncer à ce qu'il y a de bon ni dans un point de vue ni dans l'autre ; tout cela a bientôt lassé le Français toujours pressé ; il sourit de dédain, il répète que l'humanité, quoi qu'on dise, n'est pas un chercheur ; qu'elle a mieux à faire ; qu'en un jour de bataille, un penseur ne vaudrait rien pour engager et commander l'action ; c'est un protestant, c'est un idéologue.

Aussi le catholicisme est-il infiniment plus commode à la légèreté française que la Réforme. Un acte extérieur est toujours facile : entendre une messe est aisé, figurer dans une procession ne coûte guère, surtout si l'on y paraît avec une qualité officielle. Mais se décider entre des opinions diverses librement exprimées, se faire une foi, savoir ce qu'on croit, pourquoi et comment on le croit, c'est plus long et plus difficile. Chez nous, s'en tenir aux dehors de la religion est impossible ; nos sanctuaires n'ont pas de somptueux péristyles où l'on puisse s'arrêter, il faut pénétrer jusque dans le temple. Pour les incrédules qui veulent rendre un hommage extérieur au christianisme, et le cas n'est pas rare, notre culte, qui provoque la pensée, est bien au-dessous du catholicisme, qui occupe, éblouit, distrait, qui commande des actes extérieurs, et ne laisse rien à faire à l'examen. Au sein du protestantisme surgissent les plus difficiles problèmes, et chacun est amené à s'en préoccuper. Dans

(1) Quinet, *op. cit.*, t. II, p. 22, 265, etc.

l'Église de Rome, c'est l'affaire du sacerdoce; on n'a pas tant de tourments d'esprit à affronter. On peut être catholique pour les autres, pour le public; mais, quand on est protestant il faut l'être pour soi-même.

V

D'ailleurs, aux yeux de beaucoup de personnes en France, la religion est nécessaire comme frein, et le ministre de la religion est un allié utile de toutes les autorités chargées de maintenir l'ordre. Il est quelque chose de plus qu'un de ces énergiques défenseurs de la tranquillité publique qui, au besoin, lui prêtent le secours de leurs bras, mais les meilleurs services qu'il rend sont du même genre que ceux de ce représentant armé de la société. Il n'a pas sans doute l'honorable juridiction d'un juge de paix, mais c'est en prévenant des troubles particuliers et publics qu'il est précieux.

Est-ce à dire que pour l'homme du monde la religion soit un frein qu'il accepte? Remarquez-vous que ce frein le gêne beaucoup dans ses mœurs et sa vie privée, dans ses affaires et l'administration de ses biens, ou pour l'accomplissement de ses devoirs envers sa patrie, et le respect de sa propre conscience politique, s'il en a une?

Non; la religion n'est pas un frein pour lui, qui n'en a pas besoin, qui sait se conduire, qui d'ailleurs a sa position faite; c'est un frein pour autrui, et surtout pour ceux dont la position est à faire, dont la pauvreté est dangereuse, dont l'opinion est inquiétante. Or c'est le catholicisme, religion absolue, principe d'autorité, grande école de respect, qui semble donner à cet égard le plus de garanties, quoiqu'il faille convenir que les nations protestantes ne soient pas toujours celles qui aient le plus de révolutions à traverser, et qui sortent avec le plus de peine des époques de crise. Aussi les plus logiques ou les plus craintifs pratiquent avec quelque ostentation le culte dans les grands jours, afin d'édifier le peuple et de donner un bon exemple, sauf à se venger, dans l'intimité, de leurs dévotions officielles par le dédain et la dérision.

Le bon exemple, dit-on! Je ne sais si j'en connais de plus corrupteur et de plus dégradant. Croit-on que le peuple en soit dupe? Croit-on grandir dans son estime par ces vaines manifestations? Croit-on honorer la religion par des hommages si déloyaux et si évidemment intéressés? Croit-on l'ordre social plus solide quand on l'a étayé par des fictions mensongères et de faux semblants? Soyons hommes, mes frères; n'affirmons que ce que nous croyons. Soyons honnêtes avant tout. Entre un hypocrite à froid et un hypocrite à demi-dévot, le plus coupable, c'est encore le premier, parce qu'il n'est pas même à demi sa propre dupe. N'imposons à personne, un frein qu'en réalité nous ne porterions pas nous-mêmes, et n'attirons pas sur nous la malédiction prononcée par Jésus-Christ contre ceux «qui ne voudraient pas toucher du bout du doigt les fardeaux qu'ils font mettre sur les épaules des autres.»

VI

Serrons la question de plus près. Jusqu'ici c'est des travers de l'esprit français que j'ai dû vous parler. Mais nos pères, ayons le bon sens de le sentir et la loyauté de le reconnaître ici même, ont eu les leurs aussi; c'est des torts réciproques de la France et de notre Église qu'il nous reste à nous occuper.

On a dit souvent que le Français est frivole; le mot est trop vague pour être juste. Ni dans l'étude des sciences et dans leur application à l'industrie, ni dans la vie militaire, ni dans ses lois, ni dans la partie élevée de sa riche littérature, il ne se montre frivole : on devrait dire plutôt, indépendamment de ses mérites solides, qu'il est trop épris du plaisir, et, en outre, qu'il est naturellement artiste, éminemment sensible à la perfection de la forme. De tout temps le Français a tenu bien plus à ses plaisirs, aux arts élégants qui charment son imagination et ses sens, qu'à ses droits; tous ses maîtres l'ont compris et en ont profité. De là son infériorité réelle et grave, en respect de lui-même, en solidité, en persévérance, en vraie dignité, à des peuples moins aimables. Jamais peut-être ces défauts n'ont été poussés plus loin qu'au temps de la Renaissance et de la Réforme. Il est à remarquer que les souverains qui persécutèrent notre Église furent tous des hommes de plaisir et souvent des protecteurs passionnés de l'art : François Ier, qui inaugura notre long martyre; Charles IX, l'infortuné jeune homme, qui porte devant l'histoire l'effroyable responsabilité des vêpres parisiennes; Henri IV, qui vendit sa conscience et abandonna ceux qui l'avaient conduit au trône; Louis XIV, qui crut nous anéantir et nous exila en masse.

Les huguenots, nos pères, sentirent profondément cette lacune du caractère national; ils réagirent de toutes leurs forces contre ce défaut. La Réforme, qui fut l'effet d'un ardent besoin de vie religieuse et morale, éclata au milieu d'un peuple léger, dissolu, rieur; elle poussa l'austérité jusqu'au rigorisme; elle s'imposa des allures chagrines et presque farouches; elle proscrivit les arts, non pas dans la première période de son histoire, où les plus grands artistes dans tous les genres et les meilleurs poëtes étaient huguenots, mais quand la Réforme s'exagéra et s'exaspéra elle-même dans la lutte.

Il faut le reconnaître aujourd'hui : l'étroite rigidité, la sécheresse de notre Église au XVIIe siècle, explique, excuse en quelque degré l'antipathie de nos concitoyens.

Sans se départir en rien de leur noble pureté de vie ou de l'élévation de leurs principes, nos aïeux auraient dû mieux comprendre la nature humaine et le génie national; ils mutilèrent l'âme en élaguant tout ce qui la charme; ils exigèrent trop en tonnant contre le culte du beau et contre des plaisirs permis. Signalons ici, mes frères, le fait étrange que cette exagération ennemie des

arts et de la joie fut d'abord particulière à la Réforme française. Ni l'Allemagne de Luther, ni les pays scandinaves, ni l'Angleterre n'ont porté ce puritanisme si loin que nous, protestants de France. Si l'Amérique et avant elle l'Écosse ont partagé notre méprise à cet égard, elles le doivent à Jean Knox, disciple, comme nos pères, de Calvin; c'est Calvin, c'est ce théologien jurisconsulte, cet impitoyable et puissant raisonneur, que la logique française a jeté dans cet excès. Il oublia que la secte la plus rigide est bien loin d'être toujours la meilleure, qu'entre Jésus-Christ et ses ennemis, ses bourreaux, le parti le plus ascétique était le leur et non le sien, qu'il a mêlé sans aucun blâme à ses plus sublimes discours, à ses plus touchantes paraboles, l'image d'un banquet royal, d'une noce orientale, des chants et des danses d'Israël, qu'il menait à des fêtes ses disciples, naguère disciples de Jean-Baptiste au désert, qu'il était un mondain trop indulgent dans ses préceptes, au jugement de ceux qui le crucifièrent, au gré des Esséniens, des ascètes, des Pharisiens, qui l'appelaient « mangeur et buveur, ami des péagers et des gens de mauvaise vie ». O sagesse divine! ô justice délicate et accomplie, qui, en imposant à l'homme le plus élevé de tous les buts, la perfection, Dieu même, ne lui demande que des sacrifices utiles, des progrès profitables à son âme! En le conduisant par le chemin difficile et la porte étroite qui conduisent à Dieu, Jésus ne dédaigne pas de s'arrêter avec lui sur le bord de la route, à cueillir, à admirer un de ces lis des champs si beaux dans leur robe de pourpre que Salomon, dans toute sa splendeur, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux.

Soyons moins exclusifs que nos pères, rapprochons-nous des enfants de Luther et des autres branches de la Réforme, ou plutôt revenons à l'exemple de Jésus en laissant notre âme ouverte à tout ce qui est beau; tempérons par le goût des arts et par toutes les jouissances honnêtes la sainte austérité de notre foi.

## VII

Notre devoir ne s'arrête pas là; notre devoir envers notre patrie et notre époque, notre devoir envers nos pères, dont nous ne saurions respecter l'œuvre dignement qu'en la rendant plus parfaite, notre devoir envers Jésus-Christ notre maître, envers Dieu même, notre devoir envers la vérité souveraine et divine, c'est d'élargir, en faisant appel à toutes les lumières, l'étroitesse dogmatique de nos aïeux.

S'il y a une chose au monde qui soit opposée à tous les instincts français, les meilleurs comme les moins élevés, opposée à la finesse de l'esprit national comme à sa solidité, à sa souplesse élégante comme à ses tendances scientifiques; s'il est une chose contraire à cette ouverture, à cette liberté qu'il s'est toujours réservées, et auxquelles rien n'a pu le faire renoncer jamais, c'est la roideur dogmatique. Il suffit en France d'avoir l'intelligence et le cœur roides, pour être irrémédiablement et justement impopulaire. Tout le génie de Calvin, son énorme savoir, son style merveilleux, n'ont pu le préserver de ce malheur.

Le bûcher de Servet lui a moins nui en France que la roideur de sa dogmatique; et en un sens cela devait être, car l'Église romaine ne peut lui reprocher la mort de l'antitrinitaire, puisqu'il n'avait échappé que par la fuite à un autre bûcher, auquel l'avait condamné un tribunal de prêtres catholiques et français. Mais cette Église a le droit de reprocher à Calvin la dureté implacable de ses déductions logiques, la repoussante sécheresse de son orthodoxie, son manque de sympathie pour les choses de la nature et de l'homme, pour tout ce qui ne rentrait pas dans le cadre anguleux et resserré de sa théologie. Plus adroite que lui, sinon plus franche, l'Église catholique a été plus humaine; elle a couvert de fleurs son sceptre de fer, tandis qu'il laissait voir à nu le dur métal du sien. Autorité pour autorité, les Français aiment mieux encore plier devant un évêque ou un pape revêtu d'un sacerdoce somptueux et séculaire, entouré de pompes éclatantes qui endorment la pensée et amusent les yeux, que devant les théories d'un homme semblable à tous les autres, dépouillé de ce vain prestige, mais aussi absolu dans ses doctrines et aussi tyrannique dans son exclusivisme qu'un pontife romain.

N'excommunions personne, mes frères. Les foudres du Vatican, depuis le jour où Luther brûla la bulle qui le condamnait, nous font pitié; mais les nôtres seraient plus odieuses encore et plus dérisoires. Quand je relis les déplorables négations de Luther, refusant le libre arbitre à l'homme, ou le détestable enseignement de Calvin sur l'absolue prédestination de la grande majorité des hommes, quoi qu'ils fassent, à un éternel enfer, je proteste contre les erreurs énormes de ces premiers protestants; je joins le cri de ma conscience à la voix de leurs adversaires; je bénis Dieu de ce que leurs bienfaits et leur gloire ne nous enchaînent point à leur doctrine dans ce qu'elle a de faux; je bénis Dieu de ce que la Réforme n'est pas finie, de ce qu'elle ne peut pas l'être, de ce qu'elle a le droit absolu et l'expresse obligation de s'épurer elle-même; je bénis Dieu de ce que notre Église, fille de saint Paul, peut dire comme lui: « Je ne me persuade pas d'être parvenu à la perfection, mais ce que je fais, c'est que, laissant les choses qui sont en arrière et m'efforçant d'atteindre à celles qui sont en avant, je poursuis ma course vers le bout de la carrière pour remporter le prix auquel Dieu m'appelle par Jésus-Christ. » Le droit de parler ainsi, vous l'avez, mes frères. Il me reste à vous demander si vous en usez assez fidèlement, assez fièrement.

## VIII

Pourquoi la France n'est-elle pas protestante? J'ai essayé de vous le montrer, mes frères, et de vous indi-

quer impartialement et les torts de nos concitoyens et les nôtres. Il me reste un reproche plus délicat, plus pénible à faire, et c'est à nous-mêmes qu'il s'adresse.

Une des causes qui empêchent la France de devenir protestante, c'est que les protestants eux-mêmes n'osent pas le souhaiter, le demander, le vouloir ; qu'ils mettent trop peu d'énergie et d'espérance au service de la vérité.

Ah ! sans doute, nous avons fait nos preuves de courage, de persévérance, d'héroïsme et de foi. Il y a cent ans à peine que nos derniers martyrs ont ensanglanté le sol de la patrie et clos notre glorieux et immense martyrologue (1). Il n'y a pas cent ans encore que nos derniers *forçats pour la foi* sont sortis des galères (2). Nous n'avons pas plus ménagé nos biens que nos vies. L'Europe, l'Amérique, ont vu nos exilés débarquer sur leurs rivages. Je n'ai pas besoin de vous rappeler ce jugement d'un historien étranger. « Aucune portion de la chrétienté n'a plus souffert pour la vérité que la France protestante (1). »

Et cependant il est un genre de courage et de foi qui nous manque souvent, celui de souhaiter à notre patrie les libertés spirituelles et les lumières que Dieu et nos pères nous ont données. Je vous ai rappelé qu'un membre de la Convention, né catholique, proposa à ses collègues d'exhorter la France à se déclarer protestante ; il consulta un d'entre eux, protestant et ancien pasteur, qui ne l'y encouragea point. Bien d'autres, hélas ! auraient répondu de même. J'ai entendu plus d'une fois des protestants zélés, très-convaincus, très-pieux, appartenant à toutes les opinions et très-particulièrement à l'orthodoxie la plus activement exclusive, s'élever avec énergie contre toute apparence de prosélytisme de la part de nos Églises. Ils semblaient croire, qu'échappés à tant d'orages, *tisons retirés du feu*, nous devons être trop heureux, trop reconnaissants de ce qu'on daigne nous permettre d'exister, pour prétendre amener d'autres chrétiens à se joindre à nous. On eût dit que c'est à cette condition sous-entendue, que l'État nous tolère, et qu'un silence timide est notre premier devoir.

Mais que serait une Église qui se serait engagée à ne donner la vérité qu'à ceux qui la possèdent et à maintenir ce qui est faux à l'égal de ce qui est vrai? Tout chrétien doit être humble, mais aucun n'a le droit d'humilier l'Évangile et la vérité. Sans doute il est un prosélytisme inexcusable, où manquent le tact, le respect, la charité, les convenances les plus élémentaires. Mais il y a aussi un prosélytisme digne, loyal, modéré, irréprochable. Une Église qui se l'interdirait, ou se le laisserait interdire par qui que ce soit, ne mériterait pas de durer un jour de plus; elle se serait déshonorée; elle aurait attenté non-seulement à sa propre considération, mais à son existence même ; elle se serait suicidée.

La nôtre ne l'a jamais fait. Non-seulement un Luther, un Calvin, tous nos réformateurs, eussent tressailli d'une sainte colère en présence d'un si coupable abandon des droits de la conscience et de Dieu, mais il est de fait qu'à toutes les époques notre Église de France a reçu des convertis dans son sein, même au plus fort des persécutions, même dans les assemblées proscrites du désert, et jusque sur les galères. Je n'en veux citer qu'un exemple : nos forçats de Marseille, du vivant de Louis XIV, convertirent à notre foi l'abbé Jean Bion, l'aumônier catholique chargé de les convertir au catholicisme; il mourut pasteur.

Soyons les dignes enfants de ces glorieux champions de la vérité. Ayons foi en notre cause qui fut la leur, en la puissance de la vérité, aux progrès de toutes les sciences, à l'intelligence et à la conscience de nos concitoyens.

Quoi donc ! me demanderez-vous, oseriez-vous nous dire, vous-même, de sang-froid, que la France un jour sera protestante ?

Oui, mes frères, je l'ose, je l'affirme, j'en suis certain. Non pas que notre patrie devienne jamais ni luthérienne, ni calviniste comme on l'était au XVI^e siècle, et surtout au XVII^e. Non pas qu'elle épouse jamais la dogmatique surannée, incomplète et exclusive du lendemain de la Réforme. Mais qu'elle devienne plus complétement et plus librement chrétienne, qu'elle arbore un jour l'invincible drapeau de la conscience individuelle, qu'elle comprenne enfin que le protestantisme, c'est-à-dire l'Évangile étudié et professé en toute liberté, est par cela même le christianisme des temps modernes..... j'en suis sûr.

Déjà, de toutes parts, les anciennes barrières sont tombées ou s'abaissent. Il n'est plus permis à un homme instruit dans les annales françaises de croire le protestantisme étranger et antinational; la nécessité de décentraliser, le manque d'individualités énergiquement trempées, sont de plus en plus compris, et l'on a senti l'excès du vieux fanatisme de l'unité absolue. Quant à la doctrine, les anciens cadres dogmatiques ont été si bien brisés par la main de Dieu, qu'il n'est plus possible d'exiger de personne une foi toute faite, d'imposer à qui que ce soit un second catholicisme officiel ; on n'ose plus dire trop haut qu'il ne faut de la religion que pour tenir le peuple en bride ; on le dira de moins en moins. Enfin, quant à l'étroitesse de nos pères, ennemis des beaux-arts et des honnêtes plaisirs, surtout quant à l'infériorité du dogme comparé au sentiment chrétien et à la vie intérieure, quant à la liberté absolue des croyances, c'est à nous qu'appartient l'honneur de rassurer, d'éclairer, de gagner les esprits et les consciences de nos compatriotes.

---

(1) En 1762, mort du pasteur Rochette et des trois frères de Grenier, à Toulouse, et, quelques jours après, supplice de Jean Calas.

(2) En 1775, élargissement d'Achard et de Rialle, galériens pour la foi depuis trente années.

(3) Smedley, *History of the Ref. Rel. in France*, 3 v. Voy. aussi Henry, *Leben Calvin's* I, XV : « Eine Kirche in welcher das Blut der Heiligen verschwendet worden, wie in keiner andern. »

Soyez fermes, soyez libéraux, soyez aimants et pieux, faites honneur à votre foi par votre vie, et nos concitoyens, qui déjà viennent à nous, seront chaque jour plus nombreux.

Qu'arrivera-t-il alors? Le jour viendra où l'on sera catholique ou protestant en France, non selon les hasards de la naissance ou de la géographie, mais selon les lumières individuelles, les besoins des âmes, la nature diverse des consciences. Beaucoup de catholiques de nom, j'en suis assuré, se reconnaîtront protestants; quelques protestants de nom, je l'espère et je le dis sans ironie et sans dédain, s'apercevront qu'ils étaient catholiques sans le savoir. La proportion s'accroîtra rapidement en faveur de la liberté, et notre belle France, si grande et si glorieuse déjà à tant d'égards, prendra enfin, à la tête des nations qui marchent en avant la place qu'une forme de religion autoritaire et rétrograde l'a empêchée jusqu'à présent d'occuper.

Marchez donc d'un pas ferme, marchez comme des enfants de lumière, vous qui êtes l'avant-garde de notre grande nation. Ayez pleine conscience de l'honneur que Dieu vous fait en vous confiant une si haute et si noble responsabilité. Méritez-le, cet honneur, par vos solides vertus domestiques et patriotiques, par vos lumières, par votre fraternelle et généreuse charité, par la largeur de votre esprit, par un ardent amour de l'ordre et de la liberté, par une saine piété, par un dévouement véritable pour notre cause et par un respect loyal pour les droits de toutes les consciences.

Je ne veux pas finir en vous disant dans le rude langage d'un prophète : « Maudit soit qui fait lâchement l'œuvre de Dieu »! mais je vous dirai que la vérité ne peut manquer d'avoir son avénement et l'erreur de se dissiper comme une nuée, que toute usurpation des droits de Dieu et de la conscience s'usera comme une chaîne rouillée, et que toute liberté légitime sera accueillie de tous, parce que tous ont besoin d'elle. J'ose enfin, appliquant à notre patrie ce qu'un prophète juif promettait à la sienne, j'ose prédire qu'un jour, « comme le fond de la mer est couvert par les eaux, le pays sera rempli de la connaissance de Dieu », de notre Dieu, de ce Dieu de Jésus qui est esprit, vérité et charité, du Dieu qui nous a enfantés pour tous les progrès, par la liberté et par l'amour.

ATHANASE COQUEREL FILS.

---

## CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE (1).

M. FÉLIX FRANK.

### Le génie de la Bretagne.

Il semble quelque peu téméraire de venir, après tant d'autres, parler des bizarreries de nos Bretons d'Armorique. Mais si le pays qu'ils habitent est de jour en jour plus visité ; si les poëmes de Brizeux, les œuvres d'Émile Souvestre et tel ou tel précis historique ont révélé au plus grand nombre des lecteurs les mœurs, les croyances légendaires et le passé de la Bretagne, les savants travaux de M. de la Villemarqué, et même sa belle et célèbre traduction du *Barzaz-Breiz*, sont loin d'être dans toutes les mains. On connaît quelques-unes des superstitions ou des coutumes de la race armoricaine plutôt qu'on n'en connaît le *génie* vraiment puissant et original.

Or, étudier le génie d'une race, c'est rechercher le caractère propre de cette race dans les manifestations multiples de son activité. C'est le rechercher dans l'histoire comme dans la légende, dans la langue, dans la tradition, dans la poésie; et quand il s'agit d'une race comme celle-ci, attachée obstinément au culte des aïeux et aux souvenirs du passé, c'est dans la poésie que ce génie éclate avec le plus de force. La poésie est l'écho de toutes ses aspirations, de toutes ses énergies, de tous ses amours et de toutes ses haines. Voilà pourquoi il importe de mettre en lumière, comme l'expression la plus complète de l'âme et de l'esprit du Breton, le génie poétique vivant et frémissant encore dans ces chants populaires transmis pieusement de bouche en bouche jusqu'à nous, recueillis et publiés sous le nom de *Barzaz-Breiz*, dont le sens littéral est : *Histoire poétique de la Bretagne*. Dans les œuvres des anciens bardes et dans les grandes légendes nationales ou religieuses du moyen âge, on peut saisir aussi la nature intime de ce petit peuple enfermé dans l'orgueil de ses traditions et de ses rêves, comme en un cercle magique, Mais c'est surtout au *Barzaz-Breiz* que je prétends demander le secret du génie breton, aux poésies naïves sorties du fond même, et comme des entrailles de la race : création spontanée d'un art qui s'ignore en arrivant parfois au sublime. Ou plutôt, supposez que je sois allé cueillir, de la lande aux prairies, bruyère, fleurs d'or, reine des prés, fougère, houblon sauvage, feuilles de chêne d'un vert sombre ; que j'en ai fait un bouquet et que je l'apporte ici, tout ruisselant de rosée. Ce bouquet vivace, le voici, avec ses franches et rustiques odeurs, et je vous dit simplement : Voulez-vous que nous le respirions ensemble ?

---

(1) Cette conférence a été faite il y a quatre ou cinq mois. — Ayant perdu leur ancien local, par suite d'un démêlé avec un des locataires de la maison, les Conférences et Entretiens de la rue Scribe, ne recommenceront pas cette année.

Ce vers d'Alfred de Musset s'applique admirablement aux fils de la Bretagne :

Ils sucent un sein dur, mère, tes nourrissons !

Mais comme l'enfant du Tyrol, le Breton aime d'une âme passionnée sa rude patrie, et ce n'est pas en vain que Brizeux s'écrie :

« Oui, nous sommes encor les hommes d'Armorique !
« . . . . . .
« Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
« O terre de granit recouverte de chênes ! »

Avec ses îles, ses rochers, ses caps, ses échancrures sans nombre ; avec les petits fleuves et les ravins qui la coupent, les montagnes qui s'y ramifient ; avec son dur sol de granit, la presqu'île d'Armorique, aujourd'hui Bretagne française, termine l'Europe continentale au nord-ouest et s'avance comme un coin dans l'océan Atlantique. De longues dunes bouleversées par les vents, des bruyères sauvages, des marais inextricables, des forêts vierges, et çà et là des champs de pierres druidiques : telle était jadis la Bretagne. La main de l'homme dut lui enlever peu à peu une partie de son aspect triste et âpre. Mais la civilisation agit lentement dans ce pays que la nature avait séparé des contrées voisines par des caractères si tranchés. Aussi, garde-t-il encore de nos jours, dans les régions qui portent le nom de Basse-Bretagne, dans le Finistère notamment, un cachet de rude et austère poésie. Outre les facultés qui tiennent au sang, aux origines de la race, c'est là ce qui peut nous donner la raison de certaines tendances de l'esprit breton. Il est triste, ou du moins grave et mélancolique, comme la grande mer qui l'environne : « Bois au milieu, mer alentour », disait Brizeux de sa contrée natale. Cet esprit ressemble au granit qui se dresse de toutes parts sous forme de *menhirs* et de *dolmens;* rien ne l'entame, s'il ne veut pas être entamé : constance dans le bien ou dans le mal, volonté de haine ou d'amour, tout est chez lui comme le roc. Dans les brumes de l'Océan, il semble puiser ce goût du surnaturel, cette croyance aux fées et aux fantômes, dont ses légendes sont peuplées. Toute la religion des druides ne s'est pas retirée de lui ; il en retient de nos jours bien des souvenirs confus : le christianisme est venu baptiser, plutôt que détruire ses vieilles superstitions.

Toutefois, ne croyez pas que le Breton ne soit accessible qu'aux sentiments d'une indépendance farouche. Ne croyez pas que la fierté allant jusqu'au dédain, le courage et l'obstination allant jusqu'au dévouement le plus sublime ou jusqu'aux plus implacables résolutions ; que la gravité dégénérant en sombre tristesse, ou les rêves étranges d'une imagination amie du merveilleux, expliquent toute la nature du Breton. L'âme de ce peuple est tendre par certains côtés, autant qu'elle est forte par d'autres ; rarement gaie, il est vraie, elle sait se montrer douce, affectueuse, pleine d'une grâce ingénue et charmante. Elle sait, au nom de la patrie, de la famille, pleurer ou s'attendrir, dire les joies du foyer ou le mal du pays ; puis, sourire et chanter le renouveau, la jeunesse, avec autant de suavité pénétrante qu'elle met ailleurs de mâle énergie. C'est que la Bretagne, si sévère au premier aspect et si hérissée, possède autre chose que des rochers et des landes incultes. Frais vallons, ravissantes prairies entre lesquelles s'enfuient vers la mer les petits fleuves bordés de saules et d'oseraies ; chemins creux s'enfonçant dans les terres et dominés de chaque côté par des arbres qui les recouvrent d'un feuillage épais, des mois de printemps aux mois d'automne ; cantons riants et fleuris, qui forment un contraste frappant avec la nudité des territoires d'alentour ; oasis de verdure enfin, paradis oubliés dans un coin, et que l'étranger ignore, où il semble qu'on voudrait borner sa vie pour toujours, tant la paix y est délicieuse et profonde..... Voilà ce qu'on trouve en Bretagne ! Et comme dans le pays, il existe dans le caractère breton de soudaines éclaircies, des échappées d'une grâce indicible. Écoutez le poëte de *Marie :*

« Il est dans nos cantons, ô ma chère Bretagne !
Plus d'un terrain fangeux, plus d'une âpre montagne :
Là, de tristes landiers comme nés au hasard,
Où l'on voit à midi se glisser le lézard ;
Puis un silence lourd, fatigant, monotone,
Nul oiseau dont la voix vous charme et vous étonne,
Mais le grillon qui court de buisson en buisson,
Et toujours nous poursuit du bruit de sa chanson ;
Dans nos cantons aussi, lointaines, isolées,
Il est de claires eaux et de fraîches vallées,
Et d'épaisses forêts, et des bosquets de buis,
Où le gibier craintif trouve de sûrs réduits.
. . . . . .
En Armorique enfin, du Tréguier jusqu'à Vannes
Il est dans nos cantons de jeunes paysannes,
Habitantes des bois ou bien du bord des mers,
Toutes belles ; leurs dents sont blanches, leurs yeux clairs,
Et dans leurs vêtements variés et bizarres
Respirent je ne sais quelles grâces barbares... »

La Bretagne *bretonnante* se divise en quatre *cantons* ou pays correspondant aux anciens évêchés de Tréguier, de Léon, de Quimper et de Vannes, et comprenant chacun un dialecte et un genre de population bien distincts. Les dialectes de l'idiome breton sont au nombre de quatre ; aux variétés de langage s'ajoutent des variétés de mœurs et de costumes. Le pays de Tréguier, Lannion, Guingamp, etc., fait aujourd'hui partie du département des Côtes-du-Nord : par leur bonhomie, leur insouciance et leur mine avenante, les habitants de Tréguier ont mérité le surnom d'Allemands de la Basse-Bretagne. — Dans le pays de Léon, qui forme le nord du Finistère, se trouvent Morlaix, Saint-Pol, Roscoff, Brest, ville toute moderne, vraie colonie française au fond de la Bretagne. Grand et majestueux, le Léonard, avec sa figure longue, sa parole lente, son regard calme, ses habits noirs flottants ornés d'une ceinture rouge, représente admirablement la race dans sa beauté imposante. Les femmes de Léon, d'habitude vêtues de noir et de blanc, portent le deuil bleu de ciel. Dans l'île de Batz, les femmes, malgré les travaux de la terre que leur abandonnent les hommes, tous marins, sont restées fortes et belles. Les mœurs pa-

triarcales des îles contrastent avec la sauvagerie qui subsiste chez les populations côtières, depuis Roscoff jusqu'au pays de Cornouailles. Des vallées fertiles, des bois, une fraîche végétation, puis la mer qui mugit contre les récifs, et de prodigieux entassements de rochers : tel est ce pays de Léon dans sa poésie grandiose. — La Cornouailles comprend le surplus du Finistère. Les montagnes d'Arez la sépare du Léonnais et du pays de Trégnier; les montagnes Noires ou Menez-Dhu s'y enfoncent et la divisent en deux régions. La Cornouailles du Nord, où l'on remarque Châteaulin, Carhaix, la presqu'île de Crozon, la baie de Douarnenez, est un pays aride, au sol dur, qui se termine par la pointe du Raz. L'aspect de ces côtes désolées se retrouve encore dans la baie d'Audierne et dans les rochers de Penmarc'h, qui bordent la Cornouailles du Sud : mais si vous avancez dans l'intérieur de cette région, dans le pays de Quimper, de Plougastel, de Rosporden et de Quimperlé, alors vous rencontrez cette végétation riante, ces bois touffus, ces vallons verts et ces petits fleuves que j'ai montrés s'enfuyant doucement vers la mer : l'Odet, le Laïta, le Scorf, l'Ellé, chantés par Brizeux. Regardez l'homme des côtes, taciturne et méfiant, le montagnard qui ne se fatigue ni de parler ni d'agir, le paysan éveillé de Quimperlé et de Pontaven aux gais moulins : « en Cornouailles, dit un Breton, autant d'usages, de types et de costumes que de paroisses. » — Le canton de Vannes embrasse presque tout le Morbihan ; là, Hennebon, Lorient, Vannes, Quiberon, arrêtent le voyageur. Les femmes de ce canton ne sont pas renommées pour leur beauté, excepté celles d'Auray et des îles; mais les hommes avec leurs figures énergiques, leur rude caractère, leurs vêtements larges et de couleurs sombres, ont de la majesté au milieu de leurs champs de pierres et de leurs bois hantés par des esprits qu'ils défendent comme au temps des druides.

En dehors de ces quatre cantons, la langue bretonne n'est guère parlée, et les mœurs celtiques ont peu de force. Dans le pays de Nantes, cependant, il faut citer quelques endroits : Pornic, Guérande, le bourg de Batz, qui sont demeurés fidèle au génie de la race; dans Nantes même, l'antique idiome n'est pas mort. L'esprit breton peut exister ailleurs encore sans doute. Au delà des limites de la Basse-Bretagne, les souvenirs et les monuments ne manquent pas, non plus que les hommes bien trempés. Le tombeau de François II et de Marguerite de Foix, chef-d'œuvre de Michel Colomb, le *tailleur d'images*, parle assez haut dans Nantes du génie populaire. Comme Guérande, Vitré, la ville des États, possède une église au flanc de laquelle est suspendue une des rares chaires extérieures qui existent. Saint-Malo, battu par les vagues, rappelle, avec Surcouf, Duguay-Trouin et tant de braves marins, Chateaubriand et Lamennais, ces esprits nés pour la lutte. La forêt de Brocéliande, célèbre dans les romans de chevalerie, s'élevait dans l'ancien évêché de Saint-Malo. Enfin, le Mont-Saint-Michel, cet énorme rocher se dressant vers le ciel avec son audacieuse et élégante abbaye, quoique normand de par l'usage, est-il autre chose qu'un bloc de granit formidable détaché du massif armoricain? Le Couësnon, qui le sépare de la province de Bretagne, coulait jadis entre lui et la Normandie ; et de là ce dicton du pays, plein de rancune et de reproches :

« Le Couësnon, par sa folie,
A mis le *Mont* en Normandie. »

Mais c'est dans Bretagne *bretonnante* qu'abondent les souvenirs et les monuments de toute sorte, parmi des populations dont l'originalité n'est pas vaincue, bien qu'entamée de plus en plus. Les manoirs, les tours féodales, les églises et les chapelles, semblent y évoquer tout un monde historique et légendaire : — de la tour d'Elven et du château de Josselin, dans le Morbihan, au vieux château de Budic, au-dessus de Châteaulin, et aux ruines de Carhaix en Cornouailles; — de Saint-Gildas de Rhuys, où lutta Abailard et de Sainte-Anne d'Auray, au chef-d'œuvre gothique du pays de Lesneven : Notre-Dame de Folgoat; — de la croix sculptée de Plougastel, au portail de Landévennek, la première abbaye de Bretagne, au magnifique calvaire de Saint-Thégonnek et au *kreïsker* de Saint-Pôl de Léon, dépassant la cathédrale de plus de trois cents pieds avec sa flèche de granit! Du fond des siècles engloutis, la légende primive surgit et traverse toute cette contrée; les pierres de Toull-Inguet en Cornouailles, celles du vaste champ de Carnac, au pays de Vannes, et mille autres, ont retenu les fantômes de ces âges lointains. Les îles enveloppées de brume, où les druides avaient des colléges : l'île de Sein, Ouessant, l'île de Batz ont conservé d'eux comme une empreinte mystérieuse. Et si le marin qui voit la baie des Trépassés et la pointe du Raz, se sent troublé par une sorte de crainte religieuse, le paysan coiffé de son grand chapeau et vêtu des braies nationales, errant parmi les bois qui vont rejoindre les restes de la forêt enchantée de Brocéliande, croit voir revenir l'ombre prophétique de Merlin.

Ainsi, dans cette diversité que j'ai seulement indiquée, l'unité du caractère breton ne se dément pas ; avec la mémoire du passé, partout il garde le même esprit général. Les pieds dans la bruyère de sa lande sauvage, tourné vers cette mer qu'il aime d'un invincible amour, il aspire avec force la brise qui lui fouette le visage, et avec cette brise vivifiante il aspire aussi, de toutes les forces de son âme, la passion indomptable de la liberté.

Que seront les chants d'un tel peuple? On doit maintenant le pressentir : l'expression naïve, gracieuse ou véhémente, mais toujours originale, d'un peuple de poëtes. Quelques-uns viennent de loin, de très-loin, et dans les plus récents on ressaisit si bien l'antique nature, qu'ils paraissent, malgré les différences de sujets et d'époques, former comme un tout continu, vibrant au souffle du même génie. L'obstination bretonne explique assez comment ces poëmes ont pu se conserver intacts par la tradition orale. Les poëmes d'Homère n'ont-ils

pas circulé de la sorte par toute la Grèce, longtemps avant d'être fixés par écrit? Tous les Bretons sont nés rhapsodes.

Le *Barzaz-Breiz* est le recueil des plus beaux chants populaires de l'Armorique, rassemblés par les soins de M. de la Villemarqué et traduits par lui en français, avec une introduction et des notes fort curieuses. Traduits ensuite en anglais, en allemand et en suédois, on peut dire qu'ils ont fait le tour de l'Europe. Les ressemblances qu'ils offrent avec certaines ballades des pays scandinaves, de l'Allemagne ou même avec certains chants de la Grèce moderne, ne pouvaient manquer d'être aperçues ; tel est, toutefois, leur caractère propre, qu'il s'accuse tout d'abord et s'empare très-vivement de l'esprit du lecteur. Des répétitions et des formes particulières, l'absence fréquente de transitions, une allure et une coupe dramatiques encore plus que lyriques, les imaginations les plus hardies imprégnées du plus vif sentiment de réalité qui fût jamais, et l'instinct poétique affectant la personnalité la plus entière, même en songe... tout le caractère breton est là. Il éclate dans ces poésies avec la spontanéité de la nature, dont elles sont l'expression directe ; car elles tirent une partie de leur force et de leur charme de ce qu'elles sont presque toujours contemporaines des choses rapportées par elles. Le peuple, en effet, ne remonte guère tout exprès en arrière pour chanter ce qui eut lieu jadis ; il chante ce qui l'entoure et ce qui le touche, ce qui frappe sa vue ou son imagination dans le moment. Il conserve les vieux chants avec respect, avec amour : il ne connaît pas l'art de forger des vers nouveaux sur des pensers anciens. Aussi, bien souvent, les chants populaires fixent-ils par une circonstance, un détail quelconque, la saison, l'année, jusqu'au jour où fut composé le poëme, en souvenir de tel ou tel fait. Le poëte breton suit donc les mouvements de la vie, la pensée jaillissante, les émotions de l'âme et le désordre qu'elles entraînent, comme ils s'échappent vivants de la réalité ! C'est ainsi qu'une fête, un deuil, une assemblée, les dispositions des assistants et plus d'une fois leur concours, fournissent le milieu et les éléments du poëme, témoin ce fragment d'un chant pris dans le *Barzaz-Breiz :*

SECOND MEUNIER.

« Ce chant a été composé la veille de la fête de la Vierge, après souper.

» Il a été composé par douze hommes dansant sur le tertre de la chapelle.

» Trois font le métier de chercher des chiffons ; sept sèment le seigle ; deux le moulent menu.

» Et voilà faite, voilà faite, ô peuple, et voilà faite, voilà faite la chanson ! »

Dans ces dernières paroles, ne sent-on pas comme un souffle d'antiquité, et ce refrain ne descend-il pas des âges primitifs ? Interrogez l'enfance des autres peuples ; elle vous répondra par des signes analogues. La poésie lyrique des Grecs n'est-elle point issue d'une sorte de danse rhythmée par des paroles plus ou moins expressives et retombant en mesure ? Ces chœurs fameux, qui ont laissé leur trace dans la poésie dramatique des anciens, n'ont-ils pas eu de semblables origines ? Ces mouvements de strophes et d'antistrophes qui animaient les odes de Pindare ne retraçaient-ils pas tous ces mouvements naturels?

Portées par des airs connus de chacun, enfant ou vieillard, les paroles des *sônes* et des *gwerz* bretons vont de foyer en foyer, de bourgade en bourgade, rendre la vie aux choses défuntes ou raviver l'âme des choses présentes. Dans leur gravité ou dans leur douceur plaintive, ces mélodies ont je ne sais quoi de simple et de primordial qui va au cœur. Comme les mélodies populaires du pays de Galles, elles font rêver aux vieux airs d'église; seulement, l'amour y met sa note jeune et tendre, et la voix du pâtre sa note rustique, d'un charme indéfinissable. Le *gwerz* est la ballade historique ou dramatique ; il est brusque, heurté, et suit tous les élans, toutes les secousses de l'action qui franchit l'obstacle et se précipite, haletante, vers le but. Le *sône* est le chant d'amour ; plus élégant, d'une forme plus légère et plus souple, avec des airs rêveurs, souvent il s'envole au printemps d'un cœur de jeune homme ou de jeune fille, comme une chanson de fauvette ou de rossignol loin de la foule. Combien de ces douces chansons meurent dans le nid où elles sont écloses? Car, l'âme du Breton, dans sa fierté pudique, se cache aux regards indiscrets et ne soupire jamais pour l'écho. Ce n'était pas chose facile, que de recueillir ces jolis *sônes* en triomphant de la défiance native du paysan breton ; il y fallut plus d'une fois l'insistance délicate d'une femme : la mère de M. de la Villemarqué l'aida beaucoup dans sa tâche de prédilection. Quant aux *gwerz* nationaux, gardés par le peuple avec une piété naïve, les révéler aux simples curieux lui répugna toujours ; il leur attribuait une vertu occulte, une sorte de pouvoir magique résidant surtout dans quelques mots, quelques noms de héros, qu'il ne comprenait pas : on raconte que, dans la guerre des chouans, il se croyait protégé par eux contre les balle des *bleus*. Le voyageur Cambry, vers la fin du siècle dernier, avait donné quelque idée des chants populaires de la Bretagne ; par MM. Alfred de Courcy et Émile Souvestre, le parfum s'en est répandu au loin : mais c'est au zèle de M. de la Villemarqué pour la gloire de son pays, que nous devons de posséder tout un corps de poésies bretonnes. Bien qu'il faille se borner en pareille matière, souhaitons, selon le vœu du savant traducteur, adressé aux filles d'un ami défunt, M. de Penguern, que les poésies réunies par ce dernier soient livrées au public et s'ajoutent, trésor nouveau, au rare trésor du *Barzaz-Breiz !*

Le choix des extraits qu'il y aurait lieu de citer ne laisse pas d'être embarrassant: avec *Le druide et l'enfant* ou *Les séries ; la Prédiction de Gwenc'hlan ; Merlin devin* et *Merlin barde; Le vin des Gaulois et la danse de l'épée ; La peste d'Elliant ; Alain le renard,* expire le dernier

souffle des bardes. Nulle part, ce caractère d'étrangeté fatidique n'est plus sensible que dans le dialogue entre le druide et l'enfant, qui remonte sûrement aux âges les plus reculés de la race bretonne. Par des séries de mots répétés, le jeune disciple doit apprendre en combien de rameaux se partage la science des choses et des hommes, quelles sont les divisions du grand *tout*, partant du nombre *un*, de la *nécessité unique*, et ne dépassant pas le nombre onze : religion, métaphysique, pensées de métempsycose, système terrestre ou système céleste, résumé concis et figuré qu'enserre la chaîne redoublée des refrains. Et en face de cette énigme si enfantine dans sa forme, mais qui recèle un enseignement jadis si respecté, on se sent pris d'une émotion bizarre : car de quelles profondeurs nous arrivent cette image et cette voix d'une humanité réduite en poussière?

Voulez-vous suivre, dans quelque chant contemporain des grandes luttes héroïques, l'âme de ces hommes de fer et de granit qui réclamaient non pas œil pour œil, mais du *sang* pour des *larmes*, et, selon une expression d'une effroyable énergie, « cœur pour œil et tête pour bras»? Voulez-vous connaître d'un seul coup la race qui s'écriait par la voix de ses poëtes : « Il n'est rien tel que des os d'ennemis broyés pour faire pousser le blé »? Race qui s'est retrouvée telle qu'aux vieux jours, malgré tant de siècles écoulés, dans les actes de la chouannerie, accomplis au nom de l'amour sacré du sol natal, avec un acharnement féroce? Lisez la *Prédiction de Gwenc'hlan*, et ne soyez plus étonnés de ces apparitions d'un génie sombre et dur qui n'est pas tout à fait descendu, comme on pourrait le croire, dans la tombe, et qui sort de son repos avec de soudaines furies, sitôt qu'un défi dédaigneux lui est jeté. Gwenc'hlan vivait au v^e siècle ; c'était un barde armoricain, et avec d'autres zélés défenseurs des croyances druidiques, il repoussait et maudissait le christianisme. Plongé dans un cachot par un prince étranger qui le persécutait de sa haine et qui lui fit crever les yeux, il composa, dit-on, ce chant d'imprécation qui fut son chant d'agonie :

« Quand le soleil se couche, quand la mer s'enfle, je chante sur le seuil de ma porte.

» Quand j'étais jeune, je chantais; devenu vieux, je chante encore.

» Je chante la nuit, je chante le jour, et je suis chagrin pourtant.

. . . . . .

» Ce n'est pas que j'aie peur; je n'ai pas peur d'être tué ;

» Ce n'est pas que j'aie peur; assez longtemps j'ai vécu.

. . . . . .

» Peu importe ce qui arrivera : ce qui doit être sera.

» Il faut que tous meurent trois fois, avant de se reposer enfin. »

Ce qui le chagrine tant, c'est de n'être pas vengé; mais il le sera bientôt. L'étranger, qu'il représente sous la figure d'un « sanglier », succombera sous les coups du Breton, du noble « cheval de mer » dont l'image brille aux yeux du barde :

« Il est aussi blanc que la neige brillante ; il porte au front des cornes d'argent.

» L'eau bouillonne sous lui, au feu du tonnerre de ses naseaux.

» Des chevaux marins l'entourent, aussi pressés que l'herbe au bord d'un étang.

» — Tiens bon ! tiens bon ! cheval de mer ; frappe-le à la tête, frappe fort, frappe !

» Les pieds nus glissent dans le sang ! Plus fort encore, frappe donc ! plus fort encore !

» Je vois le sang comme un ruisseau ! Frappe fort ! frappe donc ! plus fort encore !

» Je vois le sang lui monter au genou ! je vois le sang comme une mare.

» Plus fort encore ! frappe donc ! plus fort encore ! tu te reposeras demain. »

La fin est épouvantable :

« Comme j'étais doucement endormi dans une froide tombe, j'entendis l'aigle appeler au milieu de la nuit.

» Il appelait ses aiglons et tous les oiseaux du ciel.

» Et il leur disait en les appelant : — Levez-vous vite sur vos deux ailes.

» Ce n'est pas de la chair pourrie de chiens ou de brebis; c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut !

» Vieux corbeau de mer, écoute; dis-moi : que tiens-tu là?

» — Je tiens la tête du chef d'armée; je veux avoir ses deux yeux rouges.

» Je lui arrache les yeux parce qu'il a arraché les tiens.

» — Et toi, renard, dis-moi, que tiens-tu là ?

» — Je tiens son cœur, qui était aussi faux que le mien...

» — Et toi, dis-moi, crapaud, que fais-tu là, au coin de sa bouche?

» — Moi, je me suis mis ici pour attendre son âme au passage.

» Elle demeurera en moi tant que je vivrai, en punition du crime qu'il a commis.

» Contre le barde qui n'habite plus entre Roch-Allaz et Porz-Gwenn. »

Cela est barbare, mais superbe ! Cette impérieuse fierté, qui nous apparaît là sans frein, va nous saisir sous une autre forme, dans le *Tribut de Noménoë*, explosion de l'héroïsme national qui brise le joug de l'étranger, dans le *Faucon*, chant de douleur et de révolte du pauvre peuple foulé aux pieds, et dans la *Mort de Pontcalec*, où c'est la hauteur morale de l'inspiration qui l'emporte.

Jamais plus admirablement que dans le *Tribut de Noménoë* et dans le *Faucon*, l'âme vigoureuse de la race bretonne ne s'est affirmée par des cris de passion audacieux et sublimes. Qu'on en juge par quelques extraits.

« L'herbe d'or est fauchée ; il a bruiné tout à coup.

— Bataille ! —

» Il bruine, disait le grand chef de famille, du sommet des montagnes d'Arez ;

» Il bruine depuis trois semaines, de plus en plus, du côté du pays des Franks,

» Si bien que je ne puis en aucune façon voir mon fils revenir vers moi.

» Bon marchand, qui cours le pays, sais-tu des nouvelles de mon fils Karo? »

Le fils du vieux chef était allé porter à Rennes le tribut de la Bretagne. Voici la réponse du marchand :

« Quand on est allé peser l'argent, il manquait trois livres sur cent ;

» Et l'intendant a dit : — Ta tête, vassal, fera le poids.

» Et, tirant son épée, il a coupé la tête de votre fils.

» Puis il l'a prise par les cheveux, et il l'a jetée dans la balance. »

Le chef de famille, désespéré, va, suivi de sa parenté, demander justice au chef suprême Noménoë. Il le rencontre s'en revenant de la chasse :

« — Bonjour ! bonjour à vous, honnêtes montagnards ; à vous d'abord, grand chef de famille ;

» Qu'y a-t-il de nouveau ? que voulez-vous de moi ?

» — Nous venons savoir de vous s'il est une justice; s'il est un Dieu au ciel et un chef en Bretagne.

» — Il est un Dieu au ciel, je le crois, et un chef en Bretagne si je puis.

» — Celui qui veut, celui-là peut; celui qui peut, chasse le Frank,

» Chasse le Frank, défend son pays, et le venge et le vengera!

» Il vengera vivants et morts, et moi, et Karo mon enfant... »

Il raconte en pleurant le meurtre infâme, et Noménoë jure de *laver la plaie du pays.*

« Noménoë a fait ce que ne fera jamais plus aucun chef :

» Il est allé payer le tribut en personne, tout prince qu'il est.

» — Ouvrez à deux battants les portes de Rennes, que je fasse mon entrée dans la ville.

» C'est Noménoë qui est ici avec des chariots pleins d'argent. »

Il ne veut rien entendre avant que le tribut soit pesé.

« Le premier sac qu'on apporta (et il était bien ficelé),

» Le premier sac qu'on apporta, on y trouva le poids,

» Le second sac qu'on apporta, on y trouva le poids de même,

» Le troisième sac que l'on pesa : — Ohé! ohé! le poids n'y est pas! »

L'intendant s'efforce de dénouer les liens du sac. Mais Noménoë :

« Attends, attends, seigneur intendant, je vais les couper avec mon épée.

» A peine il achevait ces mots, que son épée sortait du fourreau,

» Qu'elle frappait au ras des épaules la tête du Frank courbé en deux.

» Et qu'elle coupait chair et nerfs et une des chaînes de la balance de plus.

» La tête tomba dans le bassin, et le poids y fut bien ainsi,

» Mais voilà la ville en rumeur : — Arrête, arrête l'assassin!

» Il fuit! il fuit! portez des torches; courons vite après lui!

» — Portez des torches, vous ferez bien; la nuit est noire et le chemin glacé.

» Mais je crains fort que vous n'usiez vos chaussures à me poursuivre;

» Vos chaussures de cuir bleu doré; quant à vos balances, vous ne les userez plus,

» Vous n'userez plus vos balances d'or en pesant les pierres des Bretons.

» — Bataille! — »

On sait que Noménoë délivra effectivement ses compatriotes de la domination des Franks en 841, sous le règne de Charles le Chauve. La légende de ce tribut, payé en pierres et en sang, est digne de l'histoire. Ce morceau, vraiment épique, n'est-il pas d'une beauté hors ligne? Mais n'applaudirons-nous qu'au mérite de cette poésie vaillante et irritée? Le sentiment qu'elle exprime, ce sentiment de liberté invincible, sachons le saluer partout dès qu'il se montre, même dans sa forme sauvage, parce qu'il est juste, parce qu'il tient aux fibres les plus intimes et les plus fortes du cœur de l'homme! C'est lui qui fait la virilité de nos âmes! Et quand il est menacé, blessé, outragé, il pousse encore le vieux cri de Noménoë : — *Bataille!* Pour la justice méconnue, pour la liberté qui n'est pas, et jusqu'au jour où elles triompheront, bataille! Non pas seulement bataille du fer contre le fer, mais bataille d'idées, bataille de livres, bataille de paroles, dans tous les temps et dans tous les pays, au nom de la civilisation qui n'est, dans sa pure essence, dans sa vitalité supérieure, que l'expansion même de la conscience humaine!

Le *Faucon* nous reporte au début du XIe siècle, époque où une redoutable insurrection populaire répondit en Bretagne, aux provocations imprudentes de la veuve du duc Geoffroi Ier, sœur de Richard de Normandie, qui, ignorante des mœurs du pays, prétendait y implanter le servage. Une pauvre femme, dont le faucon de Geoffroi avait étranglé la poule, sa dernière ressource, avait tué ce prince d'un coup de pierre, dans un accès de désespoir subit :

« Le faucon a étranglé la poule, la paysanne a tué le comte; le comte tué, on a opprimé le peuple, le pauvre peuple, comme une bête brute.

» Le peuple a été opprimé, le pays a été foulé par des envahisseurs étrangers, par des envahisseurs des pays gaulois, que la douairière a appelés comme la vache le taureau.

» Le pays grevé, une révolte a éclaté; les jeunes se sont levés, levés se sont les vieux; par suite de la mort d'une poule et d'un faucon, la Bretagne est en feu, et en sang et en deuil. »

La veille de la Saint-Jean, au sommet des montagnes Noires, les paysans, réunis autour du feu de joie, s'excitent au combat contre les exacteurs :

« — Avant le jour, ils auront querelle et bataille! Nous le jurons par la mer et la foudre! nous le jurons par la lune et les astres! nous le jurons par le ciel et la terre! »

N'est-ce pas la voix des aïeux qui jure pour eux en ces termes?

« Et Kado de prendre un tison, et chacun d'en prendre un comme lui : — En route, enfants, en route maintenant! et vite à Guerrande!

» Sa femme marchait à ses côtés, au premier rang, portant un croc sur l'épaule droite, et elle chantait en marchant : — « Alerte! alerte! » mes enfants!

» Ce n'est pas pour aller demander leur pain que j'ai mis au monde » mes trente fils; ce n'est point pour porter du bois de chauffage, oh! » ni des pierres de toille non plus!

» Ce n'est pas pour porter des fardeaux comme des bêtes de somme » que leur mère les a enfantés; ce n'est pas pour piler la lande verte, » pour piler la lande rude avec leurs pieds nus.

» Ce n'est pas aussi pour nourrir des chevaux, des chiens de chasse » et des oiseaux carnassiers; c'est pour tuer les oppresseurs que j'ai » enfanté mes fils, moi! »

Je ne crois pas que l'éloquence de la douleur exaspérée, qui regimbe contre l'aiguillon, puisse jamais trouver une expression plus terrible et plus navrante!

« Et ils allaient d'un feu à l'autre, en suivant la chaîne des montagnes :

» Alerte! alerte! *boud! boud! iou! iou!* Au feu, au feu, les valets du fisc! »

Ces exclamations, qui reproduisent dans le chant le son de la corne des pâtres, ont ici un accent lugubre. On va brûler les *valets du fisc* dans leur fort. Le tableau de l'incendie est d'une affreuse réalité. On voit cette flamme si ardente, « si folle que les fourches de fer y fondaient »,

« Que les agents du fisc hurlaient de rage en la nuit comme des loups tombés dans la fosse, et que le lendemain, quand le soleil parut, ils étaient tous en cendre. »

Osons le dire, en vantant l'effroyable beauté de cet hymne de désespoir : ce n'est pas le cri de la haine impitoyable et perverse, on aurait tort de s'y méprendre. Ce cri de révolte, il est sorti des entrailles de l'humanité souffrante; il signifie détresse, angoisse, douleur! Oui, c'est par-dessus tout le cri de la douleur atroce,

intolérable, infinie, qui se venge, il est vrai, mais qui est indignée d'avoir à se venger. Tâchons de revoir en imagination ces temps d'horreur où la torture sociale n'avait pas de limites. Alors nous comprendrons ces éruptions de colère violente et insensée! Nous plaindrons ce peuple immense de souffreteux, de misérables de toute race, dont les peines ont trop longtemps semblé ne compter pour rien dans l'histoire officielle des nations, et dont les sueurs, les larmes et le sang ont arrosé la terre depuis des milliers d'années, pour nous conquérir tous les biens de la civilisation! Et ne sentirons-nous pas que nous sommes par le cœur les contemporains de la justice et de la conscience outragées dans tous les siècles? Le cri de révolte sauvage enfin ne sera-t-il pas absous pour le cri d'angoisse qui l'explique et le couvre?

Mais quittons ces noirs tableaux traversés de lueurs sinistres. La *Mort de Pontcalec* nous offre des traits d'un autre genre, bien que tout aussi incisifs. Le jeune marquis de Pontcalec, décapité à Nantes pour avoir trempé dans la conspiration de Cellamare avec une partie de la noblesse bretonne, fut regretté du peuple qui chanta en lui un défenseur de ses franchises abolies :

« Il aimait les Bretons, car il était né d'eux;
» Toi qui l'as trahi, sois maudit! sois maudit! Toi qui l'as trahi, sois maudit! »

Qu'importe ici la cause, au surplus, dès que l'âme est droite et croit se sacrifier pour l'honneur et la justice! Les sentiments qui s'exhalent de ce poëme ont un parfum de sincérité et de dignité touchante qui commande le respect :

» Un gueux de la ville, qui mendiait son pain, est celui qui l'a dénoncé;
» Un paysan ne l'eût pas trahi, quand on lui eût offert cinq cents écus. »

Puis ceci :

« Comme il passait près de Berné, arriva une bande d'enfants :
» — Bonjour, bonjour, monsieur le marquis : nous allons au bourg, au catéchisme.
» — Adieu, mes bons petits enfants, je ne vous verrai plus jamais!
» — Et où allez-vous donc, seigneur? Est-ce que vous ne reviendrez pas bientôt?
» Je n'en sais rien, Dieu seul le sait : pauvres petits! je suis en danger.
» Il eût voulu les caresser, mais ses mains étaient enchaînées.
» Dur eût été le cœur qui ne se fût pas ému; les dragons eux-mêmes pleuraient.
» Et cependant les gens de guerre ont des cœurs durs dans leurs poitrines. »

Et ceci encore :

« Quand il arriva à Nantes, il fut jugé et condamné,
» Condamné, non pas par ses pairs, mais par des gens tombés de derrière les carrosses.
» Ils demandèrent à Pontcalec : — Seigneur marquis, qu'avez-vous fait?
» — Mon devoir; faites votre métier! »

Le chant se termine par le retour de la malédiction appelée sur le traître.

La poésie bretonne, je l'ai déjà dit, n'est pas toute dans ces élans de colère, de ressentiment, de fierté ulcérée, dans ces phrases tendues, où chaque vers frémit comme une flèche qui va partir de l'arc pour frapper l'ennemi qui lui sert de but. Dans plus d'un chant populaire, comme la *Fête de juin*, la *Chanson de l'aire neuve*, l'*Appel des pâtres*, les *Hirondelles*, on trouvera la grâce de la jeunesse unie aux grâces de la nature, aux plus doux aromes du printemps, aux plus radieuses féeries de l'été.

Le chant de la *Fête de juin* est une sorte d'églogue, un débat d'amour entre le jeune garçon et la jeune fille, qui furent le patron et la patronne de la dernière fête, et qui interrompt ainsi le patron de la fête présente :

« Les fleurs se sont ouvertes aujourd'hui dans les prés, et les cœurs des jeunes gens aussi, en tous les coins du monde.
» Voici que les aubépines fleurissent et répandent une agréable odeur, et que les petits oiseaux s'accouplent.
» Venez avec moi, douce belle, vous promener dans les bois; nous entendrons le vent frémir dans les feuilles,
» Et l'eau du ruisseau murmurer entre les petits cailloux, et les oiseaux chanter gaiement à la cime des arbres. »

La chanson d'*Aire neuve* n'est pas moins jolie. C'est une vraie fête rustique, à laquelle tout le monde concourt par des jeux, par la danse et la lutte, avec mille joyeux élans et selon certains rites naïfs, que cette assemblée de paysans invités pour aplanir l'*aire* devenue rugueuse.

Écoutons le jeune garçon qui chante :

« Mon cœur bondissait d'entendre les sonneurs sonner;
» Alors je vis danser une jeune fille. Elle était aussi réveillée qu'une tourterelle;
» Ses yeux brillaient comme des gouttes de rosée sur une fleur d'épine blanche, à l'aurore,
» Et ils étaient bleus comme la fleur du lin; ses dents aussi belles que des pierres fines... »

Fût-il jamais portrait plus frais?

« Comme nous dansions, je pressai sa petite main blanche;
» Et elle de sourire, de sourire aussi doucement qu'un ange du paradis;
» Et moi de lui sourire; et je n'aime plus qu'elle. »

Que de délicatesse dans cette simplicité! Tout est pur, forme et pensée. Je veux citer entièrement l'*Appel des pâtres*. C'est un bijou rare :

« Dimanche matin, en me levant, en allant conduire mes vaches dans les champs, j'entendis ma douce chanter, et je la reconnus à sa voix; j'entendis ma douce chanter, chanter gaiement sur la montagne, et moi de faire une chanson pour chanter avec elle aussi.
» — La première fois que j'ai vu la petite Marguerite, ma gentille amie, elle faisait ses premières pâques dans l'église de la paroisse, dans l'église de Fonesnant, avec les enfants de son âge : elle avait douze ans alors, et j'avais douze ans aussi.
» Comme la fleur jaune du genêt, ou comme une petite églantine, comme une églantine au milieu d'un buisson de lande, ma belle brillait parmi eux; pendant tout le temps de la messe, je ne fis que la regarder; plus je la regardais, plus elle me plaisait!
» J'ai dans le courtil de ma mère un pommier chargé de fruits, à ses pieds un gazon vert et un bosquet à l'entour; quand viendra ma douce belle, ma plus aimée pour me voir, nous irons, ma douce et moi, nous mettre à l'ombre dessous.
« La pomme la plus rouge, je la cueillerai pour elle, et je lui ferai un bouquet où je mettrai un souci, fleur que j'aime; un souci flétri, car je suis bien affligé, car je n'ai point encore eu d'elle un seul baiser d'amour sincère.
» — Taisez-vous, ne chantez plus, mon ami, taisez-vous bien vite; les gens qui vont à la messe nous écoutent dans la vallée. Une autre fois, quand nous viendrons à la lande, et que nous serons tous deux

seuls, un petit baiser d'amour sincère je vous donnerai....., un ou deux. »

Il faut citer au moins le début de cette ravissante chanson des *Hirondelles*, que murmure une jeune paysanne :

« Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à mon village,
» Un sentier blanc sur le bord duquel on trouve un buisson d'aubépine.
» Chargé de fleurs qui plaisent au fils du seigneur du manoir.
» Je voudrais être fleur d'aubépine, qu'il me cueillît de sa main blanche,
» Qu'il me cueillît de sa petite main blanche, plus blanche que la fleur d'aubépine.
» Je voudrais être fleur d'aubépine, pour qu'il me plaçât sur son cœur. »

FÉLIX FRANK.

— La suite à un prochain numéro. —

## BULLETIN DES COURS.

En 1859, la ville, alors libre, de Francfort, vit se former une société savante sous le nom de *Freie deutsche Hochstift*, expression que nous essayerons de traduire approximativement par les mots : « *Académie universelle de l'Allemagne.* » Son but était double : d'un côté on se proposait, comme dans toute compagnie de ce genre, de contribuer au développement de l'intelligence publique et d'encourager la culture des sciences, des arts et des lettres; de l'autre, on essayait de jeter les bases d'une Université future, c'est-à-dire, dans le sens allemand du mot, d'un centre d'enseignement supérieur, la seule chose qui, à cette époque, parut faire défaut à Francfort.

Cette entreprise, poussée avec un zèle infatigable par son président, le célèbre géologue Otto Folger, a eu un rapide succès; le nombre des membres s'est bientôt élevé à plus de neuf cents. Le sénat de la ville ne tarda pas à lui conférer les droits d'une corporation. Enfin la Société fit l'acquisition de la maison habitée par Goëthe sur le *Grosse Hirschgraben*. La demeure spacieuse et si bien située du père du poëte est devenue le lieu des réunions de la Hochstift, qui, d'ailleurs, ne néglige rien pour conserver tous les souvenirs attachés à cette habitation.

Depuis sa naissance, l'Académie de Francfort a provoqué un grand nombre de communications savantes, qui ont été publiées ensuite, soit dans ses bulletins, soit dans les *Revues* de l'Allemagne. Comme elle compte un assez grand nombre de membres qui ne résident pas dans la ville, elle avait jugé convenable de les convoquer tous pour la fin du mois de septembre dernier. Malgré les événements qui venaient d'ébranler si profondément l'Allemagne, un grand nombre de savants et de littérateurs répondit à cet appel. Cinq jours furent consacrés à des lectures et à des conférences. Parmi les plus distinguées, nous citerons celle de l'ingénieur Schimper (de Mannheim) sur la *Navigation aérienne*, celle du docteur Feist (de Java), sur le *Choléra*, celle du pomologue Lukas (de Reutlingen) sur la *Culture des fruits en Allemagne*. Un intérêt plus général s'est attaché au discours de M. Ernest Foerster, professeur à l'Université de Munich, sur la *Jeunesse de Raphaël*, du président M. Volger, sur les *Moyens de fournir de l'eau potable à la ville de Francfort*, enfin de M. Alexandre Büchner, professeur de l'Université de Zurich et actuellement professeur au lycée de Caen, sur la *Comédie contemporaine en France*.

Dans cette conférence, que la *Gazette de Cologne* qualifie d'extrêmement spirituelle, M. Büchner a voulu signaler un progrès notable dans l'art dramatique en France depuis une douzaine d'années. La comédie d'intrigue de Scribe a fait place à une étude sérieuse des caractères et des mœurs; on recommence à suivre les traces de Molière. Digne émule de la comédie attique, le théâtre français se développe cependant dans une direction opposée : de politique et de publique qu'elle était, la première se renferme peu à peu dans le cercle d'une intrigue particulière; la comédie française en sort, au contraire, pour introduire la publicité de la scène jusqu'au fond de nos mœurs et faire la satire générale du siècle. S'il y a quelque chose à reprendre dans ces productions des Dumas, des Augier, des Sardou, c'est une tendance à introduire dans leurs pièces un intérêt de mélodrame ou de tragédie qui jure avec leur caractère comique. Ce mélange de genres différents a toujours été le défaut des théâtres turbulents de l'Espagne et de l'Angleterre, mais la finesse traditionnelle du goût français devrait savoir s'en défendre.

L. D.

## BIBLIOGRAPHIE.

**La science du langage**, par M. Max MÜLLER : traduction de MM. Georges Harris et Georges Perrot ; 2e édition. — Paris, Durand, 1866.

S'il est un livre propre à répandre chez nous le goût de la linguistique, c'est, à coup sûr, l'ouvrage si bien traduit par MM. Georges Perrot et Harris, dont nous annonçons aujourd'hui la deuxième édition. On assure que les leçons réunies dans ce volume ont été prononcées devant un auditoire où les dames étaient en majorité. Jamais, en effet, la science sérieuse ne s'est montrée plus avenante ni plus aimable. Nous ne dirons pas que toute la théorie du langage est résumée dans ce volume, puisqu'on nous en promet un second. Mais on y trouve tout ce qu'il est indispensable de savoir; et il faudrait être irrévocablement brouillé avec les idées sérieuses pour laisser échapper une aussi bonne occasion de s'instruire tout en s'amusant. Dans sa nouvelle édition, M. Max Müller n'a pas oublié de parler du père Cocurdoux, ce jésuite français à qui revient l'honneur d'avoir aperçu le premier les rapports du sanscrit avec les langues indo-européennes. Nous avons annoncé, dans le temps, à nos lecteurs, l'intéressante découverte de M. Bréal. Depuis cette époque, la Société de linguistique de Paris, saisie de la question, a pu vérifier les titres du père Cocurdoux, c'est-à-dire de la France, à une gloire que l'Angleterre avait revendiquée jusqu'à ce jour.

## AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de novembre, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de novembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

*Le propriétaire-géront :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# REVUE
DES
# COURS LITTÉRAIRES
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE — NUMÉRO 51 — 17 NOVEMBRE 1866


Paris, 16 novembre 1866.

Par suite d'un accident imprévu, la soirée d'inauguration de l'Athénée est remise au mercredi 21 novembre (à huit heures et demie).

Ce retard modifiera l'ordre et la date des conférences que nous avons annoncées, très-probablement de la manière suivante :

Jeudi, 22 novembre, M. Lissajous : *L'acoustique des yeux* (expériences).

Samedi, 24, M. Taine : *Michel-Ange.*

Mardi, 27, M. Léon Say : *Les sociétés coopératives.* — Lecture par M. Delsarte.

Jeudi, 29, M. Delaunay (de l'Institut) : *La lune.* — Chœurs de Palestrina, de Mendelssohn et de Haëndel, exécutés par la Société académique de musique sacrée, sous la direction de son président, M. Vervoitte.

---

### CONFÉRENCES ET ENTRETIENS DE LA RUE SCRIBE.

M. FÉLIX FRANK.

**Le génie de la Bretagne** (1).

De la grâce printanière et souriante ou soupirant à demi, passons à la grâce attendrie et mélancolique, aux accents pathétiques de l'âme douloureusement émue. La note moqueuse et gaie n'est pas absente de la poésie bretonne, comme le prouve la *Meunière de Pontaro,* mais elle y est peu fréquente, et je n'ai pas le temps de m'y arrêter.

Le *Barzaz-Breiz* est riche, au contraire, en poésies d'une tristesse exquise et pénétrante; le *Retour d'Angleterre*, *Azénor la Pâle*, le *Page du roi Louis XI,* les *Fleurs de mai,* offrent plus d'un exemple de ces plaintes d'un cœur frappé injustement par la vie, atteint dans ses amours, dans ses illusions, dans sa fleur de jeunesse, et se faisant un chant de ses soupirs.

Le *Retour d'Angleterre* nous montre une mère attendant anxieusement son fils parti pour le « pays des Saxons » avec les Bretons auxiliaires de Guillaume le Conquérant :

« J'ai près de ma porte une petite colombe blanche qui couve dans le creux du rocher de la colline; j'attacherai à son cou, j'attacherai une lettre avec le ruban de mes noces, et mon fils reviendra.

» — Lève-toi, ma petite colombe, lève-toi sur tes deux ailes; volerais-tu, volerais-tu loin, bien loin par delà la grande mer, pour savoir si mon fils est encore en vie? »

La scène change :

« — Voici la petite colombe blanche de ma mère, qui chantait dans le bois; je la vois qui arrive au mât, je la vois qui rase les flots.

» — Bonheur à vous, Silvestik, bonheur à vous, et écoutez : J'ai ici une lettre pour vous.

» — Dans trois ans et un jour j'arriverai heureusement; dans trois ans et un jour je serai près de mon père et de ma mère. »

Et la colombe et la chanson retournent au pays.

« Deux ans s'écoulèrent, trois ans s'écoulèrent... — Adieu, Silvestik, je ne te verrai plus! si je trouvais tes pauvres petits os, jetés par la mer au rivage, oh! je les recueillerais, je les baiserais! »

Mais un vaisseau de Bretagne, « fracassé de l'avant à l'arrière » est venu se perdre à la côte :

« Il était plein de morts; nul ne pourrait dire ou savoir depuis combien de temps il n'avait vu la terre; et Silvestik était là; mais ni père ni mère, hélas! ni ami n'avait *aimé* ses yeux! »

Le Breton dit *aimé* et non *fermé* les yeux; dans l'emploi de ce mot, quelle nuance de délicate affection!

*Azénor la Pâle* est tout un drame d'amour sacrifié, et ce drame est un chef-d'œuvre. Le dialogue, coupé, heurté, poignant, se précipite et retentit comme un long sanglot :

« La petite Azénor la Pâle est fiancée, mais elle ne l'est pas à son plus aimé;

» La petite Azénor la Pâle est fiancée; mais à son doux clerc, elle ne l'est pas. »

Assise au bord de la fontaine, toute seule, « assemblant des fleurs de genêt », elle en faisait un bouquet pour le jeune clerc de Mezléan, destiné à être homme d'Église, quand le seigneur Yves de Kermorvan l'aperçut et résolut de l'épouser bon gré mal gré. Or voici les noces qui approchent, et le clerc de Mezléan d'écrire une lettre à sa « douce amie ».

« Elle la posa sur ses genoux, et se mit à la lire.

» Elle n'en pouvait venir à bout, tant elle avait de larmes aux yeux.

» — Si cette lettre dit vrai, il est sur le point de mourir. »

Et la petite Azénor d'aller par la maison, demandant

(1) Voyez le numéro précédent.

avec amertume pourquoi tant d'apprêts de fête et ce qu'il y a de nouveau *céans?*

« Ce soir, il n'y a rien de nouveau céans, mais vos noces auront lieu demain.

» Si mes noces ont lieu demain, je m'irai coucher de bonne heure.

» Et je ne me lèverai que pour être ensevelie. »

Et le lendemain, au matin, sa petite servante monte et lui annonce la riche cavalcade, qui s'avance avec « messire Yves » en tête. Elle sait bien ce que pense sa jeune maîtresse de tout ce pompeux cortége :

« Maudite soit l'heure qui l'amène ! Maudits soient mon père et ma mère tout les premiers.

» Jamais les jeunes gens, en ce monde, ne feront ce que leur cœur désire. »

Heureux cependant, petite Azénor, le cœur qui se brise, mais qui aime! O rare et douce fraîcheur de l'âme, que la douleur même n'altère pas, il est beau déjà que tu aies pu fleurir ! Celui qui calcule de bonne heure sa vie comme une affaire, celui qui marche prématurément dans le sentier des vieillards, n'est pas jeune : toi, du moins, tu as la jeunesse, la vraie jeunesse !

« La petite Azénor la Pâle pleurait en allant à l'église ce jour-là.

» La petite Azénor demandait, en passant près de Mezléan :

» — Mon mari, s'il vous plaît, j'entrerai un moment dans cette maison.

» — Pour aujourd'hui, vous n'entrerez pas; demain, si cela vous fait plaisir.

» La petite Azénor pleurait amèrement, et personne ne la consolait;

» Et personne ne la consolait, que sa petite servante.

» La petite Azénor pleurait auprès de l'autel, à midi ;

» De l'autel à la porte de l'église, on entendait son cœur se fendre.

» — Approchez, ma fille, que je vous passe l'anneau au doigt.

» — M'approcher me semble bien dur; je n'épouse point celui que j'aime.

» — Petite Azénor, vous pêchez, vous épousez un homme *comme il faut;*

» Un homme qui a de l'or et de l'argent, et le clerc de Mezléan est pauvre.

» Quand je serais réduite à mendier avec lui mon pain, cela ne regarderait personne ! »

Fi ! les sentiments bas que voilà ! Azénor est bien peu digne de cet homme *comme il faut.*

» — Madame ma mère, s'il vous plaît, où est allée ma femme?

» Se coucher dans la chambre haute; montez-y et consolez-la.

» Quand il entra dans la chambre de sa femme : — Bonheur à vous, dit-elle, ô veuf !

» — Par Notre-Dame et la Trinité ! est-ce que vous me prenez pour un veuf?

» — Je ne vous prends point pour un veuf, mais dans peu vous le serez.

» Voici ma robe de fiancée qui vaut, je pense, trente écus ;

» Ce sera pour la petite servante, à qui j'ai donné bien des peines,

» Qui portait des lettres perdues..... de Mezléan chez nous, mon mari.

» Voici un manteau tout neuf que m'a brodé ma mère ;

» Celui-ci sera pour les prêtres, afin qu'ils prient Dieu pour mon âme.

» Quant à ma croix et à mon chapelet, ils seront pour vous, mon mari;

» Gardez-les bien, je vous en prie, comme un souvenir de vos noces. »

Qui ne serait touché de la rencontre de cette jeunesse de cœur, dans la fiction ou dans la réalité, dans la fiction d'autant plus que la réalité l'offre moins? Aimons donc la petite Azénor la Pâle ! Sous les traits d'une simple enfant bretonne, c'est la poésie infiniment tendre et idéalement belle, qui passe devant nous dans la blancheur de ses voiles.

Le *Page du roi Louis XI* est également un poëme d'une allure élégiaque et dramatique tout ensemble. Le jeune page est en prison pour « avoir joué de l'épée sans l'agrément du roi » et « tué le plus beau de ses pages ». En grand danger de perdre la vie, il réussit à envoyer un message en Bretagne, vers sa sœur, qui traite la noblesse du pays dans son manoir de Bodinio : s'il la revoit, il mourra consolé ! La noble dame franchira-t-elle assez vite les cent trente lieues environ qui la séparent du pauvre enfant ?

« — Alerte ! palefrenier, alerte ! douze chevaux, et partons !

» Quand je devrais en crever un à chaque relai, je serai cette nuit à Paris, cette nuit !

» Quand j'en devrais crever un à chaque heure, je serai cette nuit près de mon frère ! »

N'entendez-vous pas le galop du cheval qui bondit, et les battements du cœur de la châtelaine? Mais nous sommes loin de la Bretagne maintenant :

» Le petit page du roi disait, en montant le premier degré de l'échafaud :

» Peu m'importerait de mourir, n'était loin du pays, n'était sans assistance !

» N'était loin du pays, n'était sans assistance, n'était une sœur que j'ai en Basse-Bretagne !

» Le petit page du roi disait, en montant le second degré de l'échafaud :

» — Je voudrais, avant de mourir, avoir des nouvelles de mon pays,

» Avoir des nouvelles de ma sœur, de ma chère petite sœur. — Sait-elle ? »

Ce *sait-elle?* vaut un poëme de larmes et de suprêmes angoisses !

« Le petit page du roi disait, en montant sur la plate-forme de l'échafaud :

» — J'entends résonner le pavé des rues ; c'est ma sœur et sa suite qui viennent !

» C'est ma sœur qui vient me voir ! Au nom du ciel, attendez un peu !

» Le prévôt répondit au page, quand il l'entendit :

» Avant qu'elle soit arrivée, votre tête aura été coupée. »

Elle arrive, mais pour voir tomber la tête de l'adolescent :

» Et le sang jaillit sur son voile, qu'il rougit du haut jusqu'au bas. »

Elle se rend au palais du roi :

« — Je vous salue, roi et reine, puisque vous voilà réunis dans votre palais :

» Quel crime a-t-il commis, que vous l'avez décapité ? »

Le roi prononce le nom d'*assassin;* la douleur de la sœur, de la noble dame qu'on outrage avec la victime ne connaît plus de bornes :

« Des assassins ! nous ne le sommes pas, Sire, pas plus qu'aucun gentilhomme de Bretagne,

» Pas plus qu'aucun gentilhomme loyal; quant aux Français, je ne dis pas;

» Car je le sais bien, fils de Loup, vous aimez mieux tirer du sang que d'en donner. »

Le roi rappelle un vieux dicton, qui applique aux Bretons le nom de « ponreeaux sauvages ».

Mais la dame de Bodinio :

« — Tout roi de France qu'il est, Louis n'est qu'un méchant railleur.

» Mais tu verras prochainement, si c'est à tort ou à raison que tu railles ;

» Quand bientôt j'aurai fait voir à mes compatriotes mon voile ensanglanté,

» Alors tu verras bien si la Bretagne est véritablement peuplée de pourceaux sauvages. »

Et elle part, le cœur navré, le front haut, avec ce *voile ensanglanté*, qui doit soulever tout un pays : le petit page du roi sera vengé ! Tendresse et force, tout n'est-il pas là?

Un suave parfum de mélancolie s'exhale des *Fleurs de mai*. « Un poétique et gracieux usage, dit le traducteur du *Barzaz-Breiz*, existe sur la limite de la Cornouailles et du pays de Vannes : on sème de fleurs la couche des jeunes filles qui meurent au mois de mai... On chante en Cornouailles une élégie composée sur ce doux et triste sujet par deux sœurs paysannes », qui sont aussi les auteurs de la chanson des *Hirondelles*. Je cite :

» Qui aurait vu Jeff sur la grève, les yeux brillants et les joues roses ;

» Qui aurait vu Jeff au pardon, aurait eu le cœur réjoui.

» Mais qui l'aurait vue sur son lit, eût pleuré de pitié pour elle ;

» Pour la pauvre fille malade, aussi pâle qu'un lis d'été.

» Elle disait à ses compagnes assises sur le banc de son lit :

» — Mes compagnes, si vous m'aimez, au nom de Dieu, ne pleurez pas.

» Vous savez bien, il faut mourir : Dieu lui-même est mort en croix. »

C'est ainsi qu'elle chante, résignée, et, de sa voix pure, elle continue :

« Comme j'allais puiser de l'eau à la fontaine, le rossignol chantait d'une voix douce :

» — Voilà le mois de mai qui passe et les fleurs des haies avec lui ;

» Heureuses les jeunes personnes qui meurent au printemps !

» Comme la rose quitte la branche du rosier, la jeunesse quitte la vie ;

» Celles qui mourront avant huit jours, on les couvrira de fleurs nouvelles,

» Et du milieu de ces fleurs, elles s'élèveront vers le ciel, comme le passe-vole du calice des roses. »

Le temps est venu : il faut partir. Elle prie et incline la tête :

« Elle pencha la tête, et puis ferma les yeux.

» En ce moment, on entendit le rossignol qui chantait encore au courtil :

» Heureuses les jeunes personnes qui meurent au printemps,

» Heureuses les jeunes personnes que l'on couvre de fleurs nouvelles ! »

Jamais, ce me semble, — j'en appelle aux échos de l'Italie et de la Grèce, — jamais, ni de cette Hellade embaumée, pleine d'harmonies délicieuses, et où la grâce savait parer jusqu'à la mort même; ni de ces rivages latins où tant d'élégances divines ont régné, soupir plus charmant et plus doux n'est venu voltiger au-dessus du linceul de la jeunesse, pour toujours endormie avec une étoile d'or au front, des roses et des fleurs d'aubépine dans les mains !

J'ai dû beaucoup citer, pour donner une juste idée et de l'inspiration et du tour de ces poésies populaires. Toutefois, je n'ai rien dit encore des chants où la légende et le sentiment religieux interviennent et se déploient de préférence. La croyance au fantastique dans ses rapports avec l'histoire des vieux temps apparaît dans la *Submersion de la ville d'Is*; ce thème, auquel le *Barzaz-Breiz* doit un morceau d'une concision antique, est devenu pour un jeune poëte contemporain, breton et bretonnant, M. Olivier Souvestre, un sujet très-largement développé. La légende du *don Juan breton*, ou le le *Carnaval de Rosporden*, n'est pas moins curieuse dans son genre. Parmi les chants spécialement consacrés aux traditions ou aux dogmes catholiques, je pourrais facilement choisir un nouveau bouquet de citations; mais outre que nous y retrouverions plus d'un trait commun aux autres poésies, ce côté du génie breton est un des plus connus : je n'ai donc pas besoin d'y insister. Ceux qui aiment les chants graves et profonds, rappelant les grandes vibrations de l'orgue sous les voûtes d'une cathédrale, ou les notes argentines d'une voix jeune qui monte avec des nuages d'encens, auront de quoi admirer dans la *Légende de saint Ronan*, dans celle de *saint Efflamm* et de *sainte Énora*, dans le *Chant des âmes du purgatoire*, dans le *Paradis*. Quant au chant de l'*Enfer*, il contient des beautés d'une horreur sublime, qui font songer au Dante; on frémit au spectacle de cet abîme où les damnés sont plongés du sein des flammes dans un lac de glace, « et du lac de glace replongé dans les flammes », et dont la *clef est perdue!* En dehors du *Barzaz-Breiz*, le *Mystère de Jésus*, publié par M. de la Villemarqué, mérite une mention. C'était jadis l'usage, aux veillées, de conter quelqu'un de ces dévots *Mystères* légués par le moyen âge aux populations rustiques; quelquefois on le représentait, avec une naïveté primitive, dans la salle du manoir ou de la ferme : bien des gens en France se souviennent d'avoir été, dans leur enfance, témoins de pareils spectacles, où paysans et artisans figuraient les saints personnages. Le *Grand mystère de Jésus*, refondu au XVII^e siècle, mais antérieur à cette époque, célèbre dans les veillées et imprimé dès le XVI^e siècle, est un drame breton du moyen âge comprenant les scènes de la Passion et de la Résurrection. Il renferme plus d'un passage remarquable par une austère ou touchante expression, et le rôle du *Témoin* semble y tenir l'emploi du *Chœur* dans la tragédie grecque. Les *Dialogues de la Passion*, qui accompagnent ce drame religieux, ont encore plus d'intérêt, selon nous; tandis que le langage du *Mystère* est assez peu différent de celui des compositions de même espèce qui avaient cours alors par toute l'Europe et dans toutes les langues, l'expression et le sentiment des *Dialogues* sont empreints d'une plus vive originalité. C'est peu de chose, en somme, que ce spécimen de l'art dramatique chez nos Armoricains; pourtant, si l'on veut réfléchir que nombre de poëmes du *Barzaz-Breiz* ont, en raccourci, l'allure dramatique par excellence, ne trouvera-t-on pas, dans l'en-

semble de ces diverses productions de quoi juger des aptitudes de ce peuple pour le théâtre? Que si l'on rapproche de ces rudiments l'existence d'un théâtre gallois et d'un théâtre cornouaillais ou cornique, anciennement florissants de l'autre côté du détroit, on pensera, sans doute, que la race bretonne pouvait aborder la scène et y développer un génie spécial et national, les circonstances aidant. L'élément fantastique ou féerique y eût très-probablement gardé une large place auprès de l'élément national. Je ne saurais m'imaginer ce théâtre complétement épanoui en dehors de la légende. On n'ignore pas combien, ailleurs, le théâtre de Shakspeare et le théâtre espagnol ont profité de l'histoire et de la légende pénétrées l'une par l'autre.

Mais il importe ici de se retourner un instant pour regarder plus loin en arrière quelles ont pu être les origines de cette poésie et de cette race que j'essaye de peindre ou plutôt de fixer dans une esquisse telle quelle. Comment en bien saisir l'esprit, le génie intime, si leur berceau reste pour nous dans l'ombre, dans les brumes d'un passé inconnu?

La famille celtique, d'origine âryenne, est venue de l'Asie centrale peupler les Gaules, les îles Britanniques, une grande partie de l'Espagne et le nord de l'Italie. Aujourd'hui, sous le nom de races celtiques pures, il faut ranger les *Kymris* du pays de Galles ou Cambrie et de la presqu'île de Cornouailles en Angleterre, avec les Bretons bretonnants de l'Armorique, issus de colonies cambriennes; puis les *Gaëls*, du nord de l'Écosse, et ceux d'Irlande, qui se distinguent de tous les autres Celtes par des traits caractéristiques, où persiste la marque du génie oriental. Les Gaëls ont précédé les Kymris dans ce long voyage, commencé en Asie; le gaëlic paraît avoir dominé surtout vers l'est et le midi, comme l'idiome kymrique vers le nord et l'ouest de la Gaule; après avoir régné sur l'archipel britannique, la langue des Gaëls recula devant celle des Kymris pour se cantonner en Écosse, en Irlande et dans quelques petites îles. Malgré des différences de mœurs et de langage que les événements et le manque de rapports suivis devaient amener de plus en plus, la parenté de toutes ces populations s'affirme de mille manières. Au milieu des nations qui les ont soumises et n'ont pu se les incorporer entièrement, elles offrent le même cachet d'originalité résistante, après des siècles de révolte ouverte. Les Écossais des hautes terres ont conservé l'usage du gaëlic, et au XVIII^e siècle, plus d'une lutte, on le sait, fut encore soutenue par eux avec passion contre les Anglais. Les Cornouaillais insulaires n'ont cessé de parler leur langue qu'au siècle dernier. Les Bas-Bretons de France parlent toujours l'idiome de leurs pères, où l'ignorance du vulgaire continue de voir un patois. Les Anglais n'ont pu étouffer les gémissements ni empêcher les agitations de l'Irlande. Enfin, entre le pays de Galles et les régions limitrophes, comme entre la Basse-Bretagne et ses confins, il existe une opposition qui se dessine très-nettement dans les sentiments, dans les idées et dans les mœurs.

Les Kymris étant partis des rivages de la Gaule pour s'établir au sud de l'île de Bretagne, des rapports d'amitié subsistèrent de chaque côté de la mer, entre les parties séparées de la famille kymrique. Plusieurs fois l'Armorique, depuis lors, reçut des colons de la Bretagne insulaire; mais ce fut aux V^e et VI^e siècles, en face de l'invasion saxonne, que les Kymris du pays de Galles émigrèrent en foule vers l'Armorique et y ramenèrent, sous la conduite de leurs bardes, avec le ressentiment de leurs récentes infortunes, le souvenir des antiques traditions de la race, mieux conservées chez eux que sur le continent. Lorsqu'au début du V^e siècle, les Romains eurent quitté l'île de Bretagne, il sembla d'abord que la civilisation celtique, interrompue brusquement dans son cours par leur brutale domination, allait reprendre là son essor naturel, tandis que la Gaule subissait par surcroît les violences de l'invasion germanique. Déjà, au centre des institutions nationales raffermies, le génie de la Bretagne se relevait avec une vigueur nouvelle, toute une littérature poétique était près de s'épanouir; pour la seconde fois l'invasion étrangère ruina tant d'espérances. Attaqués au nord par les Scots et les Pictes, les Kymris avaient eu la funeste pensée d'appeler à leur aide les Saxons, qui, bientôt, se rejetèrent sur eux pour les exterminer; puis ce furent les Angles : et devant ce flot de barbares, la race bretonne, en dépit de ses héros et de ses luttes acharnées, dut se replier peu à peu dans les montagnes de Cambrie et de Cornouailles. Refoulés, assujettis au tribut, en vain les Kymris tentèrent de secouer le joug; en vain les gens de Cornouailles se défendirent jusqu'au IX^e siècle, d'autres jusqu'au X^e, les Gallois plus tard encore, il fallut accepter la fatalité de la défaite ou s'expatrier. De là ce mouvement d'émigration vers l'Armorique voisine, qui par sa position reculée, avait gardé plus que nulle autre partie des Gaules le caractère celtique, et d'où étaient partis les ancêtres de la famille bretonne. L'Armorique avait d'ailleurs brisé le joug romain dès les premières années du V^e siècle et recouvré son indépendance avec des chefs indigènes.

Les *bardes* occupaient un haut rang chez les Celtes; avec les druides et les augures, ils formaient les trois classes les plus révérées de la nation; chaque sanctuaire, chaque tribu avait son barde, auquel on confiait certaines fonctions sacerdotales. Ils n'étaient pas seulement chargés de la garde du temple : investis de fonctions politiques, ils participaient au gouvernement et chantaient des hymnes de guerre et de victoire. Plus tard, entre le départ des Romains et la conquête saxonne, on vit le bardisme, opprimé par les temps de servitude, se redresser dans la Grande-Bretagne en acceptant le christianisme. Le barde cessa d'être une sorte de prêtre; mais il conserva son auréole prophétique et son importance nationale; les chefs des bardes, choisis au concours, eurent jusqu'au VI^e siècle une véritable autorité

morale, et même politique en bien des circonstances. Ils furent le lien et l'âme de l'indépendance bretonne; aussi ardents au combat que les guerriers, ils les enflammaient par leurs chants; ils entretenaient dans ces cœurs farouches la rancune amère de la défaite et le mâle orgueil qui survit aux désastres. La nature de leur race, plus forte en eux que l'influence récente du christianisme, éclate en cris de guerre et en imprécations sauvages. Leur mélancolie inconsolable est comme une protestation éternelle contre les trahisons de la destinée; ils subissent d'une âme haute la ruine qu'ils n'ont pu éviter : résignés, soit! mais n'abdiquant jamais... De tels hommes ne devaient pas se faire chrétiens d'emblée. En regard de Taliésin converti et de l'ancien barde Gildas revêtu de l'habit monacal, on voit se roidir, par exemple, le barde armoricain Gwenc'hlan, que Taliésin connut dans sa jeunesse, et qui représente les dernières convulsions du druidisme expirant. Mais, chrétiens ou non, tous les bardes bretons sont restés prophètes en un sens, prophètes par le cœur et au nom de leurs vœux sans cesse trompés; si le présent les abat, ils le défient, et, retranchés dans leur passé dont ils s'efforcent de refaire un avenir, ils embrassent avec passion ce qui n'est plus et prédisent avec une assurance sublime ce qui ne doit pas être. « Nulle part, dit M. Renan dans sa belle étude sur la *Poésie des races celtiques*, nulle part l'éternelle illusion ne se para de plus séduisantes couleurs, et... dans le grand concert de l'espèce humaine, aucune famille n'égala celle-ci pour les sons pénétrants qui vont au cœur. » Au VIe siècle, florissaient les bardes Merlin ou Myrdhinn, Taliésin, Aneurin, Lywarc'h-Henn et Hyvarnion. Taliésin, chef des bardes et prophètes gallois, qui avait célébré les victoires des Bretons, se réfugia, dans sa vieillesse, près de Gildas, au monastère de Rhuys en Armorique. Aneurin, chef du val de la Clyde et père de Gildas, périt assassiné. Lywarc'h-Henn, prince des forêts du Cumberland, mourut centenaire dans l'abbaye de Lanvor, sur les bords de la Dee, selon la tradition, dépouillé de tout, proscrit, pleurant le désastre commun de sa patrie et de sa nombreuse famille. Hyvarnion, exilé comme tant d'autres, erra de Gaule en Armorique et devint le père de saint Hervé, l'apôtre de notre Bretagne. Merlin est demeuré le type du prophétisme celtique chez les Bretons, et les poésies populaires de l'Armorique ont retenu le nom et le vague souvenir du grand *Devin*. Les chants de Taliésin, d'Aneurin et de Lywarc'h-Henn sont parvenus jusqu'à nous; ce qu'on possède sous le nom de Merlin paraît n'être qu'un recueil de pièces apocryphes, où se trouve exploitée au profit de quelque intérêt national ou particulier la légende flottante du vieux barde. Mais les œuvres des trois autres bardes, authentiques et intactes, nous permettent de juger, pièces en main, ce grand âge de la littérature bardique, si hautement admiré par M. Renan comme par M. de la Villemarqué (1). La poésie de ces bardes, féroce quelquefois, toujours fière, pleure souvent, mais sans jamais perdre sa majesté qui rappelle l'Orient et ses lueurs mystérieuses qui tiennent du crépuscule et de l'aurore. Taliésin, le chantre des victoires d'Urien, est le moins âpre; Aneurin jette vers le ciel de sauvages accents; Lywarc'h-Henn, errant, solitaire, privé de ses vingt-quatre fils tombés dans la bataille, et caché sous le sayon de chèvre du berger, offre l'image la plus émouvante et la plus grandiose : ses chants, d'une ampleur épique, mêlent aux élans de la force qui brave tout une sensibilité et une délicatesse profondes. Lywarc'h Henn est un géant blessé au cœur, et qui se tient droit malgré les coups reçus, mais dont le sang coule avec les larmes. Qu'on se figure ces hommes, entourés d'un prestige unique, accompagnant sur la *rote*, espèce de viole à quatre cordes, ou sur la harpe chère encore aux Gallois modernes, leurs sombres élégies ou leurs hymnes de guerre. Les répétitions de mots et de vers, formant une sorte de mélopée bizarre avec les sons de l'instrument; les variations infinies du poëte sur le thème principal; le désordre, au moins apparent, du poëme et la brusquerie laconique de certaines formes, tout concourait à produire une impression extraordinaire sur l'esprit, sur l'âme et jusque sur les nerfs tendus et frémissants de la foule. Cette monotonie, qui choquerait aujourd'hui notre goût, ce retour systématique des mêmes sons ramenant une idée ou une image qui commande une longue suite de strophes, ne provenait-il que d'un amour grossier des ressemblances vocales, ou de la stérilité du poëte, ou du besoin de fixer dans la mémoire des masses les chants des bardes par un procédé matériel? Non, je veux croire aussi que les bardes voyaient là un moyen d'action puissant et sérieux. Chaque répétition, en effet, qu'ils s'agisse d'exciter la pitié, la colère ou l'espoir, enfonce plus avant le trait que le cœur vient de recevoir; ces coups, redoublés d'une main rude, à intervalles égaux, rendent plus intense l'angoisse, la furie ou l'ivresse des âmes : *encore* et *encore*, et *encore!* N'est-ce pas le cri de Gwenc'hlan : « Plus fort encore! frappe donc! plus fort encore! » Ainsi s'explique, par le génie même de la race, ce qu'une observation superficielle prendrait aisément pour une puérilité.

M. de la Villemarqué dit avec raison que ces œuvres « jettent, pour ainsi dire, un pont sur un abîme de plusieurs siècles », qu'ils « relient la barbarie féconde à la civilisation sa fille, le moyen âge à l'antiquité celtique ». La civilisation moderne ne sort pas toute, selon lui, de la décadence romaine ni des invasions germaniques : entre la fin de la conquête romaine et l'installation des Germains, la petite famille des Kymris, interprète des tendances de la race celtique, élève un moment la voix Un moment, n'est-ce pas trop peu dire? Même après les malheurs de la nationalité bretonne, la poésie kymrique cessa-t-elle de vivre et de rayonner en Europe? Du VIe

(1) Voyez *Les bardes bretons, poëme du VIe siècle, trad. en français avec le texte en regard, un discours préliminaire et des notes*, par M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, de l'Institut.

au XII^e siècle, les chanteurs bretons, héritiers amoindris, mais recherchés, pourtant, de l'imposante institution des bardes, courent le continent, la France surtout, du nord au midi. Longtemps avant que la langue d'*oc* et la langue d'*oil* fussent dégagées de leurs origines, les Bretons insulaires et les Armoricains avaient un idiome et une poésie en pleine floraison; et longtemps avant que les troubadours ou les trouvères eussent paru, des chanteurs de cette race allaient offrant au monde, qui tâchait de se reformer, les créations de ce génie héroïque et rêveur. Puis les chanteurs bretons cessèrent de franchir les limites de leur contrée natale, et, pendant que la littérature galloise se maintenait par la culture des classes supérieures, la poésie populaire se cantonna chez les paysans de l'Armorique. La poésie savante qui persista en Cambrie, fidèle au caractère des vieux bardes, demeura enveloppée d'un voile; transmise comme un secret aux initiés choisis avec soin, elle fuyait, jusque dans les derniers siècles, le regard du vulgaire. Bien différents étaient et sont encore les bardes modernes ou *barz* de l'Armorique, ces vagabonds de la poésie, allant de porte en porte chanter les chansons jeunes ou anciennes, patrimoine commun du pays, trésor et joie des pauvres gens. Les bardes lettrés d'autrefois avaient assisté avec indignation aux premières tentatives de ces humbles rivaux; l'art naïf et simple, mais fécond parce qu'il s'alimente aux sources de la nature même, n'était pour eux qu'une parodie sacrilége de leur solennelle poésie. Depuis bien des siècles, les *barz* ont recueilli la succession des Taliésn et des Lywarc'h-Henn; mais s'ils ont hérité de leur poésie, qu'ont-ils retenu de leur importance sociale? La forme des civilisations change tellement qu'un jour vient où la force des choses jette au dernier rang ceux qui occupaient le premier. Des meuniers, des tailleurs, des *pillawers* ou chiffonniers, des poëtes ambulants, des mendiants, tels sont les héritiers des bardes. N'oublions pas, toutefois, les *kloareks*, ces fils de paysans que la campagne donne au séminaire et qui, avant d'avoir enseveli toute jeunesse sous l'habit du prêtre, obéissant aux instincts de leur race et enivrés par l'air du canton natal, profitent de la liberté des vacances pour chanter, en des *sônes* d'une grâce élégiaque, leurs rêves, leurs vagues mélancolies, parfois leurs amours d'une saison!

Les chanteurs populaires de la Bretagne française ont un patron, poëte errant et aveugle, Homère chrétien, que l'Église catholique invoque sous le nom de saint Hervé; la vie de saint Hervé est un des coins fleuris de cette *Légende celtique* si bien mise en lumière par M. de la Villemarqué. Outre ses actes officiels, l'Église d'Irlande, de Cambrie et d'Armorique, possède, nous dit-il, un cycle de légendes formant un genre littéraire tout original, «toléré par l'Église catholique comme un art pieux et charmant». Laissons l'apôtre de l'Irlande, saint Patrick ou Patrice, et saint Kadok, l'apôtre de la Cambrie, qui sont, avec saint Hervé, les héros de ces merveilleuses histoires. Mais la vie du *saint* bas-breton et celle de son père, qui fut barde en Gaule près du roi frank Childebert, puis en Armorique, sont empreintes d'une grâce naïve et attendrissante dont je voudrais donner quelque idée par une ou deux citations. Hervé est né aveugle, et, tout petit, n'ayant plus de père, il commence par les campagnes sa vie de chanteur nomade, tendant la main pour sa mère impotente. Après sept ans de courses difficiles, au milieu de paysans barbares et païens qui l'insultent, il se retire dans un ermitage d'où il ne sort que pour voir sa mère et l'assister quand elle meurt. Plus tard, il tient école de religion, de morale, de poésie et de musique pour les enfants du pays, et adoucit les mœurs sauvages; plus tard, il s'occupe de bâtir une église et un couvent, pour coloniser, défricher, répandre aux alentours les bienfaits de l'agriculture; et de rechef, pasteur vagabond, architecte mendiant, il va par les chemins chanter et quêter pour son œuvre. Enfin, plus tard, dans un synode d'évêques armoricains, l'humble ermite concourt aux cérémonies de l'excommunication d'un chef du nom de Kon-Mor, exécré en Bretagne pour ses cruautés. Rien de plus intéressant que la légende de ce ferme et doux aveugle, établissant partout le travail, la justice, l'amour du bien et du beau, et suivi dans la mort par la petite Kristina, sa fillcule et sa compagne, *blanche colombe* que sa mère lui avait léguée. Voici un fragment de la légende en vers bretons de Rivanone et de son fils Hervé :

« Un jour l'orphelin disait à sa mère malade, en la serrant dans ses petits bras :

» — Ma chère petite mère, si vous m'aimez, vous me laisserez aller à l'église; car voilà que j'ai sept ans accomplis, et à l'église je ne suis pas encore allé.

» — Hélas! mon cher enfant, je ne puis vous y conduire, quand je suis sur mon lit malade; quand je suis malade d'une maladie qui dure depuis si longtemps que je serai forcée d'aller demander l'aumône.

« — Demander l'aumône, ma mère, vous n'irez point, j'irai pour vous, si vous le permettez. J'irai avec quelqu'un qui me conduira, et, en marchant, je chanterai; je chanterai vos beaux cantiques, et les cœurs seront attendris. »

» Et il partit afin de chercher à manger pour sa mère qui ne pouvait pas marcher. Or, il eût été dur le cœur qui n'eût point été ému sur le chemin de l'église, quel qu'il fût, en voyant le petit aveugle de sept ans, sans autre guide que son chien blanc; en l'entendant chanter, grelottant, battu par le vent et la pluie, sans chaussures à ses petits pieds, et ses dents claquant par le froid. »

Voici un autre fragment qui nous montre Rivanone jeune fille, la première fois qu'elle rencontra le barde Hyvarnion dans la forêt. Le barde avait fait un rêve où une ravissante et virginale figure lui était apparue au bord d'une fontaine. Il confie ce beau songe au représentant du roi frank en Bretagne, chargé de lui offrir l'hospitalité, et celui-ci l'emmène dans une partie de chasse :

« Comme ils entraient dans la forêt... ils entendirent une voix qui chanta t au loin avec un charme inexprimable. Le jeune homme tressaillit et retint son cheval par la bride : « J'entends, dit-il, chanter la voix que j'entendis la nuit dernière. »

» Sans répondre un mot, l'officier royal le conduisit vers le point de la forêt d'où partait la voix, et suivant un sentier qui courait le long d'un ruisseau, ils arrivèrent à une source près de laquelle une jeune fille s'occupait à cueillir des simples.

» La jeune fille était près de la fontaine, dit un barde populaire breton ; sa robe était blanche et rose son visage.

» Si blanche sa robe, si rose son visage, qu'elle semblait une fleur d'églantine sortant de la neige.

» Et elle ne faisait que chanter : — « Quoique je ne sois, hélas ! qu'une pauvre iris du bord de l'eau, c'est moi qu'on nomme la *Petite Reine.* »

» Le seigneur comte dit à la jeune fille en s'approchant : — « Je te salue, *Petite Reine de la fontaine.* Comme tu chantes gaiement et comme tu es blanche !

» Comme tu es blanche et comme tu chantes gaiement ! Quelles fleurs cueilles-tu donc là ?

» — Je ne suis pas blanche, je ne chante pas gaiement, ce ne sont pas des fleurs que je cueille ;

» Ce ne sont pas des fleurs que je cueille, mais deux ou trois espèces de plantes salutaires :

» L'une est un baume pour les gens tristes ; pour les aveugles l'autre est bonne, et, si je puis trouver la troisième, celle-là guérira de la mort

« — Petite reine, je t'en supplie, donne-moi la première de ces plantes.

» — Sauf votre grâce, seigneur, je ne la donnerai qu'à celui que j'épouserai.

» Tu l'as donnée ! donne-la donc, s'écria l'officier royal, tu l'as donnée à ce jeune homme qui est justement venu ici pour te demander en mariage. »

» Et la *Petite Reine de la fontaine* donna au barde, en gage de sa foi, la plante qui produit la gaieté. »

N'est-ce pas une apparition idéale que cette *Petite Reine de la fontaine* surprise par l'amour, alors qu'avertie aussi par un rêve, elle cherchait dans ces lieux hantés par les fées « l'herbe qui produit l'union des cœurs et donne la joie, quand, trempée, dans l'eau des fontaines par une vierge, elle a été secouée sur le front de l'homme qu'elle veut prendre pour époux... la fleur d'or qui répand la lumière et qui, en ouvrant les yeux du corps et de l'esprit, ouvre l'intelligence des choses de l'avenir... l'*herbe de la mort*, qu'on eût mieux nommée l'*herbe de la vie*, parce qu'on ne mourait pas quand une fois on l'avait trouvée » (1) ?

Et qu'il me soit permis de dire ici un mot de ce culte de la nature, si vivace au cœur des races celtiques. Le merveilleux qu'elles aiment, comme l'observe M. Renan, consiste en une foi indéfinie dans le possible, dans les puissances de la nature auxquelles président des êtres indépendants et portant en eux-mêmes le principe de leur force. Ce n'est point là le *miracle* dans l'acception chrétienne et classique du terme; ce n'est pas non plus l'esso défini des dieux ou demi-dieux de la mythologie grecque. Les êtres merveilleux de la légende celtique s'appellent *légion,* et leur pouvoir se confond avec l'incessante et multiple énergie de la nature : en vain le christianisme, en s'emparant du monde breton, essaya de les proscrire; ils refusèrent de mourir, et, changés en démons par les prêtres, continuèrent de vivre familièrement, tout damnés qu'ils étaient, avec le peuple des campagnes. La communion la plus intime avec la nature entière; l'amour de tout ce qui vit; l'entente affectueuse de l'homme et de l'animal; la croyance aux pierres et aux plantes qui sont *fées;* le souvenir de l'antique prophétisme personnifié dans la figure étrange de Merlin ; le dogme de la résurrection et du retour des héros, engendrant une sorte de *messianisme*, une doctrine secrète se rattachant au druidisme en plein moyen âge, sous le couvert symbolique d'Arthur et de ses preux : voilà les rameaux de l'arbre *merveilleux* qui porta si longtemps et si haut de tels fruits de poésie ! Aujourd'hui encore cette poésie subsiste sous bien des formes. Autour de ces monuments bizarres, *menhirs*, *dolmens*, etc., qu'ils soient ou non d'origine celtique (la science penche actuellement pour une origine plus reculée), voltigent et dansent mille fantômes dont l'existence n'est pas l'objet d'un doute pour les paysans. Ces pierres levées, ces pierres branlantes, ces *cromlechs* ou enceintes de pierres, adoptées dans tous les cas par leurs aïeux, les Bretons de nos jours y attachent mille idées gracieuses ou terribles. Je n'entrerai pas dans le détail de ces superstitions tant de fois exploitées par les conteurs ou les poëtes; le public connaît assez les *fées* et les *nains*, les *korrigans*, les *korils* et les *poulpikans* de la Bretagne, rendus populaires par les récits d'Émile Souvestre, notamment dans les *Bretons* et dans le *Foyer breton.* Mais que de rapprochements avec l'Asie ou la Grèce fabuleuse, depuis les cabires jusqu'aux nymphes, tout ce fourmillement d'être fantastiques ne pourrait-il pas suggérer? Ce qui est certain, c'est que les tendances naturalistes de la race bretonne se sont maintenues sous le signe de la croix; et que cette race, si dure au mal, si taciturne, si indigente en apparence, garde comme un reflet magique de la jeunesse du monde !

Chimère ! s'écrieront les gens qui se contentent de voir la superficie des choses et qui nient toutes causes lointaines : et pourtant, l'histoire elle même se charge de nous prouver par tel exemple éclatant que de pareils commentaires n'ont rien de déraisonnable. Transportons-nous pour un moment du fond de la Bretagne aux frontières opposées de la France avec M. Renan, et demandons-nous s'il s'est mépris en reconnaissant l'âme des races celtiques dans ces *voix* entendues par Jeanne d'Arc, dans ces rapports de la jeune fille avec les loups respectant son troupeau, avec les oiseaux familiers venant manger son pain en son giron, avec le *hêtre des fées*, où elle allait suspendre des guirlandes ? Rappelons-nous cette espérance indomptable dans le salut du royaume réservé aux efforts de sa main féminine, les défiances qu'elle excita d'abord, le parfum singulier de poésie qui fit prendre par tant de gens cette héroïne mystique et nationale pour une sorcière ! Est-ce donc le christianisme régulier que nous retrouvons là, ou ne serait-ce pas bien plutôt un fonds de croyances celtiques déposé par la tradition dans l'âme d'une femme extraordinaire, et se produisant au dehors, sous l'empire des circonstances, par un dernier épanouissement, avec une soudaineté irrésistible? Ne sait-on pas, en outre, que Jeanne d'Arc avait obtenu de l'Armorique « douze cents lances bretonnes et un troisième Arthur (l'illustre comte de Richemond) pour

(1) La *Légende celtique*, etc., par M. de la Villemarqué.

suivre sa bannière »? Ne sait-on pas qu'il se rencontra en Bretagne, précisément en ce temps-là, une jeune fille, une paysanne, digne sœur de Jeanne d'Arc par l'inspiration, ayant même cœur et même pensée; qu'elle fut aussi brûlée par les Anglais, et cela « pour avoir défendu l'héroïne française » et « soutenu qu'elle était bonne et que ce qu'elle avait fait était bien fait » (1)? La pauvre fille, Périnaïk ou Pérette, avait marché longtemps, du fond de son pays, pour aller rejoindre la paysanne lorraine : au travers de la France écrasée et noyée dans le sang par l'invasion étrangère, ces deux cœurs purs s'étaient compris. La *Petite Reine de la fontaine* s'était relevée de la tombe, en reprenant la hardiesse et le rayon prophétique de ses aïeules pour la défense de la grande patrie, fût-ce au prix du martyre : Périnaïk ou Jeanne d'Arc, c'était bien la *fleur d'or* qu'elle tenait dans sa main virginale!

Ainsi les Bretons ont gardé, au sein du christianisme, l'indépendance native de leurs sentiments pour en pénétrer la religion même qui leur était apportée, et toute la littérature des grands siècles du moyen âge. Ce qu'ils ont saisi de préférence dans le christianisme, c'est l'amour de l'être *simple*, *pauvre* et *faible*, dit encore M. Renan; et rien de plus vrai. Leurs moines, leurs *saints* les plus célèbres ont défendu contre l'Église, contre le joug extérieur, leurs usages et leurs traditions; on pourrait dire qu'ils ont conquis de vive force leur *canton* dans la légende catholique. Le Breton ne s'est pas incliné d'abord pour la forme, comme le Sicambre; il s'est donné avec sincérité, mais fièrement : car, jusque dans sa religion et dans son respect, il est fier, il n'est point mû par des mobiles vulgaires. Dieu est le roi de ses croyances; mais lui, il n'est pas plus le serf de Dieu que de ses princes! Il ne réclame ni louange ni récompense de celui pour qui il se dévoue. « Fais ce que dois, advienne que pourra » serait sa juste devise; j'y ajouterais la vieille sentence, empreinte d'un certain fatalisme, qui lui crie dans la joie comme dans la douleur : « Ce qui doit être sera ». Enfin, malgré les éclats de sa nature ombrageuse, le Breton est riche de qualités exquises, de ces qualités introduites par lui dans le vaste cycle de la *Table ronde*, et de là dans le monde réel, sous le nom de qualités *chevaleresques*. Même lorsqu'il est égaré par la démence de la colère, c'est presque toujours la haine de l'injustice ressentie ou supposée qui l'anime, et non l'aveugle furie du taureau qui se rue et frappe au hasard. Nulle part, chez les autres races, vous ne remarquerez au début, parmi les élans de sauvagerie, les délicatesses innées de la famille bretonne; cette pudeur, cette réserve de sentiment qui n'est pas de la froideur, mais qui est de la fierté et qui tient au respect de l'âme pour ses plus intimes émotions; ni cette chasteté, cette blancheur d'hermine dans l'expression de l'amour, et cette élévation jusque dans les écarts du cœur! C'est d'après le roman d'origine bretonne, c'est d'après les femmes qu'il met en scène : Geneviève, Iseult, Enide, la fée Viviane, que l'idéal du moyen âge s'est transformé pour substituer aux figures grandioses, mais souvent brutales de l'épopée carlovingienne, les figures du cycle arthurien, éclairées d'une lumière intérieure, rayonnant d'une souveraine beauté, douées enfin de cet indicible charme auquel se devine, suivant la sublime expression de Shakspeare, le *lait de l'humaine tendresse*. C'est ainsi que l'âme de toute l'Europe fut renouvelée, et que chaque peuple, selon son génie, s'inspirant de ces divines créations, les mêla aux richesses de sa propre légende. N'est-ce pas une chose curieuse et touchante que l'influence profonde, universelle, de cette petite race enfermée dans ses rochers et qui, retirée des grands débats du monde, le remua par sa voix avec tant de puissance? Les miracles d'Amphion et d'Orphée ne se réalisèrent-ils pas cette fois? La poésie de la conscience, du dévouement, des nobles sacrifices, de l'amour dans la force, de la justice dans l'héroïsme, descendit comme un fleuve rapide et superbe au milieu des terres arides qui se couvrirent de moissons et de verdoyants abris. C'est contre les banalités d'une chevalerie affadie et menteuse que l'âme si haute de Cervantes batailla; mais il ne se défit jamais lui-même de ce qu'il y avait de grand dans les folies de son cher et bouffon *Don Quichotte*. Depuis la chronique latine de Geoffroi de Monmouth, qui parut vers 1137, et le roman de *Brut* écrit en français par Robert Wace pour le roi anglo-normand Henri II, jusqu'aux imitations les plus modernes, gens du Nord ou du Midi, poëtes ou romanciers, combien de maîtres se sont passé de main en main les trésors de la légende bretonne! Après avoir excité l'enthousiasme de la France entière, qui les mit en œuvre de mille manières et parut les ressaisir comme un bien de famille, ces trésors de poésie firent le tour de l'Europe; et, même en dehors du cycle romanesque, la trace en est visible dans une foule de chefs-d'œuvre éclos plus ou moins tard. L'Anglais Chaucer vante les légendes bretonnes; Spenser, Shakspeare, en offrent plus d'une réminiscence; Milton rêva un moment d'écrire un poëme de la *Table ronde*. L'épisode de Françoise de Rimini, dans l'*Enfer* de Dante, nous reporte au roman de *Lancelot*. Dans le poëme touffu de l'Arioste, Merlin et Viviane ont repris une vie nouvelle, et le Tasse imite, dans sa *Jérusalem délivrée*, la forêt magique de Brocéliande. Sous maint déguisement, les fictions venues de si loin sont présentes au milieu de nous. La *Table ronde* elle-même, au souvenir de laquelle est si étroitement lié celui du *Saint-Graal* des romans de chevalerie, image agrandie du *bassin bardique* chanté par Taliésin, et où la source de toute poésie, de toute sagesse, de toute divination, était contenue sous la forme d'un mélange mystérieux; cette fameuse *Table ronde*, qui rappelle la table

(1) Voyez un passage du livre de M. J. Quicherat sur le *Procès et l'histoire de Jeanne d'Arc* (t. IV, p. 474), cité par M. de la Villemarqué.

circulaire des festins chez les anciens Gaulois, dans les repas en commun qui précédaient les joutes guerrières..., les enfants de la Basse-Bretagne l'ont conservée dans leurs jeux! Une grosse pierre isolée supportant un petit garçon couronné de feuillage, voilà ce qui représente la Table ronde et le roi Arthur; une bande d'enfants dansant alentour et chantant ce refrain :

« O roi Arthur, je vous salue,
Je vous salue, roi de renom. »

Voilà le chœur des chevaliers.

Ce serait folie de vouloir faire le dénombrement des poëmes et des romans de chevalerie qui ont développé la trame de toutes ces fictions; dès le milieu du XII^e siècle, trouvères et troubadours rivalisent de zèle; une partie de leurs récits est aujourd'hui perdue, et parmi les écrivains dont les œuvres nous restent, je me contenterai de citer Robert Wace, Chrestien de Troyes, auteur de *Tristan et Iseult*, du *Chevalier au lion*, de *Percevol le Gallois*, et Marie de France, avec ses jolis contes en vers connus sous le nom de *lais*, où sont fixées d'une main légère les traditions armoricaines. Si l'on désire savoir quelle part le pays de Galles et quelle part non moins sérieuse l'Armorique eut dans la formation du cycle de la *Table ronde;* comment la légende populaire passa tour à tour de l'une à l'autre Bretagne, s'accroissant à chaque voyage pour tomber enfin dans le domaine européen, par les mains de la France, on lira avec autant de plaisir que de profit le précieux livre de M. de la Villemarqué intitulé : *Les romans de la Table ronde et les contes des anciens Bretons*. Ce livre, où sont exposées les recherches du savant critique sur les origines du cycle arthurien, et qui nous donne la traduction des vieux contes populaires du pays de Galles publiés de nos jours sous le titre de *Mabinogion*, est une sorte de musée poétique où l'on aurait, derrière chaque tableau rare, l'histoire de sa création depuis les premières ébauches et les premiers tâtonnements de l'artiste jusqu'au dernier coup de pinceau. Voici le roi Arthur dans sa capitale de Caerléon, tenant sa cour légendaire avec l'enchanteur Merlin, maître Keu le sénéchal, Béduier l'échanson, le vénérable Calogrenant, babillard comme Nestor, le sage Gauvain, tous ses preux chevaliers et leurs dames : suzerain de l'univers, il est noble, vaillant, jeune et beau! Voici la fée Viviane séduisant Merlin au fond des bois et le retenant captif dans un buisson d'aubépine; voici Lancelot grandissant dans le palais de Viviane, puis enlevant la fière et belle reine Genièvre et poursuivi par le roi Arthur. Voici, errant au loin, Tristan de Léonnais et la tendre Iseult aux blanches mains, aux blonds cheveux, tous deux sous l'empire d'un philtre magique qui les enivre d'un amour coupable; et Perceval le Gallois, amoureux de la jolie Blanchefleur, ou bien en quête de la demeure dans laquelle le *Roi pêcheur* garde le Saint-Graal aux vertus souveraines... Mais je ne puis que vous conduire au seuil de ce monde féerique, où le génie breton, opprimé par les réalités de l'histoire, prend sa revanche par d'immortelles légendes groupées autour du nom d'un chef populaire, qui se transfigure d'âge en âge pour élargir, dans un rêve merveilleux, le petit domaine krymique jusqu'aux proportions de l'univers entier. Ce monde, qui se balance encore au-dessus de nos têtes, dans les nuages pourprés du couchant, sachez seulement qu'il est issu en grande partie de nos campagnes bretonnes; c'est là que s'est transformée, dans le commerce du peuple armoricain, la légende nationale primitive du héros cambrien Arthur, comme d'autres héros, tels que Ghéraint et Urien, y sont parvenus au rang de *saints* pieusement honorés. Ouvrez de nouveau le *Barzaz-Breiz*, et dans la *Marche d'Arthur*, dans la *Légende de saint Efflamm*, où l'on voit le combat d'Arthur contre un dragon, dans *Merlin barde* et *Merlin devin*, dans les fragments épiques du poëme de *Lez-Breiz*, vous reconnaîtrez plus d'un élément du cycle arthurien. Ce *Lez-Breiz* (tel était le surnom de Morvan, le soutien, la *hanche de la Bretagne*), semble avoir fourni le type du Pérédur gallois, devenu le Perceval des romans français. Que vous dirai-je de plus? Le génie breton, dont je vous ai montré l'essor dans la poésie pure et dans la légende, s'est marqué tout aussi fortement dans l'histoire. Il serait superflu de l'y suivre; chacun peut aisément faire la comparaison, en partant de ce résumé où sont indiqués, je pense, tous les traits essentiels de l'esprit et du caractère de la race bretonne. La liste des gloires en tout genre de la Bretagne ancienne et moderne est trop considérable pour être ici reproduite : hommes de guerre, écrivains, artistes, savants, tant de fils illustres ou dignes d'une rare estime lui ont fait honneur jusqu'au temps présent, que la simple mention de leurs noms et de leurs titres excéderait les bornes de ce travail. Qu'il me soit permis cependant de louer ces ouvriers inconnus qui ont construit, sculpté le clocher du *Kreisker*, orgueil de Saint-Pol de Léon, la fontaine de Saint-Jean du Doigt, le jubé de Notre-Dame du Folgoat, le calvaire de Saint-Thégonnek et celui de Plougastel, avec leurs magnificences exquises, bref, toutes ces broderies et ces dentelles de pierre! Le nom de Michel Columb, du moins, sauvé de l'oubli, est là pour représenter le talent de ces *tailleurs d'images* qui ont fait de la Bretagne monumentale une merveille unique. Toujours on admirera le superbe tombeau dû au génie de ce chef des *Lanballays*, et que Nantes est fière de posséder comme un trésor dans sa cathédrale.

Je regrette de ne pouvoir entreprendre l'examen de l'œuvre de Brizeux, le plus célèbre et le plus complet de tous les poëtes bretons contemporains; mais il est temps de finir. Dans *Marie*, dans *Primel et Nola* dans les *Bretons* surtout, Brizeux, âme d'élite et véritable artiste, s'est pénétré, autant qu'il était en lui, du génie de sa race; j'oserai dire toutefois qu'il l'atténue souvent par ses recherches d'élégance, et aussi faute d'un souffle plus hardi. Mais je suis loin de lui refuser, comme font quel-

ques personnes, la vraie et franche inspiration; il ne faut pas que la simplicité du dessin, la sobriété du ton, la finesse des nuances, la pudeur même du poëte, nous empêchent d'apprécier la valeur de cette poésie, presque toujours tendre et discrète, mais nerveuse et énergique plus souvent qu'il n'est convenu de l'avouer. C'est l'habitude chez nous de circonscrire, d'après les premiers arrêts de la critique, le talent d'un écrivain dans un champ mesuré par elle et qu'il ne saurait franchir désormais. Brizeux, pour la majorité des lecteurs qui se piquent d'aimer encore la poésie, *est* et *n'est que* l'auteur de *Marie;* et jusque dans ce domaine réservé, on va jetant les mots de naïveté raffinée, de grâce un peu débile, d'excès de simplicité. Mais quoi! les qualités ne passent-elles pas les défauts, si fort exagérés? N'eût-il que sa note doucement rustique, ce poëte dont Chateaubriand accueillait les débuts avec tant d'espérance, il serait juste d'accepter sa poésie, avec M. de la Villemarqué, comme celle d'un jeune Kloarek traduisant heureusement ses impressions d'enfance et ses timides amours dans la langue de Racine et d'André Chénier. De la passion véhémente et de la pudeur jalouse qui se partagent l'âme du Breton, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui l'emporte chez Brizeux, et plus volontiers il couvre d'un léger voile ce qui lui vient du cœur. Si c'est là un tort, n'est-ce pas un tort de poëte et de vrai poëte? Le langage de Brizeux parlant de sa chère Bretagne ne se livre guère aux grands éclats, mais il est riche d'accents intimes : pur langage d'amoureux qui s'entendent et se répondent à demi-voix, à demi-mot, sans que jamais le mot ou l'inflexion de voix trompe le sentiment secret! L'âme flotte et chante au bord des lèvres, les larmes de joie ou de chagrin tremblent sous la paupière : c'est tout... N'est-ce donc pas déjà assez beau? Il est d'autres sources et d'autres formes de poésie; il en est de plus frappantes et de plus larges; mais ces rayons de beauté, ces gouttes de poésie qui tombent lentement dans la solitude, au milieu des frémissements de l'âme et de la nature, n'ont-ils pas un charme singulier et profond qui se distingue de tout autre? Qu'on mette d'ailleurs la poésie du *Barzaz-Breiz* au-dessus, bien au-dessus de la poésie de Brizeux et de n'importe quel écrivain, s'appelât-t-il Chateaubriand ou Lamennais, rien de mieux : cela prouve seulement que nul, fût-il poëte de génie, ne peut vaincre un peuple de poëtes qui chante depuis des siècles!

Tout en m'interdisant d'énumérer les gloires de la Bretagne, je me reprocherais de ne pas nommer ici deux hommes tels que Chateaubriand et Lamennais, sortis l'un et l'autre du nid de corsaire de Saint-Malo pour entrer victorieux dans le champ renouvelé de la littérature française. Quoiqu'ils n'appartiennent pas aux cantons bretonnants, ils n'ont pas manqué au génie de leur race. Dans l'épisode de *Velléda*, ce chef-d'œuvre qui, seul, nous ramènerait toujours au poëme des *Martyrs;* dans maint ressouvenir encadré çà et là, dans une description du printemps en Bretagne, dans une page attendrie de *René*, dans cette constante mélancolie, si amère et si fière chez le poëte comme chez l'homme, on sent l'empreinte du génie breton. Mais on la sent encore davantage, ce me semble, dans l'âpreté, dans les colères et les cris de révolte de Lamennais, entrecoupés de soupirs et de tendresses dont rien n'approche en dehors des poésies populaires de la Bretagne. L'inspiration ancienne, essayant de se prendre aux choses modernes avec une passion inquiète et fiévreuse, traverse ces œuvres étranges, telles que les *Paroles d'un croyant* et *Une voix de prison*, allant du poëme au pamphlet, où l'harmonie céleste se change subitement en stridente ironie et le sanglot en imprécation. C'est parmi les grands poëtes de la Bretagne et de la France que la postérité placera assurément l'ombre de Lamennais.

Quant aux écrivains d'aujourd'hui qui, en français ou en *brezonek*, tâchent de servir par leurs travaux le renom de la petite patrie armoricaine, ils me pardonneront si je leur rends un hommage collectif. Dans le mouvement de renaissance qui paraît se propager en Bretagne pour retremper la langue et créer toute une littérature locale, M. de la Villemarqué attire d'abord le regard, et c'est lui qui personnifie au delà des quatre *cantons* ce mouvement et les espérances qu'il suscite. Si maintenant, dans une direction différente, nous cherchons, parmi nos contemporains, quels écrivains marquants nous sont venus de ce côté, nous apercevrons deux hommes qui s'avancent dans les routes nouvelles, se détournant des rêves du passé pour étreindre la raison visible ou saluant ces rêves comme de belles fables, au travers desquelles se discerne l'histoire intime de l'humanité. M. Ernest Renan (de Tréguier), l'érudit et ingénieux critique, l'écrivain plein de nuances, qui sourit volontiers aux floraisons de l'imagination et ne les traite guère en croyant, mais les analyse curieusement, savourant chaque parfum en amateur délicat; ce poëte de l'exégèse, qui séduit par la magie du style ses plus rudes adversaires, ne saurait être jugé ici en dix lignes. Mais comment ne point faire l'éloge de l'artiste en signalant un bijou, cette étude du génie breton écrite de main de maître et insérée dans le volume des *Études et critiques littéraires?* L'autre écrivain, M. Jules Simon (de Lorient), un philosophe parti de l'enseignement classique de la psychologie et de l'analyse de la métaphysique alexandrine, s'est engagé, depuis bon nombre d'années, dans la voie largement ouverte des vérités sociales données par l'expérience comme par la conscience. L'écrivain, l'orateur éloquent et aimé, chez qui la noblesse d'esprit est soutenue de la noblesse du cœur, poursuit sans se lasser l'organisation du travail indépendant et intelligent au profit du bien-être général, la réforme de toute injustice dans les mœurs comme dans les lois, l'accroissement de la dignité humaine, enfin, avec la volonté libre et courageuse pour outil. N'oublions pas qu'il existe aussi une poésie dans le *devoir*, dans la victoire du bien sur le mal; si le beau est la splendeur du vrai, le vrai et le juste mènent

l'âme vers le beau : c'est la séve puissante qui donne la fleur et le fruit !

Je crois, malgré quelques omissions forcées, avoir retracé avec assez d'exactitude les grandes lignes du génie breton. Au moment de prendre congé de mon sujet, il me paraît nécessaire de revenir un peu sur une des faces de ce génie ou de ce caractère. Le peuple armoricain nous est apparu, sous mille formes, lié au passé de sa race par d'aussi fortes attaches qu'au sol de son pays. Ce double sentiment, généreux sans doute dans son essence, peut en revanche entraîner, s'il devient par trop exclusif, des conséquences fâcheuses. Cet amour du pays, qui existe ailleurs que dans le cœur du Breton, nous frappe chez lui cependant comme un phénomène tout exceptionnel; c'est presque une maladie autant qu'une affection de l'âme. Lisez, dans le *Barzaz-Breiz*, l'histoire de *Bran*, le prisonnier de guerre dont le cœur se brise loin de sa patrie; le récit du *Combat de Saint-Cast*, où l'on voit les Bretons d'Armorique, près de se mesurer avec les archers gallois de l'armée anglaise, leur faire tomber les armes des mains en entonnant un air national également familier aux Bretons d'outre-mer; et le *Mal du pays*, où un jeune paysan des montagnes d'Arez, embarqué comme matelot sur un bâtiment de guerre, adresse un chant d'adieu déchirant, en se sentant mourir loin de sa terre natale, à quiconque l'aime *dans sa paroisse et aux environs*. Souvenez-vous que la Compagnie française des Indes, du temps de la Bourdonnaye, pour empêcher ses matelots bretons de dépérir, avait dû embarquer sur chaque vaisseau un joueur de *biniou*, emportant avec ses chansons la langue et les airs du pays, donc une partie de la patrie elle-même : sans quoi, nul remède ! Alors vous comprendrez pleinement la nature de cet amour sans frein qui, se confondant jadis avec un dédain et une haine aveugles de l'étranger, toujours considéré comme ennemi, ne se contenta pas de défendre l'indépendance de la race bretonne, mais la maintint dans un isolement farouche vis-à-vis des populations voisines. C'est un des traits distinctifs de la race kymrique de demeurer quasi impénétrable aux influences du dehors, en repoussant même les bienfaits d'une civilisation supérieure. Aussi le peuple breton ne frayera-t-il pas de bonne grâce avec les autres peuples, comme eux avide d'acquérir, actif, alerte, voyageant... Non ! Et s'il prend la mer de son plein gré, ce sera pour se battre : encore la haine de l'étranger, qui seule réprime en lui l'amour du pays, ou plutôt ne fait qu'un avec cet amour ! De là un principe de faiblesse parmi de grandes qualités; et si vous y joignez ce goût des choses antiques, réalités ou chimères, qui reporte l'idéal en arrière au détriment de l'avenir, ne jugerez-vous pas que le Breton se retranche avec trop d'opiniâtreté dans les mélancolies de sa poésie et dans les défiances héréditaires de son histoire? « Rien n'égale, dit M. Renan, la délicieuse tristesse de ses élégies nationales. » — « Hélas ! dit un chant populaire, les Bretons sont pleins de tristesse ! » Or, toute poésie mise hors de cause, il n'est pas bon que l'homme se nourrisse éternellement de pleurs ou de songes mélancoliques. L'idéal qui n'attend rien du progrès, la poésie qui se replie sur elle-même, ont aussi leurs dangers. Dans ces abîmes de rêverie où se perdent les rudes leçons de la vie réelle, on voit tout comme au travers d'une brume fantastique. Le monde imaginaire où l'esprit du Breton court les aventures lui tient lieu du monde solide qui lui échappe; et, tandis qu'il trace obstinément le même sillon, en regardant passer les fées de la mer ou des fontaines, en compagnie d'Arthur ou de Merlin, tout s'ébranle et marche autour de lui. L'*illusion* du passé, voilà le mot décisif qui éclaire l'histoire de cette race fière, vaillante, hardie, généreuse, mais qui s'est usée en des labeurs stériles pour elle-même, luttant bien souvent pour des ombres, se consolant avec des ombres encore ! Si chères qu'elles soient, elles ont vécu; il n'est pas de gloire, pas de beauté qui puisse remplacer la vie par le rêve. C'est en vain que les Bretons auront gardé toute leur vieille énergie, s'ils refusent de l'employer aux œuvres du présent, aux conquêtes de la civilisation. En vérité, ils ont assez bercé le *temps passé* avec des larmes amères. Pourquoi répéter sans cesse la mélodieuse, mais énervante chanson des regrets? S'il n'est au monde que « regrets et peines de cœur pour le Breton », lorsqu'il songe au *temps passé*, qu'il tâche de n'y plus songer nuit et jour; qu'il le laisse dans ce berceau d'ivoire « orné de clous d'or et d'argent », balancé par lui avec un respect funèbre. Oui, « celui qui est dedans est mort ! est mort, est mort depuis longtemps ».

Des hommes de cœur et de talent forment, je le sais, des vœux pour que la langue et la littérature bretonne se relèvent. Continuer l'œuvre de le Gonidec, empêcher l'altération de la vieille langue au moyen des règles posées par lui avec l'autorité de la science; sauvegarder avec cette langue, précieuse en elle-même comme sujet d'étude, la poésie intime de l'Armorique; maintenir dans les écoles l'enseignement sérieux du breton, tout en répandant la connaissance et l'usage de la langue française, de manière que l'un mène à l'autre par degrés et que les habitudes populaires ne soient pas durement froissées; publier des chants et des contes, de petits livres de morale, d'histoire, de science élémentaire, dans l'idiome celtique; relier entre eux les Bretons de France et les rapprocher de leurs frères du pays de Galles par des revues, par des journaux, par des réunions attestant une commune origine et des sentiments communs... Si c'est beaucoup embrasser, du moins n'est-ce pas tenter l'impossible ni entraver la civilisation dans sa marche en avant? Mais si la langue, la poésie, les souvenirs, et les projets de renaissance celtique dont il est question, devaient servir avant tout les intérêts d'une propagande spéciale ; s'ils avaient pour objet de répondre aux vœux d'une caste, de restaurer l'esprit *ancien* et de fortifier ce qui en reste, enfin de tenir en échec l'esprit des sociétés

modernes, les hommes de cette *renaissance* auraient tenté une œuvre illusoire. Je ne puis imaginer que telles soient les secrètes visées des vrais amis de la Bretagne. Au lieu d'accuser la fatalité et de prétendre ressaisir ce qui n'est plus et ne saurait en aucune façon revenir, que les Bretons se créent d'autres et plus sûres destinées en se conformant aux lois des temps nouveaux. Que l'Armorique soit fière de ses chants héroïques ou charmants, comme le pays de Galles s'enorgueillit de sa littérature polie et raffinée; que les deux Bretagnes se glorifient de l'action qu'elles ont exercée, au moyen âge, sur l'Europe entière, par les conceptions brillantes et délicates de leur génie. Ce n'est pas la poésie qui est un danger pour les peuples, car elle renferme un idéal qui hausse l'âme et qui se transforme avec les temps et les besoins de l'humanité; c'est l'ignorance ou l'exclusion aveugle et hostile qui est un écueil : supprimez-le, tout sera conquis. Vouloir briser les énergies vitales d'un individu ou d'une race est une œuvre mauvaise, sinon toujours vaine : les modifier, les épurer sans les affaiblir est un bien, un devoir, une bataille gagnée. Que le peuple breton, après avoir été l'Achille et le Tyrtée de sa propre histoire, refuse de changer d'âme, on n'oserait l'en reprendre : mais qu'il cesse d'asservir cette âme tendre et forte aux choses du passé! Qu'il ne se laisse pas attirer sans cesse en arrière par la longue chaîne des générations disparues! Le meilleur moyen de réveiller, de retremper le génie breton, est encore de faire en sorte qu'il lutte, sur un terrain plus vaste, avec le génie français, qu'il le pénètre de sa propre séve, et qu'il trouve, au delà des limites d'un idiome peu familier au reste du monde, un secours durable dans une langue comme la nôtre, universellement acceptée. Un mouvement littéraire borné au langage d'un petit pays n'aura jamais qu'une importance locale et passagère; mais l'esprit original de la race peut s'épanouir en dehors de l'idiome primitif. Si le génie de la race kymrique illumina et charma l'Europe du moyen âge, qui sait ce qu'il pourrait fournir au monde aujourd'hui? Si le temps des légendes est clos, n'est-il pas d'autres issues pour la pensée, pour l'imagination, pour ce sentiment grave et doux tour à tour qui marque les œuvres bretonnes d'une empreinte singulière, pour cette énergie qui, après s'être longtemps concentrée, se lance en droite ligne au but et attaque de front l'obstacle, dût tout effort s'y briser!

Entrez donc résolûment, dirai-je aux Bretons d'aujourd'hui, entrez chez nous, avec les aptitudes de votre imagination, dans la poésie, dans le conte et dans le roman; avec la noblesse de vos aspirations, entrez dans le champ fécond de la philosophie morale; avec l'énergie et la constance qui vous caractérisent, dans tous les chemins de la science; avec ce rare instinct qui fait deviner et créer l'*art*, et qui guida plus d'une fois la main de vos artisans, accourez dans toutes les voies artistiques: pourquoi ne pas tenter ces aventures diverses? Déjà la tâche est commencée, les exemples ne manquent pas. Eh bien! donnez-vous davantage, donnez-vous tout entiers hors de vos *cantons*; ne restez pas comme un *clan* fermé aux bruits, aux souffles d'ailleurs : recevez et renvoyez-nous la lumière! Alors, tous ceux qui travaillent pour l'avenir ne craindront plus de rencontrer vos souvenirs et vos coutumes sur leur passage. Car, du jour où le Breton se tournera de ce côté et prendra bien décidément sa part de ce labeur, on sait qu'il y apportera sa foi et son caractère de granit. Tel que le sauvage d'Amérique emportant dans ses caravanes les cendres paternelles comme un fardeau sacré, il emportera, lui, en son âme, vers l'avenir qui l'attend et dont il sera le robuste ouvrier, la mémoire et le mâle orgueil de ses pères. Nul ne s'étonnera si, parfois, tourné vers la mer, vers les grands lointains qui le fascinent, il se penche comme pour chercher une partie de lui-même engloutie dans le passé, plus profond que l'Océan; comme pour écouter les cloches de la vieille Bretagne sonnant mélancoliquement sous les flots, et par de là peut-être, l'écho des chants druidiques se mêlant au grondement de l'Océan immense! Le peuple breton est né poëte, et poëte il mourra : ce n'est pas une raison pour qu'il abdique sa part de travail et d'honneur dans l'œuvre sociale qui le réclame.

FÉLIX FRANK.

---

## ACADÉMIE DE GENÈVE.

## HISTOIRE ET PHILOSOPHIE

COURS DE M. JULES BARNI (1).

### Diderot.

### IV

SES IDÉES POLITIQUES.

Dans ce portrait peint par lui-même, que j'ai déjà cité, Diderot disait : « Il n'aimait pas à s'entretenir des affaires publiques, mais des lettres et de la morale, des grandes questions de philosophie. » Cela ne veut pas dire qu'il fût indifférent aux questions politiques : les questions politiques sont trop étroitement unies aux questions morales, elles intéressent trop particulièrement la dignité et le bonheur des hommes, pour qu'elles puissent laisser indifférente l'âme d'un philosophe, surtout d'un philosophe tel que Diderot. Il voulait dire sans doute qu'il n'aimait pas à s'entretenir des affaires publiques de son temps, soit par goût pour des questions d'un ordre plus relevé et plus général, soit par dégoût de ces affaires elles-mêmes, qui n'offraient pas en effet un bien agréable sujet d'entretien, et où, en outre, il ne se sentait pas libre. L'entreprise de l'*Encyclopédie*, qui fut l'œuvre de sa vie, lui mettait d'ail-

(1) Voyez les numéros 48 et 49.

leurs trop de difficultés sur les bras pour qu'il pût songer à fronder encore le pouvoir sur les affaires de la politique courante. Mais, il faut le dire aussi, bien qu'il ne pût être indifférent aux problèmes de la philosophie politique, ce ne sont pas les questions qui l'attiraient le plus : dans l'*Encyclopédie*, par exemple, il y a de lui très-peu d'articles sur ces questions, tandis qu'il y en a beaucoup et de très-longs sur les questions morales proprement dites. S'il n'a point entièrement négligé les idées politiques, il est loin de les avoir cultivées comme ses grands contemporains, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, ou même Voltaire ; ce n'est pas là qu'était son rôle. La matière est donc ici moins riche qu'elle ne l'était pour des philosophes, ou qu'elle ne l'a été pour Diderot lui-même dans l'ordre des idées morales. Quoi qu'il en soit, quelques-uns de ses écrits où il touche indirectement ou directement aux questions politiques, entre autres son *Essai sur le règne de Claude et de Néron*, dont je vous ai déjà indiqué l'origine, et surtout les *Principes de politique des souverains*, dont je vais vous entretenir, nous offrent sinon une doctrine politique régulière et complète, du moins des idées détachées, des principes généraux et des traits saillants qui représentent bien l'esprit de Diderot sur ce point, ou, si l'on veut, la politique de Diderot, et qu'il importe de recueillir pour compléter l'étude que nous avons entreprise.

Mais avant de nous élever à des idées plus générales, je veux vous mettre sous les yeux la fin d'un dialogue supposé par Diderot entre un père et sa fille, qui confirmera tout de suite ce que je viens de vous dire : vous verrez par là combien notre philosophe, s'il n'aimait pas à s'occuper des affaires publiques, était loin d'être indifférent aux questions d'intérêt public et aux idées de réforme que soulevait dans les esprits la barbarie du régime fiscal qui pesait alors sur la France, et contre lequel vous avez vu s'élever tous les philosophes que nous avons étudiés : l'abbé de Saint-Pierre, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, enfin, qui en a tracé dans ses *Confessions* un si saisissant tableau. La fille que Diderot met en scène, après avoir raconté un premier entretien où son père lui a demandé si elle a jamais songé aux obligations que la fortune impose aux riches envers les déshérités de ce monde, à la dette des pauvres, poursuit ainsi son récit :

« Après cette conversation, qui me rendit triste et rêveuse parce qu'elle contrariait mes idées, nous nous promenâmes chacun de notre côté. Mon bon père rêvait ; je lui en demandais le sujet ; il fit difficulté de me le dire, craignant que les idées qui l'occupaient ne fussent au-dessus de ma portée. En effet, je n'en compris pas alors toute l'étendue. Mourrai je, me dit-il, sans avoir vu exécuter une chose qui ne coûterait qu'un mot au souverain, qui préviendrait toutes les années des millions d'injustice, et qui produirait une infinité de bien ? Quel est ce projet, lui dis-je, mon père ? Il n'est pas de moi, reprit-il ; il est d'un de mes amis. J'ai toujours regretté qu'il n'ait pas été à portée d'en faire usage. C'est la publication du tarif général des impôts et de leur répartition. Par là on connaîtrait le dénombrement du peuple, la population d'un lieu et la dépopulation d'un autre, les richesses de chaque citoyen, la pauvreté, et par conséquent la dette des riches ; l'inégalité de la répartition serait empêchée, car qui oserait ainsi publiquement accorder de la prédilection par quelque vue que ce soit d'intérêt ou de timidité ? L'impôt ne doit tomber que sur celui qui est au-dessus du besoin réel. Celui qui est au-dessous est de la classe des pauvres, et elle ne doit rien payer. Sans compter le frein que cette publicité mettrait nécessairement à l'avidité et aux vexations des gens préposés à la perception des impôts. C'est dans nos provinces, dans nos campagnes, qu'on peut voir à quels excès ces abus sont portés... Cette conversation dura jusqu'au soir, et je la vis finir à regret. »

Les *Principes de la politique des souverains* sont un recueil des maximes où Diderot met à nu la politique des despotes, les secrets de l'empire, *arcana imperii*, comme il dit après Tacite et Machiavel, et il leur oppose les principes éternels de la morale et du droit. Il avait d'abord imaginé, pour rendre la chose plus piquante, un souverain (tel par exemple que Frédéric II), commentant les maximes du despotisme recueillies dans l'histoire des Césars. De là, la première forme et le premier titre de cet écrit : *Notes écrites de la main d'un souverain à la marge de Tacite*. Il en changea depuis la forme et par suite le titre ; il l'appela donc simplement : *Principes de la politique des souverains*.

Je ne puis citer ici toutes ces instructives maximes ; j'en veux seulement relever quelques-unes, les plus saillantes, afin de vous faire connaître l'esprit général qui en a inspiré le recueil.

Citons d'abord quelques traits par lesquels Diderot fait très-heureusement ressortir l'essence même du despotisme.

On connaît le mot de Louis XIV : « L'État, c'est moi, » Diderot fait dire au souverain (maxime 99) : « Il n'y a qu'une personne dans l'empire, c'est moi. » La maxime qui précède (98) est le corollaire de celle-là : « Point de ministres chez soi, mais des commis. »

Malheureusement cette prétention du souverain trouve trop souvent son appui dans un préjugé populaire qui est comme la racine de la servitude, et que pour cette raison même, le souverain place au rang d'un dogme sacré et indiscutable : « Attacher le salut de l'État à une personne, préjugé populaire, qui renferme tous les autres ; attaquer ce préjugé, crime de lèse-majesté au premier chef (58). »

L'irresponsabilité du souverain, — je ne parle pas de cette irresponsabilité fictive ou relative qu'admettent les monarchies constitutionnelles, mais de l'irresponsabilité réelle et absolue d'un despote, — cette irresponsabilité est très-bien caractérisée par le trait suivant (45) : « Un souverain ne s'accuse jamais qu'à Dieu ; mais c'est qu'il ne pèche jamais qu'envers lui, cela est clair. »

Un tel être, omnipotent, irresponsable et impeccable, peut-il encore être un homme ? Écoutez Diderot (130) : « Un roi n'est ni père, ni fils, ni frère, ni parent, ni ami. Qu'est-il donc ? Roi, même quand il dort. »

Mais, pour maintenir un pareil pouvoir, qui place un homme au-dessus de toutes les lois divines et humaines, le préjugé populaire, dont il était question tout à l'heure, ne suffit pas ; la force et la ruse, la terreur et la dissimulation, la compression et la corruption sont nécessaires.

La force suppose une armée puissante qui soit tout

entière entre les mains du souverain : « Celui qui n'est pas maître du soldat n'est maître de rien (65) » ; — au contraire, « celui qui est maître du soldat est maître de la finance (66) », et, pourrait ajouter Diderot, de tout. Aussi met-il ses maximes dans la bouche du souverain : « Tout sacrifier à l'état militaire ; il faut du pain aux sujets, il me faut des troupes et de l'argent (91) » ; — « et tous les ordres de l'État se réduisent à deux : des soldats et leurs pourvoyeurs (92) ». Diderot fait encore dire à son souverain : « Je me soucie fort peu qu'il y ait des lumières, des poëtes, des orateurs, des peintres, des philosophes ; et je ne veux que de bons généraux ; la science de la guerre est la seule utile (102) ; » — et « je me soucie encore moins des mœurs, mais bien de la discipline militaire (103) ».

C'est alors que le souverain pourra dire : « Mes sujets ne seront que des Ilotes sous un nom supposé (105) » — et qu'il pourra ajouter : « Mes idées suivies par cinq ou six successeurs conduiraient infailliblement à la monarchie universelle (106). »

Une armée puissante et disciplinée, tel est donc l'indispensable instrument de la tyrannie. Mais en indiquant le mal, Diderot indique aussi le remède : aux institutions militaires du despotisme, il oppose les institutions militaires des républiques ou en général des gouvernements libres : « Sous quelque gouvernement que ce fût, le seul moyen d'être libres, ce serait d'être tous soldats ; il faudrait que dans chaque condition le citoyen eût deux habits, l'habit de son état et l'habit militaire. Aucun souverain n'établira cette éducation (67). — Il sait trop bien qu'il n'y a de bonnes remontrances que celles qui se font la baïonnette au bout du fusil (68). »

Si la crainte de la force armée dont il dispose ne suffit pas au despote pour contenir ses sujets, il y joindra la terreur qu'impriment les supplices ou d'autres peines. « Savoir faire des coupables » est une de ses maximes (18) ; et celle-ci, qui en est le commentaire : « Sévir contre les innocents, quand il en est besoin, il n'y a point d'honnête homme que ne puisse faire trembler cette maxime, qu'on ne manque jamais de colorer de l'intérêt public (19). »

Mais la force et la terreur ne sont pas des moyens toujours sûrs : « La terreur est une sentinelle qui manque un jour à son poste (133). » Il est donc nécessaire d'y joindre aussi la ruse et la dissimulation, l'hypocrisie. Il importe d'*abord de dérober*, autant que possible, *au peuple sa servitude : un moyen très-sûr* pour cela, c'est de *toujours demander l'approbation dont on peut se passer* (34). Diderot ajoute : « Toujours mettre le nom du sénat avant le sien : *Ex senatus consulto et auctoritate Cæsaris ;* on n'y manque guère, quand le sénat n'est rien. »

Voici d'autres pratiques non moins utiles : « Se faire solliciter de ce qu'on veut faire (par exemple de garder l'empire), secret d'Auguste (40). » — « Apprendre la langue de Tibère avec le peuple. *Verba obscura, perplexa, suspensa, eluctantia, in speciem recusantis composita.* » — « Penser une chose, en dire une autre ; mais avoir plus d'esprit que Pompée, qui mentait maladroitement (20). »

C'est aussi à Tibère que revient l'honneur de cette maxime : « Ne pas outrer la dissimulation ; s'attrister de la mort de Germanicus, mais ne pas la pleurer. Alors les larmes, évidemment fausses, n'en imposent à personne et ne sont que ridicules (21). »

Voici encore qui revient à Tibère : « Je n'ignore pas les bruits qui courent (c'est Diderot qui le fait ici parler d'après Tacite) ; mais je ne veux pas que Silanus soit jugé sur des bruits. Je vous conjure de négliger l'intérêt que je prends à la chose, et la peine que cette affaire me cause, et de ne pas confondre des imputations avec des faits. » — « C'est ainsi, ajoute Diderot, qu'on parlerait de nos jours à une commission, espèce de justice et d'humanité perfide, moyen sûr de faire périr un innocent comme coupable, au lieu que les assassinats faisaient périr les coupables comme innocents, *tanquam innocentes perierant.* Plus le souverain affecte de pitié, plus la perte est certaine. »

C'est là une hypocrisie digne de Tibère, comme est digne de Néron, cette *perfidie abominable d'étouffer en embrassant* (13). Diderot n'a pas assez d'indignation contre de pareils moyens ; mais lui qui déclare ne pas *aimer la finesse* (10), n'accorde-t-il pas encore trop, quand il dit : « Faire échouer par le choix des moyens ce qu'on ne saurait empêcher. J'approuve fort cette ruse, pourvu que l'on s'en serve pour empêcher le mal, et non pas pour empêcher le bien ; car il est certain qu'il y a des circonstances où l'on est forcé de suppléer à l'ongle du lion qui nous manque par la queue du renard. »

Relevons encore dans les maximes de Diderot un raffinement de l'hypocrisie des despotes : « Il ne faut jamais manquer de justice dans les petites choses, parce qu'on en est récompensé par le droit qu'elle accorde de l'enfreindre impunément dans les grandes ; maxime détestable, parce qu'il faut être juste dans les grandes choses et dans les petites ; dans ces dernières, parce qu'on en exerce la justice plus facilement dans les grandes (3). »

Mais on n'a pas toujours recours à ce raffinement : le principe de la raison d'État ou du salut public ne justifie-t-il pas tout? Diderot se borne à exposer cette théorie sous sa forme la plus brutale, pensant sans doute qu'il suffit de la montrer ainsi pour la flétrir : « Lorsqu'il s'agit du salut du souverain, il n'y a plus de lois. L'inquiétude, même innocente, qu'on lui cause, est un crime digne de mort. Lorsqu'il s'agit du public relativement au bien particulier, la justice se tait ; lorsqu'il s'agit de l'avantage de l'empire, c'est la force qui parle. Il faut dormir tranquillement chez soi. Tous les auteurs ont dit : cette subtibilité scrupuleuse que nous portons dans les affaires particulières ne peut avoir lieu dans les affaires publiques : *Judicialis ista subtilitas in negotia publica minime cadit* (165). »

Je ne recueillerai plus que deux traits dans ces maxi-

mes qui en fournissent tant, l'un sur le parti que le despotisme peut tirer de la nuit pour faire ses coups, l'autre sur l'effet qu'il produit naturellement sur l'éducation.

Voici le premier (144) : les ordres de la souveraineté qui s'exécutent la nuit marquent injustice ou faiblesse, n'importe. Que les peuples n'apprennent la chose que lorsqu'elle est faite. »

Voici le second : « Dans les sociétés les plus corrompues, on élève la jeunesse pour être honnête; sous les gouvernements les plus tyranniques, on l'élève pour être libre. Les principes de la scélératesse sont si hideux, et ceux de l'esclavage si vils, que les pères qui les pratiquent rougissent de les prêcher à leurs enfants. Il est vrai que dans l'un et l'autre cas l'exemple remédie à tout. »

Vous le voyez, toutes ces maximes respirent la haine du despotisme et l'horreur de la servitude. Diderot y dénonce toutes les pratiques de la tyrannie. Il nous en décrit tout l'arsenal, non pour se donner le malin plaisir d'étaler les côtés honteux de la nature humaine, mais pour montrer ce que valent les gouvernements despotiques et soulever contre eux l'indignation des honnêtes gens.

Cette haine du despotisme qu'il partage avec les réformateurs de son siècle, les Montesquieu, les Voltaire, les Jean-Jacques Rousseau et tant d'autres, elle éclate, pour ainsi dire, à toutes les pages de son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. Je n'en citerai qu'un trait, entre mille.

« La contrainte des gouvernements despotiques rétrécit l'esprit sans qu'on s'en aperçoive; machinalement on s'interdit une certaine classe d'idées fortes, comme on s'éloigne d'un obstacle qui nous blesserait, et lorsqu'on est accoutumé à cette marche pusillanime et circonspecte, on revient difficilement à une marche audacieuse et franche. »

Voici encore une page des *Pensées* de Diderot qui mérite d'être citée :

« Convenir avec un souverain qu'il est le maître absolu pour le bien, c'est convenir qu'il est maître absolu pour le mal, tandis qu'il ne l'est ni pour l'un ni pour l'autre. Il me semble que l'on a confondu les idées de père avec celles de roi. Peuples, ne permettez pas à vos prétendus maîtres de faire même le bien contre votre volonté générale. O redoutable notion de l'utilité publique ! Parcourez les temps et les nations, et cette belle et grande idée d'utilité publique se présentera à votre imagination sous l'image symbolique d'un Hercule qui assomme une partie du peuple aux cris de joie et aux acclamations de l'autre partie, qui ne sent pas qu'incessamment elle tombera écrasée sous la même massue aux cris de joie et aux acclamations des individus actuellement vexés. Les uns rient, quand les autres pleurent; mais la véritable notion de la propriété entraînant le droit d'us et d'abus, jamais un homme ne peut être la propriété d'un souverain, un enfant la propriété d'un père, une femme la propriété du mari, un domestique la propriété d'un maître, un nègre la propriété d'un colon. »

Dans ces dernières lignes, nous voyons nettement et vivement exprimé ce principe, qui est une des grandes idées du XVIII^e siècle, que tous les philosophes de ce temps ont développé à l'envie et qui va bientôt passer de la théorie dans les faits, à savoir que l'homme est son propre maître et que nul ne peut être la propriété d'un autre. Ce principe, qui est la condamnation de toute espèce de despotisme, Diderot ne manque pas de le rappeler, quand il a occasion de s'adresser aux princes. Il dédia sa pièce du *Père de famille* à la princesse de Nassau-Saarbruck, et savez-vous quel langage il suppose que cette princesse doit tenir à son fils? « Mon fils, lui fait-il dire, rappelez-vous que la nature n'a point fait d'esclaves et que personne sous le ciel n'a plus d'autorité qu'elle. » Voilà une épître dédicatoire telle que les princes n'en avaient guère reçu jusque-là.

Mais c'est surtout dans la revendication de la liberté de penser et dans la guerre à l'intolérance que se manifeste le rôle de Diderot au XVIII^e siècle. On peut dire de lui comme de Voltaire que toute sa vie a été une longue lutte en faveur de cette liberté contre l'intolérance. N'était-ce pas cette liberté qu'il défendait en soutenant l'*Encyclopédie* contre toutes les persécutions suscitées par le fanatisme, et, malgré toutes ces persécutions et toutes sortes d'entraves, en menant à bonne fin, presque à lui seul, cette œuvre gigantesque à laquelle il consacra près de trente ans de sa vie et sacrifia tout son repos ! Ah ! messieurs, ne traitons pas trop légèrement de pareils hommes, quels qu'aient pu être leurs entraînements. En avons-nous beaucoup aujourd'hui capables d'un tel courage et d'un tel dévouement?

Diderot regardait avec raison, comme un *droit naturel*, la liberté de penser, ou, ce qui revient au même, de publier sa pensée :

« La liberté de publier ses pensées, disait-il, n'admet aucun privilége exclusif; l'art de penser appartient *de droit* à toute la classe bipède des hommes; c'est au temps à exterminer toutes les productions ridicules, et il s'acquitte de ce devoir sans que personne s'en mêle. »

Il faudrait citer encore en faveur de la liberté de penser et contre l'intolérance une lettre écrite par Diderot (le 29 décembre 1760) à son frère, le chanoine que vous savez, et qu'il lui envoie, comme il dit, pour ses étrennes. Ne pouvant vous lire cette lettre entière, j'en veux du moins extraire quelques passages :

L'esprit ne peut acquiescer qu'à ce qui lui paraît vrai; le cœur ne peut aimer que ce qui lui semble bon. La contrainte fera de l'homme un hypocrite, s'il est faible; un martyr, s'il est courageux. Faible ou courageux, il sentira l'injustice de la persécution, et il s'en indignera... Tout moyen qui excite la haine, l'indignation et le mépris, est impie. Tout moyen qui réveille les passions et qui tient à des vues intéressées, est impie. Tout moyen qui relâche les liens naturels et éloigne les pères des enfants, les frères des frères, et les sœurs des sœurs, est impie. Tout moyen qui tendrait à soulever les hommes, à armer les nations et tremper la terre de sang est impie. Il est impie de vouloir imposer des lois à la conscience, règle universelle des actions. Il faut l'éclairer et non la contraindre. Les hommes qui se trompent de bonne foi sont à plaindre, jamais à punir. Il ne faut jamais tourmenter ni les hommes de bonne foi ni les hommes de mauvaise foi, mais en abandonner le jugement à Dieu... Si l'on peut arracher un cheveu à celui qui pense autrement que nous, on pourra disposer de sa tête, parce qu'il n'y a point de limites à l'injustice. Dans un État intolérant, le prince ne serait qu'un bourreau aux gages du prêtre. S'il suffisait de publier une loi pour être en droit de sévir, il n'y aurait point de tyran... Si votre vérité me proscrit, mon erreur, que je prends pour la vérité, vous proscrira. »

Ce langage est celui de la raison. Diderot oppose ensuite au prêtre fanatique les paroles du Christ, afin de battre le ministre de l'Évangile par l'Évangile lui-même :

« Le Christ a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde », et vous, son disciple, vous voulez tyranniser ce monde. — Il a dit : « Je suis doux et humble de cœur. » Êtes-vous doux et humble de cœur? — Il a dit : « Heureux les débonnaires, les pacifiques et les miséricordieux! » En conscience, méritez-vous cette bénédiction? Êtes-vous débonnaire, pacifique et miséricordieux? — Il a dit : « Je suis l'agneau qui a été mené à la boucherie sans se plaindre. » Et vous, êtes-vous prêt à prendre le couteau du boucher et à égorger celui pour qui le sang de l'agneau a été versé? Il a dit : « Si l'on vous persécute, fuyez ». Et vous chassez ceux qui vous laissent dire, et qui ne demandent pas mieux que de paître doucement à côté de vous. — Il a dit « Vous voudriez que je fisse tomber le feu du ciel sur vos ennemis? » Vous savez quel esprit vous anime. »

Lequel, je vous le demande, du prêtre de Jésus ou du philosophe est ici le plus fidèle à l'esprit de l'Évangile? Il est fâcheux que les philosophes du XVIIIe siècle et Diderot lui-même n'aient pas toujours aussi bien distingué de l'Eglise le christianisme évangélique, et qu'au lieu de battre celle-là par celui-ci, ils aient trop souvent commis la faute de les confondre dans une même réprobation, comme Chateaubriand les confondra plus tard dans une même apologie. Ils se seraient ainsi montrés plus justes, et ils auraient offert moins de prises à la réaction qui a suivi. Mais il faut reconnaître aussi que la confusion où ils sont tombés n'était alors que trop naturelle : il était tout simple qu'ils éprouvassent quelque chose de ce sentiment de répulsion qui poussa Jordano Bornio à détourner la tête, sur le bûcher de l'inquisition, de l'image de ce Jésus au nom duquel on le brûlait (1).

On s'explique de la même manière cette fureur d'athéisme qui s'empara alors de beaucoup d'esprits tels que d'Holbac, Helvétius, Naigeon, etc. Bien que ces philosophes fussent les amis de Diderot, je n'oserais le ranger dans la même classe. Son matérialisme, comme l'a dit un autre de ses amis, Grimm, était empreint d'idéalisme; et son athéisme, si athéisme il y a (2), n'était pas aussi absolu que celui des philosophes que je viens de nommer. On a souvent cité cette magnifique parole des *Pensées philosophiques*, que ceux qui accusent Diderot d'athéisme feraient de se méditer pour leur compte : « Insensés que vous êtes! détruisez ces enceintes qui rétrécissent vos idées; élargissez Dieu; voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est point. » Voici un autre trait caractéristique moins connu qui nous a été transmis par Grimm. Un jour que celui-ci se promenait dans les champs avec Diderot, le philosophe ayant cueilli un bluet et un épi, semblait interroger son cœur. « Que faites-vous là, lui demanda son ami? — J'écoute. — Qu'est-ce qui vous parle? — Dieu. — Eh bien? — C'est de l'hébreu; le cœur comprend, mais l'esprit n'est pas assez haut placé. » Vous le voyez, l'athéisme de Diderot n'était pas aussi tranché qu'on a bien voulu le dire : lui aussi, il entendait la voix de son cœur. Mais ce même cœur saignait, s'indignait et se révoltait à la pensée de tous les maux que la superstition, mère du fanatisme, avait causés et causait encore sous ses yeux à l'humanité, et il le poussait à rejeter toute idée religieuse pour mieux déraciner la superstition. Son esprit, d'ailleurs, vous venez de le voir, ne trouvait pas dans la notion de Dieu cette lumière de l'évidence qui seule pouvait satisfaire son amour de la vérité.

Ici sans doute, comme sur d'autres points que j'ai eu occasion d'indiquer dans le cours de cette étude, Diderot a dépassé le but qu'il poursuivait : il voulait affranchir l'humanité du joug de la superstition et des préjugés et faire régner à leur place la raison, et, sous le titre de préjugés et de superstition, il confondait et attaquait pêle-mêle, avec des erreurs funestes, des idées et des sentiments inhérents à l'esprit et au cœur de l'homme et qui font sa noblesse. Mais il n'en faut pas moins reconnaître la grandeur de ce but, qui fut celui de sa vie et de l'œuvre à laquelle il a attaché son nom, de l'*Encyclopédie;* et il faut reconnaître aussi que, malgré ses emportements, ses efforts n'ont pas été stériles. Rendons-lui en finissant cet hommage, qu'il a été un des plus puissants auteurs de ce mouvement d'émancipation et d'affranchissement que l'humanité doit au XVIIIe siècle, et que notre tâche à nous doit être de continuer et de compléter en épurant, en précisant, en propageant et surtout en appliquant de plus en plus les grands principes qu'il nous a légués.

JULES BARNI.

(1) Ceci peut sans doute s'appliquer à Voltaire, répondant sur son lit de mort au prêtre qui lui demandait s'il reconnaissait la divinité de Jésus-Christ: « Au nom de Dieu, ne me parlez pas de cet homme-là. » Mais comme l'a très-bien dit M. Ernest Havet (*Jésus dans l'Histoire*, p. 19), « il ne faut pas croire que Voltaire ait traversé les Évangiles toujours raillant et détruisant, et détournant les yeux de l'image sacrée. » M. Havet cite, à l'appui de cette assertion, un passage de l'article RELIGION du *Dictionnaire philosophique*, où la figure de Jésus est admirablement représentée, et où son enseignement et ses exemples sont nettement distingués de ceux de ses prétendus ministres. J'ai moi-même cité dans mes leçons sur Voltaire un passage d'un de ses *Discours en vers sur l'homme*, qui est aussi un éclatant hommage à la morale évangélique dans ce qu'elle a de beau et d'éternel.

(2) Sur le caractère de la doctrine métaphysique de Diderot (qu'il n'est pas de mon sujet d'examiner), voyez l'article du sincère et profond M. Vacherot dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

AVIS.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de novembre, et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres poste.

Les abonnés qui, d'ici à la fin de novembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 52 24 NOVEMBRE 1866

## OUVERTURE DE L'ATHÉNÉE (1).

M. Eug. Yung.

Mesdames, Messieurs.

Le Conseil d'administration de l'Athénée a décidé qu'un de ses membres viendrait vous exposer, en quelques mots, le but de notre œuvre et les moyens par lesquels nous nous efforcerons de l'atteindre. Remplissant dans son sein les fonctions de secrétaire, délégué par lui pour l'organisation des conférences qui se feront ici, c'est sur moi que cet excès d'honneur est tombé. Fonctions obligent, et j'ai dû accepter cette tache inattendue, afin d'être sans reproche.

Quant à être sans peur, c'est autre chose. Il y a, pendant que je vous parle, un souvenir qui m'assiége et que je voudrais écarter, mais qui me revient obstinément à l'esprit : c'est celui de ce « parterre de rois » devant lequel Talma comparut à Erfurth. Je vois parmi vous, devant moi et me faisant l'insigne honneur de m'écouter, des hommes qui sont à la tête de la littérature, de la science ou de l'art, du monde politique ou du monde des affaires ; j'y vois aussi des personnes qui me paraissent exercer un empire aimable et gracieux. Il est vrai que Talma n'y est pas..... Mais je m'aperçois qu'à vous donner les motifs de mon émotion, je ne réussis qu'à l'accroître. Je préfère donc la passer sous silence, afin d'en mieux triompher, si je puis.

Nous voici enfin, après un retard imprévu, pour lequel nous vous présentons nos excuses, dans une salle dont la forme et la décoration ne nous semblent pas, nous vous l'avouerons franchement, d'un effet désagréable. Au reste, le fondateur de notre œuvre s'était bien adressé : M. de Mérindol a été l'architecte et M. Cambon le décorateur. Ce qu'on fera ici, vous le savez. Trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis, des savants et des littérateurs éminents ou distingués voudront bien, nous en avons déjà l'assurance, s'asseoir dans ce fauteuil, et nous trouverons à les écouter autant de profit que de plaisir. Trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, nous vous convierons à des réunions musicales dirigées par l'habile chef d'orchestre qui a puissamment contribué, en popularisant la musique savante, à l'éducation artistique du public parisien. Il vous fera entendre et admirer les compositions symphoniques des grands maîtres, quelques-unes inédites ou peu connues. Pour les confier à de dignes interprètes, le Conseil d'administration ira souvent chercher de grands artistes qui résident à l'étranger et les fera venir tout exprès à Paris. De l'excellence de l'exécution instrumentale et vocale, des ressources que fournira la présence de l'orgue construit par MM. Schultze et Merkling, vous en pourrez juger dès ce soir. Quant au talent de parole qui se déploiera dans nos conférences, il vous faudra, pour en avoir quelque idée, revenir un autre jour. Malgré cette lacune, que M. Legouvé voudra bien remplir tout à l'heure par la lecture d'un morceau littéraire, laissez-nous croire que vous ne regretterez pas d'être venus.

A quoi sera affecté le produit de nos séances, vous le savez aussi. Il est exclusivement et intégralement consacré à des œuvres de bienfaisance éclairée et d'instruction populaire.

Quelquefois, il est vrai, quant il s'agit de bienfaisance, le but sert à couvrir la médiocrité de ce qu'on offre au public. Une femme charitable faisait un jour goûter à un homme de ses amis, non sans quelque mouvement d'orgueil, une soupe dont elle surveillait la préparation dans un asile d'indigents, et qui lui paraissait excellente. « Oui, dit-il, c'est de la bonne soupe... de pauvres. » Ce monsieur dédaigneux ne pourra faire ici la même réflexion.

Sur cette soirée d'inauguration doit planer le souvenir d'une femme distinguée à tous les titres, distinguée par sa position, par les grâces que la nature lui avait départies, par la beauté de son caractère et la portée de son esprit. Accroissant personnellement l'honneur d'un nom auquel son mari a depuis longtemps attaché l'estime publique, madame Charles Lemonnier, qui était véritablement passionnée pour la guérison des plaies sociales, fonda en 1856, avec quelques-unes de

(1) L'Athénée a tenu, dès le premier jour, tout ce qu'il promettait. A la soirée d'inauguration, tous les assistants ont admiré le confortable et l'élégance de la salle ; puis ils ont applaudi successivement l'orchestre et les chœurs dirigés par M. Pasdeloup, madame Vendelheuven-Duprez, M. Joachim, le célèbre violoniste allemand, et M. Saint-Saens, l'habile organiste, mais particulièrement M. Legouvé (de l'Académie française), qui a eu l'heureuse idée de venir lire, au moment où Venise célèbre la fête de sa délivrance, une poésie intitulée : *Un souvenir de Manin*. Nous n'avons pas besoin de rappeler l'admirable talent de lecteur que possède M. Legouvé, ni d'ajouter qu'il a été très-souvent et très-vivement applaudi.

Beaucoup de dames, appartenant au plus haut monde parisien, garnissaient la galerie et les deux rangs de loges.

Parmi les assistants, nous avons remarqué : MM. Duruy, Béhic, Rouland, duc de Montebello, général Favé, Charles Robert ; MM. de Rémusat, de Quatrefages, Egger, Janet, Franck, Paulin Paris, Stanislas Julien, Havet, Caro, Taine, Wurtz, Lissajous, G. Ville, Frédéric Passy, Deschanel, G. Guizot ; MM. Trousseau, Bouchardat, Liebreich ; MM. Crémieux, Marie, Hérold, Durier ; MM. Charles Dollfus, Coquerel fils, de Pressensé, Léon Say, Léo, Villetard, A. de la Forge, Sarcey, E. Morin, Ulbach, A. Dumas fils, Champfleury, Labiche ; MM. Édouard Thierry, Perrin, Félicien David, Delsarte, Duprez, Alard, etc., etc.

La séance a été ouverte par le discours de M. Yung.

ses amies, une société qui a pour but l'enseignement professionnel des femmes. M. Legouvé disait, il y a deux ans, à la salle Barthélemy, dans sa belle étude sur *La femme au* XIX^e^ *siècle :* « Si la jeune fille ne doit avoir que son travail pour soutien, comment lui donner un état qui la nourrisse, dans une société où les femmes gagnent à peine de quoi ne pas mourir? Si elle n'a pas de dot, comment la marier? Si elle ne se marie pas, comment la préserver? » Et il ajoutait : « Il existe des écoles primaires pour les femmes; qu'on achève, qu'on crée des écoles professionnelles! » Ce vœu, madame Lemonnier et ses amies s'efforçaient depuis plusieurs années déjà de le réaliser par les seules ressources de leur dévouement. M. Legouvé disait : « Savez-vous pourquoi il faut bien élever les femmes? Parce que c'est le meilleur moyen d'élever les hommes. » Madame Lemonnier disait de son côté : « Fonder de bonnes écoles pour les filles, c'est assurément faire œuvre maternelle, mais c'est aussi reprendre la société en sous-œuvre. » Et elle fondait ces écoles qui, à peine ouvertes, deviennent insuffisantes.

Tout marchait bien, sauf la santé de madame Lemonnier, qui déclina à mesure que son œuvre allait grandissant. Ses amis s'alarmaient; mais elle ne se résignait pas à priver de sa présence, de ses soins et de ses conseils, ces jeunes élèves qu'elle appelait ses filles, et dont la gratitude se lisait dans l'empressement affectueux de l'obéissance et la vive tendresse des regards. C'est au retour d'une assemblée où elle avait absolument voulu, malgré sa faiblesse, leur porter de suprêmes encouragements, qu'elle fut saisie par la crise qui l'emporta. On peut dire que madame Lemonnier a vécu de son œuvre; car l'ardeur de son dévouement soutenait seule ses forces défaillantes; on peut dire aussi, hélas! qu'elle en est morte.

Du moins, avant de mourir, elle a vu poindre pour ses chères écoles un avenir prospère. Le bien enfante le bien. Quelqu'un qui, parmi de nombreuses affaires, s'occupait depuis longtemps, soit de fonder par son initiative, soit d'aider par sa coopération des œuvres destinées à prévenir le mal, à devancer la misère afin de l'écarter, suivait avec une sympathie attentive les efforts de madame Lemonnier, dans lesquels il reconnaissait le caractère habituel de ses propres libéralités. Nous autres Français, nous sommes enclins à penser que nous ne pouvons rien créer d'utile et de bon sans que l'État, nous prêtant assistance, prenne à sa charge une partie de notre peine, de notre dépense, et par conséquent de notre mérite; nous autres hommes, nous sommes enclins à penser que les femmes, pour fonder quelque chose, ne sauraient se passer de nous. La société pour l'enseignement professionnel des filles est exclusivement dirigée et administrée par des femmes; je ne veux pas dire qu'elle n'en va que mieux, mais la vérité me force à dire qu'elle n'en va pas plus mal. Toutefois, ces dames permettent aux hommes, non pas de s'immiscer dans la conduite de leurs écoles, mais d'en favoriser le développement par des dons volontaires. Permission dont ce quelqu'un dont je vous parle se résolut à user largement. Il conçut la pensée de faire jaillir quelque part une source abondante de revenus réguliers qui hâtât la croissance et augmentât le nombre de ces arbres tutélaires plantés par la main vigilante de quelques femmes pour servir d'abri et de soutien aux jeunes filles peu aisées. Cette source, il la chercha, il crut la découvrir, et, quant aux moyens de la mettre en œuvre, il y pourvut d'une façon originale en s'adressant, contrairement à l'habitude française, à sa caisse et non à celle de l'État.

Son idée, la voici: Être utile à la fois à la société cultivée, à ce qu'on appelait jadis la société polie, et aux classes déshéritées; ouvrir ce lieu de réunion où nous sommes, pour que le bon emploi de vos loisirs puisse devenir une bonne action. Ce quelqu'un.... il ne veut pas que je prononce son nom; je ne le prononcerai donc pas, et nous ferons tous semblant de l'ignorer. Il me semble que ce soir nous pouvons faire quelque chose pour lui; faisons-lui donc ce plaisir. Mais étant uni à l'illustre Meyerber par une étroite alliance de famille, il ne pouvait oublier l'influence éminemment saine, et particulière à notre siècle, des chefs-d'œuvre de l'art musical; c'est pourquoi des concerts alterneront avec les entretiens littéraires et scientifiques. En un mot, nous établissons ici une convergence heureuse de la science, de la littérature, de la grande musique et de la bienfaisance, qui peuvent bien se donner la main et se prêter un concours fraternel, car elles ont toutes quatre une origine commune dans les aspirations les plus hautes, les plus délicates et les plus généreuses de l'esprit et du cœur humains.

De toutes parts, en France, vous le savez, les cours d'adultes se multiplient. Nos ouvriers, nos paysans, ne veulent plus qu'en France il y ait moins de conscrits sachant lire et écrire qu'en Prusse, où il n'y en a pas. Le ministre de l'instruction publique, son secrétaire général et nos 30 000 instituteurs sont décidés à en finir tout de suite avec une infériorité qui a trop duré. Le savoir est le fusil à aiguille de la civilisation, et cette arme, tous les Français bientôt la porteront. Pendant l'hiver de 1866, les cours d'adultes ont été fréquentés, dans toutes les villes, dans tous les villages de France, et jusque dans les hameaux, par 50 000 femmes et par 600 000 hommes, autant d'hommes que nous avons de soldats, avec la différence que dans cette armée on voit des vieillards à côté des adolescents, car on sert à tout âge sous les drapeaux de l'instruction. Les témoins oculaires racontent des choses incroyables sur les fatigues que s'imposent, non-seulement des jeunes gens, mais des hommes mûrs pour venir étancher leur « soif d'apprendre. » Près de 5000 instituteurs ont payé de leurs propres deniers, et ils n'en ont guère, vous le savez! le chauffage, l'éclairage, les fournitures de classe et quelquefois jusqu'aux livres nécessaires aux élèves. Nos populations marchent à l'assaut du savoir comme à un combat, où tous se poussent, s'entr'aident, se précèdent et se suivent pour emporter la victoire. Devant ce spectacle, le président d'une distribution de prix des classes d'adultes s'écriait récemment : « L'ignorance n'est plus de ce siècle! »

Non, l'ignorance n'est plus de ce siècle; cependant elle est partout, à un degré quelconque. Il y a dans cet auditoire des membres de l'Institut, de l'Académie des sciences, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; ce sont de bien grands savants, ceux-là; eh bien! demandez-leur s'il ne leur arrive pas quelquefois d'apprendre, par les mémoires mêmes qui sont soumis à leur haute appréciation, quelque chose de nouveau. Il se produit à notre époque, en France et hors de France, une telle émulation de recherches et d'investigations de toute sorte et en tout sens, qu'il n'y a pas de jour où ne s'accroisse le trésor des connaissances humaines; qui n'apprend pas chaque jour est bientôt en retard. Que de découvertes scientifiques se succédant sans trêve et sans relâche, qui ne doivent pas rester pour nous lettres closes et monde

fermé, et auxquelles il nous importe de nous initier quelque peu au lieu de nous ébahir sans les comprendre devant leurs effets merveilleux !

Le devoir des classes cultivées n'est-il pas de donner l'exemple, ou à tout le moins de le suivre ? Ces classes d'adultes dont je vous parlais tout à l'heure, ne croyez point que ceux qui les fréquentent y viennent tous chercher les notions élémentaires, l'A B C, que leur enfance a négligé d'apprendre ou de retenir ; non, beaucoup d'entre eux y viennent perfectionner leurs connaissances premières ou acquérir des connaissances nouvelles. A Paris, les Associations philotechnique et polytechnique, qui se dévouent à l'instruction gratuite des classes ouvrières, convient le dimanche, comme à une sorte de fête de l'intelligence, leurs auditeurs de la semaine à des conférences où les questions les plus hautes, les plus nouvelles même sont abordées. Pourquoi ne prendrions-nous pas plaisir, nous aussi, à des séances qui nous associeraient jour par jour aux progrès de l'esprit humain ? De là, sans doute, ce goût récent pour les conférences qui, né à Paris il y a cinq ou six ans, s'y soutient et se propage en province. Mais on peut dire qu'à Paris ce goût n'avait pas encore trouvé les conditions désirables pour se satisfaire pleinement. Rue de la Paix, et tout près d'ici, plus d'un orateur luttait avec un succès inférieur à son mérite contre la forme défavorable d'un local qui n'avait pas été destiné à des réunions de ce genre. Ici, l'orateur est comme enveloppé par son auditoire : condition excellente pour tous deux, car ils entrent ainsi en communication plus étroite, et exercent l'un sur l'autre, à leur avantage commun, une action réciproque. Bien loger la littérature et la science, pour qu'elles se fassent aisément écouter, n'est-ce pas rendre service au public, qui sera peut-être plus disposé à leur faire visite, si elles le reçoivent dans une salle confortable ? Qu'il s'y mêle un peu de luxe, où est le mal ? N'est-ce pas une façon de leur rendre hommage ?

On nous dira : A quoi bon ? Est-ce que l'État n'entretient pas un grand nombre de chaires où tous les genres de la littérature et de la science sont enseignés par d'excellents professeurs ? N'y a-t-il pas le Collége de France, la Sorbonne, le Muséum et d'autres établissements ? Qui veut apprendre peut puiser à toutes les sources du savoir, largement ouvertes par l'État. Est-ce les conférences qui vous tiennent particulièrement à cœur ? L'État se charge de vous contenter même sur ce point, en instituant à la Sorbonne des soirées littéraires et scientifiques. Il a prévu tous vos besoins intellectuels, il y pourvoit ; ce que vous faites est superflu.

Cette objection nous embarrasse peu, car nous avons de quoi répondre.

D'abord, si l'on excepte un ou deux établissements très-spéciaux, tout l'enseignement supérieur est concentré sur la rive gauche, beaucoup moins peuplée que la rive droite. Non pas que nous ayons conçu l'idée puérile de mettre en rivalité les deux rives de la Seine. Entre ces deux rives, il y a des ponts, et la preuve, c'est que d'éminents professeurs, tout chargés de science, pour ainsi dire, nous ont promis de descendre quelquefois des hauteurs de leur quartier latin pour venir ici, fort obligeamment, nous révéler une partie de ce qu'ils savent. Mahomet, voyant que la montagne ne venait pas à lui, est allé à la montagne. J'espère qu'ici on verra le contraire, et que la montagne Sainte-Geneviève se dérangera quelquefois pour venir trouver le public nombreux groupé autour de ce boulevard où se presse le flot parisien, à si grande distance du Panthéon. La science n'est plus cette personne dédaigneuse, pleine de mépris pour les profanes, pédantesquement enfermée dans ses arcanes mystérieux ; non, la science contemporaine ne se fait pas prier pour répandre sa lumière partout où on l'appelle et pour ouvrir sa main toute pleine de vérités.

Les cours institués par l'État se composent d'un grand nombre de leçons se succédant régulièrement pendant plusieurs mois, en général pendant neuf ou dix mois, et qu'il faut toutes suivre avec exactitude pour en embrasser l'ensemble et en tirer un profit réel. Ces cours sont faits pour ceux dont l'étude et l'instruction sont l'affaire principale. Mais ceux dont le temps est pris par d'autres occupations peuvent-ils être si assidus, et trouver si souvent, pendant tant de mois, la liberté nécessaire pour suivre tant de leçons ? Quelquefois, cependant, toute une partie de la science pourrait être exposée en un petit nombre de conférences, qui ne demanderaient à l'auditeur que quelques heures de son temps. Où peut-il trouver cette courte série, qui s'accommoderait si opportunément au peu de loisir que nous laisse la vie moderne ? Nulle part, mais il pourra la trouver ici.

Les cours institués par l'État se font tous dans la journée : tout le monde peut-il distraire au profit de la science les heures du jour, et n'est-ce pas généralement le soir que nous sommes moins occupés ? A cette question toute parisienne : Comment passerai-je ma soirée ? répondent le bal et le spectacle. Mais toutes les mères sont-elles disposées à mener leurs filles au bal tous les soirs ? et, par le genre de comédies qui court, peuvent-elles les conduire souvent au spectacle ? Ici, elles trouveront des conférences paisiblement instructives, qui ne prolongent pas la veillée et qui reposent le corps en éclairant l'esprit. — Le bal a ceci de particulier qu'il fatigue moins ceux qui y dansent que ceux qui n'y font rien. Les personnes qui ne dansent point ne seront pas fâchées de prendre ici, beaucoup plus commodément et dans une atmosphère moins étouffante, un passe-temps plus utile. C'est sans doute pour cette raison qu'il y a beaucoup d'empressement aux soirées de la Sorbonne ; mais, à cause de cet empressement même, tout le monde n'y peut aller : il faut avoir préalablement obtenu une carte d'admission qui est fort disputée.

Si tout le monde ne peut s'asseoir autour des chaires officielles, tout le monde, à plus forte raison, n'y peut pas monter. Cependant la France est assez riche en intelligences distinguées et douées du talent oratoire, pour qu'en dehors du corps enseignant quelques hommes soient à la fois capables et désireux de porter leurs idées dans vos esprits sur les ailes de la parole publique. On dit : Au lieu de conférences, ils peuvent faire des articles que nous lirons au coin du feu. Non. L'imprimerie est un grand bienfait, mais jamais l'écriture morte ne supplantera la parole vivante. Pour la communication des idées, rien ne remplace la chaleur d'une effusion directe. La parole est la médiatrice naturelle. Si je voulais remonter à Platon, je vous dirais qu'à son gré la parole vivante possède seule la vertu d'éveiller et de conduire les âmes en quête de la vérité. C'était l'opinion de tous les Grecs, qui s'y connaissaient, je suppose. La lecture isole ; au contraire, la parole publique met, pour ainsi dire, en commun toutes les intelligences qui se trouvent réunies, de sorte que celle de chaque auditeur s'accroît de la somme de toutes les autres, et que l'orateur lui-même s'anime, s'élève, se surpasse sous

l'action collective de ces effluves intellectuelles dont il devient comme le centre et le foyer rayonnant.

Eh bien! les hommes distingués qui voudront parler au lieu d'écrire, pourront se mettre dans ce fauteuil, au milieu de cette salle. Et ceux qui auront fait de grandes découvertes et qui n'auront pas de chaires officielles pour en faire part au monde savant ou lettré pourront venir ici. De temps en temps arrive du fond de l'Afrique ou de quelque autre extrémité de l'univers un voyageur qui, au péril de sa vie, à travers mille souffrances, a pénétré en des régions que jamais pied d'Européen n'avait foulées; il a vu des peuples aux mœurs étranges, professant les croyances les plus singulières. « Venez ici, monsieur, lui dirons-nous; vous écrirez sans doute le récit de vos explorations, mais vous nous feriez grand plaisir en nous les racontant de vive voix. Votre livre, nous le lirions peut-être d'un œil distrait, par morceaux détachés, car à chaque instant quelque occupation imprévue ou quelque idée nouvelle nous dérange ; tandis que si nous suivons sur vos lèvres vos aventures et vos découvertes, il vous semblera que nous y assistons, que nous les partageons, que nous souffrons avec vous, que nous affrontons les mêmes dangers, que nous poussons votre cri de joie, le cri de joie héroïque du chercheur qui trouve tout à coup un fleuve, un lac, une montagne où les Livingstone et les Speke n'étaient pas parvenus. Et croyez-le, monsieur, ce que nous apprendrons ainsi, ce que nous recueillerons de votre bouche, notre mémoire en gardera sans peine la durable impression. »

L'Institution royale de Londres, qui est une société privée, comme vous savez, a bien soin, quand un de ces pionniers de la géographie revient d'un pays inconnu, de le prier de faire une conférence devant le brillant auditoire du vendredi, composé des plus hauts personnages de l'Angleterre. De même, cet auditoire a souvent l'occasion d'entendre un savant ou un littérateur étranger; quelquefois c'est un Français, par exemple M. Jules Simon. Un savant allemand faisant une leçon publique en Angleterre, un savant anglais faisant une leçon publique en Allemagne, cela se voit tous les jours, et par là se marque le caractère international qui est propre à la science. Mais qu'un savant étranger se trouve à Paris; il aurait sans doute des choses intéressantes à dire, si on l'en priait. Quelque célèbre qu'il puisse être, et lors même qu'il parlerait français comme vous et moi, où les dira-t-il? au Collége de France? à la Sorbonne? Impossible. Eh bien! il viendra à l'Athénée, et l'Athénée s'ouvre à propos, au moment où un ministre anglais nous prédit pour l'année 1867 un spectacle formidable : une invasion immense d'étrangers, venus de tous les confins de l'Europe et même de l'Amérique, traversant par masses compactes et les monts et les mers, s'entassant, s'accumulant et s'abattant sur Paris, prenant Paris d'assaut pour le mettre... je me trompe, pour se faire mettre à contribution.

Ah! la société de l'Athénée les mettra à contribution, ces savants étrangers, autant qu'elle le pourra. La société de l'Athénée, il est temps que je vous en parle. Le fondateur n'a pas voulu administrer son œuvre tout seul. Il avait d'abord fait appel à des personnes distinguées, qui s'étaient réunies en comités et avaient jeté les bases d'une organisation préalable. Puis il forma une société par actions à laquelle il a loué cette salle pour une durée de trente-cinq ans.

On se plaint de la cherté des loyers; à vrai dire, notre société ne s'en aperçoit guère. Savez-vous ce que le fondateur, propriétaire de cette salle, et l'ayant fait construire et décorer avec un véritable amour, nous a demandé comme prix d'un bail qui ne doit finir qu'avec le siècle? Je veux vous le dire; il me grondera, mais tant pis! Ce qu'il a demandé, c'est d'avoir ses entrées, c'est de pouvoir assister aux séances qui se tiendront dans sa salle sans prendre sa place au bureau. La Société de l'Athénée le lui a généreusement accordé. Ce n'est pas un loyer trop cher, et l'on ne trouve pas toujours des propriétaires d'aussi bonne composition.

C'est dans ces conditions que notre Société s'est formée pour constituer un capital de roulement. Le propriétaire de la salle s'est réservé d'ailleurs presque toutes les actions; une vingtaine de personnes en ont pris un fort petit nombre, et le conseil d'administration a été nommé.

Ces actionnaires, ils ressemblent à tous les autres, en ce sens qu'ils espèrent obtenir de gros dividendes, et ils ressemblent à beaucoup d'autres, en ce sens qu'ils n'en toucheront aucun. Mais la Société pour l'enseignement professionnel des femmes et d'autres sociétés du même genre toucheront pour eux. L'article 46 de nos statuts est ainsi conçu :

« Les dividendes ne pourront être touchés par les actionnaires eux-mêmes, mais seulement par des sociétés, institutions, établissements et généralement par toutes œuvres collectives ayant pour objet l'instruction populaire, la bienfaisance ou l'utilité publique, et ce, sur délégation expresse des actionnaires. »

Telle est l'histoire de l'Athénée avant sa naissance. Il naît aujourd'hui. Votre présence est la baguette magique qui s'étend sur son berceau, et votre sympathique empressement lui présage un brillant avenir. Son nom même est de bon augure; il rappelle cet Athénée de la rue de Valois, qui jeta longtemps un si vif éclat. Là se faisaient entendre les Fourcroy, les Chaptal, les Monge, les Cuvier; c'est là que La Harpe professa son *Lycée;* on y écouta Marmontel, Garat, Lemercier, Ginguené, un peu plus tard Fresnel, plus tard encore deux de nos contemporains bien connus, M. Dumas (de l'Institut) et M. Jules Janin. Ces souvenirs, disons-le, ne nous paraissent pas trop écrasants. Notre époque, qui possède encore M. Janin et M. Dumas, n'a-t-elle pas, elle aussi, ses Monge et ses Fresnel? Je crois même que pour la critique littéraire nous avons mieux que cet aimable M. Garat et ce bon M. Népomucène Lemercier. Cependant nous ne vous ferons point de promesses. Une tentative comme la nôtre est entourée de graves et délicates difficultés. Tout ce que nous pouvons garantir, c'est notre intention de faire aux opinions sincères un accueil libéralement impartial, c'est notre désir d'ouvrir nos portes à la recherche indépendante du vrai, du bien et du beau.

Mesdames, messieurs, vous le voyez : nous tâchons de vous prendre par tous les bons côtés. Permettez-nous d'espérer que vous y mettrez de la bonne volonté, et que vous vous laisserez prendre le plus souvent possible.

---

**Conférences de l'Athénée.**

(17, rue Scribe, à 8 heures et demie.)

Samedi, 24. — M. Deschanel, *Henry Murger; la Vie de Bohême idéalisée.* — M. Simonin, ingénieur : *Le Diamant.*

Mardi, 27. — M. Léon Say : *Les Sociétés coopératives.* — M. Delsarte.

Jeudi, 29. — M. Delaunay (de l'Institut) : *La Lune.* — Chœur, par la Société académique de musique sacrée.

Samedi, 1er décembre. — M. Deschanel : *Henry Murger; la Vie de Bohême réelle.*

---

*Le propriétaire-gérant :* GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# TABLE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

## PARIS.

**Institut de France.**

MM. Egger. — Guigniaut. — Léonce de Lavergne. — Lévêque. — Patin.

**Collége de France.**

Gaston Boissier. — Philarète Chasles. — Havet. — Chodzko. — Franck. — G. Guizot. — Laboulaye. — Alfred Maury. — Paulin-Paris.

**Faculté des lettres.**

Berger. — Egger. — Janet. — Martha.

**Bibliothèque impériale.**

Beulé. — Brunet de Presle. — Léon Feer.

**École des beaux-arts.**

H. Taine.

**Académie de médecine.**

Dubois (d'Amiens).

**Soirées littéraires de la Sorbonne.**

Aderer. — Paul Albert. — Batbie. — A. Franck. — Gaucher. — E. Levasseur. — Frédéric Passy. — Reynald. — Talbot.

**Conférences et entretiens de la rue Scribe.**

Camille de Chancel. — Désiré Charnay. — Félix Frank. — Gidel. — Édouard Hervé. — Lemonnier. — William Reymond. — Samson. — Weiss.

**Salle Herz.**

A. de Broglie. — Chamerozow. — Cochin. — Dhombres. — Franck. — Grandpierre. — Laboulaye.

**Bibliothèques populaires.**

Édouard Charton. — Laboulaye. — Saint-Marc Girardin. — Jules Simon.

**Temple de l'Oratoire.**

Guizot.

**Alliance évangélique de Neuilly.**

Athanase Coquerel fils.

## DÉPARTEMENTS.

ANGERS. — **École supérieure.**

Maze.

CAEN. — **Faculté des lettres.**

Reynald.

DIJON. — **Faculté des lettres.**

MM. Léon Boré.

DOUAI. — **Faculté des lettres.**

Abel Desjardins. — Karl Hillebrand.

LYON. — **Faculté des lettres.**

Heinrich. — Hignard.

MONTPELLIER. — **Faculté des lettres.**

Ch. Revillout.

NANCY. — **Faculté de droit.**

Paringault.

NANCY. — **Faculté des lettres.**

Emile Burnouf. — E. Gebhart.

RODEZ. — **Soirées littéraires.**

Brochot.

STRASBOURG. — **Faculté des lettres.**

Bergmann.

STRASBOURG. — **Soirées littéraires.**

Lederlin. — Schnitzler.

TOULOUSE. — **Faculté des lettres.**

Gatien Arnoult. — Delavigne.

VALENCIENNES. — **Société des Incas.**

Léon Dumont.

## ÉTRANGER.

ALLEMAGNE. — **Université de Berlin.**

Steinthal.

ALLEMAGNE. — **Conférences publiques de Berlin.**

Gumlich. — Spielhagen. — Virchow.

ANGLETERRE. — **Institution royale de la Grande-Bretagne.**

Baker. — Henry James. — Max Müller. — Georges Scharf.

ANGLETERRE. — **Sermons laïques.**

John Bowring.

ANGLETERRE. — **Université d'Édimbourg.**

Th. Carlyle. — Gladstone.

SUISSE. — **Académie de Genève.**

Jules Barni.

## VARIÉTÉS.

MM. Michel Bréal. — Lubbock. — De Pressensé.

## ARTICLES DES RÉDACTEURS.

Eugène Despois. — Félix Frank. — Gaidoz. — Léon Heuzey. — Louis Koch. — Ch. Lévêque. — Mézières. — Portelette. — Ed. Tournier. — Eug. Véron. — Eug. Yung.

# TABLE DES AUTEURS


ADERER. De la condition des femmes au XIVe siècle, 189.
PAUL ALBERT. J. J. Rousseau et les encyclopédistes, 297.
GATIEN ARNOULT. L'Université de Toulouse, 145.
BAKER. Les sources du Nil, 227.
BARNI. Diderot, sa vie, ses idées morales et politiques, 777, 793, 836.
BATBIE. Le luxe, 465.
BERGER. L'empire au temps d'Adrien, 52. — Fronton historien, 458. — L'éducation de Marc-Aurèle, 585.
BERGMANN. Dante, sa vie et ses œuvres, 505, 526.
BEULÉ. Des fouilles et des découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans, 441, 500, 518, 617, 662, 668, 719, 775, 789.
G. BOISSIER. Juvénal et son temps, 249.
LÉON BORÉ. Le poëte allemand Hans Sachs, 384.
JOHN BOWRING. Des progrès religieux hors du christianisme, 361.
MICHEL BRÉAL. Introduction à la grammaire de M. Bopp, 309.
BROCHOT. De la rêverie au XIXe siècle, 670.
A. DE BROGLIE. Les nègres affranchis, 153.
BRUNET DE PRESLE. Histoire du grec moderne, 265, 306.
EMILE BURNOUF. Le drame et l'État chez les Athéniens, 17.
CARLYLE. L'étude de l'histoire, l'étude oratoire, 723.
CHAMEROVZOW. Les nègres affranchis, 159.
CAMILLE DE CHANCEL. Le théâtre de M. Emile Augier, 24.
DÉSIRÉ CHARNAY. De la condition des femmes sous diverses latitudes, 260.
EDOUARD CHARTON. Des bibliothèques populaires, 81.
PHILARÈTE CHASLES. La poésie valaque, la littérature humaine, 473, 745.
CHODZKO. Coup d'œil général sur la littérature russe, depuis Pierre le Grand jusqu'à nos jours, 89.
AUGUSTIN COCHIN. Les nègres affranchis, 161.
ATH. COQUEREL FILS. Pourquoi la France n'est-elle pas devenue protestante ? 810.
DELAVIGNE. Littérature du moyen âge, 50.
AREL DESJARDINS. Le testament politique d'Auguste, 402.
DESPOIS. Le cours de M. J. Barni, 5. — Cicéron et ses amis, 569.
DROMBRES. Les nègres affranchis, 165.
DUBOIS (d'Amiens). La guillotine et la Révolution française, 761.
LÉON DUMONT. Watteau, 543.
EGGER. Le siècle de Périclès, 169. — L'érudition au XIXe siècle, 652.
LÉON FEER. L'*Essence de la Sagesse transcendante*, 676.
FRANCK. Du droit de tester, 59. — Les nègres affranchis, 152. — Des principes philosophiques du droit public, 268.
FÉLIX FRANK. Un cours de littérature française, publié en Suède, 279. Les fouilles du Palatin, 374. — Une nouvelle Alesia découverte en Savoie, 744. — Le génie de la Bretagne, 817, 825.
GAIDOZ. Le cours de M. Werder, à Berlin, sur l'Hamlet de Shakspeare, 311. — L'Université de Berlin pendant l'été de 1866, 601.
GAUCHER. Les valets dans la comédie, 289.
GEBHART. De la Renaissance en Italie, 245. — Dante considéré comme citoyen, 437.
GIDEL. La comédie et les mœurs au XVIIIe siècle, 591.
GLADSTONE Du rôle de l'ancienne Grèce dans l'histoire providentielle du monde, 93, 95.
GRANDPIERRE. Les nègres affranchis, 156.
GUIGNIAUT. Vie et travaux de M. Victor Le Clerc, 604
GUIZOT. De l'histoire du protestantisme français, 345.
GUILLAUME GUIZOT. Jeunesse de Montaigne, 113. — Montaigne et les lois de son temps, 139.
GUMLICH. Le Laocoon de Lessing, 572.
HAVET. La littérature latine et la littérature grecque comparées, 185.
HEINRICH. L'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur allemand, 409.
HERVÉ. Orateurs parlementaires de l'Angleterre, 102, 492.
HEUZEY. Les camps romains, 180.
HIGNARD. Les poëmes homériques, 212.
HILLEBRAND. Robinson Crusoé, 641. — Tom Jones, 655.
HENRY JAMES. La triangulation de Jérusalem, 448.
PAUL JANET. L'homme est-il la mesure de toutes choses, 729.
LOUIS KOCH. L'Université d'Iéna, 522, 537, 552.
ED. LABOULAYE. De l'administration française sous Louis XVI, 8, 42, 225, 377, 697, 715, 737, 766, 785. — Des bibliothèques populaires, 83. — Les nègres affranchis, 149. — De l'éducation qu'on se donne à soi-même, 281.
LÉONCE DE LAVERGNE. Travaux de l'Institut, 633.
LEDERLIN. La poesie dans le droit, 620.
CH. LEMONNIER. La morale de Spinosa, 313, 335, 347.
EM. LEVASSEUR. Les assignats, 272.
CH. LÉVÊQUE. La philosophie mystique, 651. — Rivalités et concours des professeurs publics au IVe siècle, 665.
LOUISE. Conférence sur le beau, 631.
LUBBOCK. De l'emploi du bronze dans l'antiquité, 801.
MARTHA. La poésie rustique, 129.
ALFRED MAURY. De la civilisation en France et en Angleterre, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, 325, 393, 425, 452, 476, 564, 627, 750.
MAZE. La guerre dans l'histoire de France, 30.
MÉZIERES. Dante et Gœthe, 647.
MAX MULLER. De la science du langage, 576, 611.
PARINCAULT. Histoire du droit criminel, 256.
PAULIN PARIS. De la théorie féodale, 34.
F. PASSY. Histoire du travail (233).
PATIN. La vie et les œuvres de Mézeray, 713.
PORTELETTE. Une conférence de M. Deschanel, 2.
DE PRESSENSÉ. Le judaïsme de la décadence, 70.
QUÉNAULT. Siége de Cherbourg en 1758, 392.
RÉVILLOUT. Les lettres, les idées et les mœurs dans la première partie du XVIIIe siècle, 166.
REYMOND. Henri Heine et Alfred de Musset, 368.
REYNALD. Les moralistes anglais au XVIIIe siècle, 321. — Les voyages de Gulliver, 481.
SAINT-MARC GIRARDIN. Du choix des lectures populaires, 329.
SAMSON. Lekain et Talma, 65, 171. — Mademoiselle Rachel, 701.
GEORGES SCHARF. Des portraits, leurs déceptions et leurs curiosités, au point de vue de l'histoire d'Angleterre, 798.
SCHNITZLER. Le voyage de Joseph II à la cour de Marie-Antoinette, en 1777, 429.
JULES SIMON. Les bibliothèques populaires, 490.
SPIELHAGEN. Homère, 512.
STEINTHAL. La poésie épique, 694.
TAINE. L'Italie au début du XVIe siècle, 116, 415. — Philosophie de l'art en Italie, 437.
TALBOT. Térence, 351.
TOURNIER. Numismatique mérovingienne, 127. — La grammaire comparée de Bopp, 791.
EUG. VÉRON. Les lettres et la liberté, par M. Despois, 125.
VIRCHOW. De l'éducation de la femme en vue de sa vocation, 635.
J. J. WEISS. Le roi saint Louis et le sire de Joinville, 202. — Bourdaloue ; la morale et la politique chrétiennes, 682.
EUG. YUNG. La conférence de MM. Méry et Frédéric Thomas à la salle Valentino. — Discours d'ouverture de l'Athénée, 841.

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

## A


Abbadie, son livre de la *Défense de la nation britannique*, 697.

Absolu, dangers qu'il y a pour l'intelligence à s'éprendre uniquement de l'absolu. — nécessité de l'analyse et de la synthèse. — le salut des esprits consiste à ne les pas séparer, 755.

Absolutisme paternel de la royauté, selon Bossuet, 699, 700. — opposition de l'absolutisme, selon Bossuet et selon J. J. Rousseau, 701. — l'absolutisme d'un homme vaut mieux que celui d'un peuple, car il y a là du moins une ombre de responsabilité, 715. — le roi Adam et l'empereur Noé, citation du *Contrat central social*, 717. — absolutisme de la souveraineté populaire a perdu la révolution. — erreur de ce principe. — démonstration par l'absurde, tous les martyrs sont donc des scélérats? — dangers de l'absolutisme du peuple. — conséquences, l'intolérance et l'inquisition. — dernier mot de ce système, le silence de la tyrannie, 741, 742.

Académie française, sa première origine, sa raison d'être, sa fondation, 758.

Accents, ou tons composent un élément de langage perdu pour nous, mais dont le rôle fut très-important dans les premiers âges du parler humain. — vingt-trois significations différentes d'une seule syllabe du dialecte cochinchinois, suivant la différence de l'intonation. — ont dû subir des variations bien plus profondes que les règles grammaticales proprement dites, 612-613.

Acropole d'Athènes, ce que la mer et les Turcs ont fait des murs construits par Cimon, Thémistocle et Périclès, 443.

Acteur, jusqu'à quel point doit-il être possédé de l'esprit de son rôle, 177.

Addison, apprécié comme prosateur et comme moraliste; dignité, dans ses odes, dans sa tragédie de Caton; absence de grandes inspirations. — mérite de ses *Essais*. — *Arbiter elegantiarum*, disait de lui Samuel Johnson. — sa religion. — homme avant tout, pratique et sage selon le monde, 321. — sa conduite pendant la révolution de 1688, 323.

Adérer (M.). Sur la condition des femmes au xiv^e siècle, 189-200.

Administration, le monstre aux cent bras, aux cent yeux, aux cent oreilles, inconnu du moyen âge; avantages, inconvénients quant à l'énergie des caractères et l'initiative individuelle, 211.

Administration française sous Louis XVI, 42, 225-232.

Administrer, définition de l'art d'—. il y a, pour cet art, des principes naturels, invariables, de justice et de liberté, 269.

Adrien, époque d'—, changements survenus dans l'empire, état des esprits, 53. — voyages d'—, son peu de goût pour Rome; ses éminentes qualités, très-fort en grec, bien plus qu'en latin, 54-57.

Afrique, depuis le Latooka jusqu'aux chutes de Karuma, pays magnifique; — mœurs des habitants, 221.

Agioteurs et banquiers, à Rome, flétris par Lucilius, par Plaute, 355.

Agriculture, honorée dès la plus haute antiquité, chantée par les poëtes, objet d'un culte; les rois d'Homère assistant aux moissons; de là, la poésie de la rusticité, 131; l'ancien mépris de la noblesse française pour l'—, première cause de l'aversion de notre poésie pour les sujets champêtres, 132.

Albany (duc d'), régent pendant la captivité du roi d'Ecosse Jacques I^er; sa politique, suivie par tous les rois, et qui consiste à fortifier le clergé, 564 et suiv.

Alexandre I^er, de Russie; ses généreuses intentions à son avénement au trône, 93.

Alexandrie; jugement porté sur la population d'— par l'empereur Adrien, 55.

Allemagne; son état intellectuel aujourd'hui, 120; le protestantisme en — n'a renversé le pouvoir de l'Église qu'en exagérant le pouvoir laïque, 456. — ses vingt-six républiques littéraires. Voy. Enseignement supérieur. — multiplication des centres intellectuels, faiblesse matérielle, grandeur morale.—23 universités, un État idéal dans l'État politique, 521. Efforts faits en — au commencement du xviii^e siècle, pour remettre en honneur la langue nationale et créer une littérature allemande, 539. — ses mathématiciens, astronomes, botanistes, chimistes physiologistes, au xviii^e siècle, 539. — école de Kant, école de Schelling, 542. — doit-elle désirer son unité fondée sur la centralisation absolue? 557. — ses juristes, historiens, publicistes, de la fin du xvii^e siècle et du commencement du xviii^e, ses poëtes. — l'étude de l'histoire éclairée par l'étude des lois. — la pédagogie transformée en science, 55. Voy. Université d'Iéna. — poésie descriptive, en Allemagne, avant le *Laocoon* de Lessing; mode qui consistait à mêler la poésie et la peinture, influence des *Saisons* de Thomson détruite par Lessing, 574.

Amazones, les féroces —, ne sont-ce point des Jacques des temps héroïques soulevés contre la tyrannie de l'homme? 261; — en Bohême, en Afrique, 264.

Ame, c'est un brandon ardent; il faut qu'elle brûle et qu'elle trouve, autour d'elle, d'autres tisons allumés, 124.

Amour, au xviii^e siècle, qu'est-ce que l'amour? — pour les Holbachiens, pour Buffon, pour les gens du monde, pour les sages, pour les évaporés, pour tous, c'est la nature; — passion, devoir, résumé de J. J. Rousseau, 305.

Amour platonique. Qu'entend-on par là? Passe de la philosophie païenne dans la théologie chrétienne, dans la poésie religieuse, puis dans la poésie profane ou laïque des troubadours; — amour chevaleresque, forme féodale de l'amour platonique; source inépuisable de poésie, pendant trois siècles, 506.

Anabaptistes, — excès des —. ils vont jusqu'à proclamer que toute autorité civile est contraire à l'Évangile. — leurs brigandages, leurs cruautés à Munster, à Saint-Gall, 566.

Ancien régime; un vice de l'—; la cour vivant à Versailles s'occupait peu de Paris; grande erreur de l'—, au lieu de se réformer, écraser ses adversaires, 230. — abus de l'—, d'après M. Droz, 244.

Ancyre, inscription d'—, par qui restituée récemment et commentée; travaux de MM. Georges Perrot, Edouard Guillaume, Mommsen, 402.

Angelo Maï (le cardinal), ses importantes découvertes, 654.

Angleterre, Voy. Orateurs parlementaires. Son état intellectuel aujourd'hui, 120. — pays pratique et raisonneur, 324. — conseil privé, en —. juridiction illégale, usurpée, principal grief de l'— contre le gouvernement des Tudors, 398; extrême irrégularité des élections. — droit de représentation, en —, simple privilége à l'origine, arbitrairement concédé, analogue aux titres et aux avantages des *bonnes villes* de France. — seul pays de l'Europe qui ait gardé sa vieille division géographique, la même encore aujourd'hui qu'il y a six cents ans, 399. — a consommé l'alliance de la liberté religieuse et de la liberté politique, 456. — Des progrès de l'intelligence, en — à la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e siècle, 627-631. — engouement pour les récits d'aventures, à l'époque de de Foé, 644, Voy. Littérature, Morale, Émancipation. — désir de révolution, double besoin de liberté religieuse et de liberté politique. — union du parti religieux et du parti politique. — sa révolution liée à un grand développement industriel, à la transformation de la propriété. — diffusion des lumières, conséquence de l'extension de la richesse, 751. — caractère du peuple anglais, caractère de sa religion. — la théologie elle-même s'attachant à la méthode expérimentale, 645 à 754.

Anthropomorphisme; précautions du judaïsme contre l'—, 77; propre à la race hellénique, 78; l'esprit — de la religion grecque, cause première de la sublimité de l'art grec, 97.

Antioche, du temps d'Adrien, 55 et suiv.

Antiquité fort reculée de la race humaine, prouvée par la géologie; — de la première condition, matérielle, intellectuelle

et morale de l'homme, avant qu'il eut découvert le feu, l'art de se vêtir, de se bâtir un abri, 361.
Apocalypse, invoquée par les illuminés de la Réforme ; ce qu'ils prétendaient y voir, 362.
Apollon, c'est le chaînon qui relie le plus étroitement l'ancienne mythologie grecque à l'élément humain de la tradition primitive. — maître, régénérateur, rédempteur, juge, vainqueur de la mort, manifestation du pouvoir et de la majesté de la divinité, 78.
Apollonius de Tyane, thèse en grec ancien par M. Maurice Mervoyer, 534.
Appleyard (le Révér. J. W.) son excellent ouvrage sur la langue cafre, 615.
Arabes d'Alger, protestation contre les accusations de fanatisme à leur adresse, 366.
Architecture incomparable, en France, aux xie, xiie, xiiie siècles ; décadence de l'—, en France, grandeur de l'—, en Italie, au xive siècle, 246. — du moyen âge, en Italie, 439, 440.
Aristophane, ses impuretés compensées, pour l'honneur de la Grèce, par les beautés pures de la tragédie, par la finesse, l'élévation, la sincérité de patriotisme d'— lui-même, 170.
Aristote parle froidement, avec dureté, des hommes libres, *par nature*, des esclaves, *par nature*, 236.
Arrestation illégale, graves conséquences d'une —, en Angleterre. — lord secrétaire d'Etat condamné pour ce fait, 496.
Art. — Notion supérieure à laquelle il se rattache, 18; — son principe et sa destination sociale, par P. J. Proudhon, 15 ; — sa nature, ni factice, ni variable, supérieure, divine ; doctrine de Platon sur l'—, 18; rapports avec l'Etat, 19. — difficile de déterminer l'influence de la religion sur la poésie et sur l'—, 97; la beauté physique d'une race ne suffit pas d'ordinaire pour produire le développement des beaux-arts ; but suprême de l'—, représentation de la forme humaine, 98. — deux conditions nécessaires pour la production des grandes œuvres de l'—, spontanéité des artistes, accueil sympathique, 124. — la décadence de l'architecture au xive siècle, en France, entraîne la ruine des arts, 246. l'— du moyen âge mort naturellement par l'ignorance ou le dédain de la forme, et non tué par la renaissance, 246. — inachevé, en Italie, avant le dernier quart du xve siècle. — gâté, après les quarante premières années du xvie siècle, 437. — véritable objet de l'—, selon Michel-Ange, le corps humain, 438. — suppression des portraits dans les tableaux, à l'ouverture de la grande époque de la peinture italienne, grand fait qui sépare l'— définitif de l'— ébauché ; l'— compris par tous ces peintres, par Cellini, comme par Michel-Ange, la reproduction de la vie physique, 439. — l'— résultant, en Italie, d'une surprenante aptitude répandue dans toutes les couches de la nation ; loi de l'— en général, 440. — pourquoi les beautés artistiques intéressent l'homme plus profondément que les beautés de la nature, 472. — n'est ni la science, ni la philosophie, ni la morale, mais le culte du beau, et sa propre fin à lui-même, 552. — nouvelle époque dans le domaine de la théorie et de la critique de l'—, inaugurée dans la seconde moitié du xviiie siècle, 572. Voy. Laocoon, Winckelman, Lessing, Kant.
Asna, rivière de l'Afrique, 221.
Assignats, 272; nécessité qui les a provoqués, par qui créés, ce qu'ils représentaient, leurs diverses espèces, comment discrédités dès l'origine, 273; contradiction des opinions sur la valeur des —, difficultés ; Mirabeau partisan des —. questions économiques, politiques, soulevées à ce sujet, discours de Mirabeau, 274-275 ; disparition de l'argent en face des —. coupures trop considérables, agiotage sur les coupures grandes ou petites ; torts respectifs de la Constituante et de la Convention dans la question des —, 276. diverses mesures pour diminuer le nombre des —. détresse, misère générale, 277 ; chute définitive des —, conclusion 278-279.
Assises de Jérusalem, histoire de la rédaction des —, 38-42.
Assistance mutuelle ; nulle dans les temps passés ; confrérie pour les maîtres seulement et non pour les compagnons, 243.
Association, aussi propre que les héritages privilégiés à fournir à l'agriculture les grands capitaux, 64. — excellente, profondément humaine, lorsque tous ceux qui s'associent pensent d'abord aux premiers besoins de l'homme, aux besoins de la pensée, 490.
Association des idées, étude sur l'—, par M. Mervoyer, docteur ès-lettres, 360.
Atarbi, rivière de l'Afrique, 221.
Athéisme ; — les dix-sept athées de d'Holbach ; sortie de Voltaire contre l'—. ce qui provoquait cette démence de l'— chez les encyclopédistes, 299.
Athenée, salle nouvelle, 793; — discours d'ouverture, ce qu'on y fera, par qui fondé, emploi des recettes, 841.
Athéniens, sont peut-être de tous les peuples ceux qui ont le mieux accordé la liberté de l'art avec les règles qui l'organisent, 19.
Attides ou annales de l'Attique, modestes et utiles compilations où se trouvent groupées, conformément à l'ordre des temps, tous les faits relatifs à la guerre, aux lois, à l'art, au théâtre, 170.
Atticus, son caractère égoïste et cauteleux, ami de tout le monde, même de ceux qui tuent ses amis. — analysé, apprécié par MM. Boissier et Despois. — a résolu le problème de vivre tranquille en temps de révolution. — mot de Cornélius Nepos, son biographe, 571.
Attique, foyer de merveilleuse lumière au ve siècle, 170.
Augier (M. Emile), son théâtre, ses comédies en vers, 24-30.
Augsbourg, sa prospérité au xve siècle, 386.
Auguste, son testament politique, 402-408 ; comment conservé; l'inscription d'Ancyre; citations étendues comprenant la politique extérieure, 402, intérieure, 403. — les libéralités envers le peuple, les embellissements de Rome, 404; jugement de sa politique; religion, mœurs d'—, 405-407. — sournois accompli, le meilleur ami de Cicéron avant d'être son assassin, bien plus digne de servir d'idéal à Machiavel qu'un scélérat de second ordre, comme César Borgia. — type achevé du comédien politique, 572.
Auguste de marbre, trouvé dans la villa de Livie, un des morceaux les plus achevés du plus beau siècle de l'art romain. — description, 789-791.
Augusteum. Voy. Coeré.
Autorité, selon Locke et Montesquieu, *la Justice en action*, 741. — légitime en elle-même, dérive des lois révélées à l'homme par sa raison, lesquelles sont aussi nécessaires que les rapports de l'homme avec l'homme, 741.
Autorité paternelle, se fonde, non sur l'arbitraire, mais sur la justice et la tendresse, 63. — ses abus au xviie siècle, protestation de Molière et de la philosophie du xviie siècle. — tragédies de La Harpe et de Marie-Joseph Chénier, 689. Voy. Bourdaloue, Droit divin, Absolution.
Avocats en Angleterre ; deux pour chaque cause : le *senior*, le *junior*, 104.

B

Babiole, maison de plaisance de la marquise de Pompadour, où se firent les négociations qui préparèrent le traité d'union du 1er mai 1756, entre la France et l'Autriche, 432.
Bacon (François), ses apophthegmes. — préoccupé dans la morale comme dans la géométrie, avant tout, de ce qui est pratique. — sa réforme, son admirable bon sens, son influence, 630.
Baker (M.). Son récit sur les sources du Nil, 217-225; — explore toutes les grandes rivières de l'Abyssinie, revient par le Nil bleu jusqu'à Kartoum, de là à Gondokoro, 219; — son voyage de Gondokoro aux sources du Nil blanc; dangers de la part des hommes qui l'accompagnent, 220.
Barbare. — Homère ne connaît ni le mot ni l'idée, 214.
Barclay, le quaker, — son *Apologie de la véritable théologie chrétienne, ainsi qu'elle est prêchée par le peuple, appelé, par moquerie, les trembleurs*, 1675, traduite dans toutes les langues, première expression de l'idée de tolérance, citation, 379.
Bardes, chez les Celtes, leur fonction, leur autorité morale et politique. — comment leur caractère s'est modifié. — bardes convertis au christianisme, bardes restés inflexibles. — énumération des — du vie siècle : Merlin ou le grand *Devin*, Taliesin, Aneurin, Lywarc'h-Henn, Hyvarnion, détails intéressants sur chacun d'eux, 828-829. — bardes lettrés des temps anciens, bardes modernes ; *Rivanone* et son fils *Hervé*. — *Rivanone* et le barde *Hyvarnion*. — la *Petite reine de la fontaine*, 830.
Barkers ou aboyeurs, sectaires protestants, 480.
Barni (M. Jules), son histoire des idées morales et politiques, en France, au xviiie siècle, 5 et suiv. — sur Diderot, sa vie, son caractère, son génie, 777-785 ; 793-798; 836-840.
Baron, acteur tragique, 65.
Barraz-Breiz, ou histoire poétique de la Bretagne, 817-836.
Barthélemistes, théologiens. — en Angleterre, d'où vient ce nom. — persécutions contre les —, 562.
Basilique de Saint-Clément, découvertes récentes, 670.
Bastille, la —, hôtel des grands seigneurs

et des gens de lettres au XVIIe siècle, 11.
Batbie (M.), sur le luxe, 465-472.
Beato Angelico, dernier représentant de la peinture mystique, au XVe siècle, 116.
Béaton (David), de Saint-Andrews, grand adversaire du protestantisme, forcé par les Douglas à résigner l'office de chancelier. — complot formé par lui, 565. — principal conseiller de Jacques V. — assassiné, en 1546, par un jeune gentilhomme, 566.
Béatrice, fille de Foleo di Portinari, son caractère symbolique dans la *Divine comédie*. Voy. Dante.
Beau, en soi, la sphère de la beauté parfaitement distincte de celle de la vertu et du bien, 631, 632.
Beauquier (M. Charles), philosophie de la musique, 408.
Beaussire (M. Emile), professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, notice sur le palatin et les fouilles actuelles, 374-376.
Benvenuto Cellini, son caractère, son génie, ses visions, ses superstitions, hallucinations, 419-420.
Berger (M.). Ouverture de son cours à la Sorbonne, hommage à la mémoire de M. Le Clerc, 52 et suiv.; — l'empire au temps d'Adrien, 53, 58; — Fronton, historien, 457-465. — sur l'éducation de Marc-Aurèle, 585-590.
Bergmann (M.), sur Dante, sa vie et ses œuvres, 505-512; 526-535. — son opuscule sur l'origine et la signification du nom de Franc, citation, 567-568.
Berriat (M.) Saint-Prix, son travail intéressant sur la justice révolutionnaire.
Beulé (M.), de l'Institut, professeur d'archéologie, sur les fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs depuis dix ans, 441-448, 500-502. — sur les jardins Farnèse, 518-520. — la ville Mils, l'église de Sainte-Anastasie, 662-664. — la basilique de Saint-Clément, 668-670. — les constructions étrusques, le temple de Trajan, 719-723. — sur le théâtre de Pompée et l'Hercule Ringhetti, 774. — la villa de Livie, une statue d'Auguste, 789-791.
Bible, exaltée de toutes les manières par les réformés d'Angleterre. — influence de la méditation de la —. étranges idées qu'on va y puiser, 563 et suiv. Voy. Salbatariens.
Bien, origine du —, disputé en Angleterre, sur cette question; deux écoles: l'une, du — en soi; l'autre, du — parce que Dieu le veut; compromis, 628.
Biens ecclésiastiques mis à la disposition de la nation, par décret du 2 novembre 1789. — ce que la France gagnait ainsi en richesse territoriale, 273; comment se fit la première aliénation des —. proposition de la municipalité de Paris d'en acquérir pour 200 millions, 274.
Bleek, le docteur, auteur d'une grammaire comparée des langues de l'Afrique méridionale, 579, 580. — son premier volume de grammaire comparée, à quoi consacré, 611.
Boétie (la), parole de — mourant, à mademoiselle d'Arsat, sa belle-fille, 190.
Boisguilbert, le plus ancien et le moins connu des économistes, neveu de Corneille, exilé sous Louis XIV, méconnu par le XVIIe siècle, sujet d'une étude demandée par l'Académie des sciences morales et politiques, 634.
Bois-Robert, ses bons mots lucratifs, ses rapports avec Richelieu, 758, 759.
Boissier (M. Gaston), 1; — sur Juvénal et son temps, 249-256. — son volume sur Cicéron et ses amis, apprécié par M. Despois, 569-572.
Bopp (François), sa ville natale, son éducation, son maître au lycée d'Aschaffenbourg. — adversaire du symbolisme qui a eu, pour premiers maîtres, les principaux représentants du symbolisme, 308; influence sur — du livre de Frédéric Schlegel: *Sur la langue et la sagesse des Indous*; citation de ce livre. — séjour de quatre ans à Paris; attitude de — dans le petit groupe d'orientalistes, pour qui alors tout ce qui venait de l'Orient était inconnu. — son esprit d'analyse scientifique, 309. — son livre: *Du système de conjugaison de la langue sanscrite, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique*; véritable originalité de cet ouvrage: ne démontre pas, fait acquis, la parenté du sanscrit avec les autres langues, mais que la comparaison du sanscrit et des langues européennes peut fournir les matériaux d'une histoire des langues, 310-311. — appréciation de sa grammaire comparée, 791, 792. — introduction consacrée par M. Bréal à l'histoire des travaux de M. Bopp; c'est, en réalité, une histoire sommaire de la science, 791, 792.
Boré (M.), professeur à la Faculté des lettres de Dijon, sur Hans Sachs, poëte allemand, 384-392.
Bossuet, erreur de — déclarant que le prince est un personnage presque divin, 266. — son *Discours sur l'histoire universelle* est une série de coups d'État, 339. — sa politique, 697-717.
Boudhisme, dogmes principaux; — sept enfers boudhistes. — religion inactive, inerte. — ses rapports avec le brahminisme, 364 et suiv.
Bourdaloue, sa vie, son caractère, ses idées politiques, etc., 681-693.
Bourgeois, sens ridicule de ce mot: le — de Paris au XIVe siècle, tout différent; son rôle politique, 196. — mari plein de confiance, de déférence, excellent, intraitable toutefois sur le chapitre de l'obéissance, 198. — réalise, trois siècles à l'avance, l'idéal du — de Molière, 199. — dans la comédie d'Athènes, de Rome, de Paris, de Molière, de la Bruyère, de Dancourt. — bon sens des anciens bourgeois, 594.
Boutiques des anciens Romains, ce qu'elles étaient, 664.
Bowring (sir John), sur les progrès religieux hors du christianisme, 361-368.
Boyle (Robert), précurseur de Newton, ses travaux en hydrostatique, en physique; ses premières tentatives, à la naissance de la chimie, 630.
Brahmines, se proposant de rétablir la foi à la spiritualité de Dieu, telle que l'enseignent les *Védas*, 365.
Bréal (M. Michel) du collége de France, sur l'introduction à la grammaire comparée de Bopp, 308-311.
Bretagne, la —, son génie, étudié surtout dans le Barzaz-Breiz. — caractère physique de —. Caractère des habitants de —; division en quatre cantons. — ses mouvements, ses chants, citations nombreuses, 817-824. — son génie, sous les invasions étrangères, 828. Voy. Bardes. — les Bretons ont gardé, au sein du christianisme, l'indépendance native de leurs sentiments; — délicatesses innées, pudeur, tendresse, fierté, chasteté de la race bretonne. — femmes des romans bretons. — influence profonde universelle de la poésie bretonne, qui a renouvelé l'âme de l'Europe, 832. — traces dans la littérature anglaise, italienne, dans les poëmes et romans de chevalerie. — du génie breton dans l'histoire. — écrivains, artistes, savants, ouvriers. — Briseux et ses œuvres, appréciation, 833. — de Chateaubriand, Lamennais. — Bretons contemporains remarquables à divers titres, MM. Renan, Jules Simon. — de l'amour du pays chez les Bretons. — exagération, inconvénients, dangers de la mélancolie bretonne, de l'illusion du passé, d'un idéal, qui n'attend rien du progrès, 835. — des meilleurs moyens de retremper le génie breton, 836.
Brigands ou grands seigneurs (le nom ne fait rien à la chose) des bords du Rhin; — brigandage organisé dans tout le moyen âge, par suite de cette idée antique, que le travail est œuvre servile, 382.
Briseux, réflexions sur son génie et sur ses œuvres, 833-834.
Brochot (M.), la rêverie au XIXe siècle, 670-676.
Broglie (M. Albert de), sur les nègres affranchis, 153-156.
Bronze, emploi du — dans la haute antiquité, 801-808. — Hésiode affirme positivement que le fer a été découvert après le cuivre et l'étain. — témoignage conforme de Lucrèce. — haches celtiques, différentes espèces avec les figures, instruments analogues en usage aujourd'hui, collections diverses, épées de bronze, dagues de bronze irlandaises, pointes de lance, de javeline et de flèche, avec les figures, 803. — hameçons, faucilles de bronze découverts en des lieux différents. — couteaux de bronze du Danemark, de la Suisse, couteaux-rasoirs du Danemark, bracelets, épingles à cheveux, de bronze, en Suisse, 804, 805. — ornementation uniforme des objets de bronze, figures. — armes de bronze partout semblent fabriquées par le même ouvrier, 808.
Brown (Thomas), naturaliste, philosophe, érudit, médecin-moraliste, sa *Religio Medici*, ses *Recherches sur les erreurs vulgaires*. — richesse de son inépuisable imagination, sa réserve et sa circonspection, 629, 630.
Bruce, sa découverte des sources du Nil bleu, vers 1776, 219.
Brunet de Presle (M.), de l'Institut, histoire du grec moderne, 265, 268; — sur l'état actuel du grec moderne, 306-308.
Brutus, de l'invincible tendresse de M. Cousin pour —. ce qu'il y a d'aimable en —. mot de Quintilien sur —. absurdité du conte qui en fait le fils possible de César, 570.
Budget de ménage, ses quatre grandes divisions, toutes un peu exagérées à notre époque, 150.
Burchard, chapelain du pape Alexandre VI, journaliste de ses plaisirs, 121.
Bureaux de renseignements; l'idée d'établir des — dans les villes, propre à Pierre de

Montaigne, père du philosophe, 114.
Burnouf (M. Émile), 1 ; le drame et l'État, chez les Athéniens, 17-24. — essai sur le Véda, 408.
Burschenschaft, confrérie des étudiants de 1816, en Allemagne ; son but, ses statuts, son histoire, Voy. Université d'Iéna.
Burton (Robert) est une preuve de l'avidité de son époque pour le savoir. — son érudition extraordinaire, 631.
Bute (lord), son influence sur la princesse de Galles, mère de George III, et sur ce roi, 106.
Buxton, après Wilberforce, l'adversaire le plus opiniâtre de l'esclavage ; — sa persévérance, ses moments de découragement, son succès final, 165.

C

Cadavre, état d'un — de l'âge de bronze. 806, 807.
Cadets de Gascogne, triste tableau qu'en fait Montaigne, 44.
Cæré, la ville sainte des Romains, d'où les rites étrusques furent importés à Rome. — à l'époque de l'invasion gauloise, c'est au sanctuaire de — que les Romains confièrent leurs dieux. — temple des Césars à —, *Augusteum*. — à la chute du paganisme, les dieux enfouis par les prêtres dans le puits de l'*Augusteum* de Cæré, pour éviter les insultes des chrétiens. — huit statues retirées au commencement de ce siècle, 791.
Caffiaux (M.), sa thèse : *le Hainaut sous Louis XIV*, 545.
Calixte, professeur à Helmstaedt, son syncrétisme, dans le but de réunir toutes les sectes réformées, 523, 524. Voy. Université d'Iéna.
Callot, marque un sentiment profond de l'extrême misère de l'Italie, du xiv^e au xvi^e siècle, 245.
Calvinistes, les — naturellement républicains ; leur république modèle, Genève, d'où la république anglaise, et, plus tard, les États-Unis, 44-45.
Camden (lord), ou Charles Pratt, fils de John Pratt. — Charles Pratt, son enfance, condisciple de William Pitt, plus tard lord Chatham. — sa jeunesse. — manifeste dès l'âge de dix-sept ans, le goût de l'opposition légale. — ses débuts difficiles comme avocat. — soutenu par Henley, plus tard lord Northington. — succès marqué dans un procès de presse, détails sur ce procès ; 492-498. — avocat de la couronne. — athorney-général en 1757. — président de la cour des plaids communs, 494. — son rôle dans le procès de Wilkes. — son immense popularité immédiatement après. — élevé à la pairie. — créé baron Camden, puis comte. — nommé lord chancelier. — embarras de sa position depuis que le chef réel du ministère n'est plus lord Chatam, mais le duc de Grafton, 496-497. — son rôle dans la scène du 9 janvier 1770 à la chambre des lords. — sort du ministère et rentre dans l'opposition, 498. — comment il prend intérêt aux affaires publiques. — fait résoudre, conformément aux principes libéraux, la question des droits du jury en matière de presse, 499. — citation de son dernier discours politique ; conclusion sur lord — qui a laissé une mémoire vénérée, 499-500.
Campbell, lord chanceller d'Angleterre. — son grand ouvrage sur les lords chancellers, 102. — quelques détails sur ses dernières années, sa mort, 103.
Camps romains ; étude des —. art de tracer et de retrancher les camps, est essentiellement romain. — deux époques distinctes de la castramétation romaine : 1° camp républicain des Scipions et de Paul Émile, décrit par Polybe. 2° camp impérial de Trajan, décrit par Hygin. — *Striga, semistrigium, prætorium, classicum canere*, sens de ces expressions, 181-183.
Cantémir, prince russe, ses écrits, 91.
Capitole, le — idée de la place du —. ce que Paul III y a ajouté ; — description du — antique. — qu'est devenu le grand temple de Jupiter Capitolin? 441-442. — moyens de le retrouver, 443-444. — Découvertes récentes faites dans le jardin du palais Cafarelli ; restes incontestables du temple de Junon Monéta ; — roche Tarpéienne, existe encore, hauteur de plus de cinq étages, sa position, moyens de la retrouver en la déblayant, trésor à conquérir, 445,446. — les Prussiens aujourd'hui propriétaires de la roche Tarpéienne, 446. — Tabularium, façade du Capitole, un des monuments les plus précieux de Rome, 447-448.
Caractères. A quoi tient la diversité des caractères, comment ils se forment, 414. — comment les — se développent dans les émotions violentes d'une existence toujours menacée, 418. — surexcitation de l'imagination italienne dans de pareilles circonstances, 419-420.
Caricature, semble avoir été employée chez les modernes pour stimuler l'animosité, et même la fureur religieuse, 95.
Carlyle (Thomas), l'histoire d'Angleterre, l'éducation oratoire, 723-728.
Carondas, magistrat du Beauvoisis ; ses *Réponses* sur les désordres de la justice au xv^e siècle, 256.
Carthage, sous Auguste, Tibère, Adrien, 55.
Castiglione, le comte Baldassare. — détails sur lui et sur son livre, intitulé le *Courtisan*, 118 ; citation, 421.
Casuistique, frappée au cœur par la réforme. — s'est perdue, la chrétienne, aussi bien que la stoïcienne, par les mêmes raffinements de subtilités, 627.
— plus utile à la République, par sa mort, que par sa vie, 570.
Catalogue de la bibliothèque fondée en Angleterre, par M. Williams, uniquement consacrée à l'histoire et aux œuvres des dissidents anglais, précieuse indication de documents, 345.
Catherine II, impératrice de Russie, ses écrits, 91.
Caton, beau portrait que Tite-Live en a laissé, 186.
Cavalier parfait, définition italienne du —, 119.
Cayet (Palma), historien et controversiste. — sa *Chronologie novennaire*, sa *Chronique septenaire*, continuée par Jean Richer, auteur du *Mercure français*, 759.
Celtes, origine aryenne de la famille celtique ; ce qu'il faut entendre par races celtiques pures. — Kymris, Gaëls. — traits distinctifs et parenté de ces diverses populations ; pays où leurs idiomes se parlent. — culte de la nature vivace chez les —. légendes, superstitions, 828-831.
Censure, la première est sortie de Rome. — religieuse, exercée par la Sorbonne, 44. — l'épiscopat en face de la — royale, 45. — tracasseries de la — en France, 46. — Comment s'exerçait, à Athènes, la — des théâtres, 22. — texte de la loi des Douze Tables qui réprimait, à Rome, la comédie, 355.
Cent ans, guerre de —, ses conséquences, 30 ; son plus grand résultat, peut-être c'est le développement de la notion de patrie, 31.
Cervantes, valeur de son *Don Quichotte*, comme peinture d'un monde qui va disparaître. — comparaison avec Tom Jones et Wilhem Meister, 658-661.
César (Jules), par M. Rosseeuw Saint-Hilaire. — malgré la grandeur incontestable de son génie et de sa fortune, il n'est pas vraiment grand ; il lui manque la grandeur morale, 677. — traité de l'Analogie, écrit par — lors de son passage des Alpes, 459. — son goût pour Cicéron, comparable à celui de Frédéric II pour Voltaire. — grandeur simple de —, physionomie nullement compliquée. — n'a jamais justifié sa conduite par toutes les raisons qu'on lui a prêtées. — contraste avec Auguste, 571.
Cevennes, leurs soulèvements, uniquement, toujours, pour préserver leurs enfants d'un baptême forcé, 812.
Chamerovzow (M.), secrétaire du comité d'émancipation de Londres, sur les nègres affranchis, 158-161.
Champaigne (Philippe de), également médiocre au point de vue de la couleur et du dessin, 545.
Chancel (M. Camille de) sur le théâtre de M. Émile Augier, 24-30.
Chancelier d'Angleterre, grande importance de cette charge autrefois ; importance qu'elle a encore aujourd'hui, 103.
Changement de l'homme à mesure que les idées changent, changement corrélatif dans les objets des passions et dans la morale ; exemple : l'esclavage établi au xvi^e siècle, en horreur au xix^e, 379.
Chants populaires, à l'origine de la littérature française, divisés en deux classes bien distinctes, 51.
Charité. — Moyens pratiques, pour monsieur comme pour madame, d'en accroître le budget, 150. — devoir pour la société comme pour l'individu, 270 ; — paroles d'un roi de Siam, 364.
Charles I^er d'Angleterre, ses suprêmes efforts, sa catastrophe, 401.
Charles II d'Angleterre, étranger à ses sujets, dévoué à la politique de la France, faisait venir de Paris ses perruques, ses dentelles et ses maîtresses ; désordres de sa cour ; le vice lucratif et considéré, 322-323.
Charles-Auguste, noble exemple que son libéralisme a donné à tous les souverains. — protecteur de Fichte, donne à son peuple la constitution qu'il lui a promise. — autorise et favorise l'établissement de la *Burschenschaft*. — son influence bienfaisante, sagement modératrice sur la jeunesse régénérée d'Iéna. — défend énergiquement la liberté académique à la diète de Francfort. — lutte jusqu'à sa mort en faveur des idées nouvelles, 557-559. V. Université d'Iéna.
Charnay (M. Désiré), les femmes sous diverses latitudes, 260-264.
Charton (M. Édouard), son discours à la pre-

mière séance de la société de la Bibliothèque populaire de Versailles, 81-83.
Chasles (M. Philarète) du Collége de France, sur l'idiome roumain, 473-476. — sur les nouvelles populations roumaines, leur génie, leur littérature, 745-750.
Cherbourg, occupation de — par les Anglais ; actes de barbarie qu'ils y ont commis, 392.
Chien d'un suspect, exécuté le même jour que son maître, par jugement du tribunal révolutionnaire, 260.
Chillinigworth, ardent adversaire de l'Église romaine, finit par un scepticisme absolu, 629.
Chodzko (M.) du Collége de France, coup d'œil général sur la littérature russe, depuis Pierre le Grand jusqu'à nos jours, 89-94.
Choeur dans la tragédie grecque ; des formes diverses du — par M. Chaignet, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, 296.
Choiseul (de), — ministre de Louis XV, causes de sa chute, 432.
Choix de lectures populaires. — ne doit être fait par personne, mais par tout le monde ; — pas de grand électeur, de grand organisateur, mais beaucoup de lecteurs, 334.
Christ, professeur à Leipzig, le premier en Allemagne s'est occupé de l'histoire de l'art, 573.
Christianisme. — Contre la prétention du — de dépouiller le paganisme de toute vérité, de tout titre ; c'est à tort que le — refuse d'y reconnaître quoi que ce soit qui ressemble à une religion primitive, 75. — le — se fera une philosophie en rapport avec les changements et tous les besoins de notre époque ; évitons un — d'isolement ; ce que le — doit être, 101. double courant dans le christianisme. — depuis Jésus ; christianisme pur, spirituel, intérieur, spontané ; christianisme traditionnel, fondé sur l'autorité ecclésiastique, sur la lettre ; pendant quinze siècles, l'église chrétienne rétablit de plus en plus dans son sein le triple empire de la tradition, de la lettre et du clergé, 809.
Christine, duchesse de Milan, sa réponse à Henri VIII, qui veut l'épouser. — son portrait, peint, à Bruxelles, en trois heures, par Holbein, 800.
Christopoulos. Voy. Grec moderne.
Cicéron. — Son éloquence n'est guère qu'une éloquence de représentation, 187 ; — silence de Virgile et d'Horace sur —, jugement circonspect de Tite-Live, qui a peur d'Auguste, 188.
Cicéron et ses amis, vol. de M. Gaston Boissier, apprécié par M. Despois, 569-572. Fautes de Cicéron, 569. — son goût pour César, 571.
Civilisation morale. — Il n'y a jamais trop d'hommes pour prendre place au soleil de la civilisation morale, 330. — Histoire comparée de la civilisation en France et en Angleterre, depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours, 325-328, — 394-401.
Classes moyennes, ont fait la force et la grandeur de l'Angleterre, 641.
Classes ou ordres de l'État ; ce que sont, dans un pays libre, dans une utopie, les —, 787.
Clément, troisième évêque de Rome, v. Basilique de Saint-Clément.
Clerc (le). — Hommage à la mémoire de M. — au Collége de France, 34, à la Sorbonne, 51 ; son discours sur l'état des lettres, en France, au XIV^e siècle, 190.
Clergé indifférent aux libertés nationales, absorbé dans ses querelles religieuses, ne parlant que pour lui, 227.
Clouet ; beaux portraits ; importance qu'y a la couleur, 545.
Cochin (M. Auguste). Sur les nègres affranchis ; — de l'abolition de l'esclavage au Brésil et dans l'île de Cuba ; — des moyens d'arriver à l'émancipation, surtout à Cuba, 161-162.
Coeurdoux ; le Père — missionnaire français, a reconnu le premier, avant William Jones, la parenté du sanscrit et des langues de l'Europe, 49 ; — développement et détails circonstanciés sur ce fait, 310-311.
Colletet, mauvais poëte, ose tenir tête à Richelieu à propos du verbe barboter, 760.
Collins, son *Almanach nobiliaire*, précieux pour l'histoire d'Angleterre, 726.
Colonie du Canada, sous Henri IV, 757.
Coloristes, opposés aux peintres classiques ; comment et pourquoi, chez eux, des détails, en apparence insignifiants, prennent souvent plus d'importance que le fond même du sujet, 550.
Comédie. — Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique, par M. Artaud, 15. — Qu'est-ce que c'est qu'une comédie, 17. — Vrai principe de la — : une rupture de l'équilibre dans la constitution de l'esprit. « Toute contrariété entre actions qui procèdent d'un même principe, est essentiellement ridicule », dit Molière dans sa lettre sur l'Imposteur, 356. — Deux manières d'entendre la — : actuelle et vivante, Aristophane, Plaute ; générale, Ménandre, Térence, 353 ; — contemporaine, MM. Ponsard, Émile Augier, Sardou, Th. Barrière, Alex. Dumas fils, de Girardin, George Sand, Durantin ; écueils à éviter, 360.
Comédie et mœurs des premières années du XVIII^e siècle, 591. — fureur des bourgeois avides de forcer les rangs de la noblesse, 595, 596. — Régnard, Daucourt, Dufrony, Lesage, 596.
Commune ; pourquoi Guibert de Nogent trouvait que « commune est un nom nouveau et détestable » ; premier progrès de la commune, 240.
Compagnie des Indes orientales, fondée sans succès par Henri IV, 757.
Compromis, fréquents, en Angleterre, grâce à l'esprit pratique des Anglais, 750.
Confident, le fidèle Achate, premier type de tous les — de tragédie, 290.
Confréries. Voy. Corporations.
Confucius ; sa voix écoutée encore aujourd'hui avec vénération par cinq cent millions d'hommes. — sagesse de —, n'affectant aucune intimité avec le ciel, 363.
Congrès des sociétés savantes, 376.
Congrès de Vienne, trompe toutes les espérances du peuple allemand, ne fait rien pour l'unité et la liberté de la nation, 556.
Connaissance, tout acte de — implique à la fois un sujet et un objet. — difficulté de concevoir que le corps soit saisi par l'esprit, qu'une pensée puisse se représenter une âme. — difficulté comprise même des anciens, d'où leur axiome, que le semblable ne peut être compris que par le semblable. — difficulté qui n'est pas particulière, en tant que difficulté, à la philosophie. — difficultés analogues, en chimie, en mécanique. — incompréhensibilité, caractère essentiel de tous les faits élémentaires. — l'hypothèse que les deux éléments de la connaissance sont éternellement confondus, n'explique rien. — la coexistence du subjectif et de l'objectif, dans la pensée, n'autorise pas à les regarder comme inséparables. — de plus, l'hypothèse qui les confond est incompréhensible. — fausseté du critérium donné par Kant pour distinguer le subjectif de l'objectif. — critérium vrai. — exemples frappants de cette distinction, 731, 732. — noumène de Kant. — l'intelligibilité de l'objectif ne prouve pas qu'il soit un pur subjectif, ne peut-il donc être compris qu'à la condition d'être non intelligible ? — de ce qu'il y a de personnel, d'impersonnel dans la pensée. — démonstration par l'absurde. — il est évident qu'on ne se soumet à la raison d'autrui que par sa raison à soi, mais encore faut-il, en dehors de la raison, une réalité objective à laquelle on se soumet. — les hommes égaux dans l'appréciation du présent, si l'on admet cette hypothèse, ne le sont certes pas dans l'appréciation de l'avenir. — pourquoi discuter ? — qu'est-ce qu'une opinion meilleure ? — la discussion prouve la croyance à une vérité absolue, but de la connaissance, 733-735.
Connaissance du vrai Dieu ; les livres sacrés témoignent que les peuples voisins de la Judée l'avaient conservée, 99.
Conseil d'État, ce qu'il était en France avant la révolution, 227.
Conseillers du roi ou de la reine, en Angleterre, avantage de ce titre, 106.
Constitution ; en quoi consiste la sagesse d'une —, 18.
Constitution anglaise ; éloge de la — attaquée par Swift, 485.
Contemporains. — Leur complaisance, qui accueille aujourd'hui, presque sans choix, les littératures et les arts de tous les pays et de tous les siècles, 169. — Il est encore de meilleur goût d'être naïvement cynique comme nos aïeux que de parler argot, comme la stupidité contemporaine, 488.
Contradiction des sentiments de la vie réelle et de ceux que nous portons au théâtre, où nous applaudissons les fripons, 289.
Conus (M.), coup d'œil sur l'état de la société et des lettres, en France, au temps des Précieuses, 648.
Coquerel (M. Athanase — fils), pourquoi la France n'est-elle pas protestante, 809, 817.
Corneille, dans *l'Illusion comique*, a parfaitement fondu ensemble le soldat romain et le soldat grec ; — citation d'une scène, 359. — ses rapports avec Richelieu. — fut, pendant quelque temps, un des cinq qui travaillaient aux pièces du cardinal ministre. — ce qui prouve qu'il cessa d'y prendre part après la brouille au sujet de l'acte des Tuileries. — délicatesse de sa position entre le fier besoin d'indépendance et le petit besoin de conserver les bénéfices de la dépendance, 759, 760.
Corporations, origine des —, abus et désordres des — ; ce qu'y cherchaient les rois ; — préoccupation de Saint-Louis, et du rédacteur du *Livre des Mestiers*, Étienne Boileau, à ce sujet ; querelles interminables

et souvent burlesques des —, 241, et suiv.
Corse, son soulèvement en 1729, 503.
Cour de la chancellerie, abolie et reconstituée par Cromwell, 726.
Cour des aides, fondée à Périgueux par Henri II, abolie, rétablie, enfin incorporée au parlement de Bordeaux, 140.
Cour aux bourgeois; attribution de la — chez les barons croisés; origine de cette cour, 39-42.
Cour de la chaine, dans le royaume de Jérusalem, 40.
Cours d'adultes, remarquables développements dans certaines localités, 696.
Courtisan; le — dévot ou athée, au besoin, 168-168.
Coutances; recherches archéologiques, historiques et statistiques sur la ville de —, recherches sur l'aqueduc de —, 424.
Cowper (William); ses poésies les plus touchantes et les plus belles de son temps; son amitié de jeunesse pour lord Thurlow; oublié par celui-ci devenu lord chancelier, 104.
Cranmer (Thomas), son rôle dans le divorce d'Henri VIII, arrêté sous la reine Marie, brûlé, 399.
Criminalistes; — énumération des — les plus distingués de la France et de l'étranger : MM. Bavoux, Rauter, Boitard, Faustin, Hélie, le plus éminent en France, Haus, Ortolan, Nypels, Chauveau, 258.
Cromwell (Olivier), la Grèce et Rome ont-elles un homme qui lui soit comparable? — son protectorat, l'époque la plus salutaire dans l'histoire de la moderne Angleterre, 725, 726.
Cudworth (Ralphon Rodolphe), théologien moraliste, 628. — esprit pratique, plus avancé que Hume par la méthode, 754.
Cyclopédia, publié, dès 1728, à Dublin, par Chambers; ouvrage défectueux, premier exemple de l'Encyclopédie, 779.

D

Dacie, persistance des mœurs antiques, 746. — sa vie, son génie, sens de ses ouvrages apprécié à tous les points de vue, 505-534.
Dachkova, princesse russe, dame d'honneur de Catherine II, savante comme un docteur-ès-lettres, présidente de l'Académie des arts et des belles-lettres à Pétersbourg; rêve, pour la Russie, la république, puis une monarchie constitutionnelle; — sa disgrâce et pour quelles raisons, 91-92.
Dante, grand révélateur du monde antique, proscrit par le nouveau, 247; — sa lettre aux cardinaux à la mort de Clément V, pour les supplier de nommer un pape italien; — il maudit, il adore Florence, citation, 437. — écrit surtout pour l'humanité; la tendresse de son cœur est le principal aiguillon de son génie; comparé à Gœthe, sous le rapport de la sensibilité, 647, 648.
Dancourt, sa gaieté, son caractère, sa vie, manière dont il conduisait son travail. — son chef-d'œuvre, le *Chevalier à la mode*. — deux sortes de personnages réussis par lui, les paysans et les bourgeois, 591. — vérité de ses peintures confirmée par ce qu'ont écrit Voltaire, Saint-Simon, Chaulieu, Massillon, 597 et suiv. — reproche adressé par Voltaire à Dancourt, 598. — sa valeur comme peintre de mœurs et comme écrivain, 599, 600.
Dégénération; au moyen âge, multitude de diplômes conférant des donations aux églises, et fondés sur cette croyance que le monde dégénère; affaiblissement de cette idée, au commencement du XVIIe siècle, par la rénovation des sciences, 381.
Delavigne (M.), doyen de la Faculté des lettres de Toulouse, ouverture de son cours, 50 et suiv.
Delille, gloire et courage de — qui a introduit dans les vers beaucoup de mots exclus autrefois du beau langage; — a l'air, disait Joubert, de tenir boutique de poésie, 134; son libertinage d'esprit; — vers de Joseph Chénier sur —, 137; — les poèmes de —, selon M. Martha, véritables jardins d'acclimatation poétique, 137.
Démocratie, importance de la moralité dans la —; devoir du gouvernement de protéger la religion commune, 23; — seconde l'essor spontané du génie individuel, 19.
Démocratie ne peut nulle part, selon Machiavel, exister longtemps, 725.
Démosthène. Voy. Parole.
Denrées, prix des — vers la fin de la révolution, 278. — A Rome, époque de Térence, prix d'une boîte de sardines venant de la mer Noire, 450 francs, 354.
Dépenses improductives, mais qui font, à ce que l'on prétend, travailler les ouvriers; erreur de Montesquieu et de l'auteur d'une comédie intitulée *Le luxe;* réfutation : les — déplacent le travail, mais ne le créent pas, 470; — erreur de Voltaire, distinguant, à propos du luxe, les grands Etats des petits, 471.
Derjavine, poëte lyrique russe, l'écrivain le plus accompli du premier cycle, 92.
Descartes, sa retraite en Hollande, son indépendance, 757. — philosophie cartésienne, son apparition. — énumération des libres penseurs qui l'acceptent ou la combattent, 757.
Deschanel, sa conférence sur les cours libres, 2 et suiv.
Descriptifs, grand nombre de poëmes — au XVIIIe siècle, leur caractère, 133.
Desjardins (M. Abel), professeur à la Faculté des lettres de Douai, sur le testament politique d'Auguste, 402-408.
Désordres de la cour de Charles II, corruption des mœurs publiques sous Guillaume III, sous la reine Anne, 223 et suiv.
Despois (M.); sur l'Histoire des idées morales et politiques, en France, au XVIIe siècle, de M. Barni, 5, — Les lettres et la liberté, 125.
Despotisme. Voy. Absolutisme.
Dessin, les rapports des lignes, la disposition, la correspondance des groupes, principale préoccupation des écoles grecques, des écoles italiennes classiques, et surtout de l'école romaine, 544.
Destinée inévitable, remarquable influence, sur les mahométans, de la croyance en une — 367.
Dette publique, création du grand-livre de la —, idée de Cambon; ses calculs à ce sujet, 277.
Devoirs des juges, des rois, selon Bourdaloue, citations, 691.
Dévotion naïve d'une part, vertu chrétienne d'autre part, le bon roi Robert, Géronte capétien, et saint Louis, 207.
Dialectes, voy. Langues. — polynésiens, grand nombre de mots qui semblent complétement différents; ressemblance et en même temps grande diversité de leurs noms de nombre, 611. — dialectes sortis du chinois, il semble que tous les liens soient brisés entre le chinois et le cochinchinois. — l'annamique sur lequel le chinois fut enté, comme le saxon sur lequel fut enté le normand, en Angleterre. — langue des mandarins, 612. — phraséologie cérémonieuse des Chinois. — des causes qui font que, dans les dialectes nomades, les mots tombent et disparaissent beaucoup plus rapidement que dans les langues littéraires, 613.
Dichterbund, association des poëtes à Göttingue, ses conséquences, 557.
Dictatures, purifiaient, de temps à autre, le système social, à Rome; unique raison de la durée de la République romaine, 725, 726.
Diderot, sa vie et ses travaux, 777, 836.
Dieu. — Impuissance où se sont trouvés, en Chine, les missionnaires chrétiens, de s'entendre sur le nom à donner à Dieu; — le nom resté en blanc, dans la traduction chinoise des écritures, publiée à Shangaï, 366.
Division des pouvoirs, idée nouvelle due à Monte-quieu. — si l'autorité ne peut être partagée dans son exercice, rien n'empêche qu'elle le soit dans la formation de la loi, 700. — Selon Locke, 719.
Dhombres (M.), sur les nègres affranchis, 165 et suiv.
Domestiques, chez les bourgeois du XIVe siècle, leur condition, 197.
Dominer, pour dominer, c'est le privilége de l'être de Dieu, et le propre de la créature c'est de dominer pour servir, 691.
Dompteurs d'animaux. — les anciens avaient trouvé, avant nous, l'art de dompter les animaux féroces, ce que prouvent les bas-reliefs des sarcophages antiques conservés au Vatican, 668.
Douglas, la famille des — en procès avec la famille des Hamilton, 105.
Dramatique, poëte —, comment Aristophane définit le rôle du poëte —, 23.
Drame, du — à Athènes, 17; — considéré comme exposition de doctrine, 20; — hardi, en matière de doctrines philosophiques, et, en même temps, orthodoxe, 22; les théories de philosophie morale, dont l'Etat n'est pas juge, sont permises au —; doctrines pratiques qui doivent lui être interdites, en raison même de la liberté laissée d'ailleurs au génie individuel, 23.
Drame, inconnu des peuples de race sémitique. — Jeux mimiques des Osques, restés à l'état rudimentaire, transformés à la longue par l'influence grecque. — chose étonnante, partout les germes du drame, qui, pourtant, ne se fécondent qu'à Athènes, pour se répandre de là en Grèce, en Italie, en Asie, 694. — les Hindous, sans drame, avant d'avoir subi l'influence grecque. — mystères du moyen âge deviennent des drames, sous l'influence de l'antiquité qui renaît, 694.
Drapeau noir, rouge et or de l'Allemagne, son origine, 560.
Droit. — Fondement du — de la liberté de chaque homme, limitée par la liberté d'autrui, 271.

Droit d'aînesse, — grande erreur de le représenter comme une institution religieuse; — en Angleterre; — dans l'Ancien Testament et dans l'Évangile; — injustice de ce prétendu droit; — c'est le despotisme oriental introduit dans le sanctuaire de la vie domestique, 59-61.
Droit chrétien, favorable aux faibles, et sanctionné par le jugement de Dieu, 693.
Droit criminel, — histoire et enseignement du — et de la procédure civile, 256-260; — cet enseignement tardivement admis dans l'Université; — l'enseignement du — entièrement négligé dans la plupart des écoles, après 1789, malgré les prescriptions de la loi qui les avait rétablies, témoignage de le Gravereud à ce sujet, 257; — n'appartient pas au droit privé, 268; — férocité du — au xviiie siècle; réforme criminelle de Marie-Thérèse, six modes de torture conservés par elle, appliqués, non aux coupables, mais aux prévenus, 380.
Droit divin. Voy. Bourdaloue. — simplicité de cette idée, lorsqu'on la débarasse de toutes les confusions de la logomachie quotidienne, 687. — le droit divin, au xviie siècle, protecteur de la liberté des faibles, bien plus qu'il n'est une confirmation du pouvoir des forts, 689. — Défenseurs de la légitimité et du droit divin, de Chateaubriand, de Bonald, de Maistre. — la souveraineté du peuple opposée au droit divin, la réforme politique née de la réforme religieuse, 697. — sophisme qui est au fond de toutes les théories de droit divin, l'autorité est juste de soi, mais il peut être parfaitement injuste qu'elle soit remise en telles ou telles mains, 741.
Droit pénal, partie nécessaire du droit public, parce que la défense de la société n'appartient qu'à la société, 269.
Droits politiques; y a-t-il des — ? définition et fondement des —, 270.
Droit de propriété, son origine dans l'activité libre de l'âme humaine, 61-62.
Droit public, — définition du —, science aussi réelle que la physique ou l'histoire naturelle; — comprend deux ordres de questions, gouvernement intérieur des nations, rapports de gouvernement à gouvernement; — l'administration et le gouvernement, la protection et le libre échange, l'instruction publique, la charité publique, toutes questions de droit public, 268-269.
Droit de tester, dans ses rapports avec la société moderne, — la loi qui les régit actuellement, est une œuvre de justice et de sagesse; — trois systèmes d'accusation qui l'attaquent, 58-59; — ne se conçoit pas sans un devoir; — erreur de Leibnitz, qui le fonde sur l'immortalité de l'âme; — fondés sur les motifs les plus généreux et les plus puissants du travail humain sur le droit de propriété; — doit être limité dès qu'il méconnaît les plus saintes aspirations de la nature, les droits des enfants; — ni la liberté individuelle, ni le droit de propriété, ni l'autorité paternelle ne peuvent être les fondements d'un droit illimité de tester, qui détruirait la famille, au lieu de la fortifier, 61-63; — idées de Montaigne sur le — 143.
Droits des seigneurs, d'après Beaumanoir, le jurisconsulte de la féodalité, 240.
Dubois (M. — d'Amiens), sur la guillotine et la révolution française, 761-766.
Duc d'York, frère de Charles II d'Angleterre; — inquiétude de l'Angleterre à son avénement; — implacable dans sa lutte contre la nation, 323.
Dumont (M. Léon), sur Watteau, 543-552.
Dumont (M. Léon), sur la morale de Montaigne, 487.
Duranti (Guillaume), grand liturgiste et grand jurisconsulte; notice sur —, par J. V. Le Clerc, 609.

## E

Éclairé et sensible, un homme —, style du xviie siècle, 134.
Écoles de peinture, ce n'est pas le choix des sujets, mais la manière de les traiter qui caractérise les —, 544. — italiennes, classiques; leur caractère. — école vénitienne, la couleur avant tout, 544.
Écoles politiques en France: — école de l'autorité ou du gouvernement paternel; — école des parlementaires; — école anglaise, représentée par Voltaire et Montesquieu; — école des physiocrates, 377; — école des encyclopédistes; — école de Rousseau et de Mably; — école des communistes, représentée par Morelly et Brissot, 378.
Économie rurale, en Allemagne, villes où l'on peut l'étudier, 560.
Écosse, exemple manifeste des excès et des dangers de la liberté religieuse. — triomphe du protestantisme, triomphe de l'aristocratie en —, puissance de la noblesse. — lutte de cent cinquante ans entre les nobles et les rois. — haine séculaire de l'épiscopat et de la noblesse. — appui que le clergé prête aux rois. — pouvoir du clergé. — Voy. Jacques I, II, III, IV, V, VI; Voy. Knox. — 564-566. — acte d'union de 1706, reconnaissant l'Église d'Écosse, 567.
Écosse. Voy. Presbytériens. — en dépit des progrès du libre examen, l'esprit d'intolérance et de superstition s'y est perpétué jusqu'à nos jours. — remarque de l'historien Buckle, à ce sujet. — hardiesse philosophique qui distingue plusieurs des penseurs écossais du xviie siècle. — licence de l'incrédulité, réaction contre les excès du presbytérianisme. — énumération de ses écrivains; l'esprit spéculatif domine, non-seulement chez les philosophes, mais chez les savants adonnés à la physique. — contrastes des penseurs écossais et des anglais, dans les mêmes questions. — persistance du vieil esprit théologique, en Écosse. — les dures épreuves traversées par l'Écosse, dues au manque d'esprit pratique, 754.
Éducation des enfants, Érasme, Rabelais, Montaigne, fort préoccupés de cette question, 115; définition de l'—: science de la vie, art de vivre, a pour objet de tirer d'un homme tout ce qu'il peut donner, par le corps, par l'esprit, par le cœur, 282; — maternelle, sa nécessité; il n'y a pas un grand homme qui n'ait été bien élevé; — de l'Église, finit trop tôt; — de l'école, s'occupe plus de l'esprit que de l'âme; — que l'on se donne à soi-même; — de l'expérience, de la lecture, fruit de la civilisation moderne, 283-284; — populaire; tout le monde en est partisan aujourd'hui; sa nécessité, conséquence du suffrage universel, moyens d'assurer cette —, 84.
Éducation (société d') par la famille et par le peuple, 635. — état de l' —, en Prusse la Prusse considérée, par l'Angleterre, par la France, comme un état modèle, en ce qui touche à l' —; ce que l'Allemagne a fait pour l' —; inconvénients de l' —, telle que la conçoivent les progrès modernes; — de l' —, en vue de sa vocation, Voy. Femmes. — de l' — à Sparte, à Athènes, à Rome; inconvénients. — l' — du peuple doit trouver un point d'appui dans la famille, 635-636. — raisons qui dominent aujourd'hui l'influence du père, fortifient celle de la mère, 637. — tardivement confiée aux femmes par le christianisme, et servant uniquement l'Église. protestation de Fénélon contre l'insuffisance de l'enseignement monastique. — association de femmes, en vue de l'instruction, depuis le xie siècle, Béguinnes des Pays-Bas, ordres divers, 638. — inconvénients de l'éducation oratoire, devrait conduire plus sûrement à la vérité, 728.
Égalité des esprits, chimère; mais grande et bonne œuvre, que de diminuer l'intervalle entre les sociétés d'en haut, du milieu, d'en bas, 332.
Égalité, souveraineté du peuple, proclamées par Platon, Locke, J. J. Rousseau, mais diversement comprises, 737. — pourquoi plus grande aux États-Unis qu'en aucun pays, 773?
Égoïsme étroit, caractère de presque toutes les religions de l'antiquité; — dieux chinois, hébreu, hongrois, détestant les autres nations, 362.
Égoïstes, à qui le cœur a fait banqueroute, 282.
Égyptiens, font remonter leur origine à une époque fabuleuse; très-anciennement, leur pays, le plus civilisé, le plus florissant du monde, 218.
Eichtal (M. Gustave d'), sa brochure *Sur l'usage pratique de la langue grecque*, la plus digne, telle qu'elle est aujourd'hui parlée, de servir de langue internationale, 267; — sur les bibliothèques populaires, 489.
Élisabeth, d'Angleterre; — son rôle dans la réforme, sa tolérance hypocrite, son intolérance ensuite, bizarrerie de sa position en face des dissidents anglais et des protestants étrangers, 396, 452, 454.
Élisabeth, sa cour, païenne, non-seulement par la littérature, mais par les doctrines. — débauchés, athées, marlow, Greene; scepticisme de Shakspeare, 629.
Éloquence politique de l'ancienne Rome, a eu deux âges, celui de Caton, celui des Gracques, 186; — de Cicéron n'est guère qu'une — de représentation, 187.
Émancipation de l'esprit humain, réforme philosophique conséquence de la réforme religieuse, suppression de la casuistique, la liberté, la personnalité de la morale, 627. — école critique de libres penseurs, en Angleterre, Chillingwort, Owen, Hobbes, Glauvil, Harrington, Sidney, Locke, 629. — rôle principal de l'Angleterre dans l'établissement du protestantisme, d'où l'émancipation religieuse, d'où l'émancipation philosophique et politique, d'où l'émancipation scientifique, d'où l'émancipation à venir de toutes les classes de la société, 631.

Empire romain, c'est de l'— et non de la République que notre société est sortie; grande utilité pour nous d'étudier l'—, 239.
Encyclopédistes, leur philosophie, 297.
Ende (van den), vieux professeur de Spinosa, savant homme, libre penseur, patriote dévoué, finit par être pendu en France, pour avoir noué avec Latréaumont une conspiration ayant pour objet de faire diversion aux projets de Louis XIV sur la Hollande, 314.
Enfant, appartient-il à l'État ou à la famille? Question mal posée: il n'appartient à personne, 270. Voy. Enseignement; — vraie victime du xvii^e siècle, où nul ne songe qu'au plaisir; — son éducation, grand souci de J. J. Rousseau, 305.
Enfants naturels, ni aimés, ni n'ayant personne à aimer; — leurs crimes, par suite de leur abandon, grande misère, qui demande toute l'attention de la société, 283.
Enseignement; au père de famille, le droit de choisir le précepteur; à l'État, le droit et le devoir de donner l'impulsion aux plus hautes facultés, 270.
Enseignement philosophique, en France, au xiii^e siècle, spécialement dans l'Université de Paris, 146.
Enseignement supérieur français et — supérieur allemand, 410-414: — en Allemagne, vingt-six républiques littéraires; caractère de l'— supérieur, — différence des Facultés allemandes et des Facultés françaises; — allemand *publice, privatim, privatissime;* — rien de plus pratique et de plus libre; — contact fréquent du maître et des élèves, 409; — nombre de Facultés, grades, titres, fonctions; — trois classes de professeurs des universités; — règlements divers; — avantages, esprit de tradition, esprit de liberté; inconvénients, parfois l'esprit du système et le dogmatisme exagéré; les égarements d'une pensée peu contrôlée par l'opinion, 410-411; ce que pourrait être l'— supérieur français, apprenant à penser avant d'écrire; moyens de créer une population scolaire; cours bien plus nombreux et plus condensés en Allemagne qu'en France, 412; réforme de l'— supérieur en France, vœux conformes de MM. Laboulaye et Heinrich, citations, 413 et suiv.
Enseignement aux États-Unis, citation d'une étude de M. E. de Laveleye, 414.
Éolodorisme, Voy. Grec moderne.
Épitaphes à substituer à bon père, bon époux, bon fils: « Celui-là a bu trente mille chopes de bière, a fait quarante mille parties de dominos, et a fumé cent mille pipes. » Est-ce la peine d'entrer dans le monde? 282.
Époques diverses du développement intellectuel et moral de l'homme, depuis sa nuit intellectuelle complète jusqu'à nos jours, 362.
Érotocritos, poëme composé dans le dialecte de la Crète, mélange de formes antiques et d'expressions étrangères, 266.
Érudition au xix^e siècle. — Les littératures orientales plus en faveur, 652. — mais le champ de l'ancienne littérature classique considérablement élargi depuis cent ans. — découverte de Dausse de Villoison, à Venise. — commentaire sur l'*Iliade*. — horizons nouveaux ouverts à la critique. — Dausse de Villoison, surpris, embarrassé des effets de sa découverte. — Papyrus d'Herculanum, autre mine, 653. — palimpsestes. — découvertes d'Angelo Mai, 654. — le nombre des inscriptions, sur la pierre ou sur le bronze, plus que doublé pour nous, par suite des fouilles qui se multiplient dans toutes les parties de l'ancien monde. — découverte des vieux monuments de l'Assyrie et de l'Égypte. — progrès de l'étude des langues; naissance d'une physiologie positive du langage. — la critique littéraire élargie, 655.
Esclavage, abolition de l'— aux États-Unis; — grand spectacle donné par l'affranchissement de quatre millions d'esclaves, 150-152; — difficultés, complications, ressources nouvelles; — trois grands obstacles à vaincre pour passer de l'affranchissement à la liberté, 153; — secourir les nouveaux affranchis, 154; contre l'— antique, en Égypte, en Grèce, à Rome; l'éclat des civilisations les plus brillantes ne doit pas faire oublier les souffrances des peuples, 236; l'—, athéisme légal, fermant le ciel à cet être, à qui la terre est fermée; MM. de Champagny, Naville, de Genève, sur l'—, 237; — la lettre de saint Paul à Philémon, première charte écrite de l'émancipation des esclaves; l'— persistant au iv^e siècle de l'ère chrétienne; partout l'— à la décadence de l'empire; l'ouvrier des manufactures impériales encore plus écrasé que l'esclave; — les curiales, 238; conditions diverses dans l'—; — extraits de Ménandre et de Térence qui témoignent que les Grecs avaient certains égards pour les esclaves; — Plaute reproduit la haine la guerre déclarée entre le maître et l'esclave, 291; — non-seulement affaiblit, mais déshonore le travail, 381; — c'est la possession de l'homme par l'homme, c'est un vol, un brigandage en réalité, 382; — citation du troisième livre de l'Odyssée qui prouve que la Grèce des premiers temps ne fait aucune différence entre un pirate et un honnête homme, 382.
Essai sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens, par M. A. Bertrand, ancien membre de l'école d'Athènes; — réfutation d'une idée de deux civilisations juxtaposées dans l'Iliade, 214.
Essais de Montaigne, détails sur les diverses éditions des —; besoin d'une édition nouvelle, 140.
Essence de la sagesse transcendante, traité bouddhique, aboutit au nihilisme absolu. — son importance, 676; — la Pradjnâ Paramitâ, en vingt-cinq sections, chez les Chinois. — autre compilation, en faveur chez les Tibétains. — analyse des doctrines: « Le vide seul existe, tout est vide. » — Qu'est-ce que ce « vide »? 677-678.
Esthétique, dédaigne trop souvent la réalité pour l'abstration, oublie que la production littéraire est soumise à des lois ethnographiques. — aux ioniens, l'épopée; aux Athéniens, le drame; aux Éoliens et aux Doriens, l'ode, 694. Voy. art. Drame. — à côté de la société chrétienne, qui est une société des âmes, l'Etat existe, d'une existence propre; accord de la philosophie du xviii^e siècle, et du christianisme du xvii^e siècle, 693.
État, l'— n'est pas apte à juger les œuvres d'art, 19; — n'est pas d'institution divine; les formes diverses de l'—, également factices, ne sont fondées que sur l'intérêt présent, 18; — erreur de Platon à ce sujet; les vraies origines de l'—, posées par Aristote, 18-19; qu'est-ce que l'—? la somme des forces individuelles; la puissance de l'individu fait la force de l'—; l'éducation ne lui appartient pas; — l'autorité et la liberté, forces distinctes, se touchant, ne se limitant pas, ne s'absorbant pas, 383.
État de nature, également admis par tous les politiques et jurisconsultes du xvii^e siècle, différemment compris par Bossuet, Locke, Hobbes, Spinosa. — hypothèse inutile, 717. — en quoi l' —, selon J. J. Rousseau, diffère-t-il des conceptions de Locke et de Montesquieu. — nulle trace d'un — dans l'histoire, 737.
Éternité. — Images saisissantes qu'emploie le bouddhisme pour aider à concevoir l'—, 365
Étymologie, conditions nécessaires pour constater l'origine commune ou la filiation des mots empruntés à deux langues diverses. — véritables bases de la science étymologique, 791-792.
Évangile, pour se saisir de la nature humaine, qui est complexe, recherche des moyens secondaires, 100; les matériaux solides et féconds de la civilisation grecque, auxiliaires des principes et des préceptes humanitaires de l'—, pour l'aider à développer, dans un juste milieu, le système chrétien, 104.
Evelyn (John), valeur de ses lettres à son ami lord Clarendon, sur les portraits des hommes éminents, 798.
Exagération où conduit la pensée unique du salut; — principes de répression, bons comme remèdes, mauvais comme aliments, 100.
Excellence, en quoi que ce soit; définition de l'—: effort perpétuel en avant, à la recherche d'un but plus élevé que nous-même, 98.
Expansion; force d'— de la France, peut-être en décroissance aujourd'hui, si l'on compare la surface territoriale occupée en ce moment par notre race et celle qu'occupaient nos aïeux, de 1110 à 1300, dans le bassin de la Méditerranée, 210.

F

Facultés, réunion de toutes les — dans chaque centre universitaire, mesure à souhaiter; nécessité, avantages, 412.
Faire son droit, en Angleterre; manière de — moyennant qu'on paye trente-six repas, 104.
Falkenstein (comte de), Voy. Joseph II.
Famille, le judaïsme a montré pleinement ce que peut faire, même dans le plus complet isolement, la famille, qui ne s'appuie, ni sur l'État ni sur la commune. — persistance de la — juive, dans tous les lieux, à travers les siècles. — le christianisme a répandu les germes de la vie de famille hors des bornes étroites du judaïsme. — la — seule peut fournir la base de l'éducation. — la —, n'avait de valeur que par les services qu'elle pouvait rendre à l'État; le jour où la famille, à Rome, eut son but particulier, commença la déca-

dence de l'État, prévu par Caton. — grâce aux tribus allemandes, la famille base assurée de toutes les transformations à venir. — obstacle qu'oppose la famille à la formation de l'État, quoiqu'elle en soit la base. — la famille allemande, hors de danger, a reconquis la commune; sa mission propre aujourd'hui, l'éducation. — influence de la famille, la plus durable sur l'enfant, 636-637.

Famine, en permanence à Paris et dans la province, en 1793, 278.

Fanatisme et ignorance des Franciscains et des Dominicains ont amené, en Chine, l'expulsion de tous les missionnaires, 364.

Fantaisie et vérité; de la part nécessaire de la vérité dans la —, au théâtre, 289; — individuelle; les poëtes, précisément parce qu'ils sont les organes élus de l'inspiration générale et commune, doivent fuir les excès de la —, 385.

Farnese, les jardins — position; description des fouilles qui s'y pratiquent. — découverte d'édifices très-anciens et très-curieuses. — petits édifices adossés à la bibliothèque palatine. — temple consacré par Fabius Maximus à Jupiter-Défenseur. — autres constrctions, plus ou moins authentiques, 518-519. — cabane de Faustulus. — corps de garde des soldats de l'empereur. — construction de Galigula et de Nérou, 520. — palais des Flaviens, dans la partie la plus intéressante et la mieux connue des jardins Farnèse, description des vestiges des constructions antiques. — découverte d'une nouvelle porte du Palatin. — porta Mugonia. — temple de Jupiter Stator. — on est autorisé à croire que l'on a retrouvé le *palais de la cour, le siége de l'empire*, le palais officiel auquel les trois Flaviens ont successivement travaillé, 617-618. — descriptions des façades péristyles, pièces et salles diverses, 619. — le palais des Flaviens mérite à tous les égards l'attention des archéologues et des artistes. — maisons enterrées par les Flaviens comblant l'*intermontium*, quand ils construisirent leur palais. — maisons du temps de Sylla, à déterrer, 619-620.

Fauriel (M.). Voy. Tragondia.

Fée (M.), l'essence de la sagesse transcendante, 676-678.

Femme doit être développée suivant les exigences de sa nature féminine et particulière, bien loin de recevoir une éducation mâle, en vue de fonctions mâles. — elle est la caution de l'éducation des enfants. — pourquoi il ne doit y avoir qu'une épouse, et libre. — la Grèce, en général, n'a pas compris l'éducation de la —; grands progrès, à Rome, la matrone, la femme chaste, mineure toutefois et faussée par la conception qu'on se faisait de l'État, 636. — les mères étant les premières institutrices, grande raison pour l'État de faire en sorte qu'elles soient les meilleures. — conséquences désastreuses de l'émancipation absolue de la femme: dissolution de la famille, éducation en masse des enfants, dès l'âge le plus tendre, émancipation de la femme, trois faits connexes, 637. — quelles que puissent être les exceptions, la vraie vocation de la femme, c'est l'éducation de la famille. — plus on demande, à la — d'exercer une influence utile, plus son éducation doit se perfectionner en raison des progrès que font, tous les jours, les connaissances positives, 638. — le premier enfant d'une jeune mère, par la faute de l'éducation actuelle, son nourrisson à l'essai, 639. — comment les jeunes filles pourraient faire leur apprentissage, quant à la science des soins à donner au corps, 640. — pourquoi les femmes n'ont pas besoin d'une forte éducation classique, pour arriver à la perfection littéraire, 644.

Femmes. — Les peintures d'Homère, comparées à celles de l'Ancien Testament, montrent la condition de la femme grecque, préférable à celle de la femme juive; — polygamie, permise chez les Juifs, inconnue aux Grecs; — priviléges de Pénélope dans sa pénible position; — Andromaque et Hector, égalité morale de l'homme et de la femme, 96; — leur condition, en France, au xiv^e siècle, 189-200; — les hommes les élèvent pour eux, selon le goût du moment; — distinction à faire entre la fille noble et la bourgeoise; défiance à l'égard de la fille noble: prières, messes, abstinences, occupations qu'on lui impose; — cette défiance, preuve de la corruption du temps, 190; — mariage, le plus tôt possible, de douze à quinze ans ordinairement; réjouissances de ces mariages, 191; rapports des — nobles avec leurs maris, brutaux et dissolus; tout endurer et se taire, condition des — nobles, 192; — tristesse du manoir féodal, grossières consolations de certaines châtelaines, livres à leur disposition, occupations en l'absence du seigneur, 193; — pèlerinages, assemblées mondaines, pour échapper à la surveillance, 194; — entretiens privés, toujours d'armes et d'amour, repas clandestins, désordres; quand les mœurs des — se corrompent, la première faute en est presque toujours aux hommes, 195; — tort du vieux Caton à leur égard; c'étaient leurs maris et leurs frères qu'il devait incriminer, 195; si les — étaient heureuses, elles songeraient moins au luxe; soyons de bons maris, par économie, 196; — la bourgeoise du xiv^e siècle, supérieure à la fille noble; mariée très-jeune, elle aussi; ses talents, sait compter; sa liberté; toutes les facilités de la vie dans les maisons bourgeoises; bonheur, au milieu des domestiques, 197; — rapports de la bourgeoise avec son mari, déférence réciproque, 198; condition des — sous diverses latitudes, 260-264; la —, première victime de l'homme, à l'origine du monde; bête de somme avec l'homme errant; les affreuses douleurs de sa condition première, à peine adoucies par la domestication; — son instinct du beau, ses ornements de mauvais goût, se mutile; — chez les peuples pasteurs entre enfin dans l'humanité; — joug de fer sur ces opprimées de la famille; la —, au plus beau temps de la République romaine; soulèvements de — au moyen âge, 261; la — inspire l'art, son histoire est celle de l'humanité; plus elle est libre, plus le niveau moral est élevé; — affranchie par le christianisme, 262; les — au Yucatan, dans la presqu'île d'Aden, à Madagascar; — leur condition chez toutes les populations noires, 262-263; — turques, respectées dans la classe pauvre; — victimes, en Asie, d'institutions déplorables; — libres, en Amérique, 264; les honnêtes — dépensent, en toilette, l'argent du ménage, pour arriver à ne plus ressembler à des — honnêtes, 281; *la Femme silencieuse*, comédie de M. Ben Johnson, 291; — la mère de famille, à Rome, vers de la Lucrèce de M. Ponsard, 357.

Fenerbach (P.), réformateur du droit criminel en Allemagne, un des chefs de l'école des rigoristes, 553.

Féodale, la théorie —, 34; de l'anarchie —, ses causes, 36; la théorie — ne doit pas être jugée uniquement sur l'application qui en a été faite en France, 37.

Féodalité, son impérieuse raison d'être; — glorieuse et féconde réaction contre l'abaissement monarchique de Rome et de Byzance; — abimes de corruption et d'égoïsme où elle a fini par s'engloutir, 238.

Ferguson, son histoire romaine, appréciation de cet ouvrage, 725.

Fêtes magnifiques de l'Italie, au xvi^e siècle, descriptions, 123.

Fétiches de l'Afrique, *kapus* et *taboos* des insulaires du Pacifique, croyance à la magie, à la nécromancie, 362.

Féval (M. Paul), sa conférence intitulée *la première aux parisiennes*; comparaison entre les superstitions de Paris et celles de la Basse-Bretagne, 248.

Fichte, disciple de Kant, résumé de son système, 542. — belle étude de M. Barni sur Fichte. — brûlant *Discours à la nation allemande*, 602.

Fielding, sa haine de l'hypocrisie triomphante, marquée dans Tom Jones, 323.

Filmer (Robert), son gros livre intitulé, *Patriarcha*, comme quoi il n'y a de légitime que le gouvernement monarchique absolu. — Locke veut bien le réfuter, 717.

Fisc. Du — et de l'impôt avant la révolution; dureté de l'impôt, inégalité de la perception, ferme vexatoire, 229.

Flammarion (M. Camille), sur les mondes imaginaires et les mondes réels, 503.

Florence, son histoire au xii^e siècle, importance croissante de sa bourgeoisie. — les noirs et les blancs. — décision des magistrats contre ces deux partis. — intrigue des factions appelant l'étranger à leur secours. — Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, entré à Florence par trahison, 526-528.

Floridor, acteur tragique, jouant Néron dans Britannicus, 65.

Foe (Daniel de), sa vie, son livre immortel, *Robinson Crusoë*; — homme politique important, martyr de la liberté, etc., 640, 644.

Folz (Jeannot), poëte allemand, auteur de *Fastnachtsspiele*, ou jeux de carnaval, 386.

La Fontaine, sa fable, la Mort et le Mourant, rapprochée d'une page de Bossuet, 333.

Fontenelle. — Sa légèreté n'est que dans son style; services rendus par lui aux sciences, 6.

Forces, les véritables — sont les — de l'âme, 63; ce qui a fait la — des armées de la République française, 124.

Fourberies de Scapin, scène des — inspirée de Térence, 357 et suiv.

Fox (George), fondateur de la secte des quakers, 480.

FRANC, de l'origine et de la signification de ce nom, 567, 568.
FRANCE, comparée avec l'Angleterre. V. CONTRASTE ; grandeur de la — féodale, communale, cléricale, de Hugues Capet à Charles VI, 210; diffusion de la —, de 1100 à 1300; — rois français, à Naples et en Sicile, à Jérusalem, en Chypre ; empereur français à Constantinople; princes français à Édesse, à Antioche, en Cilicie, en Morée, à Corfou, 210 ; — sa constitution ou organisation avant la révolution, 225 ; aucune idée de garantie des libertés publiques ; c'est une idée venue de l'Angleterre et des besoins nouveaux du XVIII^e siècle, 225-226; — de Louis XIV, grand hôpital affamé et sans provisions; — Massillon, Fénelon, Bossuet, à ce sujet; — lamentables récits adressés du Dauphiné à Colbert par Lesdiguière ; déclaration de Colbert au roi, réponse de Louis XIV ordonnant de continuer les dépenses excessives pour madame de Montespan, 240 et suiv.; basiliques et peintures de la — aux XI^e et XII^e siècles; au XIII^e siècle, la — est la première encore pour l'architecture; au XIV^e siècle, dépassée par l'Italie, 246.—épuisée à la paix de Vervins, détails frappants de sa misère, 755. — pourquoi n'est pas protestante, 809, 815.
FRANCK (M.), de l'Institut et du collége de France, 58 ; — sur les nègres affranchis, 152 et suiv.; — sur les principes philosophiques du droit public, 268-272.
FRANCO-GALLIA D'HOTMAN, manifeste politique de la réforme, en France, 45.
FRANK (F.), sur le génie de la Bretagne, 817, 836.
FRANKLIN, comment il fonda ce qui est devenu la grande bibliothèque de Philadelphie, 85.
FRONTON, le plus grand écrivain latin de l'époque d'Adrien ; sa discussion avec Favorinus pour défendre la langue latine ; sa lettre insipide à la mère de son disciple Marc Aurèle, 57 ; — historien, n'est pas cité par Lucien, sauf une fois, d'une manière insignifiante ; — sa lettre à Marc Aurèle, *de bello parthico*, longue citation, 458 et suiv. ; — son enthousiasme ridicule à propos d'une lettre de Vérus au Sénat, 460 ; — démenti, quant à l'éloquence qu'il attribue à Vérus par le témoignage de Capitolin ; — a-t-il écrit l'histoire de la guerre des Parthes? 461 ; — sa préface, où il compare Trajan et Lucius Vérus, les guerres soutenues par Rome diverses époques et la guerre des Parthes, citations nombreuses, 462, 463 ; — s'inspire de Thucydide de manière à composer un ouvrage ridicule, 464-465. — précepteur excellent, mais trop rhéteur, 585. — dirige de très-bonne heure l'éducation de Marc-Aurèle. — sa correspondance avec lui, matières qu'il lui donne à développer, 586. — Fait étudier à son élève des lieux communs et des sentences, sa frivolité, sa puérilité, son emphase, 588-590.

## G

GABELLE avait à ses ordres seize mille hommes enrégimentés pour entraver la production du sol, 229.
GALLES, avec quelle barbarie les Anglo-saxons traitèrent le pays de — ; haine invétérée des Gallois contre leurs féroces conquérants, 393.
GARAT, sa polémique avec Saint-Martin. Voy. ce dernier nom.
GATIEN (Arnoult), ouverture de son cours à la Faculté des Lettres de Toulouse, 145, 148.
GAUCHER (M.), les valets dans la comédie, 288-295.
GAUDEAMUS IGITUR, chant de l'étudiant allemand, le texte, 601.
GAULES. — Condition des personnes dans les —, 36 et suiv.
GEBHART (M. Emile), professeur à la Faculté des lettres de Nancy, — de la renaissance en Italie, 245-247 ; — sur Dante considéré comme citoyen, 436-437.
GENEALOGIE, de son importance ; des garanties fondées sur le caractère de la race, 727.
GENOVESI (Antonio), surnommé, avec un peu d'exagération, le Platon italien, 503.
GEORGE III; sa maladie qui l'empêche de prendre part aux affaires publiques. Qui doit gouverner? Propositions contradictoires des partis, 110. — 498-499.
GESSNER, son influence au XVIII^e siècle, sur notre littérature ; — met l'innocence à la mode, 133.
GIDEL (M.), sur la comédie et les mœurs des premières années du XVIII^e siècle, DANCOURT, 591-600.
GLADSTONE (M.), chancelier de l'Échiquier ; — du rôle de l'ancienne Grèce, dans l'histoire providentielle du monde, 73, 80; 95, 102.
GOETHE, citation de son poëme en l'honneur de Hans Sachs, 391 et suiv.—son goût pour Homère. — sans cesse occupé de grands sujets de poèmes épiques. — son plan de continuation de l'*Iliade*, 514-516. — tandis que Dante employait son génie à souffrir, Gœthe s'est constamment servi du sien pour éviter la souffrance. — esprit trop actif et trop compréhensif pour s'abimer dans la douleur. — défendu du reproche d'insensibilité et d'égoïsme. — justice à lui rendue par MM. Saint-René Taillandier et Caro, 647-648. — son Wilhem Meister comparé à Tom Jones et à Don Quichotte, 658-661.
GOGOL, romancier russe, ses *âmes mortes*, 94.
GOUVERNEMENT. Un — qui s'arrête, ne peut durer, parce que les idées marchent; — deux pivots différents du —, autrefois le roi, aujourd'hui l'individu, 231 ; — qu'est-ce que gouverner? 269. — Ancien — de la France, pas tyrannique, mais endormi, voulait être tranquille, 230.
GRAFTON, le duc de — chef réel du ministère anglais, pendant la maladie de lord Chattam ; direction nouvelle imprimée par lui au gouvernement, 497.
GRAMMAIRE COMPARÉE. — Observations sur les *Notions de grammaire comparée* de M. Egger, par M. Edouard Tournier, docteur ès-lettres, 14. — de Bopp, 308, 311. — Vue fondamentale de la —; erreur de l'ancienne méthode grammaticale ; comment la grammaire a été faussée, depuis son origine jusqu'à nos jours ; — exemples qui prouvent la nécessité de la comparaison des langues, 311.
GRANDEUR des âges et des hommes privilégiés ; — n'est point l'œuvre du hasard ; — inclinons-nous, 170.
GRANDPIERRE (M.), sur les nègres affranchis, 156 et suiv.
GRANT, à Gondokoro ; découvre avec Speke le lac Victoria, 219.
GRAVEREND (Le), auteur du traité de la législation criminelle, en France, 258.
GREC ANCIEN. — Sa variété, sa multiplicité ; — langue d'Homère et de ses imitateurs ; langue des poëtes dramatiques ; langue des historiens imitateurs d'Hérodote ; — imitateurs de Xénophon et de Thucydide ; — langue à part de Platon ; archaïsmes et métaphores nouvelles de Lucien et des sophistes, 306, 307.
GREC MODERNE, 265-268, 306, 308.
GRECE, sa mission providentielle, motifs qui la font méconnaître, 73, 88 ; — réprouve les sacrifices humains, l'inceste, la polygamie ; — éprise de la beauté humaine ; — ignore la caricature ; — respect traditionnel pour la beauté de la forme humaine ; horreur de la violence faite au corps, 95 ; — respect pour la décence ; — les athlètes d'abord vêtus ; les Lacédémoniens furent les premiers à paraître nus dans l'arène ; — position supérieure de la femme ; 96 ; — grande estime des Grecs pour l'homme, son esprit, sa vie, sa personne ; — religion éminemment poétique, parce qu'elle remplit rigoureusement la première condition de la poésie, qui est l'harmonie des relations entre l'âme et les sens, 97 ; — causes diverses de l'enfantement de l'art grec, par le fait de la divine Providence ; — philosophie grecque, éminemment humaine, 98 ; — art approfondi de la perfection corporelle ; — comparaison de la Grèce et de la Palestine quant à leurs prérogatives, et à leur mission, 99 ; — résistance de l'esprit grec aux exagérations où conduit la pensée unique du salut ; — les matériaux solides et féconds de la civilisation grecque, auxiliaires des principes et des préceptes humanitaires de l'Evangile, 100, 101. — La — produit des modèles dans tous les genres ; — diffusion de sa langue et de sa littérature à la mort d'Alexandre le Grand ; — après la réduction de la —, en province romaine ; — propagation de la langue grecque, par le clergé des nombreuses petites églises où l'on continuait à lire la bible et les Pères ; — dans les monastères de la montagne sainte d'Athos, sur les pics des Météores ; — alliance des Grecs et des Vénitiens, plusieurs siècles avant la conquête ottomane ; — dialecte mêlé de grec et d'italien, dans les îles, pris à tort, par les étrangers, comme représentant l'état général de la langue grecque, 266 ; — Poésie nationale, conservée dans les montagnes du Pinde et de l'Acrocéraunie, par les Klephtes luttant contre les Turcs, 266 ; — indices de Homère lui-même, de la grandeur à venir de la Grèce, 214 ; — la Grèce se meurt, elle a gardé tous ses anciens vices, sans retenir une seule de ses anciennes vertus, 245. — La Grèce des premiers temps ne fait aucune différence entre un pirate et un honnête homme, ce que prouve un passage du III^e livre de l'Odyssée, 382. — les peuples de la — primitive, tableau, 515. — respect du monde romain pour la — asservie ; triste état des lettres et des écoles, en dehors de l'école d'Alexandrie. — passion des Grecs de tous les temps

— La fin en supplément, très-prochainement —

pour les discours; leur dernière passion, 665.
Groma, sorte d'équerre d'arpenteur, pour établir les grandes lignes du camp romain; *gromatici, metatores*, hommes qui s'en servaient, 181.
Grossi (M. Alexandre), citation d'une partie de sa conférence sur Pascal, Paoli, 503-504.
Grote (M.), critique anglais, reprend le parti de Protagoras contre Platon. — il n'y a de vrai que ce qui paraît à chacun être vrai, 729-736.
Grotius (Hugo), créateur de la science du droit des gens, 538-539.
Guerre, du rôle de la — dans l'histoire de France, 30.
Guides des musées, livres les plus souvent empruntés par le peuple; — sources de plaisirs utiles, 286.
Guigniaut (M.), sur la vie et les travaux de M. Victor Le Clerc, 604-610.
Guillaume III, son avénement, par la chute des Stuarts, favorise le triomphe de la réforme, 478.
Guillotine et révolution française, Guillotin purement et simplement auteur d'une proposition tendant à établir l'égalité devant le supplice, pour tous les condamnés à mort; triste part prise par Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, dans l'invention de la machine; Louis n'a pas offert ses services, il aurait dû les refuser, 732.
Guizot (M.), discours pour l'assemblée annuelle de l'histoire du protestantisme français, 345 et suiv.
Guizot (M. Guillaume), appréciation de ses premières leçons au Collége de France, 113, 116. — sur Montaigne, 113, 116, — 139, 144.
Gulliver, les voyages de —, date de l'apparition de cet ouvrage, — analyse des quatre voyages, — succès immense; — recherche inquiète pour en connaître l'auteur, 481-482. — allusions historiques nombreuses, appréciations des critiques que Swift fait de la constitution anglaise, 484; — citation, 485.
Gumlicu (M.), de l'influence du *Laocoon* de Lessing sur la littérature, 572-576.
Guy de la Brosse, difficultés qu'il éprouva pour fonder le Jardin des plantes. — de quelle protection il a besoin pour rendre un service public, 757.
Guy-Patin, son oppostion à l'antimoine, 757.

## H

Hainaut, le — sous Louis XIV, thèse de M. Caffiaux, 545.
Hamilton (Alexandre), à la tête des savants de Paris, recueillant, depuis 1803, tous les renseignements qui venaient de l'Inde; — ses services, 309.
Hamilton, la famille des — en procès avec la famille des Douglas, 105.
Hanopes (Nicolas de), dominicain français, auteur de la *Bible des pauvres*, dernier patriarche latin de Jérusalem, mort à la prise de Saint-Jean-d'Acre, sujet d'une notice de J. V. Leclerc, 608.
Harley, plus tard lord Oxford, chef du ministère anglais, apprécie de Foë, lui confie la mission de préparer l'union de l'Écosse et de l'Angleterre, 642.
Havet (M. Ernest) du Collége de France, ouverture de son cours, hommage à la mémoire de M. Le Clerc, 34; — comparaison de la littérature latine et de la littérature grecque, 186, 188; — sa dissertation sur Homère, 215.
Hegel, résumé de son système, 542.
Heine (Henri), comparé avec Alfred de Musset, 368-374.
Heinrich (M.), professeur à la Faculté de Lyon, sur l'enseignement supérieur en Allemagne, 409, 414.
Helvetius, ne désavoue pas la paternité du livre de l'Esprit, mais fait amende honorable, 300. Voy. Encyclopedistes.
Henri IV, préoccupé surtout des besoins matériels, de l'industrie et du commerce; prend possession des corps de métiers. — fait tout, se charge de tout; s'entoure d'un cortége d'artistes qu'il héberge dans son Louvre. — énumération de ses architectes et sculpteurs. — assainit, embellit Paris. — ses tentatives pour étendre le commerce à l'extérieur, 755-756.
Henri VIII, son rôle dans la Réforme, comment il la comprenait; — son divorce; — sa *Défense des sept sacrements*, dirigée contre Luther, sa passion de dogmatiser, 396, 452, 476.
Hensxenberg (M.), le petit pape de l'Église évangélique, 602.
Héon (M.), sur les Normands d'Italie, 201.
Hercule Ringhetti, statue, 775-776.
Hérétiques, brûlés par des hérétiques, en 1611, dernier exemple de pareille barbarie, en Angleterre, 455.
Hervé (M. Édouard), sur les orateurs parlementaires de l'Angleterre, 102, 112, — 492, 500.
Hésiode. — Sa théogonie, différente de celle d'Homère, 79.
Heuzey (M.), professeur d'archéologie à l'école des Beaux-Arts, sur les camps romains, 181, 184.
Heyne, son extrême indigence, son excellente édition de Virgile, 727.
Hignard (M.), sur les poëmes homériques. 212, 215.
Hillebrand (M. Karl), sur Robinson Crusoé, 640-647. — sur Tom Jones, 655-662.
Histoire. Si l'on veut en faire une véritable science, nécessité d'écarter absolument toute supposition d'une intervention providentielle, 339. — Une — de France doit être une histoire de la pensée française, 51 et suiv.; — les Français ne savent pas l'histoire de France ou la savent mal; — grandeur et puissance de l'histoire, inspire le patriotisme; combien la lecture de l'histoire est préférable à celle des romans! 492.
Histoire ancienne des peuples de l'Orient jusqu'au début des guerres médiques, par M. Félix Robiou, 635. — histoire des origines romaines, quelle confiance méritent les historiens de Rome, problème agité depuis le XVIe siècle; lutte de J. V. Le Clerc, à ce sujet, contre quels adversaires. — opinion de M. Mommsen, 607.
Histoire, philosophie de l'histoire. — Bossuet a donné celle du XVIIe siècle; Hegel, celle du XIXe; de Foë, celle du XVIIIe siècle dans *Robinson*, qui renferme toute une philosophie de l'histoire rationnelle, 646. — les historiens anglais, trop sceptiques, ne comprennent ni Dieu, ni les hommes de Dieu, dans l'histoire, 726.
Hobbes, erreur de —, qui, lors de la fondation de la Société royale, craignait de voir avilir la science, et voulait que l'on y traitât seulement de grandes questions, 631. — son système politique opposé à celui de Bossuet, 699.
Holbach (d'). — Comment chef de parti; recevait à dîner deux fois par semaine, 297; — le portrait de M. Wolmar dans la *Nouvelle Héloïse*, peint d'après —; son amour effréné pour la philosophie et pour les philosophes; il ne lui manquait que les idées; — convives de —; attitude de Diderot, Grim, Helvetius, de Jaucourt dans le cénacle philosophique de —, 298; quels livres en sont sortis, 269.
Holbachiens. Voy. Encyclopédistes.
Holbein, importance historique de ses dessins. — portraits des personnages les plus éminent de la cour de Henri VIII, 800. — la racine d'où est sortie la merveilleuse culture grecque. — ses vers partie obligée de l'éducation grecque. — son influence sur Alexandre le Grand. — sur son empire. — sur les Romains. — oublié au moyen âge, reparaît aux temps modernes, après la conquête de Constantinople, puis oublié de nouveau ou méconnu, 512-513. — aimé de Herder, Lessing, Gœthe, Schiller, — influence d'Homère sur la littérature allemande. — grandeur toute particulière d'Homère. — les *Prolégomènes* de Wolf, en 1795. — comment se sont formés les poëmes d'Homère. — lois de Solon. — mesure ordonnée par Pisistrate. — mot de Gœthe sur les comparaisons d'—, 516. — des hymnes homériques, par M. Hignard, 600.
Homère, héritier d'un âge poétique antérieur, 212; le seul historien des temps primitifs de la Grèce; — comment il mérite d'être appelé le père de l'histoire; — par le sens du vrai, se distingue des poëtes de l'Inde; les mœurs décrites dans ses poëmes ne nous apprennent rien de certain sur les mœurs de la société au siége de Troie, ce sont celles de l'âge homérique lui-même, 213; — Wolf, MM. Havet, Egger, sur l'origine et l'unité des poëmes homériques, 215; — en quel sens on peut dire que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre de la Grèce entière, 215; — erreur du XVIIe siècle sur Homère, erreur contraire du XVIIIe siècle; aujourd'hui nous concevons un — plus vrai, 216; — sa théologie, détails sur ses dieux, différence avec la théologie d'Hésiode; — répugne à l'adoration de la nature et au culte des animaux, 78, 79. — Combien — s'intéresse à l'agriculture qui est comme la base de sa géographie; nullement inquiété des scrupules de notre prétendu bon goût, 131; — embarras des traducteurs, au XVIIe et au XVIIIe siècle, leur délicate barbarie devant la candide rusticité d'—, 131 et suiv.
Homme. — Le mâle et la femelle du premier couple humain, deux créatures hideuses; — combien de temps mit l'animal à devenir un homme, 260 et suiv.
Homme, est-il la mesure de toutes choses? 729-736. — double sens de cette affirmation, point de vue de Kant, point de vue de Protagoras, 729. Voy. Connaissance. — comment l'— est-il défini par Aristote. — d'où vient selon J. J. Rousseau, la dépravation de l'homme, 737.

Hongrie. — Citation d'un livre magyar sur l'ancienne religion de la —, 363.
Honnête homme. — exemple, M. Labrousse, un homme qui, certes, a fait le plus bel emploi du capital d'affection qu'il avait reçu en naissant, 283.
Hooker, théologien, son *Ecclesiastical policy*, comparé à l'ouvrage de Jewel, intitulé : *Apologie pour l'Église d'Angleterre*, 455.
Hopital (l'), le chancelier de — a eu l'honneur de démocratiser la justice, par la création des présidiaux et des tribunaux de commerce ; — ses *Mémoires pour la réformation de la justice*; — proteste contre la vénalité des charges, 256.
Hospice, pour les chiens ; vieillir dans ses foyers, près de sa femme et de ses enfants, sentiment de l'ouvrier aujourd'hui, 86.

Hottentots, race des — émigrante, originaire, sans doute, de l'Égypte. Voy. la note de la page 580.
Humanité, — idée précise, bien comprise d' — date du xviii^e siècle ; — Voltaire obligé d'insister sur le sens particulier qu'il donne au vieux mot ; le passage des *Lettres persanes* où Montesquieu dit que la certitude de la peine importe plus que sa sévérité, fixe la date du jour où l'humanité dans la loi criminelle a fait son apparition ; — conséquences bienfaisantes de cette idée, 380. — Mépris de l'humanité, sentiment coupable et malsain, 486.
Hume, ses *Essais*, caractère purement théorique de son *Histoire naturelle de la religion*, 753. — analogie entre la réaction opérée par les libres penseurs, en Ecosse, et la réaction de la philosophie cartésienne en France. — scepticisme bien plus marqué en Ecosse qu'en Angleterre. — Hume comparé à Cudworth, 754,
Humuriste, définition de l' —, 656.
Hutcheson (François), son *Essai sur les passions*, son *Système de philosophie morale*; se fonde, non sur la révélation, mais sur la raison; défend l'humanité outragée par les théologiens écossais, 754.

I

Idées. — Influence des — sur la destinée d'un peuple, 378, 384 ; — à quoi tient la diversité des idées dans la tête de l'homme 414.
Image du monde, vaste composition des Trouvères, 609.
Imagination. — Caractère d'— propre à l'Italie ; pour preuves, les œuvres de la renaissance, les arts du moyen âge, la musique moderne ; — comment les Italiens comprennent l'amour, la morale, la religion et la vie ; — trait distinctif, le talent et le goût de l'ordonnance ; — imagination italienne, — allemande, comparée ; — l' — italienne moins flexible, moins pénétrante, préfère la décoration extérieure à la vérité intime, 439.
Impôt. — Sous Louis XVI, et ses prédécesseurs, payé par le peuple à peu près seul, sauf quelques impôts comme les vingtièmes. — définition de l' — par Turgot 241.
Imprimerie, police de l'—, 42, 48 ; — découverte de l' —, ses conséquences, la liberté moderne, l'hérésie, 43, 44 ; — haine des rois de France, de François I^er à Louis XVI, contre l' — ; ordonnances diverses, pendaisons, 45-47.
Imprimerie royale, ses priviléges énormes, en 1640, 758.
Indépendance religieuse, le plus puissant ressort de la civilisation ; — définition de l' —, 455.
Industrie, en France, dans le passé, 241, 242. Voy. Corporations, Réglementation, Travail ; — libre sauve la France, en 1792 ; — le chiffre de la production industrielle n'atteignait pas, en 1788, un milliard ; dépasse aujourd'hui onze milliards, 244. — protégée par Henri IV. — industrie de la soie fondée, constamment protégée par lui. — industrie agricole soutenue spécialement par Sully. — industrie manufacturière uniquement appuyée sur le patronage royal, 756.
Inégalité parmi les hommes, son origine, ses progrès, d'après J. J. Rousseau; citation, 740.
Innocence grimaçante, chantant les vertus et la campagne, au xviii^e siècle, 136.
Inscriptions et Belles-Lettres, — Comptes rendus des séances de l'Académie des —, année 1865 ; indication de travaux importants, 440.
Inscriptions cunéiformes, qu'était-ce? comment furent-elles déchiffrées? travaux de Münter, Tychsen, Grotefend, Lichtenberg. — difficultés. — que les hiéroglyphes attendent aujourd'hui encore les efforts des linguistes, 577-578.
Institution des enfants, par Montaigne, comment on peut résumer ce livre ; — influence sur Locke et J. J. Rousseau ; — reproches qu'on peut faire à Montaigne à ce sujet, 115.
Institutions politiques; leur nature essentiellement variable, 18.
Instruction, source de plaisirs; exemple, un botaniste dans les squares des Champs-Elysées, 285.
Intendants, avant la révolution, mandataires absolus d'un pouvoir absolu, tout-puissants en matière d'impôts, 228.
Intolérance défendue par Bossuet, comme un article de foi ; citation de sa *Politique tirée de l'Écriture-Sainte*, 379.
Israélites, leur condition en Allemagne, à la fin du xviii^e siècle, 359.
Isthme de Suez, prédictions de la Bible et du Coran, concernant la réunion de la Méditerranée et de la mer Rouge ; — travaux pour le percement, 1, 2.
Italie. — Etat des esprits en — au commencement du xvi^e siècle, 116-124 ; — manque de sécurité ; ses nombreux petits tyrans, assassins, empoisonneurs ou traîtres, 414-417 ; — hommes du xvi^e siècle en Italie, universels, 419 ; — ne s'est jamais résignée à la servitude, soit politique, soit intellectuelle, 245-247. — état politique de l' —, et de Florence à l'époque de Dante ; état social, 526-527.
Italiens. — De quel œil se voyaient et se jugeaient les Italiens et les Français, au premier moment des guerres d'Italie ; — n'ont pas été germanisés comme les autres pays de l'Europe, par l'invasion des peuples du Nord, 114-117 ; — patriotes italiens, Savonarole, Michel Ange ; — pleurs de Machiavel : — les petits fils de Dante, au xix^e siècle, Manin, Pietro, Borsieri, le comte Roboni, Leopardi. Citation de l'apostrophe de Leopardi à sa patrie, à Dante ; mort de Leopardi, 437.

J

Jacques I, d'Écosse, sa lutte contre les nobles, comment il arrête leurs usurpations, se concilie l'affection du clergé, 564.
Jacques II, d'Angleterre eut à la fois contre lui la liberté et la religion, 233. — ses violences contre les Douglas, 565.
Jacques III, vaincu par les seigneurs, sa mort, 565.
Jacques IV, ses efforts pour accroître la puissance du clergé, ses mesures contre les nobles, 565
Jacques V, roi à un an et demi. — sa minorité. — les Douglas maîtres de sa personne. — à seize ans, tombe entre les mains du clergé qui gouverne en son nom. — union de plus en plus étroite du roi et du clergé. — le bourreau du protestantisme, 565.
Jacques VI, souvent en danger de mort de la part des nobles et des presbytériens, impuissance de ses efforts pour établir en Ecosse l'Église épiscopale, 566-567.
James (Sir Henry), la triangulation de Jérusalem, 448-452.
Janet (M. Paul), sur l'homme, est-il la mesure de toutes choses, 729-736?
Jeanne Darc, monsieur Ernest Morin et le rachat de la tour, 491.
Jerkeas, ou secoueurs, sectaires protestants, 480.
Jerusalem, — missions à — pour l'amélioration de la Syrie ; nivellements de la Méditerranée à la mer Morte; structure géologique du pays, 448 ; — position de Jérusalem, 451-452.
Jésuites. — Le jésuitisme moderne, 5 ; — habileté des — en Chine ; progrès qu'ils ont fait faire à l'astronomie et à la géographie, 364.
Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre par M. E. de Pressensé; appréciation de cet ouvrage, 296.
Jewel, théologien anglais, son *Apologie pour l'Église* d'Angleterre, comparée à l'*Ecclesiastical policy* d'Hooker, 455.
Johnson, le Président. — Unique moyen, selon lui, de faire, d'un blanc, un noir, et d'un noir, un blanc ; *la base sur laquelle repose le ciel même*, le travail, 244.
Johnson (Samuel), puissant critique, sa vie tourmentée ; — représentant de l'école classique, qui a retardé le réveil de l'esprit national ; manque de goût, 322.
Joinville (sir de), — peu de livres plus dignes d'être étudiés que ses mémoires ; — son caractère ; — comment il rencontre Saint-Louis ; — sa naissance, détails sur sa famille, 202 ; — comment il se fait croisé ; — extrême simplicité de son livre ; — rapports avec Hérodote ; — que les chrétiens n'agissent que par intérêt, pour gagner le paradis, éviter l'enfer, faux jugement, déjà connu de Joinville, que Hegel n'a pas inventé, 205 ; — sujets de scandale observés par Joinville ; — son dégoût de la croisade manquée ; son admiration pour saint Louis mêlée d'inquiétude ; — Joinville et saint Louis représentent deux formes éternelles de l'esprit, 206, 209.
Joly (M.), professeur à la Faculté des Lettres de Caen. — Procès de Mirabeau en Provence. — Recherches sur les juges des

Vaudois. — Mercuriales du parlement en Provence, au XVIe siècle. — Les lettres de cachet dans la généralité de Caen, au XVIIIe siècle; appréciation de ses ouvrages, 422.

Jones (Tom), merveille de composition, exception éclatante, sous ce rapport, dans la littérature anglaise, qualités du style, variété étonnante, ironie constante, mais accompagnée de bonté. — en quel genre de romans faut-il classer, 655-657. — but de cet ouvrage; comparaison avec Don Quichotte et Wilhelm Meister, 659-661.

Joseph II, corégent de Marie-Thérèse en 1777; — son enfance, sa jeunesse, son éducation, son aversion pour les prêtres, son goût pour les libres penseurs, ses deux mariages, — ses chagrins domestiques, ses nombreux voyages, son entrevu avec le grand Frédéric, 429-430; — son voyage à la cour de Marie-Antoinette, 435-436.

Jouissances littéraires, combien préférables à celles du luxe! 332.

Journalisme, naissance du — littéraire en Angleterre. Voy. de Foe, Renaudot.

Journaux de Rome, ne ressemblaient guère à nos journaux, 607.

Jovial, — racine de ce mot: *Jovis*. Qu'est-ce qu'une vie joviale? 78.

Judaïsme de la décadence, — des causes complexes qui l'ont produit, 70 et suiv.

Juifs, leurs nombreuses prérogatives; dépositaires des oracles de Dieu, du dogme fondamental de l'unité de Dieu; leurs psaumes font pâlir les merveilles de la civilisation païenne, 99; — nulle part plus persécutés que dans le pays de leurs ancêtres. — Question embarrassante d'un Juif à ce sujet, 363.

Julien de Médicis, assassiné par les Pazzi, 416; — ses qualités, son adresse, son élégance comme cavalier, 421.

Jumpers, ou sauteurs, sectaires protestants, 480.

Jurieu (le ministre), ses lettres, citation qu'en fait Bossuet; son système, où il a raison quoique Bossuet trouve son raisonnement pitoyable. — citation du passage où il affirme que tout droit a pour corrélatif un devoir, 697-698.

Justice, — civile, en France, meilleure partie de l'ancien gouvernement; entre la cour d'appel et le Parlement, entre les tribunaux de première instance et les présidiaux, peu de différence; — criminelle, la partie la plus détestable de notre ancien gouvernement, après l'impôt, 229; — désordres de la justice, au XVIe siècle, 256. — curieux travail de M. Berriat-Saint-Prix sur la justice révolutionnaire, 260. règle des rapports naturels entre les hommes; s'il n'y a pas de rapports naturels, il n'y a pas de —, tout est arbitraire, 740.

Juvénal et son temps, 249-256; — à peu près le dernier grand poète latin; — ses satires, le tableau le plus complet du monde de son temps; — tour à tour admiré et tenu en défiance; — n'a pas échappé au défaut de tous les satiriques, se complaît dans la peinture du mal, 251; — l'exagère toujours en fureur, monotonie de ses déclamations; — reproche que lui fait M. Nisard d'être un satirique indifférent; — ses plaisanteries; — citations diverses, 252-253; — bouffon et plaisant, non par indifférence, mais par crainte, par prudence, pour avoir son franc parler; — son immoralité; ami intime de Martial; Juvénal sans doute moins corrompu que lui, 255.

## K

Kafoor, rivière profonde de l'Afrique, dans le royaume d'Unyoro, 221.

Kambasi, roi d'Unyoro, en Afrique; sa visite à M. Baker; caractère de ce roi, 222.

Kant, son influence en Allemagne, services rendus par lui à la religion et au spiritualisme, 541-542. Voy. Université d'Iéna. — considération de — sur la nature du beau et du sublime, 572.

Karamzine, de Moscou, le meilleur historien du temps d'Alexandre Ier, 93.

Kaunitz (le prince de), ambassadeur d'Autriche, près la cour de Versailles, ministre de Marie-Thérèse et de Joseph II, 432.

Kemedy, évêque de Saint-Andrews, grand ennemi de la noblesse en Écosse. — large part à l'assassinat du comte de Douglas. — son influence, 565.

Knox, élève de Calvin, ses fureurs en Ecosse, 479; — fondateur du presbytérianisme, 481. — ses doctrines, l'assassinat politique. — ses sermons séditieux, sa sanguinaire intolérance, 566. — l'auteur d'*Olivier Cromwell*, 726.

Koch (M. Louis), sur l'Université d'Iéna, 521, 525, 537, 542, 553 et 562.

Kotzbue, assassiné, réflexion sur ce meurtre, 558-559.

Krylov, le La Fontaine russe, 93.

## L

Laboulaye (M. Édouard), de l'Institut et du Collége de France, 8; sur la police, le gouvernement dans l'antiquité, chez les Grecs et les autres peuples; en France, les lettres de cachet; le roi pontife Louis XIV; l'opposition du pouvoir et de la loi; Mirabeau, l'administration de Louis XVI; les femmes obtenant des lettres de cachet contre leurs maris; sur l'abaissement des âmes par la monarchie, 9-14; — sur la police de l'imprimerie, 42-47; — sur les bibliothèques populaires, 83-88; — son discours comme président du meeting sur l'abolition de l'esclavage aux États-Unis et à Cuba, 149-152; — sur l'éducation qu'on se donne à soi-même, 281-288; — de l'influence des idées sur la destinée d'un peuple, 378. sur la politique de Bossuet, 697-700; — — sur Milton et Locke, 715-719. — sur J. J. Rousseau, 736-744. — sur l'abbé de Mably, 766, 774, 785, 787.

Labrouste. Hommage à la mémoire de M. —; sa part des travaux de l'association polytechnique, 232.

Langage, de la science du —, 578-584, 614-618.

Langue française: Brunetto Latini intitulait un de ses livres, « *De l'universalité de la langue française* »; aujourd'hui l'allemand et l'anglais nous disputent le monde, 210.

Langue roumaine, composée de dace, de latin, d'oriental, de slave; — le latin, son élément essentiel; fragment de poésie en —, 473-476.

Langues. Leibnitz d'abord, Herder ensuite apprit à l'Allemagne à considérer les — comme étant plus que de simples instruments, comme renfermant les témoignages les plus anciens et les plus authentiques des pensées et des sentiments des peuples, 308; langues orientales, ce que l'on appelait ainsi au commencement de notre siècle, 309.

Laocoon de Lessing, cause occasionnelle de cet ouvrage, analyse et appréciation. — son importance. — succès énorme, inattendu. — enthousiasme de Gœthe. — extermination de la poésie descriptive. — Herder, sur Lessing. — ouvrage inachevé. — comment Lessing le voulait continuer, 575.

Largilliére, peintre, ses maîtres, 545.

Larive, tragédien, successeur de Lekain, 173.

Las Casas; réfutation de l'erreur banale qui veut que ce soit — qui ait amené les nègres en Amérique, 164.

Latookas, les —, race magnifique de l'Afrique, 220.

Laud, son rôle dans la réforme, en Angleterre, son intolérance envers les puritains; sa *High commission*, 477.

Laurent de Médicis, quelque chose, dans son temps, comme ce que sont aujourd'hui tous les trois ensemble, M. de Rotschild, le préfet de la Seine et le directeur de l'Académie française, 123; — son petit poème de *Bacchus et Ariane*, 124.

Lavergne (M. Léonce de), sur l'Institut de France, 633-634.

Law, nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, corruption des mœurs après lui, et aussi avant son apparition, 598.

Le Clerc (J. Victor), sa naissance, sa première éducation, sa jeunesse, ses débuts comme professeur, son *Éloge de Montaigne*, ouvrage et collaborateurs. — ses services, spécialement dans la recension, comme éditeur, des textes des œuvres complètes de Cicéron, 605. — son cours d'éloquence latine. — son voyage en Italie sous la conduite d'Adrien de Jussieu et d'Ampère, 606. — ses services comme doyen de la Faculté des lettres de Paris, 607. — ses travaux dans la commission chargée de continuer l'histoire de France, 608. — sa notice sur Guillaume Duranti, grand liturgiste et grand jurisconsulte. — sa part à la composition des XXIe, XXIIe, XXIIIe vol. de l'*Histoire littéraire de la France*. — son étude des *fabliaux*. — son *Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle*. — comparé à Dom Rivet et à Daunou, 609. — double signe, en lui, des natures d'élite, la perfectibilité constante de l'esprit, l'incessante amélioration de l'âme. — sa modération dans ses jugements, dans ses habitudes. — ce qu'il a fait de la maison où mourut sa mère, 610.

Lecture. Définition de la — par un nègre, 85; — avantage de la —, c'est l'expérience du passé, 284; — les peuples les plus civilisés, ceux où on lit le plus; — de l'Amérique; — ouvriers suisses ou anglais sachant lire, Italiens ne sachant pas lire, conséquences, 285; du droit de lire, égalité devant la —, 330; les grands écrivains appelleront les bons lecteurs, 331.

Lederlin (M.), la poésie dans le droit, 620-626.

Lefranc de Pompignan veut soulever l'indignation publique contre les encyclopédistes, tombe dans le ridicule, 301.

Léger (M. Louis), sa traduction des chants héroïques et des chants populaires des slaves de Bohême. — peut-être avec Mérimée, le seul Français qui ait fait une étude particulière des langues slaves, 808.
Leipzig, esprit de ses professeurs, au temps de Lessing, Ernesti, Christ, 573.
Lekain, ses commencements, ses rapports avec Voltaire, 65 et suiv. ; — ses débuts, 171 ; — comparaison avec Talma, 174, 178 et suiv.
Lemonnier (M.), sur la morale de Spinosa, 313-320, 335, 346-351.
Léonard de Vinci, 116 ; — caractère de son génie ; ses tendances spiritualistes, 438-439.
Léopardi. Voy. Italiens.
Lermontov, poëte russe, 94.
Lesseps (M. Ferdinand de), conférence sur l'isthme de Suez, 1.
Lessing, son séjour à Berlin, à Breslau. — son caractère, son esprit, ses manières. — amour du paradoxe, 573. Voy. Laocoon. *Lettres archéologiques*, d'une extraordinaire sagacité sur quelques points de l'histoire de l'art antique. — sa fine et rude polémique, 575. — à partir de lui, au lieu de la fadeur des louanges réciproques, la critique virile. — nommé par Macaulay, le premier critique européen. — fraîcheur vive et animée de son style. — jugement de Herder sur Lessing, 576.
Lettres françaises, toujours associées aux destinées de la patrie, ont préparé la société nouvelle, 52 ; les — et la liberté, 125.
Lettres de cachet, étroitement unies à la police de l'imprimerie, 9, 14, 230.
Lettres du saint sépulcre, ce qu'il faut entendre par cette expression, 39-40.
Levasseur (M. Emile), du silence de l'histoire sur les souffrances des classes ouvrières, 243 ; — sur les assignats, 272-279 ; — la France industrielle en 1789, 424.
Lévêque (M. Charles), ses études de philosophie grecque et latine, 15. — sur la philosophie mystique, 649-652. — sur les professeurs publics, au iv^e siècle, 665-668.
Libéralité, beaux exemples de — donnés aux Etats-Unis, 156 ; — générosité des particuliers, sommes énormes consacrées volontairement par eux à l'enseignement supérieur, cotisations, 414.
Liberté de penser, mal défendue par cette assertion que rien n'est vrai en soi. — n'est précieuse que parce qu'il y a une vérité absolue, 736. — dangers d'une — effrénée, 563. — devoir, fondement de la —, 62 ; les lettres et la —, 125. — des théâtres chez les Athéniens, chez nous, 23. — fille du travail ; nécessité pour un peuple de travailleurs, des plus grandes libertés politiques, 382. — de la presse, un des premiers besoins du travail, 383 ; — religieuse, conquise par l'indomptable persévérance des protestants, 346. — avantage des nations libres : quand elles n'ont pas de grands hommes, elles savent s'en passer, 112.
Liberté de conscience. Violation de la —, erreur déjà vieille de deux siècles, sous Elisabeth, d'Angleterre, comme quoi les mesures établies contre les catholiques n'attaquaient pas leur foi abstraite, mais repoussaient les dangers d'une doctrine qui reconnaissait une suprématie étrangère ; — réfutation et protestation chaleureuse contre cette manière de raisonner, 454.
Liberté politique. — Qu'entendait-on par *libertés françaises* avant la révolution, 226 ; grand avantage de la — méconnu de l'ancienne monarchie ; ni clergé, ni noblesse, ni cour, ni roi n'en voulaient, 230 ; la — se limite elle-même, dans chaque homme, par la — d'autrui, 271 ; bienfaits de la —, constatés par l'histoire. — politique, individuelle, morale, fait partie des desseins de Dieu ; comment on se rend digne de la —, 272, 481.
Librairie de Charles V, composée de neuf cent dix volumes, 193.
Lieux communs, c'est la littérature de l'humanité, 334.
Lincoln, patriote et martyr, 159.
Linguistes, en Allemagne, méthodistes, tous leurs travaux se suivent ; en France, par malheur, tous chef d'école. Souhaitons à cette docte armée un peu moins de généraux et un peu plus de soldats, 792.
Linguistique. Voy. Langues.
Littérature anglaise, au xviii^e siècle, Addison, Swift, Daniel de Foë, 321 ; Richardson, Fieldnig, Smollet, Sterne, Goldsmith, aimables, mais non des hommes de génie, 322. — Addison, whig vertueux et chrétien ; mêmes sentiments dans Steele, de Foë, tous les écrivains populaires de cette époque, 323. — poésie, selon Macaulnay, n'a pas produit plus de quatre bons vers. — perfection de l'art de la versification ; Milton dédaigné, Shakspeare mutilé, corrigé, pourquoi ? — pas d'hommes de génie et grande époque pourtant, par le caractère moral ; génération qui lutte et refait, pour son pays, une religion, une morale, un gouvernement, une — nationale, 322.
Littérature des Antonins, une sophistique, 457.
Littérature chrétienne des Pères de l'Église, épanouissement de l'esprit à travers les servitudes du dehors, 188.
Littérature classique a besoin d'un nouveau public, l'ancien se gâte ; quel sera ce public ? 331.
Littérature française, — de cour, jamais — esclave, 188. — n'a été faite ni pour la cour, ni pour le grand roi, exprime plus qu'aucune autre les sentiments et les idées des hommes, 333.
Littérature grecque ; liberté complète dans tous les genres de la —. cette liberté, vivement sentie par la Bruyère, citation de son discours préliminaire à Théophraste, 188.
Littérature latine, comparaison avec la — grecque. — plusieurs causes de son infirmité, 186. — manque de liberté. — éclairée de liberté à l'époque de Trajan ; c'est encore dans la — latine, quoique asservie, que se retrouve tout ce que Rome a pu sauver de sa liberté, 188.
Littérature populaire ; c'est toujours dans cette — et non dans les œuvres solennelles qu'il faut chercher la vie nationale, l'âme d'un peuple, 473.
Livre au roi, premier code écrit de la véritable féodalité, 41.
Livre du chevalier de la Tour Laudry, pour l'instruction de ses filles, en 1372, maussade et graveleux, 189, 195.
Livre romaine, sa valeur comparée à la nôtre, 184.
Livres. Causerie de M. Laboulaye sur les —, 85 et suiv. ; la photographie ne parle pas, le livre parle ; utilité des — qui traitent de l'hygiène. — qui forment le goût, 284-285. — contre les personnes qui veulent des ouvrages faits exprès pour le peuple ; contre le ton puéril et vulgaire de ces prétendus bons —. dédain du peuple pour la plupart des — à son adresse, 330, 331 ; gens qui n'aiment pas les —, aversion du grand dauphin, élève de Bossuet, pour les —. il n'y a de bons —. pour le peuple, que les meilleurs, 331. — imprimés à l'étranger, par suite des peines édictées en France, énumération, 46 ; étrange procédure contre les — avant la révolution, conséquences bizarres, 47 ; aimer les —, c'est aimer la tolérance, 480 ; le livre qu'on lit sur place, le livre qu'on emporte, grande différence, 491.
Locke, reprend les deux idées de contrats et de magistrature appliquées par Milton à la royauté. — ses théories de gouvernement, 716, 737, 785, 789.
Loi immuable, recherche d'une —, pour des êtres qui changent, grande chimère du xviii^e siècle, 770.
Lois nécessaires aux États comme aux individus dans leurs relations, 268 ; de la multiplication des —. plus les sociétés se corrompent, plus les — se multiplient ; — Oppia, Orchia, Cuicia, contre les progrès de la corruption romaine, 355. — pénales du xvi^e siècle, leur cruauté, 143 ; abolition des — demandée dans tous les cahiers à l'époque des élections pour les Etats généraux, 260. — ce n'est pas la vengeance que poursuivent les nations européennes, mais la défense et la réparation, 269 ; loi naturelle, méconnue par Montaigne et par Pascal, proclamée par Voltaire et J. J. Rousseau, exagérée peut-être par la révolution française, mais qu'il ne faut pas abandonner, 145. — romaines, gravées sur le bronze, au nombre de trois mille, conservées dans le Tabularium, façade du Capitole, 446.
Lomonoçov, fondateur de la littérature russe, 89 et suiv. ; son ode sur la prise de Khotine, sa grammaire russe, ses autres ouvrages, 90, 91.
Londres imposant exemple de l'importance des communications fluviales, 218.
Louis XIV, étrange protecteur des lettres et des arts, 45, 46. — il y avait du peuple en lui. — n'a pas plus créé la littérature qu'il n'a créé notre esprit national. — s'inspirait de cet esprit, 333, 334.
Louis XV parlant de ses ministres : « Moi, je ne demande jamais rien à ces gens-là ! » — son règne est le règne des lettres de cachet. — sous lui, le roi et le parlement ont fait l'éducation politique de la France, sans le savoir et sans le vouloir, 226-227 ; sous — quel pouvoir était respecté, respectable ? — Parlement, Sorbonne, clergé séculier, régulier, qu'était-ce devenu ? — persécutions, spoliations, par qui, au profit de qui ? 299.
Louis XVI, idées politiques qui régnaient, en France, à l'avénement de —, 377.
Louise (M.), sur le beau, 631-632.
Loyseau, son *Traité des offices*, son livre *De l'abus des justices de village*, 256.

Lubbock (M. John), de l'emploi du bronze dans l'antiquité, 801-808.
Lucien, un homme de bon sens, qui se moque de tout, mais ne fonde rien, 457, 458 ; — son *Traité sur la manière d'écrire l'histoire*, fort amusant, mais sans grande portée, 457.
Lucrèce, opposé comme poète de la nature aux beaux esprits du XVIIIe siècle, 135 et suiv. ; — son admirable fiction de la nature courroucée et gourmandant les hommes, applicable à notre époque, 138 ; — sa poésie tout entière respire la liberté, 187.
Luden, historien allemand. — sa *Némésis*. — signale l'absence de sentiment national comme cause des malheurs de l'Allemagne. — son projet de réforme du pays par la réforme des Universités, 557.
Lumière, rôle immense de la — dans la peinture, 544-545. Voy. Coloriste, Peinture.
Luta N'zige, description du —, grand lac aux sources du Nil, 219, 223, 224.
Luther, son école, en contradiction avec son principe, méconnaît la liberté de conscience. — opposition avec Mélanchton, 522. — caractère de la réforme de Luther. — était ce qu'il devait être pour son époque, 525. — popularité, non du moine Luther, mais de — et docteur et professeur, 557.
Luxe n'est pas le rayonnement naturel et nécessaire de la civilisation, 195. — effréné au XIVe siècle, 194. — difficile à définir ; le nécessaire et le superflu essentiellement relatifs, 467, 468. — histoire du —, 469 ; — légitime, illicite ; — deux erreurs sur cette question, contre les lois somptuaires, réfutation de *Télémaque*, 470, 471 ; il faut libre carrière au — des beaux arts, 472.
Lyon, ses crises industrielles et commerciales en 1752, 1757, 1784, 1787, 1788, 243.

## M

Mably (l'abbé de), son mépris pour les hommes, sa rude vertu. — grec égaré dans la société du XIIIe siècle. — idées fausses, homme grand. — sa vie, ses théories de gouvernement, 766-773.
Machiavel, son livre *Du prince*. — sa vie de Castruccio Castracani. — plusieurs citations, 417, 418.
Magungo, village d'Afrique, près des sources du Nil, 224.
Maillard, le prédicateur, contre les femmes qui se peignent le visage, 466.
Maintenon (madame de), peu digne d'être la femme d'un roi, 19.
Maisons d'Auguste, de Tibère, et, en général, maisons des empereurs jusqu'à Néron. — depuis cet empereur, envahissement des maisons empiétant sur le Forum, 501. — maisons impériales devenues des palais. — leur condition diverse sous les Flaviens, sous les successeurs des Antonins, 502.
Maisons du vieux Paris au XIVe siècle, opulence et commodité, 197.
Malesherbes, directeur de la librairie, vraiment libéral, conduite curieuse, 47.
Malgaches, mœurs des —, description de leur intérieur ; danses et exercices du soir, 262 et suiv.
Malheurs qui frappaient presque sans interruption les provinces au XIVe siècle, pillages de l'étranger, vengeances des paysans, peste noire, citation de Froissart, 200.
Mallegga, royaume de —, près des sources du Nil, 224.
Manoir féodal ; tristesse d'un séjour où tout est sacrifié aux besoins de la défense, 192.
Marc-Aurèle, son éducation connue par ses *Pensées*. — son enfance. — ses qualités diverses, 585. — philosophe à douze ans. — favori d'Adrien, 586. — peu de goût pour le siècle d'Auguste, épris de l'époque de Caton, 587. — sa correspondance sans naturel et sans esprit avec Fronton. — pointe de vraie philosophie, ce qui sauvera plus tard le jeune homme ridiculement exercé à une rhétorique frivole. — vers hexamètres de Marc-Aurèle, 588-589.
Mariage des prêtres proposé par l'évêque de Mende au XIVe siècle, 195.
Mariages forcés, vocations, contraintes, citation de J. J. Rousseau, 739 et voy. Bourdaloue.
Marie-Antoinette, son mariage avec le dauphin, suite d'un rapprochement entre la France et l'Autriche. — détails d'intérieur, 432, — lettre à sa mère sur le voyage de son frère en France, citation, 435.
Marie-Thérèse, à la mort de son père Charles VI, la scène du château de Presbourg, sa position alors, 429. — son activité, à cinquante ans, sa correspondance avec Marie-Antoinette ; sa famille ; écrit, « ma cousine » à madame de Pompadour, 430-432. — sa grande préoccupation, la conservation de l'alliance française, sa lettre à son gendre, à ce sujet, citation, 432. — sa lettre en réponse à celle de sa fille, sur Joseph II, 435.
Marmontel, son caractère peu digne, 300. — pauvre esprit, intrigant habile ; sa malveillance pour J. J. Rousseau, 303.
Martha (M.), ouverture de son cours à la Sorbonne, de la poésie rustique chez les anciens et chez les modernes, 129-138.
Martyrs. La vérité, comme la religion, a eu ses —, 47, 48.
Masquelez (M. le capitaine), auteur d'un ouvrage sur les camps romains. — appréciation de ce travail. — sources qu'il aurait pu encore consulter, 181, 182.
Maury (M. Alfred), de l'Institut et du collége de France, vive protestation contre la science considérée comme privilége, contre les prétendus dangers du déclassement par suite d'une trop grande diffusion de l'instruction, 248. — son cours d'histoire de la civilisation en France et en Angleterre, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, 325-328, 393-401, 425-429, 452-456, 476-481, 562, 567, 627, 631, 750, 760.
Maximum, décret de la convention sur le —, en septembre 1793 ; comment se fixait le —. conséquences funestes ; toutes les boutiques vides, 277, 278.
Mazaccio, peintre italien, compris seulement un demi-siècle plus tard, 438.
Mazarin, ce qu'il appelait prendre ses avantages, 569.
Maze (M.), du rôle de la guerre dans l'histoire de France, 1, 30-32.
Médiation. De toutes les médiations, entre les diverses classes de la société, par les lois, par l'autorité, la plus excellente est celle qui se fait par le rapprochement spontané des opinions ; excellence des médiations de la religion et de la bienfaisance. — au-dessous, place pour la littérature dans l'œuvre pacificatrice, 332.
Melvil (James), conseiller privé de Marie-Stuart, devient, après sa mort, le chef des réformés. — (André), son mépris grossier pour Jacques VI, achève de ruiner l'Église épiscopale, 566.
Ménagier de Paris, ouvrage anonyme, vers l'an 1393 ; traité complet de morale et d'économie domestiques, adressé par l'auteur à sa femme, âgée de quinze ans, qui l'avait prié de l'avertir de ses décontenances et simplesses, 189.
Mercier de la Rivière, son *Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, esprit de ce livre, 768.
Mercure français, date de son apparition. — ce que c'était dans le principe, 759.
Mervoyer (M. Maurice), sa thèse en grec ancien sur Apollonius de Tyane, 534.
Métaux dans l'antiquité, 280.
Méthodistes. — Sectaires protestants ; origine du méthodisme, 479.
Mezeray, inauguration de son monument à Argentan, sa vie et ses œuvres, 713-715.
Mézières (M.), sur Dante et Gœthe, par Daniel Stern, 647-648.
Michel-Ange procède de Dante et de Savonarole. — sa tristesse hautaine, ses colères, soufle de vengeance qui l'anime, son âme dans ses ouvrages, 247.
Michelet (M.), douloureuse exclamation à propos de l'ouvrière, 235.
Milton, partisan de l'absolutisme du peuple. — *La tenure des rois et des magistrats*, publiée après la mort de Charles I. — *Areopagitica*, ou défense de la liberté de la presse. — tous ses écrits en prose portent la marque de son génie. — part du même principe que Bossuet, pour arriver aux conséquences les plus opposées. — l'homme, après sa chute, a eu besoin d'un gouvernement fondé sur un *contrat*. — conséquences tirées par Milton de ce principe. — le peuple peut changer son roi. — dernier mot de la théorie, la république. — citation du sonnet de Milton, aveugle et misérable, à Cyriake Skinner, 715-716.
Ministère public. Les fonctions du — inconnues à Rome ; le malfaiteur condamné sur l'accusation de ce que nous appelons la partie civile, 269.
Ministres, secrétaires d'État ou —. ce qu'ils étaient avant la révolution, 227.
Mirabeau, partisan des assignats, 274. — agitation produite par ses discours, accusations lancées contre lui ; — sa réponse d'une éloquence écrasante, 274-276 ; procès de — en Provence, par M. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen, 423.
Miracles entrent toujours dans l'agencement des religions grossières. — récents du célèbre voyageur Vambéry ; nécromancie dans l'Orient, 362.
Misère, Dieu n'a pas fait la —, mais la pauvreté, 288.
Mode littéraire, au temps de Milton, de prouver les coïncidences entre les traditions hébraïques et les païennes, 74.
Moleschott (M.), professeur à l'Université de Turin, son livre sur la circulation de la vie, 487.

Molière, plus vrai que Plaute. — des traits de comédie, même dans une farce improvisée. — trouve, alors même qu'il emprunte des types dans la vie réelle, 293. — comment Tartufe côtoie le drame sans y tomber, 294.
Mommsen (M.), ses travaux sur les origines romaines, a mis l'épigraphe au service de l'histoire. — ce qu'il pense des sources de l'histoire romaine, 607.
Mondes imaginaires et — réels, intéressant volume de M. Camille Flammarion, 503.
Monnaie ; des journées entières, en 1791, passées à faire queue pour avoir de la —, 276. — révolutionnaire repoussée par le Directoire ; citation de son premier message aux cinq cents, 278.
Monopole dans l'enseignement supérieur en France, ses inconvénients, 413.
Montaigne (Michel de), principale cause de la popularité des *Essais*. — origine peut-être anglaise de sa famille, 114. — grande valeur de ses idées sur l'éducation ; importance de l'éducation de — dans l'histoire morale du xvi^e siècle, 115. — observateur hardi, conseiller timide, 139. — peu épris de ses fonctions. — reproches de Balzac, de Port-Royal à ce sujet. — son entrée au parlement de Bordeaux, difficultés qu'il y trouve, 140. — opposé à la vénalité des charges, supérieur, en cela, à Montesquieu. — aussi mécontent des lois que de ceux qui les appliquent, du nombre des lois, de la langue des juristes, 142. — indigné de la cruauté des lois pénales, ne veut rien au delà de la mort simple. — a devancé son temps, quant à la répression de la sorcellerie. — critique les lois civiles. — ses idées sur le droit de tester, 143. — ses contradictions sur le divorce. — trop épris de la coutume en toute chose ; son scepticisme. — son influence sur les siècles suivants, 144, 145. — sur son système de la bêtise, comme moyen d'arriver à la sagesse, citations. — le sentiment, l'instinct, base de sa morale, réfutation, 487-488. — son parfait égoïsme, 488.
Montaigne (Pierre de), père du philosophe, détails sur son caractère, 114.
Montalembert (M. de), les mâles vertus du régime féodal ne lui en cachent pas les vices, 238.
Montesquieu, ses hardiesses et ses ménagements, ses contradictions, 7 ; sur la torture, note de la page 8. — son influence comparée à celle de Voltaire, 8. — le premier publiciste qui ait protesté contre la cruauté des peines, 229. — a trouvé, le premier, la loi philosophique du droit pénal, 229.
Montesquiou devant l'assemblée constituante, au moment des assignats, 274.
Morale, étude non-seulement psychologique, mais géographique, historique et surtout ethnologique. — science impossible s'il n'y a rien de fatal, de nécessaire dans les passions humaines, 319. — il n'y a pas deux morales, 270 ; réfutation de Spinosa et de Machiavel, 271. — de Montaigne, fondée sur l'instinct ou le sentiment, négation de toute —. — erreur de Charron, Pascal, J. J. Rousseau, réfutation, 487, 488. — la liberté, la personnalité de la morale, en Angleterre, fruit de la méditation personnelle et libre de l'Évangile. — double caractère de la morale, en général, — à la fois, philosophique et religieuse. — en Angleterre, pratique avant toute. — énumération des théologiens moralistes de l'Angleterre, au xvii^e siècle, caractère de leurs éthiques. — protestation contre la doctrine qui veut rendre les mauvaises mœurs justiciables des tribunaux, 627-628. — surtout individuelle, au moyen âge. — le xviii^e siècle s'applique à remettre en honneur la vie et la morale sociale, mais oublia trop, à son tour, la morale individuelle, 796.
Moralistes anglais non à comparer avec les réformateurs du xviii^e siècle, Voltaire, Montesquieu, J. J. Rousseau, n'ont ni leur ardent amour de l'humanité ni la grandeur de leurs vues ; en morale, en politique, ne songent qu'à eux. — amélioration des mœurs publiques, en Angleterre, vers le milieu du xviii^e siècle, due à l'influence des —, 324.
Moreau de Jonnes, comparaison piquante des produits de notre industrie avec les produits avant la révolution. — tableau de l'émancipation de l'industrie, 243, 244.
Morus (Thomas), grand chancelier d'Angleterre, sa noble conduite, son courage, sa mort, 396.
Moyen age, grandeur et valeur du —, ses origines pénibles, et sa décadence, 209. — son épanouissement glorieux de l'an 1100 à l'an 1300 ; son architecture, sa littérature, ses arts industriels, comparés avec les nôtres ; les constitutions, les tempéraments, les caractères des hommes du — comparés à ceux d'aujourd'hui ; force incomparable des âmes au —, 210, 211.
Muller (M. Max), de la science du langage, 577, 584, 611, 616.
Musique italienne comparée à la — allemande, 439.
Musset (Alfred de), comparé à Henri Heine, 368-374.
Musulmans, exemples de tolérance qu'ils donnent, et qui devraient être imités, 366.
Mysticisme, philosophie mystique en France, à la fin du xviii^e siècle, 649.
Mythologie grecque, singulièrement favorable aux efforts de l'artiste ; 98 ; dictionnaire de —, par M. Ordinaire, professeur de l'Université, 422, 423.

## N

Nature. Sentiment de la —, éveillé chez nous, non par les poètes, mais par les prosateurs, J. J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Châteaubriand, 137. — la — a pris aujourd'hui, dans nos poèmes, des airs de mauvais sujet ; de l'immutabilité de la — et de la vérité rustique, 138, 139 — fort à la mode, au xviii^e siècle ; ce qu'on entendait alors par la —, 302 ; indignation de J. J. Rousseau contre la — artificielle de cette époque ; citation ; affinités mystérieuses entre la — et les souffrances des âmes élevées, 303.
Necker, devant l'assemblée constituante, au moment des assignats, 274.
Nécromancie, dans l'Orient, 362.
Nègres affranchis de l'Amérique. 153-164.
New-lights, sorte de millénaires des Etats-Unis, 480.
Nicolas de Pise, sculpteur, a donné le signal de la renaissance, 246.
Nicolas (M.), son étude sur Dante, 584.
Nil, créateur de l'Égypte ; une des sept grandes plaies de l'Égypte fut la perturbation des eaux du —. le nilomètre élevé en face du vieux Caire il y a 2580 ans ; canal de Nécho, reliant le — à la mer Rouge, vaine tentative, achevée seulement après la conquête persane, 218. — pas d'affluent, sur une longueur de huit cent soixante milles ; le — est une anomalie ; les grands tributaires du — viennent des montagnes de l'Abyssinie, 218 ; grande cataracte du — à vingt milles du village de Magungo ; géographie du —. ce qui explique les inondations de la basse Egypte, 224.
Noblesse, en France, en Angleterre, — nobles d'Ecosse, 564-565. — lord Maxell veut que l'on répande la traduction de la Bible en langue vulgaire, le comte de Govris veut tuer Jacques VI, 566.
Noms de famille, à quelle époque ont-ils commencé à se constituer à côté des noms de baptême dans l'Europe chrétienne, 505.
Normands d'Angleterre, inférieurs aux Normands d'Italie, mais plus heureux. — premières émigrations normandes en Italie, 201.
Nouveau monde, cadeau de Dieu à l'ancien ; l'ancien monde dormait, comme le premier homme, et, à son réveil, il a trouvé à ses côtés le — qui, depuis, a partagé sa vie dans l'histoire, 164.
Nouvelles à la main. Voy. Renaudot.
Nudité, se rencontre sur la rive septentrionale du Nil à Karuma ; au contraire, dans tout le royaume d'Unyoro, on la considère comme indécente. — le Nil, par 2° 17, de latitude nord, limite des tribus qui ne portent aucun vêtement, 222.
Nuremberg, sa prospérité, sa splendeur au xv^e siècle, 386-391.

## O

Obbo, plateau de l'Afrique ; vieux chef de l'—, grand magicien, sans aucun pouvoir sur les mouches, et père de cent seize enfants, 220.
Obéissance de la femme, n'est ni l'effet d'une conspiration masculine ni un abus de la force, mais la condition même du mariage, 199.
Observatoire élevé aux États-Unis, au moyen de souscriptions à un sou, 414.
Olivier de Serres, peut être considéré comme le père de l'agriculture en France, ses plantations, 756.
Omar, a-t-il brûlé la bibliothèque d'Alexandrie? Voy. la note de la page 513.
Opinion publique, de la force de l'— en Grèce, relativement aux œuvres d'art, 19.
Opposition et contradiction du libre examen et de la centralisation du pouvoir, faits essentiels auxquels aboutit le xvi^e siècle, 750-751.
Or, bijoux d'or irlandais, découverts en divers lieux, probablement d'une époque récente, figures, 805-806.
Orateurs parlementaires, de l'Angleterre, 102-111.
Ordinaire (M.), professeur de l'Université, son dictionnaire de mythologie, 422.
Orient, définition vraie de l'—. mot triste de Byron : « Terre du soleil, où tout est divin, tout, excepté l'âme de l'homme ; » l'— se meurt, pourquoi, 245.

Osque, de la langue —, par M. Rabasté, professeur au lycée de Rennes, 296.
Ovide. Mauvais goût de ses élégies ; condamné à n'avoir jamais que de l'esprit, 252. — sur les crinolines ; ses conseils aux femmes maigres, 466.

P

Paganisme, sa lutte désespérée contre le christianisme triomphant; explications qu'il lui demande, 75. — comment les écrivains défendaient le paganisme, 76.—paganisme hellénique, ses nombreuses transformations. — que faut-il penser de la comédie des dieux dans Homère? 215.
Palatin, intérêt de ses ruines, 501-503. — notice sur le — et les fouilles actuelles par M. Beaussire, 374-376.
Palazzo Pio, aujourd'hui Palazzo Ringhetti, position à Rome, et description.—fouilles, découvertes, 774-775. — Hercule Ringhetti.
Palestine (la) et la Grèce comparées quant à leurs prérogatives et à leur mission, 99.
Palimsestes. V. Erudition.
Paoli (Pascal), élu de la nation corse, organise la liberté. —devance de trente-quatre ans la *Déclaration des droits de l'homme*.— proclame la liberté de conscience, 503.
Papier-monnaie, condamné avec raison par la science économique.—ressource extrême dont on ne peut user trop modérément dans des jours de détresse, 279.
Paradis reconquis de Milton, n'est que le développement le plus complet, le plus fanatique d'une doctrine fausse, 74.
Paradoxes, sont comme les modes, 740, — impuissance et dangers des —, 789.
Parallèle d'un riche, bien élevé, de notre temps, et d'un grand seigneur de l'an 1500, au point de vue des grandes et violentes passions et de l'intelligence de l'art, 422.
Paringault, histoire du droit criminel, 256-260.
Parisiens d'aujourd'hui, en quoi se distinguent des Italiens du xvi^e siècle, 122.
Parlement, son attitude devant la royauté avant la révolution, — sous Henri IV, — Louis XIV, — Louis XV, — Louis XVI.— n'a aucune autorité reconnue par les lois fondamentales, 226, 227.
Parlement de Bordeaux, le plus turbulent du xvi^e siècle, 140, 142.
Parole, sinistres effets produits par les beaux discours. — la parole de Démosthène n'a produit aucun bien ; ne conseillait presque rien de pratique. — opposition de Démosthène et de Phocion. — nécessité pour nous de devenir silencieux, 727.
Parsees, les marchands les plus aventureux et les plus prospères de l'Orient. – leur origine, leurs croyances, leurs mœurs, 367.
Parthique (guerre) au commencement du règne de Marc-Aurèle, 457-458.
Passé, vive protestation contre le fétichisme du —, 744
Passe, respectons-le, ne l'adorons pas, 232. son défaut capital, c'est qu'il est mort, 234.
Passy (M. Frédéric), sur l'histoire du travail, 233-245.
Patin (M.), son discours sur la vie et les œuvres de Mézeray, 713-715.
Patriotisme, qu'est-ce que le patriotisme? 344.
Paul-Albert (M.), sur J. J. Rousseau et les encyclopédistes, 297-306.
Paulin-Paris (M.), la théorie féodale, 34-42.
Paulus, l'acteur, pleurant sur l'urne où était réellement renfermées les cendres de son propre enfant, moyen inutile, impiété, profanation, 179.
Pauvre, qu'est-ce que le—? qualité relative, non absolue, 771.
Paysage, les anciens ne l'entendaient pas comme nous: la nature y est toujours traitée comme un accessoire subordonné à l'homme. — peinture idéale de paysage, inventée jadis par Ludius, 790.
Paysans, souffrances des —, depuis Charles VII jusque sous Louis XIV. — La Bruyère, Vauban, Boisguillebert, à ce sujet, 240. — caractère des paysans bien rendu dans les comédies de Dancourt, 592-593. — mis à la mode dans les romans contemporains, où on leur suppose une trop exquise sensibilité, 593 et suiv.
Peine, ce n'est pas la cruauté, mais la certitude de la peine qui peut prévenir le délit, 229. — peine de mort, loi de François I^er appliquant la roue aux voleurs de grand chemin; singulière réflexion, à ce sujet, de Varrillas, auteur de l'histoire de François I^er. — cinq genres de supplices imaginés par les tribunaux, 257-260.
Peinture, rôle immense de la lumière dans la —, 544. — en France, y a-t-il une école française? — deux influences distinctes, et, par suite, deux écoles qui se perpétuent encore aujourd'hui, 544.—italienne, deux époques distinctes avant la fin du xv^e siècle, 116. — explication des merveilles de la—par les instincts nationaux et permanents de la race qui les a produites, 438-440.—italienne et — flamande comparées, 438, 541-549.
Pendus par ordonnance royale en France pour livres publiés, 45.
Penn (Guillaume), fondateur de la Pensylvanie, 480.
*Pergræcari*, non-seulement boire, mais tromper comme un Grec, 354.
Périclès, siècle de — justement appelé de ce nom; gloire de ce siècle, 171. — grandeur de l'idée qu'il se fait de l'institution politique. — artiste politique des Athéniens, 21.
Personnages historiques dénigrés ou exaltés, selon le plus ou moins d'analogie avec les hommes de notre temps, manie des écrivains de faire des allusions, manie des lecteurs d'en voir où il n'y en a pas, 569.
Peuple, en littérature et dans les arts, va au beau et laisse le joli, 331.
Philippe de Valois, fuyant après la bataille de Crécy, demandant asile, n'a pas dit le mot de Chateaubriand : « ouvrez, c'est la fortune de la France », 570.
Philodème, auteur de quelques épigrammes joliment versifiées. – sa prose, sans aucun talent, 654.
Philosophes français, c'est à eux, à Voltaire, à Montesquieu, que nous devons l'adoucissement des lois criminelles. — Beccaria, élève de nos philosophes, 230.
Philosophie, infirmité, misère des esprits que ne soutient pas une pensée philosophique, 667. —grecque, idée large et bien équilibrée qu'elle se fait de la nature complexe de l'homme, 98.—de la raison pure, par M. Schœbel. — philosophie grecque et latine, par M. Charles Lévêque, 15.
Phocion, ce que lui disait Démosthène et ce qu'il lui répondait, 727.
Pierre le Grand, son projet de donner à ses Etats un idiome de son choix, 89.
Pieux ouvrages à l'usage des personnes du sexe; la courtisanerie y joue un trop grand rôle, 686.
Pitt, fils de lord Chattam, détaits sur son avénement au pouvoir en 1784, après la chute du ministère de Fox et de lord North. — tué par la nouvelle de la bataille d'Austerlitz, 109-111.
Plaisirs, la vie serait une chose fort agréable si l'on pouvait en retrancher les plaisirs, opinion parfaitement juste de Lewis Cornwall, 285.
Platon, de la psychologie de Platon par M. Chaignet, 296. —Sa prétention chimérique de rattacher à ses principes absolus la théorie de l'Etat, 18.
Plotin. Voy. Saint-Martin.
Poésie, moins naturelle aux Romains que la prose, 249. — sa décadence en France au xiv^e siècle, 246.—l'esprit du temps est la condition essentielle de toute poésie, 517. — poésie provençale, 505. — poésie rustique : causes du mépris pour la — en France, 132. — regrets de Voltaire de ne pas voir de *Géorgiques* en France ; mouvement venu de l'étranger, favorable à l'agriculture, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, 133-134. — le langage et les préoccupations de la ville transportés à la campagne, langage toujours galant, 135. — la poésie, aujourd'hui plus libre de peindre les réalités champêtres, 138. — caractère de la poésie rustique contemporaine, 128. — poésie descriptive en Allemagne avant Lessing, Brokes, Haller, Edward, Christian de Kleist, 574. Voy. Laocoon. — poésie des criptive anglaise, regardée en Suisse comme le modèle de toute vraie poésie, 574. Voy. Lessing. poésie populaire, en Italie, de nos jours. — paysans poètes en Friedland, en Serbie, chez les Tartares. — origine des chants épiques, non individuelle, 695. — on y trouve plutôt des types que des individus, 696. — poésie populaire en Roumanie, 746, 750. — Poésie dans le droit, 622, 626. — poésie épique opposée au drame. — l'épopée, une *déclamation*, le drame, une *action*. — Gœthe voulait faire une épopée de la légende de Tell, dont Schiller fit un drame, 694-696. — poésie épique répandue chez un grand nombre de peuples, Hindous, Perses, Celtes, Germains, Slaves. — ce qu'on peut regarder comme des récits épiques chez les Hébreux. — rien que des rudiments d'épopées chez les races noires de l'intérieur de l'Afrique.— la race mongole, riche en épopées. — chose étonnante! quoique de race tartare, les Chinois n'en ont pas. — l'épopée, poésie populaire, au delà de la civilisation, précédant l'instruction et l'écriture. — Virgile, le Tasse, le Camoëns, ne représentent pas le véritable chant épique. —en face de la poésie artificielle que la civilisation fait naître, la poésie épique se réfugie dans les classes ignorantes, 695.
Poetes modernes, comme chantres de la nature intime, ont une tâche beaucoup plus difficile que les poëtes primitifs. — lyri-

ques, en Allemagne, trois principaux : Gœthe, le poëte olympien, cosmopolite, classique, romantique, tout ensemble; Uhland, représentant l'élément national; Henri Heine, représentant l'élément moderne, 369.

Politique, son premier devoir est d'être aux genoux de la morale, 58; la — est aujourd'hui une science d'observation, elle dit avec exactitude que la grandeur d'une nation dépend de telles ambitions économiques, de telles conditions de moralité et de liberté, 384.

Politiques. « J'ai connu beaucoup de ces grands politiques machiavélistes qui sont persuadés que la scélératesse est une preuve d'esprit, et qui, en général, heureusement! sont moins spirituels qu'ils ne pensent. » (Laboulaye.) 378.

Polygamie, source de la —; l'idée que la femme n'a point d'âme, 263.

Pope a montré presque du génie dans l'art si difficile de construire une période. — la comparaison du texte d'Homère avec sa traduction suffit pour révéler tout ce qui manque à Pope, 322.

Portraits, leurs déceptions et leurs curiosités au point de vue de l'histoire d'Angleterre, 798-800. — curieux détails sur les origines et les usages des portraits anciens et modernes, Pline, Hérodote, Elian, Plutarque, Vasari, Yan Mauder, Houberken, Ridolfi. — collection de Varron, contemporain de Cicéron. — de Paulus Jovius, évêque de Nocéra, au commencement du xvi^e siècle. — quels personnages développèrent, en Angleterre, le goût des portraits, 798.— faussaires en portraits. énumération de portraits falsifiés ou donnés pour d'autres portraits, 799. — portraits des personnages illustres de la Grande-Bretagne, ouvrage de Lodge, 800.

Pouchkine, le plus célèbre des poëtes de la nouvelle école russe; son poëme *Rousland et Ludmila*, 93.

Pouvoir législatif, en France, avant la révolution, tout entier au roi; graves inconvénients, 227.

Pradjna Paramita. Voy. Essence de la sagesse transcendante.

Précieuses de l'hôtel de Rambouillet, ont guidé le mouvement général des esprits dans la première moitié du xvii^e siècle; préparent le siècle de Louis XIV, 648.

Préparation évangélique d'Eusèbe, examen de cet ouvrage; erreur capitale partagée par presque tous les défenseurs du christianisme, par les érudits du xvii^e siècle. la vraie préparation évangélique s'est étendue à tous les peuples, qui, tous, ont coopéré à l'accomplissement de la volonté de Dieu, 75-77.

Presbytériens, étroitement unis, en Écosse, au parti de la révolution politique. — leur but, changer à la fois la forme et le fonds du gouvernement de l'Église. — leurs fureurs contre les nobles. — génie triste et austère. — prêchaient une véritable mortification morale. — fureurs et superstitions incroyables. — impitoyable fanatisme. — extravagances. — confusion de la loi civile et de la loi religieuse, rigueurs, persécutions, cruautés; les Mortara d'Écosse, 751-753.

Presse, en matière de — c'est le jury qui doit apprécier le caractère de l'écrit incriminé, selon lord Camden, 499-500.

Pressensé (M. de), son volume intitulé *Jésus-Christ, sa vie, son temps, son œuvre*, p. 70-72. Voy. Judaïsme de la décadence.

Priameln, genre allemand de littérature, sans analogie en France, composé d'énigmes, de sentences, de proverbes et d'épigrammes, 388.

Principautés danubiennes, leur idiome, origine et développement de la langue roumaine, 473-476.

Principes, impossible de concevoir un ordre social ne reposant sur aucun principe. — conséquences bonnes ou mauvaises des —, 268.

Prisons du xvii^e et du xviii^e siècle, horribles; réforme entreprise, un peu oubliée en ce moment, 380.

Privilèges, unissent en Angleterre, séparent en France. Voy. Contraste.

Procédure, histoire et enseignement de la—, 256-260. — révisée et complétée dans notre code moderne.

Professeurs publics, rivalités et concours des — au iv^e siècle. — salaire attribué par Vespasien aux rhéteurs latins et grecs.— libéralités d'Adrien, d'Antoine, de Marc-Aurèle. — les priviléges et les traitements durent près de quatre siècles, supprimés en 529, par Justinien. — moyens, honnêtes ou non, de supplanter un professeur, un rhéteur en vogue, 665-666.

Progrès, c'est le plan de la Providence et le dernier mot de l'histoire, 234. — progrès continu, 209. — progrès, idée nouvelle, inconnue de l'antiquité, laquelle croyait, au contraire, que l'homme ne fait que dégénérer. — admirable page de Pascal sur le progrès dans la science. — Turgot affirmait une loi poussant le monde vers un meilleur avenir; idée reprise par madame de Staël et Benjamin Constant au commencement de ce siècle.—deux écoles du progrès : progrès fatal, extérieur, mécanique, progrès dépendant de nous.— la conception du progrès a transformé la politique.—immense différence dans la conduite de deux peuples regardant le —, l'un comme dangereux, l'autre comme la loi de l'humanité, et y marchant résolûment, 381. — comment peut-il y avoir— en religion? 525.

Prohérésius, sophiste, ses compétiteurs à la succession de Julien de Cappadoce, 666-667.

Promnestrides, femmes chargées à Rome de négocier les mariages, 355.

Protection, impuissance du pouvoir à protéger efficacement la littérature, 127.— accordée aux gens de lettres, avantages et inconvénients. — protection de Richelieu, 757-760.

Protestantisme, date de l'invention de l'imprimerie, et en est la conséquence, 44. Voy. Réforme.

Protestation, contre certains écarts dans les cours libres, 49.

Proudhon (P. J.), sur le principe de l'art, 15.

Providence divine, travaillant, dans tous les lieux, à travers les générations, de telle sorte que tous les travaux des hommes convergent sur un seul point, 101.

Psalmanazar, aventurier français, 644.

Public, critique du — savant. — le — blasé sur le beau, devenu frivole, trivial, grossier, ami de l'argot, 331-332.— en appeler du public qui n'aime plus le beau à celui qui ne l'aime pas encore, 332.

Pufendorf, fondateur du droit public et naturel, 539.

Puissance paternelle, exhorbitante à Rome; citation des jurisconsultes, 356.

Puritains, leur caractère sombre et mélancolique, leurs exagérations, leurs désordres sanglants en Angleterre, en Écosse, 563-564.

Puséisme, son origine, 479.

## Q

Quénault (M. Léopold), mémoire sur les attaques des Anglais contre les côtes normandes et bretonnes en 1758, 392.

Querelles théologiques, école de Luther, école de Mélanchton, bonnes œuvres, nécessaires au salut, invisibles au salut; l'homme machine dans l'acte de la foi, 522. — exclusivement théologiques au début, devenant, par une évolution curieuse, des luttes contre la pression temporelle du gouvernement, 122.

Quesnay, inconnu quand il publiait son *Droit naturel*, n'a point vieilli aujourd'hui, 740. — indications de son système. — ses disciples, fanatiques, outrant les idées du maître, 768.

Question, la — conservée, en 1670, par des hommes qui n'ont aucune foi dans son utilité, qui ne font que céder à la routine, 259.

## R

Rabelais, a trouvé mieux que Montaigne et terrain solide et fixe des lois, 144.

Rachel, circonstances littéraires qui ont accompagné son apparition, sa jeunesse, ses commencements dans l'art dramat.que. 701. — ses rapports avec M. Samson racontés par lui-même, 702, 706. — ses débuts. — ses voyages qui l'ont tuée, 702-711.

Raditchew, écrivain russe, ose écrire en faveur des serfs; déporté en Sibérie, 91-92.

Rambouillet, hôtel de —, son heureuse influence, son insuffisance aussi pour assurer le libre développement du génie des écrivains, 758.

Rammohun, roi premier auteur de la réforme de la loi brahminique. — son voyage en Europe. — son volume intitulé : *les Préceptes de Jésus*. — son but et celui de ses adhérents, 365.

Recueil des lettres des réformateurs dans les pays de langue française, rangées et annotées par M. Herminjard, 346.

Réforme en Angleterre, en Allemagne, 385. — ce qui la caractérise : mouvement constant de progression; en quoi nécessaire, 525.— deux raisons pour lesquelles elle attaquait le gouvernement, en Angleterre. — analogie entre les réformés d'Angleterre et les premiers chrétiens, considérés comme ennemis de l'ordre établi.— n'a donné au monde que les germes de la tolérance religieuse, et non, tout de suite la tolérance pleine et entière.—causes de l'intolérance de la—, ses dangers intellectuels et moraux, ses dangers politiques. — les réformés puritains et divers dissenters analogues aux Jacobins de 1793. — le plus grand des dangers suscités par la —, c'est qu'elle attaquait les idées mêmes sur lesquelles repose tout l'édifice social. —

extravagances incroyables, horreurs sanglantes. — avantages de la —: le fractionnement en mille sectes des réformés tous également possédés d'inspirations contradictoires, a nécessairement amené la consécration de la liberté de conscience et de la liberté des cultes, 562, 564. — premier jour de l'histoire moderne, 809. — pourquoi antipathique aux races latines, 815.
Réglementation, abus de — dans tous les détails de la vie industrielle et commerciale, en France. — arrête l'essor de l'industrie. — vexations, par suite de la multitude des règlements, 240, 242.
Regnard, ni la puissance d'observation, ni la vérité de Molière. — analyse du *Légataire universel*. — jamais on n'a poussé plus hardiment la convention jusqu'aux limites extrêmes de la vraisemblance, 294.
Religion, tout peuple intéressé au maintien de sa religion particulière, 22. — religion grecque, fondée sur l'incorporation de la divinité dans la splendeur de la forme humaine, 79. — de la religion et de la liberté, 272. — religion de la plus grande partie du monde avant Confucius, citation de la sagesse de Salomon, 362. — toute — représente la civilisation du peuple qui la professe. — stationnaire, ne peut durer. — hébraïque convient parfaitement à la civilisation dont elle était contemporaine. — ses conceptions de la divinité sont d'une beauté, d'une sublimité qu'on n'a jamais pu dépasser, 363. — jamais une — ne s'est établie fortement parmi les hommes, à moins de contenir de nombreux éléments de vérité. — les missionnaires rendraient plus de services en reconnaissant ce qu'il y a de vérité dans toute religion, 364. — séparer les éléments d'ignorance qui n'appartiennent qu'au passé, des principes qui formeront les religions à venir, tel est le grand travail qui s'accomplit dans le monde entier, 366. — rapports entre le lévitique, le boudhisme, le brahminisme et les coptes chrétiens de la haute Égypte, 363. — religion des Parsees, citations étendues de leurs dogmes et de leurs commandements, 367, 368. — religion et politique plusieurs fois confondues, en Angleterre, dans le conflit des querelles et des haines religieuses, 454. — comment peut-il y avoir progrès en religion, 525. — toutes les religions, dangereuses par leurs excès, compatibles avec la liberté, 567. — Reproche que J. J. Rousseau adresse à la religion chrétienne, 100.
Renaissance, de la — en Italie, — ce n'est pas la — qui a tué l'art du moyen âge. — les travaux récents de Le Clerc et de M. Renan sur le XIVe siècle, montrent que la France a failli faire la — deux cents ans avant l'Italie. — commencements de la —. angoisses patriotiques des artistes qui l'ont opérée, au milieu des douleurs de l'Italie. — marques de leurs sympathiques souffrances dans l'Arioste, Dante, Pétrarque, le Sodoma, Léonard de Vinci, Raphaël, le Corrége, Michel-Ange, 245, 247.
Renan (M.), ses études sur la poésie des races celtiques, 829, 831, 832.
Renaudot, fondateur de la première *Gazette* qui ait paru en France, 759.
Représentation nationale, invention moderne, ce qui la constitue essentiellement, 43. — gouvernement représentatif, nécessaire pour les peuples qui travaillent, 383. — Voy. Locke, restauration de Charles II, épreuve difficile pour l'Angleterre, 322. Voy. Charles II.
Rêverie dans la littérature française au XIXe siècle. — citations de Malherbe, V. Hugo, de Lamartine, 670, 671. — n'est pas une importation étrangère. — rêveries de Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, autres exemples des poëtes contemporains, 672, 673. — causes, caractères, inconvénients de la rêverie, le scepticisme. — abus de la — dans V. Hugo, 674, 675. — ne doit pas être absolument condamnée, mais réglée, 676.
Révillout (M. Charles), fragment de sa leçon d'ouverture à la Faculté des lettres de Montpellier, 166 et suiv.
Révolution, le droit de changer le gouvernement admis, en Angleterre, dès 1688. — — révolutionnaires, ne sont pas ceux qui parlent d'un contrat et d'un devoir mutuel, ce sont ceux qui parlent des droits absolus du prince ou du peuple, 719. — française, était-elle nécessaire? 230. — cause dominante des troubles et des désordres qui s'y sont produits, cette idée fausse, qu'affaiblir le pouvoir c'est fortifier la liberté; qu'affaiblir la liberté, c'est fortifier le pouvoir, 384. — révolution de 1688, en Angleterre, révolution conservatrice; devise de Guillaume de Hanovre : *Je maintiendrai*, 323.
Reymond (M. William), sur Henri Heine et Alfred de Musset, 368, 374.
Reynald (M. H.), sur les moralistes anglais au XVIIIe siècle, 321, 325. — sur les voyages de Gulliver, 481.
Richelieu, protecteur des gens de lettres. — auteur de tragédies. — ce qui le rendait heureux à ce titre. — preuves de bon sens qu'il donne en comprenant la liberté nécessaire aux écrivains, 758, 760.
Richer (Jean), auteur du *Mercure français*, 759.
Rire, campagne riante, les jours riants, la pelouse rit, le laboureur sourit aux prés, les prés sourient aux laboureurs, le désert se met à rire, abus des souvenirs classiques, au XVIIIe siècle, 135.
Robert Guiscard, personnification du génie normand au XIe siècle. — que fût-il arrivé, s'il eût réussi? son œuvre lui a survécu, au moins dans l'Italie méridionale, 201.
Robinson Crusoé. Voy. Daniel de Foe.
Robiou (M. Félix), son histoire ancienne des peuples de l'Orient, jusqu'au début des guerres médiques, 535.
Roi, du roi, dans l'ancien gouvernement de la France. — de ce qu'on appelait le pouvoir paternel du —, 9. — le roi, en France avant la révolution, la seule personne du royaume qui appartient à tous les ordres, 225. — les rois de France n'étaient pas des tyrans, voulaient exercer un arbitraire paternel et rien de plus, 230.
Romans, lecture frivole; combien inférieure à la lecture de l'histoire! 492. — romans, en Angleterre, 574.
Romantisme, si le romantisme français a été un progrès, le romantisme germanique n'a été qu'une réaction, 369.
Rome, curieux détails sur la topographie de la vieille —, 374, 376. — devient, à partir de Jules César, l'abrégé du monde entier. — au temps de Sénèque, ne se gouverne plus elle-même, mais a transporté l'activité de son esprit, des affaires politiques aux idées et aux croyances; elle est, avec plus d'éclat peut-être, ce qu'a été Alexandrie, le rendez-vous où se précipite, non-seulement l'Orient, mais aussi l'Occident. — originalité des tableaux, problèmes que présente la Rome impériale, 250. — Rome à l'avénement d'Auguste, de Tibère, d'Adrien, 54. — de moins en moins latine, sous Adrien et ses successeurs. — du reproche que lui fait Juvénal d'être une ville grecque, 56. — mœurs de — à l'époque de Térence, 353, 355. — a perdu la liberté en même temps qu'elle a trouvé une littérature. — ce qui manquait à la liberté de —, 186. — après avoir affamé le monde, morte de faim sur sa proie épuisée, 237. — au point de vue de l'art, le séjour de — convient plutôt aux sculpteurs qu'aux peintres. — énumération des grands peintres qui n'y sont jamais allés, 546.
Roméo et Juliette, toute la fin de cette tragédie refaite par l'auteur Garrick, 215.
Rosseeuw Saint-Hilaire (M.), son livre sur Jules César, 679.
Rossignol (M.), sur les origines religieuses de la métallurgie, sur l'orichalque, 280.
Roumanie, origines et développements de son idiome; rhythme, sonorité, cadence, éléments, 473, 476.
Rousseau (J. J.), sa rupture avec les encyclopédistes. — personnage fort obscur vers 1750. — vivant d'expédients; sa gaucherie dans le monde; ses boutades chagrines; il se fait connaître, on se l'arrache, 301, 302. — il fuit le monde; dans la solitude, il trouve deux choses : la nature, et Dieu. — citation de — contre l'anathème; plate supposition de Marmontel, mot de Diderot sur —, 303. — son affection pour les paysans, sa haine de l'oppression, citations, 304. — en dissidence avec les holbachiens sur l'amour, 305. — toutes les femmes passent du côté de —. à partir de 1760, apparition de l'*Émile*, J. J. Rousseau aussi grand que ses adversaires sont petits. — exilé, plus d'asile. — mystification de la lettre de Frédéric, inventée par les holbachiens. — ses amis, ses admirateurs, le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti, de Malesherbes. — son immense influence. — disciples de — affectant, comme lui, de mépriser la politesse qu'ils ne savent point pratiquer, 302. — disciples plus sérieux, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamennais, George Sand. — Voltaire ni juste, ni généreux, ni conséquent avec J. J. Rousseau, 305, 306. — son influence fâcheuse sur la fin du XVIIIe siècle, sur l'origine et la marche de la révolution, 736. — ses théories de gouvernement, 737, 743.
Royauté, la Bible ne montre pas un grand amour de la part de Dieu pour la royauté, 44. — dans l'ancienne France n'était pas inconditionnelle, ni indépendante du consentement national. — citation des paroles de Massillon à Louis XV, 692. — preuve tirée de la cérémonie du sacre. — ce que signifiait royauté légitime, 692.
Rubens, son influence puissante sur le développement du goût en France, 545.
Ruines, celles qui couvrent aujourd'hui le sol romain datant à peu près toutes de l'empire, 664, 668, 718, 720, 794.
Russe, coup d'œil général sur la littérature — depuis Pierre le Grand jusqu'à nos jours; la langue, après lui, chargée de mots étrangers, 89. — ses humbles origines. — son

insuffisance devant l'Europe civilisée. — comment purifiée, enrichie, 91. — théâtre, auteurs dramatiques nationaux, 91. — persécutions contre les gens de lettres, point d'arrêt de la première époque de la littérature russe. — toute d'emprunt, son plus grand développement vers la fin du règne de Catherine II. — époque d'Alexandre Ier, la plus riche pour la —; poëtes de cette époque, fournis principalement par l'armée, 92, 93.

S

Sabbatariens, disputes, en Angleterre, sur l'origine du sabbat, extravagances des —, 563, 564.

Sachs (Hans), poëte allemand; l'auteur le plus fécond, le plus populaire de la vieille Allemagne. — homme du peuple, vivant de la vie du peuple, supérieur au peuple. — a composé environ 4000 chansons. — ne doit pas être comparé à notre boulanger Reboul, qui n'est nullement un poëte populaire. — ses *Priameln*, ses *Schwœencke* ou facéties. — *Les enfants inégaux d'Eve*, 386, 388. — le *Diable et le médecin*, un des meilleurs contes de Hans Sachs, 389. — sa description du Schlaraffenland, ou pays de cocagne. — ses sujets sérieux. — faible comme lyrique. — son cantique surnommé le *Sermon consolateur des vieilles gens*, à propos des malheurs dont fut affligée la ville de Nuremberg, citation. — son théâtre, naïf, sans aucune couleur locale, avec des personnages grecs ou romains, 390. — jugements de Gervinus et de Goëthe sur —, citations, 391. — défauts de —. conclusion sur ce chantre admirable, 392.

Sacrifices humains, pratiqués dans presque tout le monde hellénique; plus communs chez les Romains; commandés par les empereurs eux-mêmes. — inconnus de la Grèce primitive. — introduits, plus tard, du dehors, en Grèce, ne se trouvent pas dans Homère, 95.

Sainte-Anastasie, église. Voy. Ruines.

Saint-Evremont, hardiesse de ses idées, générosité de son caractère; son exil, après avoir été victime des lettres de cachet; mort à l'étranger, 10.

Saint-Lambert, auteur des *Saisons*, 134 et suiv.

Saint Louis, son caractère, 202; dernier venu d'une suite de souverains dont les efforts ont toujours été dirigés vers le même but; saint, par héritage; roi, selon l'Eglise catholique. — avait, comme François d'Assise et Jeanne Darc, un cœur d'enfant; piété correcte et contenue, 206. — sa religion le dévore et le soutient. — détails effrayants, accablants, des exercices pieux d'une journée de —, 207. — grandeur de vrai roi, gai causeur, fier chrétien, 208.

Saint-Marc Girardin (M.), de l'Académie française, du choix des lectures populaires, 329, 335.

Saint-Martin, prétendu philosophe inconnu, son caractère mystique, son influence sur les femmes. — sa polémique contre Garat. — appartient déjà à l'école spiritualiste moderne. — maintient le libre arbitre en présence du principe de l'émanation. — c'est le Descartes de la spiritualité. — ce qu'il doit à Martinez Pasqualis, 649, 651.

Saint Patrick, saint Kadoc, saint Hervé, légendes formant le cycle de l'Eglise d'Irlande, de Cambrie et d'Armorique, 830.

Saint Paul, ennemi de toute servitude, 609.

Saint-Pierre (l'abbé de), son nom attaché à la grande idée de la paix perpétuelle. — plusieurs de ses rêves, devenus aujourd'hui des réalités. — grand scandale soulevé par lui, pour avoir refusé à Louis XIV, le titre de Grand; son expulsion de l'Académie, 6, 7.

Saisset (Emile), sur le scepticisme, 15.

Salaires, prix des —, vers la fin de la révolution, 278.

Salons du XVIIIe siècle, de d'Holbach, d'Helvétius, de madame d'Epinay, de M. de la Popelinière, de mademoiselle Quinault, 298.

Samson (M.), ses entretiens sur les artistes dramatiques, 72 et suiv., 171 et suiv. — sur Rachel, 701, 711.

Sand (Carle), assassin de Kotzebue, son caractère, 558 et suiv.

San Francisco, ce qui s'y pratique quand les assassinats deviennent trop nombreux, 415.

Sanscrit, petit groupe d'hommes distingués, à Paris, en éveil, depuis 1803, sur le —. leur chef; travaux de cette colonie savante; son ardente curiosité, son inexpérience, n'avait aucun moyen de contrôle, 309. — structure merveilleuse du —, sa supériorité sur le grec, sur le latin, sa parenté avec l'un et avec l'autre, 310 — le P. Cœurdoue, William Jones, le P. Paulin de Saint-Barthélemy, sur cette question, 311.

Satire (de la) au moyen âge, 52. — latine. Voy. Juvénal.

Scepticisme, étude sur le —, 15. — le scepticisme a dégradé Montaigne, qui était naturellement bon; que fera le scepticisme, d'un caractère vicieux et corrompu? 488.

Schaaf (M. George), sur les portraits historiques, 798, 800.

Schelling, ses efforts pour l'idéalisme transcendental de Fichte avec le réalisme ou la philosophie de la nature, 542.

Schiller, sa scène du couronnement de Rodolphe de Hapsbourg, rapproché de la grande assemblée du XXe chant de l'*Iliade*, 79. — en 1789, à la chaire d'histoire de l'Université d'Iéna; enthousiasme de ses auditeurs. — son cours d'esthétique, 553. — trouve barbare la conception de Wolff sur Homère; citation de son épigramme à ce sujet, 517.

Schnitzler (M.), sur le premier voyage de l'empereur Joseph II à la cour de Marie-Antoinette en 1777, 429, 436.

Schoebel (M.), sur la raison pure, 15.

Sculpture, a donné, quatre-vingts ans avant la *Divine Comédie*, le signal de la renaissance, par Nicolas de Pise, 246.

Selkirk, matelot écossais, occasion du Robinson, que d'ailleurs il n'a pu écrire, 643, 644.

Sénac de Meilhan à Malesherbes, qui voulait régulariser les lettres de cachet; chiffres qu'il donne du nombre des prisonniers d'Etat, 13.

Sermons laïques de Londres, 361, 368.

Shakspeare, en Allemagne, on fait du nouveau avec —, on lui attribue des systèmes auxquels il ne pensait guère. — son *Hamlet*, étudié par Werder, 311, 312.

Siam, manière dont les prêtres, à —, recueillent les offrandes qui sont leur pain quotidien, 365.

Siècles, il y a des hommes et des âges privilégiés, ceux de Périclès et d'Auguste relèvent des lois les plus mystérieuses de la Providence, 169, 170. — siècles d'Auguste et de Louis XIV, inexactitude de ces dénominations, 126. — Ve siècle avant notre ère; Confucius, Zoroastre, Gandama, Pythagore, grand siècle, 363, 364. — Xe siècle, un homme, dans la ville de Tonnerre, apporte publiquement de la chair humaine au marché, 239. — XIe siècle, besoin naturel de violences et de meurtres, légalement reconnu par la trêve de Dieu, 239. — XIIe siècle, cinquante et une famines, plaintes amères et souffrances des paysans, 239. — XIIIe siècle, grand siècle; activité, énergie en toutes choses, guerres, vengeances, querelles, révoltes, disettes, épidémies, lépreux, 238. — XIVe siècle, désordres dans les mœurs, la religion impuissante; schisme de 70 ans, ridicules subtilités, contes saugrenus, puériles distinctions des prédicateurs, 195. — âge de transition et de crise, d'action plus que de pensée, où la poésie s'efface, où la prose prédomine, à cause de la lutte de l'Eglise et de l'Etat; ne crée rien, mais répand l'esprit français, 609, 610. — XVIe siècle, le plus tragique de l'histoire, selon M. Daunou, le plus actuel aussi, 113. — en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie, 117. — guerres d'intolérance; nous lui devons une grande reconnaissance pour avoir exprimé le désir de la simplicité et de l'unité dans les lois, 142. — XVIIe siècle, persécutions sanglantes où l'intolérance prend le masque de la religion. — XVIIIe siècle, détruit et essaye de construire, 167. — ce qui le distingue du siècle précédent, 379. — abondante floraison de grands esprits et de grandes œuvres en Allemagne, 572. — XIXe siècle, trois idées le distinguent du siècle précédent, la conception du progrès, la conception du travail, la conception de l'Etat, 380. — indifférent en matière de goût; complaisance qui accueille tout également; réhabilitation des nations condamnées; nombre et grandeur des problèmes à l'ordre du jour; recherches héroïques des savants; étude des périodes de décadence, des études de second ou de troisième rang; importance de la critique, 169. — pourquoi notre siècle nous paraît plus dur à vivre que les autres : c'est notre époque que nous avons à vivre, et nous n'avons pas vécu les époques de nos pères, 234. — autre raison pour laquelle nous sommes beaucoup plus sévères pour notre temps que pour le temps passé, 251.

Simon (M. Jules), de l'Institut, son discours sur les Bibliothèques populaires, 489, 492.

Slaves, littératures, 89 et suiv. — de Bohême. leurs chants héroïques et populaires, traduits par M. Louis Léger, 808.

Slavophiles, en Russie, ennemis de la civilisation, 94.

Smith (Adam), sa *Théorie des sentiments*, son ouvrage sur *les Richesses des nations*, 754.

Socialisme, erreur particulière au —, 787. — a plus d'un point commun avec le despotique, sacrifie l'individu à l'Etat. — ne voit, dans l'homme, que la sociabilité. — essence de la république de Platon. — l'abbé de Mably. — conséquence du —; égalité, pas de liberté, 736.

Société, fait universel dont les hommes, ni

jamais, ni nulle part, n'ont pu se passer, 268.
Société Franklin. V. Bibliothèques populaires.
Société de l'histoire du protestantisme français, date de sa fondation, son but: découverte et diffusion des documents des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, 345.
Société des maîtres chanteurs en Allemagne, son origine au xv^e siècle, privilèges accordés par plusieurs empereurs, 386; — son but; — respect des membres, et pour l'art, et pour eux-mêmes; — différents grades des initiés; fin de cette —, en 1839, où elle se fusionne avec les sociétés philharmoniques, 387.
Sociétés coopératives d'Angleterre, 490.
Sociétés secrètes des étudiants en Allemagne, 557. — royale, fondée à Oxford, en 1645. fondation, en 1729, de la Société royale d'Edimbourg, 631. — naturelle à l'homme, fait reconnu par Locke, Voltaire, Montesquieu, 736. — selon Rousseau, fruit d'une convention malheureuse, déprave l'homme, 737. Voy. J. J. Rousseau.
Sollicitor général, en Angleterre, espèce d'avocat général, mais qui ne quitte pas le barreau, 107.
Solomos. Voy. Grec moderne.
Sorcellerie, admise par les plus forts esprits du xvi^e siècle, Bodin, Ambroise Paré, Luther, Calvin, 143.
Sources du Nil, 217, 225. — nombreuses expéditions, envoyées pendant des milliers d'années, pour découvrir les —. le lac Victoria, première source du Nil, atteint par Speke et Grant, 219.
Souveraineté du peuple, ses limites, 742.
Speke, à Gondokoro.—découvre, avec Grant, le lac Victoria, 219.
Spener (Ph. Jac.), auteur du piétisme. — influence de ce système en Allemagne, 524.
Spielhagen (M.), sur Homère, 51, 517.
Spinosa (Baruch), sa vie, sa morale; ce qu'il entend par la liberté humaine, 313 et suiv. jusqu'à 351. — spiritisme, 296.
Staaf (M.), ses lectures choisies de littérature française, 279.
Statues des dieux du paganisme, brisées, cassées, en morceaux, durant tout le moyen âge, par haine du paganisme, ont servi à bâtir les vieilles basiliques, 246.— statue, réclamée près de Pénang, par les catholiques, comme étant une image de la vierge Marie, emportée par les Chinois, comme une image de la Reine du ciel, et mise dans un temple de Boudha, 363.
Stein (le baron de), seul, au congrès de Vienne, parle pour le rétablissement de de l'empire d'Allemagne; entendu par le seul Capo d'Istria, 556.
Steinthal (M.), à la fois philosophe et philologue, 603. — sur la poésie épique, 694, 696.
Stern (Daniel), sur Dante et Gœthe; ce qui fait l'originalité de son livre, 647.
Superstitions bretonnes, reproduites par Émile Souvestre, 831.
Suppliantes d'Eschyle, travail sur les — par M. Henri Weil, 360.
Swift, sa vie, etc., 321-323, 481-487.
Systèmes religieux; quelque divin que soit un —, il devient nécessairement humain, dans son contact avec l'humanité, 109.— philosophiques en dehors du christianisme. — leurs diverses tendances, en ce qui concerne l-explication du monde, 98.

T

Table ronde (cycle de la), — son caractère, son influence, 831, 832.
Tacite, quoique libre, se ressent encore de la servitude, 188. — ne montre que les côtés extérieurs des événements, n'explique pas la vie de famille, la vie des classes étrangères à la politique; rend beaucoup plus justice à son temps que Juvénal, et pourquoi; admirable début de ses histoires, 251.
Taine (M.), sur le xv^e siècle italien et l'état des esprits en Italie, au commencement du xvi^e siècle, 116, 124. — son ouvrage sur les philosophes français du xix^e siècle, 216. — sur les caractères en Italie, au début du xvi^e siècle, 414, 422. — sur la philosophie de l'art en Italie, 437, 440.
Talbot (M.), sur Térence, 351, 360.
Talma, détails divers sur son génie de tragédien, 67 et suiv. — dans *Manlius*, 174. — dans *Charles IX*.— soufflet qu'il reçoit de l'acteur Naudet, 175. — rejeté par la Comédie française. — aux Variétés, jouant les pièces de Chénier et de Ducis, 176. — de sang-froid, au milieu de ses effets les plus dramatiques. — comparé à Lekain, 178. — il était né à Rome, à Athènes, à Sparte; rien de plus antique que son génie. — Talma et Napoléon, 179. — de quelques défauts de Talma, 179.
Temple de Trajan. Voy. Ruines.
Tencin (madame de), son salon, 766.
Térence, appréciation de ses comédies, 351-359.
Tessier (M. Jules), sa conférence sur la nouvelle Alesia, découverte par M. Théodore Fevel, architecte, 744.
Testament politique d'Auguste, comment nous a été conservé, 402.—citations étendues des différentes parties, 402, 405. — ne dit point des choses fausses, mais supprime une foule de vérités, 571.—prouve qu'Auguste voulait prolonger jusqu'après sa mort la comédie qu'il avait jouée de son vivant, 572.
Tétradrachme, portant le profil de Cléopâtre et celui de Marc-Antoine, 798.
Teutonia (la), association d'étudiants. Voy. Université d'Iéna
Théâtre, caractère sacré du — d'Athènes, rapports avec l'Etat, grande institution populaire. — *théoricon*, ou caisse de spectacles, à Athènes, 22, 23. — de Pompée. Voy. Ruines. — particularité qui le distingue des autres théâtres de l'Italie et de la Grèce. — comment Pompée éluda la loi qui défendait de construire des théâtres permanents, 774.
Thomasius (Ch.), professeur à Leipzig, a introduit le premier l'usage de la langue vulgaire dans l'enseignement du droit, 539.
Thompson, son influence sur notre littérature au xviii^e siècle, 133. — influence des saisons en Allemagne jusqu'à l'époque de Leipzig, 574.
Thuringe, au cœur de l'Allemagne, patrie du romantisme, par excellence, 521.
Thurlow (lord), chancelier d'Angleterre, sous George III, 102, 111.
Toilette, d'une dame romaine, au temps de Térence, *mundus muliebris*, 354. — dialogue entre madame de Pompadour et Tullia, fille de Cicéron, relatif à la —.Isabeau de Bavière n'avait que deux chemises de toile, 467.
Tolérance, progrès de cette idée. Voy. Contraste. — origine de cette idée, année 1675. Voy. Barclay.
Tournier (M. Édouard), observations sur la grammaire comparée de M. Egger, 14. — sur l'essai de numismatique mérovingienne de M. de Ponton d'Amécourt, 127. — sur la grammaire comparée de M. Bopp, 791, 792.
Tradition dans le progrès; erreur de ceux qui méconnaissent l'histoire ancienne des idées nouvelle, 113. — de la — au théâtre, 173.
Tragondia, ou complaintes des Klephtes luttant contre les Turcs, 266.
Traités de commerce de Henri IV avec l'Angleterre, avec la ligue Hanséatique, 757.
Traite des nègres, origine de cet exécrable trafic, comment il s'est propagé, 158, 157,
Travail, cette idée que le travail est honorable, plus moderne encore que le progrès, 381.
Trivulce, gouverneur du Milanais; ce dont, un beau jour, il s'avisa, 415.
Trouvères, prétendent, vers le milieu du xiii^e siècle, appliquer les vers à la science entière de leur temps, d'où l'*Image du monde*, vaste composition, analysée par J. V. Le Clerc, 609.
Tsarkoé-Sélo, lycée impérial de —, la meilleure école de la Russie, au temps d'Alexandre I, dirigée principalement par des professeurs français, 93.
Tumuli de Jutland; trois cercueils de bois découverts dans un de ces —, objets qu'on y a trouvés, 806, 807, 808.
Turgot, noble conseil qu'il donne à Louis XVI, au sujet de l'impôt. — sa formule, 241

U

Unions incestueuses des dieux, raison probable de ces conceptions, 79.
Unité, idole sanguinaire pour laquelle la France s'est mutilée elle-même, 812.
Universités allemandes. Voy. Enseignement supérieur.
Université de Berlin, comment fondée; les plus illustres de ses premiers professeurs, 601. — fonde la foi scientifique, la foi patriotique.— de 1809 jusqu'à nos jours, 602. — ses professeurs actuels les plus célèbres, théologie, médecine, droit, philosophie, histoire, dialectes. — ce que devient la philosophie. — représentants de l'hégélianisme à Berlin. — interruption des études pendant la guerre de l'année présente, animation, diverses réunions des étudiants, 603.
Université d'Iéna, son histoire, ses professeurs, etc., p. 521 et suiv. jusqu'à 562.
Université de Toulouse, sa fondation en 1229, dans quel esprit, 145.
Universités, comment elles se sont créées.— importance de la théologie à l'origine des —, de ce qu'elles doivent être à notre époque, 724. — anglaises, les mieux dotées, les plus riches du monde, 727.
Unyoro, royaume d' —, en Afrique, aspect de ce pays, 221.
Utopistes, erreurs communes aux — dans leur manière de considérer les sociétés qu'ils réforment, 722. — raison de la popularité des —, 773.

V

Valaque, fragment de poésie —, 474-475.
Valets dans la comédie, 288-295.
Vambery, miracles récents de —, voyageant dans l'Asie orientale, 362.
Vapari, vies des peintres italiens, éditées en 1550, rééditées en 1568, 798.
Vaugelas, suspect à Richelieu, bien reçu de lui, pourtant, vu le besoin d'un Dictionnaire, 759.
Vidas, ce qu'on y trouve au sujet de Brahma. — progrès sensibles sur les peintures familière du livre de la *Genèse*, 366.
Venise, la désolée — où rien n'a pu abaisser l'inflexible orgueil des âmes italiennes. — ce qu'elle attend, 247.
Vénitienne (Ecole), pourquoi frappée plus tard que les autres par la décadence de l'art, 438.
Vérité, belle parole de Macaulay, sur la lutte de la vérité et du mensonge, 230. — mot de Daniel de Foë, sur le devoir de confesser la vérité, 642. — «l'erreur et la vertu » ont souvent siégé ensemble, respectons » la vertu, mais non les erreurs; nous fe- » rons ainsi la part de la justice et celle » de la vérité. » (Laboulaye.) 770.
Véron (M. Eugène), sur le livre de M. Eugène Despois, *Les lettres et la liberté*, 125-127.
Verus Lucius (Augustus), beau-frère de Marc-Aurèle; mission que cet empereur lui donne; son voyage en Orient; personnage nul; loué à outrance par Fronton; sa lettre à Fronton pour qu'il soit son historien; jugement de Capitolin sur —, 458, 460, 463.
Vêtements des hommes de l'âge de bronze, découverte de tous les vêtements d'un chef de cette époque, 806. — bonnet de laine, manteau de laine, chemise de laine, châle de laine, traces de cuir, figures, 807-808.
Viau (Théophile de), son athéisme, exilé, condamné à mort, rentre et garde sa pension du gouvernement, et meurt dans son lit, 757.
Vie, sur la circulation de la —, livre par M. Moleschott.
Vieillesse, funestes effets de la —; peinture italienne, 119.
Viezen (von), auteur comique russe, appréciation de son œuvre, 92.
Vigne Torlonia, muraille de la —. Voyez Ruines.
Villa Mills. Voy. Ruines.
Villa de Linée, sa position. — fouillée à diverses reprises, 789. — peintures enfouies dans des décombres, conservées depuis dix-huit siècles, ayant aujourd'hui encore toute leur fraîcheur primitive. — paysage tout à fait différent du paysage antique. — description, arbres représentés tout autour de la salle, 790.
Villemarque (M. de la), ses travaux sur les bardes bretons et les légendes celtiques, 829-830.
Villoison, Dausse de —. Voy. Érudition.
Virchow (M.), illustre comme médecin et comme homme politique, 602. — de l'éducation des femmes, 635-640.
Virgile, comme poëte de la vraie nature, opposé aux beaux esprits du xviii^e siècle, 135. — vrai modèle du genre, 138-139.
Volonté générale de la société, ne peut représenter que les intérêts généraux; mais il y a, en outre, des droits particuliers, individuels. — ne peut donc être absolue, 741.
Voltaire, plus sérieux, peut-être, au fond que Montesquieu, 7. — en quoi consiste sa vraie philosophie, 8. — son mot au régent après sa sortie de la Bastille; n'aurait pas dû recevoir de gratification, 11. — a eu le grand mérite de se mettre à la tête des esprits, au nom de la tolérance et de l'humanité, 230. — ses torts envers J. J. Rousseau, 306. — contre l'avocat Linguet, détracteur de Cicéron, 569.

W

Watteau (Antoine), sa vie, son école, son talent, etc., 543-552.
Weigel (Erh), mathématicien allemand, obligé de faire amende honorable pour avoir appuyé le dogme de la trinité de preuves mathématiques, 537.
Weimar, l'Athènes de l'Allemagne, sa vie heureuse, n'a rien à gagner à se perdre dans une centralisation absolue, 556. Voy. Université d'Iéna.
Weiss (M.), sur le roi saint Louis et le sire de Joinville, 202-212. — sur Bourdaloue, la morale et la politique chrétienne, 681-694.
Werder (M.), sur Hamlet; raille impitoyablement les paradoxes de la critique allemande; honorable manifestation dont il est l'objet, 311-312.
Weslay, les deux frères, fondateur du méthodisme, 479-480.
Whigs, ou libéraux d'Angleterre, au pouvoir sous George I et George II, sacrifiés aux tories, sous George III; pour quels motifs, 106.
Wilhelm Meister de Gœthe, comparé à Tom Jones et à Don Quichotte, 659-661. — citation du — à l'appui d'une éducation dans laquelle on ne parlera qu'autant qu'il sera absolument nécessaire de parler, 728.
Wilkes (John), son procès, le plus grand procès de presse, en Angleterre, au xviii^e siècle, 494. — triste personnage, journaliste par circonstance, homme sans conviction, mœurs honteuses; un moment à la tête du parti libéral en Angleterre, 495.
Winckelmann, son histoire des arts dans l'antiquité, 572. — son analyse du *Laocoon*, combattue par Lessing, 573.
Windischmann (Charles), médecin, historien, philosophe, maître de Bopp. — sa vive curiosité pour les religions et les langues de l'Orient. — attendait, comme les deux Schlegel, Creuzer et Gœrres, d'une connaissance plus complète de la Perse et de l'Inde, des révélations sur les commencements du genre humain, 308.
Wolf (Frédéric-Auguste), son petit livre latin comme quoi les chants homériques ne sont pas l'œuvre d'un homme, mais d'un peuple, 515.
Wolf (J. Chr.), professeur à Marbourg, philosophe, son érudition, sa prétention d'appliquer, à toutes les sciences connues, la méthode géométrique, 190. — accusé, comme professeur de mathématiques et de physique, d'enseigner des doctrines portant atteinte à l'orthodoxie, 538.
Wolfgang Ratich, auteur d'une nouvelle méthode pédagogique, vers 1615 —, 537.

Y

Yung (M.), sur M. Ferdinand de Lesseps, 1. — sur un écart déplorable de deux hommes d'esprit, 50. — ouverture de l'Athénée, 841.

Z

Zante. Voy. Grec moderne.
Zapadniki, partisans de la civilisation moderne en Russie, 94.

# TABLE GÉNÉRALE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES

**Le chiffre I renvoie au volume de la première année, le chiffre II à celui de la seconde, le chiffre III à la troisième**

### PHILOSOPHIE.

Sa définition et son objet, par M. Paul Janet, II. — Origine de la connaissance humaine, par M. Moleschott, II. — L'homme est-il la mesure de toutes choses? par M. Paul Janet, III. — Distinction de l'âme et du corps, par M. Janet, I. — Le principe de la vie suivant Aristote, par M. Philibert, II. — Phénomène de la sensibilité ; idée d'une géographie et d'une ethnographie psychologiques, par M. Ch. Lévêque, I. — Du bonheur et des plaisirs vrais, par le même, I. — L'âme des bêtes, par M. Brisebarre, I. — Le fatalisme et la liberté, par M. Lévêque, II. — L'âme humaine dans l'histoire, par M. Bohn, II. — Situation actuelle du spiritualisme, par M. Caro, II.

Philosophie de l'Inde, par M. Paul Janet, II. — Démocrite, par M. Lévêque I. — Socrate et les sophistes ; double origine de la sophistique, par M. Lorquet, I. — Du monothéisme juif, par M. Munck, II. — Le christianisme philosophique, par M. Havet, II. — Descartes, par M. Bohn, II. — Diderot, sa vie, ses idées, par Jules Barni, III. — Saint-Simon, ses idées morales et religieuses, par M. Ch. Lemonnier, I. — M. Cousin et sa philosophie, à propos de ses *Fragments et Souvenirs*, par M. Véra, II. — Les spirites, par M. Tissandier, II.

### THÉOLOGIE.

Vie de Jésus, par M. de Pressensé, I. — Du témoignage des martyrs en faveur de la divinité de Jésus-Christ, par M. l'abbé Peyreyve, I. — Les Pères de l'école d'Alexandrie et la papauté primitive, par M. l'abbé Freppel, II. — L'Afrique à l'époque de Tertullien, par le même, I. — Le système de Herder, par M. l'abbé Dourif, II. — Le déisme, par le père Hyacinthe, II. — Pourquoi la France n'est-elle pas protestante ? par M. Ath. Coquerel fils, III. — Des progrès religieux hors du christianisme, par sir John Bowring, III.

### LÉGISLATION.

Introduction générale à l'étude du droit, par M. Beudant, I. — Philosophie du droit civil, par M. Franck, II. — Cours de droit civil (première année), par M. Valette, I et II. — Du droit de punir, par M. Ortolan, II. — La législation criminelle en Angleterre, par M. Laboulaye, I et II. — Du droit administratif, par M. Batbie, I. — Du droit international, par M. Beltrano, I. — Principes philosophiques du droit public, par M. Franck, III. — La poésie dans le droit, par M. Lederlin, III.

Les libertés municipales dans l'empire romain, par M. de Valroger, II. — Les origines celtiques du droit français, par le même, I. — Une académie politique sous le cardinal Fleury, par M. Paul Janet, II. — Publicistes du XVIII^e siècle : Locke, Montesquieu, M^me de Staël, par M. Franck, I. — De la constitution des États-Unis, par M. Laboulaye, I. — De l'administration française sous Louis XVI, par le même, II et III.

### MORALE.

De la morale publique, par M. J. Barni, II. — La raison d'État dans Aristote et Machiavel, par M. Ferri, II. — La morale de Spinosa, par M. Ch. Lemonnier, III. — Histoire du travail, par M. Frédéric Passy, III. — La paix et la guerre, par M. Franck, I. — De la civilisation, par M. Ch. Duveyrier, II. — Les lettres et la liberté, ouvrage de M. Despois, par M. Eugène Véron, III. — Le droit naturel et la famille, par M. Franck, II. — La question des femmes au XV^e siècle, par M. Campaux, I. — Du progrès social par l'instruction des femmes, par M. Thévenin, I. — Les femmes et la mode, par M^me Sezzi, II. — L'amour platonique, par M. Waddington, I. — L'éducation littéraire des femmes au XVII^e siècle, par M. Deltour, II. — Les femmes dans Molière, par M. Aderer, II. — Le luxe, par M. Batbie, III. — Une visite dans un établissement d'aliénés en Angleterre, par M. Élias Regnault, II. — Du droit de tester dans ses rapports avec la société moderne, par M. Franck, III. — Les nègres affranchis des États-Unis, par MM. Laboulaye, Leigh, de Pressensé, Sunderland, Coquerel fils, Crémieux, Rosseeuw Saint-Hilaire, Th. Monod, II ; par MM. Laboulaye, Franck, Albert de Broglie, Chamorozow, Augustin Cochin, Dhombres, III.

### ENSEIGNEMENT.

L'enseignement officiel et l'enseignement populaire au moyen âge, par M. Paulin Pâris, II. — Des progrès de l'érudition moderne, par M. Hignard, II. — Des études classiques latines, par M. Tamagni, I. L'étude de l'histoire, l'éducation oratoire, par M. Carlyle, III. — Les conférences sous Louis XIV, II. — Une brochure sur l'enseignement supérieur, par M. Eug. Yung, II. — De l'enseignement supérieur français, par M. Eugène Véron, II. — Les universités anglaises, par M. Challemel-Lacour, II. — Les professeurs des universités allemandes, par M. Élias Regnault, II. — L'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur allemand, par M. Heinrich, III. — L'université d'Iéna, par M. Louis Koch, III. — L'université de Berlin dans l'été de 1866, par M. H. Gaidoz, III. — Revue des cours de la Faculté de théologie de Paris, par M. l'abbé Bazin, I. — Histoire de l'enseignement de la procédure, par M. Paringault, III. — L'enseignement de l'École des chartes, par M. Émile Alglave, II. — Les conférences de la rue de la Paix, par M. Eug. Véron, II. — Vie et travaux de M. V. Le Clerc, par M. Guigniaut, III. — Le cours de M. Werder à Berlin sur l'*Hamlet* de Shakspeare, par M. H. Gaidoz, III. — Un cours de littérature française publié en Suède, par M. Félix Franck, III. — Le cours de M. Jules Barni à Genève, par M. Eug. Despois, III. — Une conférence de M. Deschanel, par M. Constant Portelette, III. — La conférence de MM. Méry et Frédéric Thomas, par M. Eug. Yung, III. — Les bibliothèques populaires, par M. Jules Simon, II et III ; par M. Ed. Charton, par M. Laboulaye, III. — De l'éducation qu'on se donne soi-même, par M. Laboulaye, III. — Du choix des lectures populaires, par M. Saint-Marc Girardin, III. — Discours d'ouverture de l'Athénée, par M. Eug. Yung, III.

### PHILOLOGIE COMPARÉE.

Considérations générales, par M. Hase, I. — La science du langage considérée comme science physique ; différence entre le développement du langage et son histoire ; période empirique de la science du langage ; les éléments constitutifs du langage, par M. Max Muller, I. — Morphologie des langues, par M. Schleicher, II. — De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues, par M. Michel Bréal, II. — Grammaire comparée de M. Egger, par M. Tournier, III. — Grammaire de Bopp, par le même, III. — De la science du langage, par M. Max Muller, III.

Les éléments fédératifs des Aryas européens, par M. Duchinski, I. — Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes ; alphabet cunéiforme arien, par M. Oppert, I. — L'article, par M. Hase, I. — Du grec ancien et du grec moderne ; de la prononciation du grec ancien et du grec moderne, par M. Egger, II. — Le grec moderne, son histoire, son état actuel, par M. Brunet de Presle, III.

### ARCHÉOLOGIE.

De l'emploi du bronze dans la haute antiquité, par M. Lubbock (avec 59 figures), III. — Triangulation de Jérusalem, par sir H. James, III. — Origine de Rome, le Latium, l'art romain sous les rois, explication du mythe de Janus, l'art romain sous la république, topographie de Rome, par M. Beulé, I. — Des fouilles et découvertes archéologiques faites à Rome depuis dix ans, par le même, III. — Les fouilles du Palatin, par M. Félix Franck, III. — Une nouvelle Alesia découverte en Savoie, par le même, III. — Nouvelle étude sur les camps romains, par M. Heuzey, III. — Antiquités du Mexique et de l'Amérique centrale, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, I.

### HISTOIRE.

La cité antique, par M. Fustel de Coulanges, II. — Du rôle de la Grèce dans l'histoire providentielle du monde, par M. Gladstone, III.

— De l'état de la civilisation grecque à l'origine, entre Homère et Hésiode, aux VIe et Ve siècles avant J. C., à Athènes, rôle civilisateur de la philosophie grecque, par M. Alfred Maury, I. — Némésis et la jalousie des dieux, par M. Ed. Tournier, II. — Le judaïsme de la décadence, par M. E. de Pressensé, III. — Le testament politique d'Auguste, par M. Abel Desjardins, III. — Le paganisme au temps de Plutarque, par M. Egger, II. — État moral des Romains sous la république, sous l'empire, par M. Alfred Maury, I. — La société romaine du temps des premiers empereurs comparée à la société française de l'ancien régime, par le même, II. — Recherches de M. Halléguen sur l'Armorique bretonne, par M. Ed. Tournier, II. — Le monde romain et les barbares, par M. A Geffroy, II. — La théorie féodale, par M. Paulin Paris, II. — De l'état social au moyen âge, d'après les archives des couvents, par M. Valet de Viriville, I. — Les Scandinaves en Palestine, par M. Riant, II. — Une année de la guerre de Cent ans, par M. Berliaux, II. — Du rôle de la guerre dans l'histoire de France, par M. Maze, III. — Relations de la France avec l'Italie au XVIe siècle, par M. Wallon, I et II. — La réforme, par M. Baneel, I. — De l'histoire du protestantisme français, par M. Guizot, III — L'organisation politique de l'Angleterre, par M. Fleury, II. — Frédéric le Grand et sa politique, par Ed. Sayous, II. — Catherine II et sa cour, par M. Schnitzler, II. — Voyage de Joseph II à la cour de Marie-Antoinette, par le même, III. — Wilberforce, par M. Bersier, II. — De la civilisation en France et en Angleterre, par M. Alfred Maury, III. — Une page de la Révolution française, par M. Carlyle, II. — Siége de Granville par les Vendéens, par M. Quénault, II. — Du sentiment religieux dans la Révolution française, par M. de Pressensé, II. — La guillotine et la Révolution française, par M. Dubois (d'Amiens), III. — Les assignats, par M. Émile Levasseur, III. — Épisodes de la guerre des États-Unis (1861 à 1865), par M. Auguste Laugel, II.

## GÉOGRAPHIE.

Géographie de la Gaule avant la conquête romaine et sous les deux premières races, par M. Bourquelot I. — Histoire des découvertes géographiques au XIXe siècle, par M. Himly, I. — Les États slaves et scandinaves, par le même, II. — L'Algérie et les colonies françaises, par M. Jules Duval, I.

## LITTÉRATURE GRECQUE.

Homère, par M. Spielhagen, III. — Les poëmes homériques, par M. Hignard, III. — La poésie épique, par M. Steinthal, III. — La parole et l'écriture chez les Grecs, par M. Curtius, II. — De la langue et de la nationalité grecques, Hésiode, les poëtes cycliques, origine de la prose, la science historique chez les Grecs, les prédécesseurs d'Hérodote, Hérode, Thucydide, Xénophon, Plutarque, par M. Egger, I et II. — Valeur historique des discours de Thucydide, par M. J. Denis, II. — Pausanias, par M. Bétant, II. — Le siècle de Périclès, par M. Egger, III. — Le drame et l'État chez les Athéniens, par M. Émile Burnouf, III. — La littérature grecque et la littérature latine comparées, par M. Havet, III. — M. Hase et les savants grecs émigrés à Paris sous le premier Empire et sous la Restauration, par M. Brunet de Presle, II.

## LITTÉRATURE LATINE.

Térence, par M. Talbot, III. — Lucrèce et Catulle, par M. Patin, II. — La poésie rustique, par M. Martha, III. — Cicéron et ses amis, par M. Eugène Despois, III. — Cicéron après le passage du Rubicon, par M. Berger, I. — Étude de la société romaine d'après les plaidoyers de Cicéron, tableau d'un gouvernement de province au temps de Verrès, histoire du procès de Verrès, par M. Havet, I. — L'éloquence au temps d'Auguste, par M. Berger, II. — Tacite, par M. Havet, I. — Juvénal et ses œuvres, le turbot de Domitien, par M. Martha, I. — Les moralistes sous l'empire romain, par le même, II. — Juvénal et son temps, par M. G. Boissier, III. — L'empire et l'état des esprits à l'époque d'Adrien, par M. Berger, III. — La jeunesse de Marc-Aurèle, par M. Gaston Boissier, I. — L'éducation de Marc-Aurèle, Fronton historien, par M. Berger, III.

## LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Le génie de la Bretagne, par M. Félix Frank, III. — Les romans de la Table ronde, par M. Paulin Pâris, I. — La chanson de Roncevaux, par M. A. Viguier, II. — De la poésie provençale, par M. Paul Meyer, II. — La musique, la poésie et l'art dans la Provence moderne, par M. Philarète Chasles, I. — Rabelais, par M. Lenient, I. — Jeunesse de Montaigne ; idées de Montaigne sur les lois de son temps, par M. Guillaume Guizot, III. — Histoire du théâtre en France, par M. Thévenin, I. — Vie et œuvres de Mézeray, par M. Patin, III. — Rotrou, par M. Saint-René Taillandier, I. — Bourdaloue, la politique chrétienne, par M. J. J. Weiss, III. — Lafontaine et ses fables, par M. Saint-Marc Girardin, I. — Lafontaine et ses critiques, par M. J. Claretie, I — Saint-Simon, par M. Deschanel, I. — Du rôle des gens de lettres au XVIIIe siècle, par M. Paul Albert, II. — J. J. Rousseau et les encyclopédistes, par le même, III. — De l'influence des salons sur la littérature du XVIIIe siècle, par M. de Loménie, I. — Fontenelle et les salons du XVIIIe siècle, par M. Hippeau, II. — Montesquieu, par M. Gandar, II. — Les valets dans la comédie, par M. Gaucher, III. — La comédie et les mœurs au début du XVIIIe siècle, par M. Ch. Gidel, III. — Le théâtre de Favart, Piron, et Gresset, par M. J. J. Weiss, II. — Lekain, Talma, mademoiselle Rachel, par M. Samson, III. — Le théâtre de Georges Sand, par M. C. de Chancel, II. — Le théâtre de M. Émile Augier, par le même, III. — Comparaison entre Henri Heine et Alfred de Musset, par M. William Reymond, III.

## LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.

La poésie épique en Bohême, par M. Chodzko, II. — Dante et ses œuvres, par M. Mézières, II. — De l'apostolat de Dante, par M. Hillebrand, II. — Dante poète lyrique, la *Divine comédie*, par M. Bergmann, III. — Dante considéré comme citoyen, par M. Gebhart, III. — De la renaissance en Italie, par le même, III. — Cervantès, par M. Émile Chasles, II. — Don Quichotte, par M. Reynald, II. — Hans Sachs, poëte allemand du XVIe siècle, par M. Léon Boré, III. — Influence du *Laocoon* de Lessing sur la littérature, par M. Gümlick, III. — De l'histoire des lettres en Belgique, par M. Potvin, I. — Les autobiographes et les voyageurs anglais, par M. Philarète Chasles, I. — Les romanciers et les journalistes anglais, par M. Mézières, I. — Les moralistes anglais au XVIIIe siècle, par M. Reynald, III. — Gulliver, par le même, III. — Tom Jones, par M. Hillebrand, III. — Robinson Crusoé, par le même, III. — La féerie en Angleterre, par M. North-Peat, II. — Les romans de Ch. Dickens, par M. J. Gourdault, II. — Les orateurs parlementaires de l'Angleterre, par M. Édouard Hervé, III. — La langue et la poésie roumaines, par M. Philarète Chasles, III.

## LANGUES ORIENTALES.

De l'histoire philologique et littéraire de la Turquie, par M. Barbier de Meynard, I. — Le bouddhisme tibétain, par M. Léon Feer, II. — L'Essence de la Sagesse transcendante, par le même, III.

## BEAUX-ARTS.

L'œuvre d'art, par M. Taine, II. — État des esprits et des caractères en Italie au début du XVIe siècle ; philosophie de l'art en Italie, par le même, III. — Des portraits historiques, par M. George Scharf, III. — De l'ornementation et du style, par M. Semper, II. — Philosophie de la musique, par M. Ch. Beauquier, II.

L'art indien, égyptien, grec, romain, gréco-romain, par M. Viollet le Duc, I. — Le paysage en Grèce, par M. Heuzey, II. — De l'intérêt que les sujets tirés de l'histoire grecque offrent aux artistes, par le même, I. — Léonard de Vinci, par M. Taine, II. — Bernard Palissy, par M. Audiat, II. — La peinture flamande ancienne et moderne, par M. Potvin, II. — Watteau, par M. Léon Dumont, III. — Histoire de la musique aux XVIIIe et XIXe siècles, par M. Debriges, I. — Delacroix et ses œuvres, par M. Alexandre Dumas, II.

## VOYAGES.

Les sources du Nil, par M. Baker, III. — Les découvertes récentes dans l'Afrique centrale, par M. Em. Levasseur, II. — Les population du Nil Blanc, un voyage vers les sources du Nil, l'Abyssinie, par M. Guillaume Lejean, II. — L'Afrique et l'esclavage, par M. Morin, II. — Madagascar, Souvenirs du Mexique, Souvenirs du Canada et des États-Unis, par M. Désiré Charnay, II. — Les vrais Robinsons, par M. Victor Chauvin, II.

---

L'étendue considérable des tables ayant envahi les deux pages ordinairement consacrées au faux-titre, le brocheur est prévenu qu'il doit faire deux onglets, l'un pour le titre du volume et l'autre pour les pages 857 et 858.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.